1866

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

SEPTIÈME ANNÉE DE LA PUBLICATION

PARIS

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

A LA LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE

56, RUE JACOB



TABLE DES MATIÈRES

1866

Modes, lingerie, ouvrages de femme, etc.

Nouvelles, chroniques, énigmes, charades, logogriphes, rébus, etc.

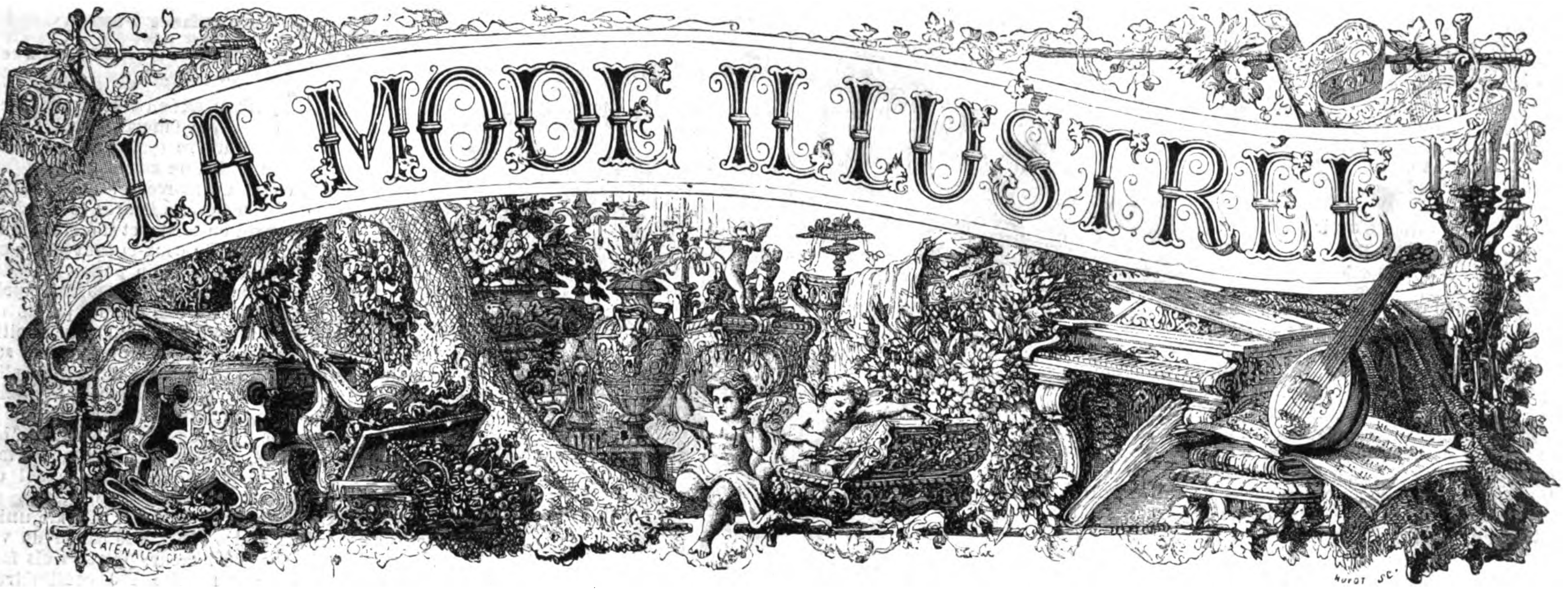
Musique.

Patrons.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

FIN DE LA TABLE.

N° 1 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Lundi, 1er janvier 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.

S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corselet à pattes.

MODÈLES DE Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-St-HONORÉ, 40.

La figure 65 (*verso*) appartient à ce patron.

Ce corselet convient aux jeunes filles et aux très-jeunes femmes; il peut-être porté avec des corsages montants ou décolletés, en mousseline ou cachemire, ou enfin pareils aux robes. On le fera soit en taffetas noir, soit en taffetas de même nuance que les ornements de la robe.

Notre modèle est fait en poult-de-soie bleu vif, avec ornements en velours noir; il se compose de *pattes* coupées isolément, puis réunies par des bandes. On coupe d'après la figure 65 trois morceaux (les deux pattes de devant et la plus haute de derrière); quatre pattes plus courtes, que l'on place sur chaque côté, sont coupées seulement jusqu'à la ligne unie, tracée sur la partie inférieure de la figure 65. — Enfin les deux pattes placées sous les bras sont coupées *sans pointe*, c'est-à-dire jusqu'à la ligne ponctuée de la figure 65.

Tous ces morceaux sont doublés de taffetas ou de percaline et garnis au milieu avec une baleine qui les soutient dans leur hauteur; on les encadre avec une bande coupée en biais (velours ou taffetas) ayant 1 centimètre de largeur. On prépare ensuite quatre bandes d'étoffe ayant chacune 2 centimètres de largeur, et la longueur voulue pour entourer la taille; on y dispose les *pattes* en les posant *sur* trois de ces bandes, *sous* la quatrième qui sert de ceinture; l'espace séparant les pattes est naturellement dépendant de la mesure de la taille. Pour fermer la ceinture par devant, on coud sur la patte de devant trois petites bandes, fixées chacune avec un bouton, garnies à l'autre bout avec une boutonnière, qui s'attache à des boutons pareils posés sur l'autre patte; une bande semblable se place sur la longue bande inférieure, servant de ceinture proprement dite.



CORSELET A PATTES, MODÈLES DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

Pantoufle pour femme.

Les figures 44 et 45 (*verso*) appartiennent à cet objet.

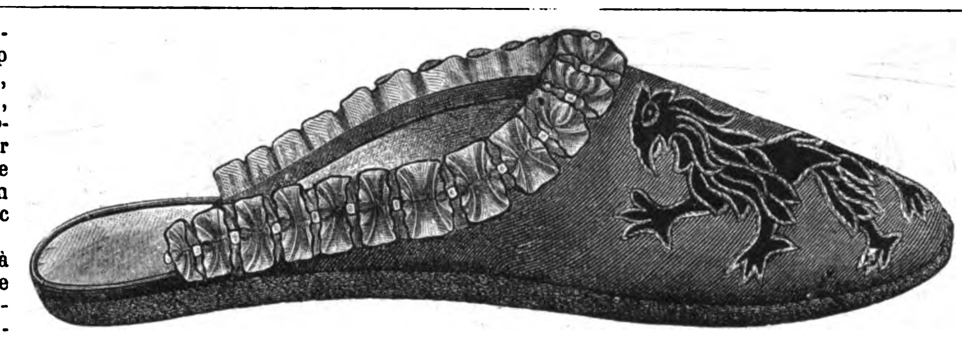
Notre modèle est fait en drap rouge. La Chimère qui l'orne est en drap noir, encadrée au point de cordonnet avec de la soie blanche. La semelle est doublée en soie blanche ou rouge. On peut aussi faire cette pantoufle en tapisserie, avec l'un des nombreux dessins *courants* que nous publions.

On reporte sur du drap rouge les contours de la figure 44,

— sur du drap noir, les contours du dessin. On *faufile* le drap noir sur le drap rouge, que l'on monte sur un métier, pour exécuter avec de la soie blanche, de cordonnet, les contours qui fixent l'*application* noire. On découpe le drap noir en dehors des contours, le drap rouge en dehors de la ligne du patron. On double la pantoufle, on la borde avec du ruban rouge.

Si l'on veut éviter d'avoir recours à un cordonnier, on coupera en feutre la semelle (fig. 45). En réunissant celle-ci à la pantoufle, on posera cette pantoufle, la doublure en dehors. On plie les bords sur la semelle, sur un espace d'un centimètre, on fait une couture à points *arrière*, sans cependant traverser entièrement la semelle; on retourne la pantoufle. Le talon de la semelle est entouré avec un liséré rouge, ayant un centimètre 1/2 de largeur, un peu *soutenu*. Sur la semelle de feutre, à l'intérieur, on colle une semelle de carton, garnie de ouate, et recouverte d'une doublure pareille à celle de la pantoufle.

On orne la pantoufle avec une ruche de ruban noir à filet blanc, ayant un centimètre 1/2 de largeur. Les plis sont séparés par des perles blanches en cristal.



PANTOUFLE POUR FEMME.

Capuchon russe.

Les figures 10 à 12 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce capuchon, fait en velours noir, est ouaté, doublé de taffetas, garni d'une bande de fourrure (petit gris, ou chinchilla, ou cygne, ou astracan).

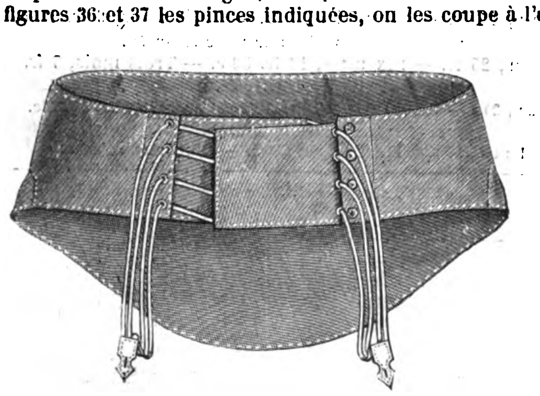
On coupe un morceau (sans couture) d'après chacune des figures 10 et 12, — un morceau en ouate et doublure d'après la figure 11; ceux-ci sont *piqués* en carreaux, et plissés en posant par devant chaque croix sur le point. Après avoir reporté les croix et les points de la figure 10 (velours) sur l'autre moitié du patron, on le plisse par devant, — puis encore sur l'espace indiqué sur la figure 10, formant ainsi trois plis, en posant chaque croix sur le point qui porte le même chiffre. Le bord inférieur du fond est froncé depuis T jusqu'à l'U sur la largeur de la doublure. On assemble dessus et doublure, en les bordant avec un ruban de taffetas ayant 2 centimètres de largeur, dans lequel on introduit un ruban élastique ayant 16 centimètres de longueur. En travers du fond, on pose sur la ligne unie, marquée par des points et des croix, une bande de velours ayant 14 centimètres de largeur, plissée trois fois, de façon que cette largeur se réduise à 6 centimètres. On joint le revers (fig. 12) au fond et à la doublure, après avoir doublé ce revers et avoir placé un fil de fer sur son contour extérieur. On pose la bande de fourrure sur le revers, et à chaque extrémité de celui-ci une bride ayant 75 centimètres de longueur, 10 centimètres de largeur.

Ceinture pour femme.

Les figures 36 à 41 (*verso*) appartiennent à cet objet.

Notre modèle est fait en flanelle rouge prise double. Les cordons servent à serrer la ceinture plus ou moins, sans lui faire former aucun pli.

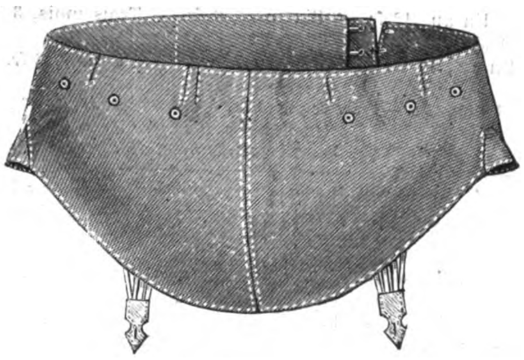
On coupe un morceau d'après chacune des figures 36, 37, 39, 40,—deux morceaux, toujours en flanelle double, d'après chacune des figures 38 et 41. On forme dans les figures 36 et 37 les pinces indiquées, on les coupe à l'envers, on fixe les remplis de la couture de chaque côté. On coud ensemble les figures 36 et 37, depuis K jusqu'à L, en séparant le dessus du dessous, et l'on fixe les remplis à l'*endroit*, en faisant des coutures en croix; on réunit ensuite les deux *doubles* des figures 36, en les *piquant* sous la *pointe* dont on festonne l'extrémité supérieure, en réunissant les lettres pareilles. On coud ensemble le dessus et le dessous, puis on retourne le tout comme une poche, et l'on fait sur le contour une couture au point de chaînette. On prépare de la même façon toutes les autres parties de la ceinture. Les bords qui entourent la *pointe* sont ourlés sur l'envers des figures 36 et 37. On pose les boutons, on fait les boutonnières de la figure 37; les boutons sont placés dans la même direction que les boutonnières. On pique en outre sur la figure 36, depuis M jusqu'à N, la patte (fig. 39), garnie d'œillets festonnés, ou *frappés*, servant aux cordons; cette patte est de plus *piquée* sur ses côtés transversaux, sur la figure 36. Sur la figure 40, on place d'un côté les boutons et les œillets, de l'autre quatre cordons ayant chacun 25 centimètres de longueur que l'on passe dans les œillets de la patte (fig. 39). Quatre autres cordons de même longueur sont fixés sur la figure 36, et on les conduit au travers des œillets de la figure 40. Ces cordons sont cousus, réunis par quatre, à une patte coupée en nansouk double, d'après la figure 41, et garnie d'une boutonnière servant à la fixer à l'un des trois boutons de devant.



CEINTURE POUR FEMME (DERRIÈRE).



CAPUCHON RUSSE.



CEINTURE POUR FEMME (DEVANT).



TABLIER PRINCESSE POUR ENFANT.

Tablier Princesse pour enfant.

MODÈLE DE Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

Les figures 32 à 35 (*verso*) appartiennent à cet objet.

Ce tablier est fait en percaline grise; il est simplement orné d'une couture en *points d'arêtes*, exécutée avec du coton



PÈLERINE AVEC CAPUCHON (DEVANT).



PÈLERINE AVEC CAPUCHON (DERRIÈRE).

rouge. On peut faire ce tablier en nansouk ou mousseline, le garnir avec des bandes brodées, des entre-deux en guipure, des ruches tuyautées, etc., en un mot le rendre aussi élégant que l'on voudra.

On coud ensemble les deux parties principales du tablier, depuis A jusqu'à B, — depuis C jusqu'à D. On fait sur l'encolure l'ourlet indiqué, on l'orne au *point d'arêtes*. On en fait autant pour les entournures, et l'on y fixe les manches en réunissant les croix, les points, les lettres E et F. La partie non fixée est garnie en dessous avec une bande coupée en biais. On place par derrière, à l'encolure, soit des cordons, soit un bouton et une boutonnière.



VESTE A GILET (DEVANT), MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD.

Pèlerine avec capuchon.

Les figures 8 et 9 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Notre modèle est fait en cachemire blanc, ouaté, doublé de taffetas blanc, et bordé de taffetas cerise. Le capuchon est froncé par une corde en soie blanche et cerise, terminée par deux glands lama ayant 15 centim. de longueur.

Pour faire cette pèlerine à capuchon, on emploiera 80 centimètres d'étoffe ayant 85 centimètres de largeur. Pour couper les figures 8 et 9, on pose l'étoffe double en *droit fil* pour la figure 8, en *biais* pour la figure 9, sur la ligne du milieu. On renferme la ouate dans de la mousseline claire, on la fixe sous le cachemire, on la recouvre avec de la doublure, puis on coud dans la pèlerine la pince de l'épaule, point avec point, jusqu'à la croix. On pose le taffetas servant de bordure. Sur le contour du capuchon on coud une bande coupée en biais, ayant 2 centimètres de largeur. Les œillets servant pour la corde, en partie indiqués sur la figure 9, doivent être continués sous la bande bordant le capuchon (voir le dessin). Chacune des deux cordes a 70 centimètres de longueur, et doit être cousue sur chaque côté du capuchon. On forme des plis sur chaque côté de l'encolure, en posant la croix sur le point, ensuite le P sur l'étoile, de telle sorte que les lignes ponctuées R forment deux plis. On réunit le capuchon à la pèlerine en assemblant les lettres Q et R. La couture est couverte avec une bande de doublure coupée en biais. Des agrafes ferment la pèlerine par devant.



CORSELET A BRETELLES (DEVANT).

Veste avec gilet

DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

Les figures 1 à 7 (*recto*) appartiennent à ces objets.

Ce modèle (qui peut être fait en toute étoffe, et porté avec toutes les jupes) est en taffetas noir, doublé de taffetas blanc, orné de glands en or (ou passementerie, car nul n'est *obligé* de porter de l'or). Le gilet, en taffetas blanc, est bordé en corde de soie et orné de boutons dorés. La veste est jointe par une bouclette d'or et deux gros boutons noirs. La basque de la veste est disposée en *revers* doublés de taffetas blanc, bordés d'une ruche en ruban blanc. La manche est ornée de trois *crevés* en taffetas blanc, qui ne sont pas indispensables. La ruche de la veste est faite avec du ruban noir, ayant 4 centimètres de largeur, cousue au milieu avec un cordon d'or. Des rosettes pareilles ornent les crevés.

Veste. On emploiera 2 mètres d'étoffe, ayant 60 centimètres de largeur. On coupe les divers morceaux en étoffe et doublure; on coud les pinces de la poitrine depuis la croix jusqu'au double point; on assemble tous les morceaux, en réunissant les lettres pareilles. Le dos est fendu depuis son bord inférieur jusqu'à l'étoile. Si l'on veut supprimer les revers, on ne fera pas cette fente. Si l'on a pris de la percaline pour doublure, on bordera le contour intérieur avec une bande de taffetas noir, coupée en biais, ayant 5 centimètres de largeur. Les deux moitiés de chaque manche sont cousues ensemble depuis G jusqu'à l'H, — depuis I jusqu'à K. On pose sous le bord inférieur une bande de taffetas ayant 5 centimètres de largeur, on coud la ruche, on fixe la manche dans l'entournure (garnie d'un liséré) K sur K. Si l'on désire poser les crevés, on suit la ligne unie de la figure 4. On pose un bouton et une bouclette, ayant 5 centimètres de longueur, sur chaque devant de la veste.



VESTE A GILET (DERRIÈRE).



PÈLERINE EN SATIN ROSE.

Gilet. On emploiera pour les devants 50 centimètres d'étoffe ayant 55 centimètres de largeur. On coupe ces deux devants en étoffe et doublure, d'après la figure 5, en laissant en plus par devant l'étoffe nécessaire pour un rempli de 3 centimètres. On coupe le dos (fig. 6) en doublure seulement. On fait les boutonnières sur le rempli de droite; on pose les boutons sur le rempli de gauche. On assemble dos et devants sur l'épaule depuis L jusqu'à M, sur les côtés depuis N jusqu'à l'O; la fente, depuis O, est ourlée, le bord inférieur du gilet garni d'un liséré. Le col est coupé en étoffe et doublure d'après la figure 7, on le coud dans l'encolure en réunissant les points et les étoiles. Une corde de soie borde l'encolure.



CORSELET A BRETELLES (DERRIÈRE).

Pèlerine

EN SATIN ROSE.

Les figures 42 et 43 (*verso*) appartiennent à cet objet.

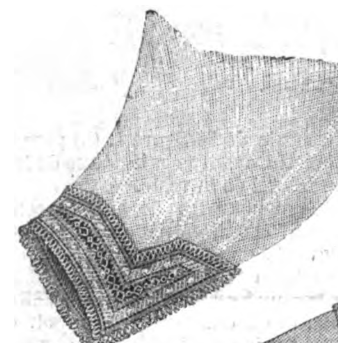
Notre modèle est ouaté, doublé, piqué en *losanges* dont le centre est orné d'une perle blanche en cristal. Le contour est bordé avec une ruche de ruban rose ayant 3 centimètres de largeur, bordé d'une frange de même hauteur et à demi voilé avec une blonde blanche. On l'exécutera facilement d'après le patron (fig. 42 et 43).



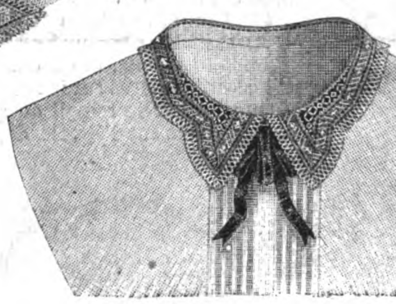
BERTHE EN GUIPURE CLUNY ET RUBANS DE VELOURS (DEVANT).



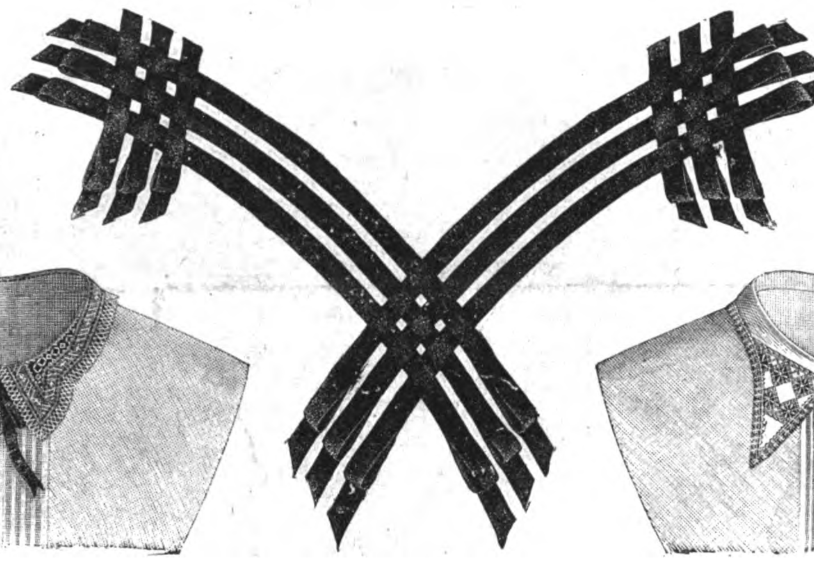
BERTHE EN GUIPURE CLUNY ET RUBANS DE VELOURS (DERRIÈRE).



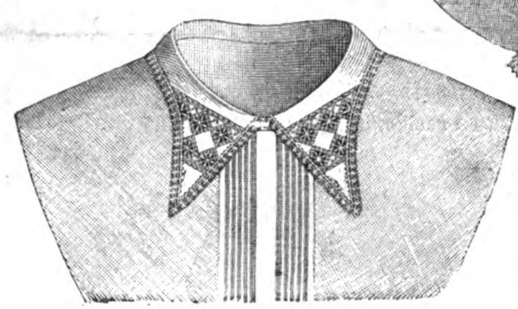
MANCHE EN ENTRE-DEUX.



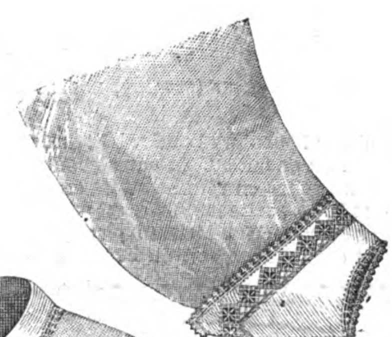
COL EN ENTRE-DEUX.



DEVANT DE LA BERTHE EN GUIPURE CLUNY ET RUBANS DE VELOURS.



COL A DAMIER.



MANCHE A DAMIER.

Corselet à bretelles.

Les figures 56 à 60 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Notre modèle est fait en taffetas noir encadré avec un ruban de taffetas blanc ayant 1 centimètre 1 2 de largeur, recouvert d'un entre-deux en dentelle noire qui dé passe le ruban d'un centimère environ, de chaque côté. Le patron représente la moitié du corselet. On pose entre le taffetas et la doublure de la gaze roide ; — sous les coutures des baleines flexibles. Sous le devant de droite, on coud des crochets d'agrafes, — des portes d'agrafes sous le devant de gauche. Le corselet est entièrement bordé avec un liseré. Pour faire la garniture décrite ci-dessus, on emploiera 3 mètres 80 de rubans, même quantité d'entre-deux. Les grelots en perles peuvent être remplacés par de petits glands en passementerie noire.

Berthe en

GUIPURE CLUNY ET RUBANS DE VELOURS.

Cette berthe si jolie et si commode, faite en guipure et rubans de velours noir, peut accompagner toutes les toilettes. Le ruban a 2 centimètres de largeur; il est disposé en trois rangs qui se croisent sur les épaules, et au milieu devant et derrière, en se terminant par des bouclettes et des pans de longueur graduée. A chaque ruban se rattache une guipure ayant 2 centimètres de largeur, posée à plat. Un dessin spécial reproduit les rubans du devant de la berthe.

Pour faire cette berthe, on emploiera 7 mètres 60 centimètres de ruban de velours, 3 mètres de guipure. Cette forme ne comporte pas de patron, puisqu'on doit la disposer sur la personne même à laquelle elle est destinée.

Col et manche en

ENTRE-DEUX BRODÉS.

Les figures 23 et 24 (*recto*) appartiennent à ces objets.

Le col se compose d'entre-deux en mousseline brodée, qui sont un peu plissés sur les lignes du patron, pour marquer les coins et encadrent un entre-deux en guipure fixé par une étroite bande *piquée* en mousseline. Le col est entouré d'une guipure légèrement soutenue, ayant un centimètre de largeur.

La manche coupée de façon à marquer le coude, a une garniture composée comme celle du col, d'après la figure 24. La moitié de dessous de la manche est seulement bordée avec un entre-deux brodé. Le tout est garni de guipure.

Col et manche

A DAMIER.

Les figures 66 et 67 (*verso*) appartiennent à ces objets.

On coupe, d'après la figure 66, le col en toile fine, *prise* double. Sur les pointes de devant on coud des carrés de guipure, ou faits au crochet en les rapprochant par la pointe (voir le dessin) ; les deux rangs de carrés sont disposés de telle sorte qu'ils sont séparés par des carrés égaux en toile unie. Sous les carrés de guipure on découpe la toile et l'on encadre le col avec une dentelle posée à *plat*.

La manchette est préparée pour accompagner les manches de robe qui sont presque *justes* au poignet. On la coupe d'un seul morceau d'après la figure 67, en toile prise double. On fixe les carrés dont deux se rejoignent au milieu de la manchette, non par la pointe, mais par le côté en ligne droite. Après avoir découpé la toile sous les carrés on coud la manchette ensemble, depuis *l* jusqu'à *m*, on l'encadre avec une guipure étroite, on la fixe sur une manche.

On peut aussi substituer des carrés brodés aux carrés en guipure.



QUATRE COSTUMES DE POUPÉES.

QUATRE COSTUMES

DE POUPÉES.

Si nous offrons aux mères les patrons des objets qui composent le costume de leurs enfants, nous devons aussi nous occuper des poupées, qui sont les enfants, des enfants. C'est en préparant ces petits vêtements que les petites filles d'aujourd'hui s'exerceront pour l'avenir, et s'habitueront à travailler un jour, pour leur propre compte, d'après les patrons de la *Mode illustrée*.

Voici un *baby* en robe de baptême — une dame en voiture, — une autre dame dans un fauteuil,

coiffée avec un chapeau Empire — et enfin une paysanne en costume du dimanche, préparant dans sa cuisine le diner de la famille.

Poupée en robe de baptême.

Les figures 17 à 22 (*recto*) appartiennent à cet objet.

La poupée a 43 centimètres de hauteur, tête non comprise. La robe de mousseline blanche a 68 centimètres de longueur, 1 mètre 60 centimètres de largeur. Sur le bord inférieur, un ourlet de 4 centimètres, surmonté de six petits plis séparés trois par trois par un entre-deux en dentelle, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, doublé de ruban bleu. Même garniture pour la *pièce* fixée sur le bord supérieur plissé de la robe, et se continuant sur les trois plis de devant en une patte ayant 17 centimètres de longueur, sur les épaules en un nœud; même garniture au bord des manches. Pour exécuter ce patron on suivra les règles indiquées pour nos grands patrons.

Pour faire le petit bonnet garni de ruban bleu, on prend un morceau de tulle ayant 48 centimètres de longueur, 20 centimètres de largeur; on y coud les quatre plis indiqués sur la figure 22, par des lignes unies. Dans chaque pli on passe un ruban ayant 1/2 centimètre de largeur; on serre ces rubans de façon à n'avoir plus que la dimension de la figure 22. On serre de la même façon le bord inférieur du bonnet. Sur le devant on pose huit ruches en tulle de soie, auxquelles se rattache une bande double en tulle ayant 1 centimètre de largeur. Sur le bord inférieur on pose quatre ruches surmontées d'un ruban. Au milieu de chaque coulisse et par derrière se trouvent de petits nœuds; devant, des nœuds formant un diadème.

Poupée en voiture (toilette de soirée).

Les figures 61 à 64 (*verso*) appartiennent à cet objet.

La poupée a 28 centimètres de hauteur, tête non comprise. La toilette se compose d'un jupon blanc en tulle, garni de ruban rose, et d'un pardessus avec ceinture, fait en taffetas rose. Le jupon a 19 centimètres de longueur, — 1 mètre 30 centimètres de largeur; son bord inférieur est garni avec trois plis ayant 3, puis 2, puis 1 centimètre 1/2 de largeur, traversés avec du ruban rose. Le patron représente la moitié du pardessus. On réunit les divers



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — DAMES FAISANT DE LA PHOTOGRAPHIE D'APRÈS L'APPAREIL DUBRONI.

Robe en taffetas à rayures noires, sur fond gros bleu, bordée avec une bande d'astracan gris. Veste en velours gros bleu, entièrement bordée en astracan gris.

Robe de popeline brune bordée de velours brun, coupé en bande, posé de façon à former *tablier*, en remontant jusque sur le corsage en guise de bretelles. Des galons noirs sont posés en biais sur la bande. Des cordes noires en soie forment des brandebourgs depuis le col jusqu'aux pieds.

Petite fille. Robe de dessous en cachemire rose de Chine, bordée avec une *grecque* en velours noir. Robe de dessus en taffetas rose de Chine, garnie avec une chicorée en taffetas.

morceaux en rapprochant les lettres pareilles. La ceinture, ornée d'une rosette, a 1 centimètre de largeur.

Poupée assise dans un fauteuil,

COSTUME DE PROMENADE.

Les figures 46 à 55 (*verso*) appartiennent à cet objet.

La poupée a 48 centimètres de hauteur, tête non comprise. Sa toilette se compose d'une robe et d'un paletot en *lindsay* gris. Le paletot, sans manches, est retenu par une ceinture. La jupe a 32 centimètres de longueur, 1 mètre 50 centimètres de largeur; elle est bordée avec deux bandes en velours de coton bleu. Même garniture pour les manches et le col du corsage, dont les figures 46 à 50 représentent la moitié. La ceinture s'agrafe sous une rosette. Le paletot est fait d'après les figures 51 à 53; on y met de petites poches. Le chapeau de taffetas bleu est fait en gaze roide, d'après les figures 54 et 55, garni de fil d'archal, recouvert de taffetas, orné de ruches en dessous, de dentelle noir en dessus.

Poupée en costume de paysanne.

Les figures 25 à 31 (*recto*) appartiennent à cet objet.

La poupée a 37 centimètres de hauteur, tête non comprise. Sa toilette se compose d'un jupon de cachemire rouge, ayant 24 centimètres de longueur, — 1 mètre 20 centimètres de largeur. Le bord inférieur est orné avec trois rubans de velours noir, ayant 1 centimètre de largeur. Le corsage montant est en mousseline blanche, le corselet en velours noir, la coiffe en mousseline blanche avec pièce noire, le tablier en mousseline blanche.

Les figures 25 à 27 appartiennent au corsage fait en mousseline plissée; un étroit ruban de velours noir fixe les manches au-dessus du coude. Le corselet est fait d'après les figures 28 et 29. Il est orné de cordons d'argent. Ses épaulettes se composent d'une bande double en velours, ayant 1 centimètre de largeur, 8 centimètres de longueur, froncée et posée dans l'entournure. La coiffe est coupée d'après la figure 31, froncée tout autour, montée sur une bande droite garnie d'une dentelle. Des brides de mousseline nouent la coiffe sous le menton. Pour la *pièce* de la coiffe, on emploie un morceau de taffetas ayant 10 centi-

mètres de longueur, 11 centimètres de largeur, coupé en biais à chaque bout, et garni de dentelle noire. On le plisse dans la longueur, on le fixe sur la bande bordant le bonnet, on croise les bouts par devant, ou l'on pose un nœud de ruban noir. Le tablier est encadré de ruches tuyautées.

Pelote servant à dérouiller les aiguilles.

La figure 70 (*verso*) appartient à ce patron.

MATÉRIAUX : Un petit morceau de taffetas ou de ruban lilas ; perles blanches en cristal ; perles d'acier grises et bleues ; un peu de limaille de fer.

Le corps du poisson, rempli de limaille de fer, est fait en taffetas lilas ; les écailles, les nageoires, la queue, sont imitées par des perles. On coupe en taffetas et doublure deux morceaux d'après la figure 70, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour les coutures. On coud la doublure ensemble, en laissant seulement une petite ouverture, et l'on remplit bien ce sac avec de la limaille de fer ; on ferme l'ouverture. Pour chaque écaille on enfile 6 perles sur un brin de soie, on les fixe par un point de feston en formant une sorte de *bouclette flottante*. Ces perles doivent être enfilées de telle sorte que la nuance la plus foncée (acier bleu) se trouve toujours près de la ligne du milieu du dos ; à cette nuance succède l'acier gris, et enfin les perles blanches. Chaque bouclette est attachée au milieu de chaque bouclette du rang précédent. Sur la tête on marque seulement les ouïes, les yeux, la bouche. Pour les nageoires et la queue, on enfile les perles sur du fil d'archal que l'on coud à la pelote.



PELOTE SERVANT A DÉROUILLER LES AIGUILLES.

Soufflet avec broderie.

Les figures 68 et 69 (*verso*) appartiennent à cet objet.

MATÉRIAUX : Un soufflet ayant 30 centimètres de hauteur ; cachemire bleu, — blanc ; 20 centimètres de ruban de velours brun ayant 1 centimètre 1/2 de largeur ; 2 mètres de ruban bleu en laine ; même quantité de même ruban brun, ayant chacun 2 centimètres de largeur ; drap ponceau, vert, bleu, nuance sable ; soies de cordonnet de diverses nuances.

Tout se fane ici-bas, même les soufflets. Voici le moyen d'*habiller* un soufflet vieilli, en lui donnant une splendeur nouvelle, ou de rendre digne d'un salon le plus humble des soufflets de cuisine.

Le dessin de la figure 68 sera exécuté sur un fond de cachemire blanc ; ce fond sera bleu pour le dessin de la figure 69. La broderie est faite partie en application, partie au point russe, au point d'*armes* et de cordonnet. Disons aussi que le dessin de la figure 69 doit être fait sur le côté de la soupape cachée sous le ballon, qui est coupé en crêpe gris, pris double, sous lequel on découpe le cachemire. La maison est découpée en carton blanc ; les fenêtres en sont faites en papier argenté. Quand les deux côtés sont terminés, on les coud sur les parois du soufflet ; l'intérieur du manche du soufflet est aussi garni d'étoffe. Sous le paysage (fig. 69) on pose 2 rubans de velours brun, — un ruban pareil sur l'autre côté. Le côté blanc est encadré avec une ruche bleue, — le côté bleu avec une ruche brune, fixée avec de tout petits clous (*pointes*).



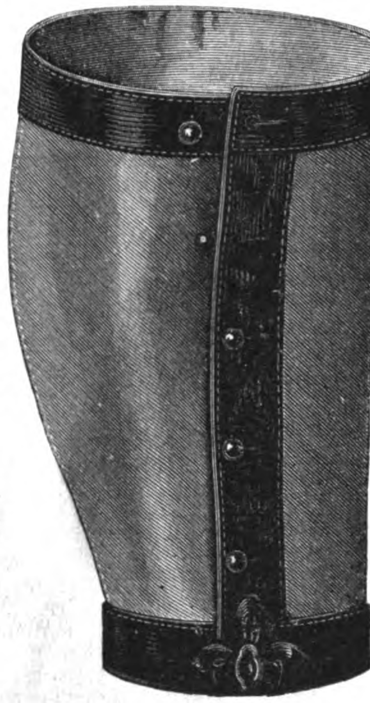
SOUFFLET AVEC BRODERIE.

Guêtre pour enfant.

Les figures 15 et 16 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Cette guêtre, très-commode, est faite en maroquin ou drap rouge, bordé avec une bande de cuir verni noir, ayant 2 centimètres de largeur, *piqué* avec de la soie blanche.

On coupe pour chaque guêtre un morceau en étoffe et doublure, d'après chacune des figures 15 et 16. On croise les deux morceaux sur un espace d'un demi-centimètre depuis X jusqu'à Y, et l'on fait une couture *piquée*. On pose ensuite la bande (cuir, drap ou velours). On fait les boutonnières, on coud les boutons. Sur le bord boutonné sur l'autre côté, la doublure va seulement jusqu'à la bande servant d'encadrement. On orne la guêtre avec une sorte de *trèfle* découp en cuir verni et fixé pour une boucle d'acier.



GUÊTRE POUR ENFANT.

Capuchon

EN CACHEMIRE

Les figures 13 et 14 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Notre modèle est fait en cachemire bleu, garni avec un revers de velours encadré de perles d'acier ; il est retenu à l'encolure par une corde de soie bleue.

On coupe en étoffe et doublure un morceau (sans couture) d'après les figures 13 et 14, après avoir complété le *côté replié* de la figure 13 ; on réunit dessus et doublure, on festonne sur la figure 13 les boutonnières indiquées, et l'on y coud les *pattes* sous lesquelles la corde doit passer. On forme deux plis sur le devant du fond, en fixant chaque croix sur le plus proche point. On coud le revers sur le bord du capuchon, en réunissant les lettres V, W, les croix. Il ne reste plus qu'à poser les perles (auxquelles on peut substituer une chenille blanche et à passer la corde de soie ; on peut aussi coudre une agrafe pour mieux fermer le capuchon sous le menton.

DESCRIPTION

DE TOILETTES.

Toilette du soir et de dîner. Robe de dessous, en satin ponceau, taillée entièrement en pointes, sans aucun pli, garnie sur son bord inférieur avec un gros bouillonné en tulle roide, ponceau, soutenant un large volant de blonde blanche (dentelle de soie) ; au-dessus s'étagent quatre volants plus étroits et diminuant graduellement de hauteur. Robe



CAPUCHON EN CACHEMIRE.



Leroy imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal. 56. r. Jacob. Paris

Toilettes de Melle RABOUIN, 67. r. N^ve^ des P^ts^ Champs.

de dessus en satin gris argent, tout à fait plate, ouverte devant sur un plastron qui continue la robe ponceau; corsages décolletés dessous et dessus; cette tunique grise, un peu plus courte sur les côtés que la robe de dessous, forme une *queue* très-longue; la tunique est entièrement bordée de plumes de paon; en place de manches, jockeys de satin gris, ouverts sur un bouillonné de tulle ponceau recouvert de blonde. Coiffure à bandelettes de velours ponceau; parure de perles et d'émeraudes; éventail garni de plumes de paon.

Toilette de bal pour jeune fille. Robe de mousseline blanche très-claire, bordée avec un chef d'or assez large, sur une grecque formée d'étroits galons en or. Tunique garnie comme la robe; la tunique est ouverte sur le côté gauche et se termine par deux petits glands en or; une grosse touffe de liserons rosés est posée sur le bord supérieur de l'ouverture. Corsage à la grecque, orné comme la robe; liserons sur chaque épaule et dans les cheveux, ornés de bandelettes d'or. Éventail en tulle, brodé d'or.

MODES.

Il faut avant tout répondre à quelques doléances qui me sont adressées par des personnes de tout âge relativement aux coiffures actuelles.

« Comment fait-on,» m'écrit une abonnée, « pour loger de si gros chignons en un si petit chapeau? »

« Les coiffures actuelles sont de véritables perruques,» me dit une jeune fille; « comment fait-on, quand on a des cheveux, pour s'en servir, au lieu de se coiffer avec les cheveux d'autrui? »

« Toutes ces bandelettes, ces frisons, ces touffes de boucles, toutes ces mèches ondulées,» m'écrit à son tour une dame d'un certain âge, qui n'est plus jeune et n'est pas encore vieille; « toutes ces cascades frisées rendent à merveille, j'en conviens, le caractère des coiffures du moment; cela est extrêmement commode quand on ne sait pas se coiffer soi-même, quand on veut se coiffer vite et bien, quand on habite une localité où les coiffeurs ne sont pas très-habiles, quand on ne veut pas couper, friser, torturer ses propres cheveux. Les bandelettes avec boucles plates sont, entre autres, très-favorables à l'hygiène de la chevelure, puisqu'on peut relever ses propres cheveux et laisser reposer les *raies* pendant que l'on porte ces bandelettes. Mais que fait-on à mon âge (de quarante à cinquante ans)? Voyons, puis-je décemment adopter toutes ces coiffures échevelées, qui peuvent convenir aux jeunes têtes, aux jeunes visages, mais qui ne s'accordent guère, si je ne me trompe, avec la gravité de mon âge et de ma physionomie? D'un autre côté, je ne puis passer sans transition à la grosse boucle, qui est l'immuable coiffure des femmes atteignant la cinquantaine. Que faire? »

J'ai reconnu la justesse de ces diverses objections, et, les soumettant à M. Croisat, j'ai pu les voir résoudre à la satisfaction générale. Je vais répondre aux trois questions principales qui m'étaient posées.

Les jeunes filles et les jeunes femmes qui ont des cheveux sont délivrées, si elles le veulent, de tout attirail postiche; au lieu du chignon que l'on suspendait derrière sa tête, et qui aujourd'hui se trouve en désaccord avec les chapeaux, on emploie ses propres cheveux, grâce au *sous-chignon Empire*, que l'on fabrique maintenant chez M. Croisat. C'est une touffe crêpée, légère et moelleuse comme de l'édredon. Pour poser ce sous-chignon, on noue ses cheveux assez haut avec un cordon, en-dessous duquel on prend une petite mèche de cheveux avec laquelle on enveloppe le reste des cheveux sous le cordon. On relève le tout, on passe dans les cheveux enveloppés par la petite mèche une épingle qui les fixe sur la tête; avec une seconde épingle on attache à la même place le sous-chignon, que l'on couvre avec les cheveux peignés, *étalés* de façon à envelopper la touffe crêpée, sous laquelle on fixe les cheveux en les tournant. On recouvre le tout avec une résille *visible* ou *invisible*. Cela est volumineux sans avoir de volume, car tous les chapeaux, quelle que soit leur forme, s'accommodent de ce chignon, qui est très-mou.

Rien n'oblige une jeune fille à porter les bandelettes garnies de boucles plates; elle peut imiter le *style* des coiffures actuelles, en ondulant fortement tous ses cheveux de devant; elle peut même, grâce à un nouveau système, que M. Croisat enseignera mieux que moi, supprimer les *crêpés* en les remplaçant par de petits peignes. On pique ceux-ci dans le bandeau roulé, comme s'il était soutenu par un crêpé. Le dos du peigne doit se trouver contre la racine des cheveux, par conséquent les dents du peigne sont *en l'air*, et se plantent ainsi dans le bandeau; on retourne le peigne sur lui-même, on l'attache dans les cheveux. On fait ainsi deux bandeaux plus ou moins relevés vers leurs racines, selon l'*air* de la physionomie; derrière ces bandeaux on pose deux rubans de velours; un troisième ruban entoure le sous-chignon tel qu'il vient d'être décrit, et se noue au-dessus. On peut aussi supprimer les bandelettes.

Quant à la troisième question qui était de beaucoup la plus compliquée, voici sa solution. A tout âge, avec des cheveux blancs ou blanchissants, on peut suivre la mode d'un peu loin. On fera par conséquent un bandeau ondulé, un seul, et, comme ces bandeaux découvrent des tempes et un visage un peu vieillis à l'âge que l'on m'indique, on y ajoutera une légère branche de petites boucles, qui adoucissent les traits, cachent les rides, et se rapprochent un peu de la gracieuse coiffure illustrée par madame de Sévigné. M. Croisat prépare ces *branches*, qui sont très-faciles à poser. Par derrière, on fera avec ses propres cheveux (si l'on en a) un chignon Empire de proportions plus modestes, ou bien on posera un chignon postiche.

Mais, si l'on veut suivre de tous points la *nouveauté*, si l'on veut avoir de petites touffes frisées par devant, des boucles plates sous des bandelettes, des boucles s'échappant du chignon, il faut bien recourir aux *postiches*, car il serait grand dommage de couper ses propres cheveux pour copier toutes ces modes.

Il est temps ou jamais de parler des toilettes de bal. En thèse générale, il faut, pour ces toilettes forcément éphémères, rechercher la fraîcheur plutôt que la richesse; mieux vaut avoir deux ou trois robes très-fraîches, qu'une seule dont le prix représenterait la valeur des deux ou trois précédentes. J'ai donc cherché ce qui m'était instamment demandé par un certain nombre de mères de famille: des toilettes de bal peu coûteuses. On a préparé aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli, des robes en tarlatane blanche, ornées de ruches faites à la main, en bleu, rose, cerise, vert, blanc, bordé de légères dentelles noires, avec longues ceintures à rosette. Ces robes coûtent 12 fr. 75. La garniture étant toute posée, il n'y a plus que le corsage à faire et les lés à coudre. Quant au corsage, les patrons ne manquent pas dans la *Mode illustrée*. En pièce, et par robe de 15 mètres, il y a dans les mêmes magasins des tarlatanes blanches ayant 1 mètre de largeur, à pois, en toute nuance, à dessins, pour 15 fr. 75 centimes. Les dessins représentent des bouquets, des hirondelles, etc. Les tarlatanes lamées en or ou argent coûtent de 27 à 49 francs. Les robes de tarlatane avec garniture préparée, et ruches avec blonde, coûtent 23 francs en toute nuance. Des robes plus riches, avec application de métal et de perles, 70 francs, avec broderie en soie et or, ou argent, de 65 à 90 francs.

Le blanc composera *le fond* de la plus grande partie des toilettes. Applaudissons à ce décret, car, si d'une part les toilettes blanches sont les plus jolies, elles sont aussi, si on le veut bien, les plus économiques; — et je vais le prouver tout à l'heure. Il est une foule de circonstances dans lesquelles on doit adopter une toilette de soirée, qui n'est pas tout à fait une toilette de bal. Les dames et les personnes riches trouvent aisément dans les belles soieries le degré d'élégance qu'elles veulent atteindre. Le problème est plus difficile à résoudre pour les jeunes filles et pour les fortunes modestes. A ces dernières j'indiquerai les toilettes blanches, dont la couleur est à elle seule une parure. Je conseillerai de prendre ces toilettes en linos blanc, que l'on trouve très-beau et très-brillant aux *Magasins du Louvre*, à 2 francs 45 le mètre. On fera pour l'hiver une jupe, ornée de quatre ou cinq rouleaux en taffetas de couleur vive; on la portera avec un corsage montant, ou décolleté en mousseline, avec un corselet en taffetas de même nuance que les rouleaux. Cette toilette peu coûteuse convient parfaitement aux jeunes filles, pour les *sauteries*, les grands dîners, etc. On gardera la quantité de linos nécessaire pour faire l'été prochain un petit paletot pareil, et cette combinaison, que je n'hésite pas à qualifier d'heureuse, quoique j'aie le mérite de l'avoir trouvée, diminue encore les frais de la toilette d'hiver transformée en toilette d'été, fort élégante. Outre le linos blanc, qui est très-solide et se nettoie parfaitement, on trouve dans les mêmes magasins le mohair blanc, qui peut servir dans les mêmes circonstances, et qui coûte de 1 franc 25 à 3 francs 50; sa largeur est de 80 centimètres, celle du linos de 70 à 75 centimètres. La gaze de Chambéry en toute nuance, très-commode aussi pour le même genre de toilettes, coûte 3 francs 90, 4 francs 50, ou 4 francs 90 le mètre.

J'espère par ces indications, avoir rendu quelques services à nos lectrices de tout âge; je leur dirai, en outre, qu'elles peuvent demander au *Louvre* des échantillons qui leur seront expédiés *franco*, et recevoir ce qu'elles désirent contre remboursement. Malgré l'envahissement des sequins posés en guise de garniture, malgré les extravagances qui se commettent sous prétexte de robes de bal, je leur garantis que rien ne sera préférable à leurs robes blanches, ornées de rose, ou de bleu, ou de cerise, avec une belle ceinture à longs bouts, et une fleur posée dans leurs cheveux.

E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Au moment où ma plume va puiser dans mon encrier la substance indispensable à ces lignes, la réflexion l'arrête tout net au milieu de son trajet.

Ce titre ne s'accorde guère en effet avec la date de ce numéro: n° 1 du mois de janvier! De quel mois s'agit-il donc? Celui-ci n'est pas commencé; son prédécesseur n'existe plus; décembre meurt plus complétement que tous les autres mois, car il entraîne toute l'année avec lui, et la rejette dans la brume du passé. Je suis donc un peu embarrassée de discourir dans cet interrègne, je ne sais trop comment m'y prendre pour tourner cette difficulté; je me vois forcée de faire un article *à côté* de mon sujet. Après tout, le 1er janvier ne s'appelle-t-il pas à Paris le treizième mois de l'année, en vertu des dépenses extraordinaires dont il grève tous les budgets grands et petits? Je ferai la chronique de ce treizième mois, tout en me permettant quelques excursions dans le domaine du passé. On m'excusera, je l'espère; car enfin cette délimitation d'année est aussi peu apparente que celle des frontières indiquées seulement sur les cartes de géographie par une ligne différemment coloriée.

Et pourtant cette délimitation est illusoire sans doute, mais non chimérique. Le 1er janvier n'est pas un jour pareil à tous les autres; il représente l'un des jalons de l'existence, il arrive personnifié dans votre facteur, apparaissant armé de son calendrier; c'est l'inconnu que vous apporte cet envoyé du destin, et l'inconnu est toujours effrayant. On se sépare à tout jamais de cette pauvre année expirante, au moment où l'on commençait à s'habituer à elle; il faut accueillir, il faut subir la nouvelle venue tout en la redoutant..... Que contiennent les jours dont elle va se composer? Que nous garde-t-elle en réserve? Quel sera son rôle dans notre vie?.... Marquera-t-elle une date heureuse ou malheureuse?

Mais j'entends de jeunes voix qui demandent grâce et repoussent ces réflexions; l'année nouvelle sera bonne, aimable, gracieuse. N'arrive-t-elle pas les mains pleines de bonbons, de bijoux, de présents de toute sorte? Ne représente-t-elle pas l'espérance..... au moins pendant toute la durée du 1er jour de janvier? Soit! Envisageons-la sous cet aspect; examinons les espérances qu'elle paraît justifier.

Il y a parfois, dans le mois de janvier, quelques jours doux et beaux, en dépit du calendrier qui inscrit sur ses tablettes le mot *Hiver;* pendant ces jours l'atmosphère s'attiédit, le soleil nous accorde de chauds rayons; il y a dans l'air une sorte de frémissement qui annonce le *renouveau*. Bien souvent ces symptômes sont cruellement démentis le lendemain. On trouve à son réveil les neiges et les glaces; le soleil a disparu sous une triple couche de brouillard; mais on supporte patiemment ce retard, parce que l'espérance a lui; on sait que moyennant un peu de patience on atteindra des jours meilleurs.

Hé bien! il se produit en ce moment quelque chose d'analogue dans l'atmosphère morale; le théâtre est le baromètre qui nous sert à étudier l'humeur parisienne; dans ses préférences, dans le succès et l'insuccès des comédies qu'on lui sert, dans ses colères, dans ses rires, le public parisien accuse quelques tendances meilleures. Les symptômes les plus décisifs sont indiqués par deux pièces, dont l'une n'a eu qu'un succès fort médiocre, tandis que l'autre, bien autrement incisive, âpre, satirique, fournit la plus brillante carrière. Dans *le Passé de M. Jouane* comme dans *la Famille Benoiton*, c'est le positivisme, c'est le chiffre substitué à tout, qui sont vaincus, conspués, obligés, non par des déclamations, mais par la force même des choses, à venir faire amende honorable, et confesser qu'ils ne peuvent tenir lieu de tout, que le cœur a des besoins, que le sentiment a des droits. *E pur si muove!*..... s'écrie-t-on, tout en signant la déclaration contraire.

Oui, oui, je crois que l'on fait cette belle découverte; je crois que le cœur humain, ce rouage jugé depuis quelque temps incommode ou dangereux, et que l'on voulait supprimer pour ces deux motifs, bat encore, quoique l'on ait pu faire pour le désintéresser de la vie. Je crois que l'on commence à s'apercevoir..... un peu tard..... que les intérêts bien entendus commandent de ne pas tout sacrifier à l'intérêt, que les bons sentiments sont encore une bonne spéculation, que les grosses dots ne font pas à elles seules les bons ménages; on paraît même soupçonner que l'éducation donne de tristes fruits lorsqu'elle se renferme dans l'arithmétique, lorsqu'elle développe uniquement la religion du succès..... quel qu'il soit..... le culte de l'argent..... d'où qu'il vienne. Ces superbes théories aboutissent forcément à certains résultats désagréables, et les parents qui les ont professées entendent chiffrer devant eux le nombre des années durant lesquelles on devra attendre leur héritage.

C'est peut-être le calcul qui nous ramènera à la morale. Tout compte fait, on s'apercevra un jour que, plus on gagne d'argent, plus *Madame* en dépense pour sa toilette, pour ses queues garnies en plumes de paon, pour ses costumes de courses à têtes de cheval, pour ses boucles d'oreilles en forme d'étriers. On découvrira que l'argent, représentant le luxe, détruit la fortune en dissolvant la famille; on arrivera enfin à cette conclusion rigoureusement logique: l'intérêt personnel, l'égoïsme bien entendu, sont d'accord avec la morale, absolument dépendants du devoir, et bien servis par la générosité et la délicatesse. Mieux vaudrait sans doute atteindre cette conclusion par une route plus noble et plus belle; mais notre siècle préfère l'arithmétique. Qu'il soit fait

suivant ses goûts! Mais, pour Dieu! qu'il arrive enfin à renier les désolantes doctrines qui enlèvent aux âmes l'air respirable, et ne leur laissent plus que le fatigant dérivatif de l'indignation.

Ce que l'on appelle *la saison*, c'est-à-dire un pêle-mêle de visites, de spectacles, de réceptions, de divertissements, a commencé tard cette année, ou plutôt n'a pas commencé du tout dans l'année 1865; on revient seulement, et la plupart des salons n'entendent encore d'autre musique que celle des marteaux frappant en cadence, ne réunissent d'autre compagnie que celle des tapissiers, des fumistes et des frotteurs; mais on s'amusera d'autant plus que le carnaval est fort court, et l'arrière-saison se prolongera de façon à rétablir l'équilibre, en donnant aux Parisiens la somme de plaisirs qui leur semble indispensable. Du reste, jamais les toilettes n'ont été plus *délirantes*; on peut à bon droit faire revivre ce mot emprunté au vocabulaire des vieux *beaux* : C'est le délire qui crée les singuliers accoutrements que certaines femmes..... pauvres femmes!.... se croient obligées d'adopter pour faire acte d'élégance. Le cuivre et la verroterie s'étalent partout; les corsages se raccourcissent, — de chaque côté, — et aujourd'hui il n'y a plus de taille; les femmes adoptent les dehors d'un baril auquel on adapte une queue; quand l'inconvenance et la disgrâce s'unissent pour composer la mode, le symptôme est plus grave qu'on ne le pense communément. La mode est le miroir de la civilisation! Là où elle n'existe pas du tout, là où le vêtement est réduit à sa plus simple expression, il n'y a point de civilisation, il n'y a que des sauvages. Quand la mode est digne, convenable, raisonnable, elle exprime l'état général de la société; quand elle est le contraire de tout cela, — comme aujourd'hui, — les conclusions auxquelles le raisonnement est forcé d'aboutir sont bien graves.

Est-ce un symptôme aussi que la pièce d'*Henriette Maréchal*, de MM. de Goncourt, jouée au Théâtre-Français dans les premiers jours du mois dernier? Je n'entreprendrai pas de raconter à mes lectrices, qui ne vont pas au bal de l'Opéra, cette comédie, dont la préface; c'est-à-dire le premier acte, est d'un bout à l'autre un décalqué fidèle des dessins les plus *osés* de Gavarni. L'action est presque identique à celle d'une pièce célèbre jadis, *la Mère et la Fille*, et diffère seulement par le dénoûment à coups de pistolet. Qu'a-t-on voulu prouver avec cette comédie que la curiosité parisienne soutiendra pendant quelque temps? Qu'il est malséant pour une honnête femme d'aller au bal de l'Opéra? *Amen.*

Donnerai-je ici la relation des malheurs éprouvés par le Théâtre-Italien, dont la troupe, quoique composée d'artistes excellents, a été forcée d'aller faire des tournées départementales, absolument comme les cantatrices en décadence? Cela est regrettable sans doute, mais à qui la faute? M. Bagier a taxé les places de son théâtre à des prix inabordables pour un public non millionnaire; le public millionnaire, retenu loin de Paris par ses chasses, ses châteaux et ses craintes, lui a fait défaut, et le directeur s'est trouvé vis-à-vis d'une salle vide : *à bon entendeur, salut.* Tous ceux qui savent compter n'ignorent plus aujourd'hui que la caisse, quelle qu'elle soit, ne peut plus se sauver qu'en se démocratisant, en comptant sur les masses plutôt que sur les castes. Tous les amateurs chassés du parterre des Italiens sont cruellement vengés.

Je ne vous raconterai pas non plus *la Lanterne magique*, splendide revue du Châtelet..... D'abord, parce que je n'ai pu me résoudre à l'aller voir, ensuite parce que la splendeur lasse comme toute autre chose. Toujours des dorures, toujours de la magnificence, toujours des décors féeriques. Ah! qu'un grain de mil ferait bien mieux notre affaire! Il est d'ailleurs peu logique d'aller au Châtelet pour voir le boulevard Montmartre, les omnibus et les fiacres; la moindre promenade dans Paris nous offre ce spectacle, et nous dispense d'aller le chercher si loin.

EMMELINE RAYMOND.

LA PHOTOGRAPHIE DANS LES SALONS.

Il ne s'agit pas, ainsi qu'on pourrait le supposer d'après ce titre, de la photographie dans les salons de peinture et d'exposition, mais bien de la photographie faite dans votre salon, dans le mien, dans tous les salons.

Nul ne méconnaissait le puissant intérêt qui s'attache à ce travail; mais on était d'avance rebuté par les connaissances chimiques qu'il exige, par la difficulté d'accomplir convenablement les préparatifs nécessaires..... et enfin, il faut bien le dire, par la répugnance des traces désagréables que les diverses substances chimiques laissaient forcément sur les mains employées à ces préparatifs.

Tous ces inconvénients sont absolument écartés par l'appareil Dubroni, dont je vais résumer les principaux avantages.

On peut opérer en plein air, ou dans un salon, ou bien en voyage, sans laboratoire.

Grâce à l'usage des *pipettes* en métal et caoutchouc, qui vont pomper les diverses substances dans leurs flacons respectifs, *on évite absolument de se tacher les doigts.*

Les flacons, les instruments, sont classés avec une méthode excellente, qui résout toutes les difficultés, évite toutes les erreurs; en se bornant à suivre les indications très-précises qui accompagnent chaque appareil, la personne la plus inexpérimentée peut arriver dès sa première tentative à de bons résultats, que l'expérience perfectionnera quant à la rapidité de l'opération.

Jusqu'ici je me suis bornée à une énumération sommaire des facilités que comporte l'appareil Dubroni; mais il importe d'indiquer d'autres avantages, attachés, si je ne me trompe, à l'emploi de cette boîte. La possibilité de reproduire soi-même des portraits, des paysages, de copier tout ce que l'on voit, tout ce que l'on peut faire poser devant son objectif, a une portée autre que celle d'un simple passe-temps. J'espère que les femmes, les jeunes filles, les jeunes gens, qui lisent ces lignes, essayeront l'appareil Dubroni; cet essai sera suffisant pour leur créer une occupation féconde en bons résultats : pendant que les femmes feront de la photographie, elles ne penseront pas à grever leur budget de toilettes coûteuses; les jeunes gens prendront dans ce travail si intéressant le goût des sciences modernes, et se trouveront ainsi familiarisés, sans s'en douter, avec les notions de chimie, qui leur inspireront le désir de connaître plus complètement une science si intimement liée à tous les intérêts actuels. La photographie des salons, celle que l'on peut faire avec l'appareil Dubroni, est un amusement intelligent, qui combat l'envahissement des plaisirs purement frivoles: introduire un intérêt puissant dans les existences oisives, ouvrir un vaste champ aux expériences les plus intéressantes, représenter le travail attrayant pour ceux qui ne font rien, la distraction instructive pour ceux qui ont besoin d'un délassement, tel est le rôle que l'appareil Dubroni est appelé à jouer d'ici à peu de temps dans toutes les familles; l'indiquer, c'est indiquer en même temps les motifs qui nous engagent à le recommander sérieusement.

L'*appareil de poche* coûte 40 francs; il contient tous les accessoires, produits, tirages, etc. Le modèle plus grand coûte 100 francs; plus grand encore, 200 francs.

S'adresser directement à M. Dubroni, rue Jacob, 6, en envoyant un mandat sur la poste.

EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

Toulouse. On coupe toutes les robes, sans exception, en pointe. On porte des corsages à basques, tant que l'on porte des corsets, c'est-à-dire à moins d'être plus que septuagénaire. — N° 41,815, *Calvados.* A quinze ans, les ceintures sont nouées derrière. Ruban large uni; deux longues boucles retombantes. — N° 57,381. *Basses-Pyrénées.* Ni profitable, ni nuisible. On ne reste jamais debout pour faire une lecture, quelque respectable que soit la compagnie dans laquelle on se trouve. Je ne puis rien ajouter au renseignement concernant les feuilles de noyer, l'ayant donné tel que je l'ai reçu. On n'est jamais sûr de faire repousser les cheveux. — N° 4,013. *Lot.* S'adresser à la fabrique de meubles, Allard et Chopin, rue du Faubourg-du-Temple, 50, en indiquant le numéro du journal. — N° 62,425. *Loiret.* Je ne connais pas une adresse autre que celle de M. Sajou pour cet objet. La moquette est en effet solide. Rideaux en reps uni, de même couleur que le fond de la moquette. Celle-ci ne doit pas être choisie dans les nuances *claires* pour le dessin, parce que toutes les nuances *pâlissent* à l'usage. — N° 27,284. *Doubs.* Sajou, rue Rambuteau, 52. — N° 66,715. *Calvados.* Ce numéro est épuisé. Nous ferons figurer le travail dans l'*Art de la couture.* Merci pour cette chaleureuse appréciation. — N° 16,484. *Charente-Inférieure.* Choisir dans nos nombreux patrons. — N° 54,281, *Calvados.* S'adresser à M. Croisat, rue Richelieu, 76, pour la première question. Les petites filles seules, jusqu'à huit ans, peuvent porter de jour, dans la rue, des paletots garnis de cygne. On ne peut en aucune saison mettre un chapeau violet avec une robe bleue. — N° 60, *Basses-Pyrénées.* Je ne comprends pas bien la question. Si l'on ne veut pas *paraître* âgée, on porte des chapeaux *jeunes*, pareils à ceux dont on reçoit les dessins. Si l'on garnit ces chapeaux par derrière avec des dentelles, rubans, etc., on n'a plus le chapeau *jeune*, et l'on paraît *âgée.* — N° 4,415, *Suisse.* Merci pour la propagande. Je garnirais la robe avec cinq rouleaux de taffetas, de même nuance que la popeline, mais plus foncé. Taffetas de même nuance que le fond de l'échantillon. On recevra. — N° 60,263. *Vosges.* On ne trouve pas de service de table *complet* en vieille faïence. — N° 20,538, *Manche.* Poult-de-soie noir, uni, aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli.

Compiègne. A trente ans un femme est jeune, et peut porter ce qui lui plaît dans les modes actuelles. — N° 72,477, *Aisne.* On peut parfaitement mettre cette robe. — N° 24,586. *Angleterre.* On recevra encore des dessins de guipure. On ne peut dans ce travail faire autre chose qu'un nœud de tisserand. Quand on est arrivé à l'extrémité de l'ouvrage, on laisse pendre les bouts. — N° 66,214. *Dordogne.* Les petits garçons portent des pantalons depuis trois ans et demi; jusque-là, jupe et veste en popeline grise avec ornements rouges, — gros bleu, ou gros vert, ou brune avec ornements noirs. Je remercie une *vieille amie* de dix-huit ans, pour sa charmante lettre. — N° 72,124. *Côtes-du-Nord.* On peut allonger cette robe sur une semblable hauteur (25 à 30 centimètres) sans employer à cet usage une bande de taffetas noir, découpé en *dents* pointues sur son bord inférieur. On encadrera ces *dents* avec un liseré noir; même garniture au bas des manches, et en épaulettes, et aussi autour de l'encolure. Si l'on ne trouve pas ce patron parmi ceux que l'on a reçus jusqu'ici, on peut demander aux *Magasins du Louvre* un pardessus en *scakkine;* il a la forme que l'on m'indique, est fait en l'étoffe que l'on désire, et coûte 22 fr. 50 centimes. On porte des paletots de toute longueur. Point de garniture à la casaque, ni même à la robe. Demander au *Louvre* un manchon Louis XV, ou bien un manchon en astrakon, convenant l'un et l'autre à une jeune fille. — N° 16,343. *Paris.* Rien n'est plus difficile que de conseiller le choix d'un présent quand on ne connaît pas du tout les goûts du destinataire. Des livres, ou une poupée, ou bien une petite croix en turquoises. — N° 6,373. *Vosges.* On recevra un petit paletot. — N° 25,082. *Charente-Inférieure.* Je ne connais pas d'autre procédé, à mon grand regret. — N° 66,331, *Rhône.* On peut toujours porter une *pointe* en velours. Cette forme est invariable et *toujours* à la mode; pas en hiver pour le costume blanc. — N° 49,678. On porte toujours les voilettes courtes en dentelle. J'espère que je *n'intimide* pas, quoi qu'on m'en dise, et que mes lectrices qui, pour la plupart, veulent bien être mes amies, me considèrent aussi comme une amie. — N° 72,201, *Orne.* Il ne faut pas *piquer* le jupon, cela ne se fait plus; le garnir avec des lacets violets en laine, cousus de chaque côté avec une soutache blanche. — J'attends la visite promise. — N° 6,730, *Creuse.* Pour les dentelles, voir les articles *Bonne Ménagère.* Ce mouchoir ne peut se porter qu'au bal et aux dîners de cérémonie. Oui, pour la teinture bleue. — N° 40,345, *Nord.* Abonner la petite fille au *Magasin d'Éducation et de Récréation*, chez Hetzel, rue Jacob, 18. — N° 65,225. *Nord.* On recevra des modèles de coiffures. Faire au milieu une rosace-mosaïque, avec des morceaux de velours coupés en *hexagones*, l'encadrer avec du drap noir, faire une haute bordure pareille à la rosace. On peut toujours recevoir les *Patrons illustrés.* — N° 72,397. *Charente.* Manteau à pèlerine en cachemire uni ou flanelle à carreaux, enveloppant entièrement la petite fille de 15 mois. Le bleu, pour costume complet. — N° 67,400, *Loire.* J'approuve la combinaison, mais je conseille de la guipure Cluny *blanche*, en place de la guipure noire. Veste sans manches. On recevra. — N° 67,447, *Jura.* On vend à *prix fixe* aux *Magasins du Louvre*, et l'on peut avoir toute confiance en cette maison. On ne peut envoyer plusieurs objets *à choisir.* On paye en recevant l'objet. — N° 45,010. *Pas-de-Calais.* Les corsages à ceintures et les paletots non ajustés conviennent mieux que tous les autres aux personnes qui ont de l'embonpoint. Mme Fladry, couturière, rue du Faubourg-Poissonnière, 14; lui envoyer un vieux corsage. L'astracan, comme garniture de robe, *grossit* beaucoup. Robe violette garnie de guipure Cluny blanche, ou de velours noir, cousus avec de la soutache blanche. — N° 9,691, *Paris.* Je ne puis rien ajouter au renseignement concernant l'eau salée, l'ayant donné tel qu'il m'a été adressé. L'eau fraîche et pure est le meilleur cosmétique à employer. Deux ou trois fois par semaine on peut se laver le visage avec du savon très-doux. S'adresser à la maison Sajou, rue Rambuteau, 52. — N° 60,249, *Seine-Inférieure.* Marguerites banches à cœur noir. Gris et violet.

La Haye. On élargit ou l'on rétrécit les patrons sous les bras. — N° 29,970, *Algérie.* La *collation* ne peut être qu'un déjeûner servi dans la salle à manger, et pris assis comme un dîner. Les fruits et les bonbons ne sont que le dessert du déjeûner qui doit avoir des pièces de résistance; les volailles, le gibier, les pâtés y figureront. Mieux vaut, *si l'on peut*, changer de couvert après chaque plat. Merci pour l'approbation du *ménage.* — N° 47,837, *Haute-Loire.* Ne nous chargeant *d'aucune commission*, nous ne pouvons intervenir dans les demandes faites, même aux personnes désignées dans le journal. S'adresser pour tous les patrons à Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40; elle sera exacte. On peut s'adresser en toute confiance à Mme Aubert. — N° 61,561. *Gard.* Oui, surtout avec le corsage publié dans le n° 14 des *Patrons illustrés*, et qui se trouve justement de deux étoffes, l'une unie, l'autre à carreaux. On ne sort pas avec un corsage à basques. Garnir les robes avec du velours noir. Oui, pour les chapeaux. Combien de fois faudra-t-il répéter qu'on ne peut répondre dans le *prochain numéro*, ni même dans le suivant!

CLEF DIPLOMATIQUE

1 I5L 1A5II22L

J568 B59921B28 H'1II22
II1 95C2 2I C22LL2 A32I I22
1C82LL2 1 B81K62 1A5II22
1N2B L2L NR6P H2L 923HH268L
L2L B59JII3921ML II2L JH6L DII1MM268L.
1 953L7.

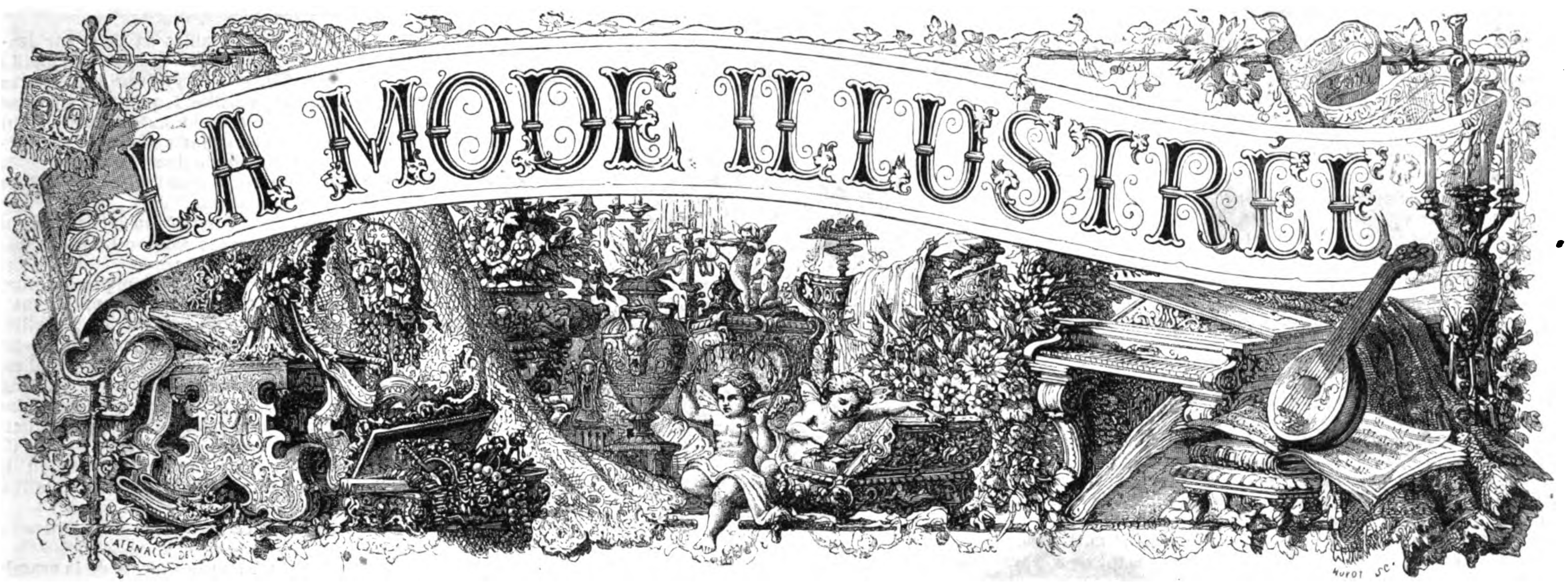
Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



N° 2. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 7 janvier 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



CHAPEAU N° 1.

Chapeaux de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

N° 1. Chapeau en velours bouclé rose à petites *mouches* blanches. Le fond se compose de trois bouillonnés en tulle, avec *semé* de perles en cristal, terminés par un nœud à longs pans, en large ruban de satin rose; de gros boutons de roses sont posés sur le côté droit et à l'intérieur. Larges brides en ruban de satin rose.

N° 2. Chapeau Empire en satin blanc bouillonné. La passe et le fond ont pour garniture des *pattes* en velours violet encadrées de guipure noire; bavolet en velours violet; guirlandes d'églantines; larges brides en ruban de satin blanc.

Voile de lampe.

MATÉRIAUX : Taffetas vert clair; soie de cordonnet vert clair; même soie noire; entre-deux (imitation) de dentelle noire, motifs découpés dans cet entre-deux ou dans de petits morceaux de dentelle noire.

Rien n'est plus élégant que ce voile de lampe, fait en taffetas vert et *applications* de dentelles noires. Il se compose de six parties dont l'une est publiée en grandeur naturelle; d'après celle-ci on reporte sur tout le taffetas du voile les contours du dessin; on pose le taffetas sur du tulle noir, et l'on fait d'abord les points d'*échelle* avec de la soie noire, ensuite les contours festonnés avec la soie verte.

Quand ce travail est terminé, on découpe, sous les points d'*échelle*, le tulle et le taffetas, — sous les autres arabesques seulement le taffetas; on découpe ensuite dans un entre-deux en imitation de dentelle noire les *fleurettes*, que l'on applique sur le taffetas vert ainsi que sur le tulle noir.

La dimension du voile dépend de l'envergure du globe; celui-ci doit être recouvert comme l'indique le dessin représentant le voile posé sur le globe. Chacun des six, ou sept, ou huit parties du voile se fait isolément, puis on les coud ensemble à l'envers avec de la soie très-fine et à très-petits points. A chaque petite pointe on pose un gland ayant 6 centimètres de longueur, fait en soie verte.

Deux dessins de tapisserie.

Ces dessins serviront pour pantoufles, tabourets, sacs, etc.

N° 1. Les festons qui le composent sont exécutés alternativement avec quatre nuances violettes, — quatre nuances grises, ces dernières commençant par le noir et finissant par le blanc. Les points isolés dans les festons sont des doubles croix faites en soie maïs; les carreaux séparant les festons et servant de fond sont faits à la croix ordinaire, avec quatre nuances de vert anglais, commençant par du noir. Les festons se composent de points en biais, faits sur quatre fils de canevas en hauteur et en largeur, dont la disposition est indiquée par le dessin. La nuance la plus claire a sur chaque côté 7 points, — la suivante 6, celle qui lui succède 5, — la plus claire 4 points. Les points de la troisième nuance confinent à ceux de la première, — ceux de la quatrième à ceux de la seconde. A la pointe de chaque feston se trouve l'espace nécessaire pour un point double croix.

N° 2. Dessin partagé en carreaux. Les lignes noires sont formées par un brin de laine noire, traversé par un point simple (à chaque pointe une croix) en soie maïs ou nuance fauve; dans chaque carreau se trouve une étoile au point *de plume* (démontré à la place où le canevas n'est pas couvert par le fond), sur un fond à la croix ordinaire. Les six points les plus rapprochés du centre (occupé par une double croix) sont faits sur quatre fils en hauteur et largeur. A l'extrémité, le point est en ligne droite sur quatre fils. La double croix est noire, les étoiles alternativement lilas et fauve; le fond est de même couleur que l'étoile, mais d'une nuance plus foncée, ou plus claire, à volonté.

Manchons avec poche.

Toutes les femmes connaissent les inconvénients inhérents à l'usage des manchons; elles apprécieront toutes cette combinaison si simple et si ingénieuse, qui permet d'avoir dans son manchon, — sans les égarer, point capital! — tous les menus objets de nécessité quotidienne: un mouchoir, un porte-monnaie, un flacon, un paroissien.



CHAPEAU N° 2.

Ces avantages indiqués, arrivons à la description du manchon.

Nous en publions deux modèles: l'un est en velours gros bleu, garni de chinchilla; le revers qui couvre la poche est brodé en soie grise, cordonnet d'argent et perles d'argent. Cette broderie, on le comprendra sans que nous l'indiquions, peut être simplifiée, ou variée à l'infini.

Le deuxième manchon, plus simple, est fait en velours noir, doublé de taffetas gros bleu, orné de ruches en même taffetas, et de rubans de velours noir.

L'un et l'autre modèle conviennent à tous les âges, et aux jeunes filles comme aux dames.

Point diagonal au crochet pour couverture, etc.

Selon l'usage auquel ce point est destiné, on le fera avec de la laine plus ou moins grosse, avec une seule ou deux couleurs. Cette dernière disposition est indiquée par notre dessin, dont le modèle est fait avec de la laine à huit brins.

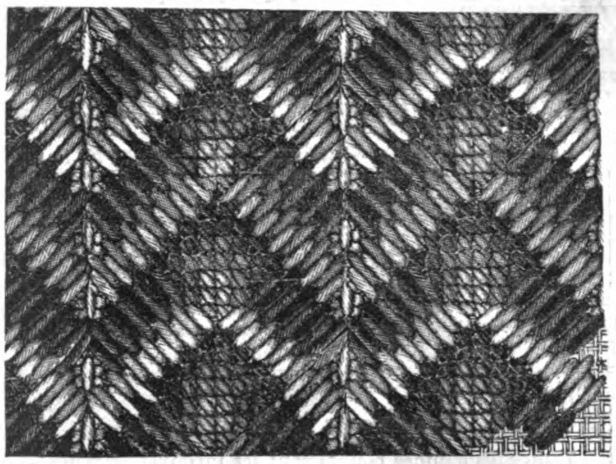
On travaille sur un seul et même côté, par conséquent on coupe le brin à la fin de chaque tour, pour le rattacher au commencement. Sur la chaînette ayant la longueur voulue pour l'objet que l'on entreprend, on fait le premier tour qui se compose alternativement d'une maille simple, une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille de la chaînette.

2e *tour.* On tire le brin en passant le crochet sous la maille simple entière, — on tire encore le brin au travers du vide formé par la maille entière. On reprend le brin, on le passe *à la fois* au travers des 3 mailles qui se trouvent sur le crochet.

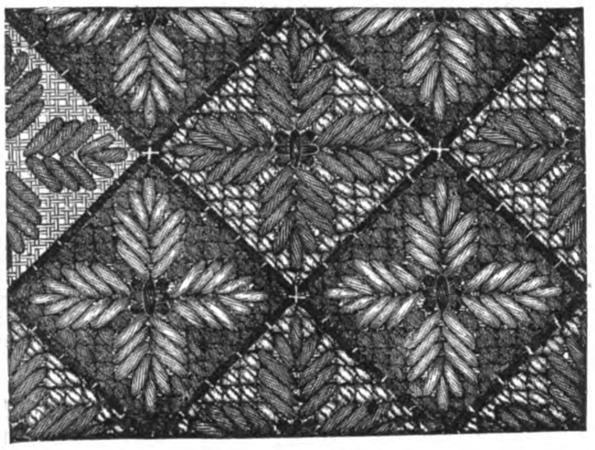
3e *tour.* Dans ce tour, comme dans le précédent, on forme deux bouclettes en tirant deux fois le brin au travers du tour précédent, afin de passer ce brin dans toutes les bouclettes (ou mailles) qui se trouvent sur le crochet, comme cela est indiqué sur le dessin ; mais la première bouclette est passée non *sous la maille entière* du tour précédent, mais bien dans le *nœud* de la maille portant sur notre dessin le no 1, dans le tour qui est en voie d'exécution, c'est-à-dire dans la seconde maille qui porte le chiffre 1, en comptant depuis le côté gauche; cette maille est d'abord tirée avec le crochet au travers de celle qui porte le chiffre 2 (3e maille en comptant depuis le côté gauche), puis on pique le crochet dans la maille marquée par une croix, et l'on tire le brin au travers. La bouclette suivante est passée dans le vide le plus proche, puis on passe le brin au travers des 3 mailles qui se trouvent sur le crochet. Tous les autres tours sont pareils à celui-ci.



VOILE DISPOSÉ SUR LA LAMPE.



TAPISSERIE No 1.



TAPISSERIE No 2.

Guipure Cluny faite au crochet.

Entre-deux (voir pour l'explication des termes de cette guipure le no 49 de l'année 1865). — On commence l'entre-deux par le milieu d'une grande étoile; on fait une chaînette de 6 mailles sur lesquelles on fait, en allant et revenant, 5 tours de mailles simples, en piquant toujours le crochet sous la maille entière du tour précédent. On encadre ce carré avec huit petits festons composés chacun de 4 mailles en l'air.

7e *tour.* — Partant de l'un des festons d'un coin, on fait 11 mailles en l'air, et dans la 8e de ces mailles une maille simple, de telle sorte que les 3 dernières mailles forment un picot dirigé en bas, tandis que les 6 premières de ces 11 mailles représentent l'une des brides qui partent du carré; le reste de ces 11 mailles en l'air appartient au cercle que l'on commence avec ce tour, dont tous les picots sont dirigés *en bas*. On fait ensuite : 5 mailles en l'air, et, dans la seconde, une maille simple pour former le 2e picot; — 5 mailles en l'air, et, dans la seconde, une maille simple, — une double bride (pour laquelle on reprend six fois le brin) dans le suivant feston du carré, — 3 picots (semblables aux trois précédents) toujours séparés par une maille en l'air, — une double bride dans le suivant feston du carré; — 5 picots, toujours séparés par une maille en l'air, — une double bride dans le feston succédant au suivant, — 3 picots, — une double bride dans le feston suivant, — 3 picots, — une double bride dans le feston suivant, — 5 picots, — une maille simple dans la 6e maille de la première bride (composée de mailles en l'air) de ce tour.

8e *tour.* — Dans chaque côté supérieur des mailles du tour précédent on fait une maille simple; à la fin du tour on fait encore une maille simple sur chacune des 4 premières mailles du 8e tour.

9e *tour.* — 8 mailles simples, — 1 picot (c'est-à-dire 3 mailles en l'air), — une maille simple dans la maille précédant ces 3 mailles en l'air; — * 2 mailles simples, — 1 picot. — Recommencez onze fois depuis *. — 8 mailles simples, — encore 13 picots, toujours séparés par 2 mailles en l'air. On doit augmenter parfois dans ce tour, afin de maintenir le nombre des mailles du tour précédent; les 8 mailles simples doivent se trouver *en regard* sur chaque côté; là se rattacheront les petites étoiles.

Petite étoile. — Une maille simple dans chacune des 4 premières des 8 mailles simples de la grande étoile, — 9 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en passant la dernière maille, et l'on fait : une maille simple, — une demi-bride, — une bride, — 3 doubles brides, — une bride, — une maille simple; ceci forme la petite feuille qui traverse l'étoile; — une maille simple sur chacune des 4 autres mailles qui appartiennent aux 8 mailles simples; — 14 mailles simples et se dirigeant en arrière, — une maille simple dans la pointe de la petite feuille, — 14 mailles simples, — une maille simple dans la première maille simple de ce tour.

2e *tour.* — Sur le cercle entourant la feuille on fait des mailles simples en augmentant 3 ou 4 fois; le tour se termine *aussi près que possible* du tour précédent.

3e *tour.* — On se dirige en arrière, et l'on pique toujours le crochet sous les mailles entières du tour précédent : 2 mailles simples, — 6 picots, toujours séparés par 2 mailles simples, — 8 mailles simples, — encore 6 picots comme les précédents; — en dernier lieu 2 mailles simples; — les 8 mailles doivent se trouver vis-à-vis des 8 mailles du tour précédent.

La petite étoile est terminée, et l'on continue à en faire alternativement une grande, une petite, pour toute la longueur que l'on veut donner à l'entre-deux; bien entendu on commence toujours la grande étoile par le milieu, et on la joint dans son 9e tour à la petite étoile en faisant 8 mailles simples.

On fait d'abord sur l'un des côtés de l'entre-deux le dessin du bord.

1er *tour.* — On attache le brin à l'un des picots de la grande étoile, de telle sorte qu'il reste 9 picots libres (en les comptant à gauche) jusqu'à la petite étoile; on fait * 11 mailles en l'air, — une maille simple dans le picot du milieu de la grande étoile en passant par-dessus 2 picots, — 16 mailles en l'air, — une maille simple dans le même picot; — 11 mailles en l'air, — une maille simple dans le 3e picot (c'est-à-dire en en passant deux), — 2 mailles en l'air, — une double bride dans le 2e picot de la petite étoile; — 6 mailles en l'air, — une triple bride dans le picot du milieu de la petite étoile, — 10 mailles en l'air, — une triple bride dans le même picot, — 6 mailles en l'air, — une double bride dans le 2e picot (on en passe un); — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le 3e picot de la suivante grande étoile. — Recommencez depuis *.

2e *tour.* — Une maille simple dans le même picot où se trouve la première maille simple du tour précédent; — * 5 mailles en l'air, — une maille simple dans la 7e des 11 mailles en l'air; — 2 mailles en l'air, et, avec une 3e maille en l'air, on enserre l'une des branches de la bouclette composée de mailles en l'air dans le tour précédent; — 2 mailles en l'air, et avec une 3e on en serre la seconde branche de la bouclette (voir le dessin); — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans la 5e maille en l'air du suivant feston, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le vide de la plus proche double bride, — 9 mailles en l'air, et, avec une 10e maille en l'air, on enserre le feston par derrière tout près de la double bride, — 3 mailles en l'air faites sous le feston enserré avec une 4e maille à intervalle d'une maille en l'air; — 10 mailles en l'air qui forment une bouclette dirigée en haut; — une 11e maille en l'air enserre le feston avant la triple bride, — 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston, *derrière* la triple bride, de telle sorte que ces 3 mailles en l'air forment une bouclette tombant sur la bride. Sur le feston qui sépare les deux brides triples on fait 3 boucles dirigées en bas; la boucle du milieu, dirigée en haut, compte 13 mailles en l'air, chacune des 2 autres 9 mailles en l'air; on fait ensuite 2 boucles pareilles, l'une de 10, l'autre de 9 mailles en l'air, en les dirigeant comme la 1re et la 2e de ce tour. — On recommence depuis *.

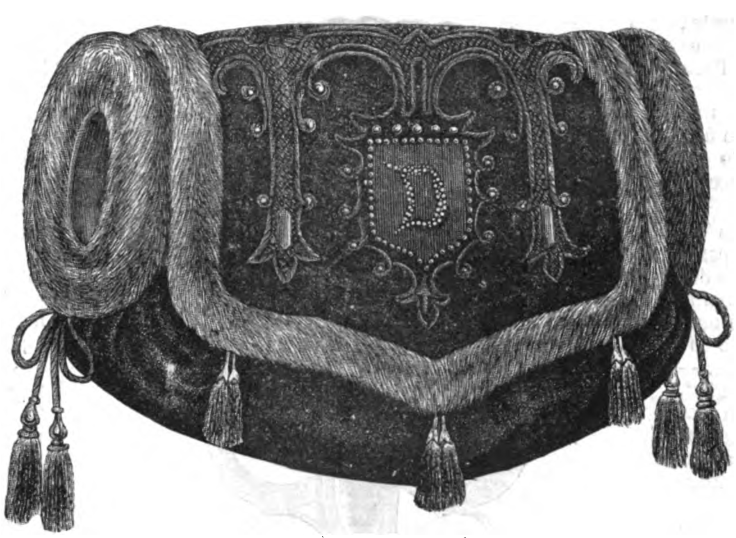
Sur une chaînette séparée, ayant la longueur de l'entre-deux, on fait l'extrême bord, se composant d'abord de 3 tours de brides *contrariées*, séparées par une maille en l'air.

4e *tour.* — Celui-ci joint l'extrême bord à l'entre-deux; * en partant d'une maille en l'air du tour précédent, on fait : 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la première de ces 4 mailles (ceci forme 1 picot), — 8 mailles en l'air, — une maille simple



VOILE DE LAMPE.

dans la boucle de 16 mailles en l'air tenant à une grande étoile; — puis, revenant sur les 8 mailles, on fait une feuille pareille à celle qui forme le milieu d'une petite étoile, — une maille simple dans cette même maille du bord d'où part la feuille, — une maille en l'air, — 2 mailles simples séparées par un picot sur les suivantes 2 mailles en l'air du bord, — une maille simple dans la plus proche demi-bride, — 8 mailles en l'air de même rattachées à la boucle; de ce point, et en deux directions opposées, on fait une bouclette de mailles en l'air, qui, ainsi que le dessin l'indique, enserre dans chaque direction une boucle dirigée *en haut*, appartenant au 2e tour du dessin. On fait encore 8 mailles en l'air, — une maille simple dans la suivante demi-bride, — 2 mailles simples, séparées par un picot, sur les 2 suivantes mailles en l'air du bord, — une maille en l'air, — une maille simple, — 8 mailles en l'air pour former une nouvelle feuille. Le dessin éclaire tous les points forcément douteux de cette explication; l'autre côté de l'entre-deux est pareil à celui-ci.



MANCHON A POCHE N° 1.



MANCHON A POCHE N° 2.

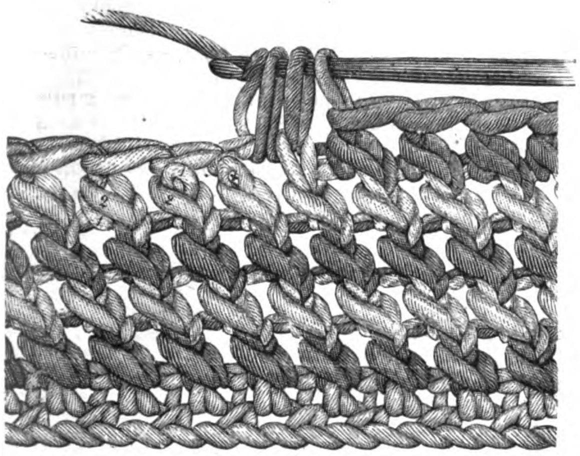
Plateau accompagnant le voile DE LAMPE.

MATÉRIAUX : Taffetas vert; drap vert de nuance un peu plus foncée; soie noire; soie verte de cordonnet; entre-deux en dentelle noire; motifs en dentelle noire.

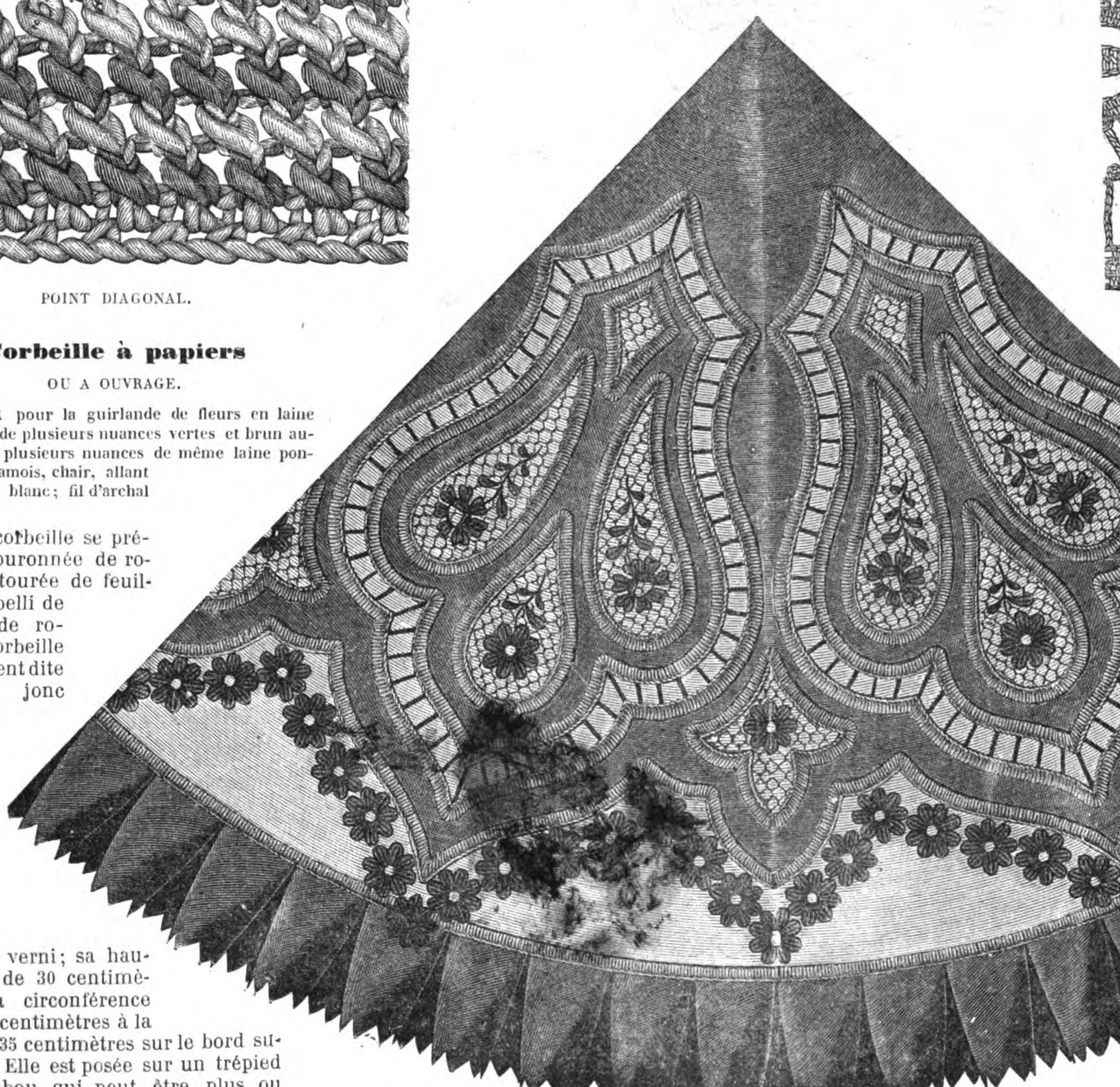
Le dessin représente le quart de ce plateau assorti au voile de lampe, mais exécuté avec une étoffe un peu plus solide. Le fond est en taffetas vert; les *applications* en drap vert, tulle noir, dentelle noire. On coupe d'un seul morceau le fond (taffetas) et l'application (drap); on réunit les deux étoffes, en les festonnant ensemble avec de la soie verte. On découpe le drap entre les deux festons (voir le dessin), et, sur le taffetas devenu visible, on exécute un point *échelle* avec de la soie noire. On découpe encore le drap dans l'intérieur des *feuilles*, que l'on remplit avec de l'entre-dent de dentelle ou de tulle noir.

Le contour extérieur est festonné, et l'on pose en dessous une ruche en drap découpé, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur.

Cette garniture de lampe serait fort belle exécutée en rose ou bleu de Chine.



POINT DIAGONAL.



PLATEAU ACCOMPAGNANT LE VOILE DE LAMPE.

Corbeille à papiers OU A OUVRAGE.

MATÉRIAUX pour la guirlande de fleurs en laine zéphyr, de plusieurs nuances vertes et brun automnal; plusieurs nuances de même laine ponceau, chamois, chair, allant jusqu'au blanc; fil d'archal fin.

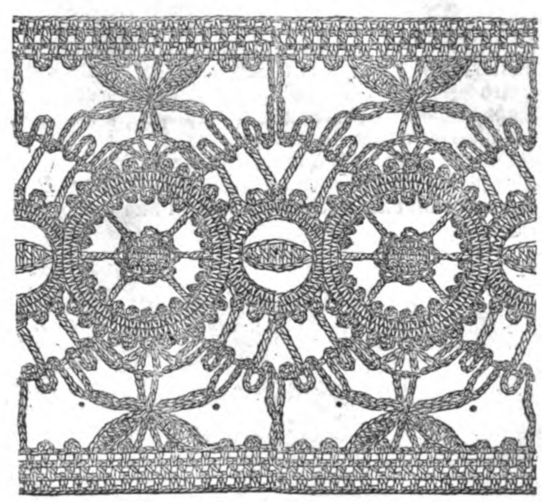
Cette corbeille se présente couronnée de roses, entourée de feuillage embelli de gouttes de rosée. La corbeille proprement dite est en jonc bruni et verni; sa hauteur est de 30 centimètres : sa circonférence est de 20 centimètres à la base, — 35 centimètres sur le bord supérieur. Elle est posée sur un trépied en bambou qui peut être plus ou moins riche, ou même être supprimé.

La guirlande se compose de fleurs faites en laine qui peuvent aussi servir à d'autres objets. Les feuilles sont de diverses grandeurs et nuances; les boutons de roses sont ponceau, nuance rose-thé, — soufre, — rose, — cerise, — chamois, etc., boutons et feuillage sont ornés de perles blanches, en cristal, imitant les gouttes de rosée.

Un dessin spécial reproduit l'une des plus petites feuilles. On forme d'abord le contour avec du fil d'archal dont on *tord* les deux extrémités pour préparer la queue; on tend, depuis la queue jusqu'à la pointe, un quadruple brin de laine, puis on remplit le tout avec une sorte de point de *reprise* (voir le dessin); avec l'extrémité du brin, on entoure la queue. On fait de cette façon une certaine quantité de feuilles de diverses grandeurs (la plus grande a 8 centimètres de longueur, queue non comprise, et 4 centimètres de largeur), et diverses nuances; on y coud des perles de cristal.

Bouton de rose. — On coupe un morceau de carton ayant 3 à 4 centimètres en carré; on y croise du fil très-fort; partant du centre, on forme une spirale avec un brin de laine (voir le premier détail); on fixe cette spirale en la traversant depuis *a* jusqu'à *b*, depuis *c* jusqu'à *d* (voir le second détail). Le brin est coupé, et l'on sépare la feuille du carton. Chaque bouton se compose, suivant sa dimension, de 4 à 5 feuilles d'une seule nuance, ornées de perles de cristal. Le pistil (voir le dessin spécial) est une houppe de laine jaune tondue, et fixée au milieu du bouton. La mousse qui l'entoure est faite au tricot de la façon suivante : on fait un peloton avec 4 brins de laine de nuances vertes différentes, et d'une nuance brun clair; on prend des aiguilles d'acier de moyenne grosseur, on monte 15 mailles et l'on tricote comme si l'on faisait une jarretière. Quand cette bande est terminée, on la met dans un tamis posé sur une marmite remplie d'eau bouillante; — on reprend la bande, on la repasse avec un fer très-chaud, on la coupe dans le sens de sa longueur en deux moitiés égales, et l'on *défile* chaque rangée de mailles jusqu'à la lisière; cela compose une sorte de frange bouclée que l'on découpe en petits morceaux pour en entourer chaque bouton de rose.

Avec les feuilles montées à leur tour sur de plus longs morceaux de fil d'archal, on compose des branches portant, suivant leur étendue, un, deux ou trois boutons. Enfin ces branches forment une guirlande que l'on fixe autour de la corbeille, en employant de la laine verte ou du fil d'archal.



ENTRE-DEUX EN GUIPURE CLUNY (CROCHET).

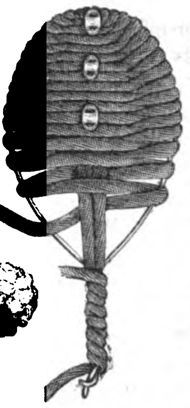
Voile de fauteuil.

MATÉRIAUX : Coton Bresson n° 30 ou 40.

Les étoiles, disposées telles que notre dessin les représente, composent un voile *carré* que l'on borde avec une frange nouée. Si l'on veut au contraire faire avec ces étoiles un voile *rond*, on placera une étoile au milieu, comme point central du voile,

et on l'entourera avec six étoiles. Autour de ce cercle, on continuera à disposer des étoiles en cercle, jusqu'à ce que le voile de fauteuil soit suffisamment grand. Dans les intervalles, on placera les petites étoiles.

Grande étoile. — On travaille très-serré; on fait une chaînette de 8 mailles, dont on réunit la dernière à la première: sur ce cercle on fait 12 mailles simples, posées *à cheval*.



EXÉCUTION D'UNE FEUILLE EN GRANDEUR NATURELLE.



PISTIL.

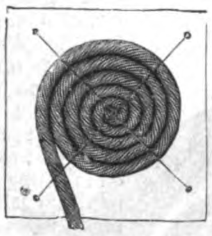
2e *tour.* — * 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille; dans chacune des 2 mailles suivantes une maille simple, en piquant toujours le crochet dans le côté de devant de chaque maille. — Recommencez 3 fois depuis *.

3e *tour.* — Sur chacun des 4 festons composés de mailles en l'air appartenant au tour précédent, on fait 10 mailles simples posées *à cheval*.

4e *tour.* — On travaille *derrière* les festons, et, piquant le crochet dans le côté de derrière des mailles du 2e tour, on fait 20 mailles en augmentant régulièrement. Ces 20 mailles forment le 4e tour.

5e *tour.* — Tout entier en mailles simples; il doit avoir 30 mailles.

6e *tour.* — 3 mailles en l'air qui forment la première bride. — Dans la même maille d'où partent les mailles en l'air que l'on vient de faire, 2 brides séparées par 5 mailles en l'air, — encore une bride dans la même maille; — * 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles; dans la maille suivante 4 brides et 5 mailles en l'air, séparant les 2 brides du milieu faisant partie de ces 4 brides. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour, et là on rattache la dernière des 3 dernières mailles en l'air à la première bride de ce 6e tour.

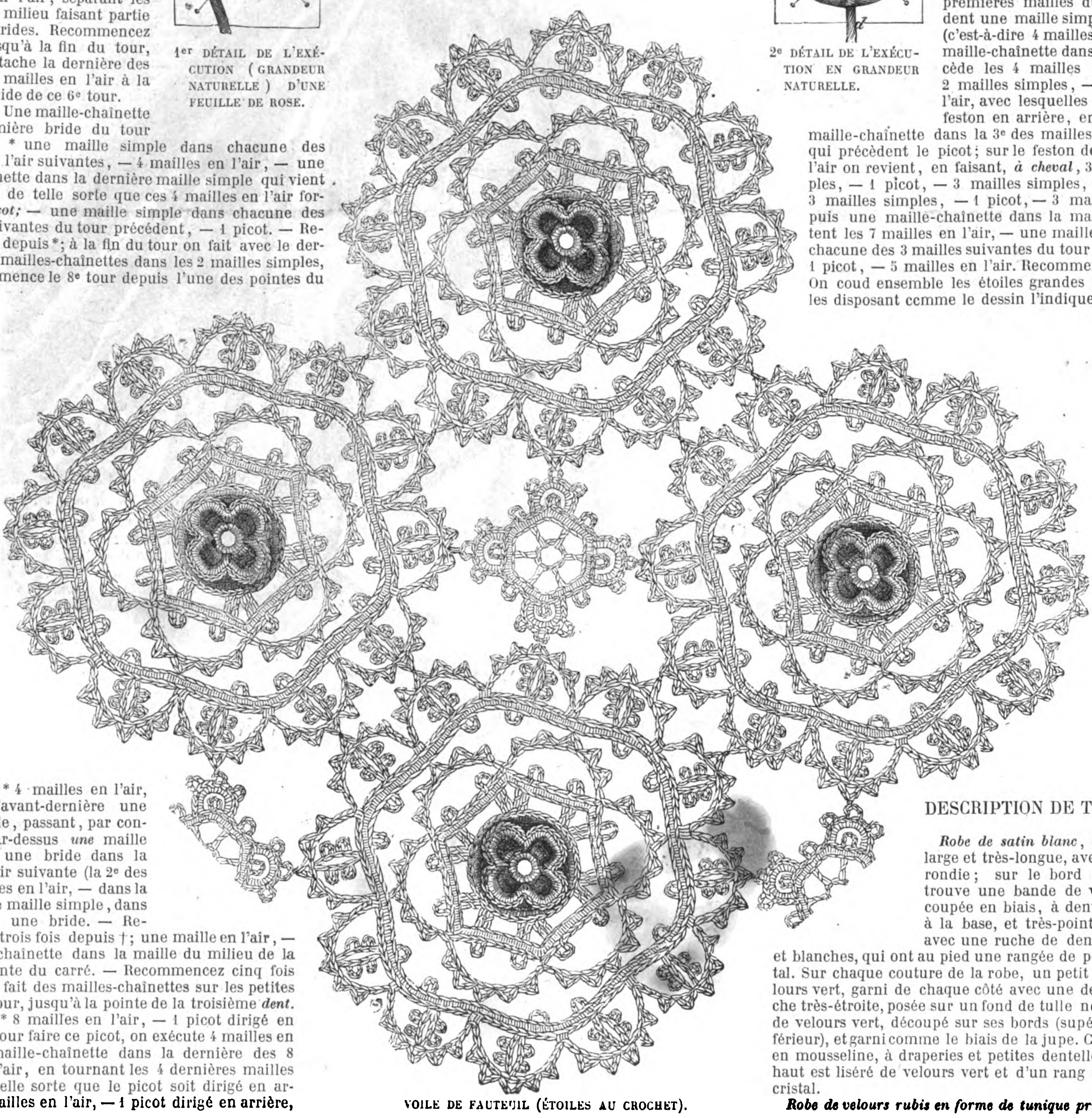


1er DÉTAIL DE L'EXÉCUTION (GRANDEUR NATURELLE) D'UNE FEUILLE DE ROSE.

7e *tour.* — Une maille-chaînette sur la première bride du tour précédent; * une maille simple dans chacune des 5 mailles en l'air suivantes, — 4 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la dernière maille simple qui vient d'être faite, de telle sorte que ces 4 mailles en l'air forment un *picot;* — une maille simple dans chacune des 7 mailles suivantes du tour précédent, — 1 picot. — Recommencez depuis *; à la fin du tour on fait avec le dernier picot 3 mailles-chaînettes dans les 2 mailles simples, et l'on commence le 8e tour depuis l'une des pointes du carré.



CORBEILLE A PAPIERS OU A OUVRAGE.



VOILE DE FAUTEUIL (ÉTOILES AU CROCHET).

8e *tour.* — * 4 mailles en l'air, et dans l'avant-dernière une maille simple, passant, par conséquent, par-dessus *une* maille en l'air, — une bride dans la maille en l'air suivante (la 2e des 4); † 3 mailles en l'air, — dans la seconde une maille simple, dans la première une bride. — Recommencez trois fois depuis †; une maille en l'air, — une maille-chaînette dans la maille du milieu de la suivante pointe du carré. — Recommencez cinq fois depuis *. On fait des mailles-chaînettes sur les petites *dents* de ce tour, jusqu'à la pointe de la troisième *dent*.

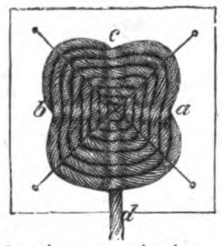
9e *tour.* — * 8 mailles en l'air, — 1 picot dirigé en arrière; — pour faire ce picot, on exécute 4 mailles en l'air, une maille-chaînette dans la dernière des 8 mailles en l'air, en tournant les 4 dernières mailles en l'air de telle sorte que le picot soit dirigé en arrière, — 5 mailles en l'air, — 1 picot dirigé en arrière, — 8 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la dent du milieu du plus proche feston du tour précédent. — Recommencez depuis *.

10e *tour.* — Dans chacune des 5 premières mailles du tour précédent, une maille simple, — * 6 mailles en l'air, et dans la 2e de ces mailles une maille-chaînette, ce qui forme 1 picot; — 6 mailles en l'air, et dans la 2e une maille-chaînette, — 8 mailles en l'air, et dans la 3e une maille-chaînette, — 6 mailles en l'air, et dans la 2e une maille-chaînette, — 2 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la dernière maille simple *avant* la petite feuille qui vient d'être formée avec les 4 picots; — sur chacune des 10 mailles suivantes, une maille simple. On termine le tour par 5 mailles simples, et une maille-chaînette faite dans la première maille de ce 10e tour.



BOUTON DE ROSE EN GRANDEUR NATURELLE.

11e *tour.* — Comme le 8e tour; dans la petite dent du milieu des 5 dents de chaque feston, on rattache toujours la petite feuille du tour précédent, en prenant la maille du milieu de chaque petite feuille avec la bride correspondante du feston. Entre 2 festons on fait une maille simple dans chacune des 2 mailles du milieu des 10 mailles du tour précédent. La grande étoile est terminée.



2e DÉTAIL DE L'EXÉCUTION EN GRANDEUR NATURELLE.

Petite étoile. — Une chaînette de 12 mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* — Alternativement une bride, — 6 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille. Il doit y avoir 6 brides en tout.

2e *tour.* — Dans chacune des 4 premières mailles du tour précédent une maille simple, — * 1 picot (c'est-à-dire 4 mailles en l'air, une maille-chaînette dans celle qui précède les 4 mailles en l'air), — 2 mailles simples, — 7 mailles en l'air, avec lesquelles on forme un feston en arrière, en faisant une maille-chaînette dans la 3e des mailles de ce 2e tour qui précèdent le picot; sur le feston de 7 mailles en l'air on revient, en faisant, *à cheval*, 3 mailles simples, — 1 picot, — 3 mailles simples, — 1 picot, — 3 mailles simples, — 1 picot, — 3 mailles simples, puis une maille-chaînette dans la maille d'où partent les 7 mailles en l'air, — une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes du tour précédent, — 1 picot, — 5 mailles en l'air. Recommencez depuis *. On coud ensemble les étoiles grandes et petites, en les disposant comme le dessin l'indique.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de satin blanc, à jupe très-large et très-longue, avec queue arrondie; sur le bord inférieur se trouve une bande de velours vert, coupée en biais, à dents très-larges à la base, et très-pointues, garnies avec une ruche de dentelles noires et blanches, qui ont au pied une rangée de perles de cristal. Sur chaque couture de la robe, un petit biais de velours vert, garni de chaque côté avec une dentelle blanche très-étroite, posée sur un fond de tulle noir. Corselet de velours vert, découpé sur ses bords (supérieur et inférieur), et garni comme le biais de la jupe. Corsage blanc en mousseline, à draperies et petites dentelles noires; le haut est liséré de velours vert et d'un rang de perles de cristal.

***Robe de velours rubis en forme de tunique princesse*, très-**



Gilquin fils, imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 rue Jacob, Paris

Toilettes de Mlle RABOIN, 67, r. Nve des Pts Champs.

Coiffures de Mr CROIZAT, 70, rue de Richelieu.

longue et très-large. Une bande de chinchilla figure la tunique par devant, et remonte en angles sur deux des coutures des lés de chaque côté du devant; la robe et les coutures des lés (contenues entre les bandes de chinchilla) sont garnies de boutons en filigrane d'or. Corsage montant, sur lequel le chinchilla simule des revers; les manches sont composées de bandes de velours en forme de vis, entrecoupées de bouillonnés de satin ; épaulettes et bas de manches en chinchilla.

MODES.

Ce qui est le plus à la mode en ce moment, c'est le métal, sous tous les aspects et sous toutes les formes. Larges agrafes de ceinture, chaînette traversant les cheveux, se balançant sur les chapeaux, ornant les coiffures; or, argent neuf et vieux argent, — tout cela en cuivre, tel est le dernier mot de l'élégance actuelle. Élégance de convention, hâtons-nous de le dire, de le répéter à satiété. Voulez-vous porter de tout cela? Portez-en, puisque, hélas ! la mode vous absout ! N'en voulez-vous pas porter? Abstenez-vous, car le bon goût vous approuve. Triste scission! Affreux schisme ! Déplorable antagonisme, qui fait de la mode et du bon goût deux adversaires acharnés !

Dans les coiffures, le genre antique plus ou moins frelaté; pour les costumes de ville, un ordre composite, participant du costume masculin, des toilettes Louis XV, et du style Empire; dans les réunions du soir, les tailles assez courtes, les robes à très-longues queues, les tissus lamés d'or et d'argent, l'*antique* sur la crinoline, tel est le bilan de la mode, en l'an de disgrâce 1866.

Mais il est avec toute chose des « accommodements; » notre devoir est de vous montrer par nos dessins, patrons, explications, la mode telle qu'elle est. Rien ne nous interdit, Dieu merci ! de placer la modification près de la mode, de vous apprendre à suivre celle-ci..... d'un peu loin.

Ainsi, il n'est pas indispensable de porter les tailles courtes. On peut les porter un peu moins longues que celles d'il y a dix ans. On peut *être à la mode* tout en s'abstenant du cuivre. On peut, pour se conformer au genre actuel des coiffures, poser son chignon plus haut, onduler les cheveux de devant, les peigner en arrière — plus ou moins, selon que le visage est plus ou moins jeune et joli, — les *cercler* avec un, ou deux, ou trois rubans étroits en velours, et cette coiffure sera suffisamment *à la mode*. Les personnes qui repoussent les ondulations adopteront, avec le chignon élevé, la natte-diadème. Quant aux chignons couvrant la nuque, ils ont totalement disparu. Le cou se montre tout à fait dégagé.

Toutes les robes, quel que soit leur dessin, sont coupées en *pointes*. Cette affirmation est positive, et suffira, je l'espère, à nos lectrices.

Dans la plupart des coiffures actuelles, rien n'a été prévu pour les vieilles femmes. Je voulais cependant leur réserver une petite place dans cet article, et j'ai pris, toute songeuse, le chemin qui conduit chez Mme Aubert, modiste, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6.

Là, on m'a fait voir bien des coiffures..... des nattes-diadèmes en velours, parsemées de perles en cristal, avec ou sans voile brodé en or et cristal ; de simples *bandelettes* ornées d'une petite fleur, de petits bonnets irrésistibles..... Et je soupirais, car tout cela était bien joli, mais je n'y trouvais rien qui réalisât la coiffure de vieille femme. Enfin, je pose mon objection..... « Des vieilles femmes? » me répond-on avec surprise..... « Mais il n'y en a plus !.... — Vraiment ?.... — Mais non, on ne veut plus se coiffer *vieux*, tout le monde est jeune et fringant. Des douairières quinquagénaires se mettent une rose sur l'oreille, et demandent encore avec inquiétude si cela n'est pas trop sérieux pour elles. — C'est bon, je sais que l'extravagance est de tous les temps; mais ne faites-vous donc rien pour les vieilles femmes raisonnables? — Oh! si !.... Seulement nous montrons ces coiffures dans les rares circonstances où l'on nous les demande spécialement. »

Et alors commença une procession de jeunes filles, apportant un chargement de bonnets d'intérieur, — de demi-bonnets, de bonnets-coiffures, plus parés, et j'ai pu me convaincre, avec une vive satisfaction, que l'on savait encore coiffer les vieilles femmes convenablement, et cependant *à la* mode. Il y a surtout un certain bonnet bouillonné, dont le fond *empire* est court comme pour un bonnet *jeune*, mais qui se complète par une demi-voilette couvrant un autre fond, lequel cache bien la tête; sur le côté une fleur *sérieuse*, ou bien, à volonté, une touffe de rubans.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Robe en popeline grise. La garniture se compose de câbles en soie noire, et de rubans de velours noir ; sur la jupe, en-deçà de la ceinture, les câbles sont disposés de telle sorte qu'ils figurent une sorte de longue basque, terminée à chaque pointe par un gland.

Robe en poult-de-soie violet. Garniture en bandes de velours noir, encadrées de guipure Cluny blanche; ces bandes *paraissent* flottantes, mais sont fixées sur la robe. Boutons argentés. Boucle de ceinture argentée.

On a donc tort de m'écrire pour se plaindre de la pénurie des coiffures *âgées*. Il y en a pour tous les âges, seulement il faut les demander, indiquer la disposition que l'on a adoptée pour les cheveux de devant (bandeaux, ou boucles), et enfin l'âge que l'on a, et les circonstances dans lesquelles la coiffure ou le bonnet doivent servir. Quant aux coiffures jeunes, il y en a qui sont vraiment charmantes; on en trouve même se composant d'une simple *crête* en rubans, de quelques bouts flottants ; leur bon goût nous ramène à cette heureuse époque où l'on n'était pas forcée de sacrifier au veau de *faux* or. E. R.

ESTHÉTIQUE DE LA MODE.

En présence des évolutions rapides et continuelles de la mode, de ses écarts trop fréquents, de l'opinion erronée de quelques personnes persuadées que *le nouveau c'est le beau*, n'est-il point nécessaire de consacrer quelques lignes au choix que chacune d'entre nous doit faire dans les créations nouvelles, sous peine de se nuire à elle-même, de s'enlaidir, de se communiquer une disgrâce factice? Il s'agit sans doute d'exposer ici quelques principes généraux, mais applicables pourtant à des cas particuliers et opposés. Telle mode sied à tel visage, qui transforme au contraire d'une façon fort désavantageuse un visage différent du précédent. Aujourd'hui plus que jamais ce choix est possible, j'ajouterai urgent, car d'une part la mode s'est départie de son absolutisme passé pour devenir éclectique, et, d'un autre côté, la quantité des *nouveautés* est telle qu'elle échappe à tout classement, et que l'on peut se permettre tout ce que l'on veut sans étonner personne, chacun se disant en face d'une toilette qui s'écarte des lois connues : *C'est sans doute une mode nouvelle !*

Je n'ai pas cependant le dessein de préconiser *hors de la mode* l'excentricité que je combats *dans la mode*. Je veux dire seulement que l'on n'est pas forcée aujourd'hui d'adopter une mode nouvelle, quand son effet n'est pas favorable, et je vais entreprendre de dresser ici une sorte de petit catalogue des détails qui doivent être évités, ou adoptés, par les unes et par les autres.

Les vestes courtes laissant voir une ceinture ont pour effet d'augmenter pour la vue le développement de la partie supérieure du buste. La conséquence de ce fait qui est des plus positifs n'est point difficile à trouver : ces vestes conviennent autant aux personnes maigres qu'elles conviennent peu aux personnes qui ont de l'embonpoint ; celles-ci doivent s'en abstenir totalement ; je dis même des vestes de dentelle.

Les corsages plats en cachemire conviennent aux

femmes dont la taille est un peu épaisse. Les autres porteront ces mêmes corsages, mais à devants formés de petits bouillonnés perpendiculaires.

Les corsages à basques grossissent, — les corsages à large ceinture serrée par une boucle amincissent: conséquences faciles à trouver.

Les étoffes unies sont plus favorables que celles à dessins, pour les femmes très-grasses. Les rayures perpendiculaires atteignent le même résultat. Les coiffures irrégulières, *fantaisistes*, composées de *frisons* inégalement disposés, vont aux figures dites *chiffonnées*. Les visages réguliers seraient grotesques en exhibant ces coiffures. Les bandelettes et tout l'attirail des coiffures dites *antiques* siéent bien aux visages réguliers et même aux irréguliers, pourvu que ceux-ci soient jeunes; dans le cas opposé, vers la maturité de la vie, quand les années ont enlevé la fraîcheur qui est la principale beauté des visages irréguliers, ces coiffures ont pour résultat d'accuser plus positivement encore les ravages du temps. Il ne faut pas croire, en effet, qu'il suffit d'adopter une mode nouvelle pour apparaître sous un aspect gracieux.

Les chapeaux très-petits découvrant le sommet de la tête, et s'écartant des joues et des oreilles, siéent seulement aux figures jeunes et minces; tout visage large, ou arrivé à la maturité, devra les éviter soigneusement; cela sera d'autant plus facile que la mode, ainsi que je le disais tantôt, n'est nullement exclusive, et permet de porter des chapeaux qui encadrent plus complétement la tête.

Un visage très-long devra s'abstenir des coiffures garnies principalement au-dessus du front, en recherchant celles qui sont un peu aplaties à cette place. Un visage court fera naturellement un choix inverse.

Une taille épaisse évitera d'adopter les corsets courts, dits *ceintures;* ils conviennent seulement aux personnes très-minces et très-maigres.

La même taille écartera de son choix les paletots courts et demi-ajustés, qui auraient pour résultat de la grossir en la raccourcissant et d'accuser de trop amples contours. Les paletots courts conviendront au contraire aux femmes minces.

Quand on est arrivée à l'embonpoint, on n'a plus d'autre ressource que celle de se réfugier dans la majesté. On évitera par conséquent tout ce qui est *mignon* dans les divers détails de la toilette, on adoptera les vêtements très-longs, amples, sobrement garnis, on s'abstiendra d'arborer simultanément plusieurs couleurs diverses.

Un teint coloré choisira pour son entourage toutes les nuances qui peuvent l'atténuer: le bleu, le mauve, le violet. Ces deux dernières conviennent aussi aux teints jaunes, qu'ils blanchissent.

Le groseille et ses dérivés conviennent aux teints blancs *seulement;* l'incarnat, le jaune, aux teints bruns.

Quand je rencontrerai dans la mode telle que l'avenir nous la réserve, de nouveaux sujets de conseils analogues à ceux-ci, je continuerai cette étude qui pourra être utile. EMMELINE RAYMOND.

CONSEILS D'UNE EX-MUSICIENNE.

VI.

Le dernier article, ayant pour objet l'étude du piano, remonte à une date un peu éloignée, puisqu'il a été publié dans le n° 27 de l'année 1865. On me presse de revenir sur ce sujet, et d'indiquer quelques compositions modernes, tout en continuant à analyser la belle *Collection des classiques du piano*, publiée sous la direction de M. Le Couppey, chez M. Maho, éditeur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25.

J'ai deux objections à présenter contre cette demande.

1re *objection.* La Collection des classiques du piano ne contient pas seulement les *anciens* classiques, mais aussi les œuvres choisies des compositeurs modernes qui ont été jugés dignes de figurer près des grands noms d'Haydn, Mozart et Beethoven. Si jusqu'ici ces derniers maîtres ont été seuls indiqués, c'est que leurs compositions ouvrent la *collection*, non-seulement parce qu'ils ont le premier rang, non-seulement parce qu'il faut de suite nourrir la jeunesse avec de la moelle de lion, mais aussi parce que ces œuvres, exquises et parfaites, sont plus accessibles que celles des compositeurs plus modernes pour les commençants. Je ne crois pas énoncer un paradoxe en ajoutant que, malgré leur simplicité, ces mêmes sonates qui figurent dans les séries *très-faciles*, et *faciles*, paraîtront beaucoup moins aisées à l'élève qui aura déjà fait connaissance avec des compositions *difficiles*, mais modernes; il aura, en effet, un peu exercé ses doigts, mais le style, mais le *sentiment juste* lui fera défaut; il voudra produire avec ces simples sonates, avec ces sonatines, des effets qui n'ont pas été prévus par leurs compositeurs, et qui seront par conséquent tout à fait en désaccord avec leurs intentions; il prétendra volontairement ou involontairement substituer son goût à celui d'Haydn et de Mozart. L'entreprise, on le conçoit, est hérissée de difficultés, et aboutit immanquablement au *fiasco*. L'enfant, au contraire, le commençant, n'a point de mauvaises habitudes, point de parti pris, point de volonté de briller. Il n'entreprendra pas de réformer Beethoven ou Haydn; il ne placera pas un *ritardando* là où rien de semblable n'est indiqué; il ne s'avisera pas de vouloir rendre pathétique un passage qui ne comporte pas cette intention; il se bornera, s'il est bien dirigé, à jouer tout uniment en mesure, correctement, la composition du grand'maître, *sans rien y mettre du sien*, condition essentielle s'il en fut!.... pour acquérir un bon style musical, et pour l'acquérir sans s'en douter, comme on apprend à respirer, à parler. Quand ce premier point est gagné..... gagné, grâce à la fréquentation assidue des maîtres de l'art, on peut impunément perfectionner le mécanisme, de façon à pouvoir jouer les compositions modernes, bien autrement compliquées que les compositions anciennes, en ce qui concerne la forme.

2me *objection.* Celle-ci est un peu délicate à énoncer..... et j'agirais peut-être plus prudemment en la passant sous silence. Elle a son importance pourtant, et je ne vois pas trop comment je m'y prendrais pour éviter le danger que je redoute. Enfin!.... je ne nommerai personne!

Les compositions modernes, à titres prétentieux imprimés en biais, en travers, contiennent beaucoup de passages destinés à mettre en vue l'agilité de l'exécutant, mais l'idée, hélas!.... mais le sentiment, mais la musique enfin, brillent par leur absence. Le commencement est encore ce qui va le mieux, comme dans *les Plaideurs;* cela annonce quelque chose qui ne vient pas. C'est un vestibule qui ne conduit à rien, ou bien encore ces façades peintes que Potemkin fit placer sur le passage de Catherine, impératrice de Russie, pour lui faire accroire que son vaste empire était peuplé.

En me disant que le vœu exprimé était légitime après tout, je me suis résignée, en soupirant, à examiner les morceaux pour piano fraîchement éclos. J'ai employé quelques-uns de mes rares moments de loisir à déchiffrer les cahiers jaunes, roses et bleus, qui s'étaient accumulés sur l'étagère placée dans le voisinage de mon piano. Eh bien! je n'ai pas perdu mon temps, tant il est vrai que le devoir, petit ou grand, trouve toujours sa récompense en lui-même.

J'ai lu six sonatines à quatre mains de Fr. Spindler*. Rien n'est meilleur pour donner aux enfants l'aplomb, la mesure, que les morceaux à quatre mains. Le *secondo*, joué par le professeur, ou par une personne douée d'expérience, les tient *en bride*, et l'effet produit est assez brillant pour les intéresser infiniment davantage que le jeu solitaire. C'est un excellent exercice, et ces six sonatines sont des petits morceaux charmants, composés avec un soin qui fait trop souvent défaut à des œuvres qui ont la prétention d'être fort considérables. J'indiquerai, en outre, les dix morceaux à quatre mains du même compositeur; *les Fleurs de mai*, de C. Woss, trois romances pour piano, dont la mélodie est pure, distinguée, —qualités pour ainsi dire introuvables aujourd'hui; — et enfin, dans un autre ordre, d'autres compositions de M. Spindler: *le Retour du Printemps, — la Sylphide, — la Clochette, — les Trois Grâces*, représentées par la valse, la mazurka, le galop. Ces derniers morceaux portent bien le nom de *morceaux de salon*. Ils sont composés de façon à satisfaire des goûts opposés, car, si d'une part certaines personnes frivoles, ou ignorantes, disent d'un air capable, en les écoutant, en suivant le rhythme de la valse, de la polka, de la mazurka: « C'est bien gentil! » ..... les connaisseurs, les amateurs de bonne musique, rendront justice, de leur côté, à la mélodie simple et gracieuse, au soin irréprochable apporté à la composition, enfin au bon goût dont témoigne le choix des *effets brillants*.

Revenons à la *Collection des classiques du piano*, dont cette digression nous a un peu éloignées; nous en étions restées, si j'ai bonne mémoire, au n° 44, sonate de Mozart, en *ré* majeur, l'une des plus brillantes parmi celles qu'il a écrites; d'autres sont plus charmantes, mais celle-ci possède un certain *brio* que l'on aime parfois; de plus l'andante est d'une grande pureté.

N° 45. Air varié en *mi* majeur, de Handel; excellente étude de mécanisme, et en même temps étude très-intéressante.

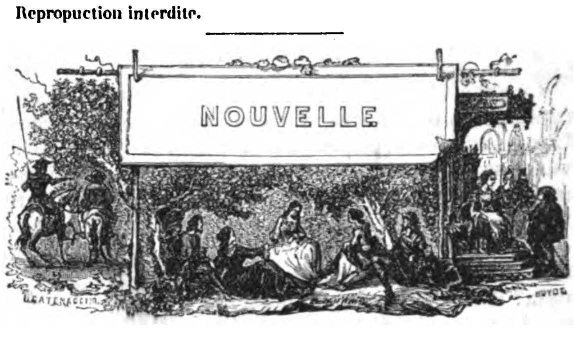
N° 46. Même genre, mêmes avantages que le n° 45.

N° 47. Thème varié en *la* majeur, de Mozart; l'un des plus ravissants morceaux qui aient été écrits pour le piano. Il faut jouer simplement cette simple mélodie qui sert de thème, puis avec correction et légèreté toutes ces jolies broderies désignées par le mot variation, entre lesquelles circule sans cesse le thème qui les a inspirées.

N° 48. Sonate en *fa* majeur de Beethoven. On trouve dans cette belle œuvre des difficultés assez considérables, résultant soit des phrases mêmes, soit du mouvement *presto* du finale. Les personnes qui poursuivent surtout les effets *brillants* ont la patience d'étudier le mécanisme des passages difficiles, et de les répéter à satiété. Pourquoi ne dirigent-elles pas leurs efforts vers les belles compositions de Beethoven, plutôt que de prendre pour but de leur travail certaines sottes élucubrations qui n'ont point de sens? Le plaisir de briller serait satisfait,—sans que le goût musical fût perverti.

N° 49. Concerto en *mi* bémol majeur, de Field. Élégance suprême, mélodies *chantantes*, beaux accompagnements, tout se réunit pour recommander particulièrement les compositions de Field. Celle-ci donnera aux pianistes qui l'étudieront soigneusement les meilleures et les plus indispensables des qualités qu'ils doivent rechercher. EMMELINE RAYMOND.

* Chez Maho, éditeur, Faubourg-Saint-Honoré, 25.



ARMELLE.

I.

« Quelle figure peut avoir un conseiller d'État?

— Un conseiller d'État doit être petit et voûté; cela convient aux gens de bureau; maigre, la maigreur est bien portée par les hommes importants; chauve, la pensée d'État a dû tarir de bonne heure la sève dans le cuir chevelu. Donc, ma sœur, un conseiller d'État ne me ressemble pas. »

Et Francis de la Follière se leva, développant, en même temps qu'une taille robuste et bien prise, une chevelure splendide dont les ondulations les plus élevées effleuraient presque le plafond.

Sa sœur Cécile, une grande pensionnaire de seize ans, rit de cette réponse qu'elle avait provoquée en formulant gravement cette question:

« Quelle figure peut avoir un conseiller d'État?

— Sais-tu que nous devenons de bien grands hommes dans l'entre-sol de ma tante Sophie? » reprit gaiement le jeune homme en se dressant sur la pointe des pieds. « Si mon front n'a pas encore heurté les étoiles, comme disait récemment je ne sais quel critique à propos d'Alfred de Vigny, il a certainement heurté plus d'une fois ce plafond, vraie calotte des cieux pour notre pauvre tante, qui ne voit plus guère d'autre ciel.

— Je t'assure, Francis, que cela me fait quelque chose de paraître devant mon conseiller d'État d'oncle, » reprit la jeune fille qui, tout en souriant des airs olympiens de son frère, suivait le cours de ses pensées; « et à toi?

— Moi, Cécile? mais je ne suis pas une pensionnaire timide.

— Allons, Francis, assez de phrases; parle-moi naturellement, ou ne parle pas du tout.

— Je pensais qu'une rhétoricienne de Sainte-Bathilde devait aimer le style épique: calme-toi. Je te dirai donc tout bonnement que notre conseiller d'État d'oncle, je me sers de tes expressions, ne me fait pas peur. Entre hommes, on ne se gêne pas; c'est à la pensée de la conseillère que je me sens frissonner de la tête aux pieds.

— Pourquoi? Charles ne nous en a rien dit d'effrayant. »

Francis, pivotant sur lui-même, se trouva en face de sa sœur.

« Charles? » dit-il; « mais Charles ramasserait le gant d'une reine, et le lui remettrait comme il te remettrait le tien, sans plus d'émotion. Charles, que nous croyions si sauvage, si farouche, va partout, se présente partout, et a subi tous ses examens sans émotion aucune. Est-ce parce qu'il est très-sûr de lui que rien de l'intimide? je l'ai pensé.

— C'est tout à fait comme Armelle de Boisfort, » dit Cécile; « dans les grandes occasions elle a un sang-froid imperturbable, un aplomb magnifique.

— Qui est Armelle de Boisfort? la fille du sauvage civilisé du château de la Haute-Butte?

— Oui.

— Cette beauté si rare que j'ai une fois entrevue, et qui m'a fait penser à cette belle Minna du Pirate, de laquelle on aurait pu dire:

« Vantez la blancheur de son teint, mais ne dites pas qu'elle est pâle. »

— Elle-même. Sais-tu que tu deviens fort romanesque, Francis?

— Romantique, ma sœur; c'est romantique qu'il faut dire. Charles est classique; moi, je suis romantique. Mais, dis-moi: cette belle captive ne sera donc jamais rendue à la liberté? Je suppose que, pour couronner ses originalités par une originalité suprême, son père en voudra faire une recluse.

— Armelle s'y opposera.

— C'est bon à dire, mais le papa n'est pas commode; c'est un vieux lion, qui a dents et griffes. J'ai eu la chance de l'apercevoir une fois. C'était l'hiver, je chassais la bernache, et je grimpais sur les falaises de la Haute-Butte, quand je me trouvai en face d'un..... Mais je t'ai cent fois raconté cela.

— C'est-à-dire que tu as oublié de me le raconter. Tu as, du reste, la mauvaise habitude de raconter mille niaiseries, mille folies, qui te font oublier les choses intéressantes.

— Merci de la leçon; mais je te ferai remarquer que ma rencontre avec M. de Boisfort remonte à deux ans,

et qu'alors tu ne connaissais pas cette merveilleuse Armelle, puisque tu n'étais pas à Sainte-Bathilde.

— C'est juste; cette fois tu as raison; cependant, depuis ce temps, tu aurais pu rappeler tes souvenirs. Enfin, mieux vaut tard que jamais. Continue, je t'en prie.

— Je ne sais plus où j'en étais, tes sermons m'ont troublé la mémoire.

— En chassant la bernache, tu étais arrivé à la Haute-Butte, et tu grimpais sur les falaises, quand tu te trouvas en face d'un.....

— En face d'un homme qui me fit l'effet d'une apparition. Il était debout sur un rocher, les bras croisés, ses cheveux gris au vent, et je n'oublierai jamais l'air qu'il prit quand nous parûmes devant lui, moi et mon chien.

« Vous êtes étranger, sans doute, jeune homme, me dit-il rudement, sans cela vous sauriez que ces rochers sont une propriété particulière. »

« Sa physionomie était irritante; je remis mon chapeau, que j'avais poliment tiré, et je lui répondis que je n'étais point un étranger, et que je croyais que falaises et rocs appartenaient à tout le monde.

« Je crus qu'il allait me jeter à bas de ses rochers; mais il se contenta de m'enjoindre d'en descendre.

« Pas avant d'avoir tiré ce beau goëland, » répondis-je avec un calme que Charles m'eût envié.

« Je lui tirai mon coup de fusil sous le nez, l'oiseau tomba, et je quittai les rochers avec les honneurs de la guerre.

« Un pêcheur que je trouvai au bas de la falaise m'apprit que ces rochers dépendaient de la Haute-Butte, et que j'avais eu affaire à monsieur de Boisfort, autrement dit l'Ermite.

— Quel homme singulier, Francis! Cela ne m'étonne plus qu'il laisse Armelle à Sainte-Bathilde, bien qu'elle ait passé l'âge de rester en pension. Sais-tu qu'elle m'a dit l'autre jour qu'elle allait avoir vingt ans?

— Vingt ans!... » s'écria Francis. « C'est une horreur! Je vais organiser la démolition du couvent. Tu pourras profiter de l'occasion pour t'échapper toi-même.

— Je t'assure que je ne demanderais pas mieux, » dit Cécile avec un soupir. « On est très-bien à Sainte-Bathilde, mais je ne puis pas m'habituer à vivre loin de maman et loin de Plouray.

— Bah! tu n'as plus que deux mois d'arrêt; deux mois passent vite.

— Encore, si Charles me restait; mais il n'est pas sûr qu'il ne retourne pas en Bretagne.

— Il n'y retournera pas, sois-en bien convaincue. Charles, avocat à Plouray? Fi donc! Je t'assure, Cécile, que c'est un fameux frère que nous avons là!

— Certainement; aussi maman est-elle devenue un peu ambitieuse pour lui, et c'est grâce à cette ambition-là que nous affrontons aujourd'hui un conseiller et une conseillère d'État. Si seulement mon chapeau était une idée plus frais! »

Cécile se leva et regarda dans la glace placée en face d'elle son chapeau et aussi le visage qu'il encadrait tant bien que mal; visage sans beauté réelle, visage de pensionnaire cloîtrée, trop riche en fraîcheur, exubérant de santé, mais rayonnant d'une gaieté expansive et folâtre.

Comme elle se livrait à cet examen, une porte s'ouvrit devant une sorte de fauteuil roulant où était assise une vieille petite femme dont la figure incolore et les traits douloureusement crispés portaient l'empreinte que la souffrance physique appose sur ses victimes. Un jeune homme conduisait cette voiture improvisée, il la poussait des deux mains et elle roulait doucement.

Au milieu de l'appartement elle décrivit une courbe sous la pression des mains vigoureuses qui la dirigeaient; elle arriva sans secousse au coin de la cheminée, et y resta.

« L'ancre est jetée, » cria Francis en riant.

« Hélas! oui, » répondit la vieille dame; « mon pauvre navire démâté ne quitte plus le mouillage. Merci, Charles. Tu serais, mon enfant, un précieux infirmier. »

Et elle sourit à celui auquel elle adressait ce compliment d'un nouveau genre.

Charles de la Follière avait les traits moins réguliers que son frère; il était, comme lui, grand et fortement constitué; mais il avait de plus que lui une physionomie qui commandait l'attention. Dans son visage calme, presque trop calme pour son âge, étincelaient, sous des cils noirs et des sourcils bien dessinés, des yeux rayonnant de la triple flamme de l'intelligence, de la réflexion et de la volonté: l'intelligence rapide qui conçoit, la réflexion qui approfondit, la volonté ferme qui exécute. Quand son regard s'arrêtait sur quelqu'un, ce quelqu'un, quel qu'il fût, pensait qu'il n'était pas en présence d'un homme ordinaire. Charles de la Follière dépassait en effet l'ordinaire, et son regard pénétrant, observateur, lumineux, le disait.

« Ne faites donc pas ainsi le cercle autour de moi, mes enfants, » reprit la vieille tante, « vous m'interceptez le jour. »

Cécile et Francis reculèrent; Charles demeura appuyé sur la cheminée, dans une pose naturellement méditative.

Ces trois grands jeunes gens produisaient un singulier effet dans le petit salon. La tante Sophie était petite, ses meubles étaient petits, et tout cela semblait se mouvoir à l'aise dans l'étroite pièce que Cécile et ses frères, debout, remplissaient en hauteur.

« Maman tarde à rentrer, » dit tout à coup Charles en consultant une modeste montre d'argent qu'il tira de son gousset. « Elle a oublié que c'est à trois heures que nous devons nous trouver chez Mme Duchelau. Mais une voiture s'arrête ici, je crois, » ajouta-t-il en prêtant l'oreille.

Francis et Cécile coururent à la fenêtre.

« C'est elle! » s'écria Cécile. « Francis, mets tes gants. » Francis avait de larges et longues mains qui aimaient le grand air, et qu'il ne consentait à emprisonner dans des gants que quand cela était absolument nécessaire.

Cette fois, il n'y avait pas moyen de s'en passer. Il tira en soupirant, de la poche de son paletot, une paire de gants toute neuve, et il avait pu, avec l'aide de Cécile, insinuer dans l'un d'eux les quatre doigts de la main droite quand sa mère entra.

Mme de la Follière était grande, mais son extrême délicatesse de formes lui donnait l'air faible; son visage, très-sympathique et très-doux, était amaigri; elle avait, comme son fils aîné, un regard brillant, dont la flamme semblait alimentée seulement par le cœur, tant l'expression en était profondément aimante.

« Cécile, prends congé de ta tante, » dit-elle en entrant. « J'ai été retenue; il est grand temps que nous partions. »

Cécile s'approcha de la vieille dame, qui l'embrassa.

« C'est donc aujourd'hui que tu vas voir les Duchelau, Louise? » dit la tante.

« Oui, ma tante; aujourd'hui, Arsène doit me donner une réponse définitive pour Charles.

— Espères-tu? »

Mme de la Follière regarda tendrement son fils aîné.

« Oui, » dit-elle.

« Il ne faut pas trop espérer, maman, » dit le jeune homme avec un grave hochement de tête.

« Et si Charles ne peut entrer dans cette brillante carrière, qu'en feras-tu, Louise?

— Je l'emmènerai, ma tante, et il s'établira avocat à Plouray ou à Reffelec en attendant. Mais j'espère mieux pour mon docteur en droit. Mes enfants, êtes-vous prêts? Francis, mets donc ton autre gant. A bientôt, ma tante.

— A bientôt, et bonne chance.

— Merci. »

Ils descendirent, et montèrent dans la voiture de place arrêtée à la porte.

« Rue Saint-Lazare, 128, » dit Charles au cocher.

II.

Les deux chevaux, efflanqués et patients, mirent une demi-heure à faire le trajet. Rue Saint-Lazare, le fiacre fut congédié.

En entrant dans l'hôtel, et en montant le long escalier à rampe revêtue de palissandre, Francis exprima tout haut le désir que son frère devînt au plus tôt conseiller d'État.

A la porte de l'appartement occupé par M. Duchelau, un domestique en habit noir se présenta, et, Mme de la Follière ayant décliné son nom, il la conduisit dans un petit salon meublé avec un grand luxe.

« Faudra-t-il lui dire: Ma tante, maman? » demanda Cécile à voix basse.

« Non, ma fille. Ma parenté avec son mari est déjà éloignée, et, sans les relations lointaines de notre jeunesse, il n'en serait vraiment plus question.

— Cécile, je parie avec toi que Mme Duchelau est très-jolie, » affirma Francis en faisant de violents efforts pour boutonner son dernier gant.

« On dirait vraiment que tu en sais quelque chose? » répondit Cécile, qui gonflait le plus possible les boucles de ruban dans lesquelles s'enfonçait son menton à fossette.

« Il ne s'agit que d'observer, ma chère. Que de glaces! bon Dieu! que de glaces! En voilà une qui se meut. Attention, j'aperçois la conseillère. »

Une femme assez jeune, d'une beauté très-problématique, entrait en effet. Elle s'excusa très-gracieusement d'avoir fait attendre; mais elle était entre les mains de son coiffeur. En disant cela, elle jeta à la dérobée un coup d'œil sur un édifice qui faisait le plus grand honneur à l'artiste capillaire, tant l'art s'y mêlait parfaitement à la nature.

Mme de la Follière lui présenta Francis et Cécile. Elle les regarda à peine; mais elle honora Charles d'une attention toute particulière, et lui reprocha la rareté de ses visites.

Après quelques minutes d'une conversation insignifiante, Mme de la Follière s'informa de son cousin.

« Il vous attend dans son cabinet particulier, » répondit Mme Duchelau.

Elle se pencha languissamment et agita le cordon d'une sonnette.

Le domestique qui avait introduit Mme de la Follière parut.

« Conduisez Madame dans le cabinet particulier de M. Duchelau, » dit-elle.

Elle se tourna vers Charles, et elle ajouta avec un sourire qui laissa voir de très-belles dents:

« Il n'a pas été question de vous pour cette conversation sérieuse, mon cousin; vous allez donc être obligé de me tenir compagnie. »

Charles, qui s'était levé en même temps que sa mère, s'inclina et se rassit. Mme de la Follière suivit seule le domestique qui la conduisit, à travers une enfilade d'appartements, au cabinet particulier de son maître. Celui-ci, assis à son bureau, écrivait. En entendant la porte s'ouvrir, il jeta sa plume, et s'avança au-devant de la visiteuse.

Le conseiller d'État ne ressemblait pas au portrait imaginaire tracé par Francis. Il n'était ni voûté, ni maigre, ni chauve. C'était un petit homme assez bien conservé, à l'air fin, à la physionomie souriante.

« Je m'estime très-heureux de pouvoir enfin causer un peu avec vous, Louise, » dit-il en avançant un fauteuil. « Je m'étais bien promis de ne pas en manquer l'occasion, mais vous ne faites en vérité que passer quand vous venez à Paris. J'avais cependant, je vous l'affirme, le plus grand désir de vous voir.

— C'est qu'en effet il ne nous arrive pas tous les jours de nous rencontrer, Arsène, » répondit Mme de la Follière avec son suave sourire; « je crois que vous mourrez brouillé avec la Bretagne. »

Les traits un peu pincés du conseiller d'État se détendirent, et un sourire nouveau, d'une douceur mélancolique, remplaça le sourire de convention.

« J'y ai pourtant passé de bien bons moments dans ma jeunesse, » dit-il en appuyant son large front sur une de ses mains. « Nous passons, mais nos souvenirs restent.

— Il y en a qui oublient, » dit Mme de la Follière.

— Certainement; mais, croyez-le bien, je ne suis pas de ceux-là. C'est dans votre pays, Louise, que j'ai payé mon tribut à l'illusion, qui est, vous le savez bien, la sœur de la jeunesse; c'est là que j'ai laissé errer un peu à l'aventure mon esprit et mon cœur. Ah! l'idéal que nous montrons du doigt à nos fils comme un écueil, et dont maintenant, hommes graves que nous sommes, nous disons tant de mal, a bien, un moment ou l'autre, apparu dans notre propre existence; et, plus la vie nous a rendus tous positifs, plus nous nous rappelons avec émotion le moment de l'arrivée de ce poétique visiteur. Avant d'être un conseiller d'État on a été un peu poëte, un peu rêveur. Le rêve ne serait-il pas un peu une maladie de votre pays, Louise?

— Ce serait, dans tous les cas, une maladie peu dangereuse, Arsène.

— Hum! la poésie a ses dangers, et surtout ses enivrements. A propos de poésie, votre sœur Valérie s'est-elle mariée?

— Non, elle tient le ménage de ma mère, et soigne sa vieillesse.

— Et son infidèle, celui pour lequel elle m'a sacrifié; je n'ai pas, vous le voyez, oublié les termes d'usage; qu'est-il devenu?

— Monsieur de Boisfort?

— Lui-même.

— Il est marié.

— Je le sais bien; c'est vieux, il y a plus de vingt ans de cela. Il a fait un mariage extraordinaire, autant qu'il m'en souvient.

— Oui, on en a même beaucoup parlé dans le temps. Sa femme était une Broussaye-Châteauroux.

— Une race princière, rien que cela. Comment diable a-t-il pu faire cet étonnant mariage-là?

— Personne n'en a rien su. Il était parti pour les eaux, fiancé de Valérie; il est resté en Allemagne, et s'y est marié.

— Et depuis?

— Il a longtemps vécu dans le duché de Bade, je crois. Il y a une dizaine d'années, il a acheté le château de la Haute-Butte, et il s'y est fixé avec sa sœur Marthe. Ils ne voient absolument personne, et personne ne les voit.

— Il est veuf, sans enfants?

— Il est veuf, mais il a une fille que ma fille a rencontrée dans un pensionnat de Paris. On ne l'a jamais vue dans le pays, on ignorerait presque son existence. C'est Cécile qui nous l'a apprise. Ce sont des gens tout à fait singuliers, et Marcellin de Boisfort surtout passe les bornes de l'originalité.

— Eh bien! ma chère, voilà où en arrivent tous les rêveurs, tous les hommes amoureux d'inaction, quand la jeunesse les fuit. Parlez-moi d'avoir un grain d'ambition; cela chasse l'ennui, le marasme, la monomanie de tristesse et de regrets qui nous assiégent dans l'âge mûr. On continue à mordre dans son coin au gâteau de la vie, et cela empêche les idées noires de prendre une prédominance fâcheuse. Ne vous endormez pas, ma chère, et ne craignez pas de prêcher l'ambition à vos fils.

— Voilà une théorie à laquelle je ne pourrais en conscience souscrire sans réserve, mon cher cousin. Contenter les désirs ambitieux ne doit pas être le seul but de la vie; non, la vie a un but plus élevé. Mais je reconnaîtrai volontiers avec vous qu'il n'est pas défendu d'aspirer à occuper une position qui réponde aux capacités qu'on a reçues. C'est même pour cela que, reconnaissant, d'après de sérieux témoignages, que mon fils Charles a une intelligence et une instruction peu ordinaires, j'ai désiré qu'il fût autre chose qu'avocat à Reffelec.

— Et vous avez bien fait, très-bien fait. Je ne puis que vous approuver.

— Cette approbation me rend heureuse, mon cher Arsène; mais il nous faut de plus votre appui. Charles est licencié, docteur en droit; voilà un an qu'il travaille au ministère; mais je m'aperçois qu'il y perd son temps. Les promesses qu'on lui a faites ne se réalisant pas, il m'est matériellement impossible de vous le laisser plus longtemps. Il est temps qu'il mette enfin le pied dans l'étrier.

— Soyez tranquille, il l'y mettra. Ainsi que je vous l'avais promis, j'ai parlé de lui en haut lieu. Il y a dans votre fils, Louise, l'étoffe d'un homme remarquable. »

Mme de la Follière rougit de plaisir. Ce n'était pas la première fois qu'on lui parlait de Charles en ces termes, mais il y a des choses qu'on ne se lasse pas d'entendre.

« Je ne vous fais pas un compliment banal, » reprit le conseiller d'État. « Actuellement, le monde fourmille de gens de médiocre esprit et de médiocre instruction, réputés spirituels. Charles dépasse ce monde-là de toute la tête; il est véritablement intelligent, et il a du caractère. J'ai donc le ferme espoir de le voir réussir; mais il est une condition indispensable dont j'ai négligé de vous parler. L'emploi qu'ambitionne Charles mène loin, il mène à tout quand il est noblement occupé; mais il oblige. En supposant que nous soyons assez heureux pour le lui obtenir, ce qui n'est pas encore sûr, ces places privilégiées étant conservées pour les enfants des privilégiés, il n'aura, les premières années, que des appointements insignifiants, et il faudra que vous vous engagiez à lui faire une pension convenable. Le pourrez-vous? »

Madame de la Follière prit l'air inquiet.

« Qu'appelez-vous une pension convenable, Arsène? » dit-elle.

« Quelque chose comme quatre ou cinq mille francs par an. C'est peu, mais Charles est si rangé!

— On voit bien, mon cousin, que vous avez tout à fait oublié notre pauvre Bretagne, » répondit Mme de la Follière en essayant de sourire. « C'est peu, dites-vous? Vous ne savez donc pas que nos fortunes, à nous, restent à peu près stationnaires, et que nous n'avons pas de gros emplois pour lès soutenir? C'est peu! Mais ce peu est à mes yeux une impossibilité.

— Vraiment? J'en serais désolé, car il n'y aurait pas moyen de passer outre. Voyons, Louise, si vous vous saigniez un peu?

— Croyez-vous donc que cette opération m'ait été épargnée? Croyez-vous que ce n'est pas au prix des plus lourds sacrifices que j'ai pu laisser Charles cinq années à Paris? J'ai d'autres enfants, Arsène.

— Combien?

— Trois : un qui vient d'être reçu à l'École forestière, un qui va entrer en rhétorique, une fille qui est venue passer un an dans un couvent de Paris, selon la promesse que j'en avais faite à une de mes tantes, qui est maintenant supérieure de cet établissement.

— C'est fâcheux, très-fâcheux, en vérité, » murmura le conseiller.

« Mais cette condition est-elle donc absolue, mon cousin?

— Absolue; en temps ordinaire surtout. Charles serait impitoyablement écarté. Savez-vous que c'est là un débouché pour l'élite de notre jeunesse parisienne? Il est très-difficile de prendre pied là; c'est un chemin gardé, et, outre les qualités personnelles, il faut de plus des avantages de naissance, de position et de fortune. Il faut absolument, non-seulement que le jeune homme puisse suffire largement à ses besoins, il faut encore qu'il puisse faire une certaine figure dans le monde. Si je n'étais pas sûr de ce que j'avance, je ne m'amuserais pas à détruire ainsi vos espérances de fond en comble. Je croyais que..... je supposais que..... Franchement, je n'avais pas prévu ce misérable obstacle.

— Mirérable, c'est le mot, » dit gravement Mme de la Follière en se levant; « mais s'il n'en est pas moins insurmontable?

— Il l'est.

— Eh bien! je remmènerai mon fils, il préparera près de moi son avenir. A quelque chose malheur est bon.

— Ce n'est pas un malheur à proprement parler, Louise. Charles peut faire son chemin partout, dans la magistrature, par exemple. Si je puis lui être de quelque utilité dans un nouveau projet, ne m'épargnez pas. »

Et, chassant de sa physionomie toute expression de déplaisir, il offrit en souriant son bras à la pauvre mère, qui cachait de son mieux la déception qu'elle éprouvait, et il la reconduisit dans le petit salon.

Dans le petit salon, Charles et Mme Duchelau avaient épuisé le courant des petits commérages parisiens. Francis et Cécile faisaient maintenant assez bonne contenance devant la conseillère, qui daignait parfois prendre son lorgnon pour les regarder, ce qui les faisait devenir écarlates.

Un seul regard jeté sur sa mère apprit à Charles le mauvais succès de sa démarche, et, pour ne pas prolonger une visite ennuyeuse, il se leva quand elle entra.

Quelques paroles polies furent encore échangées, et on se sépara.

En sortant, Charles prit le bras de Mme de la Follière.

« Tu n'as pas réussi? » dit-il.

« Non. Cela te fait-il beaucoup de peine, Charles?

— C'est selon le motif. Serais-je trouvé indigne?

— Oh! non, mon fils; c'est à moi qu'il faut t'en prendre. Je ne suis pas assez riche. »

Et elle lui redit une partie de la conversation qu'elle avait eue avec le conseiller.

« C'est bien; console-toi, ma mère, » dit tendrement le jeune homme en serrant involontairement le bras passé sous le sien; « je n'éprouve pas l'ombre d'un regret d'aller vivre quelque temps auprès de toi.

— Maman, comment trouves-tu la conseillère? » vint dire en ce moment Cécile à sa mère.

« Mais, pas mal.

— Et toi, Charles?

— Horriblement maniérée, ridiculement prétentieuse, assez bonne femme au fond.

— Mais c'est extérieurement que je parle. Francis la trouve très-jolie. A-t-il mauvais goût?

— Elle l'est, je le soutiens, » dit Francis avec feu. « Quelle taille! quel teint! quels cheveux! »

Le grave Charles s'arrêta. Il éclatait de rire.

« O succès du corset mécanique et du blanc de céruse! » s'écria-t-il.

« Mais ses cheveux! » dit Francis.

« Tu veux t'y raccrocher; prends garde, naïf, ils te resteraient dans la main.

— Là, je savais bien » dit Cécile triomphante. « D'abord, j'ai été stupéfaite. Armelle de Boisfort, qui a des cheveux comme quatre, si bien qu'elle ne sait qu'en faire, n'aurait jamais pu produire ces grosses tresses, ces papillotes, ce haut chignon; et je n'ai jamais vu de chevelure comme celle d'Armelle. Ainsi, ce sont bien de faux cheveux?

— Si tu en veux de pareils, Croisat est là.

— Merci, » dit Cécile avec une petite moue.

Ils arrivaient en ce moment devant un bureau d'omnibus; ils y entrèrent et prirent des billets.

« Charles, va, je t'en prie, reconduire ta sœur, » dit Mme de la Follière après avoir embrassé Cécile; Francis a l'air trop..... trop étudiant pour lui servir de Mentor. »

Francis voulut protester; il affirma qu'à l'occasion il saurait prendre désormais un air conseiller d'État; mais sa mère demeura inflexible.

« C'est bon, » dit-il, « mais dans deux mois j'aurai l'uniforme vert et l'épée au côté. Quand on voudra m'empêcher de conduire une dame, je dégainerai.

Cette folie lancée, il embrassa sa sœur, et lui dit à demi-voix:

« Mes hommages à la belle Minna, et ne manque pas de lui dire à l'occasion que je l'ai trouvée splendide. »

Sa mère l'appelait. Il sauta dans l'omnibus qui allait dans le faubourg Saint-Germain, et où elle avait déjà pris place.

Charles et Cécile attendirent quelque temps, mais enfin ils purent monter dans celui qui allait à la barrière du Trône, et qui passait par conséquent contre la rue Saint-Antoine où est situé le couvent de Sainte-Bathilde.

(*La suite au prochain numéro.*) ZÉNAÏDE FLEURIOT.

RENSEIGNEMENTS

L'encombrement des derniers numéros de l'année 1865, très-chargés de dessins, d'explications, de patrons, a forcément apporté quelque retard à la publication des *renseignements.* Nous répondons cependant scrupuleusement à toutes les questions qui nous ont été adressées, quelle que soit leur date déjà éloignée.

N° 41,998, Italie. S'adresser pour un manchon d'astracan aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli. Y demander le prix, qui varie suivant la dimension. — *N° 63,432, Seine-et-Oise.* Hélas!.... J'en fais juge toutes les personnes qui me lisent : Y-a-t-il moyen de répéter ici, ou de commenter des explications de tricot? Je suis forcée d'y renoncer, sans pouvoir, je l'espère, être accusée de mauvaise volonté, car on a dit depuis longtemps qu'*à l'impossible nul n'est tenu.* — *N° 320, Seine-et-Oise.* On a reçu dans le n° 1 des patrons pour vêtements de poupée. — *N° 52,609, Basses-Pyrénées.* Les renseignements paraissent non quand nous le voudrions, mais quand la place le permet. J'ai reçu la première lettre et j'y ai répondu. — *N° 48,209, Suisse.* J'ignore ce détail, ayant donné le renseignement tel qu'il m'a été adressé. On ne porte *plus du tout* de chemise russe, à aucun âge. Il m'est impossible de me souvenir de cette lettre; peut-être y a-t-il été répondu. Les robes à rayures se garnissent comme les robes unies. Il existe aux *Magasins du Louvre,* rue de Rivoli, des paletots bruns ou noirs en cette sorte de peluche; leur prix est de 22 fr. 50 centimes; mais je n'ai jamais vu de cette peluche en autres teintes. — *N° 9,293, Eure.* Si l'on voulait bien lire les articles du journal, on y trouverait *sans retard* la solution des doutes que l'on nous exprime. On n'a jamais fait, on ne peut faire un tapis de table au fil blanc, au crochet. On place les tables selon qu'on le préfère. Rien ne s'oppose à ce qu'une jeune fille sorte avec un frère aîné. — *N° 72,301, Loir-et-Cher.* S'adresser aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli, pour les achats ou réparations de fourrures. — *N° 9,515, Drôme.* On fixe les voiles sur *tous* les chapeaux avec un ressort en métal. On ne se marie jamais en hiver en robe de mousseline. Je conseille la plus simple, parmi les coiffures que nous publions; mais on peut, pour cette question, s'adresser à M. Croisat, plus compétent que moi. Pour les garnitures de robes, voir les dessins et descriptions de toilettes. La planche d'alphabet est réimprimée. Je ne me charge d'envoyer aucun patron en dehors de ceux publiés dans le journal. S'adresser à Mme Gérard, faubourg Saint-Honoré, 40, pour tous les patrons que l'on désire. Paletot en drap velours.—*N° 6,528, Paris.* On nettoie les grands tapis *cloués*, en y jetant les feuilles de thé encore humides qui se trouvent au fond d'une théière, en se servant de balais de *bouleau;* ceux en chiendent enlèvent la laine. — *Mme C. L.* Nous accepterons ces modèles de broderie avec reconnaissance. Merci mille fois pour cette approbation. — *N° 12,193. Charente-Inférieure.* Il est difficile, je dirai même impossible, de conseiller le choix d'un présent, quand on ignore la somme destinée à l'acquisition; la connût-on, on ignore encore les goûts du destinataire. On ne peut jamais offrir une tapisserie *non montée*, car on impose ainsi une dépense que l'on ne veut peut-être pas faire. En général, lorsqu'il est question de *présents*, le bon goût veut que l'on ne cause aucune dépense au destinataire, non pas même celle du transport, si minime qu'elle soit. Il me semble que l'on peut faire un coussin avec ce velours. Je suis restée fidèle à l'ancien procédé de *tirettes;* en passant la main par une fente laissée sur chaque côté on tire les cordons, et la robe retombe. — *N° 1,007, Saône-et-Loire.* La poudre bleue à décalquer se vend à très-bon marché. On peut lui substituer de l'indigo pulvérisé.—*N° 9,440. Doubs.* Nous ne pouvons changer la mode et publions *sans cesse* des dessins et patrons de *cols* tels qu'on les porte, tant dans *la Mode illustrée*, que dans son annexe *les Patrons illustrés.* — *N° 20,369, Bas-Rhin.* On porte toujours tous les genres de peignes en métal et même en pierreries. Quant aux cheveux courts, il est évident qu'on ne peut se coiffer avant qu'ils aient grandi. Ceinture large devant comme derrière, pour les jupons.—*N° 16,460, Paris.* Cette réclamation devait être adressée non à moi, mais à M. Sajou. S'il a livré de la laine trop fine, il a dû être facile de s'en apercevoir dès le premier tour du travail; la laine zéphyr est plus fine que la laine de Saxe, plus légère que la laine Ternaux, généralement employée en Allemagne pour tous les travaux que l'on tire de ce pays, et la maison Sajou, qui est en rapports continuels pour son commerce avec ce pays, doit connaître et la laine, et sa dénomination, que je ne puis changer à mon gré. — *N° 29,874, Suisse.* Ainsi que je l'ai bien souvent répété, on coupe en *pointes* tous les lés de toutes les étoffes, quelle que soit leur largeur; cela fait sans doute beaucoup de coutures, mais qu'y faire? Celle de derrière ne peut être *sur* et doit se trouver *sous* le pli. — *N° 56,375. Hérault.* On fait, pour garnir des rideaux ou portières, des bandes de tapisserie de *toute largeur*, depuis 3 jusqu'à 25 centimètres de largeur. On laisse ou l'on ne laisse pas, encore à volonté, un bord du rideau. On ne peut faire autrement que de replier le canevas en-dessous, et de coudre sur la tapisserie même, en sorte que les points sont à peu près invisibles. — *N° 48,336. Rhône.* On ne porte plus de robes garnies de cinq petits volants. Toujours des bords dentelés. Il n'y avait pas d'échantillon dans la lettre. On ne peut, sur le même manteau, porter de la guipure noire et de la dentelle de Chantilly. Un mouchoir passe pour être indispensable. On quitte son manteau au théâtre parce que la température l'exige. Quant au chapeau, on le quitte ou bien on le garde, à volonté. — *N° 64,613, Savoie.* Les dénominations varient suivant les pays. En fait de point *diamant*, nous connaissons ici du tricot seulement. Oui certes, pour l'enfant de quinze mois. Je ne voudrais pas faire une nouvelle sur ce sujet. Fi! fi! Une Aurora Hoyd! — *Mme B. D. Nord.* Je préférerais une potiche en porcelaine de Tournai. Les *alcarazas* ne sont pas non plus très-beaux à voir; mieux vaut ne pas les faire figurer dans un décor; en tous cas, je conseille soit une potiche, soit une jardinière *quelconque*, pour remplacer la pendule. La dimension de ces encoignures est facultative, comme leur *écartement.* Merci mille fois pour la confiance que me témoigne *le ménage.* — *N° 18,560. Nord.* A dix-sept ans, on ne porte plus, en hiver, des chapeaux ronds. — *N° 41,293. Vienne.* La plupart de ces questions sont résolues dans la *Civilité non puérile, mais honnête.* Je n'ai pu indiquer le costume du *père de la mariée*, ce costume étant celui que tous les hommes portent dans *les cérémonies.* Les parents occupent la place des maîtres de la maison, durant le repas; les mariés sont chacun à la place d'honneur, à droite du maître et de la maîtresse de la maison. Quant aux visites, tout dépend des usages établis dans la localité que l'on habite. Merci, pour cette aimable lettre. — *N° 12,368. Basses-Pyrénées.* Les corsages se rétrécissent sous les bras; les jupes ne se rétrécissent pas du tout, tout le monde les portant *larges.* Combien de fois faudra-t-il imprimer ici que *toutes* les robes se coupent en pointe? Hélas! Si l'on voulait bien lire le journal! Point de garniture pour cette robe. En ce moment il faut laisser reposer les volants de dentelle noire, car on ne porte que des paletots, auxquels ces dentelles ne peuvent servir de garniture.— *N° 62,555. Drôme.* Je ne me charge d'envoyer aucun patron autre que ceux publiés dans le journal. S'adresser à Mme Gérard, rue du Faubourg Saint-Honoré, 40. Quant à des patrons de manches, n'en a-t-on point reçu? Veut-on, peut-on compter les vestes, les corsages, les pardessus? Chapeau en velours épinglé bleu. Merci, pour l'approbation et la propagande. — *N° 1,086. Belgique.* Si jeune qu'elle puisse être, une veuve ne se remarie pas en robe blanche, du moins en France. Je ne puis rien ajouter au renseignement concernant les feuilles de noyer, l'ayant donné tel qu'on me l'a envoyé. — *N° 65,780. Orne.* On peut porter des bottines entièrement en chevreau, sans cuir verni, et éviter ainsi, mais seulement ainsi, de faire vernir le cuir. — *Gr. Wardin. Autriche.* J'ignore ce que l'on m'avait demandé, mais il ne dépend pas toujours de moi d'exaucer tous les vœux qui me sont exprimés. S'adresser à Mme Fladry, couturière, rue du Faubourg-Poissonnière, 14. Je n'ai rien à critiquer dans ce projet. Voir nos dessins, gravures coloriées et descriptions de toilettes. — *N° 23,941, Loire-Inférieure.* S'adresser à Mme Fladry, couturière, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, qui donne elle-même des conseils à sa corsetière, pour ces cas particuliers; lui envoyer un corsage de robe. Fichu en tulle et blonde. — *N° 100. Jura.* Merci, nous acceptons. — *N° 57,747, Marne.* Je ferais une robe de velours noir sans aucune garniture; corsage à petites basques derrière, rond devant; dentelle de Chantilly pas trop large (3 centimètres), posée *pied contre pied*, pour les épaulettes, les bords inférieurs des manches et les basques; le tout *à plat*, bien entendu, sur le velours, non *à bord.* — *N° 3,851, Meurthe.* La poudre de pyrèthre n'a aucune odeur; on la trouve (du moins à Paris) chez tous les herboristes ou pharmaciens. On a reçu tous les patrons de manteaux, que nous pouvons publier cet hiver. — *N° 6,002, Var.* Pour assister à un dîner de noce précédant la cérémonie religieuse célébrée à minuit, des jeunes filles mettront des robes en soie de nuance claire avec corsage de mousseline et corselet. Pour se rendre à l'église, paletot et chapeau. Il n'est qu'une seule toilette masculine pour ces circonstances, habit, cravate blanche.

Explication de la Clef diplomatique.

A NOS ABONNÉES.

Pour commencer l'année,
La Mode, en déesse bien née,
Adresse à chaque abonnée,
Avec ses vœux les meilleurs,
Ses compliments les plus flatteurs.

A. MOISY.

CHARADE

Foyer prestigieux de bien des passions,
Mon premier en éveil tient mille ambitions;
Mon second est, je crois, une modeste plante,
Qu'Esculape jadis plaça dans son herbier.
Et mon tout est (tâchons de le qualifier)
Un mouvement dorsal utile à qui fréquente
Les chemins qui parfois mènent à mon premier.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

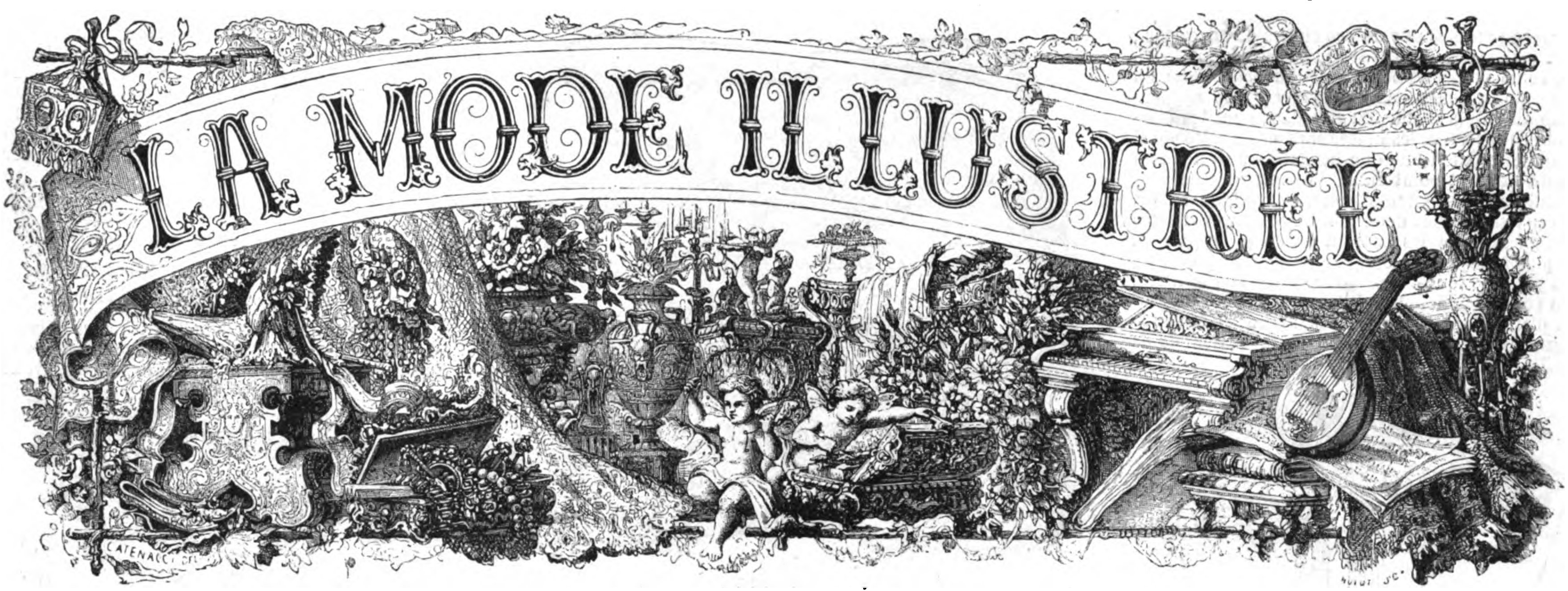
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Faisons la guerre aux mauvais livres.

N° 3 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 14 janvier 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris; à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corsage décolleté en tulle,

MODÈLE DE CHEZ Mmes LABORIE ET POTIER, RUE VILLEDO, 3.

Les figures 11 à 13 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce corsage est fait en tulle blanc; paillettes d'or disposées en étoiles (qui peuvent être supprimées sans aucun inconvénient), taffetas et crêpe bleu.

On coupe, en tulle blanc ordinaire, les figures 11, 12, 13. Le dos sans couture ; les devants en ajoutant en plus du patron l'étoffe nécessaire pour les ourlets. On coud les pinces de la poitrine; on recouvre le tout (à l'exception des manches) avec du tulle de soie plissé ou foncé, atteignant la plus basse des deux lignes unies du patron; sur ces lignes, on couvre le corsage avec deux *bouillonnés* en tulle, faits chacun avec une bande ayant 6 centimètres de largeur. On réunit tous les morceaux en rapprochant les lettres pareilles. On *monte* le corsage entre les deux *doubles* d'une ceinture de tulle ayant 3 centimètres de largeur. On pose sur le bord inférieur une bande de taffetas bleu (ou bien un ruban) ayant 3 centimètres de largeur. On pose la manche dans l'entournure en rapprochant les lettres pareilles; on la garnit avec un volant de tulle pris double, sur lequel on coud, autour de



CORSAGE DÉCOLLETÉ EN TULLE, DE CHEZ Mmes LABORIE ET POTIER, RUE VILLEDO, 3.

l'entournure, une bande de taffetas bleu, découpée de chaque côté, plissée, ayant sur l'épaule 13 centimètres de largeur, échancrée de façon à n'avoir plus sous le bras que 5 centimètres de largeur, et posée avec une *tête*. Sur l'épaule, mais *sous* la bande, on fixe un nœud se composant de deux boucles et de deux pans ayant les premières 15, — les deuxièmes 26 centimètres de longueur; ce nœud est fait avec du ruban bleu ayant 3 centimètres de largeur. Un nœud en même ruban, mais à plus longs pans, est fixé au milieu du dos. Le bord supérieur du corsage est encadré avec une ruche en crêpe, ayant 5 centimètres de largeur, découpée de chaque côté, plissée au milieu. Trois ruches en taffetas découpé (4 centimètres de largeur) garnissent le corsage par devant (voir le dessin) et se terminent par un petit nœud. Le corsage se ferme devant avec des boutons et des boutonnières.

Le patron peut servir pour tous les corsages de bal, de dames et jeunes filles.

Étui pour lorgnette de spectacle.

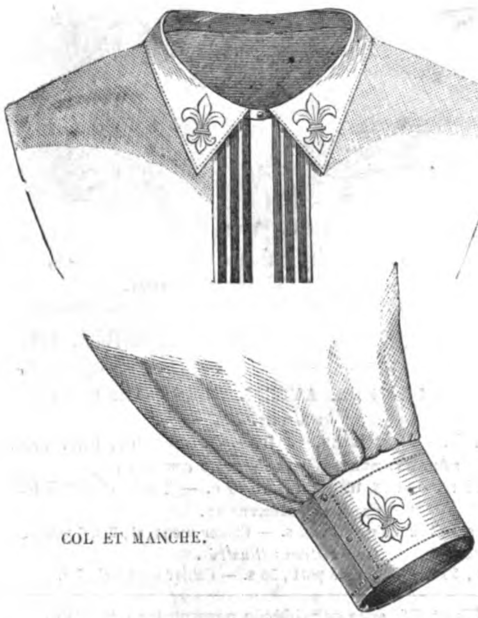
Les figures 47 à 49 (*verso*) appartiennent à cet objet.

Notre modèle est fait en poult-de-soie rose de Chine, avec doublure ouatée et piquée, et ornements brodés. Il sert à contenir une lorgnette ayant 9 centimètres de hauteur, et peut être à volonté augmenté ou diminué.

On coupe en taffetas rose, ouate et taffetas noir (doublure) deux morceaux d'après la figure 47, — un troisième

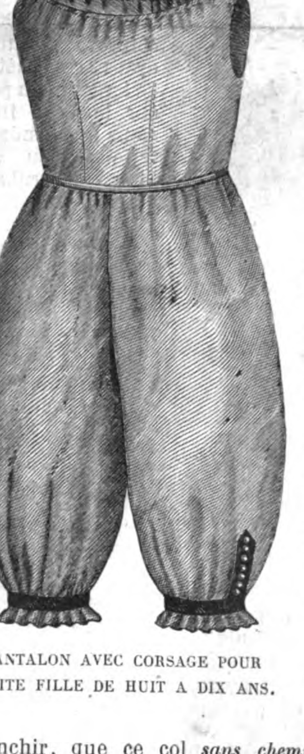
morceau en chacune de ces étoffes et en carton, d'après les figures 48 et 49. On exécute la broderie. Le semé et les branches sont au *point russe* en soie noire. Le livre de musique est une application de taffetas blanc, ou gris clair, dont les contours, les *portées,* les notes, sont faites avec de la soie noire, aussi fine que possible, au feston, au point noué et point russe. Les instruments sont brodés au passé en soie jaune, ou cordonnet d'or.

On assemble les deux morceaux coupés d'après la figure 47, en les cousant depuis *g* jusqu'à l'*h*, depuis *i* jusqu'à *k*; on pose la doublure ouatée, on pique le tout *à l'endroit*, avec de la soie noire. En cousant la doublure à l'envers, on pose un gros fil d'archal sur la ligne de la figure 47 et sur la ligne parallèle. La doublure et le dessus de la



COL ET MANCHE.

figure 47 sont également piqués, brodés, ouatés, et réunis à la partie principale en rapprochant les lettres pareilles. On couvre cette couture avec un cordon fin. La figure 49 est préparée de la même façon, bordée de cordon, réunie par quelques points à la partie principale, *l* sur *l*, — *m* sur *m*, de telle sorte que le couvercle soit mobile. On courbe le fil d'archal pour lui donner la forme du couvercle; on pose sur celui-ci une boutonnière en ruban élastique, sur l'étui un bouton.



PANTALON AVEC CORSAGE POUR PETITE FILLE DE HUIT A DIX ANS.

Col et manche.

Les figures 25 et 26 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Ce col fait en toile est à la fois très-simple et très-élégant; on le coupe sans couture en toile et percale (doublure) d'après la figure 25. On procède comme cela est indiqué pour le col mousquetaire, puis on brode la fleur de lis. La manchette est assortie au col.

On trouve des *motifs* de tous genres, et entre autres des fleurs de lis en dentelles de Valenciennes. On peut les substituer à la broderie, et découper la toile en dessous.

Col mousquetaire.

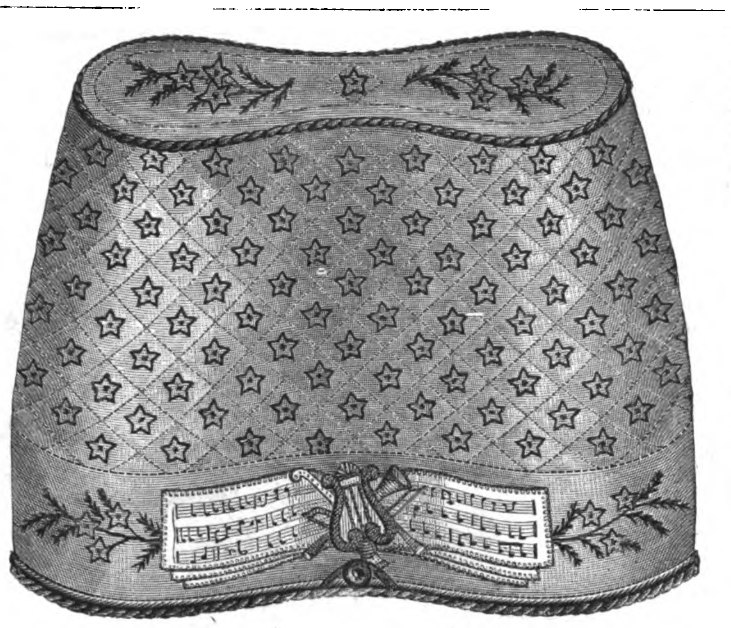
La figure 52 (*verso*) appartient à cet objet.

Rien n'est plus facile à préparer, plus commode à porter, à blanchir, que ce col *sans chemisette*, fermant devant avec un bouton et une boutonnière. On le fait en toile ou percale, on le *pique* tout autour.

On coupe un morceau sans couture d'après la figure 52; — la doublure pareille au dessus. On réunit les deux étoffes en les cousant à points *devant*. On retourne le col comme une poche, on le *pique* tout autour.



DESSIN POUR L'ÉCHARPE EN CACHEMIRE.



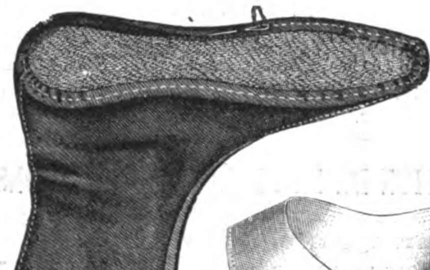
ÉTUI POUR LORGNETTE DE SPECTACLE.

Tablier pour enfant.

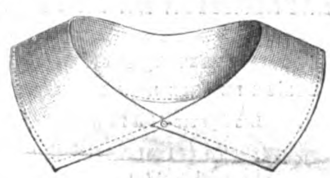
Les figures 41 et 42 (*verso*) appartiennent à cet objet.

Ce tablier, qui entoure et préserve le vêtement à l'instar d'une blouse, peut convenir à divers âges, en allongeant ou raccourcissant le tablier proprement dit. Notre modèle, fait en percale blanche, est garni de guipure Cluny. On comprend qu'il est aisé de diminuer ou d'augmenter cette élégance.

La longueur du tablier est de 65 centimètres, sa



COUTURE DE LA SEMELLE DE LA BOTTE POUR FEMME.



COL MOUSQUETAIRE POUR PETIT GARÇON.

largeur de 75 centimètres. On coupe un morceau sans couture, d'après la figure 41, en complétant la longueur dans la direction indiquée par une flèche. Les parties séparées par l'entournure sont réunies depuis Qa jusqu'à Ra, — sous le bras depuis Na jusqu'à Oa, puis on aplatit à l'envers le pli formé par cette dernière couture. On fronce le tablier depuis Oa jusqu'à Pa, en lui donnant l'envergure du poignet, coupé sans couture d'après la figure 42, posé sur le tablier, en réunissant les lettres pareilles, et *piqué* à l'endroit en fixant le pli du tablier à chaque extrémité du poignet. L'entournure est ourlée. On fait sur le bord inférieur et sur l'encolure un ourlet d'un centimètre, le dernier servant de coulisse. Une bande est posée à *l'endroit* sur la lettre Oa, pour fixer le tablier autour de la taille.



BOTTE POUR FEMME.

Pantalon avec corsage

POUR PETITE FILLE DE HUIT A DIX ANS.

Les figures 27 à 31 (*verso*) appartiennent à cet objet.

On fait ce pantalon en flanelle grise pour l'hiver, — en percale pour l'été; il est froncé au-dessous du genou, et orné d'une garniture plissée, ayant



TABLIER POUR ENFANT.

3 centimètres 1/2 de largeur. La bande surmontant la garniture et remontant en guise de *patte* est faite en ruban de velours noir, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur. La patte couvre la fente et se boutonne. On peut faire ce modèle en toute étoffe, en cachemire rouge, etc.

Pour ce pantalon on emploiera 1 mètre 30 centimètres d'étoffe, ayant 74 centimètres de largeur. On fera pour le corsage le devant sans couture, d'après la figure 27, les deux moitiés du dos d'après la figure 28, en ajoutant l'étoffe nécessaire pour un ourlet de 4 centimètres. Si l'on a employé du cachemire, ou tout autre tissu léger, on devra doubler le pantalon avec de la percale, et l'on fera le corsage en percale seulement. On coud les pinces de la poitrine croix avec croix, jusqu'à l'étoile; on assemble tous les morceaux en rapprochant les lettres pareilles, on ourle les entournures, les bords supérieurs et inférieurs du corsage. On pose les trois cordons ayant chacun 12 centimètres de longueur. On passe dans l'ourlet supérieur un cordon servant de coulisse, sortant par deux œillets.



ÉCHARPE EN CACHEMIRE.

Pour le pantalon, on prépare deux morceaux d'après la figure 29, chacun sans couture, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de devant. On coupe deux morceaux en étoffe double d'après les figures 30 et 31. On assemble les deux pantalons d'abord isolément, depuis E jusqu'à F, ensuite on les réunit depuis J jusqu'au K, et l'on ourle l'échancrure depuis L jusqu'au K. On peut aussi, pour plus de solidité, poser en-dessous un cordon de fil, ou bien une bande coupée en biais. Sur le bord inférieur de chaque pantalon, on fait une fente depuis G jusqu'à l'H, on ourle cette fente, on la festonne à son point de départ, on



DESSIN POUR L'ÉCHARPE DE CACHEMIRE.

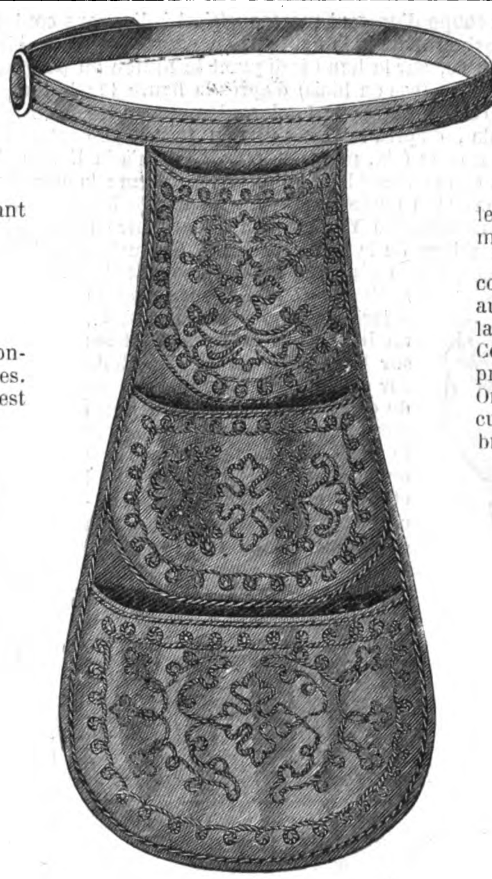
y place la patte (fig. 30), qui doit se trouver G et H, sur les mêmes lettres de la figure 29. Le bord inférieur est froncé et pris entre les deux *doubles* de la bande (fig 31) qui, sur l'autre côté, est bordée avec la garniture. La bande et la patte sont ensuite couvertes avec du velours noir. On fait les boutonnières indiquées sur la bande, on pose les boutons, qui se répètent aussi sur la patte. On fronce le bord supérieur, on le joint au corsage en rapprochant les lettres pareilles, et l'on couvre cette couture à l'envers avec une bande d'étoffe ayant 3 centimètres de largeur.

Echarpe en cachemire.

Le dessin porte le nº 53 (*verso*).

Cette écharpe (ou cache-nez) est en cachemire violet; sa longueur est de 1 mètre 20 centimètres, sa largeur de 20 centimètres. La frange violette, en soie, *nouée* sur l'extrémité de l'écharpe, est mêlée à distances régulières de blanc et de jaune.

La guirlande de marguerites blanches se brode au point-chaînette, disposé en rangs serrés; le cœur est jaune. Le nœud est fait en cordonnet d'or, — ou de soie verte; les points blancs sont des perles d'or ou des points noués en soie verte. Un dessin spécial reproduit les marguerites en grandeur naturelle; un autre dessin représente un carré qui peut être substitué aux marguerites en le disposant en couronne, c'est-à-dire en répétant ces carrés et les rapprochant par la pointe.



AUMÔNIÈRE AVEC CEINTURE.

Aumônière avec ceinture.

Les figures 43 à 46 (*verso*) appartiennent à cet objet.

Cette longue *poche* est divisée en trois compartiments, dans lesquels on peut classer et séparer les menus travaux que l'on transporte avec soi, les ustensiles de couture, le porte-monnaie, etc. On peut même, quand l'aumônière est destinée à une grand'mère, faire dans la poche supérieure, sur le *dos* de l'aumônière, une poche longue et étroite ayant la dimension d'un étui à lunettes.

Notre modèle est exécuté en maroquin brun, brodé en fine corde de soie ou soutache noire et blanche. On peut substituer au maroquin du velours,— ou même du drap; — pour l'été, de la toile écrue, du cuir anglais, etc. La doublure est en taffetas. Cet objet se compose de quatre parties : la ceinture, — la partie principale, que nous appellerons *le dos*, et enfin les trois poches. On trouvera sur les figures 45 et 46 un dessin qui doit être exécuté sur les trois poches. On peut substituer à la soutache une broderie au passé ou bien au point russe, broder des initiales sur la poche du milieu, etc.

On assemble le tout, en rapprochant les lettres pareilles, puis on borde avec de la corde de soie. On fixe l'aumônière à la ceinture, qui est de même étoffe.



PARDESSUS ARAMIS (DERRIÈRE).



PARDESSUS ARAMIS (DEVANT).

Pardessus Aramis.

MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40.

Les figures 32 à 35 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce pardessus peut servir en guise de veste d'intérieur, pour les personnes qui désirent un vêtement non ajusté, — en guise de vêtement de rue, pour les jeunes filles et les dames. On peut l'exécuter en toute étoffe.

Notre modèle est fait en velours noir, doublé en taffetas violet, garni d'entre-deux en guipure Cluny, blanche; galons, boutons, boutonnières, en passementerie violette.

Pour faire ce pardessus, on emploiera 6 mètres d'étoffe, ayant 55 centimètres de largeur. On coupe en étoffe et doublure deux morceaux d'après chacune des figures 32 à 34; — deux morceaux pour chaque manche, en tenant compte de la différence de contours pour la moitie de dessous. On coud les pinces de la poitrine, on assemble les

Botte pour femme.

Les figures 19 à 21 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Cette botte est faite en drap ou velours gros bleu, à haute tige, avec une forte semelle en feutre; l'empeigne est garnie d'une bande de cuir noir soutenant les œillets au travers desquels passe le lacet. Les coutures de l'empeigne, et des bandes *dentelées* en velours, sont faites à points *arrière* avec de la laine blanche. Un gland est posé sur chaque pointe de devant de la tige. La doublure est faite en fourrure, ou flanelle, ou toile, à volonté.

On coupe en doublure deux morceaux d'après la figure 19; — deux morceaux aussi en étoffe, mais ceux-ci dépassant de fort peu la ligne ponctuée de la figure 19; on coupe un morceau d'après la figure 20, sans couture, — la semelle en feutre noir ayant 1 centimètre d'épaisseur, d'après la figure 21. On coud ensemble les deux parties principales, depuis Q jusqu'à R; on les réunit sur le bord supérieur avec la doublure cousue de la même façon, puis aussi au milieu, depuis N jusqu'à l'O. On pique ensuite les bandes de cuir d'après les indications de la figure 19, ce qui réunit sur le devant étoffe et doublure. On fait frapper les œillets de métal dans les bandes de cuir; on pique l'empeigne, et, pour poser la semelle, on retourne la botte, de telle sorte que la doublure se trouve en dessus. On y pose la semelle, on plie les contours de l'étoffe sur son contour sur un espace de 1 centimètre, et l'on coud ce rempli à points *devant*, très-serrés, mais sans traverser entièrement la semelle. Un dessin spécial reproduit cette opération. On retourne de nouveau la botte, et l'on colle à l'intérieur une seconde semelle en flanelle ou cuir. On passe un lacet dans les œillets.





CAPUCHON-FANCHON.

diverses parties du vêtement en rapprochant les lettres pareilles. On exécute la garniture, pour laquelle on emploie 4 mètres 4 centimètres d'entre-deux; le galon a 1 centimètre 1/2 de largeur. Chaque manche est cousue ensemble, depuis U jusqu'à V, — depuis W jusqu'à X; on la pose dans l'entournure X sur X. Cette couture est cachée par l'épaulette, formée de guipure et de galon.



BERTHE DRAPÉE (DERRIÈRE).



BERTHE DRAPÉE (DEVANT).

Capuchon-fanchon.

Les figures 9 et 10 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Ce modèle, très-facile à exécuter, et très-commode à porter, est en cachemire bleu, avec doublure ouatée et piquée en losanges; la garniture est en entre-deux de guipure Cluny, encadrée de bouclettes en soutache blanche. Le contour du capuchon est bordé avec une guipure Cluny, ayant 2 centimètres de largeur.

On coupe d'un seul morceau (c'est-à-dire sans couture) la fanchon d'après la figure 9, en posant l'étoffe en biais, et double, sur la ligne indiquant le milieu du patron, — la pélerine (pas en biais) d'après la figure 10; le tout, en étoffe et doublure; le fond seulement en doublure *prise* double, d'après la figure 9, non jusqu'aux contours du patron cette fois, mais seulement jusqu'à la ligne noire.

On coud ensemble le taffetas (qui forme la doublure) du fond et la ouate, on les fronce sur le bord inférieur, depuis X jusqu'à Y; on replie l'une contre l'autre étoffe et doublure de la pèlerine et de la fanchon également ouatées, et l'on réunit le tout en assemblant les lettres pareilles. Le fond est cousu avec la pèlerine, depuis W jusqu'à Y, tandis que la fanchon est fixée sur la pèlerine seulement étoile sur étoile. Sur le bord de devant du capuchon, on forme quelques plis, en posant chaque croix sur le point le plus proche; on fixe ensuite les ruches entre le fond et la fanchon. L'une de ces ruches qui borde tout le devant a 4 centimètres de largeur, et se retrécit de chaque côté de façon à n'avoir plus que 2 centimètres sur les côtés; cette ruche est double jusqu'à l'étoile sur chaque côté, — simple depuis les étoiles. La seconde ruche a partout 4 centimètres de largeur; elle est plissée à plis doubles, et garnit la précédente, sur laquelle elle repose, seulement sur la pointe du capuchon, atteignant de chaque côté l'étoile de la figure 9. On pose des agrafes pour fermer le capuchon.

Berthe drapée.

Les figures 17 et 18 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Cette berthe est faite avec du tulle de soie blanc plissé, des nœuds de rubans bleus, des blondes, des ruches et des écharpes en crêpe bleu. On coupe le *fond*, en tulle roide, d'après les figures 17 et 18, sans couture; on le recouvre avec du tulle de soie plissé de telle sorte que les plis se rencontrent au milieu par devant, et forment des carreaux par derrière (voir les dessins). On assemble dos et devants sur l'épaule, depuis Lª jusqu'à Mª, et l'on pose sur le bord supérieur à cheval un ruban de taffetas ayant 2 centimètres 1/2 de largeur. Pour chaque épaulette, on emploiera une bande *double*, en tulle de soie, ayant 45 centimètres de longueur, 15 centimètres de largeur, échancrée sur la pointe supérieure, plissée à plis triples sur l'un des côtés longs (celui où les deux bords se rejoignent), de façon que la longueur soit réduite à 18 centimètres. On coud cette épaulette à l'envers de la berthe, sur la croix et sur le point. Pour garnir cette berthe, on emploiera 2 mètres 40 centimètres de blonde, ayant 8 centimètres de largeur. On la surmonte avec une ruche faite avec une bande de crêpe ayant 3 centimètres de largeur, ployée en deux, plissée à petits plis, et dépassant le bord inférieur de la berthe de 1 centimètre environ. Sur le devant on fixe une patte de ruban ayant 3 centimètres de largeur, plissée dans le sens de sa longueur, et terminée à chaque extrémité par un nœud. Les nœuds des épaules sont faits avec du ruban ayant 6 centimètres 1/2 de largeur, dont les pans (20 centimètres de longueur) sont posés entre la





VESTE EN POULT-DE-SOIE NOIR.

blonde et l'épaulette. A la pointe du dos, on pose un nœud de même ruban, en forme de rosette, entouré avec une bande de tulle ayant 6 centimètres de largeur. Les écharpes posées sous cette rosette sont en crêpe; leur longueur est de 75 centimètres, leur largeur de 30 centimètres. Une ruche en crêpe, ayant 3 centimètres 1/2, est posée sur le bord supérieur de la berthe.

Veste en poult-de-soie noir.

Les figures 36 à 40 (*verso*) appartiennent à cet objet.

La garniture de cette veste fort élégante se compose de soutache noire et de galon noir brodé en perles d'or; hâtons-nous de dire que l'on peut substituer à l'or le jais, infiniment plus modeste.

Pour faire cette veste, on emploiera 2 mètres 30 centimètres d'étoffe, ayant 80 centimètres de largeur. On coupe en étoffe et doublure deux morceaux d'après chacune des figures 36, 37, 38; le dos d'un seul morceau, d'après la figure 39; — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 40, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coud les pinces de la poitrine (après avoir *faufilé* la doublure sur tous les morceaux), et l'on assemble les divers morceaux en réunissant les lettres pareilles. On pose des agrafes sous chaque devant, entre l'étoffe et la doublure repliées l'une contre l'autre, sur tout le contour. La garniture est en partie indiquée sur le patron auquel notre dessin supplée. La manche est cousue ensemble depuis J^a jusqu'à K^a, depuis L^a jusqu'à M^a; on pose sous son bord inférieur une ruche en ruban ayant 2 centimètres de largeur, puis on coud la manche dans l'entournure, M^a sur M^a, avec un liséré. L'épaulette est formée par des bouclettes en soutache, du galon, des grelots, pareils à ceux qui garnissent toute la veste.



FICHU BLUETTE (DEVANT).

Berthe zéphyr.

La figure 51 (*verso*) appartient à cet objet.

Le fond de cette berthe est coupé en tulle blanc, roide, d'après la figure 51 (sans couture), et couvert avec un bouillonné en tulle de soie; le bord supérieur est garni avec une guipure posée *debout*, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur; même guipure sur le bord inférieur, mais ayant 6 centimètres de largeur. L'une et l'autre sont *soutenues* sans être précisément froncées; leur couture est partout cachée sous une bande de taffetas rose double, et en biais, ayant 2 centimètres de largeur. Sur l'épaule, la bande inférieure laisse à découvert un espace de 16 centimètres. Là se placent, en se rattachant à la bande rose supérieure, trois bouclettes ayant chacune 8 centimètres de longueur, faites en ruban de taffetas rose, ayant 4 centimètres de largeur, passant sous la dentelle, et se terminant par des pans dont la longueur est de **12 centimètres. Un nœud en même ruban est posé par devant; un autre, dont les deux** boucles ont chacune 30 centimètres de longueur, les deux pans chacun 50 centimètres de longueur, est placé par derrière.



BERTHE ZÉPHYR.

Fichu bluette.

Les figures 14 à 16 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Du tulle blanc, de la blonde blanche, des ruches et des pans en taffetas bleu, tels sont les éléments dont ce fichu se compose.

On coupe en tulle roide deux morceaux d'après chacune des figures 14 et 16, — un morceau sans couture d'après la figure 15 (dos). On assemble les figures 14 et 15, depuis G^a jusqu'à H^a; puis on dispose sur le dos et les devants, depuis l'encolure jusqu'à la ligne unie du patron, du tulle de soie plissé à plis perpendiculaires, ayant chacun 1 centimètre 1/2 de largeur. Le bord inférieur est garni avec deux bouillonnés de tulle (auxquels on substituera des entre-deux pour les tailles épaisses), qui emploient chacun des bandes ayant 5 centimètres de hauteur; on les coud sur les lignes unies des figures 15 et 16; ils sont traversés sur l'épaule par deux bouillonnés d'égale largeur; le bouillonné supérieur, qui confine au tulle plissé, est surmonté par une blonde posée *debout, à plat*, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur; une blonde semblable, mais froncée, garnit en trois rangs l'espace resté vide à la pointe de derrière, sous le bouillonné inférieur. L'encolure est garnie avec une blonde légèrement froncée, ayant 3 centimètres de largeur, 78 centimètres de longueur. Sur le bord inférieur, on pose également une blonde froncée ayant 7 centimètres de largeur, 2 mètres 14 centimètres de longueur; celle-ci est posée sur la couture de l'épaule, de telle sorte qu'elle y forme un demi-cercle entourant une rosette qui s'y trouve placée. Cette rosette est une spirale formée avec des bandes de taffetas découpé, ayant 2 centimètres de largeur, posées sur un *rond* de tulle roide, dont le diamètre est de 6 centimètres. Ces bandes sont plissées. Vers les pointes de devant, la blonde doit être *rentrée* ou coupée, pour devenir plus étroite. Les ruches, posées comme l'indique le dessin, sont faites en taffetas découpé de chaque côté, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur. Les deux pans de devant (fig. 16) sont recouverts en taffetas, encadrés avec une blonde ayant 3 centimètres de largeur, fixés sur la figure 14, en rapprochant les signes pareils; une rosette de taffetas, semblable à celle qui vient d'être décrite, est posée sur la pointe supérieure du pan de droite. En dernier lieu, on découpe le tulle roide en dessous du tulle plissé, en laissant autour de l'encolure seulement 1 centimètre 1/2 de ce tulle roide, 4 centimètres sur chaque côté de la couture de l'épaule.



FICHU BLUETTE (DERRIÈRE).



BERTHE DENTELÉE.

Berthe dentelée.

La figure 50 (*verso*) appartient à cet objet.

On coupe le fond en tulle roide, d'après la figure 50, *sans couture*, c'est-à-dire en le continuant sur les épaules. On le recouvre avec une bande de tulle de soie, bien froncée, sur chaque côté long; quand cette bande est cousue sur le fond, on la découpe pour suivre la forme *dentelée*. Sur le *creux* de chaque feston (ou dent), on place une patte de taffetas rose (voir ce patron), pour laquelle on emploie un morceau de taffetas ayant 7 centimètres de largeur, 5 centimètres de longueur, ployé en deux, et dans lequel on fait un pli qui réduit sa largeur à 2 centimètres. Les bords doivent se trouver en dessous, — le pli, en *dessus*.

Les dents sont garnies avec une blonde ayant 5 centimètres de largeur; sur le bord supérieur la blonde, posée debout, a 1 centimètre 1/2 de **largeur. La couture de l'une et de l'autre est couverte avec une ruche de taffetas rose ayant**



VESTE POUR JEUNE FILLE DE QUATORZE A SEIZE ANS.

3 centimètres de largeur, plissée au milieu en plis triples; la rosette est faite en même taffetas, sur un *rond* de tulle roide, ayant 8 centimètres de diamètre; au milieu de cette rosette et de chaque dent de la berthe se trouvent des grelots en perles de cristal.

Veste pour jeune fille

DE QUATORZE A SEIZE ANS.

Les figures 3 à 8 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La veste est faite en drap noir; les parements en drap rouge, avec boutonnières simulées en soutache noire. Pour faire cette veste, on emploiera 2 mètres 20 centimètres d'étoffe, ayant 1 mètre 30 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 3 à 7, — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 8, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coud les pinces de la poitrine (fig. 3); cette couture, comme toutes les autres, pour cette veste, est faite à l'endroit et *piquée*, c'est-à-dire que l'on place le bord de l'un des morceaux sur un espace de 1 centimètre environ, et qu'on le pique sur le morceau voisin, de façon à former un passe-poil. Les parements sont ornés avec ces boutonnières *simulées*, faites d'un seul morceau, c'est-à-dire que l'on passe la soutache au travers du drap, en employant un crochet; on fixe cette soutache avec quelques points, à *l'endroit* où elle forme les boutonnières; on coud les boutons d'acier ou de jais, et enfin on pose ces parements comme l'indique le dessin. Sur l'envers des bords de devant, on pose une bande de taffetas noir, sous laquelle on coud les agrafes nécessaires pour fermer la veste depuis le col. Sous le devant de gauche, on pose en outre une patte de même étoffe que la veste. On pose le revers de la poche (fig. 6), croix sur croix, point sur point; ce revers a été préparé comme les parements. On assemble les divers morceaux en rapprochant les lettres pareilles; les deux moitiés du dos sont cousus ensemble depuis Q jusqu'à l'étoile; depuis là, le côté de gauche croise sur celui de droite, sur lequel on le pique depuis l'étoile jusqu'au point. La basque de la figure 5 croise de même *sous* celle de la figure 4. Les parements des basques sont marqués sur le patron. Le contour de la veste est ourlé; on pose sur l'encolure le col rouge, coupé en deux moitiés d'après la figure 7. Les deux moitiés de la manche sont cousues ensemble, depuis R jusqu'à l'S, depuis T jusqu'à l'U; le bord inférieur de la manche est garni en dessus avec un parement, à l'intérieur avec une bande de taffetas, puis fixé dans l'entournure, U sur U.



MANCHETTE GARNIE EN FOURRURE.

Palatine et manchette en fourrure.

Les figures 22 et 23 (*recto*) appartiennent à ces objets.

La palatine et la manchette sont en *vison* orné de *queues* blanches; l'entournure et le poignet ont pour bordure une bande de velours rouge, dont la largeur est à peine de 1 centimètre; la doublure ouatée est en taffetas noir. Un cordon élastique garni d'un bouton ferme la palatine par devant; deux cordons pareils sont posés en dessous des côtés transversaux de la manchette, ornée de quatre petits boutons en acier; ces cordons ont chacun 3 centimètres de longueur.

On peut faire cette palatine et la manchette en velours, ou, pour des jeunes filles, en *fourrure* pareille à celle du manchon en hermine (voir le nº 52); les figures 22 et 23 sont les patrons de ces deux objets.

Manchette garnie de fourrure.

La figure 24 (*recto*) appartient à cet objet.

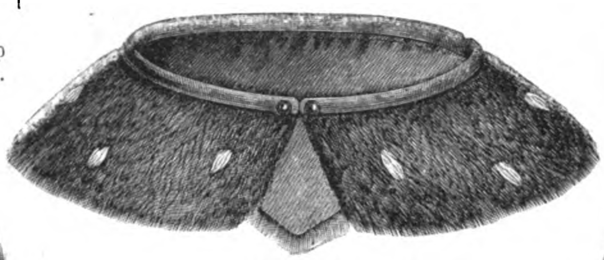
Notre modèle est en velours violet, garni de petit-gris; on pose l'étoffe en biais sur la ligne indiquant le milieu, et l'on coupe le *dessus* seulement jusqu'à la ligne unie du patron, tandis que la doublure (taffetas noir) atteint le contour du patron; la fourrure est placée sur la ligne unie, et repose sur la doublure. On forme sur le bord inférieur une coulisse qui serre la manchette autour du bras; si l'on désire faire une palatine assortie, on emploiera la figure 22.

Pantalon pour dame.

Les figures 1 et 2 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Le pantalon, fait en percale blanche, est orné de bandes brodées, d'ourlets, de bandes en biais, *piquées*, auxquelles on peut substituer des cordons blancs.

On coupe les deux moitiés d'après la figure 1, après avoir complété le côté replié; on pose l'étoffe en biais sur la ligne indiquant le milieu, et en coupant on tient compte de la différence de contour pour la moitié de devant; on laisse en plus l'étoffe nécessaire pour faire les ourlets sur le bord inférieur; quand ceux-ci sont cousus, on exécute les ornements qui sont en partie indiqués sur la figure 1. On assemble chaque moitié depuis A jusqu'à B, en faisant une couture ourlée; on les réunit ensuite depuis C jusqu'à D, on les ourle sur l'échancrure depuis D jusqu'au bord supérieur, ou bien l'on pose en dessous une bande ayant 2 centimètres de largeur. La ceinture, qui est fixée seulement devant, dans les fronces, est coupée *double*, sans couture, d'après la figure 2. On fronce le pantalon depuis C jusqu'à F; on pose la ceinture en réunissant les lettres pareilles. Sur le bord supérieur de la moitié de derrière, on pose un cordon dont la largeur est indiquée sur la figure 1, et qui doit servir de coulisse pour les cordons fixés sur chaque extrémité de la ceinture.



PALATINE EN FOURRURE.

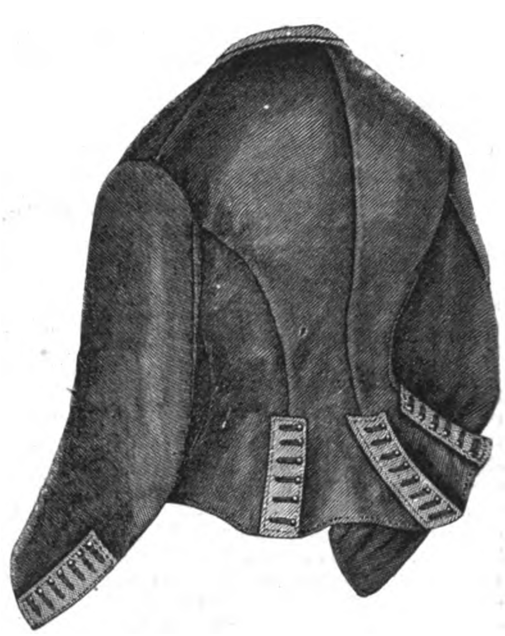
DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en poult-de-soie antique bleu vif, bordée d'une bande de fourrure en plumes grises; casaque pareille garnie de la même façon avec revers; grandes poches, épaulettes; le tout marqué par la fourrure. Chapeau en velours blanc bouclé, avec bandeau de velours bleu, et grands rubans bleus flottants par derrière.

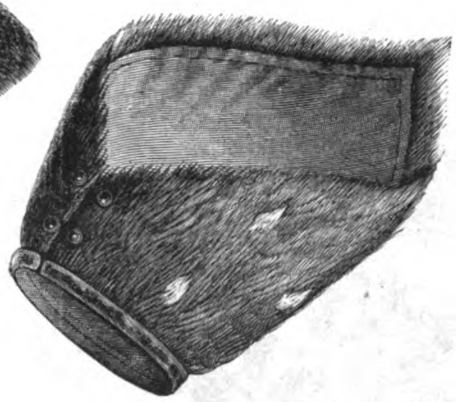
Toilette de mariée. Robe coupée en pointe (forme fourreau) en satin blanc. La garniture se compose de tuyaux très-serrés surmontés d'une sorte d'entre-deux composés de deux rouleaux renfermant de petits rouleaux perpendiculaires; tous ces rouleaux sont ornés de perles blanches, et la garniture est bordée avec une étroite dentelle blanche; sur le bord opposé se trouve une autre garniture à tuyaux très-serrés, mais plus étroite que la précédente, et posée en sens inverse. La première a 10 centimètres de hauteur; la seconde 4 centimètres de hauteur. Corsage montant, plat, à ceinture retenue par une rosette, sous laquelle se trouve fixé le bouquet de fleurs d'oranger. Manches presque justes en poult-de-soie blanc; manches carrées, longues et larges, en crêpe blanc, fixées seulement à l'entournure par une rosette en perles blanches. Les manches sont flottantes.



PANTALON POUR DAME.



VESTE POUR JEUNE FILLE DE QUATORZE A SEIZE ANS.



MANCHETTE EN FOURRURE.

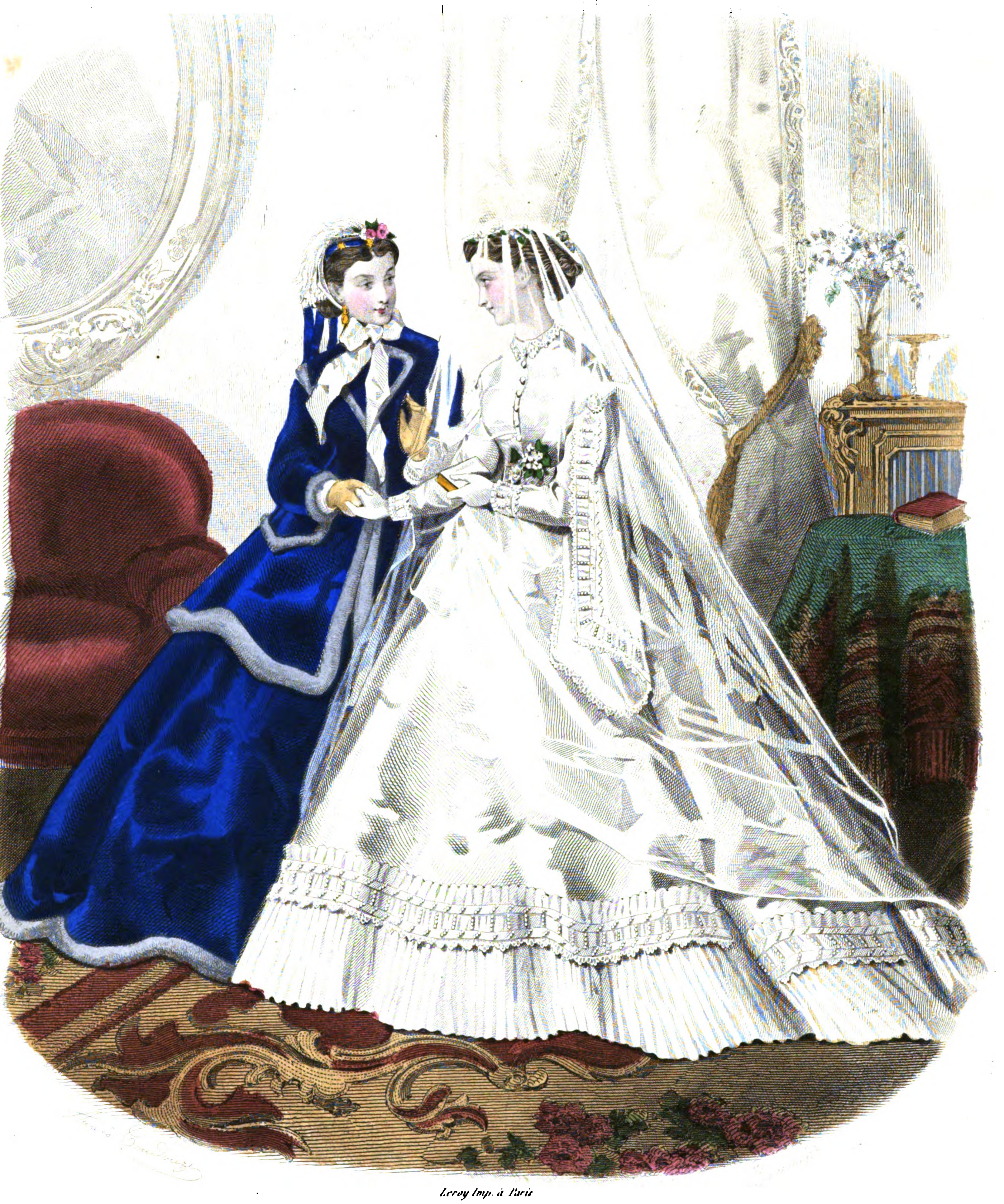
MODES.

En me rendant récemment chez Mme Guigné, rue du Bac, 46, pour y faire teindre en noir un poult-de-soie qui va se transformer en une robe à rayures blanches, j'y ai fait une découverte qui pourra être utile à plus d'une personne parmi nos lectrices.

J'y ai vu une confortable et élégante robe de chambre, doublée en soie, ouatée, piquée, ouverte par devant, retenue à la taille par une cordelière. Cette robe de chambre était faite avec un cachemire français. On en porte peu en guise de châle, et cet emploi d'un ancien cachemire est ingénieux et commode. Avec le plus médiocre des cachemires français, on obtient la plus élégante robe de chambre. Non-seulement Mme Guigné vend celles-ci toutes prêtes, mais elle se charge de les faire avec le cachemire qu'on lui envoie; en y joignant la doublure, cette transformation coûte de 35 à 40 francs. On porte ces robes de chambre, comme toutes celles qui ont la même forme, sur un jupon de cachemire uni, de couleur assortie, qui est plutôt une robe de dessous qu'un vrai jupon comme ceux en lingerie. Toutes les femmes comprendront cette *nuance* de convenance.

Les robes de bal ont cette année une simplicité, hélas! relative. Si les garnitures sont peu compliquées, si les tissus sont moins surchargés de combinaisons étranges, en revanche les métaux règnent et gouvernent. Le clinquant domine, il faut l'avouer à la honte notre époque. Les jeunes filles elles-mêmes portent des robes de bal garnies de lacets d'or ou d'argent. On a délaissé les fleurs, c'est-à-dire la poésie, pour le métal, qui représente la grossière prose. Mais les personnes qui sont douées d'un goût sûr et bon maintiennent leur indépendance sur ce terrain, et je citerai quelques toilettes tout à fait étrangères à ces aberrations.

Jeune fille. Robe de dessous en taffetas blanc, pas très-longue devant, garnie avec trois bouillonnés de crêpe blanc. Robe de dessus très-longue, simplement bordée d'un large ourlet, relevée par devant avec deux longues guirlandes de roses des haies, partant de chaque côté de la taille, pour fixer la robe de dessus à 15 centimètres de distance du bouillonné supérieur de la robe de dessous, et pour rejeter tout à fait en arrière celle de dessus. Corsage à la grecque;



Leroy Imp. à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal 56 rue Jacob à Paris

Toilettes de Mariée et de Ville de chez Mlle RABOIN, 67 r. Nve des Pts Champs

Coiffures de Mr CROIZAT, 76, rue de Richelieu, 76.

manches très-courtes ornées de roses. Coiffure à bandelettes ondulées, en velours blanc; touffe de roses placées au-dessus du chignon et retombant en arrière.

Toilette de jeune femme. Robe de dessous en taffetas blanc. Robe de dessus en taffetas ou satin mauve; celle-ci, étant beaucoup plus courte que la précédente, et pouvant être, de plus, ouverte sur chaque côté, peut être prise dans les robes réformées pour cause d'insuffisance. La robe de taffetas blanc est garnie avec un volant en dentelle de Chantilly noire, posé presque à plat par devant, froncé un peu sur les côtés, plus par derrière. Au-dessus un volant de moitié plus étroit (si l'on n'en possède pas, on peut replier le *pied* d'un volant large) posé droit. Les coutures sont cachées par une ruche en étroit ruban de gaze de même couleur que la robe de dessus, garnie d'une dentelle noire, posée à *plat*, dont le bord en ligne droite (ou *pied*) est cousu sur le contour de la robe. Si l'on n'avait pas assez de dentelle, on substituerait à cette dernière garniture une ruche en ruban de gaze mi-parti blanc, pour le côté reposant sur la robe mauve, — mauve au contraire pour le bord qui touche à la robe blanche.

On porte beaucoup de tulle et de crêpe sur robe de dessous en satin, de même couleur que la robe de dessus. Cette mode *renouvelée* est vraiment charmante. On achète une robe de satin blanc, et, moyennant les bons procédés de teinture de notre époque, on la transforme pour une autre année en robe de satin rose, ou bleu, vert-lumière, ou maïs.

Le trait caractéristique de la mode actuelle, pour les toilettes de bal, est tout entier dans ces détails: abondance de tuniques, c'est-à-dire de robes doubles, et disposition des robes, taillées toutes de façon à effleurer à peine le sol par devant, tandis qu'elles ont une queue très-prononcée par derrière. Les tuniques de toute étoffe, légère ou épaisse, sont commodes. On peut les trouver et les tailler dans les robes anciennes; on leur donne toutes les formes: les unes sont ouvertes par derrière, les autres par devant (celles-ci sont les moins gracieuses et les plus solennelles); beaucoup enfin sont ouvertes de chaque côté; les lés de devant peuvent, dans ce dernier cas, être arrondis à chaque coin, tandis que ceux de derrière restent carrés. La fantaisie personnelle gouverne tous ces détails; mais la tunique peut être indifféremment en tissu léger, sur tissu de soie, ou bien en moire, satin, taffetas, étoffe brochée, étoffe à rayures sur une robe de dessous en tarlatane, crêpe ou tulle.

Conclusion: on porte tout ce que l'on veut, disposé comme l'on veut, pourvu que l'on obéisse à cette loi primordiale: robes pas très-longues devant, très-longues par derrière. E. R.

VARIÉTÉS.

LA COIFFURE DE LA MARIÉE DANS LES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

On reproche parfois aux Français, et par conséquent aux Françaises, de ne posséder en fait de géographie que des notions très-vagues et passablement incomplètes. Sans prétendre combler cette lacune en ce qui concerne les Françaises, je crois que l'on pourrait aisément rendre l'étude de la géographie attrayante pour les Françaises; il suffirait de leur faire étudier cette science au point de vue de la toilette, et *la Mode illustrée* a tous les droits possibles à inaugurer ce nouveau genre d'enseignement, appelé, je n'en doute pas, à produire les meilleurs résultats.

Il y a en Europe une contrée fort étendue, généralement très-salubre, peu peuplée, habitée par une race qui fait partie de la famille latine. Pour reconnaître l'authenticité de son origine, il n'est point nécessaire de redresser l'histoire, d'accommoder la vraisemblance, de rapprocher avec plus de peine que de vérité des apparences souvent contradictoires; il suffit de voir les Moldo-Valaques, d'entendre leur langue restée latine, de connaître leurs lois prises dans le code Justinien, d'étudier leurs croyances, leurs superstitions et leurs mœurs.

Mais cette race latine, transplantée au milieu des peuples slaves, n'a pu se soustraire entièrement à l'influence exercée par les rapports de voisinage; d'un autre côté elle a aussi fait quelques emprunts à ses coreligionnaires les Grecs, parmi lesquels la Turquie, sa suzeraine, a choisi pendant plusieurs siècles les souverains éphémères qu'elle lui donnait. Ceux-ci, aidés par leurs familles, par les clients qui font toujours cortége à tous les pouvoirs, importaient dans les provinces qu'ils gouvernaient des usages empruntés à leur propre pays.

Le sujet qui nous occupe aujourd'hui est, selon toute probabilité, originaire de la Grèce. La coiffure de la mariée, telle que nous allons la décrire, a été scrupuleusement exécutée pendant plusieurs siècles. Les facilités de communications, qui sont la conséquence des voies ferrées, tendent invariablement à détruire tous les usages originaux, à promener un niveau implacable sur toutes les coutumes locales, à imposer enfin aux civilisations diverses la physionomie d'une civilisation plus ancienne et plus forte. Franchissant, sans pour ainsi dire toucher terre, les contrées qui les environnent, mais qui contiennent des races dont l'origine n'a aucune affinité avec la leur, les Moldo-Valaques viennent, guidés par un instinct tout-puissant, chercher en France, à Paris surtout, les modèles d'après lesquels ils se façonnent. Ils échangent volontiers, même leurs coutumes anciennes et particulières, contre les usages parisiens, marquant ainsi la docilité des cadets envers les aînés de la famille. Les voyages fréquents, les rapports continuels avec la France, ont en plusieurs points, les uns importants, les autres futiles, modifié profondément les coutumes locales; mais on pourrait peut-être ajouter qu'il n'est guère de points futiles en ce qui concerne les coutumes nationales. L'abandon de l'habitude, même la plus puérile en apparence, peut toujours être considéré comme un symptôme annonçant une métamorphose plus complète et plus radicale. Il n'y a guère plus de vingt ou vingt-cinq ans, du reste, que la Moldo-Valachie a commencé à substituer le voile de dentelle et la couronne de fleurs d'oranger à la coiffure de la mariée telle qu'elle existait pour toutes les classes de la société; quelques familles n'ont même jamais voulu se soumettre à cette substitution, et maintiennent intactes aujourd'hui encore les traditions des générations passées.

La veille du jour fixé pour la célébration d'un mariage, le futur époux envoyait à sa fiancée, outre les présents d'usage, outre les cachemires, les bijoux, les pièces de soieries, une quantité plus ou moins considérable, — selon sa fortune ou sa générosité, — d'écheveaux de fil d'or, ployés et noués avec des brins de grosse soie rouge; ces écheveaux étaient formés non de fil d'or *filé*, et revêtant un fil de soie ou de coton, mais de *lames* d'or extrêmement ténues. On fabriquait ce produit en Autriche, parfois en Saxe; il se composait de plaques extrêmement minces, n'ayant guère plus d'épaisseur qu'une feuille de papier, dorées et découpées de façon à imiter un cheveu.

La soirée précédant le jour du mariage était consacrée aux adieux que la fiancée faisait à ses compagnes. Il y avait à cette soirée beaucoup plus de femmes que d'hommes, et même, si l'on remonte à l'origine de cet usage, on découvre que les hommes étaient autrefois tout à fait exclus de cette cérémonie. Là, suivant des rites particuliers, on préparait la coiffure de la mariée; la direction de ce travail était dévolue de droit aux vieilles dames qui faisaient partie de la famille; cependant il y avait certaines personnes qui possédaient mieux que toutes les autres la tradition véritable, ou bien enfin qui passaient pour avoir la *main heureuse*; on les invitait à accorder, en ce cas, leurs bons offices, qu'elles ne refusaient jamais.

L'orchestre, composé d'une troupe de bohémiens (ou tsigains), esclaves barbus revêtus d'une longue pelisse orientale, s'escrimait pendant toute la soirée sur quelques violons, une flûte de Pan, et une sorte de guimbarde, râclée sans interruption, en mesure, avec un bout de plume taillé comme un curedent. Ces musiciens exécutaient des airs de circonstance, chantaient des romances qui exaltaient la beauté et la vertu de la mariée, la noblesse et la générosité de son fiancé, ou bien enfin jouaient la mélodie d'une *hora*, danse nationale; sur cette musique on exécutait en cadence les préparatifs des fils d'or de la mariée.

Les écheveaux étaient dénoués, on prenait la mesure de la jeune fille, et l'on formait plusieurs écheveaux immenses qui, attachés sur la tête, fixés sur l'épaule, devaient retomber presque jusqu'aux pieds. Plusieurs dames étaient employées à faire ces préparatifs, dans lesquels on s'efforçait d'éviter ou d'atténuer tout présage malheureux. Quand tous ces longs écheveaux étaient terminés, on les assemblait en nombre plus ou moins considérable, on les cousait par l'une de leurs extrémités, dans un ruban qui devait être caché dans la chevelure. Le poids de cette coiffure était toujours excessif, mais l'effet en était magnifique.

Que l'on se représente une jeune fille belle, comme le sont et surtout comme l'étaient toutes les femmes dans les principautés danubiennes; sa robe est d'un épais tissu blanc en soie; ses cheveux bruns ou noirs sont disposés avec un goût, une adresse, une *science* innée de l'élégance, qui sont l'un des attributs de cette race. Sur cette chevelure on pose cette seconde chevelure d'or, nappe immense, scintillante, qui recouvre son dos, et voile en partie ses épaules, en retombant jusqu'à ses pieds. Pour diminuer un peu le poids du fardeau qui l'accable, on attache une partie de cette pesante parure sur l'épaule gauche; mais partout les fils d'or descendent en cascades brillantes, après avoir formé une coiffure splendide, originale, unique certainement en Europe. Parfois une mèche de fils d'or est réservée pour s'allier aux nattes et aux boucles brunes de la mariée; parfois aussi, mais rarement, et seulement depuis quelques années, la mariée choisit parmi ses amies deux jeunes filles, qui portent en coiffure un seul écheveau de fil d'or, rattaché à l'épaule et retombant sur leur épaule; leur mission, d'origine récente du reste, et tout à fait exceptionnelle, équivaut à celle des demoiselles d'honneur en France.

Les mariages n'ont jamais lieu à l'église, à moins, — cas très-rare, — qu'il n'y ait une chapelle particulière dans la maison habitée par la famille de la mariée. Dans ce pays, où la noblesse a soutenu, subventionné, enrichi le clergé par ses dons et ses donations, l'église est presque toujours traitée en inférieure, et se déplace quand les fidèles ont besoin de son ministère pour eux ou leurs protégés. La cérémonie religieuse a toujours lieu à domicile. La salle de bal, éclairée par les lustres, remplace l'église; une table posée sur un tapis, au milieu de la pièce, tient lieu d'autel; point de carreaux, point de prie-Dieu. Le prêtre revêt ses habits sacerdotaux, et procède à la bénédiction nuptiale.

La mariée, portant les fils d'or, se place debout près de son époux; ils sont assistés par une parente et un parent, ou par une protectrice et un protecteur d'un rang supérieur. Les prières sont accompagnées de plusieurs usages essentiellement symboliques. Pendant la durée de la cérémonie on pose sur les têtes des époux des couronnes en fleurs, ou bien en métal, que l'on échange fréquemment, afin de représenter l'égalité qui doit exister entre eux. On leur offre à boire dans la même coupe, pour figurer la communauté des biens. Guidés par le prêtre, les époux font à plusieurs reprises le tour de la table, et cette marche symbolise le voyage de la vie qu'ils vont faire ensemble. A plusieurs reprises, on lance sur les mariés des poignées de dragées, mélangées de petites pièces d'argent, comme marque de l'abondance et des biens qu'on leur souhaite.

Dès que la cérémonie, très-longue du reste, est terminée, pendant que le prêtre ôte les insignes du sacerdoce, avant même qu'il ait quitté la salle de bal, les domestiques enlèvent la table, le tapis, l'orchestre fait entendre la mélodie d'une danse, et toute l'assistance se forme en quadrilles, ou bien en groupes de valseurs. Le bal commence, et, comme tous ceux qui se donnent dans ce pays, est remarquablement beau, élégant et somptueux. On y voit peu de noces médiocres. Les familles riches et puissantes ont conservé et exercent vis-à-vis des familles plus obscures les habitudes du patriciat romain; on y vient volontiers et généreusement en aide à ceux que la fortune ne favorise pas, et l'on fait pour ses *clients* les frais toujours considérables d'une noce, et du bal qui en est la conséquence inévitable. Les domestiques eux-mêmes sont mariés chez et par leurs maîtres; dans ces cas la coiffure de la mariée n'est plus en fils d'or, mais seulement en fils de cuivre, mais les usages, les cérémonies, restent les mêmes, quelle que soit la position des mariés.

Une mariée fait presque toujours hommage de sa coiffure à une église. Cette offrande *d'argent* est toujours bien reçue; parfois aussi on fait fondre les fils d'or, pour les employer à composer les images byzantines, qui sont entièrement en or ou en argent, et dans lesquelles les têtes seules et les mains sont peintes. Ces images se transmettent de génération en génération, et sont suspendues au-dessus des lits, sur une sorte de couverture en soie, fixée au mur. Mais on a constaté, dit-on, que cet usage des fils d'or porte malheur aux ménages, et peu à peu on l'a laissé tomber en désuétude.

Quand on a vu et admiré la coiffure des mariées en Moldo-Valachie, on ne peut s'empêcher de regretter que cette parure nationale, si poétique, si originale, si riche, soit peu à peu remplacée par le voile parisien. L'amateur du *pittoresque* s'en afflige, les vieux parents branlent la tête en soupirant, et disent que cet abandon des coutumes nationales présage bien d'autres bouleversements; ils se révoltent contre la *mode française* qui les poursuit dans toutes les circonstances de leur vie, et se substitue à toutes leurs traditions. Il est certain qu'en envisageant la question seulement au point de vue de la beauté d'une parure, on reconnaît que les jeunes filles moldaves ont perdu à ce changement plus qu'elles n'y ont gagné: mais on ne remonte pas le cours des temps; on ne reprend plus universellement des usages graduellement délaissés, on ne scinde pas les changements qui se produisent dans les mœurs; on ne conserve pas intacts certains vestiges du passé, parce qu'ils ne peuvent rester debout, au milieu des ruines leurs contemporaines, ni s'allier à des usages avec lesquels ils n'ont aucun point d'analogie. Ainsi tout se transforme ici-bas, tout est jeté à son tour dans l'insatiable gouffre du passé; c'est là qu'il faut aller chercher l'originale *coiffure de la mariée* dont j'ai voulu sauver au moins le souvenir dans ces pages vouées en partie à l'étude de la mode. EMMELINE RAYMOND.

ARMELLE.

Suite.

III.

Il était bien joli à regarder, le vert enclos de Sainte-Bathilde, cette après-midi du dimanche. Le pensionnat, qui était très-nombreux, y prenait ses ébats, et c'était chose charmante de regarder jouer ces femmes en herbe. Elles ne jouaient pas toutes. On est convenu de dire que les générations actuelles se hâtent de devenir sérieuses,

et si ce mot : — Il n'y a plus d'enfants, — n'est pas rigoureusement vrai, Dieu merci, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'enfance a perdu de son entrain, de sa joyeuse pétulance, de sa fougueuse gaieté. L'étude, l'austère étude, pose un peu hâtivement peut-être sa main sèche sur l'épaule ronde du garçon en jaquette; le luxe féminin, la mode ont de traîtres sourires pour la petite fille encore trébuchante, et exercent beaucoup trop tôt leur empire. Le petit garçon pense et pose, imitant les hommes; la petite fille parade, imitant les femmes, et on dit : Il n'y a plus d'enfants.

Dans un pensionnat se conservent tous les priviléges de l'enfance; le jeu libre, bruyant reprend ses droits, la mode gênante n'a pas encore imposé les siens, et dans l'immense jardin de Sainte-Bathilde on s'en donnait à cœur joie. Les grandes faisaient exception, et il y avait des groupes sérieux. En regardant bien on aurait pu apercevoir sur les genoux de ces graves personnes une poupée qui s'était égarée dans ces hautes régions, pour revêtir son uniforme des dimanches; mais la poupée n'est dédaignée que par les personnes inactives ou tapageuses, et s'en occuper n'a rien de déshonorant. Un peu à l'écart des différents groupes, une jeune fille debout, légèrement appuyée contre une charmille épaisse, arrêtait un regard mélancolique sur la grande porte qu'elle apercevait et qui s'ouvrait de temps en temps devant des parents des élèves ou des commissionnaires venus de tous les points de Paris. Elle portait le grand costume pensée, la ceinture du dimanche à longs pans entourait sa taille haute et souple, et les ornements de sa simple toilette eussent révélé à une personne initiée au mystère de ces gracieux emblèmes que cette jeune fille appartenait à la partie la plus distinguée des élèves, et qu'elle avait atteint le sommet des honneurs. Un large ruban bleu moiré était passé en bandoulière, un nœud, d'où partaient des rubans larges et flottants de toutes couleurs, était posé sur l'épaule, et contre ce nœud s'étalait une large rosette blanche.

Cette pensionnaire décorée méritait à peine ce nom. Malgré les nœuds de ruban et les rosettes, c'était une femme, mais il y avait beaucoup de l'adolescente dans l'expression ouverte et pourtant pensive de sa physionomie; ses grands yeux, d'une nuance gris foncé, avaient le regard franc, un peu étonné; ses mouvements une vivacité qui se fût appelée brusquerie sans la grâce naturelle à toute sa personne.

Quand les promeneuses passaient devant elle, elles ne manquaient jamais de lui adresser la parole. Elle leur accordait un demi-sourire, mais ne répondait pas. Alors elles s'éloignaient en disant : « Armelle rêve. »

Et on laissait Armelle rêver.

Ce fut elle qui interrompit volontairement cette rêverie que chacun semblait respecter. Elle se pencha en avant comme pour écouter le bruit de la rue, et ses grands yeux se fixèrent sur la porte. Quand la sonnette retentit, ses joues blanches se colorèrent chaudement, et, la porte s'étant ouverte, elle jeta un cri, s'élança dans la cour, et alla se jeter au cou de Cécile de la Follière qui entrait.

« Enfin, te voilà ! » disait-elle.

Mais cet épanchement n'eut que la durée d'un éclair. Ses yeux ayant rencontré le visage d'un homme resté debout sur le seuil de la porte, elle se redressa d'un air grave, rendit brusquement le salut que lui adressait Charles de la Follière, et retourna lentement vers le jardin, sans se retourner, bien que Cécile la rappelât de toutes ses forces.

« Cesse donc tes appels, ils sont inutiles, » dit Charles, qui souriait; « elle s'éloigne majestueuse et fière dans cette robe étriquée qui vous donne à toutes un si singulier aspect quand on entre dans votre pensionnat au sortir d'un salon.

— Oh! je voudrais que tu la visses en toilette; elle n'est plus la même.

— Je t'assure, Cécile, qu'à l'encontre de Mme Duchelau, ta compagne n'a besoin d'aucun des artifices de toilette pour être remarquablement belle.

— Elle te plaît donc aussi?

— Au contraire, elle me plaît peu; sa physionomie m'a paru froide, hautaine; mais sa beauté est incontestable.

— L'as-tu reconnue?

— C'est aujourd'hui pour la première fois que j'ai l'honneur de la voir.

— Ah! c'est vrai; mais Francis n'aura pas manqué de parler devant toi d'Armelle de Boisfort.

— Quoi ! c'est là Mlle de Boisfort? » dit le jeune homme visiblement intéressé.

« C'est elle-même.

— J'aurais dû m'en douter. Voilà une nouvelle à annoncer à ma tante Valérie, et je regrette de ne pas l'avoir mieux regardée, car elle me demandera sans doute des détails. De quelle couleur sont ses cheveux? blonds?

— Non, châtain clair.

— Les yeux?

— Ils sont foncés, c'est tout ce que je sais.

— Enfin, elle me paraît ressembler trait pour trait à son père; cela suffit. Elle est intelligente, n'est-ce pas?

— C'est la plus forte de la pension. Quand nous jouons à vendre des qualités ou des avantages, c'est ordinairement Armelle qui a la corbeille de l'esprit; elle en a à revendre.

— Toujours comme son père. Quel homme singulier ! N'avoir qu'une fille, et la laisser passer sa jeunesse au couvent! Elle aura, je crois, une existence médiocrement heureuse, ton amie, Cécile.

— Aussi est-elle souvent triste, depuis quelque temps surtout. Si j'osais lui parler de ces choses-là... mais elle n'est pas très-expansive, Armelle; elle a eu un grand chagrin; la religieuse qui l'a amenée ici d'Allemagne, il y a une dizaine d'années, est morte l'année dernière, et elle ne peut se consoler de cette perte, ce qui la rend encore plus morose. Mais je la vois qui me guette là-bas contre la charmille; elle m'attend avec impatience : nous nous aimons beaucoup. Au revoir, mon frère; venez tous me voir le plus souvent possible avant votre départ; qu'au moins j'aie cette consolation. »

Charles lui promit qu'on ne manquerait pas une occasion de venir à Sainte-Bathilde, et ils se séparèrent. Cécile courut déposer en lieu sûr son chapeau et son pardessus, et revint vers le jardin. Elle échangea quelques paroles avec certaines grandes, approuva en passant l'uniforme d'une poupée, baisa au front celles des petites qui étaient ses favorites et demanda :

« Où est Armelle?

— Armelle est dans ses noirs, » lui fut-il répondu; « elle ne bouge pas d'auprès de la charmille. »

Cécile s'empressa de s'y rendre. Armelle avait passé de l'autre côté, ce qui la rendait invisible.

Elle reçut assez froidement son amie. En l'apercevant, elle avait eu un de ces élans de cœur qui lui étaient particuliers et qui laissaient voir combien son âme était aimante; mais, ce moment passé, elle reprenait son air insensible, et recevait, sans les rendre, les plus tendres marques d'amitié.

« Raconte-moi ta journée, Cécile, » dit-elle tranquillement; « je me suis, pour mon compte, parfaitement ennuyée cette après-midi; mais j'avais du moins la pensée que tu t'amusais. »

Cécile raconta. La visite au conseiller d'État tint nécessairement grande place dans son récit. La prodigieuse chevelure de la conseillère, tant admirée par Francis, rompit le sérieux d'Armelle, et un rire éclatant, frais, qu'on connaissait bien à Sainte-Bathilde, mais que les échos répétaient rarement, apprit à la pension entière que la joyeuse Cécile avait mis en fuite les papillons noirs qui voltigeaient autour d'Armelle.

« Qui est ce monsieur avec lequel tu es restée si longtemps? » demanda Armelle quand elle finit.

« C'est mon frère aîné Charles, que nous appelons entre nous — le docteur, — d'abord, parce qu'il est docteur en droit, ensuite parce qu'il est très-grave.

— S'est-il bien moqué de moi?

— Et pourquoi se serait-il moqué de toi?

— Tu sais bien que tous ceux qui viennent à Sainte-Bathilde et qui me voient en pensionnaire s'étonnent et rient.

— Charles n'a pas ri du tout; il m'a même dit des choses que je ne te répéterai pas, car il en serait furieux; il est comme toi, si concentré! mais je dois avouer qu'il s'est beaucoup étonné. Moi qui suis habituée maintenant à te voir, je ne trouve rien de drôle à ce que tu sois en uniforme, parée des rosettes et des rubans; mais cela fait tout un effet sur les étrangers. Il paraît, sais-tu? que tu es mon aînée de près de quatre ans. Ordinairement, à cet âge-là, on a quitté la pension.

— Ordinairement, oui, » murmura Armelle.

« Je t'en supplie, Armelle, ne prends pas l'air si rêveur. Tu me fais l'effet d'une prophétesse, ou de n'importe quoi. Il serait bien plus gentil à toi de me faire tout bonnement tes confidences, ce que tu m'as promis d'ailleurs plusieurs fois.

— Mes confidences, Cécile? Qu'appelles-tu mes confidences?

— Mais le récit de ton passé. Tiens, asseyons-nous ici, la charmille nous cache parfaitement. J'ai acheté un bébé et son trousseau, avec l'intention d'en faire plus tard cadeau à ma petite amie Clara; je vais l'habiller, ce qui ne m'empêchera pas d'être tout oreilles. Asseyons-nous. »

Cécile et Armelle se laissèrent tomber sur l'herbe. Cécile prit dans sa poche un petit bébé de la plus jolie figure, ouvrit une boîte, et dit, en regardant Armelle qui s'amusait à faire frémir les feuilles de la charmille :

« Allons, commence.

— Je ne sais comment commencer, Cécile.

— Par exemple, je ne te regarde pourtant pas, ce qui t'intimide toujours, dis-tu.

— C'est drôle, mais je n'aime pas qu'on me regarde.

— Je le sais bien; tu aimes trop à penser toute seule, vois-tu. Moi, j'aime assez qu'on devine à l'avance ce que je veux dire; nous ne nous ressemblons pas, voilà tout. Si tu commençais ton histoire?....

— Est-ce que j'ai une histoire?

— Toute personne en a une. Veux-tu que, pour te mettre en train, je te raconte la mienne?

— Raconte, cela m'apprendra.

— Eh bien! il y avait une fois une famille de la Follière qui habitait la ville de Plouray, en Bretagne. Dans cette famille il y avait une petite fille appelée Cécile, qui, après s'être longtemps amusée chez elle, a été séparée de sa mère chérie, de ses frères qu'elle aimait tant, et a été envoyée à Sainte-Bathilde, parce qu'elle avait le bonheur de posséder une tante devenue supérieure. Voilà!

— Ce récit n'est ni long ni difficile, » dit Armelle en riant, « et je puis bien essayer de ce genre de narration. Donc, il y avait une fois une petite fille appelée Armelle de Boisfort, qui a passé sa vie à Sainte-Bathilde parce qu'elle avait le malheur de n'avoir plus de mère. Voilà!

— Oh! ma chère, ce n'est pas tout, » dit finement Cécile. C'est bon pour le gros de l'année, mais tes vacances, où les passes-tu?

— Ici et là, de côté et d'autre. En voyageant toujours. J'ai déjà visité avec mon père la Suisse, l'Italie, l'Allemagne.

— Es-tu heureuse, Armelle!

— Ah! Cécile! si on t'offrait mon bonheur, tu le refuserais bien vite.

— Peux-tu parler ainsi! Songe donc que je ne connais que Plouray et Paris. Et quand je dis Paris, je veux modestement dire le faubourg Saint-Germain, où demeure ma tante, et la rue Saint-Antoine. En fait de monuments, je n'ai encore vu que la fontaine de la rue de Grenelle et la colonne de la place de la Bastille avec son génie.

— Je ne dis pas; mais tu as une mère, des frères, une maison.

— Et toi donc, qui as des châteaux!

— Moi, je n'ai au monde que mon père, et une tante que je vois une fois l'an. Ma maison, ma demeure, c'est Sainte-Bathilde. Mais c'est une maison banale que j'ai aimée de tout mon cœur, mais où je me déplais maintenant mortellement.

— Il y a longtemps que je m'en suis aperçue, » dit Cécile finement.

« Je le montre peu, cependant, Cécile, » répondit Armelle en hochant la tête; « mais comme cette contrainte me pèse! A vingt ans, être encore au couvent; à vingt ans, vivre d'une vie cloîtrée, indifférente, avoir toujours des murs devant les yeux, d'éternels jardins à parcourir, et, comme un enfant, vivre au réfectoire, au dortoir, à la classe : c'est affreux. Tant que celle qui m'a reçue ici petite enfant a vécu, j'ai été heureuse, je n'ai pas désiré une autre vie; vivre avec elle me suffisait; mais elle est morte, cette pauvre mère chérie, et l'affection des autres ne peut remplacer pour moi sa tendre affection, et j'ai pris le couvent en dégoût, l'étude en horreur. Je voudrais m'en aller. »

Des larmes perlaient à la frange épaisse de ses longs cils, sa voix était rauque, entrecoupée.

« Armelle, pourquoi ne dis-tu pas cela à ton père? » dit Cécile, qui avait laissé tomber sa poupée.

« Mon père! »

La jeune fille appuya ses deux coudes sur ses genoux, et laissa tomber son front dans ses mains.

« Te souviens-tu de ton père, toi, Cécile? » dit-elle tout à coup en relevant la tête.

« Oh! oui; il n'y a guère que trois ans qu'il est mort.

— Comment était-il? dis.

— Comment il était?

— Oui, te cherchait-il? te caressait-il? aimait-il à causer avec toi?

— Sans doute; nous passions le plus de temps possible ensemble; il ne pensait qu'à me faire de joyeuses surprises. Ah! s'il avait vécu, je crois que ma tante la supérieure aurait eu beau me demander, il ne m'aurait pas laissé partir. Mais tous les pères sont comme cela, ils ont un faible pour leurs filles, c'est reconnu.

— Pas tous, » dit Armelle. « Car enfin mon père, que j'aime de tout mon cœur, me laisse vivre bien loin de lui; la plupart du temps je ne sais pas où il vit lui-même; il est mortellement triste, et il ne m'a jamais confié une seule de ses tristesses; il est souvent malade, et il ne me donne pas le droit d'aller le soigner. »

(La suite au prochain numéro.) ZÉNAÏDE FLEURIOT.

RENSEIGNEMENTS.

No 29,877. *Constantinople.* La jupe de taffetas rose est d'autant plus indispensable que les dentelles blanches rendent la nuance de la tarlatane rose encore plus pâle. Faire avec la robe bleue une tunique, posée sur une *longue* robe blanche, en satin ou moire. On peut encore garder cette coiffure. — *No 59,809, Seine-et-Oise.* Les *amazones* se coupent en *pointes* comme toutes les autres jupes, se font moins larges (3 mètres d'envergure) et ont en général 2 mètres 25 à 50 de longueur.—*No 40,893. Dordogne.* Paletot en soie ou velours. Robe grise. S'adresser à M. Croisat, rue Richelieu, 76, pour les prix de ces objets. S'adresser à la librairie agricole, rue Jacob.—*No* 25,732, *Ardèche.* Les rideaux d'étoffe *doublés* durent plus longtemps, mais cette doublure ne dispense nullement des *sous-rideaux* blancs, et des rideaux plaqués aux vitres.

Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est : *Courbette.*

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Des maniaques la famille est grande.

N° 4. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 21 janvier 1866.

LA MODE ILLUSTRÉE

Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



COIFFURE JOSÉPHINE (DEVANT).

Coiffure Joséphine,

EXÉCUTÉE PAR M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

Il est pour ainsi dire impossible d'exécuter cette coiffure sans le secours des *accessoires* fabriqués chez M. Croisat, à moins qu'on ne se décide à couper les cheveux placés au-dessus du front, pour les friser en boucles courtes. On laisse par devant les cheveux nécessaires pour former les petits bandeaux à la Valois; on ondule toute la chevelure avec les *fourches ondulatrices*, l'on en recouvre un sous-chignon crêpé en formant les petites boucles composant le chignon, grâce à des épingles très-fines, qui fixent les cheveux ondulés sur le sous-chignon; si l'on préfère employer un chignon tout préparé, on tressera les cheveux naturels, et on les cachera sous le chignon. Quand les boucles de devant sont disposées, on pose le cercle ou diadème de métal, et l'on forme sur les tempes le bandeau Valois, dont les extrémités sont cachées sous le chignon. Un large peigne en métal doré, une touffe d'épis dorés, complètent la coiffure; sur le côté de droite se trouve un seul épi.

Chancelière en tapisserie.

On brode ce dessin sur du canevas n° 18, à la croix ordinaire. On double la chancelière en fourrure.

Bordure tricotée

POUR PÈLERINE, JUPONS, ETC.

MATÉRIAUX : Laine zéphyr blanche; même laine grise, chinée de noir; 2 fines aiguilles à tricoter, en bois; un moule à filet ayant 2 centimètres de largeur.

Cette bordure *bouclée* est faite en laine blanche et laine grise; on la commence avec cette dernière laine, en montant un nombre de mailles pouvant être divisé par quatorze, et suffisant pour la longueur voulue. On tricote toujours en *allant* et *revenant*.

1er *tour* (bouclé). On lève la première maille sans la tricoter, on pose derrière le travail le moule ci-dessus indiqué. — * On pique l'aiguille de droite dans la seconde maille, comme si l'on voulait la tricoter, on tourne le brin autour de l'aiguille, puis de haut en bas autour du moule qui se trouve derrière l'aiguille; on le tourne encore sur l'aiguille (par conséquent *une fois* autour du moule, *deux fois* sur l'aiguille), puis on tricote la maille. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

2e *tour*. Sans retirer le moule, on tricote ce tour entièrement à l'endroit, chaque double maille du tour précédent comptant comme une seule maille. On répète alternativement le premier et le second tour; 10 tours forment la bordure; dans le 3e tour *bouclé* on fait alternativement 12 mailles avec la laine grise, — 2 mailles avec la laine blanche. Le nombre des mailles blanches s'augmente de deux pour chaque division, dans chacun des suivants tours bouclés, tandis que les mailles grises diminuent dans la même proportion; dans le 8e tour bouclé, il y a dans chaque division 12 mailles blanches et 2 mailles grises. Les tours unis sont toujours faits avec la laine grise. Deux tours bouclés tout blancs terminent la bordure.



COIFFURE JOSÉPHINE (DERRIÈRE).

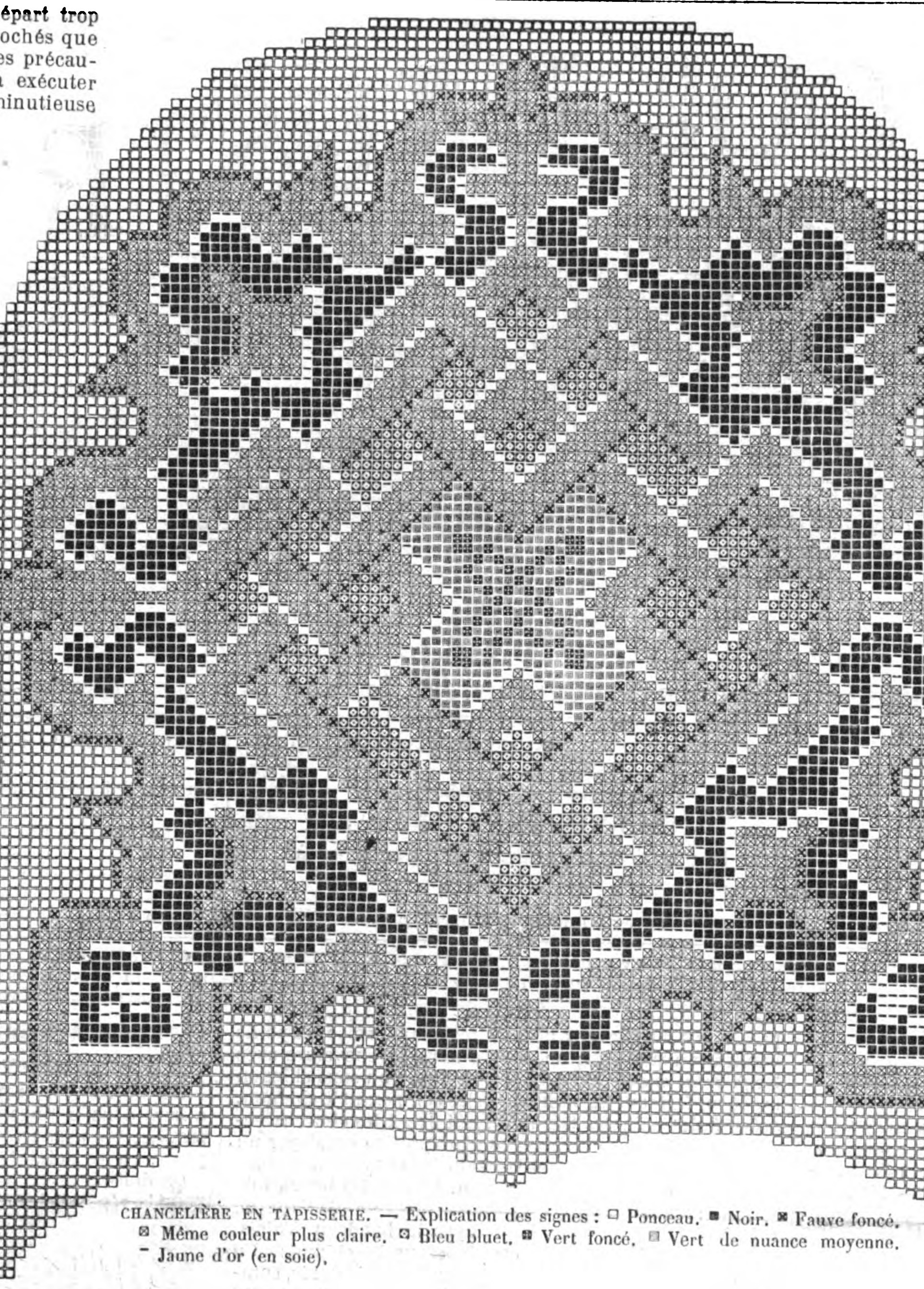
Réparation du linge damassé.

Les dessins nos 1 à 8 appartiennent à ce travail.

Ces huit dessins représentent une collection de *reprises* à faire dans le linge damassé. Quand on se sera un peu familiarisée avec ce travail, il deviendra très-facile de réparer, en les imitant, tous les dessins de linge damassé.

On doit observer les règles suivantes : le fil employé pour la réparation doit être de la même grosseur et de la même teinte que le linge; il peut être à la rigueur plus fin, — jamais plus gros que celui du linge, la réparation ne pouvant se présenter en relief. La déchirure est *montée* bien tendue sur de la toile cirée. On complète d'abord les fils de la toile usés ou amincis (nos dessins les représentent en teinte plus claire); on tend soigneusement ces fils, et on les conduit à un centimètre environ plus loin que la déchirure, tantôt plus, tantôt moins, afin de ne

point leur donner un point de départ trop régulier. Ces fils sont aussi rapprochés que possible. On observera les mêmes précautions pour les fils qui serviront à exécuter le dessin damassé. La précision minutieuse de nos dessins, qui indiquent la direction des divers fils et celle de l'aiguille, rend toute autre explication superflue. Les dessins 1ª et 1ᵇ représentent le travail vu à l'envers et à l'endroit.



CHANCELIÈRE EN TAPISSERIE. — Explication des signes : ▫ Ponceau. ▪ Noir. ✖ Fauve foncé. ⊠ Même couleur plus claire. ⊡ Bleu bluet. ▣ Vert foncé. ▤ Vert de nuance moyenne. ‾ Jaune d'or (en soie).

Coussin en tapisserie.

Notre dessin représente le quart d'un coussin en tapisserie, et pourra aussi servir pour tabouret de piano, ou de pieds, ou pouff.

Garniture

DE ROBES OU DE LINGERIE.

(Nous publierons le dessin dans le prochain numéro.)

La destination de cette garniture règlera le choix des matériaux qui la composent. Pour corsages blancs on fera le *treillage* avec des bandes étroites en nansouk, ou bien avec des lacets de coton blanc, reposant sur un *fond* en ruban de velours ou de taffetas. Les bandes auront (toutes prêtes) un demi-centimètre de largeur.

Deux bandes pareilles encadrent le treillage sur chaque côté, et se terminent par une guipure étroite.

On peut aussi augmenter les proportions de cette garniture, et s'en servir pour jupon de laine ou de soie. Dans ce cas, on emploiera des lacets en laine ou des rubans en velours noir, qui reposeront sur une bande de cachemire rouge, ou bleu, ou violet, différant de teinte du jupon sur lequel on la pose; cette bande se place au-dessus de l'ourlet du jupon.

Souliers de maison.

La mode touche même à la chaussure. Elle a métamorphosé l'humble pantoufle classique, et, l'ornant de passementeries, de galons, de bouquets de plumes, elle en a fait les souliers à talons dont nous publions deux spécimens.

Nº 1. *Soulier en velours violet*, bordé avec une bande en moire antique grise, brodée, et terminée par une frange étroite. L'empeigne est ornée avec un croissant argenté qui retient un bouquet de plumes de paon et des cordelières grises en soie. Les grelots et les boutons sont en métal argenté.

Nº 2. *Soulier en poult-de-soie brun* garni de galon oriental, terminé par une frange microscopique. Boutons et étoile en métal oxydé; touffes de plumes de faisan.

Mouchoir

AVEC GARNITURE

AU CROCHET-GUIPURE.

Quand un beau dessin est exécuté avec du fil très-fin, le crochet soutient la comparaison avec la plus belle dentelle, et l'emporte sur la question de la solidité ; seulement cet ouvrage, très-amusant à exécuter, exige une certaine dose de patience.

GLOSSAIRE DES TERMES EMPLOYES POUR LE CROCHET-GUIPURE.

Demi-bride. On la forme comme la maille simple, avec cette seule différence que l'on jette le brin sur le crochet ; — on pique celui-ci, on tire le brin avec le crochet, — on reprend le brin, on le passe au travers de toutes les bouclettes qui se trouvent sur le crochet.

Petite bride. On jette le brin sur le crochet, on pique celui-ci, on tire le brin au travers de la maille dans laquelle on a piqué le crochet, — on reprend le brin, on le passe dans la bouclette (ou maille) qui vient d'être formée ; on reprend le brin, on le passe au travers de la bouclette et du jeté, on reprend le brin, on le passe au travers de toutes les mailles qui se trouvent sur le crochet.

Bride. On reprend le brin quatre fois pour le passer dans les bouclettes, et, avant de le passer la première fois, on fait une maille en l'air.

Grande bride. On reprend le brin cinq fois, c'est-à-dire qu'avant et après la première fois on fait une maille en l'air. On peut aussi faire 2 mailles en l'air de suite, quand la grande bride doit être longue et mince.

Double bride. On jette deux fois le brin sur le crochet, on le prend six ou sept fois pour le passer dans les bouclettes, c'est-à-dire que l'on fait chaque fois une maille en l'air avant de le passer.

Brides triples et quadruples. Comme la précédente, en élevant le nombre de *reprises* du brin.

La rosette placée à chaque coin du mouchoir se compose de plusieurs étoiles pareilles à celle qu'un dessin spécial reproduit plus grande que nature. Ainsi qu'on le voit sur ce dessin, les branches de l'étoile sont remplies au *point de reprise*, et pour exécuter ce dernier travail on *monte* la rosette sur de la toile cirée.

On prend du fil nº 70 et l'on commence par le milieu de la rosette, en faisant une chaînette de 8 mailles, dont on joint la dernière à la première.

1ᵉʳ *tour*. Dans chaque maille une petite bride, — suivie de 2 mailles en l'air. La première petite bride est formée par 3 mailles en l'air.

2ᵉ *tour*. * Dans le premier vide du tour précédent, une petite bride, — 1 picot (c'est-à-dire 5 mailles en l'air, puis une maille-chaînette dans la 1ʳᵉ de ces 5 mailles), — dans le même vide encore 2 petites brides, — un picot, — 2 petites brides dans le vide suivant, — 1 picot, — une petite bride dans le même vide que les deux précédentes. Recommencez trois fois depuis *.

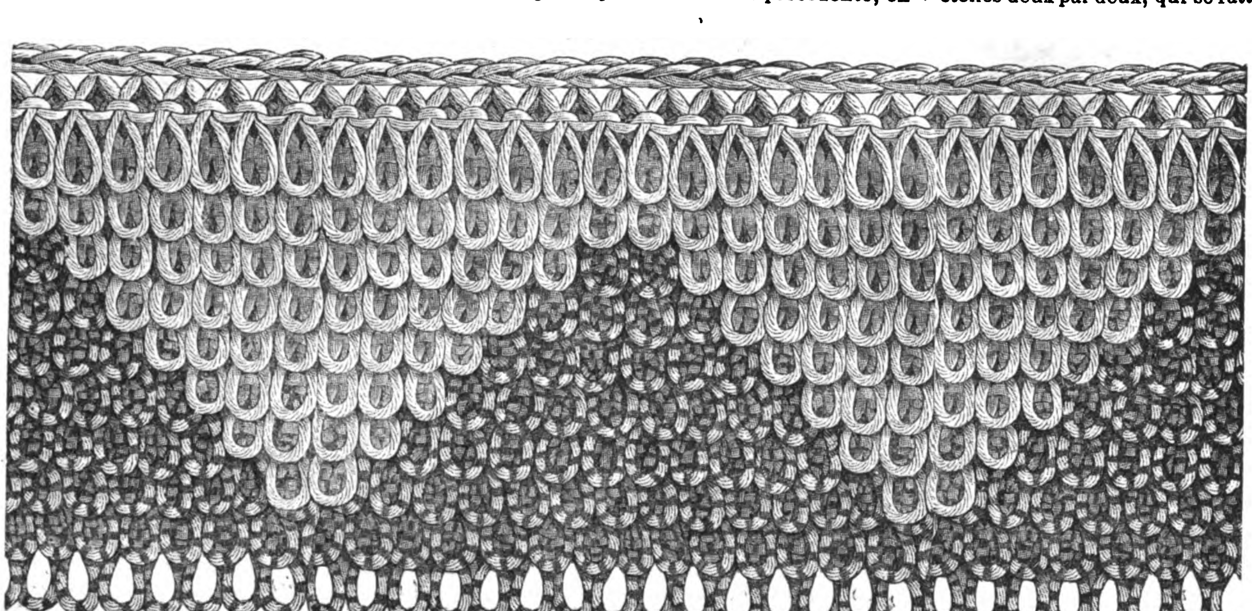
3ᵉ *tour*. 3 mailles-chaînettes pour rejoindre le milieu du plus proche picot, — puis * 10 mailles en l'air, on passe les 4 dernières; une maille simple dans la suivante (5ᵉ), — 5 mailles en l'air, — une maille simple dans le second picot du tour précédent. Recommencez depuis *, cinq fois encore.

4ᵉ *tour*. Mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche picot du feston composé de mailles en l'air appartenant au tour précédent. Ensuite : * 8 mailles en l'air; avec les 5 dernières on forme un picot dirigé en bas, — 3 mailles en l'air, — une double bride dans la maille simple située dans le creux, entre deux festons du tour précédent, — 8 mailles en l'air, dont les 5 dernières réunies pour former un picot, — 3 mailles en l'air, — une maille simple sur la pointe du plus proche feston. Recommencez depuis *.

5ᵉ *tour*. Alternativement une bride, — une maille en l'air. Il y a 60 brides dans ce tour.

6ᵉ et 7ᵉ *tours*. Comme le 5ᵉ tour; mais, dans le 7ᵉ, on fait toujours après 2 brides un picot pareil à ceux du 2ᵉ tour, de telle sorte que le tour compte 60 brides et 30 picots.

Le centre est terminé; on l'entoure avec un cercle de 8 étoiles, faites avec les tours *un à trois* qui viennent d'être décrits. Chacune de ces étoiles est commencée par le milieu, rattachée par deux de ses branches aux 2 picots du centre, entre lesquels on laisse 2 picots d'intervalle; par une autre branche on rattache l'étoile à celle qui la précède. Il y a en outre un *trait d'union* joignant les étoiles deux par deux, qui se rattache au deuxième cercle, celui qui sépare les étoiles de la dentelle extérieure; ce trait d'union peut être fait *après coup* (ce qui est plus aisé, mais moins correct), ou bien en même temps que les étoiles. On fait le premier tour *à l'envers*, c'est-à-dire de gauche à droite; on fixe le brin à la première branche libre de droite d'une étoile et l'on fait : 7 mailles en l'air, avec les 5 dernières un picot dirigé en bas, — 9 mailles en l'air, avec les 5 dernières un picot comme le précédent, 3 mailles en l'air; on jette le brin trois fois sur le crochet, on fait une barrette de mailles en l'air avec 2 picots se rattachant dans le plus proche creux, entre deux branches de l'étoile à laquelle



BORDURE TRICOTÉE.

une nouvelle carrière avec les costumes de printemps, sur lesquels elle *tranchera* moins vigoureusement que sur les velours, les soieries, les tissus de laine, de couleur foncée. Elle servira à garnir les petits paletots pareils, soit qu'on la pose directement sur l'étoffe, soit qu'on la double avec un ruban ou bien une bande de taffetas formant *transparent*. E. R.

MARQUES, CHIFFRES, INITIALES DU LINGE.

Il est des détails qui semblent devoir être si universellement connus qu'on ne songe guère à les indiquer; cependant, si j'en crois les nombreuses questions qui me sont adressées à ce sujet, il ne sera pas inutile de placer les indications relatives à la marque du linge, afin de résoudre tous les doutes d'un seul coup.

Le linge de la maison se marque avec les deux initiales du mari; celui à usage personnel prend les initiales de la personne à laquelle il appartient: initiale du prénom de la femme, avec initiale du nom de famille du mari; le linge personnel de celui-ci est marqué comme le linge de la maison.

Les draps de lit, les taies, les mouchoirs, les nappes et les serviettes, sont les seuls objets qui comportent une marque *décorative*, laquelle devient, si l'on veut, un ornement, vu sa dimension et la richesse de son dessin.

Les draps de lit, dans ce cas, se marquent sur le côté qui est rabattu sur la couverture, et les deux lettres sont placées au milieu du drap en dessous de l'ourlet.

Tous les draps simples, pour lesquels on ne recherche point d'ornements, sont marqués dans le coin supérieur; rien n'est plus convenable pour ce genre de linge que deux lettres unies (caractère d'imprimerie) calquées sur un alphabet, brodées au plumetis en coton blanc ou rouge.

Les taies riches entourées d'une guirlande brodée, ou bien ornées de coins brodés, sont marquées au milieu avec deux initiales ayant de trois à six centimètres de hauteur; cet ornement, parfois remplacé par un écusson armorié, peut être gênant; on le place quelquefois, mais toujours au milieu, près du bord supérieur de la taie.

Toutes les taies simples sont marquées au-dessus de l'ourlet garni de boutonnières, et dans le sens de cet ourlet.

Les mouchoirs ne se marquent plus *du tout* avec le prénom en toutes lettres.

Selon leur finesse, leurs ornements, les initiales sont plus ou moins riches.

Les mouchoirs de toile sont marqués comme les draps de lit simples: petites initiales unies, brodées en coton blanc dans l'un des coins.

Les mouchoirs de grosse batiste ont des initiales plus ornées, et placées en biais dans l'un des coins.

Les écussons, les vignettes de tous genres, les encadrements de fleurs, peuvent sans aucun inconvénient entourer ces initiales.

Les mouchoirs de batiste très-claire, richement brodés, ont des initiales plus riches et plus finement exécutées que les précédentes.

Les nappes richement damassées, avec les serviettes assorties, se marquent avec de grandes initiales au milieu quand le dessin le permet, ou bien en biais dans un coin.

Les nappes et serviettes simples ont la même marque que les mouchoirs simples.

On peut aujourd'hui supprimer les frais de broderie; tous les services de table, quelle que soit leur valeur, sont tissés avec les chiffres ou les armoiries au milieu, et livrés par les *Magasins du Louvre* sans augmentation de prix. La marque ne s'use pas, par conséquent ne se fane pas, ne peut être enlevée, et forme une belle décoration qui n'a rien de banal.

En général on suit les règles suivantes:



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Toilette de bal. Robe de dessous en satin cerise, recouverte de crêpe cerise. Cette robe de crêpe s'arrête au-dessus du large volant inférieur, c'est-à-dire qu'elle soutient le bouillonné de crêpe par lequel elle se termine, et l'étroite dentelle blanche posée debout, au-dessus du bouillonné; celui-ci est fixé sur la robe de dessous, et par sa disposition couvre en partie, par derrière, le large volant de dentelle blanche. Corsage décolleté en satin recouvert de crêpe. Ceinture à longs pans arrondis, en satin cerise, avec encadrement et applications de dentelles blanches. Pour coiffure, bandelettes et peigne d'argent.

Toilette de dessous en taffetas bleu. Robe de dessus en tulle blanc, avec entre-deux en dentelle noire. Corsage demi-décolleté fermé devant par des boutons en cristal. Chemisette plissée en tulle blanc.

Linge très-ordinaire: initiales exécutées en coton rouge au point de marque.

Linge de moyenne finesse: lettres simples (caractères d'imprimerie) exécutées en coton blanc au plumetis.

Linge plus fin: initiales gothiques, ou de fantaisie.

Très-beau linge: lettres riches, point d'armes et plumetis mélangés.

Quant au linge de table, il n'est rien de préférable aux initiales tissées dans la nappe et dans chaque serviette.

E. R.

LIVRES.

J'ai reçu et lu bien des volumes depuis un mois; je n'ai pu, à mon grand regret, les indiquer plus tôt à nos lectrices; la place me faisant absolumen défaut. Les gravures et les explications qu'elles entraînent forcément à leur suite vous ont composé de riches numéros, Mesdames; mais ne pensez-vous pas que l'on ne doit pourtant pas exclure de ces pages certains autres sujets qui, pour ne pas paraître aussi séduisants à tout le monde, n'en sont pas moins dignes d'intérêt pour un grand nombre d'entre vous? Votre réponse est affirmative, je n'en doute pas, et je vais vous parler sans méthode des volumes divers qui se trouvent réunis sur mon étagère, attendant leur tour d'inscription.

A tout seigneur, tout honneur; donnons le pas à la science, mais à la science se rendant accessible, se faisant aimable et séduisante, s'ornant de mille images pour plaire aux petits, aux jeunes, aux mères, qui apprennent surtout volontiers quand il s'agit d'enseigner à leurs enfants ce qu'elles viennent d'apprendre. Voici *la Vie et les Mœurs des Animaux*, par Louis Figuier*. Ce volume, illustré de figures dessinées d'après les plus beaux échantillons du Muséum d'histoire naturelle, est consacré aux zoophytes et aux mollusques; on les retrouve tous là, ces animaux-plantes, qui ne sont ni animaux, ni plantes, et sont l'un et l'autre à la fois, vivants traits d'union entre deux règnes différents. Aucune lecture n'est mieux faite que celle-ci pour donner le goût de l'histoire naturelle aux gens du monde et à la jeunesse; c'est de plus un curieux album à emporter au bord de la mer.

Tout à côté, j'entrevois quatre volumes que je viens de lire avec un intérêt croissant à chaque page. Est-ce un roman? — Non, certes. — Un livre de science, d'histoire? — Pas du tout. — Un voyage? — Oui, peut-être;

* Chez Hachette.

mais plutôt une promenade enchantée, où la prose et la poésie, habituées à un antagonisme perpétuel, se donnent le bras et nous entraînent à leur suite vers des régions connues sans doute, mais examinées sous un aspect imprévu, à un point de vue tout à fait original.

— De la poésie ! s'écrie-t-on peut-être avec dédain. Il y a des vers dans ces volumes ?

— Non, rassurez-vous, il n'y en a pas ; quand je parle de poésie, c'est simplement un *trope*, une expression prise au figuré ; je veux dire seulement que la *Bande du Jura* *, vous prenant, cher lecteur, pour compagnon de route, vous emmène là où vous n'auriez peut-être pas été tout seul ; elle évoque pour vous des perspectives radieuses, elle fixe votre attention, peut-être distraite, sur des paysages et des scènes qui sont tour à tour grandioses ou aimables. On aime à voir passer cette compagnie composée de bons esprits et de bons cœurs dans un lointain lumineux qui a sa clarté particulière ; ceux qui la composent parlent un langage original, à la fois familier, pittoresque, gai, attendri ; on envie cette bande, et, ne pouvant en faire partie, on s'estime heureux de la suivre du moins du cœur et des yeux. Je ne sais pas de plus attrayante lecture à faire en famille pendant les veillées d'hiver ; les pensées, les sentiments, s'élèvent doucement sans que l'on s'en aperçoive ; on perd de vue les mesquins intérêts auxquels on a actuellement le tort de faire une part trop grande ; on redevient jeune de cœur et d'esprit, on va sans effort de la gaieté à l'attendrissement, et l'on se dit, en posant le volume écrit en prose : Dieu merci ! la poésie n'est pas morte !

J'avais entrepris aussi de vous indiquer quelques bons romans anglais, et, si je ne me trompe, cette liste n'est pas encore épuisée. Dickens est l'un de ces rares romanciers que l'on peut considérer comme l'un des bienfaiteurs de l'humanité ; celle-ci n'est-elle pas éternellement et justement comparée à l'enfance ? Quand les marmots sont souffrants, ou quand ils ont peur, que fait la mère ? Elle leur raconte une histoire... et les marmots oublient la souffrance en écoutant le récit merveilleux. Tel est Dickens pour nous ; sa puissance d'observation est telle qu'il donne la vie à tous les types éclos dans son cerveau ; les détails qui les concernent sont si vrais, si réels, si *concordants*, que, toujours à l'instar des marmots, d'autant plus charmés que l'histoire est arrivée *pour de vrai*, vous vous attachez à ces narrations si simples et si émouvantes. J'envie ceux qui n'ont pas encore lu *les Grandes Espérances, Olivier Twist, Bleak-House, la Petite Dorrit*, toutes les œuvres charmantes de Dickens ** ; il est vrai qu'il me reste la ressource de les relire. Signalons aussi *l'Allumeur de réverbères*, de miss Cumming ***, ravissante narration que peuvent lire toutes les jeunes filles ; et pour ne rien omettre, et ne me faire d'ennemi dans aucune famille, je m'engage à m'occuper bientôt de *la Bibliothèque rose*, illustrée, dédiée aux petites filles.

J'ai sous les yeux une œuvre singulière, littéraire et musicale à la fois, qui intéressera vivement nos lectrices et lecteurs, amateurs de bonne musique ; le format est celui d'une petite partition ; le titre est celui-ci : *Leçons écrites sur les sonates pour piano seul, de L. Beethoven*, par Mme Wartel ****. Ces leçons sont celles d'un grand maître, rédigées par un excellent écrivain. Il est rare qu'un artiste, quelle que soit son habileté, possède, avec la faculté de l'analyse, celle de professer avec élégance et clarté toute cette partie de l'enseignement musical qui reste pour ainsi dire impondérable, qui se transmet un peu, mais incomplétement, par l'exemple ; les règles de cet enseignement ne sont inscrites nulle part ; à vous de les deviner, de les comprendre, de les appliquer. Mme Wartel a entrepris, et qui mieux est, résolu ce problème ; son livre enseignera de la musique ce qui ne s'apprend nulle part. Les pianistes encore dépourvus d'expérience liront attentivement le chapitre consacré à chaque sonate, avant d'étudier cette sonate ; ils y trouveront Beethoven dévoilé, l'art des nuances clairement démontré, le sens vrai de chaque morceau, de chaque phrase ingénieusement indiqué.

J'espérais adresser à Mme Wartel ces lignes qui sont l'expression sincère de mon sentiment sur son œuvre ; mais, entre la publication et son compte rendu, la mort est venue se placer. Mme Wartel a été enlevée, bien jeune encore, aux amis, aux admirateurs que son esprit et son talent lui avaient donnés. E. R.

* Chez Michel Lévy, par l'auteur des *Horizons prochains*.
** Chez Hachette, édition à 1 franc le volume.
*** Idem.
**** Chez Girod, boulevard Montmartre, 16.

ARMELLE.

Suite.

Cécile se rappela la manière dont ses frères venaient tout récemment de lui parler du châtelain de la Haute-Butte, et elle ne trouva rien à dire.

« Et cependant il ne manque ni de bonté ni d'intelligence, » reprit vivement la jeune fille. « Dans nos voyages, pendant les vacances, qu'il était affectueux ! et combien sa conversation m'intéressait ! Nous passions des semaines entières parfaitement heureux ; et puis il redevenait sombre, silencieux, souffrant, et nous nous quittions. La maladie produit-elle donc de ces effets-là ?



PÊCHE ET PRÉPARATION DE L'HOLOTHURIE DANS L'OCÉAN INDIEN. (Extrait du volume de M. Figuier.)

— Je crois que oui, » répondit Cécile. « N'as-tu jamais entendu parler de l'hypocondrie ?

— Si. Mais, en supposant que mon père soit atteint de ce mal, pourquoi m'éloigne-t-il de lui ? Si je ne l'aimais pas tant, je n'éprouverais pas une telle souffrance à la pensée de cette espèce d'abandon. Mais je l'aime, je l'aime uniquement, Cécile. J'ai été heureuse et gaie jusqu'au jour où je me suis figuré qu'il était affreusement malheureux.

— Il est malheureux ?

— Oh ! oui ; et je me creuse en vain la tête pour deviner la cause de la tristesse qui l'accable. Peut-être n'est-il pas consolé de la mort de ma mère ; peut-être ses souffrances physiques l'ont-elles tout à fait démoralisé. Je ne sais que penser.

— Tais-toi un peu, Armelle, » dit tout à coup Cécile, « il me semble que j'entends pleurer. »

Elles prêtèrent l'oreille, et elles entendirent très-distinctement un bruit de sanglots.

Elles se levèrent et coururent vers l'endroit d'où ils partaient.

C'était un rond-point où toutes les élèves étaient rassemblées dans des poses diverses, mais évidemment affligées ; les unes pleuraient, d'autres sanglotaient : grandes et petites paraissaient frappées de stupeur.

Armelle et Cécile prirent des informations à voix basse. On disait que deux élèves malades à l'infirmerie venaient de mourir.

Une religieuse qui s'avançait rectifia ce que la nouvelle avait d'exagéré ; il y avait une mort, mais trois autres élèves, qui étaient atteintes du même mal, donnaient de sérieuses inquiétudes.

« La position est grave, » ajouta-t-elle, « et on va sans doute donner, avant l'heure, l'ordre de rentrer au pensionnat. En attendant, mes enfants, récitons la prière des morts pour le repos de l'âme de votre petite compagne. »

Elle s'agenouilla, les élèves l'imitèrent, et dans le frais enclos, tout à l'heure si retentissant d'éclats de rire, se psalmodièrent par des voix pleines de larmes les stances funèbres du *De profundis*.

Ce devoir était à peine accompli que la cloche rappelait les élèves au réfectoire. Le souper était avancé, le coucher le fut aussi, et, en s'endormant, les voisines échangèrent à voix basse cette question :

« Qu'arrivera-t-il demain ? »

IV.

Le surlendemain, le couvent de Sainte-Bathilde était vide, ou à peu près. Le médecin de l'établissement avait donné l'alarme. Le typhus ne pouvait plus être méconnu ; une autre élève était tombée malade dans la nuit, et, par ordre supérieur, les portes de la cage avaient été ouvertes. Les élèves de Paris étaient retournées dans leur famille ; le télégraphe avait porté l'avis dans les départements, et des religieuses reconduisaient elles-mêmes les jeunes filles qui habitent aux environs de Paris. Une seule restait encore, c'était Armelle de Boisfort, et son sort se débattait en ce moment dans le cabinet de la supérieure, où Mme de la Follière et Cécile venaient d'entrer.

« Cécile ne faisant que me tourmenter, je suis venue vous trouver, » disait Mme de la Follière. « Il serait bien imprudent de laisser cette jeune fille exposée à la contagion. Ne pouvez-vous me la confier ? je pars demain.

— Vous me voyez très-embarrassée, ma chère Louise, » répondit la supérieure ; « je suis désolée de la savoir ici ; et envoyer une religieuse conduire si loin une seule élève n'est pas possible ; malheureusement cette pauvre Armelle a un père si original !

— Je le sais bien ; mais devant un danger pareil il me semble qu'il n'y a pas à hésiter. M. de Boisfort est-il prévenu ?

— Non ; sa dernière lettre à Armelle était datée de Cologne, et il n'annonçait pas l'époque de son retour à la Haute-Butte.

— Enfin, je vous propose de l'emmener et de la garder jusqu'à l'arrivée de son père, s'il n'y a vraiment personne à la Haute-Butte. Nous ne sommes pas des inconnus pour M. de Boisfort ; il ne nous devra aucune reconnaissance pour ce léger service, et j'agis en ceci comme je désirerais qu'on agît pour ma fille en pareille circonstance.

— Armelle va décider elle-même de son sort, car je l'entends venir, » répondit la supérieure ; « elle touche à ses vingt ans, elle peut prendre la responsabilité de cette décision. »

Armelle entrait en effet. Elle n'avait pas bien franchi le seuil de la porte que Cécile, qui s'était élancée au devant d'elle, lui soumettait le plan dressé par son affection.

Armelle rougit d'émotion ; mais elle hocha tristement la tête.

« Maman, elle refuse, mais c'est malgré elle, » s'écria Cécile.

Alors, Mme de la Follière se leva, et, prenant la main d'Armelle, elle lui refit son invitation.

La douceur affectueuse de son regard et de sa voix agit sur Armelle.

« Oh ! Madame, que vous êtes bonne, et que je vous remercie ! » dit-elle de sa voix la plus pénétrante.

Et par un mouvement involontaire elle lui offrit son front à baiser.

Se tournant alors vers la supérieure, elle lui dit : « qu'elle se chargeait d'expliquer à son père sa brusque arrivée en Bretagne, et qu'elle s'estimerait très-heureuse de sortir ainsi d'une position embarrassante, si elle le lui permettait. »

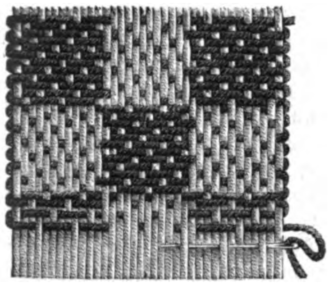
Une heure plus tard les deux pensionnaires repassaient le seuil de cette maison paisible où s'étaient nouées leurs relations d'amitié. Avant de fermer la porte, Armelle se détourna et jeta un long regard sur l'établissement.

« Adieu ! » murmura-t-elle presque tout haut.

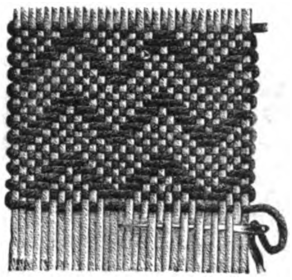
— Sans regrets, j'espère ? » dit Cécile en l'entraînant.

« Je n'y laisse qu'une tombe, c'est vrai, » répondit la jeune fille avec un soupir ; « s'il en était autrement,

on a fixé le brin en commençant; — cette barrette se compose de 2 mailles en l'air, on passe le brin au travers de la dernière et du plus proche jeté, on fait un picot de 5 mailles (dirigé en bas) on démonte le 2e jeté, — on fait un picot en sens inverse, — 2 mailles en l'air, et l'on démonte le 3e jeté, puis on démonte la barrette; 6 mailles en l'air, avec les 5 dernières un picot dirigé en bas, — une maille en l'air, — une barrette avec 2 picots, comme la précédente, dans le creux le plus proche de l'étoile qui doit être réunie à celle-ci; — 8 mailles en l'air, — avec les 5 dernières un picot dirigé en bas, — 9 mailles en l'air, avec les cinq dernières un picot, — 2 mailles en l'air, — une maille-chaînette sur la pointe de la plus proche branche de l'étoile à rattacher. On retourne l'ouvrage, et l'on fait un second tour en arrière se composant de 25 à 26 mailles simples, faites sur les mailles en l'air qui séparent les picots dirigés en bas, jusqu'à la pointe d'où part le 1er de ces deux derniers



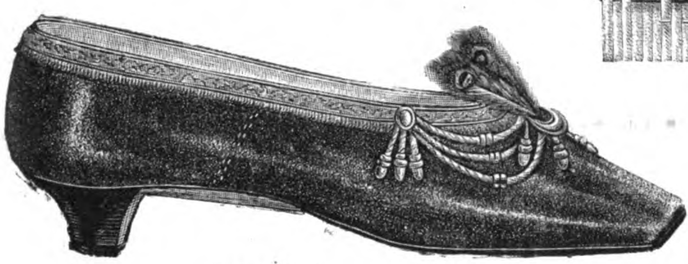
No 2.



No 3.

tours. Ici le brin est coupé, ou bien l'on continue l'étoile. Le dessin représentant la rosette indique la continuation de ce travail isolé qui vient d'être décrit; quand il est terminé on exécute le cercle de brides; il se trouve 14 brides, chacune suivie d'une maille en l'air, sur chacun des *traits* d'union que nous venons de décrire, et de l'un à l'autre 3 picots dirigés en bas, chacun suivi de 2 mailles en l'air; avant et après ces 3 picots on fait 2 mailles en l'air; les 2 tours suivants se composent d'une bride, — une maille en l'air faites alternativement; vient ensuite un tour comme le dernier du centre, c'est-à-dire qu'après 2 brides on fait toujours un picot; il y a 75 picots dans ce tour. On commence la dentelle extérieure.

1er tour de la dentelle. On fixe le brin au milieu de l'un



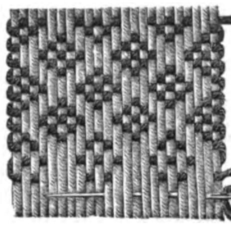
SOULIER No 1.

des picots, et l'on fait l'une des feuilles posées en biais : * 7 mailles en l'air, et dans la 4e une bride que l'on ne termine pas et dont on garde la dernière bouclette sur le crochet, — une bride pareille dans la suivante maille en l'air,— on a par conséquent 3 bouclettes sur le crochet, — une double bride dans la 7e maille en l'air; on reprend le brin 6 fois pour le passer dans deux bouclettes, — six fois aussi pour le passer dans les trois dernières bouclettes. La petite feuille est terminée; on en commence aussitôt une seconde, on fait une maille-chaînette dans le 3e picot (en en passant deux) et l'on recommence depuis * jusqu'à la fin du tour.

2e tour. * Une maille simple au milieu de deux feuilles, — 5 mailles en l'air, — un picot tourné en bas, — 5 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

3e tour. * Maille simple au milieu de l'un des festons composés de mailles en l'air du tour précédent, par conséquent au-dessus du picot, — 3 mailles en l'air, — une bride dans la suivante maille simple du tour précédent; — un picot (c'est-à-dire 5 mailles en l'air, une maille simple dans la bride précédente), — 3 mailles en l'air,

DESSINS POUR LA RÉPARATION DU LINGE DAMASSÉ.



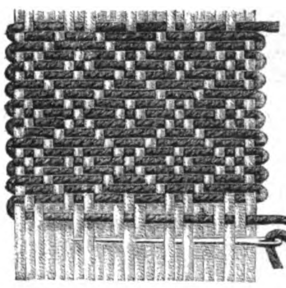
No 1a.



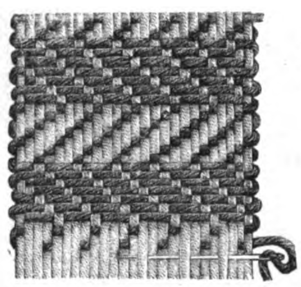
No 1b.

— dans la même bride que la maille précédente on fait deux grandes brides séparées par un picot, — 3 mailles en l'air, encore une bride dans la même bride qui en contient maintenant quatre, un picot, — une maille en l'air. Recommencez depuis *. La rosette est terminée, moins les *reprises* des branches des étoiles; ces reprises sont faites avec du fil pareil à celui qui vient d'être employé pour l'étoile. On tend un brin depuis la pointe de la branche, jusqu'au picot qui se trouve directement au-dessous, on revient vers la pointe en tournant plusieurs fois autour de ce brin, puis on exécute la reprise (voir le dessin spécial); quand le vide de la branche est comblé, on tourne le brin (au lieu de le couper) autour des mailles en l'air, pour atteindre la pointe de la branche suivante.

Bordure. — Entre-deux. 1er tour. 3 mailles en l'air; — * un picot dirigé en bas, — une maille en l'air, — un picot dirigé en haut, — 4 mailles en l'air, — un picot dirigé en bas, — une maille en l'air, — un picot dirigé en haut. Recommencez depuis*, jusqu'à ce que la bordure ait la longueur suffisante.



No 6.



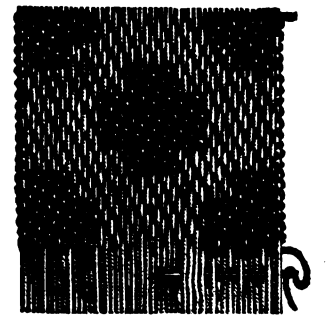
No 7.

2e tour. * Une bride, pour laquelle on jette trois fois le brin sur le crochet et l'on reprend huit fois le brin avec le crochet, posée entre 2 picots séparés par 4 mailles en l'air, — une petite feuille pareille à celle de la dentelle extérieure de la rosette, mais pour laquelle on fait une chaînette de 9 mailles, et chacune des 3 brides est exécutée en reprenant le brin 5 fois, — une maille simple entre les suivants picots, séparés par 4 mailles en l'air, — une petite feuille. Recommencez depuis *.

3e tour. * Une maille-chaînette dans la triple bride du tour précédent, — 10 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la 1re de ces 10 mailles, ce qui forme une boucle, — 12 mailles en l'air, et dans la 1re une maille-chaînette, — 12 mailles en l'air, et dans la 1re une maille-chaînette, — 10 mailles en l'air, et dans la 1re une maille-chaînette, — enfin une maille-chaînette dans la même triple bride, en sorte que ces 5 boucles forment une sorte de feuille, — 9 mailles en l'air, avec les 5 dernières un picot, —



No 4.



No 5.

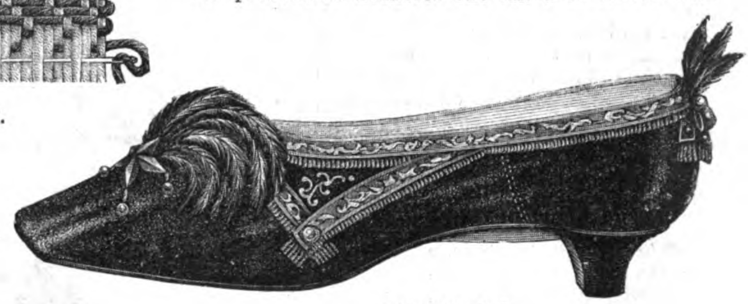
2 mailles en l'air, — une bride triple entre deux feuilles du tour précédent, — 7 mailles en l'air, avec les 5 dernières un picot, — 4 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

On répète les deux derniers tours sur l'autre côté du 1er tour, en posant symétriquement les divers détails comme l'indique notre dessin.

En appliquant ce travail sur le mouchoir on doit le poser de telle sorte que le bord du mouchoir atteigne la première ligne droite, formée par les mailles en l'air. (Voir le dessin du mouchoir.)

Réparation des bas.

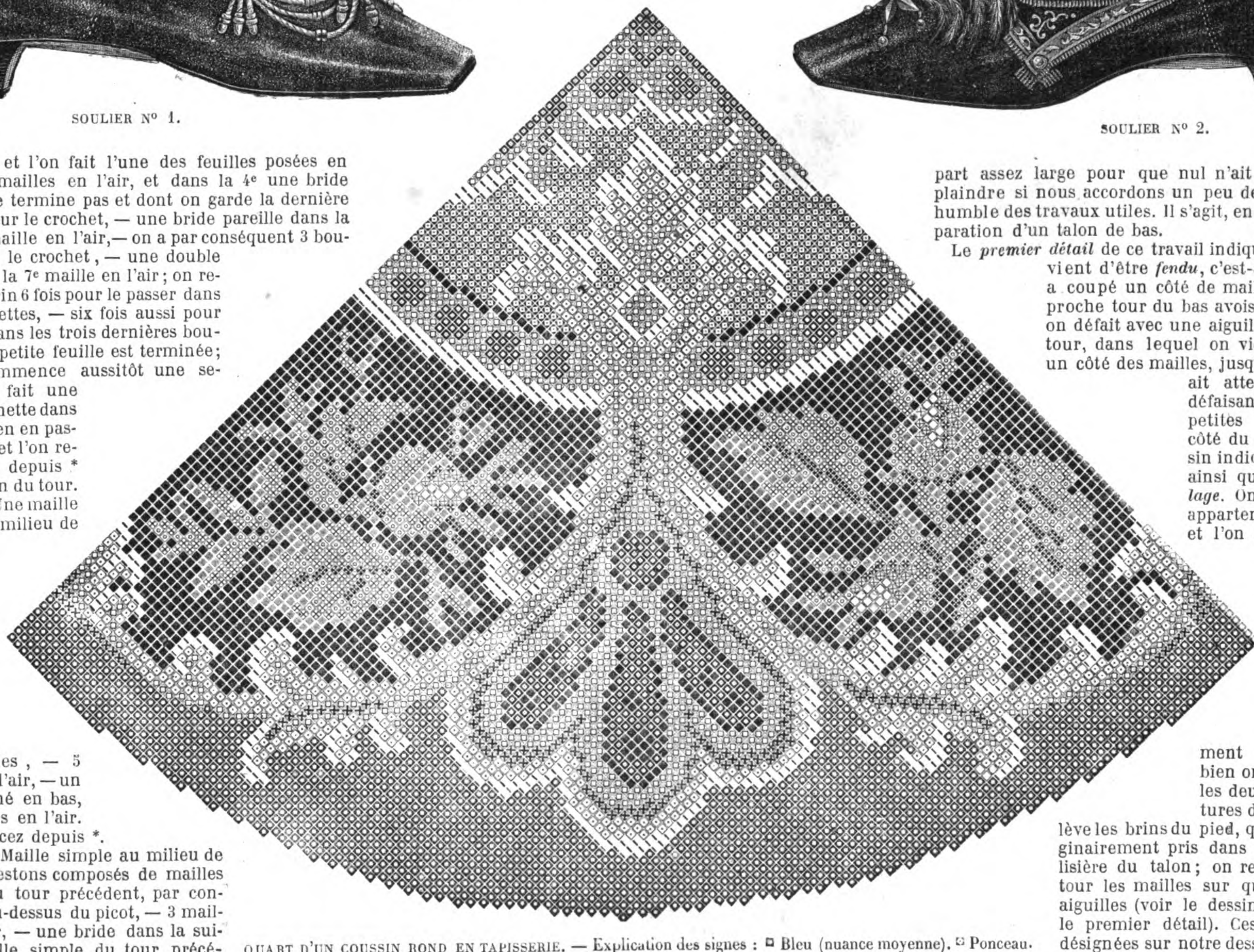
Nos précédents numéros ont fait à la toilette une



SOULIER No 2.

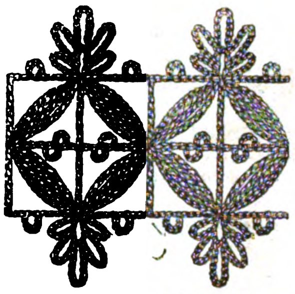
part assez large pour que nul n'ait le droit de se plaindre si nous accordons un peu de place au plus humble des travaux utiles. Il s'agit, en effet, de la réparation d'un talon de bas.

Le *premier détail* de ce travail indique le talon qui vient d'être *fendu*, c'est-à-dire que l'on a coupé un côté de maille dans le plus proche tour du bas avoisinant le talon; on défait avec une aiguille à tricoter ce tour, dans lequel on vient de couper un côté des mailles, jusqu'à ce que l'on ait atteint, toujours défaisant, les deux petites coutures du côté du talon. Le dessin indique cette fente ainsi que le *remmaillage*. On prend le brin appartenant au talon, et l'on défile entièrement celui-ci, ou bien on le coupe sur les deux petites coutures de côté. On enlève les brins du pied, qui ont été originairement pris dans les mailles de lisière du talon; on relève tout autour les mailles sur quatre ou cinq aiguilles (voir le dessin représentant le premier détail). Ces mailles sont désignées sur notre dessin par des lettres; celles qui sont destinées au talon sont marquées *a b*, — celles des coutures de côté du talon défait por-

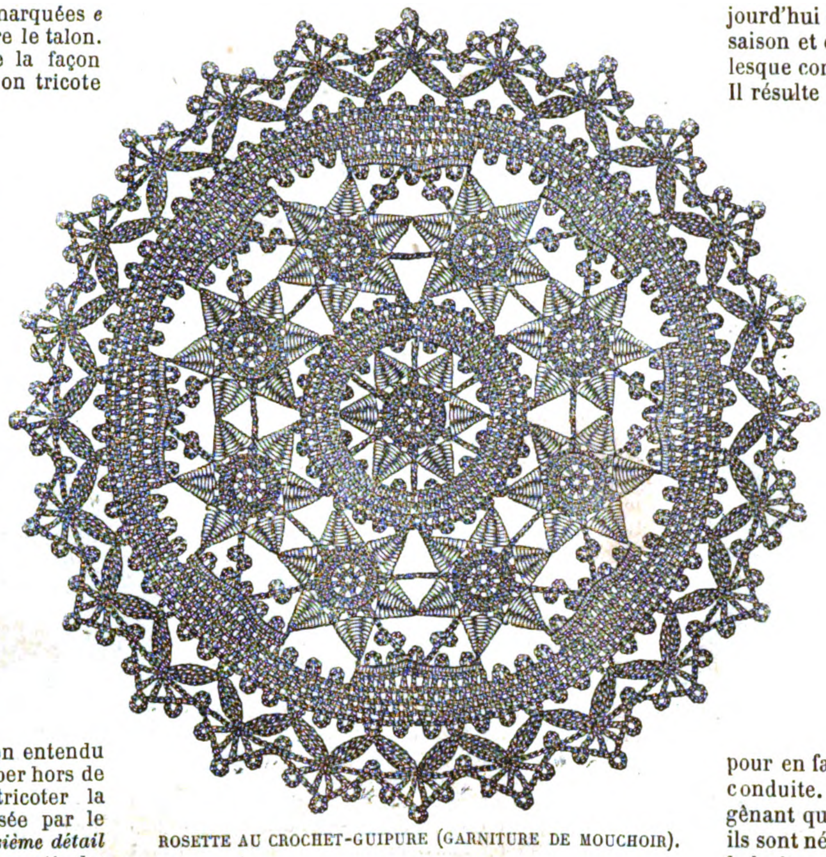


QUART D'UN COUSSIN ROND EN TAPISSERIE. — Explication des signes : ▫ Bleu (nuance moyenne). ▫ Ponceau. ▪ Noir. ▫ Fauve foncé. ▪ Même couleur moins foncée. ▫ Même couleur moyenne. ▫ Même couleur claire. ‾ Même couleur plus claire, en soie. ▪ Vert foncé. ▫ Vert moins foncé. ▫ Vert plus clair. ▫ Vert clair. ▪ Rose foncé. ▪ Rose moins foncé. ▫ Rose plus clair.

tent les lettres *c* et *d;* enfin, celles du pied marquées *e* sont les mailles d'où l'on a commencé à défaire le talon. Sur les mailles *a* et *b*, on exécute le talon de la façon ordinaire, mais à la fin des tours à l'*endroit* on tricote toujours la dernière maille de l'aiguille *a* avec la plus proche maille de l'aiguille *c*, en croisant les deux mailles (voir le dessin). Il résulte de ceci que le nombre des mailles à tricoter pour les petites coutures de côté est égal à celui qui se trouve sur les aiguilles *c* et *d*. Quand on a obtenu la hauteur voulue pour le talon que l'on réunit aux mailles de côté, on tricote comme d'habitude; quand le dessous est terminé, on doit avoir sur l'aiguille le même nombre de mailles que la rangée *e*. On est arrivé au point représenté par le *second détail*, et l'on réunit les deux côtés en les démontant ensemble (voir le 3me détail). Les deux côtés à réunir sont marqués *a* et *b*. On coupe une aiguillée de 50 centimètres du coton ou du fil que l'on emploie pour tricoter, on l'enfile dans une aiguille à repriser, que l'on passe de haut en bas dans la maille touchant à la rangée *b* (c'est-à-dire dans la dernière maille réunie au talon); on conduit le brin de la même façon de bas en haut dans la première maille de l'aiguille *b*, puis dans la première maille de l'aiguille *a*; — on *ressort* le brin par la deuxième maille de l'aiguille *a*, — on le passe dans la première maille de l'aiguille *b*, — on le *ressort* par la deuxième maille de la même aiguille (et bien entendu on laisse tomber hors de l'aiguille à tricoter la maille traversée par le brin). Le *troisième détail* représente une partie des rangées de mailles réunies de cette façon, mais pour plus de clarté ces mailles ne sont pas tout à fait rapprochées, et le brin est plus fin qu'en réalité. Les mailles doivent être rapprochées de telle sorte qu'il n'existe aucune différence entre ce travail et le reste du tricot. Les petites coutures du talon et du petit talon doivent se trouver les unes au-dessus des autres. Les brins seront assujettis à l'envers, en les conduisant au travers de quelques mailles.



BORDURE DU MOUCHOIR EN GRANDEUR NATURELLE.



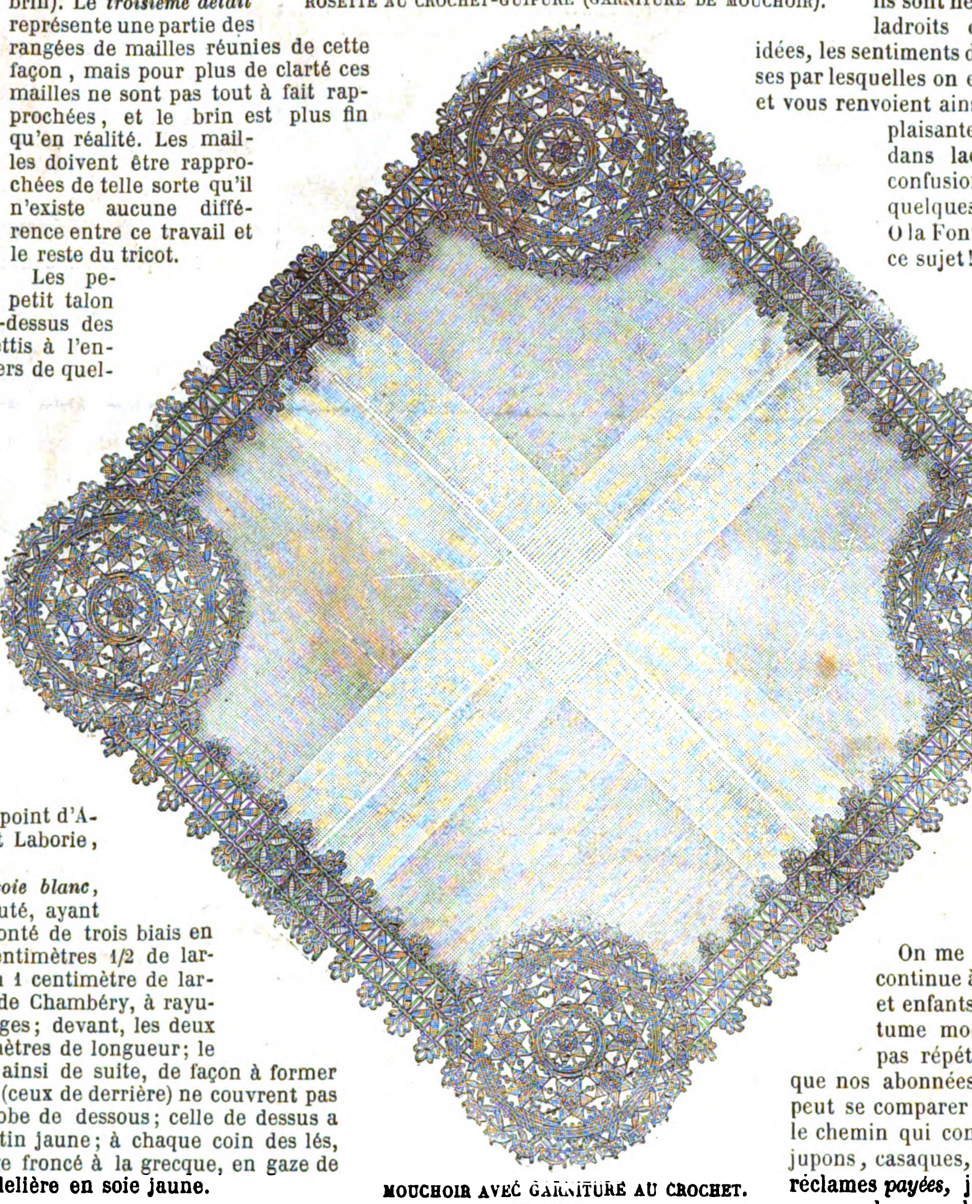
ROSETTE AU CROCHET-GUIPURE (GARNITURE DE MOUCHOIR).

DESCRIPTION

DE TOILETTES.

Robe en poult-de-soie verte de forme princesse, c'est-à-dire coupée en fourreau, boutonnée depuis le col jusqu'aux pieds avec de gros boutons en filigrane d'argent. Sur le corsage plat et montant, veste en velours vert, de nuance plus foncée que la robe, garnie de passementerie *espagnole*, c'est-à-dire en *résille* avec mélange de grelots en filigrane d'argent. Col en toile, garni de point d'Alençon, de chez Mmes Pottier et Laborie, rue Villedo, 3.

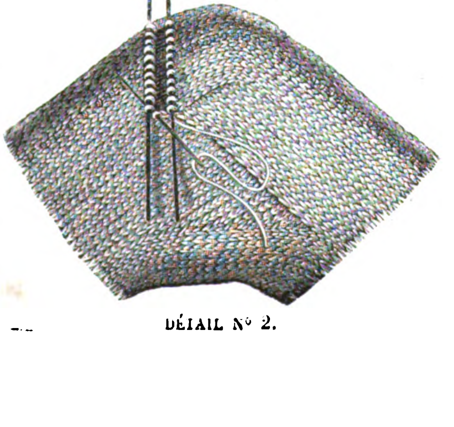
Robe de dessous en poult-de-soie blanc, bordée d'un étroit volant tuyauté, ayant 3 centimètres de largeur, surmonté de trois biais en satin jaune; le premier a 2 centimètres 1/2 de largeur, les deux suivants, chacun 1 centimètre de largeur. Robe de dessus en gaze de Chambéry, à rayures bleues et blanches assez larges; devant, les deux lés n'ont pas plus de 40 centimètres de longueur; le lé suivant a 50 centimètres, et ainsi de suite, de façon à former *escalier;* mais les plus longs lés (ceux de derrière) ne couvrent pas cependant la garniture de la robe de dessous; celle de dessus a une garniture identique en satin jaune; à chaque coin des lés, un gland en soie jaune. Corsage froncé à la grecque, en gaze de Chambéry; sur les épaules cordelière en soie jaune.



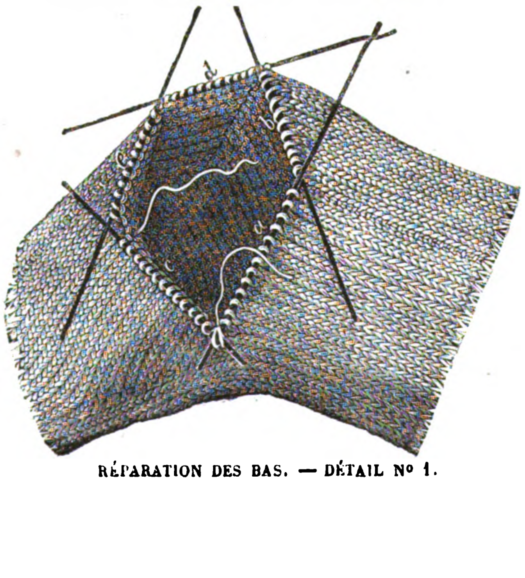
MOUCHOIR AVEC GARNITURE AU CROCHET.

MODES.

Les bals travestis subissent toutes les phases d'une décadence due à diverses causes: la première de toutes est bien certainement le travestissement arrivé à l'état chronique. Autrefois on se déguisait une ou deux fois l'an pendant quelques jours de carnaval; aujourd'hui on se travestit à toute heure du jour, en toute saison et en tout costume. Vit-on jamais cohue carnavalesque comparable aux modes qui défilent sous nos yeux? Il résulte de cet état de choses que, lorsqu'un bal est *officiellement* travesti, on recourt forcément à ces déguisements de *fantaisie* qui n'ont point de signification, point de caractère, et sur lesquels il faut absolument coller un titre quelconque, tant il serait impossible de deviner sans ce guide, qui rappelle les naïfs décors de Schakspeare (un écriteau portant ces mots: La scène représente une forêt), que cette dame est déguisée en *Progrès*, tandis que cette autre représente l'*Industrie*. Que sont devenues les *Suissesses* d'autrefois? On les représentait avec un jupon garni de velours, avec un corselet et un chapeau rond. Les jupons garnis de rubans en velours, les corselets et les chapeaux ronds, sont devenus nos toilettes quotidiennes; on ne serait pas travesti en les arborant.



DÉTAIL N° 2.



RÉPARATION DES BAS. — DÉTAIL N° 1.

Dans cet état de choses, je n'ai qu'un conseil à donner aux personnes qui m'interrogent sur ce sujet: on ne peut plus sauver un travestissement que par l'exactitude de l'imitation..... Une réflexion soudaine m'oblige à une digression; en effet, ce conseil a l'allure d'une maxime, et nos imitateurs vont peut-être l'apprendre par cœur pour en faire leur règle de conduite. Rien n'est plus gênant que les imitateurs; ils sont nécessairement maladroits en arborant les idées, les sentiments d'autrui, les phrases par lesquelles on exprime tout cela, et vous renvoient ainsi une image déplaisante, grimaçante, dans laquelle on a la confusion de reconnaître quelques-uns de ses traits. O la Fontaine! tu as traité ce sujet! Ton esprit nous a légué *l'Ane et le petit Chien*..... Mais tu as négligé de nous dire ce que ce dernier quadrupède pensait de son imitateur.

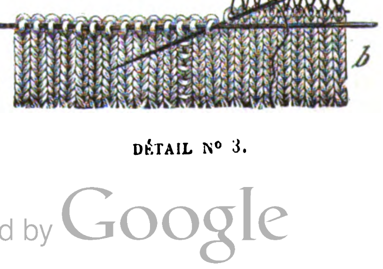


ÉTOILE DE LA ROSETTE AU CROCHET-GUIPURE.

Revenons-en à nos travestissements. J'engage nos lectrices à copier bien exactement, pour elles ou leurs enfants, le costume de fête des paysans et paysannes de leurs départements, ou quelque costume étranger, ancien ou moderne. Quant à leur indiquer les détails des travestissements qui s'appellent la *Locomotive*, le *Télégraphe*, le *Commerce*, et autres sujets à la mode du même genre, j'y renonce forcément; chacun peut composer ces costumes avec une, deux, trois robes, y placer un affiquet emblématique, ou même se borner à faire broder en lettres d'or ou d'argent le nom de la chose que l'on représente.

On me demande si Mme Hénard, rue de Provence, 73, continue à faire des robes, des confections pour femmes et enfants, et toutes les broderies, les garnitures du costume moderne. Ma réponse est affirmative; si je n'ai pas répété cette indication, c'est parce que je pensais que nos abonnées, appréciant l'habileté de Mme Hénard, qui ne peut se comparer qu'à la modicité de ses prix, avaient appris le chemin qui conduit chez elle, et lui envoyaient leurs robes, jupons, casaques, etc. Comme la *Mode illustrée* n'insère point de réclames *payées*, je suis affranchie de la dure obligation d'une louange hebdomadaire à tant la ligne; mais, ce renseignement pouvant être précieux pour nos abonnées de Paris et des départements, je le répète ici bien volontiers.

On va voir reparaître, dès les premiers beaux jours de printemps, le pardessus pareil à la robe; cette mode si jolie, si gracieuse, a devant elle un long avenir. On portera cependant beaucoup de petits pardessus en taffetas noir, avec capuchon. La guipure Cluny va aussi fournir



DÉTAIL N° 3.



Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56. Rue Jacob Paris

Toilettes de Melle RABOIN, 67 r. Nve des Pts Champs

Coiffures de Mr CROISAT, 76, rue de Richelieu.

Ameublements et Bronzes de la Mon de COMMISSION Gle 53 r. d'Hauteville.

je n'aurais jamais désiré quitter cette maison. L'inconnu m'attire, mais il y a des moments où il me fait peur aussi. »

Cécile se retint pour ne pas éclater de rire, et la plaisanta le reste de la route sur cette phrase qu'elle feignit de ne pas comprendre; elle la connaissait, elle connaissait sa mère et ses frères, tout cela était donc du connu, du très-connu.

Chez la tante Sophie, ce que l'arrivée d'Armelle pouvait avoir de déconcertant pour elle fut adouci par la nouvelle que Charles venait d'apporter. Mme Duchelau, ayant ce soir-là une loge aux Italiens, offrait deux places à ces dames, et elle poussait la gracieuseté jusqu'à prévenir qu'elle viendrait les prendre.

« Pourquoi n'y en a-t-il pas trois? » s'écria Francis en regardant Armelle.

Et poussant sa sœur du coude :

« Si tu lui offrais ta place? » insinua-t-il.

Cécile aimait beaucoup Armelle, mais la perspective d'une soirée aux Italiens lui causait un tel éblouissement que le sacrifice lui paraissait au-dessus des forces humaines. Elle s'éloigna avec un peu d'humeur de son frère et ne répondit pas.

« Aimez-vous la musique, Mademoiselle? » demanda Charles à Armelle.

Un éclair jaillit des yeux d'Armelle.

« Beaucoup, Monsieur, » répondit-elle.

— Vous êtes allée au Théâtre-Italien sans doute, ma chère enfant? » dit à son tour Mme de la Follière.

« Non, Madame; mon père n'aime pas le théâtre.

— Alors, j'ai bien envie d'accumuler de nouveaux griefs sur ma tête en vous y envoyant avec Cécile, » ajouta l'excellente femme.

« Madame, je n'accepterai pas cela! » s'écria Armelle vivement.

« Et pourquoi donc, mon enfant? Croyez-vous qu'à mon âge on ne s'amuse pas, surtout en voyant s'amuser les autres?

— Non, Madame; ou du moins ce n'est plus la même chose. Il n'y a qu'une manière de jouir de la musique, c'est de l'entendre.

— Aussi, la jouissance que j'éprouverai sera-t-elle d'une nature tout à fait différente de la vôtre; cela ne veut pas dire qu'elle ne me rendra pas également heureuse.

— Je vous en avertis, Mademoiselle, » dit Charles, qui regardait tendrement sa mère, « ma mère a d'excellentes théories contre l'égoïsme, et il vous sera difficile de lutter contre elle sur ce terrain.

— Je lutterai pourtant, Monsieur, » répondit Armelle, « je n'accepterai pas ce sacrifice.

— Oh! vous le ferez! » insista Mme de la Follière, « si je vous demande de le faire pour l'amour de moi. »

Il n'y avait que quelques heures qu'Armelle connaissait cette douce femme, et déjà son cœur s'en allait vers elle avec cette impétuosité naturelle aux cœurs ardents, auxquels l'aliment a été en quelque sorte mesuré par une destinée avare.

« Oh! Madame, » dit-elle d'une voix singulièrement émue, en se couvrant la figure de ses deux mains, « quand vous parlerez ainsi, je n'aurai rien à vous refuser.

— A la bonne heure. C'est donc arrangé. Si Mme Duchelau y consent, vous accompagnerez Cécile, Charles sera votre cavalier, et vous serez chaperonnée par Mme Duchelau. Que donne-t-on ce soir aux Italiens, mon fils?

— Linda de Chamouni.

— Ah! de la musique de Donizetti, » s'écria Armelle.

— Avec la fameuse Patti pour interprète, » ajouta Charles.

Les jeunes filles échangèrent un regard ravi.

« Il y a une question que nous avons un peu mise en oubli, » dit Mme de la Follière, « c'est celle de la toilette. C'est là cependant une question assez embarrassante pour vous, mesdemoiselles. Cécile n'a que sa robe de sortie, qui n'est pas brillante.

— Madame, ne vous inquiétez pas de cela, » dit vivement Armelle, « j'ai dans mes caisses mes toilettes de vacances, que j'ai à peine portées. Cécile et moi sommes à peu près de la même taille.

— Eh bien! je vous laisse arranger cela entre vous; il faut, autant que possible, avoir une toilette convenable, et, à votre âge, la chose est facile. Le Théâtre-Italien est un théâtre paré, n'est-ce pas, Charles?

— Oui et non, Maman. Dieu merci, malgré ce que certaines gens ont voulu tenter, on y jouit toujours d'une liberté relative. Une seule chose obligera peut-être ces demoiselles à se mettre un peu en frais, ce sera la toilette de leur chaperon. Mme Duchelau, qu'elles s'y attendent, sera splendide, et Croisat fera merveille. »

Armelle et Cécile chuchotèrent un instant.

« Maman, Armelle réclame un coiffeur, » dit tout à coup Cécile; « elle a tant de cheveux qu'elle craint de ne pas les arranger convenablement.

— Armelle a raison; c'est beaucoup d'être bien coiffée, et un coiffeur ne te sera pas inutile non plus. Francis, si tu te chargeais des menues commissions de ces demoiselles? »

Rien ne pouvait être plus agréable à Francis; il partit bientôt muni d'un petit papier qui pouvait au besoin lui rafraîchir la mémoire.

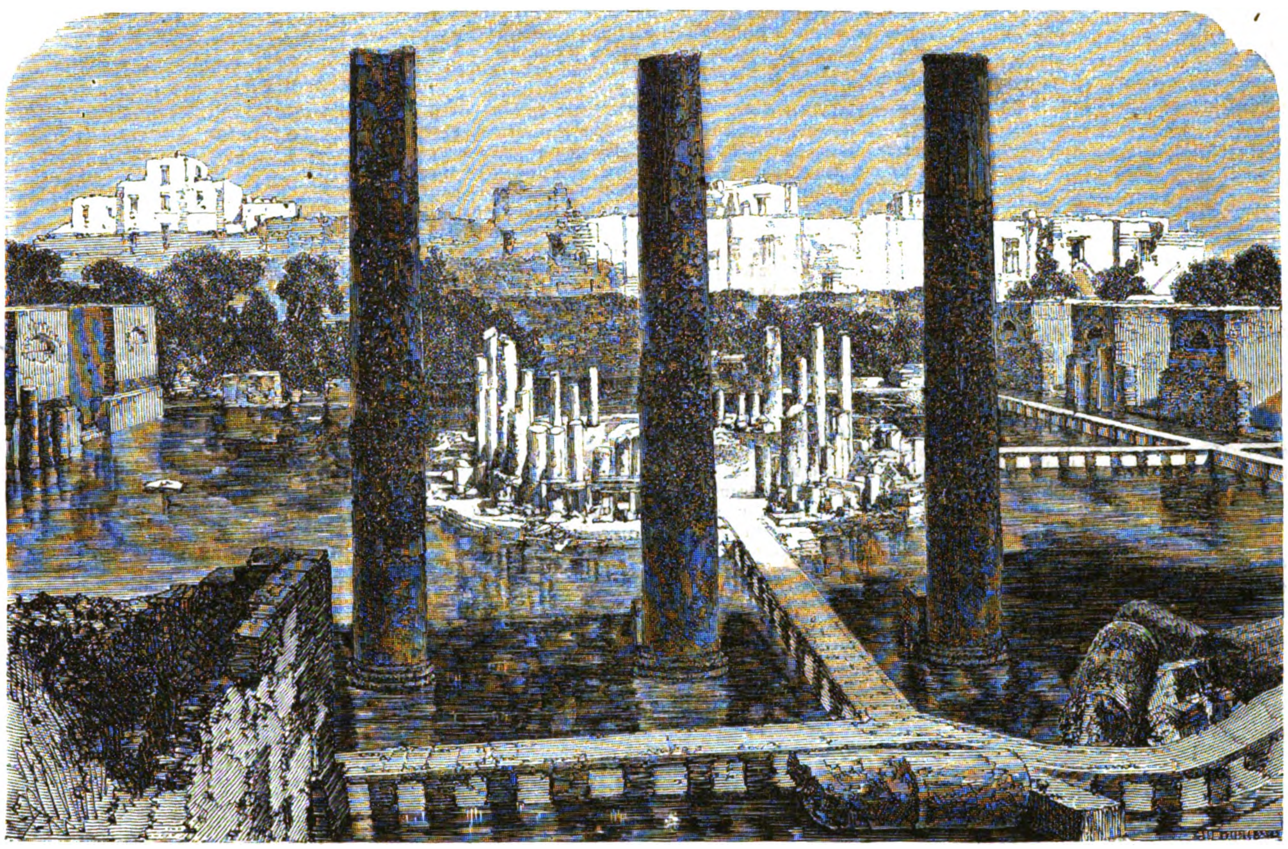
Cécile et Armelle passèrent dans l'appartement où avaient été déposées leurs malles, et Armelle en ouvrit une.

Là se trouvait une garderobe complète de femme du monde, qui remplaçait pendant les vacances l'uniforme violet de Sainte-Bathilde. On examina, on essaya, on arrangea, et, de l'après-midi, les jeunes filles ne reparurent pas dans le petit salon.

Mme de la Follière quittait parfois sa vieille parente pour aller donner un coup d'œil à ce qui se préparait, son approbation ou sa désapprobation faisant naturellement loi.

On dîna un peu à la hâte, et, comme les jeunes filles devaient se servir mutuellement de femme de chambre, elles quittèrent la table avant les autres et allèrent commencer leur toilette.

Elles n'avaient pas encore reparu, quand M. et Mme Duchelau furent introduits. Le conseiller d'État avait forcé sa femme à descendre de voiture; évidemment il tenait à adoucir, à force de gracieusetés, la déception éprouvée par sa parente.



TEMPLE DE SÉRAPIS, A POUZZOLES. (Extrait du volume de M. Figuier.)

Mme Duchelau ne se laissait pas voir. Sa toilette et sa personne disparaissaient sous un léger bournous blanc d'une élégance suprême.

Mme de la Follière lui proposa la substitution convenue, et, son consentement donné, on avertit les deux jeunes filles. Cécile, qui était prête, arriva aussitôt. Le plaisir la rendait presque jolie, et sa toilette, simple, mais gracieuse, lui valut un petit compliment de la part de Mme Duchelau.

« Je suis vraiment enchanté de voir la fille de Marcellin de Boisfort, » dit le conseiller d'État. « Ma chère amie, la mère de cette jeune fille était une Broussaye-Châteauroux, » ajouta-t-il, sachant qu'il flattait une des petites faiblesses de sa femme.

Mais Mme Duchelau commençait à s'impatienter du retard causé par Armelle, et elle répondit à cela en disant à Cécile d'aller presser cette petite fille, qui se faisait attendre.

Cécile se leva et se rassit.

« La voici, » dit-elle.

Armelle entrait en effet. Elle avait une robe en gaze de Chambéry, à fines rayures satinées; le corsage, décolleté, était recouvert d'un fichu Marie-Antoinette à longs pans croisés, garnie d'une ruche en taffetas rose. Sa coiffure était des plus originales pour l'époque. Le coiffeur, trouvant sous sa main un sujet digne selon lui de porter la coiffure Empire, timidement inaugurée encore, la lui avait à peu près imposée. Cette coiffure, très-ingrate pour un visage ordinaire, rehaussait singulièrement la beauté d'Armelle, et lui donnait un cachet tout particulier.

La conseillère ouvrit de grands yeux devant cette femme ravissante, et, se souvenant du Broussaye-Châteauroux, elle se leva machinalement pour lui rendre son timide salut. Le conseiller d'État adressa à Armelle quelques-unes de ces phrases charmantes, bien arrondies, dont il avait le secret, et l'on descendit. Francis avait disparu, mais Charles était condamné à servir de cavalier à sa prétentieuse parente, et il aida ces dames à monter dans l'élégante calèche où elles s'établirent non sans peine.

On roula en silence vers la salle Ventadour; le silence est le frère de la nuit, et le voyage commençait dans les rues assez mal éclairées du faubourg Saint-Germain. Armelle et Cécile se pressaient l'une contre l'autre sur le banc de devant. Toujours sous l'influence des Broussaye-Châteauroux, Mme Duchelau avait prié Armelle de s'asseoir à ses côtés, mais elle s'était contentée d'un premier refus, et avait mis fin aux protestations polies du conseiller d'État en le forçant à s'asseoir près d'elle. Une fois assis, on n'aperçut plus que sa tête et son cou cravaté de blanc; mais il savait le respect dû aux toilettes de sa femme, et il supportait philosophiquement ce poids de jupons.

Les deux jeunes filles se sentaient très-émues, mais d'une manière différente. Cécile jouissait de ce plaisir tout à fait inespéré en véritable enfant. Armelle était plus grave; cette soirée lui paraissait une brillante inauguration de la liberté après laquelle elle soupirait depuis si longtemps, et elle se sentait seule responsable de cet acte. Le ravissement des deux pensionnaires dégénéra en une sorte d'extase quand elles se trouvèrent dans la salle. Cécile regardait autour d'elle sans songer à déguiser sa naïve admiration. Armelle baissait les yeux pour ne pas être éblouie par ces lumières, ces dorures, ces cristaux. Le premier moment passé, elle se décida, suivant le conseil de Cécile, à examiner un peu la salle, qui était alors la plus belle salle de spectacle de Paris. Les statues allégoriques qui soutiennent dans des poses différentes sur leurs bras d'albâtre le dôme peint, ces grandes figures immobiles au-dessus de cette foule vivante, remuante, animée, forment un remarquable effet de contraste. Le public, moins pittoresque qu'aux autres théâtres, n'est pas moins intéressant à étudier. L'assemblée fait partie de ces trois aristocraties : la naissance, la fortune, le goût. Au parterre et au paradis, ces deux refuges de la partie populaire des spectateurs, pas un habit ostensiblement râpé, pas une blouse, pas une face patibulaire. Il y a plus ou moins d'aisance dans l'aspect extérieur, plus ou moins d'intelligence sur tous les fronts, dans tous les yeux. Il faut même l'avouer, plus la tenue est modeste, plus le regard rayonne; car il faut payer cher sa place à l'artistique festin.

Belles dames, qui vous asseyez si nonchalamment sur vos canapés de velours, et qui arrivez tard, couvertes de diamants étincelants, permettrez-vous qu'on émette une pareille idée? Je le sais bien, vous êtes là chez vous, ô duchesses par droit de conquête ou par droit de naissance! Mais vos oreilles sont un peu blasées; l'impression ne vous visite plus guère, encore moins l'enthousiasme: l'impression, l'enthousiasme, sont ailleurs; ils sont chez les musiciens fanatiques, chez les hommes qui ont à un certain degré la passion du beau, chez ces femmes moins brillantes que vous, qui ont dû faire un sacrifice d'argent pour venir là. Tandis que vous agitez votre riche éventail, et que votre lorgnette d'ivoire fait le tour de la salle, elles sont là immobiles, l'œil fixe, aspirant ces sons perlés qui ravissent leur oreille neuve encore, écoutant avec leur âme ce langage musical qui s'adresse à l'âme.

Mme Duchelau avait choisi Cécile pour voisine de loge. L'attention qu'Armelle éveillait ne lui avait pas échappé, et elle n'eut pas un instant la pensée de la placer avec elle sur le devant de la loge. Son amour-propre, un peu froissé, ne gagna rien à cette petite mesure prudente. Le regard des spectateurs sut aller trouver derrière elle cette belle et rayonnante figure qui se détachait sur le velours sombre.

Elles étaient à peine assises que M. Duchelau apprenait à Armelle que la loge en face appartenait à un des membres de sa famille maternelle.

« Je ne me trompe pas, n'est-ce pas, Aurélie? » ajouta-t-il en se penchant vers sa femme. « Cette loge est bien la loge de la duchesse de Broussaye-Châteauroux?

— Oui, » répondit assez sèchement Aurélie, qui commençait là en avoir assez des Broussaye-Châteauroux.

Armelle, vivement intéressée, braqua sur cette loge, qui

venait d'être occupée, la lorgnette que lui passa Charles.

Une très-jolie femme blonde, en robe de satin blanc, se trouvait seule sur le devant; plusieurs hommes de l'aspect le plus aristocratique se tenaient derrière elle, et comme Armelle abaissait sa lorgnette, l'un d'eux s'avança sur le devant de la loge, et se mit à les lorgner avec une persistance qui dépassait certainement les bornes de la politesse.

« Quel magnifique collier a ce soir Mme de Châteauroux! » s'écria Mme Duchelau presque malgré elle.

« Et quelle dose d'impertinence possède M. Gaëtan de Châteauroux! » riposta Charles de la Follière. « On ne peut abuser ainsi du droit qu'avec celui de siffler on achète en entrant. »

Armelle, en jetant les yeux sur le groupe brillant, avait éprouvé une sensation singulière, quelque chose comme un souffle d'orgueil avait traversé son cerveau. La remarque de Charles lui déplut : c'était elle que M. Gaëtan lorgnait; elle se détourna vers Charles.

« Il me semble que M. de Châteauroux n'est pas le seul à se donner cette licence, » dit-elle.

Les paroles n'étaient rien, mais, presque sans le savoir, elle avait pris en les prononçant un air hautain qui blessa le jeune homme.

« J'avais oublié la parenté qui vous unit à cet admirateur quelque peu hardi, Mademoiselle, » répondit-il froidement en s'inclinant cérémonieusement; « daignez excuser ma maladresse. »

Armelle rougit et se mordit les lèvres. Mais en ce moment la toile se leva, et elle eut un prétexte pour se retourner vers la scène. Au bout de quelques instants la salle n'existait plus pour elle; elle oubliait ses compagnons de loge, elle était tout entière à la musique et à la pièce. La pièce elle-même l'intéressa vivement, elle en suivit attentivement tous les développements, sans songer à dissimuler les signes extérieurs de sa naïve émotion. Quand les Savoyards, fléchissant tous le genou, implorèrent pour Linda les bénédictions du ciel, elle se sentit pâlir; quand Linda, cette touchante Linda, après avoir chanté son éloquent adieu et embrassé ses vieux parents, s'éloigna en pleurant, et, que jetant loin d'elle le paquet qu'elle portait, elle rebondit vers eux pour avoir un dernier baiser; quand le bon et fidèle Pierrot apparut dans le sentier abrupte, soutenant la pauvre Linda, folle de désespoir, et lui faisant entendre par intervalles, pour la forcer à le suivre, la ballade mélancolique qui avait été son adieu au pays, des larmes roulèrent dans les yeux d'Armelle et elle les laissa couler sur ses joues sans fard. A ce moment-là cependant son émotion lui fit honte. Arrachée à sa contemplation par les bravos frénétiques qui, à tous propos et sans égard pour la marche de l'action, saluaient l'apparition de la Patti, elle se détourna vivement vers un homme placé dans une stalle voisine, qui criait bravo d'une voix à jeter à bas une muraille. Sa figure était encore inondée de larmes, et le sourire involontairement ironique qui plissa les lèvres du conseiller d'État le lui apprit. Légèrement décontenancée, elle tourna les yeux vers Charles, qui la regardait sans sourire. Elle lui sut gré du sérieux qu'il gardait en cette circonstance; elle essuya furtivement ses larmes, et pendant les entr'actes regarda moins dans la loge en face, d'où le petit jeune homme blond, que Charles avait appelé Gaëtan, continuait à l'honorer d'une attention toute particulière.

(*La suite au prochain numéro.*) ZÉNAÏDE FLEURIOT.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Pour tous les ouvrages, fournitures, *montures* de travaux, s'adresser à Mme Michaud-Joly, boulevard Sébastopol, 14, qui fera les expéditions contre remboursement.

MUSIQUE.

M. Maho, éditeur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25, vient de publier la partition à quatre mains du *Freischutz* de Weber, admirablement transcrite pour le piano. Je recommanderai aux personnes qui chantent une scène de Beethoven, à peu près inconnue malgré ses beautés sublimes : *Ah spergiuro perfido*, suivie de *Dite mi;* ce morceau est publié à Londres, chez Sold. On peut le demander à M. Maho.

Toute lettre demandant des renseignements sera considérée comme non avenue, et ne recevra pas de réponse, si elle n'est accompagnée de la bande du journal portant le nom de l'abonnée.

Il ne peut être fait, en aucun cas, aucune réponse *directe*. Les timbres-poste envoyés pour affranchir la réponse de Mme Raymond sont perdus, puisqu'ils ne peuvent être renvoyés.

Je dois signaler un nouveau mode de *tirettes* invisibles, pour relever les robes ; on l'appelle l'*indispensable;* on le trouve dans tous les grands magasins de Paris, le Louvre, etc. Ce procédé dispense de nouer les cordons par-dessus la robe et d'avoir recours à une aide pour baisser la robe. Selon toute probabilité, nous publierons des dessins explicatifs de ces *tirettes*.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

No 16,813, *Paris*. Si l'on faisait les camisoles longues, on les transformerait en peignoir; je n'en ai jamais vu de ce genre, mais rien ne s'oppose à ce que l'on allonge à volonté nos patrons de camisole. La mère de la mariée n'est nullement obligée d'envoyer du linge à son futur gendre. On déjeune *après* la cérémonie du mariage, mais l'on ne sert, *avant*, aucune collation. — *No* 59,830, *Bas-Rhin*. La *Civilité non puérile, mais honnête;* prix, 4 francs, chez MM. Firmin Didot. — *No* 22,597, *Bas-Rhin*. La feuille d'alphabets est réimprimée ; on y trouvera des lettres de toutes dimensions. Merci pour la fidélité. — *No* 27,310, *Pas-de-Calais*. Une bordure au-dessus de chaque ourlet; *idem* pour les taies. Oui, pour les coussins recouverts en mousse. Pour le tapis de table, drap brun orné de lacets verts, et soutache ou broderie verte. — *No* 16,530, *Naples*. Impossible de publier des explications de travaux sans y joindre des dessins explicatifs. Le journal publie tant de travaux de ce genre ! — *No* 16,359, *Paris*. Le mardi ou le vendredi à 3 heures, et avec le plus grand plaisir..... toutes deux. — *Aveyron*. La nouvelle *Une Femme élégante* est actuellement incomplète, quelques numéros étant épuisés. Sera prochainement publiée en volume. Nous ne publions aucune initiale particulière, mais des alphabets dans lesquels chacun choisit ses initiales. — *Somme*. On ne porte pas de jupons garnis de bandes en broderie anglaise. — *Portici*. Voile carré, long ou moins long, en tulle de même couleur que le chapeau. On porte les boucles simples plus que les agrafes de ceinture. — *Belgique*, 252. S'adresser à Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14. On porte du satin *sérieusement* cette fois; s'adresser pour ces emplettes aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli, ainsi que pour la sortie de bal. Ces mêmes bijoux de fantaisie se trouvent partout, entre autres dans les galeries du Palais-Royal. — *Novare, Italie*. Il m'est *impossible*, à mon extrême regret, de m'occuper ici d'affaires *particulières*, étrangères au journal. — *No* 41,139, *Gard*. On peut broder une vignette sur trois des coins du mouchoir, les initiales dans le quatrième coin. Pour les autres questions, voir l'article spécial paru récemment, ou devant paraître bientôt. On ne marque pas les jupons. Les tableaux sans cadre ne peuvent prendre place dans un salon. Merci pour cette bonne lettre. — *Mme la comtesse de C.* Faire teindre la blonde chez Mme Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46. — *No* 12,262, *Aisne*. Ganse ronde en coton ou ficelle, sur laquelle on exécute les mailles au crochet, en *enfermant* cette ganse dans les mailles. Oui pour le plein. On exécute cette initiale comme tout le reste de l'alphabet, c'est-à-dire au plumetis. — *No* 64,284, *L. D. Algérie*. Rien ne s'oppose à ce que l'on fasse une *amazone* en alpaga gris, ou feutre ; corsage à basques garni de frange à boules (on en trouvera un patron dans le no 6, très-probablement). Chapeau de paille à calotte basse, à bords un peu proéminents; voile bleu ou vert. La jupe, coupée en pointe, aura 2 mètres 50 centimètres de longueur. — *No* 3,953. La demoiselle d'honneur se borne à accompagner la mariée à l'église et à quêter ; elle n'a (à Paris du moins) aucune autre obligation. L'*Art de la couture* sera publié dans la *Mode illustrée*. — *No* 83,066, *Haut-Rhin*. On ne porte comme fourrure de deuil que l'astracan noir. — *No* 68,450, *Haute-Saône*. Comme je n'ai jamais vu un seul *tricorne* à Paris, je ne saurais conseiller cette mode, ni indiquer comment on la porte. Je sais que l'on teint tous les taffetas en noir, avec impressions blanches (rayures ou carreaux), mais j'ignore si l'on pourra faire une impression noire sur un taffetas que l'on ne teint pas. S'adresser pour cet objet comme pour le suivant à la maison de teinturerie de Mme Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46 ; on y tient parfaitement les châles en *réserve ;* si la bordure de ce châle est étroite, il n'est plus à la mode, et doit être converti en châle carré. — *No* 77,243. *Loire*. Le voile de fauteuil que l'on me demande se trouve justement dans le numéro du 17 septembre que l'on m'indique. — *No* 22,283, *Sarthe*. Je n'ai garde non plus d'oublier ma filleule et la remercie pour son active propagande ; nous nous opposons à ce qu'on *nous prête*. On évitera d'une part de posséder une collection déchirée, et d'une autre on augmentera indéfiniment le nombre de nos abonnées. Prêtez un numéro, un seul ! — *No* 16,448, *Montrouge*. Oui pour la garniture de cygne. On ne donne pas de linge au futur. Merci mille fois pour cette approbation. — *No* 60,791, *Marne*. Si la température le permet, pardessus pareil à la robe. On porte de l'acier, puisqu'on porte tous les métaux. Point de bottes, rien n'est plus mal vu. — *No* 4,609, *Lot-et-Garonne*. Les *Patrons illustrés* sont un complément de la *Mode illustrée* qui, malgré tous nos efforts, et une notable augmentation du nombre des planches, ne peut contenir tous les patrons qui nous sont demandés. On a reçu, on recevra bien des patrons de costume d'enfant. On renouvelle souvent le fond d'un châle; mais il est difficile de renouveler la bordure..... c'est ce qui a la plus grande valeur. L'auteur d'*Une Femme élégante* remercie sa lectrice avec une vive satisfaction. — *No* 45,714, *Orléans*. Merci pour ces vœux, pour cette affectueuse approbation, dont la compétence est des plus réelles à mes yeux. L'auteur d'*Une Femme élégante* est bien charmée de ce jugement. — *Mme de L....*, *Dordogne*. J'ai possédé un bien joli chien qui s'appelait *Masco ;* je vous soumets ce nom, et je serai satisfaite si je le sais porté par ce nouveau filleul..... à quatre pattes. — *Ardennes*. Border la robe trop courte avec une bande de velours noir, ou de moire antique, dont le côté supérieur sera découpé en dents carrées ; garnir celles-ci avec une étroite dentelle noire, ou bien un liséré. Nous apprenons avec satisfaction l'heureux résultat dû à l'emploi de l'eau de feuilles de noyer, pour arrêter la chute des cheveux. — *No* 33,178, *Haute-Loire*. On ne porte jamais de chapeaux en crin, fussent-ils noirs, pendant l'hiver. On répond à la première personne. — *No* 51,469, *Var*. Pour faire des fruits en cire, il faut posséder des moules spéciaux ; d'un autre côté cet ouvrage n'offre aucune utilité à nos abonnées, nous ne pourrons en faire paraître l'explication. — *No* 64,599, *Gard*. Voir tous nos dessins représentant des chapeaux. On y trouvera l'indication des chignons tels qu'on les porte avec les chapeaux. On porte les vestes à volonté, avec ou sans basques. — *No* 72,833, *Lot*. A Paris, les enfants de deux ans ne portent jamais de corsages montants à manches longues, mais uniquement les corsages décolletés à manches courtes avec chemisette montante à manches longues. — *Mme P....*, *Belgique*. Des tabourets carrés plus bas que des siéges ordinaires, plus élevés que les tabourets de pied. Garnir la robe avec trois biais de taffetas noir, liséré en même bleu que le dessin de la robe. Nous ne saurions nous engager à faire paraître les dessins que l'on désire. — *No* 6,151, *Montmartre*. Les ourlets ou faux ourlets des robes actuelles doivent naturellement suivre la courbe inférieure de ces robes ; on plisse de distance en distance, chaque fois que cela est nécessaire, le côté supérieur de l'ourlet. — *No* 19,575. *Finistère*. Ainsi que nous l'avons déjà dit, on pose des voiles au crochet ou filet, seulement sur les *dossiers* des siéges, quand ces dossiers sont rembourrés ; le voile tombe moitié devant, moitié derrière ; on le met comme un fichu, s'il est carré. La circonférence du moule dépend de la grosseur du coton que l'on emploie et de la dimension du tabouret, qui sont choses facultatives, et sujettes à changer suivant chaque abonnée ; la frange retombe autour du tabouret sans le dépasser. On ne coupe pas du tout le filet, puisqu'on le fait d'après le dessin, au point *compté*, comme de la tapisserie. Le rouge ou le jaune sont toujours les nuances employées pour mobilier de salon. — *No* 66,093. *Calvados*. Je ne comprends pas la question dans les termes où on me la pose : *Quel présent un garçon d'honneur peut faire à la mariée et à son garçon d'honneur ?* A Paris on ne fait aucun présent. On recevra des gravures de mariée. Le gris ou le feutre. — *No* 73,845, *Angoulême*. Merci mille fois pour cette bienveillante appréciation. On recevra bientôt une double planche de lingeries. Quant aux pantoufles, j'ai le regret de refuser un dessin très-*passé de mode* ici. — *No* 73,913, *Rochechouart*. Les petits volants ne se voient plus; les enlever, en former de petites ruches à la vieille, les replacer sur leur ancienne couture pour en cacher la trace. Point de cachemire de l'Inde en toilette de demi-deuil. — *No* 68,889, *Meurthe*. Soutacher le jupon en brun, ou bien exécuter en noir l'une des bordures *imitation de Cluny*, paraissant sur la planche de broderie no 6. Faire une haute ceinture avec ou sans bretelles, pour remplacer le corsage devenu trop étroit. Les enfants comme les grandes personnes portent des corsages *clairs* avec toutes les jupes. Les châles ne peuvent se porter longs quand la bordure en est étroite ; dans ce cas, on les transforme en châles carrés.

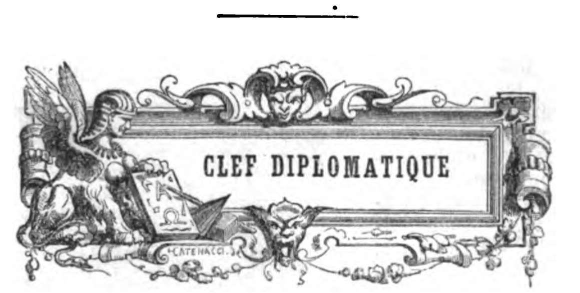
AVIS IMPORTANTS.

Les fêtes de Noël et du jour de l'An ont apporté quelque retard dans l'expédition des numéros de la Mode, les ateliers d'imprimerie, de gravure et de coloriage ayant été fermés, comme c'est l'usage à Paris, à cette époque de l'année.—Nous prions nos abonnées d'excuser ce retard involontaire, qui n'existera pas pour les numéros suivants.

Nous publions avec le présent numéro la 1re livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants: Corsage-veste pour dame ou jeune fille.—Pantalon pour petit garçon de deux à trois ans. — Fichu *Gabrielle*. — Manche accompagnant le fichu Gabrielle. — Fichu Elvire. — Manche accompagnant le col du fichu Elvire. — Dessin pour cache-nez.

Notre prochaine planche de patrons contiendra une feuille de beaux dessins pour broderies, et les objets suivants: Petit manteau de printemps à capuchon. — Corsage montant à basques et ceinture. — Canezou en tulle noir. — Pèlerine. — Mantelet pour dame âgée. — Corsage de nansouk pour petite fille de quatre à six ans. — Corset pour fillette de dix à douze ans. — Porte-montre. — Ceinture Armide. — Berthe en blonde. — Plateau de lampe. — Voile de lampe. — Coiffure. — Crête. — Poignet de manche.

La planche suivante, en double format, sera consacrée à des modèles de linge et lingerie, commodes et *inédits*.



BOG 3'YR704.

4u 7l88ocgl4 g'u89 6y8 eg b7io3 u9 ryog y79o89u
Heo 8'u2ie9u 2dyg9u7 3'egu i7uo44u ucio89u,
U5u7ruo44u 3e 90517u u9 3u 4'y564ue7 3u8 8ig8 :
Ro79ei8u 3'y5ie7, 6ie7 2dy75u7 8y 2ierue8u,
8e7 4u go3 7u89yg9 8ue4u, o55i1o4u u9 7urue8u,
O4 nu99u y 64uog ci8ou7 4y b4ue7 3u 8u8 2dyg8ig8.

yog8o byo9 4u 6m9u og86o7u. — 3oue 4'ugriou
6i e7 he'yek de514u8 3u 2me7 o4 ru78u eg 6ue 3u niou :
2'u89 eg 2ig8i4y9ue7 u5e. — 3u 9u568 ug 9u568,
4y 6yer7u de5ygo9u, 6y9oug9u u9 7i1e89u,
3yg8 8ig 7e3u 4y1ue7 yo5u he'egu riok ne89u
4eo 2dyg9u 4y 2dyg8ig 3orogu 3e 67og9u568.

yg37u 4u5iagu.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

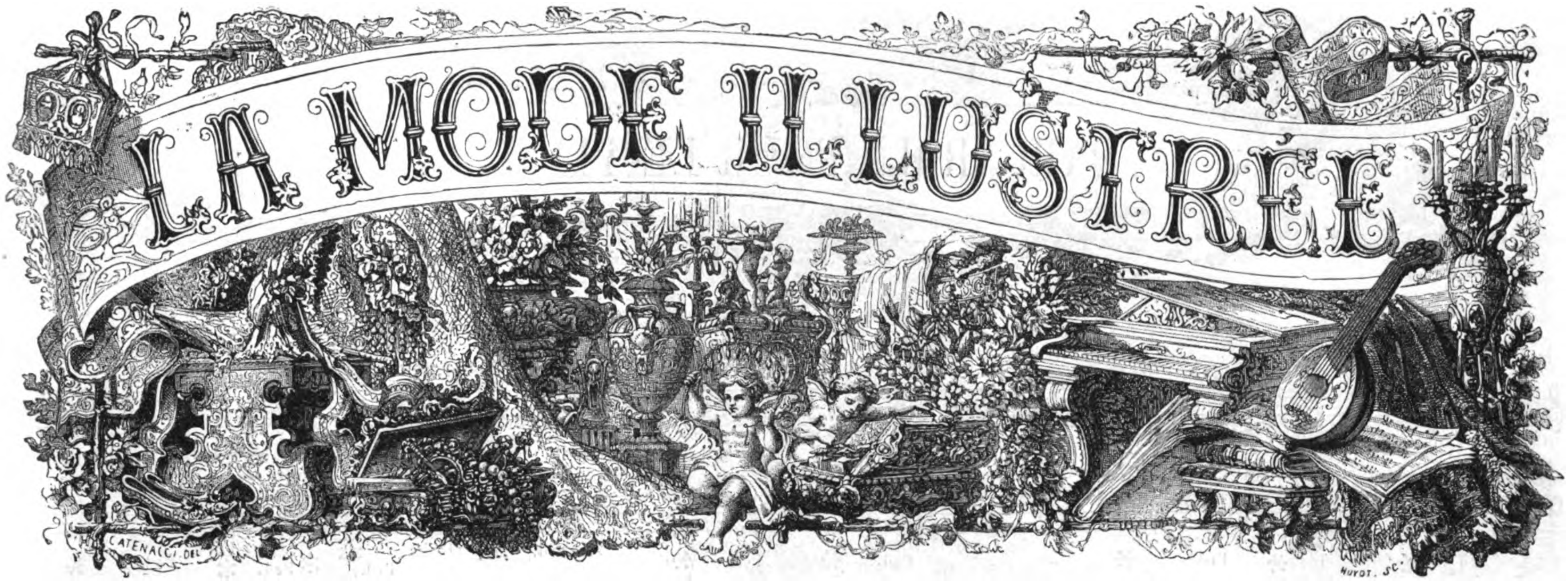
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'abus des plaisirs corrompt et amollit les masses.

N° 5. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 28 janvier 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes**.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes**.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Voile de fauteuil,

APPLICATION DE CROCHET.

MATÉRIAUX Tulle de coton blanc; fil n° 40.

Voici un travail de genre nouveau et qui ouvre des horizons inconnus : il se compose de losanges en tulle (tulle coupé en biais) ornées et réunies par un travail au crochet. Notre dessin représente ce voile de fauteuil en dimension réduite ; on l'agrandit soit en augmentant les proportions des losanges, soit en élevant leur nombre, de telle sorte que six losanges à tête de cerf forment d'abord une première étoile, autour de laquelle rayonnent d'autres étoiles de même composition.

Chaque losange est coupée isolément, puis encadrée avec un ourlet aussi étroit que possible, sur lequel on fait un second encadrement, au crochet cette fois, et se composant de brides *à jours* (c'est-à-dire alternativement une bride, une maille en l'air). On exécute ensuite les *applications*.

Tête de cerf. On fait une chaînette de 12 mailles un peu *lâches*, on passe les deux dernières, et dans la suivante on fait une demi-bride, — dans chacune des deux suivantes une petite bride, — dans la suivante une bride (pour laquelle on reprend le brin 4 fois) ; ceci forme le museau ; dans le côté supérieur de la dernière bride qui vient d'être exécutée, on fait une maille-chaînette, puis, pour la mâchoire inférieure, 4 mailles en l'air, dont on passe la dernière pour faire dans chacune des suivantes une maille-chaînette, — dans la suivante 2 mailles simples, — puis 5 mailles simples, en piquant le crochet seulement dans la dernière bride ; — une maille-chaînette dans chacune des deux autres mailles en l'air. Nous appelons ceci le *premier tour*, fait sur l'*endroit* de l'ouvrage. On travaille désormais *en allant et revenant*, piquant pour l'*endroit* dans le côté de derrière, pour l'*envers* dans le côté de devant de chaque maille.

2e *tour*. 6 mailles simples (il reste encore 3 à 4 mailles de la mâchoire inférieure), une maille en l'air ; on prend un autre brin du même fil, on fait un nœud à l'une de ses extrémités, on le passe, jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le nœud, dans la maille qui se trouve sur le crochet, et l'on fait avec ce nouveau brin 11 à 12 mailles en l'air, formant le contour inférieur du cou. L'extrémité de ce brin est passé dans la dernière maille ; quand celle-ci est terminée on reprend l'ancien brin.

3e *tour*. 8 mailles simples ; la première sur la maille en l'air isolée à la fin du tour précédent, — une maille-chaînette dans chacune des deux mailles suivantes.

4e *tour*. 9 mailles simples, — une maille-chaînette dans la 1re maille en l'air du contour du cou.

5e *tour*. 9 mailles simples, — une maille-chaînette dans la dernière maille de la chaînette.



VOILE DE FAUTEUIL, APPLICATION DE CROCHET SUR TULLE.

BARCAROLE POUR LE PIANO



(831)

6ᵉ *tour.* Une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille, — 7 mailles simples.

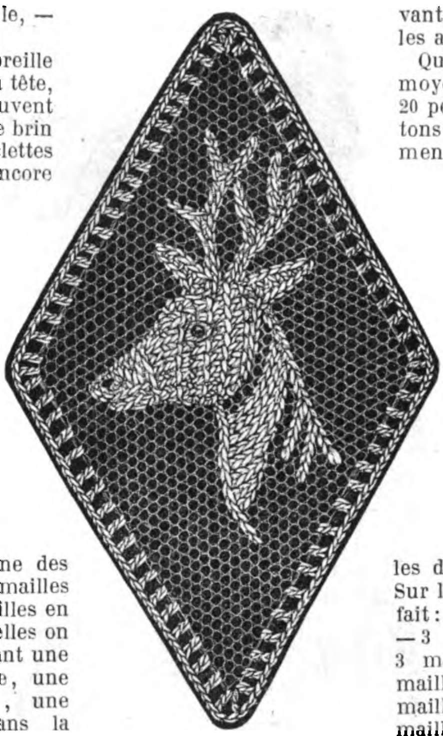
7ᵉ *tour.* 5 mailles simples; avec la dernière on commence l'oreille gauche en passant le brin au travers de la plus proche maille de la tête, et l'on fait une seule maille avec les deux bouclettes qui se trouvent de nouveau sur le crochet. * Entre ces deux bouclettes, on lève le brin qui les unit, et l'on fait encore une seule maille, avec les 2 bouclettes qui se trouvent de nouveau sur le crochet. On recommence encore deux fois depuis *. On fait une maille en l'air, puis on revient en arrière sur ce qui vient d'être fait, et l'on exécute 2 mailles-chaînettes, — 2 mailles simples, — encore une ou deux mailles simples jusqu'à la tête.

Pour le premier côté de la ramure, on fait une chaînette de 10 mailles, dont on passe la dernière; on fait sur les autres : 2 mailles-chaînettes, une maille simple, — 4 mailles en l'air, sur lesquelles on fait, en revenant en arrière, 2 mailles-chaînettes, une maille simple, — une demi-bride dans la maille qui précède les 4 mailles en l'air, — une maille simple, sur chacune des plus proches 3 mailles en l'air — 3 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant une maille-chaînette, une maille simple, une demi-bride dans la maille précédant les 3 mailles en l'air; sur chacune des trois plus proches mailles en l'air, une maille simple, — une maille simple dans la plus proche maille de la tête. On exécute la seconde ramure comme celle-ci, et près de la seconde, la deuxième oreille. Il est désormais facile de compléter le cou, d'après le dessin; le contour supérieur du cou et les traits isolés sont faits avec des brins ajoutés *à part.* En cousant ces têtes sur le tulle, on leur donne les courbes indiquées par le dessin. On coud une perle noire pour chaque œil, que l'on encadre avec quelques points de soie noire, employée aussi pour marquer le museau, sur la partie supérieure de la mâchoire.

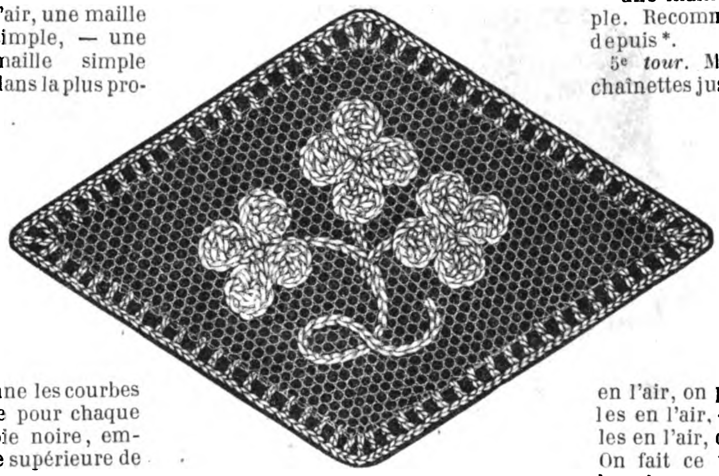


VESTE EN VELOURS GARNIE DE GUIPURE CLUNY.

Branche (2ᵉ losange). * 6 mailles en l'air, on en passe trois; dans la 4ᵉ une grande bride (pour laquelle on reprend cinq fois le brin, — dans la suivante une petite (pour laquelle on reprend le brin 3 fois), dans la dernière une maille simple. Ceci forme l'une des quatre petites feuilles du trèfle à quatre feuilles; chacune des petites feuilles suivantes doit se placer à la droite de celle qui la précède; on recommence trois fois depuis*. La tige est formée avec des mailles en l'air, puis on fait le trèfle suivant. Le troisième est exécuté isolément avec la tige principale; on les assemble en les cousant sur le tulle.



PREMIÈRE LOSANGE DU VOILE DE FAUTEUIL.



DEUXIÈME LOSANGE DU VOILE DE FAUTEUIL.

Quand on a fait un nombre suffisant de losanges, on les réunit au moyen de l'entre-deux ; pour celui-ci on entoure chaque losange avec 20 petits festons, composés chacun de 11 mailles en l'air; il y a 5 festons sur chaque côté de la losange. Sur ce tour on fait alternativement une bride, — une maille en l'air, et depuis la bride du milieu de chaque feston une maille simple qui se rattache à la plus proche losange (voir le voile de fauteuil). Quand toutes les losanges sont réunies, on encadre tout le travail avec une dentelle composée de 5 tours.

1ᵉʳ *tour de la dentelle.* * Dans le milieu de chaque feston une maille simple, suivie de 7 à 9 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

2ᵉ *tour.* Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille.

3ᵉ *tour.* * Dans chacune des 4 premières mailles, une maille simple, — 11 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 7 mailles. Recommencez depuis *.

4ᵉ *tour.* * 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles du tour précédent. Sur le feston suivant on fait : une maille simple, — 3 mailles en l'air, — 3 mailles simples, — 3 mailles en l'air, — 3 mailles simples, — 3 mailles en l'air, — 3 mailles simples, — 3 mailles en l'air, — 3 mailles simples, — 3 mailles en l'air, — une maille simple. Recommencez depuis *.

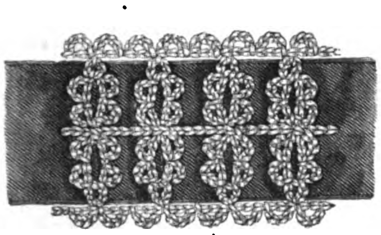


JUPON PIQUÉ POUR ENFANT.

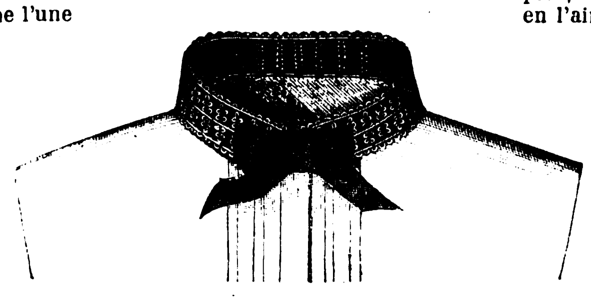
5ᵉ *tour.* Mailles-chaînettes jusqu'au milieu du premier des 3 picots du premier feston : * 5 mailles en l'air, dont on passe les 2 dernières; dans la troisième une maille-chaînette, — 2 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans le picot suivant. Recommencez depuis *. Les 3 mailles en l'air du tour précédent, qui se trouvent entre 2 festons, sont toujours passées.

Étoile du centre du voile. 1ᵉʳ *tour.* * 10 mailles en l'air, on passe la dernière, on fait une maille simple, — 7 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la première des 10 mailles en l'air, ce qui forme une boucle. Recommencez 5 fois depuis*. On fait ce tour de gauche à droite, de telle sorte que chaque boucle nouvelle se trouve placée à droite de la précédente.

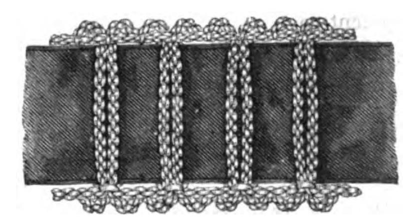
2ᵉ *tour.* * Toujours dans la même direction de gauche à droite, on fait sur le côté de droite de la boucle de droite 12 mailles simples, — une maille simple sur la pointe de la boucle, — 2 mailles en l'air, et dans la première de ces 2 mailles une maille simple, — 12 mailles simples sur l'autre côté de la boucle, — une maille-chaînette qui enserre la racine de la boucle. Recommencez 5 fois depuis *. On coud l'étoile par chacune de ses pointes au centre du voile de fauteuil.



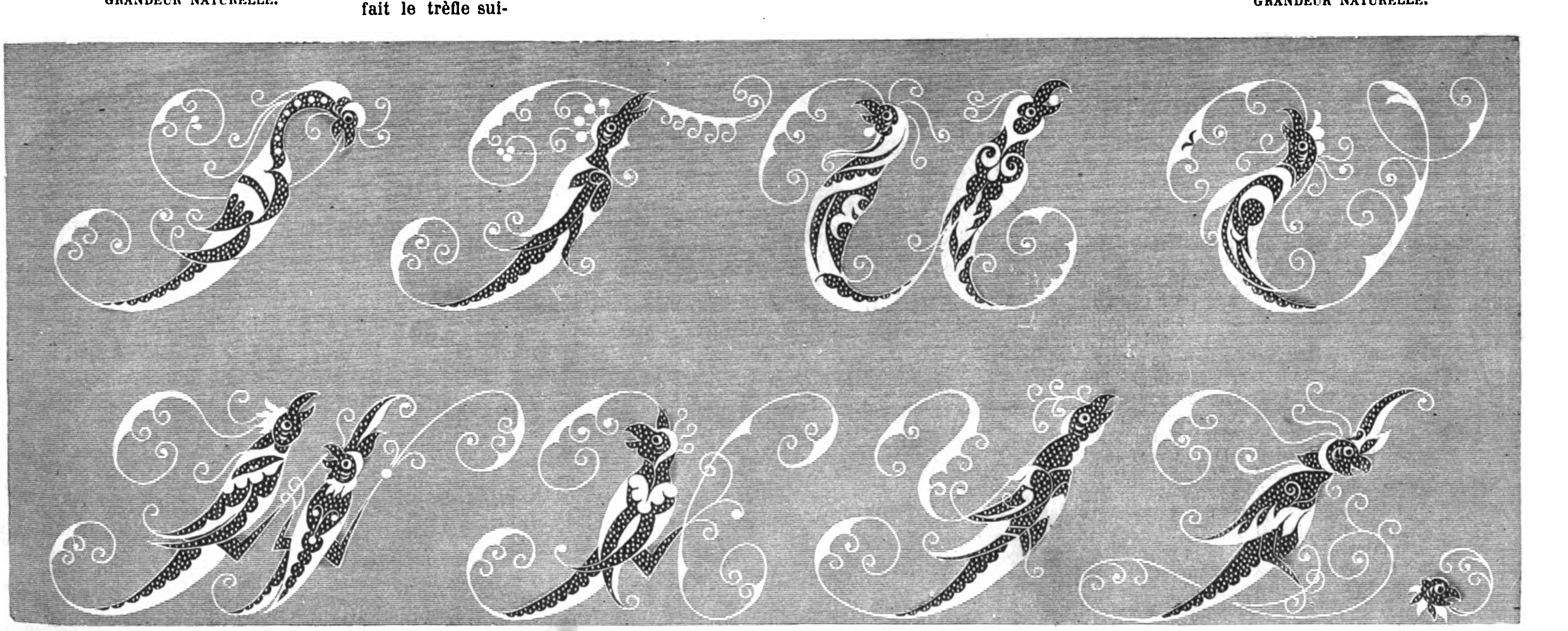
COL AU CROCHET (VU A L'ENDROIT), GRANDEUR NATURELLE.



COL AU CROCHET AVEC GARNITURE DE RUBAN.



COL AU CROCHET (VU A L'ENVERS) GRANDEUR NATURELLE.



SUITE ET FIN DE L'ALPHABET PUBLIÉ DANS LE Nᵒ 49 DE L'ANNÉE 1865.

Suite et fin de l'alphabet

PUBLIÉ DANS LE N° 49 DE L'ANNÉE 1865.

Ces lettres serviront pour linge de table, de lit, mouchoirs d'homme, etc.

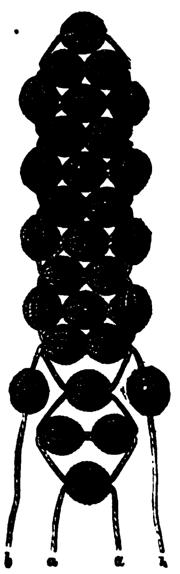
Toilette duchesse.

On nous a exprimé le désir de trouver ici les dessins d'une toilette duchesse, élégante et peu coûteuse, pouvant à la rigueur être fabriquée par un frère ou bien un mari, à la fois adroit et complaisant; nous pensons avoir atteint le but que l'on nous indiquait.

La petite table est faite en bois de sapin; deux lattes ayant chacune 80 centimètres de longueur y sont clouées et maintenues de distance en distance par des lattes transversales.

On fixe à leur sommet deux demi-cercles en gros fil de fer, qui soutiennent un cadre de même matière.

On recouvre cette charpente à sa guise: en percaline rose, recouverte de mousseline blanche, unie ou brochée; volants pareils; le *dôme* est, bien entendu, habillé comme le reste de la charpente. On peut aussi employer, pour recouvrir la toilette, de la perse glacée ou cretonne, à bouquets sur fond de nuance claire; volants pareils; pour faire ces volants on emploie des bandes ayant 1 mètre 1/2 de longueur pour former 1 mètre de volant.



BANDEAU GREC EN PERLES.

Bandeau grec

EN PERLES.

Ce travail, qui servira de bandelette pour les coiffures de jeunes personnes, peut être exécuté en perles de toutes couleurs comme en perles de métal; on forme ainsi un ou plusieurs cordons en suivant les indications du dessin. L'on prend du cordon élastique très-fin et l'on travaille d'abord avec les deux brins *a*, sur lesquels on enfile alternativement une, puis deux perles pour la partie intérieure; les brins *b* servent pour l'encadrement extérieur; après y avoir enfilé une perle on passe toujours ces brins dans les deux perles des brins *a*, où les précédents se trouvent croisés.

Bouquet de roses en papier de soie.

MATÉRIAUX : Papier de soie rose; fil d'archal très-fin; fil d'archal plus gros; mousse teinte.

Pour faire l'un des boutons presque épanouis qui composent ce bouquet, on coupe trois à quatre bandes de papier ayant 4 centimètres de hauteur et de toute la longueur du cahier; sur l'un des côtés longs de chaque bande, on découpe le bord comme le l'indique le *patron en grandeur naturelle;* on pose la bande sur la paume de la main gauche, on l'y presse avec un dé pour lui donner la forme arrondie des feuilles de roses. On prend un morceau de gros fil d'archal ayant 12 centimètres de longueur, on fixe à l'une de ses extrémités le fil d'archal fin, on saisit avec la main droite le plus gros, celui qui sert de tige, et l'on y enroule une bande de papier dont le bord dentelé est, bien entendu, du côté opposé à cette tige. On tourne toujours celle-ci à gauche, jusqu'à ce que l'on ait enroulé environ 8 centimètres de la bande de papier; le bord inférieur de la bande (côté non dentelé) est *enserré* avec le fil d'archal très-fin, et l'on recommence une ou deux fois ce qui vient d'être fait en tournant toujours la tige vers la gauche; en laissant doucement glisser la bande de papier pendant qu'elle s'enroule, on forme çà et là quelques petits plis; en prenant une nouvelle bande de papier, il n'est pas nécessaire de la coller à la précédente. Quand la rose a atteint la dimension voulue, on la serre autour de la tige, et l'on colle çà et là quelques brins de mousse.



BOUTON DE ROSE EN GRANDEUR NATURELLE.

Ces roses composeront un ornement d'église frais et peu coûteux.



TOILETTE DUCHESSE.

Veste garnie de guipure Cluny.

Le patron de cette veste a été publié dans le journal dès l'origine de cette mode, et à plusieurs reprises. Le dessin actuel a surtout pour objet d'indiquer l'effet de la guipure Cluny blanche, posée directement sur une veste de velours violet.

Jupon piqué pour enfant.

Ce joli modèle est fait en cachemire ponceau, doublé en mousseline de laine de même nuance, orné sur son bord inférieur de losanges en velours anglais noir et de soutache blanche. Cette disposition convient aussi aux jupons de jeune fille et de dame; dans ce dernier la largeur sera de 2 mètres 30 ou 50 centimètres.

Notre modèle a 1 mètre 50 centimètres de largeur; la hauteur dépend de la taille de l'enfant. On pose trois losanges l'une au-dessus de l'autre (voir le dessin); elles sont séparées des trois suivantes par un intervalle de 9 à 10 centimètres; chacune a 14 centimètres de longueur, 6 centimètres 1/2 de hauteur. On pique la doublure et la ouate, depuis le bord inférieur, sur une hauteur de 18 à 20 centimètres; on pose l'étoffe sur la ouate, et l'on pique le tout ensemble, depuis le bord supérieur jusqu'à la garniture. On borde le jupon avec un cordon noir, puis on encadre les losanges avec de la soutache blanche, qui sert en même temps à réunir l'étoffe de dessus, la ouate et la doublure. On fronce le jupon, on le *monte* sur une ceinture.



BOUQUET DE ROSES EN PAPIER DE SOIE.

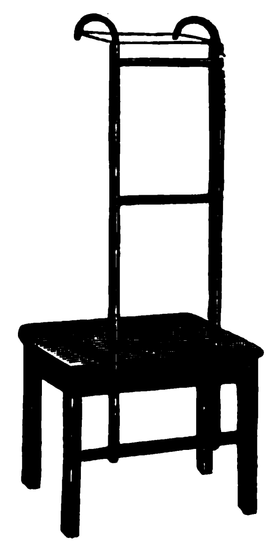
Col au crochet

AVEC GARNITURE DE RUBAN.

MATÉRIAUX : Fil n° 50 ou 60.

Voici un joli travail, très-aisé à exécuter, et composant un col élégant et solide; il représente une rangée de feuilles posées sur un ruban de velours ou taffetas, de couleur vive, qui traverse ce travail. Deux dessins spéciaux représentent l'envers et l'endroit. Le col peut être plus large, selon que l'on prendra du fil plus gros, ou, ce qui vaudrait mieux, eu égard à la beauté du résultat, selon que l'on augmentera le nombre des bouclettes de chaque feuille; dans ce cas, on en fera sept ou neuf au lieu de cinq, nombre figurant sur notre dessin.

* On fait une chaînette de 11 mailles; avec les cinq dernières on forme une bouclette en faisant dans la 5e maille une bride ordinaire, — 5 mailles en l'air et une bride dans la première, pour former une seconde bouclette; on fait de la sorte encore 8 bouclettes (ou 10, ou 12, si l'on veut avoir un col plus *haut*). Ces 10 bouclettes qui viennent d'être faites sont pliées en deux, et réunies par une maille-chaînette, pour laquelle on pique le crochet, à la fois dans la première maille de la *sixième* et dans la première maille de la première bouclette. On recommence depuis *, jusqu'à ce que le col ait l'encolure nécessaire.

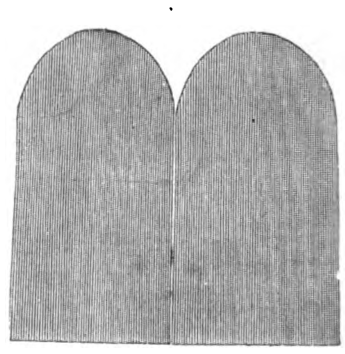


CHARPENTE DE LA TOILETTE DUCHESSE.

On réunit ces feuilles sur chaque côté long de la façon suivante: * une maille simple dans le milieu de la plus proche bouclette, puis deux fois de suite, — 4 mailles en l'air, une bride dans la première de ces 4 mailles. Recommencez depuis *. On continue ce tour sur les côtés transversaux du col.

On fait une chaînette ayant la hauteur des feuilles, on la fixe à l'envers par une maille simple aux distances indiquées par le dessin (voir envers du col), c'est-à-dire à intervalle régulier de deux petits festons. Il ne reste plus qu'à passer le ruban entre l'*endroit* et l'*envers* du col. Il est superflu d'ajouter que l'on fait des manchettes assorties.

Exécuté avec du fil très-fin, ce travail est aussi beau et plus solide que la dentelle.



PATRON D'UNE FEUILLE DE ROSE EN GRANDEUR NATURELLE.

Chapeau

de chez

Mme Aubert,

rue Neuve-des-Mathurins, 6.

Ce chapeau à fond mou est fait en velours vert foncé, orné çà et là d'une grosse perle. La passe, plissée, est en satin blanc recouvert de tulle de dentelle noir; au-dessus du front, garniture plissée en tulle noir et tulle blanc, posée sur un *bouillonné* de velours qui remplace la garniture intérieure. Oiseau de couleurs vives; brides en satin blanc.

La forme de ce chapeau convient à tous les âges. Les personnes qui ne portent pas de chignon sont priées d'en avertir Mme Aubert, qui, dans ce cas, dispose le fond de telle sorte qu'il puisse être porté sans chignon.

Écran de chez Mme Decan,

RUE DROUOT, N° 32.

MATÉRIAUX : Un manche en bois, os ou ivoire, ayant 19 centimètres de longueur; quatre nuances de laine ponceau; même laine blanche; coton à crochet n° 20; fil d'archal noir; chenille rouge fine, montée sur fil d'archal.

Cet écran se compose de neuf feuilles disposées en rayons, faites au crochet et fixées sur une *charpente* en fil d'archal. Une rosette de laine blanche et de chenille rouge occupe le centre de l'écran à l'endroit comme à l'envers.



Leroy. Imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

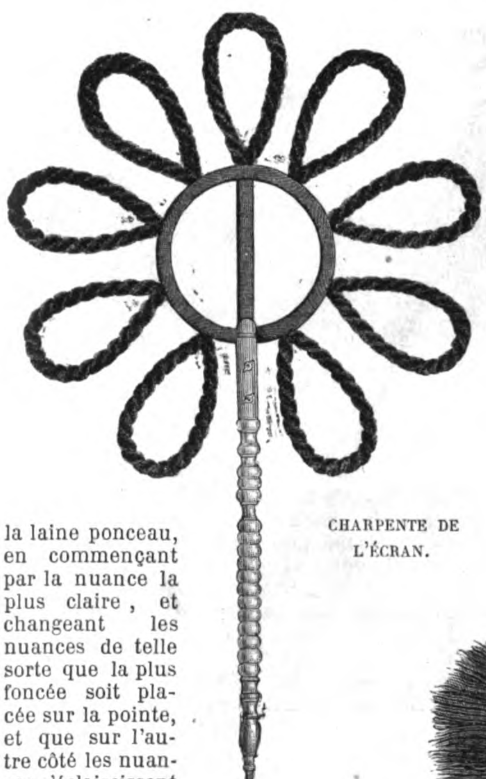
Bureaux du Journal 56, rue Jacob Paris

Toilettes des MAGASINS DU LOUVRE, rue de Rivoli.

Coiffures de Mr. CROISAT, rue de Richelieu, 76.

On commence par disposer la charpente. On prend un morceau de fil d'archal, on forme un cercle à trois rangs, ayant 6 centimètres de diamètre. Avec le troisième rang, on forme neuf boucles employant chacune 19 centimètres de fil d'archal, et séparées par un intervalle de 2 centimètres 1/2. On fixe dans le milieu du cercle, perpendiculairement, un double fil d'archal, ayant 8 centimètres de longueur, dépassant le cercle de 2 centimètres environ, et se fixant au manche de l'écran par deux petites vis en cuivre. Mais, avant de réunir tout cela, on entoure le cercle et le double fil d'archal avec de la laine rouge, les neuf boucles avec de la chenille rouge.

Chacune des neuf feuilles est faite de la façon suivante : on prend le fil blanc, on fait une chaînette de 32 mailles sur laquelle on revient en exécutant de chaque côté, par conséquent tout autour, alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille. Dans la première maille de la chaînette, qui devient la pointe de la feuille, on fait 4 brides séparées chacune de la suivante par une maille en l'air. Ceci forme la nervure de la feuille, autour de laquelle (à l'exception du côté transversal inférieur) on exécute un rang de frange avec



CHARPENTE DE L'ÉCRAN.

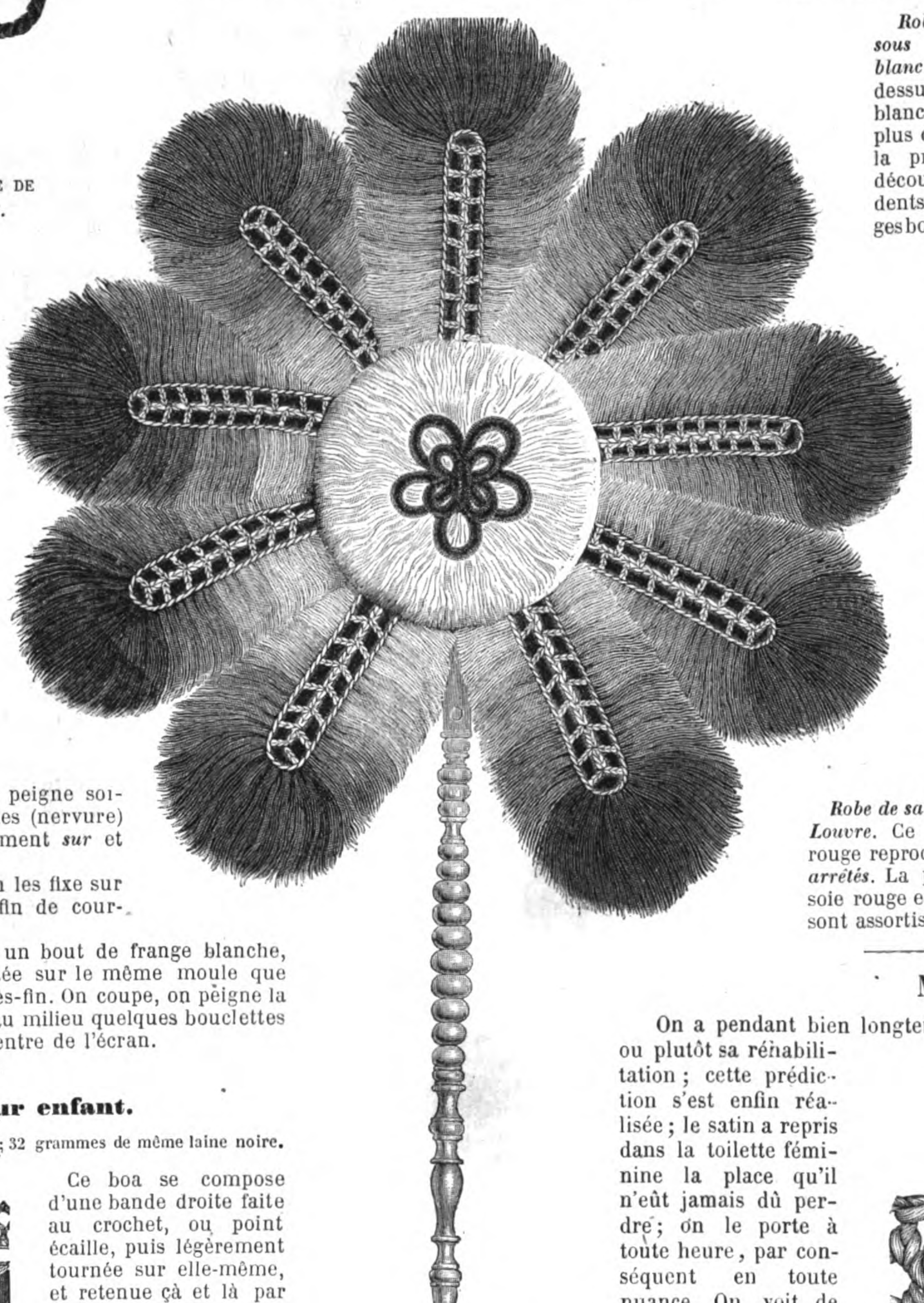
la laine ponceau, en commençant par la nuance la plus claire, et changeant les nuances de telle sorte que la plus foncée soit placée sur la pointe, et que sur l'autre côté les nuances s'éclaircissent graduellement, afin que la plus claire se trouve, comme précédemment, sur le côté opposé à la pointe. Pour faire cette frange on pose à l'envers de l'ouvrage un moule de bois (ou bien un morceau de gros carton) ayant 2 centimètres 1/2 de largeur; on fixe le brin à la première maille du tour formé de brides, et l'on forme avec le brin une bouclette que l'on garde sur le crochet. * On tourne le brin autour du moule, on pique le crochet dans la maille suivante, on y fait une maille. On recommence depuis*. Quand le tour est terminé on coupe la frange au milieu, on la raccourcit un peu sur les côtés inférieurs, on la peigne soigneusement. Dans le tour formé de brides (nervure) on passe une chenille rouge alternativement *sur* et *sous* chaque bride.

On fait en tout neuf feuilles pareilles, on les fixe sur la charpente que l'on ploie légèrement, afin de courber un peu les feuilles.

Pour chaque rosette du centre, on fait un bout de frange blanche, ayant 22 centimètres de longueur, exécutée sur le même moule que ci-dessus, et nouée avec du fil d'archal très-fin. On coupe, on peigne la frange, on la dispose en spirale, on met au milieu quelques bouclettes de chenille rouge, et enfin on la fixe au centre de l'écran.



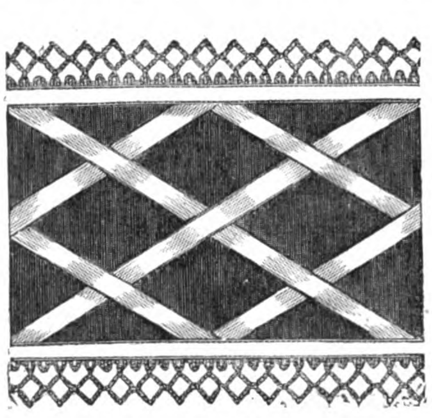
CHAPEAU DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.



ÉCRAN DE CHEZ MADAME DECAN, RUE DROUOT, 32.

Boa au crochet pour enfant.

MATÉRIAUX : 112 grammes de laine zéphyr blanche ; 32 grammes de même laine noire.



GARNITURE DE ROBES OU DE LINGERIE. Voir l'explication dans le no 4.)

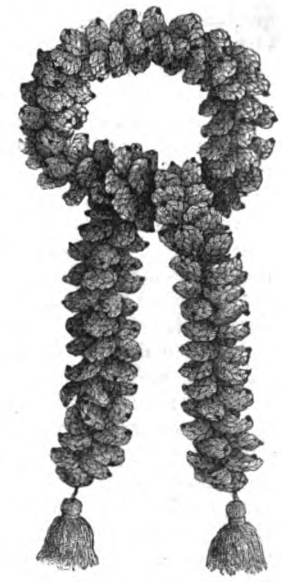
Ce boa se compose d'une bande droite faite au crochet, ou point écaille, puis légèrement tournée sur elle-même, et retenue çà et là par quelques points qui fixent les bords opposés. Un gland est posé à chaque extrémité. Ce travail peut tenir lieu de cravate d'hiver pour dame ou jeune fille.

Nous publions en grandeur naturelle le point écaille, qui représente une sorte de fourrure mouchetée de noir; on l'exécute avec des nuances très-claires, — du blanc ou du gris clair, ou du *fauve* clair. Ce travail pourra être utilisé pour bordure de jupon, de petit châle, de veste ou pèlerine.

On fait une chaînette lâche, ayant la longueur voulue pour le boa.

1er *tour*. * Une maille simple dans chacune des trois premières mailles; dans la suivante une *écaille* faite ainsi : on jette le brin sur l'aiguille comme si l'on voulait faire une bride, on pique le crochet dans la maille, on en retire le brin, on jette encore celui-ci sur le crochet, on pique le crochet dans la même maille que ci-dessus; on procède encore deux fois comme cela vient d'être indiqué (en jetant toujours le brin sur le crochet), jusqu'à ce que l'on ait 7 boucles en tout sur le crochet, y compris les jetés. On démonte six de ces boucles (ou mailles) isolément, comme si l'on faisait du crochet tunisien, et sur ce petit tour tunisien on fait un second tour, c'est-à-dire que l'on relève 5 mailles, puis on démonte ensemble, d'un seul coup, les 7 boucles qui se trouvent sur le crochet (voir le dessin du point écaille). Recommencez toujours depuis*, de telle sorte que chaque écaille est séparée de la suivante par 3 mailles simples. A la fin du tour on fixe ce brin, on le coupe, on le rattache au commencement.

Chaque tour est fait comme le 1er tour, mais en *contrariant* les *écailles*, c'est-à-dire en les faisant toujours dans la 2e des 3 mailles simples et piquant toujours le crochet sous la maille entière. On trouvera sur le dessin la désignation de l'écaille suivante par une croix. On fait 5 à 6 tours pour le boa, puis on forme les *mouches* en faisant avec de la laine noire quelques points à la pointe de chaque écaille.



BOA AU CROCHET POUR ENFANT.

DESCRIPTION

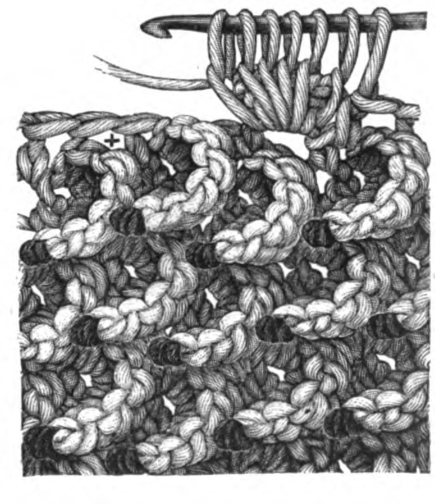
DE TOILETTES.

Robe de dessous en satin blanc. Robe de dessus en tulle blanc, un peu plus courte que la précédente, découpée en dents très-larges bordées d'un volant de dentelle; au-dessus de ce volant est une légère passementerie d'or, surmontée d'une dentelle très-étroite posée debout. Dans le creux de chaque dent, le volant de dentelle est relevé par quatre longues boucles, et deux pans de ruban de velours bleu, mélangés de légers épis d'or. Corsage décolleté à draperies formant, à la taille, trois pointes arrondies sur le devant; deux rubans de velours bleu sont fixés sur l'épaule gauche par un bouquet d'épis en or; un même bouquet fixe ces rubans au bas de la taille, sous le bras gauche, puis encore une fois un peu plus bas, où ces rubans se terminent en boucles et pans. Diadème de pierreries dans les cheveux; en guise de collier une chaîne ronde en or soutenant trois médaillons.

***Robe de satin noir. Sortie de bal** des **Magasins du Louvre**.* Ce riche manteau fait en drap velours rouge reproduit la forme du bournous, mais en plis *arrêtés*. La passementerie et la broderie sont en soie rouge et fil d'or. Les cordelières et les glands sont assortis.

MODES.

On a pendant bien longtemps annoncé l'avénement du satin ou plutôt sa réhabilitation ; cette prédiction s'est enfin réalisée ; le satin a repris dans la toilette féminine la place qu'il n'eût jamais dû perdre; on le porte à toute heure, par conséquent en toute nuance. On voit de belles robes en satin noir, garnies avec une étroite bande de fourrure (martre, ou petit-gris, ou fourrure de plumes grises). Une deuxième bande *figure* une tunique ouverte devant ou derrière; enfin la toilette est complétée par un paletot de velours noir garni de même fourrure que la robe. Pour le soir, les satins sont à rayures larges ou fines, mais de couleur claire, rose,



POINT ÉCAILLE (BOA) EN GRANDEUR NATUREL

ou cerise, ou blanc, ou jaune d'or sur fond blanc.

On voit des manchons dits *brésiliens*, à longs poils noirs; cela est bien laid; il semble que l'on cache ses mains sous une perruque; ces manchons doivent être préparés, non par des fourreurs, mais par des coiffeurs, si je ne me trompe.

Toujours force vestes, corsages blancs, corselets et ceintures avec ou sans basques ou pans.

La toilette des petites filles est toujours la miniature des toilettes de leurs mères; jusqu'à huit ans on leur fait porter des costumes qui, vu leurs ornements, pourraient fournir l'un des plus violents chapitres des livres et brochures qui s'élaborent contre le luxe des femmes. Passé cet âge, les toilettes deviennent plus simples; les garnitures (quand on en met) se réduisent à quelques rubans de velours, à quelques biais de taffetas, un ou deux tout au plus. Les personnes qui désirent avoir ces petites toilettes, très-riches ou extrêmement simples, mais toujours élégantes, peuvent s'adresser à Mme Hénart, rue de Provence, 73; cette adresse doit être considérée comme un vrai *présent* que la *Mode illustrée* fait à ses lectrices, car il est rare de trouver réunis le bon goût et la modération des prix.

La toilette des petits garçons subit bien moins de variations que celle de mesdemoiselles leurs sœurs; le pantalon bouffant fixé au-dessous du genou, ou long, le gilet, la veste ou la jaquette, le tout en même étoffe, composent uniquement leurs costumes; ils portent aussi, jusqu'à huit ans, les pantalons courts, mais non bouffants.

On affirme que l'on portera cet été beaucoup de pardessus à manches, faits en piqué blanc et associés à toutes les robes : cela est bien *camisole*, et cela ne sera guère joli.

La mode du costume complet (jupon, robe et pardessus de même étoffe) reprendra ce printemps avec une intensité nouvelle; c'est tout au plus si l'hiver a pu réprimer son ardeur, car certains jours très-doux du mois de janvier ont permis l'apparition des costumes complets en *knikerboker*, ce tissu qui pourrait être appelé un favori sans mérite, et qui représente très-exactement l'envers d'une vilaine étoffe; mais le monde l'a adopté : inclinons-nous, et laissons passer le *knikerboker*, aussi raboteux que son nom; il va beaucoup sévir au printemps. Je me permets de lui préférer les belles popelines, et, si l'on m'objecte son bas prix, je répondrai en indiquant les toiles de laine qui ne coûtent pas plus cher, et sont bien plus jolies.

Toutes les femmes sont vouées au même uniforme : le blanc et le noir. On a toujours dit que l'harmonie naissait des contrastes, et que les meilleures unions sont celles qui assemblent les deux extrêmes; la carrière fournie par ces deux tons dissemblables est une nouvelle et irrécusable preuve à l'appui de tous ces dictons; toutes les robes en laine, ou laine et soie, ou soie, sont faites avec ces deux teintes réunies. En hiver le noir domine dans l'alliance, tandis qu'en été le blanc passe de l'état d'accessoire à celui de principal.

La guipure se mélange plus que jamais à tous les objets de lingerie; les cols absolument plats, sans aucun ornement, ne se portent plus guère; bientôt ils ne se porteront plus du tout; la broderie, la dentelle surtout, reprennent leurs droits, trop longtemps méconnus.

Les enfants seuls portent des bottes; on n'en voit jamais (à Paris du moins) à une femme un peu distinguée; ceci répond à quelques lettres qui me questionnent sur ce point.

E. R.

LA BONNE MÉNAGÈRE.

XX.

POMMADE GUÉRISSANT LES BRULURES. — TERRE A DÉTACHER. — CIRAGE DES PLANCHERS. — VEAU MARINÉ. — CUISSON DES JAMBONS (RECETTE DE MAYENCE). — POUDDING AUX POMMES DE TERRE. — BOULETTES DE SEMOULE.

Tandis que d'une part j'ai reçu quelques lettres votant pour la rareté des articles d'économie domestique, qui, me disait-on, se trouvent partout, et seraient avantageusement remplacés par des articles *Variétés*, je recevais en même temps des plaintes assez nombreuses, et parfois un peu acrimonieuses, sur l'irrégularité des chapitres de la *Bonne Ménagère*, que l'on voudrait voir paraître deux fois par mois. Tant il est vrai qu'il est décidément impossible de mettre tout le monde d'accord, et qu'il faut se résigner, comme nous l'avons fait jusqu'ici, à contenter tantôt les uns, tantôt les autres.

Il nous est impossible de faire paraître ces articles à date fixe et régulière; on ne peut *inventer* les détails dont ils se composent sous peine de les copier çà et là, ou d'enseigner ce que tout le monde sait, ou bien enfin de donner légèrement des recettes impraticables. Je prétends former ici une collection de recettes *garanties* par les personnes qui veulent bien me les communiquer et contrôlées par ma propre expérience. On le voit, les articles de la *Bonne Ménagère* ne peuvent s'improviser, et je renouvelle l'appel déjà adresé à toutes nos abonnées : je leur demande de vouloir bien me communiquer toutes les recettes qui se trouvent en héritage dans certaines familles, et qui concernent la bonne administration du ménage et de la cuisine.

Aujourd'hui j'ai passé la frontière pour vous présenter quelques procédés usités en Allemagne, et précieux à connaître; une chère et bonne parente me les fait connaître.

Pommade guérissant les brûlures. Prenez 250 grammes d'axonge (graisse de porc bien épurée), 125 grammes de cire jaune; faites fondre les deux substances ensemble dans un pot de terre n'ayant pas encore servi; ajoutez 125 grammes de blanc de céruse, autant de cadmie (*); quand le tout est fondu, remuez, retirez du feu; continuez à mélanger toutes ces substances jusqu'à ce que la mixture soit refroidie.

Emploi. On étend la pommade, en couche aussi mince que possible, sur un morceau de toile dans lequel on a fait au préalable quelques fentes; on renouvelle la couche de pommade soir et matin : la douleur est instantanément calmée.

Terre à détacher. On enlève toutes les taches d'huile ou de graisse sur le papier, les étoffes, les planchers, en couvrant ces taches de la *terre de foulon*, connue dans quelques départements sous le nom de terre de *Sommières;* on la pulvérise, et on saupoudre la partie tachée; on laisse la terre et la tache en contact pendant vingt-quatre heures; si la tache n'est pas entièrement disparue après ce laps de temps, on répète l'opération.

Cirage des planchers. Cette recette sera particulièrement bonne pour les planchers exécutés en bois un peu *mou* (sapin, etc.); il colore le bois qu'il pénètre, et peut durer pendant plusieurs mois.

On lave soigneusement le plancher qu'il s'agit de cirer, on le laisse sécher.

On prend 500 grammes de cire jaune, — 4 litres de lessive (ou de la potasse dans de l'eau), — 4 litres d'eau de pluie.

On fait cuire ce mélange pendant une heure dans un vase d'étain ou de terre (dans ce dernier cas il doit n'avoir jamais contenu de graisse). Après trois quarts d'heure de cuisson, on ajoute 125 grammes de colle-forte, que l'on aura fait dissoudre dans de l'eau, et l'on fait cuire le tout pendant un bon quart d'heure.

On ajoute 125 grammes d'ocre jaune, on retire du feu, on remue ce mélange jusqu'à ce qu'il soit seulement tiède. Le plancher doit être parfaitement sec; on y applique ce cirage en employant un large pinceau, que l'on a soin de diriger toujours dans le même sens; on laisse sécher; on répète la même opération. Quand le cirage est bien sec, on frotte avec une brosse : il devient clair et luisant.

CUISINE.

Veau mariné. On choisit le morceau qui sert à faire des fricandeaux; on le place dans une terrine, on l'arrose de vinaigre, on y ajoute des oignons découpés, poivre, sel, quatre épices, et tous les assaisonnements du même genre. On retourne la viande soir et matin; on laisse mariner pendant six à huit jours, selon l'épaisseur du morceau; on le fait cuire dans ce jus, en ajoutant de l'eau, ou mieux encore du vin blanc et un pied de veau. Quand le tout est cuit à point, on enlève la viande, on la pose sur un plat; on passe le jus au tamis, on le verse sur le morceau de veau. Ce plat doit être mangé froid.

Cuisson des jambons (recette de Mayence). Après avoir bien battu le jambon, on le fait cuire dans de l'eau (de pluie filtrée au charbon, si c'est possible) pendant quinze à dix-huit heures; on jette cette eau et l'on en remet d'autre pour le faire cuire tout doucement; le vrai *point* de la cuisson est que l'eau n'arrive jamais à ébullition et soit toujours maintenue dans le *frémissement;* cela s'obtient facilement en ajoutant un peu d'eau froide dès que l'on aperçoit un commencement d'ébullition.

Cette cuisson dure de la sorte pendant quatre à cinq heures, suivant la grosseur du jambon; on s'assure du bon degré de cuisson en y enfonçant une fourchette, qui doit pénétrer facilement, mais ressortir avec un peu de résistance. S'il en était autrement, le jambon serait difficile à découper.

Tandis qu'il est encore chaud, on détache la peau jusqu'à l'os, on la remet en place, pour mieux assurer la conservation du jambon.

Beaucoup de personnes profitent du moment où cette peau est enlevée pour saupoudrer la graisse avec des clous de girofle et du poivre réduits en poudre, qui lui communiquent un très-bon goût.

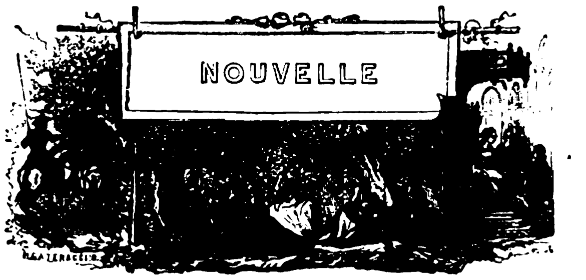
Autre procédé. Quand on enfourne le pain, on met aussi au four le jambon, enveloppé d'un morceau de pâte; pain et jambon sont cuits en même temps, c'est-à-dire que la durée de la cuisson du jambon est la même que celle du pain.

(*) *Cadmie*, oxyde de zinc impur, tel qu'on l'obtient dans les fourneaux où l'on chauffe les minerais de zinc. C'est une poudre blanche, brunie par les matières étrangères, surtout par le noir de fumée, qui s'y trouvent mêlées.

Poudding aux pommes de terre. Prenez 185 grammes de sucre pilé et neuf jaunes d'œuf; tournez le tout ensemble pendant un quart d'heure; ajoutez l'écorce râpée d'un citron et le jus de ce citron, puis 375 grammes de pommes de terre râpées, qui auront été cuites la veille sous la cendre ou bien au four; battez le blanc des œufs en neige, ajoutez aux autres substances; graissez un moule avec du beurre, ajoutez de la chapelure, versez-y le poudding qui vient d'être préparé, faites-le cuire au bain-marie pendant une heure et demie.

Boulettes de semoule. Prenez 500 grammes de semoule que vous ferez cuire à moitié dans un litre et demi de lait; retirez du feu, laissez refroidir; ajoutez l'écorce d'un citron (râpée), un morceau de beurre très-frais, du sel; on forme avec cette pâte de petites boules que l'on fait cuire dans l'eau; quand les boules remontent à la surface, on en prend une que l'on coupe en deux morceaux pour s'assurer du degré de cuisson à l'intérieur.

EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

V.

Le lendemain de cette brillante soirée, qui s'était inscrite en caractères ineffaçables dans la mémoire des deux pensionnaires, dont la mémoire d'ailleurs ressemblait assez à une page de vélin encore à peu près blanche, la famille de la Follière quitta le petit appartement de la rue de l'Université, et se dirigea vers la gare du Mont-Parnasse. Au moment de prendre des billets Mme de la Follière appela ses fils.

« Je me vois forcée, à cause d'Armelle, de prendre les premières, » dit-elle; « ainsi donc, mes enfants, nous ne voyagerons pas ensemble. L'économie exige de nous ce petit sacrifice. »

Suivant cet arrangement, les trois femmes se trouvèrent seules dans un wagon de première classe, et elles purent tromper les ennuis du voyage par une conversation dont rien ne gênait l'intimité. Mme de la Follière écoutait jaser les deux jeunes filles, et essayait de saisir le véritable caractère d'Armelle. Son ignorance profonde de la vie, de ses usages, de ses habitudes, de ses chaînes, la surprenait. Elle dépassait Cécile en naïveté quand elle se laissait aller à dire le fond de sa pensée. Elle portait sur chaque chose un jugement souvent juste, mais qui manquait toujours du poids que donnent aux opinions la simple expérience.

En avançant vers la Bretagne elle témoignait une sorte de joie enthousiaste. C'était le pays natal de son père; elle en connaissait l'histoire, sa jeune imagination s'exaltait à la pensée d'aller y vivre.

« La Haute-Butte sera cependant, je le crains, un séjour bien triste pour vous, mon enfant, » lui dit Mme de la Follière. « Ce vieux château n'a pas l'aspect bien gai entre ses grands rochers, et il touche à la mer.

— Oh! Madame, vous ne savez pas combien j'aime la mer! » répondit Armelle; « courir librement sur les grèves, grimper sur les falaises, vivre là, près de mon père, quel bonheur! »

Elle se pencha à la portière, y resta quelques minutes silencieuse, et se détournant vers ses compagnes de voyage :

« Que ce pays que nous traversons si rapidement est beau! » s'écria-t-elle. « Cécile, comment peux-tu rester dans ce coin à passer de la soie dans ces vieux gants? On dirait qu'un fleuve a débordé ici; venez donc voir, c'est charmant! » Cécile et Mme de la Follière se rapprochèrent de la portière et sourirent. Il n'était pas question d'inondation, seulement il avait beaucoup plu les jours précédents, et le chemin de fer côtoyait en ce moment une sorte de pays plat à demi noyé. Les petites rivières et les ruisseaux s'étaient gonflés et avaient épanché leur trop-plein sur leurs rives. L'eau, dans les prairies, était à fleur d'herbe, et ces clairs miroirs formaient à la campagne, sous le soleil, une parure vraiment éblouissante. L'eau, d'ailleurs, est la grande coquetterie du paysage. Jetez au milieu du pays le plus plat, le plus laid, le plus stérile, le plus terne, un étang solitaire, une rivière limpide, des prairies submergées, dont les larges rigoles seront devenues autant de canaux où se refléteront les nuages et les arbres, et vous aurez donné à cette nature pauvre et morte l'éclat, la couleur, le charme.

La petite ville qu'habitait Mme de la Follière ne se trouvait pas sur le passage du chemin de fer; il fallut descendre à une station. Une diligence faisait le service entre cette gare et Plouray. Pendant que les caisses prenaient le chemin de l'impériale de la pittoresque voiture, naguère l'ornement de nos grandes routes, Mme de la Follière, ayant froid, rentra dans le vestibule de la gare. Une

femme au teint hâlé, qui portait en bandoulière un long panier aux parois gluantes, s'y trouvait, et la reconnut.

« Ah! c'est vous, Madame, » dit-elle avec un sourire; « vous voilà revenue; tant mieux.

— La pêche a-t-elle été bonne ces temps-ci, Louison? » demanda Mme de la Follière avec sa bonté ordinaire.

« Comme ça, Madame. Il a joliment venté sur nos côtes. Vous ne sentiez pas cela à Paris, mais à Plouray on le sentait bien. On dit que plus d'une barque a été en danger. Allez, Madame, c'est un dur métier que le nôtre, et c'est encore avec beaucoup de peine qu'on peut gagner son pain. Pendant la dernière tempête, nos hommes n'ont embarqué que quelques heures, et ils n'ont pris que du poisson qui ne valait pas gros d'argent. Avant-hier pourtant ils nous ont rapporté une grosse barbue et un beau turbot. Justement, le préfet avait un grand dîner, et sa cuisinière n'a pas marchandé pour le prix du turbot. La barbue n'a pas été mal vendue non plus. A la Haute-Butte il y a de drôles de maîtres, et on dit Monsieur un peu fou; mais jamais on ne les a vus chicaner l'argent au pauvre monde.

— Mais il n'y a personne à la Haute-Butte, Louison, » répondit Mme de la Follière, étonnée pourtant qu'un gardien achetât pour se nourrir le poisson le plus délicat d'une pêche.

— C'est-à-dire que tout le monde y est, Madame.

— Monsieur de Boisfort aussi?

— Est-ce Boisfort qu'il s'appelle? Nous autres pêcheurs nous l'appelons le Monsieur de la Haute-Butte, et les autres l'appellent le vieux fou d'ermite. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est chez lui, et sa sœur aussi, la sainte âme, car c'est elle-même qui m'a payé ma belle barbue. Nous nous entendons joliment toutes deux à présent. Vous savez qu'elle est sourde comme un pot, et qu'il faut lui parler par une espèce de cornet qu'elle plante dans son oreille. Je ne peux pas envoyer mes petites filles, qui ont envie de rire quand elles voient le cornet, et qui ne savent pas parler dedans, et je vais toujours moi-même porter le poisson. Mademoiselle regarde s'il est frais, et je compte sur mes doigts, et comme ça nous nous comprenons sans avoir dit ouf. »

Mme de la Follière avait attendu avec une certaine impatience la fin de ce long discours, et elle s'empressa de quitter la pêcheuse loquace pour se rapprocher des deux jeunes filles qui s'amusaient à regarder les allées et les venues continuelles qui avaient lieu au dehors.

« Cette femme vient de m'apprendre une nouvelle du plus haut intérêt pour vous, ma chère Armelle, » dit-elle à la jeune fille. « Votre père, que vous croyiez à Cologne, est tout simplement à la Haute-Butte. »

Une joie vive fit étinceler les yeux d'Armelle.

« Il n'en fait jamais d'autres, » dit-elle; « mais cette fois nous nous serons également surpris. Il ne se doute guère que, pendant que la lettre qu'il m'a sans doute écrite pour m'annoncer ce retour subit court vers Paris, je touche à sa maison. Mais, » ajouta-t-elle vivement, « cette nouvelle paraît vous avoir attristée.

— Dites préoccupée, mon enfant; en vérité, je suis très-préoccupée, je dirai même très-embarrassée. »

L'air heureux d'Armelle disparut.

« Ah! je devine, » dit-elle, « il faudra bientôt vous quitter, Madame.

— C'est-à-dire, chère enfant, qu'il faut nous quitter tout de suite. Vous connaissez les habitudes de votre père. Il y a vingt ans que nous ne nous sommes vus, et, le sachant chez lui, je ne puis vous garder une heure de plus. Je vous ramène de Paris; je n'ai pas d'autre mission que celle-là. Il faut que, d'une façon ou d'une autre, je vous fasse conduire ce soir même à la Haute-Butte. »

Elle regarda son fils aîné, et dit: « Comment faire?

— Prendre une voiture, ma mère; il n'y a pas, que je sache, d'autre moyen.

— Quelqu'un veut aller à la Haute-Butte ce soir? » dit la pêcheuse, intervenant dans la conversation.

« Moi, » dit Armelle; « je suis la fille de M. de Boisfort.

— Est-ce vrai, Madame? »

Et la pêcheuse incrédule regardait Mme de la Follière.

« C'est vrai, Louison.

— Eh bien! rien n'est plus simple, et Mademoiselle n'aura qu'à monter dans sa propre voiture. Le cocher, qui est le domestique de confiance de M. de Boisfort, va passer ici, et il m'a même dit: « Attendez moi là une demi-heure, Louison, et je vous ferai monter auprès de moi. » C'est un brave homme, bien obligeant, que Germain.

— Et il va passer, dites-vous? » demanda Armelle.

« Il va passer. Tenez, le voilà. Germain! Germain! »

Elle s'était élancée au dehors, et jetait cet appel en courant vers un break traîné par un seul cheval.

Celui qui le conduisait se détourna.

« Ah! c'est vous, » dit-il en serrant ses rênes; « dépêchez-vous. »

Pendant que la pêcheuse essoufflée lui racontait ce qu'elle venait d'apprendre, on tenait conseil dans le petit groupe. Cécile et Francis voulaient qu'on avertit simplement M. de Boisfort; Mme de la Follière et Charles inclinaient pour que la jeune fille profitât de l'occasion qui s'offrait. Armelle s'étant elle-même décidée pour ce dernier parti, Charles alla faire porter ses bagages dans la salle des consignations, et les dames s'approchèrent de la voiture.

« Je vous dis que c'est sa fille, sa propre fille! » criait Louison de sa voix rauque.

L'arrivée d'Armelle mit fin à la contestation. Germain avait plusieurs fois accompagné ses maîtres dans leurs voyages, et il connaissait parfaitement la jeune fille.

« Je crois pouvoir vous laisser partir ainsi, ma chère Armelle, » dit Mme de la Follière. « Louison est une très-honnête femme; et en définitive vous usez de votre propre voiture. J'aurais désiré vous garder au moins jusqu'à demain, et aller vous reconduire moi-même; mais cette façon d'agir, fort naturelle avec un autre, ne l'eût pas été avec votre père, qui ne voit personne. J'ai choisi ce qui me paraissait devoir lui convenir, et j'ai, avant tout, craint d'être indiscrète. »

Armelle l'embrassa en la remerciant, et prit congé de Cécile et de Francis. Elle chercha Charles des yeux, mais, ne le voyant pas, elle monta en voiture. Louison monta auprès d'elle. Elle cria une dernière fois adieu, et la voiture partit, mais elle s'arrêta presque aussitôt. Armelle, d'une voix brève, avait donné l'ordre d'arrêter; elle venait d'apercevoir Charles dans le groupe qui la regardait s'éloigner. Ce fut lui qui vint s'informer de cette halte subite:

« Avez-vous oublié quelque chose, Mademoiselle? » lui demanda-t-il.

— Non, Monsieur; mais je n'ai pas voulu partir sans vous remercier. » Et, s'inclinant gracieusement, elle envoya de la main un dernier adieu à Mme de la Follière et à Cécile, et dit à Germain:

« Vous pouvez partir maintenant, et aller aussi vite que vous voudrez. »

VI.

Le château de la Haute-Butte empruntait son nom de hauts rochers de forme pyramidale qui élevaient vers le ciel leurs pics aigus, et qui le défendaient du vent d'ouest. Le château, d'un peu loin, semblait appuyé sur ces rudes voisins dont l'ombre le couvrait parfois. C'était une maison haute, solide, sans aucun mérite architectural. Toutes les fenêtres du lourd pavillon carré étaient, suivant une mode ancienne, garnies de barreaux de fer, et cela lui donnait un peu l'aspect sinistre d'une prison. Mais, devant le château, s'étendait une des belles grèves du pays. La mer, qui venait au moment du flux battre les premiers murs de l'habitation, ne se retirait jamais loin; on distinguait à l'œil nu le gonflement de ses dernières vagues, on entendait toujours son solennel murmure, et, des fenêtres de l'habitation, l'œil ne rencontrait que cette immensité. C'était beau, mais souverainement triste.

Une large terrasse s'élevait au bas de la vaste cour et aboutissait aux rochers. Sur cette terrasse un homme se promenait solitairement les bras croisés derrière le dos. Il s'arrêtait de temps en temps pour suivre du regard le flot qui se retirait: il n'y avait pas autre chose à voir. Le hameau voisin, habité par des pêcheurs, disparaissait dans le pli profond d'une vallée; à droite et à gauche, sur les falaises désolées, ne se montrait aucune habitation humaine, et il n'y avait d'autre horizon que la mer calme ou orageuse, mais toujours la mer, l'étendue sans limites visibles.

Le soir venait, le soleil semblait s'enfoncer peu à peu dans les flots, et il allait s'y noyer tout à fait; ses derniers rayons jetaient sur ce coin de paysage ces nuances splendides que ne sauraient rendre la plume ou le pinceau.

Un moment le promeneur s'arrêta, ses yeux se fixèrent vers le couchant, et il assista à cette majestueuse finale du jour.

Et quand les dernières lueurs s'éteignirent, sur la terrasse solitaire une voix forte s'éleva, et dit:

« C'est toujours beau! »

Comme le promeneur nocturne prononçait ces mots, il crut entendre un bruit derrière lui; le bruit d'un pas léger. Il se détourna brusquement. Deux bras caressants l'enlaçaient, des lèvres se posèrent sur sa joue, et une voix mélodieuse s'écria:

« Cher père! bonsoir! »

Et la voix forte qui s'était fait entendre dit:

« Ma fille!

— Oui, votre fille qui a voulu vous surprendre. Ma présence vous fait l'effet d'un rêve, n'est-ce pas?

— Mais oui, Armelle, toi ici, sans y avoir été appelée? » ajouta-t-il d'un ton qui devint bref.

« Je vais vous raconter ce qui s'est passé, mon père; je n'ai pas eu du tout l'intention de vous désobéir, et on ne m'a pas, croyez-le bien, renvoyée de Sainte-Bathilde. Comme on est bien ici! » ajouta-t-elle en dénouant son chapeau et en le rejetant en arrière. « Comme cet air pur rafraîchit! Comme la mer est belle sous ces rayons pâles de la lune! Cher père, restons ici.

— Non; tes mains sont glacées, rentrons. »

Il lui prit le bras, et ils retournèrent vers la maison. Dans la cour ils rencontrèrent Germain, M. de Boisfort l'appela d'un geste.

« Ce soir, ferme tout, » dit-il à voix basse.

Et il suivit sa fille qui montait lestement le sombre escalier.

Au premier étage il s'arrêta.

« Attends-moi un instant, » dit-il.

Il appela Marie, et l'écho qui dormait dans les obscurs corridors répéta « Marie! »

Une vieille femme parut.

« Conduisez ma fille dans la chambre jaune, » dit-il; « quand elle se sera débarrassée de ses vêtements de voyage, vous la ramènerez dans la bibliothèque. »

Il mit un baiser sur le front d'Armelle, monta, et ouvrit une porte qui se trouvait devant lui. Il traversa d'un pas sûr, malgré l'obscurité, deux ou trois grandes pièces, et entra dans un appartement. Il était éclairé par la double lueur d'une lampe et d'un feu clair, dont les lueurs capricieuses allaient parfois porter la lumière jusque dans les coins les plus reculés, et caresser les reliures ternes des livres correctement alignés sur leurs planches et qui semblaient former au sombre appartement une boiserie singulière. Auprès de la cheminée travaillait une femme d'une cinquantaine d'années. Son costume noir et suranné, son bonnet de forme vieillie, lui donnaient un air antique parfaitement convenable à la gardienne de cette poudreuse bibliothèque peuplée de muets habitants. Contre une table à ouvrage, à riches ornements en cuivre, il y avait une table ronde chargée de journaux et de livres. En entrant, M. de Boisfort alla droit à la porte du fond, et porta la main sur la clef.

« C'est fait, Marcellin, » dit une voix tranquille. Il revint vers la cheminée.

La lueur de la lampe éclaira un beau visage d'homme, mais tellement pâle, tellement amaigri, tellement sillonné de rides, que la perfection de ses traits en était altérée. Une épaisse barbe à peine grise cachait le bas de son visage; les yeux étaient clairs, expressifs; mais les cheveux étaient blancs comme ceux d'un vieillard.

« Tu as vu Armelle? » dit-il en se rapprochant de sa sœur et en élevant sa voix brève et forte.

« Oui, elle a failli me faire mourir de peur.

— T'a-t-elle expliqué cette arrivée étrange qui, maintenant que la première stupeur est passée, me bouleverse? »

— Oui, c'est la chose du monde la plus naturelle. »

Elle redit ce que lui avait dit Armelle. Il répondit:

« Ce n'est la faute de personne, nous n'avions pas prévu ce cas. »

Et il se mit à marcher de long en large dans l'appartement, en proie à la plus vive agitation.

« Si je partais avec elle? » dit-il tout à coup.

« Ce serait lui donner des soupçons. Elle a déjà bien de la peine à s'expliquer notre conduite envers elle.

— C'est vrai, et d'ailleurs une nuit est bientôt passée; ce soir nous aviserons. »

Il se tut, et s'avança vers Armelle qui entrait.

Il lui prit la main, l'entraîna tout près de la lampe, et la regarda en face. Armelle soutint en souriant cet examen. Comme ils se ressemblaient en ce moment! Oui, mais comme le fruit flétri ressemble au fruit vermeil, comme la fleur desséchée d'un herbier ressemble à la fleur vivante et parfumée qui s'épanouit au soleil.

Mademoiselle de Boisfort avait levé la tête, et quelque chose comme un sourire passa sur son impassible figure.

« Comme Armelle te ressemble, Marcellin! » dit-elle.

« De traits, » s'écria Armelle; « mais je suis plus grande que vous, cher père. »

Et elle s'approcha de lui en se grandissant encore.

C'était vrai; M. de Beaufort était d'une taille moyen ne et Armelle était très-grande.

« Mais je ne pouvais tout tenir de vous, » dit-elle avec tendresse, « et j'ai peut-être la taille de ma mère? »

Ses grands yeux foncés interrogeaient le visage de son père qui s'était subitement assombri.

« Oui, » répondit-il.

« Ma mère était grande aussi?

— Très-grande.

— Le souper est servi, je crois, » dit Mlle de Boisfort en se levant toute droite; « si nous passions dans la salle à manger? »

Ils y passèrent. Le souper fut court. La salle à manger avait encore l'aspect plus lugubre que la bibliothèque. Tous les domestiques étaient vieux et avaient l'air morne. Mais ce soir-là rien ne pouvait avoir de prise sur Armelle, folle de bonheur de revoir son père, de n'avoir pas été grondée et de se sentir libre. Après souper, on retourna dans la bibliothèque, et la causerie recommença au coin du feu. C'eût été un tableau à faire que celui de ces trois personnages. D'un côté de la cheminée, cette vieille femme aux traits ascétiques, à la physionomie impassible; de l'autre, cet homme usé, vieilli, accablé par le poids de la vie plutôt que par celui des années, avec ses cheveux blancs, ses yeux jeunes, son large front sur lequel des rides profondes dessinaient des espaces bombés et réguliers comme des sillons, et, entre eux, comme un trait d'union, cette charmante fille de vingt ans, répandant le trop plein de son esprit, de sa grâce, de sa jeunesse, de sa gaieté.

A une heure peu avancée M. de Boisfort se leva, et engagea sa fille à aller se coucher.

« Tu n'es pas peureuse, Armelle? » dit-il tout à coup.

« Non; pourquoi, mon père?

— Parce que tu entendras la mer mugir, sans doute.

— Oh! qu'elle mugisse, cela me bercera.

— Tout n'est pas mélodie au bord de la mer, Armelle; il y a aussi des bruits sinistres, discordants, des cris d'oiseaux de mer, des rafales de vent qui imitent des gémissements humains.

— Tout cela sera de la musique pour moi, papa, tout cela m'endormira, sois-en sûr.

— Tant mieux, ma fille, dors bien. »

Il l'embrassa, et alla la conduire jusque sur le palier.

Puis il revint trouver sa sœur dans la bibliothèque, et Armelle, dont la chambre était placée au-dessus, entendit longtemps le bruit de son pas sonore sur le parquet.

VII.

Jamais Armelle n'avait eu un sommeil aussi agréable que celui dont elle jouit le lendemain de son arrivée à la Haute-Butte. De son lit elle entendait sous ses fenêtres le clapotement doux des vagues; par la haute fenêtre sans persiennes le soleil entrait en maître; elle jeta autour d'elle un regard heureux. Le vieil ameublement lui parut joli; elle admira les longues glaces enchâssées dans les boiseries grises; elle trouva tout riant, tout charmant; elle fut sur le point de bénir cette terrible maladie que venait rendre de nul effet l'étrange résolution qu'on semblait avoir prise de lui interdire la maison paternelle. Son père lui-même lui paraissait changé à son avantage. Deux fois elle avait vu passer sur sa figure l'expression singulière qui la couvrait ordinairement d'un sombre voile; mais cela n'avait eu que la durée d'

éclair, et elle se le rappelait écoutant son babil avec un demi-sourire qui, sur ce visage habituellement mélancolique, produisait l'effet d'un rayon de soleil dans un ciel d'orage.

Elle se leva de bonne heure et alla ouvrir sa fenêtre. La mer était là à ses pieds, miroitante, bleue, caressante, imperceptiblement agitée. Des larmes mouillèrent ses paupières; elle joignit les mains et s'écria :

« Que c'est beau ! »

La ressemblance qui existait entre le père et la fille ne s'arrêtait pas aux traits, ils avaient également le goût du vrai et l'intelligence du beau.

Cette exclamation venait d'échapper à Armelle, quand elle aperçut son père qui descendait des rochers sur la terrasse. Elle le suivit quelque temps des yeux dans sa promenade, qui consistait à marcher lentement d'un bout de la terrasse à l'autre, et, éprouvant soudain le désir d'aller le rejoindre, elle fit à la hâte une toilette, et quitta sa chambre. Elle rencontra Marie, qui semblait guetter sa sortie.

« Puis-je maintenant aller souhaiter le bonjour à ma tante? » demanda-t-elle.

« On ne va jamais dans la chambre de Mademoiselle avant dix heures, » répondit la servante.

« C'est bien, alors je vais rejoindre mon père. »

Et elle courut sur la terrasse comme elle était, les cheveux au vent, les bras à peu près nus.

Sa joie diminua quand elle jeta les yeux sur son père, dont le teint était plombé, et dont la physionomie avait l'expression redoutée.

« Vous avez mal dormi, cher père? » dit-elle en essayant de prendre un air gai.

« Je dors toujours mal, Armelle, ou plutôt je ne dors pas du tout. Et toi?

— Oh! moi, j'ai parfaitement dormi, suivant mon habitude. Une fois seulement j'ai cru entendre des cris étranges, le vent et le rêve sans doute. Ce matin en me réveillant que je me suis assurée avec bonheur que j'étais bien vivante et que je n'étais pas dans mon dortoir de Sainte-Bathilde. »

Ils firent quelques pas en silence.

« Tu viens de dire « avec bonheur », reprit M. de Boisfort; « tu n'as donc plus envie de retourner à ton couvent?

— Non.

— Pourquoi?

— Je touche à mes vingt ans, papa. »

Elle le regarda craintivement.

« Cependant je ferai, comme toujours, votre volonté, » ajouta-t-elle avec effort; « vous êtes le maître.

— Certainement. »

Et la promenade se continua.

— Ne crains rien, » reprit M. de Boisfort d'un ton plus doux, « tu ne retourneras pas à Sainte-Bathilde. »

Armelle, qui s'était insensiblement éloignée de lui, se rapprocha et reprit son bras.

« J'ai bien entendu? » dit-elle joyeusement.

« Oui.

— Merci, mon père. »

Elle l'aurait bien embrassé; mais, quand il avait sa figure sombre, elle devenait craintive et réprimait toute marque extérieure de tendresse.

« Tu habiteras Reffelec avec nous, » reprit-il; « je vais faire meubler l'hôtel.

— Nous quitterons la Haute-Butte, mon père?

— Oui.

— Pourquoi? »

M. de Boisfort la regarda.

« Tu sais, Armelle, » dit-il sérieusement, « que je t'ai, une fois pour toutes, priée de ne jamais m'adresser de questions inutiles. J'ai la curiosité en horreur. Cependant pour cette fois je veux bien te dire que je ne puis songer à t'enfermer l'hiver ici.

— Et si je veux y être enfermée? » s'écria Armelle vivement. « Vous aimez la Haute-Butte, papa; cette solitude vous plaît. Je ne veux pas qu'à cause de moi vous changiez de résidence.

— Tu es une généreuse enfant.

— Nous resterons ici, n'est-ce pas? Pour l'amour de vous et pour l'amour de la mer je supporterais beaucoup de choses. L'hiver ne m'effraye pas; je lirai, je travaillerai, et, si on ne peut visiter alors cette méchante et froide grondeuse, j'aurai le plaisir, à travers mes carreaux, de la voir se fâcher. »

Elle riait, et étendait par un geste de menace son bras vers la mer.

« Allons, ma fille, tu parles comme une enfant, et on dirait que tu ne connais pas encore ton père. A quoi bon échafauder toutes ces petites raisons? J'ai résolu de partir, je partirai. La Haute-Butte ne convient, comme résidence, qu'à un ours de mon espèce. J'y reviendrai souvent d'ailleurs, très-souvent; un trajet de deux lieues est bien vite fait. »

Armelle baissa la tête et garda le silence. Toute protestation, elle le savait, était inutile désormais.

« Aujourd'hui même je vais donner des ordres pour que des réparations urgentes soient faites à ma maison de ville, » reprit M. de Boisfort. « Je n'y vais jamais, et elle doit être en très-mauvais état. Il serait bon que je fisse aussi sans tarder une visite de remercîment à Mme de la Follière. »

Il s'arrêta, et reprit :

« Ne m'as-tu pas dit qu'elle et sa fille désiraient te garder quelques jours?

— Oui, mon père.

— Veux-tu que je te conduise à Plouray? »

Armelle ne put dissimuler l'étonnement que lui causa cette proposition.

« C'est que, vois-tu, » reprit M. de Boisfort avec un certain embarras, « ces réparations nécessiteront souvent notre présence à Reffelec.

— Je resterai à la Haute-Butte, mon père; je vous l'ai dit, je ne suis pas peureuse.

— Je le sais, mais je ne trouverais pas cela convenable. M'accompagneras-tu à Plouray?

— J'irai où vous voudrez, » répondit froidement Armelle, que l'idée d'une séparation si prompte blessait jusqu'au fond du cœur.

Elle le quitta pour aller faire ses petits préparatifs de départ. En route elle rencontra sa tante, et elle se plaignit amèrement de la résolution prise par son père. Mais se plaindre à Mlle Marthe, c'était se plaindre à un roc. Rien n'ébranlait son impassibilité; et d'ailleurs, après Dieu, elle ne respectait rien tant que la volonté de son frère.

« Qui sait? » dit-elle en manière de consolation, « c'était peut-être pour t'épargner de souffrir des petites bizarreries causées par son état maladif que Marcellin t'a laissée si longtemps au couvent. Mais tu t'y feras : on se fait à tout en ce monde. »

Tel n'était peut-être pas encore l'avis d'Armelle; mais elle ne pouvait rien changer à l'état des choses, et elle remonta triste dans cet appartement d'où elle était partie si joyeuse.

A l'issue du déjeuner, la calèche se trouva au pied du perron à l'heure indiquée par M. de Boisfort. Le père et la fille y montèrent. Ils étaient à peine sortis de la cour, que le visage maladif et chagrin de M. de Boisfort sembla se rasséréner. Il fit parler Armelle, plongée dans un triste silence; il lui nomma les villages qu'ils traversaient, lui indiqua la situation de certaines maisons de campagne, et lui fit l'historique de leurs propriétaires.

La tristesse d'Armelle ne tint pas devant ce changement de manières. Bientôt elle s'intéressa vivement aux récits de son père et accorda son attention aux beautés pittoresques de la route. A mesure qu'elle se rapprochait de Plouray, d'ailleurs, le souvenir des membres de la famille de la Follière lui revenait plus vif, et elle éprouvait à se rapprocher d'eux un sentiment plein d'une grande douceur. Retrouver Cécile, Mme de la Follière, lui causait une joie intime et profonde. Elle pensait aussi qu'elle serait bien aise de revoir Charles de la Follière et de l'entendre causer dans l'intimité de la famille. Francis, dans ce rappel rétrospectif, fut un peu oublié, malgré toute la peine qu'il s'était donnée pour se faire remarquer. Ce fut lui qui se présenta le premier aux yeux d'Armelle quand elle arriva à Plouray. Elle avait mis la tête à la portière pour regarder la petite ville. Elle vit quelques centaines de maisons jetées sans la moindre symétrie sur les bords d'une assez large baie. Ce qu'on appelait la Basse-Ville était composé des quelques rues mal alignées qui touchaient au port. Plus haut se trouvait la Ville-Haute, c'est-à-dire de jolies maisons bourgeoises entourées de jardins, à demi cachées dans la verdure. Cette dernière portion de la ville lui donnait l'aspect très-riant. La voiture passa sur un pont, et Armelle, en baissant les yeux, aperçut trois jeunes gens occupés à faire manœuvrer une petite embarcation; Francis de la Follière était l'un d'eux. Il levait en ce moment la tête, et, en reconnaissant Armelle, il fit un tel saut qu'il manqua faire chavirer le frêle bateau.

Quand il reprit l'équilibre la voiture était déjà loin, mais il la vit prendre le chemin du quai et s'arrêter devant une large maison blanche, la maison de sa mère.

Si Armelle avait été seule, elle eût, en franchissant le seuil de cette maison, couru immédiatement elle-même à la recherche de ses habitants; mais avec M. de Boisfort les choses se passaient autrement, et elle dut mettre un frein à son impatience. Le domestique qui se présenta fut frappé du grand air de ces visiteurs, et les fit solennellement entrer dans un salon dont les persiennes étaient soigneusement fermées. Il les ouvrit, sans se presser, et alla avertir ses maîtres.

Mme de la Follière travaillait paisiblement avec sa fille dans un petit appartement qui était de plain-pied avec un grand jardin en terrasse. Elle fut prévenue de l'arrivée d'Armelle par Francis, qui se précipita dans la chambre comme un ouragan en criant :

« Les châtelains d'Udolphe, maman! les châtelains d'Udolphe!

— Est-ce possible? » s'écria Cécile, « Armelle serait ici?

— Oui; je l'ai vue, de mes yeux vue, ce qui s'appelle vue. »

En ce moment entrèrent, par deux côtés différents, le domestique qui venait annoncer les visiteurs, et Charles qui revenait du jardin.

« Charles, Armelle est ici! » s'écria Cécile; « n'en es-tu pas ravi? » ajouta-t-elle naïvement.

« J'avoue que cela m'est à peu près indifférent, » répondit le jeune homme; « mais tu parais si heureuse que je veux être ravi.

— Et son père l'accompagne, » ajouta Francis.

— Il agit simplement en homme bien élevé, il devait cette visite à maman.

— Oui, mais qu'il la fasse le lendemain même de l'arrivée d'Armelle, je suis surprise, » dit Mme de la Follière en se levant; « il y a quelque chose là-dessous. Venez-vous, mes enfants?

— Une seconde, s'il vous plaît, maman; seulement le temps de passer mon paletot, » dit une voix.

Et un jeune homme au teint hâlé, aux formes athlétiques, parut poussant son bras gauche dans la manche étroite d'un paletot. C'était René, le troisième fils de Mme de la Follière.

« Je ne veux pas manquer le célèbre ermite ni son admirable fille, » ajouta-t-il en regardant Francis d'un air comique.

Zénaïde FLEURIOT.

(*La suite au prochain numéro.*)



Province au doux climat, de Balzac la patrie,
Mon sol est un jardin, une fraîche prairie;
On trouve en mes huit pieds un animal rongeur;
Le travail amusant d'un habile jongleur;
La couleur d'un grand deuil; un mal; une rivière;
L'heure où Phœbé répand sa rêveuse lumière;
Le siége d'une reine; un beau département;
Une cité normande; un liquide élément;
La ville du Piémont rivale de Florence;
La muse qui chérit la céleste science;
De l'aveugle déesse un mouvant piédestal;
L'oiseau du capitole; un monarque; un métal;
Une ville d'Afrique; un adroit exercice.
Ai-je mis, chers lecteurs, votre esprit au supplice?

Caroline.

Explication de la Clef diplomatique.

FIN D'AVRIL.

Le rossignol n'est pas un froid et vain artiste
Qui s'écoute chanter d'une oreille égoïste,
Émerveillé du timbre et de l'ampleur des sons:
Virtuose d'amour, pour charmer sa couveuse,
Sur le nid restant seule, immobile et rêveuse,
Il jette à plein gosier la fleur de ses chansons.

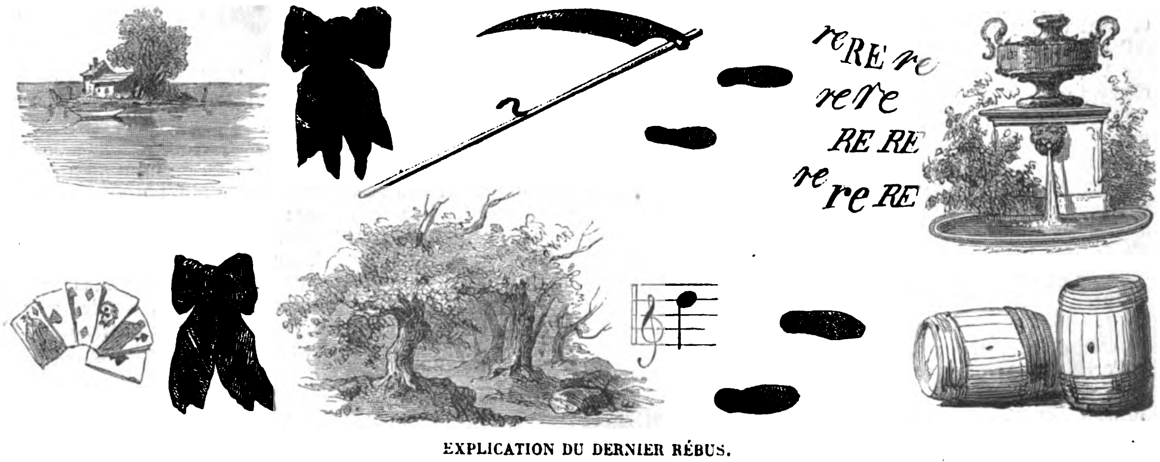
Ainsi fait le poëte inspiré. — Dieu l'envoie
Pour qu'aux humbles de cœur il verse un peu de joie:
C'est un consolateur ému. — De temps en temps,
La pauvre humanité, patiente et robuste,
Dans son rude labeur aime qu'une voix juste
Lui chante la chanson divine du printemps.

André Lemoyne.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

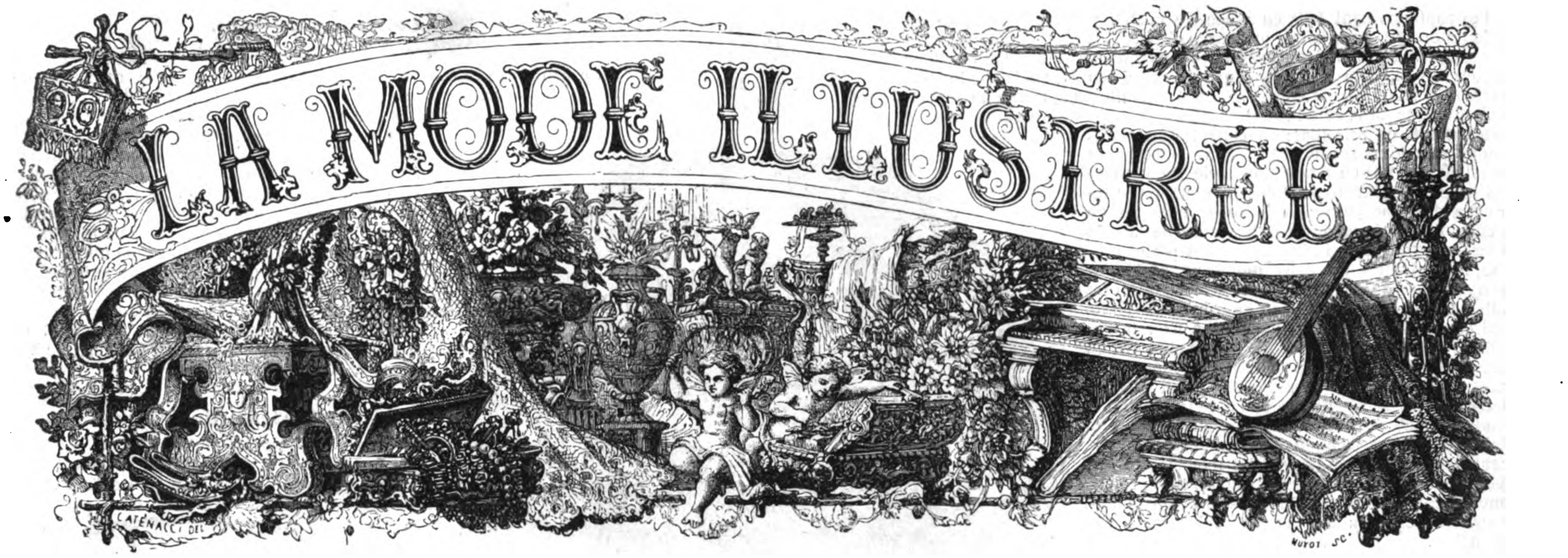
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

C'est en pleurant que le vieillard pense à sa mère.

N° 6 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 4 février 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Canezou en tulle noir.

MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORIE, RUE VILLEDO, 3.

Les figures 11 à 13 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Ce canezou, fait en tulle de soie noire, à dessins, est orné de ruches en taffetas noir, au milieu desquelles brillent, comme des gouttes de rosée, quelques grelots en cristal. On porte ce canezou sur un corsage décolleté en taffetas noir, pour toilettes de spectacle, et aussi pour toilettes de deuil pas trop sévère; on peut l'exécuter en tulle blanc avec ruches de taffetas de teinte vive.

On coupe en tulle roide (qui sert de doublure au tulle de soie) deux morceaux d'après la figure 11, pour les devants; le dos, sans couture, d'après la figure 12, qui représente *seulement* la moitié du dos. On coud les pinces de la poitrine point avec point jusqu'à l'étoile; on recouvre les divers morceaux avec des bouillonnés en tulle de soie à dessins, qui sont cousus au milieu de chaque ligne unie (ces lignes indiquent la place réservée aux bandes de taffetas noir), depuis le bord inférieur jusqu'à la ligne ponctuée. Les bandes de taffetas sont coupées *doubles* et en biais. On prend ensuite du tulle à dessins; on y fait des plis ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, séparés par un espace de 5 centimètres, et l'on se sert de ce tulle plissé pour couvrir la partie supérieure du corsage jusqu'à la ligne ponctuée. Sur le bord de chaque devant, on fait un ourlet de 3 centimètres. On réunit les divers morceaux en rapprochant les lettres pareilles. On ourle l'encolure, on *monte* le corsage sur une double ceinture droite, ayant 5 centimètres de hauteur, faite en tulle roide; enfin on pose quelques petits boutons sur les devants, et l'on fait des boutonnières en soie. On découpe le tulle roide en dessous de la partie supérieure et des bouillonnés; on le laisse à toutes les places qui doivent être occupées par les bandes de taffetas. Les manches (tulle à dessins) sont coupées chacune d'après la figure 13, sans couture; sur leur bord inférieur on laisse, en plus, du tulle ayant la hauteur indiquée pour les pattes, et l'on forme, avec cet excédant, des bouillonnés entre chaque patte. On coud ensuite chaque manche ensemble, depuis Eᵃ jusqu'à Fᵃ, — depuis Gᵃ jusqu'à Hᵃ; on y coud les pattes, qui sont chacune *double* et coupée en biais, et l'on y pose, en guise de poignet, une



CANEZOU EN TULLE NOIR.
Modèle de chez Mmes Potier et Laborie, rue Villedo, 3.

étroite bande de taffetas. On fronce le bord supérieur de la manche, depuis l'étoile jusqu'au point, enfin on la fixe dans l'entournure Hᵃ sur Hᵃ; en dernier lieu, on garnit le canezou en suivant la ligne ponctuée des figures 11 et 12, avec une ruche déchiquetée ayant 3 centimètres de largeur, plissée à plis triples; entre chaque pli on pose un grelot fait avec une petite et une grosse perle blanche, en cristal. Une même ruche borde le poignet de la manche et l'encolure. Sur chaque épaule on place trois rosettes, faites en taffetas déchiqueté, ornées de grelots en cristal, ayant chacune 6 centimètres de diamètre, autour desquelles on fronce une dentelle noire; ces rosettes sont disposées en demi-cercle; celle du milieu un peu plus haut que les deux autres.

Voile de lampe.

La figure 32 (*verso*) appartient à cet objet.

MATÉRIAUX : Soie d'Alger de deux nuances ponceau, de deux nuances lilas, blanche, jaune, de chaque teinte par un écheveau; crêpe jaune; crêpe gris; petits morceaux de velours de nuances vives; un peu de soie brune, lilas; taffetas blanc; tulle blanc; ruban de taffetas vert de deux nuances, chacune par 3 mètres 25 centimètres; perles blanches; feuillage artificiel vert et brun (3 douzaines 1/2 de feuilles); fil d'archal; coton, etc.

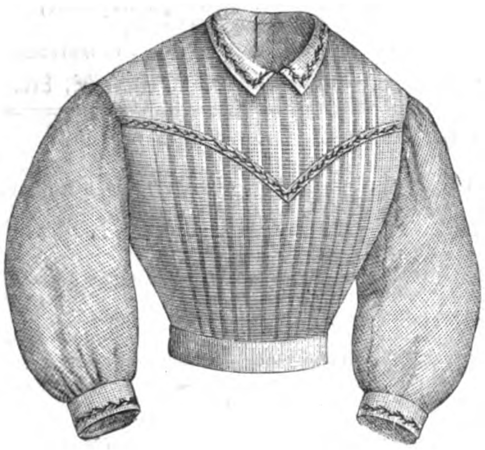
Ce voile de lampe se compose de cinq parties ovales, en tulle blanc, doublées de taffetas blanc. Sur chacune de ces cinq parties, garnies avec des ruches de ruban vert de deux teintes, sont groupés deux papillons, une abeille et deux marguerites entourées de feuillage.

On coupe en taffetas et en tulle cinq morceaux d'après la figure 32 (qui représente la moitié d'un ovale) sans couture; on replie les deux étoffes l'une contre l'autre, on les coud ensemble, puis on assemble les cinq ovales, depuis le bord supérieur, sur un espace de 5 centimètres environ.

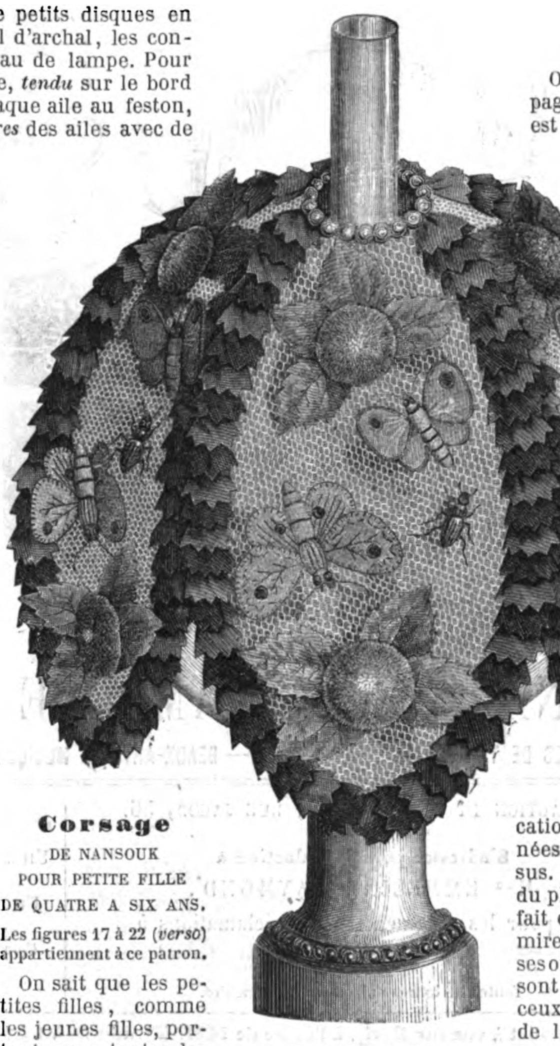
La ruche se compose de feuilles retombant les unes sur les autres; chaque feuille a 3 centimètres de longueur, 2 centimètres 1/2 de largeur; on arrondit un peu l'un des côtés, on le découpe, on plisse le côté opposé, et l'on pose alternativement une feuille claire, — une feuille plus foncée, sur la couture réunissant deux ovales. Il n'y a qu'un seul rang de feuilles.

Pour faire les marguerites (la plus petite ponceau, l'autre lilas pour chaque ovale), on dévide sur une navette à filet, d'abord un peu de soie jaune; on monte sur un morceau de fil solide, et sur un moule ayant 1 centimètre 1/2 de circonférence, environ 26 mailles pour la plus grande marguerite; on travaille ensuite avec la soie lilas la plus claire, en mailles très-serrées, jusqu'à ce que l'on ait couvert un espace de 8 centimètres 1/2 du fil. — On prend la soie plus foncée et l'on couvre un espace de 14 centimètres; on noue les bouts du fil afin que les mailles ne puissent *couler*. On coupe ces bouclettes d'un côté, on les coud en spirale sur un morceau de tulle rond, ayant 3 centimètres de diamètre, en commençant par le milieu, la soie jaune formant le cœur de la fleur. Pour les petites marguerites, le diamètre sera de 2 centimètres, et le nombre des mailles moindre. Le dessin représentant le plateau de la lampe, assorti à ce *voile*, indique la grandeur naturelle des papillons et des marguerites; on entoure celles-ci avec quatre à cinq feuilles artificielles.

Les papillons sont faits en crêpe de couleur; de petits disques en velours ornent leurs ailes; on forme d'abord, en fil d'archal, les contours des ailes, en suivant les indications du plateau de lampe. Pour recouvrir cette charpente, on coupe du crêpe double, *tendu* sur le bord extérieur, plissé vers le corps; on borde ensuite chaque aile au feston, exécuté avec de la soie brune; on forme les *nervures* des ailes avec de longs points en soie lilas; on colle les morceaux ronds en velours sur le crêpe. Pour le corps du papillon, on fait en ouate une sorte de bourrelet ayant 3 centimètres 1/2 de longueur, on le recouvre de crêpe jaune; on imite les anneaux en l'enveloppant deux ou trois fois avec de la soie lilas. Les yeux sont imités avec deux perles noires, les antennes par deux morceaux de fil d'or terminés par une perle d'or. Après avoir réuni les ailes au corps, on pose en dessous une petite spirale en fil d'archal, qui servira à fixer le papillon. Le second papillon (le plus petit) est en crêpe gris; ses yeux sont deux perles rouges; les ailes sont festonnées en rouge sur un fil d'or; sa longueur est de 2 centimètres 1/2, sa largeur (ailes étendues) de 4 centimètres. L'abeille peut être faite comme les papillons, ou remplacée par un scarabée artificiel, — tel que les modistes en emploient tant aujourd'hui. On dispose tous ces éléments comme l'indiquent nos dessins; sur le bord supérieur on fixe une rangée de grosses perles blanches.



CORSAGE DE NANSOUK POUR PETITE FILLE DE QUATRE A SIX ANS.



VOILE DE LAMPE.

Corsage
DE NANSOUK POUR PETITE FILLE DE QUATRE A SIX ANS.

Les figures 17 à 22 (*verso*) appartiennent à ce patron.

On sait que les petites filles, comme les jeunes filles, portent avec toutes les jupes des corsages de nansouk, avec ou sans corselets et vestes.

On forme dans un morceau de nansouk des plis ayant 1 centimètre de largeur (voir les figures 17 et 18); dans ce morceau plissé on coupe le devant sans couture, d'après la figure 17, qui en représente la moitié, — les deux moitiés du dos d'après la figure 18, mais en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour faire des ourlets de 2 centimètres. On coupe en nansouk, non plissé, deux morceaux d'après la figure 19, chacun en nansouk pris double, — un morceau sans couture d'après chacune des figures 20, 21, 22 (les fig. 20 et 22 en nansouk double). Après avoir fait les ourlets des deux moitiés du dos, on exécute les boutonnières sur la moitié de droite, on pose les boutons sur celle de gauche. Sur le devant on coud à *points d'arêtes* une bande de nansouk coupée en biais, ayant 1 centimètre de largeur, posée sur la ligne unie; les points d'arêtes sont faits avec de la soie ou de la laine anglaise noire. Dos et devant sont cousus ensemble, en rapprochant les lettres pareilles. On fronce un peu le bord inférieur; on le monte entre les deux *doubles* d'une ceinture ayant 3 centimètres de largeur. On coud ensemble le dessus et le dessous du col (fig. 21), puis on le retourne et on l'orne à l'endroit avec des points d'arêtes; on le joint au tour du cou (fig. 20) que l'on attache au corsage, en rapprochant les lettres pareilles. La manche est cousue ensemble, depuis T^a jusqu'à U^a, froncée à chaque extrémité; le bord inférieur est cousu entre les deux *doubles* du poignet (fig. 22), depuis U^a jusqu'à V^a, en rapprochant les lettres pareilles. Le poignet est ensuite orné de *points d'arêtes;* la manche est cousue dans l'entournure, garnie d'un passepoil, T^a sur T^a.

Ceinture Armide.

La figure 29 (*verso*) appartient à cet objet.

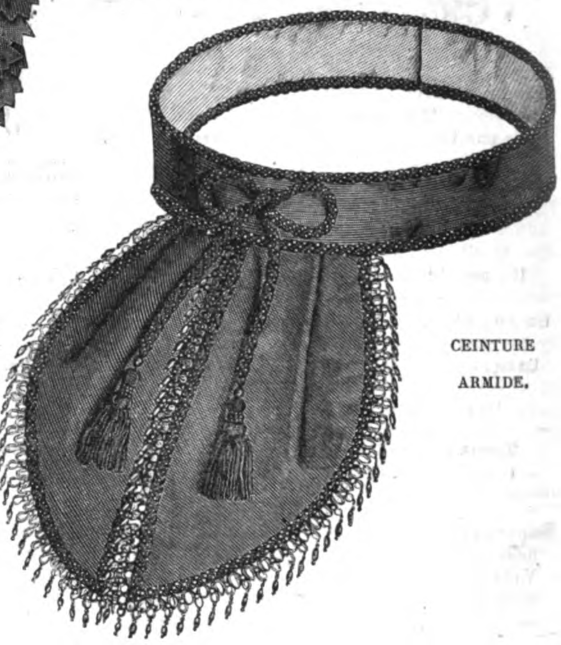
On peut faire cette ceinture soit en poult-de-soie noir, pour accompagner toutes les robes, soit de même couleur qu'une robe; si celle-ci est en laine, la ceinture devra être en soie.

La ceinture est droite; sa largeur est de 6 centimètres; des agrafes la ferment par devant, et ce point de jonction est caché par une rosette en ruban noir. La ceinture et ses basques sont doublées en gaze roide et florence. La figure 29 représente l'une des basques; on plie les étoffes les unes contre les autres, on forme un pli dans chaque basque en posant la croix sur le point; on pose les deux basques de telle sorte qu'elles occupent le milieu de la ceinture par derrière. La garniture se compose de corde en soie et de frange à grelots. La corde forme par derrière un nœud terminé par des glands.

Plateau de lampe
ASSORTI AU VOILE.

La figure 31 (*verso*) appartient à cet objet.

Nous avons peu de chose à ajouter aux explications données ci-dessus. Le fond du plateau est fait en cachemire blanc; ses ornements sont pareils à ceux du voile de lampe; on coupe le plateau en carton, doublure et cachemire, d'après la figure 31 qui en représente le quart.



CEINTURE ARMIDE.

Porte-montre.

Les figures 26 à 28 (*verso*) appartiennent à cet objet.

MATÉRIAUX : Taffetas vert; 2 écheveaux de soie de cordonnet, nuance fauve; 3 fils de perles d'acier; carton; un moule à filet ayant 1 centimètre de contour (mesuré avec un bout de fil) portant le nº 1; un moule ayant 1 centimètre 1/3 de contour portant le nº 2; un moule ayant 3 centimètres de contour, portant le nº 3.

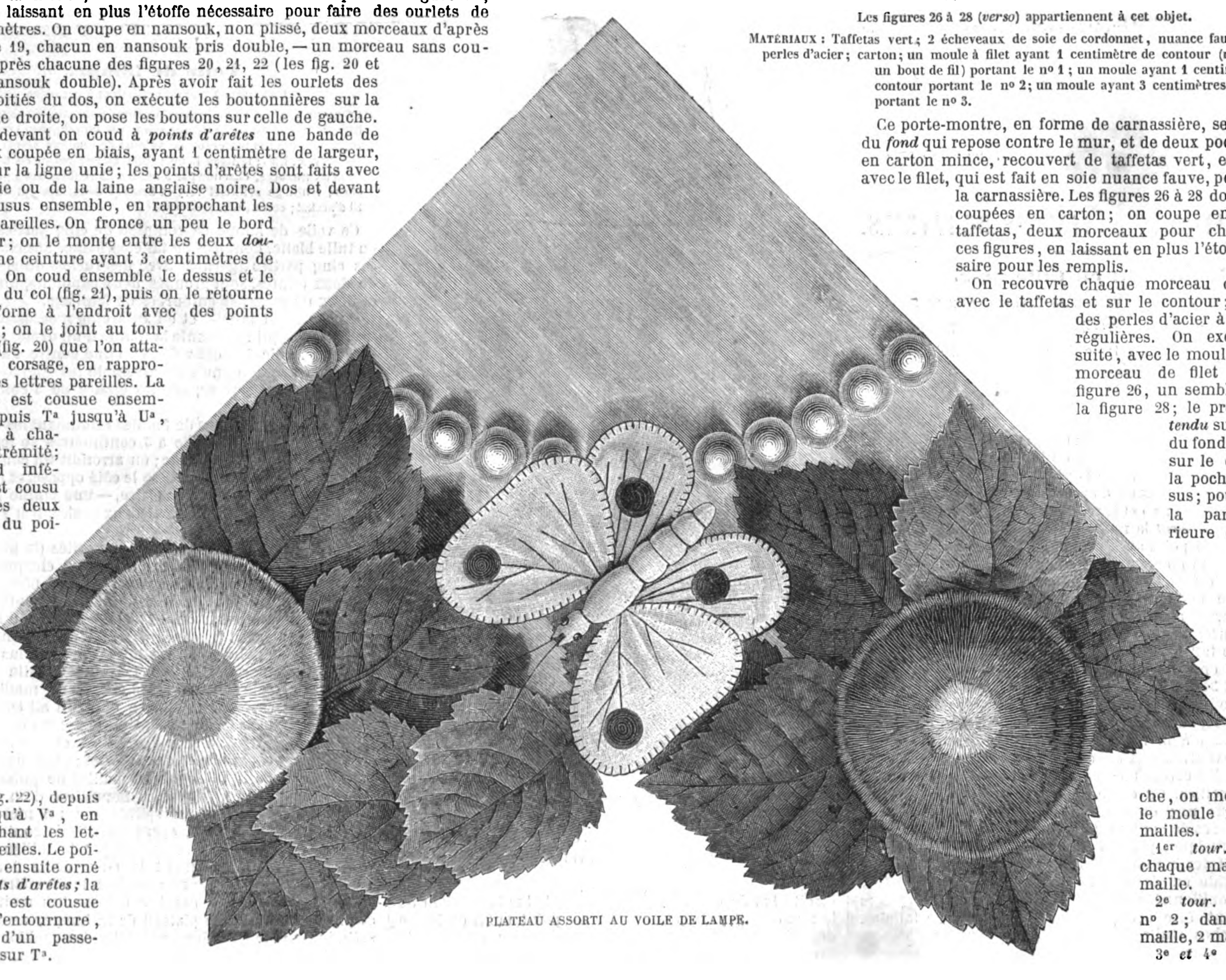
Ce porte-montre, en forme de carnassière, se compose du *fond* qui repose contre le mur, et de deux poches faites en carton mince, recouvert de taffetas vert, et *habillées* avec le filet, qui est fait en soie nuance fauve, pour imiter la carnassière. Les figures 26 à 28 doivent être coupées en carton; on coupe ensuite, en taffetas, deux morceaux pour chacune de ces figures, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour les remplis.

On recouvre chaque morceau de carton avec le taffetas et sur le contour; on coud des perles d'acier à distances régulières. On exécute ensuite, avec le moule nº 1, un morceau de filet pour la figure 26, un semblable pour la figure 28; le premier est *tendu* sur l'envers du fond, le second sur le devant de la poche de dessus; pour *habiller* la partie inférieure de la poche, on monte, sur le moule nº 1, 52 mailles.

1er *tour.* — Dans chaque maille, une maille.

2e *tour.* — Moule nº 2; dans chaque maille, 2 mailles.

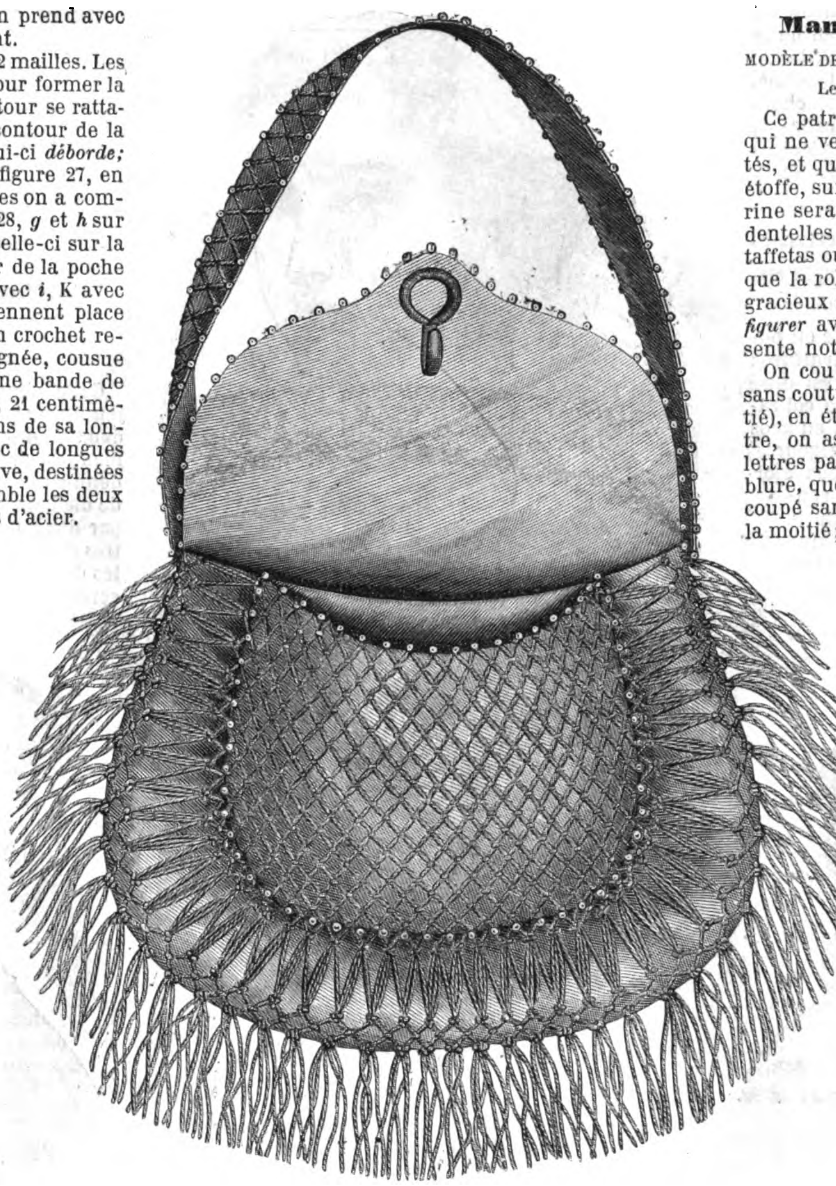
3e *et* 4e *tours.* —



PLATEAU ASSORTI AU VOILE DE LAMPE.

Comme le 2e tour; mais, dans le 3e tour, on prend avec une seule maille, 2 mailles du tour précédent.

5e *tour.*—Moule no 3; dans chaque maille, 2 mailles. Les mailles de ce tour sont coupées au milieu pour former la frange. On coud ce morceau de filet avec le tour se rattachant à la frange, par conséquent sur le contour de la figure 27, de telle sorte que la frange de celui-ci *déborde;* on le coud encore sur la ligne fine de la figure 27, en même temps que sur les mailles par lesquelles on a commencé le travail. On coud ensuite la figure 28, *g* et *h* sur les mêmes lettres de la poche inférieure, et celle-ci sur la ligne de la figure 27, puis on réunit le contour de la poche inférieure avec le fond du porte-montre, *i* avec *i*, K avec K. Les breloques et la chaîne de montre prennent place dans ces poches. On suspend la montre à un crochet recouvert de soie verte (voir le dessin). La poignée, cousue sur chaque côté de la poche, se compose d'une bande de taffetas vert, ayant 2 centimètres de largeur, 21 centimètres de longueur, pliée en deux dans le sens de sa longueur, et ornée sur l'une de ses moitiés avec de longues croix faites en soie de cordonnet, nuance fauve, destinées à imiter les mailles du filet; en cousant ensemble les deux bords de cette poignée, on y place des perles d'acier.



PORTE-MONTRE.

Corset pour petite fille

DE DIX A DOUZE ANS.

Les figures 23 à 25 (*verso*) appartiennent à cet objet.

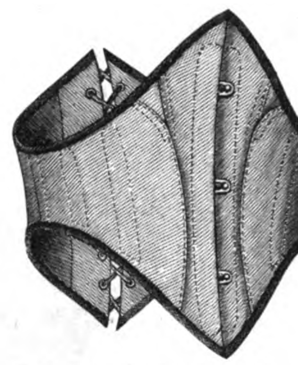
Ce corset, en forme de ceinture, maintient la taille sans comprimer le corps. Il est fait en coutil gris, bordé de chaque côté avec un ruban rouge, en laine, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur; un busc mécanique le ferme par devant, tandis que des lacets croisés le fixent par derrière.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 23 à 25, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour des remplis de 1 centimètre. On assemble dos et devants de puis *e* jusqu'à *f*, en piquant les coutures à l'endroit, et les ourlant à l'envers avec de la soie rouge ou du fil gris; on en fera autant pour les goussets de la poitrine. On pique à l'endroit, dans chaque devant, le pli depuis *b* sur *b* jusqu'à l'*a*, et l'on pose les goussets; à leur extrémité ils doivent être coupés en pointe, cousus sans remplis, par une couture en croix à *l'envers*, festonnés à *l'endroit.* Sur les lignes ponctuées des figures 23 et 25, on pose un cordon de fil, destiné à contenir les baleines et le busc mécanique; ce cordon est *piqué* à l'endroit. Les œillets sont posés comme l'indique la figure 25.

Poignet-manchette.

La figure 34 (*verso*) appartient à ce modèle.

Le poignet, fait en toile très-fine, est orné d'une application de tulle, brodé en soie noire et coton blanc. Le tulle est festonné sur la toile, puis ce feston se répète à un demi-centimètre d'intervalle. Entre les festons se trouvent des étoiles faites au point russe avec de la soie noire. On peut orner de la même façon les pointes d'un col.



CORSET POUR PETITE FILLE DE DIX A DOUZE ANS.



POIGNET-MANCHETTE.

Mantelet-pèlerine pour dame âgée.

MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUB.-SAINT-HONORÉ, 40.

Les figures 14 à 16 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Ce patron conviendra aux dames âgées comme à celles qui ne veulent ou ne peuvent porter des vêtements ajustés, et qui désirent cacher leur taille. On le fait en toute étoffe, suivant sa destination; pour bals, le mantelet-pèlerine sera fait en tulle noir ou blanc, à dessins, garni de dentelles; pour toilettes plus simples, on l'exécutera en taffetas ou velours; on peut enfin le faire de même tissu que la robe. J'ajouterai que le modèle sera peut-être plus gracieux si l'on supprime le col, et si l'on se borne à le *figurer* avec une garniture quelconque. Celui que représente notre dessin est garni de frange lama.

On coupe deux morceaux d'après la figure 14, — le dos sans couture d'après la figure 15 (qui en représente la moitié), en étoffe et doublure; on les replie l'une contre l'autre, on assemble les figures 14 et 15 en rapprochant les lettres pareilles, et laissant *libre* l'un des côtés de la doublure, que l'on ourle ensuite sur la couture. Le col est coupé sans couture, d'après la figure 16, qui en représente la moitié; on le coud sur l'encolure, et l'on couvre cette couture avec une bande d'étoffe coupée en biais. On ferme la pèlerine devant avec une agrafe ou bien un bouton.

Berthe en blonde blanche.

COIFFURE DE M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

La figure 30 (*verso*) appartient à ce modèle.

Cette berthe se compose de deux rubans bleus, recouverts d'entre-deux en blonde blanche, et séparés sur les épaules par des bandes en tulle de soie plissé.

Pour faire cette berthe on emploiera 2 mètres 50 centimètres d'entre-deux de blonde ayant 6 centimètres 1/2 de largeur; 2 mètres 65 centimètres de blonde ayant 8 centimètres de largeur; 5 mètres de ruban ayant 3 centimètres de largeur; six glands en soie de même couleur que le ruban, ayant 5 centimètres de longueur; une bande de tulle ayant 80 centimètres de longueur, 14 centimètres de largeur.

On coupe d'abord la forme de la berthe en tulle roide, c'est-à-dire deux morceaux sans couture, d'après la figure 30, qui représente la moitié de l'un de ces morceaux. Sur les lignes de chacun de ces morceaux, on coud une bande de tulle ayant 80 centimètres de longueur, 7 centimètres de largeur, après l'avoir plissée, bien entendu, sur chaque côté long; on pose ensuite les rubans d'après les indications du patron; on les recouvre avec l'entre-deux. On assemble les deux moitiés de la berthe devant et derrière, on garnit avec de la blonde le bord inférieur. Pour la garniture de ruban de chaque épaule, on coupe un morceau de ruban ayant 45 centimètres de longueur, — deux morceaux, chacun de 38 centimètres de longueur; on les fixe sous le bord inférieur de l'épaulette à 2 ou 3 centimètres d'intervalle, de telle sorte que la partie supérieure de chaque ruban forme une sorte d'agrafe ayant 9 à 10 centimètres de longueur, qui passe par dessus la blonde, pour





MANTELET-PÈLERINE POUR DAME AGÉE, MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

se rattacher sous l'entre-deux. L'extrémité du ruban est coupée en pointe et garnie d'un gland. Au milieu de la berthe, devant et derrière, on pose *debout* une blondé large. Le tulle roide est découpé sous les bandes de tulle plissé.

La coiffure exécutée par M. Croisat est à peu de chose près semblable à celle qui a paru dans le n° 52; celle-ci, plus parée, se complète par une plume légère placée à gauche, par quelques boucles ornant le côté de droite.

Corsage montant à basques et ceinture.

MODÈLE DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Les figures 7 à 10 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La robe dont nous publions le corsage est faite en popeline à rayures grises et noires, sans aucune garniture; jupe très-longue, coupée en pointes. Le corsage est orné d'une frange à grelots, noire et grise, qui *figure* un col rabattu, et un revers sur les manches. La ceinture en gros grain, assortie à la popeline, a 5 centimètres de largeur.

On coupe en étoffe et doublure de percaline deux morceaux d'après chacune des figures 7 à 9; le dos, sans couture, d'après la figure 10, qui en représente la moitié. Sous les bords des devants on pose une bande d'étoffe, coupée en biais, ayant 4 centimètres de largeur; on fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche. On coud les pinces de la poitrine point sur point jusqu'à l'étoile; on assemble tous les morceaux en rapprochant les lettres pareilles. Le petit côté du dos (fig. 9) est piqué sur la figure 10 (dos) depuis Q jusqu'à R, puis sur la basque, en suivant la ligne unie, étoile sur étoile. Toutes les autres coutures sont faites à points arrière, et garnies en dessous de baleines courtes et flexibles. Sur l'épaule on réunit dos et devants depuis W jusqu'à X; on pose un passe-poil sur l'encolure et sur le contour inférieur du corsage, puis on coud la garniture se composant, ainsi que nous l'avons dit, d'une frange à grelots, à laquelle on peut substituer une ruche de ruban étroit, des galons, etc.

Le patron de la manche est celui du pardessus de printemps (fig. 4). Pour chaque manche on coupe deux morceaux, en étoffe et doublure, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. On les coud ensemble depuis H jusqu'au J, depuis K jusqu'à L; on garnit à l'intérieur le bord inférieur de la manche avec une bande d'étoffe ayant 6 centimètres de largeur, puis on coud la manche dans l'entournure bordée avec un passe-poil.

La jupe est plissée à gros plis (celui de devant a 12 à 15 centimètres de largeur), puis on la monte sur une ceinture agrafée sous le bras gauche.



BERTHE EN BLONDE
ET COIFFURE EXÉCUTÉE PAR M. CROISAT.





CORSAGE MONTANT AVEC BASQUES ET CEINTURE, MODÈLE DE Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Deux garnitures de jupons ou robes.

N° 1. — Une bande de cachemire, — ou de taffetas, bordée de chaque côté avec du ruban étroit ou du galon oriental, posé comme le dessin l'indique.

N° 2. — Ruban de satin gris ayant 3 centimètres de largeur, et ruban de velours violet ayant 1 centimètre de largeur; celui-ci est disposé en festons traversés par le ruban gris, comme le dessin l'indique. On peut substituer au ruban gris un entre-deux noir ou blanc en guipure Cluny.

Coiffure-crête de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

La figure 33 (*verso*) appartient à ce modèle.

Cette simple et gracieuse coiffure, qui convient aux jeunes filles comme aux jeunes femmes, se compose de deux demi-cercles de fil d'archal recouverts de velours bleu; la figure 33 représente la moitié de l'un de ces demi-cercles; l'un, garni d'une *crête*, est placé en guise de diadème au-dessus du front; il est fixé sous le chignon par deux longs rubans de taffetas bleu, ayant 3 centimètres de largeur; l'autre demi-cercle, partant des extrémités du précédent, est posé *à plat* sur le chignon; les demi-cercles sont recouverts de velours coupé en biais; la *crête* qui le surmonte a un peu plus d'un centimètre de largeur, et diminue de moitié vers ses extrémités. Une fine soutache d'argent est cousue sur les demi-cercles, et peut être supprimée.

Pardessus

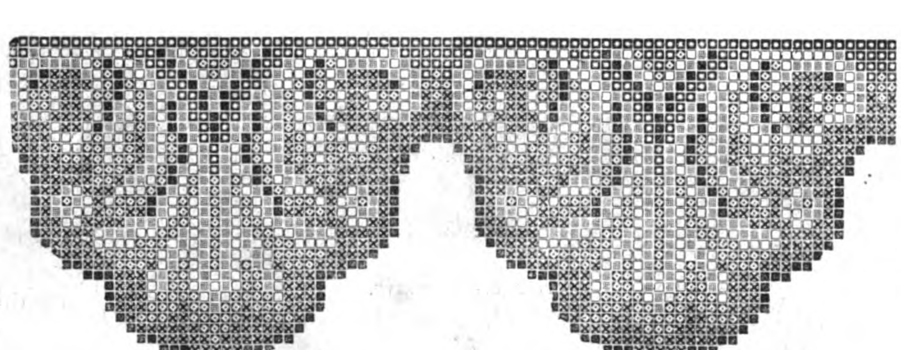
DE PRINTEMPS.

Les figures 1 à 6 (*verso*) appartiennent à ce patron.

On fera ce pardessus en toute étoffe : en flanelle légère, mouchetée ou rayée, — en cachemire, en taffetas, — ou bien en étoffe pareille à la robe.

Notre modèle est en poult-de-soie noir, avec garniture de guipure Cluny blanche, ayant 3 centimètres de largeur, à laquelle se rattache un ruban de velours noir ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, orné de petits boutons en filigrane argenté. Mêmes boutons, mais plus grands, pour fermer le pardessus.

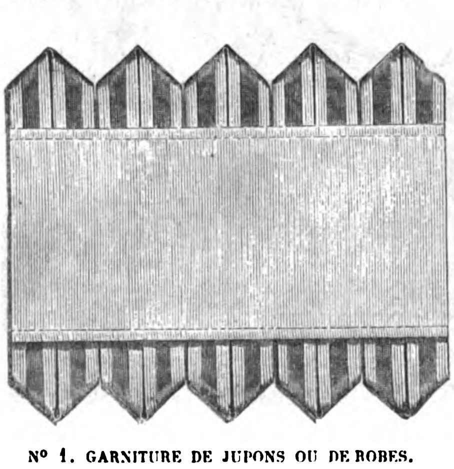
On coupe en étoffe et doublure deux morceaux d'après chacune des figures 1 et 2, — un morceau sans couture pour



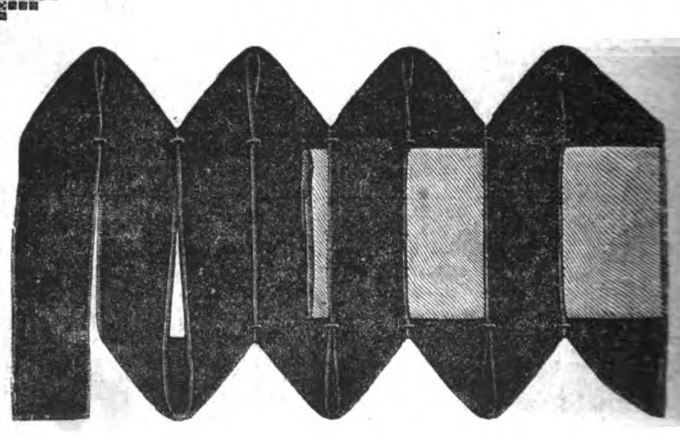
LAMBREQUIN. — Explication des signes : ▪ Noir. ▫ Brun. × Ponceau. ▣ Jaune d'or. ▤ Gris clair. ○ Blanc. Le tout en soie ou laine.

Lambrequin.

Ce dessin servira pour garniture d'étagère, de corbeilles, etc.



N° 1. GARNITURE DE JUPONS OU DE ROBES.



N° 2. GARNITURE DE JUPONS OU DE ROBES.

le dos, d'après la figure 3, qui en représente la moitié, et enfin deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 4, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. On coupe, pour le capuchon, un morceau sans couture, d'après chacune des figures 5 et 6, qui en représentent la moitié.

On coud dans la figure une les pinces de la poitrine, depuis le point jusqu'à la croix; on fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche; on assemble ensuite les divers morceaux en réunissant les lettres pareilles. Le petit côté (fig. 2) doit dépasser le dos depuis B jusqu'à la croix; sur le bord inférieur, depuis C jusqu'au point. Étoffe et doublure sont repliées l'une contre l'autre sur le contour extérieur. On coud chaque manche ensemble, depuis H jusqu'au J, — depuis K jusqu'à L; on pose sous le bord inférieur une bande de taffetas, on fixe la manche dans l'entournure, L sur L, et l'on y forme deux plis en réunissant les deux croix sur le point intermédiaire. On coud le capuchon ensemble en réunissant les lettres pareilles, et soutenant un peu la figure 6, depuis M jusqu'à l'étoile. On coud le capuchon sur l'encolure en rapprochant les lettres pareilles, et posant un passepoil. La garniture est posée comme l'indique le dessin.

Bordure

DE TAPIS EN BRODERIE ORIENTALE.

On exécutera ce travail avec plusieurs couleurs vives, divisées par quatre nuances se succédant comme l'indiquent les diverses teintes du dessin. Les contours sont faits au point chaînette, les *pleins* au passé. Le tout en soie ou laine fine (anglaise).



COIFFURE CRÊTE
DE CHEZ Mme AUBERT,
Rue Neuve-des-Mathurins, 6.



CRÊTE DE LA COIFFURE EN GRANDEUR NATURELLE.





PARDESSUS DE PRINTEMPS, MODÈLE DE Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

EXPLICATION
DU RECTO DE LA PLANCHE DE PATRONS.
COTÉ DES BRODERIES.

No 1. — Bordure pour tapis de table, en reps ou drap brun foncé. Les rubans entourant la *grecque* sont exécutés avec des lacets de soie nuance bronze, festonnés de chaque côté en même soie, ornés au milieu avec une couture en croix, faite avec de la soie plus claire; grande arabesque du coin en drap de même couleur, mais de teinte plus foncée que le lacet bronze; on encadre cette application avec une soutache vert-bleuâtre, traversée perpendiculairement par des points en soie noire; on peut aussi se borner à marquer les contours de l'arabesque sans *l'appliquer*. Les nervures sont faites au point chaînette en soie blanche ou noire; la bordure grecque en soutache jaune d'or ou bleu, — le bord pareil; les bouclettes à l'intérieur du médaillon, autour de l'arabesque, en soutache blanche ou noire. La répétition du dessin se fait aux places marquées A B, les diverses figures se *regardant*, bien entendu, c'est-à-dire en sens inverse.

No 2. — Cravate sur mousseline ou soie, faite en application, point russe, passé et plumetis.

No 3. — Coin de mouchoir. Application sur tulle, — ou dentelle pour l'encadrement extérieur; à l'intérieur point d'échelle, plumetis, point d'armes.

No 4.—Dentelle en application sur tulle, ou point de *reprise*.

Nos 5 et 6. — Dessins pour robes ou rideaux.

Nos 7 et 8. — Imitations de guipure Cluny. On les exécute au point russe et feston, en soie blanche sur tissus foncés, — soie noire sur tissus clairs. Ces broderies servent pour garnitures de robes, pardessus, jupons, et dans ce dernier cas se font en laine.

Nos 8 à 11. — Semé et deux bordures; même travail, même emploi que les dessins ci-dessus.

No 12. — Bordure au point russe.

Nos 13 et 14. — Deux larges bordures au point russe pour jupons, robes d'été.

No 15. — Broderie en soutache; même emploi que le dessin ci-dessus.

Nos 16 et 17.—Cravates.

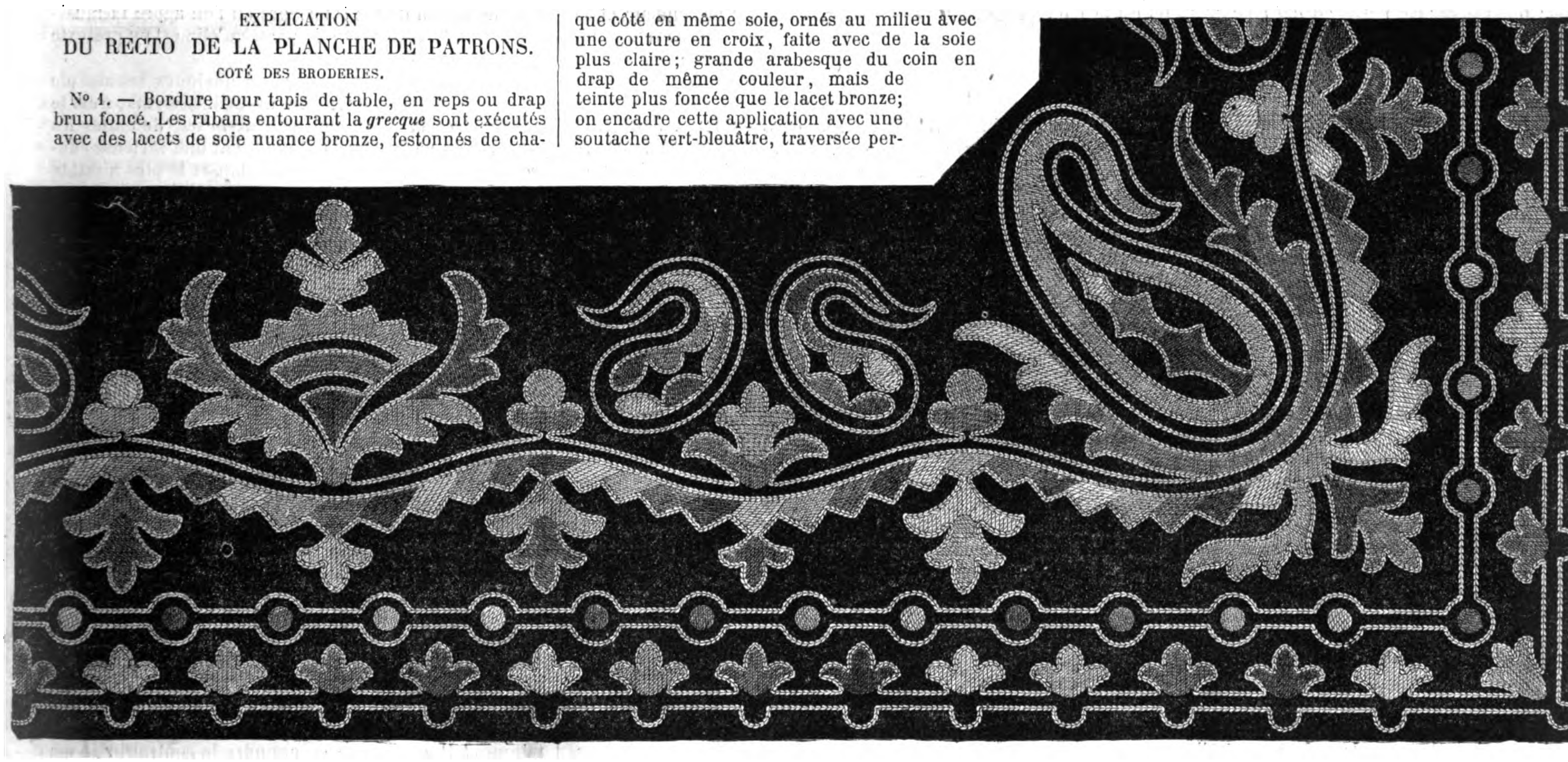
Nos 18 et 19. — Bordures de couvre-pieds avec glands et grelots en coton.

Nos 20 à 44. — Bordures et entre-deux pour lingerie.

Nos 45 à 50. —Vignettes de mouchoir; plumetis.

Nos 51 et 52. — Couronnes pour initiales; plumetis.

No 53. — Alphabet et chiffres; plumetis.



BORDURE DU TAPIS.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de taffetas vert d'eau, garnie sur le bord inférieur avec trois grosses ruches *chicorées*, séparées par des entre-deux en guipure Cluny (deux en tout). Seconde robe en forme de tunique, faite en crêpe vert d'eau, garnie de légères franges en soie verte, et relevée de façon à former des pointes un peu aiguës, dont chaque *creux* est orné de longues *demoiselles* vertes. Ceinture-corselet en taffetas vert, bordée d'une étroite guipure Cluny; au-dessus de la ceinture, draperie en crêpe vert; au-dessus de la draperie, chemisette plissée en tulle blanc, retenue par un étroit ruban de velours vert; manches très-courtes, composées d'un bouillonné de tulle blanc et de trois *pointes* en crêpe vert. Dans les cheveux, peigne doré orné de pierreries vertes.

Toilette de visite. Robe en velours violet, bordée avec une bande de chinchilla ayant 4 centimètres de hauteur; paletot pareil à la robe, découpé en *feuilles*, garni aux entournures, à l'encolure et sur le bord inférieur avec une bande de chinchilla, ayant 2 et 3 centimètres de largeur. Chapeau en velours violet, sans aucun ornement.

MODES.

Cet article sera pour ainsi dire une succursale de l'article *Renseignements*. La réponse faite à certaines interrogations pouvant, en effet, servir à plusieurs personnes, je pense qu'il peut être utile de la placer ici.

Les robes de *soirées* et de bals sont aussi longues que toutes les autres, c'est-à-dire à *queue*. On s'arrange comme on peut. La mode n'a jamais eu pour habitude de se préoccuper de l'incommodité de ses arrêts. On m'attribue, en général, une autorité que je suis loin de posséder. Je ne tiens pas entre mes mains les destinées de la mode, et j'ajouterai que j'en suis bien aise. Comment m'y prendrais-je, grand Dieu! pour concilier les requêtes opposées qui me seraient adressées? C'est toujours l'éternelle histoire du potier demandant à Jupiter la sécheresse, tandis que son voisin le jardinier sollicite de la pluie.

Vous n'aimez pas la crinoline, Madame, et vous faites une longue liste des inconvénients qui y sont attachés. En raison de vos griefs particuliers, vous attendez de moi la destruction de cette institution. Il serait plus aisé et plus juste d'y renoncer si elle vous déplaît, que de vouloir *obliger* les autres, — celles à qui la crinoline plaît, — de s'en dépouiller pour vous contenter. Aucune loi ne nous oblige à porter aucune mode. Il faut donc nous en prendre à nous-mêmes quand nous y trouvons plus d'inconvénients que d'agréments. Point de fanatisme, je vous en conjure, ni *pour* ni *contre* la crinoline; agissons comme nous l'entendons, mais évitons de vouloir imposer nos goûts à autrui.

J'en dirai autant pour les garnitures, ornements, broderies, etc., qui font partie du costume féminin actuel; rien n'oblige à les adopter. Nos patrons peuvent servir quand bien même on supprimerait tous les ornements. Dès lors, pourquoi nous engager à les faire disparaître, tandis qu'il y a des personnes qui désirent, au contraire, les trouver sur nos dessins?

Et pendant que je plaide tous ces petits procès, je ne veux pas omettre certain détail relatif aux demandes de renseignements. Tous les jours..... que dis-je? vingt fois par jour, on me demande ou même on *exige* des passe-droit: *faites passer ma réponse avant les autres*, tel est le refrain général. Ce ne sera pas une injustice, ajoute-t-on, car la réponse que j'attends m'est bien nécessaire. Nous sommes ainsi faits, que nous considérons le privilége comme *juste* tant qu'il s'exerce en notre faveur; il commence à nous sembler injuste seulement quand il est dirigé contre nous. Supposons une lettre encore plus instante que la vôtre, — supposons que j'y réponde en retardant votre réponse; diriez-vous encore: Ce n'est point une injustice? Dans le cas dont il s'agit, il y avait d'ailleurs double impossibilité, puisqu'on voulait une réponse avant le 20, c'est-à-dire dans le numéro paraissant immédiatement après la lettre. Il sera donc inutile de répéter sans cesse que cela est IMPOSSIBLE?

Dans toutes les occasions où l'on ne veut pas porter un corsage décolleté, on met un fichu, ou bien un corsage montant en mousseline, avec corselet. Les corsages montants en tissus pareils à la robe ne peuvent convenir aux jeunes femmes quand il s'agit de faire partie d'une réunion composée de femmes portant des robes à corsage décolleté. Le corselet se fait de même nuance que le dessin ou les ornements de la robe.

Les vêtements à manches pas très-longs se porteront universellement pendant la saison prochaine. J'ai le regret de devoir constater que les châles légers, à l'exception toutefois de ceux en dentelle et des cachemires de l'Inde, forment aujourd'hui une faible minorité; le pardessus pareil à la robe pour les toilettes d'été, celui en molleton pour le printemps, en taffetas noir pour toilettes plus parées, règne en maître absolu. On portera l'été prochain beaucoup de robes en jaconas.

J'ai prononcé tantôt le mot de *molleton*. Je ne saurais négliger de narrer les perfectionnements apportés à la fabrication de cette étoffe. Aujourd'hui le molleton n'a plus cet aspect rugueux, pelucheux, qui établissait sa parenté trop directe avec la flanelle: on l'appelle *veloutine*, et il a le droit de porter ce nom, car il est devenu une sorte de velours de printemps, d'automne et d'été; ses dispositions sont toujours des rayures très-fines, ou moins fines, ou larges d'un centimètre environ; ses teintes les plus heureuses sont le bleu très-beau et très-doux, ou le violet formant *rayures* sur un fond blanc. J'ai vu ces *veloutines* dans les *Magasins du Louvre;* leur largeur est d'un mètre 30 centimètres; leur prix de 7 francs 75 centimes le mètre. On pourra faire en *veloutine* le pardessus de printemps publié dans le présent numéro. Les rayures rouges conviennent surtout pour pardessus d'enfants. Des rayures noires conviennent à tout le monde. On trouve aussi cette étoffe à pois, à mouches, au prix de 9 francs 50. Un vêtement en veloutine est peu coûteux, très-commode, utile enfin, car on le porte en moyenne pendant neuf mois de l'année. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Il est peu d'entreprises plus téméraires, plus ardues, plus ingrates, que celles de *raconter Paris* une fois par mois. Les faits grands ou petits, les événements, quelle que soit leur portée, les deuils comme les joies, tout cela disparaît sans laisser de trace, et le souvenir s'en perpétue pendant huit jours à peine. La chronique du mois n'est donc autre chose qu'une nécrologie, et quand on veut un peu trier les sujets, écarter ceux qui sont devenus tout à fait insignifiants, rejeter bien loin ceux qui ne peuvent figurer ici, il ne reste plus d'autre ressource que celle de parler *sur* Paris au lieu de parler *de* Paris.

Je pourrais bien suivre des exemples nombreux et raconter les sujets des pièces de théâtre représentées dans le courant du mois; mais cela n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire. D'une part, on fait aujourd'hui beaucoup de pièces qui n'ont point de sujet, et d'une autre il est tel sujet qu'il vous conviendrait peu de connaître, et qu'il ne me conviendrait pas du tout de vous raconter; je l'éviterai à tout prix, dussé-je remplir la place consacrée à la chronique des faits qui me sont personnels, ainsi que j'en ai reçu récemment l'aimable mais bizarre invitation.

Oui, je préférerais encore, le cas échéant, vous entretenir de mes pacifiques soirées consacrées au whist, vous confier que je joue aux échecs, mais, hélas!... en y étant à peine de première faiblesse..... vous soumettre un projet de mobilier, une nuance de robe, que sais-je?..... plutôt que de vous raconter les bals donnés par Mlle ***, les splendides équipages, les toilettes Benoiton de Mmes les comtesses, marquises, duchesses ***. Ce genre de littérature doit être soigneusement évité, car, s'il est fort ennuyeux pour les personnes raisonnables, sérieuses et spirituelles, il est des moins salutaires pour les femmes et les jeunes filles qui auraient le malheur de s'y intéresser.

La Comédie-Française a fait une perte dont je ne me consolerai jamais. Les soirées passées à ce théâtre sont celles que je préfère à toutes les autres; mais celui qui en était l'âme, l'esprit, l'attrait toujours nouveau, Provost, en un mot, vient de mourir, emportant avec lui des qualités si nombreuses, si opposées, qu'il est à peu près impossible d'espérer en retrouver la réunion: la profondeur et la bonhomie, la finesse et la simplicité, l'art de renfermer des traits de caractère, des nuances multiples, en un seul mot, en un regard..... Hélas! qui nous rendra tout cela! Qui nous rendra l'oncle Van Buck, d'*Il ne faut jurer de rien*, M. Maréchal du *Fils de Giboyer*, M. Poirier, et tant d'autres créations qu'il a laissées dans la mémoire de ses contemporains, comme autant de types vivants et parfaits? L'homme, en Provost, était aussi honorable que l'artiste était admirable..... et, quoi qu'en puissent dire les gens directement intéressés dans cette question, pour qu'un artiste parvienne haut et loin dans sa carrière, la condition indispensable est l'*accord d'un beau caractère* avec un *beau talent*.

Nous sommes en plein carnaval non-seulement sur le calendrier, mais un peu partout. Les déguisements et les masques circulent de tous côtés, à toute heure. Les jeunes femmes se costument à l'antique, les vieilles femmes s'habillent en jeunes femmes, et l'on parle beaucoup de la mode des *loups*, ou masques de velours noir, se montrant en plein jour et remplaçant les voiles. C'est un aimable tohu-bohu des modes du Directoire, alliées à celles de la régence, un mélange des extravagances de tous les temps, bien consolant, du reste, pour le moraliste. Chacun sait, en effet, qu'en France, on procède toujours par l'exagération. Le seul remède que l'on sache appliquer à un excès quelconque est un excès opposé. Les modes, les habitudes et les plaisirs seront bien simples, bien convenables, bien modestes dans deux ou trois ans, si l'on en juge d'après ce que l'on voit aujourd'hui. Allons! on peut avoir un peu de patience, et laisser passer tranquillement ce carnaval revêtu de velours Benoiton, c'est-à-dire pailleté, brodé de perles, couvert de cuivre, de grelots, de sonnettes, coiffé d'un pain de sucre horizontal, tendant à devenir perpendiculaire, sous prétexte de chignon antique. On retrouve dans les plaisirs et dans les conversations le pêle-mêle des costumes, c'est-à-dire les oppositions les plus heurtées, les dissonances les plus criantes. En ce moment, du reste, la réalité fait tort à la fiction. Les drames réels tuent les mélodrames imaginaires. Les procès détrônent les feuilletons. On s'occupe beaucoup des assassinats, plus encore des assassins, très-peu des assassinés; ceux-ci ne sont que l'accessoire de la chose, et d'ailleurs on leur sait mauvais gré d'avoir été les plus faibles. *Væ victis* est un mot essentiellement gaulois, ainsi que l'on peut s'en convaincre chaque jour, en assistant aux diverses appréciations émises sur les sujets qui alimentent toutes les conversations.

Le Théâtre-Italien a vu revenir, sur les pas de Mlle Patti, le public qui s'obstinait à lui faire défaut. Aujourd'hui la salle Ventadour est comble. Mais il est des succès qui sont de tristes enseignements. Celui-ci prouve que l'Opéra-Italien n'existe plus maintenant; il a abdiqué, du jour où il s'est incarné en une seule chanteuse, si charmante, si adorable, si adorée qu'elle soit. Ce n'est plus qu'une salle de concert, dans laquelle on va entendre la *soliste* préférée, et qui pourrait fermer ses portes quand on ferme les malles de Mlle Patti. Où sont ces beaux soirs où l'on entendait simultanément Lablache, Rubini, Mlle Grisi, Mme Persiani, Mario, plus tard Mlle Alboni, etc.? Aujourd'hui Mlle Patti absorbe, à son profit, toutes les dépenses de l'administration, qui ne peut plus grouper autour d'elle des talents semblables à ceux dont la réunion a laissé d'impérissables souvenirs aux *dilettantes* du temps passé. Alors on aimait la musique; aujourd'hui l'on aime la cantatrice, un peu pour elle, mais beaucoup aussi parce qu'elle coûte cher à son directeur et à son public. Le fanatisme professé à propos de Mlle Patti n'est autre chose que l'une des manifestations du culte voué par nos contemporains à la religion du veau d'or.

Paris danse, Paris se déguise, mais je n'oserais affirmer que Paris s'amuse. En tous cas, il n'a pas le plaisir gai, et cela se conçoit aisément. Il faut aujourd'hui beaucoup d'argent pour se divertir, et quand, après une vie de labeur acharné, l'argent est venu, il se trouve que la saison de s'amuser est passée. Il y a bien, il est vrai, quelques privilégiés qui ont en même temps l'argent et la jeunesse; mais à ceux qui, dans une ville comme Paris, ont pu goûter à toutes les jouissances, il manque cette fraîcheur d'impressions, cette simplicité de cœur et d'esprit, qui sont indispensables pour s'amuser. Ne disons donc plus qu'on s'amuse à Paris, disons, et cela sera plus exact, qu'on y dépense beaucoup d'argent pour s'amuser.

J'entends d'ici cette jeune et curieuse lectrice qui m'engageait naguère à remplir la chronique de mes *faits* et *gestes*. Et vous, me demande-t-elle, ne vous amusez-vous pas? Quelles sont les distractions que vous préférez?

J'en ai quelques-unes, vous avez raison de le soupçonner, et vous pouvez vous les procurer même loin de Paris.

J'aime beaucoup à lire un bon livre au coin de mon feu;

A entendre de bonne musique, pas dans un salon rempli de dames qui arborent d'éclatantes parures, mais dans l'un de ces intérieurs où l'on adore la musique pour elle-même, et non parce qu'elle est un prétexte à toilettes et compliments.

J'aime aussi beaucoup à jouer quelques sonates de Beethoven, Mozart, ou Haydn, avec M. Bessems; c'est le maître d'accompagnement, *par excellence*, de toutes les jeunes filles parisiennes qui reçoivent une sérieuse éducation musicale. C'est le plus habile et le plus aimable de tous les professeurs, et sans vous, Mesdames..... sans les travaux du journal, je pourrais profiter plus souvent de la bonne volonté qu'il veut bien me témoigner. M. Bessems fait partie de cette excellente école belge qui nous a donné tant de violonistes illustres; il va tous les ans donner dans son pays quelques concerts, il va y faire entendre ses compositions, exécuter ses *messes*, puis il revient à Paris, où il réside ordinairement. Il y est!.... Et je n'ai pas même eu le temps de jouer avec lui une pauvre petite sonate! Ah! ne touchons pas à cette corde.

Mais j'y songe! Ne dois-je pas vous faire connaître un projet dont Paris s'est occupé, — et égayé, — tout récemment? Les femmes, exaspérées par certaines habitudes masculines toujours plus envahissantes et destructives de toute société, ont résolu de prendre pour cri de guerre la devise d'Hahnemann: *Similia similibus!* Cercle contre cercle! Elles veulent fonder un cercle, deux cercles, trois cercles, autant qu'il en faudra pour recueillir les femmes délaissées par leurs maris trop amateurs de cercles.

Ce projet, si aisé à concevoir en théorie, me semble devoir être hérissé de difficultés dans la pratique.

Et d'abord, est-il bien certain que les choses se passent pacifiquement dans ces réunions exclusivement féminines? Il est permis de craindre le contraire. Je me suis laissé raconter qu'il existait, de par le monde, des



LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56 r. Jacob Paris

Toilettes de Melles RABOIN, r. Nve des Pts Champs 6.

Coiffures de Mr CROISAT rue de Rivoli.

femmes qui, par le seul fait du rapprochement avec une voisine plus jeune et mieux faite, atteignaient aisément aux plus singuliers paroxysmes d'irritation. Songez qu'elles ne se dominent pas toujours même devant témoins; que sera-ce quand les choses se passeront en famille, c'est-à-dire entre femmes? Cette vision fait frémir.

Puis, quels seront les divertissements de la soirée? Les hommes ont le jeu, les paris, les cigares, les soupers. Mais les femmes? La nature les a créées de telle sorte qu'il n'y a place en elles pour aucune de ces distractions. Là est en effet l'infériorité, ou si vous voulez, ami lecteur, la supériorité de l'homme; il peut porter allègrement le poids de ses petits défauts, et n'être pas complétement perverti. Mais une femme! Elle est, elle ne peut être qu'exclusive dans le mal comme dans le bien; elle est forcée d'être parfaite, elle est obligée d'avoir toutes les vertus, car le moindre de tous les mauvais penchants la jette bien loin sur la pente descendante.

Et les enfants? Que deviendront-ils tandis que les pères et les mères seront au cercle?

On fondera peut-être un cercle pour les enfants, un baby-club, avec adjonction des nourrices.

Il serait difficile de trouver une transition convenable pour noter, après ces sujets burlesques, le succès de la comédie en vers de M. Ponsard; aussi n'en chercherai-je pas. Je dirai seulement que le *Lion amoureux* a le rare privilége de satisfaire tout le monde. Cette œuvre est arrivée à une époque où l'on juge avec calme, par conséquent avec équité, les fanatismes les plus opposés, où l'on applique une égale indulgence aux erreurs commises par tous les partis, où l'on comprend que, pour estimer les individus, il ne s'agit plus de regarder la couleur de leur drapeau, mais de juger leur bonne foi, leur désintéressement, et d'apprécier leur courage. Des sentiments honnêtes, exprimés en beau langage, ont fait la fortune du *Lion amoureux;* oserai-je ajouter que cette pièce, quoique jouée au Théâtre-Français, est médiocrement jouée?

EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

Mme de la Follière, sans s'arrêter à écouter les réflexions plaisantes qu'échangeaient ses enfants, se dirigea vers l'appartement où Armelle et son père l'attendaient. Elle ne pouvait se défendre d'une certaine émotion, en se retrouvant, après une séparation de vingt ans, devant un homme qui avait tenu une grande place dans sa jeunesse, et qui s'était trouvé mêlé à un de ces drames intimes qui se passent même dans l'intérieur des familles les plus calmes en apparence. Un avenir avait été détruit, un cœur avait été brisé, et tous les torts étaient du côté de M. de Boisfort.

« Je vais l'accueillir bien amicalement, par égard pour sa fille, » pensait l'excellente femme; « je ferai comme si rien de désagréable ne s'était passé entre nous, je lui dirai : Bonjour, Marcellin, absolument comme autrefois, afin de le mettre tout de suite à son aise. »

Mais quand elle entra, et qu'elle se trouva en présence de ce vieillard sombre, qui s'avança sans empressement vers elle, et qui répondit à son gracieux salut par un salut profondément respectueux, mais profondément glacé, elle perdit presque contenance. Son « Bonjour, Marcellin, » lui resta dans la gorge en entendant M. de Boisfort lui dire gravement :

« J'ai à vous remercier, Madame, d'avoir bien voulu me ramener ma fille, et je n'ai pas voulu retarder d'un jour de venir vous exprimer toute ma reconnaissance. »

Mme de la Follière s'inclina, embrassa bien vite Armelle, pour n'avoir rien à dire, et, ce premier moment passé, elle put soutenir convenablement l'entretien avec ce solennel personnage. Le nom de Marcellin passa machinalement par ses lèvres plusieurs fois; mais M. de Boisfort ne parut pas s'en apercevoir.

Ce fut Cécile qui provoqua l'explication du véritable but de cette prompte visite.

Cécile était une fille rieuse et intrépide qui ne subissait en aucune façon l'impression de malaise que la seule vue de M. de Boisfort faisait généralement éprouver.

« Ne nous la donnerez-vous pas pour quelques jours, Monsieur? » dit-elle gentiment en s'adressant à M. de Boisfort.

« Voulez-vous la garder, Mademoiselle? » répondit-il sérieusement.

« Je crois bien; maman, gardons-la.

— Pour moi, je ne demande pas mieux, » répondit Mme de la Follière en dirigeant vers Armelle le doux rayon de son regard aimant. « Est-ce que vraiment vous auriez, Mar..., Mar..., Monsieur, la bonne pensée de vous rendre à la prière, peut-être indiscrète, de ma fille?

— Oui, car je sais qu'Armelle en serait bien heureuse. J'ai précisément en ce moment quelques réparations à faire à ma maison de ville, et pendant ces quelques jours elle serait obligée de mener la vie d'hôtel, une vie ennuyeuse et pleine de désagréments. Je me suis donc permis de penser qu'il valait mieux qu'elle acceptât maintenant l'invitation que vous avez eu la bonté de lui faire; et, comme elle vous devait aussi bien que moi une visite, je l'ai emmenée. Mais, si sa présence parmi vous en ce moment pouvait vous occasionner le moindre dérangement, quelques jours désagréables passent vite.

— Elle est la très-bien venue, Marcel..., Monsieur, et je vous déclare que nous ne vous la rendrons que le plus tard possible. »

Sur cette aimable parole M. de Boisfort se leva et prit congé. Pour descendre l'escalier il s'appuya sur le bras d'Armelle dont la tristesse s'était complétement évanouie. Toute la famille le reconduisit à sa voiture. Il y monta et donna l'ordre de partir. Comme la voiture s'ébranlait, il se pencha par le store ouvert pour regarder une dernière fois le visage rayonnant d'Armelle. La jeune fille voulut lui sourire, mais ce sourire s'effaça soudain. En voyant ce vieillard triste et maladif s'éloigner seul, son cœur s'était tout à coup serré.

Par un mouvement aussi imprudent qu'irréfléchi, elle s'élança, se dressa debout sur le marchepied replié, et couvrit de baisers la joue hâve de M. de Boisfort. La voiture s'était ébranlée, et Mme de la Follière ne put retenir un cri d'effroi en la voyant dans cette position dangereuse. Charles fut d'un bond auprès d'elle, et lui tendit la main; elle s'y appuya, et sauta légèrement à terre.

« Une autre fois il ne faudra pas vous exposer ainsi, » lui dit-il d'une voix émue.

Elle le regarda : il y avait des larmes dans ses yeux; mais elle ne répondit rien, et suivit du regard aussi longtemps qu'elle le put la voiture qui s'éloignait. Quand elle eut disparu au tournant du pont, elle se retourna vers ses hôtes. Sur son visage attristé était répandue l'impression mélancolique qui faisait dire aux pensionnaires de Sainte-Bathilde :

« Armelle est dans ses noirs. »

« Viens prendre possession de ta chambre! » s'écria Cécile en passant son bras sous le sien.

Elles disparurent toutes les deux.

« L'amie de Cécile a plus de cœur que je ne le pensais, ma mère, » dit Charles gravement.

« Comment, Charles! je n'ai jamais douté qu'elle eût du cœur.

— Son air froid, quelque peu hautain même, m'avait, je l'avoue, donné à penser qu'elle était fort éprise d'elle-même et des avantages qu'elle possède.

— Il est certain que sa position de fortune et de famille est très-belle, et que personnellement elle est bien douée.

— Admirablement. »

Mme de la Follière soupira.

« Sa vie sera brillante sans doute, » dit-elle; « sera-t-elle heureuse? Si elle doit ressembler à ce qu'elle a été, à ce qu'elle est, on ne peut s'empêcher de le demander. »

Armelle fut assez triste le reste de cette journée. Elle parla plusieurs fois de son père, et, sachant que Mme de la Follière et lui s'étaient connus jeunes, elle s'étonna du silence qu'elle garda. Elle ne fit allusion ni à sa froideur, qu'elle aurait pu trouver choquante, ni au changement qui avait dû nécessairement s'opérer en lui.

Le soir, l'impression s'effaça un peu au contact de la gaieté générale; Charles, Francis, René et Cécile rivalisèrent d'amabilité pour la distraire. Charles surtout déploya une verve et un esprit vraiment étourdissants. Il harcelait ses frères, et leur faisait dire les choses les plus réjouissantes.

Quand Armelle se trouva dans la chambre qu'elle partageait avec Cécile, elle se rappela la chambre nue, froide, solitaire de la Haute-Butte.

« Te trouves-tu bien? » lui demanda Cécile de son lit.

Elle soupira, et répondit :

« Trop bien.

— Et pourquoi trop bien, mon enfant? » dit la voix douce de Mme de la Follière.

Elle était entrée sans bruit, et s'était dirigée vers le lit d'Armelle.

Rien ne dispose aux confidences comme de se sentir la tête sur un oreiller. On dirait que l'âme, délivrée de ses entraves, comme le corps des entraves de la toilette, s'étend et se repose comme lui.

« Parce que je ne sentirai que plus vivement peut-être l'isolement et l'abandon qui m'attendent, » répondit franchement Armelle.

« Cet isolement et cet abandon n'auront qu'un temps, ma chère enfant.

— Qui sait, Madame? et, d'ailleurs, que m'importe l'avenir? C'est le présent qui est triste, amèrement triste. Ah! Madame, pourquoi ne suis-je pas votre fille! »

Et Armelle se couvrit le visage de ses deux mains.

« Ordinairement on ne choisit pas ses parents, » dit doucement Mme de la Follière, « et il faut bien accepter la position que le bon Dieu nous donne. La vôtre est très-belle, mon enfant. Vous touchez par votre mère aux plus grandes familles de France, et vous serez riche.

— J'aimerais mieux plus d'affection et moins d'argent. Que me font ces parents inconnus, qui, du haut de leur grandeur, dédaignent mon père?

— Que dites-vous, Armelle?

— Ne le savez-vous pas, Madame? Je sais peu de chose de ma famille, mais je sais cela. Mon père n'a jamais eu de relations avec la famille de ma mère; il était trop pauvre et trop obscur pour elle.

— Ce mariage a dû certainement soulever l'orgueil des Broussaye-Châteauroux. Ah! comme la fierté de Marcellin a dû être blessée! »

Mme de la Follière baissa la voix, et ajouta, en se penchant vers Armelle, et en lustrant de la main ses larges bandeaux :

« Je venais ce soir vous parler un peu de votre père, ma chère Armelle. Je vous en prie, pardonnez-lui ses bizarreries, les moments d'indifférence qui vous froissent; restez, de caractère, fille tendre et soumise; car, je vous le déclare, pour avoir subi la transformation qu'il a subie, il faut qu'il ait affreusement souffert.

— Vous l'avez trouvé bien changé, Madame?

— Dites méconnaissable, mon enfant. Si je n'avais pas su que c'était lui, je ne l'aurais jamais reconnu. Et ce changement radical n'est pas seulement dû à la marche du temps: le temps seul ne produit pas chez un homme de cet âge une pareille transformation. Non, dans ce vieillard usé, chancelant, je n'aurais jamais reconnu votre père. Il porte plus qu'aucun autre le stigmate de la souffrance, et cela doit vous disposer à tout endurer sans vous plaindre et sans trop murmurer. Vous êtes jeune et sans expérience des tristesses de la vie; j'ai voulu vous dire cela, vous parler de l'impression pénible que j'ai ressentie, afin que vous en fassiez votre profit, et que vous vous mettiez à la hauteur de votre mission filiale. Il vous faudra consoler ou, tout au moins, calmer ce pauvre cœur; il est bien malade, mon enfant!

— Je le ferai, Madame, je vous promets de le faire, » répondit Armelle avec émotion. « Ne m'épargnez pas vos conseils, je vous aime trop pour ne pas les suivre.

— Je désirerais très-vivement ne plus vous entendre chuchoter, » dit la voix de Cécile. « Maman, que peux-tu donc raconter ainsi mystérieusement à Armelle?

— Je lui répète que je suis très-heureuse de la posséder sous mon toit, » répondit Mme de la Follière.

Et, après avoir embrassé les deux jeunes filles, elle regagna la chambre voisine, qui était la sienne.

VIII.

La pluie fouette avec violence les carreaux des fenêtres, le vent arrache les feuilles flétries et les sème dans l'espace. La cheminée, autrefois remplie de mousse, est maintenant remplie de charbons ardents. C'est la saison où chacun jette au dehors un regard mélancolique, regard d'adieu à l'été qui est parti : plus de ciel haut et bleu, de feuillages touffus et verts, de rayons et de bruits mélodieux.

Mme de la Follière est seule dans son salon modestement meublé, mais où rien ne semble manquer.

Elle pose sur une table brillante des tasses de porcelaine; elle va jeter un coup d'œil sur de petits ustensiles rangés symétriquement autour du feu, et puis elle retourne à la porte vitrée, et dit tout haut :

« Quel temps! »

Elle commence à s'inquiéter. Le matin, ses enfants sont partis avec une famille amie pour faire une petite excursion en mer. Le temps, qui avait été assez menaçant la veille, promettait de se remettre au beau; mais, ces jours-là, avaient lieu les dernières convulsions de l'été. Vers dix heures le ciel s'était chargé et comme abaissé, le vent s'était mis à souffler avec rage, et la pluie, une de ces pluies lourdes et continues d'automne, dont on n'espère pas voir de sitôt la fin, avait commencé. Les plaisirs que donne la mer sont des plaisirs vifs, d'un charme tout particulier; rien ne vaut le mouvement doux d'un bateau qui glisse sur une mer paisible; on ne s'ennuie pas à suivre de l'œil son blanc sillage d'écume, à voir se lever toutes dégouttantes de perles liquides les rames fines qui coupent l'eau en cadence. Mais ces plaisirs ont pour compagnon possible le danger, et c'est pourquoi Mme de la Follière, familiarisée avec les plaisirs mais aussi avec les dangers de la mer, tremblait un peu en voyant le subit changement de temps.

N'y tenant plus, elle quitta le salon, abandonnant ses préparatifs, et se rendit dans un petit appartement qui donnait sur la baie. La mer, soulevée, grondeuse, écumante, bondissait sous le vent comme un coursier pur sang sous le fouet, et nul bateau ne se montrait; toutes les embarcations étaient prudemment rentrées.

Enfin, avec l'aide d'une petite lunette d'approche, elle crut apercevoir à l'horizon un point noir presque imperceptible. Son œil exercé le lui disait : c'était un bateau; mais était-ce celui qu'elle attendait avec une si fiévreuse impatience? Elle ouvrit la fenêtre, et son œil ne quitta plus l'embarcation qui avançait lentement, péniblement, mais qui avançait. Elle arriva enfin à portée de son regard, et un sourire éclaira sa physionomie inquiète.

C'était celle dont elle désirait si vivement le retour. A mesure qu'elle se rapprochait, elle pouvait, grâce à sa lunette d'approche, voir ce qui s'y passait. Elle distinguait parfaitement les personnages. Ses trois fils aidaient à la manœuvre, qui était très-difficile; un groupe compacte se pressait à l'arrière, et contre le mât, debout, tête nue, se tenait Armelle. Le vent avait dénoué ses cheveux, la pluie l'inondait; mais elle restait là, se roidissant contre le vent qui secouait le frêle esquif à donner des craintes sérieuses, car il était un peu chargé.

Mme de la Follière resta à son observatoire tant qu'elle crut qu'il y avait l'ombre d'un danger; mais, une fois le petit navire parvenu au port, elle retourna dans la salle à manger.

Bientôt un bruit de voix, des éclats de rire, lui apprirent l'arrivée des promeneurs. Elle ouvrit la porte. Ils arrivaient, ruisselants, transis, pareils à de véritables naufragés. Elle baisa le front humide de Cécile et d'Armelle, et donna l'ordre suivant :

« Chacun dans sa chambre, bien vite; il y a partout du feu. »

Ce furent les hommes qui reparurent les premiers.

Les trois fils de la maison étaient accompagnés par un vieillard à barbe grise et un gros jeune homme de petite taille, qui avait le teint et la tournure d'un marin.

« Je commençais à trembler, » dit Mme de la Follière. « Le temps des parties de mer est désormais passé.

— Bah! Maman, c'est le plaisir, ça, » répondit René gaiement.

« Un plaisir bien dangereux, mon fils.

— Il est certain, » dit Charles, « que si nous n'avions pas été accompagnés par M. du Rosmeur, qui est un vrai loup de mer, et Armand, qui est un excellent marin, nous eussions eu de la peine à nous tirer de là.

— Parce que nous étions chargés à couler bas, » dit Francis.

« Et que ces dames étaient bien la cargaison la plus difficile à arrimer, » ajouta René en riant. « Les femmes sont-elles poltronnes, mon Dieu!

— Pas toutes, » dit Charles.

« Non. Mlle Armelle s'est conduite vaillamment. Elle n'a pas crié, elle n'a pas une seule fois gêné la manœuvre; elle a le pied marin, allez. Mais les autres! Maman, ta fille, je t'en avertis, s'est très-mal conduite.

— Ne le croyez pas, Madame! » s'écria Armand avec feu.

« Ah ça! tu perds donc la mémoire, Armand? Ne l'as-tu pas vue s'accrocher à mes habits, en criant comme une mouette en temps d'ouragan? N'as-tu pas été obligé de la maintenir de force pour l'empêcher d'aller d'un côté où le bateau penchait, ce qui pouvait nous faire chavirer?

— Je l'ai un peu soutenue, c'est vrai, mais le tangage était si violent! Non, Cécile n'a fait que ce que toute femme eût fait à sa place, et je trouve qu'elle a été très-courageuse.

— Merci, Armand, vous me défendez! » s'écria Cécile elle-même en apparaissant tout à coup. « On m'accusait de poltronnerie, n'est-ce pas?

— Oui, mais j'étais là pour dire le contraire. »

Ils se regardèrent d'un air fort content.

« Approche-toi du feu, » dit Mme de la Follière. « Comme tu es pâle!

— Je crois bien, Maman, » répondit Cécile, dont les dents claquaient. « J'ai eu la crainte de me noyer, d'abord, et puis il fait un temps affreux, épouvantable; si cela continuait, ce serait à ne pas mettre le nez dehors de tout l'hiver. Pour moi, cette grosse pluie, ce vent fou, me rendent malade et me font peur.

— Peur! » s'écria Armelle, qui venait aussi de faire son entrée.

Elle avait l'air gai, les yeux brillants, les joues couvertes d'une fraîcheur éclatante, et elle riait en voyant Cécile si transie et si effrayée. Jamais elle n'avait paru plus charmante à Mme de la Follière; les jeunes gens la regardaient avec une sorte d'admiration naïve, et Charles avec le regard sérieux et tendre qu'il tenait de sa mère.

« Oui, j'aime ce temps-là, » reprit Armelle, « j'aime à me roidir contre l'orage et à me sentir plus forte que lui; j'aime à être secouée par le vent, à laisser la pluie battre mon front. C'est charmant, le beau temps; mais, de temps en temps, une petite révolte des éléments plaît assez. »

Et elle ajouta, en allant s'asseoir près de Mme de la Follière:

Et comme un bon appartement chaud et lumineux paraît bon après cela!

— Vous êtes digne de devenir la femme d'un marin, Mademoiselle! » s'écria Francis avec enthousiasme.

« Vous n'êtes pas, comme Cécile, une poule mouillée, » ajouta René.

« Puisque nos femmes ne voyagent pas avec nous, je ne vois pas à quoi leur servirait de s'aguerrir contre la tempête, » dit Armand avec une sorte d'humeur, en regardant Cécile qui avait l'air humilié.

« Votre remarque est parfaitement juste, » dit Charles. « Une femme de marin, plus que toute autre, doit redouter la tempête; mais il n'est pas à regretter non plus qu'une femme sache à l'occasion montrer un peu d'énergie et de sang-froid.

— Oh! je sais bien qu'il n'y a pas en moi l'étoffe d'une héroïne, » dit Cécile avec une tristesse comique.

« Je n'aime pas les héroïnes, » repartit brusquement Armand, « au contraire.

— Prends garde, Maman, Armand fait des déclarations à notre poltronne! » s'écria Francis. « Charles, arrange-lui son syllogisme, et tires-en la conclusion.

— Cécile déclare qu'elle n'est pas du bois dont on fait les héroïnes, » dit Charles sentencieusement; « Armand déclare qu'il ne les aime pas; donc.... »

La main de sa sœur se plaça devant sa bouche.

« Donc, Armand aime Cécile, » finit Francis.

« Mon fils ne protestera pas, » dit gaiement M. du Rosmeur.

Cécile et Armand rougirent un peu et se regardèrent franchement d'un air de plus en plus content.

« Allons, c'est assez plaisanter, » dit Mme de la Follière. « Au thé, maintenant. »

Elle se mit à préparer les tasses que les jeunes filles se chargèrent d'offrir aux messieurs, et la conversation changea.

Le thé pris, les messieurs du Rosmeur se levèrent et voulurent emmener les jeunes gens. Ils voisinaient ainsi sans cesse, et Mme de la Follière pria ses fils de lui rapporter des nouvelles de ces dames. Ils partirent, moins Charles. Charles résista, et déclara qu'il ne se sentait plus le courage de sortir.

« J'ai d'ailleurs une sorte d'intérêt personnel à passer cette soirée en famille, » dit-il; « Francis et René ne seront pas là à faire du tapage, et Mlle Armelle, encore sous l'impression de la beauté et de la poésie de la tempête, va, j'en suis sûr, nous faire de merveilleuse musique. »

Charles n'était pas musicien, mais son goût était délicat et sûr. S'il ne cultivait pas les arts, ses facultés ayant reçu une destination spéciale, il les aimait et les comprenait en artiste. La musique de Cécile le faisait fuir, et il ne goûtait pas toujours celle d'Armelle. Il se montrait même beaucoup plus sévère pour elle que pour sa sœur. Il lui disait le plus gravement du monde qu'elle possédait ce qu'il fallait pour bien chanter, et qu'il ne s'expliquait pas qu'elle chantât mal.

Aussi l'espèce de compliment renfermé dans la phrase par laquelle il exprimait son refus d'accompagner ses frères la toucha. Il était très-avare de compliments envers elle, et dans la famille de la Follière, il était le seul qui ne parût pas subir l'ascendant qu'exerçaient autour d'elle ses brillantes qualités. Mme de la Follière recherchait sa conversation, parfois sérieuse, parfois enjouée, mais toujours spirituelle. Cécile, Francis et René, d'une commune voix, la proclamaient un phénix; Charles maintenait vis-à-vis d'elle sa supériorité intellectuelle, et ne se gênait pas pour contrôler ses opinions. Elle se piquait, se défendait. Il répliquait; mais, quand elle s'était bien enferrée, avec une douceur et un tact qui rappelaient sa mère, il la réconciliait avec ses propres idées, il rendait hommage à son intelligence, et lui faisait toucher, en quelque sorte du doigt, la petite pierre d'achoppement que lui avaient cachée son inexpérience et son ignorance relative. Cependant, comme ils luttaient souvent, ils passaient dans la famille et chez les amis intimes pour des ennemis déclarés, irréconciliables; et les jeunes gens disaient là-dessus des naïvetés dont Mme de la Follière souriait souvent.

Ce soir-là toute discussion dormit. Après le souper, Cécile, Armelle et Charles se mirent à faire de la musique, et la conversation ne fut plus qu'un chant. Mme de la Follière, les voyant si occupés, crut pouvoir se délivrer de son rôle de mentor, et alla donner ses ordres pour le lendemain. Quand elle rentra, elle trouva Cécile paisiblement assise au coin du feu. La musique ne tenait dans la vie de la jeune fille qu'une place tout à fait insignifiante et tout à fait secondaire. Son bonheur était de s'occuper de ces ouvrages utiles que ses mains adroites confectionnaient si bien.

« Armelle est une femme bien distinguée, » disait parfois Mme de la Follière; « mais quelle femme de ménage ma petite Cécile fera! »

(La suite au prochain numéro.) ZÉNAÏDE FLEURIOT.

RENSEIGNEMENTS

No 13,384 *Charente.* On trouvera des garnitures de jupons blancs dans nos prochains numéros. Merci pour les vœux. — *No* 32,716. *Haut-Rhin.* Complétement ignorante, à mon grand regret, du sujet sur lequel on m'interroge. — *No* 33,036. *Vaucluse.* Je ne connais pas cette adresse. Deuil de mère: un an. On peut le prolonger à volonté, et, entre autres, adopter les teintes de demi-deuil, seulement après l'année révolue. Pourquoi s'abstenir? On demande toujours des nouvelles de la santé d'autrui. — *No* 66,950, *Isère.* J'avoue ne pas comprendre ces questions. On n'a pas de dispositions particulières à prendre en ces circonstances, les lits se faisant toujours de la même façon; on y met le nombre de coussins adopté par les personnes qui doivent y dormir. — *No* 68,724, *Nord.* Non. Les noms doivent être précédés des mots Monsieur et Madame. — *No* 73,147, *Ille-et-Vilaine.* La grenadine de laine noire (châle) se porte seulement en toilette de deuil. — *Saône-et-Loire.* Je n'ai jamais vu de rideaux de filet brodés en couleur. Une nappe est indispensable pour déjeuner comme pour dîner. — *No* 6,938, *Creuse.* Cette publication m'est complétement inconnue. Mille regrets de ne pouvoir rendre ce petit service. — *No* 74,098, *Ardennes.* Jamais une lettre *accompagnée de la bande du journal* n'est demeurée sans réponse quand elle nous est parvenue. Je ferais, avec les rubans de moire noire, une ruche tuyautée, cousue à bord des rubans de velours noir; je poserais un rang de cette garniture à 15 centimètres de distance du bord par devant; je l'inclinerais peu à peu de telle sorte que par derrière son bord inférieur atteigne presque celui de la robe; je poserais en dessous, par devant, une deuxième garniture pareille suivant la même inclinaison, mais s'arrêtant sur les côtés quand elle a atteint le bord de la robe. — *No* 69,265, *Pas-de-Calais.* On a reçu, on reçoit sans cesse des étoiles au crochet. Nous ne publions jamais d'*initiales*, car elles ne peuvent servir qu'à *une seule* abonnée. Nous les remplaçons par des alphabets.

No 16,035, *Savoie.* On ne peut réparer soi-même ces accidents, et je n'oserais même affirmer qu'un nettoyeur pût y réussir. S'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46. — *No* 6,024. *Vincennes.* La liste des divers objets composant une layette est la même, soit qu'on achète cette layette, soit qu'on la prépare soi-même; cette liste a déjà *été* publiée plusieurs fois (voir nos tables des matières). On en recevra de nouvelles prochainement. — *No* 73,398. *Indre-et-Loire.* Comme on ne pourrait plus se servir des patrons s'ils étaient reliés, il faut les conserver séparément dans un carton. — *No* 60,023. *Ille-et-Vilaine.* Ainsi qu'on a pu le voir souvent dans les articles de modes, les petits carreaux et les rayures sont les dessins préférés maintenant. On fait une visite après la première et après la dernière soirée. A cet âge on porte encore un corsage décolleté, avec une veste ou bien un fichu. — *No* 48,336. *Rhône.* La nuance grise est trop foncée pour toilettes du soir. Quant aux dentelles, de quoi s'agit-il? Est-ce de volants? Impossible pour le jour. Rien ne s'oppose à la combinaison pour la robe noire. La robe marron n'est pas trop *âgée*, s'il s'agit d'une toilette *de jour.* — *No* 77,276. *Cher.* Erreur; voir aux prospectus et annonces. Nous ne nous sommes jamais engagés à publier cela, et l'on ne trouvera, du reste, *nulle part*, ces collections pour un ameublement complet. Nous avons publié un dessin pour prie-Dieu en tapisserie dans l'année 1864. Bandes de velours noir anglais liséré de blanc, coussins dissemblables. — *No* 84,171, *Lozère.* Rideaux en velours pareil à celui du meuble, ou bien en reps de laine; tapis à fond brun avec fleurs. — No 16,618. *Ariége.* Nous ignorons comment on a pu s'y prendre, mais nous devons, en ce qui nous concerne, nous conformer aux prescriptions de la loi, qui nous interdit les souscriptions de toute nature. Mille regrets.

Explication du dernier rébus.

Il ne faut pas dire: Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.

Explication du logogriphe.

Le mot du logogriphe inséré dans notre dernier numéro est: *Touraine*, dont les lettres diversement groupées feront: *rat, noir, taie, Orne, nuit, trône, Tarn, Rouen, eau, Turin, Uranie, roue, oie, roi, or, Oran, tir.*

AVIS.

Nous prions nos abonnées de *Paris* qui désirent changer leur édition contre une autre à l'expiration de leur abonnement, de vouloir bien en donner avis *directement* à l'Administration, et de refuser simplement la quittance de renouvellement qui est toujours présentée quinze jours à l'avance.

Nous rappelons à nos abonnées qu'il est indispensable d'envoyer une des dernières bandes d'adresse, toutes les fois qu'il s'agit d'un renouvellement, d'un changement quelconque ou d'une réclamation.

Nous publierons avec le prochain numéro, la 2e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants: Veste en cachemire bleu. — Pèlerine en cachemire blanc. — Fichu en tulle. — Col en toile pour enfant. — Chemisette montante pour petite fille. — Col avec ornements en guipure. — Manche assortie à ce col. — Col avec ornements en lacets. — Manche assortie à ce col. — Écharpe cache-nez.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

A NOS LECTRICES.

Sous le titre de *Télégramme* nous soumettons aujourd'hui à nos lectrices une nouvelle Clef diplomatique. — Sauf les signes qui ont été remplacés par de nouveaux, imitant du mieux qu'on l'a pu faire les anciens signaux du télégraphe aérien, cette clef est presque semblable à toutes celles qui ont déjà paru dans la *Mode illustrée*.

Dans sa construction, deux choses seulement ont été observées. Pour faire droit aux nombreuses réclamations de nos habiles devineresses, qui, loin de s'effrayer du travail que nous leur donnons parfois, demandent au contraire que nous leur offrions des difficultés encore plus grandes à résoudre, nous avons:

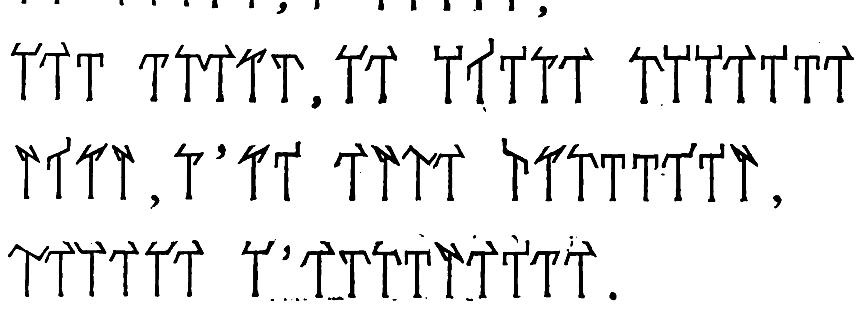
1° Évité de signer ce *Télégramme* et de livrer ainsi un premier point de départ pour son déchiffrement;

2° Augmenté sa difficulté en ne proposant que quatre lignes à trouver. Cependant nous avons laissé subsister la ponctuation. Seuls, les points et les accents qui auraient nui à la formation des signes ont été supprimés.

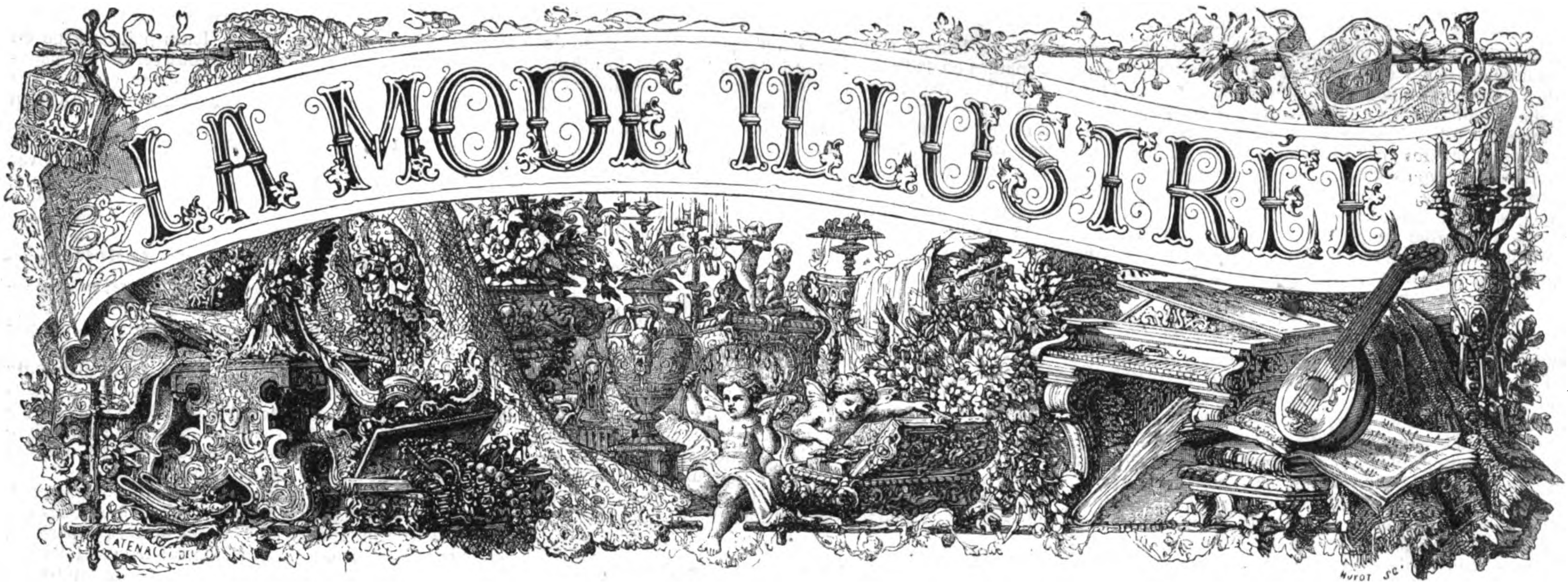
Comme on le voit, cette fois, il ne s'agit plus d'une clef aussi facile à trouver que celles que nous publions habituellement. — Pour la posséder, il faudra que nos lectrices appellent plus que jamais la patience à leur aide, qu'elles cherchent presque au hasard, longtemps peut-être. Il est vrai que, lorsqu'elles nous auront deviné, — et plus d'une nous devinera, nous en aurons bientôt la preuve, — leur mérite n'en sera que plus grand.

A. MOISY.

TÉLÉGRAMME.



N° 7. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 11 février 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Coiffure en dentelle

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Cette coiffure est destinée à *imiter* la disposition des nattes diadème, et à les remplacer pour les personnes qui, par goût, âge ou nécessité, ne veulent pas copier exactement les coiffures en cheveux telles qu'on les fait maintenant.

Cette couronne de dentelle noire repose sur un cercle en fil d'archal recouvert de taffetas noir ayant 50 centimètres de longueur, un centimètre de largeur; dans le milieu on forme deux *coins* qui composent une pointe ayant 6 centimètres de largeur; le cercle est ensuite courbé de façon à suivre la forme de la tête. On fait une ruche de dentelle noire, on la coud sur ce cercle, on l'orne, de distance en distance, avec de petites étoiles en métal doré ou paillettes. La ruche se compose de deux dentelles ayant chacune 3 centimètres de largeur, cousues *pied* contre *pied* sur une bande de tulle noir ayant 1 centimètre de largeur; on forme dans cette bande des plis doubles de 2 centimètres. Une dentelle pareille, légèrement froncée, est posée sous la ruche, et retombe devant sur les cheveux. A droite, près de la pointe de devant, se trouve une touffe de roses moussues; derrière, grand nœud de ruban ayant 4 centimètres de largeur de même nuance que les fleurs.

Bordure au crochet

POUR NAPPE D'AUTEL, COUVRE-PIED, ETC.

MATÉRIAUX : coton n° 40.

On fait ce beau dessin isolément, et l'on commence par les courbes inférieures, qui offrent une rosette en relief.

Rosette. Une chaînette de 9 mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* * 4 mailles en l'air, — une maille simple sur la 2e maille de la chaînette (on en passe une par conséquent). Recommencez trois fois depuis *; 4 mailles en l'air.

2e *tour.* Sur chacun des festons composés de mailles en l'air dans le tour précédent, on fait: une maille simple, — une demi-bride, — 4 brides, — une demi-bride, — une maille simple, le tout posé *à cheval.*

3e *tour.* * Une maille simple dans la plus proche maille simple de l'avant-dernier tour, en piquant le crochet derrière le travail dans le côté de derrière de cette maille, — 6 mailles en l'air, qui doivent se trouver *derrière* le feston du tour précédent. Recommencez depuis *.

4e *tour.* Sur chaque feston de 6 mailles en l'air du tour précédent: une maille simple, — une demi-bride, — 6 brides, — une demi-bride, — une maille simple.

On a formé deux cercles chacun de six feuilles; on fait encore deux cercles, en répétant deux fois les 3e et 4e tours; mais dans le 5e tour on fait 7, dans le 7e tour 9 mailles en l'air chaque fois; dans le 6e tour on porte à 10 le nombre des brides, — à 14 dans le 8e tour, en outre des mailles simples et des demi-brides. La rosette est terminée; on commence le fond *à jours.*

9e *tour.* Une maille simple dans la plus proche demi-bride du 1er feston, — 6 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles; — * une bride, pour laquelle on pique le crochet derrière le travail, sous les deux côtés supérieurs de la maille, — 3 mailles en l'air. Recommencez depuis *.



COIFFURE EN DENTELLE DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

10e *tour.* Une maille-chaînette dans la 3e maille du premier feston de mailles en l'air du tour précédent, — une maille simple posée à cheval sur le feston; — * 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston suivant. Recommencez depuis *.

11e *tour.* Une maille simple sur chaque feston du tour précédent; — après chaque maille simple 5 mailles en l'air; à la fin du tour on fait une maille simple dans le milieu du premier feston du tour actuel. On fixe et l'on coupe le brin.

Les 6 tours suivants sont faits comme le 11e, mais non sur toute la circonférence du travail. Le 12e tour commence le premier des quatre derniers festons du tour précédent. On fait 6 mailles en l'air pour chaque feston. On termine le tour sur le 19e feston du 11e tour, de telle sorte qu'il reste 6 festons de ce tour. Pour le 13e, dont les festons se composent également de 6 mailles en l'air, on attache le brin au 4e feston du tour précédent, on termine le tour à la même place sur le côté opposé. On retourne l'ouvrage et l'on fait en allant et revenant les 5 derniers tours qui commencent et finissent au même point que le 13e. Les festons du 17e tour ont chacun 7 mailles en l'air; ceux du 18e 6 mailles en l'air.

Quand on a préparé un nombre de ces rosettes suffisant pour la longueur de la bordure, on les entoure sur le bord inférieur en faisant une maille dans chaque maille, et réunissant les rosettes de la façon suivante: quand on a fait les mailles simples sur le bord de l'une des rosettes, on attache un nouveau brin (voir dans le n° 5 la *tête de cerf*, voile de fauteuil) avec lequel on fait une chaînette de 5 mailles, — une maille en l'air; on retourne et l'on fait, sur l'autre côté de cette nouvelle chaînette, 5 mailles *derrière* l'ouvrage; on rattache en même temps la seconde rosette, et l'on continue le tour de mailles simples. On attache plus tard les trois festons qui entourent la double chaînette, ou bien on les fixe, tout en travaillant, de la façon suivante: après avoir fait les 5 mailles en revenant sur la chaînette, on retourne l'ouvrage, on fait 4 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu des dernières mailles en l'air, — 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe les 4 mailles formant la pointe supérieure de la double chaînette, — 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe deux mailles en l'air, — une maille simple; on démonte la maille qui est sur le crochet, on la conduit sous les mailles simples de la 1re rosette, et l'on continue le tour de mailles simples.

1er *tour du bord dentelé.* Une maille simple, — 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe toujours 3 mailles du tour précédent.

2e *tour.* Sur chaque feston de mailles en l'air du tour précédent on fait: 2 mailles simples, 1 picot (c'est-à-dire 3 mailles en l'air, une maille simple dans la 1re de ces 3 mailles), — 2 mailles simples, — 9 mailles en l'air, — 2 mailles simples, — 1 picot, — 2 mailles simples. On fait toujours un picot entre deux *dents.*

Guirlande. Feuilles et boutons sont faits isolément. Pour une feuille on fait une chaînette de 20 mailles, — une maille simple dans la 6e de ces 20 mailles, en comp-

tant depuis la dernière (cette boucle représente la pointe de la feuille); — * 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles, — une bride, — Recommencez trois fois depuis *; une maille en l'air, — une maille simple dans la première de la chaînette; on revient sur cette nervure en faisant 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le premier vide formé par 2 mailles en l'air; ensuite sur les 3 mailles en l'air qui viennent d'être faites: une maille simple, — une demi-bride, — 2 brides; — * 4 mailles en l'air, — une maille simple dans le vide suivant. Sur le feston de 4 mailles en l'air qui vient d'être fait: une maille simple,—une demi-bride,—3 brides. Recommencez depuis*; une fois encore : 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le vide suivant de la nervure. On revient sur les 3 mailles en l'air, en faisant une maille simple, — une demi-bride, — 2 brides; — 6 mailles simples sur la pointe de la feuille. On répète tout ce qui vient d'être fait sur l'autre côté de la nervure, on attache la dernière maille à la première de la chaînette, et l'on fait une tige plus ou moins longue avec une nouvelle chaînette.

Pour le bouton qui tient à quelques petites feuilles, on fait une chaînette de 13 mailles; avec les 6 dernières on forme une bouclette, en faisant une bride dans le milieu de la chaînette, — 6 mailles en l'air, la dernière rattachée à la première maille de la chaînette; ensuite une maille simple, — une demi-bride, — 6 brides, — une demi-bride, une maille simple, le tout à *cheval* sur les premières 6 mailles de la chaînette, — 3 mailles simples sur les 6 mailles en l'air formant une bouclette. — Pour chacune des deux petites feuilles se rattachant au bouton, on fait: 8 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant une maille simple, — une demi-bride, — 3 brides, — une demi-bride, — une maille simple, — encore 3 mailles simples dans la bouclette du bouton, — 13 mailles en l'air formant une bouclette à la pointe du bouton; sur l'autre côté du bouton 6 mailles simples, sur la bouclette de 6 mailles en l'air; — sur le plus proche vide formé de mailles en l'air : une maille simple, — une demi-bride, 4 brides, — une petite feuille comme les précédentes, — 2 brides, — une demi-bride, — une maille simple. On fait ensuite la tige du bouton avec une double chaînette dont la longueur est indiquée par le dessin. En même temps que cette tige, on exécute la double feuille du bord supérieur; sur une nouvelle chaînette de 13 mailles, on fait une maille simple, — une demi-bride, — 2 brides, — une demi-bride, — une maille simple ; depuis cette maille on fait une nouvelle chaînette de 6 mailles, sur lesquelles on revient en faisant une maille simple, — une demi-bride, — 3 brides, — une bride, celle-ci dans la plus proche maille simple; ensuite: 3 brides, — une demi-bride, — une maille simple, sur les autres mailles de la chaînette.

On réunit feuilles et boutons en suivant la disposition indiquée par notre dessin, et en travaillant sur une bande de toile cirée, pour coudre ensemble les feuilles composant la guirlande. Une double chaînette forme le bord supérieur reliant les branches. En dernier lieu on noue dans le bord dentelé des houppes composées de 8 brins de coton, ayant chacun 15 centimètres de longueur.

Pantoufle brodée pour dame.

MATÉRIAUX : Fin drap noir; soie de cordonnet brune, grise; soies d'Alger de diverses teintes vives; fin cordonnet d'or.

La broderie est exécutée sur fond noir, au passé, avec des soies de nuances vives et du cordonnnet d'or. Nos dessins représentent, outre la pantoufle entière, l'empeigne et la moitié du quartier en grandeur naturelle. Le dessin du quartier se répète depuis le milieu en sens inverse.

La broderie est faite au métier. Les branches de corail sont faites avec de la soie brune, leurs pointes avec du cordonnet d'or. Les petites feuilles sont vertes; les papillons de toutes couleurs, leur corselet en soie brune. Les anneaux du corselet sont en soie noire, les antennes en soie grise.

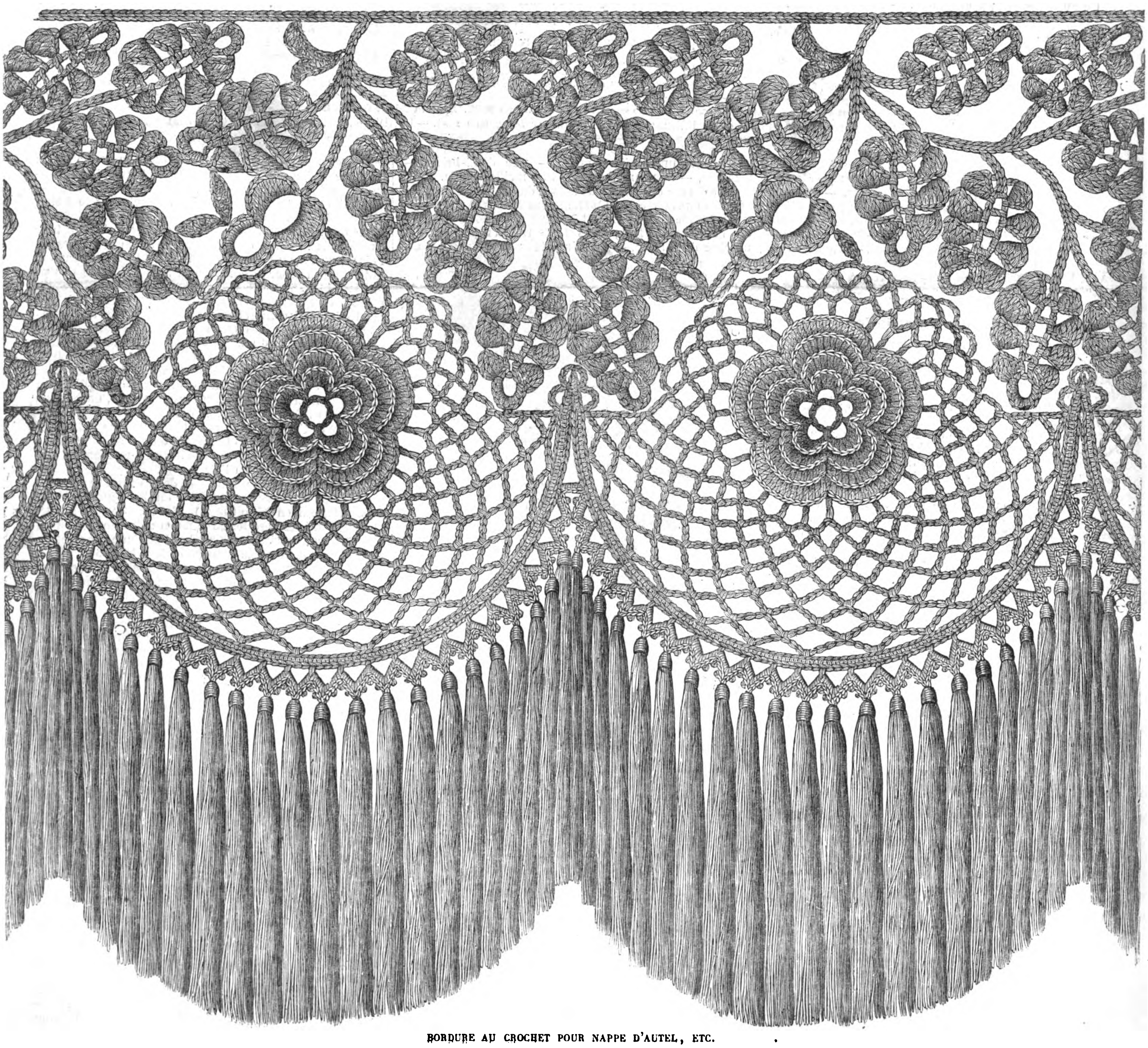
Quand le travail est terminé, on l'enduit à l'envers avec une dissolution de gomme arabique, avant de l'enlever du métier. On borde la pantoufle avec une corde de soie, ou bien une ruche de ruban étroit.

Panier pour cabinet de toilette.

MATÉRIAUX ; 2 mètres 50 centimètres de percaline rose; quelques baleines; gros coton blanc.

Ce panier, vu son élégance, peut prendre place non pas seulement dans un cabinet de toilette, mais encore dans une belle chambre à coucher; il sert à renfermer toute la lingerie du soir et du matin. On peut le faire entièrement soi-même, sans avoir cependant à manier le jonc. Le panier est fait en percaline rose; quelques baleines lui donnent sa forme; on les glisse dans la percaline, qui est coupée double pour chaque côté du panier.

Le fond du panier a 24 centimètres de longueur, 14 centimètres de largeur; les deux côtés les plus longs ont chacun 33 centimètres de largeur sur le bord supérieur; leur bord inférieur est pareil au fond sur lequel ils doivent reposer; les deux autres côtés ont 24 centimètres de largeur sur leur bord supérieur ; bord inférieur pareil au fond sur lequel ils reposent; la hauteur de ces quatre morceaux est de 18 centimètres. On laisse partout, en plus, l'étoffe nécessaire pour les coutures. Les deux *doubles* de percaline sont partout pliés l'un contre l'autre. On forme les coulisses pour les baleines; on met une baleine à chacun des quatre coins — une au milieu des côtés transversaux (qui sont les moins larges), — trois au milieu de



BORDURE AU CROCHET POUR NAPPE D'AUTEL, ETC.

cesse à résoudre, selon les prescriptions du bon goût.

Beaucoup d'entre elles sont d'habiles et excellentes ménagères; beaucoup cumulent dans leur intérieur les fonctions de couturière, de modiste et de lingère; mais on ne connaît leurs talents et leur habileté que par les résultats; nul ne les voit à l'œuvre. Tandis qu'en certain pays, les femmes considèrent comme un titre de gloire et un brevet de capacité de se montrer affairées, mettant elles-mêmes la *main à la pâte*, ou retranchées derrière d'énormes corbeilles de bas à raccommoder, de linge à réparer, la Parisienne au contraire dissimule tous les rouages de ce genre, qui sont, quoi qu'on en dise, déplaisants à constater. Elle distribuera l'emploi de ses heures de telle sorte qu'on ne pourra la voir qu'aux heures où elle sera *femme*, c'est-à-dire élégante, quel que soit le chiffre de sa fortune; jamais on ne l'apercevra vaquant à des travaux grossiers, lesquels exigent une toilette sordide; elle s'acquittera cependant de ces travaux s'il le faut, mais seulement aux heures de solitude. Elle ne se croira pas dispensée de soigner sa toilette pour son mari, sa famille, et réservera pour les moments où le mari est occupé, la famille absente, certains travaux d'intérieur auxquels il est peu agréable d'assister; elle compte, reçoit, raccommode, range le linge, quand elle est seule; elle n'élit pas domicile au milieu des casseroles et des bassines, et sait s'en occuper discrètement à certaines heures réservées pour ces occupations; en un mot, tout en étant tour à tour lingère ou couturière, voire même cuisinière, si cela est utile au bien-être général, elle ne se croira pas dispensée de rester femme du monde, d'offrir en elle et autour d'elle un aspect élégant, agréable à l'œil. Quand son mari, las du labeur de la journée, regagne le foyer domestique, il ne trouve pas sa femme retranchée derrière une forteresse de nippes à raccommoder. Il se repose dans un logis rangé avec goût et propreté, en face d'une femme occupée à quelque travail gracieux, disposée à causer avec lui sans le parquer sur le terrain des conserves, des confitures, et des petits tracas domestiques. La Parisienne ne met pas les rouages du ménage au grand jour; elle se préserve soigneusement de les exposer dans une cage de cristal, et s'applique à les dissimuler avec le soin que l'on prend, sous d'autres latitudes, pour les signaler à l'attention générale.

C'est que, il faut bien le dire, toute Parisienne est atteinte d'un défaut, qui, dirigé en un certain sens, peut se transformer en une aimable qualité. Toute Parisienne est coquette. Or, la coquetterie peut être, selon le but qu'elle se propose, blâmable, méprisable, ridicule, ou aimable. S'agit-il de jouer de petites comédies de fausseté, de chercher à se rendre *intéressante*, de *poser*, selon l'expression parisienne, pour la grâce ou pour l'esprit, pour les goûts artistiques, pour l'aimable étourderie, pour le caprice, pour les exagérations romanesques? Cela est toujours blâmable ou ridicule, très-souvent l'un et l'autre à la fois. Est-on atteinte de cette coquetterie féroce qui aspire à accaparer l'attention générale et les attentions de tous, qui voit en toute femme une rivale, par conséquent une ennemie qu'il faut déchirer? On devient bien vite méprisable, car on obéit à un instinct purement égoïste, ignorant des sentiments d'honnêteté et de délicatesse.

Mais quand la coquetterie a pour mobile le désir de plaire à tout le monde, de se rendre agréable à la famille, aux vieilles femmes, aux vieillards, même aux parents pauvres, je ne saurais la condamner, quoiqu'elle émane d'un senti-



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe de taffetas nuance orange foncé, garnie d'une bande dentelée de même couleur, mais de teinte plus claire, traversée par un ruban de velours. Corsage à basques carrées par derrière, garni comme la robe. Une boule de jais noir est posée à l'extrémité de chacune des dents du bord inférieur.

Robe de dessous en tarlatane blanche, garnie de cinq bouillonnés. Robe de dessus en satin blanc à rayures *cerise;* cette seconde robe est relevée par devant avec des rubans *cerise* retenus par des torsades de perles blanches, mais elle retombe sur les cotés, de façon à cacher presque complétement la robe de dessous, et par derrière cette seconde robe forme la *queue*. Écharpe de dentelle blanche mise en *sautoir*, sur le corsage décolleté, et retenue sur l'épaule gauche par de petites plumes *cerise*.

ment un peu personnel. Je m'avoue désarmée par l'agrément qu'elle répand dans les relations, par les résultats qu'elle obtient; je ne me demande plus si l'art y a plus de part que la nature, car je reconnais que ce *défaut* est plus agréable que certaines qualités revêches, hérissées, moroses.

Il est difficile, en effet, d'évaluer la dose d'alliage que peuvent contenir certaines qualités parisiennes. Nous n'avons pas entrepris un examen de conscience, mais bien une esquisse de mœurs. En étudiant sous tous ses aspects la forme parisienne, je n'entends pas d'ailleurs la préconiser aux dépens du fond: pourquoi celui-ci ferait-il absolument défaut? Le modèle que j'ai toujours présent à la pensée, quand je rêve le perfectionnement de la femme, est orné de toutes les grâces bienveillantes dont les Parisiennes se montrent si prodigues; seulement, ce sentiment bienveillant ne s'évapore pas en discours stéréotypes, ne se concentre pas en eau bénite de salon, ne se dépense pas en quelques formules laudatives. Je voudrais voir allier cette coquetterie louable dont je parlais tantôt, et qui est comme la parure de l'âme, avec une certaine solidité de caractère, avec une équité naturelle et inébranlable, avec une bonté infatigable et même avec le respect de la vérité. La coquetterie parisienne se sert trop souvent d'éloges excessifs, prodigués à tort et à travers et presque toujours en complet désaccord de proportion avec l'objet loué. Elle dépense trop de superlatifs, et manque trop souvent son but à force d'exagération. De tous ces efforts, de toutes ces accumulations d'éloges, de toute cette prodigalité de paroles gracieuses, je voudrais conserver seulement la pensée première, qui est le désir de se rendre agréable; avec ce désir qui émane de la bienveillance, on trouve aisément un point quelconque sur lequel l'éloge peut porter sans se trouver en désaccord flagrant avec la vérité.

Les Parisiennes possèdent presque toutes un don inné, ou acquis, à peu près indéfinissable, et qui s'appelle le tact. C'est la mesure exacte qui nous enseigne à ne franchir aucune limite confinant à l'indiscrétion, qui nous apprend à éviter avec certaines personnes certains sujets de conversation, à effleurer seulement ceux qui seraient peu intéressants pour les uns, à développer au contraire ceux qui peuvent être plus particulièrement agréables. C'est là un grand art qui exige une continuelle présence d'esprit, — ou bien une extrême délicatesse de cœur, et j'ajoute que, pour être parfait, le tact doit même s'appuyer sur ces deux qualités. Personne ne saura mieux qu'une Parisienne bien douée *glisser sans appuyer* sur certains sujets, écarter absolument ceux qui seraient intempestifs, ramener au contraire sur le premier plan les sujets *neutres* ou flatteurs.

Elles n'ont pas non plus le grave défaut de l'indiscrétion, s'appliquant à creuser la vie d'autrui, à faire l'inventaire des ressources dont les autres disposent, à examiner, compulser, peser, discuter les moindres faits et gestes de leur prochain, pour en tirer des conclusions

désobligeantes; ces habitudes regrettables dénotent infailliblement un esprit étroit, et contiennent l'envie en germe. Je ne prétends pas affirmer que toutes les Parisiennes aient l'intelligence large, et uniquement occupée de pensées élevées; je note seulement un fait dû probablement en partie à la disposition de la vie parisienne, dispensant de chercher des distractions dans les incidents qui composent la vie privée du prochain. Mais enfin, si quelques Parisiennes ont quelque inclination pour les *infiniment petits* du commérage, elles savent les réprimer ou les voiler. Le fait est qu'à Paris on ne s'occupe jamais du chiffre représentant l'avoir du voisin; est-il riche, est-il pauvre? Cela le regarde; de même que l'on tient compte de ce qu'il dit, plutôt que de ce qu'il pense, on accepte les apparences comme tenant lieu des réalités en ce qui concerne sa fortune. D'où vient, d'ailleurs, et où aboutit cette inquisition chicanière, qui examine le contenu des casseroles, l'intérieur des armoires à linge, des buffets, qui tient exactement compte de tout ce que fait le voisin, pour le rapprocher de ce qu'il devrait faire? Je l'ai déjà indiqué: cette inquisition vient de la petitesse de l'esprit, d'un certain levain d'envie, et aboutit à une insupportable indiscrétion. On ne procède pas ainsi à Paris, soit par esprit de réciprocité, soit par un naturel sentiment de réserve, soit enfin parce que les intérêts quotidiens de la grande ville, représentés par le mouvement des arts, de la science, de l'industrie, suffisent à nourrir l'imagination et la préservent de tout mesquin passe-temps.

Le langage de la Parisienne est banal sans doute, mais il est rarement méchant. Ce n'est pas tant la conscience que le bon goût qui réprouve les médisances trop directes. On observe généralement la mesure et la courtoisie connue sous le nom de *langage parlementaire*. Tout le monde est intéressé à faire ce que j'appellerai la police des salons, car chacun sait qu'il pourrait à son tour prêter le flanc à quelque critique acerbe. A Paris, un chat n'est pas un chat, et surtout Rollet n'est pas un fripon. On est journellement exposé à parler devant des gens que l'on ne connaît pas, de gens qu'ils ne connaissent pas; il faut donc à tout prix leur éviter une conversation fastidieuse, à laquelle ils ne pourraient prendre aucun intérêt, ou bien des allusions blessantes, qui pourraient se transformer en attaques directes. De là vient que l'on se conforme à des règles, du reste, approuvées par le bon goût, et que l'on parle beaucoup des choses, fort peu des gens. On ne blâme jamais positivement les individus, on s'abstient même de flétrir les plus condamnables; si l'on commettait cette maladresse, on entendrait s'élever un murmure désapprobateur, on verrait surgir des défenseurs..... non peut-être désintéressés dans la question, mais d'autant plus vifs pour la riposte, d'autant plus ardents pour la défense. La défense, à laquelle on est si maladroit pour son propre compte, constitue toujours un fort beau rôle quand on l'exerce au profit d'autrui; le blâme que vous avez exprimé s'est-il produit à propos de faits ayant acquis la notoriété publique, on niera absolument ces faits, on plaindra la crédulité qui les a accueillis, on glissera quelques légères insinuations sur l'envie et la calomnie qui s'acharnent contre les réputations; d'accusateur on devient insensiblement accusé, et l'on se sent bientôt tout confus de se voir métamorphosé en adversaire haineux d'un individu, que l'on condamnait uniquement au point de vue de la probité et de la morale. Le mal, en effet, n'existe pas à Paris dans son acception absolue; le mal, c'est ce que font nos adversaires. Le bien, c'est ce que font ceux auxquels nous lient de près ou de loin les intérêts de notre fortune, ou ceux de notre vanité.

Il n'entre pas dans le plan de cette étude d'examiner jusqu'à quel point cette façon d'être se trouve d'accord avec le sens moral; constatons seulement ses résultats quant à l'agrément des relations sociales. Il est certain que l'habitude invariable de mitiger, d'atténuer les jugements trop acerbes, de mettre une sourdine à notre indignation, est très-favorable à la vie mondaine; elle est tout à fait d'accord avec le précepte du sage, qui nous conseille de tourner sept fois notre langue avant de parler; elle nous évite la confusion de nous faire trop légèrement l'écho d'assertions peut-être exagérées, sinon absolument controuvées; elle nous garantit contre des représailles parfois cruelles, et qui, pour être injustes, n'en sont pas moins pénibles; enfin, elle nous fait vivre dans la tranquillité, en nous obligeant à laisser les autres tranquilles. Est-ce à dire que je prétende vanter la quiétude que donnent la lâcheté et l'égoïsme se réunissant pour considérer avec une égale indifférence le bien et le mal en lutte ici-bas? Je n'ai pas besoin de réclamer pour que l'on comprenne bien ma pensée, qui se réduit à affirmer seulement ceci: le langage parisien avec ses habitudes parlementaires est éminemment favorable aux relations sociales; mais, tout en évitant d'y désigner les choses, ou plutôt les gens par leur nom, on peut garder intacte en soi et pour ses amis la nette appréciation du bien et du mal. Il est inutile, en certains cas, il est même nuisible de stigmatiser trop ouvertement les individus..... Mais on peut toujours sauvegarder les principes, en ne se prêtant jamais aux lâches compromis dont ils sont trop souvent l'objet. Élevez vos jugements, portez-les dans le domaine des principes; laissez de côté les individus, si vous ne voulez courir le risque de voir amoindrir le mobile qui vous dirige, de vous entendre accuser de partialité, d'animosité, d'envie même; ceux qui estiment le succès par-dessus tout sont probablement de bonne foi, et certainement logiques, en attribuant à l'envie le blâme qui, en certains cas, flétrit certains succès.

On incline donc généralement vers l'indulgence à Paris, et l'on y est moins médisant que partout ailleurs, parce que l'on n'a guère le temps de s'occuper d'autrui; j'aime le résultat sans pouvoir vanter sa cause; je voudrais que chaque femme fût assez occupée, assez instruite, assez bonne pour n'avoir point à chercher la pâture de son esprit dans les commérages et les médisances; je désirerais qu'elle fût éloignée de ces mesquines habitudes, non par un cas de force majeure comme cela arrive aux Parisiennes, mais par la seule force de son raisonnement, de sa conscience, de son esprit. Je souhaiterais, en un mot, que certains bons résultats, dus à la prudence des Parisiennes, à leur bon goût, fussent chez toutes les femmes l'œuvre de leur bon esprit et de leur bon cœur.

Est-ce donc un rêve irréalisable? Je ne le crois pas, car j'ai eu le bonheur de rencontrer quelques êtres qui possédaient la discrétion des Parisiennes sans avoir leur sécheresse, leur indulgence sans la devoir à l'indifférence, qui en est trop souvent l'origine à Paris; ils avaient la bienveillance sans avoir la fausseté, et, en se montrant aimables, ils ne jouaient pas un rôle. La forme est nécessaire, indispensable même, dans la vie mondaine, mais elle peut se modeler sur un fond qui a toute la réalité dont elle montre l'apparence; si elle est la monnaie, on peut la puiser dans une mine d'or, et la frapper sans alliage avec une effigie bien nette. La vie de Paris est trop active, trop pressée, pour permettre d'examiner toujours scrupuleusement la valeur, l'authenticité de tous les gracieux discours, de toutes les jolies protestations que l'on y échange; mais on ne court pas le risque d'être dupé, même quand on donne l'or pour du cuivre; la bienveillance pour notre prochain, l'indulgence, la générosité, ne tarissent jamais dans les âmes qui les possèdent; ce sont des biens qui s'augmentent à mesure qu'on les exploite, et qui, par un rare privilége, permettent toutes les prodigalités sans que celles-ci aboutissent jamais à la ruine.

EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

Elle reprit sa place sans rien dire. Charles et Armelle chantaient toujours. C'était Charles qui était au piano.

La tête légèrement penchée à gauche, il écoutait avec un ravissement qu'il ne cherchait pas à maîtriser la voix mélodieuse qui s'élevait à ses côtés.

Armelle avait une de ces belles voix de contralto qui ont sur les âmes une si grande puissance; elle chantait sans grimaces, sans efforts; c'était un véritable plaisir de l'entendre.

« Vraiment, Armelle se surpasse ce soir; ne trouves-tu pas, maman? » dit tout à coup Cécile.

« Oui, » répondit Mme de la Follière.

« Et Charles, donc! jamais son jeu n'a été si savant, si brillant, il me semble. »

Mme de la Follière ne répondit pas cette fois.

Cécile la regarda et lui trouva un air singulier.

« A quoi penses-tu? » demanda-t-elle.

« Je pense, » dit Mme de la Follière en baissant la voix, « qu'il est peut-être temps qu'Armelle parte, pour notre repos à tous. Jusqu'ici nous avons fait des instances pour la retenir; mais, au premier appel de son père, je désire que tu ne t'opposes pas à son départ. »

Cécile saisit naturellement tout de suite le sens du désir exprimé par sa mère, et sa physionomie exprima un étonnement profond.

« Je t'assure, maman, » dit-elle, « qu'Armelle se plaint toujours de Charles, et que Charles fait ordinairement bien peu d'attention à Armelle. »

Mme de la Follière haussa légèrement les épaules en souriant, mais ne jugea pas à propos de répondre autrement à sa fille.

« Au reste, » ajouta Cécile avec un hochement de tête où se révélait sa petite vanité, « je ne vois pas pourquoi ce serait si malheureux qu'ils se convinssent; Charles vaut bien Armelle, il me semble?

— Allons, Cécile, ne porte pas ainsi un jugement catégorique sur ce que tu ne peux pas juger. Par son mariage M. de Boisfort s'est beaucoup élevé dans l'échelle sociale, et il peut avoir de hautes prétentions pour sa fille. On la dit riche; sa mère était une Broussaye-Châteauroux; elle est, moralement et physiquement, remarquablement douée. Sans méconnaître le mérite incontestable de mon fils, je ne puis croire que le père d'Armelle regarde un mariage entre eux comme possible. Or je ne veux pas la garder assez longtemps pour laisser croître ou seulement se développer chez l'un d'eux un sentiment qui ferait leur malheur. Cela ressemblerait à une captation. »

Comme Mme de la Follière prononçait ces mots, des pas bruyants se firent entendre sur l'escalier. C'étaient les jeunes gens qui rentraient. Armand, sa mère et ses sœurs les accompagnaient.

« De la musique encore? » dit René, qui n'aimait que celle produite par le vent dans les cordages.

« Qu'as-tu donc dans la poche de ton paletot, Francis? » demanda Cécile, dont les petits yeux vifs voyaient tout.

« Ah! j'oubliais. En entrant, j'ai rencontré le facteur, qui m'a remis tout un courrier. Maman, une lettre pour vous; Mademoiselle Armelle, celle-ci est à votre adresse; Charles, des paperasses.

— J'espère que je n'aurai pas besoin de vous permettre à tous de prendre connaissance de votre correspondance, » dit Mme du Rosmeur, la distribution faite.

Il y avait entre les deux familles des relations d'intimité telles, que, sur cette simple invitation, Mme de la Follière, Armelle et Charles ouvrirent leurs lettres. Ce fut Armelle qui finit la première, et elle alla s'asseoir toute pensive dans un coin.

« Vous n'avez pas reçu de mauvaises nouvelles, j'espère? » dit Mme de la Follière, qui remarqua tout de suite son changement de physionomie.

« Non, Madame; c'est-à-dire ces nouvelles ne sont mauvaises que pour moi. Mon père m'envoie chercher demain.

— Demain. C'est un bien court délai.

— Maman, tu renverras la voiture de M. de Boisfort, » s'écrièrent Francis et René.

Charles ne disait rien; il tournait et retournait sa lettre entre ses doigts.

« Je n'oserais pas, mes enfants.

— Et ce serait inutile, » dit Armelle.

Elle se leva et alla embrasser Mme de la Follière.

« Ah! pourquoi n'ai-je pas une mère comme vous? » s'écria-t-elle.

« L'aimable souhait! » s'écria étourdiment René. « Mais en cherchant bien, on trouverait peut-être moyen de le réaliser. »

Sa mère le regarda avec une gravité qui le déconcerta.

« Et toi, Charles, as-tu reçu aussi de mauvaises nouvelles? » dit Armand, en faisant ainsi remarquer l'air singulièrement préoccupé du jeune homme.

« Mais non, au contraire, » répondit-il, « mon oncle m'écrit que, non-seulement il m'a fait inscrire sur le tableau des avocats de Reffelec, mais qu'un avoué de ses amis lui a déjà promis deux causes qui doivent être plaidées prochainement. Il faudra que j'aille bientôt m'installer à Reffelec; mes vacances sont finies.

— C'est donc bien décidément à Reffelec que tu débutes? » demanda Mme du Rosmeur.

« Oui, Madame.

— Quel bonheur! Je vous verrai de temps en temps, » dit Armelle; et elle ajouta vivement en se mordant les lèvres: « Je serai si heureuse de voir un habitant de Plouray! »

Il y eut quelques malins regards d'échangés, et on parla d'autre chose. Ces nouvelles abrégèrent la soirée, et on se sépara d'assez bonne heure.

Quand Cécile et Armelle se trouvèrent seules dans leur chambre, elles se jetèrent, par un mouvement spontané, dans les bras l'une de l'autre en fondant en larmes.

Il y avait un an qu'elles vivaient ensemble, et un mois qu'elles se voyaient à tout instant, qu'elles échangeaient en toute liberté leurs pensées les plus intimes. Avec l'insouciance propre à la jeunesse, elles avaient joui de cette douce société sans arrière-pensée, et l'heure de la séparation ayant sonné, elles éprouvaient un grand déchirement. Armelle sécha la première ses larmes, et se mit à consoler Cécile, ce qu'elle fit sans trop de peine. Ce soir-là, la causerie dura plus longtemps que d'habitude, et revêtit un cachet tout à fait intime. Cécile avoua à Armelle que pendant la tempête Mme du Rosmeur lui avait dit une parole des plus significatives, et qu'elle allait décidément tourner à la femme sérieuse et raisonnable. Ce fut sur cette tardive et explicite confidence, qui n'apprenait rien de très-nouveau à Armelle, que la conversation fut close. Cécile, qui avait plus longtemps pleuré qu'Armelle, s'endormit la première, mais longtemps après que sa respiration calme et régulière eut révélé que le sommeil lui faisait tout oublier, un bruit de soupirs étouffés annonçait qu'Armelle se livrait encore à des regrets dont elle avait essayé de dissimuler la profondeur. Pauvre fleur solitaire, elle avait pris racine dans ce terrain fertile bien abrité, et on l'en arrachait; elle avait vécu là dans une atmosphère tiède et embaumée, ce qui lui faisait paraître beaucoup plus redoutable la tristesse de la maison paternelle. Il fallait dire adieu à ce milieu jeune, heureux; sa vie isolée et triste allait recommencer.

Le lendemain de bonne heure la voiture de M. de Boisfort, conduite par un domestique de confiance, s'arrêtait devant la maison de Mme de la Follière.

Mme de la Follière, dont les inquiétudes de la veille avaient surexcité les nerfs, gardait la chambre. Elle était entourée de ses trois garçons qui lui offraient successivement des bols de tisane, quand Armelle entra pour lui dire adieu.

Elle était très-pâle, elle avait les yeux humides, mais elle paraissait calme. A son entrée, tous les visages devinrent tristes. Elle embrassa Mme de la Follière, et ten-



Leroy Imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal, 56, r. Jacob, Paris

Coiffures de Monsr. CROISAT, rue de Richelieu, 76.

Ameublements et Bronzes de la Mon. de COMMISSION Gle. r. Hauteville, 53

chaque côté long. Pour le couvercle comme pour le reste du panier, on coupe deux morceaux pareils; on s'occupe ensuite de *revêtir* le panier.

On prend du gros coton blanc; on fait une chaînette ayant la longueur voulue pour entourer le panier, ce travail se faisant en rond en commençant depuis le bord inférieur. On exécute le dessin que nous publions en grandeur naturelle, et qui se compose de brides et de mailles en l'air; on augmente à chacun des quatre coins. La disposition et le nombre des brides sont indiqués par le dessin, ainsi que la répétition des carreaux par rangées *contrariées*. Pour le dessus, couvercle, on fait au crochet un morceau carré, — deux morceaux arrondis sur un côté pour ses parois. On fixe ce travail sur le panier, de façon à pouvoir l'enlever facilement pour le nettoyer.

Nous publions un des lambrequins servant à garnir le bord supérieur du panier. On exécute cette garniture en brides carrées; le fond se compose alternativement d'une bride, — 2 mailles en l'air; ces 3 mailles représentent l'un des carreaux du dessin; le dessin est fait en brides serrées (trois brides représentent un carreau). On fait une chaînette de longueur suffisante pour tous les lambrequins; on réunit la dernière maille à la première, et l'on fait les premiers tours *en rond* sur cette chaînette; depuis le point où les lambrequins se séparent, on fait chaque lambrequin isolément, par tours, qui vont toujours se raccourcissant, et pour lesquels on coupe le brin à la fin de chaque tour, et on le rattache à la place où commence le tour suivant. Les brins sont toujours *pris* et cachés dans le travail au crochet. Les lambrequins terminés sont bordés de la façon suivante: * une bride, — 5 mailles en l'air, et dans la première de ces 5 mailles, une maille simple. Recommencez toujours depuis *. On fait toujours les brides dans les *degrés* du lambrequin, et l'on veille à ce que cet encadrement ne soit ni *lâche* ni serré.

Cette garniture en lambrequins peut aussi servir pour border des rideaux, des couvre-pieds, etc.

Les petits glands sont faits en coton blanc. Les anses sont faites au crochet; chacune a 15 centimètres de longueur.

Sur le milieu du couvercle on pose une pelote carrée ayant 15 centimètres de longueur, 9 centimètres de largeur, faite en ouate, recouverte avec un morceau de taffetas blanc, ayant 17 centimètres de longueur, 12 centimètres de largeur. Une patte faite au crochet est fixée au couvercle, et s'attache à un bouton cousu sur le panier. Les ruches ornant le panier sont faites soit en ruban, soit en taffetas découpé, soit même en percaline rose. Le panier repose sur quatre disques en liége, recouverts de percaline rose.

Bas en laine.

Ce bas est destiné à être porté *sur* ou *sous* un bas de coton; il est sans talon, mais très-élastique, de telle sorte qu'il ne forme aucun pli. On le tricote comme les bas ordinaires, mais sans talon, avec de la laine très-fine, dite laine *édredon*, sur des aiguilles de bois, ou de grosses aiguilles d'acier; dans le dernier cas, on jette toujours deux fois le brin sur l'aiguille, après avoir tricoté une maille, et, dans le tour suivant, la boucle est tricotée comme une seule maille. Notre modèle est monté sur 40 mailles qui forment une envergure de 26 centimètres. On augmente ou l'on diminue à volonté cette envergure.

Bourse à fermoir.

MATÉRIAUX : 3 écheveaux de soie de cordonnet bleu bluet; une *masse* de perles d'acier de moyenne grosseur; un fermoir d'acier.

Ce modèle, plus commode que riche, est fait entièrement au crochet en mailles simples. Le semé est formé par des perles d'acier; on les enfile sur le peloton de soie, et l'on commence par le bord supérieur de l'une des moitiés de la bourse; à la fin de chaque tour on coupe le brin pour le



PANTOUFLE POUR DAME.

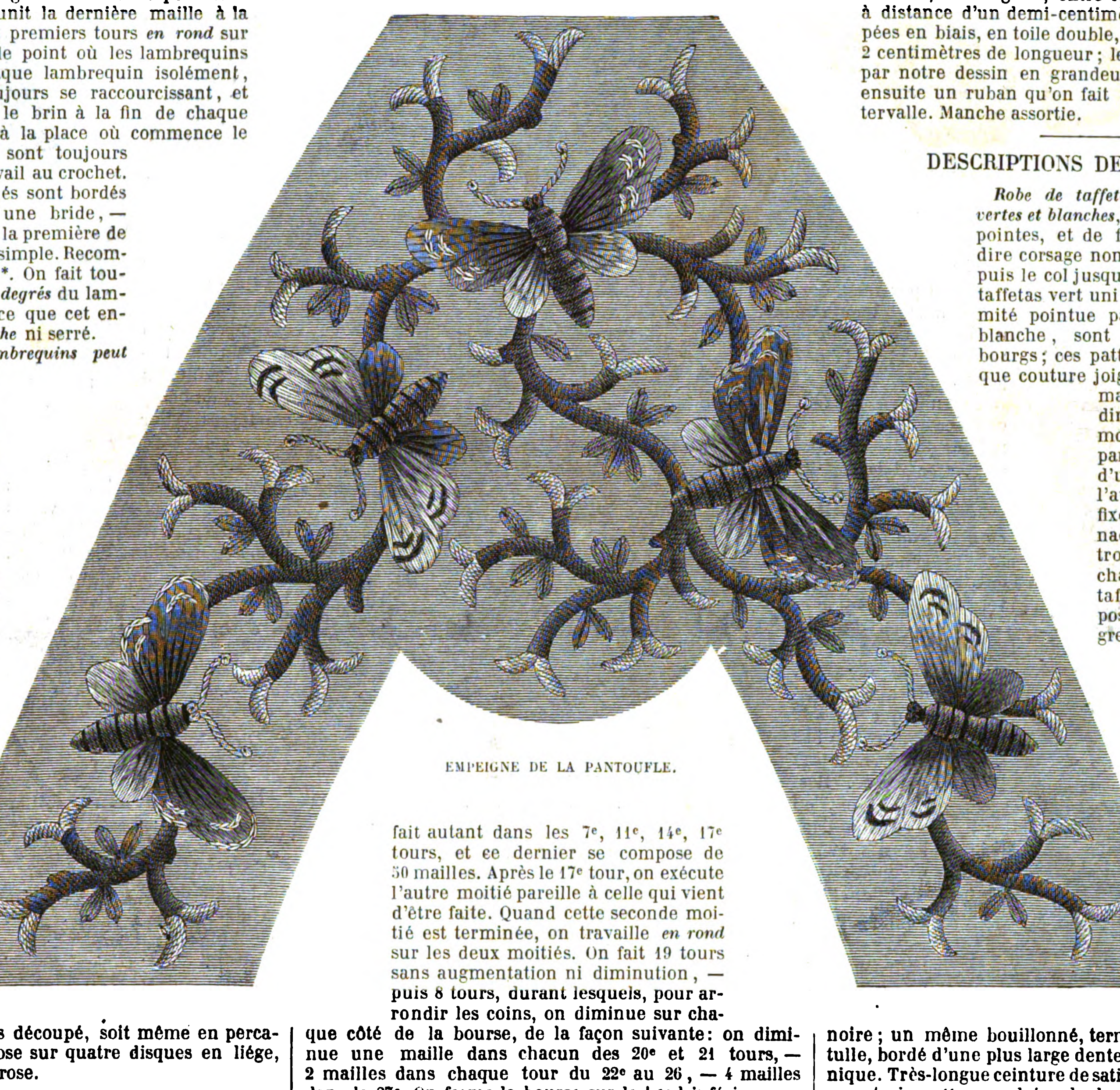
rattacher au commencement. On fait une chaînette de 40 mailles.

1er *tour*. (sans perles). Dans chaque maille une maille.

2e *tour*. Alternativement 3 mailles sans perles, une maille avec perle (celle-ci doit apparaître à *l'envers* du travail qui plus tard devient *l'endroit*).

3e *tour*. Alternativement une maille *sans*, 3 mailles *avec* perles, et celle du milieu doit se trouver au-dessus de la perle du tour précédent.

Le 4e *tour* comme le 2e *tour*, mais, au commencement et à la fin de ce tour, on augmente d'une maille; on en fait autant dans les 7e, 11e, 14e, 17e tours, et ce dernier se compose de 50 mailles. Après le 17e tour, on exécute l'autre moitié pareille à celle qui vient d'être faite. Quand cette seconde moitié est terminée, on travaille *en rond* sur les deux moitiés. On fait 19 tours sans augmentation ni diminution, — puis 8 tours, durant lesquels, pour arrondir les coins, on diminue sur chaque côté de la bourse, de la façon suivante: on diminue une maille dans chacun des 20e et 21 tours, — 2 mailles dans chaque tour du 22e au 26, — 4 mailles dans le 27e. On ferme la bourse sur le bord inférieur, en prenant 2 mailles ensemble (une de chaque côté). La frange de perles se compose de bouclettes, comptant chacune 9 perles. En cousant le fermoir on enfile une perle pour chaque point.



EMPEIGNE DE LA PANTOUFLE.

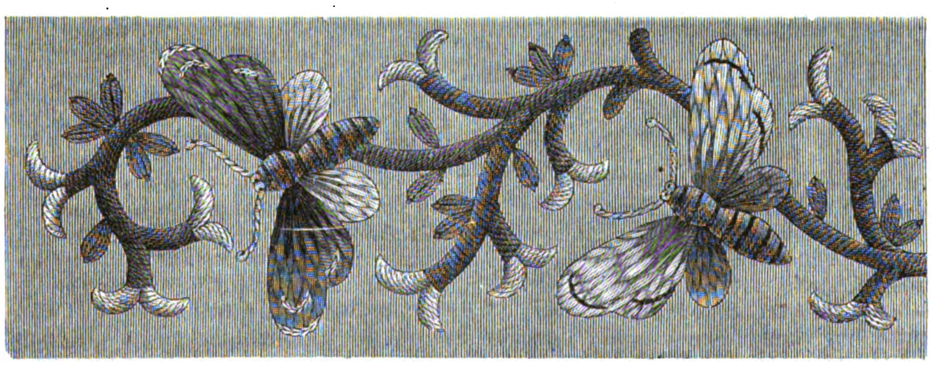
Lingerie

MODÈLES DE CHEZ Mmes POTTIER ET LABORIE, RUE VILLEDO, 3.

Col avec pans. Il se compose d'une bande tunie en mousseline, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, coupée en forme de col, bordée et couverte avec une guipure ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, légèrement froncée et fixée par une étroite bande en biais, piquée. Chaque pan est coupé en biais et arrondi sur son bord inférieur; la longueur est de 10 centimètres; la largeur de 2 centimètres. Il est encadré avec une guipure pareille au col, fixée sous des bandes étroites, coupées en biais, piquées, et soutenant de petites bandes pareilles, horizontales, et posées un peu en biais. Sous ces petites bandes on passe un ruban de velours ou de taffetas terminé par une boucle de 4 centimètres et un bout de 9 centimètres. Les pans sont *piqués* sur le col du côté supérieur, et restent *flottants*. La manche est préparée comme le col.

Col brodé. Il est fait en batiste et brodé en coton blanc et fine soie noire, suivant le dessin que nous publions en grandeur naturelle. On prépare l'ourlet (dont la largeur est d'un centimètre 1/2) avant d'exécuter la broderie. Manches pareilles au col.

Col à crevés. Ce col *droit* est fait en fine toile double. On prépare une bande droite (double) ayant 1 centimètre 1/2 de largeur; entre les deux bords on pique, à distance d'un demi-centimètre, des bouclettes coupées en biais, en toile double, *piquées* au milieu, ayant 2 centimètres de longueur; leur largeur est indiquée par notre dessin en grandeur naturelle. On y passe ensuite un ruban qu'on fait *bouffer* dans chaque intervalle. Manche assortie.



MOITIÉ DU QUARTIER DE LA PANTOUFLE.

DESCRIPTIONS DE TOILETTES.

Robe de taffetas à très-larges rayures vertes et blanches, entièrement coupée en pointes, et de forme *princesse* (c'est-à-dire corsage non séparé de la jupe); depuis le col jusqu'aux pieds des *pattes* en taffetas vert uni, fixées à chaque extrémité pointue par un bouton de nacre blanche, sont disposées en brandebourgs; ces pattes se répètent sur chaque couture joignant le lé de devant, mais leur forme et leur dimension n'ont que la moitié des précédentes; par conséquent: *carrées* d'un côté, pointues de l'autre, et sur celui-ci fixées par un bouton de nacre. Sur la manche, trois bandes pointues de chaque côté, toujours en taffetas vert uni, sont disposées en chevrons, avec grelots de nacre; épaulettes composées de trois bandes de taffetas vert, formant bouclettes et pans, avec des boutons et des grelots en nacre.

Robe de satin maïs. Sur le bord inférieur, trois bouillonnés en tulle maïs, garnis de chaque côté avec une étroite dentelle noire; un même bouillonné, terminé par un volant de tulle, bordé d'une plus large dentelle noire, forme une tunique. Très-longue ceinture de satin garnie de chaque côté avec trois *pattes* encadrées de dentelle noire. Corsage décolleté. En guise de berthe, bouillonné de tulle maïs. Nœuds maïs sur les épaules. Coiffure en fleurs et fruits ponceau.

MODES.

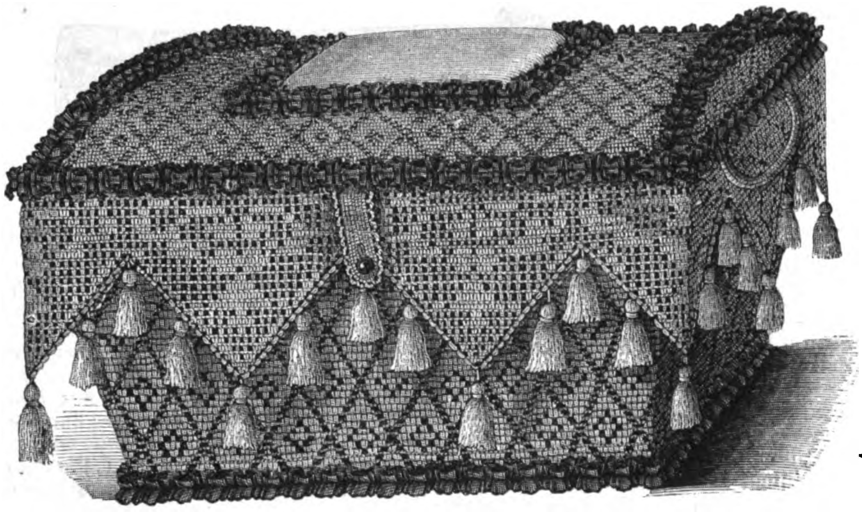
Aujourd'hui où l'on porte toute chose, où les combinaisons les plus compliquées président à certaines toilettes, où le clinquant, le bizarre, sont à l'ordre du jour, on propage sur le compte de la mode les renseignements les plus controuvés, et il importe de rétablir la vérité vraie.

La mode doit être étudiée non dans quelques coteries, mais dans son aspect général; non chez quelques dames possédant six cent mille francs de rente, mais chez toutes les femmes. Quand on procède en sens inverse, quand on veut conclure de quelques exceptions clair-semées à une règle générale, on est en désaccord avec la réalité. C'est de la mode surtout que l'on peut dire en ce moment: Vérité en-deçà de ces murs, mensonge au delà.

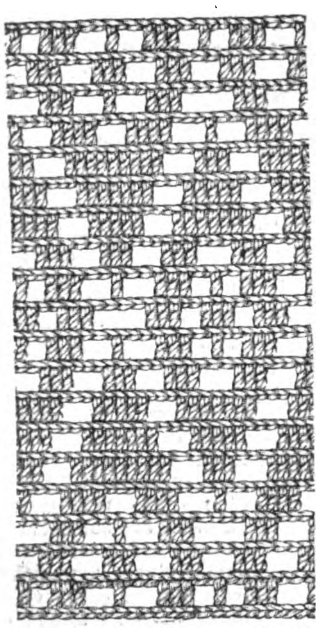
Calmez donc les craintes que vous

m'exprimez, mes chères lectrices; cessez de croire que, pour être à la mode, vous deviez porter en plein jour des costumes multicolores, et que pour être élégantes vous soyez forcées de ruiner votre famille.

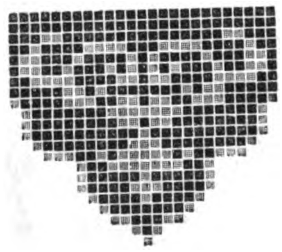
Si l'on vous affirme, ainsi que l'une de vous me l'écrit, que l'on ne peut plus faire de visite avec le costume *de ville* tel qu'on le porte à pied, on se trompe, ou l'on vous trompe. La conséquence de cette mode serait d'obliger toutes les femmes à avoir leur voiture. Nous n'en sommes pas là, et nous n'avons pas à nous occuper de quelques modes exclusives, adoptées par quelques personnes excentriques; s'il leur plaît de revêtir trois ou quatre robes de teintes différentes, étagées, découpées, portées avec un corsage pourvu de deux manches, l'une rouge, l'autre bleue, nous n'avons pas à nous en préoccuper; de pareilles choses ne se rencontrent ni dans la rue, ni dans les salons habités par une compagnie sensée, digne, honorable de tous points.



PANIER POUR CABINET DE TOILETTE.



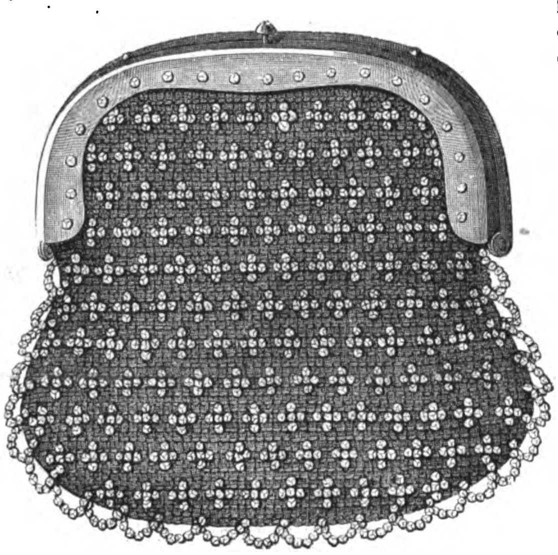
DESSIN COURANT POUR REVÊTIR LE PANIER.



LAMBREQUIN DU PANIER.

Vous n'êtes pas non plus forcées de ruiner vos familles pour vous habiller. Ceux qui vous disent que l'élégance est incompatible avec l'économie ont, sans nul doute, un intérêt quelconque à pousser *à la consommation*; rétribués par quelques fournisseurs, il faut bien que ces organes de publicité vous excitent à la dépense.

Vous n'êtes pas du tout obligées d'avoir des crinolines de plusieurs degrés. Quand la toilette du soir demande un développement plus considérable, vous l'obtenez avec des jupons de percale blanche, garnis de volants fortement amidonnés.



BOURSE A FERMOIR.

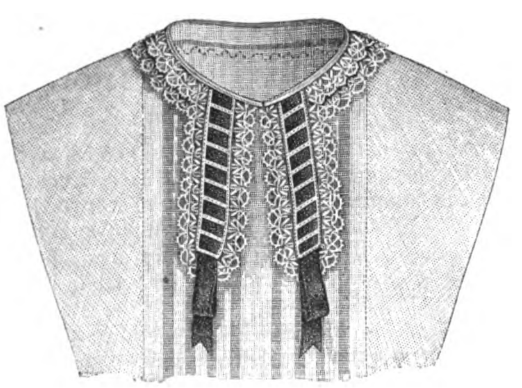
La mode des bottes vous répugne, dites-vous, parce que vous la trouvez à la fois inconvenante et coûteuse. Rassurez-vous, on n'en voit dans les rues de Paris qu'aux petites filles et aux petits garçons, à tout ce petit monde court-vêtu. Pourquoi porter des bottes en effet? Pour les faire voir sans doute; il faut donc raccourcir les jupons; fi donc!... Veuillez croire que je ne connais pas une seule femme *à bottes*.



MANCHE ACCOMPAGNANT LE COL AVEC PANS.

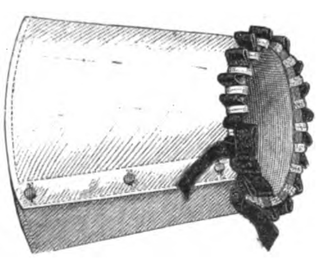


COL A CREVÉS.

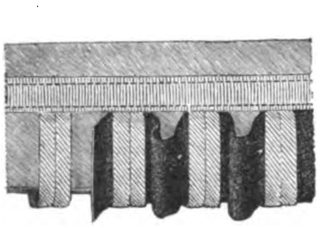


COL AVEC PANS.

L'extrême douceur de la température a permis de porter jusqu'à présent les paletots pareils aux robes. Les jupes de ces costumes *de rue* se font sans aucune garniture. Les paletots n'ont d'autre ornement que de gros boutons en nacre blanche ou noire. On peut être assurée dès à présent de la longévité de cette mode, qui reparaîtra au printemps plus universelle que jamais. Cherchez, préparez l'élégance, non par la dépense, ainsi qu'on vous en donne le conseil peu désintéressé, mais par le choix d'association, l'harmonie des teintes qui composeront les toilettes de printemps; que votre robe, votre jupon sur lequel vous la relèverez, que votre paletot, soient aussi simples que le commandent vos goûts ou vos ressources; mais appliquez-vous à atteindre la recherche qui peut être obtenue sans sacrifices ruineux. Votre jupon sera violet, je suppose. Votre robe de mohair ou d'alpaga sera grise, mais avec des ornements violets de même teinte que le jupon, tandis que votre pardessus à manches, fait en veloutine à raies blanches et violettes, contribuera à compléter une toilette simple et de bon goût, en dépit de toutes les déchiquetures, de tout le clinquant, de toutes les combinaisons baroques que l'on s'applique à vous vanter.



POIGNET ACCOMPAGNANT LE COL A CREVÉS.



GARNITURE DU COL A CREVÉS.

J'ignore la destinée réservée aux chapeaux *Paméla*. On n'en voit nulle part, et jusqu'ici ils représentent un mythe, ou bien une exception tellement isolée que nous n'avons pas encore à nous en occuper.

On porte beaucoup de tuniques en satin sur robe de dessous en crêpe ou tulle, pour réunions du soir. En tout ce qui concerne les toilettes de ce genre, le mélange des tissus et des couleurs est parfaitement adopté et très-favorable à l'économie. Une robe d'étoffe trop courte et trop étroite se transforme en tunique et compose à peu de frais une toilette élégante. On voit peu de fleurs employées pour coiffure du soir. Les rubans, les galons, les sequins, les camées, les torsades de perles, les pierreries, vraies ou fausses, ont remplacé les classiques guirlandes d'autrefois, toujours accompagnées de leur bouquet pareil. On s'adresse en général plutôt aux fondeurs en métaux qu'aux fleuristes, pour orner les costumes de bal et de soirées.

E. R.



BAS EN LAINE.

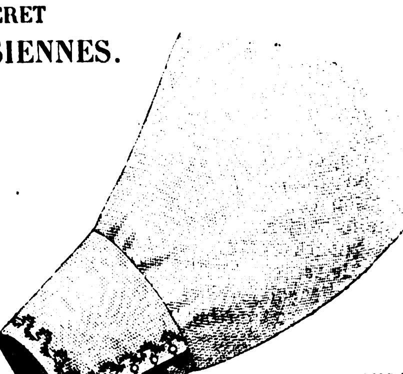
LE SECRET

DES PARISIENNES.

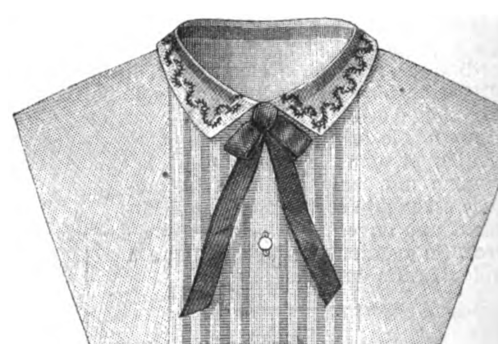
VIII.

Ce n'est pas seulement dans les ingénieuses combinaisons présidant à l'emploi des ressources attribuées à la toilette et à l'ameublement, que les Parisiennes méritent d'être étudiées; elles peuvent servir de modèles sur d'autres points encore, ainsi que je vais essayer de le démontrer.

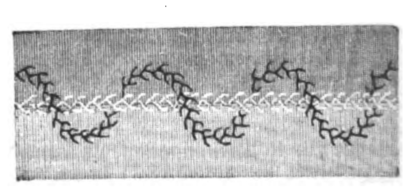
Le bon goût ne préside pas toujours aux diverses créations de l'industrie. On voit parfois des lampes ou des pendules dont les rouages sont enfermés dans une cage de cristal, et dont les moteurs fonctionnent sans vergogne au grand jour. A quoi bon laisser voir ce mécanisme? Ne vaut-il pas mieux jouir de l'effet sans toucher du doigt la cause, c'est-à-dire les engrenages, les poids et les ressorts? Telle est la question que les Parisiennes se sont posée, et qu'elles s'appliquent sans



MANCHE ACCOMPAGNANT LE COL BRODÉ.



COL BRODÉ.



DESSIN POUR LE COL BRODÉ.

dit la main aux jeunes gens. Francis et René la pressèrent chaleureusement, Charles la toucha à peine d'une main glacée. Elle descendit avec Cécile et Mme de la Follière, qui voulut aller la conduire. Francis, agité, sentimental, balbutiait mille paroles incohérentes à son oreille; René l'accablait de petits soins; Charles marchait derrière elle les yeux baissés, sans prononcer un mot. A peine fut-elle montée en voiture, qu'à chaque portière surgirent les figures des deux jeunes gens.

L'un demandait qu'elle fixât la date de son retour, l'autre lui promettait force promenades en mer.

« Merci, merci, je me souviendrai, » répondit Armelle.

« Otez-vous donc de là que je voie une dernière fois votre mère, » ajouta-t-elle avec une certaine impatience.

Ils descendirent docilement, et Armelle se pencha pour envoyer un dernier adieu à Mme de la Follière. Ce ne fut pas elle qu'elle aperçut, ce fut Charles qui venait remplacer Francis. Ils échangèrent un regard, et la voiture partit.

« Mon Dieu! mais il me semble que je laisse là une partie de mon cœur, » murmura Armelle en se couvrant le visage de ses deux mains.

« Charles, mon fils, sais-tu ce que tu as maintenant à faire? » disait tout bas à Charles Mme de la Follière en lui prenant le bras.

« Quoi, maman?

— L'oublier. »

Charles pâlit comme s'il éprouvait une vive souffrance; mais arrêtant son regard réfléchi sur le visage de sa mère:

« L'oublier! » répéta-t-il, « jamais! »

IX.

L'entrée d'Armelle dans la maison qu'elle allait habiter à Reffelec ne contribua pas à lui faire envisager sous un jour moins sombre la vie qui l'attendait chez son père. Elle trouva là une habitation aussi triste, aussi vieille que le château de la Haute-Butte, et la mer splendide et les falaises pittoresques n'étaient pas là.

Dans le quartier le moins animé de la ville, au fond d'une cour vaste et tristement pavée, s'élevait le vieil hôtel qui devenait sa demeure. On avait remplacé les carreaux, rajusté les volets, frotté les parquets, réparé la toiture délabrée, meublé les grands appartements; mais on n'avait pris aucun soin d'égayer la maison par des peintures fraîches et des tapisseries nouvelles. Elle entra en frissonnant dans un vestibule obscur, et, sur les indications d'une servante, se rendit dans le salon. Sa tante s'y trouvait avec sa table à ouvrage aux ornements de cuivre; cette table et elle ne faisaient plus qu'un. Elle reçut Armelle avec sa placidité ordinaire, et lui annonça que son père avait dû partir pour la Haute-Butte, mais qu'il lui avait bien recommandé de l'envoyer chercher quand même.

« Comme il a bien fallu laisser des gardiens à la Haute-Butte, » ajouta-t-elle, « nos domestiques ordinaires, qui sont vieux et incapables, y resteront, et nous serons servis par de nouvelles gens. Maintenant, tu peux visiter la maison et te faire montrer ta chambre. »

Armelle, suivant ce conseil, passa le reste de cette première journée à visiter dans tous ses coins l'hôtel, qui avait un faux air de prison. Elle traversa les grands corridors sonores, les appartements à moitié meublés; elle s'arrêtait parfois pour prêter l'oreille; elle entendait le tintement des cloches, les horloges de la ville, sonnant les heures, ou le bruit d'une charrette, et moins souvent celui d'un sabot ou d'un soulier ferré sur le pavé de la rue: et c'était tout. En accomplissant sa visite domiciliaire, elle se rappelait la maison riante de Mme de la Follière, ses confortables appartements; elle se rappelait même les grands dortoirs de Sainte-Bathilde, les gaies salles d'étude; mais elle avait voulu venir là, elle y était, et sans son père, avec cette tante qui jouait dans une maison le rôle qu'y aurait joué une morte, tant elle était immobile, silencieuse, peu vivante.

Un grand terrain s'étendait derrière l'hôtel, mais il était enclos de vieux murs couverts de lichens; il avait des allées interminables, bordées correctement de buis taillé court; pour arbres des pommiers moussus, et un grand noyer de proportions gigantesques, dont les rameaux pendants couvraient un immense espace.

« Prison pour prison, je préférerais cent fois la Haute-Butte, et j'aimerais autant Sainte-Bathilde, si mon père s'absente aussi souvent, » pensait Armelle.

En rentrant dans le salon elle offrit à sa tante le cornet acoustique placé dans la boîte à ouvrage, et lui demanda combien de temps durerait l'absence de son père.

« Je ne sais pas, » répondit mademoiselle Marthe, et elle ajouta: « Comment trouves-tu la maison?

— Bien triste; c'est un cloître, et un cloître sans habitants.

— Ton père l'a justement choisie autrefois à cause de son éloignement du centre de la ville. Il a une si mauvaise santé que le moindre bruit l'incommode.

— Mais enfin, c'est pour vivre avec lui que j'ai tant désiré quitter Sainte-Bathilde, ma tante. Ira-t-il souvent à la Haute-Butte?

— Souvent. Il aime beaucoup la mer.

— Je l'aime bien aussi.

— Et des affaires particulières le réclament. Il n'étudie bien que là, et il a toujours voulu la solitude parfaite.

— Mais en quoi ma présence le gênerait-elle?

— Armelle, il est inutile d'analyser ainsi les habitudes et les goûts de Marcellin. Il a beaucoup souffert, il souffre beaucoup; tu ne changeras rien à sa manière de vivre. Cependant, il m'a promis de te faire faire quelques visites à la société.

— Est-elle vieille comme l'hôtel, ma tante?

— Je ne sais pas; je ne m'occupe pas de ces choses-là; mon infirmité m'éloigne du monde, que je n'ai jamais aimé. »

L'arrivée subite de M. de Boisfort mit plus tôt qu'elle ne l'espérait un terme à l'ennui d'Armelle. Son père arrivé, il lui sembla que sa vie reprenait son mobile, avait un but, et son humeur s'en ressentit. M. de Boisfort, d'ailleurs, paraissait moins accablé quand elle était présente. Tous les jours ils passaient tous les deux au moins une heure dans le jardin; elle lui donnait le bras, et elle ne trouvait plus les allées droites trop longues. Quand il lisait, il interrompait sa lecture si Armelle venait à rentrer, il l'engageait à faire de la musique, et lui donnait des conseils. Son visage maladif avait des sourires pour elle, et il s'informait avec sollicitude des sujets qui pouvaient diminuer sa gaieté. Elle accompagnait sa tante aux offices le dimanche; mais tout son temps se passait avec M. de Boisfort. Ils faisaient de longues promenades, toujours hors ville, M. de Boisfort fuyant systématiquement toute réunion. Cependant, une quinzaine de jours après son arrivée, il dit à Armelle:

« J'ai promis à ta tante de te présenter dans quelques maisons. L'hiver te semblerait long si tu ne voyais absolument personne. Je puis, d'un moment à l'autre, avoir la fantaisie de retourner à la Haute-Butte; si tu y consens, nous allons faire ces quelques visites aujourd'hui. »

Armelle, au fond du cœur, n'était pas fâchée de voir rompre sa complète solitude; elle n'aurait pas osé, connaissant les goûts de son père, lui rappeler la promesse qu'il avait faite, mais elle ne laissa pas échapper l'occasion, et répondit qu'elle était prête.

« Va donc t'habiller; dans dix minutes je serai à ta disposition, » dit-il avec un demi-soupir qui témoignait qu'il considérait comme une véritable corvée ce simple devoir de politesse.

Armelle monta dans son appartement, mit sa toilette la plus fraîche, et trouva, en descendant, son père qui l'attendait dans une tenue irréprochable. Elle trouva que cette toilette soignée le rajeunissait; mais elle n'eut garde de lui soumettre cette frivole remarque, et ils partirent. Ils passèrent successivement quelques minutes dans huit ou dix salons où on témoigna à Armelle la plus flatteuse attention. On parla des plaisirs de l'hiver, on donna à entendre qu'on espérait qu'elle serait l'ornement des fêtes qui ne manqueraient pas d'avoir lieu. A toutes ces délicates allusions Armelle rougissait, et M. de Boisfort répondait invariablement « que sa fille n'aimait pas le monde. » Bien que quelques-unes des personnes chez lesquelles se représentait M. de Boisfort lui fussent parfaitement connues, et qu'il retrouvât parmi elles des connaissances de jeunesse, il se montra partout froid, indifférent, glacialement poli, ce qui rendait très-embarrassant le rôle qu'Armelle avait à jouer.

Ils s'arrêtèrent en dernier lieu devant une maison d'une apparence modeste, qui se cachait silencieuse et antique contre le vieux Palais de justice.

« Je trouve convenable de te présenter à la mère de Mme de la Follière, » dit M. de Boisfort.

Quand il eut soulevé le petit marteau de la porte d'entrée, il se mit à examiner la façade grise, et ajouta presque involontairement:

« J'ai bien souvent fait retentir ce petit marteau dans ma jeunesse. Alors ma main ne tremblait pas. »

Comme il prononçait cette réflexion la porte s'entr'ouvrit, et une vieille servante scrupuleusement propre, mais dont le costume n'avait rien emprunté aux élégances modernes, se présenta.

« Madame l'Hérilleux? » demanda M. de Boisfort.

« Entrez, Monsieur; Madame est dans le salon, » répondit-elle

M. de Boisfort et Armelle entrèrent et avancèrent dans une allée obscure au bout de laquelle ouvrait une petite cuisine dont chaque dalle eût pu à la rigueur servir de miroir. La vieille servante y rentra fort paisiblement, sans plus se soucier des visiteurs.

M. de Boisfort se détourna pour l'interpeller; puis, se ravisant, il dit à Armelle: « Suis-moi, » et, faisant quelques pas à gauche, il trouva un escalier dont on voyait reluire dans l'obscurité la rampe et les degrés. Au premier étage ils s'arrêtèrent à un palier sur lequel ouvraient quatre portes. M. de Boisfort frappa à l'une d'elles. Une voix de femme, une voix au timbre grave et sympathique, répondit: « Entrez. »

Armelle vit son père baisser la tête, puis il recula vivement et lui dit: « Entre. » Elle entra dans un de ces petits salons de province qui rappellent le parloir monastique par l'ordre parfait, le calme profond, la propreté minutieuse qui y règnent. L'appartement donnait sur un jardin, pas un bruit n'arrivait du dehors, chaque objet avait l'air d'avoir été rivé à sa place, et les deux personnes qui s'y trouvaient ne rompaient en aucune façon l'harmonie de cet ensemble. L'une était une vieille dame assise dans un fauteuil soigneusement rembourré, et occupée à parfiler; l'autre était une femme, jeune encore, ce qu'on aurait pu appeler l'ombre d'une très-jolie femme. Son teint avait une de ces blancheurs douces, satinées, qui ne se voient guère que derrière les grilles des cloîtres; ses traits fins et purs ne portaient que très-légèrement l'empreinte du passage du temps, et sa chevelure blonde, arrangée avec art mais sans prétention, était d'une épaisseur et d'une nuance peu communes. Elle portait une simple robe noire, et une veste de velours de même couleur dissimulait un peu la maigreur excessive de sa taille. Autour de son cou élégant s'arrondissait un étroit col de toile, et des manchettes pareilles tombaient sur ses minces poignets. En voyant entrer les visiteurs elle se leva et dirigea sur eux des yeux bleus, sur lesquels s'abaissèrent à demi, par une contraction des paupières particulière aux personnes atteintes de myopie, les franges soyeuses de ses longs cils dorés. Ce regard, passant sur Armelle, s'arrêta sur M. de Boisfort. Une rougeur délicate et fugitive passa sur ses joues blanches, et on aurait pu voir trembler la main qui tenait la bande de tapisserie déroulée sur ses genoux. M. de Boisfort s'approcha, salua et présenta sa fille. Armelle trouva que ses manières avaient je ne sais quelle aménité qui leur manquait totalement ailleurs, que sa voix était adoucie, pénétrante. La vieille dame se fit répéter deux fois son nom, deux fois la voix légèrement tremblante de Mlle Valérie s'éleva pour dire:

« Monsieur de Boisfort et mademoiselle de Boisfort. »

Quand elle eut bien entendu, l'espèce de malaise qui se devinait chez M. de Boisfort et chez sa fille se lut sur son visage vénérable, et elle se redressa sur son fauteuil avec une sorte de dignité offensée, que ne put vaincre complétement l'amabilité véritablement surprenante de M. de Boisfort.

La conversation trouvait cependant dans ce salon un élément nouveau. On avait à parler de la famille de la Follière, et Armelle, qui s'était mis un peu l'esprit à la torture dans le cours de ses visites, et qui n'avait guère ouvert la bouche, retrouva toute sa facilité pour vanter ses amis de Plouray. En parlant de Mme de la Follière, de son exquise bonté, de son affection pour elle, elle avait des larmes dans les yeux, et Mlle Valérie suivait avec intérêt, sur ce jeune et expressif visage, les émotions qui s'y reflétaient. L'attention qu'elle accordait à Armelle avait d'ailleurs, à son insu peut-être, une vivacité toute particulière. Son regard, doué de cette pénétration que donne l'intelligence, et aussi, hélas! l'expérience, s'était attaché sur elle avec une fixité qui lui était étrangère: Valérie l'Hérilleux avait un charmant regard, un regard rêveur, incertain, fuyant, mais non par peur ou par trouble. Elle avait une manière à elle de baisser ses longues paupières, comme elle avait aussi un port de tête à elle; hautain sans roideur, gracieux sans prétention; quelque chose de fier et de penché qui lui était parfaitement naturel, et qui semblait ne devoir convenir qu'à elle. Mais elle ne regardait pas Armelle, elle l'étudiait. Elle n'adressa pas la parole à M. de Boisfort, dont l'attention d'ailleurs se concentrait poliment sur Mme l'Hérilleux.

« J'attends un de mes petits-fils ces jours-ci, » dit la vieille dame dont l'amour-propre maternel avait été flatté et qui se déridait un peu.

« Celui qui s'établit avocat à Reffelec, Madame? » demanda M. de Boisfort.

« Lui-même, Monsieur.

— Je ne l'ai vu qu'une fois; c'est un jeune homme distingué.

— Charles est remarquablement intelligent, » dit Mlle Valérie, non sans orgueil.

« Et bon, et doux comme sa mère, » ajouta la grand'mère.

Armelle, qui n'avait pas songé à s'intimider d'être regardée par Mlle Valérie, se sentit rougir à en perdre contenance quand, à cet éloge de Charles, elle rencontra son regard profond.

« Logera-t-il chez vous, Madame? » demanda M. de Boisfort.

« Non, malheureusement; il lui faut un cabinet de consultation, et je ne puis le lui donner. »

Armelle, qui n'avait pas encore remarqué que cette visite avait duré trois fois plus que les autres, s'en aperçut alors, et se leva. Des saluts cérémonieux furent échangés; mais à la porte du salon, quand elle se détourna pour la dernière fois, Mlle Valérie lui tendit la main, et il y avait dans son regard une telle expression d'affectueuse sympathie, qu'Armelle serra cette main étrangère comme elle aurait serré une main amie.

Quand une porte se ferme entre des gens qui se visitent pour la première fois, chacune des parties s'occupe naturellement de l'autre. Ce fut ce qui arriva en cette occasion. Dans le petit salon paisible Mme l'Hérilleux dit à sa fille:

« Comme il est changé!

— Horriblement.

— Tu as maintenant l'air d'une jeune femme auprès de lui, et cependant il n'y a guère que quatre ans entre vous. Je ne l'ai pas reconnu; et toi?

— Je l'ai reconnu tout de suite.

— Il paraît que l'arrivée de sa fille le force à s'humaniser. Comment la trouves-tu, elle?

— Charmante. Elle ressemble à son père.

— Tu crois?

— Trait pour trait. Elle n'a rien pris de sa mère, qu'une taille élevée, peut-être. C'est son visage, à lui, son timbre de voix, son regard, son sourire, son expression quand il était jeune.

— Je ne pensais pas qu'il eût osé se présenter ici.

— Pourquoi, maman? Un grief qui remonte à vingt ans, c'est si vieux; il n'y a plus que vous et moi pour nous en souvenir. D'ailleurs le hasard, en le mettant en relations forcées avec Louise, a nécessairement amené cette visite.

— Tu ne lui en veux donc plus, Valérie?

— Je ne lui en ai jamais voulu, maman, » répondit Valérie avec effort. « Marcellin m'aimait, il avait le cœur loyal, le caractère élevé. Dans son abandon, je n'ai jamais, le premier moment passé, vu une trahison. Son mariage est un mystère, et un mystère douloureux à coup sûr. Lui en vouloir, mon Dieu! Peut-on en vouloir à un homme dont le visage n'exprime qu'un mot: Souffrance!

— Mais tu as souffert aussi.

— Pas comme lui. Non, je ne lui en veux pas; on n'en veut pas à un homme qui inspire tant de compassion. »

La raison parut bonne à la vieille dame, qui se remit paisiblement à parfiler. Mlle Valérie, prétextant un point difficile, transporta sa chaise et sa corbeille à ouvrage près de la fenêtre. Le rideau bleu cachait sa blanche figure dont l'expression était parfaitement calme, mais sur laquelle roulaient discrètement, silencieusement, de

grosses larmes qui remontaient une à une du fond de son cœur.

« Mon père, Mlle l'Hérilleux a dû être bien jolie, » dit Armelle en reprenant le bras de M. de Boisfort ; « quelle pureté de lignes ont ses traits, quelle admirable transparence de teint, quelle grâce, quelle distinction ! Elle a été charmante, n'est-ce pas?

— Oui.

— Tenez, elle ressemble beaucoup à cette ravissante madone du Musée de Florence, devant laquelle vous restiez si volontiers en contemplation. Ne trouvez-vous pas qu'elle lui ressemble?

— Beaucoup.

— Et puis elle a, comme Mme de la Follière, une physionomie si charmante, quelque chose de si calme, de si doux, de si intelligent!

— Elle est très-intelligente.

— Vous l'avez connue autrefois?

— Oui.

— On l'aime beaucoup dans la famille de la Follière. Quand M. Charles veut parler d'une femme parfaite, il cite sa tante Valérie, et il est très-difficile. Elle a quelque chose d'idéal, cette femme; seulement je lui trouve l'air assez triste, ce que n'a pas Mme de la Follière, qui sourit toujours. »

Le silence que garda M. de Boisfort montra à Armelle qu'il désirait cesser la conversation, et ils montèrent la rue en silence. Une voiture était arrêtée à leur porte. A la Haute-Butte on avait besoin de M. de Boisfort.

Il quitta le bras de sa fille et monta rapidement dans son appartement. Il en descendit au bout de cinq minutes dans son costume ordinaire.

« Déjà? » dit Armelle, qui avait guetté son passage.

Et elle ajouta plus bas et comme involontairement :

« Cher père, je vous en prie, emmenez-moi. »

Il la regarda avec cette expression désolée, qui assombrissait si souvent ses traits.

« Que t'ai-je dit une fois? » répondit-il d'une voix concentrée; « ton père est un homme maniaque, bizarre, aigri, auquel il faudra beaucoup pardonner. Il a besoin d'une maison solitaire où il puisse aller passer ses mauvais moments, ses heures de souffrance, de malaise moral, une maison où il n'entende que le bruit de la mer, rien que cela. Si tu veux lui plaire, ne désire jamais l'y suivre.

— Pardon, j'avais oublié, » murmura Armelle, étrangement impressionnée, sans savoir pourquoi. « Je ne vous demanderai plus cela, je vous le promets. »

Il l'embrassa.

« Pourrai-je voir quelquefois les dames l'Hérilleux? » demanda-t-elle.

— Certainement; ta tante, d'ailleurs, a toute autorité sur toi. »

Il monta en voiture.

Armelle, le front appuyé contre les vitres, le regarda partir.

La voiture avait à peine tourné l'angle de la rue qu'un homme d'assez piètre mine entra dans la cour et demanda M. de Boisfort. Armelle lui fit dire par sa femme de chambre que son père était absent pour une huitaine de jours, et rejoignit sa tante dans le salon. Elle ne fut pas peu étonnée de voir tout à coup entrer ce personnage.

Il s'avança fort humblement vers Mlle Marthe, et lui tendit un papier timbré.

Armelle s'était approchée, et il lui fallut transmettre à sa tante les réponses qu'elle n'entendait qu'imparfaitement.

« Ma tante vous demande ce que signifie ce papier, Monsieur? » dit la jeune fille.

« Mademoiselle, c'est une assignation.

— Je ne comprends pas.

— Mademoiselle, je suis huissier, et je dois remettre ceci à M. de Boisfort, parlant à sa personne, ou à une personne de sa famille.

— De quelle affaire s'agit-il? Veuillez le dire, et je donnerai plus tard à ma tante les explications nécessaires, » dit vivement Armelle.

L'huissier répondit que Mlle de Boisfort, qui lisait en ce moment l'assignation, allait connaître l'affaire dans tous ses détails. Il ajouta cependant qu'il s'agissait d'une demande en dommages et intérêts faite par un ouvrier serrurier que M. de Boisfort avait employé à son château il y avait quelques semaines. Il allait en rester là, mais Armelle, voyant sa tante occupée, le pressa de questions et il continua son récit :

« L'ouvrier, oubliant la défense qui lui avait été faite de toucher aux fenêtres du pavillon, avait cru devoir s'assurer qu'aucune réparation n'était nécessaire en cet endroit. Dans cette excellente intention, il avait sauté sur le rebord d'une de ces fenêtres dont un des barreaux lui paraissait à moitié descellé. M. de Boisfort l'avait aperçu d'en-bas, était monté furieux sur son échafaudage, l'avait saisi au collet et l'avait jeté sur la terrasse. Cette chute ne pouvait être grave, il ne tombait pas de haut, mais en tombant il s'était foulé le pied, et il traduisait M. de Boisfort devant le juge de paix pour cet acte de violence. »

Cette histoire étonna beaucoup Armelle, qui croyait son père incapable d'une telle brutalité; mais elle n'en laissa rien paraître.

« Je vais envoyer ce papier à mon père, » dit-elle.

« Très-bien, Mademoiselle; je mettrai donc : « Remis à sa fille. »

— Non, mettez à sa sœur; cela regarde ma tante. »

L'huissier salua et sortit.

Mlle Marthe n'avait rien entendu, mais elle ne s'était pas dessaisie du papier timbré. Pendant que le porte-contraintes et Armelle échangeaient ces quelques paroles, elle lisait attentivement l'assignation. Après la sortie de cet homme, elle pria sa nièce d'aller lui chercher ce qu'il fallait pour écrire.

« Il faut que j'envoie ceci à Marcellin, » dit-elle avec une indifférence bien jouée; « ce n'est qu'une petite affaire bien insignifiante dont il a négligé de s'occuper.

— Quelle affaire? » demanda Armelle.

« Un procès avec un fermier, ou quelque chose d'approchant. »

Armelle ne dit rien et alla chercher ce qu'il fallait pour écrire. En rangeant ces choses sur la petite table elle jeta plus d'un regard sur le papier timbré déployé devant Mlle Marthe. Des yeux de vingt ans lisent de loin, et elle put s'assurer, par cet acte d'accusation, que l'huissier lui avait dit la vérité.

Laissant sa tante occupée à préparer l'envoi, elle retourna dans sa chambre. Elle s'assit d'un air accablé, et demeura longtemps pensive. Les singularités de son père commençaient à l'alarmer sérieusement, à l'agiter douloureusement. Elle repassa dans son esprit tout ce qu'elle avait vu d'étrange dans ses actes, sa longue séparation d'avec elle, son parti pris de ne jamais la recevoir dans cette résidence qui, depuis quatorze ans, était la sienne, son trouble lors de son arrivée subite à la Haute-Butte, son désir de l'en éloigner aussitôt, ses longs et irréguliers séjours dans ce château solitaire, et, pour couronnement, cette façon de punir une simple désobéissance à ses ordres. A l'immense tristesse qui envahissait son cœur, venait se joindre une crainte vague mais terrible.

« Oh! mon Dieu! » gémit-elle tout-à-coup en se couvrant le visage de ses deux mains : « serait-il fou?

(La suite au prochain numéro.) ZÉNAÏDE FLEURIOT.

RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Dans un intéressant recueil publié chaque année à la librairie Hachette (*l'Année scientifique et industrielle*), M. Louis Figuier accorde la plus entière approbation à l'appareil Dubroni (photographie de salon), recommandé par nous dans le no 1 de cette année. Nous ne pouvons répondre séparément à chacune des personnes qui nous ont écrit à ce sujet; nous les engageons à demander chez M. Dubroni, rue Jacob, 6, la démonstration imprimée jointe à chaque boîte. On peut avec cet appareil faire des portraits, des paysages d'après nature, des reproductions de tableaux, etc., exactement comme si l'on opérait d'après l'ancienne méthode (avec chambre obscure), et *tout le monde* peut faire de la photographie, d'après les indications pratiques et précises qui accompagnent chaque appareil. La boîte de produits chimiques (en dehors de ceux qui sont livrés avec l'appareil) coûte 10 francs.

Je viens d'examiner une *Méthode élémentaire de piano, appliquée à l'harmonie*, par J. Klarmann. Grâce à cette méthode extrêmement simple, admirablement claire, dès les premiers jours où l'on met les mains d'un enfant sur le clavier d'un piano, on lui apprend l'harmonie en même temps que le mécanisme, et la théorie marche de front avec la pratique; l'élève n'est plus un automate, mais un être intelligent, sachant ce qu'il fait, et pouvant s'en rendre compte. Toute personne (même celle qui ignore les premières règles de l'harmonie) peut, avec cette Méthode, démontrer cette science, car on l'apprend en même temps qu'on l'enseigne; le prix est de 7 francs. On trouve la Méthode de M. Klarmann, à Paris, chez M. Lavinée, rue des Saints-Pères 11; — à Ornans (Doubs), chez M. Mathieu, organiste.

Il est complétement impossible de placer la photographie de Mme E. Raymond dans un exemplaire du journal, ainsi qu'on nous le demande continuellement. Le prix de la carte affranchie est d'un franc 45 centimes.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

No 67,885. Toutes nos figurines, tous nos bustes, ont des coiffures parmi lesquelles on peut choisir, et en dehors desquelles je ne puis rien indiquer, car il faudrait *inventer* ce que l'on ne porte pas. Il faut mouiller les cheveux avant de les onduler. — *No* 60. On ne porte pas de diamants le jour. Il m'est impossible de comprendre ces questions dans cette situation. J'ai déjà bien des fois répété qu'on ne portait pas autre chose que des robes coupées en pointes. Je ne puis m'immiscer dans les discussions conjugales, ni traiter ici des affaires aussi particulières. — *No* 59,942. *Haute-Savoie*. Je suis tout à fait incompétente sur ce point, car je ne connais aucune publication de ce genre. — *No* 73,973. *Puy-de-Dôme*. On ne porte guère de robe de mousseline blanche au bal, et à Paris, du moins, on n'en porte pas en été dans la rue. Le bleu Mexico est de tous les âges. Il n'y aurait pas assez de dentelle pour garnir une robe. Mieux vaut la combinaison de la berthe. —*No* 72,335, *Ille-et-Vilaine*. Le grand talma de cachemire Havane peut être teint en même nuance très-foncée; cela vaudra mieux que le noir; mais, comme ce pardessus n'est plus fort *à la mode*, il vaut mieux garder les guipures pour le crêpe de Chine, et garnir le talma avec un simple galon posé à 2 centimètres de distance du bord. — *No* 16,965, *Vendée*. S'adresser directement à M. Hachette, boulevard Saint-Germain, 77, à Paris, ou bien à M. Delalain, 76, rue des Écoles. — *No* 74,558, *Ardèche*. Dessin trop spécial, et qui ne pourrait servir qu'à une seule abonnée; impossible par conséquent de le publier. S'adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — *No* 74,579. *Oise*. Malheureusement impraticable. Toutes les colonnes du journal se trouveraient envahies par ce genre de renseignements, qui feraient d'ailleurs double emploi, puisque nous indiquons les quantités. Les *Conseils d'un vieux jardinier* ont été réimprimés dans la 2me édition du *Journal d'une jeune fille pauvre*, auquel ils font suite; librairie Firmin Didot, un volume, prix : 3 *fr.* — *No* 7,162, *Meuse*. Une robe de velours se porte, *au plus tard*, jusque dans les premiers jours d'avril. La largeur des robes est la même pour toutes les tailles, c'est-à-dire 5 mètres sur le bord inférieur. Hélas! combien de fois faut-il répéter que *toutes* les robes aujourd'hui sont coupées en pointes? Point de garniture à une robe de velours. Corsage montant à basques derrière. Col et sous-manches en dentelle, ou guipures très-fines mélangées de broderie. Oui, pour le mantelet de dentelle. J'ignore la forme des chapeaux ronds qui paraîtront dans cinq mois. On porte les anciens *grands* voiles de dentelle. On peut envoyer des cartes pendant tout le mois de janvier. A quatre ans et demi, un petit garçon ne peut plus être habillé comme une petite fille. — *No* 83,791, *Nord*. Fichu ou veste en tulle de dentelle noir, sur le corsage décolleté. Voir les divers modèles de manteaux que nous avons publiés. On pourra choisir le modèle de transformation, mieux que je ne saurais le faire, ne connaissant pas la casaque. Chapeau bouillonné en tulle noir, brodé en perles blanches de cristal. — *B..... près Paris*. Je n'ai malheureusement pas un assez grand nombre de connaissances pour rendre des services de cette nature, et si l'on veut avoir mon avis, j'ajouterai que le projet me semble impraticable. On trouve partout, à Paris, sans retard, les plus beaux objets de lingerie; on n'ira guère, hélas!.... les chercher au loin. Mieux vaudrait travailler pour les maisons de Paris, car une clientèle particulière ne peut s'acquérir dans ces conditions. — *No* 72,110, *Ain*. On ne peut guère faire des bobèches autrement qu'en perles; or, nous en avons publié l'année dernière, et, de plus, cela n'est pas très-joli; rien ne vaut les bobèches de cristal, qui sont toujours propres. Voir les articles de *Modes*.— *No* 6,186, *Paris*. Quand j'avais le temps de broder, je me gardais bien de relever les dessins en les *piquant;* je posais le nansouk, ou la batiste, sur le dessin, et je traçais celui-ci au crayon; quand le dessin est publié en moitié, on pose un papier sur le dessin, on calque à l'encre, avec une plume, puis on retourne ce décalque, et l'on trace encore les contours sur le même papier (envers); on a ainsi les deux moitiés du col, ou du coin de mouchoir, se *regardant*. Ne peut remplacer un corset. Tous les patrons de robes pour petite fille peuvent être faits en piqué, comme en toute étoffe. — *No* 27,244. Le prix dépend de la quantité de lés; s'adresser directement à Mme Guigné, rue du Bac, 46. Les robes teintes et imprimées, telles qu'on les prépare dans cette maison, sont très-jolies; envoyer la robe décousue, bien entendu. J'aimerais mieux le crêpe bleu que blanc sur dessous bleu; pas étrange du tout, et très-bien. — *Genève*. On ne peut pas plus enlever les taches de rousseur, que blanchir un nègre, puisque ces taches font partie intégrante de l'épiderme; on peut à la place d'une tache former un trou, mais dès que la peau se *refait*, la tache reparaît. Tel est l'avis des médecins impartiaux; consultez-les. On peut tordre les cheveux, les fixer avec un peigne, puis, si l'on assez de cheveux, former un chignon. On a reçu un patron de peignoir du matin, dans le no 39 de l'année 1865. On en recevra encore.

CHARADE

Mon premier, chère lectrice,
Orne ton cou charmant;
Dans mon second, si le temps est propice,
Le navire entre aisément;
Malgré plus d'un artifice
Mon dernier se voit souvent;
Mon tout est chaque jour surveillé prudemment.

A. MOISY.

Explication de la Clef diplomatique.

La terre, l'océan,
Les cieux, le monde immense,
Tout, d'un être puissant,
Révèle l'existence.

A. M.

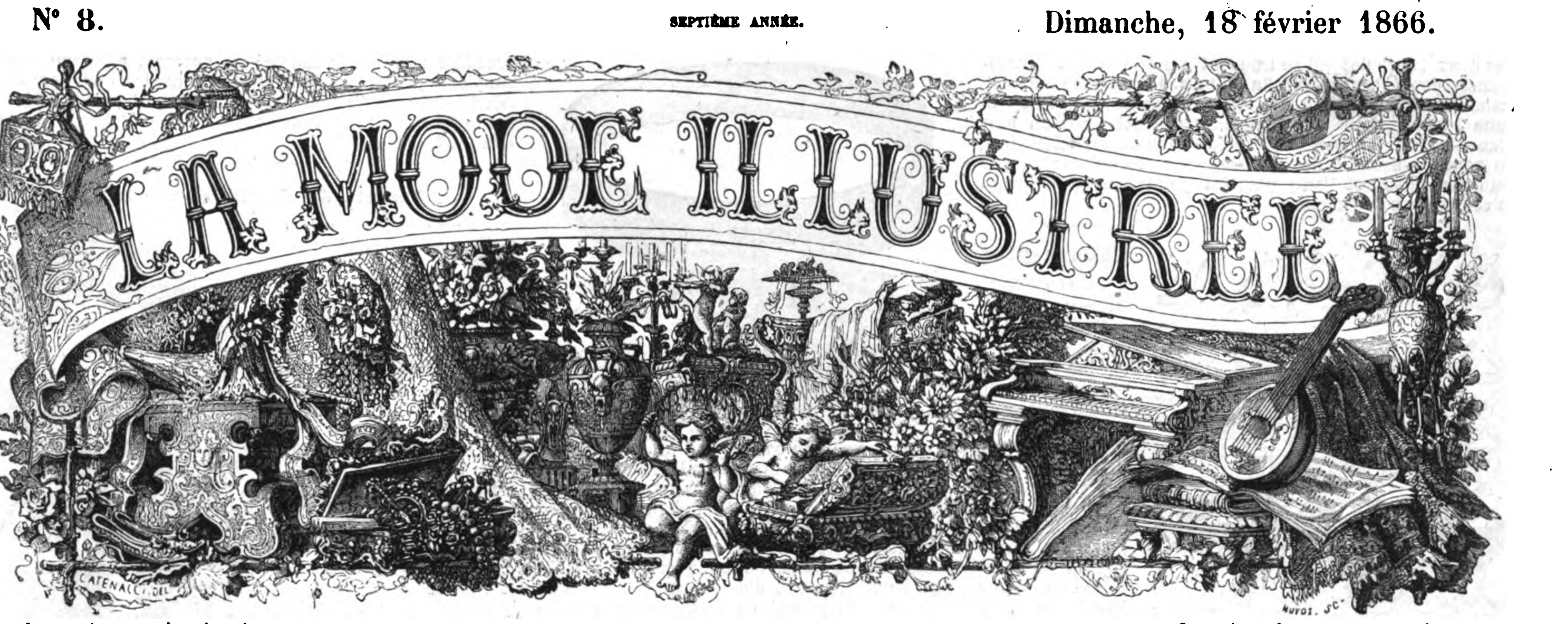
Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



N° 8. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 18 février 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Veste en mousseline.

Cette veste, sans manches, ornée de guipure Cluny et d'entre-deux en même guipure, doublés de rubans bleu, se met sur un corsage décolleté, tenant à une robe de soie, ou de linos de couleur claire, ou bien encore sur un corsage montant en mousseline, associé à une jupe quelconque.

Le patron est celui de toutes les vestes Figaro. Pour chaque épaulette on emploie une bande de mousseline ayant 84 centimètres de longueur, 12 centimètres de largeur, au bord de laquelle on fait un ourlet d'un centimètre 1/2, surmonté de trois ourlets d'un demi-centimètre chaque; la garniture est une guipure posée à plat, ayant 1 centimètre de hauteur. La bande est échancrée à chaque extrémité, de façon à n'avoir plus qu'un centimètre de largeur, puis froncée et cousue dans l'entournure. Les coutures du dos sont cachées sous deux guipures, ayant chacune 1 centimètre de largeur, et cousues *pied* contre *pied*. L'entre-deux bordant la veste a 3 centimètres 1/2 de largeur; il est encadré de chaque côté avec une guipure légèrement froncée, ayant 1 centimètre de largeur. La guipure garnissant le bord inférieur de la veste a 4 centimètres de largeur.





VESTE EN MOUSSELINE.

Ceinture à basques.

Ces ceintures sont fort commodes pour cacher la jonction d'une jupe avec un corsage parfois étranger. Notre modèle est fait en velours brun. On en prend une bande coupée en biais, ayant 20 centimètres de largeur, que l'on dispose en trois plis sur une bande de mousseline roide, ayant 5 centimètres de largeur. La basque, faite en ruban de velours brun ayant 3 centimètres de largeur, se compose de quinze boucles ayant 5 à 6 centimètres de longueur, disposées comme le dessin l'indique, sur une doublure de tulle noir roide.

Observation. Les ceintures en velours, épaississant la taille, doivent être évitées par les personnes qui ont de l'embonpoint. La ceinture dont nous publions le dessin peut être faite en taffetas; on peut aussi l'exécuter en tissu pareil à la robe.

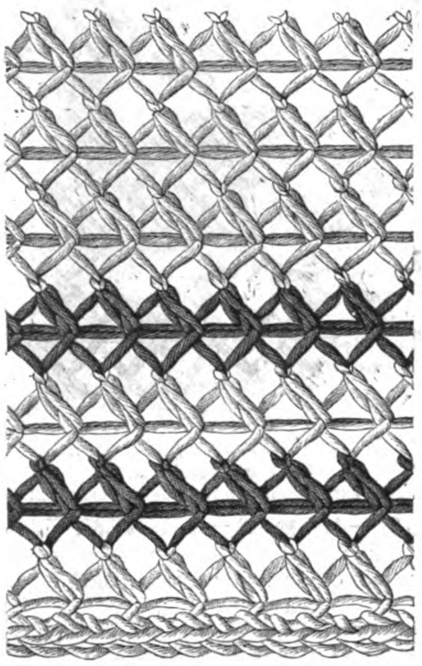
Écharpe cache-nez au crochet.

MATÉRIAUX : 32 grammes de laine anglaise blanche; 16 grammes de même laine, de couleur vive; deux glands assortis.

Faite en laine anglaise, prise double, cette écharpe est extrêmement légère, tout en étant très-chaude. Les rayures foncées forment une bordure sur chaque côté. On les fait en laine ponceau, — ou bleue, — ou violette. Le fond est blanc.

On dévide la laine double, et l'on fait avec un gros crochet une chaînette de 170 mailles, qui, *tendue*, doit avoir une longueur d'un mètre 70 centimètres. On travaille toujours sur le même côté, c'est-à-dire qu'à la fin de chaque tour, on coupe la laine pour la rattacher au commencement. On travaille de la façon suivante : * on jette le brin sur le crochet, comme si l'on voulait faire une bride, — on pique le crochet dans le côté de devant de la plus proche maille de la chaînette, et l'on tire le brin au travers de cette maille et du *jeté* ou *bouclette*, qui se trouve sur le crochet; on reprend le brin, on le passe au travers

des deux bouclettes qui se trouvent sur le crochet. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour. Le premier tour est, comme la chaînette, fait avec la laine blanche; viennent ensuite 3 tours ponceau, séparés l'un de l'autre par un tour blanc, — 12 tours blancs, — 3 tours ponceau comme ci-dessus; on noue les bouts de laine, on fronce le travail sur chaque côté transversal, et l'on y pose les glands, qui ont chacun 11 centimètres de longueur.



TRAVAIL DE L'ÉCHARPE CACHE-NEZ EN GRANDEUR NATURELLE.

Couvre-pied

AU CROCHET.

MATÉRIAUX : Coton Bresson, nº 50.

On commence chaque carreau par le milieu, en faisant une chaînette de 22 mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* — 32 brides posées *à cheval* sur le cercle; la première bride est toujours fermée par 3 mailles en l'air.

2e *tour.* — 32 brides, mais chaque bride séparée de la suivante par une maille en l'air, et placée *entre* deux brides du tour précédent.

3e *tour.* — On divise les brides en quatre parties, chacune de 8 brides, et l'on fait alternativement une bride, — une maille en l'air; sur la maille en l'air du tour précédent, qui marque la séparation de deux parties, on fait toujours *deux* brides séparées par 3 mailles en l'air; dans ce tour chaque division a par conséquent 9 brides.

On maintient les quatre divisions, et l'on fait encore 5 tours, dans chacun desquels le nombre des brides augmente de 4; les mailles en l'air des coins sont au nombre de cinq dans le 4e tour, — de 7 dans le 5e, de 9 dans le 6e, de 11 dans le 7e, — de 13 dans le 8e. Le carreau est terminé. On en réunit le nombre voulu; des treize mailles en l'air formant chaque coin, les cinq du milieu, seules, restent libres.

Le vide qui se trouve sur le contour extérieur, entre deux carreaux, est en partie comblé par une barrette de 9 à 10 mailles en l'air, pour laquelle on attache spécialement le brin.

Bordure. On la fait autour du couvre-pied.

1er *tour.* — * Une maille simple, — 13 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 6 mailles. Recommencez depuis *.

2e *tour.* — Sur chaque feston des mailles en l'air on fait: 2 mailles simples; 7 petits festons, composés chacun de 2 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la première de ces mailles en l'air; après chaque petit feston 2 mailles simples.

3e *tour.* — Dans chaque pointe des grands festons: * une maille simple, — 9 mailles en l'air. Recommencez depuis *.



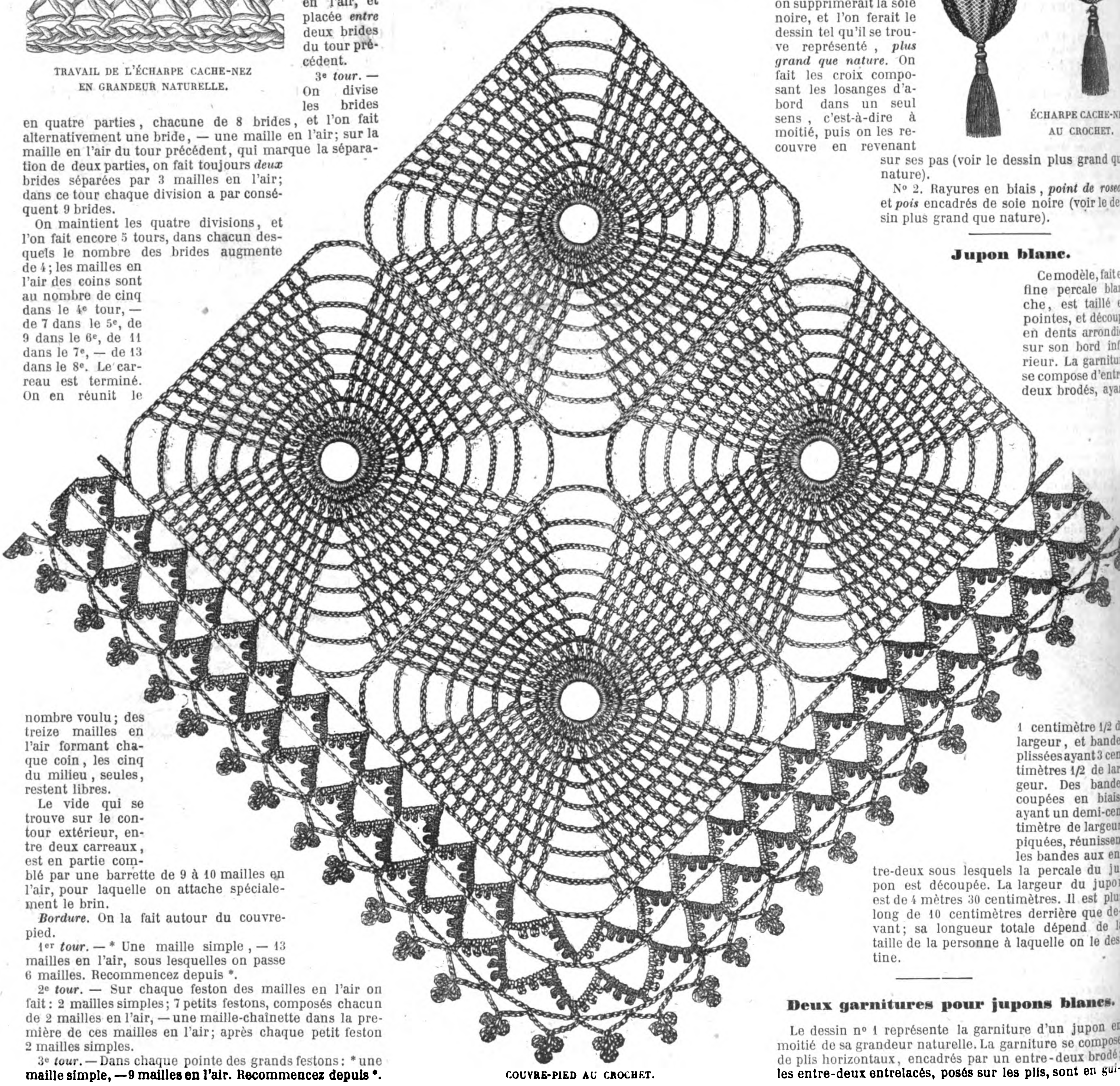
CEINTURE A BASQUES.

A chaque coin du couvre-pied on fait deux ou trois fois de suite 11 mailles en l'air au lieu de 9.

4e *et* 5e *tours.* — Comme les 1er et 2e tours, disposés comme le dessin les indique.

6e *tour.* — Comme le 3e tour.

7e *tour.* — * Une maille simple dans la plus proche maille simple du tour précédent, c'est-à-dire dans la pointe d'un feston; 10 mailles en l'air dont on passe les trois dernières; dans la suivante une grande bride, — dans la maille suivante une maille simple, — 5 mailles en l'air, et dans la seconde une grande bride, — dans la première une maille simple, — 5 mailles en l'air, et dans la 2e une grande bride; dans la première une maille simple; on enserre, avec une maille simple, la maille en l'air d'où partent ces trois feuilles; — on fait 5 mailles en l'air, et l'on recommence depuis * jusqu'à la fin du tour. A chaque coin les festons doivent être plus *tendus* que sur les côtés.



COUVRE-PIED AU CROCHET.

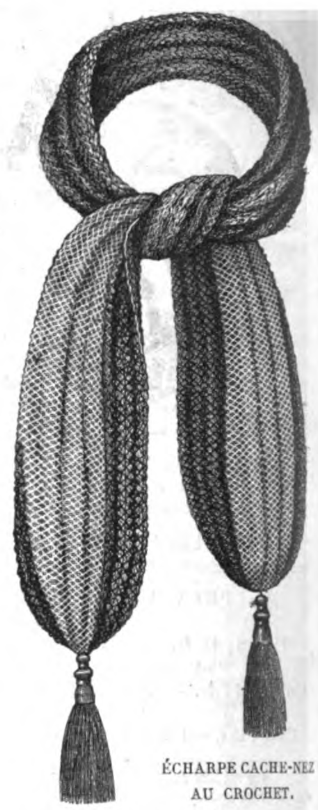
Points de dentelle sur tulle.

MATÉRIAUX : Tulle de coton; fil blanc très-fin; soie noire très fine.

Ces *points* pourront être utiles en une foule de circonstances. Ils serviront pour voiles, — bonnets, — cravates. On peut aussi les exécuter sur des bandes de tulle associées pour bonnets, fichus, vestes, à des entre-deux brodés; enfin, on peut les copier sur du gros tulle pour rideaux.

Nº 1. Le dessin représente des losanges en biais, formées par des croix faites chacune sur un trou du tulle avec du fil blanc. Chaque losange est bordée à l'intérieur avec une chaînette faite en soie noire. Au milieu se trouve une étoile. Si l'on exécutait ce travail pour rideaux, on supprimerait la soie noire, et l'on ferait le dessin tel qu'il se trouve représenté, *plus grand que nature.* On fait les croix composant les losanges d'abord dans un seul sens, c'est-à-dire à moitié, puis on les recouvre en revenant sur ses pas (voir le dessin plus grand que nature).

Nº 2. Rayures en biais, *point de roseau* et *pois* encadrés de soie noire (voir le dessin plus grand que nature).



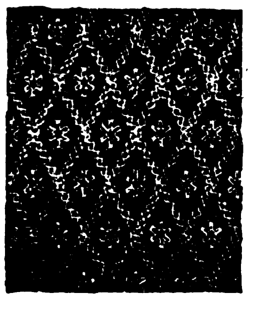
ÉCHARPE CACHE-NEZ AU CROCHET.

Jupon blanc.

Ce modèle, fait en fine percale blanche, est taillé en pointes, et découpé en dents arrondies sur son bord inférieur. La garniture se compose d'entre-deux brodés, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, et bandes plissées ayant 3 centimètres 1/2 de largeur. Des bandes coupées en biais, ayant un demi-centimètre de largeur, piquées, réunissent les bandes aux entre-deux sous lesquels la percale du jupon est découpée. La largeur du jupon est de 4 mètres 30 centimètres. Il est plus long de 10 centimètres derrière que devant; sa longueur totale dépend de la taille de la personne à laquelle on le destine.

Deux garnitures pour jupons blancs.

Le dessin nº 1 représente la garniture d'un jupon en moitié de sa grandeur naturelle. La garniture se compose de plis horizontaux, encadrés par un entre-deux brodé; les entre-deux entrelacés, posés sur les plis, sont en gui-

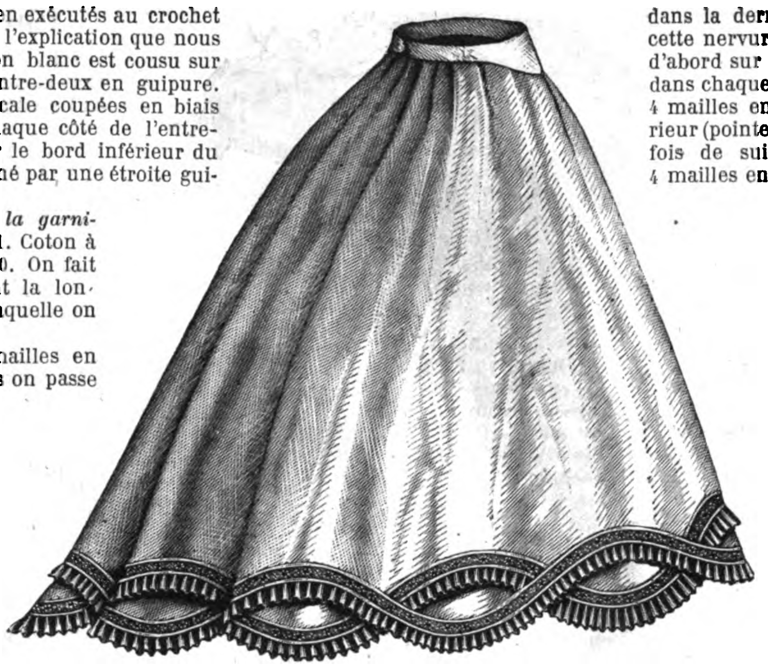


Nº 1. POINT DE DENTELLE SUR TULLE.

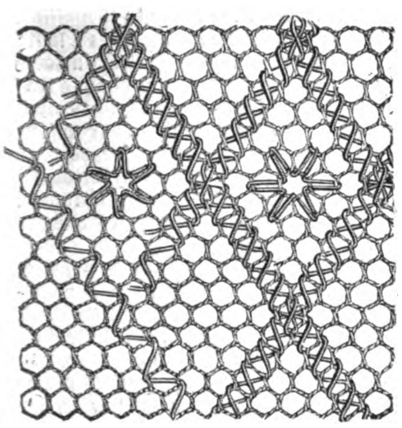
pure Cluny, — ou bien exécutés au crochet d'après le dessin et l'explication que nous publions. Un cordon blanc est cousu sur chaque côté de l'entre-deux en guipure. Des bandes de percale coupées en biais sont *piquées* sur chaque côté de l'entre-deux brodé, et sur le bord inférieur du volant plissé, terminé par une étroite guipure Cluny.

Entre-deux pour la garniture de jupon, nº 1. Coton à crochet nº 50 ou 60. On fait une chaînette ayant la longueur voulue, sur laquelle on revient.

1er tour. — * 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles de la chaînette, — 1 maille simple en dirigeant le brin en bas derrière la chaînette, de façon que cette maille *coupe* la chaînette; — 4 mailles en l'air sous lesquelles on passe 4 mailles, — 1 maille-chaînette, mais en la dirigeant vers le haut de la chaînette. Recommencez depuis *. On exécute ainsi une sorte d'enlacement en faisant alternativement 4 mailles en l'air *au-dessus*, — 4 mailles en l'air en dessous de la chaînette, laquelle doit avoir la longueur voulue pour le jupon.



JUPON BLANC.



Nº 1. POINT DE DENTELLE SUR TULLE, PLUS GRAND QUE NATURE.

2e tour. — Sur l'un des côtés de la chaînette: * 5 mailles simples, dans la plus proche *ondulation* 1 picot (c'est-à-dire 5 mailles en l'air, une maille-chaînette dans la seconde de ces 5 mailles), encore 2 picots semblables, — une maille en l'air, — 5 mailles simples dans la même ondulation. Recommencez depuis *.

3e tour. — Alternativement une grande bride (pour laquelle on reprend le brin cinq fois), 5 mailles en l'air; la grande bride est toujours placée dans le *creux*, entre deux ondulations.

4e tour. — Alternativement une maille en l'air, une bride; toujours 2 brides sur chaque ondulation.

On répète les trois derniers tours sur l'autre côté de la chaînette.

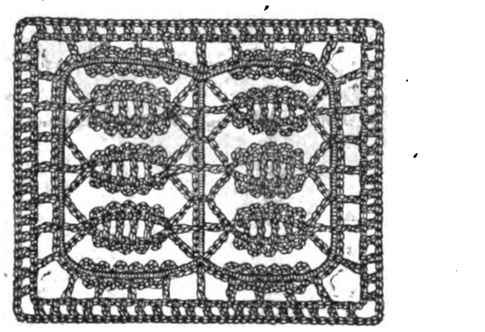
Dentelle au crochet accompagnant l'entre-deux. On fait une chaînette comme celle qui commence l'entre-deux; mais chaque *anneau* (ou ondulation) se compose de 6 mailles en l'air; la 7e maille ferme l'anneau.

2e tour. — Sur chaque anneau: 4 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 4 mailles simples; on a formé ainsi 4 picots séparés par 2 mailles en l'air.

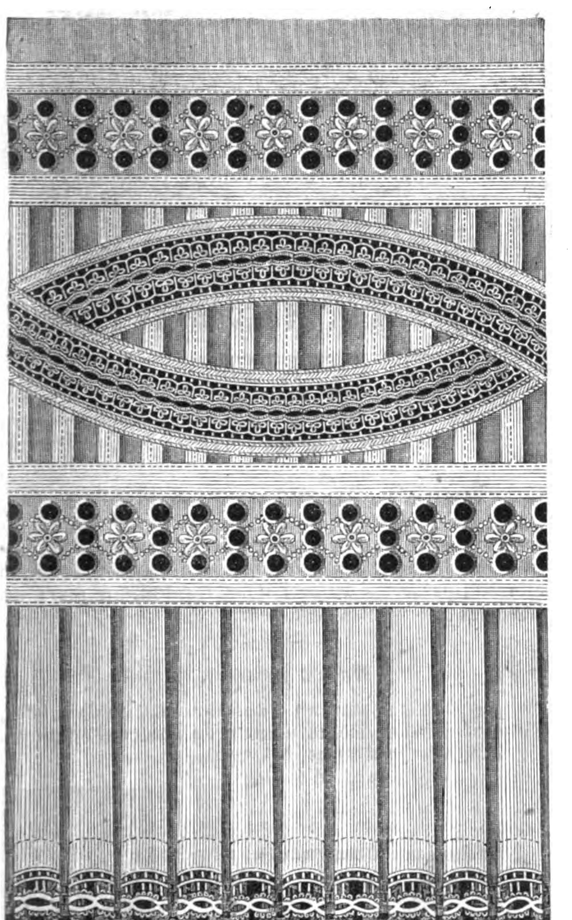
3e tour. — Comme le précédent, mais sur l'autre côté des anneaux.

4e tour. — Sur le 3e tour une bride pour laquelle on reprend quatre fois le brin, posée sur le 2e picot du premier anneau; — * 2 mailles en l'air, — une bride sur le picot suivant, — 3 mailles en l'air, — une bride dans le 2e picot de l'anneau suivant (en passant, par conséquent, 2 picots). Recommencez depuis *.

5e tour. — Sur le 4e tour: alternativement une petite bride, — une maille en l'air; 2 brides doivent se trouver dans chaque grand vide; — une bride dans chaque vide plus petit.



CARRÉ EN GUIPURE (CROCHET).



Nº 1. GARNITURE DE JUPON.

Nº 2. Garniture pour jupon blanc. Se termine comme la précédente par un volant plissé surmonté de deux entre-deux brodés, lesquels se répètent perpendiculairement entre les carrés de guipure; entre-deux et carrés sont réunis par de petites bandes piquées; il y a trois plis dans le jupon au-dessus de la garniture.

Carré en guipure (crochet). *1er tour.* On commence par le milieu avec du coton nº 50 ou 60; on fait 4 mailles en l'air, puis,

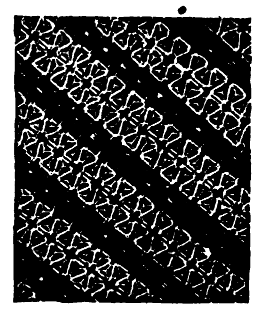


Nº 1. DENTELLES AU CROCHET. Nº 2.

pour la première feuille *: 12 mailles en l'air dont on passe les trois dernières dans la suivante, une demi-bride, — une maille en l'air, — dans la maille suivante une petite bride, — puis une maille en l'air, — une bride (pour laquelle on reprend quatre fois le brin), — une maille en l'air, — une petite bride, — une maille en l'air, — et enfin une maille simple dans la dernière des 12 mailles. Sur cette nervure, qui a 5 vides, on fait d'abord sur un côté, puis sur l'autre, dans chaque vide 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air; dans le vide supérieur (pointe de la feuille) on fait deux fois de suite 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air; en dernier lieu une maille simple sur la tige tout à fait au commencement de la feuille, — 9 mailles en l'air. Recommencez deux fois depuis *.

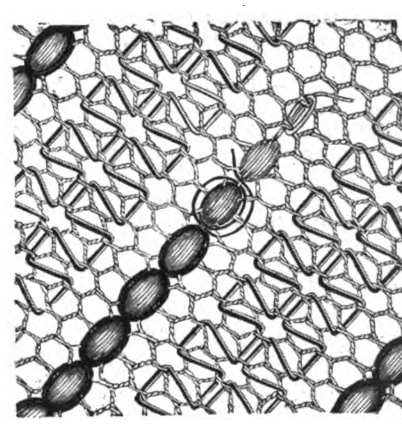


VIGNETTE DE MOUCHOIR.



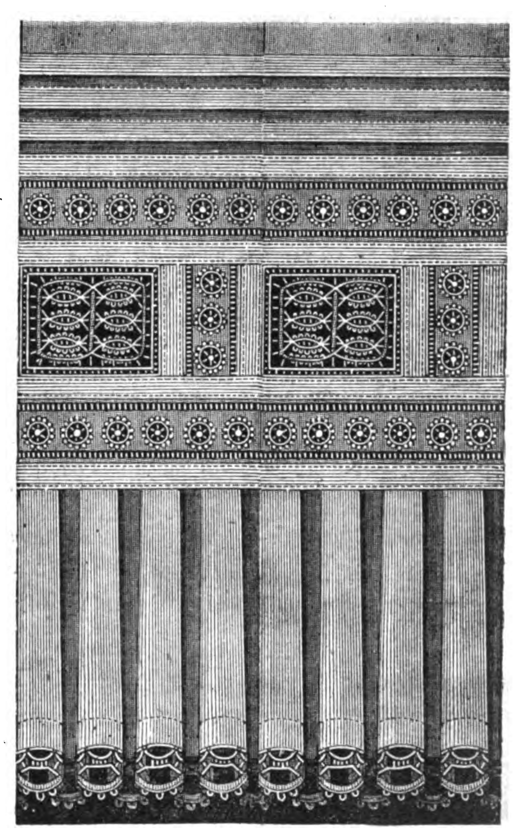
Nº 2. POINT DE DENTELLE SUR TULLE.

2e tour. — Sur le côté de la tige de la rangée de feuilles, on fait une bride dans la pointe inférieure de la dernière feuille qui vient d'être faite, par conséquent dans la maille même de la tige, — 4 mailles en l'air, — une maille simple au milieu des 9 mailles en l'air séparant deux feuilles, — 4 mailles en l'air, — une bride dans la tige de la 2e feuille, — 4 mailles en l'air, — une maille simple sur les suivantes, 9 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — une bride dans la tige de la 3e feuille, — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la première maille du 1er tour, — 9 mailles en l'air dont les cinq dernières forment un picot en ce que l'on en passe quatre, et que l'on fait une maille simple dans la suivante; — * 6 mailles en l'air, et avec les cinq dernières un picot. Recommencez quatre fois depuis *. — 4 mailles en l'air, — une grande bride (pour laquelle on reprend six fois le brin) dans la pointe supérieure de la plus proche feuille. On a formé l'une des *courbes* garnies de 6 picots dirigés du côté de la feuille; * 4 mailles en l'air, — une bride dans la même pointe de la feuille, — 4 mailles en l'air, — une grande bride dans la même pointe de la feuille, — une grande bride dans la pointe suivante. Recommencez une fois depuis *. — 4 mailles en l'air, — une bride dans la pointe ci-dessus indiquée, qui est celle de la dernière feuille, — 4 mailles en l'air, — une grande bride dans la même pointe, — 4 mailles en l'air encore, 6 picots, — 4 mailles en l'air. Cette courbe est attachée par une maille simple à la 5e des 9 mailles en l'air qui forment le trait d'union entre le 1er et le 2e tour.



Nº 2. POINT DE DENTELLE SUR TULLE, PLUS GRAND QUE NATURE.

3e tour. — * Sur chacun des six festons composés de 4 mailles en l'air, appartenant au tour précédent, on fait 4 mailles simples posées *à cheval;* sur les quatre premières mailles en l'air de la plus proche courbe, encore 4 mailles simples. Puis sur les mailles en l'air séparant les picots on fait chaque fois



Nº 2. GARNITURE DE JUPON.

2 mailles simples séparées par 4 mailles en l'air, — sur les quatre dernières mailles en l'air de la courbe, encore 4 mailles simples. Recommencez une fois depuis *. On est arrivé aux mailles simples faites au commencement de ce tour, auxquelles se rattachent les trois feuilles que l'on fait *vis-à-vis* les précédentes.

4e *tour*. — * 4 mailles en l'air, — une bride qui doit se trouver sur la bride de la tige de la plus proche feuille du premier tour, — une feuille, — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans le plus proche creux des petits festons de mailles simples, c'est-à-dire que l'on passe par-dessus 4 mailles du tour précédent. Recommencez depuis*. On termine cette moitié de carré, comme la précédente, par un tour en *allant et revenant*, puis on entoure tout le carré par les deux tours suivants.

1er *tour*.—Il compte 32 brides toujours suivies de 4 mailles en l'air. Pour chaque bride on reprend le brin cinq fois, à l'exception des deux brides qui se trouvent sur chaque côté du creux, pour lesquelles on reprend le brin six fois.

2e *tour*. — Alternativement une petite bride, — une maille en l'air; la bride placée comme le dessin l'indique.

Dentelle au crochet pour le volant de la garniture n° 2. On fait une chaînette ayant la longueur voulue; on travaille sans couper le brin.

1er *tour*. — Dans chaque maille une maille simple.

2e *tour*. — Une maille simple dans la première maille du tour précédent; — * une maille en l'air, sous laquelle on passe 2 mailles, — dans la suivante 5 petites brides (pour lesquelles on reprend le brin trois fois), et après chaque petite bride une maille en l'air, sous laquelle on passe 2 mailles, — une maille simple dans la suivante. Recommencez depuis *.

3e *tour*. — Une maille simple dans le 3e vide du premier feston de brides du tour précédent; — * une maille en l'air sur le vide suivant, — 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le 3e vide du feston suivant. Recommencez depuis *.

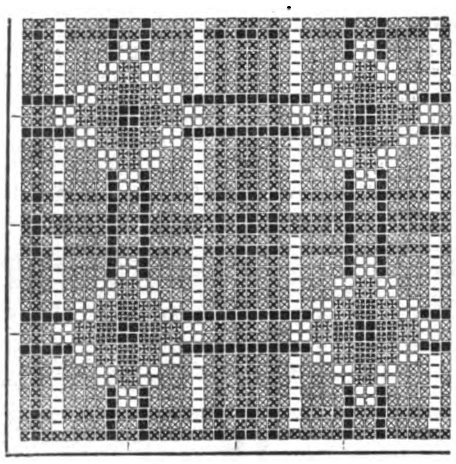
4e *tour*. — Une maille simple sur la maille en l'air qui se trouve entre deux mailles simples du tour précédent; — * 3 mailles en l'air, — on jette deux fois le brin sur le crochet, — on fait une petite bride dans la première des trois mailles en l'air suivantes, de telle sorte qu'il reste un jeté sur le crochet; — on jette encore le brin une fois sur le crochet, — on fait une petite bride sur la 2e maille en l'air, on reprend le brin deux fois pour compléter la première bride, — 3 mailles en l'air, — une petite bride dans le milieu de cette sorte de croix, qui se forme avec ces quatre petites brides, — 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la plus proche maille isolée du tour précédent. Recommencez depuis *.



COIFFURE DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Vignette de mouchoir.

On brode ce dessin au plumetis et point d'armes; on place les initiales au centre de l'écusson.

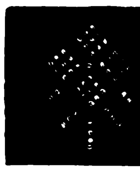


DESSIN COURANT EN TAPISSERIE. — Explication des signes : Noir. ■ Brun foncé. ■ Brun moins foncé. ¯ Brun plus clair (en soie). ■ Vert anglais foncé. ▣ Même vert moins foncé. ☐ Même vert plus clair (en soie).

Coiffure

DE CHEZ Mme AUBERT, Rue Neuve-des-Mathurins, 6.

La *charpente* de cette coiffure est une passe à pointe par devant, formée avec une bande de tulle noir, roide, ayant 38 centimètres de longueur, 2 centimètres de largeur, montée sur du fil d'archal. Sur le bord de devant de cette passe, on pose une dentelle noire légèrement froncée, ayant 5 centimètres de largeur; sous la pointe on place six bouclettes de ruban de taffetas bleu clair, plissées en *éventail*. Le ruban a 7 centimètres de largeur, les bouclettes chacune 6 centimètres de longueur. Derrière cette touffe de rubans on pose un nœud fait en entre-deux de dentelle, ayant 5 centimètres de largeur; le nœud se compose de deux bouclettes, — chacune 10 centimètres de longueur, — et deux pans, — chacun 13 centimètres de longueur; le nœud retombe en arrière; il est complété (voir le dessin) par une écharpe carrée en dentelle noire, ayant 12 centimètres de longueur, posée sous chaque pan. (On forme ces écharpes avec plusieurs entre-deux encadrés par une dentelle étroite). Les écharpes sont brodées en perles noires. A la touffe de ruban se rattachent deux longs bouts de rubans, ayant chacun 96 centimètres de longueur, dirigés en arrière, fixés sur la passe, d'où ils retombent flottants. L'un de ces bouts est fixé à droite, cachant *sur* la pointe la couture du nœud de dentelle; l'autre est placé à gauche, *sous* la passe, et traverse la touffe dont elle remplace le nœud du milieu. On pose dans la touffe même quelques fleurs, du feuillage, des brins d'herbes.



SEMÉ.



COLLIER ET CROIX EN VELOURS.



CHAUSSON TRICOTÉ.

Collier et croix en velours brodé.

Voici le véritable collier de *jeune fille*..., simple, joli, élégant sans être coûteux. On peut le faire en toute nuance, en l'assortissant aux couleurs de la toilette. Les perles, en cristal blanc, sont les plus convenables pour ce travail.

On prend une bande de velours coupée en biais, ayant 50 à 55 centimètres de longueur, 1 centimètre 1/2 de largeur; on exécute la broderie sur la *moitié* de cette largeur, puis on plie la bande en deux, on la coud ensemble; on ferme le collier soit avec un fermoir, soit avec du ruban de velours très-étroit, de même nuance que le collier, orné comme celui-ci de perles de cristal; on coud sous chaque côté du collier un morceau de ce ruban qui peut, à volonté, être très-long ou court, et se termine par des grelots de cristal, ou par une frange en perles.

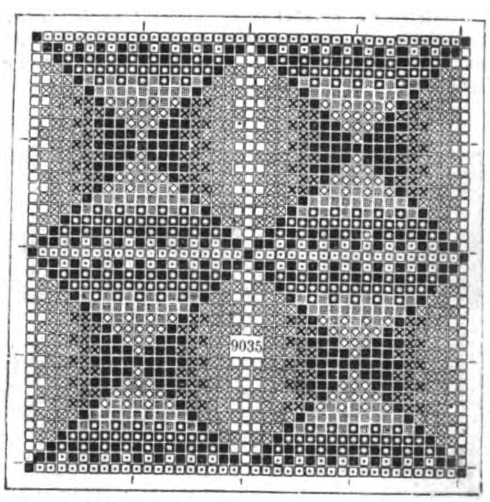
La croix est coupée en carton épais, ou formée avec des baleines ou du jonc, *habillée* avec du taffetas noir, puis recouverte avec du velours brodé comme le collier; on attache la croix au collier avec une bouclette formée par des perles.

Mme Hénart, rue de Provence, 73, exécute admirablement toutes ces broderies. Elle fait aussi des ceintures assorties à ce collier, dont elle nous a fourni le modèle.

Chausson tricoté pour enfant.

MATÉRIAUX pour la paire : 32 grammes de laine blanche zéphyr ; 1 mètre 25 centimètres de ruban étroit bleu ou rose; 2 fines aiguilles à tricoter en acier.

Ce chausson, très-simple et très-chaud, est tricoté avec deux aiguilles, en *allant et revenant*. On monte 16 mailles, sur lesquelles on tricote 22 tours à l'endroit; mais à la fin des quatre derniers on augmente d'une maille, en sorte que le 22e tour se compose de 20 mailles. Sur chaque côté de ces 20 mailles et sur la même aiguille, on monte 16 mailles; on a, par conséquent, 52 mailles en tout. On fait un *tour* à l'endroit, puis un tour *à jours* à l'envers; pour ce tour on fait alternativement * 2 mailles à l'envers tricotées ensemble, — une maille à l'envers, 1 jeté. Recommencez depuis *. Le tour suivant est fait à l'endroit, et chaque jeté est tricoté comme une maille. Après le tour *à jours* on fait 24 tours à l'endroit, — puis 5 tours *à jours*, chacun suivi d'un tour à l'endroit. Pour ces derniers on fait alternativement 2 mailles à l'endroit tricotées ensemble, — 1 jeté, — et dans le tour suivant le jeté est tricoté comme une maille. On démonte, on relève sur un côté les 16 mailles ajoutées, on monte sur la même aiguille encore 26 mailles, et sur ces 42 mailles on fait 6 tours à l'endroit. Viennent ensuite 22 tours également à l'endroit, mais dans chacun desquels on diminue 3 mailles à la pointe de devant du chausson, en laissant toujours intactes 3 mailles du tour précédent; on prend ensuite toutes ces mailles *laissées intactes* sur un fil. Avec le 22e tour finit le *côté* du chausson; en le démontant on prend aussi et l'on démonte les mailles qui se trouvent sur le fil. On coud ensemble la petite pointe de l'empeigne et le premier tour du *côté*, puis on relève sur l'aiguille le restant des mailles de ce premier tour du côté, et, pour allonger l'empeigne, on fait 32 tours à l'endroit, sans augmentation ni diminution, mais en réunissant la dernière maille de chaque deuxième tour avec la maille correspondante (lisière de devant) de l'empeigne. Quand le 32e tour est terminé, on monte sur la même aiguille encore 11 mailles nouvelles (qui seront plus tard réunies à la lisière de côté de l'empeigne); on y joint les 16 mailles encore libres, puis on tricote ce deuxième *côté* comme le premier. En le démontant on doit prendre aussi les mailles de devant de la prolongation de l'empeigne, et en démonter *deux* comme une seule maille. Cette dernière lisière est tricotée ensemble (à l'envers) avec le côté transversal des *côtés* du chausson, dont les côtés en biais sont réunis de la même façon; cette dernière couture se trouve sous le milieu du chausson; enfin, on coud ensemble, par derrière, les côtés en ligne droite. On passe les rubans dans les tours *à jours* en suivant les indications du dessin.



DESSIN COURANT EN TAPISSERIE. — ■ Noir. ■ Gris feutre foncé. ▣ Même gris plus clair. ' Même gris clair. ◘ Lilas foncé, ■ plus clair, ◘ clair. ◙ Soie violette.

Deux semés.

On exécute ces dessins en perles de métal ou de cristal, sur des rubans de velours noir ou de couleur, employés pour coiffures, garnitures de vestes, de robes, de vêtements d'enfants.

Dessins courants

EN TAPISSERIE.

Ces dessins servent pour coussins de pieds, coffres à bois, sacs, etc.



SEMÉ.



Gilquin fils, imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, r. Jacob Paris.

Toilettes de M^elles RABOIN, r. N^ve des P^ts Champs, 67.

Coiffures de Mr CROISAT, 67, rue de Richelieu.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Toilette de ville ou de patinage. Robe nuance Havane clair, en satin, bordée d'une bande de fourrure, au-dessus de laquelle deux rubans de velours nacarat, entrelacés, forment des losanges; jupon de même nuance que la robe, bordé avec un volant nacarat. Sur le corsage montant, retenu par une large ceinture nacarat, veste Figaro, brodée en or et garnie de fourrure; sur chaque côté de la ceinture poches-aumônières en velours nacarat, brodées de fourrure, et suspendues à des cordons nacarat. Toque russe en velours noir bordée de fourrure.

Robe en gaze de Chambéry, bleue. Jupe très-longue et très-large, bordée d'un volant ayant 40 centimètres de largeur, dans lequel on découpe des dents pointues, ayant chacune trois plis perpendiculaires; l'intervalle séparant les dents est plissé aussi, mais horizontalement. Ce volant est posé de façon à former une tunique, et le devant de la robe est garni avec deux bouillonnés sur lesquels retombent, de distance en distance, des pendeloques de cristal. Les bouillonnés, comme le volant, sont surmontés d'un entre-deux en blonde blanche; mêmes ornements en cristal sur le volant. Corsage décolleté, très-bas, complété par un corsage décolleté, en mousseline blanche.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — TOILETTES DE CHEZ MADAME FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Sœur de la mariée. Robe de taffetas gris, ornée de passementeries grises, fixées par des camées en nacre blanche. Paletot de velours noir, garni avec des bandes en plumes de pintade. Chapeau de tulle blanc.

Toilette de mariée. Robe en poult-de-soie blanc, garnie de biais plissés traversés par de petites écharpes également plissées, bordées d'une frange en perles. Corsage montant. Ceinture assortie avec longues écharpes. Écharpes courtes sur les entournures. Voile en tulle blanc.

MODES.

Il est difficile de s'occuper de toilette à cette date c'est-à-dire quand quelques jours à peine se sont écoulés depuis le mercredi des cendres; mais la semaine prochaine verra recommencer la plupart des divertissements du carnaval; les toilettes de bal fourniront une nouvelle carrière, non que l'on donne des bals proprement dits, mais parce qu'on se réunit sous divers prétextes : un piano est là; après un ou deux morceaux de musique, on engage une sauterie... et l'on trouve des circonstances atténuantes, parce que l'on peut écarter la préméditation.

Cependant les toilettes du soir entrent dans une phase nouvelle quand le carnaval est passé; le genre printanier l'emporte sur les lourdes magnificences de l'hiver. Saluons l'avénement des gazes de Chambéry, de Nice, du crêpe lisse surtout, avec lequel on compose pour les jeunes filles, et même pour les jeunes femmes, de fraiches toilettes d'un blanc mat, si pur, qu'il rappelle le *velouté* du camélia blanc. Trois ou cinq rouleaux de satin blanc posés au-dessus de l'ourlet, une ceinture en ruban de satin blanc, un brin de fleur dans les cheveux, voilà de quoi reposer l'esprit et la vue, également fatigués des toilettes d'ordre composite, compliquées au point de défier toute description, et portées dans les dernières fêtes du carnaval par quelques dames étrangères, qui luttent entre elles d'excentricités pour obtenir la mention de leur costume dans un journal quelconque.

Revenons à nos calmes occupations. Bien des lettres continuent à m'interroger au sujet des lés des robes qui sont maintenant coupés en pointes. Ces détails ont été donnés, répétés, et si l'on veut m'obliger à les *renarrer*, je rejette sur mes abonnées la responsabilité des répétitions fastidieuses que l'on pourra m'imposer.

Toutes les étoffes sont coupées en pointes; j'ai dit plusieurs fois (et l'on me reproche de ne pas le répéter sans cesse) que les étoffes ayant un envers, ou même un dessin désigné en terme de commerce par le mot *un montant*, ne peuvent se couper de cette façon sans que l'on se décide à sacrifier la moitié de chaque lé, utilisée du reste pour le corsage et pour les manches; si cependant l'on ne veut absolument pas couper une belle étoffe, on peut encore plier chaque lé en biais et laisser la moitié de chaque lé à l'envers de la robe.

Est-ce suffisamment explicite?

Non?

Eh bien! reprenons cet aride sujet.

Si l'on ne veut pas couper les lés, on replie en dedans 10 centimètres de leur largeur sur le bord supérieur, et l'on continue le biais *en mourant* jusqu'au bord inférieur.

Quant aux robes *franchement* coupées en pointes, je parle des étoffes sans envers et sans *montant* (n'oublions pas de le répéter), ayant de 60 à 63 centimètres de largeur, on plie chaque lé en deux, en biais dans le sens de sa largeur, de telle sorte que les deux côtés les plus larges représentant l'un l'extrémité de dessous, l'autre l'extrémité de dessus, soient *égaux* en largeur; cette égalité implique forcément celle des côtés étroits; on a ainsi dans chaque lé deux morceaux égaux coupés en biais d'un côté, restant en droit-fil de l'autre.

Si je ne suis pas jugée assez explicite cette fois, je renonce à vulgariser ce procédé, qui vient d'être mis en œuvre sous mes yeux par Mme Hénart pour ma plus récente robe.

On peut ne pas couper en pointe le lé de devant, pas plus que celui de derrière, et assembler les autres lés, un droit-fil avec un biais, si l'étoffe est large.

Pour les tissus étroits (60 à 65 centimètres de largeur) on assemble droit-fil avec droit-fil, et, dans ce cas, on réunit deux biais au milieu de la jupe par derrière; c'est-à-dire que l'on coupe deux lés en les posant l'un sur l'autre; pour ce milieu, que l'on coud ensemble, les deux côtés qui se trouvent coupés en biais, et les deux pointes enlevées à ces lés, sont cousus droit-fil avec droit-fil sur chaque côté de ce lé du milieu, par derrière.

On fait devant un pli creux ayant *au moins* 25 centimètres de largeur; même pli par derrière; le reste de la largeur de la jupe est plissé sur les côtés.

L'utilité doit avoir, je le reconnais, le pas sur l'agrément; mais je ne saurais consacrer toutes les pages de ce journal à un sujet qui pourrait avoir peu d'utilité et point du tout d'agrément pour une grande quantité de personnes; je préviens nos lectrices que je renverrai toutes les questions subséquentes concernant les lés en pointes à cet article de modes.

J'ai longtemps cherché, avec le désir d'être utile à nos abonnées, désir dont l'ardeur était, il faut bien l'avouer, doublée par une question d'intérêt personnel, la couturière habile, honnête, modérée dans ses prix, que toutes les voix me demandaient. On trouve ces qualités, mais généralement éparses; les difficultés m'animent au lieu de me décourager; ma persévérance, qui ne s'est pas lassée, vient enfin d'être récompensée : Mme Hénart, rue de Provence, 73, m'habille dans la perfection.... et sans m'essayer mes robes.... entendez-vous, Mesdames? sans m'essayer mes robes! Je vous la recommande en toute sécurité, sans redouter de jamais recevoir à son sujet un reproche, de quelque nature qu'il soit.

EMMELINE RAYMOND.

LA MESURE.

Nous avons toutes, à notre portée, un compagnon assidu et méconnu, qui nous tiendrait en réserve, si nous voulions bien consentir à user de ses richesses, les sujets de réflexion les plus variés, les comparaisons les plus intéressantes, les rapprochements les plus imprévus. Ce compagnon dédaigné, dont l'aspect seul suffit à provoquer le spasme nerveux connu sous le nom de bâillement, est semblable à beaucoup d'individus que nous rencontrons dans le monde: ils ne sont pas brillants, et nous nous hâtons d'en conclure qu'ils sont nuls; ils ne mettent pas en surface leurs connaissances acquises, leur bon sens inné, la rectitude de leur jugement, et nous leur préférons les escamoteurs qui jouent avec les idées, qui dégainent les paradoxes, et bouleversent les saines notions de la raison. Mais nous sommes ainsi faits, que nous poursuivons ce qui chatoie, plutôt que de rechercher ce qui éclaire; un éphémère amusement de l'esprit nous paraît plus agréable qu'un salutaire exercice de l'intelligence, et nous remettons toujours la réflexion *à demain*, pour consacrer *aujourd'hui* à la distraction.

C'est en essayant d'introduire un peu d'ordre dans les volumes qui encombrent ma table, mon bureau, et l'étagère sa voisine, que je faisais cet examen de conscience. Près des livres nouveaux, des brochures qui quittent à peine la presse; près des volumes ornés, illustrés, se trouvait un pauvre petit dictionnaire. Il n'était pas doré sur tranche, relié en maroquin ni en velours; humblement revêtu de basane, cet obscur, fidèle, utile compagnon, faisait assez pauvre figure. Mais cet extérieur modeste, contrastant avec le luxe de ses voisins, éveilla en moi une sorte de remords. « Tu ne m'amuseras pas, lui disje, mais tu m'instruiras.....» et j'écartai tous les autres livres pour prendre celui-là.

En l'ouvrant au hasard, mes yeux s'arrêtèrent sur un mot qui représente une foule de choses diverses; je l'ai écrit en tête de ces lignes, car il mérite d'attirer et de retenir l'attention universelle : c'est *la Mesure*.

La mesure représente le plus beau don que la nature puisse nous faire; mais s'il est inné comme la beauté, comme la santé, on peut cependant, à l'aide de quelques efforts, et moyennant quelques réflexions, acquérir au moins cette partie de la mesure qui est le

résultat de l'alliance du jugement avec la raison, et dans ce cas il ne manquera plus que la spontanéité dans la mesure, la prescience subtile, avisée, qui ne se laisse jamais surprendre, et garde toujours un équilibre parfait.

En un mot, la mesure est l'art de distribuer nos efforts de telle sorte que les résultats soient toujours en harmonie avec les causes.

Par conséquent, pas de grands efforts pour de petits résultats, — pas de petits efforts pour de grands résultats. Voir juste en toute circonstance et instantanément, de façon à choisir la ligne de conduite qui est d'accord avec la raison et la vérité, tel est le privilége des êtres qui possèdent la mesure.

C'est la mesure qui préserve de l'incohérence des idées, des sentiments et des actions, — tout comme la mesure nous enseigne à trouver dans la musique l'ordre, la clarté d'abord, la beauté ensuite.

Portez, par un effort de réflexion, la mesure à sa limite la plus extrême ; imaginez un être disant et faisant en toute circonstance tout ce que la mesure exige de lui, vous aboutissez à la perfection relative, qu'il nous est permis d'ambitionner. Renversez l'image..... vous arrivez au désordre et à toutes ses conséquences funestes, vous atteignez la déconsidération qui s'attache aux faiblesses du caractère, aux défaillances de la raison.

Le défaut opposé à la qualité qui s'appelle la mesure est l'étourderie. Il y a peut-être parmi mes plus jeunes lectrices des esprits enclins à supposer que l'étourderie fait partie des droits acquis à leur âge, et qui ne s'empresseraient pas même d'abdiquer ce défaut, qui leur semble à la fois léger, gracieux et *intéressant*. Cette erreur est grave, et il importe de leur apprendre dès leur première jeunesse qu'un défaut accusant l'incapacité n'est pas et ne saurait être intéressant. Les personnes qui ne sont pas destinées à supporter ses conséquences, c'est-à-dire les indifférents et les étrangers, pourront le traiter avec indulgence, et même le prendre pour sujet de quelques fadeurs surannées ; mais les parents, les amis, qui sont plus soucieux de servir que de flatter, doivent tenir un autre langage..... et j'ai à cœur de me ranger parmi eux.

La mesure nous enseigne à agir avec raison et bienséance, dans la famille comme dans le monde ; elle nous apprend à rendre à chacun ce qui lui est dû, à nous acquitter de nos devoirs grands ou petits. L'étourderie nous incite à ne relever que de notre caprice, à ne consulter que nos goûts, à ne tenir compte d'aucune obligation ; elle est le résultat de l'incapacité ou de l'égoïsme, et procède très-souvent de tous deux. On n'excuse donc aucune omission, en s'écriant : Que je suis étourdie !.... Vous êtes étourdie ? Eh bien ! il faut vous corriger ; nous ne pouvons proclamer, conserver, choyer en nous des défauts qui, par leur nature particulière, sont désagréables pour nos semblables. On vous prête un livre..... vous le perdez..... mon Dieu ! vous êtes étourdie ! Pensez-vous que cet aveu constitue une excuse valable ? Pas le moins du monde, car si votre étourderie est due à un manque d'équilibre dans les facultés intellectuelles, il faut éviter d'en faire supporter les conséquences à autrui ; si votre étourderie provient plus spécialement de la préférence que vous éprouvez pour votre personnalité, au détriment de ce que vous devez à vos semblables, l'excuse que vous alléguez constitue seulement une aggravation à votre faute. Pensez moins à vous ; vous trouverez le temps de vous occuper des autres, et vous ne serez plus étourdie. Cela est indispensable d'ailleurs : une femme étourdie est un véritable fléau pour sa famille, pour ses amis, pour le monde ; elle ne saura pas introduire dans sa maison l'ordre qui est la source du bien-être et de l'honorabilité ; elle ne pourra élever ses enfants, gérer leur avoir, si la destinée lui impose un jour les devoirs qui appartiennent au chef de la famille ; incapable de remplir aucune de ces missions, il faudra donc les lui retirer toutes, et faire peser sur elle une sorte d'interdiction à *huis-clos ?* Ces conséquences n'ont rien que d'exact et de réel ; ne suffisent-elles pas pour faire éviter l'étourderie, qui en est la cause première et unique ? Mais je veux bien supposer que les personnes *étourdies* seront peu touchées de ces considérations sérieuses ; je consens à admettre que leur vanité est le seul point par lequel on peut les aborder pour les convaincre ; je serai cruelle — dans leur propre intérêt. Savent-elles ce que disent les indifférents ou les flatteurs qui viennent d'applaudir à ce qu'il leur convient d'appeler une aimable étourderie ?.... Ils s'éloignent en causant entre eux : « Jeune folle !....» disent-ils. Dans vingt ans, si elle n'est corrigée, ils diront : « Vieille folle ! » Horreur !

La mesure, dont j'ai entrepris d'énumérer les bons résultats, préserve de ces périls et de ces humiliations ; elle enseigne à tenir les engagements que l'on prend, parce que, grâce à elle, on prend seulement les engagements que l'on peut tenir ; elle modère les éclats de voix, les éclats de rire qui attirent l'attention et par conséquent la critique ; elle apprend à éviter l'exagération qui, soit qu'elle se manifeste dans les idées ou les sentiments, par les paroles ou les actions, entraîne toujours une sorte de mésestime, parce qu'elle implique une notable lacune d'intelligence, et l'insuffisance du jugement. Enfin, en tout lieu, en tout temps, en toute circonstance, la mesure..... son nom l'indique..... est le plus sûr de tous les conseillers, car elle nous porte à agir de façon à remplir tous nos devoirs, en sauvegardant nos véritables intérêts.

C'est la mesure qui vous enseignera à distribuer vos dépenses de telle sorte que le superflu ne prime pas le nécessaire.

C'est la mesure qui nous inspirera une modération inséparable du bon goût, comme du bon sens, qui nous préservera des enivrements et des excès de la vanité, qui nous apprendra à triompher avec modestie, comme à souffrir avec dignité.

La mesure est, en effet, diamétralement opposée à la vanité ; celle-ci *est*, seulement quand celle-là *n'est pas*. La mesure nous égale toujours à tous les revirements, bons ou mauvais, heureux ou malheureux, qui peuvent se produire dans notre situation, tandis que la vanité nous met toujours en-dessous de la bonne, comme de la mauvaise fortune. D'accord avec l'équité, d'accord avec la bonté, la mesure, quand elle accompagne la prospérité, nous conseille de ne pas nous prévaloir de nos succès ; elle nous engage à nous souvenir que la fortune est changeante, et que, riche aujourd'hui, on peut être pauvre dans dix ans, que, puissant en ce moment, on peut tomber bientôt dans la dépendance de ceux que l'on dédaigne et que l'on écrase présentement ; elle nous dit tout bas que chaque jour on sème pour l'avenir, et que la récolte donnera ses résultats inévitables, bons ou mauvais, selon les effets dont elle émane. Depuis trop longtemps nous nous conformons à la peine du talion, à cette loi judaïque et cruelle, répudiée par le christianisme. Ne peut-on rompre, enfin, avec cette tradition inique dans son apparente équité ? Eh quoi !.... vous avez subi des dédains, vous avez supporté les mépris de quelque parvenu qui se montrait insolent, parce qu'il était sot, et, parvenu à votre tour, vous vous targuez de vos humiliations passées, pour faire supporter aux autres ce que vous avez supporté jadis ? La mesure, si vous la possédiez, vous préserverait de cette appréciation erronée, qui est à la fois sotte et méchante. Elle vous apprendrait qu'un abord sec et des façons hautaines sont l'estampille des petits esprits, des âmes basses, et non pas l'accompagnement indispensable, le corollaire nécessaire de la fortune que vous possédez, ou des fonctions que vous remplissez. La mesure vous préserverait à la fois de la bassesse devant vos supérieurs, de la roideur devant vos inférieurs ; elle vous indiquerait exactement la limite où la déférence, conciliable avec la dignité, se transforme en une lâcheté qui est incompatible avec la noblesse des sentiments, et vous apprendrait en même temps que l'on peut être bienveillant, simple et serviable, sans amoindrir l'éclat de l'auréole dont on se suppose entouré.

La mesure n'est pas moins salutaire dans la vie de famille que dans nos rapports avec le monde ; c'est le manque de mesure dans les appréciations, dans les exigences, qui transforme un compagnon, doué pourtant de vertus sérieuses, en un être insupportable. Si un mari s'avise d'ergoter, de discourir à propos de tout et à propos de rien, de prononcer des harangues en plusieurs points, à propos des plus infimes incidents de la vie domestique ; s'il s'applique à bouleverser les lois de la proportion en attribuant une importance exagérée à des puérilités, en employant ou faisant employer un temps, qui peut être mieux utilisé, à satisfaire des manies, s'il a un système inflexible pour chaque opération de la vie, s'il trouve qu'on ne peut couper le pain que dans un certain sens, qu'il faut mesurer d'une façon toujours invariable l'eau, le vin, le potage..... que sais-je ?.... il est certain que ce mari est dépourvu de *mesure*, qu'il déplace l'importance des choses, et que, pour ces raisons, il transforme la vie de ceux qui l'entourent en un tourment perpétuel. La mesure a une devise empruntée à une formule célèbre, et cette devise devrait toujours être présente à notre pensée :

A chaque chose suivant son importance.

Tout est acceptable avec la mesure ; tout devient insupportable sans elle. Il n'est point de qualité, — je l'affirme, parce que je suis prête à le prouver, — qui ne se transforme en défaut, quand elle n'est point réglée par la mesure.

L'ordre, — pour prendre un exemple entre mille, — est certainement une belle qualité, la première de toutes, celle qui est la plus indispensable à la régularité, comme à l'honorabilité de l'existence ; mais imaginez l'ordre sans l'intervention de la mesure ! Il y a de quoi frémir, je vous l'affirme. On rencontre des individus qui ont, non pas la passion, mais la rage de l'ordre ; ils font des marques au plancher, pour indiquer la place qui doit être invariablement attribuée à chaque chaise, à chaque fauteuil. Leur intelligence s'applique exclusivement à des détails de cette nature ; leur vie se dépense tout entière à établir ces soins, à en surveiller l'exécution ; ils rentrent dans leur domicile ; un coup d'œil suffit pour leur faire apercevoir une foule de contraventions, insignifiantes pour tous, mais qui ont à leurs yeux une importance capitale..... CAPITALE, entendez-vous ?

« Qu'est-ce que ce livre ?

— Mon ami, c'est vous qui l'avez laissé à cette place, et je n'ai pas voulu le déranger.

— Moi ! allons donc ! jamais il ne m'arrive de poser un livre sur le coin de droite de cette table ; je le place toujours sur le coin de gauche ! Et ce presse-papier ? Il est posé à cinq centimètres de distance de sa place habituelle.

— C'est qu'on a essuyé votre bureau et que.....

— Ce n'est pas une raison pour déranger les objets qui s'y trouvent, ni une excuse pour le désordre. Il n'y a pas d'excuse !.... Il ne peut y en avoir !

— Il est bien facile de rapprocher le presse-papier de l'encrier..... Tenez, voilà qui est fait !

— Cela devrait être fait sans que je l'indique. Quoi ! un verre d'eau, sur cette table ? En croirai-je mes yeux ?

— Valentine sort d'ici, elle a eu un léger accès de toux, et m'a demandé un verre d'eau sucrée.

— Il fallait le faire emporter aussitôt.

— Mais elle a désiré garder le verre près d'elle, pour boire à petites gorgées.....

— Tout cela, c'est du désordre, je le dis, je le maintiens, je le répéterai toujours,.... et toujours inutilement ! »

Cette légère esquisse des travers qui peuvent devenir le partage d'un individu qui professe pour l'ordre un culte sans mesure pourrait présenter des aspects multiples, mais je l'arrête ici, pour ne pas être accusée à mon tour de perdre de vue mon sujet : la mesure.

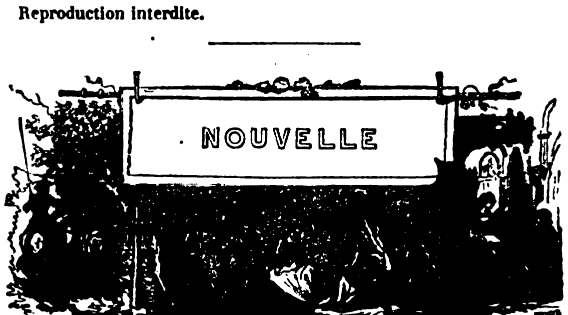
Cherchez la mesure en tout, lecteurs et lectrices.

Vous qui sortez *toujours*, vous manquez de mesure.

Vous qui ne voulez jamais sortir, vous manquez de mesure, ma chère lectrice, et vous devez faire un effort sur vous-même, en songeant à ne point contrarier votre mari, qui désire peut-être un peu de distraction.

Vous manquez de mesure en négligeant les affaires importantes.

Vous manquez de mesure en attribuant une trop grande importance aux choses futiles, et, comme cette erreur implique nécessairement un défaut d'équilibre dans le jugement, vous manquerez de mesure dans une foule de circonstances, car, vous habituant à considérer avec un profond respect tout ce qui se rapporte à vos goûts, à vos préférences, — à vos manies, osons dire le mot, — vous devenez insensiblement indiscret, exigeant, importun, à charge enfin à tous ceux qui ont des rapports avec vous. EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

X.

Armelle, son père parti, ne se sentit ni assez de tranquillité d'âme, ni assez d'aplomb, pour recevoir les personnes qui vinrent dans la huitaine rendre la visite qui leur avait été faite, et, au grand soulagement de Mlle Marthe qui redoutait tout ce qui la faisait sortir de sa vie pétrifiée, elle donna ordre de ne pas recevoir. Cette simple circonstance la rejeta dans son parfait isolement. Pour revoir les personnes auxquelles elle avait fait visite, il aurait fallu les recevoir et se représenter chez elles, ce qu'elle n'avait pas le courage de faire. Le jour où on lui remit une carte portant ce nom : Mademoiselle Valérie l'Hérilleux, elle regretta doublement la mesure que le départ de son père pour la Haute-Butte l'avait forcée de prendre. Mlle Valérie lui rappelait Mme de la Follière ; elle lui faisait l'effet d'une de ces personnes qu'on aime pour ainsi dire naturellement ; sa haute distinction la séduisait, et, bien qu'elle eût très-peu parlé devant elle, elle se disait que des relations avec cette femme intelligente et sérieuse lui auraient été particulièrement agréables.

Cette carte entre les doigts, elle se rendit près de sa tante et la lui montra d'un air désolé.

Mlle Marthe lut le nom inscrit et hocha la tête.

« Tu regrettes cette visite ? » dit-elle.

Armelle fit un signe affirmatif.

« Je ne sais cependant pas jusqu'à quel point Valérie l'Hérilleux aurait du plaisir à te voir. »

Par une pantomime expressive Armelle demanda :

« Pourquoi ?

— Vous êtes d'un âge si différent ! »

La raison ne parut pas satisfaire entièrement Armelle ; mais elle dut s'en contenter.

Le lendemain était un dimanche. Ce jour-là elle sortait forcément de l'hôtel, et elle assistait avec sa tante

aux offices de sa paroisse. Dans l'antique cathédrale elle se trouvait mêlée à tous les fidèles; mais, l'office fini, la solitude recommençait. Pendant que les amis et les parents se réunissaient sur la place pour échanger un bonjour et regagner ensemble leur domicile, suivant les cordiales habitudes de la province, Armelle et sa tante passaient seules, presque inconnues, et remontaient silencieusement vers leur demeure. On suivait volontiers de l'œil ces deux femmes: l'une si courbée, si jaune, si ascétique; l'autre si jeune, si fraîche, si belle; on leur adressait plus d'un respectueux salut que Mlle Marthe ne voyait pas, et qu'Armelle rendait d'un air grave et poli; mais elles ne pouvaient obtenir que cela, un regard curieux, un profond salut. Armelle ne sentait jamais autant son isolement qu'au sortir de cette foule, de laquelle elle s'éloignait enveloppée dans sa fière, froide, mais bien ennuyeuse dignité.

Ce dimanche-là elle se trouva un peu voisine de Mlle Valérie à l'église; le hasard les avait fait se placer à quelques pas l'une de l'autre. Contre le pilier noir elle voyait se détacher un profil pur, un visage pâle, auquel le recueillement donnait quelque chose de vraiment céleste.

Sur la place elle la revit au milieu d'un groupe, et, comme elle passait devant ce groupe les yeux baissés, elle sentit une main qui se posait sur son bras, et elle entendit la voix douce de Mlle Valérie qui prononçait son nom. Elle se détourna toute rougissante.

Mlle Valérie salua Mlle Marthe, et exprima à Armelle la contrariété qu'elle avait éprouvée de ne pas la rencontrer. Armelle lui dit franchement le motif qui avait fait fermer la porte de l'hôtel à tous les visiteurs, et lui témoigna ses propres regrets.

« En resterons-nous là? » demanda Mlle Valérie en la regardant de son œil expressif.

Et lisant la réponse à cette question dans les yeux d'Armelle, elle ajouta:

« Si la société d'une vieille fille ne vous paraît pas trop ennuyeuse, venez quelquefois me voir, et si vous désirez rencontrer quelques personnes de votre âge, venez ce soir et tous les dimanches. Mes amies et mes parentes nous amènent leurs enfants, et la soirée se passe gaiement. Qu'en dites-vous?

— Je suis bien reconnaissante de votre attention, Mademoiselle; je consulterai ma tante, à laquelle je ne puis parler de cela en ce moment.

— C'est bien. Venez à sept heures, il n'y aura personne encore et nous causerons. »

Mlle Marthe, qui vivait plus au ciel que sur la terre, comprenait cependant l'ennui de la vie de sa nièce, ou plutôt elle y compatissait. Elle accorda donc sans se faire prier la permission demandée. Armelle, ce soir-là, au lieu de s'installer de l'autre côté de la grande cheminée de marbre pour écouter, les bras croisés et la tête penchée, le vent qui sifflait dans les corridors, et qui, au dehors, faisait tourner avec mille grincements les vieilles girouettes depuis si longtemps rouillées, prit, précédée par un domestique, le chemin de la maison de Mme l'Hérilleux.

Le salon était, comme toujours, des plus calmes, mais deux bougies ajoutaient leur clarté vive et mobile à la lueur douce de la lampe; la table à ouvrage était remplacée par une table à jeu; il y avait un surcroît de chaises qui, bien que très-correctement alignées, changeaient l'ordre rigoureux de ce tranquille appartement.

Armelle entra avec sa capeline et son manteau, et, quand elle eut présenté ses devoirs à la vieille dame dont les doigts actifs, ne pouvant parfiler, s'amusaient à compter des jetons, elle suivit Mlle Valérie dans sa chambre. Cette chambre était éclairée et chauffée, et les privilégiées venaient y déposer leurs vêtements.

Comme dans le salon, les meubles étaient vieux, mais d'assez riche aspect, et chaque chose était bien à sa place. Armelle remarqua qu'un petit portrait suspendu contre la boiserie de la cheminée avait été retourné, et ne montrait que son dos de carton gris encadré de papier bleu.

Quand elle eut ôté son vêtement et sa capeline, Mlle Valérie s'occupa à en réparer les froissements. Elle refit le nœud de sa cravate, arrangea les plis de sa robe, passa légèrement la brosse sur ses bandeaux relevés. Armelle, peu habituée à recevoir ces petits soins, à savoir quelqu'un occupé de la voir paraître le plus avantageusement possible, était fort touchée. Mlle Valérie avait d'ailleurs une façon toute particulière de lui prodiguer ces petites attentions, quelque chose de particulièrement affectueux que n'avait pas Mme de la Follière elle-même.

Mme de la Follière avait une bienveillance générale, qu'elle distribuait également autour d'elle, et dont chacun pouvait prendre sa part. Chez Mlle Valérie l'entraînement sympathique se devinait davantage.

Quand elles retournèrent au salon, d'autres personnes étaient arrivées, car il était rempli de chuchotements et de rires. Armelle fit son entrée sans trop d'embarras, précédée par Mlle Valérie. Elle trouva là plusieurs jeunes filles, leurs frères et leurs cousins. Sa présence jeta un peu de malaise dans la gaie réunion; mais cela ne dura qu'un instant, et les jeux furent organisés.

Mlle Valérie les dirigeait, et bientôt Armelle se laissa aller à la plus expansive gaieté. Aucune des jeunes filles présentes n'approchait de sa distinction; elle les dominait toutes par l'intelligence; mais la simplicité de ses manières et sa franche gaieté empêchèrent toute rivalité de se produire, et chacun la proclama charmante.

Vers le milieu de la soirée on ne craignit pas d'aborder les jeux un peu bruyants. Ils furent inaugurés par celui qui consiste à mettre au milieu d'un cercle dansant une personne qui a un bandeau sur les yeux et une canne à la main. Chacun prend au hasard l'extrémité de cette canne, et l'aveugle crie: *Piou!* La personne qui a pris la canne répond le même mot en déguisant sa voix, et, si elle est devinée, le bandeau lui échoit.

Armelle venait d'être prise. Debout, les yeux bandés, elle promenait gravement sa canne autour d'elle, quand elle fut saisie par une main vigoureuse. Elle prononça le mot *Piou!* et prêta l'oreille. Une voix d'homme évidemment déguisée répondit. Armelle tressaillit, et, abaissant vivement son bandeau, elle se trouva face à face avec Charles de la Follière. On intenta un procès à sa curiosité; elle fut condamnée à reprendre son bandeau, et le jeu recommença. Charles était arrivé le soir même à Reffelec, et, sans se donner la peine de changer de costume, il s'était rendu chez sa grand'mère, dont les réunions avaient un cachet tout à fait intime. En entrant il n'avait pas été peu surpris d'apercevoir Armelle debout au milieu du cercle magique, et en passant il s'était amusé à se faire reconnaître.

Armelle éprouva de cette arrivée une joie involontaire qui doubla son animation. Toute fraîche échappée aux jeux de la pension, elle savait d'ailleurs leur donner un charme tout particulier, elle en développait parfaitement les petites finesses. Charles, de son côté, paraissait ouvertement heureux de la retrouver; il lui dit qu'il se présenterait sans tarder chez son père. La soirée se prolongea assez tard, et Mlle Valérie, trouvant le temps beau, insista pour aller la reconduire elle-même avec Charles. Ils la conduisirent jusqu'à la porte de l'hôtel, et ce soir-là, la jeune fille, pour la première fois, franchit le triste seuil d'un pas léger.

A dater de ce jour le fardeau d'ennui qui pesait sur ses épaules depuis son arrivée à Reffelec s'allégea. L'hiver, dont elle avait tant redouté les mornes et longues soirées, se passa bien malgré les absences continuelles de son père. Elle se fit à cette vie monotone; ses relations, de plus en plus intimes avec Mlle Valérie, devenaient une distraction précieuse, et la présence de Charles de la Follière aux petites soirées leur donnait de l'attrait. Régulièrement tous les dimanches, Charles se présentait à l'hôtel un peu avant quatre heures. Armelle entendait le bruit de son pas régulier et ferme sur le pavé de la cour. Cette visite, courte et très-cérémonieuse quand M. de Boisfort se trouvait présent, était une de ses grandes distractions. Les autres, tenus à l'écart par l'air froid et taciturne du maître de la maison, n'osaient pas se présenter. Charles s'était vu accueillir sinon cordialement, du moins sans froideur, et il avait continué ses visites. Il ne fallait pas être doué d'une grande perspicacité pour deviner ce que produiraient ces relations, et à la fin de l'hiver, sans qu'ils se le fussent peut-être bien avoué à eux-mêmes, il existait entre les deux jeunes gens un lien d'affection qu'il eût déjà été douloureux de briser. Mlle Valérie, qui continuait à témoigner à Armelle la plus tendre amitié, obtint de sa sœur que Cécile vînt passer chez elle les semaines qui touchaient au carnaval. Cécile présente, on se vit tous les jours. Madame de la Follière arriva elle-même avec ses fils, et les réunions fréquentes se continuèrent. Cécile, qui devait paraître dans le monde, était fort occupée de cette affaire importante, et elle aurait voulu y mener Armelle. Elle l'engagea à adresser une demande à son père. M. de Boisfort refusa net. Il était souffrant, il ne voyait personne, ces sortes de plaisirs n'étaient plus faits pour lui, et il n'entrait pas dans ses idées que sa fille en prît le goût. Ce refus contraria d'autant plus Armelle que le carnaval se présentait bien tristement pour elle. Les grandes réunions empêchaient les petites, et Charles de la Follière, qui assistait à ces fêtes, lui en faisait des descriptions qui ravivaient ses regrets. Un jour, elle ne put retenir, devant Mlle Valérie, l'expression de sa contrariété.

« Vous désirez donc bien vivement aller à ce bal? » dit Mlle Valérie.

— Aussi vivement que je puis désirer une chose de ce genre, Mademoiselle.

— Je voudrais pouvoir vous faire ce plaisir, Armelle.

— Si vous intercédiez auprès de mon père? »

Mlle Valérie fit un mouvement négatif.

« C'est qu'il ne vous refuserait pas, vous, » continua Armelle; « je vous en prie, essayez. »

Cécile et ses frères se joignirent à elle.

« Moi, demander quelque chose à M. de Boisfort? » disait Mlle Valérie, « ce n'est pas possible. »

On insista, et Cécile remarqua qu'elle disait non avec beaucoup moins d'énergie. Évidemment cette démarche lui répugnait terriblement, mais il lui eût été bien agréable de faire ce plaisir à Armelle.

Elle se laissa entraîner, et alla reconduire la jeune fille, ce qu'elle ne faisait jamais quand M. de Boisfort n'était pas absent. Elle espérait peut-être ne pas le rencontrer, mais le hasard ne lui fut pas propice, car la première personne qu'elle aperçut dans la rue, en sortant, fut lui.

Ils se saluèrent comme toujours, assez froidement, et la conversation s'engagea.

Cécile et Francis parlèrent bien vite du bal qui allait se donner, et répétèrent avec affectation que c'était le dernier.

Madame de la Follière osa témoigner le regret qu'Armelle ne pût y paraître.

Armelle regardait Mlle Valérie avec de grands yeux suppliants; elle avait remarqué que son père en parlait avec une déférence toute particulière, et qu'il lui accordait tout de suite de sortir quand il s'agissait d'aller chez elle.

Mlle Valérie ne put résister à l'éloquence de ce regard.

« Nous vous serions bien reconnaissantes, Monsieur, si vous consentiez à revenir sur votre décision, » dit-elle tout à coup en baissant les yeux.

Il parut singulièrement impressionné par ces simples paroles.

« Est-ce une demande que vous m'adressez, Mademoiselle? » demanda-t-il d'un ton vif.

— Oui, » répondit-elle faiblement.

Il la regarda encore, et avec la voix adoucie qu'il prenait en lui parlant:

« Vous êtes bien bonne pour Armelle, dit-il, et je vous en suis profondément reconnaissant. Je n'ai rien à vous refuser. »

Ce fut Cécile qui cria merci. Elle était très-fière de la beauté d'Armelle, et elle s'était mis en tête de la conduire à cette fête.

Cette semaine-là, ce furent des allées et des venues continuelles de la maison de Mme l'Hérilleux à l'hôtel de Boisfort. Armelle, plongée jusqu'au cou dans un océan de futilités, ne se reconnaissait plus elle-même. Son piano restait muet, elle n'accompagnait plus sa tante dans ses promenades à travers les allées du jardin jonchées de feuilles mortes; le calme extrême était remplacé par une extrême agitation.

Il avait été convenu qu'Armelle, bien que conduite par son père, ferait sa toilette chez Mme l'Hérilleux. La tante Marthe haussait les épaules quand Armelle la consultait sur une fleur ou un ruban, et la femme de chambre de la jeune fille était une honnête et discrète personne, qui ne savait pas piquer une épingle avec grâce.

Le temps fut beau ce soir-là; il glaça, et à la tombée de la nuit Armelle arriva chez Mme l'Hérilleux, précédée par ses cartons. Aussitôt la chambre de Mlle Valérie s'encombra de mille jolies choses, et retentit de la gaieté la plus folle. Cécile ne dansait pas toujours au bal, et piquait trop de chaises, suivant l'expression pittoresque de Francis; mais elle ne s'en amusait pas moins, affirmait-elle, et elle disait même qu'elle éprouvait, en voyant s'avancer vers elle les solliciteurs de contredanses, une satisfaction vive que ne connaissaient plus celles dont les carnets se remplissaient avant qu'elles fussent assises.

« Je suis toujours en appétit, » disait-elle en riant, « pour manger ma petite part de plaisir; les autres ont trop à choisir, et la satiété vient. »

M. de Boisfort ouvrait largement sa bourse à sa fille, et la jeune fille y puisait suivant les circonstances. Sa toilette de bal, admirablement choisie, était d'une rare élégance, et la petite toilette de Cécile, qui avait déjà perdu de sa fraîcheur, reçut un rude coup de ce voisinage. Quand la coiffure d'Armelle, une simple branche d'églantier, qu'on aurait dit fraîchement coupée à un bosquet voisin, fut posée auprès de sa petite couronne de marguerites, dont les pétales commençaient à se faner, la jeune fille fit la grimace. Armelle n'attendait que cela pour ouvrir un carton, et lui montrer une coiffure exactement pareille à la sienne.

« J'ai voulu que nous parussions avec la même coiffure, » dit-elle à Cécile, « et, comme le blanc te va bien, j'ai choisi cette nuance.

— Qui ne te va pas mal non plus, puisque tout te va, » dit Cécile en riant. « Je vais demander à maman la permission d'accepter. »

Elle embrassa Armelle, et courut dans le salon avec la guirlande.

Elle revint enchantée; sa mère consentait à ce qu'elle la mît.

« On m'a demandé si nous avancions dans notre toilette, et ma tante Valérie s'apprête à venir passer la revue, et à donner le dernier coup de main ajoutait-elle; mais, si tu restes comme cela les yeux fixes et les bras pendants, tu ne seras jamais prête à l'heure.

— Je voudrais bien savoir... » commença Armelle.

« Quoi?... Ah! je devine... Pourquoi ce portrait nous tourne le dos?

— Précisément.

— Je n'en sais rien. Il y a quelque petite histoire là-dessous que ma tante Valérie connaît mieux que personne, et depuis quelque temps je ne sais quelle idée lui prend de le tourner ainsi. Je t'assure qu'il est très-bon à regarder cependant. Je ne voudrais pas être indiscrète, mais il me semble que tu peux bien glisser un petit coup d'œil sur cette mystérieuse figure. Approche-toi plus près, lève la lampe. Là, vois-tu? » Armelle, poussée par un petit sentiment de curiosité assez naturel, avait suivi les recommandations que lui faisait Cécile, qui était montée sur une chaise, et qui soulevait délicatement le petit cadre. Elle aperçut un beau visage d'homme, resplendissant de jeunesse et de santé, le visage de son père, de son père à vingt-cinq ans, tel que le représentait une miniature montée en broche, le seul bijou que possédât sa tante Marthe.

« Tu ne connais pas l'original de ce portrait? » demanda-t-elle toute saisie.

— Non, et, comme je n'ai jamais rencontré l'original lui-même, j'en suis réduite aux conjectures. Tu as pu remarquer que ma tante Valérie a dû être charmante, et je crois bien que ce beau monsieur ne lui a pas été indifférent. Mais on ne parle jamais de cela. Allons, approche-toi du feu, car tu es toute pâle, et mettons-nous sérieusement à l'œuvre. »

Armelle obéit docilement, et, comme le disait sérieusement Cécile, on se mit sérieusement à l'œuvre. Quand Mlle Valérie vint passer la revue, Armelle était prête, et elle l'emmena toute parée dans le salon. Mme de la Follière, pour ne pas gâter sa modestie naturelle, comprima de son mieux, à sa vue, l'impression qu'elle éprouvait. Charles, Francis et René étaient là, et elle se vit obligée d'aller se placer entre ses plus jeunes fils, dont l'admiration ouvrait démesurément les yeux, et dont elle craignait les exclamations enthousiastes.

Charles, le premier moment passé, prit un air si indifférent qu'Armelle lui demanda bien naïvement ce qui lui déplaisait dans sa toilette.

« Rien ne me déplaît en vous, » répondit-il doucement. Et il ajouta plus bas:

« Mais quelle folie d'aller à ce bal!

— Une folie maintenant?

— Oui. Vous n'y gagnerez rien, et vous y perdrez

peut-être beaucoup. Si vous alliez en revenir vaniteuse! »

Armelle sourit et hocha la tête.

« Prenez garde, » reprit-il.

« De quoi parlez-vous dans ce coin? » demanda Francis, que sa mère tenait comme en laisse.

« M. Charles me moralise, » répondit Armelle gaiement.

« Bah! vraiment? laissez-le dire. » Et il ajouta avec feu: « Il y en aura tant d'autres à vous admirer!

— Là, voyez-vous, » dit Charles, « cela commence.

— Armelle, ne faites pas attention à toutes ces folies, » dit Mme de la Follière, « et, si Francis se mêle de vous en dire au bal, imposez-lui silence, et ne dansez plus avec lui.

— Mademoiselle Armelle, maman ne veut pas absolument que je vous dise que vous êtes charmante, ravissante, » ajouta l'entêté, « comme si vous ne lirez pas cela dans tous les yeux! »

Mme de la Follière haussa les épaules, et, souriant malgré elle, elle présenta à Armelle sa sortie de bal.

« J'entends ta voiture, » dit Cécile.

« A bientôt, » dit Armelle; « j'espère pouvoir vous rejoindre, Madame.

— Dans tous les cas, je vous garderai une place près de moi.

— N'oubliez pas d'inscrire nos quadrilles, » s'écria Francis, « à moi le premier.

— Et à moi le second, » ajouta René.

Armelle sourit et regarda Charles, comme pour lui demander:

« Ne faudra-t-il rien garder pour vous?

— Je ne suis pas aussi égoïste que ces messieurs, » dit-il en souriant, « et je veux vous laisser quelques danseurs de votre choix. Je me contenterai d'un quadrille entre le troisième et le dixième. Je danse peu, et je serai à votre disposition. En inscrivant les noms sur votre carnet, ne m'oubliez donc pas.

— Remarque bien, » dit Francis à René, « qu'avec le magnifique détachement qu'il affecte, il oblige Mlle Armelle à penser à lui d'une manière toute particulière. Nous sommes des nigauds. »

Personne ne protesta, et Armelle partit. Elle produisit un singulier effet dans le salon lambrissé, éclairé par la petite lampe, quand elle entra pour souhaiter le bonsoir à sa tante, et lui montrer sa toilette. Mlle Marthe la regarda, murmura quelques paroles sur les vanités de ce monde, et l'engagea à attendre patiemment son père. Après s'être regardée à la dérobée dans les hautes glaces, elle demeura là, suivant le mouvement des aiguilles sur la pendule. Elle éprouvait un frisson d'impatience dont elle ne cherchait pas à analyser la cause. Que désirait-elle donc si vivement? Elle ne le savait pas bien elle-même, mais je ne sais quel vague besoin de plaisir s'était éveillé dans son âme, et s'y établissait en maître. Dans ce salon sombre, muet, désert, elle rêvait de lumières éblouissantes, d'entraînante musique, de foule remuante. Ce soir-là, pour la première fois de sa vie peut-être, elle avait pensé à sa propre beauté. La crainte exprimée par Charles, les enthousiasmes juvéniles de ses frères, avaient déjà porté leurs fruits. Elle se rappelait aussi l'étrange découverte qu'elle avait faite dans la chambre de Mlle Valérie. L'affection particulière que cette dernière lui avait portée trouvait ainsi son explication naturelle; il y avait toute une histoire là-dessous, et elle cherchait le moyen de l'apprendre tout entière.

A neuf heures, M. de Boisfort entra dans le salon. A la vue d'Armelle, il tressaillit. Il la considéra quelques minutes, et sur son visage sérieux aucune expression triomphante d'orgueil paternel ne se montra.

Armelle se sentit trembler. Il n'était pas habillé. Était-il donc revenu sur sa résolution? Un moment elle eut la généreuse pensée de se lever et d'aller lui dire: « Restons, je n'accepterai pas votre sacrifice. » Mais il semblait que cette robe légère qui la couvrait collait à ses épaules, et que la dépouiller maintenant était une impossibilité.

« J'avais oublié ma promesse, » dit M. de Boisfort, « promesse imprudente, mais que je ne pouvais refuser. Qu'ai-je de commun maintenant avec le monde? » ajouta-t-il, « et ne vais-je pas, par cette démarche, lui rappeler bien inutilement mon existence? »

Il soupira, regarda la pendule et Armelle, et sortit.

Dix minutes plus tard, Armelle fut avertie que son père était déjà monté en voiture, et l'attendait.

Quand le père et la fille parurent à la porte des salons brillamment éclairés, il y eut un frémissement dans la foule. On se poussa pour les voir. Sous ces lumières éclatantes, avec son corps grêle et épuisé, ses cheveux longs, sa barbe blanche, son teint livide, M. de Boisfort avait l'air d'un mort en habit noir, et cette figure, vraiment cadavérique, mettait en relief d'une manière saisissante le charme et la fraîcheur de celle de sa fille. Ils traversèrent les salons, et Armelle alla s'asseoir, toute confuse et toute rougissante, sur le coin de banquette que Mme de la Follière lui avait réservé. La foule des danseurs l'y suivit.

« Bon! tout à l'heure je pensais à me plaindre de la distance respectueuse que ces messieurs mettaient entre eux et moi, » dit Cécile en fourrant son petit nez pointu dans son bouquet, « et maintenant ils m'étouffent et marchent comme à plaisir sur ma robe. »

Il y eut cela de bon, que les danseurs refusés par Armelle songèrent à demander des contredanses à cette joyeuse personne sans prétention, qui était sa voisine, ce dont aucun d'eux n'eut d'ailleurs à se repentir.

M. de Boisfort, quand il eut conduit sa fille à Mme de la Follière, erra quelques secondes comme une ombre dans le bal, et puis il alla se mettre dans un coin, et n'en bougea plus. On apercevait de loin sa face pâle contre un rideau, mais il avait tellement l'air d'un trouble-fête, que personne n'aimait à regarder de son côté.

Charles de la Follière le rejoignit un moment, et de ce coin sombre un double regard suivit longtemps Armelle sans qu'elle s'en doutât.

On avait déjà dansé plusieurs quadrilles, quand Charles se présenta pour la première fois devant elle.

« Quel quadrille aurai-je l'honneur de danser avec vous, Mademoiselle? » dit-il en s'inclinant devant elle avec toute la solennité désirable.

Armelle consulta son carnet du regard.

« J'ai promis jusqu'au vingt-quatrième, » dit-elle non sans embarras.

« J'en avais le pressentiment, » murmura-t-il d'un air très-sérieux, « vous m'avez oublié. »

Il salua, s'éloigna, et elle ne le revit plus.

« Ne trouvez-vous pas, » dit une vieille dame à l'oreille de sa voisine, « que Charles de la Follière est bien taciturne ce soir? Il fait le pendant de ce pauvre Marcellin de Boisfort, qu'on prendrait pour un revenant.

— Peut-être le succès qu'obtient Mlle de Boisfort l'inquiète-t-il un peu, » répondit la charitable voisine. « On prétend que si Mme de la Follière apprivoise cette belle enfant, c'est à bon escient. Dans tous les cas, après ce qui s'est passé, il est bien étrange que ces deux familles redeviennent aussi intimes. »

(La suite au prochain numéro.) ZÉNAÏDE FLEURIOT.

CLEF DIPLOMATIQUE

BUERRO OD BAIDLO.

RO RIHO OVVLOZO TOX VOKKOX !!!.....
FAERU RO VROUI TI MAIL.
ROX PLAGULTX, ROX OBECLUKKOX
VAZTOZD XIL RIE DAIL U DAIL:
YULA XIL RU GLEZAREZO.....
UZUDYOKO UI VUIH GYECZAZ.....
BRIX TO BAITLO BILBILEZO.....
BRIX TO PEZAGRO AI RALCZAZ.....
UIH YAKKOX LOZTON ROILX PADDOX
OD ROIL GUZZO OD ROIL GYUBOUI;
LOBLOZON ROX BUBERRADOX
AI RO KATOXDO PUZTOUI.
— OYI, KOXXEOILX, U ZADLO BRUGO
FAIX VOLEON PEOZ BEX SIO ZAIX;
M'OZ BLOZTX U DOKAEZ RU CRUGO
AI XO KELOZD DUZD TO VAIX:
ULPEDLO TO RU SIOLORRO,
ORRO ZAIX KAZDLO XAITUEZ
XAIX RO KUZGYO T'IZO AKPLORRO
RO FAIRO FOLT T'IZ CUZTEZ,
BIEX, TI VLAZD MIXSI'U RU ZISIO
IZO ODLAEDO LUEO, OZ TOIH
BULDUCOUZD IZO BOLLISIO
OKBLIZDOO U..... ZAX GYOFOIH.
FAIX LUERRON ROX VOKKOX BOEZDOX
OD GYUSIO BUX, TUZX BULEX,
ZAIX KAZDLO FEZCD PULPOX DOEZDOX
BAIL IZ VLAZD BAITLO TO LEN.
UYI M'OZ UDDOXDO ROX PUXSIOX
TO ZAX YUPEDX U LOFOLX!
GAKKO ROX ZADLOX, FAX KUXSIOX
AZT KEX RO KAZTO U R'OZFOLX.
KOXXEOILX, FAJON KAEZX RU BUERRO
OD GYOLGYON IZ BOI GYON FAIX
RU BAIDLO TO PORRO DUERRO
SIO FAIX BALDON XE PEOZ DAIX.
XUGYON SI'UI DOKBX AI ZAIX XAKKOX
XIL FAX BUX ZAIX KULGYOLAZX:
SIUT FAIX LOTOFEOZTLON YAKKOX
VOKKOX ZAIX LOTOFEOZTLAZX.

OTKO XEKAZAD.

RENSEIGNEMENTS

No 21,532, Loiret. Ce genre de store intercepte le jour, encore plus complétement que tous les autres. Avoir des stores en coutil s'écartant de la fenêtre en dehors. On pourrait, avec un châle carré, faire une sortie de bal, mais non une robe. — *No 850. Var.* En percaline ou bien en soie. La disposition comme la richesse des initiales sont toujours facultatives. On suit, pour les draps de berceau, les indications données dans le no 4. Impossible de refriser convenablement des plumes sans avoir recours à une industrie qui dispose de l'attirail nécessaire. — *No 4,997, Finistère.* Les raies noires et blanches sont trop *âgées* (en robe de soie) pour une jeune fille; choisir des raies bleues, ou vertes. Robe très-longue, mais pas encore de *queue*, à quinze ans. Oui, pour le corsage et les cols. — *No 29,405, Aisne.* Nous avons publié des dessins pour plier les serviettes, dans l'une des premières années du journal, actuellement épuisée; nous ne pouvons y revenir, surtout parce que ce *pliage* est très-exceptionnel, et que, dans les plus grands dîners, on s'abstient d'une opération qui ne se fait guère qu'au restaurant. — No 60,148, *Sarthe.* S'adresser à la fabrique de meubles de M. Allard, rue du Faubourg-du-Temple, 50; il s'y trouve, en outre, un atelier considérable de tapissiers. Le rouge n'est pas le grenat, mais un rouge vif. Satin de laine mélangé de soie, ou velours de laine pour meubles et rideaux. — *No 12,807, Paris:* On peut faire monter cette montre comme on se le propose, mais non la surmonter de cette statuette, qui serait disproportionnée. Je regrette de ne pas connaître une maison de ce genre. — *No 12,350, Nièvre.* On recevra des modèles pour toilettes d'enfants. — *No 62,521, Seine-et-Marne.* J'ai déjà répondu à ces questions. Rien ne s'oppose à l'envoi de la carte. On ne peut nettoyer soi-même du velours *gras*. La dimension des coffres à bois est soumise, quant à la longueur, à celle des bûches; hauteur proportionnée. Impossible quant à l'écran, vu la dimension du dessin. — *No 13,654.* Grands rideaux blancs dépassant ceux d'étoffe, et petits rideaux aux vitres partout. — *No 27,764, Haute-Loire.* Oui pour la flanelle; en demander des échantillons aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli, à Paris. Rien n'est obligatoire en fait de garnitures. — *No 67,925, Indre.* Faire des carreaux au crochet, plus épais que ceux en filet, pour les associer aux derniers. Nous avons publié des bordures-encadrements, en filet. — *Loire-Inférieure.* Le journal est très-fier des services qu'il rend, — mais il ne peut envoyer des patrons sur mesure exceptionnelle. S'adresser, pour toute espèce de patrons, à Mme Hénart, rue de Provence, 73. On plie chaque lé de façon à le couper en *deux*, en biais; même procédé pour toutes les étoffes, quand elles n'ont pas d'envers bien entendu, ni de dessin *montant*, comme je l'ai déjà dit bien souvent, quoiqu'on me reproche de n'avoir pas mentionné ce détail. Voir le no 4, pour les marques du linge. Voir le no 6, pour le corsage de robe d'alpaca. — *No 64,252, Algérie.* S'adresser à M. Dubroni, rue Jacob, 6; il envoie des épreuves indiquant la dimension des photographies obtenues avec les divers appareils.

A NOS ABONNÉES.

Nous publions, avec le présent numéro, les catalogues présentant le tableau complet de tous les objets mis en vente dans les grands *Magasins du Louvre*. Les prix, bien vérifiés, sont des plus exacts. Les envois se font *franco* pour toute la France, pour tous les achats au-dessus de 25 francs; *franco* aussi jusqu'à la frontière, pour l'étranger; *franco* pour la Belgique.

Nos abonnées trouveront dans cette nomenclature une réponse à un grand nombre des questions qui nous sont adressées. Elles y verront la composition des trousseaux et des layettes, le prix des objets qui constituent ces deux collections, les facilités offertes par l'administration de ces *Magasins*; j'ajouterai, en signant ce petit avis, que je suis certaine d'avance de rendre service à nos abonnées, en leur indiquant une maison qui, dans ses innombrables divisions, comprend tout ce qui peut servir à la toilette et à l'ameublement; on peut s'y adresser avec la certitude de n'avoir jamais un reproche à me faire pour cette recommandation. E. R.

AVIS. — Nous prévenons nos abonnées que nous tenons à leur disposition une nouvelle feuille grand format, contenant quatorze *alphabets* de tous genres, gothiques et modernes, majuscules et minuscules, de différentes grandeurs, très-riches et très-simples, pouvant servir pour le linge et la lingerie, accompagnés de plusieurs vignettes de mouchoir. L'envoi en sera adressé *franco* à toute personne qui nous enverra 60 centimes en timbres-poste, sous enveloppe affranchie. *Écrire bien lisiblement le nom, l'adresse, et l'indication du département.*

Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est : *Col-port-age.*

Le Directeur-Gérant · W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

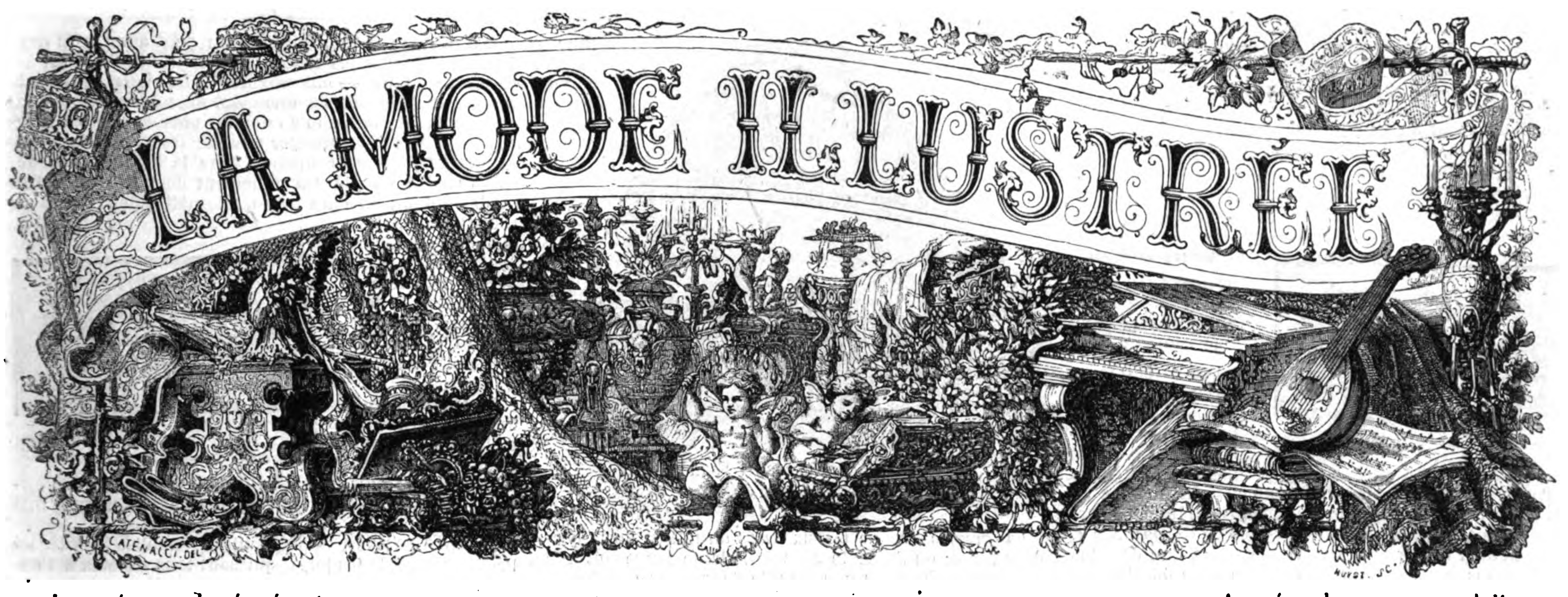
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Tous les chasseurs ne diront pas ce que leur coûte un lapin.

N° 9. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 25 février 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Grande étoile

AU CROCHET.

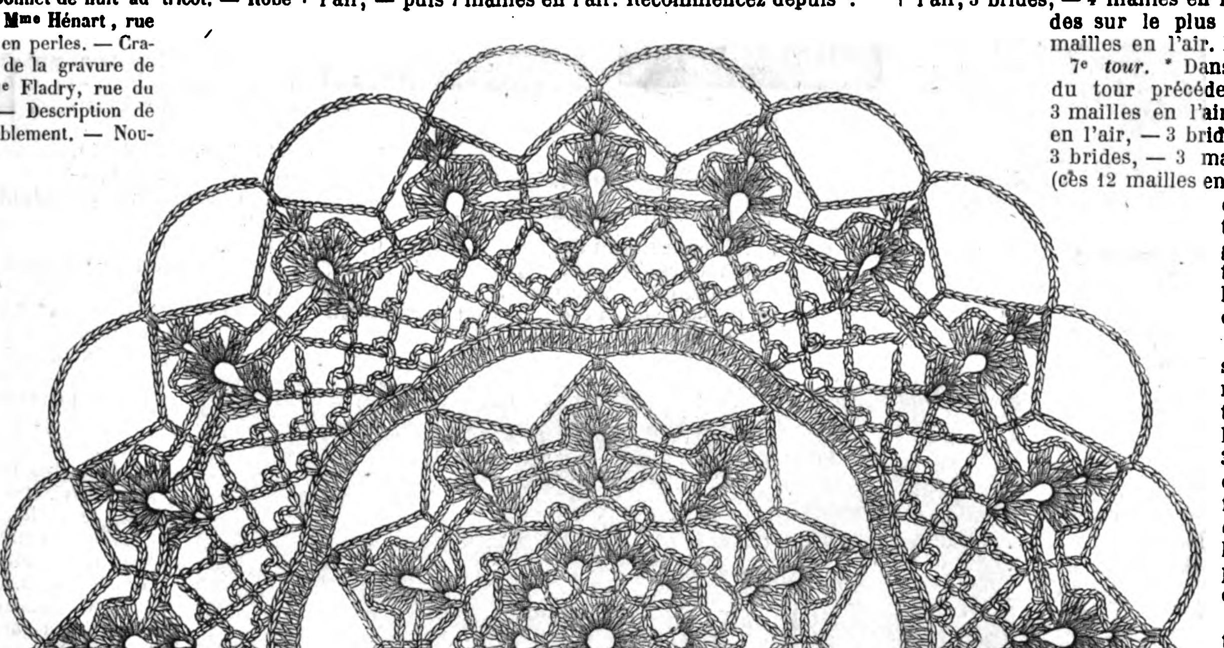
Telle que la représente notre dessin, cette étoile, faite avec du fil fin, ou de la fine soie noire, servira pour couvrir une pelote. Si l'on supprime les grands festons extérieurs, composés de mailles en l'air, on en composera des dessus d'édredons, des couvre-pieds, etc. Enfin, en prenant seulement l'étoile du milieu, on en assemblera un nombre suffisant pour former un voile de fauteuil.

On commence par le milieu en faisant une chaînette de 12 mailles, dont on réunit la dernière à la première ; on fait sur cette chaînette 30 brides, posées à *cheval*, séparées trois par trois, par 3 mailles en l'air, c'est-à-dire qu'après avoir fait 3 brides, on fait toujours 3 mailles en l'air ; la première bride est formée par 3 mailles en l'air.

2e *tour*. On fait en *arrière* 2 mailles-chaînettes, pour rejoindre le milieu des dernières 3 mailles en l'air ; on fait ensuite 4 mailles en l'air, dont les 3 premières représentent une bride. — * Dans le plus proche feston composé de 3 mailles en l'air, on fait 2 brides séparées par 3 mailles en l'air, — une maille en l'air. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour, où l'on complète le groupe de brides.

3e *tour*. Sur chacun des festons composés de 3 mailles en l'air du tour précédent, on fait 6 brides, posées à *cheval*, et entre la 3e et la 4e 3 mailles en l'air. Le passage d'un tour au suivant s'effectue par quelques mailles-chaînettes faites en avant, ou bien en arrière, pour atteindre le point d'où l'on doit commencer le tour.

4e *tour*. * Sur le dernier feston composé de 3 mailles en l'air, on fait 2 mailles simples, séparées par 4 mailles en l'air, — puis 7 mailles en l'air. Recommencez depuis *.



GRANDE ÉTOILE AU CROCHET.

5e *tour*. Dans la maille du milieu d'un feston composé de 7 mailles en l'air, on fait * 2 mailles simples séparées par 3 mailles en l'air, — 9 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

6e *tour*. * Dans la maille du milieu du feston de 9 mailles en l'air, une maille simple, — 3 mailles en l'air, 3 brides, — 4 mailles en l'air, — 3 brides (ces 6 brides sur le plus proche petit feston), — 3 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

7e *tour*. * Dans la maille simple isolée du tour précédent, une maille simple, — 3 mailles en l'air, — 3 brides, — 3 mailles en l'air, — 3 brides, — 3 mailles en l'air, — 3 brides, — 3 mailles en l'air, — 3 brides (ces 12 mailles en l'air sont *toutes* posées à cheval, dans le petit feston qui sépare en deux groupes les 6 brides du tour précédent), — 3 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

8e *tour*. * Une maille simple sur la plus proche maille simple isolée du tour précédent, — 6 mailles en l'air, — 3 brides, — 3 mailles en l'air, — 3 brides (ces 6 brides dans le feston du milieu du groupe de brides), 6 mailles en l'air. Recommencez depuis *. L'étoile du milieu est terminée.

9e *tour*. * Sur le petit feston, à la pointe d'une branche de l'étoile, 2 mailles simples, — 18 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

10e *tour*. Dans chaque maille, une bride.

11e *tour*. Dans la première bride du tour précédent, * 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air, — 5 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles. Recommencez depuis *.

12e *tour*. Dans la maille du milieu des 5 mailles en l'air, 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air, — 6 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

13e *tour*. Comme le 12e tour, mais on fait toujours, au lieu de 6, 7 mailles en l'air.

14e *tour*. * Une maille simple, sur le plus proche grand feston, — 5 mailles en l'air, — au milieu du suivant grand feston, 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air, — 5 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

15e *tour.* * Une maille simple, dans la plus proche maille simple isolée du tour précédent, — 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le suivant feston de 5 mailles en l'air, — 3 brides, — 4 mailles en l'air, — 3 brides (ces 6 brides sur les plus proches 3 mailles en l'air du tour précédent), — une maille simple sur le feston suivant, — 3 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

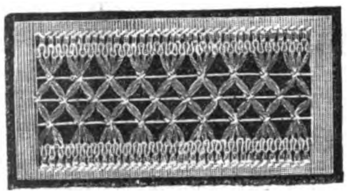
16e *tour.* Comme le 7e.

17e *tour.* Comme le 8e.

18e *tour.* Comme le 9e.

Neuf jours

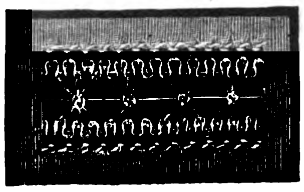
DE DENTELLE POUR OURLETS, ORNEMENTS DE LINGERIE, DE BRODERIE, ETC.



No 1.

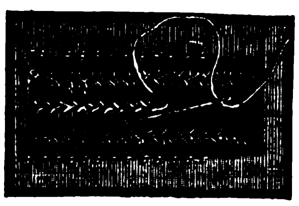
Ces divers jours serviront à orner des mouchoirs, cols, manchettes, jupons, corsages blancs, etc.

Pour exécuter ces *jours*, on tire un certain nombre de fils transversaux, parfois interrompus, selon les exigences du dessin, c'est-à-dire par des fils *qu'on ne tire pas*. Ainsi, prenant pour exemple le dessin no 8 qui est l'un des plus usités, nous noterons que l'on enlève *trois fois* 12 fils, entre lesquels on laisse *deux fois* quatre fils; on enserre ensuite, avec du fil assez fin, 8 fils en longueur, de façon à les rapprocher en un groupe, et l'on fait en même temps l'ourlet. Quand ce travail a été fait sur chaque côté, on entoure les fils transversaux non tirés, en faisant sur chaque division de ces fils, par quatre, une sorte de couture en croix; on contrarie ces croix pour la division suivante. On peut remplacer les croix par la disposition indiquée sur les nos 1, 3, 5, 7. Les dessins nos 4, 6 et 9 font beaucoup d'effet. On emploie après le premier travail du fil plus gros, qui sert à exécuter les *pois* du no 9, — les points de feston du no 7, faits alternativement de gauche à droite, de droite à gauche, en retournant la broderie pour travailler derrière le fil. On fait avec le même fil plus gros les croix du milieu du dessin no 4.



No 3.

Pour le dessin no 6, on doit laisser le nombre de fils transversaux nécessaires pour exécuter les festons du milieu. Dans le no 3, les groupes de fils sont réunis par trois, avec quelques points en spirale, pour lesquels on conduit l'aiguille alternativement *sur* et *sous* chaque groupe; dans les dessins nos 1 et 2, on réunit les groupes avec des points de feston.



No 4.

Jupon au crochet

POUR ENFANT DE DEUX A QUATRE ANS.

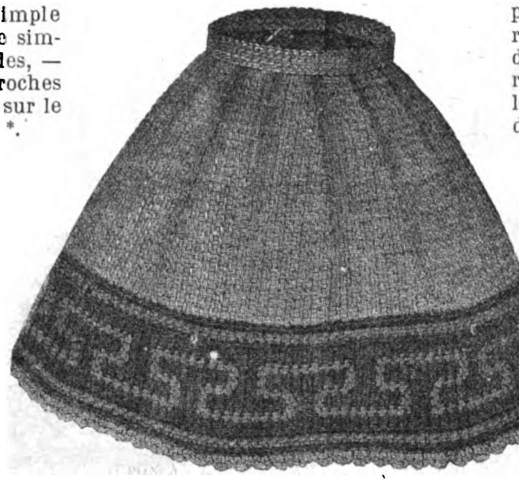
MATÉRIAUX : 100 grammes de laine rouge; 50 grammes de laine noire.

Ce jupon est fait au crochet tunisien, le fond en laine ponceau, la bordure en laine noire avec dessin *à la grecque*.

On commence le jupon par le bord inférieur, en faisant avec la laine noire une chaînette de 173 mailles; les trois premiers tours (composés chacun de deux rangs, comme tous ceux du crochet tunisien) sont faits au point ondulé, souvent décrit dans nos colonnes, et qui est une variété du crochet tunisien, différant seulement de celui-ci dans le procédé employé pour relever les mailles; pour le crochet ondulé, on pique le crochet non devant, mais derrière l'ouvrage, de telle sorte qu'on ramène par devant le bord supérieur ou *chaînette* du tour précédent.

Du 4e au 11e tour, on travaille au crochet tunisien, toujours avec la laine noire. Viennent ensuite trois tours au crochet ondulé, puis on prend la laine rouge pour commencer le fond du jupon. On fait, avec cette laine, 11 tours au crochet tunisien ordinaire; la diminution commence dans le second rang du 12e tour, en ce que l'on démonte *ensemble* 2 mailles (20e et 21e en comptant depuis la fin du 1er rang), et, que dans le tour suivant, ces 2 mailles sont considérées comme une seule maille. Cette diminution est répétée encore sept fois dans ce rang, à intervalles de 17 mailles; on la continue de la même façon dans chaque 3e tour de crochet tunisien, c'est-à-dire dans les 15e, 18e, 21e, 24e et 26e. Après le 27e tour, qui termine le jupon, on fait un tour de mailles simples, puis on coud ensemble les deux côtés transversaux du travail, en laissant une fente de 10 centimètres.

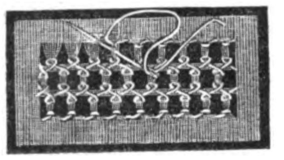
Sur le bord inférieur, on fait avec la laine rouge les *dents* suivantes: dans chaque maille 2 mailles simples, séparées par 2 mailles en l'air.



JUPON AU CROCHET TUNISIEN POUR ENFANT DE DEUX A TROIS ANS.

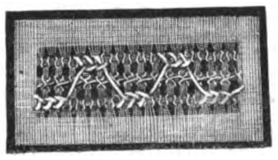
La *grecque* occupe les six rangs du milieu de la bordure noire; on l'exécute avec de la laine rouge soit à la croix ordinaire, avec une aiguille de tapisserie, soit avec le crochet, en piquant celui-ci tantôt sous le côté perpendiculaire, tantôt sous le côté horizontal des mailles, selon les sinuosités du dessin, en faisant des mailles-chaînettes, et se dirigeant toujours de gauche à droite. Les lignes horizontales comptent 10 mailles, — les lignes courtes trois, — les lignes perpendiculaires 2 mailles chacune.

Le jupon est plissé, puis attaché à une ceinture faite en laine rouge, avec 6 tours de crochet tunisien.

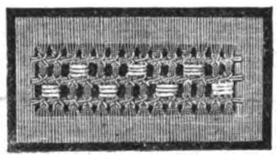


No 8.

NEUF JOURS DE DENTELLE POUR OURLETS, ETC.



No 7.

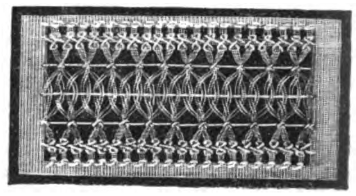


No 9.

Couvre-pied tricoté.

MATÉRIAUX : Laine de Saxe ordinaire.

On peut faire ce dessin en raies étroites de couleurs variées; chaque raie contiendrait une rangée de nattes, et, dans ce cas, on monterait un nombre de mailles suffisant pour la longueur de la raie, puis on démonterait pour monter *à nouveau* la raie suivante. On peut aussi faire des raies larges, sur lesquelles les nattes seraient *contrariées*, c'est-à-dire un rang avec quatre, — un rang avec cinq *nattes*, qui sont représentées sur notre dessin comme étant exécutées avec de la laine plus grosse que le fond, afin de donner plus de clarté à leur disposition. Si l'on choisit le premier procédé (raies étroites), on emploiera plusieurs couleurs; pour le second procédé (raies larges), on choisira seulement deux teintes. Notre modèle est fait en raies larges, alternativement grises et rouges, et l'on travaille en sens horizontal.



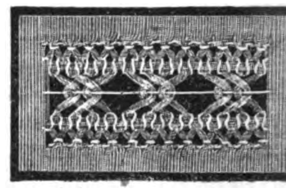
No 2.

Pour une raie à cinq *nattes* de largeur, on monte 20 mailles, et l'on fait le premier tour uni à l'endroit.

2e *tour. Endroit* de l'ouvrage: une maille *levée* sans être tricotée (nous ne répéterons plus le mot *maille*), — une maille à l'envers, — * un jeté, — 4 à l'envers. Recommencez trois fois depuis *. — Un jeté, — 2 à l'envers.

3e *tour.* Une levée, — puis toutes les mailles tricotées à l'endroit, excepté les jetés, qui sont tous tricotés à l'envers.

4e *tour.* Une levée, — une à l'envers; — * une à l'endroit, — un jeté, — 4 à l'envers. — Recommencez trois fois depuis *. Une à l'endroit, — un jeté, — 2 à l'envers.



No 5.

5e *tour.* Une levée. Toutes les mailles qui ont été tricotées à l'envers sont tricotées à l'endroit; toutes celles faites à l'endroit sont tricotées à l'envers, ainsi que les jetés.

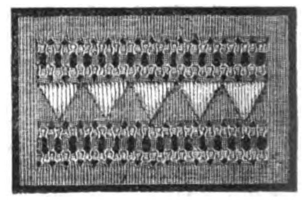
6e *tour.* Une levée, une à l'envers; — * 2 à l'endroit, — un jeté, — 4 à l'envers. — Recommencez trois fois depuis *; 2 à l'endroit, — un jeté, — 2 à l'envers.

7e *tour.* Comme le 4e tour.

8e *tour.* Une *levée*, — une à l'envers, — * 3 à l'endroit, — un jeté, — 4 à l'envers, et ainsi de suite.

9e *tour.* Comme les 4e et 6e tours.

10e *tour.* Une levée, — une à l'envers; * diminution (c'est-à-dire une levée, la suivante tricotée, la *levée* jetée par-dessus celle-ci), 2 à l'endroit, — 4 à l'envers. — Recommencez depuis *.



No 6.

11e *tour.* Toutes les mailles à l'envers sont tricotées à l'endroit, — toutes les autres à l'envers.

12e *tour.* Une levée, — une à l'endroit, — diminution, — une à l'endroit, — 4 à l'envers, et ainsi de suite.

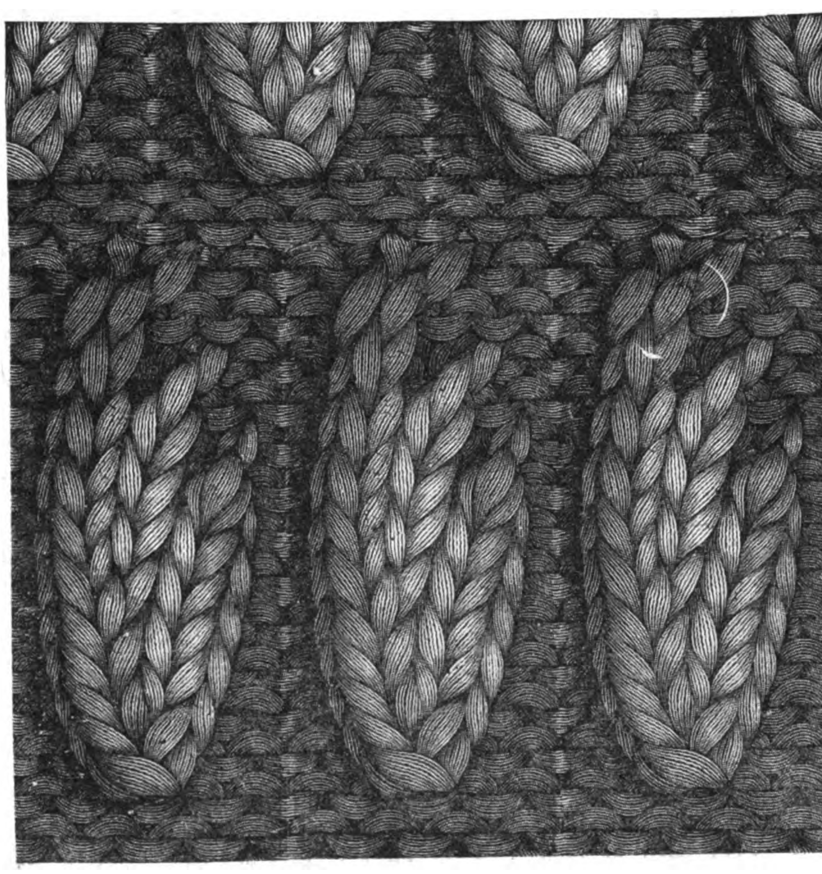
13e *tour.* Comme le 10e.

14e *tour.* Une levée; — une à l'envers, — diminution, — 4 à l'envers, et ainsi de suite.

15e *tour.* Une levée, — * 2 mailles tricotées ensemble à l'endroit, — 3 à l'endroit. — Recommencez trois fois depuis *; — ensuite diminution à l'endroit, — 2 mailles à l'endroit.

Avec le 16e tour commence la seconde rangée des nattes, qui, cette fois, sont au nombre de quatre; on tricote par conséquent, après la première maille levée, au lieu d'*une*, *trois* mailles à l'envers, puis dans le 2e tour, après le 4e jeté, encore 4 mailles à l'envers.

On répète alternativement ces deux rangées de nattes. Quand on a un nombre suffisant de *bandes* ou *raies*, on les coud ensemble. On garnit le couvre-pied avec une frange *nouée*, en laine.



COUVRE-PIED AU TRICOT.

Filet brodé en reprise.

Ces deux dessins serviront pour broder du filet en biais, servant d'encadrement à des rideaux.

Jupon coupé en pointes.

Pour faire ce jupon, on emploie 8 mètres d'étoffe, ayant 83 centimètres de largeur. Notre modèle est en mohair nuance feutre, garni avec deux volants tuyautés, le premier en cachemire violet, voilé en partie par le second, de même tissu et de même nuance que le jupon; au-dessus se trouve une bande de cachemire violet découpée à *dents*, fixées chacune par un bouton de jais noir. La bande servant à former ces dents a 4 centimètres de largeur; on y fait, à intervalles réguliers, de 2 centimètres 1/2, des fentes perpendiculaires ayant 1 centimètre 1/2 de longueur; les coins de ces *dents* sont repliés en dessous, pour former les pointes fixées chacune par un bouton.

Ce jupon a été dessiné chez Mme Hénart, rue de Provence, 73, qui en prépare de tous genres.

Dentelle Cluny au crochet.

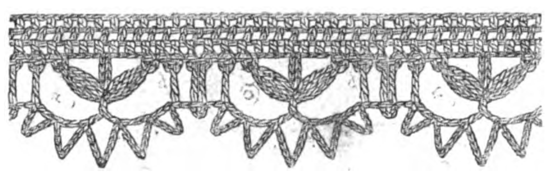
Une chaînette ayant la longueur voulue pour la dentelle; ensuite, 3 tours, composés alternativement d'une petite bride, — une maille en l'air; pour la petite bride on pique toujours le crochet sous la maille entière. On contrarie les brides.

4e *tour*. Une maille simple sur une maille en l'air, — une maille simple sur la bride suivante; un picot (c'est-à-dire 3 mailles en l'air, une maille simple dans celle qui les précède), — 3 mailles simples, — un picot, — une maille simple, — on revient en arrière, pour faire une maille simple dans le dernier picot. *Une feuille qui est faite de la façon suivante: 7 mailles en l'air, et dans la 4e une bride, sans la terminer, la gardant sur le crochet, où il se trouve par conséquent 2 boucles, — une semblable bride dans la suivante maille en l'air. On a 3 boucles sur le crochet, — une double bride dans la dernière des 7 mailles en l'air, et quand on reprend le brin, pour la 6e fois, on le passe dans 2 boucles, — on le reprend, on le passe dans les 3 boucles qui sont encore sur le crochet. La *feuille* est terminée; 6 mailles en l'air, — une maille simple dans le vide des brides du 3e tour, en passant pardessus un vide, une maille simple dans le vide suivant, 6 mailles en l'air, — une maille simple dans la maille en l'air la plus proche de la pointe de la feuille, — une feuille, — une maille simple dans un vide, en passant un vide, — encore 2 mailles simples sur le 3e tour, — 4 picots, séparés chacun par 3 mailles simples, — une maille simple, — une maille-chaînette dans le dernier picot. — Recommencez depuis *, jusqu'à la fin du tour.

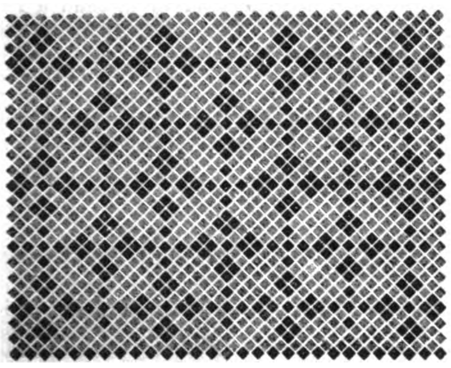
5e *tour*. Une grande bride dans le premier picot du tour précédent; * 5 mailles en l'air, et une maille simple dans l'avant-dernière, — 3 mailles en l'air, — une petite bride dans la précédente bride, de telle sorte que l'on forme un feston fermé, — 6 mailles en l'air et une maille simple dans l'avant-dernière, — 4 mailles en l'air, — une bride dans la bride précédente, (2e feston) 7 mailles en l'air et une maille simple dans l'avant-dernière, — 5 mailles en l'air, — une double bride dans la bride précédente, et quand on reprend le brin pour la troisième fois, on attache en même temps, par son milieu supérieur, la branche de feuilles du tour précédent, — puis on termine la bride; — un feston de 6 et de 4 mailles en l'air, comme le *second*, — un feston de 5 et de 3 mailles en l'air, comme le premier. Quand le 5e feston est fermé par une bride, on fait une bride dans le premier des 3 picots libres, — 3 mailles en l'air, — une pareille bride dans le picot suivant, — un picot, — encore une bride pareille dans le même picot, — 3 mailles en l'air, — une bride, dans le dernier des trois picots. Recommencez depuis*.



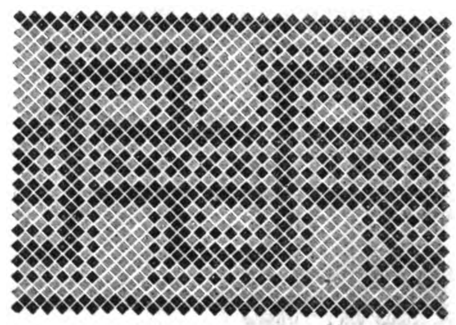
JUPON COUPÉ EN POINTE.



DENTELLE CLUNY.



FILET BRODÉ EN REPRISES.



FILET BRODÉ EN REPRISES.

Panier-étagère.

MODÈLE DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

Rien n'est plus élégant que ce joli meuble; on le transporte aisément de chambre en chambre, et il fait honneur même au plus riche salon, car il y représente le travail.

Chacun des trois étages de ce panier est revêtu de satin ponceau, ouaté, piqué en losanges, garni de ruches de ruban; la partie supérieure a de plus quatre divisions (une à chaque coin), destinées à contenir les ustensiles de travail: dé, ciseaux, crochet, pelotes, pelotons, etc.

Coiffure Clotilde de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Deux rubans de velours, dont la broderie en perles de cristal blanc, reproduisent une bordure grecque de la dentelle noire, ayant 8 centimètres de largeur: tels sont les éléments de cette coiffure.

Les rubans sont soutenus par des demi-cercles en fil d'archal, revêtus de taffetas noir. La dentelle noire légèrement froncée, et retombant sur la tête, est ornée de pendeloques d'acier, en forme d'étoiles. Les deux dentelles se réunissent sur chaque côté, et sont cousues sur un entre-deux ayant 2 centimètres de largeur, formant ainsi deux barbes, ayant chacune 60 centimètres de longueur. Sur un côté, se trouve un nœud en ruban de velours noir, ayant 4 centimètres de largeur, et un bouquet de fleurs mélangées. Les bouts des rubans de velours noir sont retenus sous le chignon par un cordon élastique.

Bonnet de nuit au tricot.

MATÉRIAUX : Coton à tricoter de moyenne grosseur, 2 aiguilles assorties.

Le fond comme la passe est fait à part, *en allant et revenant*, puis on réunit les deux parties en les cousant ensemble.

La passe a 11 centimètres de largeur, — 38 centimètres de longueur; pour la faire, on monte 63 mailles, — on fait un tour à l'envers, — un tour à l'endroit, — 2 tours à l'envers; le côté sur lequel on a fait le 4e tour est *l'envers* de l'ouvrage.

5e *tour*. Une maille levée sans être tricotée, — 2 à l'endroit; — * un jeté, — 2 à l'endroit, — 3 tricotées ensemble (c'est-à-dire la première levée sans être tricotée, les deux suivantes tricotées ensemble, la première *tirée* par-dessus celle-ci), 2 à l'endroit, — un jeté, — une à l'endroit. Recommencez cinq fois encore depuis *; — ensuite, 3 à l'endroit; — un jeté, — diminution à l'envers, — 3 à l'endroit, — un jeté, — diminution à l'envers, — 2 à l'endroit.

6e *tour*. Une levée, — 3 à l'endroit, — un jeté, — diminution à l'envers, — 3 à l'endroit, — un jeté, — diminution à l'envers; — le reste des mailles tricotées à l'envers ainsi que les jetés, jusqu'à la fin du tour.

On répète alternativement les 5e et 6e tours 9 fois encore (c'est-à-dire encore 18 tours), de telle sorte que l'ouvrage a en tout 24 tours; on répète ces 24 tours jusqu'à ce que la passe ait la longueur voulue; — sur notre modèle, elle se compose de 11 divisions du dessin. En dernier lieu, on tricote un tour à l'envers, — un tour à l'endroit, — un tour à l'envers, et l'on démonte.

Fond. On le commence par le bord inférieur, en montant 91 mailles, et l'on tricote les quatre premiers tours comme les quatre premiers tours de la passe.

5e *tour*. Une levée, — une à l'endroit; — * un jeté, — 2 à l'endroit, — 3 tricotées ensemble, — 2 à l'endroit, — un jeté, — un à l'endroit. Recommencez dix fois depuis *; la dernière maille à l'endroit.

6e *tour*. Entièrement à l'envers.

Après avoir répété encore neuf fois les 5e et 6e tours, on répète ces 24 tours encore deux fois sur le même nombre de mailles, c'est-à-dire que l'on fait sur ce nombre de mailles 3 divisions du dessin, — encore deux divisions du dessin, durant lesquelles on arrondit le fond sur les deux côtés extérieurs; pour cela on commence, après les 3 tours suivants, une diminution qui se répète d'abord trois fois, à intervalle de trois tours chaque fois, — puis à intervalle d'un tour. Depuis la dernière division du dessin, on tricote pour chaque diminution 3 mailles ensemble. En dernier lieu on tricote encore 3 tours, qui, à l'endroit, doivent paraître à *l'envers*, puis on démonte le reste des mailles, qui n'est plus que de 16 ou 20. On coud ensemble le fond et la passe de telle sorte que les deux côtés transversaux de la passe soient sur la même ligne que le bord inférieur du fond.

Dentelle du bonnet. On la tricote avec du fil plus fin; on la fait en travers, en allant et revenant. On la commence en montant 18 mailles.

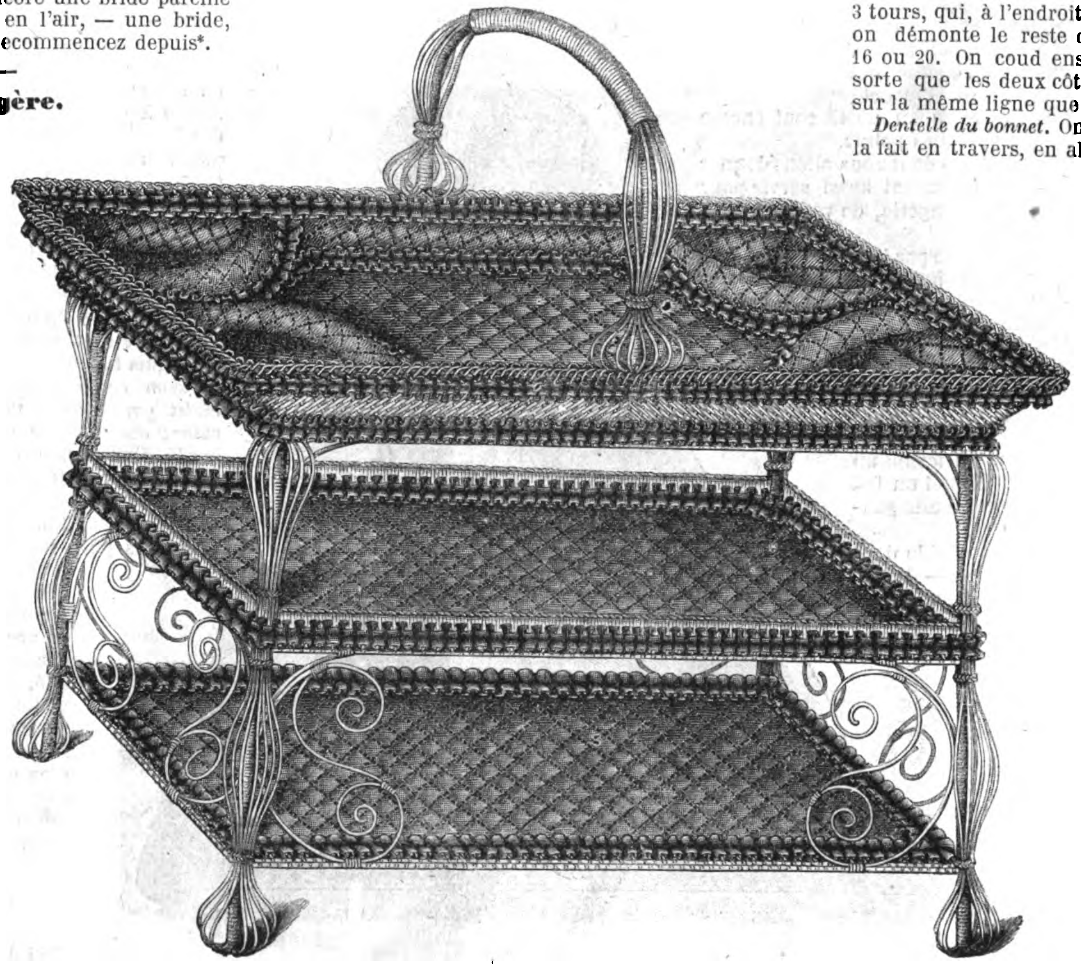
1er *tour*. Une levée, — diminution (c'est-à-dire une maille levée sans être tricotée, la suivante tricotée, et celle non tricotée tirée par-dessus), 2 jetés, — 3 tricotées ensemble, — 2 jetés, — diminution, — 5 à l'endroit, — 2 jetés, — 3 tricotées ensemble, — 2 jetés, — diminution.

2e *tour*. Une levée, et avec celle-ci les deux jetés et la maille suivante sont démontés; — une à l'endroit, — une à l'envers, — 7 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit.

3e *tour*. Une levée, — diminution, — 2 jetés, — 3 tricotées ensemble, — 2 jetés, — diminution, — 2 jetés, — diminution, — 4 jetés, — diminution, — 2 à l'endroit tricotées ensemble, — 2 jetés, — diminution.

4e *tour*. Une levée, — une à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — 6 mailles tricotées sur les quatre jetés, — 2 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit.

5e *tour*. Une levée, — diminution, — 2 jetés, — 3 tricotées ensemble, — 2 jetés, — diminution, — une à l'endroit, — 2 jetés, —



PANIER-ÉTAGÈRE, MODÈLE DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

3 ensemble, — 5 à l'endroit, — 3 ensemble, — 2 jetés, — diminution.

6e *tour*. Une levée, — une à l'endroit, — une à l'envers, 8 à l'endroit, — une à l'envers, — 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit.

7e *tour*. Une levée, — diminution, — 2 jetés, — 3 tricotées ensemble, — 2 jetés, — diminution, — 2 à l'endroit, — 2 jetés, — 3 ensemble, — 3 à l'endroit, — 3 ensemble, — 2 jetés, — diminution.

8e *tour*. Une levée, — une à l'endroit, — une à l'envers, 6 à l'endroit, — une à l'envers, — 4 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit.

9e *tour*. Une levée, — diminution, — 2 jetés, — 3 tricotées ensemble, — 2 jetés, — diminution, — 3 à l'endroit, 2 jetés, — 3 ensemble, — une à l'endroit, — 3 ensemble, 2 jetés, — diminution.

10e *tour*. Une levée, — une à l'endroit, — une à l'envers, une à l'endroit, — diminution à l'envers, — une à l'endroit, — une l'envers, — 5 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit.

On recommence depuis le 1er tour, et l'on répète ces 10 tours jusqu'à ce que l'on ait une longueur suffisante pour garnir le bonnet. Au-dessus de la dentelle on passe dans le bonnet deux cordons étroits au travers des premiers tours à jours du fond, puis on pose des brides.

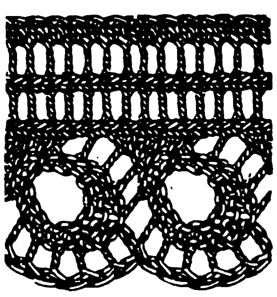
Robe de chambre.

MODÈLE DE CHEZ Mme HÉNART, RUE DE PROVENCE, 73.

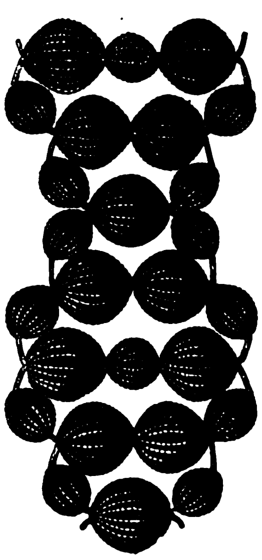
Ce peignoir est fait en tissu de laine gris; les revers et la garniture des manches sont en velours anglais gros bleu; cordelière grise, en laine. La robe de chambre, boutonnée depuis le col jusqu'à la taille, est ouverte par devant; on peut aussi la porter fermée.

Bracelet en perles.

MATÉRIAUX : Perles ciselées en métal; ou perles de verre de deux grosseurs différentes; fin cordon élastique.



DENTELLE DU BONNET DE NUIT (GRANDEUR NATURELLE).



BRACELET EN PERLES.

Ce bracelet conviendra aux jeunes filles qui pourront aisément l'exécuter elles-mêmes, en suivant les dispositions de notre dessin; on travaille avec deux cordons. Le dessin indique par quelles perles les cordons doivent passer deux fois. L'ouverture des perles doit être un peu large.

Cravate papillon.

MATÉRIAUX : 75 centimètres de ruban bleu (ou de toute autre couleur) ayant 2 centimètres 1/2 de largeur; fil no 60 ou 70.

Sur le ruban ci-dessus indiqué, on pose six papillons plus petits que les deux papillons placés aux extrémités. Ces papillons sont faits au crochet, et, au moyen d'une sorte de *patte* faite également au crochet, *enfilés* sur le ruban où ils sont encore fixés par quelques points.

Les papillons dont nous allons donner l'explication peuvent aussi servir pour ornement de lingerie, de vestes, de corsages, etc.

On commence par la partie supérieure du corps du papillon, en faisant une chaînette de 7 mailles, — une bride dans le milieu de ces mailles, — puis une bride, — 2 demi-brides dans les 3 mailles suivantes, — 7 mailles en l'air et une maille-chaînette dans la première, ce qui forme un picot, sur lequel on fait une maille simple, après laquelle on commence l'aile gauche, faite en *allant* et *revenant*.

1er *tour de l'aile*. 12 mailles en l'air et une bride dans la cinquième, en comptant depuis la dernière, — 3 doubles brides (pour lesquelles on jette toujours deux fois le brin sur le crochet), 2 brides, — 2 demi-brides, le tout dans le restant des 12 mailles.

2e *tour*. 4 mailles en l'air, — une bride entre les deux plus proches demi-brides du tour précédent, — puis on répète trois fois de suite: 2 mailles en l'air, — une bride. Sous les mailles en l'air on passe deux brides du tour précédent, et la bride est toujours placée entre deux brides du tour précédent.

3e *tour*. 6 mailles en l'air et une bride dans la seconde, en comptant depuis le commencement, — 3 doubles brides sur le premier vide du tour précédent, — 2 brides sur le second. — 2 demi-brides sur le troisième vide, — une maille simple dans le picot fait avant que l'on ait commencé l'aile.

4e tour comme le 2e tour.

5e *tour*. 4 mailles en l'air, — une bride, — une double bride dans le premier vide du tour précédent, — 2 doubles brides dans le second vide, — 2 brides dans le troisième, — 2 demi-brides dans le dernier vide, — une maille simple dans le picot.

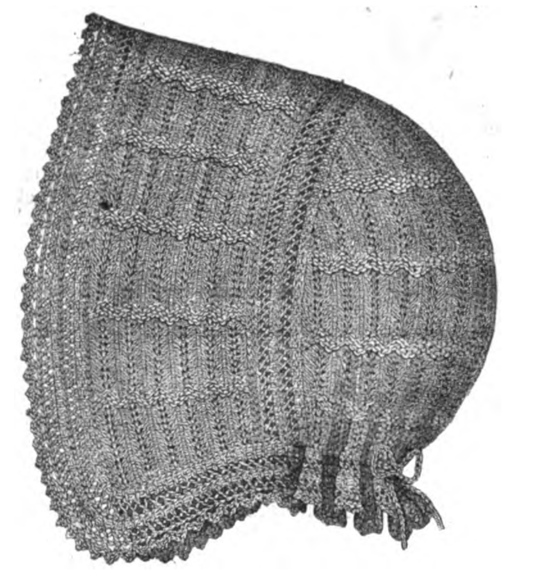
6e *tour*. Sur le contour extérieur de l'aile, on fait alternativement: 2 mailles en l'air, — une bride; sous les mailles en l'air on passe une ou 2 mailles, pour ne point changer la forme de l'aile; dans les creux, on fait, au lieu de mailles en l'air, des mailles simples, pour bien marquer ces creux; — une maille simple dans le picot, une maille-chaînette sur la dernière demi-bride du corps du papillon, puis, sans couper le brin, on fait pour le corselet une chaînette d'onze mailles, et dans la cinquième, en comptant depuis la dernière, une double bride, — dans les 7 mailles suivantes 2 doubles brides. — 2 brides, — 2 demi-brides, — encore une maille-chaînette dans la pointe inférieure du corps, puis un picot comme au commencement de l'aile gauche. On fait l'aile droite pareille à la précédente.

Pour les antennes et les yeux, on fait une chaînette d'onze mailles, et dans la cinquième, en comptant depuis la dernière, une maille-chaînette, ce qui forme un picot, sur lequel on fait une maille simple, avec laquelle on fixe en même temps le picot sur la première bride du corps, une maille-chaînette sur la pointe supérieure du corps, — 5 mailles en l'air, et une maille-chaînette dans la première de ces 5 mailles, ce qui forme un picot, sur lequel on fait une maille-chaînette, qui le fixe sur l'autre côté de la première bride du corps, — 6 mailles en l'air, pour la 2e antenne. Le papillon est terminé. La patte qui sert à l'enfiler sur le ruban se compose de mailles en l'air, et on la coud à l'envers du papillon.

Les deux plus grands papillons sont faits comme le précédent, mais la chaînette primitive a 2 mailles de plus pour le corps, — 4 mailles de plus pour la première raie épaisse de l'aile, et le nombre des brides augmente en proportion.



COIFFURE CLOTILDE DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.



BONNET DE NUIT AU TRICOT.



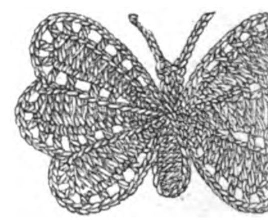
ROBE DE CHAMBRE, MODÈLE DE CHEZ Mme HÉNART, RUE DE PROVENCE, 73.

DESCRIPTION

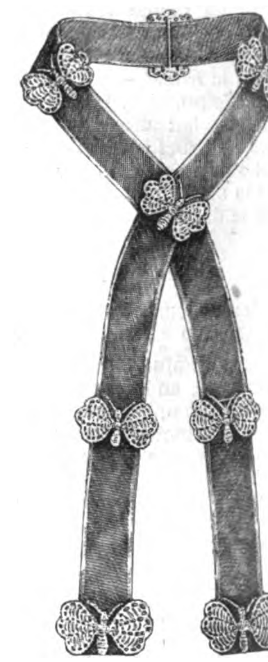
DE TOILETTES.

Robe de noce en satin blanc, avec trois bouillonnés de crêpe lisse blancs, sur lesquels des *chicorées* en poult-de-soie maïs sont disposées en losanges; corsage très-bas, complété par une gorgerette en crêpe lisse avec chicorée maïs. Robe-tunique en poult-de-soie maïs, forme princesse, à corsage très-bas, retenu par des bretelles en ruban maïs; cette tunique, séparée sur chaque côté, est bordée de deux rouleaux en satin blanc et terminée à chaque coin des lés séparés par un gland en soie blanche; la tunique est lacée sur les côtés depuis l'aisselle jusqu'à la hanche; les lés de derrière sont plus larges que ceux de devant. Diadème orné de corail; aigrette assortie; bournous blanc.

Jupon en cachemire violet garni avec un volant double, plissé, bordé d'un ruban de velours noir et de bouclettes en velours noir posées dans l'intervalle des plis. Robe-fourreau en taffetas violet, de teinte un peu plus claire que le jupon, fermée depuis le col jusqu'au bord inférieur par de gros boutons de nacre blanche placés chacun dans l'une des *dents* du bord dentelé, et garnie avec une ruche de ruban violet de même nuance que le jupon; même ruche sur le bord inférieur relevé sur le jupon et fixé par des pattes arrondies ornées d'un bouton de nacre blanche. Manches étroites, ruche dans l'entournure; poches très-longues, *évidentes*, à revers dentelés garnis d'une ruche.



PAPILLON AU CROCHET (GRANDEUR NATURELLE).



CRAVATE PAPILLON.

MODES.

Si l'on en croit les *on dit*, chaque jour plus persistants, notre besogne



se trouverait singulièrement simplifiée ce printemps. On ne porterait, dit-on, en fait de pardessus, que la casaque longue pour toilettes un peu *parées*, et le paletot plus ou moins court pour toilettes *négligées;* le tout pareil à la robe.

Quelle que soit l'universalité prédite aux casaques longues, ajustées ou demi-ajustées à la taille, et formant une seconde jupe, je ne crois pas que cette mode puisse détruire celle des paletots plus courts. Ceux-ci sont le pardessus *obligé* de notre époque ambulante; ils sont indispensables dans la vie d'été, c'est-à-dire en chemin de fer, dans les promenades à la campagne et dans les voyages de longue haleine, si tant est qu'il y en ait encore. Nous verrons beaucoup de casaques longues s'épanouir dans deux mois sur les boulevards; mais elles n'ébranleront pas le succès de nos paletots plus courts, parcequ'elles ne peuvent les remplacer.

Si l'or, l'argent, les pierreries, les couleurs les plus criantes, rouge, orange, noir, se sont montrés dans les réunions du soir, en revanche les toilettes *de ville* tendent de plus en plus à se transformer en *uniforme;* le noir, le noir et blanc, le gris dans toutes ses teintes, un peu d'écru, telles sont les uniques nuances qui composent les robes de printemps. Les tissus sont toujours le *mohair* uni ou bien à *semé*, et les *poils de chèvre*, qui forment la base des étoffes épaisses ou diaphanes. Ce sont toujours les habitudes créées par les chemins de fer qui influent sur les modes, et obligent les étoffes à revêtir la livrée de la poussière comme à être *inchiffonnables!*

Les gens qui se connaissent peu à la toilette ont fait grand bruit de la décadence de la crinoline. Selon eux, les jupons à cercles étaient proscrits des brillantes réunions du carnaval; cela est exact, mais les toilettes n'étaient pas moins volumineuses; les jupons à cercles étaient remplacés par douze jupons de mousseline roide, ayant trente-six volants étagés, partagés entre cette douzaine de jupons. Or, tant qu'il existera des femmes qui ne peuvent ou ne veulent pas porter douze jupons empesés, la crinoline subsistera. Et elle subsiste.

Il ne semble pas qu'il se prépare une réforme radicale dans les chapeaux; on peut craindre cependant que quelques femmes, affamées d'extravagances, n'arborent des formes très.... extraordinaires. J'en ai rencontré quelques-unes qui portaient des chapeaux de taffetas copiés sur les chapeaux marins, et posés selon la coutume nationale, le chignon dans la calotte plate, les bords dressés en guise d'auréole autour de la tête que rien n'accompagne plus..... Enfin, le triomphe de l'extravagance. C'est une force contre laquelle je ne parierais pas aujourd'hui.



TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Robe de taffetas noir, ornée de pattes superposées garnies de liserés blancs, et formant une bordure au-dessus de l'ourlet. Ceinture assortie, droite devant et derrière, à pointe sous les bras. Entournure et poignets assortis.

Robe de taffetas brun. Jupe ornée de pattes en taffetas plus foncé, garnies de velours brun, brodé en perles de cristal; chaque patte terminée par trois glands; ces pattes augmentent graduellement de longueur sur les côtés, plus encore par derrière. Corsage montant orné comme la jupe.

Les garnitures des robes de ville seront très-simples ce printemps; des biais ou des pattes en taffetas uni sur des robes à rayures ou à dessins, tels sont les principaux, les seuls éléments de ces garnitures. Tantôt le taffetas employé pour ces ornements est de même teinte que le fond, tantôt de même couleur que les dessins; une soutache ou un liséré de même nuance que le dessin, si l'on a employé du taffetas pareil au fond, ou bien semblable au fond, si le taffetas est assorti au dessin, complètent la garniture, quelle qu'elle soit.

E. R.

AMEUBLEMENT.

Si toutes mes lectrices ne se trouvent pas en situation de renouveler complétement l'ameublement de leur demeure, chacune d'entre elles en revanche peut trouver dans les articles portant le même titre que celui-ci une *idée*, j'allais dire un *enseignement;* mais, ce mot étant trop ambitieux, je le remplace par celui de *renseignement;* un conseil enfin sur un détail quelconque, lequel, si minime qu'il soit en apparence, peut avoir son degré d'utilité relative.

On pourrait diviser les articles d'*ameublement* en trois parties: la nouveauté, — le genre classique, — la fantaisie; j'y joindrai un quatrième point concernant un appartement meublé à ma guise, sans prétendre imposer mon goût, mais seulement pour le cas où il se trouverait d'accord avec les préférences de quelques-unes de mes abonnées.

La *nouveauté* crée beaucoup de siéges sans dossier: tabourets ronds ou carrés à quatre pieds, ou bien en forme d'X, en bois doré ou sculpté.

On voit des étagères à tablettes de bois blanc, aussi ordinaire que celui des tables de cuisine, mais entièrement revêtues dessus et dessous en velours de laine, et montées sur quatre pieds tors, à petites pommes faites en bois doré ou verni. Le velours est souvent remplacé par la tapisserie, et, dans ce cas, la tablette est doublée en dessous avec un tissu de laine uni de même nuance que la teinte dominante de la tapisserie. On peut faire ces étagères de toute dimension, longues ou carrées. C'est un meuble très-commode, joli, *meublant*, dont le prix est peu élevé, et que l'on peut aisément faire préparer sous ses yeux, même par un ouvrier peu habile; des clous dorés ou bien des clous d'acier fixent sur les tablettes le velours ou la tapisserie. Les étagères ainsi revêtues sont plus élégantes que celles faites en bois, et leur contact est plus doux pour les objets qui vont y prendre place.

J'ouvrirai ici une parenthèse pour prévenir mes lectrices qu'il n'est rien de plus *inélégant*, en fait d'ameublement, rien qui trahisse un mauvais goût plus évident, que l'habitude de couvrir les tables et les étagères avec de menus objets qui s'y trouvent placés à *poste fixe*. Les tables sont destinées à une foule d'usages qui ne peuvent se concilier avec le parti pris d'y exposer un objet quelconque à l'admiration des visiteurs; on doit pouvoir y mettre son ouvrage, y poser une lampe, le livre qu'on lit, l'album que l'on vient d'examiner; on y servira le thé..... Enfin, une table doit être libre, sous peine de n'avoir plus de raison d'être et de se transformer en un *encombrement* insupportable. C'est seulement dans les salons inhabités, soigneusement clos et jamais visités, que l'on aperçoit sur les guéridons les antiques *cabarets* de porcelaine, les déjeuners dans lesquels on ne déjeune jamais, les plateaux à liqueurs qui demeurent immaculés. Renvoyez ces porcelaines, ces cristaux, dans la salle à manger, et, s'ils sont trop beaux pour que vous consentiez à vous en servir, enfouissez-les dans une armoire, et n'en parlons plus. Un salon, pour être *hospitalier*, agréable, et par conséquent de bon goût, doit contenir seulement des lampes, des jardinières plus ou moins bien garnies de fleurs, des siéges confortables, des tables de jeu. Quant aux autres *ustensiles*, placez-les dans les pièces où leurs fonctions respectives les appellent, et n'essayez jamais d'intervertir cette hiérarchie qui doit être rigoureuse, sous peine de donner naissance à un désordre qui prêterait à rire. N'essayez pas d'installer au salon des objets qui, par leur destination, sont appelés à figurer dans la salle à manger ou dans la chambre à coucher. Du moment où vous n'observez pas cette règle, vous confiez à tout venant que certains objets sont trop précieux à vos yeux pour que vous puissiez vous en servir; mais que, voulant concilier la vanité avec l'économie, vous les placez dans une pièce accessible à tout le monde, afin que chacun puisse voir que vous les possédez. Ces petits calculs de vanité manquent complétement leur but, car ils inspirent seulement la commisération due à de semblables faiblesses. Vôtre salon doit témoigner de goûts nobles, délicats, élevés, non de prétentions qui vous amoindriraient en prêtant à rire à vos dépens.

La parenthèse a été un peu longue, et je dois faire un circuit considérable pour revenir à mon point de départ; mais je sollicite une fois pour toutes l'indulgence de mes lectrices, car il n'est rien de plus difficile que d'introduire une méthode rigoureuse dans le sujet qui m'occupe. Je reviens à la *nouveauté*.

On voit beaucoup de siéges de toutes formes sur lesquels le *capitonnage* s'allie à la tapisserie; des chaises très-profondes, à dossier élevé, carré, légèrement incliné, traversées au milieu du siége et du dossier par une bande de tapisserie, aux frontières de laquelle commence un *capitonnage* en satin ou bien en velours de laine.

On fait des *pouffs* du même genre (le *pouff* est un tabouret rond garni de franges assez larges pour couvrir entièrement ses parois), des tabourets ronds ou carrés. Mais le sujet des tabourets mérite quelques développements.

Le tabouret, si fort à la mode en ce moment, ne peut jamais être considéré sous un autre aspect que celui de siége *provisoire*; il est à sa place dans les salons, parce qu'il peut être posé dans tous les sens sans crainte d'incommoder quelqu'un, puisqu'il est privé de dossier; on peut se trouver assez nombreux pour devoir placer les siéges les uns devant les autres, et, dans ce cas, les tabourets deviennent précieux, car les siéges à dossier, venant à *masquer* une dame et sa toilette, peuvent devenir très-désagréables. C'est un bon siége aussi pour les jeunes filles, qui ne doivent pas s'habituer aux attitudes indolentes. Mais, je le dis sans détour, ce n'est pas un siége commode, et je n'aimerais pas à m'y trouver condamnée pendant une soirée entière.

La *nouveauté* fait en ce moment une grande consommation de lambrequins; on les pose partout: les chaises de salle à manger, recouvertes en cuir, sont bordées avec un lambrequin également en cuir, fixé par des clous à tête de métal (principalement en acier), qui est exactement taillé comme les bords de jupes *dentelés à dents* rondes, peu profondes par conséquent. On met des lambrequins autour des étagères, des corbeilles à ouvrage, des consoles; enfin partout, comme je le disais tantôt.

L'ameublement qui peut s'appeler *classique* est condamné à l'immobilité; c'est toujours le salon blanc et or, à rideaux et meubles rouges ou jaunes, mais plutôt rouges que jaunes; toujours la chambre à coucher bleue. Je ne me prononce pas contre cette dernière: mais le salon rouge avec ses parois blanches à baguettes dorées; mais ses canapés et ses fauteuils en bois de palissandre, ou bois doré; mais les armoires basses, désignées par le terme de commerce *meuble d'entre-deux*; mais tous ces détails stéréotypes, toujours pareils à eux-mêmes, qui n'exigent aucun frais d'imagination, qui ne témoignent d'aucun goût individuel, commencent à m'agacer; ces candélabres, ces lustres tout frais dorés, avec leur entourage de pendeloques en cristal; ces boiseries blanches, ces draperies rouges, tout ce faux luxe enfin qui s'aperçoit à la fois au travers des vitrines d'un café comme dans tous les salons, est devenu trivial à force d'être général. Je sais bien que les tapissiers vous diront: *Ça s'éclaire bien*... Soit! Mais alors réservez le rouge, le blanc, l'or, pour les salles de danse. Permettez-moi de chercher autre chose pour un salon que l'on habite *réellement*, dans lequel on offre l'hospitalité à quelques jeunes filles travaillant et causant autour d'une table, à quelques amis heureux de faire partie d'un cercle intime, choyé, confortablement installé.

Je m'aperçois en ce moment que mon troisième point, la *fantaisie*, va se trouver confondu avec le quatrième, c'est-à-dire l'*appartement meublé à ma guise*. Hélas! Il est bien difficile, non de se tracer un plan, mais d'y demeurer fidèle; et si je ne craignais de prêter à rire à mes dépens par une comparaison trop ambitieuse, je dirais que je comprends Benvenuto Cellini, qui commençait à ciseler une aiguière, et se trouvait, quand son travail était terminé, en face d'une poignée d'épée, ou de tout autre objet. Toute réflexion faite, je hasarde la comparaison; par ses proportions mêmes elle échappe à l'application et m'absout de toute prétention.

Voyons ce que la *fantaisie* peut faire d'un appartement de moyenne dimension, que nous supposerons composé d'une assez belle antichambre, — une salle à manger, un salon, un petit salon, deux chambres à coucher.

L'antichambre a une fenêtre au moins, deux au plus; ses parois sont entièrement boisées, ou du moins peintes en nuance bois clair; un long coffre à bois, servant de banquette, une table, deux ou quatre chaises à dossier (non *rembourrées*), le tout en bois sculpté imitation moderne des anciens meubles, tel sera le mobilier de cette première pièce; rideaux foncés, en tissu algérien, à rayons perpendiculaires de couleurs vives; petits rideaux blancs plaqués aux vitres; — portières pareilles aux rideaux devant toutes les portes, si faire se peut.

La salle à manger a deux fenêtres; nous couvrons ses murs avec un papier brun, sobrement orné de dessins dorés; nous plaçons à toutes les fenêtres, et devant toutes les portes, de grands rideaux en reps brun, garnis par devant, et sur le côté inférieur, avec une bordure *grecque* formant encadrement, exécutée en soie jaune d'or, et soie noire.

Le mobilier est en bois de noyer simplement ciré, avec moulures d'ébène. Il se compose d'une grande table-guéridon ovale, dont le pied principal contient tous les pieds *accessoires* servant pour soutenir les *rallonges*. Entre les deux fenêtres un petit buffet dressoir, surmonté d'une horloge assortie aux meubles; en face, sur chaque panneau avoisinant la porte du salon, une étagère à découper, garnie de marbre à l'intérieur. A chacun des deux panneaux principaux de la pièce, se trouve adossé un grand buffet, contenant le linge de table, la vaisselle, les porcelaines, les boîtes d'argenterie; la partie supérieure de ces buffets est vitrée; là peuvent se placer sans inconvénient les objets d'argenterie consacrés au service de la table.

Les chaises, au nombre de 12, — 18, — 24, selon la dimension de la pièce, sont de forme Louis XIII, à dossier carré, et recouvert, comme le siége, en reps brun, de même teinte que les rideaux; au milieu du dossier se trouve une *application* en drap noir, représentant une chimère, un animal fantastique quelconque, festonné en soie jaune d'or.

Je fais ici une pause indispensable, pour prévenir nos lectrices que ces *applications* sont tout à fait à la mode en ce moment, et qu'elles en recevront un dessin dans le n° 11, selon toute probabilité.

Un tapis, genre *Smyrne*, couvre entièrement le plancher de la salle à manger.

Des galeries de même bois que le mobilier surmontent les rideaux et les portières, et se terminent par une frange formant lambrequin; torsades et glands assortis en laine et soie brune, jaune et noire, pour relever les rideaux et les portières; les portes et les fenêtres sont peintes en nuance *noyer* (même teinte que le mobilier).

Voici le salon. Je vais commettre ici bien des hérésies contre le genre classique; mais j'ai déjà prévenu mes lectrices que je m'insurgeais contre ce genre.

Les murs seront couverts d'un tissu (croisé) de laine unie, nuance groseille, ni claire, ni foncée; des portières devant toutes les portes, des rideaux devant toutes les fenêtres, portières et rideaux de même teinte que le tissu, remplaçant sur les murailles l'éternel papier blanc et or, mais en reps de laine, avec encadrement et lambrequin de tapisserie.

Ici, nouvelle pause, pour expliquer que les dessins de tapisserie que je préférerais pour cet usage sont copiés sur les dessins anciens; ils sont très-irréguliers, et de teintes tout à fait atténuées, plutôt *ternes* que brillantes.

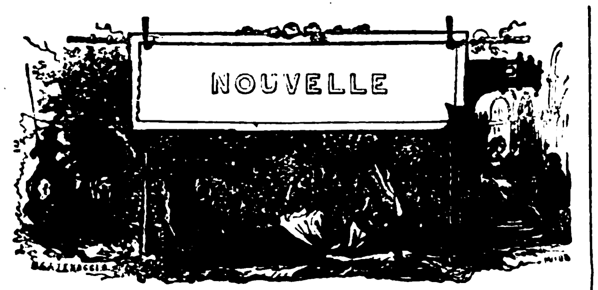
Quant aux siéges, leur devise est: Diversité.

Je veux éviter toutes les manies; je ne m'astreindrai pas à meubler ce salon uniquement avec des meubles anciens; je ne me résignerai pas à m'interdire l'usage d'un meuble commode et joli, seulement parce qu'il sera moderne..... je ne me priverai pas d'un meuble joli et commode, parce qu'il sera ancien; mais j'essayerai de concilier tous ces genres divers, en les harmonisant à ma guise. Si je possède ou si je trouve un bahut renaissance, il prendra place entre les deux fenêtres, parce qu'il sera plus joli qu'un *meuble d'entre-deux*. J'aurai des tabourets de toute forme, de toutes les époques, même des pliants, même des pouffs, même des meubles capitonnés, le tout disposé pêle-mêle, selon les convenances particulières; un piano à queue sera posé dans un coin, — une grande table carrée au milieu du salon. Surtout rien de compassé dans la disposition des meubles! Qu'aucun d'entre eux ne s'avise de *poser*, comme dans un décor, ou comme s'il s'agissait de faire son portrait! Sur les étagères, des livres, des journaux, des morceaux de musique; il faut que tous les meubles servent, ou du moins qu'ils paraissent servir à un usage quelconque. Plancher entièrement couvert d'un tapis à teintes très-douces; sur la cheminée pendule ancienne..... ou simple bloc de marbre surmonté d'une statuette en bronze; — vases en faïence ancienne, ou potiches chinoises, ou japonaises; dans les angles, étagères soutenant des lampes; un plat de Chine, monté sur un pied de bronze ou de bois, contient toutes les cartes de visites. Un ou deux petits canapés sont placés sur les côtés de la cheminée.

L'auxiliaire principal des salons soumis au régime de la *fantaisie* c'est la tapisserie; non la tapisserie vulgaire, banale, représentant un lion, une panthère, ou bien un chien-griffon, sur fond rouge..... horreur!.... mais bien la tapisserie artistique, telle que la veut le goût actuel, telle qu'on la trouve chez M[me] Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Quel admirable *fouillis* que ces dessins Louis XIII, copiés par elle sur les tapisseries anciennes! J'admire beaucoup ces dernières, mais je suis leur très-humble servante s'il s'agit de vivre en communauté avec elles; je me permets de leur préférer les copies admirables qu'on en fait..... C'est un préjugé de propreté; les tapisseries anciennes, si nettoyées qu'elles soient, ont une senteur qui affecte désagréablement mon odorat. Grâce aux dessins que fournit M[me] Michaud, on peut exécuter, — au petit point, si l'on a une dose suffisante de patience, — des tapisseries aussi belles, aussi *fantaisistes*, mais beaucoup plus propres que les tapisseries anciennes. Je regrette de ne pouvoir faire paraître quelques-uns de ces dessins dans le journal; ils échappent à la publicité, par leur irrégularité même; ce ne sont pas des dessins *courants*, que l'on peut répéter indéfiniment, mais des combinaisons imprévues, se renouvelant sans cesse, et qui ne peuvent se livrer qu'*échantillonnées*; ainsi, il faudrait publier un fauteuil tout entier, avec son dossier tout entier, c'est-à-dire ayant une dimension quadruple de celle de nos feuilles.

Avec ces tapisseries, je couvrirais deux ou trois fauteuils anciens, autant de tabourets carrés; je ferais les lambrequins des portières et des rideaux, la tablette et le lambrequin de cheminée: mais, dans ce salon, je ne pousserais pas l'amour de l'*ancien* jusqu'à faire enlever les grandes glaces modernes. Je ne me priverais pas d'un canapé capitonné, sous prétexte que l'on ne connaissait pas ce meuble au quatorzième siècle. Je ne mettrais pas mon amour-propre, en un mot, à habiter un musée, mais j'appliquerais mon goût à emprunter à tous les âges ce qu'ils ont produit de mieux, à éviter les teintes criardes, discordantes; j'essayerais de composer un *ensemble* doux et harmonieux à l'œil, un intérieur confortable à habiter, en évitant de viser à l'éclat, d'adopter un faux luxe, comme d'accuser des prétentions d'une autre nature. En assemblant tous ces objets divers, je songerais, en un mot, moins à les faire admirer, moins *à poser* pour les goûts artistiques, qu'à offrir à mes visiteurs l'aspect d'un salon agréable par son irrégularité même. A bientôt, pour le reste de l'ameublement.

(*La suite prochainement.*) EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

XI.

Cette soirée, qui avait été si agréable à Armelle, n'eut pas de lendemain. Il eût peut-être mieux valu pour elle ne pas goûter à ces joies mondaines, qui ne pouvaient s'harmoniser avec l'état de santé de son père. Elle avait vu les femmes lui sourire et les hommes l'admirer, elle avait levé un coin du voile qui lui cachait ce monde, dont une des premières places lui appartenait si elle consentait seulement à l'occuper. Ces idées ne se prêtaient guère, il faut l'avouer, au combat incessant qu'elle devait livrer à l'ennui pesant de la maison paternelle. Elle commençait à croire qu'elle était vraiment à plaindre, et à envier le sort moins brillant, mais en apparence plus heureux, des jeunes filles qu'elle connaissait. Tout lui manqua à la fois. Cécile retourna à Plouray, Mme l'Hérilleux tomba malade et ferma sa porte, Charles diminua ses visites et parut se renfermer dans sa gravité un peu hautaine d'autrefois. Entre Armelle et lui existait, depuis le dernier bal, une sorte de fâcherie sourde qui ne se montrait pas au dehors, mais qui leur causait un sentiment de malaise mutuel. Charles reprochait en son cœur à Armelle de s'être montrée trop sensible à des hommages plus ou moins sincères. Armelle le trouvait susceptible, exigeant, et se sentait blessée de se voir juger aussi sévèrement sur un moment d'entraînement si parfaitement irréfléchi.

Vers le mois d'avril, la santé chancelante de M. de Boisfort déclina tout d'un coup. Armelle aurait voulu s'établir au chevet de son lit, et remplir en cette occasion douloureuse son rôle de fille; mais cela lui fut refusé. Quand M. de Boisfort avait reçu les soins indispensables que réclamait son état, il ordonnait qu'on le laissât seul, et on lui obéissait. Plusieurs fois, cependant, il permit à Armelle de venir passer quelques heures avec lui. Ils causaient, et la jeune fille le laissait moins abattu, moins souffrant. Le médecin consulté avait répondu que le foie était malade, et qu'il était indispensable qu'il prît les eaux de Vichy. Ce fut Armelle qui entama les négociations avec son père. Il hésita longtemps, et enfin il se décida à partir.

« Tu viendras avec moi, » lui dit-il, « il me faut, dit-on, des distractions; seul, je ne pourrais jamais me distraire. »

Le jour même où le départ était fixé, Charles de la Follière vint faire sa visite hebdomadaire, et fut reçu.

M. de Boisfort étant tout à fait convalescent, Armelle, qui avait reconnu le visiteur, avait pris sur elle de le faire entrer. Il y avait trois semaines qu'ils ne s'étaient vus, et cela leur avait paru long à tous deux. Charles trouva Armelle pâlie, et Armelle trouva Charles changé. Leur ressentiment mutuel ne résista pas à cette constatation. Ils s'accusèrent, *in petto*, d'exigence, et échangèrent un bonjour très-ému.

« Je viens faire une restitution, Mademoiselle, » dit Charles de sa voix la plus douce, « Cécile avait emporté à Plouray un objet qui vous appartient. » Et il présenta à la jeune fille un petit livre aux bords fatigués.

« Ah! mon Lamartine? » dit Armelle en riant et en rougissant un peu; « je le cherchais partout.

— Cécile a eu beaucoup de peine à s'en séparer, Mademoiselle; il lui rappelait le temps où vous mangiez un peu en cachette ce fruit défendu. Les annotations sont, il paraît, de votre main, et cela lui rendait ce livre doublement cher.

— Que ne l'a-t-elle gardé, alors?» dit Armelle.

Elle posa le petit volume sur un guéridon, et ajouta :

« Vous voudrez bien lui dire que le temps me manque absolument pour lui écrire, mais que je m'empresserai de lui donner de mes nouvelles dès mon arrivée à Vichy.

— Vous allez à Vichy?

— Oui, nous partons demain. »

M. de Boisfort demanda à Charles s'il connaissait le Bourbonnais, et la conversation devint tout à fait géographique.

« Je vous souhaite un heureux voyage, Monsieur, » dit Charles en se levant, « et à vous beaucoup de plaisir, Mademoiselle. Vichy est une ville de plaisirs.

— Je ne sais pas trop ce qu'elle sera pour nous, » répondit Armelle en regardant son père; « les distractions qui nous conviennent ne sont peut-être pas celles de tout le monde.

— On dit qu'il y en a pour tous les goûts.

— Tant mieux, nous pourrons choisir. Ayez l'obligeance de prévenir votre tante que j'irai ce soir l'embrasser avant de partir. »

Charles s'inclina et sortit.

Après son départ, Armelle chercha des yeux le livre que Cécile lui avait renvoyé par l'intermédiaire de son frère. Il n'était plus sur le guéridon où elle l'avait placé.

Le lendemain, elle quitta Reffelec vers deux heures de l'après-midi, et le soir même une voiture vint chercher Mlle Marthe qui partait pour la Haute-Butte.

XII.

« Nous vivons en ermites parmi la foule qui nous entoure » avait écrit Armelle à Cécile, les premiers jours de son séjour à Vichy.

Et pendant quinze jours cette parole avait été rigoureusement vraie.

M. de Boisfort avait bien choisi son hôtel. Il s'y trouvait plusieurs familles de la plus haute distinction, qui gardaient envers les étrangers la plus sévère étiquette, sachant bien que l'habit ne fait pas le moine, et qu'il ne suffit pas qu'une femme soit couverte de vraies dentelles pour être une femme comme il faut. D'autres personnes de plus facile connaissance se trouvèrent tenues à l'écart par la seule physionomie de M. de Boisfort, de sorte que le père et la fille demeurèrent parfaitement isolés la première quinzaine. Comme ils comptaient parmi les premiers arrivés, ils gardèrent quelque temps leur place au haut bout de la table en fer à cheval, qui faisait à peu près le tour du vaste appartement, et ils connaissaient à peine les nouveaux venus, qui se montraient plus bruyants ou plus mondains qu'eux. M. de Boisfort avait toujours eu pour voisines de table une jeune femme aux yeux noirs, au teint blanc, grande, penchée, timide, et son mari, un homme trapu, à la figure brune et énergique. Cet aigle et cette colombe arrivaient d'Asie, et parlaient mal le français. Armelle avait à ses côtés une kyrielle de jeunes miss qui aboutissaient à une Anglaise sèche et formaliste, leur mère.

Mais un jour Asiatiques et Anglaises disparurent, et les mondains se rapprochèrent. Une des nouvelles venues annonça que l'hôtel allait recevoir de nobles hôtes. Un grand nom était inscrit sur les registres; elle ne savait plus lequel, mais cela lui avait été rapporté, et on verrait au dîner suivant ces grands personnages. Personne ne parut intrigué; la curiosité est un défaut vulgaire qui ne hante pas certaines régions; mais à l'heure du dîner chacun, en entrant dans la salle à manger, jeta un rapide coup d'œil vers les étrangers. Armelle elle-même tourna les yeux vers la partie de la table qu'ils devaient occuper. Ses yeux rencontrèrent non point d'illustres visages, mais des visages de connaissance. Le conseiller d'État et sa femme étaient là. M. et Mme Duchelau la reconnurent aussitôt, et la rejoignirent avec empressement.

Il y eut une reconnaissance entre M. de Boisfort et M. Duchelau. C'étaient des amis de jeunesse, et les manières prévenantes du conseiller d'État rendirent cette rencontre plus agréable à M. de Boisfort qu'Armelle n'aurait osé l'espérer. Depuis son arrivée à Vichy, d'ailleurs, son père se montrait moins absorbé, moins taciturne, et il accueillit son ancien ami avec une certaine cordialité.

Le conseiller d'État était un homme plein de tact; il lut sur la figure de M. de Boisfort que le passé était un livre mystérieux, qu'aucune main indiscrète ne devait essayer de feuilleter. Aussi, après quelques allusions au temps qui s'était écoulé depuis leur dernière entrevue, ne lui parla-t-il que du présent.

Tout à coup il lui dit :

« Savez-vous que vous allez vous trouver ici en famille?

— Que voulez-vous dire? » demanda M. de Boisfort.

« Mais il y a ici des Broussaye-Châteauroux. »

M. de Boisfort fronça le sourcil.

« J'en serais désolé, » dit-il; « cette famille et moi n'avons jamais eu de relations bien amicales, et ce que vous me dites là me déciderait peut-être à changer d'hôtel.

— Vous serez toujours obligé de dîner ce soir à la même table, » dit le conseiller d'État, « car j'aperçois Mme de Broussaye-Châteauroux et son fils. »

Sur ces paroles ils se séparèrent pour s'asseoir à leurs places respectives. Armelle, placée vis-à-vis de la porte, vit entrer deux personnes que le maître d'hôtel, par un privilége spécial, venait conduire lui-même, et auquel il indiquait non pas la dernière place comme aux derniers venus, mais des places réservées auxquelles ils n'avaient pas droit.

Mme de Broussaye-Châteauroux était une femme d'une cinquantaine d'années, laide, mais d'une laideur des plus aristocratiques. Par son buste long, étroit et roide, elle rappelait ces femmes du dix-huitième siècle que les portraits de ce temps nous montrent si serrées dans leurs corsages plats; elle avait des cheveux gris, richement ondulés, de belles mains, et dans le maintien et l'air une certaine mignardise un peu prétentieuse qui n'était pas sans grâce. Derrière elle marchait un jeune homme blond, dont la fatuité eût paru choquante si elle n'avait été adoucie, recouverte par une parfaite élégance de manières et une rare distinction d'ensemble.

Armelle reconnut immédiatement ce blond Gaëtan que Charles de la Follière avait, aux Italiens, qualifié d'impertinent. Les nouveaux venus se trouvèrent placés à peu de distance des Boisfort; et Armelle sentit qu'elle aussi avait été reconnue. En se levant de table, elle dut passer devant M. Gaëtan, qui la salua de cet air courtois, nuancé de respect, qui fait tout de suite reconnaître l'homme de bonne compagnie, fût-il l'être le plus insignifiant et le moins estimable du monde.

Quand elle se retrouva dans son appartement avec son père, elle lui demanda si vraiment il songeait à quitter l'hôtel.

« Je ne le puis plus, » dit-il avec une certaine agitation, « elle m'a très-bien reconnu, et elle se figurerait que je veux l'éviter, que je la crains. »

Il demeura un instant silencieux, et reprit :

« J'ai eu à me plaindre de la famille de ta mère, Armelle; mais tout cela est éteint, mort, il n'y faut plus penser. Ils m'ont regardé comme un étranger, je leur ai rendu la pareille : nous sommes quittes. Il n'y a plus rien de commun entre nous; je ne désire pas un rapprochement, et je ne ferai rien pour qu'il ait lieu.

— Mais le motif de cette mésintelligence, mon père? » demanda Armelle timidement.

« Le motif? » répéta-t-il avec effort, « ne sais-tu pas quelle est la chose qui divise ordinairement les familles?

— Non.

— C'est l'intérêt! Au fond de presque toutes les discussions tu le trouveras, il est au fond de tout. »

En ce moment un coup frappé à la porte interrompit leur conversation. Mme Duchelau entra.

« Monsieur, » dit-elle carrément à M. de Boisfort, « je viens gronder votre fille; elle a des toilettes de pensionnaire; notre duchesse l'a dit. A propos, elle nous quitte, notre grande dame : le dîner lui a déplu, et les appartements aussi. Mais revenons à Armelle. Positivement je lui trouve, de toutes manières, mauvaise mine. Elle ne s'amuse pas assez. Aux eaux il faut se distraire ou mourir d'ennui.

— Qu'en dis-tu, Armelle ?» demanda M. de Boisfort.

— Que je n'ai envie de faire ni l'un ni l'autre, » répondit Armelle.

« Cela n'est pas naturel, et cela prouve que vous êtes malade. Ne voulez-vous pas partager, Monsieur, et me laisser amuser un peu cette grande enfant?

— Il est certain, Madame, que ce rôle vous convient mieux qu'à moi, » répondit M. de Boisfort; « Armelle fera ce qu'elle voudra. Voilà quinze jours qu'elle vit ici sans distraction aucune, elle a suffisamment payé sa dette à la sauvagerie paternelle, et, puisqu'on me menace d'une double saison, je ne serais pas fâché qu'elle s'amusât un peu. Le monde est mort pour moi, mais il n'est pas mort pour elle, et je n'ai pas du tout l'intention de la séquestrer. »

Armelle protesta, mais Mme Duchelau se montra pressante, et il fut convenu qu'elle l'accompagnerait dans quelques réunions et dans quelques promenades aux environs.

Huit jours plus tard, Armelle était solennellement rangée parmi les femmes dont la beauté comptait dans Vichy cette saison-là. On ne l'avait guère remarquée avant, elle avait passé inaperçue dans sa simple et provinciale toilette; mais Mme Duchelau avait changé tout cela. Une toilette d'une élégance pleine de goût avait soudain rehaussé sa beauté et attiré l'attention. Mme Duchelau était toute fière de son œuvre. Depuis la soirée qu'elles avaient passée ensemble aux Italiens, ses idées avaient subi une variation. Alors ses propres prétentions lui faisaient désirer l'ombre pour cette fleur brillante qui s'épanouissait à ses côtés; mais elle était à l'âge où, quand on n'a pas une valeur réelle, on échange presque sans transition les gracieusetés du monde contre sa parfaite indifférence. Elle avait vieilli, enlaidi, pour ainsi dire subitement, et elle était occupée à en prendre tant bien que mal son parti. Mais il lui restait au fond du cœur ce besoin d'exciter l'attention que nourrissent les pensées frivoles et les regrets futiles. En voyant Armelle, elle pensa qu'elle pouvait en tirer parti, s'en parer. Elle éprouvait d'ailleurs une sorte de jouissance à déployer pour une autre ce genre de talent qui consiste à encadrer de la manière la plus avantageuse le tableau, quel qu'il soit. Ici la tâche de l'artiste était facile. Si Armelle avait eu des dispositions à la coquetterie, cette importance donnée aux futilités de la toilette et aux vains hommages rendus à sa beauté aurait pu lui être nuisible, mais elle devinait que Mme Duchelau avait surtout en vue son propre amusement, elle la laissait faire et ne se sentait aucune tentation de lui ressembler.

Peu à peu, cependant, ses idées sérieuses se modifièrent presque à son insu. Le monde des eaux est un tourbillon, car le plaisir revêt des formes multiples pour les gens riches et assez bien portants pour pouvoir s'amuser. Armelle, une fois lancée dans ce tourbillon, se laissa un peu entraîner et profita largement de la liberté que lui laissait son père. Le bruit de sa fortune avait transpiré et les hommages se continuaient. Parmi ces hommages il y en avait qui satisfaisaient sa tendresse filiale en flattant son orgueil : c'étaient ceux du marquis Gaëtan, qui l'avait bien vite retrouvée, et qui se montrait fort attentif. Armelle avait cru deviner que cette fière famille des Broussaye-Châteauroux avait jadis humilié celui qu'elle avait cependant honoré de son alliance, et elle n'était pas fâchée de voir à ses pieds un de ses représentants. Elle faisait à peine attention à lui, elle feignait l'indifférence la plus parfaite, et cela lui était très-facile. Le marquis Gaëtan était un jeune fou qui, grâce à une mémoire heureuse et à une certaine souplesse d'esprit, se voyait décerner une réputation d'intelligence qu'il ne méritait pas. Son aplomb était imperturbable, sa présomption gigantesque, et personne ne songeait à contrôler ces pièces brillantes, mais fausses, qu'il distribuait avec une largesse inépuisable. Il avait d'abord pris avec Armelle son air le plus conquérant, il croyait l'honorer beaucoup par ses attentions. L'attitude de la jeune fille le surprit. Il daigna alors se rappeler qu'ils étaient parents. Ce qui l'étonnait, c'est qu'Armelle n'eût pas fait allusion une fois à cette parenté et qu'elle ne cherchât pas à s'en orner.

Un soir Mme de Châteauroux, qui allait peu dans ce monde mêlé des eaux, se laissa entraîner à une soirée à l'hôtel qu'elle avait déserté. Elle fut amenée par une dame bretonne, dont le beau-frère connaissait M. Gaëtan. La réunion était brillante, nombreuse et choisie. Dans le salon immense, les fenêtres qui donnaient sur les jardins particuliers étaient ouvertes. Les voiles de gaze jetés sur les cadres dorés des trumeaux avaient été enlevés; il y avait des fleurs partout. Contre la tapisserie rouge et veloutée s'alignaient de jolies femmes en grande toilette, et une de ces dames faisait les honneurs du salon. On pouvait se faire illusion et oublier qu'on était à l'hôtel. Armelle fut priée de chanter. Son père l'autorisa à se rendre à l'invitation

qui lui était faite. Elle venait de s'asseoir au piano quand M. Gaëtan entra conduisant sa mère.

Mme de Broussaye-Châteauroux, une fois assise, demanda à sa voisine le nom de cette jolie femme qui se trouvait au piano. Armelle ce soir-là était plus jolie qu'elle ne l'avait jamais été. Sa toilette rose et blanche lui allait bien et se trouvait harmonieusement complétée par une parure de corail rose que lui avait donnée son père le matin même. Elle chanta simplement, sans prétention, sans emphase, mais elle chanta en femme de goût, en artiste. Les femmes du monde présentes trouvèrent son maintien si parfait de grâce, de modestie et de naturel, qu'elles l'excusèrent de si bien chanter; les femmes artistes applaudirent; les hommes n'eurent qu'une opinion, c'est qu'elle était parfaitement belle et séduisante. Pendant le morceau de piano qui suivit, Gaëtan, assis auprès de sa mère, lui parlait à voix basse, mais avec feu.

— C'est incroyable, » disait-il, « elle est notre parente, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, et je ne vois pas pourquoi j'en perdrais le bénéfice.

— Qu'entendez-vous par là, Gaëtan?

— Mais comme cousin je puis l'approcher de plus près, ma mère, lui faire la cour sans l'afficher. Elle est charmante, et sa fortune n'est point à dédaigner.

— Voilà ce que c'est que de dissiper, mon fils; vous en êtes réduit, vous, le marquis de Broussaye-Châteauroux, à vous faire coureur de dots.

— De notre temps, ma mère, c'est très-bien porté, je vous assure. Et ceci d'ailleurs serait un moyen bien simple de rentrer en possession des biens de ma famille.

— Ce qui serait justice. Mon père me l'a dit cent fois, il y a eu quelque chose de louche dans ce mariage d'une Broussaye-Châteauroux avec ce M. de Boisfort.

— Eh bien, il se présente un moyen de tout arranger, mais votre morgue, — pardon, votre dignité s'y oppose.

— Qu'appelez-vous ma morgue? Je ne puis pas aller la première saluer mademoiselle de Boisfort, je pense.

— Mais si elle venait vous saluer, elle?

— Je ne pourrais faire autre chose que de la bien accueillir, puisqu'il vous a plu de jeter vos vues de ce côté.

— C'est bien, je me charge du reste. »

Gaëtan offrit le bras à sa mère et la reconduisit dans son appartement où il demeura quelques minutes. Quand il rentra dans le salon, il alla droit à un vieux monsieur de l'aspect le plus respectable, qu'il connaissait un peu.

« Monsieur, » dit-il, « je vous ai vu causer plusieurs fois avec M. de Boisfort. Il est mon parent, mais je ne le connais pas. Ne voudriez-vous pas me présenter ?»

Le vieux monsieur s'inclina courtoisement, et, se levant, marcha vers M. de Boisfort, suivi de Gaëtan.

La présentation eut lieu dans les règles. M. de Boisfort reçut froidement, mais très-poliment, son neveu. Ils s'entretinrent quelques instants ensemble.

— Oserai-je vous demander de me présenter à ma cousine, Monsieur ?» dit Gaëtan.

Il n'y avait guère moyen de refuser.

M. de Boisfort alla présenter à Armelle son cousin, M. le marquis de Broussaye-Châteauroux.

Et la jeune fille, enchantée de cette sorte d'amende honorable faite à la fierté blessée de son père, accorda au joli marquis son plus gracieux sourire.

Le lendemain, dans le parc, M. de Boisfort et Armelle furent rejoints par M. Gaëtan, qui ne paraissait prendre aucun souci de la physionomie de l'autre monde de son oncle. Il appela Armelle ma cousine, et lui tendit la main. Il connaissait tous les droits que lui donnait son titre de cousin, et il se hâtait d'en user. Ils arpentèrent quelque temps ensemble la grande allée, Armelle prêtant une oreille à la musique, une autre aux galants propos de son jeune parent.

« Je suis désolé de vous quitter sitôt, » dit-il, en s'arrêtant tout à coup et en se découvrant, « mais j'aperçois ma mère et je cours la rejoindre.

— Le parc n'est peut-être pas un lieu de présentation bien choisi,» dit M. de Boisfort en l'arrêtant d'un geste; « ayez cependant la bonté de nous conduire vers Mme de Broussaye-Châteauroux. »

Ils se dirigèrent vers le groupe de douairières.

Il n'y eut cette fois de part et d'autre dans les saluts échangés qu'une politesse cérémonieuse. Des noms furent prononcés, pas autre chose.

D'autres connaissances plus jeunes arrivèrent, et Armelle demeura quelque temps dans ce cercle où se retrouvaient les grandes manières dans ce qu'elles ont d'exquisement poli et de naturellement séduisant. En abordant ce groupe de marquises et de duchesses, quelque chose s'était remué, non pas dans un coin de son cœur, mais dans un coin de son cerveau, et elle trouva ce jour-là que les yeux bleus du marquis Gaëtan ne manquaient pas d'une certaine expression.

La suite prochainement. ZÉNAÏDE FLEURIOT.

AVIS.

Le numéro 10, consacré aux modèles de linge et lingerie, sera accompagné d'une planche en double format, contenant les patrons des objets suivants: Chemise de jour, à pantalon, pour femme. — Chemise de jour, à pantalon, pour petite fille de huit à dix ans. — Chemise pour petite fille de sept à neuf ans. — Pantalon pour dame.— Chemise pour homme. — Brassière pour enfant nouveau-né. — Chemise décolletée pour femme. — Chemise pour petit garçon de cinq à sept ans. — Brassière pour enfant nouveau-né.— Corsage de dessous pour petite fille de sept à neuf ans. — Chemise pour petit garçon de deux à trois ans. — Chemise décolletée pour enfant nouveau-né. — Pantalon pour enfant de deux à quatre ans. — Bonnet de nuit pour dame. — 2e bonnet de nuit pour dame. — Bavette en piqué, pour enfant nouveau-né. — Caleçon pour homme. — Camisole avec pattes brodées. — Brassière pour enfant nouveau-né. — Chemise de nuit à pantalon, pour dame. — Chemise pour jeune garçon de douze à quatorze ans. — Camisole avec garniture dentelée. — Robe de baptême. — Col et manche, (avec patron de chemisette). — Manche et manchette en toile et dentelle. — Pantalon avec corsage de dessous, pour petit garçon de trois à cinq ans. Pantalon pour petite fille de six à huit ans. — Bavette brodée. — Col et manchette pour petite fille.— Chausson pour enfant de six mois à un an. — Col *Shakespeare*, pour homme. — Col *Richmond*, pour homme. — Col *Czarewitch pour homme.*

Explication de la Clef diplomatique.

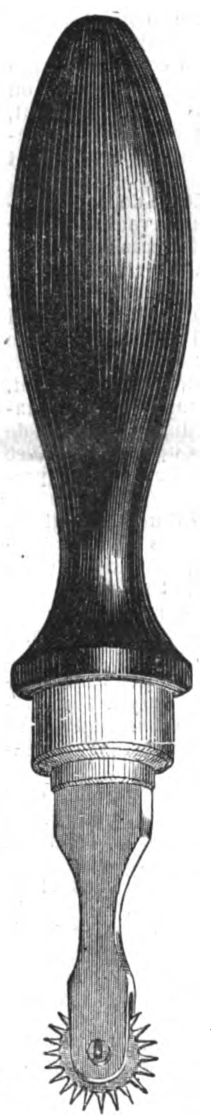
PAILLE ET POUTRE.

Le luxe effréné des femmes ! ! !...
Voilà le fléau du jour.
Les brocards, les épigrammes,
Fondent sur lui tour à tour :
Haro sur la crinoline.....
Anathème au faux chignon.....
Plus de poudre purpurine.....
Plus de binocle ou lorgnon.....
Aux hommes rendez leurs bottes,
Et leur canne, et leur chapeau ;
Reprenez les papillotes
Ou le modeste bandeau.
— Eh ! Messieurs, à notre place
Vous feriez bien pis que nous;
J'en prends à témoin la glace
Où se mirent tant de fous :
Arbitre de la querelle,
Elle nous montre soudain,
Sous le manche d'une ombrelle,
Le voile vert d'un gandin ;
Puis, du front jusqu'à la nuque,
Une étroite raie, en deux
Partageant une perruque
Empruntée à ..... nos cheveux.
Vous raillez les femmes peintes,
Et chaque pas, dans Paris,
Nous montre vingt barbes teintes
Pour un front poudré de riz.
Ah ! j'en atteste les basques
De nos habits à revers !
Comme les nôtres, vos masques
Ont mis le monde à l'envers.
Messieurs, voyez moins la *paille*,
Et cherchez un peu chez **vous**
La *poutre* de belle taille
Que vous portez si bien tous.
Sachez qu'au temps où nous sommes,
Sur vos pas nous marcherons :
Quand vous redeviendrez hommes,
Femmes nous redeviendrons.

EDME SIMONOT.

RENSEIGNEMENTS

No 72,868, Nantes. Toutes les années du journal sont épuisées, à l'exception de l'année 1865, qui est incomplète. On offre la fève à la personne la plus âgée (homme ou femme) ou la plus *qualifiée* de la réunion. Le journal tout entier ne suffirait pas, si l'insertion des réponses devait être précédée de celle des questions; ce ne seraient pas quelques lignes seulement à employer, mais *toutes* les pages; de plus nous commettrions une indiscrétion qu'on ne nous pardonnerait pas. — *No 17,227, Paris.* Rien ne s'oppose à ce costume de sylphide, pour lequel je ne puis d'ailleurs donner aucune *règle*, puisqu'il n'existe que dans le domaine de la fantaisie. — *No 8,322, Paris.* Nous sommes *obligés* à une variété continuelle; de là l'impossibilité de donner une trop grande place à un seul ouvrage, et l'égale impossibilité de faire préparer des carrés sur un seul et même nombre de mailles. — *No 6,242, Seine.* Robe de laine, ou de popeline, ou de soie, pour petite fille de cinq à douze ans, avec pardessus pareil retenu à la taille par une ceinture.— *No 17,170, Côte-d'Or.* Voir la réponse ci-dessus. On recevra.— *No 58,321, Aveyron. Les Grandes Espérances,* 2 volumes. *Olivier Twist*, 1 volume. — *La Petite Dorrit*, 2 volumes. — *Bleak-House*, 2 volumes. Chaque volume 1 franc, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin. *Les Prévalonnais*, 3 francs les 2 volumes; chez tous les libraires, ou directement chez les éditeurs. — *No 13,283, Paris.* Le dessin que nous avons publié sera plus joli pour le mouchoir ; on peut prendre du fil très-fin. — Peu importe la différence de teinte. — *No 3,177, Paris.* Les robes de velours noir ne sont plus considérées comme suffisantes pour *grandes toilettes.* Choisir pour dîners de *cérémonie* des robes en soie de nuances claires. Je ne connais pas ces machines. — *No 40, Paris.* On portera toujours des burnous algériens; comme ils sont très-longs, on ne peut garnir leur bord inférieur avec une frange qui ferait l'office d'une *balayeuse.* — *Mme D.... Saône-et-Loire.* Je ne conseille pas cette combinaison pour le châle de deuil; je préférerais le broder en soie noire, et le porter garni d'une guipure même étroite; avec l'excédant (le châle long devra être transformé en châle carré) faire une veste ou un petit paletot. Garnir cette robe violette et noire avec trois biais de taffetas noir, posés au-dessus de l'ourlet. — *No 64,796, Aube.* Coupe en porcelaine de Chine, albums, livres..... tels sont les objets qui, *seuls*, peuvent figurer sur une table de milieu, dans un salon. — *Munich.* Jamais de bretelles pour corset de jeune fille; rien n'est plus pernicieux. — *No 49,267, Haute-Saône.* Je ne comprends pas la demande d'un *béret.* — *No 64,353, Haut-Rhin.* Les costumes écossais pour petit garçon n'éprouvent point de changement, et nous ne pouvons répéter les dessins que nous avons déjà publiés; j'ajouterai que ce costume est un véritable *déguisement*, et que je ne le conseillerais à aucune mère. S'adresser à M. Croisat. — *No 78,286.* Oui, pour le costume complet gris, orné de guipure; biais de satin seulement au bal; jamais de veste en satin. — *No 68,070, Ille-et-Vilaine.* Une réponse ne peut *jamais* paraître dans le plus prochain numéro. Pour décalquer les dessins sur les étoffes telles que le cachemire, on emploie de la poudre blanche (craie pilée) à la place de la poudre bleue. On emploie la broderie russe sur toute espèce de lingerie; sur les corsages, si l'on veut. — *No 4,006, Paris.* Les petites filles de neuf et cinq ans ne portent pas de corsage montant, mais toujours des chemisettes montantes, corsage décolleté, pardessus pareil, retenu par une ceinture. On recevra de nombreux patrons pour enfants de tout âge. — *No 20,794, Haut-Rhin.* Merci mille fois pour cette lettre. La robe noire est convenable; mais je ne saurais conseiller d'y poser une garniture de couleur, qui ne pourrait y séjourner. Poser les dentelles comme celles du dessin de *modes* du no 4, en les séparant par un petit tour bouillonné en tulle noir. — *No 59,534, Vosges.* On porte encore les carreaux. Garnir la robe depuis le cou jusqu'aux pieds avec des pattes en taffetas vert uni, liséré en blanc. Je crois qu'on peut envoyer des timbres à M. Croisat.— No 28,820. Si les témoins d'un mariage sont célibataires, ils font la première visite au nouveau ménage ; s'ils sont mariés, c'est le nouveau ménage qui leur doit la première visite. — *No 33,485. Creuse.* M. Croisat, rue Richelieu, 76. Un petit garçon, même à deux ans, ne porte pas de robe en jaconas, mais des robes de piqué. Ceinture écossaise, — ou mieux, de même nuance que la jupe. — *No 83,130, Nord.* Je ne crois pas que l'on puisse réussir, mais enfin le seul procédé à employer est de découdre le manteau, de mouiller l'envers du velours, tenu par deux personnes, et d'y poser un fer chaud; cela suffit parfois pour *redresser* le velours. — *No 64,366. Loire.* C'est qu'il y en a bien peu qui soient *bien* composées, et avec des paroles *possibles*; je chercherai. On ne porte plus du tout de volants; les remplacer par des biais en taffetas gris, sous lesquels ont peut allonger la robe, si cela est nécessaire. — *No 3,015, Seine.* Je ne connais pas les fauteuils-poufs; mais je m'occuperai de la question des housses, quoiqu'elle me semble impossible à résoudre. Autant de siéges, autant de formes différentes de housses. — *No 33,890, Basses-Pyrénées.* On ne porte pas de cachemires français; cachemire des Indes long, de 1,200 à 1,500 francs ; — *idem* à rayures, long, de 200 à 400. Impossible de répondre sur la fourrure, car il faudrait savoir, avant tout, de *quelle* fourrure il s'agit; il y en a à tout prix. Un manchon de 80 francs est suffisamment beau.



Roulette pour relever les patrons.

Ce petit instrument rendra des services importants à nos lectrices. Elles placeront les feuilles de patrons sur une feuille de papier, puis elles suivront avec cette roulette tous les contours du patron qu'elles désirent couper. En appuyant légèrement sur cette roulette, on *marquera* son passage sur la feuille de papier ; puis, la séparant de la feuille de patrons, on pourra couper chaque morceau encadré par le passage de la roulette.

Le prix de cette roulette est de 1 fr. 50, qu'il suffira d'adresser en timbres-poste pour la recevoir *franco.*

AVIS.

Nous prions nos abonnées de *Paris* qui désirent changer leur édition contre une autre à l'expiration de leur abonnement, de vouloir bien en donner avis *directement* à l'Administration, et de refuser simplement la quittance de renouvellement qui est toujours présentée 15 jours à l'avance.

Reliure Marie.

L'Administration de la *Mode illustrée* a l'honneur d'informer ses abonnées que, par suite d'un traité particulier passé avec la maison Gaget, elle peut livrer une *reliure mobile*, dite *reliure Marie*, qui leur permettra de réunir en volume, au fur et à mesure de leur publication, les numéros du Journal, et de les mettre ainsi à l'abri de tout froissement et des maculatures.

D'un système simple et commode, la reliure Marie fixe les feuilles ou cahiers sans les percer, les piquer, les altérer en quoi que ce soit, et on peut en mettre ou en retirer un isolément ou plusieurs sans déranger les autres.

L'Administration cède ces *reliures mobiles*, disposées pour y réunir l'*année entière*, aux prix réduits de :

Couverture percaline, 6 fr. 50 c.;

Cartonnage, 5 fr.

Celles de nos abonnées qui désireraient avoir ces reliures mobiles doivent les faire prendre dans nos bureaux. Dans le cas où l'envoi serait fait sur demande, les frais de transport seraient à la charge de l'acquéreur, l'Administration livrant ses reliures au prix coûtant.

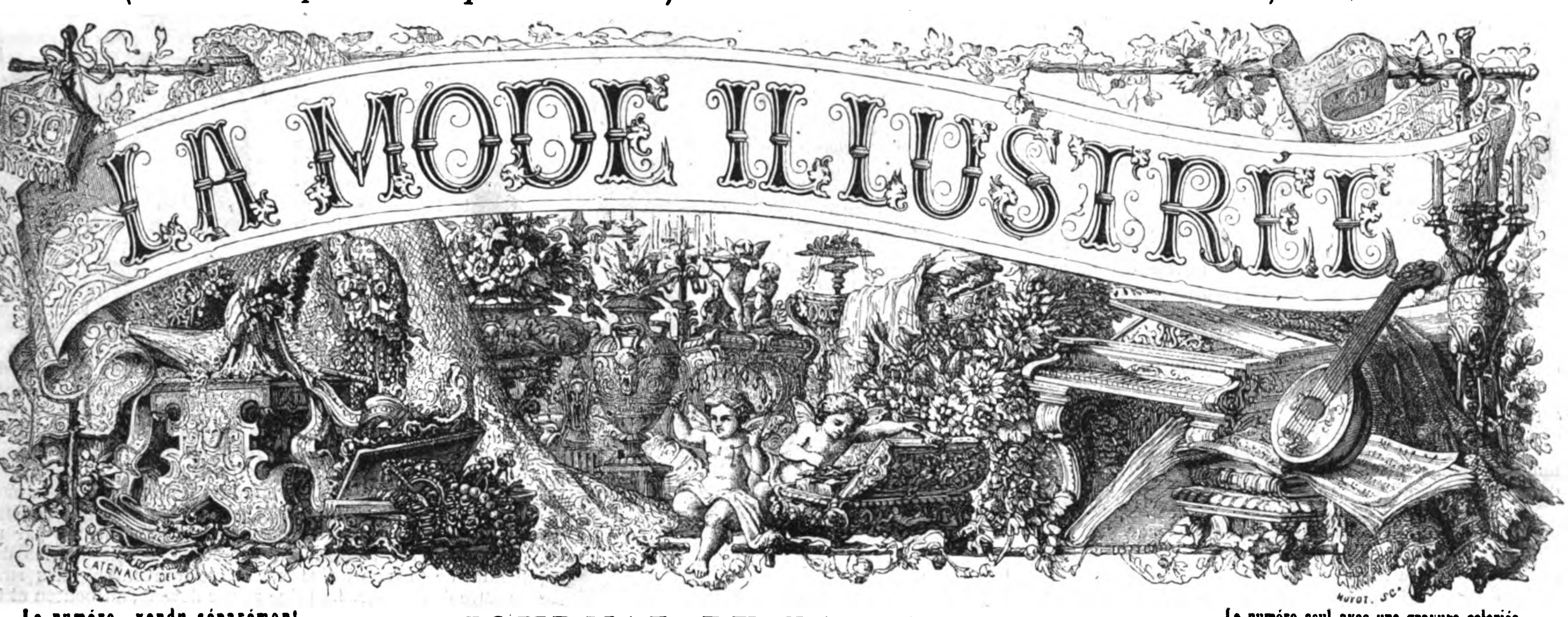
Explication du dernier rébus.

Malheur à qui est pris dans les griffes des hommes d'affaires.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

N° 10 (*avec double planche de patrons* : 75 c.). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 4 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Sommaire. — Explication de la planche de patrons : Camisole avec garniture dentelée. — Camisole avec pattes brodées. — — Chemise de jour à pantalon pour dame. — Chemise-pantalon pour petite fille de huit à dix ans. — Pantalon avec corsage pour petit garçon de trois à cinq ans. — Col Richmond pour homme. — Col Shakespeare. — Col Czarewitch pour homme. — Chausson pour enfant de six mois à un an. — Chemise de nuit à pantalon pour dame. — Col et poignet pour petite fille. Chemise pour homme. — Bavette en piqué. — Chemise pour jeune garçon de douze à quatorze ans. — Chemise pour petite fille de sept à neuf ans. — Bonnets de nuit pour dame. — Bavette brodée. — Brassières pour enfant nouveau-né. — Chemise pour petit garçon de cinq à sept ans. — Caleçon pour homme.



CAMISOLE AVEC GARNITURE DENTELÉE.

— Pantalon pour dame. — Corsage de dessous pour petite fille de sept à neuf ans. — Col et manche pour toilette du matin. — Manche en toile et dentelle. — Chemise décolletée pour dame. — Pantalon pour enfant de deux à quatre ans. — Bonnet de baptême. — Robe de baptême. — Pantalon pour petite fille de six à huit ans. — Description de toilettes. — Modes. — Chronique du mois.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Camisole avec garniture dentelée.

Les figures 81 à 87 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La forme de cette camisole en nansouk est très-simple; sa garniture se compose de revers *dentelés*, de même étoffe, ornés de bandes brodées et de dentelle. On coupe deux morceaux d'après la figure 81, un morceau d'après les figures 82, 83, 84 (sans couture); la dernière (fig. 84) est le *tour de cou*, qui est en étoffe double. Pour chaque manche, on coupe deux morceaux d'après la figure 85, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coupe huit morceaux d'après la figure 87, pour la garniture de devant; deux morceaux d'après la figure 86 pour la garniture de chaque manche; on dispose ces *dents* comme le dessin l'indique. On trouvera sur la figure 86 un dessin pour broder les bandes qui entourent les *dents*, et qui sont fixées par une ou deux coutures piquées; la dentelle qui s'y rattache a 2 centimètres de largeur; on la froncé légèrement pour la poser sous l'extrême bord de la bande brodée. On coud les *dents*, double point et point, sur les mêmes signes de la figure 81, de telle sorte que les pointes se touchent, tandis que la garniture les dépasse. La pointe du milieu est fixée sur la camisole. D'après les indications de la figure 87, on fait, dans chaque dent du devant de droite, et dans la camisole à la fois, une boutonnière qui se rattache aux boutons posés sur le devant de gauche.

On assemble dos et devants sur les côtés, depuis 45 jusqu'à 46, sur l'épaule depuis 47 jusqu'à 48, en faisant une double couture piquée; le bord inférieur est ourlé. Le col, garni comme les *dents*, est réuni au *tour de cou*, celui-ci à la camisole, en assemblant les lettres pareilles. On met un bouton, on fait une boutonnière aux extrémités du *tour de cou*. On coud la manche ensemble depuis 51 jusqu'à 52, depuis 53 jusqu'à 54; on l'orne d'un revers composé de deux *dents;* on la fronce sur son bord supérieur, depuis 51 jusqu'au point et à la croix, on la fixe dans l'entournure garnie d'un liséré, 54 sur 54.

Camisole avec pattes brodées.

Les figures 58 à 62 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Notre modèle, fait en nansouk fin, est disposé, par devant, en plis étroits, dont six (ceux qui avoisinent le large ourlet de devant) sont cousus jusqu'au bord inférieur, tandis que les autres, graduellement plus courts vers l'entournure, figurent une pièce d'épaule, traversée par trois entre-deux formant *pattes*. La garniture des manches est pareille.

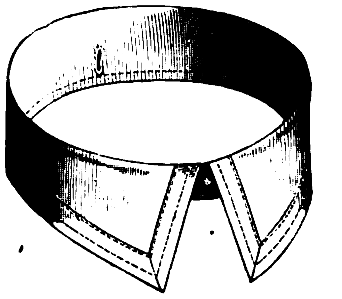
Pour faire la camisole, on coupe deux morceaux, d'après la figure 58^a, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour l'ourlet de devant qui est de 2 centimètres, et pour l'ourlet inférieur, de 4 centimètres.

On coupe un morceau sans couture, d'après la figure 59, et, après avoir fait l'ourlet de devant, on dispose les plis depuis l'ourlet jusqu'à la ligne de la figure 58^a marquée des mots : *Commencement des plis;* la largeur et l'écartement des plis sont marqués sur la figure 58^b. Quand les plis sont faits, cette pièce d'épaule doit avoir la forme de la figure 58^b, d'après laquelle on pose aussi les entre-deux en les fixant avec des bandes étroites piquées et coupées en biais, et coupant l'étoffe en dessous. On assemble les figures 58^a et 59 en réunissant les chiffres pareils, et faisant des coutures doubles, ou bien ourlées.



CAMISOLE AVEC PATTES BRODÉES.

Le bord inférieur est ourlé. On fixe sur l'encolure, avec une bande en biais, piquée, le col droit, qui se compose d'une bande à plis perpendiculaires, préparée d'après la figure 60, et garnie avec une bande brodée ayant 1 centimètre de largeur. Deux bandes brodées, pareilles à la précédente, réunies par une bande en biais, piquée, ayant un demi-centimètre de largeur, forment la garniture que l'on pose sur l'ourlet de devant pour cacher les boutonnières; on pose les boutons sur l'autre ourlet. La manche est coupée d'un seul morceau d'après la figure 61; on la coud ensemble depuis 13 jusqu'à 14, depuis 15 jusqu'à 16. La manchette se compose d'une bande entièrement plissée, coupée sans couture d'après la figure 62, ornée sur sa moitié de dessus de pattes brodées et gar-



COL RICHMOND POUR HOMME.

nies de bandes brodées. On la coud ensemble depuis 14 jusqu'à 17, puis piquée avec une bande en biais sur la manche, 14 sur 14, — 15 sur 15; on coud celle-ci dans l'entournure, 16 sur 16.

Chemise de jour

A PANTALON POUR DAME.

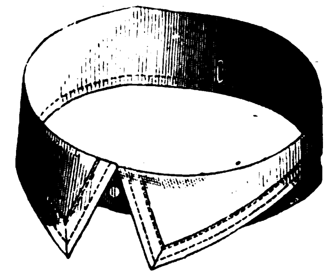
Les figures 1 à 5 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Nous cherchons toujours à donner à nos abonnées, outre les objets pour ainsi dire *classiques*, ceux qui nous semblent concilier le progrès avec l'utilité. Nous plaçons, par conséquent, sur notre planche consacrée au linge et à la lingerie, un modèle encore inconnu, mais destiné à obtenir, croyons-nous, un véritable succès; nous l'appelons la chemise-pantalon, parce qu'il *résume* ces deux objets jusqu'ici distincts l'un de l'autre.

Notre modèle, fait en percale fine, a une couture au milieu, devant et derrière, tandis que chaque *jambe* du pantalon est d'un seul morceau jusqu'à l'échancrure destinée à la manche. La garniture inférieure du pantalon se compose d'un ourlet de 4 centimètres, auquel se rattache une bande festonnée ayant 1 centimètre de largeur. Au-dessus de l'ourlet se trouvent trois plis d'un demi-centimètre chacun; en cou-



CHEMISE-PANTALON POUR PETITE FILLE DE HUIT A DIX ANS.



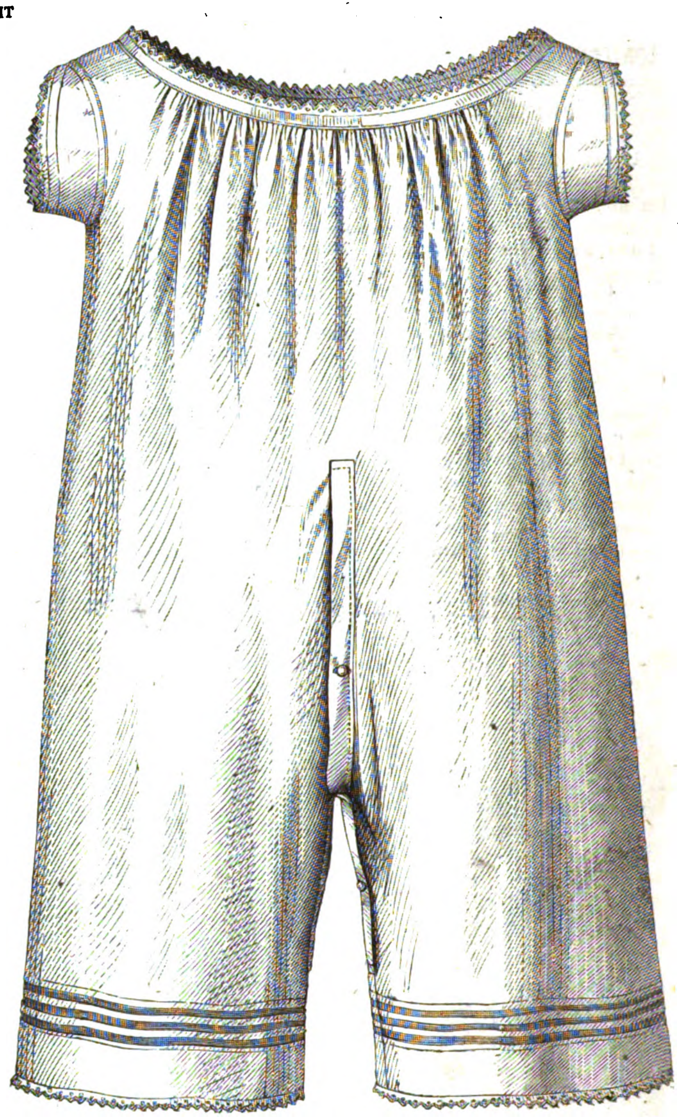
COL SHAKESPEARE POUR HOMME.



CHEMISE DE JOUR A PANTALON POUR DAME.



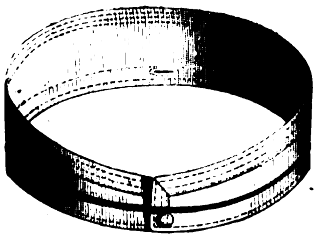
CHEMISE POUR PETIT GARÇON DE DEUX OU TROIS ANS.



DOS DE LA CHEMISE DE JOUR A PANTALON POUR DAME.

pant la chemise on laissera en plus, dans le sens de la longueur, l'étoffe nécessaire pour les petits plis et l'ourlet. Afin de résoudre tous les doutes, nous publions, en outre du patron en grandeur naturelle, qui, vu sa dimension, a dû être replié sur lui-même, un patron réduit au seizième, qui représente la figure 1 telle qu'elle est, quand les côtés repliés ont été ajoutés les uns aux autres.

On réunit par une couture ourlée d'abord les deux moitiés du corps de devant, depuis 1 jusqu'à 2, puis celle du corps de derrière, depuis 3 jusqu'à 4; on assemble de la même façon dos et devant, depuis 5 jusqu'à 6, et enfin chaque pantalon depuis 7 jusqu'à 8. Sous la fente du corps de devant, on pose depuis 2 jusqu'à 8, sur chaque côté, une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, et l'on exécute dans les deux étoffes (chemise et bande) les boutonnières indiquées. On prépare d'après la figure 2 une *patte à boutons* en percale double; entre les deux *doubles* de cette patte, on *prend* la fente de la moitié de derrière, depuis 7 jusqu'à 8, de chaque côté; la patte doit, au chiffre 8, se trouver sous la bande en biais, et y être solidement cousue. La fente de la moitié de derrière (depuis 4 jusqu'à 9) est garnie, à gauche, avec une *patte* ayant 2 centimètres de largeur, à droite, avec une patte ayant 3 centimètres de largeur. On fait la boutonnière indiquée dans les étoffes *doubles*, et l'on place partout les boutons vis-à-vis des boutonnières. La boutonnière de la pointe supérieure de la fente de devant s'attache au bouton inférieur de la fente de la moitié de derrière. La fente supérieure de la moitié de devant est garnie sur le côté gauche avec une bande d'un centimètre; sous le côté de droite, on pose un faux ourlet de même largeur. On pique à *l'endroit*, du côté de droite, une bande pointue à son extrémité, qui représente l'ourlet indiqué sur la figure 1, et l'on fixe en même temps l'étroite bordure festonnée qui sert de garniture pour la fente; la longueur de cette bande doit être calculée de telle sorte qu'elle puisse se continuer sur le bord supérieur de la pièce de la chemise. Cette pièce, en percale *double*, est préparée d'après la figure 3, qui représente la moitié de sa longueur. On monte la chemise entre les deux *doubles* de son bord inférieur, après avoir cousu la chemise ensemble sur l'épaule, depuis 10 jusqu'à 11, et après l'avoir froncée devant, de chaque côté de l'ourlet jusqu'à la croix, — derrière, depuis 3, de chaque côté, jusqu'au point. En cousant la *pièce*, tous les signes et chiffres pareils doivent se rencontrer. Les deux moitiés de la manche (fig. 4 et 5) sont réunies par une couture ourlée, depuis 5 jusqu'à l'étoile. On pose ensuite sur le bord extérieur, c'est-à-dire depuis l'étoile, de chaque côté, jusqu'à la pointe, une bordure festonnée, dont la partie supérieure (unie) sert d'ourlet, ayant près de 3/4 de centimètre de largeur. On fixe la manche dans l'entournure par une couture ourlée, plate et large, 5 sur 5, tandis que les deux pointes de la manche, 11 sur 11, se trouvent réunies sur la couture de l'épaule. La pièce a, par devant, un bouton et une boutonnière.



COL CZAREWITCH POUR HOMME.



PANTALON AVEC CORSAGE POUR PETIT GARÇON DE TROIS A CINQ ANS.

Chemise à pantalon pour petite fille

DE CINQ A DIX ANS.

Les figures 6 à 10 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

L'explication de la *Chemise de jour à pantalon pour femme* servira pour exécuter ce modèle destiné à une petite fille; il n'y a de différence que dans les plis du pantalon, qui cette fois sont au nombre de cinq.

Chemise pour petit garçon de deux

A TROIS ANS.

Les figures 43 à 46 (*recto*) appartiennent à ce patron.

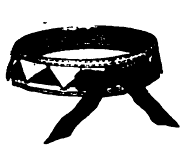
Ce modèle est si simple qu'il est aussi facile d'en augmenter que d'en diminuer les proportions.

On coupe, d'après la figure 43, dos et devant d'un seul morceau, en posant l'étoffe en fil droit et transversal sur la ligne du milieu de l'épaule, et dans le sens de la longueur, sur la ligne indiquant le milieu de la chemise. Sur le devant on coupe l'encolure et la fente telles que



CHAUSSON POUR ENFANT DE SIX MOIS A UN AN.

le patron les indique. La chemise est cousue ensemble sur chaque côté, depuis 79 jusqu'à 80, ourlée sur le bord inférieur, garnie sur le côté gauche de la fente avec un ourlet de 2 centimètres 1/2 sur le côté de droite, avec un entre-deux pointu (voir le patron). La bande brodée, entourant cet entre-deux, est fixée plus tard en *continuation* avec celle de l'encolure. On pique d'abord un entre-deux sur chaque épaule (voir fig. 43) et l'on prend en même temps, sur chaque côté, une bande brodée, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, légèrement soutenue. Le col, préparé en entre-deux (d'après la figure 44), est encadré à l'endroit avec une étroite bande en biais piquée, puis réuni à la chemise depuis le double point jusqu'à l'étoile. La chemise a été froncée avec un surjet roulé sous le doigt, depuis le double point jusqu'au point devant; — derrière, depuis le milieu de chaque côté jusqu'à la croix, tandis que sur l'épaule lés deux bords sont repliés l'un contre l'autre. En cousant le col garni d'une dentelle étroite, on prend en même temps une bande brodée (pareille à celle de l'épaule), qui retombe sur la chemise. Cette bande est la continuation de celle de la fente, et la longueur est de 78 centimètres en tout. Tout près de l'encolure, on pose un bouton sur l'ourlet couvert par la bande brodée, l'on fait une boutonnière sous cette bande, dont la pointe a également une boutonnière qui s'attache à un bouton posé sous la ruche du cou. La manche est coupée, d'après la figure 45, d'un seul morceau, cousue ensemble depuis 79 jusqu'à 82, en laissant seulement une petite fente qu'on ourle. Le bord inférieur est froncé, puis garni comme l'encolure. On trouvera un dessin d'entre-deux sur la figure 46. La manche est fixée dans l'entournure par deux coutures piquées, 79 sur 79, 81 sur 81.



COL POUR PETITE FILLE.

Pantalon avec corsage

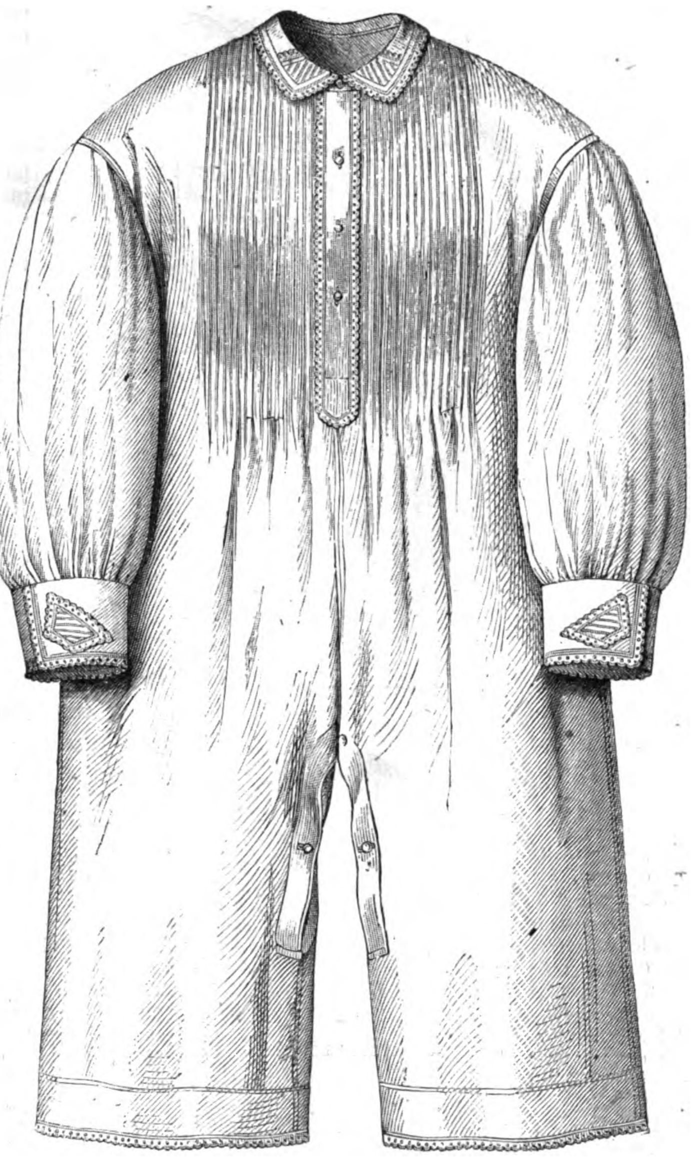
POUR PETIT GARÇON DE TROIS A CINQ ANS.

Les figures 98 à 102 (*verso*) appartiennent à ce patron.

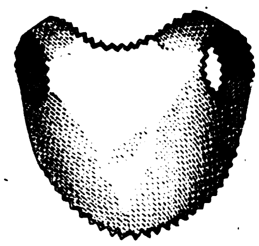
On fait ce pantalon en piqué blanc pour l'été, avec corsage en percale, — ou bien en étoffe de laine, corsage en flanelle ou percaline. On coupe le corsage sans couture d'après la figure 98, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un large ourlet sur le bord inférieur et sur les bords de derrière. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 99 et 100 (en laissant en plus l'étoffe pour un ourlet de 4 centimètres sur le bord inférieur), — un morceau sans couture d'après la figure 102, qui représente *la moitié* seulement de la ceinture de derrière, enfin deux morceaux en étoffe double, d'après la figure 101. On fait les coutures de l'épaule en réunissant les chiffres pareils, on pose un bouton sur chaque côté de l'ourlet inférieur du corsage, fixe par derrière les boutons indiqués, et l'on fait les boutonnières, on ourle l'encolure et l'entournure, ou bien on les garnit avec un passe-poil. On coud ensemble les deux parties de chaque moitié du pantalon, depuis 74 jusqu'à 75, depuis 76 jusqu'à 77, — de même par derrière, depuis 77 jusqu'à 78, devant, depuis 77 jusqu'au point, depuis 80 jusqu'à l'étoile. La fente restée depuis l'étoile jusqu'au point est ourlée. Sur chaque devant on pose, depuis 74 jusqu'à 81, la double patte coupée d'après la figure 101, qui doit être piquée, sur la ligne ponctuée, depuis 74, et se trouver sous l'ourlet de la figure 100. On orne avec de la soutache l'ourlet inférieur, les coutures de côté, et l'on forme des plis sur le bord supérieur, en posant chaque croix sur le point; on fixe le bord supérieur sous l'ourlet du corsage et l'on couvre cette couture avec une bande d'étoffe. Derrière, le pantalon est *monté* entre le dessus et le dessous de la ceinture (fig. 102) sur laquelle on boutonne le corsage.



CHEMISE POUR HOMME.



CHEMISE DE NUIT A PANTALON POUR DAME.



BAVETTE EN PIQUÉ.

Col Shakespeare

POUR HOMME.

Les figures 110 et 111 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Le col est bordé avec une bande piquée; le dessus du col est en toile fine, le dessous en percale. On borde dessus et doublure avec une bande en biais, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, cousue à l'envers, à points *arrière*, à 3/4 de centimètre de distance du bord. On rabat la bande à l'endroit, en lui faisant former un pli à chaque coin, puis on pique deux fois (voir la figure 110). On monte le col entre le dessus et la doublure du *tour de cou*, en réunissant les chiffres pareils, après avoir piqué ce tour de cou sur un côté long et sur les côtés transversaux. Devant et derrière, on fait une boutonnière.

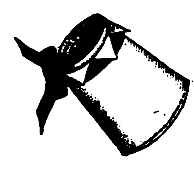


CHEMISE POUR PETITE FILLE DE SEPT A NEUF ANS.

Col Richmond pour homme.

Les figures 112 et 113 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Entre le dessus et la doublure on pose sur le bord une bande coupée en biais, ayant 1 centimètre de largeur. On coud les trois étoffes ensemble. On retourne le col, on orne la bande avec deux coutures piquées. Pour l'encolure, on procède comme pour le col *Shakespeare*.



POIGNET POUR PETITE FILLE.

Col Czarewitch

POUR HOMME.

Les figures 114 et 115 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce col droit, orné de trois coutures piquées, se prépare comme les précédents.

Chausson pour enfant de six mois

A UN AN.

Notre modèle est fait en flanelle blanche, bordé et orné de ruban ponceau. Pour chaque chausson, on coupe un morceau sans couture, d'après la figure 109, en flanelle, puis en percale pour doublure; on borde les deux étoffes avec du ruban, on coud les deux côtés ensemble, dans le milieu, par derrière, depuis 88 jusqu'à 89; on pose la couture 89 sur le point, puis on coud le soulier ensemble depuis le point jusqu'à 90, de chaque côté. On en fait autant sur le milieu de l'empeigne, depuis 91 jusqu'à 92 (92 sur l'étoile), depuis l'étoile jusqu'à 93. On pose deux morceaux de ruban ayant 2 centimètres 1/2 de largeur sur les pointes supérieures, pour former un nœud.



CHEMISE POUR JEUNE GARÇON DE DOUZE A QUATORZE ANS.

Col et poignet pour petite fille.

Les figures 107 à 108 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

On coupe en toile fine, pour le col, deux morceaux sans couture d'après la figure 107, c'est-à-dire le *dessus* et la doublure, que l'on réunit sur un côté long et sur un côté transversal. La garniture se compose de *dents* préparées séparément; chacune d'entre elles est faite avec un morceau de toile, ayant 3 centimètres 1/2 en carré, plié en triangle une première, puis une seconde fois, de telle sorte que la toile est quadruple. Quand on a un nombre suffisant de ces *dents*, on les dispose autour du col (voir figure 107) à un demi-centimètre de distance du bord inférieur; on rabat les remplis à *l'endroit*, on les couvre avec une étroite bande piquée. Un ruban de velours est fixé sous les dents. Le poignet est préparé comme le col.

Chemise-pantalon de nuit pour dame.

Les figures 68ᵃ et 68ᵇ à 73 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Notre modèle, fait en percale, a, depuis l'entournure jusqu'au bord inférieur, un mètre 6 centimètres de longueur; depuis l'extrémité de la garniture de la fente de devant jusqu'à l'échancrure inférieure, 42 centimètres de longueur. Chaque pantalon a 62 centimètres de largeur sur son bord inférieur, orné d'un ourlet de 4 centimètres et d'une étroite bande festonnée. La figure 68ᵃ est la partie supérieure de la moitié de devant de la chemise.

On procède en tout, comme pour la première chemise-pantalon décrite dans ce numéro, en laissant en plus de l'étoffe, pour rejoindre l'encolure, et pour les épaules. La moitié de derrière est coupée seulement jusqu'à la ligne ponctuée de la figure 68 * portant les mots *hauteur de la moitié de derrière*. Avant de réunir au milieu les deux moitiés de devant et de derrière, on dispose les devants en plis perpendiculaires, ayant la largeur d'un fétu et une séparation pareille, cousus depuis le bord supérieur sur la longueur de la fente. Le commencement des plis est marqué sur la figure 68* par une ligne fine; quand les plis sont faits, la largeur du devant est de 12 centimètres depuis la ligne fine jusqu'à l'ourlet de la fente. On coupe l'encolure et la ligne de l'épaule d'après la figure 68* qui sert seulement à indiquer la forme de la partie plissée, telle qu'elle est quand les plis sont faits. On coud ensemble les deux moitiés de devant depuis 24 jusqu'à l'échancrure inférieure, les deux moitiés de derrière depuis 25 jusqu'à la fente, devant et derrière sur les côtés, depuis 26, et l'on prépare la partie inférieure, ainsi que la garniture de la fente, d'après les explications données pour la première chemise-pantalon.



BONNET DE NUIT N° 1.

Le dos est froncé sur son bord supérieur, depuis le milieu (25) de chaque côté jusqu'au double point, et *pris* entre le dessus et le dessous de la figure 69, en réunissant les signes et les chiffres pareils; on pique ensuite la pièce sur le devant depuis 28 jusqu'à 29, et sur la fente on pose les boutons, on fait les boutonnières. Le petit col (fig. 70) est fait sans doublure, sans couture, garni d'une bande festonnée, fixée par une bande étroite coupée en biais, qui attache en même temps la garniture des coins de devant du col, se composant d'un morceau de percale, plissé en biais, ajouté au col d'après les indications du patron et garni comme le col; on réunit celui-ci au *tour de cou* (fig. 71), puis cette figure 71, garnie d'un bouton à la chemise en assemblant les chiffres et les signes pareils. La manche, coupée sans couture d'après la figure 72, est cousue ensemble depuis 30 jusqu'à 31, et froncée sur le bord inférieur, de chaque côté, depuis le milieu jusqu'au point. La manchette (fig. 73) est en étoffe double, encadrée d'une bordure festonnée et d'une bande piquée, ornée d'un morceau plissé (voir le patron) pareil à celui du col; on la coud ensemble depuis 32 jusqu'à 33; la bordure couvre les côtés transversaux. On joint la manchette à la manche, en réunissant les chiffres et les signes pareils. On fixe la manche dans l'entournure avec une large couture ourlée; la manche froncée le long de la pièce y est cousue entre le dessus et la doublure; la manche doit se trouver 30 sur 30.



BRASSIÈRE N° 3.



BAVETTE BRODÉE.



BRASSIÈRE N° 2.



BRASSIÈRE N° 1.



CHEMISE POUR PETIT GARÇON DE CINQ A SEPT ANS.

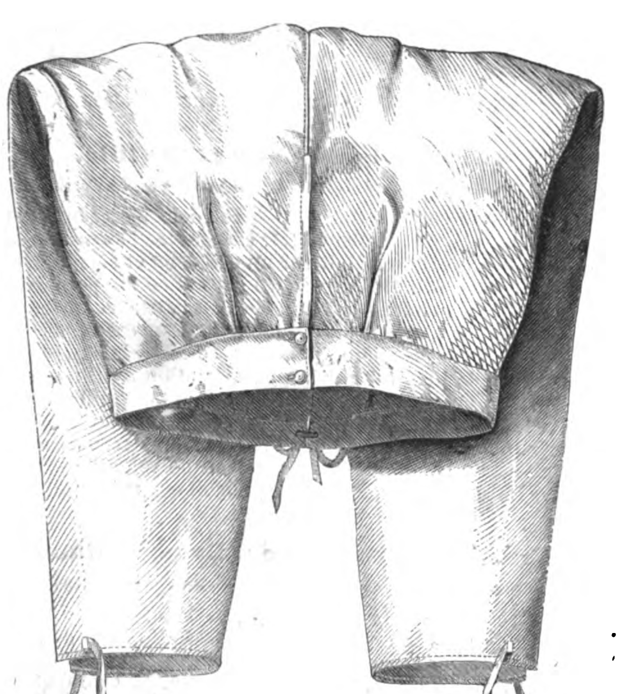


BRASSIÈRE N° 4.

Chemise pour homme.

Les figures 13 à 18 (*recto*) appartiennent à ce patron.

On fait cette chemise en percale; les devants plissés sont en toile fine.



CALEÇON POUR HOMME.

On coupe la moitié de devant d'après la figure 13, celle de derrière, d'après la figure 14, l'une et l'autre sans conture, en posant l'étoffe double sur la ligne marquant le milieu. Dans la moitié de devant, on enlève le morceau auquel on substitue les devants plissés; on les pose de telle sorte que le large pli de côté cache la couture. On peut acheter ces devants tout prêts (s'adresser à Mme Hénart, rue de Provence, 73), ou bien on la plisse comme l'indique notre dessin. On fronce la partie inférieure de la chemise, qui se trouve séparée des devants, et l'on joint ceux-ci à la chemise, en employant une petite bande (voir la figure 13) de percale que l'on pique à l'endroit; une bande pareille est ourlée à l'envers. La patte à boutonnières est fixée en même temps que la bande piquée. Après avoir réuni les deux moitiés sur les côtés, depuis 29 jusqu'à 18 centimètres de distance du bord inférieur, qu'on ourle, on fronce la moitié de derrière sur le bord supérieur, depuis 30 de chaque côté jusqu'au double point, et on la réunit à la pièce (coupée en étoffe double d'après la fig. 15), 30 sur 30, double point sur double point, 31 sur 31. On pique ensuite la pièce sur la moitié de devant, depuis 32 jusqu'à 33. Le tour du cou (avec boutons et boutonnières) est préparé d'après la figure 16, qui en représente la moitié. On le fait sans couture, en percale double, on le *pique* sur la chemise en réunissant les signes pareils. Chaque manche est coupée d'un seul morceau d'après la figure 17, qui en représente la moitié; on la coud ensemble depuis 36 jusqu'à 37; on forme la fente en coupant l'étoffe entre la double ligne, on garnit cette fente avec une pointe, et l'on y fait des ourlets. Sur le bord inférieur, on fronce la manche depuis la ligne du milieu, de chaque côté, jusqu'à la croix. La manchette est faite en toile, d'après la figure 18; on la réunit à la manche en rapprochant les chiffres pareils; on y met les boutons, on y fait les boutonnières nécessaires. La manche terminée est cousue à points arrière dans l'entournure 36, sur la couture de côté de la chemise, étoile sur l'étoile de la pièce; la couture est couverte à l'envers d'une bande en biais, ayant un centimètre 1/2 de largeur, fixée sur la chemise.

Bavette en piqué.

La figure 54 (*recto*) appartient à ce patron.

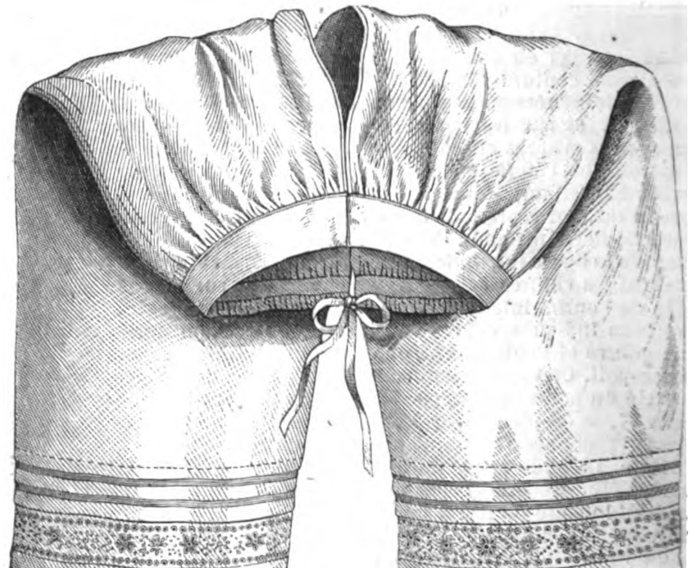
On coupe la bavette entière, d'après la figure 54, qui en représente la moitié; on l'encadre avec les festons en partie indiqués, on pose le bouton, on fait la boutonnière qui se trouvent sur le patron, et l'on fixe sur chaque étoile un ruban de fil, ayant 10 centimètres de longueur.

Chemise pour jeune garçon

DE DOUZE A QUATORZE ANS.

Les figures 74 à 80 (*verso*) appartiennent à ce patron.

On coupe le devant d'après la figure 74, le dos d'après la figure 75, l'un et l'autre sans couture, et l'on complète la longueur voulue, dans le sens indiqué par la pointe de la flèche; on coud ensemble dos et devant sur les côtés, depuis 34, en laissant sur le bord inférieur une fente de 17 centimètres, dans laquelle on pose une petite pointe, ou triangle; on ourle la fente et le bord inférieur. On pratique une fente depuis le bord supérieur du devant jusqu'à l'étoile, et l'on en garnit chaque côté avec un faux ourlet; celui de droite est destiné aux boutons, celui de gauche aux boutonnières, pour lesquelles on ajoute une patte. Sur chaque côté de la fente, on fait deux plis en cousant ensemble, *a* sur *a*, *b* sur *b*, deux lignes ponctuées, marquées par des croix sur le bord supérieur, par des points sur le bord inférieur. Ces plis se terminent par une bande qui y est piquée (voir la fig. 74), et l'on prend en même temps une patte à boutonnières, préparée en étoffe double, comme celle ci-dessus décrite (voir chemise pour homme). Le dos est froncé depuis 35, sur chaque côté, jusqu'au point, puis on y pose, en assemblant les chiffres pareils, la pièce coupée avec doublure, d'après la figure 76, et sans couture. Sur les épaules, la pièce est piquée depuis 37 jusqu'à 38, sur la chemise. La figure 77 est la moitié du col, fait avec doublure sans couture, piqué tout autour, et réuni à la chemise avec le tour de cou (fig. 78).



PANTALON POUR DAME.

Chaque manche est coupée d'après la figure 79, sans couture, cousue ensemble depuis 41 jusqu'à 42 ; on ourle la fente. Le bord inférieur est froncé depuis le milieu de chaque côté jusqu'à la croix, puis cousu entre le dessus et la doublure de la manchette (fig. 80). La manche est fixée dans l'entournure, 41, sur la couture de côté, 34, étoile sur étoile, et l'on prend, en faisant cette couture, une bande ayant un centimètre 1/2 de largeur, qui, couvrant les remplis, est ourlée sur la manche d'après la largeur indiquée sur la figure 74.

Chemise pour petite fille

DE SEPT A NEUF ANS.

Les figures 11 et 12 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le patron ci-dessus (chemise-pantalon) servira pour exécuter ce modèle, qui est très-simple, et fait avec la pointe ordinaire ; la manche est coupée d'un seul morceau, et le contour, dentelé comme celui de la pièce, est garni avec une bande festonnée.

Bonnet de nuit n° 1, pour dame.

La figure 53 (*recto*) appartient à ce modèle.

Ce bonnet est facile à faire, commode à porter et à repasser ; on le coupe d'un seul morceau, y compris les brides, ou, si l'on veut économiser l'étoffe, on coupe les brides à part. Notre modèle est en percale fine, festonné et orné d'œillets ; on pose l'étoffe en biais, *double*, sur la ligne indiquant le milieu ; la coulisse, marquée sur la figure 53, est formée par une bande posée en dessous ; les cordons passent dans des œillets faits au milieu, par derrière.



BONNET DE NUIT N° 2.



CORSAGE DE DESSOUS POUR PETITE FILLE DE SEPT A NEUF ANS.

Bonnet de nuit n° 2,

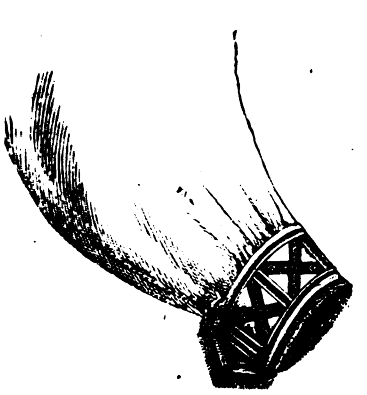
POUR DAME.

La figure 53 sert aussi de patron pour ce bonnet.

La figure 53 sert aussi de patron pour ce bonnet, qui se compose d'un fond et d'une passe ; le fond est coupé jusqu'à la première ligne indiquant la coulisse du modèle précédent ; on le fronce tout autour, on l'attache à la passe, qui n'est autre chose qu'une bande droite, ayant 2 centimètres de largeur, 66 centimètres de longueur, cousu au milieu, de façon à former une pointe, et garnie de chaque côté, à 9 centimètres de distance du milieu de derrière, avec un grand œillet destiné à laisser passer les brides. Les fronces du fond sont glissées en grande partie par derrière, et l'on passe dans la coulisse de la passe deux brides garnies à chaque extrémité, ayant d'abord 2 centimètres de largeur, puis atteignant graduellement 4 centimètres de largeur. La garniture couvre la passe et se compose de deux bandes festonnées, légèrement froncées, réunies par une bande piquée.



BONNET DE BAPTÊME.



MANCHE AVEC MANCHETTE EN TOILE ET DENTELLE.



CHEMISE DÉCOLLETÉE POUR DAME.

Brassière n° 1, pour enfant nouveau-né.

Les figures 19 et 20 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

On coupe le corps de la brassière d'après la figure 19, en lui donnant la longueur voulue, la manche sans couture d'après la figure 20, en posant l'étoffe double et en droit fil sur la ligne indiquant le milieu. La brassière est ourlée, puis *piquée* ensemble en deux coutures, depuis 40 jusqu'à 41, sur chaque épaule, en croisant d'un demi-centimètre les bords que l'on réunit. Le bord supérieur est garni avec une bande de batiste ou de nansouk, brodée, ayant 4 centimètres de largeur ; 2 centimètres de cette bande dépassent la brassière ; le reste est *piqué* deux fois, de façon à former une coulisse. Le dessin de broderie se trouve sur la figure 20 ; les points d'arête sont faits avec du fil tors, le reste avec du coton à broder. Chaque manche a une pareille garniture. On coud la manche ensemble (couture ourlée) depuis 42 jusqu'à 43, puis on la *pique* deux fois dans l'entournure, depuis 42 jusqu'à 43.

Brassière n° 2.

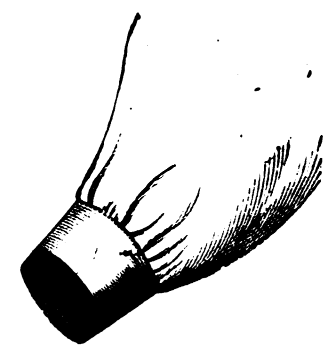
Les figures 34 à 37 (*recto*) appartiennent à ce patron.

On peut simplifier à volonté la garniture de cette brassière, soit en supprimant tout ornement, soit en conservant seulement la bande brodée du milieu. Notre modèle, fait en nansouk, est garni devant avec trois entre-deux brodés, qui alternent avec deux plis étroits faits dans le nansouk. Sur chaque côté de l'entre-deux du milieu, on pique une bande brodée ayant un centimètre 1/2 de largeur ; les entre-deux sont fixés par deux coutures *piquées*, et l'on découpe le nansouck en dessous.

Le bord inférieur a un ourlet étroit, — le bord de derrière un ourlet large, comme l'indique le patron. Sur l'épaule, on fait une couture ourlée depuis 63 jusqu'à 64 ; à la hauteur de la taille, on pose un ruban de fil servant de coulisse. Le cordon destiné à serrer est cousu devant au commencement de la coulisse, puis il ressort par un œillet tout près du large ourlet de derrière. Pour garnir l'encolure, on prépare, en entre-deux et bandes brodées, deux morceaux égaux, d'après la figure 36, qui forment un col fixé sur le tour de cou (fig. 35), qui sert en même temps de coulisse. Le dessus de ce *tour de cou* est piqué sur le col et sur l'encolure, le dessous en est ourlé. Les deux moitiés du col doivent croiser d'un centimètre sur le milieu de devant. La manche, coupée d'après la figure 37, est cousue ensemble depuis 67 jusqu'à 68 ; on fronce son bord inférieur, on le coud sur une bande étroite formant poignet, ayant 13 à 14 centimètres de longueur, recouverte par une manchette rabattue, droite, fermée, faite avec des entre-deux et des bandes brodées, et un peu froncée sur le poignet.



COL POUR TOILETTE DU MATIN.



MANCHETTE ACCOMPAGNANT LE COL DU MATIN.

Brassière n° 3.

Les figures 63 à 67 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La brassière, faite en percale, a un col, et sur les manches



PANTALON POUR ENFANT DE DEUX A QUATRE ANS.



ROBE DE BAPTÊME.



PANTALON POUR PETITE FILLE DE SIX A HUIT ANS.

de petits revers. Elle est fermée derrière et fixée devant par quatre coulisses, à la hauteur de la taille. On coupe un morceau sans couture, d'après chacune des figures 63, 64, 67, — une doublure en plus grosse percale, pour la pièce, d'après la figure 64, — deux morceaux d'après chacune des figures 65 et 66. On ourle la brassière, figure 63, tout autour, s'il n'y a point de lisière, puis on y fait des coulisses, pour lesquelles on coud à l'envers un morceau de percale, atteignant les lignes supérieures et inférieures; on coud ensuite trois fois dessus et *doublure* ensemble. On fronce la brassière depuis 18 jusqu'à 19, derrière depuis 20 jusqu'à 21; on la coud avec un passe-poil, entre le dessus et la doublure de la pièce, en réunissant les chiffres pareils. Les deux moitiés du col sont ourlées, garnies d'une bande brodée, réunies à une bande en biais qui sert de coulisse, et se rattache, point sur point, étoile sur étoile, à l'encolure. La manche est cousue ensemble depuis 22 jusqu'à 23, ornée du revers garni d'une bande brodée (23 et croix sur les signes pareils); le bord supérieur de la manche est froncé depuis le point jusqu'à l'étoile, puis fixé dans l'entournure, 22 sur 22, avec un passe-poil.

Brassière n° 4.

Les figures 47 à 49 (*recto*) appartiennent à ce patron.

La brassière, ouverte par derrière, est coupée entière d'après la figure 47, puis on fait un ourlet étroit sur le bord inférieur et sur les côtés; on fait les ouvertures pour les entournures, puis les coutures sur l'épaule, qui sont piquées deux fois depuis 85 sur 85 jusqu'à 86; on pique ensuite à l'endroit la pointe de l'épaule (fig. 48) réduite en triangle, en réunissant 86, 87, 88; on l'ourle à l'envers. Sur le bord supérieur de la brassière, on fait un ourlet piqué, ayant 3/4 de centimètre de largeur, pour lequel on pratique de chaque côté une fente, depuis 87 jusqu'à 88; dans cet ourlet, qui sert de coulisse, on passe un cordon, et l'on garnit l'ourlet avec une dentelle ayant un centimètre de largeur. La manche ouverte est coupée d'après la figure 49; on l'encadre avec un ourlet piqué et une dentelle comme l'encolure; on la fronce à chaque extrémité d'une croix à l'autre croix; on la fixe dans l'entournure étoile sur étoile, et les deux extrémités pointues de la manche 85 sur 85; on couvre les remplis des coutures de la partie froncée avec une bande étroite posée à l'envers.

Bavette brodée.

La figure 106 (*verso*) appartient à cet objet.

La bavette, faite en piqué, est ornée d'une broderie au point russe, exécutée en coton rouge, et de carreaux *piqués*. On la coupe d'un seul morceau d'après la figure 106, qui en représente la moitié; on festonne le contour avec du coton blanc; la partie divisée en carreaux *piqués* est encadrée d'une étroite bande piquée, ou bien d'un cordon. On ferme la bavette derrière avec un bouton et une boutonnière.

Chemise pour petit garçon

DE SEPT A NEUF ANS.

Les figures 27 à 33 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Cette chemise a un tour de cou en ligne droite, sur lequel on boutonne un col, qui peut être ainsi facilement renouvelé. Ce col est fait en toile fine, avec cinq boutonnières s'attachant au même nombre de boutons, fixés sur le tour de cou. On coupe dos et devant d'un seul morceau, en posant l'étoffe double dans le sens de sa longueur, sur les lignes indiquant le milieu par devant et par derrière (fig. 27, qui représente la moitié de la largeur de la chemise). Dos et devant sont cousus ensemble sur le côté, 53 avec 53, en laissant sur le bord inférieur une fente de 16 centimètres ourlée comme le bord de la chemise, et garnie d'une petite pointe ou triangle. La fente pratiquée sur le milieu par devant est garnie de chaque côté avec un faux ourlet *piqué* à l'endroit, ayant 2 centimètres de largeur, qui dépasse la fente d'un centimètre environ (voir le patron fig. 27). Ces deux faux ourlets sont posés l'un sur l'autre, sur le bord inférieur, celui de gauche *piqué* sur l'autre. Sur chaque épaule on pose une pièce carrée (voir le patron) piquée tout autour. On prépare l'encolure d'après la figure 27, et l'on pose la pointe d'épaule (fig. 28) dans la fente faite entre la double ligne, depuis 54 jusqu'à 55, en posant les chiffres 54, 55, 56, sur les mêmes chiffres de la chemise.

La manche est préparée depuis la figure 30; on y coud la pointe (coupée d'après la figure 31) depuis 59 jusqu'à 60, puis on coud la manche ensemble depuis 61 jusqu'à 62; on la fixe dans l'entournure en rapprochant les chiffres pareils; on fronce la chemise à l'encolure, on y pose le tour de cou préparé d'après la figure 29; celui-ci est piqué sur la ligne fine du bord supérieur; on y fait d'un côté une boutonnière, on pose de l'autre côté un bouton, — puis les autres boutons. Le col est préparé en étoffe double d'après la figure 32, piqué sur la ligne fine et réuni à la figure 33, en rapprochant les signes pareils.

Caleçon pour homme.

Les figures 55 à 57 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Pour faire ce caleçon on coupe en toile ou percale deux morceaux d'après chacune des figures du patron, en laissant en plus, à la figure 55, l'étoffe nécessaire pour l'ourlet de devant; la figure 57 est en étoffe prise *double*. On coud une moitié de devant et une moitié de derrière, depuis 1 jusqu'à 2, depuis 3 jusqu'à 4, puis les deux moitiés, devant, depuis 4 jusqu'à 5, et dans le milieu, par derrière, depuis 4 jusqu'à 6 (coutures ourlées). Les fentes (supérieure et inférieure) sont ourlées; — le bord inférieur a un ourlet plus large; le devant, l'ourlet indiqué sur le patron. On fait quelques plis sur le bord supérieur en posant chaque croix sur le point voisin, puis on réunit le caleçon à la ceinture, depuis 7 jusqu'à 8; sur les côtés transversaux, les plus larges de la ceinture, on pose d'un côté deux boutons, on fait deux boutonnières sur l'autre extrémité, et deux œillets sur chaque côté plus étroit. Aux extrémités de la fente, sur le bord inférieur, on pose deux cordons, chacun de 10 centimètres.

Pantalon pour dame.

Le bord inférieur est orné d'un entre-deux brodé, encadré de chaque côté avec trois plis étroits. On fait ce pantalon en percale plus ou moins fine. Après avoir complété les parties repliées, on coupe les deux moitiés, d'après la figure 11, en posant l'étoffe double en droit fil sur les lignes portant les mots *milieu* et *côté* en tenant compte de l'échancrure de la moitié de devant; en outre, on laisse en plus l'étoffe nécessaire pour les six petits plis; quand ceux-ci sont cousus, on *pique* l'entre-deux, et l'on coupe l'étoffe en dessous. Chaque moitié est cousue (couture ourlée) depuis 25 jusqu'à 26, puis on les réunit devant depuis 27 jusqu'à l'étoile; on ourle l'échancrure de chaque moitié, depuis l'étoile jusqu'à 25, depuis 25 jusqu'à 28, ou bien l'on pose, en guise de faux ourlet, une bande coupée en biais, ayant 2 centimètres de largeur. Sur son bord supérieur, le pantalon est froncé.

Pour faire la ceinture, qui est ronde, on coupe, d'après la figure 12, deux moitiés, chacune en étoffe double; on les assemble d'abord depuis 27 jusqu'au point, et aussi les deux bords de la ceinture (côté supérieur), en y mettant un passe-poil. Dans chaque moitié, on forme la coulisse indiquée sur la figure 12, on fait l'œillet et l'on y passe un cordon de fil. On assemble le pantalon froncé et la ceinture, en rapprochant les chiffres pareils et posant un passe-poil.

Corsage de dessous pour petite fille

DE SEPT A NEUF ANS.

Les figures 34 à 42 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La mode des corsages blancs, si commodes du reste, rend les corsages de dessous indispensables.

On coupe en percale les figures 38 à 42; pour les devants, on laisse en plus l'étoffe nécessaire pour un ourlet de 2 centimètres. On assemble les divers morceaux, soit avec un passe-poil, soit avec une couture *double*, qui se compose de points *devant* faits à l'endroit, puis d'une seconde couture faite à l'envers, à un demi-centimètre de distance avec des points *arrière*, de telle sorte que les remplis se trouvent renfermés entre les deux coutures. On fait des boutonnières sur le devant de droite, on pose des boutons de linge sur le devant de gauche; le bord inférieur est ourlé. La garniture des épaules se compose d'un entre-deux et d'une étroite bande brodée. La manche (fig. 42), avec une garniture pareille à la précédente, est cousue ensemble depuis 77 jusqu'à 78, et fixée avec un passe-poil dans l'entournure 77 sur 77.

Manche avec manchette en toile

ET DENTELLE.

La garniture de cette manche se compose d'une manchette préparée en toile fine et dentelle, ayant 7 centimètres 1/2 de largeur, 28 centimètres de longueur pointue d'un côté. La manchette, doublée de percale, est traversée dans sa longueur par quatre ourlets *à jours*, encadrés de bandes piquées coupées en biais, ayant un demi-centimètre de largeur. Chacun des quatre carreaux ainsi formés est *croisé* à l'intérieur par deux entre-deux en dentelle, ayant un centimètre de largeur, et formant dans chaque carreau quatre triangles. Une bande en biais borde la manchette, garnie ensuite avec une dentelle légèrement froncée.

Chemise décolletée pour dame.

Les figures 21 à 26 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La chemise, faite en toile fine, est ornée d'un plastron garni d'entre-deux en dentelle et d'entre-deux brodé, ayant chacun un centimètre 1/2 de largeur. Notre modèle a un mètre 27 centimètres de longueur depuis l'épaule; avec la pointe qui commence à l'encolure, la largeur est de 2 mètres 20 centimètres sur son bord inférieur. On coupe la moitié de devant d'après la figure 21, celle de derrière d'après la figure 22, chacune sans couture, en prolongeant la longueur dans le sens indiqué par la direction de la flèche. L'ouverture carrée qui doit être remplie par le plastron doit avoir en plus, tout autour, l'étoffe nécessaire pour un ourlet d'un centimètre. Quand les coutures de côté sont faites depuis 44 jusqu'au bord inférieur, on fait à celui-ci un ourlet de 2 centimètres. On réunit les deux moitiés sur l'épaule, depuis 45 jusqu'à 46, en faisant une double couture piquée. On ourle le contour de l'ouverture carrée. On fronce la chemise sur le bord supérieur depuis le point jusqu'à l'étoile, pour la moitié de devant, depuis 48 jusqu'au double point pour la moitié de derrière, puis on coud la chemise à la pièce préparée d'après la figure 23, qui doit être ourlée sur les fronces, piquée partout ailleurs, puis piquée encore une fois à un demi-centimètre de distance du bord inférieur. On pose à l'envers un cordon de fil, pour couvrir ces coutures. Pour la broderie de la pièce et du plastron, on trouvera un dessin sur la figure 24. Sur notre modèle la pièce est terminée par une bande brodée et festonnée en batiste, ayant à peine 1 centimètre de largeur, qui est réunie à la pièce par une bande de batiste coupée en biais, ornée de points d'*arête* exécutés avec du fil tors; même garniture (les deux bandes) sur le contour extérieur du plastron; on en trouve le dessin sur la figure 25.

Le plastron est préparé d'après la figure 24, qui en représente la moitié; il se compose alternativement d'un entre-deux brodé, — un entre-deux de dentelle, réunis par une bande en biais, avec points d'arête. On coud le plastron dans l'ouverture en posant les chiffres 49, 50, 51, sur les chiffres pareils, et de telle sorte que la bande festonnée dépasse la couture. Sur le côté gauche, le plastron n'est pas fixé, depuis 50 jusqu'à 51, et l'on y fait une boutonnière à sa pointe supérieure; on pose un bouton sur la pièce pour attacher cette boutonnière. Pour chaque manche, on coupe un morceau d'après les figures 25 et 26; on garnit leur contour avec un entre-deux de dentelle, encadré de chaque côté avec une bande en biais, ornée de points d'arête; la bande extérieure se termine par une bande festonnée. Chaque manche est réunie par une couture ourlée, depuis 44 jusqu'à 52; même couture pour fixer la manche dans l'entournure, 44, sur la couture de côté et les deux pointes, 45 sur 45, croisées sur la couture de l'épaule.

Col et manche pour toilette du matin.

Les figures 92 à 97 (*verso*) appartiennent à ces objets.

Le col et la manchette sont en toile fine, avec six rangs de ganse cousue.

On coupe le col en toile, et percale pour la doublure, d'après la figure 92, sans couture. On assemble dessus et doublure sur le contour, on retourne le tout comme une poche; on pose la ganse entre le dessus et la doublure, on fait les coutures piquées indiquées sur le patron. Le premier rang de ganse marque le bord du col. La chemisette intérieure est préparée en nansouk d'après les figures 94 et 95, puis réunie au col avec le tour de cou (fig. 93).

La manchette est préparée comme le col, garnie de boutons, de boutonnières, réunie à la manche coupée d'après la fig. 96.

Pantalon pour enfant

DE DEUX A QUATRE ANS.

Les figures 50 à 52 (*recto*) appartiennent à ce patron.

La garniture, très-simple, se compose de quatre plis, ayant chacun un demi-centimètre, dont le deuxième (en comptant depuis le haut) cache (comme le dernier) la couture d'une bande de mousseline tuyautée, ayant 2 centimètres de largeur; l'écartement des plis est indiqué sur la figure 50, d'après laquelle on coupe les deux pantalons en percale, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour les plis, et posant le droit fil (sens de la longueur) sur les lignes de la figure 50, indiquant le milieu et le pli de côté. On fait sur l'un des deux *doubles* l'échancrure indiquée pour le devant, ainsi que la fente de côté qui est ourlée. Après avoir fait les plis on coud le pantalon ensemble depuis 89 jusqu'à 90, en faisant une couture double; on l'ourle depuis 90 de chaque côté jusqu'au bord supérieur, en posant, pour plus de solidité, un cordon de fil ou bien une bande de percale en dessous. On réunit les deux moitiés depuis 91 jusqu'à 92 devant, — depuis 94 jusqu'à l'étoile par derrière; on fronce le bord supérieur, on le joint à la ceinture en réunissant les signes pareils. La figure 51 est la moitié de devant, la figure 52 la moitié de derrière de cette ceinture. Dans la première moitié, on forme une pointe en faisant un pli en biais; on pose à chaque extrémité un bouton, se rattachant aux boutonnières de la ceinture de derrière.

Robe de baptême.

Les figures 88 à 91 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La robe est faite en mousseline blanche, avec garniture de mousseline et dentelles; corsage tenant à la jupe.

Le devant de la jupe et du corsage (fig. 88) se compose de bandes en mousseline plissées horizontalement et d'entre-deux brodés; on coupe les deux côtés d'après la figure 89, le dos d'après la figure 90, en y laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un ourlet d'un centimètre par derrière, ourlet garni de boutons et de boutonnières. On coud ensemble dos et côté depuis 55 jusqu'à 56, — depuis 57 jusqu'à 58, et l'on pose sur le bord inférieur une bande de mousseline, ayant au moins un centimètre de largeur, qui sert de coulisse pour le dos, quand on y fait une couture, afin d'y passer deux cordons. On coupe pour chaque manche un morceau d'après la figure 91; on le fronce sur chaque côté long, on le coud ensemble depuis 55 jusqu'à 59 (côtés transversaux). Sur le bord inférieur de la manche on pose un entre-deux brodé, ayant 17 centimètres de longueur, garni de dentelle et servant de poignet; on fixe la manche dans l'entournure, avec un passe-poil, en réunissant les lettres pareilles. On réunit le devant avec les côtés depuis 60 jusqu'à 61, puis on monte le jupon autour du corsage; le jupon a 60 centimètres de longueur, y compris l'ourlet inférieur de 7 centimètres; sa largeur est d'un mètre 56 centimètres, non compris le devant, qui tient au corsage; il est froncé sur son bord inférieur. L'ourlet qui encadre le devant est de même largeur que l'ourlet inférieur, et posé à part. Une garniture qui se compose d'une bande de mousseline (rehaussée avec une dentelle ayant un centimètre de largeur) de 4 centimètres diminuant graduellement jusqu'à 2 centimètres couvre la couture du devant, et se continue sur l'encolure, garnie en plus, comme la manche, avec une dentelle d'un centimètre, un peu froncée. Sur le bord inférieur, dans la couture du corsage, on pose de chaque côté une bande de mousseline ourlée, ayant 70 centimètres



1866. No 10

de longueur, 6 centimètres de largeur, repliée sur elle-même de façon à n'avoir plus qu'un centimètre de largeur autour de la taille; on noue par derrière ces deux longues bandes.

Pantalon pour petite fille

DE SIX A HUIT ANS.

Les figures 103 à 105 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La garniture du pantalon peut être plus ou moins riche, avec entre-deux brodés et carreaux piqués, ou simplement composée d'une bande brodée et festonnée.

On coupe en percale deux morceaux d'après la figure 103, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de devant; deux morceaux, doubles chacun, d'après la figure 104, —un morceau, double aussi, d'après la figuré 105. On coud chaque pantalon ensemble depuis 82 jusqu'à 83, on ourle la fente depuis 82 jusqu'à 84, —depuis 82 jusqu'à 86, ou bien on y pose (ce qui est plus solide) un cordon de fil; on assemble les deux moitiés devant depuis 84 jusqu'à l'étoile derrière depuis 86 jusqu'au double point. On fait à chaque pantalon une fente depuis 85 jusqu'au point, laquelle fente est bordée (moitié de devant) avec une bande ayant un centimètre 1/2 de largeur; on pose une bande pareille sur l'autre côté (celui de dessous). Le côté transversal de la première bande est piqué sur la fente. On fronce le bord supérieur du pantalon, on le coud, 84 et 85, sur la ceinture de devant,—86 et 87 sur celle de derrière; la ceinture de devant est cousue ensemble, au milieu, garnie à chaque bout avec une boutonnière, se rattachant aux boutons de la ceinture de derrière.

L'explication du bonnet de baptême, n'ayant pu nous être livrée à temps, paraîtra dans un prochain numéro.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Toilette de concert ou de dîner prié. Robe en moire antique vert lumière, coupée en pointes; sur toutes les coutures de la jupe, une légère *engrelure* de dentelle noire; au bas de la jupe un volant en dentelle noire, ayant 30 centimètres de hauteur par devant et graduellement *rentré* sur les côtés, de façon à n'avoir plus que 10 centimètres de largeur par derrière; ce volant est surmonté d'une ruche en tulle noir, cachant sa couture. Corsage décolleté à basques *tailladées*, posées sur une manche bouffante en tulle blanc. Coiffure antique avec bandelettes formées de perles blanches.

Robe en poult-de-soie mauve. Sur chaque couture réunissant les lés, se trouve une engrelure en dentelle blanche, traversée par un étroit ruban de velours mauve, et bordée sur chaque côté par une étroite dentelle blanche. Corsage à trois basques derrière, sans basques devant, garni comme les coutures des lés, même garniture sur les entournures; manches étroites, presque ajustées au poignet. Coiffure simple en cheveux, composée de bandeaux presque plats, mais largement ondulés, avec chignon et peigne de métal.

MODES.

En vérité, en vérité, je dois prévenir mes lectrices que nulle fée conviée à mon baptême ne m'a octroyé le don d'une seconde vue, pas plus que la faculté de prédire l'avenir. Si j'avais plus de vanité que de sincérité, je pourrais rendre des oracles à la façon de toutes les sibylles; il me suffirait d'adopter exclusivement des termes très-vagues et de les prononcer gravement avec un aplomb imperturbable.

On me demande quelle sera la forme de pardessus qui pourra être portée pendant quatre ou cinq ans de suite. Je l'ignore; bien plus, je ne crois pas qu'une mode quelconque atteigne jamais ce degré de longévité. On veut savoir dès les premiers jours de février quels seront les chapeaux ronds que l'on adoptera au mois de juin; il m'est tout à fait impossible de le deviner. On portera des chapeaux ronds, cela est certain; mais, quant à décrire dès à présent leur forme future, non encore inventée par les modistes parisiennes, je me déclare incompétente.

N'y a-t-il donc pas un moyen d'*être à la mode* sans se préoccuper si longtemps à l'avance de la mode? Oui, certes, et je vais dire ce secret: il s'agit tout simplement de ne pas s'acharner à suivre *toutes* les modes, d'éviter surtout les nouveautés qui rompent trop brusquement avec le passé; car il y a lieu de croire dans ce cas que la durée de ces nouveautés sera éphémère.

D'ailleurs, je l'ai dit bien souvent: tout est à la mode en ce moment. Pourvu que vos chapeaux soient petits, vos robes plates sur les hanches, très-volumineuses sur leur bord inférieur, avec une queue de longueur moyenne (1 mètre 50 centimètres pour les lés de derrière); pourvu que vos manches soient étroites, que votre pardessus soit en forme de paletot, plus ou moins long..... mon Dieu! vous pouvez porter tout ce qui vous plaira.

Quelle forme de chapeau *rond* pourrais-je décrire? Si l'été prochain ressemble à son confrère de l'an passé, toutes les formes seront en vigueur: il y aura des chapeaux ronds qui seront ovales, d'autres à calotte élevée (très-laids), d'autres copiant les chapeaux marins; ceux-ci auront des bords relevés, ceux-là des bords baissés. Le plus sûr moyen d'être longtemps à la mode est d'éviter tous les excès, car, si vous copiez un modèle qui vous apparaît, par cela seul que vous ne l'avez pas encore vu, vous devriez, pour être logique, le rejeter une heure plus tard pour un nouveau modèle également inconnu. La forme de chapeau rond la plus *rationnelle*, la plus jolie, et pour ces raisons fournissant la plus longue carrière, est le chapeau rond à calotte ni basse ni élevée, à bords ni larges ni étroits; mais, si on lui préfère les toques et les toquets, les tricornes et les moules à pâtisserie, les chapeaux siamois ou cochinchinois... mon Dieu! on est libre. On verra de tout cela; tous les couvre-chefs sont permis, et ils sont *tous* à la mode, si ce n'est aujourd'hui, au moins demain.

On voit reparaître de longs voiles carrés en tulle, crêpe ou gaze lisse; les plus jolis sont de même nuance que le chapeau, ou bien assortis à ses ornements; un simple ourlet... une soutache sur l'ourlet, tels sont ceux que je préfère. En voulez-vous d'autres? Il y en a; vous en trouverez qui produiront un agréable petit cliquetis autour de vous, grâce à leurs franges de verroterie, d'imitation de corail et autres enjolivements.

La question des pardessus est loin d'être aussi compliquée que celle des chapeaux ronds. On ne porte, on ne portera cet été que des vêtements à manches, pareils aux robes, pour la plupart. Les écharpes ont vainement essayé de faire revivre leurs grâces ossianiques; les mantelets ont été battus à plate couture. — C'est le cas, ou jamais, d'employer ce terme qui, vu cette application nouvelle, devient technique, — et les châles eux-mêmes sont en pleine déroute. Du nord au midi, du couchant à l'aurore, on ne voit que des paletots; les jeunes filles et les petites filles les portent avec une ceinture ornée sur le côté d'un *chou*. A tout âge on porte des paletots, rien que des paletots, depuis que l'on quitte le maillot jusqu'à la vieillesse la plus avancée.

On dit que l'on fera des corsages décolletés aux robes en tissus très-légers; qu'on les portera avec une guimpe montante à manches longues: nous verrons; en tous cas, cette mode ne pourra convenir qu'aux jeunes filles et aux très-jeunes femmes. Les corsages blancs, accommodés au goût nouveau, joueront toujours un rôle principal dans la toilette féminine, et nos lectrices en recevront une riche collection.

On m'en voudrait sans doute si je ne signalais une mode éclose dans les derniers jours du carnaval, se composant de trois chaînettes de chrysocale ou de perles, ou de tout ce que l'on voudra, s'attachant d'une oreille à l'autre, passant sous le menton, et retombant sur la poitrine. J'ai vainement cherché le but, l'agrément ou la grâce de cette mode; je me borne à l'enregistrer.

Les costumes des premières communiantes, pour lesquels on nous demande des renseignements et des dessins, n'ont subi aucun changement; la mode ne touche pas à ces toilettes qui demeurent invariables. C'est toujours la robe de mousseline blanche ornée de plusieurs plis, ou d'une broderie au-dessus d'un large ourlet; le corsage un peu froncé, montant, avec une longue ceinture de ruban blanc nouée derrière. On sait que le bonnet est de rigueur, et qu'on y attache le voile.

Mme Hénart, rue de Provence, 73, se charge de préparer les toilettes de première communiante; j'ajouterai que, dirigeant elle-même son atelier, elle ne peut se rendre chez ses clientes; il faut que celles-ci veulent bien agir selon la coutume générale de Paris, c'est-à-dire aller elles-mêmes chez leur couturière. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Les bœufs gras et le mercredi des cendres, les bals costumés, peuplés des déguisements les plus... extraordinaires, et les conférences à Notre-Dame, tout cela se coudoie dans le mois de février, et compose une *olla podrida* assez singulière.

En effet, il n'y eut jamais plus d'accommodements avec le ciel. On voit aujourd'hui, près d'un grand nombre de femmes sincèrement pieuses, mettant d'accord leurs actions avec leurs paroles, près de celles qui, au premier rang des pratiques religieuses, placent la pratique de la charité, qui savent retrancher sur leur superflu pour donner le nécessaire aux pauvres; on voit, dis-je, près de ces femmes qui sont l'honneur de leur sexe et les délices de leur famille, un essaim de femmes *à la mode* qui mènent de front les toilettes Benoiton et le sermon, qui vont exhiber le matin une parure inédite devant la chaire d'un prédicateur en renom, et revêtent le soir un costume Directoire pour errer de salons en salons, pensant racheter de la sorte tous leurs petits péchés de vanité. Elles vont entendre un sermon... mais pour l'appliquer à leur voisine, trouvant toujours qu'on touche juste en ce qui concerne les autres.

Mais savent-elles se priver à l'occasion d'un objet de luxe pour aider une famille malheureuse? Moins encore, savent-elles être seulement équitables pour les gens qu'elles emploient?... Savent-elles qu'il ne faut jamais faire attendre la rémunération d'un travail, que l'ouvrière, dix fois renvoyée avant de recevoir le montant de sa note, a besoin de son argent pour manger du pain, pour payer les fournitures de leurs brillantes toilettes, prises à crédit chez des marchands qui ne sont pas toujours patients?

Hélas, non! toutes les femmes ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître ces devoirs élémentaires, qui sont pourtant la base de toutes les vertus. Dans mon constant désir de les perfectionner, je voudrais, pour rendre le perfectionnement plus facile, leur demander d'être seulement équitables. Je sais bien que la justice ouvre la porte à la générosité.

Je n'ignore pas que le sacrifice le plus difficile à faire est celui d'une parcelle du superflu; je sais que les pauvres pratiquent la charité plus facilement que les riches; qu'il est plus aisé de partager un morceau de pain que de sacrifier une dinde truffée; de passer sa nuit à soigner un malade, après avoir passé sa journée à travailler, que de se déranger de sa chaise longue pour payer la note d'une ouvrière. Aussi ne demandé-je pas imprudemment aux belles Parisiennes que j'impatiente en ce moment de se montrer deux ou trois fois avec la même toilette, et de donner le prix d'une robe à quelques nécessiteux.. Oh! non! je sais proportionner les sacrifices aux forces féminines... Je demande seulement qu'on veuille bien payer le travail que l'on a fait faire *aussitôt* qu'on l'a reçu. Est-ce trop? Si l'on pense que je suis exigeante, je n'ai plus qu'à me taire.... Mais je crains bien que l'on n'aille inutilement au sermon, et que cette assiduité, exemplaire en elle-même, ne suffise pas à établir l'équilibre que l'on poursuit.

J'espère que l'on voudra bien excuser cette exhortation en faveur de l'époque à laquelle elle se produit. Comme je n'ai pas qualité cependant pour m'occuper trop longuement de la conscience d'autrui, je me hâte de revenir à mes fonctions habituelles, en m'excusant près du grand nombre de mes lectrices pour lesquelles ces réflexions sont inutiles... et plus encore près du très-petit nombre auquel lesdites réflexions pourraient être utiles, si tant est (ce que je ne puis admettre) que ce petit nombre existe.

Cette saison est celle où les concerts appliquent leurs affiches immenses derrière toutes les vitrines des éditeurs de musique. Il n'y a plus aujourd'hui d'*exécutants* médiocres, mais la perfection a encore ses degrés tout comme la vertu et le vice; il y a encore des artistes qui ont des qualités spéciales: les uns possèdent ce que les Italiens appellent la *bravura*, c'est-à-dire un mécanisme à toute épreuve..... d'autres ont plus d'âme que de doigts..... Ceux-ci excellent dans le trille.... ceux-là ont la spécialité des gammes chromatiques..... Et parmi toutes ces supériorités, il en est quelques-unes qui les résument toutes, qui offrent la belle réunion des qualités du style, de l'expression toujours juste, s'élevant sans effort jusqu'à la véritable pensée du maître qu'ils font revivre, complétées par les qualités secondaires, mais indispensables, qui sont représentées par l'excellence du mécanisme. Chacun sait à Paris que cette définition suffit à peine pour signaler l'éminente artiste qui s'appelle Wilhelmine Szarvady.

Personne ne possède à un semblable degré le don de s'emparer du public, de l'émouvoir, de le charmer, de l'emporter à la suite de Beethoven, loin, bien loin de la salle Pleyel, là où les imperfections sont vaincues, là où il n'y a plus rien dont on doive détourner ses regards, là où l'on est libre enfin d'admirer sans réserve. Quand Mme Szarvady est au piano, le piano triomphe de tous ses injustes détracteurs. Ceux qui trouvent que le piano est ennuyeux découvrent tout à coup que c'étaient les pianistes qui les ennuyaient... Ceux qui accusaient l'instrument de ne pouvoir chanter ni vibrer s'aperçoivent que les instrumentistes étaient seuls coupables. Je voudrais qu'il y eût quelque part un tribunal jugeant tous les adversaires du piano et de la musique, et les condamnant à être envoyés pieds et poings liés (rien que cela) entendre le grand trio de Beethoven, œuvre 97, joué par Mme Szarvady et les frères Müller. J'ignore ce que les condamnés feraient de leurs pieds... mais à coup sûr leurs mains se délieraient d'elles-mêmes pour applaudir avec emportement.

Quatre frères, MM. Müller, célèbres en Allemagne, donnent cette saison une série de concerts à la salle Pleyel; en gens bien avisés ils ont décerné le piano à Mme Szarvady. On ne peut imaginer un ensemble plus complet et plus parfait; on ne peut éprouver une jouissance plus exquise et plus élevée que celle d'entendre les duos, trios et quatuors exécutés dans ces séances.

Les bals et les divertissements du carnaval ne sont pas tellement interrompus que nous ne puissions faire comme tout le monde, c'est-à-dire y revenir un peu. Les bals travestis ont été nombreux; les déguisements étaient plus étranges que gracieux, et nécessitaient des notes explicatives, publiées, du reste, avec une extrême complaisance, par les chroniqueurs quotidiens; Mme *** était, nous ont-ils dit, en *Mer polaire*..... Et sans l'intervention

des ciceroni, le monde aurait couru le risque affreux de ne pas deviner le mot de ces rébus ambulants, qui représentaient la *Mer polaire*, — ou le *Progrès*, ou les *Courses de la Marche*, ou la *Pluie*, ou la *Tempête*.

Il n'y eut jamais d'hiver plus favorable aux directeurs de théâtre; toutes les scènes exploitent un succès et préparent des succès nouveaux. Le *Lion amoureux* occupe toujours l'affiche du Théâtre-Français; la *Famille Benoiton* a dépassé sa centième représentation. Le Gymnase s'enrichit avec *Héloïse Paranquet*, tandis que le caissier de l'Odéon songe à recruter plusieurs hommes sûrs, pour ranger les piles d'écus attirés de l'autre côté des ponts par la *Contagion* de M. Émile Augier. L'Odéon a besoin d'un succès; il y a longtemps que ce théâtre n'a fait parler de lui..... et il n'en est pas des théâtres comme des nations: le bonheur ne consiste pas pour les uns, comme pour les autres, à n'avoir point d'histoire.

Il n'est pourtant pas aussi facile qu'on pourrait le croire d'aller voir toutes ces pièces nouvelles, et il faudra bientôt se contenter d'en lire la narration dans quelques comptes rendus. Le théâtre n'existe plus aujourd'hui que pour les bourses bien garnies, ou pour les imprévoyants qui remettent au dieu Hasard le soin de leur trouver une place. Quant aux gens d'humeur régulière, qui aiment à connaître d'avance l'emploi de leur soirée, il n'y a plus de place pour eux..... du moins au théâtre; les bureaux ne les inscrivent pas, les revendeurs veulent les rançonner, et ils en sont réduits à devoir renoncer aux chefs-d'œuvre contemporains. En se plaçant à la *queue*, le soir même d'une représentation, on parvient quelquefois à obtenir un strapontin dans un couloir..... ou même, si l'on a l'habitude de gagner à la loterie, une bonne place, qui n'a pu trouver d'amateur consentant à la payer au quadruple de son prix..... Mais franchement, deux heures de *queue* en plein air, en pleine pluie, les pieds sur une dalle humide, c'est trop cher; il n'y a pas de spectacle au monde qui représente l'équivalent d'une semblable torture. J'ai toujours dit, du reste, qu'on ne faisait jamais ses frais à Paris, en fait de divertissements.

On me demandait récemment si les salons parisiens ne servaient plus qu'à recevoir des étrangères. Tous les comptes rendus de bals officiels ou privés, de réunions, de soirées musicales, sont, en effet, uniquement consacrés à la narration des toilettes, à l'évaluation des bijoux portés par des dames américaines, ou russes, ou italiennes, ou suédoises. Il ne faudrait pas en conclure cependant qu'il n'y a plus de Françaises à Paris; mais je ne saurais donner l'explication que l'on me demande; je n'entreprendrai pas de sonder le mystère de ces *réclames* de haute compagnie. Peut-être n'y a-t-il d'autre explication que celle-ci: la répugnance des Parisiennes de bonne compagnie s'opposant à ce que l'on imprime la relation de leurs faits et gestes..... et le plaisir que cette demi-célébrité cause à des personnes plus *étrangères* que les Françaises au sentiment qui porte celles-ci à fuir ce genre de notoriété.

EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

A aucune époque on n'a vu tant de femmes mettre leur goût, leur temps, leur aiguille, au service des divers objets compris sous le titre d'ornements d'église.

Ces ornements se composent de:

La chasuble,
L'étole,
Le manipule,
La bourse,
La pale,
Le voile.

Désirant prendre par moi-même les renseignements que l'on me demandait à ce sujet, je me suis rendue là où je vais souvent admirer les plus belles tapisseries faites à Paris, c'est-à-dire chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Je ne trouve nulle part, à un pareil degré, le goût, la grâce du dessin, s'unissant à l'harmonie des tons, admirablement mélangés.

Les ornements d'église, que Mme Michaud prépare entièrement, ou bien *échantillonne* au gré de ses clientes, sont pour la plupart de style moyen âge, gothique, ou byzantin; dans ces dessins on mélange, très-heureusement, des imitations de pierres précieuses; quelques-uns se composent de fleurs: lis ou roses.

Le dessin doit être identique pour les divers objets désignés par les mots: ornements d'église. On fait aussi le lambrequin d'autel, assorti, en y plaçant presque toujours le chiffre du saint auquel l'autel est consacré.

On fait aussi les étoles pastorales, qui servent pour prêcher et baptiser, et qu'il ne faut pas confondre avec l'étole faisant partie de l'ornement d'église (chasuble, etc.), laquelle sert pour d'autres cérémonies.

En examinant ces ornements si bien imaginés, si bien exécutés, j'avais une arrière-pensée à laquelle j'ai dû renoncer; j'espérais en placer un modèle dans le journal: mais, d'une part, ces dessins ne s'exécutent pas au *point compté*; ils sont tracés et échantillonnés sur le canevas même; d'une autre, leur dimension ne nous permet pas de les placer sur nos pages, même par fragments; car, lors même que nous pourrions adopter ce dernier parti, et faire composer des dessins au *point compté*, qui seraient inférieurs par cela même à ceux dont je viens de parler, il faudrait, vu la dimension de la chasuble, de l'étole, etc., vu la nécessité de donner pour ces objets un dessin identique; il faudrait, dis-je, employer trois numéros au moins, en les consacrant uniquement à ces objets. Or nous ne pouvons, dans une publication s'adressant à des abonnés très-nombreux, par conséquent très-divers, sacrifier les intérêts des uns aux intérêts de quelques-uns. Force nous est donc de nous borner à indiquer madame Michaud, boulevard Sébastopol, 14, comme étant la personne la plus compétente, à notre avis, dans ces matières. E. R.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

No 61,697, *Dordogne*. On trouve les feuilles de papier bleu, à décalquer, chez tous les marchands de papier. On fait le point *russe* en blanc, comme en toute couleur. On porte moins de châles, car on ne voit plus que des vêtements à manches. Il y a de la guipure Cluny à tout prix, — depuis 80 centimes, jusqu'à 10 et 12 francs le mètre. Les corsages de cachemire (à moins d'être blancs) sont plutôt *négligés* que parés; on peut les mettre dans les réunions intimes. — *Carhaix*..... Si l'on n'a pas reçu de réponse, c'est qu'on ne m'envoyait pas de bande; *pourquoi* aurais-je des préférences? Avant de m'accuser d'injustice, il faudrait au moins se poser cette question. Le papier canevas est une sorte de carton mince, régulièrement troué, sur lequel on brode comme sur le canevas; mesurer le patron de la tortue; j'ignore le prix de ce papier. On fait la moquette dans les fabriques; on ne peut la faire soi-même. — No 21,217, *Italie*. Oui pour le tulle. Garnir cette robe avec des biais de taffetas noir brodés en soutache verte, comme le fond; paletot pareil, presque ajusté à la taille, très-long, si l'on a assez d'étoffe. — *Une Espagnole*. Mme Hénart, rue de Provence, 73, fournit des volants tout *ruchés*, en percale blanche, pour jupons; lui indiquer la largeur. Teinturie, rue du Bac, 46. Oh! non! pour les gants.

No 15,387, *Côte-d'Or*. Il n'est plus question de cette *manie*. Les articles de la *Civilité* sont actuellement réunis en un volume; prix: 4 fr., librairie Firmin Didot. — No 16,941. *Meuse*. Les numéros sont toujours expédiés *sous bande*, dans une enveloppe; il faut donc réclamer à la poste. Cette ceinture sert en cas de maladie. — No 72,810, *Rhône*. Voir la réponse ci-dessus. La *Civilité non puérile mais honnête* vient d'être réimprimée. — No 84,253, *Indre*. Le droit fil et le biais ne peuvent être indiqués sur la planche déjà chargée d'indications; ils sont mentionnés dans les explications. Le *passe-poil*, ou *liséré*, est une ganse enfermée dans les bandes étroites coupées en biais.

No 74,476, *Basses-Pyrénées*. Voir les articles de modes, et plus tard nos dessins. — No 68,468, *Dordogne*. J'ai, à diverses reprises, indiqué quelques-moyens pour allonger les robes; je n'en connais pas d'autres, car leur nombre est très-limité; aujourd'hui, malheureusement, la mode ne se prête plus guère à ces combinaisons économiques, vu la longueur démesurée des robes actuelles. Il faut choisir, pour le châle en crêpe de Chine, une nuance qui puisse s'allier aux robes que l'on possède ou que l'on projette: lilas, — ou bleu; — mais il faudra s'interdire les chapeaux bleus, dans le premier cas, lilas dans le second, et s'interdire le rose ou le rouge dans tous les cas. No 75,040, *Seine-Inférieure*. Quand les deux lés de derrière sont coupés en biais, c'est-à-dire quand on réunit deux biais au milieu par derrière, on fait sur chaque côté de la couture un pli; les deux plis en se rapprochant cachent la couture; on fait aussi très-souvent des *fronces* par derrière, des plis sur les côtés, un très-large pli devant. — No 67,092, *Pas-de-Calais*. Il est tout à fait facultatif de séparer les corsages des robes, ou de les attacher ensemble. La coutume de Paris interdit de porter, en grand deuil, un pardessus autre que le grand châle long, en cachemire noir uni, — châle carré en grenadine de laine noire pour l'été. On commencera quand le travail nous aura été livré. Probablement pour la ceinture corset, mais ce patron est pour ainsi dire devenu inutile, puisqu'on vend ces ceintures-corsets aux *Magasins du Louvre*, à 3 francs 75 centimes; peut-être pour ce dessin, si nous le jugeons utile. — No 54,709, *Lozère*. Merci mille fois pour cette bonne lettre. — No 12,075, *Paris*. Voile noir en gaze lisse, ou gris sur chapeau gris, — violet sur chapeau violet; chapeau en tulle noir moucheté de jais, en taffetas noir pour le matin; grenadine noire en soie. Je ne connais pas d'étoffe plus *vaporeuse* que la mousseline, et pouvant se laver. Mes lectrices me posent sans cesse des problèmes aussi insolubles que la quadrature du cercle..... Voir les gravures et dessins pour garnitures de robes. Je ne connais pas encore les modes de l'été prochain. On ne fait plus de petits volants, mais encore des bords dentelés. On recevra une gravure qui indique une disposition nouvelle pour ces dents. Gants dans toutes les teintes chamois et gris-lilas. Erreur capitale: ce que l'on appelle la *bourgeoisie* (?) a besoin de nous, et nous ne songeons pas du tout à lui refuser nos services et nos conseils, pour nous consacrer *uniquement* à une classe spéciale, et fort peu nombreuse; notre intérêt bien entendu nous indique la route que nous devons suivre, et que nous suivrons. Nous ne faisons aucune *réclame* payée, et seulement la publicité qui nous paraît nécessaire pour l'intérêt particulier de nos lectrices. Nous ne pouvons tenir compte d'un intérêt particulier. — No 9,440, *Doubs*. *Toutes* les robes, même celles d'été, sont coupées en pointe, et pour les tissus légers on fait toujours des fronces par derrière, plis sur les côtés et devant. On ne porte ou ne portera aucune écharpe. Oui, les jupons blancs se coupent comme les robes. Toutes les broderies, ornements de jupons, quels qu'ils soient, se placent toujours au-dessus de l'ourlet, jamais à bord. — No 3,918, *Haute-Vienne*. Impossible, à notre grand regret, vu la dimension du dessin de chasuble. — No 66,058. Ces projets, qui semblent si aisés en théorie, sont malheureusement hérissés d'impossibilités dans la pratique. Comment envoyer de l'ouvrage de Paris dans les départements, quand on a sous la main plus d'ouvrières qu'on n'en peut employer? Il y a de plus, en ce qui me concerne, une erreur capitale, car je n'ai aucune relation ni expérience commerciale. — No 20,773, *Charente-Inférieure*. Demander aux *Magasins du Louvre* le châle de cachemire brodé, avec guirlande et bouquet. Voir pour les prix de tous les objets sur lesquels on m'interroge, le catalogue de ces *Magasins*, envoyé *gratis et franco* à toutes nos abonnées. Il y a entre ces diverses *martres* la différence de la rareté et de la beauté; la plus belle et la plus coûteuse est la *martre zibeline*, dont un simple manchon coûte de 1,200 à 6,000 francs; les autres *martres* sont de prix inférieur, et à peu près égal. Si le temps est très-chaud, on peut porter un chapeau de crin, dès le premier jour d'avril; sinon, chapeaux de tulle, de crêpe, de taffetas. — *Cendrillon. Paris*. Je prends *toujours* mes chaussures, chez Wolf, rue du Vieux-Colombier, no 7, et j'en suis très-satisfaite. — No 262, *Prusse*. Les *Magasins du Louvre* envoient tous les échantillons qu'on leur demande, même à l'étranger, *franco*, jusqu'à la frontière; s'adresser au directeur de ces *Magasins*, par lettre affranchie. Oui, pour le costume de percale avec pardessus pareil, à ceinture. Le linos blanc à pois noir devrait être garni non en *lilas*, mais en taffetas noir, couvert de guipure Cluny blanche; cela sera plus *homogène*, et l'on pourra reporter la garniture lilas sur une autre robe. On ne garnit pas les paletots de molleton; gros boutons blancs en nacre, ou *noirs* à camées. — No 68,093. *Aube*. Foulard, ou mohair, ou linos. Les chapeaux ronds sont portés *dans* Paris, seulement, par les jeunes filles ou les *très*-jeunes femmes; du moment où les jeunes filles abandonnent les robes courtes, il faut bien relever par des tirettes leurs robes devenues aussi longues que celles des femmes. — No 65,716, *Morbihan*. On recevra ces objets peu à peu; il nous est impossible de les faire paraître *à la fois*, et à date fixe. On a reçu des patrons de petits pardessus droits; cette forme est invariable, et le patron d'hiver sert aussi bien pour le vêtement d'été. — No 21,627, *Italie*. Nous ne pouvons changer la mode, et restons même bien en-deçà de la réalité. — No 61,353. *Haut-Rhin*. Nous ne pouvons revenir sur le costume écossais déjà ancien, déjà publié, et qui, pour le dire net, est un déguisement plutôt qu'un habillement; faire porter la jupe avec une chemisette blanche et une large ceinture de ruban, ou de même étoffe que la robe. S'adresser à M. Croisat, pour les prix des *fourches*. On ne peut en cette saison faire dessiner des chapeaux ronds qui ne sont pas encore faits. La 3me édition n'avait pas droit à la gravure 52; deux gravures par mois font 24 gravures par an, — mais non une gravure chaque quinze jours. — No 73,090. *Vaucluse*. La mode autorise les *toques*; — le bon goût les réprouve, surtout quand on approche de la trentaine. Les toques sont impardonnables passé quinze ans. Oui pour les corsages blancs. — No 27,863, *Cher*. Il est impossible d'indiquer d'une façon absolue la grosseur d'aucun fil ou coton, les désignations variant suivant les fabriques et les provenances; mais il est bien facile de se faire un *échantillon* avant d'entreprendre un ouvrage. Nous avons dans nos cartons beaucoup plus de manuscrits que nous n'en pouvons publier; *idem*, pour la musique. — *Bruxelles, une Autrichienne*. Pas de dentelles blanches le jour. Oui, pardessus pareil pour assister à la messe de mariage. Nœud de ruban. On ne porte guère de fleurs maintenant. Le châle de dentelle ne peut se substituer au manteau de velours, car ces deux objets appartiennent à deux saisons opposées: quand on peut mettre l'un, on ne peut mettre l'autre; la température s'y oppose. Pardessus pareil à la robe. Pas de châle en grenadine noire pour se marier; ces châles sont *négligés*, et de plus on n'en porte pas. Oui, pour la robe en poult-de-soie violet. Chapeau en tulle blanc. — No 21,316, *Indre-et-Loire*. On ne voit plus de talmas, excepté pour toilettes de voyage. Les châles rayés peuvent devenir généraux, sans devenir *communs*; il s'agit seulement de les choisir *beaux* et par conséquent plus chers. — *Toulouse*. La veste Figaro a été publiée plusieurs fois depuis son origine, qui remonte au moins à l'année 1861; en dernier lieu dans le no 27 de l'année 1864. Nous ne pouvons revenir sur un patron déjà ancien et plusieurs fois publié avec ses diverses modifications. — No 72,868. *Nantes*. L'Administration a directement répondu qu'il lui était impossible de fournir une collection du journal, toutes les années de 1860 à 1864 (inclusivement) étant épuisées. Erreur quant aux clefs diplomatiques; on nous en demande sans cesse. — No 29,536, *Gironde*. Trois mois de deuil pour le fils d'un mari sont suffisants. — *Isabelle, Vienne*. Il n'a jamais été annoncé de suite pour cet article, qui n'en comportait pas. — No 69,366. *Eure-et-Loir*. Je ne saurais donner d'autre renseignement sur l'eau de feuilles de noyer, ayant transmis cette indication telle qu'elle m'a été faite; une *décoction* signifie que l'on fait bouillir ces feuilles dans un vase rempli d'eau. Trois biais de taffetas noir avec liséré blanc sur la robe d'alpaga noire, ou des pattes ou des bandes de taffetas noir. Voir nos dessins et gravures coloriées. — No 20,605, *Saône-et-Loire*. Merci pour cette aimable lettre et cette nouvelle amitié, que j'accueille avec reconnaissance. Nous ne pouvons réimprimer des articles déjà publiés, car, s'il y a de nouvelles abonnées, il y en a aussi d'anciennes dont les droits sont égaux. — *Pesth, Hongrie*. Nous avons publié chaque année des patrons de corsages décolletés; on en a encore reçu dans les premiers numéros de l'année 1866. Une jeune fille va au bal quand elle a seize ou dix-sept ans. Merci pour la recette, elle sera publiée. — No 70,521. La mousseline à pois est toujours à la mode. — No 21,430, *Gard*. Il a été publié à plusieurs reprises, non-seulement des explications, mais encore des dessins concernant l'emploi des fourches ondulatrices de M. Croisat. Voir nos *tables des matières*. Cet usage n'est nullement obligatoire: on fait, ou bien on ne fait pas de présent, à un ami qui se marie; en tous cas on ne peut faire présent de cravates ni de gants à un ami, c'est-à-dire à un égal.

AVIS IMPORTANTS.

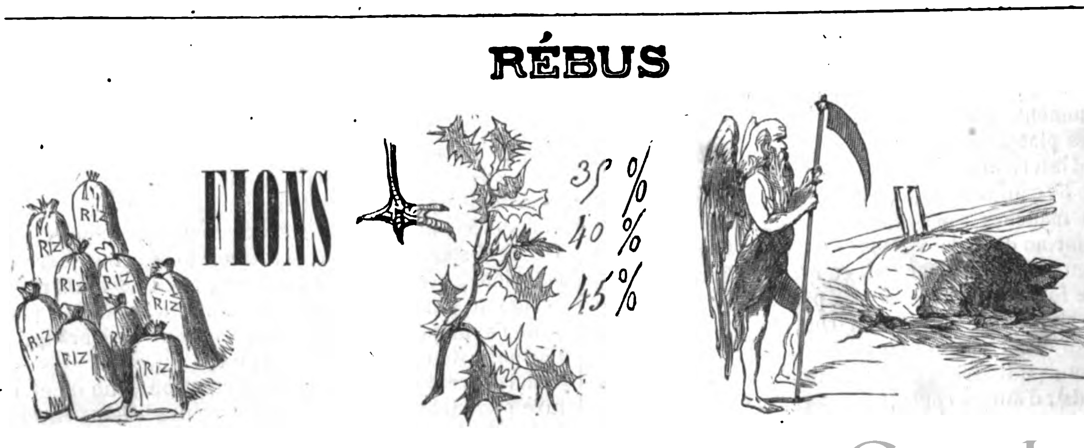
Toute lettre non accompagnée de la bande du journal (soit pour un changement, soit pour une réclamation) sera considérée comme non avenue.

Nous avons l'honneur d'informer nos abonnées des pays étrangers que, l'administration des Postes françaises n'autorisant pas l'encartage des *Avis, Circulaires, Catalogues*, etc., dans le journal pour passer les frontières, nous ne pouvons leur faire parvenir le *Catalogue des Magasins du Louvre* annoncé dans notre numéro du 18 février: mais les personnes qui le désireraient devront s'adresser directement, *par lettre affranchie*, auxdits Magasins qui s'empresseront de le leur faire parvenir *gratis et franco*.

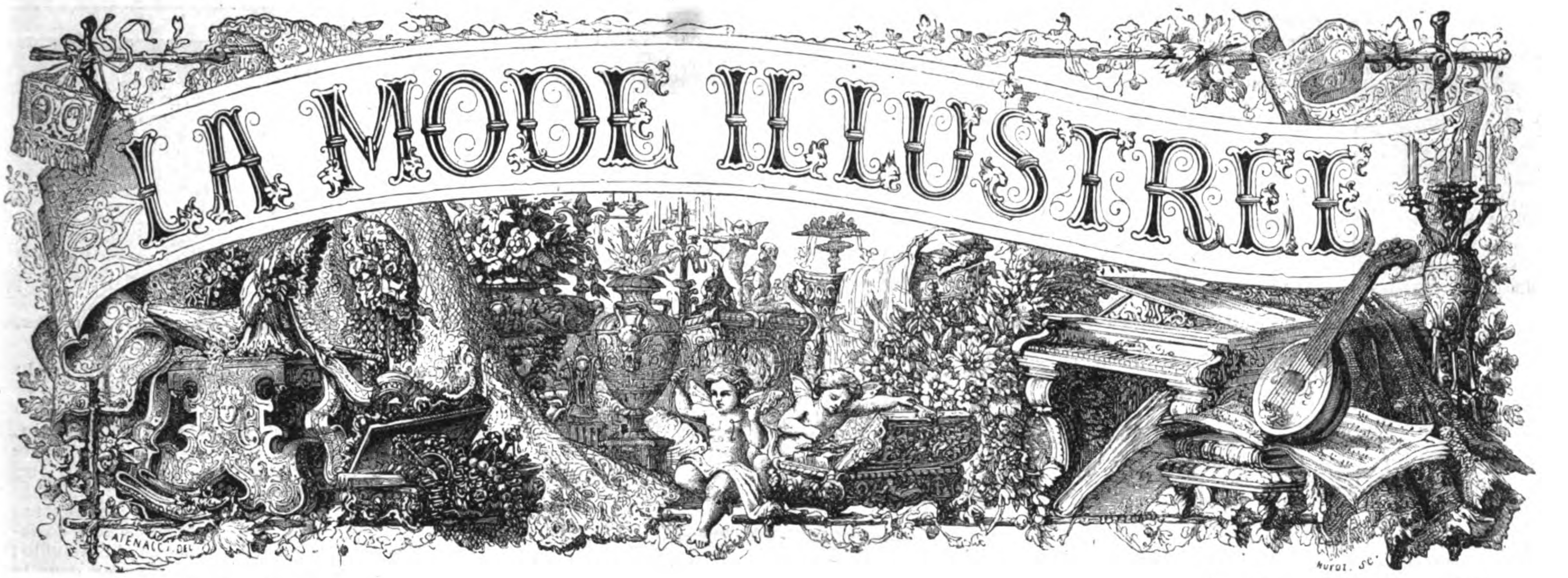
Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



N° 11. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 11 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Bonnet du matin.

Ce bonnet peut être fait en entre-deux de guipure ou de broderies; il est orné d'une touffe de rubans, posée sur le côté; par derrière des entre-deux sont disposés en bouclettes, formant une sorte de *résille* qui enserre le chignon.

Pour dame âgée, on pose un fond *tombant* à l'intérieur de ces bouclettes, afin de remplacer le chignon.

Application en drap

POUR DOSSIER DE CHAISE.

Nous avons mentionné dans le n° 9 (article Ameublement) une mode nouvelle, concernant l'ornement des chaises. Nous publions aujourd'hui un dessin qui permettra à toutes nos lectrices d'exécuter rapidement et facilement ce genre nouveau d'ornement.

Voici les règles à observer:

1° Poser une feuille de papier suffisamment transparent sur le dessin; en calquer les contours.

2° Découper le contour extérieur de l'arbalétrier et de sa monture fantastique.

3° Coller ce papier, à l'aide d'une dissolution de gomme arabique, sur l'envers du drap noir; découper les contours du drap d'après ceux du papier.

4° Faire un nouveau décalque du dessin, en indiquant cette fois toutes les *hachures* plus ou moins épaisses.

5° *Faufiler* le drap noir sur le dossier monté sur un métier; poser sur le drap noir le nouveau décalque découpé comme les précédents.

6° Exécuter au point de cordonnet très-allongé les diverses *hachures*, pour lesquelles on emploie de la soie fine, — et de la soie plus grosse, blanche, ou jaune d'or.

L'arc, la corde et les flèches sont brodés sur le drap même, en soie pareille à celle employée pour les *hachures*. Ceci est la partie *matérielle* de l'ouvrage.

Pour conserver à ce petit sujet sa physionomie naïve et expressive, il faut avoir soin de suivre *exactement* les diverses courbes du dessin; on brodera par conséquent *sur* le second décalque, l'aiguille traversant à la fois le papier et le drap. Quand la broderie est terminée, on enlève le papier en le déchirant.

L'arabesque peut être répétée sur les quatre côtés, ou bien totalement supprimée.

Ce dessin peut aussi servir pour *pouff*, tabouret carré, ou tabouret de pieds.

Carré au crochet

POUR COUVRE-PIED, COUVERTURE DE BERCEAU, ETC.

MATÉRIAUX ; Laine *castor*, ponceau, blanche, noire, soie d'Alger jaune d'or.

Le carré est fait en laine castor ponceau, au crochet-croix; il est orné d'une broderie exécutée à la croix, avec de la laine noire et de la soie jaune. Pour une couverture de berceau, on emploiera de la laine de Saxe, 6 fils.

On exécute ces carrés par bandes isolées, plus tard réunies. On fait alternativement un carré rouge, le suivant blanc — (ou gris, — ou bleu), puis on assemble les raies de façon que les carrés forment un damier. On commence chaque bande en faisant une chaînette de 25 mailles; chaque carré se compose de 25 tours.



BONNET DU MATIN.

Le crochet-croix se fait de la façon suivante: on pique toujours le crochet dans la maille entière du tour précédent, et chaque fois que l'on doit passer le brin, au lieu de le *jeter* sur le crochet, on pose simplement le crochet sur le brin, et l'on *passe* ainsi celui-ci au travers de la maille.

On exécute la broderie en copiant le dessin. Les points foncés sont en laine noire; les points clairs en soie jaune, et chaque croix est faite sur une maille-croix. On noue sur chaque côté transversal de la couverture tricotée, ou bien sur ses quatre côtés, une frange composée de brins de laine, ayant 10 centimètres de longueur; ces brins sont noirs, jaunes et rouges.

Quatre points de tapisserie.

N° 1. Le fond rayé est fait en deux nuances de la même couleur (vert-bleu sur notre modèle); il se compose de croix *longues* exécutées sur quatre fils en hauteur, 2 fils en largeur. Le semé représente de petits carrés dont le point central est une double croix en soie d'Alger, blanche (cette double croix manque à l'un des carrés, afin que l'on puisse compter le nombre des fils sur lesquels on la fait). Sur chacun des quatre côtés de cette double-croix blanche on fait deux croix longues, en laine noire, couvertes d'une croix simple, en soie d'Alger, jaune.

N° 2. Il se compose aussi en partie de croix longues, faites horizontalement sur 6 fils en longueur, 2 fils en largeur, alternant avec des croix ordinaires, faites en laine noire ou chenille noire, tandis que les croix longues, de teinte claire, sont en soie lilas très-claire, celles qui ont une teinte foncée en laine lilas, plus foncée que la soie.

N° 3. Le fond est en laine ou chenille noire, et se compose de points perpendiculaires, faits sur 6 fils. Les carreaux sont faits avec deux nuances vertes (la plus claire en soie); chaque point de ces carreaux va d'un point noir au point noir du côté opposé; les trois plus longs points sont *enserrés* au milieu par un point transversal.

N° 4. Il est fait en croix longues, *contrariées;* chaque raie a quatre nuances de la même couleur, la plus claire en soie. On exécute ce dessin avec deux couleurs différentes: 4 nuances vertes, et quatre nuances bleues, — ou bien du rouge et du gris, — du brun et du violet, — du jaune et du violet, etc.

Ces dessins serviront pour pantoufles, sacs de voyage, — petits ou grands tabourets, — petits tapis, etc.

Alphabet au plumetis

ET POINT D'ARMES.

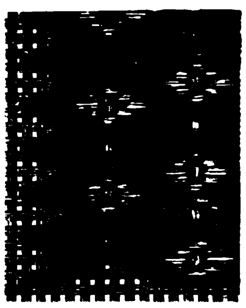
Les vignettes qui encadrent les cinq premières lettres peuvent servir pour toutes les initiales.

On exécute les *pois* au plumetis, après avoir fait l'encadrement au cordonnet; on remplit ensuite l'espace vide au point *d'armes* (très-petits points *arrière*, pressés les uns contre les autres).

Toque polonaise pour homme.

MATÉRIAUX : 32 grammes de laine de Saxe, 6 fils, bleue; 6 grammes de même laine noire; 20 grammes de laine *castor* noire; 4 grammes de même laine blanche; un moule en bois de 2 centimètres de circonférence (moule n° 1); un moule ayant 3 centimètres 1/2 de circonférence (moule n° 2).

Cette toque remplace les bonnets plus ou moins *grecs*, les *calottes* et autres couvre-chefs de même genre, que les hommes portent chez eux. Le fond carré a 21 centimètres, le bord 12 centimètres de hauteur; à ce bord s'ajoute une garniture imitant une fourrure blanche, dont la hau-



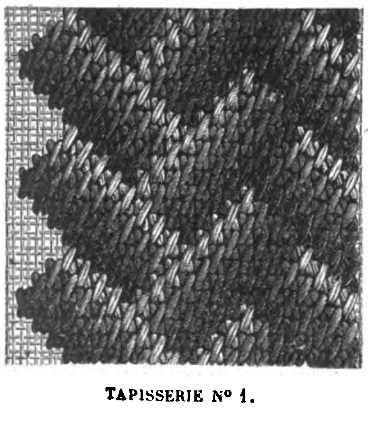
POINT DE TAPISSERIE N° 3.

teur est de 8 centimètres, l'envergure de 5 centimètres, plus ou moins, selon la dimension de la tête.

Fond. On le fait au crochet tunisien avec de la laine bleue, tandis que les carrés à *boucles* sont exécutés en laine noire. Ce fond se compose de 21 carrés bleus, 16 carrés noirs, faits chacun isolément. Pour les premiers, on fait avec la laine bleue une chaînette de 10 mailles, sur lesquelles on exécute 6 tours au crochet tunisien ordinaire.

Pour chaque carré noir, on fait une chaînette de 11 mailles, sur lesquelles on revient de la façon suivante: on pose à l'envers de l'ouvrage le moule n° 1; * on tourne le brin une fois autour de ce moule, on pique le crochet dans la suivante maille de la chaînette, et l'on fait une maille simple, tout près et au-dessus du moule. On recommence depuis *, jusqu'à la fin du tour, de telle sorte que l'on a formé 10 boucles. Les 5 tours suivants sont faits de la même façon, mais on les commence toujours sur le même côté, par conséquent on coupe le brin à la fin de chaque tour, pour le rattacher au commencement, et replacer le moule comme ci-dessus. On coud ensemble les divers carrés, en les disposant en damier. La moitié des carrés bleus qui se trouve sur le contour extérieur est repliée en dedans. Le bord du fond est fait en laine bleue; il se compose de 9 tours de brides; on fait une bride dans chaque maille du fond, il y en a 150; dans les 5 tours suivants, on fait chaque bride *entre* 2 brides du tour précédent, et l'on diminue çà et là de telle sorte que le 6e tour n'a plus que 78 brides; dans les trois derniers tours on augmente çà et là, de telle sorte que le 9e tour a 94 brides.

Garniture imitant la fourrure. Laine castor noire. Une chaînette de 16 mailles, et l'on fait, en *allant* et *revenant*, alternativement un tour en mailles simples, — un tour à *boucles*. Pour exécuter les *boucles*, on emploie le moule n° 2; on travaille comme cela a été expliqué pour les carrés noirs, avec cette différence que l'on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent; après 6 tours à boucles, faits avec la laine noire, on fait dans les 2 tours à *boucles* suivants la 7e, 8e, 9e maille, avec de la laine blanche. Chaque fois qu'un tour à *boucles* est terminé, on coupe ces boucles. Quand la bande est assez longue, on *peigne* les tours à boucles, puis on coud cette garniture sur le dernier tour de brides du fond; le fond est doublé de carton, puis de percaline noire, qui double aussi la garniture.



TAPISSERIE N° 1.

Robe pour

PETITE FILLE DE SIX A HUIT ANS. MODÈLE DE CHEZ Mme HÉNART, RUE DE PROVENCE, 73.

Cette robe est faite en popeline violette unie; la garniture se compose d'un entre-deux en guipure Cluny, surmonté de trois rubans de velours noir, et terminé par une dentelle Cluny; même garniture autour des poches, et sur le corsage, fermé par de gros boutons de nacre blanche. Il n'y a que de l'entre-deux sur ce corsage et les manches; point d'entre-deux, mais seulement de la dentelle autour des poches.

Voile de lampe en tulle brodé.

MATÉRIAUX : Tulle de coton blanc; grosse soie de cordonnet vert lumière; ruban de même teinte, ayant 1 centimètre de largeur; perles rondes et grandes perles ovales d'or ou de cristal.

Ce modèle est aussi simple que joli. On coupe un morceau rond, en tulle dit *trou-trou*, de circonférence telle qu'il suffise à recouvrir un globe de lampe; on fait au milieu une ouverture ronde, pour laisser passer le verre de la lampe, et l'on ourle cette ouverture. On enfile une grosse aiguille avec de la soie verte, que l'on passe dans le tulle, en suivant la direction indiquée par le dessin qui représente le tulle brodé en grandeur naturelle; on trouvera sur ce dessin, pour plus de clarté, une rangée de points, isolés des autres, afin que l'on puisse aisément suivre la direction de la soie.



APPLICATION EN DRAP POUR DOSSIER DE CHAISE.

On borde le voile et l'ouverture intérieure avec une ruche de ruban ayant 1 centimètre de largeur, plissé à plis triples; on orne les plis avec des perles d'or, ou de cristal blanc, rondes et ovales. (Voir le dessin en grandeur naturelle.) On peut aussi former dans le tulle, avec de la soie de couleur, des rayures ou des losanges.

Bordure tricotée.

Si l'on exécute cette bordure en laine, on l'utilisera pour jupon; faite en coton blanc, on s'en servira pour couvertures. On peut la faire en *allant* et *revenant*, ou bien en *rond;* dans le premier cas, on devra tenir compte de l'envers et de l'endroit du travail.

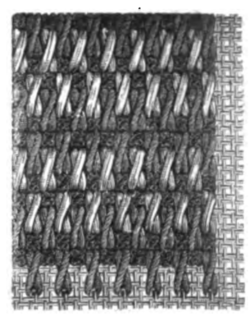
On commence la bordure par le bord inférieur, en montant un nombre de mailles suffisant pour la longueur, nombre qui doit se diviser par 31; on fait 4 tours à l'endroit; 5e tour, alternativement un jeté, — diminution (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble, à l'endroit), encore 5 tours à l'endroit.

1er *tour.* * Un jeté, — une maille en biais (pour faire une maille en biais on pique de devant en arrière dans la direction de droite à gauche); † 5 mailles à l'envers, — une en biais. Recommencez 4 fois depuis †; ensuite depuis * jusqu'à la fin du tour.

2e *tour.* Comme le premier tour, à l'exception des jetés; chaque jeté du tour précédent est tricoté comme une maille.

3e *tour.* * Une à l'endroit, — un jeté, — une en biais, — † 5 à l'envers, — une en biais. Recommencez depuis † 4 fois encore. Recommencez depuis *, jusqu'à la fin du tour.

4e *tour.* Comme le 2e tour.



POINT DE TAPISSERIE N° 2.

La continuation du travail est indiquée par le dessin. L'augmentation produite en tricotant les jetés se répète régulièrement dans chaque 2e tour, de telle sorte que les mailles entre les divisions rayées s'élargissent en triangle; les triangles en sens inverse (divisions rayées) se rétrécissent de façon à former la pointe du triangle; pour cela on diminue cinq fois dans le 6e, 12e, 18e, 24e tour, c'est-à-dire que l'on tricote ensemble à l'envers les deux dernières mailles d'une division tricotée à l'envers de telle sorte que chaque triangle (ou division) rayé n'a plus que onze mailles dans le 25e tour; dans le 28e tour, on tricote ensemble une maille à l'envers et une maille en biais, en sorte qu'il reste seulement 6 mailles pour chaque triangle rayé; ces mailles sont tricotées en biais, dans le 29e et 30e tour; dans le 31e tour, on tricote ces mailles ensemble, deux par deux; il reste dans chaque triangle encore 3 mailles, qui sont tricotées ensemble dans le 34e tour. 2 tours entièrement à l'envers terminent le bord supérieur.

Bobèche

EN PERLES.

MATÉRIAUX : Perles de cristal et perles transparentes n° 4 ou 5 de deux nuances roses et vertes; fil d'archal très-fin et plus gros; un peu de laine de Saxe 6 fils, verte; grosse ganse d'or; soie à coudre, de mêmes teintes que les perles.

Cette bobèche a la forme d'un dahlia épanoui; le cercle supérieur de sa triple couronne se compose de 8 feuilles blanches, le cercle suivant de 9 feuilles rose clair; le troisième, enfin, d'un même nombre de feuilles rose foncé; tout cela repose sur des festons en perles vertes imitant le feuillage.

Un dessin spécial représente l'une des plus grandes feuilles en voie d'exécution; pour les deux rangs supérieurs les feuilles doivent être un peu plus petites, mais graduellement, c'est-à-dire que le rang du milieu se compose de feuilles plus petites que celles du rang inférieur, mais plus grandes que celles du rang supérieur.

Pour le contour et la nervure, les perles sont enfilées sur du fil d'archal; mais, pour *remplir*, on les enfile sur de la soie que l'on



TAPISSERIE N° 4.

fixe toujours à la nervure (voir le dessin sur lequel le brin de soie est indiqué *sans perles*, afin que l'on puisse suivre la disposition).

Le diamètre du vide intérieur de la bobèche a 3 centimètres; on se règle sur cette dimension pour monter en cercle les feuilles qui ont été préparées isolément, et l'on dispose les trois cercles de telle sorte que les feuilles soient *contrariées*. On enveloppe les cercles de fil d'archal avec de la laine verte.

Les festons inférieurs sont faits entièrement en perles vertes et fil d'archal très-fin; avec celui-ci on forme un cercle ayant 5 centimètres de diamètre, auquel on rattache successivement d'abord *une*, puis la seconde rangée de festons, en passant toujours le fil d'archal au travers de la perle du cercle de laquelle doit partir le feston suivant (voir le dessin spécial). Cette garniture est fixée à l'aide de quelques points sous la bobèche. On recouvre le cercle intérieur du dahlia avec une grosse ganse d'or fixée par de la soie jaune d'or.

Deux

DESSINS POUR PORTEFEUILLE, CARNET, PORTE-CIGARES OU CRAVATE.

Les animaux sont à la mode; on en voit partout, et l'on peut utiliser ces deux dessins pour tous les objets ci-dessus indiqués.

Les animaux sont brodés au passé en soies nuancées... ou, si l'on veut s'éviter la peine de faire cette broderie, on pourra les découper en taffetas, et les *appliquer* en marquant les formes à l'aide d'un point de cordonnet fait en soie. Les arbustes sont faits au point *noué*, mélangé de point *russe*, et, pour le sol, de *passé*.

Accessoires de coiffures

DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

Les coiffures actuelles nécessitent l'emploi de certains *accessoires* dont il sera peut-être agréable à nos lectrices de trouver ici le dessin et l'explication. Aujourd'hui la mode a vaincu le préjugé, et l'on n'éprouve pas plus d'embarras à *avouer* une guirlande de boucles qu'une guirlande de fleurs.

Les accessoires dont nous publions les dessins ont servi à la composition des diverses coiffures publiées cet hiver; ils facilitent singulièrement l'exécution de ces coiffures, qui sont compliquées en apparence seulement.

N° 1. *Bandelettes en cheveux tissés et ondulés*, ayant de petites pointes de cheveux frisés entre les ondulations qui forment saillie comme dans les deux têtes de profil du 24 décembre dernier. Les frisures de ces bandelettes peuvent former des boucles lisses ou des boucles crêpées à volonté. Sur la bandelette qui borde le front on peut laisser plus de longueur aux cheveux frisés, afin de former des boucles qui encadrent le visage; le velours ou galon des bandelettes peut être changé sans endommager les *ondulations* qui sont tissées au centre. (Brevet d'invention.)

N° 2. *Bouquet de trois tire-bouchons d'accompagnement*, monté sur une épingle double un peu longue. Prix : 8 ou 10 francs la paire, selon l'épaisseur.

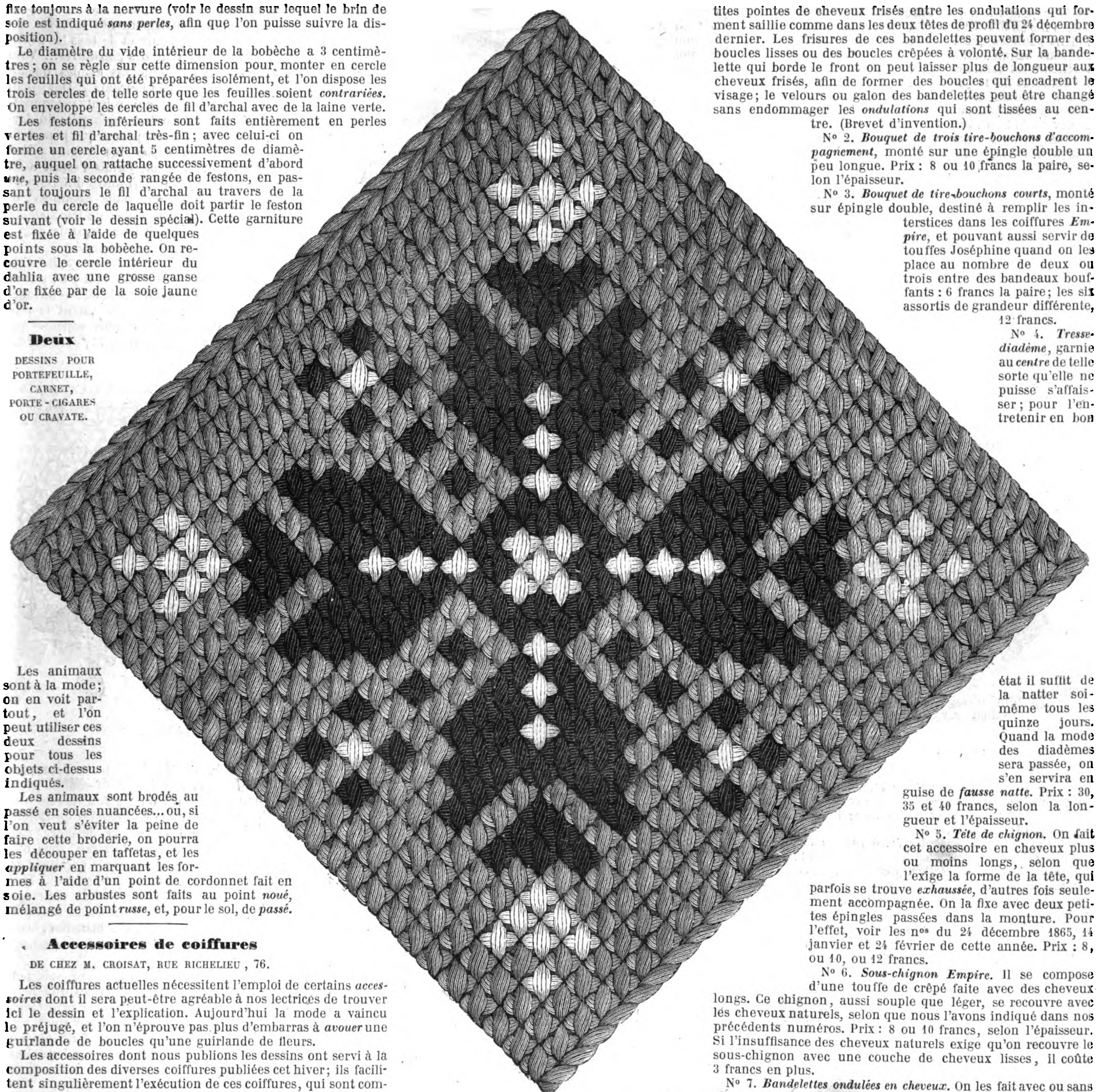
N° 3. *Bouquet de tire-bouchons courts*, monté sur épingle double, destiné à remplir les interstices dans les coiffures *Empire*, et pouvant aussi servir de touffes Joséphine quand on les place au nombre de deux ou trois entre des bandeaux bouffants : 6 francs la paire; les six assortis de grandeur différente, 12 francs.

N° 4. *Tresse-diadème*, garnie au *centre* de telle sorte qu'elle ne puisse s'affaisser; pour l'entretenir en bon état il suffit de la natter soi-même tous les quinze jours. Quand la mode des diadèmes sera passée, on s'en servira en guise de *fausse natte*. Prix : 30, 35 et 40 francs, selon la longueur et l'épaisseur.

N° 5. *Tête de chignon*. On fait cet accessoire en cheveux plus ou moins longs, selon que l'exige la forme de la tête, qui parfois se trouve *exhaussée*, d'autres fois seulement accompagnée. On la fixe avec deux petites épingles passées dans la monture. Pour l'effet, voir les n^os du 24 décembre 1865, 14 janvier et 24 février de cette année. Prix : 8, ou 10, ou 12 francs.

N° 6. *Sous-chignon Empire*. Il se compose d'une touffe de crêpé faite avec des cheveux longs. Ce chignon, aussi souple que léger, se recouvre avec les cheveux naturels, selon que nous l'avons indiqué dans nos précédents numéros. Prix : 8 ou 10 francs, selon l'épaisseur. Si l'insuffisance des cheveux naturels exige qu'on recouvre le sous-chignon avec une couche de cheveux lisses, il coûte 3 francs en plus.

N° 7. *Bandelettes ondulées en cheveux*. On les fait avec ou sans cheveux frisés, selon que l'on veut avoir une coiffure plus ou moins lisse; les cheveux frisés conviennent mieux aux femmes



CARRÉ AU CROCHET POUR COUVRE-PIED, ETC.



ALPHABET AU PLUMETIS ET AU POINT D'ARMES.

blondes qu'aux femmes brunes. Parmi ces dernières il s'en touve aussi qui adoptent les ondulations gaufrées que l'on prépare chez M. Croisat, sans augmentation de prix. La bandelette inférieure est garnie de la touffe Joséphine (voir les coiffures du 14 janvier); on la fait plus ou moins volumineuse, et l'on peut aussi la remplacer par de petites boucles jetées çà et là sur le devant du front. Prix : 25 francs les trois bandelettes; si on les garnit de pointes frisées de chaque côté, le prix est de 30 francs, avec ou sans touffe Joséphine.

Nº 8. *Chignon impérial.* On le recouvre avec un filet en cheveux; il est très-léger et peut se convertir en une *chute* de boucles (voir le numéro du 21 janvier), car il suffit pour cela de détacher le *sous-chignon* crêpé sur lequel toutes les boucles sont fixées avec des épingles *à la neige.* Prix : 25 ou 30 francs, selon la dimension.

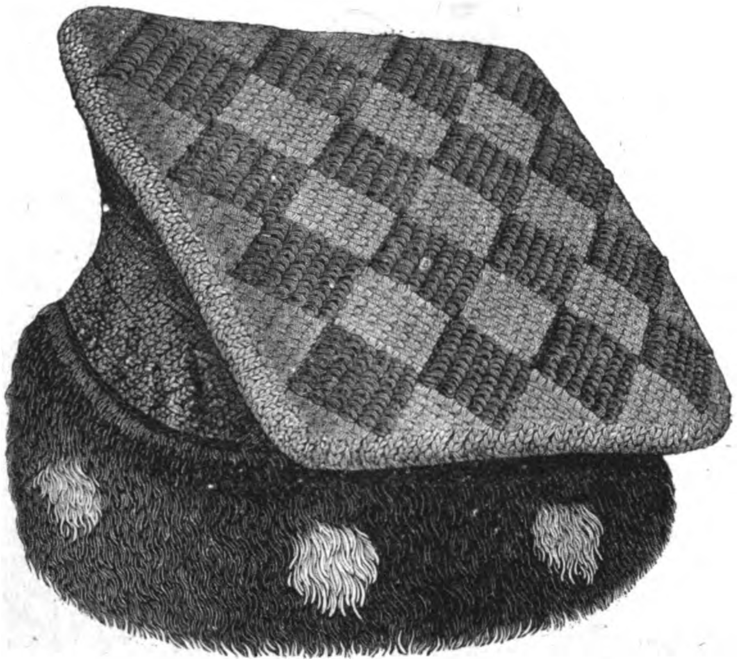
DESCRIPTION DE TOILETTES

Toilette de concert. Robe en taffetas blanc, garnie avec trois larges biais de taffetas rose, surmontés d'une rangée de perles blanches, cousues isolément, et pas tout à fait rapprochées.



Tunique en gaze de Chambéry blanche, et corselet en taffetas rose, très-large; épaulette composée d'une bande en taffetas rose, et d'une rose; branches de roses dans les cheveux.

Robe princesse en foulard gris, à rayures blanches, du comptoir des Indes, boulevard Sébastopol, 129. Toutes les coutures des lés et du corsage sont couvertes avec une guipure Cluny très-étroite; même guipure, mais plus large, posée sur le bord inférieur, et se terminant sur la longueur de la manche (côté du coude) avec une guipure qui se continue sur l'entournure et sur le bord inférieur. Bonnet-coiffure, en guipure Cluny et rubans de velours bleu.

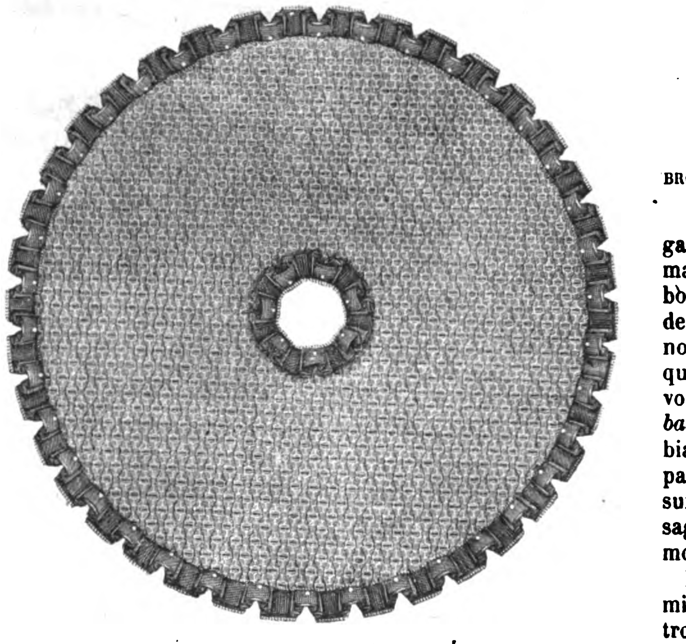


TOQUE POLONAISE.

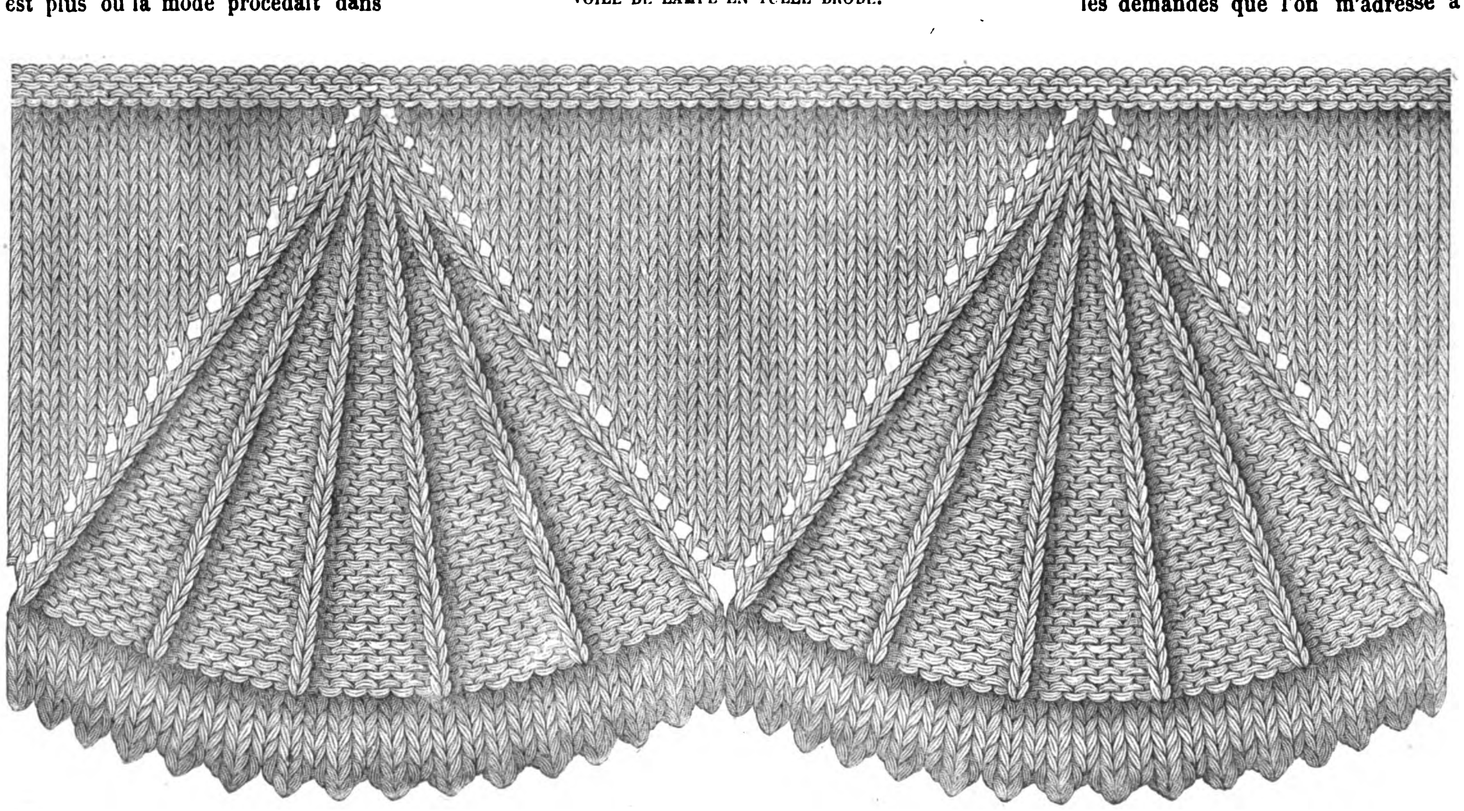
MODES.

Le temps n'est plus où la mode procédait dans ses changements avec une majestueuse uniformité. Autrefois on garnissait toutes les robes avec trois volants, les téméraires en mettaient quatre; on posait une plume ou bien une fleur sur le côté gauche de son chapeau, et personne n'en aurait voulu sur le côté droit. On couvrait ses épaules avec un mantelet de taffetas noir, et la forme de ce mantelet était la même pour toutes les femmes, depuis la grande dame jusqu'à l'ouvrière; seulement, la première adoptait les volants en dentelle de Chantilly, coûtant cinq ou six cents francs, tandis que la dernière se vouait aux volants de taffetas. Quelle quiétude! quel repos d'esprit! Comme il n'y avait pas de choix, chacun savait ce qu'il voulait, et l'on ne se mettait pas l'esprit à la torture pour avoir une garniture de robe pareille à celle de Mme ***, ou différente de celle portée par Mme ***.

Aujourd'hui, quel chaos! Nul ne sait à quoi s'arrêter; l'indécision naît de la trop grande diversité, et l'on erre au hasard « sans boussole et sans guide. »



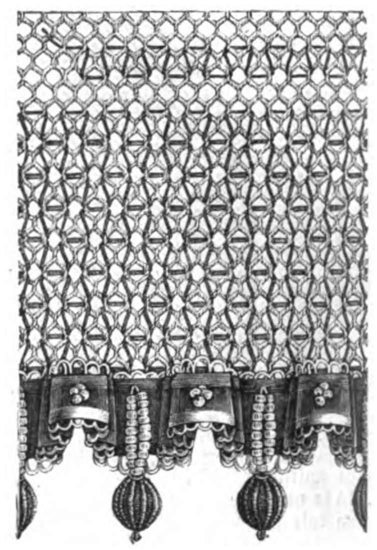
VOILE DE LAMPE EN TULLE BRODÉ.



BORDURE AU TRICOT.

La boussole, le guide, c'est moi... non pour le monde entier, mais pour nos lectrices. On me consulte à toute heure et de tous les points de la France; on veut des garnitures... Vous en trouverez des descriptions et des dessins dans chaque numéro du journal..... Oui, mais j'en veux d'autres..... qui soient inconnues; ma voisine d'en face a déjà copié celle du dernier numéro, et vous comprenez que je ne veux pas avoir l'air de copier ma voisine Mais comment faire? Si même j'avais l'esprit assez fertile pour fournir dix garnitures différentes à chacune de nos cinquante mille abonnées, de leurs sœurs, de leurs mères et de leurs amies, rien, hélas! ne pourrait leur garantir que la voisine n'en ferait pas son affaire.

Cette question des garnitures est capitale, du reste, dans l'ajustement féminin; il y a, nul ne saurait le nier, des garnitures bêtes, — ou lourdes, — ou prétentieuses, qui gâtent la plus jolie robe. Personne n'est plus capable que Mme Hénart, rue de Provence, 73, de créer des



BRODERIE DU VOILE DE LAMPE (GRANDEUR NATURELLE).

garnitures simples, distinguées, mais échappant malheureusement à la description. Ce sont de petits bouts de taffetas encadrés d'un galon minuscule, de simples *piqûres* faites sur des bandes de taffetas noir, comme celles qui ornent la dernière robe qu'elle m'a faite. Si je vous la décrivais, vous n'en voudriez peut-être pas, tant cela vous paraîtrait *rebattu;* vous auriez tort, le résultat le prouve. Trois biais de taffetas noir par devant, — deux seulement par derrière, piqués en soie blanche, le tout posé sur une robe de soie noire à raies blanches; corsage pareil à celui publié dans le nº 6 (corsage montant à basques et à ceinture).

Et à propos de ce numéro, qu'il me soit permis de faire remarquer à nos lectrices qu'elles y trouveront un modèle de pardessus de printemps; les demandes que l'on m'adresse à ce sujet sont donc injustes, puisqu'elles ont été satisfaites.

J'en reviens à mes garnitures. Les plus simples sont les plus jolies; on les fait en taffetas uni sur du taffetas à raies; des losanges alternativement grandes et petites, faites avec des bandes de taffetas, — des *pattes,* des figures géométriques, le tout encadré de lisérés, ou de galons, ou de dentelles étroites, selon le degré d'élégance de la robe : telles



Leroy imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Toilettes de M^elles RABOIN, 67, rue N^ve des P^ts Champs.

Coiffures de Mr CROISAT, rue de Richelieu, 76.

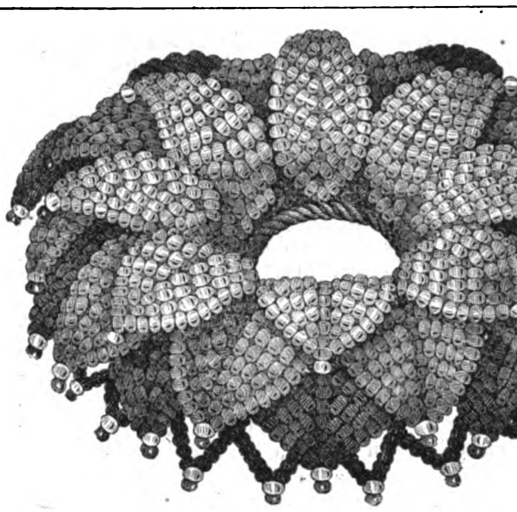
sont les garnitures qui ont l'avenir le plus assuré.

Du moment où l'on ne porte pas un jupon pareil à la robe, on ne peut adopter autre chose qu'un jupon gris, de nuance plus ou moins claire...... toujours plus claire à mesure que l'on avance vers l'été, car un jupon foncé est extrêmement laid quand il apparaît sous une robe de nuance claire. On trouve partout des tissus légers à filets ou carreaux noirs, coûtant 75 centimes le mètre. Moyennant quelques garnitures, un ou deux volants tuyautés, bordés de tresse noire en laine, on compose un jupon suffisamment élégant. On affirme que l'on portera beaucoup de robes en jaconas, et qu'on les fera à corsage décolleté avec manches courtes et guimpe montante intérieure.

On porte toujours les mêmes nuances de gants : teinte chamois, depuis le brun jusqu'au maïs, selon le degré d'élégance de la toilette qu'ils doivent accompagner; toujours des gants en peau de Suède; les gants gris sont généralement adoptés seulement pour les toilettes élégantes de demi-deuil.

La lingerie prépare beaucoup de cols *pointus;* le règne des cols plats en toile unie touche à sa fin; la broderie, la dentelle, reprennent leurs droits trop longtemps méconnus; leur fusion donne de fort beaux résultats ; rien n'est plus joli que ces oppositions de tons, le *mat* de la broderie faisant ressortir la transparence de la dentelle ou de la guipure. On trouve chez Mme Potier, rue Villedo, 3, de charmantes parures ainsi composées. Je me demande seulement ce que l'on fait des manchettes ou poignets à riches ornements avec les manches actuelles, toujours plus étroites vers le poignet. Je conseille de les remplacer par une manche de dessous tout unie, bordée selon le *style* du col, avec un entre-deux brodé et une dentelle légèrement froncée : cela sera moins coûteux. Les manchettes aussi sont en pleine décadence, de par la force des choses..... à moins que, le poignet se rétrécissant toujours davantage, on ne les porte par-dessus la manche de la robe : cela se fait déjà un peu, et c'est fort joli.

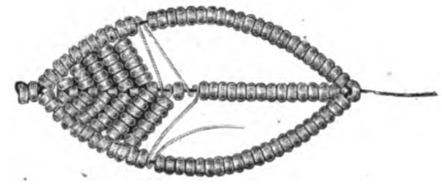
E. R.



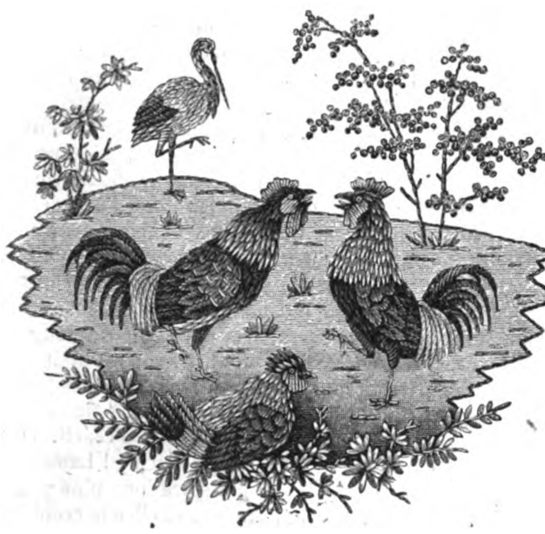
BOBÈCHE EN PERLES.



FESTON INFÉRIEUR DE LA BOBÈCHE (GRANDEUR NATURELLE).



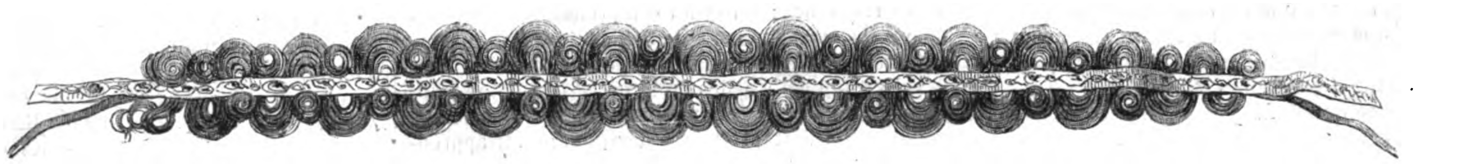
EXÉCUTION DE L'UNE DES FEUILLES DE LA BOBÈCHE (GRANDEUR NATURELLE).



N° 1. DESSIN POUR PORTEFEUILLE, ETC.



N° 2. DESSIN POUR PORTEFEUILLE, ETC.



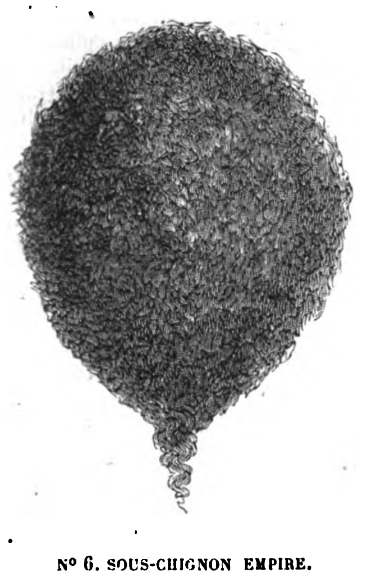
ACCESSOIRES DE COIFFURES DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76. — N° 1. BANDELETTE EN CHEVEUX TISSÉS ET ONDULÉS.

LES ENFANTS GATÉS.

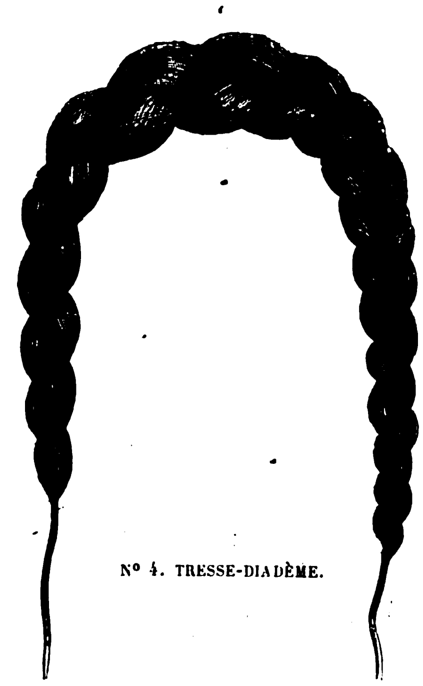
Avant d'entreprendre de condamner ou de justifier les parents qui *gâtent* leurs enfants, il faudrait peut-être s'entendre sur le sens de cette expression, très-souvent appliquée à tort et à travers.

Les enfants gâtés, je ne songe pas à le nier, sont, à tous les âges de leur vie, la plaie de la société; l'intelligence en eux n'a point reçu son développement normal, et ils conservent toujours, sinon les grâces, du moins les défauts de l'enfance. Ils sont d'abord de petits enfants, plus tard de grands enfants, en dernier lieu de vieux enfants; c'est-à-dire des êtres capricieux, volontaires, essentiellement iniques, faibles et violents, incapables d'avoir et de suivre une idée sérieuse, de comprendre et de remplir un devoir.

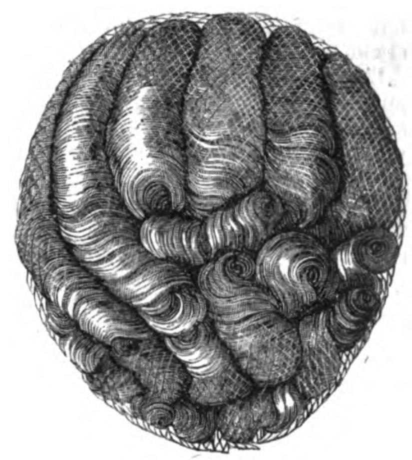
Sur ce point il n'y a point de contestation possible; chacun connaît, chacun peut constater autour de lui les inconvénients d'une mauvaise éducation première, dont les conséquences funestes se prolongent bien souvent au-delà de deux ou trois générations; car une mère qui a été un *enfant gâté* gâtera à son tour ses enfants, et leur communiquera l'incapacité dont elle a été elle-même affligée.



N° 6. SOUS-CHIGNON EMPIRE.



N° 4. TRESSE-DIADÈME.



N° 8. CHIGNON IMPÉRIAL.



N° 7. BANDELETTES ONDULÉES EN CHEVEUX.



N° 2. BOUQUET DE TIRE-BOUCHONS D'ACCOMPAGNEMENT.



N° 5. TÊTE DE CHIGNON.



N° 3. BOUQUET DE TIRE-BOUCHONS COURTS.

J'entreprends seulement, dans l'intérêt de tout le monde, des parents comme des enfants, de prouver ici qu'on ne *gâte* pas un enfant par cela seul qu'on lui témoigne la plus vive tendresse, et qu'enfin on gâte un enfant plus sûrement encore en déployant vis-à-vis de lui une extrême sévérité.

On peut être aussi injuste par tendresse que par dureté, et, dans ce dernier cas, on inspire à l'enfant, suivant son organisation, ou le sentiment de la révolte et de la vengeance, ou celui de la bassesse; il devient indubitablement méchant ou lâche en se voyant opprimé et inutilement tourmenté.

L'unique loi à suivre pour bien élever un enfant, est de se montrer en toute circonstance strictement, invariablement juste, en tempérant toujours l'équité par l'indulgence et par la tendresse; le sentiment le plus développé en effet chez l'enfant, celui qui se manifeste lors même que tous les autres sentiments sont encore à l'état latent, celui qui est inné enfin en lui, et qui témoigne hautement de notre immortalité, c'est le sentiment de la justice. Plus tard, hélas!... cette notion si nette et si précise se trouble et se voile sous l'action combinée de l'égoïsme, des injustices subies et des déceptions de toute nature ; mais le sentiment subsiste, et demeure puissant chez les enfants qui ont eu le bonheur d'être aimés sans être *gâtés*.

Quelle que soit la nature des défauts des enfants, la filiation en vient de vous, parents qui vous plaignez. Ces défauts ont été développés soit par l'incurie, soit par l'injustice, soit par le spectacle et l'exercice de vos propres défauts. Vous devez toujours être, vis-à-vis de vos enfants, impeccables, infaillibles, rigoureusement équitables. Mais combien parmi les parents croient racheter des concessions funestes par des sévérités intempestives! Combien réprimandent et punissent un enfant, non parce qu'il a commis un acte répréhensible, mais seulement parce qu'il les impatiente ou leur cause un préjudice quelconque! Combien réservent les sévices pour les maladresses, et appliquent l'indulgence aux défauts, même graves! On rira d'un mensonge fait par un enfant; on le punira sévèrement s'il casse un objet quelconque ou s'il déchire son vêtement.

Il ne faut jamais oublier que les enfants ont au plus haut degré, ainsi que je le disais tantôt, le sentiment du juste et de l'injuste; l'enfant saura donc fort bien mesurer sa faute, et, s'il trouve que l'expiation n'est pas proportionnée à l'acte que l'on punit, il n'oubliera pas qu'on lui *a fait tort*, qu'en le punissant on a obéi à un sentiment égoïste, aux suggestions de l'impatience ou de la colère ; par conséquent la portée morale de l'expiation sera perdue pour lui, et il considérera vos sévices comme l'exercice du *droit du plus fort*, le plus immoral de tous, celui qui flétrira en lui toutes les qualités bonnes et élevées.

L'enfant est de plus l'observateur le plus sagace, le plus infaillible que l'on puisse rencontrer; il pénètre avec une facilité merveilleuse vos défauts, vos faiblesses, vos préférences et vos antipathies; il appliquera cette science à la satisfaction de tous ses goûts, et, si vous ne savez pas rester sur la défensive, voiler vos imperfections, suivre vis-à-vis de lui un plan de conduite invariable, il parviendra à faire de vous le très-humble serviteur de ses fantaisies et de ses petites passions.

Avant d'aller plus loin, établissons deux vérités incontestables:

On ne *gâte* pas un enfant par cela seul qu'on lui laisse connaître la tendresse dont il est l'objet.

On *gâte* bien plus irrémédiablement un enfant en l'élevant avec une sévérité injuste qu'en lui témoignant une tendresse trop vive. Dans le second cas on le *gâte*, c'est vrai; mais, dans le premier cas, on le pervertit, car il contracte, pour échapper à la force brutale, tous les défauts, tous les vices qui sont le partage des opprimés: la ruse, la fausseté, la bassesse, la lâcheté. On peut le rendre obéissant en employant toujours la force...... mais, ainsi que je le lisais hier : *L'obéissance est au respect ce que le singe est à l'homme* *.

Pour être respecté par les enfants, il n'est qu'un moyen : il faut être respectable ; je ne dis pas *paraître*, je dis *être*. La comédie des qualités et des vertus ne leur suffirait pas, car ils pénètrent bien vite au-delà du masque, et, imitant l'hypocrisie dont ils sont quotidiennement témoins, ils cachent le mépris sous l'obéissance. En se faisant mépriser par les enfants, on commet un crime, car on tue en eux la foi au bien, l'amour de la vérité, le respect dû aux vertus.

Pour les enfants, les premiers éducateurs représentent le monde en raccourci, c'est-à-dire le bien et le mal, les qualités et les défauts; ils concluent du connu à l'inconnu, et se modèlent sur ce qu'ils jugent devoir être la reproduction fidèle de tout ce qui existe. Il importe donc, par-dessus tout, de leur donner les exemples qui pourront développer leurs qualités et atténuer leurs défauts. Si vous n'êtes pas violent et injuste, l'enfant ne deviendra pas craintif, et par conséquent menteur; si vous n'avez pas de système absolu, et par conséquent erroné sur la quantité et la qualité de ses aliments, si vous ne le privez pas de ce qui peut lui plaire, si vous ne l'empêchez pas de manger selon son appétit, l'enfant ne sera pas gourmand, car il n'y a d'enfants gourmands que ceux privés des friandises qu'ils voient manger autour d'eux. Si vous savez vous dominer suffisamment, épargner à l'enfant le spectacle de vos emportements, il ne contractera pas le vice de la colère; chez un enfant, la colère n'est autre chose qu'une protestation du droit contre l'abus de la force. Qu'est-ce que prouve un coup? Qu'on est le plus fort et qu'on en abuse : cela constitue un enseignement immoral, rien de plus. Si l'enfant incline naturellement vers la violence, si ses emportements se manifestent sans avoir été provoqués par vous, beaucoup de sang-froid, un calme écrasant, un peu de dédain, suffiront pour l'en faire rougir, et lui apprendre à réprimer sa colère. Enseignez à l'enfant que l'emportement est une infirmité que l'on doit s'appliquer à combattre en soi, sous peine de présenter un spectacle honteux ; mais n'oubliez pas qu'en vous mettant en colère *avant* ou *après* lui, vous légitimez sa violence, et vous vous enlevez le droit de la blâmer et de la combattre.

Il est moins funeste de céder immédiatement à la volonté d'un enfant que de le contrecarrer d'abord pour se rendre plus tard à ses instances, d'autant plus persévérantes qu'une récente expérience lui aura appris à obtenir par l'importunité ce qui avait été refusé à la prière. Si le désir émis par l'enfant n'a point d'inconvénient sérieux pour lui ou pour autrui, il faut y accéder de suite sans se *faire prier*; dites *oui* ou *non*..... mais, ces deux mots une fois prononcés, ne revenez jamais sur votre décision ; soyez infaillible, mais tâchez d'être toujours d'accord avec la justice et la raison, soit que vous consentiez, soit que vous refusiez. Les efforts de fermeté sont pénibles, je le sais, mais ils dispensent de toute lutte ultérieure ; la faiblesse raisonne toujours mal, elle hait les assauts, et cependant elle les éternise, ignorant que la force s'affirme une fois pour toutes, que la fermeté seule peut mettre à l'abri des combats sans cesse renaissants.

Ne dédaignez pas de raisonner avec l'enfant les motifs de votre résistance; faites-lui comprendre doucement, posément, pourquoi vous ne pouvez accéder à sa prière, et apprenez-lui de bonne heure à se soumettre aux lois de la raison comme à celles de la nécessité ; donnez-lui, aussi souvent que cela sera possible, tous les éclaircissements qui prouvent la sagesse de vos refus: il apprendra ainsi à ne pas douter de vous, et à reconnaître la supériorité de votre jugement. L'absolutisme est un mauvais moyen d'éducation; il pourra soumettre, mais ne réussira jamais à convaincre, et sera par conséquent seulement un *expédient* qui ne fondera rien, qui constituera peut-être des procédés commodes pour les parents, mais qui aura pour conséquence de maintenir en tutelle, non-seulement les actions, mais encore l'esprit de l'enfant. Quand aura sonné pour lui l'heure de l'indépendance, il ne saura ni penser ni agir par lui-même, et emploiera à son préjudice toutes les forces dont on ne lui aura pas enseigné le sain usage.

L'enfant emploiera, pour vous faire céder, les moyens les plus opposés : la prière, — les larmes, — les cris et la colère ; représentez-lui que vous êtes affligé de lui refuser ce qu'il désire, expliquez-lui *pourquoi* vous lui opposez un refus; puis, s'il persiste, devenez inébranlable. Mais il pleure!..... dit la mère..... Laissez-le pleurer; il cessera bien vite dès que l'inutilité de ses larmes lui sera démontrée. Mais il crie !..... il va se faire du mal!..... Ayez le courage de demeurer impassible; laissez-le crier... La colère n'a jamais tué un enfant; plus la scène vous paraîtra pénible, plus vous devez désirer d'être délivré dans l'avenir de scènes semblables : sachez résister seulement deux ou trois fois, et vous n'aurez plus besoin de recourir à ce remède violent. Dès que l'enfant aura compris l'inutilité de ses cris, il n'essayera plus de vous ébranler; sa colère n'est qu'un moyen employé pour obtenir ce qu'il désire. Démontrez-lui que son moyen est mauvais, et vous verrez qu'il ne tardera pas à l'abandonner. Mais usez de cette fermeté seulement dans les circonstances qui la rendent indispensable. Ne contristez pas l'âme de l'enfant par une résistance continuelle; et si la concession qu'il vous demande ne doit incommoder que vous, sachez lui faire les petits sacrifices qu'il désire; en suivant une ligne opposée, vous *gâtez* l'enfant..... vous lui inspirez des ressentiments, vous l'obligez à douter de votre tendresse; vous faites naître en lui la rancune, l'amertume, l'aigreur.

Parlerai-je des *enfants gâtés* de salon? Oui, car ils sont une variété du même type; ils sont le résultat d'une éducation inintelligente dans laquelle une tendresse aveugle a joué un rôle plus grand que celui de la sagesse. Ces résultats ne sont pas encourageants, car, dans l'espoir de rendre leurs enfants très-heureux, les mères et les pères leur préparent en réalité une suite ininterrompue de déceptions, de chagrins et de malheurs.

L'idolâtrie dont certains enfants ont été l'objet leur inspire les idées les plus erronées sur leur importance et sur la place qu'ils sont appelés à remplir dans le monde. Dès qu'ils se trouvent en contact avec la foule des étrangers et des indifférents, ils sont douloureusement froissés à chaque pas; leur personnalité, habituée à s'épanouir en absorbant tout ce qui l'environne, rencontre soudain d'autres personnalités qui défendent leur lot, d'autres prétentions qui se refusent à céder le pas. On n'admire plus l'*enfant gâté* sur parole; il faut qu'il paye de sa personne, qu'il possède réellement toutes les qualités, toutes les grâces, tout l'esprit, tout le talent que ses parents aveuglés lui ont complaisamment attribués. On ne flatte plus, on n'admire plus ses exigences, ses caprices, son égoïsme; on voit, on mesure au grand jour cette vanité affamée de louanges, quêtant les approbations, et mettant le pistolet sur la gorge à tout venant pour demander l'admiration ou la vie.

C'est surtout parmi les femmes qu'on rencontre ce type d'*enfant gâté*; l'adoration maternelle ou paternelle, ayant pour auxiliaire la vanité de ces petites idoles, réussit très-rapidement à faire d'elles des femmes insupportables. Insatiables de compliments, elles les sollicitent ou les exigent sans jamais se lasser, sans jamais admettre qu'elles lassent tous ceux qui les entourent. Si elles ont un talent quelconque, la complaisance des amis, obligée de se mettre à l'unisson de l'idolâtrie des parents, leur décerne les épithètes dont l'exagération devrait servir à éclairer ces vanités exubérantes; mais l'exagération, quelles que soient ses proportions, atteint à grand'peine le piédestal sur lequel l'amour-propre se pose. Ces *enfants gâtées* ont-elles un peu vocalisé? Madame Malibran ne chanterait pas mieux : on le leur dit, c'est bien..... Mais elles le croient..... et c'est bien fort. Ont-elles la passion de l'écritoire? Écrivent-elles à tous venants, sous tout prétexte et sans prétexte? Madame de Sévigné n'avait pas plus de grâce et plus d'esprit. Ont-elles un peu rimé? Ah! c'est bien pis encore! Lamartine et Victor Hugo n'ont pas eu d'inspirations plus poétiques, plus lyriques, plus enivrantes; et elles le croient... Et, toujours altérées d'admirations nouvelles, elles sollicitent de toutes parts la confirmation de ces louanges absurdes, et tout compliment modéré dans son intention, ou sobre dans sa forme, leur semble un déni de justice, un manque de goût, ou bien un symptôme d'envie.

On le voit, les *enfants gâtés* de ce genre doivent recueillir bien des blessures dans leurs rapports avec le monde; le nombre des personnes qui consentiront à alimenter ces prétentions sera bien restreint..... Qui peut mesurer l'amertume s'accumulant dans ces âmes? Elles ont attaché leur satisfaction, leurs joies, leur existence entière à provoquer, à recevoir des louanges immodérées, et s'obstinent à considérer cette jolie fausse monnaie de salon comme un avoir réel, d'une valeur intrinsèque, équivalant à peine au mérite qu'elle représente. Quand ces pauvres *enfants gâtés* se trouvent en face des indifférents, quels mécomptes, quelles douleurs et quelles irritations! On s'en ressent toujours autour d'elles, et, si bonnes que je veuille les supposer, j'affirme que les maris et la famille éprouvent toujours les contre-coups des froissements de l'amour-propre. Les maris se trouvent en face d'une surexcitation fébrile, d'une vanité qui crie famine, de prétentions qui ont atteint des proportions telles qu'il faut renoncer à les satisfaire; on essaye de les calmer par quelques procédés imités de la comédie de l'Envoyé persan, imaginée par Ponchartrain pour amuser et flatter l'amour-propre de Louis XIV. Ces moyens factices ont l'inconvénient d'entretenir l'infirmité qu'ils sont destinés à combattre. Ne vaudrait-il pas mieux *parler raison* aux enfants comme aux femmes? Ne serait-il pas plus simple, plus aisé, plus profitable pour tout le monde, d'éviter l'exagération qui peut produire de si funestes résultats? Mais, d'un autre côté, ne faut-il pas être affligé d'une cécité volontaire pour accorder une foi si robuste aux compliments que l'on peut recevoir? Je n'hésite pas à condamner le jugement d'une femme, à nier son bon sens, quand je la vois prendre *au pied de la lettre* les propos admiratifs dont on est si facilement prodigue envers tout le monde. Que l'on tienne compte de l'intention courtoise qui dicte une louange, cela est légitime..... Mais il ne faut jamais être assez crédule pour attribuer aux éloges, quels qu'ils soient, d'où qu'ils émanent, une importance qu'ils ne peuvent avoir. Il est une vérité que les femmes devraient se répéter souvent et méditer parfois; je la place ici en lui donnant, pour la rendre plus saisissante, la forme d'un aphorisme :

« Les compliments affirment, non le mérite de celle ou de celui qui les reçoit, mais la politesse plus ou moins exagérée de celui ou de celle qui les fait. »

En voulant bien se pénétrer de cette vérité, on évitera beaucoup de tribulations, et l'on ne s'exposera pas à fatiguer ses amis, à affliger sa famille.... à faire sourire les indifférents.

EMMELINE RAYMOND.

* *Revue britannique.*

NOUVELLE

ARMELLE.

Suite.

XIII.

« Ma chère Armelle, je vous le prédis, avant deux mois vous serez marquise de Broussaye-Châteauroux. »

Armelle regarda d'un air mécontent Mme Duchelau, qui lui disait cela tout en mêlant force velours noirs à ses cheveux qui grisonnaient légèrement.

« C'est comme cela, » reprit Mme Duchelau. « Ce velours est bien étroit. Je ne suis pas la seule à le trouver.

— Étroit, madame ?

— Allons, vous savez bien que je reprends la question de votre mariage. Votre nouvelle amie Mme de Lambellec partage complétement mon opinion.

— Est-ce elle, Madame, qui a écrit cette folie à Plouray?

— Mon Dieu! c'est moi,et vous l'avez deviné. J'ai ajouté un petit post-scriptum à la lettre queM. Duchelau écrivait à Mme de la Follière, voilà tout. Vous le comprenez, je n'ai pu manquer de parler de vos succès. Pardonnez-moi et ne prenez pas ce grand air; quand je vous en vois parée, il me semble que vous êtes déjà devenue la fille de cette duchesse altière, dont la vue seule me fait mal aux nerfs. Avouez, ma chère, que vous commencez à nous trouver de bien petits personnages.

— Ce sont de pareilles plaisanteries qui ont bouleversé ma pauvre Cécile, » répondit Armelle avec une certaine tristesse d'accent. « Elle m'adresse cette même demande, Madame, et sa lettre est si courte que j'en suis tout affligée. »

— Eh bien! pour vous consoler venez faire un tour de parc. »

Armelle hocha la tête.

« Ah! je vois ce que c'est, » reprit Mme Duchelau avec un dépit qu'elle ne cherchait pas à déguiser, « il vous faut dans le parc la compagnie de vos duchesses et de vos marquis. Votre compatriote, cette grosse vicomtesse de Lambellec, ne vous a-t-elle pas prise en si grande amitié maintenant qu'elle ne peut plus vous voir sans vous accaparer?

— Vous ne me comprenez pas, » reprit Armelle avec impatience; « ce que je veux, c'est un peu de solitude et de tranquillité: le parc, c'est l'étourdissement.

— Quoi de meilleur pour les contrariétés, alors?

— Je ne suis pas de cet avis. Proposez-moi un autre but de promenade, je vous accompagnerai.

— Impossible, ma chère, j'ai donné rendez-vous à ces dames dans le parc. Mais j'entends M. Duchelau. Demandez-lui ses services, prenez son bras et allez promener vos mélancolies dans les allées solitaires de Sardy. Pendant que vous vous livrerez à vos pensées, il s'occupera de combinaisons politiques, et il n'aime rien tant que cela.»

Monsieur Duchelau entrait en ce moment.

« Où avez vous-laissé mon père, Monsieur?» lui demanda Armelle.

— Sur un banc à la grande grille. Quand il aura bu son verre d'eau, il fera sa promenade ordinaire du côté des Célestins. Je ne suppose pas que vous ayez l'intention de l'accompagner ?

— Je l'aurais, si je pouvais aller le rejoindre. »

Le conseiller d'État reprit son chapeau et arrondit le bras.

« Et notre rendez-vous? » s'écria sa femme.

— Nous avons un quart d'heure devant nous. Pour aller et revenir de la grande grille ici je n'ai besoin que de cinq minutes.

— Dans ce cas, je vous permets de partir. Armelle est en rêverie ce matin et désire une Thébaïde. Allons, ne me regardez pas ainsi, et ayez soin surtout de ne pas indiquer le chemin de votre ermitage à votre brillant cousin. »

Sur cette dernière malice elle se retourna vers la glace et s'occupa de mettre la dernière main à sa toilette.

Armelle et M. Duchelau partirent et rencontrèrent M. de Boisfort qui remontait la rue Cunin-Gridaine. La jeune fille changea de cavalier et reprit avec son père le chemin du vieux Vichy. Jamais ils n'avaient été l'un et l'autre d'humeur moins causante, et le trajet se fit en silence. Ils errèrent quelque temps dans les allées immenses du parc des Célestins, où il y avait encore de la fraîcheur et où les promeneurs devenaient rares. Arrivés auprès de l'espèce de viaduc formé par les pierres étranges qui ressemblent à de gigantesques éponges pétrifiées, M. de Boisfort s'arrêta fatigué.

« Nous sommes seuls, » dit-il à Armelle; « monte si tu veux ce petit sentier que tu aimes, je t'attendrai ici. » Et il s'assit sur une pierre. Armelle monta lentement le sentier bordé d'acacias. Arrivée sur la plate-forme, elle s'accouda contre la petite pyramide qui s'y élève, et demeura toute songeuse, les yeux sur le paysage charmant qui se déployait devant elle. A sa gauche s'arrondissaient dans la brume matinale les montagnes du Forez, dont une ligne fournie de hauts peupliers estompait les bases de fortes ombres; devant elle l'Allier dormait contre ses rives coquettes et montrait çà et là entre les riches nuances du feuillage ses eaux limpides qui réfléchissaient un ciel sans nuages.

Le regard vague d'Armelle effleurait tous ces objets baignés dans une lumière transparente, mais ne s'y arrêtait pas. S'il n'y avait pas de nuages au ciel, il y en avait dans sa pensée, et quelque chose comme une irrésolution profonde se peignait sur ses traits. Après quelques instants de réflexions, elle prit deux lettres dans un portefeuille, et les lut attentivement.

Elles portaient la même signature, *Cécile ;* mais combien le style différait! La première était une de ces lettres longues, tendres, détaillées, comme s'en écrivent les amies de vingt ans. Cécile y pleurait, y riait, et les phrases folles ou tendres coulaient de son cerveau comme d'une source intarissable.

Il y avait nécessairement un post-scriptum qu'Armelle honora d'une seconde lecture.

« Ne t'avise pas de montrer ma lettre à la conseillère d'État, disait-il, elle en rirait. Mes frères t'offrent naturellement leurs respects. Francis a longtemps cherché si le code de la politesse ne lui fournirait pas une expression moins sèche; il en a trouvé que je t'aurais transcrites pour t'amuser, si maman ne s'y était pas formellement opposée. C'est toujours un charmant écervelé. Tu comprends que cette qualité ne peut être appliquée à notre grave docteur. Nous ne le voyons plus; il se plonge jusqu'au cou dans son avocasserie. Il a des succès, et il travaille comme un nègre. L'aurais-tu cru ambitieux? Non, n'est-ce pas? Eh bien! ma chère, il l'est. Le conseil d'État lui tient au cœur, et comme de gagner beaucoup d'argent l'y mène, il s'est adonné corps et âme à son cabinet. Maman craint qu'il ne tombe malade, et m'envoie de temps en temps chez ma grand'mère à la seule fin de l'arracher un peu à son barreau. Peine perdue, il n'en perd pas un coup de langue; il glisse entre mes doigts, il m'échappe; je le vois, comme les autres, aux heures de repas, pas davantage; et au dessert il ne se gêne pas pour étaler à notre nez d'affreux papiers jaunes, ornés de timbres ronds, dont il dévore le contenu.

« Qu'est-ce qui te prend donc? lui disais-je l'autre jour; qu'est-ce qui te pousse à devenir le modèle des avocats, une sorte de héros judiciaire?

— Francis te l'a dit cent fois, c'est l'ambition, m'a-t-il répondu; mais avec ce sourire que tu lui connais, sourire très-fin qui en dit quelquefois bien long.

« Monsieur Armand ne lui ressemble guère, hélas! Il vient encore de manquer un examen. Il me semble qu'il aurait encore dû avoir une plus forte volonté de réussir. J'ai d'abord pensé à lui faire la mine, et puis, bah! je l'ai au contraire consolé de mon mieux. »

L'autre lettre n'avait que quelques lignes; elle était moins longue que ce post-scriptum; elle contenait seulement ceci :

« Nous avons su de tes nouvelles par M. Duchelau, ma chère Armelle. Charles et lui sont de nouveau en correspondance. Mon pauvre frère n'a pas voulu se contenter de la vie agréable et simple qui s'offrait à lui. Je sais bien qu'il a un mérite peu ordinaire; mais les obstacles n'en sont pas moins des obstacles; au reste, ce que maman avait redouté est arrivé. Du jour au lendemain ses forces, son courage, ont disparu. Il est horriblement triste et souffrant, et nous l'avons ramené à Plouray. Ne compte donc plus sur de longues lettres, je n'ai plus le temps d'en écrire. Tu t'amuses d'ailleurs tellement à Vichy, d'après Mme Duchelau, que tu ne sentiras guère cette privation. Et puis tu vas aussi, il paraît, devenir marquise ou duchesse. Deviens reine, impératrice même, je t'aimerai toujours; mais je t'en voudrai un peu de ne pas m'avoir parlé de ce superbe cousin que j'ai dû voir aux Italiens, mais que Charles seul se rappelle.

« A propos, j'ai trouvé dans son cabinet ton Lamartine; je l'avais chargé de te le rendre, c'est un oubli de sa part sans doute.

« Reviendras-tu en Bretagne? C'est la question que maintenant tout le monde s'adresse. Malgré tes grandeurs, crois à la sincère affection de ton humble amie,

« Cécile. »

Pendant cette lecture, sur le visage d'Armelle avaient passé des émotions successives dont la dernière fut une amère tristesse. Elle se transportait à Plouray et à Reffefec par la pensée; elle voyait ce qui s'y était passé pendant ces deux mois d'absence, l'effet qu'en dernier lieu avait produit l'indiscrète révélation de Mme Duchelau. Elle se représentait Charles, se livrant à un travail opiniâtre, revenant à ses rêves d'ambition, s'épuisant en efforts d'intelligence pour se frayer un passage vers les hauteurs sociales, et puis se laissant choir sur le chemin, perdant tout à coup, suivant l'expression de Cécile, ses forces et son courage. Depuis la réception de cette lettre Armelle souffrait. Entre elle et Charles de la Follière qu'existait-il donc? Rien. Aucune promesse n'avait été échangée, aucun espoir n'avait osé se faire jour; mais il est des sentiments qui se devinent sans que les paroles les aient exprimés, des espérances qui, par le seul fait de ne pas être repoussées, reçoivent une sorte de sanction morale qui engage. En acceptant les hommages peu voilés de Gaëtan de Châteauroux, Armelle s'était toujours sentie mal à l'aise; en ayant l'air de l'encourager par son silence, il lui avait toujours semblé qu'elle commettait une sorte d'infidélité. En ce moment elle interrogeait son cœur, et ce qu'elle y trouvait de réel, de vivant, c'était le souvenir de Charles de la Follière, de cet ambitieux dont elle perçait à jour tous les plans. Gaëtan de Broussaye-Châteauroux flattait certainement son amour-propre; elle aimait à le voir cavalcader dans les rues poudreuses, ou conduire à grandes guides sa voiture armoriée. Sa conversation, légèrement incohérente, l'amusait, la distrayait, et puis, d'ailleurs, il feignait une si grande passion pour elle! Elle s'était demandé une ou deux fois ce qu'elle répondrait s'il venait à adresser à M. de Boisfort une demande en mariage. C'eût été éblouissant, mais en l'épousant suivrait-elle la véritable pente de son cœur? Elle pouvait en douter maintenant, puisque, pour que le nuage qui s'épaississait devant le souvenir et l'image de Charles de la Follière se dissipât, il lui avait suffi d'apprendre qu'il souffrait.

Elle ne put prolonger autant qu'elle l'aurait voulu cette rêverie mélancolique sur sa destinée. Des voix et des rires lui apprirent que des étrangers arrivaient, et elle rejoignit son père qui n'avait pas bougé de place. Ils reprirent le chemin de Vichy; le soleil montait et la chaleur commençait à devenir intolérable. Cependant, pour regagner son hôtel en revenant des Célestins, M. de Boisfort descendit la petite place qui conduit à la rue de Nîmes. Dans cette rue se trouvait alors la Poste aux lettres, et il désirait prendre son courrier. Depuis plusieurs jours il s'enquérait, avec un intérêt tout particulier, du passage du facteur, et il laissait même paraître une certaine inquiétude devant la réponse négative que les gens de service faisaient à ses questions. Armelle entra avec son père dans une maison de très-modeste apparence, et se trouva dans une sorte de salle d'attente encombrée de buveurs d'eau. Cette obscure salle enfumée, aux murs revêtus par une tapisserie verte, fanée et salie, et qui n'avait pour tout siége qu'une étroite banquette en bois, se remplissait de femmes en riches toilettes, et sous son plafond jauni résonnaient parfois les plus grands noms. On se pressait pêle-mêle vers le guichet ouvert, et chacun adressait sa réclamation le plus bruyamment possible. Il y a toujours dans les villes d'eaux des gens qui, n'ayant pas encore choisi définitivement leur hôtel, se font adresser leurs lettres poste restante; il en est d'autres que presse le besoin de nouvelles ou d'argent, et qui ne sauraient attendre patiemment le passage du facteur. On murmurait, on se poussait, on s'apostrophait, on commençait avec les employés ahuris des dialogues sans cesse interrompus. Les lenteurs du triage agaçaient les femmes, les formalités indispensables à remplir irritaient les riches étrangers, qui se figuraient qu'il leur suffisait de jeter à travers le guichet un nom sonore, précédé d'un titre plus retentissant encore, pour qu'on leur remît sur-le-champ ce qu'on trouvait à leur adresse. Quand M. de Boisfort entra dans le bureau, il y avait là un vieux prince russe qui maugréait furieusement en parlant knout. Il ne savait comment prouver immédiatement son identité, il retournait avec colère toutes ses poches tout en injuriant l'administration, et il cherchait en vain sur lui la lettre ou le cachet que réclamait l'employé qui commençait à lui parler d'un ton rogue et à l'appeler cosaque.

Armelle aurait volontiers demandé à son père de ne pas rester une minute de plus dans cette cohue affairée et tumultueuse, mais elle avait été aperçue par une compatriote de M. de Boisfort, cette dame de Lambellec dont Mme Duchelau commençait à se montrer très-jalouse.

La petite dame bretonne se rapprocha vivement d'elle, et, heureuse de trouver enfin quelqu'un à qui parler, elle l'entraîna dans le coin obscur où, tout en observant, elle attendait assez impatiemment que son tour arrivât.

Elle riait beaucoup, et elle avoua à Armelle qu'elle s'était prodigieusement amusée un moment.

« Je ne puis vous dire les choses singulières qui se passent ici, les découvertes qu'on y fait, » lui dit-elle joyeusement en la forçant de prendre place avec elle sur la dure banquette; « c'est ici que les curieux devraient se donner rendez-vous pour éclaircir tous les mystères. En moins d'un quart d'heure, j'ai vu se dévoiler trois grosses impostures. Je vais vous raconter cela pour vous faire prendre patience. Vous connaissez cette jolie blonde dont l'air doux ravit ces messieurs, qui l'appellent gravement un ange?

— Parfaitement, » répondit Armelle, en souriant de l'air animé de son interlocutrice, « car vous voulez sans doute parler de Mme de Vanderfil.

— D'elle-même. Elle est arrivée ici au moment où je disparaissais dans ce coin, et elle a adressé sa demande. Ma chère, quand elle a su que la lettre sur laquelle elle comptait n'était pas au bureau, elle a fait une véritable scène. Je n'exagère pas, c'était une scène. Elle a accusé les employés de négligence, voire de fraude; elle a ordonné de nouvelles recherches, en les menaçant de la colère de son mari. Sa voix était aigre, glapissante, ses yeux bleus si doux avaient l'air de sauter dans leurs orbites, elle ressemblait à une véritable mégère, et elle est partie furieuse.

« Après elle s'est présenté le beau duc de Roziarès. Il est entré fier comme Artaban; il a bousculé tout le monde pour être plus tôt servi, et il a demandé, d'une voix éclatante, une lettre chargée à l'adresse du duc Joseph Rozia de Roziarès. J'aurais voulu que vous eussiez vu son air quand on lui a répondu brutalement qu'il n'y avait rien pour M. le duc Joseph Rozia de Roziarès; mais qu'il était arrivé par le courrier du matin une lettre chargée à l'adresse de M. Joseph Rozia. Il a jeté un coup d'œil défiant autour de lui, et il s'est empressé d'ouvrir son portefeuille, sans doute pour chercher une lettre qui justifiât son identité. Puis il a signé humblement sans adresser la moindre réclamation, et sans souffler mot de son titre. Et la fameuse veuve de l'hôtel des Bains, cette belle mystérieuse qui se fait appeler Mme veuve Ramoldini! On lui a fort simplement trouvé une lettre adressée à Mlle Blanche. Pour l'avoir, elle a dû prouver que Mlle Blanche et Mme veuve Ramoldini étaient une seule et même personne. Voilà deux personnages qui ne manqueront pas d'adresser une bonne mercuriale à leurs correspondants connus ou inconnus. »

En racontant de cette façon piquante les petites comédies dont le hasard l'avait rendue témoin, Mme de Lambellec fit prendre patience à Armelle, qui avait le tympan

horriblement agacé par le bruit des querelles qui se continuaient autour du guichet, et auxquelles les employés se mêlaient parfois du fond de leurs inaccessibles bureaux.

Leur tour arriva enfin : Mme de Lambellec ne trouva pas ce qu'elle avait si longtemps attendu, mais il y avait une lettre pour M. de Boisfort. Ils se hâtèrent de sortir de la salle, qu'une foule sans cesse renaissante assiégeait par continuation, et ils se dirigèrent ensemble vers le parc.

Dans le parc Mme de Lambellec aperçut des connaissances. Pendant qu'elle babillait avec elles, M. de Boisfort lisait la lettre qu'il avait reçue.

« Ta tante m'annonce qu'elle se trouve assez sérieusement indisposée, » vint-il dire tout bas à Armelle en essayant de comprimer son agitation qui était très-visible. « Je suis bien, et ma seconde saison va s'achever dans quelques jours. Si tu y consens, nous partirons aujourd'hui même.

— Certainement, » répondit Armelle, qui éprouva un vif sentiment de joie. « Je vais m'occuper de refaire nos malles. » Elle salua Mme de Lambellec, ils rentrèrent à l'hôtel, et elle se mit gaiement à l'œuvre. Depuis quelques jours Vichy lui pesait; elle avait un immense désir d'en partir.

Les choses indispensables faites, elle alla frapper chez Mme Duchelau. Elle apprit qu'une partie s'était organisée le matin même dans le parc, qu'elle était allée à l'Ardoisière, et qu'elle ne reviendrait qu'assez tard dans la soirée. Armelle écrivit un laconique billet d'adieu, et n'y pensa plus.

Mme Duchelau personnifiait un peu le genre de connaissances que l'on fait aux eaux. En témoignant de l'affection ou de l'intérêt, elle avait toujours l'air de satisfaire un caprice personnel; son amabilité était une chose banale qui se transportait dans la même journée d'une personne à une autre, et elle possédait une dose d'exigence qui, tôt ou tard, refroidissait ceux que le hasard avait mis en relation avec elle.

Armelle ne se préoccupa pas davantage de la visite qu'elle aurait dû faire à la duchesse. Elle se figurait qu'elle allait bientôt être parfaitement oubliée, et elle en prenait très-bravement son parti. Quant à Mme de Lambellec, elle était sûre de la revoir en Bretagne avant quinze jours.

Elle quitta l'hôtel vers sept heures et prit avec son père le chemin de la gare. Dans la rue de Paris ils furent croisés par Gaëtan. Armelle pensa que c'était sans doute la dernière fois qu'elle le voyait, et elle n'en éprouva pas d'émotion. Le jeune homme les avait salués d'assez loin, mais, avisant dans la toilette de la jeune fille un je ne sais quoi qui ne pouvait tromper son œil exercé, il les suivit par curiosité, et se trouva à la gare presque en même temps qu'eux.

Il regarda le défilé des bagages, et quand M. de Boisfort eut fini sa procession autour des guichets, il se rapprocha de lui et s'informa de leurs projets.

Sans métaphore, les bras lui tombèrent d'étonnement quand il apprit qu'il ne s'agissait pas d'une excursion dans les environs, mais bien d'un départ définitif.

« Oh! impossible! » s'écria-t-il. « Quoi! comme cela? sans crier gare? »

Armelle sourit, M. de Boisfort s'inclina.

« Mais votre départ est impossible, » reprit-il; on « comptait sur vous au moins pendant une dizaine de jours encore. Tout Vichy va certainement prendre son vol vers la Bretagne. »

M. de Boisfort leva presque involontairement les épaules, le pria d'offrir leurs excuses à sa mère, leur départ ayant été tellement précipité que toute visite avait été impossible, et, le saluant, il prit le bras d'Armelle et entra dans la salle d'attente.

Gaëtan resta un moment immobile, occupé à les regarder s'éloigner. Quand ils eurent disparu, il sortit vivement et revint à son hôtel. Il trouva sa mère chez elle, et lui apprit ce départ.

« Je vous avais bien dit qu'il fallait saisir l'occasion aux cheveux, » ajouta-t-il en terminant; « la voilà partie, qui sait pourquoi? Je suis désappointé, furieux; j'ai envie de courir après.

— Pour l'enlever, peut-être?

— Non; mais donnez-moi enfin votre permission, et je l'épouse.

— Comme cela, tout de suite? » dit Mme de Châteauroux, qui ne put réprimer un sourire.

« Oui, et fût-elle dix fois promise à un autre.

— Doucement, Gaëtan, comme vous y allez! M. de Boisfort n'est point aussi facile que vous vous l'imaginez. Il s'est montré dans le temps envers nous d'une roideur, d'une hauteur sans pareilles.

— Qu'importe? je ne le crains pas.

— Et d'ailleurs, il faut bien le dire, tout dissipateur que vous soyez, vous êtes encore un assez beau parti pour cette petite de Boisfort.

— Enfin, vous m'accordez votre consentement, ma mère?

— Je ne m'oppose plus à ce que vous épousiez Mlle Armelle; c'est tout ce que je puis faire. Il faut bien quelqu'un porte la peine de vos folies. Il ne me sera certainement pas désagréable de vous voir rentrer en possession de la fortune de votre maison. Vous êtes sûr que cette fortune est restée intacte?

— Pardon, elle a doublé, ou à peu près. M. de Boisfort vit comme un ours, et n'a jamais dépensé en entier ses revenus.

— Enfin, Gaëtan, quels sont vos projets?

— Je veux la suivre.

— C'est chevaleresque; mais c'est bien inutile peut-être.

— Permettez-moi d'être d'un avis contraire. Si je ne plais pas à Mlle de Boisfort, j'aurai peu de chance d'être accepté par son père. Monsieur de Boisfort, qui ne desait certainement pas s'attendre à épouser une Broussaye-Châteauroux, a eu à se plaindre de nous, et on lui a fait payer son intrusion très-cher, je n'en doute pas. Il pourrait aussi trouver mon revenu maigre. Un petit séjour en Bretagne arrangera cela.

— Et à quel propos iriez-vous en Bretagne?

— Oh! les prétextes ne me manqueront pas. Visiter la Bretagne est devenu une affaire de mode; je connais par cœur je ne sais combien de tirades là-dessus. Mon prétexte à moi d'ailleurs est tout trouvé. La vicomtesse de Lambellec, que vous ne trouvez pas distinguée, mais qui est une très-bonne petite femme, très-entreprenante, m'a invité à aller passer quelques jours chez elle avec son beau-frère. Mlle Armelle et elle se sont liées ici, elles se sont promis de se revoir en Bretagne, et il y a même je ne sais quels engagements pris. Elles habitent le même département.

— Arrangez cela comme vous voudrez, mon fils; et si le mariage met un terme à vos folies, mariez-vous. »

En conséquence, le soir même Gaëtan de Broussaye-Châteauroux partit pour la Bretagne.

XIV.

Toutes les idées ambitieuses qui avaient pu traverser le cerveau d'Armelle pendant les deux mois de dissipation qu'elle venait de passer à Vichy s'évanouirent comme par enchantement le jour où, dans sa plus simple toilette, elle frappa à la porte de Mme l'Hérilleux, et au moment surtout où elle entra dans le petit salon modeste et calme où elle avait passé tant de douces soirées, et qui, tout désert qu'il lui apparut, lui sembla hanté par l'esprit et la sérieuse amabilité de Charles de la Follière. En entrant elle s'arrêta un instant sur le seuil pour jeter un regard autour d'elle. Il lui semblait qu'elle en était sortie la veille.

Mlle Valérie était seule. Elle était assise près de la fenêtre fermée, dans une attitude pleine de fatigue, la tête renversée sur le dossier du fauteuil, les yeux fermés, les mains inertes. Les persiennes étaient hermétiquement closes; mais son visage blanc tranchait tellement sur le reps rouge, qu'Armelle en entrant le reconnut aussitôt. Elle marcha vers elle sur la pointe des pieds, et prit une de ses mains entre les siennes.

Mlle Valérie ouvrit brusquement les yeux :

« Vous? c'est bien vous, Armelle? » s'écria-t-elle en se redressant sur son fauteuil.

« Moi-même, corps et âme, » répondit Armelle en riant. Mlle Valérie la regarda d'un air inquiet.

« Et libre? » demanda-t-elle en hésitant.

« Parfaitement libre. Mme Duchelau a pris ses rêveries pour des réalités, et elle a voulu s'amuser un peu à vos dépens. Ma liberté n'a jamais été menacée. Mon brillant cousin n'aura pas, je suppose, la pensée de vouloir m'épouser? Songez donc, un Broussaye-Châteauroux! »

La figure de Mlle Valérie s'éclaira. Elle fit asseoir Armelle à ses pieds sur un tabouret, lui ôta son chapeau et l'embrassa tendrement.

(La suite au prochain numéro.) ZÉNAÏDE FLEURIOT.



CANTATE A DE JEUNES PERSONNES.

		ho-	des-	zon	reu-	vole,	et	pas	co-		
		d'un	heu-	Cet	tin,	sur	ses	s'en-	que		
le	vi-	min	ri-	beau	vous,	mais	vos	lombes,	lant	venche;	em-
Com-	des	dans	pour	N'ail-	le	Si	a	Ber-	souffle	Si	ne
te,	loin-	bien	che-	é-	ja-	cez	tri	bril-	per-	bau-	Au
est	mère;	mois-	mais	et	lent	son	tin,	ré-	bien-	d'u-	ans,
tain,	heur-	fuit,	phé-	sons	est	flé-	tôt	plus	ma-	ole!!	mé
I-	s'il	des	si	ja-	doit	vie	au-	buis-	gno-	nes	en
ter	S'en-	gno-	Que	joie	Et	des	Ont	la	vos	du	I-
rez	tom-bes...	la	lanche;	les	est	em-	dé-	rè-	sons	rez	jeu-
		si	a	l'a-	ces	vants,	Si	por-	sont		
		va-	ron-	Et	mère,	ter	ves	ce-	nos		

Le Cavalier du jeu des échecs fait deux pas, soit à gauche, soit à droite, en avant ou en arrière, mais toujours en se dirigeant d'une case blanche sur une case noire, ou d'une case noire sur une case blanche.



FOULARDS.

J'ai voulu examiner sérieusement les nouveaux dessins des robes de foulard, afin de pouvoir les décrire, et je me suis rendue au *Comptoir des Indes*, boulevard Sébastopol, nº 129.

Là il m'a été montré une collection si riche et si variée, que ma mémoire eût été impuissante à la retenir; j'ai eu recours à des notes que je consulte pour ma description.

Chacun des dessins que j'ai remarqués se trouve dans ce magasin sur *tous* les fonds; ceux-ci sont particulièrement beaux cette année, et je ne sais si le mauve, le bleu porcelaine, le violet, ont jamais présenté des teintes aussi radieuses.

Les dessins sont : d'abord, de grandes étoiles noires, sur tous les fonds;

De jolies petites losanges noires *pointillées*, avec la teinte pareille au fond; cette disposition se retrouve sur tous les fonds; elle est bien *réussie*, en ce que le dessin est rendu plus léger, grâce au *pointillé*.

Le même système préside aux rayures; celles-ci (en toute teinte sur tous les fonds) ont un dessin pareil au fond; exemple : foulard blanc à rayures vert lumière; dans les rayures un dessin blanc, très-léger.

Plutôt que de décrire tous les dessins (besogne pour ainsi dire impossible), je donnerai ici mon sentiment particulier sur l'emploi des divers genres de robes de foulard.

Pour toilette du matin, de voyage, pour toilette de visites, adoptées par les dames âgées, les raies un peu larges, noires et violettes, ou noires et brun-clair, avec le pardessus pareil, sont les plus convenables.

Pour jeunes filles, les mille raies, les semés pompadour, les clochettes en semé, les barrettes en semé, les petites marguerites blanches.

Pour belle toilette de visite, ou toilettes du soir, les rayures de nuance claire sur fond blanc, avec dessin blanc dans la rayure.

Les pointillés blancs sur tous les fonds composent des robes très-distinguées. Après avoir indiqué mes préférences, je ne saurais omettre sans injustice les autres dessins : les *dés*, les chinés, les rayures et les palmes cachemire, les rameaux, les plumes de colibri, les zigzags, les mille-fleurs, les plumes nuancées, les jacinthes, les fleurs semées sur fond pointillé.

L'envoi des échantillons se fait *franco*; on joint au paquet une enveloppe, également affranchie, qui permet de renvoyer les échantillons sans aucuns frais.

Les marchandises sont également envoyées *franco*.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

Nº 83,351, Algérie. On marque les chemises *à coulisse*, sous le bras, en lettres ordinaires, avec du coton rouge; les chemises plus belles, devant, sous la bande ou *pièce*, avec des initiales plus ou moins ornées, brodées en coton blanc; les chiffres sont toujours semblables aux lettres; on les fait au point de marque, ou bien on les brode. — *Nº 73,509, Basses-Alpes.* Nous ne comprenons pas la demande relative à des *tableaux pour* les élèves. On reçoit les gravures de modes coloriées seulement quand on s'y abonne. — *Nº 74,079, Côte-d'Or.* Je ne saurais rien ajouter à la recette des feuilles de noyer; *décoction* n'est pas un terme vague; il signifie *faire bouillir* la plante (ou les feuilles) dans de l'eau; j'ai donné ette recette telle qu'on me l'a adressée, et un grand nombre de nos abonnées a déjà pu s'en servir et en reconnaître l'efficacité. — *Nord.* Voir l'article *Modes*, nº 10. — *Nº 13,422, Haute-Vienne.* Il nous est impossible, à notre grand regret, de publier des dessins plus grands que nos pages et nos feuilles de patrons. Une robe longue pour enfant nouveau-né est plus longue que nos patrons; dès-lors comment y placer un dessin qui doit avoir la *forme* et la dimension de cette robe longue? Petits paletots droits pour petits enfants, tels que nous les avons publiés cet automne. — *Nº 25,763, Loire.* Voir l'article de *Modes* du nº 10. — *Nº 83,489. Pas-de-Calais.* On peut, en grand deuil, assister à la cérémonie du mariage d'une parente, mais non aux repas ou réunions qui suivent la cérémonie.

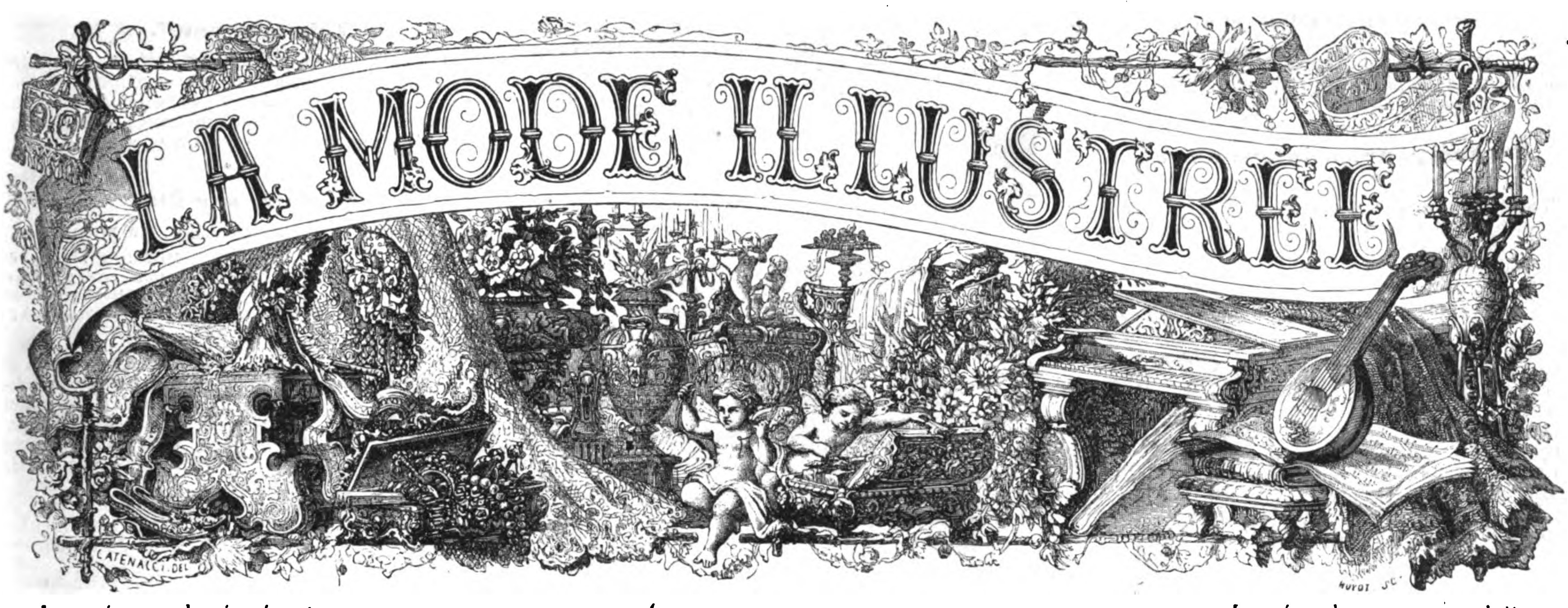
Explication du dernier rébus.

Ne sacrifions pas tout aux intérêts temporels.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

N° 12. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 18 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Explication du bonnet de baptême,

DONT LE PATRON A ÉTÉ PUBLIÉ SUR LA PLANCHE ACCOMPAGNANT LE N° 10.

Fig. 116. Moitié du bonnet × × ×
Fig. 117. Médaillon brodé ————



COIFFURE CÉRÈS (DERRIÈRE).



COIFFURE ATHÉNIENNE, DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

Ce bonnet est destiné à accompagner la robe de baptême publiée dans le n° 10; les entre-deux brodés, la dentelle, le ruban, doivent s'assortir aux ornements de cette robe.

On prépare le bonnet en entre-deux brodés et entre-deux de dentelle d'après la figure 116, en attachant au médaillon (fig. 117) trois entre-deux qui forment des cercles; on fronce ces entre-deux, on les assemble sur la ligne de la couture, on y joint, en guise de *passe*, trois autres entre-deux, dont l'un est indiqué sur le patron; sur le bord on pose une bande double en mousseline, ayant un centimètre de largeur, qui se rétrécit vers les extrémités, puis on coud autour du bonnet un cordon qui servira de coulisse. Sur la bande de mousseline on dispose la garniture, qui se compose de trois bandes plissées, en tulle, ayant chacune 2 centimètres de largeur, rehaussées d'une dentelle d'un centimètre. Deux de ces bandes garnissent le bonnet par derrière comme par devant; la troisième seulement par devant. Entre les bandes de tulle on pose de petites *comètes* en ruban très-étroit; le même ruban est employé pour la *guirlande*, composée de *bouclettes* et de petits morceaux, qui confine à la troisième bande et cache sa couture; au-dessus de la deuxième bande de derrière on pose une torsade faite avec deux morceaux de ruban; au milieu de cette torsade, un nœud fait en ruban ayant 2 centimètres 1/2 de largeur; brides de même largeur.

Coiffures exécutées par M. Croisat,

RUE RICHELIEU, 76.

Nos 1 et 2. *Coiffure Cérès.* On peigne les cheveux de devant *en avant*, on y pique un gros crêpé, par-dessus lequel on peigne et on roule les cheveux de devant, et sous lequel on pose une bandelette à mèches ondulées, et une demi-couronne de petites boucles; derrière, chignon composé de boucles; un petit oiseau exotique et des branches de sureau complètent la coiffure; la bandelette est en or.

N° 3. *Coiffure athénienne.* Une partie des cheveux de devant est relevée sur un crêpé, de façon à former de chaque côté un bandeau à la Valois; le reste des cheveux de devant est fortement ondulé, rejeté en arrière, et fixé sous les cheveux de derrière qui ont été noués assez haut, relevés et fixés au-dessus de la ligature par un peigne soutenant un crêpé; on peigne les cheveux *en arrière*, de façon à couvrir entièrement ce crêpé, en dessous duquel on fixe l'extrémité des cheveux. Une petite touffe de boucles est placée au-dessus du chignon. Bandelettes en ve-



COIFFURE CÉRÈS (DEVANT).

lours qui se croisent sous le chignon et se nouent pardessus.

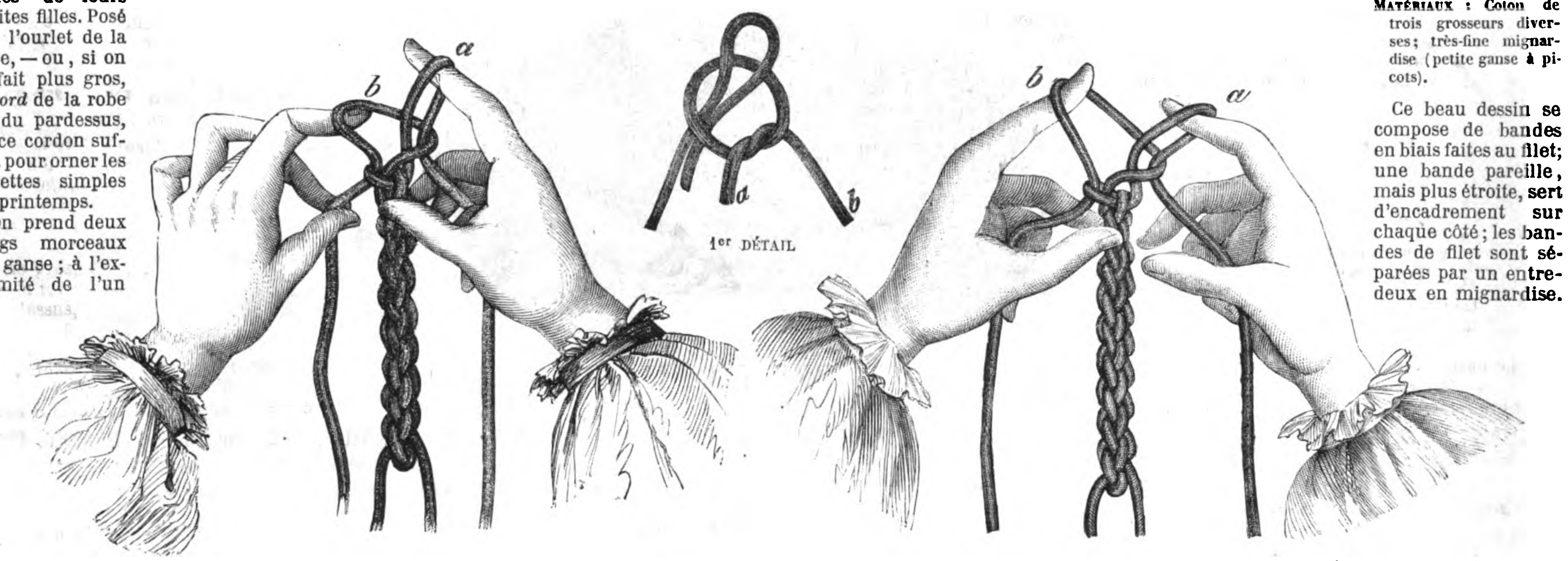
Cette coiffure est l'une des plus simples parmi celles que l'on exécute aujourd'hui, et convient aux jeunes filles comme aux jeunes femmes.

Cordon pour garniture de robes

ET PARDESSUS.

Il sera peut-être agréable à nos lectrices de préparer elles-mêmes un cordon servant à garnir leurs robes ou celles de leurs petites filles. Posé sur l'ourlet de la robe, — ou, si on le fait plus gros, *à bord* de la robe ou du pardessus, — ce cordon suffira pour orner les toilettes simples du printemps.

On prend deux longs morceaux de ganse; à l'extrémité de l'un de ces morceaux on fait une bouclette telle que la forme un nœud non encore serré; on plie l'extrémité de l'autre morceau, et on la passe dans le nœud du premier morceau (voir le premier détail); on passe l'index de la main gauche dans la deuxième bouclette, et l'on retient avec le pouce et le doigt du milieu les deux bouts du cordon et le cordon *a;* on tire avec la main droite le cordon *b*, et le nœud se trouve serré. On forme une nouvelle bouclette, en ce que l'on saisit avec l'index de la main droite le cordon *a* que l'on fait passer de haut en bas dans la bouclette *b* (voir le deuxième détail). Le pouce et le doigt du milieu doivent rester dans la situation cidessus indiquée pendant cette opération; mais on les *libère* pour serrer la bouclette *b;* on recommence avec la main droite à former une nouvelle bouclette au travers de la bouclette *a;* tandis que l'une des deux mains forme une bouclette, l'autre main conserve sur son index la bouclette au travers de laquelle on va en former une autre, et tient entre le pouce et le troisième doigt le cordon déjà formé, entre le 4e et le 5e doigt, le bout qui tient à la bouclette soutenue par l'index. En étudiant un peu les trois dessins qui éclairent cette explication, on parviendra à exécuter très-facilement ce travail, qui est amusant, convient aux vues fatiguées, et peut être rendu utile.



1er DÉTAIL

2e DÉTAIL. CORDON POUR GARNITURE DE ROBES ET PARDESSUS. 3e DÉTAIL.

Couverture de berceau

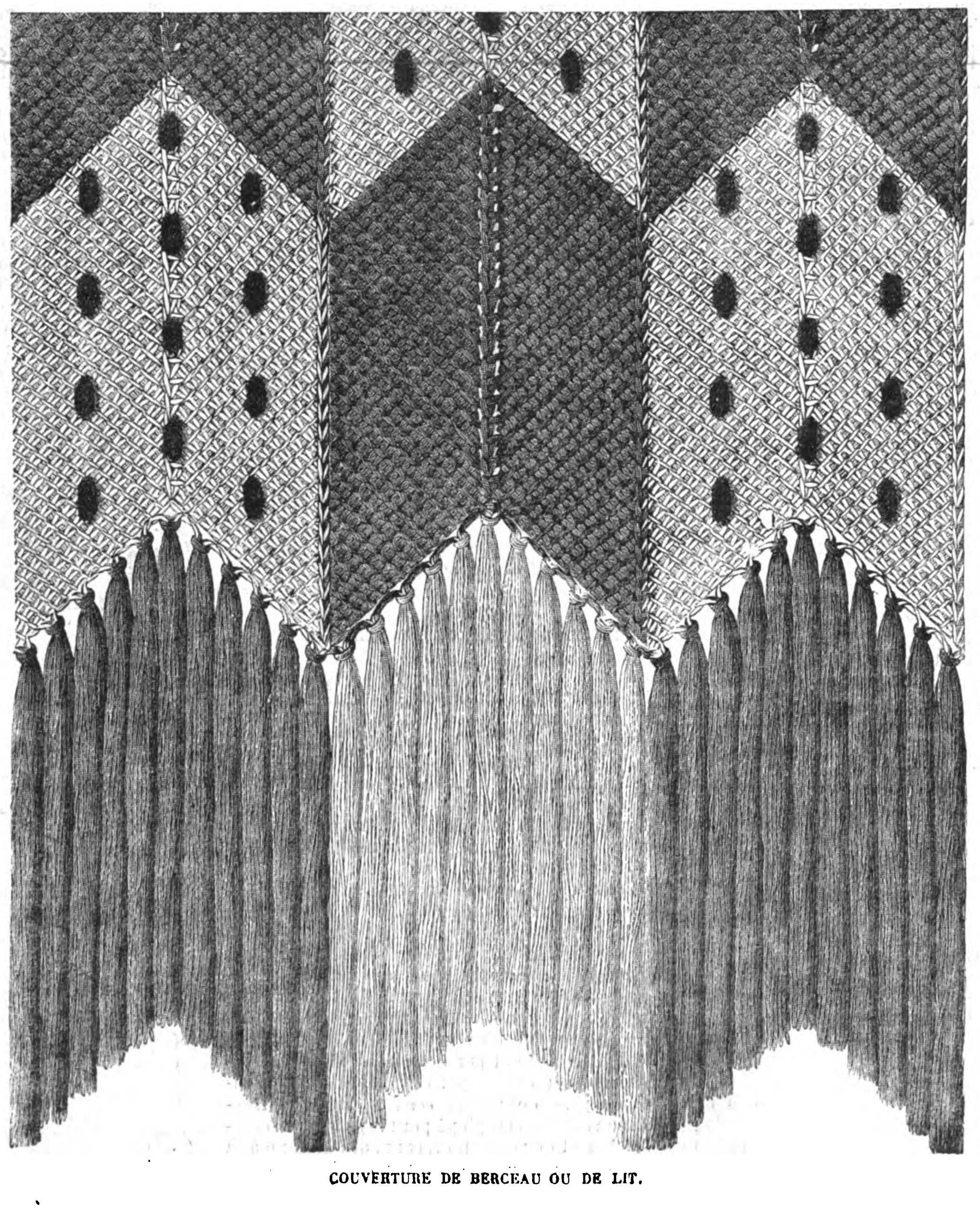
OU DE LIT.

MATÉRIAUX : Laine de Saxe 6 fils : blanc, — bleu, — noir.

Cette couverture est faite au crochet tunisien par bandes isolées formant des *divisions* alternativement bleues et blanches; sur les divisions blanches on brode des pois noirs. Disons de suite qu'on peut aussi faire cette couverture en *genre arlequin*, c'est-à-dire adopter une couleur différente pour chaque division, et utiliser ainsi tous les restes de laine que l'on peut posséder.

Le dessin représente une partie de la couverture, c'est-à-dire trois bandes déjà assemblées.

Pour l'une de ces bandes on exécute avec la laine bleue une chaînette de 25 mailles, sur laquelle on fait un tour tunisien se composant, comme on le sait, de deux rangs. Dans le milieu du premier rang du 2e tour on commence l'augmentation, qui se répète dans tous les tours suivants, afin de former la pointe de la division. L'augmentation a toujours lieu dans le premier rang de chaque tour; on augmente d'une maille entre la 12e et la 13e, puis entre la 13e et la 14e. Dans le second rang de chaque tour cette augmentation s'efface, parce que l'on démonte *ensemble* les deux premières comme les deux dernières mailles, qui, ainsi, n'en forment plus qu'une à chaque bout de la bande. Le deuxième rang de chaque tour se compose *toujours* de 25 mailles. On fait 21 tours avec la laine bleue, autant avec la laine blanche, et ainsi de suite alternativement jusqu'à ce que la bande ait la longueur voulue. La bande suivante doit être commencée avec la laine blanche, afin de *contrarier* les *divisions* en assemblant les bandes. On exécute avec de la laine noire la broderie indiquée par le dessin. On assemble les bandes à l'envers, soit au crochet, soit en les cousant. On noue, à chaque extrémité des bandes, des houppes de laine ayant 13 centimètres de longueur, bleues pour les bandes blanches, — blanches pour les bandes bleues, — ou bien enfin pareilles aux bandes.



COUVERTURE DE BERCEAU OU DE LIT.

Tabouret-pouff.

On fait ce genre de tabouret en drap ou reps. Notre modèle, destiné à figurer dans une chambre à coucher meublée en reps bleu, est brodé en galon de soie blanche; la garniture se compose d'une frange-lama blanche, qui constitue une *nouveauté* en fait d'ameublement.

Broderie sur filet

AVEC ENTRE-DEUX EN MIGNARDISE POUR RIDEAUX.

MATÉRIAUX : Coton de trois grosseurs diverses; très-fine mignardise (petite ganse à picots).

Ce beau dessin se compose de bandes en biais faites au filet; une bande pareille, mais plus étroite, sert d'encadrement sur chaque côté; les bandes de filet sont séparées par un entre-deux en mignardise.

La broderie est faite en *reprises;* les parties du dessin qui apparaissent toutes blanches sont exécutées avec du coton non tors, pareil à celui que l'on emploie pour raccommoder les bas, tandis que les tons plus foncés du dessin sont faits avec du coton ou du fil fin.

Pour exécuter l'entre-deux en mignardise, on trace le dessin sur du papier, et l'on suit les contours du dessin avec la mignardise que l'on coud ensemble là où elle se joint, mais sans jamais piquer au travers du papier.

Médaillon au crochet

POUR GARNITURE DE JUPON BLANC.

On peut aussi exécuter ce médaillon en fine soie noire ou fil blanc très-fin, et l'employer comme ornement de cravate.

Notre modèle est fait avec du fil de lin n° 60. On commence par le milieu de la feuille de trèfle, en faisant une chaînette de 16 mailles, et, dans la première de ces mailles, une maille simple, ce qui forme une bouclette, — encore une bouclette semblable, — puis 18 mailles en l'air, et dans la première une maille simple; cela forme trois bouclettes.

1er tour. — Sur chacune des deux petites bouclettes on fait 22 mailles simples, — sur la plus grande 24 mailles simples, le tout posé *à cheval.*

2e tour. — On pique toujours dans le côté de derrière de la maille, et l'on fait constamment des mailles simples; dans le creux séparant les bouclettes on passe 2 mailles, tandis que sur la courbe on augmente de 2 mailles, en sorte que le nombre des mailles demeure toujours le même.

3e tour. — On passe toujours 2 mailles dans chaque creux, et l'on travaille de la façon suivante : * 3 mailles simples, — 5 mailles en l'air, — une maille simple, faite dans la maille qui contient la dernière maille simple. — Recommencez toujours depuis*. On a formé ainsi, à distance régulière, des picots, lesquels sont au nombre de 7 sur la grande bouclette, — de 6 sur les petites.

4e tour. — On encadre le trèfle avec 9 festons de mailles en l'air divisés comme le dessin l'indique; chacun de ces festons se compose de 12 mailles en l'air et de 3 picots dirigés *en bas.*

5e tour. — On borde les festons avec des mailles simples, sans cependant faire ces mailles jus-

que dans les *creux*, car les festons doivent être pointus.

6e et 7e *tours*. — Comme le 2e tour.

8e *tour*. — Comme le 3e tour, par conséquent avec des picots; il y en a quatre sur chacun des neuf festons, et l'espace qui sépare les picots est de 4 à 5 mailles.

9e *tour*. — Dans chaque picot du tour précédent une maille simple; après chaque maille simple, 5 mailles en l'air.

10e *tour*. — Dans chaque feston composé par les mailles en l'air du tour précédent, 6 mailles simples posées *à cheval;* entre les 2 mailles du milieu toujours un picot de 5 mailles en l'air.

11e et 12e *tours*. — Comme les 9e et 10e tours; mais on les fait seulement sur 13 festons ou picots, afin que le médaillon s'élargisse seulement sur le côté de la plus grande bouclette.

13e et 14e *tours*. — Comme les 9e et 10e tours, mais sur tout le contour du médaillon.

On fait ensuite deux rangées de festons, la première de sept, — la seconde de quatre festons et d'un picot, afin que le médaillon s'allonge en pointe vers son côté supérieur (voir le dessin).

15e *tour*. — * Une maille simple dans un picot, — 10 mailles en l'air, sous lesquelles on passe un picot. — Recommencez depuis *, en consultant le dessin pour la disposition de ce tour.

16e *tour*. — Dans chaque feston 17 brides, en commençant par des demi-brides, et les augmentant graduellement en longueur jusqu'à faire des doubles brides qui décroissent dans la mesure observée pour les allonger; dans chaque maille simple du tour précédent une maille simple.

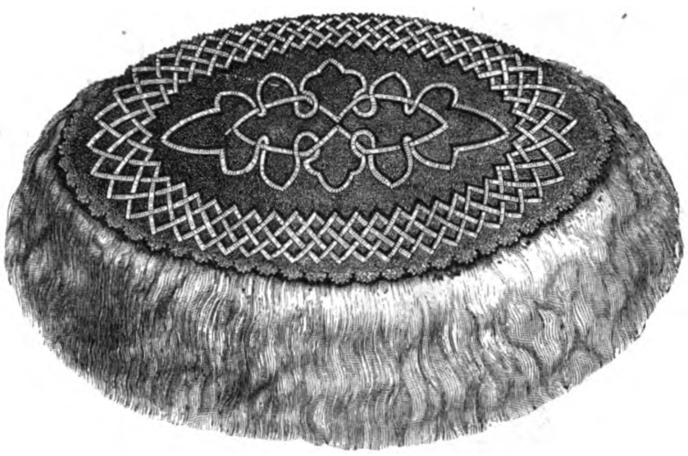
Entre-deux au crochet avec rubans.

Matériaux : Fil de lin très-fin; ruban zéro (c'est-à-dire très-étroit).

On emploiera cet entre-deux pour garnir des corsages blancs, des vestes, des vêtements d'enfants, etc. On pose en dessous deux rubans étroits, ou bien un seul ruban occupant tout le milieu.

On commence en dessous des dents extérieures en faisant une chaînette ayant la longueur voulue. On travaille toujours sur le même côté, c'est-à-dire que l'on coupe le brin à la fin de chaque tour pour le rattacher au commencement.

1er *tour*. — Alternativement une demi-bride, — une



TABOURET-POUFF.

maille en l'air, sous laquelle on passe une maille de la chaînette.

2e *tour*. — Une maille simple dans la première maille du tour précédent; — * 13 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 6 mailles, — une maille simple, — 2 petites feuilles faites chacune de la façon suivante : 5 mailles en l'air, et dans la seconde, en comptant depuis le commencement, une bride pour laquelle on reprend le brin quatre fois, sans cependant la terminer tout à fait, car on garde la dernière bouclette sur le crochet, ce qui fait qu'il s'y trouve deux bouclettes; une bride pareille dans la première des 5 mailles en l'air; mais pour cette bride on reprend le brin une cinquième fois, et on le passe dans toutes les bouclettes. La première petite feuille est terminée. — On fait une maille en l'air, — une seconde petite feuille pareille à la précédente, puis on passe 6 mailles du tour précédent, et l'on fait une maille simple. — Recommencez toujours depuis *.

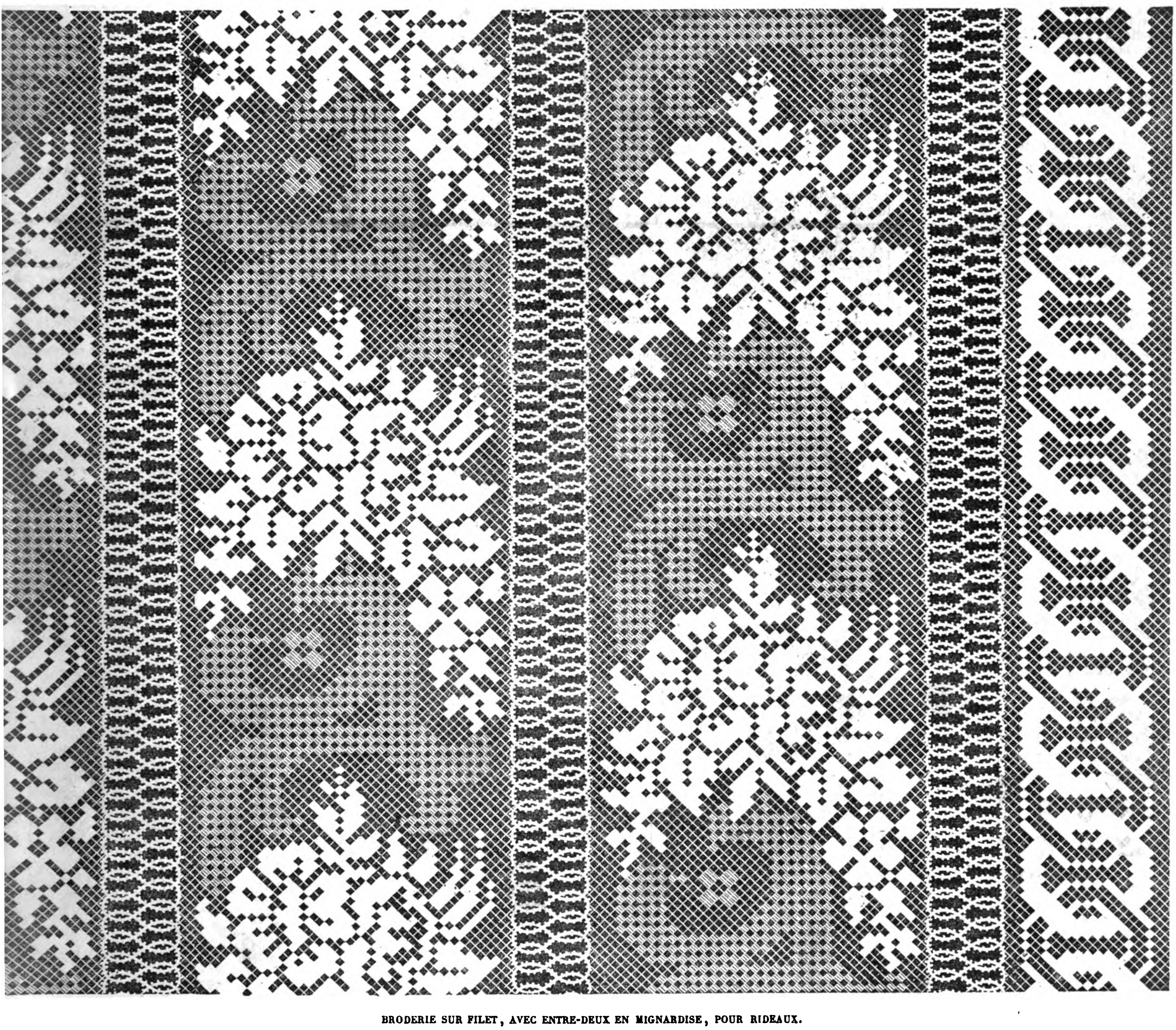
3e *tour*. — 7 mailles en l'air; — * une maille simple au milieu du premier feston de mailles en l'air du tour précédent, — 7 mailles en l'air, — une petite feuille comme dans le 2e tour, — une maille-chaînette sur la maille en l'air qui sépare les deux petites feuilles dans le tour précédent, — une petite feuille, — 6 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

4e *tour*. — Une maille simple dans la première maille du tour précédent, — * 6 mailles en l'air, — une maille simple dans la maille en l'air qui se trouve près de la pointe de la petite feuille suivante. — Recommencez depuis *. Ceci forme les dents extérieures.

5e *tour*. — Comme le premier tour.

6e *tour*. — Une maille simple dans la première maille du tour précédent; — *3 mailles en l'air, — 1 picot (c'est-à-dire 3 mailles en l'air et une maille-chaînette dans la première); — 3 mailles en l'air sous lesquelles on passe 3 mailles du tour précédent, — une maille simple dans la 4e maille: ceci forme les dents extérieures. — Recommencez depuis *.

On fait un tour pareil à ce dernier, sur l'autre côté de la chaînette par laquelle on a commencé l'entre-deux; on passe en dessous des rubans de taffetas ou de velours.



BRODERIE SUR FILET, AVEC ENTRE-DEUX EN MIGNARDISE, POUR RIDEAUX.

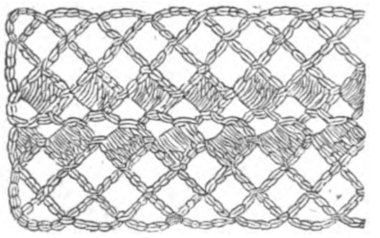
Entre-deux au crochet.

On fait une chaînette de 26 mailles ; on travaille en travers en allant et revenant.

1er *tour*. On passe les 9 dernières mailles de la chaînette, et l'on fait une maille simple dans la 10e, — deux fois de suite 5 mailles en l'air, une maille simple, et sous les mailles en l'air on passe toujours 3 mailles de la chaînette ; — ensuite 5 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles, — 4 brides dans la maille suivante, — une maille simple, — 5 mailles en l'air, — une maille simple, dans la dernière maille de la chaînette.

2e *tour*. 9 mailles en l'air, — une maille simple au milieu du plus proche feston de mailles en l'air, — 5 mailles en l'air, — une maille simple dans le vide formé par 3 mailles en l'air dans le tour précédent, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston suivant, — 3 mailles en l'air, — 4 brides sur le même feston, — une maille simple sur le feston suivant, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le dernier feston.

On répète ce deuxième tour jusqu'à ce que l'entre-deux ait la longueur voulue.



ENTRE-DEUX AU CROCHET.

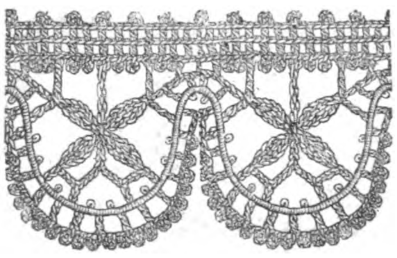
Dentelle

AU CROCHET (GUIPURE) AVEC MIGNARDISE.

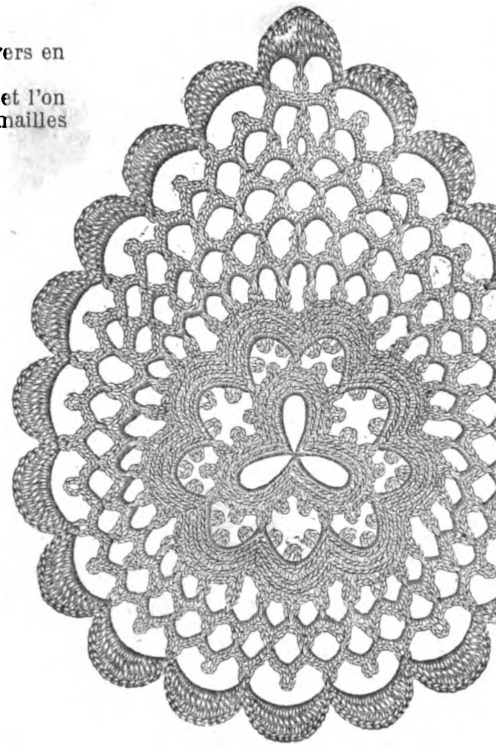
MATÉRIAUX : Fil très-fin ; mignardise blanche.

L'emploi de la mignardise (petite ganse à picots) facilite l'exécution de cette dentelle.

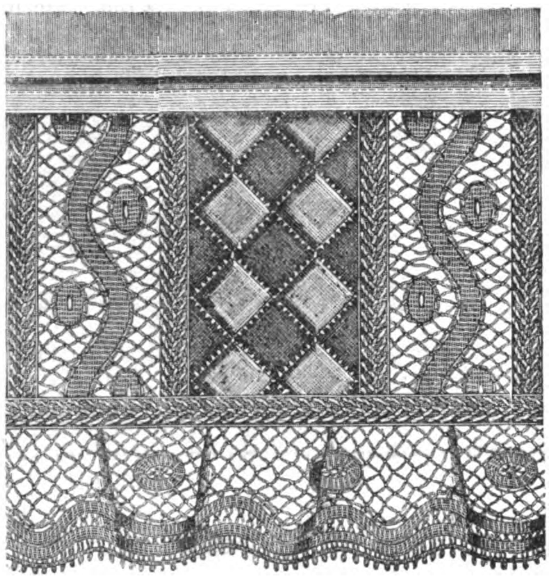
1er *tour*. * Dans les deux premiers picots de la mignardise, 2 mailles simples, séparées par 2 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, — une petite bride (pour laquelle on reprend le brin trois fois), — 2 mailles en l'air, — une bride (pour laquelle on reprend le brin quatre fois, c'est-à-dire qu'avant de le passer la première fois dans l'une des bouclettes qui se trouvent sur le crochet, on fait une maille en l'air), dans les deux plus proches picots deux petites feuilles (voir dans ce numéro l'explication du 2e tour de *l'entre-deux au crochet avec ruban*), une maille simple dans le picot succédant à 2 picots, que l'on passe, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe un picot, — une maille simple, — 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 picots, — une maille simple, — 3 mailles en l'air, — une maille simple, dans le picot succédant à un picot que l'on passe, — une petite feuille, — une maille simple au milieu des deux premières petites feuilles, — une grande bride, pour laquelle on reprend le brin cinq fois dans le milieu du feston de 7 mailles en l'air, — une petite feuille sous laquelle on passe 2 picots, — une bride dans le picot suivant, — 2 mailles en l'air, — une petite bride, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans les deux picots suivants, — 2 mailles en l'air. Recommencez toujours depuis *.



DENTELLE-GUIPURE AU CROCHET AVEC MIGNARDISE.



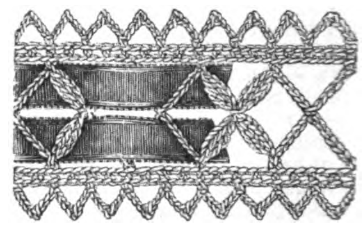
MÉDAILLON AU CROCHET.



GARNITURE DE PANTALON.

On fait le second tour sur l'autre côté de la mignardise, en arrière, depuis le creux d'un feston une maille simple dans le second picot ; — dans chacun des quatre picots suivants, une maille simple, après laquelle on fait 2 mailles en l'air. — * 2 picots (pour chaque *picot au crochet*, on fait 4 mailles en l'air, et une maille simple dans la première de ces 4 mailles) ; — dans chacun des 7 picots suivants de la mignardise, on fait une petite bride, et après chaque petite bride 2 picots au crochet, — 2 picots, — dans chacun des 5 picots suivants une maille simple, et après chaque maille simple 2 mailles en l'air ; — on passe les 2 picots de la mignardise ; dans le creux du feston on fait une maille-chaînette, en piquant le crochet à la fois dans le picot suivant de la mignardise et dans la dernière maille simple qui a été faite. — Viennent ensuite 3 mailles simples, et après chaque maille simple 2 mailles en l'air ; pour les mailles simples on pique le crochet à la fois dans les picots de la mignardise et dans la maille simple qui lui est opposée, et qui appartient au feston précédent, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le plus proche picot. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

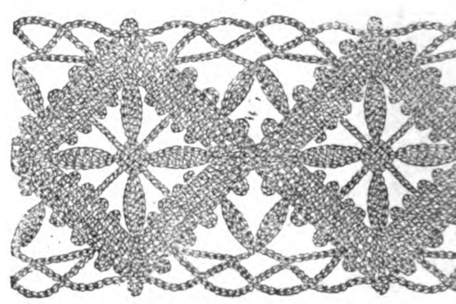
3e *tour*. On le fait sur le 1er tour. * Une maille simple dans le milieu des 3 mailles simples isolées, sur la pointe d'un feston, — 2 mailles en l'air, — une petite bride dans la plus proche maille simple, — 2 picots dirigés en arrière, et séparés par une maille en l'air (voir l'explication de l'entre-deux, guipure au crochet), — une bride dans la plus proche bride du 1er tour, — une maille en l'air, — 2 picots dirigés en arrière, séparés par 2 mailles en l'air, — une maille en l'air, — une grande bride dans le milieu des quatre petites feuilles, — une maille en l'air, — 2 picots dirigés en arrière, séparés par une maille en l'air, — une maille en l'air, — une bride dans la bride suivante, — 2 picots dirigés en arrière, séparés par une maille en l'air, — une petite bride dans la maille suivante, — 2 mailles en l'air. — Recommencez toujours depuis *.



ENTRE-DEUX AU CROCHET AVEC RUBAN.

4e *tour*. Alternativement une petite bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent.

5e *tour*. * Une petite bride sur la première petite bride du tour précédent, — une maille en l'air, — une petite bride sur la petite bride suivante, — un picot dirigé en haut. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

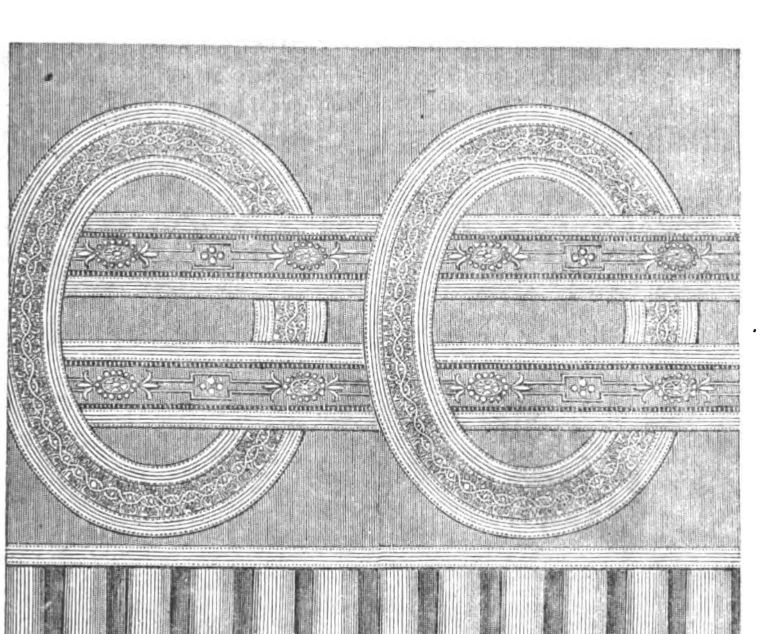


ENTRE-DEUX GUIPURE AU CROCHET.

Entre-deux guipure au crochet.

MATÉRIAUX : Fil de lin plus ou moins fin, suivant la destination de l'entre-deux.

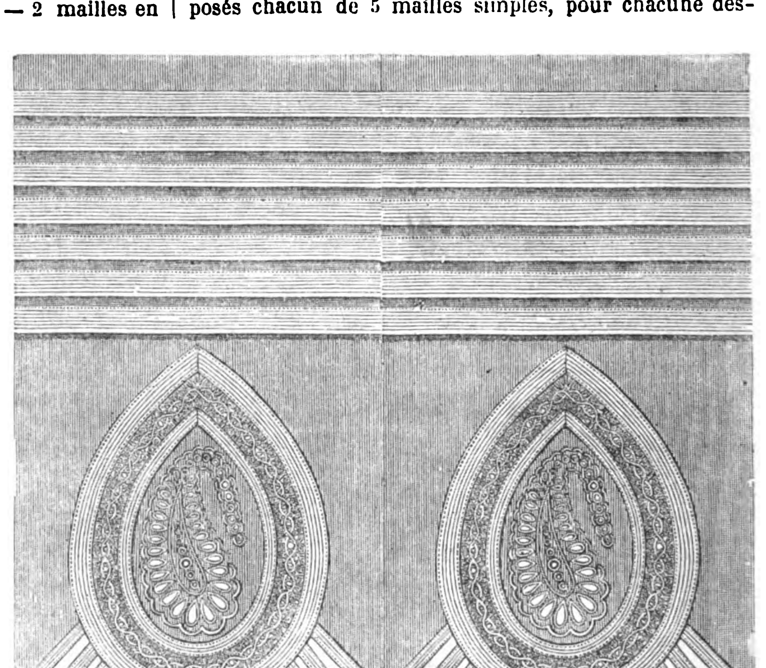
Cet entre-deux se compose d'une rangée de carreaux commencés chacun par le milieu. On fait une chaînette de 6 mailles, — puis 4 tours en *allant* et *revenant*, composés chacun de 5 mailles simples, pour chacune des-



No 1. GARNITURE POUR JUPON BLANC.



GARNITURE DE PANTALON (GRANDEUR NATURELLE).



No 2. GARNITURE POUR JUPON BLANC.



LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal 56 r. Jacob Paris

Toilettes de Melles RABOIN, 67 r. Nve des Pts Champs, 67.

Coiffures de Mr CROISAT, rue de Richelieu 76.

quelles on pique toujours le crochet sous la maille entière; on fait ensuite 2 à 3 mailles simples en arrière, pour atteindre le milieu de l'un des côtés de ce petit carreau; puis : 6 mailles en l'air qui représentent une bride, — * 2 mailles en l'air, — *un picot en arrière* (pour ce picot on fait 5 mailles en l'air, on ploie cette chaînette en arrière de gauche à droite, et l'on en forme une bouclette en faisant une maille-chaînette dans la première des 5 mailles en l'air), — 2 mailles en l'air, — 1 picot en arrière, — 9 mailles en l'air, — une maille simple dans le plus proche angle du petit carré, puis, revenant sur les sept plus proches des 9 mailles en l'air, on fait: une demi-bride, — une petite bride, — 3 brides (chacune, en reprenant 4 fois le brin), — une demi-bride, — une maille simple (ceci forme une petite feuille), — 2 mailles en l'air, — 2 picots en arrière, séparés par 2 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, — une double bride pour laquelle on reprend le brin six fois, — le tout dans le milieu du plus proche côté du carré. Recommencez trois fois depuis *. A la fin cependant on fait, en place d'une double bride, une maille simple dans la première bride de ce tour, formée par les 6 mailles en l'air, — puis, pour commencer le tour suivant, on fait 2 mailles simples sur les deux plus proches mailles. On fait ensuite 3 tours de demi-brides contrariées, séparées l'une de l'autre par une maille en l'air; il y a 40 demi-brides dans le premier de ces tours, 10 par conséquent sur chaque côté du carré; sur chaque pointe de feuille, il doit se trouver deux demi-brides. Dans les 2 tours suivants, on augmente de façon à bien marquer la forme du carreau; dans le dernier de ces tours, on fait 5 picots de chaque côté, c'est-à-dire qu'entre deux demi-brides, on fait, au lieu d'*une*, 5 mailles en l'air, puis une maille simple dans la première de ces 5 mailles. A la place où les carreaux doivent se joindre, on supprime un picot. Quand on a fait un nombre suffisant de carreaux, on les assemble de chaque côté par le tour suivant :

On attache le brin entre le 2e et 3e picot, en comptant depuis la pointe d'un carreau vers la gauche. On fait *15 mailles en l'air, — une maille simple, entre le 4e et le 5e picot (on passe par conséquent par-dessus 2 picots); sur les 7 plus proches des 15 mailles en l'air, on fait une petite feuille, — 7 mailles en l'air, — une maille simple entre le 4e et le 5e picot du carreau suivant, en comptant depuis sa pointe; — sur les dernières des 15 mailles en l'air, une petite feuille, — 8 mailles en l'air, — une maille simple entre le 2e et le 3e picot du même carreau. Ensuite, en arrière : 5 mailles en l'air et une maille simple dans l'avant-dernière (par conséquent on passe une maille), — 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la 5e des dernières 8 mailles en l'air. Ceci forme un *feston*, et l'on en fait encore deux pareils; sous celui du milieu, on passe les deux petites feuilles; on attache le dernier à la place où l'on a commencé le tour; on fait 2 mailles en l'air, — une maille simple pour laquelle on pique le crochet derrière le 2e picot du dernier tour du carreau, — encore 2 mailles en l'air, — une maille simple tout près du picot, à la pointe du carreau. On fait, *en arrière*, 4 festons, chacun de 6 mailles en l'air, attachés, les trois premiers chacun à une pointe des festons précédents, le dernier tout près du picot supérieur du plus proche carreau. On fait ensuite 2 mailles en l'air, — une maille simple sur l'autre côté de ce même picot, de telle sorte que les 2 mailles en l'air forment une sorte de petite barre qui traverse le picot, 2 mailles en l'air, — une maille simple entre le 2e et le 3e picot. Recommencez depuis * jusqu'à la fin de l'entre-deux, sur l'autre côté duquel on répète ce même tour.

Garniture de pantalon.

Cette garniture se compose d'entre-deux en dentelle (ou bien en broderie) séparés d'entre-deux en batiste, par des bandes étroites en biais, ornées de points d'arêtes.

Les entre-deux en batiste, ou nansouk, ont 3 centimètres de largeur; pour chacun de ces entre-deux, on coupe des morceaux en biais, ayant 3 centimètres de largeur, 4 centimètres de hauteur; on divise ces morceaux en carreaux (voir la garniture en grandeur naturelle) que l'on marque à l'aide d'un crayon. Sur chacune des lignes qui séparent les carreaux, on tire trois fils, comme pour faire des ourlets *à jours;* on coupe dans une pièce de cordon en coton de petits carrés ayant 3/4 de centimètre, on les pose successivement derrière les carreaux qui sont mats, et l'on fait par-dessus une sorte de *reprise* pour laquelle on emploie du fil fin; avec ce fil, on enserre chaque fois, de chaque côté opposé, 4 fils sur chaque ligne, où l'on a tiré des fils; ceci est l'envers de l'ouvrage; — il en résulte à *l'endroit* une sorte de *rivière*, ou d'ourlet à *jours*, encadrant un carreau presque en relief.

La garniture se termine par une dentelle légèrement froncée, surmontée d'une bande en biais ornée de points *d'arêtes*.

Le dessin, en grandeur naturelle, représente l'envers de la garniture, c'est-à-dire un carreau terminé; un autre dans la première, le troisième dans la seconde période de ce travail, qui peut aussi servir pour toute espèce de lingerie, taies d'oreiller, mouchoirs, chemises, cols, etc.

Deux garnitures

POUR JUPONS BLANCS.

Modèles de chez Mmes Potier et Labory, rue Villedo, 3.

Chacun de nos dessins représente une garniture à moitié de la grandeur naturelle.

No 1. Un entre-deux en guipure ou broderie, ayant un demi-centimètre de largeur, est disposé en anneaux, traversés par deux entre-deux disposés en lignes parallèles. Tous les entre-deux sont fixés à l'aide de petites bandes de nansouk, coupées en biais, et piquées. Sur le bord inférieur, se trouve une bande tuyautée, ayant 8 centimètres de largeur, un ourlet d'un centimètre, et une guipure de même largeur que l'ourlet; cette garniture est fixée par une bande coupée en biais et piquée.

No 2. Le jupon, fait en percale fine, a 4 mètres 40 centimètres de largeur; son bord inférieur est découpé en dents arrondies, ayant chacune 10 centimètres de largeur. Les médaillons sont brodés et encadrés par un entre-deux en guipure, ayant un centimètre de largeur, fixé comme les entre-deux de la précédente garniture; une bande *piquée*, ayant 3/4 de centimètre de largeur, joint l'entre-deux au jupon, et le fixe en même temps sur les demi-cercles en forme d'éventails, qui se composent de bandes doubles, en droit fil, ayant un demi-centimètre de largeur; à ces *éventails* se rattache une garniture plissée, ayant 4 centimètres de largeur; les sept plis qui bordent le jupon ont chacun 3/4 de centimètre de largeur.

Le médaillon peut être fait soit en broderie, soit au crochet, d'après le dessin et l'explication que nous publions dans ce numéro.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe de dessous en taffetas blanc, garnie avec trois bouillonnés séparés par des rubans de taffetas vert; robe de dessus, à queue, en taffetas vert, plissée devant, sur son bord inférieur, et retenue par quatre rosettes en ruban de taffetas vert, avec aigrettes; mêmes ornements sur le corsage.

Robe de jeune fille. Robe en linos blanc, garnie avec cinq rouleaux de taffetas rose; corsage décolleté à basques, en taffetas rose, bordé de guipure Cluny blanche; chemisette intérieure ornée de rubans en velours noir; un large ruban rose bordé de guipure blanche est fixé sous le bras droit, et forme sur l'autre côté un large nœud, retombant sur la jupe.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de ville en moire antique brun clair. Sur le bord inférieur de la jupe se trouve une bande de velours brun foncé, garnie, de distance en distance, de losanges en moire encadrées de velours brun, et fixées par deux gros boutons en nacre blanche. Gilet en velours brun; corsage ouvert par devant, à très-longue basque par derrière, orné de revers en velours brun. Chapeau de crêpe de même teinte que la robe, avec ornements et petites brides violet clair.

Robe de dessous en taffetas bleu. Jupe de crêpe bleu, bordée d'un volant tuyauté garni et surmonté de trois soutaches blanches. Deuxième robe en mousseline blanche, découpée tout autour en dents arrondies, bordées avec un biais de crêpe bleu voilé par une ruche tuyautée en mousseline blanche; le devant de la robe est relevé sur le côté gauche; dans le creux séparant chaque dent se trouve une agrafe en perles blanches. Corselet en taffetas bleu, complété par une draperie en mousseline blanche; un large ruban bleu, fixé sur l'épaule droite, traverse le corsage; il est fixé sous le bras gauche par une

agrafe de perles, puis forme un large nœud qui relève la robe avec une agrafe de perles; les extrémités des pans sont garnies d'une frange blanche surmontée de deux lacets blancs. Dans la coiffure, trois rangs de perles, qui sont fixés devant sur le corsage.

MODES.

Deux grands faits dominent tous les autres en ce moment dans le domaine de la mode:

La réforme de la crinoline;

La réforme des chapeaux.

On en fait grand bruit; mais, quand on examine de près ces deux réformes, on n'y découvre rien de radical.

Dans les dernières réunions, beaucoup de dames disaient autour d'elles avec un petit air triomphant:

Voyez! je n'ai pas de crinoline!

Elles avaient raison d'appeler l'attention sur cette circonstance, car nul ne se serait douté de la *réforme* en passant l'inspection de toilettes pour le moins aussi volumineuses que celles soutenues naguère par des cercles en acier.

La crinoline ne disparaîtra pas sans que l'on fasse disparaître en même temps les robes longues et larges pour en revenir aux robes courtes, aux *fourreaux*, car il faut les appeler de leur véritable nom, qui servaient d'étui à nos grand'mères. La robe longue sans crinoline, ou sans la douzaine de jupons qui remplace la cage proprement dite, est à la fois hideuse et impossible; elle confère un aspect de désordre, une apparence que je n'oserais qualifier, et ne peut, en aucun cas, se montrer dans la rue. Qu'y ferait-on, en effet, de robes ayant 1 mètre 50 centimètres de longueur et 6 mètres d'envergure?

Dans les choses graves comme dans les questions futiles, il faut toujours tâcher de savoir ce que l'on veut. Il faut éviter d'être extravagant, même quand il s'agit seulement de modes. Si l'on veut garder les robes très-longues et très-larges, il faut bien maintenir la crinoline..... car tout le monde ne peut grever son budget des sommes considérables qui sont nécessaires à l'emplette, à l'emploi..... à l'empois des jupons de dessous portés par douzaine. Si l'on ne veut pas de crinoline, il faut renoncer aux robes longues et larges. Mais jusqu'ici la réforme de la crinoline, qui trouve en théorie tant de voix..... masculines pour la plupart, rencontre dans la pratique fort peu d'adhésions, car la crinoline est remplacée, ainsi que je viens de le dire, par un chiffre de jupons composant un luxe destiné à demeurer très-restreint. O crinoline! que d'injustices on commet en ton nom! On a fait de toi le symbole, le bouc émissaire du luxe exagéré, extravagant, déployé en ce moment, sans se douter que tu étais le dernier rempart de l'économie, que tu soutenais à peu de frais les toilettes qui, sans toi, se froissent et se flétrissent bien vite! Quand messieurs les maris trouveront, sur la note hebdomadaire de la blanchisseuse, le petit article suivant: Douze jupons pour Madame, à 6 francs, — total 72 francs; ils reviendront de leurs préventions injustes. Mais il sera trop tard! On apprécie les choses comme les gens, seulement quand les uns et les autres ont disparu..... Allez, ingrats! Poursuivez votre campagne insensée..... C'est vous qui payerez les frais de la guerre.

Quant aux chapeaux, la réforme n'est pas encore un fait accompli. On porte et portera jusqu'au milieu du mois d'avril les chapeaux en tulle, mélangés de velours et de soie, qui ont tous la forme connue: chapeaux-empire et chapeaux-fanchon. Les chapeaux en paille auront, selon toute probabilité, une forme toute différente, rappelant les formes *bergère* et *Paméla*, c'est-à-dire très-petits par devant, collés à la tête, s'arrondissant et se relevant un peu vers les oreilles, avec doubles-brides, les unes nouées, les autres longues et flottantes; tels sont les modèles que l'on prépare chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, 6; et je dois avouer que je les trouve jolis, malgré leur singularité. Les chapeaux *ronds* ont peu de *bords*, ce qui les rend à la fois inutiles et ridicules; on en portera à *visière* (genre casquette), à petits bords roulés, ou bien enfin sans bords ni calotte; c'est le couvre-chef réduit à sa plus simple expression: une assiette de dessert, garnie de ses fruits et de ses fleurs, placée en équilibre sur la tête, et à grand'peine maintenue par deux longues brides. Mais ces nouveautés ne détrônent nullement les formes portées l'année dernière. Il ne faut pas que l'alarme se répande parmi mes lectrices; elles ne sont nullement obligées de renouveler de fond en comble tous leurs chapeaux, et peuvent fort bien faire accommoder ceux qu'elles possèdent au goût du jour. Mme Aubert se prête parfaitement à ces combinaisons économiques.

Sans m'en douter, je prophétise quelquefois. L'une de mes bonnes amies a reçu, le 1er janvier, un panier très-flexible en superbe paille, garni de cordelières; il était rempli de bonbons, bien entendu, et, tout en y puisant, j'examinais le contenant. « Mme Aubert vous en fera un chapeau, » disais-je..... Ma prédiction se réalise, ou du moins pourrait se réaliser, car il n'y aurait pour ainsi dire rien à changer à la forme de ce panier, pour le transformer en chapeau: quelques fleurs, des brides... Et le panier de Siraudin sera métamorphosé en chapeau *à la mode*. E. R.

MES DOLÉANCES.

Parmi les nombreuses, les innombrables lettres qui me sont adressées, je dois constater que l'immense majorité en est écrite par des femmes spirituelles, sensées, aimables, bienveillantes, qui veulent bien apprécier mes efforts, et souvent les apprécient trop haut.

A côté de ces lettres, il m'en parvient d'autres, non pas opposées, mais différentes: les unes veulent bouleverser de fond en comble l'organisation du journal; les autres m'imposent des travaux près desquels l'exigence des fées obligeant les infortunées qu'elles persécutent à compter les grains qui composent un tas de blé, n'est plus qu'une demande honnête et modérée. Le même courrier m'apporte sans cesse les conseils les plus opposés..... et, comme il faut nécessairement mécontenter l'une des deux parties opposées, on me trouve sans nul doute quelque part désobligeante et l'on m'y accuse de mauvais vouloir. Cette situation est pénible; j'ai donc résolu de me faire juger par mon public tout entier, et de lui soumettre mes doléances.

Je cite au hasard:

« Pas assez de patrons; trop d'ouvrages; nous ne pouvons faire les travaux au crochet, parce qu'ils coûtent trop cher et se fanent trop vite. »

Les travaux au crochet trop chers! On les exécute avec quelques pelotes de coton à 30 centimes la pelote! Et quand ils sont *fanés*, un peu d'eau chaude et de savon leur rend leur splendeur première! Enfin!

« Pas assez de travaux, et trop de patrons; nous ne sommes pas des couturières, nous voulons de jolis travaux à exécuter. »

Le journal n'en publie-t-il pas? J'en appelle à tout le monde!

« Trop de richesse et de recherche dans les garnitures des objets dont nous recevons les patrons; nous n'avons pas besoin d'être vêtues comme les Parisiennes. »

On me permettra de répondre qu'il est toujours loisible de supprimer toutes les garnitures, et d'employer nos patrons à l'état primitif.

« Ne vous occupez pas de la *bourgeoisie*; elle n'a que faire de vos conseils et de vos dessins; occupez-vous, dans tous les articles de *modes* ou d'ameublement, de nous autres, qui avons de la fortune sans doute, mais beaucoup de charges, et qui nous trouvons forcées de lutter avec les clientes des premiers *couturiers* de Paris. »

Oh! oh! serait-ce feu le duc de Saint-Simon qui m'adresse cette lettre? Je le croirais à ce mépris professé pour la bourgeoisie. Peste! Moi qui croyais que la bourgeoisie était partout aujourd'hui! A quoi reconnaît-on un bourgeois d'un autre homme? J'avoue mon incompétence; mais je ne me rangerai pas à ce conseil; il est trop diamétralement opposé à mes goûts et à nos intérêts.

« Je ne suis pas musicienne, et ne me soucie pas de recevoir de la musique. »

« Je suis musicienne, et je voudrais recevoir de la musique dans chaque numéro, mais séparée de façon à me former une bibliothèque musicale. »

Fort bien; mais qui nous payera nos déboursés? Et le port? La poste n'emporterait pas nos suppléments *gratis*. On ne tient pas assez compte, franchement, de tout ce que nous livrons pour 12 francs par an..... un franc par mois!

« Je ne renouvelle mes vêtements que tous les cinq ans; veuillez m'envoyer des formes spéciales qui soient à la mode pendant ce laps de temps. »

Hélas! Hercule en personne serait incapable d'enrayer pendant cinq ans le char de la Mode, en disant à cette déesse capricieuse: « Tu n'iras pas plus loin! Attends cinq ans pour continuer ta course! » Moi, qui suis une faible femme, je dois décliner la mission que l'on m'impose.

« Je ne fais que des bonnets, et vous m'envoyez une quantité d'autres patrons; ils me sont inutiles, car je ne veux que des bonnets. »

Nous n'avons jamais pris l'engagement de nous vouer à une spécialité.

« Il y a bien des perfectionnements à introduire dans votre journal; chaque patron peut être fait de plusieurs étoffes de différentes largeurs et différents prix; indiquez chaque fois, et pour chaque objet, la quantité d'étoffe.... son prix.... id. pour les diverses qualités de doublure..... id. pour les galons.... ou dentelles..... ou rubans.... ou entre-deux.... ou lacets.... ou boutons..... ou passementerie.... ou agrafes..... Il faut donner la quantité exacte de chaque objet, et les divers prix des diverses qualités de chaque objet, afin que l'on puisse choisir à l'aise et savoir tout de suite à quoi s'en tenir.... etc. »

Qu'on me conduise à Cayenne!..... Oui, je préférerais le séjour de cette colonie, généralement mal habitée pourtant, à l'exercice de la profession que l'on essaye de m'imposer.

Veut-on prendre la peine de mesurer le fardeau que l'on veut placer sur mes faibles épaules?

Les dessinateurs m'apportent les diverses gravures qu'ils sont chargés de me fournir; vite! je fais exécuter chaque objet *in extenso*: garnitures, etc. Mais la couturière, comme toutes les couturières, n'arrive pas à temps; mon numéro est prêt.... Seulement, comme je n'ai pu encore avoir les *renseignements* exigés, le numéro ne paraîtra pas. Mon Dieu! ce n'est pas plus difficile que cela.

Quand l'objet est prêt, je le découds; je mesure minutieusement chaque élément de la garniture; je fais venir une voiture, et je m'adresse de magasin en magasin. Quel est le prix de ce galon, de ce ruban, de cette doublure, de ce lacet? On me le dit; je m'en vais sans rien acheter: on me maudit. Je me rends dans les magasins de *nouveauté*: Combien coûte cette popeline, ce cachemire, ce velours? — Il y en a à tous prix. — Donnez-moi tous les prix. — Je reprends ma course, et pénètre dans un magasin de dentelle: Combien coûte un entre-deux ou bien une dentelle ayant 4 centimètres de hauteur? On me toise avec dédain. —Vous ne savez pas qu'il y en a à tous prix? — Donnez-moi tous les prix. Ouf! La narration seule a suffi pour me donner une courbature.

Et je recommencerais le lendemain et tous les jours de ma vie? Je quitterais mon bureau, mon domicile, pour habiter un fiacre et les magasins? Pendant que je m'acquitterais de cette facile et agréable besogne, qui donc préparerait le journal? Je n'y consentirai jamais, parce que cette besogne est tout simplement *impossible* à remplir; je préférerais (si j'étais forcée à un choix bien pénible), oui, je préférerais faire le ménage et frotter les appartements de nos 50,000 abonnées.

« Nous avons des livres de cuisine, et n'avons aucun besoin des recettes qui prennent la place d'articles que nous préférons. »

« Nous voulons des recettes d'économie domestique. »

« Nous aimons beaucoup les clés diplomatiques, rébus, charades. »

« Les clés diplomatiques sont un exercice bien stérile! »

« Je n'ai pas d'enfants, et je trouve qu'on publie trop de costumes pour enfants. »

« J'ai beau chercher, je ne trouve pas dans le journal des patrons pour habillements d'enfants. »

« Envoyez-moi des dessins pour un ameublement entier fait en tapisserie, avec mes armoiries. »

Hé! hé! Et les 49,999 autres abonnées? La satisfaction de l'une d'entre elles suffirait-elle à faire leur bonheur?

Je pourrais écrire un volume de *doléances* en l'enrichissant de citations; mais je préfère m'arrêter ici, en adressant une prière à la totalité de nos abonnées:

Avant de me faire une demande, vouloir bien s'interroger franchement, pour savoir s'il me sera *possible* de l'accorder.

Vouloir bien consulter un peu moins son goût personnel, un peu plus le goût d'autrui, non moins respectable à nos yeux.

Je crois bien qu'il ne nous sera possible de contenter *complétement* tout le monde qu'en prenant un parti très-violent: faire un numéro spécial pour chaque abonnée; cela nous coûtera 25 à 30 millions par an, c'est vrai; mais aussi quel résultat! contenter tout le monde!

Je méditerai sur cette entreprise, et je m'engage à la fonder dès que MM. de Rothschild m'auront constituée leur légataire universel.

Jusque-là il faut absolument continuer ce que j'ai fait depuis six ans.

Excusez ces doléances, mes chères lectrices; songez qu'elles ne se sont produites qu'une fois en six ans, et que la nature humaine a des droits.... On ne lui refuse jamais le droit de gémir, dont je viens d'user.

EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

« Parlons bas, » dit-elle ensuite en restant penchée vers elle. « Ma pauvre mère dort, et il ne faut pas troubler ce rare et bienheureux sommeil. Je pensais justement à vous quand vous m'êtes apparue. Mais pourquoi me regardez-vous ainsi, Armelle?

— Je vous trouve changée. Auriez-vous aussi été malade?

— Non; mais nous avons eu tant de chagrin depuis votre départ! Ma mère a été mourante, et lui aussi.

— Mourant! » répéta Armelle avec effroi.

« Mon Dieu! oui! et à cause de vous. »

Armelle la regarda avec une émotion contenue.

« A quoi bon vous cacher ce que vous avez depuis longtemps deviné? » reprit Mlle Valérie. « Charles vous aime beaucoup trop, hélas! pour son bonheur et pour le nôtre. Il faudra bien que cela finisse. Armelle, je voudrais qu'aujourd'hui vous m'avouiez que tout espoir lui est défendu.

— Pourquoi le dirais-je? » murmura Armelle, en appuyant sa tête sur les genoux de Mlle Valérie.

« Parce qu'il n'a ni votre fortune, ni vos brillantes alliances de famille. Mais, » ajouta-t-elle en regardant Armelle, « me serais-je trompée? N'éprouvez-vous pour mon pauvre Charles qu'un sentiment de pitié compatissante? »

Armelle garda le silence, mais son air ému parlait pour elle.

« Oh! non! je ne me suis pas trompée, » reprit Mlle Valérie, « et on pourrait essayer une demande près de M. de Boisfort. Ce n'est pas que j'espère. Vous ferez des sacrifices en l'épousant, et bien peu de gens savent aimer sérieusement, fortement, d'une manière parfaitement désintéressée.

— Vous l'avez su, vous, » dit Armelle avec entraînement.

« Qui vous l'a dit?

— Personne; mais je l'ai deviné. J'ai commis un jour une indiscrétion; j'ai regardé avec Cécile le mystérieux portrait que votre délicatesse me cachait. »

Mlle Valérie baissa les yeux.

« Armelle, vous n'avez pas accusé, je l'espère, M. de Boisfort? » dit-elle d'une voix tremblante. « Il a brisé ma vie, c'est vrai, mais il y a été poussé.

— Par qui?

— Je l'ignore. Seulement je tiens pour certain que quelque chose s'est passé, quelque chose qu'il ne me sera jamais donné de connaître, et que son choix a été violenté. Je n'ai pu, moi, l'oublier ni rien changer à mes sentiments pour lui. Eh bien! Charles me ressemble. Le sentiment qu'il éprouve pour vous me rappelle celui que j'éprouvais pour votre père. Il est aussi profond, aussi désintéressé, il sera aussi durable. Depuis son arrivée à Reffelec, j'étais la confidente de ses espérances. Il avait repris ses anciens projets, et il espérait arriver au conseil d'État. A défaut d'une grande fortune, il voulait avoir à offrir à votre père une position d'avenir. Après votre départ pour Vichy il s'est adonné corps et âme au travail. Sa clientèle augmentait tous les jours; il s'était chargé d'affaires difficiles, qui avaient fait parler de lui; il se multipliait. La question était un peu une question d'argent; il commençait à en gagner beaucoup. Et puis est arrivée comme un coup de foudre cette lettre qui annonçait votre prochain mariage avec M. de Broussaye-Châteauroux. Mme Duchelau en parlait comme d'une chose certaine. Il a cru à cette nouvelle, il en a été accablé, et, comme il avait un peu abusé de ses forces, il n'a pas pu résister à ce coup porté à ses plus chères espérances. Je l'ai vu souffrir et puis tomber tout à fait malade. Il ne se relèvera pas de cette déception si un peu d'espoir ne lui est pas donné.

— Je dépends de mon père, » répondit Armelle; « avant qu'il ait formulé son opinion je ne puis me prononcer moi-même.

— Certainement; mais croyez-vous que M. de Boisfort n'ait pas déjà des vues qui rendraient toute tentative inutile?

— Je ne le crois pas. Il ne m'a jamais parlé de ces choses; je sais seulement qu'il a dû dire à Mme Duchelau qu'il me laisserait la liberté de choisir, quand le moment sera venu.

— Oh! quel bien vous me faites, Armelle! La cause de mon pauvre Charles n'est donc pas si désespérée que je le croyais. Vous serez des nôtres, je le vois, je le pressens; et M. de Boisfort se laissera peut-être attendrir. N'a-t-il pas un peu contracté une dette envers nous? Si le souvenir du passé le disposait bien en faveur de Charles, je lui en serais éternellement reconnaissante. A tout hasard, je lui dirai de ne pas désespérer; cette parole seule achèvera sa guérison. »

Elle posa la main sur l'épaule d'Armelle, et ajouta:

« Comme je vous ai vite aimée, vous, la fille de Marcelin! Vous a-t-il quelquefois parlé de moi?

— Souvent, mais sans faire aucune allusion au passé. Que de fois il m'a dit que votre vue le reposait, que le son calme de votre voix lui faisait du bien!

— Pauvre Marcelin! comme il est triste, Armelle, comme il paraît souffrant! Qu'a-t-il donc? Je me suis senti parfois l'envie de revenir sur notre jeunesse, de lui dire que je lui avais pardonné. Avez-vous connu votre mère?

— Non, Mademoiselle.

— Vous en parle-t-il quelquefois?

— Jamais. C'est à peine s'il a répondu aux questions que je n'ai pas manqué de lui faire. Ce sujet de conversation lui est excessivement pénible.

— Il l'aimait donc bien?

— Je ne sais. J'ai cru longtemps que ces moments d'affreuse tristesse, que ces accès de marasme, provenaient d'un chagrin inconsolable, que les regrets causés par la mort de ma mère y entraient pour beaucoup. Maintenant, je commence à croire que je me suis trompée. Regrette-t-on à ce point une personne dont on ne parle pas et dont le souvenir paraît causer une si douloureuse impression qu'il devient presque impossible de l'évoquer? Il y a des moments où je me prends à croire que c'est le contraire qui est vrai, que mon père n'a pas été heureux.

— Je ne puis croire cependant qu'il ait consenti à faire un mariage d'argent.

— Ni moi; il est généreux de son or jusqu'à la prodigalité, et le bien qu'il fait est immense. Mais, dites-moi, Mademoiselle, a-t-il donc toujours eu ce caractère concentré?

— Un peu. Marcelin n'a jamais été expansif; mais, comme son cœur était bon, comme il était aimant, délicat et loyal! Dieu m'est témoin que je ne l'ai jamais accusé, lui; je le connaissais trop bien pour cela. On ne se change pas soi-même ainsi et en si peu de temps. Que s'est-il passé pendant ce fatal voyage d'Allemagne qui suivit nos fiançailles? C'est son secret; mais il n'y a jamais eu pour lui, au fond de mon cœur, ni mépris, ni rancune. »

Comme elle disait cela, un coup retentissant fut frappé à la porte extérieure.

« On vient sans doute me chercher, » dit Armelle en se levant. « Bonsoir, Mademoiselle.

— Bonsoir, mon enfant; nous nous reverrons. Mais je vais toujours écrire à Plouray.

— J'allais vous le demander, » répondit Armelle.

« Ainsi, vous m'autorisez à démentir l'annonce faite par Mme Duchelau?

— Certainement, et j'écrirai moi-même à Cécile un de ces jours. Si mon père va à la Haute-Butte, je compte lui demander d'aller passer à Plouray le temps de son absence. Mon mariage, je vous le répète, était une fable; mon beau cousin ne pense pas plus à moi dans ce moment que je ne pense à lui. Nous nous sommes probablement quittés pour ne plus nous revoir. »

Elle quitta sur cette parole Mlle Valérie, et retourna à l'hôtel. Au moment d'en repasser le seuil, un bruit de roues sur le pavé lui fit détourner la tête. Elle aperçut une légère voiture de chasse, conduite par un jeune homme blond, auprès duquel était assis le vicomte de Lambellec.

« C'est impossible! mais je crois voir mon cousin Gaëtan, » pensa Armelle.

Elle se retourna encore, et un peu à dessein, pour fermer la porte. La voiture passa rapide comme l'éclair, et les deux hommes se découvrirent.

Armelle étouffa une exclamation de surprise.

Il n'y avait plus à en douter, c'était bien lui.

XV.

Quinze jours plus tard Armelle partait, mais non point pour Plouray. Un équipage brillant l'attendait à sa porte. Mme de Lambellec était venue en personne la chercher, et il y avait à la portière un élégant cavalier, qui faisait ouvrir de grands yeux aux passants. Armelle n'était cependant pas d'un caractère inconstant, mais elle se laissait un peu entraîner. A la vue de son cousin elle avait été plus étonnée qu'émue, car en ce moment-là son cœur n'était occupé que de celui qui souffrait. Mais quand la nouvelle du complet rétablissement de Charles vint la délivrer de ses inquiétudes, sa pensée se tourna machinalement vers Gaëtan. La partie commençait à devenir inégale. L'arrivée du beau cousin à Reffelec avait produit son effet. Comment traiter d'engouement et de caprice ce sentiment qui le faisait quitter les plaisirs de Vichy pour venir s'enterrer à Lambellec? Comment résister aux instances de la vicomtesse, qui ne donnait un retour de noce à une de ses parentes récemment mariée, que pour avoir un prétexte d'inviter Armelle? Elle cédait donc, et partait pour Lambellec avec son père.

Elle passa là très-agréablement huit jours, que Gaëtan employa bien consciencieusement à tâcher de lui plaire.

Une sorte d'hésitation commençait à agiter l'esprit d'Armelle. Personnellement elle ne se sentait pas disposée à mieux accueillir la démarche que les assiduités actuelles de Gaëtan faisaient pressentir; mais elle s'apercevait que son père se rapprochait beaucoup du jeune homme. Elle l'avait surpris les regardant tous deux avec une expression qu'elle avait parfaitement traduite. Elle eut peur un instant, et, par une évolution contraire, elle s'éloigna systématiquement de Gaëtan. Mme de Lambellec s'en aperçut bien vite, et la chapitra. Elle lui déploya un jour, un à un, tous les avantages que recélait un beau mariage.

Il serait agréable de ne peindre la nature humaine que par ses beaux côtés, de se laisser parfois tomber dans le travers qui consiste à donner à ses personnages de telles vertus qu'on se hâte de les proclamer plus grands que nature. D'après ce système, Armelle aurait dû mépriser parfaitement ces influences et ne pas accorder une pensée à ces calculs.

Hélas! il n'en fut pas tout à fait ainsi. Plongée dans une sorte d'atmosphère dorée qui l'éblouissait, entourée de séductions, son imagination entassait parfois des montagnes de nuages autour de son cœur. Elle n'ignorait plus le prestige des avantages attachés à une position exceptionnelle, quelque chose en elle inclinait vers ce brillant de la vie, qui, pour les âmes purement vaniteuses, tient lieu de tout; et Gaëtan était là à toute heure du jour, choyé, prôné, admiré. Charles de la Follière au contraire s'abîmait de plus en plus dans son néant, et n'avait plus pour défendre sa cause que la voix intime du cœur, que le bruit extérieur n'étouffe pas, mais qu'il peut momentanément faire taire.

Une après-midi, M. de Boisfort et Armelle se rencontrèrent seuls dans une allée du parc. M. de Boisfort paraissait soucieux, préoccupé, mais non point à sa manière habituelle; il n'avait pas ce qu'Armelle appelait en tremblant l'air de la Haute-Butte. Ils marchèrent quelque temps en silence, et M. de Boisfort, après avoir regardé autour de lui, comme pour s'assurer qu'aucune oreille indiscrète n'était à craindre, lui dit:

« J'ai reçu ce matin une lettre de Mme de Broussaye-Châteauroux. »

Armelle se sentit pâlir.

« C'est une demande officielle, » reprit-il.

Et il ajouta en regardant Armelle:

« Je ne suppose pas que le jeune homme te déplaise, et ce mariage me conviendrait sous tous les rapports. Je dirai même que je le désire. D'autres auraient peut-être tenu à se venger de cette orgueilleuse famille; je serai au contraire enchanté de lui rendre indirectement une fortune dont je n'ai jamais beaucoup joui. Cette seule pensée me ferait accepter Gaëtan. Je vais faire prendre les renseignements indispensables, m'enquérir s'il n'est pas trop indigne de toi, et dans quelques jours nous reparlerons de cela. Cela te convient-il ainsi?

— Oui, » répondit machinalement Armelle.

En ce moment le nom de M. de Boisfort retentit au loin.

« On m'appelle, » dit-il. « Rentres-tu?

— Non, » répondit Armelle; « j'ai l'intention de faire une plus longue promenade. »

Ils étaient arrivés sur les limites du parc. Armelle regarda son père s'éloigner, et, quittant brusquement la grande allée, elle descendit dans le chemin, qu'elle traversa pour entrer dans le bois taillis.

Le temps était beau, deux grandes heures la séparaient du dîner, et chez Mme de Lambellec on jouissait d'une liberté sans bornes. Habitant presque tout l'été la campagne, et y recevant beaucoup de monde, la vicomtesse avait soin de commencer par se mettre très à l'aise avec ses hôtes, et par leur enseigner la plus parfaite indépendance relativement à l'emploi de leur temps, pendant certaines heures de la journée. Armelle, sachant qu'on ne s'inquiéterait pas d'elle, s'enfonça donc résolûment dans les étroits sentiers du bois, et s'y perdit.

Elle avait en ce moment un impérieux besoin de solitude, et elle marcha devant elle au hasard, tout entière à cette grande question de sa destinée, depuis longtemps visible pour elle, mais insaisissable, impalpable, et qui, tout à coup, revêtait une forme et prenait définitivement un nom.

Elle entendit de loin les vibrations de la cloche du château qui lançait d'aériens appels; elle n'y prit point garde. Il y a des moments où les bruits extérieurs s'arrêtent à l'oreille; l'âme, repliée sur elle-même, est devenue un sanctuaire en quelque sorte impénétrable.

C'était bien elle qu'on appelait, cependant. M. de Boisfort, en rentrant au château, avait trouvé sa voiture qui l'attendait. Germain lui apportait une de ces mystérieuses missives qui arrivaient de la Haute-Butte, et son front s'était couvert du nuage sombre qui inspirait à Armelle un sentiment de souffrance et de terreur. Il était allé trouver Mme de Lambellec, et lui avait annoncé qu'il se voyait obligé de retourner à Reffelec sur-le-champ. Mme de Lambellec avait jeté les hauts cris. Ce soir-là même il y avait un bal dans un château voisin, elle avait promis d'y conduire Armelle, il fallait absolument qu'elle y parût. M. de Boisfort n'avait rien répondu, suivant son habitude; mais il avait fait chercher Armelle, et s'était entretenu en particulier avec Gaëtan de Broussaye-Châteauroux. On avait couru après la jeune fille du côté opposé à celui par lequel elle était partie, et les appels prolongés de la cloche étaient restés vains. Mme de Lambellec avait recommencé ses instances; M. de Boisfort, qui paraissait pressé de partir, avait enfin cédé et était parti laissant quelques mots d'adieu à sa fille.

Quand Armelle se représenta à l'heure du dîner, elle n'aperçut pas son père dans le salon.

« Arrivez donc! » lui cria gaiement Mme de Lambellec; « je suis à bout de forces; voilà une demi-heure que je retiens de force M. Gaëtan, dont l'imagination bat la campagne. Il vous voyait déjà dévorée par un loup. En avez-vous rencontré?

— Pas l'ombre d'un, Madame.

— Quoi! vous n'avez pas la moindre petite aventure à nous raconter?

— Non, certainement. J'ai continué ma promenade un peu trop au hasard; je me suis égarée, voilà tout.

— Et vous nous revenez saine et sauve, c'est très-bien; mais une autre fois ne nous faites pas de ces peurs-là.

— Mon père ne s'est pas inquiété, je l'espère? » dit Armelle.

« Non; il vous sait brave, et il n'y a rien de si inquiétant dans une promenade qui se prolonge. Il était d'ailleurs très-occupé. Vous savez qu'il est parti?

— Parti! » répéta Armelle; « il est parti?

— Oui; une petite affaire le rappelait à Reffelec, et il nous a quittés brusquement. Mais il voulait vous emmener, et c'est ce que je ne pouvais permettre; vous vous devez au bal de ma cousine de Blammont, et vous y serez. Nous avons bataillé, discuté; vous n'arriviez pas, il était pressé, il est parti. Vous voyez qu'il est très-heureux que vous vous soyez égarée, car je n'ai pas la présomption d'avoir obtenu cette grâce par mes frais d'éloquence.

— Vous avez été cependant bien éloquente, Madame, » dit Gaëtan.

— Et vous donc? Je vous assure, Armelle, que tout le monde a bien fait son devoir. J'ai prié, résisté; M. de Lambellec s'est engagé à vous faire reconduire demain à Reffelec; M. Gaëtan a dit quelques mots bien sentis; ces dames m'ont appuyée de leurs protestations. La victoire eût été tout de suite remportée avec tout autre. »

Elle se leva, prit sur la cheminée un pli cacheté et le tendit à Armelle.

« M. de Boisfort a laissé ceci pour vous, » dit-elle; et elle ajouta en regardant la pendule: « Vous savez que le dîner est avancé d'une demi-heure? »

Armelle jeta les yeux sur une glace. Ses cheveux se ressentaient de sa promenade dans le bois taillis, et Mme de Lambellec le lui faisait indirectement sentir.

« Il ne me reste donc plus que dix minutes pour remettre un peu d'ordre dans ma toilette, » dit-elle en se levant : « c'est assez. »

Elle sortit, monta dans sa chambre, et ouvrit le billet que lui avait laissé son père.

« Une affaire m'appelle à Reffelec, ma chère Armelle, » disait-il, « et je pars. Je me sens d'ailleurs trop souffrant pour assister à la fête de ce soir. Je veux cependant que tu y assistes, et je te laisse à Lambellec jusqu'à demain. Je serai probablement à la Haute-Butte, mais tu trouveras ta tante à l'hôtel. La solitude est, tu le sais, mon unique remède, Amuse-toi, et tâche d'oublier le caractère bizarre de ton père. Tu touches à la délivrance. Vivre avec un être chagrin, morose, insociable, ce n'est pas vivre; et je ne me pardonne pas de jeter tant de tristesse sur ta jeunesse. Le parti qui s'offre en ce moment me convient; tu habiteras l'Auvergne, mais dans mes bons moments j'irai te voir. Réfléchis à cela; j'ai donné de l'espoir à M. de Châteauroux, qui m'a fait les plus sérieuses promesses. Mais l'homme est changeant et menteur. Puisque je reconnais la nécessité de me séparer de toi et de te délivrer de l'existence inégale, troublée, que tu mènes avec moi, autant lui qu'un autre. Il faut que tu sois mariée dans un mois.

« Ton père affectionné, « M. DE BOISFORT. »

La lecture de ce billet saisit Armelle; mais elle dévora les larmes qui lui montaient aux paupières, et, réparant à la hâte le désordre de sa coiffure, elle descendit.

Son voisin de table, ce soir-là, fut Gaëtan de Châteauroux. Il ne se montra ni empressé, ni aimable; il fit mieux, il respecta l'émotion qu'il devinait, et prit plus d'une fois pour lui, avec un tact plein d'à-propos, les paroles qui s'adressaient à sa voisine, ce qui épargnait à celle-ci l'ennui et souvent l'embarras d'une réponse.

Le diner fini, les femmes commencèrent l'importante opération de leur toilette. Mme de Lambellec réclama comme une faveur de coiffer Armelle ce soir-là. Elle n'aimait rien tant qu'à bâtir, avec ces cheveux vrais et beaux, le fragile et coquet édifice qui demande un goût sûr et une main exercée. Armelle se soumit et renvoya la femme de chambre qui attendait ses ordres. L'opération fut longue, d'autant plus longue que, tout en maniant le fer à friser, Mme de Lambellec causait. Depuis longtemps Gaëtan de Châteauroux l'avait mise dans ses intérêts, et la petite vicomtesse avait juré ses grands dieux que ce mariage se ferait. Elle ne s'expliquait pas l'hésitation, sinon l'indifférence, qu'elle trouvait chez Armelle, et, la question étant catégoriquement posée, elle avait promis à son allié de brûler ses vaisseaux, d'entrer dans le vif de cette question, et de découvrir la cause réelle de son peu d'empressement à accepter un époux aussi joliment doué, aussi brillamment posé.

Son plaidoyer fut aussi chaleureux que long; elle dit à Armelle que Gaëtan dépérissait d'inquiétude, ce dont elle n'était cependant pas très-sûre; qu'elle ne trouverait jamais un mari réunissant autant d'avantages; qu'il existait une raison à cette singulière indifférence, et que, comme elle était sûrement mauvaise, elle tenait à la savoir. Armelle avait pris dans sa vie tranquille l'habitude du silence et de la réflexion. Elle ne disait jamais que ce qu'elle voulait dire, et cela lui donnait un immense avantage sur son interlocutrice, qui s'animait, se passionnait, et racontait, sans s'en apercevoir, des choses qu'il aurait peut-être été prudent de cacher. Répondant d'une manière vague à ces questions faites à brûle-pourpoint, elle se tint constamment sur la défensive, et se borna à se retrancher derrière la parfaite obéissance qu'elle devait aux volontés de son père. Mme de Lambellec dut se contenter de cette réponse, qui ne pouvait d'ailleurs lui causer la moindre inquiétude, d'après la manière dont M. de Boisfort avait accueilli les ouvertures faites par Gaëtan.

La suite prochainement. ZÉNAÏDE FLEURIOT.

RENSEIGNEMENTS

No 13,353, *Paris.* On trouve la terre de foulon ou de Sommières (terre à détacher) chez les marchands de couleurs. — *No* 17,349, *Villette.* Il n'y a point d'édition spéciale de modes pour enfants. — *No* 12,372, *Haute-Vienne.* Peut-être pour le dessin; quant aux dentelles larges, comme on ne porte pas de mantelets, on ne peut les employer à garnir des pardessus d'été, qui ne comportent pas cette garniture. — *No* 1,412, *Marseille.* Merci. Peut-être pour le patron, quand nous aurons de la place. — *No* 60,657, *Gers.* Si l'on n'a pas reçu de réponse, c'est sans doute parce qu'on a négligé d'envoyer avec la lettre la bande du journal. Les hommes ne portent aucun gilet brodé. Les explications pour les robes coupées en pointes ont été données, *redonnées*, et répétées encore récemment. — *No* 205. Belle robe en poult-de-soie violet, tout unie, avec pardessus pareil, ornée de guipure noire, étroite, posée comme celle du pardessus de printemps (no 6). Chapeau en tulle blanc, avec branches de lierre, à petits fruits noirs, rouges et verts. Française et jeune. Pas de portraits en vente. — *No* 72,810, *Rhône.* Rideaux en reps de laine (ou velours) violet, garnis avec une large bande de tapisserie (dessin ancien). Merci pour cette lettre et pour la promesse qu'elle contient. — *No* 69.624. *Basses-Pyrénées.* Je ne connais aucunement la valeur de cette publication. Inutile d'y songer passé vingt ans. — *No* 3,505. *Orne.* Je ne veux imposer mon goût à personne, et si des circonstances particulières exigent l'emploi des *seuls* rideaux blancs, il faut bien s'y conformer..... mais ces circonstances ne peuvent changer la nature des choses; des rideaux blancs *seuls* ne meubleront jamais bien. Toujours des ceintures longues. On porte les châles de cachemire noir, quand il ne fait plus froid, au printemps, quand il ne fait plus chaud, en automne. — *No* 83,348, *Gard.* Il est impossible de *décrire* des formes de chapeaux sans le secours du dessin. On en recevra de printemps, — puis d'été. Corsage en cachemire blanc. Les corsages en mousseline ne peuvent se porter de jour qu'en été. On n'emploie plus du tout de dentelles larges, sinon pour garnir une pointe en dentelle. Merci pour cette aimable lettre. — *No* 69,877. *Drôme.* Corsage montant à basques, mais le piqué étant une étoffe très-épaisse, mieux vaut la porter en jupe, et pardessus, sans corsage. On brode les robes de piqué blanc, en noir ou bien en marron. Cette broderie faite en laine, d'après les dessins de *guipure* publiés sur la planche du no 6, sera plus *moderne* que la broderie en soutache. — *No* 68,481. *Italie.* Il m'est impossible de rien ajouter à ces détails, qui ont été donnés aussi complets que possible. — *No* 72,708, *Bouches-du-Rhône.* Oui, avec de la patience et de la persévérance, et en travaillant avec le cours de piano de M. Le Couppey, publié chez *Maho*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. — *Lamington, Angleterre.* Adresser la question à M. Croisat, directement. — *No* 58,007, *Ardennes.* Enlever les volants et s'en servir pour former des biais, surmontés d'un étroit ruban en velours noir; pour trois biais par devant, deux seulement sur les côtés et par derrière, c'est-à-dire que le biais inférieur s'étendra seulement sur un espace d'un mètre 60 centimètres par devant, tandis que les deux autres biais borderont toute la robe, en s'inclinant pour suivre sa forme. Pointe en dentelle de laine noire, avec cette robe de barége noir. On peut se coiffer en cheveux, même à quarante ans, si l'on a des cheveux.

AVIS.

Nous publierons, avec le prochain numéro, la 3e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants :

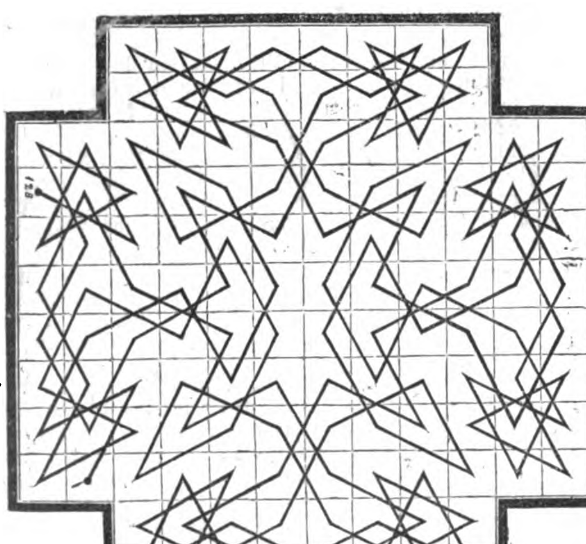
Corsage montant à basques pour dame et jeune fille. — Pantalon pour enfant de trois à cinq ans. — Corset pour enfants de trois mois à un an. — Tablier-blouse pour enfant de deux à quatre ans. — Corsage en cachemire pour dame et jeune fille.

Nous prévenons nos abonnées, afin de leur éviter un retard dans l'envoi du journal, que toutes les lettres contenant des demandes d'abonnements, numéros, réclamations, etc., concernant l'*Administration*, doivent être adressées à M. Unger, directeur gérant du journal, et non à Mme Raymond, qui s'occupe uniquement de la *Rédaction*, et ne vient au bureau que deux fois par semaine.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

EXPLICATION DU SAUT DU CAVALIER.



Voir, à notre dernier numéro, l'Échiquier renfermant, disséminées dans ses cent vingt-huit cases, les syllabes contenues dans les vers qui précèdent.

CANTATE A DE JEUNES PERSONNES.

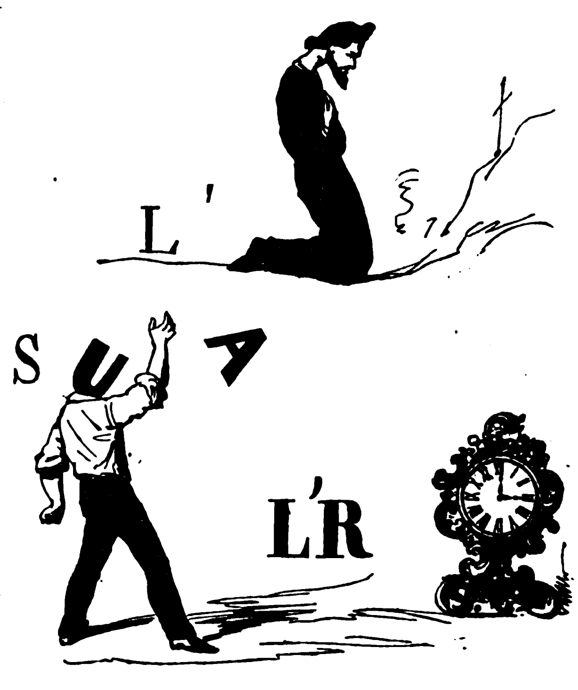
Combien vite dans le lointain
S'enfuit et pour jamais s'envole
Cet horizon d'un beau destin
Si brillant à son auréole !

Ignorez, en vos jeunes ans,
Si bientôt la vie est amère,
Si nos rêves sont décevants,
Et si la joie est éphémère ;

Ignorez s'il est des moissons
Que doit emporter l'avalanche,
Et si les ronces des buissons
Ont flétri plus d'une pervenche ;

Au souffle embaumé du matin
Bercez-vous, heureuses colombes,
Et que vos pas sur le chemin
N'aillent jamais heurter des tombes...

RÉBUS



N° 13. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 25 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cⁱᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Veste décolletée

On peut porter ce corsage sur toutes les robes à corsage décolleté et plat.

Notre modèle est fait en tulle de soie bouillonné sur une doublure de tulle roide toute plate. Les bouillonnés perpendiculaires ont chacun 8 centimètres de largeur; leurs coutures sont cachées par un ruban de velours bleu très-étroit (zéro). L'encolure est garnie avec un bouillonné ayant 9 centimètres de largeur, fait avec une bande ayant 1 mètre 30 centimètres de largeur.

Il n'y a point de manches à ce corsage, dont le bord supérieur est garni d'un ruban de taffetas bleu ayant 3 centimètres de largeur; un ruban semblable est posé sous le bouillonné formant berthe, et se trouve *voilé* par une blonde ayant 6 centimètres de largeur, légèrement *soutenue* aux coins et sur le milieu des épaules; à cette dernière place la blonde cache la couture des nœuds de ruban bleu (3 centimètres de largeur) qui flottent sur le bras.

Sur le ruban bordant l'encolure, on pose une ruche faite avec deux blondes ayant chacune 2 centimètres de largeur, et posées pied contre pied; de distance en distance se trouvent de grosses perles blanches en cristal.

Le bord inférieur et le devant de la veste sont garnis avec une ruche faite en ruban bleu, ayant 3 centimètres de largeur. On pose sur le devant une rosette faite en étroit ruban de velours bleu, et terminée par deux perles de cristal.



VESTE DÉCOLLETÉE.

Colliers en ruban de velours.

Les colliers en velours, brodés en perles, ornés de sequins, de médailles, de grelots, se nouent par derrière, et leurs longs bouts demeurent flottants.

Pour faire un de ces colliers, on emploie 3 mètres de ruban de velours ayant 2 ou 2 centimètres 1/2 de largeur; on en coupe 30 à 35 centimètres, qui servent pour le tour du cou; on fait un pli au milieu par devant, on pose une agrafe à l'une des extrémités, on fait un œillet sur l'autre extrémité. Pour chacune des trois boucles formant le nœud de derrière on emploiera 20 à 22 centimètres; pour chaque bout, 90 centimètres du ruban de velours.

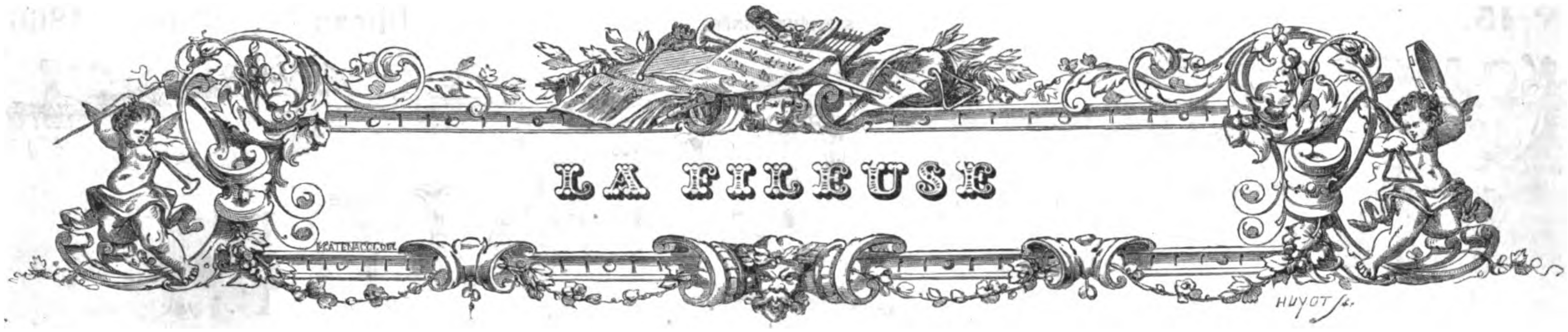
Collier n° 1. Sur le ruban de velours qui encadre le cou, on exécute, en perles blanches de cristal, de petites étoiles en cousant chaque perle séparément. On suspend au milieu un grelot carré ou rond, ou ovale, en cristal blanc. Une étoile semblable, avec son grelot, est placée à l'extrémité de chacun des longs bouts qui tombent par derrière.

Collier n° 2. Ces ornements se composent de petites chaînes faites avec des perles d'or se croisant en festons, et soutenant des sequins dorés; on place l'un de ces sequins à l'extrémité de chacun des longs bouts qui tombent par derrière.

Bordure avec boules.

Ces bordures sont employées pour orner les vestes, les confections, les vêtements d'enfants. On exécute ces bordures en toute couleur, et il n'est pas difficile de les préparer soi-même.

On prend 50 à 60 brins de laine, on les fixe à une extrémité sur un bout de fil très-fort que l'on emploie



Chez M. Petit aîné, éditeur, à Paris.

A Miss WHITE. Op. 45. Par Joseph KREMER.




mf
Grazioso.
Rall.
M. D.
1°
2°
pour finir.
pp
Reprendre au signe de la première page

pour entourer les brins de laine deux fois en les serrant fortement, et toujours à intervalle d'un centimètre 1/2; quand on a répété cette opération sur toute la longueur des brins réunis, on les coupe bien exactement au milieu de chaque espace qui se trouve entre deux nœuds, sans toucher au fil avec lequel on a formé ces nœuds. On pose ce travail dans un tamis placé sur une casserole remplie d'eau bouillante; on peigne ensuite les boules, on les égalise et on les arrondit en employant des ciseaux bien aiguisés. Enfin, on coupe le fil tout près des nœuds, et l'on suspend les boules à une soutache de même couleur que la laine employée pour les faire; on les orne, si l'on veut, avec des perles noires, puis on les fixe à un galon.

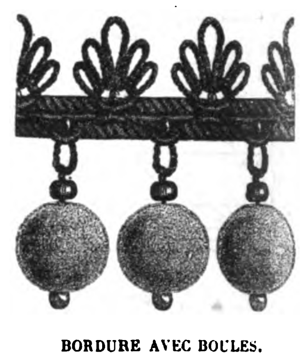
Observation importante. Ces boules de laine sont aussi employées pour orner de petits meubles de fantaisie, tels que pliants, — étagères, — corbeilles à ouvrages, — *pouffs*, et, dans ce dernier cas, on en suspend plusieurs les unes au-dessus des autres, en les mélangeant, à la haute frange qui garnit les pouffs.



BORDURE EN GRANDEUR NATURELLE DU CAPUCHON AVEC PÈLERINE.



CAPUCHON AVEC PÈLERINE.



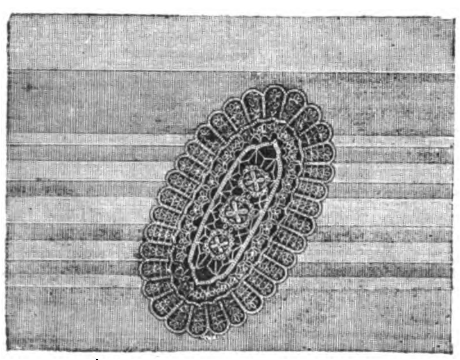
BORDURE AVEC BOULES.



N° 1. COLLIER EN VELOURS.



N° 2. COLLIER EN VELOURS.



GARNITURE DE JUPON BLANC AVEC PATTE AU CROCHET.

Pèlerine à capuchon.

TRAVAIL AU CROCHET.

MATÉRIAUX : 120 grammes de laine de Saxe, 6 fils, brun foncé; 32 grammes de même laine rouge, verte, jaune, noire, blanche, par quelques petits écheveaux de chaque couleur.

Ce modèle est si joli et si facile à exécuter que nous avons cédé à la tentation de le publier, quoique la saison soit un peu avancée; mais nous avons songé aux soirées passées au jardin, et l'hésitation qui s'était produite s'est immédiatement dissipée.

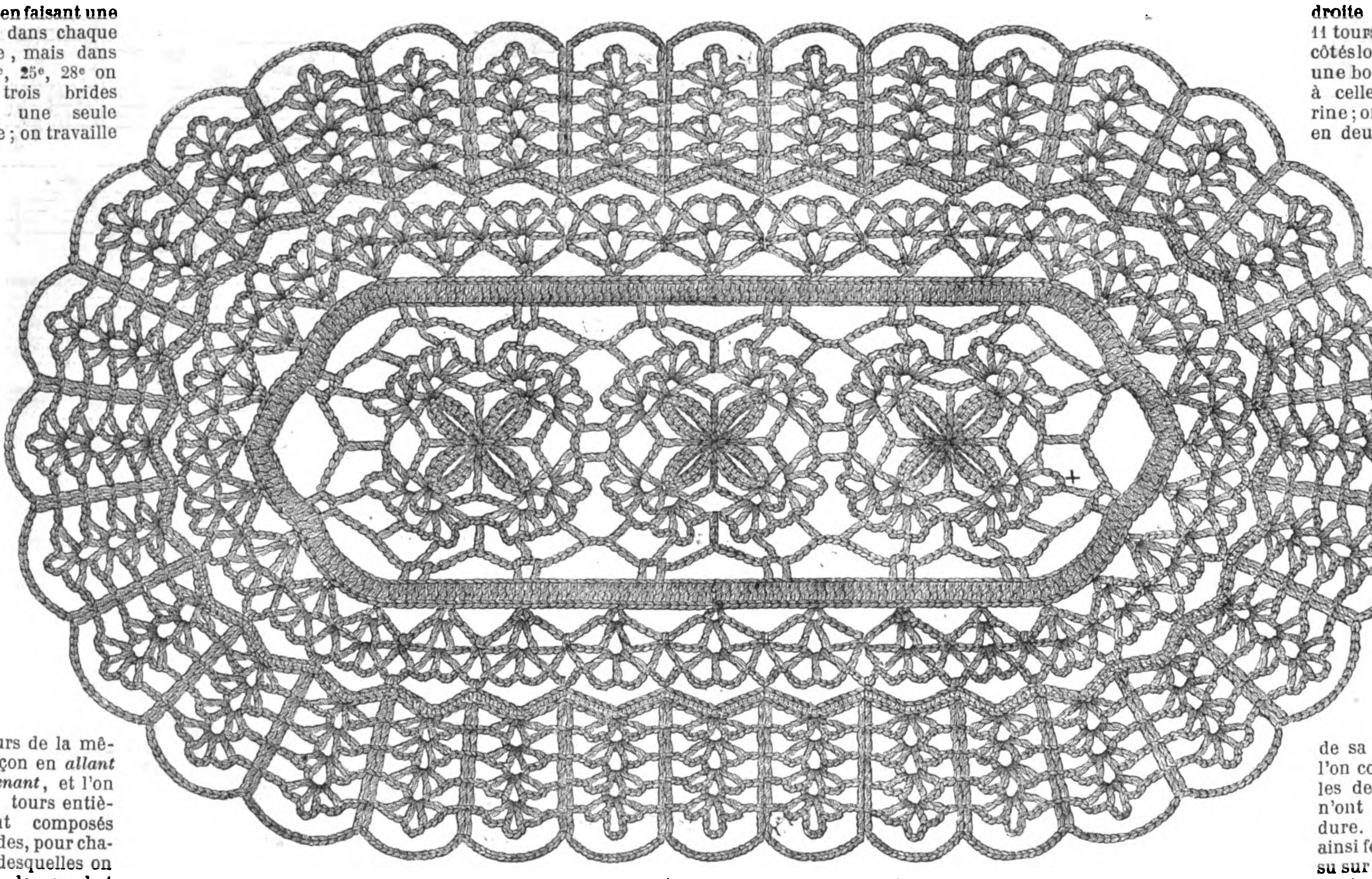
Le fond est brun foncé, la bordure écossaise exécutée avec cinq couleurs vives.

On commence le travail par l'encolure de la pèlerine; on fait avec la laine brune une chaînette de 49 mailles.

1er *tour*. — On revient sur la chaînette en faisant une bride dans chaque maille, mais dans la 12e, 25e, 28e on fait trois brides dans une seule maille; on travaille toujours de la même façon en *allant* et *revenant*, et l'on fait 13 tours entièrement composés de brides, pour chacune desquelles on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent. Chaque fois que l'on retourne l'ouvrage pour commencer un tour nouveau, on fait 3 mailles en l'air comme première bride; la longueur des brides est indiquée par le dessin qui représente la bordure en grandeur naturelle. Dans chacun de ces 13 tours l'augmentation est répétée telle qu'on l'a indiquée pour le premier tour; elle a toujours lieu dans la bride du milieu des trois brides placées dans une seule maille, et l'on y fait trois brides; ces augmentations forment les pointes de la pèlerine, une au milieu, une sur chaque épaule; sur chaque côté de l'augmentation du milieu par conséquent, et vers les épaules, on augmente de 2 mailles du 2e au 9e tour, — de 3 mailles du 10e au 14e tour; dans le milieu même du 2e au 10e tour on augmente alternativement une fois de 3, — une fois de 4 mailles, tandis que du 11e au 14e tour cette augmentation est *toujours* de 4 mailles. En outre, on augmente de 2 mailles à chaque extrémité de l'ouvrage, du 2e au 12e tour, de 3 mailles dans les 13e et 14e tours.

On exécute ensuite la broderie. Le premier tour de brides est vert, le second blanc, le troisième rouge. Viennent ensuite, pour le milieu, trois tours de mailles simples: le premier et le dernier sont noirs, celui du milieu jaune; puis on répète les premiers tours de brides en sens inverse: rouge, blanc, vert; on fait enfin les petits festons (laine blanche) composés chacun d'une maille simple et 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles de la bordure. Le dessin qui représente cette bordure indique la moitié de sa hauteur. Il est bien entendu qu'en la faisant on maintient les augmentations telles qu'elles ont été indiquées pour la pèlerine.

Pour le capuchon on fait une chaînette de 116 mailles; on travaille exactement comme cela a été indiqué pour la pèlerine; on fait ainsi une bande droite composée de 11 tours; sur l'un des côtés longs on exécute une bordure pareille à celle de la pèlerine; on plie la bande en deux dans le sens de sa longueur, et l'on coud ensemble les deux côtés qui n'ont pas de bordure. Le capuchon ainsi formé est cousu sur l'encolure de la pèlerine, dans le



PATTE AU CROCHET (GARNITURE DE JUPON BLANC).



1866. n° 13

premier tour de laquelle on passe un cordon fait en laine rouge, terminé à chaque bout par un gland reproduisant toutes les couleurs de la bordure.

Patte faite au crochet

POUR GARNITURE DE JUPON BLANC.

L'emploi de cette patte est indiqué par un dessin spécial. On voit que l'on coud des pattes à distance régulière, en les plaçant un peu en biais, et découpant l'étoffe du jupon sous la patte qui est festonnée tout autour, et posée sur les plis garnissant le jupon. On commence la patte par le milieu de l'une des trois rosettes; on choisit du fil cœur de lin, plus ou moins fin, pour exécuter ce travail.

12 mailles en l'air, et dans la première une maille-chaînette, — * 11 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la maille qui contient déjà la première maille-chaînette. — Recommencez deux fois depuis *. On a formé quatre bouclettes qui se croisent.

1er *tour*. — Dans chaque maille en l'air du tour précédent on fait une maille simple; mais dans la maille du milieu de chaque bouclette on fait 2 mailles simples séparées par une maille en l'air; dans le creux séparant les bouclettes on place les mailles simples dans l'ouverture qui se trouve entre les quatre bouclettes.

2e *tour*. — Une double bride dans la maille simple placée dans le creux, — 3 mailles en l'air, — 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air, le tout dans la maille en l'air qui se trouve à la pointe d'une bouclette, en piquant toujours le crochet sous cette maille entière, — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

3e *tour*. — On fait des mailles-chaînettes depuis la première double bride jusqu'à la plus proche bride simple du feston de mailles en l'air; sur ce feston on fait: 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air (la première bride est formée par 3 mailles en l'air), — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe le feston suivant; dans l'autre feston encore 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air. — Recommencez depuis* en suivant le dessin.

La rosette est terminée; on en fait encore deux semblables, on les coud ensemble en copiant la disposition du dessin.

Autour de cette rangée de rosettes on exécute le travail suivant: on attache le brin à la place marquée sur le dessin par une petite croix, et l'on fait 12 mailles en l'air, dont les 5 premières représentent une double bride; — une double bride dans chaque deuxième feston, et après chaque double bride 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe par conséquent un feston entier. Après 8 doubles brides (y compris la première formée par 5 mailles en l'air), on fait 2 mailles en l'air et l'on recommence les doubles brides en suivant la disposition indiquée par le dessin. On fait ensuite un tour composé alternativement de 2 brides séparées par une maille en l'air et d'une rangée de mailles en l'air, qui est de 12 entre les rosettes, — de 10 sur les rosettes, — de 16 à chaque extrémité arrondie, — de 14 sur chaque côté.

Dans chaque maille de ce tour on fait une bride; entre les deux brides du milieu des festons de chaque extrémité, on fait 3 mailles en l'air.

1er *tour de la dentelle*. — On fait alternativement 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air, — 8 mailles en l'air; sous les trois mailles en l'air on ne passe pas de mailles; on en passe 7, — ou 6, suivant la courbe.

2e *tour*. — Mailles-chaînettes jusqu'au plus proche feston de 8 mailles en l'air; — * 3 mailles en l'air, — 2 brides séparées par 3 mailles en l'air sur les 3 mailles en l'air du tour précédent, — 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le plus proche feston de 8 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

3e *tour*. — * Dans la plus proche maille simple du tour précédent 2 brides séparées par 6 mailles en l'air sur les 3 plus proches mailles en l'air qui séparent 2 brides, 3 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

4e *tour*. — Sur chaque feston de 6 mailles en l'air du tour précédent 2 mailles simples, après lesquelles on fait 9 à 10 mailles en l'air; sur chaque courbe on fait neuf fois 10 mailles en l'air, — sur les côtés en ligne droite, sept fois 9 mailles en l'air.

5e *tour*. — Dans chaque maille une maille simple.

6e *tour*. — Dans chacune des 2 mailles simples qui se trouvent entre deux festons une bride, — 2 mailles en l'air, — dans le milieu de chaque feston 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

7e à 9e *tour*. — Comme le 6e tour.

10e *tour*. — Alternativement 2 brides, — 14 à 16 mailles en l'air; sur les courbes on fait neuf fois 16 mailles en l'air, — ailleurs 14 mailles en l'air.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en mohair gris foncé, avec garniture en taffetas noir, composée de bandes et de pattes; boutons en passementerie noire.

Robe en mohair écru. Une corde de soie brune avec glands bruns forme les ornements du corsage et *figure* sur la jupe quatre pans; ceux de derrière sont plus longs et plus rapprochés que ceux de devant.

Robe en linos gris, ornée de bandes en taffetas violet et de rubans étroits en velours noir; ces bandes *figurent* une veste sur le corsage montant.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Toilette de jeune fille. Robe en gaze de soie blanche; le bord est orné avec une très-large bordure grecque ayant environ 40 centimètres de hauteur, exécutée en ruban de taffetas vert. Corsage décolleté en taffetas vert, formant par derrière trois basques repliées en dessous, et se prolongeant en autant de pans très-longs et très-larges, entièrement encadrés avec une étroite guipure Cluny blanche qui borde aussi les contours du corsage; celui-ci est complété par une chemisette bouillonnée, traversée à distances régulières par un étroit ruban de velours vert. Manches courtes en taffetas vert; peigne de métal pour retenir les cheveux.

Robe de dessous en taffetas blanc, garnie avec huit bouillonnés en gaze blanche. Robe de dessus (forme princesse) en poult-de-soie bleu vif, à corsage décolleté, garni avec une draperie de gaze blanche; cette draperie est retenue sur les épaules par une chaîne de corail rose. La robe bleue est relevée très-haut, sur chaque côté, avec des chaînes en corail rose; derrière, cette robe reprend sa longueur. La coiffure est ornée de chaînes en corail rose, disposées en bandelettes, et fixées sur chaque côté du chignon de façon à garnir le cou par devant. Agrafes de corail rose dans les cheveux; bracelets en même corail.

MODES.

Toutes les robes de printemps se montrent avec un pardessus pareil, soit le paletot-sac, plus ou moins long, soit le paletot-casaque, c'est-à-dire cintré, et quasi ajusté à la taille; point d'autre garniture soit à la robe, soit au pardessus, que de gros boutons en nacre, — en corne, — en imitation de camées. La nuance qui est, je ne dirai pas préférée, mais universelle, est le gris foncé, mélangé ou *chiné* de noir et de blanc; ceci est la toilette de *tout le monde*, le costume du matin, celui qui est consacré aux *petites* visites intimes, et on le complète avec un chapeau *empire*, ou *fanchon bouillonnée* en taffetas ou crêpe. Les toilettes plus *parées* sont en taffetas, en poult-de-soie uni, ou bien à rayures, et se portent quand la matinée est encore fraîche, avec le châle cachemire ou la confection de velours. Dès que la saison le permettra, on ne verra plus en toute étoffe que le pardessus pareil à la robe qu'il accompagne.

Les jupons blancs se portent seulement avec les toilettes de soirée, ou pour les courses en voiture; *à la ville*, à pied, on ne voit pour ainsi dire aucune robe relevée sur un jupon blanc; toujours les jupons pareils aux

robes, ou bien de même teinte que les ornements de la robe.

On ne voit plus aucun talma. Tous les pardessus se font à manches.

Les dentelles noires, très-larges, ne trouvent plus leur emploi; en effet, on ne garnit *à bord* aucun paletot; parfois, mais c'est tout à fait l'exception, une dentelle ayant 5 ou 6 centimètres de hauteur est posée sur le contour du paletot, à la condition absolue de faire, en outre, partie d'une garniture quelconque, figurant *sur* le paletot. Quant aux dentelles très-larges, elles sont proscrites de la toilette actuelle, et ne peuvent se réfugier ailleurs que sur une pointe en dentelle noire; là, elles reprennent leur importance, et donnent une apparence fort distinguée aux toilettes d'été.

Comment garnit-on les paletots? Cette question m'est adressée sur tous les tons, et de tous les côtés de l'Europe. Ma réponse est invariable : on ne les garnit pas. On place, il est vrai, des passementeries, ou des biais, ou des pattes, ou des rubans, sur les entournures, autour des poches, des devants et au-dessus du bord inférieur; mais, quant à une garniture quelconque, dentelle ou frange, suspendue au bord même du pardessus, on n'en voit pas.

On ne voit plus de mantelets non plus. J'en suis bien fâchée pour les personnes qui m'écrivent à ce sujet, mais je dois la vérité à mes lectrices..... en les prévenant cependant qu'aucune loi n'interdit d'en porter. Il n'en est pas des mantelets comme des armes. Les châles aussi, sans être complétement abandonnés, prennent, vu leur petit nombre, un aspect suranné, que je dois enregistrer — sans l'approuver.

J'ai vu récemment une robe dont j'ai pris note, parce qu'elle pourra servir à *moderniser* quelque robe ancienne et trop courte. Celle dont je parle était neuve et composée de la façon suivante :

La robe proprement dite était en foulard nuance mauve, avec rayures blanches, dans lesquelles étaient intercalés de petits dessins blancs. On peut demander l'échantillon de ce foulard au *Comptoir des Indes*, boulevard Sébastopol, n° 129. Le bord en était découpé à dents très-peu *creuses*. Cette robe, coupée courte, était prolongée par une bande de foulard, uni cette fois, absolument de même teinte que la robe, et formant un très-gros *tuyau* (ou pli) dans chaque creux séparant deux dents; au-dessus de l'ourlet de la bande, une soutache blanche était disposée en bouclettes. Pardessus garni, comme la robe, d'une bande de foulard uni.

On me demande un renseignement que je place ici, parce qu'il peut servir à un grand nombre de nos abonnés.

Pour faire une jupe destinée à une personne de taille moyenne, jupe très-longue et suffisamment large, on emploiera 8 mètres 50 à 9 mètres d'étoffe, ayant 80 centimètres de largeur;

Pour le pardessus pareil, de 3 à 4 mètres;

Pour le corsage, 2 mètres.

Il est bien entendu que, si l'étoffe est moins large, on en emploiera davantage.

La jupe d'une robe, *quel que soit son dessin*, se coupe toujours en pointes. Je l'ai dit, redit, répété cent fois, cela ne suffit jamais. Rayures, carreaux, bouquets, peu importe..... tout est coupé en pointes, même les linos, les mohairs, les foulards. E. R.

SAINFOIN AU BAL.

Vous n'en croirez pas vos yeux, Mesdames, en lisant le titre placé en tête de cet article.

Votre surprise, quelle qu'elle soit, ne pourra jamais égaler la mienne, et je ne suis pas encore remis du saisissement que j'ai éprouvé, des impressions que j'ai rapportées de mes excursions à travers les plaisirs parisiens.

Aux environs du jour de l'an, j'ai été, comme de juste, faire ma visite à la directrice du journal dont je suis, dit-on, l'un des collaborateurs. Après les discours d'usage, dans lesquels j'avais remarqué quelques demi-mots obscurs, et par conséquent inquiétants, lancés comme au hasard, et constituant bel et bien (je m'en suis aperçu plus tard) ce que l'on appelle des ballons d'essai, j'allais me hâter de retourner à mon ermitage, lorsque, le temps pressant, ma situation se dessina plus nettement.

« Comment! Monsieur, » me fut-il dit, « vous comptez quitter Paris immédiatement... dans la saison des fêtes, des réunions, des plus belles représentations théâtrales?

— Que m'importe tout cela, Madame? Vous savez que j'ai renoncé à cultiver mes relations pour me vouer à la culture de mon jardin; un vieux bonhomme comme moi fait une piètre figure dans les salons; il y a si longtemps que je n'y ai mis les pieds!

— C'est justement pour cela, » répondit la directrice qui devenait toujours plus aimable, « qu'il serait curieux de connaître les impressions que vous en rapporteriez. Un penseur, un philosophe....

— Aïe! » me dis-je, « on me flatte, tenons-nous sur nos gardes.

— ..... N'est déplacé nulle part; tous les sujets peuvent lui donner matière à réflexion; tous sont intéressants, sinon par eux-mêmes, du moins à titre de symptômes. Mon cher Monsieur Sainfoin, allez au bal, je vous en supplie..... ne fût-ce qu'une fois, et écrivez-moi ce que vous pensez des réunions actuelles.

— Madame, » répondis-je avec abattement, car je prévoyais la défaite avant même que la lutte fût engagée, « dispensez-moi de cette mission, je vous en supplie; personne ne peut la remplir mieux que vous (il faut lui rendre la monnaie de sa pièce, me dis-je mentalement), et je serais tout à fait incapable de remarquer comme vous les détails de toilette, de coiffure, que sais-je?

— Vous vous trompez, » me fut-il répondu, « et vous avez sur moi un avantage inestimable. Vous avez cessé depuis un grand nombre d'années de suivre le courant du monde; moi, au contraire, je n'ai rompu aucune relation, aucune habitude; les changements les plus surprenants ne me surprennent plus, car je les ai vus surgir graduellement, et me suis familiarisée peu à peu avec toutes les étrangetés. Vous, au contraire, vous êtes, vis-à-vis de nos contemporains actuels, dans l'heureuse situation de la *Belle au bois dormant*, se réveillant après un sommeil séculaire. Combien de surprises vous attendent! Quelle stupéfaction vous éprouverez en comparant au passé le présent, aperçu sans que vous ayez passé par aucune transition! Je suis d'ailleurs obligée à des atténuations dont je vous dispense; une critique trop violente sied mal à une femme, tandis qu'un homme.....

— Fort bien; vous me choisissez, parce que vous comptez sur ma rudesse, parce que vous pensez que je serai impoli?»

La directrice fit un petit sourire.....

« Pas précisément; mais enfin, voyez quelques réunions, et dites-moi, ou plutôt écrivez-moi ce que vous en pensez. Ne dessinez-vous pas un peu?

— Quelquefois, pour mon plaisir.

— Eh bien! vous me ferez quelques croquis, pour le plaisir d'autrui, et je les joindrai à votre narration. »

J'abrége le compte rendu de cette conversation. Qu'il vous suffise de savoir ce que vous prévoyez, hélas!..... Je fus réduit à donner le consentement que j'étais décidé à refuser. Je ne sais comment les femmes s'y prennent, mais je sais fort bien que l'on n'a jamais pu empêcher l'une d'elles de faire ce qui lui convient, pas plus que de faire ce qui ne lui convient pas.

Je ne me crois pas du tout obligé de vous expliquer par quelles circonstances je me trouvais à portée de m'introduire dans quelques salons bien hantés, pas plus que de vous indiquer, ou même de vous laisser deviner quels étaient ces salons. La manie de citer des noms propres est une détestable habitude, qui appartient surtout à ceux qui les citent à tort et à travers. Quand on fait réellement partie d'un monde brillant, portant dans son blason soit de vieilles armoiries, soit un coffre-fort tout neuf et bien rempli, on ne s'amuse pas à imprimer ce monde tout vif; ces indiscrétions se commettent surtout quand il s'agit de faire accroire à un public crédule qu'on fraye avec toutes les notabilités.

Je ne vous dirai donc pas où j'ai été; je me bornerai à vous faire part de mes impressions, puisque telle est la mission qui m'a été imposée.

Il me serait bien difficile de vous peindre ma stupéfaction quand je me suis vu transplanté dans un salon parisien que j'avais perdu de vue depuis vingt-cinq ans au moins. La maîtresse de la maison, vieille amie pour moi, n'a d'autre défaut qu'une causticité qui la porte à se donner souvent à elle-même, et pour elle seule, une comédie dont le monde paye les frais sans s'en douter. Elle n'avait mis personne dans sa confidence, pas même moi, et avait habilement laissé tomber sur mon compte quelques demi-mots qui firent comme l'avalanche : ils grossirent en roulant.

J'arrivais vêtu à l'ancienne mode, tenant mon chapeau pressé contre mon cœur. Il y avait gros à parier que l'on allait se moquer de moi, et toiser de la bonne façon ce vieux rustre égaré dans un salon. Eh bien! pas du tout! On s'inclinait devant moi avec un respect profond et sincère; on me suivait des yeux avec intérêt.... presque avec attendrissement. Les jeunes femmes m'examinaient avec curiosité..... Les mamans me contemplaient avec vénération.... Les jeunes filles me regardaient avec un air qui n'était pas désagréable du tout; je croyais rêver, et me demandais souvent : « Voyons, ami Sainfoin, est-ce bien toi qui obtiens un succès si remarquable? Comment cela se fait-il? C'est sans doute que notre époque n'est pas aussi mauvaise qu'on veut bien l'affirmer; je suis, à peu de chose près, le plus vieux de la réunion.... Eh bien! on honore la vieillesse en moi! Voilà qui explique tout. »

Ce qui me frappa tout d'abord, au point de me faire rougir sous mes cheveux blancs, c'est le costume, ou, pour parler net, l'absence de costume féminin. Bonté divine! Ces dames n'ont donc ni père, ni mère, ni mari, qui puisse les obliger à endosser au moins un maillot? Tout le monde est décolleté, même les hommes; si les femmes ont substitué des corselets à leurs corsages, les hommes ont à peu près supprimé le gilet à force de l'échancrer par devant; mais ils sont moins coupables, je le reconnais, car eux du moins agissent de cette façon seulement pour montrer qu'ils ont du linge.

Cette première impression une fois dissipée, je fus pris d'un fou rire en face des coiffures actuelles; toutes ces têtes échevelées, à crinière ébouriffée, menaçant le ciel ou s'inclinant vers la terre avec la mélancolie qui fut l'apanage du nez de Chactas de romantique mémoire; tous ces chignons, les uns superbes comme les Titans s'apprêtant à escalader le ciel; les autres, révoltés et aspirant à quitter des têtes sur lesquelles ils se trouvaient accrochés; toutes ces cascades défrisées, ces boucles affolées s'échappant des liens de métal qui cerclaient ces têtes aussi volumineuses que des futailles; tout cela, je le constate, produisit sur moi l'effet d'une vision fantastique et grotesque : je crus voir une collection de têtes copiées à Charenton par Hogarth, et commentées par Hoffmann! Excusez cette critique, Mesdames.... Songez à ce qui peut l'atténuer. Lorsque j'ai quitté le monde, les femmes se coiffaient avec deux bandeaux honnêtement peignés sur chaque côté de leur front; quant à se montrer comme l'on est au sortir d'une bagarre, quand deux femmes se sont mutuellement arraché leur bonnet et tiré leurs cheveux, on n'y songeait pas; bien mieux, si l'une d'entre elles avait pu avoir un goût si étrange, on l'aurait soumise à un régime hydrothérapique, et traitée au moyen de bonnes douches d'eau froide.

J'ai été aussi fort affligé de constater la difformité générale du sexe qu'on appelle *beau*, uniquement par un reste de vieille habitude. Les femmes, autrefois, avaient une taille; beaucoup avaient une taille charmante, et ces tournures élancées, élégantes, ces tailles sveltes et souples, ont inspiré plus d'un beau vers, plus d'une gracieuse comparaison : c'était le palmier, c'était le frêle roseau..... Aujourd'hui ce sont des souches.... je puis le dire, car je me connais en arbres..... Ce sont de gros vieux troncs, massifs, tout d'une pièce, traînant après eux une queue aussi longue que celle des comètes, mais beaucoup plus gênante, car les comètes, déploient leur appendice dans un espace suffisant en un lieu où elles n'incommodent personne, tandis que les femmes s'obstinent à les faire tenir dans un salon parisien, c'est-à-dire ayant la dimension d'une cabine de vaisseau. Pauvres femmes! que leur est-il donc arrivé? Comment se fait-il qu'elles aient perdu tous à la fois ces tailles fines qui faisaient leur orgueil, et qui étaient flexibles et ondoyantes comme les épis de blés, se courbant et se redressant sous le moindre souffle de vent?

Il ne leur suffit pas d'avoir déformé leur tête et leur corps, elles ont encore voulu détériorer leur visage à tout jamais; entraînées dans cette voie par des conseillers intéressés à faire vendre certains produits qui coûtent une somme minime, et se débitent à un prix élevé moyennant un peu de *réclame*, les femmes d'aujourd'hui exécutent sur leur visage des barbouillages révoltants à tous les points de vue; les fards de toute catégorie recouvrent l'épiderme d'une couche, agissant à la façon des cancers, c'est-à-dire rongeant peu à peu, creusant l'espace sur lequel ils s'étendent, et infiltrant d'abominables poisons dans l'organisme. Le plus clair résultat est de faire pitié avec le fard, horreur sans le fard, quand celui-ci a accompli son œuvre destructive. Mais de tout temps les femmes ont adopté cette devise :

« Plutôt la laideur avec la mode, que la beauté sans la mode! »

Seulement il est des tendances plus ou moins malheureuses, des influences plus ou moins désastreuses; la période qui s'étendra de 1860 à..... quelle date? je l'ignore..... comptera parmi les plus grotesques et les plus désastreuses.

J'ai été particulièrement choqué de la tenue et des attitudes adoptées par les femmes actuelles. Je le dis sans détour, et l'on y comptait en m'obligeant à écrire mes impressions. Les robes sont très-longues par derrière; en revanche pas assez longues par devant; on les aplatit outre mesure, on les porte tendues sur une crinoline comme sur un métier; il en résulte que les attitudes *couchées*, qui sont en faveur aujourd'hui, produisent des effets qui peuvent nous sembler comiques à nous autres hommes, mais qui, jour de Dieu! (voilà que la colère me fait jurer)..... me sembleraient révoltants, si je n'étais célibataire, si j'avais le malheur d'être sous puissance de femme; voir ma fille ou ma femme costumée à la mode actuelle, se jeter, se coucher sur un canapé, de telle sorte que la crinoline, violemment comprimée par derrière, se relève brusquement par devant, de façon à laisser voir ses bas, et même le lien qui les attache... jamais! J'aurais exigé qu'on se tînt décemment, et, comme la mode veut le contraire, il me semble hors de doute que, mise en demeure de choisir entre moi et la mode, ma femme eût préféré la mode. Décidément, en me vouant au célibat, j'ai agi sagement, sous l'influence de pressentiments salutaires.

Après avoir constaté que je ne reconnaissais plus les



COIFFURE A TOUPET. (OH OUI !)

femmes sous les déguisements dont elles ont revêtu leur personne, je me suis convaincu avec un profond étonnement que je devais renoncer à comprendre leur langage. Deux jeunes personnes causaient près de moi, et voici le dialogue quej'ai sténographié pour me le faire traduire plus tard en langage honnête :

« Dis-donc, ma petite, tu restes ici? C'est pas *chic* du tout ni *rigolo*.

— Moi? Allons donc! Je lève le pied, baleine! J'aime mieux aller contempler d'autres *frimousses*. Viens-tu chez la grosse comtesse?

— Merci! J'aime mieux faire un temps de galop jus-



J'ASPIRE AU CIEL!... MON CHIGNON SEUL ME RETIENT ICI-BAS.

que chez cette perche, tu sais? Elle a de bons petits soupers, et j'ai besoin de me mettre quelque chose de solide sur l'estomac. Au revoir, Dindonnette! »

Vous comprenez qu'après avoir mis en doute la réalité du spectacle offert à mes regards, j'arrivai à récuser mon ouïe. Mais, après avoir pris çà et là quelques timides renseignements, j'ai dû me convaincre que le langage dont je vous ai donné un aperçu très-atténué était aujourd'hui adopté par la fine fleur du monde élégant.

La deuxième partie de la soirée se passa moins agréablement pour moi; au lieu du respect dont j'avais recueilli tant de témoignages flatteurs, au lieu de l'empres-



COPIÉ SUR LES BONNETS A POIL.

sement que l'on mettait à me faire place, à me contempler, à me choyer, je recueillais des preuves non équivoques d'indifférence et de froideur. Les mamans détournaient dédaigneusement leurs regards quand par hasard ils se croisaient avec les miens, et leurs filles, obéissant évidemment à une consigne récente, me toisaient d'un petit coup d'œil bref et sec.

Fort intrigué de ces brusques oppositions, je cherchai à rejoindre la maîtresse de la maison; elle s'assit un moment dans un petit salon écarté, et s'abandonna à un accès de rire inextinguible. Quand elle put reprendre haleine, elle me conta qu'elle s'était amusée, dès mon entrée, à faire circuler sur mon compte quelques ren-



CADOGAN VU DE DOS.



LE MÉPRIS DE LA MODE.



PLUS C'EST LONG, PLUS C'EST BEAU.

seignements concernant ma fortune..... fabuleuse, c'est le cas de le dire; elle m'avait attribué seize ou dix-huit millions pour le moins, accompagnés d'une réputation d'originalité qui ouvrait le champ à toutes les convoitises. Puis, vers la fin la soirée, pour se donner à elle-même une comédie complète, elle avait adroitement démenti ces rumeurs..... De là le revirement qui m'avait semblé inexplicable.

Je l'examinai avec tristesse.

« Et vous riez de tout cela? » lui dis-je.

« Il le faut bien..... puisque je ne veux pas en pleurer. Ah! mon vieil ami, il n'y a plus de jeunesse que chez nous autres vieillards. »

Je revins à mon auberge, affligé, contristé, navré....



DIADÈME FAISANT VALOIR LE PROFIL !

plus que je ne saurais le dire. Ah! Mesdames, croyez-en ma vieille expérience; aucun symptôme n'est futile, aucune tendance n'est frivole; tout se tient dans l'esprit, dans le cœur, dans le caractère, et, quelles que soient nos préférences, le contre-coup s'en fait bien vite sentir dans nos sentiments et dans nos actions. Il n'est pas possible que les femmes fardées, ridiculement accoutrées, soient de bonnes et honnêtes mères de famille, et, quand on parle un langage honteux, c'est que l'on est bien près de faire des actions blâmables. La mode elle-même, la mode, cette chose réputée si frivole, que l'on blâme,



ANTIQUE MAIGRE.

que l'on accuse, et dont on rit si inutilement, qu'est-elle après tout? Le vivant, l'irrécusable témoignage des tendances, des goûts, des mœurs d'une époque qu'elle résume, personnifie et signale au blâme ou bien à l'approbation des gens qui prennent la peine de réfléchir; l'extravagance des idées se traduit par l'extravagance du costume, et le besoin d'alimenter un luxe effréné abaisse les consciences.... Qui pourrait le nier, hélas!... On m'honorait sans me connaître, quand on me croyait possesseur de dix-huit millions; les mères me souhaitaient pour gendre, et n'auraient pas réfléchi qu'elles commettaient une vilaine action en mariant les vingt-



ANTIQUE GRAS.

ans de leur fille avec mes soixante-cinq hivers. On me méprisa sans se demander si, au contraire, mon caractère ne méritait pas quelque estime, quand ma fantastique fortune s'en alla comme elle était venue.

Je n'irai plus au bal. E. R. SAINFOIN.

LA BONNE MÉNAGÈRE.

DÉJEUNER LÉGER ET NOURRISSANT. — SOUFFLÉ AU CITRON (ENTREMETS). — SAVON SERVANT A BLANCHIR LES CHAPEAUX DE PAILLE, LES TISSUS DE LAINE ET DE SOIE.

Je collectionne sans cesse toutes les recettes qui peuvent être utiles à nos lectrices, et je viens leur en proposer une qui est fraîchement recueillie. Son origine est italienne.

On est souvent désireux de varier le premier déjeuner; le chocolat ne convient pas à tous les estomacs, le café au lait est tombé dans un discrédit peut-être injuste, mais avec lequel il ne faut pas engager de lutte: on combat inutilement les préjugés.

Prenez du sucre pilé, un ou deux jaunes d'œuf très-frais (suivant la dimension de la tasse), et préparez un *lait de poule*, soit en battant les jaunes d'œuf, soit en employant pour les faire mousser une baguette à chocolat; quand l'œuf forme une mousse aussi légère que possible, versez par dessus du café noir un peu fort; tout en versant le café, tournez vivement l'œuf, afin qu'il ne puisse se coaguler, et que la tasse soit couronnée de mousse.

Soufflé au citron (recette envoyée par une jeune Hongroise). Prenez un beau citron, faites-le cuire tout entier dans un demi-litre d'eau, pendant trois ou quatre heures; on renouvelle l'eau plusieurs fois pendant la cuisson; retirez le citron; coupez-le en plusieurs morceaux afin d'enlever tous les pepins; placez ces morceaux dans un mortier de marbre ou de porcelaine, broyez le tout jusqu'à consistance et apparence d'une pâte fine.

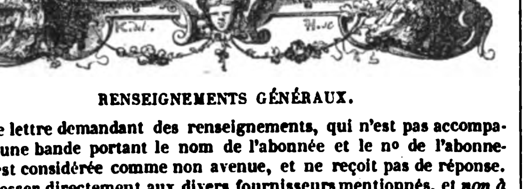
Épluchez 125 grammes d'amandes douces et quatre ou cinq amandes amères; broyez ces amandes; mettez dans une terrine six jaunes d'œuf bien frais, 125 grammes de sucre, et les amandes ci-dessus indiquées; battez le tout pendant une demi-heure; ajoutez ensuite le citron écrasé, et six blancs d'œuf battus en neige.

Placez ce soufflé sous un four de campagne, avec un feu modéré dessus et dessous; la cuisson dure environ un quart d'heure. Servez chaud.

Savon servant à blanchir les chapeaux de paille, les tissus de laine et de soie. Prenez du savon ordinaire, faites-le dissoudre dans de la lessive délayée et du sel commun; joignez-y du sulfite de soude râpé, ayant le cinquième du poids du savon; quand ces ingrédients bien mélangés sont encore *mous*, on les coupe en tablettes qu'on fait sécher.

Leur emploi est celui-ci: on plonge dans de l'eau pure les objets que l'on veut nettoyer; peu après on ajoute à cette eau environ un quart de litre d'une dissolution ammoniacale, pour 12 litres d'eau. Cette première préparation enlève déjà une partie des taches graisseuses. On prend le savon ci-dessus indiqué (une dose de savon pour dix à douze doses d'eau), on le fait dissoudre dans de l'eau chaude, et l'on se sert de cette dissolution pour nettoyer les objets plutôt en les *pressant* qu'en les frottant; on prépare une mixtion composée de vingt parties d'eau et d'une partie d'acide chlorhydrique; on y plonge les objets qui ont été nettoyés, on les y laisse pendant une heure; on les retire, on les rince dans de l'eau pure; on laisse sécher. On obtient ainsi un nettoyage parfait.

EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Toute lettre demandant des renseignements, qui n'est pas accompagnée d'une bande portant le nom de l'abonnée et le nº de l'abonnement, est considérée comme non avenue, et ne reçoit pas de réponse.

S'adresser directement aux divers fournisseurs mentionnés, et *non à Mme Raymond*, pour les questions relatives aux objets publiés ou mentionnés dans le journal: la ligne droite est la plus courte.

MUSIQUE.

Les frères de nos abonnées, qui m'ont parfois demandé de leur indiquer quelques morceaux de salon pour le violon, auront à la fois plaisir et profit à jouer les compositions suivantes: *Sérénade.* — *Songe.* — *Rêve d'Enfant.* — *Consolation.* — *Dolorès.* — *Souvenir de J.-J. Rousseau*, par M. Bessems; du même auteur pour piano seul: *Souvenir de Martaugis.* — *Grand Nocturne.* — *Étoile du matin.* — *Bonheur.* — *Souvenir du Nozet.* — *Tristesse.* — *Étoile du soir.*

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

Nº 71,254, Rhône. L'observation serait juste..... mais ne saurait nous être adressée, puisque nous publions des travaux en guipure sur filet depuis trois ans environ. Voir nos tables des matières. Nous en préparons encore des dessins; de ce que l'on ne voit pas un travail quelconque, dans quelques-uns de nos numéros, il n'en faut pas conclure qu'il n'a pas paru, ou ne paraîtra pas. — *Nº 1,418, Aisne.* Il est trop périlleux de faire ces nettoyages soi-même, quand on ne possède ni les machines spéciales, ni l'expérience des teinturiers. S'adresser à un teinturier nettoyeur. — *Nº 12,478, Paris.* On ne portera point de mantelets; voir les articles de *modes*. La poudre texienne se vend chez les épiciers.—*Mme D.... Cher.* Toutes les robes, quel que soit leur dessin se coupent en pointes; je ne puis que répéter ce qui a déjà été répété si souvent à ce sujet. — *Nº 50,035, Isère.* Il m'est impossible de comprendre cette réclamation. Le *sommaire* du nº 1 n'est pas celui des *Patrons illustrés*, et la planche accompagnant le nº 1 contient tous les objets annoncés dans le sommaire de ce nº 1. Je ne connais malheureusement aucun moyen pour faire pousser les cheveux, pas plus que pour les empêcher de pousser. — *Nº 50,256, Dordogne.* On peut faire le canezou du nº 6 en mousseline blanche, et substituer au taffetas des *pattes* et bandes en nansouk brodé ou soutaché en blanc;— bien entendu, corsage de dessous décolleté, fait en percale blanche. Oui pour le tulle blanc, avec taffetas rose, ou bleu, ou mauve. — *Nº 15,742, Jura.* Je ne connais aucune teinture pour les cheveux pouvant être employée sans inconvénients pour la santé; rien n'est plus laid d'ailleurs qu'une chevelure teinte... rien n'est plus dangereux au point de vue hygiénique. — *Nº 22,419.* Je ne connais aucun moyen pour empêcher les cheveux de pousser. — *Nº 4,128, Moselle.* On trouve la terre de foulon ou de Sommières chez les marchands de couleurs. — *Nº 30,244. Loire-Inférieure.* Voir le volume de la *Civilité, non puérile, mais honnête.* A trois ans, les guêtres ne se portent qu'en hiver. S'il fait froid à Pâques, on ne pourra mettre une robe en piqué blanc. Point de pardessus en été pour un enfant de 16 mois. On trouvera les avis que l'on demande dans les articles de *modes*. Garnir la petite robe de linos avec de la soutache noire disposée en bouclettes. — *Bordeaux, Gironde.* La reliure en percaline n'est pas *mobile*, comme la reliure Marie. Bientôt le premier article de l'*Art de la couture*. — *Nº 77,421. Charente.* A trois ans et demi, un petit garçon porte des pantalons et une veste; à quatre ans veste ou blouse, indifféremment. — *Léocadie, Loire.* Il nous est impossible de prendre cet engagement. Le premier article de l'*Art de la couture*, texte et gravures, paraîtra dans le courant du mois d'avril. Nous ne pouvons *garantir* que l'on trouvera tous les articles parus, en se réabonnant au mois de juillet. — *Nº 54,507, Vaucluse.* Ces explications ont été *re*publiées plusieurs fois; nous n'y pouvons revenir si souvent, sans causer un préjudice à nos anciennes et fidèles abonnées; il est plus juste que les nouvelles abonnées demandent dans nos bureaux les numéros contenant ces explications. — *Nº 78,638, Béthune.* Voir la précédente réponse. On a reçu, on reçoit sans cesse, on recevra encore des dentelles et entre-deux au crochet. Merci pour cette charmante lettre.—*Nº 75,723, Corse.* Robes de foulard, de linos, de poil de chèvre. — *Nº 67,402, Bords du Rhin.* Rideaux en reps grenat. Le verre d'eau sur une étagère ou encoignure. — *Côte-d'Or.* Oui, pour le bournous de 65 francs, en dentelle-lama. — *Beaumont, Seine-et-Marne.* Oui, pour la cravate de mousseline blanche qui, nouée par devant, dispense de mettre un col. — *Nº 63,432, Seine-et-Oise.* Les ceintures du *Louvre* ne sont pas pour enfants. Un patron de corset pour petit enfant paraîtra dans la 3me livraison des *Patrons illustrés.* — *Nº 758, Espagne.* Nous ne pouvons répondre affirmativement ou négativement, sans connaître la *clef* que l'on nous propose. Nos censeurs en décideront. — *Bruxelles.* Nous ne pouvons publier dans un journal de modes les patrons de ces objets qui, d'ailleurs, conviendraient à un bien petit nombre de nos abonnées. — *Nº 16,695, Haute-Garonne.* Robe et grand manteau pour un enfant de huit mois. — *Nº 62,521, Seine-et-Marne.* On peut ce que l'on veut en fait d'ameublement comme de toilette; mais je ne puis dire que des rideaux en velours d'un côté, en mousseline de l'autre, soient jolis. Nous avons publié, l'année dernière, un dessin de prie-Dieu en tapisserie. Un corsage de grenadine ne peut accompagner une jupe d'alpaga. Cette dernière étoffe n'est pas tellement coûteuse, qu'on n'en puisse faire une veste pareille à la jupe. — *Nº 60,924, Charente.* La dentelle est trop large (30 centimètres) pour être employée à garnir un petit paletot. Voir les garnitures, les descriptions de toilettes, et les gravures de modes. Oui pour le chapeau.

Nº 16,957, Paris. Nous ne pouvons nous vouer à aucune spécialité, puisque nous voulons nous occuper de toutes les spécialités, dans l'intérêt des familles. Nous ne pouvons, en cette saison, nous occuper des fanchons et capuchons en laine, car nous devons placer dans nos numéros tous les objets de printemps et d'été. — *Nº 72,659, Manche.* Choisir une belle nuance violette, pas trop foncée. On ne peut mettre de jour, à pied surtout, une robe garnie avec un volant de dentelle noire ayant 20 centimètres de hauteur. — *Nº 73,779. Bas-Rhin.* Nous ne pouvons rien préciser à cet égard. — *Nº 77,960, Pas-de-Calais.* Voir l'explication des termes de crochet publiée, entre autres, dans le nº 49 de l'année 1865; pour les mailles posées *à cheval* on ne pique pas le crochet *dans* mais *sous* les mailles du tour précédent. Il n'y a pas de patron *particulier* pour les crinolines que l'on porte avec les robes actuelles. — *Nº 12,805, Portugal.* Arranger la robe de taffetas noir à dessins, avec du taffetas noir uni. Corsage à basques, publié dans le nº 6. On ne met pas d'autre garniture que des boutons, aux paletots accompagnant les robes simples. On a reçu la planche de patrons de lingerie, qui n'était pas annoncée du reste pour les *Patrons illustrés*; ceux-ci ne peuvent s'acquérir isolément, il faut s'y abonner. Les droits de nos abonnées sont égaux à nos yeux, qu'elles soient Françaises ou étrangères, mais il nous est tout à fait impossible d'introduire la modification que l'on nous demande. — *Nº 68,049. Moselle.* La même robe peut, en effet, servir pour la messe, le dîner et la soirée; 1º jupe, corsage blanc montant, en mousseline; paletot pareil à la jupe ou bien en soie noire; 2º jupe avec corsage décolleté, celui-ci recouvert d'un fichu, ou d'une veste en dentelle; 3º corsage décolleté avec berthe. — Nº 111, *rue des Martyrs.* Les jupons noirs en laine ou soie ne peuvent se porter en la saison actuelle, à moins d'accompagner une robe noire. — *Puy-de-Dôme.* Voir, pour les draps et les services de table, l'article du nº 4. — *Indre-et-Loire.* La feuille d'alphabets coûte 60 centimes. La photographie de Mme E. Raymond, 1 franc 45 centimes, pour la recevoir *franco*; nous ne pouvons mettre cette photographie dans les numéros du journal; par conséquent la somme d'un franc 20 centimes ne suffit pas pour ces deux objets. — *Nº 70,969.* On ne donne point de gants, ni blancs, ni noirs, à un nouveau marié. Voir le dernier article *Ameublement*, ou les précédents. — *Nº 70,937, Finistère.* Wolf, cordonnier, rue du Vieux-Colombier, nº 7. Biais de taffetas noir, lisérés de blanc, ou *pattes*. Impossible, à notre grand regret. — *Nº 22,144, Vosges.* Cet échantillon n'est pas de la guipure Cluny; celle-ci, beaucoup plus épaisse, peut être employée pour garniture; il n'y a pas de façon *particulière*. On présente les serviettes à thé, pliées en quatre. Comme tous les tissus de laine, le cachemire des Indes peut être rongé par les mites. — *Nº 73,756, Haut-Rhin.* On met autour des rideaux de perse de petits volants tuyautés, si le dessin est *pompadour*; rien du tout s'ils sont en perse cretonne. Paletot demi-ajusté. On ne garnit pas *du tout* les paletots *à bords*, du moins en ce moment; on se borne à poser, à 2 ou 3 centimètres de distance du bord, un galon et des épaulettes en passementerie. On borde les dents d'un lambrequin avec une grosse ganse de laine. — *Nº 73,976, Pas-de-Calais.* On enlève les tapis pendant l'été. Reps uni, et laisser, bien entendu, les rideaux blancs petits et grands. — *Nº 74,101. Pas-de-Calais.* Plusieurs personnes m'assurent qu'elles se sont bien trouvées de la pommade de M. Delpech, à Grenoble; j'ignore s'il en a un dépôt à Paris. — *Nº 13,230, Paris.* Jupe et veste en cachemire, pour le petit garçon de deux ans. Pas de gaze de Chambéry au mois d'avril, mais taffetas bleu ou rose, pour la petite fille. On mettra encore des ceintures par-dessus les paletots. Impossible de faire préparer des patrons à date fixe. La santé de Mme Hénart ne lui a pas permis de continuer. —*Nº 61,390, Ille-et-Vilaine.* S'adresser à M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25, pour toutes ces questions. Les séries sont divisées par gradations de forces. S'adresser directement à M. Hachette, ou bien à un libraire de la ville que l'on habite. Merci mille fois pour cette lettre. — *Nº 59,940, Gironde.* J'achète le coton par boîtes contenant 12 pelotes, que je paye 3 francs 50, en demi-gros, chez tous les marchands de la rue Saint-Denis, indistinctement. — *Nº 16,764.* Nous avons publié, dans le nº 10, un pantalon avec *corsage de dessous*; celui-ci constitue justement le patron que l'on nous demande. — *Lille.* Les tapisseries dont j'ai parlé dans l'article *Ameublement* ne représentent aucun sujet; j'ai expliqué la quasi-impossibilité de publier des dessins qui varient continuellement. On ne peut faire un tapis de table *entier* en tapisserie, mais seulement des bandes s'associant à du reps ou du velours; or l'on reçoit sans cesse des dessins de bande. Ces boucles à *compartiments* sont fort mal portées. — *Nº 69,585, Meurthe.* Merci pour cette approbation. A cinq ans, un petit garçon porte des pantalons, un gilet, une petite veste, ou seulement une blouse; pas de jupe écossaise à cinq ans. On a reçu récemment le dessin d'un jupon de laine. Ce tablier ne convient pas à un garçon de cet âge. — *Nº 17,494, Ardennes.* Ces pardessus sont commodes, bien faits, et ne changeront pas sitôt de forme. — *Nº 1,083. Marseille.* Il n'y a pas de costume *particulier* pour les jeunes communiants; faire pour cette circonstance, en drap noir, le modèle qui sera publié dans le nº 14. — *Près Marseille.* Un proche parent fait part du mariage quand le futur époux n'a plus de père ni de mère. Cravate en mousseline blanche.—*Nº 71,079, Nord.* Corsage blanc montant; corselet un peu large, pareil à la robe. — *Nº 57,830, Aisne.* L'idée est très-bonne. Rien à changer, sinon que je préférerais la robe *sans* le tablier écossais. Nous publierons des patrons pour toilettes d'enfants. — *Nº 83,047, Sarthe.* Voir la réponse ci-dessus. Pas de guipure noire sur la robe d'une jeune fille de quinze ans. — *Nº 77,174, Maine-et-Loire.* Le *point russe* n'est pas assez solide pour servir à marquer du linge. Nous ne comprenons pas quelles sont les explications que l'on nous demande; quand on sait broder, la désignation du *plumetis*, *point d'armes*, etc., suffit pour exécuter ces divers points; si l'on ne sait pas broder il est de toute impossibilité que nous donnions cet enseignement dans nos colonnes, car il faut *voir* pour *imiter*. — *Nº 69,817, Haute-Vienne.* Ainsi qu'on a pu le voir dans les articles de *modes*, les corsages de cachemire, même blanc, ne peuvent être portés que pour les toilettes relativement *négligées*. On porte des corsages de mousseline, même en hiver, à plus forte raison au mois d'avril. Ceinture en ruban à longs bouts, de même teinte que la robe. On ne garnit pas les casaques. — *Nº 77,280. Gard.* Merci mille fois pour cette bienveillante appréciation de mes efforts. — *Nº 3,289, Constantinople.* Je ne connais pas de moyen pour blanchir une peau qui ne serait pas naturellement blanche; on peut se laver avec de la pâte d'amandes, et porter constamment des gants; ces précautions pourront adoucir l'épiderme, mais non le *blanchir*. Papier blanc ou bleuâtre, enveloppes carrées.— *Nº 83,052, Gironde.* Ces détails, trop considérables pour être placés ici, ont été publiés dans le journal, et sont réunis aujourd'hui en un volume, *la Civilité, non puérile mais honnête*, que l'on peut demander à la librairie Firmin Didot; prix: 4 francs. Pour la mère de la mariée, toilette de ville, c'est-à-dire robe en soie mauve, cachemire long ou châle de dentelle, ou pardessus pareil à la robe, selon la saison. Chapeau blanc en tulle, avec plumes. Je ne connais pas l'usage auquel on fait allusion (fleurir les invités?).

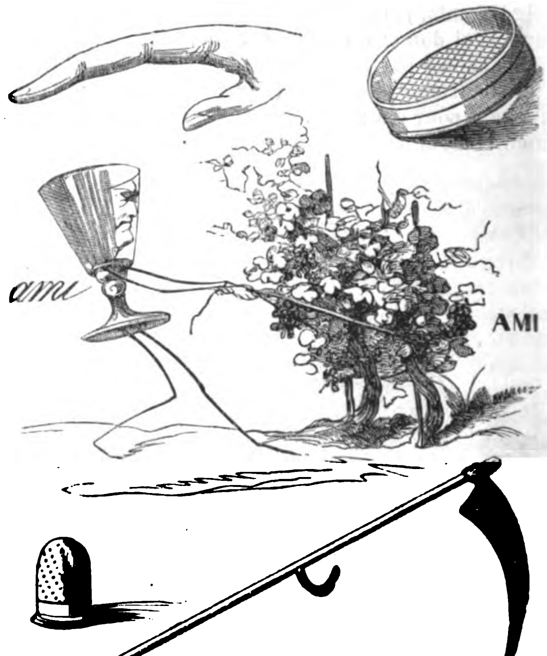
AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro une planche de patrons contenant les objets suivants: Blouse pour petit garçon de quatre à six ans. — Corsage montant à basques. — Corsage blanc en mousseline. — Ceinture à deux pointes. — Veste à capuchon. — Veste sans manches. — Robe garnie de guipure pour enfant d'un à deux ans. — Ceinture arrondie. — Col et manches en guipure. — Col et manches à rosette. — Col et manches à étoiles. — Col et manches à dents. — Col et manches avec points de dentelle. — Col et manches avec entre-deux. — Col et manches en toile avec guipure. — Bonnet à barbes croisées. — Bonnet avec voilette. — Coiffure Pia. — Habillement complet pour jeune garçon de quatorze à seize ans.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

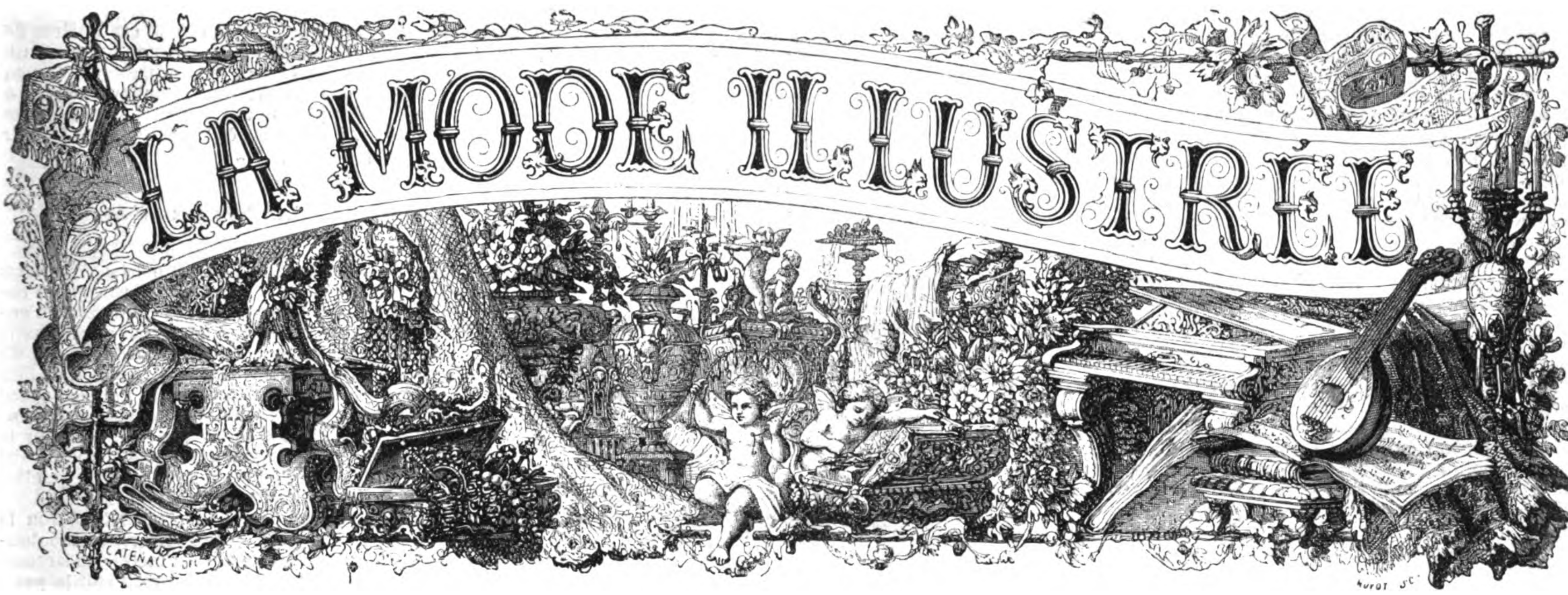
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'homme d'esprit est sujet à l'erreur.

N° 14 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 1er avril 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —


COIFFURE PIA DE CHEZ Mme AUBERT.


CORSAGE BLANC EN MOUSSELINE.


BONNET AVEC VOILE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corsage blanc en mousseline.

Les figures 1 à 5 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce corsage, fait en mousseline blanche plissée, a pour ornements des entre-deux en guipure Cluny, dont la largeur est de 2 centimètres 1/2, et qui sont traversés par d'étroits rubans roses (zéro). On peut aussi faire ce corsage en nansouk.

On coupe les devants d'après la figure 1, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 3 centimètres, qui servira à soutenir les boutons et les boutonnières. On forme dans chaque devant deux plis en cousant la mousseline à points *devant* A sur A, — B sur B, — C sur C, — D sur D, en suivant les lignes ponctuées. On aplatit ces plis de telle sorte que la couture se trouve en dessous au milieu du pli. Sur l'ourlet du bord du devant de droite on pose un *faux pli* pareil aux précédents, qui cache l'ouverture du corsage. Le manque d'espace nous oblige à publier le dos (fig. 2) tel qu'il est lorsque les plis sont faits, et les lignes fines indiquent le bord de ces plis; on devra donc prendre un morceau de mousseline de dimension suffisante, y faire quatre plis pareils aux précédents, puis le couper d'après la figure 2. On assemble dos et devants en réunissant les chiffres pareils, on fait un ourlet étroit sur le bord inférieur, et l'on pose à l'extrémité des plis une ceinture ayant 3 centimètres de largeur, faite en mousseline double; on coud le corsage entre les deux côtés de la ceinture. Sur le milieu de chaque pli et sur l'épaule on coud un entre-deux traversé par deux rubans roses, et qui peut être fait au crochet (voir le n° 12, entre-deux avec rubans); à l'extrémité de l'entre-deux le ruban forme deux bouclettes ayant environ 4 centimètres de longueur.

Le col (fig. 4) est coupé sans couture, et double; il est orné sur chaque pointe de devant avec un pli traversé au milieu par un entre-deux; par derrière les ornements se composent seulement d'entre-deux perpendiculaires;

une dentelle ayant 1 centimètre de largeur borde le col. On coud le col, étoile sur étoile, point sur point, entre les deux côtés du tour du cou (fig. 3), qui est préparé *double*, puis cousu sur l'encolure. Pour chaque manche on coupe un seul morceau sans couture d'après la fig. 5; on forme les trois plis sur le bord inférieur, on les orne comme ceux du corsage; la manche est cousue ensemble depuis 7 jusqu'à 8, ourlée sur son bord inférieur, garnie sur cet ourlet, puis, à 5 centimètres de distance, avec un entre-deux. Sur le bord supérieur on forme trois plis non fixés en posant chaque croix sur le point suivant; sur le pli du milieu on pose un entre-deux ayant 17 centimètres de longueur; sur ceux des côtés, un entre-deux ayant 13 centimètres de longueur, et à leurs extrémités les rubans qui les traversent forment des bouclettes et des pans ayant 6 à 7 centimètres de longueur. On coud la manche 7 avec 7. Si l'on veut faire les épaulettes telles que notre dessin les indique (ces épaulettes ne vont pas bien aux personnes qui sont un peu épaisses), on prend une bande de mousseline ayant 77 centimètres de longueur, 7 centimètres de largeur au milieu, creusée de façon à n'avoir plus que 2 centimètres de largeur à chaque bout; on ourle cette bande, on la borde avec de la guipure étroite. Sur le côté en ligne droite on forme trois plis dans la bande que l'on garnit comme la manche; on la coud *bouffante* dans l'entournure, ornée d'entre-deux.

Coiffure Pia de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Les figures 18 à 20 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Cette coiffure, posée sur une jeune tête, convient aussi parfaitement aux personnes plus âgées, et peut être portée jusqu'à cinquante ans passés. On la fait avec du tulle noir à dessins, de la dentelle, des grelots en perles noires et ovales (qui peuvent être supprimés), du ruban de velours ou de taffetas.

Ce demi-bonnet constituera le *négligé* d'une jeune femme, la parure d'une vieille femme.

On coupe, pour le fond et la passe, un morceau en tulle roide et en tulle à dessins, d'après les figures 18 et 20, qui en représentent chacune la moitié. On fait quelques plis dans le fond (fig. 18) en posant chaque croix sur le point; on recouvre le fond avec du tulle de soie disposé en bouillonnés que l'on coud sur les quatre lignes de la figure 18 (pour chaque bouillonné on emploie 8 centimètres de largeur et le double de la longueur qu'il doit recouvrir); on fixe le fond sur la passe en réunissant les chiffres pareils, et l'on pose de la même façon la voilette coupée d'après la figure 19, qui en représente la moitié. Cette voilette est bordée sur son côté arrondi avec une dentelle ayant 4 centimètres de largeur, légèrement *soutenue* et froncée sur son bord supérieur. On coud des perles rondes sur les lignes qui séparent les bouillonnés, sur la couture unissant le fond et la voilette, en y joignant des grelots, et cousant aussi des perles rondes sur la dentelle de la voilette. Enfin, on garnit le côté gauche de la passe depuis la pointe jusqu'à l'étoile avec une ruche composée d'une bande de tulle ayant 3 centimètres de largeur, rehaussée d'une dentelle de même largeur; on orne cette ruche avec des perles; la partie encore vide de ce côté de la passe est garnie avec un nœud composé de six boucles de ruban ayant 4 centimètres de largeur; un ruban pareil, légèrement tourné, couvre depuis ce nœud la couture de la ruche, forme au commencement de la ruche, sur son autre côté, un nœud composé de 4 boucles, et se continue jusqu'à l'extrémité de la passe, où il couvre la couture d'une autre ruche pareille à la précédente. Aux extrémités de la passe on pose des brides, si la coiffure est destinée à une dame âgée.

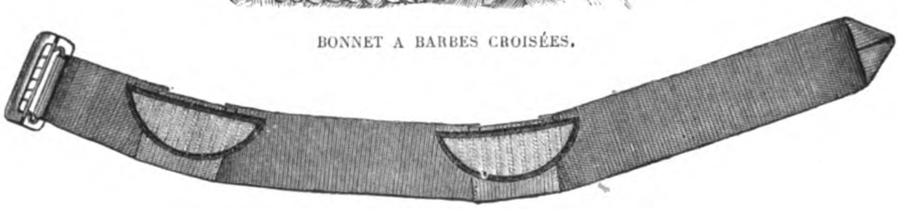
Bonnet avec voile.

Les figures 15 à 17 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Des entre-deux en guipure et de la guipure composent le fond de ce gracieux bonnet, et forment en même temps le voile qui retombe par derrière. La passe de devant se compose d'une natte en ruban de velours ponceau; la passe de derrière est garnie d'un ruban pareil posé *à plat;* le même ruban forme les deux nœuds qui ornent le voile. On prépare celui-ci, d'après la figure 15, avec trois entre-deux cousus ensemble, ayant chacun 8 centimètres de largeur; on peut employer des entre-deux plus étroits en augmentant leur nombre; on entoure ce voile avec de la guipure ayant 4 centimètres de largeur; on le fronce sur les deux lignes de la figure 11, de telle sorte qu'il n'ait plus que 11 centimètres de largeur. On coupe en tulle roide double un morceau sans couture d'après chacune des figures 16 et 17, qui représentent la moitié de la passe de devant et la moitié de la passe de derrière; on y pose un étroit ruban garni de fil d'archal très-fin, puis on les coud ensemble depuis 30 jusqu'à 31. On prend trois morceaux de ruban de velours ayant 3 centimètres de largeur, on le plie en deux, et l'on forme une natte qui est fixée sur la passe jusqu'à la couture de la figure 17; celle-ci (passe de derrière) est couverte avec un ruban de velours assez long pour avoir de chaque côté 60 centimètres de longueur depuis l'extrémité de la passe où il forme un pli transversal. On fixe le voile sur la passe de devant jusqu'à l'étoile, de telle sorte que la guipure couvre à moitié la natte; aux places où le voile est froncé on fixe deux nœuds dont les boucles couvrent toute sa largeur et se terminent par deux pans.



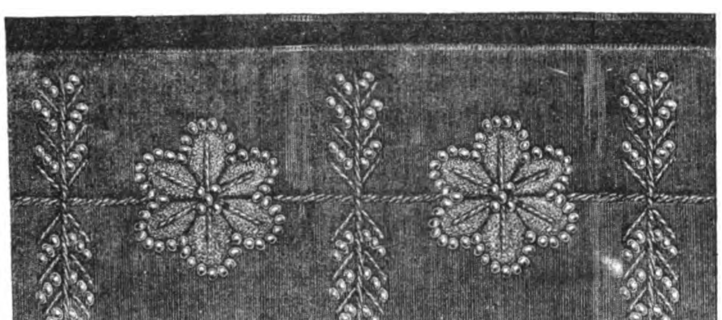
BONNET A BARBES CROISÉES.



CEINTURE ARRONDIE.



VESTE SANS MANCHE.



BRODERIE DE LA VESTE SANS MANCHE.



DEMI-CERCLE DE LA CEINTURE ARRONDIE.

Bonnet à barbes croisées.

La figure 21 (*verso*) appartient à ce modèle.

Le fond de ce bonnet est formé par un triangle uni en mousseline, que l'on coupe d'après la figure 21 qui en représente la moitié. On prend ensuite 66 centimètres d'entre-deux brodé ayant 1 centimètre de largeur; on le coupe en deux bandes d'égale longueur que l'on double avec du ruban rose vif, et que l'on encadre (à l'exception de l'un des petits côtés transversaux) avec de la guipure ayant 3 centimètres de largeur, légèrement froncée aux coins des entre-deux. On fixe les *barbes* ainsi formées sur le fond, de telle sorte que la guipure repose entièrement sur ce fond; on les croise en les posant, de façon qu'elles *tombent* environ 20 centimètres plus bas que le fond.

Sous le devant du fond on pose (voir sur le patron la figure 21) une sorte de passe coupée en mousseline double; ensuite un ruban rose ayant 8 centimètres de largeur, plié en deux, fixé depuis l'étoile; ce ruban suit la passe et se continue depuis les coins du fond dans toute sa largeur cette fois, et sur une longueur de 54 centimètres; depuis l'étoile de la figure 21 on recouvre le ruban (tant qu'il est plié en deux) avec un entre-deux en guipure de largeur identique; à l'extrémité de cet entre-deux on fixe chaque barbe, et l'on pose à cette place un nœud formé de bouclettes de ruban ayant 1 centimètre de largeur. Sur le milieu du fond on pose une rosette faite avec du ruban ayant 3 centimètres de largeur, encadrée d'une guipure froncée; on pose encore sur le devant du fond trois touffes faites avec le ruban étroit.

Ceinture arrondie.

La figure 37 (*verso*) appartient à ce modèle.

La mode des basques n'a point fait abandonner celle des ceintures serrées par une boucle; cette dernière combinaison est, disons-le en passant, la plus avantageuse de toutes pour les tailles un peu épaisses: mais les ceintures en ruban gros grain forment toujours des plis disgracieux; on les évitera avec le patron que nous publions aujourd'hui.

Notre modèle est garni sur chaque côté avec une sorte de demi-cercle fait en marceline, et garni de baleines qui font de cette ceinture presque un corselet extérieur. On coupe, d'après la figure 37, qui représente la moitié de ce demi-cercle, deux morceaux (doubles chacun) en marceline sans couture; on y fait deux plis d'après les indications du patron, puis on fait les coutures nécessaires pour contenir les cinq baleines, lesquelles doivent atteindre, sur le bord supérieur, le ruban qui sert à border (voir le dessin), tandis que sur le bord inférieur les baleines s'étendent jusqu'à l'extrémité du demi-cercle, c'est-à-dire dans le ruban même; on fait de petits trous à chaque bout des baleines, afin de pouvoir les coudre solidement; le demi-cercle est entièrement bordé avec du ruban de soie ayant 2 centimètres de largeur; on pose ces deux demi-cercles à l'envers de la ceinture, que l'on a *arrondie* en faisant de chaque côté, à 12 centimètres de distance du milieu par derrière, d'abord un pli, — puis un second à 6 centimètres de distance du premier pli; la pointe de tous ces plis est dirigée vers le bord supérieur de la ceinture.

Veste sans manches.

Les figures 13 à 16 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Notre modèle est fait en cachemire ponceau, doublé en marceline blanche; la manche est remplacée par une épaulette.

On coupe, en cachemire et doublure, deux morceaux d'après chacune des figures 13 et 14; le dos (sans couture) d'après la figure 15 qui en représente la moitié. Après avoir faufilé ensemble le dessus et la doublure, on coud les pinces de la poitrine, puis on assemble les chiffres pareils de tous ces morceaux, et on les coud ensemble à points *arrière*. Un passe-poil borde le contour de la veste, puis on exécute la broderie.

On reporte le dessin de cette broderie sur une bande de taffetas noir coupée en biais, ayant 6 centimètres de largeur, faufilée sur une bande de mousseline. Les fleurettes sont découpées en velours rouge collées sur le taffetas, et chaque feuille est fixée au milieu par un long point fait avec de la soie blanche de cordonnet; le tout est encadré avec des perles blanches en cristal; les branches perpendiculaires sont faites au point de tige avec de la soie rouge et avec des perles de cristal.

Quand la broderie est terminée, on fixe la bande (en partie tracée sur la figure 13) autour de la veste, et l'on encadre cette bande avec une guipure blanche légèrement soutenue, en partie voilée d'une dentelle noire. Un très-étroit



COIFFURE GRECQUE,



DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

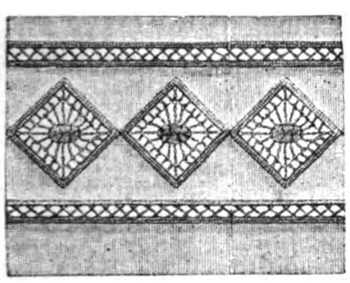
ruban de velours noir couvre de chaque côté la couture de la bande et celle des dentelles, qui garnissent aussi l'encolure couverte d'un ruban de velours noir ayant 2 centimètres de largeur, et se terminant au milieu derrière et devant, en deux pans ayant chacun 35 centimètres de longueur. On pose des agrafes à l'encolure.

Chaque épaulette, coupée d'après la figure 16, est exécutée d'après les indications données pour la bande garnissant la veste. Au-dessus de l'épaulette se trouvent deux étroits rubans de velours noir.

Coiffure à la grecque

DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

Pour faire cette coiffure on emploie trois bouclettes à mèches ondulées, dont le dessin a été récemment publié (voir le nº 12); on peigne les cheveux de devant *à la chinoise*, on les réunit aux cheveux de derrière qui ont été noués assez haut; on pose la bandelette avec la touffe frisée



POINTS DE DENTELLE EN GRANDEUR NATURELLE.
(Voir la page suivante col et manche.)

tombant sur le front, on relève les cheveux des côtés en arrière, de façon à laisser voir leurs racines; enfin on pose le chignon *à marteaux*, ou bien, si l'on a assez de cheveux, on le forme de la façon suivante: on divise les cheveux de derrière horizontalement en cinq parties, chacune d'entre elles est roulée en commençant par la pointe des cheveux, après avoir placé le crêpé qui lui est destiné. On emploie cinq crêpés de diverses grosseurs pour exécuter avec les cheveux naturels ces cinq rouleaux ou *marteaux;* on pose une boucle sur chaque côté. En dernier lieu on fixe les cordons de fleurs.

Habillement complet

POUR JEUNE GARÇON DE QUATORZE A SEIZE ANS.

Les figures 1 à 14 (*verso*) appartiennent à cet habillement.

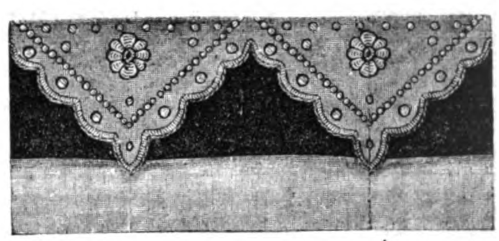
Les mères économes nous sauront gré de publier ces patrons, qui leur serviront à préparer elles-mêmes l'habillement de leurs fils, même arrivés à un âge où l'on a recours à un tailleur.

On fera cet habillement en toute étoffe épaisse ou légère, — drap d'été ou coutil, — ou même, s'il s'agit d'un jeune élégant, — piqué blanc; le pantalon, le gilet et la veste se font en même étoffe et même nuance.

Pantalon. On coupera 2 morceaux d'après chacune des figures 2, 6, 7, en laissant en plus, pour les deux premières, l'étoffe nécessaire pour faire un ourlet de 3 centimètres sur le bord inférieur. On coupera un morceau d'après chacune des figures 3, 4, 5, la dernière en percale double (étoffe de doublure), qui servira aussi pour une ceinture intérieure, destinée à fixer le pantalon. Après avoir fait le pli dans chaque moitié de derrière, depuis 7 avec 7 jusqu'à 8, on réunit ces moitiés à celles de devant, en rapprochant les lettres pareilles; on réunit ensuite ensemble les deux moitiés de devant, comme celles de derrière, depuis 6 jusqu'à 9, depuis 6 jusqu'à 12. Sous la moitié de droite on pique la patte (fig. 4), garnie de deux petits boutons sous la moitié de gauche, la patte à boutonnières (fig. 3), doublées l'une et l'autre de percaline. Dans la fente qui reste depuis 2 jusqu'à 3, on pose une poche en forte percaline, que l'on recouvre sur le bord supérieur avec de l'étoffe pareille à celle du pantalon; cette poche est piquée sur la ligne ponctuée de la figure 1, et festonnée à chaque bout. On fait l'ourlet inférieur en le surmontant d'une bande de percaline ayant 5 centimètres de largeur, et l'on place sur chaque côté, à l'intérieur, un bouton, pour le cas où l'on voudrait mettre des *sous-pieds*, qui seraient faits avec une bande d'étoffe ayant 3 centimètres de largeur, garnie d'une boutonnière à chaque extrémité. Le pantalon est *monté* entre le dessus et la doublure d'une ceinture, préparée d'après la figure 6, dont le côté gauche a, en outre des trois boutons indiqués, encore un bouton posé en dessous sur le coin de devant; pour ce dernier bouton on fait une boutonnière dans le côté de droite de la ceinture. Au bord inférieur de la ceinture, se rattache une bande de percaline ayant 6 centimètres de largeur, non fixée sur son bord inférieur. On pose sur le pantalon, par derrière, la ceinture à *boucle*, et dans la couture de côté, du devant du pantalon gauche, la ceinture faite en percaline, et garnie de deux boutonnières.

Gilet. On coupe deux morceaux en étoffe et doublure, d'après la figure 8, — deux morceaux en étoffe d'après la figure 10, — deux morceaux seulement en doublure, mais prise double, d'après la figure 11, — un morceau (simple) en doublure, et sans couture, d'après la figure 9. On fait sur chaque devant la fente de la poche, que l'on borde avec un passe-poil, et l'on y coud une poche garnie sur son bord supérieur avec une bande d'étoffe pareille à celle du gilet, ayant 2 centimètres de largeur. On réunit étoffe et doublure, et l'on pose sur le bord de devant une bande d'étoffe ayant 5 centimètres de largeur, qui se rétrécit graduellement, de façon à n'avoir plus que 3 centimètres; mais sur l'encolure cette bande prend la largeur du col droit coupé d'après la figure 10. On pose le col (cousu au milieu) en réunissant les chiffres pareils; on replie l'un contre l'autre étoffe et doublure, à l'exception des côtés et de la couture de l'épaule; on pique les contours à 3/4 de centimètre de distance du bord; on pose les boutons, on fait les boutonnières. On réunit les devants en rapprochant les chiffres pareils, et la ceinture à boucle est prise dans cette couture depuis le point jusqu'à l'étoile, — puis fixée encore dans la ligne ponctuée.

Veste. On la double en léger tissu de laine de même teinte que le dessus, ou bien en percale, si le costume est fait en piqué. On coupe les deux devants en étoffe et doublure, d'après la figure 12, — le dos sans couture d'après la figure 13, — deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 14, en tenant compte de la différence de



GARNITURE EN GRANDEUR NATURELLE DU COL AVEC COINS BRODÉS.

contour pour la moitié de dessous, et en laissant en plus pour la manche l'étoffe (mais non la doublure) nécessaire pour un rempli de 3 centimètres. On fait deux poches sur le devant de gauche, — une poche sur le devant de droite, en procédant comme cela a été indiqué pour le gilet. On pose sous les bords des devants une bande d'étoffe ayant 6 centimètres de largeur, on pose un bouton, on fait une boutonnière à l'encolure.

On assemble dos et devants, en réunissant les chiffres pareils; on pique les contours à un centimètre de distance du bord. Les deux moitiés de la manche sont réunies depuis 26 jusqu'à 27, depuis 28 jusqu'à 29; on ourle la manche sur son bord inférieur; on la pose dans l'entournure en réunissant les chiffres pareils, et la *soutenant* un peu depuis l'étoile jusqu'au point.



HABILLEMENT COMPLET POUR JEUNE GARÇON DE QUATORZE A SEIZE ANS.

Blouse pour petit garçon

DE QUATRE A SIX ANS.

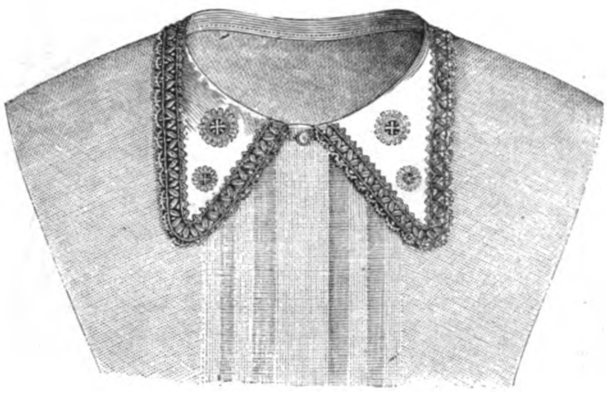
Modèle de chez Mme Gérard, 40, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Les figures 10 à 12 (*recto*) appartiennent à ce patron.

On peut faire cette blouse en toute étoffe: alpaga, mohair, popeline, etc.

On coupe les deux devants d'après la figure 10, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 2 centimètres sur les bords, — le dos (sans couture) d'après la figure 11, qui en représente la moitié, en laissant en plus, sur le bord inférieur, l'étoffe nécessaire pour un ourlet de 4 centimètres.

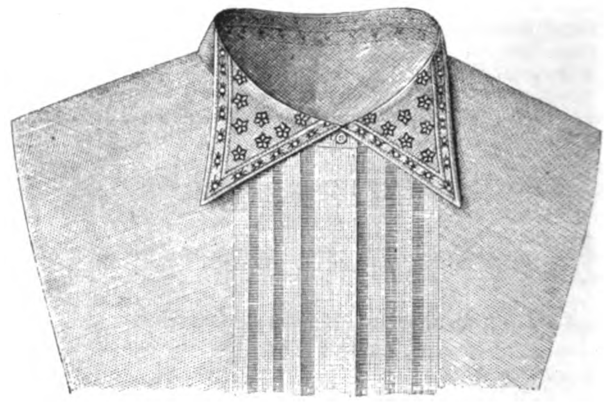
On fait l'ourlet sur les bords de chaque devant, on coud les boutons carrés en nacre de perle, on exécute les boutonnières, on assemble les figures 10 et 11 depuis 19 jusqu'à 20, — depuis 21 jusqu'à 22, on fait l'ourlet inférieur, on pose un passe-poil sur l'encolure. Pour chaque manche, on coupe deux morceaux d'après la figure 12, en tenant compte de la différence de contours, pour la moitié de dessous; on coud ensemble les deux moitiés depuis 23 jusqu'à 24, depuis 25 jusqu'à 26, et l'on pose à l'intérieur, sous le bord inférieur, une bande de taffetas ou de même tissu que la blouse, ayant 3 centimètres de largeur. On coud la manche dans l'entournure, 26 sur 26. Les pattes de velours ont, sur le bord inférieur de la blouse et sur la manche, chacune 2 centimètres 1/2 de largeur, 5 centimètres 1/2 de longueur, — 3 centimètres 1/2 de longueur auteur de l'encolure; on les place en suivant les indications du patron et du dessin. La ceinture, fermée devant avec des agrafes, se compose d'une bande de velours doublée ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, ornée de boutons sur toute sa longueur.



COL A ROSETTES.



BLOUSE POUR PETIT GARÇON DE QUATRE A SIX ANS.



COL A ÉTOILES.



COL AVEC ENTRE-DEUX.

LINGERIE.

Nous publierons, dans le prochain numéro, les divers détails de lingerie dans lesquels le crochet peut se substituer à la guipure.

Col et manche avec carrés brodés.

Les figures 33 et 34 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

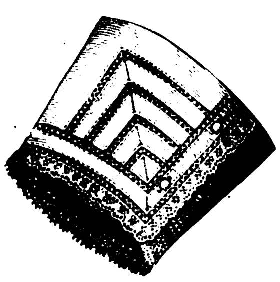
Notre modèle se compose de petits carrés brodés et de guipure, ou guipure filet, ou enfin guipure faite au crochet; son effet est charmant, riche et distingué à la fois. On peut attacher ce col à une chemisette, ou le porter tel qu'il est représenté, *sans* chemisette. On trouvera sur la figure 33 (col) deux dessins différents pour les petits carrés brodés, qui se font sur du nansouk clair, — ou bien de la batiste, — ou bien de la toile fine. La manchette (fig. 34) a un fond de toile fine, prise double, auquel se rattache, sur le bord inférieur et sur l'un des côtés transversaux, une garniture assortie au col.



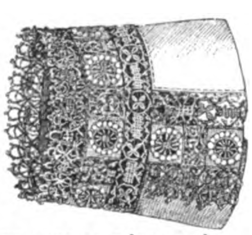
COL AVEC CARRÉS BRODÉS.



COL AVEC POINTS DE DENTELLE.



MANCHE AVEC ENTRE-DEUX.



MANCHE AVEC CARRÉS BRODÉS.



MANCHE AVEC POINTS DE DENTELLE.

Col et manche à rosettes.

Les figures 29 à 30 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Le col est fait en fine toile, prise double, orné sur chaque pointe de devant avec deux rosettes, et bordé avec une dentelle ayant un centimètre de largeur: la figure 29 est la moitié du col. La manchette (fig. 30) se met pardessus les manches de la robe, avec ou sans sous-manche. On la prépare en toile et entre-deux de guipure (ou faits au crochet), posés de telle sorte que leurs *dents* reposent sur la toile; les bords supérieurs et inférieurs de la manchette sont garnis avec une dentelle étroite. On pose des boutons et l'on fait des boutonnières pour fermer la manchette.

Col et manchette à étoiles.

Les figures 25 à 26 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

On coupe ce col en toile double, sans couture, d'après la figure 25 qui en représente la moitié. Sur le contour extérieur, on pique deux ganses rondes, entre lesquelles on exécute au plumetis avec du coton blanc une broderie qui peut, si l'on veut, se mélanger de soie noire. Sur les lignes ponctuées de la figure 25, on replie les pointes de devant. On tiendra compte de ce détail, pour exécuter la broderie et la *piqûre*, qui ne doivent pas se trouver à l'envers.

La figure 26 représente la moitié de la manchette assortie au col.

Col et manche avec coins brodés.

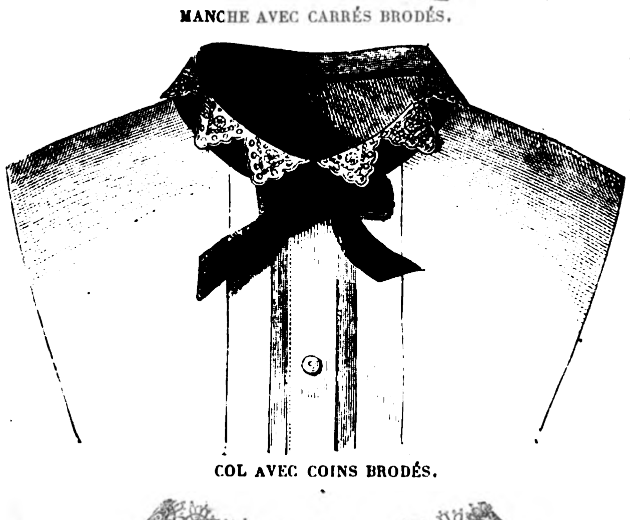
Les figures 22 à 24 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Cette parure conviendra tout à fait aux jeunes filles, qui pourront aisément l'exécuter elles-mêmes. On pose sous les coins brodés un ruban de velours noir, ou de taffetas couleur vive. La broderie, que l'on exécute sur de la toile double, est faite, à volonté, d'après l'un ou l'autre des dessins des figures 22 ou 23. On monte le col sur un *tour de cou* en nansouk double, qui le rattache à la chemisette intérieure. Le ruban forme un nœud par devant.

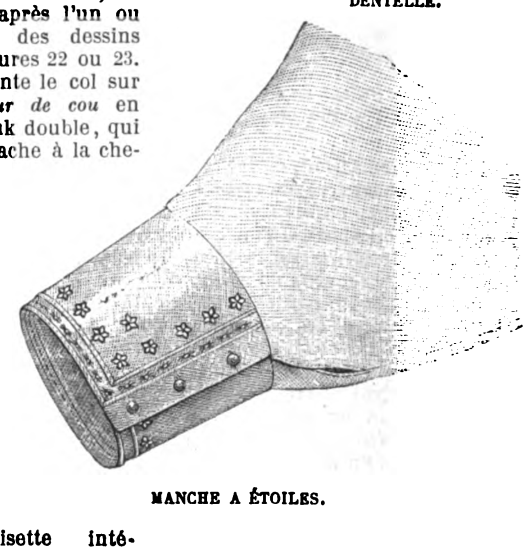
La figure 24 est la moitié de la manchette. Après avoir exécuté la bande à coins brodés, on la *prend* entre les deux *doubles* de la manchette, qui a sur ses côtés transversaux une couture piquée, des boutons et des



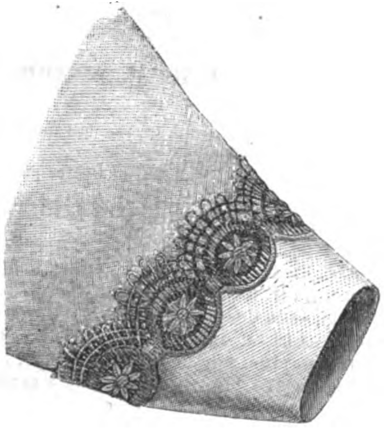
MANCHE AVEC COINS BRODÉS.



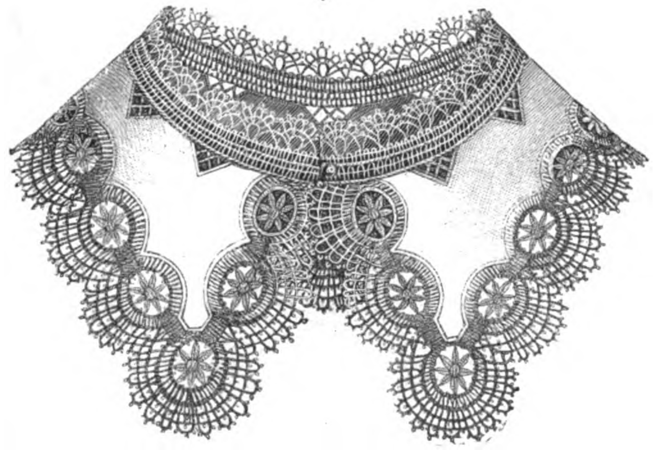
COL AVEC COINS BRODÉS.



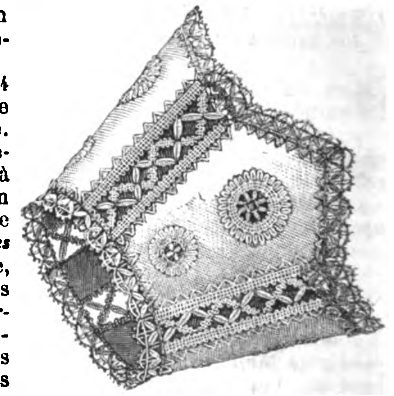
MANCHE A ÉTOILES.



MANCHE AVEC GUIPURE.



COL AVEC GUIPURE.



MANCHE A ROSETTES.

boutonnières. Enfin, on attache la manchette à la sous-manche préparée d'après la figure 23.

Col et manche avec entre-deux.

Les figures 31 et 32 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Rien n'est plus distingué que cette simple parure composée de toile fine, double, et d'entre-deux en dentelle.

On coupe le col d'après la figure 31, par morceaux isolés, que l'on réunit, en les piquant, à des entre-deux de dentelle, qui peuvent être remplacés par des *jours* faits dans des bandes de batiste; ces entre-deux sont *pris* entre les deux doubles de la toile repliée à l'intérieur, et, en coupant le col, on devra tenir compte de ces remplis non compris dans le patron. Avant de coudre ensemble la toile et les entre-deux, on devra former les coins en faisant un pli. On encadre le col avec un entre-deux piqué, auquel se rattache une dentelle de Valenciennes, ayant 1 centimètre de largeur. On monte le col entre les deux doubles d'un *tour de cou* se composant d'une bande droite, avec bouton et boutonnière.

La figure 32 représente la manchette préparée comme le col, mais garnie seulement sur l'un de ses côtés longs et l'un de ses côtés transversaux; l'autre côté (sans ornements) est garni de boutons.

Col et manche avec points DE DENTELLE.

Les figures 35 et 36 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Les ornements de cette parure se composent d'une rangée de carreaux remplis de *points de dentelle* connus sous la désignation de *roues*. Le col est fait en toile double d'après la figure 35, qui en représente la moitié. Les deux lignes *à jours* qui encadrent les carreaux peuvent être faites dans la toile même, en tirant des fils, ou remplacées par une engrelure très-étroite. On tracera la forme des carreaux sur la toile avec un fil, on fera au milieu de chaque carreau une entaille croisée, de façon à replier la toile en dessous; on festonnera le contour des carreaux, et l'on exécutera les roues, qui peuvent être remplacées par un carré en guipure.

La manchette (fig. 36) est faite comme le col.

Col et manche ornés de guipure.

Les figures 27 et 28 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Ce col est fait en toile fine double, et garni avec une guipure ayant 5 centimètres de largeur, qui est festonnée sur le creux des courbes et sur la ligne du patron; une guipure étroite borde l'encolure.

La figure 27 est la moitié du col; mais en coupant celui-ci on ne tiendra pas compte du contour extérieur, destiné à faciliter l'exécution d'une guipure au crochet que nous publierons dans l'un de nos prochains numéros. La manchette se porte par-dessus la manche de la robe; on l'exécute d'après la figure 28, qui en représente la moitié.



CORSAGE A BASQUES (DEVANT).

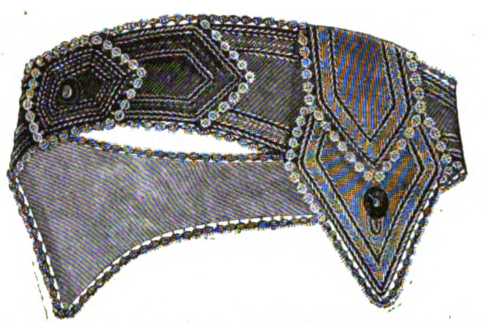
Veste à capuchon.

Les figures 22 à 26 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Cette veste demi-ajustée, avec capuchon, est faite en cachemire violet, doublée en marceline blanche, bordée d'une corde assez grosse, genre *oriental*, avec boutons assortis.



VESTE A CAPUCHON.



CEINTURE A DEUX POINTES, MODÈLE DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Pour faire cette veste on emploiera 1 mètre 80 centimètres d'étoffe ayant 90 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 22 et 23, un morceau (sans couture) d'après chacune des figures 24, 25, 26; on faufile ensemble étoffe et doublure, on coud les pinces de la poitrine, on assemble tous les morceaux par des coutures à points *arrière*, en réunissant tous les chiffres pareils. Sur le contour on replie l'une contre l'autre étoffe et doublure, puis on y coud la corde. La manche est coupée d'après la figure 9 (appartenant au corsage à basques); on en coud les deux moitiés ensemble depuis 15 jusqu'à 16, depuis 17 jusqu'à 18, et l'on garnit le bord inférieur avec de la corde de soie; on en pose aussi sur le bord supérieur du revers du capuchon (fig. 26) et on l'orne, à 2 centimètres de distance, avec une rangée de boutons. On coud le revers, en le soutenant un peu, sur le capuchon (fig. 25) en réunissant les chiffres 50 avec 50, — 51 avec 51, — 52 avec 52. On fixe le capuchon sur l'encolure, 50 avec 50, — étoile sur étoile, en employant un passe-poil; on pose des agrafes à l'encolure, un gland à chaque pointe et au milieu du revers.



ROBE POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.

Cette veste à capuchon servira pour toilettes de voyage.

Ceinture à deux pointes.

La figure 27 (*recto*) appartient à ce modèle.

La gravure de mode, publiée dans le nº 9, représente une robe dont le corsage est orné de cette ceinture à deux pointes; jadis on mettait une pointe devant et une pointe derrière; on a changé tout cela, et les pointes d'aujourd'hui se placent sur les côtés, c'est-à-dire sous les bras.

Cette ceinture est faite en taffetas pareil à la robe, ornée de guipure blanche ayant à peine 1 centimètre de largeur, de galon noir et blanc, de boutons noirs émaillés de blanc. On coupe un morceau d'après la figure 27, en taffetas, en gaze roide, et enfin en marceline de doublure; on faufile la gaze roide avec le taffetas, et l'on exécute les ornements tels qu'ils sont indiqués sur le patron et sur le dessin. Autour des boutons on imite des boutonnières avec le galon; en dernier lieu on double la ceinture avec la marceline, on y pose les agrafes indiquées.

Corsage à basques.

Les figures 6 à 9 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce corsage peut être fait en étoffe pareille à la robe, ou bien en cachemire ou taffetas, pour accompagner toutes les robes. Notre modèle est en popeline gris clair, avec *pattes* en velours gris foncé, ayant 3 à 4 centimètres de largeur.

On coupe en étoffe et doublure deux morceaux d'après la figure 6, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 3 centimètres fait sur le devant. On coupe deux morceaux aussi, d'après la figure 7, le dos, sans couture, d'après la figure 8, qui en représente la moitié; on faufile ensemble étoffe et doublure, on fait le rempli des devants, on pose des agrafes et l'on coud les pinces de la poitrine; on assemble les divers morceaux en réunissant les chiffres pareils et faisant les coutures à points *arrière*; sur le contour on plie l'un contre l'autre étoffe et doublure pour les coudre ensemble; on met un passe-poil sur l'encolure. Les deux moitiés de chaque manche sont coupées d'après la figure 9, puis cousues ensemble depuis 15 jusqu'à 16, — depuis 17 jusqu'à 18. Sous le bord inférieur on pose, à l'intérieur de la manche, une bande ayant 4 centimètres de largeur, puis on coud la manche dans l'entournure avec un passe-poil, 18 sur 18. La garniture est posée selon les indications du dessin.

Robe pour enfant D'UN A DEUX ANS.

Les figures 17 à 21 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Cette jolie petite robe est faite en nansouk blanc; sa garniture se compose d'un large entre-deux en guipure, et de guipures moins larges. La jupe de la robe a 2 mètres 35 centimètres de largeur, — 37 centimètres de longueur. Au-dessus de l'ourlet inférieur, qui a 6 centimètres 1/2 de largeur, on pose un entre-deux (sous lequel il n'y a point de nansouk), ayant 5 centimètres de largeur, encadré de chaque côté avec une guipure ayant 3 centimètres de largeur, laquelle est fixée par une bande coupée en biais, ayant un tiers de centimètre de largeur, et ornée de points *d'arêtes*.



CORSAGE A BASQUES (DERRIÈRE).

Pour faire ce corsage, on prépare en nansouk plissé

à petits plis et en entre-deux deux morceaux d'après la figure 19, un morceau d'après la figure 17, qui représente la moitié du devant. Sur le bord de chaque figure 19 on fait un ourlet ayant 3/4 de centimètre de largeur; on complète le devant, sur le bord inférieur, en y posant une ceinture faite avec un entre-deux brodé, et préparé d'après la figure 18; on la pose en rapprochant les chiffres pareils, et l'on couvre cette couture avec une bande en biais ornée de points d'arêtes. Sous chaque moitié du dos (fig. 19) on pose sur le bord inférieur une bande de nansouk ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, et l'on y fait quatre coutures pour former des coulisses. On pose ensuite des boutons, et l'on fait de petites boutonnières sur les deux moitiés du dos; on réunit les figures 17 et 19, depuis 37 jusqu'à 38, — depuis 39 jusqu'à 40; on couvre la couture de l'épaule avec une bande en biais brodée en points d'arêtes. Sur le devant on pose une guipure légèrement *soutenue*, ayant 3 centimètres de largeur, formant une berthe depuis le milieu du bord inférieur de la figure 17 jusqu'aux entournures (voir le dessin), et l'on couvre la couture avec une bande en biais; une bande pareille borde l'encolure et fixe en même temps deux guipures, l'une ayant 3 centimètres, l'autre, posée *debout*, 1 centimètre 1/2 de largeur.

Le bouillonné servant de manche est coupé d'un seul morceau d'après la figure 21; on le fronce sur le bord inférieur depuis le milieu, sur chaque côté, jusqu'à 41, en lui donnant l'envergure de la manche de dessous (fig. 20), à laquelle on réunit ce bouillonné en rapprochant les chiffres pareils. On pose sur le bord inférieur un entre-deux brodé auquel se rattache une guipure. On fronce aussi le bord supérieur du bouillonné; on coud la manche ensemble depuis 41, puis on la fixe dans l'entournure avec un passe-poil, 41 sur 41. On a froncé la jupe; on y coud le corsage, et l'on fixe en même temps, dans chaque couture de côté, une bande de nansouk ayant 50 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur, ourlée tout autour, pointue à l'une de ses extrémités; avec ces deux bandes on forme un nœud par derrière.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de dessous en tarlatane blanche à bord bouillonné divisé en losanges par d'étroits velours noirs, ornés à leurs points de jonction par des étoiles dorées. Seconde robe en poult-de-soie blanc, plus courte que la précédente. Le bord, découpé en courbes, est orné de rubans en velours noir, garni d'étoiles d'or et d'un volant en dentelle blanche retombant en partie sur le bord bouillonné de la robe de dessous; corsage décolleté, plissé, en tarlatane blanche, avec corselet de velours noir, orné par devant d'étoiles dorées; manches courtes bouillonnées comme le bas de la robe en tarlatane. Sur la tête, diadème en velours noir avec étoiles d'or; trois rangs de perles d'or sont attachés sur chaque oreille et retombent sur le cou par devant.

Robe de dessous en foulard bleu bluet. Le bord est garni avec un volant tuyauté, surmonté d'une corde de soie, et le devant est brodé en soie de même nuance que la robe. Seconde robe, princesse, un peu plus courte que la précédente, ouverte par devant, et bordée avec une grosse corde de soie; cette seconde robe est relevée de distance en distance, et fixée sur celle de dessous par une double corde de soie terminée par un trèfle; brandebourgs de même corde sur le corsage et sur les manches. Chapeau de tulle bleu bluet. Col et poignets *Richelieu* en toile et guipure blanche.

MODES.

Il est des questions qui, paraît-il, ne sauraient jamais s'épuiser; telle est, entre autres, celle des jupes coupées en pointes.

Autant de couturières, autant de systèmes différents. Les lés de devant et celui de derrière restent toujours entiers, à moins que l'on ne coupe en pointe le lé de derrière, pour coudre deux côtés en biais ensemble, et, dans ce cas, on met sur chaque côté du lé de derrière un lé entier, c'est-à-dire non coupé en *pointes*.

La largeur de la robe est généralement d'un mètre 80 centimètres sur le bord supérieur, de 5 à 6 mètres sur le bord inférieur; mais il est bien difficile de donner des indications précises sur des questions essentiellement variables. J'en dirai autant en ce qui concerne la quantité d'étoffe employée pour faire une robe; il y a des tissus de toute largeur, comme des tailles et des *queues* de robe de toute dimension.

Il faut compter en moyenne 11 mètres d'étoffe, ayant 70 centimètres de largeur, pour la jupe d'une robe; — 2 mètres pour le corsage, — 3 mètres pour le paletot, s'il n'est pas long. Nos lectrices voudront bien établir leurs calculs sur ces bases, qui se modifient suivant que l'étoffe est plus large ou plus étroite.

On m'écrit pour me demander si l'on ne verra pas, enfin!.... d'autres étoffes d'été que le linos, le mohair, le barége, la grenadine, le poil de chèvre, le jaconas, l'organdi et le foulard.

Mon Dieu! non. Il n'y a rien en dehors de ces étoffes, qui ont le tort irrémissible, pour quelques personnes, d'être déjà connues. La laine, la soie, le coton, filés de façon à former des tissus diaphanes et légers, sont les seules matières qui puissent être employées pour la toilette féminine; il faudra se contenter de la laine, de la soie et du coton..... Mais on a la ressource de changer les noms des tissus; on les change du reste, non-seulement chaque année, mais dans chaque quartier et dans chaque maison de commerce. Ne pouvant recueillir et noter ici ces désignations diverses, je vais indiquer les noms des plus jolies étoffes des *Magasins du Louvre*.

Voici d'abord des *sultanes* de tout genre. La plus jolie, à mon avis du moins, est celle qui a quinze fines rayures noires sur fond satiné blanc, avec intervalles blanc mat; même disposition en bleu, etc. La *sultane brochée* est charmante, et convient aussi pour les toilettes d'enfants. Les linos et sultanes pékin; les plus jolies sont à rayures satinées maïs, encadrées de fines rayures noires, sur fond gris; à rayures cachemire chinées sur fond gris. Il ne faut pas supposer que ces rayures soient *criantes;* leurs teintes sont au contraire très-atténuées et très-bien fondues. Les linos et granités *acier*, qui composeront avec le pardessus pareil les plus solides et les plus distingués de tous les costumes du matin et de voyage. Les popelines d'été à damier et rayures; ce dernier genre, rouge et blanc, bleu et blanc, sera charmant pour robes de petites filles et de jeunes filles. Les *poils de chèvre* satinés; les linos quadrillés, chinés, unis, coûtant 95 centimes jusqu'à 3 francs 50 centimes; — les linos imprimés et chinés, à 2 francs 95 centimes; — les valencias, les chinés, les sultanes unies, aussi brillantes et plus solides que la soie, et enfin toutes les divisions, subdivisions, variétés, de ces diverses espèces. Excusez le désordre de cette narration. Je dois renoncer à classer un tel nombre de tissus, et, bien loin de gémir sur la pénurie des étoffes d'été, je frémis de leur quantité. Il faut pourtant citer encore très-particulièrement le *mohair* et les linos tout blancs, qui, avec une ceinture de couleur vive, composeront des toilettes élégantes et peu coûteuses. Mentionnons aussi la byzantine, grenadine toute noire, indéchirable, et la grenadine-canevas, également noire, qui défie tous les accrocs; la première, quoique légère, n'exige pas comme la seconde une robe de dessous en taffetas noir, et peut être portée sur un jupon de percaline noire.

Revenons aux mohairs et linos tout blancs. Les jeunes filles et les jeunes femmes les porteront avec des pardessus pareils; les premières adopteront pour tout ornement un rouleau ou bien un cordon en soie de couleur, posé sur l'ourlet du pardessus et de la robe; les secondes remplaceront le rouleau par de la guipure Cluny, posée sur un transparent de couleur; les unes et les autres, enfin, pourront adopter comme ornements, pour ces robes blanches, des pattes, des bandes, des boutons en taffetas violet, ou vert, ou bleu, ou rose, — ou rouge enfin, quand elles ne craindront pas de se faire remarquer. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Le voilà fini, ce fantasque mois de mars, durant lequel on voit le soleil s'associer à la neige, les manchons utilisés en guise d'ombrelle, et les plaisirs les plus profanes se produire en temps de carême. Des douze mois représentant le zodiaque parcouru par les Parisiens, celui-ci est bien certainement le plus fertile en contradictions, et il semble avoir pris à tâche de résumer tous ses confrères; n'ayant aucune attribution positive, il peut adopter les aspects les plus opposés. Les robes de velours s'arrêtent devant les vitrines pour y contempler les fraîches robes de printemps et d'été; on a trop chaud avec une fourrure, on grelotte quand on la quitte; on danse; on va assidûment au sermon; on a les concerts du carême, autant et plus de premières représentations que pendant l'hiver; on donne beaucoup de dîners, et je ne pense pas que l'on se réunisse pour jeûner.... Bref, il y a de tout dans ce mois-ci, comme dans la salade de M. Alexandre Dumas. Ces divers plaisirs sont une savante fusion de tous les divertissements qui s'offrent dans tout le cours de l'année. Les promenades au bois de Boulogne et les visites à l'Exposition de peinture vont compléter ces ressources déjà bien suffisantes, et qui ne parviennent pourtant pas à sauver de l'ennui tous ceux qui les possèdent. Pauvres ennuyés, qu'ils sont à plaindre! Ils ne sont pas incurables pourtant, et je me chargerais volontiers de leur indiquer un remède infaillible : ruine complète, et obligation du travail..... Mais je crois que le remède leur semblerait pire que la maladie. Ils se trompent pourtant..... Oh! comme ils se trompent!

On a beaucoup discuté l'application du régime nouveau inauguré par la plupart des théâtres parisiens; on sait que l'administration des théâtres, assimilant, avec justice du reste, les places à louer à une marchandise quelconque, les fait vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, par le ministère d'une ou de plusieurs agences.

« Les directeurs n'ont pas le droit d'en agir ainsi.....

« Les directeurs ont le droit de vendre leurs billets au prix qu'on veut bien leur en donner. »

Telles sont les affirmations opposées qui s'élèvent dans les deux camps ennemis. Je vais essayer de les mettre d'accord en leur prouvant qu'ils ont tort tous deux.

On a, ou plutôt on aurait le droit de faire vendre les billets de théâtre à prix débattu; mais il faudrait, pour posséder ce droit, renoncer à tout tarif, et du même coup à toute subvention. Du moment où un théâtre est subventionné avec l'argent de tout le monde, il devient un service public, et ses places ne peuvent, sans iniquité, sans dommage pour le public imposé, être enlevées audit public pour être confiées à l'exploitation d'une agence quelconque.

Pour user sans injustice du droit de disposer d'une marchandise, quelle qu'elle soit, il faut de plus renoncer à tout tarif. En effet, la surenchère favorisera les intérêts de messieurs les directeurs quand les pièces attireront du monde, et ce tarif sauvegardera encore ces mêmes intérêts quand les pièces seront mauvaises. Franchement, tout l'avantage étant d'un côté, il est aisé de comprendre que tout le désavantage pèse sur le public, soumis à un régime qui associe la liberté du commerce à la taxe.

Cette digression n'intéressera peut-être pas beaucoup mes lectrices; la question débattue les touche cependant par un point : c'est que la *Mode illustrée*, ayant pris la bonne habitude de payer ses billets de spectacle, se trouve rangée parmi la multitude corvéable et lésée par le régime nouveau. Nous ne voulons pas de billets *donnés*, parce que nous désirons rester libres de nous taire devant une pièce qui ne saurait être racontée à nos lectrices, parce que nous voulons, en un mot, être dispensés de louer ce qui mérite d'être blâmé; de plus, nous nous méfions des billets dits de *faveur*, trop semblables aux dîners *sans façon* que l'on offre aux amis intimes. Nous achetions donc notre indépendance avec tous les autres droits qui s'achètent à la porte..... Mais voici que le bureau de location n'est plus qu'une ombre décevante, un piége auquel nous ne pouvons plus nous laisser prendre... Il faut donc se résoudre à passer sous les fourches caudines d'une agence, ou renoncer au spectacle. Je ne dirai pas ici à quelle alternative je m'arrêterai..... mais je sens que ma férocité s'élèvera tout naturellement avec le prix de location.

Les Chanteurs ambulants, drame de M. Amédée Rolland, joué à la Porte-Saint-Martin, ont obtenu une chute mémorable, et qui doit compter pour quelque chose en ce temps d'indifférence dramatique. La pièce, amputée, ou soumise à un traitement orthopédique pour les soins d'une seconde *première représentation*, a continué à provoquer dans le public des effets diamétralement opposés à ceux que l'on attend du mélodrame. On larmoyait, c'est vrai, mais ces larmes étaient le résultat d'un accès d'hilarité tout à fait intempestif quand on s'attend à provoquer l'attendrissement. On a même affirmé que l'auteur des *Chanteurs ambulants* avait conspiré la ruine du mélodrame proprement dit; il en a si bien exagéré les invraisemblances que l'on ne pourra plus désormais assister sans rire aux péripéties absurdes dont ce genre dramatique a eu jusqu'ici la spécialité.

Rien n'est plus monotone que le succès; les mêmes pièces figurent depuis deux mois et plus sur les affiches des principaux théâtres de Paris : toujours *la Famille Benoiton*, qui a réussi parce qu'on y parle *argot;* toujours *le Lion amoureux*, qui réussit parce qu'on n'y parle pas *argot;* toujours *Héloïse Paranquet*, et, malgré l'agiotage des billets, la justice m'oblige à dire qu'il n'est pas de meilleure et de plus charmante actrice à Paris que Mlle Delaporte.

La musique a joué pendant ce carême son rôle habituel; on en a fait partout, dans les salles de concert, dans les salons, dans les églises, et c'est même la musique sacrée qui a atteint pour ses billets les prix les plus élevés. Une place coûtait 10 francs, à Saint-Eustache, pour assister à la messe de l'abbé Liszt; mais ce tarif a été bientôt dépassé et quadruplé. Si l'on ne peut dire que cette messe soit, au point de vue musical, une belle œuvre, elle restera tout au moins une bonne œuvre, car elle a rapporté, dit-on, 60,000 francs. Jadis, quand l'abbé était Franz Liszt, il aurait, sans nul doute, préféré un succès de compositeur à un succès charitable; aujourd'hui on ne pourrait, sans mettre en doute la sincérité de sa vocation, supposer en lui le désir d'attirer l'attention et de provoquer les applaudissements; il doit envisager avec pitié les pompes terrestres, dédaigner les succès mondains, et s'estimer heureux d'avoir pu donner 60,000 francs aux pauvres, sans avoir couru le risque d'être tenté par le démon de la vanité, qui est le plus dangereux de tous les démons. Combien doivent lui sembler mesquins ces efforts qui ont pour but d'obtenir quelques éloges! Combien il doit être importuné par les cent voix de la presse parisienne, qui s'obstinent à s'occuper de lui, absolument comme si on les en avait sollicitées! Retiré dans le sanctuaire, loin, bien loin de toutes les agitations profanes, l'abbé Liszt doit regretter de s'être montré dans ce Paris oisif, curieux par conséquent, et qui n'a pas voulu se rappeler que le premier vœu prononcé en quittant le monde est le vœu d'humilité, en vertu duquel le bruit qui s'est fait autour de son nom a dû paraître bien pénible au nouvel abbé.

De Saint-Eustache au Théâtre-Italien, le saut est un peu brusque..... Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que la transition n'est point aussi difficile qu'on



Lalaisse del. — Gilquin fils. imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris

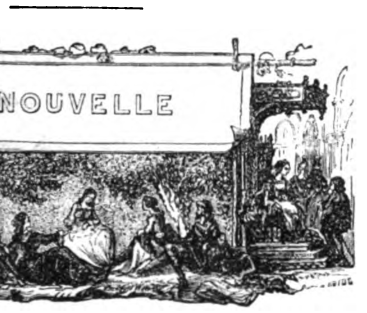
Toilettes de Melle RABOIN, r. Nve des Pts Champs, 67

le croirait; là, comme ici, des artistes se font entendre, des places se payent fort cher..... Mais la ressemblance se borne à ces deux points, car l'assistance était bien plus nombreuse à l'église qu'elle ne l'est au théâtre. La saison n'a pas été bonne pour le Théâtre-Italien, malgré Mlle Patti, M. Fraschini et Mlle Vitali. La direction de ce théâtre est placée dans un cercle vicieux. Le public riche n'aime plus la musique italienne, mais uniquement Mlle Patti; seulement, pour rémunérer suffisamment cette artiste, il faut élever le prix des places de telle sorte qu'elles deviennent inaccessibles au public *vrai*, c'est-à-dire nombreux et capable d'enthousiasme; il résulte de ces diverses difficultés des soirées languissantes, et qui ne légueront pas à la génération actuelle les souvenirs des belles représentations offertes jadis par le Théâtre-Italien au public parisien.

Les séances de l'Académie française soulèvent autant de réclamations que les représentations des divers théâtres. Quand on a obtenu, à force de sollicitations, d'influences mises en jeu, un billet, un précieux billet que l'on envie autour de vous, pendant quinze jours, on a joui du plus clair avantage attaché à ce billet: celui d'exciter la jalousie; quant à en faire usage, quant à essayer naïvement d'occuper la place que ce billet est censé représenter, il ne faut pas s'y exposer; le plus certain de tous les résultats serait une fluxion de poitrine, ou bien une angine..... L'autre résultat non moins certain serait d'arriver à être placé debout, dans un couloir sombre, et encore faudrait-il avoir bien des protections pour arriver jusque-là!

N'est-il pas également étrange, que des théâtres *subventionnés* et *tarifés* aient des places sans en donner, tandis que l'Académie distribue même les places qu'elle n'a pas? Le public, ce public qui fait les réputations et qui paye les succès, est véritablement bien maltraité à Paris; il s'en apercevra peut-être, et, devenu subitement paresseux, par l'excès de difficultés dont on entoure ses plaisirs, il se décidera à laisser les académiciens discourir en famille, et les directeurs de théâtre en tête à tête avec leur agence.

Ce n'est pas le public qui sera le plus à plaindre ce jour-là. EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

XVI.

Le soir, tout en se livrant aux soins frivoles de sa toilette, Armelle continuait avec son cœur le dialogue commencé le matin. Lequel de ses prétendants serait sacrifié? Telle était la question qu'elle s'adressait avec angoisse. Elle plaidait seule pour Charles, qui n'avait pas encore osé adresser une demande. Le monde, ses connaissances du moment, l'appréciation qu'elle ne pouvait manquer de faire de certains avantages sociaux arrivés à leur plus haute puissance, son père lui-même, lui conseillaient d'épouser Gaëtan. Mais la voix intérieure disait énergiquement que le bonheur pour elle n'était pas là.

Elle voyait paraître devant elle le beau visage sérieux de Charles; elle sentait son regard rempli à certains moments, comme celui de sa mère, de tendresses ineffables; elle entendait sa voix, cette voix pénétrante qui ne prononçait pas des mots sonores et vides de sens, mais des paroles vraies, mélodieux échos de l'âme.

Elle descendit, la tête couronnée de fleurs; mais en ce moment ces fleurs avaient des épines, et elle aurait volontiers fui cette réunion pour rester en tête-à-tête avec ses pensées.

Elle prit place dans une calèche avec une vieille dame affligée d'une légère surdité, ce qui rendait toute conversation impossible avec elle, du moment que les roues d'une voiture s'étaient mises en mouvement. Mme de Lambellec les précédait dans une autre voiture, dans laquelle une petite place avait été ménagée pour M. de Châteauroux.

« Eh bien! Madame, » demanda le blond Gaëtan d'un ton absolument dégagé de cette teinte sentimentale et mélancolique qu'il mettait depuis quelque temps dans ses entretiens avec Armelle, « avez-vous inspiré à cette fière Minerve des sentiments un peu plus doux à l'égard de votre très-humble serviteur?

— Je ne lui ai vraiment rien inspiré du tout, » répondit Mme de Lambellec en riant; « elle m'a écoutée avec une certaine attention, voilà tout.

— C'est peu; mais je vous dois cependant mille grâces pour votre bonne volonté. Seulement, j'avais espéré que vous découvririez l'obstacle. Vous savez que nous sommes convenus qu'il existe un obstacle?

— Oui.

— Madame, je vous l'affirme, si elle n'était pas ma parente, et si elle ne possédait pas une fortune dont j'apprécie l'importance, je la laisserais à ses dédains.

— Déjà! Il faut avouer cependant qu'une aussi charmante femme mériterait plus de persévérance.

— C'est une vertu qui ne m'a point manqué, que je sache. Rappelons nos souvenirs. Il y a bientôt un an que je la connais; aux Italiens, sa beauté m'avait frappé; à Vichy, j'ai pensé qu'elle avait une figure et une dot de duchesse, et depuis trois mois je fais fumer l'encens devant l'idole. Si ce n'est pas là de la patience, je ne m'y connais pas.

— Dans tous les cas, ce serait en perdre le fruit que de vous décourager maintenant.

— Je ne me décourage pas, mais j'enrage de ne pas me savoir plus avancé. Tout ceci d'ailleurs me fait sortir de mon caractère, ce qui est fort gênant. Ma cousine est sérieuse, je joue l'homme sérieux; cela me paraît fort peu récréatif, je vous l'avoue. Encore, si je me croyais assuré du succès!

— Vous êtes déjà accepté par M. de Boisfort; c'est beaucoup.

— Accepté! Il a daigné me trouver digne de prétendre à la main de sa fille, voilà tout! Quel homme, Madame! sa vue seule rendrait mélancolique l'être le plus joyeux de ce monde. Ce n'est plus un homme, c'est l'ombre d'un homme. Ne le croyez-vous pas un peu fou?

— Il a cette réputation. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est un misanthrope renforcé, une sorte de loup sauvage, qui montre tant qu'il peut les dents au monde. Dans le peuple il passe pour sorcier, et son château inspire une terreur profonde. Il y passe la moitié de l'année, laissant seule cette pauvre Armelle, qui dépérira d'ennui. Il est très-heureux qu'il consente à la marier et qu'il ne manifeste pas l'intention de vivre avec son gendre.

— Je vous le jure, Madame, quelque charmante que soit sa fille, il n'en trouverait pas à cette condition-là. Quant à moi, ma résolution est bien prise; je tâcherai de me rencontrer le moins possible avec cette figure d'outre-tombe. Je n'ai jamais eu de goût pour les choses lugubres, et si ma femme a, plus tard, le désir bien naturel de revoir son père, elle reprendra seule son vol vers ce nid de hibous qui s'appelle le château de la Haute-Butte. »

En ce moment un aboiement furieux domina le bruit de la voix du jeune homme.

Il regarda au dehors.

« Nous arrivons, » dit-il; « j'aperçois des lumières à travers ces arbres; c'est très-brillant, et le parc me paraît illuminé à giorno. »

Ils touchaient en effet au château de Blammont. Un quart d'heure plus tard, Mme de Lambellec et ses hôtes faisaient leur entrée dans les salons encore un peu déserts.

Gaëtan s'était approché d'Armelle, et s'était tendrement inquiété de sa santé. Elle était vraiment un peu pâle sous sa couronne de myosotis. Elle répondit: « qu'elle avait eu froid pendant la route, mais qu'elle se portait à merveille. » La chaleur des appartements et l'animation de la danse n'effacèrent pourtant pas cette pâleur nerveuse due à l'intensité de la préoccupation intérieure.

Une fatigue inusitée la saisit, et elle s'accorda à elle-même des intermittences de repos. Elle se trouvait placée dans un angle du salon contre la porte qui conduisait à l'antichambre précédant le salon de jeu, et, dans les moments où elle ne dansait pas, cette position éloignée garantissait son isolement et la faisait momentanément oublier. Rien ne venait, là, la distraire de ses pensées; sa plus proche voisine étant la dame sourde avec laquelle elle avait fait le trajet, nulle conversation n'était possible, le premier coup d'archet donné.

Elle se croyait donc bien seule, quand, derrière elle, une voix bien connue dit:

« Le myosotis est une fleur charmante, mais pourquoi mademoiselle de Boisfort s'en pare-t-elle? Elle n'est pas de celles qu'on peut oublier. »

Armelle se détourna et aperçut Charles de la Follière debout contre la porte. C'était bien lui. Elle rougit de plaisir, de surprise et de saisissement. Il se présentait inopinément comme pour défendre sa cause menacée; elle se sentit rassurée, en quelque sorte, contre elle-même

Il s'avança, la salua et lui présenta un brin de myosotis échappé à son bouquet.

Sa figure amaigrie, défaite, avait encore la pâleur mate qui est le signe de la convalescence.

« Vous au bal! quelle imprudence! » dit Armelle, frappée par son changement.

« Vous ne veniez plus vers nous, il a bien fallu venir vers vous, » répondit-il.

Et il salua comme pour s'éloigner, les convenances ne permettant pas une plus longue conversation.

Armelle regarda autour d'elle; elle aurait bien voulu lui parler de sa mère, de sa sœur, de sa tante, de lui-même. Une idée lui vint.

« Est-ce que vous ne dansez pas? » demanda-t-elle vivement.

« Je n'aurais la force de danser qu'avec vous, » répondit-il.

« Invitez-moi donc; je vois un vide là-bas. »

Il obéit, et ils allèrent se mêler à la contredanse.

Quand Armelle revint à sa place, Mme de Lambellec lui demanda le nom de ce pâle danseur, qu'elle n'avait pas encore aperçu.

Armelle le lui dit, et parla des relations très-intimes qu'elle avait avec sa famille.

Mme de Lambellec parut s'intéresser à ces détails, et reçut très-gracieusement Charles quand il se fit présenter.

Quand les quadrilles se reformèrent et qu'Armelle l'eut de nouveau quittée, elle prit le bras de Gaëtan pour se promener un peu dans les salons.

« Je connais l'obstacle, » lui murmura-t-elle à l'oreille.

« Enfin! Quel est-il, Madame?

— C'est ce monsieur si mélancolique assis là-bas.

— Quoi! cette figure de croque-mort?

— Allons, il est très-bien, l'air intéressant, de très-beaux yeux. Le père était un peu notre parent, je crois. Quel qu'il soit, c'est votre adversaire.

— Je n'ose mettre en doute votre perspicacité, Madame, mais je suis tenté de penser que vous vous trompez.

— Non; regardez comme la physionomie d'Armelle a changé depuis cette rencontre; l'avez-vous jamais vue aussi animée, je dirai même aussi belle? Et lui... apporte-t-on un pareil visage dans une fête quand on n'est pas soutenu par une espérance quelconque? »

Elle redit ensuite à Gaëtan ce qu'elle venait d'apprendre sur la famille de la Follière.

« Ne vous négligez donc pas, » dit-elle en finissant; « si votre lassitude perce, tout est perdu; et cette petite sournoise d'Armelle a le coup d'œil pénétrant. Laissez, je vous en prie, le tapis vert pour ce soir; soyez empressé, séduisant, et tâchez de détruire par votre brillante amabilité l'effet produit par la présence bien inopportune de ce silencieux rival.

— Soyez tranquille, Madame, » répondit Gaëtan en lissant sa fine moustache, « je n'ai pas l'habitude de me laisser distancer. »

Sur cette parole, qui sentait son sportsman d'une lieue, il quitta Mme de Lambellec. Le reste de la soirée, il fut très-assidu auprès d'Armelle, il ne dansa plus qu'avec elle, il ne joua pas. Peine inutile! Combien son parlage, qu'elle avait parfois trouvé amusant, lui parut ennuyeux, vide, sa gaieté pesante, son sérieux forcé, sa physionomie insignifiante, ses compliments fades! L'esprit superficiel s'use vite, et la nullité perce sous les dehors les plus élégants. Elle en faisait en ce moment l'expérience; il lui semblait que le bandeau placé devant ses yeux se détachait, et qu'elle apercevait pour la première fois clairement l'énorme différence qui existait entre ces deux hommes. Elle n'avait jamais été mieux placée pour en juger. Ce soir-là ils étaient en présence, et ils lui parlaient en quelque sorte tour à tour. Les intentions étaient les mêmes, mais combien le langage différait! Charles parlait du passé, il faisait de délicates allusions à l'avenir; un sentiment profond et vrai donnait de la valeur à ses moindres paroles. Gaëtan parlait de ses yeux de velours, de l'effet de son bracelet, et, à mots couverts, de son idolâtrie pour elle. Il ne l'aimait pas, il l'idolâtrait. Tout cela sonnait faux et ne passait pas l'oreille. Elle se montrait très-gracieuse avec Gaëtan, elle souriait à ses flatteries musquées, elle était enchantée de se sentir si indifférente pour lui.

Charles ne quitta le bal que quand elle partit elle-même. Comme il prenait congé, un ami de M. de Lambellec, qui le connaissait assez particulièrement, l'interpella:

« Ah! vous voilà, monsieur l'ambitieux? » dit-il en riant; « on dit que vous recommencez à vouloir tâter du conseil d'État.

— J'ai en effet cette prétention, Monsieur.

— Et des espérances?

— Oui; il ne me faut plus que la volonté de persévérer.

— Vous l'aurez. »

Charles, par un mouvement involontaire, se tourna à demi vers Armelle.

« Je ne suis, » répondit-il sans la regarder, « je ne suis pas un ambitieux comme vous l'entendez peut-être. Les honneurs, pour moi, seront plutôt un moyen qu'un but, et mon ambition ne survivra pas à mes autres espérances. »

Sur ces paroles, il adressa un dernier salut à Mme de Lambellec et à Armelle, à laquelle Gaëtan offrait le bras d'un air légèrement provoquant.

Le lendemain, Armelle en se réveillant se trouva absolument dans les mêmes dispositions que la veille, mais avec de la confiance en moins. Que dirait son père? Telle était la question qu'elle s'adressait, non sans trembler un peu. Il connaissait à peine Charles de la Follière, il avait presque agréé la recherche de Gaëtan, et tous les avantages matériels étaient du côté de son cousin. Une sorte de fièvre d'impatience la saisit; il lui tardait d'avoir avec son père une explication décisive, et les heures qui la séparaient de son départ lui parurent longues. Les adieux, l'expression des regrets, les promesses de se revoir, les protestations de Gaëtan, tout cela passa comme un songe sans que son esprit s'y pût fixer, et elle se trouva enfin seule dans une voiture avec la femme de chambre de Mme de Lambellec, qu'un mal de gorge, pris au retour du bal, retenait à son château.

Armelle, un peu fatiguée de sa veille, s'était légèrement assoupie en quittant Lambellec. A peu près à la moitié du chemin elle se réveilla en sursaut. La glace de la portière s'était ouverte, une brise d'une âpreté particulière lui glaçait le visage. Elle reconnut cet air vif, mordant, et elle avança la tête au dehors. La mer était à sa gauche, tout près d'elle; le cocher, pour une raison à lui seul connue, avait pris la voie la moins directe et la moins facile, et la voiture roulait sur un chemin tout voisin de la grève. Armelle ne put détacher ses yeux de la mer. Il lui semblait reconnaître ces horizons et le contour de ces falaises. Bientôt ses doutes se changèrent en certitude; elle aperçut dans la brume des rochers en pyramide qu'elle n'avait vus qu'une fois, mais dont l'image était restée gravée dans sa mémoire. Elle réveilla sa compagne et ordonna au cocher d'arrêter: il obéit. Il y avait dans le champ voisin une enfant occupée à ramasser des herbes, que le bruit de la voiture avait attirée contre le fossé planté d'ajoncs.

« N'est-ce point le château de la Haute-Butte que j'aperçois là-bas? » lui demanda Armelle.

L'enfant fit un signe de tête affirmatif.

« Le maître s'y trouve-t-il maintenant? le savez-vous?

— Je l'ai vu ce matin sur la falaise, Madame, » répondit l'enfant.

Le parti d'Armelle fut aussitôt pris; son père n'étant pas à Reffelec, qu'irait-elle faire à Reffelec? Sans réfléchir à la désobéissance dont elle se rendait coupable, poussée par le désir de connaître le plus tôt possible le sort qui lui était réservé, elle dit à la femme de chambre qu'ayant une communication pressée à faire à son père, elle saisissait l'occasion de le voir plus tôt, et qu'elle la priait de conduire ses bagages à sa tante, qui les recevrait. La femme de chambre voulut s'opposer à ce qu'elle fît seule ce trajet; mais Armelle lui répéta qu'il était court, et qu'elle allait se faire conduire par l'enfant.

Elle descendit, et, laissant la voiture continuer son chemin vers Reffelec, elle prit, précédée par la petite fille devenue sa conductrice, le chemin du château. A la porte elle la congédia en la récompensant généreusement, et elle entra seule dans la cour morne et silencieuse. Les bruits ordinaires semblaient comme d'habitude être bannis de l'habitation; rien ne lui souhaita la bienvenue, rien ne signala sa présence; elle aurait voulu entendre quelque chose, ne fût-ce que l'aboiement d'un chien. Elle frissonna en regardant cette maison sombre; presque tous les volets en étaient fermés, ce qui lui donnait, à cette heure du jour, un aspect vraiment sépulcral. Armelle pensa que M. de Boisfort avait voulu se garantir du vent de mer; elle entra, monta rapidement l'escalier, et, passant par la salle à manger, se rendit dans la bibliothèque. C'était là qu'ils s'étaient réunis le soir de son arrivée de Paris, et elle pensait y trouver son père : il n'y avait personne. Elle regarda autour d'elle. Elle aperçut une porte autre que celle par laquelle elle était entrée. Elle l'ouvrit et se trouva dans un singulier appartement. Pas un meuble ne s'y voyait, mais il y avait d'épais tapis, et, contre la boiserie, une sorte de garniture matelassée s'élevait à hauteur d'appui.

Elle examinait cela sans avancer dans l'appartement, qui était d'ailleurs assez obscur, quand un bruit de pas se fit entendre. Germain, et un autre homme qu'elle n'avait jamais vu, entrèrent par le côté opposé. Ils portaient sur leurs épaules une sorte de cercueil qu'ils déposèrent sur le tapis. Le bruit sourd produit par sa chute avait à peine retenti qu'une porte s'ouvrit devant M. de Boisfort. Armelle avait les yeux fixés sur cette porte qui avait roulé lentement, mais en grinçant sur ses gonds. Elle jeta un cri, mais resta immobile. Ce qu'elle avait cru voir l'avait pétrifiée d'épouvante.

A ce cri, son père releva la tête.

« Ma fille! » s'écria-t-il d'une voix si émue, si altérée, si déchirante, qu'Armelle tomba à genoux comme une coupable.

« Pardon! pardon! » balbutia-t-elle; « je ne savais pas, je ne pouvais pas savoir. » Et elle ajouta, en joignant les mains : « Oh! mon père, quelles choses horribles se passent donc ici? »

M. de Boisfort alla à elle et la releva. Il tremblait.

« Pourquoi m'as-tu désobéi? » dit-il d'une voix sourde.

« Je ne voulais pas vous désobéir, j'avais besoin de vous voir, de vous parler; je ne soupçonnais rien et je passais en voiture tout près d'ici. »

Il l'écoutait, les yeux baissés, pâle comme un mort.

« Une démarche imprudente va rendre inutiles dix-huit années d'un silence bien pénible, » reprit-il; « un simple hasard a déjoué ma longue prudence; je n'y puis rien. Tu connaîtras le douloureux mystère qui a empoisonné ma vie. Dans une heure j'irai te rejoindre dans l'appartement qui a été le tien pendant une nuit, et tu sauras tout. »

Sur cette promesse il ouvrit la porte de la bibliothèque, et d'un geste lui commanda de sortir.

La fin au prochain numéro. ZÉNAÏDE FLEURIOT.

RENSEIGNEMENTS

N° 946, Constantinople. Toujours des raies de toute largeur sur les étoffes d'été, quel que soit leur nom : sultane, mohair, ou linos; en général, on prend 11 mètres, pour la jupe d'une robe dont l'étoffe a 70 centimètres de largeur, — 2 mètres pour le corsage, — 3 à 4 mètres pour le pardessus. Oui pour la guipure Cluny. Les nuances lilas et *rouille* sont celles qui se blanchissent le mieux, en fait de robes de jaconas. On ne porte plus de talmas, et pas du tout de dentelle à *bord*. Toujours le gris, le blanc et noir, l'écru; 2 mètres de molleton, — ou moins, selon la forme du pardessus, car il est très-difficile de répondre à des questions de cette nature. La quantité d'étoffe varie suivant la forme des vêtements, la taille de la personne, etc.; voir pour le reste les articles de *Modes*. — *N° 449, Constantinople.* Chapeaux ronds pour les bains de mer, tant qu'on est jeune; pardessus en jaconas pareil aux robes. — *Châtellerault.* Envoyer 3 fr. 50 en plus, pour recevoir une gravure coloriée tous les huit jours, pendant trois mois. La toile est beaucoup plus convenable que la soie, pour séparer les carrés de guipure. — *N° 51,418, Haute-Savoie.* Envoyer 9 fr. 35 centimes, pour prolonger jusqu'à la fin de l'année. On se coiffe en cheveux, tant que l'on a des cheveux, et surtout à 32 ans. — *N° 73,816, Moselle.* Le costume des premières communiantes est invariable; il a été décrit dans l'un des derniers articles de *Modes*. Le bonnet peut être retenu sous le menton par un cordon élastique, par conséquent point de brides *apparentes*. — *N° 64,617, Loir-et-Cher.* Nous publions sans cesse des rosettes, étoiles, etc., servant de voile pour fauteuil; ainsi que je l'ai dit plusieurs fois, ceux-ci se posent sur le dossier, moitié en dedans, moitié en dehors, en *fichu* quand ils sont carrés. — *N° 3,470, Corrèze.* Ce dessin n'est point du tout *démodé*. Pour élargir la robe, il faut couper en pointe tous les lés, excepté celui de devant; coudre ensemble le côté en droit fil d'un lé avec le côté en biais du lé suivant, excepté au milieu, par derrière, où l'on coudra deux *biais* ensemble; garnir avec des bandes ou pattes de taffetas noir, encadrées avec deux soutaches l'une groseille, l'autre maïs. Cette jupe est trop foncée pour qu'on puisse la mettre avec un corsage blanc; je conseille un corsage décolleté en taffetas noir, manches longues en tulle noir, fichu assorti aux manches, ou canezou pareil à celui du n° 6. Oui pour la ceinture, qui n'est pas *trop jeune*. Oui pour le paletot, car on en porte de toute longueur. Merci pour cette lettre. — *Saône-et-Loire.* J'aimerais mieux doubler les rideaux, car le coutil rayé blanc et rose, qui est le tissu le meilleur marché pour cet usage, est encore assez cher, et *déparerait* la pièce; il n'y a point d'étoffe pour rideaux d'été, qui puisse *bien* s'associer à une tapisserie de nuance foncée. — *N° 1,743, Côte-d'Or.* Les chefs de cette maison se sont retirés des affaires; ils ont quitté Paris depuis quelques semaines. Mille regrets de ne pouvoir intervenir en cette circonstance. — *N° 16,277, Nord.* Quelle que soit la façon dont on s'y prendra, elle sera bonne, du moment où l'on ne verra ni *lisières*, ni solution de continuité dans la mousse, cousue, bien entendu, sur l'étoffe qui recouvre le coussin. Oui pour la laine double. — *N° 70,897. Seine-et-Marne.* Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, nettoiera la robe; gaze de soie à rayures noires. Les bouquets *pompadour* sont considérés comme étant un peu *communs*. La petite robe peut parfaitement rester telle qu'elle est. Oui pour le chapeau. — *N° 57,685, Deux-Sèvres.* Robe décolletée, manches courtes; voir le n° 14. — *N° 17,494, Ardennes.* La table des matières de l'année 1861 est totalement épuisée, comme cette même année 1861. Ces paletots sont jolis et convenables; comme ils ne sont pas ajustés, ils vont à toutes les tailles. On peut cependant indiquer aux *Magasins du Louvre* la largeur du dos et celle de la poitrine prises entre les deux épaules. — N° 76,295, *Somme.* Impossible de faire un pardessus d'été avec un voile de première communiante. On peut se laver le visage avec du savon une ou deux fois par semaine. S'adresser à un médecin. — *N° 75,620, Bas-Rhin.* Une jeune fille ne porte jamais de dentelle. On ne porte plus de *rotondes*. La veille pour les présents. Il n'y a pas deux façons de faire un ourlet. Voir, pour marquer le linge, le n° 4 de l'année actuelle. — *N° 71,299. Maine-et-Loire.* Cela nous a été impossible, à notre grand regret. — *N° 78,466. Rhône.* Comment remercier *suffisamment* l'amie qui m'écrit cette lettre? Je demeurerai toujours en-deçà de ce que je lui dois, pour le plaisir qu'elle m'a fait. Ce n'est pas notre faute, si les ouvrières spéciales ont reporté tous leurs efforts sur le crochet, au détriment du tricot; celui-ci ne se voit presque plus et n'offre aucune variété, tandis que son rival aborde et copie tous les genres. On ne marque guère *à la croix*. Les initiales, même les plus simples, sont brodées. Le patron de cette veste a été publié plusieurs fois, entre autres en mousseline (voir l'année 65, ou 64). — *N° 77,394, Haut-Rhin.* Je ne comprends pas de quelle espèce de *stores* on désire le dessin. On a reçu récemment un beau rideau en filet et mignardise. — *N° 63,137, Pyrénées-Orientales.* Voir la réponse précédente. J'ignore le prix de ces volants. Mme Hénart a dû renoncer à travailler, pour cause de mauvaise santé. — *N° 64,495, Var.* S'adresser toujours *directement* aux divers négociants, fournisseurs, etc., mes occupations ne me permettant pas d'aller prendre chez eux les renseignements de cette nature. — *N° 15,122, Loir-et-Cher.* Point de garnitures en grand deuil, point de façon de corsage trop recherchée; pas de gris; tout noir. On ne peut repasser du crêpe, ni le *laver;* il faut avoir recours aux nettoyeurs qui disposent de séchoirs spéciaux. Pas de jupons blancs. Cartes encadrées de noir, à moins que l'économie ne le défende. On ne peut porter un bournous en grand deuil. On a, pour l'été, des châles carrés, en grenadine de laine noire. — *N° 21,091, Loire-Inférieure.* Impossible de répondre à cette place, car toutes les colonnes consacrées aux renseignements ne suffiraient pas. On trouvera la solution de tous ces doutes dans un prochain article *Ameublement*. — *N° 974, Paris.* L'inventeur lui-même m'a dit qu'il avait fait ce dépôt à l'endroit désigné : après examen fait, je dois dire que cela n'est pas aussi commode que je l'avais espéré. Mohair, ou tissu gris acier, pour le costume de petit garçon. Le piqué blanc est prématuré au mois d'avril. Merci pour cette lettre. — *N° 78,685, Dordogne.* Je ne connais pas ce morceau, ni son auteur; s'adresser directement à M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. Mes occupations ne me permettent pas de me charger d'aucune commission. — *Vosges.* Réponse dans le prochain article *Ameublement*, la place faisant défaut ici pour donner tant de détails. — *N° 6,373, Vosges.* Les camées actuels sont des imitations, parfois à très-bas prix, des camées anciens. — *N° 20,548, Pas-de-Calais.* Une statuette en bronze ou plâtre, ou une potiche du Japon, ou hollandaise, pour remplacer la pendule. On trouve des voiles de fauteuils tout prêts aux *Magasins du Louvre*. Oh! non, je vous en supplie!.... Pas de corbeilles de fleurs *artificielles*..... moins encore de fruits *artificiels* dans un salon; que seraient-ils *censés* devoir y faire? Habitant la campagne, vous avez sous la main la plus belle parure du logis, c'est-à-dire les fleurs naturelles. — *N° 52,368, Doubs.* Rien ne s'y oppose malgré le deuil. — *N° 70,290, Cantal.* Il ne dépend pas de moi d'avancer ou de retarder les renseignements. S'adresser à Mmes Potier et Labory, lingères, rue Villedo, 3, qui fourniront ces objets au prix que l'on voudra y mettre. *Idem*, pour le manteau en piqué blanc, garni de broderies anglaises, qui sert jusqu'à ce que l'enfant marche. Capeline ou petit chapeau en piqué blanc. Pas d'oreiller. — *N° 73,284, Cher.* Chapeau de crêpe blanc, ou de paille, forme *Lamballe;* pas de coiffure proprement dite, mais des rubans de velours dans les cheveux. Robe de linos blanc ou de sultane (poil de chèvre très-fin). Voir, pour l'arrangement de cette robe, la gravure du n° 12. Il ne dépend pas de moi de répondre la *semaine prochaine*. — *A. J.* On a envoyé l'argent pour recevoir la roulette..... Il ne manque que l'adresse de la personne qui l'a demandée..... et l'on nous accuse sans doute de négligence. — *N° 66,630, Somme.* Pour marquer le linge, voir le n° 4 de l'année actuelle. Le côté des boutonnières *est le côté*, et non le bord supérieur d'une taie. — *N° 67,438, Nord.* On ne porte pas dans la rue des robes de mousseline claire, qui ne peuvent être relevées par des tirettes sans être froissées. On ne peut faire un *pardessus* en mousseline claire. Oui pour les costumes de piqué blanc, et pour le chapeau. Mille raies blanches sur gris, roses ou bleues sur blanc, pour robe de soie d'été destinée à une jeune fille. — *N° 25,488, Aisne.* A quoi bon mettre un fichu noir sur un corsage montant? Châle de dentelle *oblong*, si c'est de la dentelle de Chantilly. Pointe, si c'est de la dentelle de laine. Le bleu ni le violet ne peuvent garnir un chapeau de crêpe gris, ni s'associer à un manteau gros bleu. — *N° 6,080, Seine-et-Oise.* Une jeune fille ne peut porter de la moire antique. Taffetas noir, si elle veut. On a reçu des gravures de robe de mariée; vouloir bien les consulter. Il y a bien des années qu'on ne lace plus les robes par derrière. — *N°* (coupé), *Indre-et-Loire.* Tissu un peu clair..... mais peut être utilisé en doublant le pardessus avec de la gaze ou gros organdi gris; un peu foncé pour être porté avec un corsage blanc, possible cependant à la rigueur; le costume gris, pour faire le voyage. Les robes étant plus longues que jamais, on ne saurait se dispenser de les relever avec des tirettes. — *N° 6,044, Meuse.* Point de garniture, car les robes très-longues et très-amples n'en comportent pour ainsi dire plus. Chapeau en tulle blanc. A dîner, robe de poult-de-soie ou de moire antique gris clair, ou vert clair à rayures blanches. Corsage décolleté, veste ou fichu en guipure blanche, ou enfin sans veste et sans fichu, si l'on doit être décolletée pour la soirée. — *N° 16,048, Doubs.* Tous ces usages varient suivant les localités. Il faut faire ce que l'on a vu faire autour de soi. — *N° 32,944, Algérie.* On ne fait plus du tout ce genre de travail. — *N° 69,976, Rhône.* Mohair, ou tissus gris acier, avec paletot pareil. On porte les châles de cachemire noir quand il ne fait plus froid, et qu'il ne fait pas encore chaud. *La Bonne Ménagère* sera publiée dans le courant de cette année. — *N° 244, Belgique.* La maîtresse de la maison est servie après toutes les femmes, et avant tous les hommes; jamais une maîtresse de maison n'est servie avant les femmes qui sont ses conviées. Quand on a passé quelque temps à la campagne dans une maison étrangère, on écrit, en effet, pour remercier de l'hospitalité que l'on a reçue; — on n'écrit jamais après une soirée, un souper, un dîner. — 66,708, *Seine-et-Marne.* Je ne puis répondre à des questions qui me sont inconnues; si la bande avait accompagné la lettre, on aurait eu une réponse; si la bande n'a pas été envoyée, la lettre a été détruite, sans même que j'en aie pris connaissance..... Enfin, il est possible que la réponse ait paru dans les derniers numéros. — *N° 76,384, Aisne.* Voir la précédente réponse. Il est *toujours* répondu à toutes les lettres accompagnées d'une bande. — *N° 20,556, Savoie.* Une jeune fille offre un travail quelconque fait par elle. — *N° 78,568, Calvados.* Voir les articles de *modes*. — *N° 172, Loire-Inférieure.* Jusqu'à ce que les enfants puissent marcher, ils portent des capelines ou des capotes en piqué ou taffetas, un manteau long en cachemire, ou piqué, suivant la saison. — *N° 73,448, Aveyron.* On ne porte pas du tout de mantelet. Je n'ose promettre ce dessin, qui ne saurait convenir à la majorité de nos abonnées. — *N° 78,692, Ille-et-Vilaine.* Pour les renseignements relatifs aux prix, s'adresser directement à qui de droit, mes occupations ne me permettant pas d'aller les chercher. La dentelle noire sera pourtant plus jolie sur du crêpe lisse blanc; — mais enfin, on peut aussi le prendre rose, et disposer la dentelle comme l'indique la gravure du n° 4; voir nos patrons et articles de modes. — *N° 68,568, Côte-d'Or.* Ce n'est pas en cette saison que nous pouvons publier des capelines en laine; on en porte toujours du reste, et l'on en a reçu dernièrement un joli modèle. *La Maison rustique des Dames*, par Mme Robinet, est un livre excellent.



CHIGNON IMPÉRIAL.

Ce chignon, publié dans le n° 11, est rétabli dans son véritable sens.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

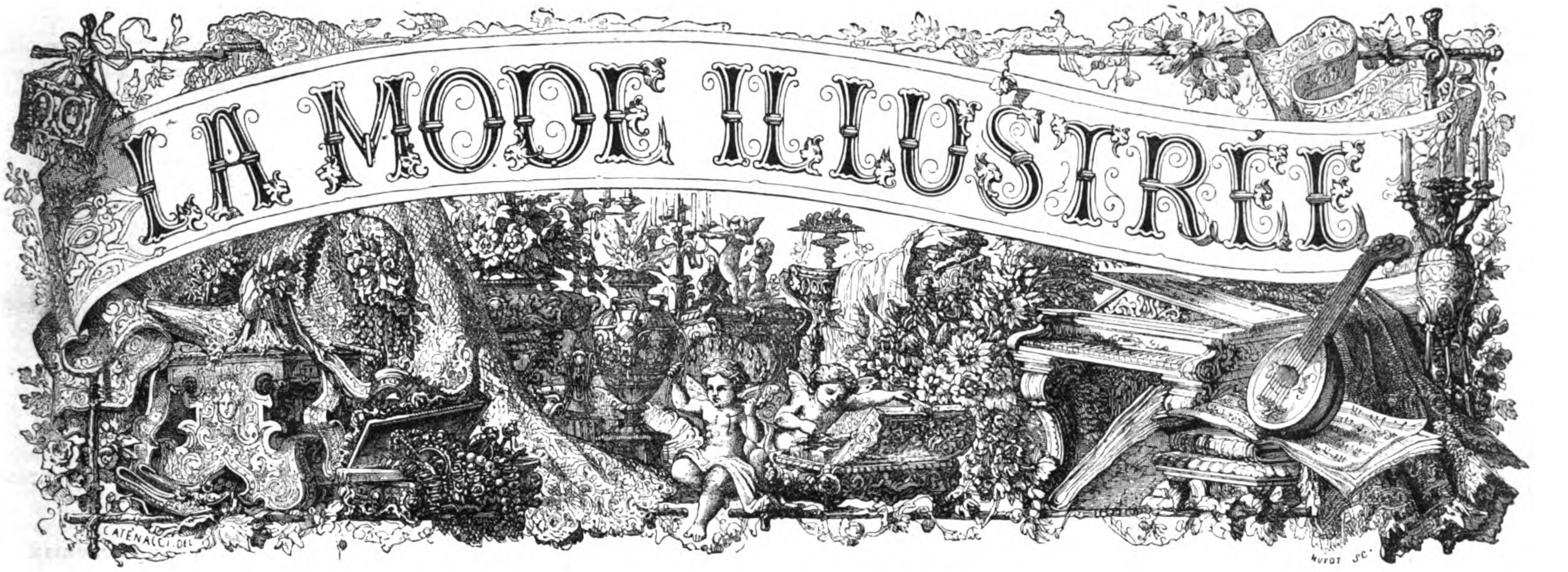
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'on doit s'avertir entre amis de ses défauts.

Nº 15. SEPTIÈME ANNÉE. **Dimanche, 8 avril 1866.**



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



CORSAGE MONTANT A BORDS DENTELÉS.

Corsage montant à bords dentelés.

MODÈLE DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Ce corsage fait, comme la jupe, en tissu de soie noir, avec raies blanches, a une garniture de taffetas blanc, formant un bouillonné autour de l'encolure et du bord inférieur des manches; ce bouillonné est fait avec une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres de largeur. L'épaulette est faite avec un bouillonné pareil; tous les contours sont bordés avec une bande de taffetas noir, ayant 1 centimètre de largeur, coupée en biais.

Deux bandes doubles en taffetas blanc, ayant l'une 5, l'autre (bande inférieure) 9 centimètres de largeur, sont posées sous les dents du bord du corsage, et forment chacune un pli dans le milieu de la basque, par derrière.

Le patron du corsage montant (fig. 6 à 9) qui se trouve sur le *recto* de la planche jointe au nº 14, servira pour exécuter ce corsage dont les *dents* sont tracées sur ledit patron.

Deux dessins de tapisserie

POUR PANTOUFLES, TABOURETS, PETITS TAPIS, ETC.

Nº 1. On fait ce dessin avec trois nuances vertes en laine, avec de la laine noire et de la soie blanche. Les points sont exécutés sur six fils du canevas. La soie blanche sépare chaque groupe de trois points.

Nº 2. On exécute ce dessin avec du gris, du blanc, du ponceau, du noir, sur du canevas non *divisé;* chaque point est exécuté sur 8 fils du canevas; les premiers points (ceux du dessous) sont faits avec de la laine blanche; pour chacune des couleurs suivantes, on recule de deux *fils*, et la laine noire marque les divisions du dessin.

Quart d'un coussin.

(APPLICATION.)

Ce coussin est fait en drap gris; les applications, en velours havane, sont encadrées avec un mince cordonnet d'or; la ligne du milieu de chaque *application* est une fine soutache brune. Cet ensemble est très-distingué, simple et riche à la fois.

Bande en tapisserie.

On sait à quels usages divers sont employées les bandes en tapisserie; on les pose au milieu du dossier et du siége d'un fauteuil ou d'une chaise, on en fait des coffres à bois, on en garnit des rideaux et portières.

Le dessin que nous publions aujourd'hui a quelque similitude avec les tapisseries anciennes; le *style* de ces tapisseries exige l'emploi de teintes extrêmement *atténuées;* ainsi, l'on remplacera le *ponceau* par une nuance grenat clair, peu *criante*, le jaune d'or par une teinte écrue, — l'orange par un écru plus foncé. Si, au contraire, on préfère donner à cette bande un style *oriental*, on laissera les couleurs telles qu'on les trouve indiquées près du dessin, en les choisissant très-vives.

Deux bordures pour robes d'enfants,

CONFECTIONS, ETC.

On fait ces bordures en laine fine, ou bien en soie, sur un fond gris, ou écru, ou blanc, ou noir.

Nº 1. Les lignes qui se croisent sont faites au point de chaînette, en soie violette; les carreaux formés par ces lignes sont remplis par des arabesques faites au passé, rouges et vertes; des trois coutures en points d'*arêtes*, celle du milieu est noire, l'extérieure rouge, l'intérieure jaune.

Nº 2. Les lignes droites sont brunes, au point de chaînette; les nœuds entre ces lignes sont orange, les croix vert-clair, — leur cercle intérieur vert foncé; les *fers de lance* et la rosette à l'intérieur du cercle sont rouges, au point *russe;* le carré séparant les croix est violet, fait au passé; les petites branches sont jaunes.



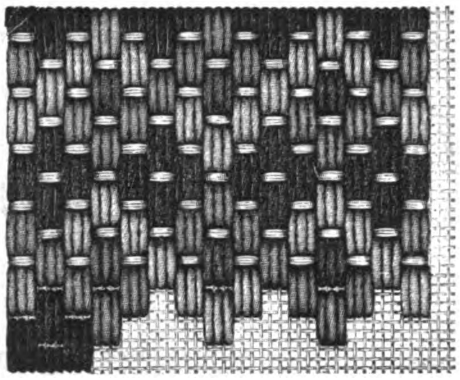
CORSAGE MONTANT A BORDS DENTELÉS.

ORNEMENTS DE LINGERIE.

(Voir les cols et manches publiés dans le nº 14.)

Trois rosettes au crochet.

Nº 1. On fait une chaînette de 8 mailles, dont on réunit



N° 1. DESSIN DE TAPISSERIE.

la dernière à la première; sur ce cercle, on fait 8 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air.

2e *tour.* Sur chaque feston de mailles en l'air, on fait une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, le tout posé *à cheval*.

N° 2. Une chaînette de 8 mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* * Une maille simple sur la plus proche maille du cercle, — un picot, c'est-à-dire 5 mailles en l'air, et dans la première une maille simple. Recommencez sept fois depuis *. — Une maille simple dans la dernière maille du cercle.

2e *tour.* Des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche picot; ensuite * 9 mailles en l'air, — une maille simple au milieu du troisième picot. Recommencez trois fois depuis *.

3e *tour.* Comme le premier tour, mais, au lieu d'*une* maille simple, on en fait toujours *deux* entre chaque picot; il y a 20 picots dans ce tour.

4e *tour.* Depuis le milieu du plus proche picot, on fait: * 9 mailles en l'air, — une maille simple dans le 3e picot. Recommencez depuis *.

5e *tour.* Des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche feston de mailles en l'air; * 3 picots, — une maille simple dans la maille précédant les trois picots, — une maille simple sur le même feston de mailles en l'air, — 5 mailles en l'air, — 3 picots, — une maille simple dans la première maille du premier de ces trois picots, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le suivant feston de mailles en l'air du tour précédent. Recommencez depuis *.

N° 3. On commence par le milieu, en faisant * 8 mailles en l'air, dont on passe les quatre dernières; — dans chacune des deux mailles suivantes, une bride, — dans l'avant-dernière une maille simple. On pose ensuite le fil de telle sorte que l'on travaille à l'endroit de la petite feuille qui vient d'être formée, et l'on recommence sept fois depuis *. A la fin, une maille simple dans la première maille de la première petite feuille, puis des mailles-chaînettes jusqu'à la pointe de la feuille suivante.

2e *tour.* * 3 mailles en l'air; sur la pointe de la feuille suivante de gauche, 2 brides séparées par 2 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

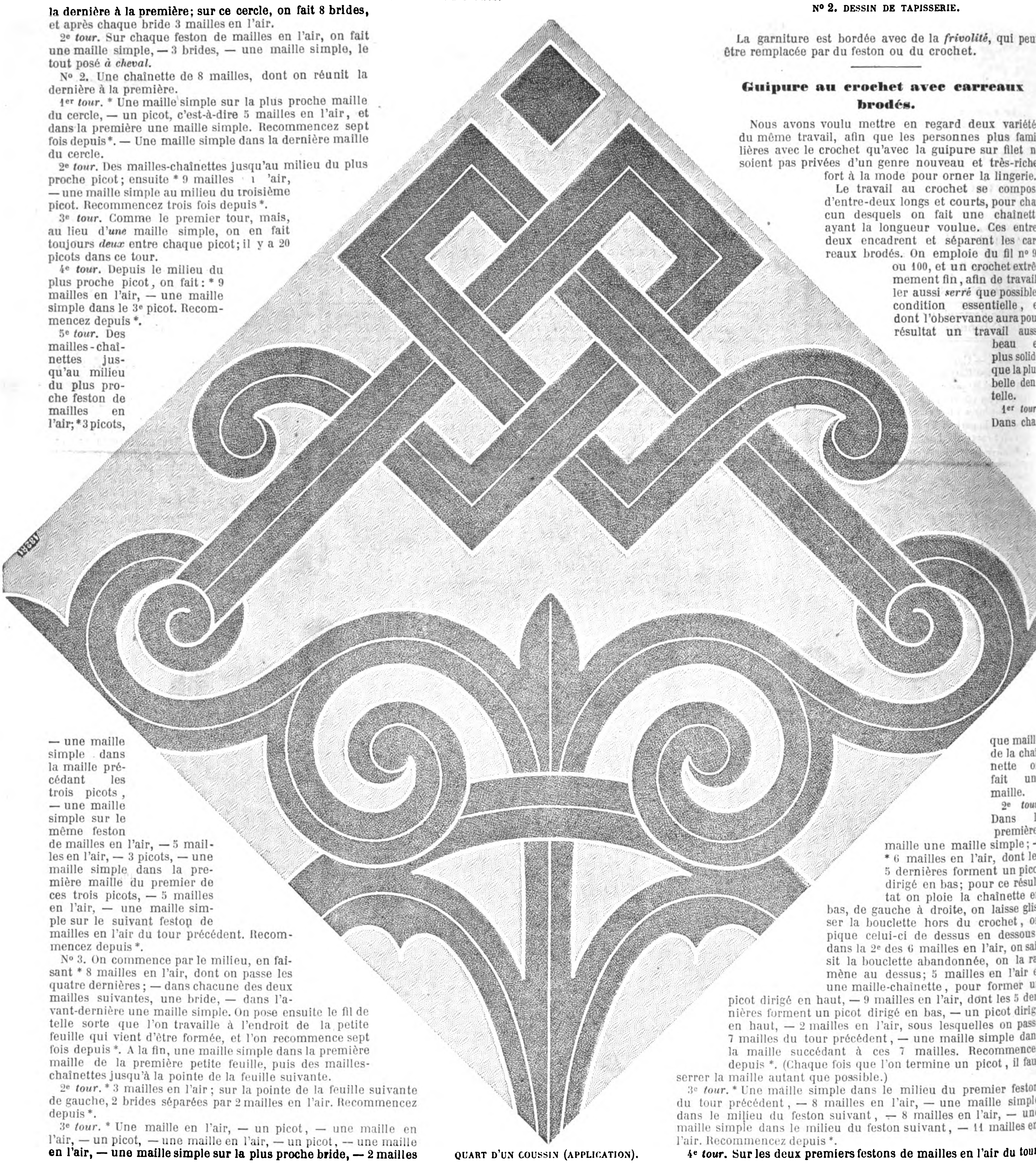
3e *tour.* * Une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — une maille simple sur la plus proche bride, — 2 mailles en l'air, — une maille simple sur la bride suivante. Recommencez depuis *.

Guipure sur filet avec carreaux brodés.

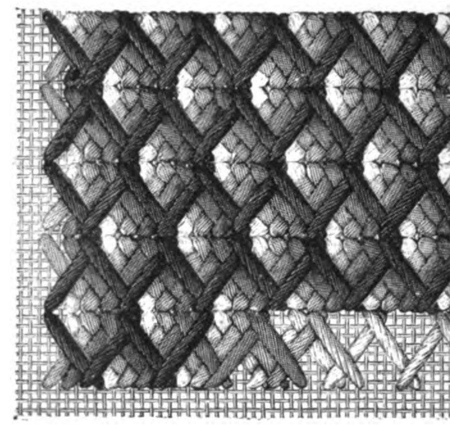
Ce genre de travail, avec lequel on exécutera un col pareil à celui publié dans le n° 14, formerait aussi une superbe garniture de mouchoir.

On exécute le morceau de filet en entier; sa grosseur doit être celle qu'indique notre dessin; on tend le filet sur un morceau de toile cirée, ou mieux encore sur un petit métier, puis on exécute avec du fil fin le *point d'esprit* et le *point de reprise;* celui-ci est employé pour les carrés qui contiennent quatre flèches, réunies par une petite *roue*.

On brodera les carreaux sur un morceau de batiste ou de nansouk, en droit fil, bien entendu; on les découpera, on les appliquera sur le filet, on les y festonnera tout autour avec du fil très-fin. On découpe le filet en dessous des carreaux brodés.



QUART D'UN COUSSIN (APPLICATION).



N° 2. DESSIN DE TAPISSERIE.

La garniture est bordée avec de la *frivolité*, qui peut être remplacée par du feston ou du crochet.

Guipure au crochet avec carreaux brodés.

Nous avons voulu mettre en regard deux variétés du même travail, afin que les personnes plus familières avec le crochet qu'avec la guipure sur filet ne soient pas privées d'un genre nouveau et très-riche, fort à la mode pour orner la lingerie.

Le travail au crochet se compose d'entre-deux longs et courts, pour chacun desquels on fait une chaînette ayant la longueur voulue. Ces entre-deux encadrent et séparent les carreaux brodés. On emploie du fil n° 90 ou 100, et un crochet extrêmement fin, afin de travailler aussi *serré* que possible, condition essentielle, et dont l'observance aura pour résultat un travail aussi beau et plus solide que la plus belle dentelle.

1er *tour.* Dans chaque maille de la chaînette on fait une maille.

2e *tour.* Dans la première maille une maille simple; — * 6 mailles en l'air, dont les 5 dernières forment un picot dirigé en bas; pour ce résultat on ploie la chaînette en bas, de gauche à droite, on laisse glisser la bouclette hors du crochet, on pique celui-ci de dessus en dessous, dans la 2e des 6 mailles en l'air, on saisit la bouclette abandonnée, on la ramène au dessus; 5 mailles en l'air et une maille-chaînette, pour former un picot dirigé en haut, — 9 mailles en l'air, dont les 5 dernières forment un picot dirigé en bas, — un picot dirigé en haut, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 7 mailles du tour précédent, — une maille simple dans la maille succédant à ces 7 mailles. Recommencez depuis *. (Chaque fois que l'on termine un picot, il faut serrer la maille autant que possible.)

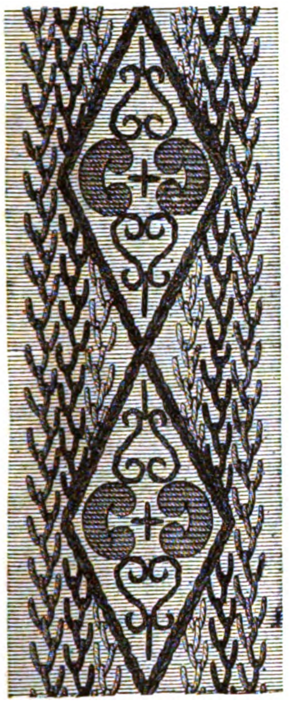
3e *tour.* * Une maille simple dans le milieu du premier feston du tour précédent, — 8 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu du feston suivant, — 8 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu du feston suivant, — 11 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

4e *tour.* Sur les deux premiers festons de mailles en l'air du tour

précédent, 9 petites brides, et après chacune une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans la maille succédant au 2e feston, en piquant le crochet sous la maille entière ; — sur les 5 premières des 11 mailles en l'air, on fait : une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, — on enserre la 6e maille en l'air, avec une maille simple, et, sur les 5 dernières, on fait : une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, — une maille simple sur la plus proche maille simple, — 3 mailles en l'air. Recommencez depuis. Les 3 mailles en l'air comptent comme *première* bride des 9 demi-brides.

5e *tour.* * 10 brides, et après chaque bride une maille en l'air ; la première de ces brides est placée sur la première bride du tour précédent, la dernière sur la deuxième des mailles en l'air, succédant aux 9 brides du tour précédent, — 15 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

6e *tour.* Une bride sur chacune des 9 brides du tour précédent, et après chaque bride une maille en l'air ; — * une maille en l'air, — une maille simple dans la deuxième des 15 mailles en l'air ; sur les 5 mailles suivantes, une maille simple, — 3 brides, — une



BORDURE.

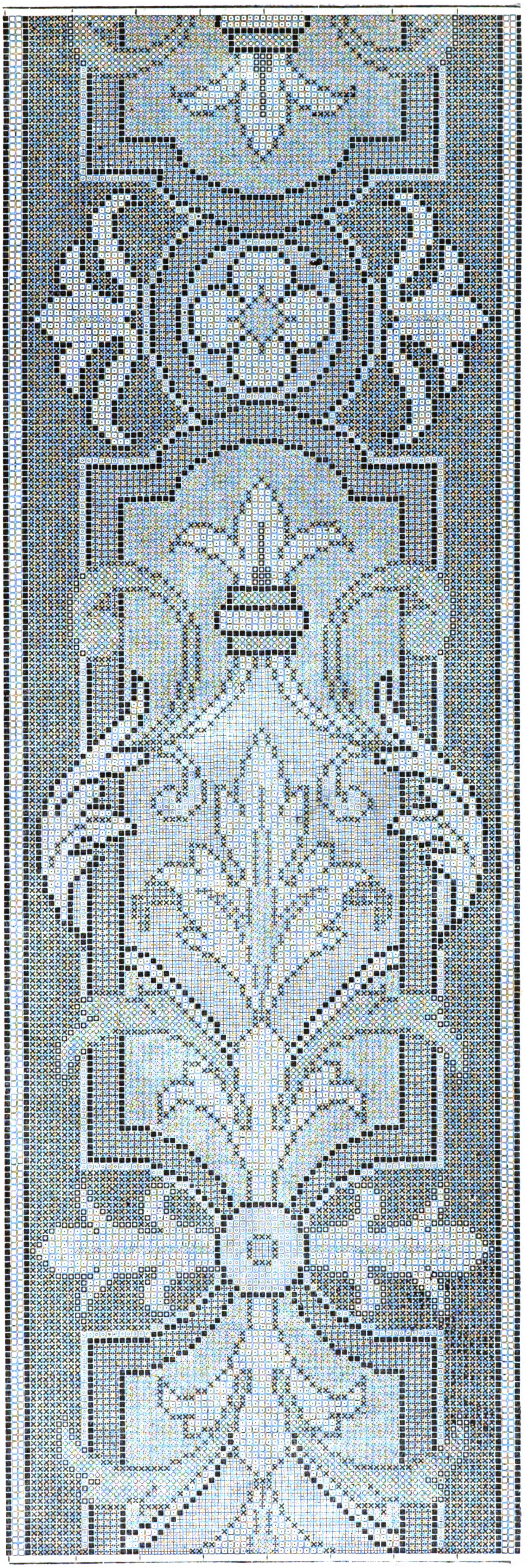
maille simple, puis une maille simple sur la maille simple du 4e tour, entre deux petites feuilles, en enserrant en même temps la plus proche maille en l'air du tour précédent. Dans les six suivantes mailles en l'air on fait : une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, — une maille-chaînette ; sur les 8 brides du milieu des 10 brides du tour précédent, on fait 8 brides, et après chaque bride une maille en l'air. Recommencez depuis *.

On termine l'entre-deux d'après les indications du dessin, qui indique aussi à quelles places il faut rattacher les entre-deux disposés en sens inverse, pour entourer les carreaux brodés, puis festonnés sur les entre-deux.

Dentelle. La dentelle entourant ce travail est faite de la façon suivante :

1er *tour.* On forme les feuilles dirigées en biais ; * 7 mailles en l'air, et dans la seconde une grande bride, pour laquelle on reprend le brin quatre fois ; on ne la termine pas, par conséquent on garde 2 bouclettes sur le crochet, — une bride pareille dans la première des 7 mailles en l'air ; on a trois bouclettes sur le crochet, et l'on passe le brin d'abord dans deux, — puis encore dans les 2 dernières bouclettes. La feuille est terminée ; une maille en l'air, qui sert de trait d'union entre deux feuilles. Recommencez depuis *.

2e *tour.* * Sur la maille en l'air séparant deux feuilles, on fait 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — 2 doubles brides (pour chacune desquelles on reprend



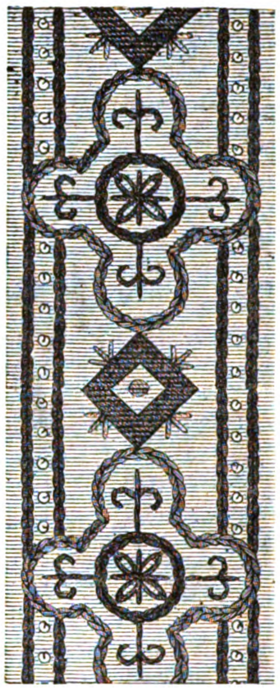
BANDE EN TAPISSERIE. — Explication des signes : ■ Noir. □ Blanc. ■ Grenat. ■ Grenat foncé. ⊠ Ponceau. ⊞ Bleu moyen. ⊞ Fauve foncé. ▫ Vert *olive* (pour genre ancien) ou *anglais* (pour genre moderne). ▫ Soie jaune d'or. ⊡ Soie orange.

le brin 5 fois) placées entre deux feuilles, — 4 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

3e *tour.* Dans le premier vide formé par les 3 mailles en l'air, on fait une maille simple, — * 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la seconde de ces 3 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu des 4 mailles en l'air du tour précédent, — 3 mailles en l'air et une maille simple dans la seconde de ces 3 mailles, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu des plus proches 4 mailles en l'air, — 3 mailles en l'air et dans la 2e une maille simple, — 2 mailles en l'air. Recommencez depuis *. Les 2 tours suivants sont faits sur l'autre côté de la rangée de feuilles.

4e *tour.* Dans la maille qui forme l'intervalle séparant les 2 mailles simples du 2e tour, on fait 2 doubles brides séparées par un picot, — 7 mailles en l'air, et, dans la 3e de ces 7 mailles, une maille simple, ce qui forme un picot, — 2 mailles en l'air, — dans l'intervalle suivant, 2 mailles simples, séparées par un picot, — 7 mailles en l'air, et avec les 5 dernières on forme un picot, — 2 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

5e *tour.* * Dans le premier picot placé entre deux brides, on fait deux petites brides séparées par une maille en l'air, — une maille en l'air, — un picot, —



BORDURE.

une maille en l'air, — un picot, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le troisième picot du tour précédent, c'est-à-dire que l'on passe un picot, — 2 mailles en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air. Recommencez depuis *. La dentelle est terminée ; on la coud en fixant les petits festons formés dans le 3e tour.

Entre-deux en guipure

AU CROCHET.

Fil cœur de lin nº 60 ou 70.

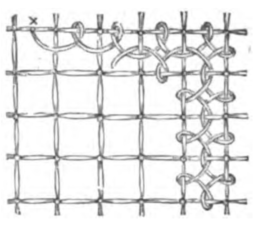
On commence par les losanges du milieu, qui remplacent la chaînette.

1er *tour.* 7 mailles en l'air, et avec les 4 dernières on forme un picot, en faisant dans la 4e maille une maille simple ; quand ce tour est de longueur suffisante, on revient sur ce qui vient d'être fait.

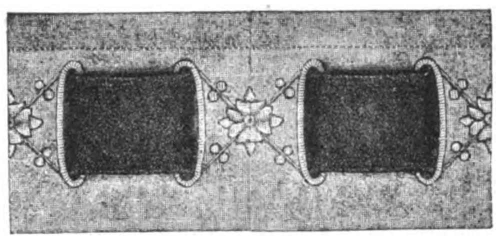
2e *tour.* On travaille de telle sorte que les picots du tour précédent soient dirigés en bas ; alternativement une demi-bride, une maille en l'air, une demi-bride, un picot ; sous le picot et sous la maille en l'air, on passe une maille du tour précédent ; le côté supérieur des picots du tour précédent compte pour une maille ; les picots actuels sont en sens inverse des précédents.

3e *tour.* Une maille simple entre le premier et le 2e picot du tour précédent ; — * 2 mailles en l'air, — 2 picots dirigés en bas, séparés par 3 mailles

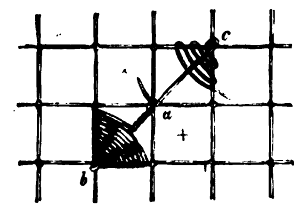
en l'air (pour l'exécution de ces picots, voir dans ce numéro la description de la guipure au crochet avec carreaux brodés), — 2 mailles en l'air. — Une feuille que l'on fait de la façon suivante : entre le 3e et le 4e picot du tour précédent une double bride que l'on ne termine pas, par conséquent on garde 2 bouclettes sur le crochet ; dans le côté inférieur de cette double bride, on fait une grande bride ; il doit rester en tout 2 bouclettes sur le crochet ; — encore une grande bride à la même place, mais, avant de passer le brin dans les deux dernières bouclettes, on prend sur le crochet le fil qui s'étend entre la dernière bouclette et la double bride, et l'on passe le brin en deux fois dans ces 3 bouclettes. La feuille est terminée ; on en fait encore une pareille entre le 4e et le 5e picot, — 2 mailles en l'air, — 2 picots dirigés en bas, séparés par 3 mailles en l'air, — une maille en l'air, — une maille simple entre le 2e et le 3e picot suivant. Recommencez depuis*.



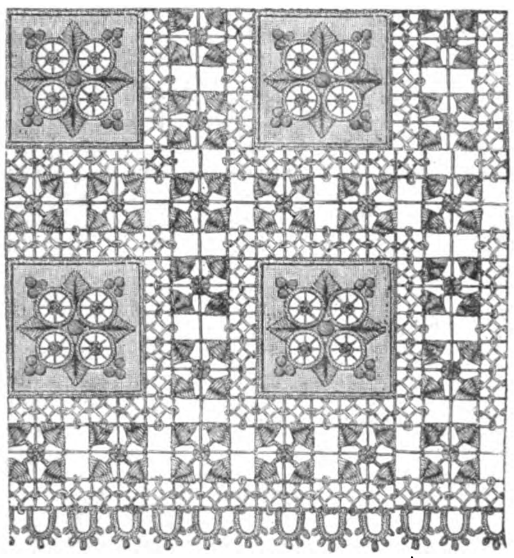
POINT D'ESPRIT.



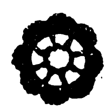
BOUTONNIÈRES ET BRODERIES DU COL AVEC RUBAN DE VELOURS.



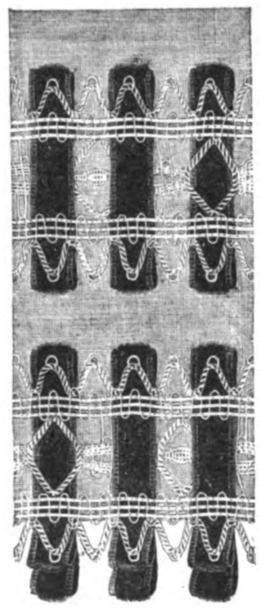
POINT DE REPRISE.



GUIPURE SUR FILET AVEC CARRÉS BRODÉS.



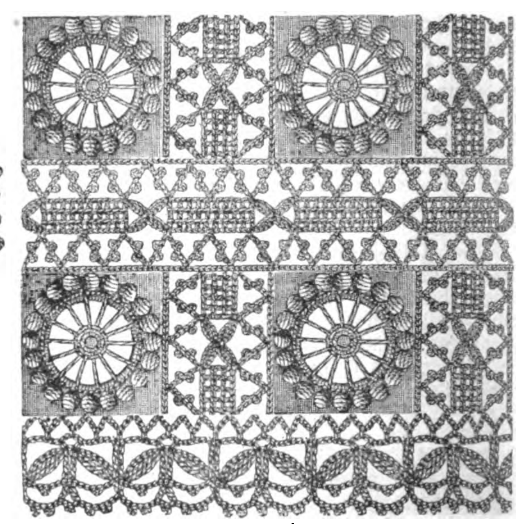
ROSETTE N° 1.



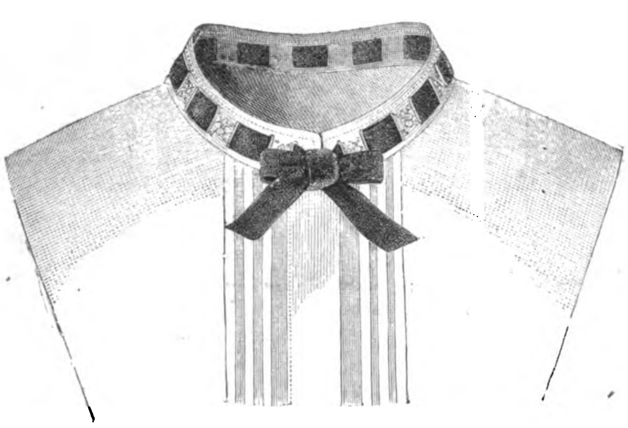
GARNITURES EN GRANDEUR NATURELLE DU COL A BARRETTES.



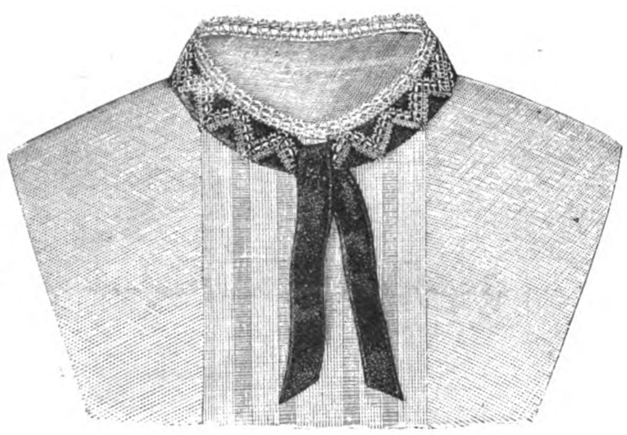
ROSETTE N° 3.



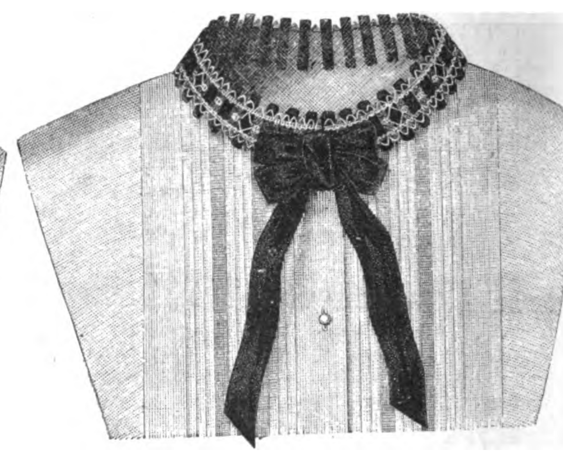
GUIPURE AU CROCHET AVEC CARREAUX BRODÉS.



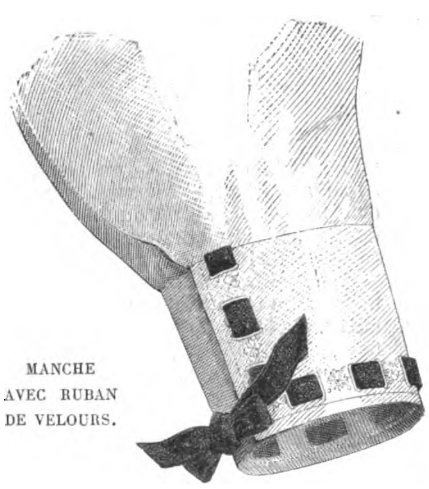
COL AVEC RUBAN DE VELOURS.



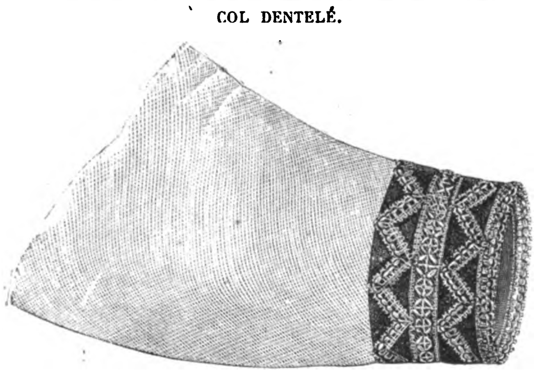
COL DENTELÉ.



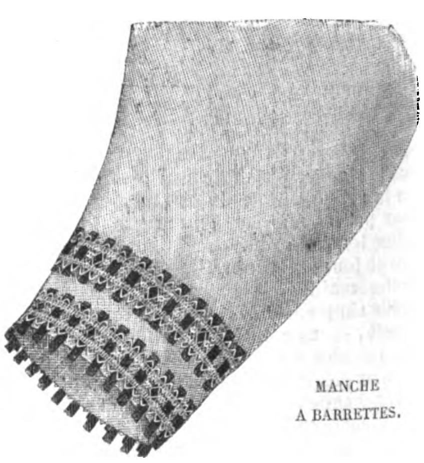
COL A BARRETTES.



MANCHE AVEC RUBAN DE VELOURS.



MANCHE DENTELÉE.



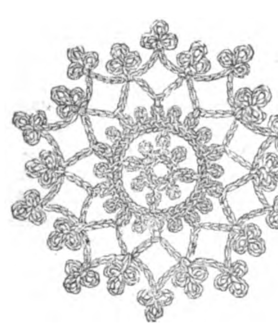
MANCHE A BARRETTES.

4e *tour.* Alternativement, une demi-bride, une maille en l'air, sous laquelle on passe une bride du tour précédent.

5e *tour.* Sur chaque demi-bride, on fait une demi-bride ; après chaque demi-bride alternativement une maille en l'air, — un picot dirigé en haut.

6e *tour.* Une maille simple dans le premier picot ; — * 3 mailles en l'air, — un picot, — 3 mailles en l'air, en passant par-dessus un picot, — une maille simple dans le picot suivant. Recommencez depuis *.

Sur l'autre côté des losanges, on répète tout ce qui vient d'être fait du 3e au 6e tour, mais en dirigeant les feuilles et plaçant les mailles simples comme l'indique le dessin.



ROSETTE N° 2.

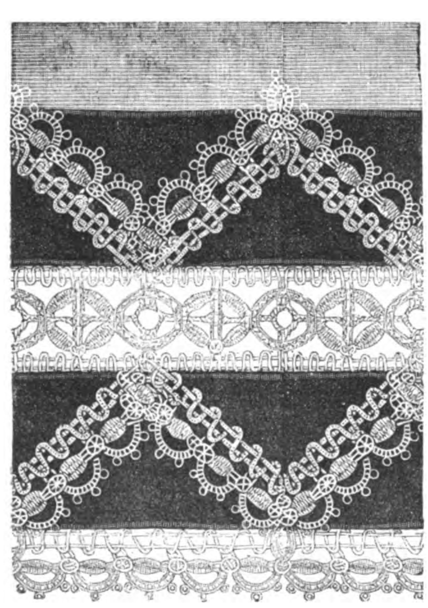
Col et manche

AVEC RUBANS DE VELOURS.

Une bande droite et double, en toile fine, ayant 42 centimètres de longueur, 2 centimètres 1/2 de largeur, forme ce col droit ; on le *pique* en ligne droite à un demi-centimètre de distance du bord, on y fait à intervalles d'un centimètre 1/2 des boutonnières festonnées ayant un centimètre 1/2 de hauteur ; l'intervalle séparant deux boutonnières est brodé au plumetis ; on passe dans les boutonnières un ruban de velours, que l'on noue par devant ; la manche est préparée d'après ces indications.

Col dentelé avec manche.

Ce col se compose, comme le précédent, d'une bande droite en nansouk, cette fois, garnie sur son bord supérieur avec une guipure ayant 1 centimètre de largeur ; la bande est entièrement couverte avec un ruban de velours ou de taffetas, sur lequel une guipure ayant 1 centimètre de largeur est disposée en *dents.* La manche a une garniture pareille, mais *double*, séparée par un entre-deux ayant 1 centimètre de largeur. Un dessin spécial reproduit cette garniture en grandeur naturelle.



GARNITURE DE LA MANCHE DENTELÉE (GR. NATUR.).

Col et manche à barrettes.

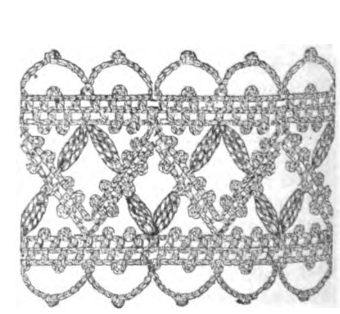
Rien n'est plus simple que la disposition de ce col ; il se compose d'un entre-deux, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, traversé, à distances régulières, par un ruban de velours *zéro*, qui se termine à chaque extrémité par une bouclette ; le nœud de devant est fait avec du velours ayant 2 centimètres de largeur. La manche a deux garnitures pareilles à celle du col

Trois bonnets

DU MATIN.

Modèles de chez Mmes Potier et Labory, rue Villedo, 3.

N° 1. Forme Empire, composé d'entre-deux et de guipure Cluny, d'entre-deux en dentelle ordinaire, traversé par d'étroits rubans en velours noir, d'un bouillonné en mousseline blanche, posé transversalement et représentant le

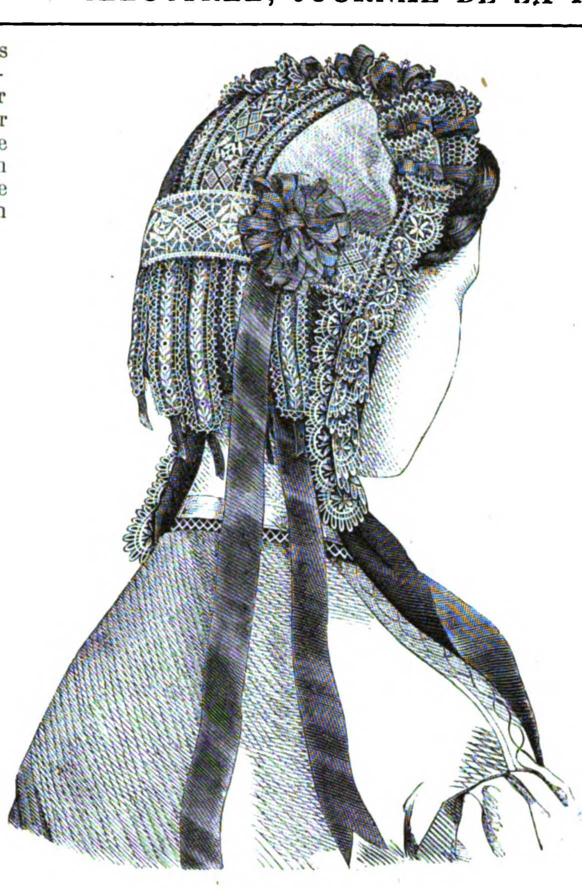


ENTRE-DEUX AU CROCHET-GUIPURE.

fond. La garniture de devant est faite avec 3 mètres de tulle en bande, rehaussé par une dentelle ayant 1 centimètre de largeur; cette bande a 3 cent. 1/2 de largeur au milieu, et diminue graduellement de façon à n'avoir plus qu'un centimètre 1/2 à chaque extrémité; sa couture est cachée par un entre-deux traversé par un étroit ruban de velours noir. Deux touffes de ruban vert garnissent le milieu du bonnet et le côté de droite; même ruban en brides.



BONNET N° 1.



BONNET N° 2.



BONNET N° 3.

N° 2. Le fond est composé de deux morceaux de mousseline blanche unie; la garniture est en entre-deux et guipure Cluny blanche, en entre-deux brodés, et ruban de velours rouge. Les cinq pattes placées sur le bord inférieur du fond sont en entre-deux brodés, ayant 1 centimètre de largeur, encadrés de guipure Cluny, de même largeur; la patte du milieu a 11 centimètres de longueur; la suivante 9 centimètres 1/2, — la dernière 8 centimètres de longueur (sur chaque côté de la patte du milieu). Sous les entre-deux brodés on pose partout un ruban de velours rouge, qui, pour les pattes, dépasse de 3 à 4 centimètres. Les brides, en ruban de velours, ont 56 centimètres de longueur, et sont en partie recouvertes avec deux guipures cousues pied contre pied, pour former des barbes. Une touffe de rubans étroits, en velours rouge, est placée sur le fond. Des bouclettes de ruban, de même largeur, sont placées dans les plis de la dentelle qui forme la garniture de devant.

N° 3. Ce bonnet peut aussi être porté par des dames âgées, ainsi que l'on pourra s'en convaincre en examinant le dessin qui le représente par derrière.

Le fond se compose de bouillonnés en mousseline et d'entre-deux brodés. Le bavolet, en mousseline, est traversé par deux entre-deux posés en biais, bordé avec une guipure ayant 4 centimètres de largeur, et surmonté par une guipure sous laquelle on pose un ruban de couleur vive (violet sur notre modèle); brides en partie recouvertes d'un entre-deux brodé, nœuds de ruban; — devant, trois ruches de ruban formant un diadème, voilé par une guipure ayant 4 centimètres de largeur.



BONNET N° 3, VU PAR DERRIÈRE.

Dessin pour portefeuille ou buvard.

MATÉRIAUX : Moire blanche; 16 glands en métal; fil d'or; soie de cordonnet (plusieurs nuances vertes et gris-jaunâtre).



DESSIN POUR PORTEFEUILLE OU BUVARD.

Ce dessin, que l'on exécute au passé, représente des branches de myrte et de fleurs d'oranger; au milieu se trouve le chiffre de la destinataire, brodé en or.

Les feuilles sont brodées avec de la soie verte de cordonnet, ou de la chenille; les fleurs sont faites également au passé, avec de la soie blanche nuancée en gris jaunâtre; les tiges, nervures et pistils sont brodés au point de cordonnet, avec du fil d'or gros et fin.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en poult-de-soie noir. La garniture se compose de deux biais de taffetas blanc recouverts de guipure Cluny noire, et surmontés de deux lisérés, le premier bleu, le second blanc; ces lisérés se répètent sur toutes les coutures réunissant les lés. Corsage décolleté carrément avec deux longues basques par derrière, garnies comme la robe; même garniture (biais de taffetas blanc couvert de guipure noire) sur le bord supérieur du corsage, qui est boutonné par devant. Manches plissées sur leur bord supérieur avec trois pattes lisérées en bleu et blanc; guipure blanche montante en mousseline à l'intérieur du corsage; châle de cachemire noir brodé avec hautes guipures noires. Chapeau de crêpe bleu avec étoiles en perles blanches.

Robe de dessous en moire antique blanche. Tunique-péplum en taffetas vert-lumière, brodée en cordonnet d'or; à chaque pointe du péplum un gland d'or. Corselet-ceinture pareil à la tunique, à pointes brodées et terminées par un gland d'or. Corsage drapé en mousseline blanche, avec épaulettes vertes à pointes ornées de glands. Coiffure de pampre mélangé de grains d'or, avec cordes d'or tombant par devant sur la poitrine. Collier en émeraudes; boucles d'oreilles assorties au collier. Gants blancs à trois boutons; bracelets genre *Campana*.

MODES.

On est vraiment injuste pour la Mode; loin d'être aussi versatile qu'on se plaît à le dire, elle s'obstine à conserver les mêmes préférences pendant plusieurs années consécutives. L'origine de la crinoline commence à se perdre dans la nuit des temps, et, malgré les pronostics dus à la malveillance la plus acharnée, son règne dure toujours. Il y a bien longtemps aussi que l'on porte les jupons de couleur, les robes relevées sur les jupons, les pardessus pareils aux robes, les corsages blancs, les ceintures larges..... Eh bien! toutes ces modes de l'an passé, qui les avait reçues en héritage des années précédentes, sont encore les modes de la saison actuelle.

Les chapeaux seuls se montrent un peu inconstants. La forme dite *Lamballe*, c'est-à-dire arrondie sur les joues, aura sans doute beaucoup de succès cet été. On ne voit pas encore de chapeaux de paille (on ne les exhibe à Paris que dans la seconde moitié du mois d'avril au plus tôt); mais la majorité des chapeaux que l'on verra aura cette forme, jolie du reste, et plus rationnelle que les coiffures auxquelles on donne depuis quelque temps le nom de chapeau.

On juge trop vite une époque ou une mode sur quelques types isolés et peu nombreux, ainsi que l'on s'en aperçoit quand on essaye de les compter. Quelque cervelle à l'envers imagine-t-elle un couvre-chef extravagant?.... Vite, on crie haro!... sur la mode, qui décline cependant toute responsabilité, et montre vainement l'immense majorité des femmes demeurées fidèles au culte du bon goût, inséparable du bon sens. Quelques femmes essayent-elles de faire concurrence aux *écuyères* des divers cirques en se montrant court-vêtues, de façon à laisser voir leurs bottes? on ne manque pas d'anathématiser toutes les femmes et de leur adresser un blâme qui, en bonne conscience, devrait être réservé seulement à ce petit nombre dont je parlais tantôt. Ce blâme est d'ailleurs tout à fait inutile, il frappe à tort quand il veut envelopper toutes les femmes dans la même réprobation; il frappe vainement quand il tombe sur certaines personnes tout à fait indifférentes aux questions de convenance et de dignité, et qui, grâce au blanc, au rouge, aux crayons bleus et noirs, *ont su se faire un front qui ne rougit jamais.*

Ainsi que je l'ai déjà dit, on ne voit guère de volants sur les robes actuelles. Indiquons seulement une disposition qui sera adoptée, même pour les robes neuves, et pourra par conséquent être utilisée quand il s'agira de moderniser une robe ancienne. Il est impossible maintenant, à moins de se résigner à porter une toilette tout à fait surannée, d'exhiber les robes de barége ou de tout autre tissu avec leurs volants posés en ligne droite sur leur bord inférieur.

On fait un petit volant tuyauté, ayant à peine 4 centimètres de largeur; on prend le milieu de la robe par devant, on pose le volant de telle sorte qu'il occupe sur chaque un espace de 70 centimètres, 1 mètre 40 centimètres en tout; ce volant doit suivre le bord inférieur et se terminer sur la même ligne.

A 10 centimètres de distance, au milieu par devant, on pose un volant ayant de 10 à 15 centimètres; il s'incline sur les côtés assez rapidement, de façon à cacher la fin du petit volant, et à reprendre son rôle qui consistait, ainsi que je viens de le dire, à se terminer sur la même ligne que le bord de la robe; ce grand volant tourne tout autour et garnit seul la robe par derrière, figurant ainsi une sorte de tunique.

On peut copier cette disposition pour tous les tissus légers: j'ajouterai que les poils de chèvre, les linos, etc., enfin toutes les étoffes un peu fermes, ne comportent aucuns volants; le *style* de leurs garnitures se renferme dans les bandes de taffetas couvertes ou non couvertes de guipure blanche ou noire, dans les *pattes*, dans les très-hautes bordures grecques exécutées également avec des bandes de taffetas.

Les bandelettes ornées de fleurs, de camées, etc., vont revivre sur les organdis imprimés qui reproduiront les dessins des diverses bandelettes adoptées pour les coiffures.

E. R.

LA CONTRADICTION.

Si nous envisageons les conséquences de certains défauts et de certains vices au point de vue purement mondain, nous pouvons affirmer, sans courir le risque d'être taxés d'exagération, qu'il est des défauts plus préjudiciables que des vices pour ceux qui en sont atteints.

Ces défauts sont ceux qui froissent l'amour-propre de nos semblables, ou leurs sentiments d'équité, ou l'indépendance de leur pensée.

La contradiction est, parmi les imperfections de notre nature, la plus désagréable et la plus inutile pour autrui, la plus funeste pour nous.

Par elle, la sympathie se trouve d'abord ébranlée, puis détruite, l'amitié éloignée, la bienveillance paralysée, et le contradicteur systématique demeure isolé en face d'adversaires innombrables et acharnés.

C'est que la contradiction émane de dispositions éminemment blessantes; nul ne sera un contradicteur invétéré, sans avoir à la fois une très-haute opinion de son propre jugement et un mépris systématique pour son prochain, sans éprouver une jouissance secrète à heurter ses interlocuteurs, sans être, en un mot, dépourvu de bienveillance et de générosité; de plus, la contradiction à l'état permanent exclut toute conviction, et même toute notion de morale, car le contradicteur soutiendra indifféremment le pour et le contre, le bien comme le mal dans le domaine de la morale, le sublime, la vulgarité ou la médiocrité dans les questions d'art.

Par les animosités qu'elle soulève autour d'elle, par le ressentiment qu'elle produit et entretient, on voit aisément ce que la contradiction fait perdre à ceux qui sont atteints de ce défaut; il est plus difficile de discerner les agréments qu'elle procure; le plaisir de causer un froissement désagréable est-il suffisant pour certaines natures? Il faut bien le croire, puisque la race des contradicteurs est assez nombreuse.

Quel que soit l'esprit mis au service de cette mauvaise habitude, il ne saurait la rendre moins haïssable, et s'en trouve lui-même amoindri et discrédité. Chacun de nous vit entouré de juges; les uns sont hostiles, d'autres sont seulement sévères..... quelques-uns à peine se montrent bienveillants; ces juges..... je veux dire les personnes qui composent le cercle de nos relations sociales..... apprécient le contradicteur chacun suivant le caractère particulier de son humeur..... Mais il faut bien le dire: l'appréciation la plus bienveillante sera représentée par une sorte de pitié pour l'esprit dépourvu de convictions, également incapable d'aimer, d'admirer ce qui est bien, ce qui est beau, de flétrir ce qui est un outrage au droit. Pour le contradicteur, en effet, chacun des sentiments, chacune des idées qu'il soutient tour à tour, ne sont autre chose que des armes employées à attaquer, à combattre tous ceux qu'il rencontre; il n'a point de sympathies..... il n'a pas même d'antipathies..... il n'a qu'un désir, qu'un but: contredire toujours tous ceux qu'il entend; aussi ne peut-il se soutenir qu'à force de paradoxes, qui le font arriver rapidement à la déconsidération. Le paradoxe est à sa place dans la conversation, tant qu'il se borne à alimenter une plaisanterie de bon goût; mais il fatigue ceux qui l'entendent, il amoindrit celui qui s'en sert, quand on le retrouve dans les questions sérieuses, quand on l'introduit dans le domaine de la conscience; là, en effet, il ne saurait y avoir d'équivoque; il est des sentiments, des actes, que l'on peut expliquer, atténuer même, en analysant les passions humaines..... Mais l'on ne saurait entreprendre de les absoudre, ou, pis encore, de les justifier sans être soi-même dépourvu de tout sens moral, sans avouer implicitement que l'on ne reconnaît qu'une puissance: la passion..... qu'une loi: l'intérêt personnel.

Il ne faut pas croire que la contradiction soit, en dépit de la grammaire, un défaut purement masculin. Hélas! non! L'expérience nous démontre que la grammaire est d'accord avec la réalité; il y a, en effet, un grand nombre de femmes qui exercent la contradiction avec délices, avec emportement, et la vérité m'oblige à avouer qu'en elles ce défaut revêt même un caractère particulièrement irritant. Un homme contredira ce qu'on dira..... Une femme saura contredire même ce que l'on taira. Si, par inclination pour la paix, ou par déférence pour son interlocutrice, on prend la résolution invariable de taire ses opinions, de renfermer en soi-même l'expression de ses idées, de ses sentiments, on ne sera pas pour cela à l'abri de la contradiction féminine; la pénétration de votre interlocutrice a bien vite discerné les côtés vulnérables; elle a deviné vos préférences comme vos antipathies; elle dirigera vers ces points tant de coups d'épingles, tant d'attaques injustes, tant d'assertions contraires à la vérité, qu'elle saura bien vous obliger à descendre sur le terrain que vous évitez; une fois là, vous savez ce qui vous attend; vous serez vaincu dans la lutte, d'autant plus complétement que vous aurez plus raison; dans la contradiction, en effet, ce n'est pas l'équité, mais bien l'emportement qui triomphe. Certaines affirmations échappent à la discussion, par cela même qu'on les trouve plus insensées, et, dans ce cas, il ne reste plus qu'à plier bagage et à se retrancher dans le silence..... Heureux encore, si vous possédez assez de sang-froid pour résister à toutes les provocations qui essayeront de vous arracher à cet asile!

Faut-il donc se courber docilement devant toutes les opinions, si opposées qu'elles soient? Faut-il, par crainte d'être taxé de contradiction, abdiquer toute indépendance de pensée, tout sentiment particulier, toute opinion personnelle, sur toutes les questions qui peuvent être débattues? Faut-il se condamner à la servilité, et approuver..... tout au moins par le silence, qui est, dit-on, un signe de consentement..... les idées qui semblent révoltantes, les actes qui sembleront blâmables?

Non certes, cette conduite aurait pour résultat de mettre la domination entre les mains des contradicteurs; de ce que l'on ne partagera pas toutes les opinions que l'on entendra émettre, il n'en saurait résulter que l'on soit un contradicteur de profession, car celui-ci a pour règle invariable de contredire tout ce que l'on dit devant lui, et par conséquent de se démentir lui-même d'une heure à l'autre. Il est d'ailleurs une forme sous laquelle la divergence d'idées et de goûts peut se produire, sans jamais être blessante; le contradicteur s'exprimera toujours comme un oracle infaillible; il ne vous dira pas qu'une œuvre littéraire ou artistique lui semble bonne ou mauvaise; il prononcera catégoriquement que cette œuvre *est* bonne ou mauvaise. En observant une ligne de conduite opposée, en vous souvenant toujours qu'il faut donner votre avis, non comme *bon*, mais comme *vôtre*, vous éviterez de blesser ceux qui ne partagent pas votre sentiment, et vous reconnaîtrez implicitement le droit des autres, — égal en tout au vôtre, — de prononcer un jugement sous leur propre responsabilité. Vous conciliez votre propre indépendance avec le respect dû à l'indépendance d'autrui, et votre opposition ne dégénère pas en contradiction tyrannique; car on ne saurait méconnaître que le despotisme, s'exerçant dans le domaine de l'esprit, ne soit la véritable source de la contradiction passée à l'état chronique. Le contradicteur, —homme ou femme, — éprouve le besoin irrésistible de courber ceux qui l'entourent sous l'empire du caprice qui le domine, et de substituer son avis à leur avis, afin de démontrer aux autres comme à lui-même que le monde n'est peuplé que d'imbéciles..... à la réserve de sa propre personne, et de quelques autres qu'il lui plaît d'élever sur un pavois éphémère; mais il dispense son approbation seulement aux talents contestés, en se réservant de la leur retirer à la première occasion; il se dédommage de cet effort en niant les gloires incontestables.

La contradiction est une mauvaise habitude de l'esprit, qui peut cependant s'allier à la bonté du cœur, et même à des actes généreux; malheureusement elle a pour résultat de rendre la reconnaissance difficile, et en certains cas impossible. J'ai étudié un caractère que l'on ne pouvait s'empêcher d'aimer et de détester à la fois. On l'aimait..... c'était une femme..... pour le bien qu'on lui voyait faire; elle avait une bonté active et ingénieuse, qui embrassait à la fois l'ensemble et les détails; dure à elle-même, généreuse pour autrui, elle s'imposait des privations qui eussent semblé sensibles à tout le monde, et ne reculait pas devant un chiffre, même considérable, toute relation gardée, quand il s'agissait de rendre un service capital. Elle possédait, on le voit, des qualités nobles autant que rares..... Aussi l'eût-on adorée, si seulement elle avait été muette; mais la parole lui avait été donnée pour molester, blesser, attaquer tous ceux qui n'auraient pas mieux demandé que de lui conserver un attachement sincère. C'était la contradiction incarnée; quel que fût l'avis que l'on émettait devant elle, quelle que fût la forme conciliante sous laquelle il se présentait, on était bien certain de l'entendre combattre dans les termes les plus absolus, les plus despotiques, les plus irritants; les démentis suivaient de près la contradiction, dont ils sont, du reste, les auxiliaires inévitables, et venaient augmenter la dose de ressentiment qui s'accumulait chez ses interlocuteurs: elle avait un certain air plein de complaisance pour son infaillibilité, de commisération et d'ironie pour le jugement d'autrui, qui jetait infailliblement *autrui* dans un emportement dont elle profitait pour accuser tous ceux qui l'entouraient des défauts qu'ils constataient en elle. Ces pauvres gens! comme ils aimaient à contredire!.... comme ils étaient passionnés! La conversation était vraiment impossible avec eux, car ils la faisaient toujours dégénérer en discussion. Et elle était sincère; comme tous les contradicteurs, elle partait de ce principe absolu, invariable: elle avait raison, quoi qu'elle pût dire; donc, ceux qui ne partageaient pas ses opinions, qui ne reconnaissaient pas immédiatement le tort d'avoir une pensée opposée à la

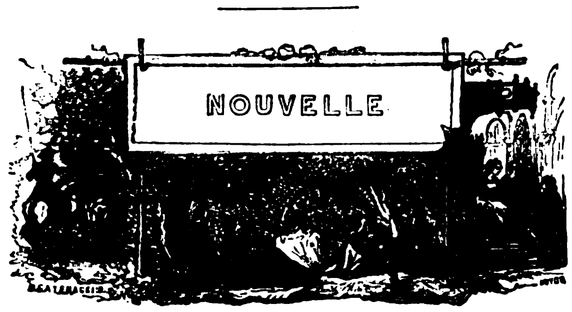


Leroy, Imp. Paris

sienne, étaient des gens ineptes, ou des individus affligés de l'esprit de contradiction.

Il est certain que chacun professe implicitement cette opinion; chacun pense avoir raison dans ses préférences et ses antipathies; jusque-là on use d'un droit... On en abuse seulement quand on prétend substituer son sentiment à celui des autres. Mais les autres se trompent!.... Soit, laissez-les faire, laissez-les user du droit de se tromper. Énoncez, si vous voulez, les motifs sur lesquels vos convictions s'appuient, mais n'entreprenez jamais de les imposer à autrui. On brûlait autrefois ceux qui ne pensaient pas comme les individus appartenant au parti le plus fort; n'oubliez pas que les contradicteurs qui veulent actuellement anéantir chez leurs pareils l'indépendance de la pensée peuvent être considérés comme les descendants des partisans des bûchers; ils n'ont plus, il est vrai, cet argument irrésistible à leur disposition, mais ils y suppléent autant qu'ils peuvent par un langage agressif et par des personnalités blessantes. Quelque mitigé qu'il soit par la civilisation, le sentiment qui les guide n'en est pas moins oppressif; il devient tout à fait insupportable dans les rapports sociaux. Mais, pour le combattre avec efficacité dans ses résultats, il faut remonter à sa source, il faut savoir reconnaître quelques vérités, il faut se résoudre à convenir vis-à-vis de soi-même qu'on est à la fois injuste et ridicule en s'attribuant l'infaillibilité, et que, dût-on la posséder, on n'a pas le droit d'attenter à l'indépendance de la pensée chez les autres.

EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite et fin.

XVII.

Une fois hors de cet étrange appartement, Armelle chercha à se rappeler où se trouvait sa chambre, et elle y parvint. Elle monta au second étage, et entra dans l'appartement qu'elle connaissait. Il y avait du feu et de la lumière, elle se jeta dans un fauteuil. Son cœur battait avec violence, une sueur froide mouillait ses tempes. Ses yeux ne l'avaient-ils pas trompée? avait-elle bien entendu? Cette heure d'attente fut pour elle une heure de mortelle angoisse. « Tu sauras tout, » avait dit son père. Qu'allait-elle apprendre? Enfin, elle l'entendit venir. Elle essuya ses yeux et essaya de composer sa physionomie. Il entra.

« Il fait froid, » dit-il en frissonnant; « tu grelottes, ranime le feu. »

Armelle obéit. M. de Boisfort s'assit au coin de la cheminée, et, le front appuyé sur le marbre, il attendit quelque temps. Son corps semblait brisé, ses cheveux gris étaient en désordre; Armelle le trouva vieilli de dix ans.

« M'écoutes-tu? » demanda-t-il tout à coup.

Un *oui* bien faible lui répondit.

Sans quitter sa pose accablée, il reprit lentement et comme se parlant à lui-même :

« Mon secret allait être enseveli dans une tombe. Encore quelques heures, et tout était fini. La chaîne qui faisait de ma vie une souffrance et aussi une honte était brisée. Pourquoi as-tu manqué de patience? J'aurais voulu ne pas te faire cette confession. »

Armelle fit un mouvement.

« A quoi bon me prier de me taire? » reprit-il. « C'est impossible maintenant; je te dois la vérité. »

Il passa la main sur son front.

« Je ne t'ai jamais parlé de ma jeunesse, » continua-t-il, « et cependant elle a été heureuse. A vingt-cinq ans je jouissais d'une fortune indépendante, et j'allais épouser une femme que j'aimais. Nos promesses avaient été échangées; mais ma fiancée venait de perdre son père, et les convenances firent retarder notre mariage. A quoi tiennent souvent les destinées d'un homme! Ce délai me perdit. Je partis seul pour l'Allemagne. J'allais recueillir l'héritage insignifiant d'un vieux parent. Ce fut là que se noua le drame qui a décidé du malheur de ma vie. Un jour, je me laissai entraîner à la maison de jeu. J'avais la passion du jeu; mais dans notre petite ville rien ne l'avait excitée. Ici tout l'excita, et la fièvre me saisit. Elle dura un jour et deux nuits. Au bout de ce temps, après mille alternatives de gain et de perte, j'avais non-seulement engagé ma fortune tout entière, mais de plus je devais cent mille francs, et cette dette s'appelait une dette d'honneur. Je ne puis dire ce que je souffris; on ne décrit pas de pareilles tortures; elles sont toujours au-dessus de l'analyse.

« Mon avenir était brisé, mon mariage était impossible, et la pauvreté était là, hideuse, implacable. J'aurais pu travailler pour vivre; mais cette dette écrasante frappait d'impuissance mon travail lui-même. J'avais connu pendant ces jours néfastes le duc de Broussaye-Châteauroux; il avait été témoin de mes folies, il le fut de ma détresse, et il me fit une étrange proposition. Il me proposa d'épouser sa fille. Ma position était désespérée, j'étais à moitié fou de douleur; je ne compris pas bien ce à quoi j'allais m'engager; je promis ce qu'il voulut, et j'acceptai. Je vis Mlle de Broussaye-Châteauroux, c'est-à-dire une femme visiblement inintelligente et d'une laideur monstrueuse. Je la regardai à peine. Que m'importait? Le mariage se fit, ce beau mariage qui devait avoir un tel retentissement dans mon pays. Je fus délivré de ma dette, je me trouvai trois fois plus riche que je ne l'avais jamais été, mais lié à jamais à une femme que je ne pouvais aimer, et dont l'intelligence à moitié éveillée s'obscurcissait de jour en jour. Ah! quand l'agitation causée par les émotions fiévreuses du jeu, par la ruine, par mon désespoir, tomba, quelle souffrance et quelle honte j'éprouvai! Je m'étais vendu: et, revenu à la raison, je ne compris que trop l'étendue de ma faute. Je n'accusai pas M. de Broussaye-Châteauroux. Faible d'intelligence lui-même, il se faisait illusion sur la situation réelle de sa fille, et il avait saisi une occasion d'arracher sa fortune à des parents peu aimés qu'il soupçonnait de convoiter l'héritage de la pauvre créature qui était devenue ma femme.

« Ma femme! Et j'avais fait le serment de ne jamais m'en séparer, de lui continuer les soins dont l'entourait son père. Dans le monde, on ne connaissait pas toute la vérité. Sa mère l'avait isolée dans son enfance; elle ne paraissait que rarement, de loin, sous son égide. On la savait laide et peu spirituelle; c'était un assez misérable rejeton d'une grande famille; mais on n'en attendait pas moins le moment où elle serait produite dans le monde, pour apprécier quel genre de sacrifice on ferait en l'épousant. Mais son état moral empirait et la séquestration ne cessait pas. En me proposant d'épouser sa fille, le vieux duc avait voulu lui assurer un protecteur, et d'ailleurs il se nourrissait d'espérances chimériques. « C'est une enfant très-retardée, » me disait-il, « d'un caractère apathique et un peu singulier; elle se refera, vous verrez qu'elle se refera. »

« Il mourut dans cet espoir que je ne pouvais partager, et j'héritai de sa fortune. La famille, mieux instruite que le monde de l'état moral de ma femme, m'accusa tout bas de captation et me témoigna le mépris le plus accablant. Je le méritais, et pourtant, ma fille, je n'étais pas un cœur vil, mes regrets en sont une preuve. Tant d'autres auraient fait taire leur délicatesse et joui en égoïstes de la fortune ainsi acquise. Cette fortune me causait à moi une honte secrète, et bientôt à ma honte s'ajoutèrent de cuisants remords. Tu naquis. Je vécus pendant quatre ans dans une angoisse indéfinissable. Que serais-tu? Porterais-tu quelque chose du poids des infirmités maternelles? Ne pouvoir répondre à ces questions était un martyre. Mais non, tu grandis, tu étais forte, intelligente et belle. Le bonheur que j'en ressentis fut bientôt troublé par de nouvelles craintes. Ta mère, après ta naissance, devint ce qu'elle a été. La faible lueur d'intelligence qu'elle possédait lors de notre mariage s'éteignit tout à coup; elle devint parfaitement idiote, et cet idiotisme était mêlé d'éclairs de démence. Je pensai à l'impression que produirait sur toi, plus tard, la vue de cette mère; je me demandai quelle opinion tu aurais de ton père. Il est bien dur d'être méprisé par son propre enfant. Et puis la plus simple prudence n'exigeait-elle pas que vous vécussiez étrangères l'une à l'autre? Il faut avoir une raison formée pour approcher sans danger un être privé de raison. Plusieurs fois déjà j'avais dû changer ses gardiennes. Chez quelques-unes l'intelligence éprouvait, au contact journalier de cette démence, des vacillations dangereuses. Quelle énigme poser à ton enfance! quel spectacle! quel deuil pour ta jeunesse! D'un autre côté, mon serment me liait, je ne pouvais me séparer de ma femme. Pareil au forçat, j'avais ce boulet rivé à mon pied. Alors je formai un projet, singulier peut-être, mais bien rationnel, les raisons que je t'ai dites étant prises en considération. Je résolus de demeurer son gardien, mais son gardien secret, et de la faire passer pour morte. Le cœur et l'intelligence étaient morts chez elle; cette supercherie n'avait rien de répréhensible au point de vue de la conscience. Je partis avec elle pour le Tyrol. Là, à la suite d'un accès cataleptique qui suivait fréquemment ses crises, j'obtins les témoignages et les déclarations nécessaires, et tout se passa le plus naturellement du monde. Pendant qu'un mausolée fastueux s'élevait dans l'humble cimetière tyrolien, je la ramenais en Bretagne avec sa gardienne. Je devais vivre seul dans mon triste état de geôlier, vivre séparé de toi; mais au moins je voulais vivre dans mon pays, respirer cet air qui est une sorte de baume pour la poitrine. Ce château, que j'avais acheté, me convenait parfaitement. Son isolement éloignait les indiscrets et même les simples curieux; sa situation sur cette grève désolée, sauvage, qui convenait à ma misanthropie, devait être plus tard un prétexte pour t'en exiler sans éveiller tes soupçons. Tout a marché suivant mes désirs. Ton enfance et ton adolescence ont été heureuses, rien ne les a assombries; mais la jeunesse est venue. Depuis quelque temps mes bizarreries d'humeur, mes alternatives de calme et de trouble, mon goût pour cette solitude dont tu étais exclue, t'étonnaient davantage. Ta soumission devenait moins passive, tu gardais le silence; mais que de questions j'ai lues dans ton regard! Rappelle-toi ton arrivée de Paris, mon trouble, ma sévérité, tes tristesses quand je te quittais sans motif, quand mes absences se prolongeaient sans que tu susses pourquoi. Je ne faisais que suivre la nécessité du moment. J'avais conservé sur ta mère une influence à laquelle elle ne s'est jamais soustraite. Dans l'état ordinaire, un enfant aurait pu la soigner; elle demeurait accroupie des semaines entières, des mois dans le même coin; mais, quand le délire venait, ma présence était indispensable. Seul je réussissais à la calmer. Il fallait qu'elle sentît la puissance de mon regard, qu'elle me vît devant elle courroucé, menaçant. Alors elle redevenait docile et très-soumise à la femme dévouée qui avait accepté de ne jamais la quitter. Hier, je n'étais pas là, la folie furieuse s'est emparée d'elle; elle s'est échappée de ses mains, et elle s'est tuée en tombant d'une fenêtre sur les rochers. Quand je suis arrivé, elle était morte. »

Il se tut, et, relevant tout à coup la tête, il tourna vers Armelle son visage revêtu comme toujours de son masque d'impassibilité, mais sur lequel roulaient de grosses larmes.

« Me pardonnes-tu, ma fille? » demanda-t-il.

Armelle se leva et entoura son cou de ses deux bras.

« Vous pardonner? » dit-elle en pleurant. « Oh! mon père! comment vous remercierai-je de m'avoir épargné de tant souffrir?

— N'étais-tu pas innocente? » reprit-il; « si j'ai tant souffert moi-même, c'est ma faute. J'ai réparé une folie par une lâcheté; mais mon expiation a été longue et dure. Mieux eût valu vivre misérable que vivre comme j'ai vécu; car je n'étais pas un être dégradé, je n'avais pas l'âme sordide ou basse, je n'avais pas fait un odieux calcul, j'avais saisi comme un fou la planche de salut qui m'était tendue: voilà tout. Mon serment était une imprudence de plus; mais il expiait ma faute, je l'ai rigoureusement tenu. J'ai bu le calice jusqu'à la lie.

— Mon père, que je vous aime! Ah! c'est à moi à vous faire oublier ce passé cruel; ma vie est à vous, désormais elle ne sera qu'à vous. »

M. de Boisfort arrêta sur le visage penché d'Armelle un regard plein d'une tendresse profonde.

« Non, non, » dit-il, « plus de sacrifices. N'es-tu pas désormais mon seul bonheur en ce monde? Ah! dans ma misère, que de fois ton souvenir m'a consolé; que de fois mes murmures se sont éteints d'eux-mêmes sur mes lèvres en pensant à l'enfant que Dieu m'avait donné! »

Il l'embrassa tendrement et se leva.

« Je retourne à mon poste funèbre, » dit-il.

Armelle s'était aussi levée.

« Mon père, » dit-elle d'une voix soumise, « je n'aurai plus d'autre volonté que la vôtre. Me permettez-vous d'aller dire une prière devant ce lit de mort qui m'est apparu comme dans une effrayante vision?

— Pourquoi me demandes-tu cela? » répondit M. de Boisfort en soupirant. « J'aurais voulu t'épargner cette vue. Mais je ne puis m'opposer à ton désir; morte, d'ailleurs, elle t'effrayera moins qu'elle ne t'eût effrayée vivante. Viens. »

Ils descendirent et se dirigèrent vers les appartements du pavillon qui avaient été ceux de Mme de Boisfort. Ce fut un moment solennel pour la jeune fille que celui où elle entra dans cette chambre spacieuse, éclairée par des cierges. Ses yeux obscurcis par des larmes involontaires se fixèrent sur le visage de cette morte, qui était sa mère. Quel visage c'était! Les traits avaient à peine quelque chose d'humain, et les dernières convulsions de l'agonie en avaient encore augmenté l'étonnante laideur. Elle était effroyable morte, que devait-elle donc être vivante? car Dieu a réservé à sa créature privilégiée une majesté suprême, la majesté dans la mort! Armelle s'approcha, frémissante, mais courageuse, de cette couche funèbre; elle baisa pieusement la joue livide et creuse du cadavre, et puis, toute tremblante, mystérieusement ébranlée, elle se prosterna au pied de ce lit, devant le crucifix qui s'y dressait et y demeura en prière. Elle ne priait pas pour cette pauvre âme irresponsable, chez laquelle l'intelligence n'avait été qu'une lueur vacillante bientôt éteinte; mais elle priait pour son père dont elle comprenait les intimes et navrantes douleurs.

Un peu avant minuit M. de Boisfort revint la chercher. On allait procéder aux derniers préparatifs; il fallait que ce cercueil disparût avant le jour.

Dans la bibliothèque ils s'arrêtèrent pour se dire adieu.

« Ne vous reposerez-vous pas un peu, mon père? » demanda Armelle.

« Non, je dois partir dans une heure; et d'ailleurs je ne pourrais dormir. Remonte dans ton appartement, et couche-toi. A ton réveil tu trouveras ta tante ici.

— Et vous, quand vous reverrai-je?

— Dans quelques jours, peut-être quelques semaines. Je ne puis être trop prudent, et mon absence empêchera toute réflexion, en supposant que nous fassions des rencontres. Je ne veux pas ameuter contre nous la curiosité, qui a souvent pour sœur la malveillance.

— Vous ne courez aucun danger?

— Non. Si je me mets en contradiction avec les lois, je ne fais tort à personne en cela, je ne fais que sauvegarder ma tranquillité qui, jusqu'ici, n'a pas été troublée. Je t'ai dit mes motifs, je n'ai pas à en rougir; ce n'est qu'une question de formalités que je ne puis remplir, voilà tout. As-tu encore quelque chose à me demander?

— Oui; ce n'est peut-être pas le moment; mais le temps presse.

— Parle.

— Vos désirs seront des ordres pour moi; mais je vous en prie, mon père, ne désirez pas me voir épouser M. de Broussaye-Châteauroux.

— C'est un refus que tu me dictes?

— Je voudrais vous le dicter. »

M. de Boisfort lui serra la main.

« C'est bien, » dit-il.

Ils se séparèrent.

Armelle se coucha, mais ne put s'endormir. Comme deux heures du matin sonnaient à la pendule de sa chambre, un léger bruit de voix se fit entendre sous ses fenêtres. Elle se leva. Une barque glissait lentement sur les flots calmes, magnifiquement éclairés par la lune. Ce qu'elle aperçut dans ce bateau la fit se signer et s'agenouiller.

La mer, tombe muette et profonde; allait s'entr'ouvrir pour recevoir les dépouilles mortelles de sa mère.

Le lendemain de ce jour, Mlle Valérie l'Hérilleux recevait le billet suivant :

« Mon père, chère Mademoiselle, est très-souffrant, et j'ai enfin obtenu de partager complétement sa vie solitaire. J'en suis bien heureuse, et vous me comprendrez, vous qui savez aimer avec tant d'abnégation. Je n'épouserai pas M. de Broussaye-Châteauroux; et, pendant cette année que je commence, rien ne pourra me distraire de mon devoir filial. Priez Cécile de m'écrire à la Haute-Butte. Malgré mon exil volontaire je serai souvent, de cœur et d'esprit, au milieu de vous.

« Croyez à ma tendre affection,

« ARMELLE. »

Cette lettre fut expédiée sur-le-champ à Plouray avec un billet à l'adresse de Charles. Ce billet ne contenait que ce mot expressif : « Espère. »

XVIII.

L'année de deuil s'est écoulée. Par une de ces tièdes soirées d'été qu'il faut passer dans les grands bois devenus silencieux ou près de la mer aux flots bleus pour en savourer le charme, le grand portail de la cour du château de la Haute-Butte s'ouvrait à deux battants pour laisser passer deux voitures qui sortaient à vide et qui firent halte dans le chemin. Par ce portail ouvert glissons un regard vers cette morne habitation, qu'on a entourée si longtemps de je ne sais quelle mystérieuse terreur. Quel changement! Ce n'est plus la maison noire et close, avec son pavillon sinistre, sa cour déserte. Le château, qui a toujours l'aspect un peu sévère, mais non plus désolé, ne justifie plus son nom de château d'Udolphe. Les fenêtres à grillages de fer n'existent plus; la vaste cour n'est plus pavée; un gazon, entouré d'allées sablées de fins coquillages, a remplacé les dalles; et ces réparations extérieures très-considérables l'ont rendu à peu près méconnaissable.

Sur la terrasse, lieu ordinaire des promenades solitaires de M. de Boisfort, toute une société est réunie; ce sont des personnes de notre connaissance. Dans ce groupe nous voyons Mme de la Follière, qui porte encore le deuil de sa mère, M. de Rosmeur, Cécile, mariée depuis trois mois à son gros Armand, qui n'a jamais pu devenir bachelier ès sciences, mais qui, nonobstant, fera un excellent mari, Mlle Marthe de Boisfort, son cornet acoustique sur ses genoux.

Dans ce groupe on parle du mariage de M. Gaëtan de Broussaye-Châteauroux, auquel on a découvert une héritière de la haute finance; c'est un mariage d'échanges comme il s'en voit. A quelques pas, Armand et ses jeunes beaux-frères fument, assis par terre le dos contre un rocher. Sur la terrasse, deux couples se promènent lentement, de ce pas machinal si favorable à la causerie. Les uns parlent du passé, les autres de l'avenir, et ils en sont une sorte de personnification vivante. Charles de la Follière, le jeune auditeur au conseil d'État, et Armelle sont l'avenir, M. de Boisfort et Valérie sont le passé. Un moment, sans qu'ils pussent s'en douter, ils entamèrent le même sujet de conversation et aboutirent aux mêmes conséquences.

« Il est donc bien entendu que nous ne ferons plus d'instances, » disait Charles à sa femme (car Armelle était sa femme depuis quatre jours).

« Elles seraient inutiles, » répondit Armelle ; « il veut vivre et mourir ici. Mon Dieu! que la pensée de cet isolement me sera pénible à Paris!

— Charles et Armelle ont-ils enfin obtenu que vous les suiviez à Paris? » demandait Mlle Valérie à M. de Boisfort.

« Non; je saurai ma fille heureuse, cela me suffira. Pourquoi recommencerais-je une nouvelle vie? Je suis habitué à me nourrir de souvenirs et de regrets; je suis fait à la solitude, je vivrai ici et j'y mourrai. »

Le jeune couple continuait:

« Encore, s'il n'était pas seul, tout seul, » disait Armelle à Charles. « J'ai au fond du cœur une pensée, une espérance, un désir. Notre tante Valérie et mon père se sont beaucoup aimés; pourquoi vivraient-ils isolés à quelques lieues l'un de l'autre? pourquoi ne fondraient-ils pas leur vie? mieux vaut tard que jamais.

— C'est une idée, Armelle. Avant de nous séparer, arrangeons cela. Chargez-vous de votre père, je me chargerai de ma tante. Qu'il consente à lui apprendre l'histoire de son premier mariage, et la chose est faite; car son cœur pour lui n'a pas changé.

— Vous me plaignez, je crois? » reprenait M. de Boisfort.

« Je vous plains, » répéta doucement Mlle Valérie.

Elle jeta un coup d'œil autour d'elle.

« Cette vue est belle, mais n'est-elle pas triste pour un homme qui est seul? » ajouta-t-elle.

« Que voulez-vous? cet homme, un jour, a vu se briser violemment ses espérances de bonheur, et il n'a pu en prendre son parti; il est devenu un vieillard morose, maladif, dont il n'est pas une personne qui ne désire s'éloigner.

— Pourquoi sommes-nous donc ici? » dit-elle d'un ton d'affectueux reproche.

« Vous allez partir, et eux aussi!

— C'est vous qui avez exigé que Charles continuât sa carrière.

— De bonne foi, puis-je imposer cette résidence à quelqu'un? Pour consentir à rester toujours en face de cette mer éternellement gémissante, en face de ces rocs sauvages, il faut avoir le cœur flétri, le cerveau aride; il faut n'aspirer qu'après la fin d'une vie de souffrances. Vous n'avez pas craint d'encourager ma fille au sacrifice; mais vous ne vous condamneriez pas à habiter ce lieu sauvage et déshérité de tout ce qui plait aux yeux.

— Je n'ai jamais attaché beaucoup de prix aux objets purement extérieurs, Monsieur, » répondit Valérie avec un soupir.

Il la regarda fixement.

« Vous m'avez pardonné, » reprit-il; « appelez-moi donc Marcelin comme autrefois. »

En ce moment Francis accourut dire à sa tante que les voitures étaient attelées et les attendaient dans le chemin. Ils retournèrent vers le château.

« Adieu, Armelle, » dit Mme de la Follière en embrassant la jeune femme.

Et elle ajouta en souriant:

« Je puis maintenant dire : Adieu, ma fille. »

Les voitures parties, Charles alla s'occuper de sa correspondance, et Armelle, après avoir échangé à voix basse quelques paroles avec son mari, rejoignit M. de Beaufort, qui avait recommencé sa promenade sur la terrasse.

Elle lui parla longtemps; elle parla seule, et elle lui adressa plusieurs questions auxquelles il ne répondit pas. Malgré l'insistance d'Armelle, rien ne put le faire sortir de son mutisme. Mais le lendemain, Charles avait avec sa tante une longue conférence, et huit jours plus tard M. de Boisfort et Armelle partaient pour Reffelec, et ils allaient tous les deux frapper à la porte de Mlle Valérie.

En entrant dans le petit salon, M. de Boisfort s'arrêta, et il promena lentement son regard autour de lui.

« Que regardez-vous donc, Marcelin? » demanda Mlle Valérie en souriant. « Ici, rien n'a jamais changé; vous avez dû vous en apercevoir.

— Extérieurement, non, » reprit-il sans bouger du seuil; « mais en est-il des sentiments du cœur comme des meubles d'un appartement? Il y a vingt-six ans, je venais d'entrer dans ce même salon, qui n'a pas changé, quand une mère m'a dit : Je vous confie le bonheur de ma fille. Aujourd'hui, une fille vient vous dire: Voulez-vous adoucir le malheur de mon père? Que répondrez-vous, Valérie? »

Mlle Valérie ne répondit pas sur-le-champ; mais si la réponse se fit assez longtemps attendre, elle fut, paraît-il, favorable, car aujourd'hui il y a à la Haute-Butte une douce châtelaine au regard consolant, dont les pauvres pêcheurs bénissent tous les jours la venue.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

FIN.

RENSEIGNEMENTS

No 654, *Cher*. La tapisserie peut seule s'allier à tous les rideaux; ainsi la moquette, recouvrant des meubles placés dans une chambre dont les rideaux sont en toile cretonne, tandis que le lambrequin de la cheminée est en velours de laine, ne pourrait constituer un ameublement *harmonieux*. On ne fait plus d'ailleurs de meubles en moquette. Le nombre des fauteuils dépend forcément de la place qu'on peut leur donner; les fauteuils de même *style* et même bois que les chaises. — *Fortland*. On écrit seulement sur un côté, quand un manuscrit est destiné à l'imprimerie. — *No* 62,905, *Hérault*. Je prendrai cette demande en très-sérieuse considération; je la considère comme un conseil dont je profiterai dans la mesure de mon expérience, qui, je dois l'avouer, n'est pas infaillible sur ce point, — et sur bien d'autres points. Mais je remercie le *mari* qui veut bien non-seulement *me* lire, mais encore m'écrire. — *No* 67,849, *Nord*. La statuette peut figurer dans un salon; on la pose sur un socle en bois, ou bien sur une étagère-encoignure. Merci pour cet aimable jugement. — *No* 27,443, *Meuse*. On fait de charmantes étoffes d'été pour toilette de deuil. La *byzantine*, la *grenadine-canevas*, etc., dont on peut demander des échantillons aux *Magasins du Louvre*. La soie noire peut se porter dans les six derniers mois de deuil, et aussi l'alpaga. Je ne conseille pas, au point de vue de l'économie, la combinaison relative à la robe marron, car la teinture et l'impression équivaudraient, comme frais, à l'emplette d'une robe de grenadine, ou byzantine. Si je ne pouvais reporter une grande partie de ces éloges sur la bienveillance de nos lectrices, je serais bien confuse.... ou l'on me rendrait bien vaniteuse! — *No* 74,099, *Meuse*. Pour les questions relatives à l'ordonnance du thé, voir les chapitres de la *Civilité non puérile mais honnête*, publiés dans le journal et actuellement réunis en volume. A gauche. — *Foggia*. S'adresser directement à M. Dubroni, rue Jacob, no 6. On recevra les numéros 3 et 47 de l'année 1865, en envoyant 60 centimes; quant au numéro 46 de l'année 1864, il est épuisé. — *No* 171, *Loire-Inférieure*. Robes de byzantine, de *grenadine-canevas*, pour les robes de deuil. Il m'est tout à fait impossible d'indiquer le nombre de vêtements que l'on doit posséder, chacun devant être meilleur juge que moi en cette question personnelle. Châle en grenadine de laine noire. Pour les garnitures, voir les gravures de modes. Chapeau rond, en paille noire, pour voyager; *à la ville*, chapeau ordinaire en crin noir. A huit ans un petit garçon doit porter le deuil, et je ne saurais indiquer aucun moyen pour le préserver de salir ses habits. — *No* 65,481, *Italie*. Fixer ces étoiles sur un ruban de velours ou de soie noire, en les séparant par un espace égal à leur dimension. — Employer ce ruban comme un galon, pour garnir une robe et son paletot. — *No* 12,862, *Indre*. Les rideaux blancs ne meublent jamais bien; — en outre, on ne peut mettre à l'alcôve des rideaux qui ne sont pas pareils à ceux des fenêtres. — *No* 70,667, *Saône-et-Loire*. Je ne comprends pas la question relative aux rideaux; ils ne peuvent être retenus par une *boule*; je suppose qu'il s'agit d'un anneau. — *Piatra, Principautés-unies*. Le reçu même que l'on nous envoie prouve que l'abonnement n'a pas été fait *directement* dans nos bureaux; or nous ne répondons pas des abonnements faits par des intermédiaires, et, en tous cas, c'est à ces intermédiaires qu'il faut adresser la réclamation que l'on nous fait. — *No* 75,424, *Seine-et-Marne*. Nous envoyons ce que l'on nous demande, et, si l'on avait demandé la reliure Marie, on n'aurait pas reçu la reliure en percaline. Les pendules *à sujet* conviennent mieux pour les salons; mais ces *sujets*, à moins d'être des œuvres d'art, sont rarement de bon goût; mieux vaut donc n'en point mettre sur la pendule de la chambre à coucher. — *No* 64,835, *Ille-et-Vilaine*. Mouiller l'envers des plis, à l'envers, avec de l'alcool; repasser avec un fer très-chaud. Voile de tulle noir, garni au-dessus de l'ourlet avec trois soutaches de même nuance que les ornements du chapeau; 2 mètres 50 centimètres. Voir les diverses têtes que nous publions en profusion, et copier la coiffure qui conviendra le mieux. — *No* 6,180, *Paris*. Ce costume a été publié il y a cinq ou six ans; nous n'y pouvons revenir aujourd'hui, car on ne le porte plus. Souliers en taffetas ou satin, de même couleur que la robe, pour chaussure destinée aux soirées dansantes. — *No* 17,328, *Indre-et-Loire*. Pour la question des prix des ornements d'église, s'adresser directement à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Ces objets doivent être assortis. Jamais d'initiales particulières. Les trois styles sont également en faveur. — *No* 29,761, *Sarthe*. S'adresser directement à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, pour le dessin en tapisserie représentant des armoiries. — *No* 20,850, *Ille-et-Vilaine*. Dans ces conditions, on peut porter des corsages décolletés, avec des fichus ou bien des vestes en tulle, ou dentelle; manches longues, assorties, c'est-à-dire en tulle, ou dentelle; chignon pas très-volumineux, boucles étagées par devant, et coiffure avec fleurs. Oui, pour la robe de tarlatane, pour la nuance neutre, qui convient à tous les âges, pour les vestes qui vont aux tailles restées minces, et pour la jupe à cercle. Je fais mes emplettes de mercerie dans un magasin situé presque au coin de la rue Chabannais, no 22 de la rue Neuve-des-Petits-Champs; on y trouve un assortiment très-complet, mais j'ignore si ce magasin expédie dans les départements. Mille fois merci pour cette lettre. — *No* 68,685, *Loire*. La combinaison est bonne, mais à la condition de ne poser que deux ruches : l'inférieure n'aura qu'un mètre 40 centimètres de longueur, et sera placée seulement devant au-dessus de l'ourlet, en s'inclinant vers les côtés, pour se terminer sur la même ligne que la robe; — la seconde, posée au-dessus de la précédente, s'inclinera de façon à rejoindre les extrémités de la première, puis continuera à border le tour de la robe. On ne garnit plus les robes de barége; on se borne à y mettre un très-large ourlet. Après examen fait, j'ai trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce procédé..... Et voilà pourquoi le journal est muet; ce jugement et ce regret sont également flatteurs, et méritent ma reconnaissance. — *No* 21,215, *Italie*. Les conventions postales ne permettent pas l'encartage pour l'étranger; s'adresser directement aux *Magasins du Louvre*, pour recevoir le catalogue. On expédie à l'étranger. Les *règles du deuil* ont été publiées plusieurs fois. — *No* 13,690, *Paris*. Le châle de l'Inde est plus simple, plus distingué par conséquent, en châle, qu'un bournous. La mariée fait généralement quelques présents à ses sœurs et frères non mariés, mais non à son futur. — *No* 64,796, *Aube*. Gidoin, mercerie et passementerie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 22; mais j'ignore le prix de cet objet, et je n'affirme pas non plus que ce magasin expédie dans les départements. — *No* 27,532, *Deux-Sèvres*. Nous avons publié tant d'étoiles au crochet, de toute dimension, que l'on peut aisément trouver celle que l'on désire; on recevra bientôt, du reste, un dessin complet et fort beau, pour couvre-pied fait au crochet. — *No* 179, *Italie*. Le Dictionnaire de l'Académie pourrait résoudre les doutes de ce genre. Je n'ai jamais entendu prononcer *cuillé*, mais bien cuillère.

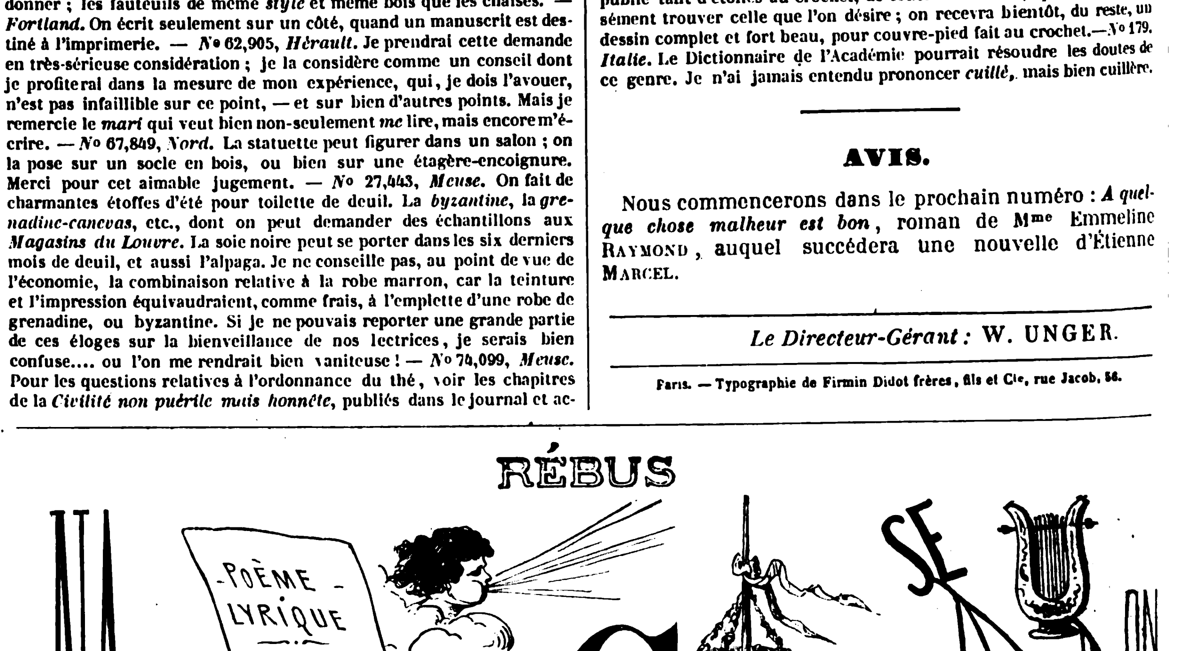
AVIS.

Nous commencerons dans le prochain numéro : *A quelque chose malheur est bon*, roman de Mme Emmeline RAYMOND, auquel succédera une nouvelle d'Étienne MARCEL.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

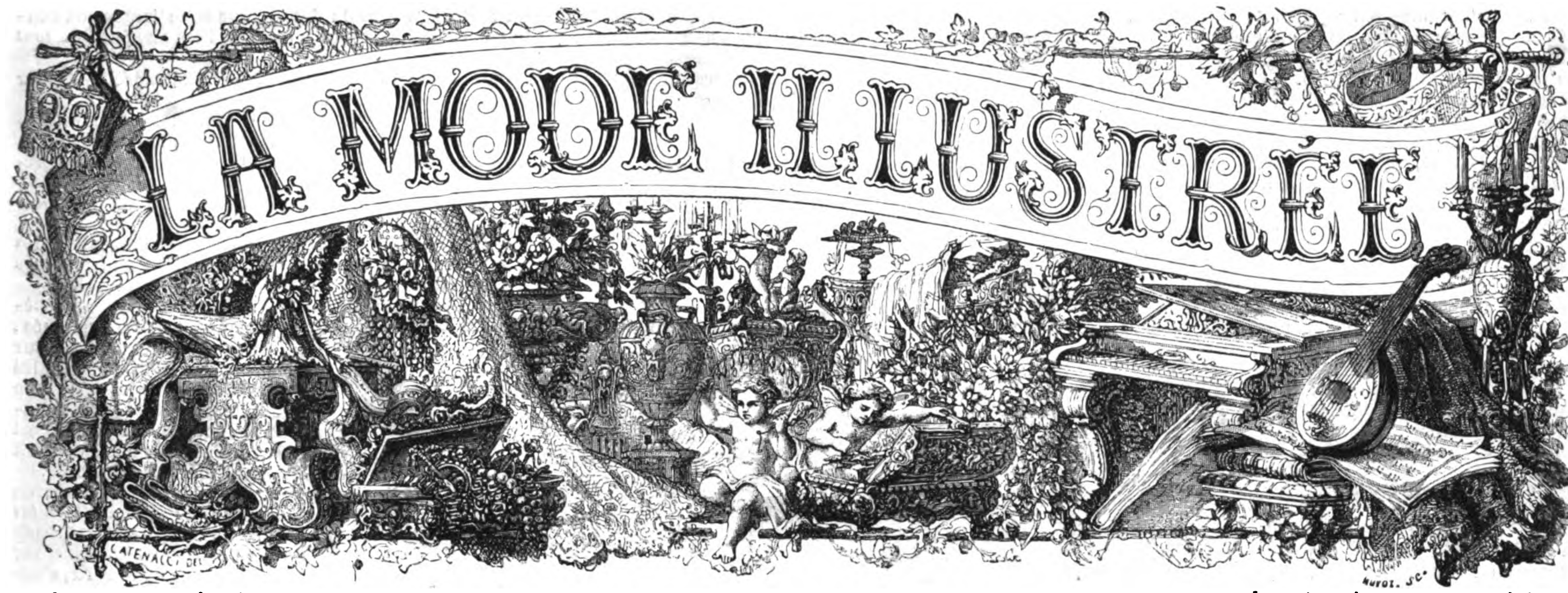
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Cicéron fut appelé le père de la patrie.

N° 16. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 15 avril 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Corsage à revers.

Ce corsage peut être fait, non-seulement de même étoffe que la jupe à laquelle on le destine, mais encore en cachemire bleu, ou blanc, ou violet, ou mauve, pour accompagner diverses jupes; la guipure Cluny blanche qui le garnit a 2 centimètres de largeur; les revers de devant sont seulement *simulés* par cette guipure.

Dessin sur filet pour voile de fauteuil.

La grosseur du fil que l'on emploiera pour exécuter le fond en filet déterminera la dimension de ce dessin, et, par conséquent, son emploi.

On commence le fond avec une seule maille, et, quand il est terminé, il forme un carré de 180 mailles; le dessin est brodé en reprises avec du coton, ou bien, si l'on préfère un genre plus nouveau, on emploiera du coton ou du fil de diverses grosseurs, et l'on exécutera le dessin avec les points employés pour la guipure sur filet, c'est-à-dire le *point d'esprit*, le point de toile, etc.; on obtiendra ainsi l'effet de la bordure placée dans le numéro d'aujourd'hui; et si l'on veut exécuter un couvre-pieds, la bordure servira d'encadrement, et le dessin, dont nous nous occupons en ce moment, de milieu.

Si l'on fait seulement un voile de fauteuil, on découpera le filet en dehors du dessin, et l'on bordera le voile de fauteuil avec une frange, ou bien une dentelle.

Rosettes au crochet

POUR ORNEMENTS DE CONFECTIONS.

On fait, d'après l'un ou l'autre de ces dessins, un certain nombre de rosettes que l'on *enfile* sur du ruban de taffetas ou de velours, employé pour orner des vestes, des confections d'été, des cravates, des colliers, etc.





CORSAGE A REVERS.

No 1. 1er *tour*. — * 6 mailles en l'air, dont on passe les 3 dernières; — dans les suivantes 2 brides, — une maille simple, — puis 5 mailles en l'air, que l'on tient près des premières mailles de la rosette, — une maille simple dans le milieu des 3 mailles en l'air qui ont été passées. — Recommencez depuis * 11 fois encore, ce qui forme douze *pois*.

2e *tour*. — Dans le milieu de chaque pois une maille simple, — 6 mailles en l'air; dans les 1er, 4e, 7e, 10e pois, on fait toujours, au lieu *d'une*, *deux* mailles simples séparées par 6 mailles en l'air pour former le carré.

3e *tour*. — Comme le 2e tour, en plaçant la maille simple toujours au milieu d'un feston composé de mailles en l'air.

4e *tour*. — Dans chaque feston une maille simple, puis un *pois* semblable aux *pois* du 1er tour.

Dans le milieu de la rosette on fait une roue avec du fil et une aiguille; on fait à l'envers, depuis l'un des pois intérieurs au pois opposé, une *barrette* composée de quelques mailles en l'air.

No 2. On commence par le milieu.

1er *tour*. — 8 mailles en l'air, dont on passe la dernière; sur les 7 autres : une maille simple, — une demi-bride, — 5 brides, — ensuite 4 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant : une maille simple, — 2 brides, — enfin une maille simple dans la première des 8 mailles par lesquelles on a commencé.

2e *tour*. — 3 mailles en l'air comme première bride, — 3 brides dans les 3 plus proches mailles par lesquelles on a commencé (voir le dessin), de telle sorte que deux rangées de brides sont posées l'une contre l'autre.

3e *tour*. — 4 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant une maille simple, — 2 brides, puis 4 brides sur les 4 brides du 2e tour, — encore 4 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant : une maille simple, — 2 brides, — une maille simple dans la première bride du 2e tour

4e *tour.* — Autour de ce *milieu*, composé de brides, on fait 24 petits festons, chacun de 4 mailles en l'air (voir le dessin), et l'on fait en même temps sous chaque côté du *milieu* une double *barrette* composée de mailles en l'air s'étendant d'une extrémité à l'autre.

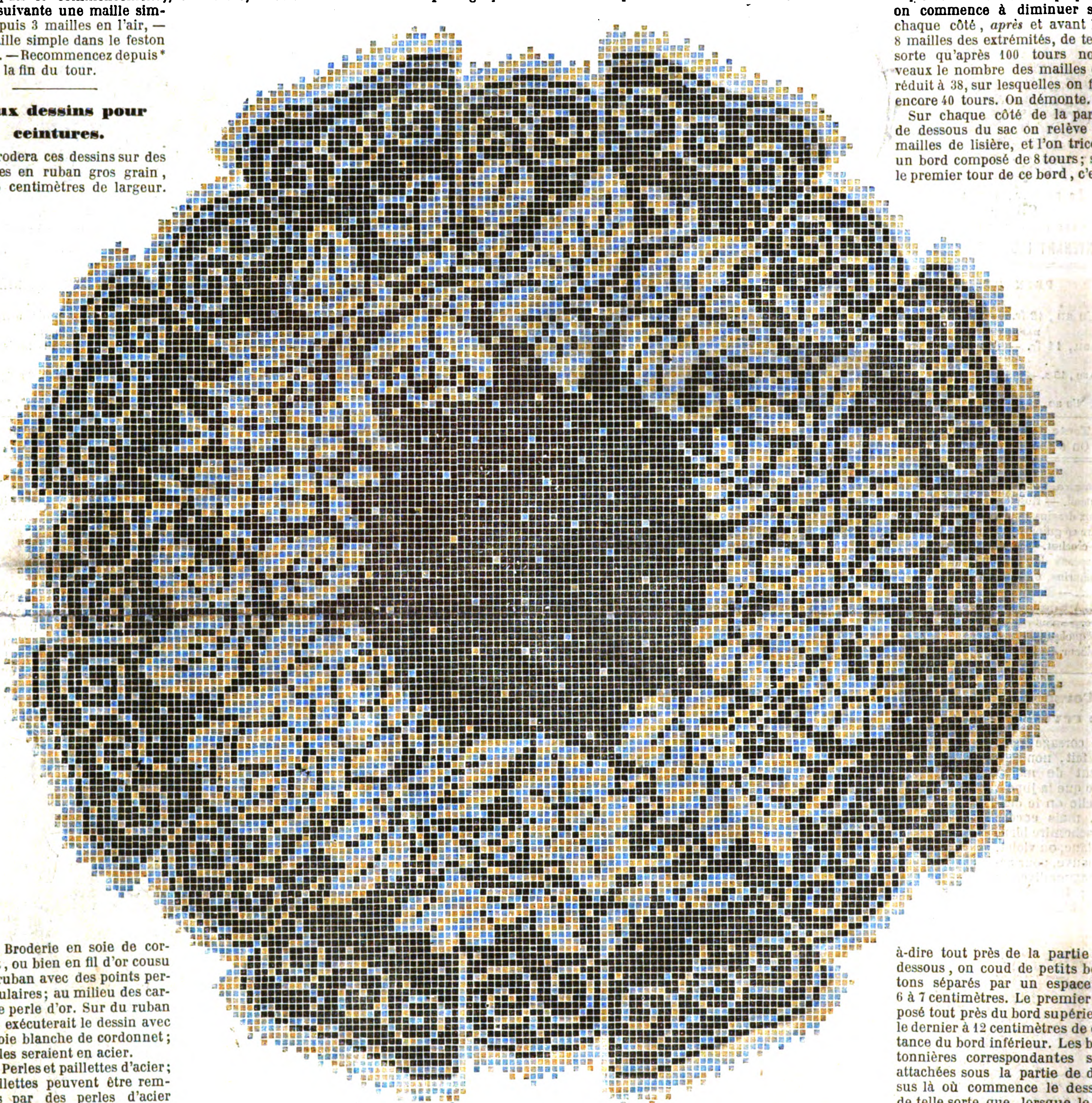
5e *tour.* — Depuis l'un des 4 festons des coins on fait : * 6 mailles en l'air, et, dans la première, une bride ; — 6 mailles en l'air, et, dans la première, une bride ; — une maille simple sur le coin suivant ; — dans chaque coin suivant 6 mailles en l'air, — une maille simple, et, comme trait d'union, 5 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

6e *tour.* — Dans chaque feston, composé de mailles en l'air, une maille simple, — 7 mailles en l'air.

7e *tour.* — 10 mailles en l'air, et, dans la 5e (en comptant depuis le commencement), une bride, — dans la maille suivante une maille simple, — puis 3 mailles en l'air, — une maille simple dans le feston suivant. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

Deux dessins pour ceintures.

On brodera ces dessins sur des ceintures en ruban gros grain, ayant 5 centimètres de largeur.



DESSIN SUR FILET POUR VOILE DE FAUTEUIL.

N° 1. Broderie en soie de cordonnet, ou bien en fil d'or cousu sur le ruban avec des points perpendiculaires ; au milieu des carrés une perle d'or. Sur du ruban gris on exécuterait le dessin avec de la soie blanche de cordonnet ; les perles seraient en acier.

N° 2. Perles et paillettes d'acier ; les paillettes peuvent être remplacées par des perles d'acier cousues en croix.

Vignette de mouchoir.

Cette vignette, exécutée au plumetis, est destinée à contenir trois initiales.

Bordure en guipure sur filet.

En exécutant le filet de cette bordure avec un moule ayant près d'un centimètre de circonférence, mesuré avec un bout de fil, on peut former un encadrement ayant de 80 à 90 centimètres. On peut aussi répéter le dessin si l'on désire un encadrement plus grand.

La broderie est exécutée en *point de reprise* ordinaire, représenté par les carrés entièrement blancs, pour lesquels on emploie du coton non tors en *point de toile*, indiqué sur le dessin par les carrés traversés en tous sens par de petites lignes droites. Pour le *point de toile* et le *point d'esprit*, on emploie du fil ; le point d'esprit est désigné par les carrés qui ont une croix à bouclettes, et qui sont notamment entourés par un brin de coton passé autour des fleurettes ; les autres *points*, très-simples, exécutés aussi avec du fil, se copient sur notre dessin.

Cette bordure serait fort belle pour des rideaux blancs.

Cache-maillot au tricot.

MATÉRIAUX : 65 grammes de laine de Saxe blanche, 6 fils ; 2 mètres 25 centimètres de ruban de taffetas bleu ou rose, ayant 3 centimètres de largeur ; 2 fort grosses aiguilles à tricoter en acier.

Ce cache-maillot est une sorte de *sac* dans lequel on enferme les enfants nouveau-nés ; on le fait en laine blanche, orné de rubans bleus ou roses, selon qu'il est destiné à un petit garçon ou bien à une petite fille. Le sac est boutonné sur le côté ; sa longueur est de 32 centimètres, sa largeur inférieure de 25 centimètres.

On commence par le bord inférieur du dessous du sac, en montant 45 mailles très-*lâches*, sur lesquelles on revient en tricotant un tour à l'endroit, après lequel commence le dessin.

1er *tour.* — * 1 jeté, — une maille *levée* comme si on voulait la tricoter à l'envers, mais non tricotée, — diminution. — Recommencez toujours depuis *.

2e *tour.* — On tricote toujours à l'endroit et ensemble la maille *levée* du tour précédent avec le *jeté* qui se trouve derrière ; la maille formée par la diminution est au contraire toujours *levée* sans être tricotée, mais comme si l'on voulait la tricoter à l'envers. Avant de *lever* cette maille on fait un *jeté*. Après le 24e tour on augmente sur chaque côté du travail 7 à 8 fois une maille chaque fois, et en mettant entre chaque diminution un intervalle de 5 tours.

On a alors 20 *côtes* du dessin ; sur cette largeur on continue à tricoter jusqu'à ce que l'on ait fait *en tout* 176 tours.

On fait ensuite 9 tours entièrement à l'endroit, — 1 tour à l'envers : on doit avoir 60 mailles.

1er *tour* du dessus du sac. — 8 mailles à l'endroit, — puis, alternativement, 1 jeté, — diminution ; — les 8 dernières mailles sont tricotées à l'endroit comme les 8 premières mailles.

2e et 3e *tours.* — Entièrement à l'endroit ; on doit avoir 60 mailles.

4e *tour.* — Entièrement à l'envers, à l'exception des 8 premières et 8 dernières mailles qui se font toujours à l'endroit.

Après avoir fait de la sorte 68 tours en tout, en répétant toujours les 4 tours qui viennent d'être expliqués, on commence à diminuer sur chaque côté, *après* et avant les 8 mailles des extrémités, de telle sorte qu'après 100 tours nouveaux le nombre des mailles est réduit à 38, sur lesquelles on fait encore 40 tours. On démonte.

Sur chaque côté de la partie de dessous du sac on relève les mailles de lisière, et l'on tricote un bord composé de 8 tours ; sur le premier tour de ce bord, c'est-à-dire tout près de la partie de dessous, on coud de petits boutons séparés par un espace de 6 à 7 centimètres. Le premier est posé tout près du bord supérieur, le dernier à 12 centimètres de distance du bord inférieur. Les boutonnières correspondantes sont attachées sous la partie de dessus là où commence le dessin, de telle sorte que, lorsque le sac est boutonné, la partie de dessus couvre les boutons. A 6 centimètres de distance du bouton inférieur, cette partie de dessus est cousue sur le côté qui contient les boutons. La dentelle garnissant la partie de dessus est tricotée à part, puis cousue à sa place. On monte 7 mailles et l'on tricote en *allant* et *revenant.*

1er *tour* de la dentelle. — 3 mailles à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, 2 jetés, — 2 mailles à l'endroit.

2e *tour.* — 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit (le double jeté a formé 2 mailles).

3e *tour.* — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 4 à l'endroit.

4e *tour.* — 6 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit.

5e *tour.* — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 2 jetés, — diminution, — 2 jetés, — une à l'endroit.

6e *tour.* — 3 à l'endroit, — 1 à l'envers, — 2 à l'endroit,

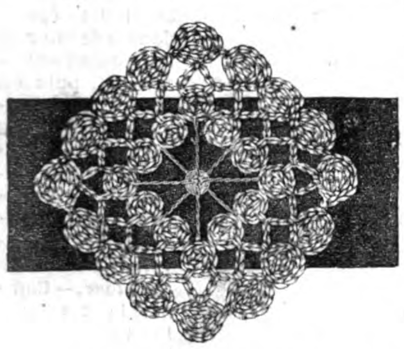
— une à l'envers, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit.

7e *tour*. — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 7 à l'endroit.

8e *tour*. — La première maille *levée* sans être tricotée, — 5 mailles démontées, de telle sorte qu'il n'y a plus que le nombre de 7 mailles avec lequel on a commencé, — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit.

On répète toujours ces 8 tours jusqu'à ce que l'on ait la longueur voulue. Quand la dentelle est cousue, on orne chaque côté du cache-maillot avec deux nœuds de ruban; on fixe à chaque coin supérieur du sac un bout de ruban ayant 40 centimètres de longueur. Quand l'enfant est revêtu du cache-maillot, on noue les rubans par devant.

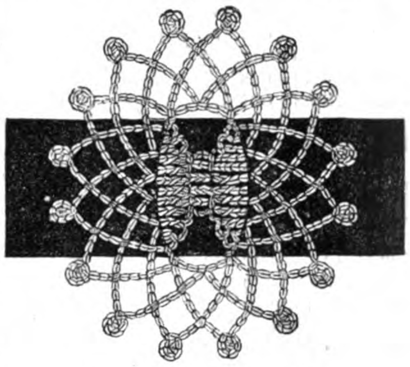
Notre dessin représente l'enfant placé dans le cache-maillot et posé sur un coussin.



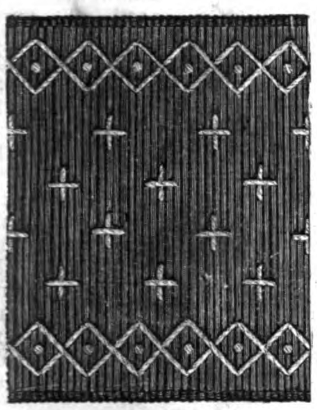
ROSETTE AU CROCHET N° 1.



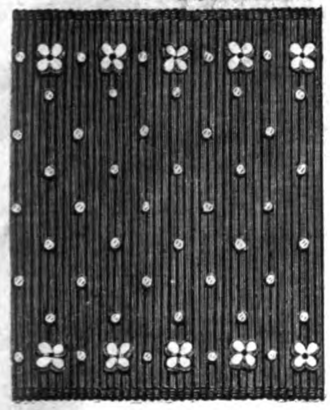
CACHE-MAILLOT AU TRICOT.



ROSETTE AU CROCHET N° 2.



CEINTURE N° 1.



CEINTURE N° 2.

Bavette au crochet.

MATÉRIAUX : Gros fil de lin, ou coton tors.

On commence cette bavette par l'épaule en faisant une chaînette de 11 mailles, sur lesquelles on exécute, en *allant* et *revenant*, 11 tours composés de mailles simples; on pique toujours le crochet dans le côté de derrière des mailles du tour précédent, et l'on commence chaque tour par une maille en l'air.

12e *tour*. — 6 mailles simples, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille, — une bride, — 3 mailles en l'air, — une bride dans la dernière maille. (Ce côté est l'*endroit* de l'ouvrage; le commencement de ce tour est le côté de l'entournure.)

13e *tour*. — 13 mailles simples.

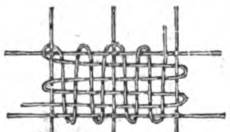
14e *tour*. — Comme le 12e, mais on fait, au lieu de 6, 8 mailles en l'air.

15e *tour*. — 15 mailles simples.

16e *tour*. — Comme le 14e tour, mais, au lieu de 8, on fait 9 mailles simples, et, avant la dernière bride, au lieu de 3, 4 mailles en l'air.

17e au 19e *tour*. — Dans chaque tour 17 mailles simples.

20e *tour*. — 10 mailles simples, et passant toujours sous les 2 mailles en l'air 2 mailles du tour précédent, à l'exception des 2 premières mailles en l'air.



POINT DE TOILE POUR LA BORDURE EN GUIPURE.



VIGNETTE POUR COIN DE MOUCHOIR.

13e *tour*. — 23 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — une triple bride, et, entre chaque bride, toujours 2 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — une triple bride.

14e et 15e *tours*. — Comme le 13e tour, mais en commençant par 25 et par 27 mailles simples.

16e *tour*. — 26 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — 2 triples brides, et, entre chacune des brides, 2 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — une quadruple bride.

17e et 18e *tours*. — Comme le 16e tour mais en commençant par 28 et 30 mailles simples.

Après le 18e tour *à jours* on commence en dedans de la parples, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 4 mailles en l'air, — une double bride (avant les 2 premières brides on passe une maille, avant la 3e bride, 2 mailles du tour précédent). On fait ensuite trois tours de mailles simples, se produisant chacun après un *tour à jours*. Nous ne mentionnerons plus ces tours de mailles simples, mais seulement ceux *à jours*.

5e *tour à jour*. — 12 mailles simples, puis comme le 4e tour *à jours*.

6e *tour à jours*. — 14 mailles simples, puis comme le 4e tour *à jours*.

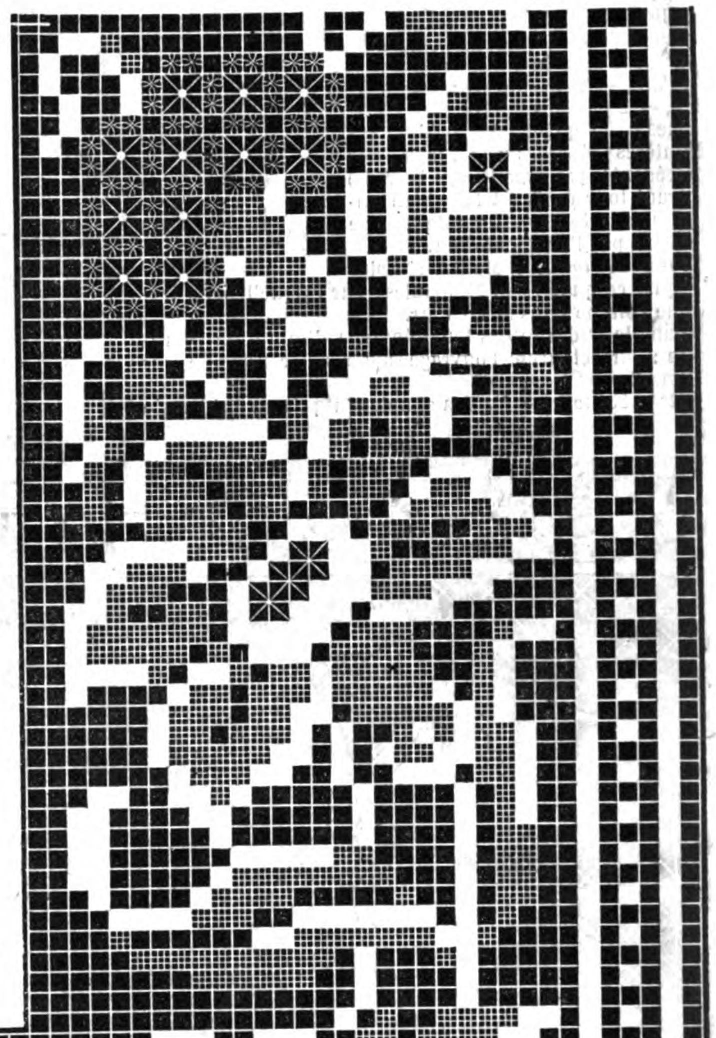
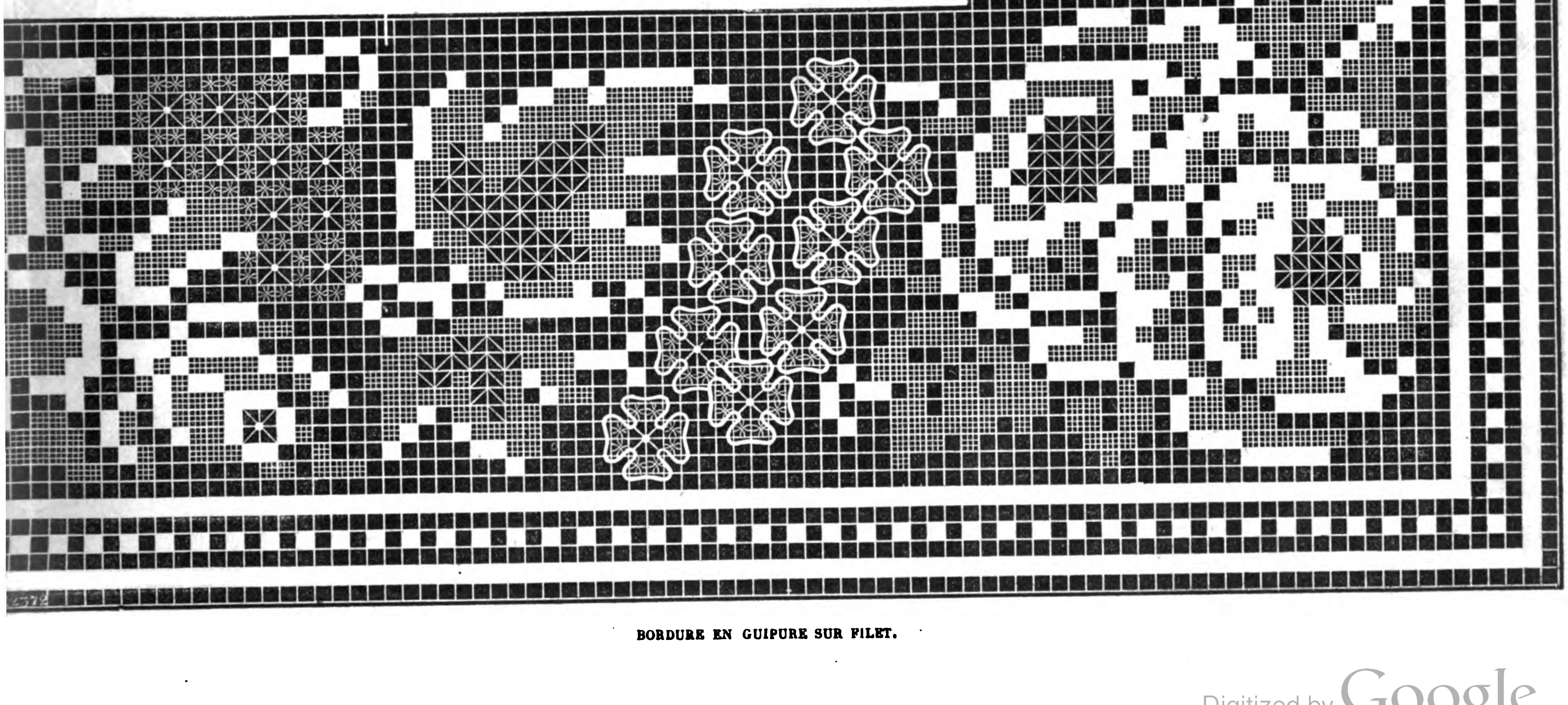
7e *tour à jours* (nous ne répéterons plus ces deux mots). — 14 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 2 mailles en l'air, — une double bride, — 4 mailles en l'air, — une double bride. La dernière bride doit toujours se trouver sur la dernière maille du tour précédent.

8e *tour*. — 16 mailles simples, puis comme le tour précédent.

9e *tour*. — 18 mailles simples, puis comme le tour précédent.

10e *tour*. — 20 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — 2 brides et 2 doubles brides séparées les unes des autres par 2 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — une bride triple.

11e et 12e *tours*. — Comme le 10e tour, mais en commençant par 21 mailles

BORDURE EN GUIPURE SUR FILET.

tie épaisse et *côtelée* les diminutions, tandis que, sur les côtés de l'entournure, on fait des augmentations régulières pour lesquelles on fait toujours 2 mailles simples dans la dernière maille du tour. Ces augmentations commencent depuis le tour *épais* qui succède au 18e tour *à jours*. Les diminutions ont lieu en ce que dans chaque tour *épais* on abandonne les 24 dernières mailles du tour précédent, et que l'on retourne aussitôt l'ouvrage pour le tour *à jours*.

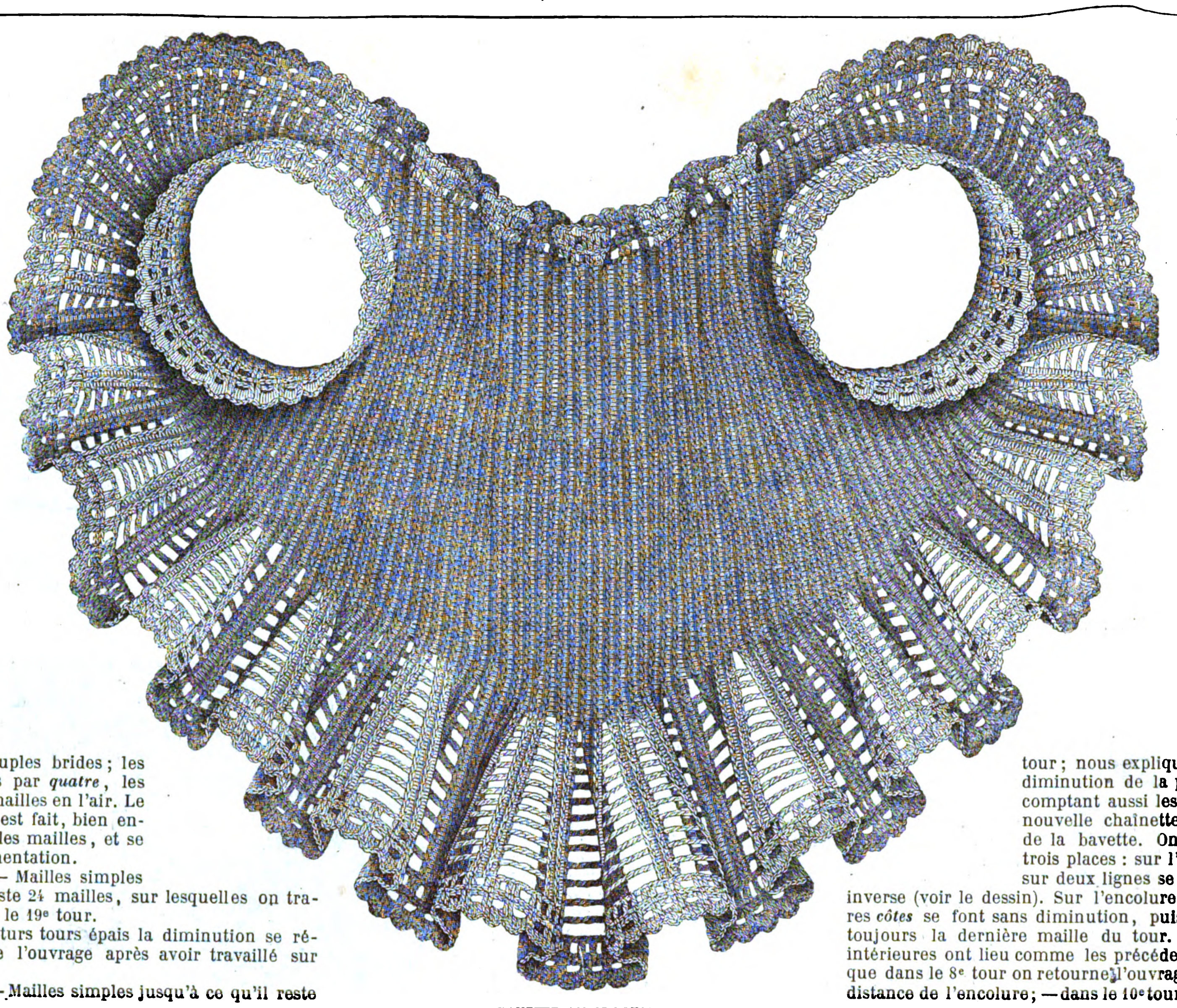
19e *tour* (à jours). — Environ 6 mailles simples (il doit rester encore 24 mailles pour la partie *à jours* du tour); — 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — 2 quadruples brides; les dernières séparées par *quatre*, les précédentes par 2 mailles en l'air. Le suivant tour épais est fait, bien entendu, sur toutes les mailles, et se termine par l'augmentation.

20e et 21e *tours*. — Mailles simples jusqu'à ce qu'il reste 24 mailles, sur lesquelles on travaille comme dans le 19e tour.

Dans le 3e des futurs tours épais la diminution se répète : on retourne l'ouvrage après avoir travaillé sur 39 mailles.

22e et 23e *tours*. — Mailles simples jusqu'à ce qu'il reste 27 mailles, — puis 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — 2 triples brides, — 3 quadruples brides. Vient ensuite le tour épais, à la fin duquel on fait 34 mailles en l'air pour le devant de la bavette; on revient sur ces mailles en faisant le 2e et le 3e tours épais; dans le dernier on fait seulement 50 mailles, puis on retourne l'ouvrage. (Ces deux derniers tours seront comptés parmi ceux qui représentent le devant de la bavette.)

24e *tour*. — Comme le 23e tour. Les trois suivants tours épais sont faits sans augmentation et sans diminution; la partie à jours s'augmente d'une bride quadruple après chaque 3e tour; nous expliquons seulement la diminution de la partie épaisse, en comptant aussi les tours faits sur la nouvelle chainette pour le devant de la bavette. On diminue donc à trois places : sur l'encolure, — puis sur deux lignes se dirigeant en sens inverse (voir le dessin). Sur l'encolure les trois premières *côtes* se font sans diminution, puis on abandonne toujours la dernière maille du tour. Les diminutions intérieures ont lieu comme les précédentes, c'est-à-dire que dans le 8e tour on retourne l'ouvrage à 16 mailles de distance de l'encolure; — dans le 10e tour on retourne l'ou-



BAVETTE AU CROCHET.



APPLICATION SUR FILET. — DESSIN POUR BORDURE.



LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal. 56 Rue Jacob, Paris

Toilettes de Printemps de Mme BRÉANT-CASTEL, 58 bis r. Ste Anne.

vrage après 54 mailles, en comptant depuis le commencement; — dans le 16e tour à 19 mailles du bord supérieur; — dans le 18e tour après la 59e maille; — dans le 24 tour à 24 mailles de distance du bord supérieur; — dans le 26e tour après 64 mailles; — dans le 32e tour à 27 mailles du bord supérieur; — dans le 34e tour à 31 mailles du bord supérieur; — dans les 46e et 52e tours, chaque fois 6 mailles plus bas. Cette dernière diminution forme le milieu de la bavette par devant, et l'on fait la seconde moitié de la même façon, mais, bien entendu, en sens inverse. Quand cette seconde moitié est terminée, on réunit le premier et le dernier tour de l'épaulette, puis on fait autour de la bavette et de l'entournure la dentelle suivante :

1er *tour*. — Alternativement 2 brides, — 2 mailles en l'air; loin d'être *tendu*, ce tour doit plutôt être maintenu *flottant*.

2e *tour*. — Alternativement une maille simple, — 3 mailles en l'air; la maille simple toujours placée entre 2 brides du tour précédent.



CHAPEAU N° 1.

3e *tour*. — Alternativement 2 brides, — 3 mailles en l'air; les deux brides sont faites chacune dans une maille simple du tour précédent.

4e *tour*. — * Sur chaque feston de 3 mailles en l'air on fait 6 brides posées *à cheval*; — entre les 2 brides du tour précédent on fait une maille simple. — Recommencez depuis *.

Application sur filet.

DESSIN POUR BORDURE.

L'application du nansouk fin sur filet est un travail nouveau que nous devons signaler. On l'emploie pour garnir des nappes d'autel, — pour border des rideaux, — pour faire des lambrequins d'été doublés en soie ou percaline rose ou bleue.

A l'intérieur de la pomme de pin on fait une couture en croix sous laquelle on découpe plus tard le filet du



CHAPEAU N° 2,

DE CHEZ Mme AUBERT,

Rue Neuve-des-Mathurins, 6.

fond et le nansouk qui y est appliqué. Le bord est festonné et brodé au plumetis. Tous les contours du dessin sont festonnés. Les nervures et *hachures* sont faites au point de cordonnet.



CHAPEAU N° 4.

Chapeaux de printemps,

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Avant de présenter à nos lectrices les formes de chapeaux qui représentent l'exception, nous avons voulu placer sous leurs yeux ceux qui sont la règle et conviennent à tous les âges.

N° 1. *Chapeau de paille blanche mélangée de brun.* Bord et bavolet en taffetas brun clair, avec ornements en dentelle et perles noires; camées et chaînes nuance bronze; brides de ruban blanc et brun.

N° 2. *Chapeau de crêpe blanc*, avec campanules roses; sur le côté, oiseau exotique; passe, bavolet et brides en taffetas rose.

N° 3. Le fond du chapeau est en tulle blanc, brodé de chenille rouge; passe, bavolet et brides en taffetas rouge, plume blanche et plume rouge; rose rouge à l'intérieur.

N° 4. Fond de tulle blanc brodé en soie lilas; passe, bavolet et brides lilas; sur le bavolet herbages variés, sur lesquels se balance une *demoiselle* à grandes ailes vertes.



CHAPEAU N° 3.

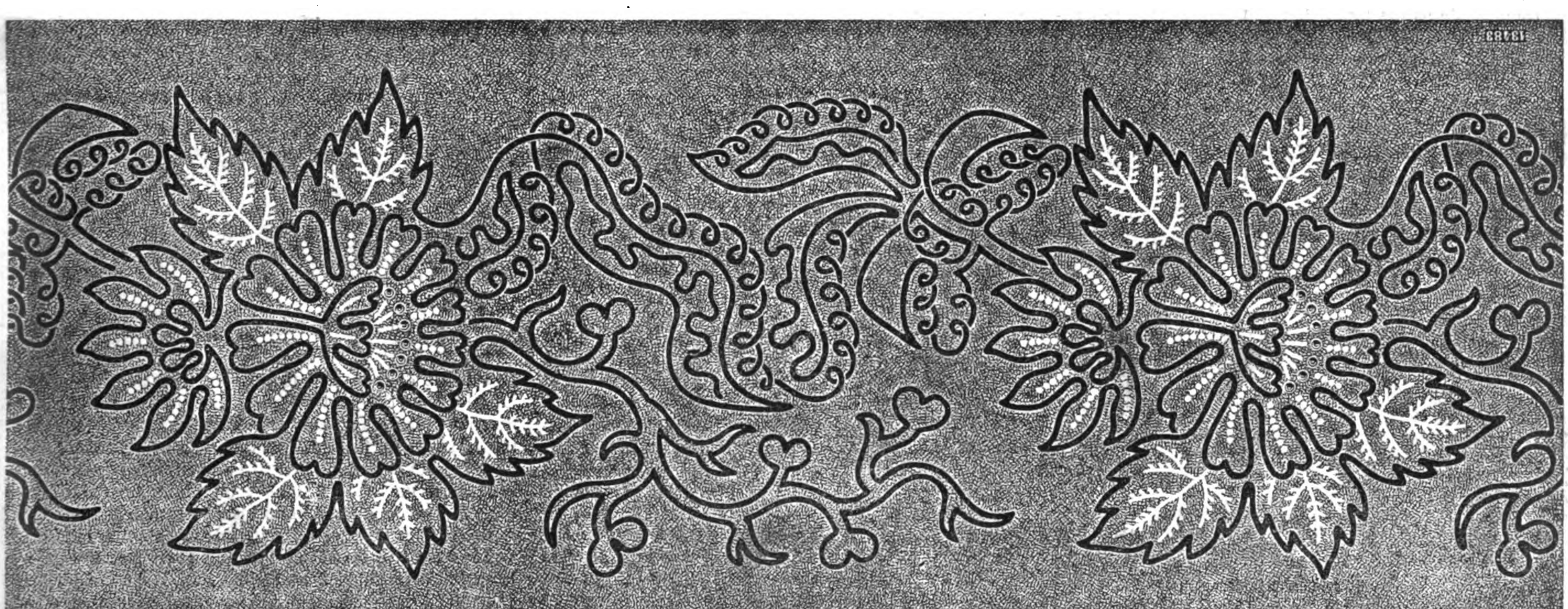
Bordure pour jupon.

On exécute ce dessin en soutache ou bien en laine, au point de chaînette, sur une bande destinée à border un jupon, ou bien sur le jupon même.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en foulard Havane, bordée avec une bande de taffetas vert clair, recouverte de guipure Cluny blanche; pardessus pareil, plus long derrière que devant, garni comme la robe; même garniture sur l'entournure. Chapeau Paméla en paille, garni de houx, avec grandes brides flottantes en ruban vert. Cravate verte, ombrelle verte à manche de bois sculpté.

Robe en sultane (poil de chèvre) blanche à rayures mauve. Le bord inférieur est découpé en dents bordées d'un rouleau de taffetas mauve, sous lesquelles se trouve une bande de taffetas mauve ayant 40 centimètres de largeur, formant un tuyau dans chaque creux; la robe, cou-



BORDURE POUR JUPON.

pée en forme princesse, est à revers doublés de taffetas mauve; gros boutons de taffetas mauve depuis le corsage jusqu'au bord inférieur; à l'intérieur, chemisette brodée en nansouk; les manches sont presque ajustées, garnies sur les entournures et sur les bords inférieurs avec des bandes de taffetas mauve.

L'ART DE LA COUTURE.

I.

Nous avons pensé qu'à une époque où l'on fait dans l'éducation féminine une place si large aux occupations frivoles et aux passe-temps futiles, il serait salutaire de tenter une réaction, même dans une sphère restreinte. Combien, parmi les femmes de toutes les classes de la société, ont le dégoût du travail, par cela seul qu'elles en ont l'ignorance! Combien se laissent entraîner sur la pente de l'oisiveté qui conduit à tous les abîmes, par cela seul qu'un enseignement simple et pratique leur a fait défaut! On aime toujours à faire ce que l'on fait bien; donc, pour connaître les bienfaits du travail, il faut apprendre à bien travailler.

Nous ne voulons pas d'ailleurs démontrer que l'humble couture doive régner despotiquement, et absorber toutes les heures de l'existence d'une femme; mais ne pourrait-on, ne devrait-on pas lui faire une petite place entre les leçons de chant, de piano, d'anglais, de danse, de natation et de gymnastique? Ne serait-il pas à propos de ne pas détrôner le principal au profit de l'accessoire? A quoi servira une éducation uniquement dirigée au point de vue des succès mondains, quand la jeune fille sera devenue une mère de famille? Un grand air, si bien chanté qu'il soit, ne saurait lui tenir lieu de l'habileté, de l'expérience nécessaires pour préparer les vêtements de ses enfants. Le patinage, la natation, la gymnastique, ne pourront non plus remplacer des talents plus casaniers, et l'on ne voit trop à quoi peut servir dans sa maison une femme qui possède seulement l'art de chanter, celui de danser, même en y joignant la connaissance des langues étrangères, si l'on n'a eu soin de lui apprendre l'art de la couture.

Une femme doit apprendre, avant toutes choses, à préparer ses vêtements et ceux de ses enfants.

Cette règle, cette priorité, ne devraient être méconnues dans aucune éducation féminine, quel que soit le chiffre de la fortune que l'on possède ou que l'on espère, car d'une part la fortune est capricieuse dans les temps modernes, comme dans l'antiquité, et d'un autre côté le travail, qui constitue pour un grand nombre de femmes une ressource précieuse ou indispensable, représente, pour celles qui sont riches, le refuge contre l'ennui, le dérivatif de tous les maux qui en sont la conséquence.

Seulement, ainsi que je le disais tantôt, pour aimer à coudre, il faut savoir *bien* coudre; c'est ce que nous allons entreprendre d'enseigner à l'aide d'explications et de dessins, qui permettront aux jeunes filles d'étudier par elles-mêmes cet *art* indispensable, essentiellement féminin, tandis que les mères pourront utiliser notre enseignement, soit pour elles-mêmes, soit pour diriger leurs enfants.

Les premières conditions à observer sont une extrême propreté dans le travail, et une netteté non moins extrême. L'habitude de la patience est également indispensable..... et servira d'ailleurs encore en d'autres circonstances plus considérables. Un travail irrégulier, composé de points tantôt longs, tantôt courts, rapprochés ici, et là écartés, n'est pas plus vite fait, — au contraire, — qu'un travail irréprochable au point de vue de la régularité. C'est la démonstration de l'éternelle vérité représentée par la fable du lièvre et de la tortue: celle-ci, en avançant à pas lents mais réguliers, gagne le prix que perd celui-là pour s'être distrait en route.

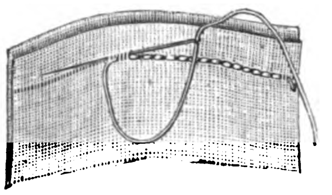
N° 1. *Position des mains.* — L'aiguille employée pour



N° 1. POSITION DES MAINS.

coudre le linge doit être seulement un peu plus épaisse que le fil dont on fait usage, ni longue, ni courte, c'est-à-dire de moyenne longueur; on la saisit à moitié de sa longueur, entre le pouce et l'index, tandis que le troisième doigt, préservé par le dé à coudre, est posé contre l'aiguille comme l'indique le dessin n° 1. L'étoffe (toile ou percale) est soutenue par l'index de la main droite; l'aiguille est piquée dans l'étoffe, poussée avec le dé, abandonnée par l'index et le pouce de la main droite, qui la reprennent *devant* le point, afin de la tirer hors de l'étoffe avec le brin qui s'y trouve enfilé; ce brin est pris entre le quatrième et le cinquième doigt. Dès que l'aiguille a été tirée hors de l'étoffe, le cinquième doigt retient le brin afin de le faire glisser graduellement et sûrement.

N° 2. *Couture piquée.* — Nous commençons la description des diverses coutures par la plus simple de toutes, c'est-à-dire la *couture piquée*, composée uniquement de *points arrière;* elle sert à joindre deux morceaux séparés, et doit être faite aussi régulièrement que possible, c'est-à-dire former une ligne complétement droite, composée de points parfaitement égaux en longueur.

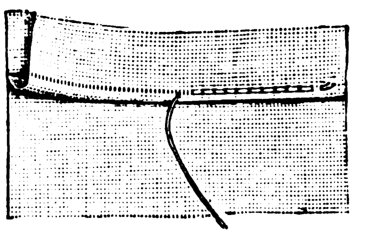


N° 2. COUTURE PIQUÉE.

Pour assurer la direction de la couture, on prend la précaution d'enlever le douzième fil de la toile, ou du nansouk, à partir du bord supérieur, qui prend la dénomination technique de *rempli*. On pose sous le morceau dans lequel on a enlevé le fil l'autre morceau qu'il s'agit de réunir à celui-ci, en les mettant bien exactement *ensemble*, droit fil contre droit fil. La couture se fait à la place naguère occupée par le fil que l'on a enlevé. On prend six fils sur l'aiguille, on tire le brin, on pique l'aiguille en arrière à trois fils de distance de son point de départ, et en prenant trois fils devant la fin du dernier point, de telle sorte que l'on a toujours six fils sur l'aiguille, et que tous les points ont une régularité mathématique. Le fil employé pour cette couture doit toujours être un peu plus gros que celui du tissu à coudre.

Pour maintenir une régularité indispensable dans le travail, on devra *faufiler* ou *bâtir* (ces deux désignations représentent un seul et même procédé) les deux morceaux ensemble, c'est-à-dire qu'on les coudra ensemble, à grands points, avant de commencer la couture piquée.

N° 3. *Piqûre proprement dite.* — Celle-ci a pour objet de fixer solidement un morceau d'étoffe *sur* un autre morceau d'étoffe; on l'exécute, entre autres, sur la pièce d'épaule d'une chemise d'homme. Cette fois on enlèvera un fil, non-seulement au morceau de dessus, mais encore à celui de dessous, et l'on exécutera la piqûre à petits points, sur le vide formé dans les deux morceaux, par le retranchement de ce fil; on procédera pour cette couture comme cela a été indiqué pour la précédente, c'est-à-dire que l'on *faufilera* les deux morceaux ensemble, puis on exécutera les points aussi régulièrement que possible, en tenant les deux morceaux bien tendus.

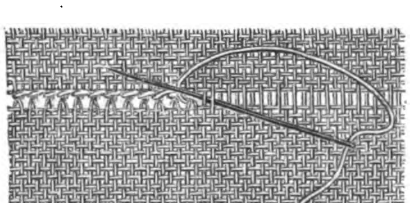


N° 3. PIQURE PROPREMENT DITE.

Couture à *points devant*. Cette couture, rarement employée pour le linge, parce qu'elle n'offre pas une solidité suffisante, se compose de points réguliers, sans doute, mais pour lesquels on pique l'aiguille toujours en avant, et jamais en arrière; elle est principalement usitée pour réunir les lés des robes légères; c'est elle aussi qui compose ce que l'on appelle les *fronces*, c'est-à-dire qu'en tirant le fil de la couture on fronce l'étoffe.

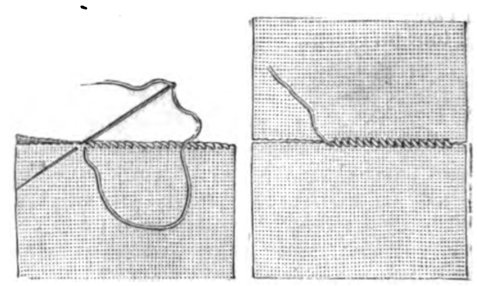
Coutures à points *devant* et *arrière*, plus solide que la précédente, et plus vite exécutée que la *couture piquée*. Celle-ci se compose alternativement de deux ou trois points *devant* et d'un point *arrière;* on l'emploie pour coudre les lés des robes épaisses, et aussi pour quelques objets de linge et de lingerie.

N° 4. *Couture piquée, à jours.* — Elle est beaucoup plus difficile à exécuter que les coutures précédentes; on la fait à l'envers de la toile, de gauche à droite, de la façon suivante: après avoir enlevé un fil sur toute la longueur qui doit être occupée par la couture, on prend deux fils sur l'aiguille, on dirige le brin enfilé vers le haut, on le saisit sous le pouce de la main gauche, afin que le brin repose toujours au-dessus des points; on reprend deux fils sur l'aiguille en maintenant toujours le brin dans la même direction, et l'on continue de la sorte jusqu'à la fin de la couture. Il faut se garder soigneusement de tirer et serrer le brin trop fort, si l'on veut faire une couture belle et régulière, et le fil que l'on emploie doit être sensiblement plus gros que celui composant la toile sur laquelle on travaille. Sur l'*endroit* de l'ouvrage, cette couture forme une belle *couture piquée*, très-fine et très-régulière; on l'utilise en guise d'ornement pour les pièces des chemises de femme, pour les cols et manchettes des chemises d'homme.



N° 4. COUTURE PIQUÉE, A JOURS.

N°s 5 *a* et 5 *b*. *Surjet.* — Cette couture, très-facile à exécuter, est cependant très-rarement bien faite. On croit en général que l'on en assurera la solidité en prenant sur l'aiguille, non pas un fil de la toile, mais trois ou même quatre fils en dessous de la lisière. Quand la toile est de bonne qualité, la lisière est fabriquée de telle sorte que cette précaution devient superflue, et que l'on est dispensée de faire un surjet trop profond, par conséquent laid et grossier. Dans toutes les toiles qui sont de bonne fabrication, le fil de la lisière est plus gros que les fils employés dans le tissage.

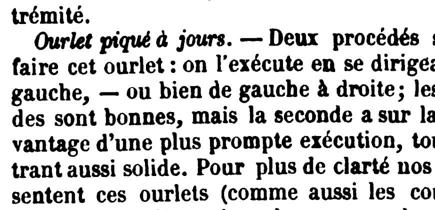


N°s 5*a* ET 5*b*. SURJET.

Un beau surjet doit être fait de la façon suivante: on pose deux lisières l'une contre l'autre, en les épinglant de distance en distance; on choisit du fil à peine aussi gros que celui employé pour tisser la toile, et l'on pique l'aiguille à la fois sous le premier fil des deux lisières, sans laisser aucun intervalle entre les points, et en évitant aussi de les grouper les uns sur les autres; on serre le brin également, mais sans le tirer trop fortement, de telle sorte que le surjet terminé ait un peu de *jeu*, et joigne les deux lisières sans que l'une repose sur l'autre. Pour exécuter le surjet, on épingle souvent l'ouvrage sur le côté de droite du corsage; cette méthode est bonne quand on la trouve commode; mais on peut faire un surjet tout aussi régulier, en se bornant à tenir les deux lisières entre le pouce et l'index de la main gauche; on doit seulement éviter de tenir la toile sur l'index, à quelque distance du surjet, car, dans ce cas, il deviendra impossible d'éviter que le surjet *fronce* d'un côté; si, malgré l'observance de ces règles, l'une des lisières se trouve plus *soutenue* que l'autre, on devra immédiatement arrêter le surjet, et le reprendre par son autre extrémité.

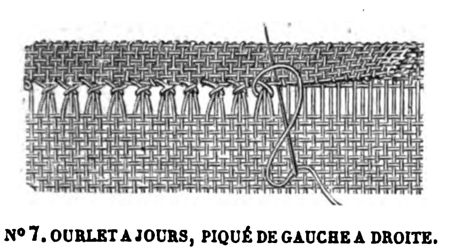
Ourlet piqué à jours. — Deux procédés s'offrent pour faire cet ourlet: on l'exécute en se dirigeant de droite à gauche, — ou bien de gauche à droite; les deux méthodes sont bonnes, mais la seconde a sur la première l'avantage d'une plus prompte exécution, tout en se montrant aussi solide. Pour plus de clarté nos dessins représentent ces ourlets (comme aussi les coutures précédentes) en dimension beaucoup plus grande que nature.

N° 6. *Ourlet piqué de droite à gauche.* — On enlève dans la toile un fil, afin de ne point être exposée à faire un ourlet irrégulier: plus bas (à la distance voulue pour la largeur que l'on désire donner à l'ourlet), on tire trois fils dans la toile, pour exécuter les *jours* de l'ourlet; on choisit du fil presque moitié moins gros que celui employé pour le tissage de l'étoffe sur laquelle on exécute l'ourlet *à jours*, et l'on fixe le brin dans l'ourlet; on le retire à un fil de distance; on prend sur l'aiguille, dans la rayure *à jours*, trois fils de droite à gauche, on y passe le brin enfilé, on reprend sur l'aiguille le point qui vient d'être formé, et l'on pique en même temps l'aiguille dans l'ourlet, un fil plus loin. Il faut se garder de serrer complétement le brin avant d'avoir tiré d'abord sa partie inférieure; en négligeant cette précaution on s'exposerait, d'une part, à diminuer la solidité des points, d'un autre, à former un ourlet irrégulier.



N° 6. OURLET PIQUÉ DE DROITE A GAUCHE.

N° 7. *Ourlet à jours, piqué de gauche à droite.* — Après avoir fixé le brin, on prend trois fils sur l'aiguille, en se dirigeant de droite à gauche, puis on pique l'aiguille dans



N° 7. OURLET A JOURS, PIQUÉ DE GAUCHE A DROITE.

l'ourlet, à un fil de distance du *jour* que l'on vient de former, c'est-à-dire au-dessus de ce jour; — on reprend trois fils, on agit comme cela vient d'être indiqué, et ainsi de suite pour tout l'ourlet; quand celui-ci est terminé, on doit encore le recoudre afin d'éviter que le blanchissage remplisse les *jours* qui viennent d'être exécutés. Cette deuxième couture se fait à l'*endroit* de l'ourlet sur la toile, et se dirige de droite à gauche; on fixe le fil dans la toile, du côté opposé à l'ourlet; on prend sur l'aiguille les trois fils déjà précédemment pris en faisant l'ourlet, puis on pique l'aiguille de nouveau, comme si l'on voulait reprendre encore les trois fils, mais en réalité on pique l'aiguille à deux fils de distance dans la toile; en faisant cette couture, le brin enfilé sur l'aiguille doit toujours être tiré vers le bas de l'ouvrage, afin que les *jours* soient bien accusés et bien réguliers.

EMMELINE RAYMOND.

(La suite prochainement.)

MODES.

La mode des pardessus pareils aux robes est tellement universelle que l'on voit à peine quelques exceptions à cette règle générale. Quoi de plus commode en effet, de plus joli, de moins coûteux? Les bras demeurent libres, sans avoir à veiller sur les pans d'un mantelet ou d'un châle, sans devoir se vouer à les maintenir en place. On a par devant deux poches servant à contenir le mouchoir, les billets de chemins de fer, un peu de menue monnaie, un carnet..... et l'on marche dans son indépendance. On porte ces pardessus à tout âge..... La petite fille de six ans a le sien, tout pareil à celui de sa grand'mère, quel que soit l'âge de celle-ci.

Les corsages blancs apparaissent à l'horizon sous la forme d'un déluge. En fait-on, grand Dieu! en toile écrue, en indienne à fond blanc, avec dessins de couleur, en nansouk, en mousseline, avec des plis, des entre-deux, des applications de guipure, enfin, entièrement en guipure Cluny..... sans compter les corsages blancs qui sont noirs! Ce langage est digne de Jocrisse, mais je ne saurais me repentir de l'avoir tenu. Comment désigner, en effet, ces corsages légers, qui se substituent à ceux des robes, se portent sous les paletots avec toutes les jupes? On les appelle des corsages blancs..... Eh bien! on en fait, pour les toilettes de deuil, en grenadine de laine ou de soie noire; je me hâte d'ajouter qu'ils ne sauraient se concilier avec la sévérité d'un récent grand deuil.

J'ai entrepris, paraît-il, une rude tâche, et je ne suis pas au terme de mes efforts laborieux et..... infructueux. Toutes les robes sont coupées en pointe..... Hélas! combien de fois faudra-t-il le répéter!.... Mais le montage des jupes varie chez chaque couturière. Je décris une jupe que l'on vient de me faire: le lé de devant *seul* n'est pas coupé en pointe; par derrière, au milieu (exception unique dans la jupe), deux côtés en biais sont cousus ensemble; la couture est *sur* le pli, mais couverte dans toute sa longueur par un liséré; tous les autres lés sont cousus ensemble, droit fil, avec un biais.

On coupe de cette façon même les tissus légers.

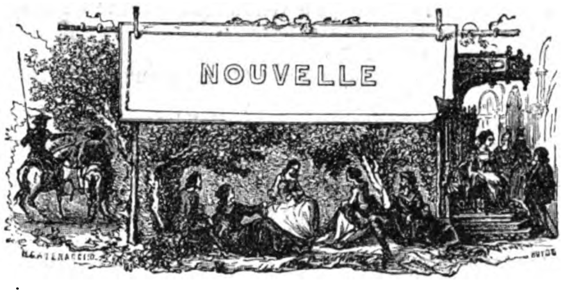
On fait des paletots, même en jaconas, même en mousseline. On vend aux *Magasins du Louvre* des robes de jaconas avec le paletot pareil (en pièce bien entendu) à 9 fr. 50 le tout. Les dessins de ces robes sont charmants et tout à fait modernes; ce sont pour la plupart des rayures espacées, séparées par un petit semé.

Quant aux chapeaux, ils passent à l'état de petit pouff, placé sur le sommet de la tête; on est coiffée seulement avec de larges brides; cela est fort élégant sur de jeunes têtes. J'en ai vu une immense collection chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6; ils sont en paille de riz, en paille jaune, quelques-uns arrondis sur les oreilles, couvertes par les larges brides;—un, charmant, bordé d'une frange de marabouts, l'entourant comme un nuage; d'autres ont des guirlandes de fleurs qui tombent par devant; les fonds sont plus ou moins profonds, les chapeaux plus ou moins longs, selon que l'on veut être coiffée plus ou moins tranquillement. Un joli chapeau *raisonnable* est en crin et soie.

Les chapeaux ronds suivent naturellement l'exemple donné par les précédents; ils deviennent de plus en plus microscopiques. Beaucoup de toques, avec plumes, oiseaux et voiles. Je remarque le chapeau rond dit *marquis*, — et je préfère à toutes les autres formes le chapeau batelière, à bords un peu larges, doublés de taffetas bleu ou rose, dont les reflets siéent au visage, ornés seulement de rubans, et d'un grand voile en gaze assortie. Il y a aussi des toques écossaises, avec revers de velours noir, bordés d'une mince ganse d'or, avec plumes noires et blanches, et voile noir lamé d'or..... C'est encore un des modèles les plus acceptables, parmi les toquets ruisselants de paillettes qui servent de couvre-chef à cette moitié du genre humain, lasse, paraît-il, d'entendre dire qu'elle en est la plus belle moitié.

Les châles carrés, en cachemire français, peuvent être convertis en grands talma ouatés, doublés, garnis d'une frange brodée; ils composent ainsi un excellent et beau manteau, servant de sortie de bal, de théâtre, de pardessus de voyage, etc. S'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, pour cette transformation.

E. R.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Dans une chambre meublée avec une coûteuse élégance, une jeune fille de quinze ans environ jetait un dernier coup d'œil sur sa toilette. Son chignon volumineux, savamment compliqué, se rattachait par une foule de rouleaux formant plusieurs étages à des bandeaux relevés, échafaudés autour de son front; une robe de taffetas lilas retombait autour d'elle en longs plis soyeux; un col de dentelle de Valenciennes entourait son cou et était attaché par une broche..... hélas! seulement en perles fines. Aussi, quelque charmante que fût l'image renvoyée par la glace de la chambre, Cécile se contemplait en soupirant. Sa robe n'avait aucune garniture; le manteau, préparé sur un fauteuil, était simplement en velours noir, sans la moindre broderie, sans aucune dentelle! Ses bijoux étaient uniquement représentés par cette broche et par des boutons d'oreilles assortis. N'était-ce pas désolant? Se rendre au déjeuner *prié* donné par Mme Duvelloy dans ce simple accoutrement de *pensionnaire*? Se présenter ainsi vêtue au milieu d'une réunion de jeunes filles portant des toilettes splendides: n'y avait-il pas en effet lieu de soupirer?

Encore si l'on avait uniquement dépendu de Mme Darmintraz, mère de Cécile, on n'aurait pas eu de peine à obtenir de faire *comme les autres;* toutes les fantaisies que l'on aurait pu avoir, toutes les garnitures que l'on aurait souhaitées, eussent été accordées après quelques légers débats; mais il y avait la tante Marthe, cette terrible tante Marthe, sœur de M. Darmintraz, toujours occupée à régenter ses nièces et son neveu, ce pauvre Edmond; toujours inflexible quand il s'agissait de les laisser jouir à leur guise du luxe qui les entourait.

Ainsi la tante Marthe s'était absolument opposée à ce que ses deux nièces, Cécile et Louise, eussent des boutons d'oreilles en diamants. Quand on avait commandé leurs manteaux de velours noir, on avait comploté d'y faire poser une riche garniture en passementerie. Qu'était-il arrivé? La tante Marthe, soupçonnant quelque projet de ce genre, s'était, de sa propre autorité, rendue chez la couturière, et avait fait supprimer la garniture. Et ce pauvre Edmond? Enfin, il avait seize ans et demi, il était bien temps qu'il commençât à paraître dans le monde. Sa mère était toute disposée à lui accorder le *dog* qu'il souhaitait; son père n'y faisait point d'opposition; la tante Marthe était survenue, et, après une conférence orageuse tenue avec son frère et sa belle-sœur, on avait signifié à Edmond qu'il n'aurait pas de voiture particulière.

Toutes ces pensées amères se pressaient dans la tête de Cécile tandis qu'elle procédait à la difficile opération d'introduire ses mains dans une paire de gants 6 1/4; les gants étaient un peu petits.... Mais, quand on se respecte, peut-on mettre un numéro plus fort que 6 1/4? Fi donc! Que diraient ces *demoiselles* qui *gantaient* ce numéro?

Une élégante soubrette se montra discrètement sur le seuil de la porte. Cécile, qui s'essayait à être nerveuse, suprême bon ton, tourna la tête avec impatience.

« Je vous avais déjà prévenue, Fanny, que je ne permettais pas que l'on entrât chez moi sans être mandée.

— Je sais cela, Mademoiselle, » répondit Fanny avec un ton bref et assuré qui causa la plus vive surprise à sa maîtresse; « mais mademoiselle Louise m'envoie vous dire qu'elle est prête.

— M'envoie vous dire, » se répéta mentalement Cécile avec stupeur; « elle me parle à la première personne; cette fille est folle, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. »

Cécile releva la tête avec un vif mécontentement, et s'apprêta à adresser un discours écrasant à la femme de chambre; mais celle-ci avait disparu sans attendre une réponse, sans même poser le manteau sur les épaules de la jeune fille! Cécile ouvrit une porte de communication qui la conduisit, par un couloir garni d'un épais tapis, à la chambre de sa sœur. Là, se passait une scène absolument identique à celle qui vient d'être esquissée. Une jeune fille, d'un an plus jeune que Cécile, achevait de boutonner ses gants; elle portait exactement la même toilette que sa sœur aînée, et se tourna vivement vers celle-ci lorsqu'elle entendit tourner le bouton de la porte.

« Il se passe ici quelque chose d'extraordinaire, » dit Louise en prenant aussitôt la parole.

« C'est mon avis, » répondit Cécile en inclinant gravement la tête.

« Croirais-tu que c'est tout au plus si cette Fanny me répond? Je viens de lui demander si l'on avait attelé le grand coupé, parce que nos toilettes ne doivent pas risquer d'être froissées, et, quoique nous soyons seulement trois, puisque Edmond seul vient avec nous, nous n'aurions pas été commodément dans le coupé trois-quarts.

— Hé bien?

— Hé bien! ma chère, cette fille..... c'est tout à fait inconcevable..... m'a presque ri au nez; elle a souri tout au moins, cela j'en suis certaine, en me répondant: « Attelé?... Oh, non! Je ne crois pas que l'on ait attelé. Vous n'avez encore vu personne? »

« Vous le savez bien, » lui ai-je répondu, « et je ne sais pourquoi vous m'adressez cette sotte question; je n'ai pas quitté ma chambre, je n'ai pris qu'une tasse de chocolat, je n'ai pas paru au déjeuner, puisque nous sommes invitées à aller déjeuner chez Mme Duvelloy. » « Que voulez-vous dire?.... Tout cela ne me regarde pas, » a-t-elle répondu; « d'autres vous le diront. » C'est sur ces paroles énigmatiques qu'elle m'a quittée, lorsque je lui ai ordonné d'aller te prévenir que j'étais prête.

— Il y a quelque chose, c'est évident, » reprit Cécile d'un air méditatif. « La tante Marthe a ourdi quelque complot nouveau. Qui sait? on veut peut-être nous empêcher d'aller à cette réunion.

— Ce serait par trop fort! » s'écria Louise dont les yeux étincelaient; « je voudrais bien voir ça!

— Nous le verrons peut-être. Allons chez maman.

— C'est cela! allons-y tout de suite. »

Et, tout en quittant la chambre, les jeunes filles se souvinrent tout à coup que depuis plusieurs jours déjà il régnait une sorte de contrainte parmi les habitants de l'hôtel occupé par M. Darmintraz et par sa famille. Mille circonstances, qu'elles avaient jugées trop insignifiantes pour leur accorder la moindre attention, surgirent tout à coup dans leur mémoire, et formèrent un groupe quasi menaçant. Ainsi M. Darmintraz restait plus tard que de coutume dans les bureaux de sa banque, situés au rez-de-chaussée; il semblait absorbé.... distrait. Mme Darmintraz était bien silencieuse. La tante Marthe, si vive d'habitude, et qui, tout en grondant les enfants, les amusait par quelques plaisanteries, n'avait plus de verve, et se montrait étonnamment grave et indulgente; mais il y avait en outre sur son visage une expression d'indomptable inflexibilité... Et parfois, bien souvent même, son frère ou sa belle-sœur lui adressaient des regards suppliants qui demeuraient absolument inefficaces, si l'on en jugeait d'après le découragement qui se peignait sur les traits de ceux qui semblaient l'adjurer.

Tout cela se retraça nettement dans les souvenirs des deux jeunes filles, mais sans leur fournir aucune donnée positive sur laquelle on pût édifier quelques hypothèses. Elles traversèrent plusieurs salons somptueusement décorés, et Cécile ouvrit enfin la porte qui donnait accès dans le salon particulier de Mme Darmintraz.

La richesse se traduisait, dans cette délicieuse retraite, par les symptômes les plus séduisants: un épais brocart de Lyon en soie gris de lin broché, à mille fleurs de couleurs vives, recouvrait les murs, auxquels étaient suspendus un petit nombre de tableaux exquis, et se drapait en plis lourds et majestueux autour des fenêtres immenses et des portes de la chambre; de petites tables en mosaïque de Florence et en onyx à teintes fines, montées sur de lourds pieds en bronze ciselé, étaient disséminées de tous côtés; des étagères en laque de Chine étaient couvertes de *brimborions* coûteux. Sur la cheminée se dressait une pendule monumentale, accompagnée de ses candélabres. Cinq ou six *jardinières*, de formes fantastiques et capricieuses, contenaient des fleurs épanouies en dépit des rigueurs de la saison; un épais tapis de Smyrne, aux couleurs énergiques, mais cependant atténuées l'une par l'autre, grâce à l'art inimitable qui appartient aux coloristes orientaux, assourdissait le bruit des pas qui s'y enfonçaient comme dans une mousse profonde. Ce salon affectait un aspect qui était bien familier aux jeunes filles; mais il ne leur avait jamais paru si charmant que ce jour-là. Cécile jeta un regard de vaniteuse satisfaction sur tous les objets qui l'entouraient, sur ces excellents petits canapés capitonnés, sur ces délicieux et mignons fauteuils où l'on était si confortablement assis, et elle se dit mentalement:

« Toutes les demoiselles que nous allons voir chez Mme Duvelloy peuvent être plus richement habillées que nous, — grâce à l'obstination de la tante Marthe, — mais nulle d'entre elles ne voit chez ses parents des salons aussi beaux, aussi élégants que le sont les nôtres! Après tout, il faut les plaindre plutôt que de nous en glorifier. Tout le monde ne peut être aussi riche que le riche banquier Darmintraz. »

La tante Marthe et Mme Darmintraz étaient silencieusement assises dans ce joli salon; la première, accoudée sur une petite table, lisait l'Évangile dans un grand in-folio revêtu d'une antique reliure; la seconde, enveloppée dans un châle épais, pâle, languissante, frissonnait, malgré le feu clair qui brûlait près d'elle dans la cheminée.

« Seriez-vous malade, maman? » s'écria Louise.

« Non, mon enfant..... un peu indisposée seulement. Mais comment se fait-il que vous soyez en grande toilette à cette heure?

— N'est-ce pas pour aujourd'hui que Mme Duvelloy a permis à Mathilde de nous adresser une invitation? Un déjeuner qui réunit toutes les jeunes filles de notre monde, ce sera charmant.

— Et vous allez vous y rendre..... aujourd'hui?..... » dit la tante Marthe sur un ton d'interrogation et de blâme.

« Sans doute; pourquoi n'irions-nous pas?

— Oui, oui, » reprit précipitamment Mme Darmintraz; « c'était convenu, je m'en souviens maintenant; il ne faut pas priver ces enfants de ce plaisir, » ajouta-t-elle en jetant à la tante Marthe un regard de muette supplication.

Celle-ci haussa les épaules pour toute réponse.... se prépara à parler..... fit quelques efforts pour garder le silence.... et enfin se leva et quitta la chambre.

« Seulement, il y a quelque chose d'inconcevable, » reprit Cécile; « nous avions donné l'ordre d'atteler le grand coupé, et il paraît que l'on n'a pas tenu compte de cet ordre....

— Atteler..... » dit Mme Darmintraz avec abattement.... « En effet.... votre père ne vous a-t-il pas dit aujourd'hui?....

— Nous ne l'avons pas vu.

— Ah! c'est pour cela que vous ignorez..... Enfin, il faut bien vous le dire..... M. Darmintraz a vendu ses chevaux.

— Vendu les chevaux! » s'écrièrent les deux jeunes filles avec stupéfaction.

« Oui; il a jugé inutile de les conserver, parce que nous allons partir pour la campagne.

— Maintenant? » dit Cécile sur le ton du plus vif mécontentement..... « Au commencement du mois de mars, au moment où Paris est plus beau et plus animé que jamais?.... Et les affaires de papa? Oh! maman, ce n'est pas possible!

— Il paraît au contraire que cela est possible, et que cela aura lieu. Allez, mes enfants..... allez vous amuser.

— Mais comment irions-nous, puisqu'il n'y a plus de chevaux ici?

— Ah! c'est vrai, » dit Mme Darmintraz d'un ton qui exprimait le découragement le plus absolu.

En ce moment on entendit dans le salon voisin une voix plus forte que juste, chantant l'air du duc de Mantoue: *La donna è mobile*, et la porte, s'ouvrant avec fracas, laissa apparaître dans toute sa splendeur M. Edmond Darmintraz, jouvenceau de seize ans et demi, pourvu d'un aplomb qui avait au moins le double de son âge.

Ses cheveux, soigneusement partagés par une raie qui allait se perdant dans le col droit dont son cou était entouré, étaient étalés de chaque côté en sens inverse et horizontal, d'une façon aussi symétrique qu'on pourrait l'observer sur un espalier où l'on fixe les branches précieuses d'un arbre de premier choix. Un lorgnon imperceptible était suspendu à un cordon invisible, et exécutait des cabrioles fantasques à chaque mouvement fait par son propriétaire. Des favoris naissants, presque ras jusqu'à moitié de leur longueur, prenaient tout à coup un développement qui semblait phénoménal, et encadraient ce visage juvénile d'une paire d'éventails étalés dans toute leur largeur. Il portait, d'une façon qu'il s'étudiait à rendre aussi *cavalière* que possible, un élégant déshabillé du matin, et vint tendre la main à sa mère avec un air de condescendance protectrice. N'était-elle pas en effet bien heureuse, ne devait-elle pas être bien glorieuse d'avoir donné le jour à un aussi séduisant spécimen de la jeunesse dorée?

En un mot, M. Edmond Darmintraz, qui, depuis quelque temps, s'était fait graver, à l'insu de ses parents, des cartes de visites dans lesquelles l'orthographe paternelle, revue et corrigée, s'étalait sous ce nouvel aspect: ***Monsieur Edmond d'Armintraz;*** ce jeune homme, donc, avait tous les dehors auxquels on reconnaît la sottise, et ses efforts laborieux étaient pleinement couronnés de succès: il était parfaitement ridicule.

« Bonjour, petites, » fit-il en regardant ses sœurs.

« Petites! » répondit Cécile avec colère... « Petites!.... » Puis, la colère cédant la place à l'ironie: « Si nous sommes petites, » ajouta-t-elle, « tu n'es pas très-grand, car tu as juste un an de plus que moi.

— C'est bon, c'est bon; tu ne sais ce que tu dis, et tu raisonnes de matières qui te sont inconnues. Apprends que pour les hommes les années comptent double, grâce à la forte éducation qu'ils reçoivent. »

En toute autre circonstance, Cécile, et même Louise, auraient prestement relevé le défi imprudemment lancé par leur frère, et l'on aurait entendu une discussion qui se renouvelait souvent entre eux à propos des sujets les plus insignifiants, et qui n'était pas toujours marquée, il faut bien l'avouer, à l'empreinte du bon goût, — ni de la tendresse, — ni même de la politesse. Mais dans la situation actuelle on pouvait avoir besoin de recourir à Edmond, et il fallait ménager cet appui. Avec l'habileté qui caractérise les femmes.... même celles qui ont quatorze et quinze ans, les jeunes filles surent s'éloigner d'un terrain brûlant, sans paraître cependant vouloir battre en retraite, et elles changèrent brusquement de conversation.

« Tu n'as pas oublié ta promesse de nous accompagner chez Mme Duvelloy, et tu es revenu à temps? » reprit Cécile.

« Esclave de ma parole! » répondit Edmond avec emphase, en plaçant sa main sur son cœur, « nous nous sommes fièrement amusés pendant ces trois jours. Victurnien a entièrement meublé sa maison de campagne, et il y avait réuni une douzaine de bons vivants; mais, ce matin, en m'éveillant..... un peu tard, je me suis dit: C'est bien embêtant de quitter le billard, les chevaux, les soupers interminables.... Mais ces petites filles ne sauraient que devenir si je ne me trouvais à la maison pour les accompagner à ce déjeuner, où l'on va, j'imagine, boire de l'orgeat et manger des pralines..... Enfin!..... je me suis sacrifié; je suis parti, et me voici..... Tiens! j'ai oublié de renvoyer un superbe coupé de remise que j'ai trouvé à la gare, et dont il a bien fallu me servir, puisqu'on ne veut pas..... puisque la tante Marthe ne veut pas que j'aie ma voiture.

— Cela se trouve très-bien, » reprit Louise avec empressement; « ne renvoie pas cette voiture, nous nous en servirons.

— Bah! Et pourquoi donc?

— Tu ne sais donc pas?..... » s'écria Cécile.

« Quoi? puisque j'arrive.

— Ah! c'est juste; eh bien! on dit....

— Et sans horreur tu ne peux le redire....

— Laisse-moi donc parler; tu interromps toujours; cela est insupportable, à la fin.

— Et même au commencement, » dit Louise.

« Ah! Mademoiselle fait presque des *mots*, » reprit Edmond en se tournant vers sa sœur d'un air approbateur; « pas mal!.... vu ton âge tendre, pourtant.

— Sache enfin que papa a vendu ses chevaux! » s'écria Cécile avec explosion.

« C'est vrai, maman? »

Mme Darmintraz adressa à son fils un mouvement d'affirmation, mais ne répondit rien.

« Eh bien! je l'approuve, » reprit Edmond; « ils n'étaient pas assez vifs, et leur couleur était passée de mode. Des chevaux bruns..... fi donc! c'est tout ce qu'il y a de plus bourgeois. Sur ce, Mesdemoiselles, partons; je vous enlève.... » Et Edmond sortit le premier, en adressant à sa mère un petit signe d'adieu; ses sœurs le suivirent.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

No 69,490, *Manche*. Les étoiles détachées sont préférables; voir au surplus la réponse récemment adressée au no 27,532. Les dessins peuvent être différents pour chaque siége, mais doivent être semblables pour chaque partie du siége; je préférerais tout simplement un dessin *courant*. Oui, pour la popeline; point de garniture. — No 10,059, *Indre-et-Loire*. Linos noir et blanc, dont on peut demander les échantillons aux *Magasins du Louvre*. Paletot pareil, aucune garniture. Mohair gris pour la toilette plus négligée. Chapeau rond, en toute circonstance, à cet âge. Impossible pour la musique, à moins d'augmenter le prix du journal, ou de diminuer le nombre des feuilles de supplément que nous publions pour nos patrons. — No 68,406, *Vienne*. Cette fourrure, ne pouvant se porter le jour, doit être employée pour sortie de bal ou pour veste d'intérieur. S'adresser à un papetier pour la question des prix. Lettres barrées, c'est-à-dire l'une perpendiculaire, l'autre croisant celle-ci. — No 72,368, *Doubs*. Nous ne pouvons publier un semblable objet, qui serait de nature à impressionner péniblement un grand nombre de nos lectrices. — No 78,044, *Savoie*. Après six mois de grand deuil, on peut porter pour l'été un grand bournous en grenadine de laine noire, ou bien un châle carré en cachemire ou grenadine, sans garniture autre qu'un ourlet assez large, et sur l'ourlet une soutache noire. Il faut couper chaque lé de cachemire en deux, puis couper ces deux moitiés, qui représentent deux lés ordinaires, comme cela a si souvent été indiqué, en pointes. On peut copier sur une robe de byzantine ou de grenadine-canevas, noire, les garnitures que l'on voit sur nos gravures en les exécutant avec des bandes de taffetas noir. Oui pour le jais, et pour le chapeau rond en paille noire. On ne peut faire des embrasses de rideaux en mousse, ni placer dans la mousse des fleurs autres que celles faites en laine; ces articles d'horticulture ont paru actuellement réunis en volume; ils font suite à la nouvelle édition du *Journal d'une jeune fille pauvre*, en vente à la librairie Firmin Didot, prix: 3 fr. Les siéges doivent être pareils au dossier; fond, grenat foncé. — No 77,067, *Marne*. Ce genre est malheureusement trop ancien pour que nous puissions lui faire une place.—No 77,311, *Loiret*. Il est impossible de traiter toujours le même sujet. Si l'on n'a pas compris jusqu'ici les explications données pour couper les lés en pointe, il faut renoncer à cette démonstration.—No 29,645, *Vendée*. Chaînes courtes ou longues, à volonté. Le futur donne, suivant les ressources dont il dispose, soit une corbeille contenant des cachemires et des bijoux, — soit un cachemire, — soit une montre avec sa chaîne. Ces détails ont été publiés dans les articles de la *Civilité*, actuellement réunis en volume; il est impossible de les répéter ici.

No 68,695, *Rhône*. Plusieurs recettes concernant cet objet ont été publiées dans le courant de nos précédentes années, et seront réimprimées prochainement dans le volume de la *Bonne Ménagère*. Merci pour cette aimable lettre. — No 65,472, *Vaucluse*. Les valets de chambre ne portent pas de livrée, mais l'habit et le pantalon noirs, la cravate blanche. S'il s'agit d'une sorte de livrée pour un valet de pied, choisir l'habit et le pantalon gris foncé, le gilet rouge ou groseille. Le linos, le mohair, le poil de chèvre, sont les tissus employés pour tous les âges en cette saison. — No 73,976, *Pas-de-Calais*. Je ne saurais garantir aucune pommade efficace contre cet inconvénient. Ainsi que l'a dit le docteur Constantin James (*Toilette d'une Romaine et cosmétiques d'une Parisienne*), les taches de rousseur font partie de l'épiderme; on les fait disparaître en enlevant la peau avec des liquides corrosifs, mais l'épiderme, en se reconstituant, reparaît avec ses taches. Pour la couperose, et les taches qui surviennent parfois à la suite d'une grossesse, le même docteur recommande la *pommade sicilienne*, qui se vend rue d'Anjou Saint-Honoré, 26, à la pharmacie Fournier. On porte toujours et à tout âge les châles de cachemire noir, garnis de guipure. Les petites filles de huit ans sont habillées comme leurs mères: jupe et paletot pareil. — No 61,270, *Corse*. Les petits enfants portent des capotes de soie tant que leur âge les expose à s'endormir dans les bras de la personne qui les porte, c'est-à-dire jusqu'à quinze ou dix-huit mois. Nous publierons de petits bonnets. — No 68,160, *Isère*. On trouvera aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli, des paletots en belle soie noire, unis (c'est-à-dire sans garnitures), à 42 francs, — ornés aux poches et aux manches, à 50, 52, 55 francs, et au-dessus; ceux de 42 francs sont parfaits pour toilettes négligées, en les associant, entre autres, à une jupe de taffetas noir, veuve de son corsage. Oui pour la robe de barége. — No 13,902, *Paris*. Corsage en cachemire blanc et en nansouk. On peut, avec une pèlerine carrée et montante, couvrir pour le jour un corsage décolleté, mais je ne connais aucun moyen pour faire deux corsages avec un seul corsage, et le porter alternativement montant ou décolleté. On peut garnir avec cette dentelle un petit châle oblong, également en dentelle noire.

AVIS IMPORTANTS.

L'Administration du journal la *Mode illustrée* tient à la disposition de ses abonnées un cahier cartonné, dont le prix est de 1 fr. 50 cent.

Ce cahier est intitulé: *Frais de ménage*. Il a pour but d'accoutumer toutes les jeunes filles, toutes les femmes à une comptabilité parfaitement régulière, et de les obliger à mettre leurs dépenses en regard de leurs revenus, en n'omettant aucun détail, si infime qu'il puisse paraître. Les divers chapitres des dépenses sont divisés en colonnes pour chacun des douze mois de l'année. Un *modèle* est joint à ce cahier, afin qu'il soit aisé de copier la distribution, à la fois claire et ingénieuse, de l'emploi des ressources dont on peut disposer.

Nous n'examinerons pas ici l'influence incalculable que des habitudes d'ordre peuvent exercer sur la paix et le bonheur des familles. Depuis sa création, le journal la *Mode illustrée* s'est attaché à développer dans l'esprit des jeunes filles et des jeunes femmes le respect de l'économie, ébranlé par de nombreux et funestes exemples. Nous n'avons avec aucune des industries parisiennes des traités qui nous obligent à exciter les convoitises de nos lectrices, en leur vantant les recherches du luxe, pour les entraîner à de coûteuses emplettes; nous ne saurions nous démentir nous-mêmes, en conseillant l'ordre au *recto* d'une page, et plaçant au *verso* les tentations de la dépense; nous pensons que l'on se rend coupable d'un abus de confiance en introduisant dans les familles le culte de la frivolité, les aspirations vers le luxe, qui entraînent à leur suite tous les désordres et toutes les calamités. Cette doctrine a été et sera toujours la nôtre, et nous accueillons avec empressement les publications analogues à celle que nous signalons aujourd'hui; nous ajouterons seulement que ce cahier est l'œuvre de M. Daudot, professeur de comptabilité au lycée impérial de Troyes. Bientôt, nous n'en doutons pas, le cahier des *Frais de ménage* sera entre les mains de toutes les femmes et de toutes les jeunes filles.

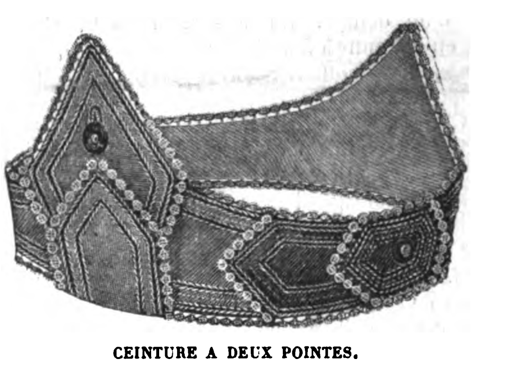
Nous publierons avec le prochain numéro la 4e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et patrons suivants:

Pantalon pour jeune fille de douze à quatorze ans. — Corsage blanc montant pour petite fille de dix à douze ans. — Bonnet du matin avec rubans de velours. — Bonnet du matin avec rubans lilas. — Bonnet pour dame âgée. — Corsage décolleté. — Chemise à pantalon pour petite fille de six à huit ans.

Nous prévenons nos abonnées que la feuille contenant 14 alphabets, annoncée dans le numéro 8 (1866), est entièrement épuisée.

Il nous reste encore quelques exemplaires de celle contenant 20 alphabets, dont il est parlé dans le numéro 33 (1865).

L'envoi en sera fait *franco* à toute personne qui nous enverra 60 centimes en timbres-poste, sous enveloppe affranchie. (*Écrire bien lisiblement le nom, l'adresse et l'indication du département.*)



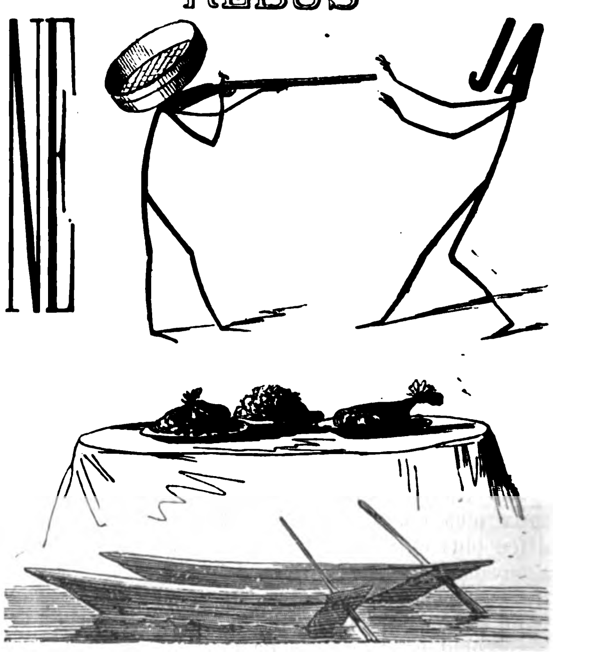
CEINTURE A DEUX POINTES.

Cette ceinture, publiée dans notre no 14, ayant été imprimée à l'envers, nous la reproduisons dans son véritable sens.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

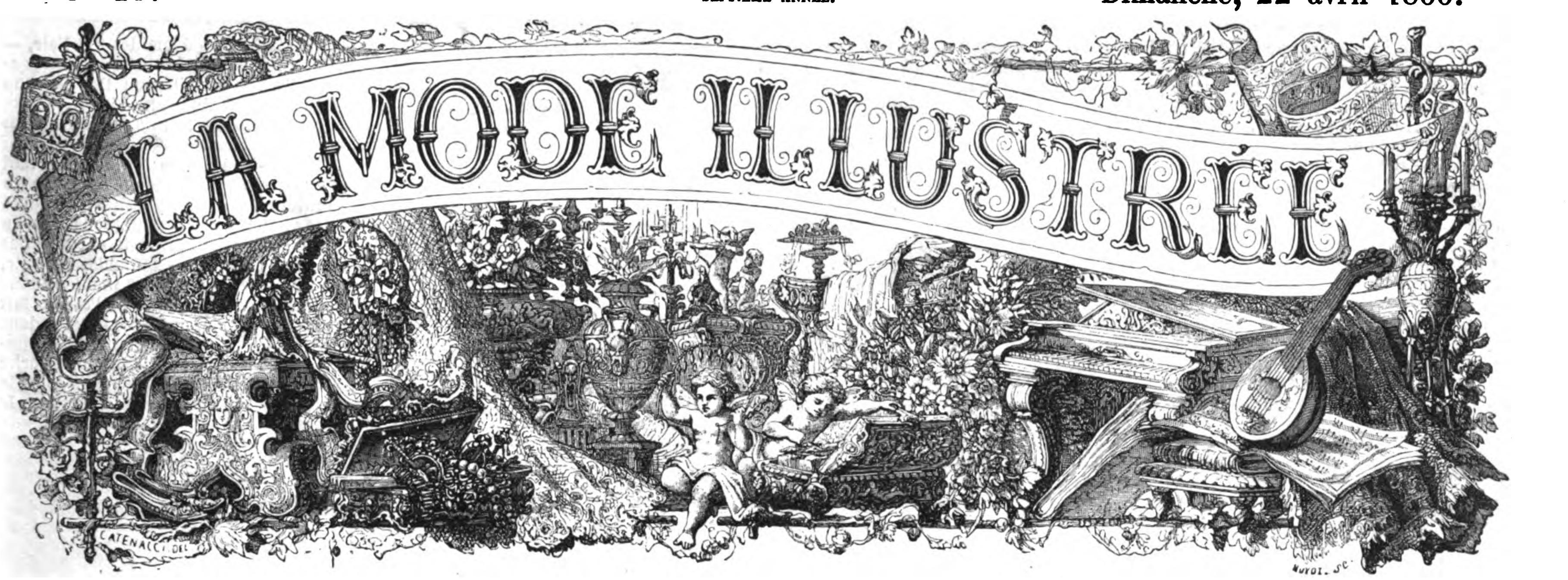
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

N'allons pas au-devant du danger; mais, s'il se présente, luttons.

N° 17. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 22 avril 1866.



LA MODE ILLUSTRÉE

•Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Coiffure pompéienne.

On exécute cette coiffure avec des chaînes de métal ou des perles de toutes couleurs, — ou des cordons d'or, — ou des cordons de fleurs.

Chaque cercle entourant la tête est retenu de chaque côté par une plaque garnie de petits glands, qui fixe en même temps les cercles retombant par devant sur le cou.

Coin de mouchoir.

Le contour du mouchoir est festonné. Le dessin *quadrillé* se compose de pois très-petits, — auxquels on peut substituer de simples lignes exécutées au point de cordonnet — et d'œillets, qui peuvent être faits *pleins* au plumetis.

Les bouquets au plumetis et point d'armes.

Application en relief.

MATÉRIAUX : Laine de Saxe six fils, de plusieurs nuances brunes et vertes ; drap de velours de plusieurs teintes, etc.

Nous publions deux dessins reproduisant bien imparfaitement l'effet pour ainsi dire *vivant* de ce travail d'un nouveau genre. Le fond est en drap brun, gris ou noir ; les fleurs découpées sont en drap et en velours ; on double tous leurs pétales avec de la gaze collée au moyen d'une dissolution de gomme arabique ; on *peint* cette gaze au pinceau, afin de lui donner toujours une teinte pareille à celle du drap ou du velours qu'elle double.

La couronne pourra servir pour coussin, écran, etc. — Le bouquet ornera des sacs à ouvrage, — des tabourets, — des cordons de sonnette.

Le fond du travail doit être tendu sur un métier ; on y reporte les contours du dessin ; les feuilles sont brodées au passé, en laine ; les tiges et les nervures sont faites au point de cordonnet ; pour les autres feuilles et les fleurs, nous publions des *patrons* en grandeur naturelle, numérotés d'un à vingt-trois. Le procédé le plus commode consistera à découper tous ces patrons en carton, afin de les poser sur la gaze qui double le velours ou le drap, et de tracer leurs contours avec un crayon, pour les découper bien régulièrement. Les pistils se font avec des bouts de fil bien gommés, et teints avec un peu de couleur délayée dans une dissolution de gomme arabique.

Bouquet. Pour la grande fleur du milieu, on découpe, en velours rouge, le patron 9*b* ; on le fixe par le milieu sur le fond, on place par-dessus le n° 15*b* découpé en drap blanc, et l'on pose au milieu quelques pistils jaunes et verts.

Les cinq clochettes sont en drap cerise, découpé d'après le n° 13 ; on les réunit par les côtés en biais, on les coud avec de la soie verte.

La fleur en forme d'étoile, placée au-dessus des clochettes, est découpée en drap jaune d'or, d'après le n° 12, et cousue avec de la soie lilas.

Petites fleurs en forme d'étoile (à gauche) ; drap bleu foncé, découpé d'après le n° 2*b* ; à l'intérieur trois nœuds rouges.

Bouton de rose : il se compose de trois feuilles en drap cerise, découpées d'après le n° 5 ; on les dispose en un calice creux que l'on remplit avec une touffe de petites



COIFFURE POMPÉIENNE.

feuilles coupées sur le n° 11*b*. L'entourage est en drap vert, découpé sur le n° 22.

Au-dessus de la fleur du milieu : quatre boutons ronds, deux en drap jaune clair, deux en drap jaune foncé, chacun d'après le n° 3, et cousus de façon à former une capsule creuse. Les deux feuilles supérieures sont en drap vert d'après la figure 16 ; — les autres feuilles sont brodées au passé.

A gauche des précédents boutons : fleur en drap blanc, d'après la figure 14*a*, à l'intérieur le n° 14*b* en drap bleu avec nœuds rouges ; la petite fleur en dessous est en velours violet, d'après la figure 15*c*, et, par-dessus, la figure 14*b* en drap orange avec des nœuds noirs. Le feuillage du bouquet est en drap vert de deux nuances, d'après les nᵒˢ 17, 18, 20, 21 et 23 ; les nervures sont formées par la pression, avec des ciseaux ; les feuillages légers sont brodés en laine.

Couronne. Nous commençons notre description par les deux pétales qui se trouvent à gauche, au milieu de la couronne.

Les deux pétales les plus foncés sont en velours violet (n° 6*b*) ; les pétales de côté en drap jaune clair ; celui du milieu en drap jaune foncé (fig. 6*a*) ; les *croissants* des pétales sont brodés en soie lilas, les rayons en soie noire, avec un nœud vert au milieu.

Les cinq pétales sont fixés seulement au milieu, afin de rester un peu *bombés*.

Pélargonium. Quatre feuilles d'après le n° 61, posées, *bombées*, avec des rayons de soie noire ; les boutons d'après le n° 12*c*, les pétales du calice d'après la figure 17. Notre description se dirige toujours vers la gauche, en suivant les fleurs qui composent la couronne.

Petites étoiles. Drap blanc d'après le n° 2*b*.

Deux plus grandes étoiles d'après le n° 59*a* en drap bleu foncé, cousues de telle sorte que deux feuilles un peu *bombées* se joignent par la pointe ; à l'intérieur, drap jaune découpé sur le n° 2*b* pour une fleur, sur le n° 5*b* pour l'autre fleur, avec nœuds noirs.

Deux boutons ronds en drap blanc avec trois points verts à la pointe ; ils sont pareils à ceux du bouquet.

Anémone. Drap cerise. Le premier cercle de pétales (d'après le n° 1*a*) est cousu un peu bombé ; le second cercle (n° 1*b*) est *rayé* avec une aiguille à tricoter ; au milieu le n° 1*c* en drap blanc avec pistil jaune et vert ; les boutons sont coupés d'après le n° 5 ; les pétales du calice (n° 1*b*) en drap vert.

Campanule blanche (coupée sur le n° 8). Chaque fleur est fixée sur son bord inférieur par quelques points verts.

Étoiles. Nᵒˢ 2*a* et 2*b*.

Deux boutons ronds en drap jaune.

Pélargonium comme le précédent, mais en velours rouge.

Pensées.

Fleur de cerisier en drap blanc, d'après les nᵒˢ 11*a* et 11*b*, avec pistil vert.

Anémone comme la précédente.

Jasmin jaune d'après le n° 8 ; trois clochettes en drap jaune clair, quatre en drap jaune foncé.

Anémone double, en velours rouge, d'après les nᵒˢ 9*a*, 9*b* et 9*c* ; le premier cercle de six pétales découpés isolément, et un peu bombés ; à l'intérieur le n° 9*d* avec pistil vert ; le bouton sur le n° 10*b* réuni en *houppe*, avec calice d'après le n° 16.

Campanule bleue d'après le n° 8.

Grande fleur blanche d'après les nᵒˢ 7*a*, 7*b* et 7*c* ; le premier cercle de pétales est disposé en rayons, cousu *bombé* comme le second, le troisième *à plat* ; à l'intérieur, le n° 7*d* en velours rouge avec pistil vert. Les boutons ronds et autres peuvent être faits de couleurs variées.

Voile de fauteuil ou couvre-pied
AU CROCHET.

Selon la destination de ce travail, on l'exécutera avec

un fil cœur de lin plus ou moins fin, ou bien en coton Bresson nº 25, ou plus gros. Le dessin, qui se compose de deux grandes rosettes différentes réunies par des étoiles, a le mérite assez rare d'être à la fois très-riche et très-facile à exécuter.

Rosette nº 1. On fait une chaînette ayant 2 centimètres de longueur; on joint la dernière maille à la première.

1er *tour.* — 18 mailles simples sur ce cercle.

2e *tour.* — On pique toujours dans le côté de derrière de chaque maille, et l'on fait 22 mailles, par conséquent on augmente quatre fois.

3e *tour.* — Une maille simple dans la plus proche maille; — * 5 mailles en l'air, dont on passe les deux dernières; dans chacune des trois autres une bride, — on passe 2 mailles, et, dans la suivante, on fait une maille simple. — Recommencez cinq fois depuis*; mais, afin d'avoir 6 de ces festons, on doit passer 3 mailles au lieu de 2, quatre fois dans le courant de ce tour.

4e *tour.* — Derrière les festons on fait, dans le 2e tour, 30 mailles simples, en passant toujours les mailles occupées par ces festons, et faisant, dans les autres mailles, tantôt une, tantôt 2 mailles.

5e *tour.* — Comme le 3e tour; mais on forme 9 festons.

6e *tour.* — Comme le 4e; mais on fait 36 mailles simples.

7e *tour.* — 12 festons.

8e *tour.* — 50 mailles simples.

9e *tour.* — 16 festons.

10e *tour.* — 54 brides.

11e *tour.* — Alternativement une bride, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une bride du tour précédent.

12e *tour.* — Sur chaque feston, composé de 3 mailles en l'air, on fait une maille simple suivie de 5 mailles en l'air.

13e *tour.* — Des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche feston composé de 5 mailles en l'air; puis * une bride dans ce milieu; — 3 mailles en l'air, que l'on réunit en picot, — encore une bride dans la même maille que la précédente, — encore une bride dans la même maille, — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

14e et 15e *tours.* — Comme le 13e tour; les groupes de brides toujours placés dans la maille du milieu des groupes précédents.

16e *tour.* — Sur chaque feston, composé de mailles en l'air, une bride suivie de 7 mailles en l'air.

17e *tour.* — Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent.

18e *tour.* — Dans chaque 2e bride une maille simple suivie de 5 mailles en l'air.

19e *tour.* — Comme le 13e tour.

Rosette nº 2. Comme premier tour; on fait une chaînette de 9 mailles dont les 3 premières comptent pour une bride, — une bride dans la première des 9 mailles, — 6 mailles en l'air, — 2 brides séparées par 6 mailles en l'air; dans cette même première maille des 9 mailles en l'air, — 6 mailles en l'air, — une maille simple dans la troisième des 9 mailles en l'air.

2e *tour.* — Sur chacun des quatre festons formés par les mailles en l'air, 10 mailles simples posées *à cheval.*

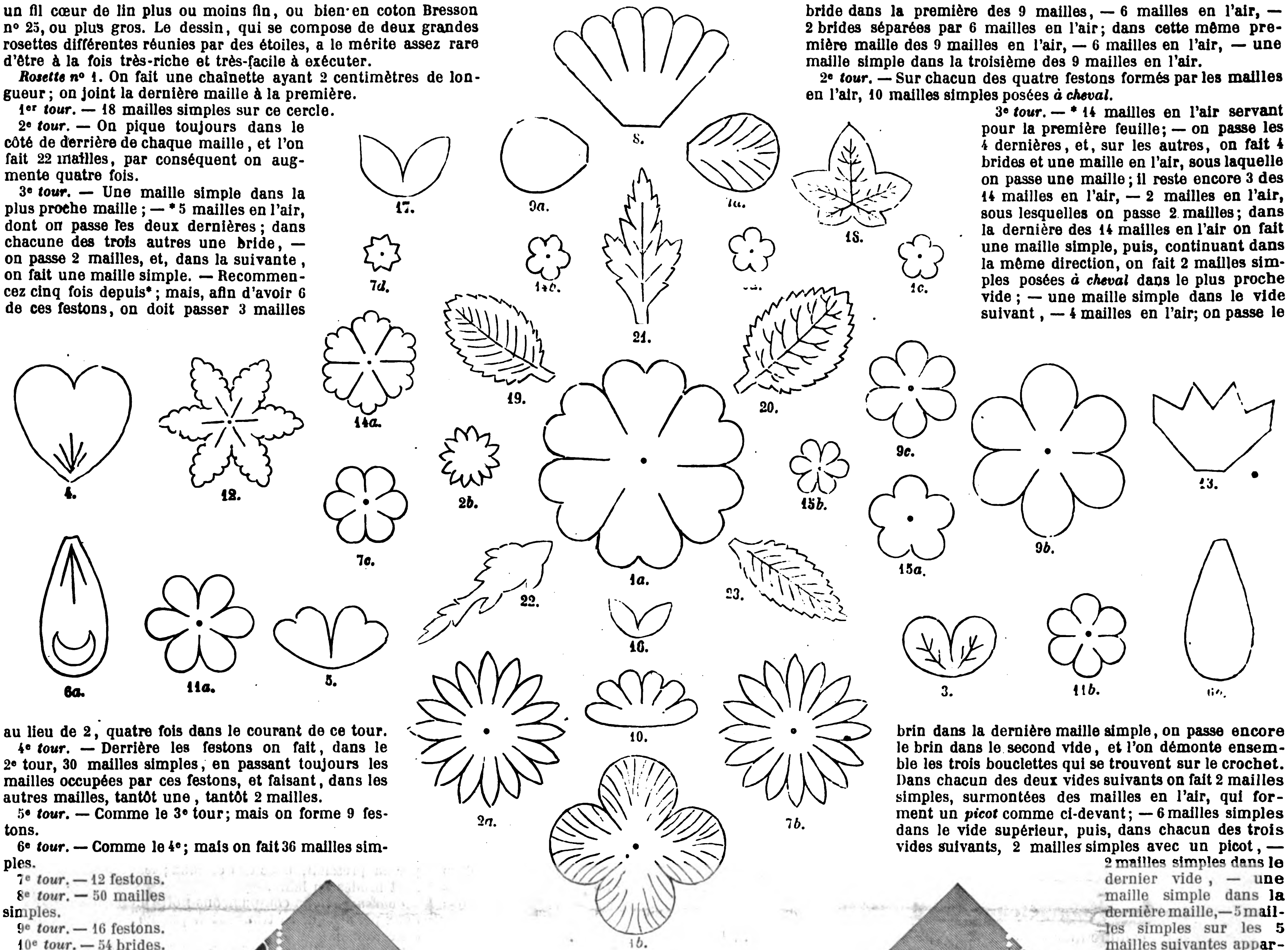
3e *tour.* — * 14 mailles en l'air servant pour la première feuille; — on passe les 4 dernières, et, sur les autres, on fait 4 brides et une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille; il reste encore 3 des 14 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles; dans la dernière des 14 mailles en l'air on fait une maille simple, puis, continuant dans la même direction, on fait 2 mailles simples posées *à cheval* dans le plus proche vide; — une maille simple dans le vide suivant, — 4 mailles en l'air; on passe le brin dans la dernière maille simple, on passe encore le brin dans le second vide, et l'on démonte ensemble les trois bouclettes qui se trouvent sur le crochet. Dans chacun des deux vides suivants on fait 2 mailles simples, surmontées des mailles en l'air, qui forment un *picot* comme ci-devant; — 6 mailles simples dans le vide supérieur, puis, dans chacun des trois vides suivants, 2 mailles simples avec un picot, — 2 mailles simples dans le dernier vide, — une maille simple dans la dernière maille, — 5 mailles simples sur les 5 mailles suivantes appartenant au 2e tour, — 19 mailles en l'air servant pour la seconde feuille; les 17 dernières de ces 19 mailles en l'air sont réunies en cercle, sur lequel on fait une maille simple dans chaque maille, mais dans celle du milieu 3 mailles, ensuite un tour comme le dernier tour de la précédente feuille; mais au milieu, c'est-à-dire à la pointe, 3 mailles dans une seule maille; en dernier lieu une maille simple dans la première des 19 mailles en l'air; — 5 mailles simples sur les 5 premières mailles du 2e tour. — Recommencez encore trois fois depuis*. Il y a 8 feuilles dans ce tour, qui sont placées sur les quatre coins et dans le milieu des quatre côtés de la rosette; on fixe le brin, on le coupe, on le rattache à la pointe de l'une des feuilles.

4e *tour.* — 2 mailles simples sur la pointe; — *4 mailles en l'air, — 1 picot de 5 mailles en l'air dirigé en bas, — 4 mailles en l'air, — 1 picot dirigé en bas, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples sur la pointe de la feuille suivante. — Recommencez depuis *.

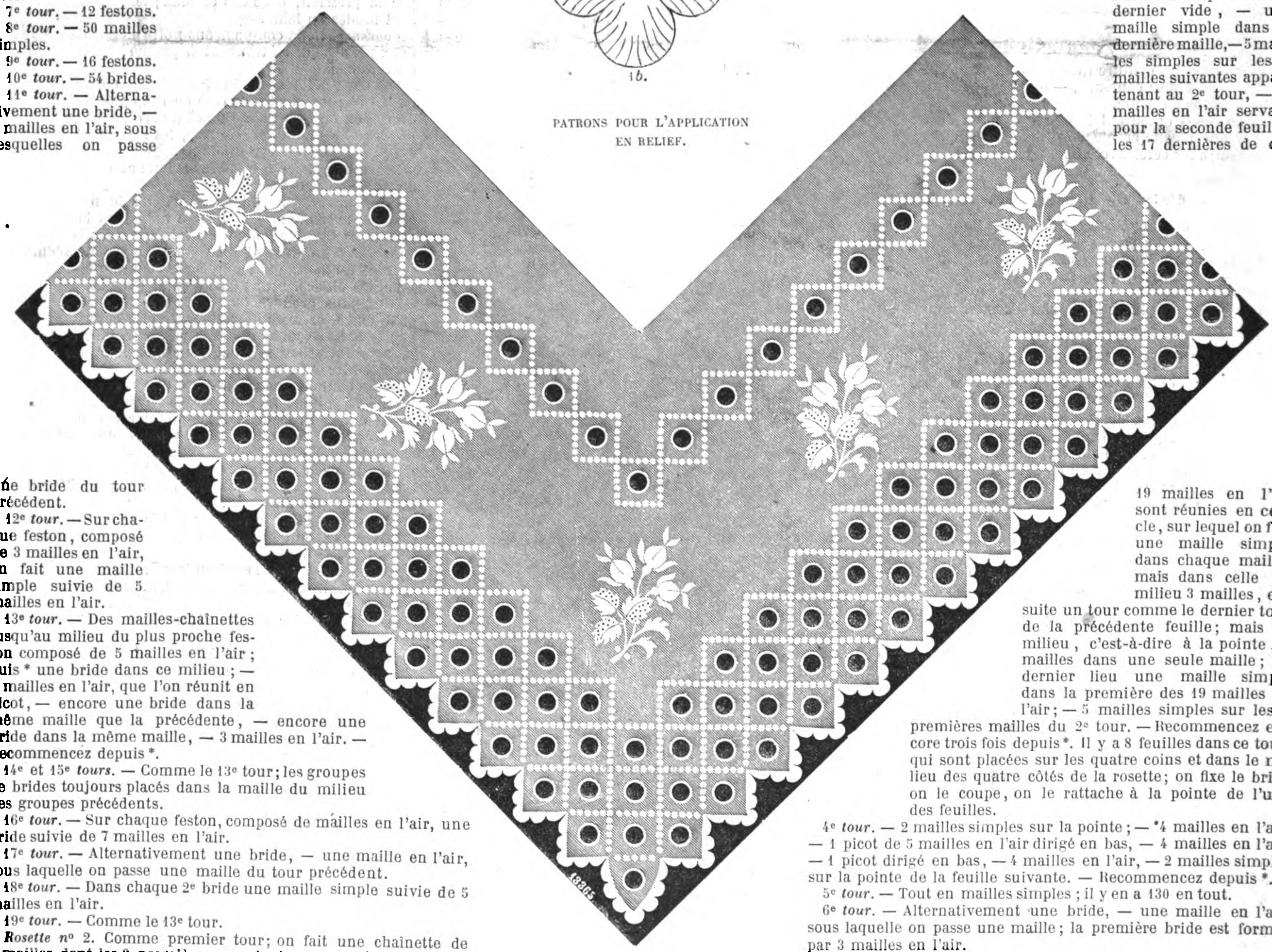
5e *tour.* — Tout en mailles simples; il y en a 130 en tout.

6e *tour.* — Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille; la première bride est formée par 3 mailles en l'air.

7e *tour.* — Dans chaque maille une maille simple.



PATRONS POUR L'APPLICATION EN RELIEF.



COIN DE MOUCHOIR.



LA MODE ILLUSTREE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris.

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 58 bis rue Ste Anne.

8e *tour*. — * 4 mailles en l'air et une maille simple dans la maille qui les précède, — une bride dans la 3e maille suivante, en passant par conséquent 2 mailles du tour précédent ; — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la bride qui vient d'être faite, — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la maille simple qui vient d'être faite, — une bride dans la maille du tour précédent déjà occupée par la première bride, — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la dernière bride ; avec ce dernier picot on passe 2 mailles du tour précédent, et sur chacune des 3 mailles suivantes on fait une maille simple. — Recommencez quinze fois depuis *. On fait quelques mailles en l'air que l'on fixe à l'envers de la *dent* la plus proche pour atteindre le milieu du 2e picot, depuis lequel on commence le

9e *tour*. — * Une bride (formée par 3 mailles en l'air), — 4 mailles en l'air, — une bride dans le deuxième des picots suivants, en passant par conséquent le picot du milieu, — 7 mailles en l'air. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

10e *tour*. — Dans chaque maille une maille simple.

11e *tour*. — Comme le 6e tour ; il doit y avoir 104 brides.

12e *tour*. — * 3 mailles simples, — 4 mailles en l'air et une maille simple dans la maille qui les précède, et en même temps dans la plus proche maille du tour précédent, en procédant comme cela a été indiqué dans le dernier tour de la première feuille. — Recommencez toujours depuis *.

Étoile. On fait une chaînette ayant au moins 2 centimètres de longueur ; on joint la dernière maille à la première.

1er *tour*. — 28 brides posées *à cheval* sur le cercle, et une maille-chaînette dans la première bride.

2e *tour*. — * 3 mailles en l'air, dont on passe la dernière dans la seconde, — une maille-chaînette, dans la première une maille simple ; ceci forme une *petite dent* ; on en fait encore sept de suite en une *rangée* ; — 2 mailles simples, — dans les suivantes 2 mailles du tour précédent, — 8 petites dents, — 2 mailles simples dans les 2 mailles suivantes, — 8 petites dents, — 3 mailles simples dans les 3 mailles suivantes. — Recommencez trois fois depuis *. L'étoile est terminée.

Ainsi que l'indique le dessin, on fait aussi un nombre suffisant de moitiés d'étoiles pour remplir le contour extérieur ; quand on fait assez de rosettes et d'étoiles, on les coud ensemble dans la disposition indiquée par le dessin ; on encadre ce travail avec un tour composé de brides qui forme une ligne droite ; pour cela on fixe le brin dans le picot du milieu des picots restés libres, appartenant à la rosette placée à l'un des coins ; on fait 11 mailles en l'air, qui forment une bride septuple ; — 7 mailles en l'air, — une bride septuple dans le même picot, puis on fait des brides suivies chacune de 4 mailles en l'air, et disposées de la façon suivante : une bride sextuple, — une quintuple, — une quadruple, — une triple, — une double, — 4 brides ordinaires, chacune dans un picot de la rosette, — une double bride dans le dernier picot de cette rosette déjà occupé par la demi-étoile. Sur cette demi-étoile on fait 6 brides ordinaires, puis encore une double bride, — 11 brides ordinaires, chacune sur chaque picot de la rosette suivante, et ainsi de suite, comme l'indique le dessin. A ce tour se rattache la bordure.

Bordure. 1er *tour*. — Alternativement une bride, — une maille en l'air sous laquelle on passe une maille ; dans le milieu des 7 mailles en l'air qui forment le feston d'un coin on fait 2 brides séparées par 5 mailles en l'air, le tout dans une seule maille.

2e *tour*. — Dans la maille du milieu du feston du coin on fait 2 doubles brides, séparées par trois petites dents (pareilles à celles du 2e tour de l'étoile) ; — * une petite dent sous laquelle on passe 3 mailles du tour précédent, et dans chacune des 3 mailles suivantes : une maille simple, — une petite dent, — 2 doubles brides séparées par trois petites dents, le tout dans la 4e maille. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

On fait encore 2 tours pareils à celui-ci, mais en distribuant les mailles de telle sorte que les doubles brides se trouvent toujours dans la maille du milieu des 3 mailles simples, tandis que les 3 mailles simples du tour en cours d'exécution se trouvent toujours dans la petite dent du milieu des trois dents du tour précédent. On augmente toujours dans les coins.

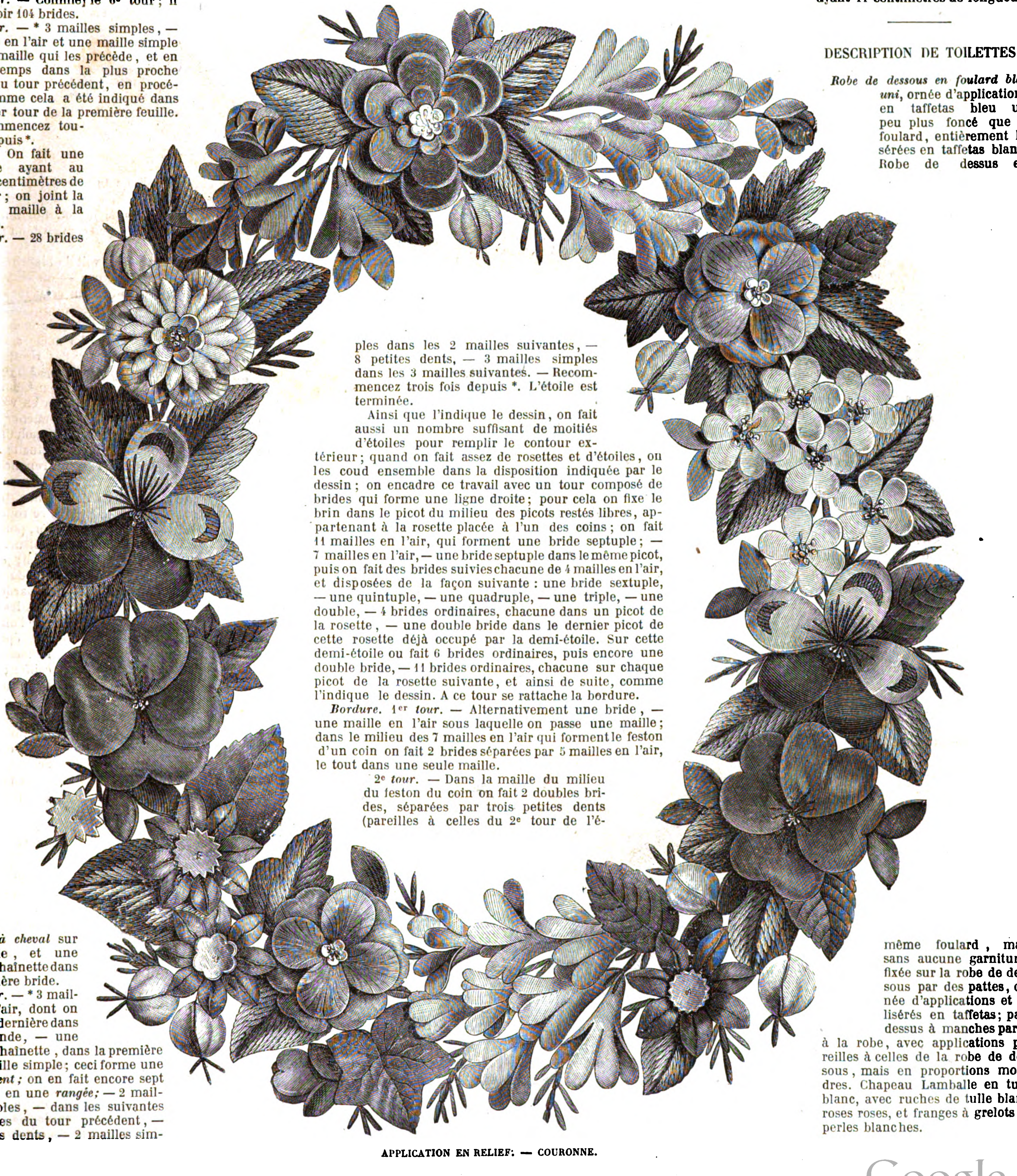
5e *tour*. — * Dans la petite dent du milieu des trois dents une maille simple, — 5 mailles en l'air, — 2 doubles brides séparées par 2 mailles en l'air dans la maille du milieu des 3 mailles simples, — 5 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

6e *et dernier tour*. — Comme le premier tour de la bordure.

Entre deux brides du dernier tour on noue des houppes composées de six brins ayant 11 centimètres de longueur.



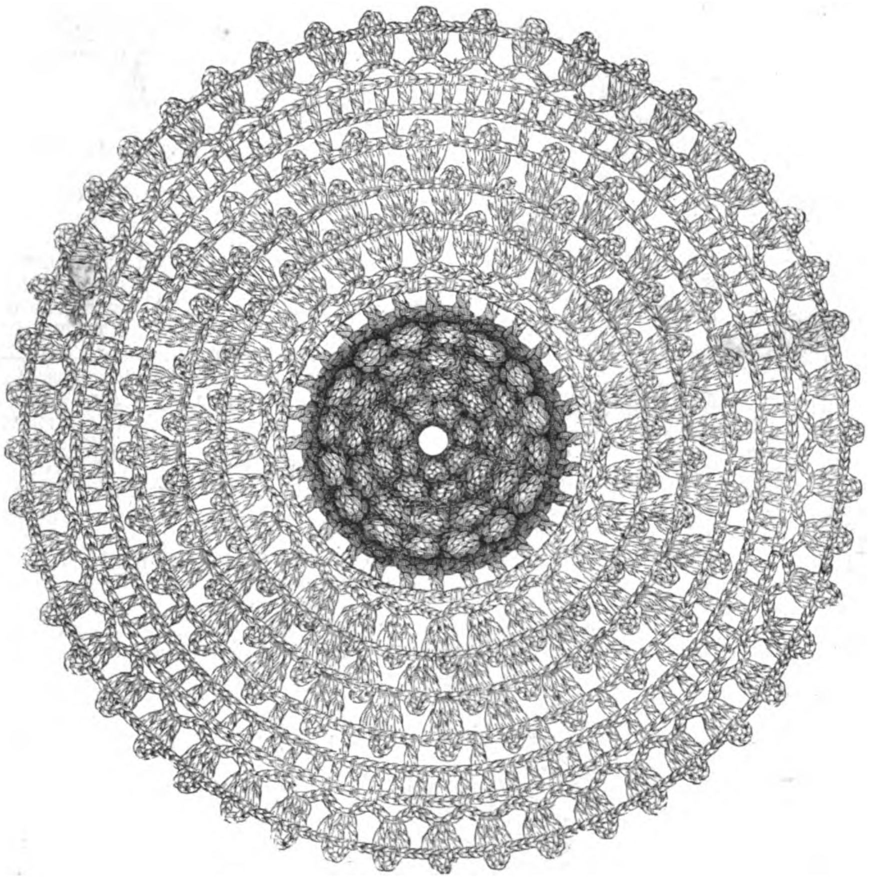
APPLICATION EN RELIEF. — BOUQUET.



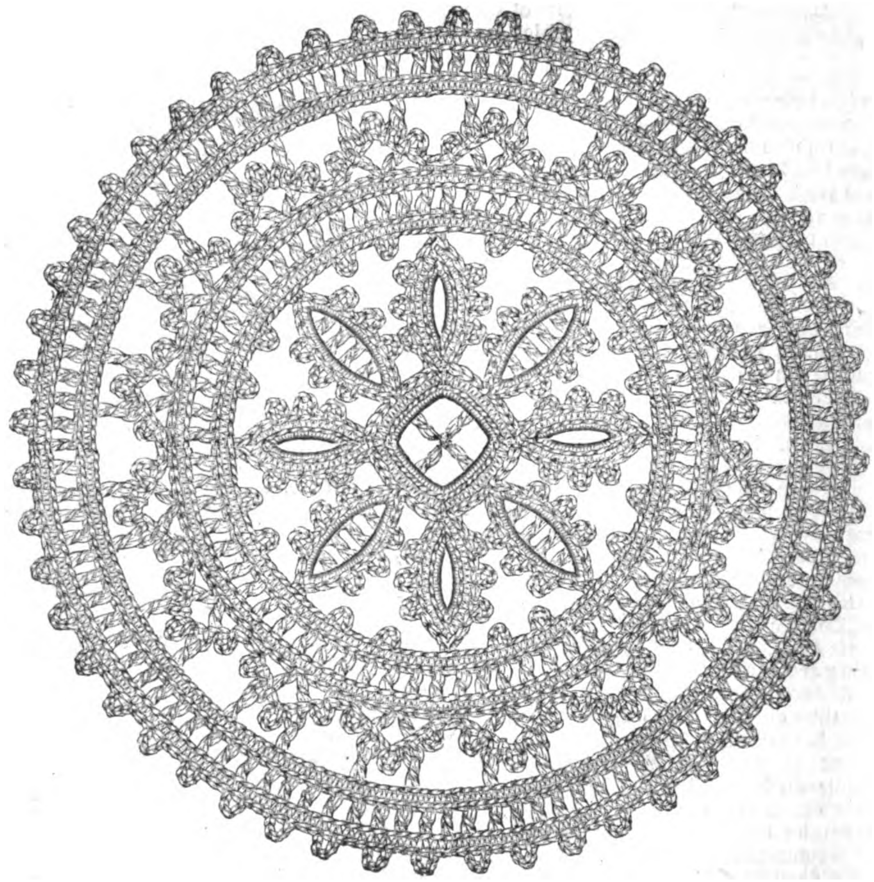
APPLICATION EN RELIEF. — COURONNE.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de dessous en foulard bleu uni, ornée d'applications en taffetas bleu un peu plus foncé que le foulard, entièrement lisérées en taffetas blanc. Robe de dessus en même foulard, mais sans aucune garniture, fixée sur la robe de dessous par des pattes, ornée d'applications et de lisérés en taffetas ; pardessus à manches pareil à la robe, avec applications pareilles à celles de la robe de dessous, mais en proportions moindres. Chapeau Lamballe en tulle blanc, avec ruches de tulle blanc, roses roses, et franges à grelots en perles blanches.



ROSETTE N° 1.



ROSETTE N° 2.

Robe de dessous en tarlatane blanche, garnie avec huit volants tuyautés, également en tarlatane blanche; ces huit volants garnissent tout le tour de la robe; ils sont complétés devant par des volants pareils atteignant la ceinture, et qui deviennent toujours plus courts, disposés qu'ils sont en *tablier*. Tunique de taffetas paille, découpée en feuilles pointues guère plus longues que des basques par devant, mais qui vont toujours s'allongeant sur les côtés et par derrière. Cette tunique est bordée avec un biais de même étoffe et une dentelle blanche ayant 15 centimètres de hauteur; mêmes dentelles, mais très-étroites, sur toutes les coutures séparant les *feuilles;* corsage décolleté et manches courtes pareilles à la tunique. Perles blanches dans les cheveux.

MODES.

Si l'on veut résumer en quelques traits la physionomie générale de la mode, il faut établir les généralités suivantes :

Point de garnitures aux robes.

Point de garnitures aux paletots, qui sont pareils aux robes; seulement de gros boutons-camées noirs, ou boutons d'acier, de nacre, de bois, etc., posés sur la taille par derrière, sur les manches et sur le devant du paletot.

A l'exception de dentelles, mais surtout de guipures très-basses (4 à 5 centimètres de hauteur), aucune garniture posée *à bord* des paletots de taffetas noir.

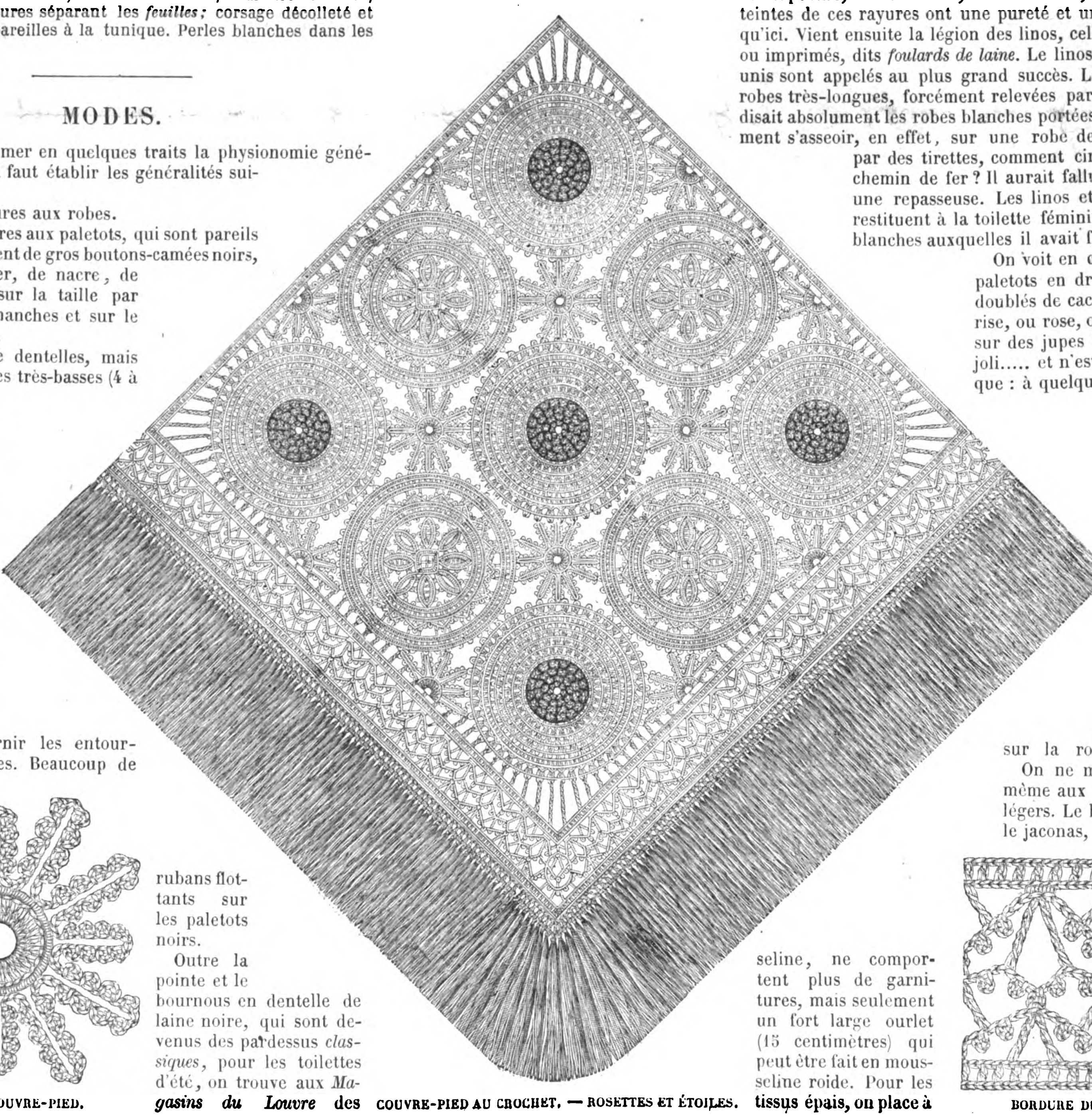
Parmi ces derniers, les plus élégants sont ornés de passementeries et de dentelles étroites, habilement mélangées, disposées en arabesques, pour simuler des revers, pour marquer les poches, pour garnir les entournures des manches. Beaucoup de rubans flottants sur les paletots noirs.

Outre la pointe et le bournous en dentelle de laine noire, qui sont devenus des pardessus *classiques*, pour les toilettes d'été, on trouve aux *Magasins du Louvre* des pointes superbes en dentelle de laine blanche, d'une finesse de tissu et d'une richesse de dessins vraiment remarquables; quelquefois le dessin *figure* sur le contour inférieur de la pointe un volant de dentelle posé *à plat*. Sur une robe de taffetas ou de *sultane* (poil de chèvre extrêmement fin et soyeux) mauve, ou grise, ces pointes feront un effet magnifique.

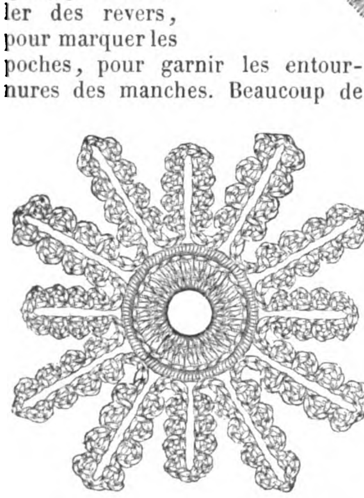
Les *sultanes* sont la plus jolie étoffe de cette saison; on en voit de blanches à rayures capucine, — ou bleues, — ou mauve, — ou cerise, et les teintes de ces rayures ont une pureté et un éclat inconnus jusqu'ici. Vient ensuite la légion des linos, celle des mohairs unis, ou imprimés, dits *foulards de laine*. Le linos et le mohair blancs unis sont appelés au plus grand succès. La mode actuelle des robes très-longues, forcément relevées par des tirettes, interdisait absolument les robes blanches portées dans les rues. Comment s'asseoir, en effet, sur une robe de mousseline relevée par des tirettes, comment circuler en voiture, en chemin de fer? Il aurait fallu emmener avec soi une repasseuse. Les linos et les mohairs blancs restituent à la toilette féminine actuelle les robes blanches auxquelles il avait fallu renoncer.

On voit en cette saison quelques paletots en drap blanc, très-léger, doublés de cachemire rouge, ou cerise, ou rose, ou bleu, portés même sur des jupes de couleur. Cela est joli..... et n'est pas joli; je m'explique : à quelques pas, dans la rue, ce pardessus rappelle les peignoirs que l'on jette sur ses épaules au moment de se coiffer; de plus ils forment une ligne qui coupe désagréablement la toilette. La vue s'est si bien accoutumée aux paletots pareils aux robes, qu'il devient difficile d'accepter les paletots *tranchant* sur la robe.

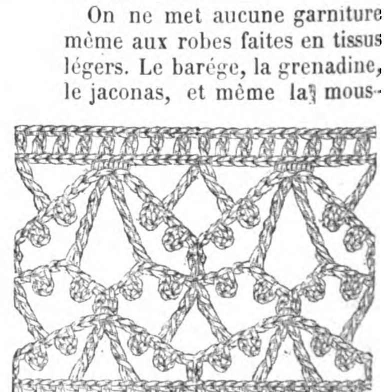
On ne met aucune garniture même aux robes faites en tissus légers. Le barége, la grenadine, le jaconas, et même la mousseline, ne comportent plus de garnitures, mais seulement un fort large ourlet (15 centimètres) qui peut être fait en mousseline roide. Pour les tissus épais, on place à



COUVRE-PIED AU CROCHET. — ROSETTES ET ÉTOILES.



ÉTOILE DU COUVRE-PIED.



BORDURE DU COUVRE-PIED.

l'extrême bord de la robe, dans l'ourlet, une tresse, ou bien un rouleau en ouate qui *étale* magistralement la robe.

Les petites filles sont habillées comme leurs mères : jupe, corsage blanc, paletot pareil à la jupe. Elles portent des capotes en soie, tant qu'elles sont toutes petites, c'est-à-dire aussi longtemps qu'elles sont sujettes à s'endormir pendant la durée d'une visite. A deux ans leur coiffure se compose d'un chapeau rond, ou d'une toque de paille avec ou sans plume. Les petits garçons quittent la capote de soie plus tôt, c'est-à-dire à un an, et prennent le chapeau rond, ou la toque écossaise ou hongroise.

Les costumes simples pour dame et jeune fille se composent actuellement de la robe et du paletot pareil, en mohair, ou tissu de fantaisie quelconque, gris, sans aucune garniture autre que les larges boutons du paletot; celui-ci, pour être gracieux, doit être *cintré*, c'est-à-dire un peu ajusté derrière, et plus long derrière que devant. On en voit toujours, et beaucoup, qui sont ouverts par derrière, beaucoup aussi à capuchon, quelques-uns enfin un peu échancrés par devant. Tous ces patrons vont paraître dans notre prochain numéro, et l'on pourra choisir la forme que l'on préfère, sans tenir compte des ornements riches et variés, qui ne conviendraient peut-être pas à toutes nos lectrices. E.R.

LA BONNE MÉNAGÈRE.

XXII.

SALADE D'ALEXANDRE DUMAS. — POUDING A LA FARINE. — GATEAU RÉDUIT. — PUFFER. — RIZ AU CITRON. — POMMADE POUR GUÉRIR LES ENGELURES ET LES BRULURES. — NOUVELLE ORDONNANCE DES DINERS PARISIENS.

La Bonne Ménagère prend son bien où elle le trouve; c'est pour cela qu'elle emprunte la recette suivante au *Grand Journal :*

« Rouelles de betterave, tranche de céleri, raiponces avec leurs panaches et pommes de terre cuites à l'eau.

« D'abord, je pose le plat sur le saladier, je le retourne, et pose à côté de moi mon plat plein, et devant moi mon saladier vide.

« Je mets ensuite dans mon saladier un jaune d'œuf dur, pour deux personnes, — six jaunes pour douze convives.

« Je broie les jaunes d'œufs dans l'huile, pour en faire une pâte.

« A cette pâte j'ajoute :

« Du cerfeuil, du thon écrasé, des anchois pilés, de la moutarde de Maille, une grande cuillerée de soye, des cornichons hachés et le blanc des œufs haché.

« Puis, en dernier lieu, je délaye le tout avec du vinaigre.

« Enfin, je remets la salade dans le saladier, je la fais retourner par mon domestique, et sur la salade retournée je laisse tomber de haut une pincée de paprica (poivre de Hongrie).

« A défaut de poivre de Hongrie, — dans une proportion infiniment moindre, — j'emploie du poivre de Cayenne. »



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en linos gris, ornée de bandes droites, en taffetas gris, traversées perpendiculairement par des bandes de taffetas violet, terminées à chaque bout par des boutons oxydés; mêmes ornements sur le corsage et sur les manches.

Robe en taffetas rayé, brun, havane et noir. Veste de cachemire havane, avec lacets noirs.

Robe de mohair écru, avec pattes de taffetas brun foncé, et gros boutons noir en jais; très-longue casaque coupée en pointes comme la robe, avec mêmes ornements; la casaque est fixée par une ceinture de ruban gros-grain brun.

Pouding à la farine. (Entremets.) On prend quatre grandes cuillerées de farine, 65 grammes de bon beurre frais, un litre de lait; on fait bouillir le tout ensemble; on laisse refroidir; on ajoute quatre jaunes d'œufs, du sucre à volonté, des zestes de citron, les quatre blancs d'œufs battus en neige. On fait cuire au four dans un plat profond, ou bien sous un four de campagne.

Gâteau réduit, ou flanc à la reine. (Entremets.) Prenez deux litres de bon lait, très-frais tiré; mettez-le sur le feu, pour le faire *monter;* sucrez à volonté, mais assez fortement; ajoutez un morceau de bonne vanille, abandonnez le tout à une lente ébullition, qui doit se prolonger pendant deux heures; au bout de ce laps de temps, le lait doit être *réduit* à moitié. Prenez neuf jaunes d'œufs très-frais, sur lesquels vous verserez peu à peu le lait chaud, pour les délayer avec soin. Prenez un moule que l'on enduit de caramel, versez-y le mélange, que vous faites prendre au bain-marie par une cuisson de deux à trois heures. Il faut que le gâteau devienne très-ferme. Retirez le moule de l'eau bouillante, laissez refroidir le gâteau, puis retournez-le avec précaution sur le plat qui doit le contenir.

Puffer. (Entremets.) Prenez un demi-kilogr. de farine, deux cuillers à bouche de levain, quatre œufs entiers, du sucre pilé, du raisin de Corinthe bien nettoyé, un litre de lait; mélangez tous ces ingrédients, mettez-les sur le feu pendant quelques minutes, retirez, placez le tout dans un moule pareil aux moules qui servent pour faire des œufs au miroir, ajoutez du beurre frais, mettez sur le feu, dans un four de campagne. Saupoudrez avec du sucre pilé, au moment de servir.

Riz au citron. (Entremets.) Prenez un demi-kilogr. de riz, faites-le cuire à l'eau, sans cependant le réduire en bouillie, mais en laissant au contraire les grains entiers; retirez du feu, laissez un peu refroidir; ajoutez le jus de trois citrons, un demi-kilogr. de sucre blanc pulvérisé, un peu de rhum; faites bouillir dans une très-petite quantité d'eau les zestes d'un citron, mettez cette eau sur le riz, que vous placez ensuite dans un moule; quand le riz est complétement froid, vous renversez le moule sur un plat et vous décorez avec de la gelée de groseilles ou bien de la confiture de cerises.

On peut aussi ajouter le zeste d'un citron *directement*, sans le faire cuire dans de l'eau.

Pommade pour guérir les engelures et les brûlures. 250 grammes de graisse de bœuf bien fondue, *écumée* et *nettoyée* pendant la cuisson; on y ajoute un demi-kilogr. d'huile de lin, 125 grammes de cire jaune; on laisse bouillir le tout pendant sept à huit minutes, en mêlant toujours ces ingrédients placés dans un vase neuf.

Emploi de la pommade. On étend la pommade sur du papier *brouillard*, on l'expose à la chaleur d'une bougie allumée. Quand la pommade est un peu fondue, on l'applique sur la brûlure ou l'engelure; on n'y touche plus jusqu'à ce que le papier tombe de lui-même. On renouvelle le pansement si la guérison n'est point complète.

Ces diverses recettes m'ont été adressées par d'aimables abonnées, qui veulent bien s'associer à l'œuvre que nous avons entreprise; nous leur adressons tous les remercî-

ments qui leur sont dus. Je vais de mon côté, pour obéir au désir qu'elles m'ont manifesté, leur donner les indications nécessaires pour la nouvelle ordonnance des dîners parisiens.

Nouvelle ordonnance des dîners parisiens. Les dîners classiques sont battus en brèche par les nouveaux dîners, servis *à la russe*. L'ombre de Brillat-Savarin doit tressaillir de douleur et d'indignation; les réchauds s'en vont!.... Les majestueux relevés de potage, les succulentes entrées, sont remplacés par un agencement romantique, composé de fleurs, de fruits et de bonbons! Dût cette grande ombre gastronomique me charger de ses malédictions, j'avouerai ma préférence pour le nouvel état de choses, et je l'appuierai d'arguments empruntés à la gastronomie elle-même.

Les plats servis tous à la fois (j'entends ceux qui composaient un seul service) étaient pour la plupart servis chauds sans doute, mais mangés froids, malgré les réchauds et leurs flammes à l'esprit-de-vin, ou leurs grosses bougies qui donnaient toujours une chaleur insuffisante.

On se nourrit presque autant par la vue que par la mastication; l'appétit s'émoussait devant cet étalage de plats divers, l'estomac était lassé par la perspective trop étendue qui s'ouvrait devant lui; il devenait paresseux, et se refusait à rendre les services que l'on attendait de lui. Ce mélange de senteurs diverses, exhalées par les diverses sauces, nuisait à l'effet qu'aurait pu produire chacun de ces plats servis isolément. Grand dommage pour l'art culinaire!

Ces inconvénients irréfutables..... j'aime à le croire!.... sont écartés par l'adoption du nouveau système. Il faut en faire pénétrer la description dans les localités qui sont encore rebelles au système dit *russe*, on ne sait pourquoi, car il est en vigueur depuis longues années dans les grandes maisons des grandes villes sur tout le continent européen,—la France exceptée.

On couvre la table avec un tapis, recouvert lui-même d'une nappe, au centre de laquelle sont tissées les armoiries ou les initiales du maître de la maison; les serviettes, assorties à la nappe, sont, non pas *ourlées*, mais frangées de deux côtés.

On pose au milieu de la table, soit un surtout en métal, garni de fleurs naturelles, soit une grande vasque en porcelaine de Chine ou du Japon, ou bien en faïence de Rouen, remplie de fleurs *naturelles*. Notons expressément ce dernier point. Les fleurs artificielles sont soigneusement bannies de la table comme des *jardinières* de toute maîtresse de maison ayant quelque souci d'une élégance de bon aloi.

Autour de cette *vasque*, ou grand *bol*, viennent se grouper les assiettes contenant le dessert, c'est-à-dire les fruits frais et confits, les compotes, les oranges en *salade* (sucre et kirsch), les petits fours, les bonbons, les cerises confites à l'eau-de-vie et glacées au sucre, les biscuits, les macarons, en un mot tous les éléments qui composent le dessert. Le fromage est soigneusement tenu à l'écart; il fait son apparition sous sa cloche préservatrice, seulement au moment où ses amateurs le réclament.

Il ne faut pas perdre de vue, dans la disposition de la table, qu'il s'agit de suivre un système différent de l'ancienne distribution classique. Plus de symétrie! C'est le romantisme s'élevant contre les trois unités; c'est le jardin anglais avec ses surprises et ses caprices, se substituant au style compassé, majestueux peut-être, mais à coup sûr ennuyeux, qui marquait de son empreinte les jardins français, plantés, — j'allais dire *bâtis*, — par Le Nôtre. La fantaisie s'élance du piédestal désormais renversé de la régularité; le goût individuel emprisonné brise ses entraves; courbé pendant de longues années sous un niveau despotique, il se relève aujourd'hui, il se révèle, il s'affirme, il a hâte de prendre possession des horizons nouveaux qui s'ouvrent devant lui. A l'œuvre, maîtresse de maison! Désormais votre table, affranchie des traditions que les générations se transmettaient trop fidèlement, portera l'empreinte de votre goût personnel. Avec des lumières, des bonbons, des fruits et des fleurs, il est impossible que vous ne réussissiez pas à composer un ensemble charmant. Ne craignez pas surtout de prodiguer les fleurs, choisissez-leur seulement de gracieux *contenants;* placez-les dans les porcelaines et les faïences anciennes, que vous pouvez posséder ou acquérir, et qui sont bien autrement pittoresques et décoratives que l'ennuyeuse porcelaine de Sèvres moderne et ses plates imitations. Mais, en évitant la symétrie, tâchez pourtant d'atteindre l'harmonie; n'oubliez pas, tout en prodiguant les fleurs, que vous devez les maintenir à l'état d'*accessoire*, de décoration, et que vous ne pouvez, en aucun cas, transformer votre table en un parterre fleuri, agréable à l'œil sans doute, mais essentiellement insuffisant pour cet autre sens que vous avez entrepris de satisfaire en réunissant vos convives, je veux dire le goût. N'imitez pas cette maîtresse de maison qui, inspirée par un secret penchant vers la parcimonie, *loue* des fleurs en guise de dessert, et offre à ses hôtes des azaléas en place de belles poires, et des bruyères au lieu de bonbons. Ce procédé a fait naître des rancunes qui se sont traduites par un mot cruel: « Venez-vous dîner chez Mme de ***? disait quelqu'un à quelqu'un. — Elle m'avait invité, répondit le quelqu'un n° 2, mais j'ai refusé; elle voulait me faire brouter, je l'ai envoyée paître! »

Je ne cite pas ce dialogue comme un modèle de savoir-vivre, mais seulement comme une indication des dangers que l'on court lorsqu'on veut exagérer les modes nouvelles en les appliquant à la satisfaction de certains instincts peu honorables. L'économie est un devoir, la parcimonie est un vice; il ne faut jamais oublier ces deux vérités, et, dans le sujet qui nous occupe en ce moment, il faut, entre autres, renoncer à faire prendre le change à ses convives en décorant sa table avec des fleurs qui sont destinées à masquer l'absence des sucreries et des fruits. Si donc on a assez de place pour orner la table d'une grande quantité de fleurs, il faut observer les lois de la proportion, qui exigent une quantité plus considérable encore de plats de dessert.

Les plats sont servis successivement, et dans l'ordre indiqué pour les anciens dîners français. On pose près de chaque convive, — ou bien entre deux convives, — un *menu*, c'est-à-dire une feuille de papier contenant la liste des plats qui composent le dîner, divisés par *services;* ces cartes se vendent chez tous les papetiers; on y inscrit le nom de chaque plat dans l'ordre des services.

Il est de mauvais goût de placer sur la table un mets, quel qu'il soit, pièce de volaille ou de gibier, s'il ne doit pas être découpé sur la table; cette courte exhibition, ayant uniquement pour objet de *montrer* la volaille ou le rôti *intacts* avant de les découper, implique un doute injurieux pour les maîtres de la maison: il semblerait qu'on pût les soupçonner de faire servir des *restes* et que l'on voulût les disculper de ce soupçon. Dans tout dîner réunissant un nombre de convives supérieur au chiffre de dix personnes, les plats doivent être découpés dans la salle à manger sans doute, mais en dehors de la table.

Le découpeur présente le plat à la gauche de chaque convive, en commençant alternativement par la dame placée à la droite du maître de la maison, — par la dame placée à sa gauche. Il est plus commode et plus poli de servir en *faisant le tour* de la table qu'en passant les convives moins considérés pour arriver aux convives plus considérables; dans ce cas, les hommes offriront de servir la dame près de laquelle ils sont placés.

Pour résumer ces détails, je dirai que la seule différence existant entre l'ancien dîner *à la française* et le dîner moderne, qui fait chaque jour des prosélytes, consiste dans la suppression des réchauds et des plats posés sur la table, qui sont remplacés par le dessert; quant à l'ordre des plats, il reste le même. Le relevé de potage succède au potage; il est suivi des entrées, — du rôti,— des entremets, après lesquels viennent les bombes glacées ou les *madeleines*, glace mélangée de fruits confits, et le dessert proprement dit. EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

On se trouva durement cahoté dans cet *atroce* coupé de louage; mais enfin on arriva rue d'Anjou, et l'on descendit à la porte de la maison occupée par Mme Duvelloy.

Les trois enfants de M. Darmintraz trouvèrent quelque singularité dans la réception qui leur fut faite. Mme Duvelloy fut polie, mais avec une nuance de protection qu'on ne lui avait jamais connue. Mathilde Duvelloy était entourée d'un cercle nombreux, et l'on y causait avec une animation qui s'éteignit soudain, juste au moment où le valet de chambre proclamait à haute voix les noms de « Mesdemoiselles Darmintraz, Monsieur Edmond Darmintraz. »

Mathilde s'avança pourtant vers ses *amies*, en faisant lentement onduler sur le tapis la queue de sa robe bleu clair, ornée d'entre-deux en guipure blanche.

« Voilà pourtant comme nous serions habillées, sans la tante Marthe, » se dit Cécile en gémissant et en examinant le peigne de corail rose qui retenait les cheveux de Mathilde, les boutons pareils avec pendeloques s'agitant sur les joues de la jeune fille.

M. Edmond Darmintraz, qui s'était incliné dans la mesure indiquée par l'étiquette du *high life*, rencontra sur le visage des jeunes filles qu'il honorait de ses saluts une expression distraite et même indifférente, qu'il ne leur avait jamais connue jusqu'ici.

« Cela va bien?

— Merci, et vous?..... »

Tel était le bref dialogue échangé entre les dernières arrivées et la jeune fille qui, ce jour-là, recevait les invités pour *s'exercer*, disait Mme Duvelloy, à remplir les fonctions d'une maîtresse de maison.

Les autres jeunes filles réunies dans le salon examinaient avec curiosité Mlles Darmintraz et leur frère, puis chuchotaient à voix basse entre elles.

La situation commençait à devenir embarrassante. Cécile, et même Louise, qui, plus d'une fois, hélas!... avaient pris vis-à-vis des personnes moins riches qu'elles ces airs dégagés, indifférents, dédaigneux, qu'elles rencontraient aujourd'hui, trouvaient qu'ils étaient plus faciles à infliger qu'à supporter.

« Je croyais que nous serions privées du plaisir de vous voir, » dit enfin Mathilde.

« Et pourquoi cela? »

Mme Duvelloy jeta à sa fille un regard qui équivalait à une réprimande.

« Je ne sais..... le temps..... le temps est si mauvais!

— C'est vrai; mais nous ne sommes pas venues à pied, ma chère Mathilde, pas plus que vos autres invités.

— Oh! sans doute; personne ne peut aller à pied.

— Mademoiselle est servie, » dit un maître d'hôtel, visiblement destiné par la nature aux fonctions qui lui étaient dévolues Son vaste torse devait contenir un bien vaste estomac, et son irréprochable cravate blanche entourait un cou de même dimension qu'une colonne. En un mot, son aspect était tout à fait *confortable*, et devait donner de l'appétit même aux gens affligés de gastrites.

Le déjeuner fut splendide; mais, comme tout doit finir ici-bas, on leva la séance, qui avait duré près de deux heures, et l'on revint former un cercle au salon. Mathilde remplissait parfaitement ses devoirs de maîtresse de maison...... *Parfaitement*, entendons-nous! Telle était du moins l'opinion de sa mère, qui la voyait ce jour-là appliquer tous les exemples qu'elle recueillait chaque jour, et nuancer ses attentions, graduer ses politesses selon le degré d'importance que la fortune ou la particule communiquait à chacun de ses hôtes.

On formait donc un grand cercle, et la conversation devint à peu près générale.

« Irez-vous à Trouville cette année, Mademoiselle? » demanda un jeune *dandy* en herbe à Mathilde.

« Je ne sais, Monsieur; voici deux années de suite que nous nous y rendons, et j'espère que nous changerons d'itinéraire. Rien n'est plus insupportable que de faire chaque année le même voyage!

— Oh! c'est bien vrai; il faut changer d'aspects; on ne peut s'en empêcher quand on n'est pas fixé comme une huître.

— Évidemment; mais la question est bien prématurée; on ne parle pas de quitter Paris tant que le Théâtre-Italien n'a pas donné sa représentation de clôture.

— C'est vrai, » dit Cécile en intervenant tout à coup dans la conversation. « Aussi trouvé-je qu'il est fort cruel pour nous de partir pour la campagne dès à présent.

— Ah! vraiment, vous allez partir?

— Le médecin a ordonné à ma mère de quitter Paris. »

Mathilde inclina la tête d'un air de commisération, mais un sourire se jouait sur les lèvres de quelques-unes des jeunes filles présentes. Cécile en fut singulièrement froissée, et reprit la parole.

« Après tout, » dit-elle, « il y a déjà de beaux jours au mois de mars; les violettes fleurissent, les arbres commencent à verdir, et rien n'est plus charmant que de voir le printemps déplier les feuilles une à une.

— C'est tout à fait poétique, » dit le jeune dandy.

« Nous trouverons aussi à nous amuser, » continua Cécile en s'animant involontairement; « papa nous achètera des poneys qui seront attelés à une petite voiture que nous conduirons nous-mêmes; puis nous monterons à cheval, Louise et moi.

— C'est dans une résidence de famille que vous allez vous installer? » reprit la plus moqueuse et la plus hautaine des jeunes filles.

« Oui, Mademoiselle, » répondit Edmond, non moins irrité que ses sœurs des étranges dispositions qui se révélaient autour d'eux. « Quand une famille ne date pas d'hier, elle possède quelque part un bien patrimonial; nous allons dans le château qui appartenait à mon grand-père, et lui venait de son bisaïeul.

— L'habitation doit être un peu détériorée.

— Mais non, pas trop; les vieilles maisons sont plus solides que celles que l'on construit aujourd'hui.

— Il est certain que rien n'est solide aujourd'hui, » riposta le dandy en souriant..... et ce sourire se propagea autour de lui.

Enfin, on se sépara. M. Edmond Darmintraz remonta en voiture avec ses sœurs, et l'on parla tout naturellement de la matinée de Mme Duvelloy, et des bizarres dispositions qu'on leur avait marquées.

« Tout ça, c'est de l'envie, » dit Edmond en se campant dans l'un des coins de la voiture.

« Je le crois aussi; mais d'où vient ce redoublement?

— Papa aura fait quelque affaire superbe ces jours-ci.

— Crois-tu? » dit Louise avec une expression dubitative. « Ordinairement, quand il a fait, comme tu dis, une affaire superbe, nous nous en apercevons tout de suite, parce qu'on nous reçoit mieux que jamais, et qu'on nous fait mille cajoleries.

— Oui, en dehors; mais, en dedans, on enrage, on nous déteste!

— Eh bien! alors, pourquoi le dedans était-il en dehors aujourd'hui?

— Pourquoi?.... Parbleu! c'est que l'affaire était sans doute tellement belle qu'on n'a pas eu la force de se dominer.

— Hum! cela ne me semble pas bien clair.

— A moi non plus, » ajouta Cécile.

Mais Edmond ne fit que rire des doutes exprimés par ses sœurs, et tous trois revinrent tranquillement à l'hôtel.

On sera peut-être surpris de la liberté accordée à ces trois enfants, qui avaient déjà dans le monde leurs relations et leurs réunions particulières, et qui allaient où les appelaient leurs plaisirs, sans être soumis à aucune surveillance. Peut-être est-il nécessaire, avant de poursuivre ce récit, d'indiquer sommairement les antécédents et l'existence actuelle de la famille Darmintraz.

M. Darmintraz, le banquier, était fils d'un propriétaire campagnard; lui et sa sœur, la tante Marthe, étaient nés à la campagne dans la maison paternelle, qui, depuis un temps immémorial, avait appartenu à leur famille. M. Darmintraz, contre le gré de son père, du reste, avait voulu venir à Paris; il avait obtenu un emploi chez un banquier, et donna des preuves d'une capacité remarquable dans les affaires toujours plus considérables qui lui furent confiées. Son père, réconcilié avec la profession de son fils par les succès qu'il y obtenait, lui remit une somme en avancement d'hoirie, et bientôt le banquier Darmintraz fut connu comme l'un des plus habiles, des plus téméraires, des plus heureux parmi les banquiers de Paris.

Il ne tarda pas à épouser une jeune fille qui lui apporta une dot, magnifique sans doute, mais aussi des goûts et des habitudes dont la satisfaction exigeait un revenu bien plus considérable encore que ne l'était celui de cette dot. Orpheline depuis peu de temps, lorsqu'elle se maria, Mme Darmintraz assimilait, de la meilleure foi du monde, un mari à ces machines dont il lui était arrivé d'entrevoir les rouages dans les rares circonstances où elle avait passé à pied devant quelques vitrines de la rue Saint-Honoré; de même que ces machines broyaient quelques ingrédients inconnus et produisaient du chocolat, un mari devait broyer des affaires et produire de l'or. Son rôle dans la communauté se bornait à fournir les sommes nécessaires au luxe et aux dépenses de sa maison et de sa femme. De quelle façon? Peu importe; cela, c'était son affaire, cela ne pouvait regarder la femme, et elle n'avait pas à s'en préoccuper. Sa mission, à elle, était d'avoir bon goût pour meubler ses salons, commander ses toilettes et recevoir ses invités.

Mme Darmintraz, si elle ne possédait pas de qualités positives, en avait au moins de négatives; elle n'était point capricieuse, nerveuse, tracassière pour son mari; elle n'était pas romanesque, elle ne s'ennuyait pas, et par conséquent, — circonstance heureuse, — elle ne cherchait pas à se désennuyer. Mon Dieu!..... pourvu qu'elle allât trois ou quatre fois par semaine faire quelques longues séances chez la couturière, chez la lingère, chez la modiste, chez la fleuriste, chez les bijoutiers, chez les marchands de meubles et de curiosités; pourvu qu'elle eût sa loge au Théâtre-Italien, un grand dîner, un bal, ou même une soirée chaque jour, pourvu que ses voitures fussent commodes, sa maison confortablement et richement tenue, elle n'en demandait pas davantage..... meilleure en cela que beaucoup d'autres femmes qui possèdent toutes ces jouissances et ne savent pas les apprécier avec la quiétude qui caractérisait Mme Darmintraz.

Les enfants étaient venus, et la maternité lui avait semblé assez ennuyeuse, non qu'elle ne fût pas bonne mère pourtant, et qu'elle n'aimât ses enfants, mais cela dérangeait ses habitudes, et momentanément quelques-uns de ses divertissements. Elle eut un système d'éducation tout à fait particulier. Selon elle, il n'y avait aucune nécessité de s'occuper des enfants, ils s'élevaient tout seuls. Elle raisonnait sur ce point comme cet enfant qui représentait à ses parents l'inutilité des efforts qu'on lui imposait pour l'obliger à apprendre à lire: «Quand on est grand,» disait-il, «tout le monde sait lire.»

Ce point n'est pas le seul sur lequel Mme Darmintraz demeura *enfant* pendant toute sa vie; n'est-il pas d'ailleurs digne de remarque que la plupart des personnes nées de races riches n'acquièrent presque jamais des notions judicieuses sur la vie et les devoirs qui en composent la chaîne? Pour elles le devoir n'est nulle part; le droit, en revanche, est partout; leurs plaisirs leur paraissent plus sacrés que ne le sauraient être les besoins les plus impérieux d'autrui. Comme la nécessité n'a jamais façonné de sa rude main leurs goûts et leurs volontés, elles ne savent rien prendre au sérieux, si ce n'est leurs satisfactions personnelles; les bons sentiments, les bonnes qualités, ne leur manquent pas toujours, mais tout cela, demeurant toujours subordonné à leur personnalité, reste improductif, parce qu'elles n'ont jamais été à la grande école humaine, qui est le sacrifice; elles ont pu donner sans se priver, sans retrancher une seule de leurs jouissances. Les blessures que leur amour-propre a pu recevoir ont toujours été pansées par la main habile des adulateurs qui ne manquent jamais à la richesse; les vertus qu'elles auraient pu avoir s'étant *éventées*, pour ainsi dire, parce qu'on n'a jamais trouvé leur emploi, sont peu à peu remplacées par les défauts qui leur sont le plus opposés. La commisération n'est infatigable qu'autant que la connaissance de peines analogues l'entretient et la fortifie; la prévoyance livre ses trésors seulement à ceux qui ont été forcés de lui demander la sécurité, et, quant à la raison, la nécessité de l'exercer peut seule la développer. C'est ainsi que, sans même s'en apercevoir, on devient peu à peu insensible pour les maux d'autrui, imprévoyant et déraisonnable pour soi-même.

Mme Darmintraz, s'étant démontré à elle-même qu'il serait bien inutile de prendre aucune peine pour l'éducation de ses enfants, les laissa en toute circonstance agir à leur guise; elle ne posait d'autres limites à leur indépendance que celle confinant à son agrément particulier; pourvu qu'en sa présence ils se tinssent à peu près droits et fussent à peu près tranquilles, elle ne leur en demandait pas davantage.

M. Darmintraz, enchaîné à un labeur qui dépassait les forces humaines, occupé durant tout le jour à gagner les sommes qui servaient à alimenter le luxe de sa famille, était forcé de se reposer sur sa femme de tous les détails qui concernaient les enfants et le ménage. Mais, quelque absorbé qu'il fût, il dut pourtant entrevoir certaines négligences qui compromettaient à la fois et la régularité des livres de dépenses, et l'avenir même de ses enfants, trop complétement livrés à eux-mêmes, leur mère n'ayant pas voulu établir une institutrice sous son toit. Rien n'était plus gênant à son avis que cette cohabitation avec une personne qu'il faut nécessairement considérer comme une inférieure puisqu'elle est pauvre, et traiter comme une égale puisqu'elle est bien élevée. Ses enfants avaient donc eu une bonne anglaise, selon la coutume à la mode, puis quelques professeurs qui les faisaient travailler tant bien que mal, mais plutôt mal que bien, nul ne se souciant de leur instruction et de leurs progrès.

Cinq ans environ avant l'époque où se passait la première scène de ce récit, M. Darmintraz perdit son père; un an plus tard il avertit sa femme qu'il fallait faire préparer une chambre pour sa sœur Marthe.

« Elle vient faire un voyage à Paris?

— Un voyage..... c'est-à-dire un séjour plus ou moins prolongé, selon qu'elle en décidera.

— Ah! mon Dieu!» dit Mme Darmintraz en se redressant sur le fauteuil dans lequel elle était nonchalamment étendue..... «j'espère qu'elle ne va pas s'installer ici, chez nous?

— Plût à Dieu qu'elle voulût bien y consentir!» répondit son mari, devenu subitement plus grave qu'il ne lui était jamais apparu. «Ma chère Hortense, je ne voudrais pas vous tourmenter par des reproches, ni vous imposer des soins qui me semblent être incompatibles avec votre organisation..... Mais enfin, il faut bien vous dire que notre maison n'est point du tout gouvernée, et que nos enfants sont à peine élevés.

— Je ne vois pas,» dit Mme Darmintraz avec une certaine aigreur, «que les enfants soient autres que tous ceux de leur âge. Quant aux comptes de ménage, je vous ai averti plusieurs fois que je ne pouvais m'astreindre à faire et à additionner des colonnes de chiffres; cela vaut-il la peine d'ailleurs de se préoccuper de semblables détails? D'abord, quelle que soit la surveillance que l'on exerce, on est toujours trompé; vous pouvez vous en convaincre en interrogeant toutes les personnes que nous connaissons; en admettant que le maître d'hôtel nous vole quelques centaines de francs..... eh bien! qu'est-ce que cela, ajouté au total des dépenses de l'année?

— Si j'en juge d'après ce total toujours grossissant, cela mérite pourtant que l'on s'en préoccupe; d'ailleurs, ma chère amie, il ne s'agit pas seulement des comptes de ménage, quoique leur importance grandisse sans cesse... Il s'agirait aussi de vos dépenses personnelles; peut-être que si vous vous habituiez à en tenir note, le chiffre auquel elles s'élèvent vous déciderait à les restreindre sur quelques points: l'ordre qui place impitoyablement sa clarté sous vos yeux est à lui seul un frein, et.....

— Et votre sœur Marthe deviendrait, selon votre pensée, une sorte de tutrice pour moi, de surveillante?

— Je n'ai pas le dessein de lui donner des fonctions qui seraient humiliantes pour vous d'abord, pour elle ensuite, et qu'elle repousserait pour ces deux motifs, soyez-en certaine. Mais notre maison et nos enfants ont grand besoin d'une surveillance active, et, comme ma sœur a toujours consacré son existence au dévouement, j'ai espéré, je l'avoue, qu'en se voyant utile ici, elle y resterait. Ce sera pour vous, Hortense, l'amie la plus sincère et la plus éclairée; elle prendra, dans le pouvoir qui vous appartient, seulement la part que vous repousserez à mon grand regret..... Elle n'en prendra aucune, je vous l'affirme, si vous craignez son usurpation, et si, la craignant, vous vous décidez enfin à gouverner votre empire. Enfin, je ne vous cacherai pas que, selon mon intime persuasion, le bon sens est contagieux comme la déraison; je crois donc qu'en vivant avec ce caractère si fortement trempé, si bien équilibré, vous parviendrez graduellement, et sans efforts pénibles, à retrancher quelques dépenses... je parle seulement de celles qui sont tout à fait inutiles..... en pensant à l'avenir de nos trois enfants.»

C'était parler bien longtemps de matières sérieuses, et par conséquent ennuyeuses. Pendant le discours de son mari, Mme Darmintraz entrevit rapidement quelques-uns des avantages qu'elle pourrait retirer de l'installation de sa belle-sœur sous leur toit. D'abord, Marthe Darmintraz était riche, économe, point assez jeune pour songer à se marier; sa fortune reviendrait tout entière à la famille, pour peu qu'elle connût ses nièces et son neveu, et qu'elle s'attachât à eux; ensuite il serait vraiment commode d'avoir une sorte d'intendante habile sur laquelle on pourrait en définitive se reposer même de ce petit nombre de soins domestiques dont on était parfois forcée de s'occuper. Puis d'ailleurs, si tout cela ne convenait pas, n'aurait-on pas toujours, par devers soi, la faculté de se séparer?

En écoutant ses propres pensées beaucoup plus que les paroles de son mari, Mme Darmintraz se rasséréna subitement; elle avait d'ailleurs le caractère trop léger et l'esprit trop nonchalant pour accorder longtemps une importance quelconque à un sujet, quel qu'il fût, et pour se montrer jalouse de cette suprématie domestique que la plupart des femmes n'abdiquent pas volontiers. Qu'elle fût reine en apparence, cela lui suffisait, et elle tenait peu à l'être par le fait; son indolence et sa frivolité se seraient parfaitement accommodées du régime constitutionnel, car, s'il lui importait de régner, il lui était non-seulement indifférent, mais encore désagréable de gouverner. Trouver un ministre introuvable qui prendrait pour lui toute la fatigue, en laissant à autrui tout le bénéfice de ses efforts et de ses peines..... la perspective était séduisante, et Mme Darmintraz se décida à essayer de cette situation nouvelle. Elle était encore trop femme cependant, malgré son incurie à peu près universelle, pour ne point faire valoir à son mari comme un sacrifice ce qu'elle considérait déjà comme un bénéfice. Elle accorda gracieusement son consentement à l'installation de Marthe, et M. Darmintraz, charmé de la docilité de sa femme, appuyant les plus consolantes espérances sur l'efficacité de l'intervention de sa sœur dans le gouvernement de sa maison, se sentit plus tranquille et plus heureux qu'il ne l'avait été depuis longtemps.

Marthe Darmintraz avait consacré toute sa vie à son père, devenu infirme; elle avait gouverné la fortune, dirigé la maison, soigné, consolé le vieillard malade, et avait fait preuve en toute circonstance d'une énergie si rare, d'une raison si haute, d'une vaillance si infatigable, que l'estime, et, plus que l'estime, la vénération, s'attachait à son nom. Sa tâche accomplie, elle se trouvait forte encore, propre par conséquent au dévouement actif dont elle avait pris l'invincible habitude, mais point assez jeune, à son gré, pour songer à se créer un intérieur, une famille. La vieillesse arrivait, et Marthe était seule!..... Ceux-là seuls qui ne sont pas égoïstes savent ce qu'il y a de tristesse dans l'isolement qui, pour eux, représente non pas seulement la privation de toute affection, mais surtout l'inutilité désespérante des facultés généreuses qui s'agitent en eux.

Depuis qu'elle vivait seule dans la grande maison paternelle qui, par suite du partage de la fortune, faisait partie de son avoir personnel, Marthe avait été pressentie par son frère sur ses projets d'avenir. Elle se trouvait prise au dépourvu, n'ayant jamais pensé à elle; mais elle aimait cette vieille habitation, la campagne qu'elle n'avait guère quittée, et où l'attachaient toutes ses habitudes, le petit monde qu'elle gouvernait depuis si longtemps, les serviteurs, les voisins, et jusqu'aux paysans qui la connaissaient si bien pour avoir toujours trouvé près d'elle un conseil ou un secours efficace dans toutes les graves circonstances de leur vie. Tout d'abord elle répondit à son frère que l'unique bonheur que l'on pût espérer, quand la jeunesse a disparu, était celui de vivre là où l'on avait toujours vécu, entourée des mêmes objets, des mêmes visages; mais les lettres devinrent plus fréquentes, plus pressantes; ce qui avait été d'abord vaguement indiqué se précisa; quand enfin son frère lui dépeignit le désordre de son ménage, la singulière éducation que recevaient ses enfants, quand enfin il lui dit: «Viens, j'ai besoin de toi.....» Marthe n'hésita plus.

Elle fit simplement le sacrifice le plus considérable pour elle; elle confia la direction de son domaine à un vieux fermier, rangea sa maison, en ferma les portes et partit..... sans regarder derrière elle. En certaines circonstances le courage se mesure à la prudence; ce ne sont pas les plus téméraires qui sont les plus vaillants, car les premiers s'exposent à la défaite que les seconds veulent éviter à tout prix. Marthe ne voulut point faiblir devant la résolution qu'elle avait prise; elle voulait accomplir son sacrifice, et se sauva, plutôt qu'elle ne partit.

Mais, comme le caractère de sa belle-sœur lui était inconnu, comme elle ignorait si la tâche qu'elle s'imposait ne serait pas impossible à remplir, comme elle voulait d'ailleurs adoucir un peu les regrets qui s'élevaient autour d'elle et auxquels les siens propres faisaient écho, elle annonça d'abord qu'il s'agissait seulement d'un voyage et d'un séjour qui se prolongeraient peu.

Elle arriva chez son frère, et tout d'abord les enfants, en voyant entrer cette grande femme, vêtue d'une robe de mérinos noir, coiffée d'un chapeau dont la forme remontait à plusieurs années de date, crurent..... d'après les hypothèses faites autour d'eux par les domestiques... qu'il s'agissait d'héberger une parente pauvre. Mais, en dépit de la simplicité de son costume et de ses habitudes, Marthe avait une certaine façon à elle de prendre la place qui lui était due, grâce à laquelle on ne pouvait conserver longtemps des doutes sur l'indépendance de sa position. Elle donnait ses ordres aux domestiques, non-seulement avec politesse, mais encore avec douceur; seulement il était impossible de se méprendre sur la portée de cette bonté, qui n'avait aucun des caractères auxquels on reconnaît la familiarité, et s'alliait à merveille, par une savante fusion, avec une dignité naturelle, innée, à l'empire de laquelle on ne pouvait se soustraire.

Le proverbe: *Tel maître, tel valet*, n'avait jamais offert une plus éclatante affirmation de son exactitude qu'en la personne d'Ambroisine, femme de chambre de Mlle Darmintraz. La surprise causée au salon par l'aspect de celle-ci se reproduisit à l'office quand on y vit apparaître une campagnarde, ayant à peu près l'âge de sa maîtresse, vêtue de serge noire, et portant un béguin piqué en mérinos noir. Ambroisine n'accorda pas la plus légère attention aux chuchotements qui s'élevèrent autour d'elle, et, lorsque les pimpantes femmes de chambre essayèrent à demi-voix quelques plaisanteries qui avaient pour but de dérider le majestueux visage du maître d'hôtel, la nouvelle venue, levant ses yeux gris enfouis sous d'épais sourcils noirs, adressa aux rieurs un regard empreint de tant de fermeté, de dédain et de froideur à la fois, que les quolibets expirèrent tout subitement, et chacun se sentit rappelé à l'ordre; il n'y avait pas à s'y méprendre: cette obscure campagnarde avait bec et ongles, et saurait se défendre au besoin.

Pour sonder le terrain autant que pour faire gracieusement les honneurs de la table qu'il présidait, le maître d'hôtel adressa la parole à Ambroisine:

«Eh bien! Madame..... ou Mademoiselle.....

— Mademoiselle, s'il vous plaît.

— Vous voilà donc dans la *capitale*? Chacun veut en tâter, et l'on a bien raison, car on ne vit qu'ici. Comptez-vous rester longtemps avec nous?

— Ça dépendra de Mademoiselle.

— Mais enfin, vous savez jusqu'à un certain point.....

— Rien du tout. Mademoiselle n'a pas l'habitude de faire part de ses projets à ses gens.

— Ah! elle est donc fière?

— Elle est comme il faut être : bonne, ou *fière*, selon les gens et les occasions.

— Je vois que vous lui êtes fort attachée?

— J'avais toujours dit que j'irais où elle irait.... même en enfer..... que Dieu me pardonne!....» ajouta Ambroisine en se signant pieusement, «et je le lui ai prouvé, puisque me voici ici avec elle.

— Oh! ce n'est pas aimable pour Paris, ce que vous dites là!

— Paris se passera de mon amabilité, comme je me passerai de la sienne, » répondit sèchement la campagnarde.

« Vous offrirai-je une pêche, Mademoiselle? Ah! dame, ce n'est pas de première qualité; les maîtres ont des pêches à trois francs, les nôtres coûtent trois sous; voilà ce que c'est que la domesticité, » ajouta le maître d'hôtel d'un ton plein de mélancolie.

« Sainte Vierge!....» s'écria Ambroisine en replaçant aussitôt dans la coupe de porcelaine la pêche qu'elle avait prise; ça coûte trois sous, ça? Je croirais faire un péché, moi, si je mangeais cette pêche!...

— Charmant! délicieux! » dit le maître d'hôtel en s'inclinant; « on n'a pas plus d'esprit à Paris.

— J'ai de l'esprit, moi?... » reprit Ambroisine d'un ton indigné; « allons donc, ne vous moquez pas de moi, ou je vous riverais bien vite votre clou; et les maîtres mangent des pêches à trois francs? Ça ne m'étonne plus si tout le monde se ruine à Paris.

— Beaucoup s'y ruinent, sans doute, mais quelques-uns y font fortune aussi; témoin M. Darmintraz, pour ne pas aller plus loin; s'il n'était venu à Paris, croyez-vous que lui et sa famille mangeraient des pêches à trois francs?

— Il en aurait chez lui qui lui coûteraient moins cher. Mademoiselle n'aurait pas mieux demandé que de le voir installé dans la maison de son père; au partage il aurait pris la terre, elle aurait pris l'argent, et c'est le contraire qui a eu lieu.

— Mademoiselle Darmintraz est donc riche? » dit d'un ton insinuant le maître d'hôtel, dont le visage prit aussitôt une expression fort respectueuse.

— Très-riche, » répondit brièvement Ambroisine en se levant. « On peut être tranquille, elle apportera ici plus qu'elle n'en emportera. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Il nous est demandé, à titre de *renseignements*, sur la mode, — les ameublements, — l'économie domestique, — la civilité, — des détails qui, pour une seule des personnes s'adressant à nous, suffiraient à la matière d'un article spécial tout entier.

Il nous est donc impossible de placer ces détails à la colonne des *renseignements*; on les trouvera successivement dans les articles spéciaux. Nous ajouterons que nous ne pouvons réimprimer dans le journal, à l'usage des nouveaux abonnés, les articles déjà parus concernant la *civilité*, et qui sont actuellement réunis en un volume, que l'on peut se procurer chez tous les libraires.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

Nº 33,628, *Meuse*. Les corsages blancs, décolletés, se font plissés. Les colliers de velours se portent soit avec les corsages décolletés, soit même avec les corsages blancs montants. Oui pour les dents, qui se font indifféremment arrondies, ou carrées, ou pointues. 3 mètres de tour pour la crinoline. — Nº 57,831, *Lot-et-Garonne*. Mille remercîments pour cette lettre. — Nº 27,912, *Aude*. Malheureusement pour moi et pour les abonnées, Mme Hénard s'est trouvée trop gravement malade pour continuer sa profession, qu'elle a dû quitter provisoirement. Mille fois merci pour cette appréciation d'une sage mère de famille. — Nº 22,304, *Lot-et-Garonne*. On ne pose aucune garniture *à bord* de l'objet que l'on veut garnir, robe, paletot, ou veste. On fait de la guipure à dessins Cluny, en soie noire, dont le travail est admirable et qui par conséquent est d'un prix fort élevé. Ce costume peut être fait tel qu'on le projette, et porté avec cette toque. Les chapeaux ronds que je préfère sont ceux dits *batelière*, à bords un peu larges, doublés de taffetas rose, ou bleu, ou lilas. Grand voile de gaze. On commence, en effet, à tailler en pointes même les robes de mousseline. Oui pour le volant brodé. — *Quai de Béthune*. Merci mille fois. — *Violette, Poitiers*. De grand cœur et avec reconnaissance. — Nº 4,405, *Meurthe*. On porte toutes les formes de paletots, y compris les vareuses; on n'en voit pas en alpaga blanc uni, avec des robes de couleur; les seuls paletots qui peuvent se porter indifféremment avec toutes les robes sont ceux en *veloutine*, à rayures blanches et noires, que l'on trouvera aux *Magasins du Louvre*, et ceux en taffetas noir. Les corsages blancs ajustés ne peuvent convenir dans cette situation, qui *exige* la jupe et le paletot court, pareil, non ajusté. — Nº 30,244, *Loire-Inférieure*. 15 mètres de foulard doivent suffire pour la robe et le paletot. On ne garnit ni l'un ni l'autre; on peut cependant poser au-dessus du bord du paletot (à 3 ou 4 centimètres) une ruche de ruban étroit, uni, de même teinte que le fond ou les dessins du paletot, dont on a reçu un excellent patron dans le nº 6. — *Belgique*. Les petites filles de huit à dix ans portent, à Paris, une jupe et un paletot pareil, dans la rue; elles ne sortent pas avec une veste courte. On ne reconduit personne jusqu'à la porte de la rue. On ne se lève pas pour saluer un homme. — *Courcy, Saône-et-Loire*. Voir, pour les dîners servis à la russe, l'article de la *Bonne Ménagère*. On peut, en effet, teindre le cachemire *en réserve*, c'est-à-dire conserver les dessins tels qu'ils sont, en teignant le fond. S'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46. — *Nantes*. Casaque ni longue, ni courte, mais plus longue derrière que devant. Quant aux ornements, l'impossibilité de décrire leurs dispositions compliquées, sans le secours du dessin, m'oblige à prier notre abonnée d'attendre notre prochain numéro avec pardessus d'été. On a dû voir, dans les articles de *Modes*, que l'on ne garnit pas les paletots avec des dentelles ou guipures larges. Point de frange *lama*, surtout noire. — Nº 77,765, *Cantal*. Robe de linos ou de mohair, ou de foulard de laine, dont on peut demander des échantillons aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli. Point de garniture autre qu'un biais de taffetas noir, au milieu duquel on pose un galon. Point de guipure ni de dentelle pour une jeune fille; oh! non! On ne peut envoyer *à choisir* surtout des objets d'un prix si minime. S'adresser à Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, 6, pour le prix du chapeau. On ne garnit pas les chapeaux ronds avec des fleurs. Un voile de couleur doit être de même nuance que la garniture du chapeau. — Nº 181. *Sarthe*. Je ne saurais ajouter aucun détail à la recette qui a été publiée telle qu'on me l'a donnée. Peut-être pour les autres objets. — Nº 3,235, *Paris*. On peut toujours *re*couper en pointe une robe ancienne, pourvu que l'étoffe n'ait ni *envers* ni *montant*. Pour allonger une robe, il n'est d'autre moyen que de découper le bord en *créneaux*, ou dents arrondies, et de poser en dessous une bande de taffetas de même couleur que la nuance dominante, ou accessoire de la robe. — Nº 78,414, *Basses-Pyrénées*. Cette explication a été donnée avec le dessin représentant l'ouvrage. — Nº 17,454, *Rhône*. On peut parfaitement porter la robe à carreaux verts et bleus, ainsi que celle de piqué. — Nº 61,701, *Aisne*. J'achète mes pelotes de coton par boîtes, qui en contiennent une douzaine, dans tous les magasins de la rue Saint-Denis, vendant en demi-gros. Ma dernière provision, datant, il est vrai, de plus d'un an, m'a ainsi coûté 30 centimes la pelote. — *Clémence, Belgique*. Les abonnées françaises peuvent, en effet, se procurer la photographie de Mme Emmeline Raymond, en envoyant 1 fr. 45 centimes en timbres-poste, pour la recevoir affranchie, mais nous ne pouvons accepter des timbres étrangers. S'adresser, pour cet objet, à un libraire, ou bien envoyer un mandat sur la poste. — Nº 6,417, *Paris*. Impossible. Pour se vouer à l'enseignement, on ne saurait commencer la musique si tard. — Nº 26,729. *Gironde*. Voir l'article de la *Bonne Ménagère*, nº 38, de 1865. La dentelle de coton blanc bordant des rideaux de lasting serait de très-mauvais goût. Le capuchon n'est jamais obligatoire, mais seulement facultatif. — Nº 15,819, *Marne*. Ce costume convient parfaitement pour les petits garçons : pantalon de piqué ou de nankin; chemise blanche ordinaire, ou bien en toile écrue, ou indienne fond blanc; point de bretelles, mais une large ceinture, pour fixer le pantalon autour de la taille. — Nº 50,035, *Isère*. La toque, si on l'aime. Si l'on veut mon avis, le chapeau batelière, à bords doublés de taffetas. On garnit les chapeaux ronds en velours, — en rubans, — avec des plumes, ou des oiseaux. Je ne connais aucun moyen pour empêcher les cheveux de pousser, — pas plus que pour les faire repousser. — Nº 74,872. Composition d'une corbeille de mariage du prix de 4 à 6,000 fr. : châle de l'Inde, long, à deux faces, coûtant 1,600 fr.; les *Magasins du Louvre* en envoient *à choisir* dans les départements; châle long rayé, de 3 à 400 fr.; robe de velours noir, 400 fr.; mantelet oblong en dentelle, garni de beaux volants pouvant plus tard servir pour garnir une robe. Le reste en bijoux. — Nº 24,500, *Vienne*. Merci mille fois pour cette lettre qui compte, en effet, parmi celles qui sont *bonnes* et encourageantes.

Nº 66,708, *Seine-et-Marne*. Il a toujours été répondu à toutes les lettres accompagnées d'une bande. Le dessous d'une manche est..... son dessous, c'est-à-dire la partie placée sous le bras. Il me serait absolument impossible de m'expliquer au sujet du dessous de la manche avec plus de clarté. Je ne puis intervertir l'ordre des numéros, ni, entre autres, arrêter l'impression, et faire recommencer la composition du numéro qui s'imprimait quand on me faisait la demande de répondre *avant* le 12 avril; rien à changer, du reste, au projet de toilette que l'on m'expose. Chapeau en tulle blanc et taffetas de couleur. On peut l'avoir pour 30 francs. — Nº 73,468. Voir les articles de modes des précédents numéros, pour les toilettes de première communiante. Corsage blanc plissé en mousseline. Il est difficile, pour ne pas dire *impossible*, de décrire des formes de chapeaux, sans le secours du dessin. Les petites filles portent des toques de tous genres en plumes, et sans plumes. — Nº 60,640, *Algérie*. Les femmes ne portent guère de gilet en piqué blanc; à la rigueur, on peut cependant mettre celui que l'on a, avec une veste courte. On ne porte pas du tout d'écharpes, mais seulement des vêtements à manches, et, avec les robes en tissus très-légers, des pointes en dentelle de laine noire ou blanche. — Nº 21,180, *Sarthe*. Je dirai à ma filleule que la perse cretonne, à dessins anciens, ne comporte pas de volants, mais seulement une ruche en ruban de laine ou de coton, ayant 2 centimètres de largeur. On fait des lambrequins en même perse, en ayant soin de rapporter les coutures de telle sorte que le motif principal se retrouve toujours au milieu des dents du lambrequin. Perse fond bleu, pour la chambre d'une jeune fille, — fond blanc ou nankin pour la chambre de grand'mère, — fond rouge pour la salle à manger. — *Palma*. S'adresser directement pour cet objet à M. Croisat, coiffeur, et fabricant de *postiches*, rue Richelieu, 71. — Nº 76,505, *Nord*. Robe en moire antique verte, ou grise, ou bleue, avec de fines rayures blanches; point de garnitures. Ceinture à très-longs pans arrondis, garnis en dentelle de soie, avec *applications* de même dentelle. Corsage décolleté, manches courtes, pour le dîner et la soirée dansante. Pour la messe de mariage, toilette de ville, c'est-à-dire robe montante, avec pardessus pareil, ou mantelet de dentelle, et chapeau blanc en tulle. La coiffure d'une petite fille de six mois se compose d'une capote coulissée, en soie blanche. A deux ans, un petit garçon porte une jupe, une veste, un chapeau rond, ou bien une toque. — Nº 188, *Tarn-et-Garonne*. La bande du journal est, non pas nécessaire, mais *indispensable*. Les lettres de *Jacopo Ortis* ne peuvent être données en lecture à une jeune fille. — Mme *E. D., Belgique*. Il faut toujours suivre les usages du pays que l'on habite. A Paris, on porte une toilette de ville, aussi élégante que l'on veut, mais à corsage montant, pour assister à une messe et à un déjeuner de noces. Les corsages décolletés et les diamants restent consacrés aux toilettes de soir. Je conseille une belle robe de soie, de nuance très-claire, blanche, à rayures capucine, avec le châle en dentelle noire ou blanche. Corsage montant. Chapeau très-petit et très-léger, en tulle blanc, avec frange de marabouts. Les chapeaux actuels ne sont plus que des coiffures, et l'on peut les mettre et les ôter sans endommager l'édifice des cheveux. Je ne sais trop ce que l'on entend par *costume de courses*; à Paris, on porte, pour assister aux courses, des toilettes de ville; voir les gravures aux descriptions de toilettes, etc. — Nº 25,142, *Haute-Marne*. On peut faire l'un et l'autre : soutacher le manteau de piqué, et le garnir de bandes festonnées et brodées. On a reçu récemment les dessins et patrons d'une robe et d'un bonnet de baptême. — Nº 62,555, *Drôme*. Cela se peut, à la rigueur, mais cette robe est bien sombre pour une toilette de jeune fille; je préférerais une jupe en poil de chèvre blanc, à rayures bleues ou roses, ou bien en foulard *mille raies*. On ne met pas de fleurs, mais seulement des plumes sur les chapeaux ronds. Les jeunes filles ne portent pas de *coiffure*, mais seulement quelques nœuds de ruban dans les cheveux. — Nº 17,227, *aux Ternes*. Je ne connais pas cette adresse; voir l'Almanach Didot. — Nº 368, *Moselle*. On portera, *dit-on*, des paletots à manches, en mousseline blanche, sur des corsages blancs montants, avec toutes les jupes de couleur claire, privées de pardessus pareils; attendons les jours chauds, pour savoir si cette affirmation est exacte. Une jeune fille peut assister à la représentation du *Lion amoureux*; elle y verra, il est vrai, des toilettes *grecques*..... mais, pour peu qu'elle ait été au bal, elle doit être familiarisée avec ces costumes. — Nº 33,882, *Charente-Inférieure*. Voir l'article de la *Bonne Ménagère*, pour les dîners servis à la russe, ces détails étant trop longs pour figurer ici. En aucun cas, le tapis placé sous la nappe ne peut dépasser celle-ci. — Nº 119, *Jura*. On recevra une collection de paletots avec le nº 18; on en a reçu un patron dans le nº 6. Le *point russe* est le plus simple de tous les points : pour chaque trait du dessin on fait un point, absolument comme si l'on exécutait une couture piquée, à points un peu longs. — Nº 22,262, *Bas-Rhin*. Pour la robe de noce, poult-de-soie antique blanc. Taffetas à mille raies roses ou bleues, ou vertes sur fond blanc, avec le paletot pareil pour les *jeunes sœurs*. — *Louisa, Belgique*. Paletot cintré. On double de taffetas les pardessus faits en tissus très-légers; on n'en voit pas encore, et l'on ne sait si l'on en verra sans doublure. Avec les robes *sans* pardessus on porte des pointes en dentelle de soie, ou de laine noire ou blanche. Les jeunes filles, qui ne mettent pas de pointes en dentelle, porteront avec ces robes des pardessus en mousseline blanche, doublés avec la marceline légère, de même teinte que les dessins ou ornements de la robe. — Nº 23,173, *Ardèche*. On ne met dans un salon ni porte-montre, ni *porte-carte*. — Nº 160, *Paris*. Les paletots en *veloutine* se portent avec les chapeaux de toute forme, pourvu qu'ils ne soient pas trop *parés*. Nous avons publié un bien grand nombre de corsage depuis six ans, et il serait impossible de nous livrer à cette recherche, un grand nombre de nos numéros étant épuisés. On recevra d'autres patrons de corsage. — Nº 14,656, *Paris*. Forme *batelière*, chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, nº 6; mais je dois ajouter qu'à cet âge le chapeau fermé est plus convenable. Voir chez l'éditeur *Hachette*; si le volume est épuisé, le chercher sous les galeries de l'Odéon. On trouve d'excellents corsets, à un bon marché extrême, aux *Magasins du Louvre*. — Nº 33,147, *Vosges*. On peut toujours séparer une jupe de son corsage, la jupe, même celle qui est taillée en pointes, étant toujours montée sur une ceinture; il n'y a d'exception pour cette règle que pour les robes dites *princesse*. — Nº 1,538, *Var*. Les bandeaux ondulés, rejetés derrière l'oreille; rouler les cheveux de derrière sur un sous-chignon. S'adresser pour toutes les fournitures d'ouvrage à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — Nº 70,629, *Haut-Rhin*. Oui, pour les rideaux de reps uni, de même nuance que le velours, pour les galeries et les rideaux blancs brodés; dans la salle à manger, papier nuance *bois*, puisqu'il n'y a pas de papier pareil à l'algérienne, ce qui d'ailleurs ne serait pas joli; mais je préférerais à cette dernière étoffe du reps nuance bois, comme le papier; la différence de prix serait insignifiante, et l'algérienne est devenue si commune! — Nº 32,960, *Seine-Inférieure*. La dépréciation que l'on constate soi-même serait encore bien plus sensible pour un échange de cette nature; le marchand, certain de vendre l'objet à prix réduit, et devant encore prélever son bénéfice, ne pourrait l'acheter qu'à bas prix : s'adresser cependant à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46.

AVIS.

Pour répondre au désir d'un grand nombre de nos abonnées, nous leur adressons sur demande affranchie, *gratis* et *franco*, quelques pages de *spécimen* du magnifique ouvrage que nous venons de publier : le *Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, traduction de M. l'abbé Glaire, dont nous avons parlé dans le nº 12 du journal.

CLEF DIPLOMATIQUE.

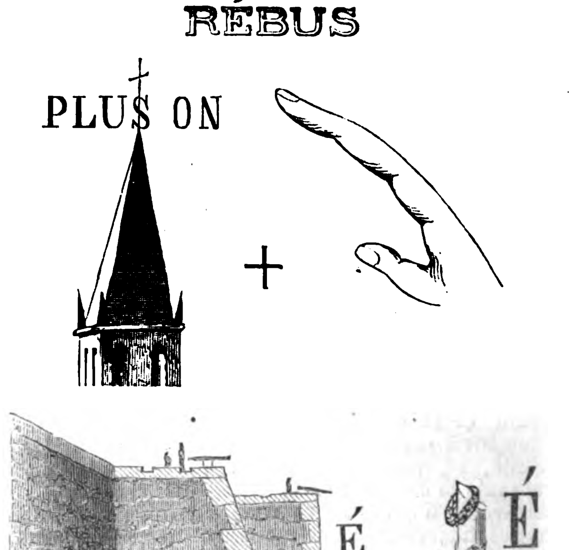
— GALA, DEILKIEU RA YATS P'OISEGTA
O-S-UR AMMAIURRA RAZ CLOTPZ VEUZ?
DEILKIEU T'OU-XA DRIZ GO BEILETTA
PA MLOUZ VRIASZ, BEGGA OISLAMEUZ?
— ATMOTS, B'AZS RO REU PA TOSILA;
SEIS MUTUS DEIL LATOUSLA IT XEIL :
RAZ BQOGDZ ETS DALPI RAIL DOLILA,
R'QUMAL YO LACTAL O ZET SEIL.
— DEILKIEU R'QUMAL?... X'OU MLEUP... XA SLAGVRA...
GEU, XA YEIPLOUZ, SEIXEILZ DOLAUR,
RA VAOI SAGDZ KIU TEIZ PETTA ATZAGVRA
RAZ EUZAOIII, RAZ VRAILZ, RA ZERAUR.
— SEIXEILZ DOLAUR!.... O SO LAMELGA,
ATMOTS, ZU RA BUAR OPQALOUS,
VUATSES PA ZO YUA ITUMELGA
UBU-VOZ R'QEGGA ZA DROUTPLOUS.
RA VETQAIL TOUS PA RO ZEIMMLOTBA
BEGGA PI DOZZA R'OYATUL,
BÔL RA VETQAIL, B'AZS R'AZDALOTBA
KIOTP BA T'AZS DOZ RA ZEIYATUL.

APGA ZUGETES.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

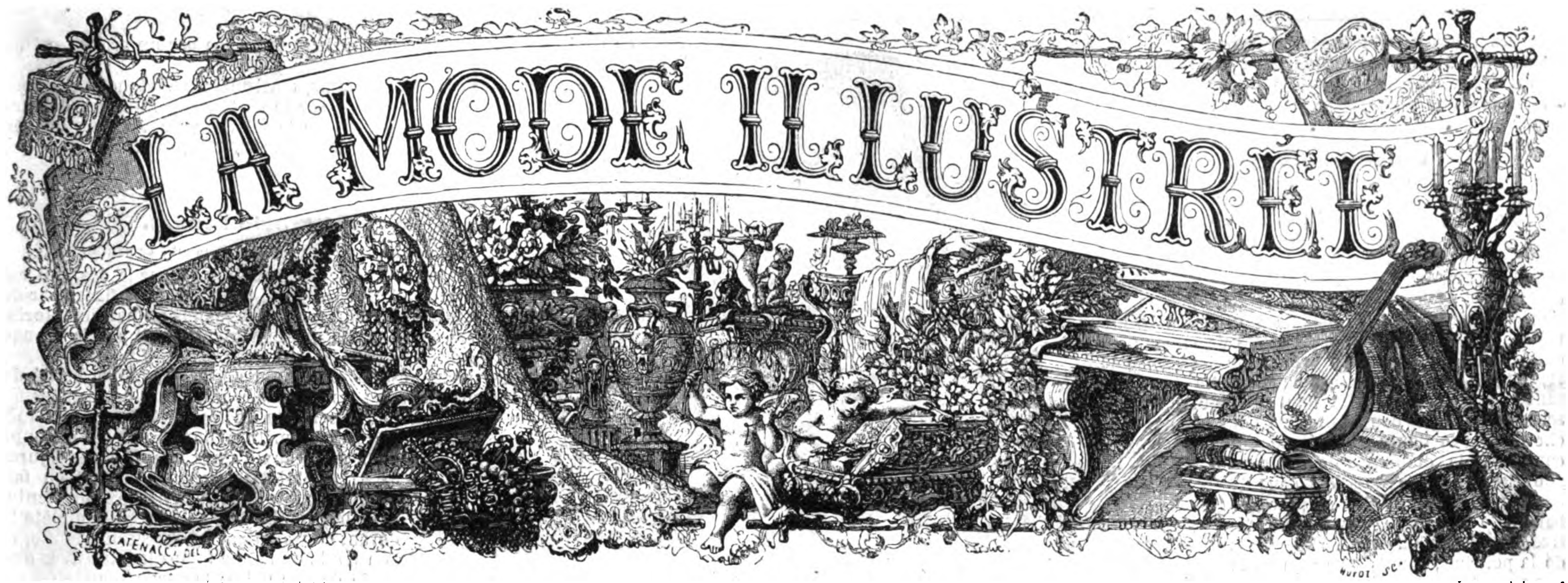
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'on ne s'avise jamais de tout.

N° 18 (*avec double planche de patrons* : 75 c.). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 29 avril 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corsage EN TULLE NOIR OU BLANC.

Les figures 48 à 51 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce modèle est fait en tulle, avec des rubans de velours noir, ayant 2 centimètres de largeur, ornés de petits boutons blancs, en porcelaine ou nacre ; la garniture de mêmes rubans de velours, imitant une basque, est sans boutons.



CORSAGE EN TULLE NOIR OU BLANC (DERRIÈRE).

On coupe deux morceaux sans couture, d'après les figures 49 et 50, — deux morceaux aussi, d'après la figure 48, en laissant en plus le tulle nécessaire pour faire sur chaque devant un ourlet de 3 centimètres, — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 51, en tenant compte de la différence de contours; on coud dans chaque devant les pinces de la poitrine, on pose sur le devant de gauche les boutons pareils à ceux des rubans, on fait les boutonnières sur l'ourlet du devant de droite, qui couvre l'ourlet du devant de gauche. On assemble les figures 48 et 49, en rapprochant les chiffres pareils; on pose un liséré de taffetas noir sur l'encolure, et l'on *prend* le bord inférieur du corsage entre les deux côtés d'une ceinture de taffetas noir, coupée *double*, et sans couture, d'après la figure 50; on pose des agrafes par devant pour fermer la ceinture. Les deux moitiés de chaque manche sont cousues ensemble depuis 57 jusqu'à 58, depuis 59 jusqu'à 60 ; on ourle le bord inférieur de la manche, on la fixe dans l'entournure garnie d'un liséré, 60 sur 60, et l'on forme un pli en posant la croix sur le point. Les rubans sont placés d'après les indications du dessin et du patron ; la garniture placée autour de la ceinture se compose de 19 bouclettes, ayant chacune 9 centimètres de longueur, avec des pans d'égale longueur, placées à intervalles égaux ; 9 bouclettes garnissent le dos, — cinq, chaque devant. Une ceinture de velours, ayant 4 centimètres de largeur, ornée de boutons, couvre la ceinture de taffetas.

Bournous Cérès

POUR TOILETTE DE VOYAGE OU POUR DAME AGÉE.

Les figures 1 et 5 (*recto*) appartiennent à ce patron.

On fera ce bournous en taffetas noir, ou bien en drap léger à rayures *jardinière* (*Magasins du Louvre*), si on le destine à des toilettes de voyage.

On forme dans ce bournous, par derrière, un large pli, non fixé sur son bord inférieur, orné de bouclettes en ruban noir, et de trois gros boutons en passementerie; sur chaque devant on pose quatre mêmes boutons, garnis de bouclettes en cordon, pour former le bournous, dont le contour est bordé d'une bande de même étoffe, coupée en biais, ayant 9 centimètres de largeur, et encadrée de lisérés; sur l'encolure on pose (si le bournous est en taffetas) une ruche faite avec une bande de taffetas découpée de chaque côté, ayant 7 centimètres de largeur.

Pour faire ce bournous, on emploiera 3 mètres 60 centimètres d'étoffe, ayant 1 mètre de largeur, — le double par conséquent, si l'étoffe a seulement 50 centimètres de largeur.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 1 et 2, après les avoir complétées en coupant le *côté replié* pour le poser à la place qu'il doit occuper. Un dessin *réduit* représente le patron du bournous avec ses côtés repliés, fixés à leur place. On coud ensemble les deux moitiés du dos, puis dos et devants depuis 1 jusqu'à 2 (couture double). On forme un pli dans chaque moitié de la figure 2, en posant la croix A sur le point A, — la croix B sur le point B; on coud ce pli sur la ligne ponctuée depuis A jusqu'à B. On fixe sur le bournous la bande coupée en biais, et doublée de gaze roide, en partie indiquée sur la figure 1 ; cette bande n'a plus que 5 centimètres de largeur vers l'encolure; on réunit les trois tissus (bande, doublure et bournous) en les cousant ensemble à l'envers, avec un liséré sans ganse ; on replie la bande à l'endroit, on la fixe sur le bournous, avec un liséré rempli de ganse; on pose les bouclettes de ruban



CORSAGE EN TULLE NOIR OU BLANC (DEVANT).

selon les indications du dessin; ce ruban a 4 centimètres de largeur; celui qui est transversal a 18 centimètres de longueur. L'encolure, bordée avec une bande coupée en biais, est garnie d'une ruche, et se ferme devant avec une agrafe.

Paletot Salvator.

Les figures 40 à 47 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot à capuchon est fait en taffetas noir; de la grosse corde de soie noire est disposée en nœuds *lâches* et en bouclettes; des boutons et des grelots complètent les ornements. Chaque nœud est posé sur une rosette ovale en même étoffe que le paletot.

On emploiera pour ce modèle 4 mètres 75 centimètres d'étoffe, ayant 60 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 40, 41, 42, 43, 45 et 47, — le capuchon, étoffe double (et sans couture), d'après la figure 44, qui en représente la moitié, — deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 46, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous; sous le bord inférieur du paletot, on pose une bande de taffetas, ayant 5 centimètres de largeur; on exécute les pinces de la poitrine, depuis 32 jusqu'à 33; — on coud ensemble les deux moitiés du dos, depuis 46 jusqu'au bord inférieur; — les figures 42 et 43, depuis 36 jusqu'à 37, — les figures 40 et 41, depuis 34 jusqu'à 35, — les figures 41 et 42, depuis 38 jusqu'à 39.

Dans chaque partie du capuchon on fait la pince de l'épaule, depuis le double point jusqu'aux croix, et la couture depuis 42 jusqu'à 43; puis on coud ensemble les deux parties depuis 44 jusqu'à l'étoile, depuis l'étoile jusqu'à 45, de telle sorte que toutes les coutures soient renfermées. La pointe du capuchon, tracée par la ligne ponctuée, est repliée en dehors, et disposée en trois plis en posant la croix *a* sur le point *a*, — la croix *b* sur le point *b*, — la croix *c* sur le point *c*; on pose le capuchon sur l'encolure, 45 sur 46, — 45 sur 46, puis on réunit le paletot et le capuchon, en plaçant le col, dont les deux moitiés ont été cousues ensemble; la couture réunissant le paletot et le col est couverte avec une corde de soie.

Chaque manche est cousue ensemble, depuis 47 jusqu'à 48, depuis 49 jusqu'à 50, et doublée, sous son bord inférieur, avec une bande de taffetas, ayant 5 centimètres de largeur. La garniture de la manche (fig. 47), préparée en taffetas, est doublée de gaze roide et de florence; on y fait trois plis, en posant chaque croix sur le point; on la coud sur la ligne fine de la figure 49, en réunissant tous les chiffres pareils depuis 48. La manche est fixée dans l'entournure, 50 sur 50. Pour la garniture, que l'on copie sur notre dessin, on prépare les rosettes avec des bandes doubles coupées en biais, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, plissées et disposées en spirale sur un morceau de tulle roide, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, et 3 centimètres de hauteur. Au centre de chaque rosette on pose un nœud lâche fait en corde de soie, ayant une bouclette terminée par un grelot; même nœud pour le capuchon.

On pose des agrafes sur les devants, ainsi que des boutons et des bouclettes. La ceinture, qui se ferme sur le côté, a 9 centimètres de largeur; on la fait de même étoffe que le paletot, avec deux plis dirigés en haut; on la double de gaze roide et de taffetas; sur les agrafes qui la ferment, on pose une rosette.



BOURNOUS CÉRÈS.

Paletot Marie Stuart.

Les figures 53 à 56 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Les devants de ce paletot se continuent sur le dos, qui est orné avec deux chaînes en gutta-percha durcie, fixées par de gros boutons, et terminées par des glands en passementerie.

Le revers de la poche est seulement *simulé* par la frange qui le garnit.

Notre modèle est fait en drap d'été, gris chiné, et bordé de corde noire, en soie; les boutons représentent des camées.

On emploiera 2 mètres 15 centimètres d'étoffe ayant 1 mètre 30 centimètres de largeur; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 53, 54, 55 et 56. Sur chaque devant on fait entre la double ligne de la figure 53 une fente, pour le revers de la poche; on complète le devant en y ajoutant un morceau d'étoffe, et l'on borde en même temps la fente avec une corde de soie noire; la partie ajoutée est *piquée* sur la ligne ponctuée; toutes les coutures piquées sont faites avec de la soie blanche; le contour extérieur du revers est garni avec de la corde noire et de la frange; le revers est doublé avec l'étoffe pareille à celle du paletot. Sous le bord des devants on pose une bande d'étoffe, ayant 8 à 10 centimètres de largeur; on coud ensemble les deux moitiés du dos, depuis 65 jusqu'à 66, puis on assemble dos et devants, en cousant le dos sur l'épaule, depuis 69 jusqu'à 90, sur le côté depuis 67 jusqu'à 68, en suivant la ligne fine, et faisant une couture en ourlet sur les devants. Les côtés retombants de la figure 53 sont bordés avec de la corde, après que l'ourlet a été *piqué* à *l'en-*



PALETOT SALVATOR (DEVANT).



PALETOT SALVATOR (DERRIÈRE).



PALETOT MARIE STUART (DEVANT).



PALETOT-SAC (DEVANT), DES MAGASINS DU LOUVRE.



PALETOT-SAC (DERRIÈRE).



PALETOT DROIT (DERRIÈRE).

droit. Le col, en étoffe double, est piqué, bordé de corde, puis cousu sur l'encolure. La manche est piquée sur le bord inférieur, sur le côté qui croise, ornée de corde, de frange, puis cousue ensemble, 72 sur 72, jusqu'à 74 sur 74. En cousant la manche dans l'entournure, 72 sur 72, on forme deux plis en fixant chaque croix sur chaque point; on fait une boutonnière, et l'on pose un bouton par devant.

Paletot-sac.

Les figures 37 à 39 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot, fait en taffetas noir, est garni de rouleaux en même taffetas, ayant 1 centimètre de largeur, et de grosses perles taillées en jais noir. On peut faire ce modèle en toute étoffe pareille à la robe.

On emploiera 4 mètres d'étoffe, ayant 65 centimètres de largeur; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 37 et 38, — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 39, en tenant compte de la différence des contours pour la moitié de dessous. On coud ensemble les deux moitiés du dos depuis le point jusqu'à l'étoile, dos et devants, en assemblant les chiffres pareils; sous le contour inférieur du paletot et de la fente, on pose une bande de taffetas coupée en biais, ayant 4 centimètres de largeur; on coud un liséré sur l'encolure, on place quelques agrafes par devant, puis enfin on pose la garniture. La manche est cousue ensemble depuis 28 jusqu'à 29, — depuis 30 jusqu'à 31, doublée sous son bord inférieur avec une bande, ayant 5 centimètres de largeur; on coud la manche dans l'entournure 31 sur 31.



PALETOT NICOLO (DERRIÈRE).

Paletot droit.

Les figures 10 à 15 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot est fait en *faye* noire. La garniture (c'est-à-dire les bandes lisérées) est faite en même étoffe; toutes les bandes, pointues à leur extrémité, sont ornées de franges à grelots, d'un bouton de jais, et d'une bande transversale de même étoffe que la bande principale. L'épaulette se termine par une écharpe pareille aux bandes qui viennent d'être décrites; enfin, des rosettes ovales en passementerie noire, ornées au milieu avec un gland à grelots, complètent la garniture.

Pour faire ce paletot on emploiera 3 mètres 90 centimètres d'étoffe, ayant 65 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 10, 11, 14 et 15; — le col double d'après la figure 12 (par conséquent on coupe 4 morceaux sur cette figure 12); — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 13, en tenant compte de la différence de contour, pour la moitié de dessous. On coud ensemble les deux moitiés du dos depuis 20 jusqu'à 21 (couture double); on borde le paletot à l'envers, avec une bande d'étoffe coupée en biais, ayant 5 centimètres 1/2 de largeur, garnie d'un liséré sur le contour du paletot, *piquée* sur son autre côté. On *prend* l'encolure depuis 22 jusqu'à 23, entre les deux côtés du col, bordé d'un liséré; sur le devant on pose des agrafes. Après avoir cousu chaque manche ensemble, depuis 24 jusqu'à 25, depuis 26 jusqu'à 27, on double le bord inférieur avec une bande ayant 6 centimètres de largeur; la bande en biais qui compose la garniture inférieure de la manche est doublée de gaze roide, et, sous son extrémité pointue, de taffetas noir, on l'encadre (à l'exception du côté transversal) avec deux lisérés sans ganse, de même étoffe que le paletot, *piqués* sur la bande en biais; à la pointe on pose la frange à grelots et le bouton de jais; on coud la bande sur la manche 25 sur 25, — 26 sur 26; l'extrémité pointue n'est point fixée depuis l'étoile jusqu'au point. La bande transversale est ornée comme la bande principale, puis cousue sur celle-ci, point sur point, étoile sur étoile; on coud la manche dans l'entournure, 27 sur 27; la couture est cachée par l'épaulette coupée d'après la figure 15, doublée, ornée comme les bandes, posée sur le paletot, 27 sur 27, 20 sur 20, et fixée depuis 27 jusqu'à l'étoile, depuis l'étoile jusqu'au double point; on place là la bande transversale et les deux écharpes, faites avec des bandes coupées en biais, ayant 7 centimètres de largeur, 5 centimètres seulement sur leur bord supérieur, où elles paraissent continuer l'épaulette. La longueur des écharpes est de 50 et 70 centimètres; on les double en taffetas noir, on les orne, comme cela a été indiqué pour la bande de la manche. Même garniture sur le paletot, indiquée en partie, sur les figures 10 et 11, par des lignes fines.

On prépare les rosettes ovales en disposant du cordon en spirale, sur un morceau de taffetas noir; le même cordon est employé pour former les rayons qui se rattachent aux rosettes. On trouvera une rosette *complète* sur la figure 10.



PALETOT MARIE STUART (DERRIÈRE).



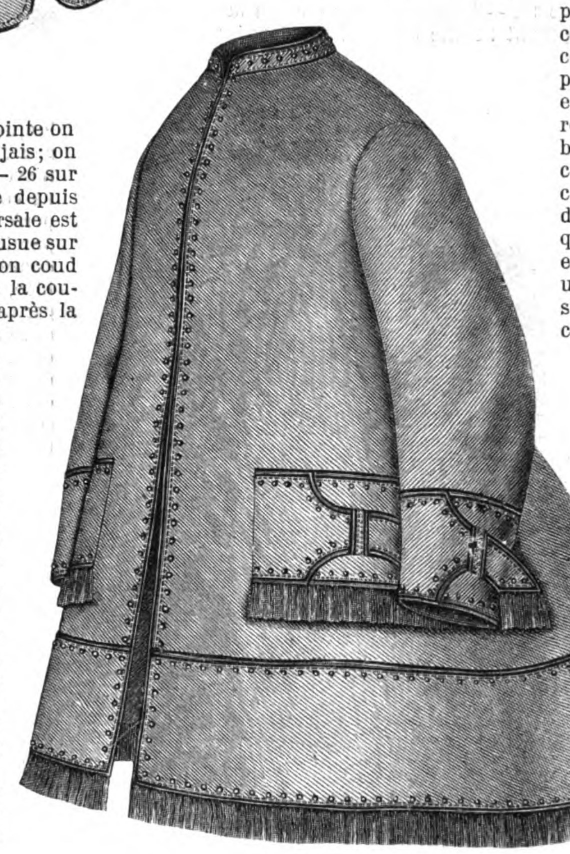
PALETOT DROIT (DEVANT).

Paletot Nicolo.

Les figures 57 et 58 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot peut être fait en toute étoffe: drap léger, ou taffetas noir, ou tissu pareil à la robe. La garniture, très-simple, se compose, sur chaque moitié du paletot, de deux bandes de même étoffe que le paletot, coupées en biais, ayant 13 centimètres de largeur; ces bandes sont encadrées avec deux lisérés (bandes étroites coupées en biais) sans ganse, plats par conséquent, et ornés de petits boutons de jais noir, si le paletot est en taffetas noir, de nacre ou de porcelaine, s'il est fait en un tissu de nuance claire; le liséré inférieur dépasse l'autre de la largeur d'un fétu de paille. La bande qui va du bord de devant jusqu'à la couture de côté s'y termine en une patte garnie de frange, fixée par une bande étroite perpendiculaire; la garniture de la poche et celle de la manche répètent cette disposition. Les bords de devant et le col droit sont garnis d'un liséré; la frange du paletot a 4 centimètres de largeur; sur le dos, pris de chaque manche, se trouve une rosette faite avec du cordon noir disposé en spirale, sur un disque, ayant 5 centimètres de diamètre; au centre de cette rosette, on pose un camée en jais noir; sous la rosette se trouve un gland plat, en passementerie, ayant 25 centimètres de longueur.

La forme de ce paletot est pareille à celle du paletot *droit;* nous publions seulement les revers de la manche, et la patte de la poche. On coupe cette patte d'après la figure 58, en étoffe, gaze roide et doublure; puis on coupe un morceau plus petit, d'après la forme qui se trouve encadrée par une ligne fine, sur la figure 58; ce dernier mor-



PALETOT NICOLO (DEVANT).

ceau est bordé d'un liséré, excepté sur le côté transversal, en ligne droite, puis fixé sur la patte coupée d'après la figure 58, que l'on borde avec un liséré. On exécute tous ces ornements tels qu'ils ont été décrits et sont



PALETOT CORONA (DEVANT).



MODÈLE DES MAGASINS DU LOUVRE (DERRIÈRE).

représentés par notre dessin, puis on place cette patte sur le paletot à 32 centimètres de distance du bord inférieur, à 12 centimètres de distance du bord de devant; on fait une poche sous la patte. La garniture de la manche est préparée d'après la figure 57 (revers), puis fixée de telle sorte que la patte du revers demeure libre, depuis le point jusqu'à l'étoile, et soit retenue seulement par l'étroite bande perpendiculaire.

Paletot Corona.

Ce paletot a la même forme que le paletot-*sac*; on le fera d'après les figures 37 à 39. La garniture se compose de galons noirs, et d'une dentelle étroite légèrement *soutenue*.

Paletot riche.

Les figures 16 à 21 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot, demi-ajusté par sa ceinture, est l'un des plus riches modèles de la saison actuelle; la ceinture est serrée en dessous, par devant; le dos a deux larges plis, depuis l'encolure jusqu'à la taille. Le petit col droit est caché par une cravate arrondie. Les ornements se composent de galons perlés, auxquels se rattachent d'un côté des bouclettes en soutache noire, de l'autre deux guipures, l'une ayant 6, l'autre 2 centimètres de largeur. Des boutons de jais à facettes sont posés sur la cravate et sur la ceinture.

On emploiera 4 mètres d'étoffe, ayant 76 centimètres de largeur; on coupe les deux devants d'après la figure 16, — les petits côtés d'après la figure 17, en posant l'étoffe en droit fil, depuis 37; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 18, 19, 21; — deux morceaux sous chaque manche d'après la figure 20, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous marquée par la ligne fine. Dans chaque devant on fait une fente depuis 28 jusqu'à 31; on la coud ensemble depuis 28 jusqu'à 29, depuis 30 jusqu'à 31; on exécute ensuite la garniture en galon, soutache, boutons de jais et dentelle (celle-ci est cousue sur la pince de la poitrine, de façon à retomber sur le petit côté en couvrant la fente, depuis 29 jusqu'à 30). Chaque moitié du dos est cousue ensemble d'abord, 34 avec 34, jusqu'à 35, afin de réunir par cette couture les *petits côtés* du milieu et du dos; on forme ensuite un pli retombant vers la manche, en pliant l'étoffe sur la ligne ponctuée du dos, depuis C jusqu'à D, depuis D jusqu'à E, et fixant ce pli sur le petit côté du dos C sur C, — D sur D, — E sur E; le pli est piqué sur la ligne fine, depuis D jusqu'à E; il n'est pas cousu depuis C jusqu'à D. Après avoir préparé de cette façon les deux moitiés du dos, on les coud ensemble, depuis 32 jusqu'à 33; on réunit les figures 17 et 18, depuis 36 jusqu'à 39; les figures 17 et 16, depuis 38 jusqu'à 39; les figures 16 et 18, sur l'épaule, depuis 40 jusqu'à C. Depuis C, les deux dernières figures demeurent séparées, et sont garnies de galons et de dentelles (voir le dessin). Le bord inférieur du paletot est doublé de taffetas noir, doublé lui-même de gaze roide; même doublure pour les devants, sous



PALETOT RICHE (DERRIÈRE).

lesquels la doublure a 19 centimètres de largeur, et se réduit graduellement de façon à n'avoir plus que 8 centimètres vers le haut. Le col droit (fig. 10) est doublé en taffetas, puis posé sur l'encolure en réunissant les lettres pareilles. La manche est cousue ensemble, depuis 41 jusqu'à 42, depuis 43 jusqu'à 44, doublée, sur son bord inférieur, avec du taffetas, garnie comme l'indique le dessin, et enfin ourlée sur sa pointe supérieure, où l'on forme deux plis dirigés en bas, en posant chaque croix sur le point. Sur le dessous de la manche, on forme deux plis pareils, dirigés en sens inverse, puis on fixe la manche dans l'entournure, en posant la pointe C sur le C de la couture de l'épaule, les plis du côté du devant; on coud la manche depuis C jusqu'à 41, depuis C jusqu'à 44, sur la ligne ponctuée des figures 16 et 18; le dessous de la manche est cousu comme à l'ordinaire, à points *arrière*. La cravate (fig. 21) est cousue au milieu, doublée de taffetas, garnie d'une dentelle étroite et de boutons; on fait une boutonnière à l'une de ses extrémités; on coud la cravate sur le paletot, dans le milieu par derrière et sur les épaules. La ceinture, qui a 7 centimètres de largeur, est préparée comme la cravate, et fixée au milieu du paletot, par derrière. On ferme le paletot avec des agrafes.



PALETOT A PANS SÉPARÉS (DERRIÈRE).

Paletot à pans séparés

POUR JEUNE FILLE ET JEUNE FEMME.

Les figures 3 à 9 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot peut être fait, soit en taffetas noir, soit *en toute étoffe* pareille à la robe; on emploiera pour le faire 2 mètres 90 centimètres d'étoffe, ayant 76 centimètres de largeur, — des lacets ou galons, — des grelots en jais, ou bien en cristal, ou bien en soie, ou bien en coton.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 3 à 8, — un morceau sans couture d'après la figure 9; on coud les pinces de la poitrine depuis le point jusqu'à l'étoile; on coud ensemble les deux moitiés du dos depuis 3 jusqu'à 4, puis on réunit les figures 3, 4, 5, par des coutures doubles, en rapprochant les chiffres pareils. A l'intérieur du contour du paletot, on pose une bande de taffetas ou de percaline, ayant 4 centimètres de largeur; on fait sur le devant de droite les boutonnières indiquées, on pose les boutons sur le devant de gauche. Le bord inférieur de la manche, ainsi que la pointe marquée par une ligne finement ponctuée, ont une doublure pareille à celle du contour du paletot. On coud la manche ensemble depuis 11 jusqu'à 12, avec 12, de telle sorte que la ligne ponctuée se trouve au-dessus; on réunit ensuite la manche depuis 13 jusqu'à 14, on la place dans l'entournure, 14 sur 14, et l'on couvre cette couture avec l'épaulette doublée de taffetas, 5 sur 5, 15 sur 15. Les basques et la ceinture sont également doublées; les basques sont cousues entre les deux côtés de la ceinture, qui est double, 16 sur 16, — 17 sur 17; la ceinture se ferme avec des agrafes; on la fixe sur le paletot par derrière. Les lacets sont posés comme l'indiquent le dessin et le patron.

Paletot O'Donnel.

Les figures 32 à 36 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot peut être fait en toute étoffe pareille à la robe; tel que le représente notre dessin, il est en cachemire blanc, avec galons bleus, brodé en soutache bleue, et perles de jais blanc. Les épaulettes se composent d'un disque en cachemire blanc, brodé avec de la soutache, des perles, entouré de bouclettes en ruban bleu, et terminé par deux bouts de ruban bleu, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, 45 centimètres de longueur; à l'extrémité de chaque ruban se trouve un grelot de jais blanc.

Pour faire ce paletot, on



PALETOT A PANS SÉPARÉS (DEVANT).



PALETOT O'DONNEL (DERRIÈRE).

emploiera 2 mètres d'étoffe, ayant 1 mètre 15 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après la figure 32 (devants), le dos, sans couture, d'après la figure 33, qui en représente la moitié, — enfin deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 34, en tenant compte de la différence des contours, pour la moitié de dessous. Si l'on fait ce paletot en cachemire, on le doublera en mousseline, puis en taffetas de même couleur que les ornements en soutache.

On exécute d'abord la broderie en soutache et perles. La place nous a fait défaut pour publier ce dessin entier; mais on trouvera l'une des palmes sur la figure 36, — sur la figure 32 une partie de la broderie de devant. La direction du large galon est partout marquée sur le patron, mais on coud ce galon seulement après que l'on a assemblé tous les morceaux composant le paletot. La palme de la figure 36 se répète trois fois sur chaque devant, — trois fois aussi sur chaque moitié du dos, — une fois, sur chaque dessus de chaque manche. Sur le milieu du paletot, par derrière, se trouve une grande arabesque qui occupe tout l'espace compris entre les deux galons; pour l'exécuter on s'aidera du dessin de la figure 36. Si l'on désire simplifier ces ornements très-riches, on supprimera l'arabesque; on reportera le dessin sur un papier qui sera posé sur l'étoffe; on coudra la soutache en piquant au travers du papier, que l'on déchirera quand la broderie sera terminée.

On assemble les divers morceaux en réunissant les chiffres pareils. On replie l'une contre l'autre étoffe et doublure, puis on borde le contour avec une corde en soie; sur les devants on pose des agrafes. La manche est cousue ensemble depuis 20 jusqu'à 21, depuis 22 jusqu'à 23; on la fixe dans l'entournure 23 sur 23. On trouvera sur la figure 35 la forme et le dessin de l'épaulette.



PALETOT O'DONNEL (DEVANT).

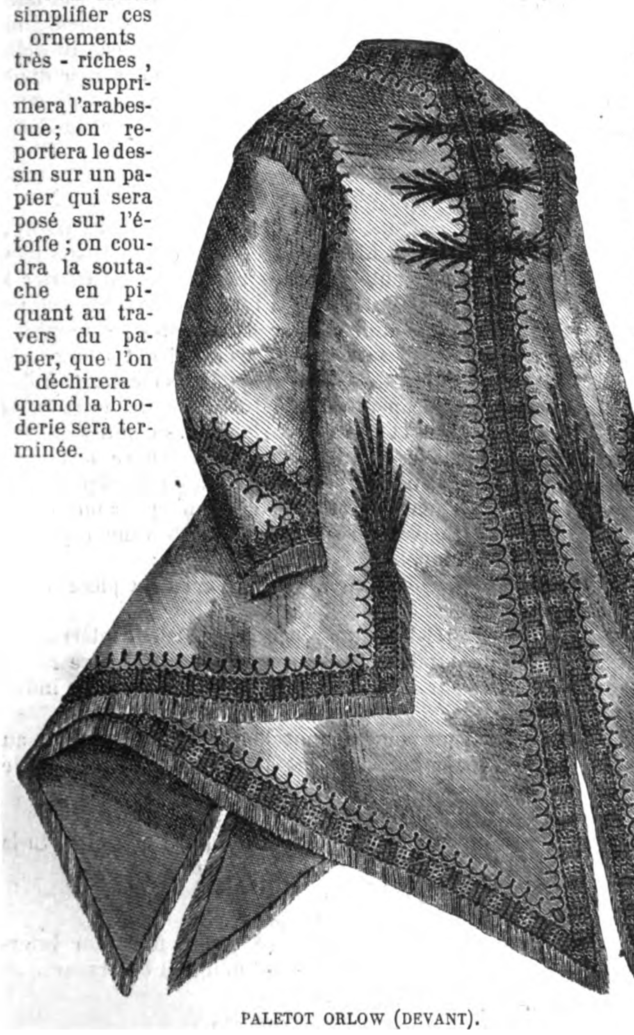
Paletot Orlow.

Les figures 27 à 31 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La forme de ce paletot se distingue des autres pardessus, en ce que les devants ne s'arrêtent pas à l'épaule, et se continuent de façon à former sur le dos une sorte de pèlerine, au milieu de laquelle se trouve un nœud fait en rubans, ou bien en même étoffe que le paletot; ce nœud est composé de deux bouts longs, et de deux bouts courts, chacun ayant 8 centimètres de largeur, et orné de soutache et de perles; les mêmes ornements sont employés pour le paletot, avec du galon et de la frange, ayant 4 centimètres de hauteur. Pour faire ce paletot en taffetas noir, ayant 62 centimètres de largeur, on emploiera 5 mètres 25 centimètres. On coupera deux morceaux d'après chacune des figures 27, 28 et 29; un morceau sans couture d'après la figure 30, qui représente la moitié du col; celui-ci est coupé en étoffe double. On coupera deux morceaux d'après la figure 31, pour chaque manche, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coud ensemble les deux moitiés du dos, depuis 1 jusqu'à 2, — dos et petit côté, depuis 3 jusqu'à 4, — petit côté et dos, depuis 5 jusqu'à 6; on pique les deux devants sur le dos, depuis 7 jusqu'à 8, sur la ligne portant ces mots: couture de l'épaule; puis on coud les devants, depuis 9 jusqu'à 10. Le col double est posé droit sur l'encolure; on coud les manches ensemble, en réunissant les chiffres, puis on dispose la garniture; le galon borde la manche, remonte sur le dessus, et se termine par la frange. On fait un pli sur le bord supérieur de la manche, en posant la croix sur le point; on coud la manche dans l'entournure, 15 sur 15. L'exécution de la garniture est facilitée par les indications du dessin et du patron.



PALETOT RICHE (DEVANT).



PALETOT ORLOW (DEVANT).

Paletot Percy.

Les figures 22 à 26 (*recto*) appartiennent à ce patron.

La garniture de ce paletot, en taffetas noir, se compose de lisérés doubles, de pattes et de dents, également en taffetas, de boutons noirs à facettes, de grelots, et de galons perlés.

On emploiera 2 mètres 70 centimètres d'étoffe, ayant 67 centimètres de largeur; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 22 à 24, — un morceau d'après la figure 25, — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 26, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. En coupant les devants et les deux moitiés du dos, il faut aussi se souvenir que le devant de droite a *seul* les deux dents indiquées sur la figure 22, tandis que la moitié de gauche du dos a *seule* les *dents* tracées sur la figure 24; le devant de gauche et le dos de droite se terminent en ligne droite.

On borde le dos de gauche avec deux lisérés composés de bandes coupées en biais, ayant, celle de dessous 3/4, celle de dessus un demi-centimètre de largeur; on pose sous le dos de gauche une bande de taffetas, indiquée sur la figure 23, depuis 47 jusqu'au bord inférieur; on fait une couture piquée sur la ligne, on pose de grands et petits boutons, puis on assemble tous les morceaux, en réunissant les chiffres pareils; le bord du dos de droite est ourlé sous celui de gauche, depuis 47 jusqu'à l'étoile. On borde le contour du paletot, avec les deux lisérés ci-dessus décrits, en *prenant* en même temps une bande de taffetas coupée en biais, ayant 6 centimètres de largeur; on pique cette bande sur le paletot; sur son autre côté, on fait les boutonnières, on pose les boutons; on coud sur l'encolure le col garni d'un double liséré, en rapprochant les chiffres pareils, et couvrant la couture avec une étroite bande en biais.

On coud ensemble les deux moitiés de la manche, depuis 55 jusqu'à 56; on fait une fente sur la ligne fine dentelée de la figure 26, depuis la croix jusqu'à l'étoile;



PALETOT ORLOW (DERRIÈRE).

on pique sur le côté qui doit être celui de dessous une patte droite, ayant 4 centimètres de largeur, et l'on borde l'autre côté avec un liséré double, qui se continue sur le bord inférieur de la manche; ensuite on pose sur le côté à *dents* et sous le bord inférieur de la manche une bande de taffetas, ayant 4 centimètres de largeur, que l'on pique sur la ligne ponctuée de la figure 26. On coud la manche ensemble, depuis 59 jusqu'à 58, on fixe les dents avec des boutons sur la patte de dessous. Sur le bord supérieur de la manche on forme deux plis; on la fixe dans l'entournure 58 sur 58. Il ne reste plus qu'à placer les pattes avec l'aide du dessin; deux bandes d'étoffe, ayant chacune 5 centimètres de largeur, 1 mètre de longueur, bordées de galons perlés, sont posées sur chaque épaule et fixées par une patte avec des boutons; ces bandes retombent depuis la couture de l'épaule, en deux pans, ayant chacun 18 centimètres de longueur, auquel s'ajoute une boucle ayant 11 centimètres de longueur; depuis la couture de l'épaule ces bandes suivent l'entournure et la ligne unie des figures 58 et 22; on les fixe sur le petit côté avec une patte. Deux autres bandes, ayant chacune 40 centimètres de longueur, continuent les précédentes; on les fixe sur la couture réunissant le devant et le petit côté.



PALETOT PERCY (DEVANT).

DESCRIPTION DE CHAPEAUX

DE CHEZ Mme TALON, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 20.

No 1. *Chapeau Lamballe* en grosse paille cousue jaune; diadème, brides et ornements en ruban mauve; gros nœud formé par des feuillages aquatiques; branches de clochettes mauve avec feuillage.

No 2. *Chapeau en crêpe rose*, garni d'un triple rang de ruches en crêpe rose; sur le sommet de la tête, touffe en fleurs de pommier, avec branches de feuillage tombant par derrière et sur les côtés; pour brides, larges et longues écharpes de crêpe rose.

No 3. *Toque en paille d'Italie* à bords relevés par devant seulement, garnie de velours noir; une grande plume blanche, posée au-dessus de l'oreille, revient par devant; une demi-voilette en dentelle noire retombe par derrière sur le chignon.

No 4. *Chapeau en tulle blanc* avec diadème formé par une bande de paille bordée de chaque côté de feuillage vert; ruban lilas; brides lilas; chaîne Benoîton, formée par un cadre de jacinthe lilas.

No 5. *Chapeau en crêpe blanc*, orné de franges de marabout en guise de bavolet; mêmes franges par devant; aigrette blanche, mélangée de plumes de paon; brides blanches; rose *rose* sur le devant.

MODES.

La question des pardessus pareils aux robes, si simple d'aspect, entraîne cependant quelques complications lorsqu'il s'agit des tissus extrêmement légers, tels que l'organdi, la gaze de soie, etc.

Les femmes tranchent facilement la difficulté: les pointes en dentelle de laine noire ou blanche, les pointes et les mantelets en dentelle de soie, complètent toutes les toilettes; mais les jeunes filles, qui doivent s'interdire toutes les dentelles?

On affirme que la difficulté sera esquivée de la façon suivante: les jeunes filles et les femmes très-jeunes porteront beaucoup de corsages décolletés à ceinture et manches courtes, complétés par une guimpe montante, à manches longues, en mousseline blanche. Pardessus pareil à la robe (même faite en tissu très-léger), quasi ajusté derrière et devant. Ce pardessus pourra être découpé en dents profondes, qui seront garnies avec une dentelle noire, si la toilette est destinée à une dame, — avec un simple biais en taffetas, s'il s'agit d'une jeune fille.

On annonce aussi l'apparition de pardessus en mousseline blanche, à *dents* festonnées, doublés de marceline de couleur. Comme ces vêtements ne se porteront guère avant le mois de juillet, je ne puis les *garantir* dès le mois d'avril.

On commettrait une hérésie épouvantable en employant des dentelles de Chantilly pour garnir une pointe ou un mantelet en *imitation*. S'il faut absolument chercher l'économie dans une combinaison de ce genre, mieux vaudrait encore adopter comme *fond* du tulle noir à dessins épais.

On m'adresse d'incessantes questions au sujet des garnitures de robe; sur ce point, ma tâche est bien simplifiée: on ne garnit plus les robes, non pas même celles qui sont faites en tissus légers. On met tout au plus quelques bandes, ou quelques lisérés; sur les robes fort élégantes, les lisérés que l'on place maintenant sur toutes les coutures réunissant les lés d'une robe *coupée en pointes*, sont accompagnés d'une dentelle étroite que l'on pose sur chaque côté du liséré. Quant aux *bandes*, ce sont des biais de taffetas, ayant, lorsqu'ils sont placés, 2 centimètres de largeur; parfois ils sont unis; — très-souvent on coud, au milieu de chaque biais, un galon très-étroit, à petits dessins brochés, blanc sur noir, — ou orientaux, à dessins cachemire, ou de fantaisie quelconque. Ces biais se posent au-dessus de l'ourlet de la robe et du paletot; ils figurent les revers et marquent les entournures des manches; on en met un, ou trois, ou cinq sur l'ourlet de la robe, un seul autour du paletot. Quand la robe est de forme princesse (forme qui ne sied ni aux femmes maigres, ni aux femmes grasses, parce qu'elle exagère à la fois la maigreur et l'embonpoint), les biais de taffetas remontent depuis le bas de la robe jusqu'au cou, sur chaque côté de la ligne de boutons qui forme la robe depuis le cou jusqu'aux pieds.

Les biais de taffetas sont toujours de même couleur que le dessin de l'étoffe. Exemple: Robe blanche à rayures noires, — biais de taffetas noir; robe blanche à rayures mauves, — biais de taffetas mauve; le galon, — si galon il y a, — placé au milieu du biais, doit, par une touchante réciprocité, rappeler au contraire par son dessin le fond de la robe, — à moins qu'il ne s'agisse d'une teinte de robe tout à fait neutre (grise ou écrue) et que l'on ne se voue franchement aux petits galons cachemire; mais le gris, avec biais noirs, et galons à dessins blancs, est toujours considéré comme l'incarnation de la distinction. On complète ce costume par des boutons de diverses dimensions (plus gros pour le paletot que pour la robe), noirs, avec camées oxydés.

Avec ces costumes complets de nuances très-adoucies, on porte des chapeaux garnis de rubans aux teintes un peu accusées, pour *relever* cette uniformité qui deviendrait trop fade. Le rose, le bleu vif, le rouge, le jaune, le vert anglais, sont employés pour orner les chapeaux; ceux-ci ont la forme que l'on veut, et même point de forme du tout. Aux chapeaux Fanchon et Empire, que l'on porte toujours, sont venus s'adjoindre de petits paniers plats, que l'on convertit en chapeaux moyennant deux brides immenses, comme longueur et largeur; on y ajoute quelques cordons, de petites fleurs, des perles, du jais, de l'or, de l'argent,... mon Dieu! la moindre des choses!.... et l'on se trouve coiffée au goût du jour. Les chaînes de fleurs dites Benoîton sont le plus laid et le plus absurde des ornements de chapeaux. Aussi..... chose surprenante!.... n'en voit-on guère. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

La routine d'une part, la pénurie de sujets d'une autre, oblige encore chaque chronique à mentionner, ce mois, la promenade de Longchamps. Ne vaudrait-il pas mieux « laisser les morts en paix? » Longchamps n'existe plus qu'à l'état de souvenir. L'institution a dégénéré graduellement, et n'est plus qu'une foire ambulante, dans laquelle les *délicieuses* farines qui représentent la santé universelle font connaître leur prospectus et leur adresse, où les pastilles d'oignon voyagent sous la forme d'un gigantesque pot-au-feu, où les divers insecticides se présentent sous la protection d'un soufflet monumental, enfin où toutes les industries parisiennes poursuivent la notoriété.

Mais il est des endroits reculés, où les chemins de fer n'ont pas encore porté l'incrédulité et le scepticisme; des localités obstinées qui, n'apprenant rien, n'ont rien oublié non plus, qui conservent toutes leurs croyances, et arrêtent toutes les horloges. Là, on attend encore les nouvelles de Longchamps, et l'on serait fort déçu si une chronique restait muette sur ce point important. La vérité avant tout! Il n'y a plus de Longchamps! L'exhibition des toilettes, des nouveautés..... des extravagances, n'est plus aujourd'hui limitée à un seul jour de l'année; chaque jour est un mardi gras, et l'on rencontre partout, autour des lacs du bois de Boulogne, dans les réunions, dans les salles de spectacle, cent toilettes nouvelles, qui composent un Longchamps perpétuel.

Paris est bien affairé en ce moment; il doit mener de front les dernières réunions, les concerts, les visites, les promenades, les représentations théâtrales; il doit tout voir, tout entendre, lire tout ce qui s'imprime, afin de pouvoir parler sur toute chose, en prenant l'air majestueux et capable qui est l'attribut des oracles. Cette tâche serait immense, si l'on n'avait trouvé le moyen de la simplifier. On raconte qu'un Turc, nouvellement arrivé, examinait avec surprise les contredanses, les valses et autres exercices qui sont



PALETOT PERCY (DERRIÈRE).

connus sous le terme générique de *bal*. « Eh quoi! disait-il, vous faites tout cela vous-mêmes? Chez nous, nous faisons danser nos esclaves. »

Je demande pardon à mes lectrices de leur citer une si vieille anecdote; j'arrive bien vite à son application. Les Parisiens étant à la fois curieux, paresseux..... et économes, ont trouvé le moyen de satisfaire leur curiosité, sans violenter leur paresse, et sans s'imposer une dépense très-considérable; moyennant 15 centimes, ou 10 centimes, — il en est même qui ne vont pas au-delà de 5 centimes, ils achètent une feuille de papier dans laquelle ils trouvent tous les détails qui doivent alimenter leur conversation. Tous les Parisiens ne vont pas eux-mêmes au spectacle; ils *font faire cela* par des chroniqueurs, qui remplissent, dans les pays civilisés, le rôle attribué en Orient aux esclaves sauteurs.

Les chroniqueurs, à leur tour, hommes et Parisiens, c'est-à-dire sujets à la paresse, tout comme leurs lecteurs, ne prennent pas toujours la peine d'assister à toutes les représentations, à tous les concerts, et ne *peuvent* pas toujours figurer dans toutes les réunions qu'ils sont chargés de décrire. Ils suppléent à leur présence par l'invention, ils font quelques emprunts à des comptes rendus, peut-être improvisés comme ceux qu'ils vont composer, et arrivent parfois à des confusions singulières dont le contre-coup peut s'étendre fort loin. Ainsi le Parisien qui, sur la foi de *son* chroniqueur, se pose à la cheminée afin de déclamer pour ou contre une pièce nouvelle, se voit parfois interrompu par un interlocuteur poli, mais très-méthodique:

« Pardon, Monsieur... vous avez vu la pièce nouvelle?

— Na-tu-rel-lement,» répond le monsieur interrompu en faisant tomber ces quatre syllabes en quatre coups de massue sur l'individu qui pose cette question indiscrète...

« C'est que vous donnez le nom de Carpentier au père du jeune homme, dans la *Contagion*, et il s'appelle Tenancier.

— Qu'importe cela?

— Beaucoup, Monsieur, beaucoup... Moi qui ai vu la pièce...

— Moi aussi, *Môsieur*...

— Je n'y ai pas vu de Carpentier. »

Imbécile de chroniqueur, se dit le monsieur interpellé, il n'a pas vu la pièce et il m'induit en erreur... Je ne veux plus de son journal.



Gilquin fils. imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 rue Jacob Paris

Chapeaux de Mlle. TALON, Chaussée d'Antin, N° 20

Transportez ces erreurs dans le domaine des comptes rendus mondains, et mesurez-en les conséquences. Là, en effet, point de contrôle possible; on saisit un nom, on le costume à sa guise, on l'affuble à sa fantaisie, et on tire au hasard les fils de ce pantin, dont on prétend faire un portrait.

J'ai prononcé le nom de la *Contagion;* cette pièce n'aura pas, à beaucoup près, le succès des autres œuvres de M. Émile Augier; on sent trop ici la hâte de la construction, et l'édifice, qui n'est pas couronné, pèche par la base. Il n'y a pas un seul caractère dans cette réunion de types de convention, et le spectateur, mal à l'aise, attend toujours l'intérêt... qui ne vient pas. On quitte le théâtre avec une secrète humiliation...

Eh quoi! voilà un type d'honnête homme, trempé dans l'adversité, fortifié par les privations, préservé par le travail... un homme à conscience inflexible, du moins on nous le donne comme tel, et il suffit de quelques lustres allumés, d'une volaille truffée, de vins bien choisis, pour faire capituler cette fière conscience... pour la faire sombrer... n'était l'heureux accident qui fait perdre une lettre afin qu'on puisse la retrouver!...

Les salons parisiens ont entendu beaucoup de musique depuis un mois. On a fort remarqué le talent de Mlle Eugénie Mathieu, qui a obtenu de grands succès chez M. le comte de Nieuwerkerke, chez Mme Élie de Beaumont, partout enfin où elle a fait entendre son talent grave, pur et brillant; elle appartient à cette brillante école qui a produit M. Ritter, et s'est placée tout de suite au premier rang des meilleurs professeurs de piano.

Parmi les concerts *sérieusement* suivis, il faut citer les séances de musique de chambre de MM. de la Nux, White et Lasserre. M. de la Nux est élève d'un grand musicien, — M. Rosenhain, — dont les compositions tiennent une si grande place dans l'art moderne; sa musique de chambre, ses morceaux pour piano, sont des œuvres classiques qui enrichissent la bibliothèque de tout musicien capable d'apprécier ce qui est beau et grand. M. de la Nux est digne d'un semblable maître.

Des concerts à la musique il semble que la transition soit facile autant que naturelle... Pas toujours, pas toujours... car il est bien des concerts où la musique ne joue pas le premier rôle. J'espérais consacrer un article spécial aux publications nouvelles, mais la place me fait défaut, et, ne voulant pas tarder plus longtemps à indiquer des œuvres utiles et intéressantes, je vais placer ici les titres qui deviendront bientôt familiers à nos lectrices.

Voici d'abord la partition à quatre mains des *Noces de Figaro;* son éditeur, M. Maho, a le culte du beau sous toutes les formes; il fait imprimer la musique qu'il édite sur un papier splendide, et emploie des planches gravées par les plus soigneux et les plus habiles artistes; ces pages ont une clarté, une *grandeur* qui satisfait l'œil avant de charmer l'oreille. Les partitions à quatre mains déjà publiées par M. Maho (la *Flûte enchantée,* le *Freyschütz* de Weber, les *Noces de Figaro*) composeront, avec les partitions qu'il annonce, un recueil magnifique et précieux, qui fera aimer la musique aux auditeurs et aux exécutants. Il n'est point d'*exercice* plus favorable que la musique à quatre mains pour acquérir une mesure solide, inébranlable, un style précis et *raisonné.*

Pour le piano seul je citerai, chez le même éditeur, les *Mélodies populaires allemandes,* transcrites par Tedesco. Toutes sont charmantes. Le *Ruisseau,* le *Chant montagnard, Mélancolie, Rêve de bonheur, Oriana, Chanson a boire, Soirée d'hiver,* le *Pèlerin, Solitude,* l'*Adieu,* la *Sentinelle,* le *Ménestrel,* de J. Oesten, sont des morceaux composés avec un soin que l'on accorde rarement aujourd'hui aux morceaux écrits pour le piano; les idées mélodiques y sont gracieuses et poétiques, les passages brillants sont amenés par une déduction logique, la forme enfin est particulièrement commode et résout le problème difficile d'une composition qui évite d'être trop longue comme d'être trop courte.

Je n'ai pas oublié non plus l'engagement pris d'indiquer ici des morceaux de chant convenant aux jeunes filles; on demandera à M. Maho le *Recueil des Romances et Mélodies allemandes,* traduction française et italienne. Je recommande l'*Arietta,* musique de Beethoven; la *Nuit,* de Schuman; le *Jeune Gitano dans le Nord,* de Reissiger; *Sur la tombe de mon père,* d'Haydn, et quelques autres dont j'indiquerai prochainement les titres.

L'Opéra a monté avec un grand soin le plus pur chef-d'œuvre de l'art musical : *Don Juan* de Mozart. Les artistes ont fait de leur mieux... mais cela ne suffit pas; tous ont du talent, quelques-uns n'ont plus assez de voix, d'autres n'en ont plus du tout, et M. Faure seul remplit sa tâche difficile d'une façon satisfaisante; mais cette supériorité même détruit les proportions du chef-d'œuvre; il n'y a point de rôle *sacrifié* dans l'opéra de Mozart, et tous les artistes chargés de représenter *Don Juan* doivent être excellents, sous peine de rejeter dans une ombre fâcheuse des beautés de premier ordre indispensables à l'effet général.

L'orchestre est admirable; on croirait, à l'entendre jouer avec tant de soin ce poëme qui s'appelle l'*Ouverture de Don Juan,* puis les entr'actes, les parties symphoniques des accompagnements; on croirait, dis-je, que l'on se trouve dans la salle du Conservatoire. On a composé un joli ballet avec des motifs empruntés à quelques œuvres de Mozart. La danse des Roses moussues et des Scarabées, exécutée sur le *Minuetto* et le *Trio* du quatuor en *ré* mineur, pour instruments à cordes, est la plus jolie chose que l'on puisse imaginer. On danse aussi et fort noblement le *Menuet* de *Don Juan.* Les décors sont magnifiques. L'on remarque surtout celui du souper, visiblement inspiré par les *Noces de Cana* de Véronèse, et celui du dernier acte, éclairé par la lumière électrique : Don Juan, saisi par la main de la statue, voit autour de lui les fantômes de ses victimes; ce n'est plus le vulgaire feu du Bengale qui se trouve appelé à l'honneur de figurer dans les dénouements et de représenter tour à tour l'apothéose ou le châtiment : rose ou bleu céleste dans le premier cas, pourpre quand il s'agissait des feux de l'enfer. Cette lumière électrique, intense et blafarde à la fois, a des clartés sinistres qui s'adaptent parfaitement au dernier acte de *Don Juan.*

P. S. — Je m'avise... un peu tard, d'ajouter quelques lignes à cette page pour indiquer à mes lectrices un admirable procédé à l'aide duquel son inventeur, M. Lafon de Camarsan, 3, rue de la Paix, reporte sur émail tous les portraits photographiés. L'avantage de posséder une image ressemblante devenue inaltérable (vitrifiée comme les peintures de Sèvres), est assez considérable pour que je sois dispensée d'insister sur les services que ce procédé est appelé à rendre; mais je ne saurais omettre de dire ici que la photographie sur émail embellit tous les visages enlaidis par la photographie sur papier. En adoucissant les traits, la photographie *vitrifiée* restitue aux visages féminins la finesse que leur enlève trop souvent la photographie ordinaire. M. Lafon de Camarsan exécute les portraits sur émail soit d'après nature, soit d'après un cliché ou même une simple carte photographiée. S'adresser directement à lui pour recevoir des spécimens et des renseignements.

EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

La contre-partie de cette scène se passait *chez les maîtres.* Mme Darmintraz avait paru fort surprise de l'aspect et de la toilette de sa belle-sœur; les enfants, en leur qualité d'enfants parisiens et riches, avaient jugé la tante Marthe d'après l'apparence modeste de ses vêtements, et se montraient fort dédaigneux pour elle. Cependant elle paraissait si indifférente aux jugements que l'on portait sur sa robe de mérinos, elle avait tant d'aisance, qu'elle imposa tout d'abord autour d'elle un sentiment de respect.

Dès le lendemain de son arrivée elle eut une longue conversation avec son frère; elle voulut connaître la nature des attributions qu'il lui avait réservées et l'étendue de ses pouvoirs. Au lieu de lui répondre : *Ils sont illimités,* M. Darmintraz baissa la tête en soupirant, et lui dit au contraire :

« Ils sont limités..... fort limités pour le moment; tu dois les conquérir un à un, agir par persuasion, avec ténacité, déguiser la raison, le bon sens, pour les faire pénétrer par la ruse dans une place d'où ils sont sévèrement exclus. Ma femme est faible, nonchalante; elle te laissera exercer l'autorité qui aurait dû être son partage, si tu ne parais pas décidée à la lui enlever immédiatement et complétement. C'est une rude tâche que je te donne là, ma pauvre Marthe!.....

— Bah! à quoi me servait la vie depuis que notre pauvre père est parti?.....

— Mais tu ne reculeras pas devant son accomplissement quand je t'aurai fait connaître notre situation. Apprends donc que j'ai gagné, que je gagne beaucoup d'argent; mais ma femme en dépense tant que mes bénéfices, loin de s'accumuler pour augmenter notre fortune, suffisent seulement en partie à solder nos dépenses. Or, quand on roule sur cette pente, la rapidité va toujours s'augmentant, car les dépenses comme les économies se multiplient les unes par les autres. Je compte sur toi pour exercer une surveillance sagace sur les mémoires qui nous sont présentés, et pour donner à ma femme quelques notions d'ordre et de raison; mais ceci sera bien difficile, je ne saurais te le cacher. Jusqu'ici je ne t'ai parlé que d'une question purement matérielle; il en est une autre bien autrement importante à mes yeux.

« Il s'agit de mes enfants. Ma chère Marthe, mes filles, qui ont dix ans, ne sont autre chose que des miniatures de poupées mondaines; elles ont tous les travers, toute la déraison, toutes les vanités, toute la frivolité, qui sont l'ordinaire partage des femmes inutiles; elles ne songent qu'à s'habiller, qu'à écraser par leur luxe leurs petites compagnes qui sont moins riches..... ou plus sagement élevées; leur esprit n'est guère plus cultivé que leur cœur. « A quoi cela sert-il d'apprendre, me disait récemment l'aînée, puisque nous sommes riches? c'est bon pour les personnes qui doivent devenir des institutrices! » Quant à leur religion, on l'a circonscrite à quelques pratiques de dévotion dont on s'acquitte aux heures où notre paroisse, qui est la plus élégante parmi celles de Paris, réunit autour de son perron les plus beaux équipages de la ville. La sortie de la Madeleine est aussi brillante que celle de l'Opéra; le velours, les dentelles, les épaisses soieries, balayent les marches de l'église, où l'on se rend pour faire à la fois acte de piété... et d'élégance.

« Mon fils vaut ses sœurs; il s'étudie dès à présent à être la caricature grotesque de quelques autres caricatures plus âgées que lui; il parle déjà de *turf* et de *sport*..... avant douze ans!..... et j'entrevois de ce côté les plus pénibles débordements.

— Hé bien! » répondit Marthe, qui avait écouté pensivement, mais paisiblement, l'énumération de tous ces détails, « il me semble qu'il faut d'abord aller au plus pressé. Mets tout de suite monsieur ton fils au collége.

— A douze ans!.... Il ne voudra pas.... sa mère le soutiendra, d'ailleurs.....

— Ah çà! il ne suffit pas de se lamenter; es-tu capable, oui ou non, d'avoir une volonté? Quand tes enfants seront perdus, pervertis, viciés par ta faute, il ne sera plus temps de gémir sur ton sort. Si l'on ne peut mettre M. Edmond au collége, il faut tout au moins lui donner un précepteur ou un professeur qui l'oblige à travailler et le conduise tambour battant, en le façonnant à une bonne discipline. Quant à tes filles, j'imagine que la besogne sera plus aisée, et je vais l'entreprendre. »

Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis l'arrivée de la tante Marthe; ce court espace de temps avait suffi pour que l'hôtel de M. Darmintraz changeât d'aspect. La réforme sans doute était plus apparente que réelle, mais enfin les petites filles passaient leurs matinées avec des professeurs qui leur donnaient des leçons sous la surveillance assidue de leur tante, tandis que le jeune et trop précoce Edmond, placé sous la férule d'un homme inflexible, était forcé de réparer le temps perdu, et de travailler sept ou huit heures par jour. Adieu les courses du matin chez les divers marchands, les promenades au bois de Boulogne, ou bien aux Champs-Élysées! Tous les jours, à cinq heures, la tante Marthe emmenait bourgeoisement les trois enfants pour leur faire faire une promenade aux Tuileries, et l'on y allait, l'on en revenait à pied! Plus de bals d'enfants, plus de spectacles! on se couchait, on se levait de bonne heure.

Quant au maître d'hôtel, mis en rapport avec Mlle Darmintraz, il venait, après huit jours seulement passés sous ce régime, de présenter majestueusement sa démission à M. Darmintraz, qui avait eu la faiblesse de l'accepter.

Quelque difficile que pût être la tâche de Marthe, elle s'aperçut, après quelques années passées en efforts laborieux, que le plus difficile n'était pas fait. En grandissant, les enfants échappèrent insensiblement à son autorité; l'exemple, les sentiments, les habitudes de leur mère, l'influence exercée par leur entourage, étaient trop bien d'accord avec toutes leurs anciennes inclinations, combattues, mais non déracinées, pour qu'ils ne reprissent pas insensiblement le courant qu'on leur avait fait remonter contre leur gré. Le culte de la richesse, le besoin, la passion du luxe, pénétraient chez ces enfants par tous les pores; l'œuvre de la tante Marthe était sans cesse battue en brèche, ridiculisée, traitée de système absurde et maniaque par les propos des domestiques, par les conversations que les enfants entendaient dans le monde dont ils avaient prématurément commencé à faire partie. L'obstination, qui appartient aux caractères faibles et aux intelligences étroites, se révélait de temps en temps chez Mme Darmintraz, et la ténacité, le bon sens de sa belle-sœur, venaient se briser contre la plus redoutable de toutes les forces, celle d'inertie. « *Cela se fait ainsi,* ou *pourquoi cela ne se ferait-il pas?....* » étaient les arguments sur lesquels s'appuyait la résistance de Mme Darmintraz; ses enfants devaient, disait-elle, vivre comme tous leurs égaux..... Et la tante Marthe, débordée, paralysée, dut bientôt se résoudre à supporter tout ce qu'elle ne pouvait empêcher; elle avait seulement gagné quelques années; elle avait réussi à épargner à son neveu et à ses nièces l'humiliation d'une ignorance radicale; mais tous trois étaient à peu près revenus au point où elle les avait trouvés quand elle s'était installée près d'eux. Edmond était un ridicule diminutif de *dandy;* ses sœurs n'avaient pas d'autre but que celui de se parer, de briller, de montrer partout le luxe qui les entourait.

Cette digression était indispensable pour faire connaître les rapports de nos personnages entre eux au moment où commence le récit de leur histoire.

En rentrant à l'hôtel de leur père, les trois enfants de M. Darmintraz se séparèrent. Louise se rendit dans sa chambre, Edmond fut changer de toilette; Cécile, un peu inquiète, sans pouvoir assigner aucun motif à son inquiétude, se dirigea vers l'appartement de sa mère.

Le jour était terne, et n'envoyait que des lueurs blafardes dans ce riche appartement; quelque chose..... on ne savait quoi, semblait peser sur tous ces objets inanimés. Inanimés!..... Le sont-ils réellement, ces muets compagnons de toutes nos joies et de toutes nos douleurs? S'il en est ainsi, d'où vient que leur physionomie est aussi mobile que la nôtre, et reproduit tous les sentiments? Qui pourrait soutenir qu'un intérieur se montre sous le même aspect, avant comme après un malheur?

Bien souvent les salons que Cécile traversait en ce moment étaient vides..... comme en ce moment, silen-

cieux comme en ce moment; mais ce silence prenait actuellement un caractère d'effroi..... ou de menace, et, subissant sans s'en apercevoir une influence qu'elle ne pouvait analyser, la jeune fille amortit encore le bruit de ses pas, celui de sa respiration, et arriva tremblante dans l'un des grands salons de réception qui précédait immédiatement celui dans lequel sa mère se tenait habituellement, et n'en était séparé que par de lourdes portières ouatées en brocard de soie jaune.

Cécile entendit le timbre grave de la voix de la tante Marthe. Sans se rendre compte de l'indiscrète action qu'elle commettait, la jeune fille se laissa tomber sur un fauteuil placé tout près de cette porte de communication... et écouta.

« Oui, ma sœur, je considère ce qui arrive comme une éclatante manifestation de la bonté de Dieu, et je l'en ai remercié dans mes prières.

— Oh! Marthe! Marthe!.... » répondit Mme Darmintraz, dont la voix s'interrompait dans un sanglot.

« Sans cet événement, » reprit son interlocutrice, « les enfants étaient perdus.... perdus, vous dis-je, de cœur et d'esprit. Prouvez donc, par votre soumission envers les décrets de Dieu, que vous êtes chrétienne de fait, et non pas seulement lorsqu'il s'agit d'aller prier Dieu en grande, heureuse et riche compagnie.

— Je ne peux pas! je ne peux pas!..... Le malheur est trop grand..... O mes pauvres enfants!

— Je maintiens que pour eux ce malheur sera fécond en bons résultats.

— Comment pouvez-vous tenir un pareil langage?..... Eh quoi! je dois me réjouir de voir ma famille entièrement dépouillée; ces malheureux enfants, arrachés à leur demeure, à leurs habitudes, à leurs jouissances, perdant toutes leurs espérances d'établissement, et en place d'un avenir assuré, souriant, brillant, n'ayant plus d'autre perspective que celle des privations les plus cruelles, et d'une lutte acharnée pour subvenir aux nécessités de la vie?

— Il aurait pu en être ainsi, en effet, » répondit Marthe, « et alors, alors, vous auriez été excusable jusqu'à un certain point de pleurer sur leur destinée; mais vous savez *qu'il n'en est pas ainsi*. La Providence les frappe pour leur enlever seulement ce qui était pour eux une cause de perdition, c'est-à-dire l'oisiveté et le luxe; mais ils ne sont pas réduits à la misère ni vous non plus..... loin de là!..... puisque je possède encore une partie de ma fortune. Allons, ma sœur, envisagez non ce que vous perdez, mais ce qui vous reste, et remerciez Dieu!

— Si vous aviez voulu, pourtant, si vous aviez voulu, Marthe!

— Quoi? livrer le reste de ma fortune à mon frère, qui *espérait*, moyennant ce secours, éviter la cruelle nécessité de liquider ses affaires? C'est vous qui insistez, vous, la mère de ses enfants? J'aurais dû risquer leur nécessaire pour essayer de conserver leur luxe et le vôtre? Hortense! je pensais vous avoir suffisamment démontré l'impossibilité d'adopter ce parti. Mon frère l'avait proposé pour vous complaire; mais lui-même n'avait qu'un bien faible espoir de succès. Croyez-vous donc que ce soit ma fortune que je défends?» s'écria Marthe avec une soudaine explosion d'indignation. « N'en ai-je pas englouti plus de la moitié dans les spéculations de mon frère, sans que vous m'ayez entendu proférer un mot de reproche ou de regret? Eh! que m'importait? Ai-je besoin de superflu?..... Ne comprenez-vous pas que, si je résiste à vos larmes, aux prières de mon frère, c'est uniquement pour conserver à vos enfants quelques débris qui leur permettront, quand cette tempête sera passée et oubliée, de reconstruire quelque part une demeure moins somptueuse sans doute, mais qui sera la récompense de leurs efforts, le résultat de leurs labeurs?

— Oh! comment les instruire?..... comment leur apprendre?......

— Cela devrait être déjà fait.

— Nous ne pouvons..... nous n'avons pas le courage.....

— Allons, » dit Marthe, « il faudra que je m'en charge; » elle tira un cordon de sonnette; la femme de chambre, qui se trouvait dans la chambre à coucher de Mme Darmintraz, voisine de ce petit salon, se montra aussitôt. « Dès que Mlles Cécile et Louise et M. Edmond seront de retour, priez-les de venir nous trouver.

— Ils sont rentrés.

— Eh bien! allez les prévenir que nous les attendons ici. »

La femme de chambre traversa la pièce, souleva la portière de brocart jaune, et poussa une exclamation d'effroi : Cécile, évanouie, avait glissé du fauteuil sur le tapis, et barrait en partie l'ouverture de la porte.

La tante Marthe et Mme Darmintraz accoururent, et transportèrent la jeune fille dans le salon où leur conversation avait eu lieu. Tandis qu'on lui faisait respirer un flacon de sels, et que la femme de chambre allait, d'après l'ordre qui lui en était donné, appeler Louise et Edmond, Marthe dit à Mme Darmintraz :

« Celle-ci, au moins, sait tout; nous n'avons plus rien à lui apprendre. »

Le frère et la sœur, instruits de l'évanouissement de Cécile, et attribuant à cet accident l'appel qui leur était adressé, arrivèrent aussitôt; ils trouvèrent leur sœur appuyée sur l'épaule de Mme Darmintraz, et sanglotant amèrement.

— Que se passe-t-il donc? » dit Edmond en entrant. « Cécile est indisposée? »

La tante Marthe se promenait d'un bout à l'autre du petit salon; elle s'arrêta, et répondit à l'interrogation de son neveu :

« Elle va mieux; mais son indisposition n'est pas le seul motif qui nous a décidées à vous faire appeler; cet évanouissement est un effet..... non une cause; vous allez connaître cette cause. »

Et Marthe, faisant signe à Edmond et à Louise, les emmena dans son appartement. Elle les fit asseoir, et se plaça près d'eux.

« Mes enfants, » leur dit-elle d'un ton doux et affectueux, « je vais faire appel à votre courage; vous avez à soutenir une infortune qui vous paraîtra effroyable, mais qui est telle en apparence seulement : en un mot, votre père est ruiné! Il a engagé témérairement dans une affaire très-considérable tous les capitaux dont il pouvait disposer; l'affaire a manqué, il faut liquider. »

Edmond proféra une exclamation désespérée; Louise écoutait avec une terreur toujours croissante.

« Rassurez-vous, » continua Marthe, « l'honneur reste sauf; nul n'aura le droit de dire qu'un Darmintraz lui a fait tort d'un centime: on payera tout ce que l'on doit.... Mais il ne restera rien. »

Edmond laissa tomber sa tête sur ses bras, soutenus par la table sur laquelle il était accoudé, et se prit à sangloter.

« Allons, Edmond, est-ce ainsi que doit se conduire un homme? J'espérais trouver en toi quelque énergie, un appui pour ta mère, pour tes sœurs, et tu te montres aussi faible qu'elles?

— Oh! ma tante, qu'allons-nous devenir?

— Qu'allons-nous devenir? » répéta Louise, comme un écho plaintif.

« Dieu merci, vous ne serez pas réduits à la misère!

— Mais pourquoi mon père liquide-t-il les affaires de la banque? » reprit Edmond en continuant à pleurer; « lui si actif, si habile, il aurait réussi à surmonter cette crise.....

— Peut-être, » répondit la tante Marthe, qui retrouvait chez le fils les objections obstinément présentées par la mère; « mais l'on ne pouvait risquer, sur une éventualité douteuse, d'augmenter encore la gravité du désastre; s'il avait refusé de liquider, il s'exposait à engloutir vos dernières ressources.... pis encore! car la liquidation aurait pu se transformer en banqueroute.

— Il nous reste donc quelque chose? » dit Edmond en relevant rapidement la tête.

« Sans doute, puisque je conserve une partie de ma fortune.

— Ah! Et que deviendrons-nous, mon Dieu?

— C'est pour cela qu'on avait vendu les chevaux, » dit Louise tout à coup.... « C'est pour cela que cette odieuse Fanny était impertinente, que nous avons été si singulièrement reçus chez Mme Duvelloy?

— Oui, mes enfants, pour éviter toutes les humiliations qui pourraient vous être infligées par les âmes basses, toujours empressées de proportionner la considération qu'elles accordent au chiffre de la fortune que l'on possède; nous quitterons Paris.....

— Quitter Paris! » s'écria Edmond en gémissant.

« Nous quitterons Paris, » reprit Marthe avec un redoublement de fermeté, « et cela sera bien heureux pour vous. Qu'y serais-tu devenu, toi, Edmond? Un être inutile, annulé, peut-être perverti par l'oisiveté volontaire, l'oisiveté dans laquelle tu te complaisais, et qui t'aurait infailliblement conduit à ce genre de plaisirs qui commencent par être coûteux, et finissent par être honteux. Et tes sœurs, qu'auraient-elles été? Des femmes du monde dans la pire acception du mot! Incapables de gérer leur maison, d'élever leurs enfants, de remplir aucun de leurs devoirs envers Dieu et leur famille.....

— Oh! ma tante, nous ne manquons à aucun de nos devoirs religieux!

— Je sais, je sais; mais cette religion mondaine et égoïste ne saurait être suffisante. Priez; la prière est toujours bonne; mais apprenez aussi à aimer ceux qui souffrent, à les aider, à les secourir, en retranchant, s'il le faut, quelques-unes de vos dépenses de vanité; sans la tolérance, sans l'humilité, sans la charité surtout, exercée activement, pensez-vous que l'accomplissement de ce que vous croyez être vos *devoirs religieux* soit jugé suffisant? Allez, mes enfants, il n'est pas aussi aisé que vous le croyez, que le croient la plupart de vos compagnes mondaines, de remplir ses devoirs religieux, car ceux-ci ne se bornent pas à l'observance de quelques pratiques minutieuses.

— Mais, si nous quittons Paris, » reprit Edmond avec un nouveau gémissement, « où irons-nous?

— Nous allons nous établir chez moi, à la campagne.

— A la campagne! hiver et été! » s'écria Louise d'un ton douloureux.

« Nécessairement. Nous n'aurons pas une maison de ville et une maison de campagne; mais, croyez-en mon expérience, mes enfants, la perspective d'un constant séjour à la campagne est plus effrayante de loin que de près.

— Et mon père? L'inaction le rendra bien malheureux.

— Oh! soyez tranquille, son occupation est toute trouvée; il sera le fermier de notre terre.

— Et moi?

— Toi, Edmond, j'en ai plus que l'espoir, j'en ai presque la certitude, tu seras placé dans une administration de chemin de fer.

— Ici, à Paris? » reprit vivement Edmond, dont les yeux étincelèrent d'espoir.....

— Oh! non: dans une petite ville voisine de notre habitation, avec des appointements très-modiques, mais qui pourront s'augmenter si tu t'appliques sérieusement au travail. Que veux-tu, mon enfant? tu le vois aujourd'hui, ce n'était pas uniquement dans le dessein de te contrarier que je t'ai si souvent supplié de choisir une profession. Tu n'as pas voulu tenir compte de mes avis; au moment où survient le désastre, tu te trouves désarmé, et il faut accepter un travail pénible, pauvrement rétribué, parce qu'il faut avant tout gagner ton pain. Mais tu as du moins une consolation dans ton malheur; ta mère, ton père, tes sœurs, ne connaîtront pas les angoisses de la misère; si le luxe, auquel vous attribuez tous une trop grande importance, est subitement retranché de leur existence, ils n'endureront du moins aucune privation réelle, sensible. Et maintenant, allez tous deux retrouver votre mère et Cécile; vous pouvez redire à celle-ci tous les détails que je viens de vous donner; mais je vous en adjure, je vous en supplie, ayez un peu de courage; n'augmentez pas leurs peines par le spectacle de vos regrets..... bien inutiles d'ailleurs, car on ne peut écarter le malheur que vous subissez; il faut se rapprocher, s'entr'aider pour lutter contre l'infortune, et surtout se souvenir sans cesse que Dieu sait composer le bien, même avec le mal; votre vie, telle que vous pouvez l'édifier aujourd'hui, sera plus heureuse que celle dont la perspective s'ouvrait naguère devant vous. Je vais rejoindre votre père. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

Explication de la Clef diplomatique.

— Mère, pourquoi le vent d'automne
A-t-il effeuillé les grands bois?
Pourquoi n'ai-je plus ma couronne
De frais bluets, comme autrefois?
— Enfant, c'est la loi de nature;
Tout finit pour renaître un jour:
Les champs ont perdu leur parure,
L'hiver va régner à son tour.
— Pourquoi l'hiver?... J'ai froid... Je tremble.....
Moi, je voudrais, toujours pareil,
Le beau temps qui nous donne ensemble
Les oiseaux, les fleurs, le soleil.
— Toujours pareil!... A ta réforme,
Enfant, si le ciel adhérait,
Bientôt de sa vie uniforme
Ici-bas l'homme se plaindrait.
Le bonheur naît de la souffrance
Comme du passé l'avenir;
Car le bonheur, c'est l'espérance,
Quand ce n'est pas le souvenir.

EDME SIMONOT.

RENSEIGNEMENTS

Les personnes qui ont écrit à la rédaction pour se plaindre de n'avoir pas trouvé le *Magasin de tapisseries anciennes et modernes* de Mme Michaud doivent, en bonne équité, attribuer à elles seules les inconvénients qui me sont signalés, et qui auraient été évités si elles s'étaient rendues chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, au lieu d'entrer dans le premier magasin de tapisseries rencontré sur leur route. Mme Michaud n'est point au rez-de-chaussée, mais bien au premier étage.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro la 5e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les patrons suivants: Bournous avec capuchon pour petite fille de six à huit ans. — Paletot pour petite fille de dix à douze ans. — Paletot pour petite fille de quatre à six ans. — Chemisette montante pour corsage ouvert en carré. — Guimpe montante pour corsage décolleté. — Manche assortie à la guipure.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Plus on est élevé, plus l'on doit redouter de tomber.

Nº 19. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 6 mai 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Berceau

INDIEN.

La charpente de ce berceau est si facile à exécuter qu'un père, quelque peu adroit, pourrait la préparer lui-même ; cette charpente se compose uniquement de bâtons ronds, peints à la détrempe avec des couleurs vives..... du bleu, du rouge, du jaune, du vert, du brun, etc.

Le berceau proprement dit, — presque un hamac, — est fait en grosse toile écrue, brodée en laines de couleurs vives, avec glands, cordons, et franges de mêmes laines.

Le dessin représentant la charpente indique que la partie supérieure, c'est-à-dire le bois soutenant les rideaux, peut être soulevée à volonté, pour dégager la tête du berceau ; il suffit de tirer un cordon passé dans le mât principal, dans le bâton qui soutient les anneaux des rideaux, et fixé à une cheville inférieure ; ce cordon soulève le bâton qui soutient les rideaux, et le range près du mât principal.

Le berceau (ou du moins la toile écrue qui le forme) est fait avec quatre bois ronds, transversaux, et autant de bois longs ; les deux bois supérieurs sont un peu plus longs et plus gros que les inférieurs ; on les recouvre avec de la toile posée *à plat*, puis on les garnit avec une bande droite (sorte de lambrequin), brodée au *point russe*, avec des laines de couleurs vives ; on fixe cette bande autour des bâtons, en employant de la laine de deux couleurs, que l'on croise ; on pose les ornements (franges et glands) en suivant les indications de notre dessin. Le berceau est fixé sur la charpente par de gros câbles en laine.



BERCEAU INDIEN.

Semé assorti à la bordure

PUBLIÉE DANS LE Nº 16.

Le point de toile, le point d'esprit et le point de reprises composent ce semé, assorti à la bordure précédemment publiée ; ainsi complétés, ces deux dessins pourront servir pour exécuter un très-beau couvre-pied.

Deux bordures en broderie orientale.

Ces dessins serviront pour jupons et petits châles carrés en cachemire blanc, destinés aux petites filles. Les contours des dessins sont faits au point de cordonnet ; l'intérieur est rempli au passé. On exécutera le dessin choisi, soit avec quatre nuances d'une seule couleur sans cesse répétée, soit avec plusieurs couleurs tranchantes.

Pour les petits châles, on fait sous la broderie une frange dans le cachemire même, que l'on *défile* sur une hauteur de 3 à 4 centimètres.

Tabouret de pieds.

On prépare un coussin ovale rempli de paille, ou de crin, — ou de crin *végétal* ; — on mesure sa superficie, qui est facultative, et l'on exécute sur le canevas, coupé d'après cette superficie, le *point natté*, dont nous publions le dessin en grandeur naturelle. On prend pour ce point natté plusieurs nuances de deux ou trois couleurs vives ; on travaille toujours dans la même direction, c'est-à-dire dans le sens de la longueur.

On peut varier indéfiniment ce point *natté*, fait sur du gros canevas ; ainsi le dessin représentant le tabouret terminé est traversé par trois rayures perpendiculaires, faites avec quatre nuances de la teinte *Havane*. La disposition des couleurs figure seule ces rayures, car on exécute le point natté, ainsi que nous l'avons dit, toujours dans le sens horizontal. On facilitera le travail en faisant *d'abord* ces trois rayures Havane, dont la teinte la plus foncée est noire, la plus claire blanche.

Le reste du travail peut être fait, soit avec des restes de laine, soit avec quatre ou cinq nuances vertes, — autant de

nuances rouges, employées alternativement dans les intervalles des nuances *Havane*.

Chaque point de la *natte* couvre six fils en longueur ou hauteur, et se compose de deux demi-points, faits en sens inverse, se croisant comme l'indique le dessin.

On borde le coussin avec une frange noire en laine, et l'on y pose deux poignées faites en gros cordon de laine noire.

Plein au tricot

POUR PETITS RIDEAUX, BONNETS DE NUIT EN FORME DE RÉSILLE, ETC.

On monte le nombre de mailles nécessaires pour l'objet que l'on veut exécuter.

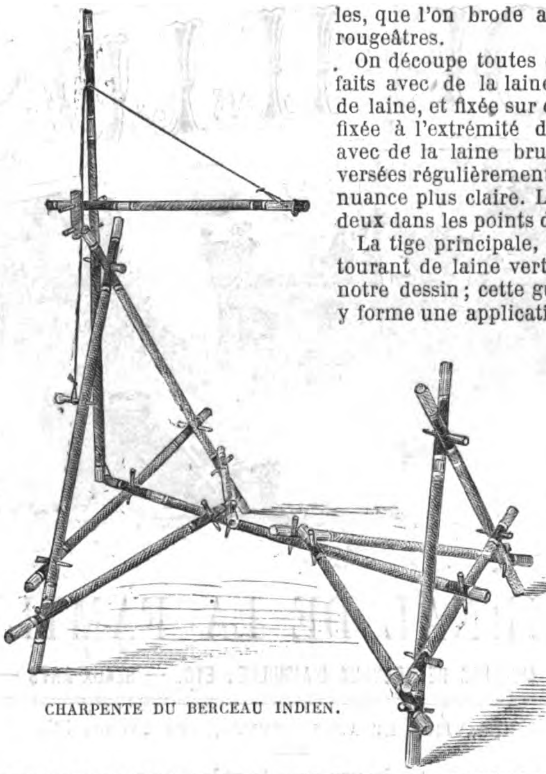
1er *tour*. Une maille à l'endroit; — * 1 jeté, — diminution (c'est-à-dire qu'on lève une maille sans la tricoter, que l'on tricote la suivante, par-dessus laquelle on tire la maille non tricotée). Recommencez toujours depuis *.

2e *tour* (envers de l'ouvrage). Toutes les mailles sont tricotées à l'envers, et chaque jeté représente une maille.

3e *tour*. Une maille à l'endroit; * la maille tricotée dans le jeté est tricotée ensemble avec la maille suivante. Recommencez toujours depuis *.

4e *tour*. Uni, à l'envers.

On répète toujours ces quatre tours.



CHARPENTE DU BERCEAU INDIEN.

Entre-deux tricoté.

Le dessin de cet entre-deux se répétant en rayures droites et régulières, on pourra lui donner la largeur voulue, et l'employer à divers usages.

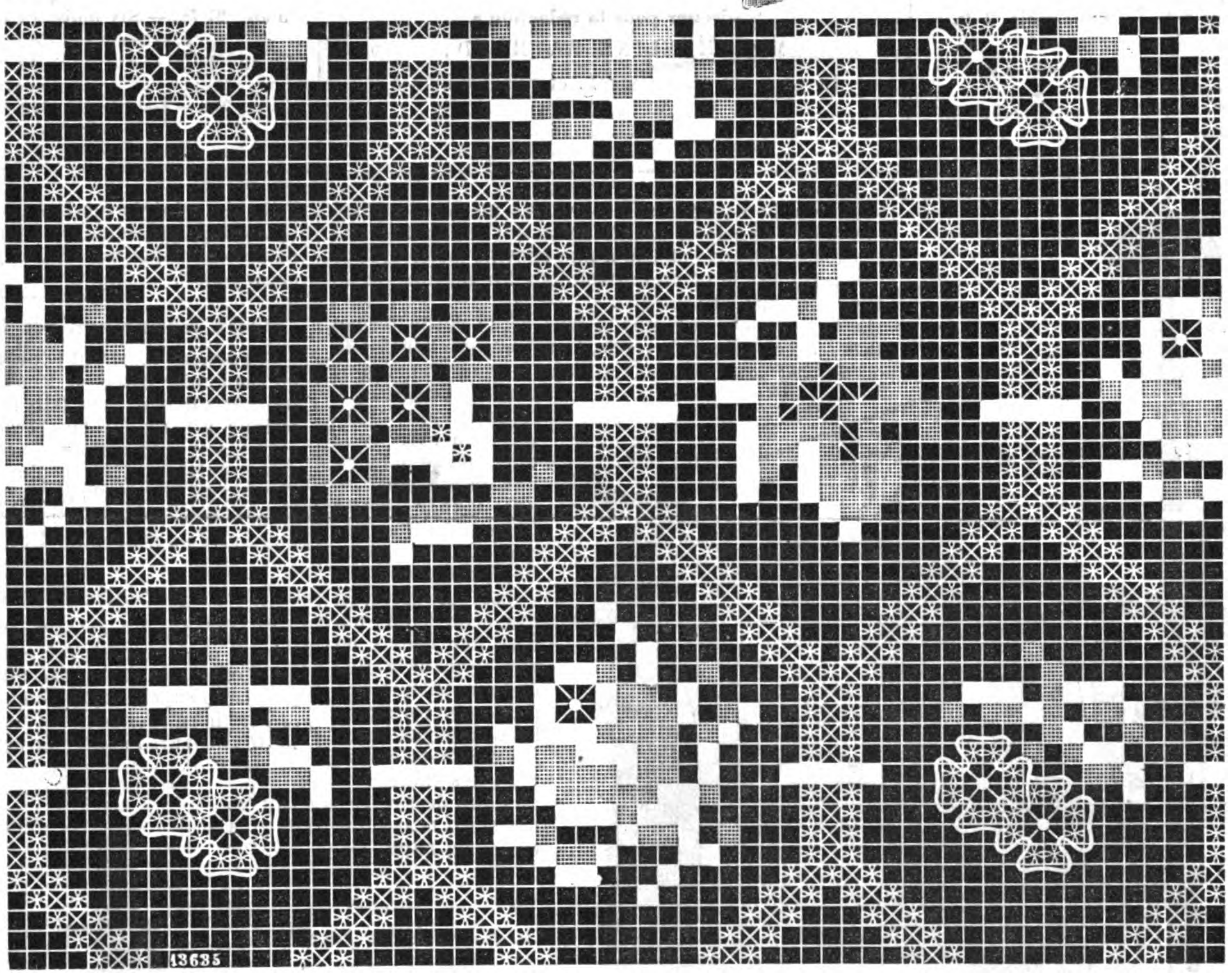
Notre modèle, fait avec du coton à *crochet* n° 40, est fait sur 32 mailles. Selon que l'on veut augmenter ou diminuer le nombre des rayures *à jours*, on monte, pour chaque rayure, 4 mailles de plus ou de moins. On tricote toujours en *allant* et *revenant*.

1er *tour*. Une maille *levée* (sans être tricotée), — 5 à l'endroit; — * 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution (c'est-à-dire qu'on lève une maille sans la tricoter, on tricote la suivante, par-dessus laquelle on tire la maille non tricotée). Recommencez depuis *, quatre fois encore, — 6 à l'endroit.

2e et 3e *tours*. Comme le premier tour. On tricote une maille dans chaque jeté.

4e *tour*. On démonte les 3 premières mailles, de telle sorte que la 4e devient la première, — 2 à l'endroit; — * 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution. Recommencez quatre fois depuis *; 6 à l'endroit.

5e *tour*. On démonte les trois premières mailles, — 2 à l'endroit; — * 2 à l'endroit, — un jeté, — diminution. Recommencez quatre fois depuis *; une à l'endroit, — 2 jetés, — 3 à l'endroit.



GUIPURE SUR FILET. — SEMÉ ASSORTI A LA BORDURE PUBLIÉE DANS LE N° 16.

6e *tour*. Une levée, — 5 à l'endroit (sur les 2 jetés on tricote 3 mailles)*; 2 à l'endroit, — on tire le brin sous le jeté du 1er tour, au travers de l'ouvrage; on tricote cette bouclette comme une maille à l'endroit, mais en la serrant, afin de rapprocher les 5 jetés placés les uns au-dessus des autres, — 1 jeté, — diminution. Recommencez quatre fois depuis *; — une à l'endroit, — 2 jetés, — 2 à l'endroit.

7e *tour*. Une levée, — 5 à l'endroit (sur les 2 jetés on tricote 3 mailles); * une à l'endroit; le jeté est tricoté ensemble à l'endroit, avec la maille suivante, — un jeté, — diminution. On recommence quatre fois depuis *; — 6 à l'endroit. On répète toujours du 2e au 7e tour (inclusivement), jusqu'à ce que l'on ait la largeur voulue.

Guirlande de feuilles de chêne.

Notre dessin représente un travail de genre nouveau, employé pour orner des cordons de sonnette, des plateaux de lampe, etc.

On monte sur un métier de la percaline verte, sur laquelle on trace isolément les contours des diverses feuilles, que l'on brode au passé, avec plusieurs nuances de laines vertes, brunes, rougeâtres.

On découpe toutes ces feuilles, après avoir indiqué les nervures par des points faits avec de la laine foncée. Chaque tige est préparée en fil d'archal recouvert de laine, et fixée sur chaque feuille. Les glands sont formés avec un peu de ouate, fixée à l'extrémité d'une tige recouverte de laine brune; on recouvre la ouate avec de la laine brune, puis de la soie d'Alger brune, disposées en spirale, traversées régulièrement par des points de feston faits avec de la soie plus fine, de nuance plus claire. La capsule est imitée avec des perles brunes, fixées deux par deux dans les points de feston.

La tige principale, faite en gros fil d'archal, est recouverte de ouate; en l'entourant de laine verte, on fixe les feuilles et les glands, selon la disposition de notre dessin; cette guirlande est ensuite posée sur le fond qu'on lui destine: elle y forme une application en relief.

Dentelle cousue.

MATÉRIAUX : Lacet fin et plat en coton blanc; fil de lin n° 80.

Les petits anneaux ovales et les étoiles qu'ils contiennent sont exécutés en fin lacet de coton blanc, dont la largeur est indiquée par le dessin représentant la dentelle. On trace les contours du dessin sur une feuille de papier; on dispose le lacet en anneaux ovales, en lignes droites sur le bord supérieur, en *dents* sur le bord inférieur.

Pour exécuter les petites étoiles, on prend d'abord un lacet un peu large, sur lequel on trace au crayon les lignes et les chiffres qui se trouvent sur le dessin représentant l'exécution de l'étoile; ceci à titre d'essai et de *répétition*. On fait les coutures sur les lignes, en pliant celles-ci toujours sur le même côté, les chiffres indiquant la direction et la succession des plis; les lignes doivent se trouver toujours à l'intérieur du pli, — ou toujours sur son bord.

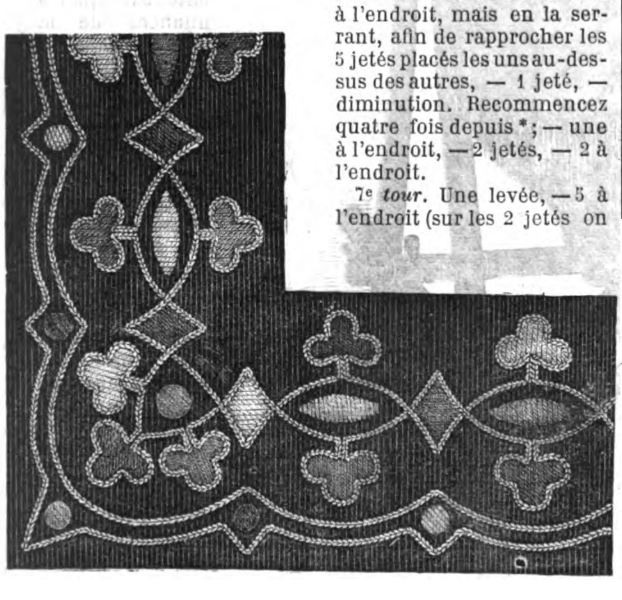
On exécute ensuite ce travail avec le lacet fin. Huit pointes servent pour former une étoile (voir le dessin), dont on coud les pointes ensemble à l'intérieur; on fait au centre une petite roue (point de dentelle). Chaque étoile est placée au centre d'un anneau (voir le dessin de la dentelle) et fixée par des *barrettes*, composées d'un fil, sur lequel revient un autre fil qui enlace le précédent. Les mêmes barrettes servent à réunir les deux lacets des dents inférieures, terminées par un feston *à jours*.

Le dessin de bouclettes (point de dentelle) est exécuté entre le bord supérieur et les anneaux en lacet, et la rayure *à jour* qui forme le bord supérieur est faite d'après les indications du dessin spécial qui la représente.

Col en guipure.

On trace sur du nansouk fin les contours de ce col, en lui donnant la dimension voulue pour l'encolure, et répétant, bien entendu, le dessin en sens inverse sur la seconde moitié. Le procédé le plus commode, lorsqu'il s'agit de prendre un dessin publié seulement en moitié, est de calquer d'abord cette moitié, de retourner le papier et d'y calquer sur les contours déjà tracés l'autre moitié, qui se trouve ainsi reproduite en sens inverse.

On trace avec du gros coton tous les contours du dessin, sur le nansouk; on festonne ces contours, puis on découpe partout le nansouk, de façon à laisser subsister seulement les contours festonnés. On exécute à l'intérieur des





DEUX BORDURES EN BRODERIE ORIENTALE.



Leroy Imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob. Paris

Toilettes de Mme BRÉANT-CASTEL, 58 bis r. Ste Anne.

Envois de la Mon de COMMISSION GÉNÉRALE, Rue d'Hauteville, 53.

feuilles de trèfle, trois rangées de bouclettes (point de dentelle), en piquant toujours l'aiguille de haut en bas. L'un des dessins qui accompagnent la *dentelle cousue* pourra être consulté pour ce détail.

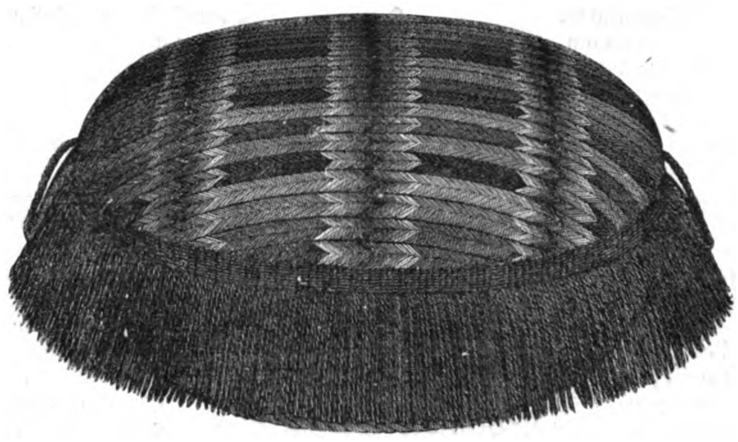
Tabouret rond

AVEC BANDES EN TAPISSERIE.

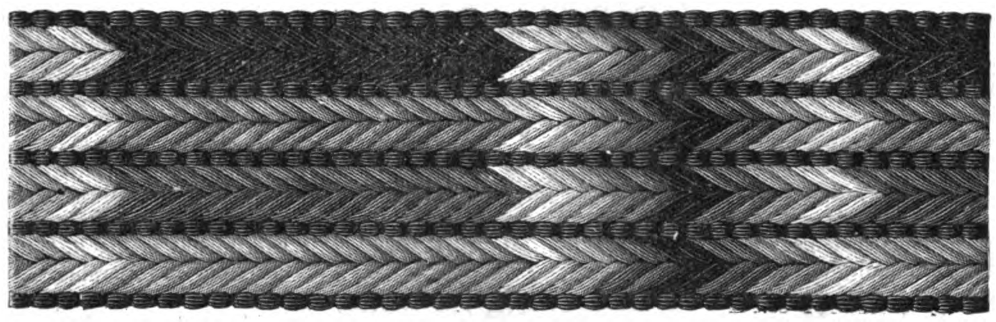
Modèle de la maison Allard, rue du Faubourg-du-Temple, 50.

On sait que les tabourets de toute forme figurent dans les mobiliers modernes; le modèle que nous publions se compose de quatre bandes en tapisserie, réunies au centre du tabouret; les intervalles sont remplis par du reps de laine, ou du velours de laine, ou du damas de soie *capitonné*. Tel qu'il est, ce tabouret servira pour piano; en le faisant plus bas, il tiendra lieu d'un pouff. La haute frange qui le borde est mélangée de grelots en laine, rappelant les couleurs de la tapisserie.

Les quatre bandes se terminent en pointe à l'une de leurs extrémités; les lignes blanches (carreaux vides) qui traversent le dessin marquent cette pointe; on les réunit au centre en les cousant ensemble.



TABOURET DE PIEDS.



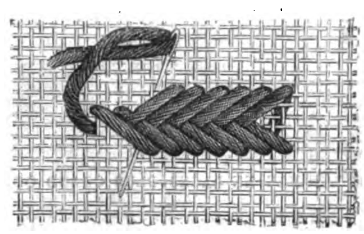
POINT NATTÉ EN GRANDEUR NATURELLE (TABOURET DE PIEDS).

DESCRIPTION

DE TOILETTES.

Robe de mohair blanc, à filets bruns, formant de petits carreaux; sur chaque couture réunissant les lés se trouve un galon cachemire; sur le bord de chaque lé une ruche de taffetas brun est posée en l'arrondissant pour remonter jusqu'à la taille de chaque côté du galon de cachemire; à 12 centimètres de distance du bord de la robe la ruche se métamorphose insensiblement en une bande plate qui se rétrécit peu à peu. Paletot pareil à la robe, ajusté par une large ceinture en ruban gros grain brun; le bord du paletot est découpé en *feuilles* arrondies, bordées avec une ruche de taffetas brun se transformant en une bande plate. Même ruche sur les entournures des manches et les revers du paletot entr'ouvert sur un corsage blanc montant. Chapeau de paille blanche garnie de rubans roses.

Robe en foulard vert d'eau, garnie avec trois rouleaux ornés de grelots en cristal blanc; corsage décolleté à manches courtes; à l'intérieur chemisette montante avec manches longues en mohair blanc moucheté de vert; ceinture brodée de grelots soutenant une aumônière de même tissu que la robe. Collier et bracelets de grosses perles vertes. Chapeau en paille blanche, garni de feuillage, de festons et de grelots en cristal; brides en tulle blanc.



EXÉCUTION DU POINT NATTÉ (TABOURET DE PIEDS).

MODES.

On me demande parfois d'indiquer ce qu'on désigne par les mots *ensemble de toilette*, pour jeunes filles de douze à quinze ans. Si j'évite de satisfaire cette demande, c'est uniquement dans la crainte de me répéter. Je n'ai, en effet, rien de nouveau à dire sur ce sujet, ces toilettes se composant, comme toutes les autres, d'un jupon pareil à la robe, ou de même nuance que les ornements de la robe, d'un paletot pareil à la robe, fixé sur la taille par une ceinture, d'une toque en paille bordée de velours noir.

Exemple : Jupon en cachemire bleu; robe en mohair gris, ornée de bandes de taffetas bleu; paletot de mohair gris avec bandes et ceinture bleues... Et ainsi de suite en toute étoffe, en toute nuance.

Les mohairs blancs, imprimés, à tout petits dessins noirs, sont peu coûteux et charmants pour toilette de jeunes filles; on en peut demander des échantillons aux *Magasins du Louvre*.

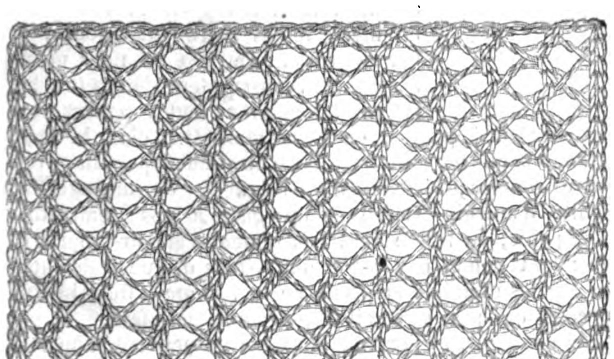
En dehors de l'uni, des rayures plus ou moins larges, des petits dessins imperceptibles, on ne fait, on ne porte rien. Les *sultanes* unies ou blanches à rayures composeront les toilettes très-élégantes de l'été; les étoffes dites *grisailles* sont destinées aux toilettes du matin, aux costumes de voyage, aux jours sombres de l'été. Les anciennes jupes de taffetas noir font concurrence à ces dernières étoffes; on sépare ces jupes de leur corsage, et on les porte *à la ville* avec un corsage blanc et un paletot de taffetas noir.

Pour les jours où la température est un peu fraîche, on associe à toutes les jupes des corsages en mohair blanc, brodés en soie noire et perles d'acier, ou garnis de guipures posées sur des rubans de couleur vive. Ces corsages conviennent aux jeunes filles et aux femmes de tout âge, tant que l'embonpoint n'a pas déformé la taille, car je dois dire ici qu'ils épaississent la femme qui les porte... Quand je dis qu'on peut les porter à tout âge, je m'entends... mais il faut aussi que l'on m'entende. Il est évident que l'on doit renoncer à tout corsage blanc du moment où l'on ne peut plus se coiffer en cheveux.

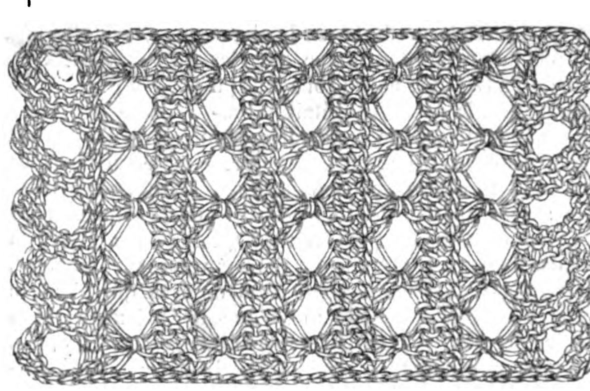
Les robes en étoffes légères se coupent en pointes... Je l'ai dit... mais il paraît que je ne saurais trop le répéter; répétons-le donc, mais en ajoutant que les pointes ne sont pas aussi prononcées pour ces robes que pour celles dont le tissu est plus compacte; ainsi l'on coupera seulement les lés de côté en pointe, derrière et devant, lé non coupé, puis le tout est assemblé droit fil avec biais.

On me demande à quoi servent les paletots de taffetas noir, puisqu'on porte *seulement* des paletots pareils aux robes. Ceci exige, en effet, une explication.

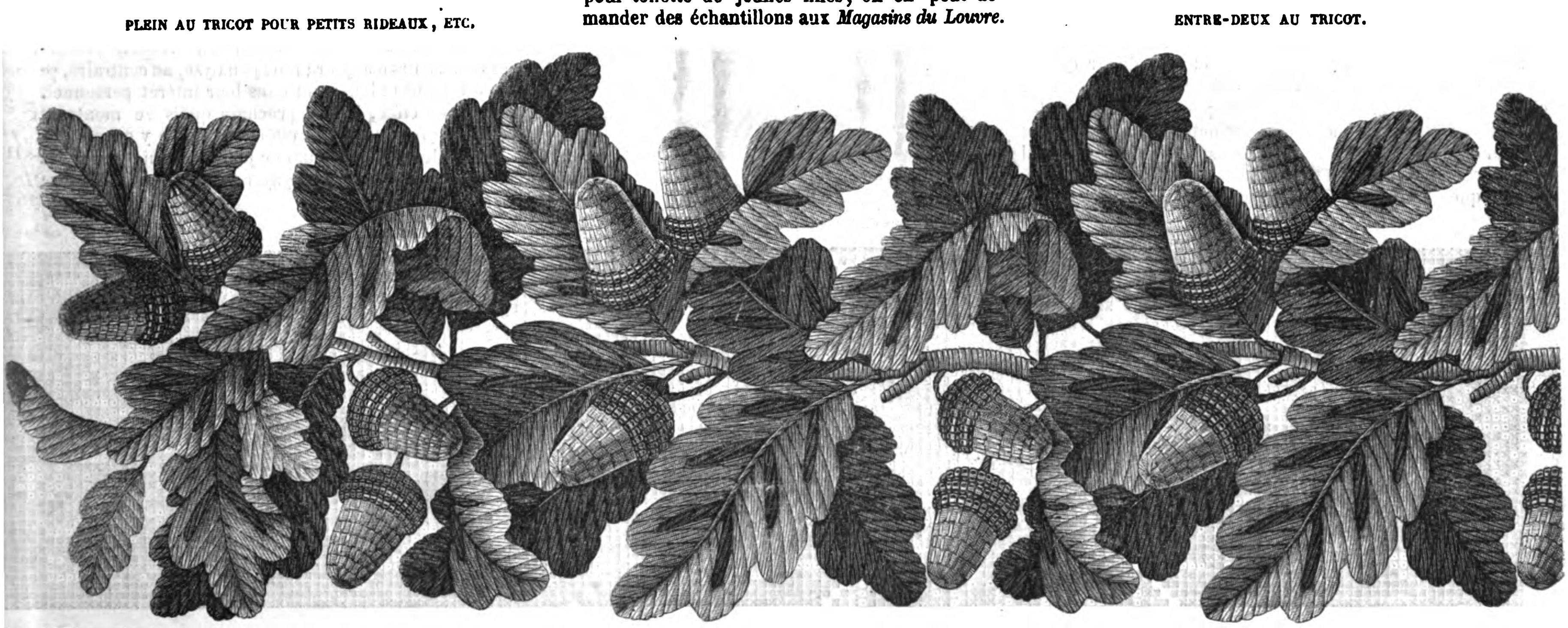
Ce que l'on appelle à Paris de *petites robes*, c'est-à-dire des robes dont le prix d'achat ne dépasse pas cinquante francs, y compris l'étoffe nécessaire pour le paletot, a toujours et peut toujours avoir son pardessus pareil; quand l'étoffe est beaucoup plus coûteuse, tout le monde ne se soucie pas d'augmenter les frais d'achat, et surtout les frais de façon, plus considérables encore à Paris que les précédents; on adopte alors le paletot de taffetas noir, qui, la première année, sert pour les toilettes habillées, et, la seconde année, compose un *négligé* très-présentable moyennant son alliance avec une jupe de taffetas noir dépourvue de son corsage. De plus les dames âgées, et en général toutes les femmes qui ne renouvellent pas chaque année leur toilette, possèdent des robes sans



PLEIN AU TRICOT POUR PETITS RIDEAUX, ETC.



ENTRE-DEUX AU TRICOT.



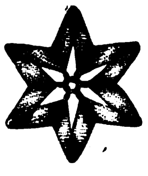
GUIRLANDE DE FEUILLES DE CHÊNE.

pardessus pareil, et le paletot de taffetas noir leur devient indispensable.

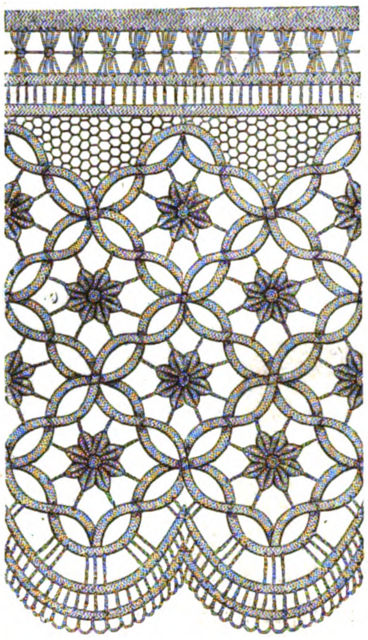
Pour les toilettes très-légères et très-élégantes, on projette, dit-on, des pardessus si courts, si bien fixés par la ceinture mise par dessus, qu'ils seront à peu près pareils aux anciens corsages à basques.

Exemple : Une robe en gaze de Nice à rayures blanches et noires d'égale largeur; la jupe n'a aucune garniture, sinon un très-large ourlet de 20 centimètres; corsage décolleté à manches courtes, complété par une guimpe montante en mousseline et entre-deux brodés à manches longues; paletot de même étoffe découpé en dents assez profondes, lesquelles sont garnies avec une dentelle noire; ceinture noire posée sur le paletot. Ici, on le voit, le paletot tient lieu, en réalité, d'un corsage montant. On sortira cependant avec cette toilette sans y ajouter un autre pardessus.

On m'interroge sans cesse sur l'emploi des dentelles noires extrêmement larges. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit plusieurs fois déjà : on ne porte que des paletots, lesquels ne peuvent être garnis avec des dentelles très-larges ; il n'y a d'autre parti à prendre que celui de serrer ses dentelles en attendant une mode qui les remettra en honneur, ou de les employer à garnir les mantelets oblongs, également en dentelle noire ; ils sont toujours à la mode et complètent une toilette *très-parée.* E. R.



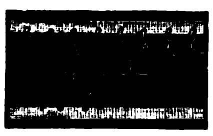
ÉTOILE EN LACET POUR LA DENTELLE COUSUE.



DENTELLE COUSUE.

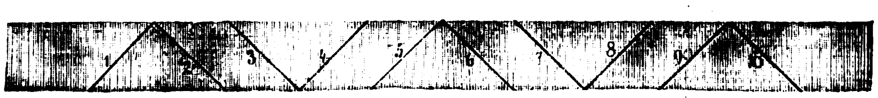
LA PROSPÉRITÉ ET L'ADVERSITÉ.

Un moraliste, qui n'est pas infaillible dans ses analyses plus ingénieuses qu'exactes, a dit : *Que le malheur de nos amis ne nous était jamais désagréable.* Je ne cite pas le texte, n'ayant pas le temps de le vérifier, mais seulement le sens de cette maxime, qui serait désolante, si elle était absolument vraie. Elle est fausse dans le sens qu'on lui attribue généralement, que l'auteur lui-même a voulu lui donner. Elle est vraie malheureusement, quand on la considère sous un autre aspect.

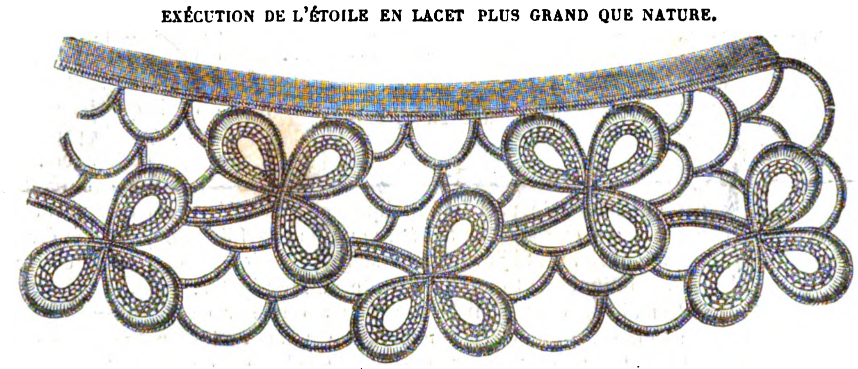


BOUCLETTES (POINT DE DENTELLE) POUR LA DENTELLE COUSUE.

Si l'adversité, succédant brusquement à la prospérité chez nos *amis*, ne nous est pas absolument désagréable, c'est surtout parce que les individus parvenus à la prospérité ont beaucoup d'*amis*, sans doute, mais ne sont plus les amis de personne. Le nombre des âmes qui ne se pervertissent pas dans la prospérité, qui se conservent simples, droites, affectueuses et bonnes, malgré le succès, est malheureusement si restreint que la maxime de la Rochefoucauld demeure vraie, sans cependant rabaisser outre mesure le cœur humain.



EXÉCUTION DE L'ÉTOILE EN LACET PLUS GRAND QUE NATURE.

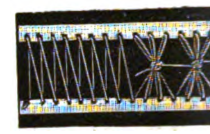


COL EN GUIPURE.

Il est de nos jours des prospérités si diverses, si nombreuses, des revirements si soudains, que chacun de nous a pu observer les effets produits par l'enivrement de la prospérité comme par les coups de l'adversité; nous avons tous pu constater que la prospérité était la véritable pierre de touche des caractères, qu'elle seule pouvait indiquer leur pureté ou leur alliage. Or, je le demande à tous ceux qui lisent ces lignes: combien y a-t-il d'individus visités par le succès qui méritent d'avoir des amis, et qui sachent conserver ceux qu'ils possédaient? Quand donc arrive la mauvaise fortune, il faudrait posséder des vertus surhumaines, pour s'affliger de l'abaissement subit de ceux qui n'ont su conserver dans la prospérité ni les amitiés anciennes, ni la mémoire des services reçus, ni même la bienveillance que l'on doit à tous ses semblables; ils n'ont plus d'amis, car ils ont eux-mêmes détruit tous les liens d'amitié qui avaient pu se former autour d'eux. Donc la maxime est fausse: le bonheur ou seulement le succès les avait éloignés de leurs égaux, qui devenaient pour eux des inférieurs, et le malheur qui les frappe les trouve entourés des courtisans de la prospérité, c'est-à-dire des individus qui ont supporté les dédains, les inégalités d'humeur, toutes les humiliations par lesquelles les parvenus font expier leurs faveurs; dès lors, qu'y a-t-il de surprenant à ce que leur adversité produise plus de satisfaction que d'affliction? Quelle sympathie pourrait être conservée à ceux qui n'ont vu dans leur prospérité que le pouvoir de renier leurs anciennes amitiés, ou, ce qui est pire peut-être, de les tenir à distance avec une hauteur qui serait odieuse, si elle n'était grotesque? Pour être justes, changeons la maxime de la Rochefoucauld: les amis ne se réjouissent pas de l'adversité succédant à la prospérité, parce que nous ne savons généralement pas conserver nos amis quand nous parvenons au succès. Notre prospérité ne transforme pas nos amis en envieux, — mais elle nous transforme en individus qui ne méritent plus d'avoir des amis!

C'est là un fait digne d'arrêter notre attention, et sur lequel nous ne saurions trop méditer; il est inexplicable en apparence, et malheureusement trop fréquent pour qu'il soit possible d'en révoquer l'exactitude. Pourquoi faut-il que le succès ait pour corollaire inévitable un sentiment à la fois bête et méchant? Est-il si difficile de conserver son équilibre en s'élevant? Se peut-il que la fortune, aveugle elle-même, frappe de cécité tous ceux qu'elle visite? Eh quoi! ils perdent du même coup, non-seulement les bons sentiments qu'ils pouvaient posséder, mais encore le discernement qui devrait leur enseigner à préserver leur dignité? Ils ne comprennent pas même qu'ils s'amoindrissent en se plaçant sur des échasses, et que l'enivrement même causé en eux par la prospérité prouve que celle-ci est en désaccord avec leur véritable valeur? Si la fréquence de ces exemples émousse l'indignation qu'ils devraient causer, on ne saurait cependant cesser de s'étonner, en assistant à ce curieux spectacle, en constatant toutes les peines prises par les parvenus pour se rendre à la fois haïssables et ridicules.

La véritable dignité nous enseigne à rester toujours maîtres de notre âme, à nous montrer toujours supérieurs à notre destinée, quelle qu'elle soit, bonne ou mauvaise, éclatante ou misérable.



RAYURE A JOURS POUR LA DENTELLE COUSUE.

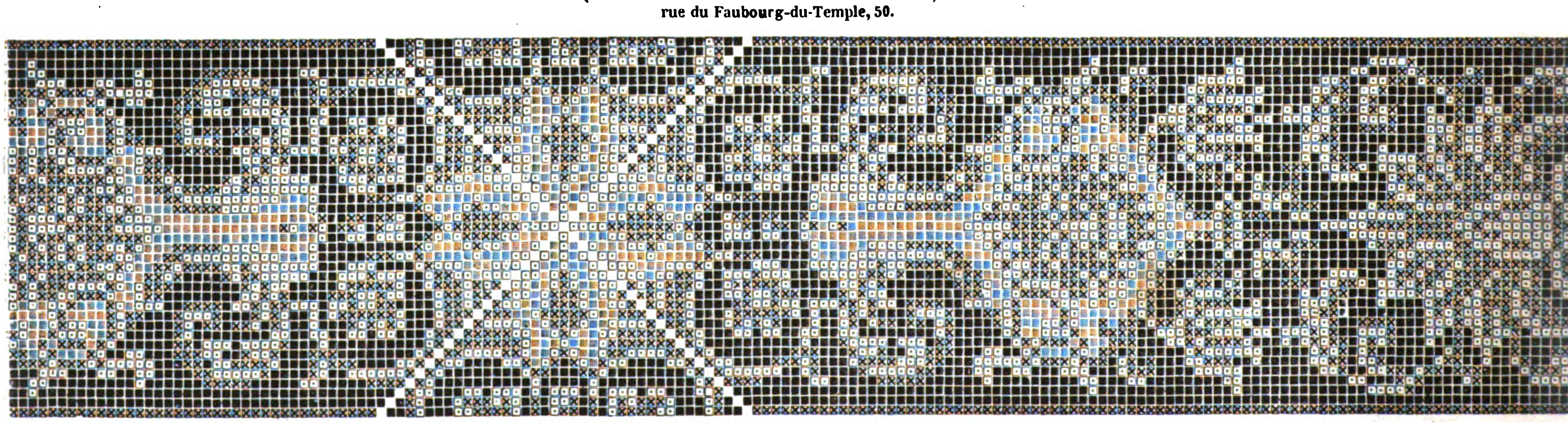
La fausse dignité inspirée par la vanité, qui hante toujours les âmes basses et les intelligences inférieures, suggère la roideur, la morgue, tous les symptômes extérieurs qui, pour les sots, sont synonymes de la grandeur; on les voit, en cas de succès, se dépouiller brusquement de la cordialité, pour lui substituer la majesté, qui, selon eux, doit indiquer à leurs anciens égaux..... parfois, hélas! à leurs anciens amis, la distance qui sépare leurs positions respectives. Le naturel les fuit, et ils deviennent gauches en devenant roides, empruntés en voulant se montrer imposants; ils affligent ceux qui les aimaient..... Ils prêtent à rire à ceux pour qui ils étaient et demeurent indifférents.

Ce résultat est inévitable, nul ne le niera; d'où vient donc qu'il nous échappe complétement, dès que nous arrivons à la prospérité? D'où vient que celle-ci, en desséchant notre cœur, anéantisse en même temps notre intelligence, et par conséquent détruise en nous même le sentiment conservateur de nos propres intérêts? Nous avons tout à gagner, nous n'avons rien à perdre, en nous montrant, dans la prospérité, tels que nous étions avant d'être élevés par elle, c'est-à-dire simples, bienveillants, soigneux de ménager la dignité d'autrui, désireux d'épargner à nos semblables toute peine, ou même tout froissement d'amour-propre. Et cependant combien y a-t-il d'individus qui ne trébuchent pas sur les premiers échelons de la fortune? Hélas!.... ne les comptons pas, ce serait trop promptement fait.

Les parvenus..... j'entends ceux qui ne peuvent supporter leur élévation, si relative qu'elle soit, sans être pris de vertiges..... les parvenus auraient tort de croire que ces réflexions sont destinées à exciter contre eux l'animadversion de leurs égaux d'hier, devenus, de par une récente prospérité, leurs inférieurs d'aujourd'hui; j'analyse, au contraire, ce sujet peu attrayant uniquement dans leur intérêt personnel. Qu'importe, en effet, à leur prochain qu'ils se montrent détestables ou grotesques? La malice humaine y gagne plus qu'elle n'y perd, car ces erreurs de jugement lui fournissent de précieuses occasions pour s'égayer aux dépens de la sottise s'affirmant sans pudeur.



TABOURET ROND DE LA MAISON ALLARD, rue du Faubourg-du-Temple, 50.



BANDE EN TAPISSERIE POUR LE TABOURET ROND. — Explication des couleurs: ■ Noir. ■ Brun fauve. ■ Gris. ⊡ Blanc (en soie).

On peut constater, en de rares circonstances, tout le prestige qu'exercent ceux qui ne changent pas, en arrivant soit aux honneurs, soit à la richesse, soit à la notoriété; en les retrouvant tels qu'ils étaient avant que la prospérité les eût mis en lumière. Les sceptiques sont ébranlés, les envieux réduits à l'impuissance, les moqueurs désappointés, les amis, enfin, fiers et heureux. Devant ces exemples on sent renaître la foi au bien, trop souvent sujette à chanceler lorsqu'elle se heurte à des changements honteux et douloureux. Quand le contraire se produit, quand on voit cette éternelle comédie de la suffisance, se traduisant par mille symptômes, qui sont les préludes d'une sorte d'insanité d'esprit, aboutissant souvent à une démence bien caractérisée (la statistique démontre que la plus grande partie des aliénés se recrute parmi les individus vaniteux), n'est-il pas vrai que l'on doit plaindre surtout celui qui s'expose à exciter l'aversion et la moquerie? Vous le voyez, c'est dans l'intérêt des parvenus que je plaide en ce moment, et, si je m'efforce de leur démontrer qu'ils font un mauvais calcul, ce n'est pas seulement par sympathie pour les personnes qu'ils humilient. D'une part, les blessures de l'amour-propre ne sont pas mortelles; d'une autre, on ne peut, même avec la meilleure volonté du monde, blesser certaines personnes: il en est qui, sachant analyser les causes, demeurent insensibles aux effets; qui, mesurant l'infériorité morale et intellectuelle du parvenu s'essayant à les humilier, lui renvoient les dédains qu'il leur adresse, et, s'élevant au-dessus de lui par la seule puissance de leur cœur, de leur esprit, de leur dignité, demeurent toujours à l'abri de ses atteintes.

C'est surtout dans l'espoir de diminuer certains vices, que je tente d'attaquer certains défauts: l'envie, l'ingratitude, seraient moins répandues si l'on évitait de les exciter ou de les faire naître. Comment un sentiment sympathique, bienveillant, pourrait-il s'attacher à l'être qui n'aspire qu'à humilier ses semblables? Quelle reconnaissance pourrait demeurer inébranlable, quand celui-là même qui prétend l'inspirer s'attache à rendre le bienfait insupportable à force de hauteur et d'exigences? En examinant l'universelle solidarité qui s'étend de l'un à l'autre et réunit la race humaine, on suspend toute condamnation..... Hélas! les vices de nos semblables sont fils de nos travers: en respectant davantage ceux qui ont besoin de nous, nous les rendrions plus respectables, et même (argument que je réserve pour les natures vaniteuses) plus respectueux. On n'impose pas le respect, en effet: il faut l'obtenir, c'est-à-dire le mériter. La fortune, quel que soit son chiffre, la position, quelle que soit son élévation, ne suffisent pas pour atteindre ce résultat: quand on ne sait pas relever et soutenir ces avantages par la bonté, la simplicité, la bienveillance, on pourra être flatté par quelques-uns, exploité par tous ceux qui se résoudront à supporter une morgue ridicule, mais on ne sera jamais respecté. Ne dites pas que cela vous est indifférent, car vos efforts tendent justement à obtenir le simulacre du respect dont il vous serait si facile pourtant d'avoir la réalité. Quant au respect véritable, involontaire, il a toujours été, il restera toujours l'apanage inaliénable des *gens de bien*, de ceux qui sont dépourvus de la vanité qui prête à rire comme de la roideur qui fait détester. Le charlatanisme des grands sentiments ne suffit pas même pour faire naître ce sentiment, car le respect est clairvoyant; il ne se laisse pas égarer, et se voue uniquement à ceux qui le méritent.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en sultane grise, avec bordure exécutée en taffetas bleu vif, disposé en bande. La bordure est plus haute devant que sur les côtés et par derrière. Corsage et manches reproduisant la même garniture. Ceinture bleue avec agrafe argentée.

Robe en mohair écru, ornée sur chaque lé avec deux bandes de taffetas brun et une bande de taffetas noir. Corsage en forme de petit paletot.

Robe en linos gris, à bords dentelés, garnis de taffetas violet; même taffetas pour les pattes placées dans chaque dent. Boutons violets recouverts en taffetas. Corsage à basques, répétant la garniture de la robe. Jupon de cachemire violet, orné de lacets noirs en laine.

Il m'a semblé qu'il n'était pas tout à fait inutile d'offrir ce sujet à la méditation de nos lectrices. La femme, en effet, a une action directe sur l'opinion qui jugera son mari, et contribue puissamment à atténuer ou bien à aggraver les torts qui peuvent être imputés à ce dernier. Plus extrêmes en tout que les hommes, les femmes, quand elles se montrent impertinentes ou malveillantes, ne le sont pas à demi. Une femme qui sait comprendre et remplir son rôle, qui sait demeurer simple dans la prospérité, que l'on trouve toujours disposée à soutenir ou bien à aider ceux qui ont besoin d'elle, qui ne se laisse pas éblouir par une fortune soudaine, et n'en extrait pas une conclusion absurde, celle de l'impunité de ses caprices et de ses hauteurs, cette femme peut rallier, conserver toutes les sympathies qui s'écarteraient de son mari, si celui-ci avait le mauvais goût et le mauvais esprit de les blesser; elle calmera les ressentiments qu'il pourrait exciter, elle rachètera les torts dont il se rendrait coupable, elle obligera le blâme le plus autorisé à adoucir ses manifestations. Renversez la situation au contraire; représentez-vous la femme plus vaniteuse et plus hautaine encore que son mari; voyez-la usant de sa situation et des ressources infinies que lui confère l'esprit féminin pour faire peser sur tous ceux qui l'entourent un joug insupportable..... mesurez le mal qu'elle peut faire à son mari, à elle-même, par contre-coup, et prononcez. La bonté, l'aménité, ne sont-elles que des vertus et des qualités? Ne constituent-elles pas en même temps le plus habile de tous les calculs? Je rougis, pour la cause que je défends, de descendre à de semblables arguments, mais je ne puis les négliger, car je n'ignore pas, malheureusement, que les vertus et les qualités ont d'autant plus de chances pour faire des prosélytes qu'elles se présentent sous les dehors de l'intérêt personnel. Plus on vit, plus on compare; plus on analyse, moins l'on comprend que ces vérités ne soient pas évidentes pour tout le monde, que chacun ne se montre pas absolument convaincu de l'intime cohésion qui existe entre le bien, sous toutes ses formes, et notre intérêt particulier. En vérité, on est toujours tenté de dire à ses semblables: « Soyez bons!.... au moins par égoïsme. »

Mon rôle est modeste: il se borne à plaider une bonne cause, au point de vue purement humain; je n'ai pas qualité pour l'élever à d'autres hauteurs, pour transformer ce journal en une chaire. Je dois me contenter, pour le succès même des procès que je plaide, à employer des arguments plus directs, plus aisément acceptables pour tous les caractères. Mais je sais bien qu'en essayant de faire comprendre quelques vérités, qu'en montrant les inconvénients de certains défauts, même au point de vue de l'égoïsme, je fraye la voie à des sentiments plus élevés, à des pensées plus généreuses. Le premier pas

est toujours le plus important. Si je réussis à fixer les réflexions de quelques personnes sur des points qu'elles ont négligé d'examiner; si je réussis à décider chez quelques égoïstes l'essai de la générosité et du dévouement, d'abord comme moyen de décupler leur propre satisfaction, je n'aurai pas fait une œuvre inutile : la voie s'élargira à mesure que l'on y avancera, et, après s'être montré bienveillant, bon, modeste, par calcul, on acceptera aisément d'autres guides, qui conduiront plus loin et plus haut.

C'est aussi aux jeunes filles que je m'adresse. Il y en a beaucoup aujourd'hui (je fais cette confidence à celles qui sont assez heureuses pour recevoir à la fois l'éducation du cœur et celle de l'esprit), il y a, dis-je, beaucoup de jeunes filles qui cultivent leurs talents et s'occupent de leur toilette, en demeurant fermement persuadées que l'éducation la plus désirable est contenue dans ces soins; beaucoup aussi qui imaginent volontiers que la position ou la fortune de leurs parents constitue pour elles une supériorité de nature à les dispenser d'acquérir toutes les autres supériorités. Ces erreurs, facilement excusables en de si jeunes esprits, sont déplorables pour le présent et pour l'avenir: dans le présent, elles détruisent la jeune fille qui doit être la grâce, en même temps que la joie de la famille; dans l'avenir, ces erreurs nous promettent des femmes hautaines pour leurs égales, dures pour leurs inférieures, et exagérant leurs défauts jusqu'à la limite où ils peuvent avoir l'action la plus préjudiciable sur leurs propres intérêts. En vérité, quand on voit crouler ceux qui n'ont pas su être modestes et serviables dans leur prospérité, il est impossible d'exiger des spectateurs une sympathie et des regrets sincères. Comment peut-on plaindre l'adversité de ceux qui n'ont pensé qu'à eux en de meilleurs jours? Quelle sympathie pourrait s'attacher à ceux qui n'ont eu de tendresse que pour eux-mêmes, d'ardeur que pour les petits intérêts de leur vanité? Quand il frappe ceux qui se sont enorgueillis, quand il abaisse les têtes qui ont voulu s'élever superbement, quand il diminue des ressources uniquement employées au service de l'ostentation, ou bien à la satisfaction personnelle, le malheur est considéré comme *un juste retour des choses d'ici-bas*, comme une expiation des torts, petits ou considérables, dont on s'est rendu coupable.

N'oublions pas cependant qu'il dépend toujours de nous d'ennoblir toute infortune et d'obtenir, quoi qu'en puisse dire la Rochefoucauld, l'intérêt et la sympathie de nos semblables. Il s'agit seulement de ne jamais mériter notre malheur. EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

Mais l'entrevue de la mère avec ses trois enfants n'eut pas le caractère courageux et consolant que sollicitait Marthe; ce fut d'abord une conversation entrecoupée, un échange de lamentations, d'amers regrets, et peu s'en fallut même que la frivole Mme Darmintraz ne laissât entendre que la responsabilité des malheurs actuels devait être en partie imputée à Marthe, qui aurait pu *sauver* la famille, et ne l'avait pas voulu! Si elle n'osa pas énoncer cette ingrate et injuste accusation, elle s'appesantit du moins sur la possibilité qu'il y eût eu de réparer ce désastre pour peu que l'on eût trouvé un peu d'aide.

Mais on ne peut, même quand on est fort malheureux, toujours pleurer et toujours gémir. Louise éprouva la première le besoin de changer le cours de ses pensées.

« Peut-être cela ne sera-t-il pas aussi terrible que nous le pensons d'habiter là-bas dans un beau château.

— Un beau château? Allons donc!» interrompit Mme Darmintraz avec une amère ironie; « je connais cette habitation, car votre père m'y a conduite aussitôt après notre mariage; c'est une vieille maison, affreusement distribuée, dont les chambres sont pour la plupart carrelées, avec une grande cour infecte, et un jardin de paysan..... Et les meubles! Les siéges ne sont pas même élastiques; les rideaux sont faits en toile de Jouy jaune, à bordures rouges, ou rouge, à bordures jaunes.»

Ici les trois enfants firent entendre un chœur de lamentations.

« Mais enfin, » reprit Louise, qui tenait décidément à considérer la situation sous ses aspects les plus consolants et à l'améliorer autant qu'il dépendait d'elle; « mais enfin, il me semble que, si nous emportions notre beau mobilier et les bronzes qui garnissent les cheminées, et les tentures de soie, les bons tapis épais, les fauteuils et les canapés, on pourrait arranger agréablement cette vieille et froide maison.

— Hélas! » répondit Mme Darmintraz, « cette consolation même m'est refusée, l'hôtel est vendu meublé; votre tante prétend qu'il y a assez de meubles chez elle, que l'emballage et le transport de ceux-ci coûteraient une somme trop considérable, qu'il faut emporter seulement quelques brimborions auxquels nous sommes accoutumés, puis quelques-uns de nos plus anciens meubles... justement les plus anciens, ceux qui sont les moins jolis!..... parce qu'ils représentent pour nous des souvenirs.

— Je ne comprends pas, » dit Cécile d'un ton assez acerbe, « pourquoi l'on est obligé d'agir suivant la volonté et les ordres de ma tante; vous et mon père avez bien le droit de faire ce qui vous convient.

— C'est là ce qui te trompe; nous dépendons tous désormais de ma belle-sœur, nous en dépendons absolument. On vend bien autre chose que le mobilier encore...

— Quoi donc? » s'écrièrent les enfants avec épouvante...

— Mes bijoux, mes dentelles, mes cachemires, moins un, le noir, celui qui est le plus ancien de tous, et cela encore, je suppose, parce que c'est le seul que j'aie conservé de ceux qui figuraient dans ma corbeille de mariage; c'est sans doute à son origine que je dois la grâce de le conserver; c'est aussi un souvenir!.... J'ai revendu et changé les autres pour en avoir de plus modernes, et aussi pour ne pas ressembler à ces personnes qui sont forcées de porter toute leur vie les cachemires qu'elles ont reçus en se mariant.... Me voilà bien avancée! »

La pauvre Mme Darmintraz poursuivit ainsi pendant longtemps encore le cours de ses lamentations; plus *enfant* que les enfants devant lesquels elle exhalait imprudemment ses frivoles regrets, elle ne songea pas un seul instant à donner à leurs pensées une direction plus grave et plus juste; elle ne les engagea pas à remercier Dieu de la miséricorde qu'il témoignait encore à leur famille, même en la frappant, puisqu'il permettait que tous conservassent la santé, et même des ressources qui les mettraient à l'abri du besoin; elle ne leur parla pas même de la reconnaissance que tous devaient à Marthe, qui aurait pu être, s'ils l'avaient voulu, leur conseiller dans la prospérité, et qui devenait dans leur détresse leur appui unique mais inébranlable, leur bienfaitrice, l'image enfin de la Providence, subvenant aux besoins de toute la famille, et veillant sur chacun d'entre eux.

M. Darmintraz souffrait sans doute de renoncer à une profession qu'il avait aimée, et qui lui avait donné de beaux succès; mais il souffrait surtout du désespoir que sa ruine causait à sa famille. Dans l'un de ces moments où le cœur brisé par le chagrin s'épanche plus facilement et se laisse voir sans déguisement, il avait avoué à sa sœur qu'il était las, horriblement las de soulever chaque jour un poids de plus en plus considérable; que les goûts de luxe, les habitudes toujours plus dispendieuses de sa famille, avaient absorbé des sommes dont l'emploi plus sage aurait pu leur épargner le malheur qui les frappait. « Mais, » ajoutait-il, « fatigué par un labeur surhumain, toujours penché sur mon bureau, toujours méditant des opérations nouvelles pour alimenter notre dépense, j'étais absolument incapable de soutenir une lutte acharnée pour faire régler plus raisonnablement l'usage du fruit de mon travail; ma santé se ressentait depuis quelque temps de cet excès de fatigue et d'inquiétude; j'aurais succombé à la peine!

— Bénie soit la ruine! » répondit Marthe, « car tu lui devras le repos et la santé. »

Les derniers événements qui accompagnent le départ d'une famille rompant brusquement avec son passé et ses habitudes sont pénibles entre tous; il faut abandonner tout ce que l'on connaissait, renoncer à tout ce qui satisfaisait les goûts particuliers de chacun, à tout ce qui s'est accumulé insensiblement, et représente dans son ensemble des préférences et des souvenirs.

Le lendemain de ce jour où la famille, instruite de son malheur, se réunit dans la salle à manger pour obéir à l'étiquette établie, et s'assit autour d'une table garnie comme de coutume, mais ne toucha que pour la forme au dîner servi par les domestiques non encore remerciés, Marthe quitta Paris dès six heures du matin; elle allait faire ses adieux à une vieille dame de ses amies qui habitait une maison située à Saint-Germain et partait elle-même pour se rendre chez sa fille. Elle obtint aisément de disposer de cette habitation pour quelques jours, et y conduisit sa belle-sœur, les trois enfants et Ambroisine, chargée de les servir. Marthe revint à Paris pour aider, pour soigner son frère, pour présider à l'emballage des objets et des effets que l'on emportait, prenant, selon son invariable coutume, la part la plus lourde dans le malheur commun.

On vendit, comme l'avait annoncé Mme Darmintraz, tous les effets que leur richesse rendait inutiles; on vendit aussi cette argenterie si bien ciselée, plus élégante que pesante, qui avait figuré dans les grands dîners donnés par le banquier. « A quoi bon garder tout cela? » disait Marthe; « n'avons-nous pas à la campagne notre vieille argenterie de famille? » On réduisit enfin autant que possible le nombre des inutilités, et, quinze jours environ après ces événements, M. Darmintraz vint avec sa sœur chercher sa famille à Saint-Germain. On traversa seulement Paris pour se rendre à la gare du chemin de fer d'Orléans. Les enfants et leur mère, penchés aux portières de la voiture qui les enlevait à ce Paris si regretté, où leur vie s'était écoulée au milieu des plaisirs, jetaient avidement un dernier coup d'œil sur ces rues, ces boulevards si familiers. Enfin, on arriva à la gare, on monta en wagon; le coup de sifflet du chef de gare retentit, la machine respira bruyamment..... puis le train se mit en marche. C'en était fait: on laissait Paris derrière soi, plongé dans cette brume déjà lointaine.

Mme Darmintraz, appuyée dans un coin, fermait obstinément les yeux; elle étendit machinalement la main au bout de quelques instants, et rencontra à sa grande surprise son flacon, ce flacon de sels qui se trouvait toujours à sa portée sur sa chaise longue placée près d'elle; elle rouvrit les yeux, et Louise lui dit tout bas:

« C'est la tante Marthe qui a mis là ton flacon. »

M. Darmintraz causait avec sa sœur de la maison paternelle.

« Tu y trouveras quelques changements, » disait Marthe, « pas beaucoup..... mais enfin quelques-uns, que tu approuveras, j'en suis sûre. Tu sais que notre père ne voulait rien sacrifier à l'agrément; mais, dans les dernières années de sa vie, il redoublait de tendresse pour moi, et il cherchait à deviner ce qui pourrait me plaire, pour me demander de faire faire quelques réparations ou quelques embellissements. Ainsi, la cour de la ferme ne sert plus de passage pour arriver à la maison; on l'en a isolée au contraire, et le jardin, un peu mieux soigné, est précédé d'un parterre à allées sablées, avec lequel la maison communique directement; il a suffi pour cela de transformer quatre fenêtres en portes vitrées. Je n'ai point de fleurs rares, mais j'ai beaucoup de fleurs communes, ce qui, à mon avis, est infiniment plus agréable. Nous avons fait parqueter plusieurs chambres; j'en suis charmée à cause d'Hortense, qui aurait sans doute trouvé l'aspect des carreaux de brique très-désagréable. Quant à tes filles, il faudra bien qu'elles s'y habituent; leurs chambres sont carrelées comme celle que nous réserverons à Edmond, qui viendra nous voir du samedi soir au lundi matin, car il sera placé à D***; j'ai reçu, avant de partir, une lettre qui m'en donne l'assurance; toi, mon frère, tu auras la chambre de notre père; tout à côté est celle où notre mère a vécu; c'est là que nous installerons Hortense. Près de ma chambre et de la bibliothèque qui me sert en même temps de cabinet, se trouvent deux petites pièces fort gaies : nous y placerons Cécile et Louise; il ne faut pas vous attendre à trouver un mobilier somptueux, mais, avec un peu de bonne volonté, vous vous accommoderez de la vieille habitation, et vous pourrez y passer des jours tout au moins paisibles..... Je n'excepte pas de cet espoir même vous, ma sœur, » ajouta Marthe en s'adressant à Mme Darmintraz.

Celle-ci soupira.

« Vous vous plaigniez pourtant, » dit-elle, « de votre fermier depuis quelque temps; vous disiez qu'il y avait beaucoup de désordre dans votre maison.

— Cela est vrai, mais nous remédierons à tout cela; le fermier est vieux, son activité s'est ralentie; mais je ne pouvais, pour des motifs d'intérêts purement personnels, infliger à cet homme, qui a été probe et habile dans sa gestion, le chagrin de se voir remplacé pour cause d'insuffisance. Maintenant, c'est tout à fait différent; il donnera encore de bons conseils à mon frère, et nous arriverons peu à peu à accomplir sa besogne sans qu'il s'en trouve humilié, puisque nous aurons souvent recours à son expérience.

— Comme les journées doivent sembler longues à la campagne! » dit Cécile.

« On les trouve toujours trop courtes, » répondit Marthe, « car on y a beaucoup de travail, et des occupations de natures très-diverses.

— Et les soirées? » reprit Edmond d'un ton découragé.

« Comme on se lève matin, que l'on se fatigue beaucoup dans le courant de la journée, on est très-pressé d'aller se coucher. Quand vous y serez, vous verrez qu'à dix heures du soir on est profondément endormi. Du reste, cela doit peu t'importer, Edmond, car tu habiteras la ville..... une petite ville, c'est vrai, et les habitudes n'y diffèrent pas beaucoup de celles qui vont devenir les nôtres. »

La nuit était venue; chacun s'accommoda de son mieux pour sommeiller, et les trois enfants ne tardèrent pas à jouir du privilége de leur âge, c'est-à-dire à s'endormir, en dépit du chagrin, des inquiétudes, de l'incommodité du wagon et de la perspective, — désolée suivant eux, — qui s'offrait à leurs regards. Un petit oreiller, emporté par la prévoyante Marthe, fut glissé derrière la tête de Mme Darmintraz, qui, elle aussi, mobile et légère d'humeur comme ses enfants, sommeilla bientôt paisiblement. Le frère et la sœur seuls restèrent éveillés et continuèrent à causer à voix basse en faisant des plans d'avenir. Grâce à l'énergie, à la confiance de Marthe, grâce à l'ingénieuse et affectueuse habileté avec laquelle elle s'appliquait à analyser les bons côtés de la situation, M. Darmintraz se sentait peu à peu dégagé des cruels soucis qui le dévoraient depuis si longtemps.

Vers cinq heures du matin on arriva à V***; on devait y quitter le chemin de fer, se reposer pendant une partie de la journée, puis prendre la diligence jusqu'à la petite ville voisine de la propriété de Mlle Darmintraz; là, on devait trouver la carriole du fermier, qui emmènerait toute la famille.

Ambroisine, aussi infatigable que sa maîtresse, s'occupa, dès qu'on eut quitté le wagon, de procurer à toute la famille au moins une partie des *aises* auxquelles tous ses membres étaient accoutumés : de l'eau chaude se trouva comme par enchantement sur les tables de toilette, et quand chacun fut rafraîchi par un changement de costume, la famille se réunit autour d'une table sur laquelle le déjeuner était servi. Mme Darmintraz trouva devant elle la grande tasse de vermeil dans laquelle elle prenait ordinairement son chocolat; il était savamment préparé avec un lait crémeux, et Louise, prenant la parole, affirma que le déjeuner était bien meilleur qu'à Paris.

« Oui, » dit Mme Darmintraz en jetant pour la première fois un regard de gratitude à sa belle-sœur; « cela est vrai, mais il n'en sera pas toujours ainsi.

— Pourquoi donc? » répondit Marthe. « Nous pouvons

faire venir votre chocolat de Paris, si vous y tenez, et quant au lait, si mes nièces veulent serveiller un peu l'étable, vous en aurez qui sera meilleur encore. »

Cécile fut, on le pense bien, légèrement révoltée par cette insinuation. Surveiller l'étable, elle, une *élégante* de Paris! Mais Louise semblait beaucoup plus résignée à son sort, et elle décida, séance tenante, qu'elle *essayerait*. Quant à Edmond, il paraissait fort rasséréné; il chantonnait même entre ses dents, et sa tante l'examinait avec curiosité. Quand le déjeuner fut fini, Marthe disparut. Cécile se retira dans la chambre qu'elle avait occupée, et qui communiquait avec celle de sa tante; elle y fut peu après rejointe par son frère.

« Tu es bien gai, » lui dit-elle d'un ton de reproche.....

« C'est que j'ai réfléchi, » répondit Edmond, « et je suis certain d'avoir deviné juste.

— Deviné, quoi donc?

— Vois-tu, Cécile, je suis sûr qu'il se joue une comédie autour de nous. Notre tante a toujours détesté Paris, et depuis qu'elle est chez nous, elle a toujours travaillé à en détacher mon père; ils auront trouvé que nous dépensions trop d'argent à la maison, et auront arrangé ensemble un simulacre de ruine, de liquidation, pour installer la famille à la campagne, dans cette campagne que la tante Marthe aime tant. On a trompé maman comme on nous trompe; on veut nous donner à tous une leçon, et quand on nous trouvera suffisamment amendés, économes, vertueux en un mot, nous apprendrons que nous sommes toujours riches, et très-riches.

— Sur quelles preuves établis-tu ces suppositions?

— Il y a mille indices, insaisissables peut-être quand on n'est pas doué de la faculté d'observer, » ajouta Edmond en se rengorgeant, « mais irrécusables quand on les rapproche. Voyons, de bonne foi, quand on est aussi radicalement ruinés, peut-on supporter les frais considérables que coûte ce déplacement? Sais-tu bien qu'on a expédié cinquante caisses de Paris? qu'on a emporté toute la bibliothèque de notre père, plusieurs meubles de maman, et jusqu'à sa chaise longue, le grand piano de Pleyel, une foule de petits objets parfaitement inutiles, mais auxquels notre mère et notre père étaient accoutumés?

— Cela ne prouve pas grand'chose, » répondit Cécile, qui, on le voyait, regrettait de ne pouvoir se rattacher à l'espérance dont son frère s'enivrait. « Tu connais la tante Marthe; tu sais comme elle est en même temps dure et bonne, sévère pour nous, toujours opposée aux dépenses que l'on faisait pour nous, et cependant toujours empressée de faire plaisir à tout le monde. Je crois qu'elle a voulu tout simplement rendre ce changement d'existence moins désagréable à nos parents; voilà tout. Va, nous sommes exilés, et pour toujours!

— En vérité, tu es insupportable, » repartit Edmond avec emportement..... tu jettes toujours le manche après la cognée, tu t'appliques toujours à souffler sur toutes les espérances les plus plausibles..... »

Et le jeune homme quitta la chambre de sa sœur en fermant la porte avec violence.

Marthe était dans sa chambre; elle avait entendu cette conversation; elle l'avait écoutée avec tristesse. « Ainsi donc, » se disait-elle, « tout est à refaire de côté-là; ce n'est point, ainsi que je commençais à l'espérer, la salutaire influence de l'infortune qui agissait sur ce garçon, mais seulement le lâche espoir de retrouver son luxe et son oisiveté après un temps d'épreuve plus ou moins court! Eh bien! il saura la vérité, appuyée sur des chiffres; je couperai ce dernier câble qui le rattache au passé avec lequel il ne veut pas rompre; je le livrerai, pieds et poings liés, aux privations en me fiant à leur action pour le réformer. »

On se rendit au bureau de la diligence, et, lorsqu'il fallut se caser dans cette voiture incommode, Mme Darmintraz et ses filles firent entendre une série de lamentations que Marthe écouta avec impassibilité, sans même essayer de raviver leur courage et de leur conseiller la patience. Ce fut bien pis encore lorsqu'on quitta la diligence, et qu'il fallut monter dans la carriole envoyée par le fermier; on prit à travers champs des chemins qui n'avaient aucune analogie avec le macadam parisien, si ce n'est par la boue qui, de temps en temps, rejaillissait en éclaboussures jusque sur le visage des voyageurs. Mme Darmintraz, après avoir poussé quelques cris perçants, et déclaré que sa vie était en danger, vaincue enfin par le calme de son mari et de sa belle-sœur, se résigna à se taire et à supporter, comme le lui conseillait Marthe, ce qui ne pouvait être empêché. La nuit tombait au moment où l'on s'arrêta à l'extrémité d'un petit bourg devant une massive porte cochère; on entendit à l'intérieur un formidable cliquetis de grosses clefs, de serrures, on dévissa des barres; enfin la porte s'ouvrit, la carriole entra dans la cour, et vint s'arrêter devant une porte du rez-de-chaussée; là, une jeune fille élevait au-dessus de sa tête un bougeoir en cuivre, dans lequel se trouvait une chandelle; son père, le fermier de Mlle Darmintraz, se tenait près d'elle entouré de trois ou quatre garçons de ferme..... Marthe descendit la première.

« Soyez la bienvenue, » lui dit le vieillard avec attendrissement..... « Dieu soit loué, puisqu'il nous a rendu notre bonne demoiselle.

— Merci de votre accueil, mes amis, » répondit Marthe; « je suis heureuse de me retrouver avec vous..... » Puis, se tournant vers sa belle-sœur, vers son frère: « Voici la maison, » leur dit-elle affectueusement; « je ne suis plus chez moi, nous sommes tous chez nous. »

Ambroisine se signa dévotement, pour marquer la joie et la reconnaissance de retrouver enfin *la maison*.

Suivant les instructions envoyées par Marthe, on avait allumé du feu dans toutes les pièces; chacun des voyageurs fut conduit dans la chambre qui lui était destinée, et prévenu que le souper aurait lieu ce jour-là, par exception, à neuf heures, c'est-à-dire une heure plus tard que de coutume.

Malgré les soins dont ils se trouvaient l'objet, la femme et les enfants de M. Darmintraz furent désagréablement impressionnés par l'aspect de l'habitation qu'ils ne tardèrent pas à qualifier de *vieille masure*. Un escalier, dont les marches étaient mi-partie carrelées, mi-partie en bois, pourvu d'une rampe en fer forgé, conduisait à tous les étages. Qu'il y avait loin, hélas! de cet escalier à ceux que l'on connaissait à Paris, sur lesquels un tapis pourpre tranchait si agréablement sur les marches blanches, tandis qu'une élégante rampe d'acier et d'or présentait son appui! Mme Darmintraz pleura en examinant sa chambre, qui était, non pas parquetée, mais planchéiée!..... et qui avait deux petits tapis posés, l'un devant un vaste lit garni de serge verte, l'autre devant la cheminée. Le mobilier appartenait au style peu gracieux, il faut en convenir, de l'Empire, et se composait d'une commode, de quatre fauteuils et de six chaises recouvertes, comme les fauteuils, avec du velours d'Utrecht très-fané. Le cabinet de toilette adjacent était meublé de deux tables en bois blanc recouvertes de toile cirée, servant, l'une de lavabo, l'autre de table de coiffure; il n'y avait en outre dans ce cabinet que deux chaises de paille.

Cécile et Louise furent introduites dans deux petites chambres voisines l'une de l'autre, carrelées et garnies du strict nécessaire; un lit en bois peint, deux tables, une grande armoire fixée au mur, quatre chaises en paille, un étroit tapis devant le lit, des rideaux en toile de Jouy jaune à la fenêtre: — voilà tout ce qu'elles aperçurent en inspectant d'un rapide coup d'œil le mobilier qui leur était destiné, et qui était le même dans chacune des deux chambres. Celle d'Edmond était tout aussi simple; mais, soutenu par les espérances qu'il s'obstinait à conserver, le jeune homme prit sa chambre et son mobilier en patience.

A neuf heures précises une grosse cloche enrouée fut mise en mouvement, et toute la famille se réunit dans la salle à manger qui était située au rez-de-chaussée. La table, éclairée par une lampe de cuivre peint en vert foncé suspendue au plafond, était couverte d'une grosse nappe fort blanche; des chaises recouvertes en paille attendaient les convives.

Le souper se composait d'un morceau de bœuf, d'un plat de pommes de terre, d'une compote faite avec quelques poires échappées aux rigueurs de l'hiver. Quelque *grossière* que fût cette nourriture, M. Darmintraz et ses enfants firent honneur au repas; ce qu'il y eut de plus surprenant, ce fut de voir Mme Darmintraz elle-même redemander des pommes de terre! On fut se coucher aussitôt après le souper, et, grâce sans doute à la fatigue du voyage, tout le monde dormit bien.

Marthe se leva, selon sa coutume de campagne, à six heures; elle visita sa maison, son jardin, la ferme, et, lorsque deux heures plus tard elle aperçut son neveu penché à la fenêtre de sa chambre, elle lui fit signe de venir la rejoindre, et le conduisit dans la bibliothèque, où elle s'enferma avec lui.

« Edmond, » lui dit-elle d'un air assez sévère, « tu iras dès aujourd'hui, avec ton père et avec moi, à la ville, faire une visite à ton chef futur; tu entreras en fonctions le plus tôt possible, dès cette semaine si on le demande. Tu as 1,200 francs d'appointements, avec lesquels il faut suffire à ton entretien et à ta subsistance. »

Edmond tressaillit.

« Mais, ma tante, cela est impossible!

— Cela est possible au contraire, je m'en suis informée; d'ailleurs, tout ce qui est inévitable est possible. Ta position peut s'améliorer d'ailleurs, si tes chefs sont contents de toi et de ton travail. Afin de te convaincre de la nécessité où tu te trouves de gagner désormais ton pain, je vais placer quelques chiffres sous tes yeux.

« Quand je suis venue m'installer chez vous j'avais une belle fortune qui s'élevait..... peu importe, du reste, le chiffre auquel elle s'élevait; qu'il te suffise de savoir qu'aujourd'hui il me reste cette propriété dont le rapport brut est de 8,000 francs; sur ce revenu nous devrons vivre tous, et pourvoir aux dépenses de l'exploitation. J'ai mis en réserve, quand la liquidation de ton père a été terminée, une somme de 60,000 francs qui représente vos trois dots; quand vous vous marierez, je donnerai 20,000 francs à chacun d'entre vous. Il ne nous reste pas une obole en dehors de ce domaine, je t'en donne ma parole d'honneur, entends-tu? A ton âge, mon enfant, on se crée volontiers des illusions, et l'on croit aisément ce que l'on désire; tu pourrais imaginer quelque roman, supposer qu'il s'agit pour vous d'une courte épreuve à l'issue de laquelle nous vous restituerions votre hôtel et votre existence parisienne. Les livres de commerce de ton père arriveront avec sa bibliothèque; tu pourras lui demander à prendre connaissance des affaires de sa liquidation, et te convaincre ainsi que la destinée, meilleure pour toi que tu ne le supposes en ce moment, ne te réserve pas ce dénoûment doré que tu rêves peut-être.

« Je dois aussi te prévenir que, s'il t'arrivait de contracter une dette quelconque, si minime qu'elle pût être, fût-elle de dix francs, je ne la payerais pas; désormais je défends, non mon bien, mais la subsistance de ta mère, de tes sœurs, et..... tu me connais?... je la défendrai vaillamment. Tu n'as, je te le répète, point d'autre issue à espérer pour ta situation présente que celle ouverte par un travail persistant: là sera l'amélioration.... nulle part ailleurs. Désormais je n'aurai plus de conseils à t'adresser; tu es entre les mains de deux guides qui seront plus habiles que moi pour te convaincre: la nécessité et l'adversité. — Déjà neuf heures! et l'on ne déjeune pas encore!..... C'est bon pour aujourd'hui..... »

Et la tante Marthe se hâta de quitter la bibliothèque, où elle laissa son neveu terrifié au milieu des ruines éparses des jolis châteaux en Espagne qu'il édifiait depuis quatre heures.

Au déjeuner, Marthe prévint la famille que ce premier repas aurait désormais lieu à huit heures. Mme Darmintraz seule était exceptée de cette règle, et il lui était loisible, bien entendu, de se faire servir son chocolat à l'heure qui lui conviendrait le mieux.

« Quant à nous, » ajouta Marthe, « comme nous aurons chacun nos occupations, il faut bien régler nos habitudes; c'est l'ordre qui double le temps dont on peut disposer et fait tout prospérer. »

Il n'y avait guère qu'une demi-heure de distance entre l'habitation de Mlle Darmintraz et la petite ville où Edmond allait s'établir; son père le conduisit chez le principal administrateur du chemin de fer, et pendant cette visite Marthe alla prendre quelques dispositions pour l'installation de son neveu; elle loua pour lui une modeste chambre, conclut avec une locataire de la maison qu'Edmond allait habiter quelques arrangements relatifs à son ménage, et revint triomphante. Le loyer et la nourriture coûteraient 50 francs par mois; il resterait donc à Edmond 600 francs par an pour son habillement et tous les autres menus frais de son existence, c'est-à-dire beaucoup plus que le nécessaire.

La tante Marthe imprimait à tout ce qui l'entourait une impulsion si énergique qu'au bout de peu de jours tout se trouva réglé. Edmond était installé à la ville voisine. M. Darmintraz s'appliquait à l'agriculture, sous la direction du vieux fermier; il inspectait les travaux faits, il notait les améliorations à faire, il passait ses journées aux champs, et revenait harassé, mais satisfait, et très-empressé de prendre place à la table, autour de laquelle il retrouvait sa famille. Là on lui servait un repas bien simple, mais il le prenait avec plus de plaisir qu'il n'en éprouvait naguère devant les mets ingénieux composés par l'habile chef de sa cuisine, et si élégamment servis par son imposant maître d'hôtel. On dînait à midi, on soupait à huit heures, et la soirée se prolongeait rarement, car M. Darmintraz était fatigué; cependant on lisait un peu, on causait, et Marthe, après avoir veillé à tous les détails du ménage, se faisait apporter sa grande corbeille, et prenait part à la conversation tout en travaillant.

Mme Darmintraz et ses filles étaient encore fort dépaysées; aucune d'entre elles n'avait l'habitude du travail, et les journées pour elles étaient composées de vingt-quatre heures au moins, selon la remarque faite par Mme Darmintraz. Un soir, — c'était avant le souper, — Marthe paraissait plus affairée que de coutume; elle vint s'installer près de la lampe qui brûlait sur la grande table ronde du salon, et Ambroisine lui apporta un énorme paquet de vieux linge. Marthe se mit à tailler et à préparer une foule d'objets que Louise vint examiner avec curiosité; elle était oisive et s'ennuyait; elle avait pris et quitté quelques livraisons du *Magasin pittoresque*, et ne savait plus à quelle distraction se vouer.

« Que faites-vous là, ma tante?

— Tu le vois bien: des brassières, des petites chemises; une espèce de layette, enfin; on vient de me prévenir que la femme du sabotier avait un petit enfant; ce ménage est si pauvre que le nouveau-venu n'est pas même couvert. Il faut aller au plus pressé; quoique j'aie ici bien des travaux urgents, je suis forcée de les délaisser pour ceux-ci.

— Forcée, » dit Cécile; « et pourquoi cela?

— Parce que je ne puis suffire à tout, d'une part, et, d'une autre, parce qu'il est impossible de supporter la misère que l'on connaît sans chercher à la soulager; vous éprouverez cela par vous-mêmes, mes enfants, quand vous aurez habité la campagne pendant quelque temps. A la ville on ignore la misère, et, peu à peu, on devient indifférent aux souffrances qui se cachent, et qui, d'ailleurs, sont éprouvées par des individus qui vous sont inconnus. Ici, c'est bien différent; chaque peine, chaque douleur, chaque maladie et chaque dénûment ont leurs noms, des noms appartenant à des gens que l'on a rencontrés cent fois, et dont l'image vous persécuterait comme un remords permanent si on ne leur venait en aide.

— Je sais à peine coudre, ma tante, » dit Louise timidement; « mais je voudrais bien vous aider, si vous le permettiez; je pourrais toujours faire des ourlets...... et Cécile est, je crois, plus adroite que moi, et pourrait aussi essayer de vous être utile, » ajouta la jeune fille en regardant sa sœur.

« Je le veux bien, mes enfants; je vous avouerai même que cela me rendra service, car je désirerais expédier cette besogne le plus vite possible; nous avons tant d'ouvrage pressant! Il faut faire des chemises pour votre père et pour Edmond, qui n'ont que leurs fines chemises parisiennes, retourner des draps qui sont encore très-bons, mais un peu usés au milieu; tailler des taies d'oreiller pour votre mère..... Que sais-je, enfin? Il semblerait que tout fond à la fois sur nous, que tout réclame nos soins en même temps. »

On est toujours flatté d'être jugé utile; de plus, quand on s'ennuie mortellement, quand il n'y a aucune possibilité d'aller demander quelques distractions au monde, on essaye volontiers de tout. Non-seulement Louise se hâta de s'asseoir près de sa tante, mais Cécile elle-même vint demander de l'ouvrage; et bientôt trois aiguilles rivalisèrent de diligence. Les jeunes filles étaient bien inexpérimentées; mais l'ouvrage n'exigeait pas une grande perfection d'exécution, et Marthe enseignait avec tant de patience, et démontrait avec tant de clarté! Rien n'est plus attrayant que le travail fait en commun; cette aiguille de la pendule, qui se traînait si languissamment et avançait avec une lenteur si désespérante, courait maintenant; les quarts-d'heure, les demi-heures, les heures, tout cela se hâtait, se précipitait, et passait sans que l'on s'en aperçût.

Mais, ainsi que Mme Darmintraz l'éprouva bientôt, rien n'est plus désagréable pour l'oisiveté que le spectacle de l'activité ; elle bâillait..... et, circonstance désolante...... elle bâillait seule depuis deux heures. Elle quitta son fauteuil, fit quelques tours dans le salon, puis se rapprocha de sa belle-sœur.

« Autrefois, » dit-elle, « je tricotais ; je pourrais faire aussi quelques brassières, si j'avais de la laine et des aiguilles.

— Il y a dans ma chambre des pelotons de laine, ma chère Hortense..... mais il faut bien vous attendre à ce que cette laine soit un peu rude ; nous ne pouvons faire des brassières pour l'enfant du sabotier avec de la laine d'Alsace, qui coûterait 20 francs le kilo.....

— C'est vrai ; mais je veux pourtant essayer.

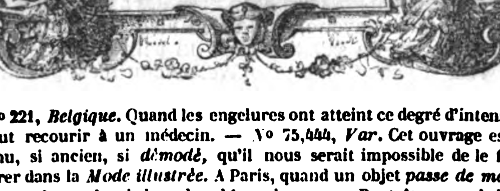
— Merci, Hortense, je reconnais là votre bon cœur. Louise, va dans ma chambre ; tu trouveras les pelotons dans le second tiroir de la commode. »

La commission fut aussitôt exécutée ; Mme Darmintraz, attirée à son tour vers la table à ouvrage, commença séance tenante son tricot, et la conversation s'anima encore par l'arrivée de cette recrue inespérée.

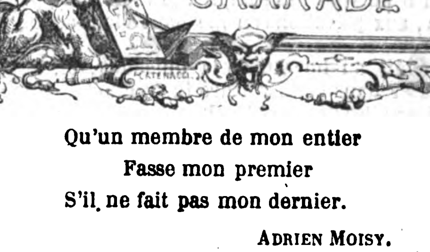
Lorsque M. Darmintraz entra au salon, il s'arrêta un moment sur le seuil, tant le tableau qui s'offrait à lui lui semblait à la fois surprenant et charmant. Les quatre femmes étaient groupées autour de la table, vivement éclairée par une grande lampe qui projetait sa lumière sur le linge auquel on travaillait, sur les bobines de fil, les pelotes d'épingles, les étuis à aiguilles. Sa femme !.... sa femme elle-même !..... agitait des aiguilles à tricoter, et tous ces visages avaient perdu la morne expression d'ennui qui éteignait les regards, affaissait les traits, enlaidissait même la jeunesse.

On s'était bien trouvé de ce premier essai, et l'on persévéra les jours suivants ; Cécile avait décidément pour la couture des dispositions que sa tante qualifiait de *remarquables*. Il est doux de primer, même dans un village, même dans le modeste atelier composé seulement de la famille, et, pour peu que l'on sût s'y prendre, il était permis d'espérer que l'on réussirait à transformer en qualités les défauts de la jeune fille : c'est là le grand art de l'éducation. Il ne s'agit pas en effet de réprimander, de condamner, de combattre les défauts, mais bien plutôt de leur emprunter la puissance qu'ils possèdent, afin de la faire concourir au perfectionnement général. Quant à Louise, elle avait beaucoup de bonne volonté, et se montrait chaque jour plus disposée à envisager principalement les avantages de son existence présente.

La suite au prochain numéro. EMMELINE RAYMOND.



No 221, *Belgique.* Quand les engelures ont atteint ce degré d'intensité, il faut recourir à un médecin. — *No* 75,444, *Var.* Cet ouvrage est si connu, si ancien, si *démodé*, qu'il nous serait impossible de le faire figurer dans la *Mode illustrée.* A Paris, quand un objet *passe de mode*, il disparaît, englouti dans des abîmes inconnus. Peut-être, en s'adressant à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, pourra-t-on obtenir tout cela. Mille remercîments pour cette gracieuse lettre. — *No* 68,769, *Jura.* On noue par devant les cravates blanches, dont la longueur varie de 80 centimètres à un mètre. Voir, dans les derniers articles de la *Bonne Ménagère*, de l'année 1865, un procédé de blanchissage. — *No* 71,468, *Gironde.* Le crêpe et le barége noirs sont, en effet, de grand deuil, ainsi que les châles de grenadine ; les cols et poignets *tout noirs* sont de rigueur pendant six mois au moins. — *Flandre.* On mettra dix centimètres d'intervalle entre chaque patte ; leur nombre dépend de la largeur du jupon. On dit que l'on fera les paletots en mousseline blanche, doublés de taffetas de couleur claire. — *No* 74,826, *Saône-et-Loire.* On taille toutes les étoffes en *pointe*, même la grenadine ; on n'y met pas de garniture, surtout pour grand deuil, ou, si l'on veut, deux ou trois biais de même étoffe ; corsage plat montant. Quant aux manches, voir tous les corsages, paletots, gravures noires, gravures coloriées du journal. Robe décolletée à manches courtes pour la petite fille de quatre à cinq ans ; paletot en taffetas noir. — *No* 78,473, *Saône-et-Loire.* Cela a déjà été dit : on porte comme pardessus de demi-saison des paletots plus ou moins courts, en veloutine ; à la campagne on peut porter ce que l'on veut, mais comment relèvera-t-on dans la rue les robes de mousseline blanche ? J'ignore si l'on portera *avec toutes les robes* des paletots en mousseline blanche non doublés ; je ne le crois pas. Notre lectrice doit savoir qu'il est *complétement* impossible de recevoir une réponse dans le prochain numéro. — *No* 644. *Ardèche.* Voir la précédente réponse quant au prochain numéro. Les dentelles larges ne figurent plus qu'autour des châles ou mantelets en dentelle. — *No* 788, *Paris.* Robe de moire antique pour le soir, de byzantine pour le jour. — *No* 64,366, *Loire.* Je puis m'engager à *chercher*, mais non à *trouver ;* les bournous blancs ne se portent pas de *jour* à la ville ; les canezous doivent être en lingerie. On ne peut adopter aucune coiffure avec des cheveux coupés courts, sinon celle des petits garçons : raie sur le côté, cheveux rejetés en arrière ; quant aux cheveux très-longs, qui seraient tous *entièrement bouclés*, songe-t-on à l'effet produit, à l'embarras de préparer et de porter cette coiffure... singulière ? Porter des bandeaux ondulés. Le paletot, devant être *pareil* à la robe, ne peut avoir des garnitures différentes ; d'ailleurs en aucun cas un paletot en sultane grise ne peut accompagner d'autres robes. — *No* 64,967, *Somme.* Voir les articles *Ameublement.* On ne peut faire un paletot avec une rotonde ; mieux vaut la porter telle qu'elle est. S'adresser aux *Magasins du Louvre* pour les corsets. On peigne en arrière les cheveux des petites filles, on roule ces cheveux dans une résille. Robe et veste pour petits garçons d'un à deux ans. — *Hermann, Algérie.* Les lois postales ne nous permettent pas de placer la photographie de Mme Raymond dans les numéros du journal ; on trouve ces photographies *seulement* au bureau du journal ; pour recevoir la carte affranchie, envoyer 1 fr. 45 c. — *No* 71,149, *Bas-Rhin.* On ne peut garnir la corniche autrement que les colonnes ; il faut donc la laisser sans ornements, ou bien y mettre des guirlandes pareilles ; dans le premier cas on pourrait *relier* les colonnes avec des guirlandes. — *No* 12,569, *Drôme.* Tous ces numéros sont totalement épuisés. — *No* 13,487, *Vaugirard.* Tout à fait impossible, à notre grand regret. — *No* 63,121, *Corse.* Ces numéros sont épuisés. Je n'ai jamais vu un homme bien élevé sortir sans gants. S'adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, no 14, pour les armoiries. — *No* 22,304, *Lot-et-Garonne.* Je ne suis chargée d'aucun détail d'administration ni d'expédition ; je n'ai donc pu oublier d'expédier la roulette désirée qui, d'ailleurs, a été envoyée, ainsi qu'en font foi les registres de l'administration. — *No* 18,799, *Bas-Rhin.* Voir les explications pour le crochet guipure-Cluny publiées dans le no 49 de l'année 1865, et répétées dans le no 4 de 1866 ; voir les articles de *Modes.* — *No* 131, *Suisse.* On coud des ornements de paille, étoiles, disques, etc., sur des rubans de velours ou de taffetas dont on se sert en guise de galons pour garnir les robes. — *No* 17,665, *Hérault.* Avec une robe de taffetas noir, pas autre chose qu'un paletot pareil pour jeune fille. Voir les articles *Modes* pour les chapeaux. Il est complétement impossible de trouver une réponse dans le *prochain numéro.* — *No* 76,435, *Haut-Rhin.* Il est impossible de donner des renseignements à date déterminée ; les renseignements paraissent par ordre d'ancienneté, et quand ils sont nombreux il faut bien les reculer ; je n'aurais pu, d'ailleurs, donner la réponse que l'on me demandait, ignorant si l'on me questionnait au sujet de la mariée. Comme la femme assistant à la messe de mariage ne peut mettre un corsage décolleté, la mariée porte aussi un corsage montant, par conséquent point de *sortie de bal ;* elle *seule* est coiffée en cheveux avec des fleurs, toutes les autres dames ont des chapeaux. — *No* 305, *Rhône.* Pas lavée, mais nettoyée. — *No* 6,612, *Paris.* Je l'ignore, la santé de Mme Hénard est toujours en aussi mauvais état. — *No* 4,485, *Suisse.* Les chapeaux en paille d'Italie sont *toujours* coupés ; envoyer ce chapeau à Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, no 6 ; j'ignore tout à fait les frais de port et les règlements de la douane. — *Aube.* Les personnes qui ont de l'embonpoint doivent éviter les paletots très-ajustés. Veloutine pour pardessus de demi-saison. On recevra une riche collection de patrons. — No 76,904, *Ille-et-Vilaine.* Impossible, le sujet prêterait à rire. — *No* 63,171, *Haute-Saône.* Je ne comprends pas bien la question qui m'est posée ; ce dessin a été fait par un grand nombre de nos lectrices, et nulle d'entre elles n'y a trouvé de difficulté ; il faut naturellement *retourner* la bordure et la faire en sens inverse. Il est inutile d'envoyer un timbre-poste, parce qu'il est de toute impossibilité de répondre directement. — *No* 58,056, *Puy-de-Dôme.* Voir les articles *Modes*, pour la question des pardessus en mousseline ou gaze ; on peut les porter avec une ceinture. Oui, pour la toilette de voyage. — *No* 13,453, *Indre-et-Loire.* On peut faire des robes en *toute étoffe* pour petite fille de deux ans et demi : taffetas, linos, mohair, foulard, sultane, etc. A cet âge les enfants ne portent pas de robe longue ; ils peuvent, en effet, sortir sans pardessus pendant les grandes chaleurs. — *No* 1,178, *Ardèche.* On ne voit plus du tout de châles en crêpe de Chine ; *à la rigueur* on peut en porter un en posant *sous* sa frange une dentelle noire, ou bien une guipure plus haute que la frange. Avec les robes qui n'ont pas de paletot pareil on met un paletot en taffetas noir. Étoffes d'été pour toilettes *parées :* sultane unie ou bien à rayures, — mohair fond blanc imprimé, — linos uni ou bien à rayures ; ces étoffes conviennent à tous les âges. — *No* 9,243, *Seine.* Paraîtra probablement... mais il ne dépend nullement de moi de *presser* l'apparition. — *No* 76,012, *Charente.* Paletot pareil à la robe en batiste de laine noire pour deuil. — *No* 68,264, *Ardèche.* Il m'est impossible d'indiquer les objets devant composer la corbeille de mariage, puisque j'ignore la somme consacrée à cet objet ; on met dans une corbeille des cachemires, des bijoux, des robes en *pièce*, velours, soiries, dentelles. — *Artois.* Je ne connais aucune teinture pour les cheveux, aucune, du moins, qui puisse être recommandée sans crainte de nuire à la santé des personnes qui l'emploieraient. Meubles Louis XVI ; un petit canapé et quelques fauteuils en bois peint en blanc recouverts en perse cretonne à fond bleu ou rouge ; nous avons publié un article *Ameublement*, concernant les maisons de campagne. — *No* 14,374, *Paris.* Toutes ces explications ont été publiées à plusieurs reprises ; voir nos tables des matières des années précédentes : *Glossaire des termes du crochet.* — *No* 17,272, *Maine-et-Loire.* On apprend à réfléchir, mais on ne saurait *enseigner à réfléchir ;* je suis donc forcée, à mon grand regret, de décliner la mission que l'on veut bien me confier ; pour la remplir fructueusement il faudrait conduire toute l'éducation d'une jeune fille... Quelques mots hâtivement tracés à la colonne des *Renseignements* ne peuvent remplir le but que l'on se propose. — *No* 67,289, *Seine-et-Oise.* Les articles *Modes* ont répondu à la question concernant les dentelles larges ; la modiste, quand elle est prévenue, dispose le chapeau avec un bavolet pour les dames qui ne veulent pas porter un chignon. — *No* 9,198, *Seine-et-Oise.* Rien ne s'oppose à la combinaison... mais je doute que l'on puisse convertir un talma en paletot. — *No* 74,659, *Loiret.* C'est l'inverse qui doit avoir lieu ; le biais le plus court est le premier de tous, c'est-à-dire que les deux autres sont posés au-dessus du précédent. — *No* 1,239, *Seine-et-Oise.* Je ne comprends pas la question relative à un *pouff de cheminée en marbre blanc ;* je connais seulement les *pouffs* qui servent de siége ou de tabouret pour les pieds. — No 3,299, *Paris.* Deuil de veuve, deux ans : dix-huit mois en laine, trois mois en soie noire, trois mois en gris et violet. On peut découper en dents arrondies le bord de la robe trop courte, l'allonger avec une bande noire unie, également découpée en dents, l'élargir soit en coupant les lés en pointes, soit en les séparant par deux bandes noires découpées de chaque côté, réunies au milieu avec un liséré blanc ; on porte des châles en cachemire noir à tout âge, mais pas du tout de mantelets. La quantité des *marguerites* dépend de la dimension du pouff. Chapeau-fanchon en crin noir. Il ne dépend nullement de moi de répondre à date fixe. — *No* 68,758, *Oise.* Les articles *Modes* ont bien souvent répété qu'on ne garnit pas les *paletots*, qu'on les fait de longueur moyenne ; notre numéro 18 en a publié un grand nombre de modèles, entre lesquels on peut choisir. On fait les pardessus ou tout à fait larges, ou cintrés, ou ajustés ; tout cela se porte selon qu'on le préfère. A la rigueur... mais on ne voit guère de volants ; on porte toujours des ceintures longues. — *Paris.* On trouve des reliures *Marie* aux bureaux du journal, ainsi que le journal l'annonce. — *No* 78,844, *Pas-de-Calais.* Il est complétement *impossible* de répondre dans le *prochain* numéro ; c'est tout au plus si l'on peut trouver une réponse dans le 3e ou le 4e numéro paraissant après la question. Aucune garniture à la jupe ; autour du paletot, et à chaque extrémité des manches, un biais de taffetas noir ayant deux centimètres de largeur ; au milieu du biais un galon noir à petites marguerites blanches ; corsage à basques ; manches laissant passer la main. La rotonde est toujours admise pour les voyages, excursions, visites à la campagne. — *No* 68,931, *Charente-Inférieure.* Après expérience personnelle, l'objet en question n'a pu être recommandé. On peut, en effet, s'abonner aux *Patrons illustrés* en faisant remonter l'abonnement au 1er janvier. — *No* 20,604, *Haute-Garonne.* On peut prendre l'abonnement jusqu'à la fin de l'année en envoyant 8 fr. 20 c. On trouve le volume de la *Civilité*, par Mme Raymond, chez tous les libraires ; en le demandant chez Firmin Didot on le recevra *franco* pour la somme de 4 fr. Le deuil de grand-père et de grand'mère se porte six mois : trois mois en laine, six semaines en taffetas, six semaines en demi-deuil, gris et lilas. — *Londres.* On n'a pas quitté la crinoline. L'usage des parfums est de mauvais goût, parce qu'il peut incommoder les voisins et les voisines. — *No* 73,750, *Ardennes.* Je préfère l'échantillon à *petits pois.* Pour garniture, des biais en taffetas noir, ornés au milieu de galons noirs et blancs. Oui, pour l'étoffe chinée ; mais elle ne comporte aucune garniture, si ce n'est des lisérés de même étoffe. Enlever le volant, les velours, poser sur ceux-ci de la guipure blanche (trois ou cinq rangs, ou bien un seul rang sur du velours plus large) ; paletot pareil, garni de même. — *Belgique.* Une robe verte et rouge, point de crinoline, des souliers à talons d'or, tout cela constituerait un ensemble qui pourrait figurer seulement dans une mascarade. — *No* 71,636, *Haut-Rhin.* On a reçu de nombreux patrons de pardessus ; il n'existe pas de patrons de chapeaux, mais bien des *formes* que l'on achète toutes prêtes ; on recevra cependant un modèle de chapeau dans la prochaine planche. — *No* 9,460, *Seine-et-Oise.* La combinaison pour la chambre à coucher est parfaite ; Wagner, dentiste, rue du Four-Saint-Germain, 73. Merci mille fois pour cette lettre. — *No* 75,103, *Isère.* Nous n'envoyons pas de patrons autres que ceux publiés dans le journal ; le patron de robe *Princesse* a paru dans l'année 1865, pour la dernière fois. — *No* 20,415, *Dordogne.* Il est difficile de préciser aujourd'hui où s'arrête le ridicule en fait de chapeaux ; en tous cas, les bonnets de police en paille me semblent l'*ultra* du genre ridicule ; je préfère encore les plats et tous les toquets possibles. — *No* 22,262, *Aisne.* Tout dépend des localités et des goûts particuliers ; aux approches de la quarantaine une femme ne danse plus, en thèse générale ; beaucoup cessent plus tôt cet exercice ; quant aux hommes, ils ne dansent guère que de dix-huit à vingt-cinq ans. Oui, pour le chignon. Les corsages blancs se portent, soit avec un corsage décolleté pareil à la robe, soit avec un corsage décolleté en percale blanche. — *Bas-Rhin.* On fait les pardessus pareils, en foulard comme en toute étoffe, et cette combinaison serait moins *âgée* que le pardessus tout noir pour une jeune fille. — *No* 71,104, *Seine.* Les hommes ne portent jamais de bretelles brodées en tapisserie et même aucune bretelle de ce genre. — No 9,826, *Madrid.* Le *point* de tapisserie pour objets en relief est très-facile à exécuter et à démontrer ; mais c'est là la partie la plus insignifiante de la tâche ; il est impossible d'enseigner dans le journal le *découpage* de ces objets, qui ne peut être fait si l'on n'a quelques notions du dessin. — *No* 76,904, *Ille-et-Vilaine.* On a reçu une réponse qui ne peut *jamais* paraître ni dans le *prochain* ni dans le second numéro, mais parfois dans le troisième, plus souvent dans le quatrième. — *No* 65,454, *Cher.* On ne porte pas autre chose que des vêtements à manches, et nous sommes forcés de nous conformer à la mode pour nos patrons ; on recevra une capeline d'été. Merci pour cette charmante lettre. — *Côte-d'Or.* Il est impossible de répondre dans le *prochain* numéro, ni dans le second. Oui, pour la toilette noire ; on ne porte jamais de souliers dans la rue ; voir l'article *Marques et initiales du linge.* — *No* 77,547, *Ardennes.* Voir les articles *Modes* pour toutes ces questions. Merci pour cette lettre. — *No* 77,251, *Hérault.* On peut porter de jour une robe de mousseline blanche à pois plutôt qu'unie. S'adresser aux *Magasins du Louvre*, car je l'ignore. Pour petit garçon de deux ans et demi, robe et veste en piqué blanc ou nankin, en linos, en cachemire, en grisaille, etc.



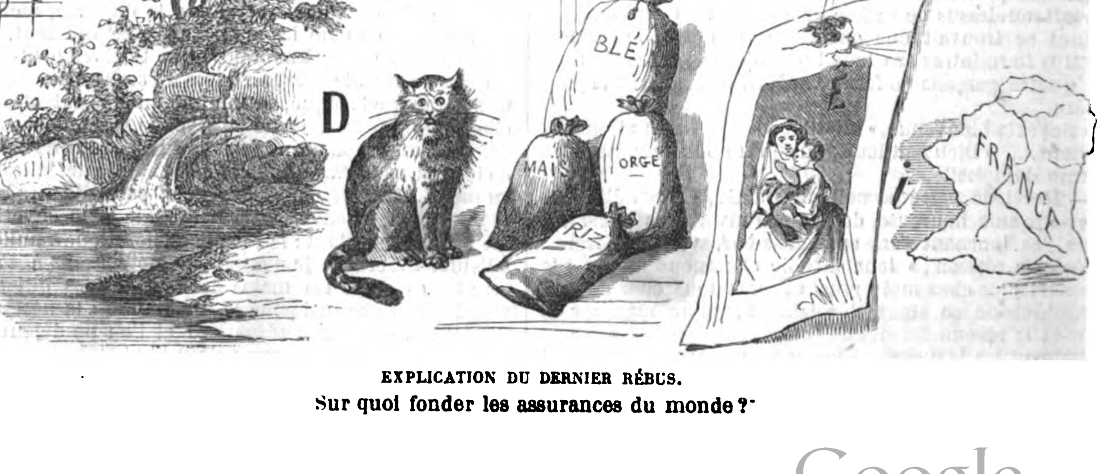
Qu'un membre de mon entier
Fasse mon premier
S'il ne fait pas mon dernier.

ADRIEN MOISY.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

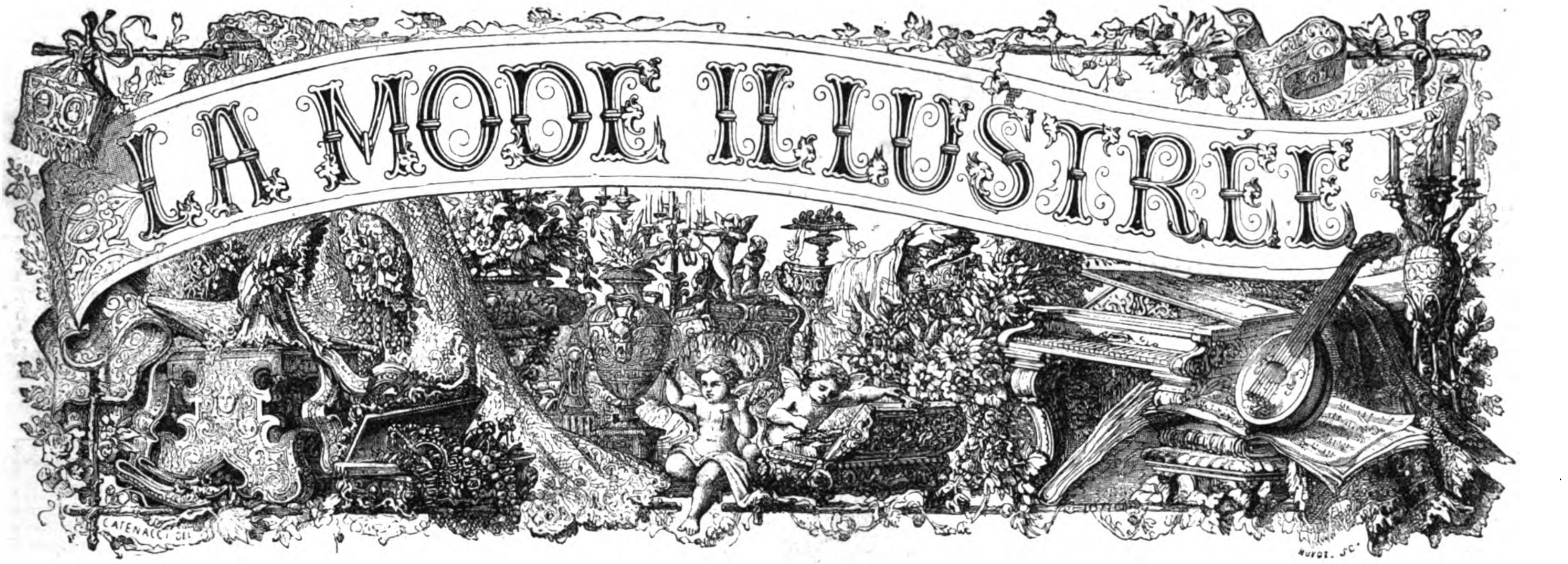
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Sur quoi fonder les assurances du monde ?

N° 20. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 13 mai 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (Pour l'étranger le port en sus). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Fichu grand'mère.

Ces fichus dispensent de porter en été des cols à chemisette intérieure; on les fait en tulle et en mousseline.

Par derrière, leur forme est coupée sur la partie supérieure d'un corsage montant et plat; cette forme suit aussi le contour de l'encolure. Les devants sont arrondis sur leur extrémité inférieure, et plissés sur leur côté supérieur se rattachant au dos. La garniture se compose simplement d'une dentelle très-étroite posée *à plat*.

L'ART DE LA COUTURE *.

II.

Nous plaçons en tête de ce deuxième article la gravure représentant l'ourlet à jours piqué de gauche à droite (n° 8), *tel qu'il est* lorsqu'on revient de droite à gauche; ce procédé a été suffisamment expliqué dans le précédent article, mais nous avons jugé que la démonstration par le dessin faciliterait encore l'exécution de cet ourlet à jours.

N° 9. *Ourlet.* — Nous indiquerons deux procédés pour ce genre de couture. Le côté qui doit être ourlé sera replié sur une hauteur de six à douze fils, selon que l'étoffe est plus ou moins fine; en la pliant on veille à ce que le pli soit formé bien exactement sur le droit fil, puis on replie encore une ou deux fois ce *rempli*. Quand l'ourlet doit être fort large, le rempli n'a pas la largeur de l'ourlet, on le fait seulement de telle sorte que le bord de l'étoffe ne coure pas le risque de se *défiler;* c'est uniquement pour les tissus transparents que le rempli doit avoir une largeur pareille à celle de l'échantillon; le fil que l'on emploie doit être un peu plus fin que celui employé pour le tissage de l'étoffe que l'on veut ourler. On pique l'aiguille un fil au-dessus du pli de l'ourlet, on tire le brin avec lequel on travaille jusqu'à ce qu'il en reste seulement un petit bout de 3 centimètres que l'on glisse sous l'ourlet; on pique ensuite l'aiguille à la place où repose le rempli, et sous ce rempli, dans la toile même, c'est-à-dire dans le tissu que l'on va ourler, puis dans l'ourlet même, à un fil de distance du pli de l'ourlet; on prend de droite à gauche deux fils horizontaux sur l'aiguille, on pique celle-ci à un fil de distance du fil de l'ourlet, puis on tire le brin avec lequel on travaille. Chaque point suivant sera fait à deux fils de distance du point précédent, et toujours en ligne scrupuleusement droite et dans la même direction. (Voir le dessin n° 9.)

L'autre procédé exige une plus grande habileté; il diffère du précédent en ce que le point fait sous l'ourlet n'est jamais horizontal, mais sur un fil en biais dans le sens de la hauteur; le point doit être très-petit, très-régulier, et l'intervalle qui le sépare du point suivant



FICHU GRAND'MÈRE.

devra être à peu près de même étendue qu'un point. (Voir le dessin n° 10.)

N° 10. *Ourlet ordinaire.* — On indique par ce terme tous les ourlets qui n'appartiennent ni au linge ni à la lingerie. Cette fois, en effet, il n'est plus nécessaire de compter les fils du tissu et de régler mathématiquement la longueur de chaque point; mais on ne saurait se dispenser de faire *régulièrement* l'ourlet le plus ordinaire, c'est-à-dire de coudre sur une ligne droite, sans composer l'ourlet avec des points tantôt longs, tantôt courts, rapprochés ou séparés par des intervalles plus ou moins étendus.

N° 11. *Couture ourlée,* usitée principalement pour le linge et parfois aussi pour certaines *confections.*

On connaît deux variétés de couture ourlée, l'une faite en ligne droite, la seconde exécutée en biais; la première est, bien entendu, la plus facile, et c'est naturellement par celle-ci que nous initierons nos lectrices à la deuxième variété.

La couture ourlée réunit deux morceaux et se compose en réalité de deux coutures différentes : — une couture piquée que l'on exécute d'abord, — un ourlet que l'on fait ensuite. La couture piquée a été démontrée dans notre précédent article; après l'avoir faite, en laissant à chaque morceau de la toile un rempli de dix fils, on déploie la couture et l'on coupe sur l'un des côtés de la couture le rempli dans toute sa longueur, de façon à lui laisser seulement quatre fils. On roule avec le pouce de la main gauche le rempli qui a été laissé intact, de façon que le rempli large couvre et *contienne* le rempli étroit placé par devant; on fixe le fil en passant l'aiguille dans la couture, et l'on fait quatre ou cinq points en ourlet; on roule le rempli, on continue l'ourlet et ainsi de suite. Les points de l'ourlet doivent se trouver à l'*endroit* du travail, séparés par trois fils de la couture piquée, et sur ce côté la couture ourlée doit apparaître tout à fait plate, tandis qu'à l'envers elle forme un bourrelet très-régulier, presque semblable à une ganse ronde qui serait posée sur la couture piquée. Tout ceci, j'en conviens, est plus aisé à professer qu'à exécuter, et il faut une certaine dose de patience pour parvenir à faire une couture ourlée irréprochable. (Voir le dessin n° 11.)

Pour la couture ourlée en biais, il faut, bien entendu, faire au préalable une couture piquée en biais; cela n'est pas très-facile, mais on peut simplifier la besogne en traçant la ligne voulue sur la toile avec la pointe d'une grosse aiguille à tricoter; peu à peu l'œil s'habitue à voir *juste* et à se passer du secours de cette ligne. Il est très-important, quand il s'agit de faire l'ourlet de cette couture, de ne point couper trop *bas* le rempli dont on diminue la hauteur pour rouler l'autre rempli par dessus; en agissant en sens opposé on verrait les points de la couture piquée s'échapper çà et là. On roule l'ourlet comme le précédent, avec le pouce de la main gauche, et cette opération doit être faite avec un grand soin, le rempli *en biais* courant le risque de se dérouler constamment; il faut par conséquent faire les points de l'ourlet plus rapprochés que ceux de l'ourlet précédent, très-petits et assez réguliers pour mériter l'éloge que l'on décerne aux ourlets bien faits : *Ourlets perlés !*

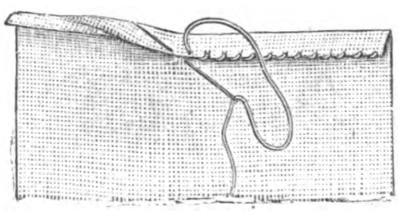
Les diverses coutures dont nous venons de nous oc-

* Voir le n° 16.

cuper comportent souvent dans la lingerie, et parfois dans le linge, divers ornements qu'il est nécessaire de placer à leur suite : on les appelle des *points d'arêtes ;* on les exécute au dessus des ourlets sur chaque côté des coutures piquées, entre deux coutures piquées à *jours*, ainsi de suite. Les *points d'arêtes suivent* en général toutes les coutures de l'objet qu'ils ornent et servent ainsi à embellir l'utilité.

Il est difficile, il est même impossible, soit de les décrire soit de les exécuter, sans avoir fréquemment recours au dessin ; nous engageons donc nos lectrices à consulter chaque dessin, en essayant chaque *point* d'après l'explication qui va en être donnée.

L'aiguille doit toujours reposer sur le brin de façon à former une sorte de feston ; une petite croix indique la place où l'aiguille devra passer de dessus en dessous pour le point d'arêtes suivant, tandis que le point marque la place où l'aiguille devra passer de dessous en dessus. Une extrême régularité est indispensable à la beauté de l'ouvrage ; les fils de l'étoffe seront même comptés, afin de maintenir cette régularité.

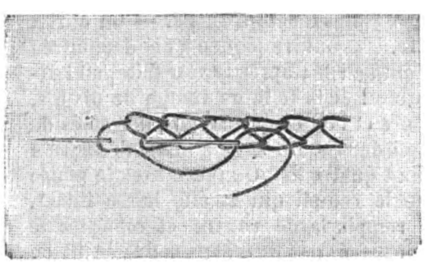


Nº 9. OURLET.

Quand on a amené sur le dessus de l'étoffe le brin avec lequel on va travailler, on compte que la place à laquelle se trouve le brin est le commencement de l'un des *points d'arêtes* représentés par nos dessins.

Nos 1 et 2. Dans l'exécution du point nº 1, l'aiguille est toujours dirigée en ligne droite ; dans le point nº 2 on conduit l'aiguille en biais ; ce dernier est aussi connu sous la dénomination de *point de corail.* En exécutant le point nº 5, on veillera à ce que le brin soit *jeté* sur l'aiguille ou *tourné* sur l'aiguille depuis son point de départ, et, afin que les petites bouclettes soient toujours fixées, on pique l'aiguille en dedans, au-dessous de chaque point, en ligne droite.

Pour le nº 6, chaque bouclette doit encore être fixée par une sorte de point *arrière* ou piqué. Nous supposons l'aiguille placée telle que l'indique notre dessin ; on la tire avec le brin qui y est enfilé, on la pique dans la croix, on la ressort à la place où le dessin la montre présentement piquée ; on fait encore une bouclette dirigée à droite, semblable à la précédente, et, après avoir fait le point *arrière* destiné à fixer chaque bouclette, on recommence les trois petites feuilles ou *bouclettes* groupées ensemble, en faisant celle du milieu exactement au milieu des deux dernières bouclettes.



Nº 3.

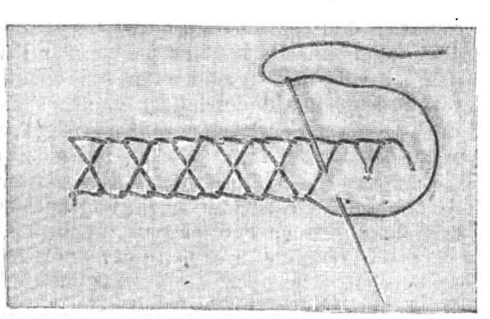
Les dessins nos 7 et 8 se composent de deux rangées de points de feston, faites en sens inverse ; on exécute chaque rangée de gauche à droite, et par conséquent on retourne l'ouvrage pour faire la deuxième rangée ; les dessins marquent les places où l'on doit piquer l'aiguille de dessus en dessous, — de dessous en dessus ; ainsi, en faisant le dessin nº 7 on tire l'aiguille, on la pique dans la croix, on la ressort au point, on la pique encore dans la croix, on la ressort au deuxième point.

Fleur en dentelle

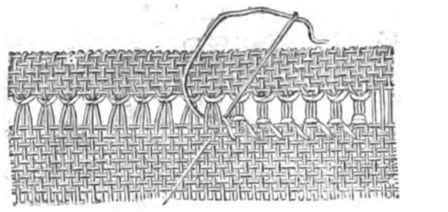
POUR CHAPEAUX ET COIFFURES.

Les fleurs en dentelle employées pour garnir les chapeaux, les coiffures, et même les robes, ont un succès si marqué, que nous devons essayer de familiariser nos lectrices avec ce genre de travail.

On dessinera les contours des divers dessins que nous publions (nos 1 à 7) sur du tulle de Bruxelles blanc, ou

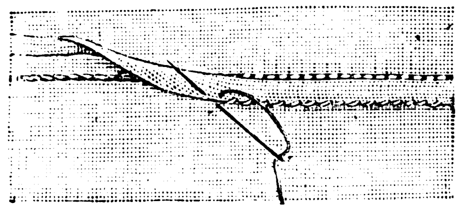


Nº 7.



Nº 8. OURLET A JOURS PIQUÉ DE GAUCHE A DROITE.

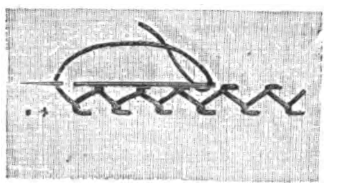
sur du tulle de soie noire (dans ce dernier cas, on exécutera tout le travail avec de la soie noire). On placera le tulle sur de la toile cirée ; on trace ensuite tous les contours avec du fil fin, et l'on remplit l'une des moitiés de la feuille au point de reprise, en employant du fil nº 150 (voir le dessin 6, premier détail de l'exécution de la



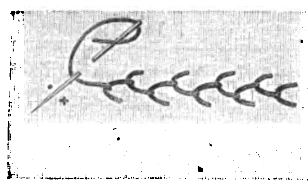
Nº 11. COUTURE OURLÉE.

feuille). Ainsi qu'on le verra, les premiers fils sont posés à plat sur le tulle ; les seconds, qui croisent ceux-ci, sont dirigés comme si l'on faisait une reprise ; sur l'autre moitié de la feuille on fait seulement quelques petits œillets festonnés.

On festonne aussi les nervures et les contours extérieurs, en prenant en même temps un crin blanc ou



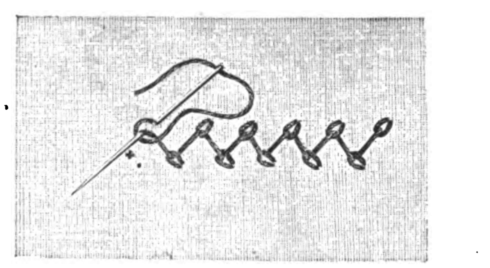
Nº 1.



Nº 2.

noir, selon la couleur de la fleur, afin de donner à celle-ci plus de *soutien.* Entre les deux moitiés de la feuille, on coupe le tulle pour réunir les deux moitiés par un point *d'échelle* festonné, ou composé simplement de *barrettes* jetées d'une moitié à l'autre, c'est-à-dire d'un brin sur lequel on revient une ou deux fois en l'entrelaçant.

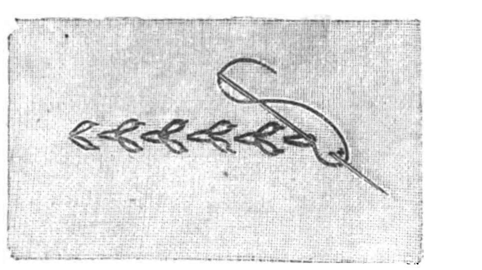
On découpe les diverses parties de la fleur, on enlève



Nº 4.

l'intérieur du pétale (nº 3), on y croise des fils, et l'on fait une petite *roue* à chaque point de jonction.

On emploie, pour exécuter ce travail, encore un autre procédé qui se rapproche beaucoup, quant à son effet, du plus beau *point.* Cette fois on ne travaille plus sur du tulle, mais sur un taffetas ciré, assez transparent pour laisser apercevoir le dessin tracé sur du papier, et posé

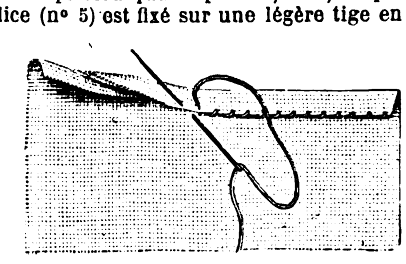


Nº 6.

POINTS D'ARÊTES. (ART DE LA COUTURE.)

sous le taffetas. On emploie du fil nº 200, et une aiguille extrêmement fine. On prend trois brins de file, on en enfile un quatrième sur l'aiguille, et l'on forme d'abord la *charpente* de la feuille (dessin nº 7) en commençant par la double nervure du milieu ; pour cela, on pose les trois brins sur l'*a*, on les dirige sur *b*, on les fixe à de petites distances par des points transversaux, pour lesquels on pique au travers du taffetas ciré et du papier à la fois de dessous en dessus, puis de dessus en dessous, en piquant dans les points déjà faits. Depuis la pointe de la nervure du milieu, on fait les lignes parallèles, puis on forme de la même façon les contours extérieurs, et en même temps les nervures des côtés, comme l'indique le dessin, aux places marquées *c* et *d*. On remplit ensuite la feuille d'un côté avec le *fond de tulle* (voir la place marquée *e*), d'un autre côté avec un *tissage* plus épais (voir la place marquée *f*), sans jamais piquer au travers du taffetas ciré, et, à la fin comme au commencement, dans le contour formé par les trois brins réunis. Quand les deux moitiés de la feuille sont ainsi remplis, on fait le *point d'échelle* festonné (voir la place marquée *g*) ; puis on festonne le contour extérieur et les nervures des côtés très-finement, en y ajoutant encore trois brins sous le feston. En passant d'un contour extérieur à une nervure de côté, on procède comme cela est indiqué aux places *c* et *d*. Dans le fond de tulle, on fait quelques œillets festonnés (voir la place marquée par une croix). On coupe les fils qui traversent le taffetas ciré, et l'on en sépare le travail.

Pour la fleur on emploiera quatre pétales, nº 3, six pétales nº 4. Le calice (nº 5) est fixé sur une légère tige en fil d'archal ; on l'entoure avec les pétales nº 4, puis avec les pétales nº 3 ; ceux-ci, comme les grandes feuilles, sont fixés *à l'envers*, sur du fil d'archal très-fin.



Nº 10. OURLET ORDINAIRE.

Broderie sur tulle.

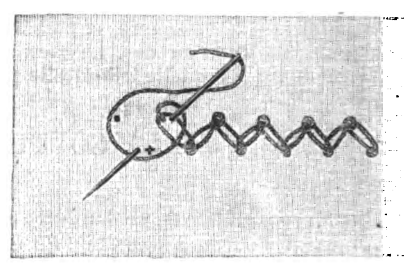
On emploie cette broderie pour bonnets, robes de baptême, voile de mariée, etc. ; on l'exécute avec du fil brillant. Les bordures sont festonnées.

Carré brodé sur filet pour pelote.

MATÉRIAUX : Fil cœur de lin nº 60 ; une fine aiguille à tricoter (servant de moule nº 1) ; une aiguille un peu plus grosse (moule nº 2) ; un moule (nº 3) ayant 1 centimètre de circonférence ; un moule (nº 4) ayant 1 centimètre 1/2 de circonférence.

Notre dessin reproduit ce carré en grandeur naturelle ; si l'on désire faire avec ce dessin un voile de fauteuil, ou bien un dessus de coussin, on emploiera du fil et des moules plus gros.

Le fond de notre modèle est fait avec le moule nº 1 (dont la grosseur est indiquée par la dimension des mailles du dessin) en filet droit et ordinaire. On commence par conséquent l'ouvrage, non par l'un des coins, mais bien par la rangée de mailles la plus longue, qui est celle du milieu. On monte 55 mailles. Pour chacune des deux premières mailles, on entoure le moule trois fois avec le fil, afin que ces deux mailles aient une longueur triple. On travaille ensuite, en allant et revenant, dans les deux tours qui suivent le premier ; on fait dans chaque première maille 2 mailles longues (comme les précédentes), — dans les autres tours on fait *une seule* maille longue. Toutes ces mailles longues sont *passées* à la fin des tours, c'est-à-dire qu'on n'y fait point de mailles, afin de diminuer graduellement la longueur des tours.



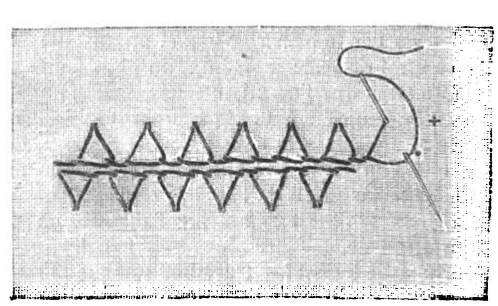
Nº 5.

Quand on n'a plus que 5 mailles, on fait 2 mailles longues dans chaque maille, et l'on termine cette moitié du carré par 2 mailles longues, faites dans la dernière petite maille du carré. On reprend le travail sur l'autre côté de la rangée de mailles par laquelle on l'a commencé, de telle sorte que l'on a, à chaque coin du carré, cinq fois de suite 2 mailles longues, faites dans une seule petite maille. Le fond a 53 rangées de mailles en carré ; les mailles longues représentent le premier tour de la dentelle, que l'on fait tout autour de la façon suivante.

2e *tour* (moule nº 2). * On passe la première maille du tour précédent, de bas en haut, au travers de la seconde maille, — on fait cette première maille, — on passe la seconde au travers de celle qui vient d'être faite, — et on la fait. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

Les 3e à 5e *tours* sont faits sur le moule nº 2. Une maille dans chaque maille du tour précédent.

6e *tour*, moule nº 4. * 7 mailles dans la première maille



Nº 8.



du tour précédent ; — on passe une maille, — on fait une maille dans la suivante, — on passe une maille, et l'on recommence depuis *; mais à chaque coin on ne passe pas de maille quatre fois de suite.

Les 7e à 12e *tours* se font sur le moule n° 2.

7e *tour*. Dans chaque maille du tour précédent, on fait une maille.

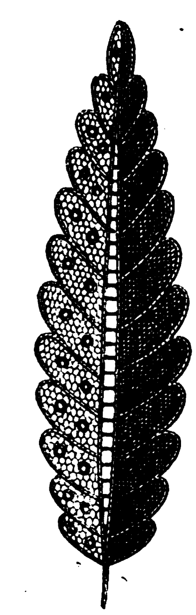
8e *tour*. Après 7 mailles on passe toujours une maille du tour précédent, laquelle doit être celle entre deux groupes de mailles.

Du 9e au 12e *tour*. Comme le 8e tour; les mailles que l'on passe doivent toujours être au-dessus de celles précédemment passées, et le nombre des mailles superposées doit toujours diminuer d'une maille.

Le filet est terminé ; on le brode au *point d'esprit*, déjà bien souvent décrit, et reproduit encore aujourd'hui par un dessin spécial. A un tour de distance du bord extérieur, on fait la bordure en un tour, *aller et retour*. Le dessin spécial indique cette bordure, que l'on commence à la place marquée *a; le retour* est marqué par la lettre *b*. Le milieu est fait au *point de toile*.



N° 1. FLEUR EN DENTELLE.



N° 2. FEUILLE EN DENTELLE.

Deux dentelles

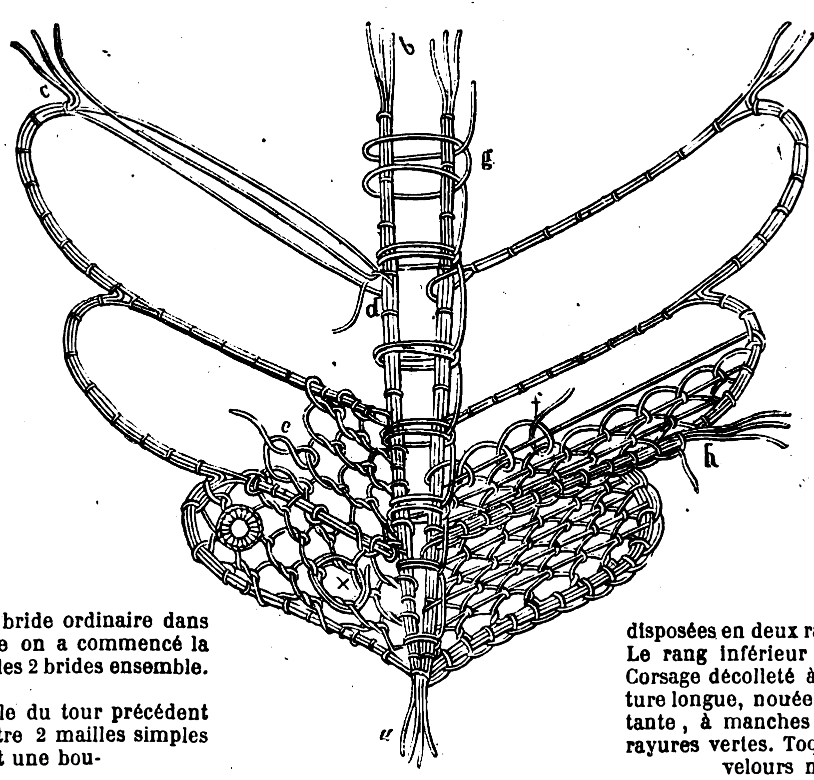
AU CROCHET.

N° 1. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour*. * Une maille simple, — 5 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles. Recommencez depuis *.

2e *tour*. * Une grande bride (pour laquelle on jette deux fois le brin sur le crochet) dans le milieu des 5 mailles en l'air. Avant de terminer la grande bride, on fait une bride ordinaire dans la maille en l'air sur laquelle on a commencé la grande bride ; — on termine les 2 brides ensemble. Recommencez depuis *.

3e *tour*. Dans chaque maille du tour précédent une maille simple, mais entre 2 mailles simples on fait toujours 5 mailles en l'air, qui forment une bouclette, ou *picot*.



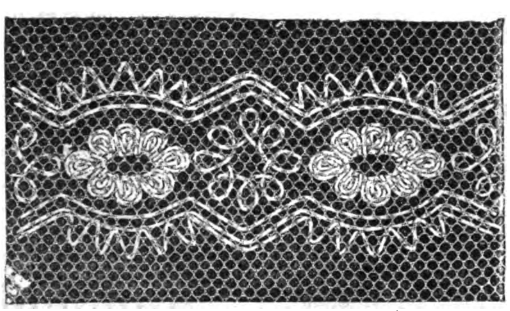
N° 6. EXÉCUTION DE LA FLEUR EN DENTELLE (1er DÉTAIL).

N° 2. On commence la dentelle par les dents inférieures.

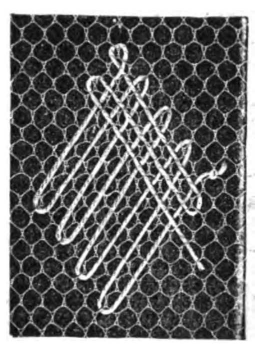
1er *tour*. * 6 mailles en l'air, dont on passe la dernière; dans les cinq autres on fait: une maille simple, — une demi-bride, — 2 brides, — une double bride. Recommencez depuis * jusqu'à ce que vous ayez la longueur voulue pour la dentelle.

2e *tour*. On revient sur le tour précédent, en faisant (côté en ligne droite des *dents*) une maille simple dans chaque creux, — 7 mailles en l'air après chaque maille simple.

3e *tour*. Une maille simple sur le premier feston de mailles en l'air ; — * 7 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston suivant, — une petite feuille (c'est-à-dire 4 mailles en l'air), dont on passe les deux dernières, et l'on fait une bride dans chacune des deux autres. On ne termine pas cette bride; on en conserve une bouclette sur le crochet, qui en a deux par conséquent. On fait une bride dans la 4e des mailles en l'air, et avant de la terminer on fait une maille en l'air. On termine la feuille en s'y prenant à deux fois, pour passer chaque fois le brin dans 2 bouclettes; — encore une petite feuille, — une maille simple sur le feston suivant du tour précédent, 7 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston suivant. Recommencez toujours depuis *.



BRODERIE SUR TULLE (ENTRE-DEUX).



N° 7. EXÉCUTION DE LA FLEUR EN DENTELLE (2e DÉTAIL).

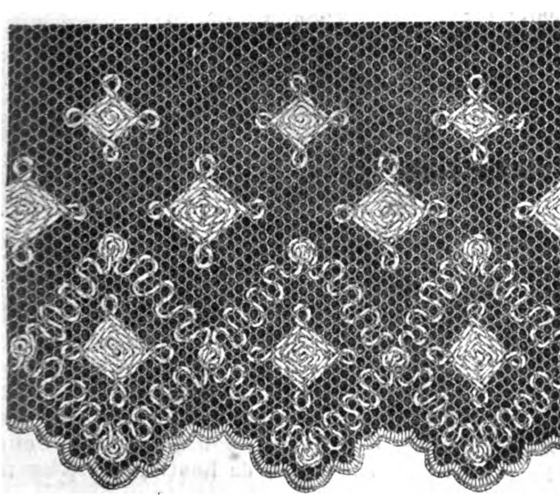


BRODERIE SUR TULLE (ENTRE-DEUX).

4e *tour*. Une maille simple dans la première maille simple du tour précédent, — 7 mailles en l'air, — une maille simple sur le premier feston du tour précédent, — 8 mailles en l'air, et sur les 4 dernières on fait une petite feuille, — une maille simple entre deux petites feuilles du tour précédent, — encore une petite feuille, — 4 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston suivant du tour précédent, — 7 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston suivant. Recommencez depuis *.

5e *tour*. Alternativement: une maille simple, — 7 mailles en l'air ; — on place les mailles simples d'après les indications du dessin.

6e *tour*. Sur chaque feston du tour précédent, une maille simple suivie de 5 mailles en l'air.



BRODERIE SUR TULLE.

Broderie sur filet.

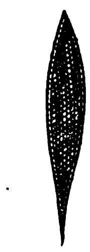
On brode ces quatre dessins *en reprise*, sur filet en biais, pour rideaux (semé), encadrements de rideaux, voiles de fauteuil, de canapé, rideaux de berceau, etc.

DESCRIPTION DE TOILETTES POUR ENFANTS.

N° 1. *Enfant de dix-huit mois*. Jupe en mohair gris très-clair, brodée en minces lacets de soie bleue, formant des arabesques. Corsage pareil, décolleté, à basques carrées et séparées, boutonné par devant, orné d'une broderie semblable à celle de la jupe. Chemisette montante en nansouk blanc, avec manches longues. Demi-bottines en cuir bleu.

N° 2. *Petite fille de sept à neuf ans*. Jupe en mohair maïs, garnie avec trois ruches faites en ruban noir étroit. Robe plus courte que la jupe, à bords dentelés, garnis avec une ruche noire; une bande droite (4 centimètres de largeur) est fixée à la hauteur de la taille, et relève la robe de chaque côté. La bande est bordée de chaque côté avec une ruche noire. Corselet pareil à la robe, avec bretelles, bordé d'une ruche noire. Corsage montant à manches longues, en nansouk blanc. Chapeau de paille noire, avec plumes de paon. Bottes en cuir jaune.

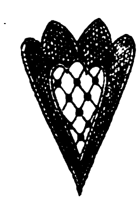
N° 3. *Petite fille de cinq à six ans*. Robe de foulard blanc, à rayures rouges. La garniture se compose de deux bandes en taffetas rouge, avec ruche étroite de chaque côté, recouvertes de guipure Cluny blanche. Même garniture à chaque extrémité de la ceinture à longs pans, et sur le corsage décolleté.



N° 4. PÉTALE INTÉRIEUR.



N° 5. CALICE.



N° 3. PÉTALE EXTÉRIEUR DE LA FEUILLE EN DENTELLE.

N° 4. *Jeune fille de dix à douze ans*. Jupe de mohair blanc, bordée avec une bande de taffetas bleu, ayant 8 centimètres de largeur. Paletot pareil à la jupe, bordé comme celle-ci, orné, en plus, de pattes en ruban bleu, posées par devant, à chaque extrémité des manches, et sur les côtés. Chapeau à fond très-plat en paille blanche, garni de rubans bleus et d'un grand voile bleu.

N° 5. *Petit garçon de six ans*. Pantalon et blouse courte en foulard brun. La blouse est fixée autour de la taille par une ceinture de cuir.

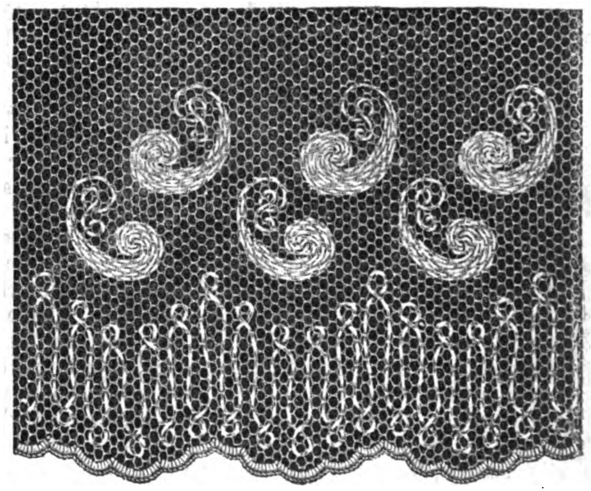
N° 6. *Petite fille de onze ans*. Robe en foulard vert. La garniture se compose de bandes en taffetas vert de nuance plus foncée que le foulard, disposées en deux rangs, et arrondies sur chaque lé. Le rang inférieur soutient une frange à grelots. Corsage décolleté à manches courtes, avec ceinture longue, nouée par derrière. Chemisette montante, à manches longues, en foulard blanc, à rayures vertes. Toque en paille jaune, garnie de velours noir et d'une aile de pigeon.

Les foulards proviennent de la *Compagnie des Indes*, boulevard Sébastopol, 129.

Les chapeaux ont été dessinés chez M. Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6.

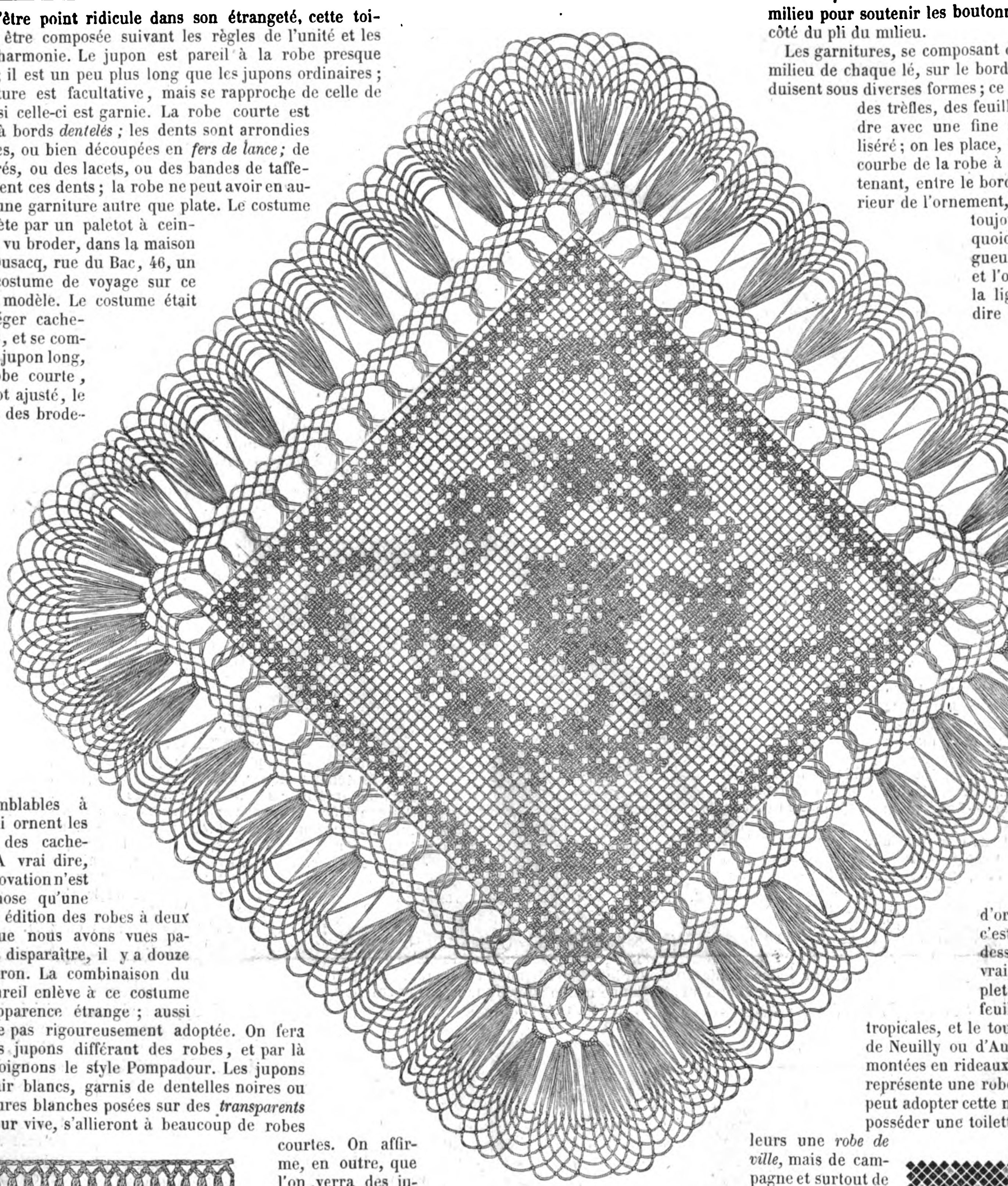
MODES.

On parle beaucoup, pour la saison d'été, d'un changement qui serait radical, qui sera raisonnable, après tout, si on veut le circonscrire aux toilettes de voyage, de campagne et de promenade ; il s'agit en un mot des robes courtes, non pas relevées sur un jupon, mais plus courtes que le jupon, de façon à laisser voir sa garniture. Jusqu'ici cette mode est exceptionnelle, je me hâte de le dire ; mais, si l'on en croit les préparatifs des couturières et les vagues rumeurs qui circulent à ce sujet, il faut s'attendre à la voir se propager rapidement. Esquissons-la telle qu'elle est à l'état de projet :

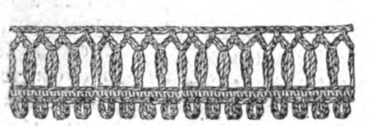


BRODERIE SUR TULLE.

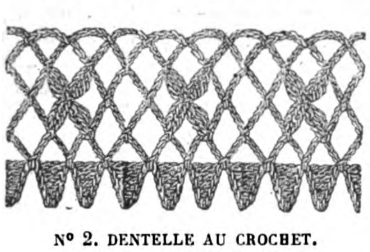
Pour n'être point ridicule dans son étrangeté, cette toilette doit être composée suivant les règles de l'unité et les lois de l'harmonie. Le jupon est pareil à la robe presque toujours; il est un peu plus long que les jupons ordinaires; sa garniture est facultative, mais se rapproche de celle de la robe, si celle-ci est garnie. La robe courte est toujours à bords *dentelés;* les dents sont arrondies ou carrées, ou bien découpées en *fers de lance;* de gros liserés, ou des lacets, ou des bandes de taffetas, bordent ces dents; la robe ne peut avoir en aucun cas une garniture autre que plate. Le costume se complète par un paletot à ceinture. J'ai vu broder, dans la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, un élégant costume de voyage sur ce nouveau modèle. Le costume était fait en léger cachemire gris, et se composait du jupon long, de la robe courte, du paletot ajusté, le tout avec des broderies semblables à celles qui ornent les franges des cachemires. A vrai dire, cette innovation n'est autre chose qu'une nouvelle édition des robes à deux jupes, que nous avons vues paraître et disparaître, il y a douze ans environ. La combinaison du jupon pareil enlève à ce costume toute apparence étrange; aussi n'est-elle pas rigoureusement adoptée. On fera aussi des jupons différant des robes, et par là nous rejoignons le style Pompadour. Les jupons de mohair blancs, garnis de dentelles noires ou de guipures blanches posées sur des *transparents* de couleur vive, s'allieront à beaucoup de robes courtes. On affirme, en outre, que l'on verra des jupons dont la couleur sera *positive,* alliés à des robes de couleur tout à fait différente, négative ou positive, à volonté; jupon bleu et robe havane, — jupon violet et robe verte, etc. J'ai à peine besoin d'ajouter que, dans cette mode nouvelle, toutes mes sympathies sont acquises au jupon pareil à la robe.



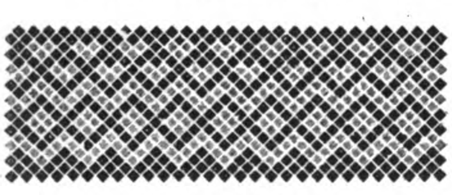
CARRÉ BRODÉ SUR FILET POUR PELOTE.



N° 1. DENTELLE AU CROCHET.

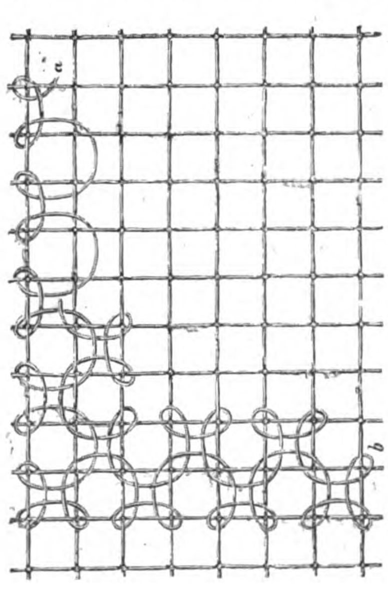


N° 2. DENTELLE AU CROCHET.



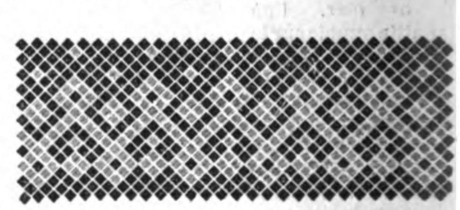
BRODERIE SUR FIL'T.

Beaucoup de mères m'écrivent pour me dire que la mode des corsages blancs constitue une assez grosse dépense, quand il s'agit de les renouveler tous les jours..... La mode a été au-devant de cette objection; elle autorise à tout âge les corsages en toile écrue avec bandes; en toile blanche, formant ornement sur les poignets et sur le col. On met ces corsages, comme ceux qui sont blancs, avec toutes les robes; on les fait aussi en foulard écru ou blanc, soit uni, soit à dessins d'une seule couleur, et enfin, pour la campagne, pour les négligés d'intérieur, en jaconas, ou bien en indienne fond blanc, avec dessins d'une seule couleur. Ces corsages se font d'après les patrons que nous avons publiés et que nous publierons, c'est-à-dire exactement comme les corsages de nansouk, moins les entre-deux de dentelle, remplacés, soit par des bandes de toile blanche, soit par des *biais* de même étoffe que le corsage, unis ou ornés de soutache. Très-souvent aussi, surtout quand on les fait en indienne, ces corsages ont seulement trois plis par devant, l'un au milieu pour soutenir les boutonnières, les autres sur chaque côté du pli du milieu.

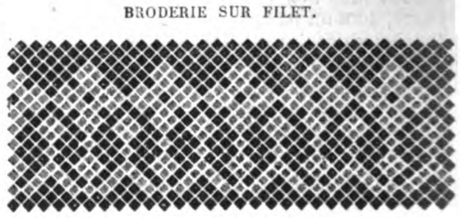


EXÉCUTION DU POINT D'ESPRIT PAR LE CARRÉ BRODÉ SUR FILET.

Les garnitures, se composant d'un ornement isolé placé au milieu de chaque lé, sur le bord inférieur de la robe, se produisent sous diverses formes; ce sont des carrés, des losanges, des trèfles, des feuilles en taffetas; on les encadre avec une fine soutache ou bien un mince liséré; on les place, en suivant, bien entendu, la courbe de la robe à queue, c'est-à-dire en maintenant, entre le bord de la robe et le bord inférieur de l'ornement, quel qu'il soit, une distance toujours égale pour tous les lés, quoique ceux-ci soient de longueur inégale. Parfois on double et l'on triple devant ou derrière la ligne des ornements, c'est-à-dire qu'après la ligne principale on place devant ou derrière cinq carrés ou feuilles; au-dessus de ceux-ci on en met trois, — puis un seul. On substitue souvent à la soutache servant d'encadrement une dentelle noire ou blanche très-étroite. Beaucoup de robes d'organdi sont à *dispositions,* c'est-à-dire que chaque lé a un dessin particulier, reproduit, il est vrai, par le lé suivant, mais complet pour chaque lé; ce sont des feuillages exotiques, des plantes tropicales, et le tout rappelle trop les tapisseries de Neuilly ou d'Aubusson, préparées pour être montées en rideaux et portières. Mais l'organdi représente une robe si éphémère que le caprice peut adopter cette mode sans avoir à redouter de posséder une toilette qui *date.* Ce n'est pas d'ailleurs une *robe de ville,* mais de campagne et surtout de château. Dans les habitations modestes qui entourent Paris, on adoptera plutôt le jaconas à rayures avec le paletot pareil. E. R.



BRODERIE SUR FILET.



BRODERIE SUR FILET.



BRODERIE SUR FILET.

AMEUBLEMENT*.

Suite.

Il est indispensable de noter ici que le salon, quelque peu *fantaisiste,* esquissé dans le dernier chapitre, ne saurait s'accommoder de l'introduction d'objets trop neufs, parce que ceux-ci détruiraient l'harmonie douce que nous poursuivons. Point de lustre moderne en bronze doré, mais bien un lustre ancien, en cuivre, avec grosse boule. Point de lampes en porcelaine de Sèvres, ou bien en imitation du Japon, mais des lampes en porcelaine unie, ou mieux encore en *véritable* porcelaine de Chine ou de Japon. Candélabres assortis, c'est-à-dire montés sur des potiches de Chine ou du Japon. Des cornets en faïence de Rouen ou d'Italie contiendront des fleurs coupées. De grands vases en faïence de Rouen, posés sur un

* Voir le n° 9.

socle en bois brun foncé ou noir, placés devant les fenêtres, serviront de jardinières.

Pour cette pièce, comme pour toutes celles dont les portières et les rideaux seront ornés de bandes en tapisserie, on pourra opter entre plusieurs dispositions.

Les bandes de tapisserie ont de 5 à 10 centimètres de largeur; on les pose à 2 centimètres de distance du bord du rideau ; on les continue sur son bord inférieur, de telle sorte que le rideau est orné sur son côté long de devant et sur le côté transversal inférieur.

Les bandes de tapisserie ont de 10 à 15 centimètres de largeur, et, dans ce cas, on les place sur le rideau à 10 centimètres de distance du bord ; une bande assortie, mais ayant seulement 5 centimètres de largeur, est posée à 2 centimètres de distance du bord de devant du rideau, par conséquent entre ce bord et la bande large.

La première disposition est déjà fort jolie ; la deuxième est la plus riche; reste enfin une troisième disposition qui consiste à composer les rideaux avec trois ou quatre bandes de tapisserie placées perpendiculairement, et séparées par des bandes de reps ou de velours. Dans la pratique, cette disposition soulève quelques inconvénients: les plis dissimulent obstinément, soit l'étoffe, soit la tapisserie, et l'*effet* se trouve tronqué.

Quand on veut éviter la dépense des galeries de bois surmontant les rideaux et les portières, on peut adopter l'une des dispositions suivantes:

On coud aux rideaux des anneaux de bois, dans lesquels on passe le plus simple de tous les bois, fixé au mur par des crochets à poulies, afin de pouvoir tirer les rideaux; on cache cette monture trop primitive sous une latte de bois, faisant *retour* sur les côtés, que l'on recouvre soit avec une bande en tapisserie terminée par un effilé, soit avec un lambrequin de même étoffe que les rideaux. Disons tout de suite que, dans le cas où ceux-ci seraient ornés de tapisserie, le lambrequin ou la bande doivent être entièrement en tapisserie.

Le même système peut être mis en usage pour les rideaux de perse cretonne ou Pompadour ; mais, dans ce cas, la latte sera recouverte par une garniture plissée *à la vieille* sur chaque côté.

Enfin, on peut aussi surmonter les rideaux d'une tablette très-légère, arrondie sur les côtés, à peu près semblable aux tablettes de cheminée, et formant un *dôme* au-dessus des rideaux; on cloue sur cette tablette soit un lambrequin, soit une frange, qui suffisent à cacher les anneaux des rideaux et le bois qui les soutient.

Quand les portes qui servent de communication à deux pièces sont enlevées, la question des portières est facile à résoudre; quand les portes sont maintenues, les portières doivent être fixées, non sur le mur, mais sur la porte même du côté où elles s'ouvrent; dans ce cas, on fixe, avec quelques vis, sur la porte, des *bras* en fer terminés par un anneau; ils sont plus ou moins longs, selon que l'on veut plus ou moins exhausser le rideau. On place l'un de ces bras à chaque extrémité de la porte, si celle-ci a un seul battant, — à chaque extrémité de chaque battant, si la porte en a deux. Les bois soutenant les anneaux des rideaux sont passés dans les anneaux des bras. Quand la porte a un seul battant, on ne peut y mettre qu'une seule portière, laquelle n'est jamais *relevée*. Seules, les portières garnissant les portes à deux



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en mohair blanc, ornée de guipure blanche, posée sur un ruban violet; un même ruban, brodé en perles blanches de cristal, figure une boucle avec trois pans. Sur chaque côté du devant de la robe, cet ornement est plus grand que pour les lés succédant à celui du devant; il y a quatre de ces bandes en tout. Veste pareille à la robe.

Robe en foulard mauve, garnie de guipure blanche, posée sur un ruban de taffetas noir; ornements en ruban de taffetas noir. Ceinture noire. Corsage blanc en nansouk. Veste sans manches, en cachemire mauve, garnie de guipure blanche (modèle des *Magasins du Louvre*).

Robe en linos gris. La garniture se compose de deux rubans en taffetas noir, *brodés* avec de petits boutons blancs en porcelaine, et encadrés avec une dentelle noire très-étroite. Paletot en poult-de-soie noir, bordé avec une dentelle étroite, et orné comme la robe (modèle des *Magasins du Louvre*).

battants peuvent être relevées par des torsades fixées au mur. On comprend que les portières fixées sur les portes s'ouvrent avec celles-ci. On double toujours les portières comme les rideaux, mais il n'y a aucun inconvénient, quand la disposition des portes l'exige, à monter les portières sur un simple bois rond, sans galeries pareilles à celles des fenêtres.

Après cette excursion dans le domaine *pratique*, je reviens au principal objet de ce chapitre: la continuation d'un ameublement pour lequel je consulte uniquement ma fantaisie.

Le salon précédemment décrit est, j'en conviens, d'une élégance tout intime ; il est destiné plutôt à être constamment habité par une famille entourée d'amis qu'à être consacré à des réunions d'apparat. C'est sans doute pour toutes ces raisons qu'il a fixé mes préférences; mais il ne faut pas se montrer exclusive, quand on s'adresse à un public si nombreux, et par conséquent très-divers. Le salon d'*apparat* serait donc, si j'éprouvais le désir de le meubler, entièrement garni de siéges Louis XVI. On trouve partout, et même à bon marché, des canapés, des fauteuils, des chaises, le tout peint en blanc ; je les ferais repeindre en noir, avec moulures dorées; j'y ferais mettre, bien entendu, des ressorts bien élastiques, et je les recouvrirais, soit en imitation de tapisserie de Beauvais, — soit en étoffe de soie rouge ou jaune, — soit en tissu de soie et de laine, de l'une de ces couleurs qui sont la livrée indispensable des salons d'apparat. Dans ce salon figureront les petites chaises Louis XVI, en bois pareil à celui des canapés et des fauteuils, ou bien en bois doré ; on les recouvre avec des tapisseries ravissantes, copiées sur les dessins de cette époque, et dont on trouve une incomparable collection chez Mme Michaud. On peut aussi les recouvrir avec un nouveau genre de tapisserie, que l'on trouve dans la même maison, et qui se compose de médaillons en tapisserie, encadrés dans du velours. Avec ce mobilier complété par une table carrée et des tables de jeu, en marqueterie de même style, il faut adopter une boiserie blanche, ou bien un papier gris très-clair; mais cela ne sera jamais mon salon de prédilection, et je me réfugie dans mon salon du chapitre précédent, ou dans le cabinet avec lequel il communique.

Ce cabinet forme en même temps une bibliothèque; il est plus sévère d'aspect que le salon; les meubles sont en vieux chêne ou vieux noyer. On y voit deux meubles à deux corps, sculptés, servant de bibliothèque; une crédence servant à renfermer des papiers; une table

carrée à pieds tournés et à X est placée au centre de la pièce; une table pareille, mais plus petite, est posée près de la fenêtre et sert de table de travail.

Il faut bien *relever* l'ensemble trop brun de cette pièce, d'autant plus..... je ne vous l'ai pas encore avoué, — que les murs en sont recouverts d'un papier gris-olive, tout uni, non glacé. Mais c'est une disposition lugubre! s'écrient mes lectrices..... Mais c'est de la démence! Peut-on habiter un semblable tombeau?.... Attendez, nous allons l'embellir.

Il n'y a pas de canapés dans ce cabinet, mais seulement des chaises et des fauteuils, à hauts dossiers carrés, Louis XIII authentiques, si faire se peut, Louis XIV, si, ne pouvant se procurer les précédents, on est forcé de passer à un règne plus moderne; tous ces siéges sont recouverts de tapisseries copiées par Mme Michaud sur les tapisseries anciennes. Quand on n'a pas vu ces dessins, qui ne deviendront jamais *vulgaires*, et sont, par leur extrême variété, si amusants à exécuter, on ne peut comprendre à quel point ils sont préférables, — le style de la pièce étant donné, — à tous les autres dessins; l'effet qu'ils produisent ne saurait être comparé à aucun autre; ils n'ont presque pas de fond, et se composent de ramages, de feuilles fantastiques, de fleurs qui ne peuvent être rangées dans aucune classification botanique, au milieu desquelles s'élance parfois une chimère aussi étrangère au règne animal que l'est son entourage au règne végétal.

Toutes ces tapisseries s'allieraient désagréablement, on le comprend, aux teintes sombres du bois, si on les exécutait avec des couleurs trop accentuées; aussi les teintes des laines sont-elles, au contraire, extrêmement atténuées; le rouge n'est pas ponceau, mais pourpre, et pas trop clair, — le vert est olive, — le bleu est un peu gris, le jaune un peu olive; — le blanc est remplacé par un écru pâle, le bleu clair est ce gris-bleu, dit Louis XVI, que l'on retrouve dans les cretonnes de cette époque. Tout cet ensemble ne saurait être jugé, je le répète, sur sa description; il faut le voir pour comprendre quelle harmonie riche et douce à la fois le caractérise.

Les siéges sont élevés..... il faut par conséquent les compléter par des tabourets de pied, hauts, larges, de même style, et recouverts en même tapisserie. Si l'on a pu se procurer.... ou exécuter quelques panneaux en tapisserie, à sujets anciens, on les placera au milieu des panneaux de la pièce, en guise de tableaux, en les encadrant d'étroites baguettes dorées.

Les portières et les rideaux seront en tissu de laine grenat ou brun, avec encadrement de bandes en tapisserie, à dessins analogues à ceux des siéges. On trouve chez Mme Michaud, boulevard Sebastopol, 14, ces bandes dessinées et échantillonnées. Le lambrequin de la cheminée est également en tapisserie assortie. Le coffre à bois, dans cette pièce comme dans la précédente, sera représenté par un ancien bahut, en chêne sculpté. Boiseries brunes.

A Paris, un ameublement de ce genre serait assez difficile, ou tout au moins assez coûteux à composer; il n'en est pas encore de même dans certaines villes de province; là, on peut encore trouver ces meubles anciens, et les payer moins cher que les meubles modernes. Le journal m'attachant au rivage, je ne puis suivre les impulsions de ma fantaisie, et aller recueillir de côté et d'autre les divers objets dont j'aimerais à m'entourer; mais enfin je les connais, et puis au moins composer, avec leurs images, l'intérieur que j'esquisse en ce moment.

La chambre à coucher sera plus riante que la bibliothèque; j'oubliais d'ailleurs d'indiquer pour celle-ci quelques faïences de Rouen et d'Italie, qui, placées sur les meubles de chêne, sur la tablette inférieure de la crédence, représenteront une heureuse dissonance, nécessaire, on le sait, à l'harmonie générale. Mais j'en reviens à la chambre à coucher.

Celle-ci sera meublée avec un lit en bois blanc, à moulures bleues ou vert œillet. Tous les siéges seront capitonnés; on y verra un petit bureau, une petite bibliothèque à deux corps, un chiffonnier, une table de toilette à plusieurs tiroirs, avec une glace qui peut se baisser à volonté, une commode, le tout en bois de rose, orné de cuivre, style Louis XV. Tous ces meubles seront non des copies modernes, mais des originaux authentiques, si faire se peut. Une chaise longue, une petite causeuse, deux ou quatre petits fauteuils dits *crapauds*, quelques chaises basses, un fauteuil très-bas, dit *coin du feu*, seront placés dans cette chambre.

Les portières et rideaux sont en reps gris de lin, avec bordures en tapisserie de Neuilly, ou mieux encore en tapisserie faite à la main. Sur les murs, papier gris uni, non glacé, de même teinte que les rideaux, avec bordures un peu larges, composées de fleurs. Les meubles principaux, chaise longue, causeuse et petits fauteuils, seront recouverts en reps gris uni. Les chaises et le *coin du feu* pourront être en tapisserie.

On peut aussi meubler cette chambre en perse cretonne bleue, à médaillons *grisaille;* mais, dans ce cas, n'omettons pas un détail essentiel: le papier couvrant les murs sera exactement semblable, comme teintes et dessin, à la perse des rideaux. On fabrique partout, aujourd'hui, des papiers reproduisant les dessins des diverses perses cretonnes, et leur prix n'est pas plus élevé que celui des papiers de même qualité. On n'imagine pas quelle élégance *soignée* ce simple détail communique à l'ameublement le plus modeste; cela représente une chambre tendue en étoffe pareille aux rideaux, ce qui est la plus jolie recherche que l'on puisse atteindre.

La tablette de la cheminée sera recouverte en tapisserie, avec lambrequin assorti; boiseries grises; lit recouvert en étoffe pareille à celle des rideaux, avec traversin marqué à chaque bout, bien entendu; on pourra placer sur ce couvre-pied une couverture faite au crochet et doublée de soie ou de percaline bleue unie.

Si la disposition des panneaux, des portes, etc., le permet, le lit doit être placé *au milieu* d'un grand panneau et non dans un coin; il sera surmonté d'un ciel de lit avec rideaux pareils à ceux des fenêtres, et seconds rideaux blancs. Si le lit est placé dans une alcôve, l'intérieur de cette alcôve sera tendu en étoffe pareille à celle employée pour les rideaux.

La perse cretonne coûte un plus cher que la perse glacée à dessins Pompadour, mais elle compense largement cet inconvénient, non-seulement par une solidité supérieure, mais encore par la moindre quantité qu'on en emploie. La perse Pompadour, en effet, ne peut se passer de falbalas, et ceux-ci, à leur tour, veulent être garnis d'un petit ruban posé à cheval; si minime que soit le prix de ce ruban, quand on doit en acheter plusieurs centaines de mètres, on ne laisse pas que de trouver l'enjolivement assez cher. La perse cretonne, au contraire, repousse, grâce à la dimension de ses dessins, tout volant et toute ruche; on peut ne pas la garnir du tout; c'est tout au plus si, par un excès de recherche, on borde les rideaux avec une ruche faite en ruban de laine ou de coton de même teinte que leur couleur dominante; en aucun cas on ne peut choisir ce ruban d'une nuance étrangère aux couleurs de la perse; on observe pour cette garniture les règles suivies pour garnir les robes, c'est-à-dire qu'on la prend pareille, non au fond, mais au dessin. Exemple : perse cretonne blanche à dessins bleus, ruban bleu; toute infraction à cette règle absolue serait de mauvais goût.

On m'a posé bien des questions équivalant, à peu de chose près, à la solution de la quadrature du cercle; on me demande, entre autres, d'introduire la fantaisie dans un salon meublé en bois de palissandre, recouvert de damas bouton d'or. La fantaisie ne s'accommode pas de tous les voisinages et de toutes les compagnies; elle n'a rien à faire dans ce salon éminemment classique et qui doit rester un salon d'*apparat*. Je n'ai rien à dire non plus sur un thème si connu; il est évident que les murs de ce salon doivent être recouverts de papier blanc avec baguettes dorées, que les boiseries en sont blanches, le lustre étincelant de dorures et de cristaux de Baccarat. Je sais bien que ces salons sont nécessaires dans certaines situations... mais je n'ai aucun enseignement à donner en ce qui les concerne; sur ce point le premier tapissier venu sera bien plus savant que moi; il a tant meublé de salons pareils!

Il est des dispositions très-spéciales d'appartements, telles entre autres que les panneaux mobiles, s'enlevant pour agrandir une pièce; je ne saurais non plus donner mon avis sur ce point. Il faut, en effet, ou se résoudre à meubler exactement de même toutes les pièces qui peuvent à un moment donné être converties en une seule pièce, ou se résigner à avoir, dans le salon agrandi, une fenêtre à rideaux jaunes, — une autre à rideaux bruns, etc. Reste enfin un troisième moyen... quelque peu coûteux : avoir des rideaux de *rechange* pareils à ceux du principal salon, pour décorer les fenêtres des pièces voisines venant se fondre dans le salon; même dans ce cas on se heurterait à une autre difficulté, celle des boiseries : il est évident que l'antichambre et la salle à manger ne peuvent avoir la même décoration que le salon... Allons! tout bien considéré, je n'ai qu'un conseil à donner pour ce cas particulier à une maîtresse de maison : oublier la différence inévitable qui existe entre ces diverses pièces d'usage différent, et par conséquent de décoration différente.

Dans les diverses pièces de l'appartement, salon, petit salon, chambre à coucher, on placera, si l'on peut, les meubles dits de *fantaisie*, qui tiennent dans le mobilier actuel une place si considérable qu'ils méritent une mention particulière.

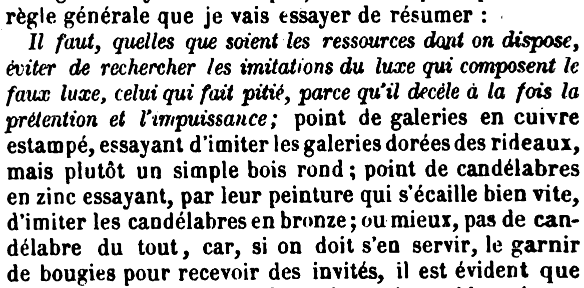
A l'exposition des arts appliqués à l'industrie (1865), j'avais remarqué des meubles d'un genre nouveau, ou plutôt *ancien*, dont la forme, sévère et gracieuse à la fois, était rehaussée par des incrustations d'ivoire gravé; l'alliance du bois d'ébène avec ces incrustations, très-finement exécutées, produit un effet riche autant que simple, de très-bon goût par conséquent; j'ai désiré revoir ces meubles afin de les examiner à loisir, et j'ai été visiter l'atelier de M. Hunsinger, rue de la Roquette, 56. Dans ce vaste Paris, où toutes les industries sont représentées et exercées par une multitude de concurrents, M. Hunsinger est pourtant le seul fabricant des meubles qui avaient, à juste titre, fixé mon attention: c'est qu'il ne s'agit plus dans cette fabrication d'exercer un métier, mais bien de faire œuvre d'artiste; pour arriver à ce degré de perfection et de goût, il faut avoir une aptitude particulière, une vocation spéciale.

On préparait, dans cet atelier, divers mobiliers complets en ébène, avec ivoire sculpté; il y avait là un ameublement de chambre à coucher véritablement splendide, puis une quantité innombrable de petits meubles de fantaisie, tels que tables à ouvrage, étagères, bureaux de dames, les uns plats, les autres à dos d'âne. Le meuble que j'ai le plus remarqué est un *cabinet* posé sur une console, laquelle forme une table de jeu quand on enlève le cabinet; celui-ci est à double porte, protégeant une foule de petits tiroirs; c'est le vrai meuble d'*entre-deux* parisien; placé entre deux fenêtres, il compose un charmant ornement de grand ou de petit salon et peut instantanément se convertir en table de jeu. Signalons aussi une bien jolie *nouveauté*: c'est une table-damier pour jeux d'échecs, en ébène et incrustations d'ivoire sculpté; sur chaque côté, à droite, se trouve un tiroir assez profond pour contenir les pièces blanches et les pièces noires d'un jeu d'échecs, qui se trouvent ainsi séparées et sous la main des joueurs.

En examinant ces divers meubles, reproduisant dans toute sa pureté l'art sévère et noble qui caractérise l'époque de Louis XIII ou bien les lignes pures et simples du style dit Louis XVI, je me disais, *à priori*, que M. Hunsinger devait être un érudit... Je ne me trompais pas; c'est en restaurant avec un art exquis, avec une science sans rivale les meubles anciens de tous les âges, que M. Hunsinger a acquis le goût si pur dont témoignent tous les meubles composés dans son atelier, et qui a été attesté par la médaille de bronze obtenue l'année dernière. Nous reverrons ses meubles dans la grande exposition de 1867; mais j'ai voulu devancer la célébrité qu'il obtiendra, et signaler à celles de nos lectrices qui possèdent de vieux meubles un restaurateur de *curiosités* qui me semble sans rival, en même temps qu'un fabricant unique dans l'industrie qu'il a créée. En attendant qu'il ait un dépôt dans le centre de Paris, j'engage ceux qui aiment les belles choses à faire comme moi le trajet qui les sépare de la rue de la Roquette : ils ne regretteront pas cette course.

Je ne veux pas omettre une recommandation qui me semble être essentielle; j'engage mes lectrices à se méfier, dans le choix de leurs pendules, de celles dites à *sujets;* je les conjure d'éviter, que dis-je?... de fuir tous les sujets, quels qu'ils soient, historiques, classiques ou romantiques; point de ménestrel appuyé sur une colonne et tenant une guitare à cordes de zinc; — point de page moyen-âge, ni de châtelaine éplorée, ni de jeune fille effleurant une pâquerette; tout cela est si connu, si rebattu, si répété, si dédaigné, qu'on doit éviter d'installer dans sa demeure un objet qui prête à rire. Si l'on ne peut avoir des pendules anciennes, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI, il faut choisir, parmi les modèles modernes, ceux qui n'aspirent pas au rôle d'un tableau parlant, et préférer à ceux-ci, le cas échéant, un simple bloc de marbre, ou même de bois, que l'on pourra surmonter d'une statuette en bronze, — en marbre, — en plâtre, selon les ressources dont on dispose. Le sujet qui nous occupe n'est pas épuisé, car il y a beaucoup à dire sur la décoration du *logis*, vieux mot français que l'on aime à employer, parce qu'il évoque, sans emphase, l'image du foyer domestique; mais on peut poser une règle générale que je vais essayer de résumer :

Il faut, quelles que soient les ressources dont on dispose, éviter de rechercher les imitations du luxe qui composent le faux luxe, celui qui fait pitié, parce qu'il décèle à la fois la prétention et l'impuissance; point de galeries en cuivre estampé, essayant d'imiter les galeries dorées des rideaux, mais plutôt un simple bois rond; point de candélabres en zinc essayant, par leur peinture qui s'écaille bien vite, d'imiter les candélabres en bronze; ou mieux, pas de candélabre du tout, car, si on doit s'en servir, le garnir de bougies pour recevoir des invités, il est évident que l'on *peut* avoir des candélabres plus présentables; sinon, pourquoi s'en encombrer?... Mais surtout... oh! surtout!.. point de pendules à sujets! EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

Le samedi arriva; ce jour-là on apporta toutes les caisses expédiées de Paris, et vers le soir Edmond apparut; il venait passer le dimanche en famille.

Il semblait mécontent, attristé, et se plaignit de la nudité de sa chambre, de l'insuffisance de ses ressources qui ne lui permettaient pas même l'acquisition de certains objets destinés à lui rendre la demeure moins désagréable.

« Patience, » répondit Marthe sans ralentir le mouvement de son aiguille; « il faut d'abord nous trouver heureux d'avoir un abri, de le devoir à notre travail; les embellissements viendront plus tard, peu à peu.

— Et comment viendraient-ils? » répondit Edmond; « est-ce sur mes douze cents francs par an que je pourrai faire des économies? Cela ne se voit que dans *la Dame blanche*..... et encore!

— Aussi ne s'agit-il pas, je pense, d'acheter un château.

— Mon Dieu! non. Il s'agirait seulement d'avoir des rideaux; ma fenêtre est garnie avec deux étroites bandes de mousseline blanche, qui me donnent le spleen lorsque je les contemple.

— Eh bien! mon enfant, il dépend de toi d'avoir de bons rideaux en étoffe de laine.....

— Vous me les donnerez, ma tante?

— Malheureusement je n'ai point d'argent pour faire cette emplette; mais tu peux les gagner, ce qui vaudra beaucoup mieux. Tu apprécieras bientôt la satisfaction que l'on éprouve à ne relever que de soi-même, à devoir uniquement à son travail, à son économie, les petites superfluités qui, je suis loin de le nier, composent l'agrément de la vie. Tu peux, si tu le veux, augmenter tes ressources; ton chef est disposé à te donner de l'ouvrage que tu feras le soir chez toi; à quoi te servent tes soirées maintenant?

— Oh!..... à rien du tout, c'est bien vrai.

— Eh bien! emploie-les; il s'agit de comptes à faire, de rapports à copier lisiblement; bref, tu peux gagner ainsi trente francs par mois..... Dans deux mois tu aurais tes rideaux. »

Si l'on eût dit un mois auparavant à l'élégant, à l'oisif, à l'inutile Edmond Darmintraz que la perspective de posséder des rideaux en tissu de laine ferait battre son cœur; si on lui eût prédit que pour obtenir ce surcroît de luxe il s'astreindrait à travailler régulièrement chaque soir, après avoir travaillé pendant toute la journée, il eût sans nul doute manifesté une incrédulité obstinée. La destinée lui réservait pourtant un pareil sort, et il accepta la proposition de sa tante, non sans doute avec enthousiasme, mais avec satisfaction; il se sentait définitivement emprisonné dans un cercle inflexible, et, pour échapper aux privations que les habitudes de son passé rendaient plus cruelles pour lui que pour tout autre, il n'avait point d'autre issue que le travail; Marthe l'en avait prévenu, et il savait maintenant, à n'en pouvoir douter, qu'il ne s'agissait plus de se soumettre, lui et ses sœurs, à l'épreuve d'opéra comique dont il avait un moment caressé l'espoir. Non, la ruine était bien réelle, et il fallait désormais se suffire à soi-même.

Le déballage des caisses employa agréablement la journée du dimanche. A l'apparition de chaque objet familier qui leur rappelait le passé, et qui, dans le présent, témoignait de la sollicitude, de la bonté de Marthe, les jeunes filles, et même Mme Darmintraz, ressentaient une vive satisfaction. Ce n'était pas cependant les meubles les plus somptueux que l'on avait emportés, mais on porta dans la chambre de Mme Darmintraz sa chaise longue, une étagère qui tenait à sa portée toutes les menues inutilités dont elle aimait à s'entourer. Le grand piano fit au salon une entrée triomphante, et près de lui vint se placer la petite bibliothèque destinée à contenir les partitions et les cahiers de musique. On déballa ensuite une partie des livres de M. Darmintraz, et on les rangea sur des tablettes disposées à cet effet; un corps de bibliothèque fut même placé au salon, et l'on y réunit les livres qui convenaient à toute la famille, afin de pouvoir faire à l'improviste une lecture à haute voix. Quand Mme Darmintraz contempla sa chambre, peuplée par quelques-uns de ses petits meubles favoris, le salon disposé d'une façon plus confortable, grâce à quelques bons fauteuils, elle s'écria :

« Il me semble maintenant que l'exil sera moins difficile à supporter! »

Cette exclamation récompensa Marthe de tous ses efforts.

Les jours se passèrent ainsi, semblables en apparence les uns aux autres, mais contribuant chacun en particulier à amener l'apaisement des regrets, et même une sorte de contentement non encore avoué, déjà visible cependant. Ceux qui n'ont pu se décider à subir la régularité inflexible des occupations ignorent la douceur qui est inhérente aux existences improprement qualifiées de monotones; l'esprit invariablement fixé sur certains points conserve une indépendance bien plus réelle, une élasticité bien plus puissante pour parcourir certains espaces absolument interdits aux êtres qui ne peuvent vivre sans s'abandonner à l'imprévu, sans fuir toute régularité, sans livrer leur vie en pâture au changement. Il est de mode, je le sais bien, de soutenir la thèse contraire, d'adresser les épithètes humiliantes de *bourgeois*, de *bivalve*, de *végétal*, à tous ceux qui prétendent régler l'emploi de leurs heures comme l'emploi de leurs ressources; ceux qu'une infirmité naturelle entraîne sur la pente du désordre se retranchent volontiers derrière l'exubérance de leur imagination et la puissance de leurs instincts artistiques; mais ils ne tarderont pas à être délogés de cette dernière position, parce que les faits, plus éloquents que tous leurs discours, prouvent que l'art lui-même est compatible avec l'ordre, et incompatible avec la paresse, qui est toujours la cause ou l'effet de l'irrégularité. Il ne suffit pas d'avoir des instincts *bohêmes* pour être salué et reconnu artiste; c'est à l'œuvre qu'il faut juger le maître; et chacun sait aujourd'hui que le travail opiniâtre, par conséquent régulier, fait seul les *maîtres*.

Il en est de même dans un autre ordre; pour s'en convaincre, il suffit de comparer. Qui ne croirait que l'existence parisienne doit suffire à elle seule pour développer toutes les facultés, pour ouvrir à l'intelligence les horizons les plus étendus? C'est le contraire cependant qui est la vérité; il n'est point de femmes sur la terre qui, plus que les Parisiennes, soient préservées de toute monotonie; pour elles, la distraction est partout, s'improvise à chaque pas...... et pourtant..... pourtant, la Parisienne pur sang est moins éclairée, moins instruite, plus ignorante des questions d'art et de littérature que telle provinciale rivée à la petite ville obscure dans laquelle son existence s'écoule invariablement, vouée aux mêmes soins, aux mêmes occupations, aux mêmes aspects.

La régularité dans l'emploi des heures porta ses fruits pour les filles de M. Darmintraz; on ne pouvait plus dépenser son temps en visites, en courses aux magasins, en réunions, en soirées de tout genre; il fallut bien l'employer autrement. On lut, on perfectionna le léger talent musical que l'on avait cultivé à Paris uniquement pour faire *comme tout le monde*, et les jours succédèrent aux jours sans qu'on les trouvât trop longs.

Un soir, — il y avait cinq mois environ que la famille Darmintraz avait quitté Paris, — on vint prévenir Marthe qu'un enfant du bourg s'était fait une cruelle brûlure. Marthe possédait un onguent infaillible, selon elle, pour ces accidents, et elle voulut se rendre immédiatement près du patient; tout en rassemblant quelques bandes de linge, elle se fit donner de plus amples détails, et apprit que cet enfant vivait avec sa grand'mère, malade elle-même depuis quelques mois.

« Il faudra que j'emporte un plus gros paquet, » dit Marthe à Cécile, « car la grand'mère doit avoir besoin de sucre, d'un peu de confitures....

— Je vais vous accompagner, ma tante.

— C'est cela, viens vite; il ne faut pas faire attendre ceux qui souffrent. »

Bientôt Mlle Darmintraz et Cécile se mirent en route, et arrivèrent à la maisonnette qu'habitaient les deux malades. Le changement qui se produisait autour d'elle n'échappait point à Marthe, et comblait tous ses vœux; il n'était pas soudain et radical, car de semblables conversions se rencontrent seulement dans les romans, mais il naissait de la force même des choses, il s'alimentait de la nécessité du travail, imposée par le besoin d'échapper à un ennui dévorant; il se produisait graduellement, développé à la fois par de bons exemples et par le manque absolu d'exemples mauvais, ou seulement frivoles. Ce n'est pas seulement pour leurs habitudes extérieures que les jeunes caractères se laissent volontiers entraîner par le besoin de l'imitation; leurs sentiments se modèlent aussi sur les sentiments manifestés par les personnes dont ils dépendent et avec lesquelles ils vivent en communauté. Si l'activité de Mlle Darmintraz entraînait à sa suite, et formait à son image, non-seulement ses nièces et son neveu, mais encore sa belle-sœur, son dévouement constant se produisant, non en paroles, non en exhortations éloquentes, mais en actions bien plus éloquentes que tous les discours les mieux rédigés, battait en brèche leur indifférence, et faisait honte à leur égoïsme; elle ne prêchait jamais la charité, mais elle l'exerçait constamment, et peu à peu ses nièces prirent d'elles-mêmes l'habitude de la seconder, d'abord pour alléger les travaux qu'elle s'imposait, puis aussi, il faut bien le dire, pour prendre les seules distractions qui se trouvaient à leur portée, — car les sentiments complétement impersonnels sont rares; — et plus tard enfin, parce qu'elles avaient constaté par leur propre expérience combien il est doux de soulager ceux qui souffrent, de rendre l'espérance à ceux qui désespèrent, d'exercer en un mot la charité dans toute la sublime acception de ce mot.

La tante Marthe appliqua son onguent merveilleux, pendant que Cécile préparait pour la grand'mère du petit malade une boisson sucrée.

« Merci, mes bonnes demoiselles, » disait la vieille femme; « quand le médecin viendra, il trouvera sa besogne quasiment faite.

— Le médecin? » répondit Mlle Darmintraz avec quelque surprise..... « Il n'y en a pas ici.

— Non, mais il y en a un nouveau à la ville; il remplace depuis un mois le vieux M. Mathieu, qui ne pouvait plus exercer son état; et on dit qu'il est bien bon pour les pauvres gens; la nuit comme le jour, il est toujours prêt à se mettre en route, et Gérard, notre voisin, a été le mander pour nous: il viendra, c'est sûr. Eh! vous avez connu son père, mademoiselle Marthe! c'est le fils de M. Villenot, qui avait établi une fabrique de faïence qui a mal tourné..... Vous savez bien? M. Édouard Villenot, qui est mort il y a dix ans, en laissant peu de chose à sa veuve et à son fils.

— Oui, je me souviens de tout cela, » répondit Marthe, qui avait légèrement pâli..... « Et son fils?

— C'est un brave sujet, qui a bien étudié, qui est devenu savant, et maintenant il s'est établi avec sa mère; elle était restée à la ville.....

— Oui, oui, je sais cela, » interrompit assez brusquement Marthe. « Vous aurez soin de faire renouveler l'onguent dans deux heures; nous allons retourner à la maison.

— Attendez un peu, Mademoiselle, la pluie tombe bien fort, et vous ne pouvez vous mettre en route avec un temps pareil.

— C'est vrai, ma tante, » dit Cécile; « mieux vaut attendre un peu que cette averse ait cessé.

— V'là le médecin! » s'écria le voisin en ouvrant la porte; « je suis revenu avec lui, et je vais tenir son cheval..... »

En effet, derrière Gérard apparaissait un jeune homme enveloppé dans un paletot de gros drap. Il s'occupa d'abord des malades; puis, s'approchant de Mlle Darmintraz, il lui demanda la permission de se présenter lui-même, puisqu'il n'y avait personne dont il pût requérir l'intervention dans cette circonstance.

« Quoique je ne vous aie jamais vu, Monsieur, » répondit Marthe avec quelque émotion, « vous n'êtes pas un inconnu pour moi.

— J'en puis dire autant, » dit le jeune médecin en s'inclinant respectueusement, « car, partout où je vais exercer mon ministère, je m'y trouve toujours précédé par mademoiselle Darmintraz.

— Oui, » reprit Marthe en souriant, « je suis bien aise de maintenir mon ancien droit de possession, car vous me faites, — je l'apprends aujourd'hui seulement, — une rude concurrence près des plus pauvres malades; vous m'enlevez ma clientèle, et, si je n'essaye de lutter, je me trouverai peu à peu délaissée.

— Je ne pense pas que vous couriez ce risque, car il est une partie de votre mission que je ne pourrai jamais remplir comme vous; une femme seule sait encourager, consoler..... Mais, pardon, Mademoiselle, je ne devrais pas vous parler de vous, car je sais que ce sujet est le seul auquel vous refusez votre sollicitude. »

Depuis quelques instants, en effet, Marthe semblait assez vivement contrariée par le tour qu'avait pris la conversation, et elle se hâta de passer brusquement à un sujet différent.

« Comment se fait-il, Monsieur, que, vivant dans notre voisinage, vous n'ayez pas voulu nous faire la visite que vous nous deviez?— Vous nous la deviez, entendez-vous? — en qualité de nouveau-venu.

— Vous m'excuserez mieux que personne, Mademoiselle; la vie que j'ai choisie ne me laisse guère de temps à employer en plaisirs.... Je vais seulement où l'on m'appelle.....

— Hé bien! Monsieur, » répondit gaiement Mlle Darmintraz, « je vous prie de vous considérer comme le médecin de notre maison; nous ne sommes pas souvent malades, c'est vrai, mais nous avons toujours besoin d'une compagnie telle que la vôtre.

— La pluie a cessé, ma tante, » dit Cécile, qui jusqu'alors était demeurée silencieuse, méditant sur le profond respect que chacun témoignait à cette tante Marthe, invariablement vêtue de sa robe de mérinos noir, et tout à fait dédaigneuse de tous les raffinements de luxe et d'élégance par lesquels la considération s'achète à Paris. La jeune fille comprenait chaque jour plus nettement que, pour être réel, inébranlable, à l'abri des événements qui bouleversent les existences, le respect doit être inspiré par l'individu.... non par l'étalage de son luxe.

« Vous ne pouvez songer à vous mettre en route à pied, » dit le jeune médecin; « je suis venu dans ma modeste carriole; permettez-moi, je vous en supplie, de vous reconduire.

— J'accepte, » dit Marthe, « mais à une condition: c'est que vous n'oublierez pas le chemin qui conduit à notre habitation, et que vous voudrez bien, avant de vous remettre en route, prendre une tasse de thé avec nous. »

M. Édouard Villenot se soumit de fort bonne grâce à ces diverses conditions, et, après avoir indiqué à Mlle Darmintraz le traitement qui devait être suivi pour les deux malades, on monta dans la carriole, et l'on arriva en quelques instants à la maison de Marthe.

Louise attendait sa tante et sa sœur avec une extrême impatience, et elle se précipita au-devant d'elles; la présence d'un étranger la surprit un peu, mais elle ne put s'empêcher de s'écrier avec joie:

« Cécile, la vache brune a un veau!

— C'est bon, » répondit la sœur aînée, » nous parlerons de cela plus tard.

— Pourquoi donc? » dit M. Villenot en offrant la main aux deux dames pour les aider à descendre; « ce sont là de grands événements dans la vie de campagne, et je comprends la hâte que met mademoiselle votre sœur à vous annoncer cette nouvelle.

— C'est que cette nouvelle nous concerne directement, » répondit Louise, se familiarisant tout à coup avec le nouveau-venu; « c'est nous qui allons nous occuper de la laiterie.....

— Je vous en félicite, Mesdemoiselles; il n'est rien de tel pour se sentir heureux que d'avoir beaucoup d'occupations.

— Mon ami, » dit Marthe en entrant au salon où M. Darmintraz était assis près de sa femme, « je t'amène notre nouveau médecin, M. Édouard Villenot. »

Un léger nuage se répandit sur le visage de M. Darmintraz.

« J'espère, » continua Marthe, « que toi et Hortense vous vous joindrez à moi pour engager notre voisin à venir ici aussi souvent qu'il le pourra.

— Vous savez, Monsieur, » dit Mme Darmintraz en intervenant gracieusement, « qu'on acquiert des droits à la reconnaissance des solitaires que l'on veut bien visiter; et, si vous consentez à bien vous souvenir qu'il s'agit d'une bonne action, vous viendrez nous voir, ainsi que vous le demande ma belle-sœur.

— Ce n'est point ainsi que j'envisage la précieuse autorisation qui m'est accordée, Madame, » répondit Édouard; « j'y attache beaucoup de prix, et, quand je n'en userai pas, il faudra me plaindre et non m'accuser..... Les loisirs sont rares dans ma profession.

— Oui, » dit M. Darmintraz, « il faut du courage pour être médecin de campagne; quel labeur incessant, quelles fatigues!

— Mais aussi, » reprit doucement Édouard, « quelles satisfactions infinies dans le sentiment de son utilité, dans la conscience de remplir sa tâche... si humble qu'elle puisse paraître!

— Vous avez raison, Monsieur, » répondit M. Darmintraz; « en vous plaignant j'étais sous l'empire de mes souvenirs parisiens, qui évoquaient l'image de vos con-

frères exerçant commodément leur profession. Quand on a les sentiments que vous venez d'exprimer en quelques mots, je comprends qu'il faut vous féliciter plutôt que vous plaindre. »

Les deux jeunes filles préparaient la table de thé, et la conversation n'arrivait que par fragments jusqu'à elles. Cécile écoutait attentivement pourtant, et sa sœur remarqua, à part elle, que jamais Cécile n'avait mis tant de soin et d'empressement à préparer et à servir le thé.

« Vous avez connu mon père? » disait Édouard à M. Darmintraz.

Celui-ci ne répondit pas immédiatement..... Il prit la parole après une courte pause.

« Oui, Monsieur, il venait quelquefois chez mon père; mais je l'ai peu vu, car j'habitais Paris.

— Mais vous, Mademoiselle, vous l'avez connu sans doute, mon pauvre père? Je recherche toutes les occasions qui me permettent de parler de lui. J'avais sept ans à peine quand on m'envoya au collége, et quinze ans seulement quand je suis devenu orphelin.

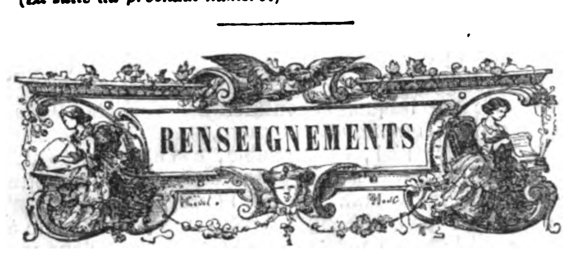
— Ainsi que vous l'a dit mon frère, » répondit Marthe, qui ne pouvait entièrement réprimer un léger tremblement de voix, « M. Villenot venait parfois ici; puis les soins donnés à sa fabrique ont absorbé presque complétement son temps, et nous l'avons perdu de vue. Mon père était d'humeur fort solitaire; nous ne voyions personne; et, quand il s'est marié, M. Villenot n'a pas amené sa jeune femme dans notre triste et vieille maison.

— En effet, ma mère m'a toujours dit qu'elle n'avait pas l'honneur de vous connaître. Me permettrez-vous, Mesdames, de la dédommager de tout ce qu'elle a perdu dans le passé? Quoiqu'elle ne sorte presque jamais, elle aura hâte, j'en suis certain, de venir vous remercier du bon accueil que vous me faites. »

M. Darmintraz jeta un singulier regard à sa sœur.

« Madame votre mère, » répondit Marthe, « sera la bienvenue ici. Allons, mes enfants, » ajouta-t-elle en s'appuyant dans son fauteuil, « faites-nous un peu de musique. »

(*La suite au prochain numéro.*) E. RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

MUSIQUE.

Paris tout entier s'occupe de *Don Juan*, repris simultanément sur les deux scènes lyriques françaises, et M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25, vient de mettre en vente la partition pour piano à quatre mains du *Don Juan* de Mozart, édition scrupuleusement exacte, conforme au manuscrit de Mozart; il a été commis à propos de *Don Juan* tant d'erreurs dues à l'ignorance et au mauvais goût, que tous les musiciens doivent quelque reconnaissance à M. Maho, pour cette belle publication, fidèle, complète, continuant la Bibliothèque des partitions à quatre mains, qui se composera de tous les beaux opéras, et offre dès à présent au public, les *Noces de Figaro*, la *Flûte enchantée*, de Mozart, le *Freischütz* de Weber, et enfin *Don Juan* que je viens de signaler. Toutes ces partitions se vendent chez M. Maho. E. R.

ERRATA. — Le numéro 18 contenait, dans la chronique, une mention concernant la photographie sur émail; le nom de l'inventeur de cet art charmant est Lafon de Camarsac, — et non *Camarsan* comme cela a été imprimé par erreur.

Calvitie. — La chute des cheveux est une suite ordinaire du progrès des années. Ce n'est cependant pas un état parfaitement normal: ce qui est naturel, c'est que les cheveux blanchissent; mais il ne l'est pas qu'ils tombent. Cependant la chute des cheveux, arrivant sans maladie du cuir chevelu, n'est point considérée comme une maladie, et l'on n'y oppose d'ordinaire aucun remède, faute, sans doute, d'en connaître la cause, par le défaut bien motivé de confiance que l'on a dans les prétendus remèdes vendus à grand prix. Certaines circonstances, cependant, favorisent la calvitie, et on peut, en s'y soustrayant, la prévenir ou la retarder. La cause la plus active de cette incommodité, c'est la compression exercée par les diverses coiffures. Les femmes, qui ne portent pas des coiffures serrées comme les hommes, conservent bien mieux leur chevelure que ceux-ci. Rien n'est pernicieux à la conservation des cheveux comme le cylindre que nous portons tous sous le nom de chapeau. Les bords en compriment les bulbes des cheveux; il a en outre l'inconvénient d'intercepter la circulation de l'air autour de la tête et de l'échauffer par l'intensité de la chaleur qu'il y accumule. Les chapeaux aplatis compriment le sommet de la tête et sont également défavorables aux cheveux. Il en est de même de la calotte que quelques personnes portent dans leur intérieur. Il serait bien préférable de rester nu-tête ou d'adopter une coiffure aisée comme les bonnets des femmes.

Un moyen de prolonger la conservation des cheveux, c'est de les faire tailler souvent et même de les faire raser quand on voit qu'ils s'en vont. Les topiques excitants ne sont pas absolument sans utilité en cette circonstance. En voici un qui porte le nom de pommade de Dupuytren:

Moelle de bœuf.	30	grammes.
Acétate de plomb cristallisé.	1	»
Teinture de cantharides. .	20	centigrammes.
Essence de girofle.	3	gouttes.
Eau-de-vie vieille.	16	grammes.

On met, tous les soirs, gros comme un pois de cette pommade dans les cheveux. Nous croyons que l'on pourrait s'abstenir d'y ajouter l'acétate de plomb, surtout si on en faisait un usage très-prolongé. Cela serait de rigueur s'il y avait quelque ulcération ou érosion à la tête.

Voici la formule d'une autre pommade:

Suc de citron.	4	grammes.
Extrait de quinquina. . . .	8	»
Teinture de cantharides. . .	4	»
Huile essentielle de cédrat.	1	»
Huile de bergamote	50	centigrammes.
Moelle de bœuf	60	»

On en fait des onctions sur la tête préalablement lavée à l'eau de savon.

Si l'on préfère les liquides ou pommades, on pourra employer la teinture suivante:

Feuilles de laurier.	8	grammes.
Girofle	1	»
Alcoolat de lavande	16	»
Alcoolat d'origan.	16	»

Faites digérer à une douce chaleur et ajoutez:

Éther sulfurique.	2	grammes.

(*Gazette de médecine.*)

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

N° 77,157, *Puy-de-Dôme*. On porte peu de châles, et pas du tout de châles français. Les seuls châles de l'Inde que l'on puisse avoir pour la somme de 150 à 250 francs sont longs, à rayures. — N° 80,553, *Puy-de-Dôme*. On peut faire, avec un châle en crêpe de Chine, une belle rotonde pour vêtement d'automne, sortie de bal, etc. Voir, pour le jupon, les garnitures de jupon blanc parues et à paraître. Mme Aubert, modiste, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6. On ne peut se coiffer à la mode sans faux cheveux; on peut se coiffer en dehors de la mode à sa guise. — N° 68,160, *Isère*. Ces livres n'existent pas dans ces conditions. — N° 14,845, *aux Ternes*. Six semaines en laine, six semaines en soie noire et demi-deuil; le deuil d'un grand *beau-père* étant assimilé à un deuil de grand-père. — N° 78,138, *Landes*. On prononce comme on veut, et surtout selon les latitudes: *Ungre*, au-delà de la frontière, en Allemagne; *Unger*, en-deçà de la frontière, en France. S'adresser, pour les renseignements relatifs aux prix, *directement* aux diverses maisons que nous indiquons. Pour tous les ouvrages, à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — N° 20,055, *Eure-et-Loir*. Robe de linos ou de mohair gris, avec pardessus pareil. Voir les articles de modes et descriptions de toilettes. — N° 67,714, *Lot-et-Garonne*. Je regrette de ne pouvoir revenir sur un travail actuellement délaissé par la mode, et, quant à la quatrième demande, nous craindrions que la mode de cet objet ne passât avant que le patron fût prêt. Les deux autres demandes ont été satisfaites. — N° 66,411, *Charente-Inférieure*. Oui, pour le châle noir. Merci, pour l'approbation. Impossible de changer la disposition et par conséquent le format du journal. — N° 16,216, *Vendée*. Pour la question relative à l'envoi des tapisseries, s'adresser directement à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Il y a pour moi impossibilité absolue de me charger d'aucune commission. — *Gironde*. On a reçu la réponse à toutes ces questions. — N° 560, *Côte-d'Or*. Les petits garçons de trois ans ne portent pas de gilet, mais seulement des vestes et des pantalons. Nous avions cru jusqu'ici publier beaucoup de patrons pour vêtements d'enfants..... Et l'on nous dit que nous n'en publions pas! Un chapeau blanc peut seul accompagner des teintes aussi diverses. On porte encore des bordures grecques, mais très-hautes, en leur faisant occuper un espace de 50 à 60 centimètres. Les articles de modes ont dit plus d'une fois que l'on portait, *et* des corsages à basques, *et* des corsages sans basques, *et* des paletots ajustés, *et* des paletots non ajustés. Le volume de la *Civilité* coûte 4 fr. — N° 65,635, *Landes*. La mode des *amazones* ne comporte pas de changements; on les porte aujourd'hui telles qu'on les portait il y a trois ans; toque en paille, avec voile gros bleu en gaze. — N° 70,363, *Corrèze*. On a totalement abandonné l'usage d'emmailloter les enfants; à quatre mois on les habille avec des camisoles, ou brassières en piqué. Nous avons publié des patrons de *langes*, que l'on fait en flanelle ou bien en percale, pour garantir la partie inférieure du corps de l'enfant. Un ruban de velours tuyauté composerait un ornement trop lourd d'aspect, et même en réalité; le remplacer par un ruban très-étroit posé à *plat*. — N° 17,412, *Nord*. Cette réclamation ne me concerne pas, n'étant pas chargée de l'expédition du journal; s'adresser à l'administration. Pattes ou rouleaux en taffetas vert, ou bleu, ou brun, ou lilas. Liséré de même nuance sur toutes les coutures de la robe. Chapeau garni avec des rubans de même nuance. On porte *autant* les formes Lamballe que les petites passes. Il est complétement impossible de répondre dans le *prochain* numéro; on reçoit la réponse dans le 3e, le 4e ou le 5e numéro. — N° 79,456, *Rhône*. Cette question est parfaitement présente à ma mémoire, et je suis *certaine* d'y avoir répondu, en expliquant les raisons qui ne nous permettraient pas cette insertion. — N° 75,077, *Hérault*. Les rouleaux ne sont nullement *surannés*; c'est la garniture que l'on a généralement adoptée, pour la poser sur les robes de linos et de mohair. Oui, le mohair blanc, soit uni, soit pointillé bleu, avec *biais* en taffetas bleu. Je ne pourrais que répéter dans les mêmes termes l'explication déjà donnée pour le volant. On trouvera dans le n° 21 un charmant costume avec patrons, pour petite fille de dix ans. Merci pour cette aimable lettre. — N° 68,361, *Haut-Rhin*. Le corselet ne peut tenir lieu de la veste; celui-là est une ceinture, — celle-ci est un vêtement; nous en avons publié un grand nombre, et l'on peut choisir celui qui convient le mieux à l'usage que l'on en veut faire; on en trouvera encore un patron très-simple dans le n° 21. Les biais de taffetas avec petit galon composent la plus jolie et la plus simple de toutes les garnitures. Le journal est très-fier de rendre tant de services. — N° 28,287, *Nièvre*. Cela ira fort bien avec des bouillonnés, pourvu que l'on puisse allonger la robe par derrière, car on ne porte pas de robes *rondes*; on les fait bien plus longues derrière que devant. — N° 67,082, *Loiret*. Il est absolument IMPOSSIBLE de répondre dans le prochain numéro. A deux ans les petits garçons ne portent guère de robes en mousseline blanche à volants; on leur met des robes en piqué blanc, brodées en soutache. — *Açores*. En général, les devoirs de l'hospitalité commandent à toute maîtresse de maison et à sa famille de *s'effacer*, pour mettre les hôtes en *vue*; cependant, si l'on est *bonne* musicienne, rien ne s'oppose à ce que l'on fasse de la musique chez soi. Je ne connais pas cette ceinture qui n'est pas usitée à Paris. Les potiches sont de gros vases en faïence ou bien en porcelaine. Les *demoiselles vertes* sont des libellules à ailes vertes. On peut se procurer la photographie aux bureaux du journal. Merci pour cette aimable lettre, et pour les recettes. — *Gand*. Chapeau *Lamballe* en paille blanche, garni de rubans bleus. On porte sous les robes légères des jupons blancs, brodés ou non brodés, à volonté. — N° 22,646, *Puy-de-Dôme*. La voilette peut parfaitement être offerte à l'enfant. — N° 70,236, *Aisne*. On ne peut porter dans la même toilette de la guipure Cluny et de l'application d'Angleterre; quant aux manches de robes, on n'en voit que d'étroites, et il n'est plus question de les fendre pour laisser voir les sous-manches. On porte toujours des ceintures longues, et les mantelets en dentelle sont toujours à la mode, quelles que soient leur forme et leur garniture. Oui pour la robe. Quant au corsage, on a reçu, on recevra des dessins plus explicites que les plus longues explications. Voir les dessins et description, de toilettes, pour choisir une garniture. Oui, pour la robe de tarlatane. Je n'ai jamais ouï dire qu'une mariée portât un voile après la cérémonie religieuse. Il ne dépend nullement de moi de répondre à date fixe, et il est toujours complétement *impossible* de répondre dans le prochain numéro; nos abonnées ne veulent pas comprendre que la préparation et l'impression d'un numéro dure au moins huit jours; je reçois sans cesse, le vendredi ou le jeudi, la prière de répondre dans le *prochain numéro*..... celui qui s'imprime depuis huit jours! — N° 34,492, *Calvados*. Six semaines de deuil en soie noire, pour une cousine. On trouve la photographie de Mme Raymond dans les bureaux du journal; on peut la demander en s'adressant à M. Unger. — N° 60,120, *Somme*. Merci mille fois pour les recettes, qui seront utilisées, et pour cette lettre si aimable. Les ourlets à jours se font à jours pour chaque côté du drap; mais l'un de ces ourlets a 3 centimètres de largeur, l'autre 1 centimètre 1/2 de largeur. — N° 14,845, *aux Ternes*. Il est complétement *impossible* de recevoir une réponse dans le prochain numéro, ainsi que je ne cesse de le répéter; on le comprendrait aisément, si l'on voulait bien réfléchir que le journal ne s'improvise pas au moment de le mettre sous bande; l'impression pure et simple exige au moins huit jours; on ne peut avoir de réponse que dans le 3e, ou 4e, ou 5e numéro. Toute réponse directe est également impossible. — N° 72,670, *Landes*. On répond *toujours* aux lettres accompagnées d'une bande, *jamais* aux lettres sans bande. On ne voit plus du tout de châle en crêpe de Chine; je conseillerai de faire faire avec ce châle un grand talma, servant de sortie de bal en hiver, de pardessus en été; il faudrait doubler le talma en taffetas blanc. En grand deuil, on porte *seulement* les châles long en cachemire. *Une Femme élégante* s'imprime, mais n'a pas encore paru en volume. — *Belgique*. A quarante ans une demoiselle peut s'habiller comme une dame. — N° 68,122. Couper en dents arrondies le bord de la jupe de piqué blanc; garnir ces *dents* avec un lacet brun en laine, en le conduisant un peu haut, de façon à *simuler* des dents plus profondes. Casaque ajustée garnie comme la jupe, et retenue à la taille par une ceinture brune, en gros grain. On a reçu les modèles de paletot. Chapeau Lamballe; voile en gaze bleue. On relèvera la robe de piqué avec des tirettes, à moins qu'on ne la fasse plus courte que le jupon. On recevra des modèles de chapeaux ronds, parmi lesquels on pourra choisir. Je ne comprends pas le sens de la dernière question. Merci pour cette lettre. — N° 84,322, *Loire-Inférieure*. On recevra dans le n° 21. Nous ne pouvons publier maintenant le patron d'un objet que la mode peut abandonner bientôt. — N° 75,100, *Dordogne*. On trouvera l'explication des termes du crochet dans le n° 51 de l'année 1865, que l'on peut demander à l'administration du journal, en envoyant 25 centimes, prix du numéro quand il n'a pas de patrons. — N° 83,435, *Somme*. Aucune garniture pour cette robe; la disposer d'après la première des deux descriptions de toilettes du n° 20. Sultane blanche à rayures bleues, ou capucine. Chapeau à fond très-plat et à bords roulés. Les petits garçons de six ans sont vêtus aux eaux comme partout ailleurs. — *Bruxelles*. Il faut, en fait de deuil, suivre les usages du pays que l'on habite; à Paris, un deuil de grand'mère se porte pendant six mois tout en noir, — et six mois en demi-deuil. Les arrière-petits-enfants portent trois mois le deuil d'une aïeule. Découper en dents les côtés longs des lés de la robe de grenadine noire, et garnir ces dents avec une guipure noire, selon la description de toilettes du n° 20. — N° 68,273, *Cher*. Je ne connais pas la dimension de ce volant, et ne suis pas à même de décider s'il peut être converti en pardessus; en tous cas, cela me paraît difficile, car le volant devrait avoir au moins 70 centimètres de hauteur, pour servir à cet usage, le pardessus ne pouvant être à coutures dans le sens de sa hauteur. Une femme signe toujours son prénom ou l'initiale, avec le nom de son mari. Comment pourrait-elle signer différemment? — N° 85,090, *Haute-Vienne*. On a reçu les patrons et dessins de pardessus. On ne porte pas en été des paletots doublés de flanelle. On ne porte pas dans la rue des robes d'organdi, et l'on n'en portera d'ailleurs pas avant deux mois. Nous verrons quelle sera à cette époque la mode adoptée pour les pardessus de ces robes. On ne voit plus aucun volant tuyauté, si ce n'est aux jupons de dessous; il faut faire avec le volant plusieurs biais posés à plat, avec la soutache au milieu. On fait, on porte des corselets, soit en taffetas, soit pareils aux robes, et l'on en a reçu plusieurs patrons dans le courant de l'hiver dernier. Oui pour les bandelettes de taffetas, pour les nœuds, et pour les deux bandeaux. — Mlle *G. V...*, *aux Ternes*, trouvera une *piqueuse* à la mécanique, rue du Cherche-Midi, 86; demander pour ces travaux de piqûre (robes, confections, linge) Mlle Gaud.

AVIS.

Nous publierons dans le prochain numéro une planche contenant les patrons suivants:

Costume pour petite fille de dix à douze ans. — Paletot pour petite fille de six à huit ans. — Paletot avec pèlerine pour enfant de deux à quatre ans. — Bournous avec écharpes pour petite fille de neuf à onze ans. — Costume pour petite fille de quatre à six ans. — Robe pour enfant d'un à trois ans. — Corsage blanc à plastron. — Cordon de sonnette. — Chapeau pour enfant de trois mois à un an. — Chapeau en mousseline blanche pour enfant de trois mois à un an. — Chapeau pour dame. — Veste d'intérieur pour dame. — Capuchon d'été. — Veste en mousseline pour petite fille de dix à douze ans. — Deux dessins pour col.

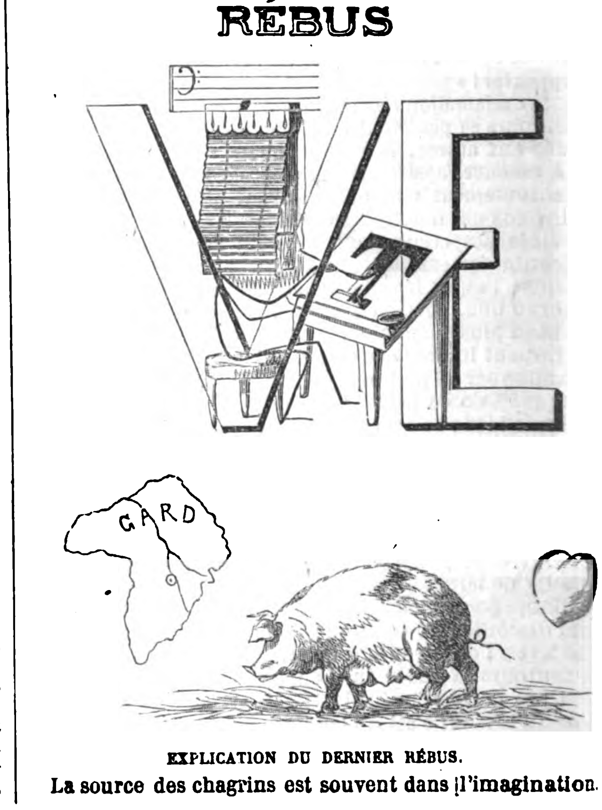
Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est: *Parle-ment*.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

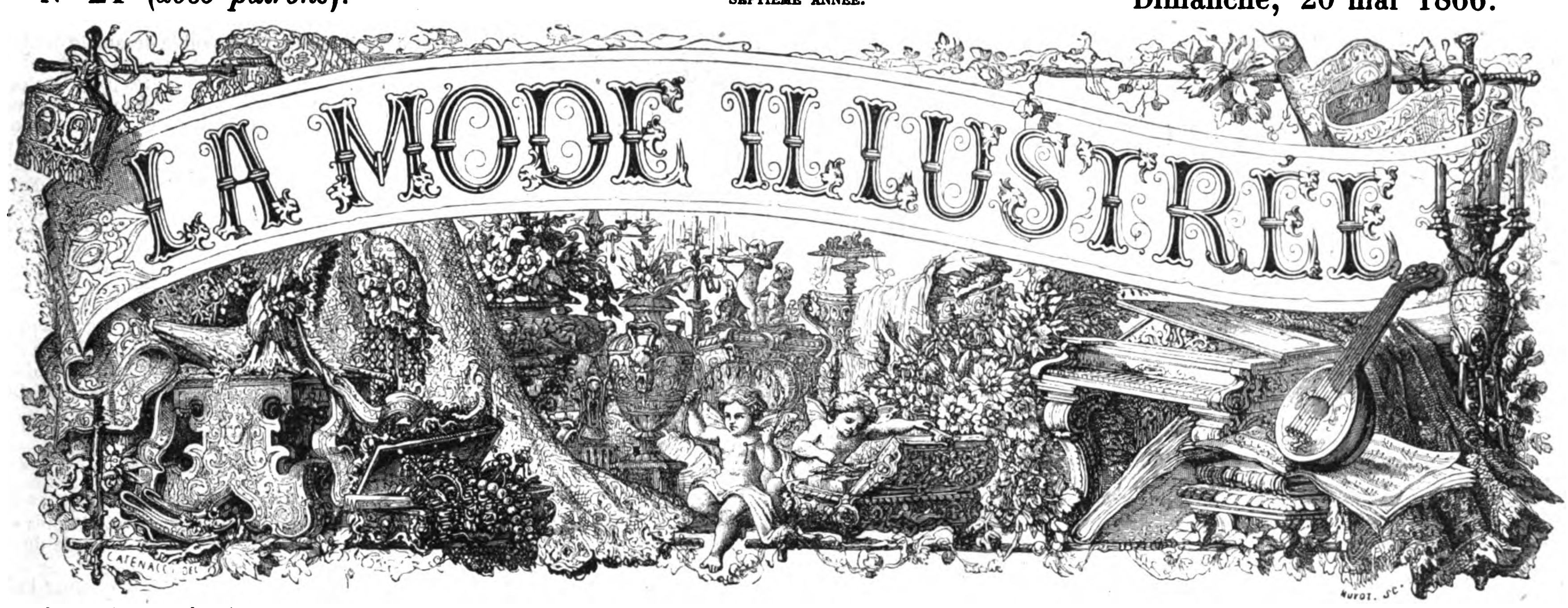
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La source des chagrins est souvent dans l'imagination.

Nº 21 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 20 mai 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Sommaire. — Explication de la planche de patrons : Costume pour petite fille de dix à douze ans. — Chapeau pour dame. — Paletot pour petite fille de six à huit ans. — Paletot avec pèlerine pour enfants de deux à quatre ans. — Bournous avec écharpes, pour petite fille de neuf à onze ans. — Veste d'intérieur pour dame, modèle des *Magasins du Louvre*. — Deux dessins pour col. — Chapeau pour enfant de trois mois à un an. — Chapeau Paméla, de chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, 6. — Veste en mousseline pour petite fille de dix à douze ans. — Corsage blanc à plastron. — Capuchon d'été. — Costume pour petite fille de quatre à six ans. — Robe pour enfant d'un à trois ans. — Description de toilettes. — Modes. — Le Printemps (étude parisienne). — NOUVELLE : A quelque chose malheur est bon.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Costume pour petite fille

DE DIX A DOUZE ANS.

Les figures 26 à 30 (*verso*) appartiennent à ce costume.

La jolie toilette représentée par notre dessin se compose d'une jupe et d'un paletot de même étoffe (mohair écru). La jupe est entièrement doublée de mousseline roide; sa longueur est déterminée par la taille de la petite fille. Sur notre modèle la jupe a 74 centimètres de longueur, non compris l'ourlet, qui est de 5 centimètres. La largeur est de 3 mètres 30 centimètres. Le bord supérieur de la jupe est disposé en sept plis profonds, cousus sur une ceinture. La garniture, qui commence à 9 centimètres de distance du bord inférieur, se compose de 16 *pattes* pointues à chaque extrémité, faites en ruban de taffetas noir, à petits pois jaunes; on peut faire ces pattes avec du taffetas noir uni; leur largeur est de 2 centimètres, leur longueur de 16 centimètres; elles sont entourées et reliées par des arabesques faites avec une soutache noire et jaune, ou toute noire. Le paletot, fermé depuis le col par des agrafes, est garni comme la robe; une ceinture le fixe autour de la taille.

Paletot. On coupe en étoffe et doublure deux morceaux, d'après chacune des figures 26 à 29; — pour chaque manche, deux morceaux d'après la figure 30, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous; on pose les agrafes sur les devants, on réunit les deux moitiés du dos depuis 1 jusqu'à 2 (on laisse une fente à partir de 2 jusqu'au bord inférieur); le rempli de la moitié de droite est cousu en dessous depuis 2 jusqu'au point. On assemble les autres morceaux, en rapprochant les lettres pareilles. Sous le contour du paletot on pose une bande d'étoffe coupée en biais, ayant environ 4 centimètres de largeur; un liséré garnit l'encolure. Les deux moitiés de chaque manche sont cousues ensemble, depuis 11 jusqu'à 12, depuis 13 jusqu'à 14; sous le bord inférieur on place une bande d'étoffe, ayant 5 centimètres de largeur. On coud la manche dans l'entournure, 14 sur 14, et l'on forme un pli en posant la croix de la figure 30 sur le point. La garniture est indiquée sur les figures 26 et 30.



COSTUME POUR PETITE FILLE DE DIX A DOUZE ANS.

Chapeau pour dame.

La figure 40 (*verso*) appartient à ce modèle.

Ce chapeau est une fanchon en taffetas blanc, recouverte de tulle noir, à dessins, à laquelle se rattache, en guise de bavolet, une haute dentelle noire froncée. Des chaînes en jais, des feuillages et des fleurs, dont le choix est facultatif, ornent ce chapeau, que l'on pourra exécuter d'après la figure 48; larges brides blanches.

Paletot pour petite fille

DE SIX A HUIT ANS.

Les figures 6 à 10 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot, fait en léger cachemire gris clair, a pour garniture une bande de même étoffe coupée en biais, bordée de lisérés en taffetas gris, et ornée au milieu de petits boutons en acier taillé à facettes.

On coupe le col entier d'après la figure 9, — deux morceaux d'après chacune des figures 6 à 8, — deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 10, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. On coud les pinces de la poitrine; on pose sous chaque devant une bande de taffetas, ayant 4 centimètres de largeur; on coud les boutons, on fait les boutonnières; on assemble tous les morceaux en réunissant les chiffres pareils, puis on pose la garniture telle qu'elle a été décrite, en suivant les indications du patron. Le col est garni comme le paletot, puis placé sur l'encolure, en réunissant les chiffres pareils. La couture est cachée par une étroite bande de taffetas coupée en biais. Le paletot est bordé avec un liséré de taffetas gris; la manche, garnie comme le paletot, est cousue dans l'entournure, 19 sur 19.

Paletot avec pèlerine

POUR ENFANTS DE DEUX A QUATRE ANS.

Les figures 11 à 18 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce modèle, fait en molleton d'été blanc, est orné de coutures piquées, faites en soie rouge, et de boutons à camées oxydés. La pèlerine ronde est garnie d'un col à pattes.

On coupera deux morceaux d'après chacune des figures 11, 12, 13, 14 et 16; — deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 15; la pèlerine et le col, *entiers*, d'après les figures 17 et 18, en laissant partout l'étoffe nécessaire pour un large rempli. Sur chaque devant on fait une fente pour la poche, qui est en même étoffe que le paletot; on pose le revers de la poche (fig. 14), croix et point, sur les mêmes signes du devant, après l'avoir encadré avec deux lignes *piquées*; on pose le bouton de chaque revers. On place sous chaque devant une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres de largeur, *piquée*

de chaque côté, à *l'endroit* du paletot; on pose les boutons, on fait les boutonnières. On assemble tous les morceaux en réunissant les chiffres pareils avec des coutures piquées, pour lesquelles l'un des côtés de l'étoffe dépasse l'autre côté d'un demi-centimètre, de façon à former une sorte de *bourrelet* ou liséré. Le bord inférieur est doublé avec une bande piquée, pareille à celle des devants; même bande sous le bord de la manche, cousue ensemble, garnie avec une *patte* formant un revers à double couture piquée, et à deux boutons. On coud la manche dans l'entournure, 29 sur 29; on pose le col sur la pèlerine, doublée d'une pointe pareille à celle du paletot. Le col est à *piqûre* double, orné de boutons. Pèlerine et col sont cousus dans l'encolure, en réunissant les chiffres pareils. Cette couture est couverte à l'envers avec une bande d'étoffe coupée en biais.

Bournous avec écharpes

POUR PETITE FILLE DE NEUF A ONZE ANS.

Les figures 1 et 5 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

On fait ce bournous en toute étoffe de laine. Le drap d'été *jardinière* (blanc, à rayures de plusieurs couleurs mélangées) que l'on trouve aux *Magasins du Louvre* convient particulièrement à cette forme. Les écharpes, d'inégale longueur, fixées sur l'épaule, sont de même tissu que le bournous, ainsi que les pattes ornées de glands qui couvrent la fente destinée aux bras. En mettant le bournous, on dirige les écharpes par devant, de droite à gauche, où elles sont fixées par une patte avec boutons. Le bournous et les écharpes ont pour garniture une bande de taffetas vert ou rouge, qui borde les contours. Les glands terminant les écharpes ont 12 centimètres de hauteur.



PALETOT POUR PETITE-FILLE DE SIX A HUIT ANS.

On complète le côté replié de la figure 1, puis on coupe d'un seul morceau les figures 1 à 5. — On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 2, 3, 4; on coud les pinces de l'épaule (fig. 1); on fait entre la double ligne la fente destinée au bras, puis on borde les contours avec une bande de taffetas coupée en biais, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur. La patte (fig. 2), bordée de la même façon, est fixée croix sur point, en y formant un pli, puis on la coud sur le bournous en réunissant les chiffres pareils 1, 2 et 3. Une patte transversale (fig. 3) couvre le bord supérieur de la précédente; on la borde comme celle-ci, et l'on y met des boutons recouverts en taffetas. Les deux parties du bournous sont réunies à l'encolure, les deux croix sur le point, de façon à former un pli; on y pose ensuite le col en réunissant les chiffres 6 et 7. A l'envers, les coutures sont partout cachées avec des bandes de taffetas coupées en biais; on pose des agrafes à l'encolure. L'écharpe du côté de gauche est faite avec une bande d'étoffe ayant 36 centimètres de largeur, 66 centimètres de longueur; la largeur diminue graduellement de façon à n'être plus que de 19 centimètres sur le bord supérieur. L'écharpe de droite a la même largeur, mais sa longueur est de 91 centimètres. On coud ensemble les côtés longs des écharpes, depuis le bord inférieur, sur une hauteur de 20 centimètres. Sur le bord supérieur de chaque écharpe, on forme quelques plis qui réduisent l'écharpe à 4 centimètres de largeur; pour la plus longue des deux écharpes on *conduit* ces plis à 48 centimètres; en cousant les 8 plis sur cette hauteur, dans le sens de la longueur. On fixe chaque écharpe sur la pince de l'épaule et l'on y place la patte (fig. 4); celle de droite est entièrement cousue, celle de gauche a une boutonnière s'attachant à un bouton, et n'est cousue que sur le côté opposé à la boutonnière. Le bouton de cette patte est fixé sur la pince de l'épaule du bournous.



PALETOT AVEC PÈLERINE, POUR ENFANT DE DEUX A QUATRE ANS.



CHAPEAU POUR DAME.

Veste d'intérieur pour dame.

MODÈLE DES MAGASINS DU LOUVRE.

Les figures 31 à 34 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Cette veste est faite en veloutine, à rayures blanches et mauve; les coutures *piquées* sont faites en soie blanche de cordonnet. Les boutons ronds sont en nacre de perle blanche. Si l'on emploie une étoffe légère, on doublera cette veste.

On emploiera pour la faire 1 mètre 6 centimètres d'étoffe, ayant 1 mètre 30 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 31 et 33; — le dos sans couture, d'après la figure 32, qui en représente la moitié. On coupera deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 34, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. On borde chaque devant, *par devant*, avec une bande de même étoffe que la veste; cette bande a 15 centimètres de largeur à l'encolure, et n'a plus que 7 centimètres de largeur sur le bord inférieur. On fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche; on assemble dos et devants en réunissant les lettres pareilles; on sépare les remplis des coutures, on les aplatit, on les ourle sur la veste; on ploie le contour de celle-ci à l'*endroit*, sur une largeur d'un centimètre 1/2, on fait une couture piquée (ou bien en point chaînette) à un demi-centimètre du bord, — une seconde à une distance d'un centimètre. Le col, cousu au milieu, est doublé, puis posé dans l'encolure, en réunissant les chiffres pareils. Les revers sont repliés sur la ligne ponctuée de la figure 31, et fixés au coin par quelques points. Si l'on veut fermer la veste jusqu'à l'encolure, on continue les boutons et les boutonnières. Les deux moitiés de chaque manche sont cousues ensemble depuis 21 jusqu'à 22, depuis 23 jusqu'à 24. Le bord inférieur est orné de coutures piquées (ou de point chaînette); sous ce bord on pose une bande d'étoffe, ayant 5 centimètres de largeur, puis un bouton. La manche est cousue dans l'entournure, 24 sur 24.



BOURNOUS AVEC ÉCHARPES POUR PETITE FILLE DE NEUF A ONZE ANS.

Deux dessins pour col.

La figure 49 (*verso*) est le patron du col.

N° 1. Ce col est brodé au plumetis, au point d'armes et au feston. Les jours sont des points d'*échelle* et de dentelle.

Toutes les *barrettes* sont festonnées sans piquer l'aiguille dans la mousseline, afin de pouvoir découper celle-ci en dessous. Les contours du dessin sont également festonnés.

N° 2. Les contours du dessin sont festonnés comme pour le col précédent; ils sont remplis de roues (points de dentelle). Les pois sont faits au plumetis. Le contour du col est formé par une bande de mousseline *piquée*, à laquelle se rattache de la guipure, ou toute autre dentelle étroite, ou bien enfin de la frivolité, comme l'indique notre modèle. La forme du col se trouve sur la planche des patrons (voir fig. 49).



PALETOT POUR PETITE FILLE DE SIX A HUIT ANS.

Chapeau

POUR ENFANT DE TROIS MOIS A UN AN.

Les figures 42 et 43 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce chapeau est fait en poult-de-soie blanc, orné d'un semé, brodé au point chaînette; il est bordé avec une bande de velours blanc. Les ornements se composent d'une touffe de rubans blancs, étroits, retenant des plumes de pigeon, au milieu desquelles se trouve une large plume de paon. Le visage est entouré d'une ruche en tulle de soie, avec bouclettes de rubans blancs, ayant un centimètre de largeur.



PALETOT AVEC PÈLERINE POUR ENFANT DE DEUX A QUATRE ANS.

Pour faire ce chapeau on coupe, en poult-de-soie et marceline, servant de doublure, un morceau sans couture d'après la figure 42 (qui représente seulement la moitié du fond), en posant l'étoffe en biais sur la ligne qui indique le milieu du fond. On coupe un morceau, également sans couture, d'après la figure 43, mais en étoffe *double* (le pli par devant en droit fil) et en laissant en plus sur le côté opposé l'étoffe nécessaire pour un rempli d'un centimètre. On trouvera sur la figure 42 quelques-unes des fleurettes du semé (puis aussi quelques arabesques appartenant à l'autre chapeau, et qui sont faites en soutache). On assemble dessus et doublure, on coud la coulisse. On fait pour les rubans croisés qui doivent la traverser (ces rubans de taffetas, qui seront

noués, ont chacun 45 centimètres de longueur, 2 centimètres de largeur) un œillet dans le poult-de-soie, au milieu de la coulisse, par derrière. La coulisse, quand elle est serrée, forme un bavolet que l'on borde avec une bande de velours blanc, coupée en biais. On forme sur chaque côté de devant du fond deux plis, en posant chaque croix sur le point. Le rempli qui se trouve à la passe est ployé en dessous sur une largeur d'un centimètre. On fait dans la passe, sur les lignes qui s'y trouvent, des coutures destinées à contenir des baleines, dont la longueur est marquée sur le patron. La passe est doublée avec une bande de marceline, ayant 4 centimètres de largeur, se rétrécissant à chaque bout, de façon à n'avoir plus que 2 centimètres de largeur; on pose cette bande ourlée, 38, 39 et étoile, sur les mêmes signes du fond, qu'elle dépasse d'un centimètre environ. Pour cacher la couture de la passe, on pose à cette place un ruban légèrement tourné sur lui-même. On fixe la plume, la touffe de rubans, avec deux pans de 8 et 10 centimètres de longueur. On pose la ruche intérieure et des brides ayant chacune 50 centimètres de largeur.

Le chapeau n° 2 a la même forme que le précédent; il est fait en mousseline blanche, brodée en soutache de coton blanc; même soutache disposée en bouclettes sur le bavolet, garni en outre avec une bande d'un centimètre, brodée et froncée. Le nœud de derrière est fait en galon de coton blanc. La couture de la passe est cachée par une bande de mousseline brodée, ayant 2 centimètres de largeur; le nœud du sommet de la tête est pareil à cette bande, mais sa largeur est de 4 centimètres. Brides en mousseline ourlée. A l'intérieur, ruche en tulle de coton ou mousseline.

Chapeau Paméla

DE CHEZ Mme AUBERT,
RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Chapeau Paméla fait en paille *relief* blanche; feuillage vert, petits fruits, épis dessus et dessous; larges brides roses en taffetas, flottant librement; petites brides roses nouées.

Veste en mousseline

POUR PETITE FILLE DE DIX A DOUZE ANS.

Les figures 37 à 41 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Cette veste de mousseline blanche, portée avec un corsage décolleté en percale, remplace tous les corsages des robes d'été. La garniture se compose de bandes de mousseline, sur lesquelles d'étroites bandes de nansouk, coupées en biais et *piquées*, forment un dessin de *grecque*. Les bandes de mousseline (à l'exception de celles qui sont placées sur le contour de la veste) se terminent par une sorte de feuille; toutes les bandes sont doublées avec du ruban rose, dépassant la feuille de 5 à 6 centimètres. La veste se ferme devant avec un petit bouton recouvert de taffetas rose.

Il est presque superflu de dire ici que cette garniture peut être simplifiée, et remplacée, entre autres, par un bouillonné de mousseline traversé par un ruban. La veste peut aussi être faite en toute étoffe.

Pour faire cette veste, on coupera deux morceaux d'après chacune des figures 37 et 38; — le dos sans couture, d'après la figure 39, qui en représente la moitié; — pour chaque manche, deux morceaux d'après la figure 40, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. On fait les pinces de la poitrine; on assemble les figures 37, 38 et 39, en réunissant les lettres pareilles; on ourle le contour de la veste. Chaque manche est ornée avec deux bandes en biais *piquées*, puis cousue ensemble depuis 34 jusqu'à 35, depuis 36 jusqu'à 37; le bord inférieur est garni avec une bande pareille à celles qui viennent d'être indiquées, puis avec une dentelle de Valenciennes légèrement froncée, ayant 2 centimètres de largeur; on pose la manche dans l'entournure, 37 sur 37. On prépare la garniture, d'après les indications de la figure 41, en piquant les bandes d'abord en ligne droite, puis celles disposées en *grecque*. Sur chaque côté extérieur on découpe la mousseline, on la laisse à l'intérieur de la *patte*, en forme de feuille, ainsi que des carrés fermés. La longueur de la garniture destinée à l'encolure est mesurée sur la veste; cette garniture se termine à chaque bout par une *patte* en forme de feuille, sous laquelle on pose une garniture pareille, qui borde tout le contour inférieur de la veste. La longueur de la garniture de l'épaule est de 23 centimètres, y compris les pattes; on la fixe sur la couture de la manche, depuis l'étoile jusqu'au point. Le dessin de cette garniture peut être fait avec du cordon plat, en coton blanc, si l'on veut simplifier le travail de *piqûre*. On peut aussi remplacer toute la garniture par un entre-deux en guipure ou bien en broderie, doublé de ruban.



VESTE D'INTÉRIEUR, MODÈLE DES MAGASINS DU LOUVRE.

Corsage blanc à plastron.

Les figures 24 à 29 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce corsage est fait en nansouk entièrement plissé, en plis ayant 3/4 de centimètre. L'ourlet de devant, fait en toile fine, est placé au milieu d'un plastron formé par des entre-deux en guipure, encadrés de guipure étroite, et par des bandes en toile fine double. Le col et les manchettes sont semblables au plastron.

On plisse d'abord le dos et les devants (c'est-à-dire des morceaux de nansouk dans lesquels on coupera, quand les plis seront faits, le dos et les devants du corsage). Le dos est coupé sans couture d'après la figure 25, qui en représente la moitié; les deux devants d'après la figure 24 (ceux-ci en dehors du plastron en partie indiqué sur le patron). Le plastron est fait isolément pour chaque devant. Le côté de droite, qui croise sur l'autre, est garni de boutonnières faites sur l'ourlet; on pose les boutons sur le côté gauche. Les figures 24 et 25 sont cousues ensemble depuis 44 jusqu'à 45, depuis 46 jusqu'à 47. Le bord inférieur du corsage est froncé et *pris* entre les deux côtés d'une ceinture double, ayant 4 centimètres de largeur. Le col est fait en entre-deux et toile, d'après la figure 27; l'ourlet de toile qui l'encadre est plié à chaque angle, puis bordé de guipure. On coud le col sur le tour de cou (fig. 26) fait en toile double, garni d'un bouton, d'une boutonnière, puis fixé sur l'encolure en rapprochant les chiffres pareils. Chaque manche est coupée d'après la figure 28, cousue ensemble depuis 50 jusqu'à 51, depuis 53 jusqu'à 54, ourlée sur la fente, froncée sur son bord inférieur, où l'on pose la manchette (fig. 29) en réunissant les chiffres pareils. La manchette, bordée de guipure, est garnie de boutons et de boutonnières.

Capuchon d'été.

Les figures 35 et 36 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Les capuchons jouent en été un rôle aussi considérable qu'en hiver, car ils sont indispensables pour préserver la tête et les épaules, en voyage pendant la nuit, au jardin vers le soir.

Notre modèle est fait en cachemire blanc, doublé de taffetas bleu, et bordé avec une bande de cachemire bleu, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, surmontée d'une bordure courante, faite en cordon bleu ou blanc. On peut aussi faire ce capuchon en mousseline ou tulle de dentelle, et le doubler en taffetas de couleur vive. Les brides ont chacune 30 centimètres de longueur, 2 centimètres de largeur.

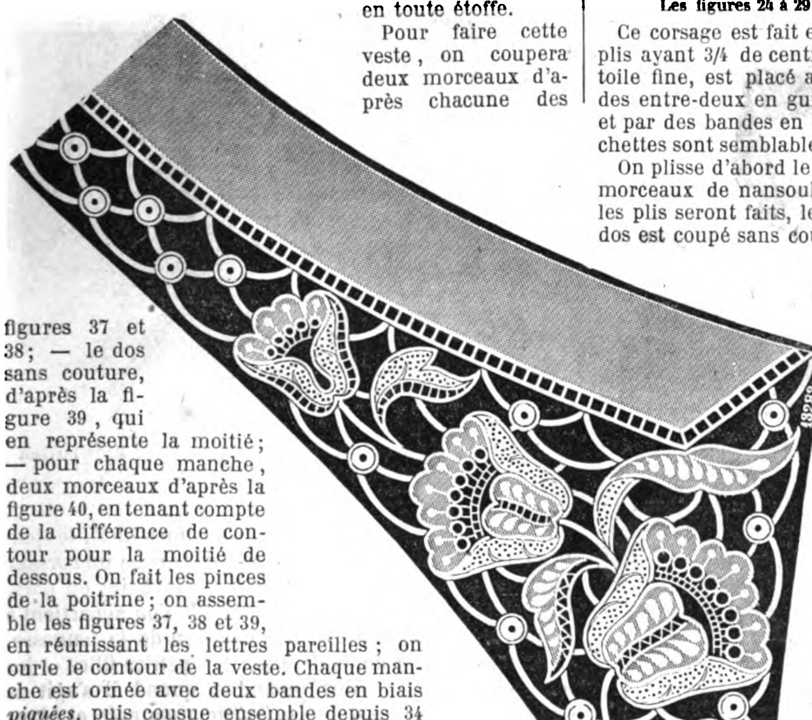
On coupe en étoffe et doublure le fond sans couture, d'après la figure 35, qui en représente la moitié; — la pèlerine sans couture, d'après la figure 36, qui en représente la moitié; pour le fond, l'étoffe doit être posée en biais, sur la ligne indiquant le milieu. On exécute d'abord la bordure, en partie indiquée sur la figure 36 (bien entendu, avant de poser la doublure); cette bordure orne seulement le devant du fond, tandis qu'elle garnit tout le contour de la pèlerine; on peut l'exécuter en soutache, ou même en soie de cordonnet au point chaînette. On réunit l'étoffe et la doublure, on fronce le bord inférieur du fond, depuis 25 jusqu'à 26, puis on le joint à la pèlerine, en rapprochant les chiffres pareils. Les coutures sont cachées à l'envers avec une bande étroite de même étoffe que la doublure. La bande de cachemire (que l'on peut aussi faire en taffetas) est coupée en biais, et sert à border tous les contours. On coud sous les pointes de devant les brides en ruban bleu.

Costume pour petite fille

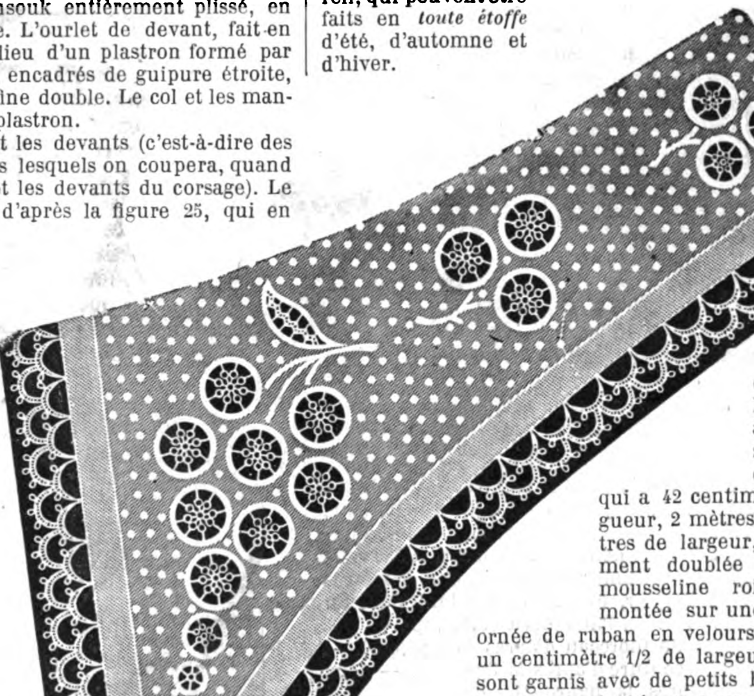
DE QUATRE A SIX ANS.

Les figures 19 à 23 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le costume se compose de la jupe avec le paletot pareil, qui peuvent être faits en *toute étoffe* d'été, d'automne et d'hiver.



N° 1. COL BRODÉ.



N° 2. COL BRODÉ.

Notre modèle est en léger taffetas, à rayures grises et blanches. La jupe, qui a 42 centimètres de longueur, 2 mètres 50 centimètres de largeur, est entièrement doublée avec de la mousseline roide, plissée, montée sur une ceinture, et ornée de ruban en velours rouge, ayant un centimètre 1/2 de largeur. Ces rubans sont garnis avec de petits boutons plats, argentés, séparés par un intervalle de 2 centimètres. Il y a quatre de ces rubans dans la jupe, et ils sont posés à intervalles réguliers. Le même ruban garnit le paletot, la ceinture (de même étoffe que la jupe), qui a 3 centimètres 1/2 de largeur, et forme la rosette posée pour cacher l'ouverture de la ceinture. On peut substituer aux rubans de velours tous les galons *cachemire*, et autres, galons de coton, entre-deux Cluny, etc.

Paletot. On le double en mousseline roide. On coupe en étoffe et doublure deux morceaux d'après chacune des figures 19 à 21, — le dos d'un seul morceau d'après la figure 22, — deux morceaux pour chaque manche, d'a-



N° 1. CHAPEAU POUR ENFANT DE TROIS MOIS A UN AN.

près la figure 23, en tenant compte de la différence de contour, pour la moitié de dessous. On assemble les divers morceaux, en réunissant les chiffres pareils; on replie le bord à l'intérieur, et l'on pose sous les contours une bande d'étoffe pareille à celle du paletot, ayant 2 centimètres de largeur, et coupée en biais. On borde l'encolure avec un liséré, on pose des agrafes sur les devants. La manche est cousue ensemble depuis 40 jusqu'à 41, depuis 42 jusqu'à 43. On pose sous son bord inférieur une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres de largeur, on place la garniture en partie indiquée sur la figure 23, enfin on coud la manche dans l'entournure bordée d'un liséré, en posant 43 sur 43. Un ruban de velours, ayant 19 centimètres de longueur, terminé à chaque bout par une bouclette, forme l'épaulette.

Robe pour enfant d'un à trois ans.

Les figures 30 à 32 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La robe est faite en piqué blanc, avec corsage décolleté en carré. La garniture simule une façon de *fourreau;* elle se compose d'entre-deux en guipure Cluny blanche, ayant 4 centimètres 1/2 de largeur, posés sur des rubans bleus;



VESTE EN MOUSSELINE POUR PETITE FILLE DE DIX A DOUZE ANS.

les boutons sont recouverts en taffetas bleu. La taille est entourée d'un ruban bleu, ayant 8 centimètres de largeur, ployé en deux, formant par derrière deux boucles, chacune de 10 centimètres, et deux pans, chacun de 30 centimètres. La jupe a 33 centimètres de longueur, 2 mètres 35 centimètres de largeur, et sur son bord inférieur un ourlet de 7 centimètres. On fait 7 plis à cette jupe.

Corsage. On coupe un morceau d'après la figure 30, — deux morceaux sans couture d'après la figure 32, — deux morceaux aussi d'après la figure 31, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 2 centimètres, qui sert à *soutenir* des boutons sur le dos de gauche, des boutonnières festonnées sur le dos de droite. On fait les pinces de la poitrine, point sur point, jusqu'à l'étoile; on assemble dos et devants sur les côtés, depuis 55 jusqu'à 56, — sur l'épaule, depuis 57 jusqu'à 58, à points *arrière;* on replie le bord inférieur du corsage, on y pose un cordon de fil d'un centimètre de largeur. Le bord supérieur, également replié, est garni avec une bande de nansouk. La manche, cousue ensemble, depuis 59 jusqu'à 60, ourlée sur son bord inférieur, et garnie selon la description ci-dessus donnée, est fixée dans l'entournure, 60 sur 60. La jupe, montée sur un ruban de fil ayant 2 centimètres de largeur, est réunie au corsage: leur jonction est cachée par la ceinture. La garniture est exécutée d'après les indications du patron.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro les dessins et explications du *Cordon de sonnette* et du *Nécessaire de voyage* dont les patrons se trouvent sur la planche jointe au numéro d'aujourd'hui.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Jupe très-longue en sultane gris-lilas, à rayures blanches, sans aucune garniture. Tous les lés sont dentelés, bordés avec une guipure blanche très-étroite, et *boutonnés* chacun sur le lé voisin avec des boutons carrés, en nacre blanche. Chemisette montante, à manches longues, en foulard blanc, à pois gris-lilas; cinq plis garnissent la chemisette par devant, ils sont brodés en soutache gris-lilas; un pli formant *patte* est placé sur la couture de l'épaule, et se termine en pointe sur la manche. Large ceinture en ruban gros grain gris-lilas, avec boucle de nacre blanche. Cravate frangée en taffetas gris-lilas.

Robe princesse, en linos gris très-clair, à fines rayures noires très-rapprochées. La garniture se compose de bandes de même étoffe coupées en biais, dentelées sur chaque côté, et bordées avec un biais étroit, en taffetas vert; ces bandes sont placées l'une par devant, depuis le col jusqu'aux pieds; deux autres partent depuis la couture de l'épaule, se rétrécissent vers la taille, s'élargissent graduellement en descendant, se séparent toujours davantage de la bande de devant, et enfin bordent la robe en tournant par derrière. Pour coiffure, fanchon longue en mousseline blanche, doublée de crêpe vert.



N° 2. CHAPEAU POUR ENFANT DE TROIS MOIS A UN AN.



CHAPEAU PAMÉLA DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.



CAPUCHON D'ÉTÉ.

MODES.

On me demande d'indiquer des toilettes pour jeunes filles... Hélas! qu'ai-je fait jusqu'ici? N'ai-je point répété sur tous les tons et dans tous les numéros que la toilette féminine, à tout âge, depuis la petite fille de six ans jusqu'à sa bisaïeule septuagénaire, se composait uniformément d'une robe avec un pardessus pareil,



CORSAGE BLANC A PLASTRON, MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORIE, RUE VILLEDO, 3.

en toute étoffe; les petites filles, les jeunes filles, les jeunes femmes, substituent au corsage de la robe un corsage blanc en mousseline, ou nansouk, ou mohair; on porte ces paletots avec une ceinture tant que l'on appartient à l'enfance et que l'on est en possession de la jeunesse. Cette mode, assez générale pour les petites filles et les jeunes filles, est moins répandue quand il s'agit de dames, même jeunes. Les *grisailles*, tissu noir et blanc en soie et laine, ou bien laine et coton, sont affectées aux toilettes sans *prétention*, aux courses du matin, aux costumes de pluie et de voyage; les sultanes unies ou bien à rayures, les poils de chèvre purs et fins, les foulards de laine, les foulards de soie, les soieries légères, conviennent aux toilettes plus parées *à tout âge;* je dis à tout âge, la nuance seule déterminant l'emploi d'une étoffe; ainsi l'on choisira pour les jeunes filles les rayures jeunes et gaies, roses, bleues, cerise; si l'on prend des tissus unis, on les garnira de pattes, de rouleaux ou de ban-



Leroy imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Toilettes de Printemps de Mme BREANT CASTEL 38bis r. Ste Anne.

des en taffetas de ces mêmes nuances ; les rayures maïs, vertes, brunes, capucine, conviendront à la maturité de l'âge et même à la vieillesse.

Avais-je tort d'affirmer que non-seulement la crinoline n'était point tombée, mais qu'elle ne tomberait pas de sitôt? Nous assistons aujourd'hui à la palinodie de toutes les allégations séditieuses et mensongères dont on a usé envers cette puissance. Ceux-là même qui avaient essayé de la tuer en affirmant qu'elle était morte sont réduits à prononcer de solennelles rétractations : la crinoline n'a jamais cessé d'exister, et la croisade entreprise contre elle n'avait d'autre origine que le désir d'annoncer une nouvelle, de paraître bien informé, d'être enfin dans le secret des dieux... Mais, quand on puise dans son imagination, on court le risque de se trouver démenti par la réalité ; c'est ce qui est arrivé à ces personnes si bien au fait des évolutions de la mode.

Il en est de même des tailles courtes ; quelques fanatiques ont seules essayé cette mode si disgracieuse, si inconvenante, et se trouvent aujourd'hui réduites à faire allonger en cachette ces tailles courtes, qui n'avaient d'autre résultat que celui de dessiner l'abdomen... joli résultat !... et de donner aux femmes la gracieuse tournure d'une borne.

Quant aux chapeaux... où sont-ils?... la génération actuelle semble les avoir jetés par-dessus les moulins ; les modistes affirment que ce n'est pas leur faute si les chapeaux sont devenus si petits, mais bien celle des coiffeurs : « On porte tant de cheveux, » me dit Mme Aubert, « que l'on n'a plus de place pour porter des chapeaux ; mais patience ! nous prendrons notre revanche l'hiver prochain, et messieurs les coiffeurs seront à leur tour nos victimes... Nous ferons des chapeaux grands... si grands, qu'ils cacheront tous les cheveux ! »

En attendant les excès de l'avenir, parlons des excès du présent ; voici la description de quelques-uns des chapeaux que j'ai vus hier chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6 :

Chapeau Paméla en tulle blanc bouillonné en travers, perlé de petites gouttelettes d'eau, orné d'une guirlande de roses de haies améthyste, boutons et feuillages verts, entourant le fond ; dessous, diadème des mêmes fleurs et bouillon de tulle ; brides en tulle blanc entourées d'une blonde, secondes brides en taffetas blanc.

Chapeau Paméla, passe et bavolet en paille blanche fantaisie à petites pointes, fond en tulle blanc à petits bouillons coupés de cinq branches de muguet blanc ; sur le sommet un petit bouquet de feuilles de fraisier brillanté ; dessous, diadème de muguet et fraisier ; brides en tulle blanc entourées de blonde, petites brides en taffetas blanc.



1 2 4 5 6 7 3

EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

N° 1. — Voir l'explication du costume pour petite fille de quatre à six ans (fig. 19 à 23 sur le recto de la planche de patrons).

Nos 2 et 3. — Jupe en mohair écru, ornée d'étroits rubans de velours noir, disposés en losanges, et de boutons de jais noir. Corsage montant en mohair blanc, orné comme la jupe. Paletot ajusté pareil à la jupe.

N° 4. — Jupe et paletot en alpaga gris-clair, avec *pattes* de même étoffe, bordées avec une bande de taffetas écossaise coupée en biais, ayant un demi-centimètre de largeur ; boutons d'acier. Chapeau de paille garni de rubans écossais.

N° 5. — Voir l'explication de la robe pour enfant d'un à trois ans (fig. 30 à 32, sur le recto de la planche de patrons).

N° 6. — Jeune fille de quatorze ans. Robe de foulard bleu. Veste pareille, sans manches, garnie de grelots noirs et de passementerie noire.

N° 7. — Petite fille de quatre ans. Robe en cachemire blanc, garnie de rubans rouges recouverts de guipure Cluny blanche ; petits boutons argentés. Chapeau de paille blanche avec plumes rouges.

Chapeau Paméla en paille fantaisie lamée d'argent, orné d'une guirlande de liserons bleus entourant le fond avec branche transversale ; dessous, une branche de liserons et tulle blanc ; brides de tulle blanc et secondes brides en taffetas bleu.

Chapeau plat, genre pouff, en paille fantaisie façonnée, lamée d'argent, bordé d'une frange de grelots blancs ; guirlande de petites roses *roses* à gouttes d'eau et boutons ; à gauche, en arrière, bouquet des mêmes fleurs avec branche traversant le chignon ; brides en taffetas rose.

Chapeau en paille façonnée, orné d'un oiseau de paradis attaché à la piécette ; bavolet sur le côté gauche ; l'extrémité des plumes passant sur la calotte retombera un peu sur le côté droit ; dessous, branche de très-petit lierre à fruits, tulle blanc et gouttes d'eau ; brides en taffetas maïs broché de fleurs Pompadour. E. R.

LE PRINTEMPS.

ÉTUDE PARISIENNE.

L'usage de consacrer chaque année, dans tous les journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, un certain nombre de pages à la glorification du printemps, de la verdure naissante, de la température attiédie ; cet usage, dis-je, est si généralement répandu que je dois tout d'abord rassurer mes lectrices, en leur promettant d'éviter cette ornière. Je ne compte adopter ni le mode dorien, ni le tour lyrique, pour célébrer le retour du printemps ; j'essaye seulement de crayonner une ébauche de cette saison telle qu'on l'envisage à Paris.

L'un de ses effets les plus surprenants est la subite métamorphose opérée dans les rapports sociaux. Tant que règnent la pluie, le brouillard, la bise, tant que l'horizon demeure obstinément voilé d'un crêpe gris,

on se consacre à cultiver toutes ses relations; on fait des visites assidues, on ne manque pas une occasion de voir ses amis, on leur prodigue les épithètes les plus tendres, les soins les plus touchants; on les ménage, on les flatte, et surtout on les accable de compliments : on ne saurait se passer de leur compagnie, cela est évident; on est désespéré lorsqu'une circonstance fortuite prive de leur présence; on rendrait des points enfin à tous les héros de l'amitié dont l'antiquité nous a légué les noms, trop connus pour que je les place ici.

Le mois d'avril arrive, et avec lui les premiers *véritables* rayons de soleil. Changement à vue! On n'aspire plus qu'à rompre tous les liens resserrés par l'assiduité de l'hiver; on souhaite ardemment la dispersion de ceux-là même auxquels on prodiguait les témoignages de l'empressement le plus flatteur, on répète de tous côtés la *stretta* du divin duo de *Don Juan : Andiam! andiam!* Mais il ne s'agit pas de partir ensemble, il s'agit au contraire de se séparer bien vite, de quitter au plus tôt les visages que l'on voit depuis six mois, de rompre toutes les relations auxquelles on semblait attacher tant de prix.

Sur ce point tous les Parisiens, toutes les Parisiennes, s'entendent avec un accord surprenant; ils se disent implicitement les uns aux autres qu'ils se sont supportés au même titre que les autres nécessités de l'hiver; on a des amis comme on a du feu dans une cheminée : celle-ci fume parfois..... ceux-là ne sont pas toujours divertissants..... Mais voilà le beau temps! Vite! éteignons le feu, congédions les amis! Qu'en ferions-nous? Nous n'avons plus besoin d'eux pour meubler notre salon, pour nous tenir compagnie pendant quelques heures. Dès lors pourquoi s'imposer une contrainte quelconque? On ne leur dérobe pas du tout l'extrême hâte que l'on éprouve à se débarrasser de leur présence; on ne déguise pas un seul instant, sous quelques paroles de regret, le plaisir de changer d'existence, d'aspects et d'amitiés.

Ces procédés semblent d'autant plus surprenants que la vie parisienne ne passe généralement pas pour être une école de sincérité. Voyons, serait-il si difficile, après avoir prodigué pendant cinq ou six mois consécutifs tant de cajoleries et de compliments, de trouver quelques mots de regrets pour sauver les apparences à l'heure de la dispersion générale? Si l'on n'a à sa disposition qu'une dose déterminée d'amabilité, ne pourrait-on faire quelques économies, afin de ne pas se trouver pris au dépourvu quand arrive la saison des séparations?

Pourquoi les Parisiens ont-ils trop peu de franchise en hiver...... et trop de franchise au printemps? Je veux bien comprendre que leurs efforts ont été laborieux; ils ont essayé de se faire accroire les uns aux autres, et cela pendant six mois, qu'ils éprouvaient de tendres sentiments d'amitié. Or rien n'est plus fatigant à jouer que la comédie du sentiment, et ils ont hâte d'abandonner un rôle joué trop souvent..... Mais ne pourrait-on faire encore un petit effort..... le dernier? Si l'on ne peut éprouver, ne pourrait-on du moins exprimer quelques regrets? Ce ne serait pas la première fois, tant s'en faut!..... que l'on aurait dit ce que l'on ne pense pas.

Mais non; on se tient quitte de part et d'autre de ce simulacre de sympathie, et l'on se sépare avec joie, ce qui n'empêche pas de se retrouver avec les apparences de la satisfaction. Cette contradiction est bizarre, et, tout en étant manifeste, exige quelques explications.

Rien n'est plus indifférent qu'un Parisien, si ce n'est une Parisienne; sur ce point il faut se préserver de toute illusion; protestations, compliments, témoignages de chaleureuse sympathie pour la peine ou la joie d'autrui, tout est factice, tout est transplanté sur un sol naturellement et invinciblement stérile. Tout cela constitue un bagage exigé pour circuler dans le monde, mais rien de plus, et le Parisien pur sang serait le premier à prendre en pitié l'être assez.... peu Parisien pour attribuer à ces gracieuses apparences une valeur intrinsèque quelconque. Mais, quelque habitude que l'on en ait, il est fatigant de dire toujours ce que l'on ne pense pas, de se maintenir toujours au diapason de la plus vive sympathie : de là l'immense clameur de joie qui s'élève dans Paris aux premiers symptômes du printemps. Le printemps, c'est la délivrance pour tout le monde. Les relations se dissolvent, les habitudes tombent en désuétude, tout le monde se disperse : on n'a plus besoin les uns des autres.

.... Jetons les masques; enfermons-les pêle-mêle avec les fourrures, les cachemires, les robes de velours, et laissons reposer tout cela jusqu'à l'hiver prochain. « Je ne suis plus chez moi le mercredi, — ou le jeudi, — ou le vendredi; » telle est l'inévitable formule avec laquelle toutes les maîtresses de maison saluent leurs habitués aux premiers rayons du soleil de printemps..... Et ce petit avertissement contient implicitement l'arrière-pensée suivante : « Dieu! que je suis aise et pressée de ne plus vous voir! » Chacun se le tient pour dit, et pendant six mois on ne connaît plus aucune des personnes que l'on a vues assidûment trois ou quatre fois par semaine.

Une autre raison encore plaide pour ce parti énergique; chacun ayant à Paris l'habitude de dépenser un peu plus, ou beaucoup plus qu'il ne peut, on saisit le prétexte du printemps pour couper court à toutes les réunions, pour se reposer des frais que l'on s'est imposés et que l'on ne veut pas continuer en une saison où l'usage général ne les rend pas obligatoires.

On ne se voit pas à Paris pour le plaisir de se trouver en communauté d'idées, de goûts, de sentiments; on se réunit en tenant compte d'affinités toutes différentes : d'abord celles des fortunes; ensuite viennent les considérations de vanité, représentées d'une part par le plaisir de frayer avec des gens parvenus à une notoriété quelconque; d'une autre par l'indicible satisfaction d'être loué, flatté, admiré. Enfin, en dernier lieu, — et j'aurais dû donner la priorité à cette cause principale, — il y a la question d'utilité, laquelle en réalité prime toutes les autres.

Je ne parle pas, bien entendu, de cette grosse utilité avec laquelle chacun est obligé de compter, à un moment donné, mais de tous les menus avantages dont on peut profiter quand on sait choisir ses relations et les exploiter avec mesure et bon goût : billets de spectacle gratuits, livres nouveaux dans leur primeur, invitations, recommandations de toute nature, etc. Le spectacle surtout! le spectacle gratis! Il n'est point de démarches rebutantes, point de fatigues, point de relations déplaisantes auxquelles un Parisien pur sang se refuserait pour atteindre ce but si ardemment convoité. Le plaisir le plus recherché à Paris est celui qui ne coûte point d'argent; et pour l'obtenir on se soumet à tout, même à recevoir, même à solliciter des individus que l'on ne peut estimer..... Mais l'estime elle-même a ici une acception toute particulière, et mes souvenirs m'égarent quand je donne à ce mot sa signification générale. On estime toujours à Paris les gens qui peuvent être utiles; — on méprise toujours les gens qui sont inutiles, qui ne peuvent procurer aucun plaisir *gratis*, qui ne sont pas en situation d'aider ceux qu'ils connaissent, ou de leur procurer quelques satisfactions de vanité.

On devine, d'après ce triste exposé, combien l'existence doit être fatigante pour les Parisiens.... On comprend qu'ils aspirent au repos, qu'ils saluent le printemps avec enthousiasme, car le printemps est une trêve à toutes les démarches, à toutes les combinaisons, à toutes les fatigues de l'hiver; il faut ici solliciter une invitation, — là, obtenir une recommandation, se montrer assidu dans les quartiers les plus opposés de ce vaste Paris, trouver le moyen de paraître dans plusieurs maisons; enfin mener de front les relations les plus diverses. Qui ne succomberait à ce dur labeur, s'il n'avait l'espoir du repos amené par le printemps?

On se demandera peut-être pourquoi les Parisiens s'imposent volontairement des devoirs auxquels ils sont si joyeux de se soustraire? C'est que les Parisiens sont le type de l'être *ondoyant* et *divers* étudié par Montaigne; ils réunissent toutes les qualités et tous les défauts; ils offrent la combinaison des grandeurs avec les petitesses; ils n'ont pas un sentiment mauvais, sans le racheter par un bon sentiment; — ils n'ont pas un bon sentiment, sans le gâter par un sentiment mauvais; ils sont à la fois avaricieux et généreux, effroyablement égoïstes, admirablement dévoués.... Chez ces êtres, dont le système nerveux est surexcité par mille causes, il ne sera pas rare de voir le même individu capable de grandeur et de bassesse, de calcul et de générosité; ils sont nerveux, je l'ai dit, et le premier mouvement est bon..... mais ce mouvement a la durée de l'éclair, la nuit se fait bien vite, la nuit intense de l'égoïsme, de l'intérêt personnel. Un Parisien risquera sa vie pour le premier venu... mais son caractère lui permettra, nonobstant ces accès d'héroïsme, de faire des calculs odieux, et de commettre des lâchetés de plus d'une sorte dès que sa vanité sera en jeu. Ce qui manque par-dessus tout aux Parisiens, c'est la persévérance dans le mal comme dans le bien; il leur est particulièrement insupportable d'être conséquent avec eux-mêmes, d'agir avec suite, de mettre enfin la logique dans leur vie et dans leurs actes. Peu leur importe du reste les jugements que l'on portera sur eux! Le Parisien a pour arme défensive le ridicule qu'il a appris à manier, et qui peut tout atteindre; il se moque de tout et de tous, et son indifférence générale l'a rendu aussi invulnérable qu'Achille, en lui donnant sur ce héros l'avantage de ne pouvoir être atteint même au talon.

C'est en vertu de toutes ces contradictions, dont l'amalgame forme la base de leur caractère, que les Parisiens se montrent si joyeux de rompre avec la vie parisienne, et six mois plus tard d'en reprendre toutes les chaînes; leurs relations, leurs plaisirs, leurs amitiés, les fatiguent, et ils sont bien aises de laisser reposer tout cela..... Mais ils ne sauraient s'empêcher de reprendre leur place dans le tourbillon dès que celui-ci se reconstitue.

Je n'explique pas, je raconte. Il serait téméraire, en effet, d'essayer de ramener aux lois de la logique ces organisations mobiles, fût-ce pour les analyser seulement. Leur trait distinctif est justement d'échapper à toute logique, de donner un perpétuel démenti à tous les jugements qui pourraient être portés sur leur compte, soit en bien, soit en mal. Nous cherchons seulement ici le motif, — si tant est qu'il existe un motif, — pour lequel les Parisiens se montrent si charmés de se séparer dès l'avénement de la belle saison.

Ce motif doit se trouver dans un sentiment qui existe même dans les âmes les plus parisiennes; il s'y trouve sans doute à l'état latent, mais enfin il s'y trouve, et s'agite à un moment donné. Ces cœurs si indifférents arrivent enfin à se lasser de la comédie qui s'appelle la vie parisienne; s'ils n'ont pas encore la soif de la sincérité, ils ont du moins, — après plusieurs mois de service actif, — la lassitude de l'exagération, de l'affectation, du mensonge; las d'eux-mêmes peut-être, las des autres à coup sûr, ils aspirent à un changement, et le cherchent dans les choses extérieures, puisqu'ils n'ont pas le courage de le trouver en eux-mêmes. Serait-il donc si difficile de substituer quelques intérêts sérieux aux intérêts frivoles dans lesquels se dépense l'existence parisienne? Ne pourrait-on mettre d'accord ses paroles avec ses sentiments, éviter l'abus des superlatifs, qui, dans tous les cas, constituent le langage parisien, afin de permettre au cœur et à l'esprit de se mettre de moitié avec sincérité dans tous les compliments que l'on prodigue?

« Madame *** est une femme adorable, ravissante!

— D'où vient donc que vous êtes si pressé de ne plus la rencontrer dès que le printemps paraît? »

« Monsieur *** a l'esprit le plus charmant, le plus délicieux qui se puisse imaginer!

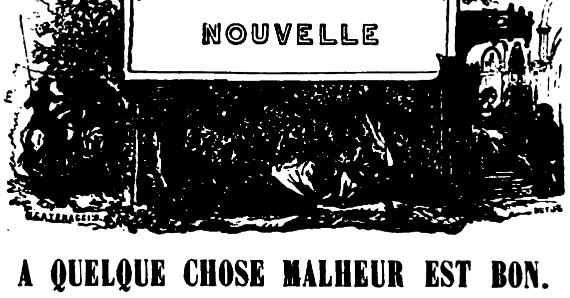
— Pourquoi alors lui fermer votre porte dès que l'hiver est passé? »

Voyons, n'est-il pas exact d'affirmer que les superlatifs vous ont entraînée trop loin? Ils vous ont imposé une marche ascensionnelle qui vous a conduite à un diapason tout à fait en désaccord avec les forces humaines; il vous devient impossible de vivre dans un perpétuel délire d'enthousiasme pour toutes les personnes que vous connaissez, et vous éprouvez une irrésistible aspiration vers le repos.

Ne serait-il pas plus commode, plus conforme aussi à la sincérité, — mais ceci est un infime détail, — de faire quelques économies d'épithètes louangeuses? Vous atteindriez ainsi un double résultat : celui de ménager vos forces, et d'éviter de mettre vos paroles en désaccord avec vos actes; en adoptant le procédé de la sincérité, mitigée par une bienveillance et une sympathie qui, j'aime à le croire, vous sont naturelles, vous recueilleriez encore un autre avantage : vous seriez dispensée de chercher, de trouver des prétextes, souvent invraisemblables, employés pour échapper à la compagnie des personnes si *ravissantes* dont vous êtes entourée... et dont vous aimez souvent à vous éloigner.

Il est positivement désobligeant de constater une fois par an, chez les personnes qui composent les relations de l'hiver, le désir immodéré de faire trêve à toutes ces relations. Si l'on ne peut s'empêcher de l'éprouver, on peut toujours s'interdire de l'exprimer; là se trouve une grosse faute, sinon contre l'amitié..... hélas! presque toujours étrangère aux relations parisiennes..... mais du moins contre le savoir-vivre. Celui-ci défend d'exprimer aux personnes que l'on connaît l'extrême désir que l'on éprouve de ne plus les voir pendant quelques mois. On peut penser ces choses-là, mais on ne les dit pas; c'est là pourtant ce qui se produit au printemps chez presque tous les Parisiens; eux, si louangeurs, si complimenteurs; eux, maîtres si habiles dans l'art de dire tout ce qu'ils ne pensent pas, ils passent subitement à un accès de sincérité immodérée. Or la sincérité est toujours blâmable dans les relations sociales, du moment où elle est désobligeante. J'ai voulu appeler sur ce sujet l'attention de mes lectrices, et engager celles d'entre elles qui suivent sur ce point la coutume parisienne à modérer un peu les manifestations de la joie qu'elles ressentent devant l'espoir de quitter bientôt leurs chères amies, celles-là même qu'elles ont visitées si assidûment pendant tout l'hiver, et dont elles estimaient la compagnie si haut, à en juger du moins par les termes enthousiastes dont on faisait usage pour les qualifier.

 EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

Les deux jeunes filles ne se firent pas prier, et, ouvrant le piano, elles choisirent une symphonie de Beethoven, arrangée à quatre mains. A Paris, la musique n'est guère qu'un prétexte à toilette et à réunions; sauf quelques

rares exceptions, sauf certains cénacles dans lesquels on se défend contre toute intrusion profane, on ne fait guère de musique pour son plaisir, moins encore pour celui d'autrui; on paye fort cher un artiste que personne n'écoute, et l'on emploie la durée d'un morceau de chant ou de piano à analyser les toilettes voisines et à supputer leur valeur. Dans l'intimité seulement la musique peut être une jouissance pour les exécutants comme pour leur auditoire peu nombreux. Peu nombreux! Cette condition est essentielle, car la musique est une divinité jalouse qui ne souffre point de partage et se révèle dans sa splendeur seulement aux âmes qui lui vouent un culte unique; bien plus, ses plus fervents adorateurs eux-mêmes sont troublés dans leur jouissance lorsqu'ils ont des compagnons indifférents ou distraits; rien ne doit interrompre le courant magnétique qui s'établit entre les interprètes et leur public, et c'est seulement par l'observance de cette condition, rigoureusement indispensable, que l'on obtient le plus intense comme le plus noble de tous les plaisirs.

Ce soir-là il n'y avait dans ce modeste salon de campagne ni artistes renommés, ni auditoire brillant; deux jeunes filles composaient l'orchestre, quatre personnes les écoutaient.... Mais on jouait la symphonie en *si bémol* de Beethoven, et cette grande âme planait sur cette réunion intime, et ne dédaignait pas de se révéler dans toute sa beauté, parce que les musiciennes, comme leur *public*, se vouaient à son œuvre avec simplicité, avec enthousiasme, sans lui demander aucun *effet* personnel. Jamais Cécile ne s'était sentie, comme ce soir-là, électrisée par l'œuvre magnifique qu'elle exécutait; jamais elle n'avait joué ce religieux adagio avec une onction si pénétrante.

Édouard Villenot emporta de cette paisible soirée des souvenirs bien doux, si l'on en juge par l'empressement qu'il mit à revenir visiter la famille Darmintraz. Sa mère l'accompagna une fois, ainsi qu'il l'avait annoncé; mais elle était fort timide ou visiblement troublée en présence de Marthe, qui lui rendit ponctuellement sa visite. Quel que fût le motif de l'abstention de Mme Villenot, on ne la vit qu'à de rares intervalles. En revanche, son fils devint peu à peu le mentor d'Edmond à la ville, et prit l'habitude de l'accompagner chaque fois qu'il venait passer en famille la soirée du samedi et la journée du dimanche.

Cette relation avait fait naître pour toute la famille Darmintraz un intérêt qui revêtait un cachet particulier pour chacun des habitants de la maison. Mme Darmintraz consultait souvent Édouard sur ses maux de nerfs; il lui conseillait invariablement de se lever matin, de faire de longues promenades, de travailler *pour se distraire*, disait-il. M. Darmintraz aimait à causer avec le jeune et modeste savant. Louise avait engagé avec lui une guerre amicale et interminable. Edmond ne parlait que de son ami Édouard. Marthe le traitait avec une affection quasi maternelle..... Quant à Cécile, il nous serait difficile d'indiquer ce qu'elle éprouvait; mais nous constaterons seulement que le souvenir de Paris, de son élégance, de son luxe, perdus à jamais, ne lui inspirait plus aucun regret; elle ne s'ennuyait plus maintenant; ne fallait-il pas s'occuper de la laiterie, dont les profits avaient été abandonnés aux jeunes filles, et leur permettaient d'ajouter quelques rubans à leurs simples, bien simples toilettes? Puis, il y avait des robes à faire, de la lingerie à coudre; il fallait étudier tous les jours le piano, car on avait décidément pris l'habitude de faire de la musique le samedi et le dimanche; puis on avait des malades à visiter, puis on aidait chaque jour davantage la tante Marthe dans l'administration du ménage..... Bref, les heures, les jours s'écoulaient avec une rapidité surprenante, et, lorsqu'il arrivait à Cécile de faire un retour sur le passé, elle se cherchait sans se retrouver; elle considérait avec pitié les sentiments de désespoir que la ruine de son père avaient fait naître en elle, et reconnaissait que l'on peut être heureuse sans hôtel, sans voiture, sans falbalas, pleinement heureuse sans luxe, en un mot.

Un samedi soir, Edmond était arrivé seul; Édouard Villenot avait été appelé près d'un malade, et il n'était pas même bien certain qu'il pût venir le lendemain. Cette absence causa un désappointement général; M. Darmintraz se rendit dans son cabinet pour y régler quelques comptes; sa femme découvrit qu'elle avait la migraine, et se retira dans sa chambre; Marthe resta au salon avec ses nièces et son neveu.

Malgré la saison déjà avancée, — octobre, couronné, selon la tradition classique, de pampres rougis, avait fait son avénement, — le temps était si beau et si pur que les fenêtres étaient ouvertes, et que l'on apercevait les splendeurs d'un ciel brillamment étoilé, tout en se chauffant à la flamme d'un bon feu. Nous éprouvons tous, ou presque tous, une sorte de sympathie toute particulière pour ces jours peu nombreux, mais charmants, durant lesquels deux saisons opposées semblent pactiser quelques instants avant de se quitter sans retour, l'une pour s'enfoncer dans les brumes du passé, l'autre pour marcher vers l'avenir; l'été et l'hiver se rejoignent un moment au tournant de la route, car certains arbres sont encore garnis de leurs feuilles vertes, tandis que le feu égaye déjà la cheminée.

Dans un grand fauteuil, placé près du feu, la tante Marthe était assise, la tête doucement appuyée au dossier; le tricot qui l'occupait avait glissé hors de ses mains; le peloton était tombé sur le parquet, et déjà un gros chat blanc, favori de Louise, s'avançait en glissant avec souplesse, et étendait la patte vers ce peloton, d'habitude trop bien défendu contre ses convoitises. En un mot, Marthe, l'active Marthe, dormait, ou du moins sommeillait à moitié, ses yeux fermés l'attestaient..... Mais son incurie, au sujet des entreprises perfides dirigées par le chat contre son précieux tricot, constituait une preuve irrécusable entre toutes, et de nature à dissiper l'incertitude de ceux qui se seraient obstinés à mettre en doute cet assoupissemen.

Ce symptôme était apprécié à sa juste valeur par les deux jeunes filles et par leur frère, qui continuèrent à causer en baissant la voix. Edmond avait le caractère assez taquin, et engageait souvent avec ses sœurs des discussions dans lesquelles l'avantage ne restait pas toujours de son côté, car l'*esprit de corps*, autrement dit l'instinct de la solidarité, réunissait immédiatement les deux jeunes filles pour la défense. Il est assez remarquable que cet instinct se manifeste beaucoup plus souvent chez les parties belligérantes féminines que dans le camp masculin; c'est sans doute parce que les faibles savent toujours s'unir, tandis que les forts s'entendent rarement..... et c'est bien heureux.

Les deux sœurs causaient avec leur frère à voix basse, mais avec animation.

« Tu ne les auras pas, » disait Cécile.

« Si; tu vas me les donner, pour m'éviter la peine de les prendre » répondait Edmond.

« Non, je ménage ces ciseaux que ma tante a achetés chez Charrière; ils sont excellents.

— Raison de plus pour que je veuille m'en servir.....

— Et je ne veux pas que tu les ébrèches, comme tu l'as fait samedi dernier pour les ciseaux de Louise.

— Certainement, » disait celle-ci, intervenant à son tour dans le débat, pour soutenir, selon son habitude, la cause de Cécile..... « On dirait que tu as coupé du bois avec mes pauvres ciseaux..... Mais, si tu veux encore t'en servir, je puis aller te les chercher..... Ils n'ont plus rien à perdre.

— Sais-tu bien, Cécile, » dit Edmond en regardant sa sœur d'un air narquois, « sais-tu que ton avenir vient de m'être révélé en ce moment? Je l'avais déjà pressenti, mais jamais avec tant de lucidité; tu es devenue minutieuse, tu t'appliques à mille détails infimes, tu n'aimes pas que l'on touche aux objets qui t'appartiennent..... En un mot, tu as la plupart des traits auxquels on reconnait les vieilles filles..... Tu resteras vieille fille comme la tante Marthe.

— Soit, » répondit Cécile en souriant. « Dieu veuille que je lui ressemble!

— Cela, c'est une autre affaire, » répondit Edmond en continuant à taquiner sa sœur; « j'ai dit que tu resterais vieille fille comme elle, sans ajouter que tu serais excellente comme elle. »

Ce dernier trait était bien mordant; mais Edmond riait, et Cécile ne lui manifesta aucune rancune; puis, comprenant qu'il avait été trop loin, il conduisit adroitement la conversation sur le terrain des réflexions générales.

« On ne saurait comprendre, » dit-il, « pourquoi notre tante ne s'est pas mariée; elle a dû être belle, cela se voit encore. Elle était riche, bien élevée, intelligente, et cependant la tante Marthe est restée vieille fille.

— Qui parle de la tante Marthe et de vieille fille? » s'écria Mlle Darmintraz en ouvrant tout à coup les yeux et levant la tête..... « Je parie que c'est Edmond..... Ah! Louise! » s'écria soudainement Marthe en changeant de préoccupation, « contemple les exploits de Raton! vois ce qu'il a fait de mon tricot! il a entraîné le peloton là-bas, sous le canapé; l'une des aiguilles a suivi le peloton..... Il va falloir relever toute une rangée de mailles... dans la rayure à jours, encore! En vérité, ton chat est insupportable. »

Louise se mit à la poursuite de Raton; pris sur le fait, dominé par le sentiment de sa culpabilité, le chat ne fit qu'un bond du canapé à la fenêtre, et disparut dans le jardin. Le désastre était arrêté, mais il s'agissait de le réparer, et la tante Marthe s'y appliqua avec ardeur; lorsqu'elle eut patiemment relevé toutes ses mailles, elle poussa un soupir de soulagement, et, s'adressant à sa nièce:

« Ne te désole pas, Louise, » lui dit-elle, « ce n'est pas la faute de Raton; je n'aurais pas dû m'endormir; va chercher ce pauvre chat. »

La jeune fille profita bien vite de la permission; elle courut au jardin, et aperçut le coupable qui était perché sur un arbre, comme pour défier les poursuites; elle l'appela doucement, en lui prodiguant les épithètes les plus tendres; Raton y répondait par un simple mouvement de ses moustaches, qui semblait repousser toutes les avances, et exprimer en même temps un sentiment de méfiance ironique. Mais les défauts ont été donnés à toutes les créatures pour offrir un point d'appui aux entreprises que l'on tente sur elles. Louise prit dans sa poche un petit morceau de brioche...... on en servait toujours avec le thé le samedi soir..... et le chat, gourmand comme tous les individus de sa race, se décida à se rapprocher de l'aimant irrésistible que l'on agitait presque à sa portée..... Enfin, il fut pris, et fit sa rentrée au salon avec cette superbe indifférence qui n'appartient qu'aux criminels endurcis.

« De quoi parliez-vous donc, mes enfants? » dit Marthe lorsque le cercle fut reconstitué autour d'elle. « Vous vous taisez? »

En effet, les deux jeunes filles, et même Edmond, baissaient la tête avec un peu de confusion.

« Voyons, Edmond, ne me répondras-tu pas?

— Mon Dieu! » dit le jeune homme, « nous nous étions un peu querellés avec Cécile..... et je lui ai dit qu'elle resterait *vieille fille*.

— Ces deux mots sont-ils une injure, selon toi?

— Oh! non....., Mais il est si rare que les vieilles filles vous ressemblent!.... J'ai dit cela à Cécile, parce qu'elle était désagréable en ce moment-là, parce qu'elle tenait trop aux objets qui lui appartiennent, et cela ressemble beaucoup à une manie.

— Oui, » dit Mlle Darmintraz, « je sais que l'on trouve tout ridicule en nous, nos préférences comme nos antipathies; mais, pour ne parler que de ces manies qui nous font conserver avec un soin jaloux de menus objets n'ayant aucune valeur intrinsèque, ne comprends-tu pas que presque toujours ces objets nous représentent les temps, — ou les sentiments, — ou les gens qui furent..... et qui ne sont plus..... c'est-à-dire des souvenirs? Or c'est là notre unique richesse; le présent est aride pour nous; l'avenir apparaît bien solitaire..... le passé seul nous regarde en souriant; n'est-il pas naturel que nous nous y rattachions de toutes nos forces? Comprends-tu maintenant pourquoi je défends mon vieux mobilier contre les entreprises de ta mère, qui voudrait bien en changer quelques pièces sur une partie du gain que nous vaudra notre belle récolte?

— Tante Marthe, » dit Louise, « pourquoi donc ne vous êtes-vous pas mariée?

— Tu es bien curieuse! Je ne me suis pas mariée, parce que..... Au fait, il y a plusieurs *parce que*.....

— Vous ne voudriez pas nous les dire? » insinua Cécile...

« Je ne vois aucun inconvénient à vous raconter mon histoire..... Au contraire, je pense qu'il est toujours bon de démontrer aux jeunes gens, par des faits, que certaines imprudences, légères en apparence, peuvent avoir des conséquences assez graves. Ne croyez pas pourtant que j'aie été l'héroïne d'un drame émouvant; mon histoire est tout unie, très-simple, et pourrait être contée en deux mots, si, pour faire comprendre certains faits, il n'était nécessaire d'analyser quelques caractères. Puisque nous sommes seuls aujourd'hui, je vais vous faire cette narration.

« Quand j'avais dix-sept ans, comme toi, Cécile, mon père (je n'avais plus de mère) vint me chercher dans le pensionnat où l'on m'avait élevée; il y a de cela trente-cinq ans! Est-ce bien possible? En ce moment, je me revois absolument telle que j'étais dans ce temps-là. J'étais belle, dit-on! J'avais une taille souple et élégante, de beaux cheveux châtain doré..... J'étais gaie, et j'entrais dans la vie sous les auspices les plus heureux.

« Mon père avait une belle fortune; élevé à la campagne, il y avait passé toute sa vie, et aurait bien désiré que son fils suivît son exemple; mais votre père avait d'autres projets, et à quinze ans il rêvait déjà de Paris. La perspective d'habiter la maison paternelle, dont j'avais gardé de si chers souvenirs, l'espoir de posséder un cheval, m'enivraient de joie. Je différais un peu, comme vous le voyez, de la plupart de mes compagnes de pension; ce n'est point vers la campagne, mais vers la ville que vont leurs aspirations; les visites, les bals, les réunions de tous genres, peuplent leurs rêves, et les plaisirs dont la vision me charmait auraient été assimilés par elles à une amère épreuve, à une tyrannique séquestration. A tout âge, du reste, on se hâte de juger ce qu'on ne connaît pas, on se bâtit des félicités ou des infortunes imaginaires, et ceux qui m'écoutent sont là pour en témoigner! Eux aussi ont cru qu'ils étaient bien malheureux, par cela seul qu'ils étaient forcés de renoncer aux plaisirs factices et fiévreux de Paris.

« Comme ils ont été beaux et heureux, ces premiers jours qui suivirent mon retour dans cette chère maison! Comme je retrouvais avec délices ces cabinets, ces *recoins* mystérieux dans lesquels j'avais si souvent joué avec votre père! Il était au collége, mais j'espérais son retour, et je ne savais pas encore qu'il devait nous quitter. J'eus le cheval qui m'avait été promis, et mon père me donna lui-même des leçons d'équitation.

« Puis il fallut procéder à l'importante affaire des visites et des présentations. A cette époque, mon père n'était pas sauvage comme il l'est devenu plus tard, et il voulait que sa fille vît le monde..... *le monde* qui se composait ici de quelques voisins de campagne et de quelques notabilités de la petite ville voisine. Parmi beaucoup de physionomies, les unes ternes, les autres qui me semblaient telles, parce que leur âge s'éloignait trop du mien, je vis apparaître un visage radieux que je veux vous dépeindre tel qu'il était..... alors!

« Un matin, mon père m'engagea à m'habiller, et me prévint qu'il allait me conduire au château de Lansac, qui était situé à une demi-lieue de notre habitation.

— Ce vieux château fermé, abandonné, que l'on aperçoit de la ville? » interrompit Edmond.

Marthe inclina la tête en signe d'affirmation, et reprit son récit:

« Durant le trajet, que nous fîmes à pied, mon père me dit que M. et Mme de Lansac venaient de s'installer tout récemment dans leur château avec leur fille unique.

« Le château de Lansac était une belle demeure seigneuriale, un peu *modernisée*, et dépourvue par conséquent du prestige qui appartient aux vieilles résidences respectées par les hommes, sinon par le temps. M. de Lansac était fort riche, et vivait de façon à jouir de sa fortune; sa figure était belle, mais froide; ses façons très-courtoises, mais en somme peu faites pour inspirer de la sympathie. Sa politesse me sembla être plutôt calculée que spontanée, plutôt acquise que naturelle. On disait qu'il avait voulu s'établir à la campagne non pas tant par inclination pour la vie de campagne que par respect pour le château dont il portait le nom. Cela avait bon air d'habiter la demeure de ses ancêtres, et il s'y était installé définitivement.

« Il vint au-devant de nous, et m'offrit son bras pour m'introduire dans un salon immense, puis dans un salon de moyenne grandeur, et finalement dans un petit salon où se trouvait Mme de Lansac, couchée sur une chaise longue. Cette dame était Russe de naissance, fort oisive, très-indifférente de caractère, et, confondant à dessein ou de bonne foi l'ennui avec la maladie, elle passait sa vie sur une chaise longue, étant incapable, disait-elle, de faire un mouvement. Elle nous marqua beaucoup d'empressement, et la conversation s'engagea sur le pays et sur ses habitants. Je n'accordais qu'une attention fort distraite aux paroles qui s'échangeaient autour de moi, car je pensais obstinément à Madeleine de Lansac, qui

serait pour moi peut-être une compagne..... peut-être une amie. Où était-elle?..... La verrais-je? Tout à coup une porte s'ouvrit brusquement, une voix dont je n'oublierai jamais le timbre vibrant et sympathique s'écria : « Les chevaux sont prêts, et ma toilette est terminée ! »

« Dans l'embrasure de la porte se tenait une jeune fille un peu plus âgée que moi, mince, petite, dont l'attitude révélait une grâce achevée; elle portait sur son bras la longue queue de son habit d'amazone; son visage, d'une pâleur mate, était illuminé par deux éclairs noirs..... Elle avait les plus beaux yeux que j'eusse jamais vus; ses cheveux, noirs et brillants, soyeux et frisés, encadraient un noble front; sa bouche avait certains plis qui étaient des indices de fermeté; un peu d'ironie semblait vouloir se jouer sur ses lèvres..... mais l'ensemble était bon, franc, et dès ce moment je sentis que mon cœur s'élançait vers Madeleine de Lansac.

« Elle ne s'attendait pas à trouver des étrangers au salon; elle hésita quelques instants avant d'en franchir le seuil, et, ainsi encadrée dans l'embrasure de la porte, elle m'apparut comme un beau portrait en pied, représentant quelque héroïne de roman. Enfin elle s'avança, ôta le chapeau en feutre noir, garni de plumes, qui couvrait sa tête, jeta loin d'elle, un peu au hasard, ses gants et sa cravache, et vint s'asseoir près de moi. Ah! qu'elle était charmante! Elle pouvait dédaigner tous les apprêts nécessaires aux autres femmes. Ses cheveux se prêtaient à toutes les coiffures; il lui suffisait de les rejeter en arrière de son front pour qu'ils prissent à l'instant même le pli le plus gracieux; tous ses mouvements étaient harmonieux, et pour ainsi dire cadencés par une mesure parfaite. Tout, dans ce visage, concourait à l'expression générale; les narines, roses et mobiles, se gonflaient à la moindre émotion par un soudain frémissement; les lèvres, à la fois spirituelles et bonnes, devaient être éloquentes..... En un mot, à peine avais-je entrevu cette gracieuse petite fée, que je me sentis subjuguée, et, lorsqu'elle me tendit la main, lorsqu'elle m'adressa la parole pour me demander de la voir souvent, je me sentis transportée de joie.

« Notre visite fut prolongée par l'aimable insistance de nos hôtes. Mme de Lansac était visiblement enchantée de la distraction que notre présence lui apportait; son mari avait engagé avec mon père une conversation politique et sociale à laquelle je ne compris pas grand'chose, si ce n'est que M. de Lansac avait entrepris de démontrer la supériorité naturelle, physique, morale et intellectuelle de la noblesse. Mon père soutenait la thèse contraire, ayant, disait-il en riant, de bonnes raisons pour défendre la roture; à quoi M. de Lansac répondait en s'échauffant que les Darmintraz n'étaient point des roturiers, que la particule n'était nullement le signe distinctif de la noblesse, et que celle-ci était surtout représentée par l'ancienneté de la race; or, ajoutait-il, les Darmintraz sont aussi anciens dans le pays que les Lansac.

« Pendant ce temps, Madeleine me questionnait sur mes études, sur mes goûts, et laissait deviner en quelques mots une instruction supérieure à celle que l'on s'attend à trouver chez une femme bien élevée. Tout se réunissait donc pour l'environner d'un prestige que contemplaient avidement mes yeux éblouis; elle avait voulu *savoir*, et, pour elle, les efforts ne comptaient pas, les difficultés n'existaient pas; quand le but l'attirait, elle se dirigeait vers ce but à travers tous les obstacles, et sans admettre qu'une impossibilité pût l'arrêter.

« Elle avait été élevée loin de ses parents, la santé et surtout l'indolence de Mme de Lansac s'opposant à ce que sa fille fît ses études près d'elle; mais elle avait quitté le couvent depuis deux ans déjà, avait voyagé avec son père et sa mère, puis toute la famille était venue s'installer depuis six mois environ dans le château patrimonial, restauré et transformé en résidence définitive. Mme de Lansac, toujours oisive, et par conséquent avide de distractions, quelles qu'elles fussent, aurait volontiers attiré près d'elle les habitants de la petite ville qui était voisine de nos demeures; mais son mari s'était obstinément refusé à entretenir des relations de cette nature, et prétendait échapper par l'isolement à l'inquisition et aux commérages de ses voisins. Sur ce point, comme sur tous les autres du reste, les systèmes les plus absolus sont toujours les moins sages. La réserve de M. de Lansac souleva contre sa famille plus d'inimitiés que n'eussent pu en faire naître des vices ou même des crimes; on s'occupa des habitants du château, on commenta, on critiqua leurs faits et gestes, on les soumit à un espionnage incessant, si actif, si ingénieux, qu'il découvrait même ce qui n'existait pas, même ce qui n'avait jamais existé.

« Mon père suivait une ligne de conduite tout à fait opposée; sans pactiser avec certaines habitudes qu'il trouvait blâmables, sans s'enrôler dans l'armée active qui mettait en commun le butin d'anecdotes plus ou moins exactes, de faits plus ou moins dénaturés que l'on recueillait dans toutes les directions et par toutes les voies, il avait toujours eu pour principe de ne heurter inutilement aucune vanité, aucune prétention, et d'entretenir de bons rapports avec ses voisins, sans cependant donner sa vie tout entière en pâture aux visites et aux réunions, surtout sans épouser aucune des querelles microscopiques, mais envenimées, qui pouvaient diviser les habitants du pays.

« Ce qui rapproche les individus mieux que la conformité d'opinions et d'origine, que la parité des rangs et l'égalité des fortunes, c'est sans nul doute la similitude de l'éducation. Mon père, instruit, bien élevé, plut infiniment à M. de Lansac, qui, jusqu'au moment où il s'était décidé à venir habiter son château, n'avait fait dans le pays que de rares et courtes apparitions. Cette sympathie fut mutuelle, et de fréquents rapports furent projetés entre nous.

« Ce jour-là nous insistâmes pour que M. de Lansac effectuât la promenade projetée avec sa fille; tous deux montèrent à cheval et nous accompagnèrent *au pas* pendant une partie de notre trajet. A une faible distance de Lansac nous fûmes salués par un petit homme, vêtu d'un modeste costume de chasse, et portant sur son épaule un fusil de physionomie assez innocente, si l'on en jugeait par le volume que le chasseur tenait à la main. Le culte des lettres a toujours été considéré comme étant inconciliable avec le goût de la chasse. Nemrod passait pour être fort illettré, et Hippolyte, ce farouche chasseur mis à mort par un poisson, était, si l'on en croit la tradition, un personnage très-inculte. Le chasseur que nous rencontrions ce jour-là découvrit, pour nous saluer, une tête déjà grisonnante, et ce mouvement mit en vue un visage dont l'expression était à la fois bienveillante et intelligente; son salut lui fut rendu avec empressement par nous tous.

« Vous connaissez ce chasseur si poli? » dit mon père à M. de Lansac.

« Je le rencontre parfois, » répondit celui-ci; « je sais qu'il s'appelle monsieur d'Aubenot.... voilà tout.

— Il est nouveau-venu ici, » reprit mon père, « car il a été tout récemment nommé pour remplir les fonctions de juge au tribunal de notre ville. A son arrivée, il est venu me faire une visite, que je lui ai rendue; mais je suis parti sur ces entrefaites pour aller chercher ma fille, et je ne l'ai plus revu. Il est marié, et je compte présenter Marthe à sa femme.

— Ah!..... » fit M. de Lausac avec quelque dédain; « prenez garde! ce monsieur d'Aubenot est peut-être bien né, et sa figure plaide en sa faveur; mais sa femme!... Avez-vous aperçu sa femme?

— Non, pas encore.

— Eh bien! il est impossible de ne pas porter sur son compte un jugement exactement opposé à celui que l'on énonce sur son mari. On représente l'Envie pâle et maigre; depuis que j'ai entrevu Mme d'Aubenot, je jurerais que cette vilaine passion peut être grosse et jaune; cette dame a mauvaise façon, mauvaise tournure, et j'ai préféré renoncer à voir le mari, afin d'éviter de voir la femme.

— Je n'ai pas à leur égard de dessein préconçu, » répondit mon père; « je ne provoquerai pas des rapports très-fréquents, mais, s'ils s'offrent à nous, nous ne les repousserons pas. Avouez, Monsieur, qu'il peut être injuste, » ajouta mon père en riant, « de fuir un ménage parce que la femme n'a pas la taille élégante, et parce qu'elle a le teint jaune.

— Mes premières impressions ne me trompent jamais, » répondit M. de Lansac, qui ne put s'empêcher de sourire; « et, dès la première fois où il m'est arrivé d'envisager Mme d'Aubenot, un instinct, que j'ai toujours trouvé infaillible, m'a conseillé de l'éviter. Or je me suis repenti maintes fois déjà d'avoir écouté ce que nous appelons superbement la raison, en résistant aux avertissements mystérieux de cette faculté que nous désignons par ce mot : *instinct*, et qui n'est autre chose que la conscience d'un péril, la prescience du mal qui peut nous être fait; cette fois je prétends me conformer à ces avertissements. D'ailleurs cette dame me paraît être vulgaire, et je suis certain qu'elle emploie sa vie en commérages. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

LA PHOTOGRAPHIE A L'USAGE DES GENS DU MONDE.

Nous avons mentionné au début cette invention nouvelle, qui voit chaque jour son succès s'accroître. L'appareil Dubroni permet à chacun de faire de la photographie, portraits ou paysages, chez soi, à la ville, dans son salon, ou bien à la campagne en plein air; — c'est une charmante distraction pendant la belle saison.

Nous avons reçu de nombreuses questions au sujet de cet appareil, qui intéresse vivement un grand nombre de personnes, car il supprime par la simplicité de sa manœuvre toute installation; on n'a pas à craindre de se tacher les doigts, aussi la photographie est-elle devenue par son moyen un art d'agrément digne des gens du monde élégant.

Voici les renseignements que nous croyons utiles à nos lectrices : si l'on veut seulement s'amuser à faire de petits portraits ou de petites vues, l'appareil de poche, de 40 francs, suffira; les épreuves ont 4 centimètres de diamètre; l'approvisionnement de produits pour renouveler ceux de la boîte est de 5 francs; le pied de jardin coûte 10 francs, et une instruction illustrée est jointe à chaque appareil. — Si on veut faire de la photographie sérieuse, il faudra le bel appareil perfectionné, format grande carte de visite, et qui, avec tous ses accessoires au grand complet, coûte 150 francs. Il se compose de l'appareil dit de salon, 100 francs; le pied de campagne, 15 francs; la boîte de tirage noir pour 200 épreuves, 25 francs, et la caisse de produits supplémentaires, 10 francs. — S'adresser à Paris, 6, rue Jacob, pour plus amples renseignements. Nous voulons seulement noter une invention ingénieuse qui offre un amusement pour tous.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

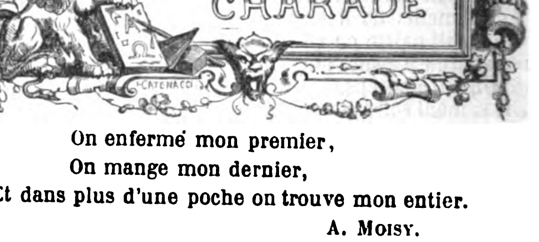
No 69,604, *Rhône.* Les tirettes ou les pattes... Quant à garantir que la robe ainsi relevée ne se chiffonnera pas, cela est impossible. Rien ne s'oppose à ce que l'on porte la robe de piqué et le corsage blanc. Ceinture à boucle. Jusqu'à présent les petites filles ont toutes, à tout âge, un pardessus. Leur ceinture est toujours nouée par derrière, ou agrafée sur le côté avec une rosette, sans pans. — No 16,018, *Yonne.* On borde les manches des robes de mousseline avec un liséré, ou bien un ourlet sur lequel on *pique* une bande étroite de même mousseline, coupée en biais. — No 568, *Alpes-Maritimes.* Les deux deuils se portent simultanément. — No 65,672, *Corrèze.* Le problème est insoluble, car il n'y a point de garniture sortable pour des rideaux, à laquelle on puisse donner 80 centimètres de hauteur, pour les allonger. — No 61,609, *Aisne.* Il est de rigueur de se déganter, pour les cérémonies de l'église, quête, communions, etc. — Il est également de rigueur de ne pas se déganter pour prendre un verre de sirop, une glace, etc. — No 70,016, *Vendée.* On reçoit avec ce numéro des patrons pour vêtements d'enfants. Il est impossible d'*expliquer* ici des garnitures : voir les dessins, les gravures de modes, et les descriptions de toilette, pour employer les entre-deux qui peuvent, en effet, être placés sur une robe. Le paletot noir serait préférable, dans ces diverses circonstances, au paletot en taffetas de couleur. — *Mlle V.....* Rien ne peut s'opposer à la combinaison en blanc, puisqu'on garnit les chapeaux en toute couleur. Oui, pour la veste de voyage. — No 17,418, *Paris.* Je ne connais pas de maison *spéciale* pour ces objets. On trouve des patrons chez Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40. On ne porte pas du tout de jupon bleu clair. — No 19,703, *Isère.* On recevra, dans le no 22 un beau dessin de tapisserie, qui pourra être utilisé pour fauteuil. — *Hélène, Belgique.* Cela n'aurait aucune utilité, et nous prendrait une place précieuse. Dussions-nous imprimer seulement cent noms de personnes ayant deviné les charades, ce serait trop quant à l'espace, ce ne serait rien eu égard à nos 50,000 autres abonnées, qui ne trouveraient aucun sens à cette liste de noms. Ce n'est pas moi qui décide de l'admission des manuscrits, charades, etc. On me dit que celle dont on me donne le titre ne sera pas publiée.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro la 6e planche des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et patrons suivants :

Robe coupée en pointes, relevée par des pattes, et paletot pareil à la robe, pour dame et jeune fille. — Manteau pour petit garçon de quatre à six ans. — Robe pour petite fille de trois à cinq ans.

Les *Patrons illustrés* sont destinés à *compléter* la série des patrons publiés avec la *Mode illustrée*. Les lés de la *robe coupée en pointe* occupent, à eux seuls, l'un des côtés de la planche; il nous eût donc été impossible de les placer sur les planches de la *Mode illustrée*, qui doivent contenir plus d'*un* objet pour satisfaire aux demandes de nos abonnées.



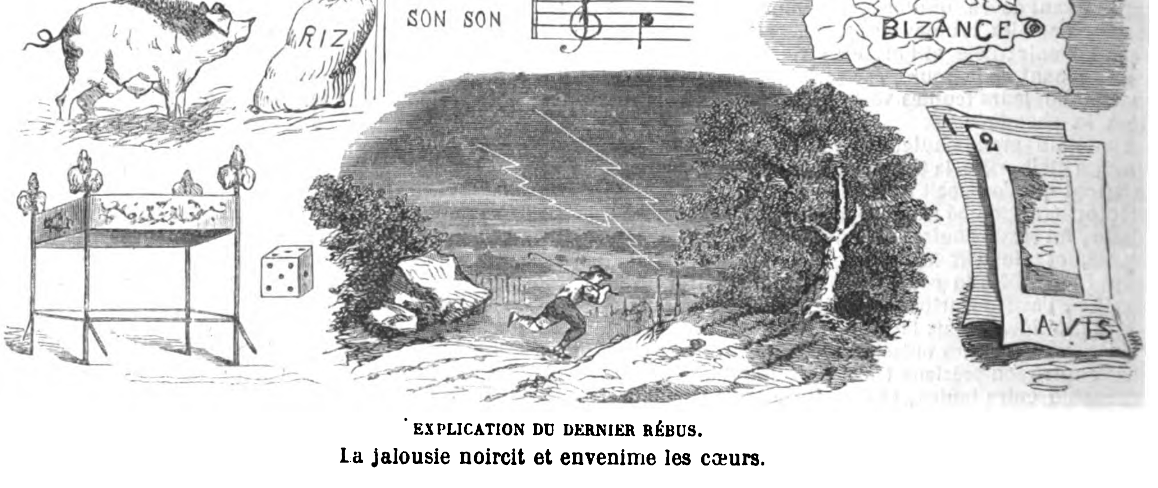
On enfermé mon premier,
On mange mon dernier,
Et dans plus d'une poche on trouve mon entier.

A. MOISY.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La jalousie noircit et envenime les cœurs.

N° 22. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 27 mai 1866.

LA MODE ILLUSTRÉE

Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Corsage blanc avec losanges.

Ce corsage, fait en nansouk, a pour garniture des entre-deux de guipure dont la largeur est d'un centimètre 1/2, et de la guipure de même largeur. Les devants du corsage sont entièrement plissés en plis d'un centimètre 1/4; les entre-deux sont disposés en losanges sur chaque côté de l'ourlet de devant, qui est garni de guipure. Le nansouk est coupé et enlevé sous les entredeux; le col est encadré avec un entre-deux, auquel succède un ourlet terminé par une guipure étroite; la manchette, semblable au col, laisse passer la main. Le patron de ce corsage est celui du *corsage à plastron*, publié sur la planche jointe au numéro précédent.

Cordon de sonnette en application

ET MOSAÏQUE DE PERLES.

Les figures 33 à 36 (*recto* de la planche jointe au précédent numéro) appartiennent à ce modèle.

MATÉRIAUX : Grandes perles de Bohême blanches et mêmes perles noires en cristal; petites perles d'or, d'acier taillé; grosses perles rondes noires; perles blanches; perles longues et plus courtes blanches; drap ou cachemire, blanc, noir et de diverses couleurs vives; un peu de laine anglaise rouge; un peu de papier canevas, de ouate; boutons de bois, plats, de diverses dimensions.

Il serait difficile de trouver un cordon de sonnette dont l'effet soit plus original et plus riche. Notre modèle se compose de *lambrequins* ornés de médaillons, et réunis par deux cordons entrelacés, composés, l'un de perles blanches, l'autre de perles noires; ces lambrequins, ornés de glands, sont soutenus par des bandes transversales, terminées à chaque bout par une sorte de *dé* ou de *cube*.

On fait deux cordons, l'un tout en perles blanches, l'autre tout en perles noires. Nous publions un dessin qui représente l'un de ces cordons commencés. On enfile d'abord six perles, dont on réunit la dernière à la première, de façon à former un cercle, en passant le fil encore une fois au travers de la première perle; on enfile une perle, on saute par-dessus la 2e perle du cercle, on passe l'aiguille dans la perle suivante (3e du cercle), et ainsi de suite, en travaillant toujours de la même façon; on fait ainsi quatre cordons d'égale et suffisante longueur, afin de réunir pour chaque côté un cordon noir avec un cordon blanc. On peut éviter ce travail, assez long, en substituant deux cordes de soie, l'une blanche, l'autre noire, aux cordons de perles.

La figure 33 représente la moitié de la forme d'un lambrequin; on le coupe en drap rouge, — l'ovale du lambrequin en drap bleu, — le médaillon intérieur en drap blanc. Sur chaque médaillon blanc on brode alternativement l'une des deux têtes dont nous publions les dessins en grandeur naturelle; les détails les plus foncés sont en velours noir appliqué, — la teinte suivante est en velours bleu, — la teinte la plus claire en velours rouge; les visages sont faits avec du cachemire couleur de *chair* (un peu *cuivrée*); les traits sont marqués avec de la soie noire au point de cordonnet; l'œil est imité avec un morceau de cachemire ou de drap blanc et une perle noire. Pour les



CORSAGE BLANC AVEC LOSANGES.

cheveux de la tête appartenant au médaillon n° 1, on applique un morceau de drap brun foncé, et l'on marque les boucles avec de la soie de nuance plus foncée. La *pèlerine* de ce médaillon est ornée au point russe avec de la soie blanche, — celle du deuxième médaillon est festonnée, également avec de la soie blanche; les autres ornements des têtes sont exécutés avec des perles d'acier (taillées), des perles d'acier non taillées, des perles blanches.

On colle ce médaillon blanc sur le médaillon bleu, celui-ci sur le médaillon rouge; les deux premiers sont encadrés avec une soutache d'or cousue avec des perles noires et de la soie noire. Le médaillon rouge est bordé avec une soutache blanche en soie, sur laquelle on exécute un feston avec de la soie noire, en enfilant une perle blanche en cristal pour chaque point. Chacun des lambrequins du cordon de sonnette se compose de ces trois médaillons. On termine chaque lambrequin par un gland composé de bouclettes de perles blanches et noires, surmontées d'un *ovale* exécuté en laine anglaise rouge, recouvert de perles blanches en cristal, au-dessus duquel on place une grosse perle noire.

La barre transversale, faite en bois ou bien en baleine, a 16 centimètres de longueur, un demi-centimètre de grosseur; on l'entoure avec du gros coton blanc, recouvert de perles blanches en cristal, enfilées sur un brin que l'on tourne autour de la barre.

Il reste à préparer les *cubes* de diverses grandeurs. Leur forme est faite en papier canevas; on commence par le plus petit cube, celui qui termine chaque barre; on coupe chaque petit cube d'après la figure 35, mais *en entier*, de façon qu'il ait quatre pointes; puis, suivant les lignes ponctuées de cette figure 35, on fait, dans le papier canevas, des fentes perpendiculaires qui l'entament à moitié seulement, de telle sorte que les quatre côtés pointus deviennent mobiles sans être séparés. Sur l'intervalle circonscrit entre les deux lignes intérieures de la figure 35, on coud des perles blanches, longues, qui doivent couvrir le cube, et l'on met à chaque bout de ces perles longues une perle noire (voir le dessin représentant l'un des plus grands cubes). On coud ensemble les deux côtés du cube, et l'on couvre cette couture avec une perle longue. On coupe, d'après la figure 36, le sommet du cube, également en papier canevas, fendu à moitié sur les lignes ponctuées, plié sur ces lignes et réuni à la pointe inférieure; sur la partie supérieure on fixe un bouton de bois qui couvre le vide; ce bouton est, comme tous les autres, recouvert en laine anglaise rouge, sur laquelle on dispose en rayons des perles blanches en cristal; l'ouverture du bouton est cachée par une perle noire en dessus, et en dessous par une perle blanche; le brin sur lequel la perle noire a été enfilée sert à réunir le bouton à la figure 36, celle-ci à la figure 35, après avoir collé ensemble les côtés du cube.

On fixe à l'un des bouts d'une barre recouverte avec des perles un bouton plat en bois, ayant un centimètre de circonférence, on le garnit avec un peu de ouate, on le glisse dans l'un des cubes dont on coud ensemble les extrémités *biaisées*, on cache cette couture avec quelques perles noires et blanches.

Toutes les autres barres sont préparées comme celle-ci, c'est-à-dire terminées à chaque bout par un cube; les plus grands cubes sont préparés comme le précédent; la figure 34 est la moitié du plus grand, les autres sont d'un centimètre plus petits. On dispose les lambrequins et les cordons comme l'indique le dessin.

On peut conserver l'aspect général du cordon de sonnette en modifiant quelques détails : les barres pourraient être faites en bois uni ou doré, et préparées par un tourneur avec leurs cubes; la tâche se réduirait alors à la

préparation des lambrequins, lesquels peuvent aussi être employés pour orner des corbeilles, de petites étagères, etc.

Tapisserie ancienne. (Bande.)

Nous avons plus d'une fois mentionné ici les magnifiques dessins de tapisserie ancienne que l'on trouve chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14; nous publions aujourd'hui une bande qui servira pour rideaux et portières; il serait facile d'en composer même un fauteuil, en plaçant la *chimère* au milieu, et répétant autour, sur toute l'étendue du canevas, les *ramages*, essentiellement irréguliers dans ce genre de dessin.

Toutes les teintes doivent être extrêmement atténuées; cette recommandation doit être littéralement suivie. La couleur qui conviendra le mieux comme fond sera le rouge un peu foncé, dit *sang de bœuf*, ou bien un vert olive.

Nécessaire de voyage en forme de sac.

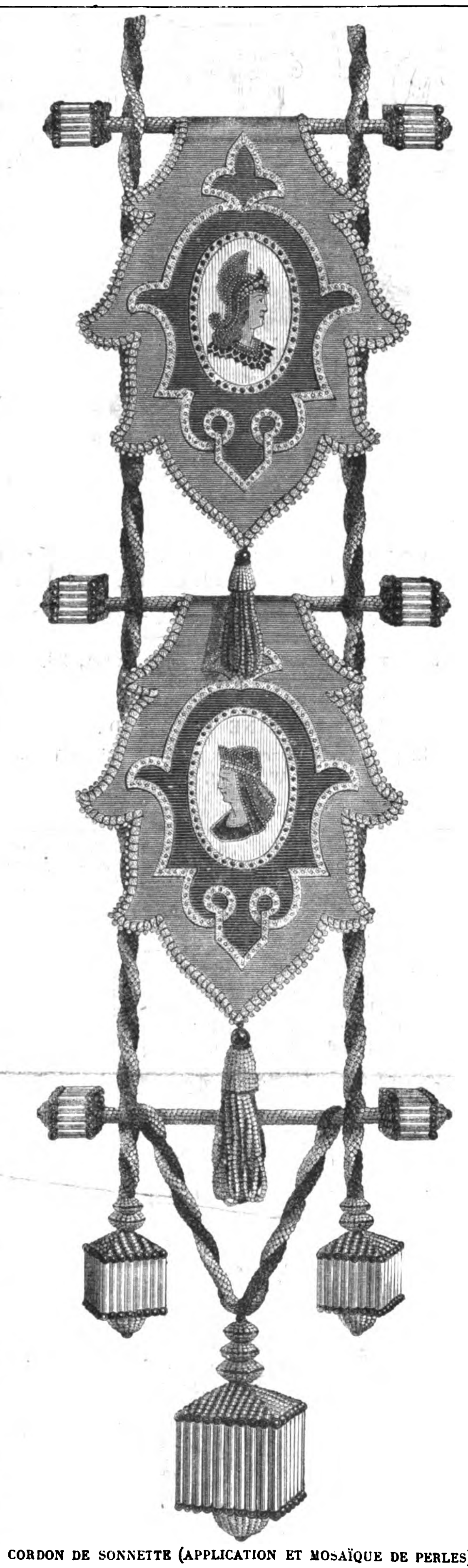
Les figures 44 à 47 (*verso* de la planche jointe au précédent numéro) appartiennent à ce modèle.

MATÉRIAUX : Moleskine noire; toile cirée noire; cachemire vert; carton; lacet vert de cordonnet, même soie maïs; ruban de taffetas vert, ayant 3 centimètres de largeur; ruban élastique ayant 4 centimètres de largeur; boutons d'acier de diverses dimensions.

On exécutera d'après ce modèle un nécessaire de



Nº 1. MÉDAILLON DU CORDON DE SONNETTE.



CORDON DE SONNETTE (APPLICATION ET MOSAÏQUE DE PERLES).



Nº 2. MÉDAILLON DU CORDON DE SONNETTE.

voyage, à la fois commode et peu coûteux. Le nécessaire est fait en moleskine, doublé de cachemire vert, bordé avec du lacet vert, et brodé en soie maïs. Un cordon élastique est cousu dans la doublure sur chaque côté long, pour maintenir la forme du sac.

On coupe en moleskine, doublure et gros carton, deux morceaux d'après la figure 44, qui représente seulement la *moitié* de l'un de ces morceaux; de plus, l'un de ces morceaux (celui de dessous) doit être coupé de façon à avoir de chaque côté une sorte de revers, ayant 18 centimètres de longueur, et découpé comme l'indique le dessin.

Le dessin est brodé sur chaque côté au point de chaînette, avec de la soie verte. On peut substituer aux mots *bon voyage*, au point de cordonnet, brodés en soie maïs, les initiales de la personne à laquelle le sac est destiné.

Sur la doublure recouvrant le carton, on pose une poche avec revers, coupée en toile cirée, en lui donnant la dimension que l'on désire; on borde ces poches avec du lacet vert, en laine, on les dispose comme cela va être expliqué. En cousant les poches, on pique à travers le carton.

On prépare les côtés élastiques. Chacun de ces deux côtés se compose d'une bande de cachemire, ayant 12 centimètres de largeur, une longueur égale à celle du côté sur lequel on doit la poser. On coud cette bande en travers, de façon à y former cinq divisions, chacune de 3/4 de centimètre, et séparée de la suivante par un espace de 4 centimètres. Dans chacune de ces *divisions* ou coulisses, on passe un morceau de cordon élastique, ayant 5 centimètres de longueur, une largeur égale à celle de la coulisse, ce qui réduit à 5 centimètres la largeur de la bande, qui était primitivement de 12 centimètres, et qui sert à joindre les deux côtés du sac; l'autre bande (on en fait deux, comme celle qui vient d'être décrite) réunit l'un des côtés du sac au revers garni de trois boutonnières. En cousant cette seconde bande, on *prend* en même temps l'intérieur du sac, garni de plusieurs poches. La figure 45 représente la moitié de la largeur, et le tiers de la longueur de cet intérieur. On coupera donc en toile cirée et en cachemire vert, d'après la figure 45, un morceau ayant 70 centimètres de longueur, 33 centimètres 1/2 de largeur. Les diverses poches et pattes sont préparées en toile cirée. On trouvera sur la figure 45 les lignes indiquant la position des poches; celles-ci sont bordées avec du lacet vert; chaque poche doit être un peu plus grande que la place sur laquelle on doit la fixer, afin que l'on puisse former un pli sur chaque côté transversal (voir la fig. 46), fixé seulement sur le bord extérieur de la poche. Une bouclette en cordon élastique et un bouton d'acier ferment l'ouverture de chaque poche. On pose encore trois grandes poches, chacune avec un revers, dont le patron est la figure 47.

Les diverses *pattes* sont festonnées avec de la soie verte; leur dimension est déterminée par celle de l'objet que l'on doit y passer.

On borde entièrement le sac (y compris l'extrémité des bandes à coulisses) avec du lacet vert; on pose à chaque pointe des revers un bout de ruban vert ayant 35 centimètres de longueur, qui sert à maintenir l'intérieur du sac; deux lignes exécutées au point chaînette, avec de la soie verte, servent à marquer, sur le sac, le commencement de ces revers.

Les poignées du sac se composent de deux bandes doubles, en moleskine, piquées à l'endroit avec de la soie verte et bordées avec du lacet vert.

Garniture pour jupon blanc.

Le dessin représente cette garniture à moitié de sa grandeur naturelle, mais peut aussi être exécuté dans ses proportions actuelles. La garniture se compose de demi-cercles, en nansouk plissé, ayant 17 centimètres de longueur, 5 centimètres 1/2 de hauteur, posés en deux rangs, mais en sens opposé. Ces demi-cercles sont bordés d'entre-deux brodés, encadrés de bandes étroites coupées en biais et piquées; l'entre-deux a 2 centimètres 1/2 de largeur. On peut substituer aux bandes (travail assez minutieux et assez long) des lacets étroits en coton blanc. Le volant tuyauté a 4 centimètres de largeur.

Étoiles au crochet

POUR PELOTE, VOILE DE FAUTEUIL, ETC.

On peut faire ces étoiles, selon l'usage auquel on les destine, en coton ou fil gros ou fin.

Grande étoile. On fait une chaînette de 11 à 12 mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* * 5 mailles en l'air, et une maille simple dans la maille précédente. Recommencez six fois depuis *.

2e *tour.* Des mailles chaînettes jusqu'au milieu de la plus proche bouclette composée de mailles en l'air, — 5 mailles en l'air, dont les quatre premières représentent une double bride, — encore 4 doubles brides, séparées chacune par une maille en l'air placée dans la maille du milieu de cette même bouclette, — une maille en l'air; — * 5 doubles brides, et après chaque double bride une maille en l'air, le tout sur le milieu de la bouclette suivante, — une maille en l'air. Recommencez cinq fois depuis *. Une maille simple entre la 1re et la 2me bride de ce tour.

3e *tour.* 5 mailles en l'air; sur chaque maille en l'air isolée du tour précédent, on fait une maille simple, puis 5 mailles en l'air.

4e *tour.* Mailles-chaînettes jusqu'au milieu de la plus proche bouclette, — 5 mailles en l'air, — sur chaque feston du tour précédent, une maille simple et 5 mailles en l'air.

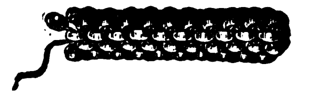
5e *tour.* Dans le milieu de chaque feston, deux doubles brides, après lesquelles on fait toujours 5 mailles en l'air.

6e *tour*, comme le 4e tour. L'étoile est terminée.

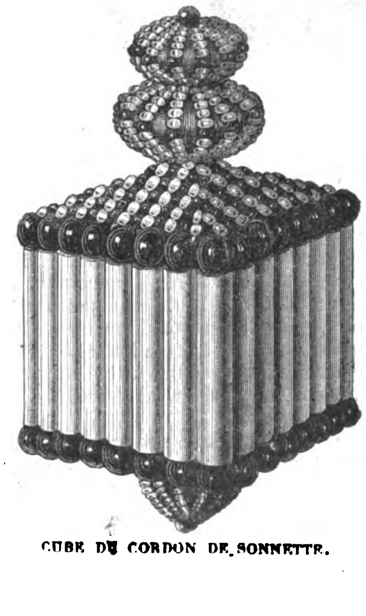
Petite étoile. On fait une maille en l'air, et dans cette maille 12 doubles brides; après chaque double bride, 5 mailles en l'air; la première double bride est formée par 4 mailles en l'air. Dans le milieu de chaque feston formé par 5 mailles en l'air, on fait une maille simple, puis 5 mailles en l'air. La petite étoile est terminée. Voir le dessin pour la disposition des diverses étoiles.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en foulard maïs à rayures noires. Le bord dentelé est garni avec une bande étroite en taffetas noir; tous les lés, dentelés sur leur hauteur, sont également garnis en taffetas noir. Corsage en mousseline blanche, orné de guipure Cluny blanche posée sur du ruban de velours noir; cet ornement simule une pèlerine carrée et se répète autour du cou et sur chaque extrémité des manches.



CORDON EN MOSAÏQUE DE PERLES.



CUBE DU CORDON DE SONNETTE.



Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56. rue Jacob. Paris

Etoffes des M^ins du COMPTOIR DES INDES. 129. B^d de Sebastopol
Chapeaux de Mme AUBERT r. Neuve des Mathurins. N° 6.

Robe en sultane *grise.* La jupe est ornée avec trois bandes de taffetas bleu, coupées en biais, ayant chacune 4 centimètres de largeur; au milieu de chaque bande se trouve un liséré en taffetas blanc. Paletot pareil à la robe, avec boutons bleus et ceinture bleue fixant le paletot à la taille. Les trois bandes bleues, pareilles à celles de la jupe, mais un peu plus étroites, s'élèvent un peu de façon à former sur chaque côté, au-dessus de la couture et au milieu par derrière, une sorte d'*accent circonflexe;* la manche est bordée avec une bande bleue sur l'entournure et sur son bord inférieur. Chapeau Lamballe en paille blanche, avec rubans bleus; brides bleues et brides très-larges en tulle *illusion* blanc.

MODES.

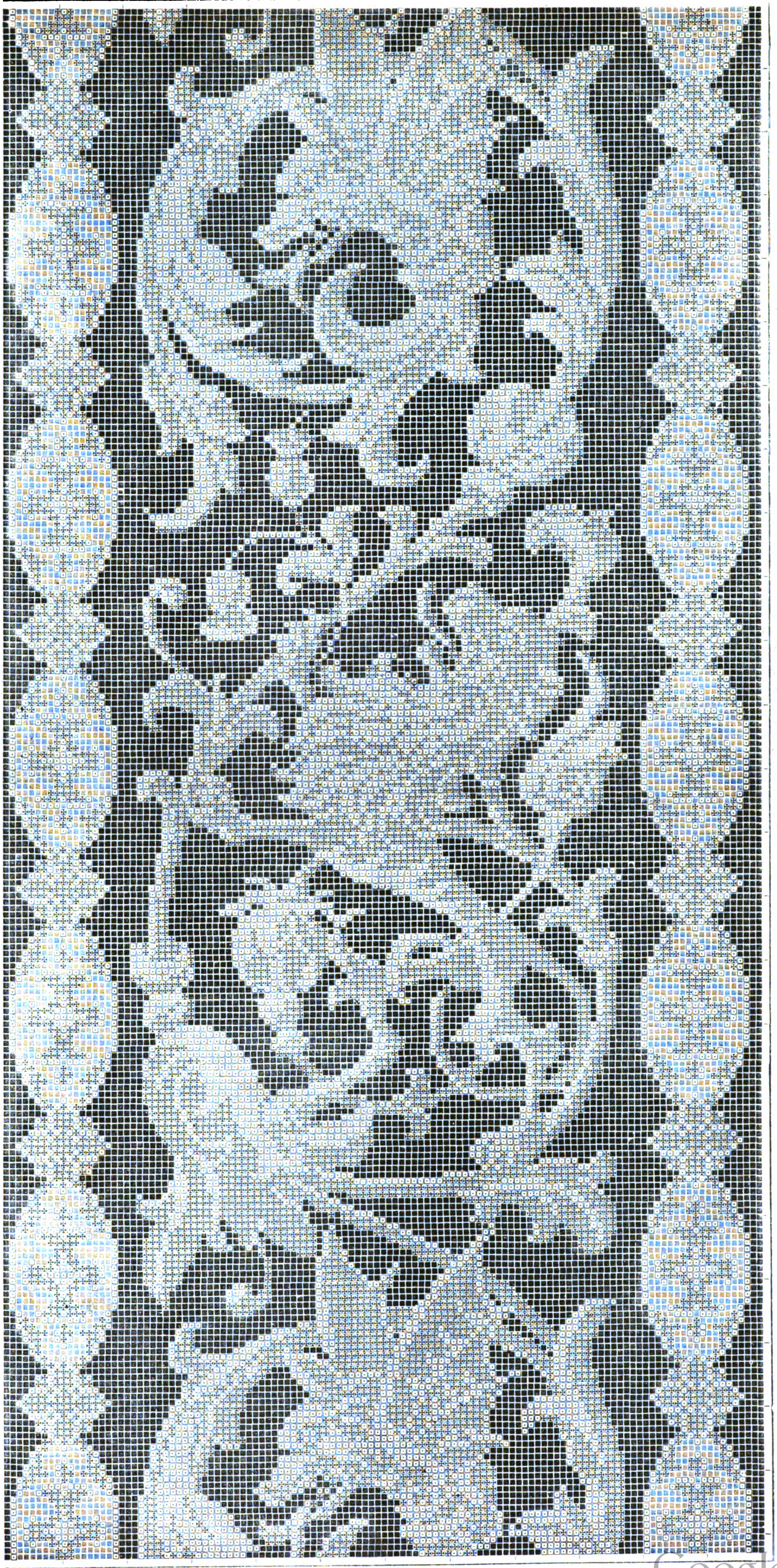
Aimez-vous les péplums? J'ignore si l'on en portera beaucoup, mais l'on en prépare en toute étoffe et de toutes formes.

Les péplums sont tout simplement des ceintures à longues basques dont les unes sont égales entre elles, tandis que les autres, un peu écourtées par derrière, fort écourtées par devant, s'allongent extrêmement sur les côtés et se terminent en pointe.

Ces ceintures se font en étoffe pareille à la robe; elles ont pour principal avantage de remplacer le paletot; car, portées avec un corsage montant, elles imitent à s'y méprendre le paletot ajusté à la taille par une ceinture.

On ne peut prévoir si cette mode se généralisera, car il en est des modes comme des individus : la fortune capricieuse et aveugle préside à leur destinée, et leur mérite est impuissant à leur assurer le succès. Il est probable que pendant les jours très-chauds de l'été, c'est-à-dire dans un mois ou six semaines, on verra un certain nombre de ces ceintures à basques, car elles auront tout au moins l'avantage d'être un vêtement très-léger, dispensant d'un pardessus.

Ce que l'on voit le plus, ce qui a obtenu dès son apparition un succès ayant tous les caractères du délire, succès imprévu qui a surpris (agréablement, je suppose) tous les fabricants et toutes les brodeuses, ce sont les paletots droits, pas du tout cintrés, dont nous avons publié trois modèles dans le n° 18 (voir paletot-sac, paletot Corona, paletot O'Donnell). Ceux dont je parle sont faits uniformément en cachemire noir et entièrement brodés en perles de jais noir; quand je dis *entièrement,* je ne parle pas au figuré. La broderie est si riche qu'elle compose une sorte de carapace brillante, et, par son poids, fait *tomber* le paletot. Jetez les yeux sur le paletot *Corona;* imaginez, après ces galons brodés en perles, un large dessin également exécuté en perles, encore des galons, puis un semé, des colonnettes sur toutes les coutures, tout cela en perles. Ces paletots tiennent lieu de pardessus de demi-saison, de voyage, de bains de mer, etc. Ils sont venus tenir dans la toilette féminine la place naguère occupée par le châle de cachemire noir garni de guipure. Ils sont nés de la disgrâce, hélas! incontestable, des châles, et de l'obligation impérieuse de porter un pardessus à la fois léger et suffisant pour préserver contre les premiers et contre les derniers froids de l'année, facile à mettre aussi lorsque la température s'abaisse subitement en été à la suite d'un orage; ils conviennent aussi aux toilettes de demi-deuil et de deuil peu sévère; enfin, ils conviennent, paraît-il, en beaucoup de cas, et à tout le monde,



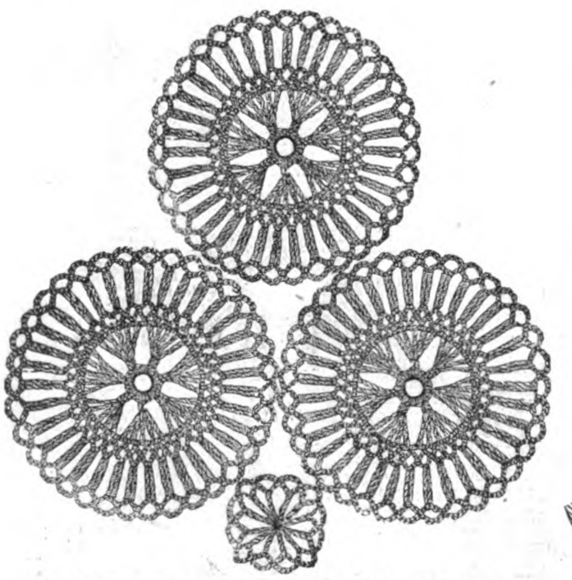
TAPISSERIE ANCIENNE (BANDE). — Explication des signes : ■ Grenat. ■ Gris. ⊞ Fauve. ⊡ Soie paille.

car on les enlève avec un empressement indescriptible. Les plus jolis et les plus beaux que j'aie vus sont ceux des *Magasins du Louvre;* ils ne sont pas d'un prix excessif, car ils coûtent un peu moins ou un peu plus de 100 francs, selon la richesse de la broderie.

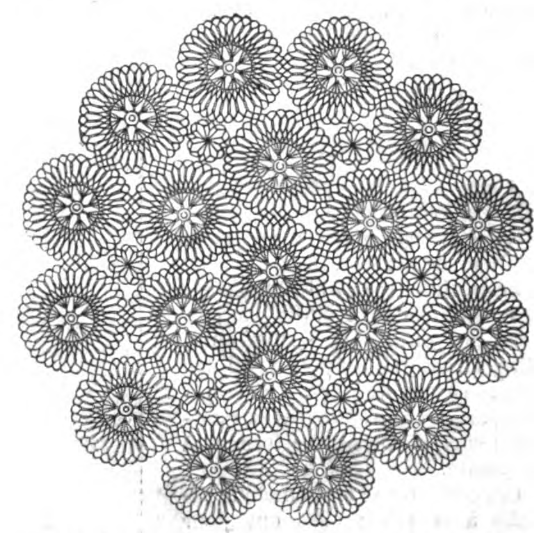
On portera ce pardessus en cachemire noir brodé de perles aussi longtemps que durera la mode des paletots, qui, selon toute probabilité, sont appelés à fournir une longue carrière. Les personnes qui possèdent des châles ne sont pas cependant réduites à en faire un auto-da-fé. On voit encore des châles de cachemire noir... Mais, pour demeurer vraie, je dois avouer qu'ils perdent beaucoup de terrain; aussi je ne conseillerais à personne d'en acheter maintenant. Si l'on ne peut suivre tous les errements de la mode, il faut porter bravement son châle... Si au contraire on tient à tout ce qui constitue la *nouveauté*, on devra laisser reposer son châle et lui substituer le paletot dont je viens de parler.



NÉCESSAIRE DE VOYAGE EN FORME DE SAC.

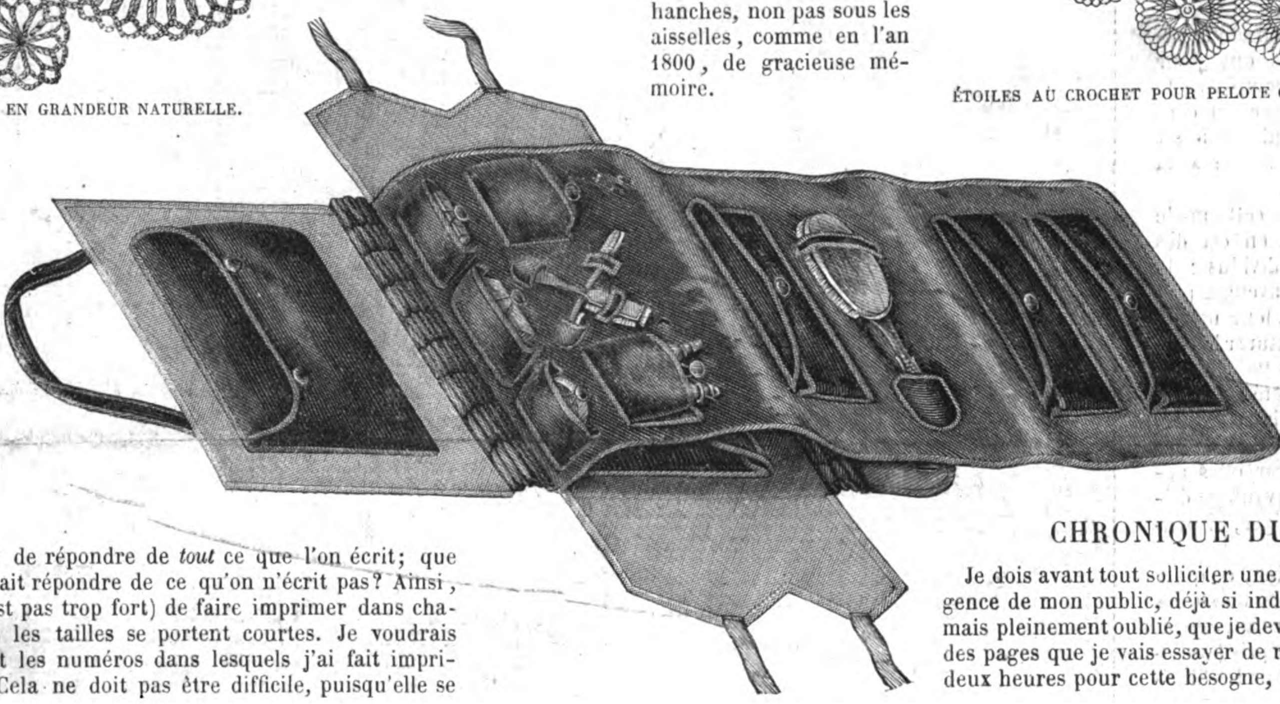


ÉTOILES DE LA PELOTE EN GRANDEUR NATURELLE.



ÉTOILES AU CROCHET POUR PELOTE OU VOILE DE FAUTEUIL.

Il est déjà bien grave de répondre de *tout* ce que l'on écrit; que serait-ce donc si l'on devait répondre de ce qu'on n'écrit pas? Ainsi, on m'accuse (le mot n'est pas trop fort) de faire imprimer dans chaque numéro que toutes les tailles se portent courtes. Je voudrais bien que l'on m'indiquât les numéros dans lesquels j'ai fait imprimer cette affirmation? Cela ne doit pas être difficile, puisqu'elle se trouve, m'écrit-on, dans *tous les numéros.* J'ai pu dire que certaines fanatiques exagéraient même les modes exagérées de notre époque, et portaient des tailles courtes; mais j'ai toujours dit, au contraire, qu'à part cette minorité insignifiante, les tailles se portaient ni trop longues, ni trop courtes, et que l'on mettait la ceinture au-dessus des hanches, non pas sous les aisselles, comme en l'an 1800, de gracieuse mémoire.



INTÉRIEUR DU NÉCESSAIRE DE VOYAGE.

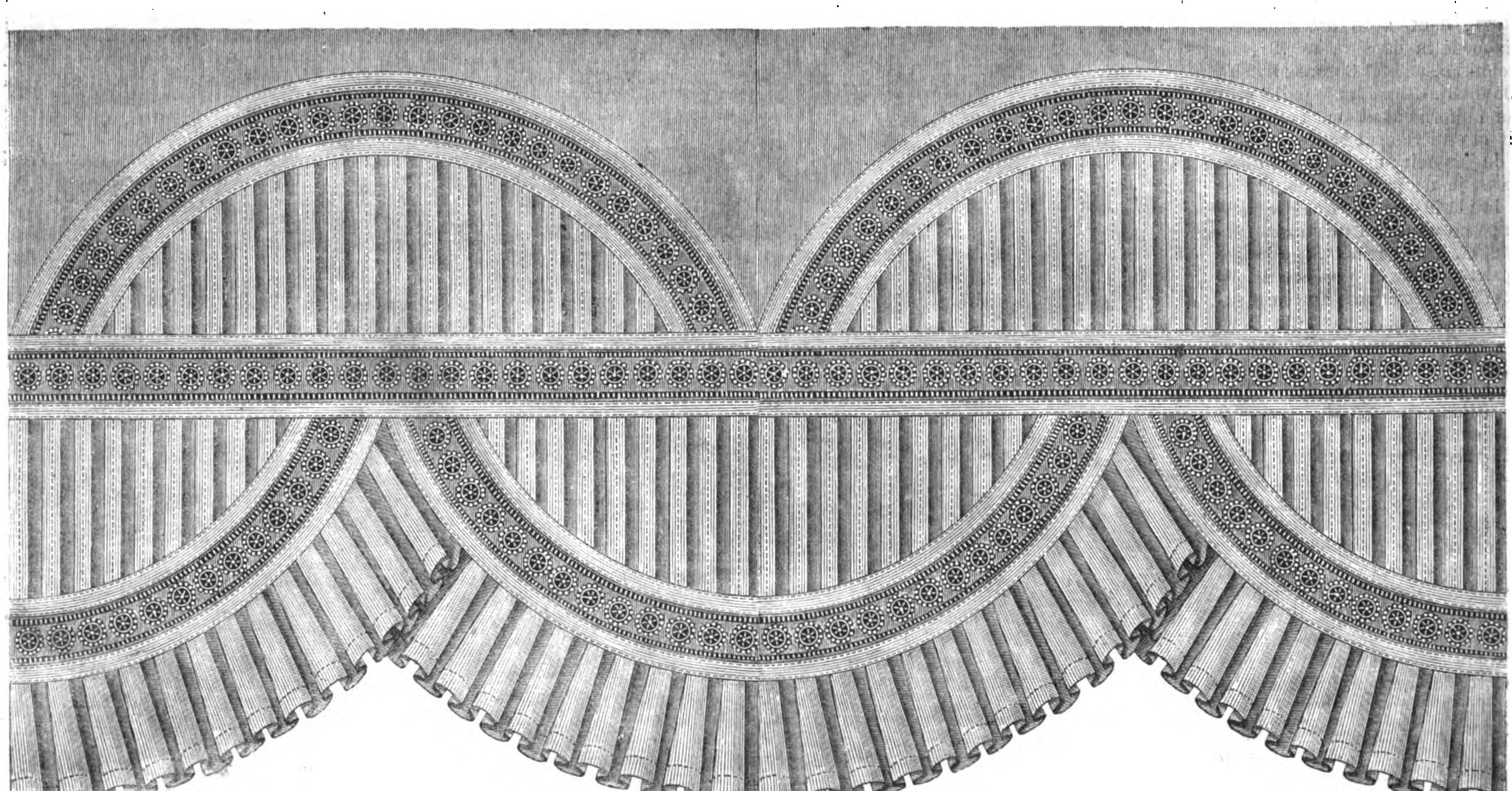
La mode des rubans flottants par derrière se propage et se perpétue; on en met aux paletots, aux corsages des robes, aux corsages blancs, on en porte en guise de colliers, et je n'aurais pas à les blâmer, si l'on voulait bien consentir à ne pas les désigner par une phrase empruntée à l'argot Benoiton, qui sévit maintenant.

Les longs voiles carrés en tulle noir ou blanc, ou noir *et* blanc, ont repris la vogue dont ils étaient en possession pendant l'été dernier. On en voit aussi qui sont vides au milieu, c'est-à-dire coupés de telle sorte qu'ils ne cachent pas le chapeau, et entourent seulement ses contours, en ayant par devant une hauteur suffisante pour voiler le visage, tandis qu'ils se bornent à couvrir par derrière le bavolet, ou la garniture qui en tient lieu. Pour les chapeaux ronds, les voiles sont parfois en forme d'écharpe, dont les deux bouts retombent par derrière.

E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Je dois avant tout solliciter une recrudescence d'indulgence de mon public, déjà si indulgent: j'avais oublié, mais pleinement oublié, que je devais livrer cette semaine des pages que je vais essayer de remplir; on m'accorde deux heures pour cette besogne, et l'on comprend qu'il



GARNITURE POUR JUPON BLANC, MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORIE, RUE VILLEDO, 3.

me sera difficile, dans ce laps de temps, de me montrer tour à tour éloquente, dramatique, ou même d'inonder mon récit de traits d'esprit, ainsi que le conseillait un directeur de théâtre à l'auteur d'un manuscrit, *admis à corrections* (le manuscrit) à la condition que le dernier acte serait parsemé de traits d'esprit.

Comment ai-je pu commettre un pareil oubli? Je me le demande avec confusion, et ne puis m'accorder aucune réponse satisfaisante. Peut-être voudra-t-on bien tenir compte de l'ahurissement général dans lequel Paris vit depuis quinze jours. Jamais la roue de la Fortune n'a tourné avec une rapidité plus vertigineuse, jetant à terre, écrasant avec cruauté ceux qui naguère se prélassaient à son sommet, offrant une monture complaisante à ceux qui n'aspiraient pas même à s'établir sur le plus humble de ses moyeux. On s'aborde avec des récits navrants:

« Vous souvenez-vous de Mme X....?

— La femme du banquier?

— Justement; celle qui était si impertinente, qui n'accordait jamais un regard aux individus cotés dans son carnet particulier au-dessous du chiffre de trois millions?

— Parfaitement; nous la rencontrions chez Mme Z..... et nous nous amusions à la voir graduer ses bonnes grâces suivant le chiffre des fortunes.....

— Ma chère, son mari est radicalement ruiné.....

— Pauvres enfants!

— En effet, on les a élevés uniquement dans le culte de la richesse..... On leur a répété sur tous les tons que la richesse seule était respectable, seule digne de considération, seule désirable..... Et voici qu'ils passent subitement à la pauvreté, qu'ils vont subir non-seulement la privation du luxe qu'ils vénéraient, mais encore, mais surtout, les mépris qu'ils infligeaient naguère à ceux qui vivaient dans la situation devenue aujourd'hui la leur! Combien de réflexions on pourrait faire là-dessus!

— Je n'ai pas le temps de faire des réflexions! Je dois faire ma chronique.....

— Oui, oui, je sais..... Ah! l'on est bien heureux de vivre dans la médiocrité.....

— C'est un bonheur réel, en effet, mais presque toujours méconnu; ajoutons, dans les circonstances présentes, que l'on est heureux, quand l'infortune arrive, d'avoir supporté modestement la fortune: il n'est pas de recette plus efficace pour atténuer la commotion d'une chute; mais laissez-moi travailler.....

— Oui, oui..... Vous souvenez-vous du petit J***, ce jeune homme si souple, si révérencieux, si.....?

— Oui, je sais ce que vous voulez dire.

— Il gagne dix millions ce mois-ci; il ne flattera plus personne.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en sultane grise, ornée de taffetas bleu vif, disposé en bandes, liserées de blanc, et doublant les entre-deux en guipure Cluny; boutons blancs en nacre.

Robe en foulard mais, relevée sur un jupon pareil à la robe; pattes en taffetas noir, — bandes en taffetas noir, recouvertes d'entre-deux en guipure Cluny. Corsage-paletot, garni comme la robe.

Robe princesse en taffetas mauve. Bandes en même taffetas, mais de nuance plus foncée, bordées avec une guipure blanche très-étroite.

— En effet, les échines qui se courbent le plus facilement sont aussi celles qui deviennent les plus inflexibles..... dès qu'elles le peuvent.

— Sans doute, car la bassesse et la vanité sont les deux faces d'un seul caractère, les deux aspects d'un même individu, qui se montre, comme mon cachemire, tantôt humble, — côté noir, — tantôt superbe, — côté rouge.

— Absolument; mais laissez-moi travailler! On est venu depuis quinze jours m'apprendre tant de nouvelles, on m'a parlé si souvent de la politique prussienne, on m'a conté un si grand nombre de drames financiers, que j'avais oublié ma chronique. Je vous en supplie, laissez-moi l'écrire!

— Vous n'y songez pas, ma chère! Personne ne la lira, car les chroniques suivent en ce moment l'exemple donné par la Bourse... Elles baissent... elles baissent...

— C'est bien possible; mais cela ne me dispense pas de mes obligations; je me suis engagée à écrire une chronique à la fin de chaque mois...

— Les fins de mois? mais, si l'on en croit la rumeur générale, les engagements de cette nature sont devenus impossibles à tenir; suivez l'exemple que l'on donne de tous côtés... Faites banqueroute cette fois...

— Non, non, mes principes s'y opposent.

— Eh bien, une petite réduction? Qu'en dites-vous? Il faut bien marcher avec son époque; une réduction d'un tiers ou des deux tiers, hein? cela serait bien commode pourtant!

— Mais puisque j'ai pris des engagements!

— Dieu! que vous êtes routinière, arriérée, pétrie de préjugés absurdes..! Permettez-moi d'ajouter aussi qu'il y a bien de la suffisance à supposer que l'on s'apercevrait, en ce moment de bouleversements universels, de la suppression de votre chronique.

— Vous avez raison sur ce dernier point; quant au reste, puisque les professions de foi sont à la mode...

— Croyez-vous? Je pensais qu'elles étaient au contraire passées de mode.

— Elles y reviennent, et je vais vous faire la mienne.

— Oh! de grâce!

— En deux mots.

— C'est différent; parlez, et n'oubliez pas que vous avez un travail pressé.

— Je crois qu'en s'habituant à manquer aux engagements peu importants, on s'habitue très-vite à tenir peu de compte des engagements importants; après avoir consulté la convenance, après l'avoir préférée à l'accomplissement d'une promesse, on se familiarise avec la pensée de préférer en toute circonstance ses intérêts personnels aux engagements qui pourraient les contrecarrer; permettez-moi donc d'écrire ma chronique, tout en admettant avec vous que, selon toute probabilité, mon silence aurait passé inaperçu.

— Vous avez peut-être raison; mais, au nom du ciel! que direz-vous, puisqu'il vous est impossible de parler des seules questions intéressantes du moment?

— Je dirai que *la Contagion* a un nouveau cinquième acte.

— Croyez-vous que cela intéresse beaucoup vos lectrices?

— Peut-être pas précisément.

— Eh bien! pourquoi leur parler de cet acte, dans lequel l'action se substitue au récit et n'ajoute rien à l'intérêt médiocre de la pièce?

— Je leur dirai que l'on joue *Don Juan* au Théâtre-Lyrique.

— J'y étais hier. Il est bien regrettable que l'on n'ait pu faire fusionner les deux administrations; conserver Faure, qui est un excellent Don Juan, l'associer à la Zerline du Théâtre-Lyrique, c'est-à-dire à Mme Miolan-Carvalho, qui chante ce rôle d'une façon remarquable; donner plus de voix aux Léporellos des deux scènes, en retirer un peu aux deux dames qui, à l'Opéra, accentuent trop fortement le trio des *Masques;* enfin retrancher d'un côté, ajouter de l'autre... Oui, on serait ainsi arrivé à un ensemble satisfaisant.

— Avez-vous réalisé votre projet d'aller à Auxerre?

— Chut! Vous ne pouvez pas parler de cela.

— Pourquoi donc?

— Vous le savez bien... Bref, j'ai été à Auxerre.

— Quant à moi, j'ai reçu d'une amie fixée en Bourgogne le récit de la retraite illuminée, et puisqu'on ne fait rien à Paris en ce moment, si ce n'est de se lamenter sur les drames de la Bourse, je me propose d'utiliser cette relation.

— Voyons si votre récit est d'accord avec mes souvenirs.

— Je commence. On n'a jamais imité, en aucun lieu, cette *retraite illuminée* dont Auxerre conserve la spécialité; on procède exactement comme en Chine. On commence par préparer une obscurité intense, en supprimant toutes les clartés qui pourraient nuire à l'effet projeté. De simples découpures en papier, mais ayant des proportions gigantesques, servent à représenter, à l'aide de couleurs éclatantes, un pêle-mêle de personnages historiques, fantastiques, humoristiques; ces découpures, éclairées par derrière, forment des transparents ambulants; on a vu cette année une fête des lanternes en Chine, une escorte d'Incas du Pérou, le bœuf-gras placé dans le char de la déesse, la bouquetière du Jockey-Club, la galère de César, un chariot conduit par des abeilles, le moulin du meunier Sans-Souci, des chars orientaux de toute forme, tout cela dépassant en hauteur les habitations les plus élevées. Un personnage devenu célèbre ne pouvait faire défaut à ce défilé; Mme Benoiton continuait à n'être pas chez elle, mais on l'excusait cette fois, puisqu'elle faisait partie intégrante du cortége. Tous ces sujets traversent des promenades immenses. Les moyens de locomotion eux-mêmes sont utilisés comme prétexte à *illumination;* ainsi les attelages sont revêtus de lumières, les roues sont des cercles lumineux, tous les contours sont accusés par une clarté vive, qui les dessine sur le fond sombre de la nuit. Ce défilé offre un spectacle très-certainement unique dans le monde, comme conception, exécution et magnificence; cependant cette fête curieuse est relativement ignorée, tandis qu'elle suffirait amplement à exciter et, qui mieux est, à satisfaire la curiosité du monde entier.

— Fort exact... très-exact. A propos! Mme Benoiton était en costume de courses.

— On me l'écrit en effet.

— Très-bien; je n'ai rien à ajouter à ce récit. Mais je me sauve! Vous m'avez dit, il y a une heure, que vous aviez votre chronique à écrire.

— C'est fait.

— Comment! c'est fait?

— Mais, oui; vous m'obligez à écrire notre conversation, puisque vous ne me laissez plus le temps nécessaire pour une composition quelconque.

— Oh! non, je vous en supplie! Ne me faites pas figurer dans un journal!

— Que vous importe?

— Mais beaucoup, je vous assure; songez-y donc! Si l'on savait que je collabore, même sans le vouloir, à une feuille imprimée quelconque, je n'aurais plus un moment de repos; les vendeurs de cosmétiques s'introduiraient chez moi pour me supplier de vanter leurs produits, contre remboursement fait à volonté, en or, en nature... ou bien en remercîments; et si je leur refusais ce petit service, ils seraient capables de m'adresser des lettres désagréables; les auteurs m'enverraient des tragédies, les poëtes m'adresseraient des volumes contenant sept mille vers, les musiciens me bombarderaient de billets de concert, en un mot je deviendrais aussi malheureuse que vous.

— Soyez tranquille; vous collaborerez incognito; je ne donnerai ni votre nom, ni votre adresse, et vous éviterai ainsi tous les inconvénients que vous redoutez à juste titre.

EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

« Madeleine me parlait, non des habitants du pays, mais de la contrée dans laquelle nous étions fixées. Plus familière que je ne l'étais moi-même dans ce temps-là avec la campagne qui nous environnait, elle me promettait de me servir de guide dès que je saurais me tenir à cheval, et de me conduire dans tous ses paysages favoris. Elle nous quitta sur cette promesse et poursuivit sa promenade avec son père, tandis que nous regagnions notre maison.

« Nos rapports avec le château de Lansac devinrent fréquents; ainsi que je l'avais espéré, une vive amitié s'établit entre Madeleine et moi. Mme de Lansac, il faut bien le dire, s'occupait peu de sa fille et lui accordait une entière liberté, dont Madeleine usait presque toujours à mon profit. Dans nos excursions nous rencontrions très-souvent M. d'Aubenot, qui marchait toujours en portant avec lui sa carnassière vide, son fusil déchargé et son volume ouvert. C'était un homme de bonne compagnie, simple, bienveillant, et sujet, en dépit de son âge, à des accès d'enthousiasme romanesque, ainsi que nous eûmes bientôt lieu de nous en convaincre. Il nous entourait à notre insu d'une sollicitude toute paternelle, qui se traduisait en mille soins touchants. Étions-nous attardées? nous le voyions surgir pour nous servir d'escorte. Avions-nous exprimé, l'une ou l'autre, le désir de lire un livre? le volume était déposé le lendemain à notre porte. Mais ce qui mit le comble à la sympathie que M. d'Aubenot me témoignait fut la conformité de nos goûts musicaux. Madeleine, et je le regrettais amèrement, Madeleine, si instruite, n'avait aucun talent. J'avais eu au contraire de bons professeurs de musique. Or M. d'Aubenot était musicien passionné, et, lorsqu'il découvrit le culte que je vouais à son art favori, il adressa à mon père des avances si directes que l'on n'aurait pu les repousser sans se rendre coupable d'une impolitesse impardonnable. Mon père me conduisit un jour chez Mme d'Aubenot.

« Il y avait trente ans environ que M. d'Aubenot était marié; il avait épousé une jeune et jolie personne appartenant à la bourgeoisie, et qui avait été fort glorieuse de porter un nom décoré d'une particule; leur fortune était fort médiocre, et Mme d'Aubenot, ainsi que je le sus plus tard, n'eut que bien peu d'occasions de briller et de dominer. Étant aussi pourvue de vanité que dépourvue d'intelligence, les déceptions accumulèrent en elle un levain de mécontentement et d'amertume dont les effets se traduisirent par une envie universelle. Tant qu'elle fut jeune et jolie, elle envia, elle détesta tous ceux qui disposaient d'une fortune supérieure à la sienne ou occupaient une situation éminente; plus tard, quand la jeunesse disparut en emportant la beauté, ses haines se multiplièrent, car elle détesta non-seulement les femmes riches, mais encore toutes celles qui étaient plus jeunes et plus jolies qu'elle, et le nombre de ces dernières croissait chaque jour.

« Loin de savoir gré à son mari de l'existence, modeste sans doute, mais honorable, et en tous cas fort au-dessus de ses espérances, qu'il lui avait donnée, elle s'appliqua surtout à dresser quotidiennement le bilan du luxe et de l'éclat qui lui faisaient défaut; mesurant son ambition, non à ses mérites, mais à ses prétentions, elle se considérait de bonne foi comme frustrée de toutes les supériorités qu'elle ne possédait pas. Les goûts à la fois simples et élevés de M. d'Aubenot excitèrent d'abord sa pitié, plus tard son mépris. Il était heureux avec ses livres, ses partitions, tout à fait indifférent aux richesses, à l'influence que l'on exerce quand on monte quelques-uns des échelons du pouvoir, et elle ne lui pardonnait pas cette indifférence qui, à ses yeux, constituait une infirmité morale; incapable, par la vulgarité de son intelligence, par l'infériorité de son caractère, de comprendre, sinon de partager les passe-temps favoris de son mari, elle les estimait entachés de niaiserie, et ne tarda pas à se considérer comme une victime, même comme une victime intéressante, des inclinations puériles de M. d'Aubenot. Les heures qu'il perdait dans la compagnie de Montaigne, de Pascal, d'Haydn, de Mozart, auraient pu être employées à courtiser ceux qui pouvaient lui procurer de l'avancement. Loin de là, satisfait de sa médiocrité, n'ayant point d'enfants, M. d'Aubenot vivait tranquille..... ou plutôt aurait vécu tranquille, car les ambitions qui dévoraient l'âme de sa femme, et l'envie qui la corrompait, livraient de rudes assauts à la paix domestique. Y avait-il en effet une situation plus digne de compassion que celle de Mme d'Aubenot? Son mari était doux et bon, patient, rempli d'indulgence, de mansuétude, sans doute..... Mais qu'importaient ces qualités à une femme qui, brutale de caractère, se serait mieux accommodée de la brutalité que de la politesse, qui niait l'intelligence quand celle-ci n'avait pas la richesse pour résultat, et méprisait chez son mari justement les goûts fins et érudits qui auraient dû l'élever à ses yeux?

« Disons cependant que l'élévation ne peut marcher qu'en compagnie de la force, et que M. d'Aubenot avait malheureusement un caractère faible. Pour atteindre un résultat qui lui échappa toute sa vie, c'est-à-dire la paix du foyer domestique, il se soumit à toutes les concessions, à toutes les interdictions; pour éviter les dégradantes violences, les grossièretés de langage qu'il subissait au logis, pour ménager son ouïe..... et sa vaisselle, qui était fréquemment victime des fureurs de sa femme, il commit bien des lâchetés..... Il en fut puni par l'inutilité de ses sacrifices; dans chaque concession nouvelle, Mme d'Aubenot puisait de nouvelles forces pour de nouvelles exigences, et méprisait un peu plus celui qui croyait acheter la paix par la faiblesse, ignorant que la force seule, jointe à l'équité et à la bonté, peut conquérir cette paix qui est le bien suprême.

« Mme d'Aubenot ne se révélait pas immédiatement telle qu'elle était; à première vue elle apparaissait comme une matrone vulgaire, épaisse de tournure autant que d'intelligence, et les observateurs superficiels lui accordaient volontiers les bénéfices de son apparence; elle avait été blonde, d'ailleurs; or n'est-il pas avéré que les femmes blondes sont douces et pacifiques? Moyennant ce sommaire précédé d'observation, on attribuait à Mme d'Aubenot les qualités négatives dont la nature semblait avoir composé son lot. Mais ceux qui ne se laissent point gagner par les apparences examinaient avec quelque inquiétude les teintes bilieuses de ce visage, l'état métallique d'un regard dur et fiévreux, les nuances un peu fauves d'une chevelure non encore complétement décolorée. A défaut d'expérience, l'instinct révélateur dont M. de Lansac avait parlé m'adressa quelques avertissements, et je dois avouer que ma sympathie, facilement acquise à M. d'Aubenot, se montra plus rebelle quand je voulus l'obliger à se partager entre les deux époux. Nous fûmes reçus avec le plus cordial empressement par M. d'Aubenot; quant à sa femme, elle nous témoigna plus de froideur. La maison qu'ils habitaient était très-modeste, et située à l'extrémité d'un faubourg de la petite ville, à une demi-lieue de distance de notre demeure.

« Malgré son âge, M. d'Aubenot avait l'âme ardente, confiante et simple d'un enfant; l'expérience ne lui communiquait jamais aucun enseignement, et, dès notre première visite, il ébaucha mille projets riants, basés sur notre voisinage et sur la communauté de nos goûts; il jouait assez bien du violon, et entrevoyait une succession ininterrompue de duos, de sonates...... et même de trios, car l'un de ses amis jouait du violoncelle; enfin nos bibliothèques devaient être mises en commun, et nous nous visiterions sans cesse. C'était l'âge d'or dont il évoquait la vision, et ces rapports, doux et agréables, seraient en effet possibles, si l'intervention inévitable de certains caractères ne les rendait chimériques.

« M. d'Aubenot employait ses loisirs à errer dans la campagne; heureux d'un beau jour, jouissant d'un effet de soleil sur les coteaux éloignés qui se perdaient à l'horizon, admirant les grands arbres, les oiseaux qui les peuplaient, et qui lui envoyaient de là leurs concerts interminables. Son équipement de chasse n'était autre chose qu'une ruse innocente, un prétexte servant de motif à des promenades solitaires qu'il recherchait, non-seulement par amour pour la campagne, mais aussi pour échapper à la compagnie de sa femme. Le soir il restait chez lui pour y recevoir quelques personnes qui venaient causer familièrement autour de lui. Mme d'Aubenot était très-fière de ces assiduités dont elle s'attribuait tout l'honneur, sans se douter un seul moment que les visiteurs étaient uniquement attirés chez elle par la bonhomie spirituelle de son mari. Par malheur, la prétention n'excluait pas entièrement la clairvoyance chez elle; elle avait parfois des lueurs qui l'éclairaient sur sa véritable valeur, et, la trouvant dans ces moments-là tout à fait en désaccord avec son désir de primer, elle éprouvait des fureurs de bête fauve à laquelle on viendrait disputer sa proie.

« Comme mon père était veuf, et que je pouvais difficilement, vu mon âge, être considérée comme une maîtresse de maison, il arriva peu à peu que nous prîmes l'habitude de passer plusieurs soirées par semaine chez M. d'Aubenot. La compagnie de sa femme n'offrait pas sans doute beaucoup de ressources intellectuelles, mais on se réunissait sans façon, on causait sans prétention, et mon père retrouvait là quelques causeurs aimables dont il appréciait beaucoup la compagnie.

« Mon père s'obstinait à considérer Mme d'Aubenot comme une femme obtuse sans doute, mais inoffensive, et il essaya de détruire les préventions que M. de Lansac s'était formées; mais tous ses efforts demeurèrent inutiles. M. et Mme de Lansac s'étaient bornés à faire déposer des cartes en retour de la visite qui leur avait été faite par M. et Mme d'Aubenot: ce procédé était blessant, je le reconnais, mais, comme tous ceux de même nature, il n'avait d'autre importance que celle qu'on lui attribuait. Les âmes un peu élevées ont une dignité qui les préserve de toute souffrance en de semblables circonstances, parce qu'elles ne peuvent recevoir les blessures qui atteignent seulement la vanité. M. de Lansac, en rencontrant M. d'Aubenot, l'avait d'ailleurs abordé pour lui dire que la faible santé

de Mme de Lansac lui interdisait toute relation avec le monde..... Mais Mme d'Aubenot, très-inférieure à son mari sous tous les rapports, n'avait pas accepté aussi bénévolement que lui cette excuse à peu près plausible, que l'on accepte d'ailleurs sans la discuter, entre personnes bien élevées. Le procédé de M. et de Mme de Lansac avait été profondément noté dans les replis du cœur envieux et venimeux de Mme d'Aubenot.

« Cette phase de mon existence est restée dans mes souvenirs comme l'une des plus heureuses que j'aie traversées; j'avais l'amitié de Madeleine, qui eût suffi à elle seule pour remplir mon âme par la grâce, le charme incomparable qui étaient inhérents à l'expression de ses sentiments. Chez elle, la tendresse était ingénieuse, infatigable dans ses manifestations délicates; tout ce qui était élevé l'attirait par un aimant irrésistible, et l'on peut dire que l'héroïsme, s'il avait été compatible avec nos mœurs actuelles, eût été le véritable élément de ce cœur passionné. J'avais nos agréables relations avec M. d'Aubenot, qui était dans la journée un guide infatigable, érudit, spirituel et gai; le soir un bon musicien, ou un intéressant causeur. Mon père était satisfait de nos relations, de notre situation, et les jours s'écoulaient ainsi doucement, sans que nous eussions conscience de l'animosité qui se développait chaque jour davantage dans l'âme de Mme d'Aubenot.

« Son mari voyait fréquemment chez nous Madeleine de Lansac; elle était presque toujours associée à nos excursions, à nos promenades. Tout ce qu'il y avait de poétique dans cette nature privilégiée frappa M. d'Aubenot, et le conquit; il partagea également entre Madeleine et moi la sympathie paternelle dont il me donnait quotidiennement des preuves, et se déclara notre chevalier à toutes deux.

« Peu de temps après mon installation dans la maison paternelle, mon père reçut la visite du fils de l'un de ses amis, M. Édouard Villenot.

— Le père du nôtre? » s'écria Edmond, tandis que Cécile levait vivement la tête.

« Oui, » reprit la tante Marthe, « le père de celui que nous connaissons; son père avait été envoyé à Paris comme député, et venait d'y mourir. Édouard Villenot avait fait de brillantes études, il avait voyagé, et, bornant son ambition à jouir dans sa province de l'influence que sa famille y possédait, il avait résolu de s'y établir et d'y fonder une manufacture; quoiqu'il fût riche, il ne se croyait pas autorisé à rester oisif.

« Édouard Villenot fut présenté chez M. d'Aubenot, et il augmenta le petit cercle qui s'y réunissait; il plut beaucoup à Mme d'Aubenot. Le fils du député! Quand elle prononçait ces quatre mots, l'air respirable semblait faire défaut dans son large buste. Comme elle était glorieuse de recevoir ce riche personnage, qui était le point de mire de toutes les convoitises maternelles à plusieurs lieues à la ronde! Quels constants éloges elle prodiguait à l'intelligence, au jugement, à la capacité, aux bonnes façons de cet intéressant jeune homme! Mais, comme les éloges lui servaient seulement de projectiles dans son passe-temps favori qui consistait à toujours assommer quelqu'un avec quelque chose, ou avec quelqu'un, le pauvre M. d'Aubenot était cruellement maltraité chaque fois qu'il prenait fantaisie à sa femme de passer en revue les mérites des Villenot.

— Ah! c'était un homme habile, ce député; il ne s'était pas hébété en lisant une quantité de vieux livres rongés par les vers...... Il n'avait pas perdu son temps à rêvasser; il avait su faire sa fortune, arriver aux honneurs, et ne s'était pas amusé à éparpiller ses amitiés en s'éprenant des premiers venus. »

« On le voit, ce n'était pas seulement le jardin de M. d'Aubenot qui recevait les pierres lancées par sa respectable moitié; quelques-unes nous étaient détachées par ricochet, et les allusions désobligeantes devenaient parfois si transparentes que nous ne pouvions conserver le moindre doute sur le sentiment hostile qui les dictait; mais nous aimions beaucoup M. d'Aubenot; en connaissant mieux sa femme, nous le plaignions de s'être donné une compagne si désagréable, et nous pensions pouvoir faire à l'amitié le sacrifice de recevoir avec patience les coups de boutoir d'un caractère que nous considérions seulement comme hargneux.

« Quand M. Villenot venait chez Mme d'Aubenot, il y était l'objet des soins les plus empressés, des attentions les plus flatteuses. On connaît ce type de maîtresse de maison, vulgaire de caractère et d'intelligence, qui se tourne obstinément vers tout ce qui reluit, et accable d'un oubli complet ceux de ses hôtes qui ne lui semblent pas répandre autant d'éclat. Nous avions déjà éprouvé quelquefois les effets de l'hostilité de Mme d'Aubenot; mais, quand il nous arrivait d'échanger avec mon père un regard de surprise, nous rencontrions les yeux suppliants de son mari, qui nous désarmaient instantanément; il semblait implorer notre indulgence, notre patience, et avait même fait parfois quelques allusions un peu vagues à des symptômes d'une sorte d'insanité d'esprit, qui lui causaient beaucoup d'inquiétude.

« M. Villenot témoignait à mon père un affectueux empressement, qui avait pour effet de me valoir un regard courroucé de Mme d'Aubenot; elle mordait, en ces circonstances, ses lèvres déjà minces, et prenait une teinte jaune plus accusée encore que de coutume. Édouard Villenot me parut un jeune homme de bonne compagnie, instruit, intelligent..... et pourquoi ne l'avouerais-je pas, puisque je suis vieille maintenant?..... il me plut tout à fait; sa présence me fut même si agréable que je ne me préoccupai nullement du courroux qui grondait dans l'âme envieuse de Mme d'Aubenot; toutes les flèches qu'elle s'appliquait à me lancer retombaient émoussées, impuissantes, bien loin de moi. Je ne connaissais pas encore les effets d'une haine féminine, éclose dans une âme perverse; je devais apprendre à mes dépens quels terribles résultats cette haine peut produire.

« Le reste de l'été se passa avec des alternatives de calme et d'orages sourds grondant dans le lointain; nous connaissions depuis trop peu de temps Mme d'Aubenot pour pouvoir pénétrer les véritables mobiles qui la dominaient, et nous acceptions bénévolement la quasi-explication donnée par son mari; en un mot, nous la considérions, sinon comme folle, du moins comme exposée à le devenir sous l'empire de contrariétés un peu vives, et nous nous trouvions engagés d'amitié, de conscience même, à laisser passer les bourrasques, sans engager une lutte sérieuse. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'ici-bas l'on domine bien plus par ses défauts que par ses qualités. Cette femme, dont les penchants étaient mauvais, l'esprit nul, la conscience muette, exerçait autour d'elle une sorte de terrorisme. Mais son exemple ne saurait être un encouragement pour ceux qui auraient quelque velléité d'exercer une domination par de semblables moyens. Quoiqu'on la laissât manifester beaucoup trop impunément, à mon sens, les abominables sentiments de malveillance générale dont elle trouvait en elle-même la source inépuisable, il n'existait pas de femme plus complétement malheureuse; elle portait en elle-même mille serpents dévorants; tout la blessait, tout la torturait, la supériorité sociale des uns, la prospérité des autres, et surtout, et surtout!.... la jeunesse et la beauté des femmes plus jeunes et plus belles qu'elle. Or, comme il était impossible de supprimer à la fois toutes les supériorités dont elle était envieuse, elle souffrait, tout en les attaquant (et quoiqu'il lui fût trop souvent permis de les attaquer), des tortures qui sont le juste châtiment de l'envie.

« Il nous eût été infiniment plus agréable d'installer chez nous les relations que nous nous étions créées, plutôt que d'aller les chercher sous le toit de M. d'Aubenot, qui était malheureusement celui de sa femme; mais, à quelques tentatives de trios et de duos exécutés chez nous, M. d'Aubenot opposa presque des supplications pour nous engager à ne rien changer aux habitudes prises. « Ma femme est accoutumée à présider son cercle, » disait-il; « si nous le transplantions chez vous, elle assimilerait ce changement à une véritable usurpation; elle a tant d'imagination!.... et une imagination terrible qui charge toujours les couleurs!... Non, je vous en prie! Nous sommes si bien ici! Ne changeons rien à nos rapports...... et..... ayez un peu d'indulgence pour ce caractère qui n'est pas toujours aimable; je vous assure qu'elle est bonne...... au fond..... et qu'elle a beaucoup d'amitié pour vous. »

« Mon père acquiesça, mais en partie seulement, à ces vœux; il ne voulut pas renoncer entièrement à réunir à son tour quelques amis autour de lui.... et M. Villenot, » ajouta la tante Marthe avec un accent un peu mélancolique, « vint alors ici, et s'y plut..... absolument comme son fils s'y plaît actuellement. »

Cécile, à ce rapprochement, détourna la tête pendant quelques instants.

« M. Villenot n'avait pas les mêmes raisons que nous pour porter sur Mme d'Aubenot un jugement pareil au nôtre; d'une part, les hommes sont d'assez médiocres observateurs; d'une autre, je ne jurerais pas qu'il n'attachât à l'empressement qu'elle lui témoignait d'autant plus de prix qu'elle en était généralement peu prodigue.

« Je montais déjà fort bien à cheval, et je faisais très-fréquemment des promenades avec ma chère Madeleine. Il fut convenu, un jour, que nous irions le lendemain plus loin encore que de coutume, pour explorer un côté du pays qui nous était encore inconnu.

« Le temps était radieux, et notre promenade nous sembla plus agréable que jamais; nous étions accompagnées par un vieux domestique qui suivait toujours Madeleine; il paraissait fatigué ce jour-là, et Madeleine l'engagea vivement à faire une halte pendant que nous irions un peu plus loin; il se défendit d'abord, et refusa d'acquiescer à cette proposition; puis, vaincu par notre insistance, il descendit de cheval, attacha la bride de sa monture à une branche d'arbre, et s'étendit à terre pour faire une sieste, après qu'il eut été convenu que nous reviendrions par le même chemin pour l'emmener.

« De temps en temps je hasardais une timide observation pour engager Madeleine à ne point trop prolonger la promenade; mais le grand air, la belle campagne que nous traversions, les magnifiques voûtes de verdure qui s'élevaient au-dessus de nous, tandis qu'un brusque versant terminait la forêt à notre droite, et nous laissait apercevoir à travers un rideau de feuillage la vallée dans laquelle était située la petite ville autour de laquelle nos demeures étaient groupées, tous ces paysages charmants semblaient enivrer Madeleine; elle répondait à mes conseils en partant au petit galop, et en me criant: « Plus loin! plus haut! »

« Tel était l'attrait exercé sur moi par cette jolie fée, que je l'aurais suivie partout où il lui eût plu de me conduire. Notre promenade se prolongea... et lorsqu'il fut enfin sérieusement question de revenir sur nos pas, Madeleine dut m'avouer qu'il lui était impossible de reconnaître la route que nous devions prendre. Cette situation de *princesses errantes* me contrariait beaucoup, et m'inquiétait un peu. Tout à coup, Madeleine, qui marchait en avant pour explorer le terrain et chercher à s'orienter, retourna tout à coup sur ses pas pour me rejoindre, et me dire en riant: « Nous sommes sauvées! Viens vite voir un joli tableau, » — puis elle repartit dans sa précédente direction.

« Je la suivis, et la trouvai arrêtée et en contemplation devant une pittoresque maisonnette assise sur l'un des versants de la forêt; de grands arbres entouraient cette habitation, qui semblait être fort modeste, pour ne pas dire pauvre; sur le devant de la porte était assis un homme déjà vieux, qui était vêtu d'une blouse de paysan et occupé à raccommoder quelques outils de jardinage; près de lui se trouvait une femme portant une sorte de costume de paysanne; ses cheveux gris étaient lissés sous une coiffe blanche, et elle filait, en souriant à son compagnon.

« De la place où nous étions arrêtées nous dominions ce petit tableau de félicité domestique.

« C'est à coup sûr Philémon et Baucis ressuscités et habillés en paysans modernes, » me dit Madeleine.

« Probablement; pourvu que Philémon puisse nous indiquer notre route?

— Oh! que la prévoyance est une triste qualité! » s'écria Madeleine; « elle empoisonne toutes les jouissances, elle paralyse toutes les visions poétiques; elle trouble toutes les joies de la vie en substituant partout et toujours la crainte, ou du moins les appréhensions, à la sécurité, à la confiance! J'admire ce groupe et son entourage, tandis que tu ne peux échapper, même pour un instant, à l'inquiétude vaine qui te poursuit! Utilitaire, va!..... » ajouta-t-elle en me lançant un regard de commisération.

« C'est bon, » répondis-je; « mais si cette prévoyance que tu blâmes s'exagère en moi, c'est à toi seule qu'en revient la responsabilité; il faut bien que j'aie en plus ce que tu as en moins, pour faire compensation..... » Et, obligeant mon cheval à descendre une pente qui était assez escarpée, j'arrivai devant la porte du rustique enclos qui entourait la petite maison. Madeleine me suivit de près.

« Philémon, comme disait ma compagne, leva la tête, et nous pûmes voir un beau visage de vieillard, aux lignes pures, calmes et régulières. En nous voyant arrêtées devant sa porte, il souleva, pour nous saluer, une sorte de calotte ou de toque en gros drap bleu, qui couvrait une abondante chevelure blanche, se leva et vint au-devant de nous.

« Comment vous trouvez-vous ici, et seules, mes belles demoiselles? » nous dit-il en souriant; « seriez-vous égarées?

— Vous l'avez deviné, Monsieur, » lui répondis-je, fort étonnée de trouver près de cette chaumière, et dans cet humble accoutrement, un homme qui avait le langage et les façons de la meilleure compagnie. « Je me nomme Marthe Darmintraz, j'habite près de la petite ville voisine; nous avons laissé un domestique près d'un endroit qui s'appelle.....

— Le clos du Grand-Chêne, » me souffla Madeleine.

« Et nous ne savons quelle route il faut prendre pour aller retrouver ce domestique, qui doit être en proie à une vive inquiétude; seriez-vous assez bon, Monsieur, pour nous indiquer la voie que nous ne pouvons reconnaître?

— Nous ferons mieux que cela, » répondit le vieillard. « Entrez, Mesdemoiselles, » et il ouvrit la petite porte basse que nous dominions du haut de nos montures.

« Pardon, Monsieur..... vous êtes bien bon...... mais il est tard, et nous ne pouvons nous arrêter.

— Cela durera seulement un moment, » dit Baucis en s'avançant à son tour pour appuyer l'invitation de son mari: « nous vous donnerons un guide qui vous conduira en cinq minutes, par un chemin de traverse, au clos du Grand-Chêne; mais jusqu'à ce que ce guide soit prêt à vous escorter, vous ne pouvez refuser d'accepter notre pauvre hospitalité; entrez, Mesdemoiselles.

— Oh! entrons, je t'en prie, » dit Madeleine en se penchant vers moi.

« Ainsi pressée, je ne pouvais résister plus longtemps; en un moment on nous aida à descendre de cheval, et nous nous trouvâmes assises sur le devant de cette petite maison. La vieille femme plaça devant nous une table en bois blanc, y étendit une grosse serviette fort propre, et mit devant nous deux écuelles en terre brune remplies d'un lait fort appétissant et accompagnées de deux morceaux de pain noir.

« Pendant que l'on faisait ces préparatifs, le vieillard alla chercher une sorte de *trompe* pareille à celles dont les bergers suisses font usage, et en tira quelques sons scandés d'une façon particulière. Bientôt un écho lointain répéta les mêmes sons, et, déposant son instrument, le vieillard vint s'asseoir près de nous, en disant avec satisfaction: « Mon fils m'a entendu, il sera ici dans quelques instants, et vous accompagnera jusqu'à la place où vous avez laissé votre domestique. »

« Nous faisions honneur, avec l'appétit qui est l'apanage de la jeunesse, au goûter frugal, mais excellent, qui nous avait été servi. On ne pouvait contempler une expression plus placide que celle dont les visages de nos hôtes étaient empreints; tous deux s'exprimaient en termes, non-seulement corrects, mais élégants; tous deux semblaient heureux l'un par l'autre; si l'on surprenait parfois sur les traits de la femme une fugitive tristesse, cette expression s'effaçait bientôt, comme s'effacent sur un beau lac les ondulations qui troublent accidentellement son calme habituel. Bientôt, du reste, elle nous donna l'explication des nuages que nous avions remarqués. Quand on entendit la réponse adressée au signal qui avait été envoyé par son mari, son visage doux et pâle se colora assez vivement; elle se pencha vers nous, et nous dit avec un orgueil naturel: « C'est mon fils..... le seul enfant qui me soit resté; nous en avons perdu sept..... » Elle avait baissé la voix pour ces derniers mots, et mit un doigt sur ses lèvres, comme pour nous recommander le silence vis-à-vis de son mari. Bientôt, dominée par une vive impatience, elle alla se placer de façon à apercevoir le sentier par lequel son fils devait arriver; elle s'appuya au bras de son mari, et nous laissa seules pendant quelques moments.

« Je profitai de son éloignement pour dire à Madeleine qu'il m'eût semblé préférable de ne pas attendre ce jeune guide.....

« Elle haussa les épaules. « A quoi songes-tu ? Qui te dit qu'il soit jeune ? Ses parents sont vieux ; et d'ailleurs, que nous importe ? Personne ne pourra trouver mauvais qu'un paysan nous ait indiqué notre chemin.

— Es-tu bien sûre que nous nous trouvions chez des paysans ? Ils me semblent avoir des façons bien distinguées, que l'on ne rencontre guère chez de simples cultivateurs.

— Je ne comprends pas du tout ce qu'ils peuvent être, » reprit Madeleine ; « mais tout cela m'intéresse vivement. Quelle poétique chaumière ! Comme ils paraissent s'aimer ! comme ils doivent être heureux ! »

« Une exclamation de contentement nous avertit que nos hôtes avaient aperçu leur fils. Sur un sentier étroit qui s'élevait à pic tout près de l'enclos, on voyait en effet un jeune homme vêtu, comme son père, d'une blouse de toile bleue. « Me voilà ! » criait-il d'assez loin ; « vous avez donc besoin de moi ? »

« Quand il fit son entrée dans l'enclos, nous vîmes un visage aussi régulier et aussi beau que l'était encore celui de son père. Notre guide avait bonne grâce, bonne façon, et se mit à notre disposition avec une extrême courtoisie.

« Au moment où nous allions monter à cheval, Madeleine s'avança vers nos hôtes.

« Mon amie s'est nommée, » dit-elle, « permettez-moi d'en faire autant : je m'appelle Madeleine de Lansac ; voulez-vous ajouter à toutes les bontés dont vous nous avez comblées la grâce de nous dire votre nom ? Nous aimerions à le placer dans nos meilleurs souvenirs. »

« La femme adressa un singulier regard à son mari ; mais il ne parut pas en tenir compte, car il répondit tranquillement : « Je m'appelle Desroniers ; je suis, comme vous le voyez, un simple cultivateur, un peu plus heureux que la plupart des paysans, parce que notre bien est un peu plus considérable ; notre fils est militaire ; il est venu passer son congé près de nous. »

« Mme Desroniers posa doucement sa main sur celle de Madeleine :

« Veuillez, » lui dit-elle, « pour éviter à votre famille une impression désagréable, ne point faire mention de la courte hospitalité que vous avez reçue chez nous. »

« Le regard de Madeleine exprima la plus vive surprise ; mais Mme Desroniers n'en dit pas davantage, et craignant d'être indiscrètes, nous n'osâmes lui adresser aucune question.

« Quand il vous conviendra de passer par ici, » ajouta M. Desroniers en nous aidant à monter à cheval, « vous serez les bienvenues toutes deux.

— Tu vas revenir, Paul ?..... » dit Mme Desroniers à son fils.

— Je serai de retour dans vingt minutes, » répondit notre jeune guide.

« Ainsi escortées, nous nous mîmes en route pour retrouver notre vieux jockey. M. Paul Desroniers agissait en homme bien élevé ; il nous parla peu de nous, pas du tout de lui, et quelques accidents de conversation confirmèrent seuls les renseignements donnés par sa mère, en nous apprenant qu'il était militaire et passait son congé chez ses parents.

« Le domestique de Madeleine avait eu la présence d'esprit de ne point quitter le clos du Grand-Chêne pour se mettre à notre recherche ; dès qu'il nous eût replacées sous cette protection, M. Paul Desroniers prit congé de nous et s'éloigna. Quand il fut à une certaine distance, nous entendîmes les premières notes de l'air célèbre chanté par Basile dans le Barbier de Séville : *La calunnia è un venticello*. Je n'ai jamais oublié cette singulière coïncidence, cette mélodie choisie au hasard, et que les échos de la forêt nous renvoyaient comme un avertissement malheureusement inutile.

« Dès que nous fûmes seules, galopant en avant, tandis que le domestique nous suivait à quelques pas en arrière, Madeleine se livra à une série de suppositions romanesques : Quels pouvaient être ces trois personnages découverts dans un pli de la forêt ? A quelle cause attribuer le contraste évident qui existait entre leur apparence et leur éducation ? Par quels liens mystérieux se rattachaient-ils à M. de Lansac, et pourquoi devait-on lui cacher cette rencontre ? Son imagination travaillait, et je compris instinctivement qu'il fallait l'arrêter sur cette pente. Le silence qui nous avait été recommandé me causait un malaise indéfinissable : j'ai toujours pensé que l'obscurité était une ennemie dangereuse ; que la lumière, au contraire, était la protectrice, la puissante alliée de tous les cœurs droits, de tous les caractères qui n'ont rien à cacher. Si malheureusement on ne peut toujours dire dans toutes les circonstances : *Fiat lux !*..... si on ne peut toujours dissiper les ténèbres que la méchanceté accumule parfois à notre insu sur telle phase de notre existence, il faut du moins résister énergiquement à l'envahissement de l'ombre, et placer toutes nos actions en pleine lumière. Je n'avais pas pris l'engagement de me taire, j'étais décidée à faire connaître à mon père les incidents romanesques de notre promenade, et j'engageai vivement Madeleine à agir comme moi ; mais le jugement ne figurait pas parmi les brillantes facultés dont elle était douée ; elle envisageait avec une extrême exagération tout ce qui se rattachait, selon elle, à une question de délicatesse ; il lui eût semblé commettre une indiscrétion en contrevenant à la prière qui lui avait été adressée par Mme Desroniers, et elle me déclara qu'elle ne mentionnerait pas cette visite à son père.

« M. Édouard Villenot dînait avec nous ce jour-là ; je rentrais plus tard que je ne l'aurais voulu, je dus me hâter de faire ma toilette..... Bref, je n'eus pas le temps de rendre compte de ma promenade à mon père.

« Ce jour, » continua la tante Marthe après une pause destinée à raffermir sa voix devenue un peu tremblante, « ce jour est resté dans ma mémoire à plus d'un titre ; ce fut après le dîner que M. Villenot demanda ma main à mon père ; tout fut conclu séance tenante, et le mariage fixé à trois mois. J'étais pleinement heureuse de l'avenir qui s'offrait à moi, et j'oubliai, hélas !..... la famille Desroniers, et la résolution prise par moi de signaler ce mystère à mon père.

« Mme d'Aubenot, instruite peu après de la demande en mariage qui avait été faite par M. Villenot, et acceptée par nous, m'adressa des félicitations ironiques ; elle suffoquait, elle essayait de contenir sa colère, et ne pouvait y parvenir ; elle éprouvait, à leur degré le plus intense, toutes les tortures qu'inflige la triste passion de l'envie ; mais ses flèches, si acérées qu'elles fussent, tombaient bien loin au-dessous de moi ; aucune ne m'atteignait, car le bonheur, me semblait-il, me rendait invulnérable. La jeunesse est d'ailleurs impitoyable pour les femmes qui ne sont plus jeunes ; cette grosse vieille femme, jaunie par l'envie, me paraissait plus grotesque que dangereuse ; il me semblait que tout le monde devait la deviner, et j'essayai de parler d'elle avec mon fiancé, mais il devint subitement sérieux, et me pria de ne point prendre des habitudes de dénigrement et de persiflage. « Je sais, » ajouta-t-il avec tendresse, « que ces habitudes ne sont point innées en vous, mais on pourrait les transplanter dans votre esprit, et je vous supplie de vous défendre contre ces tentatives. »

La suite au prochain numéro. EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

Une Allemande. Les hommes ne portent pas de bretelles brodées, et nous ne pouvons, par conséquent, faire paraître un dessin pour cet objet. — *N° 67,700, Suisse.* On peut encore porter la pelisse de taffetas ; mais si l'on désire changer sa forme, on est meilleur juge que moi en cette matière, puisqu'on a sous les yeux d'une part nos patrons, d'une autre l'objet qu'il s'agit de transformer. Oui, pour le chapeau rond. On porte des robes en grenadine noire, même quand on n'est pas en deuil. — *N° 70,127, Bône.* Voir les gravures et dessins pour les garnitures de robes. On garnit une robe de grenadine avec des pattes, des bandes de taffetas, et l'on recouvre souvent ces bandes avec de la guipure blanche. Je ne connais pas le point Mexico, et ne puis, en aucun cas, faire paraître un dessin *dans le prochain numéro.* — *N° 80,631.* Les petites filles de sept ans ne portent pas de robe en taffetas noir. Les personnes de cinquante ans ne portent pas de vestes courtes ; sous une veste longue, il leur est loisible de porter une chemisette de couleur..... mais en aucun cas cette couleur ne doit être trop vive. — *N° 3,289, Constantinople.* Oui pour les vestes ; quant aux paletots, ils ne peuvent être sans manches, à moins d'être portés avec un corsage montant, à manches longues, pareil au paletot, qui est pareil à la robe. Les paletots-sacs n'ont pas en effet la même forme que les paletots ajustés ; mais notre lectrice croit-elle qu'on ne voie absolument qu'une seule et même forme de paletot ? S'il en est ainsi, elle se trompe ; toutes ces formes sont à la mode, et l'on choisit celle qu'on préfère. — *N° 69,526, Haute-Vienne.* Il m'est absolument impossible d'ajouter aucun détail nouveau aux explications concernant les lés coupés en pointes. Tout a été dit à ce sujet ; au surplus on trouvera dans le numéro des *Patrons illustrés* le patron en grandeur naturelle d'une jupe coupée en pointes. On ne porte plus les cheveux tombant par derrière sur la nuque. Je ne connais pas d'autre nettoyage que la benzine, quand il s'agit d'un nettoyage fait à domicile, c'est-à-dire sans disposer des machines à vapeur et de tous les outils qui composent l'installation des teinturiers-dégraisseurs. Merci mille fois pour l'approbation accordée au journal. — *N° 83,032, Charente-Inférieure.* On sert les asperges dans un plat ovale. — *N° 75,935, Saône-et-Loire.* Il nous est complétement impossible, ainsi que nous le répétons sans cesse, d'insérer une réponse..... bien moins encore un dessin, dans le *prochain numéro.* — *N° 85,978, Nord.* A quinze ans les jeunes filles portent des robes qui touchent terre, mais non à queue. On roule les cheveux dans une résille. Nous avons dit que l'on pouvait faire ces paletots *en toute étoffe* ; boutons en os, ou bien en nacre blanche, On porte ces chapeaux dits *Lamballe* à tout âge ; on n'y met pas de grandes plumes, qui servent désormais seulement à garnir les chapeaux ronds. — *Oran, Afrique.* Il est inutile d'envoyer des timbres, puisqu'il ne peut être répondu directement. On porte toujours les grands talmas en dentelle de laine, sur toutes les robes un peu *parées*, ces talmas étant réservés aux toilettes élégantes. — *N° 71,276, Dordogne.* La 3e édition n'a pas droit à une gravure coloriée dans le n° 18. On recevra les bulletins d'abonnements. Les alphabets sont destinés à la broderie, comme nous l'avons annoncé. Merci pour cette bonne lettre. — *N° 84,631, Jura.* On a reçu avec le n° 10 une planche double, contenant les modèles de lingerie que l'on nous demande ; on nous redoit 25 centimes. — *N° 67,965, Loiret.* On ne porte pas du tout de mantelets, ni de pointes en taffetas noir, et presque plus de châles ; on a le choix entre les paletots pareils aux robes, — les paletots en taffetas noir, — les paletots en cachemire noir brodés en perles ; évidemment le paletot brodé est en soie noire. Non ; jupe jusqu'à terre seulement. — *N° 1499, Aisne.* J'ai vu, comme tout le monde, des paletots de soie noire, sur lesquels des dentelles (pas larges) étaient employées comme ornements : je n'en ai pas vu et n'en vois pas qui soient garnis *à bord*, avec des dentelles larges. — *N° 12,033, Isère.* Cela est excellent dans les annonces, et n'a aucune utilité dans la pratique. Oui, pour les chapeaux *batelière.* — *N° 14,576, Côtes du Nord.* Si ma jeune lectrice avait bien voulu prendre connaissance des *articles de modes* qui se publient depuis la fin de l'hiver, elle y aurait trouvé la réponse aux questions qu'elle m'adresse ; elle y aurait vu qu'on porte toutes les variétés de corsages blancs avec toute espèce de jupe — que l'on coupe en pointes même les robes de jaconas et de percale. Les vêtements de veloutine sont convenables pour demi-saison et demi-toilette : ils ne peuvent s'allier aux robes de mousseline ; c'est justement l'impossibilité de relever ces robes avec des tirettes qui les interdit à Paris, dans les rues ; les robes de mousseline, ne pouvant être relevées, ne se font pas *à queue.* On ne peut nettoyer une toilette, quand on ne dispose pas des ateliers et des machines qui servent aux nettoyeurs. On a reçu, on recevra encore des modèles de paletots, entre lesquels on peut choisir celui qu'on préfère ; il est tout à fait impossible de décrire ici des formes de paletots sans le secours du dessin. On peut faire toutes ces robes sans corsage et les porter avec un corsage blanc ; *idem*, pour la robe blanche. Petit paletot, non doublé, fait avec l'écharpe blanche. Choisir entre les formes de chapeaux ronds dont on a reçu les dessins. Border la jupe noire avec une bande de taffetas noir, lisérée en blanc.

AVIS IMPORTANTS.

Toute lettre non accompagnée de la bande du journal, soit pour un changement, soit pour une réclamation, sera considérée comme non avenue.

Nous prions nos abonnées de *Paris* qui désirent changer leur édition contre une autre, à l'expiration de leur abonnement, de vouloir bien en donner avis *directement* à l'Administration, et de refuser simplement la quittance de renouvellement, qui est toujours présentée quinze jours à l'avance.

CLEF DIPLOMATIQUE.

L* CH*R**T.

F*BL*.

*n ch*v*l **x tr**s q**rts f**rb*,
S**s *n l**rd ch*r**t, *n m*t*n, d*ns l* r**
S'*t**t *b*tt* ;
*t d*ns l* f**l* * l'*nst*nt *cc**r**,
Ch*c*n, c*mm* t**j**rs, ** v**t*r**r s*rpr*s,
*xpr*m**t s*n *v*s :
« M*n *m*, d*s**t l'*n, v**l* c* q**l f**t f**r*
« P**r s*rt*r d'*mb*rr*s. »
« — Cr***z-m**, f**t*s l* c*ntr**r*, »
R*pr*n**t *n s*c*nd, « *t d* c* m**v**s p*s
V**s v**s t*r*r*z m***x. » — « N* l'*c**t*z d*nc p*s, »
Cr***t *n **tr* p*rs*nn*g*,
« F**t*s pl*t*t c*c* ! » — « M**s n*n, f**t*s c*l* ! »
t l m*lh**r**x *tt*l*g*
*n r*st**t t**j**rs l*.
T**t * c**p, s*ns r**n dir*, *n h*mm* d* c**r*g*
S**s*t *n d*s br*nc*rds, *n s*c*nd l'*m*t*,
*t, d'**tr*s *cc**r*nt, l* ch*r**t r**l*.

S* d*nn*r d*s c*ns**ls *st s**v*nt n*c*ss**r*,
S'*ntr**d*r f**t b**n m**ux l'*ff**r*.

*DR**N M**S*.

Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est : *Fou-lard.*

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

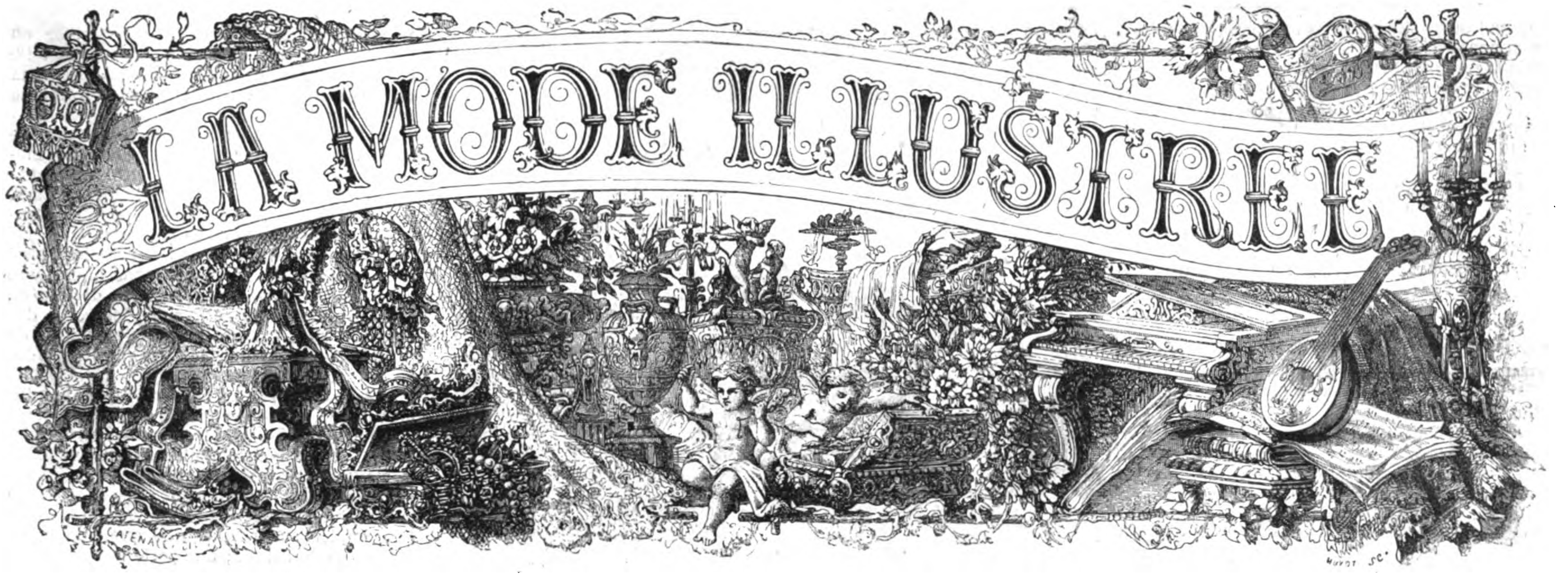
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les rides sont la trace des orages de la vie.

N° 23. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 3 juin 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (Pour l'étranger le port en sus). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Chapeaux d'été de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

N° 1. *Chapeau rond en tresses de paille de riz blanche.* Il n'y a presque pas de fond à ce chapeau, qui est courbé devant et derrière; une dentelle noire étroite, à grelots de jais, borde son contour intérieur; la garniture se compose de feuillages de diverses teintes, de cerises rouges et cerises noires, d'une barbe en dentelle noire tombant en arrière du chapeau.

N° 2. *Chapeau en tresses de paille grise* formant des écailles. Sur le côté gauche se trouve une touffe de rubans roses et de velours noir; à l'intérieur tulle de blonde et dentelle noire; sous le bavolet une ruche de rubans roses étroits; — brides en même ruban, mais plus large.

N° 3. *Chapeau en tresses de paille blanche.* Garniture se composant de roses de haies et de feuillage mélangé, retombant sur le bavolet; brides étroites en ruban de taffetas rose; brides larges flottantes, en ruban de taffetas blanc à étoiles roses.



N° 2. CHAPEAU EN TRESSES DE PAILLE GRISE FORMANT DES ÉCAILLES.



N° 1. CHAPEAU ROND EN TRESSES DE PAILLE DE RIZ BLANCHE, DE CHEZ Mme AUBERT.



N° 3. CHAPEAU EN TRESSES DE GROSSE PAILLE BLANCHE.

Bourse au crochet.

MATÉRIAUX : 16 grammes de soie noire de cordonnet; même soie jaune, rouge, bleu-bluet par parties égales, en tout 20 grammes; 9 petits glands rouges et noirs; un gland plus gros; deux anneaux d'acier.

Cette bourse est à la fois très-jolie et très-facile à exécuter; la partie inférieure est faite avec des mailles simples; un fond exécuté en soie noire s'y rattache; ce fond est fait en brides contrariées.

On commence la bourse avec la soie noire, en faisant une chainette de 28 mailles, dont on réunit la dernière à la première. Ce cercle a l'envergure nécessaire pour répéter 14 fois le dessin principal. Si l'on désire faire une bourse plus grande, on augmentera le nombre des mailles, en veillant à le maintenir *divisible* par sept. Nous publions le dessin de la partie inférieure, avec l'indication des couleurs employées.

Quand on passe d'une couleur à une autre couleur, quand on a, entre autres, une maille noire à faire après une maille jaune, on *termine* la maille jaune avec la soie jaune, et l'on passe pour la première fois le brin noir dans la maille suivante. En procédant de la sorte, les couleurs ne se séparent pas d'une façon trop tranchée, mais *s'enchevêtrent* et produisent un effet *jaspé*. Le brin de la couleur abandonnée n'est pas coupé; on le laisse à l'envers de l'ouvrage, pour le reprendre quand cela sera nécessaire.

Après avoir terminé la partie inférieure, on prend la soie noire, et l'on fait 41 tours de *brides contrariées*, c'est-à-dire alternativement une bride, — une maille en l'air, et pour faire la bride on pique toujours le crochet sous la maille entière du tour précédent. Dans le tour suivant, on place la bride sur la maille en l'air, et la maille en l'air au-dessus de la bride du tour précédent. Les 24 premiers tours sont faits en allant et revenant; on forme ainsi la fente. Après le 41ᵉ tour, on fait en mailles simples le dessin de la petite bordure (côté arrondi de la bourse),

et, quand on a fait le dernier tour jaune de cette bordure, on recommence le fond noir; on fait 7 tours de ces brides *contrariées;* avec le 8e on commence la diminution, c'est-à-dire qu'après avoir fait 7 brides avec leurs mailles en l'air, on fait toujours 2 brides de suite sans mailles en l'air; cette diminution se répète régulièrement dans tous les tours, jusqu'à ce que la bourse soit arrondie et presque fermée.

On ferme le côté carré avec des mailles simples, et on le double à l'envers avec du taffetas noir, ou jaune, ou rouge, ou bleu-bluet. On pose à l'extrémité du côté arrondi un double gland long (rouge et bleu) et neuf glands à l'autre extrémité. Les anneaux d'acier sont recouverts en soies de mêmes nuances que celles de la bourse.



BOURSE AU CROCHET.

Bordure boutonnée pour jupon.

MATÉRIAUX : Une bande de percale blanche; soutache de laine noire ou brune; boutons de linge.

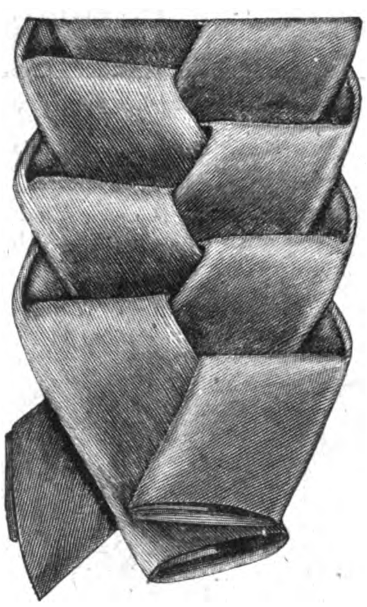
Nos lectrices savent que les bords des jupons, mis en contact avec le pavé ou les allées sablées d'un jardin, sont promptement salis; nous leur indiquons aujourd'hui une bordure faite en soutache sur une bande de percale garnie de boutonnières s'adaptant à des boutons de linge cousus sur le jupon même, et sous un pli de 2 centimètres 1/2 formé dans le jupon, et destiné à couvrir les boutons; ceux-ci sont cousus à intervalles de 7 centimètres. La bande brodée doit dépasser l'extrémité du jupon d'un centimètre environ; un ourlet termine la bande de chaque côté. On comprend qu'il est facile, moyennant cette méthode, de faire blanchir la bande séparément et de la replacer sur le jupon.

Ceinture à basques.

En venant s'ajouter au corsage montant d'une robe quelconque, cette ceinture, faite en même tissu que la robe, simule un pardessus ajusté et en tient lieu. Les revers de cette ceinture sont simulés aussi, et entourés d'une broderie composée de soutaches noires disposées en treillage et réunies à chaque point de jonction par des étoiles faites au point russe avec de la soie noire. Frange à grelots en soie noire.

Ombrelles.

N° 1. La disposition de cette ombrelle n'est pas seulement élégante: on pourra l'utiliser pour réparer une ombrelle dont l'étoffe est fendue au milieu de chaque division, en employant pour cette réparation, soit de l'étoffe pareille à celle de l'ombrelle, soit une étoffe différente. Les pattes qui couvrent le milieu de chaque division ont 3 centimètres 1/2 de largeur (sans rempli); elles sont coupées en pointe vers l'extrémité supérieure et encadrées au point chaînette, exécuté avec de la soie noire, ensuite avec une seconde rangée de points chaînette, cette fois en soie blanche. A l'extrémité inférieure de chaque patte, ces points chaînette forment des carreaux. L'ombrelle est garnie avec un volant ayant 5 centimètres de largeur, dont l'ourlet est orné de points chaînette. Ce volant est surmonté d'une ruche découpée, ayant un centimètre 1/2 de largeur, ornée de points chaînette.



N° 5. GARNITURES POUR OMBRELLES, CONFECTIONS, ETC.

N° 2. Ombrelle en taffetas rose, garnie d'un volant découpé ayant 6 centimètres de largeur. La couture de ce volant est couverte par une guipure blanche, ayant 3 centimètres de largeur, posée à plat, surmontée d'une même guipure dont la largeur est d'un centimètre; un entre-deux de guipure couvre toutes les coutures de l'ombrelle, ornée en outre d'applications en dentelle, que nos lectrices pourront exécuter, si elles suivent les explications paraissant dans le prochain numéro. Une guipure de 3 centimètres garnit la pointe supérieure de l'ombrelle, qui est doublée en soie blanche.

N° 3. Ombrelle de soie grise, brodée en chenille noire, cousue transversalement avec de la soie noire; ligne de points chaînette et feston écarté en soie noire; doublure en mousseline blanche.

N° 4. Ombrelle en taffetas violet avec doublure blanche. Les ornements se composent de guipure blanche brodée en perles blanches, de grelots analogues, et de glands faits en guipure blanche.

Garnitures pour ombrelles,

CONFECTIONS, JUPONS, ETC.

N° 1. Des entre-deux en guipure et des rubans de velours ou de taffetas sont entrelacés en biais, et encadrés de chaque côté avec une guipure étroite.

Cette garniture peut être à volonté plus large que ne la représente notre dessin; pour l'exécuter on fixe les morceaux de ruban sur de la toile cirée ou du carton, puis on passe l'entre-deux dans ces rubans, en le disposant comme le dessin l'indique.

N° 2. Étoiles faites en perles blanches de cristal, les contours sont en perles noires; mêmes perles employées comme encadrements. On exécute ce travail soit sur l'étoffe même, soit sur une bande de taffetas appliquée ensuite sur l'objet que l'on veut orner.

N. 3. Deux guipures cousues ensemble, pied contre pied, sont recouvertes par une ruche faite avec une bande de taffetas découpée, ayant 4 centimètres de largeur; les bords des deux plis sont cousus ensemble au milieu de la ruche, ornée en plus de grosses perles rondes en cristal.

N° 4. Cette tresse est faite avec trois bandes de velours, coupées en biais; les deux côtés longs de chaque bande sont cousus ensemble.

N° 5. Broderie en chenille. Les lignes principales sont en grosse chenille fixée sur l'étoffe par des points transversaux; les croix sont faites en chenille de même couleur, mais plus fine, enfilée sur une aiguille que l'on passe au travers de l'étoffe; une perle termine chaque point.

Alphabet gothique avec chiffres.

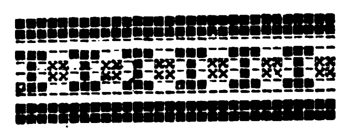
On exécutera ces riches initiales au plumetis et point d'armes. L'intérieur se compose de jours de dentelle. Les fleurs et les feuilles sont faites au plumetis; les lettres au point d'armes, pour toute la partie marquée de points noirs.

Ces initiales serviront pour mouchoirs, taies d'oreiller et draps elégants.

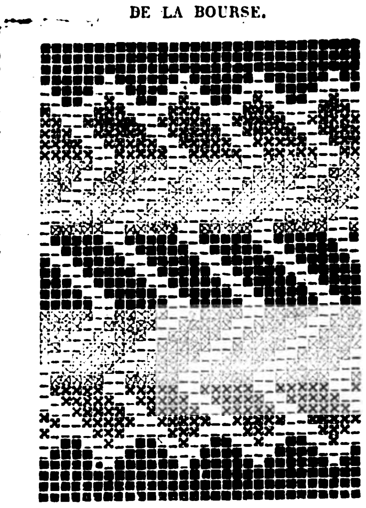
DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de foulard fond blanc, à petits disques rouges (du *Comptoir des Indes*, boulevard Sébastopol, 129). Sur le bord inférieur de la jupe se trouve un volant très-étroit, à petite tête, fait en foulard blanc uni, et bordé de chaque côté avec un ruban étroit en taffetas rouge. Corsage très-bas avec épaulettes formées par la continuation d'une ruche semblable au volant et posée sur le contour supérieur du corsage; une ruche pareille tient lieu de ceinture; à l'intérieur, corsage blanc en mousseline, montant, et à manches longues. Chapeau Lamballe, en paille, avec coquelicots, épis, dentelles noires et large bride de tulle noir.

Robe en taffetas bleu, à bords dentelés, garnis avec une bande de taffetas de nuance un peu plus foncée: au-dessus, et comme continuation de ces dents, se trouve un ruban qui se termine au milieu, par derrière, en deux longues boucles et deux pans très-longs. Chapeau de paille blanche, garni de *crevés* en taffetas bleu, de rubans bleus, et de bouillonnés en tulle blanc; brides bleues étroites; très-larges écharpes en tulle blanc, tenant lieu de secondes brides. Ombrelle bleue, doublée en taffetas blanc.

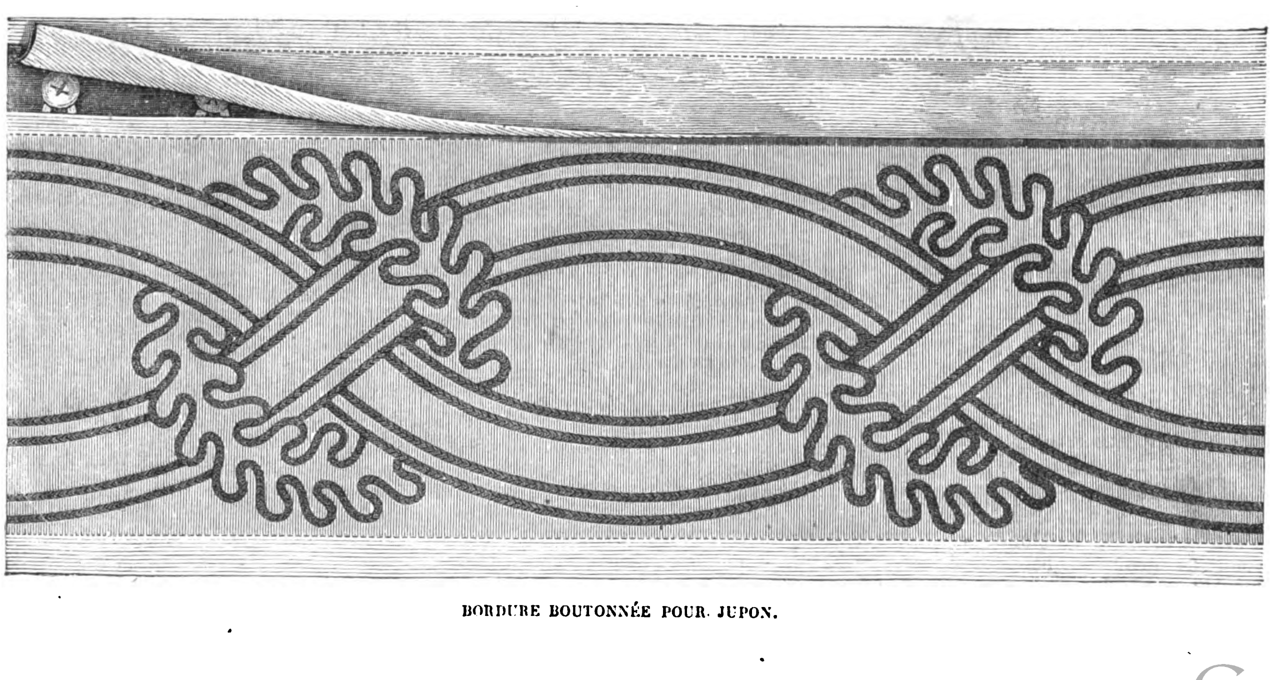


DESSIN POUR LE COTÉ ARRONDI DE LA BOURSE.



DESSIN POUR LE COTÉ CARRÉ DE LA BOURSE.

Explication des signes : ■ Noir. ‾ Jaune d'or. ⊠ Ponceau. ⊠ Bleu-bluet.



BORDURE BOUTONNÉE POUR JUPON.

MODES.

Je crois que les Parisiennes sont les femmes qui suivent le plus sagement la mode; elles se conforment très-vite à sa physionomie générale, mais n'accordent jamais à ses divers détails accessoires l'importance exagérée que leur attribuent d'autres femmes sous d'autres latitudes. A Paris, la mode n'est jamais une et indivisible dans les petits détails, et la convenance personnelle a une grande part dans



Leroy Imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris.

Toilettes de Printemps de Mme BRÉANT-CASTEL, 58bis r. Ste Anne.

Envois de la M^{on} de COMMISSION GÉNÉRALE, 53, Rue d'Hauteville.

l'option que l'on fait entre diverses formes de corsages, de pardessus, de chapeaux, etc.

On ne voit, il est vrai, pas un seul chapeau qui soit grand, à passe élevée; mais on en voit simultanément en forme de fanchon, — de forme Lamballe, — courts sur les oreilles, — longs sur les oreilles, — réduits à la dimension d'une soucoupe ornée de fleurs, — représentant un panier, etc.

C'est là ce que l'on ne veut pas comprendre, paraît-il, quand on habite loin de Paris. Une personne a-t-elle reçu un chapeau de Paris? Toute la localité demeure persuadée que cette forme représente la loi et les prophètes, et qu'en dehors de cette forme il n'y a pas de salut. C'est là une erreur très-grave, qu'il importe de combattre au nom de la vérité, et aussi de l'économie. Imagine-t-on qu'une personne grave, sensée, arrivée à la maturité de l'âge, consente à se montrer coiffée d'une soucoupe? Non, certes, et je répéterai ce que j'ai déjà dit: Pourvu que les chapeaux soient petits, qu'ils ne dépassent pas le front, qu'ils soient très-bas par devant, ils sont à la mode.

J'en dirai autant pour les chapeaux connus sous la désignation, désormais impropre, de chapeaux ronds. On me sollicite d'indiquer la forme à la mode..... Eh! mon Dieu! toutes les formes sont à la mode. Les fonds élevés sont disgracieux et un peu délaissés, de même que les bords très-larges; pour le reste, c'est au goût personnel qu'il appartient de choisir le chapeau que l'on préfère. On porte des toques, des chapeaux italiens (tout à fait plats), des chapeaux à bords roulés, tout ce que l'on veut, en un mot.

On m'écrivait tout récemment d'une ville bien éloignée, pour me faire une observa-



CEINTURE A BASQUES.

tion qui m'a suggéré la pensée des explications que je donne en ce moment: — on s'étonnait de m'entendre dire que l'on portait des paletots-sacs, — et aussi des paletots ajustés; ces deux formes ne se ressemblent pas, ajoutait-on, donc il doit y avoir erreur de votre part.

Mais, pas du tout! On porte non-seulement ces deux formes, mais encore toutes les variations qui peuvent être composées sur ces deux thèmes différents; en un mot, on porte *toutes les formes de pardessus à manches*. Le bouc émissaire du moment est le châle, ce pauvre châle qui règne depuis si longtemps, qui était si commode, si peu dispendieux eu égard à sa durée! N'allez pas en conclure que l'on n'en voit plus! Mais, enfin, on en voit beaucoup moins.

On me met aussi en demeure, et même avec un certain emportement, de dire positivement si l'on porte des corsages à ceinture, — ou à basques?

Je déclare, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'y a point d'*ou*, — il y a *et*. On porte des corsages à basques et aussi des corsages sans basques, avec ceinture. Quant à obéir à la deuxième injonction que l'on m'adresse, indiquer lequel de ces deux systèmes compte le plus grand nombre d'adhérentes, j'avoue que cela me semble difficile. Quelle voie devrais-je adopter pour faire ce dénombrement? Comment établir cette statistique? Faudra-t-il me poster sur le boulevard des Italiens, y arrêter toutes les femmes, les obliger à défaire leur pardessus pour dresser mon procès-verbal? Ce procédé arbitraire, si délicat, du reste, à mettre en pratique, ne me fournirait que des éléments bien incomplets pour la statistique que l'on veut trouver ici. Il faudrait, en effet, pouvoir le mettre en pratique sur toutes les Parisiennes à la fois..... Je suis forcée de décliner cette mission, et de conseiller à la jeune étrangère qui m'écrit à ce sujet, de s'adresser au gouvernement de son pays. On pourra peut-être obtenir un recensement des corsages, par voie diplomatique. Je puis d'ailleurs donner un renseignement qui mettra d'accord, provisoirement, les basquistes et les non-basquistes. En été, on ne porte plus de corsages autres que les corsages en nansouk, — foulard, — toile écrue, — indienne.

Les petites filles, à l'âge de cinq ans, sortent sans aucun pardessus; on les voit sans paletot, avec une veste, ou simplement le corsage de leur robe, orné d'une large ceinture nouée par derrière. Les petits garçons portent des manteaux uniquement pour se garantir du froid; on ne leur en voit pas en cette saison. Les tout petits enfants, j'entends ceux qui ne marchent pas encore, ont de petites redingotes en piqué blanc, boutonnées par devant, à manches et à petite pèlerine; des chapeaux de piqué blanc, — ou de mousseline blanche, dont les ornements se composent soit de broderies, soit de guipure Cluny blanche. E. R.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robes en mohair gris. Les ornements des manches et du plastron de devant sont pareils à ceux de la *ceinture à basques* placée sur la même page que cette gravure de modes.

VARIÉTÉS.

LETTRE A UNE AMIE ABONNÉE A LA *MODE ILLUSTRÉE*.

Eh quoi! ma chère Marie, toi aussi? Note que je pourrais t'adresser cette apostrophe en latin, grâce à nos souvenirs de l'histoire romaine; je m'en abstiens, et tu n'oublieras pas que tu me dois des remercîments, pour t'avoir épargné une réminiscence de l'époque à laquelle nous étudiions ensemble la vie et la mort de César..... que nous n'aimions pas beaucoup, t'en souviens-tu?

Toi aussi, tu veux que je m'occupe de toi, que je reprenne notre correspondance tombée en désuétude par la force des choses? Mais, ma chère amie, sache que je n'écris plus à personne, depuis que j'écris à tout le monde. Mon écriture, devenue étrangère à ma famille, à mes amis, n'est plus connue que des *compositeurs* typographes; tu lui reprochais son irrégularité, à cette pauvre écriture..... Hé bien, elle ne se montre plus que revêtue des *caractères* de l'imprimerie, soit dit sans jeu de mots. Je vais t'expliquer maintenant pourquoi tu reçois ma réponse par la voie du journal, et non sous enveloppe particulière à ton adresse; je n'avais pas d'autre parti à prendre, — ne pouvant te répondre directement, — que celui de faire imprimer ma lettre. Ma fonction consiste à fournir, chaque semaine, un nombre déterminé de feuillets écrits; je n'articulerai pas ici le chiffre auquel ces feuillets se montent..... tu reculerais épouvantée; je te dirai seulement qu'il comble la mesure de mes forces, et qu'en dehors de cette obligation rigoureuse, il ne m'est pas possible de tracer une ligne, car, dans mes rares moments de loisirs..... c'est-à-dire quand mon poignet fatigué se refuse à soutenir la main qui guide ma plume..... dans ces moments, dis-je, la vue d'une écritoire produit sur moi des effets analogues à ceux que Mme de Sévigné observait sur sa petite chienne: cela me donne le désir de me cacher sous un fauteuil.

Tu vois que tu es non-seulement injuste, mais cruelle, en exigeant que je te réponde..... et si je n'avais eu l'ingénieuse inspiration d'élever cette lettre familière à la dignité d'un article *variétés*, j'en aurais été réduite à ne pas te répondre du tout; j'aurais ajouté ta rancune au fardeau d'injustices générales que chacun de nous supporte durant son passage ici-bas.

Ne crois pas cependant que j'aie le dessein de te sacrifier la totalité de mes lectrices, en les obligeant à lire deux ou trois colonnes qui ne leur offriraient aucun intérêt d'aucun genre; j'espère au contraire leur être utile, tout en t'écrivant, et c'est là ce qui me décide à t'écrire, je te le dis sans détour. Un paragraphe de ta lettre me donne cet espoir, et m'a suggéré la pensée de cette publicité, à laquelle tu ne t'attendais guère..... avoue-le.

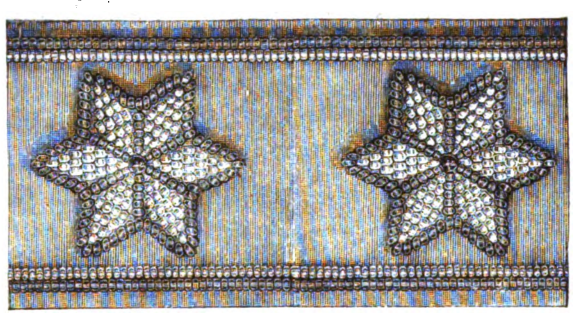


OMBRELLES.

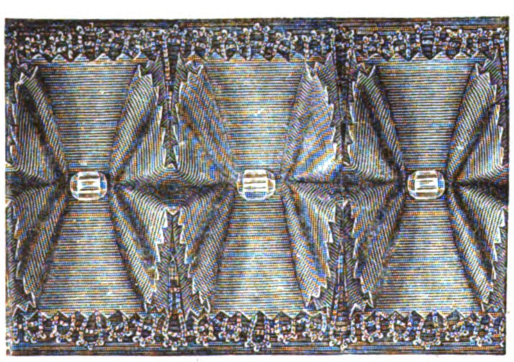
Tu me dis qu'il est affreux de penser que tous mes soins, toute ma sollicitude, tout mon temps, soient refusés à mes amis, pour être voués à des étrangères! D'abord mes lectrices ne sont pas des étrangères pour moi, je suis bien aise de t'en prévenir; beaucoup d'entre elles sont des amies, qui me soutiennent et m'encouragent par des lettres charmantes et excellentes. Quelques-unes sont exigeantes..... c'est vrai..... mais je t'affirme qu'elles représentent une très-faible minorité. Enfin, tu *exiges* que je fasse pour toi à peu près ce que je fais pour les abonnées de la *Mode illustrée*, et que je t'envoie, sous forme de *renseignements*, la liste détaillée de tous les objets servant à ma toilette, afin que tu puisses prendre exemple sur moi pour tes combinaisons de costumes d'été et d'hiver.

Là était précisément le biais par lequel je pouvais rejoindre la publicité. J'ai d'abord pensé à ne pas te répondre, trouvant mon excuse dans cette maxime empruntée à la sagesse des nations: *à l'impossible nul n'est tenu;* puis j'ai réfléchi. Je me suis dit qu'à côté de la mode générale, il y avait la mode particulière..... pour ainsi dire personnelle, jouant vis-à-vis de la précédente le rôle que le modeste *officieux* remplit près du majestueux *Officiel* (celui-ci mérite la lettre majuscule que je refuse à celui-là). J'ai pensé qu'il pourrait bien y avoir parmi nos lectrices quelques abonnées ayant, comme moi, le désir de ne pas se faire remarquer, d'être vêtues *comme tout le monde*, en évitant à la fois les modes trop nouvelles, les modes trop anciennes, la dépense exagérée et la parcimonie déplaisante.

Ces considérations subtiles ont pris naissance en grande partie dans le désir que j'éprouvais de ne pas laisser ta lettre sans réponse; reconnais-le au moins. Après avoir bien délibéré avec moi-même, je me suis résolue à t'envoyer deux fois par an, — pas davantage, — l'historique de ma toilette, le dénombrement de mes robes, la statistique de mes portemanteaux. Tu en feras ce que tu voudras.

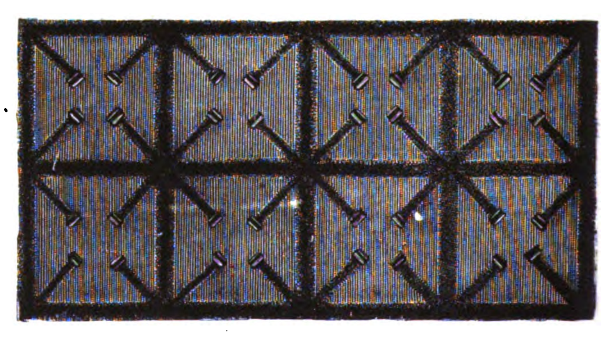


Nº 2. GARNITURE.

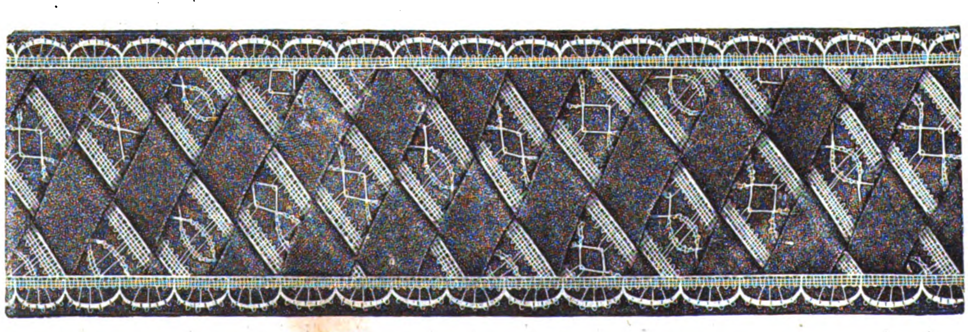


Nº 3. GARNITURE.

Je porte en ce moment, depuis le mois d'avril, un costume en étoffe grise, dont la trame est en laine noire, tandis que la chaîne est en soie blanche; peut-être est-ce l'inverse qui est vrai. Serait-ce au contraire la chaîne qui est noire, la trame qui est blanche? Peu importe du reste; l'essentiel, c'est que cela produit un joli gris, ni trop clair, ni trop foncé; l'étoffe m'a coûté 3 francs le mètre, aux *Magasins du Louvre.* On m'a fait une jupe très-longue, très-ample, sans aucune garniture, un corsage à ceinture, un paletot pareil. On en a employé 15 mètres, mais, entre nous soit dit, si j'avais eu le temps de faire couper tout cela sous mes yeux, en ménageant un peu l'étoffe, j'en aurais eu suffisamment avec 13 mètres 50 centimètres. Le corsage a pour toute garniture une bande de taffetas noir coupée en biais, ayant 2 centimètres de largeur, ornée au milieu avec un galon noir microscopique, à petites pâquerettes blanches, quasi imperceptibles; cette bande est posée sur l'entournure et sur l'extrémité inférieure de la manche; boutons *camées* à fond noir, avec têtes oxydées; ceinture grise en gros grain, fixée par une boucle de nacre. Le paletot a la même garniture que le corsage, mais posée tout autour, à 2 centimètres de distance de son contour extérieur; mêmes boutons aussi, mais sur plus vastes proportions; point de boutonnières; des bouclettes en cordon noir les remplacent, et se fixent de chaque côté sur une rangée de boutons; ce paletot n'est pas long, et n'est pas court, ni tout à fait ajusté, ni tout à fait flottant, un peu cintré par derrière. Je mets avec ce costume un chapeau bouillonné en tulle vert, à fleurs de taffetas vert, et très-larges brides. Tu dis que la question des chapeaux est embarrassante quand on a notre âge? Je vais t'offrir la solution de ce problème: je n'ai pas plus que toi le désir de découvrir outre mesure et simultanément mon front, mes oreilles et ma nuque, sous prétexte de porter un chapeau *à la mode;* j'accepte la forme actuelle, arrondie sur les oreilles, mais à la condition de la porter plus grande qu'on ne la fait pour les têtes qui ont vingt ans. Ainsi, par derrière, on voit mes cheveux seulement à moitié, par devant je ne consens pas à me découvrir la tête, et mes larges brides sont nouées non derrière, mais *sur* mes oreilles.



Nº 4. GARNITURE.



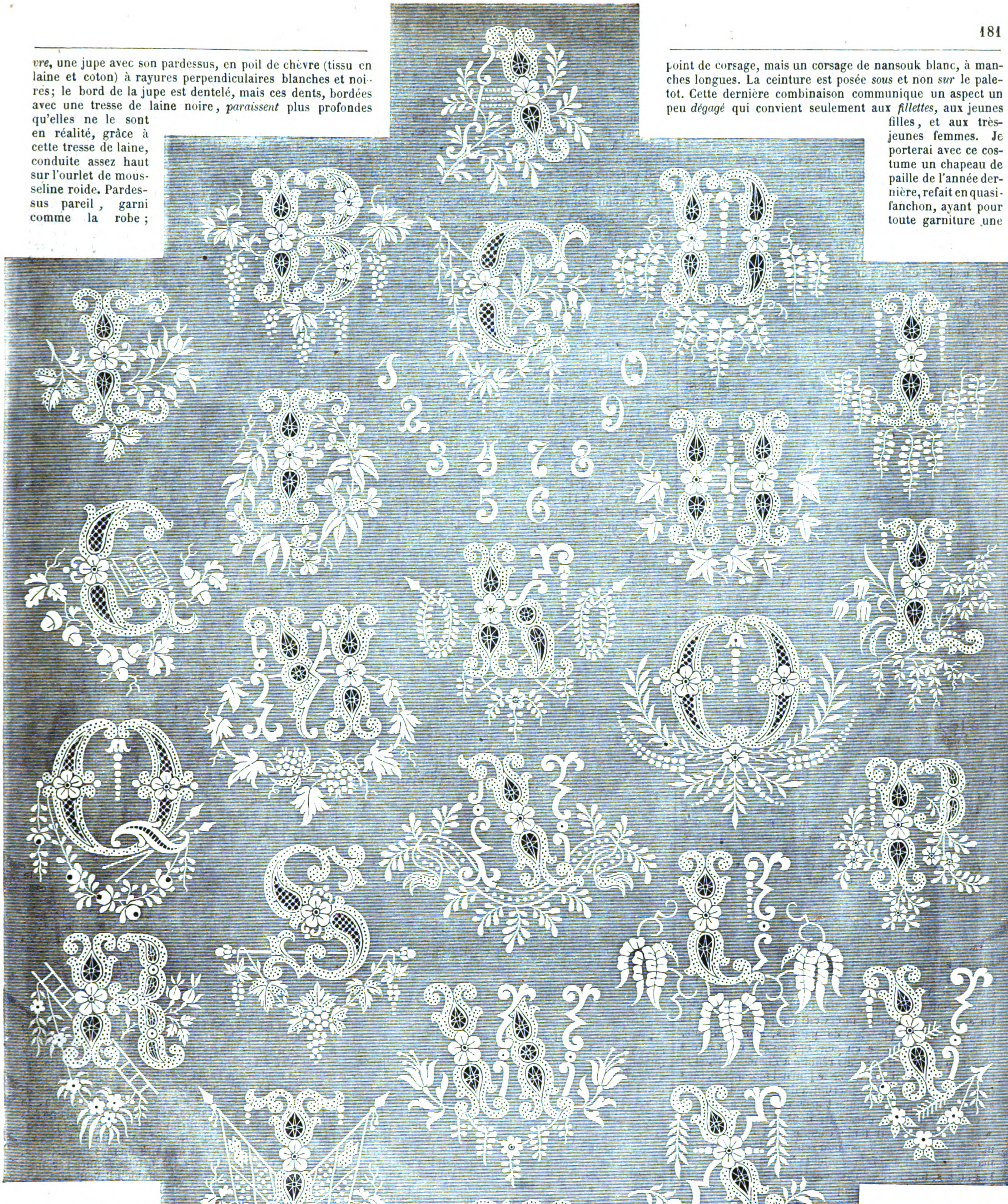
Nº 1. GARNITURE.

Mais la température va s'élever... Il faut songer aux jours chauds. J'ai pris, toujours aux *Magasins du Lou-*

vre, une jupe avec son pardessus, en poil de chèvre (tissu en laine et coton) à rayures perpendiculaires blanches et noires; le bord de la jupe est dentelé, mais ces dents, bordées avec une tresse de laine noire, *paraissent* plus profondes qu'elles ne le sont en réalité, grâce à cette tresse de laine, conduite assez haut sur l'ourlet de mousseline roide. Pardessus pareil, garni comme la robe; point de corsage, mais un corsage de nansouk blanc, à manches longues. La ceinture est posée *sous* et non *sur* le paletot. Cette dernière combinaison communique un aspect un peu *dégagé* qui convient seulement aux *fillettes*, aux jeunes filles, et aux très-jeunes femmes. Je porterai avec ce costume un chapeau de paille de l'année dernière, refait en quasi-fanchon, ayant pour toute garniture une petite plume noire très-inoffensive, sans aucune prétention, un peu de dentelle noire, avec quelques grelots de paille, enfin de longues et larges brides en ruban mi-parti ponceau et noir, les deux couleurs reliées par un *agrément* nuance paille. A l'intérieur bandeau-diadème en velours ponceau, voilé par des grelots en paille.

Je tiens en réserve pour les chaleurs caniculaires un costume fait l'été dernier, se composant originairement d'une robe en linos léger, à carreaux blancs et mauve, avec un pardessus pareil, mais sans manches. Pour la robe comme pour le paletot, la garniture se compose uniquement d'un large ourlet, replié à l'*endroit*, et dont le bord supérieur est découpé en dents assez pointues, bordées avec une ruche de ruban mauve aussi étroit que possible.

Cette année je supprime le corsage pour lui substituer un corsage blanc, et je lui prends ses manches pour en enrichir le paletot qui primitivement s'en trouvait privé. Il n'est rien de plus léger, de plus commode pour l'été, que ces pardessus pareils aux jupes, sous lesquels on met un corsage en mousseline ou nansouk ; en mousseline, pour rester à la maison... en nansouk, s'il s'agit d'une promenade ou d'une visite. Chapeau de paille de riz blanche, avec des rubans mauve.



ALPHABET GOTHIQUE.

Je n'ai pas besoin de te dire que, pour les jours franchement pluvieux, j'ai une robe de taffetas noir avec son paletot, et que celui-ci est, de plus, destiné à accompagner une robe d'alpaga gris, garnie de pattes en taffetas écossais, chaque fois qu'il s'agira de faire, par un temps douteux, une course en chemin de fer ou en omnibus.

Voilà mes trois gradations observées, et mes mesures prises, pour parer aux éventualités représentées par trois degrés: frais, — chaud, — très-chaud. Tu vas sans doute te récrier sur la simplicité de ces toilettes, qui n'auraient jamais provoqué les foudres dirigées naguère par un homme d'État, un académicien, contre le luxe féminin; tu me diras qu'il n'y a pas une seule *belle* toilette dans cette énumération. Cela est vrai; il n'eût tenu qu'à moi de t'éblouir par des descriptions qui auraient placé mon élégance au plus haut degré dans ton opinion. Mais je ne t'aurais pas dit la vérité, et j'aurais manqué le but humblement utile que je poursuivais; de plus, il faut bien que tu le saches, le temps me fait absolument défaut, pour porter de *belles* toilettes, qui d'ailleurs ont en été peu d'occasions de se produire. Je ne fais plus de visites..... mais j'espère en recevoir, et je réserve pour ces circonstances une jupe de foulard blanc, à petits carrés noirs (dit foulard de laine aux *Magasins du Louvre*). L'emplette n'est pas ruineuse, car le prix du mètre de ce foulard de laine n'atteint pas 3 francs. Aucune garniture, mais une bande de taffetas noir posée *à cheval*, sur le bord inférieur de la jupe..... précaution indispensable, eu égard aux allées sablées de mon jardin. Liséré de taffetas noir sur toutes les coutures de la jupe coupée en pointes. Corsage en mohair blanc, assez joliment brodé en soie noire et perles d'acier. Ceinture blanche en gros grain, avec un dessin imitant une guipure Cluny noire. Si tu ne me trouves pas assez élégante avec ce costume presque blanc, je renonce à te satisfaire.

Si tu savais d'ailleurs à quel point la toilette m'est indifférente, du moment où elle représente une question personnelle, tu ne serais plus surprise de me voir dépenser une si mince dose d'imagination pour mon compte particulier. Je n'ai jamais éprouvé aucun fanatisme pour les enjolivements. Une forme nouvelle, qu'il fût question d'un pardessus ou d'un chapeau, n'a jamais excité en moi un délire enthousiaste, et je ne me suis jamais élevée au ton lyrique à propos des irrésistibles séductions d'une coiffure. Mais j'ai toujours aimé ce qui était beau, ce qui me paraissait joli, et je l'ai toujours choisi dans la mesure de mes besoins et dans la limite de mes ressources. Aujourd'hui, ma chère, je n'ai plus, mais plus du tout le loisir de songer à moi..... Ne faut-il pas penser sans cesse à la masse imposante dont tu fais partie..... aux abonnées de la *Mode illustrée* en un mot? Si encore il s'agissait seulement de la rédaction du journal, du choix des modèles, des divers dessins, des romans, des articles..... mon Dieu! cela marcherait sans encombre; mais il y a la correspondance, les renseignements, en un mot. Quand je succomberai sous mon fardeau, je te charge de faire graver sur ma pierre tumulaire ces simples mots:

VICTIME DES RENSEIGNEMENTS.

Imagine, ma chère, que presque toutes mes correspondantes agissent comme toi: chacune d'entre elles veut avoir un article de mode spécial, tout à fait personnel, entièrement distinct, et contenant des descriptions de toilettes qui n'auraient jamais été faites pour personne. Un assez grand nombre intervient directement dans la composition des planches de patrons, sans réfléchir, hélas!.... qu'entraînée en sens opposé par deux forces absolument égales, je serais réduite à l'immobilité, si je ne prenais le parti de diriger le journal moi-même, sans tenir compte des demandes contradictoires qui me sont adressées, et qui s'annulent par cela même qu'elles se contredisent. Les demandes dont il me coûte beaucoup de ne pouvoir tenir compte sont celles qui se manifestent sous une forme non-seulement polie, mais aimable, — et celles-ci représentent presque l'universalité. Les autres, fort rares du reste, et se produisant sous la forme d'injonctions très-impératives, ne me tourmentent guère. Il faut pourtant répondre, aux unes — comme aux autres, que l'intérêt général prime l'intérêt particulier; que tel service personnel rendu à une abonnée aurait pour effet de retarder la publication d'un patron utile au grand nombre. Mais non, rien n'y fait, et parmi les personnes exigeantes il s'en trouve dont les demandes additionnées composeraient, pour elles seules, un total dépassant cinq ou six cents patrons par an.

Ton expérience personnelle doit t'avoir démontré qu'il m'était totalement impossible d'écrire, même à mes amies. Malgré la répétition incessante de l'avis concernant cette impossibilité, il n'est point de jour qui ne m'apporte la prière — ou l'injonction d'une réponse directe. La prière est, comme tu le comprends, la plus difficile à repousser, et cependant comment faire? Mon existence tout entière employée à donner des consultations de toilette, d'ameublement, d'hygiène, de savoir-vivre, ne suffirait pas même à la tâche des réponses *directes*. Malgré mes protestations réitérées à ce sujet, et quoique je prévienne sans cesse mes correspondantes que l'envoi d'un timbre-poste ne saurait faciliter une tâche impossible à remplir, on m'envoie sans cesse des timbres pour recevoir une réponse immédiate. Dis, que ferais-tu à ma place? Je ne puis les renvoyer sous enveloppe, à moins d'affranchir celle-ci..... ce qui deviendrait onéreux autant qu'ennuyeux, et d'un autre côté il m'est désagréable de les garder.

Les commissions représentent encore quelques épines, bien désagréables à rencontrer sur ma route. On me charge sans cesse d'aller acheter, rue Saint-Denis, une pelote de coton de 30 centimes, de m'enquérir, au faubourg Saint-Antoine, du prix d'un fauteuil, de m'assurer par moi-même du *prix de revient* de tous les détails composant une garniture de robe. Le métier de commissionnaire s'exerce avec une plaque, que je ne possède pas, et que je ne compte pas solliciter: dès lors, pourquoi ne pas me laisser vaquer en paix à mes fonctions?

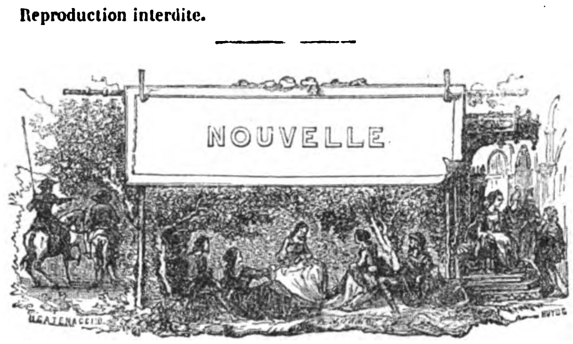
Il y a aussi le chapitre des manuscrits. On se fait, sur le métier d'homme ou de femme de lettres, les illusions les plus surprenantes. Beaucoup arrivent à moi avec des intentions admirables..... mais malheureusement avec un but nullement proportionné aux efforts que l'on fait pour l'atteindre. « Je veux fonder une salle d'asile, m'a-t-on écrit; j'ai besoin pour cette œuvre de 20,000 francs, que je ne possède pas; j'ai songé à écrire la *nouvelle* que je vous envoie, acceptez-la, car elle est destinée à payer la salle d'asile.»

Hélas! la nouvelle a vingt feuillets..... et rapporterait 50 francs, si on l'imprimait...

Je reçois les manuscrits..... quand la poste me les apporte, mais je ne suis pas chargée de les lire, et de les accepter! Dis-le autour de toi, je t'en prie, pour m'éviter des instances qui me navrent par leur inutilité. Où prendrais-je le temps nécessaire pour ces lectures? Un comité me supplée, et décide en dernier ressort et en cour suprême du refus ou de l'admission. Je dirige le journal, c'est vrai, mais en me soumettant à la constitution; je règne un peu, c'est encore vrai..... mais je ne gouverne pas du tout; notre comité a pour moi la courtoisie inhérente aux hommes bien élevés, quand il s'agit d'une femme, mais il suit la ligne tracée, à son avis, pour la prospérité de l'entreprise, et aucune instance particulière ne l'en ferait dévier.

Tu n'auras plus de mes nouvelles avant le mois de novembre, je t'en préviens franchement; il faut que d'ici là tu te contentes de ton journal. En automne, je te communiquerai mes projets de toilettes d'hiver, comme je viens de le faire pour la saison de printemps et d'été.

EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

« Ce langage eût été tout à fait énigmatique, si quelques autres allusions ne m'avaient révélé sa véritable signification. Mme d'Aubenot avait toujours flatté M. Villenot, qui, avec l'apparence et la prétention de la fermeté, était l'être le plus faible et le caractère le plus léger que l'on pût rencontrer; puis, ayant ainsi capté sa confiance, elle avait émis quelques craintes sur les funestes résultats de l'amitié qui m'unissait à une jeune folle passant sa vie à lire des romans et à courir seule à travers la campagne. C'était ma pauvre Madeleine que l'on dépeignait sous ces traits! Selon Mme d'Aubenot, qui n'avait guère lu d'autres livres que ceux traitant de la cuisine, toute femme qui aimait la lecture avait nécessairement un cerveau mal équilibré, une imagination déréglée et les tendances les plus perverses. Elle avait l'instinct et la pratique de la calomnie: elle se garda bien d'accumuler à la fois toutes ses accusations sur Madeleine de Lansac; elle savait que l'esprit humain ne supporte à la fois qu'une certaine dose de calomnie, d'abord minime, mais qui, une fois acceptée, peut être graduellement augmentée; elle avait procédé près de M. Villenot au moyen d'insinuations dictées par le vif intérêt qu'elle me portait. Tandis qu'elle me prodiguait à mon insu ces marques d'intérêt, j'essayais, moi, de la présenter à mon fiancé sous des traits défavorables! On juge de l'effet que ce rapprochement devait produire, et de combien s'augmenta la partialité de M. Villenot pour cette excellente Mme d'Aubenot; je n'eus pas le courage d'insister, je le confesse, et je l'ai payé assez cher! Je jugeai inopportun de lutter contre les préventions en bien et en mal qui s'étaient enracinées dans l'esprit de mon fiancé, et je me dis qu'il serait temps de les combattre après mon mariage. Je ne savais pas alors ce que l'expérience m'a enseigné dans le cours de mon existence: je n'avais pas encore appris que toute lâcheté s'expie, et je tolérai les mauvaises préventions que l'on avait fait concevoir à M. Villenot contre mon amie.

« Quinze jours environ s'étaient écoulés depuis notre promenade dans la forêt, lorsqu'un soir M. d'Aubenot vint nous voir. Presque aussi enthousiaste que Madeleine, il s'écria, aussitôt, qu'il avait fait une rencontre fort intéressante. « En vagabondant dans la forêt, » dit-il, « j'ai entendu au loin une fort belle voix de basse qui chantait le grand air des Noces de Figaro: *Non più andrai*. Je m'élance, je cours, je traverse les buissons, les ravins, allant toujours tout droit devant moi comme un boulet de canon, voulant absolument rejoindre cette voix qui chantait un air de mon cher Mozart..... J'atteins enfin un individu vêtu en paysan..... C'était mon chanteur! Je lie immédiatement conversation avec lui; je trouve là, en pleine forêt, un jeune homme charmant, instruit, bien élevé, un vrai héros de roman, caché sous une blouse. »

« Cette narration me mettait au supplice; je me sentais rougir, je sentais que le regard de M. Villenot s'attachait à moi avec une singulière persistance, et je n'eus pas le courage d'intervenir dans la conversation pour mentionner la promenade faite avec Madeleine. Il me parut que cette mention confirmerait la plupart des préventions que l'on avait inspirées à M. Villenot..... et je me tus.

« Attendez!..... » ajoutait M. d'Aubenot, « je n'ai pas fini! Mon jeune musicien se prit subitement de sympathie pour moi, et me conduisit chez ses parents. Ils habitent une ravissante chaumière qui est faite à leur image: rustique, au dehors seulement. Leur intérieur est fort simple, mais tous les objets qui les entourent témoignent de goûts élevés et délicats: des livres d'histoire, de science, des herbiers, des collections d'insectes..... Enfin, ces gens-là ont fait ma conquête, et je crois que je me serais installé près d'eux si je n'étais en puissance de femme. Dites-moi donc ce qu'ils sont, mon cher Darmintraz?

— Pour vous répondre, » dit mon père en riant, « il faudrait savoir de qui vous nous parlez.

— Ne vous l'ai-je pas dit? C'est juste! Ils s'appellent Desroniers.....

— Ce nom ne m'est pas tout à fait inconnu, » reprit mon père..... « Autant que je puis m'en souvenir, il y a eu un Desroniers, une espèce d'original qui avait un peu de fortune; il a épousé, il y a bien longtemps..... une cousine ou parente quelconque de notre voisin M. de Lansac.

— Ce doit être cela! » m'écriai-je fort étourdiment.

« Pourquoi donc? » demanda M. Villenot qui n'avait cessé de m'examiner.

« Mais, parce que... M. d'Aubenot dit que ces personnes paraissent fort distinguées, et tout à fait au-dessus de leur position, » répondis-je en balbutiant et rougissant.

« J'y suis maintenant!... » s'écria mon père, qui, pendant quelques instants, paraît-il, avait fouillé tous les recoins de sa mémoire; « cette Mme Desroniers était en effet une parente pauvre de M. de Lansac..... mais belle autant que pauvre. M. de Lansac l'aima et voulut l'épouser; mais sa parente lui préféra cet obscur M. Desroniers, et il ne le lui pardonna jamais, vous le comprenez facilement. Ceci est la *charpente* de l'histoire, le fait avéré, visible, connu; mais autour de ce fait sont venus se grouper ces détails dont on ne peut vérifier l'exactitude, qui prennent naissance partout, sont répétés par tout le monde, sans que l'on puisse ou que l'on veuille en examiner la probabilité ou bien en contrôler l'authenticité; nous n'avons pas à nous en occuper; il s'agissait, je crois, de papiers qui sont entre les mains de M. Desroniers, et que M. de Lansac voulait ravoir..... Toujours est-il qu'ils ne se sont jamais revus.

« Quant à Desroniers, c'était, ainsi que je crois vous l'avoir dit, un être assez singulier, misanthrope autant que serviable, qui a vécu solitaire avec les minces ressources dont il avait hérité. Ce ménage s'est complétement isolé, et, comme on n'a plus aperçu M. et Mme Desroniers, on a cessé de s'occuper d'eux; j'avais moi-même oublié cette vieille histoire, et sans vous, mon cher d'Aubenot, je n'aurais jamais prononcé le nom de Desroniers. »

« On n'en dit guère davantage ce jour-là sur cette famille. Le lendemain j'allai voir Madeleine, et la conversation revint naturellement sur ce sujet, déjà bien souvent ramené par elle; je lui racontai mon trouble, je lui dépeignis mon embarras, et enfin je déplorai une fois de plus de n'avoir pas agi conformément à mes résolutions primitives en faisant part de notre rencontre à mon père; mais elle ne fit que rire de mes inquiétudes, et me questionna sur tous les détails donnés par mon père. Je ne savais pas encore combien il peut être utile de savoir se taire, et je commis une grave indiscrétion, car je lui racontai tout ce que mon père avait dit à M. d'Aubenot sur le compte de M. Desroniers et de M. de Lansac. Depuis ce moment Madeleine devint assez silencieuse; elle écouta avec une distraction qui ne lui était pas habituelle toute cette partie de mon bavardage de jeune fille qui se rapportait à mon mariage.

« Je vis Madeleine moins souvent pendant quelques semaines; j'étais absorbée par les préparatifs de mon mariage, entraînée dans le tourbillon qui, en semblable circonstance, s'élève autour des jeunes filles, change ou suspend toutes leurs habitudes, tous leurs sentiments, et prépare ainsi leur passage à une vie nouvelle. Il semble, dans ces moments, que tous les liens anciens s'affaiblissent insensiblement et se perdent dans la brume du passé, pour faire place aux perspectives nouvelles. Madeleine, de son côté, m'évitait un peu: toute relation d'amitié repose en effet sur un mutuel empressement à communiquer ensemble; quand cet empressement, par un motif quelconque, faiblit d'un côté, il ne tarde pas à se

ralentir, car les efforts isolés ne suffisent pas à l'alimenter. C'est pour une raison semblable que les rapports entre mon père et M. de Lansac étaient restés sympathiques sans devenir intimes; on ne voyait guère M. de Lansac hors de chez lui, et il n'avait pas voulu se joindre au petit cercle que nous avions formé autour de nous.

« Un matin je vis arriver Madeleine; j'étais encore dans mon appartement, et, lorsque je lui proposai de descendre au salon, elle me demanda de rester où elle se trouvait..... ajoutant qu'elle avait beaucoup de choses à me raconter.

« Est-ce que tu vas aussi te marier? »

« Madeleine haussa les épaules.

« A quoi penses-tu donc? moi, me marier? J'ai d'autres sujets d'occupation et de préoccupations; écoute-moi bien attentivement, et surtout ne va pas te récrier..... Je suis retournée visiter le ménage Desroniers.

— Seule? Tu y es retournée toute seule?

— Sans doute; qui donc m'aurait accompagnée? Ce que tu m'avais dit me tourmentait beaucoup; je voulais essayer de connaître cette sorte de mystère, d'être peut-être utile à mon père, de savoir enfin pourquoi Mme Desroniers m'avait recommandé de ne point la nommer dans ma famille.....

— Madeleine! Madeleine! tout cela me semble bien imprudent. N'as-tu pas réfléchi, en t'engageant à l'insu de tes parents dans ces démarches délicates, qu'on pouvait mal interpréter ta conduite..... que tu risquais enfin de leur déplaire, de les affliger peut-être?

— J'ai réfléchi à tout cela; mais dis-moi à ton tour si, lorsqu'il s'agit d'un dévouement, quel qu'il soit, obscur ou éclatant, il est permis de calculer si longuement les risques personnels que l'on peut courir? J'étais guidée par l'ardent désir d'être utile à mon père..... Avec ce but on n'est pas exposée à s'égarer.

— Pardonne-moi si je combats cette conviction qui peut être généreuse, mais qui me semble non-seulement erronée, mais encore dangereuse. Il est louable de s'exposer en effet quand le dévouement doit être utile, quand on entrevoit clairement ses résultats. Ton père ne court aucun risque, j'imagine; c'est à lui qu'il appartient, en tous cas, de prendre les mesures nécessaires pour se préserver; mais toi, ignorante quant aux faits, dépourvue d'expérience, aller t'engager dans une série de démarches qui doivent rester cachées, entretenir des rapports que tu ne peux avouer!..... Laisse-moi te le dire, ta confidence m'afflige profondément.

— Je m'attendais à tout cela, » répondit Madeleine avec beaucoup de calme; « mais rien de tout cela ne pouvait m'ébranler, car je voulais tenter de rendre à mon père la paix qu'il ne possède pas. Oui, je ne pouvais me le cacher: il n'est pas heureux. Depuis que tu m'as raconté ce fragment d'une vieille histoire, je n'ai pu m'empêcher de rapprocher le sentiment de mécontentement qui le domine toujours, de ce mystérieux détail; je me disais que, si je parvenais à pénétrer la vérité, je pourrais écarter une épine qui semble le blesser à toute heure, et, comme je te l'ai dit, j'ai revu les Desroniers.

— Mais encore une fois, » m'écriai-je avec quelque impatience, « pourquoi as-tu permis à ton imagination de construire tout un roman sur le rapprochement de ces débris, qui n'ont probablement rien de commun entre eux? N'y a-t-il donc pas ici-bas des personnes qui ont l'humeur chagrine, sans être pour cela tourmentées par un ancien mystère? Ton père ne peut-il avoir conservé une certaine amertume depuis le jour où lui, noble et riche, s'est vu préférer par celle qu'il aimait un pauvre roturier? Son cœur et son orgueil ont dû recevoir ce jour-là une blessure inguérissable.

— Cela est possible en effet, » répondit Madeleine, « mais cela n'est pas certain; il se peut qu'il souffre encore de cette déception et de cette humiliation, mais il n'est pas impossible non plus qu'il y ait quelque autre chose de plus. J'ai refait à mon usage, absolument comme Sancho Pança, ce monument de l'égoïsme humain que l'on appelle la sagesse des nations; j'ai réformé certains proverbes, et je me dis entre autres: Dans le doute, ne t'abstiens pas!

— Es-tu bien sûre d'ailleurs que ton père serait satisfait de te voir remuer les cendres du passé? Au fait, qu'y as-tu trouvé?

— Peu de chose jusqu'ici, j'en conviens. J'ai fait quelques visites à la chaumière; M. Desroniers me montre ses livres et ses collections; sa femme me reçoit fort bien, mais elle demeure impénétrable; leur fils me reconduit jusqu'au clos du Grand-Chêne, où je retrouve mon vieux domestique. Voilà à quoi se réduisent jusqu'ici mes démarches.

— Oh! Madeleine, comme tout cela me paraît à la fois puéril et dangereux! Et ce domestique, » dis-je en gémissant, « que doit-il supposer de ces promenades mystérieuses?

— Lui? Jean? Tu ne le connais pas. Une supposition quelconque exige une certaine opération de l'intelligence, et mon jockey en est tout à fait incapable; je lui ai dit que je prenais en secret des leçons de botanique pour aider mon père à écrire un grand ouvrage... et cette explication, qu'il comprend seulement à moitié, lui suffit parfaitement.

— Mentir..... déguiser ses actions.....

— C'est là sans doute une obligation pénible, et l'on a d'autant plus de mérite à s'y soumettre.

— Non, Madeleine, tu pars d'un point de vue faux, et tu aboutis nécessairement à des conclusions dangereuses; il n'y avait aucune nécessité pour toi d'intervenir dans ces vieilles affaires, et ni toi ni moi ne pouvons nous flatter de posséder assez d'expérience pour agir à l'insu de nos parents. »

« Le beau visage de Madeleine avait pris une expression mélancolique, et aussi un peu froide pour moi; j'attachais tant d'importance à son estime que je craignais de l'avoir ébranlée en marquant par mes paroles une prudence égoïste; je voyais clairement sur les traits mobiles de mon amie que sa mélancolie était surtout causée par la déception que je lui occasionnais; elle ressentait vivement les blessures de ce genre, et ne pouvait s'habituer à considérer avec indifférence, non pas seulement le mal, mais encore les calculs prudents et personnels. Je commençai donc à envisager sa décision sous un autre point de vue, et à me laisser gagner par sa généreuse imprudence, tant je craignais de déchoir dans son esprit.

« N'as-tu obtenu aucune explication de Mme Desroniers?

— Pendant la dernière visite que je lui ai faite, je me suis trouvée seule avec elle pendant une heure environ, et je lui ai franchement demandé de me faire connaître le motif pour lequel elle m'avait engagée à ne point faire mention de son nom devant mon père.

— C'était, en effet, le meilleur parti à prendre.

— Oui, mais le résultat est médiocre. Mme Desroniers m'a répondu fort sérieusement qu'il y avait eu autrefois quelques discussions entre elle et mon père, et qu'elle ne se croyait pas le droit de m'instruire de ces détails à l'insu de M. de Lansac. « Mais je ne me suis pas tenue pour battue, » ajouta Madeleine d'un air vaillant, « et j'ai parlé à M. Paul pendant qu'il me reconduisait; je lui ai fait part de la préoccupation que me causaient les réticences mystérieuses de sa mère; j'ai touché en passant la question de ces papiers qui seraient en la possession de Mme Desroniers..... Bref, j'ai conquis un allié bien précieux, car il est installé au cœur de la place ennemie; il la gouverne, il saura obtenir tous les éclaircissements que l'on me refuse, et il s'est engagé sur l'honneur à me les communiquer. Je dois faire une promenade dans la forêt très-prochainement, y rencontrer M. Paul Desroniers, et savoir par lui tout ce que sa mère s'obstine à me cacher.

— Hélas!..... encore des démarches à cacher!..... Que dirait-on si l'on savait?.....

— Quoi?... » fit Madeleine en relevant fièrement la tête, tandis que ses beaux yeux noirs lançaient deux éclairs d'indignation..... « En vérité, Marthe, je ne te reconnais pas; toujours des calculs personnels..... Sache-le bien, l'affection ne mérite pas son nom et usurpe ses priviléges dès qu'elle n'est point prête à tous les sacrifices, dès qu'elle n'est pas disposée, dans l'intérêt d'autrui, à assumer même des apparences désavantageuses, à braver quelques sots propos tenus par des commères méprisables.

— C'est qu'il ne m'est toujours pas démontré que tu agisses dans l'intérêt de ton père, et que je crains toujours davantage que tu ne nuises inutilement à toi-même.

— Soit, » fit Madeleine en se levant, « je préférerai toujours le rôle de Don Quichotte à celui de Sancho Pança, quoique celui-ci représente la raison.... Si j'avais besoin de toi, sais-tu bien que j'hésiterais à m'adresser à toi?

— Oh! Madeleine!

— Non, pardonne-moi, j'ai été trop loin. Rassure-toi; si j'ai besoin de ton aide, j'y recourrai, au risque de t'exposer à quelques sottes interprétations. »

« Ce fut ainsi que nous nous quittâmes ce jour-là, et, sans pouvoir analyser mes impressions, je constatai qu'elles étaient pénibles; je redoutais instinctivement les mystères dans lesquels Madeleine s'était imprudemment engagée, et malgré moi je demeurai en proie à une vague inquiétude.

« Mme d'Aubenot ne faillit pas à la mission pour laquelle la nature l'avait si visiblement formée; je sentais qu'elle m'épiait, et cette attention malveillante, toujours en éveil, toujours aux aguets, toujours prête à relever les faits les plus insignifiants, à les torturer jusqu'à ce qu'ils rendissent le sens hostile qu'on leur demandait, me tourmentait, quoique je n'eusse rien de personnel à cacher. Sans pouvoir donner aucune affirmation précise à l'appui de mes appréciations, je ne pouvais douter qu'elle essayât de jeter quelques préventions contre moi dans l'esprit de mon fiancé; la tendresse qu'il me témoignait était grave comme toujours, mais se nuançait, si je puis m'exprimer ainsi, d'une teinte sévère et pédagogique, tandis que sa confiance en Mme d'Aubenot croissait chaque jour, et devenait chaque jour plus difficile à ébranler. J'ai souvent réfléchi sur l'empire incontestable que les cœurs méchants, même quand ils sont unis à des esprits vulgaires et médiocres, savent exercer sur des intelligences et des caractères qui leur sont incontestablement supérieurs. L'expérience m'a expliqué tout ce qui me semblait jadis inexplicable: les méchants, ayant des intérêts à faire triompher, mettent en œuvre bien des ressorts inconnus ou dédaignés par les caractères loyaux; tandis que ceux-ci se reposent sur la droiture de leurs intentions, les autres travaillent en appelant à leur aide la flatterie, qui est le plus puissant de leurs alliés; quand on connaît leur œuvre, il n'est plus temps de la combattre, car le mal est fait. La flatterie et les insinuations calomnieuses, agissant dans un but commun, sont presque toujours assurées du succès, car il faut avoir à la fois un caractère dépourvu de vanité, un jugement ferme et droit pour résister à leur influence. Or, s'il est déjà rare de rencontrer ces qualités séparées, combien est-il plus rare encore de les trouver réunies! En tout cas, elles n'étaient pas le partage de M. Édouard Villenot; la suite de mon récit le prouve clairement.

« Mon père fut subitement forcé de faire à une ville voisine un voyage, et un séjour qui pouvait se prolonger pendant une semaine; il fut convenu que, ne pouvant recevoir M. Villenot en l'absence de mon père, qui serait peut-être retenu par ses affaires au-delà même du délai fixé dans ses prévisions, je verrais mon fiancé une ou deux fois pendant l'absence de mon père chez Mme d'Aubenot, et que son mari viendrait me chercher et me ramènerait au logis. Ce fut lui qui fit ces propositions, et nous les acceptâmes de part et d'autre.

« Deux jours après le départ de mon père, j'allai voir Madeleine, ainsi que j'en avais reçu l'autorisation; elle fit, en me voyant entrer, une exclamation joyeuse:

« Ce que c'est que l'intuition! J'allais aller chez toi, ma chère Marthe, mon unique confidente.

— Confidente, » répondis-je en riant...... « Je n'aime pas beaucoup cette fonction; heureusement qu'il s'agit seulement d'une sinécure.

— Pas tant que tu le crois, car j'ai quelque chose à te raconter. J'ai causé avec M. Paul; il part prochainement; il a reçu l'ordre de rejoindre son régiment dans quelques jours.

— Tant mieux!..... » m'écriai-je involontairement.

« Et pourquoi cela? Que t'importe que M. Paul Desroniers soit ici au lieu d'être en Afrique?

— Mon Dieu! je ne sais comment t'expliquer cela..... Il m'est pénible de te savoir engagée en des négociations mystérieuses, ignorées de tes parents, et plus encore d'y voir figurer un jeune homme. »

« L'honnêteté a des témérités qui n'appartiennent qu'à elle; et ma pauvre Madeleine, qui n'avait jamais eu la velléité d'une coquetterie, accueillit mon observation avec une surprise indignée.

« Je n'avais jamais, je l'avoue, » répondit-elle en pâlissant légèrement, « examiné la question à ce point de vue; mais, passons. M. Paul Desroniers m'a confirmé l'exactitude des détails que tu tenais de ton père; Mme Desroniers est en effet une cousine au sixième ou au septième degré de mon père; elle a rompu le mariage qui était convenu entre eux pour un motif assez singulier, et qui paraît peu vraisemblable, tout en étant parfaitement vrai: cette rupture a été causée par la divergence des opinions politiques des deux fiancés.

— Ce n'est pas possible! Est-ce qu'une jeune fille peut avoir des *opinions politiques*?

— C'est exact cependant; Mme Desroniers a en sa possession des papiers qui, paraît-il, prouvaient cette divergence de vues, et, malgré les instances de mon père, elle s'est obstinée à les garder, parce qu'ils représentaient à ses yeux la justification de la décision qu'elle avait prise en rompant avec mon père. Or j'aurai ces papiers! M. Paul est sûr de les obtenir de sa mère, et il me les remettra dans deux jours, la veille même de son départ. Tout cela est convenu; j'ai même usé de toi sans te prévenir.

— De moi! » dis-je avec une véritable terreur.

« Oui; j'ai su le départ de M. Darmintraz, et ta solitude absolue pendant huit jours; j'ai pensé à t'aller demander à dîner après-demain. A la nuit tombante, M. Paul se rendra à la petite porte de notre jardin; nous irons l'y retrouver, il me remettra ces papiers, je remercierai, nous lui souhaiterons un heureux voyage, et tout sera dit! Tu n'auras plus d'inquiétudes sur mon compte; mon père rentrera en possession de papiers qui importent, paraît-il, à sa tranquillité d'esprit.... Et je n'aurai pas agi tout à fait en extravagante, conviens-en.

— Je ne sais pas, » dis-je en hochant la tête, « j'aimerais mieux que mon père t'accompagnât à ma place.

— Puisqu'il est absent!

— Hé bien! alors, je préférerais que M. Paul retardât sa restitution.

— Puisqu'il part!

— C'est vrai, » repris-je avec découragement, car je me voyais directement engagée cette fois dans les mystères que je blâmais, et mise en demeure, soit de commettre une imprudence, soit d'être mésestimée par l'amie qui m'aurait accusée d'égoïsme et de lâcheté.

« Il n'y a pas autre chose à faire que ce qui est convenu, crois-moi; tout est combiné le plus heureusement du monde. »

« Je le crus, ou plutôt je m'efforçai de le croire; pour m'encourager à accepter le rôle actif qui m'était assigné, je me répétai que la délivrance était proche, qu'après cet effort il n'y aurait plus rien à cacher, et j'accordai mon consentement aux décisions qui avaient été prises.

« Le lendemain, je passai la soirée chez Mme d'Aubenot. Toute sa personne resplendissait d'une satisfaction intime si opposée à son humeur habituelle qu'il était impossible de ne point éprouver une surprise mélangée d'une sorte d'épouvante; la joie des méchants est en effet une menace pour tous ceux qui les entourent, et je ne pouvais réprimer en moi les symptômes d'une crainte vague. Elle prodigua à M. Édouard Villenot les plus gracieux sourires et les attentions les plus flatteuses; elle montra dans tous les incidents de la soirée une égalité d'humeur si étrangère à ses habitudes que son mari ne pouvait s'empêcher de l'étudier à la dérobée, comme on étudie un péril, pour s'y soustraire à temps; il comprenait qu'il se passait quelque chose d'insolite dans ce cerveau, qui était toujours occupé à supposer ou bien à préparer une méchanceté, et il se demandait avec anxiété où se trouvait la victime dont l'exécution excitait à l'avance cette joie de mauvais présage.

« Mme d'Aubenot avait pour principe de mépriser toutes les personnes auxquelles son mari accordait quelque sympathie, pour peu que ces personnes ne lui témoignassent pas, à elle particulièrement, infiniment plus de considération qu'elles n'en accordaient à son mari; elle avait riposté par de lourds brocards aux récits que M. d'Aubenot avait faits de ses rencontres avec M. Paul Desroniers; et son mari, se tenant pour averti, n'avait plus parlé de ce *grossier soldat*, selon les termes qu'il convenait à Mme d'Aubenot d'employer en parlant de ce jeune homme. Comme elle avait remarqué, avec la clairvoyance qui appartient à l'envie, que ce sujet de conversation m'était désagréable, elle s'appliquait à le ramener souvent; ce jour-là, au lieu de parler avec mépris de cet *homme des bois*, ce fut presque avec aménité qu'elle demanda à son mari s'il avait vu récemment son compagnon de promenade.

« Nous nous rencontrons presque chaque jour, » répondit innocemment M. d'Aubenot ; « nous avons même fait une lecture ensemble.... Malheureusement il va partir. »

« Mme d'Aubenot et M. Villenot me regardaient en ce moment, et je ne pus m'empêcher de rougir.

« Oui, » continua M. d'Aubenot, « il va rejoindre son régiment. Il est vraiment fâcheux qu'un garçon qui aurait de si bonnes dispositions pour devenir un homme lettré s'expose à se faire tuer par un Arabe sauvage et ignorant. Je lui avais donné un *Montaigne*, il m'a apporté aujourd'hui en échange un charmant bouquin qu'il m'a prié de garder en souvenir de lui... Où donc est-il? »

« Cette question troubla visiblement Mme d'Aubenot, et son aigreur reparut un moment lorsqu'elle répondit à son mari :

« Vous savez bien, » lui dit-elle, « que je ne touche jamais à vos volumes poudreux et véreux qui, peu à peu, rempliront la maison.

— C'est vrai, c'est vrai, ma bonne amie, » répondit son mari avec empressement, afin de conjurer l'orage qui grondait dans le lointain ; « aussi n'est-ce pas à toi, mais bien à moi-même que j'adressais cette question. Où ai-je donc mis mon *Pascal*? Ah ! le voilà ; il était sur cette étagère ; nous en avons lu quelques passages ensemble, et il y avait entre autres une page sur laquelle nous n'étions pas d'accord ; mon jeune ami y avait mis une marque en papier pour m'engager à relire ce passage..... C'est singulier, je ne retrouve plus ce papier..... Que peut-il être devenu ?

— Vous l'aurez perdu en route, » [illegible] Mme d'Aubenot en haussant les épaules. « N'all[illegible] pas vous mettre à la recherche d'un papier insign[illegible]

— Oh ! non. Mais il me semble singuli[illegible] se soit perdu, car je me souviens très-positivement d'avoir toujours tenu le volume par la tranche... Enfin !... c'est un petit malheur, qui ne vaut pas la peine d'arrêter notre attention. »

« La conversation changea de cours, et se poursuivit assez paisiblement. M. d'Aubenot me ramena à la maison.

« Le lendemain, j'attendais Madeleine ; j'espérais qu'elle viendrait de bonne heure, et la journée s'avançait sans qu'elle parût. Vers six heures du soir je fus assez inquiète pour projeter d'envoyer demander de ses nouvelles, lorsqu'on introduisit près de moi l'un des domestiques du château de Lansac, porteur d'une lettre : c'était Madeleine qui m'écrivait.

« Ma bien chère Marthe, » me disait-elle, « je suis retenue à la maison par un accident qui, dans les circonstances actuelles, prendrait pour moi les proportions d'une calamité si tu ne venais à mon secours ; j'ai fait hier une promenade avec mon père, et, en sautant à bas de mon cheval, je me suis foulé le pied. Il n'y a rien de grave..... mais, je ne puis aller chez toi !..... Tu sais que je devais *absolument* me trouver à la porte de ton jardin... et cet empêchement me met au désespoir ; de grâce, ma bonne Marthe, consens à me suppléer en cette circonstance ! Trouve-toi à huit heures du soir à la porte de ton jardin ; *on* nous y attendra ; montre ma lettre, explique que tu agis en vertu de mes pleins pouvoirs, faistoi remettre les papiers que l'on m'apportera, et viens me voir dès demain matin, pour me rendre compte de ta mission et me donner ces papiers. Réponds-moi un seul mot : *Oui*, si tu veux m'éviter la fièvre que j'aurai certainement cette nuit, dans le cas où tu serais trop *prudente* pour agir comme je te le demande. Mais non, je te connais ; tu ne voudras pas refuser de rendre ce service à ton amie MADELEINE. »

« Quand j'examine aujourd'hui, en vous les racontant, mes enfants, toutes les puériles raisons qui nous faisaient agir toutes deux, je me sens prise de pitié. La jeunesse a des instincts romanesques, et se crée volontiers des obligations qui sont, non-seulement en dehors du devoir simple et véritable, mais encore en contradiction avec ce devoir. Ainsi j'aurais dû, dès l'origine de cette confidence, soumettre à la raison de mon père les démarches faites par Madeleine ; mais, de même qu'elle avait la persuasion d'agir généreusement en s'exposant à quelques mauvaises interprétations, j'étais convaincue que je manquerais à l'amitié en introduisant un tiers dans ce *secret*. Je me dis qu'il fallait venir en aide à mon amie, calmer ses inquiétudes, lui rendre le repos nécessaire à sa guérison, et j'écrivis le consentement qu'elle me demandait. Nous supposions l'une et l'autre que ces papiers étaient relatifs à quelque affaire politique..... Et, si d'une part j'étais effrayée de me trouver engagée dans un mystère auquel mon père restait étranger, je ne répondrais pas, d'un autre côté, que mon amour-propre fût tout à fait insensible à la *gloriole* de jouer un rôle dans une affaire importante. Je n'eus pas un seul moment l'idée fort simple de faire prier M. Desroniers père de recevoir les papiers que son fils devait apporter, et de les remettre à mon père dès qu'il serait de retour ; je me dis au contraire que M. Paul Desroniers agissait sans nul doute à l'insu de son père, et qu'il fallait absolument concentrer entre nous trois la connaissance de ce *secret*.

« La nuit était très-obscure ; je pris, dans la chambre de mon père, une lanterne sourde dont il se servait parfois pour faire une ronde dans le jardin ; je m'enveloppai d'un grand châle blanc, dont le choix prouvait mon inexpérience en fait d'aventures romanesques, et, couverte de ce châle qui me faisait reconnaître à vingt pas de distance, armée de ma lanterne, je me rendis à la porte du jardin ; j'entendis bientôt quelques coups légers, j'ouvris..... M. Paul Desroniers était devant moi ; je le fis entrer pour m'acquitter de ma mission et lui apprendre l'accident arrivé à Mlle de Lansac, qu'il croyait trouver près de moi.

« Ce fut en nous promenant dans l'allée voisine de cette petite porte que je racontai à M. Desroniers la cause de l'absence de Madeleine ; il me dit alors « qu'il regrettait l'importance exagérée attribuée par mon amie à l'existence des papiers qu'il m'apportait ; ma mère, » ajouta-t-il, « les a en effet refusés à M. de Lansac lorsqu'il les lui demanda lors de leur rupture ; mais, s'il avait renouvelé cette demande, il les aurait depuis longtemps en sa possession.

— Savez-vous de quoi il s'agit dans ces papiers ?

— Oui, Mademoiselle, et aujourd'hui ils n'ont plus aucune importance. A l'époque où le mariage de ma mère avec M. de Lansac était décidé, elle avait des sentiments royalistes extrêmement exaltés ; M. de Lansac, qui s'ennuyait, qui voyait ses jeunes contemporains arriver rapidement à la gloire, figurer dans le cercle des *invincibles* qui entourait Napoléon, M. de Lansac, dis-je, avait adressé une pétition à l'Empereur pour obtenir un grade d'officier dans la garde ; ma mère, qui était sa cousine et s[illegible] fiancée, habitait alors le château de Lansac ; elle [illegible] jour écrire quelques mots sur le bureau de [illegible]. en cherchant dans un tiroir une feuille de papier, ell[illegible] trouva un brouillon de pétition..... puis la pétition même, déjà signée, paraphée, écrite de la main de M. de Lansac, prête à être envoyée... Elle emporta ces papiers, rompit son mariage et quitta le château ; elle a voulu garder par-devers elle cette pétition pour le cas où M. de Lansac, dépité, voudrait donner à cette rupture une explication qui ne serait pas tout à fait exacte ; plus tard elle a épousé mon père, qui était *gentilhomme*, à ce qu'elle m'a dit, » ajouta le jeune officier en souriant, « et qui avait les mêmes sentiments qu'elle..... alors !..... car tout cela est bien loin de nous, et je comprends difficilement l'importance attribuée par ma mère au désir légitime, selon moi, qu'éprouvait M. de Lansac d'échapper à l'inaction. Vous le voyez, Mademoiselle, tout cela ne valait pas la peine d'inspirer tant d'appréhensions à Mlle de Lansac. Quoi qu'il en soit, j'ai obtenu ces papiers, et je vous les apporte ; car, après tout, le principal intéressé juge peut-être cette affaire à un autre point de vue que moi. J'ai ouï dire qu'il se faisait gloire d'avoir des principes inflexibles, et il lui semblerait peut-être déplaisant de déchoir de cette inflexibilité aux yeux de sa fille. Mon avis était donc de faire parvenir ces papiers sous enveloppe à M. de Lansac, et, si j'avais rencontré Mlle Madeleine ce soir, je ne les lui aurais probablement pas remis ; mais, puisque vous la remplacez, veuillez vous charger de ce petit paquet, et agir comme vous le trouverez bon. Je me suis volontiers mis à la disposition de Mlle de Lansac, qui est presque une parente de ma mère ; veuillez lui dire que je serai toujours heureux de lui être utile, si jamais je la revois, et lui transmettre tous mes vœux pour son bonheur. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

Nº 27,848, *Vienne*. Je ne comprends pas bien ce que l'on désigne par le mot *porte-journal*. Plus tard, pour la blague à tabac. — Nº 80,113, *Ariége*. Je ne connais pas un seul cosmétique, j'ajouterai qu'il n'en existe pas un seul de ce genre que je puisse recommander ; ceux qui sont *bons* comme résultat sont extrêmement périlleux à employer ; ceux qui sont inoffensifs donnent un mauvais résultat ; se méfier de ces pompeuses recommandations. — Nº 68,496, *Eure-et-Loir*. On a reçu, dans le nº 21, des chapeaux pour enfant de trois mois à un an. Oui, toutes les nuances peuvent se teindre en noir et blanc ; s'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, réorganisée sur des bases nouvelles, et dont on sera certainement satisfait ; je ne connais aucun procédé pour atteindre ce but. Merci pour cette aimable lettre. — Nº 15,325, *Moselle*. L'approbation que l'on veut bien m'accorder n'est jamais *insignifiante* pour moi, et m'inspire une vive gratitude. Le costume d'alpaga blanc est tout à fait convenable pour assister à un mariage. A seize ans la *queue* de la robe existe, mais n'est pas aussi prononcée que celle des robes de dames.

Explication de la Clef diplomatique.

LE CHARIOT.

FABLE.

Un cheval aux trois quarts fourbu,
Sous un lourd chariot, un matin, dans la rue
S'était abattu ;
Et dans la foule, à l'instant accourue,
Chacun, comme toujours, au voiturier surpris
Exprimait son avis :
« Mon ami, disait l'un, voilà ce qu'il faut faire
« Pour sortir d'embarras. »
« — Croyez-moi, faites le contraire, »
Reprenait un second, « et de ce mauvais pas
« Vous vous tirerez mieux. » — « Ne l'écoutez donc pas, »
Criait un autre personnage,
« Faites plutôt ceci ! » — « Mais non, faites cela ! »
Et le malheureux attelage
En restait toujours là.
Tout à coup, sans rien dire, un homme de courage
Saisit un des brancards, un second l'imita,
Et, d'autres accourant, le chariot roula.

Si donner des conseils est souvent nécessaire,
S'entr'aider fait bien mieux l'affaire.

ADRIEN MOISY.

LOGOGRIPHE

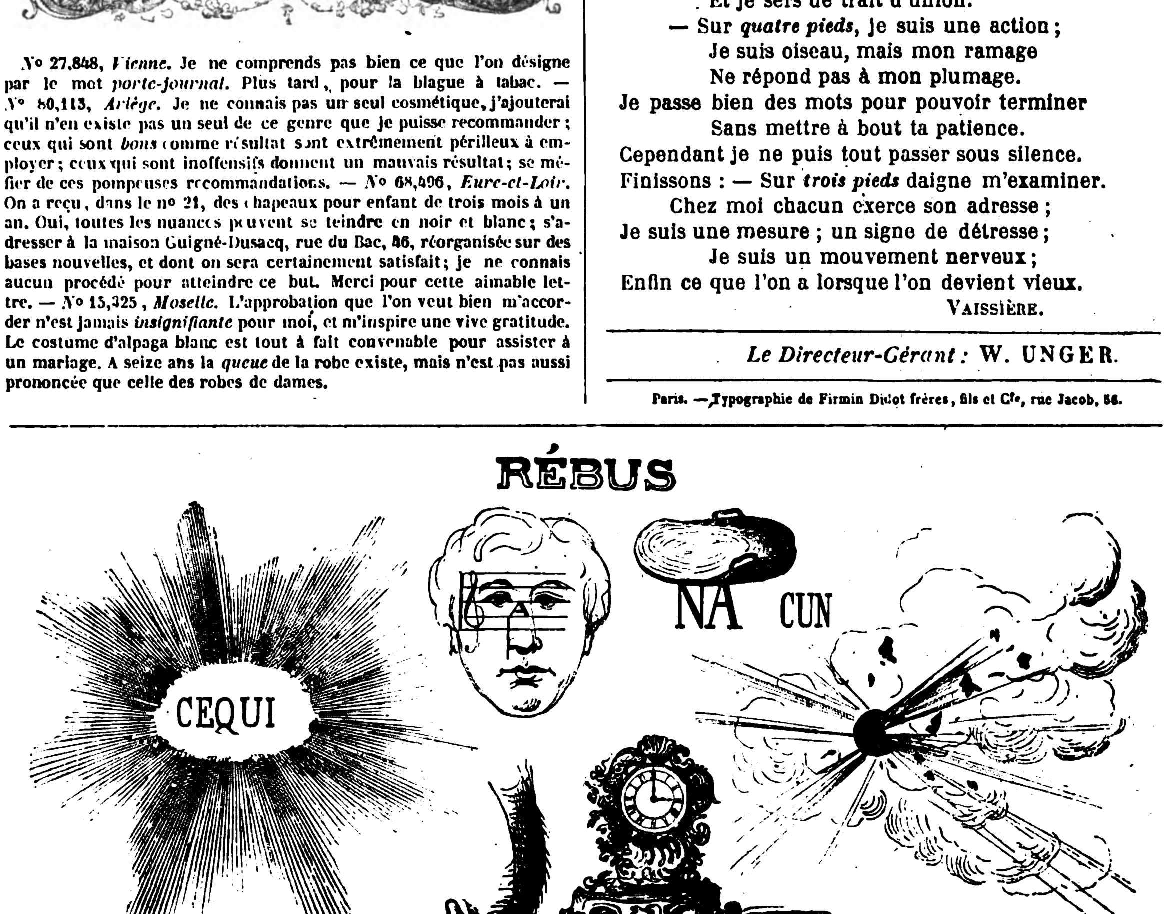
Ma vie, hélas ! est éphémère ;
Lecteur, je nais et meurs pour ton plaisir ;
Toi-même, après m'avoir fait prisonnière,
Par le feu tu me fais périr.
Je suis petite, et bien des choses
Dans moi se trouvent, cependant,
Et beaucoup de métamorphoses
Peuvent se faire en me décomposant.
— Avec *six pieds*, je suis une heure canonique ;
Un intervalle de musique ;
Et dans la sphère politique
Je suis un grave engagement
Qu'on ne peut rompre impunément ;
Je fus chez les Latins un auteur historique.
— Mettez-moi sur *cinq pieds*, je suis un mal rongeur
Et l'effroi du cultivateur ;
Un célèbre mortel qu'une ardeur indiscrète
Voulut rendre maître de l'air ;
Une pierre très-blanche ; une arme ; un port de mer ;
Un animal me porte sur sa tête ;
Et sur sa tête aussi me porte un très-grand roi ;
Des souverains je suis le plus beau privilége ;
Et je sers de trait d'union.
— Sur *quatre pieds*, je suis une action ;
Je suis oiseau, mais mon ramage
Ne répond pas à mon plumage.
Je passe bien des mots pour pouvoir terminer
Sans mettre à bout ta patience.
Cependant je ne puis tout passer sous silence.
Finissons : — Sur *trois pieds* daigne m'examiner.
Chez moi chacun exerce son adresse ;
Je suis une mesure ; un signe de détresse ;
Je suis un mouvement nerveux ;
Enfin ce que l'on a lorsque l'on devient vieux.

VAISSIÈRE.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

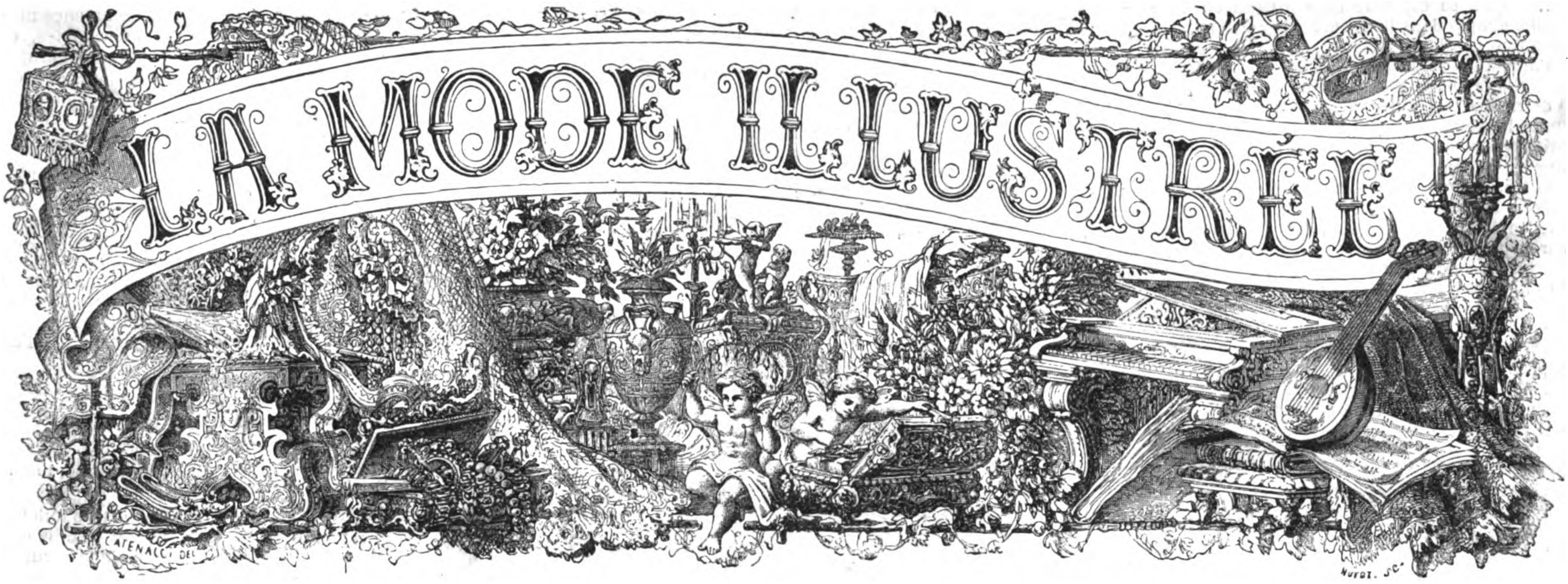
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Ne heurtez ni les forts ni les faibles.

N° 24. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 10 juin 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



N° 2. CHAPEAU EN PAILLE JAUNE DAMASSÉE, DE CHEZ Mme AUBERT, Rue Neuve-des-Mathurins, 6.



N° 1. TOQUE EN PAILLE D'ITALIE.



N° 3. CHAPEAU ROND EN CRIN BLANC.

Chapeaux de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

N° 1. *Toque en paille d'Italie* (jeune fille de 12 à 17 ans). La garniture se compose de feuillage, de fruits et d'un long voile de tulle *illusion* blanc, orné de feuilles en dentelle noire, appliquées sur le tulle.

N° 2. *Chapeau en paille jaune damassée*, bordé avec une large bande en même paille; des grelots noirs, des fleurs avec leur feuillage en velours noir, garnissent le chapeau, noué avec des brides étroites, en ruban de velours noir, et orné de brides larges en ruban de taffetas, de même teinte que la paille.

N° 3. *Chapeau rond en crin blanc*, orné d'un long voile en tulle *illusion* blanc, retenu sur le côté par une touffe de fleurs composées de longues perles blanches, en forme de *poires*. Grande plume blanche. Le chapeau est bordé avec une ruche faite en ruban de taffetas blanc, et une frange à grelots de perles blanches.

Voile de fauteuil

EN TULLE BLANC, AVEC APPLICATIONS AU CROCHET.

MATÉRIAUX : Tulle blanc en coton; fil n° 40 ou 50.

Un effet très-riche, obtenu à peu de frais, aisément et très-vite, tels sont les avantages qui recommandent ce genre de travail.

Le dessin en *relief* se compose de *motifs* faits isolément au crochet, et réunis en les appliquant sur le tulle.

Les feuilles de trèfle qui forment la bordure du contour extérieur se font de la façon suivante : 18 mailles en l'air, dont on joint la dernière à la première. Sur ce cercle, on fait 2 mailles simples posées *à cheval**; 2 mailles en l'air, et une maille simple dans la première de ces mailles, — 2 mailles simples sur le cercle, comme les précédentes. Recommencez onze fois depuis*. — Une maille simple dans la première maille de ce tour. L'une des trois feuilles de trèfle est terminée; on en fait encore deux pareilles, pour chacune desquelles on fait 20 mailles-chaînettes; les 18 dernières de ces 20 mailles sont réunies en cercle, et l'on procède comme pour la première feuille; seulement, avant de faire la dernière maille de la feuille, on dirige le fil sous la tige de la feuille.

Les feuilles de trèfle allongées qui figurent dans la bordure intérieure sont faites comme les précédentes, avec cette seule différence que le picot placé à la pointe d'une feuille est un peu plus long que les autres picots, c'est-

à-dire qu'il se compose de 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la seconde de ces 3 mailles, puis encore une maille en l'air.

Pour la fleurette composée de quatre pétales, on fait: * une chaînette de 6 mailles en l'air, dont on passe les 3 dernières; dans les 3 autres on fait une grande bride (pour laquelle on reprend le brin cinq fois), — une petite bride (pour laquelle on reprend le brin trois fois), et enfin une maille simple. On a formé l'un des pétales; chacun des trois autres est fait de la même façon, et doit se placer à la droite du dernier pétale fait; on recommence donc trois fois depuis *. On fait, avant de commencer la fleurette suivante, quelques mailles en l'air qui, lorsqu'on coud l'application, se rangent sous la fleurette. Les tiges et les vrilles se font, en partie, en même temps que les feuilles et les fleurettes, et quelques-unes isolément.

On dispose ces divers détails en copiant le dessin, qui représente le quart du voile de fauteuil; on coud tous les *motifs* du dessin à l'envers du tulle; on coupe celui-ci au-dessus de la feuille de trèfle.

Plume de chapeau.

MATÉRIAUX : Plumes d'oie blanches, petites plumes de paon.

Nos lectrices seront probablement satisfaites d'apprendre à préparer elles-mêmes un assez coûteux ornement de chapeau rond, ou de chapeau fermé.

On prendra une plume d'oie ordinaire, ayant environ 13 centimètres de longueur. A l'aide d'une assez forte dissolution de gomme arabique, on colle sur cette plume principale de petites plumes courtes. Un dessin spécial reproduit l'une de ces petites plumes en grandeur naturelle, c'est-à-dire telle qu'elle doit être quand on l'a coupée sur son bord inférieur, afin de la coller sur la plume principale, dont un autre dessin reproduit l'envers. On commence par la pointe supérieure de la plume principale; on y fixe d'abord une plume, — puis en dessous trois, — puis quatre, — puis cinq petites plumes; plus on avance, plus les plumes doivent être étroites et pointues. La tige est enveloppée avec du papier de soie; on y ajoute soit une plume de paon, posée sur la pointe supérieure, soit trois plumes de paon fixées à distances égales. On peut *doubler* la plume terminée avec d'autres plumes collées sur l'envers.

Deux cols pour fillettes.

N° 1. *Col au tricot et crochet.* Pour faire ce col on emploiera du fil n° 30.

On prend des aiguilles à tricoter assez fines, en acier, et l'on monte 300 mailles serrées; on travaille en allant et revenant, et l'on fait 4 tours, durant lesquels on tricote alternativement une maille à l'endroit, une maille à l'envers; avec le 5e tour, on commence le dessin *à jours*.

5e *tour*. On lève la première maille sans la tricoter, — on tricote 2 mailles à l'endroit; — * un jeté, — une maille *levée*, — la suivante tricotée, et la maille levée jetée par-dessus, — une maille à l'endroit. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

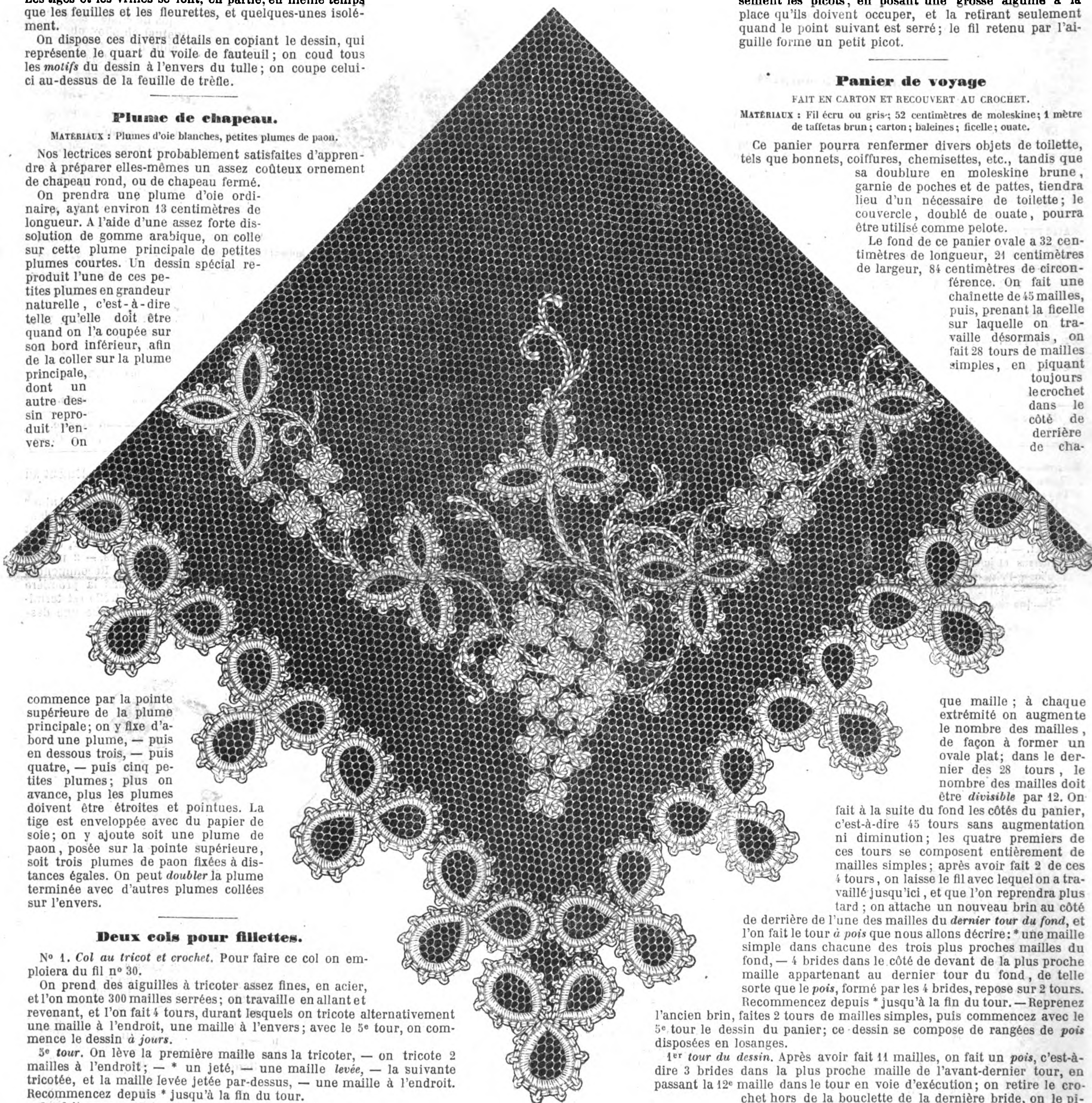
On fait encore 19 tours pareils à celui-ci, puis on démonte toutes les mailles.

On fait au crochet un tour de mailles simples, d'abord sur les trois côtés du col, puis sur l'encolure, que l'on *soutient* un peu. Viennent ensuite sur les trois côtés (mais non sur l'encolure) les deux tours que nous allons décrire: le premier se compose alternativement d'une bride, pour laquelle on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent, — une maille en l'air sous laquelle on passe une maille du tour précédent; on augmente un peu à chaque coin. Dans le second tour, on fait alternativement sur une bride une maille simple, — sur la bride suivante 6 mailles simples, en piquant toujours le crochet *seulement* dans le côté de derrière des mailles du tour précédent.

N° 2. *Col au crochet avec entre-deux en dentelle et frivolité.* Matériaux : entre-deux étroit ; fil n° 70.

C'est au crochet que l'on fait la partie *mate*, qui semble plissée. On commence par une chaînette très-serrée, dont la longueur sera de 34 centimètres; on travaille en serrant les mailles autant que possible, et toujours sur le même côté, c'est-à-dire que l'on coupe le brin à la fin de chaque tour, pour le rattacher au commencement; on fait toujours des mailles simples, dont le nombre reste le même dans les 1er et 2e tours; dans le 3e tour, on fait 2 mailles dans chaque 9e maille; avec le 4e tour commence le petit dessin de *pois*, pour lequel on fait, dans chaque 10e maille du tour précédent, 2 mailles simples, séparées par 5 mailles en l'air. Ces pois, pour lesquels le nombre de mailles s'augmente toujours d'une maille, doivent être toujours faits dans l'intervalle qui sépare deux augmentations du tour précédent. On fait par-dessus un tour uni, en passant toujours les mailles en l'air; puis on fait le 2e tour avec *pois*, placés sur chaque côté des *pois* précédents. Les pois sont toujours séparés par 5 mailles simples, y compris l'augmentation. On fait toujours un tour uni après un tour à *pois*. Le 3e tour à *pois* a trois pois dans chaque *arabesque* (formée par les pois), — le 4e tour en a deux, — le cinquième un seul. Mais, dans le 4e, on commence une nouvelle arabesque sur chaque côté des précédentes, et en tout pareille à celle-ci. Quand on a terminé le dernier tour *à pois*, on fait 2 tours unis; mais, dans le second de ces tours, on fixe les plis, c'est-à-dire qu'aux places où ils sont naturellement préparés, on compte à l'envers 17 mailles, et que l'on attache cette 17e maille avec une maille simple. Ces plis doivent toujours se trouver dans l'intervalle séparant deux arabesques; il y a environ 11 mailles d'un pli au pli suivant.

On encadre cette bande avec un entre-deux en dentelle, auquel se rattache une étroite frivolité avec picots, à laquelle on peut substituer une dentelle faite au crochet, ou bien un feston, dans le courant duquel on forme aisément les picots, en posant une grosse aiguille à la place qu'ils doivent occuper, et la retirant seulement quand le point suivant est serré; le fil retenu par l'aiguille forme un petit picot.



VOILE DE FAUTEUIL EN TULLE DE COTON
AVEC APPLICATIONS AU CROCHET.

Panier de voyage

FAIT EN CARTON ET RECOUVERT AU CROCHET.

MATÉRIAUX : Fil écru ou gris; 52 centimètres de moleskine; 1 mètre de taffetas brun; carton; baleines; ficelle; ouate.

Ce panier pourra renfermer divers objets de toilette, tels que bonnets, coiffures, chemisettes, etc., tandis que sa doublure en moleskine brune, garnie de poches et de pattes, tiendra lieu d'un nécessaire de toilette; le couvercle, doublé de ouate, pourra être utilisé comme pelote.

Le fond de ce panier ovale a 32 centimètres de longueur, 21 centimètres de largeur, 84 centimètres de circonférence. On fait une chaînette de 45 mailles, puis, prenant la ficelle sur laquelle on travaille désormais, on fait 28 tours de mailles simples, en piquant toujours le crochet dans le côté de derrière de chaque maille; à chaque extrémité on augmente le nombre des mailles, de façon à former un ovale plat; dans le dernier des 28 tours, le nombre des mailles doit être *divisible* par 12. On fait à la suite du fond les côtés du panier, c'est-à-dire 45 tours sans augmentation ni diminution; les quatre premiers de ces tours se composent entièrement de mailles simples; après avoir fait 2 de ces 4 tours, on laisse le fil avec lequel on a travaillé jusqu'ici, et que l'on reprendra plus tard; on attache un nouveau brin au côté de derrière de l'une des mailles du *dernier tour du fond*, et l'on fait le tour *à pois* que nous allons décrire: * une maille simple dans chacune des trois plus proches mailles du fond, — 4 brides dans le côté de devant de la plus proche maille appartenant au dernier tour du fond, de telle sorte que le *pois*, formé par les 4 brides, repose sur 2 tours. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour. — Reprenez l'ancien brin, faites 2 tours de mailles simples, puis commencez avec le 5e tour le dessin du panier; ce dessin se compose de rangées de *pois* disposées en losanges.

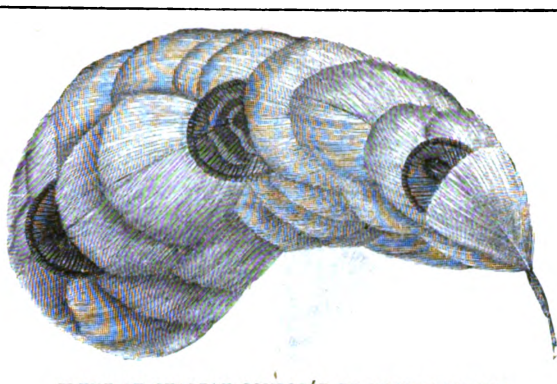
1er *tour du dessin*. Après avoir fait 11 mailles, on fait un *pois*, c'est-à-dire 3 brides dans la plus proche maille de l'avant-dernier tour, en passant la 12e maille dans le tour en voie d'exécution; on retire le crochet hors de la bouclette de la dernière bride, on le pique dans la première des 3 brides, on reprend la bouclette que l'on vient d'abandonner, on passe le brin dans les 2 bouclettes, comme si l'on terminait une bride. Après chaque tour avec *pois*, on en fait un entièrement composé de mailles simples. Du 2e au 6e tour avec *pois*, les pois s'écartent d'une maille sur chaque côté du pois du premier tour. Le 7e tour à pois est pareil au premier. On répète ensuite du 2e au 7e tour à pois deux fois encore, on fait 3 tours de mailles simples, on termine le bord par un tour à pois, allant de gauche à droite, semblable à celui qui a été fait autour du fond.

Le couvercle est de mêmes dimensions que le fond; on le commence comme celui-ci; son dessin se fait à partir du 4e tour, qui compte comme *premier tour du dessin.* Dans ce 4e tour, on fait alternativement 7 mailles simples, — un pois.

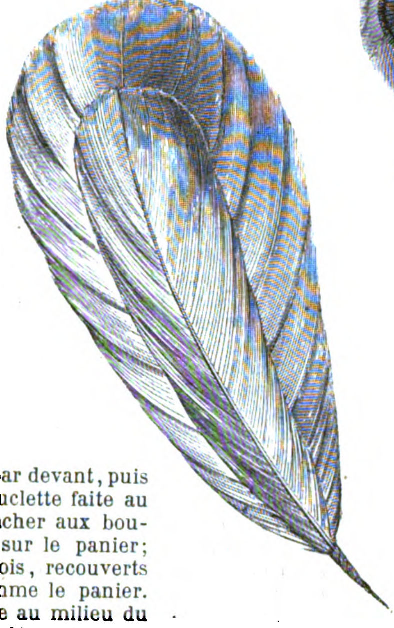
2e tour du dessin. 5 mailles simples, — 2 pois séparés par une maille simple ; les deux pois doivent se trouver sur chaque côté du pois du tour précédent. Répétez sans cesse depuis le commencement du tour.

3e tour du dessin, comme le premier tour. En conséquence de l'augmentation nécessaire pour arrondir chaque côté du couvercle, les intervalles séparant les losanges deviennent plus grands sur chaque côté, et ce résultat se produit aussi pour le tour à losanges qui succède à 2 tours de mailles simples, et se fait comme le 7e tour *à pois* du fond. Au dernier tour du couvercle (sur lequel on fera plus tard un tour *à pois*) se rattache le *rebord* du couvercle, se composant de 9 tours sans augmentation ; pour ce *rebord*, on répète à 11 mailles d'intervalle le dessin des 3 premiers *tours du dessin* du couvercle. Sur le dernier tour de ce *rebord* on coud au milieu par devant, puis sur chaque côté, une bouclette faite au crochet, devant se rattacher aux boutons qui seront cousus sur le panier; ces boutons seront en bois, recouverts de fil gris ou écru, comme le panier. La poignée, que l'on fixe au milieu du couvercle, a 20 centimètres de longueur; on la fait au crochet; 10 tours la composent, et les 6 tours du milieu répètent le dessin du rebord du couvercle; on l'encadre avec des *pois* pareils à ceux qui garnissent le bord inférieur du panier et le contour du couvercle.

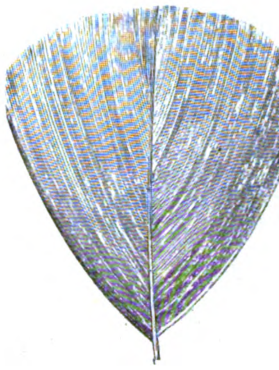
Sous les bords supérieurs et inférieurs du travail fait au crochet, on coud une baleine; on double le fond et les côtés avec une feuille de carton, qui doit dépasser le bord supérieur de 3 centimètres environ, et que l'on recouvre à cette place avec de la moleskine. La doublure que l'on a choisie est coupée, garnie de diverses poches de plusieurs grandeurs, et enfin cousue de façon à couvrir le carton. Le couvercle est également doublé de carton, puis garni de ouate, pour former une pelote, que l'on recouvre avec la doublure; on double le rebord avec de la moleskine; deux bandes de moleskine y sont posées en guise de *charnière*, pour joindre le couvercle au panier.



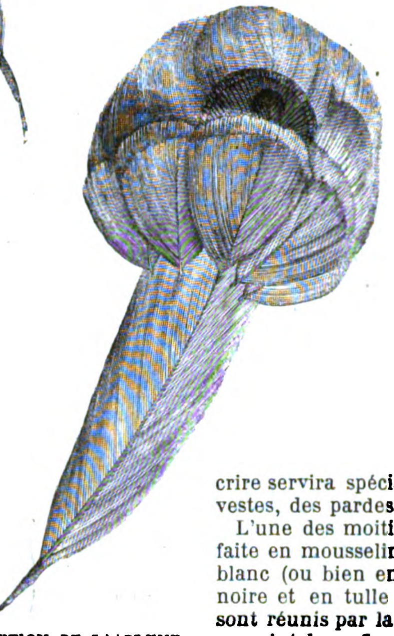
PLUME DE CHAPEAU COMPOSÉE DE PETITES PLUMES D'OIE ET DE PAON.



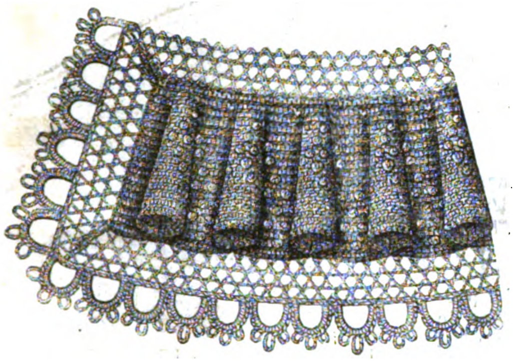
ENVERS DE LA PLUME DE CHAPEAU.



PETITE PLUME D'OIE.



EXÉCUTION DE LA PLUME DE CHAPEAU.



COL AU CROCHET AVEC ENTRE-DEUX EN DENTELLE ET FRIVOLITÉ.



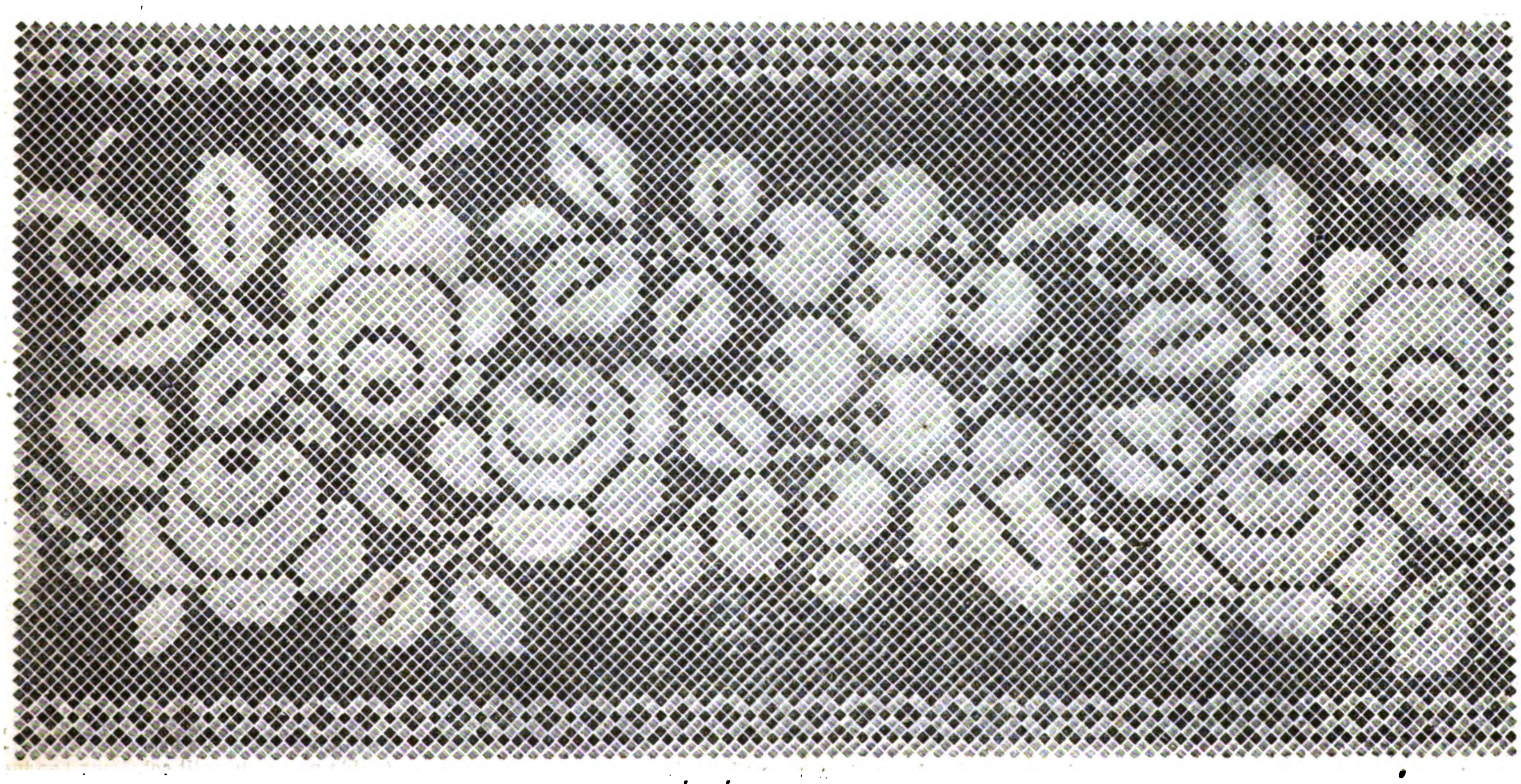
PANIER DE VOYAGE FAIT EN CARTON ET RECOUVERT AU CROCHET.



COL AU TRICOTÉ ET CROCHET.

Bordure exécutée en reprises sur filet.

Ces bordures servent pour encadrements de rideaux, de couvre-pied, etc. On les brode en *reprises*, avec du coton à repriser les bas.



BORDURE EXÉCUTÉE EN REPRISE SUR FILET.

Chapeau rond de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Ce chapeau, de forme dite *italienne*, est plat, légèrement courbé, fait en tresses de paille blanche dentelées; de grands feuillages aquatiques accompagnent une touffe de plumes blanches et une grande fleur faite en plumes blanches. Une écharpe de tulle à dessin, ornée de dentelles et de grelots de perles, est froncée, et posée de façon à former un voile par devant, tandis que ses deux bouts retombent par derrière sur la nuque.

Branche.

IMITATION DE DENTELLE.

Nous avons publié dans le nº 20, sous le titre de *Fleur en dentelle*, plusieurs dessins avec leur explication, pour exécuter ce genre de travail. La branche que nous allons décrire servira spécialement pour orner des vestes, des pardessus, des ombrelles, etc.

L'une des moitiés de chaque feuille est faite en mousseline fine, l'autre en tulle blanc (ou bien en fine grenadine de soie noire et en tulle noir). Les deux tissus sont réunis par la nervure, qui s'exécute au point de cordonnet, les pois sont brodés dans la moitié faite en mousseline; les contours sont marqués au point de cordonnet, puis bordés avec les picots de dentelle que l'on trouve dans tous les magasins de mercerie.

Branche au crochet.

MATÉRIAUX : Fil de lin ou d'Alsace nº 120.

Pour exécuter ce travail, qui sera employé aux mêmes usages que la branche précédente, on fait pour la tige, et pour l'une des deux feuilles supérieures formant le calice, une chaînette de 36 mailles, et, passant la dernière, on revient sur les autres pour former le 1er *tour*, pour lequel on fait : une maille-chaînette, — une maille simple, — 8 brides, — une maille simple, — une maille-chaînette : ceci compose la nervure épaisse. Sur la même chaînette, mais de l'autre côté des brides, on fait comme 2e tour : une maille en l'air, — un picot (se composant de 3 mailles en l'air, et d'une maille simple dans la 1re de ces mailles), — une demi-bride dans la 2e maille suivante de la nervure; — * 1 picot, sous lequel on passe une maille, — une bride. Recommencez trois fois depuis *; — 1 picot, — une demi-bride, — 1 picot, — une demi-bride (les deux demi-brides sur la pointe de la nervure). La moitié de l'une des feuilles est terminée; on fait l'autre moitié sur l'autre côté de la nervure, puis une maille simple sur la maille de la chaînette qui est la plus rapprochée du commencement de la nervure; depuis là, on fait une nouvelle chaînette se composant de 13 mailles en l'air, sur laquelle on exécute une feuille pareille, avec cette

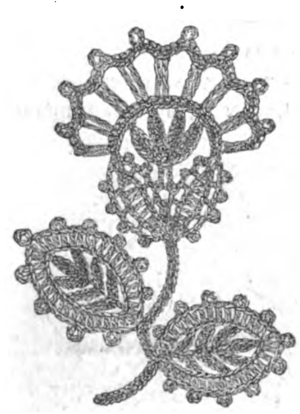
seule différence que l'on attache chacun des 3 premiers picots, par la maille du milieu, aux picots correspondants de la feuille précédente.

On fait ensuite une maille simple dans chacune des 12 mailles les plus proches de la chaînette primitive, puis une chaînette de 17 mailles, devant servir pour l'une des deux grandes feuilles inférieures; on revient sur cette chaînette, en faisant comme 1er *tour:* une maille-chaînette, — une maille simple, — 3 demi-brides, — une maille simple, — une maille-chaînette. * On fait une nouvelle chaînette composée de 5 mailles, sur lesquelles on revient en faisant une maille simple, — 2 demi-brides, — une maille simple (ce qui forme une petite feuille); — on croise la nervure du milieu, en faisant dans la plus proche maille une maille-chaînette; on fait une petite feuille pareille à la dernière, on croise encore la nervure, puis on fait sur cette nervure 2 mailles-chaînettes, et l'on recommence deux fois depuis *. Pour le second tour (dans lequel on doit réunir ces petites feuilles) on fait: 5 mailles en l'air, — une maille-chaînette, sur la pointe de la plus proche petite feuille. — On recommence 5 fois depuis *; — 5 mailles en l'air, — une maille chaînette dans la dernière maille simple de la nervure de la petite feuille.

3e *tour.* Une maille-chaînette, — une maille simple, — une bride sur les 3 premières mailles du tour précédent, puis dans chaque maille une bride, et après 3 brides 1 picot, dont l'un doit se trouver sur la pointe de la feuille, et pour mieux marquer cette pointe, on fait, avant et après ce picot, 2 brides dans une maille en l'air du tour précédent. La fin de cette feuille, sur l'extrémité inférieure de la nervure, se fait comme le commencement de ce tour, mais en sens inverse: une bride, — une maille simple, — une maille-chaînette; on fait 5 mailles simples sur la tige principale de la branche, on croise celle-ci avec une maille-chaînette, on fait une feuille comme celle qui vient d'être décrite, mais sur l'autre côté, et enfin des mailles simples sur le reste des mailles de la tige. On fixe et on coupe le brin.

Pour exécuter la couronne de la fleur, on attache le brin à nouveau, et l'on fait, *en allant et revenant*, les 4 tours suivants:

1er *tour.* Une maille simple dans le picot placé sur la pointe de celle des deux petites feuilles supérieures qui se trouve sur la droite, et représente le calice de la fleur; 12 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans le 4e picot (en comptant celui de la pointe par lequel on a commencé), — une maille-chaînette, dans le picot correspondant de l'autre feuille, — 10 mailles en l'air, et, passant la dernière, on revient sur ces 10 mailles, en faisant: une maille simple, — une demi-bride, — 2 brides, — une demi-bride, — une maille simple; ceci forme l'une des quatre petites feuilles représentant le pistil de la fleur, et paraissant *à l'envers*, sur l'endroit de l'ouvrage; encore une maille simple dans la 9e des 12 mailles en l'air faites au commencement de ce tour, et continuant sur ces mailles une petite feuille comme la précédente; on retourne l'ouvrage et l'on fait: 9 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans le vide qui se trouve entre deux feuilles, — 7 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en retournant encore l'ouvrage pour faire une petite feuille, — on retourne l'ouvrage pour faire une petite feuille sur les 6 premières des 9 mailles en l'air; — on retourne l'ouvrage, — 3 mailles en l'air, — une maille-chaînette sur la 4e feuille, — 3 mailles en l'air, — une maille-chaînette sur la pointe de la seconde feuille du calice.



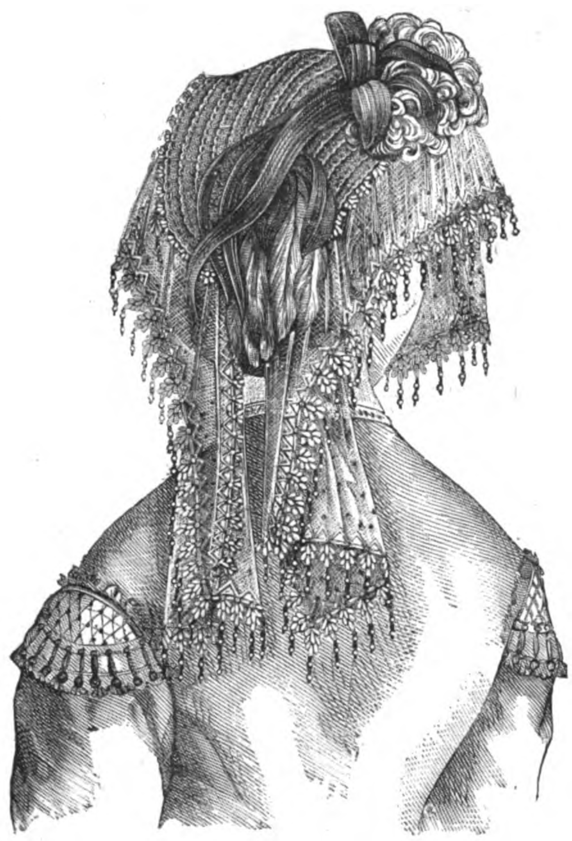
BRANCHE AU CROCHET.

2e *tour.* On fait des mailles simples sur tout le tour précédent, composé de mailles en l'air et de mailles simples.

3e *tour.* 9 mailles en l'air, dont les 5 premières comptent en qualité de grande bride. — * On passe une maille dans chacune des 2 mailles suivantes, on fait une grande bride (pour laquelle on jette le brin deux fois sur le crochet), — 5 mailles en l'air. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

4e *tour.* Dans chaque maille du tour précédent on fait une maille simple; dans le milieu de chaque feston de 5 mailles en l'air du tour précédent, on fait 1 picot entre 2 mailles simples; à la fin du tour une grande bride près de la 1re bride du tour précédent; les brins sont soigneusement fixés.

Ce travail servira aussi pour pans de cravate, de ceinture, etc.



CHAPEAU DE FORME ITALIENNE DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Étui pour crochet
ET AIGUILLES A TRICOTER.

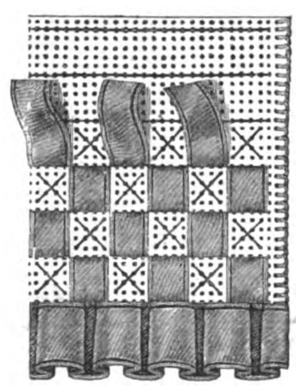
MATÉRIAUX : Papier canevas; cachemire rouge; ruban de taffetas rouge ayant un demi-centimètre de largeur; même ruban ayant 1 centimètre de largeur; grosse soie noire de cordonnet.

On fait cet étui avec un morceau de papier-canevas, ayant 22 centimètres de longueur, 18 centimètres 1/2 de largeur; on le fend régulièrement à quatre trous d'intervalle, dans le sens de sa longueur, en lui laissant seulement sur chaque côté transversal une bande non fendue de quatre trous; en d'autres termes, les fentes commencent à quatre trous de distance d'un côté transversal, et s'arrêtent à la même distance, de l'autre côté transversal.

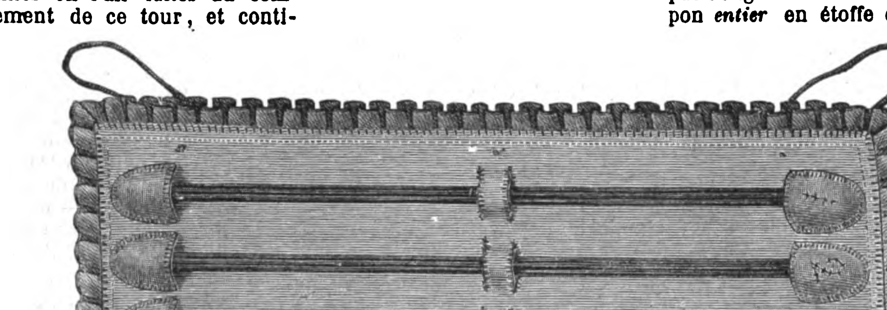
Ce papier est traversé, — *natté* si l'on veut, — avec le ruban rouge le plus étroit, que l'on passe alternativement *sur* et *sous* chacune des bandes formées par les fentes qui divisent le papier-canevas; ces rubans divisent le papier-canevas en carrés réguliers, que l'on orne avec une croix faite avec de la soie noire; cette croix fixe en même temps le ruban rouge qui, à cette place, passe sous le papier-canevas. On prépare ensuite la doublure de cachemire rouge qui doit soutenir les crochets et les aiguilles; il y a place, sur chaque côté, pour trois jeux d'aiguilles à tricoter, au milieu, pour trois crochets. Les petites capsules qui retiennent les pointes des aiguilles sont de même étoffe que la doublure; on les festonne, on y brode avec de la soie noire le no des aiguilles, puis on les fixe aux places qu'elles doivent occuper. Au milieu de l'espace qui sépare deux de ces capsules, on fait dans la doublure deux fentes perpendiculaires, chacune d'un centimètre, que l'on festonne avec de la soie noire, et par lesquelles on glisse les aiguilles.

Les trois crochets sont maintenus à chaque extrémité par un petit morceau de ruban étroit, ayant 4 centimètres 1/2 de longueur, que l'on fixe trois fois à intervalles réguliers, pour former trois pattes (voir le dessin).

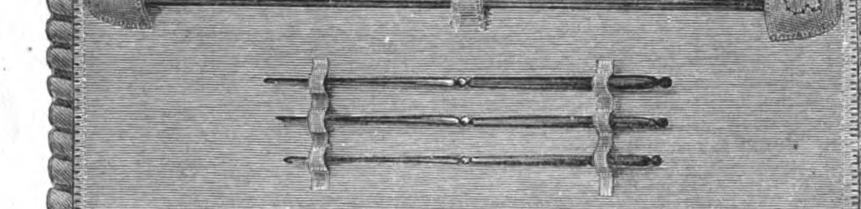
La doublure ainsi préparée est réunie au-dessus de l'étui fait en papier-canevas et ruban; on joint la doublure et le dessus, en les festonnant ensemble; on encadre ce carré (à l'exception de l'un des côtés longs) avec une ruche de ruban rouge, ayant 1 centimètre de largeur. On fait 2 boutonnières avec 2 morceaux de cordon élastique noir, ayant chacun 6 centimètres de longueur; ces boutonnières sont cousues sous un bouton blanc en porcelaine, et entourent l'étui quand celui-ci est roulé sur lui-même. Un bouton est placé au milieu du bord, entre les deux précédents, mais sert seulement d'ornement.



ENVELOPPE DE L'ÉTUI (GRANDEUR NATURELLE).



ÉTUI POUR CROCHETS ET AIGUILLES A TRICOTER VU A L'INTÉRIEUR (GRANDEUR RÉDUITE).

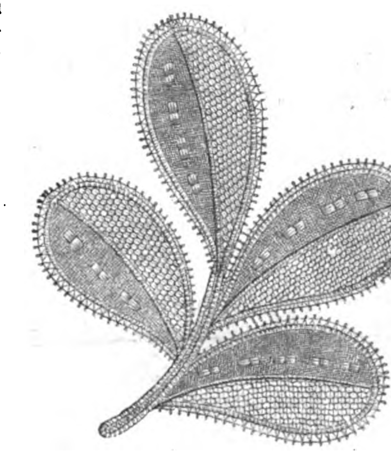


ÉTUI VU A L'EXTÉRIEUR (GRANDEUR RÉDUITE).

Robes et jupons,

MODÈLES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

La robe relevée est fixée sur un jupon pareil, ou bien choisi de façon à s'harmoniser avec les garnitures de la robe : tel est aujourd'hui le costume universellement adopté pour les voyages, les promenades et les visites de l'été. On sait que l'on n'est pas obligée de faire le jupon *entier* en étoffe coûteuse; il suffit d'ajouter à un jupon de percaline blanche, ou gris clair, une bande de l'étoffe composant le jupon.



BRANCHE (IMITATION DE DENTELLE).

No 1. *Robe et paletot en knickerbocker d'été* (tissu de laine jaspé) blanc et noir. Jupon en mohair blanc garni avec deux bandes de taffetas violet, coupées en biais, ayant, l'une 7, l'autre 3 centimètres de largeur; ces bandes sont bordées avec une soutache blanche en soie. Le jupon dépasse la cheville. La robe est faite sans queue, plissée, et fixée à 30 centimètres de distance du bord du jupon. Pour former des plis plus gracieux, on coud sous le bord inférieur de la robe un cordon élastique qui, étant moins étendu que la largeur de la robe, rétrécit celle-ci; ainsi, on emploie 50 centimètres de ce cordon pour 65 centimètres de la robe. Le jupon est plissé en même temps que la robe; celle-ci est cousue sur le jupon, et ces coutures sont cachées par les pattes de taffetas violet qui *semblent* relever la robe.

No 2. *Robe et paletot en mohair maïs*, ornés de bandes étroites en taffetas brun, et de petits boutons de jais noir. Le paletot est plissé de façon à imiter les *péplums*, dont nous publierons un patron, si cette mode obtient le succès qu'on lui prédit.

No 3. *Robe, paletot et jupon de mohair blanc*, avec ornements en foulard uni, bleu vif. Ces ornements se composent, pour le jupon, de pattes retenues par un gros bouton de nacre blanche, et par deux rangées de coutures *piquées*, faites en soie blanche, formant un encadrement, qui fixe en même temps une bande étroite, de même tissu que les pattes, coupée en biais, et représentant une sorte de liséré.

Le paletot, doublé en foulard blanc, uni, a des épaulettes fixées par un bouton de nacre au petit col. Deux bandes



Gilquin fils, imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal 56, Rue Jacob, Paris

Toilettes de M.me BREANT-CASTEL, 58 bis r. S.te Anne.

coupées en biais, ayant chacune 2 centimètres de largeur, bordent le contour du paletot. Sur le bord inférieur des manches, la bande a 5 centimètres 1/2 de largeur, et se termine en patte.

La ceinture qui fixe le paletot soutient en même temps le porte-jupe. Celui-ci se compose pour le devant de deux longues pattes, et par derrière d'une sorte de cercle, au travers duquel on passe la queue de la robe ; le tout est fait en foulard bleu ; le cercle se rattache à la plus courte des pattes du côté. L'autre patte s'attache à deux boutons, que l'on coud sur la robe, à 30 centimètres de distance de son bord inférieur.

Nº 4. *Costume en linos gris argent.* Le jupon est découpé en dents aigues, bordées de taffetas bleu Mexico, surmontées d'une natte faite avec deux rubans bleus et un ruban gris. Le paletot est garni de la même façon. Des nœuds en taffetas bleu, traversés par une natte, fixent la robe sur le jupon. Ceinture bleue. Ce costume peut aussi être fait de la façon suivante : jupon en taffetas, ou foulard, ou cachemire bleu bluet. Robe de taffetas noir. Nœuds bleus et noirs. Les dents du jupon bordées en noir, — celles du paletot bordées en bleu.

Nº 5. *Robe et paletot en foulard mauve.* Jupon et pattes en foulard blanc à rayures mauve. Il y a aujourd'hui tant d'étoffes unies et de tissus à rayures que l'on pourra aisément copier ce joli costume, même en employant des étoffes peu coûteuses. Mais revenons à notre description. Les pattes, coupées de façon que les rayures soient horizontales, sont bordées avec un liseré de foulard mauve uni.



Nº 2. ROBE ET PALETOT EN MOHAIR MAÏS.

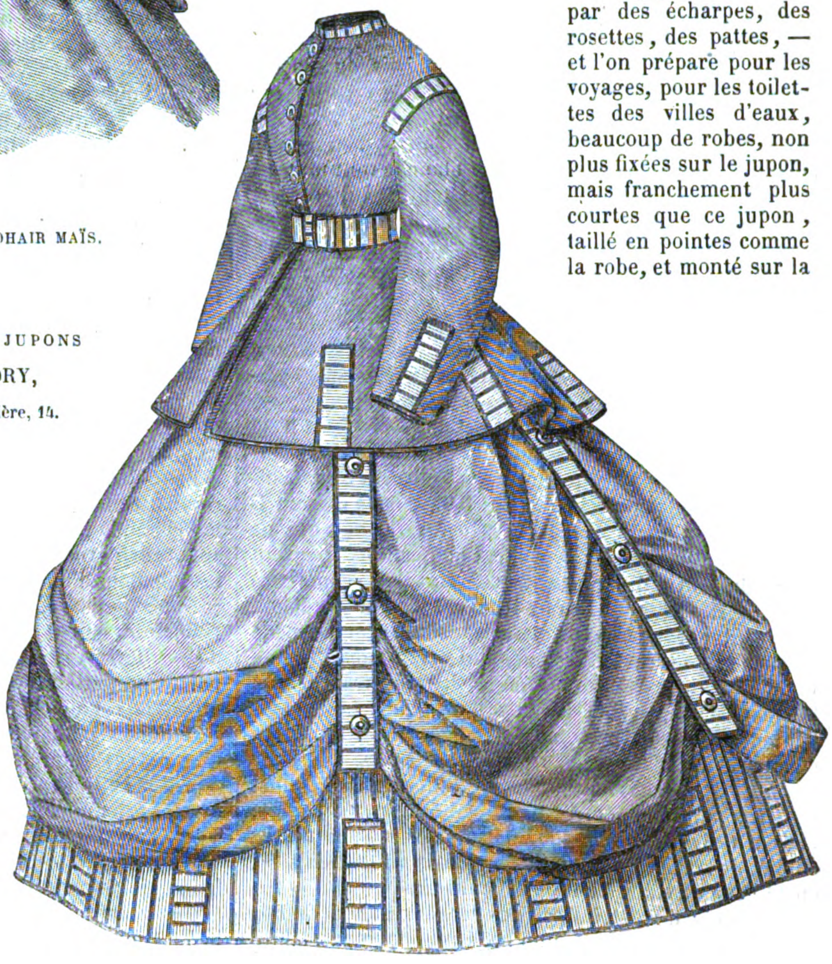
ROBES, PARDESSUS ET JUPONS

DE CHEZ Mme FLADRY,

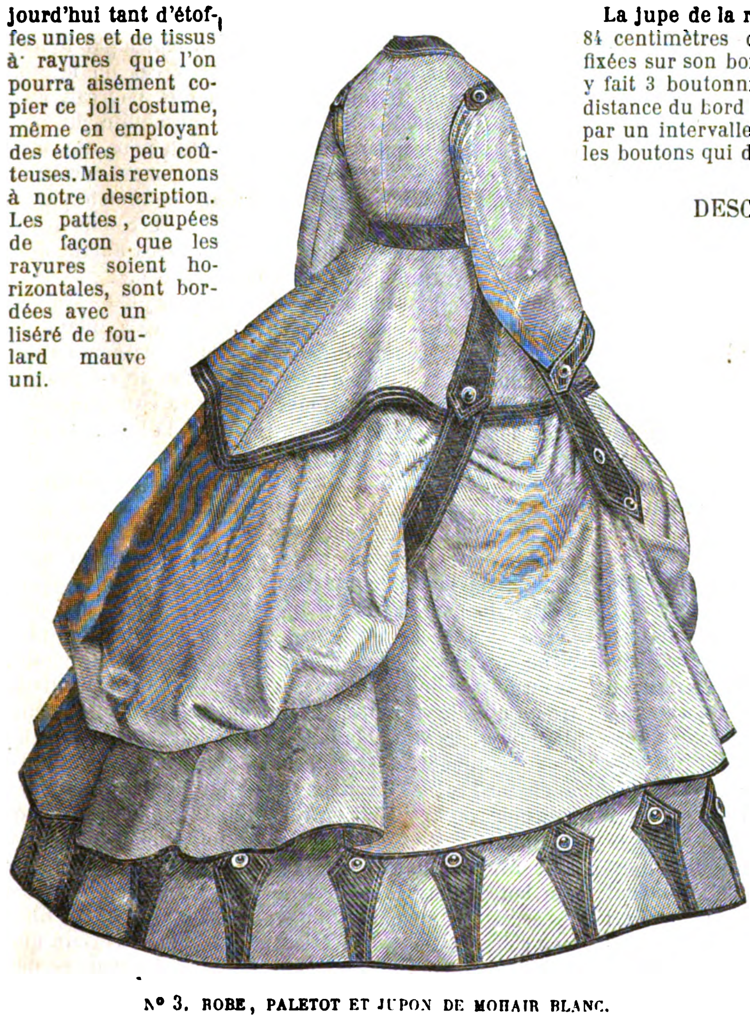
Rue du Faubourg-Poissonnière, 14.



Nº 4. COSTUME EN LINOS GRIS ARGENT.



Nº 1. ROBE ET PALETOT EN KNICKERBOCKER D'ÉTÉ.



Nº 3. ROBE, PALETOT ET JUPON DE MOHAIR BLANC.

La jupe de la robe a 6 pattes à rayures, ayant chacune 84 centimètres de longueur, 6 centimètres de largeur, fixées sur son bord supérieur, à distances régulières. On y fait 3 boutonnières, — la première à 8 centimètres de distance du bord inférieur de la patte, les autres séparées par un intervalle de 18 centimètres. On coud sur la robe les boutons qui doivent se rattacher à ces pattes.

DESCRIPTION DE TOILETTES

DU COMPTOIR DES INDES,
boulevard Sébastopol, 129.

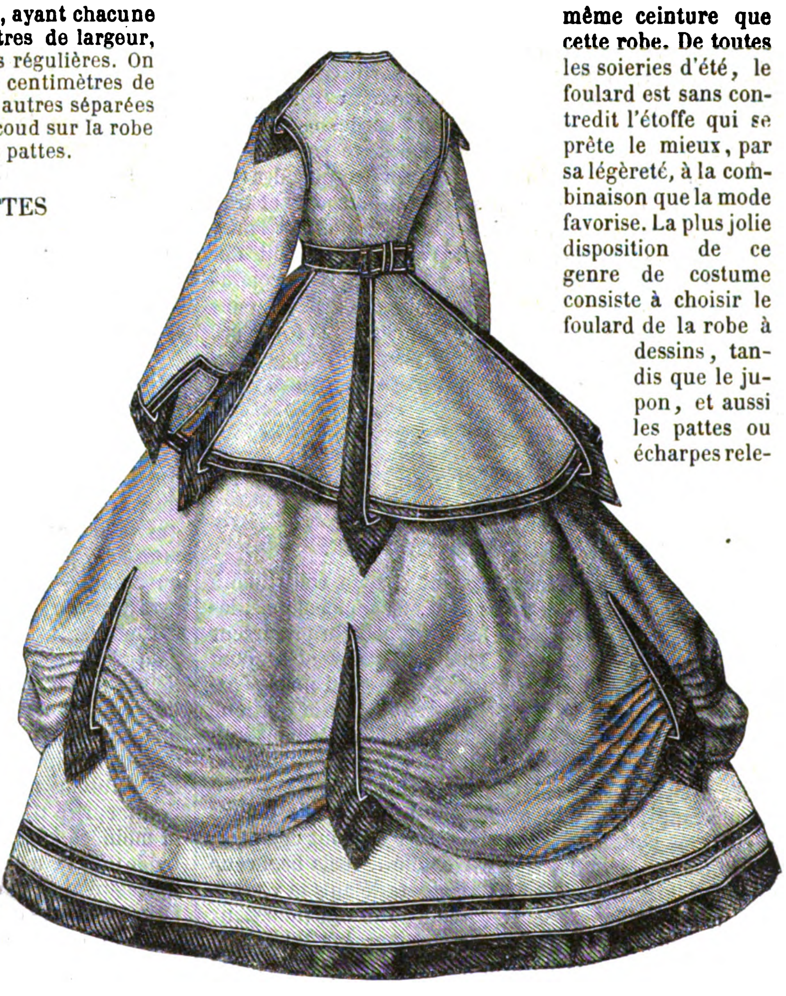
Robe en foulard écru. La jupe est plissée seulement sur les côtés et par derrière ; sur le bord inférieur un galon de passementerie noire, dont les vides forment un damier, est disposé en haute bordure grecque, occupant un espace de 20 centimètres ; la robe est boutonnée depuis le col jusqu'aux pieds ; la ceinture soutient une aumônière, garnie avec un galon pareil à celui de la jupe, mais plus étroit ; même galon posé en deux rangs, simulant sur le corsage une berthe carrée ; même galon en cravate.

Robe en taffetas gris perle. Jupe plate, ayant un seul pli par derrière ; sur toutes les coutures réunissant les lés, se trouve un liseré en taffetas Solferino ; ces liserés sont plus gros sur le bord inférieur, et diminuent d'épaisseur vers le haut de la jupe. Corsage montant plat. Corselet, *figuré* sur ce corsage, par un treillage de liserés en taffetas Solferino ; les manches, presque plates, sont couvertes d'un treillage pareil. Chapeau de tulle blanc de chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, nº 6 ; deux longues et larges écharpes de tulle forment les brides ; sur le chapeau, guirlande de lierre avec fruits rouges et noirs. Mantelet en dentelle noire.

MODES.

On ne saurait se dissimuler que la mode entre dans une période de transition : les robes fixées sur un jupon ont frayé la route aux robes plus courtes que le jupon ; de celles-ci à l'abandon de la crinoline, de cet abandon aux fourreaux du premier Empire, servant de gaine à nos grand'mères, il n'y a qu'un pas ; qu'on se le dise !

Oui, vraiment, on ne voit guère que des robes fixées sur le jupon de dessous par des écharpes, des rosettes, des pattes, — et l'on prépare pour les voyages, pour les toilettes des villes d'eaux, beaucoup de robes, non plus fixées sur le jupon, mais franchement plus courtes que ce jupon, taillé en pointes comme la robe, et monté sur la même ceinture que cette robe. De toutes les soieries d'été, le foulard est sans contredit l'étoffe qui se prête le mieux, par sa légèreté, à la combinaison que la mode favorise. La plus jolie disposition de ce genre de costume consiste à choisir le foulard de la robe à dessins, tandis que le jupon, et aussi les pattes ou écharpes rele-



Nº 5. ROBE ET PALETOT EN FOULARD MAUVE.

vant la robe, sont en foulard uni, de même teinte que le fond ou les dessins de la robe. Exemple: Robe de foulard blanc, à rayures bleues parsemées de fleurettes blanches; jupon de foulard bleu uni, pattes ou écharpes pareilles au jupon, avec lisérés blancs. On trouve un riche assortiment de foulards unis et à dessins au *Comptoir des Indes*, boulevard Sébastopol, 129; il y a là des jacinthes sur fond de toute nuance, parsemé de pois noirs microscopiques; des trèfles noirs, des feuilles vertes ou brunes sur tous les fonds. Les rayures cachemire, les palmes, conviennent surtout pour robe de chambre; mais quelques palmes légères composent un beau dessin de *robe de ville*, pour dame un peu âgée (de 50 à 70 ans). J'ajouterai à ce chapitre un renseignement qui pourra être utile à nos abonnées: on fait beaucoup de corsages en foulard, remplaçant à la maison, en voyage, les corsages de nansouk et de mousseline blanche; d'un autre côté il y a; au *Comptoir des Indes*, une innombrable quantité de coupons, de foulards, que l'on cédera à bon marché..... A bon entendeur salut!

On porte des robes blanches en mohair ou alpaga, même dans la rue..... même à pied; ces robes ont toutes le paletot et le jupon pareils, garnis avec des bandes ou des pattes en taffetas bleu, ou vert, ou mauve, ou violet. Les robes de mousseline blanche sont toutes à pois semés ou brochés, et presque toutes entièrement doublées en taffetas bleu ou mauve. Le corsage montant, avec ses manches longues, est entièrement doublé en taffetas. Le jupon de taffetas est *monté* avec la robe; celle-ci n'a aucune garniture, sinon une dentelle de Valenciennes, étroite, nullement obligatoire du reste, et qui *badine* au bord de la robe; oui, nous arrivons au dentelles qui *badinent*, comme en l'an 1800; même badinage à l'extrémité des manches.

On m'alléguera peut-être que cette combinaison n'est pas plus commode qu'économique. Quoi! il faudra découdre cette robe chaque fois qu'on l'enverra à la blanchisseuse? Sans doute : la mode, telle qu'elle est actuellement conduite, se préoccupe peu des femmes qui ne sont pas millionnaires; il est vrai que celles-ci peuvent lui rendre son indifférence, en refusant de se soumettre à ses caprices quand elles les trouvent trop dispendieux.

Le seul pardessus sans manches admis par la mode actuelle est, outre le bournous qui sert de manteau en voyage, la grande rotonde en cachemire français, ou bien en cachemire tout noir ou tout blanc. Les hautes dentelles trouvent leur emploi, en garnissant les rotondes noires ou blanches. On utilise, pour faire une belle rotonde, les châles en crêpe de Chine, actuellement proscrits par la mode. Cette rotonde, préparée dans la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, sert de pardessus en été, de sortie de bal en hiver; on la double en soie, on la garnit avec la haute frange du châle.

J'ai vu récemment, à l'une des représentations de *Don Juan* au Théâtre-Lyrique, une belle *rotonde* en cachemire blanc: une large dentelle noire lui servait de garniture, posée non *à bord*, mais sur le pardessus même, de façon à le dépasser de quelques centimètres seulement; des entre-deux en dentelle noire, posés perpendiculairement, divisaient la rotonde en plusieurs zones, et la bordaient par devant. Ce vêtement servait de sortie de théâtre, mais celui dont je parlais précédemment (rotonde en crêpe de Chine) constitue un élégant pardessus de jour, pouvant être porté sur toutes les robes de couleurs un peu claires. La maison Guigné-Dusacq offre bien des ressources. Quand une robe de soie est trop courte et trop étroite, on la teint en brun, ou bien en noir, et l'on y imprime une bordure *ad hoc*, représentant soit des rayures cachemire blanches et rouille (c'est la combinaison qui me semble la plus heureuse), soit des dessins reproduisant une guipure Cluny blanche. Si l'on préfère des rayures de couleur mauve-pourpre, etc., on peut les faire imprimer sur ces robes converties en jupons.

 E. R.

VARIÉTÉS.

TELLE EST SON HABITUDE.

Il est une foule de locutions que chacun contribue à maintenir en circulation, les uns par nonchalance, les autres par esprit d'imitation, beaucoup enfin par erreur de jugement. Les efforts, si modestes qu'ils soient, dont le but est de détruire l'un des obstacles qui nous séparent de la connaissance et par conséquent de la pratique de l'équité, ne sauraient jamais être complétement inutiles: on est bien près d'agir avec justice quand on pense avec justesse.

En avançant que le monde n'est pas peuplé d'êtres parfaits, je pense me trouver à l'abri de tout démenti; chacun a ses défauts, cela est connu... mais beaucoup s'établissent commodément dans leurs défauts et y prennent leurs aises, sans tenir compte du devoir impérieux qui leur commande de diminuer en eux la part faite à l'imperfection par la nature. Ils sont aidés, du reste, et maintenus dans cette douce quiétude par la tolérance, la complicité ou l'indifférence du prochain, qui aspire à la réciprocité, et pense avec raison acquérir pour lui-même tous les droits à l'impunité qu'il accorde à autrui. On devrait ne pas oublier que l'indulgence est une vertu seulement quand elle s'exerce vis-à-vis d'un être plus faible et plus imparfait qu'on ne l'est soi-même. L'indulgence entre égaux, entre individus répréhensibles au même titre, possède une analogie fâcheuse, car elle revêt tous les caractères de la complicité. Pour demeurer respectable, l'indulgence doit être un don... Elle perd sa valeur quand elle devient un prêt.

Parmi les phrases dont la rédaction invariable, et cependant dépourvue de sens, est acceptée et reste dans le domaine public, il en est une qui me semble particulièrement propre à fausser le jugement; cette phrase a la prétention d'expliquer ce qui est inexplicable et d'excuser ce qui est inexcusable. Combien de fois chacun d'entre nous ne l'a-t-il pas entendu prononcer! Quand on blâme quelque gros défaut de caractère, ou pis encore, ne se trouve-t-il pas toujours dans l'assistance au moins une personne qui dit avec indifférence : Vous blâmez M. ou Mme X? vous avez tort : *Telle est leur habitude;* qu'y voulez-vous faire?

Sur dix individus, neuf ou moins sont convaincus par ce beau raisonnement. Ah! se disent-ils, du moment où c'est leur habitude!... je ne savais pas... c'est bien différent... Par un singulier renversement de tous les principes du droit, la récidive, en ce qui concerne les défauts, représente non l'aggravation, mais bien l'atténuation. L'énoncé de cette étrange doctrine ne suffit-il pas pour la faire condamner? Mais non; l'indolence d'une part, l'iniquité de l'autre, se réunissent pour protéger les mauvais caractères et les mauvaises actions. On peut affirmer que la responsabilité du mal qui se commet ici-bas revient en grande partie aux esprits paresseux qui ne veulent pas même prendre la peine de blâmer ce qui est réellement blâmable.

Faut-il donc passer sa vie armé de toutes pièces pour combattre les défauts d'autrui? Faut-il s'ériger en éternel champion de la justice et du droit? Et peut-on, sans un orgueil excessif, s'attribuer vis-à-vis de ses semblables les fonctions d'un juge?

Non sans doute, car ce rôle ne tarderait pas à devenir ridicule ou odieux; il faudrait seulement, dans la mesure de ses forces, et dans la portée du cercle dont on fait partie, se garder de jamais déserter la cause du bien; quand on est appelé à prononcer dans quelque incident, il faudrait tenir compte plutôt des intérêts généraux que de ses intérêts particuliers; parmi ceux qui ont « pris l'habitude » d'être malfaisants, combien seraient arrêtés à leur début, s'ils rencontraient le blâme au lieu d'être encouragés par la tolérance!

Supposons... cette supposition n'a rien d'invraisemblable, je le garantis... supposons une femme dont l'esprit et la conscience se meuvent en des ténèbres épaisses: l'éducation n'a pas suffisamment agi sur un caractère violent, grossier et envieux; chez elle le raisonnement est muet, l'instinct seul, et un mauvais instinct, domine ses actions; elle n'a jamais pu s'élever jusqu'au sentiment, et s'est arrêtée à la sensation.

Elle sera donc vulnérable par bien des points et s'appliquera avec délices à rendre de tous côtés les blessures qu'on lui fera sans le savoir. La jeunesse ou la beauté d'une femme, la fortune ou la position d'une famille, tout atteindra profondément son âme basse et envieuse; elle se vengera de tout cela par les suppositions malveillantes, par les commérages envenimés, par les allégations calomnieuses; la logique fatale de son caractère la mènera jusqu'à ce dernier degré de bassesse par où le mal qui se commet impunément dans la société confine aux châtiments appliqués par les tribunaux, c'est-à-dire la lettre anonyme.

Oui, la femme, telle que nous venons de la supposer, se vouera à la fabrication des lettres anonymes, qui constituent l'arme honteuse des êtres dégradés, l'auxiliaire de la sottise unie à la méchanceté, le recours de l'infériorité qui, avec rage, a conscience d'elle-même et qui essaye, du fond de la fange, de flétrir tout ce qui s'élève au-dessus d'elle, tout ce qui diffère d'elle, tout ce qui la domine, simplement par la dissemblance. Elle attestera par cette preuve irrécusable, — la lettre anonyme, — l'immoralité qu'elle porte en elle; elle essayera de désunir, de flétrir, d'empoisonner les existences. Que l'on ne trouve pas ce tableau trop chargé; il est atténué, au contraire, car il laisse dans l'ombre bien des traits... bien des conséquences de cette horrible industrie. Je sais bien que l'on répète, à propos de lettres anonymes, beaucoup de lieux communs destinés à amoindrir leur portée... et à disculper un peu leurs auteurs du même coup. On dit, entre autres, que l'on méprise trop une lettre anonyme pour lui accorder la moindre attention et lui attribuer la moindre importance; on la méprise, cela est vrai, mais combien il est inexact d'ajouter qu'on ne lui accorde aucune créance! Ceux-là même qui en soupçonnent l'infâme origine, qui peuvent comprendre le but odieux qu'une lettre anonyme se propose d'atteindre, sont ébranlés malgré eux, malgré leur expérience, malgré leur raison... malgré leur mépris. Ils se disent tout d'abord, sans doute: « C'est une action abjecte...» Mais peu à peu le poison s'infiltre et ils ne tardent pas à émettre ce doute: « Il y a peut-être une dose de vérité dans ces affirmations? »

On comprend que les ravages doivent être plus affreux, plus foudroyants, surtout quand on ignore l'origine d'une lettre anonyme; on se trouve alors en face du mal, sans atténuation, sans palliatif, puisqu'on ne peut l'amoindrir en le flétrissant avec le nom de la personne qui le commet. Toutes ces vérités sont si bien connues qu'il est inutile d'y insister en nous éloignant plus longtemps de notre sujet primitif.

Croit-on qu'à la première apparition d'une lettre anonyme, on n'aurait pu agir efficacement sur l'être méprisable qui l'avait commise? Si chacune des personnes qui l'entouraient s'étaient écartées de cette femme avec horreur, si un mari, si ceux qui avaient le malheur de faire partie de son intimité, avaient essayé de lui faire comprendre le véritable caractère de son action, pense-t-on qu'elle aurait continué sa belle industrie? Mais non : le mari, pour éviter les querelles, les amis, pour conserver des habitudes qui leur convenaient, se sont tacitement rencontrés dans une coupable tolérance : ils se sont dit, en soupirant: « Il n'y a rien à faire! *telle est son habitude !...* » Et ils ont ainsi encouragé la continuation des infamies qu'ils auraient pu entraver.

J'ai connu..., incidemment, je me hâte de le dire, car j'en rougis..., j'ai connu une femme qui pratiquait depuis sa jeunesse l'industrie des lettres anonymes et la continua même quand ses cheveux devinrent blancs. Elle faisait, comme la Brinvilliers, de l'art pour l'art; elle empoisonnait de tous côtés, pour le plaisir d'empoisonner, sans épargner, toujours comme la Brinvilliers, même les personnes qui composaient sa famille. Son immoralité eût certainement été contenue en des limites plus étroites si elle avait rencontré un blâme énergique. Mais nous sommes ainsi organisés, — en général, — que le mal fait à autrui, gratuitement, injustement, impudemment, ne nous révolte guère... Eh! eh! se dit-on, c'est affreux sans doute, mais cela ne nous atteint pas. On ne s'indigne pas beaucoup pour le compte d'autrui... on n'a surtout jamais d'indignation abstraite, c'est-à-dire l'horreur du mal en lui-même; celui-ci change d'aspect suivant la direction vers laquelle il se porte, et l'on se frotte volontiers les mains en songeant qu'on n'est pas personnellement atteint. La solidarité, si facile à établir, si naturelle quand elle unit les âmes viles, n'existe pas pour ainsi dire entre gens honnêtes. Ainsi il est presque sans exemple de voir d'honnêtes gens rompre sans retour avec une personne qui aurait commis un acte méprisable, tant qu'ils n'ont pas été eux-mêmes victimes de ses méfaits. Jusque-là ils conviennent volontiers des faits évidents, mais ils se bornent à hausser les épaules en répétant: «C'est son habitude! » Et, grâce à cette tolérance à peine déguisée par un blâme prononcé du bout des lèvres seulement et quand on est bien certain que le malfaiteur n'en saura rien, on permet au mal de s'étendre et de porter tous ses fruits désastreux. Tant il est vrai que le sentiment le plus rare dans la société humaine est celui de l'équité... Tant il est vrai que l'indignation provoquée par le mal ne se produit quasi jamais dans les cas où le plus infime, le plus frivole de nos intérêts pourrait être lésé par sa manifestation. La responsabilité du mal commis ici-bas appartient non pas seulement aux méchants cœurs obéissant à leurs instincts, mais encore et tout autant aux honnêtes gens dont l'honnêteté paresseuse, ou tiède, ou lâche, ou intéressée, s'accommode du voisinage et de la fréquentation des êtres autour desquels on devrait établir un cordon sanitaire.

D'ailleurs, il faut le dire pour demeurer juste — même envers le mal, — bien souvent l'ignorance a autant de part que la méchanceté dans les mauvaises actions qui se commettent. L'instruction morale fait très-fréquemment défaut à certaines âmes; on leur a enseigné quelques formules, mais en s'arrêtant à la lettre, et sans essayer de dégager l'esprit de ces préceptes, qui par conséquent demeurent stériles et sans effet dans les diverses applications qui pourraient en être faites. Il y a de par le monde des femmes qui obéissent tout naturellement à leurs mauvais instincts, sans même se rendre compte de l'infamie qu'elles commettent en essayant d'atteindre par une lettre anonyme une ennemie, considérée comme ennemie par cela seul qu'elle est plus riche ou mieux posée dans le monde, — ou plus jeune, — ou plus belle qu'elles. On n'a jamais tenté de combattre en elles le vil sentiment de l'envie; est-il surprenant dès lors de les voir aboutir à l'usage de l'arme habituelle de ce sentiment, c'est-à-dire à la préparation de la lettre anonyme? Si, au premier symptôme de cette honteuse infirmité, on avait fait entrevoir à ces femmes les conséquences qui doivent se produire infailliblement, si on leur avait démontré qu'elles s'engagent dans une voie qui leur vaudra le mépris général, si on avait prévenu les accès de cette maladie en donnant aux jeunes filles une saine et forte éducation morale, il est certain que l'on aurait considérablement diminué le nombre des femmes qui écrivent des lettres anonymes; car il faut l'avouer, tout en en gémissant : oui, ce sont surtout les

femmes qui commettent cette lâche, cette méchante et honteuse action. Savent-elles seulement qu'en écrivant une lettre anonyme elles se rendent justiciables des tribunaux? Savent-elles qu'en se déshonorant elles déshonorent leur famille et s'exposent à perdre la carrière de leur mari? Mais non, elles l'ignorent peut-être, ou du moins elles comptent sur la peur du scandale qui, en les flétrissant publiquement, exercerait un contre-coup fâcheux sur leurs adversaires. Le calcul est juste en beaucoup de cas, mais non dans tous les cas, et l'on n'a pas oublié le procès célèbre qui a eu lieu dans une colonie française; on se souvient encore que la femme d'un fonctionnaire honorable s'était érigée en fléau public... que, non contente de se plonger dans cette fange, elle y avait entraîné une jeune fille... sa fille!... employée par elle à la fabrication et à la distribution des lettres anonymes; elles furent surprises par des agents de police... On sait le reste : procès, condamnation, flétrissure publique, et le malheureux mari forcé de renoncer à sa carrière et de donner sa démission. Que voulez-vous? telle était l'habitude de cette dame!

C'est pour tous les cas non châtiés par les tribunaux que je voudrais revendiquer l'action de l'opinion, celle des honnêtes gens ligués pour rejeter loin d'eux l'être par lequel le scandale se produit. Si jamais, mes chères lectrices, une circonstance quelconque vous met en rapport avec une femme ayant écrit des lettres anonymes, fuyez-la : c'est une pestiférée; son contact est honteux ou dangereux; point d'accommodements avec ce vice; il faut l'isoler dans l'intérêt général comme dans votre intérêt particulier. Vous direz-vous qu'elle ne vous a pas encore attaquées? Attendez un peu, cela ne tardera pas à arriver... et d'ici-là, d'ailleurs, n'éprouvez-vous pas que vous vous dégradez dans cette compagnie?

Ce n'est pas uniquement dans cette circonstance capitale que se produit la phrase à laquelle j'intente en ce moment un procès que j'espère gagner, au moins près de mes lectrices. On la répète volontiers à propos de tous les défauts; certains parents eux-mêmes, plus jaloux de leurs aises, de leur repos, que de la bonne éducation de leurs enfants, disent aussi avec lassitude, avec découragement: «Qu'y faire? c'est leur habitude!» La colère, la violence, le mensonge, la paresse... comment combattre tout cela du moment où cela est passé à l'état d'habitude?

Il faut bien le dire à ces parents : les défauts sont aisés à diminuer quand on s'y prend à temps, quand on sait s'y prendre, et surtout quand on n'en donne pas soi-même l'exemple à ses enfants. Quelle que soit la diversité des organisations, chacune d'entre elles possède toujours un ressort que l'on peut faire agir en vue du perfectionnement; il faut seulement prendre la peine de le découvrir et se donner la tâche de l'employer. Pour quelques caractères le raisonnement sera efficace; d'autres y demeureront sourds, mais seront en revanche accessibles au sentiment; ceux-ci ne pourront être réduits que par la froideur... ceux-là ne se soumettront que par la crainte du châtiment, tandis que quelques-uns agiront comme on l'exigera, pour n'être pas privés des divertissements qu'ils préfèrent. Il ne saurait donc y avoir pour l'éducation un système absolu et s'adaptant de toutes pièces dès qu'on l'applique; le but seul est commun à toutes les éducations, et c'est le perfectionnement de l'individu. Quant au système, pour être bon, il doit se modifier selon l'organisation de l'enfant, tandis que trop souvent ce système s'adapte principalement aux convenances des parents : de là tant d'éducations insuffisantes, tant de lacunes dans l'enseignement moral, tant d'exemples en contradiction manifeste avec les préceptes; de là enfin tant de défauts qu'on laisse grandir, que l'on ne peut plus combattre, et que l'on élève à la dignité d'une «habitude,» pour s'éviter la peine de les arrêter dans leur développement... comme les étrangers voudront plus tard s'épargner la fatigue de les limiter dans leurs manifestations. Je maintiendrai toujours, en dépit des exemples et des assertions contraires, que l'on peut, jusqu'à un certain point, *faire l'éducation* des personnes avec lesquelles on se trouve en rapport, et que l'on peut et doit toujours faire l'éducation de ses enfants.

« Mme X... est médisante et dit volontiers du mal de tout le monde.

— Pourquoi le supportez-vous?

— C'est son habitude.

— Eh bien! ôtez-lui cette vilaine habitude; dites-lui poliment, mais avec fermeté, que vous n'aimez pas à entendre blâmer vos amis.

— M. X... ne peut s'empêcher de donner des démentis dans la conversation, et prend parfois, surtout vis-à-vis des personnes qui ne veulent ou ne peuvent lui tenir tête, un ton agressif et grossier.

— Faites-lui comprendre que cela vous est désagréable, et il se corrigera.

— Oh! non : c'est son habitude.

— Priez-le de s'étudier afin d'éviter à l'avenir...

— C'est inutile, il ne changera pas d'habitude et s'éloignera.

— Eh bien, qu'il s'éloigne! Qu'y perdrez-vous? S'il était votre ami, il s'empresserait de comprendre à demi-mot et d'éviter un langage qui vous est désagréable; s'il n'est pas votre ami, vous serez dispensé, en le perdant, de supporter une relation désagréable.»

Mais combien est-il de personnes douées à la fois d'un rigoureux esprit d'équité, de délicatesse, de tact, de désintéressement? Il faut tout cela pour opposer une digue à l'envahissement des défauts qui deviennent les tyrans de la société par la tolérance qu'elle leur accorde. Et, comme on ne veut pas avouer les motifs personnels qui inspirent la commode doctrine de l'abstention, on s'en va répétant cette phrase banale, absurde, j'espère l'avoir démontré, cette phrase qui a pour but d'excuser à la fois celui qui a tort et celui qui lui permet de s'établir dans son tort :

« Telle est son habitude! »

EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

« Après quelques phrases de politesse je rouvris la porte du jardin, et M. Paul Desroniers s'éloigna.

« Je remontai dans ma chambre, un peu humiliée de m'être laissé entraîner par l'imagination de Madeleine, et d'avoir pris, à son exemple, des moulins à vent pour une armée prête à combattre; puis, récapitulant toutes les inquiétudes, toutes les craintes que j'avais subies depuis les imprudentes négociations entreprises par Madeleine, je me jurai..... mais rop tard, qu'on ne m'y prendrait plus.

« Il me semblait impossible de cacher à Madeleine les détails qui m'avaient été donnés par M. Paul Desroniers; je me mis donc en route dès le lendemain pour lui communiquer toutes les circonstances de l'entrevue qui avait eu lieu la veille. J'arrivais armée de ces papiers et d'une foule d'excellents arguments contre les inconvénients qui sont l'inévitable résultat des entreprises exécutées à l'insu de nos parents, lesquels représentent pour nous l'expérience qui nous fait défaut, et la raison qui n'a pas encore pu se fortifier et s'éclairer en nous. J'appuyais ces arguments principalement sur l'insignifiance des documents qui étaient restés entre les mains de Mme Desroniers; mais, ainsi que son fils l'avait entrevu, Madeleine n'envisageait pas cette affaire sous l'aspect que nous lui trouvions. Elle fut heureuse de n'avoir pas fait une découverte plus grave; mais elle m'affirma qu'il était très-important pour son père de rentrer en possession de cet irrécusable témoignage d'une versatilité qu'il se reprochait sans nul doute; il fut convenu entre elle et moi qu'elle ferait remettre l'enveloppe sur le bureau de son père, avec cette simple inscription : *De la part de Mme Desroniers*. Il ne saurait jamais par conséquent que ce petit péché politique était connu de sa fille.

« Après avoir causé gaiement avec Madeleine, je repris le chemin qui conduisait à la maison; je revenais fort allégée par la certitude de n'avoir plus désormais rien à cacher à mon père et à mon fiancé; je pensais avec plaisir à passer la soirée chez M. d'Aubenot, en compagnie d'Édouard, lorsque je me trouvai tout à coup en face de M. d'Aubenot lui-même.

« Malgré les contrariétés domestiques qui criblaient son existence de coups d'épingle acérés et parfois venimeux, notre voisin conservait..... surtout quand il se trouvait hors du domicile conjugal, une intolérable bonne humeur, une gaieté de bon aloi et de bonne compagnie. Sa conscience ne lui adressait aucun reproche; son âme ne contenait aucune acrimonie, et il supportait avec sérénité les épreuves dont sa femme se complaisait à l'abreuver. Ce jour-là il m'apparut « l'œil morne et la tête baissée »..... et je l'examinai avec surprise en m'arrêtant devant lui.

« Qu'avez-vous donc, Monsieur? » dis-je en serrant la main qu'il me tendait silencieusement, « seriez-vous souffrant?

— Non... c'est-à-dire, oui... Voilà ma femme, » ajouta-t-il précipitamment en tournant la tête en arrière d'un air craintif.

« Mme d'Aubenot, en effet, se montrait à quelques pas en arrière au tournant du sentier. Elle n'était pas légère, et marchait avec quelque difficulté, et, dans les rares circonstances où les époux cheminaient ensemble, le mari marchait toujours un peu en avant, ayant à peu près l'allure d'un forçat traînant son boulet derrière lui. J'allai à la rencontre de Mme d'Aubenot pour la saluer, et, lorsque je la rejoignis, elle me dit avec une expression de joie que je n'oublierai jamais : « Nous allions chez vous, Mademoiselle!

— Voilà une aimable pensée, » répondis-je; « et j'espère que rien ne sera changé à ce projet. Je rentrais moi-même à la maison après avoir fait une visite dans le voisinage.

— Certainement, » dit Mme d'Aubenot avec empressement, « nous allons vous accompagner. »

« Elle paraissait éprouver une gaieté, une satisfaction fort opposées à ses dispositions habituelles, et qui ne me surprenaient pas moins que la mélancolie de son mari, rapprochée de la sérénité dont il faisait preuve en toute circonstance; il y avait toujours incompatibilité d'humeur entre ces deux époux, et l'un d'entre eux ne pouvait se montrer satisfait, sans que l'autre se montrât assombri. Sans me rendre un compte exact de mes impressions; je me sentis un peu inquiète de ce bouleversement de rôle, et nous marchâmes assez silencieusement.

« Dès que Mme d'Aubenot fut assise au salon, dans ce salon où nous sommes réunis en ce moment, mais qui n'avait pas tout à fait la physionomie que nous venons de lui donner, elle entama le chapitre des petites médisances. Mme *** était bien imprudente, elle permettait à sa fille de sortir seule, et l'on blâmait ces habitudes, qui déplaisaient fort, notamment au fiancé de la jeune fille; aussi le mariage n'était pas encore fait.... Et qui sait?.... il ne se ferait peut-être pas..... Ce thème fut suivi d'une infinité de variations qui, je ne savais pourquoi, contenaient toujours quelque allusion indirecte aux mauvais propos que l'on tenait sur les jeunes filles imprudentes. Je ne parlais guère, M. d'Aubenot ne parlait pas du tout. Lorsqu'enfin cette visite, qui me semblait bien longue et bien désagréable, se termina par l'échange de nos salutations, je dis à M. d'Aubenot :

« A ce soir.

— C'est vrai, » répondit-il, subitement arraché aux pensées qui l'absorbaient, « je dois venir vous chercher.

— Nous serons peut-être seuls ce soir, » répondit sa femme, « car M. Édouard Villenot est parti. »

« Il est désagréable de contribuer à augmenter la joie des méchants, mais je ne pus dominer la cruelle surprise qui s'empara de moi, et je m'écriai : « Parti? Monsieur Édouard est parti?

— Oui, » répondit Mme d'Aubenot avec une indifférence affectée; « il est venu nous faire ses adieux ce matin; il est parti pour l'Italie, en nous disant que son absence serait probablement assez longue. »

« Pendant que j'écoutais cette réponse, je sentis le besoin invincible de cacher à ces yeux qui se repaissaient de ma douloureuse surprise la profondeur de la blessure que j'avais reçue. J'eus donc le courage de parler, de dire « que sans doute M. Villenot avait écrit à mon père, » et de réitérer la promesse de passer la soirée chez nos voisins.

« Dès que je fus seule, j'éprouvai cette morne stupeur qui nous saisit au moment où nous voyons crouler autour de nous les châteaux ou les chaumières que nous bâtissons en Espagne. Plaise à Dieu, mes enfants, qu'aucun de vous ne connaisse jamais la désolation qui s'empara de moi à ce moment-là! Le soleil perdit subitement sa clarté et sa chaleur, les couleurs s'effacèrent, tout revêtit à mes yeux une teinte grise, uniforme, désolée, qui enveloppa toutes choses d'un suaire. Et j'étais seule pour souffrir, seule pour chercher à deviner le sens inexplicable de cette subite détermination de mon fiancé. Ce départ était une rupture, je n'en pouvais douter, mais où était la cause de ce procédé inqualifiable? Où la trouver pour la combattre et la vaincre? La vaincre! Était-ce possible d'ailleurs? Notre dignité pouvait-elle s'accommoder de cette poursuite? Pouvions-nous condescendre à nous disculper, nous que l'on avait condamnés sans prendre la peine de nous entendre?

« Je crus un instant qu'il existait une coïncidence entre l'absence de mon père et le départ de M. Villenot. Qui sait? les affaires qui avaient nécessité la présence de mon père étaient peut-être plus graves qu'il ne me l'avait laissé entendre; sa fortune était peut-être compromise... cet événement avait sans doute décidé l'éloignement de M. Villenot..... J'aurais voulu, à certains moments où l'orgueil parlait plus haut que le cœur, oui, j'aurais voulu trouver à la conduite de M. Villenot une explication qui le rabaissât à mes yeux. Mais bientôt surgissait un sentiment opposé qui m'apprenait que l'orgueil n'était pas seul blessé en moi, et que le cœur réclamait sa part de souffrances. J'avais d'autant mieux aimé mon fiancé que je le respectais davantage, et son extrême rigorisme m'avait inspiré une déférence absolue; son abandon, que je devais croire sérieusement motivé, m'abaissait donc à mes propres yeux, et je me trouvais ainsi frappée de toutes parts.

« Les hypothèses les plus contradictoires, les plus invraisemblables, se pressaient dans mon cerveau, assez semblables à ces pauvres oiseaux récemment mis en cage, qui, dans leur anxiété, se heurtent douloureusement à tous les barreaux, et ne trouveraient peut-être pas même la porte de leur prison si elle était ouverte. Je ne trouvai pas en effet, de moi-même, la solution des doutes qui me tourmentaient; mais je fus dispensée de tenir l'engagement que j'avais pris, car, vers le soir, je fus saisie d'une fièvre violente. Mme d'Aubenot eut ainsi la joie d'apprendre que ses coups avaient été bien assénés.

« Mon père, mandé en toute hâte, revint près de moi, et s'occupa avant tout de me disputer à la maladie. Six semaines s'écoulèrent dans ces soins; mais, quoique la convalescence fût à peu près assurée, on évita quelque temps encore de me parler des causes de ma maladie. M. d'Aubenot était venu régulièrement prendre de mes nouvelles; sa femme n'avait pas reparu chez nous.

« Quand mon père me crut assez forte pour supporter une pénible conversation, il me dit « que ma maladie avait malheureusement retardé l'explication qu'il comptait demander à M. Villenot. « Je n'ai pu répondre, » ajouta-t-il, « à la lettre par laquelle ce monsieur me notifiait son départ, causé, disait-il, par l'impossibilité de donner suite aux projets d'alliance formés entre nous, et depuis deux mois les tourments que tu m'as inspirés ont été assez grands pour me faire oublier cette offense; aujourd'hui il est temps de s'en occuper. Raconte-moi tout

ce que tu sais; comment as-tu appris le départ de ce..... de cet individu ?

— Par Mme d'Aubenot.

— Bon! Je parierais tout ce que je possède qu'elle est mêlée à tout cela; ceci est un premier indice qui me conduira à découvrir toute la trame; si elle a quelque infamie à se reprocher, elle le payera cher!

— Mon père!..... c'est une femme.....

— Eh! que m'importe? Il serait par trop commode, vraiment, sous prétexte que l'on est une femme, de jouir du bénéfice de l'impunité; elle a un mari, d'ailleurs!

— Ce pauvre M. d'Aubenot! Il est si bon!..... Puis vous savez bien qu'il nous a toujours fait entendre que sa femme avait le cerveau un peu dérangé.

— Dans ce cas, » répliqua mon père qui était tout à fait exaspéré, « il devait la mettre à Charenton; et si au contraire, au lieu d'être folle, elle est seulement malfaisante, ainsi que je le soutiens, il est responsable du mal qu'elle fait; on est libre de vivre avec une bête fauve, mais, dans l'intérêt de la société, on est tenu de la museler ou de l'attacher, et surtout on ne l'introduit nulle part! »

« M. Édouard Villenot étant toujours absent, il était impossible de procéder à un interrogatoire direct; mais il restait son père, et ce fut de ce côté qu'on résolut de porter ses efforts; seulement, plus nous poursuivions la clarté, plus elle semblait s'obstiner à nous échapper, car M. Villenot père était parti pour Paris quand mon père se rendit chez lui. Il ne se découragea pas, et fit ses préparatifs pour le rejoindre : il partit, en me recommandant aux soins de Madeleine, qui avait agi en amie dévouée pendant toute la durée de ma maladie.

« Mon père me quitta le 25 juillet 1830..... C'est vous dire, mes enfants, qu'il trouva à Paris tout autre chose que les explications par lui poursuivies. M. Villenot, perdant la tête dans ce bouleversement, se hâta de quitter la France, probablement pour rejoindre son fils; et mon père revint près de moi, forcé qu'il était d'ajourner les actes de justice rétributive dont il caressait la perspective.

« Le contre-coup des grands événements qui s'étaient accomplis à Paris se fit vivement sentir autour de nous. J'eus la douleur de perdre Madeleine, car M. de Lansac quitta immédiatement la France avec sa famille; M. d'Aubenot fut tout d'abord destitué, puis, lorsque tout s'apaisa, il réussit à obtenir l'équivalent de la place qu'il avait perdue, mais il quitta notre pays.

« Ce fut deux ans plus tard seulement que nous eûmes l'explication de la douloureuse énigme qui, en dépit de tous les bouleversements advenus autour de nous, n'avait rien perdu pour nous de son pénible intérêt. Mon père n'avait pas oublié..... moi non plus..... Et enfin, un jour, il réussit à joindre M. Villenot père, qui n'était plus rien maintenant, car sa fortune même, cette fortune dont il était si glorieux, se trouvait cruellement compromise, engagée qu'elle était dans des entreprises industrielles au moment où le bouleversement éclata. Sérieusement sommé par mon père de lui donner enfin une explication circonstanciée des motifs qui avaient dicté un procédé injurieux, il raconta d'abord avec des réticences, puis enfin plus positivement, que son fils avait su, à n'en pouvoir douter, que j'avais une inclination pour un jeune homme; que j'avais été assez imprudente pour lui écrire, que je l'avais même reçu en l'absence de mon père; qu'en un mot, il devenait impossible à M. Villenot d'épouser une jeune fille engagée en des démarches aussi compromettantes; que les lois de la délicatesse la plus élémentaire commandaient à son fils d'assumer sur lui toute la réprobation qui serait tombée sur moi, et qu'en un mot, il était parti pour éviter de s'expliquer, et par conséquent de m'accuser devant mon père.

« Rien ne peut dépeindre la stupeur de mon père, d'après ce récit. Il essaya de maîtriser la colère qui l'agitait, et demanda d'une voix assez calme quel était ce jeune homme? On l'ignorait..... Il n'habitait pas la contrée où nous vivions : c'était un militaire, qui n'avait plus reparu.

« Quand il eut réuni tous ces renseignements, mon père déclara que M. Villenot fils en avait menti, que cette narration était calomnieuse d'un bout à l'autre, et qu'il saurait bien retrouver et punir celui qui avait osé composer cette odieuse histoire. M. Villenot, toujours maître de lui-même, toujours compassé, ajouta que son fils possédait un billet écrit par moi à ce jeune homme... et que d'ailleurs il m'avait vue le recevoir; il ajouta qu'il demanderait à son fils l'autorisation de communiquer cette preuve à mon père.

« Douter de moi semblait impossible à mon père; il me croyait meilleure que je ne l'étais, et n'admit pas un seul moment que j'eusse pu avoir pour lui un secret, même insignifiant. Mais cette preuve? Mais cette affirmation si positive? Avant de me porter peut-être inutilement un coup terrible, il résolut d'attendre la réponse d'Édouard Villenot, il me cacha l'entrevue qui venait d'avoir lieu, et attendit..... oh! bien impatiemment!

« Enfin, on demanda un matin à mon père s'il voulait recevoir M. Villenot; il accepta avec empressement, et alla s'enfermer dans son cabinet avec ce visiteur inattendu. Pour ne pas l'apercevoir, je m'étais retirée dans ma chambre, qui était contiguë à ce cabinet; j'entendis bientôt la voix de mon père qui s'élevait à un diapason indigné; puis deux portes s'ouvrirent, puis je m'entendis appeler, et je me dirigeai machinalement vers la chambre où siégeaient les deux juges.

« Je vous l'avais bien dit, » s'écriait mon père au moment où je le rejoignais, « ce billet n'est pas de l'écriture de ma fille; il est aisé de vous en convaincre. »

« Il tenait une petite lettre à la main, et la plaça sous mes yeux; quelques lignes seulement y étaient tracées :

« Monsieur,

« Je vous attendrai à la porte du jardin, à huit heures, comme cela a été convenu; continuez à me garder le secret devant tout le monde, je vous en prie; vous savez combien cela est important pour moi! M. »

« On a eu l'indignité d'affirmer que tu avais écrit cette lettre, » dit mon père, « et voilà sur quel frêle échafaudage on a édifié des suppositions calomnieuses.

— Mais le reste?.... » dit M. Villenot tout bas.

« Le reste vaudra ceci, vous allez le reconnaître. Écoute-moi, Marthe; va, je ne crains pas que tu faiblisses! L'indignation te donnera des forces. Sache que l'on t'accuse d'avoir écrit à un jeune homme la lettre que tu viens de parcourir; malheureusement pour les besoins de l'accusation cette lettre n'est pas de toi; mais passons. On affirme en outre que tu as reçu ici, en mon absence, le jeune homme auquel cette lettre était adressée, M. Paul Desroniers, » ajouta mon père en lisant l'adresse tracée sur le petit billet.

« Ceci, mon père, » dis-je subitement éclairée, « ceci est vrai, à moitié du moins; j'ai vu en effet à la porte du jardin M. Paul Desroniers, pour recevoir des papiers que je devais remettre à une amie. Je puis la nommer, car la lumière, loin de lui nuire, ne peut que servir à la disculper et à me justifier.

— Qu'est-ce que tout cet imbroglio? » dit mon père avec emportement.

« Vous avez raison, » répondis-je avec tristesse, « c'est un puéril roman conçu par une tête enthousiaste, et qui m'y a associée, à mon éternel regret. »

« Je racontai alors à mon père tout ce que j'aurais dû lui dire plus tôt : la découverte de la famille Desroniers, l'effet produit sur l'imagination de Madeleine par les détails qui concernaient le passé de Mme Desroniers, détails donnés par mon père lui-même, et répétés par moi. Je dis comment elle avait conçu le dessein de reprendre ces papiers, auxquels elle se plaisait à attribuer une importance capitale; comment ce dessein avait été poursuivi, comment, au dernier moment, elle avait dû avoir recours à moi, M. Paul Desroniers quittant subitement la France, tandis qu'elle se trouvait retenue chez elle par une foulure.

« Tu as assez souffert, » dit mon père avec abattement, « pour que je t'épargne tout reproche. Hélas! les événements ont eu plus d'éloquence que je ne pourrais en déployer..... Tu sais maintenant à quels périls réels nous expose le plus insignifiant mystère fait à nos parents. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

N° 12,506, *Batignolles.* Je n'emploie pas d'autre remède préventif que la poudre de pyrèthre pur, prise dans une droguerie, pour combattre les mites et tous les insectes rongeurs; je ne connais pas d'autre préservatif; en faisant nettoyer à sec les cachemires et objets en laine, chez Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, on évite le péril de les trouver rongés. — *Tournai.* Je n'ai malheureusement pas *tout prêt* un dessin de bordure faite en travers, et convenable pour cet objet. — *Seignelay, Yonne.* Nous répétons souvent que nous n'envoyons pas de patrons *autres* que ceux publiés dans le journal; un patron en grandeur naturelle, fait en mousseline, coûterait 5 ou 6 francs; les 75 centimes envoyés pour cet objet sont déposés à la caisse du journal. — *N°* 84,061, *Haute-Garonne.* Les moustiquaires sont inconnus à Paris, et, lors même que cet obstacle ne serait pas capital, il resterait encore l'*impossibilité* de publier soit une réponse, soit des dessins, soit des explications dans le *prochain numéro.* — *N°* 6,139, *Espagne.* Les dentelles blanches très-larges ne peuvent se porter *de jour*, à moins d'être employées à garnir un mantelet de même dentelle; pour toilette de noce, on posera ce volant à 20 centimètres de distance du bord inférieur de la robe, puis plus bas graduellement sur les côtés et par derrière, où son bord inférieur ne sera plus qu'à 3 ou 4 centimètres de distance de celui de la robe. A Paris on ne porte pas d'écharpes. Les guipures peuvent, en effet, garnir un mantelet en guipure, mais nous ne saurions en publier un patron; ces mantelets se vendent tout prêts, et l'on ne peut les fabriquer soi-même; dès lors le patron en devient inutile. Merci pour cette bonne lettre. — *N°* 33,361, *Marne.* Non-seulement à quarante ans, mais encore à soixante-dix ans, cette robe serait convenable. Oui pour le taffetas noir et pour la berthe, mais il serait préférable d'employer du taffetas de même nuance que le carreau; pour les garnitures, voir les dessins et descriptions de toilette. Pour la deuxième robe, mettre sur toutes les coutures des lés un gros liséré en taffetas bleu, ou vert, ou mauve, ou noir. On teint, en effet, les cachemires *en réserve*, c'est-à-dire sans toucher aux dessins; on peut s'adresser pour cette opération, en toute confiance, à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46. Ceinture de même nuance que la garniture de la robe. — *N°* 74,599, *Charente-Inférieure.* Pas de cachemire blanc, mais du *mohair*, de la sultane ou du *linos* blanc, qui sont des tissus beaucoup plus légers. Le patron du pardessus de printemps publié dans le n° 6. Paletot Orlow, O'Donnell du n° 18. Merci pour le gracieux compliment adressé au roman. — *N°* 19,427, *Manche.* La robe de dessous est toujours taillée en pointes, comme celle de dessus; toujours paletot pareil. La toilette blanche est convenable, mais le paletot doit être doublé en mauve comme la robe. On ne peut poser une garniture de taffetas, sur une robe de mousseline; simple ourlet à la robe comme au paletot. — *N°* 77,359, *Puy-de-Dôme.* On ne peut doubler en taffetas un châle de dentelle, cela deviendrait volumineux et disgracieux; mais à quarante, et même à soixante et soixante-dix ans, on peut toujours porter un châle de dentelle un peu épais. — *N°* 66,615, *Corrèze.* Robe de grenadine noire, sans garniture, à moins qu'on n'y pose des biais de grenadine, avec ornements en passementerie et jais noir. Corsage de dessous décolleté, à manches courtes; corsage de dessus, plat, montant, à ceinture. Robe coupée en pointes. Paletot pareil à la robe, en choisissant parmi nos patrons celui que l'on préfère..... O'Donnell, entre autres, avec passementerie et jais. Je ne cesse de répéter qu'il ne dépend pas, hélas! de mon obligeance, de répondre dans le prochain numéro, puisque cela est tout simplement *impossible.* — *N°* 80,693, *Indre.* S'adresser à Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14. On ne porte pas du tout de robe de percale blanche, à volants brodés, et l'on ne voit plus aucune robe couverte de volants. — *N°* 84,851, *Var.* La salle à manger est convenable; le paletot aussi. Les corsages blancs peuvent être portés par toutes les femmes aussi longtemps qu'elles se coiffent en cheveux, et tant qu'elles restent minces. — *E. J. Laval.* La mère passe avant la fille, pour entrer dans un salon, mais elle fait passer la fille devant elle dans tout lieu de réunion publique, telle qu'une église; c'est une *nuance* de surveillance et de protection. Oui certes pour le chapeau rond. Merci pour cette aimable lettre. — *N°* 14,034, *Paris.* Ne peut être publié immédiatement. Une Parisienne se laisse-t-elle prendre à ces annonces? Celle-ci est particulièrement une réclame de charlatan. — *N°* 13,428, *Paris.* Nous ne pouvons publier le patron, au moment où la mode menace d'abandonner cet objet. — *Furnes.* Garniture en taffetas noir, et boutons noirs. — *N°* 53,446, *Aisne.* Nulle loi n'interdit de porter des châles en crêpe de Chine, mais la mode les a totalement délaissés, et je ne puis que constater cet abandon; comme la mode repousse tous les châles, il devient inutile de faire teindre ceux en crêpe de Chine; mais, en s'adressant à la maison Guigné-Dusacq, on peut faire, avec un crêpe de Chine, une fort belle sortie de bal, ou bien une belle rotonde d'été. Les petits garçons portent jusqu'à dix-huit mois des corsages décolletés, avec guimpe montante; passé cet âge, des vestes et des blouses. — *Suisse.* Merci pour les recettes, qui seront utilisées. On ne se coiffe pas du tout à la chinoise, et, quand on possède une aussi belle chevelure, il est facile d'imiter, sans faux cheveux, les coiffures actuelles : devant, des bandeaux ondulés, rejetés en arrière; derrière, les cheveux peignés sur un sous-chignon crêpé, qui sert seulement à leur donner une forme. Voir, pour ce sous-chignon qui est extrêmement léger, le n° 11 de l'année actuelle. Le reproche n'est pas juste, car l'on s'accorde à reconnaître le contraire.

CHARADE

Mon entier
Est au milieu de mon dernier
Qui se trouve en deux parts coupé par mon premier.

VAISSIÈRE.

Explication du logogriphe.

Le mot du Logogriphe inséré dans notre dernier numéro est : *Cigarette;* dont les lettres diversement placées font : *tierce, traité, Tacite, carie, Icare, craie, trait, Cette, crête, tiare, grâce, tiret, acte, geai, tir, arc, cri, tic, âge.*

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Ce qui brille à la surface n'a souvent qu'un éclat trompeur.

N° 25. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 17 juin 1866

LA MODE ILLUSTRÉE

Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Manteau japonais.

Ce manteau de voyage est fait en tissu anglais jaspé dit *coating;* il se compose d'un seul morceau, cousu sur l'épaule; le col seul est fait à part; les ornements se composent de lacets noirs et de boutons en jais.

Écran en tapisserie,

GENRE GRISAILLE.

On exécute ces dessins sur un fond bleu vif, ou vert d'eau, ou groseille fait en soie d'Alger.

Fichu Désirée.

Les personnes qui ont une taille un peu épaisse doivent éviter de porter des vestes, et les remplacer par des fichus. Celui dont nous publions le dessin est très-facile à copier.

Le fichu est fait en tulle blanc de coton, en guipure Cluny blanche, et en rubans de velours noir bordé d'une rangée de perles, se composant alternativement d'une perle opaque blanche, et d'une perle noire. On emploiera pour ce fichu 6 mètres 25 centimètres de ruban de velours, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, — 5 mètres 85 centimètres de même ruban, ayant à peine un centimètre de largeur (celui-ci n'est pas brodé en perles), 5 mètres 25 centimètres de guipure, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, — 2 mètres 75 centimètres d'entre-deux en guipure, ayant 2 centimètres de largeur.

La disposition des divers ornements de ce fichu pourra servir à moderniser un fichu ancien.



MANTEAU JAPONAIS POUR PETIT GARÇON DE SEPT A NEUF ANS.

Fichu à dents arrondies.

Ce fichu est fait entièrement en entre-deux de guipure Cluny et rubans de velours noir. Pour le faire, on emploiera 4 mètres 40 centimètres d'entre-deux, et, sur la couture réunissant l'entre-deux et le ruban, on posera une engrelure *plaquée* sur le ruban; on emploiera, en outre, 4 mètres 65 centimètres de ruban de velours noir, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, — 35 centimètres de même ruban, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, — 2 mètres 70 centimètres de guipure, ayant 4 centimètres de largeur, 56 centimètres de guipure, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, — 8 glands noirs, en soie *floche.* On fait le fichu en tulle de coton blanc, on y coud les rubans et les entre-deux; on découpe le tulle sous les entre-deux. La couture de l'épaule est couverte avec le ruban étroit.

Robe pour enfant

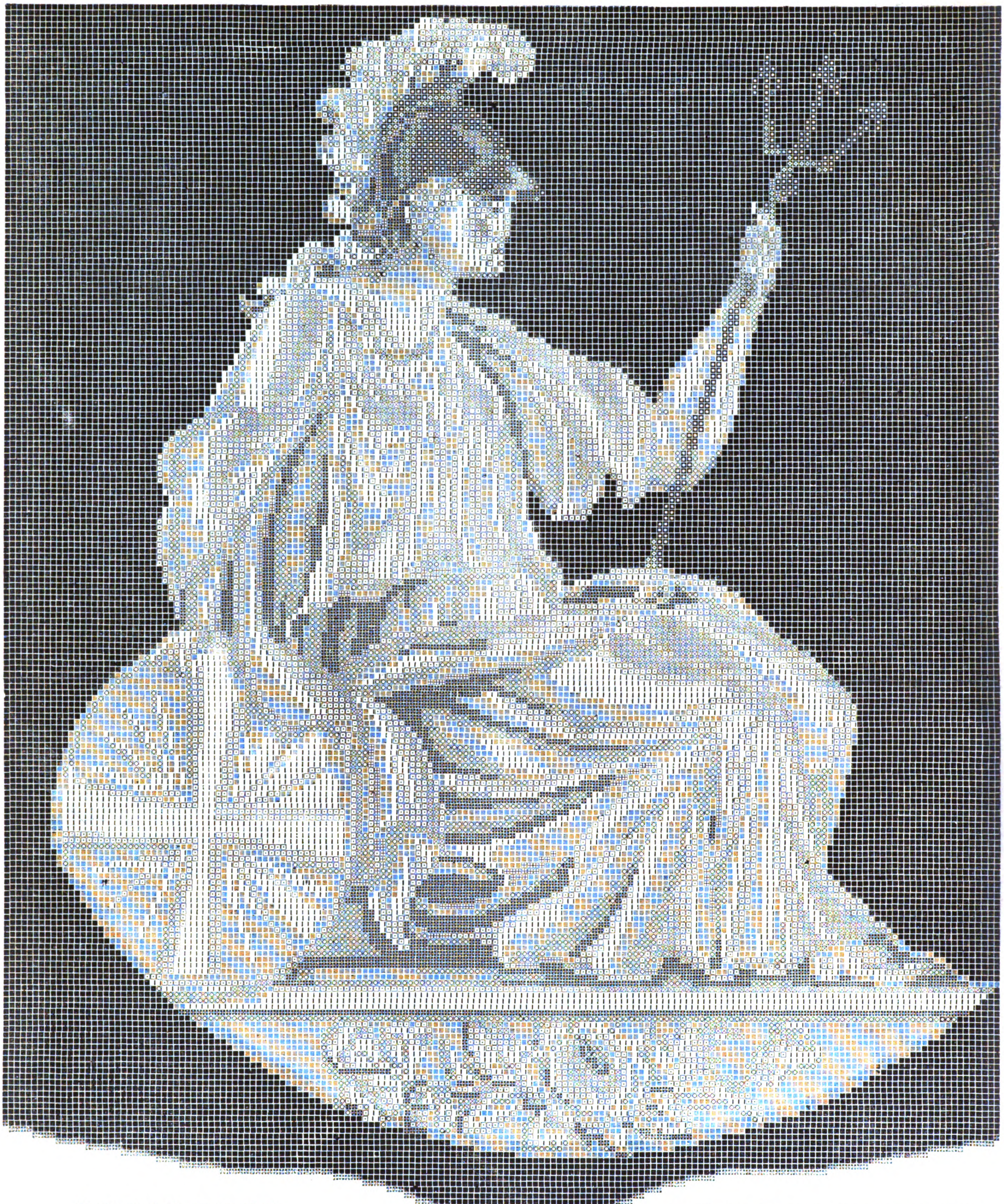
D'UN A TROIS ANS.

Ce modèle est fait en knickerbocker d'été, jaspé en blanc et lilas; les lisérés sont en taffetas blanc, et accompagnés d'une soutache lilas, pour former les dessins de la garniture. La jupe a 2 mètres de largeur, 35 centimètres de longueur; on peut aussi la découper en *dents,* en suivant la disposition de la garniture, et coudre sous les dents une bande d'étoffe unie, lilas.

Chaînette festonnée.

POINT JEANNE.

Ce point m'a été apporté par une jeune abonnée portant le nom de Jeanne; il servira pour les applications de drap, pour les ornements de robes, de lingerie, etc.; on le fait en soie de couleur tranchante, et aussi régulier que possible. En commençant la chaînette, on glisse le brin sous l'étoffe qu'il s'agit d'appliquer; on pique l'aiguille de dessus en dessous, en biais, au travers des deux étoffes; ensuite on pique l'aiguille perpendiculairement de dessous en dessus, en la retirant *sous* l'étoffe de dessus; le second point est fait en arrière, et l'on pique l'aiguille non dans l'étoffe, mais seulement sous le brin du point précédent.



Bordure faite au crochet

POUR CONFECTIONS.

Pour faire cette bordure, on prend de petits anneaux en cuivre ou bien en zinc, on les recouvre avec des mailles simples, très-serrées, faites avec de la soie noire. Sur l'un des côtés de ces anneaux, on fait des festons composés chacun de 9 mailles en l'air, une maille simple. Les anneaux sont réunis soit en faisant les mailles simples, soit en les cousant ensemble quand ils sont recouverts.

Les grelots se composent chacun d'une petite et d'une grosse perle taillée ; le brin qui les soutient est passé dans le milieu d'un feston, puis conduit au milieu du feston suivant, en le passant au travers des mailles.

ÉCRAN EN TAPISSERIE. (GENRE GRISAILLE.)

Explication des signes : ■ Noir. ◘ Gris foncé. ■ Gris moins foncé. – Gris clair. ⊡ Gris très-clair. ⊠ Blanc (en soie). ⊞ Or ou soie jaune. ◘ Gris acier. ⊡ Même gris plus foncé. ■ Bleu vif.

Boutons en perles

POUR GARNITURES DE ROBES, PALETOTS, ETC.

Nº 1. *Bouton en forme de boule.* On prend un bouton de bois, ayant la forme qui vient d'être indiquée, on le recouvre avec du cordon très-fin, en soie, disposé de telle sorte que ce cordon forme sur la boule quatre raies séparées, ayant chacune un demi-centimètre de largeur. Les quatre places vides sont couvertes avec des perles

de sucre blanc pulvérisé, le zeste de trois citrons, coupé en tranches très-minces; placez dans une bassine une couche de carottes, — une couche de sucre, avec du zeste de citron, ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on ait employé la moitié de la quantité des carottes; exprimez sur tout cela le jus de trois moitiés de citron; versez, recommencez comme ci-dessus; ajoutez encore le jus de trois moitiés de citron; mettez dans la bassine assez d'eau pour recouvrir le tout; faites cuire à petit feu pendant quatre heures; le jus doit se former en gelée; mettez en pots.

Rémoulade à la cosaque. Pilez dans un mortier, avec deux jaunes d'œuf durcis, une échalote que vous avez fait blanchir, une poignée de fines herbes: cerfeuil, estragon, quelques brins de pimprenelle et de civette; ajoutez: sel, poivre en poudre, muscade râpée, une cuillerée de bonne moutarde, une grande cuillerée d'huile fine, une demi-cuillerée de bon vinaigre, et un atome de poivre de Cayenne; passez à l'étamine. On sert cette sauce avec le poisson et avec les viandes froides.

Vinaigre aux fines herbes. Dans 15 litres de bon vinaigre, mettez deux poignées de feuilles d'estragon, — une poignée de feuilles de ciboule, — *idem* de cresson, — *idem* de pimprenelle, — *idem* de cerfeuil, — une poignée 1/2 de fleurs de sureau sèches, — 125 grammes d'échalotes, — 250 grammes de petits oignons, — 75 grammes d'ail, — 50 grammes de clous de girofle, — 6 gousses de poivre d'Espagne, — 6 citrons coupés en morceaux.

Mettez le tout dans une cruche, ou bien dans des bocaux de verre, exposés au soleil pendant trois mois, puis passez au tamis.

Rôti de veau saumoné. Prenez un quartier de derrière que vous faites désosser; après l'avoir frotté de salpêtre, mettez-le pendant huit jours dans le sel, ajoutez-y des feuilles de céleri, des oignons, poireaux, poivre, clous de girofle et feuilles de laurier. Retournez la viande tous les jours, ensuite roulez et ficelez le rôti, que vous ferez cuire avec la saumure dans laquelle il a séjourné, et à laquelle vous ajoutez un litre de vin, un demi-litre de vinaigre, un demi-litre d'eau. Quand il sera cuit, laissez-le refroidir dans son jus; enlevez la ficelle. Prenez 250 grammes de sardines, hachées très-menu, faites-en une couche tout autour, puis une couche de persil et d'oignons hachés aussi fin que possible; en dernier lieu ajoutez des câpres.

On laisse cette viande reposer pendant deux ou trois jours, en l'arrosant avec de bonne huile chaque deux heures.

La viande se mange froide, à l'huile et au vinaigre.

Boulettes au pain pour le potage. Prenez 125 grammes de beurre frais, que vous écraserez et tournerez jusqu'à ce qu'il ait l'aspect de la crème; ajoutez-y deux jaunes d'œuf, un peu de muscade et de persil haché très-fin, 500 grammes de pain blanc trempé dans de l'eau et bien égoutté; mélangez le tout en l'écrasant; battez en neige deux blancs d'œuf, ajoutez-les à la pâte qui vient d'être formée, et avec laquelle vous ferez de petites boules, qui devront cuire pendant cinq minutes dans le bouillon.

Gâteau battu. Mettez dans une grande terrine 400 grammes de belle farine, que vous délayez avec un tiers de verre d'eau tiède; ajoutez trois cuillerées à bouche de levure de bière, vingt jaunes d'œuf battus, — quatre blancs d'œuf battus en neige, 200 grammes de beurre, un peu de sel, de sucre et d'eau de fleur d'oranger; mêlez bien le tout, puis pétrissez pour bien incorporer le beurre; battez énergiquement la pâte avec la main pendant un quart d'heure. Beurrez un moule à gâteau, et remplissez-le à moitié; laissez-le monter de façon à remplir le moule; mettez-le au four, un quart d'heure après y avoir mis le pain; retirez-le en même temps que le pain. Pour éviter que le gâteau prenne une couleur trop brune, posez sur le moule une feuille de papier mouillée d'eau; aussitôt cuit, retirez du moule.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en linos gris. La garniture se compose de cordes en soie noire et blanche bordant les dents, et remontant sur le jupon pour y former des trèfles. Cette garniture occupe par devant un espace de 20 centimètres en hauteur; elle se raccourcit graduellement, de façon à n'avoir plus que 5 centimètres de hauteur par derrière; mêmes ornements sur le corsage; boutons oxydés.

Robe en mohair écru. Garniture en taffetas brun, avec boutons en métal doré. La garniture est posée sur chaque côté du lé de devant, continue en bretelles sur le corsage et s'arrête à la couture de l'épaule,

Robe en grenadine de laine gris-lapis. Sur le bord inférieur par devant, un volant étroit (5 centimètres de largeur) occupe un espace de 1 mètre 70 centimètres; le volant large (12 centimètres de hauteur) est posé plus haut devant que sur les côtés; par derrière il se termine sur la même ligne que le bord de la robe.

Biscuit de Savoie. Prenez seize œufs, dont vous séparez les blancs, que vous mettez dans un grand saladier, et que vous battez pendant vingt minutes, pour les faire monter en neige assez compacte pour supporter une pièce de cinq francs en argent; ajoutez-y les seize jaunes d'œuf, auxquels vous avez joint 250 grammes de sucre en poudre, puis peu à peu, en les fouettant toujours, 250 grammes de farine de pommes de terre; beurrez les moules (ceux très-étroits sur le bord inférieur sont les plus commodes), remplissez-les jusqu'à 3 ou 4 centimètres de distance du bord supérieur; mettez aussitôt au four (après la cuisson du pain), et laissez-les pendant deux heures au moins. La principale condition de succès est d'avoir fait, avec les blancs d'œuf, une *neige* très-compacte. Il faut se garder d'ouvrir le four pendant la cuisson.

Galette d'amandes. Prenez 250 grammes d'amandes douces, et quelques amandes amères, émondées et écrasées; 250 grammes de sucre râpé, 5 grammes de sel, 550 grammes de beurre fondu, — trois œufs entiers; mêlez bien le tout, et ajoutez-y autant de farine qu'il en faudra pour former une pâte bien ferme; mettez cette pâte dans des tourtières beurrées; tracez par-dessus des losanges, en employant la pointe d'un couteau; mettez au four, après la cuisson du pain, et laissez-y les tourtières pendant deux ou trois heures, selon le degré de chaleur conservé par le four. Ce gâteau se conserve indéfiniment. (Recettes envoyées par une abonnée de la Somme.)

Pouding de biscuit (recette envoyée par une abonnée du Bas-Rhin). On peut utiliser pour ce plat les restes d'un biscuit quelconque. Coupez ce biscuit en tranches, faites-

les cuire au bain-marie, de telle sorte que la vapeur de l'eau pénètre le biscuit; quand il est très-mou, retirez-le du feu, placez les tranches sur un plat, garnissez avec des raisins de Malaga, arrosez soit avec du vin chaud et sucré, soit avec du sirop de framboise chauffé. Servez chaud.

Pouding de pain. Pétrissez la mie d'un pain frais, en y incorporant peu à peu 500 grammes de sucre pilé et 500 grammes de beurre frais; quand le tout forme une pâte, ajoutez un à un huit œufs entiers, et continuez à pétrir jusqu'à ce que le mélange soit complet; placez cette pâte dans un moule beurré, et mettez au four.

Entremets indien. Prenez 500 grammes de sucre, cinq œufs entiers, et, en outre, le jaune de trois œufs; mélangez le tout, ajoutez un litre de lait; versez dans un ou deux plats creux pouvant supporter le feu; mettez au four jusqu'à ce que le liquide soit solidifié.

Pouding de haricots. Faites cuire dans de l'eau des haricots blancs; pilez ces haricots, et pesez-en 250 grammes; faites clarifier 500 grammes de sucre, et, sur le feu même, jetez dans le sucre les 250 grammes de haricots; laissez bouillir pendant quelques secondes, pour délayer les haricots; ajoutez-y une cuillerée de beurre; laissez bouillir pendant quelques instants, en remuant toujours, afin que le mélange ne s'attache pas à la bassine; ôtez du feu, laissez refroidir; ajoutez deux œufs entiers, six jaunes d'œuf délayés, mais non *battus;* versez le tout dans un moule beurré, et mettez au four. Ce pouding doit être fait la veille du jour où l'on veut le servir. On peut employer des pommes de terre en place des haricots, et en même quantité.

Gâteau de farine de maïs. Prenez un litre de lait, 500 grammes de sucre, 125 grammes de beurre; placez le tout dans une casserole, et mettez sur le feu; quand le lait est arrivé à l'ébullition, versez dans la casserole 500 grammes de farine de maïs, mélangée avec 125 grammes de farine de blé; tournez le tout très-vite et très-énergiquement jusqu'à ce que la pâte soit cuite. Retirez du feu, jetez dans une terrine, laissez refroidir, puis ajoutez un à un de huit à douze œufs entiers, selon que la pâte est moins ou plus compacte. On découpe cette pâte soit avec un verre, soit avec un moule *emporte-pièce;* mettez-les au four. (Très-bons gâteaux pour servir avec le thé.)

Lard du ciel (traduction du nom portugais). Prenez 500 grammes de sucre, seize jaunes d'œuf, huit blancs d'œuf, un peu de zeste de citron; mélangez le tout pendant quelques minutes; versez le mélange dans un moule beurré; mettez au four. (Ces cinq dernières recettes nous ont été envoyées par une abonnée des Açores.)

Gelée aux fruits confits. Faites bouillir un litre d'eau; ajoutez-y 32 grammes de gélatine et 250 grammes de sucre; après un quart d'heure ou vingt minutes d'ébullition, écumez, passez au tamis, versez le liquide dans un moule enduit de bonne huile: ajoutez soit du kirsch, soit du rhum, et 125 grammes de fruits confits, assortis, découpés en petits morceaux; quand la gelée commence à prendre, ajoutez encore 125 grammes de fruits confits, également découpés en petits morceaux. Laissez refroidir. Renversez sur un plat, au moment de servir.

Crème belge. Faites une crème avec un litre de lait, huit jaunes d'œuf, sucre, vanille; laissez refroidir; faites fondre 32 grammes de colle de poisson, ou 64 grammes de gélatine; laissez tiédir, et ajoutez à la crème, ainsi qu'un petit verre de rhum.

Prenez un moule troué au milieu, enduisez-le avec un peu de bonne huile, mettez-y un peu de la crème qui vient d'être faite, posez-le dans de l'eau froide, remplissez-le en y mettant un lit de fruits confits, un lit de crème. Mettez à la cave jusqu'au lendemain.

Quatre heures avant le dîner, prenez un demi-litre de crème fraîche, battez-la très-ferme, ajoutez une poignée de sucre râpé, deux blancs d'œuf battus en neige compacte, deux feuilles de gélatine fondue, un peu de vanille.

Renversez la crème nº 1 sur un plat, et, dans le creux formé par le moule, versez la crème nº 2.

Crème aux fruits. Prenez un litre de crème fraîche, fouettez-la très-fort, en y ajoutant beaucoup de vanille, du sucre pilé, 8 grammes de colle de poisson. Ceci doit se faire quatre ou cinq heures avant le dîner.

Mettez dans un moule, alternativement, un lit de crème, un lit de fraises, ou de framboises fraîches; au moment de servir, renversez sur un plat.

On peut garnir l'intérieur du moule et le fond du plat avec des biscuits à la cuiller, très-frais.

Crème russe. Prenez dix œufs entiers, et, en outre, le jaune de six œufs; ajoutez-y 500 grammes de sucre pilé, un demi-litre de vin de Champagne, le jus d'un citron, un peu de zeste de citron, 64 grammes de gélatine; mettez le tout sur le feu, et fouettez pendant la cuisson; laissez un peu refroidir; — versez dans un moule, et, quand le tout sera froid, renversez sur un plat.

Gelée de punch. On prend le jus de deux citrons, et un peu de zeste, 500 grammes de sucre clarifié, 3/4 de litre de bon vin rouge ou blanc, 1/4 de litre de rhum, 130 grammes de gélatine; mettez le tout dans un moule jusqu'au lendemain, et renversez sur un plat. Pour se servir de la gélatine, on la fait dissoudre dans de l'eau chaude, puis on la passe dans un morceau de percale.

Marmelade de cerises. Prenez 8 kilogr. de cerises aigres, 14 kilogr. de cerises noires, douces, le jus de 3 kilogr. de framboises et d'un kilogr. de groseilles; mettez le tout dans un bassin, avec 8 kilogr. de sucre pilé; laissez macérer jusqu'au lendemain; faites cuire sur un feu très-doux, pendant 8 heures.

Conservation des tomates. Cette recette m'a été envoyée d'Alsace l'été dernier, au moment même où l'on essayait chez moi ce procédé, qui a pleinement réussi.

On met dans un vase quelconque, bocal de verre, ou pot de grès, de l'eau, du sel, et un œuf entier avec sa coquille; quand l'œuf monte à la surface de l'eau, celle-ci est suffisamment salée, et l'on enlève le sel qui n'est pas encore fondu; on verse cette eau dans un pot de grès, contenant des tomates entières, non pelées, aussi pressées que possible l'une contre l'autre; on pose par dessus une planchette avec une pierre, afin que les tomates baignent toujours dans l'eau salée; on recouvre le pot avec un papier. Les tomates ainsi préparées se conservent d'une année à l'autre, et le plus fin gourmet ne distinguera pas une sauce faite avec ces tomates d'une sauce faite avec des tomates qui viennent d'être cueillies.

Le point important est le degré de saturation de l'eau salée, qui est indiqué exactement par le moment où l'œuf se soulève pour monter à sa surface.

Conservation de l'oseille. On fait bouillir trois ou quatre litres d'eau, dans laquelle on jette trois grosses poignées de sel.

Aussitôt que l'eau ainsi salée est bouillante, on y jette autant d'oseille que le vase en peut contenir; après deux ou trois bouillons on la retire, on la fait égoutter pendant vingt-quatre heures sur un tamis.

La même eau doit servir pour toute l'oseille que l'on veut conserver; à chaque nouvelle cuisson, on y ajoute seulement une poignée de sel.

Quand l'oseille est parfaitement égouttée, on la met dans des pots, que l'on recouvre avec une couche de beurre fondu. On couvre les pots avec du papier.

L'oseille ainsi conservée est aussi fraîche que si l'on venait de la cueillir.

Beignets au vin. Un verre de vin blanc, deux œufs entiers, un bon morceau de beurre frais, de la farine jusqu'à ce que la pâte soit maniable; coupez cette pâte avec un verre à boire, jetez à mesure les beignets dans la friture; saupoudrez de sucre au moment de servir.

Blanchissage des flanelles. Une cuillerée à bouche d'alcali, par litre d'eau tiède; y plonger les flanelles, les y laisser pendant dix minutes. Préparer une eau de savon tiède et très-mousseuse, dans laquelle on laissera les flanelles environ une heure. Le lavage doit se faire en passant l'objet en flanelle dans la main fermée *en anneau;* ne jamais tordre ni frotter les flanelles; rincer dans une eau tiède, à laquelle on a ajouté une légère dose d'alcali; faire sécher dans un endroit clos, afin d'éviter le contact du grand air, qui durcirait la flanelle; éviter les trop grandes chaleurs; repasser les flanelles à moitié sèches. Ces deux dernières recettes viennent d'une abonnée suisse.

Peinture des planchers. On fait une couleur un peu épaisse, avec de l'ocre jaune cuit dans de l'huile de lin; si la couleur est trop foncée, on y ajoute du blanc de céruse. On applique cette couleur sur le plancher, en employant un pinceau, et, si le bois n'est pas suffisamment imprégné, on recommence une seconde fois; plus on laisse sécher, plus la couleur est belle.

Liqueur-crème de noyau d'abricots. Pour chaque litre de bonne eau-de-vie blanche, mettez 70 amandes d'abricots, le bois de 35 noyaux d'abricots, 500 grammes de sucre blanc.

On laisse infuser ce mélange pendant trois semaines, en le remuant au moins deux fois par jour.

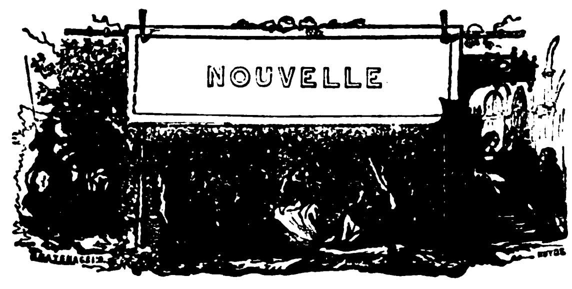
Après les trois semaines d'infusion, on ajoute, pour chaque litre d'eau-de-vie, un verre de bon lait bouillant.

On laisse infuser encore le tout pendant huit ou dix jours, en remuant comme la première fois. On filtre au papier gris; on recommence à filtrer, si la liqueur n'est pas parfaitement limpide; on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Confiture de cerises. Après avoir coupé les queues aussi régulièrement que possible, on pèse les cerises; avec le même poids de sucre on fait un sirop concentré dans lequel on met les cerises. La durée de la cuisson dépend de la quantité des confitures, ou plutôt, quand la cerise est cuite, l'évaporation a dû se faire; il faut les ôter du feu et ne les mettre en pots que lorsqu'elles sont tièdes.

Je ne saurais terminer cet article sans adresser mes plus vifs remercîments à celles de nos abonnées qui ont bien voulu répondre à mon appel. Des recettes me sont parvenues du Nord, du Midi, de l'Allemagne, des îles Açores..... Si l'on consentait à prendre la peine de m'envoyer toutes les recettes de ménage que l'on connaît, on mettrait en commun l'expérience générale, et nous décuplerions notre savoir particulier, au profit universel.

EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

« M. Villenot, visiblement convaincu de la sincérité de ma narration, avait une expression empressée que nous ne lui connaissions plus; il prit la parole:

« Tout cela n'est pas irréparable, » dit-il doucement...

« Sans répondre à cette insinuation, je m'adressai à mon père:

« Un fait demeure cependant inexpliqué, » dis-je; « comment cette lettre, écrite par Madeleine et adressée à M. Desroniers, se trouve-t-elle entre les mains de M. Villenot?

— C'est juste, » reprit mon père; « comment cela est-il arrivé? »

« M. Villenot, fidèle sans doute à l'inspiration qui venait de l'illuminer, et pensant que ***tout n'était pas irréparable***, se hâta de faire cause commune avec nous, en nous livrant le nom du principal moteur de toute cette affaire.

« Cela s'est fait le plus naturellement du monde, » dit-il; « il paraît que ce M. Desroniers se promenait parfois en compagnie de M. d'Aubenot; il a donné un jour à ce dernier un volume dans lequel cette lettre avait été étourdiment placée pour marquer une page. Mme d'Aubenot l'a vue, l'a lue.....

— S'en est emparée, » ajouta mon père.....

— Oui; et, par amitié pour mon fils, a cru qu'il était urgent de le prévenir. Croyant qu'il s'agissait véritablement de Mlle Marthe, elle s'est trouvée avec mon fils à la porte de votre jardin, et là, ils ont vu tous deux Mlle Marthe recevoir M. Desroniers.

— Cela devait être, » répondit mon père avec effort; « elle ne pouvait manquer de figurer dans un espionnage où l'honneur d'une famille quelconque se trouvait en jeu. Elle était à peu près certaine en effet de faire ses frais; si elle n'avait pas trouvé là cette pauvre Marthe, elle pouvait espérer d'y rencontrer quelque autre femme.

— Oh! je ne la défends pas! » s'écria M. Villenot avec un empressement qui devenait toujours plus vif... « Seulement, si elle n'avait quitté ce pays pour toujours, je ne vous aurais pas livré son nom, parce qu'enfin.....

— Oui, oui, » dit mon père avec brusquerie, « je sais cela; il est d'usage en effet de ménager avec un soin bien touchant ceux qui font le mal..... fût-ce aux dépens de ceux qui ont été leurs victimes.

— Ce n'est pas ainsi que je l'entends, » répondit M. Villenot; « je pense qu'en toute circonstance il faut éviter, dans l'intérêt de tout le monde, les éclats, les explications qui peuvent s'envenimer.... Mais, voyons, n'y a-t-il pas un moyen bien simple de remédier à cette déplorable erreur? Convenons que nous avons tous fait un mauvais rêve, et reprenons des projets dont le retard, coïncidant avec les graves événements qui se produisaient à la même date, n'étonnera personne..... Je sais que mon fils a toujours déploré le parti qu'il a cru devoir prendre; je sais qu'il serait bien heureux de recevoir, en même temps que l'explication qui va lui être envoyée, l'autorisation de reparaître ici, et de vous dire à tous deux avec humilité: « Pardonnez-moi, j'ai péché! »

« Un sourire d'une poignante ironie apparut sur les lèvres de mon père; j'y lus clairement ce que je lisais, hélas!... dans la pensée de M. Villenot. Il n'eût pas été si empressé, il n'eût pas parlé avec tant de certitude du repentir de son fils, s'il n'avait été à moitié ruiné, tandis que notre fortune territoriale était restée intacte. Mon père se tourna vers moi, et me dit:

« Parle, réponds; tu es libre.

— Si monsieur votre fils, » répondis-je à M. Villenot, « se présentait aujourd'hui pour la première fois, s'il m'inspirait les sentiments d'estime qui dictèrent une première fois mon consentement, j'accepterais sans nul doute la proposition que vous me faites. Mais il n'en est pas ainsi; malheureusement pour moi, je ne puis commander au passé de disparaître de ma mémoire sans y laisser aucune trace. Aujourd'hui, Monsieur, je puis continuer à estimer la conduite de monsieur votre fils, qui est, je crois, demeurée honorable; mais je n'estime plus son caractère.

— Mademoiselle!

— Non, Monsieur; car je n'ai point d'estime pour les caractères faibles. Quelle sécurité m'offrirait, je vous le demande, cet appui chancelant, toujours prêt à me manquer, lorsqu'on viendrait lui suggérer quelques préventions? De plus, la vanité se joint toujours à la faiblesse, car c'est la vanité qui met la faiblesse à la disposition du premier occupant; c'est par leur vanité, c'est par la flatterie que l'on domine les caractères faibles, et je méprise la vanité. Vous alléguerez peut-être, Monsieur, qu'il me serait facile de dominer ce caractère tel qu'il m'apparaît à la suite des événements qui se sont accomplis, et que je pourrais le conduire à la satisfaction générale? Je vous répondrai en ce cas que j'ai trop de dignité pour consentir à *conduire* mon mari, et que je veux au contraire être *conduite* par lui. D'ailleurs, cet empire ne serait pas aisé à conquérir, ni surtout à garder, car les caractères faibles se laissent volontiers guider par ceux qui valent



Leroy. Imp. Paris

N° 25 - 1866

blanches en cristal, disposées en rangées perpendiculaires, enfilées sur de la soie pareille à celle du cordon; on fixe chaque rangée de perles en passant l'aiguille dans les cordons de soie. A l'une des extrémités du bouton, on pose une grosse perle en cristal; à l'autre extrémité on met une bouclette, ce bouton étant destiné à rester suspendu.

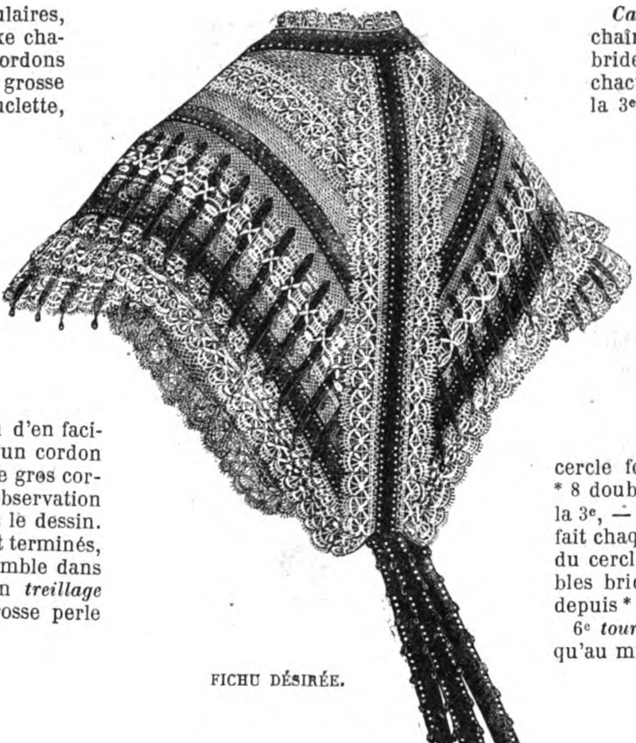
N° 2. *Bouton plat.* La forme en bois a 3 centimètres de circonférence; plate en dessous, elle est un peu bombée en dessus; on la recouvre avec un morceau d'étoffe, sur lequel on coud des perles, en copiant la disposition indiquée par le dessin.

Gland pour bournous.

Les trois glands inférieurs se composent chacun de trois houppes en grosse soie de cordonnet, surmontées de perles noires enfilées en cercle.

Les cordons qui soutiennent ces glands sont une sorte de natte, dont nous publions un échantillon, afin d'en faciliter l'exécution. On voit, sur ce dessin, que l'on prend un cordon fin, double, et un cordon plus gros; on doit passer le gros cordon toujours dans la même direction, mais cette observation est à peu près inutile, puisqu'on peut suivre aisément le dessin.

Les cordons sont passés séparément, quand ils sont terminés, dans une grosse perle taillée, puis on les passe ensemble dans une boucle creuse en bois, recouverte d'étoffe et d'un *treillage* exécuté en soie; cette boucle est surmontée d'une grosse perle taillée.



FICHU DÉSIRÉE.



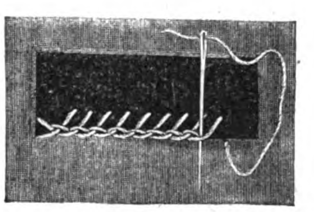
FICHU A DENTS ARRONDIES.



EXÉCUTION DE LA NATTE DU CORDON POUR LE GLAND.

Fichu pour toilettes du matin.

Ce triangle en mousseline ou nansouk a sur chaque côté, en ligne droite, 38 centimètres de hauteur, après que l'on y a fait un ourlet d'un centimètre. Sur le côté en biais on pose une garniture de même étoffe, ayant 4 centimètres de largeur, 80 centimètres de longueur, avec un ourlet d'un centimètre 1/2, plissée et cousue sur l'ourlet du triangle. Cette garniture s'arrête à 13 centimètres de distance des pointes de devant. On fait sur tous les ourlets la broderie au feston et en soie noire dont nous publions le dessin; on plie ce fichu en forme de cravate, le coin en dedans; on le porte sur un corsage montant, et il tient lieu d'un col.



CHAINETTE FESTONNÉE (POINT JEANNE).

Voile de fauteuil.

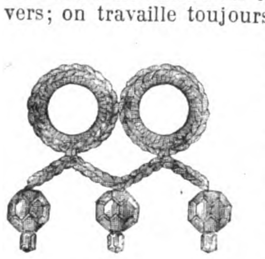
MATÉRIAUX : Coton Bresson n° 40 ou fil de lin.

Ce voile se compose de cinq carreaux, et d'une bordure qui répète le dessin *à jours* du carré du milieu. Les quatre carrés extérieurs sont épais, faits au point côtelé, et *ressortent* bien sur le fond *à jours*. On pourra, si l'on veut exécuter une couverture de lit ou de berceau, changer les proportions de ce travail, et faire alternativement un carré épais, un carré *à jours*.

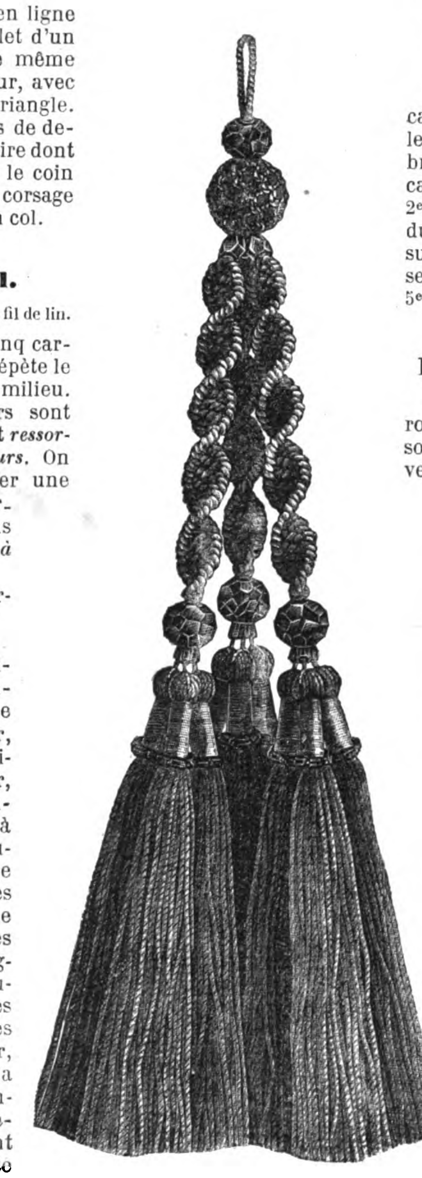
Carré épais. Une chaînette de 4 mailles, dont on réunit la dernière à la première, pour former un petit cercle.

1er *tour.* Dans chaque maille, 2 mailles simples.

2e *tour.* Ici commence le dessin *côtelé*, que l'on forme en faisant alternativement un tour à l'endroit, le tour suivant à l'envers; on travaille toujours en allant et revenant, et l'on retourne l'ouvrage à la fin de chaque tour, mais en réunissant les tours, afin d'éviter les irrégularités. Dans ce 2e tour, on divise les mailles en quatre nombres égaux, et, dans la maille placée à chacun des quatre coins, on fait toujours 3 mailles; on fait une seule maille dans chacune des autres mailles, mais en piquant toujours le crochet dans le côté de derrière des mailles du tour précédent. Cette augmentation se répète dans tous les autres tours, en ce que l'on fait 3 mailles dans la maille du milieu des 3 mailles du coin. Quand on termine un tour, on doit veiller à ce que l'augmentation ait toujours lieu de la même façon. On fait de la sorte 30 tours, puis on commence l'encadrement *à jours* de ce carré, lequel se compose de brides *contrariées*, séparées par 3 mailles en l'air (voir le dessin représentant le carré en grandeur naturelle). Le premier de ces 3 tours compte 72 brides, — le 3e 76 brides.



BORDURE FAITE AU CROCHET POUR CONFECTIONS.



GLAND POUR BOURNOUS.

Carré à jours. On le commence par le milieu, en faisant une chaînette de 6 mailles, dont les 3 premières comptent pour une bride; dans la 1re de ces 6 mailles, on fait 3 brides, suivies chacune par 3 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la 3e des 6 mailles en l'air; ceci compose le 1er tour qui, par conséquent, est formé de 4 brides, séparées l'une de l'autre par 3 mailles en l'air.

2e *tour.* Alternativement une bride, — 3 mailles en l'air; il y a 8 brides dans ce tour.

3e *tour.* Dans le milieu de chacun des festons composés de 3 mailles en l'air, dans le tour précédent, on fait 4 doubles brides, — entre les deux doubles brides du milieu on fait 7 mailles en l'air.

4e *tour.* Sur chaque feston composé de mailles en l'air, on fait 3 brides, — 3 doubles brides, — une triple bride, — 3 doubles brides, — 3 brides, le tout posé à cheval; — toujours une maille simple après 4 brides du tour précédent, *non séparées par des mailles en l'air.*

5e *tour.* Des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du cercle formé par les brides dans le tour précédent, ensuite: * 8 doubles brides dans la maille de ce milieu, et entre la 2e et la 3e, — la 4e et la 5e, — la 6e et la 7e de ces doubles brides, on fait chaque fois 7 mailles en l'air; 6 doubles brides dans le milieu du cercle suivant, et entre la 2e et la 3e, la 4e et la 5e de ces doubles brides, on fait chaque fois 7 mailles en l'air. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

6e *tour*, comme le 4e tour; ensuite des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche demi-cercle.

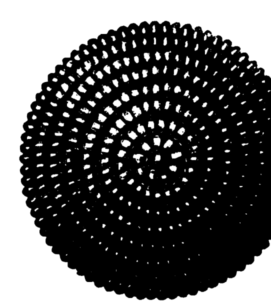


ROBE POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.

7e *tour*, comme le 5e tour; mais on fait 8 doubles brides sur le demi-cercle placé à chaque coin, et seulement 4 doubles brides sur chaque autre demi-cercle; les 2 doubles brides du milieu sont séparées par 7 mailles en l'air.

8e *tour*, comme le 6e tour.

Le carré est terminé; il doit être de même dimension que les quatre carrés épais; on les coud tous cinq d'après la disposition indiquée par le dessin, puis on fait la bordure, en s'aidant du dessin, pour le nombre et la réunion des demi-cercles; dans les creux séparant les quatre carrés épais, on passe toujours dans les 2e, 3e, 4e, 5e tours, deux demi-cercles du tour précédent, en ce que l'on fait sur chacun de ces deux demi-cercles seulement une double bride. Après le 5e tour l'ouvrage est terminé.



BOUTON PLAT FAIT EN PERLES.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de foulard blanc uni. Le bas de la robe est découpé en dents pointues qui sont bordées avec un étroit ruban de velours noir, lequel se continue sur la robe de façon à former un treillage en losanges; au centre de chaque losange se trouve un bouton en velours noir. Paletot pareil à la robe, garni comme celle-ci sur son bord inférieur, sur l'entournure, sur l'extrémité de la manche et sur les devants du paletot; l'encolure est bordée avec un ruban de velours noir, noué par derrière, de façon à former deux longues bouclettes et deux pans très-longs. Chapeau Lamballe, en tulle rose, de chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6; le contour du chapeau est bordé avec des festons de perles blanches; brides roses en taffetas; très-larges brides en tulle rose.

Jupe en taffetas vert coupée à pointes, sans aucune garniture; corsage montant, formant un péplum coupé en pointe, comme les robes *princesse*; ce corsage est carré par devant et dépasse de beaucoup la ceinture; il forme ensuite des pointes aiguës, plus longues sur les côtés et par derrière que devant. Ce péplum est garni avec des galons de soie noire, disposés en brandebourgs sur le corsage, en deux lignes parallèles sur les contours; entre ces lignes, des étoiles en jais noir; sur le bord, une étroite frange noire. Chapeau en paille blanche.



BOUTON EN FORME DE BOULE FAIT EN PERLES.

MODES.

Les chignons ont changé de forme sans réduire leur dimension. Les deux coques et le chignon Louis XV ont disparu pour

céder la place aux gros chignons ronds, représentant les cheveux tournés sur eux-mêmes. Les femmes qui ont une chevelure très-volumineuse peuvent donc revenir à l'ancienne méthode, qui consistait à tordre leurs cheveux, et à les fixer par un peigne autour duquel on tournait toute la chevelure; celles..... en plus grand nombre, qui ne pourraient trouver en elles-mêmes des ressources suffisantes pour satisfaire la mode actuelle, connaissent l'adresse de M. Croisat, rue Richelieu, 76. Je ne saurais mieux dépeindre la physionomie des chignons actuellement en possession de la faveur féminine, qu'en évoquant l'image d'une nèfle, telle qu'elle est avant de séjourner sur la paille. On pose ce chignon assez haut sur la tête.

C'est justement cet exhaussement de la coiffure qui a réduit outre mesure les proportions des chapeaux; j'en gémis comme la plupart de mes lectrices, mais, n'oubliant pas que je suis ici pour relater les faits, et non pour les expliquer ni les excuser, je copie la description de quelques chapeaux nouveaux, dont j'ai pris note lors de ma dernière visite à Mme Aubert, modiste, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6.

Chapeau rond en paille blanche à calotte ovale, avec petits bords légèrement inclinés et retournés; pour tout ornement une torsade de tulle blanc entrelacée d'un étroit ruban de velours blanc, lamé d'or. Touffe de plantes marines, retombant à gauche sur le voile de tulle blanc. (Chapeau très-élégant.)

Chapeau batelière en paille anglaise blanche; calotte plate, grands bords inclinés; orné d'un cordon de marguerites blanches mêlées de longues lianes placées derrière en guirlande. Voile de tulle brodé, tombant sur l'épaule. (Ce chapeau est l'un de ceux que je préfère.)

Chapeau rond en paille blanche de fantaisie, mélangée de noir. Calotte basse et demi-ronde, assez grands bords baissés, doublés en dessous de bouillonnés en tulle blanc; sur le contour un ruban de velours noir; pour ornement, des fleurs variées avec feuillage saupoudré de cristal. Nœud en velours noir à coques avec longues guides. (Je crois décidément que celui-ci est le plus joli.)

Chapeau pouff, imitant le dessus d'une ruche allongée, en paille blanche, de fantaisie, avec piquants, bordé d'une frange de perles blanches; dessous, un diadème de ruban rose foncé, brides pareilles; sur le côté gauche, une branche de boutons de roses mousses à feuilles ombrées. (Très-original.)

Chapeau Watteau en paille de riz bouclée; petite calotte, bords baissés, doublé de taffetas rose, recouvert de tulle blanc, orné d'une guirlande de roses japonaises variées, avec branche pendante; brides en taffetas. (Très-jeune et très-joli.)

Chapeau canotier en crin blanc façonné, doublé de taffetas bleu; plume bleue, nœuds et guides en ruban de velours bleu. (Tout à fait joli.)

Telle est la copie exacte des notes prises à la hâte sur mon carnet.

On m'a souvent interrogée depuis deux ans sur l'emploi des robes devenues trop étroites et trop courtes; leur règne est enfin venu! On les transformera en robes franchement courtes en les portant avec un jupon qui dépasse la cheville, et qui a le droit de dépasser la robe de 15 centimètres environ; ou bien, si l'on recule devant la perspective d'une transition trop brusque, on relèvera ces robes trop courtes pour être longues, et trop longues pour être courtes, on les relèvera, dis-je, avec des pattes, ou des écharpes qui les fixeront sur un jupon, selon l'une des dispositions que nous avons publiées dans notre dernier numéro. Si la robe ancienne est à dessins, on pourra faire le jupon, ou plutôt le bas de jupon uni, de l'une des nuances dominantes de la robe; les pattes ou écharpes seront de même teinte qu'une autre des nuances de la robe; en un mot, cette combinaison, pour n'être pas choquante, devra toujours se conformer aux règles de l'harmonie. Cette mode des robes courtes, ou tout au moins relevées sur des jupons devenus visibles, nous ramène en ligne droite aux modes Louis XV, qui furent gracieuses entre toutes, et ce symptôme serait rassurant, s'il n'était balancé par d'autres symptômes, par le spectre menaçant des modes de l'an 1800. O robes taillées en étuis de parapluies, ô ceintures fixées sous les aisselles, quand donc votre fantôme cessera-t-il de hanter mon cerveau? Adoptons bien vite les robes quasi Louis XV, dont je viens de vous parler..... Mais que dis-je? Où m'égaré-je? Ces robes causeront probablement la chute des crinolines... Et quand celles-ci auront disparu, rien ne nous garantira plus contre l'invasion des costumes grotesques, dont l'image a tant amusé mon adolescence.

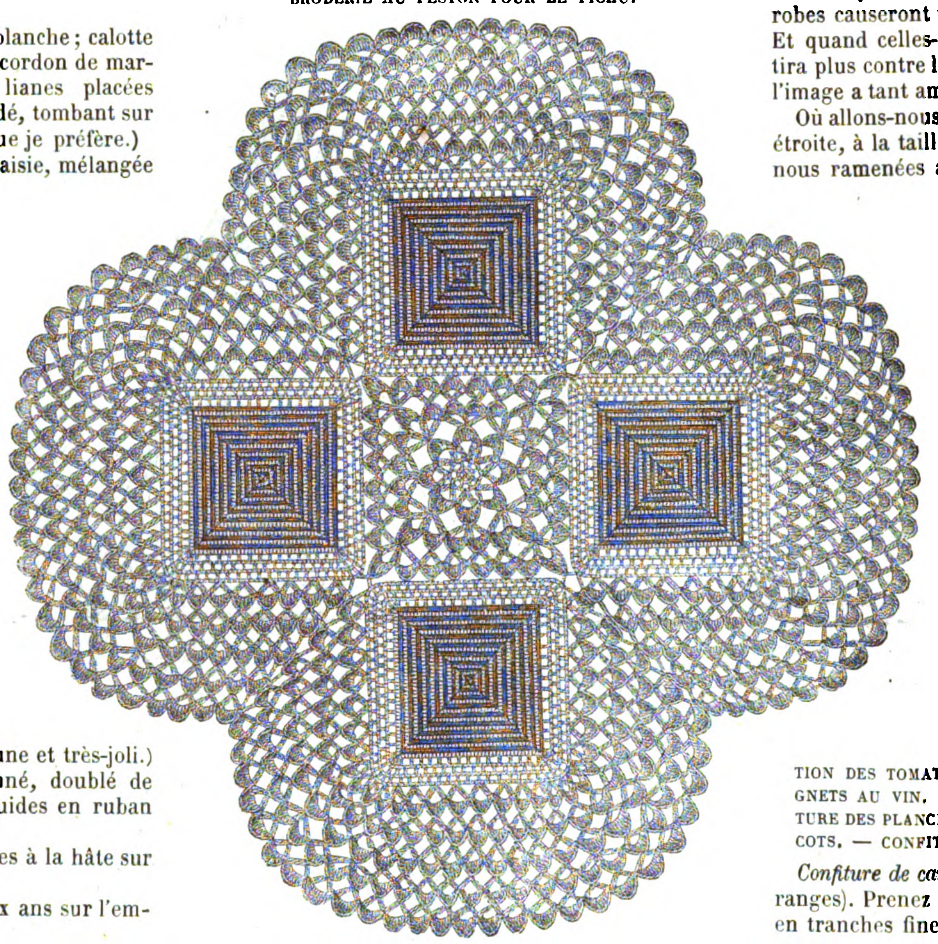
Où allons-nous? Où nous conduit-on? Est-ce à la robe étroite, à la taille courte? Ou bien, au contraire, serons-nous ramenées aux tailles longues et fines, aux jupes bouffantes, à ces modes gracieuses que nous offre la représentation du vieux répertoire? O mode! puisses-tu, arrivée à la bifurcation actuelle, ne pas te tromper de route! E. R.



FICHU POUR TOILETTE DU MATIN.



BRODERIE AU FESTON POUR LE FICHU.



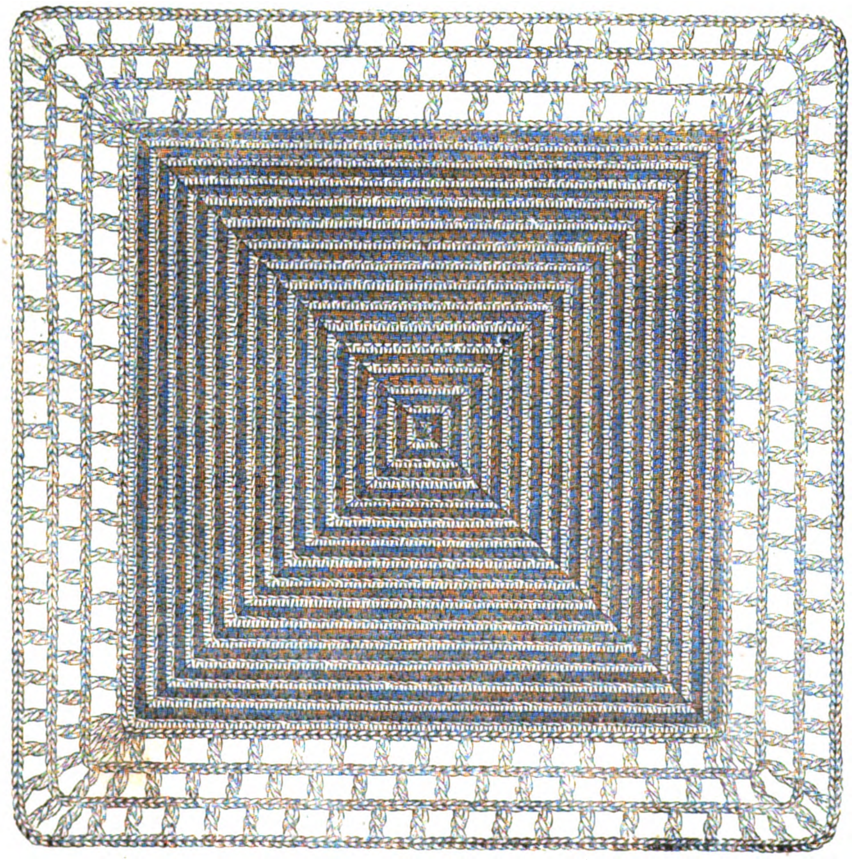
VOILE DE FAUTEUIL.

LA BONNE MÉNAGÈRE.

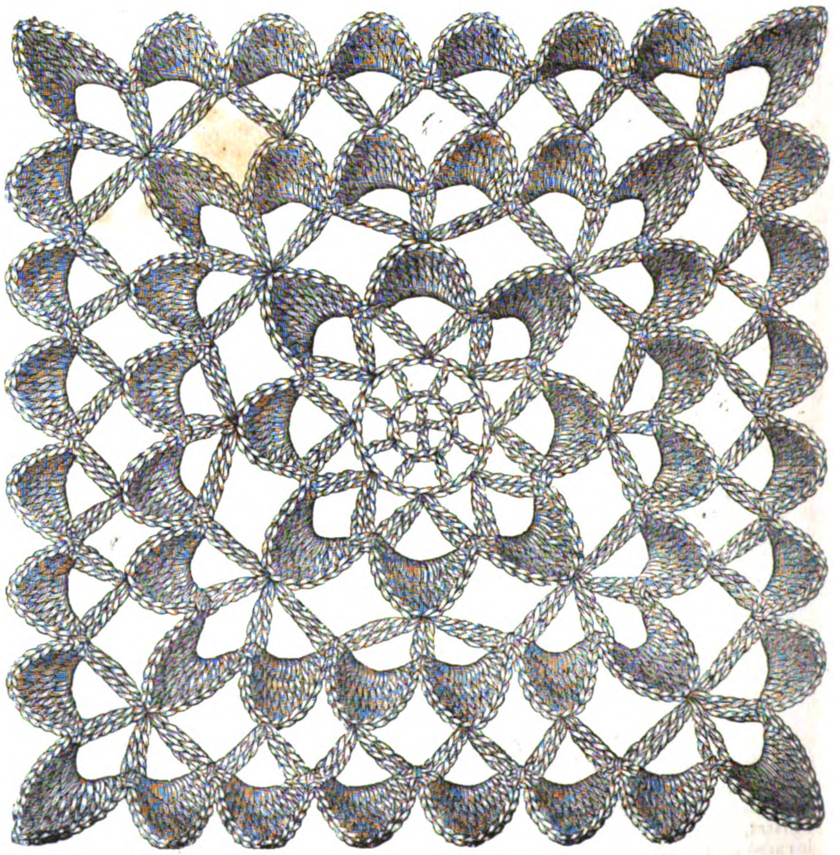
XXIV.

CONFITURES DE CAROTTES. — RÉMOULADE A LA COSAQUE. — VINAIGRE AUX FINES HERBES. — RÔTI DE VEAU SAUMONÉ. — BOULETTES AU PAIN POUR LE POTAGE. — GATEAU BATTU. — BISCUIT DE SAVOIE. — GALETTES D'AMANDES. — POUDING DE BISCUIT. — POUDING DE PAIN. — ENTREMETS INDIEN. — POUDING DE HARICOTS. — GATEAUX DE FARINE DE MAÏS. — LARD DU CIEL. — GELÉE AUX FRUITS CONFITS. — CRÈME BELGE. — CRÈME AUX FRUITS. — CRÈME RUSSE. — GELÉE DE PUNCH. — MARMELADE DE CERISES. — CONSERVATION DES TOMATES. — CONSERVATION DE L'OSEILLE. — BEIGNETS AU VIN. — BLANCHISSAGE DES FLANELLES. — PEINTURE DES PLANCHERS. — LIQUEUR-CRÈME DE NOYAUX D'ABRICOTS. — CONFITURE DE CERISES.

Confiture de carottes (même goût que la confiture d'oranges). Prenez un demi-kilogr. de carottes, découpées en tranches fines et par petites lanières, 750 grammes



CARRÉ ÉPAIS POUR LE VOILE DE FAUTEUIL.



CARRÉ A JOURS POUR LE VOILE DE FAUTEUIL.

moins qu'eux, et s'abaissent à flatter leurs infimes vanités..... mais ils se méfient toujours de ceux qui valent mieux qu'eux, et n'ont aucun motif pour surprendre leur bonne foi.

— Laissez-moi espérer, Mademoiselle, que vous êtes en ce moment sous l'empire d'un ressentiment légitime, je me hâte de le reconnaître, mais qui pourra s'adoucir devant les témoignages de l'affection que mon fils ne cesse pas de vous conserver, j'en suis certain.

— Son affection!..... Non, Monsieur, elle n'existe pas, et n'a jamais existé. N'aurait-elle pas plaidé pour moi, et détruit une à une les perfides insinuations qui ont été les étapes de la marche suivie par Mme d'Aubenot pour arriver à son but? Au lieu de se cacher pour m'espionner en compagnie de cette femme, il serait venu à moi; si l'affection que vous supposez avait existé, il m'aurait demandé sur-le-champ une explication que je l'aurais envoyé chercher près de Mlle de Lansac; il n'aurait pas si facilement accepté les apparences qui me condamnaient; il ne se serait pas enfui lâchement, sans songer à la douleur que devait me causer une semblable rupture, accomplie en de pareilles circonstances. Marthe Darmintraz, telle que vous l'avez connue il y a deux ans, n'existe plus. Elle était confiante: aujourd'hui elle doute de tout; elle croyait aux sentiments généreux, et votre fils lui a prouvé qu'ils sont trop souvent un masque; aujourd'hui elle sait que l'apparence de la fermeté s'allie fort bien à la réalité de la faiblesse, que l'affection peut être reniée en quelques heures.... qu'en un mot, il faut se garder de prêter à autrui toutes les qualités qu'on lui souhaite parmi celles que l'on préfère.»

« Je n'avais jamais fait un si long discours, et je dois dire que je m'exaltais un peu en parlant, car si je disais vrai en ce qui concernait mes dispositions actuelles pour M. Villenot, je n'avais, je ne pouvais avoir, Dieu merci! les sentiments de misanthropie que je croyais éprouver à ce moment-là. J'en ai rappelé depuis..... et la suite de mon histoire vous prouvera, mes enfants, qu'il ne faut jamais désespérer de son cœur, et que l'on y retrouve toujours, en dépit des plus douloureuses déceptions, la bienfaisante faculté d'aimer et de croire.

« M. Villenot, après avoir renouvelé quelques tentatives assez maladroites, nous quitta enfin, convaincu qu'il perdait ses efforts; mon père m'approuva hautement, et nous n'entendîmes plus parler du père ni du fils.

— Celui-ci, » interrompit Edmond, « était véritablement un piètre personnage.

— C'était un homme léger, faible et vaniteux, » reprit la tante Marthe, « et je remerciai sincèrement Dieu de l'épreuve qu'il m'avait envoyée pour rompre ce projet d'alliance; par légèreté, il ne calculait pas la portée de ses actes; par faiblesse, il se laissait conduire à prendre des mesures violentes, et, par vanité, il craignait toujours d'être dupé; voilà tout. Ce n'était pas un mauvais homme, car il a rendu sa femme heureuse; ce n'était pas même un homme dépourvu de probité; car, quoiqu'il soit devenu pauvre, on n'a jamais eu à lui reprocher une action condamnable. Mais il ne se douta jamais, je crois, qu'il existe plusieurs variétés de probité, et que l'on peut faire beaucoup de mal, tout en s'abstenant soigneusement de faire tort d'un centime à son prochain.

— Et il s'est marié, » demanda Cécile, « longtemps après cette rupture?

— Il était en Allemagne, dans une maison de banque, lorsque nous eûmes cette explication avec son père, et serait accouru fort heureux, je n'en doute pas, de reprendre nos projets de mariage, si j'avais pu oublier ce qui s'était passé, car leur fortune était bien compromise. Ce motif n'eût pas été, bien entendu, positivement énoncé dans la conscience de M. Édouard Villenot, car on a toujours une sorte de respect de soi-même qui porte à laisser dans l'ombre les motifs peu honorables présidant aux décisions que l'on prend, tandis qu'on place sur le premier plan ses prétextes avouables. Il se serait dit sans doute à lui-même qu'il voulait réparer une injustice..... Mais je ne voulais pas de cette *réparation;* et d'ailleurs j'avais dit la vérité à son père: je n'éprouvais plus que du mépris pour ce caractère qui s'était laissé dominer par une méchante femme. Encore, si elle avait eu pour elle le prestige de l'intelligence! j'aurais plus aisément compris et excusé l'empire qu'elle avait exercé sur une aussi grave décision; mais sa vulgarité même, son ignorance, aggravaient à mes yeux les torts de M. Villenot: *Dis-moi qui te mène, je te dirai qui tu es.*

« M. Villenot père, qui ne pouvait se résoudre à accepter la diminution de sa fortune, représentant à ses yeux la diminution de son importance, voulut trop vite réparer les brèches qui s'y étaient produites; il s'engagea avec témérité dans quelques entreprises qui tournèrent fort mal. Bref, son fils n'eut rien de mieux à faire que de rester où il se trouvait, et d'accepter comme définitif le poste provisoire qu'il occupait. Il épousa en Allemagne une jeune fille qui n'avait aucune fortune, et quelques années plus tard revint en France avec sa famille, pour essayer de sauver les débris de la fortune paternelle. Son père était mort, et il ne lui survécut pas longtemps.

« Sa veuve est restée ici, élevant son fils unique avec les modiques ressources dont elle pouvait disposer. Grâce à une médiocrité voisine de la pauvreté, ce fils possède des qualités précieuses.

— Comment! ma tante, » dit Edmond avec quelque vivacité, « on n'a de valeur personnelle qu'autant que l'on n'a pas de fortune?

— Tu travestis une remarque, souvent justifiée par l'observation, je l'avoue, en une opinion trop absolue; j'ai voulu dire qu'en général les pères qui ont fait eux-mêmes leur fortune valent mieux que leurs enfants trouvant cette fortune toute faite.

— Pourquoi cela? » demanda Louise devenue pensive.

« Parce qu'il nous faut toujours une barrière pour nous protéger contre nos mauvais instincts, qui sont ordinairement en opposition avec nos devoirs, et par conséquent avec notre véritable bonheur, que nous confondons trop souvent avec la satisfaction de ces instincts. Le travail nous enlève à nous-mêmes, nous façonne à sa loi, qui peut d'abord nous sembler dure, mais qui bientôt nous apparaît telle qu'elle est: bienfaisante entre toutes; il nous impose la régularité dans l'emploi de nos heures, et nous sauve ainsi de l'ennui; il nous retient loin des divertissements, qui dégénèrent toujours en lassitude, et nous garde ainsi en réserve la faculté de jouir des distractions que leur rareté seule nous présente comme enviables; enfin, en nous mettant à même de nous suffire à nous-mêmes, en tout ou en partie, il nous communique le sentiment de la véritable dignité, constamment confondue par les oisifs avec les exigences de leur vanité. Le travail nous dit à toute heure: Sois honorable; — l'oisiveté nous répète sans cesse: Sois bien vêtu, bien logé, attire l'attention, excite l'envie..... n'importe à quel prix!..... Et sur la route dans laquelle on s'engage à la suite des plaisirs, les étapes sont marquées par l'inutilité, le ridicule, la dépense, la ruine..... qui conduit directement aux compromis que l'on fait avec sa conscience, c'est-à-dire aux actions blâmables d'abord, et bientôt honteuses.

— Vous croyez donc, » dit Edmond qui avait baissé la tête devant cette profession de foi, « vous croyez que l'on ne peut se préserver de ces périls par cela seul qu'on est riche?

— A Dieu ne plaise! » s'écria la tante Marthe avec vivacité. « On y échappe, à coup sûr, et cela se voit chaque jour, pourvu que l'on échappe à l'oisiveté, quoique l'on soit riche; mais l'effort est difficile, car il semble bien doux et bien facile de se laisser entraîner sur la pente du luxe et des plaisirs. On doit d'autant plus honorer ceux qui pensent que leur dette ne saurait être acquittée ici-bas, par cela seul qu'ils dépensent leurs revenus... ou leur capital. Le travail est rarement volontaire; qu'en dis-tu, Edmond?

— C'est vrai, ma tante; mais pourtant que peut-on faire quand on est riche, et que l'on n'a pas besoin de travailler pour s'enrichir?

— La richesse n'est pas le but unique du travail, et l'on abaisserait celui-ci en lui supposant ce seul mobile; on peut, on *doit* s'instruire, mon neveu, d'abord pour éviter de devenir un être ridicule autant qu'inutile; ensuite pour enlever une partie de son existence aux plaisirs énervants ou abrutissants. Quand on n'a pas la force de réagir contre les influences de la richesse, on est perdu... à moins qu'il ne survienne quelque bienfaisant orage qui bouleverse les conditions de l'existence, et oblige à chercher l'abri du travail. »

Un mot avait principalement frappé Edmond dans cette apostrophe, et il indiqua cette impression en répétant ce mot:

« Ridicule..... ridicule..... Étais-je ridicule, ma tante?

— Oh! oui!..... » répondit la tante Marthe en remuant la tête avec une énergique conviction. « Pauvre enfant! Je te vois encore, faisant de précoces tentatives de dandysme, ignorant, inutile, t'exerçant à traiter ta mère comme un camarade avec lequel on *ne se gêne pas;* pâle copie des plus sots originaux! et prenant autant de peine pour t'amoindrir, pour étouffer tes bons instincts qu'on en pourrait, qu'on en devrait prendre pour s'améliorer.

— Il fallait bien faire comme les autres, » répondit Edmond en soupirant.

« Oui; et tes sœurs pensaient et agissaient comme toi, fermement persuadées par l'exemple de leur entourage que leur unique mission ici-bas consistait à se parer et à se montrer. Mais, Dieu merci!..... la ruine est venue, et, avec la ruine, l'amélioration des sentiments et la justesse du jugement. Dis, Edmond, ne trouves-tu aucun plaisir dans ton existence actuelle?

— Mon Dieu! ma tante, je ne sais trop comment expliquer ce qui s'est passé en moi. Le fait est que j'ai cru tout d'abord ne jamais pouvoir m'accoutumer à vivre dans une seule chambre, à travailler chaque jour dans un vilain bureau, à m'habiller enfin avec des habits qui me semblaient très-mal faits. Puis, peu à peu, je me suis habitué à tout cela, et j'ai trouvé, même à mon travail qui me semblait si insipide, mille petits intérêts que je ne soupçonnais pas. J'avais un désir très-vif d'améliorer mon sort..... et surtout, surtout..... ne vous fâchez pas, ma tante..... de retrouver autour de moi un peu du confortable élégant auquel il avait fallu renoncer si subitement. Le premier argent que j'ai touché..... mes appointements, en un mot, dont le chiffre m'indignait et m'attristait d'abord, m'a paru avoir une valeur bien supérieure à celle de toutes les pièces d'or que j'avais eu autrefois en ma possession. Le jour où j'ai pu acheter et poser moi-même à ma fenêtre les grands rideaux en damas de laine que j'avais gagnés par un supplément de travail, ce jour-là..... oh! j'ai eu plus de plaisir certainement que je n'en éprouvais à contempler la somptuosité de mon joli appartement parisien. Maintenant je retrouve, sur une plus vaste proportion, les sentiments que je vous confesse; ce ne sont plus des rideaux seulement, un meuble commode que je veux gagner; je veux que mes appointements soient augmentés, et je me suis mis à travailler pour mon compte, afin de réparer un peu le temps perdu, et d'apprendre beaucoup de choses, qui m'ont été enseignées sans doute..... mais que je n'ai pas retenues, ne les ayant pas écoutées. Les journées, et même les soirées, s'écoulent vite, très-vite, et je n'ai pas même le temps de penser au passé et de regretter nos malheurs, car chaque jour, chaque heure, amène son contingent de travail. Je me couche assez tôt, je me lève de grand matin, et je n'ai jamais ici, comme à Paris, la tête lourde et ces migraines qui me faisaient tant souffrir.

— Tout cela est logique, » répondit la tante Marthe, « et tu viens d'énumérer en quelques mots tous les avantages que la ruine de ton père devait entraîner pour toi. La Providence a agi envers toi comme Mentor jetant Télémaque à la mer pour le sauver. Comme il est certain que la richesse ne te reviendra pas aussi subitement qu'elle t'a quitté, j'espère que tu continueras à travailler..... et par conséquent à te bien porter.

— Papa aussi est en meilleure santé maintenant, » dit Louise, qui avait toujours eu un penchant secret pour la thèse soutenue par sa tante; « maman elle-même dort mieux, et a bien meilleur appétit.

— Sans doute; ton père a échappé aux inquiétudes continuelles que lui causait la nécessité de subvenir aux énormes dépenses de sa maison, et ta mère s'est accoutumée à demander quelques distractions au travail, qui est généreux, car il prodigue toujours tout ce qu'on sollicite de lui: aux uns le bien-être, aux autres la distraction, à ceux-ci l'oubli de leurs maux.

— Vous n'avez pas fini votre histoire, ma tante, » reprit Cécile.

« Il ne me reste plus grand'chose à vous raconter, mes enfants.

— Mais enfin, pourquoi ne vous êtes-vous pas mariée, comme nous nous le demandions avant que vous commenciez votre récit?

— Cela est un peu difficile à expliquer; car enfin j'avais dit la vérité à M. Villenot; je n'aurais jamais consenti à épouser son fils..... et cependant je refusai obstinément les autres propositions qui me furent adressées. Je suppose, » ajouta la tante Marthe avec simplicité, « qu'il ne dépend pas toujours de nous de chasser de notre cœur même ceux que nous jugeons indignes d'y figurer. Je m'étais accoutumée à ce projet d'alliance, j'avais probablement une inclination pour celui-là même que ma raison jugeait sévèrement, et je ne pus, de quelques années, me décider à envisager une autre perspective. Pendant ce temps-là, active comme je l'étais et désireuse d'échapper à mes tristes souvenirs, je m'habituai peu à peu à aider mon père dans l'administration de ses biens; je lui devins indispensable; il vieillissait... Pouvais-je songer à le quitter, quand d'ailleurs je n'avais que de l'éloignement pour les prétendants qui se présentèrent? On ne tient jamais compte de l'influence que l'habitude exerce sur les plus graves décisions de la vie; cette influence est énorme, elle paralyse nos aspirations, elle nous retient par mille liens invisibles, mais tout-puissants, et s'oppose à tous les changements qui pourraient la contrarier. J'avais toujours pensé que ma véritable destinée ici-bas était de me dévouer à une famille, d'aimer, d'honorer mon mari, de soigner et d'élever mes enfants de mon mieux..... Eh bien! rien de tout cela ne m'a été accordé; ma jeunesse s'est passée à soigner mon père, ma vieillesse à m'occuper de vous..... Et, tout bien examiné, n'ayant pas été inutile, je ne regrette rien.

— Et Mlle de Lansac, » demanda Edmond, « qu'est-elle devenue?

— Ma pauvre Madeleine est morte jeune, emportée par une maladie de poitrine, sans avoir revu la France; elle n'a jamais connu, heureusement!..... les conséquences de son imprudence, et a toujours cru, ainsi que mes lettres le lui affirmaient, que mon mariage avait été rompu à la suite des grands événements de 1830. Son père, toujours mécontent, toujours exigeant et hautain, s'est laissé entraîner par sa femme vers la patrie de Mme de Lansac; il s'est fixé en Russie, après avoir vendu toutes ses propriétés. M. Paul Desroniers, l'innocente cause de tous mes chagrins, a, depuis longtemps, perdu son père et sa mère; j'ignore ce qu'il est devenu. Il en est de même de ce pauvre M. d'Aubenot, qui, sans doute, n'est plus de ce monde. Quant à sa femme, je suis bien sûre qu'elle vit encore quelque part, toujours méchante et médisante; car la méchanceté est, je crois, un brevet de longue vie.

« Et maintenant, mes enfants, que j'ai terminé mon histoire en faisant passer devant vous même les personnages épisodiques qui y ont figuré, il est temps de songer à souper. »

Le curé avait pris l'habitude de venir dîner avec la famille Darmintraz tous les dimanches; grâce à sa présence, on avait pu organiser un *whist* pour lequel Mme Darmintraz, entre autres, avait pris un goût très-vif. Il apportait les nouvelles de la localité, et, pendant que les parents s'installaient autour de la table de jeu, les enfants..... qui maintenant sont des jeunes filles, causent avec leur frère et le jeune médecin, M. Édouard Villenot, toujours assidu dans ces petites réunions.

« Il y a du nouveau, » dit le curé dès qu'il fut assis près de Mme Darmintraz; « le château de Lansac vient d'être vendu par son propriétaire, qui l'avait acheté à M. de Lansac, il y a trente ans environ.

— Qui donc l'a acheté? » demanda M. Darmintraz.

« Un Parisien, un banquier, je crois..... Peut-être est-il l'un de vos anciens amis: il s'appelle Develloy. »

Ce nom rappelait à la famille Darmintraz d'anciens égaux, d'anciens rivaux de luxe, et Marthe fut désagréablement surprise en apprenant qu'ils allaient se rapprocher de ses nièces et de son neveu.

« Est-ce pour l'habiter qu'ils ont acquis le château? » demanda Mme Darmintraz.

« Certainement; on y a envoyé une armée d'ouvriers, une énorme quantité de meubles; on dit que dans six semaines tout sera prêt, et que les nouveaux propriétaires s'y installeront. Vous les connaissez?

— Beaucoup, » répondit M. Darmintraz avec une nuance de contrariété.

« Eh bien! cela va vous faire un voisinage agréable.

— Je n'y tiens pas du tout, » dit M. Darmintraz, « et j'espère bien qu'ils nous laisseront dans notre obscurité; nous ne devons pas frayer avec les millionnaires, si nous

voulons continuer à nous trouver contents de notre position actuelle.

— Nous ne tenons pas du tout non plus à revoir Mathilde, » s'écria Louise.....

« Non, certes, » dit Cécile en appuyant sa sœur; « nos destinées sont si différentes que nous ne nous entendrions sur aucun point. Elle estime la richesse par-dessus tout..... et j'ai appris à m'en passer. »

(*La suite au prochain numéro.*) E. RAYMOND.

LIVRES.

« Il ne faut pas oublier, » m'écrivait tout récemment une charmante et spirituelle abonnée, « qu'on lit à tout âge, et que nos petites filles voudraient bien trouver à leur tour dans la *Mode illustrée* quelques indications bibliographiques les concernant particulièrement. »

Eh quoi! ne connaît-on pas la *Bibliothèque rose*, éditée chez Hachette; les ravissants volumes écrits pour l'enfance, par Mme la comtesse de Ségur, née Rostopchine, intitulés: *le Général Dourakine; Jean qui grogne, et Jean qui rit; Un bon petit Diable; Comédies et proverbes*, et tous les autres? N'a-t-on pas le *Magasin d'éducation et de Récréation*, publié chez Hetzel, renfermant une foule de récits charmants pour les enfants, et si bien faits, composés avec une science si aimable, qu'on les suit avec intérêt à tout âge? *Les Enfants du capitaine Grant*, les *Mémoires d'un trop bon caniche*, sont aussi émouvants et beaucoup plus sains que les feuilletons les plus dramatiques. Si je n'ai pas mentionné plus tôt ces lectures, c'est parce qu'il me semblait qu'elles devaient se trouver entre toutes les petites mains des filles, des fils, des sœurs de nos abonnées.

Laissez-moi maintenant vous signaler un livre *nouveau* à tous les points de vue; ce n'est rien moins que l'*Histoire de la Littérature grecque*, par M. A. Feillet*, histoire écrite spécialement pour les jeunes filles, composée de façon à leur enseigner tout ce qu'il leur importe de connaître, en évitant, avec un tact admirable, toutes les difficultés de ce sujet difficile. Ce livre contribuera à combler l'abîme de l'ignorance qui, depuis trop longtemps, sépare les femmes de leurs pères, de leurs frères, de leurs maris, de leurs fils; il leur permettra de connaître les sujets auxquels elles demeuraient jusqu'ici trangères, et les sauvera du pédantisme, par l'instruction solide et réelle.

J'ai mentionné la première édition du livre curieux de M. le docteur Constantin James: *Toilette d'une Romaine et Cosmétiques d'une Parisienne***; l'auteur vient d'en publier une deuxième édition, considérablement augmentée, grâce à un remaniement très-intelligent de la deuxième partie. M. le docteur James offre aujourd'hui au public un livre qui est à la fois très-érudit, très-agréable à lire et très-utile : c'est un cours d'hygiène pour les femmes, au point de vue de la préservation de leur visage, de leur chevelure, de leur épiderme; elles y apprendront des détails curieux..... et effrayants sur bon nombre de cosmétiques dont elles font usage sans appréhension, en se conformant aux réclames immorales qui sont placées dans quelques journaux, pour proclamer l'innocuité et l'efficacité de certaines drogues fort nuisibles en réalité, et nullement efficaces. En outre de ces qualités sérieuses, le livre du docteur Constantin James est écrit avec élégance, avec esprit, et contient bon nombre d'anecdotes qui sont très-amusantes.

J'ai sous les yeux un très-beau volume portant ce titre : *Histoire illustrée de la Vierge*, par l'abbé F. Massard, éditée par M. Lebigre-Duquesne, rue Hautefeuille, n° 16. Ce livre méritait et a obtenu l'approbation de nosseigneurs les archevêques; on y trouve la reproduction des peintures qui décorent l'une des plus belles chapelles de Paris; le texte offre une succession de chapitres touchants ou grandioses, dont la lecture sera pleine de charme et d'édification. Ne pouvant mieux dire, j'ai reproduit, dans les lignes qui concernent cette publication, l'une des lettres d'approbation adressées à l'éditeur par nosseigneurs les archevêques de Paris et de Bordeaux. Les gravures sur acier qui ornent ce volume ont 50 centimètres de hauteur, sur 32 centimètres de largeur; le texte de l'ouvrage est du même format que les gravures, splendidement imprimé, avec encadrements tirés en couleur. Le prix de l'ouvrage complet, très-bien relié et doré sur tranche, est de 35 francs.

La maison Firmin Didot a eu l'heureuse idée de publier en livraisons une troisième édition de l'*Histoire universelle*, par M. César Cantu ; chaque livraison est du prix de 50 centimes; il en paraît deux livraisons par semaine; l'ouvrage se composera de 228 livraisons.

Mieux que tout autre livre, celui-ci mérite le titre d'*Histoire universelle*, car il a été conçu sur un plan qui permet de suivre l'humanité entière pas à pas; ainsi, l'on ne quitte pas l'histoire d'un peuple arrivé à son apogée, puis à sa décadence, pour retourner en arrière, et étudier en des temps relativement reculés les commencements de l'histoire d'un autre peuple; on embrasse à la fois l'ensemble des vicissitudes et des progrès de l'humanité entière, examiné par un écrivain que la science a confirmé dans sa foi à la moralité et à la vérité.

Le succès de ce livre est encore augmenté par la *prime* attachée à cette nouvelle souscription; cette prime se compose de trois ouvrages, chacun du prix de 10 francs, choisis dans le catalogue de la *Bibliothèque française*, lequel est envoyé *gratis* et *franco* à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie, à MM. Firmin Didot. La même librairie publie aussi en ce moment une édition en livraisons à 50 centimes, de la *Biographie universelle des Musiciens*, de M. Fétis, également avec prime.

La *Bibliothèque des mères de famille* se compose des volumes suivants :

Lettres d'une marraine à sa filleule, prix : 3 fr.
Journal d'une jeune fille pauvre, prix : 3 fr.
Histoire d'une famille, prix : 3 fr.
Les Rêves dangereux, prix : 3 fr.
Le Legs, prix : 3 fr.
Aide-toi, le Ciel t'aidera, prix : 3 fr.
La *Civilité non puérile mais honnête*, prix : 4 fr.
Par Mme Emmeline Raymond.

A cette collection viennent de s'ajouter :

L'*Histoire d'une corbeille de noces*, récit plein de grâce et de moralité, écrit par Étienne Marcel pour les lectrices de la *Mode illustrée*, et enfin :

Une Femme élégante, prix : 3 fr.
Le *Secret des Parisiennes*, prix : 3 fr.
Par Mme Emmeline Raymond.

MM. Firmin Didot viennent également de mettre en vente le tome second du *Manuel de l'amateur des jardins*, par Decaisne et Naudin, membres de l'Institut; un splendide volume enrichi de nombreuses gravures, prix : 7 fr. 50.

* Chez Hachette, prix : 2 francs.
** Chez Hachette.



N° 6,412. *Loir-et-Cher*. A la rigueur oui, mais c'est peut-être quitter trop tôt le grand deuil tout noir. Chapeau en paille de riz blanche avec rubans de taffetas noir. — *N°* 63,351, *Meuse*. On trouve ces patrons épars, dans toutes nos feuilles de patrons; nous ne pouvons leur consacrer une planche spéciale, qui serait inutile à un grand nombre de nos abonnées. On donne une montre à une première communiante. Le corsage blanc ne peut accompagner une jupe et un chapeau entièrement noirs. — *N°* 14,402, *Paris*. Il n'y a pas de fleurs déterminées pour un bouquet qu'un fiancé envoie à sa future; toutes les fleurs peuvent y trouver une place. Celle-ci ne porte pas ses bijoux en toilette de noces.



L'un de nos plus spirituels collaborateurs, que nous ne nommerons pas, afin de laisser à nos lectrices le plaisir de deviner sa clef diplomatique, qui est signée, nous envoie des vers inspirés par la lecture des *Renseignements*.

Cette pièce nous est parvenue au moment où l'on mettait sous presse un petit article (*Mes Doléances*) qui traitait le même sujet; nous n'avons pas voulu cependant en priver nos lectrices, mais nous devons ajouter, à la prière de Mme Emmeline Raymond, que la narration de ses tourments, une fois faite, en prose et en vers, elle ne songe plus à s'en plaindre, et se trouvera toujours heureuse d'être utile à ses lectrices.

DA LYSTAL RA GEGUBTA.

— Io blystiex xocaly, Cirica, viekag cakkla
Cyx stevvla, ax asoggyx laxvalcixk ryopda dakkla...
— Cirica, gyxjam-u, gixg tagekal ed viok
Syllejal ro zyolxid ox klag jlifa raviok :
Ed cagola, ax ifila, i di dekkalikola
Ox agbisa klyb syolk... — Cirica, di daskola
X'agk big ro kyok cyx viek : rixg cyx zyolxid za faon
Dyxjg ilkesdag ra cyra ak raggexg bdog xicplaon...
— Cirica, fykla ifeg gol da caeddaol gugkaca
Byol blagalfal da kaexk ?... — Ryeg-ja, byol ox pibkaca
Ho'yx blabila, Cirica, ifas salkiex asdik,
Cakkla cag jixkg falk-bycca yo cag jixkg stysydik ?...
— Cirica, exrehoam-cye di caeddaola byccira...
— Cirica, ie-za klyofa da cyk ra di stilira ?...
— Cirica, ion aklixjalg, byol dag peax lasafyel,
Viok-ed rela : pyxzyol, yo : faoeddam fyog iggayel ?...
— Cirica, dag kidcig gyxk-edg kyozyolg ra cyra ?...
— Oxa sija, Cirica, adajixka ak syccyra ?...
— Ryeg-za ykal, io ktaikla, yo jilral cyx stibaio ?...
— Cirica, ox gbasevehoa iryoseggixk di baio ?...
— Ifixk gyx kyol, Cirica, i ci dakkla blaggaa
Kabyxram, g'ed fyog bdiek ; za goeg acpilliggaa :
Ax jlixr raoed, za fyorlieg bylkal kyog cag pezyon ;
Agk-sa ox bao klyb leghoa ? rekag, ho'ax baxgam-flog ?...
— Cirica, za lasdica ox raggex ra gyokista...
— Cirica, da cyuax r'axdafal oxa kista ?...
— Cirica, joeram-cye : viok-ed, rixg cyx gidyx,
Cakkla da kipda ax dilja yo di bdisal ax dyxj ?...
— Ra ktaligi, Cirica, ax jlixra syxveraxsa,
Za feaxg fyog racixral di ralxeala lycixsa...
— Z'ie peaxkyk sexhoixka ixg, stala rica, ak za faon
Fyel axsyla abieggel ak slyekla cag stafaon :
Feka, ox blysara blycbk ak golkyok exvieddepda !...
— Ox zobyx i laggylkg, Cirica, agk-ed vdanepda ?...
— Cirica, cyx cile byggara ox feaed adpaov ;
Da cyuax, g'ed fyog bdiek, rax viela ox tipek xaov ?...
— Axfyuam-cye raciex, Cirica, oxa lasakka
Byol stixjal oxa lera ax jaxkedda vyggakka...
— Cirica, stiljam-fyog ra cag syolgag r'istik...
— Cirica, ox zide xyc byol cyx icyol ra stik ?...
— Cirica, ox axkla-raon ?... — Cirica, oxa fledakka ?...
— Ox biklyx ra bixkyovda ?... — Oxa aio byol di kyedakka ?...
— Ox ryx byol ci veddaoda ?... — Ox fyao byol cyx billiex ?...
— Fykla ifeg ?..—fyg syxgaedg ?.. Ak, byol syxgkixk lavliex :
Io blystiex xocaly, gixg vioka, di labyxga ;
Big ra lakirl golkyok, yo jila di gacyxsa.

Fyedi sa hoa di bygka, io polaio ro zyolxid
Yo raglaxgaejxacaxkg ga vylja d'ilgaxid,
Iblylka stihoa zyol. Fyuam-fyog di vejola
Hoa viek di relasklesa io pyok ra gi daskola ?
Yx fad... k i di vieg !.. Yx faok pdixs !.. yx faok xyel !..
I hoad giexk ca fyoal !... ak, rixg gyx ragagbiel,
Adda akka gi bdoca. Oxjal feaxk, di licigga,
G'ibblysta ryosacaxk ak rafixk adda bdisa
Yx adajixk peddak, vlieg, jaxked, jliseaom :
Ed ifiek ifega, rixg da syolleal xycplaom,
Fykla dakkla, Cirica, yo d'iecipda exrodjaxsa
R'oxa icea exsyxxoa yvvla ifas peaxfaeddixsa
D'ifeg hoe giek oxel, ax hoadhoag cykg stilcixkg,
Oxa vexa slekehoa iom axsyolijacaxkg.
Ro vloek ra gag klifiom blaseaom kacyejxija,
I xykla relasklesa adda laxr da syolija :
Kiok taolaom ro gossag ho'i fyg uaom ed ypkeaxk,
Gegubta, ax gioleixk, i gyx lystal lafeaxk.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro la 7e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants (dessins et patrons) :

Pantalon et veste pour petit garçon de six à huit ans. — Chapeau d'été pour dame âgée. — Veste à revers. — Fichu avec dentelles et ruban de velours. — Ombrelle brodée. — Ombrelle ornée de rubans en velours. — Chapeau-fanchon.

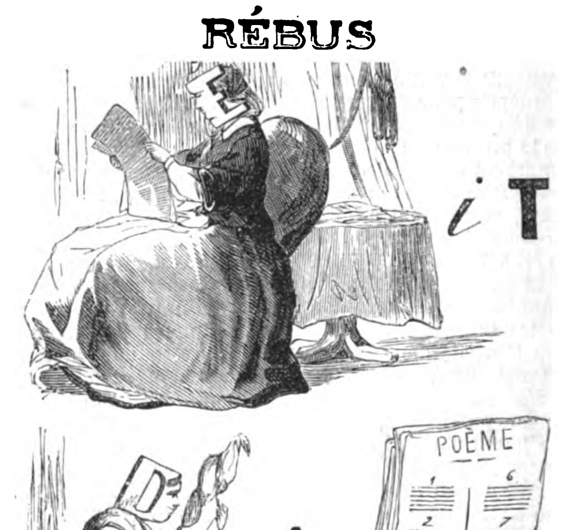
Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est : *Mi-nuit.*

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La prétendue morale indépendante est une grande erreur et une grossière vanité.

N° 26. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 24 juin 1866.

LA MODE ILLUSTRÉE

Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Costume de voyage,

Modèle de chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.

Nous plaçons ici les dessins représentant : 1° le costume de voyage complet ; — la garniture du jupon en grandeur naturelle ; — le paletot, afin que nos lectrices puissent préparer à l'avance ce jupon. Le prochain numéro leur apportera le patron du paletot et celui du sac-aumônière. Nous publions aujourd'hui les explications de ces patrons, le numéro prochain devant contenir un grand nombre d'objets, et par conséquent une grande quantité d'explications.

Les figures 38 à 41 (*verso* de la planche paraissant avec le prochain numéro) appartiennent à ce costume.

La mode des robes non pas seulement relevées et fixées sur un jupon, mais plus courtes que ce jupon, semble devoir se généraliser, surtout pour les costumes de voyage ; on comprend, en effet, combien il est incommode de porter une grande quantité d'étoffe suspendue en festons volumineux. Le costume se compose du jupon, de la robe plus courte, du paletot, de deux sacs-aumônières, le tout en toile d'acier, grise, avec ornements en taffetas noir, lisérés d'une soutache blanche ; une très-fine corde en soie noire et blanche borde en outre les contours inférieurs du jupon, de son ornement en taffetas noir et de la robe proprement dite. Les boutons sont en acier. Le costume est complété par un chapeau rond, en paille noire, avec plume du coq, étoile d'acier, voile en gaze gros bleu ; l'ombrelle, en foulard écru, a un manche assez long pour servir de canne.

La robe est de 15 centimètres plus courte que le jupon.

Paletot. Beaucoup plus court devant que derrière, le paletot est bordé de taffetas noir, surmonté d'une soutache blanche. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 38, 39 et 40, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour faire sur les devants un rempli de 2 centimètres. Sur ce rempli, on exécute d'un côté les boutonnières indiquées, on pose les boutons sur l'autre côté (de gauche), on coud les pinces de la poitrine, point avec point jusqu'à l'étoile. On assemble les deux moitiés du dos, depuis l'encolure jusqu'au bord inférieur, que l'on garnit comme cela a été indiqué ; enfin, on réunit tous les morceaux, en rapprochant les lettres pareilles. La manche est pareille à celle du *paletot-sac* publié dans le n° 18 ; la ceinture est en gros grain noir, ayant 5 centimètres de largeur ; une boucle d'acier la fixe par devant. Les sacs-aumônières sont suspendus chacun à deux rubans gris, ayant 20 centimètres de longueur, 2 centimètres 1/2 de largeur. On coupe en étoffe et doublure de taffetas ciré le dos de l'aumônière sans couture, d'après la figure 41, qui en représente la moitié ; d'après la même figure on coupe le devant de l'aumônière, mais seulement jusqu'à la ligne ponctuée. On réunit les deux morceaux, on les borde avec du taffetas noir, on fait au milieu du revers une boutonnière qui s'attache au bouton fixé sur le devant ; enfin, on pose tout autour une frange de soie. Les rubans servant à suspendre l'aumônière peuvent être remplacés par des cordes de soie, terminées par des glands.



COSTUME DE VOYAGE DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Couverture de lit,

TRAVAIL AU CROCHET.

MATÉRIAUX : Coton à crochet, 4 fils, n° 18, ou laine.

Notre dessin représente une partie de la couverture, en dimension réduite de moitié, se composant d'octogones et de petits carrés ; ceux-ci, tout unis, sont faits en mailles simples, tandis que les octogones ont sur leur fond, uni aussi, une étoile formée par des *coquilles* de brides. On commence l'octogone par le milieu, en faisant une chaînette de 4 mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* Dans chaque maille, 2 mailles simples.

2e *tour.* Dans chaque maille, 2 mailles simples.

3e *tour.* On divise les 16 mailles en 8 parties égales, en marquant chacune des 1res mailles de ces 8 parties avec un brin de coton de couleur. Dans ce tour comme dans tous les suivants, on fait toujours 2 mailles dans chaque 1re maille de chacune des 8 divisions ; on fait une maille dans chacune des autres mailles et l'on continue ainsi, de telle sorte que le 10e tour se compose de 80 mailles.

11e *tour.* Ici commencent les *coquilles.* * 7 mailles simples (les deux premières, comme toujours, dans la première maille), — 4 doubles brides dans

la maille suivante du 3e tour, en comptant depuis le dernier; on passe par conséquent par-dessus ce dernier tour et celui qui lui succède; on passe la maille simple du tour précédent qui se trouve au-dessus des doubles brides, et l'on fait une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes. Recommencez 7 fois depuis *.

12e *tour.* En tout 96 mailles; on passe toujours les brides, et l'on fait toujours une maille simple dans chaque maille passée dans le tour précédent.

13e *tour.* * 7 mailles simples, — une coquille comme celle du 11e tour, — 5 mailles simples. Recommencez depuis *.

14e *tour.* Sur chacune des 8 divisions, on fait 14 mailles.

15e *tour.* * 7 mailles simples, — une coquille, — 3 mailles simples, — une coquille, — 3 mailles simples. Recommencez depuis *.

Nous allons circonscrire notre explication aux tours avec *coquilles*, les tours intermédiaires se composant uniquement de mailles simples, en maintenant l'augmentation des angles.

17e *tour.* 7 mailles simples, — une coquille, — 3 mailles simples, — une coquille, — 5 mailles simples. Nous ne mentionnerons plus la répétition, qui se déduit d'elle-même.

19e *tour.* 7 mailles simples, — une coquille, 3 mailles simples, — une coquille, — 3 mailles simples, — une coquille, 3 mailles simples.

21e *tour.* 11 mailles simples, — une coquille, — 3 mailles simples, — une coquille, — 5 mailles simples.

23e *tour.* 11 mailles simples, — une coquille, — 3 mailles simples, — une coquille, — 7 mailles simples.

25e *tour.* 15 mailles simples, — une coquille, — 9 mailles simples.

27e *tour.* 15 mailles simples, — une coquille, — 11 mailles simples.

Les 28e et 29e *tours* se composent entièrement de mailles simples.

30e *tour.* Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille; aux 8 angles, on ne passe pas de maille quatre fois de suite.

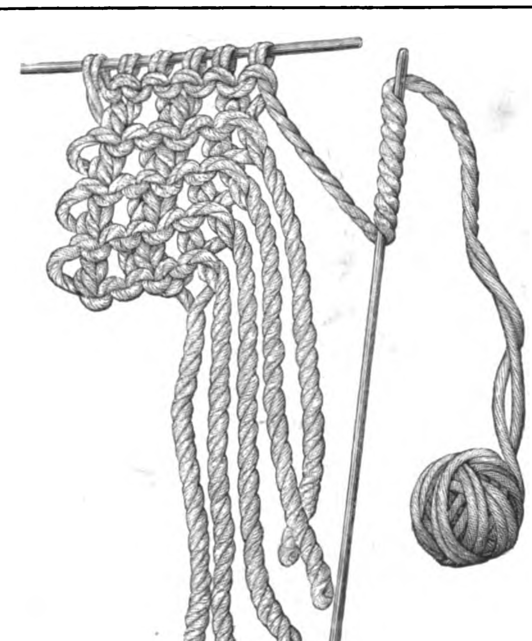
Carré. On le commence par le milieu, en faisant une chaînette de quatre mailles, dont on réunit la dernière à la première. Dans le 1er tour, on fait 3 mailles dans chaque maille; dans chacun des tours suivants, on augmente de 8 mailles, en ce que l'on fait toujours 3 mailles dans chaque maille de chacun des quatre angles. Après le 13e tour fait de la sorte, on fait un tour composé alternativement d'une bride, une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille.

Pour assembler les octogones et les carrés, on fait encore des triangles, destinés à combler les vides du bord; chacun de ces triangles doit avoir la dimension du quart d'un carré. On coud ensemble ces divers morceaux, en suivant la disposition indiquée par notre dessin ; on entoure la couverture avec une frange tricotée, dont nous publions dans ce numéro le dessin et l'explication.

Frange

TRICOTÉE.

La combinaison qui préside à l'exécution de cette frange dispense de nouer des *houppes*, puisque celles-ci sont formées pendant le tricot même. Selon la destination donnée à cette frange, on l'exécute en coton plus ou moins gros ou bien en laine de deux couleurs. On travaille avec deux brins tordus ensemble, et avec deux aiguilles, sur lesquelles on monte 5 mailles; on tricote en



FRANGE TRICOTÉE.

allant et *revenant*, comme si l'on faisait une jarretière.

1er *tour.* Un jeté (c'est-à-dire qu'on jette le brin sur l'aiguille d'arrière en avant; on tricote les 5 mailles à l'endroit).

2e *tour.* On entoure l'aiguille sur laquelle se trouvent les mailles, avec le 4e et le 5e doigt de la main gauche ; on saisit l'autre aiguille avec le pouce, l'index et le doigt du milieu de la même main, en posant cette aiguille au milieu du brin; avec la main droite on tord le brin assez serré, on le tourne 12 fois (ou davantage, selon que l'on veut faire la frange plus ou moins courte) autour de la 2e aiguille. Notre dessin, qui représente le brin tourné sur l'aiguille, facilitera l'exécution de ce détail ; on tourne le brin autour de l'aiguille, toujours de dedans en dehors, et nous ajouterons un renseignement essentiel: le brin doit être toujours tourné dans le même sens.

Quand l'aiguille est ainsi entourée, on prend le brin (sans qu'il puisse se *détordre*), comme d'ordinaire, sur l'index de l'une des mains, selon qu'on en a l'habitude; on saisit avec la main droite l'aiguille entourée, et l'on tricote de la façon suivante les 5 mailles qui se trouvent sur l'aiguille : une maille à l'endroit — * 1 jeté (d'arrière en avant), — une maille *levée* (sans être tricotée), — une maille à l'endroit, par-dessus laquelle on jette la maille *levée* sans être tricotée. Recommencez une fois depuis *, en abandonnant le jeté qui se trouve sur l'aiguille de gauche, et qui forme les petites dents du bord supérieur de la frange.

On répète toujours le 1er et le 2e tour; à chaque répétition du premier tour, le jeté qui se trouve entre 2 mailles est tricoté comme une maille, pour laquelle on pique l'aiguille de devant en arrière. Après que l'on a tricoté la dernière maille, on fait glisser lentement hors de l'aiguille le brin tourné en s'aidant de l'aiguille même, pour maintenir la torsion complétée avec la main, afin que chaque brin soit bien régulièrement tordu.

Deux médaillons (broderie au passé).

Ces dessins serviront pour porte-cigares, portefeuille, carnet, etc. Le fond est en moire, ou taffetas, ou maroquin de nuance claire; les feuilles sont faites en soie chinée, verte et brune; les fleurs et boutons du médaillon no 1 sont en soie ponceau, avec calice jaune composé de petits nœuds. Le colibri a le corps olive, se nuançant jusqu'à l'orange, vers la poitrine et la tête; les ailes et la queue sont en brun rouge, avec quelques points ponceau vif.

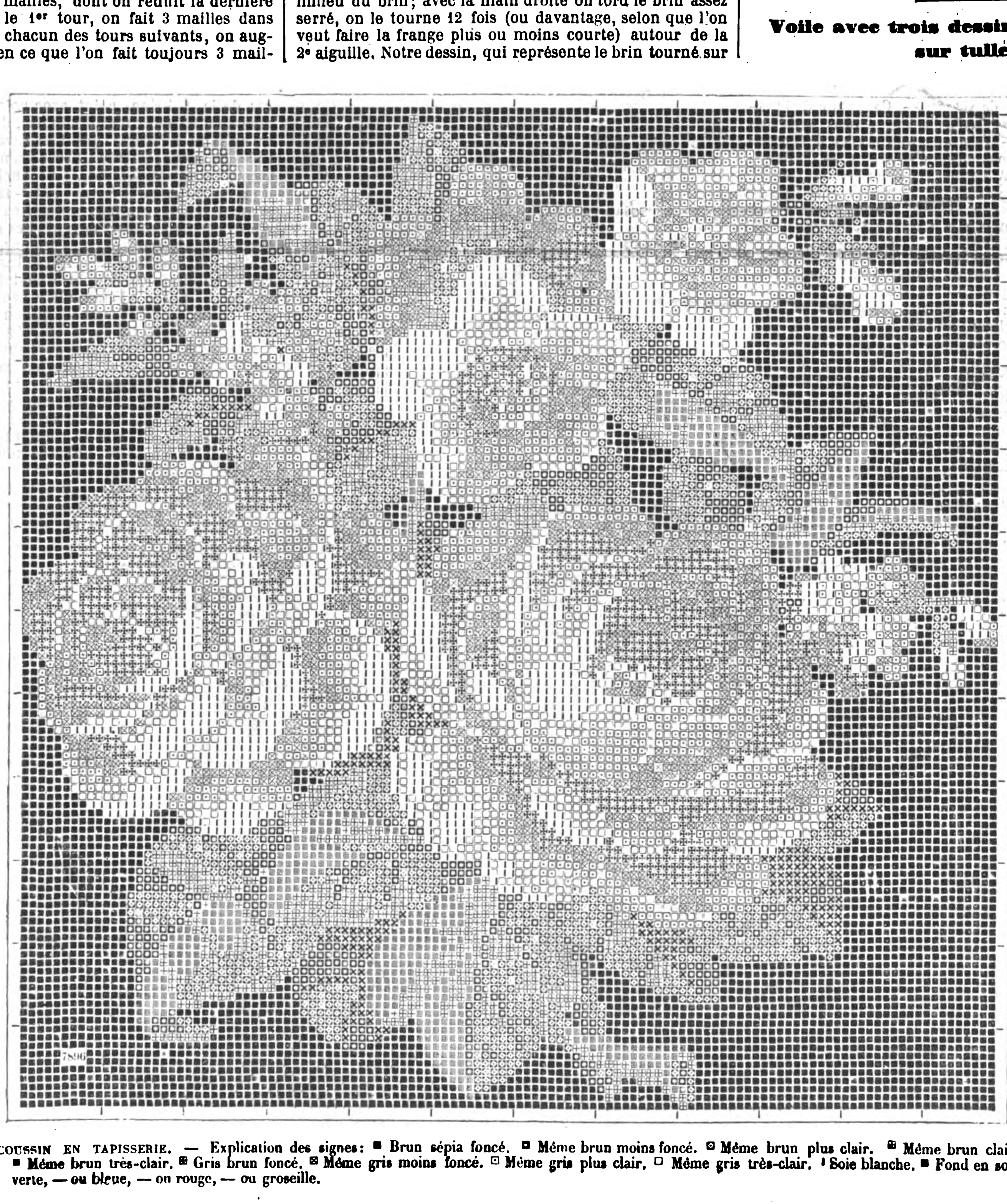
Le corps de la mouche (médaillon no 2) sera exécuté en mêmes teintes que celui du colibri, avec de la soie *floche*; les ailes sont découpées en crêpe bleu, ou vert clair, puis appliquées; leurs nervures sont en fil d'or très-fin.

Voile avec trois dessins de broderie sur tulle.

Le patron du voile paraîtra sur la planche jointe au prochain numéro.

Les figures 22 à 23 (*recto* de la planche jointe au prochain numéro) appartiennent à ce modèle.

On trouvera sur la planche de patrons jointe au prochain numéro un voile en tulle brodé, que l'on pourra faire de deux façons différentes. On coupe en tulle noir ou blanc le voile entier, d'après la figure 22, qui en représente la moitié; on brode le voile avec de la soie fine, ou du fil fin. Pour imiter la dentelle qui garnit la figure 22, de chaque côté jusqu'à l'étoile, on exécutera le dessin (figure 23) que nous plaçons sur la planche jointe au prochain numéro. Cette figure 23 représente la moitié de l'une des trois dents inférieures du voile. On tracera ses contours sur du papier; le semé placé près de ce dessin doit être exécuté sur tout le voile. Le dessin no 1 (broderie sur tulle) que l'on trouve dans le présent numéro représente la grande fleur placée dans chaque dent; depuis la dentelle inférieure jusqu'au bord supérieur, on brode l'un des deux dessins publiés aujourd'hui (nos 2 et 3).



COUSSIN EN TAPISSERIE. — Explication des signes: ■ Brun sépia foncé. ◘ Même brun moins foncé. ⊡ Même brun plus clair. ⊞ Même brun clair. ■ Même brun très-clair. ⊞ Gris brun foncé. ⊠ Même gris moins foncé. ⊡ Même gris plus clair. □ Même gris très-clair. ╹ Soie blanche. ■ Fond en soie verte, — ou bleue, — ou rouge, — ou groseille.



Gilquin fils, imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56 Rue Jacob Paris

Toilettes de Melles RABOIN, 67 r. Nve des Petits Champs

On pourra aussi exécuter ce voile en tulle, à dessin, le garnir avec deux dentelles, ayant l'une 4, l'autre 1 centimètre de largeur, et remplacer la broderie du milieu de chaque dent par une feuille de dentelle appliquée.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en sultane blanche, à rayures bleues. Sur ces rayures sont posés de distance en distance des anneaux en paille. Seconde robe pareille à la précédente, mais plus courte; chaque lé est coupé sur son bord inférieur en deux pointes aiguës, terminées par un gland de paille. Pardessus pareil à la robe, fait en forme *princesse*, coupé, sur son bord inférieur, en pointes pareilles à celles de la robe. Sur chaque épaule, nœud en ruban bleu, retenu par un anneau de paille. Chapeau Lamballe, en paille blanche, garni de fleurs de bourrache et d'épis de blé; en guise de brides, deux larges écharpes de tulle blanc.

Robe en foulard écru foncé. La garniture se compose de bandes en foulard de nuance plus foncée que la robe, disposées sur chaque côté du lé de devant, puis en demi-cercles par derrière, un peu inclinées, et rejoignant (en tournant sur la robe) les deux bandes qui sont placées sur les côtés du lé de devant; sur toutes ces bandes sont posés de larges boutons bronzés. Paletot pareil à la robe, garni, comme celle-ci, aux poches, sur l'entournure et sur les côtés. Chapeau en paille jaune, orné de houblon. Ombrelle en foulard de même nuance que les bandes de la robe, doublée en foulard de même teinte que la robe.

MODES.

On ne sait plus sur quoi compter: tout est bouleversé, et l'ordre des saisons lui-même, cette chose immuable, s'avise d'intervertir ses phases. La lune rousse, qui n'avait plus aucune raison légale pour occuper l'horizon, s'est avisée de sévir au moment où l'on espérait lui avoir échappé, et cette réapparition a eu pour résultat des désordres sans nombre. Elle a reculé et peut-être compromis la floraison des rosiers, et retardé outre mesure les modes de l'été. Je devrais vous parler de gaze et d'organdi..... Point. On en est encore aux costumes de printemps, à ces combinaisons de toilettes à *double fin*, conçues de façon à braver une averse imprévue, une bise opiniâtre, sans cependant tenir rigueur aux rayons du soleil.

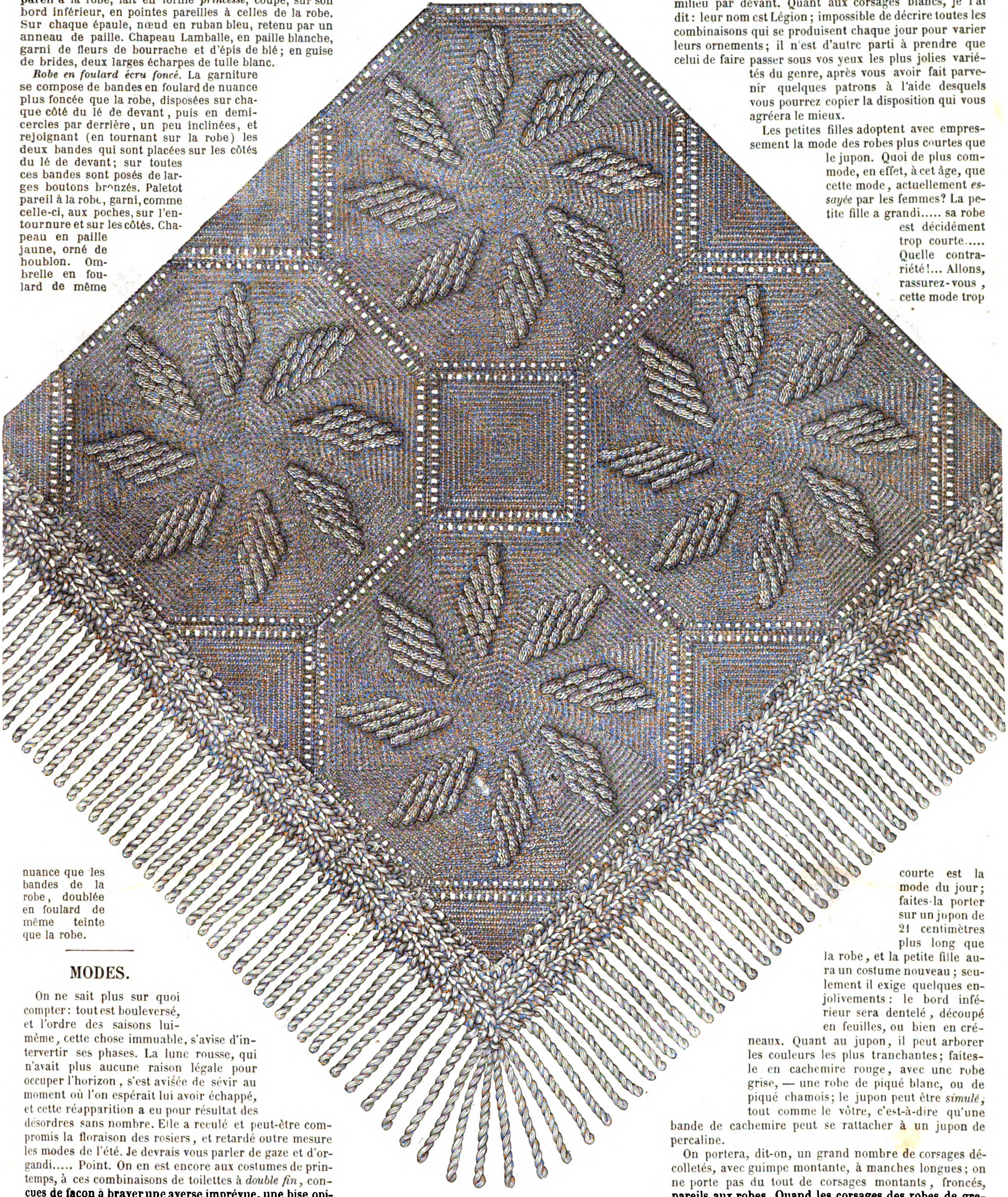
Cette prolongation de froidure a solidement établi la faveur des paletots courts, faits en cachemire noir, et plus ou moins richement brodés en perles de jais et galons de passementerie. La mode de ces paletots a pris comme une épidémie, comparable à celle des châles en cachemire noir qui parurent il y a une dizaine d'années. Dix ans! C'est un long bail pour une mode.

Il me serait impossible de ne pas me répéter, vu mon soin de tenir nos lectrices au courant de ce qui peut les intéresser, à chaque renouvellement de saison. Donc, répétons et résumons ce que j'ai déjà dit.

Pour toilettes d'intérieur, costumes de jeunes filles et de petites filles, les corsages en foulard, toile écrue, ou indienne, rivalisent avec les corsages de nansouk, quand il s'agit d'éviter un blanchissage trop coûteux par sa fréquence. On ne garnit aucunement ces corsages; devant, ils ont de gros plis creux, au milieu desquels on pose parfois un léger galon; les corsages de toile écrue sont simplement ornés avec une bande de toile blanche, posée au-dessus de l'ourlet du petit col, des poignets, et sur le milieu par devant. Quant aux corsages blancs, je l'ai dit: leur nom est Légion; impossible de décrire toutes les combinaisons qui se produisent chaque jour pour varier leurs ornements; il n'est d'autre parti à prendre que celui de faire passer sous vos yeux les plus jolies variétés du genre, après vous avoir fait parvenir quelques patrons à l'aide desquels vous pourrez copier la disposition qui vous agréera le mieux.

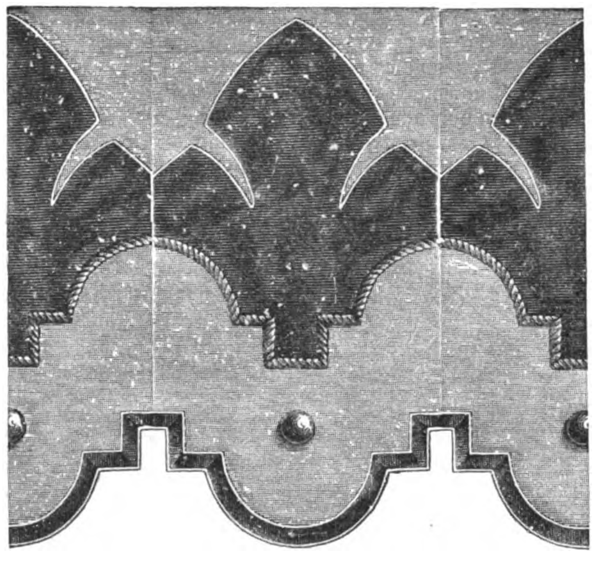
Les petites filles adoptent avec empressement la mode des robes plus courtes que le jupon. Quoi de plus commode, en effet, à cet âge, que cette mode, actuellement *essayée* par les femmes? La petite fille a grandi..... sa robe est décidément trop courte..... Quelle contrariété!... Allons, rassurez-vous, cette mode trop courte est la mode du jour; faites-la porter sur un jupon de 21 centimètres plus long que la robe, et la petite fille aura un costume nouveau; seulement il exige quelques enjolivements: le bord inférieur sera dentelé, découpé en feuilles, ou bien en créneaux. Quant au jupon, il peut arborer les couleurs les plus tranchantes; faites-le en cachemire rouge, avec une robe grise, — une robe de piqué blanc, ou de piqué chamois; le jupon peut être *simulé*, tout comme le vôtre, c'est-à-dire qu'une bande de cachemire peut se rattacher à un jupon de percaline.

On portera, dit-on, un grand nombre de corsages décolletés, avec guimpe montante, à manches longues; on ne porte pas du tout de corsages montants, froncés, pareils aux robes. Quand les corsages des robes de grenadine de soie, de gaze de Chambéry, d'organdi, de ja-



COUVERTURE DE LIT. (TRAVAIL AU CROCHET.)

conas, ne sont pas tout blancs, quand on veut les faire pareils aux robes, on les prépare à gros plis creux, tout comme les corsages blancs. Je dois ajouter que les corsages décolletés avec guimpe intérieure conviennent seulement de dix à trente-cinq ans, et encore, pour aller jusqu'à cette limite, est-il nécessaire d'avoir conservé un aspect de jeunesse. On me pose souvent des questions fort délicates relatives à l'adoption ou bien au rejet d'une mode. Il est difficile de répondre à ces questions d'une façon absolue, car chacun ne vieillit pas de la même façon; je donnerai seulement l'avis suivant, comme règle de conduite: On peut porter tout ce qui se porte, tant que l'on se coiffe en cheveux, tant que ces cheveux ont conservé leur nuance; quand une coiffure vient couvrir de ses barbes protectrices une chevelure clair-semée, il faut adopter franchement les modes graves et tranquilles; même avant ce délai, il conviendra de préparer la transition, d'éviter les modes trop folâtres, les détails trop jeunets; c'est au goût personnel qu'il appartient de diriger ce choix, et d'inspirer ces abstentions. E. R.



GARNITURE (GRANDEUR NATURELLE) DU JUPON DU COSTUME DE VOYAGE.

CHRONIQUE DU MOIS.

Quoique déjà bien amoindrie, la population parisienne offre encore à la chronique quelques sujets dont on peut tirer un certain nombre d'alinéas. Les Parisiens sont, il est vrai, déjà installés dans les diverses petites boîtes à plusieurs compartiments, qu'ils sont convenus d'appeler leurs maisons de *campagne;* mais l'asphalte exerce toujours son attrait invincible sur ces campagnards, et surtout sur leurs compagnes: somme toute, Paris n'est pas encore désert. Les concerts en plein air attirent beaucoup de monde; la foule se presse aux représentations du Cirque, avec le secret espoir de voir Batty dévoré par ses lions, spectacle *extraordinaire,* s'il en fut, et, de plus, spectacle *gratis,* car il n'aurait pas figuré sur le programme. On en a joui à moitié, du reste, dans le courant du mois dernier, et tout porte à croire que cet agréable divertissement sera offert l'un de ces soirs au public choisi, qui suit avec tant d'empressement les représentations du samedi. Quel inépuisable sujet de conversation! Et combien il sera doux de faire cette narration: *J'y étais, telle chose advint.....* à toutes les amies qui



MÉDAILLON N° 1.

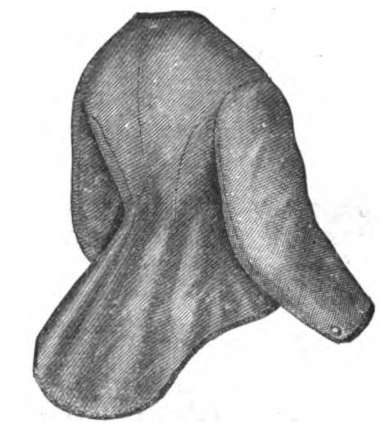


N° 2. BRODERIE SUR TULLE.

n'auront pas eu la même chance (style de cuisine adopté dans les meilleurs salons)!

Les optimistes les plus obstinés ne peuvent nier que la *Contagion* se propage. En ce moment, la pièce de M. Émile Augier fait son tour de France. Pourquoi ces honneurs extraordinaires sont-ils rendus à la plus médiocre pièce de cet écrivain? Toutes celles qu'il a fait représenter sont très-certainement supérieures à la dernière venue, et j'imagine que le public des départements éprouvera une assez vive déception, en constatant la disproportion qui existe entre l'honneur fait à cette pièce et les droits qu'elle avait à cette exhibition nomade.

On joue le drame anglais en italien, à la salle Ventadour, et le drame anglais en français, à la Gaîté. C'est M. de Boissy qui ne doit pas être content! Voir transporter sur le sol français les œuvres littéraires d'Albion, toujours perfide!.... ô ciel! quel échec pour la cause patriotique! Du reste, on ne sait plus où l'on en est avec les chemins de fer, avec les bateaux à vapeur, avec tous les engins de locomotion, mis, à notre époque, au service de tous les caprices et de toutes les industries. Il y a un perpétuel échange entre

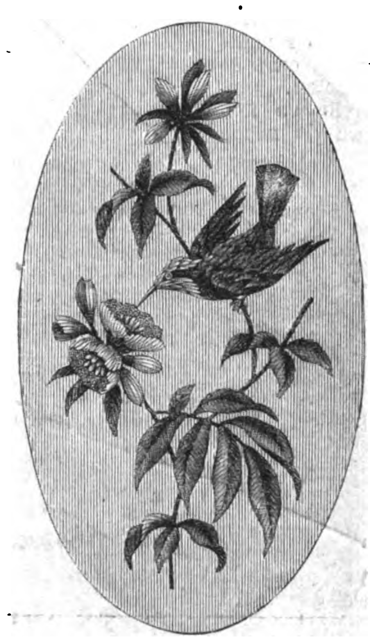


PALETOT DU COSTUME DE VOYAGE.

tous les pays, qui se prêtent réciproquement leurs princes, leurs habitants, leurs acteurs et leurs auteurs dramatiques. Tel, que l'on croyait bien loin, ouvre un beau matin sa fenêtre, sur le boulevard du Grand-Hôtel; tel autre, qui était ici, donne, par le télégraphe, la nouvelle de son arrivée dans un pays situé à cinq ou six cents lieues de distance. Il pleut des Chinois sur le macadam..... Et encore s'il n'y pleuvait que des Chinois! Les Parisiens, désolés par les pluies torrentielles du mois dernier, préféreraient de beaucoup l'inondation des riverains à celle du fleuve *Jaune* qui charrie, les jours d'orage, ses flots troublés, depuis la Bastille jusqu'à la Madeleine.

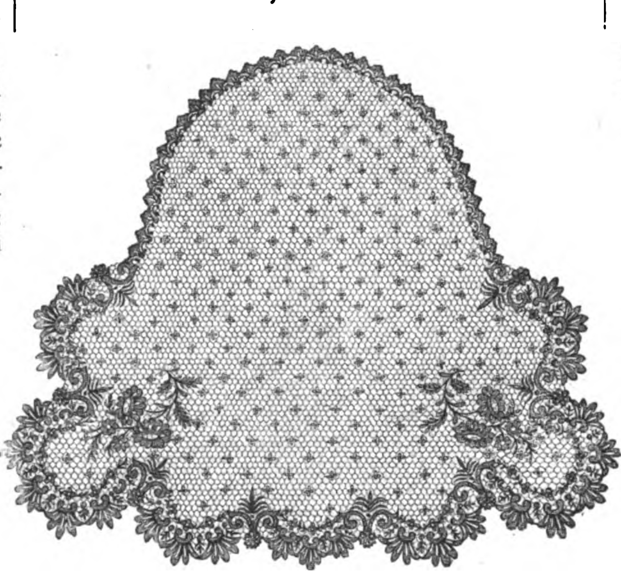
Dès cette année Paris prélude, on le voit, à tous les projets conçus pour l'année 1867. Nous avons déjà le théâtre international, et nous ne manquons pas de visiteurs étrangers. Depuis que l'on a fixé la date de l'ouverture de l'Exposition, l'armée des incrédules fait chaque jour des recrues nouvelles; cette date trouble les croyants dans leur foi, jette l'inquiétude dans les esprits, et arrête jusqu'à un certain point les préparatifs faits au sein de tant de familles, qui se proposaient de se rendre à Paris, pour assister à cette ouverture. On annonce, en effet, qu'elle aura lieu le 1er avril..... et nul n'ignore que cette date n'est pas faite pour inspirer une confiance aveugle.

Après avoir prêté pendant un certain nombre d'années le concours généreux de leurs jupons et de leurs robes à l'entreprise du balayage parisien, on affirme que les femmes vont adopter le costume des laitières d'opéra comique, et circuler court-vêtues; voilà qui va contrarier l'édilité, forcée d'augmenter le personnel des balayeuses. La question est mise à l'étude; on dit qu'il y aura peut-être un concours, pour obtenir les places qui vont être créées par suite de ce changement dans la mode féminine. Les chapeaux sont plus amusants que jamais; ils ont définitivement adopté la forme d'une soucoupe, contenant une touffe de fleurs, et fixée par deux ou quatre brides. Il faut conserver soigneusement les gravures de modes actuelles; dans dix ans, cela composera un charmant album de caricatures.



MÉDAILLON N° 2.

Paris continue à faire le dénombrement des morts et des blessés restés sur le champ de bataille — de la Bourse; on affirme que le chiffre placé à la colonne des *disparus* n'est pas le moins important. La perturbation est grande, et un Parisien pur-sang m'exprimait récemment sa désolation.



VOILE EN TULLE NOIR.



N° 3. BRODERIE SUR TULLE.

— Que de pertes, mon Dieu! que de pertes!

— Comment! seriez-vous personnellement atteint?

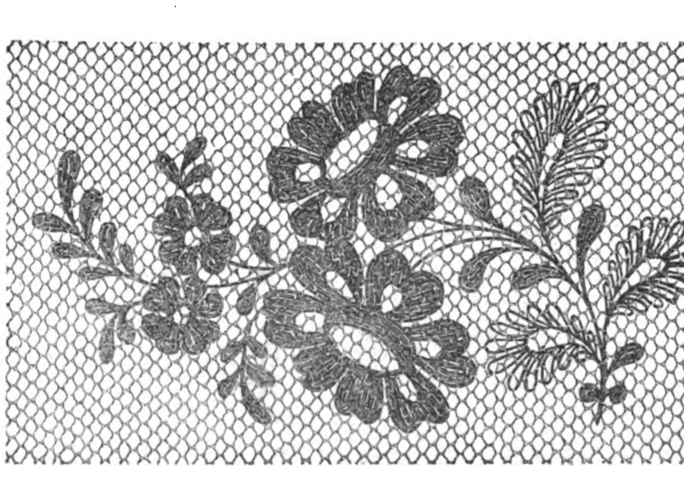
— Personnellement n'est pas le mot..... Et encore..... Mais oui, c'est le mot; je subis de véritables désastres.

— Que me dites-vous là? Je vous croyais tout à fait en dehors de toute spéculation.

— Moi, oui, mais les autres!

Ce sentiment impersonnel, absolument étranger à l'égoïsme, me surprit..... agréablement; ce fut donc avec un redoublement d'intérêt que j'interrogeai le vieux Parisien, en qui je rencontrais si inopinément des sentiments de commisération pour les peines d'autrui.

— Je suis navré, me dit-il en reprenant son discours; c'est un bouleversement général dans mes habitudes, et je ne sais plus que devenir. H*** recevait tous les mardis..... il est ruiné; voilà une maison perdue pour moi; G*** était chez lui le mercredi; actuellement il



N° 1. BRODERIE SUR TULLE.

est en Belgique... au diable !.... on ne sait où..... Le fait est qu'il n'est plus chez lui. Mme F*** avait des réunions fort agréables le jeudi..... Bon ! Voilà-t-il pas que son gendre s'était obstiné à rester à la hausse ! L'imbécile ! Encore une maison de perdue, car Mme F*** a la sottise de se sacrifier pour sa fille.....

— Vraiment, dis-je avec un peu de dépit..... cela est bien malheureux pour vous; mais enfin, vos vendredis, vos samedis, dimanches et lundis vous restent encore.

— Erreur ! erreur complète ! Mon ami V*** louait une maison de campagne ; j'y allais régulièrement tous les dimanches ; on avait la discrétion de ne pas imposer aux visiteurs la corvée de parcourir le pays, sous prétexte de promenade ; on jouait tranquillement au whist pendant toute la journée.....

— Eh bien?

— Eh bien ! V*** n'a pas loué de maison de campagne, sous prétexte que les temps sont difficiles. Tous ces gens-là sont de francs égoïstes !

— En effet.

— Comment donc ! Ils s'exposent, ils se ruinent. En vérité, on devrait avoir plus de prudence, quand ce ne serait que par égard, par ménagement pour ses amis. Il ne devrait pas être permis de leur faire contracter des habitudes, pour les planter là ensuite.

— Cela me paraît impardonnable.

— Vous êtes dans le vrai : c'est impardonnable, en effet. Qu'on s'expose soi-même, soit !.... on est libre de s'arranger comme on l'entend ; mais que l'on expose les autres..... qu'après avoir pris dans leur vie une place considérable, on sombre, en laissant des lacunes, cela devient plus grave ! Moi qui vous parle, savez-vous bien que j'avais choisi mon appartement de façon à me trouver au centre de toutes mes relations ?... Et je n'ai plus de relations !

— Vous pouvez cependant visiter vos amis.

— Mais non ! Cela ne se fait pas.

— Vous croyez ?

— J'en suis certain ; on ne va pas chez les gens ruinés, quand on a de la délicatesse et un peu de sensibilité.

— Vraiment?

— Mais ça ne fait pas l'ombre d'un doute ! D'abord on se donnerait à soi-même un spectacle pénible, et, en ce qui me concerne, mes nerfs ne me permettraient pas de le supporter ; ensuite les pauvres gens croiraient que l'on vient pour se réjouir de leur infortune.

— Cela dépend des antécédents.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe de taffetas gris coupée en pointes, à bord découpé en dents carrées ; les trois coutures de devant sont garnies de boutons larges, ronds, recouverts de taffetas. Mêmes boutons sur le corsage. Ceinture avec rosette de taffetas.

Toilette de jeune fille. Robe en linos blanc à fines rayures noires. Corsage décolleté. A l'intérieur corsage blanc, montant, à manches longues. Ceinture bordée de bandes étroites en taffetas noir, ornées d'une rangée de petits boutons blancs en porcelaine ; même ornement et grelots noirs, autour du corsage. En guise de poche, deux aumônières de même étoffe que la robe, garnies comme la ceinture.

Robe de mohair blanc. La garniture se compose de biais en taffetas brun, clair et doré, sur lesquels sont cousus de petits boutons blancs. Chapeau Lamballe en paille.

— Il n'y a pas d'antécédents qui tiennent ; trouvez-vous d'ailleurs qu'il soit bien gai de contempler des visages mornes, de voir disparaître un à un tous les vestiges de luxe et de confortable ?

— Mais l'on pourrait peut-être aider ses anciens amis, leur procurer une occupation plus ou moins lucrative.....

— Pourquoi pas leur prêter de l'argent ? Mais, à ce compte-là, il n'y aurait de malheureux que les gens qui ne se ruineraient pas?

— Oh ! dis-je avec tout le calme que je pus conserver, il est rare que l'on se ruine par les sommes que l'on donne, ou que l'on prête..... Voulez-vous me permettre de vous donner un conseil dicté par la sollicitude que m'inspirent vos peines?

— Donnez toujours, cela n'engage à rien.

— Eh bien ! s'il y a un certain nombre de fortunes détruites ou ébranlées, d'autres fortunes ont dû se constituer très-rapidement.

— Sans doute, me fut-il répondu d'un ton dolent.

— Pourquoi ne chercheriez-vous pas à retrouver d'un autre côté les réunions des mardis, mercredis, jeudis, etc., que l'imprudence et l'égoïsme de vos amis vous ont fait perdre?

— Il le faut bien..... Mais cela ne s'arrange pas comme cela tout de suite..... Que ferai-je d'ici là? Je déteste le théâtre en été..... Et, d'ailleurs, j'ai l'habitude de n'aller au spectacle qu'avec des billets donnés ; on ne m'en donne plus depuis tous ces bouleversements !

— Vous ne pouvez manquer de retrouver l'équivalent de tout ce que vous avez perdu ; quand on a une certaine dose d'habileté, on s'arrange toujours de façon à voguer dans les eaux des gens qui réussissent.

— Oh ! certainement, cela s'est toujours vu ; les niais seuls agissent autrement.

J'ai juré de vous esquisser ce type parisien ; je le livre à vos méditations : qu'en dites-vous ?

EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

M. Villenot récompensa cette profession de foi par une chaleureuse approbation, et il fut décidé, séance tenante, à la vive satisfaction de la tante Marthe, que l'on ne renouerait pas connaissance avec la famille Develloy.

Edmond n'avait pas encore oublié les incidents de la réception qui leur avait été faite au déjeuner donné par Mlle Mathilde, et il les raconta à son ami Villenot avec l'accent d'un vif ressentiment, qui fit sourire le jeune médecin.

« Ils savaient que nous étions ruinés, » ajouta Edmond avec indignation, « et c'est pour cette raison qu'ils nous recevaient si froidement!

— Pourquoi vous en étonner? » répondit Édouard; « ne m'avez-vous pas dit qu'ils n'estimaient que la richesse?

— Sans doute; mais un changement si soudain!

— Il n'a rien que de logique. Votre ruine constituait à leurs yeux une infériorité incontestable. Dans certains cercles parisiens on a pour amis..... je me trompe, je veux dire pour compagnons, non les individus, mais leurs revenus; ceux-ci viennent-ils à disparaître ou même à diminuer, on rejette bien loin de soi les compagnons de plaisir qui ne pourraient plus suivre le même courant. Ces procédés vous semblent accuser une pitoyable vanité; je ne saurais partager votre avis, car ils dénotent au contraire l'humilité la plus naïve; ceux qui s'en rendent coupables avouent ainsi implicitement qu'ils ne sont rien par eux-mêmes, et qu'ils n'ont d'autre importance que celle de l'argent qu'un hasard leur a donné hier, et peut leur reprendre demain. Si en outre de leur fortune ils avaient l'intelligence cultivée, le cœur bien doué, ils choisiraient leurs amis parmi leurs égaux selon le cœur et l'intelligence, non parmi leurs égaux en écus..... Et la mauvaise fortune, au lieu de briser ces liens, les fortifierait et les rendrait plus précieux que jamais. C'est leur propre condamnation que prononcent ceux qui, ainsi que vous venez de me le raconter, s'éloignent de leurs amis parce que la fortune les a délaissés. Allons, Edmond, vous attachez encore trop d'importance aux souvenirs de votre vie parisienne; quand on n'a pas mérité quelques-uns de ces lâches abandons, que nous sommes tous exposés à subir, quand on a toujours été un *ami* pour ceux qui s'intitulent nos amis, si l'un d'entre eux vient à s'éloigner de nous, savez-vous ce qu'il faut faire? Il faut dire, avec un grand poëte du pays de ma mère, avec Schiller : *Je n'ai rien perdu, puisque je l'ai perdu!* Non, en effet, on ne perd rien, quand on perd seulement les tièdes, les faibles, ceux que le succès attire invinciblement; on ne perd rien, tant qu'on n'est pas privé des amis véritables..... Et comment perdrait-on ceux-ci tant que l'on reste digne d'eux? »

C'était par ce mélange de foi ardente au bien, d'enthousiasme dû, non comme cela arrive trop souvent, seulement à la jeunesse, mais puisant son origine dans un courage et une honnêteté qui en garantissaient la durée, qu'Édouard Villenot acquérait dans la famille Darmintraz une sympathie toujours croissante; son langage, ses croyances généreuses, le ferme appui qu'il prêtait toujours à tous ceux qui lui semblaient opprimés, son équité rigoureuse en ce qui le concernait, mais tempérée par l'indulgence en ce qui concernait les autres, l'ensemble de son caractère, en un mot, contrastait d'une façon absolue avec les souvenirs parisiens de ceux qui étaient demeurés ses amis. Quand ceux-ci évoquaient le passé, ils y retrouvaient d'autres sentiments et d'autres doctrines : le succès glorifié en toute circonstance, quelle que fût son origine; la faiblesse toujours condamnée, toujours méprisée, quel que fût son droit; l'indifférence protégeant le mal et insultant le bien : telles étaient, esquissées en quelques traits, les habitudes de la généralité du monde parisien, que chaque membre de la famille Darmintraz retrouvait dans sa mémoire. Il est probable cependant que quelque ressentiment personnel venait s'ajouter à l'influence exercée par le caractère de leur jeune ami; si la famille Darmintraz n'avait été directement atteinte et blessée par l'égoïsme des personnes qui composaient ses relations, aurait-elle si complétement compris la bassesse de cet égoïsme? Cela n'est pas tout à fait certain, et, en constatant la réforme morale accomplie par l'infortune dans ces divers caractères, on comprend combien la tante Marthe avait raison de s'écrier : « Bénie soit la ruine! »

En effet, le malheur, cet hôte toujours accueilli avec épouvante, quoiqu'il soit l'envoyé de Dieu, nous frappe toujours pour nous améliorer; ce qu'il détruit devait nous nuire tôt ou tard; ce qu'il nous enlève nous enseigne la pratique des plus désirables vertus, et les privations qu'il nous impose sont toujours bien inférieures aux dons qu'il nous fait. En vivant dans l'intimité de son nouvel ami, Edmond apprenait à connaître tout ce qu'il avait naguère dédaigné, et commençait à rougir devant l'examen de sa vie parisienne, si pitoyablement inutile, si ridicule par son inutilité même; il sentait grandir en lui l'ambition de se relever à ses propres yeux, celle de conquérir dans la société, par ses propres efforts, une place, même humble, mais qui serait toujours honorable, puisqu'il la devrait à son mérite personnel. La tante Marthe, qui avait bien jugé le fils de son fiancé, favorisait avec habileté l'intimité des deux jeunes gens; seulement, en attirant Édouard près de son neveu, elle le rapprochait de ses nièces..... Mais je ne jurerais pas que cette conséquence forcée de son plan de régénération eût complétement échappé à sa clairvoyance, ni qu'elle prît sa prudence en défaut; si la compagnie d'Édouard améliorait le sens moral d'Edmond, sa présence, on ne pouvait s'empêcher de le reconnaître, exerçait une influence très-puissante et très-heureuse sur le caractère de Cécile. La jeune fille eut bientôt pour but principal de ses efforts le désir d'obtenir l'estime du jeune médecin; elle ne pouvait y parvenir qu'en se perfectionnant, en substituant le travail à l'oisiveté, la charité à l'indifférence, la piété véritable à la dévotion mondaine.

Quant à Mme Darmintraz, dont nous n'avons guère parlé depuis quelque temps, il faut, pour demeurer véridique, avouer que le principal instrument de réforme avait été, en ce qui la concernait, la marche du temps. Le temps, en effet, emportait dans son mouvement infatigable les derniers jours de jeunesse, et diminuait par conséquent ses regrets de ne pouvoir plus revêtir d'élégantes toilettes. De plus, elle s'était laissée prendre à la douceur des solitudes paisibles, se répétant régulièrement : Tant que l'on reste dans le courant mondain, on dispute la place que l'on possède, on la garde surtout pour ne pas la laisser prendre par un autre, pour n'être pas reléguée à l'écart, pour s'épargner enfin la cruelle vision des successeurs. On la garde donc..... mais au prix de combien d'efforts! Quelle fatigue incessante pour rester sur la brèche, pour inventer et porter des toilettes qui attirent l'attention, pour se montrer dans toutes les réunions, pour figurer dans tous les lieux, dans toutes les circonstances qui rassemblent la *fashion!* Ces efforts fiévreux, ces fatigues qui redoublent d'intensité vers le déclin de la jeunesse, précisément à l'époque où l'on ne peut plus, hélas!... attirer l'admiration, forment un joug si pénible qu'on ne peut se décider à le reprendre, pour peu qu'on l'ait quitté de gré ou de force.»

Mme Darmintraz avait fait ces réflexions, et quelques autres encore, à part elle; il en était résulté une notable amélioration dans son humeur, et, chose extraordinaire, dans sa santé : les migraines, les maux de nerfs avaient presque totalement disparu; on en faisait honneur à l'air bienfaisant de la campagne; mais il eût été plus équitable de reconnaître que les mêmes résultats pouvaient être obtenus, même en continuant à habiter Paris, pour peu que l'on eût pu se décider à y observer le régime bienfaisant du travail.

Car Mme Darmintraz travaillait.... mon Dieu! oui. Que vouliez-vous qu'elle fît dans cette campagne reculée? Il fallait avant tout échapper à un ennui dévorant, et l'on ne pouvait, comme à Paris, essayer de le fuir, en demandant chaque jour des distractions au monde. Elle avait d'abord eu recours aux travaux d'agrément; mais, peu à peu, elle s'était laissé convertir à l'utilité; on ne la lui avait pas prêchée..... mais les actes sont plus puissants que les paroles pour opérer des conversions. En voyant ses filles et sa belle-sœur, surchargées de besogne, travailler non-seulement pour la famille, mais encore pour quelques familles pauvres, Mme Darmintraz s'était reproché de demeurer inutile dans ce tournoi d'activité. Maintenant l'habitude était prise..... et les journées s'écoulaient comme par enchantement. L'esprit humain est heureusement élastique; il est admirablement organisé pour se plier à toutes les situations, pour accepter l'extension, ou le rétrécissement, ou même le changement total de son horizon; il conserve de plus, en toute circonstance, l'intensité d'appréciation que lui confère sa nature particulière, et pour lui la jouissance réside, non en des causes déterminées, mais bien en lui-même. C'est grâce à cette organisation que le malheur n'est jamais aussi complet qu'on pourrait le craindre; on s'accommode peu à peu de sa situation, quelle qu'elle soit, et l'on y trouve des compensations imprévues qui auraient été dédaignées si on les avait signalées intempestivement, mais qui n'en sont pas moins réelles, et considérées comme bienvenues, quand elles se révèlent une à une en naissant de la force même des choses.

Ainsi Mme Darmintraz, qui autrefois considérait d'un œil devenu indifférent le luxe qui l'entourait et lui était devenu familier, appréciait infiniment l'excellent fauteuil dont elle avait la jouissance exclusive; on le plaçait toujours dans l'embrasure d'une fenêtre du salon, proche voisine de la cheminée; la table à ouvrage était à sa portée, et tout l'*atelier*, composé de quatre personnes, causait avec cet entrain qui est le partage et la récompense du travail fait en commun. Tout en s'occupant, Mme Darmintraz donnait une douce pensée à une friandise préparée pour le dîner..... et envisageait avec une intime satisfaction la perspective des soirées qui étaient en partie consacrées au whist, devenu son passe-temps favori. Ce ne sont pas là, je le confesse, des pensées très-élevées, ni des sentiments absolument dépourvus de tout égoïsme; mais Dieu est plus indulgent que les hommes; pour les ramener au bien il sait faire usage même de leurs défauts, car les fonctions qu'il assigne à ces défauts les amoindrissent, et, le temps aidant, peuvent même les faire disparaître. En définitive, Mme Darmintraz était devenue, sinon la femme forte de l'Écriture, tout au moins une épouse et une mère moins frivole; elle ne donnait plus à son mari et à ses enfants le spectacle et l'exemple funeste de l'oisiveté..... et, tout en constatant ce que son malheur lui avait fait gagner, elle cherchait inutilement aujourd'hui ce qu'il lui avait fait perdre; ses jouissances mêmes, si restreint que fût leur domaine, ou peut-être justement parce qu'il était restreint, lui semblaient pour le moins aussi vives qu'autrefois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'avait jamais accueilli l'annonce de la fête la plus brillante avec la vive satisfaction que lui faisait éprouver l'arrivée de M. le curé... *quatrième* au whist de famille.

Sous l'administration de M. Darmintraz, actuellement en état de se passer des conseils qu'il avait sagement recueillis lors de ses débuts dans la carrière d'agriculteur, le domaine de la famille prospérait, et chacun contribuait à cette prospérité dans la mesure de ses forces.

Telle était en résumé la situation de la famille Darmintraz le jour où le curé annonça le changement de propriétaire du vieux château de Lansac. Le voisinage de la famille Develloy, restée riche, et rappelant tous les souvenirs parisiens que la tante Marthe s'efforçait de déraciner, lui parut un événement assez grave; la régénération était sans doute en bonne voie, mais pouvait aussi être compromise, ou du moins retardée par ce rapprochement; mais Marthe Darmintraz possédait une énergie qui ne se laissait pas décourager par les obstacles. Ce soir-là, quand chacun fut rentré dans sa chambre, elle resta plus longtemps que de coutume assise devant sa fenêtre; elle mesurait par la pensée la route déjà parcourue, les résultats acquis par son ingénieuse persévérance, et se promit de combattre vaillamment; elle comptait, non pas seulement sur ses forces, ce qui eût été téméraire, mais surtout sur les alliés qu'elle avait su introduire dans les cœurs qu'elle avait entrepris de régénérer, c'est-à-dire sur l'habitude d'une vie utile..... sur les sentiments d'amitié qui unissaient Edmond au jeune médecin, et aussi sur d'autres sentiments d'une autre nature, mais plus vifs encore, qu'elle voyait naître à la fois chez Cécile et chez Édouard. Quant à Louise, elle n'éprouvait aucune crainte; elle était presque une enfant lorsque la ruine avait frappé sa famille; elle ne conservait plus qu'un vague souvenir et pas le moindre regret de son existence antérieure.

« Si tout cela arrive selon que je l'espère, » dit la tante Marthe en jetant sur l'avenir un regard qui, par un brusque détour, se reposa aussi sur le passé, « il aura été écrit quelque part qu'une Darmintraz devait épouser un Villenot. » Et elle ferma sa fenêtre, non sans avoir contemplé un moment la longue allée qui traversait le jardin pour aboutir à cette petite porte où elle avait attendu Paul Desroniers, au grand dommage de son repos.

Quelques semaines s'écoulèrent dans les paisibles occupations qui étaient devenues habituelles à la famille Darmintraz. Il est difficile, quand les sujets de conversation ne sont pas très-nombreux, d'écarter complétement ceux qui s'alimentent des faits et gestes du prochain. Le mal n'est pas d'en parler..... mais d'en mal parler, et l'on s'efforçait de préserver les enfants de cette habitude qui vicie le cœur, en rétrécissant l'intelligence. Le *pays* tout entier s'occupait des réparations entreprises au château de Lansac..... et l'on faisait un peu comme le *pays;* on se racontait que tous les ouvriers disponibles avaient été engagés pour ces travaux; on parlait de l'architecte parisien chargé de diriger les embellissements, et l'on ajoutait que les nouveaux propriétaires étaient très-impatients d'opérer leur installation. De proche en proche les faits s'étaient un peu dénaturés, comme cela arrive toujours : on était arrivé à indiquer un nombre incalculable de caisses renfermant des meubles plus beaux que ceux destinés aux plus riches palais...... Bref, les nouveaux propriétaires du château de Lansac servaient à défrayer toutes les conversations à plusieurs lieues à la ronde.

Edmond n'était pas le moins avide de détails, quoiqu'il se montrât particulièrement contrarié de ce voisinage, et il ne fallait pas moins que l'intervention d'Édouard pour le ramener à une appréciation plus sage..... plus indifférente par conséquent de cet événement.

« Vont-ils prendre des airs majestueux, » disait-il un soir, sans pouvoir cacher son dépit, « quand ils seront installés dans leur château! Je pense qu'ils ne tarderont pas à se croire issus des anciens sires de Lansac, et qu'ils vont se mettre en instance pour porter leur nom et leurs armoiries!

— Que t'importe tout cela? » dit Cécile, « et pourquoi t'appliques-tu à supposer d'avance des faits qui ne se produiront peut-être pas? Sais-tu qu'en agissant ainsi tu manques de charité? »

Un affectueux regard d'Édouard récompensa le bon mouvement de Cécile.

« D'ailleurs, » dit le jeune médecin, « le ridicule n'a jamais nui à personne..... si ce n'est à ceux qui s'en affublent; il faut réserver le blâme et l'indignation pour les actions qui sont réellement et sérieusement nuisibles. »

Louise, qui avait toujours un arriéré de *taquineries* à faire expier à son frère, n'eut garde de perdre une si belle occasion, et intervint à son tour dans la conversation.

« S'il leur prend la fantaisie de s'anoblir de leur propre chef, » dit-elle, « ils ne seront ni les premiers ni les derniers à agir de cette façon.

— De pareils exemples n'excusent jamais ceux qui les suivent, » repartit vertement Edmond.

« Tu crois?

— Cela est certain; on n'est pas autorisé à devenir absurde par cela seul que d'autres l'ont été, ou le sont autour de nous.

— Dis-moi donc alors pourquoi on a distribué autrefois à Paris des cartes de visite sur lesquelles notre nom était défiguré, écrit avec une orthographe empruntée à la noblesse? » Et Louise, prenant dans sa corbeille à ouvrage une carte de visite, jaunie par le temps, épela avec affectation : « Edmond d..... apostrophe...... A majuscule! »

Edmond, ainsi pris au dépourvu, n'eut d'autre ressource que celle qui est le refuge des mauvaises causes : il se fâcha; il rappela à son tour quelques-unes des preuves de vanité données par ses sœurs; et, de personnalités

en personnalités, la discussion se serait envenimée, sans l'intervention de Cécile et celle d'Édouard; tandis que la sœur aînée usait de son autorité pour se faire livrer la malencontreuse carte de visite et la déchirer en parcelles imperceptibles, Édouard reprochait doucement à Louise, comme à Edmond, les récriminations qu'ils se renvoyaient mutuellement.

« Edmond, » ajouta-t-il, « aurait dû se borner à répondre qu'il avait dix-sept ans à peine quand il s'est laissé entraîner à commettre cette petite falsification......

— Et toi, » ajouta Cécile en s'adressant à sa sœur, « tu n'aurais jamais dû lui rappeler cette faiblesse, ni surtout lui en parler devant nous tous. »

Louise, qui regrettait déjà la peine infligée à son frère, lui tendit la main en balbutiant quelques excuses:

« J'ai trouvé cette carte, » ajouta-t-elle, « en feuilletant un livre, et je ne comptais pas du tout en parler.... Mais quand j'ai entendu Édmond blâmer des gens à propos d'une action qu'ils ne feront peut-être pas, en oubliant que lui l'avait faite, la tentation de le contrarier est devenue trop forte..... j'y ai cédé...... Je m'en repens; je t'assure, Edmond, que je m'en repens. »

L'incident n'eut pas d'autres suites; mais Edmond manifestait toujours la même contrariété lorsqu'on mentionnait devant lui quelque détail relatif à l'installation de la famille Develloy.

« Mais, enfin, que t'importe ce voisinage? » dit un jour Louise en poussant son frère dans ses derniers retranchements.

« Crois-tu donc qu'il sera agréable de rencontrer partout leurs brillants équipages? Ils vont être toujours sur la route qui conduit d'ici à la ville, et chaque fois que je viendrai vous voir je me croiserai, moi piéton poudreux, avec eux..... Je suis sûr qu'ils me toiseront dédaigneusement du haut de leur calèche!

— S'ils ont du cœur ou seulement du bon sens, » dit Édouard, « ils sauront vous estimer pour votre courage, votre existence laborieuse et régulière; s'ils n'ont ni cœur ni bon sens, que vous importe leur estime?

— Sans doute, » répondit Edmond, un peu confus d'avoir dévoilé les plaies non encore cicatrisées de la vanité; « sans doute, vous avez raison; mais songez que ce sont d'anciennes connaissances..... Et cette Mathilde Develloy était si impertinente!

— Raison de plus pour supporter très-philosophiquement ses dédains; l'impertinence, quand elle frappe sur l'indifférence, retourne à son point de départ; elle amoindrit celui qui la commet, non celui à qui elle s'adresse. »

Les parents, installés autour de la table de jeu, demeuraient ordinairement étrangers à ces conversations; le nom prononcé par Edmond frappa pourtant le curé, qui se retourna pour faire la question suivante:

« Mathilde Develloy, n'est-ce pas la fille du nouveau propriétaire?

— Oui, sans doute; au surplus elle est sans doute mariée maintenant, » ajouta Edmond, « et nous n'aurons pas le déplaisir de la rencontrer.

— Non, elle n'est pas mariée, » reprit le curé, « et, si ce que l'on dit est vrai, elle ne se mariera probablement pas.

— Pourquoi?

— Que dit-on? »

Ces deux interrogations furent adressées à la fois par Edmond et Louise au curé. Cécile ne disait rien, car elle devenait chaque jour plus indifférente aux souvenirs de la vie parisienne.

« Je ne sais si c'est vrai, » répondit le curé, « car cela me semble bien extraordinaire. Vous qui avez habité Paris, vous pourrez mieux que moi apprécier la vraisemblance de l'origine que l'on attribue à un cruel accident. Il paraît qu'il y a à Paris des jeunes filles qui sont...... comment appelle-t-on cela?..... c'est un nom d'animal.... Ah! oui!..... des *lionnes;* oui, c'est bien le mot dont on s'est servi; il paraît..... mais je vais vous sembler bien absurde, que ces demoiselles vont à la chasse, qu'elles conduisent des voitures comme des cochers..... enfin, qu'elles font une foule de choses tout aussi inconcevables, et très-opposées à la modestie qui convient aux jeunes filles chrétiennes. Quoi qu'il en soit, on dit que Mlle Mathilde Develloy s'était mise à tirer le pistolet; on dit qu'un jour, une arme, qu'elle croyait déchargée, et qu'elle examinait de fort près, est partie entre ses mains; on affirme qu'elle a eu un œil crevé à la suite de ce malheureux accident, et tout un côté du visage affreusement labouré. Depuis ce moment, depuis qu'elle est défigurée, elle ne veut plus se montrer, elle a éprouvé un désespoir qui a failli la tuer, parce qu'elle ne cherchait pas la consolation près de *Celui* qui, seul, nous la tient toujours en réserve pour l'heure où nous la lui demandons sincèrement et humblement. On ajoute que c'est principalement pour s'éloigner du monde que cette jeune fille a décidé ses parents à acquérir la propriété du château de Lansac, où elle désire habiter pendant la plus grande partie de l'année.

— Est-ce bien possible! » dit Louise avec stupeur.

« Elle doit être en effet bien désespérée! » s'écria Edmond.

« Pauvre Mathilde! » dit à son tour Cécile avec un ton de profonde commisération, « je la plains sincèrement.

— Heureux ceux qui pleurent! » dit la tante Marthe; « chaque jour je reconnais davantage la haute vérité de cette parole; le malheur transformera cette jeune fille, selon toute probabilité, et, si elle est défigurée pour les indifférents, elle s'embellira pour ceux qui l'aiment.

— Pauvre mère! pauvre mère! » s'écria Mme Darmintraz, qui, par saisissement, avait laissé tomber toutes ses cartes pendant la narration du curé... Et l'égoïsme humain, reprenant quelques-uns de ses droits, elle ne put s'interdire de regarder avec complaisance ses deux filles, florissantes de santé et de beauté.

Les réparations du château de Lansac durèrent plus longtemps qu'on ne l'avait supposé; mais enfin tout fut terminé, et l'on se répéta de tous côtés une nouvelle impatiemment attendue: les nouveaux propriétaires étaient arrivés. La curiosité qu'ils excitaient fut bien imparfaitement satisfaite, car les jours, et même les semaines, s'écoulèrent sans que la famille Develloy fît aucune visite de voisinage. On parla beaucoup de cet isolement obstiné et dédaigneux, on s'en plaignit, on le blâma, puis tous les propos s'arrêtèrent faute d'aliments. La tante Marthe se félicita de l'indifférence qui avait excité l'animosité du village et de la petite ville voisine, et y vit un motif de sécurité pour l'œuvre qu'elle avait entreprise. Nul souvenir parisien ne serait rappelé à sa famille..... nul regret ne viendrait détourner son neveu et ses nièces de la nouvelle voie que la nécessité avait ouverte devant eux.

La propriété que M. Darmintraz faisait valoir avait pour principale source de revenus des prairies, qui, cette année-là, avaient fourni une remarquable quantité de foins. On les avait coupés, et toute la famille était venue admirer les meules imposantes qui s'alignaient en rangées régulières; on en calculait le produit, et l'on revenait gaiement, lorsqu'on rencontra une calèche basse, conduite par M. Develloy; deux dames occupaient le siége principal; l'une était soigneusement voilée, et les jeunes filles reconnurent bien vite leur ancienne compagne de plaisirs, Mathilde Develloy. Son père n'accorda qu'une attention fort distraite aux personnes qui se trouvaient sur le passage de la voiture qu'il conduisait, et le léger équipage disparut immédiatement dans un tourbillon de poussière.

On était au samedi soir; Edmond, selon l'invariable habitude qui avait été prise, se trouvait avec sa famille; ce fut lui qui entama assez aigrement le chapitre des récriminations.

« J'en étais bien sûr! » s'écria-t-il sur un ton de triomphe amer... « Ils n'ont pas daigné nous reconnaître!... » Et il jeta un coup d'œil de dépit sur son accoutrement qui n'avait, il faut en convenir, aucune analogie avec les vêtements si *délicieusement* coupés par Renard... Sa chaussure se composait de gros souliers poudreux..... Son père portait une *vareuse* en orléans gris, fort maltraitée par les travaux de la campagne.... Sa mère, sa tante, ses sœurs, étaient vêtues de robes d'indienne dont leurs femmes de chambre parisiennes n'auraient certainement pas consenti à s'affubler..... En un mot, toute la famille était, selon l'appréciation d'Edmond, fort mal équipée, et, pour ce motif, avait, sans nul doute, mérité le dédain du riche banquier.

« Il serait plus vraisemblable, » dit Cécile, « de supposer qu'ils ne nous ont pas reconnus; il y a déjà longtemps qu'ils ne nous ont vus..... Nous avons tous grandi.

— Allons donc! notre père n'a pas grandi, je suppose...

— Son grand chapeau de paille cache tout à fait sa figure, » allégua Louise.

« Surtout, ce chapeau est vieux, très-bosselé..... et par conséquent on ne se soucie pas de reconnaître la figure qu'il protége.

— Prends garde, Edmond, » dit la tante Marthe en passant son bras sous celui de son neveu; « prends garde! Les jugements que nous portons légèrement sur les autres mettent en lumière, non pas leur caractère, mais le nôtre; ils nous servent de miroir, et l'image que nous y voyons est la nôtre, non la leur. On peut affirmer, sans crainte d'être trop sévère, que le mal gratuitement supposé, que les mauvais sentiments facilement attribués, ont leur source en nous-mêmes; en nous hâtant de les admettre sans preuve suffisante, nous donnons à penser que, le cas échéant, nous agirions dans le sens que nous blâmons.

— Je ne jugerais pas en effet, » dit Louise, trop fidèle à ses habitudes taquines, « que, la situation étant renversée, le sieur Edmond Darmintraz consentît à reconnaître des amis..... mal mis.

— Fi! fi! » répondit vivement le jeune homme, toujours honteux après coup du réveil de ses anciennes erreurs; « ne parle pas ainsi..... C'est vrai, j'ai peut-être été un peu prompt; il est possible que nous n'ayons pas été aperçus..... Mais enfin, on aurait pu venir nous voir; on sait que nous habitons ici, tout près du château de Lansac.

— Serais-tu bien empressé de renouer connaissance? » demanda Cécile.

« Moi!..... non certes! au contraire, je n'ai pas la moindre envie de m'exposer à exciter leur pitié.

— Ils pensent probablement comme toi sur ce point; eux aussi ont éprouvé un grand malheur, et veulent éviter d'inspirer la pitié: ils se trompent comme toi, ou plutôt la vanité dénature à leurs yeux le véritable sens du mot *pitié.* Pour la vanité, en effet, la pitié est synonyme de mépris..... Mais pour ceux qui ont un bon cœur, combien est différente la signification de ce mot! Il exprime la sympathie, l'intérêt, la solidarité de tous les hommes en face du malheur, et le désir de diminuer le poids du fardeau en en prenant sa part. Pauvre Mathilde! je voudrais la revoir.

— Va, cours, précipite-toi dans ses bras... tu seras bien reçue, » reprit Edmond.

« J'attendrai que les circonstances nous rapprochent d'elle, » répondit paisiblement Cécile, « et lorsqu'elle sera bien certaine que ce n'est pas le désir de me réjouir de son malheur qui m'invite à la revoir, je crois qu'en effet je serai bien reçue. »

La famille Darmintraz se promenait ce soir-là à travers la campagne, et l'on décida, d'un commun accord, que l'on visiterait au retour les belles meules de foin qui étaient alignées dans l'une des principales prairies. M. Darmintraz évaluait avec complaisance le chiffre probable auquel s'élèverait la vente des foins. On avait là sous les yeux, sous la main, une somme relativement considérable, qui représentait le bien-être pendant toute l'année, et qui devait permettre en outre de faire quelques améliorations aux terres que l'on cultivait. Le soleil se couchait majestueusement dans un ciel paisible; on voyait flotter au loin ces légères vapeurs bleuâtres qui estompent l'horizon à la campagne, et servent de transition entre le ciel et la terre. L'influence exercée par ce beau jour, par la senteur des foins fraîchement coupés, par le gracieux tableau de la prairie au bas de laquelle un gros ruisseau promenait capricieusement ses méandres, cette influence était si puissante qu'Edmond lui-même sentait pénétrer en lui un calme bienfaisant. On ouvrit un panier, on en tira quelques provisions, et l'on s'établit à l'ombre de quelques grands arbres pour faire un goûter très-simple, mais qui parut excellent. En ce moment, nul ne songeait à regretter le luxe que l'on avait perdu.

On revint lentement en causant des projets qui reposaient sur le produit de la vente des foins. La tante Marthe était un peu silencieuse, et semblait examiner l'horizon avec quelque appréhension; mais elle avait pour principe d'épargner à autrui les inquiétudes que la prévoyance ne pouvait dissiper, et elle se borna à rappeler aux jeunes gens que la modération était pour l'esprit une habitude salutaire à prendre, car on évitait, grâce à cette disposition, les mécomptes et les déceptions.

Dès que l'on fut rentré à la maison, Marthe se hâta d'interroger le baromètre; l'aiguille oscilla brusquement, et, se séparant des indications consolantes, alla se poser sur le mot *Pluie.* Cette menace était sérieuse, car on allait s'occuper de charrier les foins; mais l'espérance est tenace dans les jeunes cœurs, et l'on ne renonça pas aux rêves que l'on édifiait sur la récolte.

Quand on se leva le lendemain, le soleil était radieux; mais dans le lointain on apercevait quelques nuages qui s'amoncelaient vers les montagnes; bientôt on entendit quelques sourds roulements de tonnerre qui se répétaient en se rapprochant. On employa tous les moyens de transport dont on pouvait disposer pour charrier les foins, et chacun travailla avec courage pour parer à l'insuffisance des charrettes. Le vent ployait les arbres qui dressaient leurs branches éplorées dans les directions les plus opposées; quelques gouttes de pluie commencèrent à tomber, mais l'orage sembla bientôt se concentrer dans les montagnes.

La famille se réunit pour déjeuner; mais l'anxiété avait remplacé la confiance exubérante manifestée la veille; tout le monde avait travaillé, sans en excepter Ambroisine, qui avait voulu se rendre sur le lieu du péril. Cependant, comme l'ouragan s'apaisait, comme les nuages d'aspect sinistre s'écartaient pour s'assembler au loin, on commençait à espérer qu'on en serait quitte pour l'inquiétude. Quelques rayons de soleil parurent et contribuèrent à rasséréner les cœurs.

Tout à coup on entendit quelques voix dans la cour, et les garçons de la ferme entrèrent tumultueusement dans la salle à manger où se trouvait réunie la famille Darmintraz. Les nouvelles qu'ils apportaient étaient désastreuses; l'orage avait été si épouvantable dans les montagnes que les ruisseaux s'étaient tranformés en torrents qui inondaient les prairies en emportant les foins; il n'y avait pas un moment à perdre si l'on voulait essayer de disputer au fléau quelques débris de la récolte.

Ce ruisseau, dont l'aspect était si doux et si charmant, qui promenait la veille encore avec tant de grâce ses eaux argentées au travers les prairies, s'était métamorphosé en un torrent furieux qui entraînait tout sur son passage, croissant toujours en largeur et exagérant sans cesse sa vélocité.

Toute la famille se hâta de se rendre sur le lieu du sinistre. Mme Darmintraz se lamentait, et, s'adressant à sa belle-sœur avec l'injustice qui est l'ordinaire apanage de la faiblesse, laquelle cherche instinctivement l'appui de la force, tout en mettant son efficacité en doute, s'écriait douloureusement:

« Ah! Marthe, direz-vous encore qu'à quelque chose malheur est bon?

— Oui, ma sœur, » répondit Mlle Darmintraz, conservant un calme énergique au milieu de la famille désolée; « oui, je le dirai, je le croirai toujours..... Le malheur est salutaire, lors même qu'il sert seulement à nous enseigner le courage, la patience, toutes les qualités qui servent à assurer le triomphe dans toutes les luttes. »

On avait couru plutôt que marché, on avait vu de loin que le dommage n'était pas encore considérable, et M. Darmintraz répartit aussitôt les forces dont il pouvait disposer, pour arracher sa récolte à son dangereux voisinage.

« Il nous faudrait encore cinq ou six travailleurs de bonne volonté, » dit le vieux fermier..... « Avec ce renfort, je m'engagerais à sauver tout ce qui reste..... Mais, quoi! chacun est occupé pour son propre compte, nous n'en viendrons jamais à bout. »

En effet, le ruisseau allait toujours s'élargissant; il se rapprochait de minute en minute des pauvres meules, naguère si admirées.

« Ah! » s'écria M. Darmintraz, enfin découragé, « nos efforts sont insuffisants; nous allons être envahis! »

Au moment où il prononçait ce cri de détresse, on vit accourir sept ou huit personnes qui en devançaient quelques autres. En tête de cette petite troupe marchait M. Develloy. On n'eut pas beaucoup de temps à donner aux compliments, car le nouveau-venu, s'approchant de M. Darmintraz en lui serrant la main, se borna à lui dire:

« Je viens d'apprendre que votre récolte est en péril, et je vous amène tous les bras dont j'ai pu disposer, à commencer par les miens. »

Et tout le monde se mit à l'ouvrage avec une ardeur

décuplée par l'espoir du succès; peu après on vit apparaître trois grandes charrettes, dont la première était conduite par M. Villenot : c'était lui qui, tout en se hâtant d'aller au secours de ses amis, avait dit à M. Develloy le désastre contre lequel ses voisins luttaient. Le nouveau propriétaire du château de Lansac avait fait mander le jeune médecin pour lui confier la clientèle de sa maison, et la conversation avait été abrégée par la hâte que manifestait Édouard Villenot, désireux de payer de sa personne. M. Develloy l'avait chargé de presser l'attelage des chariots, et s'était rendu lui-même, avec ses gens, près de la famille Darmintraz.

Toutes ces explications brèves, diffuses, à grand'peine demandées, données, entendues, s'échangeaient pendant le travail général. En voyant M. Develloy se mettre bravement à l'œuvre, saisir une fourche et travailler, sinon aussi bien, du moins avec autant d'entrain qu'un simple ouvrier, Edmond, qui passait chez ses parents le congé qui lui avait été accordé, sentit disparaître le sentiment de honte vaniteuse dont il avait été d'abord assailli en reconnaissant le riche banquier parisien. Hélas!... les costumes portés par toutes les personnes composant la famille Darmintraz étaient si singuliers quand on les jugeait au point de vue des traditions parisiennes! Les dames étaient vêtues de peignoirs en toile de Vichy; M. Darmintraz avait ôté son habit pour travailler plus commodément, et lui-même, Edmond, cet élégant, jadis remarqué par la recherche de sa toilette, portait une vieille jaquette en *orléans*.

(*La suite prochainement*). EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

Toute lettre demandant des renseignements, sans être accompagnée par la bande du journal portant le nom de l'abonnée et le numéro de l'abonnement, sera considérée comme non avenue et ne recevra pas de réponse.

Nº 1,101, *Belgique*. La grenadine ne peut servir pour toilettes de grand deuil, parce que cette étoffe exige une doublure de soie noire, inconciliable avec l'étiquette du deuil. On porte, en été, des robes en batiste de laine, en *byzantine*, tissus assez légers, mais serrés; la confection pareille n'est pas admissible pour grand deuil; on la remplace par les châles en grenadine; jupons blancs ornés de noir. On peut porter à la maison des robes en indienne, à fleurettes blanches. Il est complétement impossible de répondre à date fixe. — Nº 75,654, *Haute-Saône*. Je ne connais pas les mantelets en dentelle avec pointe de taffetas. — Nº 79,909, *Gers*. De treize à quinze ans, les jeunes filles portent des robes longues, mais non à queue; on taille toutes les robes en pointes; voile long et carré. On a reçu des dessins de chapeaux ronds, parmi lesquels on peut choisir. Plume, même pour jeune fille. — Nº 1,303, *Marseille*. Le corsage du nº 18 est *tout noir* ou *tout blanc*, mais non noir et blanc.... Il y a *ou*, comme dit Figaro, et non pas *et*. Le corsage fait en tulle blanc conviendra pour cette circonstance..... mais tulle de coton; le tulle de soie n'est pas admissible de jour. — Nº 80,322, *Loiret*. On recevra. — Nº 71,827, *Toulouse*. 3 mètres de largeur, un mètre 50 ou 60 centimètres de longueur. On recevra gravure et plus amples détails. — Nº 71,783. *Pyrénées-Orientales*. Il n'y a pas d'explication *meilleure* à donner, car il est impossible de faire en *travers* un objet composé pour être fait en longueur. On recevra probablement, mais non de suite. — Nº 56,440, *Var*. Je ne comprends pas bien la demande que l'on m'adresse. Tout ce que je pourrais faire à cet égard serait de publier un dessin de layette, c'est-à-dire la liste des objets composant une layette... et cela a déjà été fait.

Louise, à Neuilly. Les meilleurs sommiers élastiques que je connaisse sont ceux que l'on vend rue de Buci-Saint-Germain, 25; on les appelle *sommiers Phénix*; on peut demander un prospectus à Mme Gache; chose rare, ces sommiers tiennent toutes les promesses de leur prospectus, sur lequel on trouvera tous les détails que l'on me demande, relativement à leur prix, etc. — *Aisne*. Les indications relatives à la mousse tricotée ont été publiées plusieurs fois; voir les tables des matières des années précédentes. — *Paris*, *Mme B*..... Un paletot en drap d'été. Le chapeau rond n'est nullement obligatoire. Aucune garniture à la robe grisaille, si ce n'est des biais de taffetas noir au paletot et au corsage. Les jupons de percale ne sont pas indispensables. — *Blanche*. De tous ces sentiments si flatteurs, j'accepte seulement la sympathie parce que j'espère la mériter. — Nº 64,147, *Yonne*. Si l'on n'a que des relations fort cérémonieuses avec la personne qui adresse la lettre de faire part, on répond par l'envoi d'une carte de visite; ceci est obligatoire, quelle que soit la distance à laquelle on se trouve; si les relations sont amicales, on écrit. — Nº 3, *Paris*. La mode de ces costumes subit si peu de variations que nous ne sommes pas bien certains d'en publier cette année des patrons; voir ceux des années précédentes. — Nº 6,470, *Passy*. Voir chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — Nº 65,941, *Gironde*. Paletots pareils aux robes. — — Nº 12,415, *Seine*. Ce n'est pas la crinoline, mais bien les jupons garnis de volants empesés, qui soutiennent la queue de la robe, une crinoline ne pouvant avoir ni l'envergure, ni la longueur nécessaire pour ce résultat. Nous ne pouvons publier des patrons d'objets qui sont la propriété des fabricants. M. Murger était Français; il n'y a donc pas de raison pour prononcer son nom selon les règles d'une langue étrangère. Point de ceinture à longs pans par-dessus un paletot..... Point de tricorne, de grâce! — *Belgique*. Nous entendons par *bande* la bande de papier qui porte le nom, le numéro, l'adresse de l'abonnée. On fait pour l'été des amazones en alpaga, foncé ou clair, ou bien en piqué maïs; je ne connais pas ce genre de cravaches. Chapeau de paille à petits bords. L'alpaga de l'amazone peut être noir ou gris. — Nº 20,987, *Charente*. On peut porter *à tout âge* des pointes ou des bournous en dentelle. On peut mettre, à quarante-huit ans, un corsage blanc sous une veste, pourvu que l'on n'ait pas la taille déformée par l'embonpoint. Le capuchon de guipure est tout à fait inutile. Chapeau-fanchon. Transformer le crêpe de Chine en une sortie de bal ou de théâtre. — Nº 9,547, *Seine-et-Oise*. Le costume des petits garçons offrant moins de variété que ceux des petites filles, nous devons nous occuper plus des uns que des autres; nous publions sans cesse, du reste, des vêtements pour enfants. — Nº 6,087, *Seine-et-Oise*. Merci mille fois pour cette lettre affectueuse. Mon avis est qu'il faut absolument s'abstenir en ce moment de l'emplette d'un châle d'été; on n'en voit pas du tout, à part ceux en dentelle de laine et de soie; mais je crois à la durée des paletots courts en cachemire noir, ornés plus ou moins richement en passementeries et jais. — *Trélou*, *Nord*. Une jeune fille porte des plumes seulement sur un chapeau rond, — jamais sur un chapeau Lamballe ou autre.

Nº 15,029, *Batignolles*. Me faire parvenir une note concernant la personne. — Nº 67,383, *Basses-Pyrénées*. Voir les derniers articles de mode, les *costumes de voyage* de ce nº 26, pour les robes courtes, qui se coupent à pointes comme leurs compagnons, les jupons; la robe peut rester telle qu'elle est : on n'y regarde plus de si près pour le faux. — Nº 70,452, *Gard*. Cet article a paru, en effet, mais le numéro est épuisé. Oui pour la garniture de chapeau. On peut faire plusieurs plis au-dessus de l'ourlet; cela sera plus joli qu'un seul grand pli. Ce remède n'est pas encore trouvé (efficace sans être nuisible); merci pour cette excellente lettre. — Nº 83,839, *Calvados*. Le journal est très-fier des services qu'il rend, et sa directrice très-heureuse de l'approbation qu'on lui accorde. On a reçu depuis trois ans bien des étoiles au crochet, et, dans le nombre des dessins en relief, entre autres l'été, ou l'automne dernier; on fixe par quelques points le travail au crochet sur le siége. — Nº 6,126, *Meurthe*. Robe de tarlatane blanche, garnie sur une hauteur de 20 centimètres avec de petits volants ruchés, ayant chacun 2 centimètres de largeur. Robe de dessus, également en tarlatane, mais plus courte que la précédente; chaque lé arrondi est un peu séparé de son voisin, de façon à former un immense feston, bordé avec trois volants, pareils à ceux de la première robe; dans le creux de chaque feston, touffe de rubans bleus; devant, quatre de ces touffes n'ont pas de pans; elles deviennent plus volumineuses et ont des pans sur les côtés et derrière. Pour coiffure, clochettes bleues. — Nº 16,640, *Indre*. S'adresser pour les patrons à Mme Gérard, rue du Faubourg Saint-Honoré, nº 40. Veste ou blouse et pantalon pour petit garçon de quatre ans. Cette approbation d'une grand'mère me touche profondément. — Nº 62,555, *Drôme*. Oui, le péplum convient pour cette étoffe; on en recevra un patron dans le nº 27, ce genre de faux pardessus ne pouvant être porté que durant les jours très-chauds. Même garniture au péplum qu'au corsage, puisque celui-là continue celui-ci. Oui pour le chapeau. Ces robes étant toutes taillées, les *Magasins du Louvre* ne peuvent en envoyer d'échantillons. — Nº 59,618, *Seine-et-Marne*. On recevra ces objets sinon à la fois, du moins séparément, soit dans la *Mode illustrée*, soit dans les *Patrons illustrés*. Merci pour cette fidélité que nous espérons mériter toujours davantage. — Nº 16,182. Cette couleur par trop *neutre* doit être ravivée par des bandes ou des pattes de taffetas gros bleu, ou violet, ou vert; voir les derniers dessins et descriptions de toilettes. Chapeau de paille garni en rubans de même teinte que la garniture de la robe; oui pour les plumes de paon. Chiffre carré.

Explication de la Clef diplomatique.

LE ROCHER DE SISYPHE.

— Au prochain numéro, Madame, faites mettre
Mon chiffre, en écusson renfermant double lettre...
— Madame, songez-y, sans hésiter il faut
Corriger du journal un très-grave défaut :
Il mesure, en avare, à la littérature
Un espace trop court... — Madame, la lecture
N'est pas du tout mon fait : dans mon journal, je veux
Longs articles de mode et dessins plus nombreux...
— Madame, votre avis sur le meilleur système
Pour préserver le teint?... — Dois-je, pour un baptême
Qu'on prépare, Madame, avec certain éclat,
Mettre mes gants vert-pomme ou mes gants chocolat?...
— Madame, indiquez-moi la meilleure pommade...
— Madame, ai-je trouvé le mot de la charade?...
— Madame, aux étrangers, pour les bien recevoir,
Doit-on dire : Bonjour, ou : Veuillez vous asseoir?...
— Madame, les talmas sont-ils toujours de mode?...
— Une cage, Madame, élégante et commode?...
— Dois-je ôter, au théâtre, ou garder mon chapeau?...
— Madame, un spécifique adoucissant la peau?...
— Avant son tour, Madame, à ma lettre pressée
Répondez, s'il vous plaît; je suis embarrassée :
En grand deuil, je voudrais porter tous mes bijoux;
Est-ce un peu trop risqué? dites, qu'en pensez-vous?
— Madame, je réclame un dessin de soutache...
— Madame, le moyen d'enlever une tache?...
— Madame, guidez-moi : faut-il, dans mon salon,
Mettre la table en large ou la placer en long?...
— De Thérésa, Madame, en grande confidence
Je viens vous demander la dernière romance...
— J'ai bientôt cinquante ans, chère dame, et je veux
Voir encore épaissir et croître mes cheveux :
Vite un procédé prompt, et surtout infaillible!...
— Un jupon à ressorts, Madame, est-il flexible?...
— Madame, mon mari possède un vieil elbeuf;
Le moyen, s'il vous plaît, d'en faire un habit neuf?...
— Envoyez-moi demain, Madame, une recette
Pour changer une ride en gentille fossette...
— Madame, chargez-vous de mes courses d'achat...
— Madame, un joli nom pour mon amour de chat?...
— Madame, un entre-deux?... — Madame, une voilette?...
— Un patron de pantoufle?... — Une eau pour la toilette?...
— Un don pour ma filleule?..—Un vœu pour mon parrain?..
— Votre avis?..—Vos conseils?..—Et, pour constant refrain :
Au prochain numéro, sans faute, la réponse;
Pas de retard surtout, ou gare la semonce.

Voilà ce que la poste, au bureau du journal,
Où des renseignements se forge l'arsenal,
Apporte chaque jour. Voyez-vous la figure
Que fait la directrice au bout de sa lecture?
On veut tout à la fois!... On veut blanc!... On veut noir!..
A quel saint me vouer!... Et, dans son désespoir,
Elle jette sa plume. Unger vient, la ramasse,
S'approche doucement et devant elle place
Un élégant billet, frais, gentil, gracieux :
Il avait avisé, dans le courrier nombreux,
Votre lettre, Madame, où l'aimable indulgence
D'une amie inconnue offre avec bienveillance
L'avis qui sait unir, en quelques mots charmants,
Une fine critique aux encouragements.
Du fruit de ses travaux précieux témoignage,
A notre directrice elle rend le courage :
Tout heureux du succès qu'à vos yeux il obtient,
Sisyphe, en souriant, à son rocher revient.

EDME SIMONOT.

CHARADE

L'ouvrière pour coudre a toujours mon premier,
Un pronom est mon dernier,
Le Diable mon entier.

A. M.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro une planche de patrons contenant les objets suivants :

Corsages blancs et corselets, pour jeunes filles de douze à quatorze ans. — Plateau de lampe. — Costume pour petit garçon de huit à dix ans, — Costume pour petite fille de sept à neuf ans. — Deux bonnets pour petits enfants. — Fichu grand'mère, pour jeune fille de treize à quinze ans. – Deux cravates en mousseline. — Robe coupée en pointe avec péplum. — Coiffure sicilienne. — Bonnet Benoiton. — Bonnet Paula.—Bournous d'été.— Essuie-plumes en forme de bouquet. — Deux chemisettes pour enfant d'un à deux ans. — Bonnet en forme de résille.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont adressées journellement au sujet de *patrons découpés*, nous rappelons à nos abonnées que nous ne pouvons fournir aucun patron en dehors de ceux que publie le journal.

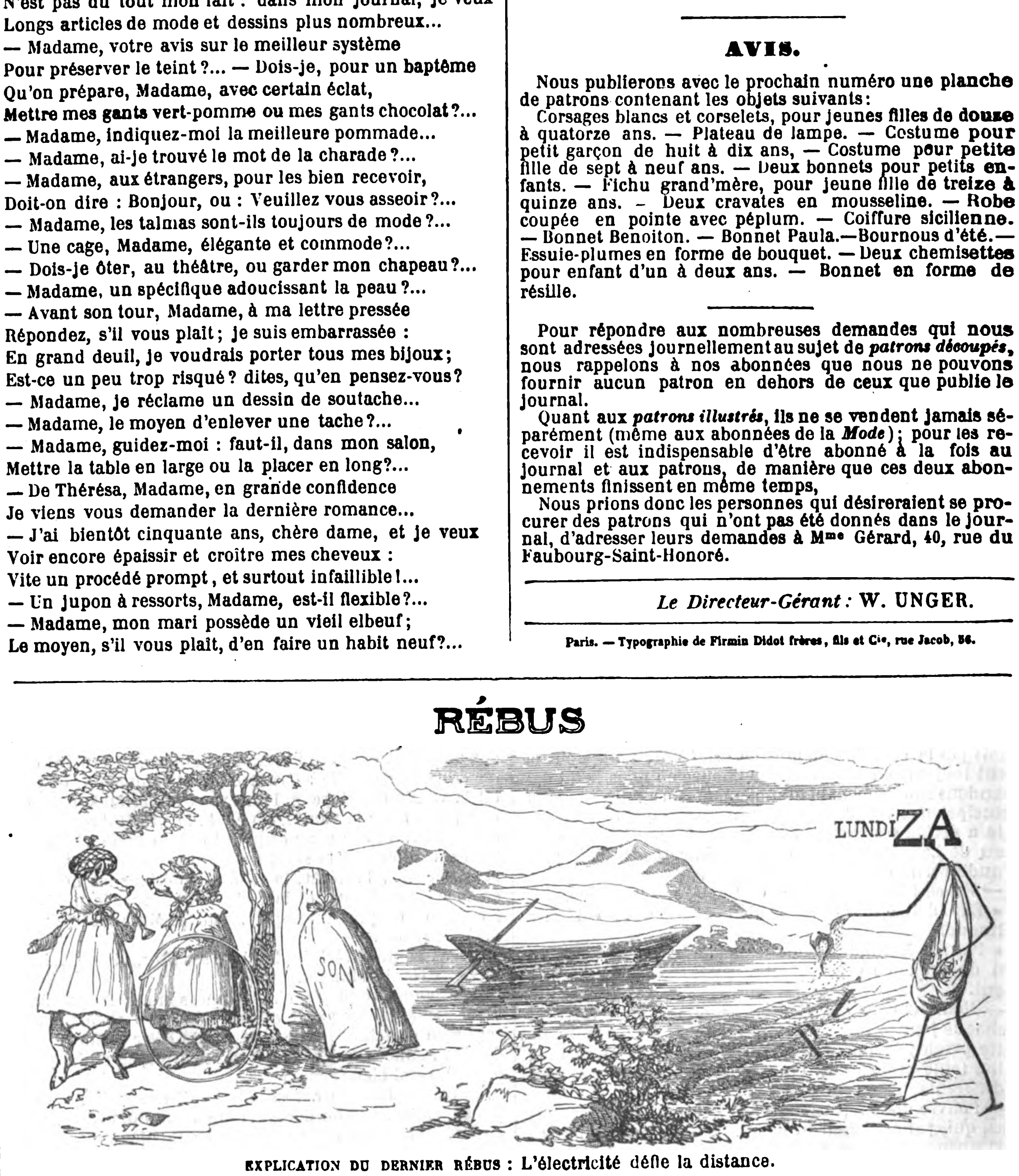
Quant aux *patrons illustrés*, ils ne se vendent jamais séparément (même aux abonnées de la *Mode*); pour les recevoir il est indispensable d'être abonné à la fois au journal et aux patrons, de manière que ces deux abonnements finissent en même temps,

Nous prions donc les personnes qui désireraient se procurer des patrons qui n'ont pas été donnés dans le journal, d'adresser leurs demandes à Mme Gérard, 40, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

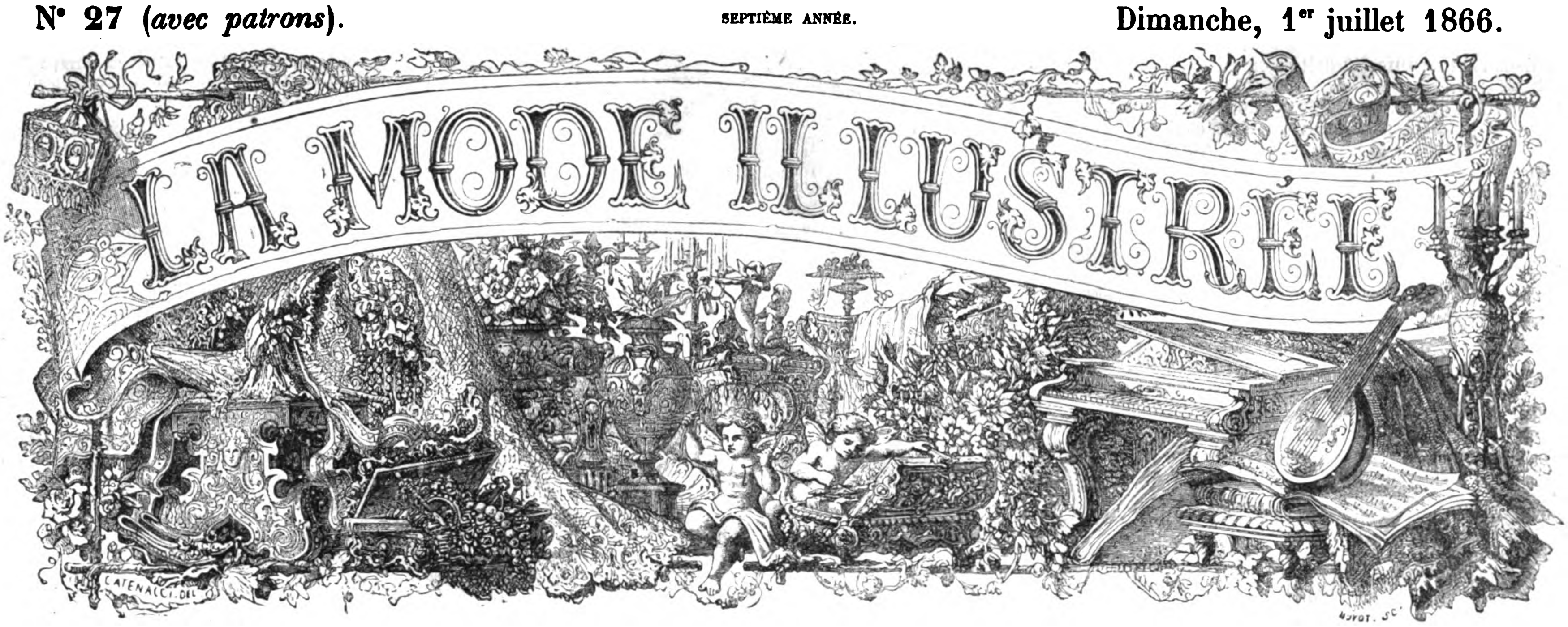
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS : L'électricité défie la distance.

N° 27 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 1er juillet 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corsages

BLANCS ET CORSELETS POUR JEUNE FILLE DE DOUZE A QUATORZE ANS.

Les figures 42 à 44 (corsage), 45 et 46 (corselet) (*verso* de la planche), appartiennent à ces modèles.

Un corsage blanc, en nansouk ou mousseline, un corselet de taffetas noir, peuvent accompagner toutes les jupes de robe. Le corselet se fait aussi en tissu pareil à la robe. Le patron du corsage blanc servira pour les trois corsages dont nous publions le dessin ; il en est de même pour le patron de corselet.

N° 1. (*Buste supérieur.*) Le corsage, décolleté ou carré, est orné d'entre-deux brodés, et de bandes étroites coupées en biais et piquées. Corselet de taffetas bleu, garni d'une corde bleue et blanche, en soie.



CORSAGES BLANCS POUR JEUNES FILLES DE 12 A 14 ANS, DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, rue Villedo, 3.
CORSELETS DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

Pour faire le corsage, on coupe, en nansouk ou mousseline, les devants, d'après la figure 42, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un ourlet de 2 centimètres sur les bords de devant ; la ligne ponctuée marque l'encolure décolletée en carré. On coupe le dos sans couture, d'après la figure 43, qui en représente la moitié ; chaque manche est coupée d'après la figure 44 ; on ourle les bords des devants ; sur le côté de droite on fait quelques boutonnières, et l'on pose les boutons sur le côté de gauche. On pique les entre-deux brodés (en partie indiqués sur le patron) ; ces entre-deux sont au nombre de deux, pour le côté de droite ; d'un, pour le côté de gauche ; de trois, pour le dos. Le deuxième entre-deux du côté de droite est posé de telle sorte qu'il couvre l'ouverture du corsage ; on le borde de chaque côté avec une bande de nansouk festonnée, ayant environ 1 centimètre de largeur. Sous les autres entre-deux, on découpe l'étoffe du corsage. Le dessin qui se trouve entre les deux entre-deux est exécuté soit avec des bandes de nansouk coupées en biais et piquées, soit avec du cordon plat en coton.

On assemble dos et devants sur les côtés depuis 22 jusqu'à 23, sur l'épaule depuis 24 jusqu'à 25 ; on replie les bords de l'encolure à l'endroit, on y pique une bande festonnée de chaque côté, ayant 2 centimètres de largeur, posée de telle sorte qu'elle dépasse l'encolure d'un centimètre environ. On prépare une ceinture double, ayant 3 centimètres de largeur, avec boutons et boutonnières, et l'on prend le bord inférieur du corsage entre les deux côtés de cette ceinture. La manche est cousue ensemble, depuis 26 jusqu'à 27, depuis 28 jusqu'à 29 ; on garnit son bord inférieur avec des bandes piquées et des bandes festonnées. En posant la man-

che dans l'entournure, 29 doit se trouver sur le même chiffre du devant.

Corselet. On coupe, en taffetas et doublure, deux morceaux d'après la figure 45; un morceau sans couture, d'après la figure 46, qui représente la moitié du dos. On assemble dos et devants sur les côtés depuis 30 jusqu'à 31, sur l'épaule depuis 32 jusqu'à 33, en posant l'un sur l'autre les deux morceaux à réunir, sur un espace d'un centimètre, repliant en dedans les bords, puis faisant *à l'endroit*, sur les contours, une couture piquée, à laquelle succède une deuxième couture semblable, mais à un centimètre d'intervalle. Cet espace sert à contenir une baleine sur les côtés; on pique pour le même usage le corselet, sur les lignes ponctuées du patron. Sur les bords de devant, on pique aussi les bords des étoffes qui ont été repliés; on place une baleine sur le côté de droite, quelques boutons, quatre agrafes, pour lesquelles on fait un même nombre d'œillets sur le côté gauche. Les contours du corselet et les entournures sont garnis de lisérés; on coud la corde de soie, en partie indiquée sur le patron, en consultant le dessin; on forme avec cette corde un nœud sur chaque épaule.

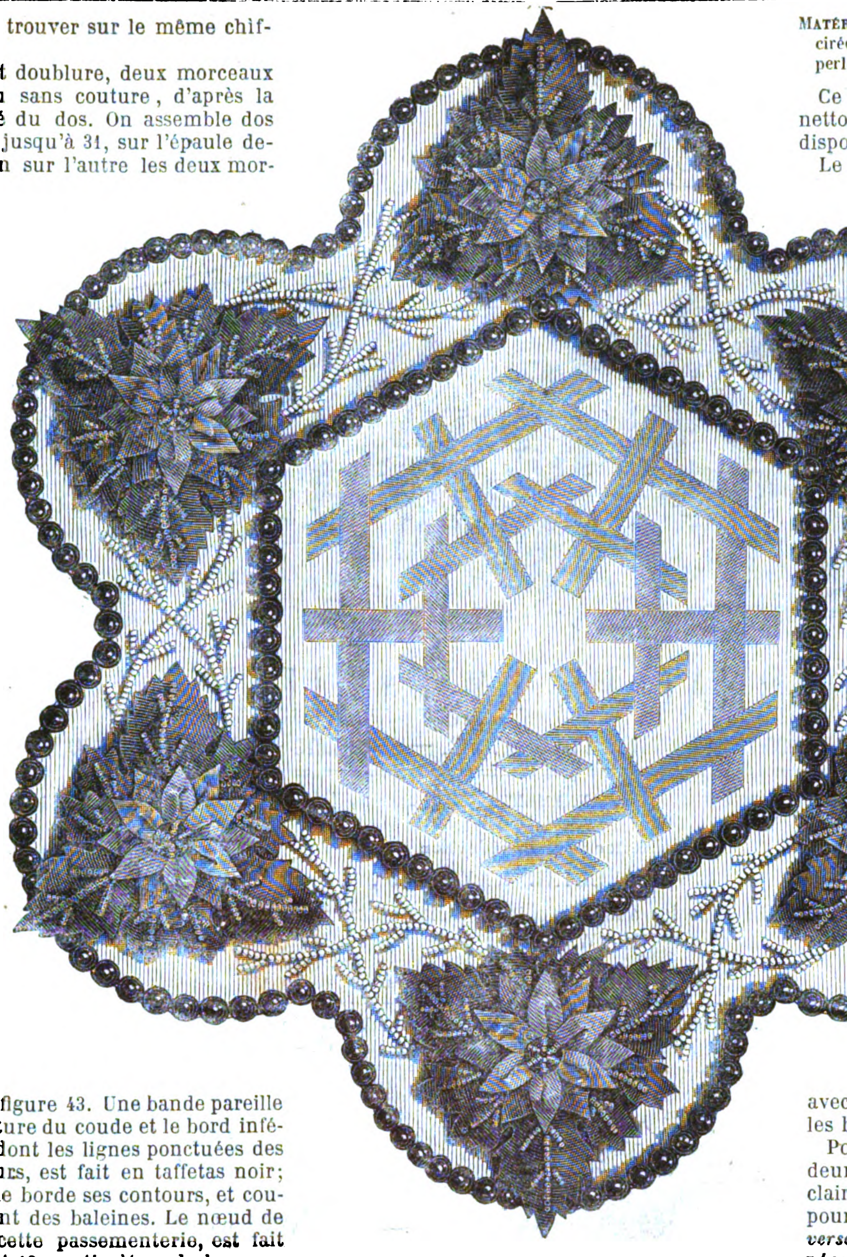
N° 2. (***Buste de gauche.***) La garniture de ce corsage (lequel, comme celui du n° 3, doit être coupé d'après les figures 42 à 44, sans tenir compte de la ligne qui marque l'encolure décolletée en carré); cette garniture, dis-je, se compose de trois bandes plissées en travers, bordées avec une bande festonnée, ayant 1 centimètre de largeur; il y a trois de ces bandes devant comme derrière; leur direction est indiquée sur la figure 43. Une bande pareille entoure l'encolure, garnit la couture du coude et le bord inférieur de la manche. Le corselet, dont les lignes ponctuées des figures 45 et 46 tracent les contours, est fait en taffetas noir; une légère passementerie blanche borde ses contours, et couvre les coutures, qui contiennent des baleines. Le nœud de derrière, également garni avec cette passementerie, est fait avec une bande de taffetas ayant 19 centimètres de largeur; chaque boucle a 8 centimètres de longueur, chaque pan 38 centimètres de longueur.

N° 3. (***Buste de droite.***) Les devants et le dos de ce corsage sont à plis perpendiculaires; une bande brodée forme le petit col, garnit la couture de l'épaule et le bord inférieur de la manche. Le corselet est fait en taffetas violet, garni avec une guipure blanche, ayant un centimètre de largeur, et avec une ruche de taffetas découpé. La guipure et la ruche se continuent devant, sur le bord du côté de droite. Quatre petits boutons d'acier sont posés au milieu par devant, autant par derrière; trois boutons pareils sont placés sur chaque couture d'épaule; derrière, un nœud court fait avec une bande de taffetas, ayant 4 centimètres 1/2 de largeur.

Plateau

DE LAMPE.

Les figures 53 à 56 (*verso*) représentent le patron et le dessin de ce plateau.



PLATEAU DE LAMPE.

MATÉRIAUX : Un carré de cuir gris, ayant 33 centimètres en carré; toile cirée marbrée brun foncé et brun clair perles noires rondes, petites perles blanches en cristal, carton, etc.

Ce plateau offre l'avantage considérable de pouvoir être nettoyé avec une éponge légèrement humectée d'eau. La disposition imite une sorte de sculpture de bois.

Le fond du plateau est fait en cuir gris, découpé en six dents arrondies, bordées de perles; des perles semblables, mais un peu plus petites, tracent au milieu les contours d'un hexagone, dans le centre duquel on pose les arabesques découpées dans de la toile cirée brun clair. Dans chaque dent du plateau se trouve un bouquet dont les fleurs et les feuilles sont découpées en toile cirée brun foncé; les nervures sont faites avec des perles blanches en cristal.

On commence l'exécution du plateau par l'arabesque du milieu, dont on trace les contours sur le cuir gris avec un crayon; on fixe ce fond sur une planche très-dure, ou sur une plaque de verre, et, avec un canif très-bien aiguisé, on découpe et l'on enlève le cuir à l'intérieur des contours, puis on découpe le contour extérieur, c'est-à-dire les six dents arrondies; on découpe en cuir brun exactement les languettes qui viennent d'être enlevées au fond, et on colle à leur place les languettes de cuir brun, en employant une dissolution de gomme arabique. L'ouvrage serait plus aisé à exécuter, si l'on pouvait se procurer de la toile cirée à deux faces, claire d'un côté, foncée de l'autre, parce qu'il suffirait de replacer les languettes en les retournant. On coud les perles noires, et l'on exécute avec des perles blanches de cristal les tiges qui réunissent les bouquets.

Pour chaque bouquet (dont nous publions le dessin en grandeur naturelle) on découpe une fleur en toile cirée brun clair, et trois feuilles en toile cirée brun foncé; on découpe pour la fleur six pétales, d'après les figures 54 et 55 (voir le *verso* de la planche de patrons); les trois feuilles sont découpées d'après la figure 56. Dans chaque pétale on forme un pli, en posant la croix sur le point. Le calice est formé par un petit rond de toile cirée brun foncé, orné de perle. On dispose les pétales sur un petit morceau d'étoffe. On emploie une aiguille très-longue et très-forte, pour coudre chaque bouquet sur un petit disque en liége, ayant 1 centimètre de diamètre, un demi-centimètre d'épaisseur. Les feuilles sont disposées en un pli, sur chacune de leur trois fentes, puis fixées sur un disque en liége, dont le diamètre est de 2 centimètres 1/2. On coud chaque bouquet à sa place; le plateau est collé sur un morceau de carton, bordé au préalable avec une petite bande de papier gris, doublé de papier blanc moiré.



COSTUME POUR PETIT GARÇON DE HUIT A DIX ANS. COSTUME POUR PETITE FILLE DE SEPT A NEUF ANS.

Costume

POUR PETIT GARÇON DE HUIT A DIX ANS.

Les figures 1 à 10 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Le costume du petit gymnaste est fait en

forte toile grise, avec ornements en soutache noire ; il se compose d'un pantalon et de la veste, fixée par une ceinture.

Pantalon. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 1 et 2, en laissant en plus, sur le bord inférieur, l'étoffe nécessaire pour un ourlet de 6 centimètres. On coupe un morceau, d'après la figure 3, — deux morceaux d'après chacune des figures 4 et 5, double chacun ; sur le pantalon de droite, on coupe en même temps la patte destinée aux boutons; pour le pantalon de gauche, la ligne fine qui sépare cette patte du pantalon proprement dit doit servir de limite. On réunit chaque moitié du pantalon, depuis 1 jusqu'à 2, — 3 jusqu'à 4, — 5 jusqu'à 6, — puis les deux moitiés ensemble, depuis 6 jusqu'à 7, et depuis 6 jusqu'à 10 ; on y met des poches, on fait l'ourlet inférieur, on monte le bord supérieur, en rapprochant les signes pareils sur la ceinture garnie des boutons et de l'œillet indiqués ; sur le côté de gauche de la ceinture, on fait une boutonnière, on met un bouton sur le côté de droite. On fait la patte à boutonnières (fig. 3), on la pique sur la ligne ponctuée de la figure 1 (pantalon de gauche), en rapprochant les signes pareils. En posant la ceinture, on coud aussi une bande de percaline, qui dépasse de 15 centimètres environ le bord supérieur du pantalon, et qui est fixée seulement dans les coutures de côté. On pose les boutons sur la patte du côté de droite, on fixe les deux petites ceintures à boucles, en rapprochant les chiffres pareils, puis on coud la soutache d'après les indications du dessin.

Veste. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 6 à 10 ; on coud les pinces de la poitrine dans les devants, et l'on pose en-dessous des bords une bande d'étoffe, afin de donner plus de solidité aux boutons et boutonnières. On coud ensemble dos, petits côtés et devants, en rapprochant les chiffres pareils. Le côté gauche du dos déborde sur le côté de droite, depuis 16 jusqu'au point, et doit y être solidement cousu. On assemble la veste et la basque, depuis 21 jusqu'à 22, et depuis 21 jusqu'à 24 ; on forme un pli dans le dos, sur la ligne ponctuée, et on la fixe sur la basque, 18 sur 18, 23 sur 23.

On borde tous les contours avec un galon noir en laine ou soie. Sous le bord inférieur de la manche, on pose une bande d'étoffe ; on coud la manche ensemble depuis 27 jusqu'à 28, on la fixe dans l'entournure et dans la moitié de dessous de la manche, on forme un pli en posant la croix sur le point. Le chiffre 27 de la manche doit se trouver sur le 27 du devant. La ceinture se compose d'une bande d'étoffe doublée, ayant 5 centimètres de largeur, bordée de galon.

Costume pour petite fille

DE SEPT A NEUF ANS.

Les figures 11 à 21 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le costume se compose d'un pantalon long et d'une robe entièrement coupée à pointe, le tout fait en toile grise, avec broderie en soutache rouge.

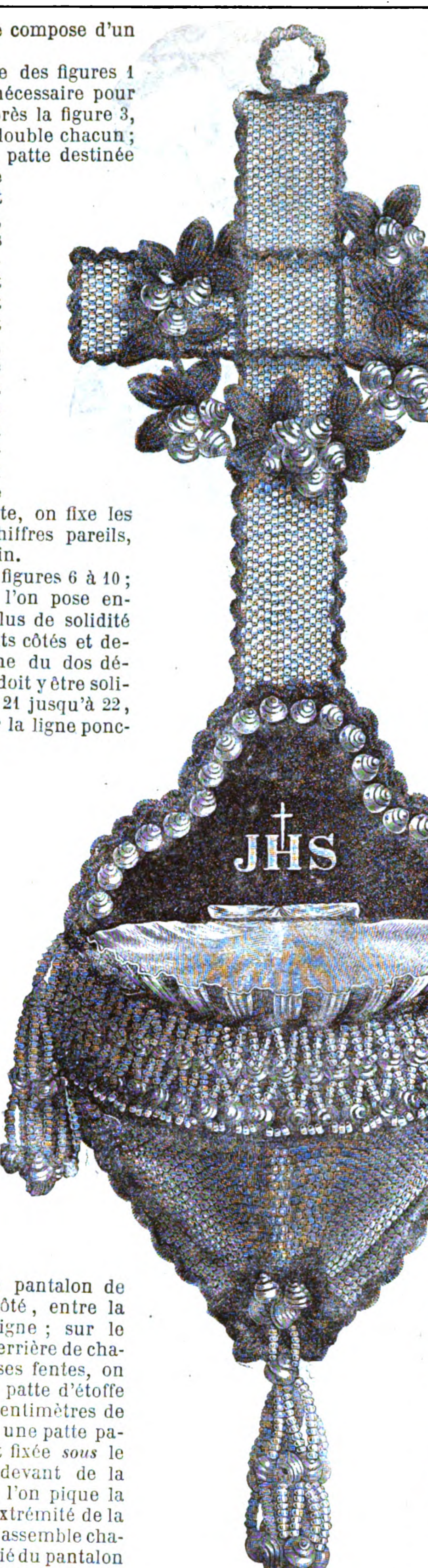
Pantalon. La figure 11 en représente la moitié ; on coupe donc deux morceaux d'après cette figure. Pour la ceinture du pantalon, on coupe un morceau double, d'après chacune des figures 12 et 13 ; sur le bord inférieur du pantalon, on laisse en plus l'étoffe nécessaire pour faire un ourlet de 4 centimètres. On coupe le pantalon de chaque côté, entre la double ligne ; sur le côté de derrière de chacune de ses fentes, on pose une patte d'étoffe ayant 3 centimètres de largeur ; une patte pareille est fixée *sous* le côté de devant de la fente, et l'on pique la *patte* à l'extrémité de la fente. On assemble chaque moitié du pantalon depuis 29 jusqu'à 30, puis on réunit les deux moitiés depuis 29 jusqu'à 31, et depuis 29 jusqu'à 32 ; on forme des plis sur le bord supérieur, en posant chaque croix sur le point suivant ; on *prend* le pantalon entre les deux côtés de la ceinture, en réunissant les chiffres pareils. La moitié de devant de la ceinture a deux boutonnières à ses extrémités, celle de derrière a deux boutons. On fait l'ourlet du bord inférieur, puis la broderie en soutache.



CHEMISETTE POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.

Robe. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 14 à 16, 20 et 21 ; un morceau sans couture d'après chacune des figures 17, 18, 19, et les deux derniers morceaux doivent être doubles. Sous les bords des devants, on pose une bande d'étoffe ayant 3 centimètres de largeur ; on exécute les boutonnières avec du coton rouge, on pose les boutons qui sont en nacre blanche ; on assemble le dos et les côtés, en rapprochant les chiffres pareils ; on pose sur le bord inférieur de la robe un faux ourlet de 3 centimètres, coupé en biais, lequel fixe en même temps le rempli du bord de la robe. On exécute la broderie dont les lignes unies de la figure 14 indiquent la direction, et qui se continue autour de la robe. Le col, également orné de broderie, est *pris* entre les deux côtés du tour du cou (fig. 19), lequel est réuni à la robe, en rapprochant les signes pareils.

On coud ensemble les deux moitiés de chaque manche, depuis 45 jusqu'à 46, depuis 47 jusqu'à 48 ; sous la moitié de dessus, on pose une bande d'étoffe garnie de boutonnières, de même dimension que la *patte à boutons* du dessous de la manche ; on coud les boutons sur cette dernière patte, on pose une bande coupée en biais sous le bord inférieur de la manche, on pique la patte de dessous, depuis 46 jusqu'au point, puis on exécute la broderie (voir fig. 20), laquelle se continue sur le côté de dessous. On coud la manche dans l'entournure, 48 sur 48, et l'on couvre cette couture avec une bande coupée en biais, ayant 2 centimètres de largeur et ornée de broderie. La ceinture se compose d'une bande d'étoffe ayant 4 centimètres de largeur, coupée droite, et doublée, ornée d'une soutache et d'une rosette en même étoffe, faite avec une bande d'étoffe ayant 1 centimètre 1/2, bordée de soutache. Une petite cravate de même étoffe, ornée de broderie à chaque coin, complète la toilette.



BÉNITIER EN MOSAÏQUE DE PERLES.

Bénitier.

Les figures 62 à 64 (*verso*) appartiennent à cet objet.

MATÉRIAUX : Fil d'archal verni en blanc (pareil à celui que l'on emploie pour les chapeaux) de moyenne grosseur ; perles blanches en cristal ; 4 mètres de chenille rouge montée sur du fil d'archal ; 2 mètres 70 centimètres de ruban rouge en taffetas très-étroit ; 10 douzaines de petites coquilles vénitiennes percées chacune de quatre trous ; une grande coquille ; un petit morceau de velours noir ; soie à coudre, blanche ; même soie rouge, etc.

Ce bénitier et la croix qui le surmonte sont faits en mosaïque de perles blanches en cristal ; l'entourage est en chenille rouge et petites coquilles ; les feuilles de la couronne placée sur la croix sont également faites avec la chenille rouge.

On commence par la croix ; les perles servant à la mosaïque doivent être de telle grosseur que 13 perles enfilées, pressées les unes contre les autres, occupent un espace de 2 centimètres. On prend une aiguille et un brin de soie un peu long, on enfile 15 perles et l'on travaille en *allant* et *revenant ;* la dernière (15e) perle compte comme *première* du tour suivant.

1er *tour.* On passe le brin en arrière, dans la 13e perle, * on enfile une perle, on passe le brin dans la onzième perle en arrière et l'on recommence depuis * cinq fois encore.

2e *tour.* * On enfile une perle et l'on passe le brin dans la plus proche perle isolée du tour précédent. Recommencez six fois depuis *.

On fait encore 28 tours pareils à ce 2e tour ; on enfile sur un brin séparé 65 perles pour la traverse de la croix, et, laissant la 65e comme on a laissé la 15e, c'est-à-dire pour *première* perle du tour suivant, on fait 16 tours en rattachant cette *traverse* au travail précédemment fait, de telle sorte qu'il se trouve exactement au milieu ; dans la même direction que le travail récemment réuni à la traverse, on continue le travail primitif, qui se compose de 70 tours.

La figure 62 est la moitié du devant du bénitier, qui se compose par conséquent de quatre festons faits séparément, puis réunis depuis le bout supérieur jusqu'à la pointe. Pour chacun des deux festons des côtés, on commence par enfiler 69 perles, et l'on travaille comme cela vient d'être indiqué, en allant et revenant ; mais les tours doivent se raccourcir sur un côté, tandis que sur le côté opposé (supérieur) ils se terminent en ligne droite. Dans le premier tour on attache 34 perles, dans le second 31, puis 29, 28, 26, 26, 24, 24, 23, 23, 22, 22, 21, 21, 20, 20, 19, 19, 18, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 11, 10, 9. Le feston est terminé. Les deux festons du milieu sont commencés par le centre, par conséquent avec la plus longue rangée de perles, qui est de 69 perles ; on fait ensuite d'abord l'une puis l'autre moitié du feston ; donc on attache dans le 1er tour 34 perles, puis 33, 32, 31, 27, 26, 25, 21, 23, 22, 21, 18, 16, 15, 13, 12, 11, 9. Quand les festons sont terminés on les réunit en rattachant les perles et l'on fait ensuite, toujours de la même façon, d'après la fig. 63, deux triangles destinés à combler l'ouverture des coins ; on les pose sur le travail fait d'après la figure 62, croix sur croix, point sur point ; on les réunit en rattachant les perles. La garniture qui retombe autour du bénitier est faite en quatre tours.



CHEMISETTE POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.

1er *tour.* On fixe le brin au rang supérieur du travail ; * on enfile 11 perles, on passe le brin de dessous en dessus dans le troisième des rangs suivants (en sautant par-dessus deux rangs). Recommencez depuis * jusqu'à la dernière perle du rang.

2e *tour.* * Depuis la perle du milieu du plus proche feston, composé de 11 perles, on enfile une perle, une coquille, une perle ; on passe le brin dans la perle du milieu du suivant feston de 11 perles. Recommencez depuis *.

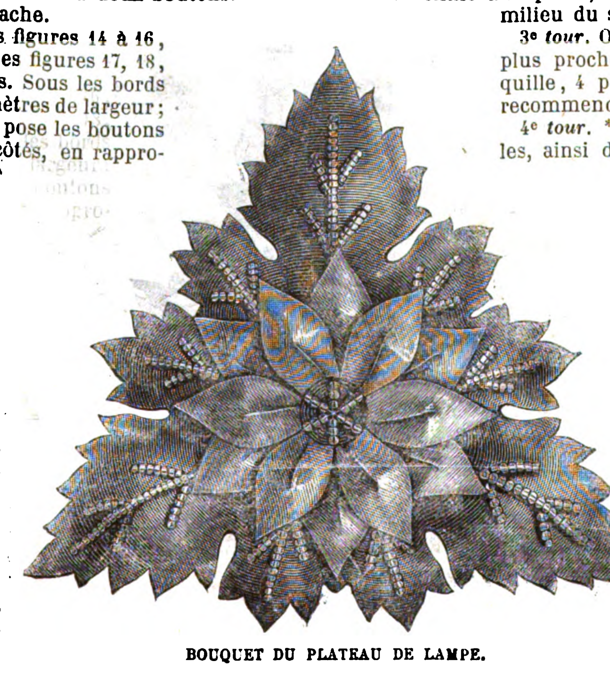
3e *tour.* On passe le brin dans les deux petits trous inférieurs de la plus proche coquille du tour précédent ; * on enfile 4 perles, une coquille, 4 perles ; on passe le brin dans la coquille suivante, et l'on recommence depuis *.

4e *tour.* * On passe le brin dans une coquille, on enfile trois perles, ainsi de suite depuis *.

Le devant du bénitier doit sa forme au fil d'archal que l'on pose sous le bord supérieur, puis le long des trois divisions de festons ; on attache ces trois derniers morceaux de fil d'archal à celui du bord supérieur, que l'on ploie pour lui faire former une courbe.

On prend un assez long morceau de fil d'archal, on l'entoure avec du ruban rouge, puis avec de la chenille rouge on le fixe sur le contour de la croix en lui faisant former l'anneau, puis on pose le même fil d'archal en travers (voir le dessin). Le fil d'archal bordant la traverse doit la dépasser de 8 centimètres environ sur son bord inférieur.

On coupe le dos du bénitier, d'après la figure 64, deux fois en carton fin que l'on recouvre, l'un des morceaux, d'un côté avec de la percaline ou de la soie blanche, de l'autre avec un morceau de velours noir, sur lequel on a brodé le chiffre au passé avec du fil d'or ou de la soie jaune ; ce velours noir doit atteindre la ligne ponctuée de la figure 64. Entre les deux morceaux de carton on passe les fils d'archal restés en dehors de la croix, on coud ensemble les deux morceaux de carton, puis le devant en perles, point sur point,

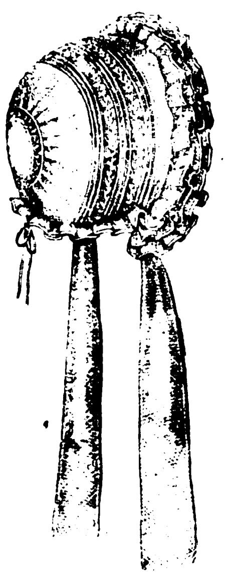


BOUQUET DU PLATEAU DE LAMPE.

51 sur 51; les fils d'archal de ce devant sont ployés en arrière de telle sorte qu'ils soient posés sur le dos du bénitier, à 3 centimètres 1/2 de distance de son bord; on les fixe à cette place. Les triangles exécutés d'après la figure 63 sont placés sur le dos du bénitier depuis le point jusqu'à la croix; on borde le tout avec de la chenille, puis avec une rangée de petites coquilles (voir le dessin). Aux pointes inférieures on pose des glands faits en perles et coquilles.

Pour l'un de ces glands on enfile 12 perles, une coquille, 12 perles, on noue les deux bouts du brin; on forme une seconde boucle pareille à celle-ci, on la joint à la précédente, on enfile une coquille; on forme encore deux boucles, on conduit le brin dans la coquille inférieure; on forme encore une boucle, on passe le brin en *dessus* au travers du plus proche petit trou de la coquille, puis on réunit les autres coquilles chacune par une boucle composée de 12 perles, une coquille, 12 perles. Depuis la dernière coquille on forme encore une boucle qui reste indépendante, et l'on fixe le gland à sa place.

Pour la couronne, on réunit les coquilles par petits groupes avec du fil d'or; les feuilles sont faites avec la chenille repliée deux fois sur elle-même; ces feuilles, qui ont 3 centimètres de longueur, sont réunies par trois, puis attachées sur un fil d'archal ployé en couronne et garni de ruban rouge. Sur la pointe inférieure du bénitier, on pose une rosette faite avec des feuilles de chenille et quelques petites coquilles. On place en dernier lieu la grande coquille destinée à contenir l'eau bénite.



BONNET POUR PETIT ENFANT.

Deux chemisettes

POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.

MODÈLES DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

Les figures 48 et 49 (*verso*) appartiennent à ce patron.

N° 1. La chemisette faite en nansouk est plissée perpendiculairement, mais ces plis ne sont plus fixés à partir de la taille ni de l'encolure, où ils forment (ainsi que sur le bord inférieur de la manche) une garniture terminée par des points d'arêtes exécutés avec du fil tors.

On coupe toute la chemisette d'après la figure 48; les deux moitiés de chaque dos de toute l'étendue de cette figure 48 et en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli d'un centimètre sur les bords par derrière. Les devants sont taillés d'après la même figure, mais en tenant compte de la différence des contours. Pour former les plis on doit tracer sur l'étoffe des lignes en partie indiquées sur le patron et les continuer jusqu'à la taille; ensuite on coud ensemble deux lignes unies, deux lignes ponctuées, et l'on glisse la couture en dessous du pli que l'on aplatit. On ourle l'encolure et le bord inférieur, on place sur le dos (voir fig. 48) une bande ayant un centimètre 1/2 de largeur, et sur ce faux ourlet on fait à droite les boutonnières, on pose à gauche les boutons. On coupe la manche sans couture, d'après la figure 49 qui en représente la moitié, en tenant compte de la différence de contour pour le *dessus* de la manche; on la coud ensemble depuis 38 jusqu'à 39, on l'ourle sur le bord inférieur, on coud les plis (pareils à ceux de la chemisette) sur une hauteur d'un centimètre, puis on place la manche dans l'entournure, 38 sur 34 de la chemisette; enfin on exécute les points d'arêtes.

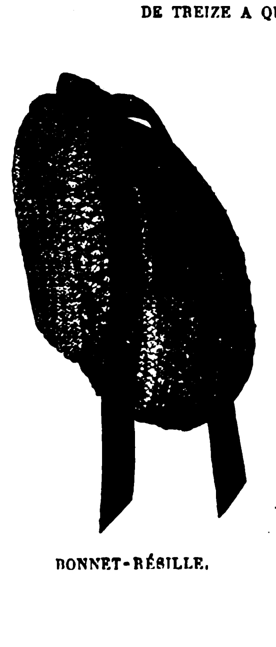
N° 2. Même patron que les précédentes chemisettes. Les plis des devants ont un centimètre de largeur, et la moitié en est ornée de points d'arêtes exécutés en soie noire; même ornement sur le petit col et sur les poignets.

Fichu grand'mère pour jeune fille

DE TREIZE A QUINZE ANS.

MODÈLES DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

La figure 49 (*verso*) appartient à ce patron.



BONNET-RÉSILLE.

Nous avons publié récemment un dessin représentant un fichu pareil à celui-ci, porté par une jeune femme; ce modèle offrant une utilité incontestable, nous en plaçons le patron sur la planche jointe au présent numéro. On peut porter ce fichu à tout âge; il dispense d'une chemisette.

Notre modèle, fait en tulle de coton blanc, peut aussi être exécuté en mousseline blanche, en crêpe noir pour deuil. Il est disposé en plis ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, garni avec une guipure ayant 2 centimètres de largeur et orné de *pattes* faites avec de l'entre-deux de guipure.

On plisse le tulle et l'on coupe le dos d'après cette partie de la figure 47 comprise entre la ligne qui porte ces mots : *couture de derrière* et la patte de l'épaule; depuis cette patte on coupe séparément, d'après la même figure 47, les deux devants arrondis du fichu; les plis doivent être faits dans le sens indiqué sur le patron. On réunit les divers morceaux du fichu, d'abord au milieu du dos, puis sur l'épaule; on ourle les contours et l'on y pose la guipure. On coupe deux morceaux d'entre-deux, chacun de 12 centimètres de longueur, pour les pattes des épaules, un morceau de 18 centimètres pour la patte du milieu du dos. Ces pattes sont encadrées avec de la guipure, puis cousues sur le fichu; on découpe le tulle en dessous de l'entre-deux.



FICHU GRAND'MÈRE DE CHEZ Mmes LABORY ET POTIER, RUE VILLEDO, 3.



BOURNOUS D'ÉTÉ.



ESSUIE-PLUMES EN FORME DE BOUQUET.

Deux bonnets pour petit enfant.

N° 1. *Bonnet avec garnitures en mousseline.*

Les figures 51 et 52 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

On coupe en mousseline ou nansouk le fond, d'après la figure 52, la passe sans couture d'après la figure 51, qui en représente la moitié, et en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour les neuf petits plis qui sont séparés trois par trois par une broderie en points d'arêtes, exécutée avec du coton tors. On fronce le côté de derrière de la passe depuis le point jusqu'à 38, puis on la coud ensemble depuis 42 jusqu'à l'étoile. On réunit le fond à la passe et l'on couvre cette couture avec une bande coupée en biais ayant à peine un centimètre de largeur, ornée de *points d'arêtes.* Sous les contours du bonnet on pose une bande, ayant un centimètre de largeur, qui sert de coulisse pour le bord inférieur. Le devant est garni avec trois bandes de mousseline, ourlées, plissées, ayant chacune un centimètre 1/2 de largeur; la dernière (supérieure) se continue par derrière autour du bonnet; brides de mousseline, ourlées, ayant 3 centimètres de largeur.



BONNET POUR PETIT ENFANT.

N° 2. *Bonnet garni de dentelle pour petit enfant.*

La figure 29 (*recto*) appartient à ce modèle.

Le bonnet est fait en mousseline; sa garniture se compose d'entre-deux en dentelle et de dentelles; on coupe le fond ovale d'après la figure 29; pour la passe on prend un morceau de mousseline ayant 38 centimètres de longueur, 6 centimètres de largeur; on y coud à un centimètre d'intervalle quatre gros cordons ronds en coton blanc; on les tire de façon à froncer la passe et à la réduire à 19 centimètres de longueur; on fronce le bord de devant par un surjet roulé sous le doigt, on y coud un entre-deux brodé ayant un centimètre 1/2 de largeur, puis un entre-deux de même largeur en dentelle; ce dernier est bordé avec une bande de mousseline ayant un centimètre de largeur, sur lequel on pose plus tard la garniture du bonnet. Le bord de derrière de la passe est froncé et réuni au fond par un liséré; sous le bord inférieur du bonnet on pose une bande de mousseline qui sert de coulisse. La garniture de devant se compose de deux bandes ayant un centimètre de largeur, ourlées d'un côté et bordées avec une dentelle très-étroite, froncées de l'autre côté; la bande qui garnit le bord inférieur du bonnet a 2 centimètres de largeur, dentelle non comprise; les brides, en mousseline, ont 23 centimètres de longueur, 4 centimètres de largeur.

Bournous d'été.

La figure 24 (*recto*) appartient à ce patron.

On fait ce bournous en toute étoffe d'été, principalement en molleton *jardinière* (fond blanc avec rayures de plusieurs couleurs) que l'on trouve dans les *Magasins du Louvre.* Il est coupé devant comme un châle et orné seulement d'une couture piquée en soie, faite à un centimètre 1/2 de distance du bord et fixant en même temps le rempli du contour du bournous. Par derrière l'étoffe est disposée en un capuchon pointu, se perdant devant dans un pli sur chaque côté. Le capuchon est orné avec une natte de bandes en taffetas de même teinte que les rayures du molleton; chacune des trois bandes de la natte a 2 centimètres de largeur; à cette natte se rattache de chaque côté un ruban ayant 65 cen-



EXTÉRIEUR DE L'ESSUIE-PLUMES.

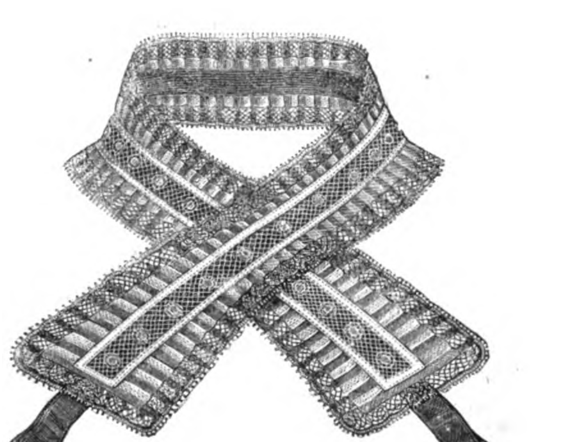
timètres de longueur; on le noue pour fixer le bournous; une pointe, également faite en bandes nattées, remplit le vide entre l'encolure et le capuchon; celui-ci est garni avec trois glands.

Pour faire ce bournous on emploie 4 mètres d'étoffe ayant un mètre 3 centimètres de largeur. La largeur de l'étoffe représente la hauteur du bournous par derrière, lequel est arrondi jusqu'au coin de devant (voir le dessin qui représente la moitié du bournous réduite au 32e). Nous publions en outre (figure 24) une partie du bournous en grandeur naturelle, qui représente la moitié de la disposition du capuchon. Il faut donc (après que l'on a ajouté le côté replié) reporter sur l'autre moitié toutes les indications que porte le patron, et l'on pose le bord du patron sur le bord de l'étoffe (côté long). On fait l'ourlet autour



BONNET BENOITON.

du bournous, puis on coud ensemble les deux moitiés de l'étoffe depuis 49 jusqu'à 50 sur la ligne portant le mot *couture*, en y posant un liséré de taffetas et repliant à l'intérieur l'étoffe partagée par la ligne fine. Enfin on recoud les deux côtés ensemble à points *devant* depuis 50 jusqu'à la croix, depuis la croix jusqu'à l'étoile, sur la ligne ponctuée; on forme les plis en réunissant les croix et les points qui sur le patron sont joints par une ligne. Sous le dernier pli on coud des agrafes, au-dessus les rubans qui doivent être noués. Le triangle placé entre l'encolure et le capuchon est en tulle raide; la largeur supérieure de



CRAVATE EN MOUSSELINE ET DENTELLE.

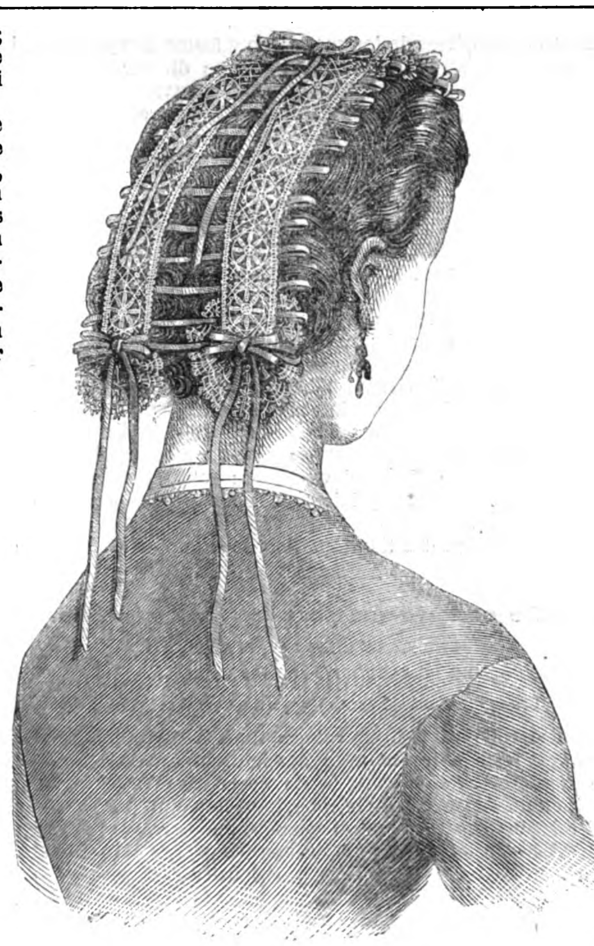
12 centimètres, la longueur des côtés de 9 centimètres. On double ce tulle avec du taffetas, on le recouvre avec des rubans entrelacés, ayant un centimètre de largeur; on le pose depuis l'étoile jusqu'au double point de la figure 24.

Essuie-plumes

EN FORME DE BOUQUET.

Les figures 58 à 61 (*verso*) appartiennent à cet objet.

Ce bouquet se compose d'un dahlia rouge, de cinq pâquerettes, de cinq fleurettes bleues et de feuillage le tout en drap découpé. Le cornet, imitant du papier blanc découpé à l'emporte-pièce, est fait en drap blanc; ce cornet est entouré d'une bande de drap noir déchiquetée, servant à essuyer les plumes. Pour faire ces fleurs on emploie tous les petits restes de drap dont on peut disposer.



COIFFURE SICILIENNE.

Dahlia. On découpe 13 pétales d'après la figure 58 pour le cercle extérieur, 7 pétales pour chacun des deux cercles suivants, d'après la même figure, mais en les taillant un peu plus petits pour chaque cercle; enfin on prépare huit feuilles ovales pour le centre, et quelques pistils en drap jaune, avec lesquels on forme une houppe que l'on fixe à la pointe d'une tige en fil d'archal ayant 12 centimètres de longueur. Autour de ce centre on place les pétales disposés en cornet. On entoure la tige avec de la laine rouge.

Fleur bleue. Pour chacune de ces fleurs, qui entourent le dahlia en alternant avec les pâquerettes, on coupe 9 pétales d'après la figure 59, puis une petite houppe ayant un centimètre 1/2 de longueur, composée de brins en soie, noirs et blancs; on fixe cette houppe autour d'une tige ayant 9 centimètres de longueur et on l'entoure avec deux rangs formés par les 9 pétales, que l'on ploie un peu sur la fente de la figure 59.

Pâquerette. Le centre se compose d'un disque en drap jaune, ayant 2 centimètres 1/2 de diamètre, que l'on *tend* sur une petite boule de ouate et qu'on lie autour de cette boule en la fixant à l'extrémité d'une tige dont la longueur est de 9 centimètres. Pour le reste de la fleur on emploie une bande de drap blanc ayant 12 centimètres de longueur, 3 centimètres 1/2 de largeur; on la découpe sur un côté, comme l'indique la figure 60, puis on la tourne tout près de la boule jaune.

On coupe en drap vert 12 feuilles d'après la figure 61, et l'on coud chaque feuille sur une tige qui doit atteindre sa pointe. Les fleurs et les feuilles sont disposées comme l'indique le dessin, et l'on entoure toutes les tiges avec de la laine verte.

Pour l'entourage du bouquet, on prend un disque de drap blanc ayant 18 centimètres de diamètre; on pratique

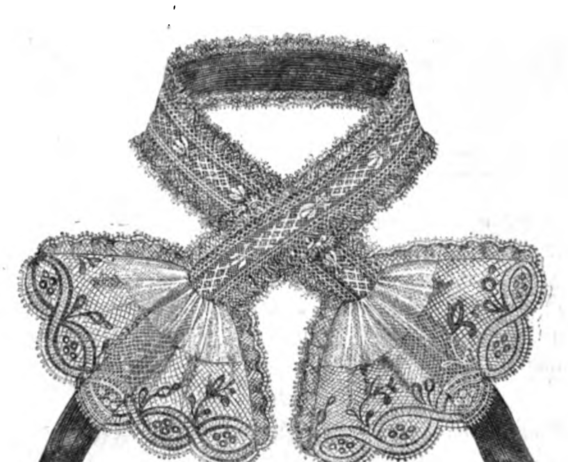


BONNET PAULA.

au milieu une ouverture suffisante pour passer la queue du bouquet; on enlève à ce disque une pointe ayant 12 centimètres de largeur sur son bord supérieur, et l'on coud ensemble les deux côtés transversaux du disque; on le découpe tout autour et l'on forme les deux rangs de petits trous ronds (voir le dessin). Sous cette garniture on pose une bande de drap noir plissée, ayant 5 centimètres de largeur et découpée sur son bord supérieur.



ROBE COUPÉE EN POINTE AVEC PÉPLUM, DE CHEZ Mme FLADRY, Rue du Faubourg-Poissonnière, 14.



CRAVATE EN MOUSSELINE ET DENTELLE.

Bonnet en forme de résille.

La figure 27 (*recto*) appartient à ce patron.

Il n'est pas de bonnet *négligé* qui soit préféré à la forme de la résille; notre modèle est fait en tulle blanc uni (servant de doublure) et tulle blanc à dessins. On peut faire ce bonnet au filet, et supprimer la doublure de tulle, ou bien en guipure sur filet, d'après un dessin que nous publierons prochainement.

On coupe le fond d'après la figure 27 qui en représente la moitié, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour l'ourlet inférieur servant de coulisse. Quand cet ourlet est fait, on y passe un ruban élastique, on fronce le fond depuis l'étoile jusqu'au point, on le *prend* entre les deux côtés d'une passe droite, ayant 3 centimètres de largeur, faite en tulle raide. Cette passe est recouverte avec un bouillonné, formé avec une bande pareille au bonnet,

ayant 48 centimètres de longueur, 5 centimètres de largeur, froncée sur chaque côté, laissée ouverte au milieu pour y passer deux rubans de velours ayant chacun 80 centimètres de longueur, 3 centimètres de largeur. Chaque ruban est fixé sur le bord inférieur de la passe, puis ramené au-dessus et noué.

Coiffure sicilienne.

La figure 28 (*recto*) appartient à ce modèle.

On coupe le fond de la coiffure d'après la figure 28 (qui en représente seulement la moitié) en tulle blanc, raide, pris double; on forme ensuite les pattes arrondies, qui retombent sur la tête. Ces pattes se composent d'un entredeux de guipure ayant au moins 4 centimètres de largeur; des rubans de velours bleu ayant 1 centimètre de largeur sont posés en échelle sous ces deux pattes, les réunissent et se terminent à chaque bout en une bouclette ayant 4 centimètres de longueur; sur le bord supérieur, l'espace qui sépare les pattes est seulement d'un centimètre; il va s'élargissant, et, sur le bord inférieur, cet espace est de 8 centimètres. Le bord inférieur de chaque patte est garni avec une guipure froncée dont la largeur est de 4 centimètres et avec un nœud de ruban étroit à longs bouts. La couture des pattes, sur la passe de tulle raide, est cachée par une guipure froncée, pareille à la précédente, posée en biais, de façon à dépasser la pointe de la passe de presque toute la largeur, et à descendre sur les côtés longs des pattes, sur un espace de 3 centimètres environ. Sur le contour de chaque côté en biais de la passe, on pose 18 à 20 bouclettes de ruban bleu, ayant chacune 4 centimètres de largeur; enfin on pose au milieu de la passe une rosette en forme de demi-disque, faite avec des bouclettes de ruban et deux bouts chacun de 25 centimètres.

Bonnet Benoiton.

La figure 50 (*verso*) appartient à ce patron.

Les chaînes qui ont paru cet hiver sous le nom de chaînes Benoiton sont avantageusement remplacées sur ce bonnet par des entre-deux en guipure doublés de rubans; l'un de ces entre-deux entoure le chignon par derrière, l'autre tombe sur la poitrine par devant. Le bonnet se compose d'un fond rond, formé par des bouillonnés de mousseline, des entre-deux brodés et des entre-deux de guipure coupés d'après la figure 50, qui en représente la moitié; on le coud ensemble depuis 40 jusqu'à 41; le centre est en mousseline unie. Pour les bouillonnés qui l'entourent, on coupe des bandes de mousseline dont la longueur est pareille à celle de l'espace que les bouillonnés doivent couvrir, et la moitié de cet espace en plus; en d'autres termes, pour faire un bouillonné occupant un espace de dix centimètres, on prendra une bande ayant 15 centimètres de longueur. On fronce ces bandes destinées aux bouillonnés.

La garniture de devant repose sur une sorte de passe ayant un centimètre 1/4 de largeur, un peu pointue, coupée en tulle raide pris double et posée depuis le point de la figure 50. Sur cette passe on fixe une guipure légèrement froncée, ayant 4 centimètres de largeur, et un ruban un peu plus étroit plissé à plis doubles, puis on borde tout le fond avec de la guipure froncée. Sur chaque côté du centre uni on pose les brides fermées ayant l'une 68 centimètres, l'autre 1 mètre 66 centimètres de longueur. Chacune de ces brides est faite avec un entre-deux de guipure ayant un centimètre de largeur, doublé de ruban et garni de chaque côté avec une guipure de même largeur. Sur le bord extérieur du fond ces brides sont fixées encore une fois, la plus courte sur le double point, la plus longue sur l'étoile. On couvre le centre uni avec une rosette faite en guipure, dont le contour repose sur l'entre-deux brodé. Sur le milieu du fond on pose un nœud court, fait en ruban ayant 4 centimètres de largeur.

Bonnet Paula.

Un voile léger en tulle de soie, une passe pointue en ruban de taffetas bleu recouvert de tulle blanc entourant la tête en guise de couronne, tels sont les éléments de cette gracieuse coiffure.

Pour faire la passe on coupe en tulle blanc, raide, pris double, une bande ayant 3 centimètres de largeur, au milieu de laquelle on fait un pli pour former une pointe. Sur cette bande on fixe deux mètres de ruban bleu ayant 4 centimètres de largeur (*milieu* du ruban sur le *milieu* de la passe); on recouvre ce ruban avec du tulle de soie blanc, jusqu'à la place où se termine la passe; ce tulle de soie est froncé sur chaque côté. Le voile est fait avec un morceau de tulle illusion ayant 28 centimètres de longueur, 23 centimètres de largeur; on le borde tout autour (à l'exception de l'un des côtés courts) avec une ruche faite en tulle de soie, ayant 2 centimètres de largeur et surmonté de trois rubans étroits en velours noir. On fronce le côté non garni de telle sorte qu'il n'ait plus que 7 centimètres de largeur; on fixe le voile sur le milieu de la passe; sur cette couture on pose une rosette ayant 15 centimètres de longueur et 10 centimètres de largeur, se composant de 26 bouclettes ayant 4 centimètres de longueur, faites avec du ruban ayant 4 centimètres de largeur. Les rubans qui dépassent la poche après l'avoir recouverte sont noués sous le chignon.

Deux cravates en mousseline et dentelle,

MODÈLES DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

La figure 57 (*verso*) appartient à ce patron.

No 1. On prend un morceau de mousseline ayant 1 mètre 90 centimètres de longueur; on y forme des plis d'un demi-centimètre, lesquels doivent se diriger en sens inverse de chaque côté du milieu de la cravate. On coupe cette mousseline d'après la figure 57, qui représente la moitié de la cravate, et sous l'ourlet (surjet roulé sous le doigt) on coud une dentelle de Valenciennes ayant un centimètre de largeur. Un entre-deux en même dentelle est passé au milieu de la cravate; il est fixé par des bandes étroites, piquées, et la mousseline est découpée en dessous. Un ruban de taffetas rose, ayant 5 centimètres de largeur, posé sous l'entre-deux, dépasse la cravate en une bouclette de 7 centimètres de longueur.

No 2. Cette cravate se compose d'un entre-deux en mousseline brodée ayant 45 centimètres de longueur, auquel se rattache, à chaque bout, une bande de mousseline ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, 12 centimètres de longueur, garnie à l'une de ses extrémités avec une dentelle ayant 4 centimètres 1/2 de largeur; cette bande est froncée. Une dentelle assortie ayant un centimètre de largeur encadre l'entre-deux brodé: celui-ci est doublé avec un ruban violet, qui dépasse la cravate de 8 centimètres environ.

Ces deux cravates tiennent lieu de chemisette.

Robe coupée en pointe avec péplum.

MODÈLE DE CHEZ Mme FLADRY,
RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Les figures 30 à 37 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Cette robe est faite en *sultane* mais à rayures noires; elle est fermée devant avec des boutons *camées* en bois noir sculpté. Le péplum (sorte de ceinture à basques), fait en même étoffe que la robe, tient lieu d'un pardessus; il est plus court devant et derrière que sur les côtés, où il est fendu et se termine en pointes ornées d'un gland en soie noire. La ceinture qui soutient les basques a 4 centimètres 1/2 de largeur; elle est ornée de soutache noire et au milieu, par derrière, d'une sorte d'écharpe ayant 5 centimètres de largeur, 1 mètre 25 centimètres de longueur, garnie de soutache et de glands. Une écharpe semblable, mais ayant 66 centimètres de longueur, cache l'extrémité de la ceinture sur le côté gauche.

Robe. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 30 à 32, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 3 centimètres sur les devants; on coupe un morceau sans couture, d'après la figure 33, et l'on donne à tous ces morceaux la longueur voulue pour la taille, le patron n'ayant pu être publié dans toute sa hauteur; on devra aussi suivre les indications relatives au droit fil qui se trouvent sur le patron. La doublure de la robe est aussi coupée d'après les figures 30 à 33, mais doit dépasser la taille seulement de 5 centimètres. On coud dans chaque devant les pinces de la poitrine; on replie de 3 centimètres le bord du devant de droite, sur lequel on fait les boutonnières; le devant de gauche, qui croise de 3 centimètres sous le précédent, est doublé avec une bande d'étoffe coupée en biais, ayant 3 centimètres de largeur, et l'on y pose les boutons qui devront plus tard être continués à intervalles égaux, sur l'ourlet du côté de droite. On assemble les deux devants depuis l'étoile jusqu'au bord inférieur; on réunit tous les morceaux en rapprochant les lettres pareilles dans la couture réunissant le devant et le petit côté de devant (figures 30 et 31); il reste une fente de chaque côté, depuis la croix jusqu'au double point; dans cette fente on place une poche. Le bord inférieur (non fixé) de la doublure est ourlé; on pose un liséré sous l'encolure, et, sous le bord inférieur de la robe, on met une bande de doublure ayant 36 centimètres de hauteur et une bande coupée en biais, de même étoffe que la robe, ayant 8 centimètres de largeur. La manche, qui est pareille à celle du *corsage en tulle noir* publié dans le no 18, est garnie sur son bord inférieur avec sept bandes coupées en biais, divisées par un espace d'un centimètre, ayant chacune 2 centimètres 1/2 de largeur, pliées à moitié de leur largeur (c'est-à dire que l'on coud ensemble leurs deux côtés longs), puis fixées par une soutache noire posée au milieu. Sur le bord supérieur de la manche, avant de la fixer dans l'entournure, on pose une épaulette composée de bandes en biais pareilles aux précédentes, mais placées comme des bouclettes, tout près l'une de l'autre. Leur longueur est de 8 centimètres au milieu de la manche et diminue graduellement, de façon à n'être plus que de 5 centimètres sur les côtés. Deux bandes semblables garnissent l'entournure.

Péplum. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 34 à 36; la basque de derrière sans couture, d'après la figure 37 qui représente la moitié de cette basque. On assemble les figures 34 et 35, depuis 9 jusqu'à 10, les figures 35 et 36, depuis 14 jusqu'à 15 (depuis 15 jusqu'au bord inférieur il reste une fente); enfin on réunit les figures 36 et 37, depuis 11 jusqu'à 12. Avant de coudre ces deux dernières figures ensemble, depuis 12 jusqu'à 13, on forme un pli dans la figure 37 en faisant un ourlet étroit sur chaque bord depuis 12 jusqu'à 12, puis en posant la croix sur le point, 12 sur 12. On coud ce pli sur la ligne fine qui se trouve à cette place. Sous le bord inférieur des basques, on pose une bande d'étoffe coupée en biais, puis les bandes pareilles à celles des manches et enfin les glands. On plisse le bord supérieur des basques en posant les croix accompagnées de lettres sur les points qui portent les mêmes lettres: on coud ce *péplum* entre les deux côtés de la ceinture, qui a été coupée double.

L'abondance des dessins et des explications nous a obligés à placer dans le précédent numéro (26) les dessins et explications du *costume de voyage* et du voile dont le patron se trouve sur la planche jointe au présent numéro.

Le même motif nous fait remettre au prochain numéro (28) les dessins et explications de l'échiquier dont le patron se trouve sur la planche jointe au présent numéro.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Jupon en taffetas blanc, bordé avec deux volants tuyautés très-étroits. Robe en gaze de soie blanche lisse; chaque lé, arrondi sur son bord inférieur, est séparé du lé voisin sur une hauteur de 25 centimètres, et l'on aperçoit le jupon entre chaque lé de la robe, qui est, du reste, un peu plus courte que ce jupon, et bordée avec un ruban de velours rouge, posé entre deux dentelles blanches, étroites, remontant sur chaque couture. Au-dessus de la séparation qui divise les lés, se trouve un *chou* en ruban de velours, entouré de dentelles, et terminé par des glands en perles. Corsage décolleté, très-bas, complété par une chemisette décolletée, faite en mousseline plissée; l'encolure de la chemisette et celle du corsage sont garnies de rubans en velours rouge. Coiffure ornée de guirlandes de fuchsias.

Robe en sultane blanche, à triples rayures bleues, garnie avec trois biais de taffetas bleu. Paletot pareil garni comme la robe, formé avec de gros boutons de nacre blanche. Chapeau en tulle bleu. Ombrelle bleue, doublée de blanc, avec manche en bois sculpté.

MODES.

La mode est définitivement installée dans les petits chapeaux, les robes relevées sur des jupons pareils ou assortis, les pardessus pareils à la robe; hors de ces combinaisons il n'est point de salut, à moins qu'il ne s'agisse de paletots de cachemire noir, brodés en galons, soutachés de soie noire et perles de jais noires, tels enfin qu'on en a reçu les patrons et les dessins dans le no 18. (Voir le paletot-sac, paletot Corona, paletot O'Donnell.)

Les tout petits garçons, les petites filles et même les fillettes, portent beaucoup de robes en toile grise, ou toile écrue, *égayées* par des lacets en laine, rouges ou bleus, par des broderies en soutache de laine. Pour petite fille, on ajoute souvent un ruban de laine, ruché, remontant sur toutes les coutures de la robe, ou seulement en *tablier* sur le lé de devant.

Les robes courtes n'ont pas encore conquis droit de cité à Paris; mais, si l'on en juge d'après le nombre qui s'en prépare pour les bains de mer, on les verra prochainement acceptées ici. C'est de la mer aujourd'hui que nous vient la mode... on fait faire un voyage à une nouveauté quelconque pour la *bonifier;* c'est la mode, retour, non pas des Indes, mais des eaux.

J'ai été récemment prendre quelques notes chez Mme Fladry, couturière, rue du Faubourg-Poissonnière, 14; elle crée de charmantes garnitures, de jolies nouveautés, mais demeurant dans les limites d'un goût honnête et sûr. J'y ai vu deux toilettes que je vais décrire.

Une robe de taffetas vert-jaune (ancien vert), garnie, à la distance de 30 centimètres du bord inférieur de la jupe, avec un entre-deux en guipure Cluny blanche, ayant 6 centimètres de largeur. Sur chaque côté de cet entre-deux se trouve un ruban de velours ayant 2 centimètres de largeur, posé à plat, orné, de 5 en 5 centimètres de distance, avec un cabochon en nielle argent; à l'autre extrémité du ruban de velours une étroite guipure de Cluny ayant au plus 2 centimètres de largeur. Cette garniture compose un *tour de jupe* très-simple et très-élégant. Le corsage est en mousseline blanche, avec une ceinture Empire reproduisant la garniture de la jupe, ce qui lui donne une hauteur de 14 centimètres.

Une robe en gaze de Chambéry. Le jupon est en gaze de Chambéry à rayures blanches et cerise; par dessus une robe courte en gaze de Chambéry unie, toute blanche, relevée à la couture de chaque lé par deux plis arrêtés chacun par un gros bouton blanc en nacre. Ceinture Rubens, de même tissu que la robe, garnie de boules de soie blanche formant grelots; même garniture à l'épaulette et au bas de la manche du corsage.

Avec toute robe en tissu clair (gaze de soie, etc.), on porte une jupe de taffetas coupée en pointes; quand le corsage est pareil à la robe on le fait montant, avec un corsage de dessous, décolleté, en taffetas, ou bien décolleté, à manches courtes, avec guimpe montante, en mousseline, à manches longues. Cette dernière combinaison convient seulement aux jeunes filles et aux très-jeunes femmes. Auprès de cette mode, qui est très-*pensionnaire*, les corsages blancs, jadis réservés à la jeunesse, prennent un aspect de gravité.

On prépare des chapeaux ronds qui sont... le croirez-vous?... en toile cirée noire; on les appelle des chapeaux marins, et on les envoie à la mer, tout naturellement, en les garnissant avec un grand voile de gaze bleue. Si absurdes que me semblent ces chapeaux, je les préfère encore à ceux qu'on appelle *le Chinois* et *la Cloche bavaroise;* du reste, pour dire mon avis tout net, je trouve que ces trois formes sont affreuses, ce qui ne m'empêchera pas (n'ayant pas la prétention d'imposer mon



Leroy imp. Paris.

goût) de vous les faire *admirer* prochainement dans le journal.

Les petites filles ont, pour la rue, des costumes de *bergères* qui sont charmants; ils se composent d'un jupon de couleur cerise et d'une robe courte ou relevée par des *choux* ou bien des nœuds de ruban; point de pardessus (jusqu'à sept ans, en cette saison, les petites filles peuvent sortir sans pardessus); un chapeau de paille rond à bords roulés. Les petits garçons portent généralement des chapeaux sans ornements, en paille marron. E. R.

VARIÉTÉS.

LES ENNEMIS DES ROSIERS.

L'horticulture a ses luttes comme toutes les autres arènes, dans lesquelles les forces humaines se mesurent avec leurs ennemis, grands ou petits. Moi qui vous parle, et qui vis dans une retraite profonde, j'ai eu depuis six semaines des émotions, des emportements, des désastres, des déceptions, qui bouleversaient mon existence, et m'ont absolument empêché de me rappeler au souvenir des lectrices de la *Mode illustrée*. Elles remarqueront que je leur épargne un adjectif dont la répétition doit leur être fastidieuse; je ne dis pas les *aimables* lectrices: à quoi bon? N'est-il pas suffisamment démontré que mes lectrices sont bien aimables pour moi? Il est fort inutile de répéter à satiété ce qui est connu du monde entier.

En apprenant mes tourments, vous allez peut-être supposer, Mesdames, que la politique m'a atteint par le point vulnérable, qui s'appelle la Bourse, avec lettre majuscule ou minuscule? Vous imaginerez que mes emportements étaient causés par certain ministre étranger, dont on s'est beaucoup occupé depuis deux mois? Vous vous direz que l'ami Sainfoin avait sans doute engagé ses capitaux à la hausse, quand la baisse est survenue, et, sévissant à la Bourse sise rue Vivienne, s'est introduite dans tous les porte-monnaie? Et vous m'accorderez une marque de sympathie, en vous apitoyant sur mes désastres financiers.

Vous n'y êtes pas; j'ai été, il est vrai, la proie de rongeurs, mais ils étaient étrangers au règne financier, ou *boursier*, proprement dit; j'ai subi du déport, j'ai beaucoup de découvert, et peu de rapport, mais je ne connais que par ouï-dire les trafics du temple grec (j'espère que l'on ne me soupçonnera pas de tenter un calembour) qui s'épanouit place de la Bourse.

Mes angoisses, ma colère, mes déceptions, ont eu mon jardin pour théâtre, et pour cause mes rosiers; c'est dans cette enceinte que s'est concentrée mon existence, et que règnent mes plus chers intérêts; c'est là que s'est déroulé le drame dont je veux vous raconter les péripéties, avec le désir et l'espoir de vous faire profiter de mon expérience.

J'avais été forcé, pour des motifs dont l'énonciation ne vous offrirait aucun intérêt, de me séparer de mon jardin pendant un mois; je l'avais confié à la surveillance et aux soins d'un confrère; mais rien ne vaut l'œil du maître, j'en ai acquis l'amère conviction.

J'ouvris la porte de ma demeure, le 19 mai; mon confrère, éminemment utilitaire, me présenta avec orgueil les planches de légumes, qui étaient dans une situation prospère; les petits pois fleurissaient; les fraises rougissaient en se cachant sous leurs feuilles, comme les belles dames sous leur éventail; les choux s'épanouissaient vaniteusement, les navets se gonflaient, les oignons criblaient le sol de leurs pointes aiguës; tout venait à point, et je n'eus qu'à approuver en traversant le potager.

Mais j'avais hâte de visiter mes rosiers; je me précipitai vers le parterre..... Là m'attendait un spectacle à jamais lamentable.

Chaque touffe greffée, ou franche du pied, offrait à l'œil une boule enduite de fils gommeux, sous lesquels fourmillait une population hideuse de chenilles de toutes couleurs, de larves de toute dimension; tout cela rongeait, taillait, dévorait les jeunes pousses, choisissait les feuilles les plus larges, pour en coller les deux côtés avec un art que je n'hésiterais pas à qualifier de diabolique; moyennant cette petite préparation, la feuille passait à l'état de cornet, dans lequel la larve, quelle qu'elle fût, filait à la fois et des jours sans nuage et un perfide cocon. Quelques-unes de ces espèces malfaisantes ne se contentent pas même de cette demeure, suffisamment confortable pourtant; elles poussent l'esprit de prévoyance, d'égoïsme et d'indélicatesse, jusqu'à s'introduire dans une branche jeune et tendre, et rongent l'intérieur, en le creusant au fur à mesure, de façon à le métamorphoser en un étui, dont les parois les enserrent mollement et représentent pour l'agrément de l'usage ces excellents fauteuils capitonnés que vous aimez tant, Mesdames, et qui soutiennent à la fois votre tête, votre dos et vos bras.

Ainsi exploité, que peut faire un pauvre rosier?.... Vous le devinez, hélas! il dépérit, en attendant qu'il périsse, et cela ne peut manquer, à moins qu'il ne lui arrive un protecteur et un vengeur. Le pauvre petit bouton qui surmonte la tige percée par l'infâme chenille se penche languissamment; il pâlit, jaunit, enfin se dessèche et tombe.

Quant aux feuilles du rosier, les unes sont la proie d'insectes gloutons, qui mangent tout sans examen et laissent seulement les nervures, qu'ils ne pourraient digérer, et que pour cette raison ils s'abstiennent d'attaquer; d'autres insectes, plus gourmets, plus délicats, fins connaisseurs, se bornent à *goûter* les feuilles et à enlever partout le morceau qui représente pour eux l'aile de perdreau.

Il était temps que le vengeur arrivât... Et encore, en examinant le piteux état de ces arbustes, c'est tout au plus si je pouvais me dire qu'il n'était pas trop tard. Là se trouvait réunie, en effet, la compagnie la plus nombreuse, la plus compliquée, la plus hétérogène, qui se puisse imaginer; les myriades de pucerons, sécrétant du sucre, avaient attiré des fourmis; les mouches qui venaient déposer leurs œufs, lesquels devaient produire une génération de chenilles, destinées à leur tour à se transformer en papillons, avaient donné à penser aux araignées, qui s'étaient dit qu'il y avait là de bons coups à faire, et qui avaient dressé leurs filets, je veux dire leurs toiles, — dans toute la direction.

Vous jugez de l'effet produit sur l'arbuste par cette aimable réunion; les feuilles, les jeunes tiges, les branches elles-mêmes, étaient couvertes d'un enduit visqueux, auquel la poussière s'était attachée, de façon à produire une couche qui fermait hermétiquement tous les organes respiratoires de chaque rosier: leur situation n'était plus tenable.

Que faire?

Je ne connaissais pas même le nom de mes ennemis; j'ignorais complétement la stratégie qui devait m'aider à les écarter. Je me livrai à mon inspiration. Elle s'écriait: Sus aux ennemis!.... Et je me jetai tête baissée dans la mêlée, ce qui est, je crois, le meilleur procédé pour lutter, nonobstant les inventions nouvelles et les théories écrites sur l'art de combattre.

Dans toute œuvre nuisible, malfaisante, ténébreuse, il importe au système de la défense d'introduire avant tout l'air et la lumière; enlevez aux méchants la protection des ténèbres, vous leur faites perdre leur arme la plus puissante; exposez-les au grand jour, vous préparez leur destruction. Transportant du domaine moral dans l'ordre matériel cette doctrine qui m'est démontrée infaillible, et l'appliquant à la préservation de mes rosiers, j'ai tout d'abord séparé leurs branches, agglutinées, réunies entre elles par mille fils à peine perceptibles. Cela fait, j'ai procédé par l'amputation, portant le fer et la destruction dans ces tribus dévastatrices. Mon principal..... autant dire de suite mon unique instrument, a été une paire de ciseaux bien solide, un peu trapue, pas trop longue, afin de pouvoir la manier sans fatigue...., partant sans relâche.

Toutes les feuilles dont les parois étaient collées ensemble, ou bien réunies deux par deux, ont été dépliées, séparées, visitées, nettoyées de la larve qui s'y trouve immanquablement; les tiges percées, bien reconnaissables à leur gonflement maladif, ont été coupées; coupés aussi les boutons jaunis, desséchés, qui ne causaient plus qu'un inutile encombrement; coupées les feuilles à demi dévorées, qui fatiguaient l'arbuste, et, loin de pouvoir contribuer désormais à l'orner, lui donnaient un aspect dévasté. Il est bien entendu que les tiges *piquées* étaient coupées sur toute la longueur de l'excavation creusée par l'animal pervers qui y avait élu domicile. Les ciseaux s'arrêtaient seulement quand ils avaient atteint la partie saine de la tige.

Il a fallu visiter une à une chaque feuille et chaque bouton de chaque rosier, après l'avoir délivré de l'amas inextricable qui grouillait, fourmillait, prospérait, s'ébattait dans les branches agglomérées, chaos composé d'insectes nés et à naître, de larves retenues par des cocons, de chenilles de toute dimension, de mouches, de pucerons, de fourmis et d'araignées. Ceci était le gros de la besogne, auquel succéda le détail minutieux.

Quelques chenilles ventrues, noires ou brunes, à points jaunes, s'étalent effrontément sur ces feuilles; mais il en est de plus modestes, ou qui sont plus prudentes. Celles-ci, pour mieux cacher leurs ravages, prennent la livrée de l'arbuste qu'elles vont exploiter; ce système se retrouve ailleurs encore que chez les hyménoptères; il est d'usage, en effet, que l'on adopte la couleur de l'individu dont on espère tirer quelque chose, et ce n'est pas seulement chez les insectes que l'on rencontre les lâches caractères, toujours prêts à prendre la livrée du courtisan..... pour mieux gruger celui dont ils portent la couleur. Quand ils n'ont plus rien à attendre, quand ils n'espèrent plus rien gagner, ils changent de nuance, toujours comme les chenilles, qui, en passant d'une feuille à une autre, prennent une teinte plus ou moins verte. Cette précaution préserve leurs jours jusqu'à un certain point; il est assez difficile d'apercevoir ces insectes, qui sont d'une nuance complétement semblable à celle de la feuille qu'ils dévorent, et qui poussent le luxe des précautions jusqu'au soin de se placer en dessous de la feuille, le long de la nervure avec laquelle on les confond souvent. Là encore l'analogie est frappante: ils agissent en *dessous*, toujours comme les courtisans, auxquels je leur ai fait l'injure amère, mais juste, de les comparer. Ils ont, comme ceux-ci, l'allure oblique, rampante; comme ceux-ci, ils sont mous, flasques, ils ne résistent pas, et se laissent écraser, sans laisser d'autre trace qu'un peu de fange.

Dès la première opération (l'échenillage en gros) mes arbustes reprenaient des forces; leur langueur se dissipait, ils entraient visiblement en convalescence; mais ils étaient encore bien faibles, et mes secours leur étaient indispensables pour les aider à lutter contre leurs ennemis. C'est alors que je pratiquai l'échenillage en détail, répété quatre à cinq fois par jour. Je visitais les arbustes un à un, et partout où j'apercevais une feuille pliée, deux feuilles collées, une chenille impudente, une chenille mieux avisée, une larve gisant dans son cocon, comme une momie dans ses bandelettes, mes ciseaux faisaient leur office..... Vous devinez le reste. Amputation des feuilles entamées, décollation des chenilles, les larves pourfendues de part en part, telles étaient les diverses péripéties du drame en cinq actes et en plusieurs tableaux dont mon jardin était le théâtre quotidien.

Soumis à ce traitement énergique, dépouillés de certaines feuilles qu'ils remplacèrent bientôt avec usure, mes rosiers prirent bien vite un aspect de prospérité qui rétablit l'équilibre dans mes esprits troublés. Ils semblaient me remercier du secours que je leur avais prodigué, et me promettre de croître et de fleurir. Ils tiendront amplement leur promesse.

Mais les ennemis des rosiers ne sont pas tous représentés par les larves noires ou rouges, par les chenilles vertes, ou noires et poilues, ou blanchâtres, ou jaunes; ils ont encore d'autres persécuteurs, plus incommodes même que les précédents, moins aisés à détruire, échappant à la répression par leur ténuité même; je veux parler des pucerons, cette lèpre vivante des rosiers, qui se multiplie en des proportions dont la statistique exacte causerait des vertiges. Ils s'installent par légions innombrables sur les jeunes pousses, sécrètent une liqueur sucrée qui forme en séchant, et par l'adjonction de la poussière, une croûte gommeuse, essentiellement préjudiciable à l'arbuste, qu'ils épuisent encore par la succion. Comment les attaquer? Ils sont partout, et leur nom est légion! Vous les voyez sur les tiges, sur les boutons, sur et sous les feuilles à la fois, s'attaquant surtout à tout ce qui est faible dans l'arbuste.

Eh bien! j'ai eu une inspiration! Voyant que les pucerons supportaient très-philosophiquement, et même en apparence très-aisément la fumée de tabac, qui est cependant réputée mortelle pour eux (c'est un bruit qu'ils ont fait courir), je me suis dit qu'il fallait chercher et trouver un autre moyen, pour les séparer violemment des tiges qu'ils épuisent. Je me suis souvenu qu'il existait des brosses, qui vous sont particulièrement connues, Mesdames, dont vous faites usage pour nettoyer un tissu fort cher, et qu'il importe par conséquent de manier avec énergie et délicatesse. C'étaient là les deux termes du problème que je m'étais proposé; je voulais attribuer l'énergie à la répression des pucerons, et garder la délicatesse pour les rosiers. Je me suis approvisionné d'une brosse de chiendent, en me disant que les végétaux n'éprouveraient pas de répugnance pour le contact d'un végétal, et j'ai brossé mes rosiers. Mais ce sont surtout les pucerons qui l'ont été (brossés). Figurez-vous une pluie d'insectes, un déluge de pucerons violemment enlevés aux tiges sur lesquelles ils pullulaient, et tombant comme une petite grêle sur la feuille de papier que j'avais eu l'attention de placer au pied de l'arbuste, pour recevoir tous ces parasites. Un grand nombre essayait de se raccrocher aux branches..... Mais, bah! il suffisait de secouer doucement l'arbuste, pour leur faire perdre ce point d'appui provisoire; leur principale force de résistance est, en effet, représentée par la glu qu'ils produisent, et qui les fixe sur les parois glissantes des tiges. Cette force une fois perdue, il est bien aisé de les faire dégringoler. Une pluie bienfaisante a bien voulu seconder mes efforts; elle est venu laver les traces, et emporter les immondices de cette population déplaisante. Mes rosiers se portent bien désormais..... Je souhaite que vous puissiez en dire autant des vôtres.

Outre ces ennemis classés dans le règne animal, il en est d'autres encore, qui semblent inexcusables, car, végétaux eux-mêmes, ils attaquent et détruisent des végétaux. Il y a longtemps qu'on en a fait l'observation: les guerres civiles sont les plus cruelles et les plus implacables de toutes les guerres.

Des parasites végétaux désignés par les termes génériques: la *rouille*, — le *blanc*, se forment dans l'arbuste, et produisent sur les feuilles, à la ramification des tiges, des taches jaunes, ou couleur brique, qui se propagent très-rapidement, et tuent le rosier en le faisant mourir d'épuisement. C'est une sorte de peste, dont il faut enlever les pustules; là encore les ciseaux doivent intervenir, pour retrancher toutes les feuilles, toutes les tiges atteintes par la maladie, qui se communiquerait infailliblement à tout l'organisme de l'individu. On formera un

amas avec toutes ces feuilles, et l'on y mettra le feu, sous peine de voir la contagion se propager.

Le *blanc*, autre forme du même fléau, s'étend sur les feuilles et les tiges les plus tendres et les plus jeunes. Imaginez un immense filet composé de linéaments presque invisibles à l'œil nu, qui englobe toutes les parties jeunes de l'arbuste; les feuilles perdent leur éclat naturel, se recoquillent sur elles-mêmes, prennent un aspect désolé et navrant; la teinte générale devient blanchâtre; il n'est pas d'autres remèdes à appliquer que celui indiqué pour la *rouille*.

Après avoir ainsi délivré mes rosiers de tous leurs fléaux, j'aurais été bien aise de connaître au moins le nom des ennemis que j'avais combattus et vaincus; j'ai feuilleté inutilement bon nombre de gros livres fort savants, dont je ne vous dirai pas le titre, eu égard justement à leur inutilité; il m'était impossible de me retrouver dans tous ces coléoptères, orthoptères, thysanoptères..... et autres *tères*, dont je vous tairai les noms. Mais j'avais reçu le tome II du *Manuel de l'Amateur des Jardins**, par MM. Decaisne et Naudin; ce livre me ravit toujours d'aise par la clarté de sa méthode, l'exactitude de ses renseignements; j'y trouvai enfin ce que je cherchais; nos ennemis, Mesdames, — pardon, je m'identifie trop avec mes rosiers, — les ennemis de nos rosiers s'appellent les *tenthrèdes*, ou bien encore les larves des papillons. Ce renseignement m'a satisfait. On n'est pas fâché, au lendemain de la victoire, d'apprendre à qui on a eu affaire. Mais c'est égal, il me paraîtra toujours plus facile de désigner mes ennemis par le mot de *chenilles* que par celui de *tenthrèdes*; il me serait tout à fait impossible de substituer au mot *écheniller* celui de *tenthrédessier*. Que dirait l'Académie d'ailleurs? Hum! hum! Je crois qu'elle me donnerait raison, et me permettrait de continuer à employer le vieux mot dont je persiste à faire usage.

Et maintenant que je vous ai éclairées sur ces dangers divers, en vous indiquant les meilleurs moyens à employer pour les écarter ou les diminuer, permettez-moi de vous quitter pour aller à la chasse des chenilles..... je veux dire des tenthrèdes.

E. R. SAINFOIN.

* 2 volumes chez Firmin Didot, prix : 15 francs.

MUSIQUE.

J'ai souvent signalé à l'attention de nos lectrices les publications faites par M. Maho, Faubourg-Saint-Honoré, 25, l'un des plus intelligents et des plus compétents éditeurs de Paris; je leur ai indiqué, entre autres, les belles partitions à quatre mains de la *Flûte enchantée*, de Mozart; le *Freischütz*, de Weber; *Les Noces de Figaro*, de Mozart; *Don Juan*, de Mozart; cette collection vient de s'augmenter du *Barbier de Séville*, de Rossini.

Tout le monde ne peut chanter une partition, en la feuilletant; les partitions pour piano seul ont été jusqu'ici assez mal *arrangées*, et réduites, en tous cas, de façon à donner une notion fort inexacte de l'œuvre que l'on désirait connaître. Il faut pourtant voir, étudier soi-même une partition, pour la bien connaître et pour pouvoir en apprécier toutes les beautés. En dehors de cette étude *personnelle*, il n'est qu'un chaos, dans lequel surgissent çà et là quelques morceaux que l'on remarque, parce que les orgues de Barbarie s'en sont emparés; mais à part la cavatine du ténor, la *stretta* de la prima dona, que reste-t-il des opéras que l'on entend? Les morceaux d'*ensemble*, les chœurs, les trios, les quatuors, demeurent inconnus.

Les partitions à quatre mains publiées par M. Maho comblent cette lacune regrettable de l'enseignement musical. Ces partitions ne sont pas une *réduction*, c'est l'œuvre elle-même telle que l'a conçue son auteur, qui se révèle sous les vingt doigts des deux musiciens; pour peu que ceux-ci aient le respect de l'art, et s'appliquent à rendre simplement la musique placée devant eux, on assiste en réalité à la *représentation* de l'opéra, car l'œuvre est complète; on ne court pas le risque de trouver, comme je le constate, entre autres, dans une partition pour piano seul (qui n'a pas été publiée chez M. Maho), la sérénade de *Don Juan* représentée uniquement par l'accompagnement de mandoline de ladite sérénade; l'accompagnement est agréable sans doute, mais enfin il n'est que l'accessoire.... et, je le répète, la sérénade elle-même n'est pas indiquée.

Les déceptions de cette nature ne sont pas à redouter dans les partitions publiées par M. Maho; là tout est scrupuleusement exact, parfaitement adapté aux quatre mains; et à ce sujet qu'il me soit permis de dire ici à nos lectrices, que les morceaux joués à quatre mains sont l'un des meilleurs exercices, pour acquérir l'apomb, la mesure, le style, inséparables d'une bonne exécution. La personne la plus habile doit, en général, se charger de la seconde partie; elle représente, suivant la comparaison énergique de mon vieux maître allemand, elle représente, dis-je, le *cocher*, le conducteur de l'entreprise; la première partie en est l'attelage. C'est à la *basse* qu'il appartient de régler, de maintenir la mesure, de presser ou de ralentir le mouvement. On suppose, en général, que cette partie, moins chargée de notes, doit être exécutée par la personne qui est la moins habile; c'est là une erreur radicale. Les plus grandes, difficultés, au piano, ne sont pas celles que l'on classe parmi les difficultés purement mécaniques; l'ordre, la clarté, sont le principal, et l'on ne peut les obtenir sans une mesure rigoureusement maintenue. Que l'on suppose à la première partie d'un morceau à quatre mains, un pianiste habile, allié à un croque-notes, qui se sera chargé modestement de la basse; le premier sera complétement paralysé par son confrère; il se trouvera entraîné dans une série d'erreurs baroques, de non-sens musicaux, dus uniquement à l'insuffisance de la personne placée à la basse. La basse est, il ne faut pas l'oublier, et soit dit sans jeu de mots, la base même de la musique. Pouvez-vous imaginer un édifice sans base?.... Il peut plutôt se passer de son couronnement, qui est la première partie dans un morceau à quatre mains; oui, certes, si je devais faire ce choix douloureux, je préférerais encore entendre un *primo* escamoter quelques notes, manquer quelques traits, laisser tomber quelques trilles, plutôt que d'entendre la musique lamentable, produite par l'inexpérience du *secondo*. Que dis-je, la musique! Je profère là un blasphème que je me hâte de rétracter, car ce tapage antimusical n'est plus qu'une horrible cacophonie, capable de mettre un auditoire tout entier en fuite.

Ne l'oubliez donc pas, chères lectrices; quand vous lirez les partitions que je vous recommande, la plus habile d'entre vous deux se chargera de la seconde partie.

EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

No 68,931, Charente-Inférieure. Impossible de porter en été des chapeaux de velours noir, ou autre, quelle que soit leur forme. — *No 69,513, Mayenne.* On recevra plus tard. — *La Chaux-de-Fonds.* La place est prête dans l'album. Merci mille fois pour cette chaleureuse sympathie. — *No 14,459, Paris.* Ainsi que je le répète bien souvent, il est complétement impossible de répondre dans le *prochain*, ni même dans le *second* numéro. Le châle carré en grenadine, ou long, en cachemire, selon les saisons, est plus *deuil* qu'une confection. — *Narbonne.* Parfaitement; c'est une bonne couturière. — *No 68,063, Rhône.* La promesse n'était que conditionnelle, car il fallait avant tout s'assurer que cette nouvelle intention répondait à son programme; ce n'est pas par *oubli* qu'il n'en a plus été fait mention, mais uniquement parce qu'il n'y avait pas lieu de *recommander* ladite invention. — *No 84,810, Ardennes.* On reçoit chaque année au moins un dessin de calotte; on en recevra, mais non de suite. — *No 63,915.* On peut, en effet, faire une robe en mousseline blanche, et la porter avec un paletot pareil, fixé par une ceinture; on ne peut doubler le paletot, si l'on ne double pas la robe; la garniture doit être semblable à celle de la robe : guipure ou dentelle, posées sur un ruban. Il me serait complétement impossible de prévoir dès à présent quel sera, l'hiver prochain, la mode des robes et celle des vestes. Je pense que 2 mètres 50 centimètres de velours suffiront pour une veste courte. Je ne connais pas lesdites cages; en tous cas, je crois qu'il faut surseoir à la préparation des robes destinées à l'hiver prochain, car la mode est dans un moment de transition. — *No 61,253, Yonne.* Oui, pour la robe en poult-de-soie noir, avec un paletot pareil..... Mais, vu la saison, il serait préférable de mettre une robe en *byzantine*, ou bien en grenadine de soie. Oui pour le chapeau. Un deuil de beau-père se porte un an, comme un deuil de père. Il ne dépend pas de moi d'avancer la date des réponses. — *J.....* On saupoudre. A six ans, une petite fille ne porte pas de talma en piqué blanc; en été, elle peut se passer de pardessus. Convertir le petit paletot en veste. Je ne connais pas ces cages, et ne saurais indiquer un remède pour cet inconvénient. — *No 74,425, Algérie.* Des descriptions, plus longues même que celles pouvant figurer aux renseignements, seront toujours moins instructives qu'un dessin; or on recevra avant le mois d'octobre plusieurs toilettes de mariées. Oui pour les échantillons. Pour la mère de la mariée, moire antique mauve ou verte. On met toujours les lés d'une robe *égaux* sur le bord supérieur; par conséquent, on égalise le bord inférieur. — *No 12,967, Montmartre.* Nous nous occupons de cet objet..... mais il n'est pas toujours facile de rompre avec la routine. — *No 14,987, Espagne.* S'adresser à M. Combier, libraire, à Valence. Il nous est impossible de répondre dans le prochain numéro. — *No 81,634, Basses-Pyrénées.* On porte un an le deuil d'une grand'-mère, ou pendant six mois, suivant les coutumes du pays que l'on habite. — *No 17,269, Loire.* On ne peut faire ce changement. — *No 3,235, Paris.* Ce patron a été publié l'été dernier, — vient d'être publié dans la 6e livraison des *Patrons illustrés*, est publié dans ce no 27; rien ne s'y oppose. — *No 17,405, Italie.* Pas immédiatement. — *No 78,339, Lot.* Les hautes dentelles peuvent servir uniquement à garnir des mantelets en dentelle. — *No 85,964, Doubs.* On ne fait plus de cols avec mélange de mignardise; plus tard pour les travaux en laine, car nous devons nous occuper maintenant des objets d'été. — *No 72,631, Indre-et-Loire.* On pourrait peut-être faire, avec les crêpes de Chine teints en noir, de petits paletots courts, non ajustés, semblables à ceux qui se font maintenant en cachemire; la frange pourrait servir de garniture; mais, si le crêpe de Chine est uni, il faudrait orner le paletot de passementerie et de jais, ce qui re viendrait peut-être à un prix assez élevé. Au surplus s'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, pour cette transformation. Savon de miel, et farine d'amandes pour les mains; la poudre de riz n'y peut rien et serait d'ailleurs bien incommode. Il faudrait donc se condamner à l'oisiveté, sous peine de laisser partout des traces de poudre? M. Sainfoin sera très-sensible à ce souvenir. En ce moment, l'on ne peut se hasarder à lui demander quelque chose. Il défend ses rosiers contre la myriade de chenilles qui est due à la tiédeur de l'hiver..... Et, comme il massacre du matin au soir, je puis dire sans lui faire tort, qu'il est d'une humeur massacrante. Merci pour l'approbation accordée aux deux derniers romans; merci aussi pour le logogriphe qui sera prochainement examiné. — *No 16,216, Vendée.* Ce serait bien le cas, ou jamais, de broder une portière en tapisserie dessins Louis XIII, soit par bandes, soit entièrement en tapisserie, ou bien de recouvrir un ancien fauteuil avec une tapisserie copiée sur les dessins de l'époque; il suffirait d'envoyer à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, 1o la date du fauteuil (afin qu'elle assortisse le dessin de la tapisserie); 2o la dimension du siége et du dossier prise en long et en large. Mille compliments au nom de la conformité de goûts, et remercîments pour l'approbation. — *No 71,597, Pas-de-Calais.* Les paletots sont bien plus généralement portés que les talmas ou rotondes; je crois qu'ils ne passeront pas de mode d'ici à quelque temps. — *Calvados.* On ne porte pas de rotonde en moire. Il nous est impossible de faire dessiner des écussons spéciaux pour chacune de nos abonnées. La recette pour teindre la mousse en vert a été publiée plusieurs fois; voir aux tables des matières des années précédentes. — *No 27,180, Sarthe.* L'ouvrage est parfait, et je ne saurais assez remercier mon aimable filleule de son envoi. Il en est des ouvrages comme des tissus, qui changent de nom suivant les magasins. On a donné à ce point bien des désignations, et l'Allemagne qui, je crois, l'a inventé, le désigne par ces mots : *point d'épine.* — *No 70,383, Nord.* Les résilles *frisées* sont on ne peut plus mal portées. La robe pourrait se risquer dans ces conditions, mais non avec le ruban cerise. Quand on portait beaucoup de châles, on pouvait utiliser même ceux qui avaient servi pour un deuil; il n'en est plus de même aujourd'hui; les châles doivent attendre des temps meilleurs, avec patience et philosophie. On ne porte pas de corsage en piqué blanc. On ne fait guère entièrement en tapisserie des tapis de table, qui seraient trop roides; on se borne à encadrer avec une bande en tapisserie un tapis en reps ou velours de laine. On ne nous désigne pas le numéro, pour lequel on envoie un timbre insuffisant, du reste, le prix du numéro simple (sans planche de patrons) étant de 25 centimes, ainsi qu'on peut le voir en tête de chaque numéro.

LOGOGRIPHE

Je suis jeune toujours et mon sourire est doux;
Comme un rayon d'avril j'embellis la chaumière,
Et, jusque sur les flots d'une mer en courroux,
Au mousse je redis: Tu reverras ta mère.
Je plane sur les nids, sur les riants berceaux;
Je fais battre le cœur des jeunes fiancées,
Et le pauvre lui-même, accablé par ses maux,
M'entrevoit radieuse au fond de ses pensées.

Placez diversement mes neuf pieds, cher lecteur:
Sous le ciel d'Orient je suis un grand royaume;
Je suis le nom béni du divin Créateur;
Le riche et vert tapis dont la fleur vous embaume;
L'humble palais du nègre; un conquérant romain;
De vos épis dorés l'aimable protectrice;
Ce qu'habitent souvent le chevreuil et le daim;
Cette arme dont Gessler voulait faire un supplice;
Je me tiens au sénat; l'on m'observe à la cour;
Je suis un animal peu propre à la manœuvre;
Le dieu qui de vos champs fait son riant séjour;
Meyerbeer et Mozart font pour moi des chefs-d'œuvre;
Que vous dirai-je encor? j'abrite le cerveau;
Ma liqueur à Noé fit perdre la mémoire;
Au port, malgré les vents, je retiens le vaisseau;
Ville, de nos croisés je rappelle l'histoire;
Et mon rapide cours vous entraîne au tombeau.

CAROLINE.

Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est : *Dé-mon.*

AVIS.

Nous publierons, avec le no 29, la 8e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants : Jupon coupé en pointes. — Robe pour petite fille de deux à quatre ans. — Veste brodée. — Chapeau Paméla. — Dessins de soutache pour robes, jupons, etc.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

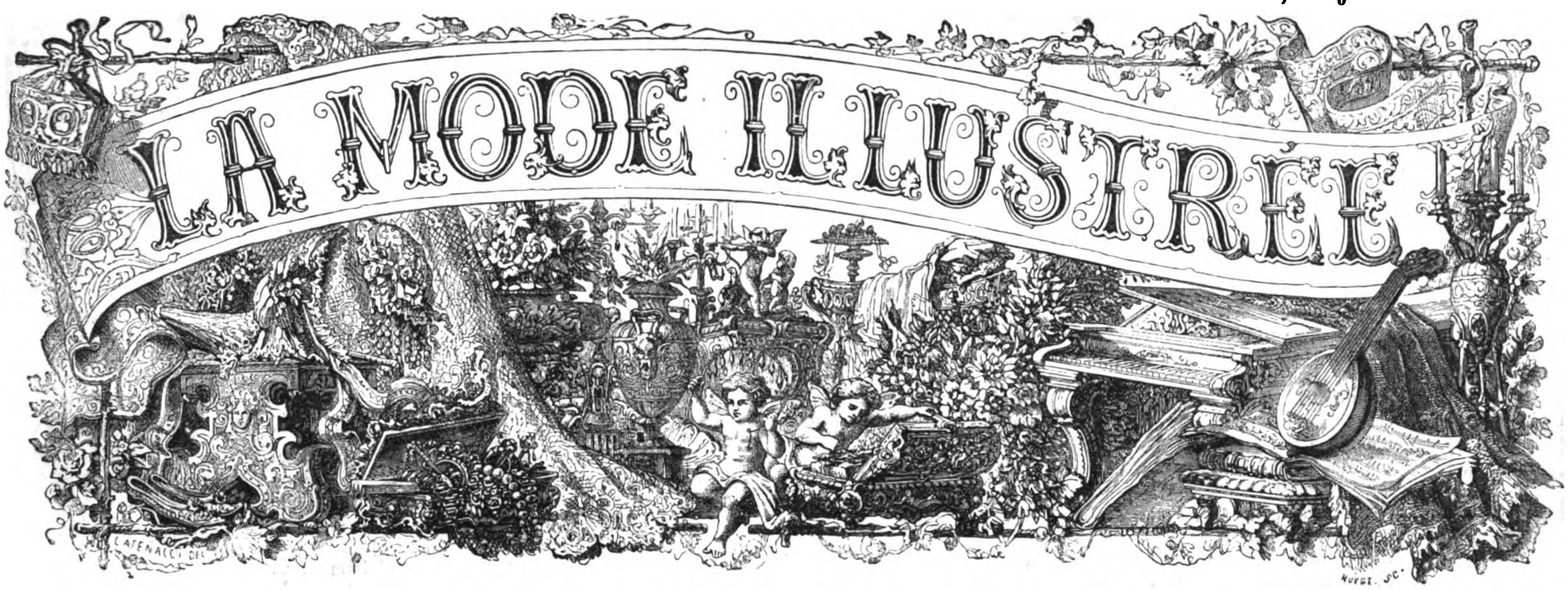
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les enfants sont toujours prêts à s'émanciper.

N° 28. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 8 juillet 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Deux corsages décolletés.

N° 1. *Corsage en mousseline blanche*, plissé à plis creux, perpendiculaires, ayant 2 centimètres de largeur; sur l'encolure, entre chaque pli, se trouve une bouclette de ruban bleu, en taffetas; un entre-deux en guipure, doublé de ruban bleu, simule une berthe carrée; manches courtes, ornées d'entre-deux et de guipure. Ceinture bleue, ornée de 3 bouclettes de ruban.

Une guimpe montante à manches longues, dont nous publions le dessin, transforme ce corsage décolleté en corsage montant; les ornements de la guimpe sont pareils à ceux du corsage.

On porte des corsages décolletés, en mousseline blanche, avec toutes les jupes en étoffe de nuance claire.

La doublure de ce corsage est plat; les plis sont faits dans la mousseline, *avant* de couper le dessus du corsage.

N° 2. *Corsage en mousseline blanche*, bordé de ruban de velours noir, ayant 2 centimètres de largeur, et orné de nœuds de même ruban; au milieu, par devant, se trouve un entre-deux en guipure; la berthe-fichu suit le corsage par derrière, est fixée sur les épaules et croise par devant; les pattes de velours servant à fixer cette berthe sont ornées d'une rosette en guipure blanche.





N° 1. DEUX CORSAGES DÉCOLLETÉS, MODÈLES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14. N° 2.

L'ART DE LA COUTURE.

III.

Avant d'aborder les détails dont nous allons nous occuper, disons quelques mots du terme par lequel nous les désignerons.

Le dictionnaire admet le verbe *froncer*, mais, pour le convertir en substantif, il s'obstine à lui imposer une terminaison qui n'a pu passer du livre dans les habitudes. Ainsi il consacre le mot *froncis*... tandis que l'usage persiste à employer le mot *fronce*. Entre le dictionnaire de l'Académie et la coutume générale, notre choix ne saurait être douteux. Abandonnons l'Académie et rangeons-nous sous la loi de la coutume : il s'agit ici de se faire comprendre, avant tout.

Les fronces ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ! Il ne s'agit pas de froncer au hasard, de faire des points tantôt longs, tantôt courts, décrivant des zigzags ou des courbes; dans tous les objets faisant partie du linge, le chapitre des fronces est très-important; de la régularité des points, de la correction des fronces, dépend

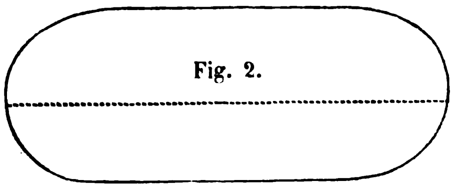


Fig. 2.

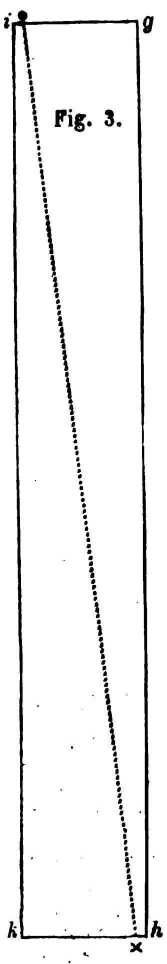
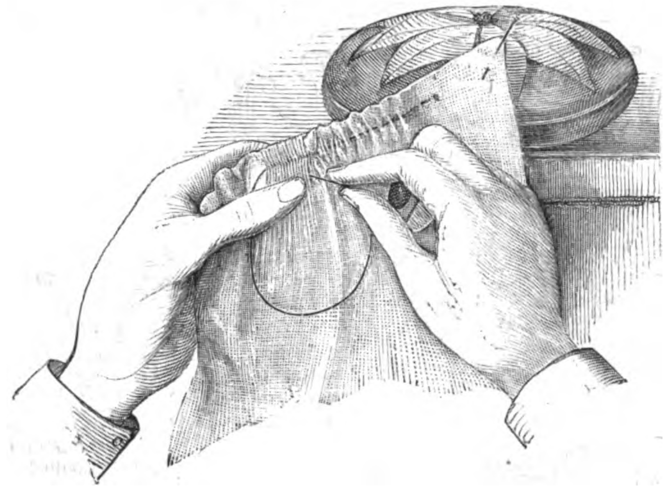


Fig. 3.



Nº 1. PRÉPARATION DES FRONCES.

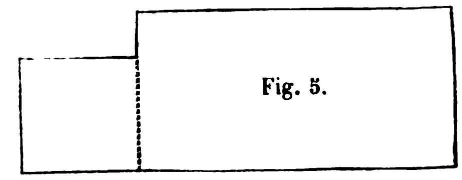


Fig. 5.

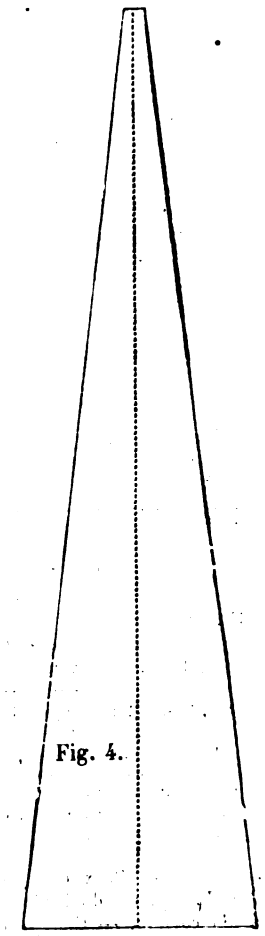


Fig. 4.

en grande partie la netteté de l'objet que l'on coud.

On prépare les fronces en faisant des points *devant*, pour chacun desquels on prend trois fils de l'étoffe *sur* l'aiguille, trois fils *sous* l'aiguille; inutile d'insister pour que tous ces points soient faits exactement sur la même ligne horizontale, car cela est élémentaire. Quand on est arrivé à l'extrémité de l'espace qui doit être froncé, on tire le fil avec lequel la couture à points *devant* a été faite, on prend une aiguille de grosseur moyenne, et, se dirigeant de gauche à droite, on passe cette aiguille perpendiculairement entre chaque fronce pour égaliser le travail. Le pouce de la main gauche retient avec fermeté les fronces entre lesquelles l'aiguille a déjà passé, tandis que les autres doigts de cette même main sont posés en dessous, sur l'espace froncé. Il est bien entendu que l'étoffe *à froncer* doit être épinglée sur un coussin rempli de sable, ou sur un *plomb*, avant que l'on commence ce travail. Voir le dessin nº 1.

Parfois les fronces doivent être fixées par un ourlet.

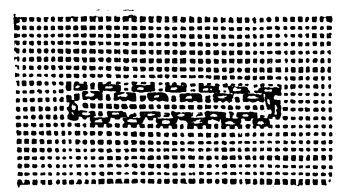
Dans ce cas, on glisse l'étoffe froncée jusqu'au brin qui a servi pour les fronces, on la glisse, dis-je, sous l'étoffe à laquelle on doit réunir cet espace froncé et qui doit être rabattue sur les fronces environ d'un demi-centimètre.

On divise ensuite les fronces très-également sur l'espace qui doit les contenir, et l'on fait un ourlet qui doit être aussi plat que possible; pour chaque point de cet ourlet on pique l'aiguille seulement dans l'étoffe de dessus (celle qui est froncée).

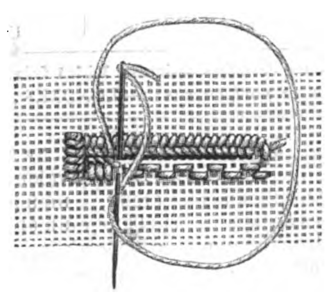
Voir le dessin nº 2.

Boutonnières. Pour chaque boutonnière on fait une fente en ligne rigoureusement droite et assez longue pour que l'on puisse y passer le bouton; mais avant de faire cette fente on encadrera la place qu'elle doit occuper avec deux lignes de points *devant* (voir le dessin nº 3). Entre les deux lignes intérieures on laissera deux fils de l'étoffe; — entre les deux rangées de points *devant* on laissera seulement un fil de l'étoffe. La fente sera faite entre les deux lignes intérieures.

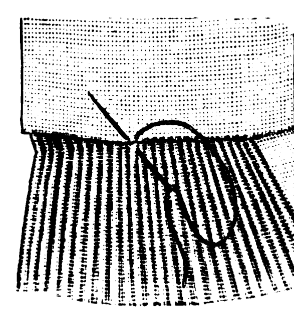
Le point de boutonnière diffère un peu du point de feston. On travaille de gauche à droite, en piquant l'aiguille de telle sorte que sa tête soit dirigée vers la fente, tandis que sa pointe se trouve en dessous de la boutonnière; on tourne le brin autour de l'aiguille (voir le dessin nº 4), et l'on tire celle-ci en maintenant le brin toujours dans la direction du côté opposé de la boutonnière, afin que le point se serre aussi près que possible du bord de la fente. Quand l'un des côtés longs de la boutonnière est terminé, on fait, à l'extrémité de la fente, la petite barre transversale qui sert à assurer la solidité de la boutonnière et réunit ses deux côtés longs. Pour exécuter cette barre on fait trois à quatre points sur la largeur (côté transversal) de la bouton-



Nº 3. PRÉPARATION D'UNE BOUTONNIÈRE.



Nº 4. POINT DE BOUTONNIÈRE.



Nº 2. OURLET SUR FRONCES.

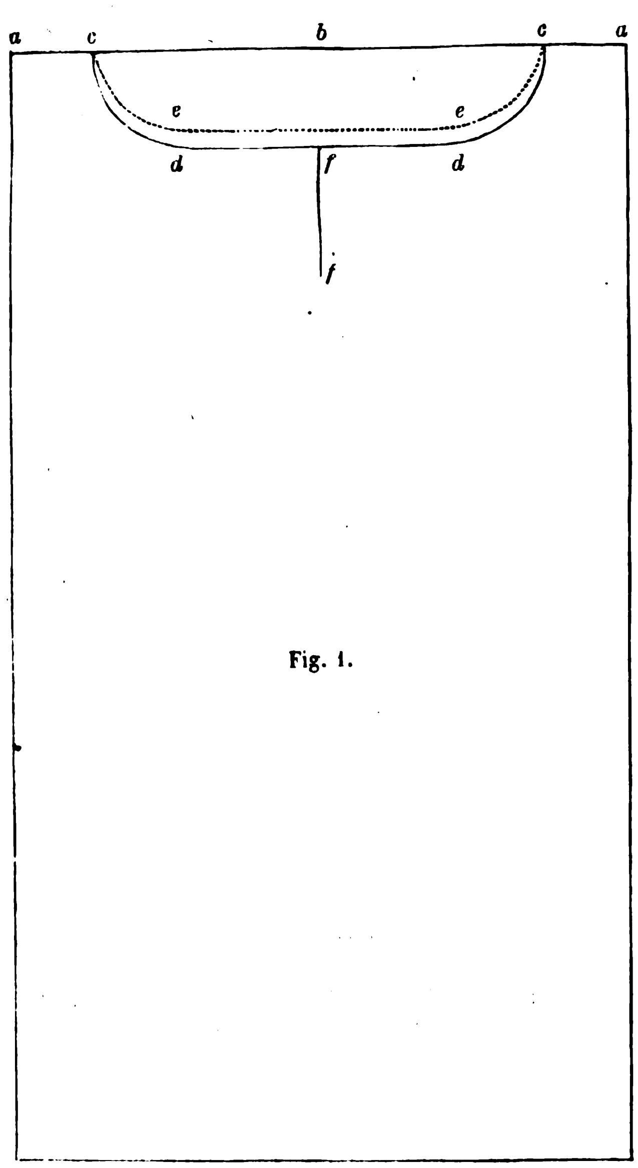


Fig. 1.

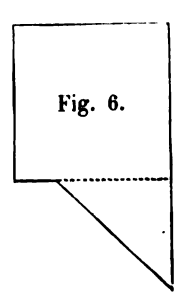


Fig. 6.

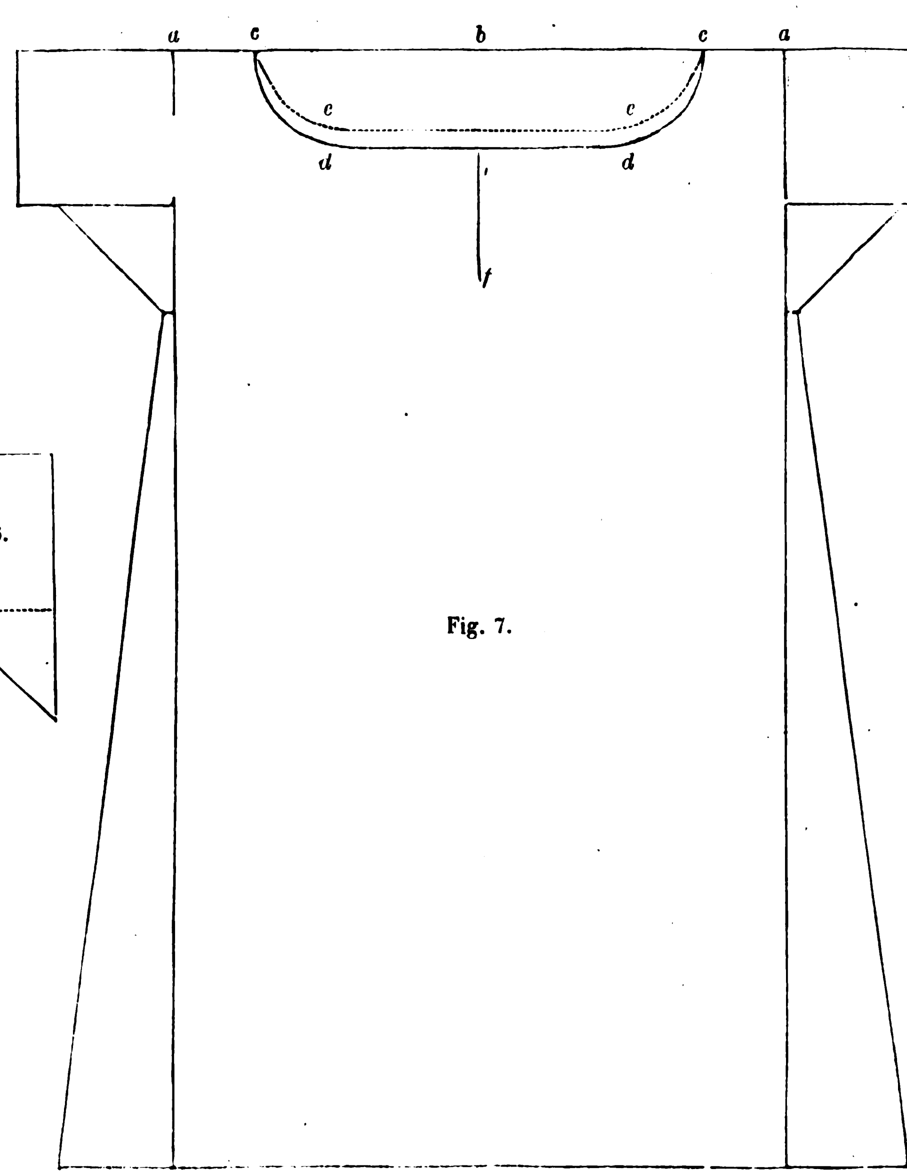


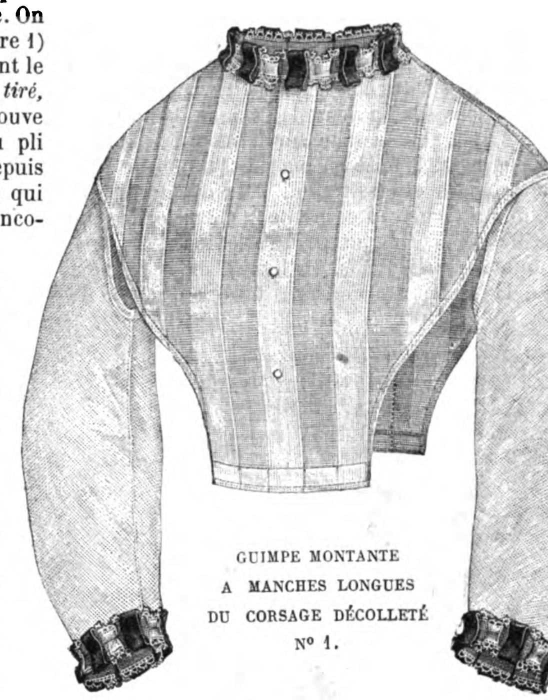
Fig. 7.

nière, et sur ces points on exécute le point de boutonnière tel qu'il vient d'être expliqué, mais dans le sens opposé. On exécute ensuite l'autre côté long de la boutonnière, et, en dernier lieu, l'autre barre transversale.

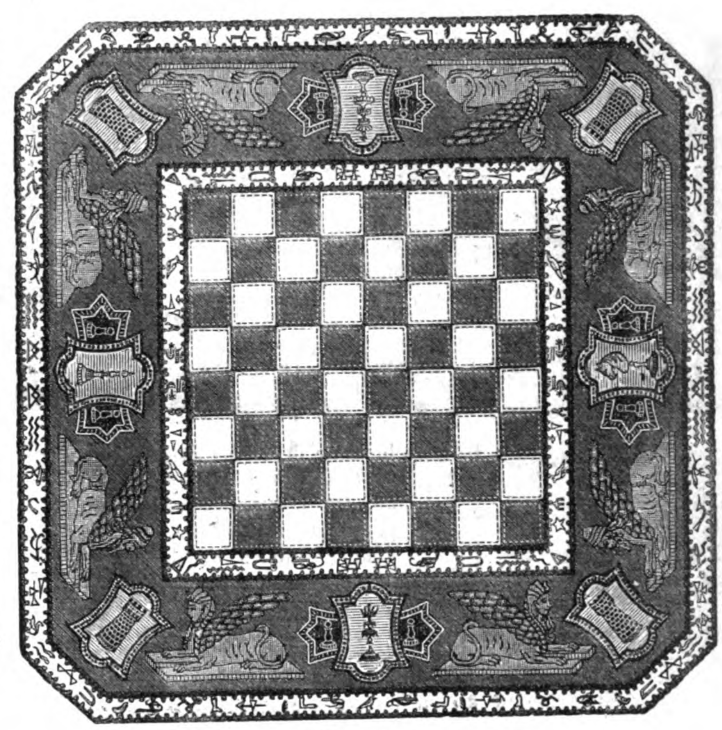
Coupe et préparation d'une chemise avec pièce d'encolure. Pour faire une chemise destinée à une femme de taille moyenne, on emploie 2 mètres 68 centimètres de toile ayant 84 centimètres de largeur. Sur cette toile on enlève d'abord 17 centimètres destinés aux manches ; sur les 2 mètres 51 centimètres restant, on sépare, dans le sens de la longueur, la cinquième partie de la largeur de la toile pour les pointes destinées à élargir la chemise sur chaque côté depuis le bord inférieur. Le plus large morceau de la toile est celui que l'on désigne généralement **par les mots : *corps de la chemise*; sur ce morceau on marquera le milieu de l'épaule en tirant un peu, mais sans l'enlever, un fil de la toile; ce milieu de l'épaule est le milieu même du morceau de toile, que l'on devra mesurer sur le côté coupé, le côté de la lisière trompant trop souvent, parce qu'il est trop serré ou trop lâche.** On enlève aux places indiquées (voir la ligne de la figure 1) un fil en travers jusqu'à la lisière ; on plie fortement le corps de la chemise en suivant la direction du fil *tiré*, mais non enlevé, et sur ce morceau de toile, qui se trouve double, on marque avec une épingle le milieu du pli (voir la lettre *b*), puis on mesure sur chaque côté, depuis *a*, 8 centimètres pour l'épaule, c'est-à-dire l'espace qui s'étend d'*a* à *c*. L'espace compris entre *c* et *b* est l'encolure, dont la profondeur doit être (voir la ligne *e*), derrière, de 8 centimètres 1/2, devant (voir la ligne *d*), de 10 centimètres 1/2. Pour préparer l'encolure, on coupe d'abord, depuis *c*, en ligne perpendiculaire et en droit fil, sur un centimètre 1/2 de profondeur, puis on coupe d'après les lignes *d* et *e*; depuis *d* jusqu'à *d*, depuis *e* jusqu'à *e*, l'encolure doit être pratiquée en droit fil sur le fil transversal. Ces explications deviendront aisées à suivre lorsqu'on aura étudié les croquis de chemises qui les accompagnent.

La figure 2 représente le morceau de toile qui a été enlevé et qui est habituellement employé pour les pièces carrées placées sous les bras; ces pièces doivent avoir 12 centimètres 3/4, en carré; la manche a 17 centimètres de longueur et 33 centimètres 1/2 de largeur.

Observation. Pour une chemise ordinaire, la préparation diffère en ce que le corps de la chemise n'est pas **aussi large, l'encolure ne devant pas être froncée; dans ce cas on divise la largeur de la taille seulement en quatre parties, dont trois pour le corps de la chemise et la quatrième pour les pointes. L'encolure a 10 centimè-**



GUIMPE MONTANTE A MANCHES LONGUES DU CORSAGE DÉCOLLETÉ Nº 1.



ÉCHIQUIER.




BORDURE DE L'ÉCHIQUIER GRANDEUR NATURELLE.

tres 1/2 de profondeur sur les épaules, 8 centimètres 1/2 par devant, 7 centimètres par derrière.

La longueur des pointes est déterminée par la longueur du corps de la chemise, après que l'on a mesuré dans le corps de la chemise la largeur des manches et les deux tiers des pièces carrées, de telle sorte que les pointes s'étendent jusqu'au commencement de l'entournure. Si la chemise doit être préparée avec deux coutures en biais sur les côtés, on coupe, au lieu de la bande droite, depuis la hauteur de l'épaule, la huitième partie de la largeur de la toile sur la moitié de la hauteur du corps de la chemise en biais, et l'on forme ainsi les pointes courtes et étroites qui doivent être posées sur la moitié inférieure du corps de la chemise, de telle sorte que, depuis l'épaule jusqu'à l'ourlet inférieur, il se produise une ligne en biais. La ligne *f* de la figure 1 représente la fente, qui doit être faite au milieu de



Nº 1. CHAPEAU LAMBALLE EN TULLE BLANC.

CHAPEAUX D'ÉTÉ.



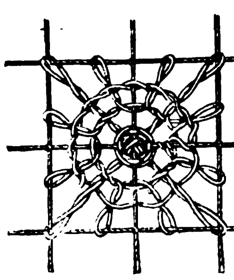
Nº 2. CHAPEAU FANCHON EN TULLE BLANC PLISSÉ.



Nº 3. CHAPEAU EMPIRE EN TULLE MAÏS.



Nº 4. CHAPEAU PAMÉLA.



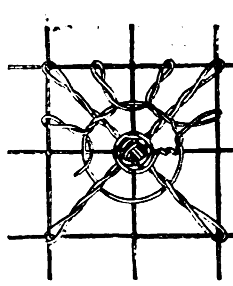
2e DÉTAIL (CARRÉ Nº 2).

l'encolure par devant, sur une hauteur de 15 centimètres.

Couture d'une chemise de femme. On commence ce travail par la préparation des pointes, pour lesquelles on divise en deux parties égales la bande de toile enlevée au corps de la chemise; on coupe cette bande en travers, puis on coud les deux bandes ensemble (couture ourlée) comme si l'on faisait un sacouvert au bas et en haut; on réunit pour ce travail une lisière avec un côté coupé. La figure 3 représente cette double pointe réunie par deux coutures, et indique l'une de ces coutures par les lettres *g* et *h*, l'autre par les lettres *i* et *r*.

On mesure depuis le coin *h* et depuis le coin *i*, vers chacun des côtés transversaux, 2 centimètres 1/4, et l'on marque chacune de ces deux places par une épingle (voyez la place marquée par une croix et un point sur la figure 3); on plie la toile depuis la croix jusqu'au point, en marquant fortement ce pli, qui est indiqué sur la figure 3 par une ligne ponctuée, puis sur ce pli on coupe les deux morceaux de toile, de façon que l'on a quatre pointes rassemblées deux par deux (voir la figure 4).

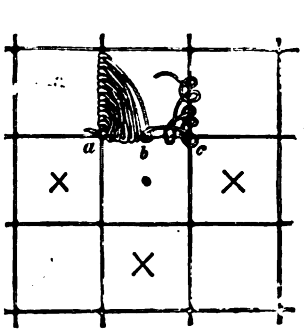
On prend les manches, sur le bord inférieur desquelles on prépare un ourlet piqué en tirant un fil de la toile (voir le premier article de l'*Art de la couture*). On pose sur les manches les pièces carrées, fixées par une couture en ourlet (voir la figure 5), puis avec une même couture on réunit les deux côtés de la manche en veillant à ce que la ligne sur laquelle on a tiré un fil se trouve sur la couture; on exécute ensuite l'ourlet piqué. La manche terminée a la forme qui est représentée par la figure 6. Quand les pointes et les manches sont terminées, on assemble deux des pointes réunies avec une manche, en *piquant* la pointe de la pièce carrée de la manche sur la pointe du corps de la chemise, de telle sorte que le bord extérieur de cette pointe continue la ligne de la manche. Ensuite on coupe sur l'un des côtés de la chemise, en droit fil, la lisière non encore enlevée, et l'on tire un fil dans la toile, à la largeur nécessaire pour faire un rempli, afin de piquer la manche et la pointe; on en fait autant sur l'autre côté du corps de la chemise. On épingle le milieu supérieur de la manche bien exactement sur le milieu de l'épaule, et l'on mesure sur la manche et à un centimètre de distance de la couture ourlée en ligne droite sur la pointe, afin de s'assurer que la manche et la pointe s'adaptent à la longueur du corps de la chemise.



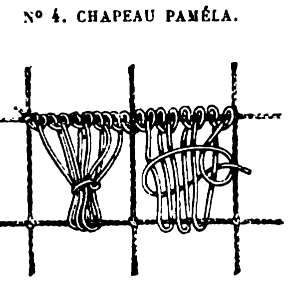
3e DÉTAIL (CARRÉ Nº 2).

Si la manche et la pointe se trouvent trop longues pour le corps de la chemise, on enlève sur le bord inférieur de la pointe l'excédant de la longueur. On épingle ensuite la manche depuis son milieu sur le corps de la chemise et sur la pointe, et ce qui dépassera sur la ligne en biais de la pointe, laquelle s'adapte au côté en droit fil du corps de la chemise, doit être, non pas coupé, mais *soutenu*; pour cela on épingle la pointe sur le corps de la chemise à intervalles très-rapprochés; on assemble la pointe et la chemise à petits points, de telle sorte que ces points se trouvent au-dessus du fil qui a été tiré dans le corps de la chemise, tandis que la pointe est piquée sur le côté du corps de la chemise, à la place où le fil a été tiré; cette couture piquée est rabattue sur la pointe.

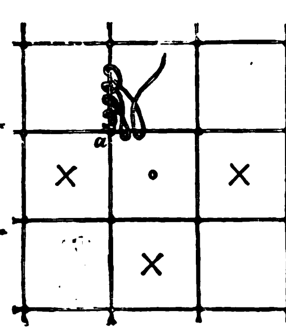
La figure 7 représente la chemise avec les



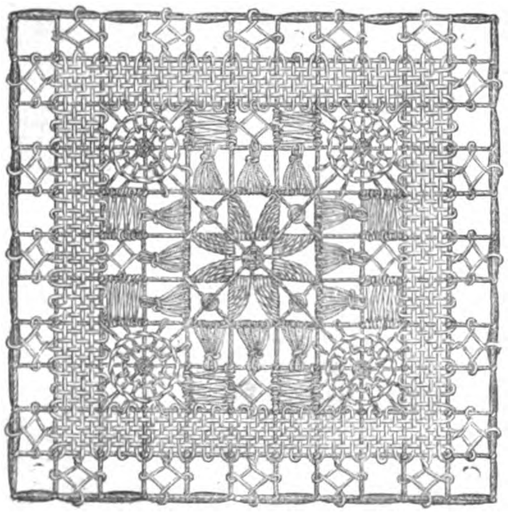
6e DÉTAIL (CARRÉ Nº 2).



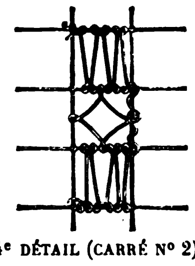
5e DÉTAIL (CARRÉ Nº 2).



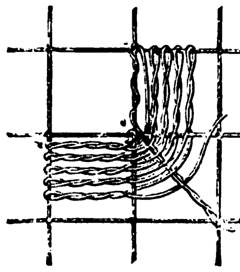
7e DÉTAIL (CARRÉ Nº 2).



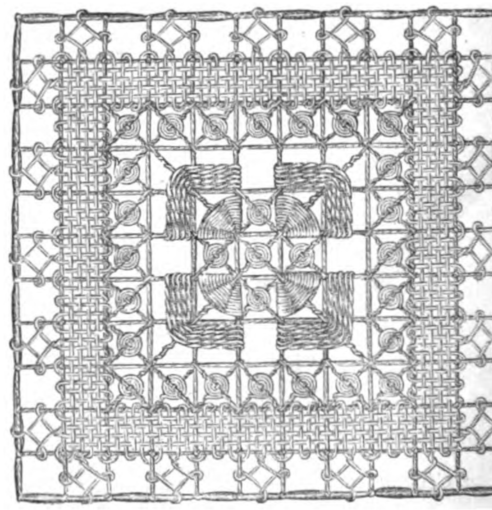
CARRÉ Nº 1.



4e DÉTAIL (CARRÉ Nº 2).



1er DÉTAIL (CARRÉ Nº 1).



CARRÉ Nº 2.

manches et les pointes. Disons de suite qu'on désigne aussi par le mot *pointes* les pièces carrées ajoutées à la manche.

Sur le bord inférieur de la chemise on fait un ourlet ayant environ un centimètre 1/4 de largeur; la pièce est posée sur l'encolure; la fente est bordée de chaque côté avec un faux ourlet ayant un centimètre 1/2 de largeur; le faux ourlet de gauche se trouvera sous celui de droite, et celui-ci sera, pour cette raison, orné sur chaque côté avec une fine couture piquée; l'ourlet de droite doit couvrir bien exactement celui de gauche.

On pose la pièce sur l'encolure de la façon suivante: après avoir froncé le côté en droit fil de l'encolure (voir la figure 7), la pièce, qui a été ornée de deux coutures piquées, est divisée en quatre parties égales. La première partie, qui s'étend depuis le faux ourlet de la fente jusqu'à l'épaule, sera ourlée sur le faux ourlet sur un espace d'un centimètre 1/2. Les fronces de la chemise ont été préparées d'après les indications contenues dans la première partie de cet article, puis on les coud à la pièce; la partie de l'encolure qui se trouve entre ces fronces et le milieu de l'épaule doit être un peu *soutenue*. Le deuxième quart de la pièce doit atteindre jusqu'au milieu du dos; on devra encore *soutenir* un peu le corps de la chemise depuis l'épaule jusqu'à la partie en fil droit de l'encolure par derrière; toutes les parties froncées sont cousues à la pièce d'encolure.

On coud une deuxième fois cette pièce à l'envers du corps de la chemise, exactement comme on l'a cousue à l'endroit. Devant, on fait des boutonnières, et l'on pose des boutons sur la pièce et sur les faux ourlets de la fente. L'encolure d'une chemise ordinaire est doublée à l'envers avec un ruban de fil que l'on *pique*, de chaque côté, à l'*endroit* de la chemise.

EMMELINE RAYMOND.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — MODÈLES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe en linos blanc, ornée de deux biais de taffetas violet, posés l'un au bord de la robe, l'autre au-dessus du précédent, et remontant jusqu'à la ceinture, qui est en *gros-grain* violet. Le corsage montant et les manches presque plates ont une garniture pareille à celle de la robe.

Petite fille de cinq ans. Robe en piqué blanc ornée de cordons en laine rouge, disposés en festons et figurant une tunique. Ceinture en ruban de taffetas rouge, nouée par derrière,

Robe en foulard écru, garnie de pattes ornées de perles noires et de gros boutons noirs. Paletot pareil, garni comme la robe.

Échiquier.

Les figures 25 et 26 (*recto* de la planche de patrons jointe au précédent numéro) appartiennent à cet objet.

Le dessin que nous publions servira de bordure soit à un échiquier, soit à une table de bois blanc, dont on fera vernir les pieds; le centre sera occupé par un damier.

On peut aussi broder ce damier sur du canevas, en perles blanches et perles noires; dans ce cas, le morceau de canevas devra être assez grand pour que la bordure tout entière soit posée sur ce canevas.

Les lignes ponctuées traversant le dessin, que nous publions en grandeur naturelle, indiquent la moitié de chaque côté.

On exécute cette bordure sur une bande de drap rouge; on y trace les contours de toutes les pièces, les hiéroglyphes, et même les contours de l'encadrement, qui sera fait en drap blanc. On calque ensuite les contours de toutes les pièces sur les étoffes que l'on compte employer pour l'application: les sphinx sur du drap gris, les figures des coins et du milieu sur du drap jaune; les *feuilles* placées sur chaque côté du cavalier sont coupées en drap bleu foncé. La tour placée à chaque coin est coupée en drap ou velours noir, fixée au point de feston, exécuté avec de la soie blanche, deux rangées de points-chaînette faits avec de la soie noire, et une rangée de perles d'acier. Les traits du sphinx, de la reine, du roi, du fou et du cavalier, sont exécutés avec de la soie noire, partie au feston, partie au point de chaînette. Les dessins pour la reine et pour le fou se trouvent sur la planche de patrons jointe au précédent numéro (voir fig. 25 et 26). Sur les *feuilles* coupées en drap bleu, on brode les pions avec de la soie blanche, employée aussi pour l'encadrement de ces *feuilles*, ornées, en outre, avec des perles d'acier.

Ces divers détails sont découpés tout près de leurs contours, collés avec une dissolution de gomme arabique, sur du papier pas trop épais, puis collés définitivement aux places qu'ils doivent occuper.

Quatre bandes en drap blanc sont cousues ensemble à leurs coins, brodés en soie noire, reproduisant tous les hiéroglyphes, bordées de perles d'acier, puis collées, en guise d'encadrement, autour de la bordure principale, sur laquelle ces bandes sont fixées avec un cordon ronn, en soie noire.

Cette bordure est clouée sur la table, ou sur la tablette représentant un damier.

Chapeaux d'été.

Les formes de chapeaux sont si diverses cet été, que nous devons, dans l'intérêt de nos lectrices, revenir souvent sur ce sujet, afin de les tenir au courant des plus jolies variétés actuelles.

N° 1. *Chapeau Lamballe en tulle blanc*, bordé d'une ruche et de deux bouillonnés également en tulle. Sur le sommet de la tête, est posée une touffe de fleur de pommier, avec longues branches de feuillage, tombant par derrière: brides en ruban blanc et larges brides en tulle

Nº 2. *Chapeau-fanchon en tulle blanc plissé;* diadème de paille blanche, encadré de feuillage. Le chapeau est bordé par derrière avec un large ruban lilas, qui se continue pour former les brides; chaîne composée de fleurs de jacinthe lilas.

Nº 3. *Chapeau Empire en tulle maïs*, bordé avec une frange de marabouts, de même teinte que le tulle; cette frange voile en partie le chignon par derrière; sur le côté gauche petite aigrette, mélangée de plumes de paon; à droite, sous la passe, rose rouge.

Nº 4. *Chapeau Paméla, en grosse paille jaune;* brides jaunes en large ruban; sur le côté, grand nœud formé par des feuillages aquatiques, mélangés de clochettes lilas.

Deux carrés en guipure sur filet.

MATÉRIAUX : Fil de lin nº 60.

Le filet se commence par 2 mailles; on le monte sur un petit cadre en fer, et l'on exécute le dessin avec du fil pareil à celui qui a été employé pour le filet.

Nº 1. Les 2 premières mailles du filet (encadrement du carré) sont ornées au *point d'esprit* et *point de toile;* les mailles suivantes sont remplies par des *roues*, pour lesquelles on fixe le brin à l'un des nœuds de la 1re maille de ce tour; on fait à chacun des trois autres nœuds de cette maille une longue bouclette au feston, de façon à former une croix en biais, dont on entoure le point central en tournant tout autour; on enserre (depuis cette roue) avec le brin la première branche de la croix, et l'on procède de la même façon depuis le nœud par lequel on a commencé, pour atteindre la maille suivante, en passant sur le filet. Nous avons publié, à plusieurs reprises, les dessins qui serviront à l'exécution de la broderie du milieu; un dessin spécial reproduit cependant les coins de ce milieu. On fixe le brin à la lettre *a*, on le dirige sur *b*, on le ramène vers *a*, on le conduit d'*a* à *c*, — de *c* à *d*, puis, plus loin, en suivant le dessin.

Nº 2. Les deux premiers rangs de mailles sont brodés, comme ceux du précédent carré. Pour faire la rosette placée à chaque coin, et occupant 4 mailles, on consultera les détails nos 2 et 3, tandis que le nº 4 retrace l'exécution du dessin qui relie ces rosettes, et que l'on commencera à la place marquée par la lettre *a*. L'étoile du milieu (voir les détails nos 6 et 7) est encadrée avec des *dents*, pour lesquelles nous publions le détail nº 5 (voir le groupe de festons); on y trouve un groupe de festons terminé, et le second en voie d'exécution; aux huit branches de l'étoile du milieu confinent 4 mailles; la maille du milieu de l'étoile est marquée par un point sur les dessins qui représentent les détails nos 6 et 7. Pour l'étoile, on attache le brin au nœud *a* et l'on exécute le feston, en faisant alternativement deux points sur la barre perpendiculaire du filet, — un point sur la barre horizontale, qui confine à la maille du milieu; par conséquent la première barre est entièrement couverte, — l'autre seulement à moitié, par les points, que l'on rapproche autant que possible. Depuis la place marquée *b* sur le détail nº 7, on attache le brin au nœud *c* et l'on fait l'autre moitié (seconde branche) en sens inverse de la précédente; le dernier point doit être attaché à la place *b*. On pique ensuite entre les deux branches, dans l'espace vide, on conduit l'aiguille dans la bouclette *c*, et l'on recommence dans la maille désignée par une croix le travail qui vient d'être fait dans la maille précédente. Dans chaque maille restée vide on fait une roue.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de mousseline blanche à pois brodés au plumetis. Cette robe à corsage décolleté est de forme *princesse;* depuis l'encolure jusqu'aux pieds se trouvent trois rubans maïs, encadrés de chaque côté avec une bande étroite festonnée; des entre-deux brodés sont posés transversalement, de distance en distance, sur chacun de ces rubans, qui se rétrécissent en arrivant à la taille pour s'élargir ensuite vers l'encolure; les manches longues sont attachées au corsage décolleté; la veste courte, pareille à la robe, garnie comme elle, est faite sans manches, mais l'entournure est garnie de rubans maïs, avec entre-deux.

Jupe de foulard bleu vif, ornée d'un entre-deux en dentelle, ayant 4 centimètres de largeur, surmonté d'un second entre-deux dont la largeur est de 2 centimètres. Seconde jupe pareille à la précédente, dentelée, bordée d'une frange à grelots, et ornée de feuilles en dentelle noire, posées dans chaque dent; corsage montant à manches longues. Ceinture à très-haute basque *dentelée* et ornée comme le bord de la seconde jupe. La ceinture est fermée sous un chou, de même étoffe que la robe, et tient lieu de paletot. Chapeau blanc, en paille de riz glacée avec plume noire.

MODES.

La mode actuelle ferait pâmer d'aise Watteau, s'il pouvait être évoqué pour examiner quelques-uns des détails de la toilette féminine.

Bergères à jupes écourtées, relevées, *pomponnées de choux*, corselets champêtres, justaucorps villageois, écharpes flottantes, paniers remplis de fleurs, portés non au bras, mais sur la tête, tels sont les traits que Watteau et Boucher approuveraient dans la mode de l'an 1866.

Mais ils seraient déçus en constatant le nombre toujours croissant des péplums, les coiffures soi-disant antiques, les robes plates sur les hanches et tous les autres emprunts faits aux modes du Directoire et de l'Empire.

Laissons là les généralités pour aborder les détails.

On porte beaucoup de robes en linos blanc, ou grenadine blanche, sur une robe de dessous en taffetas bleu, ou maïs, ou mauve, ou même violette. La robe de dessus est plus courte que celle de dessous, ou bien relevée et fixée sur celle-ci; celle de dessous a quelques garnitures, tandis que sa compagne est bordée d'un simple ourlet; péplum ou paletot pareil à la robe de dessus, ou encore paletot semblable à celle de dessous, et dans ce cas sans manches. La première combinaison est infiniment moins excentrique que la seconde et doit par conséquent être signalée comme préférable. J'ai vu en ce genre, chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, une toilette dont je place ici la description.

Jupon en taffetas violet de teinte très-vive, pas trop foncée. Robe de mousseline blanche, relevée et fixée par des choux en taffetas violet. Corsage montant, à manches longues en taffetas violet; petite basquine en mousseline blanche, sans manches, mais ayant une petite épaulette qui retombe sur la manche longue du corsage violet.

Autre toilette de la même maison :

Robe de linos gris, très-clair, forme princesse, c'est-à-dire que le corsage est la continuation de la jupe; chaque couture réunissant les lés de la robe est couverte par un liséré de taffetas bleu; la moitié de la jupe, par devant, est garnie avec trois biais de taffetas bleu, se dirigeant de gauche à droite, et par derrière de droite à gauche; à ces biais se rattachent de petits éventails en taffetas bleu; un éventail est placé sur chaque épaule, un au bas de la manche. Ceinture en taffetas bleu.

J'ai une recommandation essentielle à adresser à nos lectrices au sujet des robes courtes. Cette mode n'est pas encore généralement adoptée et se trouve classée, par conséquent, parmi les modes un peu excentriques; pour peu qu'on l'exagère, on aboutit aisément au ridicule. Le jupon doit être assez long, et dépasser la cheville, en tous cas; la robe doit être *tout au plus* de 12 à 15 centimètres moins longue que le jupon. Enfin, dernière et instante prière : ne pas copier cette mode nouvelle avec des robes trop vieilles et des jupons trop froissés. On dénoncerait ainsi un désir immodéré d'adopter toutes les nouveautés, désir qui est particulièrement pitoyable, quand on doit s'interdire les dépenses occasionnées par les changements de modes. Faire servir les objets que l'on possède en les employant à copier la mode sensée, la mode de *tout le monde*, celle qui pour cette raison passe inaperçue, constitue une bonne et louable économie; mais se hâter de copier la mode exceptionnelle avec des morceaux d'étoffe fanée, dénonce un manque de tact et de goût qu'il importe d'éviter. On n'est jamais forcée d'adopter *toutes* les modes qui surgissent; il faut, quand on est raisonnable, quand on a quelque souci de sa dignité, quand la dépense est limitée par la nécessité ou par la volonté, il faut, dis-je, attendre qu'une mode devienne générale avant de se croire obligée à la suivre aveuglément.

La plus jolie étoffe de cette année est sans contredit le *poil de chèvre*. L'industrie française a créé sous cette désignation une multitude de tissus dont la finesse et l'égalité sont admirables. J'ai vu aux *Magasins du Louvre* un *poil de chèvre* qui figurera à l'exposition prochaine, et qui avait été fabriqué pour S. M. l'impératrice; le fond blanc, d'une blancheur pure et mate, comme celle du camélia, est parsemé de *pensées* aux teintes naturelles; feuillage et pétales pourraient être examinés à la loupe; chacune de ces fleurettes semble avoir été patiemment exécutée par un peintre miniaturiste.

En outre de ce poil de chèvre, qui marche à la tête de l'aristocratie de la classe, on en voit une foule non moins charmants; les plus jolis sont ceux dont les rayures blanches s'associent à des rayures un peu plus étroites, bleues ou mauve. On porte souvent ces robes sur un jupon en taffetas, de même teinte que la rayure bleue ou mauve; pardessus pareil, bien entendu, pattes ou écharpes de taffetas pareilles au jupon pour relever et fixer la robe.

On voit un grand nombre de chapeaux noirs en tulle et dentelle, avec roses rouges ou roses. Cette mode est jolie, commode, économique, et mérite à tous ces titres d'être recommandée. Le chapeau noir est le plus commode de tous; on le porte en été aussi bien qu'en automne, et pendant l'hiver on le met au spectacle.

E. R.

VARIÉTÉS.

LA MODE ET LA RAISON.

Deux compagnies s'avançaient récemment en sens inverse, dans l'une des allées du bois de Boulogne; l'une, fort nombreuse, passablement bruyante, se groupait autour d'une dame, qui était visiblement l'astre autour duquel gravitaient des satellites d'ordres divers. L'autre compagnie environnait une dame d'âge moyen, qui marchait paisiblement au milieu de jeunes filles et de jeunes femmes, causant avec une gaieté de bon aloi, car elle était tempérée par une réserve de bon goût.

Mais les deux cortéges qui allaient se rencontrer méritent peut-être une description moins sommaire que celle dont ils viennent d'être l'objet.

En tête du premier groupe marchait une jeune femme singulièrement vêtue; elle portait un jupon court, sur lequel s'étageait une robe encore plus courte; elle était chaussée de bottes ornées de glands, qui se jouaient sur leurs hautes tiges; énumérer les pendeloques de cristal, de métal, qui s'alignaient sur la robe de cette dame, serait une entreprise qui prendrait trop de temps et trop de place; son justaucorps était fixé par un baudrier, et l'on cherchait involontairement à sa gauche l'épée qui aurait dû s'y suspendre. En revanche, deux longs bouts de ruban, représentant les rênes avec lesquelles on tient un animal en laisse, s'attachaient à son col, et traînaient jusqu'à terre.

La partie la plus curieuse de ce travestissement était certainement la coiffure de cette dame. Un immense échafaudage de cheveux blonds-roux, crêpelés, annelés, ébouriffés, flottants en un savant désordre sur son dos et sur son cou, soutenait un tout petit plateau, garni de festons composés de grosses perles enfilées; ce plateau, couvert de touffes de fleurs, était fixé derrière les oreilles et sous le menton par d'immenses écharpes en soie.

Les jeunes femmes qui marchaient à la suite de cette dame avaient copié ce singulier accoutrement, en tout ou en partie; quelques-unes avaient même renchéri sur l'étrangeté de certains détails: ainsi, leur jupon était encore plus court, les tiges de leurs bottes encore plus longues, leur chapeau encore plus petit, leurs brides encore plus larges; de longues pendeloques en cuivre doré s'étalaient sur les écharpes qui fixaient leur couvre-chef, et accompagnaient tous leurs mouvements d'un cliquetis métallique, auquel ces dames semblaient prendre un plaisir extrême.

Aborderai-je un chapitre plus délicat? Il le faut bien! Dans cette compagnie, les visages féminins étaient des tableaux ambulants; sur une épaisse couche de fard, fixée par un enduit composé d'un corps gras, se dessinaient des veines bleuâtres; les yeux étaient entourés d'un cercle noir, les joues enluminées par du carmin, les lèvres couvertes d'une pommade rose, mélange d'axonge et de carmin, qui, aujourd'hui, sert à la fois à embellir la nature et à nourrir l'estomac : la place attribuée à cette pommade rend, en effet, ce cumul inévitable.

On conçoit que cette peinture redoute le grand jour, et doive être, comme toutes les autres peintures, vue à distance. Étaler sous les rayons du soleil cette œuvre nécessairement imparfaite, et soumise à un si grand nombre d'accidents, est une entreprise téméraire; aussi place-t-on le visage féminin, ainsi revu et corrigé, sous la protection d'un voile, qui dissimule un peu les fissures se produisant dans le tableau, les lacunes qu'un sourire imprudent peut causer dans la couche qui recouvre les lèvres.

La personne qui marchait en tête de l'autre cortége était, nous l'avons dit, d'âge moyen. Le jupon sur lequel la robe était fixée dépassait un peu la cheville, et laissait apercevoir seulement l'extrémité de sa chaussure; son pardessus cachait sa taille; son chapeau, quoique petit, couvrait ses cheveux légèrement gonflés. Les jeunes filles et les jeunes femmes qui lui faisaient cortége portaient des vêtements de forme moderne, mais l'on n'y voyait aucun enjolivement franchement inutile et décidément extravagant.

L'autre cortége, rejoignant celui-ci, le toisa dédaigneusement. Parmi la compagnie examinée avec une impertinence très-visiblement affichée, quelques jeunes personnes baissèrent involontairement les yeux: il leur semblait pénible de rencontrer des femmes...., des sœurs par conséquent, circulant avec des atours si étranges que tous les cochers se détournaient en riant, après les avoir examinées.

La dame qui semblait être le chef avoué de cette compagnie extraordinaire désigna l'autre dame avec le bout de son ombrelle, et, s'adressant à l'un de ses satellites masculins, elle dit tout haut :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

Le jeune homme interpellé se mit à rire à gorge déployée; cette interrogation lui semblait être excessivement spirituelle; quand il put modérer son hilarité, il répondit entre deux éclats de rire :

— Ça? C'est Mme la Raison, avec son intéressante famille.

— Ah! bah! Connais pas...., mais je veux m'amuser.... Et la dame court vêtue s'arrêta bravement devant la personne qui venait d'être nommée.

— Madame, lui dit-elle, je ne vous connais pas.....

— Je m'en doutais, lui répondit la Raison en s'inclinant poliment.....

— Mais vous devez me connaître, car je suis la Mode, c'est-à-dire la souveraine absolue de l'univers.



Anaïs Toudouze
Bonnart
Gilquin fils. imp. Paris

— Absolue..... absolue..... Hum! hum! Vous oubliez, Madame, que nous vivons sous un régime généralement constitutionnel, et qu'en tous cas, les sujets peuvent toujours recourir respectueusement aux remontrances.

— Allons donc! Je vous dis que le monde entier, à commencer par vous, est courbé sous ma loi. Mes décrets sont sans appel, mes décisions sont acceptées sans réclamation; il dépend de moi de vous imposer les caprices les plus extravagants..... Que dis-je, extravagants! Ils ne le sont plus, du moment où ils émanent de moi; je change à mon gré l'acception des mots, et, pour peu que cela me plaise, ce qui était hier grotesque ou hideux deviendra aujourd'hui ravissant et délirant. Je touche à tout, je bouleverse tout..... jusqu'à la grammaire du vénérable Lhomond! De même qu'il m'a convenu, en un jour de joyeuse humeur, de mettre à contribution toutes les époques et toutes les contrées, pour composer le costume que je vous fais porter, je me suis amusée à recueillir dans les tapis-francs, dans les hottes des chiffonniers, dans le ruisseau sali par l'ivrogne qui y cuve son vin, une langue nouvelle que j'ai transportée dans les salons. Vous qui parlez.....

— Je n'ai encore rien dit, répondit la Raison.

— ..... Enfin, vous grillez de parler, cela se voit, et pour me critiquer, pour me blâmer..... Vous qui vous appelez la Raison, n'êtes-vous pas forcée de vous soumettre à mes arrêts? Dites, connaissez-vous un moyen de résistance contre moi?

— Prenez garde..... Vous allez me forcer à vous dire quelques vérités.....

— Prenez garde vous-même, car, si vous me semblez importune, je me vengerai.

— Que pouvez-vous contre moi? reprit la Raison en souriant.

— Je puis enlaidir vous, vos sœurs, vos filles et vos nièces; je puis vous affubler d'un accoutrement qui vous rendra grotesques..... Je puis, d'un coup de baguette, placer votre taille sous vos aisselles, aplatir sur votre personne, allongée par cette taille raccourcie, une jupe aussi courte qu'étroite; je puis attacher à vos épaules de volumineux *gigots*, élever sur votre tête une immense *calèche*, vous rendre, en un mot, de tout point pareille aux gravures de modes copiées sur votre grand'mère en l'an 1800..... En un mot, je puis tout ce que je veux.

Un chœur de sourdes lamentations s'élevait autour de la Raison..... Quelques voix murmuraient déjà le mot de *grâce!.... grâce!....* lorsque la Raison imposa le silence à son entourage, par un léger mouvement. S'adressant à son interlocutrice, elle lui dit avec douceur, mais avec fermeté :

— Comptez-vous encore parler, ou bien avez-vous terminé votre discours?

— Je n'en sais rien, répondit la Mode; je n'ai jamais dit mon dernier mot.

— A mon tour de vous éclairer; vous êtes libre de m'interrompre.....

— Trop bonne, vraiment, de m'accorder une liberté que j'aurais pu prendre, dès que j'en aurais eu la fantaisie.

— A mon tour de vous prévenir que vous vous méprenez sur la portée de votre influence. Vous avez abusé de l'autorité incontestable qui était votre partage, et vous l'avez compromise. Souvenez-vous de Gessler, obligeant les Suisses à saluer son chapeau.....

— Qu'est-ce que cette réminiscence légendaire, apocryphe, a de commun avec moi?

— Vous allez le comprendre. On use toujours la force dont on abuse. Vous étiez universellement respectée, tant que vous n'avez pas été chercher vos inspirations à Charenton. Aujourd'hui l'on se permet de vous discuter, et, si l'on ne résiste pas encore ouvertement à vos décrets, on échappe à leur application par une foule de compromis. Vous avez lassé vos sujettes, et vos exigences préparent une révolte, dont je porterai le drapeau, je vous en préviens loyalement.

— Ah! ah! ah! Vous déraisonnez, ma pauvre dame! Qui? vous? vous vous poseriez en rivale de la Mode, vous essayeriez de diriger les femmes que je conduis depuis la création du monde? Vous vous écrierez, sans doute, dans votre proclamation : *Qui m'aime me suive?* Eh bien! vous ne nous donnerez pas la peine de dissiper vos rassemblements, car vous resterez toute seule avec votre drapeau, qui sera, sans nul doute, nuance feuille morte?

— Il ne sera pas rouge, cela est certain, répondit la Raison à cette impertinente apostrophe; quant à rester tout à fait isolée, vous savez bien que je ne cours pas ce risque, et, si mon armée n'était pas tout à fait aussi nombreuse que la vôtre, je suppléerais, au moins, à la quantité par la qualité. Là n'est pas la question d'ailleurs; elle est dans ce symptôme que je signale à vos méditations, si tant est que vous méditiez quelquefois. Vos lois sont revisées, vos décisions sont modifiées par un groupe de femmes qui devient toujours plus nombreux. Mais laissons là les assertions, car vous pourriez y répondre par des affirmations contraires. Voulez-vous des preuves? voulez-vous des exemples? Regardez autour de vous.

— Qui ça? vous et votre famille? La belle preuve! Vous faites votre métier, c'est-à-dire de l'opposition à mon autorité.

— Non pas, je ne parle pas de moi, mais examinez les femmes que nous rencontrons..... Comptez celles qui suivent de tous points l'exemple que vous donnez, puis décidez de quel côté seront les plus gros bataillons. Vous avez décrété la crinoline.....

— Eh bien! ne l'a-t-on pas acceptée, même en Chine?

— D'accord; mais il vous a pris fantaisie de lui donner une envergure telle que l'exception, seule, vous a suivie dans cette voie. Tout à coup, ce printemps, vous avez voulu passer, sans transition, du gonflement absurde à la platitude absolue. La tentative, vous le savez, ne vous a pas réussi; vous en avez été réduite à reprendre mystérieusement la crinoline abandonnée à grands fracas, et à lui donner des proportions plus..... raisonnables..... Pardon de vous rappeler ce souvenir importun, mais enfin, il faut bien vous prouver que, sur ce point capital, vous avez été forcée de vous rendre aux lois de la majorité, bien loin de lui imposer vos changements soudains et capricieux.

Vous avez déclaré que vous vouliez porter des bottes; gagnée peut-être par quelques cordonniers, vous avez fait imprimer dans certaines publications, qui sont toutes dévouées à vos excentricités, parce qu'elles en profitent par l'intermédiaire des fabricants, négociants, etc.; vous avez fait imprimer, dis-je, que toutes les femmes portaient actuellement des bottes..... Eh bien! malgré vous, malgré vos auxiliaires, en voyez-vous beaucoup? Non certes; vous en avez été pour vos frais de publicité, car un très-petit nombre de vos fanatiques a seul adopté cette chaussure.

Vous avez mis sur votre tête des matelas de crin, en guise de chignons, et de vrais traversins utilisés pour soutenir vos bandeaux..... On vous a suivie dans cette voie, j'en conviens, mais de loin, et l'on n'a pas voulu adopter l'énormité des appendices que vous attachiez à vos cheveux.

Vous avez essayé d'introduire le clinquant dans tous les détails de la toilette féminine. Le cuivre doré, argenté, oxydé, a été préconisé par vous..... Mais pourriez-vous compter le nombre des récalcitrantes? Avez-vous entrepris de faire établir la statistique des femmes rebelles au cuivre, aux sonnettes, aux paillettes, aux grelots? On a rencontré de tout cela, et trop! Mais enfin une folle ne fait pas plus la mode qu'une hirondelle ne fait le printemps.

Vous avez entrepris, chose plus grave, de compromettre, non plus d'une façon transitoire, mais définitive, la beauté des femmes qui suivaient trop aveuglément votre loi; vous leur avez donné l'exemple, le déplorable exemple des visages fardés, et par conséquent fanés à tout jamais.... Quelle est la femme qui ose vous obéir? Pour se soumettre à votre décision, elle est forcée de rompre avec la considération. On peut le dire en toute vérité :

Une femme fardée est toujours méprisée.

Ce mensonge permanent, cette ridicule manie de substituer au visage que nous tenons de la nature un visage de fantaisie, dont le tatouage excite à la fois le dégoût et le rire, indiquent chez la femme l'ignorance, la frivolité, l'absence complète de tout bon sens, et voilà pourquoi *une femme fardée est toujours méprisée.*

Résumons-nous. Ce n'est pas une déclaration de guerre que je prononce en ce moment; je n'ai pas le dessein d'ouvrir les hostilités avec vous, car je m'appelle la Raison, et je sais que la Raison évite de se singulariser; je veux seulement vous donner cet avertissement: Grâce à l'abus des pouvoirs qui vous étaient confiés, vous avez fait naître chez vos sujettes leur opposition, qui se traduit aujourd'hui par un examen dont le besoin n'existait pas autrefois; on ne vous suit plus aveuglément, on vous discute, on rejette un certain nombre de vos décisions. Si vous voulez ménager l'autorité que vous possédez encore, songez à me consulter quelquefois..... Votre vanité s'y refusera peut-être..... Dans ce cas, c'est moi qui monterai sur votre trône, car votre discrédit vous en précipitera infailliblement. Je n'aspire pas à cette élévation, et me contenterai d'exercer sagement un *veto* qui, songez-y bien, consoliderait votre autorité.....

— Allons donc! s'écria la Mode; elle est bonne, celle-là! Comme si la race des folles pouvait s'éteindre!

— Elle peut diminuer, dit la Raison, qui prit aussitôt une allée latérale, et s'éloigna avec son cortége.

EMMELINE RAYMOND.

A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

Mais on n'avait vraiment pas le temps de s'arrêter à l'examen de ces détails malencontreux; tout le monde travaillait; l'aide donnée et reçue semblait avoir soudainement écarté de tous les cœurs la morgue hautaine et le ressentiment qui en est la conséquence. On causait, on riait même, et M. Develloy, complimenté sur la vigueur qu'il déployait, répondait que cet exercice lui rappelait les premières années de son enfance, écoulées chez son père, qui était un simple cultivateur. Il n'aurait probablement pas fait cet aveu dans ses riches appartements parisiens; mais ici, en pleine campagne, stimulé par le plaisir de rendre un service, la franchise déliait sa langue, la vanité s'affaiblissait dans son âme, et il devenait meilleur, par cela même qu'il avait été mis à même de donner une preuve de bonté; car il en est de la bonté comme de toutes nos autres facultés, qui se développent par l'exercice, ou s'étiolent dans l'inactivité; nul n'est absolument méchant; ce n'est pas seulement la perversité qui nous porte à envisager avec indifférence les peines d'autrui; nous sommes bien souvent arrêtés par l'inhabileté, par la paresse, par mille autres causes tout aussi frivoles; mais vienne un danger pressant, une circonstance exigeant le concours de plusieurs personnes de bonne volonté, vienne le moment où l'on voit la possibilité d'unir ses efforts à ceux d'autrui pour le profit de ses semblables, il n'est point d'être, si égoïste ou si pervers qu'il soit, réussissant à se soustraire à cette force inconnue qui jaillit du cœur, qui se propage par l'exemple, qui décuple les facultés et les applique au service du prochain.

Bientôt on put juger des résultats qui récompensent les hommes de bonne volonté. Tandis qu'une partie des travailleurs transportaient en toute hâte les meules les plus exposées par le voisinage du torrent, d'autres hommes avaient creusé une tranchée qui ouvrait aux eaux une direction nouvelle; le danger fut ainsi conjuré, et chacun put se féliciter du succès auquel tous avaient concouru. On put se séparer enfin, et M. Develloy félicita son ancien collègue du courage qui lui avait inspiré la détermination de quitter Paris pour venir s'installer dans la maison paternelle. Tous les domestiques avaient été envoyés à la ferme pour y prendre une collation, et la famille Darmintraz revenait à son domicile avec les deux hôtes qui avaient accepté le goûter qu'on leur offrait.

« Oui, » reprenait M. Develloy, « vous avez pris le seul parti qui était sage, le seul qui pût sauvegarder à la fois le bien qui vous restait et votre dignité. Vous auriez pu sans doute essayer de continuer les affaires en obtenant de retarder quelques payements, en exposant ce qui vous restait de votre fortune et ce qui appartenait à autrui..... Mais à quel prix!..... Combien de blessures votre dignité eût reçues dans cette lutte, dans ces tentations!..... Il ne vous restait pas même l'abri dans lequel toute votre famille vit aujourd'hui paisible, active, ayant en partage le premier de tous les biens..... c'est-à-dire la santé. »

Edmond écoutait cette conversation avec avidité; jusqu'ici il n'avait prêté qu'une attention distraite aux discours de la tante Marthe, qui offraient cependant de nombreux points d'analogie avec l'appréciation du banquier parisien. Mais celui-ci applaudissait à la sagesse d'une résolution que l'on avait subie avec douleur, il vantait les avantages de cette retraite que l'on avait considérée comme un dur exil, et il semblait à Edmond que ses yeux étaient subitement dessillés; il ne rougissait plus de se montrer dépouillé de tout luxe devant l'un des représentants du luxe qui avait été pendant tant d'années le partage de la famille.

« Tous vos confrères, » poursuivit M. Develloy, « ont rendu hautement justice à la rare délicatesse avec laquelle les affaires de votre liquidation ont été conduites; il n'est pas de nom plus honoré que le vôtre, et, en le mettant à l'abri des hasards que vous auriez pu courir en continuant les affaires, vous avez certainement conservé à vos enfants la plus belle part de leur héritage. »

Edmond se redressait, et ne pensait plus du tout à la vieille vareuse en *orléans* qui composait son costume de travail.

Son père souriait doucement, et répondit à M. Develloy « qu'il ne pouvait accepter des éloges immérités.....

— Comment, immérités!..... Mais je vous affirme qu'il n'y a qu'une voix sur votre compte; on n'eût jamais soupçonné tant de force d'âme chez des enfants habitués à toutes les recherches du luxe parisien. Voyez votre fils! Il a accepté courageusement le travail en place de l'oisiveté, les privations succédant aux plaisirs..... Il devient un homme, enfin, et sera honoré par tous.....

— Je veux dire seulement, » reprit M. Darmintraz en jetant un coup d'œil sur sa sœur, « que nous avons eu un bon ange dans notre famille; il a su *vouloir* pour nous, et nous a obligés à adopter la seule voie qui pouvait nous sauver; si nous avions été abandonnés à nous-mêmes, nous n'aurions peut-être pas consenti aux retranchements que vous louez, et la vérité m'oblige à reporter votre approbation à qui de droit.

— Je sais, je sais, » répondit M. Develloy; « depuis que je suis devenu votre voisin, j'ai pu connaître par la voix générale toute la valeur morale et intellectuelle qui distingue Mlle Marthe Darmintraz; mais vous ne pouvez décliner tout au moins le mérite d'avoir compris la sagesse de ses conseils.

— Le mérite était probablement forcé..... Mais, enfin, soit! J'accepte avec reconnaissance tout au moins la bienveillance qui dicte vos jugements; et, puisque nous nous sommes rapprochés aujourd'hui, grâce au service capital que vous venez de me rendre, dites-moi, mon cher voisin, pourquoi vous avez tant tardé à nous voir, tout en nous conservant votre estime? »

Le visage de M. Develloy s'assombrit un peu.

« Vous savez sans doute, » répondit-il en soupirant, « que nous aussi nous avons éprouvé un malheur?

— On nous a dit en effet qu'un accident.....

— Mathilde ne pouvait surmonter le désespoir d'être défigurée; quand j'emploie cette expression, j'exagère un peu, car, Dieu merci!.... le mal n'est pas aussi grand que nous l'avons redouté; si elle ne voit plus de l'œil atteint, il n'est pas perdu du moins, et la cicatrice est moins profonde maintenant qu'aux premiers jours de

notre arrivée à Lansac. Ma pauvre fille, envisageant toujours son malheur au point de vue mondain, avait résolu de se séquestrer absolument; elle ne voulait pas se montrer, surtout aux personnes qui l'avaient connue autrefois, et nous a empêchés, ma femme et moi, d'aller renouer connaissance avec votre famille. Depuis quelques semaines il se produit en elle un changement heureux; on lui a tant parlé de mademoiselle votre sœur, du bien qu'elle avait fait autour d'elle, de son existence active, de la paix dont elle jouit à juste titre, que Mathilde semble avoir recouvré un peu de courage; elle entrevoit un but à sa vie, elle veut mériter un jour la considération qui est attachée au nom de Mlle Marthe Darmintraz, et manifeste souvent le désir de la connaître et de se rapprocher de vos filles. Voilà, mon cher voisin, ma confession faite; j'espère que vous absoudrez un pauvre père qui, n'ayant pas en lui-même la force nécessaire pour consoler son enfant, a dû, d'abord, se borner à lui épargner toute contrariété. Si vous nous accueillez, j'espère beaucoup de la compagnie de Mlles Darmintraz, de leur tante; Mathilde apprendra sans nul doute, près de vous, qu'on peut être plus heureux en renonçant aux vanités de ce monde qu'en leur donnant pour principal, pour unique intérêt à la vie, ces plaisirs factices qui nous échappent brusquement parfois. »

Tout en causant avec franchise et abandon, on avait atteint l'habitation de la famille Darmintraz; Marthe et ses nièces avaient pris les devants pour présider aux apprêts d'une petite collation. Avant qu'on l'eût servie, on vit apparaître deux dames qui arrivaient, non dans le brillant équipage dont Edmond s'était montré naguère si offusqué, mais à pied et sans prétention aucune: c'étaient Mme Develloy et sa fille. En entrant dans le salon où toute la compagnie se trouvait réunie, Mathilde leva courageusement son voile pour aller embrasser ses anciennes compagnes. Il n'était plus question aujourd'hui des vanités qui présidaient autrefois à leurs rapports et les envenimaient presque toujours; le malheur avait dissipé toutes les prétentions mesquines, et l'accident qui venait d'être conjuré, grâce à l'intervention de M. Develloy, avait disposé tous les cœurs à la bienveillance. On oublia d'un commun accord les derniers rapports que l'on avait eus à Paris lors de la ruine de M. Darmintraz, et l'on se trouva tout naturellement placé de part et d'autre sur un terrain nouveau.

Quoi qu'en eût dit son père, Mathilde était défigurée; elle le savait bien, et s'était depuis quelque temps avisée que, son visage étant irrémédiablement enlaidi, il fallait, pour rétablir l'équilibre, essayer d'embellir son âme et son intelligence. On peut juger si cette intention, une fois discernée, fut encouragée par Marthe et par toute sa famille, complétement convertie à ses doctrines depuis que les représentants du monde parisien leur rendaient un éclatant témoignage de respect; il n'y avait plus en effet, de la part de ceux qui étaient restés riches, la moindre nuance de supériorité, ni la plus légère intention de morgue hautaine vis-à-vis des égaux devenus pauvres. Le malheur avait promené son niveau sur toutes ces têtes, et les avait égalisées en les courbant.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

Explication du Logogriphe.

Le mot du Logogriphe inséré au dernier numéro est : *Espérance;* dont les lettres diversement placées font : *Perse, père, pré, case, César, Cérès, parc, arc, séance, préséance, âne, Pan, scène, crâne, cep, ancre, acre, ans.*



APPAREIL DUBRONI.

PHOTOGRAPHIE.

Nous avons mentionné, au début, cette invention nouvelle qui voit chaque jour son succès s'accroître. L'appareil Dubroni permet à chacun de faire de la photographie, portraits ou paysages, chez soi, à la ville, dans son salon, ou bien à la campagne en plein air; c'est une charmante distraction pendant la belle saison.

Nous avons reçu de nombreuses questions au sujet de cet appareil, qui intéresse vivement un grand nombre de personnes, car il supprime, par la simplicité de sa manœuvre, toute installation préalable. On n'a pas à craindre de se tacher les doigts, aussi la photographie est-elle devenue un art d'agrément pour tout le monde. Voici les renseignements que nous croyons utiles à nos lectrices. Si l'on veut seulement s'amuser à faire de tout petits portraits, ou de petites vues, l'appareil de poche de 40 fr. suffira ; ses épreuves ont 4 centimètres de diamètre ; l'approvisionnement pour renouveler ceux de la boîte est de 5 fr., le pied de jardin 10 fr. ; une instruction illustrée est jointe à chaque appareil.

Si l'on veut faire de la photographie sérieuse, il faudra se procurer le bel appareil perfectionné, format ovale, de 9 centimètres sur 7, donnant la grande carte de visite ; cet appareil, avec tous ses accessoires au grand complet, coûte 150 fr., y compris le pied de campagne, et la caisse de produits en provision pour le tirage et les clichés. S'adresser, à partir de ce mois, 236, rue de Rivoli (près de la place de la Concorde), où s'expérimentent tous les jours ces charmants appareils photographiques, qui offrent un amusement certain à la campagne ; nous devons ajouter que ces appareils, par une belle lumière, sont *instantanés*. E. R.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Nous avons des lectrices de tout âge ; si j'en crois un certain nombre de lettres, qui ne sont pas les moins précieuses pour moi, bien des grand'mères lisent la *Mode illustrée ;* je leur serai peut-être utile, en leur indiquant un ustensile qui porte ce nom : *Enfile-aiguille*. On m'a conté qu'une ouvrière *raccommodeuse* se plaignait de l'affaiblissement de sa vue, qu'elle redoutait une cécité complète, tout au moins l'impossibilité de travailler assidûment. L'ouvrier qui recevait cette douloureuse confidence chercha, et trouva un mécanisme simple, ingénieux ; il parvint à fabriquer l'outil que je signale en ce moment à l'attention de nos lectrices..... et qui, œuvre de charité et de compassion, va peut-être donner à son inventeur une aisance inespérée.

On trouve l'*Enfile-aiguille*, chez M. Sajou, rue Rambuteau, no 52 ; avant d'en parler, j'ai voulu l'essayer ; l'outil est commode, et la petite manœuvre, soigneusement indiquée dans le prospectus qui accompagne chaque boîte, est aisée à exécuter moyennant deux ou trois essais.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

No 32,771, Charente-Inférieure. S'adresser, pour toutes les *fournitures* d'ouvrages, à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Impossible de faire des réponses directes. — *Gironde.* Remplacer le volant (que l'on enlèvera) par plusieurs petits plis, posés en faux ourlet ; le volant pourra servir pour préparer cette bande à petits plis, qui formera le bord inférieur de la robe ; porter celle-ci sur une robe de taffetas, à corsage décolleté ; la compléter par un corsage quelconque montant, en mousseline blanche, garni, si l'on veut, de guipure Cluny. Une robe de mousseline blanche, posée sur une robe de taffetas, peut être portée à *tout âge.* — *No 70, Corrèze.* L'un ou l'autre, selon qu'on le préfère ; je conseille un très-mince cordon de fleurettes blanches (jasmin entre autres), disposé en bandelettes, et s'épaississant pour retomber par derrière, en deux bouts inégaux.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE
POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER,
à partir du 1er janvier 1866.

L'Administration ne répond que des abonnements *directement* faits chez elle.

Lorsqu'il y a lieu à une réclamation, soit pour des numéros non reçus, soit pour un abonnement non servi, elle doit toujours être adressée *là où l'abonnement a été fait.*

Le délai accordé pour les réclamations est de 15 jours pour Paris et les départements, et d'un mois pour l'étranger.

LIEUX DIVERS D'ABONNEMENT.	ÉDITION avec gravures sur bois.			ÉDITION avec gravures sur bois et 52 gravures coloriées.			PRIX DES PATRONS ILLUSTRÉS, *annexe* formant 14 feuilles de patrons *en plus* des 15 donnés avec *la Mode illustrée.*		
	3 mois.	6 mois.	1 an.	3 mois.	6 mois.	1 an.	3 mois.	6 mois.	1 an.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
France. Paris	3 »	6 »	12 »	6 75	13 »	24 »	1 »	2 »	4 »
France. Départements	3 50	7 »	14 »	7 »	13 50	25 »			
Portugal. — Suisse	4 »	8 »	16 »	7 50	15 »	30 »	1 25	2 50	5 »
Italie. — Belgique	4 25	8 50	17 »	8 »	16 »	32 »	1 25	2 50	5 »
Angleterre. — Grèce. — Espagne. — Égypte. — Pays-Bas. — Hollande. Turquie (voie de Marseille) : Constantinople. — Smyrne. — Beyrouth	4 50	9 »	18 »	8 50	17 »	34 »	1 50	3 »	6 »
Prusse. — Confédération germanique. — Russie. Suède. — Norwége. — Danemark. — Autriche. — Saxe	5 »	10 »	20 »	9 »	18 »	36 »	1 50	3 »	6 »
Indes Orientales. — Confédération argentine. — Colonies françaises et étrangères. — États-Unis. — Mexique. — Brésil. — Iles Ioniennes. — Principautés danubiennes. Turquie (voie d'Autriche)	5 50	11 »	22 »	10 »	20 »	40 »	1 75	3 50	7 »
Pondichéry (voie de Suez). — Iles Marquises. Pérou. — Chili	»	12 »	24 »	11 50	23 »	46 »	1 75	3 50	7 »
États-Romains	6 50	13 »	26 »	11 25	22 50	45 »	1 75	3 50	7 »

Les *numéros* de la MODE ILLUSTRÉE avec *patrons* ne se vendent pas séparément. Pour les avoir, il est de toute nécessité d'être abonné au journal : donc, on ne peut pas s'abonner aux 14 *Patrons illustrés* seuls, *qui sont d'un plus grand format que les* 15 *patrons ordinaires.*

Nous avons cru devoir offrir à nos abonnées de la France et de l'étranger un tableau des *prix*. A l'aide de ce tableau, il suffira d'ajouter les prix de la *dernière colonne* des *Patrons illustrés* à l'édition qu'on aura choisie, pour avoir le prix de l'abonnement complet.

Il est expressément recommandé d'envoyer, en même temps que la demande de réabonnement, une des dernières bandes d'adresse ou le numéro d'ordre se trouvant sur l'enveloppe du journal ; autrement toute inscription devient impossible.

On s'abonne, en France, à l'Administration du Journal, 56, rue Jacob, par lettre *affranchie* au bureau des Messageries et chez les principaux libraires; à l'étranger, également chez les principaux libraires.

Pour l'Autriche, l'Allemagne, la Prusse et la Russie, on s'abonne chez MM. les directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Les bureaux de poste d'Italie font directement à Paris les abonnements du journal.

On s'abonne à dater du 1er de chaque mois; on est prié d'indiquer de quel mois on désire faire partir l'abonnement, ainsi que l'édition que l'on choisit; que l'abonnement soit nouveau, ou que ce soit un renouvellement, il est important de donner ces indications.

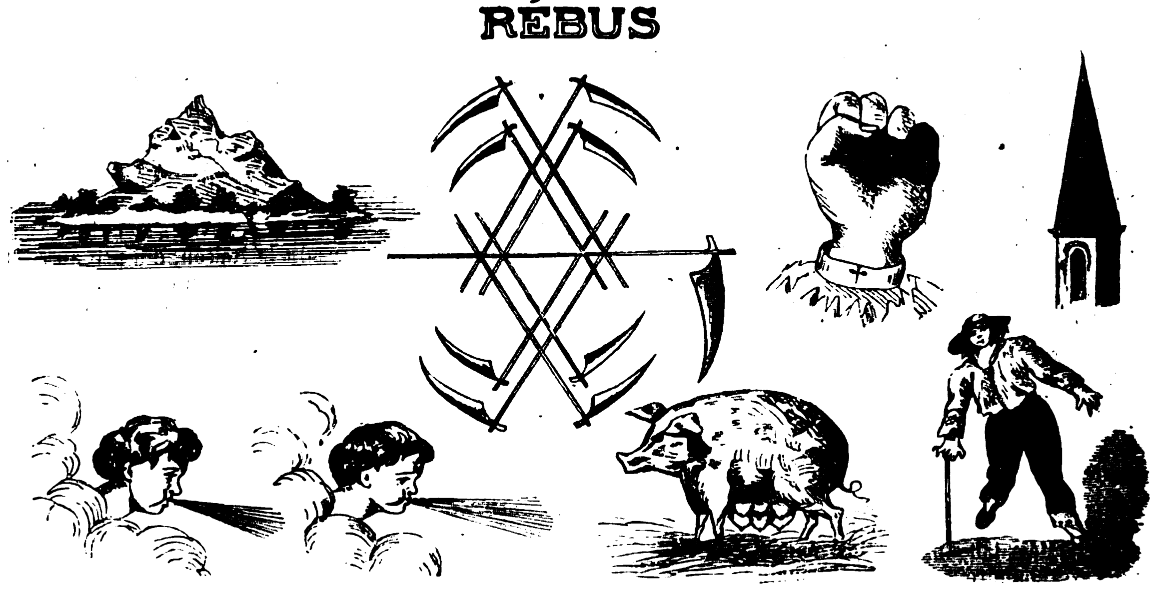
Nos abonnées de *Paris* sont prévenues qu'une quittance de renouvellement leur sera toujours présentée à domicile *quinze jours* avant l'expiration de leur abonnement. Il est donc inutile de se déranger ou d'écrire à l'Administration.

Quelques personnes des *départements* écrivent à l'Administration de faire recevoir à Paris le montant de leur renouvellement. Ce mode de recouvrement étant presque toujours sans résultat, et *occasionnant un retard dans l'envoi du journal*, nous prions nos abonnées de vouloir bien faire accompagner leur demande d'abonnement d'un mandat sur la poste ou *simplement en timbres-poste*, et dans ce dernier cas nous leur recommandons de faire charger leur lettre.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

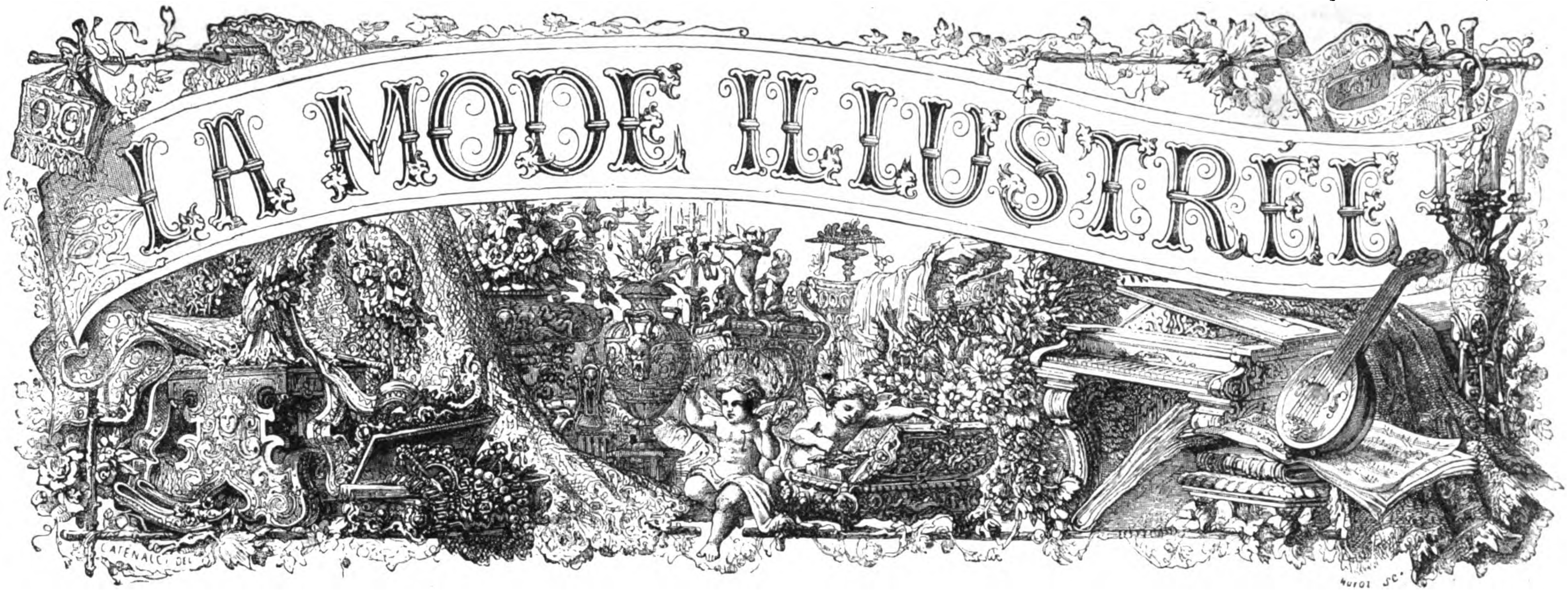
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS. — Les extrêmes se touchent.

N° 29. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 15 juilllet 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Canezou à basques,

MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

Ce *canezou*, ou corsage, est fait en mousseline blanche; des entre-deux en dentelle de Valenciennes, et d'étroites dentelles de Valenciennes, en composent les ornements; par devant, les entre-deux sont disposés en brandebourgs, encadrés par une dentelle qui figure un plastron carré; les pans ne sont autre chose que la prolongation des petits côtés; la basque est carrée et sépare les deux pans.

Pouff ou coussin rond brodé.

On exécute ce dessin au passé, sur du canevas *Java* ou du canevas ordinaire, et, dans ce dernier cas, le fond est fait à la croix, en laine ou bien en soie d'Alger. Ce semé peut aussi être répété, si l'on désire broder un petit tapis, un coussin carré, un fauteuil, etc.

Outre le dessin qui reproduit l'aspect général du pouff, nous publions l'un des plus grands bouquets du semé, en grandeur naturelle.

On choisit du canevas n° 26, on le tend sur un métier, on dessine les contours du semé, en copiant la disposition du pouff. Les roses peuvent être alternativement ponceau, grenat, roses, jaunes, blanches, ou bien de couleur uniforme; la dernière combinaison est la plus jolie. Les feuilles sont de diverses nuances vertes; la teinte la plus claire, tant pour les feuilles que pour le feuillage, est toujours faite en soie. Le dessin indique non-seulement la direction des points, mais encore la diversité des teintes. Le feuillage doit être fait aussi plat que possible; les pétales des fleurs sont au contraire *bourrés* en dessous, avec du coton blanc à repriser les bas; le fond est maïs, ou jaune paille, en laine ou soie.

Lingerie.

Si nos lectrices ont déjà reçu une partie des patrons dont nous plaçons ici les dessins, elles trouveront du moins, dans la collection qui figure au présent numéro, des dispositions nouvelles quant aux ornements de lingerie, et les explications nécessaires pour exécuter elles-mêmes ces ornements au crochet.



CANEZOU A BASQUES, MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

Col et manchette mousquetaire. Cette parure est faite en fine toile double, ou doublée de nansouk; l'entre-deux est festonné de chaque côté, puis la toile est découpée en dessous; les étoiles sont posées de la même façon, dans chacune des divisions du col, c'est-à-dire au milieu par derrière, puis sur les côtés, et dans les coins de devant.

On trouvera plus loin l'explication de l'entre-deux et de l'étoile au crochet.

Col et manchette Anne d'Autriche. Comme le précédent, ce col est fait en toile double, ou doublée, avec branches de dentelle intercalées dans la toile.

On trouvera plus loin l'explication d'une branche et d'une étoile faites au crochet.

Col à losanges, avec manchette. Ce col est fait en batiste anglaise; la bordure, en nansouk, est rattachée au fond par une bande étroite coupée en biais et piquée. La manchette, toute droite, a 8 centimètres de largeur, 22 centimètres 1/2 de longueur.

Col en toile et guipure. Les pointes de devant sont ornées d'une branche pareille à celle du col *Anne d'Autriche*. Nous publions plus loin l'explication de la dentelle faite au crochet.

Col et manchette en guipure et broderie. Nous avons publié dans le n° 4 un modèle dont la disposition offrait quelque ressemblance avec celui-ci. L'entre-deux entoure des médaillons brodés au plumetis, sur nansouk ou mousseline; ces médaillons sont solidement festonnés tout autour sur l'entre-deux, dont on trouvera l'explication plus loin, ainsi que celle de la dentelle.

Col et manchette avec dentelle de Valenciennes. L'entre-deux, en dentelle de Valenciennes, a 3 centimètres de largeur; il est posé sur un ruban de taffetas bleu et séparé de distance en distance par d'étroites bandes de nansouk, coupées en biais et piquées. La dentelle de Valenciennes qui borde le col a 1 centimètre 1/2 de largeur; elle est rehaussée vers les pointes de devant par une bande de mousseline plissée à plis très-fins, et dont la largeur est égale à celle de cette dentelle.

Cette même garniture se retrouve sur la manche, laquelle est bordée, d'abord avec un étroit entre-deux brodé, auquel se rattache un entre-deux en dentelle, traversé par des pattes de ruban, qui alternent avec des bandes étroites piquées. La garniture, en mousseline plissée, a 3 centimètres de largeur; elle est rehaussée par une dentelle dont la largeur est d'un centimètre 1/2, reposant sur 6 boucles de ruban, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur.

Étoile au crochet (pour le col mousquetaire). Pour faire cette étoile, on emploiera du fil de lin n° 100. Dans le cours de la description qui concerne cette étoile, on trouvera un nouveau procédé pour exécuter les picots, qui donne à ce travail la légèreté de la dentelle.

On commence par le milieu, en faisant une chaînette de 8 mailles, dont on joint la dernière à la première.

1er *tour*. Dans chaque maille de la chaînette, on fait 3 brides; la première bride est formée par 3 mailles en l'air.

2e *tour*. Dans chaque maille du tour précédent, une maille simple suivie de 2 mailles en l'air. On pique toujours le crochet sous la maille entière du tour précédent.

3e *tour*. * Depuis le plus proche vide du tour précédent

LOÏC, SOUVENIR BRETON.

Poésie de BRIZEUX.

A Mme ÉLIE DE BEAUMONT, née DE QUÉLEN.

Musique de Mlle Eugénie MATHIEU.

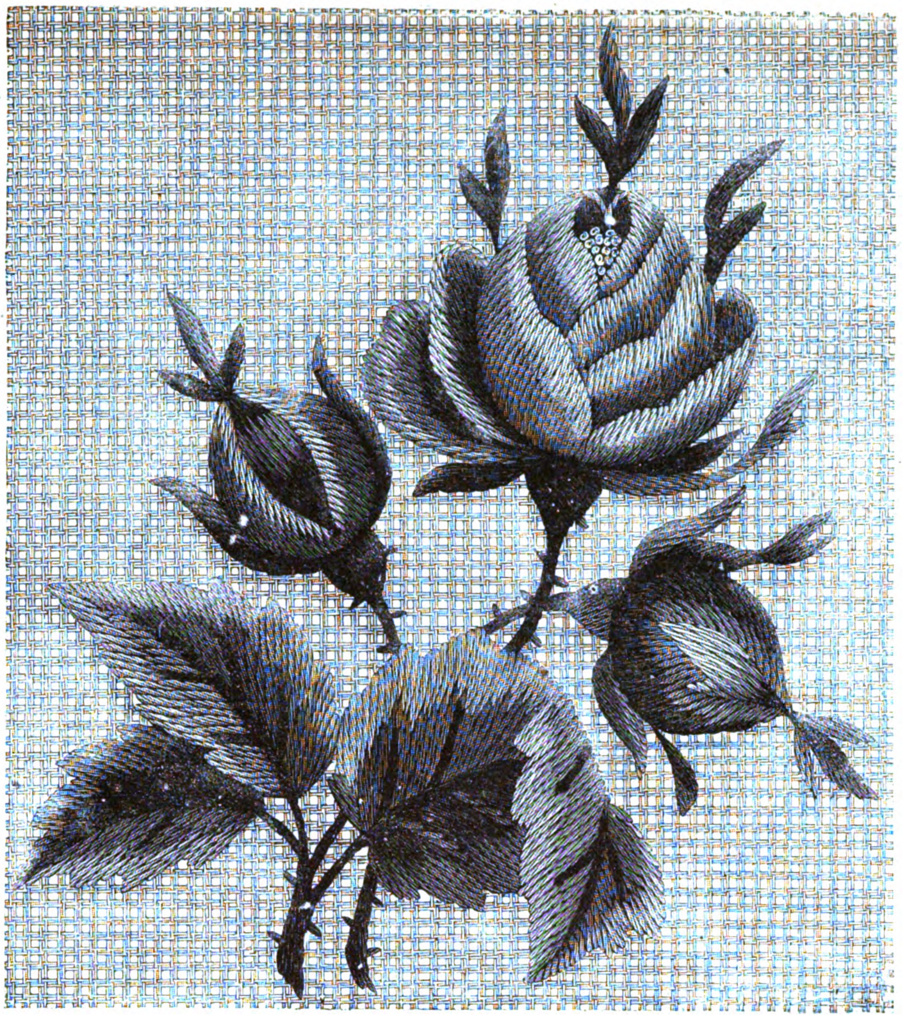


(c'est-à-dire sur le vide formé par 2 mailles en l'air) on fait 8 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en passant les 3 dernières de ces mailles; sur les cinq autres de ces mailles on fait : une maille simple, — 2 brides, — 2 doubles brides, une maille simple, sur le vide suivant. Recommencez 7 fois depuis *.

4e *tour.* 4 mailles en l'air, qui forment une double bride; — * 4 mailles en l'air, et avec les deux dernières on forme un picot, en retirant le crochet de la maille, pour le piquer dans l'avant-dernière maille en l'air, à *l'endroit* du travail; depuis là, on fait une maille en l'air, après avoir tiré la bouclette abandonnée, de façon à lui faire atteindre une longueur d'un tiers de centimètre; 3 mailles en l'air, et avec les 2 dernières encore un picot comme le précédent. Ces picots doivent se trouver à l'envers de la rangée de mailles en l'air, et être d'égale longueur. Après avoir formé 3 picots, on fait 3 mailles en l'air et une maille-chaînette dans l'avant-dernière de ces mailles, en piquant sur le côté du picot, ce qui forme la pointe d'une branche; ensuite, 4 mailles en l'air, et avec les 2 dernières 1 picot, — 3 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air, — une double bride entre les 2 mailles simples du tour précédent, qui séparent la 1re et la 2e branche de l'étoile. Recommencez 7 fois depuis *. A la dernière répétition, on fait, au lieu de la double bride, une maille simple sur la double bride formée par 4 mailles en l'air, en commençant le tour.

5e *tour.* Une maille simple sur la plus proche maille, — 3 mailles en l'air comme 1re bride; — * une maille en l'air, — une bride entre le premier et le second picot du tour précédent en laissant ce picot libre et dirigé *en bas*, — une maille en l'air, — une bride entre le second et le troisième picot, — une maille en l'air; — sur la pointe de la branche, 3 brides, suivies chacune d'une maille en l'air; — après la dernière bride, une maille en l'air, — 3 brides suivies de mailles en l'air, sur l'autre moitié de la branche, placées comme les 3 premières brides de ce tour, — une bride, tout près du 1er picot (et le précédant) de la branche suivante. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

6e *tour.* 2 mailles simples, — 1 picot, pour lequel on laisse glisser la bouclette hors du crochet; on pique le crochet dans la maille de laquelle procède la bouclette, et l'on y fait une maille simple, — une maille simple dans chacune des 2 mailles suivantes, — 1 picot, ainsi de suite. On divise l'ouvrage de telle sorte qu'il y ait 9 picots sur chaque branche, c'est-à-dire quatre sur chaque côté, un à la pointe. L'étoile est terminée avec ce tour.



SEMÉ DU POUFF EN GRANDEUR NATURELLE.

Bordure au crochet

POUR COL MOUSQUETAIRE.

Cette bordure peut aussi être employée comme entre-deux; on la fait sur une chaînette ayant la longueur voulue pour l'objet que l'on se propose de garnir, et, à ce sujet, j'ouvrirai une parenthèse qui ne sera pas tout à fait inutile.

Si nous publions des dentelles, bordures, entre-deux, que l'on exécute non en travers, mais dans le sens de la longueur, ce n'est pas, comme paraissent le croire quelques-unes de nos abonnées, dans le dessein inexcusable, et en tous cas inexplicable, de leur être désagréable; certains dessins, *surtout les plus beaux*, ne peuvent être faits en *travers;* j'en suis contrariée pour mon propre compte, mais je sais me résigner à tout ce qu'il est impossible d'éviter. Ceci dit, je reviens à ma bordure.

La chaînette représente le milieu de la bordure.

1er *tour.* * 7 mailles simples, chacune dans une maille de la chaînette, — 6 picots, pareils à ceux qui viennent d'être décrits dans le 4e tour de l'étoile; après le 6e picot, 3 mailles en l'air; sous cette rangée de picots, on passe 8 mailles de la chaînette, et l'on recommence depuis * jusqu'à la fin du tour.

2e *tour.* * Sur chacune des 5 mailles du milieu des 7 mailles simples appartenant au tour précédent, on fait une maille simple, — puis alternativement une maille en l'air, — une bride; il doit y avoir 8 brides sur la courbe formée par les picots, et les



POUFF OU COUSSIN ROND BORDÉ AU PASSÉ.

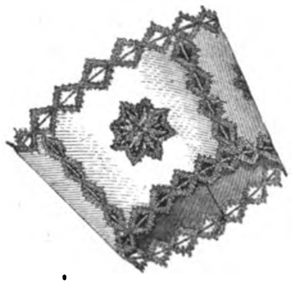
2 brides du milieu sont faites dans une seule maille. Recommencez depuis *.

3e *tour.* Dans chacune des 3 mailles du milieu des 5 mailles en l'air, on fait une maille simple, — puis, sur la rangée de brides, 9 picots, suivis chacun de 2 mailles simples (voir le dessin); ainsi de suite.

On répète ces 3 tours, sur l'autre côté de la chaînette, de telle sorte que les 9 mailles simples se trouvent sur les mêmes mailles du 1er tour. La bordure est terminée.



MANCHETTE ANNE D'AUTRICHE.



MANCHETTE MOUSQUETAIRE.



DENTELLE ÉTROITE.



MANCHETTE A LOSANGES.

Dentelle au crochet.

On fait une chaînette ayant la longueur voulue pour l'objet que l'on se propose de garnir.

1er *tour.* * Une bride avec picot; ceci se fait en laissant glisser la bouclette (après avoir fait la bride) en dehors du crochet; on pique le crochet dans la maille d'où procède la bouclette abandonnée, on y fait une maille en l'air, — encore une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille de la chaînette. Recommencez toujours depuis *.

2e *tour.* Sur le côté opposé de la chaînette, on fait alternativement une demi-bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille de la chaînette; tous les autres tours sont faits sur *ce* côté de la chaînette.

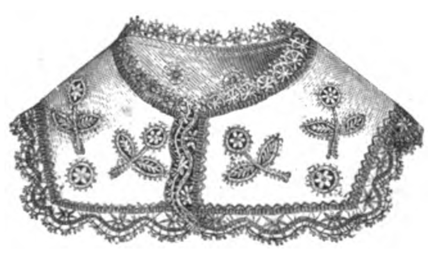
3e *tour.* Dans chaque maille une demi-bride.

4e *tour.* Une bride; — * 6 mailles en l'air, et avec les 4 dernières on fait un picot épais dirigé *en bas*, d'un autre genre que les précédents, et pour lequel on laisse glisser la bouclette hors du crochet; on pique celui-ci dans la 3e maille en l'air, au travers de laquelle on passe la bouclette abandonnée; 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles du tour précédent, — dans la maille suivante, une bride, — 9 mailles en l'air sous lesquelles on passe 4 mailles, — une bride. Recommencez depuis *.

5e *tour.* Une maille simple dans la 1re bride du tour précédent; — * 6 mailles en l'air, et avec les 4 dernières un picot épais, dirigé *en haut*, 2 mailles en l'air, — une maille simple sur la bride suivante, appartenant au tour précédent; ensuite, sur la courbe suivante, composée de mailles en l'air, on fait: 2 mailles-chaînettes, — une maille simple, — 5 brides, dont les trois du milieu dans la maille du milieu de la courbe, — une maille simple, — 2 mailles-chaînettes, — une maille simple dans la bride suivante du tour précédent, — 6 mailles en l'air, et avec les 4 dernières 1 picot dirigé *en haut*, — 2 mailles en l'air, — une maille simple sur la plus proche bride, — 9 mailles-chaînettes sur les 9 mailles en l'air du tour précédent, une maille simple sur la plus proche bride. Recommencez depuis *.



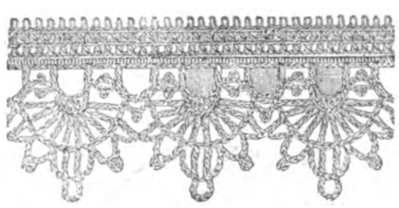
COL MOUSQUETAIRE.



COL ANNE D'AUTRICHE.



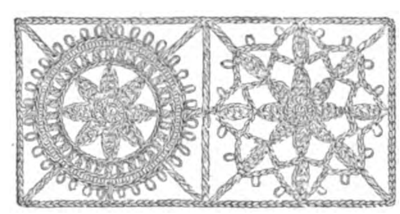
COL A LOSANGES.



DENTELLE AU CROCHET.



ÉTOILE AU CROCHET.



ENTRE-DEUX AU CROCHET.

6e *tour.* Sur les 5 brides du tour précédent, on fait 10 doubles brides, séparées l'une de l'autre par une maille en l'air, — une maille-chaînette sur la 3e des 9 mailles-chaînettes du tour précédent, — 6 mailles en l'air, et avec les 4 dernières 1 picot dirigé en haut, — 2 mailles simples sous lesquelles on passe 3 mailles du tour précédent, — une maille-chaînette. Recommencez depuis *.

7e *tour.* Sur la maille en l'air qui sépare les 2 premières des 10 doubles brides, on fait une double bride; — * 4 mailles en l'air, — une maille simple sur la maille en l'air qui se trouve entre la 2e et la 3e bride, — 8 mailles en l'air, dont on passe les 4 dernières, et dans la 5e de ces 8 mailles une maille simple, — 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la suivante maille en l'air, isolée du tour précédent, — une maille simple dans la 4e des 10 brides, — 4 mailles en l'air, — une double bride dans la seconde des mailles suivantes, — 8 mailles en l'air, — une bride dans le dessus de la double bride, qui précède les 8 mailles en l'air, — une double bride dans la seconde des mailles suivantes du tour précédent, — 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille, — 2 mailles simples, — 8 mailles en l'air, et dans la 4e une maille simple, de telle sorte que l'on a passé 4 de ces mailles, — 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la seconde des mailles suivantes, — 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille, — une double bride, — on passe par dessus la courbe à picots du tour précédent, on fait une double bride dans la maille en l'air qui sépare la première de la seconde des 10 plus proches brides. Recommencez depuis *. Ce tour termine la dentelle.

Entre-deux

AU CROCHET POUR LE COL EN GUIPURE ET BRODERIE.

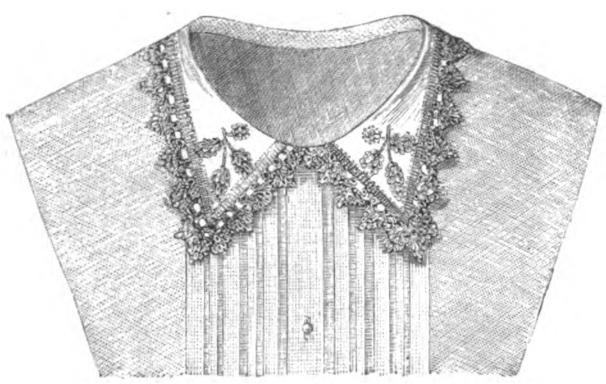
On fait cet entre-deux par morceaux séparés, de longueur suffisante, que l'on coud ensemble de façon à laisser des vides carrés, dans lesquels on intercale des médaillons ovales, en mousseline, brodés au plumetis; ces médaillons ne remplissent pas complétement les vides. L'entre-deux se compose de deux rosettes différentes, faites isolément, et commencées par le milieu.

Première rosette. 5 mailles en l'air, dont on réunit la dernière à la première, de façon à former un cercle.

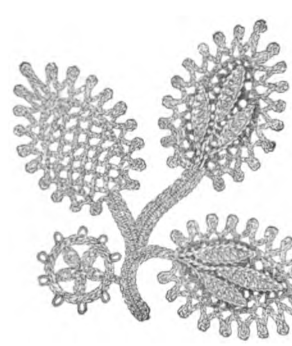
1er *tour.* 8 mailles simples sur le cercle.

2e *tour.* * 6 mailles en l'air, et, passant la dernière, on revient sur les autres, en faisant: une maille simple, — 3 brides, — une maille simple; — dans la plus proche maille du tour précédent, on fait une maille simple. Recommencez 7 fois depuis *.

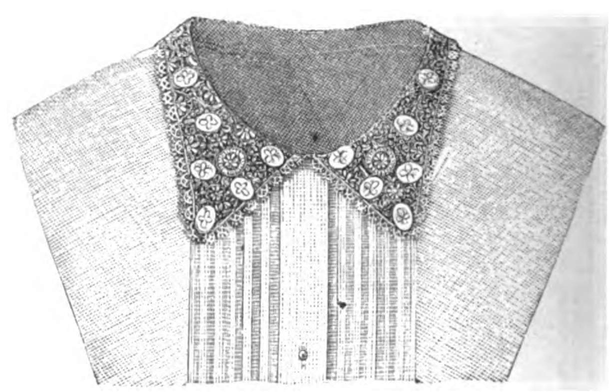
3e *tour.* On fait des mailles-chaînettes, jusqu'à la pointe de la plus proche branche, — ensuite: * 5 mailles en l'air, — une maille simple sur la pointe



COL EN TOILE ET GUIPURE.



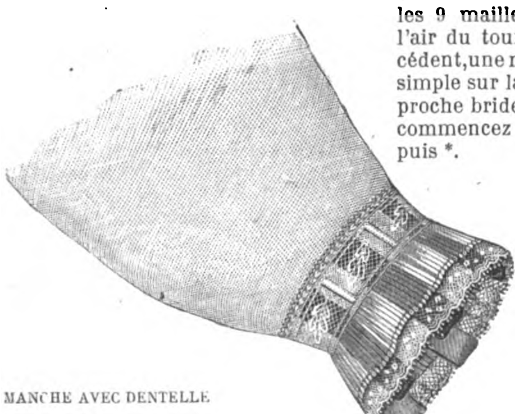
BRANCHE AU CROCHET.



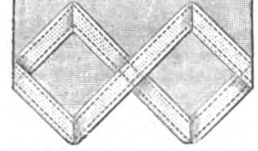
COL EN GUIPURE ET BRODERIE.



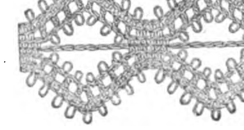
COL AVEC DENTELLE DE VALENCIENNES.



MANCHE AVEC DENTELLE DE VALENCIENNES.



BORDURE DU COL A LOSANGES.



BORDURE AU CROCHET.



MANCHE EN GUIPURE ET BRODERIE.

de la branche suivante. Recommencez 7 fois depuis *.

4e *tour*. Alternativement une bride, — une maille en l'air; avec chaque 2e maille en l'air, on passe une maille du tour précédent, de telle sorte que ce tour compte 32 brides.

5e *tour*. Alternativement 2 mailles simples, — un picot, celui-ci comme dans le dernier tour de l'étoile (voir ci-dessus).

Deuxième rosette. On la commence comme la précédente, et l'on fait le 1er et le 2e tour comme les 2 premiers tours de la première rosette.

3e *tour*. On fait des mailles-chaînettes jusqu'à la pointe de la plus proche branche; * ensuite une branche comme celle du 2e tour, — une maille simple dans la maille simple précédant la dernière branche, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur la pointe de la plus proche maille. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

4e *tour*. Maille-chaînette jusqu'à la pointe de la plus proche branche; — * 5 mailles en l'air, et avec les 2 dernières 1 picot pareil à ceux de l'étoile (voir ci-dessus), ensuite 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu des 5 mailles en l'air qui séparent cette branche et la suivante, — 5 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air, — une maille simple sur la pointe de la branche la plus proche. Recommencez depuis *. Avec la dernière maille on réunit les 2 rosettes, en faisant une bride, on fixe le brin et on le coupe. On encadre les rosettes de la façon suivante: une bride dans la pointe de la branche de la 1re rosette, qui est opposée à son point de jonction avec la seconde bride, — 12 mailles en l'air, — une bride quadruple, dans la suivante pointe de la rosette, — 12 mailles en l'air, — une bride dans la suivante pointe, — 12 mailles en l'air, — une bride quadruple dans la suivante pointe, — une bride sextuple, sur la bride réunissant les 2 rosettes, — une bride quadruple, dans la suivante rosette (voir le dessin), 12 mailles en l'air, — une bride dans le milieu supérieur de la rosette, — 12 mailles en l'air, et ainsi de suite, d'après le dessin. A l'extrémité de l'entre-deux, on travaille sur le côté transversal, puis sur le côté long, comme cela vient d'être expliqué, afin d'encadrer l'entre-deux.

Dentelle étroite au crochet.

On la fait en un seul tour.

On fait une chaînette de 11 mailles, et l'on passe la dernière bouclette dans la 1re maille, de façon à former un cercle, sur lequel on fait: 3 mailles simples, — 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la dernière des 3 mailles en l'air, ce qui forme un picot, — 6 mailles simples sur le cercle, — 1 picot, 3 mailles simples sur le cercle; * 11 mailles en l'air avec lesquelles on fait un cercle (comme avec les 1res 11 mailles en l'air) en le pliant à droite; sur ce cercle: 3 mailles simples, — 1 picot, — 3 mailles simples, — 5 mailles en l'air que l'on plie en arrière, et l'on passe la bouclette qui se trouve sur le crochet au travers du milieu de la courbe qui vient d'être finie, c'est-à-dire au milieu des 6 mailles simples. Sur les 5 mailles en l'air, on fait en arrière: 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples, — puis sur le dernier cercle formé par les 11 mailles en l'air: 3 mailles simples, — 1 picot, — 3 mailles simples. Recommencez depuis * jusqu'à ce que la dentelle ait la longueur voulue.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — MODÈLES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe en sultane blanche, à rayures mauve. La garniture se compose d'une bande de taffetas mauve, coupée en biais, encadrée de guipure noire et remontant sur le côté gauche jusqu'à la taille. Canezou blanc en mousseline orné de rubans mauve. Bournous en gaze de Chambéry blanche. Chapeau-fanchon en paille blanche.

Toilette de petite fille. Robe de piqué blanc, brodée en soutache havane.

Costume en foulard gris, composé du jupon et de la robe princesse; ornements exécutés avec des bandes de taffetas noir, coupées en biais, disposées en lignes droites, en pattes, en touffes fixant la robe sur le jupon.

Branche au crochet

POUR APPLICATIONS SUR LINGERIE OU ÉTOFFE DE SOIE.

MATÉRIAUX: Fil de lin no 150; crochet assorti.

On fait une chaînette de 25 mailles, pour la tige principale, sur lesquelles on revient en faisant une rangée de mailles simples, et, en continuation de la tige, le fond en réseaux de la feuille placée à gauche, en lui donnant la forme indiquée par le dessin. Pour ce fond, on exécute des festons *contrariés* composés chacun de 3 mailles en l'air, — une maille simple; on commence pourtant par 5 mailles en l'air et une maille simple dans la 1re de ces 5 mailles; sur ce petit cercle, on fait 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air (ce petit cercle est la pointe inférieure de la feuille); on retourne l'ouvrage, on fait 5 mailles en l'air, — dans le plus proche feston, une maille simple, et dans le second feston 2 mailles simples, toujours séparées par 3 mailles en l'air, ainsi de suite. Depuis la pointe de la feuille, on fait, sur l'un des côtés de ce fond, de petits festons composés de mailles en l'air, pour atteindre la pointe inférieure; depuis là, on exécute autour de la feuille de petites dents, pour chacune desquelles on fait: 6 mailles en l'air, et avec les 4 dernières 1 picot, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans l'un des festons extérieurs du fond (voir le dessin). Sur la pointe de la feuille, on fait, au lieu de 6, 7 mailles en l'air, et au lieu de 2, 3 mailles en l'air, après le picot. Depuis la fin du tour, on fait les petites feuilles de la façon suivante: 14 mailles en l'air, — une maille simple que l'on attache à droite, sous la 4e dent (en comptant depuis la pointe de la feuille), puis on revient sur ces mailles en faisant une maille simple, — 5 brides, — une maille simple, — une maille-chaînette, — 12 mailles en l'air, — une maille-chaînette sur la pointe du fond de la feuille, et revenant en arrière: une maille simple, — 6 brides, — une maille simple, — 4 mailles-chaînettes, — 2 mailles-chaînettes sur la tige de la 1re petite feuille, — 10 mailles simples, — une maille-chaînette attachée de l'autre côté de la petite feuille, c'est-à-dire au contour du fond de la feuille; puis en arrière: une maille simple, — 6 brides, — une maille simple, — 2 mailles-chaînettes, — 4 mailles-chaînettes, sur la tige de la 1re petite feuille, — 13 mailles simples le long de la tige principale, — 5 mailles simples comme tige de la seconde feuille; on la fait comme la précédente, et l'on complète la tige par une rangée de mailles simples, — on fait 2 mailles simples sur la tige principale, et, la tra-

versant, on commence la 3e feuille, en tout semblable à la 2e; puis, sur le côté opposé de la tige principale, on fait 5 mailles simples, — 14 mailles en l'air, dont on passe la dernière, et, revenant sur les autres, on fait: une maille simple, — 2 brides, — une maille simple, — une maille-chaînette (ceci forme l'un des pétales de la petite rosette placée à l'extrémité de la branche); * 6 mailles en l'air, et, passant la dernière, on revient sur les autres en faisant: une maille simple, — 2 brides, — une maille simple, — une maille-chaînette. Recommencez deux fois depuis *. Ensuite, sur les 5 plus proches des 14 mailles en l'air restées encore libres, on fait: une maille-chaînette, — une maille simple, — 2 brides, — une maille simple, — 4 mailles en l'air, — ensuite, dans chacune des pointes des 6 pétales, une maille simple, suivie de 4 mailles en l'air. Sur ce cercle, on fait un tour de mailles-chaînettes, et, à chaque 3e maille, on forme un picot pareil à ceux de l'*étoile au crochet* (voir ci-dessus), — 2 mailles simples dans les 2 dernières des 14 mailles en l'air; enfin une maille simple dans chacune des mailles encore libres de la tige principale. La branche est terminée.

DESCRIPTION DE TOILETTES

DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Toilette de ville. Corsage et bas de jupon en foulard ponceau, avec pois noirs brodés au plumetis. Jupe de dessus en taffetas noir, coupée en pointe, plate sur le devant et sur les côtés, avec ceinture large arrondie; le bas de cette jupe est orné d'un semé composé de gros pois noirs, brodés au plumetis; sous le semé se trouve un large galon en passementerie noire, mélangé de perles de jais noir. Cette jupe, très-riche, peut être portée avec tous les corsages dits de fantaisie. Paletot en taffetas noir pareil à la jupe. Toque en paille noire, bordée de plumes de paon.

Robe d'organdi blanc à rayures vertes. Au bas de la première jupe se trouve un bouillonné traversé par un ruban vert; la deuxième jupe forme une tunique ouverte sur le côté gauche, garnie tout autour avec deux volants festonnés à larges dents (crête de coq) avec du coton vert; les deux côtés sont retenus sur le côté gauche, par un nœud de ruban vert à longs pans. Corsage très-bas, avec épaulettes; corsage montant en mousseline blanche. Bournous d'organdi pareil à la robe, et garni comme elle. Chapeau Paméla de chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, no 6; il est fait en paille de riz, orné d'une guirlande de roses pompon; brides très-larges en tulle blanc. Ombrelle blanche doublée de vert.

MODES.

On me questionne de tous côtés au sujet des *péplums;* les porte-t-on *vraiment*, me demande une jeune fille, ou bien n'est-ce qu'une mode de *journal de modes?*

La question ainsi posée est très-fine sous cette apparence de naïveté. La *Mode illustrée* étant, elle aussi, un *journal de modes*, j'aurais dû me trouver blessée de ce doute... Pas du tout; la confiance que l'on me témoigne m'a touchée, et je comprends fort bien le sens véritable de cette interrogation. Je vais répondre consciencieusement.

La mode des paletots fixés à la taille par une ceinture est devenue universelle pour les jeunes filles, et pour les femmes qui sont très-jeunes et très-minces. Le *péplum*, porté avec un corsage montant et fait en tissu pareil à la robe, *imite* à s'y méprendre le paletot à ceinture; il n'y a donc aucun inconvénient à adopter cette combinaison; j'ajouterai cependant que les paletots portés avec une jupe de même tissu l'emportent comme nombre sur les *péplums*. Ceux-ci jouent un rôle important dans les toilettes fort élégantes. Autrefois les taffetas unis, de nuance très-claire, — rose, ou bleue, ou maïs, ou mauve, ou verte, — étaient réservés aux toilettes du soir; aujourd'hui l'on en compose des toilettes de ville..... qui ne peuvent se montrer à pied, bien entendu. Ces toilettes offrent la réunion d'une robe de taffetas uni... supposons-la mauve... à corsage décolleté et manches courtes. Sur ce corsage décolleté, on place un corsage montant en mousseline blanche, et l'on ajoute à la robe un *péplum* également fait en mousseline blanche, bordé d'entre-deux en dentelle de Valenciennes, intercalés entre le *péplum* et son ourlet. A toutes les pointes de ce vêtement se trouve un gland en dentelle.

On voit, ainsi que je le disais récemment, beaucoup de robes faites en tissu blanc plus ou moins transparent (linos ou grenadine, ou poil de chèvre très-léger), posées sur une robe de dessous, en taffetas uni, à corsage décolleté. La robe de dessus est, bien entendu, à corsage montant et manches longues; très-souvent un paletot court et ajusté, pareil à la robe de dessus, remplace son corsage. Cela est, j'en conviens, un peu *voyant* et passablement *recherché;* mais cela est élégant, joli, et peut subir des modifications et des atténuations qui rendent cette mode acceptable même par les femmes qui redoutent toutes les excentricités. Cette combinaison peut être reproduite en taffetas violet, et linos gris très-clair, ou même blanc, sans que l'on soit exposée à porter une toilette trop *tapageuse*. La robe de dessous est plus courte que celle de taffetas; celle-ci est généralement bordée d'une grosse corde en soie. La robe de dessus est ourlée ou découpée en *dents* plus ou moins rondes, ou aiguës, ou carrées.

Un ingénieux fabricant de gants, M. Deschamps, qui s'est installé rue de Choiseul, 16, m'a fait voir un gant de forme nouvelle, qu'il appelle le gant Deschamps à *pouce indéchirable*. Comme cette invention est extrêmement simple, personne n'y avait songé jusqu'ici. Les coutures représentent l'un des fléaux inhérents aux gants. Chacune d'entre nous sait, en effet, que l'état naturel des coutures est d'être décousues; supprimons la couture du pouce, s'est dit l'inventeur... Et, en effet, la peau du gant n'est plus interrompue par cette couture. Ce premier point obtenu, le fabricant a voulu plus encore: il a réussi à supprimer les petites pièces séparant les doigts, puis, perfectionnant toujours son œuvre, il a fait faire les coutures à points *noués*. Le résultat obtenu est digne d'être mentionné, car le gant demeure solide, est plus élégant et plus commode que ses prédécesseurs.

Le combat est entamé entre les robes courtes et les robes longues; les premières luttent pour conquérir le terrain que les secondes s'obstinent à conserver: à qui restera la victoire? Évidemment à celles qui viennent d'entrer dans la carrière. Je vote pour la fusion, c'est-à-dire pour le partage du pouvoir. Les robes longues sont déplacées dans la rue, autant que les robes courtes dans les salons; ne pourrait-on, ne devrait-on pas porter, en *toilette de ville*, la robe non pas courte, mais moins longue que le jupon, maintenu un peu long, sans cependant abandonner les robes longues, si dignes, si majestueuses pour les toilettes du soir? A quoi bon émettre ce vœu timide? Il est trop sensé pour être exaucé. La mode est une divinité exclusive, intolérante, qui n'admet pas l'intervention de la raison dans le monde qu'elle gouverne. Une mode n'a jamais été acceptée *parce qu'elle* était raisonnable et commode, mais *quoique* raisonnable et commode. Il y a donc tout lieu de craindre qu'après avoir promené dans les rues des paquets d'étoffe relevés par un enchevêtrement de cordages, on adoptera, l'hiver prochain, les robes franchement courtes; ce sera l'arrêt de mort de la crinoline et le retour aux robes étriquées de disgracieuse mémoire. Nos lamentations n'écarteront pas ce malheur; il faut s'y préparer, afin de le supporter avec résignation. E. R.

LE COMMÉRAGE.

Il y a plus de dignité à avouer ses défauts, à essayer patiemment de s'en corriger, qu'à les nier en les gardant. Dans un journal écrit par des femmes, pour les femmes, il faut essayer de perfectionner l'éducation féminine, en élevant le caractère féminin; osons donc aborder ce redoutable sujet du *commérage*, qui est la base sur laquelle reposent la plupart des accusations dressées contre les femmes, accusations injustes, quand on prétend les étendre à la race entière; trop fondées, malheureusement, quand on les adresse à un certain nombre de femmes.

Depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes, la satire a attribué aux femmes un ridicule et un défaut, représentés par le besoin immodéré de parler, par l'indiscrétion, qui en est le corollaire. Une accusation reproduite à toutes les époques, traversant tous les siècles, et se maintenant dans toute sa vigueur en dépit du progrès de l'éducation et du développement du sens moral, ne peut être absolument dénuée de vérité. Le raisonnement, la conscience, un peu de délicatesse, devraient cependant suffire pour se tenir en garde contre le ridicule et le défaut dont on a fait l'apanage de toutes les femmes. Dressons le réquisitoire du commérage; son analyse servira peut-être de préservatif à quelques caractères, non encore entièrement soumis à cette habitude peu honorable.

L'origine du commérage se rattache à une vanité de bas aloi, qui aspire à la supériorité, en essayant de l'établir sur l'infériorité d'autrui; de là cette curiosité insatiable qui porte quelques femmes à pénétrer par insinuation ou effraction dans la vie privée de toutes les personnes qu'elles connaissent; elles notent et commentent les apparences, elles dressent la comptabilité des ménages, en inspectant les dépenses, et les rapprochant des ressources présumées; elles marchent toujours à la tête d'un bataillon serré, composé de suppositions, qui sont nécessairement fort hasardées, et procédant de l'inconnu à l'inconnu, elles aboutissent au résultat qui était la conséquence forcée de leur entreprise: guidées par la malveillance, elles se forment sur tout le monde et sur toute chose une opinion malveillante, et réussissent, par cette manœuvre naïve, à s'adjuger à elles-mêmes une supériorité morale incontestable sur toutes les personnes qui ont comparu devant le tribunal de leur inquisition. Cette procédure occulte emprunte au célèbre Bilboquet l'un de ses meilleurs arguments; on s'y pose fréquemment la question suivante: Cette personne a-t-elle dans son existence présente ou passée un mystère quelconque à cacher? Elle doit en avoir un..... Il s'agit de le découvrir; supposons ce qui est vraisemblable...., nous arriverons bien vite à la vérité..... Et l'on se met en quête, on surprend un mot, même insignifiant, on le commente, on l'accommode pour les besoins de la cause, et l'on parvient ainsi au résultat que l'on poursuit.

Cette tendance à sonder la vie d'autrui, à collectionner des renseignements souvent contradictoires, mais parmi lesquels on se réserve de faire un choix, afin d'apporter des preuves nouvelles à l'appui des suppositions que l'on édifie, ne se renferme malheureusement pas dans le huis-clos, ou plutôt elle étend le huis-clos à tout le monde, et prend chacun pour confident particulier de ses prétendues découvertes. On peut l'affirmer sans craindre d'être taxé d'exagération: le commérage est l'un des plus abominables fléaux de la société; il constitue un abus de confiance, non justiciable des tribunaux, mais relevant de la délicatesse de tous; sous le masque de l'intimité, le commérage se glisse à votre foyer, il scrute votre pensée, il vous arrache une parole prononcée dans un moment de mécontentement, et en use pour son œuvre éternelle d'abaissement général: abaisser successivement tous les individus auxquels il touche, tel est, en effet, le but et l'œuvre du commérage. S'appuyant sur ce dicton misanthropique, *nul n'est un héros pour son valet de chambre*, le commérage se crée un grand nombre d'intimités; en voyant beaucoup d'individus en *déshabillé*, on serait bien malheureux si l'on ne parvenait à découvrir quelques sujets de blâme; d'ailleurs ce qu'on ne voit pas, on le suppose!.... Et l'on va ainsi d'oreille en oreille, colportant ici ce que l'on a surpris là-bas, pour reporter là-bas ce que l'on a découvert ici.

Il est impossible de supputer la somme incalculable des maux qui sont dus aux commérages. Chacun d'entre nous mérite à un moment donné une somme quelconque de blâme, ou peut servir de sujet à une plaisanterie; blâme et plaisanterie, tout cela passerait sans laisser de traces, si le commérage ne se trouvait là, à point nommé, pour enregistrer les propos, pour les envenimer en les faisant circuler. Introduisez dans le cercle le plus honorable une seule personne atteinte de l'infirmité du commérage, vous constaterez bientôt les funestes effets dus à cette association; on aura fait à chacun des individus composant ce cercle une ou plusieurs confidences concernant son voisin; on aura touché à toutes les circonstances de la vie de chacun en y laissant la trace d'une flétrissure; on aura semé de tous côtés le doute, la suspicion, on aura ébranlé tous les sentiments d'estime que l'on éprouvait et que l'on inspirait. Pendant longtemps, le mal demeure latent; chacun ressent, en effet, de part et d'autre, une vive répugnance à divulguer des propos blessants, des suppositions malveillantes. Mais, comme tous les poisons, le commérage a son antidote, qui est son exagération même. Tant que son action demeure circonscrite à un petit nombre, il peut vaquer en paix à son œuvre dissolvante; quand cette action s'étend peu à peu, quand le commérage insatiable veut atteindre chacun des individus qui se meuvent dans sa sphère, il ne tarde pas à recevoir le châtiment qu'il mérite; une indiscrétion se commet, et suffit pour dévoiler toutes les entreprises du commérage; tous les cœurs blessés par l'ingratitude, tous les amours-propres froissés par les suppositions malveillantes, font cause commune, et se dénoncent mutuellement l'ennemi commun. De ce moment, la femme qui a *fait des commérages* est classée, marquée au front par ces trois mots: *une femme dangereuse;* elle a perdu tout droit à l'estime, à la considération; elle s'est placée parmi les personnes qui inspirent une méfiance incurable, que l'on évite soigneusement, et devant lesquelles on est forcé de peser ses moindres paroles, soin qui, du reste, ne constitue pas un préservatif suffisant, car le commérage s'alimente de suppositions mensongères autant que de réalités solides. Pour se garantir des périls inhérents à la fréquentation d'une femme qui fait des commérages, il n'est qu'un remède à employer: l'expulsion.

Parmi les personnes qui liront cette monographie du commérage, un grand nombre retrouvera, je n'en doute pas, dans ses souvenirs, quelques traces amères des maux causés par le commérage d'autrui; nulle, je l'espère, n'aura à se reprocher d'avoir participé à des maux analogues; je le regrette presque..... Je voudrais, en effet, essayer de raisonner avec une femme qui aurait contracté cette funeste habitude. Je discerne parfaitement tout ce que le commérage lui réserve de chagrins, de reproches, d'exclusions honteuses; mais il m'est impossible de découvrir de quelle nature peuvent être les compensations qui rachètent tous ces inconvénients. C'est, sans nul doute, la vanité qui l'entraîne dans cette voie, une étrange vanité en tous cas, puisque son résultat le plus positif est une déconsidération qui confine au mépris.

En racontant sous le sceau du secret quelques particularités concernant la vie privée du voisin ou de la voisine, on satisfait tout d'abord cette vanité infime qui consiste à être mieux informé que les autres, à avoir reçu des confidences que l'on n'a pas faites à autrui.

Eh quoi! cette vanité est-elle si obtuse, si aveugle, qu'elle ne permette pas même de prévoir le jugement qui sera porté sur ce commérage? La particularité que



Leroy. imp. Paris

n° 29 - 1866

l'on dévoile est, en effet, vraie ou fausse ; sa divulgation constitue, dans le premier cas, un abus de confiance, et, dans le second, une abominable calomnie; il est certain dès lors que le mépris, juste ou injuste, se divise en deux parties égales, et que, si l'on en a fait retomber une partie sur l'individu dénoncé, l'autre partie revient de droit, et sans contestation possible, à son dénonciateur..... Mais la part de celui-ci est infailliblement plus considérable; il a agi en lâche espion ; il a exploité l'intimité, il a mésusé de la confiance qu'il a surprise, il répond enfin à de bons procédés par une trahison abjecte...... Ceci pour le cas où le commérage énoncerait une vérité; que sera-ce lorsqu'il aura eu recours au mensonge ?

De tous les défauts féminins, il n'en est point qui ait une origine plus basse; le commérage est l'une des formes que prend l'envie ; il est dû à l'ignorance de l'esprit, à l'indélicatesse du caractère, à la méchanceté du cœur ; il dénote la trivialité des habitudes ; il émane surtout du désir de se décerner une supériorité quelconque aux dépens d'autrui, et ce mobile est tellement incontestable que tout blâme infligé au prochain se complète invariablement par un complaisant retour fait sur les qualités que l'on croit posséder, rendues plus évidentes encore par ce contraste.

Commérage. Mme X..... n'est pas aussi bonne que je le pensais; croiriez-vous qu'elle a refusé de rendre un service que je lui demandais?

Réflexion. Je suis bien meilleure qu'elle ! Je n'aurais certainement pas refusé ce service !

Peut-être serait-il plus équitable de se demander si le service réclamé pouvait être rendu. Mais nul ne s'arrête à cette considération, car le blâme deviendrait rare et difficile si l'on prenait la peine d'examiner les faits avant de prononcer une condamnation. D'ailleurs on est si aisément prodigue de l'argent qui appartient aux autres ! On dispose si généreusement de leur crédit !.... En vérité, ils prouvent que leur cœur est bien dur, quand ils ne ratifient pas les engagements pris en leur nom! Ils supporteraient tout le poids du sacrifice, et l'honneur en reviendrait à ceux qui l'auraient obtenu..... N'importe, ils sont inexcusables, quand ils ne se prêtent pas aux combinaisons dans lesquelles on les a fait figurer sans les consulter.

Si la conscience ne suffisait pas pour arrêter les développements du commérage, l'intérêt personnel devrait au moins intervenir, afin d'interdire tout ce qui lui serait préjudiciable. Or, s'il est certain que les commérages font beaucoup de mal, il est tout aussi évident qu'ils n'ont jamais rapporté le plus léger avantage à ceux qui se vouent à leur culture ; toute sympathie, toute estime, s'écartent d'eux, la méfiance accueille toutes leurs paroles. Leur funeste bavardage ne peut s'exercer ailleurs que dans le cercle de l'intimité..... Or le blâme dirigé contre ceux qui nous ont accueillis, qui nous ont donné des preuves d'amitié, constitue une action mauvaise, honteuse, immédiatement appréciée à sa juste valeur..... Si l'on agit non par méchanceté, non avec préméditation, mais uniquement pour obéir au besoin de *bavarder*, on devient ridicule, sans cesser d'être méprisable et méprisé.

Dans nos rapports avec les personnes qui composent notre cercle, nous devons toujours suivre une ligne de conduite tracée par la dignité bien entendue: il faut parler de chacune des personnes que nous connaissons, en leur absence, dans les termes que nous emploierions en leur présence. Hors de cette règle, il n'y a plus qu'une confusion inextricable ; les confidences faites à l'un sur l'autre décrivent parfois un circuit, mais reviennent tôt ou tard à l'*autre*. Celui-ci, excité par le ressentiment qu'il éprouve, se hâte d'ajouter son apport à la masse commune, et l'on échange les dénonciations, les récriminations, les observations et les suppositions malveillantes, que le commérage d'une seule personne a mises en circulation dans le cercle dont elle fait partie.

La principale recommandation qu'une mère doive adresser à ses enfants, en prêchant d'exemple, bien entendu, est celle-ci: *Parlez des autres aussi peu que possible.* Comme on ne parle guère de son prochain que pour le blâmer, en s'imposant la loi de chercher un autre sujet de conversation, on évite tous les périls qui sont inhérents à la pratique du commérage. Je conviens que cette recommandation demeurerait à l'état de lettre morte si l'on ne dirigeait l'éducation féminine de telle sorte que l'on pût aisément s'y conformer. En indiquant l'origine du commérage, j'ai signalé les points sur lesquels il faut agir, pour le tarir dans sa source :

Il faut combattre l'ignorance, pour permettre aux femmes d'adopter d'autres sujets de conversation que les faits et gestes de leur prochain.

Il faut leur donner une éducation morale assez forte pour les mettre à l'abri des vanités mesquines, qui jalousent toutes les supériorités, et espèrent les abaisser en y découvrant ou bien en y supposant une tare quelconque.

Il faut enseigner aux femmes, outre le piano et l'anglais, quelques principes de délicatesse, qui leur permettent d'apprécier et par conséquent d'éviter l'ignominie d'attaquer ceux qui leur ont donné des preuves d'amitié.

Il faut enfin leur dire que la peine du talion leur sera appliquée dans toute sa rigueur; que, blâmant les autres, elles seront blâmées par les autres: car nul, ici-bas, ne peut espérer être absolument ménagé par la critique, à moins de la désarmer par l'indulgence, la modération, la délicatesse, témoignées à autrui.

Et si toutes ces considérations semblaient insuffisantes, on pourrait encore indiquer aux amateurs de commérages une autre considération plus personnelle, et par cela même peut-être plus puissante: c'est que toute femme qui fait des commérages se rend à la fois ridicule et odieuse, qu'elle n'a plus d'amis, plus de considération, et que ses mobiles, aisément discernés, proclament hautement l'ignorance qui la caractérise, l'envie qui la ronge, la vanité qui la domine.

EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

Depuis ce jour, qui avait accompli la réconciliation, les deux familles se visitèrent fréquemment; les personnes qui étaient restées secrètement les plus sensibles aux échecs subis par leur vanité, c'est-à-dire Mme Darmintraz et son fils, reconnurent bientôt qu'il est bien plus doux d'être estimé que d'être envié. On appréciait en Edmond toutes les qualités qu'il avait été forcé d'acquérir, c'est-à-dire l'ordre, l'habitude du travail, une économie rigide, et il trouvait quelque douceur à posséder ce genre de supériorité, si involontaire qu'il eût été pour lui.

Mme Darmintraz soupira un peu en retrouvant, après plusieurs années d'abstention, le luxe dont resplendissait le château de Lansac; mais elle s'y vit accueillie avec tant d'empressement, mais les possesseurs de cette magnifique demeure semblaient attendre des résultats si salutaires et si considérables de leur intimité avec la famille ruinée, que peu à peu son amour-propre se trouva plus à l'aise et ne redouta plus aucun froissement.

Quant à Mathilde, le temps n'avait encore accompli qu'une première transformation ; son chagrin avait perdu le caractère farouche des premiers jours, mais elle était loin encore d'adhérer à la consolante maxime de la tante Marthe; elle envisageait trop constamment ce que son malheur lui avait fait perdre pour apercevoir à quoi il pourrait lui être bon. Cependant quelques éclairs se produisaient dans ces ténèbres ; elle entrevoyait parfois une mission autre que celle de s'habiller pour essayer de se faire remarquer, et se rapprochait volontiers de ses anciennes compagnes, et de Marthe, qui, elle le comprenait instinctivement, pouvaient l'aider à discerner sa voie nouvelle et à l'adopter avec courage.

S'il est malheureusement des caractères trop semblables à celui de Mme d'Aubenot, qui joua un si funeste rôle dans l'existence de Marthe Darmintraz; s'il est des personnes qui semblent avoir pour mission spéciale de fomenter la discorde, de semer le mal, d'envenimer tous les rapports et d'irriter tous les esprits, il existe aussi des êtres qui sont le correctif et comme le contre-poison des précédents ; il y a des âmes bienveillantes, des esprits conciliants qui vivent dans une atmosphère paisible, dont les bienfaits s'étendent à tous ceux qui les entourent; infatigables messagers de paix, ils oublient tout ce qui peut désunir, pour mettre en lumière seulement ce qui tend à établir une bienveillance générale. Édouard Villenot faisait partie de ces êtres privilégiés ; son esprit pouvait s'élever à toutes les hauteurs, mais son cœur ne s'appauvrissait pas, comme cela arrive trop souvent, de tout ce que son intelligence pouvait acquérir; celle-ci s'était étendue sans que celui-là se fût rétréci, car sa supériorité provenait, non de la lucidité avec laquelle il discernait le mal, mais de sa foi invariablement conservée au bien. Il marchait paisible au milieu de toutes les défaillances, sans être ébranlé par les exemples qui se trouvaient en désaccord avec ses croyances, parce qu'il possédait la faculté précieuse de considérer le mal comme un accident, comme une infirmité, se manifestant par accès que l'on pourrait diminuer ou guérir.

Il formait entre les deux familles voisines un intermédiaire également aimé, recherché, et chaque jour apprécié plus haut. L'intimité qui s'établit entre toutes ces personnes ne fut pas sans nuage pourtant. Si satisfait que l'on parût être sur ce petit coin de terre, on n'y avait pas abdiqué toute passion humaine, pour se livrer uniquement aux sentiments généreux et désintéressés; une sorte de rivalité ne tarda pas à s'établir entre l'opulent château et la modeste ferme : ce fut Édouard Villenot qui en fut le sujet.

M. Develloy et sa femme avaient envisagé avec douleur la résolution prise par Mathilde de renoncer au mariage; ils reconnaissaient la nécessité de se montrer moins difficiles dans le choix d'un gendre ; mais ils n'admettaient pas que, pour être moins jolie, leur fille, qui devait être fort riche, manquât de prétendants.

En la voyant chaque jour plus confiante avec Édouard Villenot, en constatant l'heureuse influence que la présence du jeune médecin paraissait exercer sur l'humeur de Mathilde, ils en conclurent aisément la possibilité d'une préférence qui leur eût semblée autrefois inadmissible, absurde et révoltante ; un homme qui ne possédait rien ! Mais les choses avaient changé d'aspect, et, sans s'arrêter à cette pauvreté qui leur eût naguère masqué toutes les qualités du jeune médecin, les parents de Mathilde s'arrêtèrent avec complaisance sur la supériorité intellectuelle et morale, sur l'honorabilité de la famille à laquelle appartenait leur futur gendre, car ils le considéraient déjà comme tel. Si Mathilde en effet consentait à cette alliance, pouvait-on supposer que ce jeune homme refusât la fortune inespérée qui s'offrirait à lui?

On peut garder un secret vis-à-vis des personnes que l'on visite fréquemment; mais il est impossible de leur cacher que l'on *cache* un secret; les préoccupations nouvelles, les projets récemment conçus, se trahissent par mille symptômes imperceptibles pour ceux chez lesquels ils se produisent, mais évidents pour leur entourage familier. Les sentiments, si *impalpables* qu'ils puissent être, se manifestent tout au moins par une certaine logique qui leur est propre. On peut, en un mot, voiler le but vers lequel on se dirige, mais non dérober la route que l'on suit pour arriver.

Mille indices vinrent jeter l'alarme dans la famille Darmintraz. Chacun des habitants de la ferme s'était accoutumé, — à des titres divers, — à considérer Édouard Villenot comme lui appartenant dans le présent et dans l'avenir; il était pour Edmond un compagnon indispensable; pour M. Darmintraz et pour sa femme un ami charmant; pour leur fille aînée enfin, plus que tout cela; elle entrevoyait confusément un sort qui lui paraissait digne d'envie. Être la compagne, l'aide d'un homme honoré à juste titre, et trouver en lui l'appui, le guide infaillible qui devait l'aider à atteindre le perfectionnement moral auquel elle aspirait désormais; avec lui les privations, les fatigues, le travail incessant, la médiocrité, tout lui paraissait non-seulement facile, mais désirable; sans lui, elle n'entrevoyait plus que des ténèbres désolées, le travail sans attrait et sans but.

Les nouveaux desseins formés par M. Develloy vinrent jeter quelques perturbations dans des relations qui étaient devenues si régulières et si douces. On attira le jeune médecin au château de Lansac, et l'on mit tout en œuvre pour l'y retenir: il aimait les livres, une bibliothèque considérable fut mise à sa disposition. Mathilde, qui avait toujours professé une profonde antipathie pour la musique allemande, se souvint un jour que la mère d'Édouard était la compatriote de Beethoven et de Mozart; elle se hâta de demander à Paris toutes les sonates et symphonies naguère méprisées, et s'appliqua à les étudier assidûment; quant aux agréments d'un ordre inférieur, mais par cela même plus sujets à être généralement appréciés, on pense bien qu'ils ne faisaient pas défaut chez M. Develloy; sa cave et son cuisinier auraient mérité les suffrages de Brillat-Savarin en personne.

Il importait à l'avenir du jeune médecin, au bien-être de sa mère, de ne point négliger la riche clientèle qu'il pouvait se créer. Édouard accepta donc les prévenances de M. Develloy, et y répondit de son mieux ; il partagea donc le temps dont il pouvait disposer en dehors de ses travaux entre le château et la maison Darmintraz..... Mais ce partage ne satisfaisait aucune des deux familles voisines ; les anciens amis se considéraient comme lésés, les nouveaux constataient avec dépit ce qu'il leur convenait d'appeler la tiédeur d'Édouard; ils voulaient, non pas seulement sa compagnie, mais son assiduité, et ne comprenaient pas du tout que l'on pût préférer à leur splendide intérieur, aux dîners exquis servis avec une élégance irréprochable, la modeste maison et les rustiques repas de leurs voisins.

Ces projets opposés, ces ressentiments mutuels, cette rivalité, en un mot, se produisirent insensiblement, et sans qu'aucun symptôme extérieur en révélât trop évidemment l'existence. Le principal personnage de ce petit drame intime était préservé, par sa modestie même, de toute clairvoyance malicieuse ou vaniteuse; il essayait, avec une parfaite simplicité de cœur, de tenir la balance égale entre les amis anciens et les clients nouveaux, et avait entrepris, sans s'en douter, l'œuvre la plus ardue entre toutes: celle de ménager toutes les vanités, de satisfaire toutes les exigences, de concilier des prétentions opposées.

La tante Marthe assistait avec une impassibilité, purement apparente du reste, à ce tournoi engagé entre la richesse et la simple vie de famille; elle s'était donné la mission d'apaiser les ressentiments, d'adoucir les aigres propos que l'on échangeait parfois, de s'opposer en toute circonstance aux exigences qui auraient pu être maladroites; elle prétendait qu'il fallait respecter l'indépendance de tout le monde, sans même excepter celle des amis; elle affirmait qu'il fallait bien se garder d'imposer l'assiduité, sous peine de la rendre impossible, et que l'habileté consistait à attirer, à retenir ses amis par l'affection qu'on leur porte, non par les obligations parfois tyranniques que l'on veut leur imposer. Elle n'imitait pas sa belle-sœur, qui manifestait trop visiblement la contrariété que lui causait un refus d'Édouard Villenot. Lorsque le jeune médecin, pressé de rester, alléguait une invitation de M. Develloy, Mme Darmintraz avait la maladresse de lui adresser quelques mots à double entente sur le plaisir que l'on éprouve à fréquenter les maisons opulentes. Édouard se défendait avec droiture et simplicité, et demeurait d'autant plus calme qu'il était plus loin de mériter ces accusations. Quant à la tante Marthe, elle lui témoignait une cordialité qui ne se dé-

mentait jamais, et s'attachait à émousser tous les traits qu'on lui décochait.

Vis-à-vis d'elle-même Marthe Darmintraz n'était pas tout à fait aussi rassurée qu'elle s'appliquait à le paraître; « Cette épreuve sera décisive, » se disait-elle; « mais comment en sortira-t-il? Sera-t-il aussi faible que son père? Aura-t-il, lui aussi, ces lâches complaisances pour la fortune, qui l'ont décidé à revenir, quand il n'était plus riche, près de moi, qu'il avait si facilement et si cruellement outragée? S'il en est ainsi, il n'y aura rien à regretter..... Rien, hélas! si ce n'est un beau rêve!..... Et l'on n'en a pas quand on veut; cette pauvre Cécile en serait longtemps, et peut-être toujours, inconsolable. Mais s'il résiste à cette facile fortune, s'il lui préfère un cœur devenu bon pour lui et par lui..... oh! alors, je ne regretterai plus rien! »

Il est difficile de déterminer la dose d'alliage qui se mêle presque toujours aux meilleurs sentiments et aux plus louables actions. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un peu d'égoïsme se trouve presque inévitablement associé à nos plus généreuses impulsions; s'il est des êtres absolument étrangers au calcul, qui se rendent utiles et sont serviables, abstraction faite des éloges et de la renommée bienfaisante qui s'attachera à leur nom, on trouve, en les analysant avec soin, qu'ils sont généreux parce que la peine d'autrui leur semble insupportable à envisager; en venant en aide à leur prochain dans la mesure de leurs forces, ils travaillent surtout à écarter des visions qui leur sont pénibles..... Et ce sont encore ceux-là qui valent le mieux! Mais il est aussi des individus qui, dans un service offert ou rendu, cherchent, en même temps que le profit d'autrui, un avantage personnel; seulement, celui-là masque celui-ci à leurs propres yeux, et les absout complétement, selon eux, de toute accusation d'égoïsme.

M. Develloy, sans avoir aucune donnée précise sur les desseins particuliers de chacun des personnages de ce récit, comprenait instinctivement que la présence et le voisinage de la famille Darmintraz faisaient obstacle au projet qu'il avait formé, et dans lequel il s'obstinait chaque jour davantage. A force d'y songer, il crut avoir trouvé le moyen d'agir vis-à-vis de ses voisins avec une générosité qui lui mériterait leur reconnaissance, et qui offrirait en plus l'avantage d'écarter de la voie des obstacles devenus gênants. Mais, pour demeurer équitable, il faut éviter de charger les traits : tout en pensant beaucoup à lui-même, M. Develloy était très-heureux de rendre un service signalé à son ancien confrère, et de le relever de sa chute.

Il dirigea donc un matin sa promenade vers les prairies de son voisin, le rencontra, ainsi qu'il y avait compté, et engagea immédiatement l'entretien :

« Mon cher voisin, » dit le riche banquier, « mon courrier d'hier au soir m'a apporté de Paris des nouvelles très-graves pour moi, et je viens vous faire une proposition, qui, je l'espère, ne sera pas repoussée; il y va de votre avenir..... de celui de vos enfants.

— Mon avenir?... » répéta M. Darmintraz en jetant autour de lui un regard calme et satisfait...... « Mais il est tout tracé, comme le sillon de mes charrues; je suis revenu à la terre natale, et je compte y vieillir tranquillement.

— Je comprends que cet asile vous ait été précieux; mais, convenez-en,.... votre position actuelle n'est qu'un expédient; il est impossible que vous borniez votre ambition à cultiver ces champs.....

— Il en est ainsi pourtant.

— Et vos enfants? comment les établirez-vous? Quelle dot pouvez-vous donner à vos filles? Le pauvre Edmond a bien changé à son avantage, j'en conviens et vous en félicite sincèrement..... Mais avouez qu'il est triste, à son âge, d'avoir une perspective si bornée; le maximum de ses espérances est d'atteindre un jour, quand il sera déjà vieux, des émoluments qui monteront à quatre ou cinq mille francs.... La belle affaire!

— Ce serait fort joli, car il vivrait à l'aise.

— Vous ne parlez pas sérieusement. Écoutez ma proposition, et vous changerez de langage. J'ai laissé à Paris un remplaçant sur lequel je pouvais compter comme sur moi-même; mon vieux Duclozel, que vous avez connu, je crois.

— Certainement; aussi probe qu'habile.

— C'est lui qui dirige ma maison de banque; et son activité, sa capacité, me permettent de faire à Paris seulement de courtes apparitions; vous savez que nous sommes à peu près fixés ici, puisque Mathilde veut vivre dans une solitude presque complète.

— Eh bien?

— Eh bien! Duclozel veut se retirer; il est, dit-il, trop âgé et trop fatigué pour garder cette direction, et me donne trois mois pour le remplacer. D'ici là, il faut donc que j'aie trouvé l'équivalent des précieuses qualités dont il m'offrait la réunion, ou que je me décide à abandonner totalement les affaires. Or cette décision me paraît pénible; il m'est difficile, je l'avoue, de me désintéresser complétement de la vie active que j'ai menée, et de lui substituer tout à coup l'existence d'un propriétaire campagnard, uniquement occupé de ses foins et de ses blés. De plus, j'ai entrevu la possibilité de vous aider à reconstituer votre fortune, et voici la proposition que je viens vous faire. Vous remplaceriez Duclozel; ses appointements sont de quinze mille francs par an; mais vous auriez sur certaines transactions des intérêts qui vous permettraient de doubler cette somme; vous prendriez Edmond avec vous, vous le dresseriez aux affaires, et vous assureriez ainsi l'avenir et l'établissement de tous vos enfants! Qu'en dites-vous?

— Tout d'abord que je vous remercie sincèrement, » répondit M. Darmintraz, dont le visage s'était un peu rembruni; « l'offre est magnifique, j'en conviens, elle prouve l'intérêt que vous nous portez..... Mais j'aurais préféré que vous ne l'eussiez pas faite.....

— Comment?

— Hélas! oui..... car je regretterai peut-être de l'avoir refusée, et je me repentirais probablement de l'avoir acceptée.

— Expliquez-vous; car je ne comprends pas du tout votre hésitation.

— Oh! vous allez me comprendre. Reconduire ma famille à Paris, c'est la replacer à la source de tentations plus périlleuses pour nous que pour toute autre famille: il sera bien difficile de ne pas renouer d'anciennes relations, de résister aux exemples, au courant qui nous a déjà entraînés. Le présent serait beau, d'ailleurs, si beau qu'il nous ferait perdre l'avenir de vue. Grâce aux avantages que vous voulez bien m'offrir, une quasi-opulence pourrait se reconstituer autour de nous. Or nous autres hommes qui avons pour mission de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, nous n'avons pas le temps ou les aptitudes nécessaires pour veiller sur l'emploi que fait notre famille des loisirs que nous lui créons. Pour constituer des dots à peine sortables à mes filles, il faudrait vivre à Paris avec une économie rigoureuse, et la maintenir pendant plusieurs années. Quand j'aurais amassé quarante mille francs pour chacun de mes enfants, croyez-vous que cet avoir pût leur procurer les établissements auxquels ils aspireraient dès qu'ils se verraient réinstallés sur cette scène où ils ont brillé?..... Et combien d'années, combien d'économies ne faudrait-il pas accumuler pour arriver à ce résultat! Nous n'y arriverions pas, d'ailleurs..... Je ne me sens pas la force de résister aux désirs, aux prières de ma famille, et nous dépenserions tout ce que je gagnerais.

— En vérité, vous me surprenez étrangement! Mais vous vivez ici avec une économie, une simplicité que j'admire, quand je la rapproche, dans mes souvenirs, du luxe de votre existence passée.

— Oui, ici! Mais à Paris! cela ne serait pas aussi aisé, je vous l'affirme; la véritable force consiste, on l'a dit depuis longtemps, non pas à résister aux tentations, mais à les fuir.

— Ainsi, vous me refusez? » reprit M. Develloy avec stupeur.

« Je n'aurais pas toujours été aussi raisonnable si votre proposition s'était produite au moment où nous avons dû nous décider à quitter Paris; je n'aurais pas eu le courage dont je fais preuve en ce moment; mais le malheur a, entre autres avantages, celui de nous enseigner à juger sainement les choses.

— Vous refusez des offres qui, rapprochées de votre situation actuelle, représentent une fortune?

— Pour apprécier exactement les chiffres, mon cher voisin, » répondit M. Darmintraz en souriant, « il faut tenir compte des latitudes. Trente ou quarante mille francs par an seraient en effet l'opulence ici..... mais à Paris nous dépenserions cette somme, et nous ne tarderions même pas à la trouver insuffisante, eu égard à notre ancien état de maison. La situation que vous me proposez servirait donc uniquement à réveiller chez mes enfants les goûts de luxe auxquels ils ont dû forcément renoncer; et, loin d'aider à leur avenir, le rendrait plus difficile et plus périlleux, parce qu'il serait nécessairement inférieur au présent, tel que le reconstituerait l'argent que je gagnerais.

— Vous ne consulterez pas même votre famille?

— Je crois que le devoir me commande de leur exposer votre proposition, en même temps que les raisons toutes-puissantes qui m'engagent à la refuser. Cette offre serait superbe, s'il s'agissait pour nous de commencer la vie, au lieu de la recommencer; si ma femme, mes enfants avaient l'heureuse habitude d'une économie bien entendue, qui seule peut fonder et conserver le bien-être et la sécurité; mais il n'en est malheureusement pas ainsi; nés riches, ou du moins accoutumés à vivre au milieu des jouissances matérielles et vaniteuses que donne l'argent, mes enfants ne seraient peut-être pas assez forts pour résister aux souvenirs de notre passé... Et je ne veux pas que les mêmes causes amènent fatalement les mêmes résultats, c'est-à-dire qu'une dépense effrénée, toute relation gardée, les conduise une seconde fois à la pénible résolution que nous avons dû prendre, que nous n'aurions peut-être pas eu le courage d'adopter sans le secours moral, sans l'appui énergique qu'il nous a été donné de trouver en ma sœur. Vous savez bien ce que je veux dire? » ajouta M. Darmintraz en s'animant et saisissant le bras de son confrère..... « Je ne suis pas le seul que vous ayez vu sombrer sur l'océan parisien; j'ai eu des devanciers et des successeurs..... Que sont devenus leurs enfants?.... Dans quels abîmes ne les avons-nous pas vus disparaître! Ici, des jeunes gens forcés de travailler, après avoir vécu dans une honteuse oisiveté, et ne pouvant se plier à cette loi nouvelle; on les voit alors tomber bien bas..... si bas qu'il n'est plus guère permis d'espérer leur réhabilitation. Là, des femmes inconsolables d'avoir perdu leurs diamants et leurs cachemires, et qui, après avoir été la plus puissante cause de la ruine de leur famille, ne savent pas même supporter avec courage et dignité la pauvreté qui est leur œuvre!..... Oh! non! je ne veux pas que mes enfants soient exposés à de semblables périls; je préfère pour eux une perpétuelle médiocrité au luxe de quelques années, ayant pour corollaire une pauvreté contre laquelle ils ne sauraient plus lutter. C'est ma faute, hélas! je le reconnais amèrement. Si j'avais enlevé à l'occupation incessante de *gagner de l'argent* quelques heures chaque jour pour les consacrer à m'occuper de ma famille; si j'avais veillé à ce que mes enfants apprissent qu'il est d'autres devoirs, d'autres plaisirs, d'autres bonheurs ici-bas que la satisfaction d'étaler un luxe imbécile, je ne me verrais pas obligé aujourd'hui de les maintenir loin de la scène qui leur offrirait des tentations; je pourrais leur dire : « Venez! je suis encore assez robuste pour remplir mon rôle de père de famille, pour gagner une modeste fortune à chacun d'entre vous. Toi, mon fils, tu apprendras à travailler près de moi; vous, mes filles, vous vous exercerez à la mission qui vous attend; vous saurez présider à l'équitable emploi des sommes que je gagnerai par mon labeur; vous apprendrez à rester également éloignées de la parcimonie et de la prodigalité, à donner le bien-être au présent, tout en sauvegardant l'aisance et la dignité de l'avenir. » Mais, non! mes filles, mon fils, ont été des jeunes gens *à la mode*..... Ils ne tarderaient pas à revenir à leurs errements passés, à dépenser imprudemment toutes mes ressources, et mon travail servirait uniquement à solder des notes de couturières, de modistes, de bijoutiers. Vous voyez bien que leur avenir, au nom duquel vous m'adjurez, serait plus compromis que servi par la détermination que vous voudriez me voir prendre. »

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

*N*o 14,736, *Paris.* Je crois que l'on vend ce tulle-filet chez Simart, rue de Rambuteau. — No 3,289, *Constantinople.* Le chou est posé pour cacher les extrémités de la ceinture, et ne peut s'allier à des pans longs, à moins d'être fixé au-dessus de ces pans, mais non sur le côté de la ceinture; rien ne s'oppose à ce que l'on fasse une ceinture en droit fil. Ceinture en ruban gros grain, de couleur, sur une robe de piqué blanc. — *Lisbonne.* Merci de toutes façons. — *N*o 77,359, *Puy-de-Dôme.* J'ai déjà répondu, et négativement, pour la doublure du châle; mais il ne dépend pas de moi de faire paraître à date fixe. — *N*o 77,072, *Nièvre.* Oh! non. Les hommes ne portent pas de chemises brodées; je ne vois guère autre chose à offrir à ces jeunes lycéens que des jolis mouchoirs à initiales brodées. Merci mille fois pour l'approbation que l'on m'accorde.— *N*o 77,714, *Somme.* Le *Monseigneur* est obligatoire, ainsi que *Votre Grandeur*.—*Novare.* On peut prendre un mandat sur la poste, même pour la somme minime que coûte la photographie (1 fr. 25, plus l'affranchissement). Nous n'acceptons pas de timbres étrangers. — *Morlaix.* Quelle lettre parfaite..... et combien de reconnaissance m'inspirent ces pages si gracieuses! — *N*o 12,272, *Isère.* Le grand'père paternel et la grand'mère maternelle sont de *droit* parrain et marraine du premier-né. — *N*o 23,842, *Bouches-du-Rhône.* Reps ou velours de même couleur que le fond des bandes, mais beaucoup plus foncée; plus les bandes en tapisserie seront larges, plus les rideaux seront beaux. — *N*o 68,335, *Pise.* Mille fois merci pour ce gracieux souvenir. — *N*o 1,045, *Saint-Michel.* Voir les articles de modes. — *N*o 68,703, *Maine-et-Loire.* Deux, c'est beaucoup! Nous verrons plus tard. — *N*o 68,454, *Eure-et-Loir.* Voir le no 18 (paletot O'Donnell). — *N*o 27,764, *Haute-Loire.* Voir le chapitre de la *Civilité non puérile mais honnête* (actuellement publiée en volume), traitant ces obligations, qui occuperaient ici une place trop étendue. — *N*o 86,514. Nous publions, il est vrai, *plus* d'objets de modes et *plus* de patrons, pour satisfaire aux demandes qui nous ont été adressées; mais nous ne publions pas *moins* de travaux; le nombre des dessins et des patrons a augmenté..... nos frais aussi..... Mais nous ne pensons pas que nos abonnées se plaignent de recevoir une plus grande quantité d'objets que ne leur en portait le Journal dans les premières années. — *N*o 13,637, *Seine-Inférieure.* Les présents sont facultatifs, rien n'y oblige, comme rien ne s'y oppose. S'adresser à un libraire de Rouen. — *N*o 23,002, *Morbihan.* Cette garniture serait trop *âgée*, pour une jeune fille de quinze ans; j'en dirai autant de la rayure brune, mais il faut bien s'y résigner, puisque la robe est achetée; il est impossible d'employer pour la garnir une nuance qui ne figurerait pas dans la robe; il faut donc opter entre le taffetas brun avec liserés blancs, ou soutache blanche, — et le taffetas blanc, avec liserés bruns, ou soutache brune; le taffetas serait disposé en bandes ou pattes (voir nos gravures de modes, et entre autres celle du no 28).

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

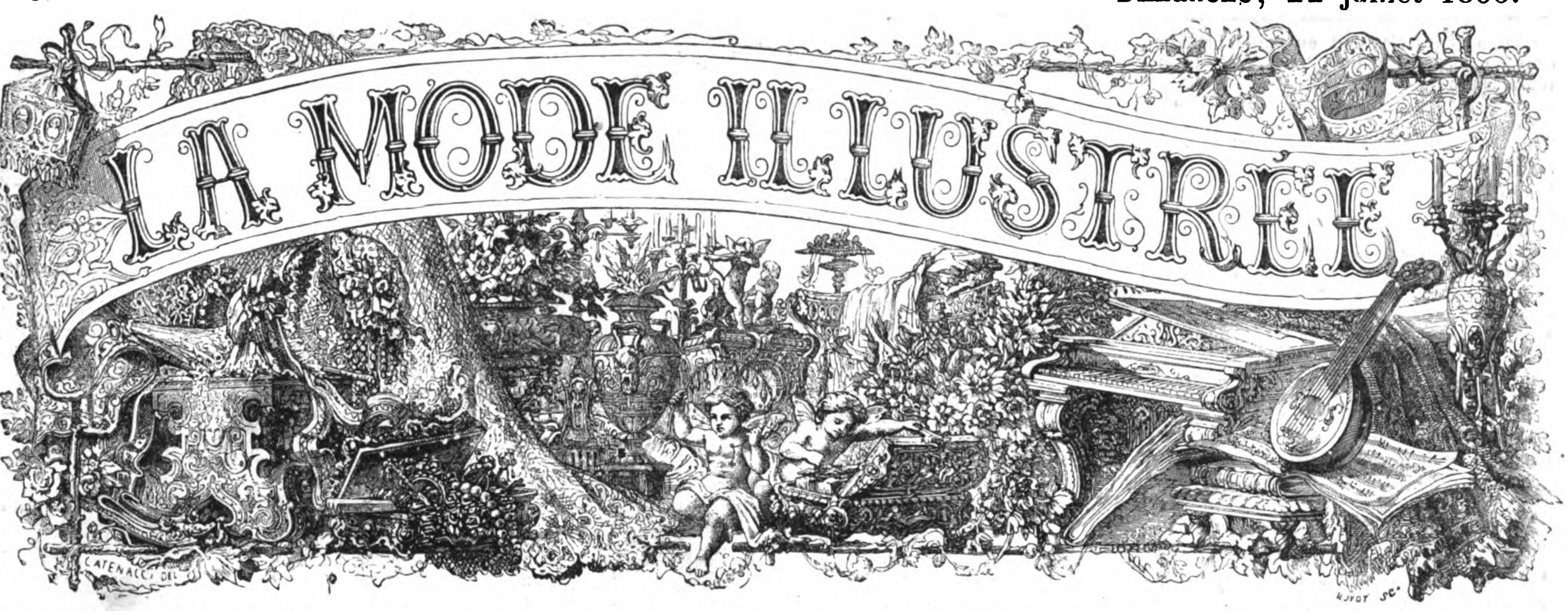
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Il ne faut point clocher devant les boiteux.

N° 30. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 22 juillet 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Costume d'été

POUR PETIT GARÇON DE QUATRE A SIX ANS.

On fait ce costume en toute étoffe : toile grise ou écrue, indienne, etc. Parfois aussi la chemise est en toile blanche ; le pantalon, en un tissu de laine ou de coton ; la ceinture, en ruban de taffetas.

D'après notre modèle, la chemise et le pantalon sont faits en foulard blanc. La ceinture et les ornements sont exécutés en foulard rouge.

On trouvera les éléments de ce costume (chemise et pantalon) dans nos précédents numéros. Les enfants de quatre à sept ans sortent en été sans pardessus, avec le simple costume dont nous publions la reproduction.

Filet pour résille.

MATÉRIAUX : Coton fin à tricoter ; un moule ayant 1 centimètre 1/2 de circonférence.

On monte sur le moule le nombre de mailles simples nécessaires pour l'ouvrage que l'on entreprend ; dans le tour suivant, on fait 2 mailles dans chaque maille. Tous les autres tours sont pareils à celui-ci, mais on *passe* toujours la maille augmentée, qui forme une *bouclette.* (Voir le dessin.)

Plein (guipure sur filet).

Ce plein servira pour fonds de bonnets, si on l'exécute avec du fil fin ; — pour rideaux, si l'on emploie du gros fil.

On commence le fond, quelle que soit sa dimension, par le coin, en montant 2 mailles ; on travaille en allant et revenant, et l'on augmente toujours d'une maille à la fin de chaque tour, en ce que l'on fait toujours 2 mailles dans la dernière maille. On continue de la sorte jusqu'à ce qu'il y ait une maille de plus que cela n'est nécessaire pour la largeur du fond que l'on a entrepris. Ensuite on augmente à la fin du tour, on diminue à la fin du tour suivant, et ainsi de suite, alternativement, jusqu'à ce que l'on ait atteint la longueur voulue. Alors on diminue une maille à la fin de chaque tour, c'est-à-dire que l'on prend *ensemble* les 2 dernières mailles.

La broderie forme des raies exécutées alternativement au *point d'esprit* et au *point de reprises ;* l'un des côtés de ces raies (perpendiculaire ou horizontal) est fait dans toute sa longueur, les autres raies traversant celles-ci par morceaux séparés, occupant trois carrés du filet. Un dessin spécial reproduit ce plein, plus grand que nature, avec l'exécution du *point d'esprit,* qui se compose de 2 tours de bouclettes de feston entrelacées. Le fil (égal à celui employé pour le filet) est attaché au bord du filet (à la lettre *a*), et l'on travaille jusqu'à l'autre extrémité (lettre *b*) ; on revient de là sur ses pas jusqu'à la lettre *c*, où commence le *point d'esprit*, pour lequel on conduit le fil à l'intérieur du carré, en le dirigeant, comme cela est indiqué au carré 1, autour des 4 bouclettes du *point d'esprit,* qui se trouvent ainsi resserrées au milieu du carré. On tourne le fil autour de ces bouclettes (voir les carrés 2 et 3) jusqu'à ce que l'on ait formé un carreau en forme de losange, tel qu'on en voit deux terminés, sur le bord supérieur du plein. On continue, en remplissant 3 carrés au point d'esprit, — le 4ᵉ au point de reprises.

Les raies courtes transversales se composent de 2 carrés au point d'esprit, séparés par un carré au point de reprises. Pour chacune de ces raies courtes, on fixe le fil par un nœud sous le plus proche carré, rempli au point de reprises, et on le ramène au point voulu, en tournant plusieurs fois autour de l'une des barres du filet.



COSTUME D'ÉTÉ POUR PETIT GARÇON DE QUATRE A SIX ANS.

Embrasse de rideaux (crochet).

MATÉRIAUX : Gros coton à tricoter.

On fait une chaînette de 15 mailles, dont on réunit la dernière à la première ; on travaille sur ce cercle en allant et revenant.

1ᵉʳ *tour.* Dans la 1ʳᵉ maille on fait une bride, que l'on ne termine pas entièrement, de telle sorte qu'il reste 2 boucles sur le crochet ; — on fait encore 2 brides semblables dans la même maille, de telle sorte que l'on a 4 boucles sur le crochet ; on les réunit en une seule maille ; on passe une maille de la chaînette. On recommence 6 fois depuis *.

2ᵉ *tour.* Comme le tour précédent, mais en *contrariant* les petites *coquilles* formées par les brides ; par conséquent la 1ʳᵉ *coquille* est faite sur l'espace qui sépare 2 coquilles du tour précédent.

Entre-deux pour jupons.

On fait cet entre-deux en cordon blanc, ou tresse de laine, ou tresse de soie, suivant l'étoffe à laquelle on le destine. On fronce le cordon sur les lignes ponctuées (voir le dessin représentant l'exécution de l'entre-deux), après l'avoir plié dans le sens indiqué, c'est-à-dire en biais, dans sa largeur. On passe au milieu une tresse de laine ou de soie, de couleur vive.

Robe en mohair blanc.

Ce costume se compose d'une jupe et d'un paletot ajusté, fixé par une ceinture. La garniture est faite en taffetas bleu vif, coupé en biais, bordé d'un galon de paille. La forme de cette garniture la rend propre à allonger une robe trop courte.

Trois chapeaux ronds.

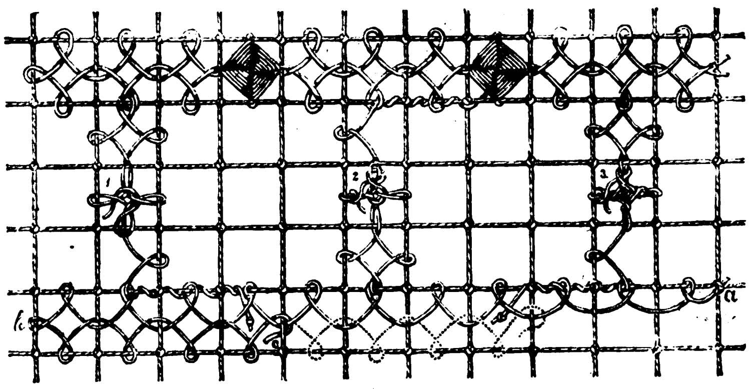
Chapeau en toile cirée. Lors même que l'on n'approuve pas ou que l'on ne comprend pas une mode quelconque, il faut bien la publier dès qu'elle semble s'établir ; faisons donc place au chapeau en toile cirée noire, garni d'un voile de gaze bleu bluet.

Chapeau chinois. Ce n'est pas un instrument figurant dans les orchestres complets, mais bien un couvre-chef nouveau, que désigne ce titre. Le chapeau chinois est fait en grosses tresses de paille jaune ; il est orné avec une guirlande de lierre et un large ruban de velours noir ; les brides, en taffetas noir, restent flottantes.

Chapeau bavarois, fait en paille blanche, orné de ruban bleu, en velours, et de pâquerettes blanches.

Veste princesse.

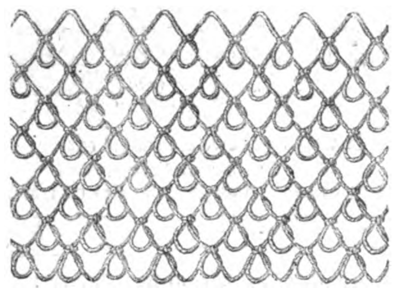
Par devant, cette veste s'arrête au-dessus de la ceinture, comme la veste Figaro, puis elle s'allonge graduellement sur les côtés et par derrière. Ce modèle est fait en cachemire violet; la garniture se compose de galons en soie noire, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, brodés en perles de jais noir, et de galons pareils, mais plus étroits (1 centimètre 1/2). La veste, faite sans manches, est bordée de grelots.



EXÉCUTION DU PLEIN (GUIPURE SUR FILET).

Trois garnitures pour robes et jupons.

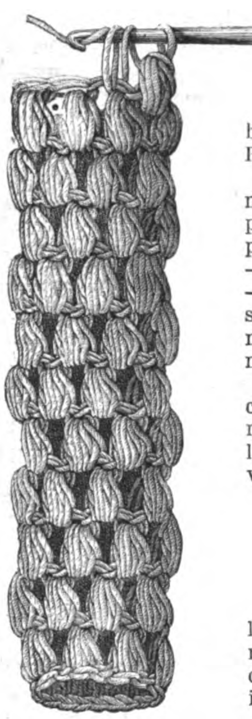
N° 1. Cette garniture, qui peut être augmentée ou diminuée à volonté, se compose de 6 bandes de cachemire blanc et bleu, coupées en biais, ayant chacune 3 centimètres de largeur; on les plie en deux de façon à réduire leur largeur de moitié, et on les coud sur l'objet que l'on veut garnir. Une bande bleue, ayant une largeur double des précédentes, termine la garniture sur son bord supérieur; au milieu de cette bande, on fixe un petit rouleau en cachemire blanc.



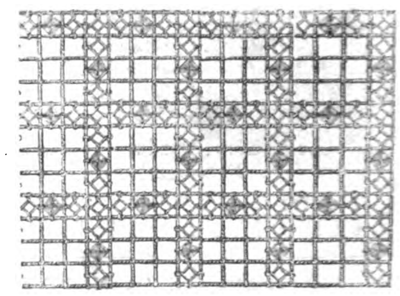
FILET POUR RÉSILLE.

N° 2. On découpe le bord d'une robe ou d'un jupon, puis on pose la tresse de laine, qui a 1 centimètre 1/2 de largeur, dans les creux de chaque dent; au-dessus de cette tresse, on pose une soutache. On peut coudre d'abord la tresse, puis découper l'étoffe sur laquelle la tresse serait posée.

N° 3. Cette garniture, qui peut être augmentée du double en hauteur et largeur, se compose de *pattes* en taffetas noir, placées sur une robe de foulard gris; un mince liséré de taffetas rouge borde les pattes, qui sont ornées d'une couture piquée (ou d'une fine soutache) en soie blanche, aboutissant à un bouton d'acier taillé à facettes.



EMBRASSE DE RIDEAUX (TRAVAIL AU CROCHET).



PLEIN (GUIPURE SUR FILET).

Jouets pour enfants.

CORDE ET CERCEAU.



CERCEAU POUR ENFANT.

Les objets les plus usuels peuvent être embellis, si l'on consent à prendre un peu de peine; dans le cas où une mère, une tante, une sœur aînée, consentirait à *enjoliver* une corde et un cerceau, nous allons leur offrir nos dessins et nos conseils.

Corde. On prend une corde ayant 1 mètre 80 centimètres de longueur, deux tresses de laine rouge, deux tresses de laine blanche, ayant chacune 3/4 de centimètre de largeur. On noue ces quatre tresses à l'une des extrémités de la corde, puis on croise une tresse blanche avec une tresse rouge, de telle sorte que celle-ci se trouve au-dessus; ces deux tresses sont marquées des chiffres 2 et 3, sur notre dessin. On tourne la corde dans l'autre sens, et l'on procède de la même façon, avec les tresses 1 et 4; on continue de la sorte en tournant sans cesse la corde, en croisant toujours une tresse rouge avec une tresse blanche, et veillant à ce que chacune de ces couleurs se trouve alternativement au-dessus. Quand la corde est ainsi *habillée*, on noue les tresses à l'autre extrémité, et l'on pose à chaque bout une poignée en bois peint.

Cerceau. On prend un cerceau en bois et de la grosse laine rouge, avec laquelle on le recouvre au crochet, comme si l'on travaillait sur une ficelle; on fait ainsi des mailles simples aussi rapprochées que possible. On prend de la laine blanche, et, revenant sur ce travail, dans le sens opposé, on fait des mailles simples, en piquant toujours entre 2 mailles rouges, dans le sens indiqué par la direction de la pointe de la flèche. Quand ce tour blanc est terminé, on prend de la soie (ou filoselle) noire, et l'on fait sur chaque chaînette, par conséquent sur chaque côté du cercle, un *surjet* extrêmement écarté (voir le dessin).

On peut orner de la même façon (mais en employant des couleurs différentes) tous les cercles, et toutes les baguettes qui servent au jeu de *grâces*. Pour la baguette, on commence par son bord inférieur, avec la nuance la plus foncée parmi celles que l'on veut employer; on prend successivement les nuances plus claires, et l'on termine en laissant environ un tiers de la baguette; une boule en laine soutenant 2 boules plus petites, et suspendue à un cordon de 3 centimètres, est placée à l'extrémité inférieure de la baguette.

Tricot pour rideaux, etc.

Ce dessin peut servir à divers usages, suivant la grosseur du coton que l'on emploiera; exécuté avec du fil fin, on peut l'employer pour bonnets d'enfants.

Le nombre des mailles est déterminé par la destination du tricot, mais doit être *divisible* par dix. On tricote toujours en allant et revenant, et par conséquent on retourne l'ouvrage à la fin de chaque tour.

1er *tour.* Entièrement à l'endroit.

2e *tour.* * Une maille à l'endroit, — un double jeté, — une maille *levée* (sans être tricotée, la suivante tricotée, la précédente tirée par-dessus celle-ci), — 5 mailles à l'endroit, — diminution à l'endroit (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble à l'endroit), 1 double jeté. — Recommencez depuis *. Avec chaque double jeté, on tricote une seule maille dans le tour suivant.

3e *tour.* Une maille tricotée à l'envers (avec le double jeté); * 1 double jeté, — diminution à l'envers, — 3 à l'envers, — diminution à l'envers, — 1 double jeté, — 3 à l'envers. Recommencez depuis *.

4e *tour.* 3 l'endroit; — * double jeté, — une maille levée (voir 2e tour), — une à l'endroit, — diminution à l'endroit, — double jeté, — 5 à l'endroit. Recommencez depuis *.

5e *tour.* 3 à l'envers; — * double jeté, — 3 à l'envers tricotées ensemble, — double jeté, 7 à l'envers. Recommencez depuis *.

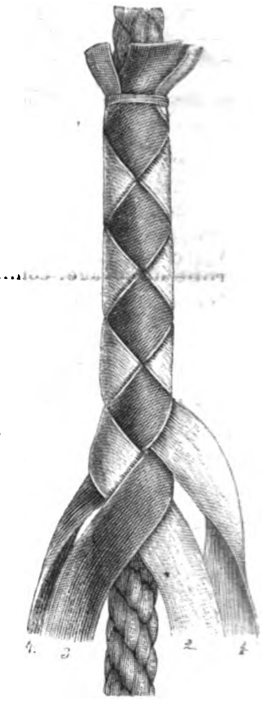
6e *tour.* 3 à l'endroit; — * diminution à l'endroit (se composant de la maille avec son plus proche jeté), — double jeté, — un à l'endroit, — double jeté, — une maille levée (voir 2e tour) se composant du jeté et d'une maille, 5 à l'endroit. Recommencez depuis *.

On continue le dessin en tricotant toujours du 2e au 5e tour; le 6e tour est la répétition du 2e tour, mais on le commence (comparez les 2 tours) environ à moitié du 2e tour; le tout s'accorde, par suite de la disposition du dessin. Dans les tours suivants, on se rendra aisément compte du commencement du dessin.

Ourlets ondulés

POUR ORNEMENTS DE LINGERIE.

On peut exécuter ces ourlets ondulés en toute largeur, et les employer pour orner des robes de mousseline blanche. Ils se composent de plis coupés en biais; après les 5 ou 6 points *devant*, indiqués sur notre dessin pour chaque courbe, on doit prendre en dessous du pli pour former la courbe.



CORDE POUR ENFANT.

Costume

POUR PETIT GARÇON ET PETITE FILLE.

Petit garçon de cinq à six ans. Pantalon et tunique en toile grise, ornée de broderie en soutache blanche. Boutons carrés en os ou ivoire.

Petite fille de sept à neuf ans. Robe et jupon en mohair blanc, avec bordure de cachemire rouge, brodée en velours noir, et applications de cachemire blanc; la robe est relevée sur les côtés par un chou en cachemire rouge. Ceinture, revers des manches, et veste courte, sans manches, en cachemire rouge, brodés comme les bordures.



ROBE EN MOHAIR BLANC.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en foulard maïs de nuance très-claire. Sur chaque couture réunissant les lés se trouvent deux garnitures étroites légèrement froncées, réunies sous un ruban bleu qui couvre la couture; corselet très-bas, sans manches, bordé avec une ruche de taffetas bleu; bretelles bleues, avec nœud sur chaque épaule; ceinture bleue avec chou sur le côté gauche; corsage montant à manches longues, fait en foulard blanc à plis brodés en soie bleue; dans les cheveux, ruban bleu, noué sous le chignon, et retombant en deux longs bouts.

Robe de dessous, dépassant à peine la cheville, faite en forme princesse (sans plis), à corsage montant et manches longues. Cette robe, de foulard rouge, est bordée avec une bande de taffetas noir ayant 3 centimètres de largeur; des bandes pareilles, de moitié plus étroites, remontent sur la jupe sur une hauteur de 15 centimètres et à intervalles de 10 centimètres; entre ces bandes se trouve un *semé* de croissants brodés en soie noire; même semé, mais plus petit, sur la partie supérieure du corsage et sur les manches. Seconde robe en taffetas gris, à rayures noires, boutonnée et dentelée sur le côté gauche; cette robe s'arrête à 15 centimètres de distance du bord de la robe rouge, et remonte sur le corsage comme un corselet. Tous les contours en sont dentelés et bordés de foulard rouge. Chapeau de paille, rond, garni de velours rouge.



Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56, rue Jacob Paris.

Etoffes du COMPTOIR DES INDES Boul.^d de Sébastopol, 120

Reproduction interdite

Mode Illustrée 1866. N° 30

MODES.

En cette saison la mode demeure stationnaire, et, nous interdisant le champ des suppositions, qui nous sera ouvert dans quelques semaines, ne nous laisse guère d'autre ressource que la narration pure et simple.

Une narration, — ou plusieurs narrations rédigées fidèlement, ont bien d'ailleurs leur mérite; cela permet de juger par quels points les toilettes dont on a fait choix s'éloignent ou se rapprochent du goût du jour.... Et puisque nous ne pouvons encore dire ce qui se portera, disons au moins ce qui se porte.

Les péplums dont on a reçu un modèle très-simple et très-joli, sont assez généralement adoptés pour les jeunes filles; ils reproduisent exactement l'effet des par-dessus à ceinture, qui sont passés à l'état d'uniforme pour les jeunes filles, les jeunes femmes, et en général pour toutes les femmes restées minces.

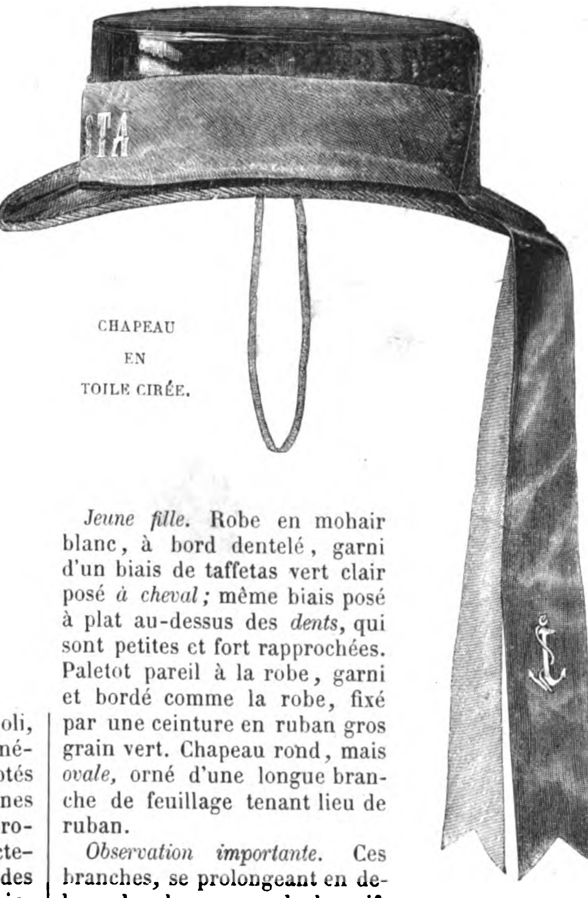


CHAPEAU CHINOIS.

La robe, non pas relevée, mais plus courte que le jupon, s'introduit dans nos habitudes d'une façon insidieuse; elle se présente comme robe de voyage, comme robe de campagne. Or, en été, toutes les Parisiennes voyagent ou habitent la campagne..... Vous devinez le reste; d'ici à peu de temps la robe courte passera à l'état de fait accompli, et délaissera le terrain de l'exception pour celui de la règle. En ce moment, cette combinaison représente le costume des jeunes filles, pour lesquelles il semble spécialement créé; on leur interdisait la queue majestueuse... elles se vengent de l'interdiction en acceptant les robes courtes, qui s'imposeront peut-être à tous les âges et à toutes les tailles; ce serait un vrai désastre. Imagine-t-on la tournure d'une matrone d'aspect digne, de taille épaisse, vêtue d'une robe courte!

La crinoline n'a point disparu; elle est comme le soleil: aveugle qui la nie!.... Mais, toujours à l'instar du soleil, elle s'éclipse quelque peu. C'est là un fait positif que je ne puis m'empêcher d'enregistrer, quels que soient mes sentiments personnels pour cette institution, qui, elle aussi..... va disparaître. Aujourd'hui la crinoline est modifiée de la façon suivante : on prend un jupon taillé en pointes, ayant 2 mètres 40 centimètres de largeur sur son bord inférieur; sur ce bord on pose un ressort d'acier; — second ressort, à 5 centimètres de distance; — troisième ressort, à 5 centimètres de distance. Voilà tout! C'est là tout ce qui reste de la plus grande des crinolines, et M. Dupin serait bien heureux s'il pouvait assister à cette transformation.

Citons quelques toilettes.



CHAPEAU EN TOILE CIRÉE.

Jeune fille. Robe en mohair blanc, à bord dentelé, garni d'un biais de taffetas vert clair posé *à cheval;* même biais posé à plat au-dessus des *dents*, qui sont petites et fort rapprochées. Paletot pareil à la robe, garni et bordé comme la robe, fixé par une ceinture en ruban gros grain vert. Chapeau rond, mais *ovale*, orné d'une longue branche de feuillage tenant lieu de ruban.

Observation importante. Ces branches, se prolongeant en dehors du chapeau ou de la coiffure, ont été vulgairement désignées par un mot horriblement laid.... on appelle cela une *trainasse*. Il faut éviter soigneusement de propager un semblable terme.

Autre jeune fille. Jupon en linos gris, dépassant la cheville, sans aucune garniture. Robe de même étoffe et de même couleur, un peu plus courte que le jupon sans garniture; corsage montant, à manches longues; péplum de même étoffe que la robe, bordé avec deux biais en taffetas noir; gland noir à chaque pointe du péplum.

Toilette de jeune femme. Robe de dessous en organdi, à larges rayures blanches et cerise, garnie avec un volant ayant 12 centimètres de hauteur; le bord inférieur du volant est dentelé et festonné en laine cerise; son bord supérieur également dentelé et festonné, mais sur de plus petites proportions, forme une *tête*. Robe de dessus en organdi pareil à celui de la robe de dessous, sans aucune garniture, relevée de chaque côté avec un gros *chou* formé par des rayures cerise découpées dans l'organdi, ourlées d'un côté et tournées en spirale. Corsage décolleté, à manches courtes; guimpe de mousseline blanche, montante, à manches longues, ornée de dentelle de Valenciennes.

Toilette de tout âge. Jupe en tissu de laine gris et soie grise, bordée avec une bande de taffetas violet vif, ornée au milieu, sur toute sa longueur, de perles noires un peu espacées; sur le devant, gros boutons recouverts en même taffetas; perpendiculairement, sur chaque côté, quatre bandes de taffetas violet (ornées comme celles du bord inférieur) sont posées, en se rejetant un peu en biais vers le bas, de façon à *évaser* l'aspect général. La bande la plus rapprochée des boutons est la plus courte; elle s'arrête à 15 centimètres de distance du bord; les suivantes sont plus longues chacune de 3 centimètres, de telle sorte que la quatrième s'arrête à 6 centimètres de distance du bord de la robe. Paletot-sac pareil à la robe, garni comme celle-ci; il y a deux bandes inégales sur chaque devant du paletot, et des *chevrons* sur ses manches.

E. R.



CHAPEAU BAVAROIS.

CHRONIQUE DU MOIS.

Il y a, de par le monde parisien, des chroniqueurs qui se sont accordé à eux-mêmes des vacances illimitées, sous prétexte que les nouvelles du théâtre de la guerre laissaient leur public habituel absolument indifférent aux nouvelles des théâtres de Paris.

Le prétexte est si bon qu'il pourrait aisément être élevé à la dignité d'une raison; je m'abstiendrais même de le mettre en discussion s'il ne se produisait en temps de canicule. Chacun sait en effet que, durant cette partie de l'année, la chronique, fardeau toujours pesant, mais que les mille *riens* de Paris peuvent aider à porter, acquiert subitement un poids effroyable, dû à la disette de nouvelles, de divertissements et de réunions, qui est due elle-même à la dispersion du monde parisien. Cette coïncidence éveille une méfiance involontaire. Sont-ce bien les chroniqueurs qui se dérobent de plein gré à la chronique? Ne serait-ce pas celle-ci, plutôt, qui fait défaut à ses sténographes?

Il est certain cependant, — je vais plaider les circonstances atténuantes de l'accusation, d'abord parce qu'elles doivent prendre place dans un journal de modes, étant elles-mêmes tout ce qu'il y a de plus à la mode en ce moment, ensuite parce qu'il y a vraiment lieu; — il est certain qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'offrir en ce moment à ses lecteurs ou lectrices des récits empreints d'une folle gaieté. Si je ne me trompe, il est un sentiment qui doit être cosmopolite : c'est celui de la pitié; de ce que le deuil, les larmes, les angoisses de toutes sortes règnent au-delà de nos



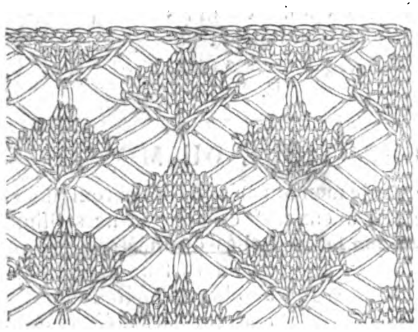
COSTUME POUR PETIT GARÇON ET PETITE FILLE.

frontières, il ne faut pas en conclure que nous autres femmes puissions rester indifférentes à ces douleurs, parce que nous n'en sommes pas personnellement atteintes. La multiplicité et la rapidité toujours croissante des communications ont d'ailleurs fait naître, outre la solidarité des intérêts, celle non moins réelle, non moins puissante, des sentiments. On peut, jusqu'à un certain point, demeurer indifférent au malheur comme au bonheur des inconnus, mais il n'en saurait être de même quand il s'agit de voisins que nous avons été voir hier chez eux, qui viendront nous visiter demain chez nous. Or il n'y a plus que des voisins aujourd'hui, grâce à la vapeur et à l'électricité. Les Chinois eux-mêmes, ce peuple qui, pour nous, existait depuis tant de siècles, seulement à l'état de magots fantastiques, représentés sur des éventails et de la porcelaine, les Chinois ne sont plus des inconnus pour nous. Le célèbre examen de conscience qui consistait à se demander si l'on ne sacrifierait pas aisément un vieux mandarin dont on serait certain d'hériter, pour peu que l'on consentît à le tuer mentalement, cet examen laisserait notre conscience en paix, car le mandarin aurait peut-être fait un voyage en France..... Nous l'aurions peut-être coudoyé sur les boulevards de Paris. De même qu'on tue plus facilement un inconnu, on voit tuer plus indifféremment des inconnus; mais aujourd'hui l'univers est peuplé de compagnons de voyage, et véritablement nous ne pouvons plus demeurer dans une quiétude égoïste, quand de l'autre côté de la ligne imaginaire qui nous sépare de nos voisins, si l'on en croit les cartes géographiques, tant de mères, d'épouses et de sœurs pleurent sur les deuils causés par les combats.

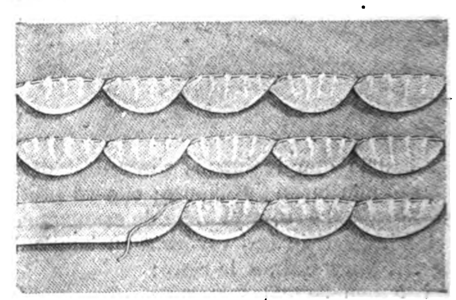
Ceci admis, disons que les chroniqueurs auraient pu continuer leur travail quotidien ou hebdomadaire, pour peu qu'ils y eussent mis un peu de bonne volonté. Paris est absent de chez lui, je le veux bien, mais cette absence, qui met la chronique aux abois, est une maladie chronique pourtant, se reproduisant tous



VESTE PRINCESSE.



TRICOT.

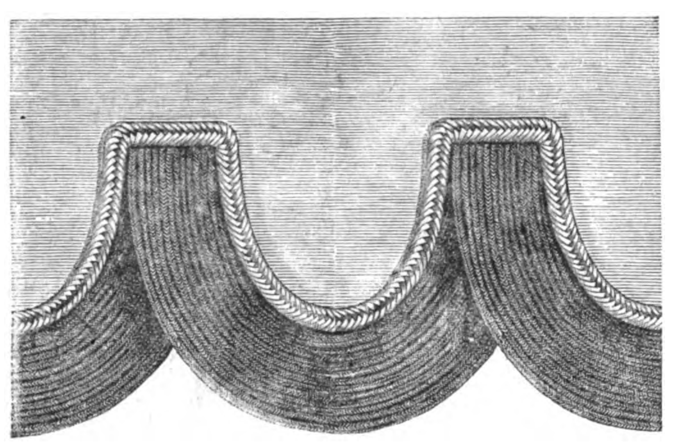


OURLET ONDULÉ.

les ans à époque fixe, et qui n'a jamais semblé aux chroniqueurs une raison suffisante pour prendre la clef des champs. Ils y puisaient (dans cette absence) un texte à lamentations, qui n'était pas même tout à fait justifié par la vérité des choses; car enfin, j'interroge tous les gens impartiaux : — Voyons, Paris est-il aussi dépeuplé qu'on le dit? S'il fait très-chaud dans les salles de spectacle, n'a-t-on pas, comme point de réunion, les beaux concerts des Champs-Élysées? D'ailleurs, qu'est-ce que la chaleur à Paris?

Un Marseillais en rirait de bon cœur, et trouverait, dans cette prétention non justifiée d'avoir chaud à Paris, un texte de plus lui fournissant matière à des comparaisons qui seraient, comme toujours, à l'avantage de la Canebière. Il faut savoir reconnaître équitablement son infériorité; il est certain que, sur ce point..... comme sur tant d'autres, Paris ne saurait l'emporter sur Marseille.

Voyez l'avenue des Champs-Élysées, les allées du bois de Boulogne...



N° 2. — GARNITURE DE ROBE.

Vous semblent-elles dépouillées de leurs brillants équipages? Allez même au théâtre, dans ces salles soi-disant abandonnées pour cause d'étouffement; y trouvez-vous beaucoup de places vides? Non, non ; on calomnie Paris, en avançant qu'il peut être délaissé par ses habitants; s'il est vrai de dire qu'il possède une population flottante, il est juste d'ajouter qu'un flot arrivant remplace toujours un flot partant.

On a un peu émigré, cela ne saurait être nié; mais on est allé aux rives prochaines; le *beau monde* s'est installé à Saint-Germain, dont la célèbre terrasse n'est autre chose qu'une succursale du bois de Boulogne. On y a la consolation de ne pas perdre de vue, pour ainsi dire, le couronnement de l'Arc de triomphe de l'Étoile, de concilier les habitudes parisiennes avec les exigences campagnardes de la saison actuelle; on y trouve la ressource de se faire voir, et le plaisir de passer en revue les toilettes de toutes les beautés à la mode.... *A la mode* tant que vous voudrez, disait un provincial qui s'était transporté sur la terrasse de Saint-Germain, mais *beautés!*..... c'est une autre affaire. Chez nous, il ne suffirait pas du tout de se placer sur la tête un chapeau grand comme un macaron, de porter une robe courte sur un jupon court, pour se trouver investie de la dignité de beauté célèbre.

J'avoue me ranger tout à fait du côté de mon ami de province; j'ai essayé, nonobstant cette secrète concordance d'opinion, de lui expliquer le sens attaché par les Parisiens à ces mots de *beauté à la mode.*

Elle n'est point forcée d'être belle; il lui est même loisible d'être laide, mal faite, et d'avoir dépassé depuis bon nombre d'années le printemps de la vie.

Analysée au point de vue chimique, une *beauté à la mode* donne les molécules suivantes:

Une couturière, ou mieux encore un couturier, dont chaque robe, fût-ce la plus simple, et surtout la plus simple, coûte le revenu d'une bonne ferme située en basse Normandie.

Trente robes par mois.

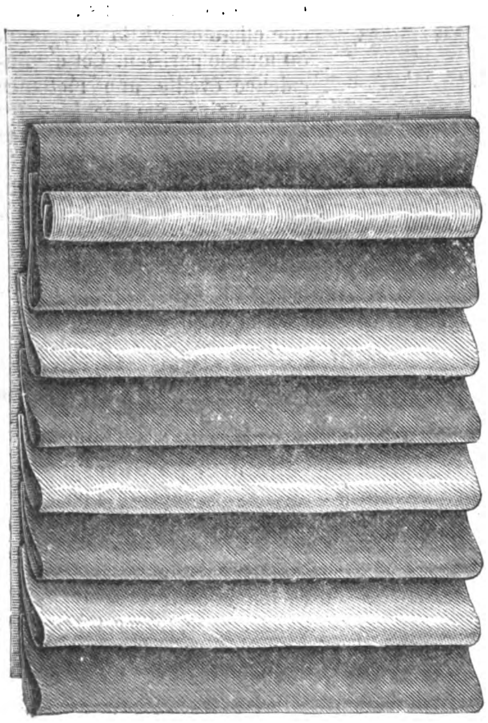
Une modiste, dont le cerveau en perpetuelle ébullition invente pour cette beauté un casque nouveau pour chaque jour de l'année, et l'invente toujours plus extravagant.

Soixante chapeaux par mois.

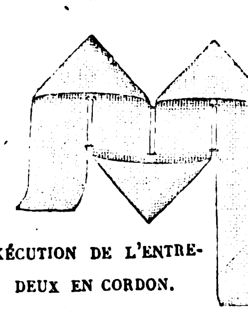
Une lingère, digne de suivre le *style* du couturier, et de comprendre la *manière* de la modiste.

Un bijoutier, voyant son époque de haut, et la traitant comme une échappée de Charenton, en lui préparant des pendants d'oreille enclins à se rapprocher de la ceinture, des boutons copiés sur les soucoupes de tasses à thé, des fers à cheval (grandeur naturelle) utilisés par le couturier comme garniture de robe, et mille colifichets tout aussi ingénieux.

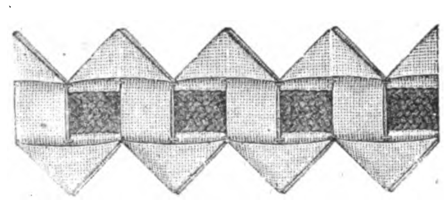
Emploi de tous ces éléments de beauté et de célébrité. Se montrer partout, à tous les spectacles, surtout aux Bouffes-Parisiens (ne pas confondre avec les Bouffes-Italiens, voisins des derniers), à toutes les promenades, en y attirant les regards à tout prix; porter, dans toutes les réunions, les toilettes les plus inédites, inventer des bals costumés, s'il n'y en avait pas, pour y montrer un déguisement dont on obligera *tout Paris* à parler pendant huit jours au moins; *avoir* ou du moins *dépenser* beaucoup d'argent; possédr dans la



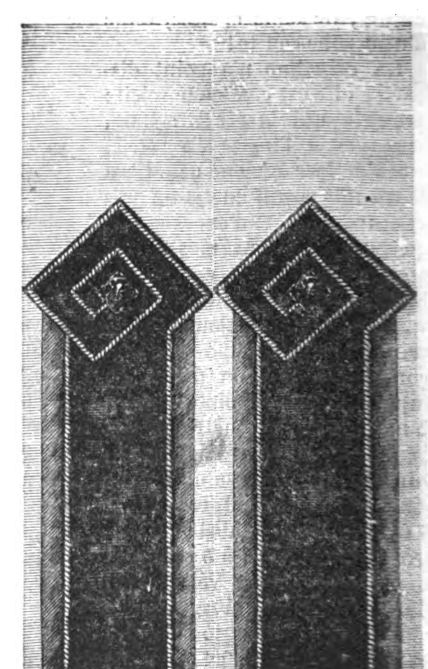
N° 1. GARNITURE DE ROBE.



EXÉCUTION DE L'ENTRE-DEUX EN CORDON.



ENTRE-DEUX EN CORDON.



N° 3. GARNITURE DE ROBE.

petite presse quelques amis zélés, qui représentent assez exactement la claque des théâtres, et qui applaudiront bruyamment chaque toilette, chaque mouvement, chaque parole d'un *premier sujet* généreux.

Avec tous ces ingrédients savamment amalgamés, on arrivera rapidement à l'état de beauté à la mode, et l'on a la douce satisfaction d'entendre un jour ou l'autre quelque innocent, non encore initié aux cultes parisiens, s'écrier avec surprise :

« Quelle est donc cette grosse femme très-laide, pas jeune du tout, qui est si singulièrement fagotée ?

— Taisez-vous donc, grand Dieu ! C'est une noble étrangère dont Paris entier s'occupe ; c'est une beauté à la mode ! »

Il est certain qu'il faut être acclimaté à Paris pour comprendre le langage qu'on y parle. Nulle part peut-être il n'y a plus de femmes charmantes ! mais charmantes ! charmantes !..... qu'ici. « Y en a-t-il vraiment plus qu'ailleurs ? » me demande-t-on avec curiosité. « Chut ! Vous ne me trahirez pas ? Je crois qu'il y en a moins.... Moins, en tous cas, que dans la ville que vous habitez. Mais que voulez-vous ? Tout prend des proportions superlatives dans le langage parisien ; et de même qu'une chose quelconque que vous trouveriez fort insignifiante y devient atroce ! atroce ! il s'y trouve une foule de femmes charmantes ! charmantes ! charmantes ! »

Nos lectrices ont reçu dans le dernier numéro une romance, composée par Mlle Eugénie Matthieu, qui a obtenu à Paris une triple réputation comme pianiste, professeur habile, et compositeur ; elle a su se faire une place à part, dans la foule considérable des artistes renommés, et, dès son début, elle a recueilli ces approbations qui ne se prodiguent pas, et que l'on ne saurait obtenir sans les avoir méritées ; c'est à tous ces titres que, nous faisant l'écho de la grande ville, nous signalons ce jeune talent, né d'hier, et attirant déjà l'attention.

EMMELINE RAYMOND.

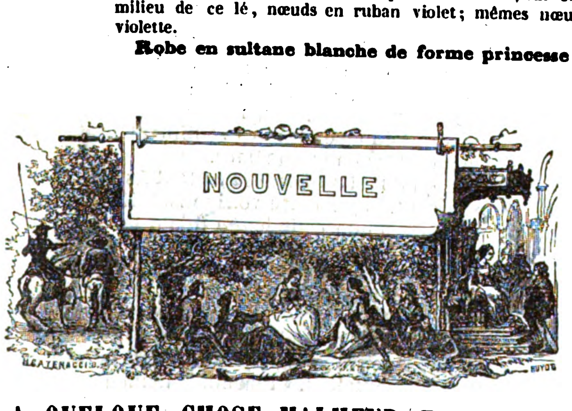


EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — TOILETTES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe de poil-de-chèvre gris, ornée de deux bandes en taffetas violet qui se terminent en pointe et sont fixées par un bouton, sur chaque côté du lé de devant ; au milieu de ce lé, nœuds en ruban violet ; mêmes nœuds sur l'entournure. Ceinture violette.

Robe en sultane blanche de forme princesse, à corsage décolleté et manches longues en mousseline blanche. La robe est ornée d'une bordure en taffetas bleu, encadrée avec une fine soutache noire.

Robe de foulard uni, mauve, à corselet. Les coutures des lés et tous les contours de la robe sont garnis avec une corde blanche et noire en soie. Corsage montant à manches longues.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite et fin.

M. Develloy s'apercevait que toute tentative destinée à ébranler cette résolution serait inutile ; mais ses divers intérêts se seraient si bien accommodés du consentement de M. Darmintraz, qu'il voulut encore espérer le succès par l'intermédiaire de la famille. Il quitta M. Darmintraz, après l'avoir engagé à réfléchir pendant vingt-quatre heures, et les deux voisins regagnèrent, assez songeurs, leurs domiciles respectifs.

Dès qu'il fut de retour chez lui, l'ex-banquier s'enferma avec sa sœur ; il lui confia la conversation qui avait eu lieu, et ne lui cacha ni ses répugnances, ni leurs motifs. Marthe apprit avec joie le refus de son frère, et l'encouragea à persister dans sa détermination, tout en pensant comme lui qu'il était indispensable de rendre compte à la famille tout entière et de la proposition et des raisons qui en motivaient le refus.

Le soir même, et en présence d'Édouard Villenot, M. Darmintraz prit gravement la parole ; il raconta l'entrevue qu'il avait eue avec son voisin, et, tout en se réservant la décision suprême, permit à chacun des assistants d'émettre son avis.

Tout d'abord Mme Darmintraz tressaillit..... Retourner à Paris, retrouver en partie le luxe qu'elle avait tant aimé, revoir les brillantes réunions dont elle avait fait partie..... Mais ce ne fut qu'un éclair, une vision bien vite effacée, d'abord par un coup d'œil jeté sur la glace, qui lui reflétait un visage flétri, puis par la nécessité nettement démontrée par son mari de se soumettre à une économie rigoureuse si l'on voulait retirer quelque fruit de cette détermination ; elle se fit expliquer quelques chiffres, et s'écria :

« Mais il faudrait s'imposer des privations que nous ne connaissons pas ici ! Il faudrait s'astreindre à vivre loin de tous ceux que nous avons connus, à se refuser tout plaisir ! Qu'y gagnerions-nous ? une dot pour nos enfants ? La dot arriverait quand nos filles seraient vieilles.

— Ainsi, ma chère sœur, » dit Marthe radieuse, « vous concluez.....

— Au refus.

— Et vous, mes filles ? » reprit M. Darmintraz.

« Je m'estimerais malheureuse de quitter cette mai-

son, » répondit Cécile en rougissant; « je crois que je puis devenir meilleure en restant ici, et je trouve que mon père et ma mère prennent une décision conforme à nos véritables intérêts s'ils persistent à refuser cette offre.

— Bravo! » s'écria Marthe. « Et toi, Louisette?

— Oh! ma tante, je serais désespérée de renoncer à notre grand jardin, à mes poules, à ma laiterie!

— Je crois que nous sommes en possession de la majorité; Edmond seul ne s'est pas encore prononcé.....

— Eh bien! ma tante, je vous dirai franchement que vous n'auriez probablement pas été contente de moi, si l'on m'avait engagé à émettre mon avis il y a de cela seulement quelques mois. Aujourd'hui c'est bien différent. D'abord il me serait bien pénible de vivre loin de mon ami Édouard..... Vous ne savez pas tout ce qu'il a fait pour moi..... Il m'a enseigné, simplement par son exemple, une foule de belles et bonnes choses que je ne pourrais plus me résoudre à méconnaître, et, enfin, il va vous faire part d'une importante affaire, organisée par l'un de ses amis, et dans laquelle j'aurai, grâce à lui, et si vous y consentez, une place qui pourra m'aider à préparer mon avenir plus sûrement encore que je ne pourrais y arriver dans les bureaux de M. Develloy.

— De quoi s'agit-il? » demanda M. Darmintraz avec empressement.

« D'un projet qui sera dès ce soir une réalité, » répondit Édouard, « si vous autorisez Edmond à accepter les offres qu'on lui fait. Un ami de mon père, puissamment riche, veut exploiter de grandes forêts qui lui appartiennent; il installe prochainement une scierie mécanique à laquelle il veut adjoindre une usine pour fabriquer des parquets d'après un nouveau système, pour lequel il a pris un brevet. Edmond, d'après mon conseil, et pour ne pas vous causer une déception, a gardé le secret sur la perspective plus large qui s'ouvrait devant lui. Depuis plusieurs mois déjà il travaille avec une louable application à se familiariser avec les détails qui concernent la profession qui deviendra la sienne. On lui offre 3,000 francs par an pour commencer une inspection en sous-ordre..... Mais ce chiffre s'élèvera rapidement par son travail même, puisqu'il sera intéressé dans l'entreprise en raison de son activité et de son intelligence...... Enfin, au lieu de l'éloigner de vous, cette nouvelle situation le rapprocherait davantage, car il habiterait sur le lieu même de l'exploitation, c'est-à-dire à un quart d'heure de distance de votre maison. »

M. Darmintraz s'était levé pour se rapprocher d'Édouard... Il écoutait avec joie, avec reconnaissance..... Enfin, saisissant la main du jeune médecin, il s'écria avec effusion :

« Laissez-moi vous remercier, laissez-moi vous bénir, mon jeune ami! Vous m'avez délivré d'une sorte de remords..... Oui, je me demandais si j'avais bien le droit de borner l'avenir de mon fils au subalterne emploi qu'il remplit maintenant...... Oh! oui, j'accepte, en vous remerciant du fond du cœur. Grâce à vous, tous les nuages sont donc écartés, et je puis envisager la tranquillité pour ma vieillesse, sans en être réduit à me demander souvent si mon choix a été aujourd'hui tout à fait exempt d'égoïsme!

— Il ne vous dit pas, » reprit Edmond avec émotion, « que depuis quatre mois il s'est fait mon initiateur sur des matières qui m'étaient inconnues; c'est lui qui a trouvé un homme excellent, qui fera partie de *notre personnel* » (et Edmond prononça ces deux mots avec enthousiasme), « et qui a bien voulu me livrer quelques-uns des secrets du métier; je puis, sous sa surveillance, entreprendre la tâche qu'on me confie, toujours sous la caution de mon cher Édouard; et..... soyez tous tranquilles, je tiendrai l'engagement que Villenot a pris en mon nom! »

On fut bien heureux ce jour-là dans la maison Darmintraz, et nul des assistants n'eut un seul regret pour la perspective évoquée par M. Develloy; mais celui-ci n'était pas encore quitte de ses inquiétudes et de ses tribulations.

Dès le lendemain le châtelain de Lansac vint trouver son voisin, en espérant que la nuit avait porté conseil, et que sa famille était intervenue pour changer ses premières déterminations. Il fut reçu avec empressement, avec gratitude; mais M. Darmintraz lui annonça que sa famille tout entière avait jugé comme lui la proposition qui lui avait été faite; tous s'unissaient pour remercier celui qui avait eu la généreuse pensée de leur rendre service, et pour préférer leur position actuelle à celle qu'ils pourraient prendre à Paris.

M. Develloy demanda alors à avoir un moment d'entretien avec Mlle Marthe..... Son frère répondit en souriant « qu'il allait la prévenir, mais que, s'il s'agissait de la convertir à la vie parisienne, l'effort était bien inutile. »

Mais il ne s'agissait plus de ce projet; séance tenante M. Develloy en avait ébauché un autre..... Il s'était dit qu'il fallait *voir clair* dans les desseins de la famille Darmintraz, et frapper un coup décisif, pour poser nettement les situations.

Il fut bientôt rejoint au salon par Marthe Darmintraz, qui le remercia des bonnes intentions témoignées à son frère.

« J'aurais été trop heureux de rendre un service à votre famille, Mademoiselle..... Mais j'ai échoué devant une opposition trop puissante; chacun est juge en sa propre cause, et je ne dois pas me permettre de soutenir que les véritables intérêts de vos parents eussent été mieux servis par une acceptation que par un refus, puisque vous avez tous émis un avis contraire.

— Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous vous conservons une vive gratitude, et si jamais vous aviez besoin de l'un de nous.....

— Vraiment? » dit M. Develloy en jetant un coup d'œil à Mlle Darmintraz..... « Je pourrais à mon tour vous demander un petit service?

— N'en doutez pas, Monsieur, » répondit alors Marthe avec gravité.....

« Eh bien! je vais peut-être user, séance tenante, de cette assurance cordiale.

— Vous le pouvez, je vous l'affirme.

— C'est qu'il s'agit d'une affaire délicate, et j'hésite, je l'avoue, à aborder ce sujet; mais il le faut! Une femme seule peut se charger de remplir une mission de cette nature, et Mme Develloy doit s'en abstenir..... Enfin, voici ce dont il s'agit: notre pauvre Mathilde a été, comme vous le savez, défigurée par un affreux malheur......

— Vous avez tout lieu de vous en consoler, car elle a sainement compris que, pour remplacer une beauté éphémère, il fallait conquérir des avantages plus solides..... Elle s'améliore, elle s'instruit.....

— Oui; mais elle affirme qu'elle ne se mariera jamais, parce qu'on l'épouserait uniquement pour sa richesse.

— Elle n'eût pas été bien certaine d'éviter ce malheur, même si elle avait été préservée de l'accident qui l'a décidée à quitter Paris.

— Peut-être..... Mais quelle différence! Elle aurait pu se faire des illusions qu'elle repousse aujourd'hui. Cette détermination nous désespère, sa mère et moi; j'ai travaillé pour gagner beaucoup d'argent, afin d'enrichir non-seulement ma fille, mais encore mes petits enfants..... Parlez-moi sincèrement, Mademoiselle, pensez-vous que réellement Mathilde ne pourrait inspirer une affection sérieuse?

— Si elle était restée telle qu'elle était jadis, Monsieur, je vous répondrais franchement et..... négativement; mais elle a fait des réflexions, elle a compris que la richesse ne conférait pas seulement des droits, mais qu'elle imposait des devoirs; elle commence à les remplir, elle regagne, du côté de la bonté, ce qu'elle peut avoir perdu du côté de la beauté; son esprit s'éclaire, ainsi que le faisait remarquer récemment M. Villenot; elle s'intéresse aujourd'hui à des questions d'art qu'elle méprisait naguère.

— M. Villenot a donc bonne opinion de Mathilde? » dit M. Develloy avec empressement, et sans prêter aucune attention aux derniers mots prononcés par Marthe.... « Eh bien! ma chère demoiselle, c'est justement de lui que je venais vous parler. Mathilde a, comme toutes les personnes qui connaissent ce jeune homme, une confiance parfaite en sa loyauté; elle ne soupçonnera jamais en lui un calcul purement égoïste, et je suis persuadé..... ou plutôt je crois, que si ce jeune homme s'attachait à elle pour les bonnes qualités qu'elle possède..... eh bien! je crois qu'elle consentirait à l'épouser. Il aurait ainsi un avenir superbe, inespéré..... Songez que Mathilde est notre unique héritière!

— Je le sais, Monsieur. Quel serait, dans ce projet, le rôle que vous désirez me voir remplir?

— Seulement de faire comprendre délicatement, à demi-mot, comme les femmes s'y entendent si bien, d'indiquer à ce jeune homme, sans trop nous engager et sans nous compromettre aucunement, qu'il pourrait devenir mon gendre s'il plaisait à Mathilde, et qu'en un mot, sa pauvreté ne serait pas une cause de refus. »

Le banquier examinait attentivement Marthe en lui donnant cette mission; il comptait découvrir en elle quelques symptômes qui auraient indiqué des projets en opposition avec le dessein qu'il avait formé..... Il croyait au moins surprendre une légère contrariété..... Mais point; Marthe conserva sa placidité habituelle, et s'engagea à saisir la première occasion favorable pour faire la communication que l'on attendait d'elle. C'est que M. Develloy, trop habitué aux ruses que l'on croit indispensables dans le maniement des affaires, ignorait la force que communique l'habitude de suivre la ligne droite; il ne savait pas que, grâce à cette habitude, on évite à la fois les illusions et les déceptions, que l'on attend les événements et que l'on s'en accommode, sans prétendre les diriger, que, n'ayant rien à cacher, on évite d'être surpris, comme aussi d'user ses forces dans des luttes inutiles.

Il quitta Mlle Darmintraz sans avoir atteint l'un des buts qu'il se proposait; il espérait s'assurer de la rivalité qu'il soupçonnait entre la ferme et le château; il croyait qu'une objection quelconque, qu'une intonation plus brève ou plus sèche lui indiquerait probablement que ses projets faisaient obstacle à d'autres projets identiques; qu'il y avait chez ses voisins l'espoir d'un mariage entre Cécile et le jeune médecin..... Mais il était déçu dans ce plan, et se voyait forcé de se retirer sans avoir obtenu la lumière qu'il poursuivait.

Marthe, demeurée seule, réfléchit pendant quelques instants sur la mission qui lui était confiée.

« Allons, » se dit-elle, « cela vaut mieux ainsi; s'il sort de cette épreuve sans avoir faibli, c'est qu'il est bien fortement trempé. Quel est le jeune homme pauvre qui refuserait des millions, même présentés par une jeune fille qui est un peu défigurée? Son père n'aurait assurément pas été capable d'un semblable désintéressement. »

Cette dernière réflexion était un léger tribut payé à un ressentiment féminin, que les années avaient affaibli sans doute, mais sans réussir à l'éteindre complétement. Marthe ne tarda pas à s'en repentir, et s'efforça de déposer toute partialité pour juger sainement la situation; beaucoup de justice et un peu de bonté la ramenèrent à l'indulgence.

« Après tout, » reprit-elle en continuant son monologue silencieux, « il a été pour nous tous un excellent ami, mais il ne nous a jamais laissé entrevoir qu'il eût aucun projet d'alliance avec notre famille; Mathilde a véritablement beaucoup changé à son avantage; son insipide babil d'autrefois, qui portait seulement sur ses toilettes présentes et futures, sur la fortune de ses rivales, sur les plaisirs qu'elle se proposait, a fait place à une conversation sensée; elle sait s'intéresser aujourd'hui aux sujets qui élèvent le cœur en éclairant l'esprit, elle sait admirer... elle apprend à plaindre... Oui, elle est bien changée! Et pourquoi ce jeune homme ne s'en apercevrait-il pas comme moi? Pourquoi les efforts faits par cette jeune fille en vue de s'améliorer ne lui seraient-ils pas comptés, par cela seul que son père est riche? Cela serait injuste, car elle a d'autant plus de mérite d'avoir découvert par elle-même que la richesse ne pouvait tenir lieu de tout, et que, pour la rendre respectable, il faut absolument lui adjoindre une valeur personnelle. Et cependant je ne puis fermer les yeux à l'évidence : si M. Villenot cède à cette brillante tentation, il est certain que notre pauvre Cécile ressentira une blessure cruelle... Les années pourront la cicatriser, mais non l'effacer, car il est des ruines qui ne se relèvent pas, des souvenirs que l'oubli ne touche pas, de subites déceptions qui désintéressent à jamais de la vie. Il faut apporter la lumière dans cette obscurité; toute temporisation serait non-seulement inutile, mais funeste. »

Au milieu de la satisfaction qu'éprouvait toute sa famille, Marthe seule ressentait une secrète inquiétude qui lui voilait la sécurité et les espérances présentes; mais elle avait pris depuis longtemps l'habitude de se réserver le plus lourd fardeau, et nul ne soupçonna ses préoccupations. Edmond était plein de joie et de courage; Cécile se montrait visiblement heureuse, non-seulement de l'avenir qui s'ouvrait devant son frère, mais aussi du rôle important rempli par son ami dans cette circonstance capitale; son visage rayonnait quand Édouard Villenot venait passer quelques heures dans le vieux salon de la ferme; elle écoutait religieusement chacune de ses paroles, et, sans jamais le regarder, elle aurait pu noter chacun de ses mouvements, chacun des incidents insignifiants qui s'étaient produits dans le cours de la soirée. Marthe étudiait sa nièce... et s'affermissait dans la résolution prise et qui consistait à s'acquitter le plus tôt possible de la communication qu'elle était chargée de faire à son jeune ami.

Enfin l'occasion cherchée se présenta tout naturellement. Marthe, dans l'une de ses courses matinales, rencontra Édouard Villenot, qui lui offrit le bras pour l'accompagner jusqu'à sa maison.

« On est bien heureux chez nous, grâce à vous, mon cher Monsieur, » dit Mlle Damintraz en abordant résolûment la question, « chacun s'intéresse désormais au présent puisqu'il sert à préparer l'avenir; je ne vous cacherai pas que notre principal souci était justement l'obligation de borner l'ambition d'Edmond à la médiocrité qui semblait devoir être son lot; il n'en est plus ainsi; désormais son activité trouvera un but rémunérateur... Et vous, Monsieur, qui savez si bien préparer l'avenir d'autrui, ne songez-vous pas un peu à vous-même?

— A moi? » répondit Edmond en rougissant un peu... « Eh! mon avenir ne doit-il pas être seulement la continuation du présent? Je suis un médecin de campagne et n'ai d'autre ambition que celle de suffire, par mon travail, à assurer l'existence de ma mère.

— Vous pourriez avoir, pourtant, quelques vues plus personnelles qui ne seraient pas en désaccord avec les devoirs auxquels vous avez fait une si large place dans votre existence. Vous pourriez vous marier...

— Ah, Mademoiselle! comment oser offrir à une femme de partager notre humble existence? Comment lui proposer une vie composée de privations, confinée dans un bourg obscur, précaire en somme, car si je venais à disparaître, ma famille se trouverait privée de son unique appui... Le chétif avoir que nous avons sauvé assure seulement le pain de ma mère en cas de malheur. Je n'aurais donc rien à léguer à ma femme, à nos enfants, si Dieu nous en envoyait.

— Vous pourriez épouser une femme qui vous apporterait de la fortune.

— Moi, pauvre! jamais; si, en admettant une hypothèse invraisemblable, une femme riche m'acceptait, cela ne suffirait pas, car je ne pourrais me résoudre à lui devoir ma fortune.

— Voilà, permettez-moi de vous le dire, bien des exagérations juvéniles; je les comprends, elles me plaisent, mais je les désapprouve. Eh quoi! vous refuseriez une femme qui serait douée de belles et bonnes qualités si elle y joignait une honnête aisance, ou même une grande fortune? Que vous ne l'épousiez pas uniquement parce qu'elle serait riche, je l'admets; mais que vous la refusiez malgré son bon esprit et son bon cœur, seulement parce qu'elle serait riche, cela serait injuste et déraisonnable à la fois.

— On est si généralement disposé à transiger quand des intérêts de cette nature sont en jeu, » répondit Édouard en souriant, « qu'il faut bien nous permettre de faire usage de susceptibilités, même exagérées, du moment où il s'agit de défendre des sentiments qui sont, je le crois, honorables en eux-mêmes.

— Je crois qu'il faut se défendre de tout fanatisme, *pour* ou *contre* l'argent. Voyez notre voisine Mathilde Develloy; n'est-il pas certain que cette jeune fille a fait des efforts louables pour échapper aux préoccupations égoïstes qui furent autrefois son unique règle de conduite? N'est-il pas équitable de lui en tenir compte, et un honnête homme devrait-il lui refuser son appui par cela seul qu'il serait pauvre et qu'elle serait riche?

— Oh! nous pouvons sans péril prononcer son nom dans cette argumentation, » répondit gaîment Édouard; « il est certain que je n'aurai pas à me défendre d'une aussi riche alliance; eh bien! Mademoiselle, je vous jure qu'eussé-je toutes les chances possibles d'épouser cette héritière, je me déroberais avec empressement à cette brillante perspective...

— Mathilde n'est pas tellement défigurée...

— Je vous en conjure, ne me croyez pas si frivole;

Mlle Develloy peut, si elle veut, si elle persévère dans la voie qu'elle s'est tracée, devenir une compagne précieuse pour le mari qu'elle choisira, et lui faire oublier le petit malheur auquel elle a attaché une si grande importance. Je ne vous cacherai même pas que j'ai quelquefois entrevu, dans un avenir un peu éloigné, une alliance entre Edmond et Mlle Develloy, l'ajournant dans ma pensée à un perfectionnement plus complet pour l'un et pour l'autre; j'espère que chaque jour apportera un progrès nouveau pour leur jugement; quand l'un aura compris les avantages du travail, quand l'autre se sera convaincue que la fortune ne peut tenir lieu de toutes les grâces, de toutes les vertus, de toutes les supériorités intellectuelles, ils pourront s'apprécier, s'estimer, se marier...

— Mais vous accumulez bien des contradictions dans vos discours; eh quoi! vous approuveriez chez Edmond ce que vous blâmeriez en vous? Voyons, parlez plus nettement : si vous étiez assuré dès maintenant d'être agréé par les parents de Mathilde, si d'une autre part vous étiez certain d'exercer sur son cœur une influence qui la conduirait rapidement au perfectionnement, trouveriez-vous encore que votre conscience vous interdit cette alliance?

— Hélas! Mademoiselle, je crois que, même dans cette hypothèse, je persisterais à repousser la fortune qui viendrait me trouver si inopinément, tant je craindrais de me tromper sur mes véritables mobiles, et d'être exposé à voiler mes intérêts à mes propres yeux sous une apparence de générosité; puis je suis un rêveur... à moitié Allemand par ma mère... Je voudrais aimer ma femme et l'avoir aimée tout naturellement, sans songer à concilier d'autres intérêts avec ce sentiment...

— Eh bien?

— Je ne pourrais aimer Mlle Develloy, » ajouta Édouard avec une grande simplicité, « puisque j'aime depuis longtemps déjà Mlle Cécile... vous le savez, n'est-il pas vrai?

— Je le souhaitais de tout mon cœur, » répondit Mlle Darmintraz avec effusion, « je le croyais quelquefois, mais je n'osais l'espérer tout à fait.

— L'espérer? » répéta Édouard.

— Hé! oui! Ai-je donc besoin de vous dire qu'il n'est point d'alliance qui nous semblerait préférable, fussions-nous aussi riches que nous l'étions autrefois? Nous sommes ruinés, Dieu merci!... car sans ce malheur vous nous dédaigneriez, » ajouta-t-elle en riant.

— Ne vous moquez pas de moi, je vous en conjure, dans un semblable moment... Mais, hélas! comment faire? je ne possède rien, si ce n'est le peu que me rapporte l'exercice de ma profession... Je n'aurais donc pas osé vous parler de tout cela si vous ne m'aviez pressé de questions... De plus ma mère m'avait toujours répété que toute alliance entre ma famille et la vôtre était impossible...

— Pourquoi donc? » demanda Marthe avec quelque brusquerie.

— On m'a vaguement raconté que mon père avait eu envers vous des torts involontaires, peut-être expiés, du reste, par la sincérité de son repentir, et je craignais...

— Vous vous trompiez, » reprit Marthe; « j'ai pardonné depuis longtemps ces torts, — involontaires, comme vous le dites, — et je vous affirme qu'eussent-ils été plus graves, vous les auriez largement rachetés à mes yeux. J'irai voir votre mère, » dit Marthe après un court silence, « et nous causerons ensemble de la question de ménage. Mais je ne veux pas vous retenir plus longtemps; on vous attend sans doute quelque part... A bientôt.

— A ce soir, » répondit Edouard devenu radieux.

« Quel dommage! » se dit Marthe en le suivant des yeux avec tendresse, « il aurait pu être mon fils!... Bah! Le passé est à peu près réparé, puisqu'il va devenir mon neveu. »

Edmond avait quitté l'emploi qu'il remplissait naguère, et passait quelques jours à la ferme en attendant le moment où il devait s'installer dans l'habitation qui lui avait été préparée sur le lieu d'exploitation; il ne tarissait pas sur l'agrément et les avantages de sa nouvelle résidence, sur la belle perspective qui s'ouvrait devant lui. Marthe avait fait, de son côté, à M. et Mme Darmintraz une communication qui comblait évidemment leurs vœux... Enfin Cécile, qui ne savait rien, ne pouvait empêcher son cœur de s'épanouir dans cette atmosphère de satisfaction générale... Quant à Louise, il ne lui en fallait pas tant pour être contente de sa situation.

La vie comporte une série de crises alternativement malheureuses et heureuses; durant les premières, ainsi que M. Darmintraz en avait fait la cruelle expérience, lorsqu'il avait été forcé de quitter Paris, les obstacles surgissent de toutes parts, se multiplient les uns par les autres et forment un réseau inextricable qu'il faut pouvoir rompre, si l'on veut éviter d'en être accablé; ceux qui reculent devant une résolution énergique, ceux qui ne veulent pas faire courageusement le sacrifice de leurs vanités et de leurs goûts, aggravent leur situation et souvent la compromettent pour toujours. Marthe Darmintraz, aidée par son bon sens, avait sainement jugé la situation de la famille, et l'avait sauvée en l'obligeant à des sacrifices que l'abandon de sa fortune personnelle aurait peut-être retardés, mais non complétement écartés.

Quand nous avons mérité, au contraire, par notre courage, notre travail, notre prudence, d'atteindre une phase heureuse, tous les événements semblent conspirer pour nous récompenser. Les difficultés s'aplanissent d'elles-mêmes, les impossibilités sont vaincues par une succession d'incidents heureux et imprévus; il semble que l'on n'ait plus qu'à se laisser emporter par un courant complaisant, chargé de nous conduire à une rive propice. Mais la prudence nous enseigne à veiller sur nous, surtout dans ces circonstances exceptionnellement favorables; l'expérience nous rappelle que, pour être durable, la prospérité veut être supportée modestement; le malheur passé, enfin, nous fait souvenir qu'il faut se remettre entre les mains de Dieu et accepter avec une égale soumission les biens et les maux qu'il lui plait de nous envoyer.

Ce jour-là devait être marqué par plus d'un incident; Édouard Villenot arriva plus tôt que de coutume; lui aussi était transfiguré par la joie.

— Félicitez-moi, » dit-il en serrant la main que lui tendait M. Darmintraz, « car j'ai été bien heureux aujourd'hui... D'abord j'ai rencontré ce matin Mlle Marthe, puis, en la quittant, je me suis rendu chez le chef de l'usine dans laquelle Edmond est employé; j'avais été prié de me rendre près de lui, sans connaître les motifs de cette invitation. J'ai reçu des propositions superbes, et je me suis hâté de les accepter séance tenante; jugez-en plutôt! Je suis désigné pour être le médecin de la petite colonie d'employés et d'ouvriers qui s'installent autour de l'usine; on me donne la jouissance d'une jolie maison nouvellement bâtie, qui a pour jardin la forêt tout entière... dans laquelle on me permet, cependant, de tracer un enclos; on m'offre des appointements inespérés, tout en m'autorisant à conserver ma clientèle actuelle... Dites, n'est-ce pas bien heureux?

— Quoi qu'il vous arrive en fait de bonheur, vous n'aurez jamais tout celui que vous méritez, » répondit Mme Darmintraz avec attendrissement.

« Mais si vous saviez, Madame, en quelles circonstances cette proposition inespérée s'est produite! Elle lève tous les obstacles que ma raison opposait à mes vœux, elle aplanit toutes les difficultés qui s'élevaient entre moi et mes plus chers désirs...

— Chut! » dit tout bas la tante Marthe; « nous causerons de tout cela d'abord entre parents... Les enfants seront mis dans la confidence lorsque tout sera réglé. »

Dès le lendemain Mlle Marthe Darmintraz se mit en route pour faire deux visites : elle se rendait d'abord chez Mme Villenot, puis au château de Lansac pour instruire M. Develloy des obstacles auxquels les projets qu'il lui avait confiés s'étaient heurtés. Elle fit à pied le trajet qui la séparait du bourg où s'était joué le drame de sa jeunesse; la forêt dans laquelle s'élevait l'usine nouvelle était celle-là même où l'avait conduite sa promenade avec Madeleine; c'était là que les deux jeunes filles s'étaient égarées; là qu'elles avaient découvert la petite habitation de ce Paul Desroniers, qui avait été un si funeste épisode dans son existence... et la personne qu'elle allait visiter était la femme, la veuve de celui qui, par faiblesse, vanité et légèreté, avait consenti à servir les mauvaises passions d'une femme que l'envie avait pervertie; et cependant ces souvenirs si amers n'étaient pas dénués de douceur; le temps avait accompli son œuvre en atténuant la violence des ressentiments, en mélangeant le mépris le plus légitime d'un peu de pitié. Marthe n'avait oublié aucun des incidents qui avaient marqué cette époque lointaine de traits ineffaçables, mais elle éprouvait que les seuls souvenirs importuns et toujours douloureux sont ceux qui nous retracent, non pas le mal que l'on nous a fait, mais bien le mal que nous avons fait; il est impossible en effet d'écarter, même des caractères perfectionnés par la douleur, une légère dose d'amour-propre que comporte la secrète satisfaction d'une supériorité morale sur ceux qui se sont abaissés en se rendant nuisibles.

En examinant le passé, Marthe pouvait se dire avec vérité qu'elle avait fait plus de bien qu'on ne lui avait fait de mal; son existence n'avait pas été inutile et égoïste; elle ne s'était pas renfermée dans son chagrin, elle n'y avait pas puisé des excuses pour l'indifférence ou l'animosité, elle avait donné à tous ceux qui l'entouraient des preuves de sollicitude et de générosité... Dès lors, le pardon lui était devenu facile, et elle pouvait se livrer tout entière à la satisfaction que lui causait la situation présente de sa famille, due à son activité, à son énergie, au sens droit et net avec lequel elle avait envisagé les événements et leurs conséquences probables.

Ce fut dans cette bonne disposition d'esprit qu'elle atteignit la porte de la maisonnette habitée par Mme Villenot; une petite servante l'introduisit dans un salon fort modeste, mais embelli par le luxe qui appartient même à la pauvreté : les fleurs et la propreté; la mère d'Édouard l'y attendait avec une émotion justifiée par le passé et le présent à la fois. Mais ces deux femmes, qui n'avaient échangé que de rares visites de cérémonie, se devinèrent aux premières paroles affectueuses; elles s'apprécièrent mutuellement, et le passé disparut en ne léguant au présent que des éléments de confiance et d'affection.

« Vous connaissez, Madame, les motifs qui m'amènent près de vous, » dit Marthe; « nous aimons depuis longtemps votre fils, et il nous a causé tout récemment une grande joie en nous exprimant le désir de faire partie de notre famille; en venant vous trouver j'agis en sens inverse des règles de l'étiquette, qui nous commandaient d'attendre votre visite et votre demande; mais j'ai pensé que vous excuseriez cette dérogation aux convenances en faveur du désir que j'éprouvais de vous voir le plus tôt possible; nous vivons en dehors du monde, et il doit être permis à des campagnards tels que nous de substituer une démarche toute affectueuse aux lois méfiantes de l'étiquette mondaine.

— Je vous remercie, Mademoiselle, » répondit Mme Villenot avec émotion, « d'avoir si bien jugé et si bien compris mon cœur; votre visite augmente encore la reconnaissance que je dois à vous, et à votre famille, pour la bonté avec laquelle vous avez accueilli mon fils, malgré..... malgré le nom qu'il portait.

— Vous avez peut-être raison, » reprit Marthe en se décidant tout à coup à aborder un terrain qu'elle avait évité jusque-là; « mieux vaut écarter tout de suite cette épine que de la garder lâchement, pour éviter d'y toucher. Vous connaissez, je le crois, les projets qui ont été formés, puis rompus il y a bien longtemps; vous pensez que je n'ai pas oublié..... Vous ne vous trompez pas; ces souvenirs n'ont pas même vacillé devant ma mémoire; mais je ne conserve aucune animosité, et vous pourrez parler, même devant moi, de celui qui fut le compagnon de votre existence. Il s'est laissé tromper..... Je ne saurais éprouver maintenant aucun ressentiment contre lui, car son abandon n'a pas condamné mon existence à l'inutilité; j'ai pu lutter, j'ai pu employer mon activité; je ne connais pas l'isolement et ses douleurs; j'ai reporté mes affections et mon intérêt sur la famille qui m'entoure..... Vous le voyez, je n'ai aucun mérite à vous affirmer que le passé ne m'a légué aucun ressentiment.

— Laissez-moi seulement vous dire que cette force même qui vous a mise en possession du calme est le privilége d'un bien petit nombre de caractères, et qu'en vous grandissant à mes yeux, elle aurait pour résultat d'amoindrir celui dont je porte le nom, si je ne l'avais vu repentant, si je ne savais par quel concours de circonstances, de manéges habiles, de ruses abominables, on l'avait conduit à une rupture si cruelle.

— Je connais ces détails, je les apprécie avec impartialité; permettez-moi seulement de détourner mes pensées du passé pour les reporter sur le présent, qui est ma récompense. Édouard vous a dit que vous avez...... Édouard veut se marier.....

— Je sais combien son choix est heureux; mademoiselle Cécile ressemble, dit-on, à sa tante.....

— Cécile est devenue une femme de mérite, » dit Marthe en interrompant le compliment qui lui était adressé; « mais il ne faut pas diminuer sa valeur en m'attribuant une influence principale dans sa seconde éducation; elle a eu un maître plus habile que moi, un maître qui rend la lumière aux aveugles, qui étouffe la vanité, qui réveille la considération, qui nous oblige à nous perfectionner pour nous faire aimer, le malheur, en un mot..... cet hôte toujours accueilli avec effroi, et dont nous méconnaissons toujours l'influence bienfaisante. J'espère qu'aujourd'hui Cécile, qui a su agir sur elle-même, de façon à redresser son jugement, à améliorer son cœur, sera pour votre fils la compagne que vous lui souhaitez... Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous instruire d'un incident qu'Édouard vous a peut-être laissé ignorer; il aurait pu épouser une jeune fille riche..... fort riche.....

— Mon fils m'a dit tout cela.....

— Et, pas plus que lui, » reprit Marthe, « vous n'avez regretté cette brillante perspective?

— Non, certes! La fortune lui aurait apporté l'oisiveté, qui est le pire obstacle au bonheur que l'on peut espérer ici-bas. Non, Mademoiselle, je n'ai pas regretté une alliance qui l'aurait rendu riche tout d'un coup. Je sais bien que l'on cite, au nombre des avantages que comporte la richesse, la possibilité de faire beaucoup de bien..... Malheureusement cet avantage est condamné à rester une pure théorie; on s'habitue bien vite à attribuer à son bien-être personnel, à ses passions, toutes les ressources dont on peut disposer, et l'on ne fait pas plus de bien.... on en fait moins peut-être que lorsqu'on demeure par sa propre situation plus rapproché des privations, sinon de la misère. Édouard a bien choisi; il est jeune, il travaillera, sa femme l'aidera; c'est dans ces conditions que l'on trouve la plus grande somme de bonheur; une femme, obligée d'employer son activité, les ressources de son imagination et les longues heures dont la journée se compose à augmenter le bien-être nécessaire à sa famille, échappe au plus dangereux de tous les conseillers : à l'ennui, qui l'invite à quitter sa maison pour se mettre à la poursuite des distractions et des plaisirs.

— Vous parlez bien, » répondit Marthe en souriant affectueusement..... « Mais, ce qui est beaucoup plus rare, vous mettez vos actions d'accord avec vos paroles; beaucoup de mères, à votre place, auraient éternellement regretté la fortune que votre fils repousse.

— Sans songer que la richesse est périlleuse à supporter? Oui, en effet, beaucoup de mères envisageraient seulement les jouissances que la fortune peut donner, et ne tiendraient pas compte des devoirs qu'elle comporte, et qui, presque toujours méconnus, sont remplacés dans l'existence par un vide qui ne peut être comblé..... Mais quand on a été, comme vous et moi, visité par le malheur, on apprécie mieux les véritables avantages, ceux qui sont représentés par la raison, la sagesse, la modération des désirs. Votre nièce les possède..... Qu'elle soit la bienvenue dans la maison de mon fils!

— Ils vivront dans la médiocrité, » dit Marthe en serrant la main que lui tendait Mme Villenot; « mais j'assurerai tout au moins leur vieillesse, en intervenant au contrat de mariage.

— Ce que vous ferez sera bien fait; laissons, je vous prie, ces questions.....

— A bientôt, n'est-ce pas?... » dit Marthe en se levant... « Édouard dîne avec nous; consentez à l'accompagner; d'ici-là nous aurons instruit Cécile de la proposition qui vous a été faite, et vous lui demanderez vous-même son consentement.

— J'accepte de tout cœur, » répondit Mme Villenot en reconduisant Mlle Darmintraz. Sur le seuil de la porte, au moment où elles allaient se quitter, les deux femmes se regardèrent pendant quelques secondes..... puis s'embrassèrent avec effusion.

Marthe se dirigeait vers le château de Lansac, lorsqu'elle rencontra M. Develloy, qui conduisait lui-même deux petits chevaux attelés à une calèche basse. Il s'arrêta aussitôt, sollicita la permission de reconduire Mlle Darmintraz, et celle-ci, en acceptant cette offre, apprit au banquier qu'elle se rendait chez lui, afin de l'instruire du résultat de la mission qu'il lui avait confiée.

— Eh bien?..... » dit M. Develloy avec empressement.

« Cette négociation a produit un effet inattendu; en faisant entrevoir à M. Villenot la possibilité d'un mariage inespéré pour lui, je l'ai décidé à m'avouer qu'il avait des espérances bien plus modestes : qu'en un mot, il aimait ma nièce Cécile, et il a fait aussitôt sa demande.

— M. Darmintraz a accordé son consentement?

— Tout de suite, et avec joie.

— Mais ces futurs époux ne possèdent rien ni l'un ni l'autre ?.....

— Presque rien, en effet..... Mais ils travailleront : ils s'aiment; ils sont assez riches. Votre légitime amour-propre a été soigneusement ménagé, Monsieur, je n'ai pas besoin de vous l'affirmer ; Édouard Villenot ne soupçonne pas même la mission que vous m'aviez donnée, et serait d'ailleurs incapable de se prévaloir de votre généreuse proposition.

— Je vous crois, Mademoiselle, » dit M. Develloy avec un peu de dépit et de regret; « quand on est capable de repousser une semblable perspective, il est certain qu'on n'éprouvera pas la tentation vaniteuse de faire valoir son désintéressement.

— Il aimait Cécile depuis longtemps, » reprit doucement Mlle Darmintraz.....

« Oui..... oui, je comprends.... Quel dommage! Mathilde l'estimait tant! Elle avait tant de sympathie pour son caractère!

— Mathilde est bien jeune; laissez-la réfléchir, s'instruire, s'améliorer..... Vous trouverez alors un gendre digne d'elle.

— Dieu vous entende! » répondit le banquier en quittant Marthe devant la porte de sa demeure..... « L'habileté ne réussit pas toujours, » se dit M. Develloy en administrant à son attelage un coup de fouet qui n'était pas suffisamment mérité..... « J'avais bien besoin d'employer cette vieille fille; si elle n'avait pas entamé ce sujet avec ce rêveur, il n'aurait peut-être jamais osé faire sa demande. Enfin!..... Il est vraiment inimaginable que la richesse soit impuissante en certaines circonstances. »

Mme Villenot et son fils s'assirent le jour même à la table qui réunissait la famille Darmintraz. Cécile n'avait pas fait attendre son consentement, et l'on décida, séance tenante, que le mariage aurait lieu dans trois mois; ce temps devait être employé à préparer le mobilier, le trousseau, à disposer la jolie maison qui était attribuée au médecin de l'usine. Les trois mois s'écoulèrent vite et délicieusement pour toutes les personnes qui composaient les deux familles. M. et Mme Darmintraz établissaient leur fille aînée tout près d'eux; ils lui donnaient un guide tendre et éclairé, auquel ils reconnaissaient devoir en grande partie l'amélioration de leurs enfants.... En récapitulant ces avantages, le jour même où le mariage de Cécile avait eu lieu, ses parents, reconnaissant enfin la justesse de la doctrine professée par Marthe, se rangèrent à son avis; ils l'embrassèrent avec attendrissement, avec reconnaissance, et lui dirent tout bas le proverbe qu'elle leur avait si souvent répété : *A quelque chose malheur est bon.*

L'avenir, qui est devenu le présent, a confirmé les modestes espérances des divers personnages de ce récit. La ferme des Darmintraz prospère; Edmond est en situation de gagner par lui-même une fortune, sinon colossale, du moins très-suffisante; l'un de ses camarades se montre fort assidu près de Louise; Mathilde Develloy n'est pas encore mariée ; mais elle est devenue si bonne, que l'on oublie totalement l'accident qui a eu un résultat si heureux. Elle aurait trouvé de nombreux prétendants..... mais il lui déplairait que l'on tînt plus compte de sa dot que de ses bonnes qualités, parce qu'elle est décidée à apprécier, par-dessus tous les autres avantages, la fermeté du caractère et l'élévation du cœur de celui qu'elle acceptera pour mari. La race des hommes désintéressés n'est pas tellement disparue que l'on doive désespérer de voir réaliser le rêve de Mathilde. On dit qu'Edmond Darmintraz, la rencontrant presque chaque jour chez ses sœurs, estime beaucoup le caractère et l'esprit de celle qui fut l'une des plus élégantes jeunes filles du monde parisien, et qui est devenue maintenant une aimable et spirituelle personne; comme il est lui-même dans une situation qui doit le conduire à la fortune, Mathilde ne redoutera peut-être pas de sa part les calculs trop peu déguisés qui lui ont fait refuser jusqu'ici tous les prétendants attirés par sa dot.

Les deux familles Darmintraz et Villenot sont inséparables; Cécile a une petite fille; d'un commun accord les deux grand'mères ont abdiqué leurs droits, et ont exigé que l'enfant fût présentée au baptême par sa grand'tante Marthe Darmintraz, dont elle porte le nom. Tous ces caractères, purifiés par le malheur, régénérés par le travail, vivent en paix avec les autres comme avec eux-mêmes. Il n'est point d'opulence qui puisse donner un résultat plus désirable, et ceux qui l'ont obtenu sont dignes de le conserver, parce qu'ils savent l'apprécier.

FIN.

EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

No 86,820. On ne porte plus du tout de corsages dits Garibaldi, à aucun âge. — *No 84,528, Oise.* L'alphabet annoncé dans le no 8 n'a pas été réimprimé. On ne peut s'abonner pour deux mois aux gravures coloriées. Pris note de l'autre demande, qui sera prochainement satisfaite. La garniture en velours rouge. Meubles en noyer, avec moulures noires, pour la salle à manger. Le volume traite surtout des fleurs. S'adresser à la librairie Hachette, pour le livre en question. — *No 79,593, Finistère.* La question est à l'étude (en ce qui concerne la première partie de la lettre). Il ne nous serait pas possible de publier un nombre de carrés suffisant pour cet objet, et tous de même dimension ; aucun encadrement, mais seulement une arabesque *grisaille.* Monter un buvard est un travail de relieur, et je ne saurais enseigner à faire convenablement ce travail. — *No 29,405, Aisne.* La façon la plus distinguée de plier les serviettes est de *rentrer* simplement les deux coins, après avoir plié la serviette en carré, puis en fichu; les façons plus *compliquées* se voient seulement dans les restaurants (pas dans ceux de premier ordre). Nous avons publié récemment une table de toilette, recouverte en *perse ;* le même modèle servira pour table recouverte en mousseline. — *No 73,274, Meurthe.* S'adresser à la librairie Hachette.— *No 22,044, Eure-et-Loir.* On ne met, on ne peut mettre aucune sorte de garniture à une robe de velours anglais à paletot pareil. — *No 66,040, Tarn-et-Garonne.* Un cachemire carré, — un cachemire long à deux faces, — quatre ou six robes d'étoffe, — trois éventails de divers degrés d'élégance, — un mantelet en dentelle noire, — un paroissien très-beau, — un carnet, — un porte-monnaie, élégants, — des bijoux, tels que boucles d'oreilles, broche, boutons de manchette, boucle de ceinture, bracelets de diverses sortes. — *No 10,165, Manche.* Oui, on peut porter ce paletot avec tous les chapeaux. Broder le paletot O'Donnell *tel qu'il est :* c'est la mode; perles taillées ou non taillées, comme on veut. J'espère que l'on *osera,* et que je pourrai un jour serrer cette main amicale. — *No 81,686, Nièvre.* On a dû recevoir la réponse, quand même l'adresse y était écrite à la main; je ne me souviens malheureusement pas de cette lettre, qui est détruite maintenant (si je l'ai reçue), car la réponse, je le répète, a dû être faite. — *No 14,648, Paris.* On peut porter de la grenadine de laine noire, *même en grand deuil,* sur un jupon d'épaisse mousseline noire. Châle carré en même grenadine. Neuf mois de grand deuil, trois mois de demi-deuil. — *No 28,377, C. B.* Une jeune fille ne peut porter un paletot de cachemire noir, brodé en perles. — *No 81,640, Charente.* Impossible de répondre dans le prochain numéro; si l'on veut *mon* avis, je dirai qu'il est préférable qu'une fiancée s'abstienne de faire aucun présent à son fiancé; cette appréciation est toute personnelle..... Mais j'ajouterai qu'aucun usage n'est établi à ce sujet, et chacun agit à sa guise; en général, il est impossible d'indiquer la nature d'un présent, quand on ne connaît ni les goûts du destinataire, ni la somme qui doit être consacrée à ce présent. — *No 78,868, Nord.* Nous ne pourrons publier ce travail, parce qu'un tapis de table au crochet ne serait pas joli. Le crochet tunisien ne peut se faire en *rond.* — No 81,815. Règle générale en matière de toilette : la garniture doit être sur une étoffe de deux couleurs, pareille à l'une de ces couleurs : ainsi, une robe noire et blanche ne peut être garnie de rubans bleus recouverts en guipure blanche; ces rubans doivent être noirs avec la guipure blanche, — ou blancs avec de la guipure noire. Le corselet bleu serait aussi une hérésie ; il doit être noir avec le corsage montant, en mousseline. Avec une robe blanche, corselet de n'importe quelle couleur. — *No 70,779, Algérie.* Un châle carré en grenadine sera plus léger et plus convenable qu'un paletot de cachemire, pour toilette de deuil.

L'Ermite de la porte Maillot ; lettre oubliée, mais non par moi, car j'aurais été trop heureuse d'exprimer ma reconnaissance pour les aimables lignes que l'on m'adresse ; le retard est dû au changement d'adresse, qui a retenu la lettre loin de moi. Pris note de la demande..... Mais, si je ne me trompe, nous avons publié une robe de chambre, non pas *gracieuse,* mais *confortable,* l'an dernier? Je ne connais, à mon grand regret, aucune personne exerçant cette profession; je n'ai jamais indiqué de fournisseurs *à renom,* et me suis toujours attachée à indiquer les *talents inconnus.* Merci encore pour cette lettre. — *No 13,413, Aube.* On reçoit sans cesse des dentelles au crochet. On met un traversin à la tête du lit ; on forme avec les oreillers un second traversin au pied du lit. Merci pour la fidélité promise. — *No 79,320, Nord.* Entre la préparation et la publication dudit patron, la mode aurait peut-être abandonné cet objet. Pris note de *toutes* les demandes, et mille remercîments pour cette lettre bienveillante. — *Toulouse.* Merci pour les recettes, elles seront utilisées. — *No 59,668, Isère.* Chapeau ovale; lotions d'eau de son, et voile; bandeaux ondulés ou non ondulés, relevés en arrière; garniture en autre étoffe. On a reçu un dessin, pour aider à cette *réparation.* Une jeune fille, dans la maison paternelle, se met à la place la moins *agréable* pour un dîner..... j'entends la moins *en vue.* Oui, à la condition de découper l'étoffe sous l'entre-deux. — *No 85,741, Rhône.* Une jeune fille se marie en robe blanche, même si elle est en deuil. — *No 88,161.* Voir l'article *le Deuil,* dans le no 31. — *No 80,210, Orne.* Voir nos dessins et patrons. — *Lorient.* MM. Allard et Chopin, fabricants de meubles et tapissiers, rue du Faubourg-du-Temple, 50. Les fauteuils capitonnés sont à leur place dans un petit salon. — *No 22,048, Lyon.* Voir les articles de modes. — *No 87,116, Alexandrie.* On touvera plus tard. — *No 93,268, Gard.* Mme Ribes, rue de Longchamps, 28, à Chaillot-Paris, fournira les modèles que l'on désire. — *No 480, Seine.* A sept ans, et avec une robe de mousseline blanche, une petite fille ne porte *aucun* pardessus ; la mode l'autorise à se montrer avec sa guimpe montante, et sa large ceinture de ruban nouée par derrière. — *No 68,839, Ardennes.* Le tact supplée à l'insuffisance des notions, qui ne peuvent s'appliquer à tous les cas; ainsi, il est évident qu'en ne jetant pas un coup d'œil sur le présent que l'on nous offre, en ne le séparant pas de son enveloppe de papier, nous semblons affecter une indifférence dédaigneuse. Je ne comprends pas la deuxième question : de quoi se mêlent ceux qui la font ? Ils sont donc bien mal élevés ? C'est le cas, ou jamais, de les engager *poliment* à s'occuper de ce qui les concerne, et non de ce qui regarde les autres. — *No 3, Paris.* Pardessus en taffetas noir. — *J. Belgique.* Il n'y a pas de remède; on ne blanchit pas un nègre, et l'on ne peut enlever des taches qui font partie intégrante de la peau. L'empressement est poli, il faut donc faire ses invitations d'avance. J'espère bien qu'il n'y aura pas de *fin,* et que la satisfaction causée par le journal ira toujours croissant! — *No 78,751, Haute-Marne.* Nous ne pouvons publier maintenant ces dessins; l'un, entre autres, vu sa dimension, ne pourrait trouver place dans nos pages. S'adresser directement à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, no 14. On y trouve un magnifique assortiment de tapisseries pour ornements d'église. — *No 6,190, Paris.* Outre toutes les explications données pour tailler en pointe les lés d'une robe ou d'un jupon, on a reçu, tant dans la *Mode illustrée* que dans les *Patrons illustrés,* le patron de robes et de jupons coupés en pointe. La *toile d'acier* est une étoffe grise, très-brillante, en laine et soie. On ne coud pas *ensemble* robe et jupon. Galons bleus, ou verts, en laine, pour le costume de toile écrue ; une bordure grecque au jupon, à bord droit; la robe pareille, à bords dentelés, garnis de même galon. Paletot dont on a reçu le modèle dans le no 27. — *No 78,760, Maine-et-Loire.* Le cachemire peut être réparé. S'adresser directement à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, pour le prix que j'ignore, parce qu'il ne peut être indiqué que par la personne exerçant cette profession. — *No 8,646, Sarthe.* Peut-être, mais pas de suite. — *No 69,001, Loire.* A douze ans, les jeunes garçons portent, comme les hommes, des paletots en drap, qui doivent être faits par des tailleurs. — *No 24,275, Morbihan.* Je crois, sans pouvoir l'affirmer, que le prix de l'*Enfile-aiguille* est de 3 francs 50 centimes; s'adresser pour plus amples renseignements directement à M. Sajou, rue Rambuteau, 52. — *No 14,865, Haute-Garonne.* Il nous est impossible, à notre grand regret, de publier un certain nombre de dessins d'une dimension déterminée, car ils pourraient ne pas convenir à nos autres abonnées. — *No 73,265, Aube.* Il n'existe pas de spécifique pouvant arrêter à *coup sûr* la chute des cheveux, car cette chute est due à bien des causes diverses ; essayer la décoction de feuilles de noyer que l'on fera bouillir dans de l'eau (une poignée pour un litre d'eau) ; on s'en servira pour humecter la tête soir et matin, à l'aide d'une petite éponge; merci pour l'aimable appréciation de nos efforts. — *No 80,892, Basses-Pyrénées.* On recevra cet automne un patron de robe de chambre; si l'on ne peut attendre ce patron qui a été publié en 1865, s'adresser à Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40, pour le recevoir. — *No 933, Deux-Sèvres.* Ne rien changer au chapeau noir qui doit rester tout noir ; poser à gauche, en dessous du chapeau, d'abord au-dessus du front, une rose, puis tout près du bas de la joue, une seconde rose plus petite; rose moyenne à droite, toujours en dessous; garder le voile de tulle noir en l'ornant avec un peu de jais noir.

ERRATA. — Deux carrés de guipure sur filet ont été publiés dans le no 28; les explications concernant le carré no 1 sont celles qui concernent le no 2 les numéros ayant été transposés par erreur.

AVIS.

Nous publierons dans le prochain numéro une petite nouvelle de Mme PAPE-CARPENTIER, intitulée : *Un Cœur fidèle.* Nous commencerons également, dans le même numéro : *Pile ou face,* nouvelle, par M. ÉTIENNE MARCEL.

CHARADE

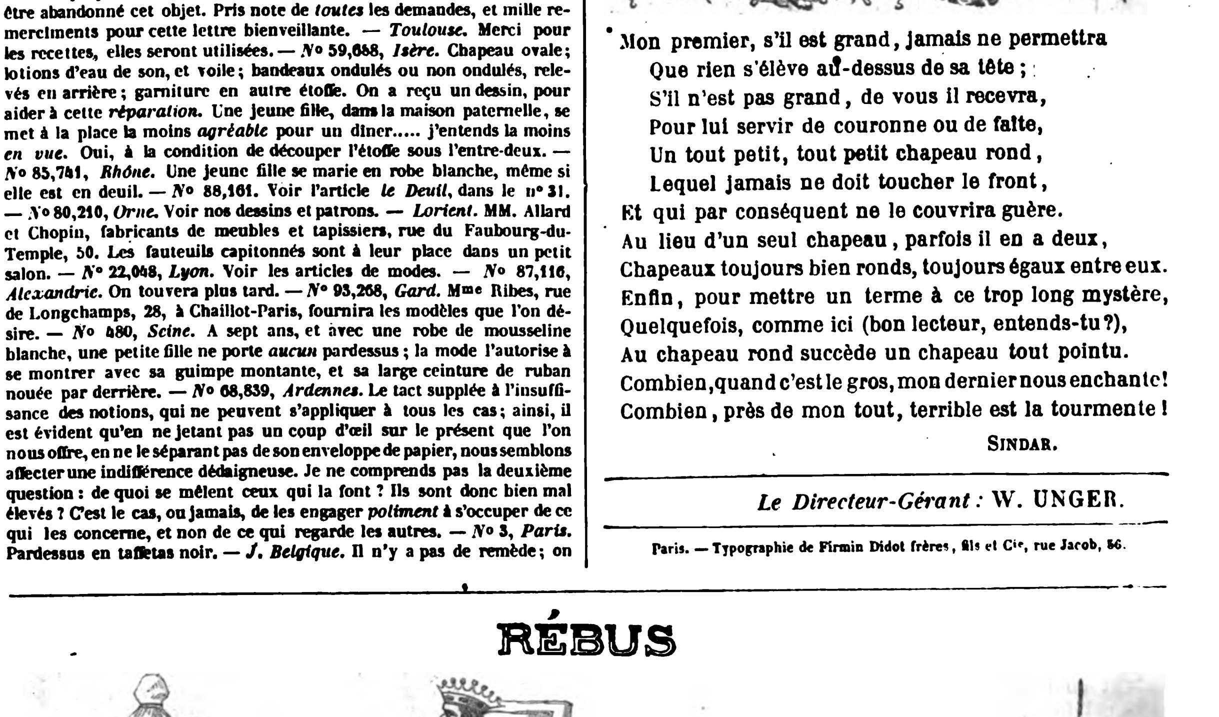
Mon premier, s'il est grand, jamais ne permettra
Que rien s'élève au-dessus de sa tête ;
S'il n'est pas grand, de vous il recevra,
Pour lui servir de couronne ou de faîte,
Un tout petit, tout petit chapeau rond,
Lequel jamais ne doit toucher le front,
Et qui par conséquent ne le couvrira guère.
Au lieu d'un seul chapeau, parfois il en a deux,
Chapeaux toujours bien ronds, toujours égaux entre eux.
Enfin, pour mettre un terme à ce trop long mystère,
Quelquefois, comme ici (bon lecteur, entends-tu?),
Au chapeau rond succède un chapeau tout pointu.
Combien, quand c'est le gros, mon dernier nous enchante!
Combien, près de mon tout, terrible est la tourmente!

SINDAR.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

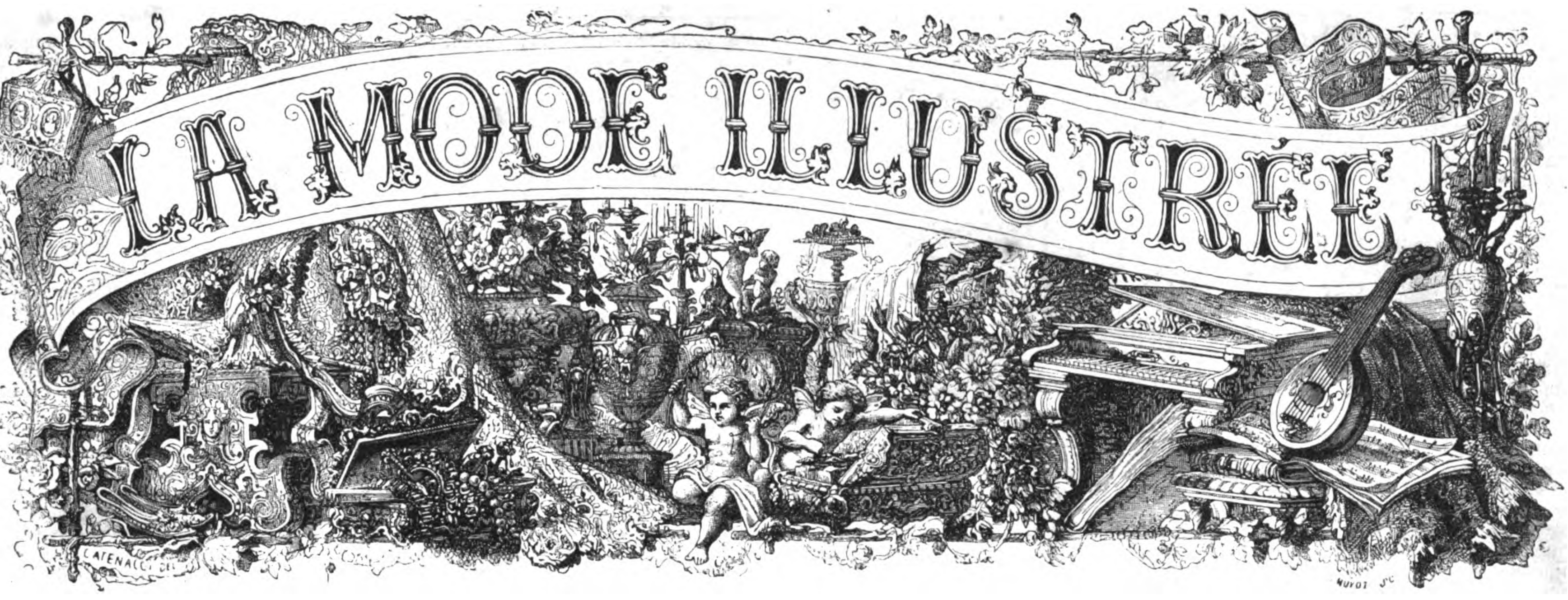
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
L'âme se lit-elle souvent sur la figure?

N° 31. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 29 juillet 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue. — On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Deux costumes

POUR PETITES FILLES DE HUIT A DIX ANS.

N° 1. *Jupe et paletot en piqué blanc.* A 6 centimètres de distance du bord inférieur de la jupe se trouve une broderie exécutée en laine brune au point de chaînette; sur le milieu, par devant, on voit une *patte* de même étoffe que la jupe, brodée comme elle et dont la longueur est de 36 centimètres, la largeur de 12 centimètres. La ceinture, brodée comme le paletot, a 5 centimètres de largeur ; le paletot est bordé avec du galon brun en laine, puis brodé à 2 centimètres 1/2 de distance du bord.



N° 1. JUPE ET PALETOT EN PIQUÉ BLANC.

N° 2. *Robe montante en foulard de laine*, *avec petits dessins noirs;* ceinture avec *pattes* tenant lieu de paletot; sur la jupe trois galons en soie noire *mouchetés* de blanc figurent des pattes ayant chacune 10 centimètres de largeur, 20 centimètres de hauteur, séparées par un espace de 25 centimètres. La jupe a 3 mètres 90 centimètres de largeur, 60 centimètres de longueur.

Les pattes de la ceinture sont bordées avec un galon pareil à celui de la robe; leur longueur est de 25 centimètres; leur largeur de 12 centimètres, coupées en droit fil; on taille leur extrémité inférieure en pointe, comme l'indique le dessin.

Bande en tapisserie.

Ce dessin sera exécuté en teintes très-atténuées, et servira pour rideaux, portières, siéges, coffres à bois (et, dans ce dernier cas, on choisira du canevas un peu fin).

Étoiles au crochet.

Selon l'usage auquel on destinera ces étoiles, on choisira du fil plus ou moins gros; leur disposition copie les dessins dits *Cluny;* on peut en faire des voiles de fauteuil, des couvre-pieds, et, dans ce cas, on prendra du fil ou du coton un peu gros; mais ce travail, exécuté en fil très-fin, composera de jolis bonnets, de riches petites vestes courtes et sans manches. On recevra, dans un prochain numéro, des patrons d'objets faits en guipure Cluny, et pour lesquels ces étoiles pourront être utilisées.

On fait chaque étoile séparément, en commençant par le milieu, c'est-à-dire par une chaînette de six mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* — Dans chaque maille on fait 2 mailles.

2e *tour.* — Dans chaque maille on fait une maille en piquant toujours le crochet sous la maille entière du tour précédent.

3e *tour.* — Dans chaque maille on fait 2 mailles.

4e *tour.* — * 12 mailles en l'air; on passe la dernière, et l'on revient en arrière sur les 11 mailles, en y faisant : 2 mailles simples, — 6 brides, — une demi-bride, — 2 mailles simples; — dans chacune des 2 plus proches mailles du petit disque on fait une maille simple, — 5 mailles en l'air, et avec les 2 dernières 2 *picots* que l'on exécute ainsi : on laisse glisser hors du crochet la boucle qui s'y trouve, on pique le crochet à gauche dans l'avant-dernière des 5 mailles en l'air qui viennent d'être faites, on y passe le brin (le picot se trouve par conséquent à droite), — 5 mailles en l'air, et avec les 2 dernières 1 picot ; — 5 mailles en l'air, et avec les 2 dernières 1 picot; — 3 mailles en l'air, dont on passe la dernière, et, revenant sur la rangée de mailles qui vient d'être exécutée, on fait 4 mailles en l'air, avec la dernière 1 picot, en ce qu'on laisse glisser la bouclette hors du crochet, et que, piquant celui-ci dans le côté supérieur de la dernière maille, on y passe le brin; — 4 mailles en l'air, avec la dernière 1 picot, — 4 mailles en l'air, avec la dernière 1 picot; — 2 mailles simples, — une maille simple dans chacune des 2 mailles suivantes du petit disque. On recommencera cinq fois depuis *. On conduit chaque étoile jusqu'à ce point, puis on exécute les triangles qui complètent les étoiles, et servent en même temps à les réu-



N° 2. ROBE MONTANTE EN FOULARD DE LAINE, AVEC PETITS DESSINS NOIRS.

nir ; on fait une chaînette de 6 mailles, dont on réunit la dernière à la première ; on fait ensuite 2 mailles dans chaque maille.

2e *tour* (du triangle). — Dans la plus proche maille on fait : * une maille simple, — une maille en l'air dans la plus proche maille, — une double bride et une bride ordinaire, séparées par une maille en l'air. — Recommencez encore deux fois depuis *. A la fin de ce tour on attache ce triangle à l'une des étoiles, et l'on continue le triangle.

3e *tour*. — 2 mailles simples, et, avec la dernière, 1 picot, — 3 mailles simples, — 1 picot, — une maille simple. On est arrivé à la plus proche pointe du triangle, et, depuis là, on fait 3 mailles en l'air, dont on passe la dernière dans la suivante *barrette à picots* (à droite) appartenant à l'étoile qui vient d'être attachée au triangle; en même temps on attache une *barrette à picots* d'une autre étoile, de telle sorte que deux étoiles se trouvent réunies. Sur chacune des 2 premières mailles faisant partie des 3 mailles en l'air exécutées en dernier lieu, on fait une maille simple ; — on continue sur le triangle une maille simple, — 1 picot, — 3 mailles smples, — 1 picot, — 2 mailles simples. — On attache la suivante feuille de la deuxième étoile ; — on fait, sur le triangle, une maille simple, — 1 picot, — 3 mailles simples, — 1 picot, puis, à la pointe du triangle, on attache encore une *barrette à picots*, ou deux de ces barrettes (celles de deux étoiles réunies). On continue de la sorte en consultant le dessin, et l'on coupe le brin après l'avoir fixé, afin de commencer un nouveau triangle par le milieu quand celui-ci est terminé.

Écran pour fenêtre.

MATÉRIAUX : Bambou ; laine de Saxe ou Ternaux, à fils de diverses couleurs vives et de plusieurs nuances vertes ; ruban de taffetas vert ; soie blanche de cordonnet ; tulle blanc ; mousseline ; coton blanc à broder ; soie noire.

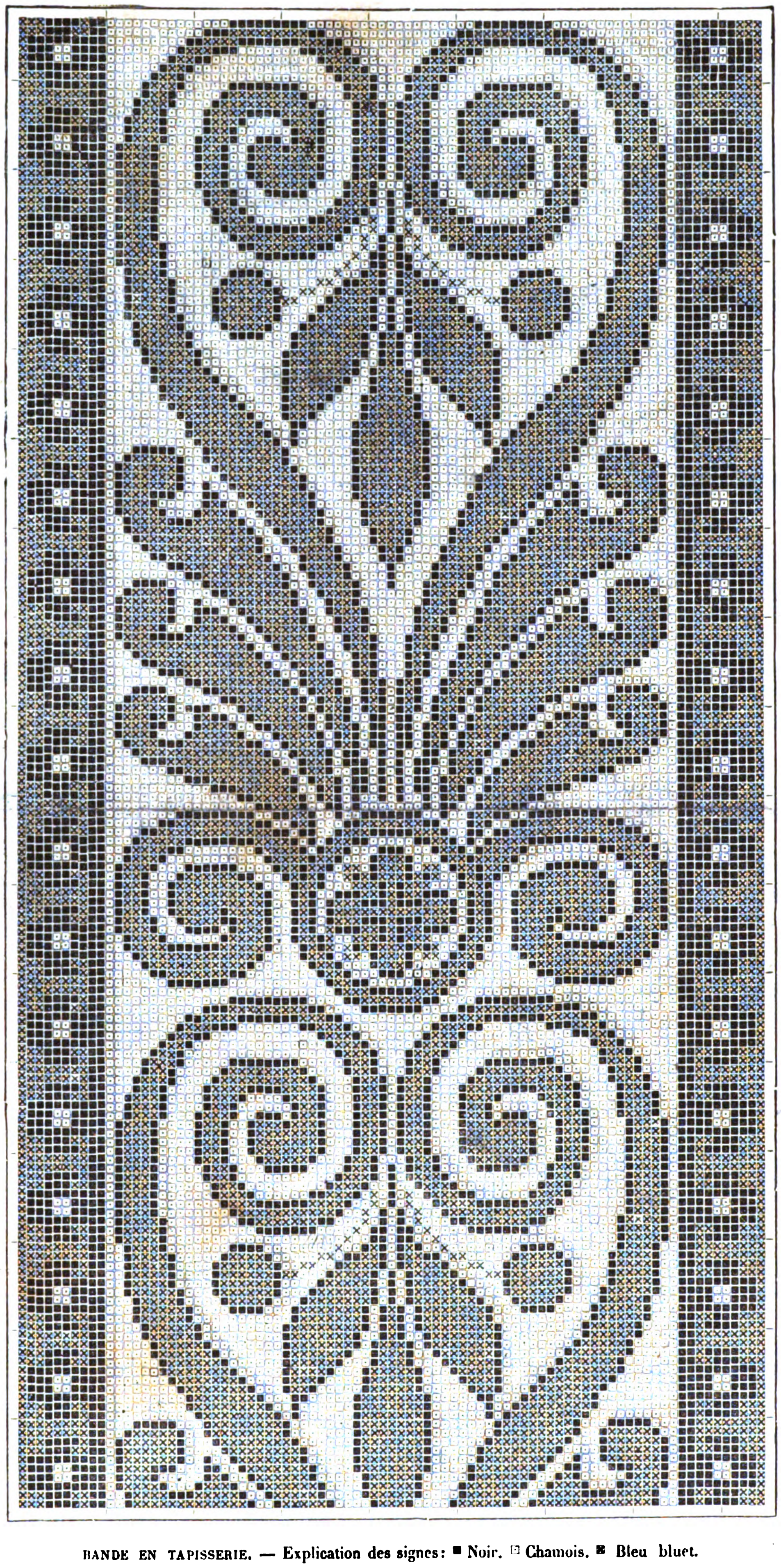
Il ne faut pas s'occuper uniquement de Paris ; les départements, dans lesquels nous comptons un si grand nombre d'abonnées fidèles, ont des usages dont nous devons tenir compte. On y habite souvent les rez-de-chaussée, dont les fenêtres s'ouvrent sur la rue, et il sera peut-être agréable à nos lectrices de garnir les carreaux inférieurs de leurs fenêtres avec des écrans pareils à celui que nous publions.

Le milieu de l'écran est occupé par un paon exécuté en *application* de mousseline sur du tulle ; le treillage est fait avec des morceaux de bambou ayant 1 centimètre de contour; leur longueur est déterminée par la dimension du carreau. Sur notre modèle le treillage compose un carré de 50 centimètres, qui peut être aisément converti en un carré long. A chaque point de jonction des bambous on doit pratiquer une entaille ayant 1 centimètre de longueur et 1/2 centimètre de profondeur, afin qu'à cette place l'épaisseur des deux morceaux soit égale à celle d'un seul bambou. On réunit les bambous en croisant à leurs points de jonction des rubans de taffetas vert, ou de même nuance que le bambou ; le nœud doit se trouver en dessous du treillage.

Quand le cadre est ainsi préparé, on exécute le carré du milieu sur du tulle pris double ; le dessin est fait en application de mousseline ; tous les traits *mats* qui se détachent sur la mousseline sont brodés au plumetis ; les lignes noires sont faites avec de la fine soie noire au point *russe;* les petits cercles de la queue sont exécutés au passé ; l'œil est imité avec une perle noire entourée d'un cercle en soie et de points *noués*. Le carré est encadré d'un feston et de petits œillets servant à le *tendre* sur le treillage, à l'aide d'un ruban vert zéro. Il reste à préparer les fleurs et le feuillage au crochet. On fait d'abord un certain nombre de liserons de diverses couleurs ; chaque fleur se commence par le calice ; on fait une chaînette de 5 mailles, dont on réunit la dernière à la première ; sur ce cercle on fait 8 tours en *rond* composés de mailles simples, en augmentant çà et là, de telle sorte que le 8e tour compte 14 mailles. On retourne l'ouvrage, et l'on fait, sur du fil d'archal très-fin, deux tours de mailles simples en augmentant çà et là, — 6 mailles en tout dans le premier tour, — 5 mailles dans le second tour, de sorte que celui-ci se compose de 25 tours. Dans le tour suivant (exécuté sans fil d'archal) on fait : * une maille simple dans la première maille, — une demi-bride et une bride ordinaire dans la 2e maille, — 3 doubles brides (pour lesquelles on reprend le brin deux fois) dans la 3e maille, — une bride ordinaire et une demi-bride dans la 4e maille, — une maille simple dans la 5e maille. — Recommencez quatre fois depuis *. On fait ensuite 2 tours de mailles simples (une maille dans chaque maille), et l'on reprend le fil d'archal pour le dernier tour. Le pistil est fait en soie blanche de cordonnet ; on le commence par une chaînette de 3 mailles, sur lesquelles on fait 10 tours en spirale ; dans les 5 premiers tours on augmente çà et là, et l'on diminue dans la même proportion dans les 5 derniers tours ; les 3 dernières mailles sont *tirées* quand on fixe le brin, afin de former une pointe. Les *rayons* sont brodés en soie blanche (ils sont indiqués sur deux pétales de la fleur), puis on fixe le pistil dans le calice, et l'on place celui-ci dans une petite capsule faite avec de la laine verte, en 3 ou 4 tours, sur du fil d'archal. L'extrémité de ce fil d'archal sert de tige, que l'on entoure avec de la laine verte.

Bouton. On fait une chaînette de 5 mailles, sur lesquelles on exécute en rond 3 tours de mailles simples, en augmentant de 5 mailles dans chaque tour, — puis 2 tours de brides (2 brides dans chaque maille), — 1 tour de bride sans augmentation, qui forme le milieu du bouton ; l'autre moitié du bouton est pareille à la moitié précédente, mais doit être faite en sens inverse ; par conséquent, on diminue au lieu d'augmenter ; on fixe ce bouton dans une capsule verte (semblable à celle du liseron), montée sur une tige. Nous publions le dessin en grandeur naturelle du liseron et du bouton.

Les feuilles sont faites avec diverses nuances de laine verte, et au crochet *côtelé*, en *allant* et *revenant*. On sait que pour le crochet *côtelé* on pique toujours le crochet *sous* la maille *entière* du tour précédent. Pour une feuille de dimension pareille à celle dont nous publions le dessin, on fait une chaînette de 23 mailles, dont on passe la dernière, et, revenant sur les autres, on fait (sur du fil d'archal) une maille simple dans chaque maille ; on retourne l'ouvrage pour le 2e tour, et l'on fait (sans fil d'archal) une maille en l'air, — 17 mailles simples, — 3 mailles-chaînettes ; on laisse libres les 2 dernières mailles de la feuille ; on retourne l'ouvrage, on fait une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent, et, pour ce 3e tour, on fait 3 mailles-chaînettes, — puis des mailles simples jusqu'à la fin du tour. Le 4e tour est pareil au second, mais on y fait seulement 15 mailles simples et 2 mailles-chaînettes, de telle sorte que les 2 dernières mailles restent encore libres. Une moitié de la feuille est terminée ; on fixe le brin, on le coupe, on le rattache de l'autre côté dans la direction de la fin du dernier tour, et l'on exécute les 3 tours qui viennent d'être décrits. Depuis la fin du 3e tour, on fait, sur le côté transversal inférieur, quelques mailles-chaînettes jusqu'au milieu ; — on fait une maille en l'air ; on retourne l'ouvrage, et l'on encadre la feuille avec un tour de mailles simples fait sur du fil d'archal, en augmentant de quelques mailles à la pointe supérieure ainsi qu'aux pointes inférieures de la feuille. Le bout du fil d'archal est entouré de laine verte, et sert de tige. On prépare un certain nombre de capsules et de *vrilles* (fil d'archal entouré de soie verte), puis on dispose les liserons sur le treillage en copiant notre dessin. On peut substituer au carreau du milieu un carreau en verre colorié.



BANDE EN TAPISSERIE. — Explication des signes : ■ Noir. ⊡ Chamois. ■ Bleu bluet.

Deux dentelles au crochet.

No 1. On commence la dentelle au-dessus des *dents* remplies de *points de dentelle* en faisant alternativement : 3 mailles en l'air, — 1 picot (c'est-à-dire 5 mailles en l'air), et, dans la première, une maille simple. Quand cette chaînette a la longueur voulue, on revient sur ses pas, de telle sorte que les picots soient dirigés *en bas*.

1er *tour*. — Alternativement 7 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu des 3 mailles en l'air qui séparent les picots.

2e *tour*. — On revient en arrière ; sur chacun des festons composés de mailles en l'air, on fait une maille simple, — puis une maille en l'air, — 1 picot, — une maille en l'air, ainsi de suite.

Le 3e *tour* (qui est le dernier) est fait sur le côté de la chaînette opposé aux picots. * Sur chacune des 8 premières mailles on fait une maille simple, — 12 mailles en l'air, sous lesquelles on passe les 4 dernières mailles qui viennent d'être faites ; puis une maille simple dans la 5e des 8 mailles ; on revient sur le feston de mailles en l'air, et l'on y exécute 7 petites dents pour chacune desquelles on fait : 3 mailles en l'air et une maille simple dans la 2e, — une bride dans la première de ces 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston des mailles en l'air. — Recommencez six fois depuis *. A chacun des festons suivants on doit attacher la dernière des 3 mailles en l'air de chaque première dent par une maille simple à la maille du milieu de la dent pareille appartenant au précédent feston ; par conséquent chaque *première* petite dent est attachée à chaque *dernière* petite dent.

Quand ce tour est terminé, on remplit l'intérieur de chaque feston avec des fils croisés formant un treillage, dont on fixe tous les points de jonction en les entourant deux ou trois fois avec du fil.

Nous venons d'exposer la théorie de ces nouveaux *picots*; ajoutons quelques mots relatifs à la pratique.

Il importe que les picots soient égaux; d'un autre côté, il est difficile de maintenir cette égalité dans le travail, à moins d'employer une très-grosse épingle, que l'on passe dans la bouclette destinée à devenir *picot*, au moment même où on la laisse glisser hors du crochet.

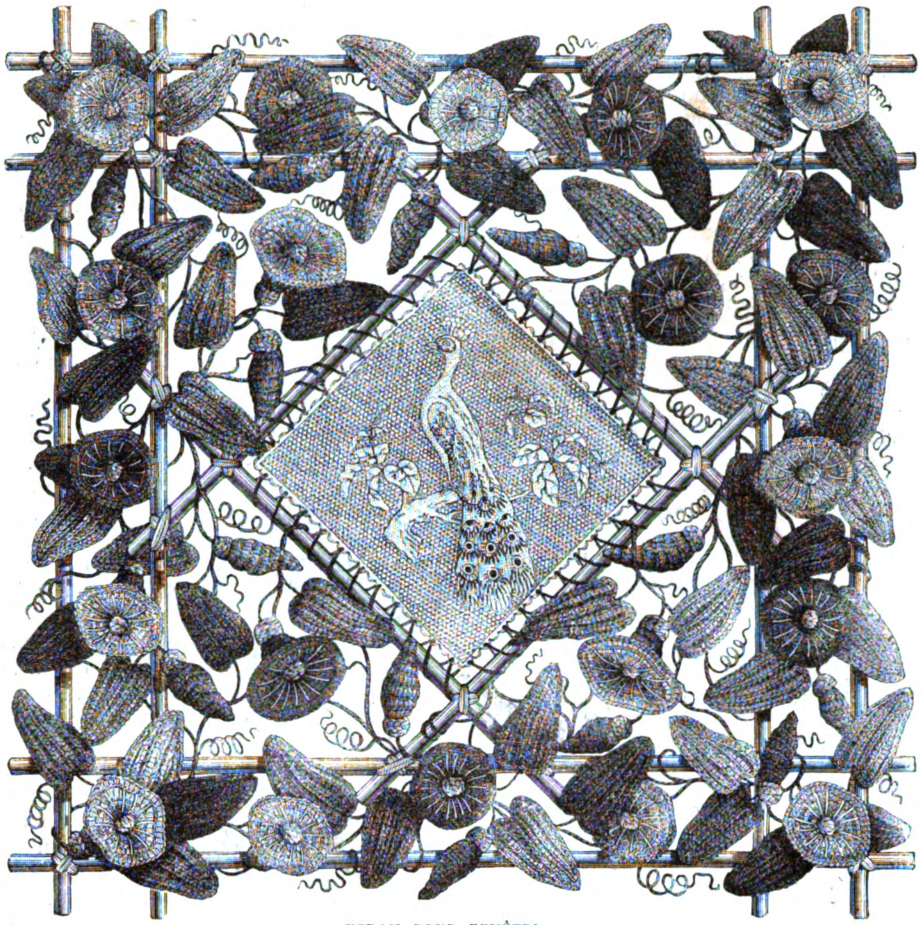
Dentelle n° 2. Pour faire cette dentelle, on emploiera du fil de deux grosseurs (n° 50 et n° 120); on la commence par le milieu en faisant une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour.* — Une maille simple dans chaque maille du tour précédent.

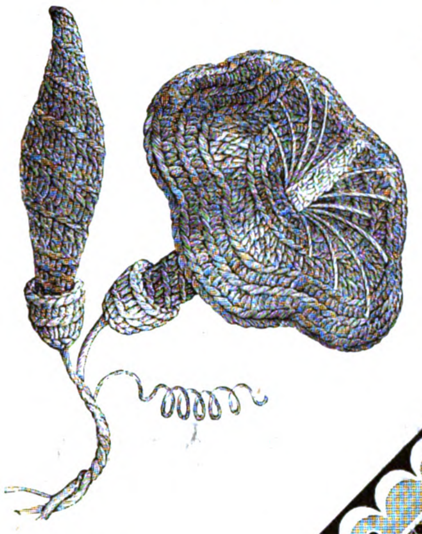
2e *tour.* — On revient en arrière sur l'autre côté de la chaînette; * une maille simple, — 11 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 7 mailles de la chaînette. — Recommencez depuis*.

3e *tour.* — * Une maille simple sur le premier feston de mailles en l'air du tour précédent, — 2 mailles en l'air, — une maille simple sur le milieu des 7 mailles de la chaînette, qui se trouvent sous le premier feston de mailles en l'air; — 2 mailles en l'air, — une maille simple sur le même feston, — 5 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

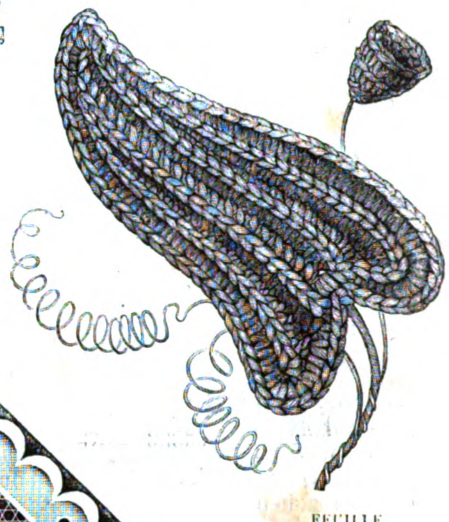
4e *tour.* — * Une maille simple dans le milieu du plus proche feston de



ECRAN POUR FENÊTRE.



LISERON DE L'ÉCRAN.



FEUILLE DE L'ÉCRAN



MILIEU DE L'ÉCRAN.

mailles en l'air, — 3 mailles en l'air, et, dans la première, une bride; mais avant de terminer la bride on fait une maille en l'air. — Recommencez depuis *. Avec ce tour on termine la moitié supérieure de la dentelle.

La moitié inférieure est faite sur le premier tour, entièrement composé de mailles simples.

5e *tour.* — * Sur chacune des 5 premières mailles on fait une maille simple, — 15 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 9 mailles, — une maille simple; on revient sur le feston composé de mailles en l'air, et dans chacune de ces mailles on fait une maille simple. On revient sur le feston pour exécuter 6 petites dents, chacune de la façon suivante : 5 mailles en l'air, et, dans la 4e, une maille simple, puis, dans chacune des 3 autres, une bride; sur le feston une maille simple. Quand les 6 petites dents sont terminées, on recommence depuis *; mais on doit attacher les 5 mailles en l'air de la première dent à la pointe de la dernière dent du précédent feston. Le *remplissage* est fait en deux tours avec du fil fin (voir le dessin).

Deux dentelles à l'aiguille.

MATÉRIAUX : Fil fin ou coton tors.

N° 1. On fait cette dentelle soit sur une chaînette au crochet, soit sur l'étoffe même que l'on veut garnir. Les trois premiers tours se composent de *bouclettes* semblables à celles du feston. Dans le 4e tour (également au point de feston) on forme les dents en rapprochant un peu les points; au commencement d'une *dent* on fait 4 bouclettes de feston dans la première bouclette du 3e tour, et autant dans la deuxième, puis, revenant de droite à gauche sur ces 8 bouclettes, on en fait sept; — on revient de gauche à droite en faisant 6 bouclettes, et l'on continue ainsi jusqu'à ce que l'on termine la dent par une bouclette. On passe le brin à plusieurs reprises dans le contour extérieur, afin d'atteindre la dernière des 8 bouclettes supérieures; on fait là une bouclette dans la plus proche bouclette du 3e tour; puis dans chacune des 2 bouclettes suivantes on fait 4 bouclettes pour commencer la seconde dent. Le 5e tour se compose de bouclettes *lâches* qui encadrent chaque dent; voir au surplus le dessin représentant l'*exécution de la dentelle*.

N° 2. On fera cette dentelle sur une bande de toile cirée. Le premier tour se compose de bouclettes de feston que l'on enlace deux fois (voir le dessin). Dans le 2e tour on exécute les *épis;* on fait une bouclette dans le premier feston du tour précédent, et on la *tire* de façon à l'allonger, en la maintenant avec une aiguille ou une épingle; on couvre cette bouclette, de haut en bas, avec des *points de reprise* assez rapprochés. Pour l'épi suivant on fait une seconde bouclette pareille (voir la ligne ponctuée du dessin représentant l'exécution de la dentelle); mais le point de reprise est fait cette fois de bas en haut, ainsi de suite.

Pour le 3e *tour* on fait deux bouclettes dans chaque barrette réunissant deux *épis*. Le 4e tour se compose de bouclettes plus ou moins longues (voir les dessins) plusieurs fois enlacées, et formant des festons composés chacun de 5 bouclettes; dans le 5e tour on enlace le contour de ces festons de façon à former une sorte de cordonnet.

Veste d'intérieur.

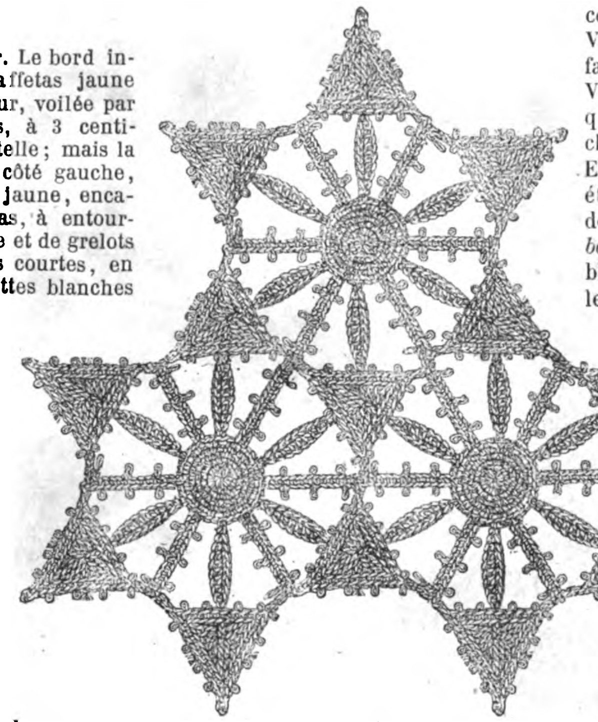
Cette veste, destinée aux toilettes de *négligé*, est faite en molleton de laine blanc très-fin, imitant le *piqué* du coton. Le contour est dentelé, festonné en laine noire et garni avec une guipure noire très-étroite, légèrement *soutenue*.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en sultane blanche à larges rayures jaune clair. Le bord inférieur de la robe est garni avec une bande de taffetas jaune clair, coupée en biais, ayant 6 centimètres de largeur, voilée par une dentelle noire à dents très-aiguës. Au-dessus, à 3 centimètres de distance, même bande, avec même dentelle; mais la bande est disposée en festons, et remonte sur le côté gauche, où elle est fixée par un nœud de ruban de taffetas jaune, encadré avec une étroite dentelle noire; corsage très-bas, à entournures sans manches, bordé de dentelle noire étroite et de grelots en perles blanches; corsage décolleté, à manches courtes, en mousseline blanche plissée. Couronne de pâquerettes blanches et d'épis de blé dans les cheveux.

Robe de dessous en foulard bleu, avec bordure faite en fine corde de soie noire et blanche; corsage plissé à manches longues, pareil à la robe, fermé par des boutons blancs en nacre.

Robe de dessous en taffetas gris à corselet princesse. Le bord de cette robe est dentelé, et les dents sont bordées avec une corde de soie grise de même teinte que la robe; sur chaque lé deux cordes de soie grise fixées sur la couture et relevant la robe de dessus sur celle de dessous par un trèfle exécuté en même corde, et se terminant par deux glands.

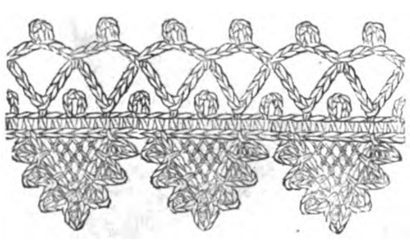


ÉTOILE AU CROCHET.

MODES.

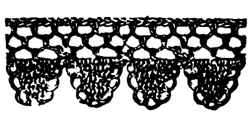
La situation n'a pas changé depuis la semaine dernière; nulle nouveauté automnale ne se dessine encore sur le ciel du 30 juillet, et je ne puis mieux faire, dans l'intérêt de nos lectrices, que de leur envoyer le croquis du présent, l'avenir ne voulant pas encore se laisser entrevoir.

Voici la description de quelques toilettes, prise chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.



No 1. DENTELLE AU CROCHET.

Robe de mousseline blanche, à semis de petites étoiles brodées au plumetis. Sur le bord inférieur *faux-ourlet* rapporté, dentelé, festonné, avec une grande étoile brodée dans chaque dent; la couture réunissant ce faux-ourlet à la robe est couverte par un bouillonné de mousseline, traversé par un ruban violet vif. Cette robe, un peu plus courte que le jupon, fait en nansouk très-fin, garni d'un volant tuyauté, orné de guipure blanche posée sur transparent violet, est en outre relevée devant par trois bouillonnés traversés de rubans violets, qui, plus courts que la robe, se terminent en dessous des dents en relevant un peu la robe. Petit paletot ajusté, à manches longues, pareil à la robe, posé sur le corsage décolleté, à manches plates, courtes, bordées comme le corsage d'un bouillonné traversé par un ruban violet. Autour du cou et des poignets presque justes des manches, une dentelle de Valenciennes légèrement froncée tenait lieu de col et de sous-manches.

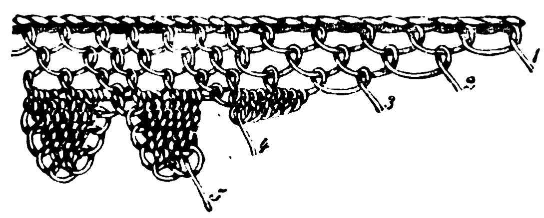


No 1. DENTELLE A L'AIGUILLE.

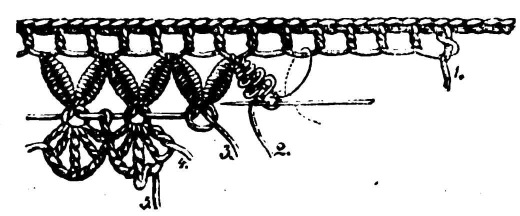
Robe pour jeune fille. Cette robe était faite en linos blanc, à filets bleus formant d'assez grands carreaux; jupe unie, ayant seulement un rouleau de taffetas bleu sur chaque couture réunissant les lés, coupés en pointe, bien entendu, car on n'en voit plus d'autres. Corsage décolleté, sans manches, à très-larges entournures, encadrées comme le corsage avec un biais de taffetas bleu; à l'intérieur, corsage montant à manches longues, en mousseline blanche, plissée; les manches sont plissées seulement à chaque extrémité, sur un espace de cinq à six centimètres, au-delà duquel les plis vont *se perdant*, de telle sorte que le milieu de la manche est uni. Paletot ajusté, pareil à la robe, fermé devant par des boutons en nacre de perles blanche; le paletot est garni avec un biais de taffetas bleu; il est fixé à la taille par une ceinture de taffetas bleu, avec *chou* sur le côté gauche.

Robe en foulard gris, à semis de jacinthes violettes (toilette de dame âgée). La robe, coupée en pointes comme toutes les robes actuelles, est dentelée sur son bord inférieur, et les dents sont garnies avec deux ruches de ruban violet reproduisant les deux teintes des jacinthes, l'une claire, l'autre plus foncée. Paletot pareil, non ajusté, ayant la forme dite *sac;* en dessous, corsage montant, avec ceinture faite en taffetas violet, mi-partie claire, mi-partie foncée; manches longues, quasi plates.

Robe de foulard blanc uni. Sur chaque couture réunissant les lés de la jupe, un microscopique galon-cachemire; corselet très-bas;



EXÉCUTION DE LA DENTELLE A L'AIGUILLE, No 1.



EXÉCUTION DE LA DENTELLE A L'AIGUILLE, No 2.

corsage montant, à manches longues, en mousseline, avec plis ornés de dentelle de Valenciennes; paletot-sac, en cachemire blanc, brodé en perles de jais blanches et galons blancs en soie, et bordé d'une frange-lama blanche.

Pour les réunions du soir, Mme Fladry prépare beaucoup de robes en gaze ou tulle, ornées de rouleaux en satin. Vous vous récriez? vous accusez peut-être le *compositeur* d'une faute d'impression, dont il est pourtant tout à fait incapable? Vous dites que le satin est une étoffe d'hiver, s'il en fût, et qu'en l'arborant en été on se rend coupable d'hérésie au premier chef? Eh bien, vous vous trompez; la mode a changé tout cela. Elle a prononcé, en dernier ressort, que le satin à l'état de robe était *hiver;* mais qu'il était *été* à l'état d'accessoire, d'ornements, de rouleaux surtout. Donc les robes les plus légères, les plus *bouillonnées*, sont traversées par des rouleaux de satin bleu, ou blanc, ou mauve, ou pourpre, courant au travers de toutes les garnitures, comme autant de nervures capricieuses; on va même jusqu'aux pattes de satin, sur les robes de gaze ou de tulle, mais les téméraires seules hasardent cette *énormité*.

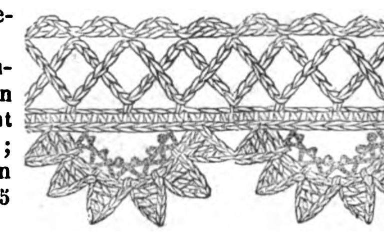
La paille, employée en frange, en galons parsemés de perles noires, disposée en grelots ovales, ronds, longs ou carrés, a un grand succès pour garnitures des robes de bal; là elle est à sa place, surtout en cette saison; quelques personnes l'arborent même en plein jour; c'est un ornement coûteux, vu son manque de solidité, et il me semble qu'il n'est pas à sa place au grand jour: il représente le caprice frivole, la *fanfreluche*, s'il m'est permis de risquer ce mot, et, pour toutes ces raisons, doit rester limité aux toilettes du soir, destinées, au moins en apparence à vivre:

L'espace d'une soirée.

P. S. On trouve chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, les nouveaux jupons de crin, que l'on substitue, hélas!... à la crinoline; ils sont coupés en biais, ont un seul cercle d'acier et deux volants plats, taillés en biais, comme la jupe elle-même, qui forme la queue par derrière.

Les jupons en crin gris coûtent 35 francs; en crin blanc, 45 francs.

E. R.



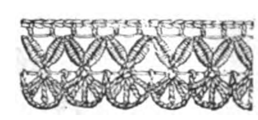
No 2. DENTELLE AU CROCHET.

LE DEUIL.

SA SIGNIFICATION. — SES COUTUMES.

Je n'entreprends pas seulement de placer ici l'indication propre de la durée attribuée au deuil, suivant les divers degrés de parenté.

Cette indication demeurerait nécessairement fort incomplète, car aucune loi ne régit l'observance du deuil, soumise au contraire à la coutume locale, c'est-à-dire variant suivant les latitudes.



No 2. DENTELLE A L'AIGUILLE.

Je crois que, tout en indiquant la coutume de Paris, et la prenant comme type, il faut aussi s'arrêter à la signification du deuil. En cette circonstance, comme en toutes les autres, on peut appliquer ces admirables paroles: *La lettre tue, l'esprit vivifie.*

Que nous dit la *lettre* en effet? Que l'on doit, pendant un certain nombre de jours, de semaines ou de mois, porter des vêtements noirs, comme marque extérieure du chagrin ou de la douleur que nous cause la perte d'un parent.

L'observance de cette règle ne constitue pas toujours sans doute une preuve suffisante de la douleur qu'elle représente, et, d'un autre côté, on pourrait être tout aussi affligé lors même que l'on porterait ses vêtements habituels. Mais, dans tout usage consacré par le temps, universellement adopté dans tous les pays civilisés, il existe une certaine dose de sagesse, de justesse, que l'on doit essayer d'extraire par la réflexion, si l'on comprend qu'il faut préférer l'*esprit* à la *lettre*.

L'inobservance du deuil, lors même qu'elle pourrait s'accorder avec une douleur profonde et sincère, constituerait une inconvenance, car nul ne voit le cœur, et tout le monde voit l'habit; de plus, les vêtements de deuil sont une *garantie* d'abstention de tout divertissement, de toute distraction, incompatibles avec des regrets sincères. Une autre raison, plus puissante encore, milite en faveur des vêtements de deuil..... et condamne certains deuils trop soumis à la *lettre* de la coutume.

Cette raison, la voici: Ou le deuil ne signifie absolument rien, ou bien il représente le désir de se soustraire pour un temps plus



VESTE D'INTÉRIEUR.



Leroy Imp. r. des Marais, 69.

n°31

ou moins long, proportionné à la durée des regrets que l'on est censé éprouver, — à tout soin de toilette, à toute frivole préoccupation d'ajustement. Il serait, pour ainsi dire, et aux yeux des personnes capables de réfléchir, il serait moins inconvenant de ne pas porter de deuil du *tout*, que de porter un deuil trop enjolivé, trop affamé des excentricités de la mode, trop empressé de copier,— en noir, — tous les plus récents changements.

Le deuil doit être un uniforme, — non un prétexte d'ajustements gracieux. Par cela même que nulle loi n'en règle la composition, par cela même que dans le choix des objets qui le forment on ne relève que de soi-même, on doit se montrer plus désireux de ne point fausser le sens de cette coutume qui repose sur des sentiments vrais.

Un deuil trop élégant, un deuil paré de colifichets, fussent-ils noirs, un deuil reluisant de perles, même noires, un deuil se couronnant de fleurs, indique à tout observateur un cœur demeuré à l'abri des atteintes de la douleur; même dans ce cas, même quand on ne peut commander à ses sentiments, et transformer son indifférence en sensibilité, on doit, par respect humain, par esprit de convenance, s'interdire les ornements qui, associés au deuil, sont l'enseigne de la sécheresse d'âme.

Je sais bien que l'on m'alléguera qu'il y a deuil et deuil; que l'on ne peut, pour un cousin que l'on n'aimait pas, ou pour un oncle que l'on n'a jamais vu, s'envelopper des crêpes de la douleur: d'accord, et l'on verra plus loin que ce cas a été prévu dans l'étiquette qui règle le deuil; malheureusement on glisse vite sur cette pente, comme sur toutes les autres, et quand on trouve de si bonnes raisons pour excuser l'usage des chaînes et des bracelets de jais, à propos de la mort d'un oncle, on en trouve de moins bonnes, sans doute, mais que l'on juge suffisantes, pour expliquer tous les ornements que l'on ajoute à un deuil de frère ou de sœur, de père ou de mère, de mari même.

La véritable signification du deuil est celle-ci, que je ne saurais trop répéter: Être affranchie, pendant un certain laps de temps, de toute préoccupation concernant la toilette. On agit, par conséquent, en sens opposé à l'esprit de l'étiquette du deuil, quand on prend le deuil comme prétexte à des vêtements de coupe nouvelle, à des broderies, des verroteries, des bijoux de jais. Ce n'est pas seulement aux vêtements que s'applique cette règle; les coiffures trop compliquées, les cheveux frisés à l'empire ou ondulés à la grecque, les bandelettes antiques, les chignons ambitieux, s'allieraient mal à la robe de laine noire, et l'on doit abandonner les soins compliqués que nécessitent les coiffures actuelles, quand on veut porter avec dignité un deuil réglé par les convenances.

Ce sentiment, non formulé peut-être, mais à coup sûr inné, avait attribué au deuil certains objets qui lui étaient invariablement acquis. Depuis peu de temps, je le dis à regret, ce sentiment va s'affaiblissant. Ainsi l'on n'avait pas à se soucier de la forme d'un pardessus; une personne affligée ne se préoccupait pas, dans les premiers moments d'une douleur intense, de choisir la forme de paletot la plus avantageuse, d'essayer la coupe à la mode, de s'assurer que son paletot *dessinait* bien la taille; on prenait un grand châle de cachemire noir, on s'en enveloppait, on se cachait sous cette étoffe, et tout était dit pour toute la durée du deuil. Aujourd'hui on allègue mille raisons pour introduire le paletot dans les toilettes de deuil: d'abord et surtout le poids du châle de cachemire, tout à fait insupportable pendant la canicule; cette raison, qui est la plus plausible de toutes, tombe cependant devant la ressource qu'offrent les châles carrés, en grenadine de laine noire, simplement bordés d'un ourlet. La deuxième raison est celle-ci : *Cela se fait maintenant.* Bien des choses se font maintenant qui ne devraient pas se faire; mais, comme il ne s'agit pas de placer ici mon appréciation personnelle, comme il faut dire les choses telles qu'elles sont, tout en exposant les motifs qui devraient engager à éviter certains exemples, je suis bien forcée de dire qu'en effet on porte, même en deuil, la jupe et le paletot pareils.



TOILETTES DE CHEZ LAVIGNE, RUE DE ROHAN, 3.

Toilette de jeune fille. Robe en foulard blanc à rayures roses, coupée en pointe. Corselet très-bas, avec ceinture rose et *chou*; ruche de ruban rose, autour du corselet. Corsage montant à manches longues, en mousseline.

Amazone, en mohair gris, avec pardessus Louis XIII, à brandebourgs faits en galon noir. Chapeau de paille noire, à grande plume blanche.

Amazone, en drap léger brun-grenat. Corsage à basque carrée par derrière. Toque de paille noire, avec plume noire.

Les jupes, coupées en pointes, ont 3 mètres 50 centimètres de largeur, sur un être 50 centimètres de longueur.

Le motif, dont il est équitable de tenir compte dans ce changement, est l'extrême incommodité qui résulte de l'usage des vêtements de laine noire durant les jours chauds de l'été: mais on peut écarter cet inconvénient sans pour cela se mettre en contravention avec la signification d'un deuil; on peut porter, avec une jupe de laine noire, un corsage montant et à manches longues, fait en foulard noir uni. Le foulard mat est presque aussi terne que la laine; il est extrêmement léger, et le corsage de foulard équivaut presque au corsage de mousseline blanche, interdit pendant la durée du deuil.

Si la frivolité envahit un terrain chaque jour plus considérable, si les femmes les plus sensées se trouvent entraînées à suivre jusqu'à un certain point, et malgré leurs efforts, le tourbillon qui emporte leurs contemporaines, si la Mode, en un mot, leur impose des lois qu'elles subissent parfois à regret, il est, du moins, un point qui doit échapper à son empire. La frivolité est souvent extravagante, parfois grotesque, aujourd'hui, en fait de toilettes..... Elle serait odieuse le jour où elle parviendrait à régler le costume de la douleur selon ses caprices fantasques et changeants. Il faut défendre ce domaine contre ses envahissements, car elle ne tarderait pas à faire porter au deuil les grelots de la folie; toute concession constituerait une brèche qui livrerait passage aux nouveautés les plus dangereuses; or, comme on porte aujourd'hui des robes noires, des paletots noirs, même en dehors du deuil, le deuil proprement dit n'aurait plus de marque distinctive, du moment où il consentirait à perdre la simplicité, l'austérité, l'uniformité, qui représentent sa raison d'être.

Le deuil le plus profond doit se porter en robe de laine noire, corsage de foulard noir et châle carré en grenadine de laine noire pour l'été; corsage de laine noire et grand châle de cachemire noir pour l'hiver. Pour accompagner cette toilette de grand deuil, on choisira un chapeau de crêpe noir aussi peu *excentrique* que possible, c'est-à-dire moins petit ou moins grand que ne le voudra l'exagération de la mode du jour; grand voile de crêpe noir, gants noirs en soie, jupon noir en laine, bas noirs, bottines noires.

La seconde période du deuil, commençant, selon l'importance de la perte que l'on a faite, après six semaines ou trois mois de durée du très-grand deuil, comporte des robes en grenadine de laine noire, portées, *non sur une robe de dessous en taffetas noir*, mais sur un jupon

d'épaisse mousseline noire; le corsage sera doublé entièrement en percaline noire, non lustrée, ou bien, en raison d'une température très-chaude, la doublure sera un peu décolletée, en prenant la forme des corsages dits *à la vierge*.

Cette seconde période, pas plus que la précédente, ne comporte aucune garniture aux robes, aucune forme de corsage trop nouvelle et trop excentrique; un simple ourlet doit border la jupe; tout au plus une soutache de laine noire pourra-t-elle cacher les points des coutures trop évidentes. Il suffit d'énoncer le mot *bijoux de deuil* pour évoquer l'image du plus triste contraste et de l'inconvenance la plus répréhensible. Si l'on a absolument besoin d'une broche pour fixer un col, on la prendra en jais noir; quant aux bracelets, aux colliers, aux boucles d'oreille, aux chaînes, tout cela est incompatible avec une toilette de deuil.

Durant cette période, on portera les cols et les manches en crêpe noir, lisse; pour le premier deuil les cols et les manches sont en crêpe *crêpé* avec un simple ourlet.

Il est essentiel de n'apporter aucun changement *à date fixe* dans le costume adopté : on semblerait aspirer à se délivrer de l'obligation du grand deuil; si donc celui-ci est de six semaines, on le portera six semaines et quelques jours. Lors même que la date du deuil, en s'éloignant, permet de modifier un peu sa première sévérité, on devra toujours éviter les coupes de vêtements trop nouvelles, et par conséquent encore peu usitées. Si, malgré mes efforts réitérés, je ne suis pas parvenue à définir suffisamment cette nuance, j'aurai recours à un exemple pris sous nos yeux et dans la mode actuelle.

Les robes non pas relevées, mais plus courtes que le jupon de dessous, les pardessus à ceinture, les péplums, les paletots découpés en pointes, en dents, en feuilles, etc., font partie de la mode telle qu'elle circule aujourd'hui de par le monde. Que dirions-nous pourtant si nous voyions apparaître une femme en deuil portant une robe courte, en laine noire, un pardessus fixé par une ceinture et orné de grandes guides flottant depuis son cou jusqu'à ses pieds, faisant résonner à chaque pas le cliquetis des grelots de jais qui garniraient son chapeau, son paletot, son cou et ses bras? Certes cette femme représenterait à nos yeux une inconvenance ambulante, une extravagance répréhensible. La conséquence de cet exemple est facile à déduire; on ne pourrait être plus choquante que l'image ci-dessus évoquée..... mais on pourrait l'être moins, tout en l'étant trop encore. Pour résumer tout ceci, disons que les premières règles à observer, en fait de deuil, sont la simplicité, l'austérité, qui, en pareille circonstance, ne sauraient jamais être excessives. C'est pour cette raison que les chapeaux ronds doivent, *à la ville*, être exclus de toute toilette de deuil, même portée par une jeune fille. A la campagne, le cas est différent : là le chapeau rond représente un préservatif contre le soleil, non une coiffure combinée de façon à être seyante. Même à la campagne, le chapeau rond, en paille noire, devra s'abstenir de toute plume, de toute aigrette; on le garnira avec un ruban de taffetas noir.

Dans la troisième période de deuil on pourra adopter les étoffes en laine et soie noire, le foulard noir uni, et certains tissus de soie noire, la *faye* et le poult-de-soie entre autres, qui n'ont pas des reflets trop brillants; en hiver les chapeaux de velours noir; en été les chapeaux de crin noir, ou même, si le deuil n'est pas des plus importants, les chapeaux de paille de riz blanche avec rubans noirs. Cette période permet la lingerie blanche, mais unie, sans broderie et sans dentelles.

La quatrième période autorise les vêtements gris..... et vers la fin les teintes violettes ou lilas, que l'on gardera pendant quelques jours au-delà du terme officiel, avant d'adopter les couleurs *gaies* et vives. La transition est un grand art! Il faut apprendre à le connaître et à le pratiquer, car il est la base même du tact qui nous fait éviter toutes les maladresses.

Les deuils les plus longs et les plus sévères sont ceux de mari, de père et de mère.

Le premier dure deux ans: on le porte un an en laine noire; trois mois selon les règles ci-dessus désignées pour la seconde période; trois mois selon celles de la troisième période; six mois enfin en demi-deuil (quatrième période).

Je sais que quelques veuves trouveront cette obligation un peu rigoureuse; elles sont libres de s'en affranchir en réduisant leur deuil de moitié; nulle loi ne les force à se soumettre à cette mesure, qui est le *maximum* parmi les usages du deuil.

Viennent ensuite, parmi les deuils les plus longs, ceux de père et de mère : une année, composée des quatre périodes ci-dessus énoncées.

Le deuil de grand-père et de grand'mère dure six mois; les six premières semaines on porte le grand deuil de laine; pour le reste on se conforme aux règles données pour les diverses périodes du deuil.

Le deuil des beaux-pères et des belles-mères est absolument assimilé à celui des pères et mères, quand il s'agit des parents du mari ou de ceux de la femme; un mari, en effet, ne peut quitter le deuil tant que sa femme le porte, et il en est de même pour la femme.

Deuil de sœur ou de frère : six mois; il est pareil à celui des grands-pères et grand'mères.

Deuil de tante ou d'oncle : trois mois; six semaines avec la robe de laine; les vingt derniers jours, demi-deuil.

Deuil de cousin, de cousine, de beau-frère (mari d'une sœur), de belle-sœur (femme d'un frère) : six semaines; vingt jours en laine.

Le deuil de beau-frère et de belle-sœur, qui sont frère ou sœur du mari ou de la femme, doit être porté par les deux époux comme un deuil de frère ou de sœur, conformément à la raison indiquée pour le deuil de beau-père et de belle-mère.

Le deuil de beau-père (second mari de la mère) ou de belle-mère (seconde femme du père) est porté trois mois; il est pareil au deuil d'oncle ou de tante; les deux époux le portent ensemble, quoique pour l'un des deux il s'agisse seulement du beau-père ou de la belle-mère de l'un d'eux.

Tant que les enfants sont trop petits pour porter des *robes* proprement dites, c'est-à-dire jusqu'à neuf mois, ils ne sont pas astreints au deuil; leur costume tout blanc leur en tient lieu, à la condition de n'y introduire aucune autre couleur; si on leur met une ceinture, on devra la choisir noire.

Les enfants, jusqu'à l'âge de dix ans, portent seulement le deuil d'aïeul, de père et de mère.

Une jeune fille ne se marie jamais en costume de deuil; pour ce jour elle prend la toilette classique des mariées.

Les costumes de deuil peuvent causer une impression lugubre dans le cortége des mariés; si donc, vu la date trop rapprochée d'une perte cruelle, on ne peut quitter, pour ce jour-là, la robe noire, on s'abstiendra d'assister à la cérémonie au milieu de la noce; on se placera à l'écart, dans l'église, pour éviter d'attrister les regards. Si la date du deuil remonte à plus de deux mois, on pourra, dans le cas où l'on serait très-proche parente de la mariée, adopter, pour ce jour-là seulement, une toilette grise et noire.

Les cartes de visite et le papier à lettres dont on fera usage pendant la durée d'un deuil important seront encadrés de noir.

Il est d'usage de faire présent aux domestiques des vêtements de deuil qu'ils doivent porter quand il s'agit de l'un des trois grands deuils : mari ou femme, père ou mère.

Les hommes portent le deuil tout en noir : pantalon, gilet, cravate, redingote; crêpe au chapeau; le pantalon gris ne fait pas partie du deuil.

Le cachemire noir, les tissus noirs, croisés, mats, dont les désignations varient chaque année et selon chaque magasin, sont les étoffes d'hiver pour le deuil; l'été, on choisit de la batiste de laine, de la grenadine noire en laine; plus tard de la byzantine, tissu très-beau, très-brillant, et qui convient seulement à la troisième période.

J'espère avoir prévu tous les cas, avoir répondu d'avance à toutes les questions..... Je n'en suis pas certaine pourtant, et je m'arrête ici en me déclarant prête à résoudre de mon mieux, soit dans un nouvel article, soit aux *Renseignements*, tous les doutes qui me seront communiqués. EMMELINE RAYMOND.

UN CŒUR FIDÈLE,

SOUVENIR DE TROUVILLE.

Il habitait la plage de Trouville.

On le voyait quelquefois s'égayer aux jeux des enfants et de la jeunesse élégante qui y viennent pendant la saison des bains; mais le plus souvent il était triste et rêveur. Tantôt il arpentait le bord de la mer d'un pas rapide, insoucieux de la vague qui lui mouillait les pieds; puis s'arrêtait tout à coup, levait la tête, et plongeait du regard dans l'immensité de l'Océan, comme s'il eût cherché la voile de quelque ami longtemps attendu. — Tantôt il errait entre les grosses roches noires qui sont en face de Villerville, solitaire, la tête penchée, l'œil morne et la queue entre les jambes*.

Alors il avait réellement bien mauvaise mine, et tout baigneur arrivé de la veille avait droit de le prendre pour un chien enragé.

C'est ce qui arriva à une joyeuse petite troupe qui se promenait de ce côté.

« Je n'aime pas cette bête, » dit une dame qui craignait pour ses enfants.

« Un chien de berger ici? » dit une autre dame; « cela n'est pas naturel.

— Ce doit être un chien perdu; » dit une troisième; « par ces grandes chaleurs il pourrait devenir malade.

— S'il ne l'est déjà, » reprit une autre, « et ce serait fort dangereux, car il suit tout le monde.

— Je vous assure qu'il ne suit personne. Il longe la mer, et ne boit pas : c'est très-mauvais signe. »

Tout le monde observa le chien, et vérifia par soi-même qu'il suivait le bord de la mer sans boire. A la rigueur, cette sobriété n'avait rien de bien alarmant, un chien en bonne santé n'étant pas absolument obligé d'aimer l'eau salée.

Un jeune passant, par curiosité du mal, jeta un galet au chien. Celui-ci le reçut dans les jambes. Il le flaira avec insouciance, regarda son agresseur d'un air indifférent, puis retourna mélancoliquement la tête du côté de la mer.

Ce sublime dédain des injures s'alliait peu avec l'accusation de bête enragée.

Néanmoins toute la compagnie se leva pour s'éloigner, en appelant les enfants, surtout la petite Linette, qui s'oubliait entre les roches où elle *cueillait* des moules. La petite fille parut, mais, au lieu de se rapprocher de sa famille, elle marcha résolûment vers le chien, en lui faisant cet appel des lèvres qui ne dit rien et qui dit beaucoup; qui dit : « Je viens à toi avec douceur, ne me fuis pas, et ne me fais pas de mal. »

Le chien, à cet appel, tourna la tête du côté de l'enfant. Elle lui présenta une bouchée de pain. Le chien approcha lentement; mais la petite fille, n'osant, malgré son courage, se laisser toucher le bout des doigts par cette bête suspecte, lui jeta la bouchée en l'air. Le chien ouvrit la gueule toute grande pour la recevoir.... A cette vue, Linette, oubliant toute prudence, fourra sa petite main dans la gueule redoutable, en criant à ses compagnons :

« N'ayez pas peur! l'ennemi est désarmé; il n'a plus qu'une seule dent! »

Aussitôt tous les autres enfants, rendus à la liberté, s'élancèrent vers l'animal en l'appelant : « Diane! Turc! Médor! »

Le chien alla vers celui qui l'avait appelé Turc, leva vers lui sa tête grisonnante, et le regarda d'un œil bienveillant, où se reflétait une expression surhumaine. Non, jamais œil d'homme ne réfléchit à la fois plus de profondeur et de lumière, plus de bonté et de tristesse, plus de force et de suprême résignation.

La compagnie se mit en marche, et le chien suivit. Une bouchée de pain, une caresse, un mot d'amitié, c'en était assez : la connaissance était faite.

Plusieurs passants, habitants ou habitués de Trouville, croisèrent successivement nos promeneurs, et chacun disait : « Voilà Turc! — Tiens, c'est Turc! » Décidément Turc était son nom, car, chaque fois qu'il l'entendait prononcer, le chien tournait la tête, et rendait le bonjour à sa manière.

Le bon animal paraissait enchanté de ses nouveaux amis. Comme il avait relevé sa queue, et la remuait en signe de contentement, on remarqua qu'elle était fort belle; et, comme il se laissait volontiers caresser, en touchant sa fourrure on s'aperçut qu'elle était soyeuse et touffue. Sa couleur grise, qui, vue à distance, paraissait terne et sale, avait, regardée de près, des tons nuancés et harmoniés d'une finesse imprévue.... Évidemment ce n'était pas un simple chien de berger comme il en avait l'air. Ses pattes fines, nerveuses malgré l'âge, étaient douées d'une agilité incroyable. C'était plaisir de le voir, plein de complaisance pour les enfants, aller chercher leur petite pelle de bois dans la mer aussi loin qu'ils pouvaient la lui jeter, en sautant par-dessus chaque vague, comme un baigneur expérimenté. Une fois pourtant, au lieu de la rapporter, il se mit à la nage, et s'en alla assez loin, jusqu'à un banc de sable où était restée une cabane de luxe. Il passa derrière la cabane et disparut. Qu'allait-il faire par-là? Il n'en dit rien; mais après quelques instants on le vit revenir, tenant toujours la petite pelle dans sa gueule, portant la tête haute, et paraissant content de lui comme un chien honnête et bien élevé.

Le soir on revint à la plage. Il y avait foule. Et quelle foule! L'Opéra-Comique, hommes et femmes, en costume de théâtre. Turc allait, venait au milieu du monde; protestant contre toutes ces toilettes excentriques par sa tenue sévère, son silence, et le dédain de son regard fuyant sans cesse à l'horizon.

« A qui donc est ce chien? » demanda la maman au gros père Prim, le baigneur.

« Il n'est à personne, Madame.

— Et qui prend soin de lui?

— Oh! ça vit de rien. Il mange aux égouts des maisons, et il boit l'eau de mer quand il n'en trouve pas d'autre.

— Quoi! de l'eau salée? » dit la dame.

« Ah bien! » dit un vieux monsieur, gros, gras, à triple menton, qui passait en ce moment; « depuis si longtemps qu'il s'est habitué à la misère, *ça ne lui fait plus rien.* »

Cette assurance du brave homme, si bien nourri lui-même, était peut-être un peu hasardée. En ce moment, Rose, la baigneuse, une digne et touchante veuve, donnait de son pain au chien abandonné.

Les malheureux s'entr'aident.

« Sait-on qui était son maître? » demanda encore la dame.

« On ne peut pas *savouère,* » répondit le baigneur normand. « C'te bête a paru ici à la suite du naufrage d'un bateau qui venait de l'Irlande. P'têt'bien que son maître était dedans, et que le corps aura été jeté de nos côtés, car depuis cela, il y a trois ans environ, il ne quitte la plage, d'où il regarde toujours au large, comme vous voyez, que pour aller dans les Roches-nues, qui sont en bas de Bénerville.

— Et que fait-il dans ces roches?

— Il a la manie d'y faire des trous, toujours au même endroit. Et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il ne laisse jamais son trou sans l'avoir rebouché. Ah! c'est un drôle d'individu. C'est là aussi qu'il s'en va coucher; mais il n'y dort guère, le pauvre animal, car c'est pitié de l'entendre hurler et gémir toutes les nuits. C'est-il possible que ça pleure comme ça, une bête?

— Oh! maman, » s'écrièrent les enfants; « nous irons voir le trou dans les Roches-nues?.....

— Il y a peut-être quelque souvenir de son maître en cet endroit?

* Toutes les personnes qui ont fréquenté les bains de Trouville reconnaîtront ce personnage.

— On ne peut pas *savouère*.

— Allons-y! allons-y! » répétèrent les enfants d'une seule voix.

« Et personne, » reprit la dame, « n'a eu la bonne pensée de recueillir ce pauvre chien?

— Ah bien oui! » répliqua le baigneur, « c'est lui qui ne veut pas; il ne se laisse prendre par personne.

— Au moins, personne ne lui fait-il de mal?

— Du mal à Turc! » s'écria Rose, « à un chien qui fait tant de bien! Il faudrait ne pas avoir de cœur! »

Turc, qui s'était un peu écarté, revint caresser Rose, comme s'il avait compris l'exclamation de la digne femme.

« On y va!... on y va! » crièrent en même temps le père Prim et la baigneuse, dont une troupe d'arrivants réclamait les services. De sorte que la dame ne put leur demander quel bien faisait le vieux Turc.

« Pauvre être! » pensa-t-elle, car, ayant vu son regard et entendu le gros de son histoire, elle n'osait plus l'appeler un chien. « Pauvre être! il doit avoir immensément aimé et autant souffert. Il pleure, et il attend l'unique objet de ses affections, sans que sa fidélité se démente, sans que son attente se lasse, sans vouloir se donner à aucun autre, c'est-à-dire sans que son amour cède à toutes les misères de la vie, aggravées encore par sa situation particulière de chien sans maître!..... »

La maman, sollicitée de nouveau par les enfants, promit de les conduire aux Roches-nues; mais, comme c'était un peu loin, la partie fut ajournée.

« Pauvre bête! » dit la petite Linette, « se nourrir du rebut des égouts; est-il malheureux!

— Se désaltérer avec l'eau de la mer, qui est si mauvaise! » ajouta Léon (il en avait déjà goûté).

« Emmenons-le chez nous, » dit Brigitte, « nous lui donnerons à boire de l'eau de fontaine. »

On chercha Turc, mais il avait disparu. On ne le retrouva que sur les neuf heures du soir. Il se dirigeait vers les Roches-nues.

On eut beaucoup de peine à le détourner de son chemin. On y réussit pourtant à force d'appels réitérés et de caresses multipliées. Il suivit jusqu'à la maison. A peine arrivés, les enfants coururent chercher un grand vase rempli d'eau qu'ils placèrent devant lui. Il but d'un seul trait. L'opinion du florissant vieux monsieur s'en trouvait quelque peu démentie.

Le pauvre vagabond ne s'était point du tout *accoutumé à la misère*, et s'il buvait parfois une eau amère, c'était, comme beaucoup d'autres, hélas! — qui ne sont pas des chiens, — faute de mieux!

On lui offrit à manger, il n'en voulut pas; mais il fut si reconnaissant de cette eau pure donnée à sa soif, qu'il se coucha en travers de la porte, allongea sa tête sur ses pattes de devant, ferma les yeux, et sembla élire domicile chez ses petits bienfaiteurs, ce qui les mit au comble de la joie.

Mais tout à coup, comme si un violent souvenir se fût ranimé dans l'âme du chien, il se dressa sur ses quatre pattes, courut à la porte du jardin, la franchit d'un saut, et partit au triple galop dans la direction des Roches-nues.

Le lendemain, après le dîner, on alla voir les bateaux pêcheurs partir à la marée montante. Ils commençaient à sortir du port par le canal de la Toucque, qui se trouve entre les jetées de Trouville et de Deauville. Celle de Trouville était couverte de promeneurs. De sourdes secousses se faisaient sentir sous leurs pieds. On se penchait par-dessus la balustrade pour regarder les grosses vagues écumeuses s'engouffrer sous les fermes de la jetée, et galoper comme des furieuses, ébranlant tout de leurs bruits et de leur violence.

« C'est comme une charge de cavalerie, » disait Léon.

« Non, » dit Linette, « on croirait plutôt que ce sont des nixes qui jouent, et qui, en frappant l'eau de leurs mains, font jaillir ces beaux bouquets d'écume blanche.

— Les nixes étaient des ondines du Rhin, » dit la mère, « et non de la Manche.

— Elles auraient pu venir s'y promener comme nous, » observa l'enfant.

« Par quel chemin? »

Les enfants réfléchirent un moment. Brigitte trouva la première, et dit :

« Par la mer du Nord, où le Rhin a son embouchure, et par le détroit du Pas-de-Calais.

— C'est cela! » dirent les autres qui avaient trouvé aussi.

Pendant que l'on causait ainsi, la mer était montée et la nuit était venue. Le gardien-allumeur venait de hisser sa petite lanterne à feu vert, qui grandit quand on s'éloigne, et les deux brillants phares du cap de la Hève, baptisés du nom de Sainte-Adresse, semblaient vouloir l'éclipser de leur splendide éclat.

Ce soir-là les eaux étaient phosphorescentes; de hautes vagues, échauffées par l'atmosphère, s'élevaient dans le lointain, semblables à des murailles de flammes, et roulaient en se succédant du nord au sud avec une magnificence impossible à décrire.

C'était un spectacle tout nouveau pour nos trois enfants, et bien capable de faire oublier la prudence à la plus jeune qui n'avait pas dix ans : c'était Linette, la petite téméraire qui avait osé la première faire amitié avec le chien. Gênée par la foule, elle quitte brusquement la main de sa mère, se penche sur le bord du canal à l'endroit où l'on n'a pas eu la prévoyance de prolonger le garde-fou, et tombe au fond, en faisant rejaillir autour d'elle des gerbes de gouttes étincelantes!

Des cris perçants retentissent :

« Ma fille! ma fille! — Un enfant à l'eau! — Au secours! au secours! »

On s'agitait, on criait. De tous côtés on appelait à l'aide. Les uns demandaient une corde pour la tendre à la pauvre petite, qui n'eût pas été capable de la saisir. D'autres hélaient un bateau pêcheur qui passait, et qui n'eût pu que l'écraser sous sa lourde coque. Les plus avisés couraient au port chercher une chaloupe; mais le port était loin. On appelait les baigneurs, mais les baigneurs étaient plus loin encore. La foule entourait et retenait la malheureuse mère au désespoir, qui voulait se précipiter dans l'eau, où elle n'aurait pu que périr avec son enfant. Il se trouvait bien là quelques messieurs qui savaient nager; mais personne n'osait se risquer dans les ténèbres. Il était fort à craindre qu'au milieu de tant de difficultés la pauvre enfant, qui avait disparu sous l'eau, ne fût secourue trop tard..... Mais non : quelqu'un s'est élancé près d'elle, et a plongé sans qu'on sache qui, ni par où on y est parvenu. A la clarté des étoiles on distingue bientôt une petite masse blanche qui reparaît à la surface, et semble poussée par une masse noire. Elle ne va ni du côté de la mer ni du côté du port. Elle approche du pied de la jetée, disparaît sous les fermes de bois, reparaît de l'autre côté, et vient s'échouer sur le sable fin de la plage. On y court, on se précipite; une clameur s'élève :

« C'est Turc! c'est encore Turc!!! »

C'était en effet le bon chien qui venait d'arracher l'enfant aux flots.

« Et de sept! » dit un patron de barque à un gros Anglais qui avait une demoiselle à chaque bras. « Oui, milord, c'est la septième personne à qui Turc sauve la vie depuis moins de trois ans!

— Oh! yes! » répondit l'Anglais, « cette chien il méritérait avouar lé croix d'honneur.

— Pas la croix, mais la médaille de sauveteur, » dit un monsieur décoré.

« Est-ce que l'une ne vaut pas l'autre? » riposta un sauveteur qui avait trois médailles.

« Ah! bast! » dit une jeune femme qui n'avait rien du tout, « est-ce que Turc tient à ces choses-là?

— Que Dieu le récompense! » dit une voix dans la foule.

Linette fut promptement remise de son accident; et, comme les mamans ne savent rien refuser aux enfants qu'elles ont à consoler de quelque chagrin ou de quelque souffrance, on fit venir des ânes, et l'on partit un matin pour les Roches-nues.

La promenade fut charmante. La plage, depuis Deauville, est semée de mille jolies choses que la marée y jette deux fois par jour, et dont les petites poches des enfants furent bientôt toutes remplies. On cheminait tantôt à pied, tantôt à dos d'âne, entre la grande mer à droite, et de hautes dunes gazonnées à gauche. On s'amusait à chaque pas comme le petit Chaperon rouge, si bien que l'on mit près de deux heures à faire le trajet. Enfin on aperçut le dédale de roches dans lequel Turc avait établi son triste gîte. Bien triste, en effet, et d'un aspect singulièrement désolé! Très-différentes des roches noires de Villerville qui sont richement vêtues de goëmons et de moules; dont les pieds fourmillent de crevettes, de crabes; qui nourrissent sous leurs enfoncements des *boucliers*; des *anémones*, et dont tout l'ensemble, quoique de couleur sombre, présente tant de vie et de fécondité, les roches de Bénerville, au contraire, nues, jaunes, stériles, ne portent dans les cavités de leurs surfaces déchiquetées brutalement, fouillées et rongées par toutes les âcretés de la mer, aucune autre espèce vivante que de gros insectes noirs, mous, répugnants, qui se sauvent en rampant entre vos pieds comme de gros cloportes.

Elles ont l'air lugubre, ces roches, comme si quelque dévastation eût passé par là : le cœur se serre en les regardant; on se demande s'il est dépourvu de discernement, l'animal qui a choisi ce lieu pour y cultiver sa douleur?.....

Turc n'ayant pas encore paru sur la plage, il était possible qu'on le rencontrât dans quelque cachette. On allait donc doucement, cherchant à le surprendre. Tout à coup un sourd grognement se fait entendre. La petite troupe s'arrête involontairement silencieuse, et voit Turc apparaître entre deux roches, non plus doux et affectueux, mais sombre et courroucé. Cependant, quand il reconnut les enfants, Linette qui courait à lui en l'appelant, il s'adoucit, agita faiblement sa queue, rendit une caresse d'un air distrait, puis retourna à son gîte en se laissant suivre. Il sentait des amis, il avait confiance.

Alors, qui le croirait? on découvrit que Turc avait un trésor! oui, un trésor! peu capable, il est vrai, de tenter les voleurs; mais qui, pour le pauvre animal, était tout ce qui l'attachait à la vie. C'était..... oserai-je vous dire quoi?..... c'était un vieux, vieux soulier; mais si vieux, si mordillé, si racorni, que c'était à peine si on eût pu lui donner même un autre nom.

Le trou fait par le chien était ouvert en entonnoir. Le vieux soulier était au fond. Le chien se coucha à plat-ventre et se remit à jouer avec le pauvre débris, en lui adressant des murmures, des soupirs, des tendresses inexprimables. Les enfants, peu capables encore de comprendre ce qu'il pouvait y avoir de touchant au fond de cette révélation, gaie en apparence, partirent d'un grand éclat de rire. Le chien ne daigna pas s'en apercevoir..... Mais bientôt, comme si la présence de témoins eût défloré le mystère de son cœur, il replaça le soulier au fond du trou, de ses quatre pattes le recouvrit d'un sable fin que les eaux montantes cimentaient chaque jour sans pouvoir l'entraîner, puis revint vers ses petits amis, et, comme s'il eût tout oublié, reprit gaiement avec eux le chemin de Trouville.

« Mes enfants, » dit la mère dont les yeux s'étaient remplis de larmes, « ce soulier doit avoir appartenu à l'ancien maître de Turc. C'est sans doute tout ce qui reste au pauvre animal de ce maître bien-aimé. Puisqu'il le cache, n'en parlez à personne. Il a eu confiance en nous, ne trahissons pas son secret. Hélas! chers enfants, puissiez-vous n'apprendre jamais par vous-mêmes que les grandes douleurs veulent se cacher dans l'ombre! »

Les enfants étaient bons; ils comprirent ce que disait leur mère, et ils furent discrets.

Mais du haut des grandes dunes gazonnées un homme désœuvré avait tout vu. Le désœuvrement pousse au mal. Cet homme descendit pendant que la petite troupe s'éloignait. Il se glissa entre les roches, parvint au trou du chien, déterra le vieux soulier, et, de toute la force de son bras malfaisant, le lança dans la mer!!!

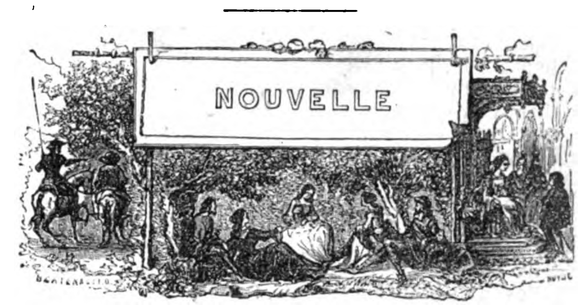
Turc revint le soir, selon son habitude; et pendant les premières heures de la nuit on l'entendit hurler plus fort qu'à l'ordinaire. Puis on ne l'entendit plus. Le lendemain on ne le revit pas sur la plage, ni le surlendemain. Mais le troisième jour, à la mer montante, les flots rejetèrent son cadavre entre les roches lugubres de Bénerville.

P. S. Quand l'histoire fut finie, l'un des auditeurs, un grand jeune homme, d'un esprit aimable mais léger, se récria :

« Ce dénoûement est lugubre, » dit-il; « j'aimerais beaucoup mieux que l'on eût fait un sort au chien à côté de sa relique. A quoi nous servent l'amour et le dévouement s'ils doivent finir ainsi?

— Monsieur, » répondit une vieille dame très-attentive, « vous oubliez que, s'ils nous servaient à quelque chose, ils ne seraient plus l'amour ni le dévouement. »

MARIE PAPE-CARPENTIER.



PILE OU FACE.

I.

Me permettez-vous, mes aimables lectrices, de vous introduire dans un logement de garçon? Rassurez-vous d'abord : mon héros n'est point un viveur, quoique ce ne soit pas non plus un cénobite. Comme tout ce qui fait partie de notre faible humanité, il offre un mélange assez complet de bien et de mal, de grand et de petit, de défauts et de qualités diverses; ce n'est point, tant s'en faut, un homme type, un produit d'un seul jet. Il y a en lui le vernis du gentilhomme, le maquillage du gandin, l'étoffe de l'homme sérieux, le tout en proportions égales. Aucun de ces trois individus ne prime l'autre; chacun tient les rênes, et fait pencher tour à tour la balance; l'humeur s'en ressent, les caprices aussi, et il me semble, ô mes lecteurs! que mon héros n'aura un caractère que du jour *où il fera une fin*, c'est-à-dire où il passera un anneau à sa main gauche et une chaîne à son cœur.

Mais, en attendant, c'est un joli garçon que Paul Chantré, et une jolie chambre que la sienne! Ce n'est point un atelier, ni un cabinet d'études, ni un boudoir, ni une tabagie; c'est un peu de tout cela, c'est quelque chose de mixte, comme les goûts et l'humeur de notre héros. Ainsi un trophée oriental, formé de sabres égyptiens, de tromblons ottomans et de kris javanais, y fait face à une belle et grande bibliothèque; à l'angle du chevalet, dressé en pleine lumière, se suspendent une élégante carnassière de filet et une poire à poudre en ivoire ciselé. Sur la cheminée, un album d'eaux-fortes de Devéria avoisine un bouquet de violettes et une boîte de cigares; et sur la table, encombrée de papiers, de journaux, de brochures, un volume d'Augustin Thierry est ouvert entre un exemplaire du *Figaro* et le dernier numéro de la *Vie parisienne*. Ce joli pêle-mêle, cet élégant tohu-bohu d'objets, suffisent à vous donner une idée des goûts et des occupations de leur propriétaire. Histoire, beaux-arts, voyages, raffinements coquets, amour du bien-vivre, instincts de luxe et de bien-être, vous trouveriez tout cela dans la tête et dans la chambre de Paul Chantré, tout, excepté la poésie, car notre héros n'aime pas les poëtes. La chute des feuilles est pour lui la saison des grives; la brise du soir lui paraît fade s'il ne l'embaume pas de la vapeur de son *puros*; il préfère la Patti aux rossignols, et il bâille au clair de lune, parce qu'il se flatte, avant toutes choses, d'être sensé et positif.

Il est en ce moment cinq heures du soir, nous sommes au mois d'octobre, et Paul Chantré, assis à son bureau, considère attentivement deux lettres placées devant lui. Deux lettres!.... le terme n'est pas exact; deux billets plutôt, fort courts, fort soignés, fort aristocratiques : l'un mignon, parfumé, portant chiffre enlacé or et rouge; l'autre, plus sérieux, plus large, écrit sur beau vélin à tranche d'or, et portant un cachet noblement blasonné.

Notre héros, penché sur la table, regardait les deux billets tour à tour, et donnait des signes évidents d'indécision et de perplexité extrême. Il prenait un des petits carrés de papier, et le lisait, puis le laissait retomber pour examiner l'autre; ensuite il mordait sa moustache, faisait tourner sa clé de montre, se grattait le front, et passait sa main dans les boucles de ses cheveux. Et je vous vois d'ici, Mesdemoiselles, vous haussant sur la pointe de vos petits pieds, et tendant votre cou blanc, et clignotant de vos malignes prunelles, afin de jeter un coup d'œil sur les lettres entr'ouvertes, afin de deviner ce qui cause l'embarras de notre héros. C'est si intéressant, n'est-ce pas? un billet, et surtout un billet adressé à un jeune homme! Rassurez-vous, mamans, les lettres en

question pourraient être lues par tout le monde; rien de plus convenable et de plus ordinaire que leur contenu. Le plus imposant des deux billets renfermait les lignes suivantes :

« Mon cher neveu,

« Notre petite réunion ordinaire du jeudi soir aura au- « jourd'hui une destination particulièrement intéressante. « On y lira quelques lettres d'un de nos amis, le père V***, « qui donne des détails fort curieux sur sa mission de « Nouka-Hiva; puis nous confectionnerons des billets « pour une loterie destinée à fournir aux besoins des pau- « vres indigènes. Il y aura de plus thé pour tout le monde, « concert pour les profanes, et bouillotte *ad libitum*; mais « le produit de chaque partie sera invariablement versé « dans la tirelire de la charité.

« Je compte sur toi, mon cher Paul; tu as un trop bon « cœur pour craindre de vider ta bourse pour une bonne « œuvre faite en bonne compagnie. Il n'y a pas besoin de « grande toilette; renoue ta cravate et passe un frac; à « huit heures et demie le cercle sera au grand complet « chez ta tante Baronne de SAUVRON. »

Voici ce que disait le billet grave. Voyons maintenant le billet mignon :

« Mon cher neveu,

« Tu sais que chez moi, chaque jeudi, on vient, on « papote et on soupe. Ce soir on sautera; c'est un plaisir « de plus; et, pour cette raison, je ne veux pas manquer « de t'en prévenir. Fais-toi pimpant, fais-toi coquet, mon « cher; car, je t'en avertis, j'aurai des beautés et des hé- « ritières sous les armes. Et pas d'excuse, surtout, pas « de rendez-vous, ni de club, ni de migraine, car tu m'es « nécessaire, mon cher vaurien. Rappelle-toi que ton « absence paralyserait la mazurka et ferait manquer le « cotillon.

« Allons, mon féal neveu, fais-toi brave, et pense aux « yeux brillants et aux dots plus brillantes encore des « belles invitées de ta tante M. FERMOY, née DE BRICORD. »

Ainsi, on attendait Paul, ce soir-là, dans deux endroits différents, à peu près à la même heure : ici, dans un coquet petit hôtel de la rue Laffitte; là-bas, dans un noble et antique pavillon du faubourg Saint-Germain. Voici pourquoi notre jeune homme, tiraillé entre la rive droite et la rive gauche, entre deux commandements opposés, entre deux invitations contraires, frisait le bout de sa moustache avec une si opiniâtre énergie, entraîné, séduit, décidé tour à tour par les maternelles exhortations d'une tante, ou par les attrayantes promesses de l'autre.

Paul Chantré avait deux tantes : c'était là son seul tourment et son plus grand embarras. Le système de la dualité des principes est une théorie vieille comme le monde. Le dieu noir et le dieu blanc, Oromaze et Ahrimane, Osiris et Typhon, le brillant Odin et le loup Fenris, Satan et l'Archange, toutes ces créations diverses sont les personnifications frappantes et poétiques de ces deux puissances mystérieuses et opposées, dont l'une veut mener l'homme *ici*, tandis que l'autre veut le pousser *là*, et entre lesquelles, sa vie durant, il balance, il hésite, il chancelle.

N'allez pas toutefois, mes lecteurs, tirer de mon axiome des conséquences trop absolues. Il serait injuste et déraisonnable de vouloir personnifier Oromaze et Ahrimane par la tante de Sauvron et la tante Fermoy. Il n'y avait point en elles de mauvais principes; toutes deux étaient de bons génies; seulement des génies différents. Les deux tantes de Paul Chantré (nous dirions presque ses deux anges gardiens) étaient toutes deux bonnes, toutes deux aimables, toutes deux bien nées, toutes deux veuves, toutes deux adoraient leur neveu, et se proposaient de lui laisser chacune vingt bonnes mille livres de rentes. Toutes deux avaient veillé sur le petit orphelin dès le berceau, et avaient eu pour lui des soins de nourrice et des sourires de mère. Il les avait confondues dans ses premières tendresses; mais il avait commencé à voir une différence entre elles lorsqu'il avait grandi. Ainsi la tante Fermoy lui donnait des bonbons, et la tante de Sauvron des images; celle-ci lui avait passé une fois, à sa fête, une médaille de la Vierge autour du cou; et celle-là lui avait donné, à la même occasion, un magnifique couvert en vermeil, marqué à son chiffre. Plus tard, la baronne de Sauvron avait commencé à lui apprendre son catéchisme, et la veuve du banquier Fermoy avait pris soin de lui procurer un professeur d'équitation et un charmant petit poney. Ainsi toutes deux, raffolant de Paul, s'étaient partagé la douce mission de veiller sur lui; seulement, l'une des deux prenait plus à cœur les besoins et les délices de son corps, et l'autre les intérêts et le salut de son âme.

Et chacune, en agissant ainsi, suivait l'impulsion de son humeur, la pente de son caractère. A l'une il fallait le monde et le bruit; la solitude et la prière à l'autre. Rien de pareil au contraste qui existait entre ces deux sœurs. La baronne de Sauvron était la plus belle et la plus digne vieille femme qu'on eût jamais vue, avec son teint reposé, qui montrait encore tant de fraîcheur et si peu de rides, et ses grands yeux bleus si calmes à côté de ses cheveux blancs. Sa voix était grave et douce, ses gestes rares, sa contenance réservée, sa mise simple et un peu austère; sa sœur disait qu'elle ressemblait à une chanoinesse, avec sa pèlerine de velours noir et sa robe d'épais satin gris. Tous ses serviteurs étaient vieux; tous ses meubles étaient antiques. D'anciens amis, de vieilles marquises, des prêtres, des dames de charité, pénétraient seuls dans le grand salon à tentures vertes, où l'atmosphère était tiède, le tapis épais, la lumière adoucie, où l'horloge faisait entendre discrètement son tic tac monotone, où le vieux griffon à poil jaune sommeillait éternellement d'un œil sur son coussin de fourrure, et mettait une sourdine à son fausset pour être à l'unisson de ce silence et de cette gravité.

Avant d'aimer et de soigner Paul, l'austère baronne avait eu deux enfants. Elle les avait vus mourir, et, depuis ce moment, elle était devenue grave et pieuse. L'idée de la réunion éternelle la préoccupait constamment; elle voulait mériter, par ses prières et ses bonnes œuvres, de retrouver promptement ses anges envolés, et elle disait que, dans le recueillement et la solitude, elle espérait plus et se souvenait mieux.

Mais qu'il aurait été étonné, celui qui fût entré dans l'hôtel de la rue Laffitte en quittant le pavillon de la rue Bellechasse! Après la Thébaïde de la tante de Sauvron, la Sybaris de la tante Fermoy. Les dorures, les tentures, les parures, le bruit, le mouvement, les fêtes; et au milieu de toutes ces pompes et de toute cette activité, la cause première, le moteur universel, la propriétaire du logis, aimable femme de quarante-cinq ans, disposant tout du bout de son doigt de reine, voyant tout d'un coup d'œil de ses prunelles brunes, qui ne cessaient pas de scintiller, comme ses mains ne cessaient pas d'agir. Allant, venant, causant, écrivant, recevant, chiffonnant, arrangeant avec la même facilité une promenade, un bal ou un projet de mariage, achetant une terre ou organisant un trousseau, réglant des affaires de cœur et des comptes de ménage, la veuve du banquier était la personnification vivante de ce monde auquel elle appartenait jusqu'au bout des doigts. Non pas du monde des oisifs, gardez-vous de le croire : rien d'aussi remuant, d'aussi affairé que la maîtresse d'un salon à Paris : Saint-Roch ou la Madeleine le matin, et puis les emplettes, les courses, les visites; à quatre heures, le bois de Boulogne, les dîners à donner ou à accepter en ville, les théâtres, les bals, les concerts, les eaux, les *parties*, les voyages. Et Mme Fermoy ne manquait rien : il fallait qu'elle fût partout, qu'elle vît tout, qu'elle animât tout. Entre ses visites et ses promenades au bois elle trouvait encore le temps d'entretenir une nombreuse correspondance; car, grâce à sa bienveillance facile, au charme de son caractère et à la gaieté de son humeur, elle avait partout des amis d'une saison et des amis de la veille. Et jugez si Paul devait lui être cher, précieux, je dirai même indispensable. Il était si élégant danseur et si beau cavalier! C'était une véritable gloire que de le voir accompagner une calèche à cheval autour des lacs du bois de Boulogne, et c'était un vrai plaisir de le regarder, la poitrine couverte de cocardes bigarrées, promenant tour à tour telle ou telle danseuse dans les méandres du cotillon.

De son côté la baronne de Sauvron recherchait fort la présence de Paul dans son salon de douairière. Le jeune homme avait une voix sonore et douce, et nul ne remplissait avec plus de charme que lui l'office de lecteur. Et puis le monde est si dangereux! la jeunesse si dissipée! N'était-il pas salutaire et précieux pour cette âme sans guide, pour ce jeune cœur abandonné aux luttes, aux hasards, aux tentations, de venir se reposer parfois sous le toit de cette arche, et de s'y familiariser en quelque sorte avec les dévouements pieux, les joies saintes et les austères vertus?

On devinera donc sans peine, d'après ces quelques explications, que Paul Chantré était, pour ses deux tantes, une sorte de proie fort désirable, qu'elles se disputaient souvent. Il les aimait également, et, guidé par de salutaires habitudes de soumission, il se donnait tour à tour à l'une et à l'autre. Il accompagnait l'une au bal le soir, et le matin l'autre au sermon; chez celle-ci il lisait les *Annales de la propagation de la foi*, et s'en allait chez celle-là chanter le duo de *Lucie*; édifié par l'une, égayé par l'autre, mais fêté, aimé, choyé par toutes les deux. Seulement, elles le mettaient dans un cruel embarras lorsqu'il leur arrivait de le réclamer toutes deux ensemble.

C'était justement ce qui avait lieu à l'instant dont nous parlons. Voici pourquoi notre héros se montrait si rêveur et si perplexe. Il avait beau tourner et retourner les billets, se passer la main sur le front et tambouriner sur la table, le temps coulait, l'aiguille marchait, les préparatifs s'avançaient dans le salon des deux dames, et notre ami Paul ne se décidait pourtant pas.

« Que faire? que faire? » se dit-il en se frappant le front et en se rejetant en arrière sur sa chaise. « Auquel de ces rendez-vous faut-il donner la préférence? à la *sauterie* de ma tante Fermoy, ou à la conférence de ma tante de Sauvron? Dire qu'elles choisissent le jeudi toutes deux pour réunir leurs amis, ou.... leurs victimes! Est-ce que ce n'est pas un vrai guignon, une mauvaise farce de la destinée!.... Je ne peux cependant pas me mettre en deux morceaux pour aller, ici polker, et là m'attendrir sur les sauvages. Le pire de tout, c'est que je reviens de voyage, et que depuis huit mois je n'ai pas paru aux soirées de mes deux tantes. En conséquence, ma première visite sera considérée comme une affaire grave. Celle à laquelle je ferai faux-bond m'accusera d'ingratitude, ou, ce qui pis est, d'impolitesse. Si c'est ma tante de Sauvron, je puis m'attendre à un sermon; si c'est ma tante Fermoy, résignons-nous aux épigrammes..... Et d'abord, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que je ne puis pas me décider. Comment choisir entre mes tantes? Je les aime également toutes deux..... Toutes deux reçoivent des gens du meilleur monde, une société choisie..... Il est vrai que cette perspective des lettres de Nouka-Hiva ne me séduit pas beaucoup, et que je préférerais encore la polka à la bouillotte; mais, d'un autre côté, toutes ces héritières dont me parle ma tante Fermoy, cela ne me présage rien de bon..... Cette chère tante, elle a toujours en tête quelque combinaison matrimoniale; rien ne va à ses goûts et à son humeur comme de monter la maison d'un jeune ménage, et de discuter un trousseau. Méfions-nous du cotillon..... S'il allait se terminer chez le notaire?..... Au moins les Annales de la propagation de la foi ne mettront pas le trouble dans mes rêves, et la bouillotte chez une douairière est, à tout prendre, un soporifique très-inoffensif.... Et puis, j'aime mieux naturellement laisser ma bourse que d'engager ma vie! Mais, voyons, pourtant : « Le cercle sera au grand complet à huit heures et demie..... » De huit heures et demie à minuit! Trois heures et demie de lectures pieuses et de conférences charitables, c'est un peu fort; cela vaut pourtant la peine d'y penser. » Et Paul recommença à penser, la tête appuyée dans ses mains, les coudes appuyés sur la table.

« C'est inutile! » s'écria-t-il enfin, après un nouveau quart d'heure de rêverie. « Ici les missions, et là les héritières; les tasses de thé et les verres de punch; la bouillotte et le cotillon; les flonflons et les *orémus*; ma tante austère et ma tante joyeuse..... Entre tout cela, je ne sais vraiment à quoi me décider..... Si l'une avait devancé l'autre, au moins!..... Mais non, les deux billets m'ont été remis ensemble..... Si l'un de ces deux rendez-vous se trouvait bien loin, à Chaillot, à Montmartre ou aux antipodes!.... Mais non; le bruit de l'orchestre m'arrive de la rue Laffitte, le chant des cantiques me parvient de la rue Bellechasse; et mon logement, ici, à l'extrémité de la rue Castiglione, est à peu près à mi-chemin entre les deux..... Quel parti prendre? quel prétexte invoquer?.... Ma foi! je n'en puis plus, je jette ma langue aux chiens..... C'est le sort, le sort cruel qui me met dans cet embarras..... Eh bien! que le sort décide.... laquelle des deux aura le plaisir de me posséder ce soir..... ma tante de Sauvron ou ma tante Fermoy, la Banque ou Saint-Sulpice, la foi ou le monde?... Tirons-les à la courte-paille...... Mais non, il n'y a pas de paille ici, et je ne voudrais pas encore me déranger..... Je suis si bien dans mes chères pantoufles!.... Ah! tiens, jouons ma soirée à pile ou face..... J'ai justement des louis en poche : c'est tout ce qu'il me faut. »

Et ici, Paul, d'un air de décision subite, tira précipitamment de son gousset une pièce d'or qu'il plaça gravement devant lui.

(*La suite au prochain numéro.*) E. MARCEL.

Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est : *i-lot*.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro une planche contenant les patrons suivants :

Robe avec corsage montant et péplum. — Péplum-châle. — Corsage blanc avec dessus de corset. — Robe avec péplum pour petite fille de six à huit ans. — Voile Lamballe. — Corsage en toile écrue. — Corsage en indienne imprimée. — Pardessus en guipure. — Veste-canezou. — Veste en guipure, — Robe avec veste pour petite fille de deux à quatre ans. — Valise pour lingerie. — Coussin (travail en application). — Panier à bonnet.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



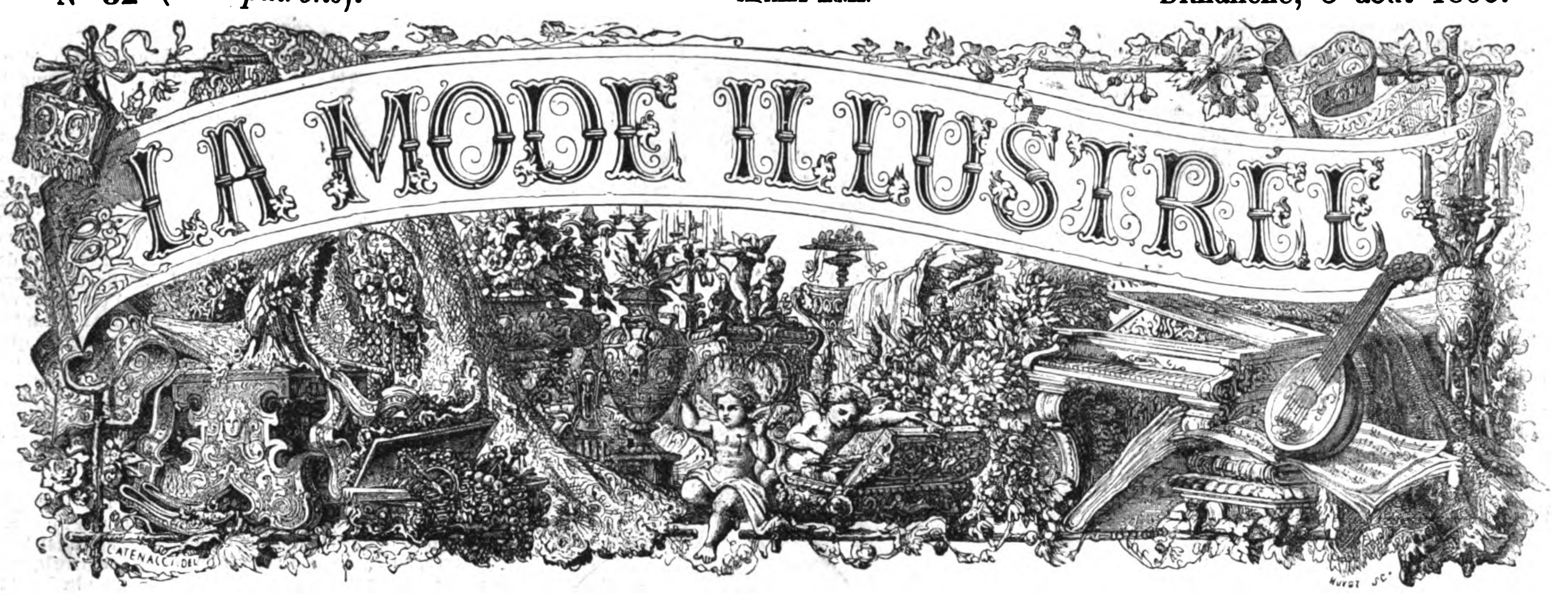
EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La médecine compte plus de systèmes que de succès.

N° 32 (avec patrons).

SEPTIÈME ANNÉE.

Dimanche, 5 août 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corsage blanc

AVEC DESSUS DE CORSET,

Modèle de chez Mmes Potier et Labory, rue Villedo, 3.

Les figures 9 à 15 (*recto*) appartiennent à ces modèles.

Ce corsage est fait en mousseline blanche avec *dessous* en percale fine. Du ruban de velours noir ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, recouvert d'un entre-deux en guipure blanche, de même largeur, garnit ce joli corsage, qui peut aussi être fait en cachemire ou foulard blanc, avec galons *cachemire*.

On coupe les deux devants d'après la figure 9, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour faire sur les bords des devants un ourlet de 2 centimètres. On coupe le dos et la manche sans couture, d'après les figures 10 et 11, qui en représentent la moitié, mais en tenant compte de la différence de contours pour le dessous de la manche. On coud d'abord l'ourlet des bords des devants, on pose de petits boutons sur celui de gauche, on fait des boutonnières sur celui de droite, puis on assemble les figures 9 et 10, depuis 13 jusqu'à 14, depuis 15 jusqu'à 16. L'encolure est ourlée et garnie avec une guipure étroite très-légèrement froncée. On fronce le bord inférieur du corsage sur le dos, depuis le milieu de chaque côté jusqu'à la croix devant, depuis l'étoile jusqu'à l'ourlet du bord, puis on le *monte* entre les deux *doubles* d'une ceinture qui se ferme avec des agrafes.

Chaque manche est cousue ensemble depuis 17 jusqu'à 18, depuis 19 jusqu'à 20, ourlée sur son bord inférieur que l'on garnit de guipure, posée dans l'entournure 20 sur 20. La garniture est posée en suivant les indications partielles du patron et complètes du dessin.

Dessous. On coupe en percale fine le dos sans couture, d'après la figure 14, qui en représente la moitié; deux morceaux d'après chacune des figures 12, 13 et 15, mais en laissant en plus pour les devants (figure 12) l'étoffe nécessaire pour un rempli de 3 centimètres destiné à soutenir les boutonnières sur le devant de droite, et les boutons sur le devant de gauche. On coud les pinces de la poitrine, point avec point, jusqu'à l'étoile, croix avec croix jusqu'au double point; on assemble les divers morceaux du corsage en réunissant les lettres pareilles; on garnit le bord supérieur avec une bande brodée, et l'on ourle le bord inférieur; chaque manche est cousue ensemble, depuis 27 jusqu'à 28, garnie comme le corsage, cousue dans l'entournure, 27 sur 27.



CORSAGE BLANC AVEC DESSUS DE CORSET, MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

Voile Lamballe,

MODÈLE DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Les figures 24 et 25 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce voile est fait en tulle blanc à dessins et applications de dentelles blanches; un ruban élastique fixe sur le chapeau le voile, qui forme par derrière un bavolet tombant sur le chignon; un ruban étroit en taffetas noue le voile sous le menton.

Pour faire ce voile, on coupe en tulle un morceau sans couture, d'après chacune des figures 24 et 25, qui représentent la moitié du voile et la moitié du bavolet; on pose derrière le voile, sur la ligne désignée par le mot *coulisse*, un entre-deux en dentelle, ayant 1 centimètre de largeur, dans lequel on passe deux morceaux de ruban, chacun de 54 centimètres, qui sont fixés de chaque côté du voile et sortent au milieu de l'entre-deux, par devant. Le bord inférieur du voile est garni de feuilles en dentelle ayant 5 centimètres de hauteur, appliquées sur le tulle, que l'on découpe en dessous; on peut substituer à ces feuilles une dentelle de même largeur, et l'on diminuera d'autant la hauteur du voile. Le bavolet est garni comme le voile; on les réunit depuis 47 jusqu'à 48; on plie le bord supérieur du voile pour y passer un ruban élastique ayant 58 centimètres de longueur; on recouvre cette coulisse avec un entre-deux posé à plat, surmonté d'une dentelle, ayant 2 centimètres de largeur.

Veste en guipure.

Les figures 39 et 40 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

On fabrique aujourd'hui de la guipure Cluny (imitation) en pièce; cela composerait des robes magnifiques sur robes de dessous en taffetas, et l'on fait, avec ce nouveau tissu, des vestes, des pardessus..... Nous publions le patron de l'une de ces vestes, qui pourra, du reste, être exécutée en mousseline ou bien en tissu de soie ou de laine. Des rubans de velours noir, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, bordés de guipure Cluny très-étroite, garnissent cette veste faite sans manches.

On coupe les deux devants d'après la figure 39, le dos, sans couture, d'après la figure 40, qui en représente la moitié. Après avoir cousu sur chaque devant les pinces de la poitrine, on réunit dos et devants depuis 27 jusqu'à 28, depuis 29 jusqu'à 30, en faisant des

coutures doubles. Trois rubans ornent l'épaule ; un ruban est posé sur la couture de côté ; le ruban qui borde l'entournure est garni, sur l'un de ses côtés longs, avec une guipure Cluny étroite ; on en fait autant pour le ruban qui borde le contour de la veste *replié* à l'endroit. Au milieu de l'encolure par derrière, le ruban forme deux boucles, chacune de 12 centimètres de longueur, et deux bouts plus ou moins longs. Trois rubans, garnis tout autour avec de la guipure, sont attachés à l'entournure vide, et fixés sur la manche courte, bouillonnée, du corsage de dessous.

Veste-canezou,

MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

Les figures 36 à 38 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

On porte cette veste-canezou sur le corsage décolleté d'une robe. Notre modèle est fait en tulle noir, moucheté de blanc ; la garniture se compose d'une *imitation* de guipure noire et blanche, ayant 7 centimètres de largeur, fendue, de distance en distance, pour y laisser passer un ruban de taffetas noir, bordé de filets blancs, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur. Le contour de la veste est bordé avec une ruche de ce même ruban, ornée, à intervalles de 4 centimètres 1/2, de grelots faits en perles soufflées, d'acier et d'argent. Sur les coutures du dos se trouve une blonde blanche, ayant 3 centimètres de largeur, qui compose aussi (cousue pied contre pied) la ruche de l'encolure, ornée de quelques perles d'argent.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 36 et 37, le dos sans couture d'après la figure 38, qui en représente la moitié ; on réunit tous les morceaux en faisant des coutures doubles, et l'on fait sur le contour un ourlet de 1 centimètre. Pour la basque on emploiera 65 centimètres de l'imitation de guipure, traversée par un ruban (décrite ci-dessus) ; on y ajoute une bande de même étoffe que le canezou, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur ; on plisse le bord supérieur, de façon à réduire le tout à 20 centimètres de longueur ; les côtés transversaux sont échancrés, puis on pose cette *basque* depuis le milieu du dos de chaque côté jusqu'à l'étoile. Pour chaque épaulette on emploiera un morceau de guipure ayant 60 centimètres de longueur ; on procède, comme pour la basque, en y joignant une bande de tulle qui a 3 centimètres de largeur au milieu, et diminue de chaque côté, de façon à n'avoir plus que 1 centimètre. On plisse l'épaulette comme la basque, et on la fixe dans l'entournure, depuis la croix jusqu'au point. Enfin on pose sur le contour de la veste, et au-dessus de la basque, la ruche de ruban ; autour de l'encolure la ruche de blonde, et enfin, par devant, une agrafe pour fermer la veste.



VOILE LAMBALLE, DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.



VESTE EN GUIPURE.



VESTE-CANEZOU.

Coussin (application).

La figure 49 (*verso*) appartient à cet objet.

MATÉRIAUX : Taffetas violet ; ruban de taffetas jaune, ayant 9 centimètres 1/2 de largeur ; velours noir ; 2 mètres 30 centimètres de ruban ayant 3/4 de centimètre de largeur ; même quantité de dentelle noire ayant 1/2 centimètre de largeur ; 1 mètre 80 centimètres de ruban de velours violet, et autant de blonde blanche, ayant 3 centimètres de largeur ; 2 mètres 76 centimètres de blonde blanche, ayant 1 centimètre de largeur ; perles d'acier ; taffetas noir ; plumes ; ouate ; taffetas blanc.

Ce coussin est l'un des plus beaux et des plus originaux parmi tous les coussins passés, présents et futurs. Les fleurs, les oiseaux, les chimères, les reptiles, s'épanouissent de tous côtés, et produisent un effet fantastique. Le coussin est fait en taffetas violet avec entourage de taffetas jaune. Le milieu (violet) est orné d'un bouquet exécuté en blonde blanche ; les tiges et les nervures sont en soie blanche de cordonnet ; les pistils et les palmettes en perles d'acier.

Les animaux, faits en velours noir, sont appliqués sur les six *compartiments* de taffetas jaune qui forment l'entourage ; ils sont encadrés avec du ruban de velours noir, brodé en perles d'acier, et de la dentelle noire. La garniture extérieure se compose d'une ruche en ruban de velours violet, à demi voilé par une blonde blanche. Les deux couleurs choisies comme *fond* du coussin peuvent être changées à volonté, la broderie (blanche et noire) pouvant s'accommoder de toutes les nuances.

La figure 49 est la moitié du coussin. On coupe d'abord le fond *hexagone*, en taffetas violet (sans couture, bien entendu), jusqu'à la ligne qui désigne le commencement des six compartiments jaunes ; ces derniers sont coupés, d'après le patron, *isolément*, en ruban ou taffetas jaune. On trace sur le fond violet les contours du dessin placé sur la figure 49, et l'on exécute les fleurs avec la blonde étroite ; on la coupe, pour les petites clochettes, en morceaux de 3 centimètres, dont on coud ensemble les deux côtés transversaux ; on les fixe sur le taffetas ; les pistils sont imités avec des perles d'acier. Pour chaque feuille on fronce un morceau de blonde ayant 9 centimètres de longueur ; on le fixe, *pied* contre *pied*, autour de la nervure tracée sur le fond ; on exécute celle-ci en fixant en même temps la blonde. On exécutera les deux grandes fleurs en copiant le dessin, en grandeur naturelle, que nous en publions ; le plus grand cercle de cette fleur est fait avec la blonde, ayant 2 centimètres de largeur, de même que les grandes clochettes (voir le dessin). Toutes les tiges sont exécutées avec de la soie blanche.

Les trois dessins représentant une chouette, une chimère, un reptile, sont tracés, quant aux contours, sur le taffetas jaune. On trace encore une fois ces contours sur du fin papier blanc ; on les découpe, on colle le papier, avec une dissolution de gomme arabique, à l'envers d'un morceau de velours noir, et, quand le papier est tout à fait sec, on découpe le velours en suivant ses contours ; on colle chaque figure à sa place, et l'on exécute la broderie faite avec de la soie blanche au feston, au point *d'arête* et point russe ; les perles sont d'acier.

On assemble les divers morceaux du coussin ; on les encadre comme cela a été décrit ; sous la broderie on pose un coussin fait en mousseline et rempli de ouate. Pour l'intérieur on coupe deux morceaux de percaline noire d'après la figure 49 ; on les coud ensemble tout autour en laissant seulement une petite fente, et l'on remplit cette enveloppe avec des plumes ; on double le coussin brodé avec du taffetas blanc ou noir, on y introduit l'enveloppe remplie de plumes ; enfin on pose la ruche de ruban en velours violet, recouverte de blonde blanche, et l'on en cache la couture sous un ruban de velours noir, brodé en perles d'acier.



VOILE LAMBALLE VU PAR DERRIÈRE.

Robe avec corsage montant et péplum,

MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD,

RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

Les figures 1 à 6 (*recto*) appartiennent à cette robe.

On devait s'attendre à voir surgir bien des variétés dans l'ordre des *péplums*, et, après avoir publié dans le n° 27 le péplum simple, nous faisons place aujourd'hui à ses dérivés.

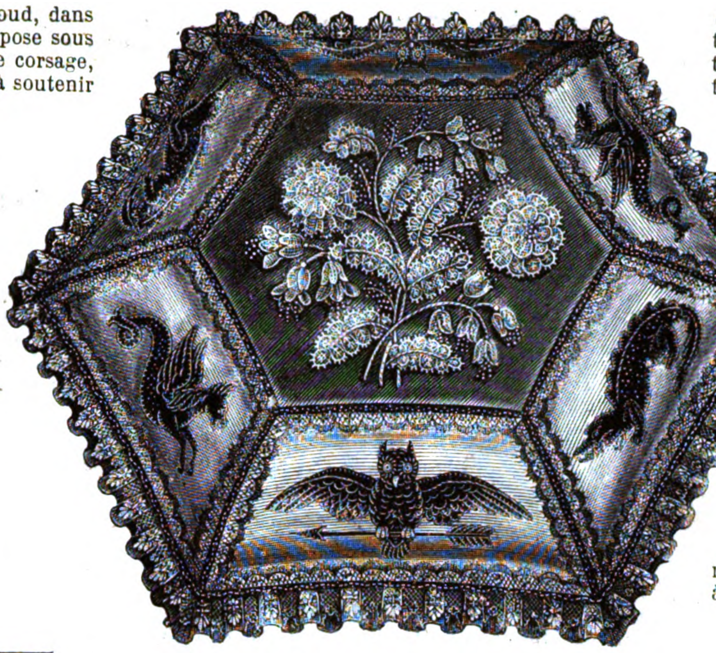
Notre modèle est fait en linos chiné, blanc et noir ; le costume est garni avec des bandes de taffetas noir coupées en biais, brodées avec des perles blanches en porcelaine, et surmontées d'une guipure blanche ; inutile d'ajouter que, dans l'exécution de ce costume, on peut supprimer les perles et même la guipure.

Corsage montant. Il est fait sans baleines ; on coupe en étoffe et doublure deux morceaux d'après chacune des figures 1 et 2 ; le dos sans couture, d'après la figure 3, qui en représente la moitié ; on prépare la manche, d'après le patron de la manche appartenant au *corsage blanc*, *montant*, *avec dessus*

de corset, publié dans le présent numéro. On coud, dans chaque devant, les pinces de la poitrine, on pose sous chaque bord une boucle de même étoffe que le corsage, ayant 3 à 4 centimètres de largeur, et destinée à soutenir les boutons et les boutonnières; on coud tous les morceaux ensemble, en réunissant les chiffres pareils; on pose un liséré sur l'encolure; on ourle le contour inférieur. Nous avons placé, sur le dessin représentant le corsage, une garniture différant de celle du *péplum*, afin que l'on puisse choisir entre ces deux genres. Il est bien entendu que la garniture du péplum doit toujours être pareille à celle du corsage.

Péplum. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 4 à 6; la ceinture est coupée *double;* sa largeur est de 6 centimètres; on la fait soit pareille à la robe, soit de même étoffe que la garniture; on coud tous les morceaux ensemble en rapprochant les chiffres pareils; on *monte* le *péplum* entre les deux côtés de la ceinture. La bande de taffetas servant de garniture a 3 centimètres de largeur; la guipure 1 centimètre 1/4 de largeur.

La jupe est coupée en pointes.



COUSSIN, TRAVAIL EN APPLICATION.

depuis 11 jusqu'à 12. On monte le péplum sur une ceinture, comme cela a été expliqué pour le précédent costume; la dentelle bordant le contour inférieur a 12 centimètres de largeur; celle de l'épaulette, 6 centimètres de largeur.

Pardessus en guipure,

MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

Les figures 32 à 35 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le pardessus est fait en même tissu que la veste en guipure ci-dessus décrite; il est garni avec un entre-deux de guipure ayant 2 centimètres de largeur, encadré de guipure étroite. On peut aussi exécuter ce patron en mousseline brochée, en tulle à dessins, et, dans ce cas, le doubler en grenadine ou foulard de couleur.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 32 et 34, le dos et la manche, sans couture, d'après les figures 33 et 35, qui en représentent la moitié..... le tout seulement jusqu'à la ligne fine qui indique la place réservée à l'entre-deux; on assemble tous les morceaux en réunissant les chiffres pareils et faisant des coutures à points arrière; tous les remplis sont coupés, puis cachés sous une bande de mousseline. On pose sur tous les contours, encolure, devants, basques, l'entre-deux bordé de guipure étroite. Après avoir cousu la manche depuis 19 jusqu'à 20, on forme un pli dans la couture en posant la croix sur le point; on garnit le bord inférieur avec de l'entre-deux, on forme le bord supérieur depuis la croix jusqu'au point, on fixe la manche dans l'entournure, 19 sur 19, et l'on cache cette couture avec un entre-deux garni de guipure.

Ce patron peut aussi servir pour corsage de robe en toute étoffe.

Corsage en toile écrue.

Les figures 26 à 31 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Il diffère du suivant seulement par la garniture; on l'exécutera d'après les figures 26 à 31; chaque devant (figure 26) devra être coupé avec un excédant de 3 centimètres, destiné à former l'ourlet de chaque bord; le pli de chaque devant est fait isolément avec une bande d'étoffe ayant 5 centimètres 1/2 de largeur; sur le bord du devant de droite on pose un pli pareil; sur l'épaule la bande, formant le pli, a 3 centimètres 1/2 de largeur. Sur le bord inférieur de chaque manche se trouvent deux pattes, ayant chacune 4 centimètres 1/2 de largeur, qui *semblent* fixées par un bouton à leur extrémité pointue.



GRANDE FLEUR EN BLONDE (COUSSIN).



GRANDES CLOCHETTES (COUSSIN).

Robe avec péplum

POUR PETITE FILLE DE SIX A HUIT ANS, MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD.

Les figures 16 à 23 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

On pourra faire ce costume en toute étoffe, mais nous voulons le décrire tel qu'on nous le livre. Il est fait en sultane bleu vif; la garniture est en taffetas blanc, avec broderie en soie noire de cordonnet, perles de cristal et guipure blanche.

Corsage. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 16 et 17, le dos, sans couture, d'après la figure 18, qui en représente la moitié; deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 19, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous.

On coud les pinces de la poitrine, on pose les boutons, on fait les boutonnières (après avoir fixé une bande d'étoffe sous le bord de chaque devant); on assemble tous les morceaux en réunissant les chiffres pareils; l'encolure est bordée avec un passe-poil. On *monte* le corsage sur la jupe plissée qui a 52 centimètres de longueur, 2 mètres 60 centimètres de largeur; on la double avec de la gaze roide, et l'on pose en dessous un faux ourlet pareil à la robe, ayant 6 centimètres de largeur. La bande de taffetas placée sur le contour inférieur de la robe a 1 centimètre 1/2 de largeur; la guipure blanche qui la surmonte a 2 centimètres de largeur. La bande est ornée, de distance en distance, avec une croix faite en soie noire au point *russe* (quatre points en *biais* pour chaque croix); au centre de cette croix on pose une perle blanche en cristal.

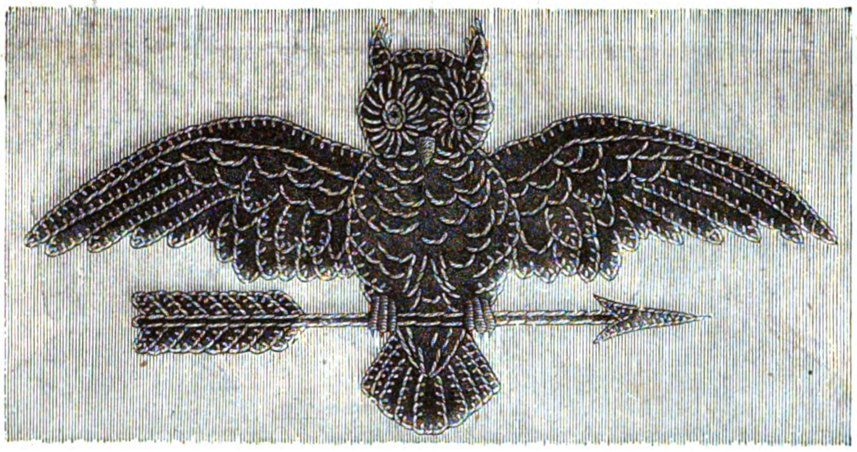
Péplum. On coupera deux morceaux (en étoffe et doublure) d'après chacune des figures 20 à 23; on réunit tous les morceaux en rapprochant les chiffres pareils; on coud ensemble les deux moitiés de derrière depuis 45 jusqu'au bord inférieur. Entre le devant et le côté (figures 20 et 21), comme entre les figures 22 et 23, il reste une fente. Le péplum est *monté* sur une ceinture coupée double, ayant une garniture semblable à celle du costume; les agrafes qui ferment la ceinture sont cachées sous une rosette composée de 8 feuilles, de même étoffe que la robe et avec une même garniture, disposées en cercle autour d'un bouton en bois recouvert en étoffe.

Robe avec péplum-châle,

MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

Les figures 16 à 23 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce modèle conviendra surtout aux dames d'âge moyen (30 à 45 ans, si l'on est mince). Le costume est fait en foulard écru foncé (presque *havane*), et se compose de la jupe coupée en pointes, du corsage pareil à celui de la figurine 1, et du péplum; la garniture est une dentelle noire, ornée d'une frange à grelots en passementerie noire. La figure 7 est le devant du péplum, la figure 8 la moitié de la partie de derrière; on double ce péplum en marceline ou foulard pareil à celui de la robe; on coud la pince, point sur point, jusqu'à l'étoile, puis on réunit les deux moitiés de derrière et celles-ci avec les devants,



CHOUETTE.



CHIMÈRE.



REPTILE.

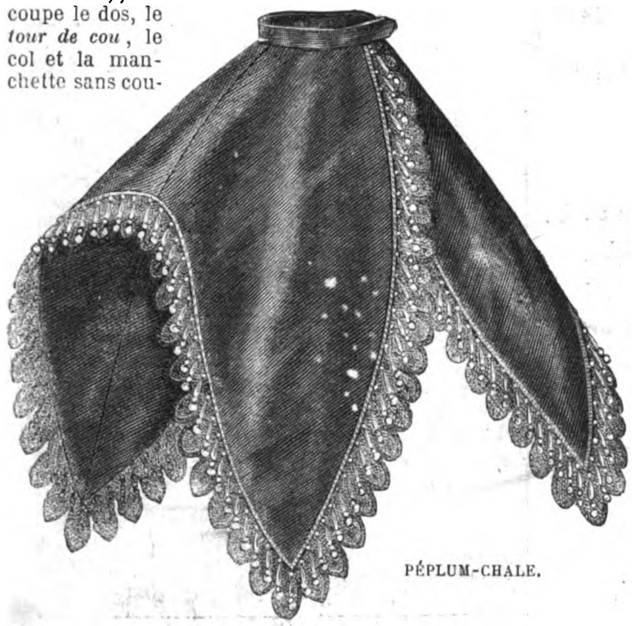
Toutes ces bandes, disposées en plis et en pattes, sont, ainsi que le col (à l'exception du pli du milieu par devant), garnies de la façon suivante : une bande en toile blanche, ayant 2 centimètres de largeur, est *piquée* avec de la soie noire sur le milieu de la bande en toile écrue ; chacune de ces bandes blanches est de plus ornée avec deux brins de laine noire, traversés avec du fil blanc très-fin, selon les indications du dessin spécial qui reproduit cet ornement.

La bande du milieu est garnie seulement sur les côtés, vu les boutonnières qui y sont faites ; les bandes blanches, placées sur chaque côté des boutonnières, ont chacune 1 centimètre de largeur.

Corsage en indienne imprimée.

Les figures 26 à 31 (*verso*) appartiennent à ce corsage.

Outre le rempli de 3 centimètres qui doit être fait sur le bord de chaque devant, le corsage est garni, sur chaque devant, avec deux plis, chacun de 3 centimètres, qui doivent être faits dans l'étoffe (selon les indications du patron) *avant* de tailler le corsage. On coupe les deux devants d'après la figure 26 (en laissant, en plus, l'étoffe nécessaire pour les remplis des bords de devant) ; on coupe le dos, le *tour de cou*, le col et la manchette sans couture, d'après les figures 27, 28, 29 et 31 ; les trois dernières figures sont taillées doubles, en posant l'étoffe en droit fil sur le contour extérieur du col. La manche est coupée sans couture d'après la figure 30, qui en représente la moitié, mais en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On fait les boutonnières, on pose les boutons sur les remplis du bord des devants ; on assemble dos et devants sur les épaules en employant un liséré et réunissant les chiffres pareils ; on ourle le bord inférieur ; on attache le col au *tour de cou*, garni d'un bouton et d'une boutonnière, puis le *tour de cou* au corsage en rapprochant les lignes pareilles. On placera sous le dos (voir figure 27) une bande d'indienne ayant 2 centimètres de largeur, qui servira de coulisse. Après avoir cousu chaque manche ensemble, depuis 9 jusqu'à 10, depuis 11 jusqu'à 12, on pose, avec un liséré, la manchette sur la manche, 11 sur 10 de la manche. Sur la couture de la manchette on pose trois boutons ; on coud la manche avec un liséré dans l'entournure, 12 sur 12.



PÉPLUM-CHALE.



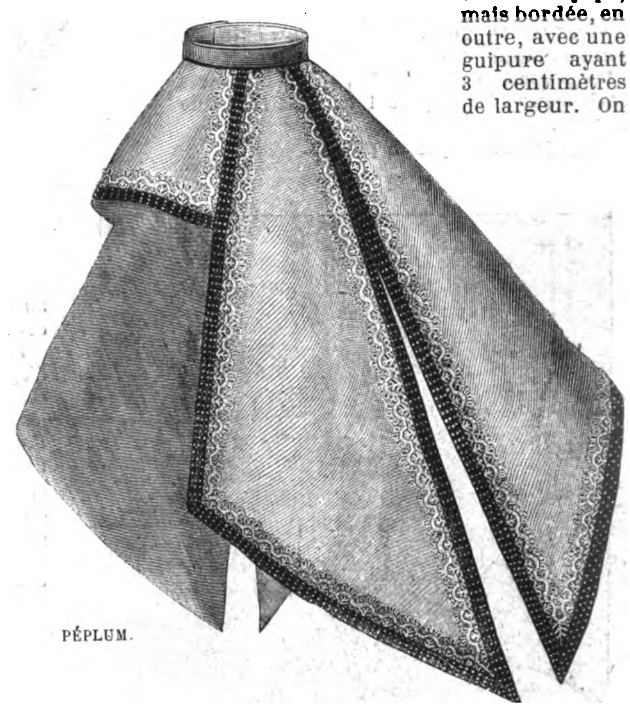
CORSAGE MONTANT DE LA ROBE AVEC PÉPLUM.

On peut faire ce corsage en jaconas imprimé, pour accompagner une robe pareille ; en mousseline ou organdi, enfin en cachemire, pour accompagner toutes les robes pendant l'automne et l'hiver.

Costumes pour enfants.

Les figures 41 à 46 (*verso*) représentent le corsage et la veste du costume pour petite fille de deux à quatre ans.

Figurine n° 1 : costume pour petite fille de deux à quatre ans. La jupe est faite en piqué blanc ; le corsage en nansouk blanc, plissé ; cette jupe, qui a 36 centimètres de longueur, 2 mètres 40 centimètres de largeur, est garnie, à 6 centimètres de distance de son bord inférieur, avec un entre-deux en grosse guipure ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, doublé d'un ruban rose en taffetas, et bordé de chaque côté avec un galon blanc en coton, dont la largeur est de 1 centimètre. Au-dessus de l'entre-deux se trouve une bordure exécutée avec de la soutache blanche en coton. La veste est garnie comme la jupe, mais bordée, en outre, avec une guipure ayant 3 centimètres de largeur. On



PÉPLUM.



ROSETTE DE LA CEINTURE POUR LA ROBE DE PETITE FILLE.

PÉPLUM DE LA ROBE POUR PETITE FILLE VU PAR DERRIÈRE.

ROBE AVEC CORSAGE MONTANT ET PÉPLUM. ROBE AVEC PÉPLUM POUR PETITE FILLE DE SIX A HUIT ANS. ROBE AVEC PÉPLUM-CHALE.



Anaïs Toudouze

Gilquin fils imp. Paris

Bonnard

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris

Toilettes de voyage de Mme BRÉANT CASTEL, r. Ste Anne, 58bis

peut faire ce costume en toute étoffe d'été, d'automne et d'hiver.

Le bord inférieur de la jupe a un ourlet de 6 centimètres; le bord supérieur est plissé, devant et sur les côtés, à plis simples; derrière, à plis doubles et triples, ayant chacun 6 centimètres de profondeur. On joint cette jupe au corsage *dans le cas où l'on aurait préféré préparer celui-ci en étoffe pareille à la robe.*

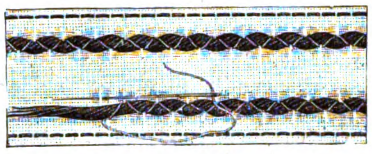
Corsage en nansouk. On prend un morceau de nansouk, on le dispose en plis de 3/4 de centimètre, puis on coupe le devant sans couture, d'après la figure 41, qui en représente la moitié; on coupe les deux moitiés du dos, d'après la figure 42, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 1 centimètre 1/2 qui doit être fait sur les bords; sur ce rempli (côté de droite) on fait les boutonnières; on pose les boutons sur celui de gauche. On coud ensemble dos et devants, depuis 31 jusqu'à 32 sur les côtés, depuis 33 jusqu'à 34 sur l'épaule, à double couture, et l'on pose, sur le bord inférieur du corsage, une bande de nansouk, ayant 2 centimètres de largeur; on replie le bord supérieur du corsage à l'*endroit* et on le garnit avec une bande ourlée, plissée, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, dont la couture est cachée par une soutache de coton. Le bord inférieur de la manche est garni comme l'encolure, puis on fixe la manche dans l'entournure, 31 sur 31, 33 sur 33, de telle sorte que les pointes de la manche se croisent. La ceinture se compose d'un entre-deux doublé de ruban, lequel est doublé de percaline et encadré avec une soutache.

Veste. On coupe deux morceaux d'après la figure 44; le dos, sans couture, d'après la figure 45, qui en représente la moitié; deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 46, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coud ensemble dos et devants, depuis 35 jusqu'à 36, depuis 37 jusqu'à 38; on replie à l'endroit les contours de la veste, et l'on y pose la garniture ci-dessus indiquée. Sur l'encolure on met seulement un galon; la manche est cousue ensemble depuis 39 jusqu'à 40, depuis 41 jusqu'à 42, garnie sur son bord inférieur, ornée d'un galon sur la couture du coude, et fixée dans l'entournure 42 sur 42. Une agrafe ferme la veste.

Figurine n° 2 : robe pour petite fille d'un à trois ans. Cette robe est faite en foulard blanc, à rayures bleues. Sa garniture se compose de ruches faites avec des bandes de taffetas bleu, coupées en biais, ayant 4 centimètres de largeur, découpées de chaque côté, et posées comme l'indique le dessin.



PARDESSUS EN GUIPURE.



ORNEMENT DU CORSAGE EN TOILE ÉCRUE.



CORSAGE EN TOILE ÉCRUE.



CORSAGE EN INDIENNE IMPRIMÉE.

Le prochain numéro contiendra les dessins et les explications de la *Valise pour lingerie* et du *Panier pour bonnet*, dont les patrons se trouvent sur la planche jointe au présent numéro.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Costume de voyage. Première jupe en foulard uni bleu vif, sans garniture. Robe de forme *princesse*, en mohair gris, plus courte que le jupon, et découpée sur le bord inférieur et sur le côté, en dents carrées, bordées d'une bande de taffetas noir surmontée d'une soutache noire. Cette robe s'attache sur le côté gauche, avec des boutons noirs, ornés d'un petit disque en acier. Le corsage montant est plat, avec jockeys à dents carrées.

Petit paletot-sac, en étoffe pareille à celle de la robe, se boutonnant de la même façon, c'est-à-dire sur le côté gauche. Flots de rubans de taffetas noir, sur les manches et au dos, fixés par un gros bouton noir, à disque d'acier.

Chapeau de paille noire, avec écharpe. — Voile en gaze bleue.

Robe en gaze de Chambéry, blanche, à fines rayures espacées, noires. La jupe, large sur son bord inférieur, est sans plis du haut. La garniture se compose d'une bande en taffetas rose de Chine, ayant 10 centimètres de largeur, brodée d'un semé de petites perles noires, en jais. Le corsage, très-bas, décolleté en carré, est fait en taffetas rose, pareil à celui employé pour la garniture; les manches, longues, sont en étoffe pareille à celle de la robe. Même paletot, mais sans manches, garni comme la robe. Chapeau de paille blanche, garni de dentelles noires et d'œillets de Chine. Pour brides, deux écharpes en tulle noir, bordées de dentelle noire.



COSTUMES POUR ENFANTS.

MODES.

Chacun connaît la mode actuelle, et l'intérêt, délaissant comme toujours ce qui est connu, recher-

che surtout les indiscrétions qui pourraient révéler la mode future. Il serait téméraire de prédire, dès à présent, en pleine canicule, les modes de l'hiver prochain...; mais on peut essayer, en procédant surtout par inductions.

Ainsi, la mode des robes et des jupons coupés en pointe, *biaisées*, comme disent les couturières parisiennes, peut être diversement jugée, mais ne peut plus être discutée; elle a passé dans le domaine des faits accomplis, elle s'est imposée à celles-là même qui la repoussaient, et il ne reste plus qu'à la subir, en prévoyant ses conséquences.

La première de toutes serait l'abandon de la crinoline; ce n'est plus désormais qu'une question de temps; l'hiver prochain la crinoline aura cessé de vivre, je le prédis avec douleur, mais la vérité avant tout! On en est à la transition: la crinoline moins large, et, pour les personnes qui sont très-pressées de changer de mode, la jupe en tissu de crin, avec deux cercles d'acier sur son bord inférieur; je l'ai signalée récemment.

Les robes *princesse*, *fourreau*, quel que soit le nom qu'on leur donne, les robes plates, enfin, frayent la route aux *polonaises*. Je crois que, parmi les grands pardessus d'hiver, on verra reparaître la polonaise, sorte de casaque tout à fait ajustée et très-longue. En dehors de ce vêtement, qui demeurera toujours une exception, les paletots-sacs, pas très-longs, pour les toilettes du matin, et les paletots à pointes *péplum*, se partageront la faveur générale. Cette dernière forme sera réservée aux manteaux de velours de satin ouaté (car on fera des manteaux de satin), et permettra l'emploi des dentelles noires, trop délaissées dans les précédentes saisons. Le paletot-péplum ne pourra être fait en drap, ni porté en toilette *négligée*, par une femme qui aura bon goût; pour ces dernières toilettes, une Parisienne adoptera les paletots extrêmement simples, qui passent inaperçus, qui ne *datent* pas, qui n'affichent enfin aucune prétention maladroite. La *prétention maladroite* est représentée, dans le domaine de la toilette, par l'économie s'alliant à l'excentricité, copiant, avec des tissus modestes, les modes les plus exceptionnelles, et les portant à des heures qui n'en permettent pas l'exhibition.

Le paletot-sac, fait en cachemire noir, doublé de soie pour l'automne, ouaté et doublé pour l'hiver, sera prochainement le vêtement de tout le monde; il échappera à la banalité par l'universalité; il remplacera dans la toilette féminine le châle de cachemire, qui était naguère l'uniforme des femmes. On a reçu ce patron l'été dernier. La plupart de ces paletots sont brodés d'un semé de petites perles noires, cousues une à une, ou groupées au nombre de quatre; une frange de soie, ornée de jais, un galon de passementerie noire, mélangé de jais, tels sont les éléments de la garniture du paletot; la frange borde son contour; le galon est placé sur les entournures, et parfois aussi perpendiculairement en *colonnettes*, s'élevant depuis le bord inférieur jusqu'aux deux tiers environ de la hauteur du paletot.

Les robes courtes sont encore en minorité à Paris; mais il est probable que les Parisiennes vont s'y accoutumer pendant leur séjour aux bains de mer, et durant les voyages de l'automne. La plupart des modes parisiennes sont des modes *retour des eaux;* c'est là, en effet, que l'on essaye une combinaison nouvelle, que l'on se risque à adopter un vêtement un peu extraordinaire; quand il est acclimaté, quand on est certaine de n'être pas seule à le porter, on le transplante à Paris.

Les vestes, les ceintures à pattes, à pans, les basques, les corselets de toutes formes, sont et resteront à la mode. On n'a pas encore épuisé la variété des combinaisons qu'offre cette branche de la toilette féminine. Les manches sont désormais presque *justes* au poignet; les cols peuvent être, à volonté, petits ou grands, pointus ou carrés, en toile unie comme en toile ornée de guipure intercalée, en batiste brodée comme en dentelle; sur ce point liberté entière, chacun choisit ce qui lui agrée le mieux.

On portera décidément, cet hiver, des paletots en soie, doublés et ouatés. J'ai longtemps appelé cette mode de tous mes vœux, parce qu'elle est rationnelle, parce qu'il est raisonnable de porter un vêtement chaud quand la température est froide, et enfin, l'avouerai-je?.... oui, j'aurai ce courage!.... parce que cette mode est économique, et permettra à un grand nombre de nos lectrices de se dispenser de l'emplette d'un pardessus d'hiver; elles pourront, en effet, se borner à ouater et doubler un vêtement de soie noire, porté durant la saison actuelle.

SOINS A DONNER A L'ÉPIDERME.

Nous aimons, paraît-il, les contes de fées, à tout âge; les transformations opérées par un coup de baguette nous séduisent toujours, et notre crédulité sur ce point égale, si elle ne la dépasse, celle des enfants qui écoutent avec ravissement les récits merveilleux dans lesquels on voit une vieille, vieille femme, courbée, à cheveux blancs, branlant son visage ridé, subitement métamorphosée en une personne *belle comme le jour*, au teint de lis et de roses, à la chevelure brune ou blonde.

Je sais bien que je tiendrais un langage plus agréable à un certain nombre de nos lectrices, si je consentais à leur dire: Oui, il y a des pâtes infaillibles, des onguents merveilleux, des poudres bienfaisantes, des *crèmes*, des liquides, qui rendent la beauté, ravie par l'accumulation des années, et bien plus!.... qui la font naître, même chez les personnes qui ne l'ont jamais possédée.

Mais à quoi serviraient ces affirmations? Le premier essai les réduirait à néant; toutes les pommades, tous les cosmétiques réunis, ne peuvent remplacer la jeunesse perdue, et peuvent, en revanche, hâter la vieillesse, la rendre plus laide, et presque toujours compromettre la santé.

On me demande quotidiennement, avec une bonne foi qui me touche, d'indiquer des onguents ayant la vertu de:

Faire repousser les cheveux;

Blanchir les teints qui sont naturellement bruns;

Enlever les taches de rousseur;

Transformer l'épiderme rude, ou rouge, qui couvre les mains, en une peau blanche et douce;

Élever le front trop couvert de cheveux;

Épaissir les cils et les sourcils;

Diminuer l'épaisseur des sourcils trop caractérisés;

Durcir les ongles, en leur donnant la forme ovale et la teinte rosée voulues par l'élégance.

J'abrége cette énumération qui pourrait être indéfiniment prolongée, et je résume les réponses diverses que je dois adresser à toutes ces demandes:

Autant vaudrait me demander la pierre philosophale, ou me charger de trouver la quadrature du cercle.

Les maladies du cuir chevelu étant diverses, comme toutes les autres maladies du corps humain, ne peuvent être traitées avec un seul et même remède. Vouloir employer un spécifique contre la chute des cheveux, uniquement parce qu'on a ouï dire que ce spécifique a réussi en une circonstance quelconque, équivaudrait à soigner une gastrite avec le remède employé par le voisin pour un érésypèle.

Entreprendre de changer la nature de l'épiderme, pour le faire passer du noir ou du brun au blanc, est une tentative proverbialement condamnée. Chacun sait que l'on perd son temps à vouloir blanchir un nègre, et il n'est pas moins impossible de faire disparaître les taches de rousseur, qui ne sont pas des *taches*, car elles font partie intégrante de la peau.

J'ai connu une dame qui ne pouvait se consoler de voir sur son front, sur ses joues, des taches de rousseur, qui déparaient un visage parfaitement beau du reste. Elle prit un parti héroïque: partout où il y avait une tache, elle fit un trou, c'est-à-dire qu'elle s'appliqua sur le visage du sublimé corrosif, qui enleva les taches, il est vrai, mais en enlevant la peau. Elle renouvelait cette petite opération assez souvent, et la répéta tant de fois, que son visage fut couvert de *coutures*, de *rigoles*, de *creux*, assez semblables aux plus effroyables traces laissées par la petite vérole; elle fut obligée de combler les *ornières*, qui criblaient son visage, et employa sur le déclin de la jeunesse (hâté, du reste, par la lutte engagée avec les taches) une sorte de pommade-mastic, servant de base au badigeon composé de blanc et de rouge, sous lequel elle cachait son visage couturé. L'emploi continuel du fard posé sur la chair mise presque à vif par le sublimé corrosif détermina les plus graves désordres; ce fard, absorbé avec une extrême rapidité, donna lieu à des vomissements qui furent attribués pendant longtemps à une grave maladie d'estomac. On confondait l'effet avec la cause.

Si la science et la raison sont d'accord pour nous interdire l'espoir des transformations radicales, l'expérience nous enseigne qu'il existe au moins des palliatifs à quelques-uns des inconvénients qui désolent les femmes; mais, pour être efficaces, les soins donnés à l'épiderme doivent être réguliers, constants, et commencés *à temps;* c'est donc principalement aux jeunes filles et aux jeunes femmes que nous adressons nos conseils.

Nous les engageons tout d'abord à renoncer absolument à l'espoir de se transformer, grâce à l'emploi d'un liquide ou d'un onguent quelconque; si elles veulent *avoir* et *conserver* un teint aussi beau que le comporte leur épiderme, — non pas aussi beau qu'elles pourraient le rêver ou le désirer, — elles doivent imiter les Anglaises, et s'imposer les soins minutieux que l'on prend en Angleterre pour tous les détails qui concernent l'épiderme.

Dès leur première enfance, les enfants anglais sont lavés soigneusement avec de l'eau froide et du savon, le soir, au moment de se mettre au lit. Les jeunes filles conservent cette excellente habitude, qui dégage le cou, les mains, le visage, de la poussière et de la transpiration, lesquelles nuisent à l'épiderme en y séjournant; cette poussière impalpable, que les pores absorbent pendant toute la journée, se durcit et s'incruste dans la peau, si l'on ne se hâte de l'enlever avant la nuit. On met des gants, on noue autour du cou un fichu qui a été plongé dans une décoction de safran, on noue un second fichu pareil autour du front, et l'on passe ainsi la nuit.

Le lendemain matin, la peau étant nettoyée, il s'agit seulement de la rafraîchir; on emploie une éponge très-fine avec de l'eau de pluie, — ou de l'eau de son, — ou de l'eau de persil; celle-ci se prépare en infusion pour laquelle on se borne à jeter un peu de persil dans de l'eau de pluie et à laisser infuser pendant douze heures; on prépare chaque jour deux petites bouteilles d'eau de persil, afin de s'en servir soir et matin.

Quand on ne pourra se procurer de l'eau de pluie pour les lotions du visage, on emploiera de l'eau ordinaire, que l'on aura fait bouillir et refroidir.

Il est plus facile de prévenir que de guérir les taches causées par le soleil; il faut donc préserver le visage avec un chapeau, un voile, une ombrelle. Lorsqu'on n'a pas pris ces précautions, on pourra combattre et diminuer, — mais non effacer, — le hâle, en posant sur le visage des compresses d'eau de rose, fréquemment renouvelées, ou bien en faisant usage de fraises écrasées.

Les *points* noirs qui se voient sur les narines, et autour du nez, ne sont autre chose que de la poussière incrustée dans les pores; il faut *extraire* ces points par la pression, quand ils existent déjà, et en combattre le retour par le moyen ci-dessus indiqué: eau de savon employée le soir.

Il est bien entendu que le savon doit être choisi de telle sorte qu'il ne contienne aucun ingrédient corrosif; on se gardera d'adopter pour cet usage les savons rouges, ou roses, verts, jaune d'or, chocolat, etc., dont le coloris est dû à des substances parfois dangereuses.

Une abonnée anglaise veut bien m'écrire que l'usage du miel vierge, employé concurremment avec le savon, est excellent pour blanchir et adoucir l'épiderme des mains. Je ne saurais donner des détails plus circonstanciés sur ce cosmétique, que je signale à nos lectrices dans les termes employés pour me l'indiquer.

VARIÉTÉS.

UNE EMPLETTE COUTEUSE.

« Sais-tu bien, » dit un soir l'oncle Pierre en remettant soigneusement à leur place les pincettes dont il venait de se servir pour relever un charbon, « sais-tu bien que ces pincettes me coûtent quatre mille francs?

— Grand Dieu! » s'écria ma tante.

« Papa!.... » Cette exclamation partait de la table ronde près de laquelle mes deux cousines travaillaient.

« Impossible!...» dis-je à mon tour.

« Exact, parfaitement exact, » reprit mon oncle..... « J'ai dit quatre mille francs? Oh! pardon! je me trompais.

— Ah! vous voyez bien!

— A la bonne heure!

— En effet.....

— Je me trompais: les pincettes me reviennent à huit mille francs.

— J'avoue que je ne puis comprendre,» dit ma tante, en posant son tricot sur la table..... Et le ton paraphrasait ces paroles..... Il disait clairement: « J'entends que vous vous expliquiez tout de suite. »

Mon oncle s'étendit commodément dans son fauteuil, avança les pieds vers la cheminée, et obéit immédiatement à la sommation tacite de sa femme.

« Nous avions, il y a de cela quelques années,» dit-il, « une bonne vieille paire de pincettes; un beau jour, il plut à ta cousine Pauline de m'adresser la remarque suivante: « Ne trouves-tu pas que ces pincettes sont affreuses?.... » Affreuses..... Elles n'étaient pas belles, c'est vrai, mais elles étaient solides, éprouvées...., elles avaient été bien souvent au feu,.. j'y étais accoutumé..., bref je ne pris pas même la peine de répondre à cette petite fille. Mais il convint bientôt à ma femme de relever ce propos.....

— Vous avez pris l'habitude de me faire figurer dans toutes vos narrations, et il m'est désagréable de me voir ainsi interpellée directement.....

— Donc, » poursuivit tranquillement mon oncle, sans tenir compte de l'interruption, « donc ma femme me dit que tous nos amis, même ceux qui étaient moins riches que nous, avaient des pincettes en cuivre doré; Pauline et Valentine grandissaient... il fallait voir un peu de monde..... et, en vérité, on ne pouvait se permettre d'adresser aucune invitation quand on avait à sa cheminée de semblables pincettes. Comme je savais, par expérience, qu'il est parfaitement inutile de lutter avec une volonté féminine, je ne répliquai rien, — et j'allai acheter les pincettes, pour lesquelles je déboursai la somme de vingt francs.....

— Ah! ah!.... » dit ma tante d'un air moqueur, « ce n'est plus huit mille francs.

— Je dis la somme de vingt francs. Le soir, nous étions tous réunis autour de la cheminée, comme aujourd'hui, et l'on examina mon emplette; puis Pauline attira mon attention sur quelques pierres disjointes du foyer, qui faisaient réellement mauvais effet près des belles pincettes neuves. Le lendemain matin, on fit venir un maçon..... J'étais absent; je trouvai, à mon retour, la cheminée démolie, et ta tante, que voici, tes cousines, que voilà, me démontrèrent l'inévitable nécessité de transformer un peu la cheminée, *pendant qu'on y était*..... Le maçon avait assuré que l'on ne pouvait se dispenser de

renouveler le marbre..... Il fallut dépenser cent francs pour ce changement. Soit, me disais-je, mais ce sera fini, et l'on me laissera tranquille: là était mon erreur; ce n'était pas fini, et l'on ne devait pas me laisser tranquille. Bientôt s'élevèrent de tous côtés de légères insinuations, sous forme de regrets..... Quel dommage!.... La cheminée était si jolie maintenant!.... Et cet odieux carrelage, que l'on avait laissé subsister devant le foyer était si laid!.... Cela gâtait tout!.... C'était de si mauvais goût!....

« J'étais résolu de ne pas céder, et je résistai..... pendant un mois. Ne ris pas, mon cher Pierre, tu connaîtras..... va, tu connaîtras un jour, à tes dépens, la force incalculable que représente la volonté d'une femme.... Et j'avais contre moi la volonté de trois femmes!.... Elles poursuivaient le même but, en se prêtant une aide mutuelle. En vérité, je me sens très-fier, tout bien considéré, d'avoir résisté pendant un mois aux attaques perpétuelles dirigées contre moi; tous les sujets de conversation aboutissaient immanquablement à ce maudit carrelage, tout m'y conduisait, tout m'y ramenait; on m'en parlait durant le jour entier, et j'en rêvais pendant toute la nuit. J'entendais des soupirs, je voyais à toute heure des visages mécontents, et l'on me laissa même seul un certain soir, en me démontrant qu'il était tout à fait impossible d'habiter cette pièce telle qu'elle était: Pauline avait laissé tomber une aiguille sur cet *odieux* carrelage, et n'avait jamais pu la retrouver; il était évident que la chambre devenait inhabitable. Je dus me rendre à cette preuve sans réplique; mais, tout en posant les plaques de marbre, on s'aperçut que le plancher n'était pas en harmonie avec la cheminée restaurée; on l'enleva, pour y substituer un parquet en point de Hongrie. Les dépenses s'élevèrent à quatre cents francs, et, avec les menus frais précédents, cela fit six cents francs en tout.

« Mais le moyen, je te le demande, de conserver une tapisserie fanée, avec ce beau parquet tout neuf? Et comment tolérer des peintures anciennes près du papier éclatant de fraîcheur? Cela coûta trois cents francs.

« Il y eut alors une trêve, et j'eus la simplicité de croire que la lutte était finie; tout m'entretenait dans cette illusion; ta tante et tes cousines paraissaient ravies; elles admiraient sans cesse la fraîcheur et l'élégance de cette pièce; leurs visages étaient redevenus souriants..... On flattait toutes mes manies..... Je veux dire ce qu'on appelle mes *manies*, car je soutiens que ce sont seulement des goûts raisonnables, des habitudes sensées.

« L'hiver arriva.

« Les hostilités recommencèrent, et ta cousine Valentine fut expédiée en qualité d'éclaireur.

« — Papa, nous sommes dans un grand embarras..... Voici la saison de faire poser le tapis.....

— Eh bien! qu'on le pose! Qu'est-ce que cela te fait? Tu n'es pas chargée, j'imagine, de le clouer?

— Non, sans doute..... Mais ce tapis est vieux, il produit une poussière insupportable..... »

« Ta tante entra sur ces entrefaites.

« — Je disais à papa qu'il était pour ainsi dire impossible de poser l'ancien tapis sur ce beau parquet.....

— C'est parfaitement vrai, » répondit ma femme; « quant à moi, j'aimerais mieux me passer de tapis, avoir froid aux pieds pendant tout l'hiver, plutôt que de revoir ce tissu poussiéreux.....

— Décoloré,» ajouta Pauline.....

« Affreux, » dit Valentine.

« Il n'y avait rien à répliquer; un tapis fut acheté; il coûta six cents francs..... « Autant le prendre beau, » avait dit ma femme.

« Mais les anciens meubles faisaient une triste figure sur les brillantes couleurs du nouveau tapis; il fallut les remplacer. Maintenant, mon garçon, compte un peu; nous disons mille francs pour les premières réparations, six cents francs pour le tapis, cela fait?

— Seize cents francs, mon oncle.

— Quinze cents, pour le mobilier.....

— Trois mille cent francs.

— Une pendule et ses candélabres, coûtant sept cents francs?

— Trois mille huit cents. »

Ma tante et ses filles se regardèrent en souriant, comme pour dire que les chiffres étaient exacts, après tout.

« Ceci, pour une seule chambre; mais, dès qu'elle fut renouvelée de fond en comble, des plaintes s'élevèrent de tous côtés. La salle à manger était indigne de ce brillant voisinage..... J'y dépensai douze cents francs; il fallut restaurer l'antichambre, qui, dans l'état où elle se trouvait, ne pouvait donner accès dans une jolie salle à manger. Cette restauration coûta quatre cents francs; cela fait?

— Cinq mille quatre cents.

— Puis on s'occupa des chambres à coucher; tout y fut renouvelé, et je déboursai deux mille francs en inutilités, mon cher, en inutilités!.... Vint ensuite la nécessité d'accommoder élégamment l'escalier, d'y faire poser un tapis..... En tout, huit mille francs, mon cher, huit mille francs déboursés parce que j'ai fait emplette d'une paire de pincettes! »

Ma tante avait repris son tricot, dont elle s'occupait activement et silencieusement. Valentine feuilletait un livre..... Pauline, qui tisonnait, se hâta de s'éloigner de ce terrain devenu brûlant, c'est le cas de le dire; mon oncle demeurait plongé dans ses calculs.

Je pris la parole.

« Quelle est votre conclusion, mon oncle? Quelle est la morale de cette narration?

— C'est la condamnation de toute concession,» s'écria mon oncle d'une voix tonnante, « c'est l'exposé fidèle du fatal engrenage auquel on se livre, dès que l'on dévie de cette rigoureuse ligne de conduite: point de dépenses inutiles!

— Inutiles,» reprit doucement Pauline..... « Mon père, il faudrait d'abord s'entendre sur la portée de ce mot. Il est insensé, sans doute, de faire des dépenses qui ne sont pas en rapport avec les ressources que l'on possède, et qui peuvent compromettre l'équilibre de la fortune dont on dispose, quelle qu'elle soit, considérable, ou seulement modeste, ou même très-restreinte. Mais est-il bien raisonnable, je vous le demande, de se priver des jouissances que l'on peut s'accorder? Faut-il donc rester entouré de meubles boiteux, de papiers fanés; s'asseoir devant un foyer aux pierres disjointes, se refuser le plus grand de tous les plaisirs, je veux dire celui de vivre dans une demeure accommodée à nos goûts, pour garder intactes des sommes qui sont inutiles, du moment où nous ne les employons pas soit à aider les autres, soit à nous accorder quelques satisfactions? Je vous affirme, mon cher père, que j'ai bien plus de plaisir à rester à la maison, depuis..... depuis que vous avez acheté des pincettes. Si vous aviez dû vous interdire ces embellissements, si votre fortune ne vous avait pas permis de faire ces dépenses..... oh! nous n'aurions pas insisté, et nous n'en serions pas moins heureuses près de vous! Mais il n'en était pas ainsi, et....

— C'est clair! Oh! je savais bien, » dit mon oncle avec un ton d'amère résignation, « que les femmes avaient toujours raison!

— Si vous trouvez que Pauline se trompe, prouvez-le-lui, » dis-je en souriant.

« Mais c'est justement cela qui est impossible! Les femmes s'arrangent de telle sorte qu'on n'a pas même la ressource d'avoir raison contre elles! Tiens! viens m'embrasser, Paulinette! » E. de Paroy.



PILE OU FACE.

Suite.

« Ceci: *face*,» dit-il, « ce sera la rue Bellechasse et ma tante de Sauvron.... Mais non,» reprit-il promptement.... « que je suis étourdi! Elle qui est si ardente légitimiste, elle se formaliserait fameusement de se voir représentée par le profil de Louis-Philippe Ier. Ma tante de Sauvron, ce sera *pile*; *face*, ma tante Fermoy; elle ne s'inquiète guère, elle, de savoir qui est roi, empereur ou ministre, pourvu qu'il y ait des fleurs dans ses serres, des voitures au bois de Boulogne, des artistes aux Italiens et du monde dans son salon. Je ne la blâme pas, moi; je suis un peu comme elle..... Se dévouer est plus digne, mais s'amuser est plus sain..... Enfin, c'est entendu: pour les missionnaires *pile*, et pour les héritières *face*.... Et maintenant tombe, roi! saute, louis!..... »

Le jeune homme, en parlant ainsi, prit la pièce entre ses deux doigts et la lança en l'air au-dessus de la table, la suivant de l'œil pendant qu'elle y tournoyait, semant autour d'elle les beaux reflets d'or de ses deux surfaces miroitantes; puis, lorsqu'elle eut voltigé, tournoyé, elle retomba, et le jeune homme, impatient de connaître son sort, se pencha précipitamment vers la table..... Hélas! la face, cachée, blottie sur les pages d'un livre, se mêlait en ce moment aux *Récits mérovingiens* d'Augustin Thierry, et c'était le revers qui présentait aux yeux du jeune homme sa couronne de chêne et de lauriers, son inscription et son millésime.

« C'est ma tante de Sauvron qui a gagné! » s'écria Paul. « *Alleluia!* victoire aux missionnaires! Allons, garnissons bien notre bourse, et faisons provision de gravité..... Adieu, polkas! adieu, pompons! adieu, sirènes!.... Je suis mis au vert pour ce soir, au régime du petit-lait, du thé léger et des bonnes lectures..... Bah! après tout, une soirée est bientôt passée; et puis, rue Bellechasse, on m'ennuiera peut-être, mais du moins on ne me mariera pas..... Oh! non, ce n'est pas ma tante de Sauvron qui irait faire concurrence à Mme Saint-Marc, et se mêler de mitonner quelque embûche matrimoniale..... Qui sait? elle me conduirait peut-être plus volontiers au couvent qu'à l'autel, cette chère tante Ursule!.... Or, le couvent, je ne le crains pas; mais le mariage, eh! eh!... de plus ferrés que moi s'y sont laissés prendre. Mais, Dieu merci! on ne danse pas le cotillon rue Bellechasse; aussi réjouissons-nous de notre sort, et allons faire notre salut. »

Là-dessus, Paul quitta son fauteuil et commença sa toilette. Puis une idée lui vint au moment où il passait son habit noir: « Tiens, tiens! » se dit-il tout à coup, « si je partageais ma soirée!.... *Pile* a décidé, c'est sûr; aussi *pile* aura la préférence; mais, comme je le disais tout à l'heure, trois heures et demie de bonnes lectures, c'est passablement long. Après que je me serai fatigué le gosier à lire haut, si j'allais sauter un peu pour me dégourdir les jambes? J'arriverai tard, mais c'est bon ton; et puis, de cette façon, je satisferai mes deux tantes; je servirai deux maîtres. J'accorderai un instant de faveur et une dizaine d'entrechats au monde, après avoir passé deux heures à faire mon salut. Le partage ne sera pas tout à fait égal; mais enfin, cela ne sera que juste. Faisons-nous donc beau, et partons.... Ma tante de Sauvron a la vue basse, elle ne remarquera pas que j'ai des souliers de bal, et je me présenterai chez elle en gants marron; je ne mettrai mes gants blancs qu'en sortant, dans le vestibule. »

Là-dessus, Paul, ayant l'esprit satisfait et la conscience parfaitement tranquille, acheva de s'habiller, et descendit promptement, ordonnant au premier cabriolet qu'il rencontra de le conduire rue Bellechasse.

II.

Le salon gros-vert de la baronne avait déjà reçu ses visiteurs lorsque Paul arriva. A l'écart, autour d'une table de jeu, une respectable marquise, un chevalier de Saint-Louis, né dans l'exil, un vieux duc, un ancien capitaine des gardes du roi Charles X, avaient commencé leur partie. Un guéridon, portant deux ou trois volumes, quelques papiers épars, et le classique verre d'eau sucrée, était placé entre le grand fauteuil de la baronne et la chaise de velours à dossier sculpté qu'elle destinait à son neveu. En ce moment la dame du logis, debout auprès de la cheminée, causait avec deux abbés et un ancien inspecteur des prisons, tandis qu'autour d'une grande table ronde quelques pieuses dames, accoutumées à consacrer à des travaux de charité cette soirée des paisibles jeudis de leur amie, voyaient s'étaler devant elles les coupons de flanelle et de calicot, les lés de toile, de mérinos et d'indienne que leurs doigts agiles s'apprêtaient à convertir en jaquettes, en béguins, en jupons, en chauds vêtements d'hiver et en précieuses petites layettes. La perruche de la baronne, endormie au bruit de ces conversations qui se poursuivaient doucement, sans efforts de voix et sans éclats de rire, vacillait sur son perchoir de métal, comme une grosse balle de plumes ébouriffées; le griffon, sommeillant aux pieds des quatre joueurs, entr'ouvrit un œil au tintement décidé de la sonnette; puis, tiré, par un certain sentiment d'affection, de sa paresseuse somnolence, il se contenta de dresser l'oreille droite et de battre de la queue sa fourrure lorsqu'il vit entrer l'ami Paul en habit noir et en gants marron, l'air grave, la contenance modeste, et boutonné fort haut pour cacher son gilet de bal.

Paul alla baiser la main de sa tante, fit un salut général aux dames et aux abbés, s'approcha de cette table de jeu si bien connue, où depuis près de vingt ans les mêmes habitués se retrouvaient tous les jeudis, recommençant la même partie et s'asseyant aux mêmes places. Paul connaissait par cœur la topographie du salon de sa tante; il aurait été, sans broncher, les yeux fermés, du fauteuil où siégeait le chevalier de B*** à la table où présidait Mme d'A***. Étant plus jeune, il avait dévidé les pelotons de fil, tenu les ciseaux et les bobines, et il aurait trouvé à tâtons ces objets sur la table aussi facilement qu'un aveugle manie les pièces d'un échiquier. Aussi se contentait-il d'ordinaire de jeter un vague coup d'œil sur l'ensemble, sans compter les absents, sans détailler les physionomies. C'est encore ce qu'il fit ce soir-là; puis, après une brève conversation avec le vieux garde du corps, ancien ami de son père, il se dirigea vers sa chaise accoutumée, en voyant sa tante prendre place sur son fauteuil, et approcher d'elle le guéridon.

Notre ami Paul se dit qu'il allait commencer son office; il toussa légèrement pour s'éclaircir la voix, et jeta un regard anxieux sur les papiers que classait en ce moment sa tante. Apparemment une des lettres lui manqua, car, après les avoir prises et reprises, et en avoir examiné les dates, la baronne de Sauvron releva la tête, et, jetant un regard du côté de la table à ouvrage, elle dit tout haut:

« Il me manque une lettre du père Noisel, celle de la fin d'août. Ne sauriez-vous me la trouver, Jeanne, ma chérie? C'est vous qui avez disposé le guéridon, je crois? »

Paul aussi releva la tête à ces mots de sa tante. Il crut se rappeler que le nom de Jeanne n'était celui d'aucune des habituées, et d'ailleurs, à une de ses vieilles et respectables amies, la baronne de Sauvron n'eût pas parlé aussi familièrement. Sa curiosité avait été éveillée par cet appel; mais combien elle le fut plus encore lorsqu'il vit auprès de la table se lever une belle jeune fille, confondue jusqu'alors dans le groupe des graves travailleuses, et tenant encore à la main le lange de futaine qu'elle avait commencé à border!

Elle n'était pas très-grande, mais très-légère et très-svelte. Elle marchait à la fois avec beaucoup de vivacité et de grâce, et semblait glisser sur l'épais tapis qui amortissait le bruit de ses petits pieds. Lorsque Mme de Sauvron l'avait appelée, elle avait jeté un rapide coup d'œil sur le guéridon de la baronne, et Paul avait aperçu ses beaux yeux noirs brillants sur un visage fin, d'une blancheur légèrement dorée. En marchant, elle les avait baissés, elle les tenait voilés sous ses longs cils; mais le jeune homme pouvait admirer encore un front modeste, régulier et pur; d'épaisses nattes d'un brun-clair, des sourcils

fiers, élégants, arqués comme ceux d'une muse, et une petite bouche close et discrète comme celle d'un ange qui sourit.

La gentille Jeanne, pour s'approcher du guéridon, passa devant Paul Chantré, et lui fit une inclination modeste et gracieuse, mais sans le regarder et sans rougir.

« Elle en ferait autant si c'était l'abbé H*** ou le vieil officier qu'elle touchât des plis de sa robe, » pensa Paul un peu contrarié. « Voilà qui n'est pas flatteur..... Ne pas accorder un regard à un joli garçon, tant on est empressée de trouver la lettre d'un missionnaire..... Après cela, elle me voit bien peut-être sans avoir l'air de me regarder!.... Mais, si cela était, elle aurait rougi, car en passant, par mégarde, du bout de sa bottine elle a touché le talon de ma botte..... Oh! ne me parlez pas de ces petites précieuses, de ces novices non cloîtrées; c'est rusé, c'est absurde, ou c'est niais.

— Voici la lettre, Madame, » disait pendant ce temps la jeune fille. « Je l'avais, par inadvertance, jointe à une autre de la même main; le papier est très-mince, et je me pressais bien fort. Je vous demande pardon d'avoir agi en étourdie.

— Oh! chère Jeanne, péché avoué est promptement pardonné, et à plus forte raison celui-ci, parce que ce n'est point votre péché d'habitude..... Allons, approchez, mon neveu; maintenant nous sommes à vos ordres. »

Paul obéit cette fois avec une précipitation visible; c'est que Jeanne tenait encore le paquet de lettres destinées au lecteur. Elle les lui tendit avec cette même simplicité digne qu'il avait déjà remarquée dans sa démarche et dans son maintien; ayant toujours le même regard sérieux et doux, toujours la même petite bouche sérieuse, gracieusement fermée; seulement Paul profita de son geste pour examiner sa main.

« Quelle horreur! » pensa-t-il en s'asseyant, pendant que Jeanne retournait à sa place. « Des doigts blancs, fins, effilés du bout, signe d'idéalité, et au milieu d'eux un index tout piqueté et rugueux de coups d'aiguille..... Une muse couturière! une déesse qui ravaude!.... Fi! il n'y a que les dévotes et les pensionnaires pour vous ménager de pareils désenchantements. »

Mais, pendant que Paul faisait ces réflexions, tout le monde s'assit, et il dut commencer sa lecture.

Les lettres de l'humble prêtre étaient bien belles, ô mes lectrices! et je gage que vous et moi nous eussions été touchées si nous les avions entendues. Le missionnaire, le sage, le poëte, le savant, le père, s'y révélaient, s'y unissaient tour à tour. Il y avait de tout dans ces pages: des exhortations éloquentes, de magiques peintures, des paysages grandioses, des méditations consolantes, des détails charmants de naïveté; et pourtant, je suis forcé de le dire, l'imagination vagabonde de mon lecteur ne pouvait pas se fixer à Nouka-Hiva; elle ne suivait pas le moins du monde ses regards attachés sur la page. Il arrivait même parfois que ces regards s'en détournaient un peu. Dans l'intervalle d'un alinéa, d'un feuillet, d'une lettre à l'autre, ils se permettaient une rapide excursion ayant invariablement pour but la grande table où les ouvrages étaient rangés. Ce qu'ils y voyaient était en effet agréable. Au milieu de ces vieux visages flétris, desséchés et sillonnés de rides, de ces vieilles mains osseuses, aux doigts maigres et jaunis, se détachait avec tant de grâce et de fraîcheur ce visage jeune et attrayant, cette douce et blanche figure! La coquette la plus ingénieuse, l'élégante la plus raffinée n'eût pas pu choisir un cadre plus avantageux que cet entourage imposant de nobles dames de charité et de respectables douairières. Mais la jeune fille ne pensait guère à sa beauté, ni à sa jeunesse, ni à son cadre; il était bien facile de le voir, tant elle était sérieuse, vive et occupée, coupant son fil, écoutant la lecture, poussant sa mince aiguille avec peine dans le gros lange un peu rude qui lui éraillait les doigts.

« Comme elle se tient bien! » pensait le lecteur, « comme elle coud avec grâce! Je suis sûr que ce lange sera admirablement piqué..... Je voudrais être le *baby* qui se prélassera dans cette chaude couverture..... Ou plutôt, non, je voudrais rester *moi*, si ces jolis doigts blancs daignaient me broder une blague..... Mais, bah! ce serait trop mondain, cela, trop profane; pour les dévotes ce serait péché de toucher un peu de fil d'or, des soies et des soutaches; elles s'en tiennent aux maillots, aux camisoles, aux béguins!..... Ah! que le monde est ridicule, et que les pauvres sont heureux! »

Mais le feuillet était tourné, et Paul reprenait sa lecture, abandonnant le contour de la table à ouvrage pour les golfes, les forêts et les bourgades de l'archipel de Nouka-Hiva.

Arrivé à un passage de la lettre où le père Noisel décrivait les costumes des riches indigènes, Paul, ramené tout à fait aux idées mondaines, jeta un coup d'œil dans les parages de la table ronde pour détailler la toilette de la jeune travailleuse aux yeux noirs. Il ne l'avait pas encore remarquée.

Probablement cet examen ne fut pas très-favorable, car le regard se détourna bien vite, et la lèvre inférieure s'allongea légèrement en signe de dédain.

« Peuh! » pensa notre ami Paul, « une pauvre petite robe de soie noire, et pas très-fraîche encore, avec un col plat et des poignets blancs..... S'habiller ainsi pour une soirée, cela n'a pas le sens commun... Quand même on vient coudre des langes entre des abbés et des douairières, on est pourtant dans un salon, dans un salon de baronne, et on n'y devrait pas venir sans rubans, sans parure, sans rose, sans blanc et sans bleu, quand on est jeune et qu'on se respecte... Mais, après tout, ce n'est sans doute qu'une pauvre petite gouvernante, qu'une demoiselle de compagnie que ma tante aura mise, comme elle mettrait un bouquet de violettes, dans son salon, un petit objet bien humble, bien silencieux et docile, qui a sa place toute marquée entre la perruche et le roquet..... Et je l'ai regardée, moi, Paul Chantré!..... C'est qu'on a tant besoin de distractions quand on fait des lectures pieuses!.... Allons, revenons à Nouka-Hiva, ce n'est pas là que nous serons exposés aux méprises. »

Et Paul, sur cette noble résolution, se remit à sa lecture, qu'il anima d'une verve et d'une ardeur qu'on ne lui avait pas encore remarquées. Grâce à ce surcroît d'entrain et d'activité, sa besogne toucha bientôt à son terme. Les lettres furent épuisées, les récits finis; on se communiqua ses sentiments, ses observations, ses impressions aux divers passages; puis, comme *varier les plaisirs, c'est les multiplier*, la baronne de Sauvron proposa de faire un peu de musique.

« Il est à peine dix heures, et le thé ne viendra que dans quelques moments, » dit-elle. « En attendant, voudriez-vous nous chanter quelque chose, Jeanne, ma chérie?

— Très-volontiers, si ces dames le permettent, » dit la jeune fille en se levant, après avoir plié son ouvrage.

Elle se mit au piano, commença quelques accords aériens, légers, comme lointains et mélancoliques, rappelant le son des cloches s'envolant avec la brise, les échos de l'*Angelus* adoucis et mêlés aux murmures du soir; puis elle chanta l'*Ave Maria* de Schubert d'une voix sonore, juste, exercée, mais où le sentiment brillait plus que la recherche et la finesse d'exécution, où chaque note avait son langage, chaque inspiration son écho, où l'art se faisait humble et silencieux, pour laisser parler la prière.

« Voilà qui est bien chanté, » pensa Paul, ému malgré lui, et rendu en partie à son admiration première... « Ce n'est pas la Patti, bien sûr..... Je ne sais pas comment mademoiselle Jeanne nous défilerait des roulades et attaquerait les *staccato*..... Mais c'est quelque chose qui vous remue, qui vous attire, et qui ne peut pas s'expliquer... C'est une cloche, c'est un écho, c'est une prière, c'est une âme, et, en même temps, c'est une voix. »

Et je vous prie de croire que notre ami Paul était difficile, car il était habitué à trôner comme un roi et à prononcer comme un juge, dans sa stalle des Italiens.

Il s'était approché du piano, et, joignant ses félicitations à celles des invités, il allait prier la jeune fille de chanter encore, lorsqu'un coup de sonnette retentit à la porte du pavillon, et bientôt le vieux domestique de la baronne entra.

« On vient chercher mademoiselle Jeanne, » dit-il à Mme de Sauvron.

« Allons, mignonne, nous allons vous dire adieu, » dit celle-ci. « C'est sans doute votre père qui vous appelle. Il ne faut pas le faire attendre; mais je regrette pourtant bien que vous ne puissiez pas passer la soirée avec nous.

— Je le regrette vraiment aussi, » dit Jeanne en portant à ses lèvres la douce main de la baronne, « et, pour jeudi prochain, je vous le promets, car, ce jour-là, il n'y aura pas d'obstacle; » et elle ajouta plus bas: « D'ici là, si je ne puis pas venir vous voir, voudrez-vous bien m'envoyer ma petite provision d'ouvrage?..... Voici que je fais la paresseuse aujourd'hui; je pars sans avoir fini ma tâche.

— Oui, soyez tranquille, ma bonne, je ne vous oublierai pas, » dit Mme de Sauvron... « Du reste, je compte vous voir dimanche, au Patronage des jeunes apprenties..... Mais partez, partez vite; à bientôt! Amusez-vous bien.

— Merci, Madame, » dit la jeune fille à la baronne avec un sourire..... « Au revoir, Mesdames; bonsoir, Messieurs! »

Elle salua gracieusement l'assemblée, et disparut dans l'ombre du corridor. Bientôt le bruit de la porte en retombant apprit aux hôtes de la baronne que la douce Jeanne était partie.

Le thé arriva heureusement pour faire diversion à la tristesse de ce départ. Mais Paul trouva plus que jamais la soirée longue, les convives ennuyeux et le thé fade. Ce vieux salon vert venait de perdre en un instant sa seule perspective riante, son seul point lumineux, la seule étincelle qu'il eût de fraîcheur, de jeunesse et de vie. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que notre héros, dans cette sorte de parloir monastique de la tante de Sauvron, se prît soudain à penser au bal de la tante Fermoy? Il mit la main dans sa poche pour s'assurer s'il n'avait pas oublié ses gants blancs, jeta un coup d'œil de satisfaction sur ses fines chaussures vernies, et pensa à se ménager un prétexte de sortie pour le moment où l'on aurait pris le thé.

Quand on se fut levé de table, il s'approcha de sa tante, et commença à causer avec elle. Un instant il eut l'idée de lui demander qui était cette jeune fille qu'autrefois il n'avait jamais vue figurer dans ce vieux salon. Ce n'était pas évidemment une demoiselle de compagnie, puisqu'on venait la chercher au milieu de la soirée, et que son père l'attendait. Était-ce quelque protégée, quelque parente pauvre, quelque rejeton obscur d'une illustre maison?... Mais, toutes réflexions faites, Paul n'exprima point sa demande; il pensa que ces questions pourraient scandaliser sa tante; qu'elle y verrait de la curiosité, de l'indiscrétion..... Et si elle y voyait quelque chose de plus encore? se dit-il soudain en frémissant. « Non, non! il ne faut pas plaisanter; ces saintes femmes n'entendent pas raillerie sur le chapitre du mariage..... Ainsi, pas de questions, pas de rêves; sortons d'ici, mettons nos gants, et allons sauter. La tante Fermoy nous maudit, et le cotillon nous appelle. »

Là-dessus, Paul tira sa montre, se récria sur l'heure qu'il était, affirma, sur son honneur, que la soirée avait passé bien vite, et jura ses grands dieux qu'il était impérieusement attendu par un ami. Il répondit aux doux reproches de sa tante en lui protestant que, pour la semaine suivante, il lui consacrerait toute la soirée du jeudi: promesse qu'il fit d'autant plus volontiers qu'il se rappelait celle qu'avant lui avait exprimée mademoiselle Jeanne. Puis il abrégea ses politesses aux autres habitués du salon, et, pour ne pas perdre de temps, commença à mettre ses gants blancs aussitôt qu'il fut dans le vestibule.

Comme il les passait à la hâte, en fixant machinalement ses yeux à terre, il aperçut sur les dalles un petit objet de couleur sombre, et se baissa pour le ramasser. C'était un petit gant de peau noire et fine; probablement un des gants de mademoiselle Jeanne, qu'en partant elle avait laissé tomber.

« Qu'il est petit! qu'il est étroit et mignon! » dit Paul en le relevant pour mieux le considérer, s'approchant de la lanterne. « On devine, en le voyant, que les doigts qu'il renferme sont blancs et fins, et on n'aperçoit pas l'affreuse marque des coups d'aiguille..... Si je le gardais, en souvenir de la première soirée où je ne me suis pas ennuyé à mourir chez ma tante de Sauvron!..... Mais, bah! après tout, ce n'est qu'un gant de novice, un gant de pensionnaire...... Un gant noir, surtout, fi donc! J'en vais bien voir d'autres chez ma tante Fermoy, des gants blancs, coquets, parfumés, enrubannés, qui me feront oublier celui de cette petite couseuse. »

Et ici, Paul, par un mouvement dédaigneux, rejeta le petit objet perdu sur un meuble, puis il s'élança dans la cour, et, toujours courant, sauta dans son cabriolet.

(*La suite au prochain numéro.*) ÉTIENNE MARCEL.

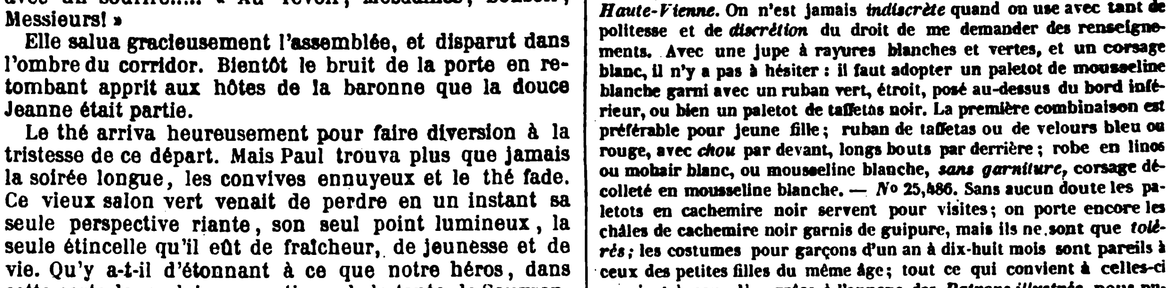
RENSEIGNEMENTS

N° 4,108, *Haute-Saône.* Voir l'article *Modes*, du n° 33. — *N°* 69,817, *Haute-Vienne.* On n'est jamais *indiscrète* quand on use avec tant de politesse et de *discrétion* du droit de me demander des renseignements. Avec une jupe à rayures blanches et vertes, et un corsage blanc, il n'y a pas à hésiter: il faut adopter un paletot de mousseline blanche garni avec un ruban vert, étroit, posé au-dessus du bord inférieur, ou bien un paletot de taffetas noir. La première combinaison est préférable pour jeune fille; ruban de taffetas ou de velours bleu ou rouge, avec *chou* par devant, longs bouts par derrière; robe en linos ou mohair blanc, ou mousseline blanche, *sans garniture*, corsage décolleté en mousseline blanche. — *N°* 25,486. Sans aucun doute les paletots en cachemire noir servent pour visites; on porte encore les châles de cachemire noir garnis de guipure, mais ils ne sont que *tolérés;* les costumes pour garçons d'un an à dix-huit mois sont pareils à ceux des petites filles du même âge; tout ce qui convient à celles-ci convient à ceux-là; grâce à l'annexe des *Patrons illustrés*, nous publions ces costumes en assez grand nombre pour éviter que les abonnées n'ayant pas d'enfants de cet âge nous adressent des réclamations.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

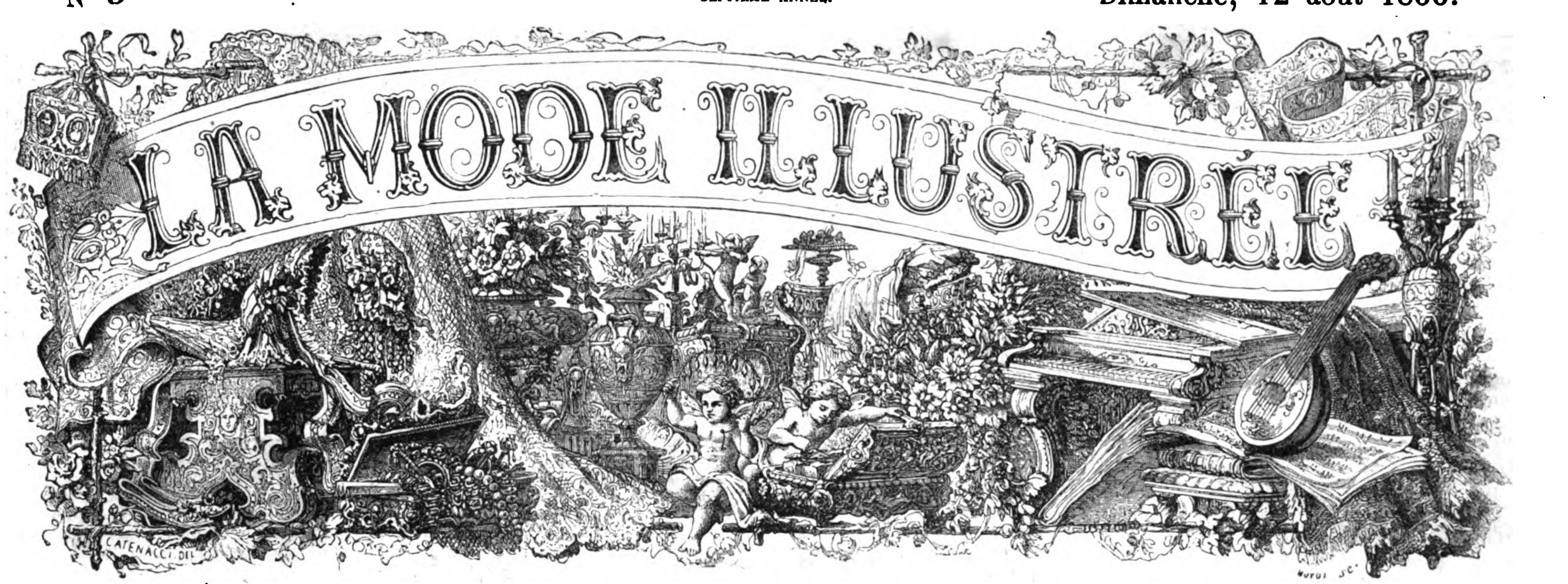
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS. — Souvent l'homme mûr ne s'aperçoit pas qu'il vieillit.

N° 33. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 12 août 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Costume de voyage ou de promenade.

La robe, entièrement coupée en pointes, sans plis, si ce n'est par derrière, est faite en mohair écru ; la garniture se compose de bandes en taffetas gros bleu, coupées en biais. Paletot pareil à la robe, avec même garniture. Chapeau de paille blanche, garni de rubans gros bleu. Ombrelle à long manche en foulard écru, doublée de taffetas gros bleu.

Deux dessins de tapisserie

POUR PANTOUFLES, COUSSINS DE PIEDS, ETC.

N° 1. Point croisé, exécuté de gauche à droite, sur 4 fils en hauteur. Le dessin indique la différence des quatre teintes, qui doivent être prises dans la même couleur, — violette sur notre modèle. Les vides laissés dans le canevas indiquent la direction des points.

N° 2. On l'exécute en partie à la croix, en partie à points longs, sur du canevas non *divisé*. Pour faciliter le travail on devra faire d'abord les croix en laine noire ; le reste du dessin est exécuté avec deux nuances rouges et deux nuances vertes.

Panier à bonnet.

La figure 50 (*verso* de la planche jointe au précédent numéro) appartient à cet objet.

MATÉRIAUX : 16 mètres de tresse de paille ayant à peine 1 centimètre de largeur ; 1 mètre de cachemire brun ; 9 mètres 25 centimètres de corde brune en laine ; 1 mètre 40 centimètres de bande en acier-carton ; 2 moules de boutons en bois.

Ce panier, en forme de boule, servira à contenir et à transporter sans dommage un bonnet, ou bien une coiffure, nécessaires à un certain âge, quand on quitte son chapeau pour assister à un dîner. Le panier se compose de deux moitiés égales coupées en carton, recouvertes de tresses de paille cousues sur le carton, formant deux étoiles à six branches, doublées de cachemire brun qui ressort en guise de *bouillonnés*, entre chaque branche. La pointe de chaque branche est fixée sur un ressort (ou *bande* d'acier) recouvert par le cachemire. On peut remplacer la tresse de paille par de la tresse de laine ou de soie, et si l'on veut rendre le panier plus élégant et plus léger, substituer du taffetas au cachemire.

La figure 50 représente le tiers d'une étoile, que l'on coupe tout entière en carton, — puis, sur celle-ci, on taille une seconde étoile. On coud la tresse sur les lignes du patron, de telle sorte que chaque branche forme un *tout* complet et isolé de la branche suivante. On commence par le contour extérieur, et l'on dirige la tresse d'une extrémité à l'autre, en coupant chaque bout après chaque *rangée*, et cachant son extrémité sous la *rangée* précédente. Les morceaux de tresse *débordent* un peu l'un sur l'autre, et représentent assez exactement une large natte sur chaque branche de l'étoile. Quand celle-ci est terminée, on l'encadre avec de la corde de laine, on forme un cercle de 70 centimètres avec le ressort d'acier, et l'on y fixe les pointes des branches de l'étoile à distances régulières. Ceci forme la moitié de la boule. La doublure coupée en forme de disque, ayant pour chaque moitié du panier 38 centimètres de diamètre, recouvre le cercle, et doit être fixée sous le contour de chaque branche de l'étoile. Les deux moitiés sont réunies par un ruban brun, en laine, ayant 4 centimètres de longueur, qui sert de charnière. Sur le côté opposé à la charnière, on coud les poignées faites avec de la tresse de paille ; chaque poignée a 25 centimètres de longueur, et est ornée avec de la corde de laine entrelacée. Sur chaque moitié on pose un bouton et une bouclette en cordon élastique.



COSTUME DE VOYAGE OU DE PROMENADE.

Petite valise pour lingerie.

Les figures 47 et 48 (*verso* de la planche jointe au précédent numéro) représentent le dessin et le patron de cet objet.

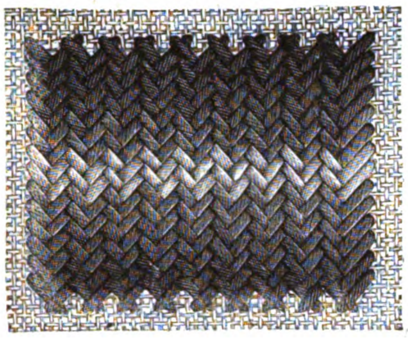
MATÉRIAUX : 1 mètre 75 centimètres de mousseline de laine bleu-clair ; 5 mètres 85 centimètres de ruban de même nuance, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur ; 4 mètres 60 centimètres de même ruban, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur ; mousseline ; nansouk ; fine soie noire ; carton.

Cette petite valise servira à renfermer, en voyage, les cols, manches, bonnets, etc., qui pourraient être froissés, si on se bornait à les placer dans un coffre, sans les avoir rangés au préalable dans cette valise.

Notre modèle est fait en mousseline de laine bleue, orné d'une broderie en application faite en mousseline et nansouk, et de ruches en ruban.

On coupe, en carton, deux morceaux, d'après chacune des figures 47 et 48, qui représentent seulement la moitié de chacun de ces morceaux. On coupe le revers du couvercle (fig. 47) seulement jusqu'à la ligne fine. On couvre entièrement les deux côtés de chaque morceau de carton avec de la mousseline de laine bleue ou de toute autre teinte ; les bouillonnés qui forment les *soufflets* de la valise sont formés avec une bande de mousseline de laine, ayant 15 centimètres de largeur, 2 mètres 70 centimètres de longueur, froncée sur chaque côté long. On fixe d'abord ce bouillonné sur le fond de la valise (l'un des deux grands morceaux) ; la couture est cachée avec un ruban ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, puis on fixe sur le fond (voir le dessin), de chaque côté, 3 bouclettes de même ruban, ayant chacune 10 centimètres de longueur. Les deux *côtés*, coupés d'après la

figure 48, le couvercle et son revers, sont bordés de ruban sur leur contour, à l'exception d'un côté long, qui doit être réuni au bouillonné. La broderie du couvercle et celle du revers sont exécutées avec de la fine soie noire, sur de la mousseline avec *application* de nansouk. La mousseline est coupée de même dimension que chacun des morceaux destinés à être recouverts, avec un excédant d'un centimètre tout autour. Le nansouk, qui doit être fixé sous cette mousseline avant que l'on commence la broderie, doit avoir seulement la hauteur du dessin, représenté en moitié sur la figure 47. Les contours des feuilles et des fleurs sont exécutés au point de feston ; les nervures et les pistils des fleurs, les contours des lettres, sont au point de cordonnet ; les nervures des feuilles sont mi-parties au point russe et au point d'arêtes. Quand la broderie est terminée, on découpe le nansouk en dehors des contours du dessin, et l'on fixe les morceaux de mousseline (après les avoir ourlés) de telle sorte qu'ils puissent être facilement enlevés, quand on veut les blanchir. On entoure chaque morceau avec une ruche de ruban ayant 2 centimètres 1/2 de largeur; on fait au milieu du revers une boutonnière en soie bleue, qui s'attache à un bouton bombé, en nacre, fixé au milieu du couvercle. On peut aussi exécuter la broderie, sur la mousseline de laine, en employant de la soutache, ou en faisant le dessin soit au point chainette, soit en teintes naturelles.



DESSIN DE TAPISSERIE N° 1.

Gant pour frictions.

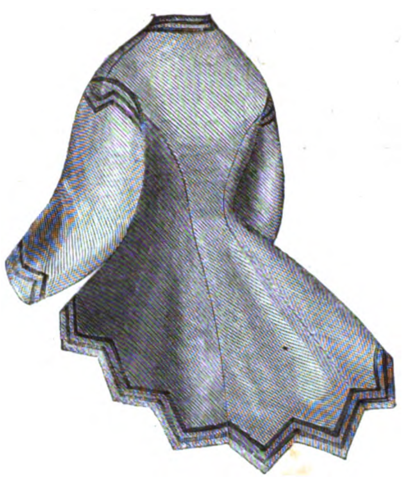
MATÉRIAUX : Laine blanche un peu rude ; fines aiguilles à tricoter en acier.

En bien des circonstances, et particulièrement lorsqu'il s'agit des enfants, des frictions peuvent être nécessaires. Le *gant* dont nous allons publier l'explication les facilitera, tout en les rendant plus efficaces.

On monte 60 mailles, que l'on divise sur trois aiguilles; on fait 16 tours, en tricotant alternativement 3 mailles à l'endroit, 3 mailles à l'envers.

Avec le 17e tour commencent les *bouclettes ;* on pique l'aiguille de droite dans la 1re maille, comme si l'on voulait la tricoter, on pose l'index de la main gauche tout contre l'aiguille de gauche, derrière la maille, et l'on tourne le brin 4 fois autour de la pointe du doigt. On pique l'aiguille droite dans cet *enroulement*, on le tricote comme une maille quadruple, de telle sorte que la bouclette reste à l'envers de l'ouvrage. Les deux autres aiguilles de ce tour sont tricotées comme les premiers tours du gant. Dans le tour qui leur succède, les bouclettes sont tricotées en biais, c'est-à-dire que l'on pique l'aiguille de droite à gauche, et d'avant en arrière, au travers de la maille quadruple. Cette même aiguille est tricotée *unie* dans le 19e et le 20e tour, sans avoir égard aux deux autres aiguilles. Avec le 21e tour, on répète l'aiguille *à bouclettes;* — on continue de la sorte jusqu'au 60e tour; la diminution a lieu dans les 15 tours suivants, en ce que l'on tricote ensemble les 2 premières mailles de la seconde aiguille et les 2 dernières mailles de la troisième aiguille. En outre, on diminue aussi dans chaque tour, sur l'aiguille à bouclettes (en exceptant toutefois le tour durant lequel on fait les bouclettes); la diminution a lieu, alternativement, — au commencement, — à la fin de chaque aiguille. Quand le 15e tour est terminé, il doit rester sur chaque côté du gant 10 mailles, — en tout 20 mailles, que l'on démonte en 10 mailles, en surjetant ensemble une moitié des bouclettes, avec une maille du côté uni.

On retourne le gant, pour que les bouclettes se trouvent *à l'endroit.*



PALETOT DU COSTUME DE VOYAGE.



PANIER A BONNET.

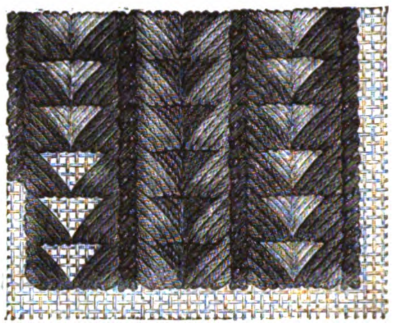
Courroies au crochet.

MATÉRIAUX : Fil écru n° 60; 9 mètres 25 centimètres de ficelle de moyenne grosseur; 5 mètres 50 centimètres de cordon rouge en laine; 38 centimètres de corde, ayant 2 centimètres de contour; 2 boucles en acier.

Ces courroies servent non-seulement pour rouler et porter aisément les châles et les manteaux en voyage, mais aussi pour mille emplettes, que l'on transporte en les serrant avec les boucles.

On exécute ces courroies au crochet, à mailles simples, faites avec du fil écru, en partie sur de la ficelle, en partie sur du cordon rouge. On commence par l'une des deux courroies, en faisant une chainette de 355 mailles. On travaille d'abord sur l'un, puis sur l'autre côté de cette chainette, en faisant sur de la ficelle 3 tours; on pique toujours le crochet sous la maille entière du tour précédent, à l'exception, bien entendu, du 1er tour, pour lequel on pique dans les mailles de la chainette. A l'une des extrémités, on augmente, de façon à arrondir ce côté, tandis que l'autre reste en ligne droite. Le 4e tour (dernier de la courroie) est fait sur du cordon rouge, et se compose alternativement d'une maille simple, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent. On répète ces 4 tours sur l'autre côté de la chainette.

Quand les deux courroies sont terminées, on prépare la poignée; on prend la corde, on la recouvre avec des mailles simples, aussi serrées que possible, en dirigeant ces mailles en un *enroulement* (ou spirale) indiqué sur le dessin. Sur cette spirale on exécute, avec du cordon rouge, un tour pareil au dernier tour de la courroie (voir le dessin de la poignée en grandeur naturelle). On fixe la poignée à l'envers des courroies, sur chaque côté, en ligne droite; on place les boucles d'acier; on cache ces coutures sous un petit carré fait au crochet, en allant et revenant, sans ficelle. Chaque courroie est passée dans deux pattes, dont l'une sert à recouvrir la boucle, l'autre à fixer l'extrémité arrondie. Pour la partie supérieure de chaque patte, on fait une chainette de 13 mailles, puis, comme pour les courroies, un tour sur de la ficelle, un tour sur du cordon rouge, en augmentant à la fin de chaque tour, pour arrondir la patte. Sous la patte, d'une extrémité à l'autre, on fait une languette (sans ficelle) ayant 8 mailles de largeur, 3 centimètres de longueur, exécutée en *allant* et *revenant.*



DESSIN DE TAPISSERIE N° 2.

Deux cols.

N° 1. Les parties épaisses de ce col sont faites en toile double, et alternent avec du filet brodé en *reprises* (voir le n° 20, carré brodé sur filet pour pelote). Pour faire ce col, on coupe d'abord isolément les morceaux de toile, on les brode, on les réunit aux morceaux de filet, puis on les double, de telle sorte que les points fixent en même temps le filet. Le contour extérieur est *piqué.* Cette sorte de *garniture* plate est prise entre le dessus et la doublure du col proprement dit, lequel est *piqué* sur son contour.

N° 2. Fait en toile double, ou *doublée*, ce col est orné d'une dentelle à l'aiguille, et d'une rosette assortie, dont on recevra prochainement le modèle, et qui peuvent être remplacées par une dentelle et une rosette exécutées au crochet avec du fil très-fin ; on en a reçu plusieurs modèles.

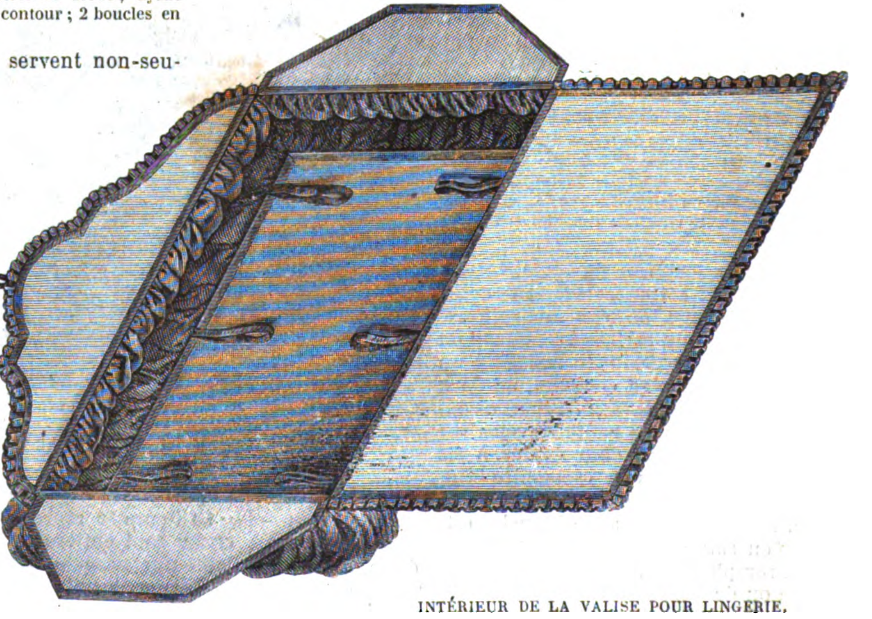
Sac pour linge de bain.

MATÉRIAUX : Moleskine brune ; moleskine grise ; ruban brun en laine ; soie de cordonnet brun clair ; deux boutons en acier.

Pour préparer ce sac, on prendra deux morceaux, l'un en moleskine brune, l'autre en moleskine grise, chacun de 58 centimètres de longueur, sur 43 centimètres de



PETITE VALISE POUR LINGERIE.



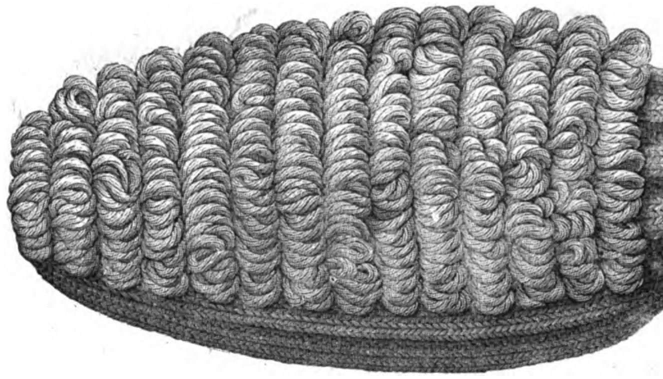
INTÉRIEUR DE LA VALISE POUR LINGERIE.



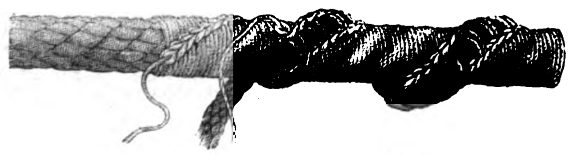
Leroy imp. Paris

N° 33 - 1866

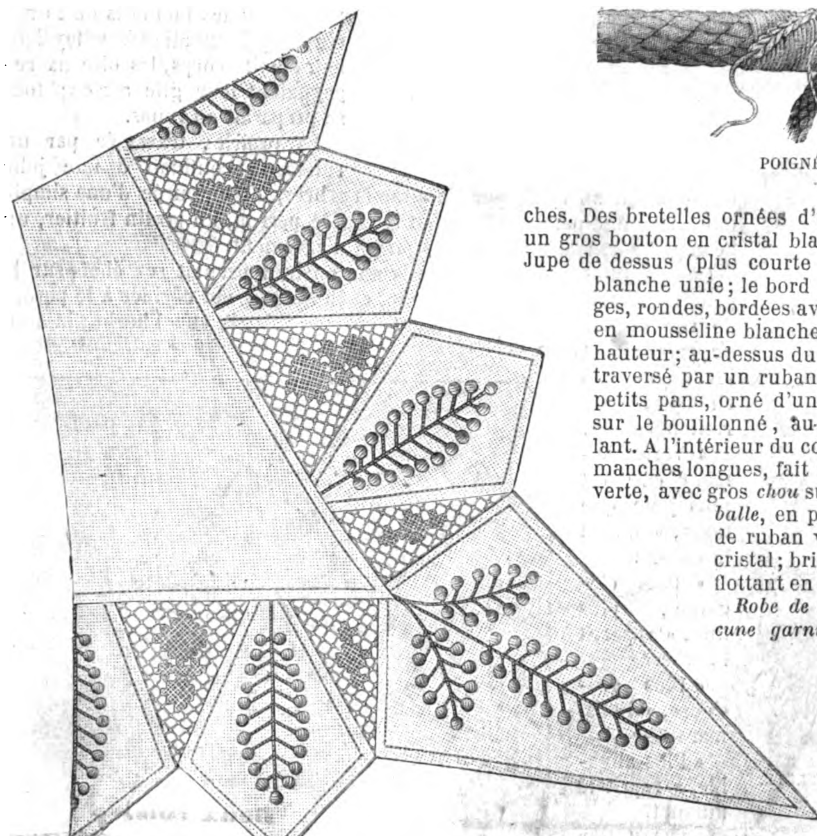
largeur. Le morceau brun est le *dessus*, le morceau gris l'*intérieur* du sac; le premier est orné avec des bandes de moleskine grise, ayant chacune un centimètre de largeur, posées en biais, à intervalles d'un centimètre 1/4. On les coud sur la moleskine brune, avec des *points d'arêtes*, exécutés en soie brune de cordonnet; on pose le *dessus* sur la *doublure*, qui est la moleskine grise; le tout forme un carré ayant 58 centimètres, sur 43; deux tiers de ce carré forment le sac proprement dit, un tiers représente le revers. L'un des côtés du carré reste en ligne droite; l'autre côté, celui du revers, est arrondi sur chaque extrémité. Les soufflets (dessus et doublure comme le sac) ont chacun 17 centimètres de hauteur, 11 centimètres de largeur; leur bord inférieur est arrondi; on les coud sur chaque côté du sac; toutes les coutures et tous les contours sont



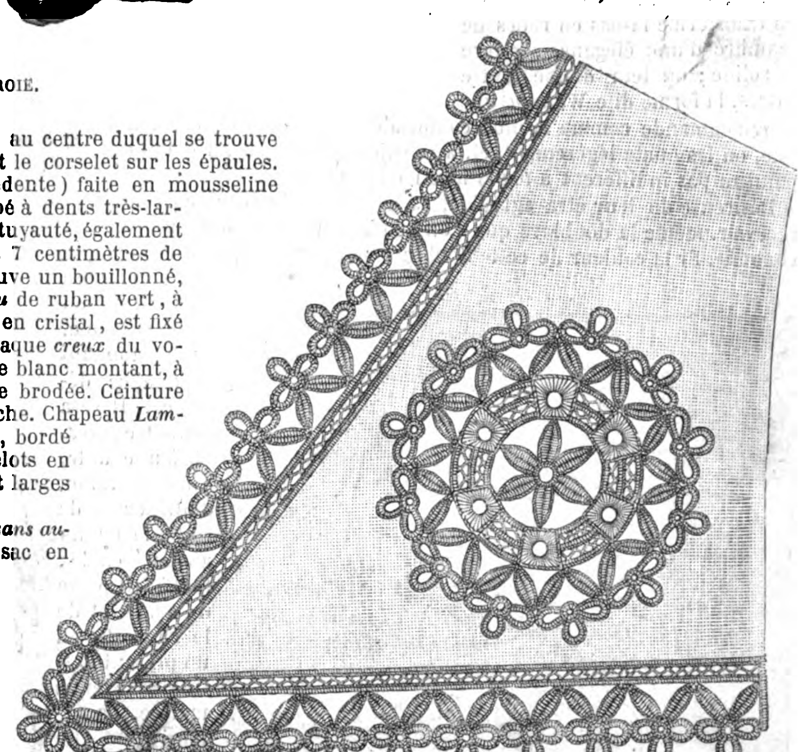
GANT POUR FRICTIONS.



POIGNÉE DE LA COURROIE.

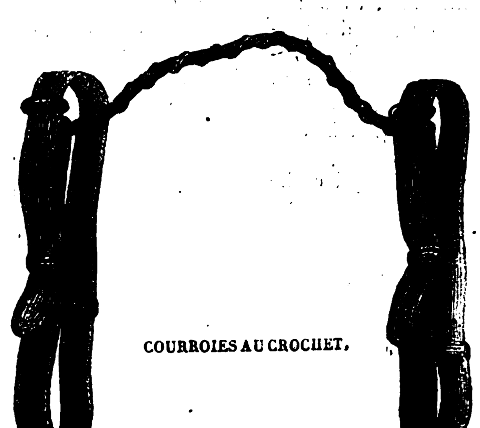


COL N° 1.



COL N° 2.

garnis avec du ruban brun en laine; on orne le sac avec une natte ayant 2 centimètres de largeur, exécutée avec 3 bandes de moleskine brune; sur chaque côté (devant et derrière) on pose une *poignée*, ayant 2 centimètres de largeur, faite avec de la moleskine grise, ornée avec une natte exécutée en moleskine brune. Une couture à *points d'arêtes* orne l'intérieur des poignées. Deux boutons d'acier sont destinés aux boutonnières élastiques, fixées au revers.



COURROIES AU CROCHET.

Pelote.

On peut exécuter cette pelote de diverses façons: en mousseline blanche, telle que l'indique notre dessin, ou bien en tulle noir, uni, en faisant les divers *points de dentelle* en fine soie noire de cordonnet.

Le petit coussin rond, en taffetas cerise, a 22 centimètres de diamètre au dessus, 12 centimètres de diamètre en dessous; il est fait avec deux morceaux ronds cousus ensemble, remplis avec du son.

Les bandes *mates* sont en mousseline, appliquées et festonnées sur de la mousseline. La broderie est faite au plumetis, avec petits *nœuds*, en soie noire; on brode au milieu soit un chiffre avec vignette, semblable aux deux dessins que nous publions comme échantillon, soit deux lettres initiales, soit enfin une vignette quelconque.

Le contour inférieur de la pelote peut être bordé avec une ruche en ruban de taffetas rose. Si l'on préfère la disposition indiquée par notre dessin, on préparera 34 petits cornets, à contours découpés, en plusieurs nuances de taffetas rose, depuis le grenat jusqu'au rose pâle; on prépare de petites houppes en crin noir, dont l'extrémité, enduite d'une dissolution de gomme arabique, sera saupoudrée avec de la poudre argentée (dont les fleuristes font usage). Chaque houppe est fixée dans l'un des petits cornets, puis on groupe et l'on fixe ceux-ci autour de la pelote, en variant les nuances.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de dessous en taffetas vert anglais, très-clair, à corselet très-bas, sans manches. Des bretelles ornées d'un *chou* vert, au centre duquel se trouve un gros bouton en cristal blanc, retiennent le corselet sur les épaules. Jupe de dessus (plus courte que la précédente) faite en mousseline blanche unie; le bord en est découpé à dents très-larges, rondes, bordées avec un volant tuyauté, également en mousseline blanche unie, ayant 7 centimètres de hauteur; au-dessus du volant se trouve un bouillonné, traversé par un ruban vert; un *chou* de ruban vert, à petits pans, orné d'un gros bouton en cristal, est fixé sur le bouillonné, au-dessus de chaque *creux* du volant. A l'intérieur du corselet, corsage blanc montant, à manches longues, fait en mousseline brodée. Ceinture verte, avec gros *chou* sur le côté gauche. Chapeau *Lamballe*, en paille blanche, bordé de ruban vert et de grelots en cristal; brides longues et larges flottant en arrière.

Robe de taffetas noir, sans aucune garniture. Paletot-sac en taffetas noir, brodé d'un semé de perles noires, en jais; sur le contour du paletot et sur l'entournure des manches, un galon noir, en passementerie, mélangé de perles de jais et terminé par une frange assortie. Chapeau *Lamballe*, en dentelle noire, orné de fuchsias rouges; un bouquet de fuchsias retient sous le menton les brides de dentelles noires. Gros boutons de corail rouge aux poignets des manches; même bouton très-gros au col.

MODES.

On m'a demandé, au sujet des robes courtes, des explications qu'il m'eût été impossible de donner si je n'avais eu recours à l'expérience d'une personne compétente; voici la *consultation* donnée par Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.

L'ampleur des robes courtes, sur leur bord inférieur, est généralement de 4 mètres à 4 mètres 50 centimètres; ces *costumes* sont habituellement exécutés avec des étoffes qui ont de 65 à 75 centimètres de largeur.

On taille trois lés en pointe, et pour le milieu, par derrière, on réunit exceptionnellement deux *biais*; tous les autres lés se joignent, un côté en biais avec un côté en droit fil, en plaçant toujours le biais en arrière; le lé du milieu, par devant, se diminue également en tablier.

Il est bien entendu que l'on procède pour ces lés coupés en pointes comme cela a été précédemment indiqué, c'est-à-dire que l'on ploie un lé en deux, en biais, et qu'on le coupe ainsi. Cette méthode ne peut, du reste, être suivie que dans le cas où l'on emploie un tissu sans *envers* et sans *montant*; dans le cas opposé (avec *envers* ou avec *montant*) on est forcé d'utiliser l'une des moitiés de chaque lé pour le corsage, les manches et les garnitures.

Le jupon, plus long que la robe courte, a exactement la même ampleur et la même forme que la robe; ni l'un ni l'autre n'ont aucun pli, pas même par derrière; en un mot, les robes actuelles ont, ainsi que les jupons, exactement la forme attribuée à un abat-jour. Mme Fladry me dit qu'elle monte toujours le jupon de la robe courte sur la ceinture même de cette robe.



SAC POUR LINGE DE BAIN.

Les paletots courts et non ajustés seront l'uniforme général des deux saisons prochaines, automne et hiver; il n'y a d'exception à cette règle qu'en faveur des très-grands talmas, considérés comme manteaux de voyage, de bains de mer, comme *sortie* de bal et de théâtre, ou enfin comme *pardessus* consacré aux toilettes *négligées* du matin. Considéré à ce point de vue, la forme du talma est appelée à s'éterniser; toutes les raisons militent en faveur de sa durée, et je vais indiquer quelques-unes de ces raisons.

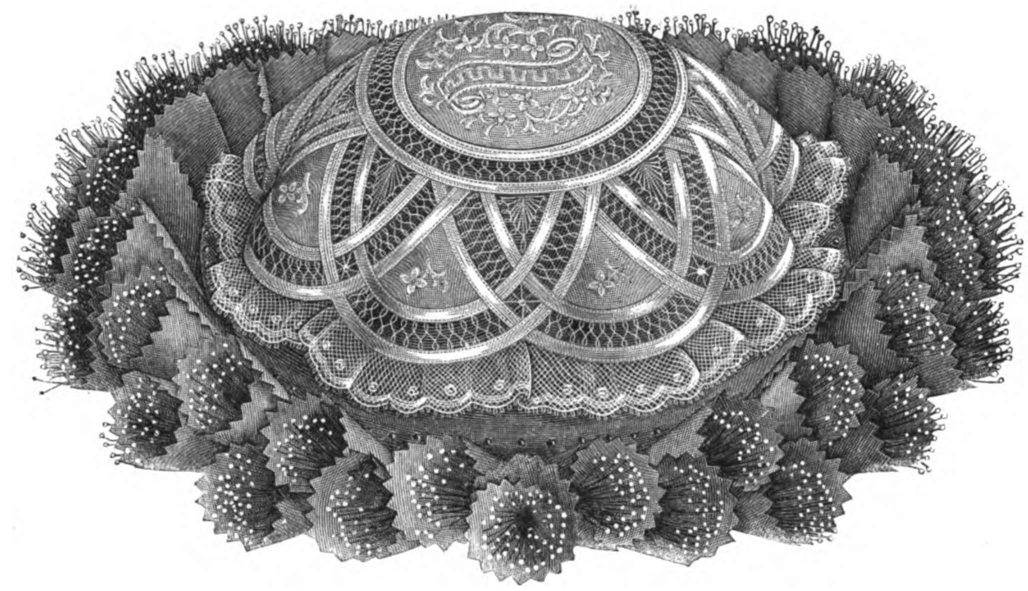
Le grand talma a, à peu de chose près, la forme *biaisée*, que l'on donne aujourd'hui aux robes; il s'harmonise par conséquent avec les toilettes modernes.

Il n'a pas de manches, et par consé-

quent il est plus chaud que les paletots, plus aisé à ôter, à remettre, sans froisser la toilette.

Il est gracieux enfin, quand il est très-grand et bien coupé; mais cette raison n'est pas la meilleure, car chacun sait qu'aujourd'hui la mode ne se soucie guère de consulter la grâce.

Fait avec un ancien cachemire français, ouaté et doublé de soie, garni de frange ou de guipure, tel, enfin, qu'on le prépare dans la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, le talma passe à l'état de *meuble*, dans la toilette féminine, et s'élève presque à la dignité d'une institution. Les cachemires français, si délaissés aujourd'hui, sont merveilleusement utilisés, rue du Bac, 46; outre les talmas, on les transforme là-bas en robes de chambre d'une élégance sérieuse et solide; on leur donne, entre autres, la forme dite *Watteau*, que je recommande comme la plus confortable de toutes; on les double de soie, on les ouate légèrement, et, à ce sujet, j'ajouterai un détail qui ne paraîtra pas indifférent à *toutes* mes lectrices.

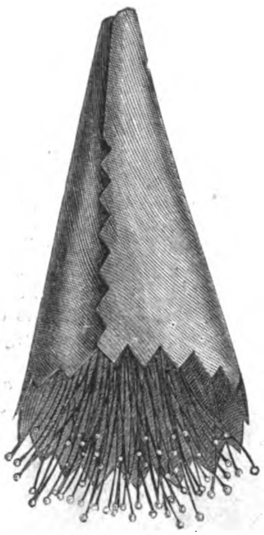


PELOTE.

Désireuse de leur être agréable, la maison Guigné-Dusacq consent à recevoir même la doublure que l'on voudrait fournir, dans un but d'économie. Si la couleur de cette doublure ne convenait pas à l'usage que l'on se propose d'en faire, on teindrait la soie, en lui donnant la nuance désignée. Il sera peut-être agréable à une tante, à une marraine, d'utiliser de cette façon un ancien châle, tout à fait passé de mode, et de le convertir en un présent destiné à une jeune mariée. J'ajouterai que l'on fait dans la même maison des robes de chambre en cachemire uni, avec application de grandes palmes, entourées d'une broderie assortie, qui sont du meilleur goût; tous les détails de ces divers objets sont particulièrement *soignés*, et je me départis, en cette occasion, de la réserve que l'observe habituellement, parce que je suis certaine de ne pas m'exposer à recevoir une réclamation quelconque.



CHIFFRE POUR LA PELOTE.



CORNET POUR LA PELOTE.

Quant aux chapeaux, il est absolument impossible de percer le voile qui cache leur avenir. On prétend que l'on pourrait bien passer des couvre-chefs lilliputiens actuels aux chapeaux carrés, aux chapeaux-toitures, aux chapeaux-arcades, dans lesquels le visage sera enfoui et à l'abri des regards indiscrets. Mais je donne cette nouvelle *sous toute réserve*, comme disent les grands journaux politiques. Pour le moment, le chapeau existe sans doute, mais reste à peu près invisible à l'œil nu.

E. R.

LE SOIR.

C'était à cette heure charmante qui précède le déclin du jour, que se passaient les scènes dont j'entreprends la description. Le soleil se couchait à l'horizon, quelques rayons dorés se glissaient à travers le feuillage, et luttaient avec l'ombre qui s'avançait lentement; les plantes immobiles préludaient au repos de la nuit, et aspiraient par avance les bienfaits de la rosée; les grillons affairés nettoyaient leurs petits corps, les oiseaux regagnaient leur gîte aérien; tout se préparait au repos.

La prairie, traversée par un ruisseau, confinait à une jolie maison, à demi voilée par de grands arbres, et entourée d'une simple haie vive; une pelouse s'étendait devant le perron, un jardin fruitier, un beau potager, faisaient suite au jardin d'agrément.

Une adorable petite fille de six ans environ prenait ses ébats sur la pelouse. Ce tableau était charmant, et je ne pus me décider à le perdre de vue sans en avoir pleinement joui; je m'assis sur l'herbe; la nuit s'approchait, et les fleurs des champs se mirent à causer.

« Véritablement elle est plus jolie que nous, » dirent les fleurs.

« Plus élégante, plus fine, » repartit l'herbe.

« Plus gracieuse, » dit l'amaranthe.

« Plus aimable, » reprit le muguet.

« Plus charmante, » ajouta l'argentine.

« Ses couleurs sont plus belles, » dit la primevère.

« Elle a plus de sérénité que nous, » ajouta le trèfle.

« Plus de flexibilité, » remarqua le jonc.

« Mille fois plus de charmes, » reprit le myosotis.

« Elle est mille fois meilleure, » dit le réséda.

« C'est une perle vivante, » affirma la rosée.

« Un rayon de soleil, » dit l'iris.

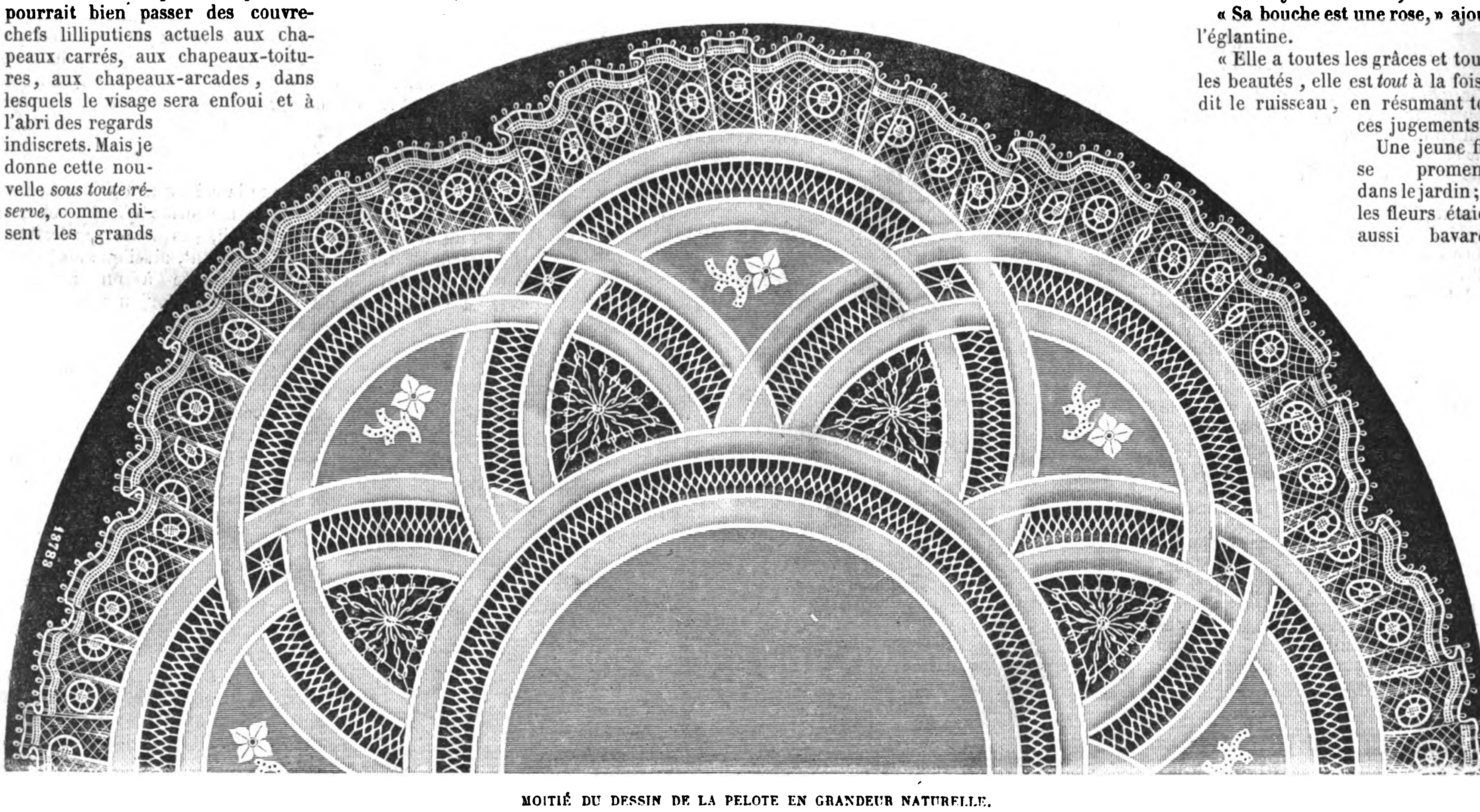
« Sa bouche est une rose, » ajouta l'églantine.

« Elle a toutes les grâces et toutes les beautés, elle est *tout* à la fois, » dit le ruisseau, en résumant tous ces jugements.

Une jeune fille se promenait dans le jardin; là, les fleurs étaient aussi bavardes



CHIFFRE POUR LA PELOTE.



MOITIÉ DU DESSIN DE LA PELOTE EN GRANDEUR NATURELLE.

que de l'autre côté de la haie, dans la prairie. « Tu es plus belle que nous, ô jeune fille, » disaient les fleurs.

« Plus fraîche, » dit la rose de mai.

« Plus éclatante, » affirma la grenade.

« Plus blanche, » ajouta le lis.

« Plus délicate, » reprit le jasmin.

« Plus suave, » dit la fleur d'oranger.

La jeune fille n'entendait pas ce langage, intelligible pour moi seul; son regard, doux et bon, admirait ces sœurs inconnues, sans avoir conscience de l'admiration dont elle recevait les témoignages. Apercevant à ses pieds une touffe de violettes qui s'avançait un peu en dehors de son toit de feuilles pour la considérer affectueusement, elle s'agenouilla, releva la touffe, la délivra de quelques plantes parasites qui se serraient avec indiscrétion autour d'elle, et, après avoir soigné, avec ses jolis doigts effilés, la famille de fleurs, elle en cueillit une, et l'emporta.

« Combien la violette est heureuse! » s'écrièrent toutes les fleurs.

Une femme, jeune et belle encore, parcourait les allées du jardin fruitier; sa beauté, arrivée à la maturité, était pleinement appréciée autour d'elle. « C'est notre reine! » s'écriait-on de toutes parts!

« Elle nous éclipse toutes, » disaient les cerises.

« Le parfum qu'elle laisse après elle est plus exquis que le nôtre, » reprenaient les fraises.

« Examinez ses joues veloutées, » s'écriait la pêche.

« Et sa taille élancée, » soupira le roseau.

« L'élégance de sa tournure, » dit l'acacia rose.

« La dignité de ses attitudes, » reprit le chêne.

« Sa démarche aisée et légère, » ajouta l'oiseau en passant rapidement.

« Quelle sensibilité dans ses traits! » dit la sensitive.

« Quelle profondeur dans son regard! » reprit la pervenche.

« Et quel parfum de pureté autour d'elle! » remarqua la menthe.

« Peut-on rien voir de plus touchant? » dit la campanule. « De plus doux? » reprit la mauve. « De plus complet? » s'écria toute la nature.

Comme elle s'éloignait, la mousse qui tapissait le sol sous les grands arbres dit avec regret: « Ne va-t-elle pas venir vers nous? »

Mais la mère se dirigeait vers la petite fille..... Elle l'appela d'une voix douce, et tout se tut pour l'écouter. Le rossignol seul rompit le silence, pour dire: « Je voudrais chanter avec ces accents! »

L'enfant accourut à l'appel de la mère; elle avait rencontré sa sœur aînée, et toutes trois, se donnant la main



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en foulard maïs à fines rayures noires, formant de petits carreaux. Paletot pareil à la robe. Chapeau en tulle blanc, garni d'une ruche en ruban de taffetas maïs.

Robe de mousseline blanche, à pois, avec bouillonnés formant un tablier sur chaque côté, et traversés par un ruban violet. Veste sans manches, en cachemire violet.

Robe en mohair gris clair, ornée de cinq biais de taffetas vert. Corsage bouillonné en mousseline blanche. Ceinture à pattes en taffetas vert.

rejoignirent le maître de la maison, assis devant le perron, et occupé à réparer un jouet attendu avec impatience par un petit garçon âgé de neuf ans; il quitta pourtant son père pour aller embrasser sa mère; l'heureuse famille se groupa autour de son chef.

« Et les hommes se plaignent! » s'écrièrent ensemble les fleurs de la prairie, celles du jardin, les arbres et jusqu'aux brins d'herbe.

« Mes sœurs, » dit l'immortelle, « j'ai gardé le silence pour ne pas troubler votre conversation; je puis parler maintenant. Ne soyez pas trop sévères pour la race humaine, et surtout ne l'enviez pas trop: j'ai vu pleurer les plus heureux d'entre les hommes.

— Parlez plus bas, chère sœur, » répondit la violette blanche, qui était proche voisine de la touffe naguère visitée par la jeune fille, « vous êtes trop en vue du groupe heureux formé par cette famille; si ce pauvre père venait à vous entendre et à vous comprendre!.... S'il allait se souvenir!

— Ah! mes sœurs, » reprit tristement l'immortelle, « plaignez ce père, cette mère, mais plaignez-moi aussi! Pourquoi ne suis-je pas comme vous une fleur du présent, une fleur qui apporte la joie au regard comme au cœur? Pourquoi suis-je la fleur du passé, la fleur du regret seulement?»

J'élevai la voix à mon tour:

« Vous vous trompez, » dis-je à l'immortelle; « vous n'êtes pas seulement la fleur du regret, car vous êtes surtout la fleur de l'espérance, le gage assuré qui nous représente la réunion avec ceux que nous avons perdus ici-bas, avec ceux qui nous attendent là-haut! Ils le savent bien, ce père et cette mère..... Et voilà pourquoi vous fleurissez non-seulement ici, mais là-bas encore, sur la terre où repose leur première-née! »

E. R. Sainfoin.

LA BONNE MÉNAGÈRE.

XXV.

CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES. — COMPOTE DE POMMES CRUES. — COMPOTE DE POMMES A LA PORTUGAISE. — POMMES FARCIES. — LIQUEUR DE CASSIS. — CROUTES AU CHOCOLAT. — NETTOYAGE DE PLUMES DE CHAPEAU. — PARFUMS.

Conservation des pommes et des poires (méth

ricaine). Je n'ai pas encore essayé cette méthode, et ne saurais garantir son efficacité dès à présent; j'engage nos lectrices à l'essayer, comme je vais le faire moi-même, sur une petite quantité de fruits; si je ne me trompe, le procédé doit être bon, car il repose sur des principes rationnels.

On cueille les pommes et les poires arrivées à maturité; on les dépose dans une chambre suffisamment aérée, entre deux couches de foin; on les y laisse pendant trois ou quatre jours, puis on prend les fruits un à un, on les essuie soigneusement, on écarte tous ceux qui ont une tache ou même une petite meurtrissure, on enveloppe chaque fruit bien sain dans un morceau de papier fin (papier de soie, si faire se peut); on les dépose dans une caisse, sur une couche de sable tamisé, et séché préalablement au soleil; on place les fruits de telle sorte qu'ils soient complétement isolés les uns des autres; on les recouvre d'une couche de sable, sur laquelle on pose une nouvelle couche de fruits, et ainsi de suite.

Il existe, outre cette méthode, un procédé qui en diffère seulement par un détail: on n'enveloppe pas les fruits de papier, et on les laisse, par conséquent, directement en contact avec le sable.

Les dissidents s'appuient sur le raisonnement suivant: les fruits dégagent une certaine humidité, qui est l'origine de leur putréfaction; le sable bien sec, en les entourant *directement*, absorde cette humidité à mesure qu'elle se produit. L'enveloppe de papier, lors même que l'on emploierait du papier de soie, doit avoir pour résultat d'entraver cette absorption.

Je ne pourrais me prononcer pour l'un ou pour l'autre procédé, avant de les avoir essayés tous deux. Les pommes, dégageant plus d'humidité que les poires, peuvent être placées dans le sable, sans enveloppe de papier; j'aurais recours à l'enveloppe pour les poires. Il est probable qu'à l'instar de l'Académie, nous déciderons que l'on peut maintenir les deux termes.

On m'affirme que les fruits conservés par cette méthode demeurent *intacts*, avec tout leur arome, jusqu'au mois de juin de l'année suivante; on place les caisses de fruits dans un lieu sec, à l'abri de la gelée.

Compote de pommes crues. On pèle des pommes molles, on les coupe en deux moitiés, on les place dans un compotier, en les couvrant avec du sucre en poudre ordinaire, ou mieux encore, du sucre vanillé; dans l'intérieur de chaque moitié de pomme, on place une cerise confite, ou bien un morceau de fruit confit quelconque.

On prépare la compote vingt-quatre heures avant de la servir; les fruits confits sont ajoutés peu de temps avant le dîner.

On fait des compotes semblables avec des poires, — des abricots, etc.; on peut les arroser avec un peu de kirsch, ou de rhum.

Compote de pommes à la portugaise. On prend des pommes de rainette que l'on coupe en deux; on enlève le cœur; on les met dans une casserole, en plaçant au milieu de chaque moitié un morceau de beurre très-frais, du zeste de citron et du sucre pilé; on met encore un peu de beurre dans le fond de la casserole; on fait cuire avec du feu dessus et dessous; on sert chaud, après avoir saupoudré de sucre.

Pommes farcies. On prend de grosses pommes de rainette que l'on pèle, et dont on enlève le cœur sans les couper en deux; on les fait cuire dans de l'eau et du sucre; on les dresse dans le compotier avec leur ouverture en dessus; on les remplit de confitures, ou de fruits confits découpés en petits morceaux: l'écorce d'orange ou de citron confite, les *chinois* verts ou blonds, l'angélique, sont les fruits qui conviennent le mieux pour cet usage; on fait cuire le sirop jusqu'à ce qu'il *prenne en gelée*, on le verse sur un plat, on le laisse refroidir; peu de temps avant de servir les pommes, on chauffe légèrement le plat en dessous, afin que la gelée se détache facilement; on la découpe en morceaux que l'on pose sur les pommes.

Liqueur de cassis. 1 kilogr. 500 grammes de cassis écrasé et égrené, — 20 grammes de feuilles de cassis, — 2 litres d'alcool, — un litre d'eau.

Laissez infuser le tout pendant huit jours, en ayant soin de remuer ces ingrédients une ou deux fois par jour; passez au travers d'un linge; ajoutez ensuite au liquide 15 grammes de vanille, découpée en petits morceaux; laissez infuser pendant quinze jours, en agitant les bouteilles de temps en temps; mélangez avec du sirop de sucre fait à froid, en mettant un litre de sirop pour un litre de liquide.

Croûtes au chocolat. Prenez la quantité de chocolat nécessaire pour en préparer trois tasses; faites avec ce chocolat, délayé avec six œufs et un demi-litre de lait sucré, une crème qu'on laisse sur le feu jusqu'à ce qu'elle soit un peu épaisse; disposez sur un plat des tranches de gâteau (brioche, savarin, baba ou biscuit), et versez la crème chaude par dessus. Les tranches de gâteau doivent avoir été légèrement rôties au préalable. Cette recette peut servir pour utiliser des restes de gâteau.

C'est une abonnée de la Haute-Garonne qui a bien voulu m'envoyer ces deux dernières recettes.

Gelée de riz. On prend 500 grammes de riz; on lave le riz plusieurs fois dans de l'eau froide, et deux fois au moins dans de l'eau bouillante; on met six litres d'eau dans une casserole, on y jette le riz, on place le tout sur le feu, on l'y laisse pendant une heure, *ni plus ni moins*. On passe le tout au tamis, ou, mieux encore, dans un morceau de mousseline; on devra même employer *plusieurs* morceaux de mousseline, afin de procéder plus vite. La perfection de la gelée dépend en grande partie de la promptitude avec laquelle on passe ce liquide; on le remet aussi vite que possible sur le feu, on y ajoute 500 grammes de sucre, cassé en petits morceaux, le zeste râpé d'un citron, et son jus, passé dans un morceau de mousseline. Quand le sucre est fondu, on jette dans la casserole un verre rempli de kirsch, on retire *immédiatement*, car le liquide ne doit pas rester sur le feu lorsqu'on y a ajouté le kirsch. On met ce liquide dans un moule quelconque, dont les parois ont été enduites d'huile d'amandes ou d'olives, très-fine; on place le moule dans un lieu frais; on le retourne au moment de servir, et l'on entoure cette gelée, qui a la transparence de l'albâtre, avec du sirop de framboises, ou de la confiture de cerises, ou de la gelée de groseilles.

Le riz peut être utilisé pour des potages, ou servi dans du lait; les enfants le mangent volontiers, mélangé avec de la marmelade de pommes.

Cette gelée est plus appétissante que toutes les autres, en ce que l'on n'a pas recours à des substances telles que la gélatine, pour la faire prendre.

Nettoyage des plumes de chapeau. On prend trois à quatre litres d'eau de pluie, et l'on y râpe 65 grammes de savon blanc; on met sur le feu; quand le savon est complétement délayé, on retire la casserole, on laisse tiédir; les plumes fanées sont humectées avec de l'eau propre et fraîche, puis on les étend toutes humides sur une planche propre; on les frotte soit avec un linge fin, soit avec une éponge humectée dans la préparation ci-dessus indiquée; on les rince plusieurs fois dans de l'eau fraîche, pour enlever complétement le savon qui pourrait y adhérer, on les presse entre deux linges secs, on les agite pour les sécher, et enfin on sépare soigneusement tous leurs brins.

Il s'agit maintenant de les friser. On étend des charbons ardents sur une plaque de métal, ou sur un âtre quelconque, et l'on tient les plumes à quelque distance de ce brasier; elles achèvent de sécher et se *refrisent* en même temps; si l'on nettoie des plumes blanches, on jettera sur le brasier un peu de fleur de soufre: cette vapeur leur rendra leur blancheur originaire.

Parfums. Il est facile de préparer soi-même les parfums que l'on préfère. On prend des pétales de rose, — ou de jasmin, — ou d'œillet, — ou de violettes; on met, dans un petit bocal de verre, un lit de pétales, — un lit de sucre pulvérisé; quand le bocal est rempli, on le bouche hermétiquement, on le place au soleil pendant huit jours consécutifs; après ces huit jours, on vide le contenu du bocal dans un morceau de tissu de laine, on le presse, on met le liquide dans de petits flacons que l'on bouche soigneusement.

EMMELINE RAYMOND.



PILE OU FACE.

Suite.

III.

Tout était bruit, lumière, éclat et mouvement dans le coquet petit hôtel de la rue Laffitte. Il y avait des voitures dans la cour, des troupes de laquais dans le vestibule, des guirlandes de lumières et des buissons verts sur l'escalier. Plus haut, dans le salon où se donnait la fête, les fleurs répandaient leurs parfums, les lustres leurs feux chatoyants, l'orchestre ses flots de joyeuse harmonie; les diamants et les beaux yeux scintillaient, les petits pieds et les jeunes cœurs bondissaient en cadence. Et de toute cette jeunesse qui riait, qui s'amusait, qui se montrait insouciante et belle, Mme Fermoy, qui n'était plus jeune, mais qui était restée belle et insouciante, était une des plus joyeuses, une de celles qui riaient le plus et qui s'amusaient le mieux.

On voyait dans tous les salons, dans tous les groupes, flotter ses volants de dentelle et scintiller les rubis qui ornaient ses cheveux; on entendait ici, puis là, son rire joyeux résonner, sa voix aimable et vive saluer un hôte, donner un ordre, railler les retardataires et taquiner les absents. Seulement la charmante maîtresse de maison paraissait parfois soucieuse et contrariée; c'était lorsqu'elle portait ses regards sur une jeune fille qui dansait non loin d'elle, et qui était cependant si jolie, si blonde, si gaie et si rayonnante, qu'il aurait été difficile de comprendre pourquoi Mme Fermoy, en la considérant, laissait échapper un léger soupir, et hochait la tête d'un air de désappointement et de pitié.

Il était facile de voir que la gentille danseuse blonde intéressait beaucoup l'aimable dame. Elle considérait avec la plus scrupuleuse attention, et presque avec l'orgueilleuse satisfaction d'un artiste, la délicatesse de son blanc profil, les belles ondes d'or de sa chevelure, la jolie teinte de ses yeux bleus, aussi doux, aussi purs, aussi foncés que les liserons de sa guirlande; elle examinait les flots gracieux de cette robe de gaze sur laquelle serpentait un large cordon des mêmes fleurs bleues et scintillait au corsage une mignonne frange de perles, et elle se disait alors en hochant la tête et en soupirant: « Il ne viendra pas.... Me serais-je jamais doutée qu'il aurait refusé de venir? »

Lorsque le quadrille finit, la jeune fille blonde se rapprocha de sa bienveillante protectrice.

« Il me semble que vous vous amusez bien, Berthe, ma mignonne? » lui demanda Mme Fermoy.

« Oh! divinement bien, » répondit Berthe, dont les petits pieds piétinaient encore, et dont les yeux brillants rayonnaient de plaisir. « Imaginez-vous, Madame, que je n'ai pas manqué un seul quadrille, ni valse, ni polka, ni rien, sauf cette schotisch, pendant laquelle j'ai été donner vos ordres à l'office, et voir si rien ne manquait.

— Et comment sont les danseurs? » continua la dame.

— C'est mêlé, » répondit en riant l'étourdie. « Un ou deux parfaits, deux ou trois grotesques..... En moyenne, passables. Du reste, je ne suis pas difficile, moi, et toujours reconnaissante pour ceux qui veulent bien prendre la peine de me faire sauter.

— Ah! ma chère enfant, je comptais vous en présenter aujourd'hui un admirable; mon neveu, Paul Chantré, le héros des lanciers, le roi des valseurs..... Je lui avais envoyé un billet qui valait un ukase; je lui donnais à choisir entre mon bal et ma malédiction...... Et voici qu'il ne vient pas; il se fait désirer, je n'y puis rien comprendre.....

— Les rois se font attendre, même les rois de la valse, » répondit Berthe avec un sourire. « Vous savez, Madame, que c'est là le privilége des majestés.

— Oui, des majestés impolies, » dit la dame. « Mais, moi, j'aime les princes, et surtout les neveux bien élevés. Il faudra que je lègue à ce jeune héros le code du savoir-vivre..... Et pourtant un garçon comme lui, qui est du Jockey-Club, qui passe ses étés à Bade, qui est lié avec les Grammont; croirait-on à un pareil trait de sa part, ma chère?..... Mais que je ne vous attriste pas, ma belle, allez danser. Vous ne saurez que trop tôt que *du côté de la barbe est toute l'inconstance*..... Manquer le bal de sa tante, de sa tante qui l'a fait danser dans son berceau, et qui lui a donné son premier fusil de chasse!... Mais ne vous affligez point de mes regrets, Berthe; Dieu merci, ils ne sont point encore les vôtres!.... Tenez, voici la valse qui commence, et M. d'Ancry qui vient vous inviter. »

La jeune fille s'éloigna de sa protectrice, et, au bras de son danseur, se perdit dans le léger tourbillon de gaze, de rubans, de fleurs et de chevelures parfumées. Seulement, tout en tournant et en se balançant aux sons joyeux de la musique, elle jetait de temps à autre, du côté de l'entrée, un regard inquiet, mutin, furtif, épiant l'arrivée de quelque brillant cavalier, de quelque beau jeune homme à la tournure élégante, et se demandant si une intuition secrète pourrait lui faire deviner le roi des valseurs, le héros des lanciers, le neveu de Mme Fermoy.

Au moment où elle achevait un tour de valse, elle vit cette dernière se diriger vers la porte avec de petits pas légers, des regards brillants, et s'écriant d'une voix joyeuse:

« Allons, arrivez donc, étourdi. Savez-vous bien qu'il est onze heures moins un quart?..... Où donc, mon gentil paresseux, avez-vous fait si longtemps l'école buissonnière?

— Je vais vous le dire en secret, ma chère tante, » dit le beau cavalier brun en s'avançant. « Si je le disais tout haut dans un bal, on pourrait me prendre pour le fantôme de la Peyrouse..... Je reviens des antipodes; il y a une demi-heure, j'étais à Nouka-Hiva.

— Mon cher, je veux une explication, et tu ne la rendras pas plus claire en allant la chercher en Océanie.

— Je la cherche où je la trouve, ma tante. Je vous affirme qu'il y a une heure je parcourais les archipels, et je naviguais en pirogue, en compagnie du révérend père Noisel.

— Ah! j'y suis, je comprends..... » s'écria Mme Fermoy en éclatant de rire et en frappant joyeusement dans ses mains..... « Tu viens de chez ma sœur Ursule: tu as lu à ses douairières les Annales des missions..... Pauvre pénitent! Après un tel plaisir, combien une heure de polka va te sembler douce!..... Je suis sûre que tu es à bout de patience, et que les jambes te sautent déjà...... Allons, viens, mon ami, que je te présente à mes plus jolies danseuses. Rappelle-toi que tu nous as quittés depuis huit mois, et que huit mois à Paris, c'est un siècle... Où sont les neiges d'antan et les amis de l'an passé?..... Les uns sont morts, les autres sont partis; la plupart sont disparus ou indifférents...... C'est pour cela, mon cher Paul, que tu feras ce soir beaucoup de nouvelles connaissances. »

Et Mme Fermoy s'en alla de sofa en sofa, de groupe en groupe, traînant à son bras, et présentant aux mamans, aux papas et aux jeunes filles son « beau neveu, » dont elle était si fière, et qu'il lui tardait de voir briller au milieu des danseurs.

Il parut à Paul que sa tante avait pris son sourire le plus agréable et un son de voix particulier au moment où elle le présenta à une dame entre deux âges, parée d'une robe de velours et de fort belles pierreries, et surtout à sa fille, jolie blonde, coiffée de liserons bleus, et qui lui fut désignée sous le nom de mademoiselle Berthe de Piennes.

— Mon cher, tâche de n'oublier ni ce nom, ni ces yeux, ni ces diamants-là, » lui dit sa tante en s'éloignant avec lui et en le poussant du coude. « Derrière ce grand nom il y a un hôtel à Paris, un château seigneurial et une généalogie qui a chevauché aux croisades; derrière ces yeux brillants, il y a un petit caractère de reine et un gentil esprit de lutin; derrière ces diamants, surtout, il y a une dot de quatre cent mille francs, vingt mille livres de rentes. Je ne te dis que cela; mais cela doit te suffire, parce que tu as du goût, du coup d'œil, et que je t'ai fait apprendre à compter.... Si tu m'en crois, mon ami, la première danseuse que tu inviteras sera mademoiselle Berthe.

— Voilà la première héritière en vue, et le premier écueil signalé, » pensa Paul. « Mais on ne fait pas naufrage pour si peu; naviguons plus loin, et abordons les autres. »

Il suivit donc sa tante dans son voyage de circumnavigation à travers les parents graves et les danseuses animées; il sema çà et là des mots polis et brillants, recevant en échange de gracieuses inclinations et de charmants sourires: mais je ne sais comment il se fit qu'une fois le tour de ce monde terminé, il n'hésita pas dans son choix, et vint tout droit inviter Mlle Berthe. Je ne crois pas que ce fût parce que les diamants de Mme de Piennes étaient beaux, mais bien plutôt parce que Paul était, d'abord, un neveu très-obéissant, et qu'ensuite Mlle Berthe avait des yeux bien bleus, un sourire bien malin, et une adorable petite main bien blanche.

Les compliments sont l'accompagnement obligé de la musique et de la danse; aussi c'est par là que Paul crut devoir débuter.

« Avez-vous des ailes ou des pieds, Mademoiselle? » dit-il à sa danseuse. « On dirait que vous ne touchez pas la terre, et que vous vous envolez comme un sylphe aux cadences des violons..... Et vous n'êtes cependant pas à votre première polka, j'en suis sûr?

— Non, Monsieur, c'est la quatrième, » répondit Berthe en souriant; « et puis deux valses, six quadrilles.....

— On a déjà beaucoup dansé? » dit Paul.

« Certainement, Monsieur, vous avez beaucoup perdu. Mais vous êtes venu tard, vous vous êtes fait attendre.....

— Serais-je assez heureux, » demanda Paul étourdiment, « pour que mon absence ait été remarquée?

— Oui, certes, elle l'a été..... par votre tante, qui en était fort surprise, et très-peu satisfaite de se voir oubliée par son neveu.

— Et nulle autre personne....?

— J'ignore, Monsieur, si vous avez ici des relations de l'an passé; quant aux nouveaux amis de votre tante, n'ayant point le plaisir de vous connaître, ils n'avaient pas du moins la peine de vous désirer. »

La fadeur que méditait Paul avait reçu sa juste punition. Berthe avait prononcé cette sentence avec un air de sévérité mignonne et de fierté lutine qui lui allait à ravir, pinçant dédaigneusement ses lèvres vermeilles, et relevant avec dignité sa petite tête grecque aux boucles dorées.

Le jeune homme, en la regardant, la trouva charmante; mais, en l'écoutant, il se sentit honteux. Cherchant à se remettre de sa déconvenue, il garda le silence un instant, et laissa errer ses regards sur divers points de la salle. Tout à coup il parut vivement surpris, et retint avec peine une exclamation prête à lui échapper.

Une jeune fille, entièrement vêtue de blanc, venait de sortir d'une des salles voisines, où s'étaient engagées des conversations plus sérieuses et où l'on avait dressé des tables de jeu. Elle regagnait le fauteuil qu'elle paraissait avoir occupé précédemment, et où Paul ne l'avait point encore aperçue, bloquée qu'elle était par deux ou trois dames mûres et par une large corbeille de fleurs. Oui, c'étaient bien là ces yeux noirs, profonds et doux, ces nattes brunes, ce front pur, ce discret sourire: c'était Jeanne la couseuse, Jeanne la dévote, Jeanne l'inconnue, qui avait dépouillé sa robe montante, sa robe noire, ses manches longues et son petit col uni, et qui apparaissait, l'audacieuse, en gants blancs et en toilette de bal.

Paul n'en croyait pas ses yeux; il les frotta, les ouvrit, les ferma à plusieurs reprises, voulant s'assurer s'il n'était pas le jouet d'un rêve, et si quelque vision fugitive, échappée du salon vert de la tante Ursule, ne venait pas flotter devant lui dans le salon doré de la tante Fermoy. Puis, quand il se fut bien assuré de la vérité du fait, il se laissa aller à une indignation d'autant plus violente qu'elle était plus concentrée.

« Quelle horreur! » se dit-il, « oser toucher un bouquet de camélias et agiter un éventail de la main qui vient de tailler des béguins et de border des langes! Écouter la polka-trompette au sortir d'une lecture pieuse; venir au bal en quittant une réunion de charité! Je le fais bien, moi, c'est vrai; mais moi... c'est autre chose... Moi.... c'est pour être agréable à mes tantes que je viens sauter ici après m'être édifié là-bas. Mais elle, elle, avec ses tresses de châtelaine et ses airs de novice, je suis sûr qu'elle avait hâte de se dédommager, par une nuit de danse donnée au monde, de deux heures de recueillement et de couture sacrifiées à Dieu..... Oh! la petite rusée, la doucereuse hypocrite! qui l'aurait jugée ainsi en la voyant chez ma tante de Sauvron?..... Que fait-elle là, d'abord, avec ces deux dames qui l'entourent?..... Elle ne polke pas, c'est vrai, mais je suis sûr qu'elle médit.... Médire, c'est le passe-temps favori et le péché mignon des dévotes..... Avec une bouche si petite, avec des lèvres si pures, c'est vraiment scandaleux!..... Danser vaudrait mieux encore..... Et des manches courtes, et une robe décolletée, et une guirlande de muguets dans ses tresses! Qui l'aurait pensée capable de telles audaces, en voyant cette mince robe noire boutonnée jusqu'au cou? »

Si notre ami Paul eût été moins animé, moins prévenu, il aurait pu remarquer que la robe de tarlatane blanche de la pauvre Jeanne était bien faiblement, bien chastement décolletée, que sa guirlande était bien modeste et très-simplement arrangée; que son sourire doux et silencieux n'était point celui d'une bouche qui médit ou qui raille. Mais Paul, qui avait tous les bons instincts, tous les généreux élans de la jeunesse, en avait aussi les entêtements aveugles et les jugements absolus. Lorsque nous montons la colline de la vie, nous ne la voyons naturellement que d'un seul côté; il nous est permis d'en voir les faces différentes, les versants opposés, seulement lorsque, déjà mûrs, nous nous reposons au sommet, et qu'avant de descendre nous jetons un regard impartial et curieux sur les deux pentes.

Mais la préoccupation de son galant danseur n'avait point échappé aux yeux clairvoyants de Mlle Berthe, et elle était fort curieuse d'en apprendre la cause, en vraie fille d'Ève qu'elle était.

« Qu'est-ce donc, Monsieur? » demanda-t-elle à Paul subitement; « vous avez l'air préoccupé, et voici deux fois que nous manquons la mesure..... Ah! je vois ce qui vous occupe; c'est cette magnifique corbeille d'azalées qui se trouve là à l'autre bout du salon..... Elles sont vraiment charmantes, tant elles sont fleuries; ce sont elles aussi que madame la duchesse contemple, et voici Jeanne qui se lève pour lui en cueillir.

— Ah!..... vous la connaissez?.... » interrompit Paul, entraîné par ses préoccupations et par son habituelle étourderie.

« Qui?..... la corbeille, Jeanne ou la duchesse? » répondit Berthe en riant.

« Cette jeune personne en blanc... que vous nommez, je crois, mademoiselle Jeanne?

— Ah! vous la connaissez donc aussi, vous? » répliqua la jolie danseuse avec un malin sourire.

« Fort peu...... Je l'ai vue ce soir seulement..... chez mon autre tante, Mme de Sauvron, et j'étais étonné de la rencontrer en si peu de temps chez deux personnes de ma famille.

— Ah! il n'y a là rien d'étonnant, si vous connaissiez Jeanne, » répondit Berthe vivement. « Elle va partout où ses amis l'invitent, où son père lui dit d'aller, partout où il y a du plaisir à causer et du bien à faire. Je ne sais pas si elle s'amuse ici, car elle ne danse pas toujours, et elle est un peu trop sérieuse; mais elle tient à accompagner son père; et puis elle aime beaucoup votre tante, Mme Fermoy, et puis..... enfin..... c'est un ange. Ne vous étonnez pas, Monsieur, si je vous dis tant de bien d'elle; il me serait pourtant permis d'en dire un peu de mal; car, après tout, Jeanne est mon amie, » ajouta-t-elle en souriant finement; « mais je ne recule jamais devant la vérité, et c'est pour cela que je vous le répète franchement: ma belle Jeanne est un ange..... Je suis sûre que vous apercevrez le bout de ses ailes quand vous l'inviterez à danser. »

Et là-dessus, la gentille Berthe s'élança dans le tourbillon de la danse, polkant avec plus de vigueur que jamais.

« Qu'elle est franche et jolie! » pensa Paul en la regardant. « Quel désintéressement, quelle sincérité! Me parlerait-elle ainsi d'une amie, cette petite novice, cette silencieuse dévote? »

En dépit de ces réflexions peu bienveillantes, ce fut cependant de Jeanne que notre héros s'approcha une fois la polka finie.

« Je n'ai pas eu l'honneur de vous être présenté, Mademoiselle, » lui dit-il en s'avançant, « mais j'ai eu le plaisir de passer la soirée avec vous chez Mme de Sauvron, et je pense qu'il me suffira de me présenter à vous comme le neveu de mes tantes. »

La jeune fille s'inclina, leva sur Paul ses yeux noirs modestes, et attendit.

« On va commencer une valse, » reprit-il, « me ferez-vous l'honneur de me l'accorder, Mademoiselle?

— Mille remercîments, Monsieur, je ne valse jamais, » répondit la douce voix de Jeanne.

« Ah!..... Et pour le prochain quadrille?

— Monsieur..... je regrette beaucoup de devoir vous refuser..... je suis engagée pour les quatre derniers quadrilles.

— Une polka, alors? »

Jeanne se prit à rougir; elle commençait à remarquer cette insistance, et il lui était pénible de n'y répondre que par des refus.

« Monsieur, » dit-elle, « ne m'accusez point de mauvais vouloir ni de parti pris, mais je ne danse pas plus de polkas que de valses.

— Bigote! » vociféra Paul dans son for intérieur; et il répondit aux modestes paroles de la jeune fille par un sourire affable et une gracieuse inclination.

Ainsi éconduit, ainsi formellement repoussé par la belle et paisible Jeanne, si digne et si fière sous sa blanche parure de muguets, notre ami Paul, vexé, humilié, honteux, se rabattit sur d'autres danseuses, rageant en silence, valsant avec frénésie et polkant avec fureur. Heureusement que Berthe était là, et si légère, si attrayante, si moqueuse, si jolie! Comme la danseuse faisait oublier l'héritière! comme elle savait cacher le péril sous les fleurs, la brillante protégée de Mme Fermoy!

Vint un moment pourtant où, las de danser, Paul quitta le grand salon, s'approcha d'une table de jeu, et commença une partie de cartes. Il la poursuivit avec attention, avec ardeur, remarquant à peine que l'orchestre s'était tu, que les pieds des couples agiles ne s'agitaient plus pour la danse, et qu'un silence général se faisait peu à peu dans le grand salon. Puis, au milieu de ce silence, une voix s'éleva et parvint jusqu'à lui, fraîche, cristalline, vibrante et douce. Cette voix chantait *le Fil de la Vierge*, la mélodie si expressive et si pittoresque de Scudo; et elle semblait flotter, aérienne et pure, ondoyante et bercée comme les duvets argentés célébrés par la chanson; elle avait pour le cœur de Paul le charme d'un souvenir récent, et presque d'un accent ami; il la reconnut aussitôt: c'était la voix de Jeanne.

Aussi il cessa de réfléchir, il manqua son plan et brouilla ses cartes; en trois minutes la partie était terminée, et il avait perdu un louis.

« Bah! » pensa-t-il, « j'en aurais donné bien d'autres pour payer une place à un concert, et cette voix-là vraiment vaut une voix d'artiste. » Alors, se levant, et glissant, et s'avançant sans s'en apercevoir, *lion* entraîné par l'harmonie comme aux beaux jours d'Orphée, il s'en alla, la bouche close, l'oreille tendue, à travers le grand salon, se dirigeant vers le piano près duquel Jeanne chantait fière et blanche.

Tout à coup il se sentit retenu au passage par la petite main ronde et vive de Mme Fermoy.

« Ah! ah! je vous y prends, mon berger, » dit-elle. « La voix de mes rossignols vous attire; et, après avoir admiré le ramage, vous voulez contempler le plumage des hôtes de mes bois..... Eh bien! vous serez satisfait, beau prince, toutefois après un ou deux mots d'avertissement... Le plumage, » reprit-elle à voix basse, après avoir entraîné son neveu dans un coin; « le plumage, comme tu le vois, n'est pas très-brillant, mais il est blanc et pur, c'est celui d'une colombe. Seulement je souhaiterais à cette blanche colombe un peu plus de duvet d'or pour mieux garnir son nid. Après cela, pour tout dire, elle se nomme Jeanne Cayrol; son père est le savant que tu connais de réputation, l'illustre minéralogiste; il a beaucoup moins de fortune que de renommée et de savoir; mais c'est un vrai *gentleman* et un excellent homme. Il a vécu fort longtemps éloigné de Paris; mais c'est un des vieux, vieux amis de notre maison..... Je me rappelle à ce propos qu'il a beaucoup connu ton père, et je me reproche vraiment de ne pas encore t'avoir présenté à lui..... Allons, viens, je vais réparer mon oubli, et, par cela même, te procurer l'occasion d'entendre souvent roucouler la colombe. Seulement, mon neveu, attention..... que la richesse de la voix ne te fasse pas oublier la pénurie de la bourse. »

Et Mme Fermoy, toujours riant, babillant, minaudant, conduisit Paul auprès d'un homme grand et mince, à cheveux gris, à physionomie grave et douce, avec des yeux très-vifs pour un vieillard et une contenance très-affable pour un savant. Elle les présenta l'un à l'autre, elle les rapprocha, elle les mit à l'aise avec son exquis savoir-vivre et son étincelante bonne humeur. Bientôt Paul et le vieux savant se trouvèrent engagés dans une conversation intéressante, animée, et de plus en plus amicale. Bientôt notre jeune homme, *le Fil de la Vierge* y aidant, se rappela qu'il avait chez lui des fragments curieux rapportés des montagnes du Hartz, de rares spécimens minéralogiques que son peu de science ne lui permettait pas de classer, et il prit jour avec son nouvel ami pour aller les lui présenter, et s'entendre conter leur histoire.

Cet entretien fut pour Paul le dernier épisode du bal. Bientôt l'orchestre se tut, les invités se séparèrent. Notre jeune homme vit Jeanne s'éloigner, silencieuse, tranquille, et donnant le bras à son père; puis les yeux de saphir, les dents de nacre et les liserons flottants de Berthe lui sourirent encore une fois de dessous un capuchon de peluche bleue. Enfin il prit congé de sa tante, monta dans son cabriolet, et se retrouva chez lui.

Mais le souvenir des deux jeunes filles l'y poursuivit encore, et il voyait leurs visages flotter devant lui, l'une toute bleue, l'autre toute blanche: celle-ci se balançant et sautillant comme portée sur une vague; celle-là s'élevant blanche et grave, comme soulevée de terre sur un nuage transparent.

« Toutes deux jolies, » pensait-il; « toutes deux gracieuses et attrayantes..... Mais l'une, qui a tant de mille livres de rentes, doit avoir autant de caprices; et l'autre, celle qui est pauvre, a des piqûres d'aiguille au bout du doigt. Et l'une polke trop, et l'autre pas assez; j'ai peur des étourdies, et je crains les dévotes..... Allons, allons, mes chères tantes, vous ne me marierez pas. Vive la raison! vive la liberté!..... Certainement j'irai voir ce vieux savant Cayrol; et, comme Mme de Piennes m'a bien accueilli, j'irai aussi lui faire visite..... Mais, pour ma cour, je ne la ferai point, ni à l'une ni à l'autre, c'est bien résolu..... Ni ange ni lutin!..... C'est égal, elles sont bien jolies! »

Bientôt notre ami Paul s'endormit en disant ces mots, et ses attrayants souvenirs se changèrent en autant de rêves.

IV.

Un matin, vers onze heures, Paul était seul chez lui, achevant sa tasse de thé, et découpant les feuilles d'une brochure. Il avait été aux Italiens la veille, puis il avait joué à son club, puis dansé jusqu'à cinq heures de la matinée; aussi se sentait-il brisé, accablé, étourdi, ennuyé des plaisirs de Paris, et surtout de lui-même. Dans l'état de demi-sommeil où il se trouvait encore, il ne remarqua pas qu'une voiture s'arrêtait à sa porte, et n'écouta point les pas qui retentissaient sur l'escalier. Bientôt un pétulant coup de sonnette le tira de sa languissante rêverie, et il bondit sur son fauteuil au moment où son domestique parut.

« Deux dames demandent à voir Monsieur, » dit le valet en entrant.

« Deux dames? » répéta Paul avec un étonnement extrême.

« Oui..... Elles m'ont dit leurs noms, mais..... je les ai oubliés..... Ce sont des dames respectables..... Il me semble reconnaître les tantes de Monsieur.

— Pas possible! » s'écria Paul en se levant..... « Mais faites-les donc entrer. Qu'elles viennent, qu'elles viennent vite! » continua-t-il en tisonnant sa bûche et en avançant un fauteuil.

Le domestique disparut, et bientôt les deux dames entrèrent.

« En croirai-je mes yeux? » s'écria Paul allant à leur rencontre, et reconnaissant le manteau de velours chamarré de dentelle, les yeux bruns pétillants de la tante Fermoy, à côté de la capote brune et des belles boucles blanches de la tante de Sauvron. « Vous, mes chères tantes, chez moi! vous, toutes deux ensemble!..... Mais que se passe-t-il? dites-le-moi. Faut-il que j'aille de suite, et en même temps, à l'hospice du Bon-Secours et aux Magasins du Louvre? Dois-je faire une quête ou jouer un proverbe?..... Je vous en prie, dites-moi à quoi je puis vous être utile, et tirez-moi d'inquiétude... Mais asseyez-vous d'abord, et approchez-vous du feu..... et contez-moi d'où vous venez si matin, je vous prie.

— Ce sera très-vite dit..... Nous venons de la messe, » dit Mme Fermoy.

Paul s'inclina et fit un geste d'approbation.

« D'une messe dite à ton intention, mon bon Paul, » ajouta la baronne.

« Oui, à la chapelle de Saint-Joseph, » continua sa sœur avec un sourire malin.

Paul, dès le début, avait dressé l'oreille; mais il ne put se contenir à ces mots.

« Une messe? à mon intention? Mais suis-je en voyage? suis-je malade? Ne vous inquiétez pas par surcroît, mes chères tantes: je n'ai perdu que fort peu d'argent la nuit dernière, et, si j'ai mal dormi, en revanche j'ai fort bien déjeuné.

— Nous avons fait dire une messe du Saint-Esprit; c'est donc qu'il s'agissait des intérêts de ton âme, » reprit la baronne avec une grande douceur.

« Une messe du Saint-Esprit!..... Mais, Dieu merci! j'ai fini mes classes; je suis quitte pour jamais des ennuis de l'algèbre et des racines grecques, des jeûnes du collége et du joug des professeurs.

— Mais il est un autre joug que tu devras bientôt porter, et porter en le bénissant, mon héros, » ajouta en riant la joyeuse Mme Fermoy. « C'est celui que t'ajustera sur le cou une mignonne petite main blanche.....

— Ah! nous y voilà, » s'écria Paul; « il s'agit de me marier?

— Oui, nous y voilà! » répéta de son ton décidé la vive tante Marie. « Sais-tu ce que je me dis chaque jour en te regardant, mon neveu? « Voilà un garçon qui « danse, qui joue, qui rit, qui chasse et qui mange; « mais qui, au bout du compte, ne s'amuse pas du tout, « et même qui vieil- « lit un peu. Il com- « mence à se faire « des vides dans l'é- « paisseur de sa cri- « nière. Je le soup- « çonne de serrer de « plus en plus la « ceinture de son « pantalon; et, a- « vant deux ou trois « ans, je le jure, « nous verrons poin- « dre des fils gris « dans cette barbe de « cheik arabe. Et « rien ne réussira à « retarder ce déclin, à « écarter cette ruine; « rien, ni teintures, « ni cosmétiques, ni « graisse d'ours, ni « sels de Vichy. Il « n'y a qu'un seul « remède, mais un « remède souverain, « mon garçon, c'est « le mariage. Vieux « garçon fait jeune « père. Or Paul a « trente ans; il est « temps de se pres- « ser. Celui qui est « vieux garçon à « trente ans sera « vieux bonhomme à « quarante. » Voilà ce que je me dis tous les jours, mon mignon; et voilà ce que je te dis aujourd'hui.

— Voici ce que je te dis à mon tour, mon enfant, » dit alors tendrement la douce voix de la tante Ursule. « Cœur aimant, tu vis seul; jeune homme, tu es orphelin. Le monde t'étourdit encore, vois-tu; mais il ne te suffira pas toujours. A ceux qui ne s'appuient pas sur l'éternel amour du Sauveur, il faut le foyer, il faut la famille, il faut la tendresse. Il y a bien nous deux qui t'aimons, et qui avons cherché à remplacer ta mère; mais nous sommes faibles et vieilles..... (je parle surtout pour moi, » continua-t-elle en surprenant un léger froncement des sourcils bruns de sa sœur Marie), « et, d'un jour à l'autre, tu pourras nous fermer les yeux. Alors tu seras libre, tu seras riche; mais pourtant, au fond de ton cœur, tu sentiras qu'il te manque quelque chose, parce qu'autour de toi il n'y aura pas d'amour..... Mon cher Paul, ne me laisse pas mourir avec cette affligeante pensée. Regarde autour de toi, cherche, choisis, compare, prends une femme selon ton cœur, riche ou pauvre, brillante ou obscure, pourvu qu'elle soit tendre, sage, pieuse, dévouée..... Tu verras alors comme tu te sentiras heureux; tu comprendras combien elle est profonde, et éloquente, et vraie, cette belle parole de l'Évangile: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. »

(La suite au prochain numéro.) ÉTIENNE MARCEL.



Nous prions Messieurs les fabricants ou détaillants de cosmétiques (pommades, poudres, liquides, etc.), de vouloir bien faire prendre aux bureaux du journal les divers échantillons qui y ont été déposés. Nous avons le regret de les prévenir que nous ne pouvons recommander à notre public des compositions dont les ingrédients nous sont inconnus, et dont il nous est par conséquent impossible de garantir ni l'efficacité, ni l'innocuité.

Nous accordons un délai de huit jours, pour les réclamations se rapportant à ces produits; passé ce terme, nous ne répondons pas de pouvoir rendre ces *échantillons*, que nous ne garderons pas plus longtemps.

L'Administration du journal LA MODE ILLUSTRÉE.

Toute lettre demandant des renseignements, sans être accompagnée par la bande du journal portant le nom de l'abonnée et le numéro de l'abonnement, sera considérée comme non avenue et ne recevra pas de réponse.

No 23,536, *Seine-Inférieure.* S'adresser directement à la maison Hachette, boulevard Saint-Germain, 77, pour tous ces détails qui me sont inconnus. — *No* 69,624, *Basses-Pyrénées.* Il importe avant tout de ne pas songer à paraître *avantageusement* dans le monde, car cet espoir, qui pourrait n'être pas justifié, causerait une préoccupation nuisible à l'effet que l'on voudrait produire. Mieux vaut n'avoir pas l'intention de produire un effet quelconque et conserver la présence d'esprit et le naturel, qui sont indispensables à la *bonne tenue;* il faut lire beaucoup de livres d'histoire, de voyage, les romans permis à votre âge, et s'instruire non pour briller, mais seulement pour s'améliorer. En poursuivant le premier but on court grand risque de ne pas l'atteindre... en poursuivant le second on peut les atteindre tous deux. Il est tout à fait inutile qu'une jeune fille prenne la parole durant une première visite de cérémonie, faite à ses parents par un étranger. La poudre de riz ne blanchit aucunement le teint, si ce n'est pendant le temps où ladite poudre consent à rester sur l'épiderme; il faut préparer l'eau de son au moment de s'en servir. — *No* 12,300, *Ain.* Voir le no 4 pour les *marques et initiales* du linge. — *No* 76,104, *Mayenne.* Le corsage blanc uni à une robe de grenadine noire produirait un mauvais effet; mieux vaudrait un corsage en grenadine noire, pareille à la robe, ou enfin une jupe de soie avec un corsage blanc; oui pour la veste, mais la guipure serait noire... car on ne pose pas une guipure blanche sur un transparent blanc. — *No* 21,846, *Nord.* Sera fait si c'est possible, mais nous ne pouvons nous engager à faire une place trop grande à ces objets, car nous allons par tous pays, et les ornements d'église ne conviennent pas à *toutes* nos abonnées. — *No* 83,438, *Haute-Savoie.* Avec grand plaisir pour la première réclamation... *impossible* quant à la seconde. Les prix des numéros sont indiqués en tête de chaque exemplaire et peuvent être envoyés en timbres-poste. — *No* 88,132, *Haute-Marne.* Sera publié en volume. — *Italia.* On fixe les voiles sur les chapeaux en passant un ressort d'acier dans l'ourlet du bord supérieur du voile; celui-ci a la longueur qu'on veut lui donner: 80 centimètres au *maximum.* — *No* 24,106, *Vienne.* Les petits garçons et les petites filles portent des vêtements de même forme jusqu'à deux ans et demi; la crinoline est abandonnée pour cet âge; capelines en cachemire ou tricotées en laine. Il n'y a pour ainsi dire qu'une seule façon pour garnir les chapeaux ronds: ruban posé autour de la passe, plume couchée sur le côté gauche; voir au surplus nos gravures. Je n'accepte pas du tout ces excuses, elles sont inutiles, car je suis heureuse de pouvoir être utile à nos abonnées. — *No* 938, *Belgique.* Il faut couper les roses avortées et les boutons jaunis, car ils ne produiront jamais de fleurs. Le chignon rond figure sur la plupart de nos gravures, et d'ailleurs on peut se dispenser de nouer les cheveux: il suffit de les tresser tout près de la tête en serrant la tresse. Merci mille fois pour cette charmante et excellente lettre. — *No* 15,501, *Neuilly.* Les volants de taffetas unis peuvent être convertis en bandes et en ornements de toute sorte, tels qu'on les voit sur nos gravures de mode. Les boutons qui s'élèvent sur le visage ont des causes bien diverses et je ne connais malheureusement pas la médecine; il faut, pour les faire disparaître, s'adresser à un médecin. Je conseille un tapis pour la table; on en trouvera plusieurs modèles dans la collection de la *Mode illustrée.* Le parfum que l'on doit préférer est celui qui n'incommode personne... mais, comme il peut toujours incommoder quelqu'un, on doit s'abstenir de faire usage d'aucun parfum. — *No* 87,000, *Gironde.* Il ne dépend pas de moi de répondre à date fixe. A moins qu'il ne s'agisse de la célébration du mariage d'un proche parent, on doit se dispenser d'assister à la cérémonie quand le deuil est si récent. — *No* 27,624, *Constantinople.* Un jupon doit être assez long pour couvrir la cheville du pied; voir, pour plus amples détails, l'un des derniers articles de *Modes.* On porte chez soi des souliers ou des bottines à volonté. La *présentation* mutuelle des personnes que l'on reçoit dépend des usages de la ville que l'on habite; cette présentation, qui est de règle rigoureuse en Angleterre et en Autriche, a rarement lieu en France. Il est de mauvais goût de ne pas faire précéder le nom d'un acteur ou d'une actrice du mot *Monsieur* ou *Madame.* Le partition à 4 mains du *Barbier de Séville* coûte 15 fr. chez l'éditeur, M. Mabo, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. On peut charger tous les libraires de procurer le volume de la *Civilité non puérile mais honnête.* On peut demander à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, un tapis de pied, tout échantillonné; elle a une collection de magnifiques dessins. Le journal est heureux d'être si bien apprécié. — *No* 15,409, *Allier.* On porte toujours des *châtelaines* (si ce terme désigne le bijou auquel on attache une montre), surtout de style ancien.

Crêpes de Chine convertis en rotondes pour sortie de bal, de théâtre, et pardessus d'automne. Les crêpes de Chine que l'on ne porte plus en châle peuvent être convertis en un magnifique pardessus; on *réapplique* une partie du dessin, de façon à couvrir une partie des coutures; la frange est conservée comme garniture du vêtement, lequel est doublé en foulard de même teinte que le crêpe de Chine, ou, si celui-ci est blanc, en foulard bleu, rose, cerise ou mauve; on peut ajouter à la rotonde un capuchon *mobile*, c'est-à-dire s'enlevant quand on préfère porter le vêtement sans capuchon; pour l'hiver on ajoutera à la doublure une légère feuille de ouate.

On peut teindre un châle de crêpe de Chine en toute nuance (rouge, rose ou bleue), pour faire cette rotonde. S'adresser, pour plus amples détails, à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, qui a la spécialité de cette transformation.

Les gants *indéchirables* de M. Deschamps, rue de Choiseul, 16, coûtent (gants de chevreau), 4 fr. 75 c. la paire, à un bouton; — 5 fr. 25 à deux boutons; — 6 fr. 25 à trois boutons; — 7 fr. 50 à quatre boutons. Les gants de Suède, 2 fr. 75 à un bouton; — 3 fr. 25 à deux boutons.

Envoyer un vieux gant comme mesure.

CLEF DIPLOMATIQUE.

D'aimables correspondantes nous demandent des *devinettes* nouvelles et nombreuses.

Une autre voudrait voir la quatrième page entièrement occupée, comme les trois premières, par les dessins et les articles du journal.

Essayons de satisfaire à la fois ces désirs opposés: en offrant à nos lectrices une nouvelle forme de *Clef diplomatique;* en réduisant à deux modestes petits carrés notre place dans les dernières colonnes.

Et, si l'on trouvait cette place trop considérable encore, nous réclamerions, à notre tour, au nom de nos plus jeunes abonnées. Comme ce jeu de l'alphabet mobile dans lequel on puise pêle-mêle les lettres d'un mot qu'il s'agit de reconstituer, les combinaisons de lettres de nos clefs à déchiffrer sont à la fois pour elles une distraction et un moyen de se familiariser avec les exigences parfois capricieuses de l'orthographe.

Mais, nous dit-on, ces combinaisons exercent par trop la patience.

Eh bien! franchement, un exercice de patience ne peut-il avoir, à l'occasion, son opportunité, non pas, bien entendu, pour vous, Madame, qui me lisez; mais pour telles ou telles personnes que vous nommeriez peut-être bien sans trop chercher?

Évitons cependant le reproche, en expliquant bien vite qu'il ne s'agit pas aujourd'hui de découvrir un alphabet réel sous un alphabet de convention.

Les lettres du premier tableau comptent pour leur valeur et leur signification ordinaires.

Les chiffres du second rentrent aussi dans leur emploi habituel et ne représentent que des indications numériques.

En dire davantage serait faire injure à la perspicacité de nos lectrices.

Elles auront bientôt résolu ce problème nouveau, qui justifie parfaitement son titre de *Clef diplomatique*, puisque chaque tableau, transmis isolément, n'offrirait aucun sens, ni pour l'indiscret qui le saisirait au passage, ni pour le destinataire lui-même.

Réunis, ils s'expliquent l'un par l'autre et, un peu de patience aidant, deviennent facilement intelligibles.

Nous en aurons de nombreuses preuves la semaine prochaine.

EDME SIMONOT.

E	T	U	H	M	H	U	T	E
C	G	F	D	A	D	V	J	C
A	S	E	N	U	N	E	S	A
R	E	P	O	L	O	P	E	R
E	N	I	L	E	L	I	N	E
R	E	P	O	L	O	P	E	R
A	S	E	N	U	N	E	S	A
C	B	C	D	A	T	S	Q	C
E	T	U	X	M	X	U	T	E

22 133 70 244	100 180 225	111 199 231	4 89	146 164 166	105 136 248	17 39 57 92	104 183 227	32 68 139 246
18 83 44 97	71 73 209	184	162 196 230	5 16 95 254	107 113 148	156	170	3 30 53 88
8 90 24 252	128 201 152 236	48 154 74 228	14 46 77	9 87 253	25 93 182 258	43 123 233	38 134 212 256	10 28 72 75
40 155 221	125 160 214	61 176 250	45 129 177	42 144 222	19 106 208	6 94 191	59 103 223	63 179 210
37 167 157 237	20 55 85	31 64 76 79	1 80 159 245	2 7 13 41	27 58 150 241	81 174 200	23 56 86	35 110 195 239
117 190 207	149 193 197	138 198 206	84 147 165	132 158 192	54 114 185	109 188 240	62 108 223	96 186 213
120 145 249	12 78 224 161	65 116 216	126 205 168 217	50 173 235	33 49 66 82	118 189 211	29 131 175 229	140 143 234
34 67 91	11 232 255	135 153 243	51 69	137 181 242	112 169 187 259	115 172 219	202	121 215 247
101 151 251	15 26 47 99	13 178 203 220	60 119	36 102 124	142 194 238	52 141 163 204	21 122 127 218	98 171 257

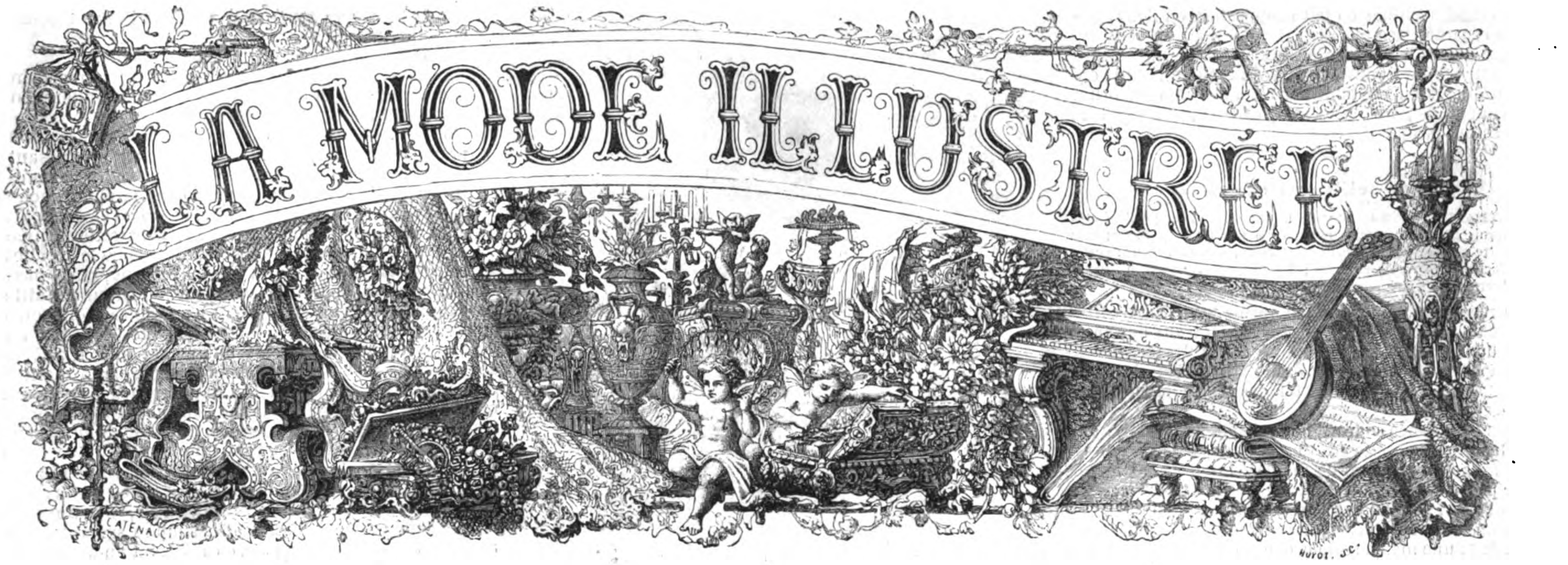
EXPLICATION
DU DERNIER RÉBUS.

Les trichines sont surtout l'effroi des charcutiers.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typ. de Firm. Didot, rue Jacob, 56.

N° 34. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 19 août 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Corsage blanc plissé.

Ce corsage est fait en mousseline blanche, plissée; l'encolure, un peu *creusée*, est garnie avec un entre-deux en guipure, doublé de ruban bleu, et encadré avec une guipure étroite; la même garniture se retrouve à l'extrémité des manches.

Les corsages des robes de jaconas ou d'organdi imprimé peuvent être faits d'après ce modèle.



CORSAGE BLANC PLISSÉ, DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.



N° 1. COIFFURE POUR DAME AGÉE, DE CHEZ M. CROISAT, 81, rue Richelieu, entrée par la rue Ménars, 2.

Deux coiffures pour dames

DE QUARANTE A CINQUANTE ANS.

De chez M. Croisat, rue Richelieu, 81, entrée par la rue Ménars, 2.

Quelques personnes conservent une chevelure assez abondante, même à l'âge où l'on ne veut plus suivre trop exactement les modes trop *jeunes;* il faut alors songer à ne pas découvrir les tempes et les joues, et cependant il peut sembler incommode d'adopter les bonnets tant que la tête est garnie de ses cheveux; dans ce cas, on pourra copier l'une des deux coiffures dont nous allons nous occuper.

N° 1. On ondule les cheveux de devant, on les relève pour y fixer un crêpé pas trop volumineux, et une petite branche garnie de boucles très-légères, s'épaississant un peu vers l'oreille; on peigne le bandeau sur le crêpé, on le roule de telle sorte qu'il couvre le côté supérieur de la petite branche. On pose un chignon par derrière.

N° 2. On procède comme pour la coiffure précédente, en attachant une longue boucle en place de la branche soutenant, dans la coiffure n° 1, plusieurs boucles légères; on peigne les cheveux ondulés sur le crêpé, on les tourne autour de la boucle, de façon à la couvrir à moitié, puis on les fixe derrière. On pose un chignon.

Ces coiffures peuvent être exécutées, même avec des cheveux grisonnants, pourvu que la tête soit suffisamment garnie par la chevelure.

Bordure pour jupons.

On peut exécuter cette bordure de diverses façons, suivant le tissu dont est fait le jupon. S'agit-il d'un jupon blanc en percale? Les feuilles seront exécutées en nansouk très-fin, plissées, encadrées d'un galon blanc en coton, fixé par une couture en croix faite avec du coton blanc; le même galon est employé pour les tiges et les vrilles.

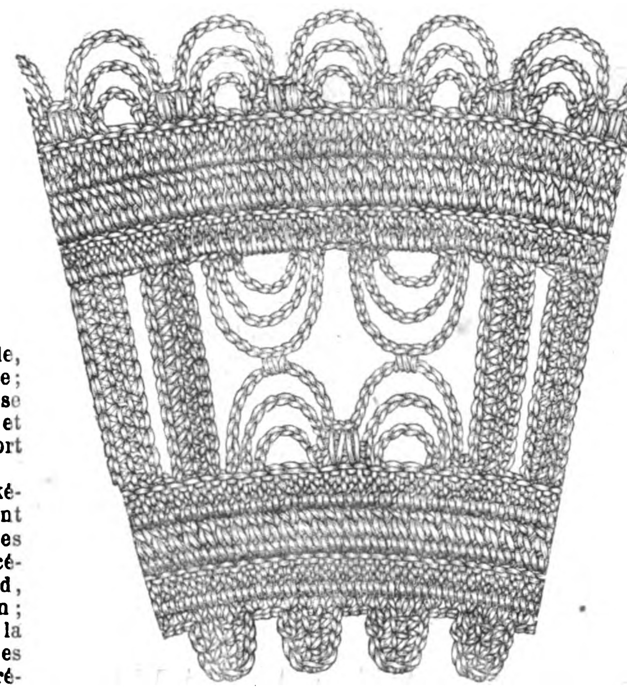
On dispose une bande de mousseline en plis d'un demi-centimètre, séparés par un intervalle égal à leur largeur; on trace les contours de la bordure, on applique la mousseline aux places marquées pour les feuilles, on la découpe en dehors des contours, et l'on fixe le galon. Pour



N° 2. COIFFURE POUR DAME AGÉE, DE CHEZ M. CROISAT, 81, rue Richelieu, entrée par la rue Ménars, 2.

les grandes feuilles on fait l'application en deux moitiés séparées, les plis devant se diriger en sens inverse depuis la nervure du milieu.

Cette bordure peut être faite en cachemire uni, entouré de galon en laine ou soie, si l'on veut orner un jupon de laine ou de soie; dans ce cas les feuilles ne seront pas plissées.



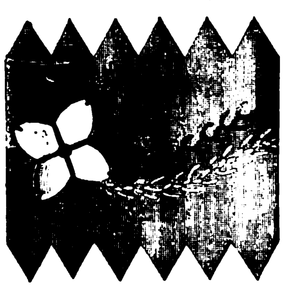
BORD DE LA CORBEILLE AU CROCHET (GRANDEUR NATURELLE).

Corbeille au crochet.

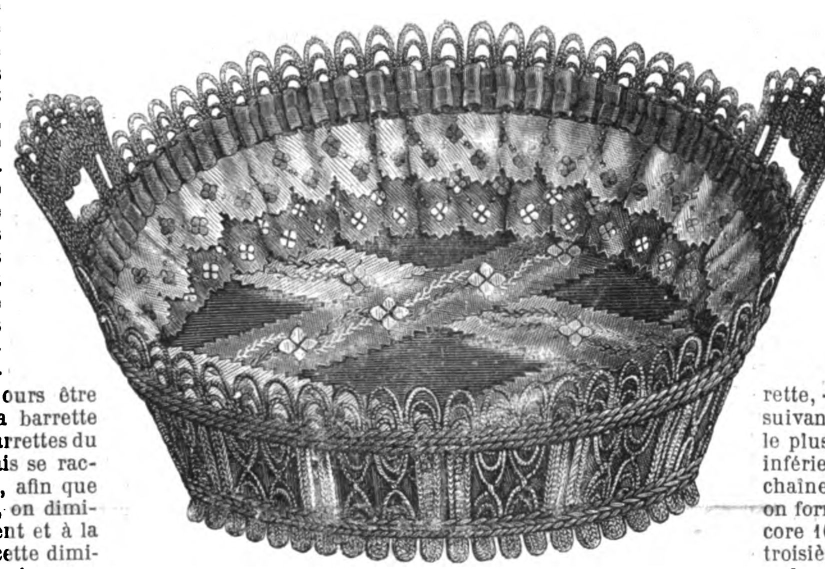
Matériaux : Coton à tricoter de moyenne grosseur; colle forte; vernis brun; cachemire bleu; drap rouge; drap blanc; soie verte chinée; soies de cordonnet noire, blanche, bleue; perles d'acier de moyenne grosseur; 2 mètres de ruban bleu, ayant 2 centimètres de largeur; un peu de carton.

Grâce à la colle forte et au vernis brun, cette corbeille, faite au crochet, imite les plus fins travaux de vannerie; sa doublure est en cachemire bleu; les ornements se composent de bandes en drap, découpées, brodées, et d'une ruche en ruban de taffetas bleu : le tout est fort élégant.

On commence ce travail au crochet par le fond, en exécutant une chaînette de 61 mailles, sur laquelle on revient en faisant deux tours de mailles simples pour lesquelles on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent : ceci forme l'une des *barrettes* composant le fond, et l'on commence la barrette suivante sans couper le brin; on fait : une maille simple dans la première maille de la barrette précédente, — 13 mailles en l'air, sous lesquelles on passe un même nombre de mailles de la barrette précédente, — une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes, — 12 mailles en l'air, — une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes, — 12 mailles en l'air, — une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes, — 13 mailles en l'air, — une maille simple dans la dernière maille de la barrette précédente. Les deux barrettes suivantes sont faites comme celle-ci, et les 3 mailles réunissant les barrettes de distance en distance doivent toujours être placées au-dessus des mêmes mailles de la barrette précédente. Sur chaque côté de ces quatre barrettes du milieu on en fait encore neuf semblables, mais se raccourcissant graduellement et régulièrement, afin que le fond soit rond. Pour atteindre ce résultat, on diminue le nombre des mailles au commencement et à la fin de chaque premier tour d'une barrette; cette diminution est d'une maille pour chacune des cinq premières des neuf barrettes, de 2 mailles pour chacune des quatre dernières barrettes, de telle sorte que la dernière se compose de 35 mailles. Quand le fond est ainsi préparé, on fait, sur son contour, deux tours de mailles simples, en le maintenant bien plat; on commence ensuite le bord de la corbeille en faisant une chaînette ayant la longueur voulue pour l'envergure du fond; sur notre modèle cette chaînette se compose de 245 mailles.



BANDE DE LA CORBEILLE.



CORBEILLE AU CROCHET.

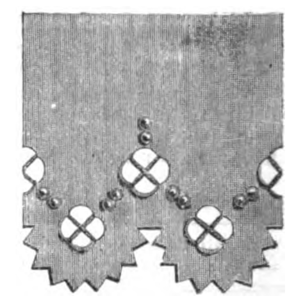
1er tour du bord. — On revient sur la chaînette en faisant *4 mailles simples, — 5 mailles en l'air, et, passant la dernière, on fait une maille simple dans chacune des 4 mailles en l'air, puis une maille-chaînette dans l'avant-dernière des 4 mailles simples faites avant les 5 mailles en l'air. On a formé une *dent* autour de laquelle on fait un tour de mailles simples (une maille dans chaque maille, mais 2 mailles dans la maille du milieu). — Recommencez depuis *.

Tous les autres tours sont faits sur l'autre côté de la chaînette.

2e tour. — Une bride dans chaque maille.

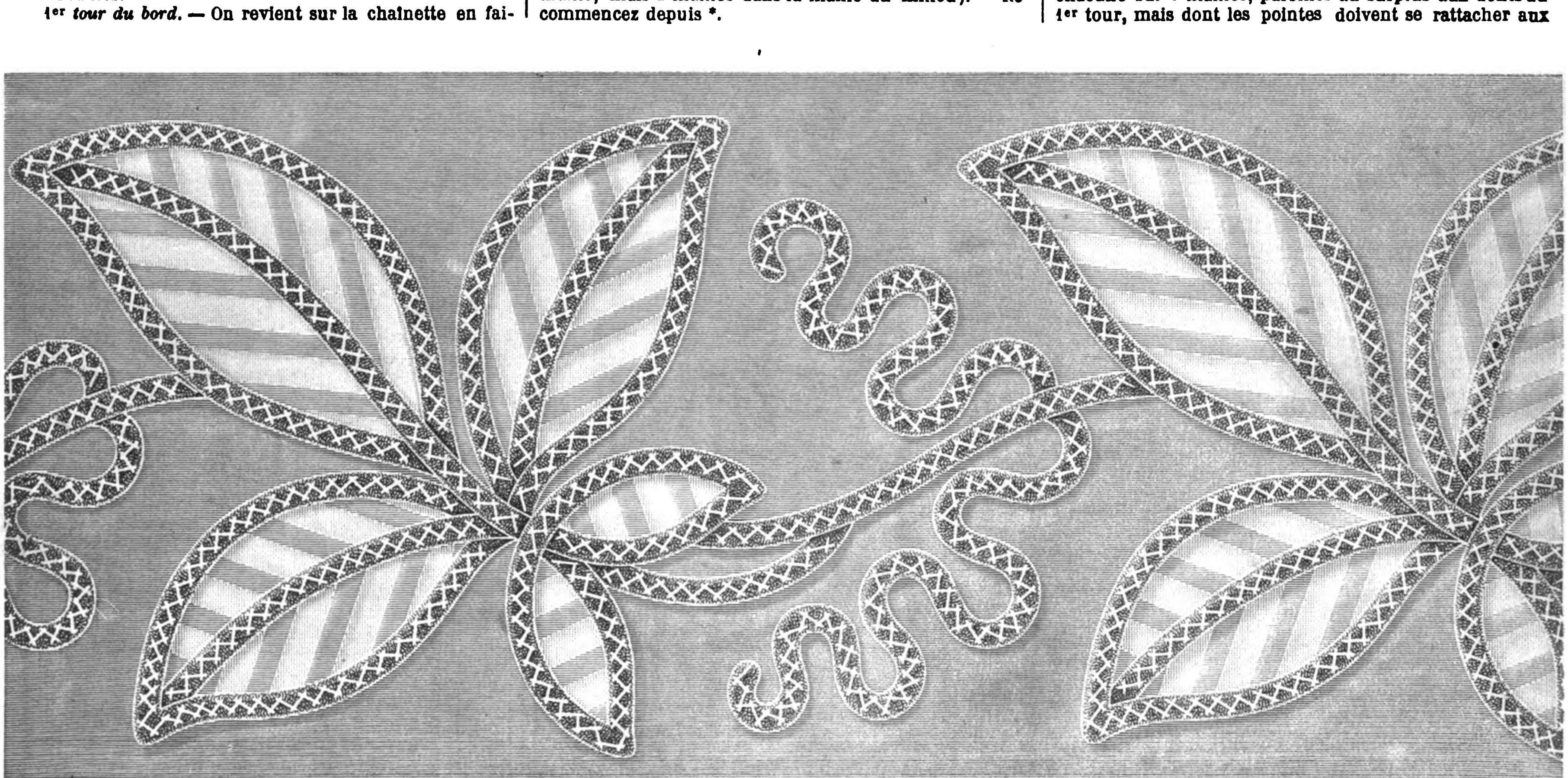
Les 3e et 4e tours sont pareils au 2e tour, mais on pique toujours le crochet sous la maille entière du tour précédent, et l'on augmente çà et là.

5e tour. — Une maille simple dans chacune des 2 premières mailles, — *13 mailles en l'air, et, passant la dernière, on fait 12 mailles simples sur les 12 mailles en l'air; une maille simple dans la plus proche maille du tour précédent; puis, en *allant* et *revenant*, deux tours de mailles simples sur la barrette formée par les 12 mailles, mais en piquant toujours le crochet sous la maille entière du tour précédent; puis, passant une maille du tour précédent, on fait une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes. — Recommencez une fois depuis *. On fait ensuite 5 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille du tour précédent; — une maille simple dans chacune des 5 mailles suivantes, — 5 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille, — une maille simple dans chacune des deux mailles suivantes, — 10 mailles en l'air, dirigées au-dessus des 5 dernières mailles en l'air, une maille simple dans la 4e, — dans la 3e, — dans la 2e des 5 mailles simples récemment faites; — 10 mailles en l'air, dirigées en arrière au-dessus des premières, — 5 mailles en l'air, — une maille simple dans chacune des 2 mailles simples suivantes (en arrière), — 15 mailles en l'air, en revenant au-dessus des 10 mailles en l'air, — une maille simple dans la plus proche maille simple. (On a formé deux festons triples, tels qu'on les voit sur le dessin représentant une partie du bord de la corbeille en grandeur naturelle.) On répète tout le dessin depuis le commencement du 5e tour; mais, aux places déterminées pour les anses, on fera deux fois trois barrettes de suite, au lieu de deux barrettes, et, dans le milieu des six barrettes, *trois* au lieu de *deux* festons.

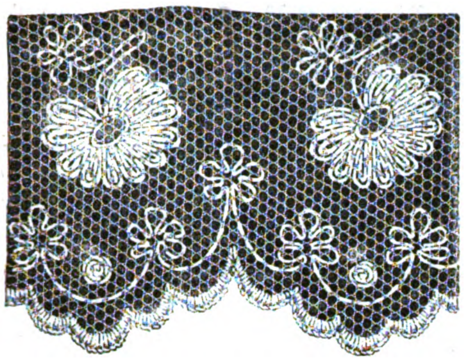


VOLANT DE LA CORBEILLE.

6e tour. — * 3 mailles simples sur le bord supérieur de la plus proche barrette, — 2 mailles en l'air, — 3 mailles sur la barrette suivante; † 10 mailles en l'air, — 2 mailles simples sur le plus proche et le plus long des festons de la partie inférieure; — 16 mailles en l'air, et, faisant une maille-chaînette en piquant à droite dans la 11e de ces mailles, on forme, avec 10 de ces mailles, une bouclette; — encore 10 mailles en l'air et une maille-chaînette dans la troisième des 10 premières mailles en l'air de ce tour, — 3 mailles simples sur la bouclette (de sorte que l'on a formé trois festons dirigés en bas); — une maille simple en piquant le crochet entre le 1er et le 2e des festons supérieurs, — une maille simple entre le 2e et le 3e des festons inférieurs. — Recommencez une fois depuis †. — 2 mailles en l'air. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour, à l'exception toutefois des places réservées pour les anses; à ces places, entre les barrettes formant deux groupes de trois barrettes chacun, on fait trois dents, chacune sur 7 mailles, pareilles au surplus aux dents du 1er tour, mais dont les pointes doivent se rattacher aux



BORDURE POUR JUPON.



BRODERIE SUR TULLE.

festons correspondants du tour précédent.

7e à 9e tour. — Entièrement en brides, avec augmentation çà et là.

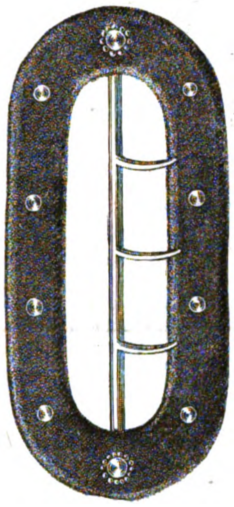
Le 10e (dernier) tour se compose (à l'exception des côtés réservés aux anses) de triples festons pareils à ceux du 5e tour; mais le feston du milieu se compose de 8 mailles, chaque feston extérieur de 12 mailles.

Anses. 1er tour. — 2 barrettes pareilles à celles du 5e tour, mais de 8 mailles seulement pour chacune; elles doivent se trouver au-dessus des deux barrettes qui se trouvent à la droite des trois dents du 6e tour; — * une maille simple dans chacune des 2 mailles suivantes, — 6 brides dans la maille suivante. — Recommencez deux fois depuis *. — Une maille simple dans chacune des 2 mailles suivantes; encore deux barrettes, qui doivent se trouver au-dessus des deux barrettes suivantes du bord de la corbeille.

2e tour de l'anse. — On coupe le brin, puis on le rattache à la première barrette de l'anse, pour y faire 3 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — 3 mailles simples; sur la seconde barrette, * 3 mailles simples, et, dans la dernière, 6 brides; dans la maille suivante, une maille simple, ce qui forme un feston de brides dirigé en bas. — Recommencez deux fois depuis*. — 2 mailles en l'air, — 3 mailles simples sur la barrette suivante, — 2 mailles en l'air, — 3 mailles simples sur la dernière barrette.

Les 3e et 4e tours se composent de brides serrées; *le 5e et dernier tour* est formé de sept groupes de festons pareils à ceux du bord supérieur de la corbeille.

On joint le bord au fond, de telle sorte que les *dents* dépassent celui-ci. On plonge le tout dans de la colle liquéfiée, on le pose sur une *forme* en bois enduite d'huile, et l'on tire bien également les festons et les dents. Quand le travail est bien sec, on colle à l'intérieur, sur chacune des rayures de mailles séparant les barrettes, trois ganses enduites de colle; des ganses semblables sont placées à l'intérieur et à l'extérieur de la corbeille, pour orner les tours qui sont formés de brides. On vernit le tout.

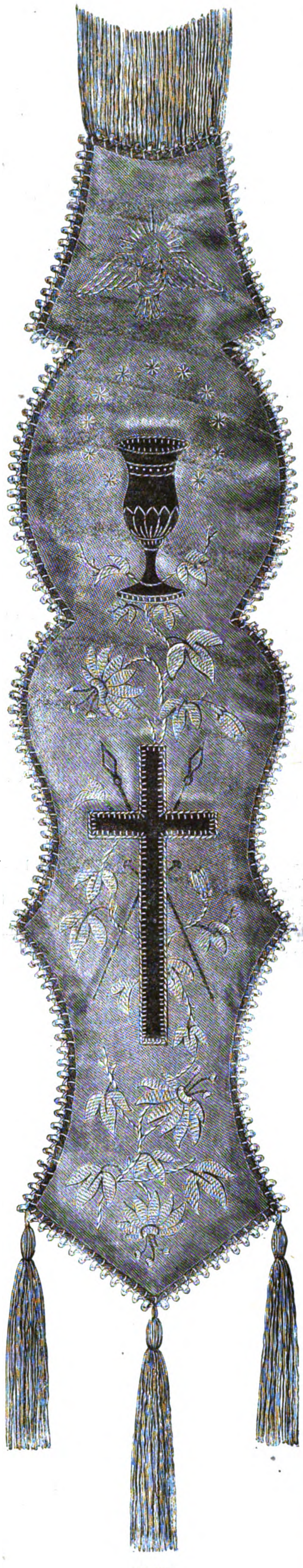


BOUCLE RECOUVERTE DE VELOURS.

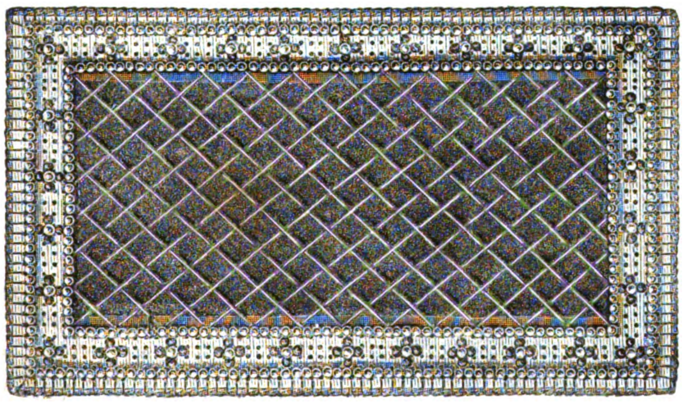
On coupe un morceau de carton ayant la dimension du fond, et on le recouvre de cachemire bleu; on l'orne, de plus, avec deux bandes rouges et deux bandes blanches en drap, ayant chacune 18 centimètres de longueur, découpées de chaque côté et brodées. Les fleurettes sont en drap blanc sur la bande rouge, — en drap rouge sur la bande blanche; on fixe ces fleurettes avec de la soie bleue et des perles d'acier. Les branches sont rouges et noires sur la bande blanche, — en soie verte chinée sur la bande rouge. Le bord est garni à l'intérieur avec deux volants en drap, ornés de fleurettes et de perles, ayant chacun 84 centimètres de longueur, découpés d'un côté, froncés de l'autre; le volant supérieur (blanc) est surmonté d'une ruche en ruban de taffetas bleu.

Signet.

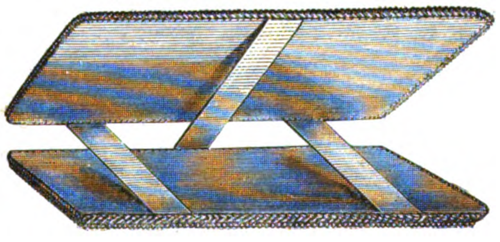
MATÉRIAUX : Un morceau de taffetas bleu; un morceau de taffetas blanc, ayant chacun 27 centimètres de longueur, 6 centimètres de largeur; velours noir; 52 centimètres de fin cordon noir en soie; soie noire; soie blanche perles blanches en cristal.



SIGNET.



CARNET POUR CARTES DE VISITE.

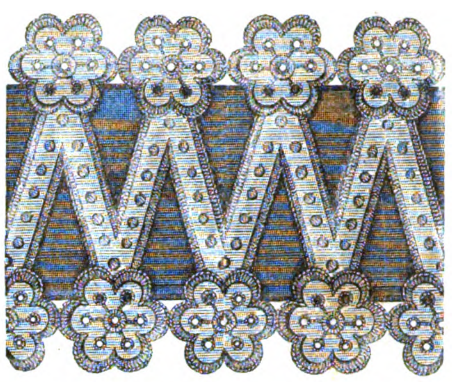


INTÉRIEUR DU CARNET.



CARNET POUR CARTES DE VISITE.

On reporte les contours du dessin sur le taffetas bleu, te l'on brode la colombe, les feuilles et les fleurs de la Passion avec de la soie blanche, partie au passé, partie au point de cordonnet. Les lignes foncées sont exécutées avec de la soie noire; les étoiles sont faites au point russe avec de la soie blanche, avec un point noir au centre. On trace les contours du calice et de la croix sur du papier blanc très-fin; on les colle à l'envers du velours noir en employant une dissolution de gomme arabique; on découpe le velours sur les contours du calice et de la croix, puis on le colle sur le taffetas. La croix est entourée d'un point de feston fait en soie blanche; la même soie est employée pour la broderie du calice.



GARNITURE POUR ROBES D'ENFANTS, LINGERIE, ETC.

On double le taffetas bleu avec du taffetas blanc; on borde les contours du signet avec un fin cordon noir, par-dessus lequel on exécute, avec de la soie blanche, un feston, en prenant pour chaque point une perle de cristal. Sur l'extrémité supérieure on pose une frange noire et blanche, ayant 3 centimètres de hauteur; à l'autre extrémité on fixe trois glands noirs et blancs, ayant chacun 5 centimètres de longueur.

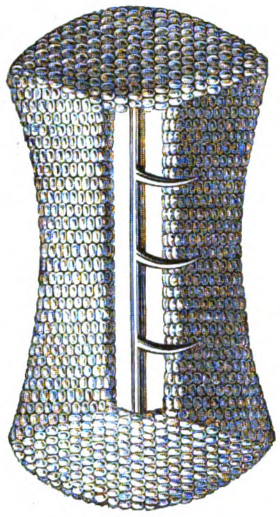
Broderie sur tulle.

On exécutera cette bordure pour des rideaux; le dessin est fait au point de *reprise;* le bord du rideau est festonné.

Garniture pour robes d'enfants,

CORSAGE DE MOUSSELINE, ETC.

Cette garniture se compose d'une bande en nansouk posée sur un ruban bleu; on festonne tous les contours du dessin et de la rosette, on fait les œillets, on brode les pois, puis on découpe partout le nansouk en dehors du feston.



BOUCLE RECOUVERTE EN PERLES.

Deux boucles

DE CEINTURE.

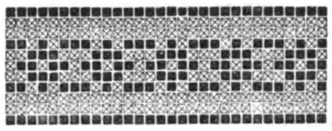
Ce sont d'anciennes boucles mises au rebut et recouvertes d'étoffes. Le no 1 est revêtu de velours noir découpé d'après la forme de la boucle, puis orné de perles d'acier. Le no 2 est pareillement *habillé* de taffetas blanc, puis recouvert de perles blanches en cristal ou *nacrées;* le dessin indique la direction et presque le nombre des rangées de perles, qui doivent être aussi serrées que possible, et cousues par *rangée*, allant d'une extrémité à l'autre de la boucle.

Carnet pour cartes de visite.

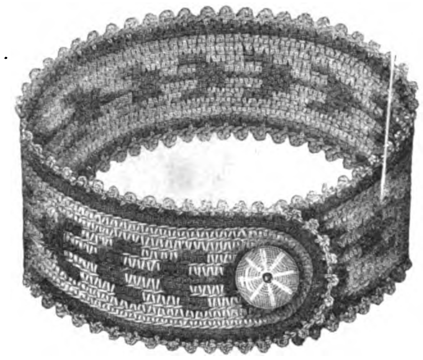
MATÉRIAUX : Papier canevas; ruban de velours vert; ruban de velours violet; fin cordon d'or; fin cordon d'argent; perles d'or, d'acier; perles noires; taffetas blanc; ruban de taffetas blanc; carton; soie de cordonnet verte; soie de cordonnet violette.

On coupe en papier canevas deux morceaux d'après l'un ou l'autre des deux grands dessins. On recouvre l'un de ces morceaux de velours vert, en laissant tout autour six trous du papier canevas; on en fait autant pour l'autre morceau, mais en employant du velours violet, — toutefois, après avoir brodé sur le velours vert le mot *cartes* en perles d'acier. On traverse les coins avec du fil d'argent, et l'on brode le contour resté vide avec des perles d'acier. Sur le côté violet on exécute un treillage avec du fil d'or; l'encadrement est en perles noires et perles d'or.

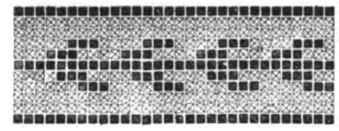
On coupe deux morceaux de carton, ayant la dimension des précédents; on les recouvre d'un côté avec du taffetas blanc. Trois morceaux de ruban de taffetas blanc, ayant chacun 5 centimètres de longueur et à peine 1 centimètre de largeur, sont collés sur les morceaux de carton, comme l'indique le dessin représentant l'intérieur du carnet. Les deux côtés (intérieur et extérieur de chaque moitié) sont bordés avec un cordon d'or ou d'argent, sur lequel on exécute, avec de la soie, un feston vert pour le côté vert, — violet pour le côté violet.



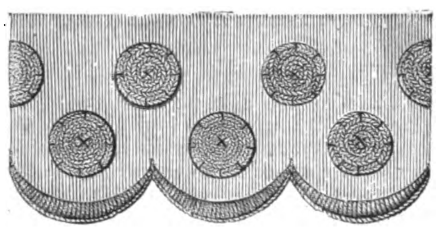
DESSIN POUR JARRETIÈRE.



JARRETIÈRE AU CROCHET.



DESSIN POUR JARRETIÈRE.



Nº 1. ORNEMENT POUR TABLIER.

Jarretière

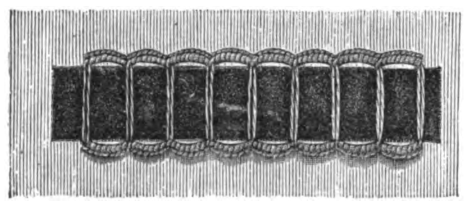
AU CROCHET.

Matériaux : Fil gris de moyenne grosseur; fine laine rouge; cordon blanc élastique; un bouton en os, ou nacre.

On exécute ce travail sur du cordon élastique; le fond est fait en fil gris, le dessin en laine ou soie rouge. La jarretière est faite en mailles simples.

On commence par le milieu, en faisant une chaînette de 98 mailles avec la laine rouge; on prend alors le cordon élastique (que l'on tire toujours un peu), et l'on travaille sur ce cordon; on exécute l'un des deux dessins que nous publions; le travail se fait autour de la chaînette primitive; on termine le dessin dans les deux premiers tours; la boutonnière se fait dans le commencement du premier tour; on fait depuis la première maille rouge (et en tenant compte du dessin) 21 mailles sur le cordon élastique; on réunit la dernière à la première pour former une bouclette, puis on continue le travail, non-seulement sur la chaînette primitive, mais aussi autour de cette bouclette quand on l'atteint. A chaque extrémité de la jarretière on augmente de quelques mailles, pour arrondir les bouts. Quand le 2e tour est terminé, on fait deux tours gris unis, — puis un tour rouge; le dernier tour (fil gris) se compose alternativement d'une maille simple, — un picot (c'est-à-dire 3 mailles en l'air, et, dans la première, une maille simple); sous le picot on passe une maille de la jarretière. On pose le bouton sur l'extrémité opposée à la boutonnière.

Exécutée entièrement en soie, la jarretière serait plus élégante et plus élastique.



ORNEMENT POUR ROBE D'ENFANT, LINGERIE, ETC.

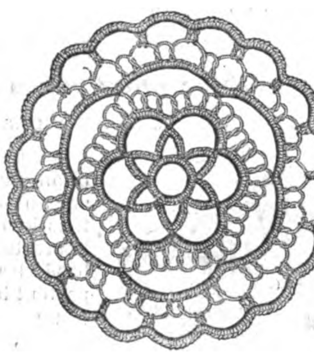
Ornements pour tabliers, pantalons, etc.

Nº 1. Les pois sont faits au crochet, en spirale, ou bien exécutés avec une soutache très-fine, roulée en spirale; des points, exécutés en soie noire, les fixent à leur place.

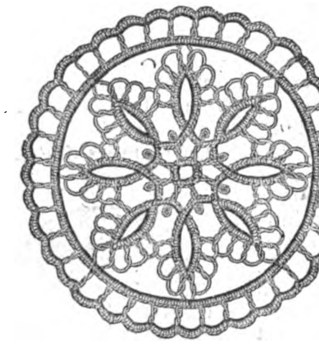
Nº 2. On borde les contours des dents avec une soutache de coton blanc, sur laquelle on exécute un feston *lâche* avec de la laine ou du coton de couleur vive.

Ornement pour robes d'enfants, lingerie, etc.

Un ruban de velours noir est traversé, à intervalles réguliers, par de la soie de cordonnet; on pique l'aiguille dans l'étoffe sur laquelle repose le ruban, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On passe un brin sur chaque côté long, et l'on y exécute un feston.



Nº 1. ROSETTE A L'AIGUILLE.



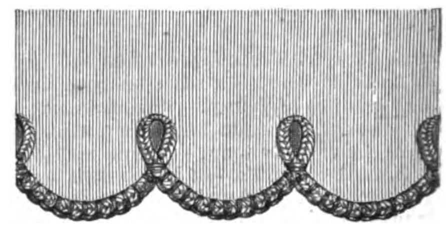
Nº 2. ROSETTE A L'AIGUILLE.

Rosette à l'aiguille.

Les explications déjà données pour la *dentelle à l'aiguille* serviront pour ce travail. On commence chaque *rosette* par le milieu, en tournant le fil plusieurs fois autour d'un moule fin; on festonne ce cercle en laissant pour chacun des festons du tour suivant (voir le dessin nº 1) une bouclette de fil de longueur suffisante, sur laquelle on exécutera un feston en préparant de la même façon le tour suivant. Pour la rosette nº 2, on forme, autour du cercle, 8 bouclettes, que l'on enlace dans le tour suivant, en laissant entre deux bouclettes une toute petite boucle; on attache alors chaque boucle longue isolément au tour précédent, et l'on exécute le feston. Les cinq autres tours sont faits sans interruption.

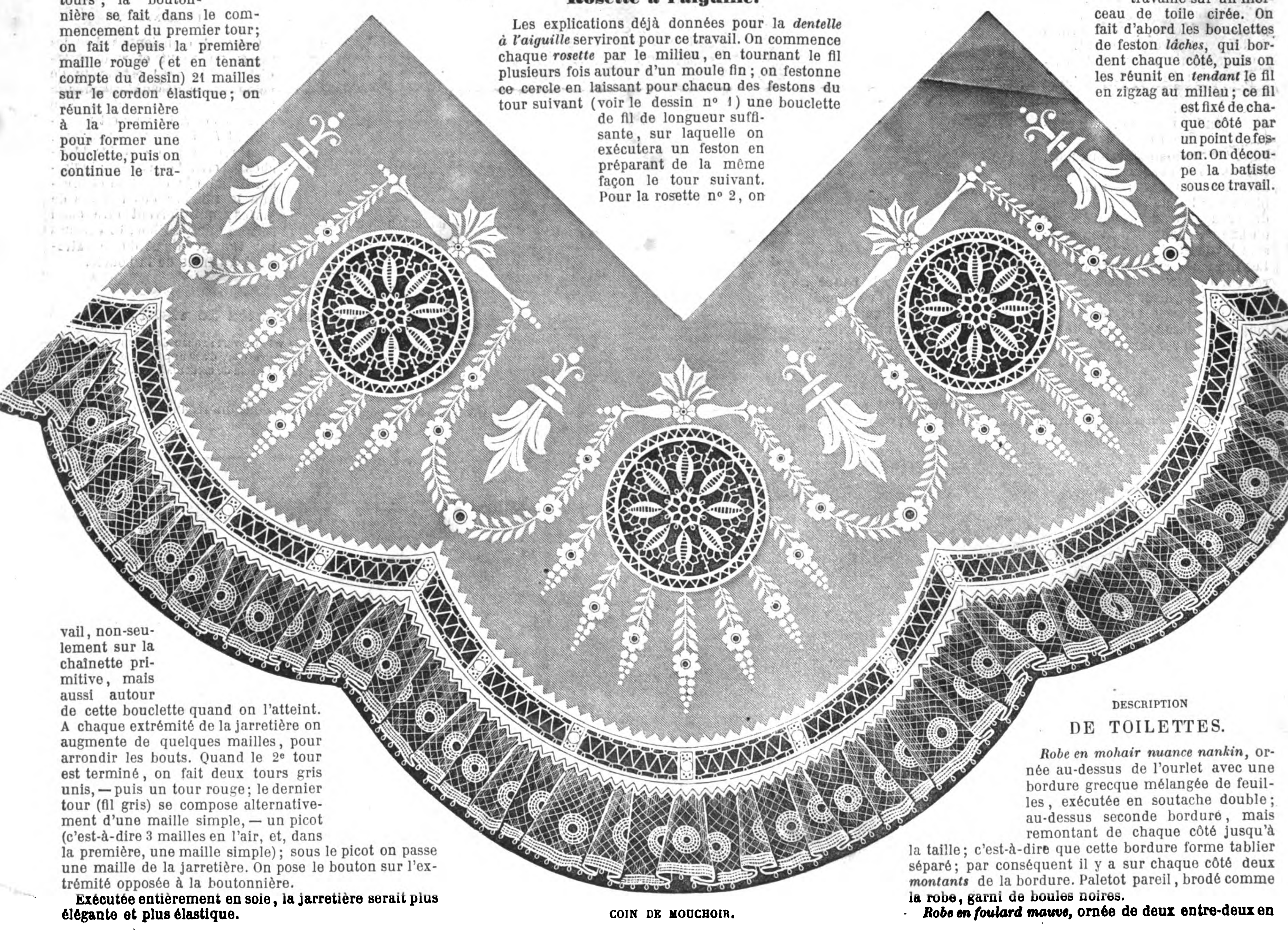
Coin de mouchoir.

Outre la broderie au plumetis, ce mouchoir a pour ornements des rosettes, sous lesquelles on découpe la batiste, et qui peuvent être faites à l'aiguille, ou bien au crochet, avec du fil très-fin; on les trouve aussi toutes prêtes en dentelles.



Nº 2. ORNEMENT POUR TABLIER, ETC.

Le contour est fait de la façon suivante : on festonne d'abord dans la batiste les deux côtés des petites barres perpendiculaires, dans le milieu desquelles on brode un pois entouré au point d'armes. On exécute ensuite, sur chaque côté, le feston à dents pointues, et l'on fixe en même temps sur le côté extérieur la dentelle légèrement froncée; on prend du fil très-fin, et l'on exécute entre les petites barres un point de dentelle en suivant les indications précédemment données pour les *dentelles à l'aiguille*. Il est bien entendu que l'on travaille sur un morceau de toile cirée. On fait d'abord les bouclettes de feston *lâches*, qui bordent chaque côté, puis on les réunit en *tendant* le fil en zigzag au milieu; ce fil est fixé de chaque côté par un point de feston. On découpe la batiste sous ce travail.



COIN DE MOUCHOIR.

DESCRIPTION

DE TOILETTES.

Robe en mohair nuance nankin, ornée au-dessus de l'ourlet avec une bordure grecque mélangée de feuilles, exécutée en soutache double; au-dessus seconde bordure, mais remontant de chaque côté jusqu'à la taille; c'est-à-dire que cette bordure forme tablier séparé; par conséquent il y a sur chaque côté deux *montants* de la bordure. Paletot pareil, brodé comme la robe, garni de boules noires.

***Robe en foulard mauve,* ornée de deux entre-deux en**



Colquin fils. imp. à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 58bis r. Ste Anne

dentelle noire enlacés, l'un composé de marguerites à cœur de nacre blanche, l'autre de feuilles séparées par un ruban de velours noir; une petite feuille en nacre est placée aux points de jonction de ce dernier entre-deux. Paletot pareil à la robe, garni comme la robe.

MODES.

Après avoir fidèlement noté ici que l'on portait :
Des chapeaux imperceptibles,
Des robes courtes sur des jupons longs,
Des corsages en mousseline blanche, en foulard, en cachemire, et même en indienne,
Des pardessus ayant universellement la forme des paletots,
Des paletots en cachemire noir, brodés en perles,
Toutes les ceintures avec ou sans pans,
Tous les corselets,
Toutes les robes coupées en pointes,
Tous les jupons, même ceux faits en percale, coupés comme les robes,

Il semblerait qu'il me reste peu de chose à dire sur la mode actuelle; mais ce sujet n'est-il pas inépuisable? Quelle est la femme qui blâmerait même les *redites*, quand il est question de modes? Lorsqu'on ne s'en occupe pas sans cesse pour soi, n'y a-t-il pas encore lieu de s'en occuper pour le compte des autres..... pour critiquer Mme ***, qui porte des modes trop anciennes, et Mlle ***, qui porte des modes trop nouvelles?

Les robes que l'on compose dès à présent pour la saison prochaine seront faites sans aucune garniture, ou bien ornées des garnitures les plus savamment compliquées. Point de milieu : rien du tout, ou bien des dentelles, des broderies, des perles, plusieurs douzaines de boucles en nacre ou bien en jais, des galons, des franges, des grelots, des boutons, des lisérés, le tout mélangé, entrelacé, confondu dans une savante harmonie. Aujourd'hui, en effet, le génie féminin ne suffit plus à la préparation d'une robe; on emploie pour cette œuvre un dessinateur pour le moins, parfois un artiste, souvent un géomètre, qui calcule les courbes, mesure les angles, se fâche contre le dictionnaire, parce que celui-ci assigne le genre féminin au mot *losange* (masculin en géométrie), et dispose mathématiquement les carrés, les ellipses et leurs axes. C'est le cas ou jamais d'affirmer que l'habillement est une science, et l'on verra l'un de ces jours les couturiers actuels postuler pour l'Institut.

Abordons la mode à un point de vue plus positif. On a dit que l'on ne portait plus de paletots en cachemire noir brodés en perles. Cela est vrai ; on n'a pas vu un seul de ces vêtements pendant les chaleurs caniculaires, tout à fait incompatibles avec ces pardessus relativement chauds. Cette mode, qui est devenue si rapidement générale, a été arrêtée dans son développement par la température du mois de juin; vienne le mois de septembre, et, de générale, la mode des paletots en cachemire noir deviendra universelle. Je me préoccupe moins de nos lectrices élégantes (je le leur confesse sans détour), qui peuvent payer cent cinquante francs l'un de ces paletots, que des bourses modestes qui doivent mesurer toutes leurs dépenses, et sont forcés de s'interdire les merveilleuses broderies que l'on voit sur quelques-uns de ces pardessus. Je me crois obligée d'indiquer à nos abonnées économes le moyen à employer pour avoir un paletot de cachemire noir sans courir le risque de faire une dépense considérable.



TOILETTES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe en taffetas à rayures bleues et blanches, garnie de ruches faites avec des bandes de même taffetas. Boutons blancs en cristal. Ceinture bleue avec boucle en nacre de perles.

Robe en foulard mauve à dessins noirs. Paletot en cachemire noir, brodé en galons noirs.

Jupon en foulard bleu-bluet. Robe de mohair blanc plus courte que le jupon, à lés séparés, pliés en *revers*, et ornés de bandes en foulard bleu. Chapeau Lamballe en crêpe blanc avec liserons bleus.

Le patron est celui des paletots-sacs publiés ce printemps; on le coupe en cachemire noir, on le double en taffetas noir, on y met une feuille de ouate si le vêtement est destiné à l'hiver prochain. Les ornements se résumeront en un galon de soie noire mélangé de perles noires; on bordera avec ce galon, d'abord, les contours du paletot. Pour l'encolure, on mesurera la longueur de galon nécessaire pour garnir la moitié de cette encolure, depuis le devant, puis la hauteur du paletot depuis le milieu de l'encolure, par derrière, jusqu'au bord inférieur du paletot, en s'arrêtant à 4 centimètres de ce bord; on coupera un second morceau de galon pareil au précédent, on coudra chacun de ces morceaux sur l'encolure; quand on aura atteint le milieu de cette encolure, on se bornera à croiser les deux morceaux de galon : celui de droite sera dirigé à gauche, celui de gauche à droite; on fixera sur le paletot les deux morceaux de galon, qui figureront les pans d'un nœud flottant. A l'extrémité de chaque galon on posera un gland en soie noire, ayant 3 centimètres de longueur.

L'entournure de la manche sera garnie, sur sa moitié supérieure *seulement*, comme l'encolure qui vient d'être décrite ; les glands seront un peu plus petits, bien entendu. Si, en outre de ces ornements, on veut broder le

paletot avec un semé de perles noires, rien ne s'y oppose, non plus qu'à l'adjonction d'une frange (graine d'épinards) en soie noire posée sur le bord inférieur de la doublure. Je note ce dernier détail en passant, parce que cette frange est la plus moderne, et pour ainsi dire la seule admise aujourd'hui parmi les ornements des vêtements. La frange très-fine n'a plus cours; il faut qu'elle soit épaisse et tombe lourdement : ainsi le veut la mode actuelle, qui voudra probablement le contraire l'année prochaine. Mais qu'y faire? Elle n'a pas d'autre raison d'être que le changement; son salut est dans la variété, et, si elle s'avisait de demeurer stationnaire, elle perdrait son empire; à l'inverse de tous les autres pouvoirs, la stabilité serait pour elle un principe de destruction..... et pour moi une cause de silence; j'en serais bien fâchée, puisque j'y perdrais une occasion de causerie avec mes lectrices.

E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

« Qu'allez-vous nous dire de neuf et d'inconnu?

— Mais je ne sais trop..... Paris est vide.....

— Nous savons cela; on nous le répète chaque année sur tous les tons, et dans toutes les feuilles grandes, moyennes ou petites, qui s'impriment de juillet à octobre.

— Vous parlerai-je d'un sujet qui rentre dans nos attributions, des travaux à l'aiguille qui se sont exécutés en diverses parties de l'Europe?

— Oh! non! cela est déjà bien suranné; nous ne pouvons nous occuper du même sujet pendant huit jours consécutifs.

— Vous raconterai-je les voyages de Mlle Patti, quelque peu entravés par des obstacles inattendus? Il ne faut rien moins que six à huit cent mille hommes pour arrêter le cours de ses succès.

— Ce n'est pas en cette saison que nous nous occupons de Mlle Patti; c'est un sujet d'hiver; cherchez...., inventez, au besoin. »

Hélas! l'invention est mon moindre défaut; j'ai peu de mérite à ne point mentir, car j'ai l'imagination peu féconde, très-paresseuse et très-prudente à la fois; il me semble, me trompé-je?... que tout mensonge est une offense adressée à ceux qui nous écoutent, une lettre de change tirée sur leur crédulité, un abus de la plus charmante qualité: la confiance. Essayons donc de regarder hors Paris, puisque la scène est déplacée.

L'Allemagne, qui ne saurait perdre une occasion de faire de la musique, organise des concerts pour venir en aide à ses blessés. Ce n'est pas seulement à Vienne, à Mayence, à Bade, que l'on chante, car on nous assure que l'on a essayé de faire chanter les Francfortois. J'ai vu, parmi les noms des chefs de cette dernière musique, celui d'un aimable jeune homme qui consacrait autrefois ses loisirs à des compositeurs plus nobles s'appelant Mozart, Beethoveen, Mendelssohn, Schubert; qui m'eût dit, il y a une dizaine d'années, que M. de *** s'appliquerait, en fait de compositions, à faire *composer* les pacifiques habitants de la jolie ville de Francfort?

Toutes les villes d'Europe dans lesquelles se réfugie le plaisir en été, durant la saison où la mode l'oblige à quitter Paris, les villes *d'eaux*, en un mot, sont occupées à démentir les mauvais bruits que l'on a fait courir sur leur compte: à les entendre, leurs habitants sont si peu inquiétés qu'ils emploient les loisirs de la paix à tresser des couronnes de fleurs et à danser sous les ormes..... Hélas! elles ont beau dire, on les y laisse, tant on craint les déménagements forcés, les expropriations pour cause d'utilité militaire, et tous les inconvénients inhérents à la situation actuelle. Les *eaux* françaises héritent de tous les peureux, de tous les gens paisibles qui avaient naguère l'habitude de demander aux eaux étrangères la guérison de leurs maladies plus ou moins réelles. Si l'on allait s'apercevoir que l'on peut guérir en France! Quel coup de fortune pour nos eaux thermales et nationales! Oui!... mais la roulette! Aucune source ne peut se vanter de *laver* (terme emprunté à la langue verte parlée dans les plus riches salons) aussi proprement, aussi promptement, ceux qui requièrent ses vertus souveraines.

Vichy ne sait plus où donner de la tête; Vichy est pris d'assaut, encombré, et par conséquent aussi brillant que le plus recherché des salons parisiens. Les Pyrénées sont peuplées d'une foule compacte; la Normandie seule a été un peu délaissée par suite de certaines insinuations..... Elle crie à la calomnie; on affirme qu'elle est victime seulement de la médisance; je n'entreprendrai pas de juger ce débat.

Ne pouvant voyager, on va aux rives prochaines; Fontainebleau est l'étape la plus éloignée que se proposent les Parisiens de 1866. Montmorency a recueilli beaucoup de réfugiés de la Seine. Enghien renonce à se faire vénitien, et se résigne sagement à rester un joli petit *pays* français; ses tentatives de fêtes nocturnes et nautiques, de promeneurs masqués, ont eu un succès très-médiocre. Ces pastiches réussissent mal à notre époque moqueuse et positive. Les fêtes pompéiennes de Paris peuvent donner la main aux fêtes vénitiennes d'Enghien.

Sérieusement la chronique parisienne, qui célèbre avec tant d'éloquence l'immersion du grand câble transatlantique destiné à *relier les deux mondes* (il y a sur tous les sujets une foule de phrases clichées, que l'on se passe de feuille en feuille), de ce trait d'union qui joindra les deux continents et inoculera au vieux monde un peu de la séve du monde cadet, la chronique, dis-je, agit avec une légèreté et une imprudence inexplicables; ne comprend-elle pas que l'instantanéité est destinée à supprimer l'actualité? Qui donc voudra désormais consentir à attendre un mois, — une semaine, — ou même vingt-quatre heures, pour connaître les événements parisiens, français ou européens? On aura en trois heures des nouvelles de l'Amérique! Grâce à l'électricité, tous les faits sont surannés avant d'être publiés; quel mépris doivent inspirer les chroniques du mois, de la semaine ou du jour, à ces *gentlemen qui allument leur cigare à une étincelle envoyée d'Amérique à Londres!* Une réforme considérable va s'imposer aux journaux: l'écritoire, la plume, les caractères d'imprimerie, les presses, les corrections d'épreuves, les *justifications* de pages, tout est destiné à disparaître fatalement, pour tomber dans ce gouffre insatiable qui s'appelle le passé; tout cela est bien trop lent pour les mœurs actuelles. Dans un avenir plus ou moins rapproché, on simplifiera la chronique en supprimant le chroniqueur, remplacé par une agence télégraphique; chaque abonné aura droit à une dépêche par jour, par semaine ou par mois, selon les termes du contrat passé entre lui et l'administration à laquelle il aura accordé sa confiance. Les perfectionnements s'engendrant l'un l'autre, on pourra servir chaque abonné selon son goût particulier. Fi d'un journal pareil à celui du voisin! Chacun aura sa relation particulière, son menu personnel; ce ne sera plus le banal dîner à table d'hôte, mais bien le repas fin servi dans un cabinet particulier..... Et l'on n'attendra plus les nouvelles! On ne sera plus exposé à l'ennui de les apprendre après qu'on les connaît! Dans les journaux traitant à la fois plusieurs matières spéciales, la dépêche de l'abonné représentera assez exactement une *olla podrida*, vulgairement appelée un *arlequin* dans les tapis francs; il y aura un peu de tout à la fois; on répondra à monsieur et à madame en même temps. Voyez-vous d'ici la teneur des dépêches qu'expédieront les commis ahuris des agences télégraphiques?

Paris, 19 août, deux heures trois minutes cinq secondes 1/2. « La Bourse a haussé; en revanche, la crinoline baisse, baisse, quoique les cotes s'élèvent en Angleterre. Affaires nulles sur le 3/6. Les chapeaux deviennent imperceptibles. Mlle X..... vient de se rendre au bois de Boulogne avec une robe si courte, que les sergents de ville l'ont obligée à rebrousser chemin, en l'engageant à mettre ce vêtement qui n'a pas de nom en Angleterre. M. Z..... est en fuite; il fait perdre 3 millions à ses créanciers. Faure chante *Don Juan* à l'Opéra. Mlle votre fille ne peut lire *l'Affaire Clémenceau*, de M. Alexandre Dumas fils. Monsieur votre fils, s'il tient à suivre la mode parisienne, doit s'interdire les cravates brodées qui lui font envie. Point de langoustes sur le marché. Beaucoup de turbots, raisins précoces, pêches très-savoureuses, » etc.

Si ce perfectionnement s'introduit dans l'administration des journaux, je prends l'engagement solennel de ne réclamer aucun droit à titre d'inventeur; je livre mon idée au public, et me contenterai de la gloire d'avoir contribué à l'accélération du progrès. Et les chroniqueurs, me dira-t-on, que deviendront-ils? Peut-être rédacteurs de dépêches télégraphiques, suivant en cela le sage exemple donné par les postillons de Longjumeau et autres lieux, qui sont aujourd'hui porte-drapeaux dans l'armée des employés de chemins de fer, s'attachant bon gré mal gré à l'invention diabolique qui les a mis *à pied*. Il est certain que l'électricité supprimera la chronique; — ceci tuera cela; — comme les perfectionnements des engins meurtriers tueront la guerre, à force de tuer les armées vite et bien.

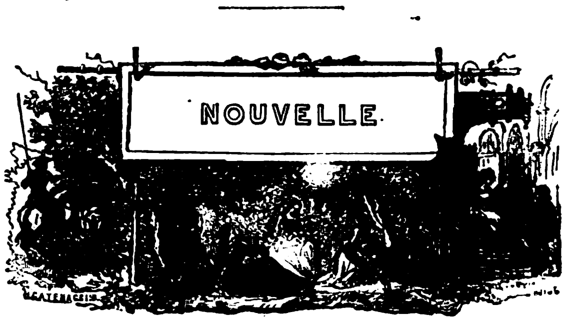
On annonce à Paris l'apparition d'un nouveau journal intitulé : *la Langue verte*. Place à cette incarnation de la civilisation actuelle! En tête de la liste des abonnés, figure le nom si justement célèbre de Mme Benoiton. Ce n'est pas qu'elle ait le dessein de lire régulièrement cette feuille; on sait que ses nombreuses occupations lui interdisent toute application qui serait de nature à la retenir au logis pendant quelques minutes. Mais elle n'a pu se dispenser de s'inscrire pour un abonnement: outre que son intéressante famille s'est érigée en protectrice de la nouvelle publication, son fils aîné a été désigné à l'unanimité pour rédiger la chronique quotidienne; l'aimable Fanfan écrira les articles financiers et vérifiera les cours de la Bourse; mesdemoiselles ses filles se proposent de composer les articles de modes, en les signant du nom de vicomtesse de Porte-Botte, leur nom de Benoiton leur paraissant à juste titre plus célèbre qu'illustre, et au demeurant horriblement bourgeois.

Durant l'été prochain, la chronique parisienne n'aura pas l'excuse de la morte saison qu'elle invoque chaque année: l'exposition universelle lui fournira les éléments de nombreux courriers. La chronique le sait si bien, qu'elle mange un peu de son blé en herbe; elle décrit l'édifice du nouvel Opéra tel qu'il sera l'année prochaine; elle évoque la vision des statues du vestibule, elle mesure sa façade, elle compte ses futurs médaillons, elle indique l'ordre affecté aux bustes des compositeurs illustres, parmi lesquels figurent deux génies contemporains, vivants, assistant à leur apothéose: Rossini et Auber.

De l'Opéra les chroniqueurs se rendent volontiers sur les terrains consacrés au bâtiment de l'Exposition; ils nous apprennent ce que nous savons déjà, et nous décrivent la disposition en *rayons* consacrés aux industries des diverses contrées du monde. Ne sera-t-on pas forcé de tricher un peu pour remplir les rayons? L'industrie de l'Angleterre, entre autres, ne fournira-t-elle pas un plus grand nombre d'objets que celle du royaume de Dahomey? Et dans l'impossibilité où l'on se trouvera de laisser des cases vides dans un rayon, ne faudra-t-il pas *forcer* la production..... aux dépens de l'exactitude?

Un symptôme rassurant annonce aux Parisiens la bonne nouvelle..... La morte saison se meurt!.... la morte saison est morte! Le Théâtre-Lyrique a rouvert ses portes, et dans peu de semaines l'Odéon lui-même, l'Odéon, qui se connaît en morte saison, car ce mal, limité à une certaine époque pour les autres théâtres, sévit chez lui presque en tout temps, l'Odéon va procéder à sa réouverture. Nous lui souhaitons (et ce vœu n'est pas désintéressé) un *Marquis de Villemer* IIme du nom; on nous l'avait fait espérer l'année dernière. Il serait à désirer que la *Contagion* ne s'étendît pas à cette année, et le caissier du théâtre doit être sur ce point du même avis que le public.

EMMELINE RAYMOND.



PILE OU FACE.

Suite.

Paul avait écouté les discours de ses deux tantes avec une déférence scrupuleuse, prêtant l'oreille, baissant la tête, souriant parfois, et, malgré lui, rêvant un peu.

« En faveur du bon motif, je vous suis fort reconnaissant, » leur dit-il enfin après un moment de silence. « Vous parlez comme un ange, tante Ursule; et vous, tante Fermoy, vous parlez comme un docteur. Mais je ne puis pas cependant me laisser vaincre sans combattre. Je sais bien que l'isolement est triste, et que la vieillesse est morose, mais cela n'empêche pas que le mariage ne soit fort dangereux. Si le remède allait se trouver pire que le mal, qu'en diriez-vous, mes chères tantes?

— Il n'y a pas de plus grand mal que la vieillesse, » répondit vivement la tante Fermoy.

« Il n'y a pas de plus amère douleur que l'isolement, » murmura doucement la tante Ursule.

« Accordé, » répliqua Paul. « Mais pouvez-vous m'affirmer que le mariage soit tout sucre et tout miel, tout étoffe couleur du temps et nuages couleur de rose?

— Le mariage serait écœurant s'il était fait ainsi, mon cher, » dit la tante Fermoy avec sa vivacité rieuse. « Qui est-ce qui ne se lasserait pas bien vite des sorbets à la rose et des fromages à la crème?.... Ils sont excellents, oui, dans leur saison, pour nous délasser des pâtés de foie gras et des perdreaux aux truffes..... Jamais la mer ne semble plus bleue, plus douce et plus riante que deux jours après une tempête. Il ne faut pas craindre les orages d'été, qui sont impétueux, mais courts, et qui chassent les nuages et le brouillard..... Et d'ailleurs, mon cher Paul, est-ce que cela pourrait te nuire, voyons, d'être un peu querellé, quand je suis sûre qu'au fond tu serais adoré par ta femme?

— Le mariage exige un échange de sacrifices, sans doute, » dit alors Mme de Sauvron, « mais il apporte aussi un échange d'amour, de félicité et d'espérance. Toujours le bonheur recueille ce que la patience a semé; la confiance inspire la vertu, et l'indulgence appelle la tendresse. Il peut être sûr d'être aimé, d'être béni, d'être heureux, celui qui aime et se dévoue.

— Je vois que je serai vaincu par d'aussi éloquents apôtres, et que je devrai m'unir à eux pour chanter les louanges du mariage, » répondit Paul en souriant. « Mais le *hic* du mariage, c'est la femme. Si c'est le plus important objet à trouver, c'est aussi le plus difficile à choisir. Et quand il s'agit de voir une femme future dans les jeunes filles qui sautillent et qui babillent autour de moi, je l'avoue, je deviens perplexe.

— N'est-ce que cela qui t'embarrasse?..... Tu ne sais pas trouver une femme?..... Eh bien! nous t'en avons présenté deux, » répondit Mme Fermoy.

« Ma bonne tante, c'est une de trop; je n'ai pas l'intention d'être bigame.

— Non, mais tu as de quoi choisir..... Voyons, dis-moi franchement, la main sur la conscience, laquelle t'a plu

davantage, de ma favorite, Berthe la blonde, ou bien de cette timide colombe, la belle Jeanne aux yeux noirs?

— Faut-il le dire la main sur la conscience?... Eh bien! elles m'ont plu toutes deux, » répondit Paul en souriant.

— Mauvais, mauvais! » répliqua la tante Fermoy en hochant la tête. « Cela veut dire que tu n'es disposé à en épouser aucune.

— Ma tante, vous l'avez dit, » acheva Paul en s'inclinant..... « Mais je veux vous parler franc aussi, moi, mes chères tantes, et vous dire combien je suis indigné que vous m'ayez tendu de telles embûches. De la part de la tante Fermoy, encore, cela ne m'étonne pas du tout; mais vous, ma tante Ursule, vous qui ne vivez que pour Dieu et en Dieu, comment avez-vous pu abaisser votre esprit au point de penser à unir les cœurs de deux de ses créatures?

— Mon bon Paul, en ce moment, je sais que tu plaisantes..... Je sais bien que si je peux contribuer à ton bonheur en te donnant une compagne aimable, pieuse et fidèle, j'aurai rempli mon devoir de mère envers toi, et fait la volonté de Dieu. Voici un an que je connais, que j'étudie, que je vois presque chaque jour la jeune fille que je t'ai présentée. Elle est instruite, elle est bonne, elle est belle, elle est douce aux petits enfants et respectueuse aux vieillards; elle remplit sa mission avec amour, ses devoirs avec sollicitude; elle aime Dieu et les pauvres, et c'est ce qui me rend bien sûre qu'elle aimera aussi un jour sa maison et son mari.

— Enfin, ma sœur t'a présenté un ange, c'est convenu, » interrompit en riant Mme Fermoy. « Mais, moi, je te présente une perle, un bijou, une petite fée. C'est fier, et c'est modeste; c'est caressant, et c'est mutin. Et une taille! et un genre! et des cheveux! Mon cher, les as-tu remarqués? c'est du blond vénitien tout pur; une vraie figure de Véronèse. Des boucles d'or, enfin, et la dot, toute d'or aussi..... Songes-y donc, mon ami..... Quatre cent mille francs!.... vingt mille livres de rente apportées par une petite main de sylphide!.... Ah! mon Paul, tu seras un heureux mari! tu auras assez de bonheur pour t'empêcher de vieillir, et assez de loisir pour continuer à t'amuser.

— Mes chères tantes, » reprit le jeune homme en souriant, « toutes les deux vous parlez d'or; vous me présentez des rêves charmants et des tableaux admirables; mais il me reste un embarras : c'est celui de me décider. D'après vous, j'ai le choix, ou de sautiller au bras d'un lutin, ou de soupirer aux pieds d'un ange; mais j'aime beaucoup le repos, et j'ai passé l'âge des soupirs. Entre la gaieté et les boucles d'or de Mlle Berthe, le sérieux et les tresses brunes de Mlle Jeanne, mon cœur balance, voltige, hésite considérablement, et, jusqu'à ce jour, je ne l'ai point senti pencher. Que voulez-vous, mes tantes! j'ai un cœur bien élevé; il se tient fort droit, comme son maître. Jusqu'ici je ne crois point avoir rencontré de jeune fille qui le fît battre, ce cœur, ou qui me fît plier le front. Maintenant, puisque vous m'assurez que ces deux jeunes personnes sont dignes de mes hommages, et que je les trouve parfaitement dignes, moi, de quelques moments d'attention, je consens de bon cœur à les voir de temps en temps, à leur offrir des fleurs, à leur dessiner des manchettes, à faire polker Mlle Berthe, et à accompagner les romances de Mlle Jeanne; mais le tout sans m'avancer, sans me compromettre..... uniquement pour vous faire plaisir et me montrer obéissant.

— Ce ne sera pas tout de les voir, il faudra les étudier, » dit la baronne.

— Et ceci ne sera ni ennuyeux ni difficile, » continua Mme Fermoy. « Tu le vois, mon cher, nous ne te demandons pas de résoudre de l'algèbre ou de traduire du grec. Qu'y a-t-il de plus charmant à lire ou à expliquer que le langage caché d'un sourire mignon, ou de deux yeux bleu-pervenche?

— Ou celui d'un cœur dévoué qui se trahit, d'une belle âme qui se cache? » dit Mme de Sauvron à son tour.

« Hélas! mes chères tantes, j'en ai tant vu d'yeux bleu-pervenche, qui n'avaient pas une étincelle de flamme à leur foyer! Et il m'est arrivé de rencontrer des âmes belles et nobles qui s'unissaient à des griffes de dragon, à des serres de pie-grièche..... Enfin, je ne préjuge pas, je ne condamne rien; laissez-moi le temps de chercher, de comparer et d'attendre..... Et d'ici là, je vous en prie, mes tantes bien-aimées, ne me questionnez plus, ne me sermonnez pas, ne m'influencez pas surtout, et que je puisse aller méditant, indépendant et libre, jusqu'au jour (s'il arrive) où je m'avouerai vaincu.

— C'est dit, » répliqua la tante Fermoy en tendant vivement à son neveu sa petite main finement gantée.

« Comme tu voudras, mon enfant, » ajouta la tante Ursule.

« Et maintenant, » reprit sa sœur, « nous allons prendre congé. Mme de Rieul m'attend pour aller à l'Exposition des chiens. Je l'ai déjà vue; mais c'est égal, il y a de si mignonnes petites bêtes!..... Et je suis sûre que ma sœur Ursule a hâte de revenir à ses charités et à ses oraisons. Ainsi, nous te laissons à tes réflexions, beau neveu. Fais-les, aime-nous, et deviens sage. Pense aux cheveux d'or et à la belle dot.

— Songe à prendre une femme qui sache aimer et prier comme aimait et priait ta mère, » dit Mme de Sauvron en s'éloignant.

Et toutes deux, descendant l'escalier assez vite, abandonnèrent le jeune homme à ses perplexités.

Il paraît que ce jour-là devait être mémorable dans l'histoire du mariage de Paul. On ne s'en occupait pas seulement rue Castiglione; on en parlait aussi rue de Buffon, chez la modeste Jeanne Cayrol..... Je vois d'ici votre ébahissement : ne vous scandalisez cependant pas, mes chères lectrices; ce n'était pas tout à fait du mariage qu'on parlait, c'était du cavalier, et celle qui l'avait nommé d'abord, c'était la mignonne Berthe.

Les deux jeunes filles se voyaient souvent, quoiqu'elles ne fussent pas tout à fait du même monde. Le père de Jeanne n'avait de fréquents rapports qu'avec les sommités scientifiques; la mère de Berthe avait surtout ses connaissances parmi les familles nobles qui remontaient aux croisades, ou les familles opulentes qui comptaient par millions. Mais les deux jeunes personnes s'étaient rencontrées chez Mme Fermoy comme sur un terrain neutre, et c'était là qu'elles avaient assez promptement formé une étroite liaison. Jeanne était si affable, si prévenante et si douce; Berthe, qui avait toujours tant à raconter, avait si grand besoin d'amie! Aussi, la fille du vieux savant visitait-elle souvent, le matin, le brillant hôtel de Piennes, et y restait même parfois à dîner, les jours où l'on ne recevait pas; et la jolie Berthe, accompagnée d'une femme de chambre, entreprenait souvent le voyage de la rue de Buffon, y babillait, y flânait, y rêvait tout haut, s'y épanchait avec sa compagne, et, parfois, hasardait son pied furtif et son regard malin dans l'austère cabinet de minéralogie. Mais, le jour dont nous parlons, les deux jeunes filles étaient restées dans la chambre de Jeanne, et pendant que celle-ci, toujours active, tricotait avec assiduité une écharpe de laine destinée au vieux savant, Berthe, renversée sur un fauteuil, son pied mignon enfoui dans l'épaisse toison d'un beau terre-neuve, levant en l'air ses yeux brillants, son petit nez fin et ses petits doigts potelés, tout à fait vierges des coups d'aiguille, devisait, avec une verve infatigable, du beau temps, de la pluie, de l'Opéra, des nouvelles formes de jaquettes, des fleurs de sa serre, et de ses danseurs au dernier bal.

« A propos de danseurs, » dit-elle tout à coup, « as-tu remarqué le neveu de Mme Fermoy, M. Paul Chantré, ma chère?

— Ce que c'est que d'avoir des goûts différents! on apprend à connaître le monde sous un différent point de vue, » répondit Jeanne avec un sourire; « ce n'est point comme danseur, mais comme lecteur, que j'ai remarqué ce monsieur.

— Comment?..... comme lecteur?.... Que dis-tu?..... Le bal de Mme Fermoy n'était pourtant pas une soirée littéraire.

— Non, certes; mais, avant de voir ce jeune homme chez sa tante Fermoy, rue Laffitte, je l'avais rencontré rue Bellechasse, chez sa tante de Sauvron.

— Ah! oui; dans cette maison où tu vas chaque jeudi lire des méditations et coudre des layettes..... Le pauvre jeune homme!.... Et il faisait la lecture?..... Ah! comme je le plains!..... Qu'il devait s'ennuyer!

— Je ne sais pas s'il s'ennuyait, Berthe, » répondit Jeanne, « mais, en tous cas, il ne l'a pas montré; et cela prouve en faveur de son savoir-vivre. Il paraît au contraire s'intéresser à tout ce qui se fait autour de lui; ainsi, tout en s'acquittant fort bien de sa lecture, il considérait avec une curiosité attentive les ouvrages de couture que nous faisions.

— Tiens, est-ce qu'il veut aussi devenir philosophe? » dit Berthe en allongeant ses lèvres roses avec une petite moue de mauvaise humeur. « Cela ne lui irait pourtant guère; il polke si bien! Et si tu savais comment il valse!..... De l'aisance, de la grâce, du style, un joli langage et des gestes parfaits.

— Il lit avec une grande intelligence, avec une vraie sensibilité, et il a une voix fort douce, » dit Jeanne toujours tricotant.

« Ah! tu dis cela, toi?..... Il t'a donc plu? » s'écria Berthe se relevant sur son fauteuil, et se penchant en avant pour mieux regarder son amie.

« Quelle singulière question! » dit Jeanne avec calme. « Quelle raison as-tu de penser que ce jeune homme me plaise?.... Est-ce parce que je te dis qu'il lit bien?..... Mais, ma chère, je dirais avec la même indifférence, et sans la moindre préoccupation : Ce réséda est fort beau, cette horloge sonne juste.

— C'est vrai, j'oubliais, » dit Berthe en soupirant; « tu es si calme, toi, si raisonnable, si réservée! Avec moi, c'est autre chose, vois-tu! Si j'ai une jolie toilette, j'en saute d'aise; un mignon king-charles, j'en raffole; un bon danseur, j'y pense jour et nuit. Et justement M. Paul est dans ce dernier cas; c'est un cavalier hors ligne. Aussi, je te l'avoue, il m'a plu, au point que j'en ai rêvé!..... Depuis cinq jours.... (est-ce cinq jours?.... oui, le bal était mardi dernier)..... depuis cinq jours je n'ai que son nom dans la tête...... Pourvu, bon Dieu! que ce traître nom ne s'avise pas de descendre jusqu'au cœur!

— Oh! je ne le crains pas, » dit Jeanne en souriant et en secouant sa tête brune; « ou, si même il y arrivait, il n'y ferait pas un séjour bien long ni bien dangereux. Tu ne fais pas de ton cœur, ma Berthe, un foyer, ni un berceau, ni un temple : ce n'est rien qu'une belle petite cage dorée qui s'ouvre aujourd'hui pour un canari, demain pour un écureuil, après-demain pour un valseur, et, le jour d'après, pour un king-charles. Dis-le-moi bien franchement, auquel des deux, en ce moment, donnerais-tu la préférence, en supposant qu'on te les offrît?... A M. Paul Chantré, ou à un joli bichon maquillé, nuance d'or? c'est, je crois, la couleur à la mode. Eh bien, tu ne réponds pas? il hésite, ce petit cœur fragile; entre les deux il balance..... Tu vois bien que j'avais raison de ne rien redouter pour lui.

— Ah! je te vois venir; c'est toujours ainsi que tu te moques de moi, ma chère, » dit Berthe avec un petit air mutin; « mais je ne suis pourtant pas aussi frivole que tu crois..... T'imagines-tu que je vais prendre un homme au sérieux parce qu'il me fait des compliments, et qu'il noue bien sa cravate?..... Pas du tout..... Je lui suis reconnaissante s'il m'adule, s'il me plaît et s'il m'amuse; je suis aise de danser avec lui, et très-heureuse de le rencontrer. Quand il n'est pas là, j'en rêve, j'en parle et j'y pense, beaucoup..... pendant quelques jours..... Mais, au bout de ce temps-là, il m'arrive souvent d'en distinguer un autre qui parle aussi bien et qui danse encore mieux, et alors le premier est oublié, oh! mais, oublié... comme ma première page de grammaire.

— C'est là probablement le sort réservé à M. Paul, » répliqua Jeanne toujours sérieuse. « Mais laisse-moi te donner un conseil, ma gentille Berthe, ma bien chère amie : ne joue pas ainsi avec ton cœur, n'en gaspille pas la tendresse; apprends à en faire un trésor, et à le respecter. Tout ce que tu ressens à présent, ce ne sont pas des affections, ce sont des fantaisies. Elles te suffisent, parce que tu es gaie, libre, joyeuse, et que tu as dix-huit ans; mais sur quoi t'appuierais-tu quand viendrait le jour des larmes?..... Et puis, tu ne seras pas libre toujours, ma Berthe; tu auras, peut-être bientôt, un mari, une famille nouvelle, des enfants. Il faudra leur consacrer ton cœur tout entier, ton âme toute pure, une tendresse dévouée et exclusive; et, pour atteindre ce noble but, tu dois t'y préparer dès aujourd'hui. La promenade, la toilette et la polka ne sont pas les plus sérieuses affaires de la vie; la gaieté s'épuise vite, et les danseurs n'amusent pas toujours..... Le plaisir est très-doux parfois, mais il est bien furtif et bien frivole; le travail est plus sain, et surtout la tendresse vaut mieux..... Demande-le plutôt à ta mère.

— Oh! je n'ai pas besoin de le lui demander..... elle me l'a dit cinq cents fois; seulement, pas si bien que toi, ma chère..... Mais avec quel sérieux tu me parles de « mon mari », de « mes enfants »! On dirait un moraliste chargé de convertir toutes les étourdies du genre humain, ou bien une sainte abbesse, revenue des erreurs de ce bas monde, et cherchant à endoctriner ses turbulentes pensionnaires..... Et vous donc, Mademoiselle la Gravité, est-ce que vous n'y pensez jamais, au mariage?

— Jusqu'ici je n'y ai pas pensé, » dit Jeanne. « Je n'en ai pas eu le temps.

— Comment, pas le temps? Sont-ce par hasard tes langes à coudre ou tes petits béguins à ourler qui t'en empêchent?

— Non, » dit Jeanne, « mais je n'ai plus de mère. Celle que j'ai perdue, et que tous les jours je regrette, m'a laissé heureusement un père à aimer, à soigner, à consoler, à divertir, et encore d'autres devoirs sérieux dans lesquels j'ai dû la remplacer..... Ma chère Berthe, j'ai porté deux ans le deuil à l'âge où l'on commence à aimer le plaisir et le monde..... J'ai été maîtresse de maison bien jeune, trop jeune, hélas! et c'est ce qui m'a promptement mûrie.

— Bon pour le passé et pour le présent, mais pour l'avenir?... Est-ce que tu ne rêves pas quelquefois une belle passion, une grande tendresse, un mari brillant, jeune, fou de toi, bien entendu, qui mettra son amour, et son nom, et sa fortune, s'il en a, et son cœur à tes pieds?

— Berthe, d'ordinaire, je ne rêve pas; j'agis et j'attends; et, si quelquefois je commence à rêver, je m'interromps et je prie. A quoi bon interroger l'avenir?..... Je sais que la Providence est là, qu'elle m'a donné ma tâche et tracé ma route, et qu'elle me réserve une part de bonheur aussi. Si elle m'envoie un mari, je tâcherai d'être pour lui une amie fidèle et une bonne épouse; si elle a arrangé les choses autrement, je me dirai qu'elle m'a réservé le sort qui me convient le mieux, et je la bénirai encore. Va, je ne craindrai pas de devenir vieille, et je suis bien sûre de ne pas être triste tant que j'aurai mon père, mes pauvres, mes petits enfants de l'école, et mon Dieu à aimer..... Mais c'est assez de morale comme cela, n'est-ce pas, Berthe? Nous avons parlé raison une demi-heure : sais-tu que c'est beaucoup pour toi, et qu'il ne faut pas abuser?..... Tu n'as pas bâillé, toi, parce que tu es polie, mais voici mon vieux Turc, qui n'a pas tant de savoir-vivre, et qui ouvre une gueule vermeille capable de nous engloutir..... Je vais vous récompenser tous les deux; nous allons descendre au jardin; Berthe cueillera des primevères, et Turc courra après les papillons. Est-ce dit?..... »

Le gros terre-neuve comprit le sens de l'allocution, car il se releva précipitamment, en secouant les oreilles et en frétillant de la queue; et Berthe, ayant saisi son chapeau de paille, s'élança hors de la chambre de Jeanne, et la précéda sur l'escalier.

V.

Paul Chantré, en se réveillant un matin, vint à se rappeler, par hasard, qu'il avait fait deux promesses : l'une à M. Cayrol, d'aller lui montrer ses raretés minéralogiques recueillies au Hartz; l'autre à ses tantes, de visiter les parents de Berthe et de Jeanne, et de faire plus exacte connaissance avec les deux jeunes filles. « Un honnête homme n'a que sa parole, » se dit-il, « et on peut tenir sa parole sans compromettre sa liberté. » En conséquence, il rassembla ses minéraux, fit ses réflexions en faisant sa toilette, déjeuna, prit un fiacre, et se fit conduire rue de Buffon, à l'adresse de M. Cayrol.

Le sort, qui se plaît à humilier les téméraires, se plaisait sans doute aussi à favoriser les projets de Mme de Sauvron, car Paul trouva non-seulement le vieux savant chez lui, mais encore il y trouva sa fille. Mlle Jeanne, installée dans le cabinet de son père, y mettait des papiers en ordre, et copiait des notes sans doute fort pressées, car, après qu'elle se fut interrompue un instant pour saluer le jeune homme, elle se remit à sa besogne, et ne se dérangea pas.

« Ne va-t-elle donc point sortir? » se disait Paul à chaque instant. « Comment! elle ne fait pas plus attention à moi qu'à l'un de ses vieux meubles! Pas la moindre rougeur, pas la plus petite gêne, pas le plus léger signe d'embarras ni de timidité!..... Elle ne m'écoute seulement pas, voyez; elle n'a pas même levé les yeux pour regard-

mes richesses minérales. Elle reste là, le cou penché, le bras en avant..... (un joli cou, ma foi! et une main parfaite)..... et elle griffonne, griffonne, comme si sa vie en dépendait. Faut-il être singulière..... et dévote!.... Être là, et ne pas dire un mot, et ne pas m'honorer d'un regard, et rester, rester toujours.... Ah çà! mais, pourtant, si j'avais des secrets à confier à son père?..... »

Mais il paraît que Jeanne ne supposait pas qu'on pût avoir des secrets à se confier après une aussi courte connaissance, car elle resta assise à son pupitre, un peu à l'écart, tournant les feuilles de son brouillon, et copiant ses notes, pendant que le respectable M. Cayrol s'en donnait à cœur joie en causant alumite, feldspath et quartz hyalin, et que Paul, assez sensiblement froissé, frisait sa moustache avec dépit, et s'avouait intérieurement qu'il faisait une assez sotte figure. Tout à coup, cependant, retentit un coup de sonnette; Jeanne se releva un peu sur son pupitre, et porta ses regards vers la pendule du cabinet. Puis, dans l'antichambre, on entendit une voix d'enfant, une voix claire et vive qui essayait une roulade, et la jeune fille se leva, essuyant sa plume et rangeant ses papiers. Elle vint aussitôt les présenter au vieux savant, qui n'avait rien vu ni rien entendu, plongé qu'il était dans la contemplation d'un fragment d'oolithe.

« Mon père, voici les deux premiers chapitres, » dit-elle en lui présentant le cahier. « Je finirai les autres ce soir. J'espère que j'ai bien avancé ma tâche?

— Fort bien travaillé, mon enfant. Et maintenant..... tu nous quittes?.....

— C'est l'heure de Sidonie, » dit-elle, « et je crois qu'elle vient d'arriver.

— Ah! c'est vrai, j'oubliais..... Bon courage, ma fille, et bonne chance. »

Jeanne embrassa son père, salua son visiteur, et sortit.

« Nous en étions aux mines de plomb argentifère du Hartz, » reprit M. Cayrol; et il chercha à faire pénétrer notre héros à sa suite dans les galeries souterraines qui pénètrent jusqu'à la base de ces montagnes.

Mais Paul ne s'y engageait qu'à moitié : il venait d'entendre un piano résonnant dans la pièce voisine, et une main habile et légère préludait sur l'instrument. Bientôt des accords plus modestes se firent entendre; on attaquait une leçon de solfége, et une voix de fillette, cette voix enfantine que Paul avait déjà entendue, commença une vocalise qu'elle exécuta assez convenablement. Il y avait bien quelques notes où elle se montrait âpre et incertaine encore; mais le jeune homme n'en fut pas moins frappé de son éclat et de son étendue, de la richesse qu'elle promettait pour l'avenir, des qualités qu'elle possédait déjà. Mais parfois elle chancelait au milieu d'une gamme, elle confondait les notes d'un arpége, ou *croquait* celles d'un gruppetto. Alors la voix de Jeanne, pure, précise, sonore et admirablement exercée, corrigeait la faute de l'écolière, exécutait le trait manqué avec une netteté parfaite, qui frappait peut-être moins les oreilles de la petite élève que celles du curieux visiteur.

« Je voudrais bien savoir précisément ce que c'est que cette jeune fille, » se disait-il en paraissant écouter un aperçu géologique sur les monts de la Bohême. « La première fois que je l'ai vue, elle cousait une layette, assise entre deux abbés et quatre douairières à cheveux blancs; après cela, je l'ai rencontrée dans un des plus brillants salons de Paris, où elle dansait des quadrilles et faisait de la musique; tout à l'heure elle copiait un travail sur les terrains tertiaires, et maintenant la voici qui donne une leçon de chant..... Selon toute apparence elle enseigne la musique pour vivre. Voilà qui me désenchante terriblement... Il n'y a rien que je craigne comme une femme professeur. Fi!..... apprendre les gammes! faire jouer *Au clair de la lune*, et compter la mesure à quatre temps à des bambins..... Il n'y a rien de tel pour érailler la voix et pour aigrir le caractère..... Au lieu d'une maîtresse de maison, j'aurais pris une maîtresse d'école..... Serviteur, Mademoiselle Jeanne, restez à vos élèves; vous feriez chanter une triste gamme à votre mari. »

Telles furent à peu près les réflexions de Paul, pendant la durée de sa visite, jusqu'au moment où M. Cayrol se rappela qu'il avait à faire un cours, et pria son jeune ami de ne pas l'oublier, l'assurant qu'il le trouverait toujours chez lui à pareille heure. Paul répondit « qu'il était très-reconnaissant de la permission qui lui était donnée; » cependant il se promit bien, à part lui, de n'en pas profiter fort souvent.

« J'irai demain chez mademoiselle Berthe; au moins celle-là ne donne pas de leçons de musique, » se dit-il en descendant l'escalier.

Tout à coup, au-dessus de lui, il entendit ouvrir la porte de l'appartement du premier étage, et il releva la tête par un mouvement machinal.

Une fillette, ayant tout au plus une douzaine d'années, en sortit et s'élança sur le palier, en s'écriant : « Je reviendrai après-demain; au revoir, et merci, Mademoiselle Jeanne!

— C'est l'écolière, » se dit Paul, « regardons-la passer. »

Et il n'eut pas longtemps à attendre, car l'enfant, descendant avec la vivacité de son âge, bondit à côté de lui sans le remarquer, salua la concierge d'un éclatant : « Le cordon, s'il vous plaît! » qu'elle termina par une roulade, et s'élança dans la rue, se dirigeant du côté du faubourg Saint-Marceau.

Mais notre ami Paul, ayant ainsi satisfait sa curiosité, ne se trouva pas plus avancé qu'auparavant, bien au contraire. La vue du costume et des façons de cette écolière le jeta dans la plus étrange perplexité. Les élèves de bonne famille, qui payent bien leur professeur et lui font une réputation, ont ordinairement une mise soignée, une tenue décente, une voix douce et bien réglée, et une mère ou une gouvernante pour les accompagner; tandis que celle-ci s'en allait seule, riant, sautillant, secouant son épaisse chevelure noire un peu ébouriffée, et réveillant de sa voix sonore les échos de la vieille maison. De plus, elle ne portait pas de chapeau; ses cheveux étaient retenus dans une résille de soie noire un peu rougie; une petite pélerine d'alpaga noir lui tenait lieu de paletot ou de mantille, et Paul était presque certain d'avoir aperçu une brèche à son soulier. Cette enfant appartenait à la classe ouvrière, la classe pauvre évidemment : comment donc se faisait-il qu'elle vînt prendre des leçons de chant chez Jeanne?

Paul se disait tout cela en marchant; de plus, il se sentait intéressé par la voix remarquable, les beaux yeux noirs, hardis, et la tournure délibérée de la fillette; aussi, tout en la suivant à quelque distance dans la rue, il cherchait un motif plausible d'engager la conversation.

Le hasard lui en fournit un..... Était-ce le hasard, ou bien la destinée? La petite Sidonie, en sautillant sur le trottoir, laissa glisser, par étourderie, un des cahiers de musique qu'elle portait sous son bras. Elle ne s'en aperçut point et continua sa route. Paul s'élança en avant, ramassa le cahier qui contenait la ballade d'*Odette*, et, faisant hâte, en quatre ou cinq pas eut rejoint l'enfant.

(*La suite au prochain numéro.*) ÉTIENNE MARCEL.

RENSEIGNEMENTS

Toute lettre demandant des renseignements, non accompagnée d'une bande portant le nom de l'abonnée et le numéro d'abonnement, est considérée comme non avenue, et ne reçoit pas de réponse.

Il est totalement *impossible* de recevoir une réponse dans le prochain numéro.

No 3,057, *Paris*. Cette explication a été donnée plusieurs fois; on pique les contours du dessin, on pose celui-ci sur l'étoffe, on presse sur tous les contours un nouet en mousseline claire, rempli de poudre blanche ou bleue, on enlève le dessin, on passe un crayon sur tous les contours. — *No* 3,299, *Paris*. Le corselet convient à cet âge. S'adresser, pour les patrons d'objets *non publiés* dans le journal, à Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40. On ne garnit pas les paletots à bord; on pose un galon ou une bande de taffetas au-dessus de l'ourlet. Rien ne s'oppose à ce que l'on fasse un paletot en grenadine sans le doubler. Les corsages blancs peuvent être portés, ainsi que cela a été indiqué bien souvent, tant que la taille n'est pas trop épaisse. Ces détails, trop compliqués pour trouver place ici, seront publiés plus tard. Rien ne s'oppose à la robe de mousseline blanche et au bournous blanc, pourvu que l'on mette un chapeau. La question du mobilier est absolument facultative; il m'est impossible de la résoudre. A neuf ans, une petite fille peut *encore* sortir sans pardessus. Après avoir donné ces renseignements, je ferai remarquer à notre abonnée que je les ai donnés *indûment*, car les colonnes du journal doivent être réservées aux abonnées, sans que je puisse les mettre au service des *amies* des abonnées. — *No* 69,976, *Ardennes*. Le prix que donnerait en argent une maison de Paris pour des châles qui ne sont pas neufs serait dérisoire; mieux vaut les garder en attendant que la mode en revienne, ou les transformer en *rotondes, robes de chambre*, etc. S'adresser pour les dentelles, et avec toute confiance, à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46. Oui pour les robes de piqué blanc. On ne garnit plus les manteaux de velours *à bord* avec des dentelles; celles-ci font partie de l'ornementation posée *sur* le manteau; la fourrure et la dentelle marchent de pair. La longueur des *amazones* dépend de la taille de la monture, et nullement de celle de la personne qui monte le cheval. — *No* 3,858. *Oise*. Je dois mille remerciments à ma jeune amie inconnue pour cette lettre que je garderai dans mes archives. La morale est en effet inséparable de la religion, car l'une implique l'autre. C'est par les deux dames placées près du maître de la maison, que l'on commence à servir comme à desservir. — *Charente*. Impossible de recevoir une réponse dans le *prochain nnméro*. Le numéro que l'on demandait était épuisé. Ces questions ne peuvent être résolues que par une personne *du métier*. Les adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14; elle seule peut indiquer les prix et la quantité des fournitures pour tapisseries. — *No* 29,137, *Seine-et-Marne*. Voir à l'adresse indiquée dans la réponse précédente, mais je doute malheureusement du succès, car on préfère employer les ouvrières parisiennes. — *Italie*. On recevra plus tard. — *No* 72,796, *Rhône*. Voir les articles de modes. On a reçu des rosaces au crochet avec entourage. — *No* 72,617, *Ain*. La robe peut parfaitement être portée de jour et à *pied*, à la date que l'on m'indique pour le deuil. Paletot pareil, ou *péplum* pareil, ou bien enfin pointe en dentelle de laine ou de soie noire; le paletot et la pointe seraient préférables au *péplum*, quoique le deuil soit entré dans sa dernière période. Merci pour la recette, qui sera utilisée: puissent un grand nombre d'abonnées penser à enrichir la *Bonne Ménagère!* — *No* 16,216, *Vendée*. La question est bien difficile à résoudre! Il n'est guère d'ouvrage en tapisserie (en dehors des pantoufles) servant à un usage *personnel* masculin; il faut se rabattre sur l'ameublement, et faire, soit une corbeille à papiers, soit un tabouret carré dont le pied serait ancien, bien entendu. — *No* 67,092, *Pas-de-Calais*. Mme Deslignières, rue Chateaubriand, 14. — *No* 10,284, *Nord*. La dimension de ce dessin ne nous permettrait malheureusement pas de le placer dans nos pages. S'adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, qui fait des merveilles en ouvrages de tapisserie. — *Saint-Julien*. Il nous est impossible de placer des explications de travaux à l'article *Renseignements*, sous peine d'employer pour *une seule* abonnée, la place qui appartient à *toutes* les abonnées; cette explication a d'ailleurs été publiée plusieurs fois. — *No* 60,036, *Ille-et-Vilaine*. Les demandes relatives aux *tours de faveur* m'affligent, car elles m'obligent à un refus; de plus, il ne dépend pas de moi d'arrêter les presses, de faire mettre au pilon vingt ou trente mille numéros déjà imprimés, de faire changer la *mise en pages*, pour insérer une réponse attendue: je réponds quand je peux, non quand je veux, et je ne puis m'engager à répondre à date fixe. Robe de mariée en poult-de-soie blanc, avec cinq rouleaux en satin blanc, légèrement ondulés. Corsage montant, ayant par derrière une basque arrondie (simulée par des rouleaux en satin) si longue, qu'elle atteint presque le bord inférieur de la robe. Ceinture en poult-de-soie avec chou, orné d'une branche de fleurs d'oranger. Voile en tulle ou bien en dentelle. — *No* 73,708, *Nord*. On vend les franges *lama* dans tous les magasins de nouveautés, mais j'ignore où se trouvent les fabriques de ces franges. S'adresser, pour toute teinture, à M. Cassin, successeur de la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46. — *No* 3,990, *Paris*. On a reçu, dans le numéro 21, un patron de paletot pour enfant de deux ans. Mille regrets. Nous ne pouvons assortir les dessins futurs aux dessins déjà publiés. — *No* 210, *Belgique*. On met toujours des cachemires longs et carrés dans les corbeilles de mariage. On ne porte aucun bijou tant que l'on est en deuil; chaîne oxydée en demi-deuil, si la chaîne est nécessaire. — *No* 27,848, *Vienne*. On recevra plus tard. — *No* 76, 061, *Nord*. On peut faire le dessin entièrement en perles, moins la bordure, à laquelle il est facile de substituer une bande de tapisserie. Un store au crochet serait un ouvrage par trop long à exécuter; à Paris, les stores en filet ou tulle tombent jusqu'au plancher. Nous publions sans cesse des dessins au crochet pour voile de fauteuil et autres usages. — *No* 33,527. *Charente*. Je ne connais pas du tout, à mon grand regret, la *vis* en question. — *No* 83,463, *Vosges*. Il n'existe pas de journal plus intéressant pour les enfants de douze ans que le *Magasin d'éducation et de récréation*, publié chez Hetzel, rue Jacob, 18.

AVIS.

Nous commencerons prochainement la publication d'une série de dessins concernant l'*ameublement*, avec texte, par Mme Emmeline Raymond.

Nous nous attacherons à reproduire dans ces dessins, non l'ameublement *stéréotype*, non les salons que l'on voit partout, et qui, par la banalité, confinent à la vulgarité, mais l'*intérieur* tel que le préfèrent les personnes douées de bon goût, désireuses de donner à leur demeure l'empreinte de leur personnalité.

Nous prévenons nos abonnées qu'à partir du 1er septembre prochain le prix des abonnements pour le Portugal, Madère et les Açores sera fixé comme suit:

1re édition,	un an	....	20 fr.
2e	»	»	24
3e	»	»	28
4e	»	»	36

PATRONS ILLUSTRÉS.

Un an........................... 6 fr.

Ce changement résulte d'une convention postale (conclue entre la France et le Portugal) qui porte le prix des imprimés à 10 centimes par 40 grammes, à partir du 1er septembre prochain.

Nous publions avec le présent numéro la 9e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants:

Tablier pour enfants de un à trois ans. — Corsage en mousseline et guipure. — Corselet pour dame et jeune fille. — Capuchon d'été. — Robe pour enfant de un à deux ans. — Bonnet du matin pour dame âgée. — Col Grisélidis. — Manche assortie au col.

Explication de la Clef diplomatique.

LE CHAPEAU ABSENT.

Au contenant la science
Mesure le contenu;
Du connu l'expérience
Dégage ainsi l'inconnu.

Chacun, par cette méthode,
Peut doser exactement
Sous les chapeaux à la mode
Les cervelles du moment.

Je suis pourtant fort perplexe
Depuis qu'un progrès récent
Sur les têtes du beau sexe
Place le chapeau..... absent.

EDME SIMONOT.

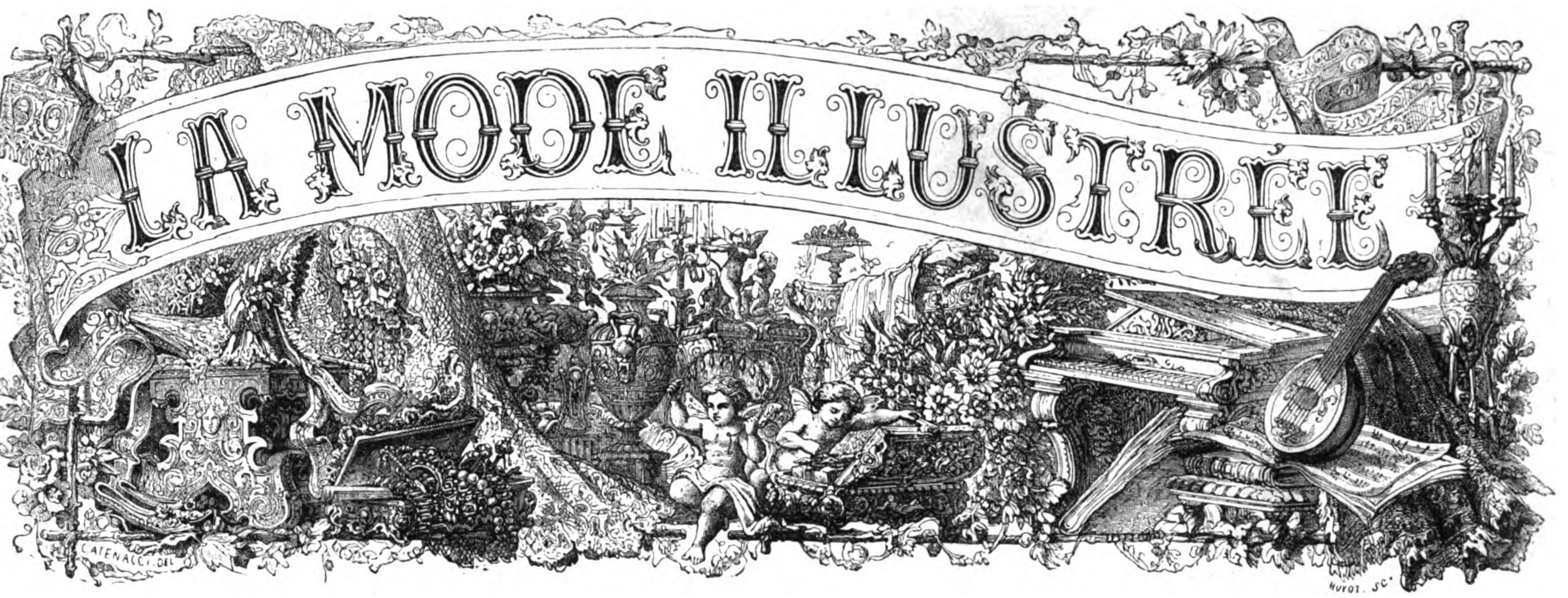
Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



N° 35. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 26 août 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Deux corsages en mousseline.

N° 1. Ce corsage se compose de bouillonnés en mousseline, se rétrécissant vers la ceinture, et séparés par des entre-deux en guipure, ayant chacun 3 centimètres de largeur; cinq bouillonnés forment le dos en alternant avec quatre entre-deux; les bords de chaque devant sont *pris* entre les deux côtés d'un faux ourlet double en mousseline, sur lequel on met les boutons d'un côté, et l'on fait de l'autre les boutonnières. Il y a trois bouillonnés et trois entre-deux pour chaque devant; sur le devant de droite on couvre le faux ourlet avec un entre-deux. L'entre-deux qui garnit l'encolure est encadré avec une guipure ayant 1 centimètre 1/2 de largeur. La ceinture, en mousseline unie, a 4 centimètres de largeur. Chaque manche se compose de quatre bouillonnés se rétrécissant vers le poignet, orné comme l'encolure.


N° 1. CORSAGE EN MOUSSELINE.

N° 2. Corsage en mousseline plissée. Chaque pli a 3/4 de centimètre. L'intervalle qui le sépare du pli voisin est de même largeur que chaque pli; le devant de droite est orné d'une bande composée de carreaux en guipure, séparés par six entre-deux brodés en toile, ayant chacun 1 centimètre 1/3 de largeur; les mêmes entre-deux bordent perpendiculairement cette garniture, et sont eux-mêmes bordés avec une guipure ayant 1 centimètre 1/2 de largeur; même garniture ayant 26 centimètres de longueur sur chaque épaule. Col assorti composé d'entre-deux et d'un carré en guipure posé à chaque coin; manche unie, avec poignet, ayant 6 centimètres de hauteur.

Les patrons de corsages blancs, dont on a reçu un grand nombre de modèles, serviront pour exécuter ces deux corsages.

Tapis de table.

On peut faire ce tapis en toute étoffe de laine, — reps, — drap, etc. Notre modèle, destiné à une salle à manger d'été, est fait en toile grise; les médaillons sont en piqué jaune appliqué sur la toile; les lignes noires sont en soutache noire, se rattachant à une tresse de laine rouge.

On découpe le contour du tapis en *dents* arrondies que l'on borde avec une corde de laine rouge.

Si l'on exécute ce tapis sur du reps, on substituera du velours au piqué.

Lambrequin.

Selon la destination donnée à ce lambrequin, on le brodera sur du canevas très-gros (portières et rideaux), de moyenne grosseur (cheminée), très-fin (étagères et corbeilles à papier).

Jupon coupé en pointes.

Ce jupon, complétement plat, devant et sur les hanches, a par derrière un pli triple; il est fait en mohair gris. La garniture se compose de lacets en laine noire, ayant un demi-centimètre de largeur, surmonté d'une *grecque* en ruban de velours, laquelle est placée à 24 centimètres de distance du bord inférieur; le vide de la bordure est rempli par des lacets semblables à ceux du bord inférieur; le ruban de la grecque est orné de petits boutons plats en jais noir.

Bordure en broderie orientale.

Cette bordure servira pour jupons, vestes, sortie de bal, etc. Les arabesques sont faites en soie bleue, le carré du milieu et les étoiles en soie ponceau, partie au point de chaînette, partie au point russe; le treillage et les croix, aux points de jonction, sont en soie jaune d'or; leur entourage et les croix du milieu du treillage en soie violette; même nuance pour l'encadrement.

Veste en mousseline blanche,

MODÈLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY, RUE VILLEDO, 3.

Cette veste, faite en mousseline blanche ornée de bandes piquées, d'entre-deux brodés disposés en pattes, est courte par derrière, et se termine devant en deux pans arrondis; les manches sont ornées de *choux* en rubans bleus, qui terminent aussi les deux longs bouts de ruban bleu posés sur le dos de la veste et retombant derrière presque jusqu'au bord inférieur de la robe.


N° 2. CORSAGE EN MOUSSELINE.

Bordure

EN SOUTACHE POUR ROBES ET JUPONS.

On exécute ce dernier en soutache noire, les *pois* en perles noires, ou bien au point *noué* en soie noire.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

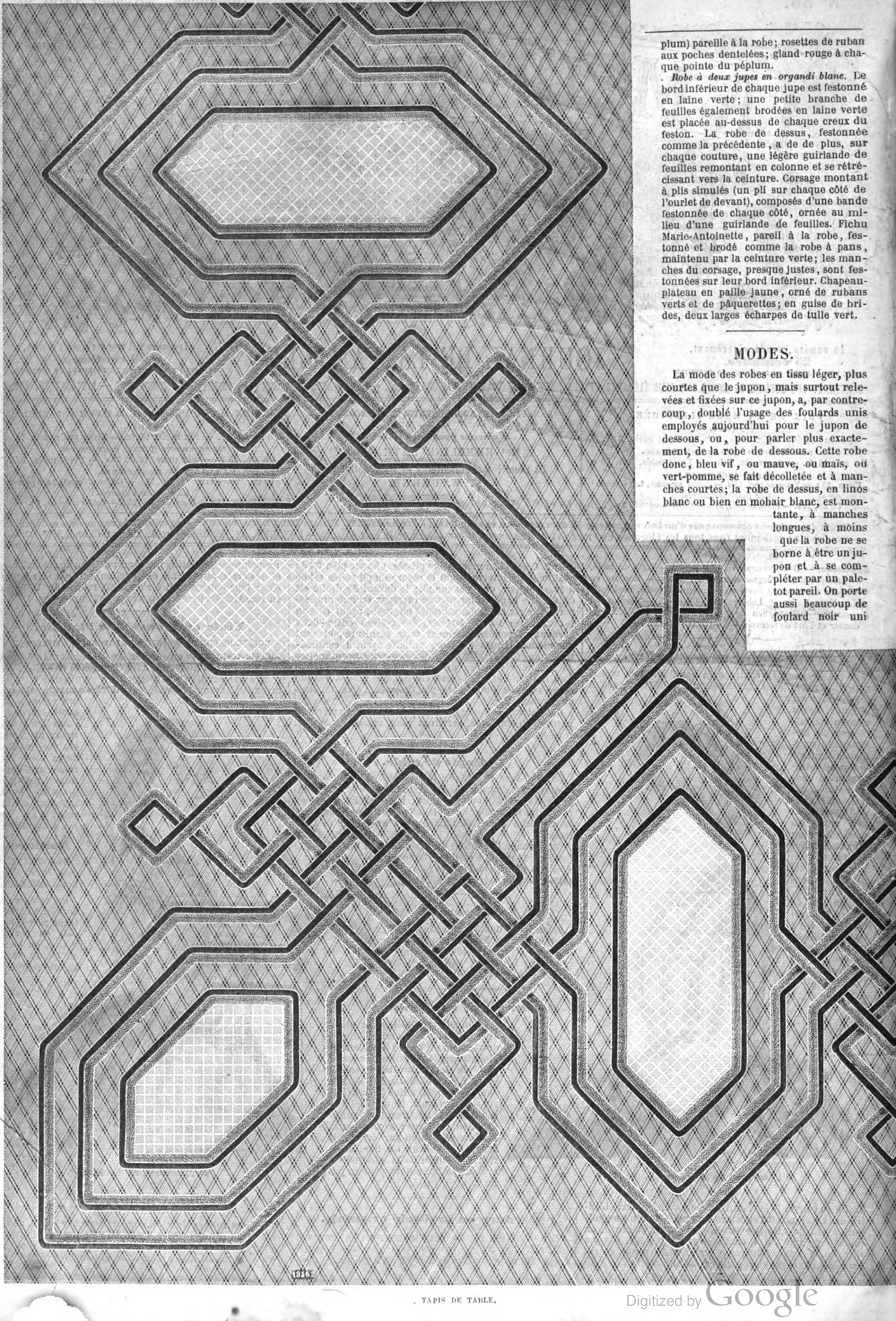
Robe en sultane blanche à rayures rouges. Le jupon, pareil à la robe, est dentelé et bordé de ruban rouge; la robe, plus courte que le jupon, est relevée sur chaque côté par une rosette en ruban rouge. Casaque ajustée (forme pé-

plum) pareille à la robe; rosettes de ruban aux poches dentelées; gland rouge à chaque pointe du péplum.

Robe à deux jupes en organdi blanc. Le bord inférieur de chaque jupe est festonné en laine verte; une petite branche de feuilles également brodées en laine verte est placée au-dessus de chaque creux du feston. La robe de dessus, festonnée comme la précédente, a de de plus, sur chaque couture, une légère guirlande de feuilles remontant en colonne et se rétrécissant vers la ceinture. Corsage montant à plis simulés (un pli sur chaque côté de l'ourlet de devant), composés d'une bande festonnée de chaque côté, ornée au milieu d'une guirlande de feuilles. Fichu Marie-Antoinette, pareil à la robe, festonné et brodé comme la robe à pans, maintenu par la ceinture verte; les manches du corsage, presque justes, sont festonnées sur leur bord inférieur. Chapeau-plateau en paille jaune, orné de rubans verts et de pâquerettes; en guise de brides, deux larges écharpes de tulle vert.

MODES.

La mode des robes en tissu léger, plus courtes que le jupon, mais surtout relevées et fixées sur ce jupon, a, par contre-coup, doublé l'usage des foulards unis employés aujourd'hui pour le jupon de dessous, ou, pour parler plus exactement, de la robe de dessous. Cette robe donc, bleu vif, ou mauve, ou maïs, ou vert-pomme, se fait décolletée et à manches courtes; la robe de dessus, en linos blanc ou bien en mohair blanc, est montante, à manches longues, à moins que la robe ne se borne à être un jupon et à se compléter par un paletot pareil. On porte aussi beaucoup de foulard noir uni

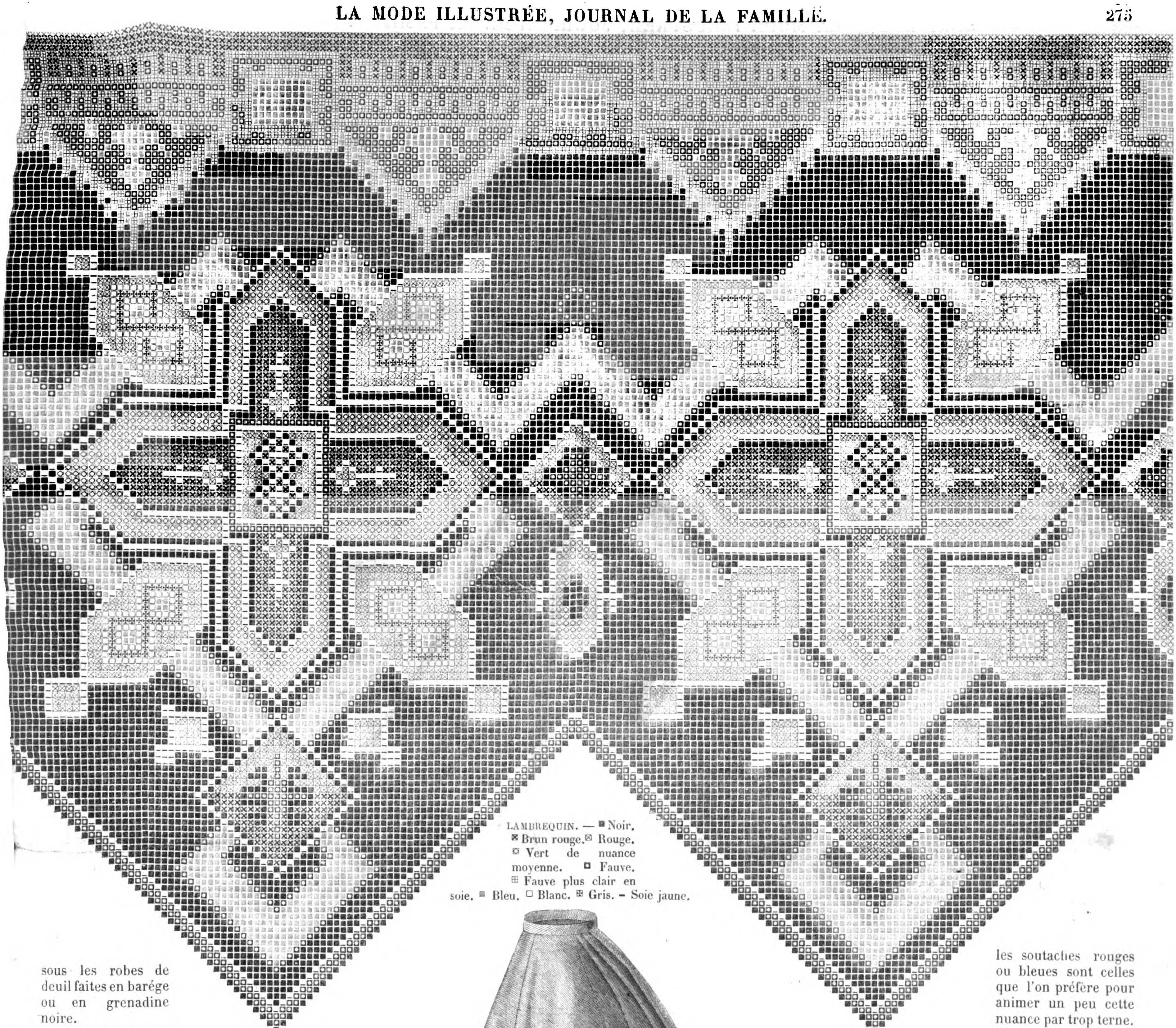


TAPIS DE TABLE.

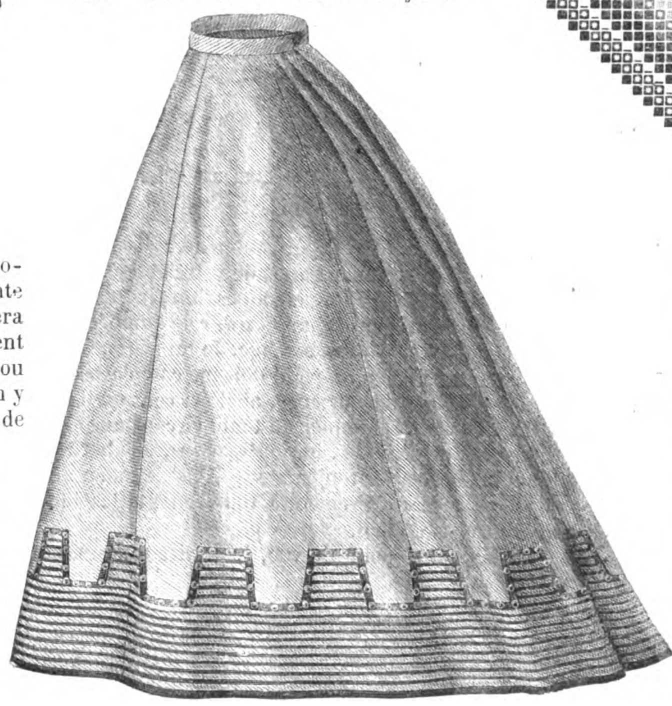


Leroy imp. Paris

n° 31 -



LAMBREQUIN. — ■ Noir. ⊠ Brun rouge. ⊠ Rouge. ◘ Vert de nuance moyenne. ◘ Fauve. ⊞ Fauve plus clair en soie. ■ Bleu. □ Blanc. ⊞ Gris. – Soie jaune.



JUPON COUPÉ EN POINTES.

sous les robes de deuil faites en barége ou en grenadine noire.

On me signale une combinaison qui prendra place dans les toilettes destinées à l'automne prochain, et je me hâte de l'indiquer, parce qu'elle présente certains avantages au point de vue de l'économie. On fera des corsages en taffetas noir ou foulard noir, exactement pareils, quant aux patrons, aux corsages en mousseline ou indienne imprimée qui ont été publiés dans le n° 32. On y ajoutera une veste courte sans manches, en cachemire de même nuance que les dessins de la robe avec laquelle on portera le corsage en taffetas. Supposons cette robe, noire, à rayures violettes... la veste sera faite en cachemire violet, garnie avec de la guipure blanche ou noire, ou bien des galons noirs, mélangés de perles de jais.

Les contours des pardessus, de leurs manches, les bords des robes, sont plus que jamais découpés en dents rondes, ou aiguës, ou carrées. Plusieurs variétés se sont produites en ce genre ; ainsi les *dents* sont alternativement disposées en *petite* et *grande* dent; cette garniture tient lieu de tout autre ornement; on se borne à border les dents avec un liséré noir en taffetas, au-dessus duquel on pose une soutache rouge, — ou bleue, — ou blanche, suivant la teinte de l'étoffe ; le gris passant aujourd'hui à l'état d'uniforme pour les femmes, les soutaches rouges ou bleues sont celles que l'on préfère pour animer un peu cette nuance par trop terne. Le chapeau est assorti, bien entendu, quant à sa garniture (brides, etc.), à la teinte de la soutache.

Parfois les *dents* de la robe sont extrêmement profondes, et séparées par un espace complétement vide ; dans ce cas la robe, un peu courte, est complétée, quant à sa longueur, par un volant tuyauté, assez haut pour combler le vide qui sépare les dents, et pour dépasser celles-ci de 2 ou 3 centimètres; ce volant peut être pareil à la robe, mais la toilette est plus en harmonie avec la mode actuelle quand on le fait en une étoffe de couleur autre que celle de la robe. Exemple : robe de popeline grise; les dents sont garnies à 1 centimètre environ de leur contour avec une soutache violette reproduisant le dessin de ce contour; deuxième soutache, à 1 centimètre de distance de la précédente; volant en taffetas ou foulard uni violet ; ceinture grise bordée de chaque côté avec un biais de taffetas violet ; *chou* sur le côté gauche de la ceinture, fait en ruban gris, avec *cœur* violet ; sous le bord inférieur des manches, ruche violette tuyautée ; é-



BORDURE EN BRODERIE ORIENTALE.

paulette grise, s'échancrant au milieu pour laisser passer un petit volant tuyauté en taffetas violet; le bord de chaque devant du corsage est garni avec une bande violette ayant environ 2 centimètres de largeur, qui supporte les boutonnières et les boutons; ceux-ci sont noirs, avec *motif* ou camée oxydé au milieu.

En décrivant l'une de ces toilettes d'automne, je prétends avoir fait l'historique d'un *genre*, et avoir ouvert des perspectives infinies à mes lectrices. En effet, cette combinaison s'adapte à toutes les nuances, et la mode des toilettes de deux couleurs, qui semble gagner chaque jour à sa cause un nombre toujours croissant d'adhérentes, sera bien précieuse au point de vue de l'économie. Un corsage est-il trop étroit? on peut l'élargir avec une étoffe de teinte différente; une robe est-elle trop courte? on l'allonge avec un volant, ou bien un jupon *simulé*, de teinte différente; les couleurs unies se prêtent merveilleusement à ces combinaisons. N'oublions pas cependant que les tissus à dessins n'en sont pas exclus, car on les allie à une étoffe de teinte unie, cette fois, mais qui doit être rigoureusement semblable à la couleur du dessin de la robe. Disons enfin que la teinturerie a fait de grands progrès, et que le violet et le bleu sont presque aussi beaux, grâce aux procédés actuels de la teinture, sur les étoffes teintes par la maison Guigné-Dusacq, que sur les étoffes neuves. Ces couleurs sont justement celles qui se prêtent le mieux aux combinaisons que je viens d'indiquer. Le chef de cette maison a fait une découverte qui mérite d'être signalée : il imprime sur la moire teinte et *re-moirée* des dessins représentant d'inperceptibles papillons en or ou bien en argent. Cette impression est inaltérable, et l'on compose ainsi avec une moire violette, ou bleue, ou noire, des tissus magnifiques pour toilettes du soir et du jour. E. R.

L'ART DE DONNER
ET
L'ART DE RECEVOIR.

On ne saurait nier que ces deux arts soient peu connus, quoiqu'ils méritent une attention sérieuse; s'ils se complètent en s'exerçant simultanément, on n'est point dispensé cependant de *savoir donner*, lors même que l'on donnerait à une personne qui ne sait pas recevoir, et il en est de même quand la proposition est renversée.

Pour ces deux sciences, il n'est point de règle absolue à observer, point d'étiquette particulière à suivre; il faut seulement posséder quelques sentiments de délicatesse et de générosité, et suivre les inspirations du cœur.

Comme il est beaucoup plus difficile de *bien* donner que de *bien* recevoir, c'est à ce premier art que nous consacrerons tout d'abord nos réflexions.

Il est certain que bien souvent ce sont les bienfaiteurs qui font, non les ingrats, mais l'ingratitude; celle-ci disparaîtrait graduellement, ou du moins diminuerait considérablement, si tout le monde savait *donner*.

Qu'il s'agisse d'un présent, d'un bienfait ou d'une simple aumône, on ne doit pas oublier que toute pensée personnelle, tout sentiment de vanité, toute velléité de roideur, de hauteur ou de dureté, modifient immédiatement les situations, et tarissent la reconnaissance à sa source. La reconnaissance s'attache bien plus au sentiment qui inspire le présent, le bienfait ou l'aumône, qu'à l'objet même de ce présent ou de ce bienfait; dû moment où ce sentiment est égoïste ou vaniteux, la reconnaissance n'a plus où se prendre. Vous avez donné pour vous targuer de votre générosité ou de votre crédit,



VESTE EN MOUSSELINE BLANCHE.

c'est bien : vous êtes payé, vous n'avez plus le droit de prétendre à la reconnaissance de votre obligé.

Un grand nombre de personnes imaginent volontiers que la situation d'un *obligé* doit avoir de nombreux points d'analogie avec l'ancien servage. Je lui ai rendu un service, se disent-elles : *donc* il doit me complaire en tout, encenser ceux que j'encense, abaisser ceux qu'il me convient d'abaisser, abdiquer en toute circonstance ses opinions, ses sympathies, ses antipathies, m'aborder avec humilité, conserver toujours vis-à-vis de moi une attitude qui révèle clairement à tous venants les bienfaits qu'il a reçus de moi.

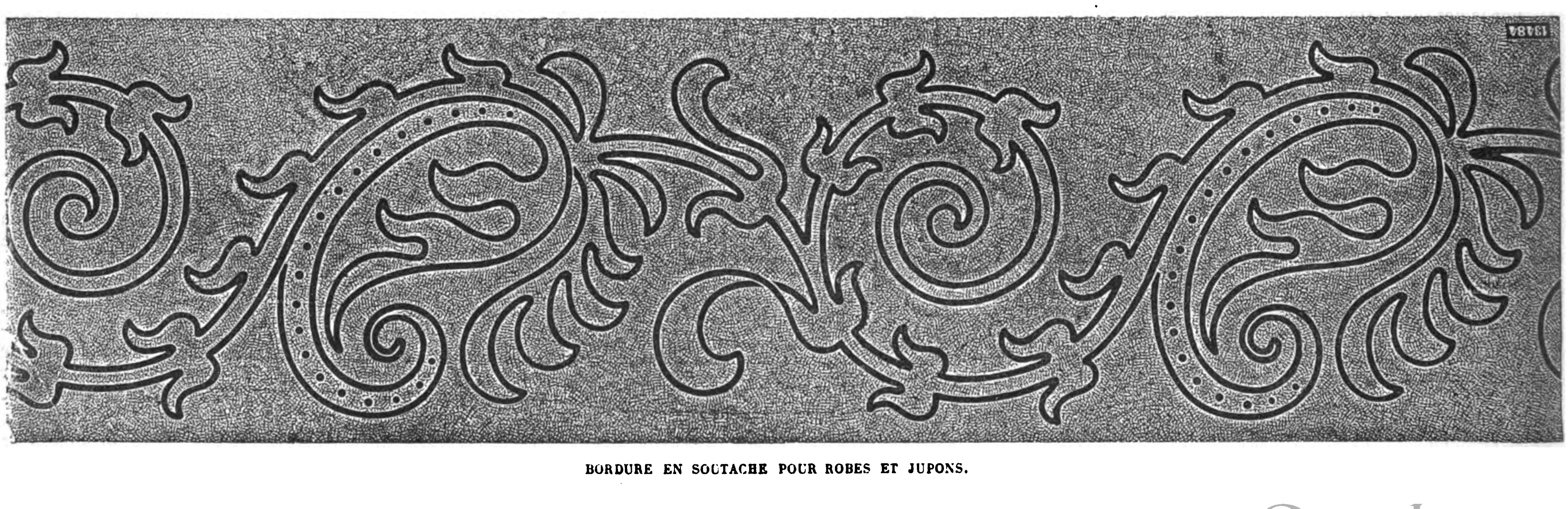
Envisagé à ce point de vue, le service rendu ne serait plus autre chose qu'un calcul habile, une usure à peine déguisée, car le bienfait rapporterait beaucoup plus qu'il n'aurait coûté : aussi les bienfaiteurs de ce genre sont-ils condamnés à rencontrer beaucoup d'ingrats, même parmi les cœurs qui seraient le mieux disposés à conserver le souvenir de l'aide qu'on leur aurait accordée. La reconnaissance exigée est impossible autant qu'injuste; elle blesse le cœur, elle froisse l'amour-propre, elle est en opposition avec l'équité.

Ne faut-il pas d'ailleurs tenir compte de la vive jouissance de ceux qui *donnent?* Si desséché, si égoïste que soit un cœur, on peut le mettre au défi de demeurer indifférent au plaisir ou bien au bonheur que peuvent causer un présent ou un bienfait; cette jouissance est la première, la plus pure récompense de celui qui donne; mais il ne peut l'obtenir qu'à la condition d'agir en vue du plaisir qu'il causera, non en prévision de l'*honneur* qu'il retirera du présent ou du bienfait. Du moment où une pensée égoïste, un espoir de supériorité vaniteuse se glissent dans le cœur, du moment où l'on agit pour être loué, flatté, et non uniquement dans l'espoir d'être agréable ou utile à son prochain, on ignore l'art de donner, on le vicie dans sa source, et l'on n'est plus recevable à se plaindre de l'ingratitude humaine.

Pour tarir l'ingratitude, pour faire conserver la mémoire d'un bienfait, il n'est qu'un moyen, mais il est toujours à la portée du bienfaiteur : il faut oublier qu'à telle date, à telle heure, on a été assez heureux pour rendre service à un semblable; dès que l'on s'en souvient pour élever des réclamations, pour taxer à sa guise la reconnaissance que l'on revendique, celle-ci périt sans retour, en léguant le souvenir amer de l'indélicatesse et de l'iniquité du bienfaiteur. D'ailleurs, il est bien rare que l'on soit appelé à rendre à celui dont on est l'obligé l'équivalent exact du service qu'on a reçu de lui. Ici-bas la solidarité humaine représente assez exactement la chaîne que l'on forme autour d'un incendie : nous luttons tous de concert pour diminuer, pour circonscrire l'action des maux et de la misère; ce que nous recevons à droite est rendu à gauche, et ne retourne guère à son point de départ. Celui qui oblige a été obligé : qu'il s'en souvienne pour se dire qu'après tout le bienfait est une dette qu'il paye, non une dette que l'on contracte envers lui personnellement.

On se tromperait si l'on considérait les lignes que l'on vient de lire comme une apologie de l'ingratitude; c'est tout au plus l'explication de certains faits moraux indûment mis à la charge de l'ingratitude; quant à celle-ci, je la trouve si invraisemblable que je n'y crois pas. Non, l'ingratitude, non provoquée par des exigences injustes, réclamant l'abandon de la dignité comme un droit inhérent à la qualité de bienfaiteur, l'ingratitude se développant par sa propre impulsion dans un cœur qui n'aurait pas été froissé par la morgue ou la dureté de celui qui *jette* ses bienfaits au lieu de les offrir, au lieu d'en solliciter l'acceptation, cette ingratitude n'existe pas, ou tout au moins ne peut se produire que tout à fait exceptionnellement dans quelques âmes basses et envieuses.

Pour continuer cette analyse en la ramenant à des proportions plus modestes, examinons l'art de donner, au point de vue des présents. Les principes que l'on doit observer en cette matière sont exactement les mêmes, sur une chelle moindre, que ceux devant présider



BORDURE EN SOUTACHE POUR ROBES ET JUPONS.

aux bienfaits. On doit avant tout se préoccuper du destinataire, étudier, connaître ses goûts, tenir compte de sa convenance, de ses préférences, se garder de lui imposer un objet qu'il trouverait incommode, ou qui serait de nature à lui déplaire. L'inverse se produit trop souvent, et même, en fait de présents, il arrive que nous consultons surtout notre goût personnel ou nos convenances particulières; si nous aimons les colifichets, nous n'admettons guère que les autres ne les aiment pas, et nous offrons un colifichet à une personne qui a des goûts sérieux. Sommes-nous sérieux, au contraire, nous prétendons imposer nos préférences à autrui, et nous cherchons à satisfaire nos goûts personnels plutôt qu'à respecter les penchants des autres. Enfin, le *présent* est trop souvent considéré comme une obligation d'employer, n'importe comment, une somme déterminée représentant un sacrifice qu'impose l'usage ou la vanité. Il est certain que l'on aurait mauvaise grâce, cette situation étant donnée, de prétendre à recueillir une vive reconnaissance pour un présent fait dans de semblables conditions. On ne saurait trop le répéter : quelle que soit la somme consacrée à son acquisition, le présent n'a aucune valeur du moment où il n'est pas le témoignage du désir de se rendre agréable, d'offrir un objet en rapport avec les goûts du destinataire, et destiné à rappeler une attention affectueuse.

Il y aurait beaucoup de réformes, et par conséquent d'améliorations à introduire dans l'usage des présents; la plupart de ceux que l'on fait sont inintelligents, quelques-uns sont offensants. Dans certaines contrées on fait aux institutrices des présents considérables, mais absolument inutiles. Il y avait une fois, bien loin de la France, une dame qui avait une fille unique, un bon mari, une belle fortune; mais aussi, malheureusement, un goût immodéré pour la dépense et toutes les frivolités de la toilette. Sa petite fille avait une institutrice, et le père exigeait que celle-ci fût traitée honorablement et généreusement. Vers le 1er janvier de chaque année il mettait régulièrement à la disposition de sa femme une somme de cinq cents francs, destinée à l'acquisition d'un beau présent qui devait être offert à l'institutrice.

La mère de la petite fille avait la passion du changement; la plus belle toilette, celle-là même qui avait été le plus ardemment convoitée, perdait tout son prix dès qu'elle l'avait portée une ou deux fois. Elle ne manquait pas chaque année de garder les cinq cents francs pour son usage particulier, et de donner en étrennes à l'institutrice l'une de ses propres robes; elle ne croyait commettre aucune indélicatesse en procédant de la sorte, et se faisait régulièrement ce petit raisonnement : « Mon mari veut dépenser cinq cents francs.... ma robe jaune en a coûté six cents; je ne l'ai portée qu'une fois, elle est magnifique, et certes tout à fait au-dessus des visées d'une institutrice : donc je suis très-généreuse, donc on me doit beaucoup de reconnaissance. » Je n'ai pas besoin d'ajouter que jamais l'institutrice ne voulut se servir de ces magnifiques présents. Parfois la même dame éprouvait un violent caprice pour un objet quelconque; une année, entre autres, elle eut le goût des porcelaines; tous ses meubles étaient encombrés de coupes petites et grandes, de vases, de flacons, qui n'étaient pas choisis avec un goût irréprochable : elle s'en lassa tout à coup, et envoya au 1er janvier une partie de ces



TOILETTES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe de dessous en poil de chèvre gris clair, bordée avec une bande de foulard violet, ayant 5 centimètres de largeur. Robe de dessus en même étoffe, ornée de cinq bandes de foulard violet découpées en trèfle sur leur extrémité inférieure, et fixant la robe de dessus qui est relevée sur celle de dessous; il y a trois de ces bandes par derrière, deux par devant.

Robe en alpaga nuance paille, ornée de bandes en taffetas brun; ces bandes *figurent* une tunique.

Jeune fille de douze ans. Jupon en cachemire bleu. Robe en popeline grise à rayures noires, *festonnée* avec un liséré noir. Corsage sans manche, avec ceinture à pattes; manches en cachemire bleu, pareil à celui du jupon.

porcelaines à l'institutrice. « Plus on fait pour ces gens-là, » disait-elle avec amertume, « moins ils ont de reconnaissance; croirait-on que je la comble de présents magnifiques, et qu'elle ne semble pas m'en savoir beaucoup de gré? » Hélas! non! Il faut perdre l'espoir d'obtenir aucune reconnaissance quand on recherche sa propre convenance aux dépens de la convenance d'autrui.

Combien de fois les personnes frivoles ne font-elles pas ce faux raisonnement : « Mlle *** ne peut acquérir un objet inutile; je vais le lui donner, certaine de lui faire plaisir. » Quand les ressources dont on dispose suffisent à grand'peine aux dépenses de première nécessité, le présent doit toujours venir en aide à celles-ci, quitte à créer un léger superflu qui sera du moins employé à la guise de la personne qui le possède. On devra donc se préoccuper avant tout de la position du destinataire, de ses relations, de ses habitudes, de ses goûts, pour éviter d'agir comme la dame qui donnait à l'institutrice de sa fille ses propres robes de satin jaune ou rose, et se trouvait fort généreuse parce que ce présent avait coûté plus de cinq cents francs.

Certains présents constituent une dette d'autant plus sacrée qu'elle ne saurait être exigée. Ainsi les institutrices, les sous-maîtresses dans les pensionnats, reçoivent en général au 1er de janvier quelques présents, bien mérités par les soins et le pénible labeur qui est leur partage durant toute l'année. Chacun, en cette circonstance, donne selon que le permettent les ressources dont on dispose; seulement, l'argent est en général mal employé; en le divisant il sert à solder l'acquisition d'un grand nombre d'objets insignifiants et complétement inutiles. Si tous les parents associaient au contraire les sommes consacrées à cet emploi, en contribuant chacun dans la mesure de sa fortune, on pourrait offrir, au nom de toutes les élèves, un objet utile ou bien ayant une valeur intrinsèque..... La vanité se trouverait peut-être lésée par cette combinaison..... Telle jeune fille riche ne pourrait s'attribuer une foule de privilèges, en étayant ses droits imaginaires sur un présent plus considérable que les présents apportés par les autres pensionnaires... Mais cette considération est justement l'une de celles qui militent en faveur de la combinaison que j'indique. L'é-

ducation de l'esprit est complétement inutile si l'on n'y joint en même temps l'éducation du cœur, si l'on ne développe les sentiments généreux et délicats qui sont opposés aux prétentions et aux exigences d'une vanité aussi sotte que vulgaire, c'est-à-dire de cette vanité qui se hausse sur les sacs d'écus.

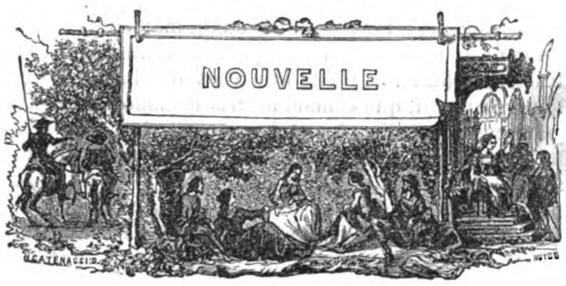
Pour résumer toutes ces réflexions concernant l'art de donner, il faut poser en principe que l'on ne saurait *donner* avec trop de délicatesse et de précautions; quelle que soit la valeur du présent que l'on offre, il faut penser, parler et agir comme s'il était fort insuffisant, et se montrer reconnaissant de l'acceptation qui en est faite. Entre personnes également bien élevées, celle qui donne a pour tâche de diminuer la somme de gratitude qui pourrait lui être attribuée; tandis que la personne à laquelle on fait un présent quelconque est obligée d'augmenter cette somme de gratitude, sans bassesse, sans humilité, mais en se montrant ravie de l'attention dont elle est l'objet, du choix heureux et du bon goût du présent qui lui est offert.

Car il ne s'agit pas seulement d'étudier l'art de donner; l'art de recevoir mérite que nous l'analysions à son tour. Je dirai donc franchement que les doctrines ci-dessus émises sont généreuses quand elles se produisent chez les personnes qui sont plutôt en situation de *donner* que de *recevoir*; celles-ci ont bonne grâce à vouloir diminuer le fardeau de la reconnaissance; elles pensent mettre à l'aise l'amour-propre de leurs semblables en établissant que les présents comme les services sont mutuels ici-bas, et que, si l'on donne d'un côté, on a reçu de l'autre. J'approuve infiniment moins ces doctrines quand les personnes qui les professent sont du nombre de celles qui ne se trouvent pas en situation de rendre un service ou de faire un présent; juste chez les premières, surtout parce qu'elle est généreuse, cette opinion prend chez les autres une signification qui n'est pas absolument louable, parce qu'il s'agit principalement d'amoindrir autrui pour éviter de se trouver amoindri soi-même. En un mot, si les uns, j'entends ceux qui peuvent être généreux, doivent avoir toujours présente à la pensée la juste susceptibilité de leurs obligés pour l'entourer de ménagements, ceux-ci, à leur tour, ne doivent jamais oublier soit les intentions dont on leur a donné des preuves, soit les attentions dont ils ont été l'objet, soit les services réels qui leur ont été rendus; ceux-là seuls qui ont rendu des services ont bonne grâce à en diminuer l'importance. Quand ceux qui les ont reçus entreprennent cette tâche, ils ne réussissent pas à atteindre leur but, qui est d'amoindrir le service pour se dispenser de la reconnaissance; mais ils parviennent très-rapidement à prouver qu'ils sont dépourvus de la véritable grandeur d'âme : celle-ci, en effet, accepte simplement les services, parce qu'elle les a rendus ou les rendra simplement à son tour; c'est la vanité dans les âmes vulgaires, c'est l'envie dans les âmes viles qui s'appliquent à tout abaisser, seul moyen qui soit à leur portée pour ramener leurs semblables à leur niveau.

Ceux qui ignorent la véritable dignité imaginent volontiers qu'on la remplace par les apparences du dédain; c'est à peine s'ils consentent à jeter un coup d'œil sur le présent qu'on leur offre..... L'empressement apporté à l'examen de l'objet que l'on a bien voulu nous destiner est l'une des premières et des plus obligatoires formes de la reconnaissance; lors même que l'objet en lui-même aurait peu de prix et peu de charmes à nos yeux, nous ne pouvons nous dispenser de témoigner notre gratitude, car cet objet représente tout au moins le désir de nous être agréable, et, à ce titre, mérite, d'où qu'il vienne, notre attention et nos remerciments. Il faut se garder de dépasser la mesure, et de mettre, par une affectation intempestive, une notable disproportion entre les remerciments et l'objet qui les provoque. N'oublions pas, en effet, que l'exagération est l'une des formes favorites de l'ironie, et que, si nous tombions dans un paroxysme d'enthousiasme et de ravissement à propos d'une bagatelle, si nous exprimions une reconnaissance éternelle pour le don qui nous serait fait d'un colifichet quelconque, nous ferions douter à bon droit de notre sincérité, et nous éveillerions le soupçon d'une moquerie voilée des apparences de la gratitude.

L'*art de donner* et l'*art de recevoir* ne se résument pas seulement en présents, services ou bienfaits; les règles qui les concernent s'appliquent à tous les rapports sociaux. Les ménagements inspirés par la délicatesse doivent accompagner toute supériorité, quelle qu'elle soit, sous peine de la voir devenir haïssable. Quelques personnes se persuadent que la supériorité s'affirme aisément à l'aide d'une bonne table, d'une bonne cave, d'un bon cuisinier, et que, moyennant ces trois éléments, toute personne, moins bien partagée sous le rapport de la fortune, doit se trouver heureuse et honorée de devenir leur commensale. Cette opinion est vulgaire, erronée, et révolte la délicatesse. On entend mieux celle-ci en Orient, car, là, celui qui reçoit chez lui pense contracter une dette de reconnaissance envers ses hôtes. Mais, pour demeurer irréprochables de part et d'autre, si celui qui reçoit ne s'enorgueillit pas de la quantité d'écus qu'il peut mettre à ses plaisirs pour faire acte de supériorité vis-à-vis de ceux qui sont moins bien partagés que lui sous ce rapport, celui qui est reçu, à son tour, doit éprouver un sentiment de gratitude et de considération, non pour les dîners succulents, pour les salons brillamment éclairés, pour les plaisirs qu'on l'engage à partager, mais uniquement pour la délicatesse de ceux qui, ne considérant pas la fortune comme une supériorité incontestable, savent être riches sans blesser aucun amour-propre, et sans humilier aucun de leurs semblables.

EMMELINE RAYMOND.



PILE OU FACE.

Suite.

« Voici ce que vous venez de perdre, ma petite, » lui dit-il en lui tendant le papier.

« Moi!... Oh! merci, Monsieur, » lui répondit-elle en lui faisant une révérence leste et légèrement écourtée, et en lui jetant un regard de ses grands yeux sombres, un peu sauvages et pleins d'éclairs. « Vous êtes bien bon de me le rendre, ce morceau, car il n'est pas à moi, il est à mademoiselle Jeanne.

— Et vous auriez été bien fâchée d'avoir à lui dire que vous aviez perdu sa musique?.... C'est facile à comprendre; elle est si patiente et si bonne, et elle vous enseigne si bien!

— Tiens! vous la connaissez donc, vous? » demanda la brune Sidonie en jetant un regard scrutateur sur sa nouvelle connaissance.

« Certainement, je la connais; j'étais tout-à-l'heure dans le cabinet de son père, et j'ai justement remarqué avec quelle scrupuleuse attention elle vous faisait étudier.

— Ah! c'est bien vrai, Monsieur; elle a une patience.... une patience.... et une bonne volonté qui ne se lasse pas.... Croyez-vous qu'elle s'impatiente quand, deux ou trois fois de suite, je rate une roulade, ou que je manque la mesure, ou que je détache un son filé?..... Non, elle me reprend tout doucement, elle me répète le passage, elle me montre ma faute, et me dit : « Sidonie, mon en« fant, faites attention et travaillez bien. Vous prenez de « la peine à présent; mais pensez qu'un jour, avec votre « voix, vous gagnerez le pain de votre mère. » Et ce ne sera pas dans les cabarets que je chanterai, Monsieur, avec des paquets de complaintes et une vieille harpe grinçante, » continua Sidonie en relevant sa tête brune avec fierté, « ni dans les cafés chantants, où les chanteuses débitent toutes sortes de vilaines farces..... Non, non, j'irai au Conservatoire, bientôt, dans un an; il y a une dame riche, une grande amie de mademoiselle Jeanne, qui le lui a promis. Et quand j'aurai beaucoup étudié, je commencerai à gagner de l'argent en allant chanter aux églises; c'est cette dame-là qui me l'a promis encore; et puis, si j'ai des prix au Conservatoire, on me donnera une classe à diriger.... Oh! je sais bien qu'il me faudra beaucoup changer d'ici-là, » dit la clairvoyante petite fille, surprenant le regard de Paul occupé à épier les vicissitudes de son costume; « je sais bien qu'il me faudra porter un chapeau, et une robe de laine, et un paletot, et des gants, et apprendre à ne plus chanter dans la rue, à ne pas sauter sur le trottoir, à parler bas, à marcher tranquillement, et à faire la révérence..... Mais tout cela viendra, grâce à Dieu et à mademoiselle Jeanne... Il y a tant d'autres bonnes choses qui me sont venues depuis que je la connais!

— Y a-t-il donc longtemps qu'elle vous fait étudier? » demanda Paul, qui s'intéressait de plus en plus au jargon franc et naïf, mais un peu cavalier, de la petite fille.

« Dame! voilà bien seize ou dix-huit mois..... Il y a eu deux ans le mois passé que je l'ai rencontrée..... C'était au jour de l'an..... Allez, Monsieur, je me le rappelle encore..... Je n'ai pas treize ans, eh bien! j'ai eu déjà beaucoup de mauvais jours dans ma vie..... Celui-là était un des plus mauvais..... On avait enterré mon père le matin..... Heureusement que mademoiselle Jeanne est venue le soir.

— Racontez-moi donc, mon enfant, comment il se fait qu'elle et vous vous ayez fait connaissance, » dit Paul, qui continuait à marcher, tenant la petite par la main.

« Tout de suite, si cela vous fait plaisir, Monsieur..... Moi, cela me fait toujours plaisir de parler de ma bonne maîtresse, de ma chère demoiselle..... Il faut que je vous dise d'abord que mon père était chiffonnier, ma mère taillait et soufrait des allumettes, » continua Sidonie avec autant de résolution et de fierté que si elle eût détaillé à son auditeur une antique généalogie. « De plus que moi il y a encore trois jeunes frères et une petite sœur à la maison..... Or, cet hiver dont je parle, le commerce allait si mal, que nous n'avions pas le moyen de payer un loyer et d'acheter du chauffage; aussi mes parents avaient pris une chambre dans la *maison à cinq sous* de la rue Traversine. Ce n'était pas une belle chambre, ma foi! le jour y venait par une toute petite fenêtre; elle donnait sur une petite cour tout humide, et de grosses gouttes d'eau jaunâtre coulaient doucement le long du mur. Il n'y avait guère dedans que la place d'une table, d'une chaise et d'un lit; d'un grand lit où nous couchions tous, les enfants aux pieds, le père et la mère à la tête. Le lit était plein de paille, et encore pas du tout fraîche, et c'était dessous le lit que mon père serrait ses chiffons. Puis, dans les moments où il ne sortait pas, il les tirait sur le plancher entre la table et le lit, et les triait, tout crasseux qu'ils étaient, tout puants et tout humides, cherchant s'il n'y aurait pas, par hasard, une cuiller d'argent, une pièce de quarante sous ou un vieux chiffon de billet de banque..... Dame! ç'auraient été de fameuses aubaines, et cela se rencontre quelquefois, Monsieur..... Mais au moins il y trouvait souvent des os de viande, des trognons de choux, des croûtes de pain, et cela servait à nous faire la soupe. La chaise était pour ma mère; sur la table nous mangions, et maman trempait ses allumettes.

« Mais voilà que cet hiver-là mon père avait une plaie à la jambe. Les rhumatismes et les plaies aux jambes, ce sont les maladies des chiffonniers. Quand il n'eut plus la force de soulever son crochet et de porter sa hotte, il se jeta sur son lit, et ne voulut plus ni manger ni boire, attendant que vînt l'heure de mourir..... Mais, comme nous autres, pendant ce temps-là, nous serions morts de faim, ma mère m'envoya vendre des allumettes.

« Un jour que je criais à toute volée : « Allumettes chimiques allemandes à deux sous le paquet! » sur une espèce de petit air que j'avais composé à ma guise, voilà un joueur d'orgue qui passe, et qui s'arrête pour m'écouter : « Tu as une belle voix, ma petite, me dit-il, et « si tu veux apprendre à chanter des chansons, tu gagne« ras plus qu'à vendre tes allumettes. » Chanter des chansons, vous comprenez, cela me plaisait bien davantage! Je le dis à ma mère, elle n'y trouva rien à redire; et me voilà partie derrière l'orgue, me mettant des chansons dans la tête, et les répétant tout le long du jour. Il paraît que dans le nombre il y en avait de vilaines, mais qu'est-ce que cela me faisait, à moi, les paroles? je n'y comprenais presque rien. Tout ce qui m'amusait, c'étaient les airs; je tâchais de les retenir, de les répéter de mon mieux; et quand je ne les trouvais pas assez jolis, je les arrangeais à ma guise. Aussi, je ramassais chaque jour pas mal de pièces de deux centimes, et quelquefois même des gros sous. Je chantais malgré le vent, malgré la pluie, malgré la neige, et tous les gens du faubourg qui me connaissaient déjà m'appelaient *la linotte du quartier Mouffetard*. Il paraît que c'est le nom d'un petit oiseau qui a une voix bien claire et une petite tête bien éveillée.

« Mais pendant ce temps-là mon père restait toujours sur son lit; sa plaie s'empirait tous les jours; elle était affreuse à voir, toute grande ouverte et entourée de chiffons, et avec cela il avait la fièvre. Cela me faisait beaucoup de mal, Monsieur, car je l'aimais vraiment; aussi je mettais mes gros sous de côté, et je lui achetais du tabac, afin qu'il pût encore fumer sa pipe. Cela lui faisait plaisir, mais ne le guérissait pas. Le 30 du mois de décembre il mourut, et, lorsque je rentrai au logis, je le trouvai froid et déjà bleu, les yeux ouverts, les dents serrées, les membres roides. Alors je me jetai sur son corps en pleurant, et je passai toute la journée du lendemain assise au pied du lit, sanglotant tout bas, la tête cachée dans mon tablier, et écoutant la neige qui frappait contre les vitres.

« Le lendemain c'était le premier janvier. Pendant qu'on clouait le cercueil, ma mère me prit par l'épaule et me secoua : cela me réveilla un peu. « Est-ce que tu vas pleu« rer toujours? » me dit-elle. « Le père est mort, et il « ne manque plus de rien; mais les enfants ont faim, et « ils crient; voici deux jours qu'il n'est pas entré de pain « chez nous. »

« Alors je compris ce que ma mère voulait; je pris mes cahiers de chansons, ma vieille guitare, et je descendis l'escalier, me retournant une ou deux fois pour jeter encore un regard sur la bière.

« J'allai retrouver mon joueur d'orgue, et je m'en allai chanter avec lui. Vers six heures du soir, il faisait grand froid, le pavé glissait, tant il était blanc de neige, et il y avait une bise piquante qui arrêtait presque sur mes lèvres les paroles de ma chanson. Mon Savoyard tournait sa manivelle, et moi je chantais au coin de la rue de Buffon, près du Jardin des Plantes. Qu'est-ce que chantais donc?..... attendez que je me rappelle..... Ah! j'y suis, tenez : c'était *le Sire de Framboisy*. J'avais beau avoir faim et froid, et me sentir triste et navrée, cela ne m'empêchait pas de bien lancer mes notes, et de faire de belles roulades au refrain...... Dans la musique il n'y en a vraiment pas, mais c'était de ma tête que je les avais ajoutées; j'avais toujours du plaisir à m'entendre, et puis je savais que ce soir-là ma mère me battrait si je ne lui rapportais pas du pain..... Voilà qu'au moment où je finissais une de mes plus belles roulades, une jolie demoiselle, qui passait avec son père, s'arrête pour m'écouter. Moi, je m'en aperçois aussitôt, et je crois sentir une bonne pratique; alors je m'approche d'elle, je prends un petit air crâne, je lui fais une drôle de révérence, et je lui présente un cahier de chansons. Mais voilà qu'en apercevant près d'elle le vieux monsieur à cheveux blancs, cela me fait penser à mon pauvre père; voilà que mon cœur se gonfle, que mes yeux s'emplissent, et que je me mets à pleurer.

« Qu'as-tu, ma petite? tu pleures.... » me dit-elle pendant qu'elle fouillait dans sa bourse. « Tu pleures..... et tu viens de chanter si facilement, si gaîement!

— Non, Mademoiselle, je ne suis pas gaie, » je lui réponds alors, « seulement je chante pour avoir du pain, et je pleure parce que ce matin j'ai vu enterrer mon père! »

« Là-dessus la voix me manque, et je me mets à sangloter plus fort.

« Pauvre, pauvre enfant! » me dit-elle en me prenant la main, et en me regardant avec de beaux grands yeux noirs qui commençaient à s'emplir de larmes. « Tu pleures

un mort, tu portes un deuil, et pourtant il te faut chanter..... chanter des chansons comme celle-ci..... Qui te les apprend? qui te le commande?

— Celui qui me les apprend? c'est cet homme-ci, » dis-je en montrant le joueur d'orgue, «et celle qui me l'a commandé, c'est ma mère. Il faut bien que je lui rapporte du pain pour les enfants.

— Oui, c'est vrai, » me dit-elle doucement; «mais où demeure-t-elle, ta mère? »

« Je lui dis: — *A lamaison à cinq sous*, rue Traversine,» et elle ajouta:

« J'irai la voir demain. Porte-lui ces deux francs de ma part; aujourd'hui, du moins, tu n'auras plus besoin de chanter..... Et puis, mon enfant, tu as une belle voix, *une* bien belle voix, » continua-t-elle; « demande à ta mère si elle serait contente qu'on t'apprit à chanter tout à fait bien, sagement, honnêtement, afin que tu puisses *un* jour gagner ta vie en apprenant à chanter aux autres?

— Qui donc m'apprendrait? » lui dis-je tout émerveillée.

« Moi, si tu veux, ma petite. Je crois que tu as une bonne tête, et j'ai vu que tu as un bon cœur. »

« Et là-dessus, moi, Monsieur, de me réjouir et de sauter en quittant la belle demoiselle, et en allant tout conter à ma mère!..... Et, le lendemain, elle est venue, elle a apporté un peu de linge et du bouillon pour les enfants. Une dame bien vieille et bien aimable, je crois qu'on l'appelle une dame de charité, est venue nous voir avec elle, et, à elles deux, elles nous ont fait quitter cette sale vilaine maison, et elles ont trouvé à maman beaucoup de pratiques qui lui ont fait vendre toutes ses allumettes. A présent, nous avons deux belles petites chambres au bout du faubourg Saint-Marceau; nous ne sommes plus en guenilles, Monsieur; les enfants vont à l'école, et, le dimanche, nous allons à la campagne du côté de Vaugirard. Nous sommes déjà bien mieux à notre aise que du temps de papa; mais nous serons encore beaucoup, beaucoup mieux quand je saurai chanter et que je serai grande..... Si je n'avais pas rencontré mademoiselle Jeanne, je crois que ma petite sœur Pauline serait morte aujourd'hui, et moi je chanterais dans les rues *le Pied qui r'mue* ou *les Mirlitons*..... Vous voyez donc que j'ai bien raison de l'aimer, cette bonne demoiselle.

— Assurément, ma petite, » répondit Paul d'un air sérieux; et il ajouta, après avoir un peu réfléchi: « Mademoiselle Jeanne a fait une bonne action, et je veux m'y associer dans la mesure de mes forces. Certes, ce n'est pas moi qui t'offrirai mes leçons; mais, si je ne chante pas, je fume. Envoie ta mère porter des allumettes à M. Chantré, 14, rue Castiglione; je te préviens qu'elle en vendra souvent..... Et puis, il se trouvera bien aussi quelques vêtements délaissés pour habiller les petits frères.

— Merci, Monsieur, on ira, » reprit la petite fille en sautant; « et je suis bien contente de savoir votre nom; je le dirai à Mlle Jeanne.

— Non, non, c'est inutile, » dit Paul en se disposant à s'éloigner. « Tu seras femme un jour, ma petite, apprends à être discrète. Le silence ne nuit jamais, et Mlle Jeanne me connaît fort peu. Allons, adieu, et bonne chance: j'attends ta mère rue Castiglione. »

Il donna une poignée de main à l'enfant, après qu'il se fut assuré qu'elle avait les mains bien faites et suffisamment propres; puis il s'éloigna, pensant à la bonté de cœur de Jeanne, à sa délicate prévoyance, à son ingénieuse charité. Mais notre ami Paul n'avait pas un esprit naturellement porté à l'admiration, et ses pensées changèrent totalement de nature au bout d'un quart d'heure.

« Quelle singulière idée! » se dit-il, « que de s'éprendre d'une petite pauvresse qui chante *le Sire de Framboisy*, et de se mettre, tout en cousant, à lui apprendre le solfége! Je sais bien qu'on a découvert Rachel derrière un éventaire, et qu'on a ramassé Rosine Stoltz dans le ruisseau. Mais, après tout, de pareils prodiges sont rares; et voyez-vous le bel effet que ferait une petite vendeuse d'allumettes essayant des vocalises dans un salon!..... Non, non; on est femme du monde, ou on ne l'est pas; il n'y a rien de salissant comme la philanthropie. Moi-même, franchement, il me semble que je me suis un peu encanaillé en écoutant toute cette histoire de chiffonniers, de joueurs d'orgue, de bouges à cinq sous et de chansons des rues..... J'ai besoin, pour me remettre, de me trouver dans un joli salon, de respirer le parfum d'une jardinière, d'entendre de gentils papotages et de regarder de jolis yeux... Où donc trouverai-je tout cela?... Eh! étourdi que je suis, allons chez Mme de Piennes! »

Et Paul y alla, appelant un fiacre et passant les ponts.

VI.

Mme de Piennes était une femme du monde; aimable sans être éblouissante, vive sans être étourdie, digne sans être prétentieuse; d'un âge qui n'excluait pas le charme, et d'une élégance qui n'allait pas jusqu'à la déraison. Elle était placée dans un cadre tout à son avantage, au milieu de son salon bien frais, bien décoré, bien habité, où tout était marqué au cachet du goût, de la richesse et du savoir-vivre; où tout avait de la grâce et de l'attrait, à défaut de couleur et de style.

« Si j'avais cinquante ans, voilà une femme que j'aimerais à épouser, » pensa Paul après une demi-heure de conversation, pendant laquelle on avait voyagé avec beaucoup d'aisance des Italiens à Chantilly et du bois de Boulogne à Biarritz et à Bade. « Mais elle doit bien avoir quarante-cinq ans, et moi j'en ai trente. Quinze ans de différence, cela ne peut pas aller. Je suis un peu sérieux déjà, un peu papa, et, comme l'a dit ma tante Fermoy, j'épaissis à la taille. Il me faudrait donc quelque chose de plus vif, de plus jeune, de plus enfantin..... A ce propos, où est donc Mlle Berthe? »

Mais l'aiguille marchait, la conversation s'épuisait; on était revenu des Pyrénées, de Vichy et de Dieppe. Paul causait déjà depuis trois quarts d'heure, et Mlle Berthe ne paraissait pas.

« Elle est sortie, » se disait-il, « ou bien elle dessine dans sa chambre. Elle m'a parlé chez ma tante de son goût pour le dessin. »

Mais, au moment où il se disait qu'il n'avait pas de bonheur dans sa visite aux jeunes filles, ayant rencontré Mlle Jeanne qui ne le regardait pas, et ne trouvant pas Mlle Berthe qui l'aurait amusé, il entendit un bruit de voix joyeuses, de rires frais, de pas légers dans la pièce voisine, et la porte du salon, s'ouvrant brusquement toute grande, lui montra, au lieu de Mlle Berthe dans quelque gentille toilette du matin, une charmante petite marquise Louis XV, parée, poudrée, et s'arrêtant un peu confuse sur le seuil.

Le costume était complet; les petits souliers à boucles d'argent reposaient sur de hauts talons rouges; la jupe de dessus, en taffetas blanc à dessins Pompadour, était relevée par de beaux bouquets de roses; celle de dessous, en taffetas rose, s'arrondissait sur d'énormes paniers. Rien n'était oublié, ni le mince collier de velours noir, ni l'éventail à sujets Watteau, ni au coude les légers *sabots* de dentelle; seulement, la mignonne tête blonde, déjà frisée et poudrée, n'avait pas reçu son dernier ornement, et Berthe tenait à la main une guirlande de roses pompon, et puis une belle plume blanche qu'une chaîne de perles devait retenir dans les cheveux.

Mais, en apercevant soudain un visiteur dans le salon où elle croyait trouver sa mère seule, la petite marquise s'arrêta, se troubla, et resta sur le seuil, la main appuyée sur le bouton de la porte.

« Qu'est-ce donc, Berthe? que se passe-t-il? que signifie ce travestissement? » demanda Mme de Piennes, qui parut plus surprise que contrariée de voir sa gentille idole se présenter ainsi aux yeux de son visiteur.

« Oh! maman...... je te demande bien pardon..... et à M. Chantré aussi, de venir vous ennuyer, sans doute au beau milieu d'une conversation sérieuse..... Mais c'est que j'avais aussi quelque chose de sérieux à te demander..... ton avis pour m'aider à décider une question..... une question assez importante..... Tu sais bien, maman, que je vais au bal demain, au bal travesti de Mme Daumare. Ce matin, j'ai voulu essayer mon costume; Lise venait justement de le terminer..... Il me semble qu'il me va assez bien, n'est-ce pas? Les petits bas à coins brodés sont tout à fait mignons, les paniers sont très-bien réussis, et il n'y a rien de gentil comme les souliers à boucles. Mais nous n'avons pas pu nous entendre quand il a fallu me coiffer..... C'est pour cela, maman, que j'ai voulu te consulter et que je suis venue.....

— C'est bien, ma fille; entre, alors, et salue notre visiteur. M. Chantré excusera, j'espère, cette interruption, en en considérant la haute importance.

— Comment donc, Madame? Mais de tout mon cœur. Et me sera-t-il permis de prendre part à la consultation?..... il me serait presque impossible de rester simple auditeur, et je supplie Mlle Berthe de me donner voix au chapitre.

— Très-volontiers, si cela vous fait plaisir, Monsieur..... C'est mon premier bal costumé, voyez-vous, et j'ai si fort envie d'avoir une jolie toilette!.... Ah! je voudrais pouvoir prendre l'avis de tout le monde, pour qu'après cela tout le monde me trouvât à son goût.

— Et vous avez commencé, en bonne et sage fille, par prendre celui de votre mère?

— Ah! certainement; maman a si bon goût!.... Elle me conseille et me pare bien mieux que ne pourrait le faire n'importe quelle femme de chambre..... Ainsi voilà, maman, le point délicat sur lequel je voulais te consulter..... Tantôt, sur mes cheveux, relevés à la Marie-Antoinette, nous voulions, Lise et moi, mettre une guirlande de roses; tiens, ces petites roses-pompon que voici.. Mais Fanny, ta femme de chambre, m'a dit que les marquises portaient des plumes, et elle m'a conseillé ce panache-ci avec le cordon de perles pour passer sur les bandeaux et pour rouler dans les boucles..... N'est-ce pas, Fanny, tu m'as dit cela? » continua l'étourdie en s'adressant à l'une des deux rieuses restées à chuchoter et à rire dans l'antichambre.

« Oui, Mademoiselle, » répondit la soubrette en inclinant sa maligne tête brune par la porte entre-baillée du salon.

« Mais moi, je trouve, n'est-ce pas, maman? que tout ce blanc sur des cheveux poudrés, ça ne tranche pas du tout, c'est trop fade. Est-ce qu'il ne faudrait pas quelque chose de vif pour égayer ces tons de neige qui sont trop doux?

— Oui, certainement, » hasarda Paul; « la neige de la plume, la neige des cheveux, la neige du front et des épaules.....

— Et puis, ces jolies petites roses sont si bien de la même nuance que le taffetas de mon jupon! Du reste, c'est un semé de roses qu'il y a sur ma robe. Il y aurait bien plus d'harmonie dans ma toilette, et l'harmonie, c'est de bon goût.

— Mais, » dit Mme de Piennes, « les plumes ont plus de *style*; et d'ailleurs elles entraient dans la composition de toutes les coiffures de l'époque.

— Ah! c'est peut-être vrai, maman; mais j'aime tant mes roses!..... Du reste, pour que vous puissiez bien juger entre les deux coiffures, je vais les essayer..... Mettons d'abord les plumes. »

Et la pétulante Berthe (était-ce enfantillage ou coquetterie?) s'élança à l'autre bout de la chambre, se plaça devant un grand miroir, et, appelant sa soubrette à son aide, fixa les plumes blanches sur sa tête, et enroula le cordon de perles dans les boucles de ses cheveux. Quand elle eut fini, elle se retourna toute orgueilleuse et parée, et prenant un petit air à la fois modeste et triomphant, impossible à exprimer.

« Le panache te va fort bien... Il me semble que Fanny a raison, » dit sa mère.

« Certainement, » ajouta Paul. « Impossible d'être plus fière, plus dame, plus marquise!

— Maintenant, à mes roses-pompon! » reprit la triomphante Berthe. « Surtout, va doucement, Fanny, et aie soin de bien les faire ressortir entre les boucles, et de les avancer un peu sur le front. »

Le panache et les perles s'en allèrent reposer sur une table, et ce fut le tour des roses de se mêler aux longs anneaux de neige, et de briller à côté des fins sourcils noirs et des jolis yeux bleus.

« Eh bien! qu'en dites-vous maintenant? » s'écria la gentille étourdie, s'éloignant de la glace, se rapprochant des deux spectateurs, et leur faisant une profonde révérence de cour.

« Ah! les roses! les roses! » murmura Paul d'un air d'admiration. « Il faut des roses pour faire valoir le velouté des bluets. Conservez cette guirlande à côté de vos yeux, Mademoiselle Berthe, je vous en prie.

— Mais, sans plumes, une coiffure de marquise ne signifiera absolument rien, » dit la maman; « cela paraîtra trop simple, trop négligé, trop pensionnaire.

— Trop pensionnaire?..... Oh! alors, ce serait grave, » dit Berthe. « Moi qui ai pris tant de peine pour faire hausser mes talons! »

On argumenta, on débattit, on se consulta, on fit valoir ses raisons de part et d'autre. Enfin, cette importante question fut terminée au moyen d'une combinaison qui satisfit les deux parties. Il fut convenu qu'une portion de la guirlande serait posée en *pouff* sur le front, et que, par derrière, un seul fil de perles, retenant le catogan, y attacherait aussi la plus souple et la plus nuageuse des plumes blanches, qui se mêlerait aux grosses boucles, retombant comme un voile sur le cou.

« Et maintenant que la grande question est heureusement résolue, » dit alors le neveu de Mme Fermoy, « madame la marquise daignera-t-elle prendre place dans son salon, recevoir les hommages de ses fidèles, et écouter les propos de la ville et de la cour?

— Ah! certainement..... Monsieur, pardonnez-moi ma légèreté! J'aurais dû d'abord vous saluer, vous demander des nouvelles de madame votre tante, m'asseoir sur une petite chaise bien modestement, et faire de grands points à mon ouvrage de tapisserie..... Au lieu d'agir ainsi, et de me conduire comme une grande fille, j'entre comme un ouragan, je me pose comme une petite coquette, je babille comme une pie..... Ah! c'est très-mal, je le sens bien; aussi, maman et vous, vous êtes bien bons de me le pardonner.

— Ah! Mademoiselle, je ne voudrais pas, pour un monde, que vous eussiez agi autrement; nous aurions été privés du plaisir de décider entre le panache et la guirlande.

— Oh! Monsieur, vous dites cela parce que vous êtes poli..... Mais je suis bien certaine, qu'à part vous, vous allez me prendre pour une petite étourdie, pour une petite égoïste..... Eh bien! je ne le suis pourtant pas; c'est-à-dire pas autant que vous croyez..... Mais un premier bal costumé, c'est une si grande chose!..... Je ne pense qu'à cela depuis huit jours; j'en rêve, je n'en dors plus, et j'en suis tellement occupée, que je n'ai même plus le temps d'aller faire visite à mes meilleures amies. Ma pauvre Jeanne, par exemple, que doit-elle penser de moi?.... Et, il y a huit jours, son père était un peu malade; je désirerais pourtant bien savoir s'il est maintenant rétabli.

— Sur ce point, Mademoiselle, » dit Paul, « je puis heureusement vous tirer d'inquiétude. Ce matin, j'ai vu M. Cayrol, j'ai longtemps causé avec lui, et il se porte fort bien.

— Ah! merci, Monsieur; et avez-vous aussi vu Jeanne?

— Fort peu, Mademoiselle Jeanne était très-occupée. J'ai entendu seulement qu'elle donnait une leçon.

— Ah! oui, à cette petite Sidonie, une ancienne chanteuse des rues..... Mais je n'aurais peut-être pas dû vous le dire, » reprit-elle en s'arrêtant.

« Ne craignez rien, Mademoiselle, je le savais déjà. J'ai rencontré cette petite qui sortait de chez M. Cayrol, et un incident insignifiant nous a fait faire connaissance.

— Ainsi, Monsieur, vous savez alors comme Jeanne est bonne!..... Bonne..... et courageuse surtout. Si vous saviez où elle a été chercher cette malheureuse famille?... dans le plus affreux et le plus infect de tous les bouges de Paris, dans un taudis de 6 mètres de long sur 4 mètres de large, tout plein d'humidité, d'obscurité, de débris et de chiffons horribles; là où un vieux chiffonnier avait agonisé plusieurs mois durant..... Ah! si j'avais, moi, trouvé la petite, je lui aurais acheté toutes ses chansons, et je lui aurais donné ma bourse; mais je serais morte avant d'entrer là, bien sûr..... Mais, vraiment, Jeanne a, parfois des idées que je ne comprends pas; elle n'a peur de rien quand il s'agit de faire du bien aux autres.

— La charité est une belle vertu; mais il faut un grand courage pour la pratiquer, » ajouta Paul en forme de réflexion philosophique.

— Oui, certainement, du courage, et de la persévérance aussi. C'est cela, n'est-ce pas, Monsieur, qui doit être le plus difficile?..... Ainsi, je vous dirai franchement que j'aime beaucoup cette petite Sidonie: elle est franche, elle est vive, elle n'est pas sotte, et elle m'amuse..... Oh! quelquefois elle m'amuse admirablement; j'aime beaucoup la faire venir ici de temps en temps, et lui donner des dragées, l'écouter chanter une de ses anciennes romances, ou parler son argot faubourien. Pour cela, elle emporte un brimborion, un col, un réseau, une écharpe fanée, ou bien un paquet de vieilles robes. Mais, s'il me fallait, comme Jeanne, l'entendre roucouler tous les jours, la styler, la seriner et lui faire faire des gammes,

j'y perdrais, au bout d'une quinzaine, ma patience et mon latin...... J'aimerais mieux, oui, certes, mieux..... avoir trois robes de moins par an, et payer pour qu'elle ait un maître. »

Ici Paul ne put s'empêcher de penser que, dans la position de Berthe, la charité devenait facile, tandis que, dans celle de Jeanne, de bien plus sérieux devoirs étaient imposés au bienfaiteur. Quand on veut faire du bien, et qu'on ne peut pas payer de sa bourse, il faut payer de sa personne : celui qui n'a pas d'argent à donner doit donner son travail, ses efforts, son temps, sa vie; les donner courageusement, sans se plaindre et sans marchander. Heureusement que nous savons laquelle de ces deux offrandes est inscrite en lettres plus brillantes au suprême registre du ciel.

« Et si elle s'occupait de Sidonie toute seule encore ! » continua Berthe. « Mais c'est vraiment qu'elle a adopté toute cette famille de malheureux-là. Elle les habille, elle les visite, elle les prêche, elle les dirige..... C'étaient, il paraît, d'assez vilaines gens..... Eh bien ! elle est venue à bout d'envoyer la mère à confesse; depuis ce temps-là elle est bien plus rangée, et elle soigne beaucoup mieux ses enfants..... Il y en a deux qui sont à l'asile, les autres vont à l'école..... C'est encore Jeanne qui a arrangé tout cela..... Et tenez, pour tout vous dire, Monsieur..... un jour je l'ai trouvée..... mais vous n'irez pas le lui dire, au moins, et surtout vous n'en rirez pas..... voici : je ne l'avais pas rencontrée chez elle; et comme j'avais quelque chose de pressé à lui dire, sa servante m'avait conduite chez la mère de Sidonie, au faubourg Saint-Marceau. Eh bien ! je l'ai trouvée..... comme la pauvre femme était malade depuis trois jours, empilant elle-même des allumettes dans les petites boîtes à un sou. Les pratiques attendaient, et la mère Bridot aurait pu les perdre..... Voyez-vous le tableau, Monsieur ?..... Ma belle Jeanne, assise devant une vieille table branlante, triant les allumettes à têtes rouges et bleues, et les paquetant soigneusement de ses fins jolis doigts blancs qui finissaient par sentir horriblement le soufre!.... »

En ce moment, un rapprochement involontaire se fit dans l'esprit de Paul; il vit passer devant lui ces deux jeunes images : celle de Jeanne paquetant diligemment les allumettes de la mendiante; celle de Berthe, essayant sa guirlande au miroir..... et je ne sais laquelle des deux lui parut alors la plus douce. Berthe, qui portait sur la main le petit cœur qu'elle avait, aurait continué longtemps peut-être l'éloge de son amie; mais d'autres visiteurs survinrent, et notre héros prit congé.

« Ah ! qu'elle est ravissante et naïve ! » se disait-il en s'éloignant, « et que j'aurais été malheureux si elle n'était pas venue essayer sa guirlande !..... Mais si Berthe était ma femme, je n'aurais peut-être pas autant de plaisir à la trouver *marquise* en rentrant à la maison. Pendant qu'on assortirait les rubans et qu'on choisirait les pompons et les plumes, tout n'irait peut-être pas parfaitement dans les régions de la cuisine, et il pourrait y avoir du tapage dans la chambre des enfants... J'aurais voulu voir Jeanne Cayrol faisant des boîtes d'allumettes..... Elle a un grand air de reine modeste qui ne doit pas l'abandonner, même dans cette occupation-là... Somme toute, les jeunes filles, c'est charmant à voir et à écouter..... Quant à les épouser, c'est autre chose. »

En rentrant, Paul trouva à son domicile une invitation de Mme Daumare pour son bal du surlendemain. Il fut charmé de s'y rendre, et se hâta de choisir un costume. Il se trouva par hasard que le jour du bal la mère de Sidonie se présenta chez lui un peu avant l'heure où il allait commencer sa toilette. Il lui acheta une provision d'allumettes, lui donna de vieux habits et des pastilles pour ses gamins, et, une demi-heure durant, écouta l'éloge de Jeanne. Aussi ne pensa-t-il qu'à elle tout le temps qu'il revêtit son costume. Durant sa route il ne vit que l'image charmante de la fille du vieux savant; mais, une fois arrivé au bal, il ne dansa guère qu'avec la *marquise*.

VII.

Hélas ! que les joies de ce monde sont incertaines et de courte durée ! Huit jours après le bal de Mme Daumare, Paul Chantré, accablé par le mal et par la fièvre, gisait sur un lit de douleurs. Un courant d'air, un refroidissement, un rien, avaient suffi pour lui causer une fluxion de poitrine; la fièvre était venue ensuite, et notre jeune homme délirait. Ah ! qu'il était loin maintenant de la joie et de la danse !

C'est surtout quand on est malade qu'on trouve dur d'être garçon ; mais Paul ne se le disait pas. Jamais il ne se trouvait seul, puisqu'il avait ses deux tantes. Elles étaient deux à peu près installées rue Castiglione, délaissant, l'une son pavillon, et l'autre son hôtel. C'était la baronne de Sauvron qui donnait les potions, qui préparait les sinapismes et les tisanes, trouvant encore le temps d'aller entendre chaque matin, à Saint-Roch, une messe pour son neveu ; c'était Mme Fermoy qui passait les nuits, elle, la tante *jeune* et infatigable, et qui, le jour, recevait le médecin, le reconduisait, lui demandait secrètement son avis, apprenait par cœur ses ordonnances, ou partait promptement dans sa voiture pour en chercher un autre, lorsque les discours du premier ne la rassuraient pas. Et, à quelque moment que Paul sortît de son délire ou de sa léthargie, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'il se réveillât et s'agitât dans son lit, il voyait tout près de lui, les yeux sur les siens, une de ces deux bonnes figures aimées, la douce tante Ursule ou la vive tante Marie, qui lui versait un loch, qui lui réchauffait sa tisane, ou qui lui relevait ses coussins. Cette vue-là le ranimait, l'apaisait, et lui faisait sentir qu'il était bon de vivre, puisqu'il était aimé..... Aussi, le danger passé, la mort s'éloigna, la douleur s'affaiblit, et Paul se rétablit, à la grande joie des deux tantes qui l'avaient choyé comme un enfant. Dieu devait bien cette récompense à l'activité de l'une et aux prières de l'autre.

Mais, quoique le danger eût disparu, la convalescence fut longue. Les poumons avaient souffert, et une toux légère persistait, qui diminuait notablement, mais qui avait peine à disparaître; du reste, le printemps parisien, humide et inconstant comme il l'est d'ordinaire, n'était point propre à rétablir les forces du convalescent.

« Il faut que Paul s'en aille, » dit un jour à sa sœur la baronne de Sauvron, épiant chaque nuance fugitive qui passait sur la figure de son neveu, assis auprès de la fenêtre ouverte, et que chaque bouffée du vent frais d'avril faisait pâlir et frissonner.

« Où donc s'en ira-t-il? » reprit la tante Marie. « Madère est trop chaud, Pau est trop loin; à Eaux-Bonnes la saison ne commence pas encore.....

— Où il faut qu'il s'en aille ?..... A la campagne, tout simplement, » répondit la tante Ursule. « Dieu merci, il n'a pas besoin de vivre dans ces climats chauds, bons seulement pour des phthisiques. Il ne lui faut qu'un air pur, assez tiède pour ne pas le glacer, assez vif pour lui rendre des forces. Avec cela, de belles promenades, un grand parc, de bon laitage, du gibier, un étang et un peu de distraction, et nous aurons guéri notre convalescent dans quelques semaines. Il s'agit seulement de savoir où trouver tout cela.

— Eh ! par exemple.... à ma terre des Rosoies ! » s'écria la tante Marie en battant des mains comme un enfant. « Il y a là justement toutes ces belles choses que tu dis; du reste, tu la connais, Ursule. Moi, je n'y vais presque jamais, parce que je trouve la maison triste, et parce qu'elle est un peu loin de Paris. Mais, pour guérir mon beau neveu, est-ce que je n'irais pas m'enterrer dans une Thébaïde ?.... Et d'ailleurs, nous tâcherons que mes Rosoies ne soient pas aussi Thébaïde qu'elles en ont l'air. Ainsi, c'est convenu, mon Paul; fais tes adieux à Paris, je t'emmène. Il me tarde de voir si ma vieille maison te plaira encore..... Songe que tu n'y es pas venu depuis le temps où tu étais collégien..... Et toi, ma bonne Ursule, nous t'y verrons, j'espère?

— Pas maintenant, » répondit Mme de Sauvron. « J'attends précisément une parente de mon mari qui, depuis dix ans, n'a pas quitté la Champagne; et tu comprends que, lorsqu'elle s'annonce, ce n'est pas le moment de m'éloigner. Mais j'irai vous rejoindre au mois de juin, lorsqu'elle aura fini sa visite.

— Ainsi, c'est dit, mon beau neveu. Bientôt nous ferons nos paquets. Pour cette année, pas de courses de Chantilly, pas de petits déjeuners d'intimes dans ma bombonnière de La Celle. Je vais faire la châtelaine, et ouvrir les portes de mon manoir à ce beau chevalier blessé.

— Mais, ma tante, vous allez bien vous ennuyer à cause de moi, » répondit Paul languissamment; « et puis, au commencement d'avril, la campagne est encore un peu morne et nue.

— Eh bien ! nous lui donnerons huit jours, pour qu'elle ait le temps de se vêtir et de s'égayer, et de se couronner de pâquerettes. Oh ! des pâquerettes, il y en aura de si belles aux Rosoies !..... Tu verras, mon cher, si tu ne seras pas content de celles que je te promets..... Seulement, il faut bien nous accorder huit jours, huit grands jours de préparatifs, à la tante Marie et à la bonne maman Nature. »

Paul, qui était devenu très-nonchalant depuis qu'il se sentait faible, ne répondit rien, et sourit en regardant sa tante s'éloigner.

Nous ne savons pas si ce jour-là imprima plus d'activité aux préparatifs de réveil de la grand'mère Nature, mais la tante Fermoy était sortie pour commencer les siens, et le septième jour elle reparaissait triomphante, annonçant qu'ils étaient terminés.

Deux jours après, Paul et sa tante descendaient d'un coupé de première classe dans la petite ville de V***, la dernière station de chemin de fer avant d'atteindre les Rosoies. Une bonne voiture les y attendait, et bientôt le jeune homme, un peu mollement étendu sur ses coussins, mais auquel l'air pur courant sur les grands prés rendait déjà un peu de fraîcheur et d'énergie, vit paraître devant lui la belle avenue de frênes; les girouettes en fer de flèche, le haut toit d'ardoises et le perron élevé de la grande maison des Rosoies, où, étant enfant, il était souvent venu passer ses vacances.

« Tiens ! tous les volets sont ouverts, il y a des rideaux blancs partout, et du feu dans la cuisine..... Ma tante, est-ce que votre maison est habitée? » demanda-t-il en s'en approchant.

« Un peu, mon neveu, » répondit Mme Fermoy avec un sourire... « Est-ce que je n'ai pas écrit depuis quelques jours à la vieille Thérèse, pour lui annoncer que nous arriverions bientôt? »

Paul se contenta de cette réponse ; il jeta autour de lui un regard de bon souvenir et de vieille connaissance, et il sauta assez légèrement à terre lorsque la voiture se fut arrêtée devant les marches du perron.

« Ah ! je vois d'ici le grand cerisier auquel je faisais jadis de si fréquentes visites, » s'écria-t-il en jetant un coup d'œil vers le jardin. « Et voilà le pigeonnier dans lequel j'élevais mes colombes..... Je me demande si mon lévrier César vit encore..... En tout cas, il doit être vieux et cassé comme son maître.... Mais, ma tante, votre maison paraît gaie et fleurie comme pour un jour de fête..... Pourquoi donc seulement a-t-on laissé fermées les persiennes du petit salon ?

— Ah ! je n'en sais vraiment rien; sans doute parce qu'on aura oublié de les ouvrir..... Mais est-ce que ce n'est pas pour les Rosoies un jour de fête, ingrat, que celui où je t'y ramène? Tu ne devrais point t'étonner encore si j'avais prié quelques amis de venir le célébrer..... Allons, allons, ne t'effraye pas..... J'ai bien voulu t'épargner, en considération de ta faiblesse..... En fait de convives, il n'y a ici que mes pâquerettes..... Elles sont charmantes, et tu les verras tantôt.... Bonjour, je suis très-aise de vous revoir; à tantôt, mes amis ! »

Et Mme Fermoy, s'arrachant promptement aux félicitations des gens de la maison, accourus pour saluer leur maîtresse, gravit lestement les degrés du perron, et introduisit son neveu dans la grande salle dont les fenêtres laissaient apercevoir les vertes allées du jardin.

(La suite au prochain numéro.) ÉTIENNE MARCEL.

RENSEIGNEMENTS

No 70,091, *Gers. Le Guide du domestique*, chez Martinon, rue de Grenelle Saint-Honoré, 14; je n'ai jamais trouvé de livre de ce genre, qui fût tout à fait satisfaisant. Garnir le paletot blanc avec une frange lama, blanche. — *No* 6,062, *Gironde*. Il est impossible de répondre dans le *prochain numéro*. Ce costume peut être porté en toute occasion. — *No* 70,436, *Haute-Savoie*. Nous ne publions pas de lettres initiales, parce qu'il serait complétement impossible de faire paraître les lettres initiales de toutes nos abonnées. On reçoit la photographie de Mme Raymond en adressant aux bureaux du journal 1 fr. 25 c. en timbres-poste, plus le timbre pour affranchissement. — *No* 86,009, *Haute-Vienne*. Je fais toujours faire mes chaussures chez Wolff, rue du Vieux-Colombier, no 7, et j'en suis très-satisfaite; il suffira de lui envoyer une bottine comme mesure. — *No* 93,116, *Seine*. On recevra des patrons pour costumes de petits garçons de quatre ans, mais il ne m'est pas possible de fixer une date précise pour cette publication. A Paris, les petits garçons de cet âge ne portent pas de vestes à longs pans. Je ne comprends pas bien la question relative aux plis.

CHARADE

Mon premier
Ressemble à mon dernier.
A l'enfant sage on donne mon entier.

A. M.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

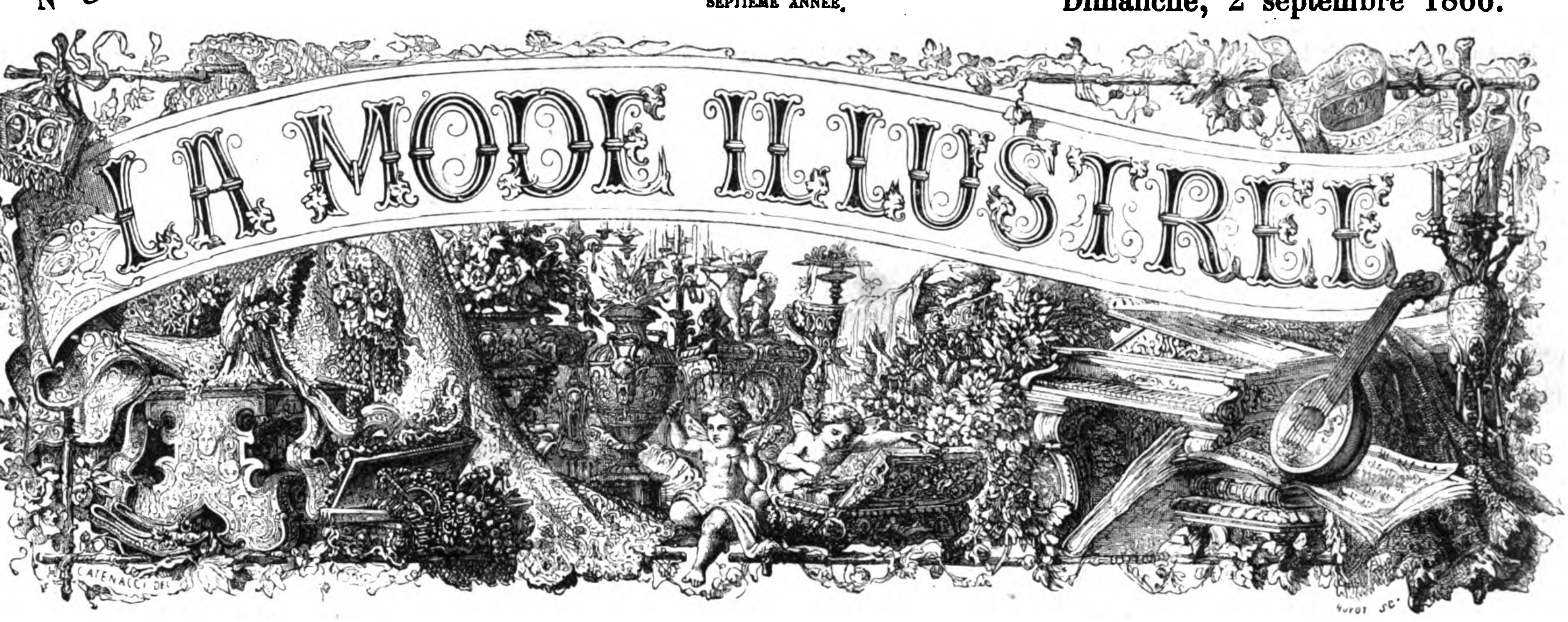
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Que d'esprits mal sains se disant esprits forts !

N° 36 SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 2 septembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Fichu

A BERTHE CARRÉE.

Ce fichu, pris dans la ceinture devant et derrière, est fait en mousseline plissée et entre-deux de dentelle posés sur un ruban mauve; par devant sa forme simule une berthe carrée faite en mousseline plissée, tandis que les pans sont en mousseline unie; derrière, la berthe simule



FICHU A BERTHE CARRÉE (DEVANT).

un fichu à pointe, auquel se rattache la continuation des pans de devant, également faite en mousseline unie. Ceinture en ruban mauve recouvert d'un entre-deux en dentelle, avec *chou* en ruban et entre-deux.

Deux dessins de tapisserie

POUR PANTOUFLES, TABOURETS, ETC.

N° 1. On l'exécute en laine fine sur du canevas pas trop fin; ce point est presque la reproduction de la *couture en croix*, souvent mentionnée par nous. On pique toujours l'aiguille sur trois fils à gauche, sur quatre fils à droite; la tapisserie est exécutée avec deux nuances fauves; entre les *nattes* formées par le dessin on fait une couture *piquée* avec de la soie noire; chaque point de cette couture est exécuté sur deux fils du canevas en ligne droite.

N° 2. On fait ce damier soit avec deux couleurs, soit avec deux nuances de la même couleur; la dernière combinaison est préférable à la précédente. Chaque carreau est fait sur huit fils en hauteur et largeur; aux points de jonction on exécute une double croix avec de la soie maïs; ce *point* composerait un joli fond de tapis ou de coussin.

L'ART DE LA COUTURE.

IV.

Chemise de jour pour homme. Pour faire une chemise d'homme on emploiera 3 mètres 35 centimètres de toile, ayant 84 centimètres de largeur. Si l'on désire faire le col, les manchettes et les devants de la chemise en toile plus fine (ce qui est le procédé le plus généralement suivi), on prendra 67 centimètres de toile fine, et seulement 2 mètres 68 centimètres de toile moins belle. Après avoir taillé en droit fil les deux extrémités transversales du morceau de toile destiné au corps de la chemise, on coupe pour celui-ci 2 mètres 1 centimètre de toile, de telle sorte que la longueur totale de la chemise est d'un mètre 1/2, tandis que sa largeur est représentée par la largeur de la toile.

Le milieu supérieur du corps de la chemise est marqué par un fil transversal tiré d'une épaule à l'autre épaule (voir la fig. 1); sur la ligne ainsi formée on plie la toile; cette ligne est indiquée par les lettres *a* et *b* sur la figure 1. Depuis ces deux extrémités *a* et *b* on mesure sur cette ligne 4 centimètres pour la largeur supérieure de l'entournure (celle-ci est marquée *c* et *d* sur la fig. 1); de plus on mesure 16 centimètres 1/4 (voir les points désignés par les lettres *e* et *f* sur la fig. 1) pour la longueur de l'entournure sur chaque ligne de côté; on fend la toile pour l'entournure depuis le point *c* et *d* devant et derrière, d'abord sur une longueur de 19 centimètres en droit fil, puis on taille l'entournure en l'arrondissant depuis les points *e* et *f*, ainsi que l'indique la ligne ponctuée qui, sur la figure 1, s'étend depuis *e* jusqu'à *f*, — depuis *d* jusqu'à *e*.

On coud le corps de la chemise sur le côté depuis *e* jusqu'à *f*, jusqu'à ce qu'on laisse une fente dont la longueur sera de 25 centimètres; cette fente est désignée sur la figure 1, d'un côté par les lettres *g*, *h*, de l'autre côté par les lettres *i*, *k*. Aux places marquées *g* et *i* sur ces fentes on pose une pointe, coupée en triangle. Pour cette pointe on coupe d'abord un morceau de toile ayant 8 centimètres en carré (c'est-à-dire en tous sens); on la plie comme si l'on pliait un châle, en deux moitiés bien égales, ce qui produit un triangle; le contour, de chaque côté de ce triangle, est ployé en dedans, puis on le coud par ses côtés en droit fil dans la fente; le côté en biais du triangle est ployé en dedans, puis ourlé.

Après avoir ourlé le bord inférieur du corps de la chemise, on prépare les devants, désignés souvent par le mot de *chemisette*. Celle-ci doit avoir pour le moins une longueur de 40 centimètres, et, après que les plis ont été cousus, après que les larges ourlets des bords de de-



FICHU A BERTHE CARRÉE (DERRIÈRE).

vant sont posés l'un sur l'autre, la largeur totale de la chemisette doit être de 25 centimètres. L'espace qui se trouve entre l'entournure et la chemisette doit être de 12 centimètres 1/2; il est limité sur la figure 1 par les signes *l*, *m*, *n* et *o*.

Il ne saurait y avoir de règle déterminée pour la disposition et les ornements de la chemisette, car la mode est changeante sur ce point dont elle s'est emparée, comme sur tous les autres points qui font partie de son

empire. Autrefois on portait des chemises à devants brodés en plastron; aujourd'hui on ne saurait envisager cette ornementation sans en rire. Le seul luxe qui demeure toujours de bon goût, lorsqu'il s'agit des chemises d'homme, est représenté par l'extrême finesse de la toile et le soin minutieux avec lequel ont été exécutés les plis plus ou moins larges qui décorent la chemisette. Quand celle-ci est préparée, on fronce le bord inférieur du corps de la chemise depuis *m* jnsqu'à *n* (voir la fig. 1); on les divise bien régulièrement en les mesurant à la largeur de la chemisette; on joint cet espace froncé à une bande de toile coupée en droit fil, ayant environ 1 centimètre de largeur; l'autre côté long de cette bande est *piqué* sur la chemisette. Une seconde bande semblable est posée et ourlée à la même place, mais à l'envers, de telle sorte que les deux bandes sont *plaquées* l'une contre l'autre, et renferment à la fois le côté froncé et le bord inférieur de la chemisette.. Avant de poser la *pièce d'épaule* on échancre de 2 centimètres le corps de la chemise devant et derrière, — devant, depuis l'entournure jusqu'aux plis de la poitrine, — derrière, à la même place, indiquée du reste sur la figure 1 par la ligne *p, q*, et par la ligne *r, s*. Cette entaille est indispensable à la bonne coupe de la chemise, et, dans le cas où celle-ci serait destinée à un homme qui aurait le cou long et les épaules basses, on devrait la faire sur un espace de *quatre* centimètres au lieu de *deux* centimètres; dans le cas opposé (cou très-court et épaules hautes) on supprimera totalement cette entaille biaisée. On fronce le côté de derrière du corps

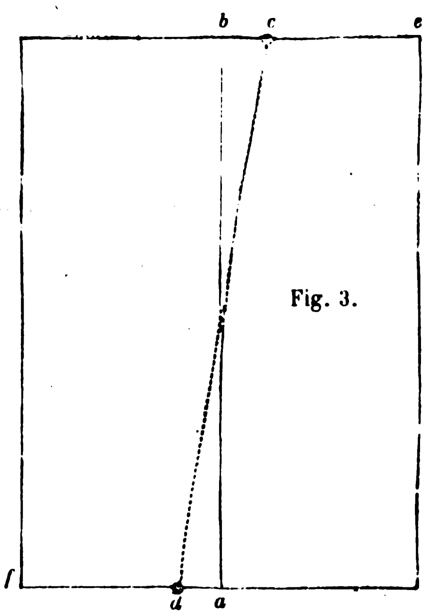


Fig. 3.

de la chemise, de telle sorte qu'il reste de chaque côté un espace de 12 centimètres absolument plat (non froncé).

En coupant la pièce d'épaule (voir fig. 2) on pose le patron avec la ligne *t, u* sur le droit fil de la toile, de telle sorte qu'en posant cette pièce à sa place, la trame se trouvera dans la même direction que la trame de la toile du corps de la chemise. Cette pièce d'épaule devant être double, on coupe quatre morceaux d'après la fig. 2, on les assemble deux par deux, et on les coud depuis *t* jusqu'à *v*; le dessus de cette pièce est *piqué* sur la moitié de derrière du corps de la chemise, depuis l'entournure jusqu'à la place où commencent les plis; sur le reste du contour cette pièce est ourlée de telle sorte que *t* de la figure 2 se trouve sur le milieu par derrière, tandis que l'*u* de la figure 2 se joint au *p* ou bien à l'*r* de la moitié de derrière du corps de la chemise. La pièce d'épaule est piquée à plat sur la moitié de devant du corps de la chemise depuis *w* jusqu'à l'*x*, et l'*x* doit se trouver sur le *p*. L'échancrure du devant (depuis l'entournure) doit s'étendre jusqu'au *w* de la pièce d'épaule. Le dessous de cette pièce (ou si l'on veut sa *doublure*) doit être ourlé bien régulièrement sur les points mêmes qui fixent sa partie de dessus.

Pour faire les deux manches, on emploiera 61 centimètres de toile. On coud ensemble les deux lisières de ce morceau de toile jusqu'à moitié de sa longueur; on retourne la toile et l'on fait à l'*endroit* la seconde moitié de cette couture; on obtient ainsi une couture faite à moitié à l'*envers*, à moitié à l'endroit, ce qui est indispensable pour former une manche gauche et une manche droite.

On pose ce morceau de toile de telle sorte que la couture repose, dans toute sa longueur, sur le pli du milieu de la toile; on pose une épingle à chaque extrémité de cette couture pour la fixer sur la toile (on trouvera sur la fig. 3 cette couture désignée par les lettres *a* et *b*); à la place même occupée par cette couture il sera aisé de se représenter le pli de la toile qu'elle couvre, et qui représente le milieu de la toile; depuis *e* vers la droite, et depuis *f* vers la gauche, on mesure sur chaque côté 25 centimètres 1/2 pour la largeur supérieure de la manche (voir les points *c* et *d* de la fig. 3); on plie la toile double depuis *c* jusqu'à *d*, en imprimant aussi fortement que possible ce pli qui doit traverser la couture exactement au milieu de sa longueur (voir la ligne ponctuée de la fig. 3); on coupe la toile double sur la ligne formée par ce pli, de telle sorte que l'on a les deux manches; la figure 4 représente l'une de ces manches étendue. Sur son bord supérieur la manche est un peu échancrée de chaque côté (sur 1 centimètre 1/2 de profondeur environ), et cette échancrure est marquée sur la figure 4 par les lignes *g, h*, et *i, k*.

Sur la fente inférieure de la manche on fait un ourlet dont la largeur est de 3/4 de centimètre, depuis *e* et depuis *m*.

En coupant la manchette droite ou arrondie, — selon que l'exige la mode ou que le goût le veut, — on devra observer le détail suivant : le fil en longueur de la toile (opposé au fil transversal) doit être en *travers* de la manchette, tandis que dans toutes les *pointes*, *pièces*, *bandes*, etc., il est de règle absolue que le fil se trouve toujours dans le même sens que celui de la chemise même, et suive une direction parallèle.

La manchette est toujours *double*, et se compose par conséquent de la partie de dessus et d'un morceau pareil que l'on désigne par le mot *doublure*; on pose ces deux morceaux l'un sur l'autre, puis on les pique tout autour à un demi-centimètre de distance du bord extérieur; le côté qui doit être réuni à la manche n'est point cousu ni *piqué*. On retourne la manchette comme l'on retournerait une poche, de telle sorte que les remplis se trouvent à l'intérieur; puis on la pique une deuxième fois au-dessous de la *piqûre* primitive. On divise la largeur du bord inférieur de la manche en trois parties égales; on fronce la partie du milieu, on écarte et l'on distribue régulièrement ces fronces, puis on coud la manchette comme l'on a cousu la pièce d'épaule, c'est-à-dire qu'on l'ourle sur les fronces, tandis qu'on la *pique* sur les parties non froncées de la manche. La doublure de la manchette est ourlée à l'envers sur les points mêmes qui fixent le dessus de cette manchette.

On coud la manche ensemble jusqu'à la fente inférieure, en faisant une couture en ourlet; on doit tenir compte de ce détail : la *piqûre* de cette couture en ourlet doit avoir lieu *sur le côté qui n'a point de pointe*, afin que ce côté soit ourlé plus tard sur celui auquel on aura mis une pointe. Dans la fente on place une petite pointe en triangle comme garantie de solidité. Les boutonnières de la manchette doivent être faites sur le côté de dessous de la manchette, par conséquent sur le côté de la manche qui a une *pointe* sur son bord supérieur. Le col de la chemise se compose généralement d'une bande double en toile, plus ou moins large, selon que la mode l'exige, ayant pour le moins 40 centimètres de longueur; on l'arrondit légèrement sur le bord inférieur de chaque coin de devant. L'encolure de la chemisette est arrondie sur le pli du milieu sur un espace de 4 centimètres environ en droit fil, et cette échancrure s'étend jusqu'au *w* de la pièce d'épaule. Si, nonobstant cette échancrure, l'encolure n'est pas encore suffisamment large, on la coupera sur la ligne *v, w* de la pièce d'épaule.

Le col est *piqué*, puis garni avec cinq boutons destinés à fixer le faux-col; on doit faire les boutonnières et coudre les boutons faisant partie du col de telle sorte que les deux plis du milieu de la chemisette soient posés exactement l'un sur l'autre; la même remarque s'applique aux boutons et aux boutonnières du devant de la chemisette. Pour faire les boutonnières, et en dessous du pli du milieu de la chemisette, à gauche, on pose une bande de toile ourlée sur laquelle on exécute les boutonnières. Sur leur bord inférieur les deux plis du milieu de la chemisette sont croisés sur un espace d'un centimètre environ, et *piqués* ainsi réunis sur la bande qui a été ourlée sur les fronces de la chemise.

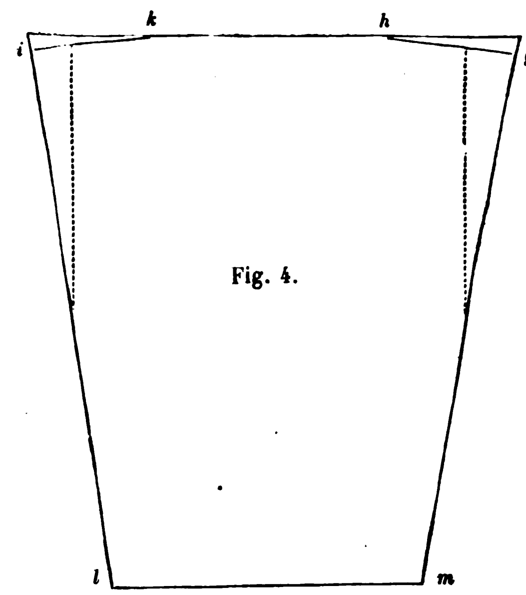


Fig. 4.

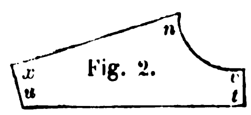


Fig. 2.

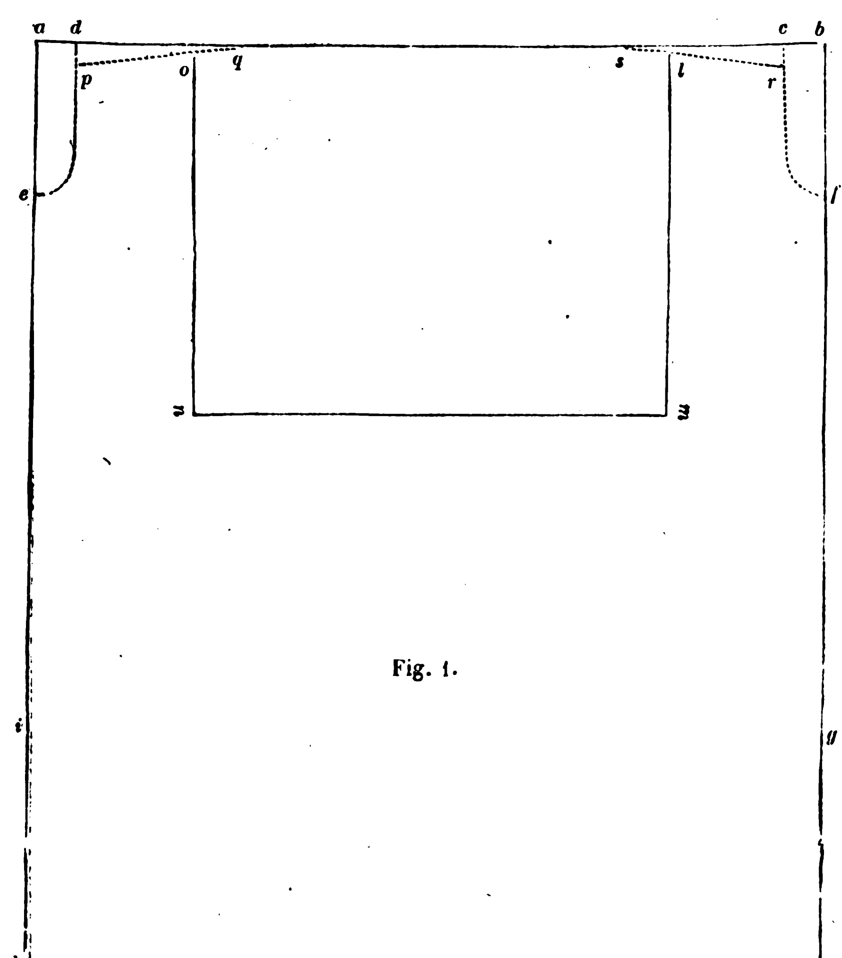


Fig. 1.

Pour poser la manche on retourne la chemise à l'envers et la manche à l'endroit; on pose celle-ci dans l'entournure, de telle sorte que la couture en ourlet de la manche se trouve sur la couture de côté du corps de la chemise, mais en veillant à ce que la *pointe*, posée dans la manche, se trouve vers le dos de la chemise. Le milieu du bord supérieur de la manche est fixé sur la moitié supérieure de l'entournure, et doit dépasser celle-ci tout autour d'un demi-centimètre au moins. La largeur de la manche doit être de peu de chose supérieure à la largeur de l'entournure, et la manche est seulement *soutenue* tandis qu'on la fixe dans l'entournure; si celle-ci était trop étroite, on l'échancrerait légèrement vers *e* et *f* de la figure 1. Il vaut toujours mieux pouvoir *soutenir* un peu la manche, car, lorsqu'on réunit deux morceaux d'étoffe dont les fils sont en *longueur* pour l'un, et transversaux pour l'autre, le dernier doit être *soutenu*, eu égard à la solidité.

A l'intérieur (envers de la manche) on pique la manche dans l'entournure à 1 centimètre de distance environ de son bord; on replie ce bord et on l'ourle *à plat* sur la chemise.

En observant les règles ci-dessus indiquées, il sera facile d'exécuter une chemise de nuit ordinaire pour homme ou pour femme.

Deux toilettes

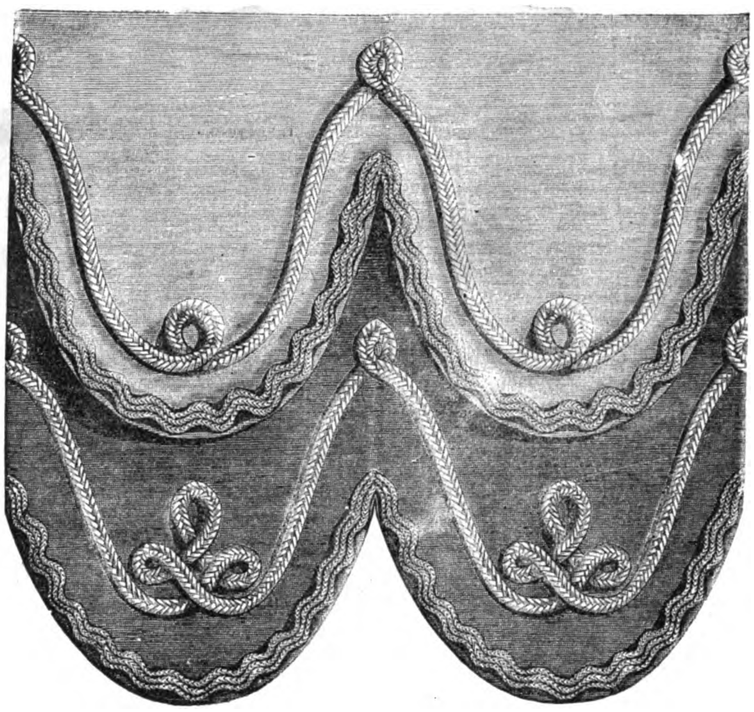
POUR PETITES FILLES DE HUIT A DIX ANS.

N° 1. *Robe et paletot en nansouk blanc.* A 5 centimètres de distance du bord inférieur est une garniture se composant de morceaux de mousseline plissée, posés en biais, ayant 1/2 centimètres de hauteur, 5 centimètres 1/2 de largeur, qui alternent avec des entre-deux en guipure, ayant 3 cen-

timètres 1/2 de largeur ; cette garniture est découpée de chaque côté en *dents* arrondies ; ses coutures sont cachées sous une bande de nansouk, ayant un demi-centimètre de largeur, ornée de points d'arêtes ; au bord inférieur de la garniture se rattache un faux ourlet, ayant 3 centimètres de largeur, garni avec une guipure ayant 2 centimètres 1/2 de largeur.

L'entre-deux en guipure qui orne le paletot est placé à 3 centimètres de distance du bord de ce paletot.

N° 2. *Robe et paletot en mohair gris clair.* Les contours dentelés sont ornés de galons et de soutache en laine noire ; sous les contours de la robe et du paletot on fixe une bande en cachemire rouge également dentelée, et ornée comme les *dents* précédentes ; nous publions cette garniture *double* en grandeur naturelle. Les *dents* du paletot seront coupées un peu plus petites que notre dessin.



GARNITURE POUR LA ROBE N° 2, POUR PETITE FILLE DE HUIT A DIX ANS.

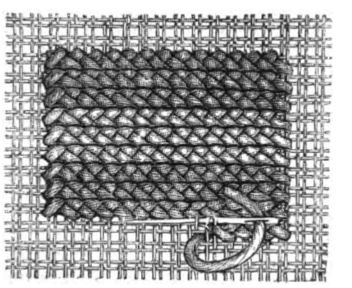
Serviette au crochet,

POUR PLAT DE POMMES DE TERRE, ŒUFS A LA COQUE, ETC.

MATÉRIAUX : Coton à tricoter à cinq brins, n° 30 ; un peu de cachemire bleu ; ouate.

Cette serviette sera employée à conserver chaudes les pommes de terre cuites en *robe de chambre ;* on l'utilisera aussi pour les œufs à la coque, les marrons, etc.

On commence cette serviette en faisant une chaînette de 119 mailles, sur laquelle on travaille toujours en *allant et revenant*, c'est-à-dire que l'on ne coupe pas le brin, et que l'on retourne l'ouvrage à la fin de chaque tour en faisant une maille en l'air ; on exécute de la sorte 5 tours de mailles simples, en piquant toujours le crochet dans le côté de derrière de la maille.



N° 1. DESSIN DE TAPISSERIE.

6e *tour.* * 3 mailles simples, — un *pois;* pour celui-ci on fait 6 brides dans la maille qui se trouve *sous* la maille suivante, et par conséquent dans le tour précédent ; on passe la maille qui se trouve au-dessus du pois ; on recommence depuis *. Après chaque tour *avec* pois, on fait un tour composé uniquement de mailles simples, et l'on fait toujours une maille dans la maille qui a été passée entre les pois.

Le 8e *tour* est pareil au 6e, mais on *contrarie* les pois.

Du 9e au 21e *tour* (inclusivement), on travaille toujours en mailles simples, en piquant le crochet comme cela a été indiqué ; mais au commencement de chaque 2e tour, on fait, alternativement, une fois 3 mailles simples et un pois, — la fois suivante 5 mailles simples et un pois ; on procède de la même façon à la fin de chaque tour *avec pois*, mais en sens inverse, c'est-à-dire que l'on fait d'abord le pois, ensuite les mailles simples. Comme cette bordure se répète dans *chaque* tour, nous ne la mentionnerons plus.

Dans le 22e *tour* on fait un pois *après* les premières et *avant* les dernières 29 mailles ; ce pois commence les carrés des coins. Dans chacun des tours suivants (du 24e au 32e) les pois s'écartent de deux mailles du premier pois, et se rapprochent dans la même proportion du 34e au 42e tour ; celui-ci clôt les carrés ; mais dans le 30e tour, au milieu des 11 mailles qui se trouvent entre les pois dans l'intérieur des carrés, on fait un pois ; — on en fait deux dans le 32e tour, en les séparant par 3 mailles simples, — un dans le 34e tour entre les deux pois précédents.

Le dessin du milieu, qui se compose d'un carreau de *pois*, entouré de deux rangs de pois, commence, dans le 32e tour, par un pois fait au milieu de l'espace qui sépare les deux carrés des coins ; ce pois représente la pointe inférieure de la première rangée, et les autres pois de cette rangée s'écartent de deux mailles dans chaque tour jusqu'au 68e tour. Il en est de même pour la seconde rangée, qui commence dans le 42e tour ; le carreau intérieur commence dans le 50e tour par un pois, et l'on fait toujours pour ce carreau 3 mailles simples après chaque pois, afin de pouvoir contrarier les rangées suivantes. Le 68e tour marque le milieu de la serviette ; on répète donc, après ce 68e tour, tout ce qui vient d'être fait, mais en procédant en sens inverse. Quand la serviette est terminée, on l'encadre tout autour avec une rangée de mailles simples, en augmentant un peu à chaque coin.

Bord. Dans chaque maille du tour précédent on fait une bride.

2e *tour du bord.* * 3 mailles simples, — 2 demi-brides, — 3 brides, — 6 doubles brides, — 3 brides, — 2 demi-brides, — 3 mailles simples. Recommencez depuis * 5 fois pour chaque côté de la serviette. Entre deux *dents* des coins on fait 6 mailles en l'air, auxquelles on attachera plus tard un gland fait en coton ayant 6 centimètres de longueur.

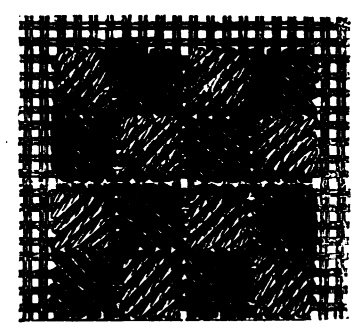
Passementerie.

GALONS POUR ROBES, PALETOTS, ETC.

N° 1. On exécute ce galon avec de la ganse ronde, en coton, recouverte de soie, avec de la chenille noire, et des perles. On enfile sur la ganse prise double un certain nombre de grosses perles, après avoir mesuré pour cette ganse la longueur qui doit être donnée au galon ; on sépare les deux bouts de la ganse, en prenant l'un avec la main droite, l'autre avec la main gauche, et l'on fait un nœud après chaque perle (voir le dessin). La ganse doit former une courbe sur chaque côté de la perle, et l'on y passe de la chenille noire.

N° 2. Ce galon se compose de deux rangées de bouclettes doubles, semblables à celles qui composent les deux derniers tours du galon décrit ci-dessous. On travaille d'abord avec un fort long morceau de ganse ployé en deux, et l'on fait les grandes bouclettes du milieu (chaque rangée avec l'un des morceaux de la ganse) que l'on entrelace ; on forme de petites bouclettes sur chaque côté extérieur ; on peut poser ce galon sur un *transparent* de couleur.

N° 3. On prend une ganse double, et l'on fait une rangée de nœuds (bord inférieur) en disposant pour chaque nœud la double ganse en deux bouclettes, l'une horizontale, l'autre perpendiculaire (voir la partie du dessin représentant le dernier nœud), et, dirigeant la ganse dans le sens indiqué par la ligne, on l'enlace aux bouclettes. Sur le bord supérieur du galon on forme des bouclettes avec la ganse, simple cette fois, et dans celle-ci on passe la ganse en la dirigeant d'après les indications de la ligne ponctuée.



N° 2. DESSINS DE TAPISSERIE.

Bouteille

DE VOYAGE.

MATÉRIAUX : Une bouteille plate ; ficelle très-fine ; baleines à peine aussi larges qu'un fétu de paille ; 1 mètre 50 centimètres de cordon vert en laine.

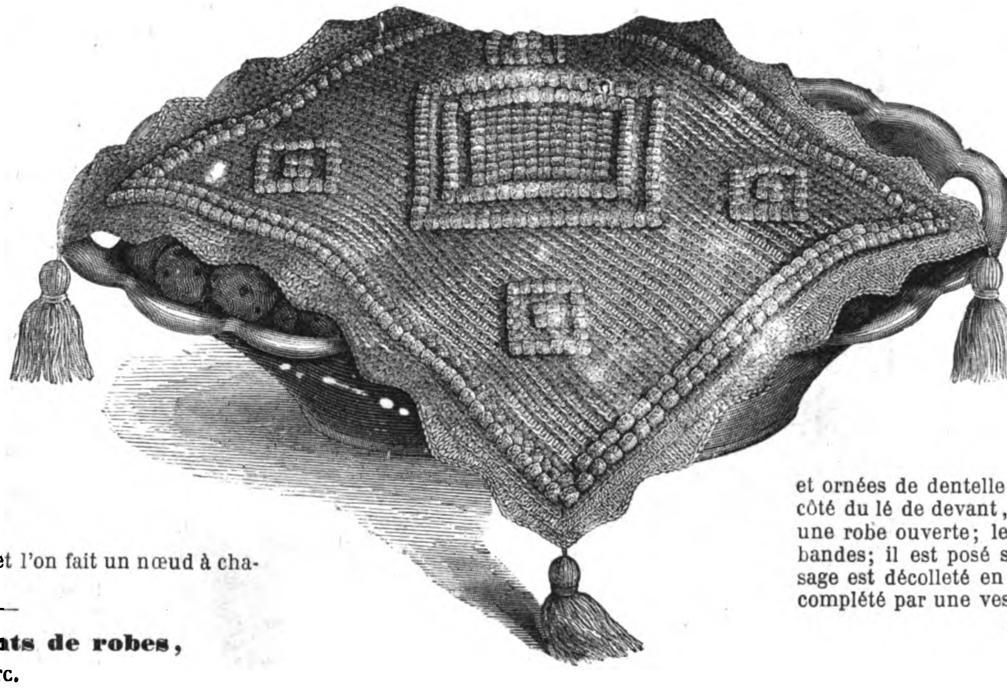
L'un de nos dessins représente la bouteille revêtue de ficelle, l'autre indique le travail en cours d'exécution.

On coupe 18 à 20 baleines très-étroites et très-flexibles, on les range autour de la bouteille en les fixant sur le goulot avec un fil très-fort ; mais au préalable on aura collé sur chaque côté du goulot deux petites courroies en cuir, dont l'une sera percée de petits trous, l'autre garnie d'une boucle, et qui sont destinées à fixer le bouchon. On commence le travail tout près du goulot, en employant de la ficelle double, dont on laisse en dehors un bout d'un mètre 70 centimètres, destiné à entourer plus tard le goulot ; on passe la ficelle double, alternativement *sur* et *sous* chaque baleine (voir le dessin), en pressant les rangées autant que possible. Quand on a atteint environ le milieu, on prend un crochet, et l'on fait 7 mailles en l'air avec l'un des deux morceaux de ficelle. Cette petite anse est faite aussi sur le côté opposé ; le second bout de ficelle est posé *sur* ou *sous* la plus proche baleine, et l'on continue le travail, qui rencontrera quelque difficulté vers le bord inférieur de la bouteille ; on en dimi-



N° 1. DEUX TOILETTES POUR PETITES FILLES DE HUIT A DIX ANS. N° 2.

nuera cette difficulté en humectant le verre avec un peu de colle forte, qui retiendra la ficelle. On fait encore à quelque distance deux petites anses pareilles aux précédentes, et l'on continue jusqu'à 2 centimètres du bord inférieur; là on abandonne l'un des bouts, on travaille seulement avec l'autre, et enfin on les fixe soigneusement tous deux, quand le travail est terminé. On entoure le goulot avec les ficelles réservées au commencement, après avoir enlevé le fil qui maintenait les baleines; on coupe le bout des baleines à chaque extrémité; on couvre le fond avec une petite natte, composée de trois brins de ficelle tressés ensemble, on tourne cette tresse sur elle-même, et l'on fait un point çà et là; on borde le goulot avec une tresse quadruple faite en ficelle; on passe le cordon vert de bas en haut dans les anses, et l'on fait un nœud à chacune de ses extrémités.

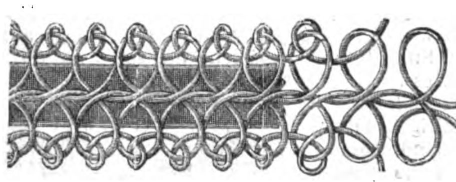


SERVIETTE AU CROCHET.

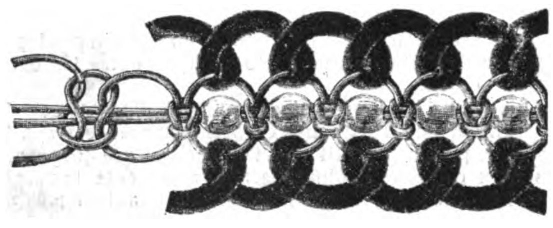
Patte pour ornements de robes,

PALETOTS, ETC.

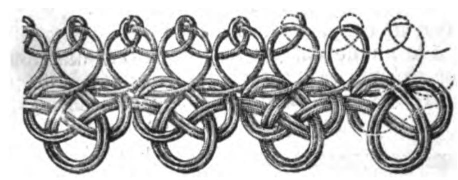
Pour le fond de cette patte, on exécute les nœuds ci-dessus indiqués (voir le galon n° 1) en les disposant en sens inverse. On commence par la pointe supérieure, en employant



N° 2. GALON POUR ROBES.

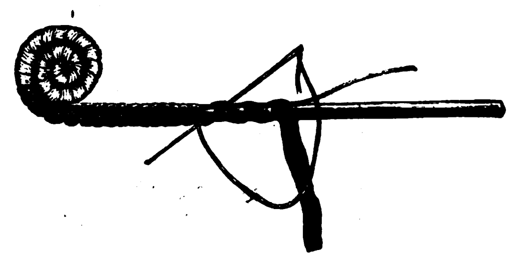


N° 1. GALON POUR ROBES.



N° 3. — GALON POUR ROBES.

deux morceaux de ganse, ployés chacun de façon à former deux bouts égaux; on a par conséquent quatre bouts de ganse; deux de ces bouts (un de chaque morceau) forment la *trame* sur laquelle on noue les autres bouts, en laissant toujours une bouclette au-dessus de chaque nœud. Pour la seconde rangée de nœuds, on sépare les quatre morceaux en deux parties (chacune de deux ganses) et l'on fait deux nœuds, — trois nœuds dans la 3e rangée, — quatre nœuds dans la 4e rangée; on diminue ensuite sur chaque côté en abandonnant deux bouts, qui plus tard seront enlacés dans le cours de l'encadrement, puis coupés. Cet encadrement, dont la teinte est plus claire sur notre dessin que celle de la patte, n'est autre chose que l'un des côtés du galon n° 2. Les petites rosettes sont une frange faite en soie, de deux teintes, sur du fil d'archal, puis tournée en spirale, et ornée d'une grosse perle.



EXÉCUTION DE LA ROSETTE (PATTE).

DESCRIPTION

DE TOILETTES.

Jupon en foulard bleu, orné au-dessus de l'ourlet avec une bande de foulard fond blanc avec palmes cachemire. Robe de même foulard dentelée et bordée avec une bande étroite de même foulard fond blanc; cette robe est relevée et fixée par des pattes en foulard fond blanc; une palme forme le milieu de chaque patte qui est retenue par un bouton recouvert en cachemire blanc avec broderie *cachemire*, corsage en cachemire blanc, orné de plis avec broderie *cachemire*. Toque en paille brune dorée, avec garniture de plumes de paon.

Robe en sultane blanche, à rayures jaunes alternativement larges et fines; les dernières, au nombre de trois, représentent une largeur pareille à celle de la rayure large. Le bas de la robe est garni, par devant, avec un volant tuyauté ayant 15 centimètres de hauteur, garni sur son bord supérieur avec une dentelle noire, étroite sur son bord inférieur, avec deux dentelles pareilles, cousues pied contre pied, et séparées par un étroit ruban jaune; ce dernier ornement est aussi posé sur le volant, perpendiculairement, et se répète de plus sur toutes les coutures réunissant les lés. Trois bandes de taffetas jaune, coupées en biais et ornées de dentelle noire, sont étagées à partir de chaque côté du lé de devant, fixé par un gros chou jaune, et *figurent* une robe ouverte; le volant s'arrête de chaque côté à ces bandes; il est posé seulement sur le lé de devant. Le corsage est décolleté en carré; les manches sont longues; il est complété par une veste sans manches en dentelle noire.

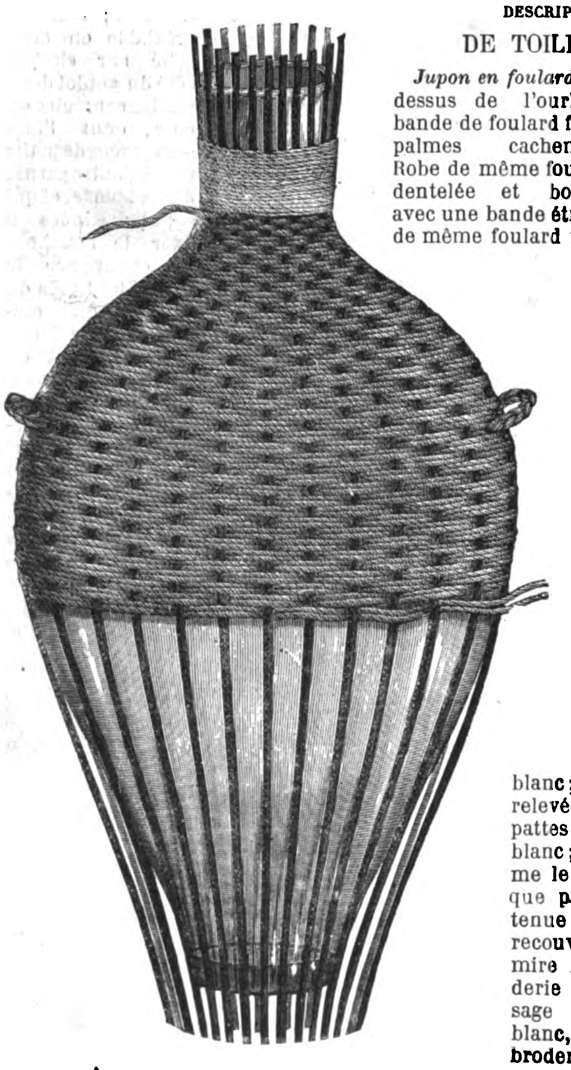
MODES.

Si j'en juge d'après les questions qui me sont adressées, on suppose que le règne des robes courtes s'est établi sans lutte, sans contestation, en écrasant l'ancien parti des robes longues.

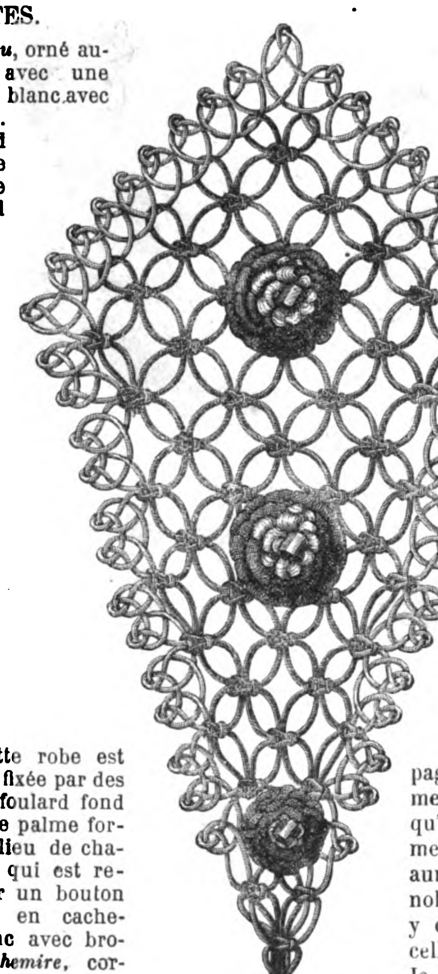
C'est là une erreur radicale, et il importe de rétablir la vérité dans l'historique de cette question importante.

Les robes courtes sont encore à l'état d'exception. Les robes longues, relevées et fixées sur un jupon plus ou moins orné, constituent toujours la règle. Les premières ne se produisent à Paris, sur le pavé parisien, qu'à la faveur des prétextes qu'offrent en cette saison les voyages, et les promenades aux campagnes environnantes; personne ne met, de propos délibéré, une robe courte pour faire une visite ou une course dans Paris. La saison prochaine tranchera ce grave différend; on verra alors la mode s'établir définitivement dans l'un des deux sens qui se disputent la prééminence.

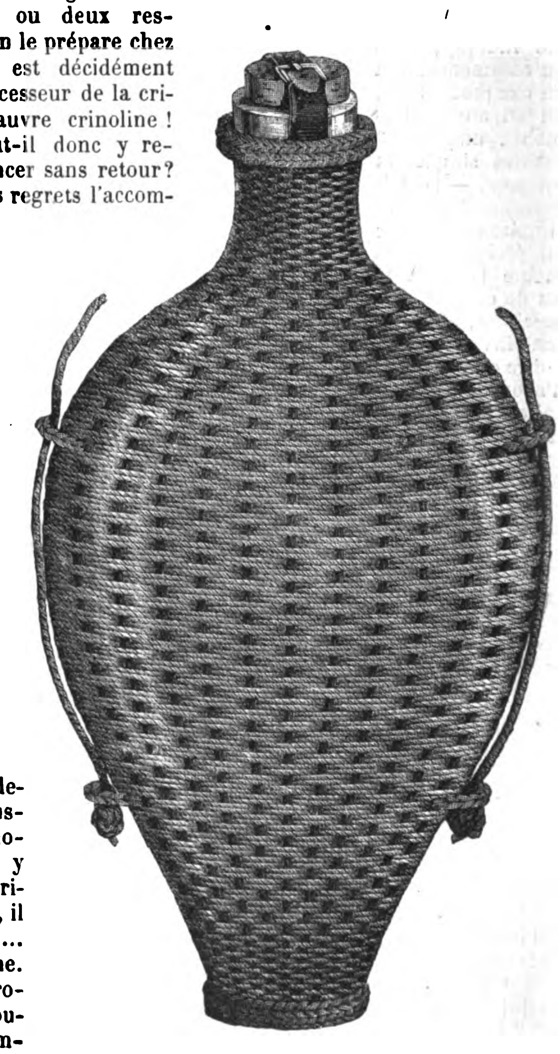
Le jupon de crin garni seulement d'un ou deux ressorts, tel qu'on le prépare chez Mme Fladry, est décidément l'heureux successeur de la crinoline..... Pauvre crinoline! Faut-il donc y renoncer sans retour? Mes regrets l'accompagnent, et je lui demeurerai fidèle jusqu'au dernier moment: tant qu'il y aura encore une crinoline dans Paris, il y en aura deux.... celle-là, et la mienne. Je n'aurai pas probablement le courage de rester complétement isolée dans



REVÊTEMENT DE LA BOUTEILLE DE VOYAGE.



PATTE POUR ORNEMENTS DE ROBES, PALETOTS, ETC.



BOUTEILLE DE VOYAGE.



ma fidélité, mais je céderai au torrent seulement à l'heure où je me verrai abandonnée par ma dernière alliée. Alors..... alors, il faudra bien faire comme tout le monde.

J'ai pensé qu'il serait peut-être utile à quelques-unes de nos abonnées de connaître le genre de chapeaux qu'on leur prépare pour l'automne, et je me suis rendue rue Neuve-des-Mathurins, n° 6, chez Mme Aubert; j'y ai noté trois jolis chapeaux dont voici la description :

Chapeau carré, long et plat, en tulle noir, brodé de jais, entouré d'une dentelle noire, ayant 8 centimètres de largeur, à *motifs* exécutés en perles de jais; en guise de brides, de longues écharpes en tulle brodé, entourées de la même dentelle; *motifs* de dentelle en *x* à longues guides tombant sur le chignon; une fleur rose est placée sur l'*x*, — même fleur à gauche du tour de tête, — même fleur attachant les écharpes sous le menton.

Observation. Ce chapeau sera extrêmement commode pour le spectacle; il convient à tous les âges, au-dessous de cinquante ans; il peut même convenir à tous les goûts : tel qu'il est, il suit de fort près la mode fringante du jour; une femme raisonnable pourrait le porter même à quarante ans, en supprimant les *guides*, et en substituant une fleur de nuance plus sérieuse que la fleur rose.

Chapeau Lamballe forme *plateau*, en tulle *façonné*, en chenille, orné d'une frange de cristal, d'une guirlande de fruits brillantés à feuilles cristallisées, et d'une aigrette. Un grand nœud de blonde forme deux barbes par derrière; les barbes de devant sont attachées par un petit bouquet de fleurs.

Chapeau genre catalane (pouff) en tulle de Malines blanc, brodé, entouré d'une large grecque en velours pourpre; entre chaque dent de la bordure, se trouve une frange à grelots de satin blanc. Collier en même velours et même frange; sur le côté de gauche longues guides en velours pourpre, et fleur de velours.

J'ajouterai qu'un grand nombre de chapeaux, très *parés* et jeunes, sont disposés de telle sorte que les brides se nouent non sur le menton, mais sous le chignon. On comprend qu'un visage un peu fatigué ne pourrait soutenir au grand jour cette épreuve redoutable, et se montrer sans être encadré et protégé par des brides qui sont aujourd'hui, pour ainsi dire, l'unique héritage légué par le chapeau ancien au chapeau moderne.

L'envergure des nouveaux jupons de crin que l'on trouve chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, n'a rien d'absolu; les toilettes de jour sont bien moins volumineuses que celles du soir, quoique celles-ci, comme celles-là, soient désormais volumineuses seulement sur leur bord inférieur. La crinoline *de jour* a 2 mètres, ou 2 mètres 10, 25 ou 30 centimètres de largeur. Crinoline, jupons et robes, tout est coupé en pointe, de façon à imiter un abat-jour.

Les étoffes nouvelles dont je pourrai rendre compte prochainement se conforment aux règles établies depuis un certain nombre de saisons: beaucoup d'*uni*, beaucoup de *chiné*, un certain nombre d'imitations du *knickerbocker*, mais en sens inverse de la règle ordinaire, c'est-à-dire que l'imitation française de ce lourd tissu anglais est faite en qualités de tissus infiniment plus belles que l'original, et que le modèle ne pourrait soutenir aucune comparaison avec sa copie. En dehors de ces trois genres et des *pointillés*, on ne verra, tant en soie qu'en laine, et en étoffes de fantaisie, aucun autre dessin que les rayures.

On prédit un grand succès aux jupons *écossais* faits en étoffe de laine à grands carreaux. Le vert et le bleu retrouveraient, dit-on, à l'état de jupon la vogue dont ils ont joui en qualité de robe. C'est égal: c'est toujours une déchéance, et à leur place je ne me consolerais pas de devenir jupons après avoir été robes. E. R.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Jeune fille de douze à treize ans. Robe en cretonne bleue, à filets noirs; corselet à pattes en taffetas noir.

Petite fille de neuf ans. Robe en mohair blanc, imprimé à dessins noirs; lacets noirs en soie, disposés en tunique et bande étroite de mohair, festonné en laine noire.

Robe de foulard brun. Pardessus de taffetas noir avec pattes formées de galons et de guipures noires.

CONSEILS D'UNE EX-MUSICIENNE.

Il n'est guère de jeune fille aujourd'hui qui ne prenne des leçons de musique. De sept à vingt ans, c'est-à-dire pendant douze ou treize ans, on paye des professeurs, on achète de la musique, on impose à l'enfant, à la jeune fille, un travail quotidien de plusieurs heures; ce sont là des efforts considérables, des dépenses fort onéreuses pour certaines familles, et malheureusement le résultat est bien loin d'être proportionné aux sacrifices que l'on s'impose. Pendant son enfance la petite fille, et plus tard la jeune fille, s'acquittent de leurs études quotidiennes avec la tiédeur, la langueur et l'ennui qui s'attacheraient à l'accomplissement d'une pénitence. Dès que l'on est libre de distribuer à son gré l'emploi des heures de la journée, c'est-à-dire dès que l'on est mariée, on s'accorde à soi-même des vacances illimitées; le piano reste muet, enseveli sous son couvercle comme dans un cercueil, et l'on se venge du travail forcé par l'oisiveté complète. Le temps employé à l'étude est perdu..... perdu aussi l'argent consacré aux professeurs..... perdues et inutiles les privations que certains parents se sont imposées durant une longue succession d'années, pour donner un talent à leur fille.

Je crois que tous ces résultats négatifs sont dus uniquement à l'absence de tout système raisonné, de tout but défini. En payant les professeurs de leurs enfants, un grand nombre de parents leur font étudier la vanité, d'autres leur font enseigner le piano, et une faible minorité seulement songe à leur faire apprendre la musique.

La vanité..... En effet, les études musicales des petites filles sont dues en grande partie à l'impossibilité absolue de demeurer en dessous des *petites* X..... et des *petites* Z..... qui apprennent à jouer du piano; notre *petite* ne peut rester en arrière de ses compagnes! Et pourvu qu'il y ait au salon un meuble dont l'apparence ressemble à celle d'un piano, pourvu que l'enfant y tapote n'importe quoi, et n'importe de quelle façon, l'amour-propre est sauf, les parents se reposent avec la conscience d'avoir rempli leur devoir; il n'est pas étonnant que cet enseignement, aussi étranger que possible à la musique, ne produise point de musiciennes.

D'autres assimilent complétement le piano à la musique; pourvu que l'on fasse beaucoup de bruit en jouant plus ou moins correctement les notes imprimées dans un cahier, on est satisfait du résultat. Malheureusement (ou plutôt heureusement) cet enseignement, qui, pas plus que le précédent, n'a parlé à l'esprit ni au cœur de l'enfant et de la jeune fille, doit être rangé, comme le précédent, parmi ceux qui ne laissent aucune trace, qui demeurent stériles, et représentent l'inutilité à son plus haut degré. Réussit-on par aventure à accomplir sur le piano des tours de gymnastique plus ou moins habiles, on atteint, à force de labeurs pénibles, cet étrange résultat d'infliger à son auditoire l'ennui le plus intense qu'il soit donné d'inspirer et d'éprouver. Ceux qui aiment la musique, en effet, ne peuvent prendre le change sur la *difficulté* substituée à la musique, et subissent une véritable torture en assistant à l'exécution de certains charivaris, composés de torrents de doubles croches, de cascades de triples croches, et de tout le bagage qui constitue les morceaux dits à *effet*. Oh! les morceaux *di bravura*, qui nous en délivrera! C'est à eux que revient la responsabilité des animosités soulevées contre le piano et la musique.

Ces charivaris chromatiques et autres causent-ils du moins une jouissance quelconque aux personnes qui se déclarent incompétentes en fait de musique et tout à fait incapables d'y trouver quelque plaisir? Pas davantage; leur temps d'audition est assimilé par elles à un temps de pénitence, dont l'issue se marque par les compliments chaleureux que l'on se croit obligé d'adresser à l'exécutant mis en nage par le violent exercice gymnastique auquel il s'est livré, sous prétexte de faire de la musique.

Il existe, à propos de musique, plusieurs lieux communs qu'il importe de combattre, dans l'intérêt de la vérité d'abord, puis aussi dans celui d'un bon et fécond enseignement musical. Ainsi le monde se divise (j'entends en dehors des personnes qui aiment et connaissent la musique) en deux classes: les ignorants qui font hautement la profession de foi de leur ignorance, et ceux qui la cachent en la masquant de quelques prétentions au *dilettantisme*. Les premiers disent à tout propos: « Je n'aime pas la musique *savante*..... Quant à moi, voyez-vous, je n'ai pas étudié la musique, et je ne comprends rien à la musique *savante!* Je préfère l'autre musique, celle qui n'est pas *savante*. »

Autant vaudrait dire: « Je n'aime pas les livres dans lesquels on peut lire..... c'est trop *savant!* Je préfère les autres livres, ceux qui ne sont pas *savants*. »

La musique n'existe pas, en effet, en dehors de certaines règles déterminées; mais l'on n'est pas obligé de les connaître pour jouir de l'effet que produit l'alliance de ces règles avec l'inspiration du compositeur. Repousser la science, en ce qui concerne la musique, équivaudrait à répudier l'alphabet en ce qui concerne la littérature, c'est-à-dire les signes mêmes par lesquels la pensée se révèle, et sans lesquels elle ne pourrait frapper l'entendement humain.

C'est donc un non-sens puéril que d'affirmer que, n'aimant pas la musique *savante*, on aime l'*autre*. Dites que vous n'aimez pas la musique, c'est votre droit; mais n'ajoutez pas que vous aimez l'*autre*, car on ne peut aimer ce qui n'existe pas.

Direz-vous que la musique des *grands* compositeurs est plus difficile à comprendre que celle des *petits* compositeurs? C'est le contraire qui est la vérité, car, plus l'inspiration est élevée, plus sa forme est simple et compréhensible. Il est possible qu'une organisation particulière vous rende inaccessible aux jouissances de l'art, mais il est impossible que, n'aimant pas l'art dans les œuvres qui constituent son affirmation, vous l'aimiez dans les élucubrations informes qui sont sa négation.

Quant aux ignorants, qui n'ont pas, comme ceux dont nous venons de nous occuper, le mérite de la franchise, leurs prétentions doublées d'ignorance les exposent à de cruelles erreurs; ils se pâment devant les œuvres de maître Aliboron, et demeurent insensibles aux inspirations élevées. De grâce, ne forçons pas notre nature, ne la fardons pas, ne lui imposons pas les admirations qu'elle est incapable d'éprouver; soyons simplement ce que nous sommes, ne nous vantons ni d'ignorer ni d'éprouver les jouissances exquises que nous offre la musique. Il ne m'est nullement démontré d'ailleurs qu'il y ait réellement en ce monde des êtres absolument récalcitrants à la jouissance musicale, nés avec une infirmité qui équivaut à une sorte de surdité intellectuelle..... et je soupçonne fort les personnes qui n'aiment pas ce qu'elles appellent la musique *savante* de n'avoir jamais entendu ou jamais écouté de la musique; je crois que sur ce point leur éducation a été faussée, qu'on leur a présenté le *compliqué* avant de leur faire connaître ce qui est beau et par conséquent *simple*.

Mais revenons à l'enseignement musical, dont nous ne nous sommes pourtant pas éloignés autant qu'on pourrait le croire. Si les études musicales avortent en tant que résultat durable, dix fois sur douze, c'est surtout parce que l'on n'a pas su choisir les études de façon à faire connaître et par conséquent aimer la musique à l'élève; et, afin de mieux faire comprendre la thèse que je soutiens, je prendrai l'enseignement musical dès ses premiers bégayements.

J'affirme tout d'abord qu'une mère, pourvu qu'elle connaisse les premiers éléments de la musique, peut donner à sa fille des leçons non-seulement suffisantes, mais excellentes, à la condition, bien entendu, d'avoir un bon plan d'études, et de le suivre exactement, sans se laisser distraire par des conseils et des plans contradictoires.

La première méthode que je placerais sur le pupitre du piano, si j'entreprenais d'enseigner la musique à ma fille, serait le *Cours de piano élémentaire et progressif*, de M. Lecouppey, adopté au Conservatoire, et mis en vente chez M. Maho, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25, à Paris. Dès les premières notes effleurées sur le piano, c'est-à-dire dès que les deux mains jouent ensemble, il est essentiel de ne jamais passer à l'*air* suivant, sans que l'enfant soit parvenue à jouer en mesure, et *tout à fait* correctement, la petite mélodie qui lui a été apprise. Il s'agit, en effet, de faire percevoir à son oreille, dès les premiers débuts de l'enseignement, le rhythme, sans lequel la musique n'est plus qu'un assemblage de notes confuses, un chaos informe. La mesure imposée à l'origine de l'enseignement s'imposera d'elle-même dans les développements ultérieurs; *elle ne pourra pas ne pas être*. Il est en effet aussi impossible de jouer en mesure, quand on a pris la funeste habitude de ne pas tenir compte de la durée diverse attribuée aux notes, que de jouer sans mesure, quand cet ordre a été enseigné à l'enfant dès ses premières leçons. Quant à la correction, ce n'est rien de plus qu'une habitude à prendre, car la difficulté croît seulement avec les forces. Il n'est pas plus difficile de jouer correctement un morceau dont la difficulté est en rapport exact avec l'habileté de l'exécutant, que de jouer ce même morceau incorrectement; au contraire l'incorrection, c'est-à-dire les notes passées, les traits tronqués, exige une sorte de dextérité d'équilibriste pour se retrouver en place. L'incorrection est la conséquence, non pas de la difficulté, mais du désordre, de l'inapplication et de la paresse; j'ajouterai même qu'il n'est point, dans l'ordre des difficultés raisonnables, une difficulté qui ne puisse être vaincue par un exécutant relativement inhabile; il s'agit seulement d'y mettre le temps. Mais il vaut mieux attaquer la difficulté en détail qu'en bloc, et l'on agira sagement en suivant l'exemple ingénieux, donné par le dernier survivant des trois Horaces: plutôt que d'entreprendre la lutte avec une composition trop difficile, il faudra se familiariser avec la *monnaie* de cette composition, c'est-à-dire avec des œuvres graduées en tant que difficultés. L'enfant trouvera à cette méthode plus de variété, d'intérêt, et se perfectionnera sans s'en douter, sans subir les ennuis attachés à une trop constante répétition des mêmes passages.

Toutes les mères n'ont pas le temps ou la patience nécessaires pour remplir près de leur fille les fonctions d'un professeur de piano. En préconisant l'enseignement maternel, je ne cours donc pas le risque de causer un tort considérable aux professeurs de piano; mais enfin, comme il peut y avoir parmi mes lectrices quelques mères désireuses de donner un talent à leur enfant, et qui ne peuvent s'imposer les dépenses causées par cet enseignement, je ne puis me dispenser de dire la vérité sur ce point, peut-être important pour elles.

Les professeurs de piano sont indispensables seulement pour les leçons de perfectionnement.

Les meilleurs professeurs de piano que l'on puisse donner à un enfant ne coûtent rien..... en tant qu'argent bien entendu; ils se nomment:

La régularité. Sous aucun prétexte, un enfant ne doit être dispensé de son étude quotidienne; je dis *prétexte*, et non pas motif, car il est sous-entendu, je pense, que la barbarie ne doit pas figurer parmi les moyens d'enseignement, et que l'on ne peut forcer un enfant malade à s'imposer une étude fatigante.

La correction, représentée par le contrôle infatigable de la mère.

La mesure, qui est la musique même.

Un bon plan d'études graduées. Ce sujet est assez important pour mériter quelques développements.

La musique n'est pas tout entière dans la dextérité des doigts, quoique celle-ci lui soit indispensable; il faut donc, en même temps que l'on exerce les doigts, apprendre à connaître, c'est-à-dire à aimer la musique, en se familiarisant avec les œuvres des grands compositeurs, dès que l'élève aura franchi sa première étape, c'est-à-dire dès qu'elle aura joué l'*A B C du piano*, premier cahier du *Cours de piano élémentaire et progressif* de M. Lecouppey. Cet habile professeur a admirablement gradué les difficultés, dans les quelques cahiers composant son *Cours*, et intitulés: l'*Alphabet*, — le *Progrès*, — le *Rhythme*, — l'*Agilité*, — le *Style*, — *École du mécanisme*.

Simultanément avec l'étude des cahiers n°s 2 et 3, on fera jouer à l'élève la série intitulée: *très-facile*, dans la collection des *Classiques du piano*, publiée chez M. Maho*, sous la direction de M. Lecouppey; avec les cahiers 4 et 5 du *Cours de piano*, on abordera la série *facile* et *moyenne difficulté*, ainsi de suite pour le reste du cours et de la collection des *Classiques du piano*, qui contient en outre des études (entre autres celles de Cramer) à la fois excellentes, au point de vue du perfectionnement du mécanisme, et superbes comme compositions musicales.

Je suis souvent revenue, et à dessein, sur cette collection des *Classiques du piano;* elle fait le plus grand honneur, à qui?.... à son directeur, ou bien à son éditeur? Je l'ignore, mais j'aime à croire que l'honneur en revient à tous deux. A mes yeux, cette collection représente la musique même, ou du moins sa plus parfaite essence condensée, dosée de façon que l'élève, dès ses premiers pas, soit mis dans la bonne voie, dans la seule qui soit bonne, et ne puisse plus s'en écarter, depuis les premiers enseignements jusqu'aux derniers perfectionnements. Aucun système absolu s'attachant à la glorification, à l'idolâtrie d'un petit nombre de noms seulement, n'a prévalu dans le choix judicieux qui a été fait tant dans les œuvres anciennes que dans les œuvres modernes ou même contemporaines. On a parfaitement compris que l'on ne doit pas se renfermer dans un cercle déterminé, inflexible, si parfait que soit ce cercle, et que le perfectionnement exige des horizons élargis, comme le jugement veut des points de comparaison. L'admiration ne saurait se concentrer sans s'amoindrir, et l'esprit humain, s'il s'obstinait à fixer perpétuellement le même point, s'égarerait, comme la vue de certains dévots hindous, qui réussissent à loucher, en ne détournant jamais leurs regards de l'idole choisie par leur fétichisme. Sans doute il faut connaître les pères de la musique, Haydn, Mozart, Beethoven; mais près de ces astres souverains il est des satellites fort estimables, qui méritent leur part d'étude et d'admiration. Leur place a été faite avec infiniment de tact et de goût dans la collection des *Classiques du piano*, qui suffira pleinement à une éducation musicale.

Mais supposons cette éducation faite; supposons que l'on veuille élargir encore les connaissances acquises: l'entreprise est facile, la voie est toute tracée, et le goût, irrévocablement formé, n'a plus aucune déviation à redouter. Il s'agit uniquement de développer les conséquences des prémisses posées dans la collection des *Classiques*. Là se trouvent, en effet, réunies les œuvres des plus illustres compositeurs tant anciens que modernes; faites connaissance avec celles de leurs œuvres qui n'ont pas été comprises dans la collection, puis le cercle s'élargira encore de lui-même, et le goût, toujours plus sûr, toujours plus délicat, saura désormais discerner dans les compositions qui surgissent chaque jour celles qui méritent de prendre place parmi les auteurs préférés.

J'ai dit déjà quel puissant stimulant, quel vif intérêt et quelle aide précieuse une éducation musicale trouve dans la musique dite *de chambre*, c'est-à-dire dans l'exécution de duos et sonates (piano et violon), de trios (piano, violon et violoncelle), de quatuors (piano, violon, alto et violoncelle). Il n'est pas toujours aisé, je le reconnais, de rassembler les éléments d'un trio et d'un quatuor, mais on peut toujours faire de la musique à quatre mains, et quelquefois de la musique à deux pianos. Pour la musique à quatre mains, j'indiquerai les symphonies d'Haydn, Mozart, Beethoven, les partitions des meilleurs opéras éditées par M. Maho. La musique à deux pianos s'alimente surtout de concertos, parmi lesquels je recommande, entre autres, les deux concertos de Mozart en *ré* mineur et *mi* bémol majeur. Le premier contient, en place d'*adagio*, une romance qui est l'une des plus belles et des plus pures inspirations de ce divin compositeur. On a aussi de lui une ravissante sonate pour deux pianos. Le grand septuor de Beethoven a été également arrangé pour deux pianos. Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur cette combinaison qui, exigeant deux pianos réunis dans un seul salon, demeurera toujours un peu exceptionnelle; je dirai seulement à celles de mes lectrices qui veulent et peuvent s'accorder le plaisir de jouer à deux pianos qu'elles trouveront chez M. Maho les meilleures éditions allemandes tant des *arrangements* que des œuvres originales pour deux pianos.

* Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25.

Ainsi que je le disais tantôt, on ne peut s'immobiliser dans le culte unique du passé; après les grands maîtres du siècle dernier, il faut connaître Mendelssohn, qui est digne de les suivre. Ses compositions ne causeront pas des émotions aussi puissantes, ou bien aussi douces, que celles suscitées par Beethoven ou Mozart, mais seront toujours *intéressantes*..... Je ne saurais trouver de mot qui rende plus exactement l'effet produit par les œuvres de Mendelssohn sur l'exécutant et sur l'auditoire. Seulement cette musique exige une sorte de noviciat, une initiation graduelle: fine, élégante, distinguée, elle plaira rarement à la foule, qui y chercherait en vain les inspirations simples, sublimes, saisissantes, qu'apportent sans efforts à son cœur et à son cerveau les compositions des grands maîtres allemands, ses devanciers et ses maîtres. Cette musique est parfaite pour un petit cercle d'érudits, de délicats, qui cherchent à étendre leurs jouissances, et à se reposer de l'admiration intense que leur imposent Beethoven et Mozart. Si vous n'avez pas joué et *re*joué les œuvres de ceux-ci, ne jouez rien de Mendelssohn: il demeurera lettre close pour vous, et vous seriez bientôt fatiguées par cette inspiration un peu ténue dans ses méandres, qui ne laissent pas que de compter quelques lacunes regrettables. Mais, quand vous aurez étudié, joué, et vingt fois répété les trios, duos, quatuors de Haydn, Beethoven et Mozart, vous ne pourrez vous croiser les bras: jouez alors la sonate et le duo de Mendelssohn pour piano et violon ou violoncelle, ses deux trios pour piano, violon et violoncelle, et commencez par le trio en *ré mineur*. Pour être moins intense, le plaisir ne sera pas médiocre cependant; de plus cette musique est écrite par un pianiste consommé, et obtient du piano moderne beaucoup d'effets interdits à l'ancien clavecin. Jouez en même temps les trios de Schubert, peu connus en France, et pourtant magnifiques; les trios de M. Rosenhain, notre contemporain par les années seulement, car, soit dit sans faire tort à *tous* nos contemporains, son talent de compositeur et sa réserve trop ombrageuse appartiennent à un autre âge. L'un des trios de M. Rosenhain, joué témérairement au milieu d'un cénacle réuni pour le culte exclusif des classiques anciens, a obtenu, nonobstant cette particularité, un succès qui doit être compté parmi les triomphes les plus difficiles. Je m'en souviens, puisque j'y étais: la partie de piano était jouée par Mme Saint-P***; celles de violon et de violoncelle par MM. Allard et Chevillard, c'est-à-dire avec une perfection qui ne peut être dépassée.

Parmi les morceaux de musique récemment mis en vente chez M. Maho, je signalerai les études d'Ernest Lübeck, pianiste et compositeur de la meilleure école. Chacune de ces études forme une petite œuvre complète, bien proportionnée dans sa taille menue, et douée de qualités qui font trop souvent défaut à des compositions de plus longue haleine; une danse *alsacienne*, une danse *suédoise*, et les romances sans paroles de M. Schiffmacher, qui sont de charmants morceaux de salon, dans lesquels l'alignement des notes ne tient pas lieu de la déduction des idées, ainsi que cela arrive trop souvent; et aussi une jolie idylle, la *Babillarde*, de Richard Loffler.

Il est temps de résumer cet article, peut-être trop long pour quelques-unes de nos abonnées: que celles-ci veuillent bien m'excuser; je suis forcée de tenir compte d'intérêts bien opposés, et de satisfaire des demandes bien différentes. Je réponds aux mères qui m'ont interrogée, et je les engage instamment à faire elles-mêmes l'éducation musicale de leurs enfants, pour peu qu'elles aient le courage nécessaire pour ces fonctions qui exigent par-dessus tout une régularité tenace, un contrôle patient. Trois quarts d'heure suffisent pour la leçon quotidienne, et, pour les *commençantes*, l'étude sera d'une heure chaque jour (en dehors de la leçon) divisée en deux demi-heures.

Moyennant ce système ponctuellement appliqué et le plan d'études que je leur conseille, elles pourront se passer de professeur, pour peu qu'elles veuillent faire de leur fille plutôt une musicienne qu'une pianiste; dans le cas opposé, si l'on se propose de briller au moyen de la difficulté vaincue, on devra vers l'âge de quatorze ou quinze ans, faire prendre à l'élève des leçons de perfectionnement données par un bon professeur.

Plus le talent sera sérieux, plus l'éducation musicale aura eu des bases solides, mieux se trouvera conjuré le péril d'avoir prodigué vainement le temps de l'élève et les soins du professeur, quel qu'il soit. C'est uniquement dans ces conditions que l'on peut espérer avoir donné un talent à une jeune fille: car, si celle-ci s'affranchit dès qu'elle le peut du travail rebutant imposé par la gymnastique du piano considérée comme but principal de l'éducation musicale, elle ne renonce jamais à un talent véritable, qui lui a donné déjà et lui promet encore des jouissances nobles et charmantes.

EMMELINE RAYMOND.



PILE OU FACE.

Suite.

« Qu'on est donc bien ici! » dit Paul en s'asseyant. « Il y fait frais et tiède tout ensemble, et je vois d'ici cette grande plate-bande d'œillets qui me rappelle mes essais de jardinage, mes beaux jours sans pensums, et mes chasses aux papillons..... Mais, ma tante, vous m'avez trompé..... il y a du monde ici! » s'écria-t-il soudain, en se levant et en prêtant l'oreille aux sons d'un piano qui lui venaient de la pièce voisine, mêlés aux éclats d'une voix jeune et à quelques rires argentins.

« Je te l'ai dit, mon neveu, il n'y a que mes pâquerettes, » répondit Mme Fermoy en allant ouvrir la porte du petit salon.

Au bruit de sa voix, au bruit de ses pas, deux jeunes filles accoururent auprès de la porte entr'ouverte. C'était Berthe et Jeanne se donnant la main, fraîches, souriantes, et vêtues de blanc toutes deux.

Paul fit un pas en arrière et rougit, à moitié de dépit, à moitié de plaisir; puis il les salua le plus gravement qu'il put pendant qu'elles embrassaient sa tante.

« Eh quoi! monsieur Paul ici?.... Ah! mon Dieu! Monsieur, comme vous êtes maigri et changé! » s'écria en joignant les mains la gentille Berthe.

« Vous avez été dangereusement malade, Monsieur, » lui dit Jeanne en le considérant avec intérêt. « Je puis vous assurer que la nouvelle de votre rétablissement causera beaucoup de joie à mon père.

— Et encore à d'autres amis, n'est-ce pas, mademoiselle Jeanne? » répartit en souriant la maligne tante Fermoy.

« Certainement, Madame, à tous les amis de M. Paul, qui sont probablement en assez grand nombre, » répondit Jeanne sans se déconcerter.

— Les amis sont une chose bien précieuse, » poursuivit la joyeuse tante. « Que mon neveu veuille bien l'apprendre et s'en souvenir; il n'a point été abandonné des siens..... Les uns ont veillé à son chevet, les autres ont fait sentinelle à sa porte. Il y en a qui ont couru lui chercher des médecins, et d'autres enfin qui ont prié pour lui, témoin ma sœur Mme de Sauvron, à Saint-Roch, qui...

— C'est bien naturel, » interrompit ici Jeanne tranquillement. « On a souvent plus de foi dans les faveurs d'en haut que dans les remèdes de ce monde; et il n'y a rien de consolant comme de prier pour les souffrants, pour les affligés et les malades.

— Eh! mon Dieu! moi aussi, j'aurais bien prié si j'avais cru qu'il y eût de quoi! » s'écria Berthe avec un petit air repentant. « Mais je ne sais qui m'avait dit que monsieur Paul avait un rhume..... Et penser qu'on peut se tuer pour avoir ouvert une fenêtre en finissant une valse! La mort pour un bal, n'est-ce pas terrible?.... A présent, sur la première feuille de mon carnet de danse je ferai mon testament. »

Tout le monde se prit à rire à cette saillie de Berthe; mais Mme Fermoy s'interrompit bientôt pour dire à son neveu:

« Mon ami, la cloche du dîner sonnera bientôt, et notre toilette de voyage ne fera nullement honneur à ces demoiselles... Je sais bien que les convalescents ont leurs priviléges; mais il ne faut point en abuser. Viens donc, que je te conduise à ton appartement. »

Tous deux furent à peine sortis, que Paul arrêta Mme Fermoy dans le corridor.

« C'est un bel et bon guet-apens, une vraie trahison, ma tante, » dit-il avec un sourire. « Et ce n'est pas du tout loyal ni généreux de vouloir achever un blessé.

— L'achever?..... tu déraisonnes: je veux le guérir, au contraire. Il n'y aurait rien de tel qu'une gentille inclination et un été à la campagne pour faire disparaître complétement les ravages du bal.... Et d'abord, il n'y a pas de trahison, puisqu'il y a deux ennemis en présence. Si je ne t'en avais opposé qu'un seul, c'est bien; ç'aurait été te livrer à lui pieds et poings liés. Mais je n'ai agi que par excès de sollicitude, mon cher ami. Comme je craignais pour toi la solitude des Rosoies, j'ai invité ici Berthe pour te désennuyer, et, pour désennuyer Berthe, j'ai invité Jeanne. Ma sœur sainte Ursule, elle-même, n'a rien trouvé à dire à la convenance de mon arrangement.

— Mais je vais faire une fort sotte figure ici entre ces deux jeunes filles..... Je ne saurai à laquelle me vouer, » répondit Paul en souriant.

« Oh!.... à Berthe, mon ami. C'est un petit oiseau folâtre qui, pour bien chanter, a besoin qu'on l'écoute; une petite fleur capricieuse, qui, pour briller, a besoin qu'on la regarde..... Pour Jeanne Cayrol, va, elle ne tient pas au monde, elle ne demande pas qu'on l'amuse: c'est une savante, une artiste ou une sœur de charité, et il ne lui manque jamais rien tant qu'elle trouve un piano, une fleur, un crayon et une école..... Mais, assez de recommandations comme cela, mon ami; habille-toi, et allons dîner. »

Et Paul eut en effet plusieurs occasions de vérifier la justesse des paroles de sa tante ce soir-là. Tandis que Berthe, aimable, franche, animée, mais avant tout préoccupée d'elle-même, ne mettait guère en avant que les sujets qui pouvaient lui plaire, les jeux où elle pouvait réussir, les projets qui lui permettaient de briller, Jeanne, qui était par nature plus réservée et moins exigeante, et qui, auprès de son père, s'était accoutumée au dévouement, montrait dans toute sa conduite une entière abnégation, une vraie condescendance pour les désirs d'autrui, et surtout pour ceux des gens âgés, des faibles, des malades. Et puis on n'était ce soir-là que quatre personnes en tout dans le grand salon des Rosoies. C'était un cercle infiniment restreint pour Berthe; en revanche, il était excessivement avantageux à Jeanne.

« Comme l'état du cœur varie avec l'état de la santé! » se dit Paul le même soir avant de s'endormir. « Berthe est l'idéal de la femme du monde, et c'est elle qui me plaisait à Paris; mais maintenant que je suis languissant dans cette vieille maison, c'est Jeanne, la sœur de charité, que je préfère. »

VIII.

Mme Fermoy s'était promis que les Rosoies ne seraient pas une Thébaïde; elle savait fort bien, l'aimable femme, qu'autant que la campagne les distractions sont nécessaires à une Parisienne et à un convalescent. Aussi, peu de jours après son arrivée, sa grande maison commença-t-elle à recevoir de joyeux hôtes: jeunes gens en vacances, jeunes femmes en villégiature dans les châteaux des environs, habitants les plus aimables et les plus civilisés de la petite ville voisine, qui s'empressaient de se rendre aux invitations de la châtelaine, attirés par le triple charme de sa grande fortune, de ses brillantes réceptions et de son inaltérable bonne humeur.

Seulement, tous les plaisirs des Rosoies étaient réglés d'après l'état de convalescence de Paul. Ainsi, on y déjeunait, on y organisait des parties en calèche ou en bateau, on y faisait de la musique et on y jouait des charades, mais on n'y dansait pas encore. Berthe avait beau prendre ses petits airs câlins, et pencher sa petite tête bouclée, et baiser les mains de la châtelaine, et demander de sa petite voix suppliante: « Un bal, un beau bal! » la châtelaine allait tâter le pouls à son neveu, et répondait en hochant la tête: « Oui, ce serait pour retomber de Charybde en Scylla. Dans deux mois d'ici le bal, ma petite! » Pourtant, quoique Berthe ne dansât pas, elle n'en rayonnait pas moins. Avec les visites, avec les promenades, avec les concerts, toute sa belle humeur était revenue. Paul s'émerveillait chaque jour en voyant combien il y avait d'esprit dans cette petite tête blonde, combien de charme, d'aisance, et parfois de grandeur dans les manières de ce lutin. Personne ne s'entendait comme Berthe à organiser une partie, à mettre en train une charade, à faire les honneurs d'un salon. Mme Fermoy, qui l'aimait d'autant plus qu'elle la connaissait davantage, l'appelait son aide de camp, son bras droit, son autre elle-même. Seulement, c'était par Jeanne qu'elle se faisait aider, ou même remplacer de préférence lorsqu'il s'agissait de régler quelque difficulté survenue dans l'intérieur du ménage, quelque désordre à la cuisine, quelque calamité à la ferme, ou bien quelque accident au village le plus voisin.

« Je suis une reine heureuse, » disait-elle, « j'ai la plus aimable et la plus charmante des cours. Voici Berthe, qui est le directeur général des plaisirs de Sa Majesté, et qui est impayable pour arranger aujourd'hui une cavalcade, demain un lunch sur l'herbe et un concert, et après-demain un feu d'artifice. Jeanne est un chambellan dévoué, un excellent ministre de l'intérieur, sous le gouvernement duquel l'État fleurit et les sujets prospèrent; et voici enfin le futur héritier, mon cher prince Charmant, auquel on ne demande que de se reposer, de s'amuser et de redevenir leste et rose. »

Et Paul se reposait, mais il ne s'amusait pas toujours. Son inactivité et sa faiblesse persistantes lui causaient des moments d'humeur, surtout lorsque les hôtes de sa tante se livraient à quelque plaisir actif auquel il ne pouvait pas se joindre. Un jour, il les vit se disposer à une bruyante cavalcade; il se sentait, ce jour-là, particulièrement faible, et il dut se résigner à contempler le départ du haut du balcon, dans son fauteuil. Qu'il éprouva de regret, de désir et de dépit, surtout lorsqu'il vit paraître Berthe, si gracieuse et si sémillante dans son amazone gris-perle; une longue plume blanche se mêlant à ses cheveux blonds, sautant joyeusement sur son cheval blanc, partant, rieuse et brillante, à côté d'un beau cavalier, et s'enfonçant sous les vastes allées du parc, sans laisser un sourire et un adieu, sans même jeter un coup d'œil derrière elle!

« Ah! » se dit Paul amèrement, « il faut être joyeux, et brillant, et fort, pour plaire aux jeunes filles..... Ces papillons légers s'envolent vers la fleur qui éclôt; ils détournent leurs ailes éclatantes de celle qui se penche et se fane..... On me souriait, on me recherchait quand j'étais fleur, moi aussi. Maintenant je ne suis rien, plus rien, qu'une herbe fanée..... »

Le jeune homme poussa un soupir de tristesse et de colère, et, rêvant tristement, il laissa tomber sa tête sur sa main. Mais, au même moment, des pas légers se firent entendre dans la pièce voisine, et Paul, en se relevant, vit Jeanne entrer dans le salon, accompagnant une dame âgée qui ne pouvait point prendre part à la course, et que Mme Fermoy avait confiée à ses soins.

« Eh quoi! Mademoiselle, vous n'êtes point partie? » s'écria Paul, qui, en ce moment peu occupé de la jeune fille, n'avait pas remarqué si elle se trouvait ou non dans le groupe des cavaliers.

« Non, monsieur Paul; je ferais fort mauvaise figure à côté de ces hardies amazones; j'ai fort rarement monté à cheval, à peine une ou deux fois dans ma vie; et, pendant ce temps, Mme de Flers, qui aime la musique,

a bien voulu me dire qu'elle entendrait avec plaisir quelques morceaux. Nous allons donc essayer d'égayer un peu notre solitude..... Voici justement un air de chasse; tâchons de nous figurer que nous suivons les absents. »

Elle s'assit au piano, et Paul, resté sur le balcon, l'écouta en silence. Il fut ému d'abord de cette abnégation modeste, de cette résignation joyeuse; il se dit « que la fille du minéralogiste, élevée avec des ressources modiques, privée des plaisirs luxueux, avait courageusement appris à se passer des uns et à se contenter des autres, et que sa douceur, sa bonne humeur, sa grâce, savaient encore jeter des teintes lumineuses sur l'étroit horizon qui lui avait été donné. Mais soudain, aux sons de la fanfare éclatante imitant les sons du cor résonnant sous la feuillée, son esprit s'envola ailleurs; ses pensées prirent une autre direction. Il vit Berthe, glissant comme une ombre parmi les arbres verts, ou dans les plaines dorées, sa joue rougissant au grand air, au chaud soleil, à la rapidité de la course, peut-être aussi aux flatteuses paroles de son compagnon; il admira sa taille souple, sa main fine, sa fière allure; il crut entendre sa voix légère et son rire enfantin, et il se dit qu'il était doux d'écouter Jeanne, mais qu'il serait délicieux de suivre Berthe. « Je voudrais, » se dit-il en soupirant, « que Jeanne fût ma sœur, et Berthe ma fiancée! » Puis il pensa qu'une fiancée n'était pas fiancée toujours, et devait se changer en épouse..... Ici, il s'arrêta, s'effraya un peu, réfléchit, n'osant pas lire au fond de sa propre pensée, et se dire avec résolution, avec courage, avec franchise, laquelle des deux offrirait à son mari le plus de chances de bonheur, de la brillante amazone courant les bois avec délices, ou de la paisible jeune fille amusant les vieillards et les malades à la maison.

Mais si les hôtes de Mme Fermoy étaient naturellement un peu dispersés pendant la journée, ils se réunissaient le soir, et mettaient leurs plaisirs en commun. Puisque le bal n'était pas encore permis, on se rabattait sur les charades, les tableaux en action, les proverbes, ces sortes de distractions n'étant pas au-dessus des forces du convalescent. Est-il besoin de dire que Berthe en était l'âme? Qu'elle fût reine, ou lutin, ou soubrette, ou marquise, ou coquette accomplie, ou rougissante ingénue, elle enchantait, elle étonnait, elle captivait ses auditeurs par sa souplesse, son esprit, sa grâce, son aisance, ses beaux yeux et son sourire. Elle donnait de la vie à tous les rôles et de l'attrait à tous les costumes, portant avec le même charme le petit bonnet de la paysanne, la poudre de la marquise, le chapeau sur l'oreille de la cantinière, le turban de la sultane et la mantille de l'Andalouse. Du reste, Jeanne l'aidait bien dans tous ces travestissements; elle mettait tant de soin, la bonne Jeanne, à composer artistement tous les costumes de sa jeune amie, à lui enseigner comment on prend des airs nobles et une démarche imposante, comment on réprime à l'occasion l'espièglerie de la pensionnaire et les petits gestes enfantins! C'est que Jeanne était aussi vraiment un personnage important, une précieuse actrice; seulement, avec sa complaisance habituelle, elle se chargeait ordinairement des rôles sacrifiés. S'agissait-il de représenter une antique baronne ridicule, une mère grondeuse, une grand'maman-gâteau, une vieille fille à bichon et à perroquet, une grosse paysanne peu délurée, tous les jolis petits fronts se plissaient, et toutes les petites bouches roses faisaient la grimace. Mais Jeanne était là, et le rôle fâcheux était bientôt pris. Mademoiselle Cayrol, sans embarras et sans regret, cachait ses beaux cheveux bruns sous une perruque grise, ou sous une coiffe de vieille guipure; elle poudrait ses fins sourcils noirs, traçait des rides sur ses joues blanches, si fermes et si pures; elle alourdissait sa démarche gracieuse, et épaississait sa fine taille sous la jaquette de bure ou les falbalas; elle faisait aigre, sévère ou chevrotante sa voix claire, sonore et douce. Mais ce qu'elle ne pouvait pas changer, ce qui lui restait toujours, c'étaient ses beaux yeux noirs, ses grands yeux brillants et doux, qui, pourtant, changeant de langage, exprimaient tour à tour la fierté de la baronne, la naïveté de la paysanne, l'austérité de la quinteuse maman, et surtout, mieux que tout, la tendre indulgence de la grand'mère.

Paul, qui était grand connaisseur en fait de beauté et de noblesse, admirait plus que personne cette inépuisable complaisance de Mlle Cayrol. Il se disait aussi qu'il était assez commun de voir de jolies espiègles, de spirituelles étourdies, de charmants lutins comme Berthe; mais que, pour rencontrer une jeune fille aimable, sensée, dévouée, et vraiment utile comme l'était Jeanne, il fallait chercher longtemps, et qu'encore l'on ne trouvait pas toujours.

(*La suite au prochain numéro.*) ÉTIENNE MARCEL.

Nous détachons ces vers d'un nouveau recueil publié récemment par MM. FIRMIN DIDOT :

LES GARDIENS DU FEU.

I.

En décembre les jours sont de courte durée;
Notre zone brumeuse est à peine éclairée :
A la pointe du Raz, dès quatre heures du soir,
Le soleil tombe en mer, la nuit jette son voile,
Et jusqu'au lendemain pas un rayon d'étoile
Sur la côte où le flot se brise, tout est noir.

De la pointe du Raz aux bancs de la Gironde,
Écumeur éternel, partout l'Océan gronde,
Sur des milliers d'écueils multipliant son bruit.
(Autant d'écueils, autant de souvenirs funèbres.)
Cette voix de la mer, parlant seule aux ténèbres,
Est sinistre durant quatorze heures de nuit.

Et surtout quand on pense aux nombreux équipages
Qui, par les soirs d'hiver, poussés dans nos parages,
Reviennent fatigués d'un voyage au long cours.
Ils ont vu le cap Horn, ou les mers boréales,
Mais les cœurs sont restés sur les grèves natales,
Comptant les jours des mois, et les heures des jours.

Du golfe de Biscaye aux passes de la Manche,
Le grand Océan sombre est dans sa fureur blanche;
Il ne reconnaît pas les navires errants.
Ceux que nous attendons nous arrivent peut-être,
Et pas un astre au ciel ne daigne reparaître :
Tout le ciel est peuplé d'astres indifférents.

Mais de riches lueurs, vertes, rouges et bleues,
Apparaissent en mer jusqu'à neuf et dix lieues
Au marin dans la houle et dans la nuit perdu.
D'où vient-elle si tard, cette clarté bénie?
Est-ce un regard puissant de quelque bon génie?
Non. — Du bord de l'abîme un homme a répondu.

Quand le ciel éteindra ses étoiles avares,
Pour éclairer l'espoir, l'homme a planté des phares
Sur les rocs, les écueils, la pointe des îlots;
Dès que meurt le soleil, la côte illuminée
Déploie avec lenteur une large traînée
De sa lumière ardente à l'horizon des flots.

Si le ciel est peuplé d'étoiles inutiles,
A Noirmoutiers, Penmarch; à Barfleur, aux Sept-Iles;
A l'avant de la terre, aux roches d'Ouessant;
Aux dunes de Saintonge, aux deux caps de la Hève,
Partout, à la même heure, une flamme se lève
Et jette dans la nuit un cercle éblouissant.

II.

Pour les navigateurs qui s'approchent des côtes,
Un homme toujours sûr veille à ces flammes hautes,
Prisonnier volontaire enfermé dans les tours;
Et le plus grand vaisseau vient du large sans craindre
Que la lampe du phare un instant laisse éteindre
Le rayon de salut qui doit briller toujours.

Ceux qui gardent le feu, les veilleurs invisibles,
Par les gros temps d'hiver ont des heures terribles,
Sur un roc, détaché du monde des vivants,
Où le nuage pleure, où le flot se lamente. —
Les phares sont debout au cœur de la tourmente,
Dans l'aveugle chaos des lames et des vents.

Il faut avoir le pied marin par intervalles;
Leurs tiges de granit, sous le fouet des rafales,
Oscillent brusquement comme de longs roseaux.
Il semble que parfois la tour déracinée,
Par la rafle du vent tout d'un bloc entraînée,
Comme un arbre arraché disparaît dans les eaux.

Mais le phare est solide et tient bon. — L'homme veille.
Tous les bruits de la mer ont usé son oreille.
Il n'entend pas les cris d'oiseaux tourbillonnants,
Hors d'haleine, accourus dans un vol de tempête,
Affolés de lumière à se briser la tête
Aux grands vitrages clairs de ces faux rayonnants.

Comme il ne peut rien voir, il ne peut rien entendre;
Mais l'oreille est au cœur. — Il croit, à s'y méprendre,
Reconnaître des voix dans le flot déferlant...
Un adieu qui s'éloigne, un long sanglot qui passe...
Il écoute.... Quelqu'un heurte la porte basse,
Comme un ami perdu qui frappe en le hélant.

L'étrange illusion du veilleur est si forte
Qu'il bondit pour descendre à sa petite porte,
Dans le débordement des eaux, prêt à l'ouvrir.
Il touche au verrou froid. — Il s'apaise, il remonte,
Songeant qu'à l'horizon plus d'un navire compte
Sur la clarté d'en haut qui ne doit pas mourir.

Elle étouffe son cœur, la pauvre sentinelle,
Dans cette longue nuit qui lui semble éternelle.
Une bande grisâtre annonce enfin le jour.
Le ciel blanchit au large. — On voit clair. — La marée,
Comme un mince fil bleu, s'est au loin retirée;
Et l'homme, respirant, s'échappe de sa tour.

ANDRÉ LEMOYNE.

ERRATA.

Il nous importe d'insérer ici l'historique d'un *plagiat involontaire*.

Pressée par une justification de pages, la rédaction du journal *la Mode illustrée* a puisé dans un recueil allemand, mis à sa disposition par le directeur même de ce recueil, un article qui fut traduit de l'allemand en français, et pourvu d'une conclusion lui faisant défaut dans le recueil allemand. On signa d'un nom de fantaisie cet article remanié, qui parut dans le n° 33 sous ce titre: *le Soir*.

Or l'article allemand était la reproduction, sans nom d'auteur, des dernières pages du livre *l'Esprit des Femmes et les Femmes d'Esprit*, par Stahl. La logique, qui est *une*, lui restitua sa conclusion, dont on l'avait dépouillé dans le texte allemand.

Si nous avions à nous défendre de l'accusation d'un plagiat, nous nous bornerions à dire que la prudence l'eût interdit à défaut de conscience, et que l'auteur véritable, c'est-à-dire M. Stahl, nous aurait pleinement autorisés à reproduire ses pages. Nous n'avions donc aucun motif pour *copier* des pages écrites en français, et nous avons cru, de la meilleure foi du monde, le livre de M. Stahl nous étant inconnu, que *le Soir* était l'un de ces petits contes allemands si nombreux au-delà du Rhin. Nous nous empressons de reconnaître cette erreur, et de restituer ces lignes à leur véritable auteur, assez riche pour prêter son esprit à tout le monde, pour se voir traduit en allemand, et retraduit en français, le tout à son insu.

EMMELINE RAYMOND.

AVIS.

Nous publierons, avec le prochain numéro, la 10e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants:

Pèlerine coin du feu. — Robe à encolure carrée pour jeune fille de treize à quinze ans. — Camisole. — Bonnet pour dame âgée. — Cravate pour dame.

Nous prévenons nos abonnées qu'à partir du 1er septembre prochain le prix des abonnements pour les *États-Romains* sera fixé comme suit :

1re édition, un an			20 fr.
2e	»	»	24
3e	»	»	28
4e	»	»	36

PATRONS ILLUSTRÉS.

Un an 6 fr.

Ce changement résulte d'une convention postale (conclue entre la France et le saint-siége) qui réduit le prix des imprimés à 10 centimes par 40 grammes, à partir du 1er septembre prochain.

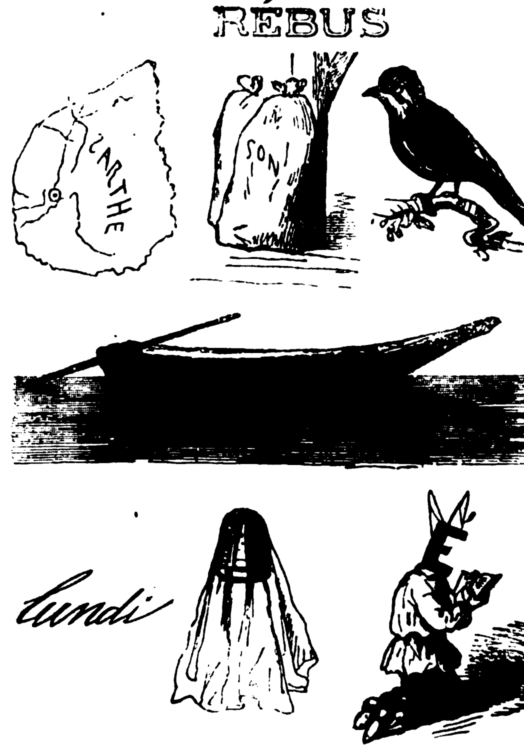
Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est : *Bon-bon*.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

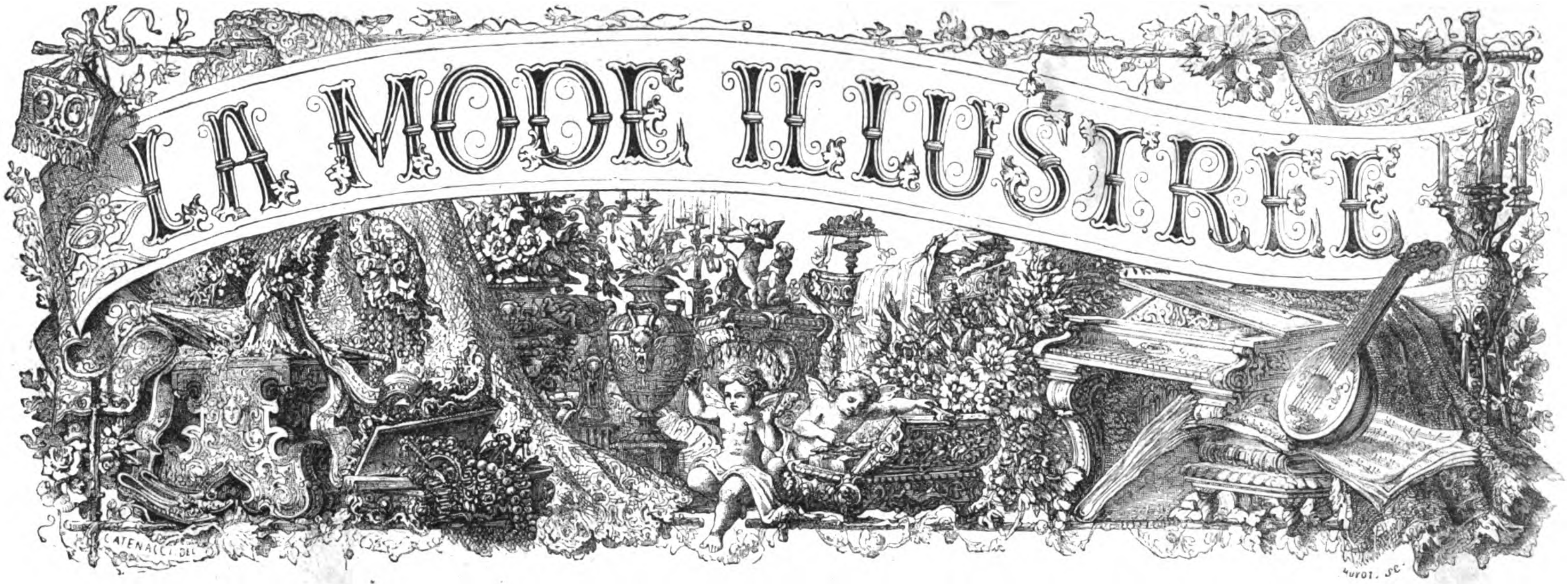
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les gens capricieux sont insupportables.

N° 37. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 9 septembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Corselet à basques,

MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

La toilette de cette jeune fille se compose d'une robe blanche en linos, d'un corsage montant en mousseline, avec entre-deux de guipure doublés de ruban bleu vif, et enfin d'un corselet à basques, exécuté en taffetas bleu vif; ce corselet a quatre basques (deux par devant, autant par derrière), non pas *séparées*, mais coupées d'un seul morceau avec les diverses parties du corselet proprement dit; celui-ci est garni avec une frange à boules faite en soie bleue.

Ce corselet, exécuté en taffetas noir, pourra accompagner toutes les robes.



CORSELET A BASQUES, MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD.

Ceinture avec pattes,

MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

Les diverses pattes qui tiennent à la ceinture sont cousues l'une à l'autre; les pattes ont 13 centimètres de hauteur depuis la séparation inférieure des pattes de derrière. Les pattes triangulaires qui garnissent le bord supérieur de la ceinture ont 10 centimètres 1/2 de hauteur au milieu (en les mesurant depuis leur pointe); la ceinture a 4 centimètres de largeur.

Cette ceinture est faite en taffetas violet bordée de corde violette en soie, ornée enfin de glands; on peut aussi couper la basque d'un seul morceau, découper son bord inférieur, et imiter les pattes en conduisant la corde jusqu'à la ceinture.

Corbeille à journaux.

MATÉRIAUX : Un pied en jonc bruni; un morceau de canevas Java, ayant 52 centimètres de longueur, 30 centimètres de largeur; laine fine noire; soie d'Alger verte; 2 mètres de ruban de taffetas vert, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, carton, papier glacé de même teinte que le canevas.

Le pied de cette corbeille a 41 centimètres de hauteur, 23 centimètres de largeur; il soutient le *sac* destiné à contenir les journaux, lequel est brodé sur du canevas Java; la bordure se compose d'un petit semé. Nous reproduisons en grandeur naturelle une petite partie de la broderie, dans laquelle chaque croix est encadrée avec quatre points (deux perpendiculaires, deux horizontaux), faits avec de la soie verte; les croix sont exécutées en laine noire.

On colle la broderie terminée sur un morceau de carton, et l'on recouvre l'autre côté du morceau de carton avec du papier glacé, qui déborde de façon à former autour de la bordure un encadrement d'un demi-centimètre. On ploie ce carton ainsi *habillé* en réunissant ses extrémités, que l'on fixe sur le pied; on met à chacun des quatre coins un nœud fait avec 50 centimètres de ruban vert.

Tricot pour couvertures,

BORDURES OU ENTRE-DEUX.

On choisira du coton plus ou moins gros, selon l'usage auquel on destine ce tricot, qui se fait, si l'on veut, par bandes séparées. On travaille en *allant* et *revenant*, en montant un nombre de mailles, divisible par vingt; on compte en plus une maille pour le commencement, une maille pour la fin.

1er *tour*. — Une levée (c'est-à-dire une maille levée sans être tricotée; — * 2 à l'endroit, — diminution) (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble à l'endroit), — 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, — 3 à l'endroit, — diminution, — 2 jetés, — diminution, — 3 à l'endroit, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

2e *tour*. — Une levée; — * 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, diminution à l'envers (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble à l'envers). — Il faut toujours veiller à maintenir l'envers et l'endroit du dessin; — 2 jetés, le jeté suivant, appartenant au tour précédent, est *levé* et reste sur l'aiguille, — diminution, — 2 à l'envers, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers (le jeté est tricoté ensemble avec la maille, et à l'envers), — 1 jeté, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

3e *tour*. — Une levée; — 2 à l'endroit, — diminution, — 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit, — diminution, — 2 jetés (on *lève* les deux jetés du tour précédent), — diminution, — une à l'endroit, — 2 l'envers. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

4e *tour*. — Une levée; — * 2 à l'endroit, — diminution, — 2 jetés (les jetés des trois tours précédents sont levés), — diminution, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, — diminution, — 1 jeté, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

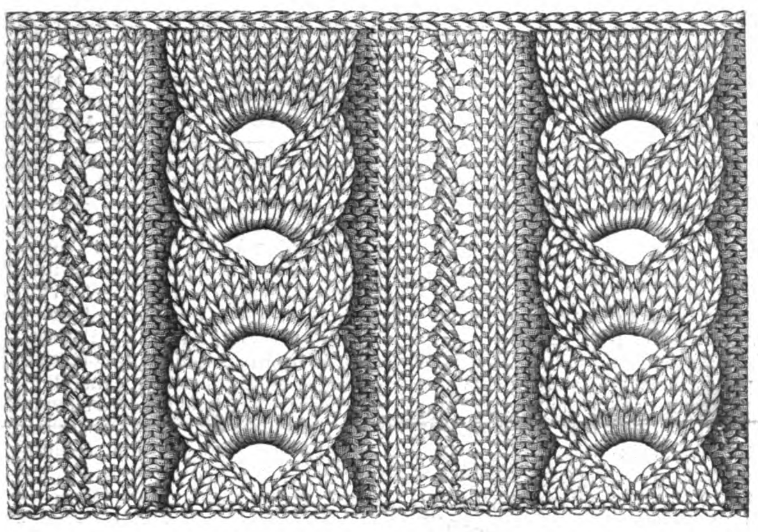
5e *tour*. — Une levée, — * 2 à l'endroit, — diminution, — 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'e



CEINTURE A PATTES, MODÈLE DE CHEZ Mme GÉRARD.



CORBEILLE A JOURNAUX.



TRICOT POUR COUVERTURE.

droit; avec les 4 jetés du tour précédent on forme 8 mailles, en ce que, pour chacune de ces 8 mailles, on pique l'aiguille tenue par la main droite sous les jetés, et l'on tricote comme si l'on faisait une maille à l'endroit; — une à l'endroit, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis *.

6e *tour.* — Une levée; — 2 à l'endroit, — 10 à l'envers, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, — diminution, — 1 jeté, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis *.

7e *tour.* — Une levée, — * 2 à l'endroit, — diminution, — 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, — 10 à l'endroit, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis *.

8e *tour.* — Une levée, — * 2 à l'envers, — 2 à l'endroit, — 10 à l'envers, — 2 l'endroit, — 2 à l'envers, — 1 jeté, — diminution, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis *. On répète du 1er au 8e tour inclusivement, jusqu'à ce que l'on ait la longueur voulue.

Guimpe brodée au plumetis.

Le dessin reproduit la moitié de la guimpe, dont le milieu est marqué par une ligne blanche. On exécute ce dessin au plumetis avec œillets festonnés, pour y passer un étroit ruban en velours; l'encolure est également festonnée. On pose les boutons et les boutonnières sur les ourlets du dos, la guimpe fermant par derrière.

Deux dentelles au crochet.

No 1. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour.* — * On passe le brin avec le crochet dans la 1re, 3e et 5e maille de la chaînette; on reprend le brin et l'on forme, avec ces bouclettes gardées sur le crochet, une seule bride, — 5 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles. — Recommencez depuis *.

2e *tour.* — * 5 mailles en l'air; — on passe le brin dans la 1re, 3e, 5e maille des plus proches 5 mailles en l'air du tour précédent; on fait une bride avec ces 3 bouclettes. — Recommencez depuis *.

3e *tour.* — Six mailles simples sur chaque feston formé par 5 mailles en l'air.

Sur l'autre côté de la chaînette on fait une maille simple dans chaque 2e maille de la chaînette.

No 2. On fait une chaînette ayant la longueur voulue; du 1er au 7e tour on passe toujours sous les mailles en l'air un nombre de mailles du tour précédent égal au nombre de ces mailles en l'air.

1er *tour.* — Alternativement une bride, — une maille en l'air.

2e *tour.* — * 4 mailles simples; — 4 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

3e *tour.* — Une maille simple dans la première maille du tour précédent, — 3 mailles en l'air; — * 4 mailles simples sur les 4 mailles en l'air du tour précédent; — 4 mailles en l'air, — 12 mailles simples. — Recommencez depuis *.

4e *tour.* — 4 mailles simples, — * 4 mailles en l'air, — 20 mailles simples. — Recommencez depuis *.

5e *tour.* — 16 mailles simples; — * 4 mailles en l'air, — 20 mailles simples. — Recommencez depuis *.

6e *tour.* — 12 mailles simples; — * 4 mailles en l'air, — 4 mailles simples, — 4 mailles en l'air, — 12 mailles simples. — Recommencez depuis *.

7e *tour.* — 8 mailles simples; — * 6 mailles en l'air sous lesquelles on passe 3 mailles du tour précédent, — 4 mailles simples sur les 4 mailles en l'air du tour précédent, — 6 mailles en l'air au-dessus des 4 mailles en l'air du tour précédent, — 4 mailles simples, — 6 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 3 mailles simples du tour précédent, — 6 mailles simples. — Recommencez depuis *.

8e *et dernier tour.* — 6 mailles simples; — * 6 mailles en l'air, — 2 mailles simples, ces dernières toujours au milieu des 6 mailles en l'air ou des 6 mailles simples du tour précédent, alternativement. — Recommencez depuis *.

Entre-deux au crochet

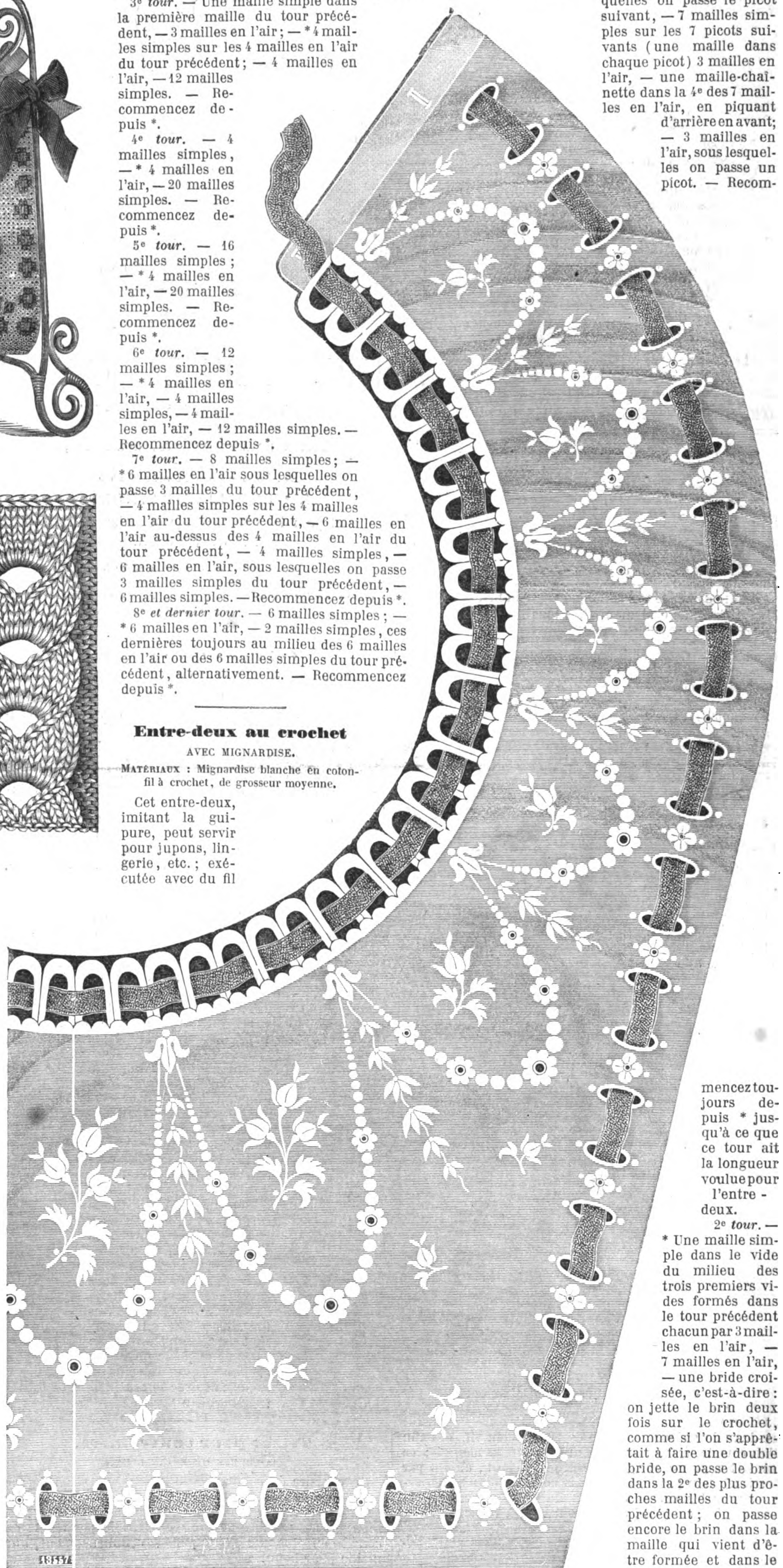
AVEC MIGNARDISE.

MATÉRIAUX : Mignardise blanche en coton-fil à crochet, de grosseur moyenne.

Cet entre-deux, imitant la guipure, peut servir pour jupons, lingerie, etc.; exécutée avec du fil fin et de la mignardise très-fine, on pourra l'employer pour corsages, cols, etc.

1er *tour.* — 4 mailles simples (et après chaque maille simple 3 mailles en l'air), chacune dans les 4 premiers picots de la mignardise; — 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe le picot suivant, — 7 mailles simples sur les 7 picots suivants (une maille dans chaque picot) 3 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la 4e des 7 mailles en l'air, en piquant d'arrière en avant; — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe un picot. — Recommencez toujours depuis * jusqu'à ce que ce tour ait la longueur voulue pour l'entre-deux.

2e *tour.* — * Une maille simple dans le vide du milieu des trois premiers vides formés dans le tour précédent chacun par 3 mailles en l'air, — 7 mailles en l'air, — une bride croisée, c'est-à-dire : on jette le brin deux fois sur le crochet, comme si l'on s'apprêtait à faire une double bride, on passe le brin dans la 2e des plus proches mailles du tour précédent; on passe encore le brin dans la maille qui vient d'être formée et dans le premier des *jetés* du crochet, on fait une



GUIMPE BRODÉE AU PLUMETIS.

bride simple dans la plus proche maille du tour précédent; on prend le brin, on le passe dans la moitié des bouclettes qui se trouvent sur le crochet; on reprend le brin, on le passe dans le reste des bouclettes qui se trouvent sur le crochet; — 2 mailles en l'air, — une bride dans le milieu de la bride croisée, ce qui forme une croix, — 7 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

3e *tour*. — Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent.

La moitié de l'entre-deux est terminée : l'autre moitié se fait comme la précédente, mais sur l'autre côté de la mignardise; seulement (ainsi que l'indique le dessin) on doit placer les 7 mailles simples dans le creux de chaque feston formé par la mignardise, par conséquent au-dessus des mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air.

Sixième partie d'un voile de fauteuil,

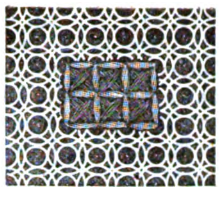
APPLICATION SUR TULLE.

Le dessin est fait en application de mousseline sur du tulle; les contours sont tracés avec du coton de grosseur moyenne, puis brodés au point de cordonnet avec du coton fin. Les contours extérieurs sont festonnés; on découpe la mousseline en dehors du dessin.

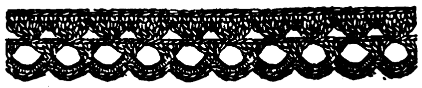
DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en organdi blanc. Sur le bord inférieur, au-dessus de l'ourlet, se trouve une bande de taffetas maïs, ayant 10 centimètres de largeur, dentelée de chaque côté, et recouverte avec un entre-deux de dentelle noire bordée de chaque côté d'une étroite dentelle noire, légèrement froncée. Cette garniture se reproduit à 20 centimètres de distance; elle est posée de façon à simuler une tunique, ouverte par devant; corselet en taffetas maïs avec ruche découpée, et *choux* sur les épaules retenant les bretelles. Corsage montant en organdi pareil à la robe avec manches longues.

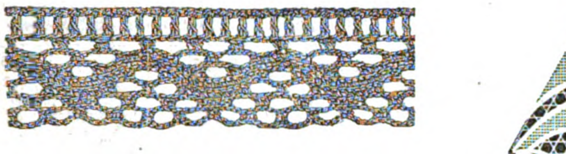
Robe en taffetas gris, taillée d'un seul morceau (corsage et jupe), tout à fait plate, montante et boutonnée. Sur chaque couture, liséré de taffetas rose. Au bas de chaque lé, trois volants étroits découpés à l'emporte-pièce; fichu carré, pareil à la robe, garni d'un volant découpé, à pointes légèrement arrondies par derrière, et posé à la Charlotte Corday. Derrière les pointes descendent jusqu'à la taille; devant, elles sont fixées sur les côtés; manches plates ornées d'un petit volant et de boutons de nacre en forme de coquilles pareils à ceux qui sont placés sur le devant de la robe, depuis le col jusqu'aux pieds. Chapeau de paille bordé de roses et fixé par deux écharpes de tulle blanc en guise de brides, retenues par une rose; même fleur placée devant sur le fichu. Ombrelle en moire rose, avec manche en bois sculpté.



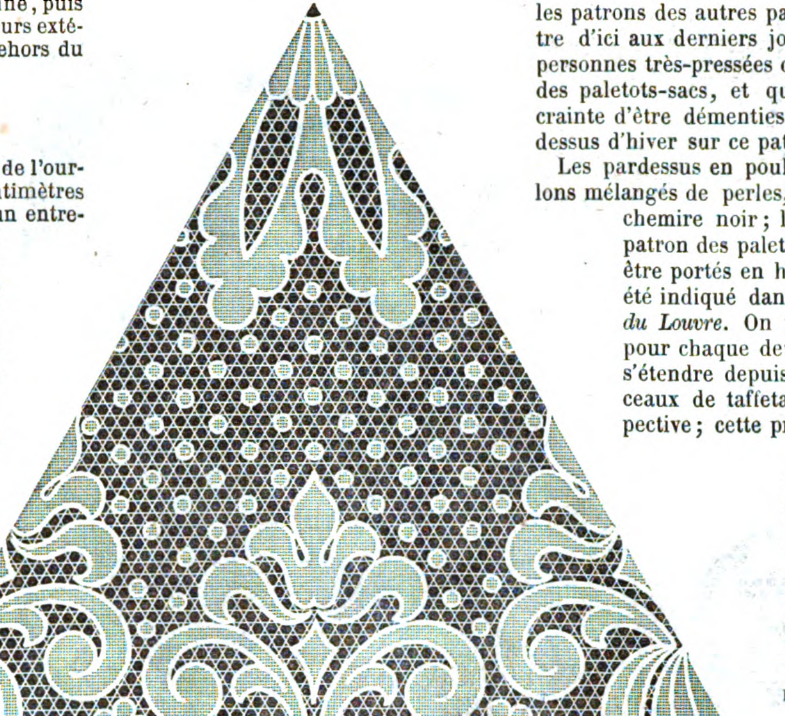
BRODERIE DE LA CORBEILLE A JOURNAUX.



No 1. DENTELLE AU CROCHET.



No 2. DENTELLE AU CROCHET.



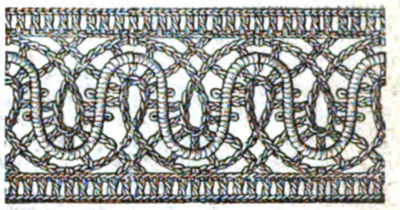


SIXIÈME PARTIE D'UN VOILE DE FAUTEUIL.

MODES.

Le sort des pardessus d'hiver est définitivement fixé; on fera en drap, en cachemire, en soie et en velours le paletot-sac; les ornements seront plus ou moins riches, selon la destination du vêtement; mais cette forme restera la forme *type*, l'unique pardessus créé par la mode pour l'hiver 1866-67. Si d'autres formes se révèlent contre l'attente générale, elles demeureront toujours à l'état d'exception, la règle étant représentée par le paletot-sac. Cependant, comme nous sommes de ceux qui pensent qu'il faut tenir compte des goûts de la minorité, au lieu de les sacrifier totalement à ceux de la majorité, nous donnerons, s'il y a lieu, les patrons des autres pardessus, de ceux qui pourraient paraître d'ici aux derniers jours du mois de septembre. Disons aux personnes très-pressées qu'elles ont reçu, ce printemps, le patron des paletots-sacs, et qu'elles peuvent dès à présent, et sans crainte d'être démenties par la mode future, tailler leur pardessus d'hiver sur ce patron.

Les pardessus en poult-de-soie noirs, brodés ou ornés de galons mélangés de perles, font concurrence aux pardessus de cachemire noir; les uns et les autres sont coupés sur le patron des paletots-sacs; les uns et les autres peuvent être portés en hiver, en employant un procédé qui m'a été indiqué dans le salon des confections aux *Magasins du Louvre*. On taille, en taffetas, trois morceaux, un pour chaque devant, un pour le dos, lesquels doivent s'étendre depuis l'encolure jusqu'à la taille; ces morceaux de taffetas sont ouatés et *bâtis* à leur place respective; cette précaution permet d'avoir un vêtement à deux fins, puisqu'on peut aisément poser et enlever les morceaux ouatés, et le même pardessus sert pour l'automne, le printemps, voire même l'été... si nous devons avoir souvent, hélas!... des étés pareils à celui que nous subissons.



ENTRE-DEUX AU CROCHET AVEC MIGNARDISE.

Le *genre* nouveau, en fait de garnitures, consistera plutôt en ornements disposés sur

le paletot même qu'en ornements posés *à bord;* une bande large, ou deux bandes étroites partant de l'encolure pour s'arrêter à quelques centimètres de distance du bord inférieur du paletot, deux demi-entournures, le tout en galon mélangé de perles, telle sera la disposition des paletots les plus simples faits en velours; quant aux ornements plus riches, leur complication est telle que la plume se trouve absolument réduite à l'impuissance lorsqu'elle s'avise de vouloir les décrire. Attendons nos dessins.

Parmi les tissus pour robes d'automne, je vois de jolis *granités* et *chinés*, dont les *Magasins du Louvre* me donnent connaissance au moment même où j'écris ces lignes. Il y a des nuances grises un peu claires dont la largeur est de 75 centimètres, le prix de 2 francs 95 centimes le mètre, qui feront de jolies demi-toilettes pour l'automne, le printemps et même l'été, en continuant à supposer que l'été futur ressemblera à celui de cette année. Ce n'est plus la robe d'été, sans être tout à fait la robe d'hiver; c'est la transition nécessaire entre les tissus légers et ces étoffes épaisses. On me promet de me montrer très-prochainement les étoffes d'hiver, proprement dites; dès que j'en aurai pris connaissance, je signalerai celles qui me paraîtront être les plus jolies.

Les popelines à carreaux écossais (en laine ou soie), à couleurs très-vives, demeurent plus que jamais acquises à la toilette des petites filles jusqu'à l'âge de dix ans, des petits garçons jusqu'à l'âge de trois ans, c'est-à-dire aussi longtemps qu'ils portent des jupes. Les petits garçons portent ces jupes soit avec un corsage montant à encolure carrée, soit avec une veste fermée ou arrondie; la dernière combinaison (veste et jupe) est plus *masculine* que la première; à cet âge les pantalons ne sont pas *apparents;* l'enfant les porte en percale, plus ou moins ornés, et ils ne dépassent pas le genou. A trois ans, ou trois ans et demi, les petits garçons adoptent la veste et les pantalons, bouffants le plus souvent, et complétés par des guêtres, — ou bien les pantalons et la blouse, qui constitue une toilette beaucoup plus négligée que la veste; dans tous les cas, le gilet est pareil aux pantalons et à la veste.

Les fillettes, jusqu'à douze ans, ont adopté la robe plus courte que le jupon, ce qui est bien commode pour cet âge, où la croissance se trouve trop souvent en opposition avec l'économie : plus de robes trop courtes! On les porte avec un bas de jupon quelconque, lorsqu'on ne veut pas faire la dépense d'un jupon entier, c'est-à-dire que l'on fait un jupon *trop court* en percaline, et qu'on l'allonge en lui donnant une longueur suffisante pour dépasser la robe de 8 à 12 centimètres; la *prolongation* seule se fait en tissu, tel que du cachemire, de la popeline unie, voire même de la soie, s'il y en a dans les armoires maternelles. L'étoffe *ajoutée* doit, bien entendu, s'élever un peu en dessous de la robe courte, afin que celle-ci, en s'écartant, ne révèle pas la percaline économique qui continue le jupon jusqu'à la ceinture. Parfois on économise même cette percaline, et l'on se borne à coudre sous la robe courte une bande d'étoffe de couleur tranchante plus ou moins ornée, figurant le jupon; celui-ci tombe jusqu'à la cheville du pied, de douze à quinze ans; la robe est de 8 à 12 centimètres plus courte. Je crois que cette mode (robe courte sur un jupon presque long) ne sera pas encore adoptée par les *grandes personnes* cet hiver; mais elle sied parfaitement à l'âge qui vient d'être indiqué, à cet âge mixte où l'on ne porte plus les robes franchement courtes, et où l'on ne permet pas encore les robes *à queue.*

E. R.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Jeune homme de quinze à seize ans. Pantalon, gilet et veste en drap chiné, gris, blanc et noir.

Jeune fille de seize ans. Robe en nansouk blanc, garnie sur le bord inférieur avec une bande brodée, posée *à plat;* mêmes bandes placées sur la jupe à intervalles réguliers, festonnées de chaque côté, et s'arrondissant sur leur bord inférieur, où elles se terminent par un *chou* en ruban vert. Ceinture-corselet en taffetas vert.

Toilette de ville de chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14. Robe en poult-de-soie gris clair. Les ornements se composent de poult-de-soie violet, traversé de distance en distance par d'étroites bandes grises, et bordé d'une frange épaisse en soie violette. Paletot pareil à la robe à deux pointes, derrière et devant; ornements pareils à ceux de la robe.

AMEUBLEMENT.

CHAMBRE DE JEUNE FILLE. — DÉCORATIONS DIVERSES. — OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Désirant nous conformer au désir exprimé par un nombre considérable de nos abonnées, nous entreprenons la publication d'une série de dessins, *illustrant*, c'est-à-dire *expliquant* la plus grande partie des articles *Ameublement* qui paraîtront désormais. Nous commençons cette série de dessins par celui qui représente une chambre de jeune fille.

Je demande tout d'abord à ouvrir ici une parenthèse concernant un fait personnel. Je ne puis juger qu'en comparant, parce qu'il n'a pas encore été découvert une autre méthode pour former le goût ou les opinions; ce n'est pas en moi seule que je pourrais trouver les embellissements, les perfectionnements, la forme des meubles que nos lectrices désirent connaître; j'ai donc dû demander et recevoir les conseils de peintres-décorateurs, — de tapissiers, — d'ébénistes, — de *fabricantes* de tapisseries, et il est de stricte équité d'indiquer les sources aux-

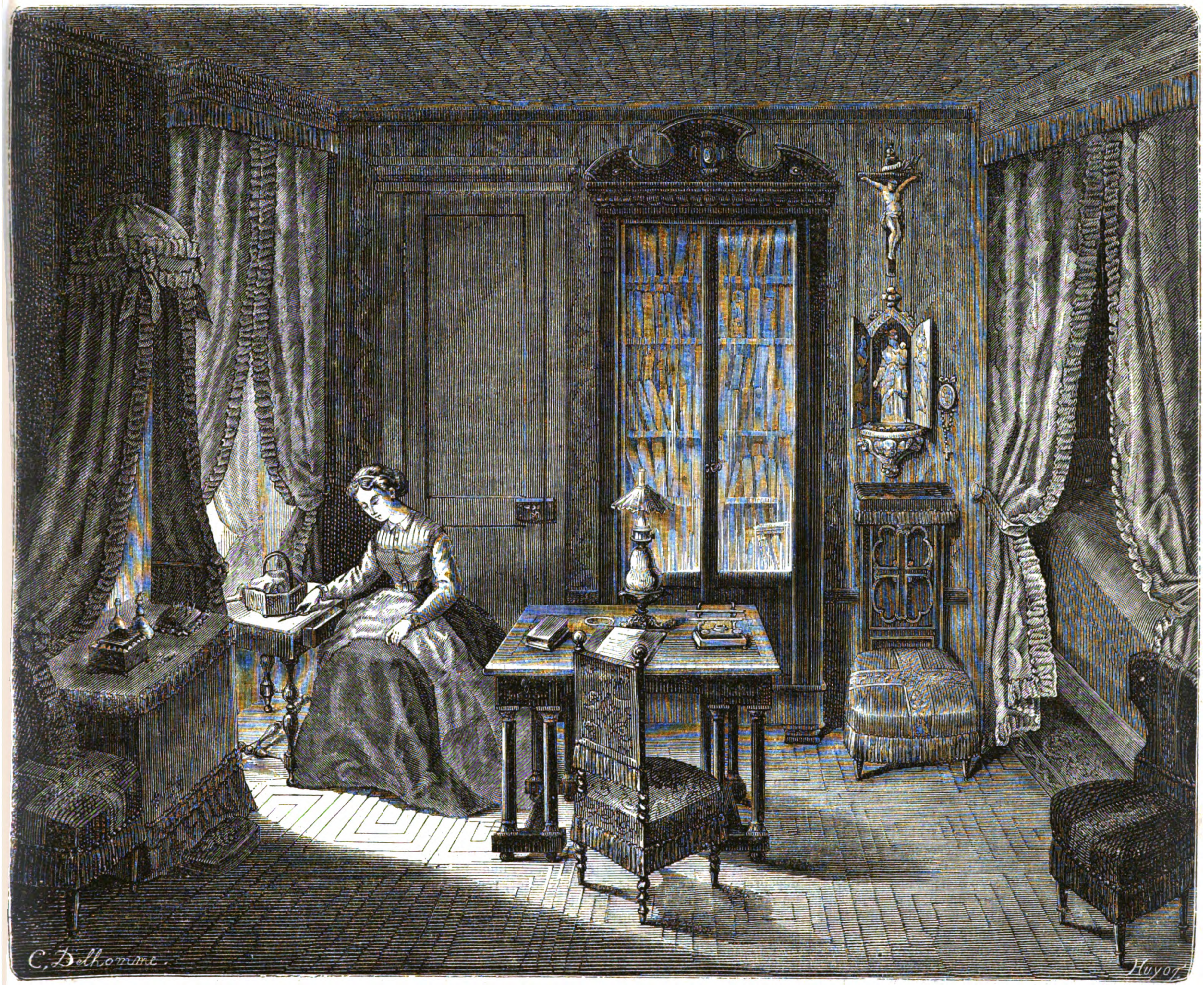


Leroy imp. Paris

quelles j'ai puisé. Ces indications ne sont point des *réclames*; je ne prétends pas entreprendre de démontrer que les maisons dont je parlerai sont les *seules* auxquelles on puisse s'adresser; je ne donne pas mon goût comme *bon*, *mais* comme *mien*; je ne dirai pas : « Hors de ces maisons point de salut,» mais seulement ceci : « Après avoir cherché et comparé, je me suis formé une conviction bonne ou mauvaise, et je l'exprime; notre public n'est point forcé de l'adopter et de suivre aveuglément mes indications. Si je me suis trompée, tant pis, non pas pour lui, mais pour moi, car le crédit que l'on veut bien m'accorder s'en trouverait ébranlé; mon intérêt bien entendu me commandait l'examen minutieux, et par conséquent l'erreur serait bien involontaire. »

Je dois aussi aller au-devant d'une objection qui me sera très-probablement adressée : on me dira que ces ameublements imposeraient des dépenses qui ne sont pas à la portée de toutes nos lectrices; cela est vrai, mais, d'une part, ces dépenses sont accessibles à une certaine quantité de nos abonnées, et, d'une autre, il m'est complétement impossible de faire composer les dessins que l'on me demande sans tenir compte d'un certain luxe. Représenter une chambre nue, dépourvue de tentures, contenant seulement le strict nécessaire en fait de meubles, serait, au point de vue de la simplicité, obligatoire en certains cas, une entreprise aussi inutile que celle de nous vouer, au nom de l'économie, à la reproduction de gravures de modes composées de toilettes absolument dépourvues d'ornements. De même que l'on peut aisément se figurer une robe complétement dégarnie, il est facile de se représenter une chambre dépourvue de toute recherche; dans l'un et dans l'autre cas notre ministère devient inutile; il ne l'est pas, si l'on veut bien réfléchir qu'il est loisible à chacune de nos lectrices de modifier les indications que nous leur donnerons sur l'ameublement, en se dirigeant d'après leur goût personnel, et surtout en tenant compte des ressources dont elles disposent. Ce dernier point, très-important pour nous, tiendra toujours une place considérable dans nos préoccupations, et nous espérons que si *toutes* nos abonnées ne peuvent se procurer les meubles élégants dont elles vont recevoir l'image, chacune d'entre elles trouvera du moins, dans les observations et les règles générales figurant dans le texte qui accompagne ces dessins, quelques détails dont elle pourra faire son profit.

La *chambre de jeune fille* est entièrement meublée en perse fond bleu à dessins *grisaille* (style ancien); les murs sont recouverts de papier assorti comme teinte et comme dessin à la perse employée pour les rideaux; ce papier varie (suivant les teintes) de 3 francs 50 centimes



CHAMBRE DE JEUNE FILLE.

à 6 francs le rouleau; les fonds rouges en nuance solide sont les plus chers. Cette combinaison, déjà fort élégante, est tout à fait suffisante. Il est plus riche, plus cher surtout, de recouvrir entièrement les murs avec de la perse pareille à celle des rideaux; mais l'effet général n'est pas sensiblement préférable, et cette dépense est inutile, sinon au point de vue du luxe, du moins à celui de l'élégance. Je dois cependant en tenir compte pour celles de nos lectrices qui *peuvent* et veulent faire cette dépense; je leur conseillerai, dans ce cas, de se garder du plafond pareil, si elles emploient de la perse à grands ramages : l'effet en serait lourd, écrasant, *inélégant*; le plafond pareil, c'est-à-dire tendu en perse, ne peut être fait qu'avec les perses à dessins légers, dits *Pompadour*. Pour toute autre perse on devra préférer les plafonds unis à corniches plus ou moins riches; on les fera en papier gris de teinte douce quand la chambre sera tendue en papier, ou bien en perse à grands dessins *grisaille* ou Louis XIII. La corniche sera grise aussi, mais de teinte plus foncée que le plafond, avec la perse à dessins *grisaille*.

L'alcôve de la chambre de jeune fille est tendue à l'intérieur en perse semblable à celle des rideaux; cette règle doit du reste être observée pour toutes les alcôves dès que l'on peut s'accorder cette recherche. J'ajouterai à ce sujet une observation déjà répétée en bien des circonstances, et que je renouvelle obstinément, parce que je voudrais la faire pénétrer dans les convictions de nos lectrices. Des tentures très-*étoffées* sont plus élégantes, même faites en tissu peu coûteux, que des tentures mesquines exécutées en tissu fort cher. Supposons une chambre à coucher dont les fenêtres et l'alcôve seront garnies en rideaux de damas de soie; le prix de ces rideaux sera fort élevé; l'effet général sera moins élégant, moins confortable, moins agréable que celui d'une chambre avec rideaux, portières et alcôve tendue extérieurement et intérieurement d'une étoffe si modeste qu'on la suppose, fût-ce du *croisé* en laine.

Les meubles *meublants* se composent du lit, d'un prie-Dieu, d'une bibliothèque, d'une table à ouvrage, d'une table-bureau, le tout en bois noir, avec incrustations de filets d'ivoire, exécutés chez M. Hunsinger, rue la Roquette, 56. J'ai déjà mentionné une fois le nom de M. Hunsinger, qui a créé un genre nouveau dans l'art de l'ébénisterie; les meubles que l'on exécute dans ses ateliers sont copiés sur les modèles les plus purs de la renaissance; la copie est faite avec tant d'intelligence qu'un certain nombre des spécimens de son industrie sont admis dans les collections des marchands et des amateurs d'antiquités. La table-bureau que l'on voit au centre de notre dessin est à deux tiroirs, — un de chaque côté; un tiroir forme le centre de la table, dont le milieu est recouvert d'un drap tendu, nuance sang de bœuf. Le prix de ce meuble élégant, si pure

qu'en soit la forme, n'est pas aussi élevé que l'on pourrait le croire. J'ajouterai que ce genre de meubles n'est point soumis à la loi de l'*assortiment;* tout meuble un peu artistique est admis à figurer parmi d'autres meubles, quel que soit leur style et le bois dont ils sont faits. Nous avons placé dans cette chambre plusieurs meubles provenant de chez M. Hunsinger, en nous promettant d'avertir nos lectrices que rien ne les oblige à se priver de l'un de ces objets, dans le cas où elles ne pourraient les posséder tous.

Les siéges recouverts en perse sont élégants, il est vrai, et complètent admirablement l'harmonie de la chambre, mais leur durée est éphémère, — mais ils perdent très-vite leur fraîcheur, — mais les taches et les fentes ne tardent pas à s'y produire et à offrir un aspect lamentable; toutes ces raisons militent pour l'alliance de la tapisserie avec la perse en fait d'ameublement, c'est-à-dire que les siéges seront faits entièrement en tapisserie, ou bien en bandes de tapisserie et reps, ou drap de même teinte que le fond de la perse, ou bien en bandes de drap avec applications jointes à du drap uni. Ces diverses combinaisons méritent des développements particuliers.

Les siéges faits entièrement en tapisserie, et destinés à figurer dans une chambre meublée en perse à dessins *grisaille,* seront de même style que la perse : bouquets ou *ramages* grisaille sur fond en laine ou soie, de même teinte que le fond de la perse. Ceci est rigoureusement obligatoire au point de vue de l'harmonie et de l'élégance.

Si l'on préfère les bandes de tapisseries alliées au drap ou bien au reps, on fera ces bandes à dessins *grisaille* sur fond semblable à celui de la perse, tandis que le drap ou le reps seront gris.

Enfin, si l'on veut tenir compte d'une nouveauté charmante qui m'a été récemment indiquée par Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, on brodera soit des bandes de drap, — soit le siége entier sur drap. Il n'est plus question, sous aucun prétexte, de la naïve et primitive broderie exécutée à la croix sur du canevas posé sur du drap : on tirait les fils du canevas et l'on obtenait de gros effets.... affreux, il faut bien l'avouer; ces croix, non entourées par un fond qui dissimule leurs angles, composaient une broderie heurtée, et aussi laide que possible; ce n'est point à la croix que s'exécute la nouvelle broderie sur drap.

Nous revendiquons un peu, au nom de *la Mode illustrée,* l'honneur d'avoir vulgarisé en France la broderie en application de drap sur drap. A Mme Michaud revient le mérite de l'avoir rendue aisée, accessible même aux moins actives, aux moins habiles des femmes. Elle prépare, soit des bandes pour siéges, rideaux, portières, soit des chaises, des coffres à bois, etc., entièrement en drap, avec tous les contours des dessins tracés en blanc, ou bleu, ou noir ; tous les *motifs* de drap sont découpés à l'avance, et le travail est livré, échantillonné, de telle sorte qu'on n'a plus qu'à poser chaque *motif* sur la place qui lui est réservée, et à le fixer par des points de feston très-écartés, des nervures, des points *noués* exécutés en soie; les lacets qui interviennent dans le dessin sont fixés par des coutures en croix et des points de feston. Celles de nos lectrices qui ne voudraient pas avoir recours à Mme Michaud trouveront dans la collection de *la Mode illustrée* un grand nombre de dessins pour ce genre nouveau, sans compter ceux qu'elles recevront; il s'agira seulement de découper bien régulièrement chacun des motifs en drap.

Cette broderie s'applique à tous les objets grands et petits; on en fait des pelotes, des écrans, des pantoufles, et surtout beaucoup de chaises *volantes* pour salon, chacune sur fond différent : drap noir, — blanc, — gris, — Havane, — rouge, — nuance saumon, — paille, etc.

Dans l'ameublement de la chambre de jeune fille, comme dans celui de toute autre pièce, il faut tenir compte de la disposition des panneaux pour le choix des meubles. Le plafond est-il très-élevé? on devra nécessairement choisir des meubles élevés; sur un panneau plus large que long, on devra placer un meuble assorti, c'est-à-dire plus large que long, et agir en sens inverse pour les panneaux étroits.

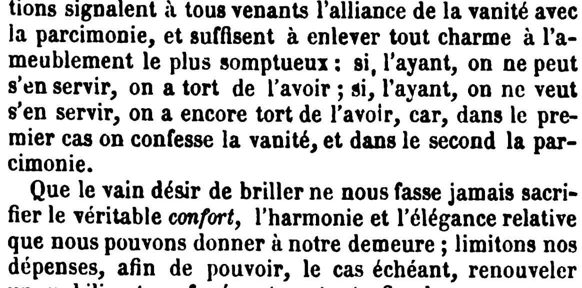
La console est un meuble de salon, déplacé par conséquent dans une chambre à coucher, où doivent figurer principalement les meubles utiles. Si la pièce a deux fenêtres, on posera sur le panneau qui les sépare, et qui n'est jamais très-large, un chiffonnier, meuble étroit et élancé; au-dessus du chiffonnier on placera une glace plus ou moins simple; sur le chiffonnier une statuette, — ou bien une coupe, — ou une petite jardinière, — ou bien une potiche. Point de candélabres sur la cheminée; une pendule simple, — même si l'on désire la choisir très-riche, — simple de forme par conséquent, deux potiches de Chine, du Japon, ou deux cornets en faïence de Rouen.

La commode peut être remplacée avantageusement soit par le chiffonnier, soit par un meuble moitié *armoire,* garni de quelques tiroirs, qui sera plus élégant, plus *décoratif* que la vulgaire commode. M. Hunsinger m'a fait examiner quelques-uns de ces meubles dont la partie inférieure se compose de trois tiroirs surmontés de deux panneaux formant armoire, avec fronton plus ou moins riche. Si ce meuble n'est pas très-élevé, ou plutôt si le plafond est trop haut, on pose sur l'armoire deux ou trois potiches.

Il n'y a point de canapé dans une chambre à coucher destinée à une jeune fille, point de chaise longue non plus, car la paresse, l'oisiveté, la mollesse, lui sont interdites. L'accoudoir de son prie-Dieu s'ouvre, et sert à contenir ses livres de piété; la bibliothèque renferme les volumes d'instruction et d'éducation qui ont été choisis par ses parents; la table à ouvrage contient les éléments de tous les travaux utiles ou gracieux que la jeune fille doit apprendre à exécuter. Sa table à écrire, infiniment plus gracieuse et plus commode que les bureaux *droits,* moins prétentieuse qu'un bureau proprement dit, contient, rangés en bon ordre, les cahiers de papier à lettre et les enveloppes assorties aux diverses dimensions de ces cahiers; son encrier est soigneusement posé sur un plateau fait en laine au crochet ou bien en tapisserie, destiné à préserver de toute maculation le drap incrusté dans la table.

Quel que soit le luxe que l'on aura pu prodiguer dans l'ameublement d'une chambre de jeune fille, ce luxe sera insuffisant, et même déplaisant, si les divers objets mis à la disposition de la jeune fille ne témoignent pas d'un soin minutieux et d'une propreté rigoureuse. En s'habituant à nettoyer elle-même ses porcelaines, ses petits meubles, ses livres, elle prendra peu à peu le goût de l'ordre, en veillant cependant à ce qu'il ne dégénère pas en manie; il y a, dans ce petit gouvernement intérieur, un juste milieu qu'il faut savoir discerner quand on désire éviter le désordre, sans cependant devenir l'esclave d'une règle qui, par son rigorisme, confinerait au ridicule. Il y a des soins utiles et nécessaires, comme il y en a qui sont superflus et absurdes; il est évident qu'il ne faut pas placer une lampe sur le drap de la table à écrire, sans interposer entre la lampe et la table un petit plateau destiné à préserver celle-ci de toute tache d'huile; mais, quand on voit recouvrir le tapis d'une table avec un second tapis plus grossier, destiné à préserver le précédent, quand on aperçoit les bronzes et les dorures empaquetés de papier ficelé, la pendule revêtue d'une gaze, les meubles cachés sous des housses, on ne saurait s'interdire un léger sourire; l'élégance ou la richesse d'un mobilier représentant une jouissance de tous les moments pour leur propriétaire, cette jouissance est réduite à néant par cet emballage général. Dès lors, pourquoi s'imposer des dépenses dont nul ne jouit? Mieux vaut n'avoir point de bronzes, point de dorures, que de s'imposer la vue de leurs enveloppes préservatrices, et, si l'on tient à vivre en face de siéges empaquetés de housses, on fera une économie intelligente en se dispensant de recouvrir ces siéges avec une étoffe coûteuse, qui, perpétuellement recouverte, devient complétement inutile. Sérieusement parlant, les housses, les enveloppes de gaze et de papier ne peuvent élire domicile que dans un appartement inhabité, ou dans les salons de cérémonie qui servent seulement cinq ou six fois dans l'année. Dans tous les autres cas, ces précautions signalent à tous venants l'alliance de la vanité avec la parcimonie, et suffisent à enlever tout charme à l'ameublement le plus somptueux : si, l'ayant, on ne peut s'en servir, on a tort de l'avoir; si, l'ayant, on ne veut s'en servir, on a encore tort de l'avoir, car, dans le premier cas on confesse la vanité, et dans le second la parcimonie.

Que le vain désir de briller ne nous fasse jamais sacrifier le véritable *confort,* l'harmonie et l'élégance relative que nous pouvons donner à notre demeure; limitons nos dépenses, afin de pouvoir, le cas échéant, renouveler un mobilier trop fané, et surtout afin de nous accorder à nous-mêmes et à nos hôtes la permission d'user librement de nos siéges et de nos tables. Toute autre combinaison est mesquine, déplaisante, et, qui plus est, inintelligente, parce que les housses les plus conservatrices ne préservent que bien imparfaitement le meuble qu'elles cachent entièrement. EMMELINE RAYMOND.



PILE OU FACE.

Suite.

Un mois s'était passé depuis l'arrivée de notre convalescent aux Rosoies. La santé lui revenait chaque jour avec l'aide du printemps, du clair soleil, de l'air rafraîchissant, des doux plaisirs et de la campagne amie. Comme il se sentait plus fort, il devenait aussi plus actif, et il commençait à reprendre ses anciennes habitudes, qui, dans son enfance, l'avaient si fort attaché aux Rosoies; c'est-à-dire qu'il se levait matin, pour aller chercher le soleil, et boire du lait fraîchement tiré à la ferme voisine. Les jeunes gens qui avaient connu Paul à Paris, et qui avaient vidé avec lui tant de *decanters* de port ou de verres de champagne, auraient ri de voir le beau buveur, le joyeux convive, s'en aller, aux lueurs roses de l'aurore, parmi les hautes herbes brillantes et moites de rosée, vers l'étable où ruminaient lentement les belles vaches blanches et noires, et où il attendait avec impatience et vidait avec délices sa grande jatte de lait crémeux, tiède et parfumé. Les goûts simples procurent de si nombreux plaisirs! On retrouve tant de petits bonheurs quand on se rapproche de la nature! Certes, il y avait loin des murs mal plâtrés de l'étable aux brillantes tapisseries de la Maison-Dorée; une seule coupe en cristal ciselé, débordant de champagne rose, n'aurait pu être payée par cent bols de ce lait fumant, et pourtant Paul se délectait de son breuvage modeste, ne regrettait pas cette splendeur en présence de cette simplicité. S'il se rappelait parfois ses plaisirs et ses fêtes de Paris, il lui semblait que là-bas il subissait la fièvre, et qu'ici, il goûtait le repos de la vie.

Un matin, il se leva un peu plus tard que d'ordinaire. Mme Fermoy avait donné un grand dîner la veille; Paul était revenu au champagne: aussi sa tête en était-elle restée lourde et son sommeil agité. Voyant que le soleil commençait à scintiller déjà entre les branches basses des grands arbres, il s'habilla à la hâte pour se rendre à la ferme avant que ses nourrices fussent allées aux champs. Mais, au moment où il traversait le vestibule, il fut arrêté par la femme de chambre de sa tante, qui vint à lui d'un air agité :

« Monsieur Paul, est-ce que vous allez sortir? » lui dit-elle. « C'est que madame est malade, il me semble, et qu'il faudrait peut-être aller chercher le médecin.

— Ma tante malade! » s'écria le jeune homme en s'arrêtant sur le seuil de la porte. « Que lui est-il donc arrivé?

— Mais..... je ne sais, Monsieur. Elle a commencé à se plaindre cette nuit; elle avait un grand mal de tête, puis la fièvre l'a prise..... En ce moment elle est très-abattue, elle paraît sommeiller. »

Paul remonta précipitamment l'escalier, et entra dans la chambre de sa tante. Celle-ci ne parut pas l'apercevoir, plongée qu'elle était dans un assoupissement vague, agitée de temps à autre par des mouvements fébriles, et poussant parfois des gémissements faibles et douloureux.

« Un exprès va partir sur-le-champ pour ramener le médecin de la ville voisine, » dit Paul à la femme de chambre; « mais peut-être serait-il bon de donner quelques soins à ma tante, en attendant..... Ah! si ma tante de Sauvron était ici! Moi, par malheur, je suis tout à fait incapable et inutile à un malade, et vous, Françoise, ce n'est pas votre affaire non plus..... Ah!..... j'y suis; allez vite prévenir Mlle Jeanne. Elle doit avoir quelque expérience sous ce rapport, elle qui s'associe aux bonnes œuvres de ma tante de Sauvron. »

La femme de chambre disparut, et revint bientôt, annonçant que Mlle Cayrol était sortie.

« Comment!..... sortie? » répéta Paul, qui fronça le sourcil par un mouvement presque involontaire.

« Oui, Monsieur; Thérèse m'a dit qu'elle sort ainsi tous les matins, au moins pour une ou deux heures.

— Ah!..... à la messe, sans doute?..... » dit le jeune homme qui, sans qu'il sut pourquoi, se sentait le cœur un peu serré.

« Oh! Monsieur, » répliqua Françoise avec un sourire, « la messe se dit à présent à cinq heures du matin, et l'église est tout près d'ici..... Si Mlle Cayrol y allait, il y a une bonne demi-heure qu'elle pourrait être revenue.

— Ah! c'est peu de chose après tout, » dit Paul, qui voulait se dissimuler à lui-même son trouble..... « Et ma tante n'a peut-être qu'une forte migraine; en ce cas, Mlle de Piennes connaîtra bien quelques poudres ou quelques gouttes qui puissent la soulager..... Allez donc prier Mlle Berthe de venir, si toutefois elle est réveillée. »

Françoise partit. Cette fois elle resta plus longtemps, et revint encore seule, annonçant que Mlle Berthe dormait encore, et qu'on n'osait pas la réveiller. Il avait même été très-difficile de se faire entendre de sa femme de chambre, car la soubrette et la maîtresse, préparant une toilette nouvelle pour une fête qui devait avoir lieu le lendemain, avaient veillé une grande partie de la nuit : l'une consultant, arrangeant, inventant; l'autre s'épuisant à exécuter toutes les charmantes fantaisies et à satisfaire tous les petits caprices. Il était donc hors de la question de penser à les réveiller.

« Je vais pourtant sortir un peu, » dit Paul; « restez près de ma tante en attendant. Si je trouve Mlle Jeanne, je vous l'enverrai. D'après ce qu'on vous a dit de ses habitudes, il est probable qu'elle sera bientôt de retour de la promenade..... Et puis, il faut bien que j'aille faire partir le messager. »

Paul descendit et quitta le château; mais il n'alla point boire de lait à la ferme. Triste, inquiet, mécontent, sans qu'il sût trop pourquoi, il s'affligeait de la maladie de sa tante, mais il s'irritait surtout de l'absence de Jeanne. Il se disait qu'elle était ingrate, cavalière, mal élevée, et qu'une jeune fille qui se respecte ne doit point courir les champs si matin : « Qui l'accompagne dans ses promenades journalières? » se disait-il. « Personne, assurément..... A cette heure les chemins sont presque déserts, et elle est si belle, si élégante!..... Que peut-elle faire tous les jours? où peut-elle aller? »

Tout en méditant et en se tourmentant ainsi, il errait sur la grand'route et dans le parc; il parcourait les clairières, les sentiers, les allées, cherchant de l'œil et prêtant l'oreille, trouvant le temps bien long, puisque Jeanne

ne paraissait pas. Mais dans l'un des endroits les plus isolés du parc, comme il s'approchait du tournant d'une *petite* allée, il crut entendre dans les feuillages la voix de la jeune fille qui disait :

« Oh ! venez, venez, partons vite; le soleil est déjà bien *haut*, et je voudrais tant arriver à la maison avant que Mme Fermoy fût levée ! »

En entendant ces simples mots, le soupçon et le dépit l'emportèrent, chez notre ami Paul, sur les plus rigoureuses lois de la politesse. Il s'avança précipitamment jusqu'à l'ouverture du sentier, plongea dans toute sa longueur un regard curieux, et aperçut, à une trentaine de pas devant lui, Jeanne qui marchait assez rapidement, *suivie* d'une robuste paysanne.

Ah ! qu'elle était jolie ce matin-là, la vagabonde jeune fille !..... Jolie, mais assez bizarrement accoutrée. Une boîte de fer-blanc peinte en vert, semblable à celle que portent les herboristes, était retenue à son côté par une bretelle verte passée en sautoir sur sa simple robe grise. La boîte, entr'ouverte, laissait passer quelques feuilles, quelques brindilles, quelques grappes colorées arrachées au grand trésor des champs. Mais Jeanne ne s'était pas bornée dans le cours de ses conquêtes ; outre les plantes que renfermait sa boîte, elle portait encore deux longues et épaisses gerbes dans ses mains : c'étaient des plantes sauvages, puissantes, champêtres, que Paul dédaignait, ou qu'il ne connaissait pas. Il y avait là des calices roses, des épis bleus, des grappes blanches, des corolles d'or, des pétales ou pourprés ou vermeils, et les plus longs d'entre les épis, les plus folâtres d'entre les grappes, s'élevant jusqu'au doux visage de la jeune fille, se mêlaient aux épaisses tresses brunes, luisant avec des reflets dorés sous l'ombre du petit chapeau gris.

La paysanne qui suivait la demoiselle était pareillement chargée. Seulement, au lieu de boîte, elle portait en sautoir un carton à dessin..... Paul vit d'un coup d'œil l'album, les fleurs, la verdure, la boîte, et commença à respirer. Jeanne faisait l'école buissonnière avec les fleurs des champs, et allait aux rendez-vous que lui donnaient les agrestes beautés de la nature.

Son visage exprima malgré lui des impressions joyeuses, et ce fut avec une mine rayonnante qu'il mit le chapeau à la main.

« Eh quoi ! mademoiselle Jeanne, » s'écria-t-il, « déjà levée ! vous butinez de si grand matin, comme les abeilles et les papillons?

— Comme les abeilles, vous l'avez dit, monsieur Paul. Je fais ma provision de miel pendant que je suis à la campagne. C'est un plaisir dont je ne jouis pas souvent, et il n'est que juste d'en profiter.

— Ainsi, Mademoiselle, vous herborisez, vous peignez des fleurs, vous faites un album et un herbier, et vous gardez les plantes mortes à côté de l'image des plantes fleuries ?

— Justement, monsieur Paul, je chasse deux lièvres à la fois. Seulement, je dessine les fleurs pour mon plaisir, et je recueille des plantes médicinales pour l'usage de notre dispensaire. C'est madame de Sauvron qui me l'a recommandé, elle qui est si soigneuse et qui n'oublie jamais rien.

— Oh !..... des plantes médicinales !..... » répéta Paul en faisant une légère grimace. « .... Du chiendent, de la guimauve, de la bourrache, et un tas de broussailles de cette espèce !.... Est-ce qu'elles méritent d'être cueillies, et cueillies par vous, ces stupides herbes qui sentent la tisane?

— Ah ! monsieur Paul, puisque vous parlez ainsi, c'est que vous ne les connaissez pas, » répondit Jeanne avec un malin sourire. « Vous calomniez ces humbles plantes.... Croyez-vous donc que, parce que Dieu les a faites utiles, il n'ait pas voulu aussi les faire belles, gracieuses, parfumées?.... Pauvres fleurs ! on les dessèchera bien assez vite pour en faire des sirops ou des infusions; qu'elles se parent en attendant, qu'elles éclosent et qu'elles sourient ; qu'elles égayent la verte orée du bois avant d'aller sécher aux rayons du pharmacien !..... Tenez, monsieur Paul, regardez ces longs épis bleu pâle, si souples, si frêles, si gracieux; je suis sûre que si vous les aviez trouvés sur votre route, charmants et inconnus, vous les auriez cueillis pour les voir tressés dans les cheveux de Berthe.... Eh bien ! c'est tout bonnement la véronique-gentiane, et sa racine s'emploie en infusion... Et ces petites fleurs bleu d'azur, si bien découpées, un peu velues, mais si mignonnes ! ce n'est rien que de la cynoglosse, et le suc de la plante sert à faire des pilules pour la toux... Est-ce qu'on ne pourrait pas faire une jolie couronne blanche avec ces disques si fournis, si purs, floconneux et éclatants comme des cristaux de neige? En latin, ils s'appelleraient *anthemis nobilis;* et notre langage ordinaire les baptise tout uniment camomille romaine.... La reine et la *beauté* de ma gerbe, n'est-ce pas cette gentiane splendide, si rayonnante et si fière de ses grandes fleurs bleues toutes parsemées de points d'or ?... On dirait qu'elle s'est habillée en princesse pour la grande fête de la nature; et elle ira pourtant infuser dans du vin blanc, pour fortifier les convalescents et les travailleurs affaiblis...... Voyez si elle ne fait pas un effet merveilleux, si elle ne forme pas un groupe composé pour le pinceau d'un artiste, à côté de cette valériane rouge dont la corolle vermeille et veloutée s'étale si orgueilleusement ?..... Oh ! oui vraiment, monsieur Paul, mes pauvres fleurs de pharmacie sont belles; je les respecte et je les aime. C'est pour cela, qu'avant de les dessécher dans mon herbier, je les dessine dans mon album, afin qu'elles me laissent au moins leur portrait et leur souvenir, les pauvrettes ! »

En parlant ainsi, Jeanne avait tour à tour tiré de ses épaisses gerbes ses trésors les plus parfumés et les plus radieux, et, avec l'éloquence de son admiration naïve, elle les montrait à Paul, qui se taisait, écoutait, regardait, ému, rêveur, admirant les douces fleurs, et surtout la douce fille.

« Ah ! Mademoiselle, vous avez raison, » dit-il enfin ; « je parlais comme un étourdi et un ignorant que j'étais tout-à-l'heure ; et, en me montrant ces fleurs, en me les faisant aimer surtout, vous m'avez appris à les connaître. Qui pourrait résister au charme de votre langage et à l'attrait de leur beauté ?..... Voulez-vous bien me permettre, en guise d'expiation, de me charger d'une partie de votre gerbe et de la porter au château ?.... Peut-être, en y cherchant bien tous les deux, y trouverons-nous quelque plante salutaire qui puisse offrir un remède à l'indisposition de ma tante.

— Est-ce que madame Fermoy est malade ? » demanda Jeanne vivement.

« Oui, Mademoiselle..... On est venu m'avertir il y a une heure environ, et je vous cherchais pour vous prier de vous rendre auprès d'elle.

— Oh ! quel malheur qu'on ne me l'ait pas dit ce matin !... Mais tout le monde dormait encore dans la maison quand je suis partie pour faire ma ronde par la campagne.... Vite, monsieur Paul, hâtons-nous de rentrer ! »

Et la jeune fille, pour presser le pas, remit une partie de ses fleurs au jeune homme et l'autre à sa compagne. En un quart d'heure elle fut arrivée au château, et entra, suivie de Paul, dans la chambre de Mme Fermoy.

« J'ai quelque habitude de soigner les malades, » dit-elle au jeune homme au bout d'un instant, « et je crois qu'il se présente quelques symptômes d'éruption. Une infusion de bourrache ne pourrait être que profitable..... Avec cela il y a de l'accablement, et la fièvre est assez forte. Avez-vous fait prévenir le médecin ?

— Certainement, » dit Paul, « il sera ici dans une heure.

— Alors, attendons-le, » dit Jeanne. « Mais d'ici-là je resterai ici; et vous, monsieur Paul, veillez, je vous prie, à ce que personne n'entre dans la chambre de la malade. »

Elle alla fermer soigneusement les rideaux des fenêtres, arrangea les oreillers du lit, et prépara pour la tante Fermoy une boisson rafraîchissante, pendant que Paul s'éloignait en silence, presque tranquille sur l'état de sa tante depuis qu'elle avait Jeanne à ses côtés.

IX.

Le médecin vint en effet au bout d'une heure, et resta assez longtemps enfermé avec Jeanne et Paul dans la chambre de la tante Fermoy. Il n'y voulut admettre aucune autre personne, et recommanda fortement à la jeune fille de placer auprès de la malade une garde intelligente et dévouée; puis il partit, en assurant qu'il reviendrait le lendemain, car il trouvait l'état de sa cliente un peu grave.

A peine était-il sorti que la cloche de la cuisine appela les habitants du château au second déjeuner. Jeanne voulait se dispenser de s'y rendre; mais Paul la supplia de n'en rien faire, lui représentant qu'en l'absence de Mme Fermoy, c'était elle qui, mieux que personne, pouvait présider au *luncheon*. Heureusement, ce jour-là il n'y avait point de visiteurs aux Rosoies; mais les deux jeunes gens eussent été assez embarrassés de leur long tête-à-tête dans la salle à manger, si bientôt Berthe n'y eût fait son apparition, toute mignonne et fraîche, et souriante dans son léger peignoir rose.

« Oh ! comme je suis en retard !..... Tante Fermoy va me gronder..... (Elle avait pris l'habitude, en riant, d'appeler Mme Fermoy ma tante : elle le faisait ainsi, peut-être en partie pour se moquer de Paul.)..... Mais c'est que j'ai veillé si tard!... Jeanne, le croirais-tu? j'avais encore l'aiguille à la main à deux heures.....

— Vraiment ! » dit celle-ci. « Que cousais-tu donc ?.....

— Eh ! ma mignonne, les volants de ma robe de grenadine..... Ils étaient si lourds, si mal posés !.... de véritables paquets; enfin, une horreur. J'avais bien recommandé à Lise de les remonter autrement; mais cette fille est si lente, si maladroite ! Ne m'a-t-elle pas déclaré qu'il lui était impossible de refaire et de remonter douze petits volants dans une nuit?...... Des volants pas plus hauts que ça, ma chère...... Et elle avait le mantelet pareil et un corsage blanc à me faire aujourd'hui, c'est certain.... Alors, j'ai dû l'aider, me fatiguer, passer la nuit.... Ah ! que c'était impatientant ! Comme je me suis piqué les doigts, et combien j'ai cassé d'aiguilles !..... Est-ce que je n'ai pas encore les yeux tout rouges ce matin ?..... Mais pourquoi donc déjeunons-nous?...... Ce n'est pas gentil de commencer avant d'avoir dit bonjour à la tante.

— Vous ne verrez pas ma tante aujourd'hui, mademoiselle Berthe, » répondit Paul un peu gravement. « Elle s'est trouvée indisposée cette nuit, et le médecin, qui vient de partir, craint fort que la maladie ne se prolonge.

— Ah ! quel malheur ! Est-il possible ? » s'écria Berthe en pâlissant. « Et vous êtes là tous les deux, tranquilles, à déjeuner, au lieu d'aller soigner la pauvre bonne tante, la chère malade ?..... Ah ! Jeanne, je n'aurais pas pensé cela de toi ?...... Monsieur Paul, je croyais que vous aviez bon cœur?..... Eh bien ! moi, j'irai; je n'ai pas faim ; j'irai la soigner, tout de suite..... Il est vrai que je ne sais pas faire la tisane ; mais enfin, Françoise m'aidera; et puis, cela fera toujours plaisir à cette pauvre tante, de voir quelqu'un qui l'aime à côté de son lit. »

En parlant ainsi, la joyeuse étourdie avait jeté sa serviette, quitté sa chaise, et se dirigeait vers la porte, quand Paul, qui la regardait avec intérêt, la retint par un mot :

« Rassurez-vous, mademoiselle Berthe, » dit-il, « ma tante est fort bien soignée. Mademoiselle Jeanne et moi, nous venons de quitter sa chambre, et mademoiselle Jeanne est assez bonne pour se charger de la veiller, en attendant que nous ayons une garde..... De plus, le médecin a recommandé que personne n'entrât dans la chambre, à moins d'absolue nécessité..... Il pourrait y avoir du danger si.... si la maladie était contagieuse.....

— Monsieur Paul, vous dites cela d'un air..... Il n'y *aurait* pas, il y *a* du danger; et voilà pourquoi vous préférez que je n'aille pas voir votre tante; mais dites-moi lequel, dites, dites vite.... Vous verrez que je suis brave. J'ai déjà eu autrefois la fièvre typhoïde, et je n'ai pas peur du choléra.

— Mademoiselle, ce ne sont point là, à ce qu'il paraît, les maladies dont souffre ma tante..... Mais il se présente une éruption..... on craint la petite vérole..... »

Ces derniers mots de Paul parurent produire sur la jeune fille une foudroyante impression. Debout devant la porte, elle recula de quelques pas, lâchant précipitamment la poignée de cristal qu'elle tenait, comme si elle eût craint que ce contact seul ne lui eût été funeste, et se rapprocha de la table, les yeux grands ouverts et pâlissant.

« La petite-vérole, Jeanne ?..... Et tu y es allée ? » s'écria-t-elle dans un transport de crainte plus fort que sa prudence et que sa volonté.

« Oui, » répondit tranquillement celle-ci. « Je ne pense pas en être atteinte, j'ai été vaccinée. Du reste... Mais calme-toi, Berthe; je ne crois pas que, pour toi non plus, il y ait aucun danger.

— Ah ! tu crois ?..... C'est probable; j'ai été vaccinée aussi, » dit la jeune fille sortant peu à peu de son trouble..... « Mais c'est égal, c'est effrayant..... Cette pauvre madame Fermoy ! Une si terrible maladie !..... Mourir, ou être défigurée.... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! je ne saurais lequel des deux choisir.

— Ah ! Mademoiselle, laissez-nous espérer qu'il n'y aura à redouter pour vous aucune de ces cruelles alternatives, » répliqua Paul sérieusement.

« Mais comment cela est-il arrivé?..... Est-ce que la petite vérole règne dans la contrée? » reprit Berthe, qui était retombée sur sa chaise, et qui, dans sa préoccupation, oubliait de manger.

« Un ou deux cas se sont présentés, à ce qu'il paraît, » dit Paul, « mais l'épidémie ne semble pas devoir s'étendre, et ma tante Fermoy était prédisposée plus que toute autre personne à quelque maladie : elle était déjà souffrante depuis un certain temps.

— Ah ! vraiment, c'est terrible..... Cette pauvre tante Fermoy !..... La petite vérole ! » répétait Berthe, pâle, rêveuse, et prise par moments d'un léger frisson de terreur. Sa gaieté ne lui revint pas, sa vivacité même disparut, et les trois jeunes gens achevèrent de déjeuner en silence.

Une fois le repas fini, Jeanne, la première, se leva, et se disposa à sortir.

« Tu y retournes ? » lui dit Berthe, la retenant par la main et parlant à voix basse.

« Oui, » répondit Mlle Cayrol simplement.

« Ah !..... c'est bien..... Moi, je vais sortir un peu..... L'air me fera du bien; le chagrin m'a donné un vilain mal de tête..... Et puis, je crois même que j'irai jusqu'à la station; j'ai besoin de tulle, de rubans.... une masse de petites bêtises..... Je trouverai tout cela peut-être.

— Françoise vous accompagnera, Mademoiselle, si vous voulez, » hasarda Paul, qui voulait s'efforcer de distraire la pauvre Berthe, morne et effrayée.

— Oh ! non, non..... ce n'est pas nécessaire.... Lise me suffira bien, » dit la jeune fille avec un visible embarras.

Paul n'insista point ; il accompagna Jeanne à la chambre de sa tante; et bientôt il vit, par une des fenêtres, mademoiselle de Piennes qui, suivie de sa femme de chambre, sortait de la grande cour, et se dirigeait d'un pas agile vers la station du chemin de fer.

On ne se revit qu'au dîner; mais ce repas encore fut silencieux. On n'avait pas de meilleures nouvelles à donner de l'état de Mme Fermoy, et Berthe ne parla plus de se hasarder dans la chambre de la malade.

Vers la fin de la soirée, Paul, en compagnie de Berthe, prenait le frais dans une des allées du jardin, lorsqu'un exprès arriva dans la cour, apportant de la station un télégramme pour Mlle de Piennes.

La jeune fille le prit et le lut en rougissant.

« Oh ! que c'est contrariant ! Maman me rappelle, » balbutia-t-elle d'une voix mal assurée..... « Une de nos parentes est arrivée à Paris; elle désire me voir..... Elle ne restera qu'une semaine.... N'est-ce pas bien pénible d'avoir à quitter ses amis quand on les voit affligés ?..... Enfin, monsieur Paul, je prierai maman de me laisser revenir sous peu, et j'espère qu'alors je trouverai la pauvre tante parfaitement rétablie, et encore..... encore fraîche et aimable comme toujours ! »

Paul s'inclina et ne répondit rien. Il avait conçu des soupçons au sujet de ce télégramme de Paris, de cette recommandation pressante, et il se doutait bien que la gentille Berthe, effrayée d'un mal dangereux, qui menaçait sa belle santé et son joli visage, avait employé un prétexte honnête pour se préserver du péril.

Ce soir-là, Berthe ne veilla point; elle fit au contraire emballer ses parures et fermer ses malles; et le lendemain, de grand matin, ayant affectueusement embrassé Jeanne, et salué Paul d'un dernier sourire qui brillait à travers quelques pleurs, elle se mit en route pour Paris.

« Et vous, n'allez-vous point partir aussi ? » demanda Paul tristement à la fille du minéralogiste, lorsqu'il eut vu disparaître au bout de l'allée de frênes la voiture où brillaient encore la plume bleue et les boucles de cheveux blonds.

« Non, » répondit-elle paisiblement, « je ne m'éloignerai pas tant que votre tante sera malade...... Moi, je n'ai pas de mère, et mon père ne s'effrayerait pas pour moi d'un danger aussi incertain.

— Mais, moi, ne vous gênerai-je point ici ? » dit Paul avec une émotion secrète.

« Oh ! nullement, monsieur Paul; vous m'aiderez, au

contraire. Vous veillerez à ce que les domestiques entretiennent beaucoup d'ordre et de repos dans la maison; vous me remplacerez quand je serai lasse, vous amuserez avec moi, mieux que moi, votre tante lorsqu'elle ira mieux; et, au cas qu'elle allât plus mal..... vous ne vous fâcherez point, n'est-il pas vrai? si je tâchais de la fortifier en lui donnant quelques espérances célestes?

— Oh! non, je vous le promets! » s'écria Paul ému, en serrant, dans l'élan de son serment chaleureux, la main de la jeune fille.

Celle-ci, sans se troubler, la retira doucement et s'éloigna. « C'est l'heure, » dit-elle, « où je dois donner cette potion à votre tante. Du courage, monsieur Paul! nous allons peut-être nous réjouir à l'arrivée du médecin. »

Elle disparut, et notre ami resta seul, soucieux, fatigué, agité par des sentiments vagues et indéfinissables; inquiet sur les événements du lendemain; partagé entre ces deux images de jeunes filles; admirant, presque malgré lui, celle qui restait, et regrettant au fond du cœur celle qui était partie. Et le médecin vint: mais il ne donna pas d'espoir. L'état de Mme Fermoy était grave; la maladie se développait avec une violence effrayante. Déjà l'éruption hideuse, avec ses pustules rouges et tuméfiées, envahissait la poitrine, les mains, le visage de la tante de Paul. Ils étaient clos et gonflés, ces brillants yeux noirs qui avaient conservé tant de vivacité et de jeunesse! Elles étaient muettes, desséchées et livides, ces lèvres fines et jadis vermeilles, d'où s'échappaient récemment encore tant de mots brillants, tant de gracieux sourires! Ce visage de femme heureuse, encore expressif et charmant, devenait par degrés une chose sans traits et sans couleur, un masque informe, un objet d'horreur et de dégoût pour les uns, de pitié pour les autres. Mais, pour la courageuse Jeanne, c'était encore un objet d'amour. Chose étrange! elle n'avait eu jadis qu'une affection très-modérée pour la brillante et légère Mme Fermoy; mais, depuis qu'elle la voyait souffrir, elle s'y attachait davantage. Elle éprouvait, dans toute sa plénitude, cette récompense du dévouement, qui est l'indulgence et la tendresse. On est plus heureux du bien qu'on fait que du bien qu'on reçoit; involontairement on donne une partie de son cœur à ceux auxquels on donne une part de son temps et de sa vie.

(La suite au prochain numéro.) ÉTIENNE MARCEL.

LIVRES.

La maison Firmin Didot publie en ce moment par livraison et par volumes séparés la deuxième édition de la *Biographie universelle des Musiciens*, par M. F.-J. FÉTIS. Chaque livraison est du prix de 50 centimes; il en paraît deux par semaine. L'ouvrage sera terminé en 128 livraisons, formant 8 volumes grand in-8° de 500 pages chacun. L'ouvrage complet est du prix de 64 francs.

Les Éditeurs ont ouvert cette nouvelle souscription par livraisons et volumes séparés, afin de faciliter l'acquisition de cet important ouvrage à tous les amateurs de musique. Ils y ont en même temps attaché une prime, qui sera accordée à toutes les personnes qui souscriront avant le 31 décembre 1866.

Cette prime consiste en six volumes, au choix, des *Chefs-d'œuvre de la Littérature française*, format in-18 anglais, dont le prix réel est de 3 francs chaque volume, soit 18 francs. Le détail des volumes de cette collection se trouve indiqué dans le catalogue annexé au présent numéro *pour les abonnés de Paris*. Les abonnés des départements et de l'étranger qui désireraient recevoir ce prospectus-catalogue peuvent en faire la demande par lettres affranchies; il leur sera immédiatement envoyé *gratis* et *franco*.

La prime indiquée ci-dessus sera également donnée aux souscripteurs par volumes, ainsi qu'aux personnes qui prendront immédiatement l'ouvrage complet.

L'ouvrage étant entièrement terminé *en volumes*, les personnes qui enverront la somme de 64 francs en un billet de banque de 50 francs, plus 14 francs en timbres-poste ou mandat-poste, dans *une lettre chargée*, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56, à Paris, recevront immédiatement *francs de port et d'emballage* (pour toute la France) *l'ouvrage et la prime*, c'est-à-dire les huit beaux volumes de la *Biographie universelle des Musiciens* de F. FÉTIS, et les six volumes des *Chefs-d'œuvre de la Littérature française* qu'elles auront choisis pour prime, tels que *Lettres de Mme de Sévigné*, 6 vol.; Racine, *Théâtre*; Fénelon, *Télémaque*, *Éducation des Filles*; *Traité de l'Existence de Dieu*; Bossuet, *Histoire universelle*, *les Chefs-d'œuvre comiques du Théâtre-Français*; Scarron, Marivaux, Sedaine, etc.

Une des quatre premières livraisons de l'ouvrage sera délivrée *gratis* et *franco* sur demande affranchie, afin qu'on puisse en prendre connaissance avant de souscrire.

Les abonnés de la *Mode illustrée* nous demandent souvent quel est le nombre de volumes parus de la *Bibliothèque des Mères de famille*, et leur titre. En voici la liste :

Lettres d'une Marraine à sa Filleule, 2e édition, 1 vol. in-12, 3 fr.
Journal d'une jeune fille pauvre, 2e édition, suivie des *Conseils d'un vieux Jardinier*, 1 vol., 3 fr.
Histoire d'une Famille, 1 vol., 3 fr.
Les Rêves dangereux, 1 vol., 3 fr.
La Civilité non puérile, mais honnête, 1 vol., 4 fr.
Aide-toi, le ciel t'aidera, 1 vol., 3 fr.
Le Legs, 1 vol., 3 fr.
Une Femme élégante, 1 vol., 3 fr.
Le Secret des Parisiennes, 1 vol., 3 fr.
Une Corbeille de noces, 1 vol., 3 fr.
Choix de lectures. Littérature française au dix-neuvième siècle, 2 vol., 6 fr.
Le Grand-Père et ses quatre petits-fils, 1 vol., 3 fr.
A quelque chose malheur est bon, 1 vol., 3 fr.

(*Le cartonnage tranche dorée, 1 fr. 25 par volume en plus.*)

Cette *Bibliothèque* forme la collection d'ouvrages la plus convenable et la plus utile qui puisse être offerte en lecture aux jeunes filles, sous le double rapport de l'intérêt et de la parfaite moralité.

On trouve ces livres à la librairie de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

RENSEIGNEMENTS

Toute lettre demandant des renseignements, non accompagnée d'une bande portant le nom de l'abonnée et le numéro d'abonnement, est considérée comme non avenue, et ne reçoit pas de réponse.

Il est totalement *impossible* de recevoir une réponse dans le prochain numéro.

No 21,379, *Rhône*. Il nous est impossible de consacrer une planche entière aux divers objets composant une layette, cette planche n'offrant aucune utilité à un grand nombre de nos abonnées; nous disséminons en conséquence les objets de layettes dans les planches qui paraissent pendant toute l'année, et l'on en a reçu, entre autres, une certaine quantité dans le no 10 de cette année. — *No* 64,759, *Vaucluse*. Merci mille fois pour cette gracieuse lettre. On recevra des patrons de ce genre, mais non celui que l'on m'indique, parce que nous ne pouvons revenir en arrière sur les dessins déjà publiés. — *No* 2,628, *Amiens*. Oui pour *les Enfants*, de Victor Hugo, tous les volumes de Miss Brontë (il n'y en a malheureusement que trois), tous les livres de Dickens. — *No* 63,915, *Isère*. On ne s'élève jamais en abaissant autrui; voilà ma réponse à *la blonde*, et j'ajouterai que plus on est poli, plus on mérite et l'on *obtient* de considération, les airs méprisants étant généralement méprisés; on dira donc sans inconvénient *mademoiselle* à une femme de chambre étrangère; et d'ailleurs, ne connaissant pas son nom, comment la désignerait-on? Comment pourrait-on l'appeler? L'usage fréquent du cold-cream est mauvais: il *encrasse* l'épiderme; la poudre de riz ne lui fait rien du tout : ni bien, ni mal. On a reçu des cols entièrement en guipure dans le no 14. Voir les derniers articles de modes, et entre autres le no 33. Point de veste en *satin* pour jeune fille surtout. Le cachemire est bien préférable. Merci pour l'appréciation et la propagande. Cette *consultation* ne va-t-elle pas me brouiller avec *la blonde?* — *No* 66,560, *Tours*. On est abonnée à la 3e édition, qui n'a pas droit à une gravure coloriée dans le no 31. Voir les conditions d'abonnement des quatre éditions de *la Mode illustrée*. — *No* 15,548, *Isère*. On double le cachemire *après* avoir exécuté la broderie. Voir l'article de modes du numéro 33. — *No* 21,858. Ce patron n'offrirait aucune utilité à la totalité (moins *une*) de nos abonnées. Nous ne doutons pas que l'équité de notre abonnée ne nous absolve pleinement de n'avoir pu consentir à priver toutes nos lectrices d'un patron utile, pour leur en envoyer un qui serait complétement inutile. — *No* 4,304. *Seine-et-Oise*. A trois ans, un petit garçon très-développé pour son âge peut porter des pantalons courts et une veste; mais on ne lui mettra pas un paletot d'*homme;* il portera des paletots courts, en drap gris. — *No* 274, *Suisse*. On recevra, mais il m'est totalement impossible d'assigner à aucun objet une date certaine..... on le comprendra si l'on veut bien réfléchir que, pour peu qu'un objet soit livré par les dessinateurs, graveurs, couturières, le *lendemain* du jour où la planche de patrons est arrêtée, cet objet ne peut paraître qu'un mois plus tard; mais, en feuilletant l'année 1866, on doit trouver le costume désiré; ces dessins s'accommoderont parfaitement du reps nuance bois, mais il faut atténuer autant que possible les teintes, éviter les tons modernes qui sont trop vifs pour un mobilier *vrai* Louis XIII; or le fauve doit être beaucoup plus clair que l'échantillon de laine qui m'est communiqué. Merci pour cette charmante lettre. — *No* 72,524, *Charente*. Je ne connais aucun journal s'occupant spécialement de teinture; je ne crois pas qu'il en existe.

Açores. Les recettes ont été données telles qu'on les a envoyées. Il faut toujours suivre les usages du pays que l'on habite. En France, si le visiteur arrive d'un point éloigné, il ne vient pas seulement pour faire une visite, et il prend ses repas avec ses hôtes, à moins que l'heure de ces repas ne soit passée, et, dans ce cas, on le fait servir à part. Quand on fait une visite à la campagne, aux environs de Paris, les maîtres de la maison n'offrent pas un repas, lorsque l'heure du déjeuner ou du dîner est passée; on propose, selon les saisons et les goûts, des boissons fraîches, ou bien des vins de dessert avec quelques biscuits, et du thé le soir. Cette collation se sert là où la famille est réunie, au salon, ou dans le jardin, indifféremment. — *No* 86,158, *Seine-Inférieure*. L'Administration ne peut livrer les patrons sans les numéros; le prix des numéros *avec* patrons étant indiqué en tête de chaque exemplaire, notre abonnée pourra faire aisément elle-même le petit calcul qu'elle me demande. — *Coblentz*. Une lettre non affranchie a été refusée. — *Bourg*. La robe de noce fait partie du trousseau, non de la corbeille. Le paletot en cachemire noir sera tout à fait convenable pour toilettes de demi-saison. Je conseille de le choisir à deux pointes sur chaque côté, cette forme étant plus *parée* que celle du paletot-sac; on les trouve aux *Magasins du Louvre* tout prêts, de 60 à 200 francs; s'adresser directement au chef de ces magasins, rue de Rivoli. On ne fait pas ces pardessus ajustés à la taille. — *No* 76,071, *Aube*. Robe longue à *queue* en poult-de-soie blanc, bordée avec un bouillonné de même étoffe; ce bouillonné sera non pas froncé, mais plissé de chaque côté, et les plis dirigés d'un seul et même côté. Voici la *base* de la toilette de la mariée : on recouvrira cette première robe avec une robe courte, en mousseline, beaucoup plus longue derrière que devant, et coupée de telle sorte que le volant de mousseline ou de dentelle qui y sera attaché ne couvre pas le bouillonné de la robe de dessous. Corsage montant à manches longues en mousseline, boutonné avec des boutons en perles, ou bien en cristal. Ceinture ronde avec chou, contenant une fleur d'oranger, à laquelle se rattache une branche ayant 15 à 20 centimètres de longueur. Oui pour la toilette en foulard. — *No* 86,190, *Landes*. Voir l'article *Ameublement* du no 36. — *No* 18,490. *Italie*. On porte le deuil même d'un cousin, tout en noir, pendant six semaines, ou bien on ne le porte pas du tout, et l'on ne va pas au théâtre pendant la durée d'un *grand deuil;* le deuil de cousin n'étant que de six semaines, cette privation n'est pas bien redoutable. — *No* 78,055, *Var*. Plus tard; impossible immédiatement. — *No* 15,501, *Neuilly*. On a reçu la réponse pour les devoirs des parrains et marraines, l'article spécial qui leur est consacré dans la *Civilité non puérile mais honnête*, formant actuellement un volume composé de tous les articles publiés sur ce sujet par Mme Emmeline Raymond; ces articles, ayant paru dans *la Mode illustrée*, ne peuvent y être réimprimés. La mère de l'enfant ne fait aucun présent au parrain et à la marraine. — *X*, à *Venise*. Je ne recommanderai jamais ce cosmétique, connu pour être l'un des plus dangereux parmi ceux que l'on peut employer. Mille remercîments à nos *douze abonnées* de la même famille. — *No* 6,062, *Aisne*. Nous ne pouvons revenir en arrière sur nos dessins, pour en donner le patron. On recevra des patrons de vestes de toutes formes. — *No* 17,375, *Angleterre*. Voir la réponse ci-dessus. S'adresser, pour tous les patrons *non publiés* dans *la Mode illustrée*, à Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40. — *No* 78,933, *Deux-Sèvres*. On remplacera le corsage usé, par un corsage en foulard, ou cachemire noir, fait sur le patron du corsage en toile écrue, publié dans le no 32; on ne fait pas ces corsages en velours noir. On ne fait plus de plis sur le bord supérieur des robes; les liserés noirs seront inaperçus..... mieux vaudrait un liseré violet. On ne garnit pas les corsages. J'ignore ce que peut être le *chapeau Clotilde*. — Une mère ne porte pas le deuil de ses enfants..... ou du moins elle n'y est pas obligée..... ou plutôt elle ne songe guère à la couleur de ses vêtements!.... — *No* 17,645, *Hérault*. On ne porte plus autre chose que les robes coupées en pointes, et leur durée sera, en tous cas, de plus d'une année. La robe blanche à filets mauve peut avoir l'une des nombreuses garnitures décrites dans chaque numéro (voir *Descriptions de toilettes*), ou bien être faite sans aucune garniture, seulement avec de gros liserés mauve sur toutes les coutures : c'est ce que je préférerais. Un ou deux biais mauves sur le paletot pareil. Merci mille fois pour cette aimable lettre, et pour le jugement porté sur *A quelque chose malheur est bon*. — *No* 9,454, *Paris*. Je ne comprends pas bien la question qui m'est faite sur la méthode d'*encoller la tapisserie*. Les plumes pour lits, coussins, etc., se nettoient avec une machine à vapeur. — *No* 93,936, *Aix*. Les jupons en cachemire de couleur sont plus que jamais à la mode. — *No* 6,122, *Yonne*. Lettre datée du 13 août, demandant une réponse dans les renseignements *avant* le 18 août; or le numéro le *plus prochain* paraissait le 19 août seulement, et il nous est tout à fait impossible de répondre dans *le plus prochain numéro*, et nous ne pouvons faire de réponse directe, ainsi que nous en avertissons souvent nos abonnées. — *No* 33,760, *Haute-Vienne*. Pour les dessins qui ne sont pas très-compliqués, j'ai toujours calqué tous les contours avec un crayon ordinaire sur le nansouk même, posé sur le dessin; pour les autres dessins, et lorsqu'il s'agit de broder sur des étoffes épaisses, il n'y a pas d'autre procédé à employer que celui indiqué plusieurs fois, et connu de tout le monde: piquer les contours du dessin avec une épingle, le poser sur l'étoffe, passer sur tous les contours un *nouet* en mousseline claire contenant de l'indigo ou de la craie pulvérisée, enlever le dessin, passer un crayon sur tous les contours. Merci pour cette approbation et pour les encouragements qui l'accompagnent. — *Marseille*. Point de robe de tulle, mais seulement une robe en poult-de-soie blanc, pour la toilette de noce. Le tulle ne peut être mis au grand jour. La demoiselle d'honneur ne peut mettre une toilette toute blanche, ni surtout une robe de mousseline vers le 15 octobre; elle met une robe de ville en soie de couleur claire, et, bien entendu, un chapeau. Le paletot de velours peut être fait dès le mois de septembre, mais non un *grand* nombre de robes, car on ne sait au juste ce que la mode nous réserve. Un joli patron de robe de chambre a paru dans le no 51 de l'année 1864; en dehors de ce modèle, très-connu maintenant, il n'y a que les vestes non ajustées avec jupe pareille. S'adresser, pour le trousseau, en toute confiance, aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli. Jamais le père de la mariée ne fait de présents à la famille de son gendre, et les bonbons ne s'offrent qu'aux baptêmes.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

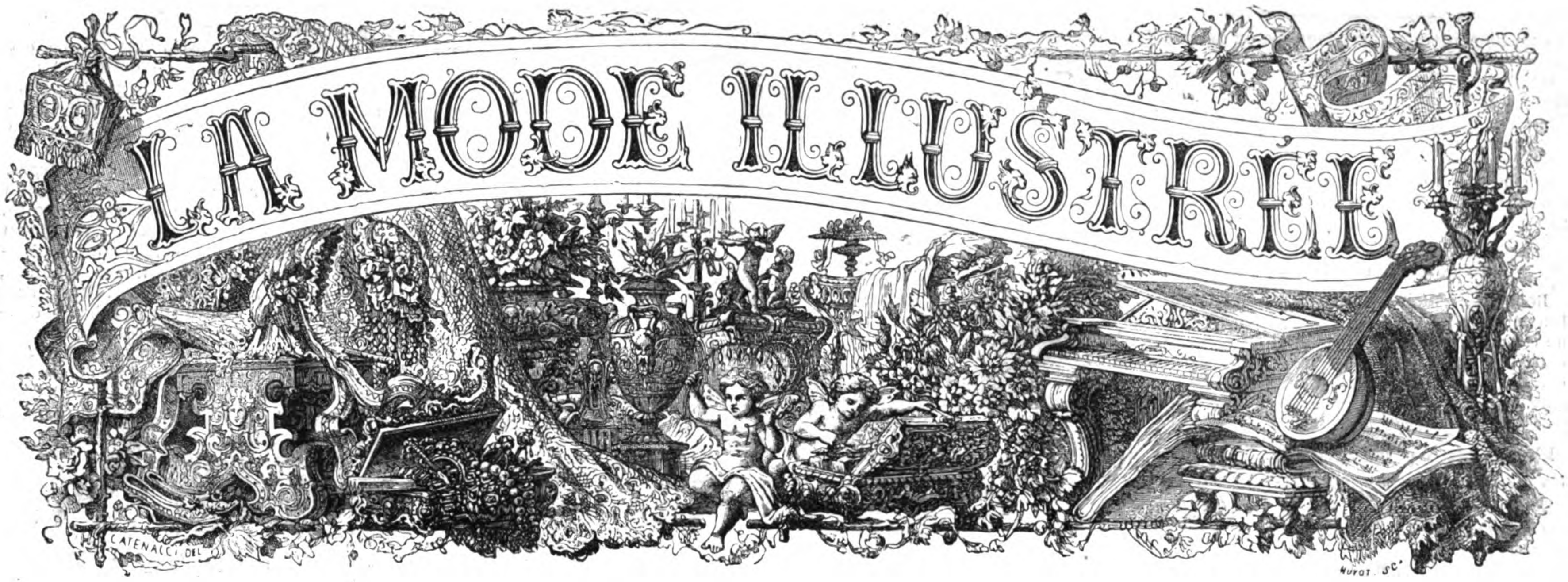
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
Le mensonge est toujours dévoilé et puni.

N° 38 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 16 septembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Veste-boléro.

Les figures 32 à 34 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Cette veste, faite en poult-de-soie violet, est garnie de guipure blanche et de galons en soie noire et blanche, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur.

On coupe les devants (étoffe et doublure) d'après la figure 32, le dos sans couture d'après la figure 33, qui en représente la moitié. On assemble tous les morceaux



VESTE-BOLÉRO (DERRIÈRE).

en rapprochant les chiffres; les coutures sont couvertes par l'un des côtés de la doublure que l'on ourle par-dessus.

L'épaulette (fig. 34) est préparée avec une bande de poult-de-soie, ayant 10 centimètres de largeur, 70 centimètres de longueur, coupée en biais, diminuée à chaque extrémité, puis plissée sur ses côtés longs. On pose l'épaulette entre l'étoffe et la doublure, en la fixant depuis 27 jusqu'à 28 ; six bouclettes, faites en galon, sont posées sur l'épaulette, de façon à l'entourer, c'est-à-dire *à cheval;* un galon pareil, terminé par une guipure ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, borde l'entournure et couvre la couture des bouclettes; la même garniture se répète sur le contour de la veste et sur le milieu du dos; pour les devants, et aussi pour le dos, la guipure est posée sur chaque côté du galon.

Toilette de ville.

Jupon en cachemire bleu vif, orné de rubans de velours noir; robe en *granité* gris clair; le lé de devant est garni avec trois plis, ayant chacun 3 centimètres 1/2 de largeur; sur chaque côté du lé de devant le bord de la robe est dentelé en dents successivement plus profondes, bordées de corde noire en soie. Paletot en molleton d'été blanc à fines rayures noires.

Ceinture tricotée pour homme.

La figure 35 (*verso*) appartient à ce modèle.
MATÉRIAUX : Gros coton blanc à tricoter.

On commence par l'une des extrémités, et l'on travaille en allant et revenant sur 28 mailles que l'on a montées. On tricote en réglant le travail d'après le patron (fig. 35), mais en veillant à ce que les augmentations comme les diminutions aient toujours lieu sur le côté inférieur; le côté supérieur doit être maintenu en ligne droite. La fente qui se trouve sur le patron, à 49 centimètres de distance du commencement, est destinée à contenir l'extrémité opposée; on la forme en démontant les mailles, à l'exception des 10 premières et des 10 dernières mailles. Dans le tour suivant on monte un nombre de mailles égal à celui des mailles démontées; on fait de la même façon la boutonnière indiquée sur le patron, et l'on pose un bouton sur l'extrémité opposée.

On peut exécuter cette ceinture en flanelle d'après notre patron.

Garniture brodée pour corsages,

ROBES D'ENFANTS, ETC.

Cette garniture se compose d'une bande de nansouk festonnée de chaque côté; ce feston est traversé de points en soie noire. Les petites branches sont exécutées au *point d'arêtes* avec de la fine soie noire, les pois au plumetis avec du coton blanc. Les boutonnières sont festonnées en coton blanc, et l'on y passe un ruban de velours ayant un demi-centimètre de largeur.

Rouleau pour cahier de musique.

MATÉRIAUX : 46 centimètres de reps brun en soie, ayant 38 centimètres de largeur; même quantité de marceline noire ; un petit morceau de taffetas brun clair ; un écheveau de soie de cordonnet brun et 3 mètres 50 centimètres de soutache brune en soie, plus claire que le reps ; petites perles noires ; soie fine brune, et même soie noire ; 2 mètres 35 centimètres de ruban de taffetas brun, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur ; 25 centimètres de corde brune en soie ; ruban élastique brun ; 2 petits boutons noirs ; un petit morceau de papier blanc, roide et fort ayant 36 centimètres de longueur et 38 centimètres de largeur.

Toutes nos lectrices musiciennes nous sauront gré de leur offrir les dessins de ce rouleau, qui servira à contenir leurs cahiers de musique sans les froisser quand on veut les transporter. Ce rouleau est fait en reps brun,



VESTE-BOLÉRO (DEVANT).

et doublé en marceline noire, recouvrant un morceau de carton flexible, ou plutôt de papier épais.

On reporte les contours de la broderie sur le morceau de taffetas brun clair, et l'on exécute ce dessin au point russe avec de la soie noire; la bordure qui sert d'encadrement est faite avec de la soutache, des perles et de

la soie de cordonnet, avec laquelle on exécute les *points d'arêtes*.

On recouvre le carton avec l'étoffe et la doublure ; les morceaux d'étoffe dépassant le carton sont repliés en guise de *poche* et fixés sur chaque côté; le rouleau est bordé avec le ruban brun posé à cheval; on pose la poignée qui est formée par la corde de soie, les boutons, et enfin les deux bouclettes faites chacune avec un morceau de cordon élastique, ayant 12 centimètres de longueur.

Toilette de voyage.

Robe en *granité* gris clair, ornée de losanges et de boutons en taffetas violet; paletot pareil, garni de ruches et de *choux* en ruban violet. Ce pardessus, sans manches, a deux ouvertures au travers desquelles on passe les bras; corsage à manches, pareil à la robe et au paletot, avec garniture assortie.

Pardessus d'intérieur.

Les figures 26 à 31 (*verso*) appartiennent à ce patron.

On fera ce pardessus en toute étoffe, en mousseline, foulard, cachemire ou drap : de la guipure blanche dans les deux premiers cas; des galons, ou bien une broderie en soutache si le pardessus est fait en cachemire ou drap, formeront la garniture.

Pour ce pardessus en mousseline ou foulard, la guipure aura 2 centimètres de largeur, — l'entre-deux en guipure 3 centimètres 1/2 de largeur, les rubans de velours 2 centimètres 1/2, et 1 centimètre 1/2 de largeur.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 26, 27 et 30, en laissant, sur les bords de la figure 26, l'étoffe nécessaire pour faire sur les devants un ourlet de 2 centimètres. La garniture du dos est préparée d'après la figure 28, et ornée d'entre-deux; sous cette bande on coupe et l'on enlève la mousseline; il est superflu d'ajouter que l'on n'enlève rien si le pardessus n'est pas fait en mousseline. Pour former une pointe à chaque entre-deux on y coud une pince, on coupe l'entre-deux, et l'on coud ses deux morceaux ensemble.

Quand l'ourlet de chaque devant est fait, on pose la patte à boutonnières préparée d'après la figure 29, on coud les boutons sur l'ourlet de gauche, puis on assemble tous les morceaux en réunissant les lettres pareilles, et faisant des coutures doubles; le bord inférieur du pardessus est ourlé, et le contour (à l'exception du côté de gauche) est garni avec la guipure. L'encolure est *prise* entre les deux côtés du *tour de cou*, taillé d'après la figure 30, et garni d'une guipure et d'un étroit ruban de velours. L'épaulette (fig. 31) est ourlée sur son côté creusé, garnie de guipure posée, 19 et 20, sur les mêmes chiffres du dos et du devant, dans l'entournure garnie d'un passe-poil. La garniture de ruban est disposée selon les indications du dessin; les bouclettes sont fixées, non sur l'étoffe du pardessus, mais sur le ruban qui le surmonte. On ajoute, si l'on veut, des manches de même étoffe que le pardessus, en les coupant d'après l'un des nombreux patrons de manches que nous avons publiés parmi les corsages et les pardessus de toute nature.

Pour cachemire ou drap, la guipure blanche serait remplacée par de la guipure noire ou par un dessin de soutache de même dimension que l'entre-deux de guipure.

Veste-sac.

Ce modèle diffère du précédent seulement par ses contours inférieurs, qui sont arrondis. Les entre-deux de guipure peuvent être remplacés par une broderie faite en soutache, ou bien au point russe, avec de la soie blanche ou noire, de façon à imiter la guipure.

Paletot en cachemire noir.

(Voir sur la gravure de modes, page 301, la figurine n° 2.)

Les figures 22 à 26 (*verso*) appartiennent à ce patron.

On coupe en cachemire noir et marceline noire (doublure) deux morceaux d'après chacune des figures 22 et 23; le dos sans couture d'après la figure 24, qui en représente la moitié; et enfin chaque manche d'un seul morceau, d'après la figure 25, qui représente la moitié de la manche, mais en tenant compte de la différence des contours pour la moitié de dessous.

On assemble tous ces morceaux en réunissant les lettres pareilles, on pose sur tous les contours la guipure noire étroite, qui est surmontée d'un large galon de passementerie mélangé de perles en jais. Le galon étroit est disposé en rayons qui sont en partie indiqués sur le patron et sur le dessin; les lignes de galons placés sur les manches et sur le dos se terminent par un gland. La manche est cousue ensemble depuis 7 jusqu'à 8, puis fixée, 7 sur 7, dans l'entournure garnie d'un passe-poil; cette couture est ornée d'une épaulette formée de galon large et de guipure; on ferme le paletot devant avec agrafes.



COSTUME DE VILLE.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Bal d'été. Robe en poult-de-soie vert d'eau, ornée d'un large entre-deux en guipure blanche, disposé en ondulations; dans chaque *creux*, un bouquet de roses. Robe de dessus plus courte que la précédente, composée de bandes en guipure blanche, alternant avec des bandes formées d'entre-deux de guipure et d'entre-deux en mousseline unie; le lé de devant de cette robe en guipure forme un immense feston; par conséquent la robe est beaucoup plus courte sur les côtés, que devant et que derrière, surtout; sur le côté droit une guirlande de roses. Corsage à ceinture de ruban vert; ce corsage très-*bas*, bordé d'une guirlande de roses, est complété par une haute chemisette en mousseline plissée.

Robe de dessous en poult-de-soie nuance fuchsia pourpre. Au-dessus du bord inférieur, large volant de dentelle noire, posé *à plat*, surmonté d'une dentelle noire étroite. Robe de dessus décolletée, de forme *princesse*, faite en gaze de soie blanche; cette robe, plus courte que la précédente, est bordée avec deux dentelles noires étroites, cousues pied contre pied, *à plat*, de telle sorte que l'une repose sur la robe de dessous, l'autre sur la robe de dessus; ces dentelles remontent sur chaque couture réunissant les lés, et par conséquent sur le corsage jusqu'aux épaules. Les deux lés de derrière de la robe de dessus sont séparés et noués ensemble, en un gros nœud très-lâche. Manches courtes en poult-de-soie nuance *fuchsia*.

MODES.

On prévoit déjà que rien ne sera plus à la mode, cet automne et cet hiver, que le noir. Ce n'est pas une nouvelle que je prétends donner ici, car le noir fait depuis longtemps partie de l'uniforme féminin; mais il y a recrudescence, et il faut bien que je note cette particularité. Ainsi, l'on ne voyait plus guère de pardessus noirs en drap; tous les vêtements de demi-toilette se portaient, durant les derniers hivers, bruns, gris, violets, ou gros bleu. Le noir dominera cette année pour tous les vêtements, et principalement le drap mat sans aucun brillant.

De plus, on prépare çà et là des robes en cachemire noir, brodées en perles, à l'instar des paletots de cachemire noir. Il est possible que l'on porte ces robes, mais on se demande avec inquiétude comment on les supportera. A juger de leur poids d'après celui des paletots ci-dessus mentionnés, cette mode ne sera accessible qu'aux femmes très-robustes.

Ces robes se préparent un peu plus courtes que le jupon de laine; celui-ci sera parfois à carreaux écossais, ou bien en tissu uni. Les robes *dentelées*, ou bien en ligne droite, seront bordées avec une frange étroite, mais très-courte, bien entendu, servant surtout à *faire tomber* la robe.

En ce moment il arrive souvent que les rôles soient intervertis, et que le jupon entre autres, se porte par-dessus la robe; ainsi l'on fait des *robes princesse* entièrement plates, à corsage faisant partie de la jupe. Ces robes ne sont pas très-longues, bien entendu, et dépassent de fort peu la longueur habituelle des jupons que l'on met par-dessus la crinoline — ou sa remplaçante. On fait ces robes en tissu uni, laine, ou taffetas, ou foulard, et l'on met par-dessus une jupe soit courte, soit fixée sur la robe de dessous, avec paletot-sac pareil à la jupe, laquelle est faite en mohair, ou poil de chèvre, ou cachemire. La soie est généralement réservée pour la robe de dessous. Le tissu de fantaisie est employé pour la jupe et le paletot. Je ne discute pas, je n'explique pas; je raconte, sans essayer de définir l'utilité ou l'agrément de ces toilettes à plusieurs étages.

Quant aux robes de cachemire, sur lesquelles je prévois que l'on m'adressera bien des questions, je déclare à l'avance que j'ai dit tout ce que j'en savais, imitant la sage prévoyance d'Arlequin, qui répondait à une lettre avant de l'avoir reçue. Leur avenir dépend du sort qui est réservé aux robes courtes, et ce sort ne sera pas décidé à Paris avant la première ou la deuxième quinzaine du mois d'octobre. Il ne faut pas juger de leur succès par le rôle qu'on leur voit jouer dans les villes d'eaux.

Chacun sait que dans ces diverses localités la mode se livre à un steeple-chase d'extravagances, dont elle réprime les écarts lorsqu'elle est revenue à sa résidence habituelle, après avoir pris ses vacances. La mode des villes d'eaux est toujours la mode exagérée; elle a soin de se dépouiller de certaines excentricités avant de rentrer à Paris..... Mais, hélas!.... il y en a bien quelques-unes pour lesquelles elle fait une audacieuse contrebande, et qui viennent grossir le total déjà exorbitant des excentricités parisiennes. Ce n'est pas que je condamne absolument les robes courtes, si l'on consentait à leur assigner des attributions spéciales; je les trouverais à leur place dans la rue pour les courses à pied, parce que là, avec la nécessité de relever les robes, la plus jolie garniture était réduite à l'état de paquet informe..... Mais dans un salon, mais le soir, les robes courtes seront ridicules, même si elles sont à la mode. Avec la robe courte, conférant à toutes les femmes l'aspect et l'allure des bergères des Alpes, on se demande ce que deviendront la dignité de l'âge



CEINTURE TRICOTÉE POUR HOMME.



ROULEAU POUR CAHIERS DE MUSIQUE (VU A L'EXTÉRIEUR).



GARNITURE BRODÉE POUR CORSAGES, ROBES D'ENFANT, ETC.



Gilquin fils. imp. Paris

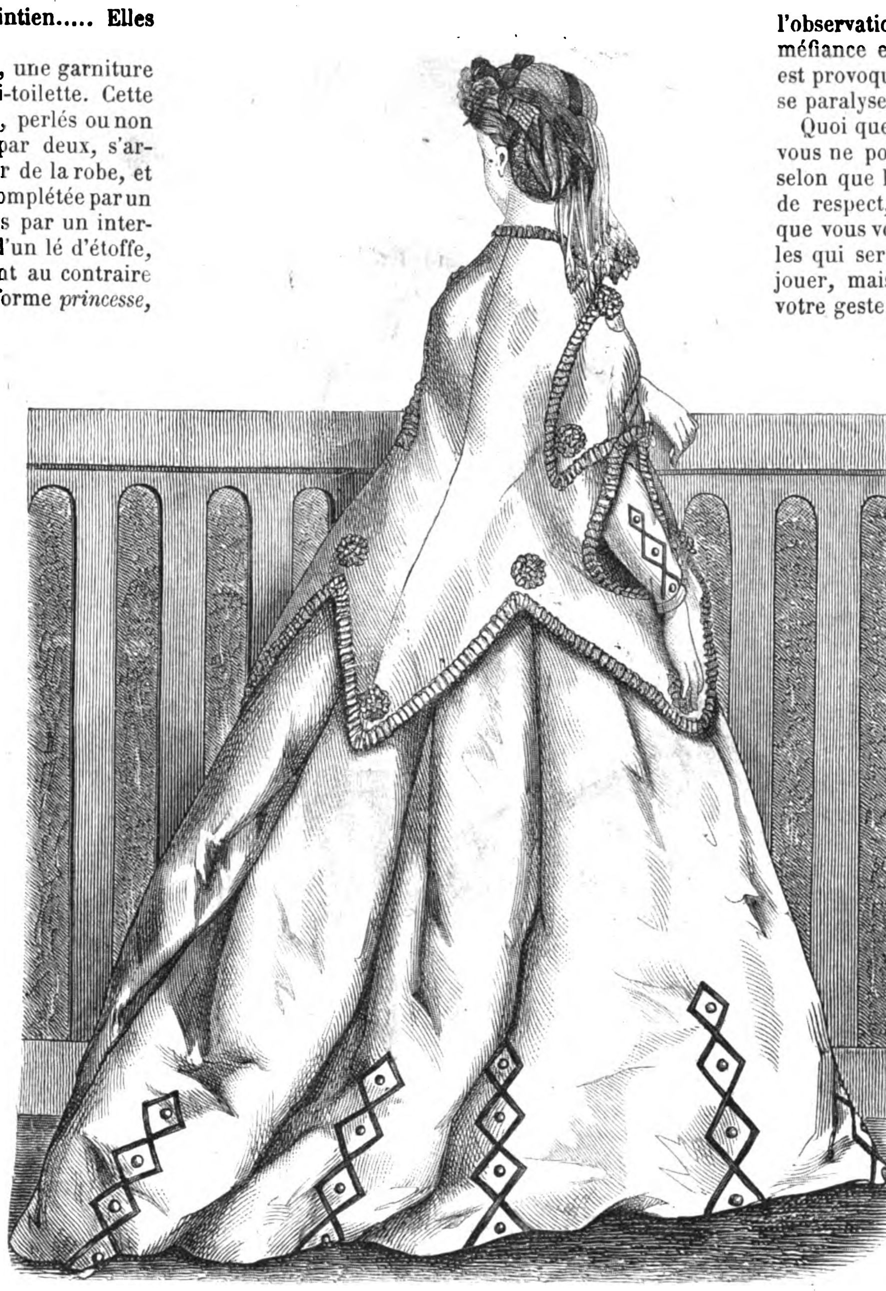
n° 38 - 1866

mûr, la décence et la noblesse du maintien..... Elles iront probablement où va toute chose.

J'indiquerai, au courant de la plume, une garniture simple et jolie, pour les robes de demi-toilette. Cette garniture consiste en deux galons étroits, perlés ou non perlés, posés perpendiculairement deux par deux, s'arrêtant à 15 centimètres du bord inférieur de la robe, et se terminant en une pointe (ou triangle) complétée par un gland très-court. Les galons sont séparés par un intervalle à peu près équivalent à la largeur d'un lé d'étoffe, et, s'écartant vers le bas, se rapprochent au contraire vers le haut de la jupe. Si la robe est de forme *princesse*, ils se continuent sur le corsage; ils sont, bien entendu, plus longs derrière que devant, suivant en cela l'exemple que leur donne la robe. Leurs longueurs respectives sont déterminées par le bord inférieur de la robe, puisqu'ils s'arrêtent, derrière comme devant, à 15 centimètres de distance de ce bord.

En fait de coiffures, bonnets, etc., comme en fait de pardessus, de corsages, de casaques ajustées ou non ajustées, on ne s'écarte pas des deux genres qui sévissent sur la toilette actuelle: *Benoiton* ou *péplum*, — *péplum* ou *Benoiton*..... vous avez le choix. Il y a bien aussi le genre dit *Suivez-moi, ieune homme!*... genre charmant, typique, donnant la note vraie de notre époque, et se résumant en deux longs bouts de ruban qui flottent par derrière. Hélas! comment avouer que j'ai rencontré une vieille dame munie de cet enjolivement? C'était probablement un *Suivez-moi, vieillard*; mais n'importe, j'en ai été contristée et presque honteuse.

Les miniatures de chapeaux que l'on porte en ce moment sont surchargées de fleurs, mais ces ornements doivent être disposés par une main exercée, sous peine de produire de singuliers effets. Je citerai à l'appui de cette recommandation un chapeau auquel se balançait une longue branche terminée par un gros pavot, copiant à merveille un cordon de sonnette muni de son gland. E. R.



TOILETTE DE VOYAGE DE CHEZ Mme GÉRARD, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 40.

VARIÉTÉS. — LE GESTE.

Si la parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée, ainsi que l'affirmait, je crois, un célèbre diplomate, le geste lui a été infligé pour infirmer le mensonge, pour le signaler, le combattre et l'anéantir.

Est-ce donc pour noter la signification des gestes, pour mettre en garde contre les révélations qu'ils contiennent, pour enseigner enfin à les contraindre eux-mêmes au mensonge, que j'entreprends cette étude? Non certes, car la peine serait inutile. On peut, à force d'application, paralyser, supprimer le geste, mais on ne parviendra jamais à le façonner au mensonge. Les hommes d'État qui se croient très-habiles, ceux-là du moins qui ont la petite habileté représentée par la ruse, les faux-fuyants, les ambiguïtés de langage, réussissent à prendre l'habitude de l'immobilité extérieure : ils ne réussissent jamais à mettre leur geste d'accord avec leur fausseté.

N'est-il pas consolant de constater qu'il est en nous, quoi que nous fassions, une forteresse inexpugnable dans laquelle réside la sincérité? N'est-il pas utile de signaler à l'observation générale ce critérium qui fait partie intégrante de nous-mêmes, qui dévoile nos véritables sentiments, nonobstant les sentiments d'emprunt superposés à ceux-là, pour donner le change sur leur portée et sur nos mobiles? L'unique défense permise aux traîtres, aux menteurs, aux gens indignes de confiance, est, ainsi que je le disais tantôt, la suppression du geste, qui est toujours le dénonciateur de la vérité; mais cette suppression même n'est-elle pas une preuve accusatrice? L'immobilité ne dénonce-t-elle pas l'effort accompli pour éviter de se dénoncer? N'est-elle pas la marque indélébile de la fausseté qui essaye de se dérober à l'observation? Ne nous dit-elle pas clairement que la méfiance est légitime, nécessaire peut-être, quand elle est provoquée par cet effort surhumain, qui consiste à se paralyser pour éviter de se laisser deviner?

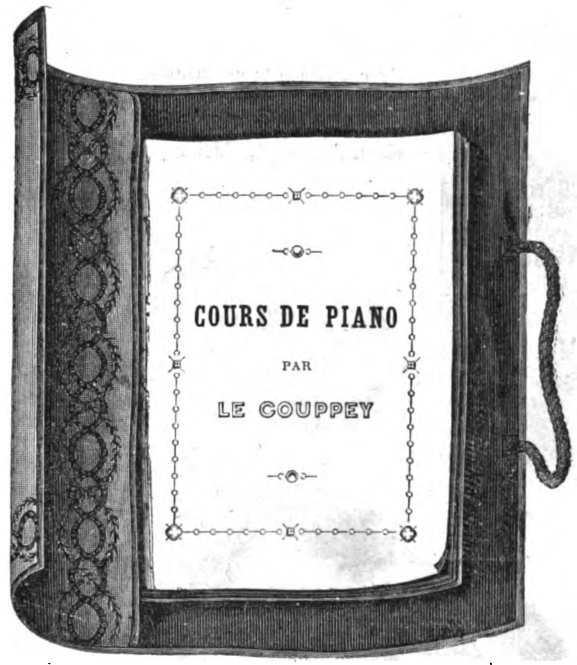
Quoi que vous fassiez, mes semblables, vous le voyez, vous ne pouvez échapper à la vérité, et pour paraître, selon que le veut votre amour-propre, dignes d'estime et de respect, il faut absolument vous résoudre à *être* ce que vous voulez *paraître*. Vous pourrez trouver les paroles qui seront d'accord avec le rôle que vous désirez jouer, mais vous ne parviendrez jamais à contraindre votre geste, à le rendre complice de l'apparence que vous désirez revêtir; il se produira toujours, à un moment donné, une discordance imprévue, et la contradiction naîtra en vous, malgré vous, pour mettre en garde ceux que vous alliez peut-être convaincre..... c'est-à-dire tromper.

Tous les sentiments, toutes les passions, se révèlent malgré que l'on en ait, et surgissent, dans leur laideur ou dans leur beauté, dans chacun des gestes humains. Si l'on craint d'exprimer des inclinations mauvaises ou vulgaires, il faut donc travailler en soi, sur soi, pour les dissiper, car on doit absolument renoncer à l'espoir de les soustraire à l'observation : quoi que l'on fasse, quoi que l'on dise, le geste sera toujours là, pour révéler la vérité *vraie* et la substituer à ses apparences.

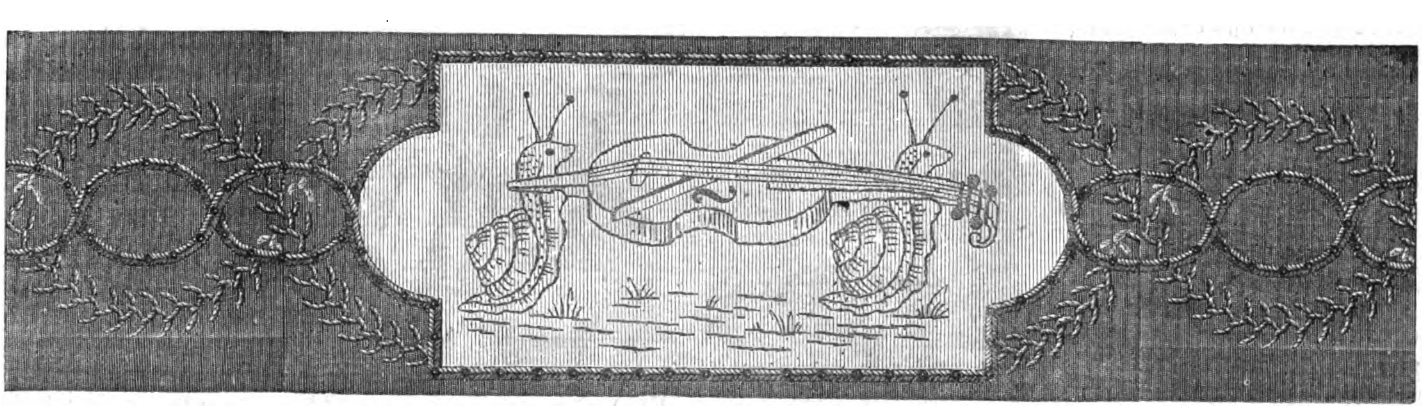
Voici une femme vêtue de soie et de velours; diverses circonstances lui ont permis de frayer avec la bonne compagnie; elle a réussi à en prendre certaines formes de langage qui sont irréprochables. elle a même étudié quelques attitudes qu'elle imite avec succès; tant qu'elle restera immobile, elle pourra faire illusion..... mais elle parle..... rien encore ne révèle sa véritable nature..... elle s'anime..... elle gesticule..... C'en est fait, le masque est tombé, la distinction s'efface, la délicatesse disparaît, la modération s'évanouit..... La vulgarité, la cupidité, l'emportement, c'est-à-dire tous les défauts qui sont les plus opposés à l'apparence de *bonne compagnie* qu'on avait essayé de revêtir, se substituent aux qualités dont on avait tenté de les recouvrir. Tant d'efforts dépensés en pure perte! N'eût-il pas été plus facile, plus efficace surtout, d'appliquer sa volonté à transformer le caractère, plutôt que de l'employer à farder la réalité?

L'impossibilité de classer les gestes, de déterminer leur signification, constituera toujours le principal obstacle aux efforts tentés pour les métamorphoser en auxiliaires du mensonge ; grâce aux gestes, la vérité même inarticulée devient évidente et palpable..... tout en échappant à l'analyse; on ne peut dire pourquoi la lumière se fait..... mais elle se fait ; réprimée, voilée sur un point soigneusement gardé, une fissure imprévue la signalera bientôt sur un autre point, en dépit de toutes les prévisions, et nonobstant toutes les précautions. Ce n'est rien, mais c'est tout..... La main se déploiera sous une apparence crochue, la main osseuse, aux doigts noueux, qui représente un râteau toujours prêt à attirer toutes choses vers lui..... Ce simple mouvement dénoncera l'esprit d'accaparement, qui ne veut tenir compte ni des droits ni des convenances d'autrui..... L'épaule aura un brusque mouvement de grossière insouciance.... Qu'est-ce que cela, sinon la traduction exacte des sentiments de suffisance qui nous portent à nous *moquer* du *qu'en dira-t-on?* Et cette attitude générale qui reste affaissée, ce dos arrondi, ces bras qui s'appuient au gré de la nonchalance, qu'est-ce, sinon la paraphrase d'un sentiment de dédain général, dont l'origine se rattache à une imperturbable confiance en soi-même? Vanités vulgaires, se dénonçant malgré qu'elles en aient par les gestes les plus vulgaires.

Et ce monsieur qui *fait*, comme le dit le peuple dans son langage pittoresque et imagé, *les beaux bras?* Il pourra



ROULEAU DE MUSIQUE VU A L'INTÉRIEUR.



DESSIN DE BRODERIE POUR LE ROULEAU DE MUSIQUE.

veiller sur son langage, et lui interdire toute manifestation de la bonne opinion qu'il nourrit sur lui-même; mais s'il s'assied, et qu'appuyant ses deux mains sur ses genoux, il mette ses coudes en dehors, en les plaçant dans la direction donnée aux pieds par un maître de danse, c'en est fait: son geste a dénoncé les prétentions qu'il masquait soigneusement, et le marque de cette estampille impitoyable : *Vanité vulgaire.*

Personne, j'entends même parmi les créatures les plus intelligentes et les mieux douées, ne peut répondre d'éviter le ridicule, au moins transitoire, se produisant à un moment donné, et le plus souvent sous l'empire de l'exagération d'un sentiment quelconque. Le geste dénonce aussitôt cet état du cœur ou de l'esprit; il le commente, le traduit et l'affiche, car le geste devient emphatique, et, participant du défaut d'équilibre qui se produit dans le jugement, il se dépouille subitement de la proportion qui est la loi de l'harmonie. Dans ce cas, le geste n'éveille pas la méfiance..... mais il prête à rire, même quand les paroles qu'il accompagne n'offrent aucune prise à la raillerie; ici, comme toujours, c'est le geste qui indique le véritable état de l'âme.

Un homme parvient inopinément à une situation inespérée; il a assez de bon sens pour garder certaines apparences qui suffisent, selon lui, pour lui épargner les reproches adressés aux parvenus; mais si les sentiments de modération, de dignité véritable, de bonté, n'existent pas réellement en lui, son geste traduira involontairement son infatuation, sa morgue secrète, la sécheresse et l'indifférence de son cœur; ce geste se fera majestueux, s'exercera à déployer une grâce affa-



PARDESSUS D'INTÉRIEUR.



VESTE-SAC (DEVANT).



VESTE-SAC (DERRIÈRE).

ble, toute d'emprunt, destinée à faire naître simultanément le respect pour la situation, l'admiration pour l'individu qui y est arrivé..... Peine perdue! Le contraste entre les paroles et le geste se produira cette fois sous une forme grotesque..... on espérait éblouir.... on réussit seulement à faire rire..... Et comme le geste a tenté de faire comprendre que désormais on habite des cimes interdites au vulgaire, celui-ci, c'est-à-dire tout le monde, vous laisse sur vos cimes..... après avoir ri de l'attitude que vous y prenez.

Tel individu affirme qu'il a une volonté et des principes inflexibles; il a réussi à si bien grimer son visage qu'on le croit sans peine, d'autant plus qu'il s'est exercé à jouer de la parole comme d'un instrument complaisant; sur ce clavier toujours tenu à sa disposition, il attaque seulement les notes qui lui conviennent, celles qui doivent porter dans l'âme de ses auditeurs la conviction de sa fermeté. Attendez cependant, attendez, observateurs superficiels, avant de vous prononcer. Qu'est-ce à dire? A examiner le geste de cet homme qui se donne pour être *tout de pièce* au moral, on s'aperçoit qu'au physique le être construit avec une multitude de charnières; tout est souple en lui, tout plie en tout sens, avec cette facilité qui est l'apanage de la race féline... En constatant la contradiction qui règne entre le geste et la parole, vous agirez prudemment en ajournant un jugement définitif. Le temps ne tardera pas à vous fournir l'occasion de fixer votre opinion; cet homme qui se déclare prêt à mettre flamberge au vent pour la défense de la justice, fera une impudente volte-face dès que les circonstances l'y convieront; ce caractère inflexible se démentira chaque jour, et à toute heure de la vie; cet être fait, si on l'en croit, d'acier pur, brillant et inflexible, est fabriqué en jonc, toujours prêt à s'incliner dans les sens les plus opposés. N'espérez pas en son amitié, ne redoutez pas son inimitié: il ne peut être ni un ami ni un ennemi, son geste vous l'a dit, ce geste souple, facile, qui semble appartenir à des membres disloqués, prêts, comme l'individu lui-même, à tourner dans tous les sens.

Il serait peut-être salutaire de nous pénétrer de cette vérité, que nous ne pouvons, quels que soient nos efforts, quelle que soit l'habileté que nous nous attribuons, ou que nous possédons en réalité, parvenir à voiler complétement notre véritable caractère; en acquérant la conviction que nous serons toujours, quoi que nous fassions, vus tels que nous sommes, peut-être nous appliquerions-nous plus efficacement à combattre nos ridicules secrets et nos défauts, sur lesquels nous nous bornons en général à appliquer un placage de qualités. Non, la vanité ne peut prendre les dehors de la modestie, l'indifférence ne peut revêtir les apparences de la bienveillance; l'affectation, quelle que soit la sphère dans laquelle elle opère, ne parvient pas à tromper longtemps, ou du moins trompe seulement les êtres dépourvus de jugement, incapables de raisonner sainement, et d'observer avec justesse. L'affectation, qui est le mensonge en permanence, est toujours dénoncée par ce témoin infatigable, qui est à notre caractère ce que l'ombre est à notre corps, avec cette différence qu'il le dénonce tel qu'il est, et se refuse à le reproduire tel qu'il voudrait paraître. Le geste est toujours là pour accuser ou pour absoudre; c'est lui qui dénoncera l'âme vulgaire ou basse, quelles que soient les apparences sous lesquelles elle se déguise; lui encore, qui tirera de la foule, qui signalera à l'observation, à la considération, une organisation véritablement noble et belle, lors même qu'elle serait cachée sous les dehors les plus simples ou les plus ingrats.

Le *monde* proprement dit est si bien pénétré de ces vérités qu'il a inscrit à la première page de son code une loi qui est pour lui une mesure de salut public: il blâme, il condamne, il proscrit l'exubérance des gestes, sous prétexte que ceux-ci sont opposés aux principes de la distinction, mais en réalité parce qu'ils rendent la tâche du mensonge trop difficile à accomplir. Aujourd'hui, et avec les principes qui sont généralement acceptés, tout individu trop enclin à *gesticuler* est considéré comme un être mal élevé. Quand donc on ne veillerait pas sur les gestes par hypocrisie, il faut encore les réprimer pour obéir au savoir-vivre. Il est



PARDESSUS D'INTÉRIEUR.

certain que le prétexte est plausible, que rien n'est plus incommode qu'un voisin gesticulant, et enfin que l'on doit s'interdire la multiplicité des gestes, comme celle des paroles, dans la crainte d'incommoder et d'ennuyer son prochain. Mais si la prescription est bonne, en tant que faisant partie du savoir-vivre, la précaution est insuffisante au point de vue de l'hypocrisie; celle-ci ne réussira pas à dissimuler la vérité, même en supprimant l'exubérance du geste, et, si elle parvenait à le supprimer totalement, cet effort même, loin d'assoupir la méfiance, la tiendrait en éveil.

Aujourd'hui l'élégance proscrit tout geste qui *tient trop de place*. N'étendez pas le bras pour appuyer vos paroles.... la distinction exige que vous ayez au moins l'apparence du calme; n'arrondissez pas vos bras à l'instar du paon qui déploie sa queue. Le ridicule ferait prompte et bonne justice de la prétention qui s'afficherait d'une façon si naïve. N'introduisez pas vos pouces dans les entournures de votre gilet; ce geste, destiné à attirer l'attention, est à peine à sa place dans les estaminets de troisième ordre. N'entreprenez pas de placer votre main dans votre gilet, à l'instar de la pose attribuée aux hommes d'État de la Restauration, sur toutes les lithographies du temps.

Oserai-je dire à quelques-unes de mes contemporaines que les gestes cavaliers adoptés par quelques-unes d'entre elles ont la plus fâcheuse signification? Que la vivandière au bivouac prenne ces attitudes, on ne saurait s'en étonner ni l'en blâmer, car l'on comprend l'influence que peuvent exercer sur elle les habitudes du corps de garde. Mais que des jeunes femmes, des jeunes filles même, bien élevées, ou plutôt en situation de recevoir une bonne éducation, adoptent les gestes pittoresques qui sont le témoignage d'habitudes qu'elles ne peuvent avoir, et de sentiments qu'elles ignorent très-certainement, voilà ce qui déroute l'observation. En ce cas particulier, je n'aurai pas la cruauté de conduire la logique du raisonnement jusqu'à la limite extrême; je n'entreprendrai pas d'établir que le geste exprime la *vraie* vérité, et rend témoignage du caractère réel; je crois, au contraire, mais seulement en cette circonstance, que le geste est trompeur, qu'il exprime ce que l'on n'éprouve pas; que, masculin, militaire et cavalier, chez les femmes qui appartiennent à une classe instruite, il représente non pas l'oubli de toute dignité, mais seulement l'un des plus pitoyables et des plus répréhensibles travers de l'époque actuelle; en un mot, il n'est plus en ce cas le dénonciateur d'habitudes ridicules et vulgaires, mais le diagnostic d'une infirmité morale qu'il faut combattre et guérir; c'est une maladie d'esprit, une sorte d'excroissance fort laide, non moins déplaisante, mais qui peut être extirpée; c'est le résultat d'une erreur de jugement, qui porte certaines femmes à adopter tous les ridicules, sous prétexte de *mode*. Il y a, Dieu merci, à côté de toutes les œuvres de mode déraisonnables, la mode permise par la raison; — c'est seulement celle-ci qu'il importe de connaître et de suivre, et de même que l'on n'était nullement obligé de grasseyer sous le Directoire, personne ne peut être contraint aujourd'hui de gesticuler à l'instar des gardes-françaises, dont on a essayé de copier l'attitude en même temps que le costume.

EMMELINE RAYMOND.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

N° 1. Petite fille de six ans. Jupon en cachemire rouge, garni avec un étroit volant tuyauté. Robe en popeline grise, unie, ornée de ruches et de *chous* en ruban gris.

N° 2. Paletot en cachemire noir, modèle des Magasins du Louvre, rue de Rivoli. Le patron de ce paletot figure sur la planche jointe au présent numéro. Robe en taffetas à rayures grises et noires.

N° 3. Paletot en cachemire noir brodé en perles, modèle des Magasins du Louvre. Robe en diagonale brune (tissu en laine).

N° 4. Jeune fille de quinze ans. Jupon de cachemire bleu vif, orné d'une bande de cachemire blanc et d'applications en taffetas noir. Robe courte dentelée en *grisaille* (tissu en laine et soie), bordée avec une soutache noire.

PILE OU FACE.

Suite.

Aussi, que la malade fût dans la prostration de l'accablement, ou dans l'ardeur de la fièvre, ou dans l'agitation du délire, c'était Jeanne qui était là toujours : pendant les longues nuits où tout se reposait autour d'elle, où le bruit des gémissements sourds ou des plaintes aiguës de Mme Fermoy lui parvenait seul au milieu de ce silence glacé; pendant les jours plus longs encore qui se passaient dans l'immobilité, dans l'attente, dans la crainte, et presque dans les ténèbres, derrière l'ombre épaisse des persiennes baissées et des doubles rideaux, dans cette chaude et lourde atmosphère qui pesait sur ce lit de douleurs. Qui aurait pu, aussi bien que Jeanne, prévenir les désirs et deviner les besoins de la patiente, comprendre avec zèle et intelligence les instructions du médecin, et les exécuter avec une régularité infatigable? Qui aurait pu surtout, comme elle, s'agenouiller parfois auprès de ce lit de souffrance, et, tout en replaçant doucement sur l'oreiller cette pauvre tête endolorie, prier Dieu de faire descendre sur elle les trésors de sa miséricorde et de ses bénédictions?

Cela dura quinze grands jours. Au bout de ce temps, la fièvre s'affaiblit, la torpeur diminua, et l'éruption devint moins violente. Une nuit, Mme Fermoy, sortant d'un assoupissement long et lourd, aperçut près d'elle Jeanne épiant son réveil, immobile, soucieuse, inclinée. La tante de Paul jeta autour de la chambre un regard vague, qui devint peu à peu plus clair, plus assuré, plus intelligent. Elle vit les rideaux baissés, les fioles, les tasses, la cuiller, posées sur un guéridon, la veilleuse brûlant sur la table : et aussitôt elle comprit tout.

« Ah! » dit-elle faiblement, « je le vois, j'ai été bien malade. Chère Jeanne! c'est vous qui m'avez veillée..... Mais combien y a-t-il de temps?

— Quinze jours, » répondit Mlle Cayrol.

« Quinze jours! ma pauvre enfant!..... Et tous ces mauvais jours, toutes ces affreuses nuits, vous les avez passés près de moi!..... Je le sais bien, allez, je me rappelle vaguement avoir entrevu là, toujours à mon côté, votre aimable visage, votre forme penchée, votre calme sourire..... Mais quel mal ai-je donc eu pour avoir une pareille fièvre pendant quinze jours? »

Jeanne, avant de répondre, hésita un moment.

« Je dois être bien changée..... je suis sûre que j'ai l'air d'un fantôme, » poursuivit Mme Fermoy, passant d'une idée à l'autre avec quelque trace de son ancienne vivacité..... « Donnez-moi mon miroir, s'il vous plaît, ma mignonne, que je voie ma face pâlie. »

Cette fois Jeanne hésita plus encore avant de se lever.

« Eh bien ! qu'est-ce donc ?..... Est-ce que j'y verrais une trop laide figure ?..... Est-ce que je suis devenue vieille et maigre à faire peur ?.... Ah ! qu'est-ce donc sur mes bras, et mon cou, et mes mains ?..... Mon Dieu ! est-ce possible..... J'ai eu la petite vérole !.....

— Mais le danger est passé maintenant ; et le médecin assure qu'il n'en restera que des traces fort légères, » répondit Jeanne avec douceur.

Mme Fermoy ne répliqua rien d'abord. De son regard vif et pénétrant, de son regard qui renaissait, elle examina attentivement le visage doux et résolu, la contenance tranquille et ferme de la jeune fille, puis elle lui dit d'une voix tremblante, se penchant vers elle et saisissant une de ses mains :

« J'ai eu la petite vérole, et vous m'avez soignée?... vous n'êtes pas partie ?

— Comment aurais-je pu vous quitter, Madame, au moment où vous aviez besoin de soins et de secours ? » répondit la jeune fille.

« Et vous n'avez pas eu peur pour votre santé, pour votre beauté, pour votre jeunesse ?

— Madame, » dit Jeanne avec douceur, « Dieu ne m'a pas donné un visage seulement, il m'a donné une âme aussi, et à cette âme son code divin dans les commandements et les exemples de l'Évangile. Il nous a enseigné que notre premier devoir et notre premier bonheur, c'est d'être utile à autrui, et que celui qui présente un verre d'eau à son prochain le présente à Dieu lui-même.

— Ah ! ma courageuse petite héroïne, ma bonne et charmante chrétienne, comment Dieu vous récompensera-t-il d'avoir agi si vaillamment à mon égard ?..... En vous préservant de mon mal, sans doute, en vous conservant tout l'éclat de ces beaux yeux noirs et la pureté de votre beau teint blanc. Mais mon neveu Paul ?....

— Il se porte bien, Madame ; et tout le temps qu'a duré le péril il ne vous a point quittée. Nous vous avons soignée ensemble..... Mais il se repose en ce moment.

— Ah !..... » fit Mme Fermoy avec une intonation singulière..... » Et Berthe ? » reprit-elle au bout d'un instant.

« Berthe est partie depuis à peu près quinze jours. Sa mère l'a rappelée à Paris pour voir une de ses parentes.

— Oh ! elle a certes bien fait. C'eût été un crime de l'exposer à perdre ici son mignon visage et ses fraîches couleurs !..... La pauvre petite !..... Je ne me serais jamais consolée si elle eût été défigurée à cause de moi..... Mais pour vous, mon aimable sœur de charité, » dit-elle après un moment, « priez pour moi ce Dieu qui m'a tirée du danger, et qui vous a préservée du mal, et parlez-moi de ses bienfaits souvent, pour que nous puissions l'en remercier ensemble.

— De tout mon cœur, » dit Jeanne d'une voix douce, avec des regards brillants de reconnaissance et de plaisir.

La conséquence de tout ceci fut que Mme de Sauvron, arrivant à l'improviste aux Rosoies quelques jours plus tard, après s'être débarrassée de ses visites, trouva la chambre de sa sœur transformée en un pieux et touchant tableau de famille. Mme Fermoy, étendue sur une chaise longue, et appuyée sur des coussins, convalescente et tranquille, mais pâle et faible encore, aspirait, par la fenêtre ouverte, l'air frais de la plaine, qui s'était parfumé en secouant les branches des lilas. Non loin d'elle, Paul, assis devant une table, copiait, à l'aquarelle, une des fleurs favorites de Jeanne, la belle gentiane bleu d'azur à points d'or ; et Mlle Cayrol, dans un fauteuil auprès de la châtelaine, lisait à haute voix ce beau chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que l'auteur de ce livre recommande aux souffrants et aux malades.

« Ah ! ma bonne sœur, on m'avait annoncé une maladie, mais c'est une guérison que je trouve ! » s'écria la baronne en entrant.

« Une guérison et une conversion, ma chère, » repartit Mme Fermoy en souriant. « Il n'y a plus de fêtes aux Rosoies, ni chasses, ni festins, ni promenades, aucune de ces petites vanités. Nous ne sommes plus mondains du tout, et nous allons devenir saints sous l'aile de cette petite sainte..... Allons, ma chère Ursule, tu es arrivée au bon moment. »

Et la joyeuse femme, en tendant la main à sa sœur, se pencha pour embrasser Jeanne.

X.

En dépit du besoin toujours croissant des habitudes de luxe et de bien-être qui poussent chaque année un peuple de voyageurs vers les flots et les rivages, il y a en France bien de pittoresques villages de pêcheurs, bien des baies hospitalières et presque ignorées, où l'on peut passer un ou deux mois à rêver, à flâner et à se refaire, sans retrouver le monde du bois de Boulogne et le luxe du boulevard des Italiens. De ce nombre est le petit bourg de P***, l'un des ports les plus ignorés et des bains de mer les plus modestes de la vieille Bretagne, qui baigne avec tant majesté ses rives de granit dans les lames vertes de l'Océan.

Il est probable que le bourg dont nous parlons n'attirera jamais beaucoup de visiteurs. D'abord la nature ne s'y met nullement en frais de grâce et d'élégance. Elle s'y montre âpre, rude, sauvage toujours, grandiose et puissante souvent. Il n'y a point là de plage douce, de grève dorée qui s'étende nonchalante et molle sous les pieds des promeneurs. Les rocs gris et nus qui forment la ceinture de la baie lavent leurs pieds dans les vagues, et n'en sont séparés que par une étroite bande de sable que la mer recouvre en montant. Dégradés par le temps, assaillis par les tempêtes, ils affectent les formes les plus étranges ; ils se découpent en silhouettes des plus bizarres, simulant ici les tours et les créneaux d'un manoir anti- [illegible] la rondeur massive d'une tête de géant ; plus loin, la flèche élancée et l'abside puissante d'une cathédrale ; ailleurs, les ruines croulantes d'un mur de Titans dévasté. Quelques énormes fragments de cette ceinture granitique, ébranlés par les vents et les vagues, et peu à peu détachés du sommet, sont allés rouler dans les eaux vertes de la baie, et y forment çà et là des îlots, quelques plateaux stériles, ou des sortes de collines auxquelles, en temps de basse marée, on peut atteindre à pied sec, et que la mer en se retirant recouvre d'algues, de débris marins, et parfois de légers coquillages ; et ces îlots, tout noirs et tout nus qu'ils sont, donnent cependant à la baie un certain caractère, un certain charme, surtout lorsque la mer, en s'y brisant, les entoure d'une frange diamantée de légère écume blanche, ou qu'on voit apparaître à l'improviste, derrière leur muraille de roches, la voile tendue et la coque frêle d'une barque de pêcheur rentrant au port. Dans ce petit bourg, peu fréquenté, en face de cette ceinture de flots et derrière cette ceinture de roches, nous retrouvons les personnages de notre histoire, que nous avions laissés aux Rosoies. Il doit être bien évident à nos lecteurs que le choix de cette retraite maritime avait été fait par Mme de Sauvron. Ce n'est pas elle qui eût consenti à conduire ses deux convalescents au milieu de ce tourbillon de fêtes, de toilettes et de plaisirs qu'on trouve à Biarritz, à Dieppe, à Boulogne, à Ostende. — Elle avait déclaré qu'il leur fallait surtout un air vivifiant, une vie réglée et tranquille, quelques promenades et du repos ; et, dans ce but, elle avait choisi le petit bourg.

En dépit de la solitude et de l'obscurité de P***, une autre personne encore s'était jointe à la caravane : c'était Berthe, qui s'était hâtée de revenir aux Rosoies, en apprenant que l'on irait aux bains de mer, et que le danger de la contagion avait disparu. Peut-être la mignonne étourdie avait-elle été bien désappointée dans ses espérances ; peut-être, sous ce nom élastique de bains de mer, avait-elle rêvé Biarritz, Arcachon ou Fécamp ; mais quelque désillusion qu'elle eût éprouvée en arrivant à P***, elle n'en laissa rien paraître, et était redevenue la fée joyeuse, le brillant lutin de la petite troupe, par son intrépidité, son babil, sa gaieté et sa bonne humeur.

Mais si Berthe était à P*** la joie de la maison, Jeanne en était la cheville ouvrière. Les humbles habitants du bourg étaient assez mal organisés pour recevoir de pareils hôtes. Il y avait à supporter de fréquents déboires, toutes sortes de futiles privations. Le service, d'abord, était fort défectueux, et les femmes de chambre de la tante Fermoy et de Berthe se montraient souvent de fort mauvaise humeur en s'acquittant de diverses besognes qui, d'ordinaire, ne leur étaient pas confiées. Mais Jeanne ne se décourageait jamais, ne se froissait de rien, était toujours prête à payer de sa personne ou à rendre service. Qu'il fallût préparer le café de la tante Ursule ou la côtelette de la tante Fermoy, empeser les cols de Paul, ou repasser les robes de Berthe, elle était également active, également joyeuse, également prévenante, qu'elle eût le fer, la bouilloire ou la poêle à la main. Souvent Paul, qui n'avait pu trouver de place convenable dans la modeste petite maison, et qui s'était logé, comme il l'avait pu, à la meilleure auberge du village, la voyait de son balcon, à une cinquantaine de pas de lui, apparaître le matin à la fenêtre de la cuisine, ses beaux bras nus jusqu'au coude, ses belles tresses brunes rattachées par un simple nœud, entourant sa fine taille d'un gros tablier de coton gris, et, tout en passant le café, penchant sa jolie tête à la croisée pour aspirer l'air matinal qui avait caressé les vagues.

Souvent aussi elle sortait de grand matin, accompagnant la tante de Sauvron, qui se levait de fort bonne heure, et Paul voyait les deux dames s'éloigner, se dirigeant vers la petite église du bourg dont la cloche annonçait l'heure de la messe, ou commençant une promenade sur les rives de la baie, sur la falaise et parmi les rochers.

Quoique le petit bourg de P*** fût presque inconnu au beau monde parisien, dans le courant du mois de juillet il y arriva cependant quelques touristes. Parmi eux se trouvait un jeune peintre assez habile, mais plus excentrique encore, et que sa réputation avait précédé chez les baigneurs du petit port. La première fois que notre société rencontra ce personnage sur la falaise, il s'approcha de Jeanne, au grand étonnement de Paul, la salua d'un air à la fois courtois et dégagé, et échangea quelques paroles avec elle. La jeune fille l'accueillit comme elle accueillait tous les étrangers, avec assez d'indifférence, une aisance véritable et une réserve mêlée de politesse ; puis elle dit aux deux dames, lorsque cette nouvelle connaissance se fut éloignée, qu'il était venu plusieurs fois chez son père, et qu'il avait dû même, autrefois, lui donner des leçons de dessin. La chose en resta là ; mais Paul n'en conserva pas moins une impression désagréable. L'artiste était jeune, élégant, fort beau garçon, un peu bizarre et cavalier, ce qui ne déplaît pas aux jeunes filles ; il s'était montré très-empressé envers Jeanne, et fort peu à l'égard des deux douairières, ce qui n'était pas précisément poli. Aussi notre héros sentait-il germer une sourde rancune dans son cœur, et se promettait-il d'épier avec soin les moindres incidents de la prochaine rencontre de Jeanne et du touriste.

Mais ses projets furent inutiles, car ils ne se rencontrèrent plus. Parfois ils se virent de loin, et l'artiste salua les dames, mais sans faire la moindre tentative pour s'en rapprocher. Aussi Paul se rassura-t-il bientôt et commençait à oublier ses petits soupçons malveillants, si une circonstance, qui lui parut grave, n'était venue réveiller ses doutes et troubler sa tranquillité. Un matin, il s'était levé aux premiers rayons de l'aurore, qui doraient ses rideaux et empourpraient les vagues. Il s'habilla à la hâte, et se disposait à aller respirer l'air matinal sur son balcon, lorsqu'il vit courir dans la rue, avec la plus extrême rapidité, un petit paysan du bourg qui tenait un billet à la main, et paraissait chargé d'un mission importante. C'était un rose et vigoureux *gars* breton de dix à onze ans ; ses cheveux noirs emmêlés flottaient derrière lui, et ses pieds bruns volaient lestement sans trop se soucier des galets et des pavés de la rue. Paul qui, pour le regarder courir, était resté appuyé la main sur l'espagnolette de la croisée, fut surpris de le voir s'arrêter devant la maison qu'habitaient ses tantes. Là, le jeune garçon parut d'abord réfléchir et hésiter ; puis, se dirigeant vers la fenêtre de la chambre de Jeanne, il frappa au volet, doucement, mais à plusieurs reprises, et bientôt la jeune fille parut, écartant le panneau de bois peint en gris. Elle prit le billet du petit messager, écouta quelques mots qu'il lui adressa avec une grande précipitation et un certain trouble, puis fit un signe de tête comme pour exprimer son consentement. Immédiatement après, le jeune garçon partit, reprenant la route qu'il avait parcourue ; Jeanne rentra et referma son volet. Mais bientôt après, Paul la vit reparaître sur le seuil de la maison. Elle était habillée et marchait vite, se dirigeant vers l'une des extrémités du village, où commençait le haut rempart de rochers.

Paul sentit redoubler sa curiosité à cette vue, peut-être ses soupçons aussi. Quant à ces derniers, pourtant, il les calma bientôt, se rappelant le jour où, aux Rosoies, il s'était inquiété de ces promenades matinales, et avait surpris l'aimable Jeanne faisant sa récolte de fleurs. Puis il pensa qu'elle parlerait peut-être de son petit messager et de son excursion du matin, dans le courant de la journée..... Mais il l'espérait inutilement, Jeanne ne parla de rien. Le lendemain, de bonne heure, Paul était aux aguets derrière les rideaux de sa fenêtre ; le messager ne parut pas, mais il n'en était plus besoin, car Jeanne, sans message, sortit. Sans doute les entrevues étaient déjà arrangées : le jeune homme le pensa ainsi, et il se sentit le cœur plein d'amertume. « Pourquoi, » se disait-il, « n'ont-elles pas lieu du moins ouvertement ? Qui s'y opposerait, qui les blâmerait si elles ont un but avouable ?... Et si Jeanne s'ennuie avec nous, si la société et la surveillance de ma famille lui pèsent, pourquoi ne nous quitte-t-elle pas pour retourner à Paris ? » En méditant, en soupçonnant ainsi, Paul fut toute la journée assez inquiet et assez maussade. Il crut bon de se permettre quelques allusions discrètes, vantant la magie du lever de l'aurore sur la falaise, et assurant qu'il serait ravissant de le contempler à deux. En débitant ce petit échantillon poétique, il regardait Jeanne ; mais Jeanne ne rougit et ne sourcilla point, et Paul se dit qu'elle avait décidément un cœur de bronze et un front de marbre. « Et puis, si elle ne sort pas demain, » pensa-t-il, « je penserai qu'elle est allée à la messe ou en pèlerinage ; je ne soupçonnerai plus et je ne dirai rien. »

Mais il était probablement destiné à parler, car Jeanne sortit encore. Alors notre ami Paul, perdant une fois pour toutes l'usage de ce tact exquis dont il se glorifiait comme une de ses plus brillantes qualités d'homme du monde, n'écouta plus que son indignation et ses craintes, et se dirigea en toute hâte vers la petite maison. De loin, derrière le premier groupe de rochers, il vit la robe bleue de la jeune fille flotter et disparaître, et, le cœur battant, plein de dépit et de trouble, il courut frapper à la porte de la tante de Sauvron.

« Qu'y a-t-il donc, mon Paul ? » lui demanda la baronne un peu surprise de la brusque arrivée et de la contenance agitée de son neveu.

« Il y a, ma tante, que je suis inquiet..... c'est-à-dire que je voulais vous avertir..... vous parler à propos de Mlle Jeanne.

— A propos de Jeanne ? » reprit la tante Ursule en souriant. « Mais tu devrais t'y prendre alors avec un peu plus de cérémonie.

— Pardon, ma tante, vous vous méprenez, » répondit Paul avec une tristesse dédaigneuse. « Mais vous devez être éclairée dans ces circonstances délicates ; il vous faudrait avertir le père de cette demoiselle ; elle se trouve confiée à vos soins, et placée sous votre surveillance.....

— Bon Dieu ! de quoi donc s'agit-il ? » s'écria la tante, au comble de la stupéfaction.

« Il s'agit, ma tante, que mademoiselle Jeanne est sortie..... qu'elle sort tous les matins à la dérobée, à l'insu de tous..... » Et ici Paul entama le récit des solitaires excursions de la jeune fille, laissant voir, bien malgré lui, son dépit et ses terreurs. La tante de Sauvron l'écouta attentivement, et, à la fin de son discours, laissa échapper un léger sourire.

« Et tu dis que le messager qui l'est venue prévenir le premier jour était un petit gars bien éveillé, aux pieds nus et à la chevelure noire ?

— Oui, ma tante ; et il est arrivé de ce côté, du côté même où Mlle Jeanne disparaît.

— Alors, rassure-toi, mon ami ; les rendez-vous ne sont pas dangereux, ils sont même très-méritoires et parfaitement honorables. Si tu nous suivais, dans le courant de l'après-midi, tu pourrais voir ta tante partir aussi pour le lieu du rendez-vous, qui est une bien intéressante petite chaumière..... Seulement je laisse à Jeanne les entrevues du matin..... Deux rendez-vous par jour parmi les rochers, ce serait trop pour mes vieilles jambes..... Mais aujourd'hui je ferai une exception en ta faveur ; voici déjà quelque temps du reste que je me proposais de vous conduire tous là-haut... Renoue ta cravate, et arrange tes cheveux, mon ami, pendant que je vais prévenir ma sœur et Berthe, pour qu'elles nous accompagnent en cet endroit mystérieux..... Rassure-toi, mon Paul, nous n'y trouverons pas d'artistes, mais bien quelques braves pêcheurs, et un tout petit nouveau-venu qui n'est pas chrétien encore, et qu'il s'agit de baptiser. »

Et pendant que Paul, rougissant et honteux, réparait le désordre de sa toilette, la tante Ursule allait frapper à

la porte de Berthe et de la tante Fermoy. Toutes deux, Parisiennes et paresseuses, étaient à peine éveillées; mais la tante Marie se montra promptement, et Berthe s'habilla bien vite lorsque la baronne lui eut solennellement promis, au travers de la porte, qu'il s'agissait d'un plaisir à leur faire et d'une surprise à leur ménager.

« Une surprise?..... où donc?..... » demanda la rieuse Berthe quand elle se montra toute fraîche et encore mal éveillée sur le seuil de la petite maison.

« Là-haut, parmi ces rochers, » répondit tranquillement la baronne.

« Sur la falaise? vraiment?..... C'est donc un gouffre béant ou un nid de mouette?

— Non, c'est un rendez-vous..... un rendez-vous de Jeanne! » répondit Mme de Sauvron en souriant et regardant Paul.

« Un rendez-vous! Oh! tante Ursule..... que ce doit être curieux! Un rendez-vous à Jeanne!..... La petite rusée, doit-elle être heureuse!..... On ne m'en a jamais donné à moi! » s'écria la joyeuse espiègle, sautant en avant et battant des mains. « Ah! je vous en prie, ne le manquons pas; prenons le plus court chemin, et marchons vite. »

Et la petite troupe, que précédait Berthe, commença à gravir l'escarpement de la falaise, se dirigeant vers le sommet des rochers.

Le sentier était désert, le silence régnait dans cette sorte de corridor roide et anguleux, entre-croisé de sentiers étroits pratiqués par le temps entre les assises des roches. Ce ne fut guère qu'au bout d'une demi-heure de marche que notre petite troupe aperçut, dans une échappée de cet horizon de pierre, une légère fumée grise et transparente s'élevant sur le bleu pâlissant du ciel. Et Berthe se dit alors que, sans doute, le rendez-vous de Jeanne n'était pas loin; puisqu'il y avait de la fumée, il devait aussi y avoir une maison. En effet, nos promeneurs l'aperçurent bientôt; mais cette maison n'était qu'une cabane.

Petite, basse, un peu enfoncée en terre, mais abritée contre le vent du nord par un bloc de rochers gris, elle ouvrait son huis rustique et son unique fenêtre sur l'étendue des vagues qu'elle dominait de toute la hauteur de la falaise, semblable au nid d'une mouette isolée qui y eût placé son lieu d'amour et de refuge bien loin au-dessus des ravages et des rumeurs de l'Océan.

« C'est là? » demanda Berthe à Mme de Sauvron en indiquant du doigt la cabane.

« Oui, » répondit-elle doucement.

« Alors, approchons-nous sans faire de bruit..... Il faut surprendre Jeanne, » dit l'espiègle.

En effet, on se rapprocha, on se tut, on fit quelques pas encore, et bientôt, par la porte entr'ouverte, on découvrit un tableau à la fois humble, touchant et gracieux.

Dans le fond de l'unique chambre, une femme était couchée sur un lit bas, étroit, misérable, un lit qui eût été un grabat s'il n'eût été recouvert de draps bien blancs, d'un oreiller bien doux et d'une couverture bien épaisse, indices qui, à eux seuls, révélaient les visites de la tante de Sauvron. Pas d'autres meubles dans la chaumière qu'une huche, une table et deux banquettes; pas d'autre ornement à ce séjour d'une famille qu'un crucifix de bois sculpté et attaché au mur, et un petit berceau auprès du lit de la mère. Oui, vraiment, le berceau était une parure, tant il était propre et mignon sur son support de bois verni, et avec ses rideaux et sa couverture de perse blanche et bleue. Trois enfants roses et éveillés se trouvaient encore dans la chambre. L'aîné, celui que Paul avait vu apporter le message, était assis à terre, les jambes repliées, et raccommodait un filet; une petite sœur, un peu plus jeune, mettait sur le feu une marmite de pommes de terre, et le plus jeune de tous, qui venait de se lever, n'ayant qu'une grosse chemise de toile bien blanche pour tout vêtement, se roulait aux pieds de Jeanne.

La jeune fille, comme la plus en évidence et la plus occupée, formait à peu près le centre du tableau. Assise sur un coffre devant le feu, les pieds appuyés sur une escabelle, elle faisait, avec une précaution et une adresse de mère, la toilette du nouveau-né, et, en ce moment, nouait un béguin tout frais sous le petit menton bien rose. La petite créature n'était pas absolument satisfaite de l'opération; elle jetait dans l'air ses jambes rondes et ses petites mains marbrées. Aussi Jeanne, un peu déconcertée par ses cris et ses mouvements, mettait tant d'attention et d'activité à son ouvrage, qu'elle ne s'aperçut pas de l'entrée des promeneurs.

« Oh!..... voici la bonne dame! » s'écria l'aîné des enfants; et à cette exclamation seulement Jeanne releva la tête.

En apercevant les visiteurs, elle rougit. Douce Jeanne! elle rougissait parce qu'on la trouvait faisant le bien, comme d'autres pourraient le faire si on les surprenait faisant le mal. C'était la première fois depuis qu'il la connaissait que Paul l'avait vue rougir, et il trouva qu'elle était bien belle avec ses grands yeux noirs un peu voilés, et cette légère teinte rose passant comme un voile de pudeur sur son front et sur ses joues.

Mais elle n'était pas la seule à se trouver embarrassée. La mère s'était levée sur son séant; la petite fille avait précipitamment lâché sa marmite de pommes de terre; les deux garçons, debout et roides, ouvraient de grands yeux fixés sur les nouveaux arrivants. Berthe, toute charmée de la gentillesse et de l'imprévu de la scène, s'était précipitée vers Jeanne avec une curiosité ravie.

« Un enfant! un *baby!*..... Oh! qu'il est rose, qu'il est mignon! Et si petit, si petit, on dirait une poupée..... Donne-le-moi, Jeanne, je l'habillerai..... Oh! je suis très-adroite, va..... Je croirai encore jouer avec ma poupée parlante. »

La bonne Jeanne posa doucement dans les mains de Berthe son léger fardeau, et s'approcha alors du feu pour faire chauffer la boisson de la petite créature.

« Restez bien tranquille, Madeleine; » dit Mme de Sauvron en s'approchant du lit. « Nous ne venons pas vous déranger, mais vous voir, et tâcher d'arranger vos petites affaires. Vous savez..... je vous avais prévenue que mon neveu devait venir..... »

La femme malade fit un signe d'assentiment, et, d'une voix faible, invita ses visiteurs à prendre place dans la chaumière, ordonnant à son petit Michel d'éloigner la table et d'essuyer les bancs.

Alors Mme de Sauvron s'adressant à son neveu :

« Voici, mon cher Paul, » lui dit-elle, « ce que j'ai voulu te montrer pour répondre à ta grande question de ce matin : Quel est donc ce mystère? Tu le vois, l'explication est bien facile à donner. Il y a une quinzaine de jours que Jeanne et moi nous avons rencontré le petit Michel, qui pêchait des crevettes sur la côte. En ce moment, le tonnerre commençait à gronder, et les nuages s'amassaient gros de pluie. Nous eûmes l'idée de demander à l'enfant où nous pourrions chercher un refuge; il nous conduisit ici, et nous y trouvâmes une véritable désolation. Le mari de cette pauvre Madeleine, qui est un brave et honnête pêcheur, avait vu sa barque brisée par une tempête, et son frère, qui la montait, était mort deux jours après des blessures qu'il avait reçues en se heurtant contre les rochers. La jeune femme, foudroyée par le chagrin, avait été saisie d'une forte fièvre, et elle attendait la naissance de son enfant.....'Son pauvre homme la voyait souffrir, et ne pouvait pas lui procurer de remèdes; il pouvait même à peine donner du pain à ses enfants.... Il n'avait plus de barque. Parfois il trouvait à se louer chez quelques pêcheurs du voisinage : mais il rapportait fort peu, car en ce moment le poisson ne donne pas..... Naturellement, nous avons remercié Dieu qui nous avait mises à dessein en présence d'une telle misère. Nous avons d'abord songé au plus pressé : c'était de soigner Madeleine..... Cela ne nous a pas trop mal réussi, et enfin ce petit innocent est venu... C'est ce jour-là que son frère Michel est allé nous annoncer tout courant la joyeuse nouvelle, avec un petit billet et une ordonnance du docteur. Enfin, grâce à quelques morceaux de perse, de toile et de flanelle que Jeanne et moi nous avions dans nos bagages, le nouveau-venu a un petit trousseau..... Seulement, pour lui, la plus grande affaire n'est pas terminée..... Il n'est pas encore chrétien; c'est là-dessus qu'il faut tenir conseil.

— Il me semble que ce sera facile à régler, » dit vivement la tante Fermoy... « Dieu merci, l'église n'est pas loin. Il y a quatre dames, ou plutôt quatre fées autour de ce petit berceau, il sera donc fort aisé de choisir une marraine. Quant au parrain, il est tout trouvé, puisque c'est mon cher neveu qui fait ici cavalier seul..... Ainsi, exécutez-vous, mon beau chevalier; donnez votre nom d'apôtre à ce pêcheur futur, et que votre gentil filleul reçoive de vous une barque en guise de dragées.

— Accepté, » répondit gaiement Paul; « à condition que dans quinze ans d'ici, lorsque je reviendrai à P***, mon filleul me fasse manger un excellent plat des produits de sa pêche.

— Ainsi tout est arrangé, Madeleine, » dit Mme de Sauvron.

« Mais qui sera la marraine? » s'écria Berthe; « ce n'est pourtant pas vous, monsieur Paul, qui tiendrez l'enfant tout seul.... Veux-tu choisir toi-même, petit mignon?.... Dis-moi laquelle d'entre nous devra te broder un bonnet, et renoncer, en ton nom, à Satan, à ses pompes et à ses œuvres?..... Tu ne sais pas?..... Décide-toi, pourtant..... Veux-tu que je te présente toutes les personnes de notre cercle?.... Voici la tante de Sauvron, qui est toute bonne; la tante Fermoy, qui est toute joyeuse; mademoiselle Jeanne Cayrol, qui est la Charité; et mademoiselle Berthe de Piennes, qui est l'Espièglerie... Allons, dis, petiot, quelle marraine veux-tu?

— Mademoiselle, si vous vouliez être assez bonne..... si cela ne vous chagrinait pas, de tenir mon petit avec ce jeune monsieur?..... » dit alors la mère du nouveau-né en s'adressant à Berthe.

« Moi, moi?..... Vous voulez de moi? » s'écria la rieuse jeune fille. « Eh bien! de grand cœur, si cela vous fait plaisir..... Monsieur Paul, voudrez-vous bien m'accepter pour commère, et trouverez-vous ma main assez mignonne pour mériter la paire de gants blancs?..... Mais, pour toi, mon petit, je te promets une fameuse marraine. D'abord, on ne te baptisera pas avant huit jours; et, d'ici là, Lise ira à la ville pour te rapporter une pelisse et un bonnet..... Et puis, tu ne mangeras plus dans cette vilaine écuelle de bois; je te donnerai une timbale d'argent, mon prince.

— Donne-lui plutôt un livret de la Caisse d'épargnes, » lui dit Jeanne doucement.

« Il aura les deux! » s'écria la vive Berthe.... « Ah! mon mignon filleul, figurez-vous que vous aurez pour marraine une fée; seulement, comme sa baguette n'est pas fort puissante, elle ne pourra pas, à volonté, vous faire beau, sage et intelligent; mais, autant qu'elle pourra, elle vous fera riche. Maintenant, *baby*, allez dormir, en attendant votre nom et votre bonnet. »

Ici la blonde étourdie posa doucement l'enfant dans son berceau, et se mit à le balancer doucement, chantant de sa voix argentine : « *Do, do, l'enfant do...* » et posant son doigt blanc sur ses lèvres pour recommander le silence. Paul et Mme Fermoy la regardaient faire avec un ravissement intime. Quant à Mme de Sauvron, elle paraissait sérieuse, et elle songeait. Il était pour elle évident que Jeanne aurait dû être la marraine de l'enfant de Madeleine. N'était-ce pas Jeanne qui avait soigné le petit, soigné la mère; qui avait, avant même qu'il fût né, travaillé et veillé pour lui?..... Mais depuis trois semaines que Jeanne s'occupait des pauvres habitants de la cabane, ils s'étaient accoutumés en quelque sorte à ses soins et à son dévouement; et puis elle était vêtue si simplement, la modeste jeune fille!... Madeleine avait été éblouie par l'élégante toilette de Berthe, par la robe d'organdi rose garnie de nœuds de ruban et de volants tuyautés. Elle n'avait pas pensé qu'une marraine dévouée est une autre mère, une sorte d'ange gardien. Elle s'était dit sans doute qu'une marraine élégante devait être une marraine riche, et qu'une marraine riche pourrait *faire un sort* à son filleul. Et Mme de Sauvron, à laquelle il en coûtait de devoir reconnaître les misères de l'âme humaine, faisait quelques réflexions amères sur l'ignorance des pauvres et l'ingratitude des petits.

« Allons, qu'il en soit ainsi, » se dit-elle à la fin. « Berthe est bonne, mais bien légère; elle aura bientôt oublié son filleul.... Heureusement que nous penserons à lui, Jeanne et moi. »

XI.

Huit jours après, le baptême eut lieu, ainsi que l'avait décidé Berthe. Ce fut un baptême splendide, qui fit du nouveau-né un véritable objet d'envie, et excita, au plus haut point, l'admiration des habitants de P***. La joyeuse marraine voulut tout avoir : le bouquet de fleurs au côté, le *violoneux* annonçant l'approche du cortége, les cloches sonnant à grandes volées, les enfants de chœur en robe rouge et en aube blanche, recevant le nouveau chrétien, les cornets de dragées et les pièces de quatre sous jetés au vent et à l'avidité des marmots sur l'esplanade devant l'église. Elle-même, toute rayonnante, rose et fière, avec sa parure de mousseline blanche balayant le sable d'or et les blancs galets, elle s'appuyait sur le bras du beau parrain, qui, parfois, jetait un regard presque tendre sur le petit gant blanc tranchant sur le drap noir de son habit, et qui se disait, avec une certaine émotion, combien Berthe serait plus fière et plus ravissante encore, si on changeait son bouquet de marraine pour une couronne de fiancée. Derrière les deux jeunes gens venait une robuste femme de pêcheur, portant dans ses bras le mignon filleul, tout radieux dans sa grande pelisse et son petit bonnet de dentelle. Puis Mme de Sauvron et Mme Fermoy s'avançaient lentement, et parfois la veuve du banquier, poussant le coude de sa sœur, lui disait avec un sourire, en indiquant du regard le parrain et la marraine :

« Dis-moi donc, chère Ursule, est-ce qu'ils ne feraient pas un joli couple?

— Ce n'est pas tout de faire un joli couple; feraient-ils un couple heureux?

— Et pourquoi non, ma chère? Ils sont beaux, ils sont élégants, ils sont aimables, ils sont riches. Il pourra bien naître entre les deux un petit brin d'inclination; et c'est tout à fait suffisant pour faire un gentil mariage, un petit bonheur bien réglé.

— Un bonheur qui ne résisterait peut-être pas aux tristesses des mauvais jours, aux épreuves de la vie commune, » répondit Mme de Sauvron doucement. « Mais à quoi bon parler de ceci?...... Paul t'a-t-il témoigné quelque désir d'épouser Berthe?

— Non, jamais, jusqu'à ce jour. Et à toi, t'a-t-il laissé voir quelque inclination sérieuse pour Jeanne?

— Non; je ne puis pas le dire..... Ou, du moins, je n'oserais rien affirmer.

— Il ne faut pas pourtant qu'il nous échappe ainsi; ce serait une trahison véritable..... Notre neveu vieux garçon, il y aurait de quoi désespérer!..... Je suis presque sûre, ma chère, que dans cinq ans il deviendrait chauve... Voyons, qu'est-ce qui pourrait bien le décider, le dégourdir, réveiller ce cœur paresseux? Est-ce que nous ne pourrions pas inventer pour cela quelque petit moyen de roman, ma chère?

— Il faut attendre, et remettre son avenir à Dieu, » répondit Mme de Sauvron.

— Ta, ta, ta, ma chère. Dieu est patient parce qu'il est éternel; mais, en attendant, notre neveu perdra ses dents et prendra du ventre. C'est ce qui fait que, dans cinq ans d'ici, il sera beaucoup plus difficile à marier..... Et pourtant Berthe est si gentille! Décidément, Paul n'a pas d'yeux!..... Il faudra que je lui parle ce soir. »

Pendant que le cortége se rendait à l'église pour accomplir son devoir pieux, il se faisait aussi de grands préparatifs à la cabane. Le parrain et la marraine avec leur famille avaient consenti, pour ce jour-là, à s'asseoir à la table des pêcheurs, et des deux côtés on s'occupait naturellement des apprêts nécessités par la circonstance. Dès le matin, le domestique de Paul avait apporté dans la pauvre maison du pain blanc, des rôtis, des paniers de fruits, des bouteilles. Plus tard, la femme de chambre de la tante Ursule y était venue pour nettoyer le petit ménage et aider Madeleine à se lever. Mais c'était Jeanne qui s'y était rendue la première, et qui avait fait le plus d'ouvrage. Elle avait d'abord paré le filleul de Berthe pour la grande solennité du jour; puis elle avait habillé les autres enfants, fait déjeuner la mère et l'avait conduite à un grand fauteuil placé près de la fenêtre ouverte, et d'où la convalescente pouvait respirer l'air de la côte, voir briller au soleil les vagues de la baie, et distinguer de loin sur le sentier, au bas de la falaise, son nouveau-né qu'on lui ramenait au son des cloches et au bruit des acclamations.

Quand le cortége joyeux rentra dans la cabane, Jeanne, les bras nus et en grand tablier blanc, mettait le couvert, et avait grand' peine à contenir l'impatience des trois marmots éveillés, rôdant autour des plats. Elle s'empara alors du nouveau chrétien, après qu'il eut été comblé des amitiés et des baisers de Berthe.

« Viens, petit Paul, » lui dit-elle, « tes beaux atours te gênent, et la promenade t'a fatigué; il est temps d'aller dormir. »

Elle le déshabilla, le posa dans son berceau et l'endormit, pendant que les convives se mettaient à table.

Le repas fut long, cordial et joyeux. La nouveauté de la scène, la simplicité des hôtes, la naïveté de leurs pensées, de leurs observations et de leurs récits intéressaient vivement Mme Fermoy, Paul et Berthe. Les deux derniers surtout ne pouvaient se lasser de faire raconter au pêcheur ses aventures de mer, ses succès et ses dangers, ses impressions du beau temps, des nuits d'hiver et des jours d'orage. Ils s'étonnaient devant le tableau de cette vie pénible, obscure, agitée, exposée à des dangers sans fin, et qui cependant n'empêchait pas que ceux à qui elle était échue eussent l'humeur joyeuse, le front tranquille et le cœur résolu. Il y eut un moment pourtant où la voix du pêcheur s'affaiblit, où son regard se troubla: ce fut lorsqu'il en vint à raconter cette dernière tempête dans laquelle son frère était mort et sa barque avait été brisée. Mais le pauvre Breton, après un instant de silence, jeta un regard sur le crucifix qui faisait le seul ornement de sa cabane, puis un autre sur la barque neuve dont Paul avait fait présent à son filleul, et qu'on voyait, tout au bas de la falaise, se balancer sur les eaux calmes de la baie. Alors il poussa un soupir de soulagement et d'espérance, sa voix redevint ferme, son front se rasséréna, et il dit:

« Enfin, Mesdames, en toutes choses, que la volonté de Dieu soit faite! Je sais bien qu'il y a sur la mer et dans le monde de mauvais jours pour les hommes et de grosses bourrasques pour les pêcheurs; mais tout cela peut encore se supporter quand il vous reste quelqu'un qui vous console et qui vous aime..... J'ai bien senti le cœur me manquer quand j'ai vu la mer ballotter les dernières planches de ma barque, et le fossoyeur combler la fosse sur le cercueil de mon frère; mais savez-vous, mon jeune Monsieur, ce qui m'aurait le plus affligé, ce que je craignais encore plus que tout cela?

— Non, assurément, » dit Paul, ne sachant à quoi tendaient les paroles de son hôte.

« Eh bien! Monsieur, ce qui m'aurait brisé le cœur, ce que je craignais plus que tout, ç'aurait été de perdre ma pauvre Madeleine..... Elle était si malade alors, et faible à faire pitié..... Je puis bien le dire à présent qu'elle est rétablie..... C'est que, voyez-vous, Monsieur (vous ne le savez pas encore), une bonne femme, une femme qu'on aime, vaut mieux que tout au monde, vous devient plus chère que tout: père, mère, frère, sœur, pays, maison, enfants..... Une femme qui ne vaut rien, qui ne vous aime pas, c'est une ruine; mais une femme vaillante, c'est un trésor, c'est une bénédiction. Que celui qui en a une pareille y tienne bien, et que Dieu la lui conserve; que celui qui n'en a pas encore trouvé une, la cherche comme il chercherait sa fortune, et que Dieu la lui fasse trouver! »

Et le brave homme, en achevant cette sorte d'invocation, levait les yeux et son verre au ciel, comme pour lui demander d'exaucer sa prière, tandis que ses regards, plus expressifs que discrets, allaient de Berthe à Jeanne, et puis encore de la modeste brune à la joyeuse blonde, avec un coup d'œil interrogateur qui semblait dire: « Laquelle de vous deux, mes jolies demoiselles, ferait la meilleure épouse pour mon beau jeune parrain? »

Cet épanchement subit, et plus encore ces regards éloquents du pêcheur, semblèrent répandre un certain embarras parmi les joyeux convives. On ne trinqua plus, on parla moins, et bientôt les dames et Paul quittèrent les habitants des rochers et redescendirent au village. Sur le chemin encore une gêne visible se trahissait dans leur contenance et dans leurs discours. Ainsi, lorsqu'on voulut faire des efforts pour causer gaiement, on passa en revue les moindres incidents du baptême, mais personne ne se hasarda à rappeler ni à commenter les paroles du pêcheur. Il n'y fut pas fait non plus la moindre allusion pendant le cours de la soirée.

Mais un destin taquin et la persévérante tante Fermoy avaient décidé que notre ami Paul n'en serait pas quitte ainsi; et voici ce qui lui arriva de fort grand matin le surlendemain de ce présage fatal et de ce mémorable baptême.

Notre héros se levait à peine lorsqu'on vint frapper à la porte de sa chambre, en le priant de se rendre à l'instant auprès de la tante de Sauvron et de la tante Fermoy. La messagère lui annonçait qu'il trouverait ces dames seules, parce que mademoiselle Berthe et mademoiselle Jeanne étaient sorties.

« Qu'y a-t-il? » se dit Paul en se frappant le front. « Les deux demoiselles sont sorties de si grand matin, et voici qu'on me convoque en audience particulière et solennelle. Y aurait-il quelque projet sous roche?..... Par ma barbe! je n'ai qu'à me bien tenir. »

Il ne se trompait point trop, notre ami; il vit bientôt que ses pressentiments ne l'avaient pas égaré en entendant le début de la conversation, et en considérant la gravité des personnages.

« Paul, mon ami, » commença la tante Fermoy, « il m'a toujours semblé que tu jouissais d'une excellente mémoire. Ne te rappelles-tu point, par exemple, ce que le pêcheur Jérôme nous disait vers la fin du dîner avant-hier?

— Mais je crois que oui, ma tante, » répondit Paul en souriant. « Il faisait, s'il m'en souvient bien, l'éloge des bonnes femmes.....

— Des femmes bonnes, ce qui fait deux; entends-tu! étourdi?

— Des femmes bonnes, si vous voulez, d'une façon générale, en même temps que l'éloge de la sienne en particulier.

— C'est bien, mon ami; et maintenant, dis-nous ce que tu en penses.

— Ce que je pense de l'éloge de Madeleine? Ma foi! pour le peu que j'en sais, je crois qu'il est mérité.

— Il s'agit bien ici, » dit Mme Fermoy vivement, « de éloge de Madeleine!

— De celui des femmes, alors?..... Eh bien! mes deux tantes chéries, je vous dirai, qu'à en juger par vous, elles sont toutes aimables, charmantes, charitables, gracieuses, tendres, discrètes, dévouées, parfaites en un mot. Voilà l'éloge fait en prose..... Si j'avais mon volume de Legouvé ici, je vous l'aurais donné en vers.

— Paul, ce n'est point de tout cela qu'il est question; tu le sais bien, mon ami, » reprit à son tour la baronne de Sauvron avec une gravité douce. « Tu te rappelles ce que le pêcheur a dit: qu'un mariage heureux était un inépuisable trésor, la source des bénédictions les plus douces. N'as-tu point trouvé qu'il disait vrai? et ces paroles ne t'ont-elles point semblé un avertissement bienfaisant envoyé d'en haut à ton cœur?

— Ah! vous êtes cruelle, ma tante Ursule, » répondit Paul en frisant sa moustache et en se frottant le front. « Vous avez une manière serrée de poser les questions, qui ne permet ni délais, ni subterfuges, ni échappatoires. Chère tante! on voit que vous allez souvent à confesse; vous avez appris la bonne manière d'interroger..... Il n'y a donc plus qu'une ressource, celle de parler franchement, et de déshabiller ma modeste conscience?

— Assurément, » répondirent les deux tantes d'un commun accord.

« Eh bien! » reprit Paul, « la vérité, la voici: exposé aux feux continuels des deux batteries que vous avez dressées contre moi, mes bonnes tantes; ballotté que je suis entre une tout aimable brune et une ravissante blonde, je suis certainement plus ébranlé qu'autrefois, plus ému, plus partial et plus tendre, mais je ne suis pas plus décidé. Par moments, Jeanne me ravit; d'autres fois c'est à Berthe que je donne la préférence; je me mets à adorer l'une, puis à admirer l'autre, et il me semble parfois que je les aime toutes les deux..... Et pourtant, quand j'y réfléchis, je me dis que cela n'est pas possible.... Il doit bien y avoir au fond de mon cœur une secrète préférence qui m'entraînera définitivement de l'un ou de l'autre côté; mais cette préférence, rien ne me l'a révélée encore; et qui me la fera connaître jamais?... Sera-ce quelque accident, le hasard, un instant d'émotion, un entraînement involontaire?

— En vérité, Paul, » interrompit Mme Fermoy d'un ton impatienté; « tu joues l'indécision d'un enfant, et tu as pourtant l'âge et la barbe d'un homme. Comment, depuis près de six mois, ne pas t'être encore décidé?

— Surtout, » reprit Mme de Sauvron doucement, « quand tu te trouves journellement en présence de ces deux jeunes filles; comment l'aimable caractère, les solides vertus de l'une.....

— Et le visage charmant, la dot rondelette de l'autre...

— Ne t'ont-ils pas déterminé à prendre une résolution?

— En vérité, mon ami, tu n'as pas d'yeux, » reprit la tante Fermoy avec un petit mouvement de tête. « Peux-tu désirer une alliance plus honorable et plus avantageuse que celle de Berthe, des regards plus éclatants, des traits plus mignons, un esprit plus malin, des dehors plus soignés, une personne plus accomplie?..... En un mot, tout ce qu'il y a d'élégant, de distingué, d'enchanteur et de brillant.

— Mais, ma tante, Jeanne aussi est brillante, » reprit Paul un peu animé. « N'avez-vous pas jugé son esprit, n'avez-vous pas entendu sa voix, n'avez-vous pas apprécié son âme de poëte et ses talents d'artiste?

— Non-seulement elle est brillante, mais elle est bonne, ce qui vaut mieux, » dit à son tour la tante de Sauvron. « Crois-tu, Paul, qu'elle n'aimera pas tendrement son mari, celle qui aime tendrement son père? N'aura-t-elle pas un vrai cœur de mère pour ses enfants, celle qui en a déjà un si dévoué pour les pauvres et pour les orphelins?

— Mais, ma tante, Berthe aussi est bonne, » reprit Paul vivement. « Ne comble-t-elle pas son petit filleul de baisers et de cadeaux? ne s'est-elle pas privée d'une nouvelle robe pour acheter du linge à la pauvre famille?

— Allons, le voici maintenant qui soutient l'une et qui défend l'autre!..... C'est fini, ce garçon-là ne se décidera jamais! » s'écria la tante Fermoy d'un air désespéré.

« Vraiment, vous l'avez dit, ma tante! » répartit Paul d'un ton humble et presque triste. « Cela me désole moi-même, de me sentir si faible et si irrésolu. En vérité, je suis souvent si las de mon indécision et de mon imbécillité, que je suis parfois tenté d'épouser Berthe ou Jeanne indifféremment, et, pour trouver un moyen de me décider, il me prend envie de jouer mon destin conjugal à pile ou face.

— Tais-toi, mon enfant, c'est une action impie de tenter ainsi le destin, » dit doucement la tante Ursule. « Il est mal de se jouer des choses sérieuses, d'où dépendent à la fois notre bonheur et notre salut. Avec le mariage, il ne faut pas plaisanter, mon Paul. Il faut consulter ta raison et ton cœur; prie Dieu, réfléchis et attends.

— C'est cela, ma chère tante, attendons, » répéta Paul satisfait. « Et, en attendant, allons nous promener. Le soleil n'est pas encore bien haut, et la matinée est belle... Allons retrouver ces demoiselles, nous les ramènerons pour déjeuner.

— Oui, partons, » répliqua la tante Fermoy..... « Mais, mon pauvre garçon, quand je pense à ton sort, je désespère. Quand on te parle de mariage, toi, tu songes à déjeuner..... Enfin, enfin, que ta volonté se fasse! Mais tu te repentiras bien un jour, quand tu seras seul avec une gouvernante revêche, et que tu auras une grosse taille et des cheveux blancs. Tu diras alors: « J'ai été peu prévoyant et peu sage, la tante Fermoy avait raison. »

— Toujours raison, » répliqua Paul. « Mais, tante, nous pourrons continuer la discussion en plein air; venez achever votre sermon sur la plage. »

Les deux dames, tentées par la beauté du temps, eurent bientôt fait leurs préparatifs de promenade; et tous trois sortirent de la maison, se dirigeant vers la falaise, où la mer, qui allait monter, commençait à écumer au pied des rocs.

(La suite au prochain numéro.) ÉTIENNE MARCEL.

RENSEIGNEMENTS

No 88,594, *Eure*. On recevra. — *Manche*. On recevra plus tard. — No 87,455, *Dordogne*. Il nous serait complétement impossible de faire une semblable proposition à nos abonnées; elles auraient tout d'abord le droit d'exiger que les recettes fussent infaillibles, ce que nous ne pourrions affirmer, ne les connaissant pas; de plus, la souscription ne pourrait être que facultative; nous nous verrions donc obligés de faire imprimer des numéros *avec* recettes pour les souscripteurs, les numéros *sans* recettes pour les abonnées n'ayant pas souscrit, et tenir une comptabilité spéciale pour les deux catégories; enfin, dernière raison, qui pourrait dispenser de toutes les autres, la loi nous interdit formellement toute souscription, quelque excellent et charitable que soit son but; on trouve aussi que payer vingt-cinq mille francs pour quelques recettes serait peut-être un prix un peu élevé. On servira l'humanité bien plus facilement et plus sûrement en les publiant gratis..... Mais que l'on me permette une manifestation incrédule, dans laquelle je serais, du reste, appuyée par l'Académie de médecine: la recette pour faire repousser les cheveux sur toutes les têtes est aujourd'hui assimilée à la pierre philosophale..... il en est de même pour les recettes relatives aux taches de rousseur. — *Bougival*. On recevra. — No 24,443, *Bas-Rhin*. Voir l'article *Modes* du no 37. Le jupon n'étant pas *évident*, rien n'oblige à le faire de même étoffe que la robe du petit garçon. — *J. D., Paris*. Malheureusement impossible, car nous avons des manuscrits pour deux ans et plus. — No 93,870, *Italie*, Nous avons fait paraître ce patron de robe de chambre dans le no 51 de l'année 1864; nous ne pouvons le répéter. On peut demander le numéro dans nos bureaux. Merci d'avance pour les recettes promises.— No 66,869, *Indre-et-Loire*. Il est de toute impossibilité, comme nous le répétons sans cesse, de recevoir une réponse *dans le numéro de la semaine prochaine*. Avec une robe blanche on met des souliers blancs.— No 9,988, *Cher*. Hélas! le deuil d'un enfant n'est pas réglé par l'étiquette; on peut ne pas porter ce deuil du tout..... ou le porter à sa guise. J'ai dit au contraire que les châles longs en cachemire noir demeuraient acquis à l'uniforme du deuil. — No 16,014, *Paris*. S'adresser à Mme Ribes, rue du Télégraphe, 9, à Passy, près le boulevard du Roi-de-Rome.—No 15,052, *Paris*. Rien ne s'oppose aux portraits, quoique leur place soit plutôt marquée dans les chambres à coucher. On est toujours libre de ne mettre que des rideaux de mousseline ou de guipure. Quant à trouver cette combinaison bonne et jolie, cela m'est impossible; de grands rideaux en mousseline brodée ou bien en guipure coûtent relativement fort cher, plus cher qu'un rideau en modeste tissu de laine, ce n'est donc pas par économie que l'on choisit les rideaux blancs, car ceux-ci ont de plus contre eux l'entretien, l'usure, etc. Quel que soit le nombre de fois que l'on m'adresse cette question, ma réponse sera toujours la même: Une chambre dont les fenêtres sont garnies *seulement* de rideaux en mousseline n'est pas meublée. Même réponse pour la chambre à coucher. La salle à manger pourrait être meublée en tissu *indien*, étoffe très-décorative, que l'on trouve aux *Magasins du Louvre*. Dans ce cas, les chaises seraient recouvertes en cuir ou basane. Je cherche moi-même ledit ouvrier *consciencieux*, et ne l'ai pas encore trouvé. — No 73,119, *Jura*. Il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard. Un prêtre, quel que soit son rang dans la hiérarchie ecclésiastique, doit avoir partout la place d'honneur; ce n'est pas le rang en effet, mais le caractère qu'il importe d'honorer. Une maîtresse de maison qui connaît les devoirs imposés par le savoir-vivre donnera partout le *pas* au prêtre sur tous ses autres hôtes, ceux-ci fussent-ils d'un grade très-élevé dans la hiérarchie administrative ou sociale, celui-là fût-il l'humble desservant de la plus modeste église; si elle a deux prêtres à dîner, ils auront tous deux les premières places, c'est-à-dire à sa droite et à sa gauche; aucun de ses autres hôtes ne pourra se trouver blessé de cette déférence, car elle est élémentaire dans le code du savoir-vivre. On peut se procurer le no 29. La lessive *délayée* est l'eau encore mêlée aux cendres.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

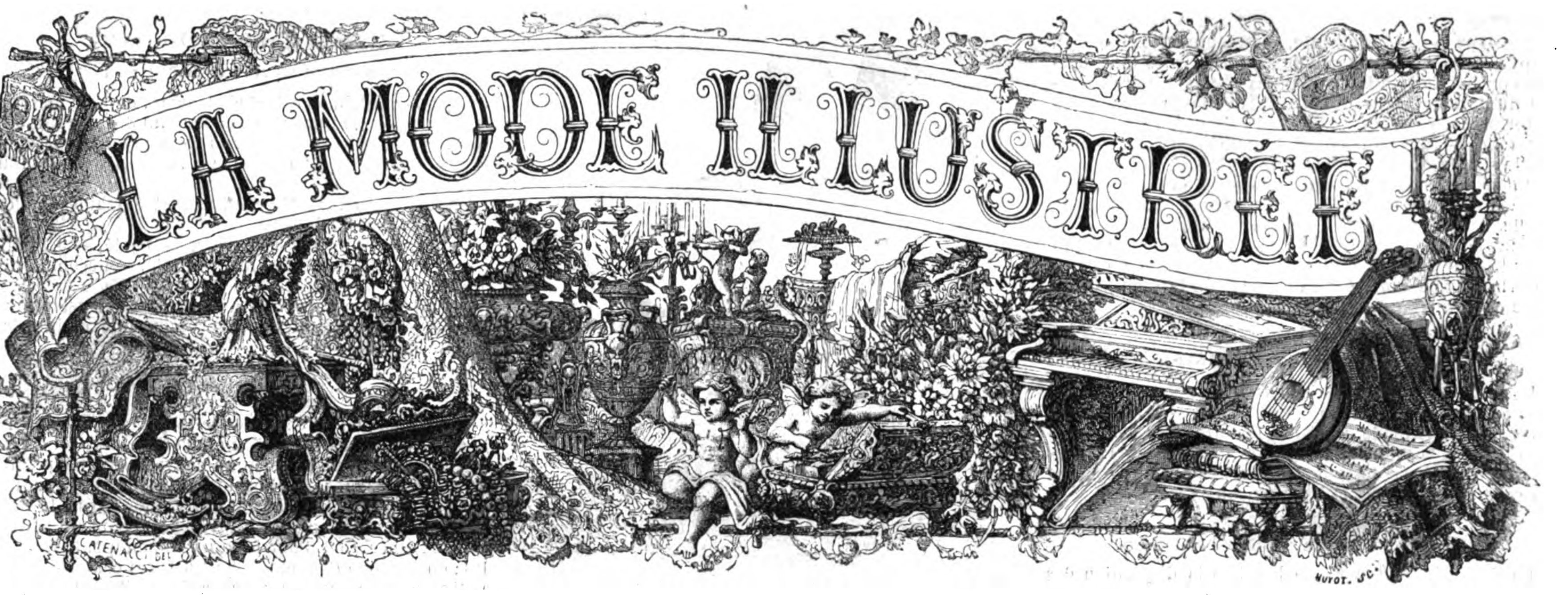
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Que de contradictions dans l'esprit humain!

N° 39. SEPTIÈME ANNÉE Dimanche, 23 septembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 80 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Toilettes

POUR PETITES FILLES DE QUATRE A SIX ANS.

N° 1. Robe de piqué blanc ; le devant du corsage est coupé d'un seul morceau avec la jupe ; celle-ci a 35 centimètres de longueur, et, en plus, un ourlet de 5 centimètres ; sa largeur est de 2 mètres 35 centimètres ; la garniture se compose d'un ruban de taffetas bleu, posé à plat, traversé, de distance en distance, par des morceaux d'entre-deux en guipure Cluny, fixés à chaque extrémité par un bouton recouvert de taffetas bleu. Toque en piqué blanc, avec grelots en paille.

N° 2. Robe en popeline d'été à carreaux écossais ; tablier en nansouk blanc, orné de trois plis larges et trois plis étroits ; la pièce et les épaulettes sont plissées et ornées d'entre-deux en mousseline brodée ; une grosse guipure garnit l'encolure et les épaulettes. Toque en piqué blanc.



TOILETTES POUR PETITES FILLES DE QUATRE A SIX ANS.

Lisière pour enfant.

Cette lisière, très-commode et très-facile à exécuter, est faite en piqué blanc ou tissu de laine, etc., doublé de forte percaline ; elle se compose d'une bande ayant 56 centimètres de longueur, 11 centimètres de hauteur ; on l'échancre au milieu par devant en *cœur*, de telle sorte qu'en dessous de cette ouverture sa hauteur n'est plus que de 6 centimètres. A 10 centimètres de distance de chacune de ses extrémités on pratique l'entournure, dont l'*écartement* est de 6 centimètres 1/2, la profondeur de 4 centimètres 1/2. Sous cette entournure on fait une petite pince qui part du bord inférieur de la lisière ; la longueur de cette pince est de 5 centimètres. Par derrière, c'est-à-dire à chaque extrémité, on pose deux baleines ; on fait des boutonnières sur chaque extrémité. Sous chaque entournure on pose un petit coussinet rempli de crin. Les lisières proprement dites, c'est-à-dire les deux boucles qui servent à soutenir l'enfant, sont coupées en étoffe double ; leur largeur est de 4 centimètres ; on y met un bouton, et l'on y fait une boutonnière, afin de *fermer* chaque lisière au-dessus du bras de l'enfant ; les lisières sont également garnies de coussinets.

Dessin de tapisserie pour canevas Java.

MATÉRIAUX : Laine vert foncé ; soie d'Alger nuance fauve ; soie de cordonnet noire ; même soie vert clair ; soutache vert clair.

Ce dessin pourra servir de bordure ou de *plein* pour les travaux exécutés sur du canevas Java ; les doubles croix du milieu sont exécutés avec de la laine verte ; la croix placée au milieu de quatre doubles croix est double elle-même, mais exécutée avec de la laine noire pour les points de dessous, de la soie vert clair pour les points de dessus. Sur chaque côté de cette ligne du milieu se trouve un dessin fait au point russe avec de la soie fauve ; vient ensuite un treillage fait en soie noire sur quatre fils en hauteur et largeur ; afin d'imiter une sorte de natte, on passe le brin de la deuxième et de la troisième rangée sous le premier et le troisième brin de la rangée précédente. Sur chaque côté de ce treillage on passe une soutache vert clair, alternativement *sur* et *sous* deux fils du canevas.

Flacon recouvert au crochet.

MATÉRIAUX : Un flacon ; soie grise de cordonnet ; perles d'acier.

Grâce à un travail facile et très-vite exécuté, on ornera à peu de frais un flacon très-simple. Cet ornement peut s'adapter à tous les flacons.

On enfile des perles d'acier sur la soie, et l'on fait une chaînette de 10 mailles ; on fait quatre tours de mailles simples en travaillant d'abord sur l'un des côtés de la chaînette, puis sur l'autre, en spirale. Dans chaque tour on augmente de quelques mailles à chaque extrémité, afin de maintenir ce fond ovale et bien plat. On revient sur les dernières, afin que dans la suite du travail l'envers se trouve en dehors, et l'on fait le

5e *tour*. — * On glisse trois perles, — on tend la bouclette qui se trouve sur le crochet, de telle sorte qu'elle atteigne la hauteur de l'espace occupé par les trois perles ; on passe le brin dans la bouclette, puis on fait une maille en l'air (sans perles), — on glisse encore trois perles, on reprend le brin pour le passer dans la bouclette, comme cela a été indiqué ci-dessus ; sous le feston ainsi formé on passe une maille du tour précédent, et l'on fait une maille

simple dans la maille suivante. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour. Avant de commencer les tours suivants on fait des mailles-chaînettes pour atteindre le milieu du dernier feston, de celui-là même que l'on vient de terminer.

6e *tour*. — Alternativement 5 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu d'un feston.

7e *tour*. — Comme le 5e tour, mais on fait les mailles simples dans le milieu de chaque feston composé de mailles en l'air appartenant au tour précédent.

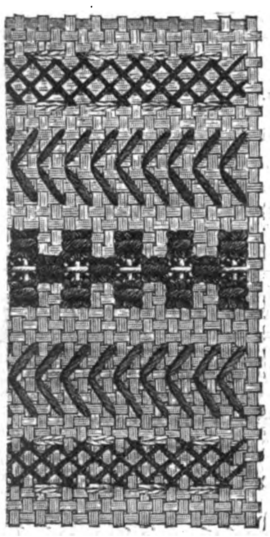
On fait alternativement le 5e et le 6e tour jusqu'à la fin du travail. Pour fixer cette enveloppe sur le flacon on passe un brin de soie dans le dernier tour, on le tend, on le serre et on le noue autour du goulot.

Bord de robe dentelé.

La mode des robes plus courtes que le jupon est acquise tout au moins à la toilette des petites filles et des jeunes filles, et cette mode a affermi la durée des *bords dentelés* dont nous publions un dessin. Chaque dent est bordée avec un lacet de couleur vive, fixé par une couture en croix; le dessin est exécuté en soutache.

Chapeau avec voile-écharpe.

Ce dessin indiquera à nos lectrices la disposition des écharpes de tulle ou de gaze employées en guise de voile. On fixe l'une des extrémités de l'écharpe au milieu du chapeau par derrière, on la dirige autour du chapeau par devant, et on laisse flotter les deux bouts par derrière; la largeur de l'écharpe doit être de 56 centimètres; on la fronce dans le sens de sa longueur sur tout l'espace destiné à entourer le chapeau, mais seulement sur le côté supérieur, bien entendu.



DESSIN DE TAPISSERIE POUR CANEVAS JAVA.

Coiffure exécutée par M. Croisat,

Rue Richelieu 81 (entrée par la rue Ménars, 2).

Nous engageons nos lectrices à tenir note du changement de domicile de M. Croisat. La maison qu'il occupait, rue Richelieu, 76, va être démolie pour cause d'utilité publique.

Exécution de la coiffure. On attache les cheveux de derrière au niveau de la partie supérieure de l'oreille; on les divise en deux parties pour former deux coques se dirigeant toutes deux du côté droit de la tête; les cheveux de devant sont relevés *à la chinoise*. Le côté gauche est garni d'une touffe de boucles, sorte de cache-peigne qui s'étage jusqu'à la couronne. On pose par devant une bandelette ornée de perles, et soutenant la touffe de boucles de devant, dite *Joséphine*. Lorsque ces diverses frisures ont été disposées de façon *seyante* pour la physionomie, on place la couronne de lilas derrière les ondulations, et même on les soulève un peu, de telle sorte qu'elles envahissent un peu le feuillage de la couronne : celle-ci est fort longue, et, comme l'un de ses bouts est formé de feuilles, on le fait serpenter pardessus la coiffure d'arrière en avant; on ajoute une branche sous les coques, et l'on forme, avec un fil de perles, deux anneaux qui flottent derrière l'oreille gauche.

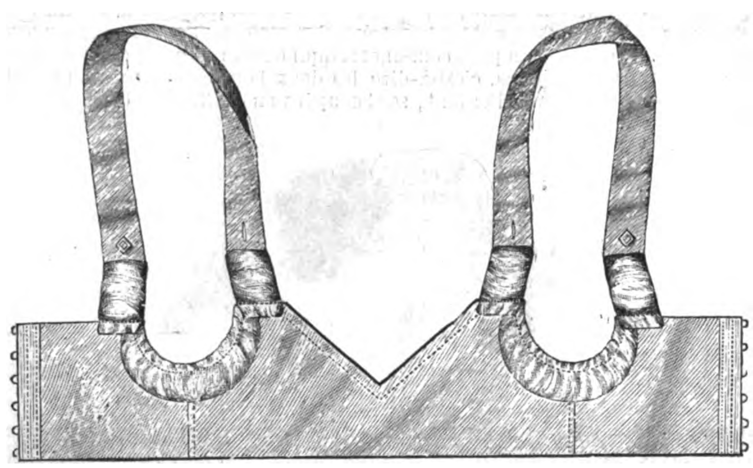


LISIÈRE POUR ENFANT.

Ornement pour robes d'enfant,

CONFECTIONS, ETC.

On pose une bande de taffetas bleu, rouge ou violet, coupée en biais, sur l'objet qui doit être garni; on encadre les carrés au point de chaînette et au point russe, exécutés avec de la soie blanche et de la soie noire; on remplit ces carrés au passé, partie en soie blanche, partie en soie noire; la chaînette qui les divise est faite en soie blanche.



ENVERS DE LA LISIÈRE.

Tricot pour cache-nez,

CHALES, BORDURE DE JUPONS, BORDS DE BAS, ETC.

On fait ce dessin en *allant* et *revenant*, et pour marquer la différence des rayures on fait sur l'un des côtés, à l'*endroit*, la maille tricotée à l'*envers* dans le tour précédent, — à l'*envers* la maille tricotée à l'*endroit* dans le tour précédent.

1er, 2e, 3e *tours*. — Alternativement 3 mailles à l'endroit, — 3 mailles à l'envers.

4e *tour*. — * 3 mailles à l'envers, — 1 jeté, — 3 mailles à l'endroit, tricotées ensemble, — 1 jeté. — Recommencez depuis *.

On répète toujours du 1er au 4e tour inclusivement; chaque jeté est toujours tricoté comme une maille dans le tour suivant.

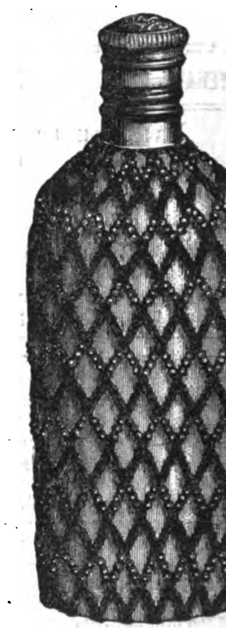
Bordure tricotée.

L'usage auquel on destinera cette bordure déterminera la grosseur du coton que l'on emploiera. S'agit-il de garnir une couverture ou bien un couvre-pied, on prendra du coton très-gros. Veut-on utiliser le dessin pour faire des cols aux petits garçons et aux petites filles, le coton sera fin, et tordu comme celui que l'on emploie pour les travaux au crochet. Pour faire un col, on monte 220 mailles; on fait, en *allant* et *revenant*, 6 tours composés alternativement de quatre mailles à l'endroit, — 2 mailles à l'envers. Il faut, bien entendu, tenir compte de l'endroit et de l'envers de l'ouvrage, et, par conséquent, dans les 2e, 4e, 6e tours on tricote 4 mailles à l'envers et 2 à l'endroit.

7e *tour*. — * 2 à l'envers, — 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin.

8e *tour*. — Alternativement 5 à l'envers (les jetés sont tricotés aussi à l'envers), — 2 à l'endroit; tous les tours *pairs* étant tricotés comme celui-ci, nous décrirons seulement les tours impairs, en notant cependant que dans les tours pairs les mailles tricotées à l'envers s'augmentent de deux mailles par chaque tour.

9e *tour*. — * 2 à l'endroit, — 1 jeté, — une à l'endroit, 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers, — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.



FLACON RECOUVERT AU CROCHET.

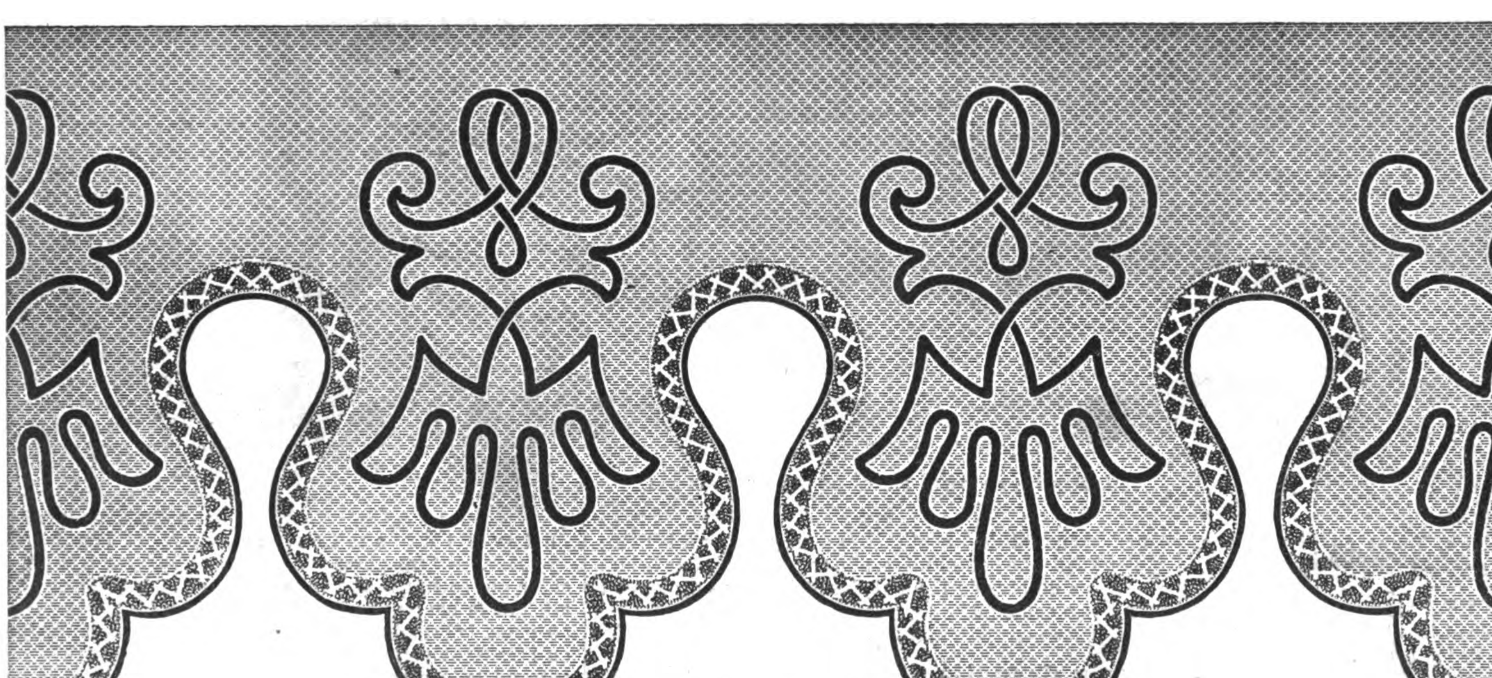
11e *tour*. — * 2 à l'endroit, — 1 jeté, — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin.

13e *tour*. — * 2 à l'endroit, — 1 jeté, — 5 à l'endroit, — 1 jeté, — 2 à l'endroit, — 2 à l'envers. — Recommencez depuis *.

L'ouvrage se continue toujours de la même façon; on voit que les pointes placées entre les raies côtelées augmentent de 2 mailles dans chaque 2e tour; ces pointes comptent chacune 13 mailles dans le 21e tour, qui est le dernier. On démonte, et la partie tricotée est terminée. On prend un crochet, et, avec du coton pareil à celui employé pour le tricot, on fait une maille dans chaque maille de la lisière, puis les petites dents extérieures.

1er *tour*. — Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent.

2e *tour*. — Alternativement une maille simple sur une bride du tour précédent, — 1 picot, c'est-à-dire 5 mailles en l'air, et une maille-chaînette dans la première de ces 5 mailles, en passant sous le picot une maille du tour précédent. Sur le tour par lequel on a commencé le tricot, on fait un tour composé de mailles simples : le petit col est terminé; on le coud sur l'encolure d'un vêtement d'enfant.



BORD DE ROBE DENTELÉE.

Bande en tapisserie.

Cette bande servira pour chaises, rideaux, portières, etc.



COIFFURE EXÉCUTÉE PAR M. CROISAT.



CHAPEAU AVEC VOILE-ÉCHARPE.



COIFFURE EXÉCUTÉE PAR M. CROISAT.



TRICOT POUR CACHE-NEZ, CHALES, BORDURES DE JUPONS.

Deux bordures pour robes,

JUPONS, ETC.

On exécutera ces dessins en soutache, ou lacets fins, et l'on pourra les orner de perles, cousues sur le milieu de la soutache.

Bonnet de nuit (résille) au crochet.

On commence par le milieu de l'étoile à onze branches, en faisant une chaînette de 11 mailles, dont on réunit la dernière à la première; sur chaque maille de ce cercle on fait une bride, suivie d'une maille en l'air; la première bride de chaque tour est formée par une maille-chaînette et 3 mailles en l'air.

2e *tour*. — Dans chaque bride on fait une bride, suivie d'une maille en l'air.

3e *tour*. — * Dans la première bride du tour précédent on fait 3 brides, — puis 3 mailles en l'air. — Recommencez dix fois depuis *.

4e *tour*. — Sur ces trois premières brides on fait 5 brides, — puis 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

5e *tour*. — * 3 brides, — une maille en l'air et 3 brides sur les 5 brides du tour précédent; — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

6e, 7e *et* 8e *tours*. — Comme le 5e tour; mais dans chaque tour on augmente d'une maille le nombre de mailles en l'air qui séparent deux groupes de 3 brides.

9e *tour*. — *Sur les 6 brides du tour précédent, séparées par 4 mailles en l'air, on fait 8 brides, dont la première sur la 2e bride, la dernière sur l'avant-dernière des 6 brides; — 3 mailles en l'air, — une bride dans le milieu des 3 suivantes mailles en l'air du tour précédent, — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

10e *tour*. — * 6 brides sur les 4 brides du milieu des 8 brides du tour précédent, — 4 mailles en l'air sous lesquelles on passe 4 mailles du tour précédent, — 3 brides dans la maille en l'air suivante, — 4 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

11e *tour*. — * Dans les 2 brides du milieu des 6 brides du tour précédent on fait 2 brides, — 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles, — 4 brides sur les 3 mailles suivantes; — une maille en l'air, — une bride dans la suivante maille en l'air du tour précédent, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille, — 4 brides sur les 3 mailles suivantes, — 4 mailles en l'air.

12e *tour*. — Après chaque deuxième bride du tour précédent on fait une bride, — 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles, — 4 brides sur les 3 mailles suivantes, — 3 mailles en l'air, — 2 brides sur la bride isolée du tour précédent, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 3 mailles, — 4 brides sur les 3 mailles suivantes, — 4 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

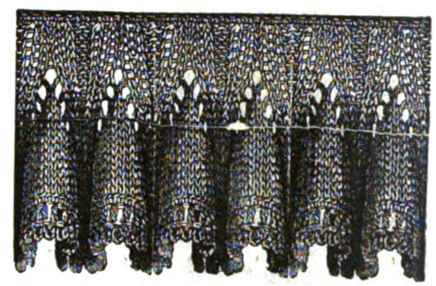
L'étoile du milieu est terminée; on continue le travail d'après le dessin, qui est d'une exactitude scrupuleuse; nous ajouterons seulement que la résille se compose de 30 tours, et que le 30e est fait entièrement en mailles simples; dans le 31e tour on fait alternativement 2 brides et 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 3 mailles; c'est dans ce tour que l'on passe un cordon, ou bien un ruban étroit; le 32e tour se compose de mailles simples. La résille est terminée : il ne reste plus que la dentelle à exécuter.

1er *tour de la dentelle*.—Alternativement 3 mailles simples, — 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 3 mailles du tour précédent.

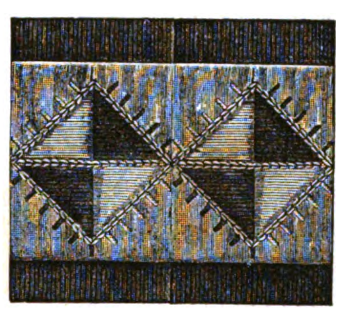
2e *tour*. —*Dans le milieu des 3 mailles simples on fait une maille simple, — puis 4 mailles en l'air, — 4 brides, — 4 mailles en l'air (les brides sont posées *à cheval* sur les 7 mailles en l'air du tour précédent).

3e *tour*. — Dans chacune des mailles en l'air qui se trouvent de chaque côté des 4 brides on fait une maille simple; après chaque maille simple on fait 3 mailles en l'air, — 1 picot (celui-ci se compose de 5 mailles en l'air et d'une maille-chaînette dans la première de ces 5 mailles), — et 3 mailles en l'air.

Le cordon se compose de mailles en l'air faites avec du coton pris triple; on le termine à chaque bout par un gland.



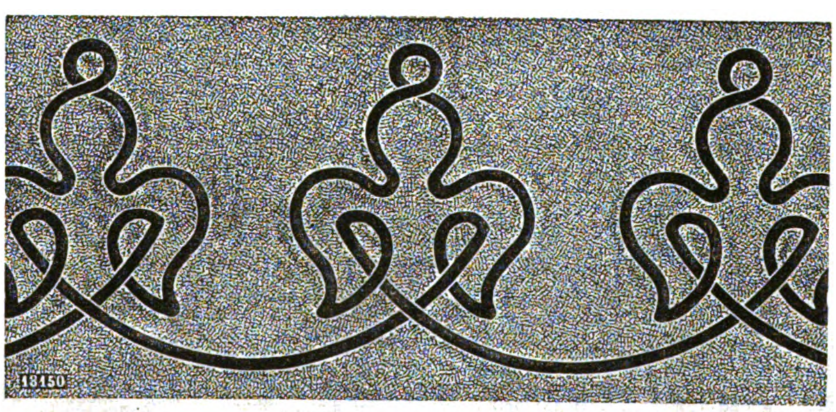
BORDURE TRICOTÉE.



ORNEMENT POUR ROBES D'ENFANT, ETC.

Broderie en reprises sur filet.

Ce dessin servira pour bordure de petits rideaux; on sait que la broderie en *reprise* s'exécute avec du coton plat plus ou moins fin, selon la grosseur du filet.



BORDURE POUR ROBES, JUPONS, ETC.

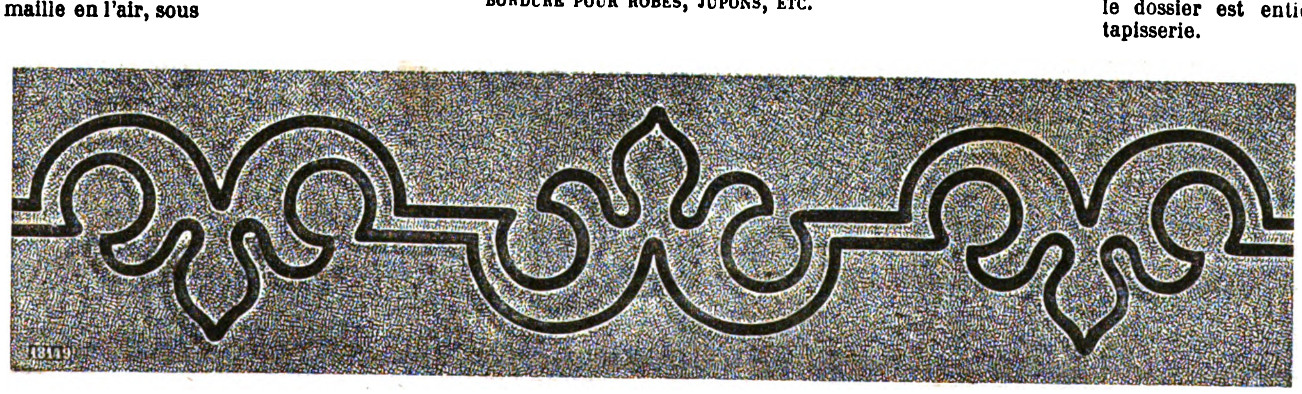
Deux chaises

DE LA FABRIQUE DE MEUBLES DE MM. ALLARD,
Rue du Faubourg-du-Temple, 50.

TAPISSERIE ET APPLICATIONS SUR DRAP,
De chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 15.

Chaise fumeuse. Le dossier de cette chaise forme une boîte destinée aux cigares, et entourée d'un lambrequin de drap brun, orné d'applications *emblématiques*, exécutées en drap brun clair. Le siége est également en drap brun; la tête et l'encadrement sont *appliqués* et faits en drap noir; le lambrequin, en drap brun, est orné d'applications en drap brun clair.

Chaise. Bande en tapisserie et drap bleu; le dossier est entièrement recouvert en tapisserie.



BORDURE POUR ROBES, JUPONS, ETC.

DESCRIPTION

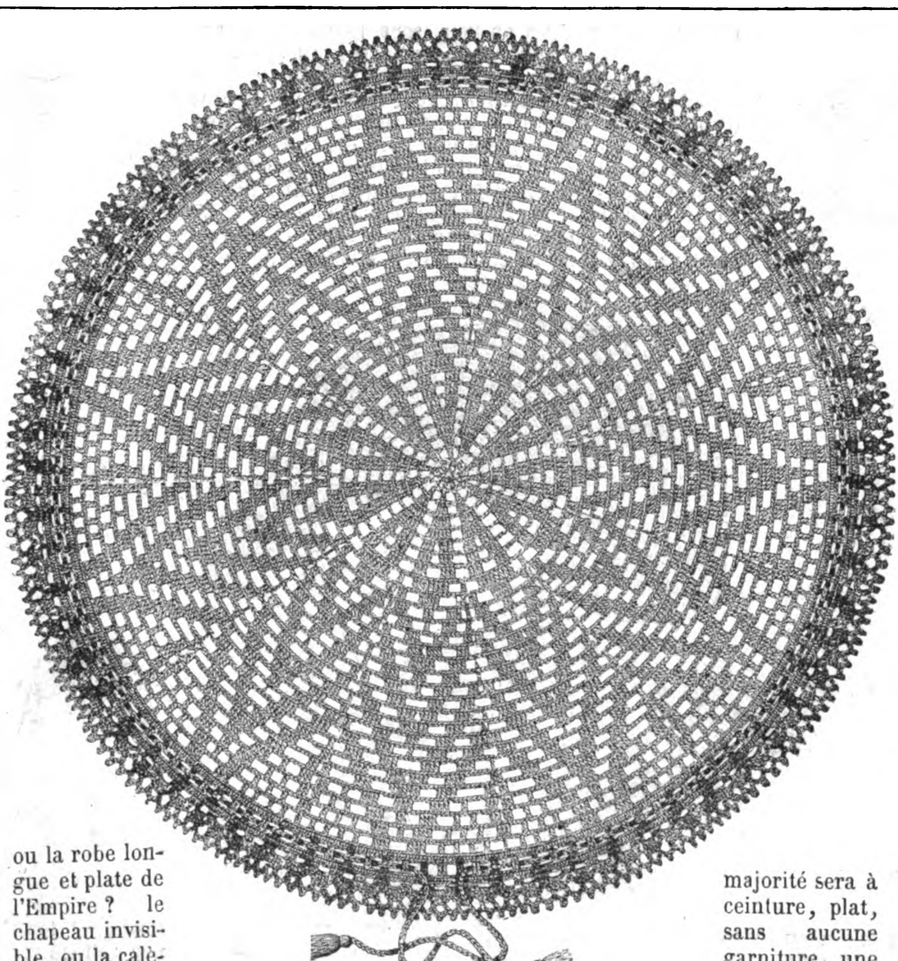
DE TOILETTES.

Robe de chambre en cachemire bleu, exécutée par la *maison Guigné-Dusacq (M. et Mme Cassin successeurs)*, **rue du Bac, 46.** Cette robe de chambre de forme *Watteau*, c'est-à-dire sans aucun pli, est ornée de deux bandes en cachemire,

fond noir, appliquées sur le cachemire bleu, et encadrées d'une broderie assortie ; des palmes et des bouquets sont appliqués sur le bord inférieur au-dessus des bandes ; une broderie-cachemire forme à distances régulières des colonnettes, qui retiennent chacune un groupe de trois palmes. Poches et manches ornées de même. La robe ouatée est doublée de taffetas jaune paille, et ouverte sur un jupon blanc à deux volants tuyautés, surmontés d'un entre-deux en guipure doublée de ruban bleu. Une longue cordelière en soie bleue est nouée à l'encolure. On fait ces robes de chambre avec d'anciens cachemires français ou des Indes. On peut aussi se procurer, rue du Bac, 46, à l'adresse ci-dessus indiquée, les palmes et les bandes nécessaires à ces robes.

Petite fille de quatre ans. Robe en piqué blanc, avec entre-deux en guipure, doublés de ruban rouge. Large ceinture rouge.

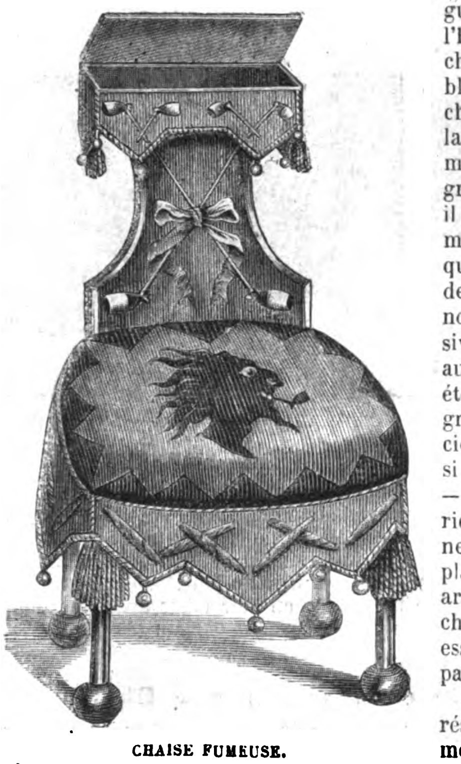
Fillette de dix ans. Robe de taffetas noir, avec corselet à bretelles. Chemise en cachemire blanc, ornée d'entre-deux doublés de ruban bleu. Les bretelles sont couvertes d'une ruche en ruban noir avec nœuds de rubans flottants.



BONNET DE NUIT (RÉSILLE) AU CROCHET.

MODES.

Il est bien difficile en ce moment de transmettre des indications quelque peu exactes sur le sort qui nous est réservé à partir de l'hiver prochain. Que porterons-nous? la jupe courte Pompadour, ou la robe longue et plate de l'Empire? le chapeau invisible, ou la calèche au fond de laquelle les mères de nos grand'mères enfouissaient leurs visages il y a de cela soixante ans? J'ai vainement essayé de fixer mes incertitudes en questionnant adroitement quelques-unes des couturières dont les mains détiennent notre destinée; leurs réponses sont si évasives, si contradictoires, que j'ai appliqué aux couturières cette maxime qui m'a été inspirée par l'étude de quelques grands hommes anciens : Il n'y a rien de si profond que le vide, — rien de plus mystérieux que les personnes dépourvues de plans, de principes arrêtés, et qui marchent au hasard, en essayant de tirer bon parti du hasard.



CHAISE FUMEUSE.

Je vais essayer de résumer en quelques mots les renseignements très-contradictoires qui m'ont été donnés.

On portera, surtout pour aller en voiture, des redingotes ouatées, sans autre pardessus; les robes *princesse*, c'est-à-dire coupées d'un seul morceau (corsage et jupe) auraient, dit-on, frayé la voie à cette mode. Je n'ai rien à en dire, sinon que, insuffisamment chaude pour la rue, elle sera infiniment trop chaude pour les salons; en tous cas, elle restera, je crois, fort exceptionnelle.

Les manches des robes et des pardessus seront fort étroites.

Les manches des robes et des pardessus seront fort larges.

Et le froid?

On portera des doubles manches, les unes presque ajustées, les autres longues et ouvertes.

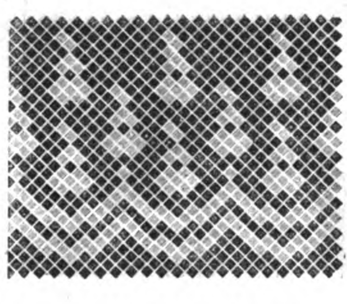
Soit; mais je parie.... non pas cent mille francs, enjeu devenu célèbre, et qui obligerait peut-être la *Mode illustrée* à me désavouer, ce qui lui serait désagréable, et à moi aussi..... je parie donc, non pas cent mille francs, mais tout ce que l'on voudra, que ces manches longues et ouvertes resteront aussi exceptionnelles que les redingotes ouatées.

Quant aux corsages de robe, l'immense majorité sera à ceinture, plat, sans aucune garniture, une forte minorité à basques.

En place de l'entournure plus ou moins garnie, on verra fréquemment un bouillonné destiné à rappeler les *gigots* d'heureuse mémoire. Ceci n'est pas un *on dit*, mais bien un fait positif.

Même observation en ce qui concerne les volants des robes; on reportera des volants; mais, comme la mode favorise tout ce qui est plat, les volants seront, non pas froncés ni même tuyautés, mais *écrasés*, après avoir été plissés; petite tête déchiquetée; galon *clouté* quelconque pour séparer cette tête.

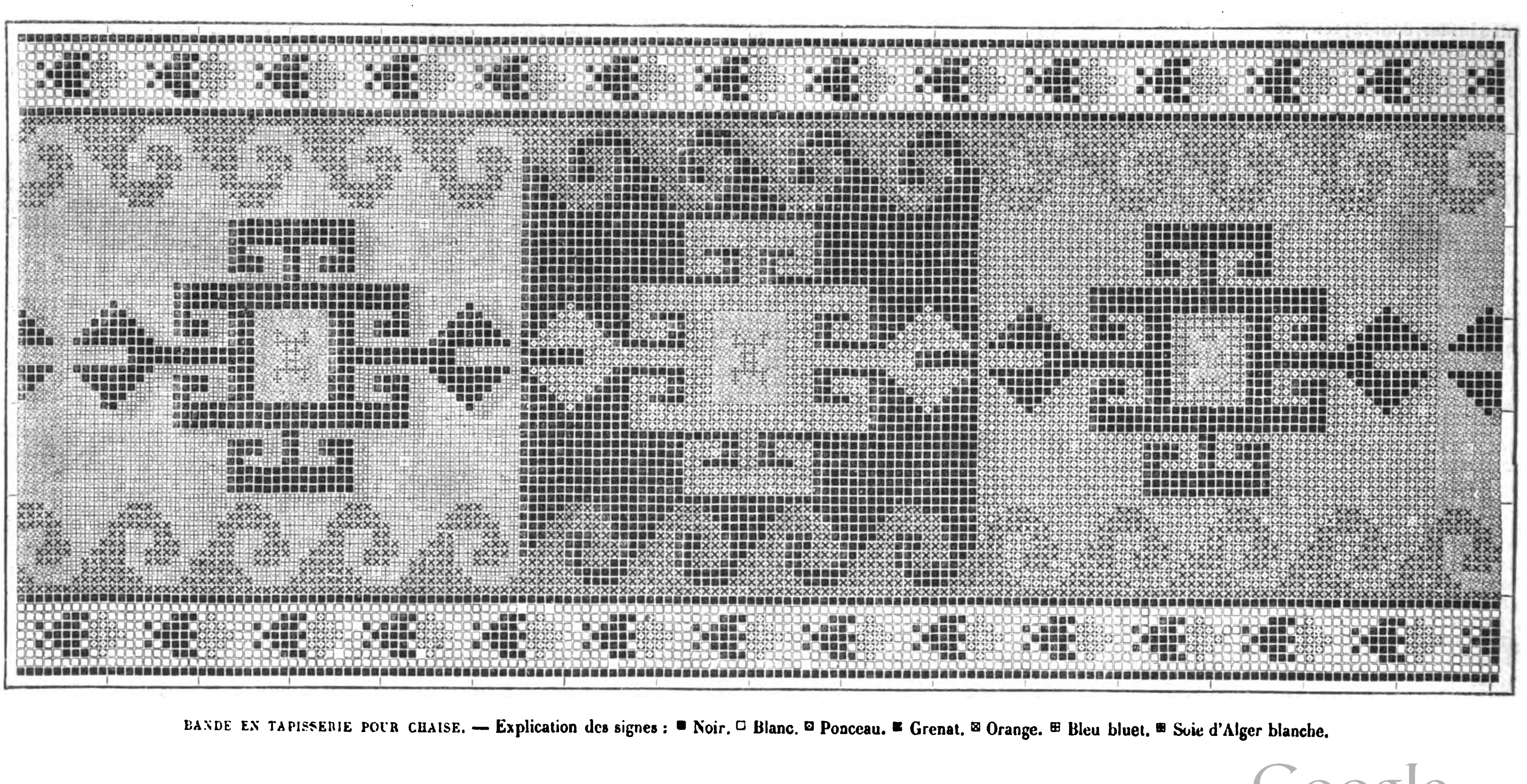
Beaucoup de robes *de rue*, ni longues, ni courtes, dont la garniture simulera un jupon long et une robe courte d'étoffe différente, ce qui sera bien commode



FILET BRODÉ EN REPRISES.



CHAISE, MODÈLE DE CHEZ M. ALLARD.



BANDE EN TAPISSERIE POUR CHAISE. — Explication des signes : ■ Noir. □ Blanc. ⊡ Ponceau. ■ Grenat. ⊠ Orange. ⊞ Bleu bluet. ■ Soie d'Alger blanche.



Leroy imp. Paris

fond noir, appliquées sur le cachemire bleu, et encadrées d'une broderie assortie ; des palmes et des bouquets sont appliqués sur le bord inférieur au-dessus des bandes ; une broderie-cachemire forme à distances régulières des colonnettes, qui retiennent chacune un groupe de trois palmes. Poches et manches ornées de même. La robe ouatée est doublée de taffetas jaune paille, et ouverte sur un jupon blanc à deux volants tuyautés, surmontés d'un entre-deux en guipure doublée de ruban bleu. Une longue cordelière en soie bleue est nouée à l'encolure. On fait ces robes de chambre avec d'anciens cachemires français ou des Indes. On peut aussi se procurer, rue du Bac, 46, à l'adresse ci-dessus indiquée, les palmes et les bandes nécessaires à ces robes.

Petite fille de quatre ans. Robe en piqué blanc, avec entre-deux en guipure, doublés de ruban rouge. Large ceinture rouge.

Fillette de dix ans. Robe de taffetas noir, avec corselet à bretelles. Chemise en cachemire blanc, ornée d'entre-deux doublés de ruban bleu. Les bretelles sont couvertes d'une ruche en ruban noir avec nœuds de rubans flottants.

MODES.

Il est bien difficile en ce moment de transmettre des indications quelque peu exactes sur le sort qui nous est réservé à partir de l'hiver prochain. Que porterons-nous? la jupe courte Pompadour, ou la robe longue et plate de l'Empire ? le chapeau invisible, ou la calèche au fond de laquelle les mères de nos grand'mères enfouissaient leurs visages il y a de cela soixante ans? J'ai vainement essayé de fixer mes incertitudes en questionnant adroitement quelques-unes des couturières dont les mains détiennent notre destinée; leurs réponses sont si évasives, si contradictoires, que j'ai appliqué aux couturières cette maxime qui m'a été inspirée par l'étude de quelques grands hommes anciens : Il n'y a rien de si profond que le vide, — rien de plus mystérieux que les personnes dépourvues de plans, de principes arrêtés, et qui marchent au hasard, en essayant de tirer bon parti du hasard.

Je vais essayer de résumer en quelques mots les renseignements très-contradictoires qui m'ont été donnés.

On portera, surtout pour aller en voiture, des redingotes ouatées, sans autre pardessus; les robes *princesse*, c'est-à-dire coupées d'un seul morceau (corsage et jupe) auraient, dit-on, frayé la voie à cette mode. Je n'ai rien à en dire, sinon que, insuffisamment chaude pour la rue, elle sera infiniment trop chaude pour les salons; en tous cas, elle restera, je crois, fort exceptionnelle.

Les manches des robes et des pardessus seront fort étroites.

Les manches des robes et des pardessus seront fort larges.

Et le froid?

On portera des doubles manches, les unes presque ajustées, les autres longues et ouvertes.

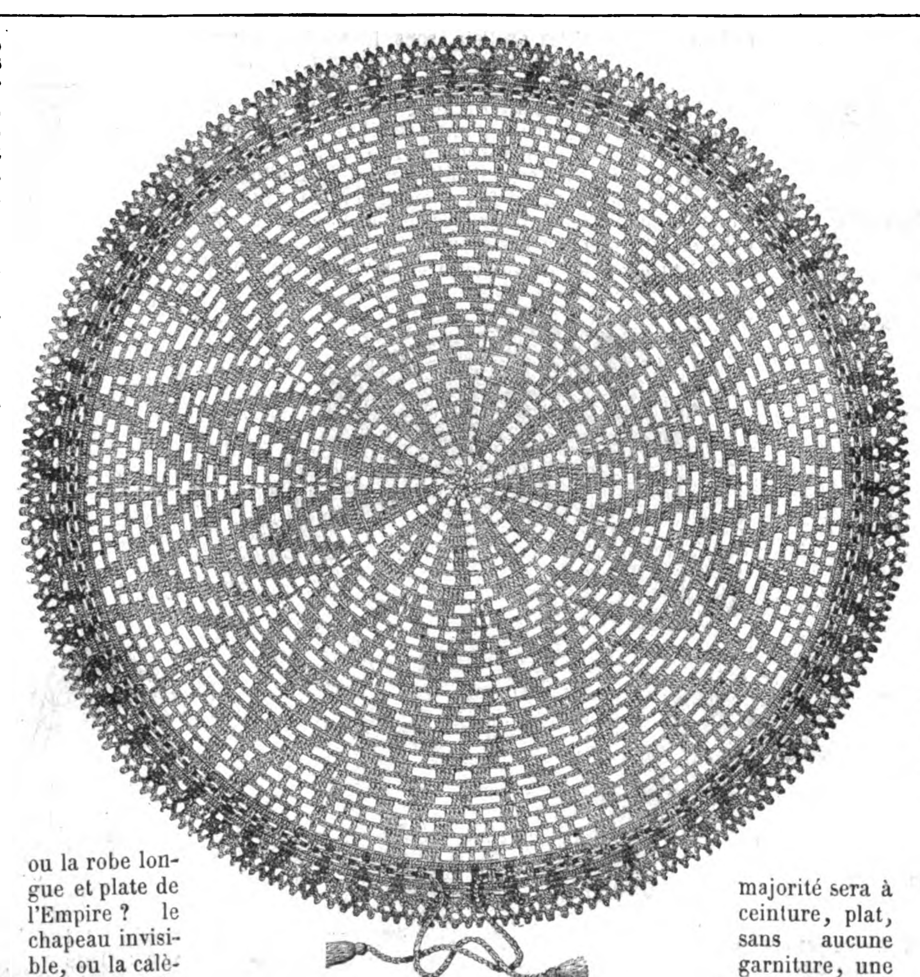
Soit; mais je parie.... non pas cent mille francs, enjeu devenu célèbre, et qui obligerait peut-être la *Mode illustrée* à me désavouer, ce qui lui serait désagréable, et à moi aussi..... je parie donc, non pas cent mille francs, mais tout ce que l'on voudra, que ces manches longues et ouvertes resteront aussi exceptionnelles que les redingotes ouatées.

Quant aux corsages de robe, l'immense majorité sera à ceinture, plat, sans aucune garniture, une forte minorité à basques.

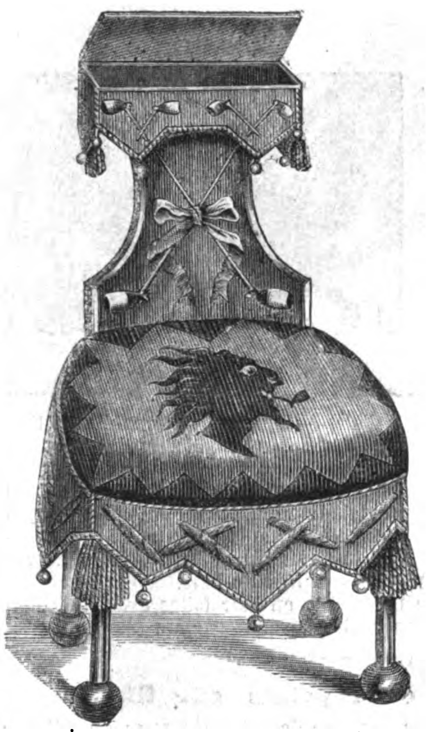
En place de l'entournure plus ou moins garnie, on verra fréquemment un bouillonné mémoire destiné à rappeler les *gigots* d'heureuse mémoire. Ceci n'est pas un *on dit*, mais bien un fait positif.

Même observation en ce qui concerne les volants des robes; on reportera des volants; mais, comme la mode favorise tout ce qui est plat, les volants seront, non pas froncés ni même tuyautés, mais *écrasés*, après avoir été plissés; petite tête déchiquetée; galon *clouté* quelconque pour séparer cette tête.

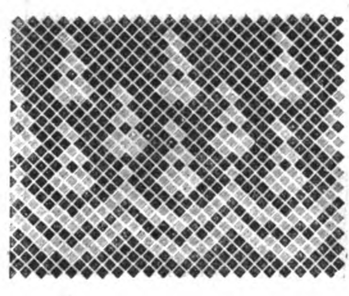
Beaucoup de robes *de rue*, ni longues, ni courtes, dont la garniture simulera un jupon long et une robe courte d'étoffe différente, ce qui sera bien commode



BONNET DE NUIT (RÉSILLE) AU CROCHET.



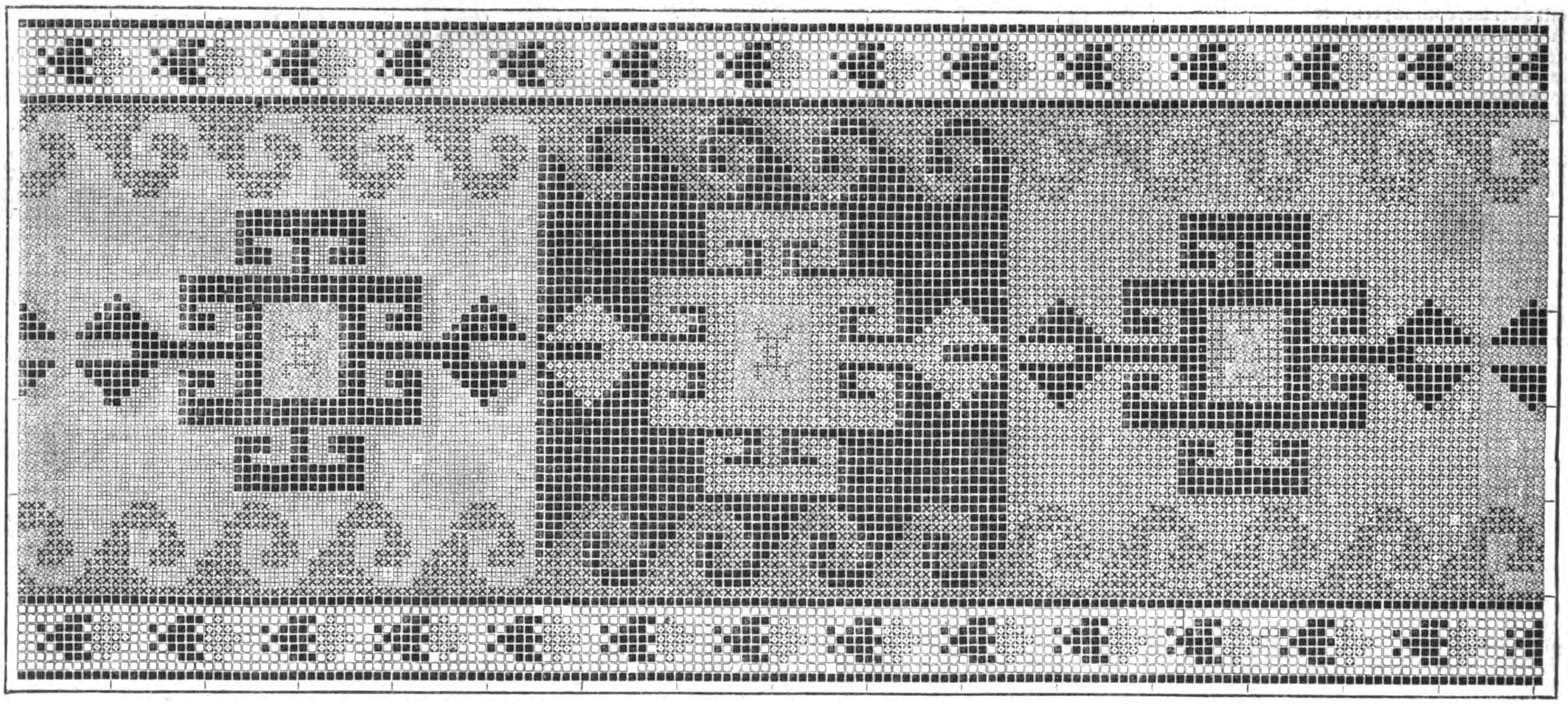
CHAISE FUMEUSE.



FILET BRODÉ EN REPRISES.



CHAISE, MODÈLE DE CHEZ M. ALLARD.



BANDE EN TAPISSERIE POUR CHAISE. — Explication des signes : ▪ Noir. ▫ Blanc. ⊡ Ponceau. ▪ Grenat. ⊠ Orange. ⊞ Bleu bluet. ▪ Soie d'Alger blanche.



Leroy imp. Paris

pour faire une robe neuve avec deux vieilles robes. Les carreaux écossais eux-mêmes se prêteront à cette combinaison, à la condition de figurer, bien entendu, le jupon.

Quant aux chapeaux, la question est bien embarrassante; il semble difficile de les diminuer; et, comme la mode actuelle exige des changements continuels, il est à croire que nous tomberons dans les *calèches* dont on nous menace. Ne me contentant pas des renseignements de seconde main, j'ai voulu remonter jusqu'à la source même où s'élaborent les destinées du chapeau féminin. Vous pensez peut-être..... et je pensais comme vous..... que les chapeaux voyaient le jour dans les élégants salons dorés des modistes parisiennes? J'admettais tout au plus, mais dans une perspective nébuleuse, l'intervention de l'atelier; je supposais qu'il y avait quelquepart un mont Sinaï, sur lequel les modistes se retiraient pendant la morte saison pour y chercher, pour y attendre l'inspiration; et qu'après avoir esquissé quelques croquis sur ces Tables de la Loi de la mode, elles redescendaient dans leurs demeures respectives pour y conformer leurs créations à la loi nouvelle..... Erreur!.... décevante illusion! Les chapeaux se préparent dans des fabriques; les modistes les garnissent..... Tout au plus interviennent-elles par leurs conseils dans la préparation de ces *formes* que des usines spéciales fabriquent par milliers.

Ces fabriques ne savent plus à quel saint..... non, je veux dire à quelle forme se vouer. « Nous ne nous pressons pas, » m'a dit le chef de l'une de ces maisons avec mélancolie, « l'été dernier une brusque révolution nous a fait perdre cent mille francs.

— Une révolution?

— Oui, dans la forme des chapeaux, nous nous étions mis au grand..... Le petit nous a écrasés; dans notre industrie, c'est le dernier venu qui l'emporte le plus souvent; c'est la forme la plus bizarre qui triomphe au détriment de ses devancières. Et il n'y a pas à dire, on n'a pas affaire à des goûts divers..... Tout le monde obéit à la fois à un mot d'ordre donné, par qui? on l'ignore. Et les avances sont perdues..... Nous ne pouvons pas même nous sauver par l'exportation, car on ne porterait pas à Cayenne même des chapeaux de moyenne dimension, quand les Parisiennes s'avisent de mettre sur leur tête des chapeaux de rien du tout. »

Mes lectrices savent maintenant pourquoi je ne puis cette fois leur donner des explications plus précises. « On ne sait où l'on va! on ne sait où l'on va! » tel fut le dernier mot du fabricant de formes de chapeaux; tel sera le mien.

E. R.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — TOILETTES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe en linos gris, ornée de bandes en taffetas bleu, sur le lé de devant; les autres lés sont garnis avec des *éventails* en taffetas bleu, qui se répète sur les manches.

Robe de foulard brun clair, avec ornements en taffetas brun foncé.

Toilette de promenade. Robe de dessous à manches longues, en cachemire mauve, avec ornements de taffetas noir et cachemire blanc, sur le bord inférieur. Jupe de dessus en mohair blanc, fixée par des nœuds de ruban mauve. Paletot sans manches, pareil à la jupe.

LETTRE A UNE AMIE.

Je t'avais annoncé dans ma lettre du 3 juin que je reprendrais seulement au mois de novembre ma correspondance avec toi; mais tu as réclamé contre cette décision, affirmant qu'à cette date la saison serait trop avancée pour qu'il te fût possible de modifier à ta guise les dispositions que j'aurais prises en ce qui concerne mes toilettes d'hiver. Tu veux que je te fasse connaître mes projets d'avance, afin de pouvoir dresser tes plans de ton côté.

Soit!.... Mais tu me permettras de te faire remarquer qu'en antidatant mes projets, je ne pourrai éviter d'y laisser des lacunes, car je ne saurais prévoir, dès le mois de septembre, les circonstances qui, surgissant au mois de novembre ou de décembre, m'obligeront à adopter une ou plusieurs combinaisons pour les toilettes de diner, de soirées et de concerts; ne t'en prends qu'à toi si les renseignements que tu désires te parviennent incomplets.

Et d'abord, tu penses bien que je ne vais pas faire garde-robe rase; l'hiver passé a légué à son héritier l'hiver prochain un certain nombre de robes dont il faudra bien que celui-ci s'accommode; moyennant certaines concessions faites au style dominant de la saison prochaine, ces toilettes pourront d'ailleurs éviter de paraître trop surannées.

Procédons avec ordre et méthode, et passons du simple au complexe, nous élevant, par gradation, des humbles robes destinées à affronter les brouillards et la pluie, aux robes mieux partagées, qui iront en voiture, et ne connaîtront d'autre contact que celui des tapis.

Comme robes d'omnibus, robes vouées à ce compagnon fidèle et modeste qui a nom parapluie, robes sacrifiées en un mot, je me garde soigneusement de choisir des étoffes neuves, si peu coûteuses qu'elles soient; pareilles au cheval fringant qui, sur ses vieux jours, traîne péniblement un fiacre après avoir emporté au grand trot un coupé élégant, mes robes subissent une déchéance représentée par le changement qui se produit dans leurs attributions; telle robe de visite descend au rang de demi-toilette, pour aboutir enfin au rang de robe de pluie.

Jamais de robe neuve *en hiver* pour les toilettes destinées aux courses du matin; tel est le principe que je t'engage à méditer.

Mais enfin, me diras-tu, il y a de beaux jours, même en hiver; le soleil se montre même à Paris, et l'on a un aspect si piteux lorsque ses rayons éclairent tous les détails fanés d'une toilette trop *fatiguée!* Attends! Tu verras que ce degré a été prévu.

Examinons d'abord mes robes de pluie : robe en alpaga noir, sans aucune garniture, à bords dentelés garnis d'un lacet de soie noire ; celle-ci est condamnée à ne jamais apercevoir les rayons du soleil; elle représente les courses faites par une pluie acharnée, ou par l'un de ces brouillards intenses qui nécessiteraient l'usage d'un falot; elle sera relevée par des *tirettes* sur le plus modeste des jupons gris en laine, à bordure noire imprimée; un châle de cachemire rayé l'accompagnera, et se montrera avec un chapeau de velours noir, sans aucun ornement, avec brides de taffetas noir.

Le second degré dans cette catégorie sera représenté par une robe de taffetas noir uni, qui n'est plus neuve, et une robe de poult-de-soie teinte en noir, avec très-fines rayures blanches imprimées. Le jupon est en cachemire violet, avec deux étroits volants tuyautés, en alpaga noir, bordés d'une soutache violette en laine. Même châle et même chapeau que ci-dessus.

La demi-toilette, représentant le pavé à peu près sec et l'espoir d'un rayon de soleil, est une robe jadis écrue, et très-richement brodée en soutache noire ; le tout est devenu brun, grâce à la teinture, mais tout ce qu'il y a de plus brun dans le marron, c'est-à-dire presque noir; la robe sera, non pas courte, mais relevée et fixée sur un jupon de cachemire bleu assez foncé, sans être cependant *gros bleu;* celui-ci aura un volant étroit fait en cachemire double, c'est-à-dire plié en deux; les pattes fixant la robe seront brunes, avec lisérés de même nuance que le jupon ; le pardessus sera en drap brun, de forme sac, puisque cette forme prévaut sur toutes les autres. Le chapeau en taffetas noir, bordé de velours noir, chapeau-couvercle..... que veux-tu que j'y fasse?..... mais avec *oreillères*, car je n'entends pas m'exposer aux fluxions pour le bon plaisir de la mode. Ces *oreillères*, ainsi désignées, parce que je ne saurais comment les indiquer autrement, sont la continuation du chapeau sur les côtés du visage, et seront représentées, en ce qui me concerne, par du taffetas noir, recouvert avec de fort larges brides de même nuance que le jupon de cachemire.

Au-dessus de la demi-toilette règnent les robes destinées aux visites faites, tant à pied par les jours très-beaux, qu'en voiture si le temps est douteux, ou la distance à parcourir trop longue. C'est une robe en faye noire, avec ornements et broderies en soie noire et blanche; avec cette robe je mettrai un paletot de cachemire noir, brodé en perles noires, et orné de galons et de franges; ceci pour les temps *doux;* en cas de froid, un paletot en velours noir ouaté, avec passementeries noires. Viendra ensuite une robe de velours noir; à mon grand regret, je me vois obligée de la faire faire cette année, sous l'empire des robes coupées en pointes ; or une robe de velours noir dure en moyenne huit ou dix ans.... La mode durera-t-elle autant que la robe? Je le crois ; mais il n'en est pas moins désagréable de faire découper ce pauvre velours...... désagréable, sans doute, mais inévitable, et je m'y résigne, comme à tous les inconvénients qu'on ne peut écarter. Cette mode, qui permet de faire une notable réduction de *lés* quand il s'agit d'étoffes unies, n'offre pas même cette compensation pour les robes de velours, car ce tissu a un *sens*, comme le disent les commis des maisons de nouveauté, c'est-à-dire que la différence de ses reflets ne permet pas d'utiliser pour la jupe les pointes que l'on enlève. Je la ferai faire à deux corsages, bien entendu, car le corsage décolleté suffit pour transformer, en une foule de circonstances, la robe de visites en robe de dîners ou de concert. Selon toute probabilité, j'y ferai poser quelques dentelles noires; mais je ne saurais encore t'indiquer la disposition que j'adopterai ; je t'en ai avertie : quand on veut être renseignée trop tôt, on court le risque d'être renseignée incomplétement. Dix-huit mètres de velours sont nécessaires pour faire une robe à deux corsages; ce serait une économie inintelligente que de prendre du velours de soie inférieur à celui de vingt ou vingt-deux francs le mètre, car le bon marché, dans ce cas, est en opposition avec la solidité.

Pour les visites, la robe de velours noir sera accompagnée d'un paletot de velours noir. Le chapeau-couvercle sera en velours bleu, de nuance moyenne, bordé d'une frange de marabout. Brides très-larges, en velours, non pas nouées, mais fixées sous le menton par une broche en filigrane d'argent.

En fait de toilettes pour petites soirées et dîners, j'entrevois une robe noire à raies blanches satinées, très-rapprochées (plus de blanc que de noir), et une robe de moire antique verte, de nuance presque claire, à fines rayures satinées, mais clair, encadrées d'un imperceptible filet noir; aucune garniture, mais le corsage montant aura des ornements presque uniques à Paris..... dont tu pourras cependant te préparer un quasi-équivalent.

Je compte faire disposer sur le corsage montant de cette robe, sur les entournures, l'encolure et les manches, des *chevrons* en satin vert uni, de même teinte que la moire; ce satin sera couvert avec une fort belle guipure faite à l'aiguille en soie blanche. Ce travail, absolument inconnu en France, est fabriqué à Constantinople, dans la colonie grecque, et se nomme *bibilla*. Ces détails sont placés ici pour nos abonnées de Constantinople, et afin de leur signaler l'emploi des *bibillas* dans la toilette actuelle.

Comme on n'en trouve pas ici, et que leur prix très-élevé les rendrait inaccessibles à un certain nombre de personnes, j'ajouterai que l'on peut aisément les remplacer en faisant des entre-deux ou de la dentelle soit en *frivolité*, soit au crochet, avec des soies de cordonnet de toute nuance. On reculerait devant une semblable entreprise s'il s'agissait de garnir une robe; mais aujourd'hui, et surtout pour les étoffes belles et épaisses, on se borne à orner le corsage, les manches, et parfois la ceinture; l'emploi de ce travail est assimilé à celui des galons de toute nature. On assortira la teinte de la soie à celle de la nuance qui représente l'accessoire dans la toilette, et on la posera sur une bande unie de même couleur que celle du fond de l'étoffe de la robe; ainsi, mes rayures maïs extrêmement pâle m'autorisent à employer ces guipures blanches, qui, faites en soie, ont une teinte un peu jaune. Avec une robe noire à rayures *capucine*, la guipure sera faite en soie *capucine*, et posée sur du satin noir uni..... Ainsi de suite pour toutes les robes et pour toutes les couleurs. J'approuverais beaucoup de la guipure bleue posée sur du satin blanc, employée en guise d'ornements pour une robe de poult-de-soie blanc à rayures bleues, destinée à un dîner *prié*.

La largeur de ces guipures et de leurs *transparents* ne doit guère dépasser 2 centimètres; mes *bibillas* blanches ont 3 centimètres de largeur, et composeraient par conséquent un ornement un peu lourd, s'il n'était employé avec une extrême sobriété. Le corsage, montant, sera boutonné avec des boutons en filigrane d'argent.

Outre les chapeaux ci-dessus énumérés, et parmi lesquels deux subissent une restauration, puisqu'ils datent de l'hiver dernier, j'en aurai un autre fait en tulle noir et dentelle noire. Mme Aubert y mettra un peu de jais, si elle réussit à me démontrer que le jais est indispensable, et une rose cerise; brides noires et écharpes de tulle noir. Il sera destiné aux divers théâtres dans lesquels le *costume de ville*, et par conséquent le chapeau, sont indispensables; plus tard, il m'aidera à commencer le printemps, et représentera le trait d'union entre les chapeaux de velours et ceux de paille.

Je ne te dis pas tout, car cela est impossible, certaines toilettes *de grandes soirées* ne pouvant être arrêtées dès à présent. Si la mode des toilettes de deux couleurs différentes s'établit dans mon cercle raisonnable et parmi les personnes qui ont notre âge, je ferai *composer* une robe avec deux robes, l'une en satin vert, l'autre en satin mauve.

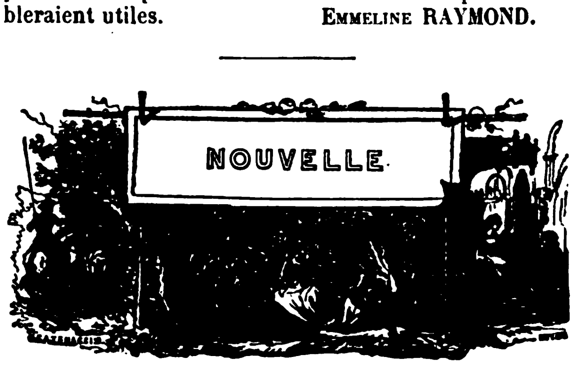
Tu veux me voir, même au coin du feu, même assise devant mon petit bureau, préservée de la perspective du brouillard parisien par une jardinière placée entre la fenêtre et le bureau...... Sache donc que j'habiterai cet hiver une confortable robe de chambre en cachemire bleu, ouatée, accompagnée d'un bonnet-*catalane* de guipure Cluny, avec larges *barbes* en mousseline et guipure.

J'ai eu tout récemment la visite de notre amie Laurence, et je l'ai adroitement questionnée sur les projets relatifs aux toilettes de ses filles. Marion a déjà treize ans, le croirais-tu? Ces abominables petites filles grandissent avec une telle rapidité que l'on n'a pas, autour d'elles, le temps de se préparer à vieillir. Pauline est une belle jeune fille de seize ans, et les deux sœurs m'ont, plus d'une fois, suggéré quelques *idées* pour mes articles de modes. Laurence m'a dit qu'elle adopterait très-certainement pour Marion les robes plus courtes que le jupon ; elle affirme, et je suis de son avis, que cette mode est une véritable *bénédiction* pour cet âge ingrat, où l'on n'est plus une petite fille, pas encore une jeune fille, où les robes franchement courtes doivent être supprimées, sans pouvoir cependant être remplacées par les robes *à queue*. « Elle pourra grandir tout à son aise, » ajoute Laurence, « car je lui maintiendrai ces robes avec jupon long jusqu'à l'âge de quinze ans. » Quant à Pauline, elle ne se *risquera* pas de suite à lui faire adopter cette mode; l'une et l'autre auront pour cet automne des robes en knickerbocker gris de fabrication française, avec jupons en cachemire bleu uni de nuance foncée. La robe de Marion sera dentelée et plus courte que son jupon ; celle de Pauline, dentelée aussi, à l'exception du lé de devant, c'est-à-dire pareille au costume de promenade qui se trouve dans le n° 38. Leurs paletots, de forme *sac*, seront en drap noir, très-sobrement garnis d'un galon noir modérément perlé. Ces robes constitueront les costumes de visites des deux jeunes filles; car tu sauras que les tissus de *fantaisie*, en laine et soie, sont trouvés suffisants même pour les toilettes de visites des jeunes filles les plus riches..... Je ne devrais pas dire *même*, et remplacer ce mot par celui de *surtout*.... Les jeunes filles dont les parents possèdent une fortune considérable, mais solide, sont *surtout* celles qui se montrent le plus simplement vêtues. Cette rédaction ainsi modifiée est, plus que la précédente, conforme à la vérité. Grâce à ses treize ans, Marion conservera encore cet hiver sa toque de velours noir..... La mode actuelle des chapeaux diffère d'ailleurs fort peu des chapeaux dits *ronds*, naguère encore l'apanage exclusif des jeunes visages. Pauline aura, pour s'habiller, un chapeau en velours bleu foncé, de même nuance que son jupon. En fait de robes de soie destinées aux petites réunions du soir, elles auront chacune une robe de taffetas léger à petit damier blanc et noir, sans garniture; corsage montant, pareil à la robe, avec corselet *à pattes*, fait en velours bleu vif. Il est superflu d'ajouter que ce corselet peut être fait aussi en taffetas, si l'on veut réduire la dépense, ou même en cachemire. Enfin l'une et l'autre utiliseront, pour les *sauteries* sans prétentions, les robes de mohair blanc qu'elles ont portées cet été. On les nettoie en ce moment, et on les rendra comme neuves ; ces robes ont été faites sans corsage, destinées qu'elles étaient à être mises avec le paletot pareil. Pauline et Marion les porteront, selon l'occurrence, soit avec un corsage montant, soit avec un corsage décolleté, faits l'un et l'autre en mousseline blanche plissée, ornée d'entre-deux et de rubans roses, bleus ou cerise. Le corsage décolleté, en mousseline blanche, est en effet destiné à jouer un rôle considérable cet hiver dans la toilette féminine; tout comme son aîné, le corsage montant entre dans la carrière avec la charge d'accompagner toutes les jupes privées de leur corsage légitime; il sera essentiellement jeune, conviendra par conséquent seulement aux jeunes filles et aux très-jeunes femmes; enfin il ne pourra, sous aucun prétexte, s'allier aux jupes noires ou de nuance foncée. Je mentionne cette particularité pour aller au-devant des questions qui pourraient m'être adressées à ce sujet. Dans quelques pays, en effet, l'élégance se mesure surtout au prix de la robe..... non à la nuance ; une robe de soie, fût-elle brune ou noire, paraît à quelques jeunes filles plus élégante qu'un tissu de *fantaisie*, celui-ci fût-il de nuance très-claire : c'est le contraire qui est la vérité; c'est la teinte de la robe qui règle son emploi et détermine son degré d'élégance, et une robe foncée, quel que soit son prix, constituera une toilette infiniment plus *négligée* qu'un tissu de fantaisie de nuance claire, quelle que puisse être la modicité de son prix d'achat.

Laurence constatait avec moi la réprobation qui frappe toutes les couleurs autres que le noir, le gris, le violet, le brun, en tant que robes du jour; et encore j'ajoute le brun, parce que je projette une robe brune..... Mais, pour rester scrupuleusement sincère, je dois dire qu'il n'y a plus de *robes de ville* de nuances autres que le noir, le gris et le violet. Une robe verte ou bleue, de teinte même foncée, cause à Paris une sorte de surprise quand on la rencontre à pied dans la rue. Si tu veux rester Parisienne, n'oublie pas ce détail.

Laurence et moi sommes convenues, puisque les corsages blancs décolletés, mentionnés ci-dessus, nous sont interdits, d'avoir cet hiver un corsage décolleté en taffetas noir, à manches longues faites en tulle noir moucheté, dont les poignets seront fixés par des bracelets. Nous porterons sur ce corsage un fichu quelconque, fait en tulle noir et dentelles noires; ce corsage pourra s'allier à bien des jupes noires, et nous servira pour quelques petites soirées, et aussi pour le spectacle quand il y fait trop chaud..... c'est-à-dire presque toujours; il n'exigera pas une coiffure en cheveux, et s'accommodera fort bien de nos petits chapeaux en tulle noir et dentelles noires, guère plus grands qu'une coiffure d'autrefois.

J'espère que ces détails te suffiront pour le moment ; je m'engage à compléter les lacunes que tu pourrais me signaler, et même à ne pas attendre tes réclamations, pour te faire parvenir toutes les indications qui te sembleraient utiles. EMMELINE RAYMOND.



PILE OU FACE.

Suite.

XII.

Il y avait environ deux heures que Berthe et Jeanne étaient parties, riant, causant, rêvant, respirant la brise fraîche légèrement parfumée de sel, épiant les premiers sillons d'or qui commençaient à se jouer dans les vagues, regardant les nuages roses qui s'envolaient, lointains et légers, à l'orient, s'arrêtant souvent pour examiner un rocher, pour ramasser une algue verte, un galet, un coquillage, toutes paisibles et tout égayées sous ce beau ciel souriant, sur ce beau rivage encore endormi.

« N'est-ce pas qu'on est bien au bord de la mer? » disait Jeanne. « On dirait qu'elle vous appelle, qu'elle vous

berce et vous accueille ; qu'elle vous conseille aussi et vous chante dans son murmure : « Laissez bien loin en arrière vos troubles, vos fatigues et vos préoccupations. Priez, admirez, rêvez seulement, humains qui êtes si petits chaque fois que vous vous approchez de moi, qui suis si grande ! »

— Ah ! c'est vrai, ce que tu dis là, » reprit Berthe. « Depuis que je suis ici, il me semble que j'ai oublié Paris, son monde et ses fêtes, et je n'ai pas eu une seule fois envie d'aller au bal..... Mais c'est pourtant dommage que nous ne soyons pas allées à Biarritz. L'Impératrice y viendra, et il y aura tant de monde !..... Et puis, on aurait vu mes toilettes, j'en ai emporté de si gentilles !.... Mais qui est-ce qui les regarde? qui s'en occupe ici ?

— Presque personne assurément, et pas même toi, ma Berthe chérie. Tu leur accordes bien un rapide coup d'œil d'admiration, ou un léger soupir de regret en passant, mais l'obscurité qui les condamne ne t'empêche pas d'être gaie, gentille et joyeuse. A notre âge, il faut si peu pour le bonheur, ma Bertha !... Tiens, regarde cette belle coquille blanche que tu viens de ramasser ; vois comme sa forme est sculptée finement, comme les dentelures de ses bords sont élégantes et délicates, comme l'émail rosé qui la double a des tons suaves et chatoyants !... Et pense que cette charmante enveloppe de nacre, que ce joli petit palais de fées, a été donné par la Providence pour patrie et pour demeure à un être incomplet et indéfini, à une créature qui vit, mais qui ne sent et ne se meut presque pas !..... Crois-moi, la main qui s'est montrée si libérale envers elle n'est pas moins généreuse envers nous..... Nous avons la jeunesse, la force, l'espérance et des cœurs qui nous aiment ; nous n'avons rien à désirer, ma Berthe, pas même un voyage à Biarritz.

— Que c'est heureux d'être la fille d'un savant ! » répondit Berthe avec un petit soupir d'admiration sincère. « On apprend à réfléchir, à penser, à regarder ; on devient heureuse en devenant sage, et on ne s'ennuie jamais, parce qu'on trouve toujours quelque chose à admirer..... Jeanne, quand nous serons de retour à Paris je prendrai des leçons, j'irai en demander à ton père... Cela me semblera du grec d'abord ; mais peut-être je finirai par y prendre goût comme toi ; et, du moins, j'aurai à la maison une occupation nouvelle les jours où je n'irai pas en visites ni au bal.

— Ah ! ma petite Berthe, » reprit Jeanne en souriant, « pour apprendre à t'occuper, il n'est pas besoin des leçons de mon père. Ne pense jamais à toi, et rarement au monde ; prie, travaille, aime et apprends à regarder. Tout deviendra pour toi plaisir, but et distraction... Ainsi, crois-tu qu'à Biarritz la mer soit plus belle qu'ici, l'air plus transparent et les vagues plus brillantes ?..... Tiens, regarde ce gros rocher rond qui s'étale là-bas tout noir et tout hérissé au milieu de cette bande de sable jaune : on dirait une puissante boule que les mains d'un géant ont lancée de là-haut un soir qu'il jouait aux quilles. Depuis, il lui est poussé une barbe de mousse, une chevelure d'algues et de varechs que la mer lui apporte quand elle le lave. Avec sa masse bien posée, un peu rejetée en arrière, son profil découpé, et l'échancrure qui s'est faite au pied, il ressemble à la tête colossale du Sphinx, immergée dans les ondes des sables d'Égypte.

— Tu as raison ; ce rocher est vraiment drôle, » répondit Berthe en suivant la direction du regard et du doigt de sa compagne..... « Mais qu'est-ce donc ? Il y a quelque chose qui remue au sommet.... on dirait deux petits bras qui s'agitent..... Et ces sons-là que nous apporte le vent.... Oui, c'est..... ne le crois-tu pas ?..... une voix d'enfant qui pleure.

— En effet, » dit Jeanne, « il me semble qu'il y a quelqu'un sur ce rocher. C'est sans doute un enfant qui y est grimpé, et qui n'en peut pas descendre. Allons le trouver ; nous sommes lestes ; nous escaladerons le roc, et nous remettrons ce petit Robinson en lieu de sûreté. »

Les deux jeunes filles, se prenant par la main, quittèrent alors en courant la plage étroite et rocailleuse que jusqu'alors elles avaient suivie. Elles s'engagèrent sur cette longue grève de sable fin, mi-parti blanc, mi-parti doré, qui formait le fond et le sol de la baie, et que les vagues envahissantes recouvraient tous les jours en montant. Le rocher vers lequel elles se dirigeaient n'était pas à une très-grande distance du rivage ; pourtant il leur fallut encore plus d'un quart d'heure pour l'atteindre, car le sable, ténu, mouvant et légèrement humide, se déplaçait sous leurs pas et s'attachait à leurs pieds. Mais, à mesure qu'elles avançaient, elles apercevaient plus distinctement la forme agenouillée de l'enfant, et entendaient sa voix suppliante. Elles le virent à quelques pieds au-dessus de leur tête quand elles furent parvenues à la base du roc. C'était, à en juger par ses vêtements et par la petite manne déposée à côté d'elle, une enfant de la côte, une petite fille de pêcheurs, qui avait gravi jusque-là, sans doute à la recherche des crevettes, des moules, des crabes et d'autres coquillages que la mer laisse en se retirant accrochés aux algues ou perdus dans les creux des rochers. Mais la petite n'en ramassait point en ce moment : elle pleurait et appelait, accroupie sur le sol, tenant un de ses pieds dans ses deux petites mains brunes.

« Qu'as-tu donc, mon enfant ? Pourquoi restes-tu là-haut ? » demanda, en s'approchant, Jeanne de sa voix douce.

« Mamselle, je voudrais ben descendre ; mais j'ai ben du mal, allez. Tout à l'heure, quand je voulais grimper sur cette pointe pour ramasser les moules qui sont emmêlées dans les herbes, une grosse, grosse pierre est tombée de là-haut, et a roulé sur mon pied.... J'ai été renversée, ma manne aussi ; maintenant tous mes coquillages sont là, perdus dans le sable ou sur la roche ; et j'ai tant de mal, tant de mal, que je n'ai plus la force d'aller les ramasser, ni de retourner à la maison avec ma manne vide.

— Attends, » dit Jeanne, « nous allons voir ce qu'il faut faire pour venir à ton aide..... Voyons, Berthe, à nous deux, nous tenterons bien l'escalade. »

Elles s'élancèrent en effet, et gravirent assez facilement le roc, mettant leurs pieds dans les angles des pierres, et s'accrochant aux tiges flottantes des varechs. Jeanne, plus grande et plus hardie, parvint la première au sommet du rocher, et s'inclina sur le bord pour tendre la main à sa compagne.

« Maintenant, montre-nous ton pied, ma petite, » dit-elle en s'agenouillant auprès de l'enfant, qui regardait ses protectrices avec de grands yeux étonnés. La petite enleva ses mains maigres avec un soupir d'angoisse et de terreur, et les deux jeunes filles ne purent retenir une exclamation de pitié douloureuse lorsqu'elles virent ce pauvre petit pied nu enflé, sanglant, bleui, froissé par la chute de ce bloc pesant, et déchiré par les angles de la pierre.

« C'est bien vrai, tu ne pourras pas marcher, pauvre enfant, » dit Jeanne en soulevant avec précaution cette jambe malade et frêle..... Il faudrait aller prévenir tes parents ou te reporter chez toi..... Il me semble qu'à nous deux nous en viendrions bien à bout. La côte n'est pas loin, et tu n'es pas bien grosse..... Et puis, nous pourrons rencontrer un voisin, un pêcheur.

— Ah ! mamselle, je le voudrais bien ; mais comment partir d'ici sans avoir rempli ma manne ?..... Ma mère aura déjà assez de peine de me voir revenir estropiée à la maison..... Pendant quinze jours au moins je ne pourrai pas venir chercher des moules..... Et ma mère est une pauvre femme veuve, mamselle, et elle a ben de la peine à nourrir ses cinq enfants..... C'est pour ça qu'elle m'envoie tous les matins chercher des coquillages..... Mon Dieu ! mon Dieu ! faut-il que nous ayons du malheur !

— Eh bien, écoute, ma petite, » dit Berthe, qui n'avait pas encore parlé : « d'abord, ne te tourmente pas pour tout le temps où tu auras mal à la jambe ; nous irons voir ta mère, et nous aurons soin de vous... Et puis, en attendant, pour que tu ne retournes pas à la maison aujourd'hui les mains vides, je vais ramasser tous tes coquillages perdus, et encore j'en chercherai d'autres... J'ai le pied leste et de bons yeux, va, et je te ferai une bonne récolte..... Par exemple, je ne te promets pas de t'attraper des crabes, ils me font trop grand' peur.

— C'est bien, Berthe, » dit Jeanne en souriant. « Pendant que tu vas pêcher des moules et chercher des huîtres dans tous les creux des rochers, moi, je vais bander le pied de cette petite. Il y a des fragments de pierre et de gravier qui sont entrés dans les écorchures, et cela pourrait les envenimer.... Avec un peu de patience, nous pourrons remédier à une partie du mal. »

Aussitôt Jeanne s'agenouilla, appuya le pied de la petite sur un lit d'algues fraîches, et commença à le nettoyer, à le laver avec un soin minutieux ; puis elle l'enveloppa de son mouchoir qu'elle lia solidement en manière de bandage, et, s'asseyant à côté de l'enfant, essaya de la distraire de son mal et de sa douleur en lui parlant de son village, de ses travaux et de sa mère. La conversation se prolongeait, car Berthe n'avait point fini. De temps en temps elle venait verser dans la manne sa récolte de coquillages, puis disparaissait, en annonçant qu'elle en avait beaucoup vu encore, et les deux causeuses, adossées à une éminence de terre végétale que les vents et les flots avait déposée sur le roc, ayant devant les yeux un gros bloc de rochers plats et aigus qui s'élevait sur cette tête de géant comme une sorte de diadème, ne voyaient que le ciel bleu qui s'étendait en voûte profonde, que les oiseaux de mer qui, parfois, y passaient en tournoyant ; n'entendaient que les chansons de Berthe, poursuivant sa besogne, que ses exclamations de terreur lorsqu'elle apercevait un crustacé ou un mollusque d'un aspect peu attrayant ; et puis le murmure éternel, la plainte menaçante des vagues. Soudain Jeanne, en prêtant l'oreille, crut entendre que cette grande voix se rapprochait.

« A quelle heure la mer monte-t-elle ? » demanda-t-elle à la petite.

« A quelle heure, mamselle ?..... Je n'sais pas : mais c'est lorsque le soleil n'est pas haut encore ; à peu près comme maintenant..... Et puis, je n'reste jamais si longtemps ici..... A l'heure qu'il est, j'suis revenue au village..... Il faut nous en aller, mamselle, parce que, quand la mer monte, ce roc-ci est caché sous l'eau.

— Vraiment ? » dit Jeanne avec terreur. « Viens vite, il faut partir, Berthe.

— Oh ! ma chère, une petite minute encore, » cria celle-ci de derrière les rochers. « Il y a de si belles moules là-haut, de grosses coquilles larges, avec des reflets superbes !..... Et il ne m'en faut plus guère qu'une vingtaine pour avoir rempli le panier.

— Non, non, pas un instant ! » cria Jeanne. « Voici l'heure où la mer monte ; quelques minutes de retard, et nous serions en danger de mort. Laisse ta récolte, et partons, Berthe. »

Un instant de silence avait suivi ces paroles de la jeune fille ; mais presque aussitôt un cri de terreur leur répondit, et au moment où Jeanne se levait inquiète, elle vit paraître entre les rochers Berthe toute pâle, les yeux hagards, les traits bouleversés par la frayeur.

« Tu as raison, Jeanne, la mer monte, la mer est là ! » dit-elle en désignant du doigt la base du rocher.

Jeanne s'élança à son tour à la brèche qui s'ouvrait dans le roc, et jeta un coup d'œil attentif sur la mer et sur la plage de sable..... Berthe avait dit vrai ; la mer était bien là. Déjà de grosses lames vertes, profondes et pressées, roulaient avec un écho sonore sur le fin gravier jaune et blanc, tandis qu'à leur sommet de petits flots clapotants, léchant la surface noire du rocher de leurs langues de blanche écume, montaient à chaque seconde, toujours plus haut, toujours plus loin..... A quelques pieds du rocher la grève de sable se voyait encore, mais diminuait de minute en minute, et disparaissait sous ces larges ondes roulantes qui s'y ébattaient comme sur un lit doré.

« Il me semble que nous pourrons marcher ; nous n'aurons de l'eau que jusqu'à la ceinture..... et plus loin le sable est encore à sec..... Viens, Berthe, prends courage. Si nous voulons vivre, il faut nous hâter.

— Mais, Jeanne, crois-tu que nous pourrons tenir contre ces flots qui nous heurtent, contre ces lames qui roulent ?..... Est-ce que la mer ne monte pas avec une force épouvantable ?..... Et surtout nous aurons un fardeau..... Cette petite..... nous ne pouvons pas la laisser ici !....

— Non, assurément, » dit Jeanne qui avait soulevé l'enfant dans ses bras, et qui attachait sur elle un regard où la pitié se mêlait à la tendresse.

« Eh bien ! tu le vois..... que ferons-nous toutes trois ensemble ?..... Entrer là, dans ces grosses lames froides et vertes, sans savoir à quelle profondeur nous trouverons le sable sous nos pieds.... Non, c'est effrayant ! c'est impossible..... Jeanne, j'ai peur ; Jeanne, je ne te suivrai pas.... Et il n'est pas possible que la mer monte jusqu'ici tout au haut. Asseyons-nous là, au sommet..... Quelqu'un viendra bien à notre secours ; nous apercevrons bien une barque.

— Dieu le voudra peut-être ! » répondit Jeanne en jetant sur la tremblante Berthe un regard empreint d'une grande douceur ; « mais cette enfant me disait tout à l'heure qu'à la marée haute les vagues recouvrent cette roche. Tu vois qu'ici le péril est certain, seulement il est plus éloigné... Si nous descendons là, il existe aussi peut-être, et il est imminent..... Il nous faudra bien peu de temps pour parvenir au rivage, ou pour être entraînées par les flots.

— Oh ! n'y allons pas..... restons ici, Jeanne, ma chérie, » répondit Berthe palpitante de terreur. « Vois comme les vagues sont grosses, comme elles bondissent et comme elles écument !...... Pourrions-nous leur résister, surtout quand il faudrait porter cette enfant ?..... Non, ma bonne Jeanne, ma seule amie ; ne me laisse pas seule ici mourir de froid et de peur ; montons encore plus haut, montons bien vite..... C'est l'heure où les barques se mettent en mouvement, où les baigneurs se rassemblent..... Nous ferons des signes, nous pousserons des cris, nous prierons Dieu, et quelqu'un sûrement viendra à notre secours. »

Jeanne n'insista plus ; elle voyait au-dessous d'elle les vagues bondissantes et la mer profonde, et elle sentait bien que, devant soutenir Berthe défaillante et la petite fille blessée, elle n'aurait pas la force de résister à l'élan des flots. Alors, suivant le conseil de Berthe, elle monta au sommet du rocher, y déposa l'enfant que la terreur rendait insensible et muette, et, attirant près d'elle son amie, porta ses regards vers le rivage et sa haute ceinture de rochers.

Berthe détacha sa longue ceinture bleue, et la fit flotter en l'air, agitant avec un tremblement visible sa jolie petite main blanche. Le large ruban d'azur flottait dans l'air transparent du matin comme un signal de joie et d'espérance, et pourtant la mort s'avançait au-dessous, bercée sur la crête des vagues, et le désespoir planait au-dessus. Puis les deux jeunes filles, unissant leurs voix, appelèrent, crièrent ensemble..... Mais, tout était vain ; les sons affaiblis de leur appel venaient mourir en échos contre la muraille de rochers du rivage, et sur cette plage déserte, sur cette haute falaise grise, ne paraissait ni pêcheur, ni baigneur, ni paysan qui entendît les voix, et qui vît flotter la ceinture.

Et cependant les regards des deux jeunes filles exploraient avec une ardeur fiévreuse, avec une croissante anxiété, les sinuosités, les brèches, les défilés, les escarpements du rivage ; ils se fixaient avec avidité sur tous les points de l'horizon, espérant voir surgir sur la côte une forme humaine, sur la mer une voile amie. Puis, après une recherche longue, palpitante, vaine, ils se croisèrent avec une expression désespérée. Le secours ne venait point. Sur la grève et sur les flots ils n'avaient rien aperçu.

Puis ces mêmes regards se reportèrent précipitamment sur la base du petit plateau de granit qui formait le sommet de la roche. Alors Berthe cacha son visage dans ses mains en poussant un cri de terreur. Entre les brèches et les fissures de cette sorte de balustrade de roc qui formait le diadème du géant, les premières vagues courtes, sautillantes et frangées venaient d'apparaître ; elles clapotaient en se brisant contre l'obstacle, elles se heurtaient les unes aux autres en s'étendant de moment en moment sur la plate-forme du roc noir et uni ; bientôt elles firent flotter comme un berceau et emportèrent comme une épave la manne de la petite et les coquillages que Berthe venait de recueillir ; et un instant après elles léchaient les pieds des jeunes filles et mouillaient le bas de leur robe..... A ce contact froid et menaçant, Berthe poussa un cri de terreur et se renversa en arrière.

« Oh !..... les vagues ! » dit-elle, « les vois-tu, Jeanne ? elles arrivent !..... Et personne ne nous voit..... personne ne viendra nous secourir..... Nous allons mourir ici..... seules..... sans un regard fixé sur nous...... Oh ! c'est affreux !.... je veux vivre.... je veux me sauver..... Ma jeunesse, ma vie, ma mère !

— Berthe, Berthe, pense à ton Dieu..... lui est encore là..... près de nous, qui nous voit, et peut-être nous sourit..... Appelle-le, prie-le, pour qu'il nous regarde et nous sauve..... ou demande-lui qu'il nous fasse mourir en paix, si telle est sa volonté...... Mais l'eau monte, Berthe, et tu vas faiblir. Pourtant il faut lutter encore..... Monte, monte, chérie, sur l'extrême pointe du rocher... tu pourras t'y maintenir en appuyant ta main sur mon épaule... Et puis, tâche de conserver tes forces et d'attirer l'enfant près de toi ; je vous soutiendrai toutes les deux.... je n'ai pas peur, et je n'ai pas froid..... A présent, vous êtes là-haut, le flot ne vous atteindra pas avant un quart d'heure peut-être.... D'ici là il faut prier..... Répétez avec

moi : « Mon Dieu, mon Dieu ! faites-nous mourir dans votre paix et dans votre amour, ou envoyez-nous une barque ! »

« Une barque ! » répétèrent faiblement Berthe et la petite pêcheuse. Mais leur voix s'éteignait en prononçant ces mots; le délire de la peur et de la mort commençait à troubler leur vue, et elles ne voyaient pas de secours venir sur la vaste étendue des flots. Jeanne, pour les soutenir, se levait sur la pointe de ses petits pieds, et roidissait les bras ; ses yeux étaient à demi fermés avec l'expression de la résignation et de la prière ; ses lèvres s'agitaient pour formuler une silencieuse invocation, mais son espoir s'en allait, ses forces étaient épuisées. Autour du rocher nul mouvement, nul bruit, et le flot montait toujours.

. . . .

En quittant la maison Paul et ses tantes s'étaient d'abord demandé quelle direction il fallait prendre.

« Où sont allées les jeunes filles ? » avait dit notre héros.

« Je crois qu'elles ont été faire une visite à la cabane de Madeleine, » répondit la tante Fermoy.

« Non, » répliqua Mme de Sauvron ; « n'ont-elles pas dit qu'elles iraient d'abord à la chapelle ?

— Alors, nous ne savons pas de quel côté les chercher, » fit observer Paul.

La tante Fermoy rentra dans la maison, et interrogea les domestiques. Mais tous étaient occupés de leur besogne matinale, et aucun d'eux n'avait vu dans quelle direction les jeunes filles avaient tourné.

« Je voudrais pourtant bien les trouver, » dit Paul. « Elles ne croient pas que nous nous levons si matin ; elles veulent faire l'école buissonnière sans nous, et, si nous les rencontrons, nous leur causerons une si grande surprise...... Peut-être trouverons-nous mademoiselle Jeanne dessinant un marsouin, ou mademoiselle Berthe courant après une mouette.... Le tout est de savoir, par exemple, de quel côté se diriger.

— Vers la chapelle, mon enfant, » dit Mme de Sauvron. « C'est aujourd'hui samedi, et Jeanne devait chanter à l'orgue les Litanies de la Vierge.

— Vers la cabane de Madeleine, c'est certain, » reprit Mme Fermoy avec vivacité. « Berthe a reçu hier une caisse de Paris, et elle voulait porter à son filleul une robe neuve et des langes de flanelle.

— Mais, mes chères tantes, permettez-moi de vous dire que je me demande comment suivre votre avis..... L'une incline pour aller à droite, l'autre se prononce pour tourner à gauche ; nous ne pouvons cependant pas prendre les deux partis à la fois. Avec toute la considération que je vous dois, je suis cependant forcé de vous dire qu'une de vous deux se trompe..... Mais laquelle ?..... Je suis trop respectueux pour me permettre de décider..... Nous allons donc, si vous y consentez, nous en remettre au hasard, et faire sauter une pièce en l'air, ni plus ni moins que si nous étions à l'école..... Quand je suis dans un grand embarras, c'est là ma manière de décider..... Vous n'y voyez pas d'objections, n'est-ce pas, ma tante Ursule ?... Il est vrai que c'est consulter le sort; mais il s'agit d'un projet si peu important.....

— Oh ! parfaitement, » répondit celle-ci. « Tu es entièrement libre de jouer une promenade à pile ou face.

— C'est bien, alors, » dit notre héros. « Tenez, ma tante, voici un écu de cinq francs frappé sous la République. Face sera la cabane de Madeleine ; pile la chapelle et les Litanies..... Je n'oserais pas représenter l'Église et l'autel de la Vierge par cette tête de déesse grecque, coiffée d'épis et de bandelettes de sphinx..... Allons, déesse, montre-nous le bon chemin une fois dans ta vie, et fais-nous trouver les Grâces que nous cherchons.... Tenez, tantes, la voici qui nous montre son beau profil; c'est qu'il nous faut aller à la cabane de Madeleine.

— Eh bien ! allons, puisque la République l'a décidé, » répondit Mme de Sauvron avec un sourire.

« Tante Ursule, je vous en prie, ne gardez pas rancune à mon petit jeu... Cette fois il a tourné contre vous, c'est possible ; mais, si j'ai bonne mémoire, il vous a favorisée jadis... ce jour où je vous ai lu les lettres de Nouka-Hiva, et où j'ai vu pour la première fois, chez vous, mademoiselle Jeanne.

— Comment, grand étourdi, tu avais donc encore cette fois consulté le sort ?

— Assurément. Quel autre parti me restait-il à prendre quand je me trouvais invité pour la même soirée par deux tantes également tendres, également aimables, également chères toutes deux ? Que voulez-vous que fît votre neveu entre vos deux invitations fort pressées ?

. . . . Qu'il mourût,
Ou que son *pile ou face* alors le secourût.

..... Eh bien ! tante Ursule, il m'a secouru ; il m'a envoyé chez vous..... Vous voyez donc, qu'après tout, ce n'est pas là un jeu si condamnable.

— Hélas ! grand enfant, » dit la tante Marie, « quand donc auras-tu une volonté à toi ?

— Avec le respect que je vous dois, ma tante, il me semble que vous ne prenez pas le bon moyen pour y arriver..... Vous voudriez que j'eusse une volonté à moi, et vous me proposez de prendre femme... Mais alors, tante, ce serait une volonté de trop à la maison.

— Eh ! non, mauvais plaisant, si vos volontés étaient les mêmes.

— Ah ! tante Fermoy...... vous n'êtes pas difficile aujourd'hui...... Un mari et sa femme qui aient les mêmes volontés..... autant demander la quadrature du cercle et la pierre philosophale...... Mais cela n'a point été trouvé encore, et, très-probablement, cela ne se trouvera jamais... Tenez, tante Fermoy, ne parlons plus mariage : l'air est doux, le soleil brillant, le ciel limpide ; mais un pareil sujet nous gâterait cette charmante promenade du matin. »

Tout en devisant ainsi, les trois promeneurs avaient laissé le village derrière eux, et s'étaient engagés sur la falaise. Déjà parvenus à une assez grande hauteur, ils dominaient une partie de l'horizon. Devant eux le sentier qui conduisait à la cabane de Madeleine s'ouvrait à leurs regards jusqu'à l'endroit où il se perdait dans l'étroite enceinte des rochers; mais personne ne s'y montrait; il était muet et vide.

(*La fin au prochain numéro.*) ÉTIENNE MARCEL.

RENSEIGNEMENTS

TEINTURE DES PLUMES EN NOIR.

On prépare un bain composé de 12 litres d'eau, de 64 grammes de sulfate de fer, de 32 grammes de crème de tartre et de 16 grammes de sulfate de cuivre ; on fait cuire ces substances pendant une heure, on y plonge les plumes, on les y laisse pendant vingt-quatre heures. On les retire, on les rince dans de l'eau lessivée jusqu'à ce qu'elles n'aient plus d'odeur ; puis on prépare une teinture composée de 2 kilos de bois de campêche, de 1 kilo de quercitron que l'on fait cuire dans 14 litres d'eau ; on y plonge les plumes, qui doivent y rester pendant vingt-quatre heures ; on les retire, on les passe dans 1 litre d'eau, auquel on a ajouté 15 gouttes d'acide sulfurique, puis on les rince dans de l'eau de lessive.

Les quantités indiquées sont considérables ; il faut se régler en général sur les proportions suivantes : pour 1/2 kilo de plume, on emploie 6 à 7 litres de teinture liquide, c'est-à-dire mélangée avec de l'eau, selon que nous l'avons indiqué.

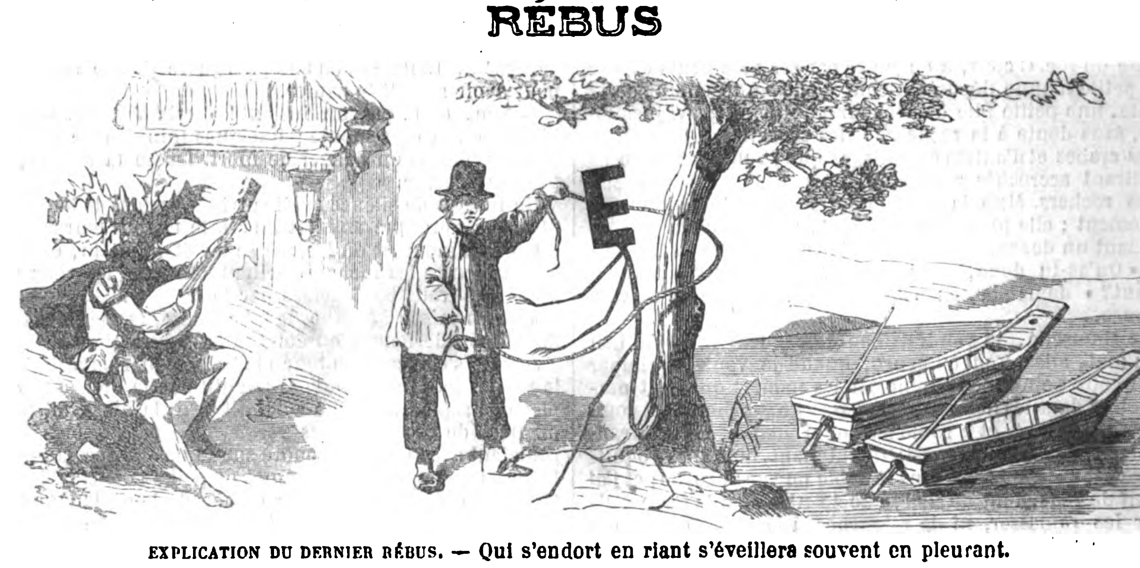
Quand les plumes sont *chiffonnées*, c'est-à-dire lorsque, par un long usage, les brins en sont ramassés et presque collés ensemble, on les place pendant quelques instants au-dessus de la vapeur d'eau bouillante, ou bien on les plonge dans une eau tiède, et graduellement dans de l'eau plus froide, jusqu'à ce que l'on ait atteint la température de l'eau froide. On fait sécher comme toujours, c'est-à-dire en agitant les plumes.

No 80,597, *Dordogne*. Le châle de deuil peut parfaitement être converti en paletot. On ne fait pas de chapeau entièrement en peluche. On lave les résilles de soie dans de la bière, en les y laissant au préalable pendant douze heures. — *No* 1086, *Belgique*. Le deuil n'interdit nullement l'envoi des lettres de *faire part* d'un mariage. Aucun motif ne peut empêcher les parents de la mariée, *qui ne sont pas en deuil*, d'assister à la cérémonie. — *No* 6,446, *Paris*. Les paletots en cachemire noir ont universellement la forme des *paletots-sac* et *corona*, publiés ce printemps dans *la Mode illustrée*. Il surgit chaque jour des variétés dans ce genre ; mais d'une part nous jugeons inutile de publier les patrons déjà parus, d'une autre on a reçu un paletot en cachemire, dans le no 38, sans compter ceux qui paraîtront en octobre. Nous ne pouvons faire plus et mieux, car il nous est impossible de publier une planche de patrons chaque semaine, pour le prix de 12 francs par an. Je ne comprends pas la nature des autres observations. Le crochet ne figure pas sur nos planches de patrons ; les coiffures en cheveux non plus. La broderie ne prend que trois ou quatre fois par an la place de l'un des côtés de la planche de patrons ; enfin, j'ajouterai qu'il nous est impossible de nous conformer au goût d'une seule abonnée, devant au contraire tenir compte des désirs divers de toutes nos abonnées. Nous nous demandons de quelle nature seraient les objets dont nous devons nous occuper, si nous supprimions le crochet, les coiffures, la lingerie, la broderie, comme on nous le demande. Quant aux dessins et articles concernant l'ameublement, nous ne saurions trop les multiplier, si nous voulions agir au gré d'un grand nombre d'abonnées ; nous essayons seulement de tenir la balance aussi égale que possible, entre les vœux divers, et souvent opposés, qui nous sont adressés. On voit sans cesse dans nos numéros que l'on peut se procurer des patrons soit chez Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40, soit chez Mme Rossignon, rue Laffitte, 41. — *No* 12,503, *Paris*. Les petits enfants ne portent pas de bonnets en application. On a reçu avec le no 38, une planche de broderies contenant des bonnets pour enfants. — *No* 6,623, *Paris*. Ce costume serait pareil à celui que nous avons publié ce printemps dans le no 14, que l'on peut se procurer aux bureaux du journal. — *No* 502, *Paris*. On recevra selon toute probabilité, mais je ne puis déterminer la date ; on trouvera du reste ce dessin dans les années précédentes. — *No* 60,320, *Alpes-Maritimes*. Voir les articles de modes des derniers numéros. La crinoline modifiée s'exécute avec un jupon coupé en pointes, tel que les robes et jupons coupés en pointes dont on a reçu les patrons tant dans *la Mode illustrée* que dans son annexe *les Patrons illustrés* ; on y ajoute deux cercles sous le bord inférieur. Quant à indiquer un moyen pour empêcher le jupon d'être porté en avant, ou de se relever, cela est malheureusement hors de mon pouvoir, car ce moyen n'existe pas ; la largeur de ces jupons sur leur bord inférieur a déjà été indiquée ; elle est de 2 mètres 20 à 2 mètres 50 centimètres, à volonté ; ces deux chiffres représentent le minimum et le maximum. Mille remercîments pour les recettes, qui seront utilisées. — *No* 4,244, *Seine-et-Marne*. Voir aux tables des matières des années précédentes, car cette recette, ayant été publiée deux fois, ne peut plus être placée ici. — *No* 35,047, *Yonne*. La robe de baptême d'une petite fille de deux ans n'est autre chose que l'une des robes que l'on porte à cet âge, mais faite en mousseline blanche, avec plus ou moins de broderies et de dentelles ; on en trouvera des dessins et des patrons en feuilletant les numéros de la présente année. — *No* 16,216, *Vendée*. On trouvera, dans le no 30 de l'année 1864, la plus jolie corbeille en tapisserie qui puisse être conseillée et exécutée ; cette corbeille n'est point en osier, bien entendu, mais se compose d'un *pied* en bois, fabriqué chez MM. Allard, rue du Faubourg-du-Temple, 50, et ornée d'un lambrequin en application ; pour le cas particulier dont il s'agit, je conseille le lambrequin en tapisserie, avec dessin Louis XIII ; le pied peut avoir la dimension voulue et même plus encore. — *No* 86,009, *Haute-Vienne*. Si une lettre munie de la bande portant le nom de l'abonnée et le numéro de l'abonnement m'est parvenue, on a dû recevoir une réponse : il ne dépend nullement de moi de la faire immédiate, ni même aussi prompte qu'on le désirerait. Wolf, fabricant de chaussures, rue du Vieux-Colombier, no 7. — *No* 76,387, *Côte-d'Or*. Les nouvelles crinolines ne sont autre chose que les jupons coupés en pointes dont on a reçu les patrons dans *la Mode illustrée*. La distance qui sépare les deux *seuls* ressorts posés sous le bord inférieur n'a rien d'absolu ni d'important ; cette distance est égale à celle qui sépare les deux ressorts inférieurs de tout ce qui fut crinoline. — *No* 81,102, *Sarthe*. A Paris, les enfants portent jusqu'à l'âge d'un an, hiver comme été, des robes en piqué blanc ; on les habille chaudement en dessous, quand la température l'exige. Chapeau-capote, en taffetas blanc ouaté. Le manteau est long, tant que l'enfant ne marche pas, et sa chaussure se compose de chaussons de laine. Faire pour le guéridon un tapis brodé en tapisserie, ayant exactement la forme et la dimension du dessus du guéridon, et le garnir avec une grosse frange torse en laine. Merci pour cette assurance. — *No* 34,975, *Eure*. S'adresser au directeur de la maison Pleyel, rue Rochechouart, 22 ; lui demander un prix courant, et en même temps lui poser la question que l'on m'adresse. Pour avoir un *bon* piano, même droit, et pas même à cordes obliques, on déboursera toujours de 14 à 1500 francs. — *No* 16,640, *Indre*. L'une de nos gravures coloriées reproduira prochainement l'un des beaux modèles de robe de chambre faite en cachemire, dans la maison Guigné-Dusacq ; mais il faut pour cette transformation des ouvrières spéciales, puisqu'il s'agit de *réappliquer* les dessins et les palmes du cachemire ; les *explications* ne pourraient donc servir en cette circonstance ; on s'adresse du reste de tous les points de la France et de l'étranger à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, et on lui envoie des cachemires à repriser, — à teindre en réserve, — à transformer. — *No* 70,691, *Isère*. Voir les divers articles de modes, pour les robes courtes ; si la robe est foncée, le paletot *pareil* n'est nullement obligatoire ; on le remplace par le paletot en cachemire noir, — ou en drap noir, — ou en pou‍lt-de-soie noir brodé. Corsage de taffetas noir, fait sur les patrons des corsages blancs, ou bien en toile écrue, publiés entre autres dans le no 32. Si l'on veut faire cette robe courte, on la posera sur un jupon groseille, pour rappeler la teinte des fleurettes, en le garnissant avec du galon noir et jaune. Voir, pour les paletots, les derniers articles de *modes*. — *No* 13,198, *Paris*. Voir la réponse portant le no 76,387, *Côte-d'Or*. — *No* 6,652, *Château des II*.... On porte, *à la rigueur* dans la rue, une robe de linos blanc, de 15 centimètres plus courte que le jupon de taffetas dépassant la cheville, à la condition que ce jupon soit de couleur un peu tranquille, telle que le violet, le bleu pas trop clair. Je suis incompétente pour la deuxième question, qu'il faut adresser à M. Croisat. Le safran n'a jamais jauni la peau. Je ne me fie pas à ces *réclames*, et j'emploie le plus simple de tous les savons, — au miel, coûtant 40 centimes le pain, quand on en prend une douzaine. Peut-être pour le chausson. Jusqu'ici le fichu Marie-Antoinette ne remplace jamais, dans la rue, le pardessus, quelle que soit sa forme. Merci pour cette confiance. — *No* 79,909, *Gers*. On brode le cachemire avant de couper le paletot. Le semé le plus répandu se compose de rangées de perles cousues une à une, séparées par un espace d'un centimètre à peine ; la seconde rangée contrarie la première, c'est-à-dire que les perles se trouvent au-dessus de l'espace séparant les perles de la rangée précédente. Je sais que l'on vend des perles noires dans tous les magasins de mercerie, mais je ne connais pas de magasin spécial. — *No* 6,772, *Seine-et-Oise*. Ces glands me sont inconnus, à mon grand regret. Le procédé pour copier les dessins a été indiqué encore récemment, dans les renseignements de l'un de nos derniers numéros. On taille tous les jupons en pointes, même ceux en percale. — *Paris*. Il est *impossible*, absolument *impossible*, de donner une réponse dans le prochain numéro. A Paris, la demoiselle d'honneur ne reçoit aucun présent du garçon d'honneur, et ne lui en fait pas non plus. Mille remercîments pour cette approbation donnée par une *mère de famille*. — *No* 1,505, *Belgique*. Dans cette situation, le paletot-sac pareil à la robe est le vêtement le plus convenable pour mettre *toujours*, même à la maison. Indienne noire à très-petits dessins blancs.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS. — Qui s'endort en riant s'éveillera souvent en pleurant.

N° 40. SEPTIÈME ANNÉE. Lundi, 1er octobre 1866.

LA MODE ILLUSTRÉE

Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Toilettes pour petite fille

ET PETIT GARÇON DE SEPT A NEUF ANS.

Petite fille. Robe en popeline gris clair, bordée avec une bande de cachemire bleu vif, encadrée d'une étroite guipure Cluny, blanche. Corsage en nansouk blanc. Ceinture à bretelles en velours, ou cachemire bleu, ornée de guipure; la ceinture est fermée sur le côté droit par un *chou* orné de grosses perles blanches en cristal.

Petit garçon. Pantalon et blouse courte en *lindsay* brun, avec *pattes*. Ceinture et bande de velours noir; boutons en acier. Bottes hongroises à haute tige. Le pantalon est fixé sous le genou par un cordon élastique.

Veste à gilet.

Cette veste arrondie, faite en mousseline blanche avec entre-deux brodés, guipure, et *pattes* brodées, doublées de rubans bleus en taffetas, se complète par un gilet fixé sous les contours de la veste, et boutonné par devant. Il est à peu près superflu d'ajouter que l'on peut faire cette veste en toute étoffe d'hiver.

Veste à revers.

Cette veste sans manches est faite en cachemire blanc; sa garniture se compose d'entre-deux en guipure Cluny, ayant 2 centimètres de largeur, et de guipure pareille et de même largeur, enfin de rubans bleus placés sur l'entre-deux et disposés en rosettes.



TOILETTES POUR PETITE FILLE ET PETIT GARÇON DE SEPT A NEUF ANS.

Corbeille au crochet.

MATÉRIAUX : Gros fil écru (au lieu de soie écrue); ficelle; 19 anneaux de cuivre ayant 1 centimètre de diamètre; 19 anneaux pareils, ayant 2 centimètres de diamètre.

Suivant l'usage auquel on destinera ce panier, on le fera plus ou moins grand (en augmentant dans ce dernier cas le nombre des anneaux), et l'on emploiera du fil ou de la soie.

Le fond est fait sur de la ficelle en mailles simples; on fait 10 mailles sur de la ficelle avec le fil écru, et l'on forme un cercle; on continue à travailler en spirale, toujours sur la ficelle, en augmentant çà et là, jusqu'à ce que le fond, tout à fait plat, ait 26 centimètres de contour, à moins que l'on ne préfère un panier plus grand; dans ce cas on continue le fond jusqu'à ce qu'il ait la dimension voulue.

On recouvre les anneaux avec des mailles simples, faites au crochet, travaillant d'abord sur la moitié de chaque anneau de façon à réunir les 19 anneaux, puis sur l'autre moitié; on recouvre de la sorte tous les anneaux, puis on coud ensemble les deux rangées, et enfin on les fixe autour du fond.

Dessin pour tricot.

On exécute ce dessin en coton plus ou moins gros, ou bien en laine, pour couverture, couvre-pied, etc. On travaille toujours en allant et revenant, en commençant avec un nombre de mailles divisible par quatre; on compte en plus une maille pour le commencement, et autant pour la fin. L'envers du tricot devient l'*endroit* de l'ouvrage, ainsi que l'indique le dessin.

1er *tour*. Une maille *levée* (c'est-à-dire prise sans être tricotée) *, 9 mailles à l'envers, — 1 jeté, — une maille à l'endroit, — 1 jeté. Recommencez depuis *, jusqu'à la fin du tour.

2e *tour*. Une levée, — * 3 à l'envers, le jeté du tour précédent toujours tricoté comme une maille, — 9 à l'endroit. Recommencez depuis *.

3e *tour*. Une levée, — * 9 à l'envers, — 1 jeté, — 3 à l'endroit, — 1 jeté. Recommencez depuis *.

4e *tour*. Une levée, — puis alternativement 5 à l'envers, — 9 à l'endroit, jusqu'à la fin du tour.

5e *tour*. Une levée — * 9 à l'envers, — 1 jeté,

— 5 à l'endroit, — 1 jeté. Recommencez depuis *.

6e *tour*. Une levée, — puis alternativement 7 à l'envers, — 9 à l'endroit.

7e *tour*. Une lévée, — * 9 à l'envers, — un jeté, — 7 à l'endroit, — un jeté. Recommencez depuis *.

8e *tour*. Une levée, — alternativement 9 à l'envers, — 9 à l'endroit.



VESTE A REVERS.

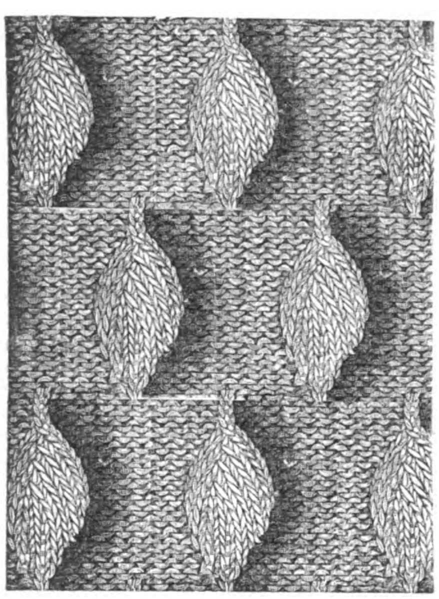


VESTE AVEC GILET.

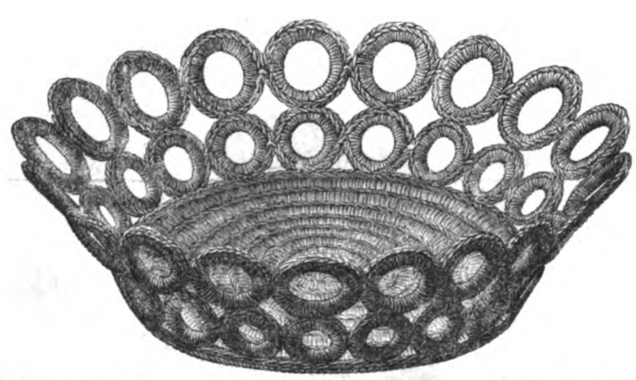
9e *tour*. Une levée, — * 9 à l'envers, — 3 à l'endroit, — 3 tricotées ensemble à l'endroit, — 3 à l'endroit. Recommencez depuis *.

10e *tour*. Une levée, — alternativement 9 à l'envers, — 9 à l'endroit.

11e *tour*. Une levée, — * 9 à l'envers, — une à l'endroit, — 3 tricotées ensemble à l'endroit, — 2 à l'endroit. Recommencez depuis *.



TRICOT POUR COUVERTURE, COUVRE-PIED, ETC.



CORBEILLE AU CROCHET.

12e *tour*. Une levée, puis alternativement 5 à l'envers, 9 à l'endroit.

13e *tour*. Une levée, — * 9 à l'envers, — une à l'endroit, — 3 tricotées ensemble à l'endroit, — une à l'endroit. Recommencez depuis *.

14e *tour*. Une levée, — alternativement 3 à l'envers, — 9 à l'endroit.

15e *tour*. Une levée, — * 9 à l'envers, — 3 tricotées ensemble à l'endroit. Recommencez depuis *.

16e *tour*. Une levée, — alternativement une à l'envers, — 9 à l'endroit.

17e *tour*. Une levée, — alternativement 9 à l'envers, - une à l'endroit.

18e *tour*. Une levée, — alternativement une à l'envers, — 4 à l'endroit.

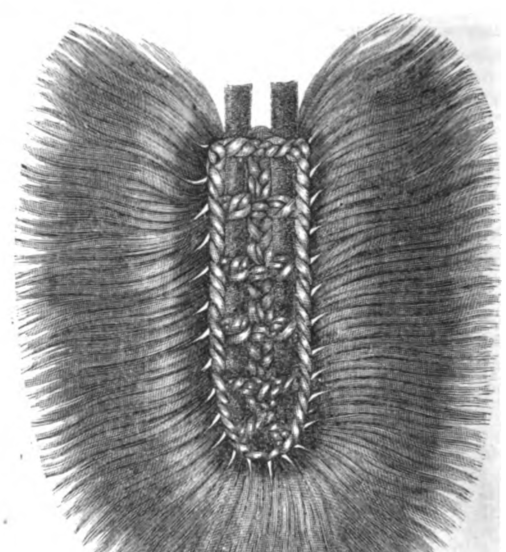
On répète ces 18 *tours*, mais en *contrariant* le dessin, c'est-à-dire que l'on commence par les mailles qui se trouvent entre deux pois en relief. Le commencement et la fin de chaque tour n'ont plus par conséquent que 4 mailles à l'endroit, ou bien à l'envers.

Plomb pour peloton.

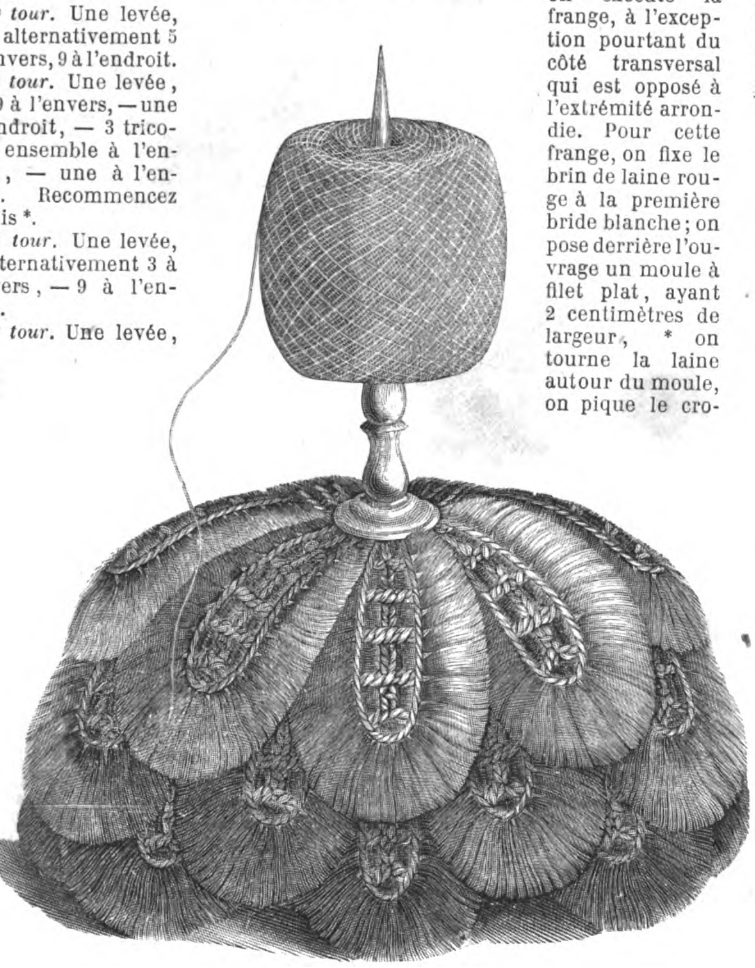
Matériaux : Une demi-boule en bois, remplie de plomb, ayant 32 centimètres de circonférence sur son bord inférieur; une pointe en cuivre ayant 5 centimètres de longueur; une sorte de poinçon creux en os, de même longueur; un bouton en os, ayant 3 centimètres 1/2 de diamètre; laine zéphyr rouge de trois nuances; chenille fine en mêmes nuances; soie d'Alger blanche, ou laine blanche; 1 moule à filet ayant 2 centimètres de largeur.

Le peloton, posé sur le poinçon qui est mobile, tourne sur lui-même à mesure que l'on tire le brin en tricotant, ou bien en travaillant au crochet; le poinçon creux est *enfilé* sur la pointe de cuivre, placée au centre du *plomb*.

La demi-boule en bois est recouverte de percaline noire, puis revêtue de trois rangées de feuilles imitant des plumes, exécutées avec trois nuances de laine rouge, et ornées de chenille rouge; la nuance la plus foncée est employée pour la première rangée (rangée inférieure). Après avoir fixé la pointe de cuivre, on couvre la demi-boule avec la percaline, puis on exécute les 21 feuilles (7 de chaque nuance). Pour l'une des sept grandes feuilles inférieures, on fait une chaînette de 32 mailles avec de la soie, ou de la laine blanche; on fait d'abord sur l'un, puis sur l'autre côté de la chaînette, alternativement une bride, — une maille en l'air, et sous celle-ci on passe une maille de la chaînette; seulement, dans la première maille de cette chaînette (extrémité arrondie de la feuille), on fait 3 brides suivies chacune d'une maille en l'air. Ceci forme la nervure autour de laquelle on exécute la frange, à l'exception pourtant du côté transversal qui est opposé à l'extrémité arrondie. Pour cette frange, on fixe le brin de laine rouge à la première bride blanche; on pose derrière l'ouvrage un moule à filet plat, ayant 2 centimètres de largeur, * on tourne la laine autour du moule, on pique le crochet dans la suivante maille blanche, et l'on fait une maille simple au-dessus du moule placé en dessous de la chaînette blanche. On répète toujours depuis *. Quand la frange est terminée, on la coupe, et on la peigne soigneusement. On passe dans les brides blanches (voir le dessin de la feuille) de la chenille rouge de même nuance que la laine. Toutes les feuilles se font de la même façon, mais leur chaînette est de 28 mailles pour la rangée intermédiaire, — de 20 mailles pour la rangée supérieure. On les dispose sur la demi-boule de façon à recouvrir complétement la percaline, et en les *contrariant* (voir le dessin du plomb). La dernière rangée est surmontée du large bouton en os.



FEUILLE DU PLOMB POUR PELOTON (GRANDEUR NATURELLE).



PLOMB POUR PELOTON.

Tabouret avec tapisserie,

Modèle de chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14.

Le pied de ce tabouret est en chêne sculpté;

il est recouvert en drap brun, et tapisserie, disposée comme l'indique notre dessin. L'effet général est rehaussé par des rubans de velours noir, cousus sur toutes les lignes du dessin, qui sont exécutées en laine noire.



TABOURET AVEC TAPISSERIE, MODÈLE DE CHEZ Mme MICHAUD.

Deux dentelles au crochet.

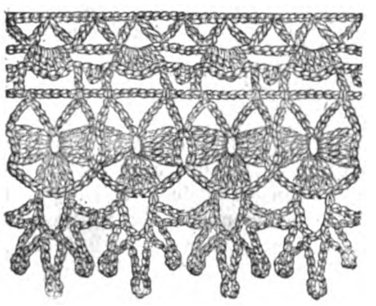
No 1. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour*. * Dans la 1re maille on fait deux brides séparées par 3 mailles en l'air; on passe 3 mailles de la chaînette, et l'on recommence depuis *.

2e *tour*. * Sur le premier feston du tour précédent, composé de 3 mailles en l'air, on fait une maille simple; 5 brides, une maille simple, le tout posé *à cheval*, — ensuite une maille en l'air, un picot (c'est-à-dire 4 mailles en l'air et une maille-chaînette dans la 1re de ces 4 mailles en l'air), — une maille en l'air, en passant par-dessus le plus proche feston. Recommencez depuis *.

3e *tour*. Dans chacune des mailles en l'air placées sur chaque côté du picot, on fait toujours une bride et 5 mailles en l'air, — ainsi de suite.

4e *tour*. * Dans la première des deux premières brides du tour précédent, on fait 2 mailles simples séparées par 7 mailles en l'air, en piquant le crochet sous la maille entière, — 10 mailles en l'air et une maille-chaînette dans la 5e de ces 10 mailles, de telle sorte que l'on a formé une bouclette, — 4 mailles en l'air. Recommencez depuis *.



No 1. DENTELLE AU CROCHET.

5e *tour*. * Dans le milieu du premier feston formé par 7 mailles en l'air, on fait une maille simple, — 4 brides, — 3 mailles en l'air, — 5 brides, — 3 mailles en l'air, — 4 brides; — ces treize brides sont posées *à cheval* sur l'une des bouclettes du tour précédent, de façon à former une feuille du trèfle. Recommencez depuis*; mais à chaque répétition on attache la 4e bride, par une maille-chaînette, à la feuille précédente.

6e *tour*. Une maille simple dans la première et dans la dernière des 5 brides du milieu de chaque feuille; entre ces deux brides 7 mailles en l'air.

7e *tour*. * Une maille simple dans la 2e maille en l'air du feston qui se trouve au-dessus des 5 brides du milieu d'une feuille, — 2 mailles en l'air, — un picot (se composant de 5 mailles en l'air et d'une maille-chaînette), — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans la plus proche maille en l'air du même feston, — 2 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air, en passant une maille en l'air du feston, — une maille simple, — encore 2 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans la plus proche maille en l'air du même feston, — 3 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu du feston suivant, — 3 mailles en l'air. Recommencez toujours depuis *.

Dentelle no 2. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour*. Une maille simple dans chaque maille de la chaînette.

2e *tour*. Alternativement une maille simple, 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 3 mailles du tour précédent.

3e *tour*. Dans chaque maille simple du tour précédent une bride, et, dans la maille du milieu de chaque feston formé par les mailles en l'air, une maille simple; après chaque bride, comme après la maille simple, on fait toujours 2 mailles en l'air.

4e *tour*. Dans chaque maille simple du tour précédent, on fait une maille simple, et, dans chaque bride, une bride, le tout suivi de 3 mailles en l'air.

5e *tour*. Dans chaque bride du tour précédent une maille simple, suivie de 3 mailles en l'air.

6e *tour*. Dans chaque maille du tour précédent, une maille simple.

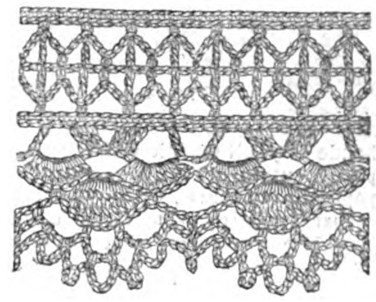
7e *tour*. * Dans la 1re maille du tour précédent une bride, — 4 mailles en l'air sous lesquelles on passe une maille, — une bride dans chacune des trois mailles suivantes; on passe 3 mailles du tour précédent; encore une bride, dans chacune des 3 mailles suivantes, — 4 mailles en l'air sous lesquelles on passe une maille, — une bride, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles. Recommencez depuis *.

8e *tour*. Alternativement 8 brides sur les deux plus proches festons de 4 mailles en l'air appartenant au tour précédent, une maille en l'air sur le milieu des 3 mailles en l'air suivantes.

9e *tour*. * Une maille simple sur la 4e bride du tour précédent, — 2 brides simples, — une double bride dans la 3e bride (en passant par conséquent par-dessus 2 brides), — 2 doubles brides dans chacune des deux brides suivantes, — une double et une triple bride dans la bride suivante, une maille simple dans la 3e bride suivante, — 3 mailles en l'air, — 1 picot (celui-ci de 4 mailles en l'air et d'une maille-chaînette), — 3 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

10e *tour*. * Une maille simple dans la 4e bride du tour précédent, — 2 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 brides, — une maille simple, — 2 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans la seconde des mailles en l'air succédant au picot du tour précédent, — 2 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

11e *tour*. Sur chaque feston du tour précédent 2 mailles simples (qui doivent se trouver sur chaque côté du picot); ces 2 mailles simples sont séparées une fois par 5 mailles en l'air, la fois suivante par un feston composé de 2 mailles en l'air, — 1 picot, — 2 mailles en l'air (voir le dessin). Sur le feston qui réunit deux dents on ne fait jamais de mailles simples, mais toujours: 2 mailles en l'air, — un picot, — 2 mailles en l'air.



No 2. DENTELLE AU CROCHET.



CORSET TRICOTÉ POUR ENFANT.

Petit corset tricoté

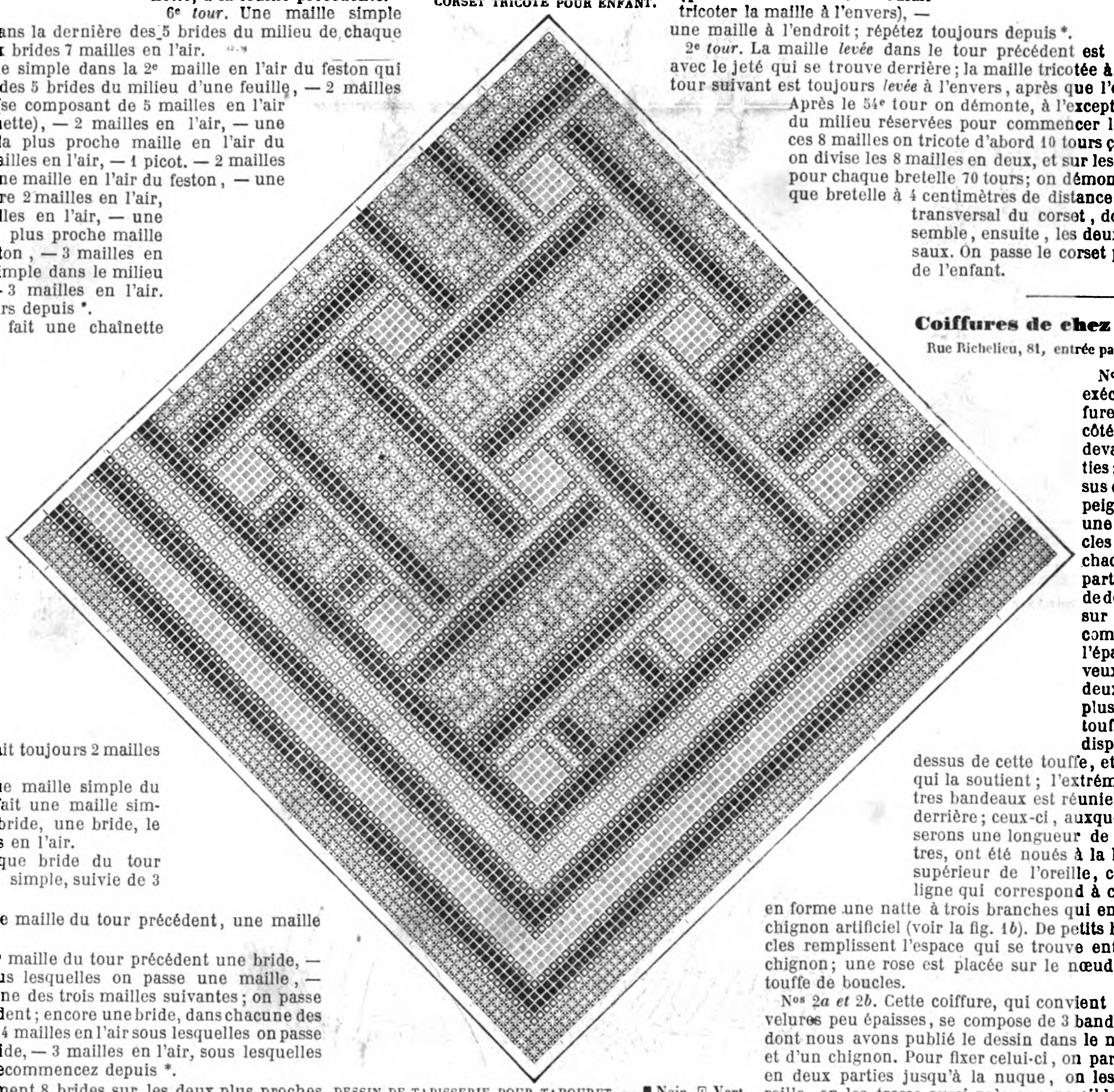
POUR ENFANT D'UN AN.

On prend de la laine blanche, des aiguilles d'acier de grosseur moyenne, assorties à la laine, de telle sorte que le tricot soit très-élastique. On monte 70 mailles et l'on fait 54 tours, en répétant alternativement les deux tours suivants.

1er *tour*. Une levée (c'est-à-dire *une maille* levée, sans être tricotée); * 1 jeté, — une levée (prise comme si l'on voulait tricoter la maille à l'envers), — une maille à l'endroit; répétez toujours depuis *.

2e *tour*. La maille *levée* dans le tour précédent est *toujours* tricotée avec le jeté qui se trouve derrière; la maille tricotée à l'endroit dans le tour suivant est toujours *levée* à l'envers, après que l'on a fait un jeté.

Après le 54e tour on démonte, à l'exception des 8 mailles du milieu réservées pour commencer les bretelles; sur ces 8 mailles on tricote d'abord 10 tours comme ci-dessus; on divise les 8 mailles en deux, et sur les 4 mailles on fait pour chaque bretelle 70 tours; on démonte, on coud chaque bretelle à 4 centimètres de distance environ du côté transversal du corset, dont on coud ensemble, ensuite, les deux côtés transversaux. On passe le corset par-dessus la tête de l'enfant.



DESSIN DE TAPISSERIE POUR TABOURET. — ■ Noir. ⊡ Vert clair. ≡ Vert moins clair. ⊞ Vert plus foncé. □ Vert foncé.

Coiffures de chez M. Croisat,

Rue Richelieu, 81, entrée par la rue Ménars, 2.

Nos 1a, et 2b. Pour exécuter cette coiffure on divise chaque côté des cheveux de devant en deux parties; on pose au-dessus du front un petit peigne supportant une touffe de boucles, et l'on peigne chacune des deux parties des cheveux de devant, en arrière, sur un crêpé assorti, comme dimension, à l'épaisseur des cheveux. L'extrémité des deux bandeaux les plus rapprochés de la touffe de boucles est disposée en *nœud* au-dessus de cette touffe, et cache le peigne qui la soutient; l'extrémité des deux autres bandeaux est réunie aux cheveux de derrière; ceux-ci, auxquels nous supposerons une longueur de 50 à 60 centimètres, ont été noués à la hauteur du bord supérieur de l'oreille, c'est-à-dire sur la ligne qui correspond à cette hauteur; on en forme une natte à trois branches qui entoure et divise le chignon artificiel (voir la fig. 1b). De petits bouquets de boucles remplissent l'espace qui se trouve entre l'oreille et le chignon; une rose est placée sur le nœud qui surmonte la touffe de boucles.

Nos 2a et 2b. Cette coiffure, qui convient surtout aux chevelures peu épaisses, se compose de 3 bandelettes ondulées, dont nous avons publié le dessin dans le no 11 (mars 1866), et d'un chignon. Pour fixer celui-ci, on partage les cheveux en deux parties jusqu'à la nuque, on les peigne vers l'oreille, on les tresse aussi près que possible de l'oreille, et, après avoir posé le chignon, on l'entoure avec les cheveux

naturels, en les cachant sous le chignon, de même que l'extrémité des bandelettes.

Nos 3*a et* 3*b*. Chignon *dahlia*, posé comme le précédent. Les cheveux de devant sont divisés en deux parties pour chaque côté, et l'on forme d'abord sur un petit crêpé les deux bandeaux supérieurs, dits *à la russe*. On pose la natte-diadème (voir le no 11), sur laquelle on relève le second bandeau, dont les extrémités sont cachées avec celles de la natte sous le chignon.

Nos 4*a et* 4*b*. Les cheveux de derrière sont disposés comme dans les deux précédentes coiffures, puis placés autour du chignon *à marteaux*; une bandelette ondulée, posée au-dessus du front, soutient et relève un bandeau *à l'anglaise*, sous lequel on fixe une longue boucle.



No 2*a*.



No 1*a*.

COIFFURES EXÉCUTEES PAR M. CROISAT,

Rue Richelieu, 81, entrée par la rue Ménars, 2.



No 2*b*.



No 1*b*.



No 3*b*.



No 3*a*.



No 4*a*.



No 4*b*.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en sultane lilas (tissu en poil de chèvre, très-fin), bordée avec une bande de poult-de-soie violet, surmontée d'une engrelure en passementerie noire, perlée de jais; corsage montant, plat; péplum à ceinture, droit par devant, à pointes sur les côtés et par derrière, de même tissu que la robe, et reproduisant la même garniture. Chapeau en tulle lilas, entièrement bordé de violettes; petites brides violettes en ruban, larges brides lilas en tulle.

Robe en poult-de-soie noir, à fines rayures maïs; sur toutes les coutures de la robe, coupée en pointe, et sur son bord inférieur, se trouve une fine corde de soie maïs; veste bretonne (brevetée, dépôt chez Mme Bréant-Castel, rue Sainte-Anne, 58 *bis*), faite en drap blanc, et doublée de fin drap rouge, découpé à l'emporte-pièce, et dépassant un peu le drap blanc; les poches, les entournures et les épaules sont ornées de bandes de drap blanc, brodées en soies de couleurs vives; les poignets des manches sont garnis avec des bandes pareilles; sur le côté de droite un carré de drap blanc contient le *portrait* brodé d'une paysanne bretonne. Col et poignets droits en toile unie. Sur la tête petit bonnet composé d'un carré en guipure, posé de telle sorte que l'une des pointes du carré se trouve sur le front, l'autre sur le chignon, tandis que les deux autres pointes soutiennent les barbes faites en guipure et velours rouge; nœud de velours rouge sur le carré de guipure.

MODES.

lgré nos dessins et nos patrons, malgré les articles qui paraphrasent les décrets de la mode, quelques-unes de nos lectrices ne peuvent se résoudre à admettre que, depuis près de deux ans, la mode repousse absolument les dentelles ou guipures *larges*, employées comme garniture de pardessus d'été, d'automne ou d'hiver. Cela est pourtant, et, quels que soient les efforts tentés près de moi, je ne puis lever cet ostracisme, parce que, si je dirige *la Mode illustrée*, je ne dirige pas la mode en général. Ma mission consiste à l'observer, à l'indiquer, à la deviner avant son éclosion, mais non à l'engager en des voies qu'elle déserte. « Autrefois, » m'écrit-on, « les dentelles servaient à garnir les mantelets. » — Eh! sans doute! Et c'est probablement là la seule raison pour laquelle on leur interdit aujourd'hui cet emploi. Encore une fois je n'y puis rien; chacun est libre de border des paletots avec de hautes dentelles, mais je ne suis pas libre d'affirmer que la mode autorise cette garniture.

Les *bas de jupon* dépassant une robe plus ou moins courte se prêtent à mille combinaisons profitables à l'économie. Rien ne s'oppose à ce que la robe évite d'être *franchement* courte, et le jupon peut la dépasser seulement de 5 ou 6 centimètres. Quand je dis *jupon*, on m'entend bien: le plus souvent il est représenté seulement par une bande de cachemire uni, que l'on coud sous les dents rondes aiguës ou carrées de la robe. Quand, ainsi que je le disais tantôt, celle-ci n'est pas *trop* courte, elle est acceptable même par les personnes qui s'appliquent à éviter toutes les excentricités qui pullulent dans la mode actuelle. Quant aux *dents* de la robe, elles sont de rigueur, et l'on peut, grâce à elles, renouveler une robe dont le bord est usé ou sali. J'ai reçu à ce sujet une communication d'une abonnée d'Angleterre, qui sera, je pense, utile à plus d'une lectrice.

Voyons d'abord l'exposé du procédé; l'examen du résultat viendra plus tard.

Il s'agit d'une robe raccourcie par la teinture; cette robe est en popeline grise; à 30 centimètres de son bord inférieur cette robe est découpée en dents; on sépare les deux morceaux (robe et bord inférieur) sur un espace de 7 centimètres, on les *relie* par une sorte de *treillage* exécuté en galon noir. Sous le bord inférieur de la robe on pose une bande de cachemire violet ayant 35 centimètres de hauteur, et de même largeur que la robe, avec doublure de mousseline roide. Des boutons de velours noir sont posés dans les dents. A la maison on a une robe longue avec un entre-deux violet; à la ville, on porte une robe courte sur un jupon violet, grâce à des bouclettes de cordon noir, qui passent au travers du treillage, pour s'attacher aux boutons placés dans les dents du bord inférieur. Ceci est un croquis, mais il peut, si l'on veut, devenir fécond en enseignements, et se prêter à un grand nombre de combinaisons. Je



remercie donc notre abonnée pour cette communication.

On m'écrit pour me dire que le sort des châles en cachemire noir, garnis de guipure, est digne de pitié..... on me demande d'intervenir en leur faveur..... tandis que d'autres lettres m'avertissent, avec une aigreur parfois contenue, parfois expansive, que l'on ne peut renoncer à *son* châle, et ajoutent : « Dites-nous ce que l'on en peut faire. »

Hélas! je l'ai déjà dit : je ne suis pas l'éditeur responsable de toutes les fantaisies de la mode, et ne puis l'obliger à favoriser indéfiniment un vêtement commode et solide. Songez, je vous en supplie, ô mes sévères lectrices, que le châle de cachemire noir a régné pendant douze ans à peu près..... Il périt plein d'années, après avoir fourni une carrière dont la longévité dépasse celle de bien des institutions..... De plus, il ne dépend pas de moi de prolonger son agonie..... Et, après tout, chacun est libre de persévérer dans son usage.

Quant aux personnes qui voudraient le faire profiter des priviléges de la métempsycose, je les engage de s'adresser à la maison Guigné-Dusacq (M. et Mme Cassin, successeurs) rue du Bac, 46. Je suis persuadée que l'on s'y prêtera à transformer les châles de cachemire noir soit en paletots, soit en talmas longs ouatés et doublés, garnis de guipure, et qui peuvent parfaitement être portés en guise de manteaux pendant l'hiver. Je préférerais ce dernier emploi, le paletot court ne pouvant employer tout le châle, qui se trouverait *haché*, et dont une partie serait sacrifiée, à moins cependant que l'on ne se décidât à en faire des vestes d'intérieur. Mme Cassin dispose d'ouvrières excellentes, et la forme qu'elle donne tant aux robes de chambres qu'aux sorties de bal, grands talmas et vestes de toute dimension, est irréprochable. Sa complaisance est extrême, et elle se prête à toutes les combinaisons économiques que l'on peut souhaiter. Pour l'hiver, les grands talmas qu'elle a créés avec des châles de crêpe de Chine sont ouatés, et composent de superbes sorties de bal. On en fait aussi de même forme avec des cachemires français, et, à ce sujet, je placerai ici une petite observation hygiénique : On croit assez généralement que les sorties de bal avec manches sont plus chaudes que celles dépourvues de manches ; c'est là une grave erreur. Les manches sont des portes ouvertes aux fluxions de poitrine, car c'est par là que l'air s'introduit jusqu'au corsage. Il importe au contraire que ce vêtement soit hermétiquement clos. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

On croit communément « que la pluie et le beau temps » sont destinés à alimenter tout dialogue ou tout monologue aux abois : cette ressource suprême est interdite à la chronique, car elle courrait gros risque de ne pas se



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Toilette de jeune fille. Jupon en cachemire bleu bluet. Robe courte en toile de laine grise unie, brodée en soutache noire. Les lés séparés jusqu'à 25 centimètres de distance de la ceinture, et encadrés avec une ruche de ruban gris.

Robe-redingote en taffetas noir avec revers, ornée d'un étroit ruban de velours noir brodé en jais.

Robe de cretonne grise à raies noires ; un galon noir en soie borde la robe, à l'exception du lé de devant, et remonte de chaque côté jusqu'à la taille, figurant ainsi une robe ouverte. Le corsage décolleté, avec bretelles, est dentelé et bordé de galon ; à l'intérieur, corsage montant en foulard blanc, avec broderie en soie noire.

trouver d'accord avec le baromètre, puisqu'il y a forcément quelques jours d'intervalle entre l'heure où elle noircit ses feuillets, et le moment où on les lit..... quand on les lit.

Cependant on peut, cette année, faire exception à la règle prudente qui consiste à ne pas parler du temps, sous peine d'en parler intempestivement. Le baromètre, symbole et incarnation de la variabilité, peut être considéré maintenant comme le représentant de l'immobilité ; il ne varie plus, étant toujours obstinément attaché au variable, et, puisque la meilleure partie du sujet de conversation *in extremis* nous est interdite, puisque nous ne pouvons parler du beau temps, parlons de la pluie.

Rien de plus lamentable que le sort de toutes les naïades, inondées de plus d'eaux qu'elles n'en distribuèrent jamais aux *mortels* qui venaient leur demander la guérison ; elles doivent avoir employé leurs urnes en guise de parapluies ; pauvres villes thermales ! Et vous, bains de mer, casinos, spectacles, joûtes, régates et courses, vous inscrivez l'année 1866 parmi les plus néfastes de notre histoire. Les tricornes de Mme de ***, les costumes de vivandière de Mme de ****, avaient, il faut en convenir, un piteux aspect sur les plages de Trouville et de Dieppe. Il y a, en effet, quelque chose de plus navrant que le cortége du bœuf-gras.... c'est ce même cortége défilant sous la pluie, dans la boue, qui macule ses habits multicolores, ses oripeaux et ses paillettes. Quelque chose d'analogue a dû se produire pour le carnaval d'été qui se célèbre sur les bords de la mer, avec quelques *merveilleuses* parisiennes en guise de grandes prêtresses.

Quoique les échos les plus éloignés se saluent mutuellement et tristement avec ces deux mots : *Il pleut,* on ne peut se résoudre à revenir à Paris avant l'époque déterminée. D'une part, l'espérance est tenace, et l'on salue un rayon de soleil égaré, comme le précurseur d'une ère de jours réparateurs ; d'une autre, on comprend fort bien que l'absence est nécessaire pour perpétuer les bons rapports. L'abus des superlatifs dans le langage parisien impose la séparation comme une nécessité absolue. Il est

des cimes que l'on peut gravir moyennant une succession d'efforts laborieux, mais on ne saurait y résider. Quand on a dit pendant cinq ou six mois aux personnes les plus insignifiantes qu'elles étaient *charmantes*, — ravissantes..... oh! mais ravissantes, adorables, délirantes..... on ne peut faire autrement que de se reposer, en les évitant soigneusement pendant cinq ou six mois. Là surtout est la raison de la disparition des Parisiennes pendant une partie de l'année.

Quant au soleil, hélas!.... on ne peut plus compter sur lui; sa conduite donne lieu aux plus fâcheuses suppositions. S'apercevant qu'il suffisait à faire le service de deux hémisphères, il en aura ajouté un troisième à ses attributions, absolument comme les *femmes de ménage* parisiennes, qui prennent sur deux ménages le temps d'en faire un troisième. C'est la seule explication rationnelle qui puisse être donnée des fâcheuses négligences qui ont été notées cette année dans le service du dieu du jour..... Et encore n'a-t-on pas avec lui la faculté d'user du procédé dont les Napolitains usent envers ceux de leurs saints qui ne s'acquittent pas convenablement de leurs fonctions; on ne peut le destituer, ni exciter son amour-propre, en le menaçant de lui substituer un rival.

Paris demande à ses théâtres le principal amusement de cette saison. Et, de fait, on s'est bien amusé récemment sans s'y attendre, ce qui est la seule manière de s'amuser. Le Vaudeville, profitant de la clôture de l'Odéon, théâtre grave comme l'on sait, et exerçant en chef et sans partage la spécialité de la tragédie, s'est avisé de monter un drame en vers alexandrins. Chacun sait que, présenté sous cet aspect, le drame n'est autre chose qu'une tragédie déguisée. Imagine-t-on la tragédie jouée sur la scène illustrée par la *Famille Benoiton*? Chacun se préparait à une agréable hilarité..... L'attente fondée sur *le Nouveau Cid* a été dépassée. Ce n'était plus un rire plein de gaieté, mais des spasmes, des convulsions..... Jamais *Orphée aux Enfers*, *la Belle-Hélène* et *Barbe Bleue* n'ont obtenu un semblable résultat. Toute la salle, l'orchestre surtout, donnait la réplique aux acteurs, et le parterre, collaborant avec l'auteur sans consulter celui-ci, a créé une bouffonnerie délirante. On n'oubliera de longtemps la première représentation du *Nouveau Cid*. Mais aussi comment chacun ne comprend-il pas que les revues de fin d'année, les féeries, les chansonnettes, les chroniques quotidiennes, les petits journaux, ont créé dans le langage parisien une foule de chausses-trapes qui le rendent pour longtemps impropre au *sublime*? Une foule de phrases insignifiantes sont élevées à la hauteur de dictons bouffons; qu'il s'en trouve une, une seule dans la scène la plus dramatique (je n'applique pas cette remarque au *Nouveau Cid*), et toute la salle se pâme de rire. Il faut à la tragédie l'atmosphère majestueuse qui entourait le grand roi; sous son règne il n'y avait qu'un seul chroniqueur, Dangeau, et l'on sait que sa prose ne trouverait place aujourd'hui dans aucun journal amusant.

Les théâtres font beaucoup de préparatifs et de promesses, et livrent, en attendant, au public de petites premières représentations; c'est ce qui s'appelle peloter en attendant partie. On annonce pour ce mois une comédie de M. Vacquerie au Théâtre-Français. M. Sardou occupe le Gymnase. Le Théâtre-Italien, se conformant au goût du public, qui n'a plus d'oreilles que pour Mlle Patti, publie une liste d'artistes médiocres pour sa saison d'hiver; mais, en revanche, il gardera Mlle Patti pendant toute la durée des représentations qu'il offre à ses abonnés. Franchement, c'est beaucoup..... mais ce n'est pas assez. Un opéra bien monté vaut toujours mieux qu'une étoile unique, entourée de nébuleuses, de satellites obscurs, insuffisants et parfois grotesques. S'il n'y a plus possibilité de former une réunion d'artistes passables, pourquoi le Théâtre-Italien ne renonce-t-il pas à représenter des opéras? Qu'il donne des concerts avec Mlle Patti, prima dona *unica e assoluta*.

Si l'humeur parisienne est de plus en plus récalcitrante au sublime (le sort du *Nouveau Cid* vient de le prouver), si le langage parisien s'égare toujours davantage dans l'emploi des termes détournés de leur sens primitif, il faut convenir qu'il ne s'égare pas seul, et que le jugement parisien lui tient compagnie. De récents procès ont mis en lumière ces tendances nouvelles, consistant à reporter sur le fripon ou sur le criminel l'intérêt réservé jusqu'ici à la dupe ou bien à la victime. Ce n'est pas tout à fait d'aujourd'hui que date cette substitution, mais jusqu'ici elle se tenait à l'écart avec une prudente réserve, et s'affirmait en de rares circonstances. Aujourd'hui elle se produit au grand jour dans la discussion, la conversation, et va passer à l'état de fait accompli. Un escroc se sauve..... A-t-on quelques sentiments de pitié pour les dupes qu'il ruine? Oh! non! La pitié est un sentiment sérieux, et l'on ne sait plus parler sérieusement, tandis qu'il est si facile de plaisanter! Quand le fond personnel fait défaut, on puise dans le réservoir général, on y pêche au hasard une phrase qui a couru les rues, et l'on ne manque jamais..... ou presque jamais de produire l'effet désiré, qui est de faire rire, tandis que le langage sérieux exige une contention d'esprit dont notre époque se reconnaît incapable. Ceci étant bien avéré, on passe sous silence la partie sérieuse de l'escroquerie, et l'on s'égaye sur le compte de l'escroc. Hé! hé! Pas bête du tout! Comme il a été habile!.... Et de là à l'approbation il n'y a qu'un pas. Mais l'escroc est pris..... on le ramène. L'infortuné!.... Aussitôt l'enthousiasme s'en mêle, on se répète ses faits et gestes, le télégraphe est là d'ailleurs pour fournir tous les détails dont une foule idolâtre se montre avide. Comment supporte-t-il son *malheur?* — Mais assez bien; il est calme. — Il a beaucoup de courage, cet homme-là! Certainement, c'est une justice à lui rendre. — A l'une des stations du chemin de fer, il a mangé un perdreau, et bu du vin de Bordeaux. — Le pauvre homme!

— UN IMBÉCILE. Je croyais que la chasse était défendue à cette date?

— UN ENTHOUSIASTE (avec indignation). Monsieur, vous oubliez qu'on doit des égards, je dirai même des dédommagements au malheur! En pareil cas on peut bien fermer les yeux sur une infraction si légère!

— Croyez-vous qu'il ait réellement perdu deux cent mille francs en route? Deux cent mille sur quatre cent mille, ce serait dur!

— Je crois plutôt qu'il aura été assez habile pour mettre cette somme en lieu sûr.

— Allons! tant mieux! Ce serait affreux pour lui de se trouver sans ressource après avoir *possédé* quatre cent mille francs.

— Sera-t-on bien sévère?

— Oh! non! Si la justice ne veut pas perdre son nom, elle tiendra compte à ce malheureux des angoisses qu'il a subies, lorsqu'il essayait d'échapper aux agents de police.

Voilà, mes chères lectrices, l'actualité la plus actuelle de Paris. Les âmes sensibles se lamentent sur le sort des fripons ou des assassins; cette pitié est tout ce qu'il y a de plus à la mode en ce moment, et ceux qui ne la partagent pas, ceux surtout qui, plus imprudents que les précédents, essayent de la blâmer et de la combattre, excitent une indignation universelle. Que s'ils osent alléguer les victimes, on leur démontre qu'après tout la responsabilité de la faute ou du crime remonte à celles-ci, à leur confiance, ou bien au tort qu'elles ont eu de ne pas être les plus fortes.

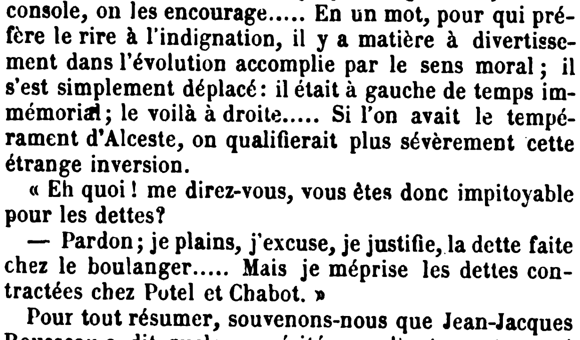
Cette indulgence se déploie à l'aise sur un autre terrain, limitrophe au reste du précédent. Il s'agit des individus qui font des dettes en sachant qu'ils ne pourront les payer, et des fournisseurs assez méprisables pour réclamer le montant de leurs mémoires..... Palsambleu! jetez-moi ces paltoquets par la fenêtre!..... Mais, comme ce procédé expéditif pourrait rencontrer quelque obstacle aujourd'hui, on les jette tout au moins en pâture au ridicule. Voyez-vous ces maroufles qui se permettent d'exiger qu'on leur paye ce qu'on leur doit? Il n'est point d'allusion insultante qu'on ne fasse à leur profession, ou tout au moins à leur caractère, tandis que l'on consacre des paroles bien senties à leurs débiteurs; on leur adresse l'assurance de la sympathie générale, on les console, on les encourage..... En un mot, pour qui préfère le rire à l'indignation, il y a matière à divertissement dans l'évolution accomplie par le sens moral; il s'est simplement déplacé: il était à gauche de temps immémorial; le voilà à droite..... Si l'on avait le tempérament d'Alceste, on qualifierait plus sévèrement cette étrange inversion.

« Eh quoi! me direz-vous, vous êtes donc impitoyable pour les dettes?

— Pardon; je plains, j'excuse, je justifie, la dette faite chez le boulanger..... Mais je méprise les dettes contractées chez Potel et Chabot. »

Pour tout résumer, souvenons-nous que Jean-Jacques Rousseau a dit quelques vérités excellentes, et parmi celles-ci la suivante: « J'assimile à un voleur toute personne contractant une dette qu'elle ne peut payer. »

EMMELINE RAYMOND.



PILE OU FACE.

Suite et fin.

Paul s'avança sur le bord du chemin, et pencha la tête pour jeter un coup d'œil sur l'étroite plage qui longeait la base des rocs; mais elle était déserte aussi, et les premières lames, s'avançant de la haute mer, l'éclaboussaient déjà de leur écume diaprée.

« Mon ami, il paraît que *pile ou face* n'est pas un oracle infaillible, et que la République nous a joué un mauvais tour, » dit Mme de Sauvron. « Je ne vois nulle part nos jeunes filles sur le chemin; il faudrait donc qu'elles fussent encore dans la cabane de Madeleine.

— Qui sait? elles auront peut-être rencontré un pêcheur, et auront fait avec lui un petit bout de promenade en mer, » dit la tante Fermoy en se détournant un peu pour jeter un regard sur les vagues. « La mer est magnifique aujourd'hui; voyez avec quelle rapidité elle vient, et quelles grosses lames grondantes, impétueuses et profondes!..... Certes, nos fillettes sont bien assez étourdies pour avoir eu la fantaisie d'aller se faire balancer là-dessus..... Pourtant je n'aperçois nulle part de trace de barque ou de canot, ni coque brune, ni voile blanche.... Ah! bon Dieu!.... sœur Ursule..... qu'est-ce que je vois donc là-bas...... sur ce rocher noir..... à gauche, où la mer monte, monte en bouillonnant?.... Quelque chose s'agite au sommet..... On dirait l'écharpe bleue de Berthe.... »

Paul et Mme de Sauvron, sans parler, suivirent du regard la direction qu'indiquait le doigt de la tante; puis le jeune homme, en pâlissant, saisit une lunette d'approche que, pour ses excursions, il portait dans la poche de sa jaquette, et bientôt il la laissa tomber sur le sable, en s'écriant d'une voix étranglée par la terreur:

« Elles..... ce sont elles..... Oh! je les vois..... là-haut, là-haut.... Jeanne a de l'eau jusqu'à la poitrine.... Appelez, appelez, mes tantes.... Du secours, une barque..... Moi, j'y vais, je serai bientôt là! »

Et le jeune homme, jetant loin de lui sa jaquette, descendait, avec une audace inouïe et une agilité merveilleuse, la sombre muraille de rochers.

« Mais, malheureux, du moins n'y va pas seul..... Tu ne pourras pas les sauver toutes les deux! » s'écria la tante Fermoy se penchant sur la falaise.

« Si, si, ma tante..... peut-être que si.... Mais Jeanne... oh! non; je ne peux pas laisser mourir Jeanne. »

En disant ces derniers mots, il s'était élancé dans la mer. D'abord il courut, éclaboussé d'écume et brisant les vagues; puis le fond manqua sous ses pieds, et il se mit à nager vigoureusement, faisant de larges brassées. Par moments les grosses lames qui arrivaient en roulant bondissaient au-dessus de lui, le couvrant de leur voûte d'écume; puis, lorsqu'elles avaient passé, il reparaissait inondé, haletant, mais déjà loin d'elles. Profitant d'un moment de repos que les vagues lui laissaient, il éleva, autant qu'il put, sa tête au-dessus des flots, agita sa main et cria à Jeanne:

« Prenez courage, j'arrive.... attendez-moi! »

Puis il se remit à nager avec un cœur plus joyeux et un bras plus rapide, car il avait vu que la jeune fille en l'apercevant lui avait souri.

Quelques brasses encore, et il touchait au rocher..... Jeanne alors lui tendit l'enfant, et lui montra Berthe évanouie:

« Prenez-les, sauvez-les, » lui dit-elle rapidement. « Moi, je n'ai pas peur, je vous suivrai.... Je pourrai peut-être arriver seule.

— Non..... je suis ici pour vous, » lui dit-il en l'entourant de ses bras. « Jeanne, Jeanne, il faut que vous vous sauviez avec moi, parce que, sans vous, je ne pourrais pas vivre! »

Surprise et émue par ces paroles, même à cet instant suprême où la mort s'approchait, la jeune fille rougit... Un moment ses doigts blancs se posèrent doucement sur la main de Paul; puis elle les retira et lui dit:

« Non, vous ne pouvez pas les laisser mourir... ce serait indigne de vous... ce serait lâche...

— Je ne peux pas vous sauver toutes les trois, » dit Paul. « Mais alors je resterai ici... Jeanne, je ne vous quitterai plus... Quel que soit le destin qui vous attend, il faut que nous le partagions ensemble. »

Et, à son tour, il s'accrocha au rocher, serrant dans une de ses mains la main de la jeune fille.

Mais les cris des deux tantes avaient jeté l'alarme sur la côte: une barque approchait... Jeanne la vit la première. Alors Paul n'hésita plus; il prit entre ses bras Berthe évanouie, et se lança dans les flots avec elle, tandis que Jeanne, soutenant l'enfant, se tenait à son tour sur la pointe du roc:

« Allez, » lui dit-elle avec un sourire, « la barque n'est pas loin, et je vous attends... Rassurez-vous, monsieur Paul, nous ne mourrons pas ensemble. »

Le salut était venu, l'angoisse était finie; peu d'instants après, la petite pêcheuse et Jeanne, à leur tour, étaient déposées dans la barque; et, tandis que les pêcheurs donnaient leurs soins à Berthe, qui n'avait pas encore ouvert les yeux, Paul, heureux, ému, tremblant, s'empressait autour de Jeanne. Il jetait sur ses épaules mouillées le caban d'un pêcheur; il tordait les plis de sa robe ruisselante; il entourait d'un débris de voile ses pieds mouillés, et il lui disait tout bas en la regardant avec extase:

« Vous avez la beauté, vous avez la vertu, vous avez « le courage;... je voyais tout cela, je vous admirais en « silence, en silence je vous aimais aussi; mais je ne le « savais pas... Aujourd'hui seulement, ce matin, tout à « l'heure, quand j'ai vu votre vaillance, et quand j'ai « vu votre péril, une lumière soudaine s'est faite en moi, « et j'ai entendu une voix qui m'a dit: « Ton bonheur est « là; il va être englouti par ce flot qui s'avance;... « sauve, pauvre ignorant, pauvre fou, sauve la seule « femme que tu puisses aimer, la seule qui puisse être la « joie et l'orgueil de ta vie. » En cet instant, mon cœur a « parlé, Jeanne; et, désormais, il ne se taira plus... « Seulement, parlera-t-il seul?... Jeanne, un jour, m'ai- « merez-vous aussi? »

Et la jeune fille, sans répondre, lui souriait doucement et lui tendait une de ses mains, tandis que de l'autre, en rougissant, elle arrangeait les plis de sa robe.

Et la barque, en se balançant, approchait du rivage,

et on pouvait apercevoir, sur le haut des rochers, les mains jointes pieusement de la tante Ursule, et entendre les cris de joie et de bienvenue de la tante Fermoy.

Il est à supposer que le cœur de Paul n'a pas parlé tout seul, et que celui de Jeanne lui a favorablement répondu, puisque les deux jeunes gens ont été mariés six mois environ après cette matinée mémorable. Berthe, qui est et qui sera encore longtemps la meilleure des étourdies, n'a nullement envié à son amie son beau triomphe et son parti brillant, et s'est montrée, le jour de la noce, la mieux parée, la mieux aimante, la plus jolie et la plus aimable de toutes les demoiselles d'honneur. Depuis, elle n'a pas cessé de visiter et d'aimer son amie; elle la voit soigner son ménage, travailler pour les pauvres, remplir sa double tâche de maîtresse de maison et de chrétienne, sans oublier son père, et sans négliger son mari. Le bon exemple, l'amitié, les conseils tendres, jettent des germes précieux dans cette petite tête bouclée, qui deviendra, sans nul doute, plus brune et plus mûre lorsqu'elle aura atteint ses vingt ans; et Jeanne est à peu près certaine que Berthe joindra un jour aux brillants dehors de la femme du monde la sagesse de l'épouse et la tendresse de la mère, lorsqu'elle aimera un peu moins la danse, et que son petit cœur aura parlé.

Paul a rompu en partie avec les séductions et le tourbillon de la rive droite; il a quitté naturellement son appartement de garçon de la rue Castiglione, pour occuper, sur les limites du faubourg Saint-Jacques et du faubourg Saint-Germain, une jolie maison tranquille, avec un jardin vert, clos de murs, et une terrasse bien fleurie, où il se trouve protégé en quelque sorte contre les tentations du monde: à gauche, par l'oratoire de Mme de Sauvron, à droite, par le cabinet du savant minéralogiste. Ses deux tantes en raffolent toujours, et le visitent souvent, attendant des petits-neveux avec une impatience sans égale. Mme Fermoy s'est résignée d'assez bonne grâce à la défaite de sa protégée, et elle dit parfois à son neveu:

« Avons-nous eu de la peine à marier ce garçon-là!... Vraiment, mon cher Paul, on ne pourra pas t'accuser d'étourderie; tu as mis du temps à te décider.

— Ma foi! tante Marie, » répond Paul en souriant, « j'ai pourtant trouvé mon bonheur en jouant à pile ou face. »

FIN.

ÉTIENNE MARCEL.

UN MARIAGE PARISIEN.

PREMIÈRE PARTIE.

Toutes les commères de la petite commune de Mansigné, sise dans l'un des départements du centre, étaient fort affairées dès l'aube du 15 septembre 1840. Il s'agissait de discourir à propos d'un événement survenu la nuit précédente.

On se répétait les détails déjà connus, on ajoutait des particularités plus inconnues, et qui servaient à accentuer la couleur dramatique; on revenait sur le passé, on essayait de prévoir l'avenir, et toutes les langues s'escrimaient sur le compte de ce pauvre aubergiste, Jean Gaillousse. La coutume des Égyptiens, jugeant leurs rois quand ils étaient morts, avait quelques avantages. C'est en effet quand un homme a cessé de vivre, et seulement alors, que l'on peut juger sa vie; le moment est venu où il ne donnera plus de démenti à ses qualités ni à ses défauts. Désormais on ne court plus le risque de prendre le masque pour le visage; on peut dresser l'inventaire du bien et du mal qui a été commis; on peut peser les mobiles, mesurer la part d'indépendance et par conséquent de responsabilité qui revient dans ses actions à celui qui n'est plus.

Mais, d'un autre côté, ce procès d'outre-tombe s'instruit en des conditions qui donnent à ce jury libre beaucoup de points d'analogie avec les jurys assermentés qui fonctionnent aujourd'hui. Les circonstances atténuantes couvrent de leur égide protectrice bien des défauts inexcusables, bien des méfaits incontestables. L'indulgence semble avoir plus de part que l'équité aux jugements portés sur un homme qui vient de mourir. Après tout, on peut se dire que l'équité ne serait plus l'équité si elle ne s'assimilait une forte dose d'indulgence. « Tout savoir, » a dit un penseur, « ce serait tout pardonner. »

« Vous savez la nouvelle?

— Quoi? Le bonhomme Gaillousse est mort?

— Oui, c'est ça; mais il n'est pas mort.....

— Comment?

— Il s'est tué.

— Vère? De lui-même?

— Ce n'est pas comme ça; il s'est laissé choir.

— Bah! je savais pas; on m'avait dit qu'il était mort, v'là tout.

— Dites donc! Eulalie qui ne sait pas comment les choses se sont passées!

— Pas possible! Eh bien! ma chère, il faut vous dire...

— Racontez pas.... racontez pas; laissez dire la Marie, elle sait bien mieux les choses. Eh! Marie, venez par ici.

— Je sais les choses aussi bien qu'elle, » reprit d'un air piqué la commère interrompue, « et je pourrais bien les raconter tout de même.

— Mais non, puisque Marie est la première qui ait découvert la chose; elle s'était levée au petit jour pour aller au lavoir, et c'est elle qui a aperçu ce pauvre homme. »

Marie, qui était depuis quelques heures entrée en possession d'un rôle agréable entre tous pour une femme, et qui avait déjà répété vingt fois au moins la relation de l'événement tragique dans lequel le hasard lui avait réservé la mission d'historien, Marie s'avança vers la place où l'on réclamait sa narration, et prit aussitôt la parole d'une voix perçante et traînante, en roulant les cordons de son tablier de cotonnade bleue.

« Pour lors, » dit-elle à l'attentive Eulalie, « je m'étais donc levée qu'il faisait encore quasiment nuit; j'avais quelques hardes à laver pour le petit; la nuit avait été mauvaise, vous savez? toute noire et venteuse; j'allais arriver près du lavoir... Qu'est-ce que je vois devant moi, tout près de la grande maison bourgeoise qu'on construit à droite de la route? Je vois un bonnet, une coiffe... je sais pas quoi... enfin un machin qu'on se met sur la tête. Je le reconnais tout de suite, pardié!... puisque Jean Gaillousse ne marchait jamais sans ça, qu'il appelait son bonnet grec. Je me dis comme ça: C'est singulier! l'aubergiste n'est jamais sans son bonnet... comment que ça se fait que son bonnet soit sans lui? Dans ce moment on fait les caves de cette maison... de fameuses caves, solidement bâties, faut tout dire. J'avance un peu... j'avance encore un peu la tête, je regarde au fond... Ma chère, le vieux bonhomme était là, tout au fond de l'*escavation*, comme ils disent. Il remuait plus!... Alors j'ai couru bien vite, j'ai appelé, j'ai crié... François, le charpentier, est venu avec Christophe, et puis Benoît, le maçon; ils sont descendus, puis ils ont remonté le corps... car c'était fini; Jean Gaillousse était mort.

— Dans une cave! » interrompit l'une des commères qui inclinait vers la sévérité; « il devait périr comme ça.

— Parlez pas mal d'un mort, Catherine, » reprit Marie; « si vous l'aviez vu comme moi, au fond de ce trou....

— Eh bien! quoi? qu'est-ce qu'il y a? A vot' compte, il suffirait qu'un gredin périsse pour passer honnête homme?

— C'était pas un gredin.

— Allons donc! Un vieux qui avait eu la chance d'épouser, v'là seulement sept ans, une honnête et brave fille comme la Désirée? Qui avait un enfant qu'on ne peut pas avoir un plus bel enfant? Et une femme honnête, travailleuse, s'échinant des seize heures par jour pour tenir son cabaret? Et cet homme est toujours ivre, qu'il en était dégoûtant? Et il boit tout, et il dépense le reste, et il a des dettes; et il se tue parce qu'il était ivre; et sa femme et son fils vont rester sur la rue? Ah! vous trouvez que ce n'était pas un gredin? Eh bien! merci; qu'est-ce qu'il vous faut donc?

— Ça, c'est vrai, que cette pauvre Désirée...

— Ne m'en parlez pas, » reprit l'énergique Catherine; « j'en ai encore les sens tournés; a-t-elle pas la bonté de le pleurer, comme si c'était un bon mari qu'elle avait perdu?

— Alors, » dit Eulalie, voulant compléter les renseignements qu'on lui donnait; « alors, on croit qu'il était ivre?

— Ça, c'est sûr, » dit Catherine; « il l'était toujours; il avait été boire au bourg voisin, il revenait la nuit; on n'y voyait goutte, et voilà comment il a dégringolé dans la cave. Il ne s'est pas tué; pas si bête! il aimait bien trop le vin, pour laisser là la vie. On ne l'a pas tué, pourquoi faire? On lui en voulait pas à cet homme; et d'ailleurs, il n'avait rien, on pouvait pas le voler; et même qu'on a retrouvé sur lui sa montre d'argent, cassée, c'est vrai, et trente-deux sous; il est sûr et certain qu'il aura marché de travers sur la route; son patron, le dieu qu'on dit qui existe pour les ivrognes, aura été occupé ailleurs... Et c'est pas l'embarras! En voilà un dieu qui doit être affairé!... Gaillousse est tombé, et il s'est tué.

— Il doit de l'argent de tous côtés, » reprit une commère; « il n'a pas même payé le terme de son cabaret; Désirée va être mise dehors avec son petit, car l'intendant du comte n'est pas tendre.

— Quel malheur!

— Pauv' femme!

— En vlà une qui peut se vanter d'avoir tiré un triste numéro!

— Elle ne restera toujours pas à la belle étoile, » dit Catherine; « je vas l'emmener chez moi avec le petit.

— Comment ferez-vous? Où mettrez-vous vos enfants et votre mari?

— On fera comme on pourra; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne peut pas rester en plein air. Si on la renvoie, nous verrons à nous arranger. On dit que le comte va arriver... C'est pas malheureux! Depuis dix ans qu'il a acheté le château, il n'y a pas encore mis le pied; après tout, c'est lui, et non pas l'intendant, qui est propriétaire du cabaret de Gaillousse. »

Le rassemblement des commères du lieu s'était scindé; tandis que les unes regagnaient leurs domiciles respectifs, deux ou trois d'entre elles, parmi lesquelles figuraient Catherine et Marie, l'historienne du sinistre, se dirigeaient vers le logis de Désirée, veuve depuis le matin de Jean Gaillousse, aubergiste et cabaretier.

L'auberge était l'une des propriétés que le vieux comte de Montaudon possédait dans le pays; comme ces acquisitions avaient été faites seulement en qualité de placements d'argent, M. de Montaudon en avait confié la gérance à un homme de confiance dont le zèle très-actif confinait trop souvent à la dureté. Le comte de Montaudon avait une réputation de versatilité et de fausseté, et la vérité nous oblige à reconnaître que cette réputation était méritée. Ses nerfs avaient plus de part dans ses actions que son cœur et sa raison; il eût gracieusement abandonné quelques mille francs dans un moment de belle humeur; mais il aurait fait vendre jusqu'à la dernière harde du malheureux qui aurait été son débiteur de 500 francs. Il usait de son droit... sans même se douter qu'on en abuse quand on en use en certaines circonstances. Le Code était son Évangile; tout ce que la loi permet lui semblait par cela seul licite; la délicatesse, la générosité, étaient bonnes pour les niais, et il ne comprenait pas que la légalité pouvait parfois se trouver en contradiction avec l'équité: peu lui importait d'ailleurs.

On avait cité de lui quelques exemples de générosité; mais, en les analysant, on aurait trouvé à ces actes le mobile de la vanité ou l'origine du caprice. Il est facile de tirer de cette esquisse toutes les conséquences que comportait ce caractère. M. de Montaudon était un esprit borné, car les esprits élevés comprennent seuls la générosité. Il avait une âme couarde, toujours prosternée devant le succès, toujours hautaine devant le malheur. A force d'avoir courbé son échine devant tous les soleils levants, il avait assez bien dirigé sa barque, et sa fortune s'était triplée entre ses mains.

Si du moins il avait eu la pudeur du silence! Mais il aspirait soit à faire des prosélytes, soit à se justifier à ses propres yeux, en professant l'excellence des doctrines qu'il avait adoptées. Partout où une injustice se commettait, M. de Montaudon se levait pour la défendre, pourvu, toutefois, que cette injustice fût commise légalement, ou que l'on pût la ramener à la légalité par un chemin de traverse quelconque. Le temps présent ne suffisait pas même au zèle qu'il déployait en l'honneur du culte voué par lui à la Légalité et à la Force, qui devient légale, par cela seul qu'elle s'installe et qu'elle fonctionne. Quoique assez peu lettré, il faisait volontiers quelques excursions dans le domaine de l'histoire, pour prouver que l'humanité avait toujours été la même, que le progrès était une utopie bonne pour les niais, que la morale était un mot sonore, — parce qu'il était vide. Il avait collectionné tous les lieux communs qui ont été débités sur ces sujets, et, les récitait avec aplomb et conviction. La Force et le Succès, tels étaient les deux pôles autour desquels son esprit, — si tant est que l'on puisse appliquer ce terme à ce qui animait son cerveau, — gravitait avec délices, et, s'il respectait beaucoup la légalité, c'était surtout pour protéger ses droits; quant à ses devoirs, il s'avouait tout bas qu'un homme d'esprit, — et il ne mettait pas sa capacité en doute, — sait toujours trouver la légalité là où elle peut lui être utile, et la destituer quand elle fait mine de devenir gênante.

Il avait choisi pour représenter ses intérêts, dans le bourg où nous avons transporté le lecteur, un séide, un homme qu'il croyait avoir façonné à son image, sans s'apercevoir que c'était lui au contraire qui subissait l'impulsion donnée par son subalterne. M. Masson, — son intendant, — l'écoutait avec humilité, en le contemplant avec admiration; ce subalterne conduisait son supérieur, mais avec un art si consommé que nul n'aurait pu s'en apercevoir; il possédait ce tact souverain qui aide à établir, à maintenir toutes les dominations, et consiste à *laisser faire*, quand il s'agit de choses peu importantes, à réserver toutes ses forces, tous ses efforts, toute son habileté, pour *faire faire* ce que l'on veut dans les circonstances capitales.

Quand Catherine et ses compagnes entrèrent dans la chambre de Désirée, elles y trouvèrent une assemblée nombreuse; les amis, les simples connaissances, les étrangers, tout cela chuchotait, bourdonnait, mais en baissant instinctivement la voix; le corps était dans la salle voisine, et la veuve pleurait, en serrant dans ses bras un joli petit garçon de cinq ans.

Près de Désirée se tenait un individu dont la mine était assez sordide; il était vêtu d'une redingote vert olive râpée, à collet crasseux; ses cheveux, d'un gris sale, tombaient comme un voile plat sur une figure cauteleuse. En ce moment M. Masson, — car c'était lui, — jugeait complétement inutile de se mettre en frais de ruse et de ménagements; son droit était évident, la *partie adverse* était faible, obscure, impuissante... Il n'y avait lieu de prendre aucun ménagement.

« Votre mari était un mauvais débiteur, je vous l'ai dit bien souvent; il redoit un terme; son congé lui a été signifié en temps opportun... Vous avez huit jours pour quitter la maison, et pour trouver les deux cents francs que vous nous devez. »

Désirée ne répondit rien.

« M'entendez-vous? En vérité, cette sensiblerie est bien plaisante! Vous voilà délivrée d'un fléau; et vous...

— Monsieur! » s'écria Désirée en se levant subitement; « il est encore là, ce pauvre homme.... et vous avez le cœur de venir l'insulter dans sa maison, devant moi, devant son fils!

— Eh! eh! vous le prenez bien haut! vous avez donc la somme toute prête? » reprit M. Masson, qui ne comprenait pas que la *fierté* pût être séparée de l'argent.

« Hélas! non, » répondit Désirée en retombant avec abattement sur sa chaise.

« Eh bien! alors?

— Alors? » répéta Catherine sur un ton d'interrogation menaçante.

« Nous vendrons tout; c'est notre droit; la loi est formelle, et nous ne la laisserons pas tomber en désuétude.

— C'est du beau, votre loi! » s'écria Catherine, « et je vous en fais mon compliment. Quoi! M. le comte arrive, dit-on, bientôt ici; il aura sans doute pitié de ce malheur; et vous ne pouvez pas même attendre pour lui demander d'aider un peu cette pauvre veuve? Allez, Désirée est bien malheureuse; vous êtes riche, sans doute... Mais, j'en jure devant Dieu, j'aime mieux être à sa place qu'à la vôtre.

— De quoi vous mêlez-vous, madame la bavarde? Qui est-ce qui vous parle ici, qui est-ce qui vous consulte? Dois-je donc vous demander la permission de remplir mes devoirs? Je suis ici pour défendre les intérêts de M. le comte; je les défends, et n'ai pas à m'occuper des intérêts d'autrui. »

Après avoir majestueusement prononcé cette profession de foi, M. Masson se couvrit, et quitta la chambre, sans accorder un seul regard à la compagnie, évidemment hostile pour lui, qui s'y trouvait.

Les constatations légales furent faites, et l'on procéda au convoi de Jean Gaillousse. Selon le facétieux propos de M. Masson, qui était gai à ses heures et à sa manière, on ne pouvait accuser le défunt d'avoir laissé une succession embrouillée. Ses affaires étaient parfaitement liquides : il ne possédait rien, et avait quelques dettes.

Quand Désirée Millau avait épousé le cabaretier, il y avait de cela sept ans, elle était âgée de vingt-trois ans. Restée orpheline, durement élevée par une parente de sa mère, Désirée avait appris la profession de couturière, et s'y montrait assez habile. Jean Gaillousse avait vingt-deux ans de plus qu'elle ; mais c'était un homme *établi*... mais elle ne possédait pas une obole... mais il lui offrait l'abri d'un toit à elle, pauvre déshéritée, qui avait toujours vécu chez des étrangers. On disait bien, il est vrai, que le cabaretier avait trop d'inclination pour sa marchandise ; mais le vice de l'ivrognerie était seulement en germe chez lui, et l'on ne prévoyait pas alors quels devaient être ses développements ; d'ailleurs, dans la classe de Désirée, tous les maris, à bien peu d'exceptions près, ont le défaut d'aimer à boire *un coup de trop;* elle n'en fut donc pas rebutée, et se promit de faire à son mari une vie si douce et si heureuse qu'il ne pourrait manquer de se corriger. Le mariage eut donc lieu ; Désirée tint, et au delà, toutes les promesses qu'elle s'était faites... Mais le succès rêvé par elle ne vint pas couronner ses efforts. Jean continua à boire, et son vice alla toujours s'exagérant ; il ne fut pas méchant, pourtant ; seulement sa passion introduisit le désordre dans ses affaires, et le labeur que s'imposa Désirée eut plus d'une analogie avec le travail de Sisyphe. Les dépenses faites par son mari détruisaient chaque jour l'équilibre péniblement établi à force d'économie, et le gouffre se creusait toujours plus profond.

Malgré tout, cependant, Désirée ne fut pas tout à fait malheureuse ; je l'ai dit : Jean fut toujours bon pour elle, même dans ses moments d'ivresse ; et, pour Désirée, son mari était atteint, non d'un vice qui inspire l'horreur et le mépris, mais d'une infirmité qui appelle la pitié. De plus, n'avait-elle pas une consolation suprême ?... une joie qui dépassait et rachetait toutes ses peines ?... N'avait-elle pas ce beau petit garçon, son Georges chéri, son amour, son idole, qu'elle eût voulu servir à genoux ? « C'est un vrai fils de roi ! » disaient les commères en voyant cet enfant blanc et rose, aux beaux yeux bleus, aux longs cheveux presque bruns, qui retombaient en boucles épaisses sur une petite blouse toujours propre.

Aussi que de rêves édifiés sur cette tête fine et charmante ! Il irait loin et haut, ce séduisant garçon ! « Tu auras de l'instruction, » lui disait parfois sa mère en lui baisant passionnément les cheveux, le front, les yeux. « Tu choisiras un bel état... Oh ! sois tranquille !... dussé-je me faire balayeuse des rues, toi, tu auras une existence heureuse. Qu'importe ce que je souffrirai, pourvu que tu sois content ? Souffrir ! Est-ce qu'on souffre, d'ailleurs, quand on travaille au bonheur de son enfant ? Je consentirai à tout... même à vivre loin de toi, même à m'arracher le cœur pour t'envoyer en pension, au collège, là enfin où l'on apprend beaucoup et vite. Tu seras ce que tu voudras : avocat ou médecin... Pas militaire, oh ! non !... » ajouta Désirée en serrant son enfant contre elle avec effroi... « Militaire ! on reçoit des blessures... Quelle horreur !... On me trouerait son front, on couperait ses jambes ou ses bras... on me le tuerait, peut-être !... Jamais... Oui ; mais il faut de l'argent pour lui acheter un remplaçant... Bah ! j'en trouverai jusqu'alors ; il est bien petit ; je suis forte, je travaillerai. »

Les seules pensées personnelles qui pouvaient assaillir Désirée dans la catastrophe qui venait de se produire se rattachaient à son enfant. Désormais elle avait un souci de moins : « On ne me le prendra pas, » se disait-elle tout bas, « puisqu'il est fils unique de veuve ! »

Quoi qu'on fît, et quels que fussent les efforts accomplis par quelques voisins charitables, mais presque aussi pauvres que Désirée, on ne put éviter l'extrémité indiquée par M. Masson. On vendit tous les effets de la communauté, qui produisirent à grand'peine la somme due au propriétaire de la maison prise en location par Jean Gaillousse. Il restait bien encore quelques autres dettes... mais ces créanciers étaient pauvres, par conséquent peu exigeants, pleins de confiance en Désirée, et disposés à lui accorder le temps nécessaire pour trouver à gagner son pain, celui de son enfant, et l'argent qui devait servir à payer les dettes contractées par son mari. Désirée et le petit Georges furent recueillis par Catherine, qui se mit en quête d'ouvrage de couture pour la veuve.

Un mois environ après la mort du cabaretier on ouvrit toutes les persiennes du château voisin ; les jardiniers ratissèrent les allées, et Catherine annonça à Désirée que « M. le comte était arrivé. »

La veuve leva sur la brave femme qui semblait très-joyeuse ce regard pâle et froid que l'on constate chez tous les malheureux... Ce regard indifférent, déshérité de toute espérance, qui semble dire à toutes choses : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? »

« J'espère que cette fois nous réussirons, » répondit Catherine à cette interrogation muette.

« A quoi ?

— Pardi ! à obtenir de l'ouvrage pour vous ; on a besoin de linge dans un château ; il faut toujours coudre, raccommoder...

— Il y a sans doute des femmes de service chargées de faire tout cela ?

— Que non ! il n'y en a pas toujours... D'ailleurs, laissez-moi faire ; j'ai mon plan. »

Catherine avait son plan, en effet, et elle l'exécuta résolûment. M. de Montaudon avait un valet de chambre auquel il accordait quelques privautés ; grâce à l'intervention de ce serviteur, circonvenu, flatté, sollicité par l'infatigable Catherine, elle put obtenir une audience du comte.

Le don de l'observation est inné ; l'instruction, la fréquentation du monde, ne suffisent pas pour le posséder, et on le rencontre parfois chez les individus qui sont restés incultes. Cette simple paysanne sonda bien vite l'âme égoïste du vieux comte ; elle était venue pour adresser un appel à sa pitié ; elle changea immédiatement ses batteries, et sut mettre en jeu l'intérêt personnel de M. de Montaudon.

« Vous avez à me parler ? faites vite.

— Monsieur le comte, c'est rapport à Désirée, la femme à Gaillousse le cabaretier, qui s'est tué en tombant dans l'*escavation* de la maison qu'on construit ; monsieur le comte sait ça ?

— Je ne sais rien du tout, et n'ai pas le temps de m'enquérir de cette affaire.

— Ah !... Eh bien, pour aller droit au fait, et ne pas ennuyer monsieur le comte, je dirai seulement à monsieur le comte que cette pauvre Désirée est restée sans un rouge liard avec son enfant, rapport à ce que son mari devait à M. Masson, et qu'il a tout fait vendre chez elle, même ses hardes.

— C'était son droit, » répondit laconiquement M. de Montaudon.

« Sans doute, » reprit Catherine, en réprimant avec quelque peine les mouvements tumultueux de son indignation... « Aussi, personne ne se plaint.

— Il ne manquerait plus que cela !

— Il n'y a pas de danger ! chacun sait ce qu'il doit en penser...

— Eh bien ! où doit aboutir ce verbiage ? Voyons, concluez ; vous venez me demander de l'argent ?

— Oh ! non, monsieur le comte ; la Désirée est fière... Mais elle est si bonne ouvrière en couture qu'on irait bien loin sans trouver sa pareille ; alors j'ai pensé que ça serait bien avantageux pour le château d'employer une lingère qui abat bien de l'ouvrage, et si honnête qu'il y a pas de danger qu'elle prenne seulement un bout de fil ; si tranquille qu'on ne l'entend pas souffler, si bonne enfin qu'il n'y a qu'une voix sur son compte.

— Où est-elle, maintenant ?

— Chez moi, monsieur le comte, avec son petit.

— Vous voudriez bien vous en débarrasser ?

— Par exemple ! Je voudrais seulement qu'elle trouvât de l'ouvrage pour la distraire de son grand chagrin, et pour lui donner du courage à la vie.

— Eh bien ! je verrai ; vous pouvez vous éloigner ; je prendrai des renseignements..... nous l'utiliserons peut-être.

— Si c'était un effet de la bonté de monsieur le comte de parler à son valet de chambre ?... parce que M. Masson s'en va toujours en disant que c'est lui qui décide tout au château, et que c'est lui qu'il faut solliciter.... Alors, moi, je me suis dit que ça n'était pas possible ; qu'avec son grand savoir monsieur le comte ne devait pas avoir besoin de M. Masson pour tout ça, qu'il valait mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints.... Et, comme je suis venue vers monsieur le comte au lieu que d'aller prier M. Masson, alors peut-être qu'il ne dirait pas la vérité sur Désirée, et qu'il ne voudrait pas qu'on la fit travailler au château. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



FIN DES VACANCES *.

		cou-	clo-	pré-	du	al-	ren-	cou-	n'a-		
		le	le	d'ac-	Au	au,	vait	ris	dez-		
les	vieux	le	rir.	cher	vous	vil-	liez	qui	rir,	fleu-	lage,
dieu	Dans	teau,	rents,	lage,	ter	plus	où	vert	Les	vous	L'air
châ-	pa-	A-	tir.	per-	le	au	hâ-	que	pur,	feuil-	champs
gir ;	par-	sonne,	En-	bois	en-	soit	plai-	dieu	vous	cha-	et
Vos	fants,	mu-	fin	fi-	sir.	les	faut	cun	le	A-	faut
sonne,	co-	cris	dé-	vient	il	dèle.	ciel	tir.	Il	va-	vont
joy-	jà	Vite,	liers	vont	sans	vent	vous	Les	ces	ten-	pelle.
é-	cloche	eux	im-	le	tre	en-	nu-	dez-	ap-	fi-	can-
		le	la	La	mense	ten-	là-	nir.	re-		
		mer	où	mai-	bas	age,	cor	En-	vous,		

Le Cavalier du Jeu des échecs fait deux pas, soit à gauche, soit à droite, en avant ou en arrière, mais toujours en se dirigeant d'une case blanche sur une case noire, ou d'une case noire sur une case blanche.

* Nous donnerons l'explication du Saut du Cavalier dans le n° 42.

Explication du dernier rébus.

Où trouver un homme détaché de tout ?

RENSEIGNEMENTS.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

COMPOSITION D'UNE LAYETTE ORDINAIRE.

On doit employer, pour tous les objets composant une layette, de la toile *vieillie*, de préférence à la toile neuve, qui est trop dure.

On prépare deux à trois douzaines de langes sans coutures, — une douzaine de petites chemises pour le premier âge, — une douzaine de chemises un peu plus grandes, — six brassières petites, — six brassières plus grandes, — quatre couvre-maillots en flanelle, autant en molleton de coton, — autant en piqué, — deux douzaines de bonnets en toile ou percale, — une robe de baptême en mousseline blanche ou nansouk, — un bonnet plus élégant orné de dentelles et de rubans, — un manteau long en cachemire blanc, — ou bleu, — ou gris, — ouaté, doublé de soie, et garni d'une longue pèlerine, — deux ou quatre petites robes en piqué blanc.

On trouve chez M. Baffi, rue Saint-Fiacre, 17, les chemises-pantalons dont nous avons publié le patron dans le n° 10 ; ce modèle, breveté, se fait pour dames, hommes et enfants. Son inventeur l'appelle *chemise confortable*.

Madame Cambray, 1, rue de Grenelle Saint-Honoré, donne à domicile, ou chez elle, des leçons pour exécuter tous les travaux dont nous publions les modèles ; elle se charge aussi de les *faire à façon*, pour celles de nos abonnées qui désireraient avoir quelques-uns des objets figurant dans *la Mode illustrée*. S'adresser directement à l'adresse ci-dessus indiquée.

Le papier à lettre subit peu de changements ; disons cependant qu'en ce moment on en emploie beaucoup à filets très-minces, bordant les pages ; ces filets sont de couleur vive, avec initiales de même teinte, l'une *barrant* l'autre ; mêmes initiales sur l'enveloppe ; on y substitue des armoiries, une couronne, quand on a le droit de faire usage de ces insignes.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

N° 15,593, Seine. Nous faisons paraître *exceptionnellement* l'une de ces recettes. Il nous est de toute impossibilité de reproduire les articles publiés dans les années antérieures, même quand les numéros en sont épuisés, car nous ne pouvons sacrifier les abonnées anciennes aux abonnées nouvelles. Ces recettes feront partie du volume de la *Bonne Ménagère*, actuellement en préparation, et que l'on pourra se procurer avant la fin de l'année. — *N° 57,959, Manche.* Les articles de *modes* publiés dans les derniers numéros répondent aux questions que l'on m'adresse. On ne borde pas les paletots avec deux ni même un rang de dentelle, à moins que celle-ci ne soit étroite ; les manches du paletot sont étroites, ou un peu larges, à volonté ; on en a reçu un patron dans le n° 38. On ne porte pas du tout de *pointe* en velours.— *N° 67,581, Morbihan.* On plie la serviette en quatre, et l'on place les marrons sous l'une des parties de la serviette. Nous avons publié l'une de ces serviettes au crochet, mais la vérité m'oblige à ajouter que l'on emploie plutôt une serviette ordinaire, c'est-à-dire damassée. On sert généralement des serviettes avec le thé, mais jamais de serviettes *ordinaires*, c'est-à-dire grandes ; les blanches sont préférables. Je crains de n'avoir pas la place suffisante pour répondre aux vingt-deux questions qui me sont adressées, et serai très-probablement *forcée* d'en écarter quelques-unes. Les serviettes à thé sont à franges. Tout le linge de table doit être passé au cylindre. J'ignore quel peut être le prix de cette opération dans les départements. Quand on n'a pas de serviettes brodées pour les écrevisses, on sert avec ce plat de petites serviettes à thé. grises, employées uniquement pour cette circonstance ; on les pose sur chaque assiette au moment de servir les écrevisses. Je ne connais pas le coton damassé. La toile cretonne est en fil, et un peu *grenue*. On recouvre les édredons en soie ; quand ils sont en percaline, on ne peut les placer en évidence. La couverture de lit sert à couvrir entièrement le lit, et le couvre-pied fait au crochet ne la remplace pas, mais se superpose à celle-ci. Le velours d'Utrecht est en laine. Rien ne s'oppose à ce que l'on couvre les siéges avec de la moquette..... rien, si ce n'est la mode. Ces carpettes sont des tapis carrés, longs, plus grands que les devants de foyer.

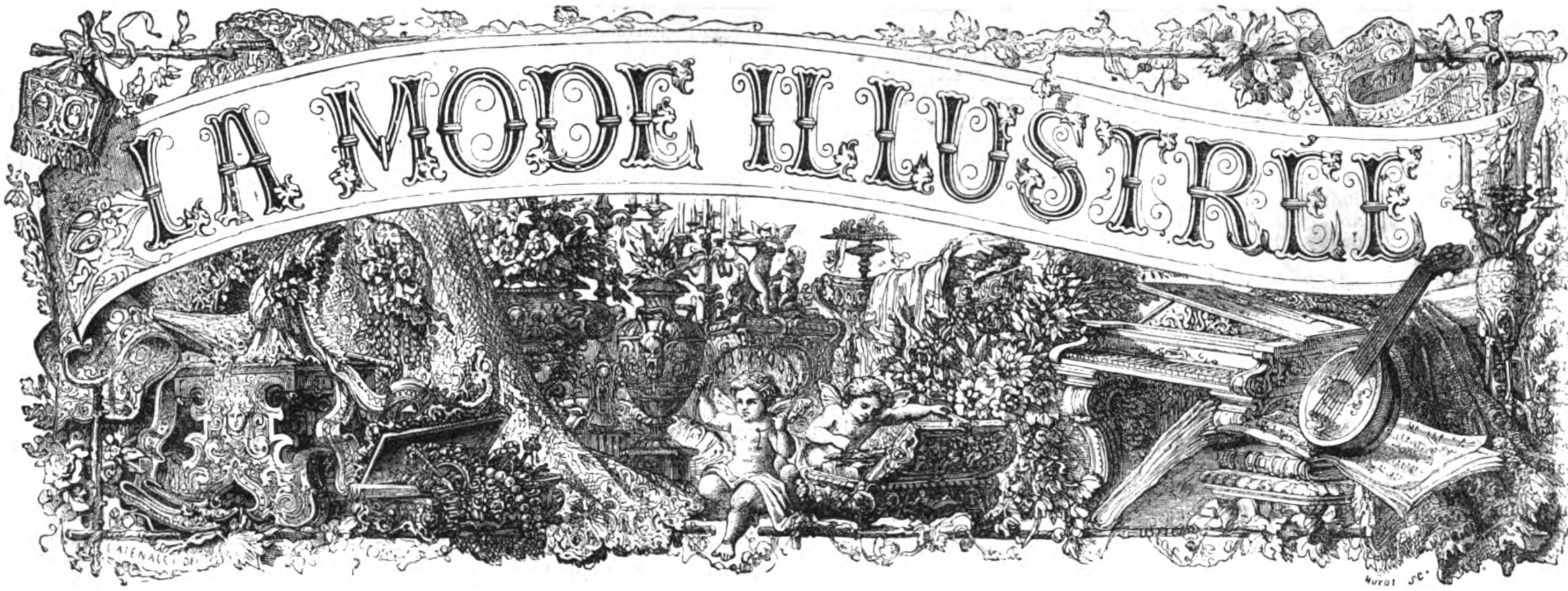
AVIS.

Nous publierons, avec le n° 42, les dessins et patrons suivants : Paletot en drap ; — Paletot en velours noir ; — Paletot en poult-de-soie ou velours noir ; — Paletot à festons ; — Paletot Fantasio ; — Paletot pour petite fille ou petit garçon de quatre à six ans.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

N° 41. SEPTIÈME ANNÉE Dimanche, 7 octobre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

L'ADMINISTRATION DU JOURNAL

LA MODE ILLUSTRÉE

A SES ABONNÉES.

Aux termes de nos engagements, nos abonnées doivent recevoir 52 numéros par an. Cette année nous leur donnerons 53 numéros. Elles recevront en réalité *trois numéros de plus*, le présent numéro étant double, et le prochain numéro devant contenir, outre l'un de nos numéros habituels, la suite du numéro d'aujourd'hui, soit huit pages de plus.

Désirant donner à nos numéros supplémentaires une utilité réelle pour nos abonnées, nous nous sommes décidés à les publier au commencement de la saison d'hiver; ils sont en effet destinés à contenir une grande quantité de renseignements pour les confections, les tissus d'hiver de tous prix, le linge, la lingerie, la draperie, la bonneterie, etc. Si ces renseignements, qui composent une sorte de *Dictionnaire* utile à consulter dans toutes les familles, avaient paru dans les derniers jours de décembre, ils auraient offert une utilité contestable, au lieu de présenter une utilité réelle; car il ne suffit pas en effet d'être renseigné..... il faut surtout être renseigné à temps. Grâce au n° 41, nos lectrices n'ignoreront aucun détail concernant la mode de l'hiver prochain, et, tandis que les dessins leur représenteront les objets, les chiffres leur indiqueront les prix de toutes les confections, de tous les tissus d'hiver.

Pour donner des renseignements aussi complets que possible, nous avons dû choisir dans Paris un magasin-type, le plus vaste et le plus complet du monde, où se trouvent réunis tous les objets servant à l'habillement de toutes les personnes d'une famille, comme à l'ameublement d'une maison princière ou du plus modeste appartement. C'est surtout dans les *Grands Magasins du Louvre* que l'on peut parcourir, dans toutes les branches de l'industrie, les divers échelons, qui commencent au meilleur marché possible, pour s'élever graduellement jusqu'aux plus riches produits des diverses fabriques françaises; tous les goûts sont prévus, et toutes les bourses peuvent trouver, dans ces immenses galeries, l'objet qu'elles peuvent payer.



PALETOT RÉSÉDA, MODÈLE DES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE.

En drap : de 100 à 170 fr. — En velours : de 200 à 300 fr.

Notre propre intérêt qui, bien entendu, se compose surtout du soin scrupuleux avec lequel nous veillons sur les intérêts de nos abonnées, nous imposait d'ailleurs le choix que nous avons fait de ce magasin, pour y puiser les renseignements que nous voulions placer dans *la Mode illustrée*. Nous savions en effet que nous n'encourrions aucun reproche en recommandant cette maison, car chacune de nos abonnées y trouvera une complaisance inépuisable, une exactitude scrupuleuse, et enfin tous les objets qui pourront lui être utiles, aux prix les plus raisonnables. Tout se trouve réuni dans ce vaste établissement, depuis la layette la plus modeste ou la plus élégante, jusqu'au trousseau le plus simple ou le plus somptueux, depuis la robe de laine qui coûtera 20 francs, jusqu'aux velours et aux satins, en passant par les tissus intermédiaires.

Nous pensons avoir agi dans l'intérêt de nos abonnées, en leur fournissant ces renseignements, et nous espérons qu'elles nous sauront quelque gré d'avoir fait préparer pour elles ces trois numéros supplémentaires. Si cependant, contre notre attente, il se trouvait parmi nos abonnées quelques personnes qui ne partagent pas notre opinion, nous les prions de vouloir bien considérer que nous ne leur faisons aucun tort, puisqu'elles recevront, *en dehors de ces trois numéros*, les 52 numéros que nous nous sommes engagés à leur fournir.

Toutes les commandes au-dessus de 25 francs sont expédiées *franco* par toute la France, la Belgique et la Suisse, et *franco* jusqu'à la frontière pour les envois faits à l'étranger.

Les droits de douane sont toujours à la charge des destinataires. Les colis en destination de la Corse et de l'Algérie ne sont affranchis que jusqu'au port d'embarquement.

Lorsque les marchandises ne répondent pas à ce que l'on attendait, l'Administration des *Grands Magasins du Louvre* accepte toujours qu'on les lui renvoie; on ne fait à cette règle qu'une seule exception, concernant les objets confectionnés, qui ne peuvent être repris.

Tous les retours de marchandises doivent être faits *franco*: les articles envoyés en échange ne sont point affranchis. Les dames qui ont été à même d'apprécier la modicité de ces prix comprendront facilement qu'il ne peut en être autrement.

Toutes les lettres, demandes d'*échantillons* (expédiés *franco*),

de devis de trousseaux, de layettes, doivent être adressées à **Messieurs les administrateurs des GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, rue de Rivoli, toute la rue Marengo et la rue Saint-Honoré, à Paris**, ou plutôt aux **Grands Magasins du Louvre, à Paris**. Les lettres non affranchies sont refusées.

Afin que les collections soient bien complètes, prière d'indiquer le genre de tissus dont on désire recevoir des échantillons et de fixer la limite des prix.

Éviter d'écrire ou de mettre des chiffres sur les échantillons en retour; c'est un délit puni d'amende par l'administration des Postes.

L'Administration des *Grands Magasins du Louvre* expédie ses marchandises sur tous les points de la France, villes, bourgs, villages; le payement s'effectue contre livraison, c'est-à-dire qu'elle *tire en remboursement;* en d'autres termes, on paye l'objet demandé en le recevant.

Dans le cas où il serait réclamé un supplément de port pour le service des correspondances, l'Administration prie les dames de le payer pour éviter tout retard et de lui en envoyer le reçu, dont elle s'empressera de faire passer le montant.

La poste ne répondant pas des objets expédiés comme échantillons, l'Administration des *Grands Magasins du Louvre* ne les envoie par cette voie que sur la demande expresse des dames, sans en prendre la responsabilité. Ces envois ne pouvant se faire contre remboursement, l'Administration prie les dames de la solder en mandats de poste.

Pour éviter tout retard, l'Administration prie les dames de lui rappeler leur adresse à chaque demande d'échantillons ou de marchandises et de lui faire connaître exactement le nom de la gare qui dessert la localité.

Les Messageries impériales ne pouvant se charger d'envoyer les paquets contre remboursement, en Angleterre et en Espagne, l'Administration prie les personnes qui lui feront des demandes de lui indiquer un correspondant à la frontière auquel elle fera l'expédition en remboursement. Le correspondant serait chargé de faire parvenir les marchandises à l'adresse qui serait donnée à l'Administration des *Grands Magasins du Louvre.*

MODES.

Je crois que l'objet le plus important dans la toilette féminine est représenté par la robe que l'on désigne à Paris par ces mots: *demi-toilette.* C'est là en effet que règne la plus grande variété, que le choix est le plus difficile par conséquent, et c'est sur ce point qu'il importe le plus d'être suffisamment renseigné, car chaque femme, quelle que soit sa fortune, a besoin d'une ou plusieurs robes de demi-toilette, lesquelles, d'un autre côté, représentent pour beaucoup de jeunes filles, et même pour un grand nombre de femmes, la *seule grande toilette* qui leur soit accessible. Commençons donc notre examen par les tissus dits de fantaisie, et par les prix les plus modestes.

Cretonne fantaisie, ayant 65 centimètres de largeur, à 1 fr. 25 le mètre; 12 mètres suffisent pour faire une robe coupée en pointes. Cette cretonne est rayée et un peu chinée; on la trouve dans toutes les teintes grises, depuis le noir, en brun de diverses nuances, et en violet.

Diagonale pointillée, 70 centimètres de largeur, à 1 fr. 60. Plus épaisse que la précédente, cette étoffe composera de bonnes robes pour toilettes d'intérieur.

Cretonne unie, à 1 fr. 45, avec largeur de 65 centimètres, et 1 fr. 95, largeur de 70 centimètres, en toutes nuances. Ce tissu se prête à toutes les garnitures de taffetas, et composera des robes de *demi-toilette* modestes, mais déjà très-suffisantes.

Cretonne pointillée et rayée, 70 centimètres de largeur, à 1 fr. 95 le mètre; en gris, brun, et noir. Je recommande particulièrement le fond noir avec rayures pointillées blanches; quelques bandes de taffetas noir piquées en soie blanche, ou simplement bordées d'une soutache blanche, donneront une élégance de bon goût à ce tissu *bon marché.*

Cretonne rayée, 70 centimètres de largeur à 1 fr. 95, sur fonds bruns, gris, et noirs; plusieurs fines rayures blanches forment une rayure assez large. Les fonds gris et les fonds noirs sont ceux que l'on adopte le plus généralement.

Granité, 70 centimètres de largeur, à 1 fr. 95; sorte de *chiné,* très-bon pour toilettes de fillettes et d'enfants.

Cretonne satinée. C'est (à mon avis du moins) la plus jolie variété dans cette famille; la largeur est de 70 centimètres; leur prix de 2 fr. 40. Les fonds bruns, havane ou violets, sont rayés de noir, et cette rayure principale est accompagnée de filets blancs satinés. L'effet de cette combinaison est simple et élégant. Beaucoup de cretonnes noires ont diverses rayures blanches, plus ou moins fines, plus ou moins rapprochées, etc. Les cretonnes chinées ont 80 centimètres de largeur, et coûtent 2 fr. 95.

Reps de laine satinés, 70 centimètres de largeur, 2 fr. 45; tissu plus côtelé que le précédent; mêmes dispositions de rayures variées.

Popeline de Paris, pure laine, 70 centimètres de largeur, à 2 fr. 95, en toutes couleurs, même rouge, avec rayures noires. On sait que les enfants portent des étoffes rouges et noires. Mentionnons les popelines à rayures serrées, dont la largeur est de 75 centimètres; le prix, de 2 fr. 45. Les chinés plus épais que ceux déjà mentionnés, à 2 fr. 25, et 2 fr. 45, ayant 70 centimètres de largeur.

Drap de Paris, pure laine, 70 centimètres de largeur, à 2 fr. 95 le mètre. Dispositions écossaises, pour toilette d'enfants, robes de chambre et jupons.

Lindsay, 78 centimètres de largeur, à 2 fr. 90; étoffe un peu chinée.

Granité. Tissu charmant, 70 centimètres de largeur, à 2 fr. 45, parfois chiné, ou bien un peu *raboteux,* à l'instar du *knickerbocker,* mais infiniment préférable, car il est aussi épais, sans être aussi lourd. Le granité-nouveauté, à 2 fr. 95 (75 centimètres de largeur), est un assez gros *chiné,* d'aspect très-confortable.

Cretonne rayée, presque du reps de laine.

Pacha, 75 centimètres de largeur, à 2 fr. 95, tissu très-soyeux. Comme je m'applique à classer les étoffes par leur prix, on trouvera des répétitions de noms, parce que la même *famille* contient des variétés, plus ou moins chères.

Armure, gris, gros bleu, etc.; 75 centimètres de largeur, à 3 fr. 25.

Cretonne satinée, violet, noir, brun, 90 centimètres de largeur, à 3 fr. 50, et 3 fr. 90.

Diagonale (fines côtes, disposées en biais), 80 et 90 centimètres de largeur à 3 fr. 50, et 3 fr. 90.

Comme je n'ai pas abdiqué le droit de manifester mes préférences, je signale particulièrement le granité, à 70 centimètres de largeur, au prix de 3 fr. 90, et la *popeline* chinée du même prix, mais un peu plus large. Ce sont les *vraies demi-toilettes,* étoffes simples, quant à la disposition, mais soyeuses, et formant de beaux plis.

Puebla, 90 centimètres de largeur, à 3 fr. 50; étoffe complétement unie.

Drap de Paris, dispositions écossaises; 80 centimètres de largeur à 4 fr. 25.

Drap de Paris, pure laine, 75 centimètres de largeur, à 4 fr. 50; tissus épais, solides, inusables, à rayures noires, sur fonds de couleurs, à rayures plus espacées de toutes couleurs, sur fond noir.

Granité. Toujours mon étoffe favorite; 77 centimètres de largeur, à 4 fr. 50.

Armure, laine et soie, 75 centimètres de largeur, à 4 fr. 25.

Natté. Très-beau tissu, 70 centimètres, à 5 fr. 50.

Neigeuse. C'est un *knickerbocker* très-perfectionné, et corrigé de tous ses défauts; 73 centimètres de largeur, à 5 fr. 50.

Laine et soie. Nouveauté à pois blancs, satinés, imitant les perles semées sur fond noir, 75 centimètres de largeur, 5 fr. 90.

Le résumé de ces divers renseignements est celui-ci: Les étoffes de fantaisie ont de 65 à 85 et 90 centimètres de largeur; à 65 centimètres, on emploie 12 mètres pour une robe.

La généralité, pour ne pas dire la totalité des tissus d'hiver, est vouée au gris, au violet, au noir. Point de dessin, excepté toutes les rayures imaginables; l'uni, ou le chiné, telles sont les dispositions adoptées.

Je suivrai pour les soieries la méthode observée pour les tissus de laine, et j'indiquerai d'abord les taffetas à rayures larges ou fines, en toute couleur, sur toute couleur, à 4 fr. 90 le mètre; le brun clair sur brun foncé, le vert clair sur vert foncé, et en général toutes les rayures de nuance claire sur nuance plus foncée sont charmantes.

Quatorze mètres de taffetas suffisent amplement aujourd'hui pour une robe qui, en belle et bonne qualité, dans les prix ci-dessus indiqués, coûte à peine 70 francs.

A 5 fr. 50 le mètre on trouve toutes les variétés de rayures, égales au fond, plus ou moins fines, plus ou moins espacées; il y a des bruns *dorés* et des bruns capucine sur fond noir qui sont d'un effet à la fois riche et simple; je ne parle pas du noir et blanc qui se trouve représenté dans toutes les variétés imaginables.

A 5 fr. 75 le mètre, j'indiquerai les fines rayures avec tout petits dessins finement brochés, soit de couleurs vives, soit de même teinte que la rayure.

A 5 fr. 90 le mètre toutes les rayures sur fond uni ou changeant. Pour robes de ville je recommanderai aux dames âgées la rayure Havane satinée sur fond noir, — la rayure capucine, qui est plus *jeune* que la précédente, — la rayure rouge, qu'une jeune femme peut porter. Pour toilettes de dîner et de soirée je signalerai aux jeunes femmes un taffetas rose de Chine, avec rayures noires, pas trop noires cependant, puisqu'elles sont atténuées par la trame rose: l'effet en est charmant, *gai* et *paré.* Dans cette variété nous trouvons aussi les petits carreaux imperceptibles formés par des filets qui conviennent parfaitement aux jeunes filles.

Les taffetas chinés, jaspés, changeants, forment de belles toilettes, surtout quand on y joint le pardessus pareil, ouaté pour l'hiver.

A 7 fr. 25 le mètre les rayures *reps* et les rayures satinées qui forment des plis superbes.

A 8 fr. 50 le mètre, des *semés* composés de tout petits disques, de carrés, de losanges; les semés blancs ont l'aspect de l'argent, les semés bruns semblent tissés en or; toute cette disposition mérite une recommandation spéciale.

Je ne puis énumérer toutes les autres rayures *reps* ou satinées, groupées par trois, par six, etc.; mais je m'arrêterai complaisamment sur une étoffe qui est la propriété exclusive des *Grands Magasins du Louvre:* on l'appelle *broderie Pompadour;* je n'ai pas encore vu un travail *broché* aussi finement exécuté; il représente des fleurettes d'une délicatesse telle que l'on n'y découvrirait pas de défauts, même en les examinant à la loupe. Sur fond noir, ces fleurettes sont ou d'une seule teinte, ou de plusieurs couleurs. On comprend, en admirant ces tissus, que la France ne peut avoir de rivale dans l'industrie de la soierie. Une robe en *broderie Pompadour* est digne de figurer à l'exposition.

Je crois superflu d'ajouter que l'*uni* dans toutes les teintes, et depuis les prix les plus raisonnables, est représenté par des piles immenses de soyeux et épais poult-de-soie, de taffetas, de faye, de draps de Paris, de satins et de velours.

Le comptoir des cachemires des Indes mérite une mention spéciale, en ce que les *Grands Magasins du Louvre* ont supprimé une grande partie des frais qui élevaient les prix de ces cachemires, en établissant une maison dans l'Inde même pour éviter tout intermédiaire, même les entrepôts de Londres.

AMEUBLEMENT.

Nous examinerons d'abord la collection des reps de laine, unis (dits reps gobelins); leur largeur est d'un mètre 30 centimètres, grandement suffisante par conséquent, pour un rideau ou une portière. Les nuances foncées, telles que le grenat, servent à meubler les salons simples, ou les chambres à coucher; le jaune, le groseille, le vert d'eau, sont consacrés aux salons élégants, et surtout aux petits salons; le gris, le gros bleu, le bleu de Chine, aux chambres à coucher élégantes. Le vert, le brun dans toutes ses teintes, conviennent aux bibliothèques, cabinets, salles à manger, fumoirs.

Ces reps coûtent de 5 fr. 50, à 10 fr. 25, avec toutes les qualités intermédiaires entre ces deux prix, qui représentent le minimum et le maximum. C'est aux reps unis que s'allient, soit pour les rideaux et portières, soit pour les siéges, les bandes de tapisserie plus ou moins larges; des bandes de tapisserie façon *Aubusson* se trouvent du reste dans les *Grands Magasins du Louvre,* pour servir d'encadrement aux reps unis; il y en a sur tous les fonds possibles, et avec les dessins les plus variés.

Les reps façonnés, ou plutôt reps gobelins, à rayures en soie brochées, offrent des dessins splendides. Les fonds groseille, verts, bleus, gros bleu, havane, sont traversés par des rayures en soie jaune d'or; parfois une fleur de lis est parsemée dans l'intervalle qui sépare les rayures, ou bien encore celles-ci sont à dessins égyptiens, ou indiens, brillamment colorés. Les reps unis à bordure *tissée,* composée d'une grecque en soie jaune sur fond noir, sont ceux qui conviennent le mieux pour salon; les autres reps sont destinés surtout aux salles à manger, aux chambres à coucher, aux cabinets de travail. Parmi ces derniers reps je dois signaler tout particulièrement un vert foncé avec rayures violettes, vert clair, vert très-foncé, et jaune d'or, le tout mélangé en dessins superbes, — un groseille avec rayures vert d'eau, et nuance *mode,* — un groseille foncé, avec dessins cachemire sur fond de soie jaune; celui-ci est magnifique, et se retrouve aussi en d'autres teintes.

Le reps impérial, vert, avec rayures de velours vert à côtes de soie jaune d'or, est l'un des plus beaux tissus d'ameublement qui aient jamais été faits. J'en dirai autant des reps à rayures Pompadour, et du store impérial sur fond bleu, gris, vert, cramoisi, et vert d'eau.

Chacun connaît les damas de laine, et je n'aurais rien à en dire, si je ne répétais ici, une fois de plus, que même le damas de laine coûtant 2 fr. 95 le mètre, en un mètre 30 de largeur, peut servir à meubler un salon suffisamment élégant, pour peu que l'on y introduise la *recherche* des portières.

Les *satins* en laine et soie imitent à s'y méprendre les belles soieries pour ameublement. Je répéterai encore l'observation contenue dans le paragraphe précédent: mise en demeure de choisir entre un brocart de soie, coûtant 30 fr. le mètre, à la condition de garnir seulement les fenêtres, j'opterais, pour le satin en laine et soie, avec *portières,* et j'aurais un salon à la fois moins coûteux et plus élégant.

Il y a une étoffe qui est presque aussi épaisse que certains tapis, et que l'on appelle stamboul; vu de près, le tissu en paraît grossier..... Employée en rideaux et portières, l'effet décoratif est superbe; le tissu est à double face, ce qui est bien commode pour les rideaux, et surtout pour les portières. La dépense de la doublure est ainsi évitée. Cette étoffe servira surtout pour fumoirs, chambre de jeune homme, salle à manger, antichambre d'une demeure très-élégante. Même couleur que l'une des teintes dominantes du *stamboul;* son prix est de 7 fr. 75, en un mètre 30 centimètres de largeur.

Les *Algériennes, Tiflis* et *Tombouctou* coûtent de 2 fr. 95 à 3 fr. 75, pour les premières, de 5 fr. 25 à 5 fr. 75, pour les secondes, de 3 fr. 50 à 4 fr. 75 pour les dernières; même emploi que le stamboul. J'en dirai autant des madrilènes à 5 fr. 50, qui occupent dans mon estime le premier échelon en dessous du stamboul.

Comme la fantaisie conserve ses droits, même dans le domaine de l'ameublement, on voit apparaître un tissu indien multicolore, comme la bordure d'un cachemire de l'Inde; sa largeur est d'un mètre 40 centimètres; son prix varie de 4 fr. 50, à 6 fr. 25. Cela est charmant pour petit salon de ville, grand salon de campagne, et chambre de jeune homme.

Quant aux damas de soie, aux brocarts et aux brocatelles de Lyon, la nomenclature en est inutile; chacun sait que ces tissus composent l'ameublement le plus somptueux; on en trouve aux *Grands Magasins du Louvre* une collection aussi complète que possible.

J'en dirai autant des tapis, recommandant les dessins de Smyrne, pour salle à manger, cabinet de travail, les fleurs sur fonds gris ou *mode* pour salon, sur fond foncé pour chambre à coucher. EMMELINE RAYMOND.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

ÉTOFFES, PALETOTS ET JUPONS DES MAGASINS DU LOUVRE.

Jupon en cachemire rouge (ou plutôt bande de cachemire rouge, ayant 30 centimètres de largeur, tuyautée sur toute sa hauteur); robe en taffetas noir, à fines rayures rouges, à bords dentelés, un peu plus courte que le jupon. Paletot en cachemire noir, orné de galons perlés, à bords dentelés, garnis d'un effilé terminé par des perles. Chapeau de tulle noir, avec brides-écharpes.

Robe en poult-de-soie gris, bordée avec un volant tuyauté, ayant 10 centimètres de largeur; chaque lé est bordé avec une bande de velours violet, ayant 4 centimètres de largeur, surmontée d'une bande pareille, ayant 1 centimètre de largeur; ces bandes remontent sur toutes les coutures, de telle sorte que chaque lé est encadré, et semble boutonné sur le lé voisin, avec trois gros boutons de velours violet posés sur le bord inférieur, tout près des bandes. Le lé de devant *semble* boutonné de chaque côté sur les lés qui se joignent. Paletot en drap-velours violet, bordé d'astracan; manchon d'astracan. Chapeau en satin blanc.



Leroy imp. a Paris

CATALOGUE
DES GRANDS
MAGASINS DU LOUVRE
POUR L'ANNÉE 1866-1867.

COMPTOIR DES SOIERIES.

Afin d'offrir au public un assortiment de Soieries aussi complet que celui des maisons SPÉCIALES vendant en gros, nous avons établi une **MAISON D'ACHAT A LYON**, et nos produits sont livrés à la vente aux **prix de fabrique**, puisque nous avons supprimé les bénéfices prélevés par les intermédiaires.

Soieries noires.

	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
TAFFETAS D'ITALIE, noir cuit, bonne qual., larg.: 0m 63.	4 60	4 75	4 90	
— — — qual. supér., —	5 90	6 75	7 75	
— **CACHEMIRE**, — qual. extra, —	8 75	9 75	10 75	
— — — doub. chaîne, —	11 75	12 75	13 50	
DRAP DE LYON, noir cuit, largeur : 0m 63	4 90	5 90	6 75	Cette étoffe est avec lisières blanches.
— noir anglais, —	7 75	8 75	9 75	
— noir sup., doub. chaîne, larg. : 0m 63.	10 75	11 75	12 75	
DRAP DE FRANCE, noir, 1re qualité, larg. : 0m 63. . . .	5 90	6 75	7 75	
— — qual. extra, —	8 75	9 75	10 75	fr. c.
POULT-DE-SOIE FAYE, noir fin, largeur : 0m 70.	8 75	9 75	10 75	11 75
— — noir anglais, —	12 75	13 75	14 75	15 75
— ANTIQUE, noir extra, larg. : 0m 80. . . .	13 75	à	17 50	
— — — larg. : 1 mètre . .	18 50			
— — — larg. : 1m 20. . . .	22 »			
MOIRE ANTIQUE, noir cuit, largeur : 0m 70	8 75	9 75	10 75	
— — noir anglais, —	11 75	12 75	13 75	
— — noir extra, —	14 75	15 75	16 75	
— — noir anglais, qualité extra, largeur : 0m 80 et 0m 90	19 50 et au-dessus.			
SATIN DOUBLE, noir cuit, larg. : 0m 45 et 0m 48. . . .	5 50	5 90	6 75	7 50
— TRIPLE, noir cuit, apprêt anglais, larg. : 0m 58.	8 50	9 75	10 75	11 75
— EXTRA, — — —	12 75	13 75	14 75	15 75
— noir, qualité extra, largeur : 0m 70	19 »			

Soieries noires façonnées.

	fr. c.	fr. c.
POULT-DE-SOIE, broché, dispositions nouvelles, largeur : 0m 52.	5 50	6 75
— — genres riches, largeur : 0m 70.	10 75	
MOIRE ANTIQUE, façonnée, largeur : 0m 70.	11 75	12 75
— — pékin satin, —	11 75	12 75

Soieries blanches.

TAFFETAS D'ITALIE, blanc frais, largeur : 0m 52.		4 90		5 75
— blanc fin, — 0m 63.		6 75	à	10 75
POULT-DE-SOIE, blanc argent, — 0m 52.		5 90		6 50
— — — 0m 63.	7 75	8 75		9 75
— — extra, — 0m 63.	10 50	11 50		12 50
— ANTIQUE, blanc fin, — 0m 70.		11 75	à	20 50
— — blanc, qualité extra, largeur : 0m 80.		27 »		
MOIRE ANTIQUE, blanche (blanc de jour et de lumière), larg. : 0m 70.		10 75	à	16 75
SATIN DOUBLE (blanc de jour et de lumière), larg. : 0m 45. 5 50 6 75		7 50		8 75
— TRIPLE — — — 0m 58.		9 75	à	17 50
— blanc, qualité extra, largeur : 0m 70		23 »		

Soieries unies.

POULT-DE-SOIE, couleurs claires et foncées, largeur : 0m 52		5 90		
— — — première qualité, largeur : 0m 63.		7 75		8 75
— couleurs claires et fonc., qual. ext., larg. 0m 63.	9 75	10 50	à	12 50
— couleurs toutes les nuances, largeur : 0m 70. .	13 75	14 75		15 50
— — — qualité extra, largeur : 0m 70. . .		16 75	à	18 50
— couleurs toutes les nuances, qualité exclusive, largeur : 0m 70.		19 50	à	21 »
MOIRE ANTIQUE, couleurs claires et foncées, largeur : 0m 70.		12 75	à	16 75
SATIN DOUBLE, nuances foncées, — — — claires, } 1re qualité, largeur : 0m 58.		12 75		
— TRIPLE, nuances foncées, trame pure, — — — claires — blanche, } qualité extra, largeur : 0m 58. . .		15 50		
— QUALITÉ EXTRA, nuances claires et foncées, larg. : 0m 70.		15 50	à	22 »

NOUVEAUTÉS D'HIVER.

Soieries fantaisies, fond de couleurs.

	fr. c.	fr. c.
TAFFETAS, rayés et quadrillés, couleur et noir, — rayés et quadr., couleur et camaïeux — dispositions nouvelles, } 1re qual., larg. : 0m 52.	4 90	5 90
— rayé, fond glacé, couleur et noir, largeur : 0m 52.	4 90	5 90
POULT-DE-SOIE, assortiment considérable de rayés et autres genres, en 0m 52 et 0m 63 de largeur.		

Choix immense de SOIERIES, HAUTE NOUVEAUTÉ, *grande largeur.*

Soieries fantaisies, fond noir.

TAFFETAS, rayé, nuances nouvelles, largeur : 0m 52 . . . . — — cannelé, nouveautés, — . . . . — — satiné, dispositions variées, largeur : 0m 52. . . .	4 75	à	5 75
POULT-DE-SOIE, broché, haute nouv., nuances nouvelles, larg. : 0m 52. .	5 75		
— dispositions canelées, — —	5 75	à	6 75
— broderie riche, qual. extra, — —	7 75		
— cannelé et nouveauté, largeur : 0m 62 et 0m 68.	7 75	à	12 »
— et taffetas spouliné pompadour, larg. : 0m 62 et 0m 68.	10 75	à	16 »

Assortiment considérable de SOIERIES RICHES, *grande largeur, fond noir, broché, cannelé, rayure nouveauté, etc.*

Soieries fantaisies, fond blanc.

TAFFETAS, rayé, couleurs, **POULT-DE-SOIE**, rayé et couleurs, } nuances nouvelles, larg. : 0m 52 . .	4 90	à	6 25
POULT-DE-SOIE, **MOIRE** ANTIQUE, **SATIN**, } dispositions satinées et pompadour, haute nouveauté, largeur : 0m 70.	12 75	à	14 75
Grand choix de **FOULARDS** croisés, unis et fantaisie, largeur 68/70 pour chemisettes et robes.	5 50		5 90

Popeline de Lyon.

Assortiment complet dans toutes les nuances unies, 1re qualité, largeur : 0m 63		6 75		
Assortiment complet dans toutes les nuances unies, qualité extra, largeur : 0m 63		7 75		
POPELINE DE LYON, noire, largeur : 0m 63		6 75	à	10 75
— **ECOSSAISE** et rayée, pour costumes d'enfants, larg. : 0m 63 . .		5 90		

Velours tout soie.

VELOURS, noir, tout cuit, largeur : 0m 50.		14 50	à	16 75
— — — qualité extra, largeur : 0m 50	17 50	18 50		19 50
— — tout soie, mousseline, —		20 50	à	25 »

Grand assortiment de VELOURS DE COULEURS.

Velours larges.

VELOURS, noir, qualité extra, largeur : 0m 70	32 »	35 »
— — — — 0m 80	42 »	45 »
— — — — 0m 90	55 »	
— — — — 1m 00	65 »	
— — — — 1m 20	75 »	

Soieries pour doublures.

FLORENCE, blanc, — de couleur, } largeur : 0m 36 et 0m 40, de	1 75	à	2 50
LUSTRINE, noire, largeur : 0m 50.	2 »	à	2 75
— — — 0m 63.	2 75	à	3 25
MARCELINE, toutes nuances pour édredons : Vert clair et foncé, — Bleu clair et foncé, — Bouton d'or, — Rubis, — Cramoisi, — Solferino, — Cerise, — Scabieuse, — largeur : 1m 20.	10 50		
SERGE noire, — **SATIN DE CHINE** noir, — **SERGE** blanche, larg. : 0m 63	6 25		5 90

COMPTOIR DE FANTAISIE.

Nous avons pour principe de suivre scrupuleusement les arrêts de la mode dans l'importante question des ÉTOFFES DE FANTAISIE; on trouve dans ce rayon non pas la *fantaisie* de l'an passé, mais les tissus les plus nouveaux, les plus frais, dessinés pour nous, et fabriqués exclusivement pour nous, par les premières manufactures.

SAISON D'HIVER.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
REPS MÉLANGÉ, grande largeur	» 90	1 25	1 45	1 75	1 95	2 25	2 45
CRETONNE MOULINÉE, grande largeur	» 90	1 25	1 45	1 75	1 95	2 25	2 45

Nouveautés (GRANDE LARGEUR).

CRETONNE, trame pure laine, fond noir et couleur, dispositions et nuances nouvelles	» 75	» 95	1 25	1 45	1 75
— trame pure laine, rayures satinées		1 45	1 75	2 25	2 45
— — — soie			2 45	2 95	3 50
REPS, trame pure laine, fond noir et couleurs, dispositions et nuances nouvelles	» 95	1 25	1 45	1 75	1 95
— trame pure laine, rayures satinées		1 45	1 75	2 25	2 45
— — — laine				2 45	2 95
— — — soie			2 45	2 95	3 50
— — chiné et caillouté	1 25	1 45	1 75	2 25	2 95

POPELINE, trame pure laine, fond noir et couleurs, dispositions et nuances nouvelles, depuis . . . 1 90
— trame pure laine, rayures satinées soie, depuis . . . 1 95
— — chinée et cailloutée, depuis . . . 1 25
— **PURE LAINE**, rayures satinées laine, depuis . . . 2 45
— — — et cannelées soie, depuis . . . 2 95
— — chinée et moulinée soie, depuis . . . 2 95
— **PURE LAINE ET SOIE**, rayures satinées et cannelées soie, depuis . . . 3 90
— — chinée et moulinée soie, depuis . . . 3 90
ÉPINGLÉ PURE LAINE, fond noir et couleur, disposit. et nuances nouvelles, depuis . . . 3 50
— rayures satinées soie, depuis . . . 3 90
— chiné et broché soie, depuis . . . 3 90
DIAGONALE PURE LAINE, fond noir et couleur, dispositions et nuances nouvelles, depuis . . . 3 50
— chinée et brochée . . . 3 90

Un choix de dispositions très-variées en DRAPS DE PARIS *pure laine et* GROS DE TOURS *laine et soie.*

Nouveautés pour costume complet.

KNICKERBOCKER, depuis . . . 1 25
LINDSAY, WINDSAY, CHAMBRAY, grande largeur, lisses et croisés, toutes nuances pures et glacées, chaine coton, trame pure laine, depuis . . . 1 95
— chaine soie, trame pure laine, depuis . . . 3 90
DIAGONALE, grisaille et couleurs, chaine coton, depuis . . . 1 15
— — — soie, toutes dispositions, depuis . . . 3 90
GRANITÉS, — — coton, depuis . . . 1 45
— — — soie, depuis . . . 2 95
MOUSSEUSE, — — coton, depuis . . . 1 45
NEIGEUSES, fonds noir et couleurs, dessins variés, depuis . . . 1 95
— — pure laine, double chaine soie, depuis . . . 3 90
NATTES, grisailles et couleurs, chaine coton, depuis . . . 2 45
— — — soie, depuis . . . 3 90
VALENCIAS, grisaille et couleurs, chaine coton, toutes nuances pures et glacées, depuis . . . 2 45
— pure laine, toutes nuances, pures et glacées, depuis . . . 3 50
— chaine soie, — — — . . . 4 50
VELOURS ÉPINGLE, chaine coton, grisaille et couleurs, disposit. très-var., depuis . . . 2 95
— pure laine, grisaille et couleurs, broché soie, depuis . . . 3 90
— soie et laine, grisaille, depuis . . . 4 50

Un choix très-complet d'armures de toutes sortes, chaine coton, chaine soie et pure laine, grisailles et nuances nouvelles.

Étoffes unies (GRANDE LARGEUR).

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
CRETONNE unie, toutes nuances	1 25	1 45	1 75	1 95	2 45
REPS — —	1 25	1 45	1 75	1 95	2 45
POPELINE PURE LAINE, depuis		2 90	3 50	3 90	4 50
DRAP DE PARIS, depuis		3 90	4 50	4 90	5 50
POPELINE DE PARIS, laine et soie, depuis (3 50)	3 90	4 50	4 90	5 90	
— — —		6 75	7 75	8 25	
GROS DE TOURS, laine et soie, depuis		6 75	7 75	8 25	
ÉPINGLINE, laine et soie, depuis		4 90	5 90	6 75	
VELOURS ÉPINGLES PURE LAINE, depuis		4 90	5 90	6 75	
VELOURS ÉPINGLÉ LAINE ET SOIE (3 50)	3 90	4 50	4 90	5 90	
VALENCIAS PURE LAINE			3 90	4 50	
— **LAINE ET SOIE**, depuis				4 50	
MÉRINOS, pure laine, grande largeur, toutes nuances, depuis				2 75	

Nouveautés pour robes de chambre.

FLANELLE, pure laine, unie et mélangée, grande largeur, depuis . . . 3 50
— haute nouveauté, dispositions nouvelles, depuis . . . 3 90

Un grand choix de flanelles et cachemires imprimés et brochés disposés pour robes de chambre.

Nouveautés pour enfants.

Un choix très-varié de dispositions nouvelles pour enfants :
ECOSSAIS, pure laine et laine et soie.
CARREAUX ET RAYURES, nuances vives pour costumes d'enfants.
DAMIERS ET DESSINS DÉTACHES, toutes nuances fonds pure laine et laine et soie.

Nouveautés pour demi-deuil.

Un choix très-complet de grisailles, blanc et noir, noir et blanc, dispositions nouvelles dans tous les prix.

Robes de soirées. (fr. c.)

GAZE CRISTAL, dispositions nouvelles, depuis . . . 2 90
GAZE DE SOIE, unie et à dispositions, depuis . . . 2 90
CHAMBÉRY uni, toutes nuances, depuis . . . 3 50
— rayures taffetas et satinées, dessins détachés, haute nouv., depuis . . . 3 50

Étoffes demi-saison.

CRETONNE unie, chinée, dispositions nouvelles, nuances demi-foncées.
POPELINE unie, chinée, dispositions nouvelles, pure laine et laine et soie.
GRISAILLES en tissus nouveaux pour demi-saison, popelines Bengale, armures de toutes sortes, diagonale, granit, etc.

ARTICLES D'ÉTÉ.

Toile de Saxe et Poil de chèvre.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
TOILE DE SAXE, grande largeur, dispositions et couleurs nouvelles		» 75	» 95	1 25	1 45
TAFFETAS DE LAINE, Pékins, chinés, carreaux	1 45	1 75	1 95	2 25	2 45
POIL DE CHÈVRE, grande largeur, trame pur Mohair, carreaux, Pékins, taffetas et Pékins satinés, chinés et fonds unis, depuis					1 45
POIL DE CHÈVRE uni, nuances pures, depuis					2 90
— — — glacées, depuis					2 90
— impr. sur chaine, rayures satinées et rayures taffetas, depuis					1 95

Alpaga.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
ALPAGA ANGLAIS mélangé		» 90	1 25	1 45	1 75	1 95	2 25
— uni, nuances pures	1 25	1 45	1 75	1 95	2 25	2 45	2 90
— glacé, trame pur Mohair		1 25	1 45	1 95	2 45	2 90	3 50
PACHA glacé, trame pur Mohair		2 90	3 50	3 90	4 50	» »	» »
ALPAGA chiné, Pékins carreaux		1 25	1 45	1 75	1 95	2 45	» »
— imprimé		1 60	1 75	1 95	2 45	» »	» »
— impr. riches, trame pur Mohair		2 90	3 50	» »	» »	» »	» »

Un choix très-varié de nuances et dispositions nouvelles, Pékins, chinés et armures de toutes sortes.

Linos anglais.

LINOS uni et glacé, chiné, Pékin et carreaux, grande largeur, nuances et dispositions nouvelles	» 75	» 95	1 25	
— trame pur Mohair	1 45	1 75	1 95	2 25
— imprimé pur Mohair	1 60	1 75	1 95	2 25

Un grand choix de LINOS IMPRIMÉS SUR CHAINE, *avec et sans rayures de satin;* LINOS FONDS BLANCS, *fonds chinés et fonds de couleurs avec dessins détachés et satins de couleur.*

Taffetas de laine.

TAFFETAS DE LAINE, grande largeur, Pékins taffetas toutes nuances sur fond blanc et fond chiné	1 75	1 95	2 25	2 45
— grande largeur, fond uni et chiné rayure satin		2 75	2 90	» »
— chiné grande largeur		2 45	2 75	2 90
— uni et glacé, depuis				2 90
— imprimé sur chaine, rayures satinées et taffetas, depuis				2 90

Un grand choix de toutes dispositions et couleurs nouvelles en taffetas pure laine et laine et soie.

Sultane poil de chèvre.

SULTANE unie	2 45	2 95	3 25
— glacée	2 45	2 95	3 25
— chinée	2 45	2 95	3 25
— rayures satin et rayures taffetas	2 95	3 25	3 50

Un choix immense de couleurs unies, glacées, et de dispositions très-riches et très-variées, rayures nouvelles, dessins détachés, cailloutés, neigeuses, etc., le tout entièrement poil de chèvre et soie.

Grenadine de laine.

GRENADINE unie et à dispositions nouvelles, carreaux, rayures, chinée, imprimée et brochée, depuis . . . » 75
MOUSSELINE DE SOIE, toutes dispositions et nuances, depuis . . . 1 25
GAZE CRISTAL, tissu et dispositions nouvelles, depuis . . . 2 90

Gaze de Chambéry.

CHAMBÉRY uni, toutes nuances, pures et nouvelles, depuis . . . 3 25
— rayures taffetas et satinées, dessins détachés sur fond blanc et de couleur, hautes nouveautés, depuis . . . 3 50

Robes de voyage.

Un grand choix de tissus nouveaux pour costume complet de voyage.

Robes d'enfants. (fr. c.)

ÉCOSSAIS pure laine et laine et soie, depuis . . . 2 45
RAYURES pure laine et laine et soie fonds blancs, rayure rose, bleu, cerise, etc., depuis . . . 2 90
DAMIERS ET DESSINS DÉTACHES fond blanc, dessins rose, bleu, cerise, vert, depuis . . . 1 95

Étoffes unies d'été.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
LINOS ANGLAIS, toutes nuances	» 95	1 25	1 45	1 75	1 95
ALPAGA ANGLAIS, —	1 25	1 45	1 75	2 25	2 45
POIL DE CHÈVRE, —	2 45	2 75	2 90	3 50	
TAFFETAS DE LAINE, —	2 45	2 75	2 90	3 50	
TAFFETAS LAINE ET SOIE, — depuis	3 90				

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
SULTANE, toutes nuances	2 45	2 75	2 90	3 50	3 90
GRENADINE DE LAINE, —	1 25	1 45	1 75	1 95	2 45
GRENADINE DE SOIE, — depuis					3 25
GAZE DE CHAMBÉRY, — depuis					3 25

Nouveautés pour demi-deuil en noir et blanc, blanc et noir dans tous les tissus et prix énoncés ci-dessus.

CONFECTIONS.

Les confections comprennent les vestes d'appartement, les paletots en cachemire noir, brodés, ou bien ornés de galons ; les paletots en drap, en velours, les sorties de bal, les manteaux de voyage, les bournous.

Quel que soit le prix de l'un de ces vêtements, modique ou élevé, on est certain que le *bon marché* n'est pas obtenu aux dépens de la qualité de l'étoffe, de la grâce de la forme, ou de la nouveauté de la confection. Le prix du vêtement s'élève suivant la richesse des ornements, la minutie de la broderie ; par conséquent les confections les moins chères sont seulement les plus simples, et non pas les *plus mal faites.*

COMPTOIR DES PEIGNOIRS ET ROBES CONFECTIONNÉES.

Nous avons installé des *ateliers spéciaux* pour la confection des ROBES et des PEIGNOIRS, dont nous avons toujours (dans tous les tissus nouveaux) un choix considérable en magasin, depuis les plus bas prix jusqu'aux prix les plus élevés.

	fr. c.
JUPE ET CASAQUE d'appartement, garnie de biais et galons, étoffe fantaisie de première qualité	45 »
PEIGNOIR d'appartement avec pèlerine, garnitures de taffetas roulé, étoffe de première qualité	55 »
— La Vallière, cachemire entièrement doublé d'alpaga blanc, le devant dentelé, orné de fort jolis boutons	90 »
PEIGNOIR élégant, popeline laine et soie, entièrement doublé d'alpaga blanc, très-belles garnitures variées, de	120 à 150 »
COSTUME DE VOYAGE, casaque ou paletot droit, bord de la jupe plissé, étoffe et garnitures de 1[re] qualité	90 »

TOILETTE DE VILLE, jupe et casaque ou paletot droit, formes péplum et autres, étoffe et garnitures nouvelles, à 45 francs et au-dessus.

COMPTOIR D'INDIENNE.

Il est une foule de cas dans lesquels nulle étoffe ne peut remplacer l'indienne, la toile de Vichy, etc. ; nous nous sommes appliqués à donner à ces tissus si convenables pour peignoirs du matin, toilettes de campagne, etc., un aspect élégant et moderne, en leur attribuant les dessins actuellement préférés.

	fr. c.	fr. c.
INDIENNES Rouen, excellent teint	» 75	» 95
PERCALES d'Alsace, qualité supérieure		1 25
— Pompadour, haute nouveauté		1 75

Toiles de Vichy.

Première qualité, excellent teint, largeur 1 mètre	1 45	1 75	1 95

Cotonnades.

	fr. c.	fr. c.
COTONNADES, 4/4 grand teint	1 45	1 75
— première qualité	1 95	2 25
RETORS, extra-fort	1 95	2 25
MADRAS, première qualité		1 60

Étoffes pour Jupons.

REPS rayé et chiné, trame pure laine	1 45	1 75	1 95
TISSUS nouveaux, largeur 1 mèt.	3 25	3 75	4 75

Jupons à dispositions.

	fr. c.	fr. c.
ÉTOFFES NOUVELLES, dessins riches, 4 mèt. d'ampleur, 1m10 de hauteur		14 75
HAUTE NOUVEAUTÉ	19 75	24 »

Tartanelles.

TARTANELLES chinées et rayées	1 45	1 95	2 45

COMPTOIR DE LINGERIE.

Aucun objet, dans nos trousseaux, layettes, linge confectionné, n'est fait à la mécanique ; cent cinquante couvents travaillent exclusivement pour les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, et nous permettent de livrer ce que l'on nous demande dans le délai que l'on nous fixe.

La différence des prix est due tout entière à la différence des tissus, ou des dentelles, ou de la richesse des broderies ; *jamais* à la négligence apportée à la préparation des objets mis en vente à bon marché.

TROUSSEAUX.

Chemises de jour en madapolam, à coulisse.

CHEMISES MADAPOLAM,		fr. c.
— coulisse et manches ourlées	4 »	4 50
— fort, coulisse et manches piquées		5 »
— extra-fort, coulisse et manches piquées		6 »
— fin, coulisse et manches piquées		6 50
— extra-fin, coulisse et manches piquées		7 »

Chemises de jour en madapolam à poignet.

CHEMISES MADAPOLAM,	
— poignet uni	4 »
— —	4 50
— fort, poignet uni	5 50
— fort, poignet et manches piqués	6 50
— extra-fort, poignet et manches piqués	6 50
— fin, poignet et manches piqués	7 »
— extra-fin, poignet et manches piqués	8 »

Chemises de jour en madapolam à coulisse festonnée.

CHEMISES MADAPOLAM,		
— coulisse et manches festonnées	7 »	8 »
— fort, coulisse et manches festonnées		9 »
— extra-fort, coulisse et manches festonn.		10 »

CHEMISES MADAPOLAM,	fr. c.
— fin, coulisse et manches festonnées	11 »
— extra-fin, coulisse et manches feston.	12 »
— PERCALE, festons et pois, à coulisse	8 50
— — brodées à coulisse	12 »
— — broderie fine à coulisse	18 »

Chemises de jour en madapolam à poignet festonné.

CHEMISES MADAPOLAM,		
— poignet et manches festonnés.	7 »	8 »
— fort, poignet et manches festonnés		9 »
— extra-fort, poignet et manches feston.		10 »
— fin, poignet et manches festonnés		11 »
— extra-fin, poignet et manches festonnés		12 »
— PERCALE, festons et pois, à poignet		12 »
— — fine, broderie fine, à poignet		18 »

Chemises en percale festonnées à coulisse ou à poignet.

CHEMISES EN PERCALE, festonnées	9 »
— feston riche	10 50
— broderie et dentelle	25 »

Chemises de jour en toile à coulisse.

CHEMISES EN TOILE de Flandre à coulisse.	7 »	8 »
— d'Irlande à coulisse		9 »
— — fine à coulisse		10 »

Chemises de jour en toile à poignet.

		fr. c.
CHEMISES EN TOILE de Flandre, poignet uni	7 »	8 »
— d'Irlande, poignet piqué		9 »
— — fine, poignet piqué		10 »
— extra-fine, poignet piqué		12 »

Chemises de jour en toile à coulisse festonnée.

CHEMISES EN TOILE de Flandre, coul. festonnée		10 »
— — —	11 »	12 »
— d'Irlande, coulisse festonnée		14 »
— — fine, coulisse feston.		16 »

Chemises de jour en toile à poignet festonné.

CHEMISES EN TOILE de Flandre, poignet festonné		10 »
— — —	11 »	12 »
— d'Irlande, poignet festonné et brodé		14 »
— — fine, poignet festonné et brodé		16 »

Chemises de jour riches.

CHEMISES EN TOILE		
— brodées, garnies de dentelle		22 »
— ondulation, festonnées, garnies de Valenciennes		22 »
— broderie fine, garnies de dentelle	25 »	28 »

	fr.	c.
CHEMISES EN TOILE,		
— garnies de Valenciennes	29	»
— broderie riche, garnies de Valenciennes	35	»
— batiste, broderie fine, garnies de Valenciennes	40	»

Chemises de nuit en madapolam.

	fr.	c.
CHEMISES MADAPOLAM		
— uni, col et manches piqués	7	50
— fin, col et poignets festonnés	9	50
— col et poignets à pois brodés	12	»
— **PERCALE**,		
— col et poignets brodés	14	»
— col, poignets et jabot brodés	20	»
— col, poig. et jabot garnis de bandes br.	25	»
— col et manches piqués et entre-deux br.	20	»
— garnies de bande brodée	20	»
— broderie fine	28	»
— entre-deux et garnies de Valenciennes	35	»
CHEMISES EN TOILE, col et poignets brodés	26	»
— garnies de bandes brodées	40	»
— entre-deux riches et garnies de Valenciennes	55	»

Camisoles.

	fr.	c.
CAMISOLES MADAPOLAM,		
— col et poignets piqués	3	25
— fin, cols et poignets piqués	4	50
— col et poignets festonnés	5	»
CAMISOLES PERCALE,		
— col et manches brodées à pois	8	50
— col et poignets brodés	10	»
— entre-deux, col et poignets garnis de bande	15	»
— ent.-deux et garnies de Valenciennes	18	»
— broderie fine	25	»
— ent.-deux riche, garn. de Valenciennes	35	»
CAMISOLES EN NANSOUK, entre-deux et garnies de dentelle	35	»
CAMISOLES EN FINETTE, col et poignets piqués	7	»
— — col et poignets festonnés	9	»
PALETOTS DE LIT en piqué festonnés tout autour	15	»
— — garnis de broderie	25	»
— en velours de laine garnis de Cluny et ruban	35	»

Jupons.

	fr.	c.
JUPONS DE DESSOUS de cage en madapolam	5	»
— — fin	6	»
— percale	7	»
— basin	7	»
— basin, garnis d'un volant	9	»
— percale, festonnés	11	»
— — garn. dentell.	12	»
— en piqué unis 1re qual.	10	50
— — festonnés	15	»
— flanelle unis biaisés	12	»
JUPONS DE DESSOUS de cage flanelle festonnés	16	»
— — brod. en soie.	25 à 30	f

Jupons longs.

	fr.	c.
JUPONS unis en madapolam	7	»
— — fin	8	»
— 5 plis en madapolam	9	50
— — fin	12	50
— 7 plis en percale	15	»
— en percale entre-deux et plis	18	50
— — volant	25	»
— empire entre-deux et volant plissé	30	»
— en nansouk garnis de Cluny	35	»
— fantaisie	50	»
— brodés à même	30	»
— broderie riche	45	»
— en mousseline, unis	12	»
— — grand volant	18	»
— — volant et entre-deux	25	»
— — volant plissé et ent.-deux.	35	»
— empire remplaçant la crinoline	18	»

Pantalons.

	fr.	c.
PANTALONS MADAPOLAM, avec ourlet	3	75
— — — et plis	4	50
— — fin et plis	5	50
— — à plis festonnés à même	6	50
PANTALONS PERCALE, avec plis	6	»
— — entre-deux brodés	8	»



DOUILLETTE FORME EMPIRE EN CACHEMIRE BLANC,
doublée de soie garnie d'entre-deux Cluny et ruban bleu de 60 à 80 fr.
Chapeau forme catalane en taffetas, garni de Cluny, de 25 à 30 fr.



COSTUME EN PIQUÉ FORME POLONAISE
Garni d'entre-deux brodé et bande pareille de 80 à 120 fr.
Chapeau marin en feutre blanc garni de bleu.

	fr.	c.
PANTALONS PERCALE, bande plissée	8	50
— — brodés sur l'ourlet	8	75
— — entre-deux fin	12	»
PANTALONS PERCALE, entre-deux et garnis de dentelle	15	»
— — très-riches, garnis de haute dentelle	25	»

Taies d'oreiller.

	fr.	c.
TAIES D'OREILLER TOILE,		
— avec guirlande à pois	3	75
— avec semé de pois	4	50
— écusson avec ourlet à jour	6	75
— brodées au coin avec écusson	11	75
— brodées au point d'armes et festons, point de rose	18	50
— broderie riche garnie de Valenciennes	18	50
— brodées point d'armes et festons, point de rose, garnies de Valenciennes	23	50

Peignoirs de toilette.

	fr.	c.
PEIGNOIRS DE TOILETTE		
— unis en percale	10	50
— en percale, festonnés à même	12	50
— — garnis de bandes festonnées	15	»
— — — plissées	18	»
— — garnis tout autour	22	»
— — garnis, broderie riche	25	»

Peignoirs d'appartement.

	fr.	c.
PEIGNOIRS blancs forme Louis XV garnis	60	»
— — garnis Cluny	80	»
— — riches, broderie et dentelle	110	»
— Impératrice, en mousseline, garnis de broderie	125	»
PEIGNOIRS DE BAIN en croisé	9	»
— — en toile, unis	12	»
— — en toile œil-de-perdrix feston	18	»

Robes brodées.

	fr.	c.
ROBES EN MOUSSELINE brodées	25	»
— guirlande et semé	38 à 70	»
— fond semé	50 à 80	»

Tabliers.

	fr.	c.
TABLIERS EN MADAPOLAM unis sans poches	1	75
— — fort	2	25
— — à plis	2	75
— — unis avec poches	2	»
— — fort —	2	50
— — fort à plis	3	»
— — festonnés	8	»
TABLIERS EN PERCALE unis avec poches	3	50
— — à plis avec poches	5	50
— — festonnés	9	50
— — volant festonné	12	50
— — entre-deux brodé	18	»
— — très-élégants	25 à 40	»
TABLIERS TAFFETAS unis avec cordelière	9	50
— — avec poches	11	»
— — garnis de jais	12	50
— — garnis dentelle et jais	22 à 25	»

Bonnets.

	fr.	c.
BONNETS NANSOUK, festonnés	2	»
— à biais piqué	3	»
— festonnés à la vieille	3 à 4	»
— festons riches	6	»

Devis de Trousseau de 300 fr.

	fr.	c.		fr.	c.
12 Chemises madapolam unies, à	4	»	=	48	»
3 — — festonnées, à	7	»	=	21	»
6 Camisoles unies madapolam, à	3	50	=	21	»
2 — percale, à	7	»	=	14	»
6 Pantalons unis madapolam, à	3	75	=	22	50
3 Jupons de dessous cage, à	5	»	=	15	»
3 — madapolam, à	8	»	=	24	»
2 — à plis percale, à	12	»	=	24	»
1 — entre-deux brodé				18	»
6 Bonnets de nuit, à	1	75	=	10	50
1 Bonnet riche				10	»
4 Toilettes unies, à	6	»	=	24	»
1 Toilette fantaisie				10	»
12 Mouchoirs ourlets à jour, à	1	25	=	15	»
6 — écussons brodés, à	2	90	=	17	40
1 Mouchoir brodé				12	»
				300	»

Devis de Trousseau de 500 fr.

		fr.	c.	fr.	c.
12	Chemises unies en toile, à	7	»	84	»
6	— festonnées, à	10	»	60	»
6	Camisoles unies madapolam, à	4	»	24	»
3	— percale festonnées, à	8	»	24	»
6	Pantalons unis madapolam, à	3	75	22	50
3	— à plis, à	4	50	13	50
2	— entre-deux brodés, à	8	»	16	»
3	Jupons dessous cage, à	5	»	15	»
6	— madapolam unis, à	8	»	48	»
3	— percale à plis, à	15	»	45	»
1	— entre-deux			18	»
1	— volant			12	»
6	Bonnets de nuit, à	2	»	12	»
2	— du matin, à	7	»	14	»
4	Toilettes unies, à	6	»	24	»
1	Toilette brodée			12	»
1	— guipure			10	»
12	Mouchoirs unis, à	1	25	15	»
6	— écussons à	2	90	17	40
1	Mouchoir brodé			20	»
				500	»

Devis de Trousseau de 700 fr.

		fr.	c.	fr.	c.
12	Chemises unies en toile, à	7	»	84	»
6	— festonnées, à	10	»	60	»
6	Camisoles unies madapolam, à	5	»	30	»
4	— percale festonnées, à	8	»	32	»
2	— brodées, à	12	»	24	»
6	Pantalons unis madapolam, à	4	»	24	»
6	— à plis, à	5	50	33	»
2	— entre-deux, à	8	»	16	»
3	Jupons dessous cage, à	5	»	15	»
3	— en finette, à	7	»	21	»
6	— unis en madapolam, à	8	»	48	»
2	— percale, à plis, à	15	»	30	»
1	Jupon entre-deux			18	50
1	— brodé			25	»
6	Bonnets de nuit, à	2	»	12	»
6	— de nuit, à	3	50	21	»
2	— du matin, à	10	»	20	»
6	Toilettes unies, à	6	»	36	»
1	Toilette brodée			12	»
1	— guipure			10	»
1	— entre-deux Valenciennes			15	»
12	Mouchoirs unis, à	1	25	15	»
12	— batiste, à	2	50	30	»
3	— brodés, à	10	»	30	»
1	Mouchoir riche			50	»
				700	»

Devis de Trousseau de 1,200 fr.

		fr.	c.	fr.	c.
24	Chemises en toile, unies	7	»	168	»
12	— — festonnées	10	»	120	»
4	Camisoles, cols et poignets brodés	14	»	56	»
2	— riches	25	»	50	»
12	Chemises de nuit madapolam, unies	9	»	108	»
2	— — percale festonn.	12	50	25	»
2	— jabot	20	»	40	»
6	Pantalons madapolam, plis	4	50	27	»
6	— percale, plis et feston.	6	50	39	»
3	— entre-deux garnis	15	»	45	»
6	Jupons dessous cage	6	»	36	»
6	— en piqué	10	50	63	»
6	— longs en madapolam	8	»	48	»
3	— — en percale, plis	15	»	45	»
3	— — entre-deux	18	50	55	50
1	Jupon entre-deux et volant plissé			30	»
1	— nansouk garni de Cluny			35	»
6	Bonnets de nuit à la vieille	3	»	18	»
6	— — garnis de Cluny	7	50	45	»
6	Toilettes unies	6	»	36	»
2	— brodées	12	»	24	»
1	Toilette Valenciennes			25	»
12	Mouchoirs ourlets à jour	2	»	24	»
6	— écussons brodés	2	90	17	40
1	Mouchoir riche			25	»
				1,200	»

Trousseau de 2,500 fr.

		fr.	c.	fr.	c.
36	Chemises toile à poignet festonn.	10	»	360	»
12	— — d'Irlande festonn.	14	»	168	»
12	— — brod.	18	»	216	»
12	— brodées garnies Valenc.	25	»	300	»
12	— de nuit percale festonn.	12	50	150	»
6	— — jabot à pois	14	»	84	»
6	— — garn. de bande	20	»	120	»
6	Pantalons madapolam à plis	5	»	30	»
6	— — plis et fest.	6	50	39	»
6	— percale bande plissée	8	50	51	»
3	— entre-deux	12	»	36	»
2	— garnis Valenciennes	15	»	30	»
6	Jupons dessous cage	6	»	36	»
6	— piqué unis	10	50	63	»
6	— madapolam unis	8	»	48	»
6	— percale plis	15	»	90	»
3	— entre-deux	20	»	60	»
2	— entre-deux volant	35	»	70	»
1	Jupon riche brodé			50	»
6	Filets de nuit	5	»	30	»
2	— élégants	8	»	16	»
3	Peignoirs de toilette unis	10	50	31	50
1	Peignoir garni de bande festonnée			15	»
2	Peignoirs de bain en croisé	9	»	18	»
2	Douzaines serviettes toilette	25	»	50	»
6	Toilettes unies	6	»	36	»
3	— brodées	12	»	36	»
2	— garnies Valenciennes	25	»	50	»
1	Toilette point de Venise			50	»
24	Mouchoirs ourlet à jour	2	»	48	»
12	— écussons brodés	2	90	34	80
2	— brodés	18	»	36	»
1	Mouchoir dentelle			50	»
				2,500	»

PRIX DU BONNET FANCHON
avec
barbe en mousseline
garni
de Valenciennes et ruban,
de 25 à 40 fr.



PRIX DE LA CHEMISE
avec
entre-deux brodé
et
jabot de haute Valenciennes,
de 80 à 120 fr.

CHEMISE DE NUIT STYLE RÉGENCE.

LAYETTE.

	fr.	fr. c.
CHEMISES en toile, unies, 1er, 2e et 3e âge, de.	2 à	2 50
— — festonnées, 1er, 2e et 3e âge		3 50
— toile batiste, garnies de Valenciennes		4 »
CHEMISES FLANELLE, 1er, 2e et 3e âge		2 50
— festonnées		3 50
BRASSIÈRES en piqué, molletonnées, 1er, 2e, 3e âge		2 50
— — festonnées		3 50
— — garnies de broderie		7 »
— en nansouk, à jupe garnie		11 »
BÉGUINS, batiste unie		» 75
— — fine		1 25
— — garnie de Valenciennes		2 »
BAVOIRS, piqué uni		1 25
— — festonné		2 »
— — feston et œillet		2 50
COUCHES carrées, toile de Bretagne, la douzaine		18 »
— — toile de Cholet, la douzaine		20 »
— — toile très-fine, la douzaine		22 »
— — œil de perdrix, la douzaine		24 »
— caleçon, anglaises en flanelle		4 »
— — anglaises en toile		4 »

CEINTURES anglaises	3 »
— en toile	2 »
— en flanelle	2 »
LANGES MOLLETON LAINE 3 50 4 » 5 » 5 50	6 »
LANGES MOLLETON COTON 3 » 3 50	4 »
— festonnés	5 50
LANGES en piqué, molletonné 3 50	4 50
COUVRE-LANGES en brillanté garnis de festons	15 »
— nansouk, garnis de broderie	22 »
JACKSONS en flanelle	12 »
ROBES DE DESSOUS en percale unie	11 »
— — festonnées	12 50
— **BRILLANTÉ** garnies de festons	15 »
— **NANSOUK** à tablier, garnies de broderie et dentelle	38 »
PELISSES EN FLANELLE anglaise doublées de mousseline laine	38 »
— — anglaise doublées de soie	48 »
— **EN CACHEMIRE** doublées de laine	38 »
— — — de soie	48 »
— — garnies d'un plissé de taffetas	80 »
— — garnies de moire et effilé	110 »

CAPELINES assorties, de	16 à 25 »

Bonnets.

BONNETS en piqué festonnés	1 75
— — garnis de broderie	2 50
— de linge fantaisie, de	3 à 4 »
— entre-deux et Valenciennes	12 à 20 »
— de baptême en Valenciennes	16 à 30 »

Robes jusqu'à 3 ans.

ROBES courtes en piqué, de	14 à 25 »
— — en nansouk	15 à 30 »
JUPONS en percale à plis	6 »
— — à plis	9 »
— — festonnés	8 »
— — entre-deux	12 »

Guimpes.

GUIMPES plis creux, cols et manches en toile	4 50
— — garnies de bande	7 »
— — entre-deux et Valenciennes	12 »
TABLIERS percale à plis	5 50



BLEUET.

Drap depuis . . .	160 fr.	avec	astrakan	(imitation).
— —	230	—	—	(véritable).
Velours depuis.	250	—	—	(imitation).
— —	320	—	—	(véritable).

VAUBAN.

Drap depuis . . .	130 fr.	avec	franges.	
— —	150	—	astrakan	(imitation).
Velours depuis.	220	—	franges.	
—	250	—	astrakan	(imitation).
— —	320	—	—	(véritable).

CENTRITORS.

Drap de.	130 à 160 fr.
Velours de.	210 à 300



CHINOIS.		GILLIATT.		DAGMAR.	
Drap de.	130 à 160 fr.	Drap de.	160 à 220 fr.	Drap de.	75 à 120 fr.
Velours de.	190 à 280	Velours de	300 à 400	Velours de.	150 à 200

fr. c.
DRAPS en toile, ourlets piqués. 5 50
— — fine, festonnés. . . . . . 7 75 et 8 50
— — très-fine, brodés riche. 13 50
— — ourlets à jour et écusson. 8 75
TAIES, toile unie. 4 50
— toile fine, festonnées. . . . . 7 »
— toile très-fine, broderie riche. 13 50
— toile à écusson et festons. . . . . 9 »

Pantalons de 2 ans à 10 ans.

PANTALONS MADAPOLAM, de 2 à 3 ans. . . . . . . 3 »
— — de 3 à 4 ans. 3 50
— — de 4 à 5 ans. . . . . . . 4 »
— — de 5 à 6 ans. 4 50
— — de 6 à 10 ans. . . . . . . 5 »
— EN PERCALE, garnis, de 2 à 3 ans. . . 6 »
— — garnis, de 3 à 5 ans. . . 9 »

Chemises de jour en madapolam pour enfants de 2 à 10 ans.

CHEMISES POUR ENFANTS de 2 ans. 3 50
— de 4 ans. . . . . 4 »
— de 5 ans. 4 50
— de 6 ans. 5 50
— de 7 à 10 ans. . . . . . . 6 »

Chemises de nuit en madapolam.

CHEMISES POUR ENFANTS de 3 ans. 4 50
— de 5 ans. . . . . 6 »
— de 7 ans. . . . . 7 »
— de 7 à 12 ans. . . . . . . 9 »

Devis de Layette de 600 fr.

	fr. c.	fr. c.
12 Chemises batiste unies, 3 tailles. .	2 50 =	30 »
12 Brassières flanelle unies, 3 tailles.	2 50 =	30 »
12 — en piqué feston., 3 taill.	3 50 =	42 »
3 Ceintures en flanelle.	2 » =	6 »
3 — en toile	2 » =	6 »
12 Béguins unis, en batiste, 3 tailles.	» 75 =	9 »
12 Bonnets de nuit en piqué, festonn.	1 75 =	21 18
6 — linge, unis.	3 » =	9 »
3 — linge garnis.	5 » =	15 »
3 — linge garnis.	8 » =	24 »
2 — garnis de Valenciennes. . .	17 » =	34 »
12 Fichus en mousseline.	1 » =	12 »
6 Bavoirs unis.	1 25 =	7 50
6 — festonnés.	2 50 =	15 »
4 Douzaines couches en toile.	22 » =	88 »
6 Langes molleton de laine.	5 » =	30 »
6 — en piqué	3 50 =	21 »
2 Robes longues en brillanté	15 50 =	31 »
1 Robe longue à tablier, broderie et dentelle.		38 »
1 Pelisse cachemire doublée soie.		48 »
1 Capeline assortie.		16 »
1 Voile.		2 »
6 Taies d'oreiller unies.	4 50 =	27 »
6 Draps unis	5 50 =	33 »
		600 »

LINGERIE FINE.

Parures et Cols.

fr. c.
TOILETTES, toile Hollande, piquées à la main. . . 4 50
— — fine, piquées à la main. 6 »
— avec coins brodés ou guipure. 7 50

fr. c.
TOILETTES, guipure fantaisie 7 75
— avec cols Van Dyck. 9 75
— entre-deux Valenciennes et broderies. 11 75
— — brodés et Valenciennes . . 15 50
— toile avec application Valenciennes. . 18 »
— — point gaze. . . . 28 »
— habillé point de Venise. . . . . 50 »
— application riche. . . . . 70 »
RICHE TOILETTE, point gaze, dc. . . . . . 70 à 300 »
PARURES batiste brodée, bords à jour. 11 50
— — très-riches. 14 50

Corsages.

CORSAGES nansouk, à plis creux, avec cols et manches en toile, piqués à la main. 9 50
— nansouk, entre-deux brodés garnis de dentelle Cluny. 12 75
— nansouk, entre-deux brodés et garnis Valenciennes. 15 50
— nansouk, à plis, cols et manches, toile brodée, et piqués à la main. 13 50
— mousseline, entre-deux brodés, garnis Valenciennes. 16 50
Une série de CORSAGES riches, de. . . . . 18 à 30 »

Mouchoirs.

MOUCHOIRS BATISTE, OURLETS A JOUR » 95 1 25 1 60
— — — 2 » 2 50 3 50
— — — 4 50 5 50 » »
— — avec chiffres brodés. 1 10
— — — . . 1 60 2 10
— à quatre coins brodés, fleur naturelle, ourlets à jour. 2 90
— ourlets à jour, linon batiste, brodés à guirlandes et coins 6 75
— linon brodé. . . . . 9 »
— batiste, broderie suisse. 10 50
— brodés et festonnés. 16 50
Série de jolis MOUCHOIRS brodés pour mariage, de . . . . 20 à 100 »
MOUCHOIRS entre-deux Valenciennes. 16 50
— — et garnis Valenciennes. . . 19 »
— — — 21 50 25 »
— application. . . . . . . 18 » 28 » 35 »
Une série de très-riches, de. . . . . 40 à 150 »
MOUCHOIRS point gaze. . . . . 35 » 70 »
Série de MOUCHOIRS riches, point gaze, de. 70 à 300 »

DENTELLES.

fr. c. fr. c.
TOILETTES dentelle, point gaze, de. . . 40 » à 300 »
— application, de . . . . 25 » à 100 »
COLS, point gaze, de. . . . . 6 75 à 40 »
— application, de. . . . . 5 » à 30 »

Valenciennes de Courtrai.

VALENCIENNES pour garnitures de layettes, de . . . . . » 50 à 1 »
— pour garnitures de chemises, de. . . . . 1 » à 2 50
— de Bruges, réseau rond pour garnitures de jupons et peignoirs, de 1 50 à 3 50
— d'Ypres pour garnitures de mouchoirs, robes et fichus, de . . . . . 3 50 à 30 »

fr. c. fr. c.
MALINES pour bonnets, de. . . . . . . » 75 à 3 »
— pour garnitures, de. . . . . . 3 50 à 40 »

Dentelle Chantilly.

VOLANTS CHANTILLY, 0m25 de hauteur. . . . . . . 22 »
— 0m30 — . . . . 28 »
— 0m30 et 0m35 de hauteur. . 35 »
— 0m50 de hauteur. . . . 45 à 60 »
DENTELLE pour garniture de 0m10 à 0m15. . . . . 16 50

Volants application Bruxelles.

0m25 hauteur, de. . . . . 15 à 20
0m30 — de. . . . . 25 à 30
0m35 — de. . . . . 25 à 50
0m50 — de. . . . . 55 à 80
GARNITURES POUR CORSAGES, assortis au volant 10 à 25
POINTE APPLICATION, de. . . . . 300 à 700
BARBES — de. . . . . 20 à 60

Pointe dentelle Chantilly.

fr. fr.
POINTE, 7/4, de. . . . . 165 à 200
— 8/4, de. . . . . 200 à 800
CHALE oblong Chantilly pour être garni, de 75, 90 à 160
POINTE pour être garnie de deux volants de dentelle, de. . . . . 65, 80 à 150
fr. c. fr.
BARBES pour coiffures, de. . . . . 16 50 à 60
PETITS COLLIERS, dentelle Chantilly, de. 3 50 à 20
FANCHONS dentelle Chantilly, de. . . . . 13 50 à 50

Dentelle guipure noire.

f. c. f. c. f. c.
VOLANTS guipure, de 0m15 à 0m18, à. 2 40 2 90 3 75
— guipure, de 0m20, à. 4 50 5 50
— guip., 0m24 et 0m26, à 6f 75 7 50 8 75 10 50
— guip., genre fin et médaillon 12 50 15 50
GUIPURES pour garnitures, de 0m75, à 5 »

Guipure Cluny.

GUIPURE Cluny, de . . . . » 40 à 1 90
ENTRE-DEUX Cluny, de. . . . . » 60 à 2 »
— Cluny, deux têtes, de. . . . . 1 40 à 5 »

POINTES ET BOURNOUS EN VÉRITABLE DENTELLE DE LAMA.

(Breveté.)

	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
POINTES, à.	25	32	35	38	45	55	60	68
	75	78	80	85	90	95	100	105
	110	115	120	125	130	135	»	»

Châles réversibles, ce qui se fait de plus grand.

CHALES, à. 65f 90f 115f 130f 150f

Grandes rotondes en dentelle de Lama.

ROTONDES, à. 65f 90f 115f 125f 135f 150f

Bournous dentelle de Lama.

(Breveté.)

BOURNOUS, à. . 58f 65f 75f 90 100f 115f 125f 135

Bournous Yack.

BOURNOUS, à. 90f 100f 110f 145f 155f

COMPTOIR DE CHEMISES POUR HOMMES.

Depuis la création des GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, un comptoir de chemiserie sur mesure pour hommes a été établi; ses relations d'affaires et ses commandes se sont constamment agrandies; cela tient à l'excellente qualité des étoffes employées, à la coupe irréprochable, et aux soins donnés à tout ce qui est confection.

fr. c. fr. c
CHEMISES MADAPOLAM, bonne qual., plastron ou larg. plis avec ou sans col, au goût du client et sur ses mesures, de. 7 » à 7 75
— plis variés, devant percale, de. . . . . . . 8 » à 8 50
— plis plastron ou plis américains en toile, dc. . . 8 50 à 9 »
— plis fantaisie, devant toile . . . . 10 » » »
— — — riche, de. . . . . 11 » à 12 »
— devant plis à jour, de. . . . . 13 » à 15 »
CHOIX DE CHEMISES de soirées ou mariage, devant à jours ou brodé sur toile, de. . . . . 15 » 16 » à 18 »
— — riche de . . . . 20 » » 24 »
— toile devant fantaisie, la toile fine, de. . . . . . 14 » à 17 »
— brodées ou à jours, de. . . . . 20 » à 25 »
CHOIX CONSIDÉRABLE DE DEVANTS CHEMISES en percale, toile et brodées sur toile, que l'on peut envoyer à choisir.
DEVANTS CHEMISES percale, variés de dessins, de. . . . . . . » 95 à 1 75
— en toile fantaisie, de . . . . 2 25 à 3 50
— riches fantaisies, de . . . . 4 » à 6 50
— brodés et à jours, de. . . . . 6 » 7 » 8 » à 18 »
CHEMISES DE NUIT cretonne forte et très-larges, sur 1m25 de long, de. 7 50 à 8 50

fr. c. fr. c.
CHOIX IMMENSE DE CHEMISES FLANELLE, fantaisie, jolies dispositions, très-belle qualité, de. . . . . 12 » à 14 »
GILETS, PANTALONS, CEINTURES ET PLASTRONS en flanelle de santé, blancs et couleurs.
CAMISOLES, CHEMISETTES ET CALEÇONS de dames, en très-belle flanelle douce.
GILETS FLANELLE pour dames, formant la taille, décolletés, manches courtes et festonnées, toutes tailles. . . . . 9 50 et 10 50
CHEMISES pour enfants toutes tailles.
GRAND CHOIX DE CRAVATES BLANCHES, unies, brodées et à jour pour soirées et mariage, en satin moire, taffetas et batiste. . . . . . 2 » à 3 75
CRAVATES BLANCHES, unies et façonnées, pour livrée et cochers de 1 25 à 2 25
PEIGNOIRS ÉPONGE, avec manches, bordés en couleur, pour bains (étoffe anglaise), longueur, 1m40 et 1m50, à. . . 19 » à 20 »

P.-S. Pour les mesures des chemises, nous envoyer: 1°. La grosseur de l'encolure, du bouton à la boutonnière. 2°. La longueur de l'épaulette, prise du col à la naissance du bras. 3°. La longueur du bras, épaulette et manchette comprises. 4°. Largeur de la poitrine, prise entre les bras. 5°. Largeur de la poitrine, prise sous les bras. 6°. Longueur du devant, à partir du haut de l'épaulette. 7°. Longueur de la chemise par derrière. — Nous adresser de préférence une chemise de modèle, en nous indiquant les rectifications s'il y a lieu. — Indiquer quelle forme de col on désire.

COMPTOIR DES CHALES.

CACHEMIRES FRANÇAIS.

Les châles carrés et longs, mis en vente dans les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, sortent des premières manufactures de *Paris*, lesquelles ont *seules*, à juste titre, une supériorité universellement reconnue, due au bon goût des dessins et à l'excellente fabrication du tissu. On trouve dans nos Magasins les châles carrés et les châles longs, depuis le prix le plus modeste jusqu'au prix le plus élevé. Ces faits, bien connus du public, ont assuré une vente si considérable, tant en gros qu'en détail, qu'il n'est pas de maison de commerce ou l'on trouve une aussi grande variété de nouveauté récente que dans nos Magasins. A ces avantages vient encore s'ajouter un *bon marché* tellement incontestable, que nous engageons toutes les dames à juger et à comparer nos châles avec tous ceux qui pourront leur être offerts ailleurs.

Nous avons absolument exclu de nos comptoirs de cachemires français la vente des es à *tissus lisses*, c'est-à-dire non *croisés ;* c'est une fabrication économique, ayant pour but de faire paraître les châles plus fins, mais dont on ne peut garantir l'usage sans tromper le public.

Nous expédions *à condition*, à toutes les personnes qui nous en font la demande, un choix de nos cachemires français, des Indes et de fantaisie.

Carrés rayés.

	Grandeur.		fr.		fr.
1re série. CARRÉS RAYÉS, tout laine	1m80,	de	8	à	12
2e — — (type de l'Inde), tout laine	1m80,	de	15	à	20
3e — — laine fine extra	2m00,	de	25	à	60
4e — — cachemire extra	2m00,	de	70	à	100
CARRÉS PALMES ET BOUQUETS, avec ou sans rosaces	1m80,	de	15	à	40
— — fonds pleins, avec ou sans rosaces	2m80,	de	20	à	60

Châles Stellas.

CHALES STELLAS	1m80,	de	10	à	20
CHALES BRODÉS CACHEMIRE (type de l'Inde), cachemire pur (fonds noirs) broderie couleur	2m00,	de	35	à	90

Châles carrés à galerie et tapis.

1re série. CARRÉS A GALERIE ET TAPIS, tout laine	1m80,	de	12	à	20
2e — — laine cachemire	1m80,	de	25	à	50
3e — — (type de l'Inde)	2m00,	de	60	à	100
4e — — (cachemire pur), bon marché extraordinaire, affaire exclusive (aux GRANDS MAGASINS DU LOUVRE)	2m00,	de	100	à	150
5e série. CARRÉS A GALERIE ET TAPIS, cachemire pur, ce qu'il existe de plus fin, correspondant comme types et qualités à nos beaux Châles longs	2m00,	de	200	à	500

Châles longs rayés.

	fr.		fr.
1re série. LONGS RAYÉS, tout laine, très-grands, de	15	à	30
2e — — (type de l'Inde), de	40	à	80
3e — — cachemire extra, de	90	à	200
LONGS fonds pleins (bouquets et palmes), toutes couleurs, de	25	à	90
LONGS brochés soie, bouquets Pompadour, de	15	à	20

Longs à galerie et tapis.

1re série. LONGS A GALERIE ET TAPIS, tout laine, de	29	à	60
2e — — laine cachemire (types de l'Inde), de	70	à	200
3e — — (affaire exceptionnelle, cachemire pur), haute nouveauté, propriété du LOUVRE, de	95	à	200
4e — — cachemire pur, grandes réductions, de	225	à	400
5e — — cachemire pur, ce qu'il existe de plus fin, et dont les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE ont seuls le monopole pour la vente de ces réductions extraordinaires, de	500	à	1000

CACHEMIRES DES INDES.

L'emplette d'un cachemire des Indes est toujours une affaire considérable, toute relation gardée ; il n'est guère de femme qui n'en possède au moins un, et, comme on ne peut renouveler fréquemment cette acquisition, il importe de la faire dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons voulu offrir à toutes les familles, en vue de la composition des corbeilles de mariage, un choix exceptionnel de cachemires longs ou carrés, comme de cachemires rayés, destinés aux toilettes et aux fortunes modestes. On sait qu'aujourd'hui toutes les corbeilles de mariage contiennent un cachemire rayé accompagnant le cachemire à haute bordure, ou le remplaçant quand on n'a pu acquérir celui-ci.

Nos cachemires de l'Inde sont cotés aux prix les plus avantageux, car nous suivons pour cet article la règle invariable appliquée à toutes les affaires que nous traitons : gagner peu, pour vendre beaucoup. Nous renouvelons sans cesse nos approvisionnements, et pouvons ainsi mettre à la disposition des acheteurs les dessins les plus nouveaux, tout en les préservant de quelques excentricités de mauvais goût et de durée éphémère, dont le plus sûr résultat est d'indiquer la date du châle, et de lasser promptement la personne qui le possède.

Nous nous attachons principalement à choisir les dessins les plus élégants parmi les plus nouveaux, mais en recherchant l'élégance solide, qui se compose, d'une part, de la grâce du dessin, et, d'une autre, des teintes harmonieusement fondues et savamment distribuées.

INDICATIONS DE QUELQUES PRIX :

LONGS A GALERIE, bonne qualité, jolis dessins	800	à	1,000 fr.
— belle qualité, dessins riches	1,100	à	1,700
— qualité fine, dessins riches	1,800	à	2,100
— qualité extra, dessins élégants	2,200	à	3,500 et au-dessus.
CARRÉS A GALERIE, bonne qualité, jolis dessins	575	à	800
— belle qualité, dessins riches	850	à	1,200
— qualité fine, dessins riches	1,250	à	1,600
— qualité extra, dessins élégants	1,700	à	2,200 et au-dessus.
LONGS RAYURE LARGE, très-bonne qualité	125	à	200 fr.
— qualité fine	225	à	300 et au-dessus.
CARRÉS BRODÉS CACHEMIRE (genre fantaisie)	250	à	325
— à galerie, dessins riches	450	à	600
— à galerie, dessins extra-riches	650	à	800

Assortiment très-varié de CHALES POUR JEUNES FILLES, *à bouquets et petites rayures, longs et carrés, de 70 fr. à 175 fr.*

CHALES FANTAISIE.

La clientèle élégante, qui chaque saison fait ses emplettes de châles fantaisie dans les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, nous oblige à redoubler d'efforts pour mériter la sanction continue des véritables connaisseurs ; aussi les assortiments sont toujours faits avec le soin le plus scrupuleux, de manière à posséder les productions les plus nouvelles en marchandise de première qualité.

Châles d'hiver.

	fr.	c.		fr.	c.
CHALES carrés, 1m80, tartan laine fine	12	»	à	16	50
— carrés, 1m80, tartan laine cachemire	19	»	à	28	»
— carrés, 1m80, tissu nouveauté	17	50	à	25	»
— carrés, 1m80, tissu drapé	22	»	à	25	»
— carrés, 1m80, tissu vigogne	24	»	à	28	»
— carrés, 1m80, double face nouveauté	42	»	à	48	»
— longs, 1m80, tartan laine fine (écossais)	25	»	à	38	»
— longs, 1m80, tartan laine cachemire	35	»	à	49	»
— longs, 1m80, tartan laine cachemire (anglais)	48	»	à	55	» et au-dessus
— longs, 1m80, tissu nouveauté	38	»	à	48	»
— longs, 1m80, tissu vigogne	42	»	à	50	»

En toute saison la maison possède de grands assortiments de CHALES ET PLAIDS ÉCOSSAIS, *article pour le voyage, 29 francs et au-dessus.*

Châles d'été.

	fr.	c.		fr.	c.
CHALES carrés barége, chaly, crêpe indien	6	75	à	13	50
— carrés barége, satinés et tissu, nouveauté	14	»	à	22	»
— carrés soie, nouveauté	29	»	à	45	»
— carrés soie, haute nouveauté riche	50	»	à	110	»
— carrés grenadine soie, nouveauté	27	»	à	42	»
— carrés grenadine soie, haute nouveauté riche	48	»	à	100	»
— carrés grenadine soie, brodés, nouveauté riche	65	»	à	175	»
— carrés Écosse, imprimés, 1m80, nouveauté	10	75	à	22	»
— longs Écosse, imprimés, nouveauté	19	»	à	45	»
— longs barége, satinés, nouveauté	22	»	à	35	»
— carrés brodés (soie noire), 1m60, sur cachemire Écosse non frangé	14	75	à	25	»
— carrés brodés (soie noire), 1m70, sur cachemire Écosse non frangé	21	»		38	»

	fr. c.	fr. c.
CHALES carrés brodés (soie noire), $1^{m}70$, sur cachemire Écosse non frangé, dessins riches	40 »	75 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}60$, sur cachemire pur	70 »	110 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}70$, sur cachemire pur	100 »	200 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}60$, cachemire Écosse, frange soie	18 50 à	38 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}70$, cachemire Écosse, frange soie	29 »	48 »
CHALES carrés brodés (soie noire), $1^{m}70$, cachemire Écosse, frange soie, dessins riches	55 »	95 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}60$, cachemire pur, frange soie	85 »	130 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}70$, cachemire pur, frange soie	125 » à	250 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}60$, grenadine soie, frange soie	45 » à	75 »
— carrés brodés (soie noire), $1^{m}70$, grenadine soie, frange soie, dessins riches	85 » à	150 »

CHALES POUR DEUIL.

Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, voulant obtenir le prix de revient le plus réduit de cet article pour en faire profiter l'acheteur, font fabriquer tous leurs tissus qui sont de qualité supérieure, et n'emploient que les meilleures teintures, en ayant soin que les noirs de leurs châles soient toujours identiques à ceux des étoffes pour robes.

	fr. c.	fr. c.
CHALES carrés, mérinos, $1^{m}80$, belle qualité	8 75 à	12 »
— carrés, mérinos, — qualité fine	13 » à	20 »
— carrés, mérinos, — qualité extra-fine	22 » à	29 »
— carrés, mérinos, $2^{m}00$, qualité extra-fine	17 50 à	35 »
— longs, mérinos, $1^{m}80$, bonne qualité	19 » à	27 »
— longs, mérinos, — qualité fine	29 » à	38 »
— longs, mérinos, — qualité extra-fine	39 » à	58 »
— longs, mérinos cachemire, — qualité supérieure	60 » à	90 »
— carrés, cachemire pur, — qualité supérieure	55 » à	90 »
— longs, cachemire pur, — qualité supérieure	90 » à	180 »
— carrés, cachemire Écosse, — bonne qualité	8 » à	11 »
— carrés, cachemire Écosse, — qualité fine	12 50 à	17 »
— carrés, cachemire Écosse, — qualité extra-fine	18 50 à	25 »
— longs, cachemire Écosse, — bonne qualité	17 50 à	24 »
— longs, cachemire Écosse, — qualité fine	27 » à	35 »
CHALES longs, cachemire Écosse, — qualité extra-fine	38 » à	50 »
— longs, cachemire Écosse, — qualité supérieure	55 » à	75 »
— carrés, grenadine de Paris, 4 franges laine, $1^{m}80$	13 75 à	19 »
— longs, grenadine de Paris, $1^{m}80$	21 » à	32 »
— longs, grenadine de Paris, frange soie, $1^{m}80$	35 » à	42 »
— carrés, barége, unis et satinés, $1^{m}80$	8 50 à	15 75
— longs, barége, unis et satinés	19 » à	32 »

CHALES AVEC OURLETS, simulant le châle long, forme adoptée pour le remplacer pendant les chaleurs; il en a la richesse moins le poids.

	fr. c.	fr. c.
CHALES CARRÉS, $1^{m}70$, ourlets grenadine de Paris	19 50 à	35 »
— $1^{m}80$, — —	21 » à	38 »
— $1^{m}70$, — Byzantine, étoffe nouvelle	27 » à	35 »
— $1^{m}80$, — — —	29 » à	45 »

Collection complète des nouveautés pour demi-deuil dans tous les genres.

FOULARDS, FICHUS ET CRAVATES.

	fr. c.	fr. c.
FOULARDS de Lyon, $0^{m}90$, qualité supérieure	3 90 à	5 50
— de l'Inde, $0^{m}90$, qualité extra	5 90 à	7 50
— — $0^{m}90$, qualité extra-forte	7 75 à	9 50
— croisé anglais, $0^{m}80$, dessins nouveaux, pour corsage Garibaldi	5 90 à	7 50
— Surah, $0^{m}70$, unis et fantaisie, 1re qualité	5 90 à	6 75
— batiste, vignette imprimée, 1re qualité	2 25 à	3 »
— damassé anglais, blancs et couleurs	4 50 à	6 50
CACHE-NEZ soie croisée, $0^{m}90$, unis et fantaisie	9 50 à	14 75
— — $0^{m}90$, haute nouveauté	18 50 à	32 »
— laine douce	2 75 à	4 75
— laine douce et cachemire, grande taille	5 75 à	12 50
— cachemire broché, grande taille	10 75 à	17 50
— cachemire Écosse et cachemire pur *unis*, longs et carrés	4 90 à	24 »
FICHUS soie, unis, toutes couleurs	1 90 à	4 75
— soie, fantaisie	1 90 à	3 25
— soie, fantaisie, haute nouveauté	3 60 à	5 50
CRAVATES pour dames, nouveauté	» 75 à	1 45
ÉCHARPES pour dames, ruban, nouveauté	1 25 à	2 40
— pour dames, haute nouveauté	2 75 à	4 90
— pour dames, extra-riche, nouveauté	5 50 à	6 75 et au-dessus.
CRAVATES pour hommes, écharpes, nouveauté	3 90 à	5 75
— pour hommes, écharpes riches, nouveauté	6 50 à	9 75
— pour hommes, forme moscovite, nouveauté riche	2 75 à	3 25
— pour hommes, forme La Vallière, nouveauté	1 25 à	2 90
COLS-CRAVATES (étoffes soie noire), toutes les formes	1 25 à	4 90
Assortiment complet de **CRAVATES CARRÉES ET LONGUES**, en $0^{m}75$, $0^{m}80$ et $0^{m}90$ et $1^{m}80$ les longues; en taffetas, satin, sergé, serge d'Alger, royale et Ratzimir noirs, toutes les qualités	4 90 à	17 50
CHALES D'ENFANTS carrés, tartan laine fine, 1^{m}, $1^{m}20$ et $1^{m}50$	4 90 à	14 50
— longs, tartan laine fine, 1^{m}, $1^{m}20$ et $1^{m}50$	13 75 à	19 50
— carrés, Barége, Bagnos franges bouclées, toutes couleurs unies, $0^{m}90$, 1^{m}, $1^{m}10$, $1^{m}20$ et $1^{m}50$	2 90 à	7 50
Une très-grande variété d'articles tricotés en laine et en soie, haute nouveauté, **COIFFURES, FANCHONS ET FICHUS**, toutes les formes nouvelles	2 90 à	9 75 et au-dessus.

COMPTOIR DE DRAPERIE.

LES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, fabriquant les divers produits qu'ils mettent en vente, peuvent offrir toutes les nouveautés à un bon marché qui ne saurait être porté plus loin par aucune maison.

DRAPERIE POUR HOMMES.

	f. c.	f. c.
DRAP NOIR, pour paletots et habits, Elbeuf et Sedan, belle qual., de	15 » à	25 »
— Sedan, qualité supérieure, de	26 » à	31 »
SATIN NOIR, pour pantalons, bonne qualité, de	14 50 à	25 »
ÉLASTICOTINE NOIRE, pour pantalons, étoffe très-belle et très-solide, de	19 » à	25 »
DRAP NOIR, ouatine, édredon, duité, épinglé, moskovienne et autres, de	10 50 à	25 »
DRAP ÉDREDON, envers fourrure, noir et couleur, ce qui se fait de plus beau, à	23 »	» »
CASIMIR NOIR, pour gilets, dans tous les prix.		

Nouveautés pour pantalons.

	f. c.	f. c.
DRAP FANTAISIE, de fabr. franç., cuirs de laine, largeur $1^{m}35$, de	10 50 à	14 50
— haute nouveauté, qualité supérre, larg. $1^{m}40$, de	15 » à	25 »
DRAP CHEVIOT anglais, pour pantalons et costumes complets, largeur $0^{m}75$, de	7 50 à	13 50
— haute nouveauté, qualité supérre, largeur $1^{m}40$, de	12 50 à	25 »

Pardessus d'hommes.

	f. c.	f. c.
DRAP BRUT OU MELTON anglais, largeur $1^{m}40$, de	13 50 à	20 »
DRAP CHINCHILLA, édredon, satiné et ondulé, en toutes nuances, belle qualité, de	15 » à	28 »

Étoffes pour gilets.

	f. c.	f. c.
GILETS de laine, laine et soie, unis et à petits dessins, le gilet par $0^{m}75$, de	4 75 à	14 50
SOIERIE NOIRE ET FANTAISIE en tous genres.		
GILETS BRODÉS, en casimir noir et piqué blanc.		
GILETS PIQUÉS, anglais et français, à petits dessins, le gilet par $0^{m}75$, depuis		2 90
PIQUÉ BLANC, dans tous les prix.		
VELOURS DE SOIE, nouveauté, le gilet, par $0^{m}75$, de	12 50 à	25 »

Costumes d'enfants.

	fr. c.	fr. c.
DRAP UNI et mélangé, largeur $1^{m}30$, de	6 75 à	15 »
— chinés, reps, jaspés et rayés, de	8 75 à	14 50
VELOURS DE COTON, noir, uni, largeur $0^{m}55$, de	3 50 à	5 50
— gris et marron, mille côtes, largeur $0^{m}75$, à	4 75	4 90

Coutils.

Choix considérable de **COUTILS**, pur fil, pour costumes d'hommes et d'enfants, largeur $0^{m}60$ et $0^{m}70$, à 1 fr. 45, 1 fr. 95, 2 fr. 45 et au-dessus.

	fr. c.	fr. c.
COUTIL fantaisie français, belle qualité, largeur $0^{m}70$, de	2 90 à	4 90
— — anglais, — — de	5 90 à	6 75
— gris, écru et blanc dans tous les prix.		
— satin, côtelé, toile impériale, natté anglais, de	5 50 à	6 75
NANKIN DES INDES.		
VELOURS DE COTON, côtelé, nuances variées, pour costumes de chasse, de	3 50 à	5 75
— uni, noir et marron, belle qualité, de	5 90 à	7 50
— uni, noir, pour paletots, largeur $0^{m}70$, ce qui se fait de plus beau, de	10 50 à	12 50
VELOURS ANGLAIS, trame soie, en toutes nuances, pour robes, largeur $0^{m}50$, de la plus belle qualité, à	» »	6 50

DRAPERIE POUR CONFECTIONS DE DAMES ET D'ENFANTS

f. c. — f. c.

DRAPS AMAZONES, noirs et coul., bonne qual., larg. 1m30 et 1m40, de . . . 8 50 à 18 »
DRAP BAIGNEUSE, fond blanc et de coul., rayures variées, larg., 1m30, à . . . 6 75 — 7 50
DRAPS SULTANES, casimirs, unis et mélangés, en toutes nuances et dans tous les prix.
— gris rayés et à carreaux, *article spécial pour robes de chambre*, largeur 1m35, à . . . 7 75 » »
Un choix considérable de **MOLLETONS ET VELOUTINES RAYÉS**, pour vestes d'appartement et robes de chambre, largeur 1m30, à . . . 6 75 — 7 75 — 9 50
MOLLETONS, à pois, de toutes nuances, de . . . 9 50 à 12 50
— double face, à fond de couleur, mouchetés et rayés, largeur 1m35, de . . . 13 50 à 16 50
VELOURS DE LAINE, moucheté, haute nouveauté, de . . . 15 » à 18 »
PIQUÉS DE LAINE, molletonnés, nuances unies et à rayures, largeur 1m30, de . . . 10 50 à 13 50
VELOURS DE LAINE, *écossais*, pour manteaux de voyage et robes de chambres d'hommes, largeur 1m35, à . . . 10 50 » »
DRAPS VELOURS, nuances unies et mélangées, largeur 1m35, depuis . . . 8 50 » »
— — licence Montagnac, largeur 1m40, de . . . 13 50 à 20 »
— — Montagnac, belle qualité, — . . . 20 » à 25 »
DRAPS CACHEMIRE, ce qui se fait de plus beau, — . . . 25 » à 29 »
— chinchilla, chinés, veloutés, largeur 1m40, de . . . 15 50 à 19 »
— peau d'agneau, bouclés cachemire, article très-épais et très-chaud, nuances mélangées, de . . . 23 » à 29 »

fr. c. — fr. c.

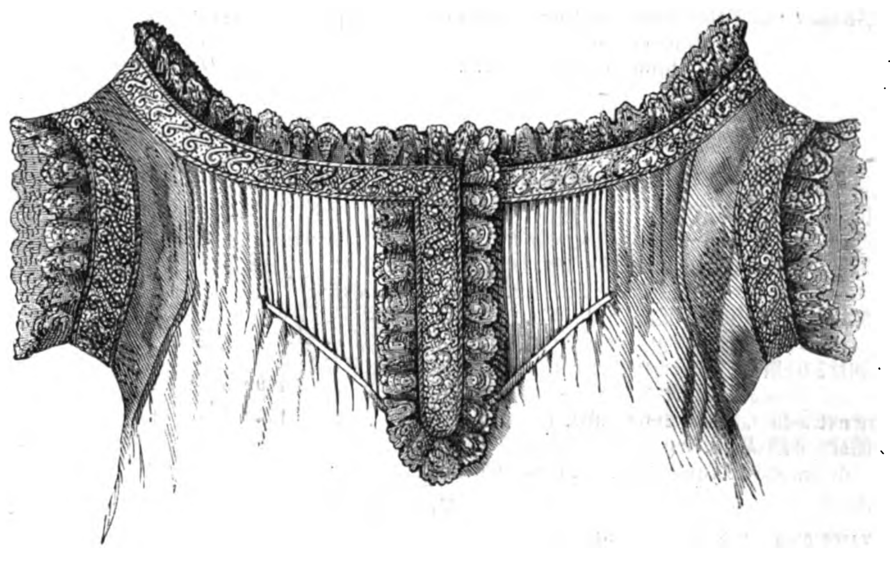
DRAPS noirs, façonnés, tels que duités, articulés, épinglés, armurés et autres, de . . . 9 50 à 25 »
— façonnés, truités et articulés, nuances nouvelles, de . . . 15 » à 25 »
— édredons unis, envers cachemire, en toutes nuances, à . . . 23 » » »
— astrakan noir et peau de loutre, des premières fabriques de Leipzig et de Berlin, qualités extra, largeur 1m40, de . . . 27 » à 45 »
SEALKSKIN anglais, noir et à deux couleurs, peau de singe, belle qualité, depuis . . . 7 50
DRAPERIE, haute nouveauté, pour sorties de bal.
MOLLETONS, VELOURS DE LAINE BLANCS, unis et façonnés.

FLANELLES DE SANTÉ.

fr. c. — fr. c.

FLANELLE lisse, pure laine, largeur 0m70, de . . . 1 75 à 2 50
— chiffon, bonne qualité, de . . . 2 50 à 3 90
— — qualité supérieure, de . . . 4 10 à 6 50
— — cachemire extra, de . . . 6 50 à 8 50
— — genre fort, largeur 0m80, de . . . 3 10 à 6 50
— de dame, tissu fin, bonne qualité, de . . . 2 90 à 5 50
— mousseline, — — . . . 2 75 à 6 50
— de couleur, de . . . 2 50 à 4 50
— mousseline, de couleur, de . . . 3 25 à 4 50
— écrue, lisse et croisée, *garantie irrétrécissable*, depuis . . . 3 50 » »
— croisée, chiffon, pure laine, largeur 0m65, de . . . 1 95 à 2 90
— — qualité supérieure, largeur 0m70, de . . . 3 10 à 4 50
— — qualité extra, de . . . 4 50 à 7 50
— — très-forte, largeur 0m80, depuis . . . 3 50 » »
MOLLETONS BLANCS, pure laine, bonne qualité, largeur 0m60 et 0m70, de . . . 2 75 à 4 50
— layette extra, peau d'agneau, de . . . 4 50 à 6 50
FLANELLES GAUFRÉES, FLANELLES MOLLETONS, blanches et de couleur, pour jupons.
MOLLETON, pour parquets, depuis 1 fr. 95.
SERGES ET ANACOSTES, en toutes nuances, pour rideaux.
MÉRINOS NOIR, chaine double pour vêtement.
SATIN DE CHINE, pour doublures.





PALETOT DU MATIN EN NANSOUK. — (COMPTOIR DE LINGERIE. — TROUSSEAUX.) — CHEMISE RÉCAMIER EN BATISTE.

Entre-deux de Valenciennes, et garni de Valenciennes, de 30 à 40 fr.

Entre-deux de Valenciennes, et garnie d'une haute Valenciennes, de 80 à 125 fr.

COMPTOIR DE TOILE.

Les toiles mises en vente sont livrées au public sous la responsabilité des GRANDS MAGASINS DU LOUVRE ; ces toiles sont de qualité irréprochable, et de nature à satisfaire les maîtresses de maison les plus rigoureuses et les plus exigeantes sur ce point ; les directeurs en sont tellement certains, qu'ils s'engagent à rembourser toute personne qui n'en serait pas satisfaite.

Toile pour Chemises.

	Largeur.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.
TOILE BLANCHE Cretonne pur fil . . .	0m80	1 60	1 75	1 90	2 »	à	4 »
— — —	0m90	1 75	1 90	2 15	2 50	à	5 »
— Cholet et Cambrai pur fil . .	0m80	1 25	1 40	1 55	1 70	à	3 »
— — —	0m90	1 50	1 75	2 »	2 50	à	5 »
— Cambrai pur fil . . .	0m90	2 50	3 »	4 »	5 »	à	8 »
— Irlande pur fil . . .	0m90	2 »	2 25	2 75	4 »	à	6 »
— Pour chemises d'enfants . .	0m65		» 85	» 95	1 10	à	1 40
— — — .	0m70		1 »	1 15	1 40	à	2 25
BATISTE pour chemises . . .	0m82	2 50	3 50	5 »	6 »	à	12 »
DEMI-BLANCHE Cretonne pur fil . . .	0m80	1 60	1 75	1 90	2 »	à	2 50
— — —	0m90	1 65	1 85	2 05			
— de Fresnay pur fil . . .	0m78	1 »	1 10	1 15			
— — —	0m80	1 10	1 25	1 45			
— — —	0m90	1 15	1 30	1 55			
ÉCRUE Cretonne pur fil . . .	0m80	1 30	1 40	1 50	1 65	à	2 »
— Alençon pur fil . . .	0m78	» 85	» 95	1 10	1 25		
— — —	0m80	1 »	1 15	1 30	1 50		
— — —	0m86	1 25	1 45	1 65			

Toile pour Draps avec surjet.

	Largeur.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.
TOILE DE MÉNAGE blanche pour petits draps . . .	0m90	1 65	1 75	1 90	à	2 15
CRETONNE BLANCHE pour petits draps . . .	0m90	1 75	1 90	2 15	à	2 50
TOILE CRETONNE demi-blanche . . .	0m90	1 60	1 75	1 90		
— fil blanchi, extra-forte . . .	0m86	1 45	1 60	1 75		
— — plus fine . . .	0m86	1 50	1 60	1 75	à	2 »
TISSAGE chanvre demi-blanc, ce qui se fait de plus lourd . . .	0m90	1 85	2 »	2 15		
TOILE ÉCRUE d'Alençon (lin) . . .	0m88	1 30	1 40	1 60		
— pur chanvre . . .	0m88	1 40	1 55	1 70		
TOILE DE MÉNAGE blanche, pour grands draps . . .	1m05	1 75	1 85	1 95		
— blanche cretonne . . .	1m05	1 85	1 95	2 10	à	2 50
— demi-blanche cretonne . . .	1m05	1 75	1 85	2 05		
— fil blanchi extra-fort . . .	1m00	1 70	1 80	2 »		
TISSAGE chanvre demi-blanc . . .	1m05	2 »	2 20	2 40		
TOILE FINE d'Alençon . . .	1m00	1 70	1 80			
— **ÉCRUE**, pur chanvre . . .	1m00	1 80	1 95	2 10		
TOILE CRETONNE blanche, pour grands draps . . .	1m20	2 25	2 40	2 60	à	4 »
— demi-blanche, pour grands draps .	1m20	2 15	2 25	2 50	à	3 »

		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
TOILE CRETONNE écrue, pour grands draps.	1m15	2 05	2 15	2 25	
TOILE de Hollande extra fine, pour grands draps.	1m20	3 50	4 »	5 »	
TOILE CRETONNE blanche, pour grands lits carrés.	1m50	3 50	4 »	5 » à	7 »

Toile pour Draps sans couture.

TOILE CRETONNE	Largeur.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
de Lisieux, pour draps sans couture.	1m80	4 25	5 25	6 »	7 » à	20 »
— — —	2m10	4 50	4 75	5 »	5 50 à	8 »
de Courtrai, fil de main.	2m40	4 90	5 25	6 »	7 » à	20 »
TOILE DE COURTRAI, pour grands lits carrés. — — —	2m75 / 3m10	9 »	10 »	12 »	15 » à	20 »

LINGE DE MAISON, TROUSSEAUX.

Draps brodés (GRANDS LITS DE MAITRE).

	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
DRAPS pour grands lits, superbe toile de Courtrai, largeur: 2m40, larges ourlets à jours, magnifiques broderies au plumetis et point d'arme, avec riches écussons, le drap.		35	39	42 à	59
— broderie dans toute la largeur de la toile, le drap.	39	45	48	60 à	100
— brodés tout autour, le drap.			90	100 à	140

Draps à ourlets à jours (GRANDS LITS DE MAITRE).

	fr.	fr.	fr.
DRAPS CRETONNE, pur fil, tissage à la main, largeur: 2m40, sans couture, avec larges ourlets à jours, long.: 3m50, le drap.	19	23	26
— pur fil, tissage à la main, etc., — 3m75, —	22	26	29
— — — — 4m00, —	24	29	32
— — — — 4m50, —	26	32	35

Draps à ourlets piqués (GRANDS LITS DE MAITRE).

DRAPS TOILE CRETONNE, pur fil, tiss. à la main, larg.: 2m40, av. un surjet, larges ourl. piq. à la main, long.: 7m00, le drap.	19	23	26
— pur fil, tissage à la main, etc., — 7m50, —	22	26	29
— — — — 8m00, —	24	29	32
— — — — 9m00, —	26	32	35

Accessoires : MAGNIFIQUES CHIFFRES brodés au point de plume, pour draps et taies d'oreillers. . . . . hauteur :	0m05	1f 50 le chiffre.	
— Magnifiques chiffres, etc. . . . . . —	0m10	3 50	—
— — — —	0m15	8 »	—
— — — —	0m20	10 » à	15f »
— COURONNES : Même prix que les chiffres.			

Draps (POUR PETITS LITS).

		fr. c.	fr.	fr.	fr.
DRAPS TOILE CRETONNE, surjets et ourlets ordinaires, largeur 2m10, longueur 6m75.	la paire,	22 50	27	30 à	35
DRAPS toile creton. p. pet. lits, lar. 1m80, long. 6m50 / — de pensions, larg. 1m80, long. 6m50.	—	18 50	21	23	25
DRAPS DE DOMESTIQUES, toile blanche ou demi-blanche, larg. 1m80, long. 3m25.	—	19 »	22	24	»
DRAPS D'ENFANTS (layette), avec un joli chiffre brodé au plumetis, ourlets à jours, toile de Courtrai extra-fine, long. 2m00, larg. 1m20.	le drap,	10 »	12	»	»
DRAPS D'ENFANTS, comme ci-dessus, avec volants de batiste de Valenciennes, long. 2m00, larg. 1m00	—	15 à	18	»	»

Taies d'oreiller.

	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
TAIES D'OREILLER (toile pur fil de Bretagne), fermées à boutons, cousues à la main. 2 25 2 50 2 75	3 »	4 »	5 » à	7 »
— (toile de Courtrai, fil de main), à ourlets à jours (article extrêmement soigné). . . . 4 50 5 50	7 »	8 »	9 » à	12 »
— (en magnifique toile de Holl.), garnie de riches volants à jours, en batiste pur fil, à un volant. .		5 50	6 75 à	7 75
— — — à deux volants.	» »	» »	8 75	9 75
— avec applic. en toile de Courtrai, article nouveau.	5 50	6 90	8 75 à	10 »
— brodées, assorties à nos draps brodés dans tous les prix.				

Linge d'office. — Tabliers.

	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
TABLIERS de valet de chambre, toile filée et tissée à la main, largeur 1m05, longueur 1m15.	1 90	2 25	2 50	3 »	3 25
— hommes, toile bleue, largeur 1m50, longueur 1m15.	1 90	2 25	2 50	3 »	» »
— femme de chambre, toile blanche fine, avec une bavette, forme bretonne.	2 50	3 »	3 50	4 »	
— cuisine, toile écrue, pur chanvre, ceinture busquée (longueur 0m95).	1 50	1 75	2 »	2 25	
— cuisine, toile blanche, ceinture busquée. . .	1 60	1 85	2 25	» »	
— toile bleue, pour femme	1 50	1 75	2 »	» »	
— cotonnade de couleur pour femme	1 90	2 25	2 50	» »	
— de groom.	2 »	2 25			
— de chef, toile blanche.	1 55	1 75	2 »	» »	
— de chef, toile chanvre demi-blanc.	1 60	1 90			
— de chef, toile chanvre écru.	1 35	1 50	1 75	» »	
ENVELOPPES de linge en treillis de chanvre, 1m80 carrés.	5 75	6 75	» »	» »	» »
— — 2m00 —	7 50	8 50	» »	» »	» »

Serviettes et Linge d'office (TOUT OURLÉ).

SERVIETTES à liteaux rouges, toile d'Alençon, la serviette. . . .			» 50	» 60	» 75
— liteaux rouges, plus belles, la douzaine			10 »	11 »	12 »
— blanches, à liteaux blancs, bleus et rouges, la douzaine	8 »	9 »	10 »	12 »	14 »
LINGE OUVRÉ (connu sous le nom de linge du Béarn), pur fil de main, largeur 0m70, la serviette.			1 35	1 45	» »

Torchons tout faits.

TORCHONS	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
ourlés, toile d'Alençon, long. 0m90, la douz.	5 25	5 75	6 50	» »	» »
ourl. toile pur chanvr. — 0m95, —	7 25	7 75	8 75	9 » à	12 »
— — — 1m00, —	8 »	8 50	9 25	10 » à	14 »

TORCHONS	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
toile légère p. cristaux. — 0m95, —	8 »	9 »	10 »	» »	» »
toile ouvrée, — 0m95, —	9 »	10 »	11 »	» »	» »
ESSUIE-MAINS					
toile demi-blanche, — 1m00, av. attac.	10 »	11 »	12 » à	15 »	» »
damassés de Panissière — 1m00, —	15 »	17 »	18 »	» »	» »

Toiles écrues des manufactures de Lille, du Mans, Lisieux et Vimoutiers.

	Largeur :	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
TOILE pour emballage.	1m10	» 45			
— pour torchons, pur lin. . . —	0m59	» 45	» 50	» 55	» 60
— — (plus forte). . . —	0m60 à 0m65	» 60	» 70	» 75	» 80
— — pur chanvre. . —	0m67 à 0m70	» 75	» 85	» 90	1 »
— — — —	0m75	1 »	1 15	1 25	
— — — demi-blanche, larg.	0m70	1 10	1 25		
— pour essuie-mains, écrue . . . . —	0m70	» 80	» 90	1 »	
— — demi-blanche . . . . —	0m70	» 90	1 »	1 20	
— — damassée . . . . . . —	0m70	» 75	» 85	» 95	1 05
— — — du Béarn . —	0m70	1 30	1 40		
TOILE pour tabliers pur chanvre.	Largeur : 0m88		1 15	1 30	1 45
— — plus forte . . . . —	0m88		1 35	1 50	1 60
— — demi-blanche . . . . —	0m90		1 60	1 75	1 90
— — pur chanvre. . . . . —	0m97		1 35	1 45	1 60
— — plus forte. . . . . —	0m97		1 55	1 75	1 90
— — demi-blanche . . . . —	1m00		1 70	1 85	2 »
— — pur chanvre. . . . . —	1m10		1 75	1 90	2 05
— — — —	1m15		1 90	2 10	2 25
TREILLIS écru, pur chanvre. . . . . —	0m88		1 45	1 60	
— — — —	1m00		1 55	1 75	2 »
TOILE Mantle Linen, pour robes et vêtements d'enfants, largeur : 0m85.			1 75	1 90	2 25 à 3 50
— grise pour housses et vêtements d'enfants, largeur : 1m05.		1 45 –	1 60	1 75	2 » à 3 »

Devis d'un beau Trousseau de 650 fr.

6	Paires de magnifiques draps sans couture à ourlets à jours.	270 »
12	Taies d'oreillers, toile fine de Courtrai.	60 »
6	— avec riches volants de batiste pur fil.	40 »
2	Douzaines de serviettes, œil de perdrix.	35 »
12	Tabliers de cuisine, longueur : 0m98.	24 »
6	Douzaines de torchons, longueur : 0m95.	48 »
2	Douzaines essuie-mains, blancs, longueur : 0m95.	26 »
4	Douzaines de serviettes damassées pour la table.	72 »
2	Nappes pour 6 personnes, longueur : 1m90, largeur : 1m70.	19 »
1	Nappe pour 12 personnes, longueur : 3m00, largeur 1m70.	16 »
1	Douzaine de mouchoirs toile.	15 »
12	Mouchoirs en batiste avec un joli chiffre brodé.	18 »
1	Enveloppe de linge en treillis.	7 »
	Le tout ourlé, marqué, chiffré et blanchi.	650 »

LINGE DE TABLE, UNI, OUVRÉ ET DAMASSÉ.

Linge uni.

	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
SERVIETTES DE MÉNAGE à liteaux bleus, blancs, lilas et rouges	9	10	11	13 à	15
— CRETONNE à liteaux bleus et blancs.	12	15	18	21 à	25
— — à liteaux bleus et blancs, extra-fines.	26	28	30 à	40	
NAPPES assorties de 4 à 40 couverts.					

Linge ouvré.

	long.	larg.		fr. c.	fr. c.	fr.	fr.	fr.
Dessins damier, damier fleuri, croix de Lorraine petite rayure, grand damier.	0m82,	0m69,	la douz.	12 75	13 50	15	18 à	25
	0m92,	0m72,	—	15 50	17 50	19	21	
	0m98,	0m75,	—	18 50	21 »	23	25 à	30

NAPPES, dessins assortis. . .	largeur 1m40	3f »	3f 50	4f »	
	— 1m70	3 90	4 50	5 » à	6f »
	— 2m05	5 »	6 »	7 » à	9 »
	— 2m40	8 »	9 »		

Dessin croix de Malte, parquet de Gand œil-de-faisan, grande rayure.	long. 0m92, larg. 0m70	15f	18f	21 à 25f
NAPPES, dessins assortis, largeur 1m70.		4f 90	5f 75	
— — — 2m10.		6 25	7 50	

NOTA. — *Les Nappes ouvrées se vendent au mètre et sont encadrées sur les lisières seulement.*

Accessoires : MOLLETON coton p. dessous de nappes, larg. 1m60	3 25	3 50	4 »
— laine mérinos . . . . — 1m50	8 50	9 50	
— laine ordinaire. . . . . — 1m90	8 25	8 75	

Nuances des laines : Vert foncé, bleu, ponceau et marron.

Linge damassé (FRANCE ET SAXE).

Il nous est impossible d'énumérer tous nos dessins, au nombre de 600 environ ; mais nous donnons, dans chaque série, le nom des dessins les plus avantageux.

1re Série. — Mauresque, pois, etc., Lis-Louvre, feuillage, la douz. de serviettes 19 »

NAPPES encadrées, de toutes les longueurs, largeur 1m70, le mètre. 4 50

— — — 2m00. Cette dernière largeur est encadrée sur les lisières seulement. 5 75

2e Série. — Se composant de 50 dessins, bombe, petits semés, étoile grecque, fleurettes, œillets, corbeille de fleurs, grande renaissance, toutes les variétés de losange, rose buissonnière, pastille du Louvre, etc., etc., la douzaine de serviettes. 22f 24f 25f 26f 29

NAPPES encadrées, de 6 à 30 couverts, larg. 2m10, le mètre. 7 8 9 » »

SPÉCIMENS DE CHIFFRES BRODÉS.


N° 1. — 1 fr. 25 c.

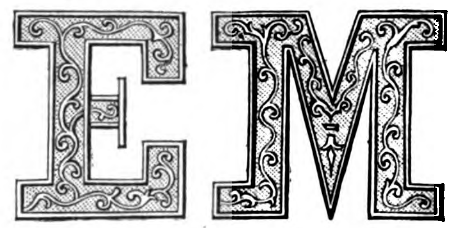

N° 2. — 2 fr. 25 c.

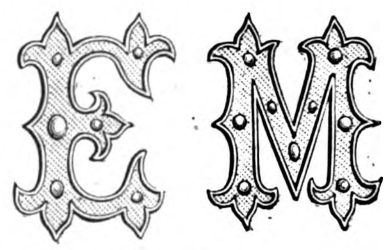

N° 3. — 1 fr. 75 c.


N° 4. — 1 fr. 50.


N° 5. — 1 fr. 90 c.


N° 6. — 3 fr.


N° 7. — 2 fr.


N° 8. — 1 fr.


N° 9. — 85 c.


N° 10. — 55 c.


N° 11. — 45 c.

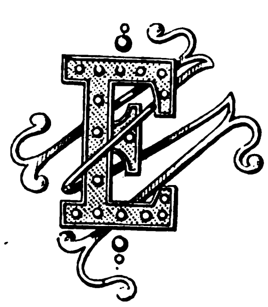

N° 12. — 80 c.


N° 13. — 40 c.


N° 14. — 1 fr.



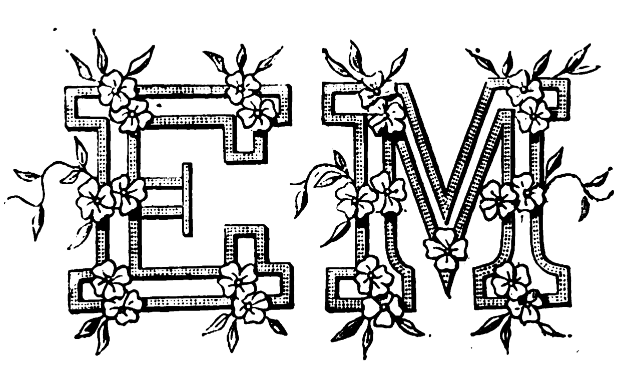
SPÉCIMEN DES ARMOIRIES TISSÉES DANS LE LINGE DE TABLE.


N° 15. — 1 fr.

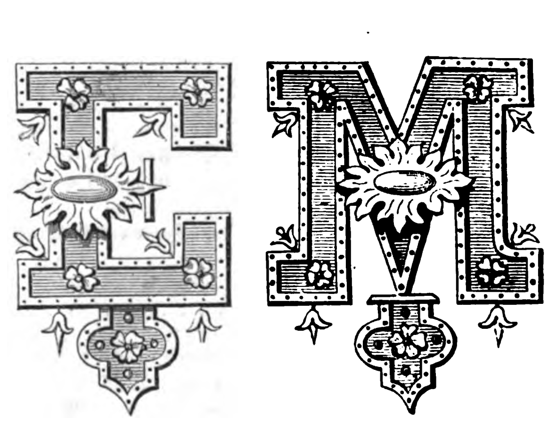

N° 16. — 95 c.


N° 19. — 75 c.


N° 20. — 20 c.


N° 17. — 2 fr. 50.


N° 18. — 4 fr.


N° 21. — 3 fr.

3e Série. — Magnifiques dispositions, linge fin, dessins fleurs-de-lis, pois-mignon, chasse-au-cerf, corbeille de tulipes, couronne, mosaïque, rose du Louvre, églantine, etc., la douz. de serviettes. . . . . . 32f » 34f » 36f 38f

NAPPES encadrées de 6 à 30 couverts, larg. 2m10, le mètre. 9 75 11 » 13 14
— — 18 à 40 2m40, 11 50 12 50 à 16

4e Série. — Tout ce qui se fait de plus riche et de plus fin, la douz., de 50f à 90

Linge damassé avec armoiries et chiffres tissés.

		fr.	fr.
Grands dessins et bordures riches : 1re série.	12 couverts.	100	à 150
	24 couverts.	200	à 280
— — 2e série.	12 couverts.	150	à 180
	24 couverts.	280	à 350
— — 3e série.	12 couverts.	180	à 280
	24 couverts.	350	à 450

Les armoiries, chiffres et écussons, quelle que soit leur complication, sont tissés sans augmentation de prix par les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE; *il suffit de leur adresser une empreinte en cire ou une esquisse des armes, qu'ils font reproduire par leurs graveurs.*

Voir un spécimen, page 335.

fr. c.
SERVICES écru et blanc, deux dessins, Lis-Louvre et Mauresque, 12 serviettes et 1 nappe encadrée, 2m40 sur 1m80, le service. . . . . 29 »
— écru et blanc, étoile grecque, 12 serviettes et 1 nappe encadrée, 2m40 sur 1m80, le service. . . . . 32 »

Linge à thé.

		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. fr.
SERVIETTES (thé) écrues.	la douz.		3 50	5 »	6	8 à 15
— blanches.	—	4 50	5 50	7 »	9	11 à 16
— rouges et blanches.	—	10 50	11 50			
— chamois et blanches.	—	9 75	10 75			
— soie blanc. et de coul..	—	27 »	32 »	38 »		

	longueur :	largeur :	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
NAPPES écrues.	1m50,	1m50	6 50	7 50	8 50	10	à 16
— —	1m80,	1m80	10 »	12 »	15 »		à 20
— —	2m00,	1m80	14 »	16 »	20 »		à 25
— —	2m50,	2m00	20 »	25 »	30 »		à 40
NAPPES blanches. .	1m50,	1m50	7 50	8 50	9 50	11	à 18
— —	1m80,	1m80	11 »	12 »	16 »		à 22
— —	2m00,	1m80	15 »	17 »	21 »		à 26
— —	2m50,	2m00	22 »	25 »	32 »		à 45
SERVIETTES à déjeuner, long. 0m60 carrés.			16 »	18 »	20 »		à 25

NAPPES à thé, soie et lin. — **NAPPES** chamois et blanches, tissus natte, etc., etc.

Linge de toilette.

	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
SERVIETTES frangées ou ourlées, pur fil (œil-de-perdrix).	» 95	1 05	1 15	
ŒIL-DE-PERDRIX, œil-de-faisan, pur fil, largeur 0m72. .	1 10	1 20	1 30	1 40
— — pur fil de main, largeur 0m80.	1 60	1 70	1 90	à 2 25
ŒIL ANGLAIS et œil-de-fauvette, larg. 0m70		1 50	1 70	1 85
— — 0m80		1 85	2 10	2 25
— — 0m90	2 50	2 85	3 »	à 4 »

SERVIETTES frangées (Saxe), dessin étoile et diamant encadré, larg. 0m75, la douz. . . . . . . 23 » 25 » 26 »
— **RUSSES**, long. 1m50, larg. 0m80 (franges de 0m15). . 34 » 40 » 80 »
— toile de Bretagne (toile fine et légère), largeur 0m70. . . . . 13 » 15 » 17 » à 21 »
— **ÉPONGE** (linge turc) . . . . 2 10 2 25 2 50 3 » à 5 »
DRAPS ÉPONGE, bordés rouge ou bleu, 1m90 carré, le drap . . . . 16 »

Peignoirs de bain.

PEIGNOIRS en drap velours rouge, forme robe de chambre. . . . . 19 »
— drap velours fond blanc, à rayures de couleurs . . . . 25 » et 30f, bordés de cachemire.
— de toile, avec col et manches. 10 50
— de finette, avec col et manches. 8 75 10 75 12 75

Mouchoirs.

MOUCHOIRS			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
batiste toile pur fil p. enfants.	0m45 carrés.		» 35	» 40	» 50	» 60	» 75	1
batiste pur fil, p. dames. . . .	0m54	—	» 65	» 75	» 85	1 »	1 25 à 2	
batiste Valenciennes	0m54	—	1 90	2 25	2 50 à 6 »			
batiste Linon	0m48	—	1 40	1 75	2 »	2 50 à 4 »		
batiste à ourlets à jours. . . .	0m48	—	» 75	1 »	1 50	1 90 à 5 »		
batiste pur fil, pour hommes.	0m63	—	» 90	1 10	1 35	1 50 à 2 40		
batiste de Valenc. p. hommes.	0m64	—	2 25	2 75	3 25	4 » à 8 »		
batiste à ourlets à jours, pour hommes.				1 50	1 75	2 »	2 25	
batiste claire à ourl. à jours, p. hommes.				2 50	3 50	4 » à 10 »		
batiste à ourlets à jours et initiale brodée au plumetis.							1 15	
batiste à vignettes blanches, initiale brodée au plumetis.							» 95	
batiste avec sujets brodés.					1 25	1 50 à 3 »		

MOUCHOIRS		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
toile Cholet, pur fil,	0m54 carr.	4 50	6 »	7 »	8 »	9 »	11 »	15 »	à 25 »
toile Cholet, pur fil,	0m64 —		9 »	11 »	13 »	15 »	18 »	22 »	à 30 »
toile ménage, pur fil,	0m72 —		16 »	18 »	20 »	à	30 »	» »	» »
lilas et roses à carreaux			6 »	8 »	9 »	10 »	11 »	» »	» »
couleurs, pur fil, pour priseurs . . .			9 »	10 »	12 »	14 »	16 »	30 »	à 60 »

Couvertures de voyage et de lits.

	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
COUVERTURES DE VOYAGE, drap pure laine. . .	12 »	15 »	18 »	22 »	25 »
— drap mérinos.			29 »	32 »	38 »
— anglaises à double face unie..		10 »	11 »	12 »	à 15 »
— anglaises imitation fourrure. . .	8 »	22 »	25 »	29 »	à 45 »
— françaises velours extra (propriété exclusive).			45 »	48 »	
— françaises duvet de cygne (propr. exclus.).	54 »	65 »	75 »	85 »	
COURROIES DOUBLES.					2 »

	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
COUVRE-LITS DE SOIE, de toutes nuances, doublés à l'intérieur, en magnifique duvet-édredon.	48 »	65 »	78 »	à 85 »
COUVRE-LITS DE PERSE, avec intérieur laine, pour lits ordinaires, longueur : 2m00, largeur : 1m50.		»	13 50	à 16 »
— pour grands lits, longueur : 2m50, largeur : 1m90. . . .		16 »	18 »	à 22 »

Couvertures de cheval.

COUVERTURES, pure laine, jaune, bleu, écossais et ponceau, largeur : 1m50, longueur : 1m50. . . . . 9 » 10 » 11 »
— qualité moyenne, larg. : 1m70, long. : 1m70 . . . . 14 » 16 »
— extra, largeur : 1m70, longueur : 1m90 . . . . 18 » 22 »
COUVERTURES D'ATTENTE, bordée, forme française. . . . . 22 » 25 » 29 »
— — forme anglaise avec poitrail. . 22 » 25 » 29 »
— drap bleu, bordées de drap noir. . . . . . 22 » 25 »
— drap de fantaisie assorti aux livrées . . 35 » 42 » 48 »
ACCESSOIRES, chiffre en drap. . . . . 3 »
— couronne. . . . . 4 »
— surfaix 6 90

Tarif des Couvertures de lits.

LAINE.

Longueur.	Largeur.	Laine demi-fine.	Laine fine.	Mérinos fin.	Mérinos surfin.	Mérinos extra.	Cachemire.
2m10	1m70	15 fr. »	17 fr. »	20 fr.	»	»	»
2 25	1 85	17 »	20 »	22	26	»	»
2 40	2 00	20 »	22 50	25	30	»	»
2 55	2 15	23 »	26 »	30	35	48	55 fr.
2 70	2 30	26 »	29 »	33	38	52	60
2 85	2 45	28 50	32 »	36	42	57	65
3 00	2 60	31 »	35 »	39	45	65	75
3 10	2 70	35 »	40 »	45	50	70	85
3 20	2 80	39 »	45 »	50	55	75	95

Les mesures (longueur et largeur) ne peuvent être garanties qu'à 0m10 près en plus ou en moins.
A partir de la qualité mérinos fin, toutes nos couvertures sont bordées de soie.

COTON.

Longueur.	Largeur.	Qualité demi-fine.	Qualité fine.	Qualité extra.
1m80	1m35	8 fr. 25	9 fr. 50	11 fr. »
1 95	1 50	9 50	10 75	12 50
2 10	1 65	11 25	12 50	14 50
2 25	1 80	13 50	15 »	17 »
2 40	1 95	15 »	17 »	20 »
2 55	2 10	17 50	19 50	24 »
2 70	2 25	21 »	23 50	27 »
2 85	2 40	» »	27 »	31 »
3 00	2 55	» »	» »	36 »

COUVERTURES LAINE GRISE POUR LITS DE DOMESTIQUES.

Longueur.	Largeur.	Qualité demi-fine.	Qualité fine.	Qualité extra longue soie.
2m »	1m60	6 fr. 75	9 fr. »	12 fr. »
2 45	2 »	8 75	12 »	18 »

Toiles à matelas.

				fr. c.	fr. c.	fr. c.
TOILE DAMASSÉE, pur fil, gris et blanc, larg. : 1m40.				1 75	1 90	2 25
— pur fil, gris et blanc, larg. : 1m40, qualité extra.			2 25	2 50	2 75	3 »
— rayée, pur fil, gris et blanc.	largeur :	1m40		2 25	2 50	2 75
— pur fil, gris et blanc.	—	1m60		2 50	2 85	3 25
— pur fil, gris et blanc.	—	1m75		2 75	à 3 50	» »
COUTIL rayé, fil et coton, pour oreillers.	—	1m40		3 50	5 »	à 7 »
— uni, blanc, fil et coton, pour oreiller. . .	—	1m40		4 75	5 50	à 8 »

Doublures.

			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
JACONAS, gris, noir et blanc, pour corsage,	larg. :	0m85	» 65	» 75	» 85	» 90
PERCALINE, grise, noire et blanche, pour corsage,		0m90	» 75	» 85	» 95	1 »
CROISÉ, gris, noir, blanc et paille.	larg. :	0m90	» 90	1 »	1 10	1 25
SATINETTE de toutes couleurs, tissu extrêmement fin et jouant la soie.	—	0m90	» »	1 50	1 75	» »
PERCALINE de toutes couleurs, pour doublures de rideaux.	—	0m90	» 85	» 95	1 05	à 1 15
— de toutes couleurs, etc.	—	1m45	1 60	1 75	à 2 10	
— — pour édredon. .	—	1m20	1 25	1 40	1 60	
— — —	—	1m35	1 45	1 60	à 1 85	
— — —	—	1m45	1 60	1 75	à 2 10	
ANDRINOPLE pour édredon.	—	1m20	2 85	3 »	3 50	
— —	—	1m35	3 10	3 25	à 3 75	
PERCALINE noire, pour tabliers d'enfants. . .	—	1m20	1 15	1 25	à 1 40	
— — —	—	1m35	1 30	1 45	à 1 75	

FINETTE grise, peluchée, pour doublure, largeur : 0m75 . . . . » 85 » 95 1 10 1 40 1 60 1 75 à 2 50
— blanche peluchée, pour doublure, largeur : 0m75. . . . . » 95 1 10 1 25 à 1 40 » »
— blanche satin, pour camisoles et jupons, largeur : 0m78 . . . . 1 25 1 50 1 75 2 » 2 50 à 3 75
BRILLANTÉ peluché, pour camisoles et jupons, largeur : 0m80. . . . . 1 20 1 50 1 75 2 » à 3 50
COTTELINE peluchée, pour camisoles et jupons, largeur : 0m80. . . . . 1 40 1 60 1 80 2 » à 3 »
FINETTE écrue et blanche, très-épaisse, pour caleçons, largeur : 0m80. . . . . . . 2 25 2 50 2 75 » » » »

Le Directeur-Gérant de la MODE ILLUSTRÉE : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot, frères et fils, rue Jacob, 56.

COMPTOIR SPÉCIAL DE DEUIL.

Ce comptoir contient toutes les variétés des tissus consacrés aux toilettes de deuil; on les y trouvera *échelonnés* suivant la date plus ou moins ancienne du deuil et conformément aux prescriptions de l'étiquette qui régit ces toilettes.

On peut y demander tous les renseignements relatifs aux étoffes convenant aux diverses phases du deuil.

Mérinos et Cachemires d'Écosse noirs.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
MÉRINOS, pure laine, larg. : 1 mètre	2 45	2 75	2 90	3 25	3 50	3 90
— — — très-beau choix.	4 50	4 90	5 50	5 90	extra	6 50
— larg. : 1m20, qualités fortes		5 50	5 90	6 50	6 90	7 50
MÉRINOS CACHEMIRE, larg. : 1m20.		7 90	8 50	8 90	extra	9 50
CACHEMIRE D'ÉCOSSE, pure laine	1 95	2 25	2 45	2 75	3 25	3 50
— belles qualités.	4 50	4 90	5 50	5 90	extra	6 50
— larg. : 1m20		4 50	4 90	5 50	5 90	6 50
— qual. fortes pour perler.		6 90	7 50	7 90	8 50	8 90
CACHEMIRE PUR, larg. : 1m20, belle qualité.						18 50

TISSUS NOUVEAUX.

Popelines, Draps cachemire, Draps matamore, Draps russes, Cottelines et Velours épinglés.

		f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
POPELINE, pure laine		2 40	2 75	3 25	3 50	3 90
— qualités fortes, très-beau choix.			4 25	4 50	4 90	5 50
DRAP CACHEMIRE, pure laine			5 50	5 90	6 50	6 75
DRAP MATAMORE, pure laine (*spécialement fabriqué pour les* GRANDS MAGASINS DU LOUVRE), genre fin.				5 50	5 90	6 50
— pure laine (*spécialement fabriqué pour les* GRANDS MAGASINS DU LOUVRE), genre fort.				6 50	6 90	7 50
DRAP RUSSE, pure laine, tissu très-fort	5 50	5 90	6 50	6 90	7 50	8 50
COTTELINE, — —	3 50	3 90	4 50	4 90	5 50	5 90
— très-belles qualités.			6 50	6 90	extra	8 50
VELOURS ÉPINGLE, pure laine, tissu ferme et côtelé	3 90	4 50	4 90	5 50	5 90	6 50

SATINS DE LAINE, SATINS DE CHINE, SATINS AMAZONE.

REPS DE LAINE, BIARRITZ ET DRAP VÉNITIEN.

TISSUS LAINE ET SOIE.

Paramattas, Épinglines, Épinglés, Velours de Nice, Veloutines, Valencias et Popelines de Paris.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
PARAMATTA, tissu croisé, laine et soie	4 90	5 50	5 90	extra	6 50
ÉPINGLINE, tissu croisé, laine et soie, chaîne double.		5 50	5 90	6 50	7 50
ÉPINGLE, — — — triple.		5 90	6 50	6 90	7 50
— — — gros grain.		6 90	7 50	extra	8 50
VELOURS DE NICE, diagonale, laine et soie		6 75	7 50	7 90	8 50
VELOUTINE, laine et soie, côtelée.		5 90	6 50	6 90	
VALENCIAS, tissu souple.		5 50	5 90	6 75	6 90
POPELINE DE PARIS, étoffe ferme et brillante.		3 90	4 50	4 90	5 50
— belles qualités.		6 25	6 50	6 90	7 50
GROS DE TOURS, laine et soie, gros grain.		6 75	7 50	extra	8 50

Cretonnes et Taffetas de laine.

CRETONNE, pure laine, étoffe forte		2 90	3 25	3 50	3 90
— — chaîne double.		4 25	4 50	extra	4 90
TAFFETAS DE LAINE, pure laine	2 60	2 90	3 50	3 90	4 50
— **GRENADINE**, pure laine, très-belle qualité.					5 75

Reps, Cretonnes et Drap impérial.

REPS, tissu fort.	1 10	1 25	1 45	1 60	1 95	2 25
— — —			2 40	2 75	2 90	3 50
CRETONNE, tissu fort.		1 25	1 45	1 75	1 95	2 25
— très-bonnes qualités			2 40	2 75	2 90	3 25
DRAP IMPÉRIAL, étoffe mate			1 75	1 95	extra	2 40

Orléans, Alpagas, Mohairs et Pachas noirs.

		f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
ORLÉANS, depuis.		» 90	1 10	1 25	1 40	1 60	1 90
— genre fort.				1 45	1 75	2 25	2 40
— genre fin.					2 75	2 90	3 25
ALPAGA, demi-lustre.				1 25	1 45	1 75	2 25
— pur, brillant et d'un beau noir			1 75	1 90	2 25	2 40	2 75
— — chaîne double.	2 40	2 75	2 90	3 25	3 50	extra	3 90
— — largeur : 1m40.					5 90	6 25	6 75
MOHAIR PUR, très-brillant..				3 50	3 75	3 90	4 25
— chaîne double..					4 50	4 75	4 90
— largeur : 1m40.					7 25	7 75	8 50
PACHA, tissu gros grain et brillant.				3 50	3 90	4 50	4 90
— largeur : 1m40.				7 25	7 50	7 90	8 50

Moires de laine pour Jupons.

MOIRE NOIRE, largeur : 0m 60, depuis..	1 10	1 25	1 40	1 60	1 90	2 25	2 45
— — largeur : 0m 70.			2 60	2 90	3 25	extra	3 75
— **BLANCHE, GRISE, PONCEAU**, etc.				2 90	3 50	extra	3 75

ÉTOFFES LÉGÈRES POUR DEUIL.

Poil de chèvre, Byzantines, Florentines, Tamartines, Grenadines, Chambéry et Gazes de soie.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
POIL DE CHÈVRE, très-brillant, largeur : 0m 75.		4 90	5 50	5 90	6 50
BYZANTINE, tissu mat, largeur : 0m 60.	2 75	2 90	3 50	3 90	4 90
FLORENTINE, tissu brillant, largeur : 0m 60		3 25	3 50	3 90	4 50
TAMARTINE, largeur : 0m 60		1 25	1 40	1 60	1 75
GRENADINE, laine et soie, largeur : 0m 60	1 60	1 75	1 90	2 25	2 40
— **CANEVAS**, qualité forte.	2 60	2 90	3 50	3 90	4 25
— **GROS CANEVAS**, indéchirable	2 90	3 25	3 75	4 25	4 75
— **MOUSSELINE**, très-belle qualité.					4 50
GAZE DE CHAMBÉRY, depuis	3 50	3 90	4 50	extra	4 75
GAZE DE SOIE, largeur : 0m 60.	3 75	4 25	4 75	5 50	5 90

ÉTOFFES BLANCHES.

Orléans et Alpagas, Mohairs, Linos et Pachas.

	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
ORLÉANS ET ALPAGAS.	1 60	1 75	1 95	2 25	2 40
MOHAIR, très-brillant, blanc azuré et blanc mat.		2 90	3 50	3 75	3 90
LINOS, belles qualités				2 90	3 25
PACHA, tissu gros grain et brillant.			4 25	4 50	4 90
— largeur : 1m 40				7 50	8 50

Mérinos et Cachemires d'Écosse blancs.

MÉRINOS BLANC, largeur : 1 mètre	3 75	3 90	4 50	4 90
— largeur : 1m 20.	4 50	4 90	5 50	5 90
— très-belles qualités	6 50	6 90	extra	7 50
CACHEMIRE D'ÉCOSSE, largeur : 1m 20	3 50	3 90	4 50	4 90
— —	5 50	5 90	6 50	6 75

Cachemires d'Écosse de couleur.

CACHEMIRE D'ÉCOSSE, largeur : 0m80, nuances nouvelles, blanc, bleu, ponceau, violet, etc.			2 60	2 90
— largeur : 1m20, toutes nuances	4 25	4 50	4 90	5 50

Mousseline de laine de couleur.

BLANC, PONCEAU, VIOLET, MAGENTA, BLEU MEXICO, etc., etc.	1 35	1 45	1 75	1 95

FOURRURES.

	fr.	fr.	c.
MANCHONS vison d'Amérique, de	12 à	15	»
— — extra.	20	25	»
— ventre de gris.	13	16	»
— — extra.	18	25	»
— Petit gris	20	25	»
— — extra	30	35	»
— Putois 1re qualité.	40	50	»
— Astrakan de Perse	28	35	»
— — extra.	40	55	»
— Skonsk 1re qualité	25	35	»
— Vison du Canada.	100	130	»
— — extra	140	170	»
— Martre de Suède.	60	70	»

	fr.	fr.	c.
MANCHONS Martre de Suède, extra.	80	100	»
— Martre du Canada	100	120	»
— — extra.	150	200	»
— Zibeline.	450	700	»
— de Grèbes.	100	140	»
— de Chinchilla.	100	120	»
— Hermine véritable.	80	100	»
— fausse hermine.	8	12	»

Choix immense de COLS RUSSES, BERTHES, CRAVATES *et* MANCHETTES *assortis à ces manchons.*

Assortiment complet de FOURRURES *dans tous les genres, pour jeunes filles et enfants.*

TAPIS *d'appartements et* FOURRURES *en tous genres pour équipages.*

COMPTOIR DE BLANC DE COTON.

On trouvera au comptoir du blanc de coton tous les tissus qui concourent, en tout ou en partie, à la préparation des trousseaux et des layettes, et du linge de maison; la bonne qualité de ces tissus est assez connue pour que nous soyons dispensés de l'affirmer.

Madapolams.

f. c.
MADAPOLAM, larg. : 0m82 » 65
— — fort » 75
— — très-fort » 85
— — extra-fort » 95 1 05
— — double chaine 1 25 1 40
— — extra double chaine 1 60
1 75 2 »
— — fin 1 10 1 25
— — très-fin 1 40
— — extra-fin 1 60 1 75

Cretonnes.

CRETONNE, larg. : 0m82 » 95
— — forte 1 05 1 20
— — très-forte 1 40
— — extra-forte 1 60
— — supérieure 1 80
— — extra double chaine 1 90

Croisés.

CROISÉ, larg. : 0m82, fort 1 10 1 25
— — très-fort 1 45
— — extra-fort 1 70 1 90
— — supérieur 2 25

Toiles de coton.

TOILE DE COTON écrue, larg. : 0m70 » 60
— — — forte » 75
— — 0m75 » 75
— — — forte » 90
— — 0m80 » 85
— — — forte » 95 1 10
— — — extra-forte 1 25
— — — cuir 1 40

Toiles de coton blanches.

TOILE DE COTON blanche, larg. : 0m70, forte 1 »
— — 0m70, très-forte 1 10
— — 0m75, très-forte 1 20
— — 0m80, très-forte 1 30
— — 0m80, extra-forte 1 45

Madapolams grande largeur pour tabliers, draps, rideaux et couvre-lit.

MADAPOLAM, larg. : 1m10, fin et fort de 1 10 à 1 45
— — — extra-fort de 1 70 à 2 40
— — 1m40, fin et fort de 1 60 à 1 90
— — — extra-fort de 2 10 à 2 90
— — 1m65, fin et fort de 1 95 à 2 40
— — — extra-fort de 2 60 à 3 »
— — 1m95, fin et fort de 2 40 à 2 80
— — — extra-fort de 3 » à 3 50
— — 2m25, fin et fort de 2 75 à 3 25
— — — extra-fort de 3 50 à 4 »
— — 2m55, fort » » 3 75
— — — extra-fort » » 4 50

Tissus de coton pour draps blancs et écrus.

CRETONNE blanche, larg. : 1m10, forte 1 60
— — — extra-forte 1 90
— — — supérieure 2 20
— — 1m40, forte 2 10
— — — extra-forte 2 60
— — 1m65, forte 2 45
— — — extra-forte 2 90
— — 1m95, forte 2 90
— — — extra-forte 3 50
— — 2m25, forte 3 25
— — — extra-forte 3 75
— — — supérieure 4 25
TOILE DE COTON écrue, larg. : 0m90, forte 1 05 1 20
— — — extra-forte 1 35
— — — cuir 1 50
— — 1m00, forte 1 25
— — — extra-forte 1 50
— — — cuir 1 75
— — 1m10, forte 1 40
— — — extra-forte 1 60
— — — cuir 1 90
— — 1m20, forte 1 50
— — — extra-forte 1 75
— — — cuir 2 »

Brillantés.

BRILLANTÉ, largeur : 0m82 » 85
— — — fort 1 05

fr. c.
BRILLANTÉ, largeur : 0m82, fin 1 25
— — — extra-fin 1 45
— — — supérieur 1 70
— — 1m00, fort 1 90
— — — très-fort 2 25
— — — extra-fort 2 75
— — — extra-supérieur 3 25
BRILLANTÉ SATIN, largeur : 0m80, fort 1 40
— — — extra-fort 1 75
— — 1m00, fort 2 10
— — — très-fort 2 40
— — — extra-fort 2 90
BRILLANTÉ FOUGÈRE, largeur : 1m00, fort 1 90
— — très-fort 2 25
— — extra-fort 2 75
SATIN UNI, largeur : 1m00, extra-fin 3 75 4 75
CROQUETS ET COTELIGNES POUR CRAVATES.

Basins.

BASIN, largeur : 0m82, fort 1 05
— — fin 1 25
— — très-fin 1 45
— — extra-fin 1 90
— pelucheux, largeur : 0m82, fort 1 25 1 45
— — — très-fort 1 75
— — — extra-fort 2 25
— — — supérieur 2 75

Brillantés pelucheux.

BRILLANTÉ FINETTE, larg. : 0m82, fort 1 15 1 25 1 45
— — très-fort 1 65
— — extra-fort 2 15
— — supérieur 2 70

Finettes unies.

FINETTE, largeur : 0m80 1 05
— — forte 1 30
— — très-forte 1 70
— — extra-forte 2 10
— — extra-fine et forte 2 60
— satin, largeur : 0m80, forte 2 75
— — — extra-forte 3 50
— — — supérieure 4 25

PIQUÉS REPS ET FANTAISIE.

PIQUÉ, largeur : 0m70 1 60
— — fort 1 90
— — fin 2 25 2 60
— — très-fin 2 90
— — extra-fin 3 25
— — supérieur 3 75
— — extra-supérieur 4 50
PIQUÉ PELUCHEUX, larg. : 0m70 1 75 1 90
— — fort 2 25
— — très-fort 2 60
— — fin et fort 2 90
— — extra-fort 3 25
— — extra-fin et fort 3 75
— — extra-supérieur 4 50

JUPONS.

JUPONS percale forte, plis et volants, largeur : 1m10, de 8 75 à 17 50
— percale forte, nouveauté, de 11 75 à 27 »
— piqués pelucheux, de 7 75 à 15 50
BAGUETTE BARRE DE FER POUR JUPONS. 1 25 1 40 1 60

COUVRE-PIEDS.

COUVRE-PIEDS, blancs piqué anglais.
Long. : 2m00, larg. : 1m60, de 9 50 à 15 50
— 2m30, 1m95, de 12 50 à 35 »
— 2m50 2m10, de 15 50 à 49 »
COUVRE-PIEDS SAXE, long. : 2m15, larg. : 1m60 18 75
— 2m20, 1m85 22 50
— 2m40, 2m10 27 50
COUVRE-PIEDS DOUBLE FACE.
Long. : 2m30, larg. : 2m00, de 17 50 à 33 »
— 2m60, 2m20, de 21 50 à 48 »
COUVRE-PIEDS PIQUÉ COULEUR.
Long. : 2m10, larg. : 1m60 9 50
— 2m30, 2m00, de 12 » à 26 »
— 2m60, 2m20, de 21 » à 32 »

COUVRE-LIT LAINE COULEUR. fr. c. fr. c.
Long. : 2m40, larg. : 2m00, de 10 50 à 19 50
— 2m25, 1m80, de 9 50 à 17 »
— 2m10, 1m60, de 7 50 à 12 75
— 1m90, 1m40, forts 5 75
— 1m75, 1m20, forts 4 75
BERCEAU, 1m30, 0m80, qual. extra. 4 75
BERCEAU PIQUÉ BLANC ET COULEUR.
Le berceau, long. : 1m40, larg. : 0m90, qual. extra. 8 »
— 1m15, 0m90, — 6 75

AMEUBLEMENTS BLANCS.

Damas et Pékins pour housses et rideaux.

PÉKINS, toutes rayures, larg. : 0m80, forts 1 35
— — — extra-forts 1 45
DAMAS, variété de dessins, — forts 1 45
— — — très-forts 1 75
— — — extra-forts 2 »

TISSUS DE COTON CONFECTIONNES.

TABLIERS sans poches.
Long. : 0m95, larg. : 1m10 1 75
— — — forts 2 10
— — — très-forts 2 40
— — — extra-forts 2 75
— — — fins et forts 3 25
— avec poches, — — 1 95
— — — — forts 2 40
— — — — très-forts 2 75
— — — — extra-forts 3 25
— — — — fins et forts 3 75
— p. nourrices, 1m00, 1m35, forts 2 75
— — — — extra-forts 3 50
TAIES D'OREILLER avec cordons.
Long. : 0m75, larg. : 0m70 1 75
— — — fortes 2 10
— — — très-fortes 2 40
TAIES D'OREILLER avec boutons.
Long. : 0m75, larg. : 0m,70 1 95
— — — fortes 2 25
— — — fines et fortes 2 50
— — — extra-fortes 2 75
— — — — fines et fortes 3 »
DRAPS écrus.
Long. : 2m75, larg. : 1m50 10 75 la paire.
— 3m00, 1m60 12 50 —
— 3m00, 1m60 forts 14 50 —
— 3m00, 1m60 extra-forts 17 50 —
— 3m00, 1m80, forts 14 50 —
— 3m00, 1m80, extr.-forts 17 50 —
— 3m25, 2m00, forts 17 50 —
— 3m25, 2m00, extr.-forts 21 » —
DRAPS cretonne blanche.
Long. : 3m00, larg. : 1m60, forts 15 50 —
— 3m00, 1m60, extra-forts 17 50 —
— 3m25, 2m20, forts 22 50 —
— 3m50, 2m20, extr.-forts 29 » —
DRAPS cretonne sans couture.
Long. : 3m00, larg. : 1m60, très-forts. 17 50 —
— 3m00, 1m60, extra-forts 19 50 —
— 3m25, 1m95, extra-forts 22 50 —
— 3m50, 2m25, forts 26 » —
— 3m50, 2m25, extr.-forts 29 » —

BLANC FIN.

Percales.

PERCALES fines, larg. : 0m80, de 1 10 à 2 50
— 1m10, de 1 35 à 3 »
— 1m30, de 1 45 à 3 50
— 1m45, de 2 25 à 3 50
— fortes, 0m80, de 1 35 à 3 50
— 1m10, de 1 50 à 4 »
— 1m30, de 1 75 à 5 50

Jaconas.

JACONAS pour doublures, larg. : 0m80, de » 60 à » 90
— — fins, 0m80, de » 95 à 2 50
— — fins, 1m05, de 1 » à 2 90
— — fins, 1m30, de 1 25 à 4 75

Nansouks.

	fr. c.		fr. c.
NANSOUK fort, largeur : 0m80, de. .	» 65	à	2 50
— 1m18, de. .	» 85	à	3 »
— 1m30, de. .	» 95	à	5 75
— 1m65, de. .	2 90	à	5 75
— mousseline, 1m35, de. .	1 10	à	5 50
— — pour jupons, 1m30, de. .	1 25	à	1 40

Mousselines.

MOUSSELINE suisse, largeur : 0m80, de.	» 75	à	2 50
— pour rideaux, 0m80, de.	» 80	à	1 75
— — 1m10, de.	» 95	à	2 75
— — 1m30, de.	» 95	à	7 75
— — 1m65, de.	1 75	à	8 75
— pour grands rideaux, 1m65, de.	1 75	à	3 50
— anglaise, 1m30, de.	1 40	à	5 50
— — 1m70, de.	1 90	à	6 75
— claire, 1m30, de.	1 10	à	6 75
— — pour jupons, forte, 1m30. . .	1 25	et	1 35
— — — 1m70, de.	1 90	à	7 50
— crêpe lisse, 1m30, de.	1 15	à	7 50
— — 1m70, de.	1 90	à	8 75
— — 2m00, de.	3 75	à	6 50
MOUSSELINE pour doublure.			
— claires, larg. : 0m65	» 20	à	» 30
— 0m70			» 40
— 0m80	» 50	à	» 60
— 0m80 fines			» 75
— 0m80 très-fines. . . .			» 90
— 0m70 fortes.			» 60
— 0m70, très-fortes . . .			» 75
— 0m75, extra-fortes . .			» 90
— carreaux, 1m00			» 95
— petits carreaux, 1m00			1 20
— — 1m00, ce qui se fait de mieux			1 45
MOUSSELINE FANTAISIE, rayées et à carreaux, larg. : 1m00. . .	1 40	à	2 90
CROQUETIS ET COTELIGNE,			
ALICIENNES blanches et coul., larg. : 1m00.	2 25	à	2 90
MOUSSELINE PLISSEE, pour corsage.			
Largeur : 1m00, belle qualité			3 50
— 1m00, extra-belle qualité . .			4 50

Cravates.

CRAVATES, 0m65 carrés, de	» 60	à	1 »
— 0m70 —	» 70	à	1 25
— 0m75 —	» 85	à	2 25
— 0m80 —	» 80	à	1 25
— 0m85 —	1 10	à	3 »
— 1m00 —	1 40	à	3 50

ROBES.

PLUMETIS BLANC, pois, larg. : 1m10, de.	1 25	à	1 60
— — fin.			1 90
— — très-fin			2 50
— — mousseline suisse, de	2 90	à	4 50
— fantaisie, —	1 45	et	1 75
— — fin			2 25
— — très-fin			2 75
— — mousseline suisse, de	3 50	à	5 50
PLUMETIS LAINE, couleur, larg. : 0m80, mousseline suisse. .			1 45
— — — mousseline suisse. .			1 75
— — 1m20, organdi. . .	2 25		2 75
PLUMETIS COULEUR LAINE, BRODÉ A LA MAIN. Largeur : 1m20, de.	2 90	à	5 75
ROBES PLUMETIS LAINE, brodées à la main, vêtement pareil.			
TARLATANE blanche, larg. : 1m65, de. . .	» 65	à	3 50
— couleur.	» 90		2 75
TARLATANE toutes nuances, grand choix de dessins, la pièce par 15m00			14 75
— plusieurs nuances, la pièce par 15m00.			21 »
— cristal, la pièce par 15m00			29 »
— haute nouveauté, la pièce par 15m00, de.	35 »		49 »
ROBES RUCHÉES disposées, larg. : 5m30, depuis . .			12 75
— avec blonde, de	24 »		65 »

AMEUBLEMENTS BLANCS.

MOUSSELINE BRODÉE, pois, largeur : 0m80, de. . .	1 10	à	2 75
— bouquets — . . .	1 25	à	3 »
— ramage, — . . .	1 45	à	4 50
— avec bordure, — . . .	1 75	à	4 75
— avec et sans bordure, 1m10, de. . .	3 50	à	5 50
MOUSSELINE BROCHÉE avec bordure, largeur : 0m75, depuis.	» »		» »
— — bonne qualité. .	» 75		» 95
— 0m80, extra	1 25		1 50
— — double brochée.	1 45	à	2 »
MOUSSELINE BROCHÉE avec bordure,	fr. c.		fr. c.
— ramages, 0m80, de	» 75	à	1 75
— bordure, 1m10, de	1 20	à	1 90
— 1m65, de	1 75	à	3 »
— pois 0m75, de	» 60	à	1 10
— rayures et carr., larg. : 0m75. de. .	» 55	à	1 10
GAZE BROCHÉE avec bordure,			
— larg. : 0m75.	» »		» 75
— 0m80, très-bonne qualité. . .	» 95		1 05
— 0m80, nouveauté.	1 30		1 60
— 1m10.	1 60		2 »
— 1m65, qualité extra.	» »		2 90
GUIPURE française avec bordure,			
— larg. : 0m75.	» 75		» 95
— 0m75, belle qualité.	» »		1 25
— 0m80, extra, de.	1 50	à	2 25
— festonnée, 0m80, extra, de.	1 50	à	2 50
— 2m, ce qui se fait de mieux.	» »		4 90
BORDURES assorties aux mousselines. Volants mousseline brodés pois et ramage, de.	» 60	à	1 10
— mousseline brodée pois et ramage, de.	» 90	à	3 »
— et volants guipure, de.	» 10	à	1 50
EMBRASSES brochées.			
— petites avec volants, l'une. . .	» »		» 80
— grandes avec volants, l'une. . .	» »		» 95
EMBRASSES guipure.			
— petites avec volants, l'une . . .	» »		» 95
— grandes avec volants, l'une. . .	» »		1 45
EMBRASSES brodées.			
— petites sans volants, l'une. . . .	» 45		» 65
— grandes sans volants, l'une. . .	1 10		1 45
— petites avec volants, l'une. . . .	1 10		1 25
— — — 1 45	1 75		2 »
— grandes avec volants, l'une. . .	1 95		2 20
— — 2 60 3 »	3 50		3 90

Petites et grandes **EMBRASSES** grenadine.
— — — tulle brodé.
— — — application.

Couvre-lits.

COUVRE-LITS brochés, ce qui se fait de mieux » » 9 75
— guipure française. 6 75 9 75 12 50 15 50
18 » 19 50 21 50
COUVRE-LITS guipure avec volants. . . . . . 19 50 22 »
— mousseline brodée, à. 14 75 17 50
21 fr., 28 fr., 35 fr., jusqu'à » » 90 »
— grenadine brodée . . . . 24 » 27 »
35 fr., 42 fr., 52 fr., jusqu'à » » 75 »
— tulle application, à 39 fr., 48 fr., 60 » 75 »
COUVRE-LITS DENTELLE NOUVEAUTÉ.
— filet brodé. . . . . 95 » » »
— crochet à la main. . . . . . 120 » 140 »

Édredons.

ÉDREDONS mousseline brodée, à. . 10 50 12 50 14 75
17 50 21 » 25 » 29 »
— grenadine. . . . . 15 50 17 50 21 »
26 » 30 » 35 »
— tulle application. 15 50 17 50 19 50
23 » 26 » 29 » 35 »
— guipure franç. festonnée 3 75 4 50 4 90
5 75 6 50 7 50 8 » 9 »
— guipure avec volants. . 8 50 9 75 » »
— dentelle. . . . . » » » » 29 »
— filet brodé. . . . . » » » » 29 »
— crochet à la main. . . . 33 » 39 » 45 »

Oreillers.

OREILLERS guipure. 1 90 2 40 2 90 3 75
— crochet à la main. . . . . » » 13 75 16 50
— filet brodé. . . . . » » » » 7 75
— tulle application 5 75 7 50 9 75

Canapés.

CANAPÉS guipure. 3 75 4 50 5 50 6 50
— crochet à la main. 19 50 22 50
— filet brodé. 15 75 17 50

Dossiers.

DOSSIERS guipure. 0 90 1 10 1 35 1 75
— crochet à la main, ce qui se fait de mieux. 2 75 3 50
— filet brodé. . . . . » » 3 75
— tulle application, genre dentelle 3 50 4 »
4 75 5 50 6 75 7 50

Bras.

BRAS guipure, la paire. . . . 0 75 0 90 1 20 1 45
— crochet, la paire. 2 45
— filet brodé, la paire 3 50

RIDEAUX.

RIDEAUX BRODÉS.

Longueur :	3m10	3m60	4m10	4m60	5m10
Largeur :	1m70	1m70	1m70	1m70	1m70
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	10 75	12 50	» »	» »	» »
	12 50	14 50	16 50	» »	» »
	14 »	16 »	18 »	» »	» »
	15 50	18 »	20 50	» »	» »
	17 »	19 50	22 »	25 »	» »
	19 50	22 »	24 50	27 50	30 50
	21 »	24 »	27 »	30 »	33 »
	23 50	26 50	29 50	32 50	35 50
	26 »	29 »	32 »	35 »	38 »
	29 »	33 »	37 »	41 »	45 »
	32 »	36 »	40 »	44 »	48 »
	35 »	39 »	43 »	47 »	51 »
	38 »	42 »	46 »	50 »	54 »
	42 »	47 »	52 »	57 »	62 »
	47 »	52 »	57 »	62 »	67 »
	52 »	57 »	62 »	67 »	72 »
	58 »	64 »	70 »	76 »	» »
	65 »	72 »	80 »	88 »	» »
	72 »	80 »	88 »	95 »	» »

	LITS.				COUV.-LITS.	RIDEAUX.	
Longueur :	3m10	3m60	4m10	4m60	2m70	3m60	4m50
Largeur :	8m20	8m20	8m20	8m20	2m10	2m20	2m20
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr.
	»	»	»	»	» »	»	»
	»	»	»	»	» »	»	»
	58	66	»	»	16 50	»	»
	64	72	»	»	18 »	»	»
	72	82	92	»	20 50	»	»
	78	88	98	»	22 »	»	»
	88	98	108	»	24 50	30	39
	96	108	120	»	27 »	»	»
	106	118	130	142	29 50	»	»
	116	128	140	»	32 »	»	»
	132	148	164	»	37 »	45	58
	144	160	176	192	40 »	»	»
	156	172	188	»	43 »	»	»
	168	184	200	»	46 »	»	»
	188	208	228	»	52 »	62	78
	208	228	248	»	57 »	»	»
	228	248	268	»	02 »	»	»
	256	280	304	»	70 »	»	»
	»	»	»	»	» »	»	»
	»	»	»	»	» »	»	»

	RIDEAUX GRENADINE.				LITS.			COUVRE-LITS.
Longueur :	3m10	3m60	4m10	4m60	3m10	3m60	4m	2m70
Largeur :	1m70	1m70	1m70	1m70	8m20	8m20	8m20	2m10
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
	26	29	32	»	116	128	144	32
	29	33	37	41	132	148	164	37
	32	36	40	44	144	160	176	40
	35	39	43	47	156	172	188	43
	39	43	47	51	172	188	204	47
	44	49	54	59	196	216	236	54
	48	53	58	63	212	232	252	58
	52	57	62	67	228	248	268	62
	56	62	68	74	248	272	296	68
	60	66	72	78	»	»	»	»

	RIDEAUX TULLE BRODÉ.				LITS.			COUVRE-LITS
Long. :	3m20	3m60	4m20	4m60	3m20	3m60	4m20	2m70
Larg. :	1m70	1m70	1m70	1m70	8m20	8m20	8m20	2m10
	fr. c.	fr.	fr. c.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr. c.
	24 »	27	30 »	»	108	120	»	30 »
	27 50	31	34 50	»	124	138	»	34 50
	34 »	38	42 »	46	156	172	188	42 »
	39 »	44	49 »	54	176	196	216	49 »
	47 »	52	57 »	62	208	228	248	57 »
	52 »	57	62 »	»	»	»	»	» »

	RIDEAUX TULLE APPLICATION.					LITS.			COUVRE-LITS.
Long. :	3m20	3m60	4m20	4m30	5m00	3m20	3m60	4m20	2m70
Larg. :	1m70	1m70	1m70	1m70	1m70	8m20	8m20	8m20	2m10
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
	29	33	37	»	»	132	148	»	37
	34	38	42	»	»	152	168	»	42
	38	43	48	»	»	172	192	212	48
	42	47	52	57	62	188	208	228	52
	48	53	58	63	68	212	232	252	58
	55	60	65	70	75	240	260	280	65
	60	65	70	75	»	»	»	»	»

	RIDEAUX TULLE FILET APPLICATION.				LITS.			COUVRE-LITS.
Longueur :	3m20	3m60	4m20	4m60	3m20	3m60	4m20	2m70
Largeur :	1m70	1m70	1m70	1m70	8m20	8m20	8m20	2m10
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
	34	38	42	»	152	168	»	»
	39	44	49	54	176	196	216	49
	45	50	55	60	200	220	240	55
	52	58	64	70	232	356	280	64

RIDEAUX ET STORES BRODÉS pour chiffres et armoiries, en mousseline, grenadine et application.

RIDEAUX TULLE DENTELLE.

RIDEAUX GUIPURE. — LITS. — COUVRE-LITS.

	Rideaux guipure					Lits			Couvre-lits
Long.	$3^{m}00$	$3^{m}60$	$4^{m}00$	$4^{m}50$	$5^{m}00$	$3^{m}00$	$3^{m}60$	$4^{m}00$	$2^{m}60$
Larg.	$1^{m}70$	$1^{m}70$	$1^{m}70$	$1^{m}70$	$1^{m}70$	$8^{m}20$	$8^{m}20$	$8^{m}20$	$2^{m}10$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr.	fr.	fr. c.
	9 50	11 50	13 50	» »	» »	»	»	»	» »
	11 50	13 50	15 50	» »	» »	»	»	»	» »
	12 »	14 »	16 »	18 »	» »	58	66	74	12 75
	14 »	16 50	19 »	21 50	» »	66	76	86	14 50
	16 50	19 50	22 50	25 50	28 50	78	90	102	16 50
	18 »	21 »	24 »	27 »	» »	84	96	108	18 50
	19 50	22 50	25 50	28 50	31 50	»	»	»	» »

RIDEAUX GUIPURE DE FIL.

RIDEAUX BROCHÉS. Mousseline et gaze festonnées. — LITS. — COUVRE-LITS.

	Rideaux brochés					Lits			Couvre-lits
Long. :	$3^{m}00$	$3^{m}50$	$4^{m}00$	$4^{m}50$	$5^{m}00$	$3^{m}00$	$3^{m}50$	$4^{m}00$	$2^{m}60$
Larg. :	$1^{m}65$	$1^{m}65$	$1^{m}65$	$1^{m}65$	$1^{m}65$	$8^{m}00$	$8^{m}00$	$8^{m}00$	$2^{m}10$
	r. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c	fr.	fr.	fr.	fr. c.
	5 90	7 25	» »	» »	» »	»	»	»	» »
	6 75	8 25	9 75	» »	» »	»	»	»	» »
	7 75	9 25	10 75	» »	» »	»	»	»	» »
	9 »	10 75	12 50	» »	» »	41	48	»	8 75
	9 50	11 50	13 50	15 50	» »	45	53	60	9 75
	10 »	12 »	14 »	16 »	» »	48	56	64	9 75
	10 50	12 50	14 50	16 50	18 50	50	58	66	10 50

RIDEAUX BRODÉS POUR LITS D'ENFANTS, le lit :

Long. : $3^{m}80$, larg. : $4^{m}00$, 22 fr., 25 fr. 50, 28 fr. et 32 fr.

BERCEAUX, le berceau :

Long. ; $3^{m}50$, larg. : $3^{m}40$, 11 fr. 50, 13 fr. 50, 14 fr. 75, 16 fr. 50, 19 fr., 22 fr., 25 fr., 28 fr., 32 fr.

Petits Rideaux.

MOUSSELINE BRODÉE, LA PAIRE.

Longueur :	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	5 90	7 »	» »	» »
	6 50	8 »	» »	» »
	7 »	8 50	» »	» »
	7 75	9 50	11 50	» »
	8 50	10 25	12 »	» »
	9 »	10 75	12 50	14 50
	9 75	11 75	13 75	15 75
	10 50	12 50	14 50	16 50
	11 75	13 75	15 75	17 75
	13 »	15 50	18 »	20 50
	14 50	17 »	19 50	22 »
	15 75	18 25	21 »	23 75

Longueur ;	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	17 50	20 50	23 50	26 50
	18 75	21 75	24 75	27 75
	19 75	22 75	25 75	28 75
	21 50	24 50	27 50	30 50
	23 »	26 50	30 »	33 50
	24 50	28 »	51 50	35 »
	27 »	31 »	35 »	39 »
	29 »	33 »	37 »	41 »
	32 »	36 »	40 »	44 »
	35 »	40 »	45 »	50 »
	38 »	43 »	48 »	53 »
	42 »	47 »	52 »	57 »
	» »	52 »	58 »	64 »

MOUSSELINE BRODÉE.

Longueur :	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$1^{m}10$	$1^{m}10$	$1^{m}10$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	19 50	22 50	25 50
	23 »	27 »	31 »
	26 »	30 »	34 »
	30 »	35 »	40 »
	35 »	40 »	45 »
	42 »	48 »	54 »

GRENADINE BRODÉE.

Longueur :	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$8^{m}00$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	14 50	17 »	19 50	» »
	15 75	18 75	21 75	» »
	17 50	20 50	23 50	» »
	19 »	22 »	25 »	28 »
	22 »	25 50	29 »	32 50
	26 »	30 »	34 »	38 »
	29 »	33 »	37 »	41 »
	32 »	36 »	40 »	44 »
	36 »	41 »	46 »	51 »
	40 »	45 »	50 »	55 »
	44 »	49 »	54 »	59 »
	» »	54 »	60 »	66 »

PETITS RIDEAUX TULLE BRODÉ.

Longueur ;	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	17 75	20 75	23 75	» »
	19 75	22 75	25 75	» »
	23 50	27 »	30 50	» »
	25 »	28 50	32 »	36 »
	27 »	31 »	35 »	» »
	30 »	34 »	38 »	» »
	34 »	38 »	42 »	» »

PETITS RIDEAUX APPLICATION.

Longueur :	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	23 50	26 50	29 50	» »
	26 »	29 50	33 »	» »
	29 »	33 »	37 »	» »
	32 »	36 »	40 »	45 »
	34 »	38 »	42 »	46 »
	39 »	44 »	49 »	55 »
	44 »	49 »	54 »	59 »
	» »	55 »	62 »	» »

PETITS RIDEAUX GUIPURE.

Longueur :	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	6 25	8 »	9 75	» »
	7 50	9 25	11 »	» »
	7 90	9 75	11 75	» »
	8 50	10 50	12 50	14 50
	9 50	11 50	13 50	15 50
	10 »	12 50	15 »	17 50
	10 75	13 50	16 »	18 75
	11 75	14 50	17 25	20 »
	13 »	16 »	19 »	22 »

PETITS RIDEAUX, APPLICATION TULLE FILET.

Longueur :	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	21 »	24 »	27 »	» »
	25 »	28 50	32 »	» »
	29 »	33 »	37 »	41 »
	34 »	39 »	44 »	49 »
	39 »	44 »	49 »	54 »

PETITS RIDEAUX TULLE DENTELLE.

PETITS RIDEAUX GUIPURE DE FIL.

PETITS RIDEAUX BROCHÉS, FESTONNÉS, GAZE ET MOUSSELINE.

Longueur :	$4^{m}00$	$5^{m}00$	$6^{m}00$	$7^{m}00$
Largeur :	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$	$0^{m}80$
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	4 50	5 75	7 »	» »
	4 75	6 »	7 25	» »
	5 25	6 75	8 25	» »
	5 50	7 »	8 50	» »
	6 »	7 50	9 »	10 50
	6 50	8 50	10 50	12 50
	6 75	8 75	10 75	12 75
	7 75	9 75	11 75	» »

ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENT.

Nos assortiments comprennent tous les genres d'étoffes pour ameublement d'hiver et d'été, d'appartements somptueux et de demeures simples.

Toutes ces étoffes sont choisies dans les qualités excellentes, et la différence des prix porte seulement sur la richesse des tissus.

Nous appelons tout spécialement l'attention du public sur les reps en laine de toutes couleurs avec bordures, non pas *rapportées*, mais tissées dans l'étoffe même, et dont les dessins sont notre propriété exclusive ; sur les bordures *étrusques*, Louis XVI, genre *égyptien*, ou Pompadour, ou mauresque, ou Sainte-Chapelle, qui composent les plus riches encadrements pour rideaux et portières.

Perses.

fr. c. — fr. c. — fr. c.

PERSE ordinaire, teint garanti, largeur $0^{m}80$, à. . . . . 0 90 — 0 95 — 1 05

— nouveauté, — — $0^{m}80$, à. . . . . 1 10 — 1 15 — 1 25

— — enluminée Pompadour, $0^{m}80$, à . . . . . 1 25 — 1 45 — 1 60 — 1 75

Les dessins de toutes ces perses se reproduisent sur papier.

PERSE CROISÉE, sans apprêt, teint garanti, largeur $0^{m}80$, dispositions à fleurs et à rayures. . . . . » 95 — 1 25 — 1 40

Cretonnes.

CRETONNE imprimée, sans apprêt, style ancien, largeur $0^{m}80$, à.. 1 45 — 1 60 — 1 75

— — — enluminée, genre Louis XVI, cachemire à rayures et à médaillons, fond rouge, bleu et bis, largeur $0^{m}80$. . . . . 1 95 — 2 45 — 2 95 — 3 25

— — extra-forte, dans tous les genres, $0^{m}80$ 3 50 — 3 75 — 4 25 — 4 50

Tissus pour housses.

DAMASSÉ, coton en toutes nuances, largeur $0^{m}80$, à. . . . . 1 75 — 1 95

— — — — — $1^{m}30$, à. . . . . 2 95 — 3 75

COUTIL rayé, toutes nuances, — $1^{m}30$, à. . . . . 2 25 — 2 45

BASIN rouge et blanc, et bleu et blanc, — $0^{m}80$, à. . . . . . . 1 25 — 1 40 — 1 50

Damas de laine.

DAMAS DE LAINE en toutes nuances, vert, grenat, bleu de ciel, bleu de France, gris, Havane, bouton d'or, orange, etc., largeur $1^{m}30$, à. . . . . 2 75 — 3 25 — 3 50 — 4 25 — 4 50

4 90 — 5 25 — 5 75 — 6 25 — 6 50

Il faut ajouter 0 fr. 25 par mètre en plus pour avoir du cramoisi et 0 fr. 50 pour du Solferino et du bleu de Lyon.

DAMAS DE LAINE, deux couleurs, telles que grenat et cramoisi, grenat et vert, vert sur vert, cramoisi deux tons, etc., largeur $1^{m}30$, à. . . . . 4 50 — 5 25 — 5 75 — 6 25

Satins laine et soie.

SATIN LAINE ET SOIE, pour salons, chambres à coucher et boudoirs, dispositions à rayures et à médaillons d'une grande richesse en bleu de ciel, vert émeraude, grenat et cramoisi, bleu et blanc, bleu et or, cramoisi et or, bouton d'or et orange, larg. $1^{m}40$, à. . . . . 11 50 — 12 75 — 13 50 — 14 50 — 15 50 — 16 50 (fr. c.)

La couleur cramoisie pour l'avoir grand teint coûte 1 fr. par mètre en plus.

Algériennes.

ALGÉRIENNE, laine et coton, largeur $1^{m}30$, à. . . . . 2 95 — 3 25 — 4 25

— — — sans envers, dispositions très-variées, largeur $1^{m}30$, à.. . . . . 3 90 — 4 75

TOMBOUCTOU, laine et coton, sans envers, pour portières de salle à manger et antichambre, larg. $1^{m}30$, à 2 95 — 3 25 — 3 60 — 3 90 — 4 50 — 4 75

— broché, laine et coton, dessins très-riches, $1^{m}30$, à 5 » — 5 50 — 6 25

CASTILLAN, laine et coton, pour ameublement de boudoirs, chambres à coucher et salons de campagne, largeur $1^{m}30$, à. . 4 75 — 5 25 — 5 75

JUAREZ, laine et coton, sans envers, à rayures en long et motifs détachés sur tous les fonds, largeur $1^{m}30$, à . . . . 5 75 — 6 50 — 7 50

Tissu indien.

TISSU INDIEN, en bourre de soie, dessins cachemires égyptiens, étrusques, Alhambra et Smyrne, largeur $1^{m}30$, à 4 50 — 4 75 — 5 25 — 5 75

Reps.

REPS, laine, coton et soie, rayures nouvelles, largeur $1^{m}30$, à.. . . . . 6 75 — 7 75 — 8 75 — 10 25 — 11 50 — 12 75

— laine, coton et soie, fond uni avec encadrement algérien, largeur $1^{m}30$. 8 75 — 9 75 — 10 50

— laine, coton et soie, fond uni, avec encadrement Pompadour, largeur $1^{m}30$, à. . . . . 12 50 — 13 75

— laine, coton et soie, fond uni avec bordure grecque, $1^{m}30$, à. 13 50 — » »

— — — avec rayures satinées, dessins Louis XVI, largeur $1^{m}30$, à. . . . . 15 50 — 18 50

REPS ET VELOURS, avec rayure satinée, pour salons, petits salons, bibliothèques, cabinets, salles à manger, dans tous les fonds, largeur 1m30, à. . . . . . 18 50 — 22 » — 23 50

Un choix considérable de **REPS BROCHÉS** à médaillon Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, pour meubles, rideaux et tentures, largeur 1m40. . . . . depuis 25 fr. jusqu'à 48 » — » »

Tous les dessins de ces magnifiques étoffes sont la propriété exclusive des GRANDS MAGASINS DU LOUVRE.

Reps Gobelins pure laine.

REPS GOBELINS, grenat, Van Dick, bleu de ciel, bleu de France, bouton d'or, orange, gris, Havane, vert d'eau, vert émeraude, largeur 1m30, à. . . . . 5 50 — 6 25 — 6 75

— en laine mérinos, mêmes nuances, larg. 1m30, à. 7 75 — 8 50 — 9 75

REPS MATELASSÉ, pure laine, mêmes nuances, largeur 1m30, à. . 7 75 — 8 75 — 9 75

Les couleurs cramoisie, ponceau, Magenta et bleu de Lyon augmentent de 0 fr. 50 par mètre le prix de ces étoffes.

Soieries.

DAMAS DES INDES, bleu de ciel, jaune, vert d'eau, vert émeraude, bleu de France, largeur 1m45, à. . . . . 22 » — 23 50 — 25 »

— cramoisi fin, ponceau et bleu de Lyon, larg. 1m45, à. 25 » — 27 » — 28 50

DAMAS DE LYON, bleu de ciel, jaune, vert d'eau, vert émeraude, bleu de France, pour meubles, largeur 0m55, à 13 50 — 15 » — 16 »

— cramoisi fin, ponceau et bleu de Lyon, 1 fr. par mètre en plus.

Un choix considérable de **LAMPAS BROCHÉ**, tout soie, à médaillons dans tous les genres et dans tous les fonds, largeur 0m55, à. . . . . 18 » 20 » 22 » 25 » 29 » 35 » 42 »

Moquettes pour escaliers et passages.

MOQUETTE FRANÇAISE veloutée pour escalier,

Largeur : 0m50, fond twine, gris cendré, fond tigré avec bord rouge, le mètre. 3 50 — 4 50 — 5 25

— 0m60, fond twine, gris cendré, tigré, moucheté, rouge uni avec bord noir uni, le mètre 4 10 4 50 5 50 — 6 25 — 6 75

— 0m70, fond twine, gris cendré, chocolat, rouge uni, tigré, moucheté, Smyrne, damassé avec une bordure grecque, gris avec bord Smyrne, le mèt. 5 25 5 75 6 25 7 50 8 50 9 50 10 75 — 11 50 — 13 75

— 0m80, fond twine, tigré, rouge uni, Smyrne, gris cendré en triple broche, le mètre. . 10 50 11 50 12 75 — 15 50 — 18 75

— 0m90, fond twine, rouge uni, Smyrne, à. 11 50 13 50 — 14 50 — 20 »

— 1m00, fond twine, rouge uni et Smyrne, qualité extra, le mètre. . . . . 12 75 15 » 18 » — 22 » — 25 »

PASSAGE EN COTON pour mettre sur les tapis d'appartements et dans les couloirs.

Largeur : 0m40, le mètre . . . . 1 40 — 1 50
0m50, — . . . . 1 75 — 1 85
0m60, — . . . . 1 95 — 2 25

PASSAGE EN SPARTERIE, larg. : 0m50, — . . . . 1 75 — 1 95 — 2 25

Tringles pour escaliers (avec boules et pitons).

TRINGLES TOUT CUIVRE, longueur :

	0m50	0m60	0m70	0m80	0m90	1m00	1m10
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Grosseur : 0m011	1 40	1 50	1 60	1 70	1 80	1 90	2 »
0m014	1 60	1 75	1 90	2 10	2 25	2 45	2 70
0m016	1 90	2 15	2 30	2 60	2 80	3 »	3 25
0m018	2 40	2 60	2 75	2 95	3 25	3 55	3 90
0m020	2 90	3 20	3 50	3 80	4 10	4 50	4 90

TRINGLES EN CUIVRE doublé de fer,

Grosseur : 0m014	2 50	2 70	2 90	3 »	3 25	3 50
0m016	2 60	2 90	3 20	3 45	3 75	4 »
0m018	3 10	3 40	3 80	4 20	4 60	5 »
0m020	4 40	4 60	4 90	5 50	6 »	6 50

CLOUS à tubes en cuivre, la pièce. . . . . » 15 — » 20 — » 25

Thibaude.

THIBAUDE, bonne qualité, largeur : 0m95, le mètre. . . . . . » 65 et » 75
— — — 1m00, — . . . . . . » 90 et 1 »
— extra-forte, — 1m10, — . . . . . . 1 10 — 1 25 et 1 40

Les échantillons de tapis pour appartements étant d'une grandeur suffisante pour juger du dessin et de la qualité, nous prions les personnes qui nous en demanderont de vouloir bien désigner la couleur de l'ameublement, le genre que l'on désire et le prix environ qu'on veut y mettre, afin d'éviter des retards dans l'envoi des échantillons.

Carpettes.

CARPETTES

veloutée, anglaise et française, dessins à fleurs et Smyrne, imprimée,

			fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Largeur,	1m40 sur	2m00 à	»	»	29	35	39	42
française, veloutée, genre Smyrne,	2m10	1m40 à	39	45	48	58	65	68
— — —	2m50	1m40 à	»	»	»	»	75	78
haute laine, dessins Pompadour et turc,	1m90	1m10 à	25					
— —	2m00	1m20 à	»	»	»	»	29	35
— —	2m20	1m40 à	»	»	39	42	48	52
Savonnerie, dessins Pompadour et Louis XIV.	2m10	1m40 à	»	»	»	»	78	85
anglaise, veloutée, imprimée, dessin turc et fleurs.	2m60	1m80 à	75					
anglaise, veloutée, imprimée, dessin turc et fleurs.	3m00	2m10 à	»	»	»	85	90	95

			fr.	fr.	fr.
CARPETTES française, veloutée, genre Smyrne,	3m00 sur	2m10,	145	150	160
— — —	3m45	2m80,	»	230	240
— — —	3m60	2m80,	»	250	260
— — —	4m00	2m80,	270	285	295

CARPETÉE savonnerie, dessin Louis XIV, pour beaux salons. . . . . 3m20 sur 2m10 — 225 fr. — 240 fr.

Les dessins de toutes ces carpettes se reproduisent en canapés et foyers de plusieurs dimensions.

Canapés.

			fr.	fr.	fr.
CANAPÉS en moquette anglaise, genre Smyrne et fleurs,	1m90 sur	0m75,	18	20	22
— — française —	1m85	0m80,	21	26	29
— haute laine, genre savonnerie Pompadour,	2m00	0m80,	»	36	39

Foyers.

		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
FOYERS moquette rayée, disp. variées à	3 25	3 75	4 25	4 75	5 25	6 25
— — franç., velout., genre Smyrne (pour rassortir aux carpettes). . . .			14 75	17 »	20 »	22 50
— haute laine, genre d'Aubusson, fleurs Pompadour de. . 1m45 sur 0m50 à		» »	» »	» »	6 75	7 50
1m50 0m55 à		» »	» »	» »	8 »	8 75
1m55 0m60 à		» »	» »	8 75	9 75	10 50
1m60 0m65 à		» »	» »	10 75	11 50	13 50
1m75 0m70 à		» »	» »	» »	14 50	15 50
FOYERS haute laine, genre savonnerie d'Aubuss., de 1m75 0m70 à		19 »	21 »	22 »	24 »	26 »

Un choix considérable de foyers frangés, provenant des coupons de moquette pour appartements, depuis 5 fr. jusqu'à 15 fr. 50.

Tabourets.

TABOURETS (pouff) en moquette. . . . . 1 95 — 2 45
— en bois palissandre, dessins turcs, cachemires et fleurs, à 2 75 — 3 25

Tapis de Table.

TAPIS DE TABLE en reps broché, à médaillon, fond blanc avec fleurs de 1m80 sur 1m40 (*occasion*), à. . . . . » fr. — 25 fr.

— en reps broché, à médaillon, fond grenat, cramoisi, vert, bleu et médaillon du milieu blanc, de 1m80 sur 1m40, à. . . . . 29f 32f 35f — 39 — 42

— en reps tapisserie, dessins très-riches, pour salon, boudoir et chambre à coucher, dans tous les genres, de 1m80 sur 1m40, à. 45f 50f 55f 58f 65f 70f 72f — 80 — 90

— en tapisserie de Saint-Maur, imitation des Gobelins, de 1m80 sur 140, à. . . . . 110f 135f — 145 — 160

— en tapis ras d'Aubusson, genre de Beauvais, de 1m90 sur 1m50, à. . . . . 110f 150f — 165 — 180

— en fond uni pure laine, avec bordure rapportée, ce qui se fait de plus nouveau pour tables rondes et ovales, dans toutes les tailles, à. . . 39f 45f 52f 58f 65f — 75 — 85

— pour salle à manger et bibliothèque, en reps broché, de 1m80 carré, à. . . . . 26f 29f 36f 50f 65f 75f — 90 — 125

— pour salle à manger, etc., en reps double face,

de 2m50 sur 2m00, à. . . . . 32 — 35
2m20 1m80, à. . . . . 29 — 32
2m00 2m00, à. . . . . 27 — 29
1m80 1m80, à. . . . . 18f 50 — 22 — 24

— reps broché, de 1m40 sur 1m40, à 18f 20f 22f 26f 29f — 40 — 50

Un choix considérable de TAPIS DE TABLE FRANGÉS *pour tables rondes et ovales depuis 10 fr. 50 jusqu'à 29 fr., provenant de nos coupons d'étoffes pour ameublements.*

Couture et pose des Tapis.

Nous avons d'immenses ateliers pour la confection des tapis, dont la pose peut toujours être exécutée dans les vingt-quatre heures.

Le prix de la couture et de la pose, y compris une bonne thibaude, est de 1 fr. par mètre pour les moquettes, de 1 fr. 15 pour les jaspés et de 1 fr. 25 pour les feutres.

Les personnes qui nous feront des commandes de tapis pour expédier en province n'ont qu'à nous envoyer le plan de l'appartement pour lequel elles les destinent; nous nous chargeons de les couper et de les coudre moyennent 25 centimes par mètre de moquette.

Pour la conservation des tapis pendant l'été, la dépose, le battage et la pose à nouveau, nous prenons 5 fr. par tapis, quelle qu'en soit la grandeur.

BROCATELLES, soie et coton, en bleu de ciel, bleu de France, bleu et blanc, bleu et jaune, vert et jaune, cramoisi et or, cramoisi ordinaire, jaune, vert émeraude, et jaune et blanc, largeur : 0m55, à . . . . 9 » — 9 75 — 10 50

Les couleurs ponceau, cramoisi fin et bleu de Lyon augmentent le prix de 1 fr. par mètre. La brocatelle se fait en 1m65 de largeur et coûte trois fois le prix de celle en 0m55.

FOULARD pour doubler les rideaux de soie, en toutes nuances, largeur : 0m80. . . . . 3 10 — 3 25 — 3 50 — 3 75

Lasting imprimé.

LASTING imprimé, tout laine, dessins très-variés, largeur : 1m40, à. . . . . 8 75 — 9 75 — 10 50

— imprimé, tout laine, dessins très-variés, largeur : 0m80, à. . . . . 4 90 — 5 25

Bordures pour encadrer les rideaux en reps uni.

BORDURE, en reps broché, larg. : 0m12, dessin étrusque et Louis XVI, fond blanc, gris, vert et noir, à. . . . . 2 45 — 2 75

— en reps broché, larg. : 0m16, dessin égyptien et Pompadour, dans tous les fonds, à . . . . 3 25 — 3 75

— en tapisserie, larg. : 0m10, dessin mauresque, fond jaune, rouge, noir, vert et blanc, le mètre . . . . 3 75 — 4 50

— en tapisserie, larg. : 0m17, dessin Sainte-Chapelle, le mèt. 6 25 — 7 »

— en tapisserie, larg. : 0m22, dessin Louis XVI, fond bleu de ciel, vert d'eau, blanc et cramoisi, le mètre. . . . 6 75 — 7 50 — 8 75

— en tapisserie de Saint-Maur, dessin égyptien, fond noir, jaune, gris et blanc, larg. : 0m22, le mètre. . . . . 9 75 — 10 25 — 10 75

Passementerie.

		fr. c.	fr. c.
FRANGES LAINE, hauteur : 0m08, le mètre		» 75	» 85
— — 0m10, —	» 90	1 »	1 25
— — 0m12, —	1 25	1 40	1 60
— — 0m15, —	1 60	1 90	2 25
— — 0m18, —	2 50	2 90	3 25
— — 0m20, —	3 25	3 75	4 25
— — 0m25, —	4 50	5 50	6 »
EFFILÉ noir pour tapis de pied, hauteur : 0m10, le mètre		» 40	» 50
CRÊTES laine, le mètre » 35 » 40 » 50		» 60	» 75
— laine et soie, le mètre » 60 » 75 » 95		1 25	1 45
— tout soie, le mètre 1 25 1 50 1 75 2 25 2 75		3 »	3 50
PETIT CABLE POLONAIS pour garnir les rideaux, en laine, le mètre		» 45	» 50
		» 60	» 75
— en laine et soie, le mètre		» 75	» 90
EMBRASSES, laine en passementerie, l'embrasse		1 25	1 50
— à glands, en laine et soie, l'embrasse. 2 75 3 50 4 50		5 75	6 50
— — tout soie, l'embrasse. 8 75 10 50 12 » 15 »		19 »	25 »
CORDONS DE TIRAGE, toutes nuances, le mètre		» 05	

Afin que les passementeries soient bien semblables comme nuances aux étoffes choisies, nous les faisons fabriquer sur commande, ce qui n'occasionne qu'un retard de trois ou quatre jours.

Velours d'Utrecht.

VELOURS D'UTRECHT, en laine, toutes nuances, largeur : 0m60, le mètre. 6 25 6 75 7 25 — 7 75 — 8 50
— en poil de chèvre, toutes nuances, larg. : 0m60, le mètre 8 75 9 50 10 50 11 25 — 12 50 — 13 50

TAPIS POUR APPARTEMENTS.

TAPIS ANGLAIS, en sparterie, largeur : 0m90, le mètre. 2 75 2 95 — 3 25 et 4 25
— en feutre, dessins parquet, Smyrne, ornement et fleurs, larg. : 1m20, le mètre. 3 25 3 50 3 90 — 4 75 — 5 50

	fr. c.	fr. c.
JASPÉ, en laine, rayures très-variées, larg. : 0m90, le mètre. 2 45	2 75	2 95
— — — 0m95, —	3 25	3 75
— — — 0m98, —	4 50	5 50
MOQUETTE VELOUTÉE, chinée, vert sur vert et rouge et noir, largeur : 0m68, le mètre. 3 25	3 75	5 50
— rayures de toutes nuances, larg. : 0m68, le mèt.	3 25	3 75
MOQUETTE ANGLAISE, bouclée, dessin Smyrne, capiton, ornement et fleurs, largeur : 0m68, le mètre. 4 50 4 90	5 50	6 25
— veloutée, dessins à fleurs, médaill., ornements, prairies, ton sur ton, Smyrne et cachemire, larg. : 0m68, le mètre. 6 75 7 25 7 75	8 25	10 50
MOQUETTE FRANÇAISE, veloutée, tissée à grilles, à 2 et 3 couleurs, larg. : 0m70, le mètre. 5 75 6 25	6 75	7 75
— veloutée, double broche, à 3 et 4 coul., genre parquet, ornement, Smyrne, cachemire, tigré, ton sur ton, prairies, dans toutes les nuances, larg. : 0m70, le mètre. 7 75 8 50 9 50	9 75	10 75
— veloutée, tissée à grilles, double broche, dessin Smyrne, fond blanc et fond rouge, ornement et style empire à 1 et 2 lés pour appartements complets, largeur : 0m70, le mètre. 11 50 12 50 13 50	14 50	15 50
MOQUETTE LIBRE d'Aubusson, genre savonnerie, dessins Louis XIV et Louis XVI, cachemire et Smyrne, fond blanc, gris et rouge largeur, 0m70, le mètre. 8 75 9 75	10 75	11 50
HAUT VELOUTÉ de Nîmes, genre savonnerie, pour grand et petit salon, boudoir et chambre à coucher, dessins Louis XIV, Louis XVI, Pompadour et forêt vierge, fond blanc, gris vert d'eau et cramoisi, largeur 0m70, le mètre.	15 50	16 »

Un choix considérable de tapis ras d'Aubusson dans toutes les tailles et dans tous les fonds de 15 à 28 francs le mètre carré.

Un choix très-varié de tapis encadrés en velouté d'Aubusson, dans toutes les dimensions, de 17 à 20 francs le mètre carré.

MOQUETTE FRANÇAISE unie, grenat cramoisi, vert et noir, pour agrandir des anciens tapis, largeur 0m70, le mètre. 7 50 — 8 50

COMPTOIR DE BONNETERIE.

Nous prions les dames de remarquer que, malgré la modicité de nos prix, nous ne mettons en vente que de la bonneterie de qualité supérieure. Tous nos articles en coton proviennent exclusivement des premières manufactures de Paris et sont fabriqués spécialement pour nous.

Pour les demandes de bas et chaussettes, nous envoyer un modèle, afin de bien nous fixer pour la dimension.

SÉRIE DES ARTICLES POUR FEMMES.

Bas coton écru.

	fr.	fr.	fr.
Qualité ordinaire, fins et forts, la douz.	25	27	33
— supérieure, articles fins, —	»	»	36
— — — forts, —	»	»	42
— — art. fins et forts, —	»	»	48
— extra, coton longue soie, —	»	60	72
Avec baguettes brodées en fil pour les écrus et en soie p. les blancs —	84	100 et	120

Chaque prix comprend toutes les dimensions.

A partir de 36 francs la douzaine un assortiment complet pour les personnes ayant une très-forte jambe et un petit pied.

Bas coton blanc.

Même assortiment qu'en écru avec une augmentation de 3 fr. par douzaine.

Bas coton à jours.

Une affaire hors ligne de bas extra-fins en coton écru et blanc à jours, la douzaine, 29 francs.

Bas fil d'Écosse blanc, unis et à jours.

	fr.	fr.	fr.
Qualité fine, la douzaine.	29	33	39
— très-fine, —	»	45	54
— extra-fine, —	»	»	60

Avec baguettes brodées ou à jours, la douzaine... 72f 84f 96f 108f 120 132 144

Bas fil d'Écosse brodés au plumetis

(fleurs et petits semés).

Extra-fins, la douzaine 78 102 144

Bas fil d'Écosse blancs cordonnet.

Forts et extra-forts, la douzaine 54 60 72

Bas coton de couleurs.

Assortiment complet en rayés unis et cachou, au même prix que les bas écrus, jusqu'à 36 francs.

Bas de soie blancs et noirs, unis.

	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
La paire	8 75	10 50	12 50	14 50
Marqués au nom de la maison.	16 »	19 »	22 »	

A partir de 16 francs, roses ou violetés.

Bas de soie blancs à jours et brodés.

La paire 9f 10f 50 12f 15f 18f 20f 25f

Bas de filoselle noirs.

Très-belle qualité, la paire. 6f 25 7f 75 8f 50

Bas de soie fantaisie.

Rayés écossais et damiers, la paire. 12f 15f 18f 22f

SÉRIE DES ARTICLES D'HIVER.

Bas de laine blancs.

la paire	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Estame blanche, 4 et 5 fils.	» »	» »	1 95	2 45
— 5 et 6 fils.	» »	» »	2 75	3 50
Mérinos blanc, article fort.	3 25	3 75	4 50	5 25
— extra-fins et forts.	5 50	6 »	6 75	7 50
Une affaire hors ligne en mérinos, 5 fils à.				2 90

Bas de laine de couleur beige et cachou.

Laine anglaise, 4 et 5 fils, la paire.	1 75	2 25
— 5 et 6 fils, —	2 95	3 50
Mérinos, 5 fils	» »	4 25
— 6 fils	» »	4 75
— fins	5 25	6 »

Bas mérinos rayé et fantaisie.

Laine anglaise, de 2 45 à 3 50
Mérinos, de 4 » à 6 50

Un genre de bas à côtes fines blanc et couleur, avec ou sans élastique dans le haut, de 5 à 8 fr. 50 c. la paire.

Camisoles mi-soie.

Petite femme, la pièce 9 75
Femme, — 10 75
Grande femme, — 14 75

Les pareilles, manches courtes, 2 fr. en moins.

Camisoles décolletées, cachemire, manches longues.

Petite femme, la pièce 12 50
Femme, — 13 50
Grande femme, — 14 75

Les pareilles, manches courtes, 2 fr. en moins.

Camisoles montantes, cachemire, manches longues.

	Genre fort.	Genre fin.	Genre gaze.
Petite femme	10 50	12 75	14 50
Femme	11 50	13 »	17 50
Grande femme	11 75	13 75	20 »

Caleçons cachemire.

	fr. c.
Petite femme, la pièce	12 50
Femme, —	13 75
Grande femme, —	14 50
Taille extra, —	15 »

Camisoles montantes, mérinos gaze, manches longues.

Petite femme, la pièce 6 50
Femme, — 8 »
Grande femme, — 8 75

Camisoles décolletées, mérinos gaze, manches longues.

Petite femme, la pièce 6 »
Femme, — 6 75
Grande femme, — 8 »

Manches courtes, 1 fr. en moins.

Camisoles montantes, coton gaze, manches longues.

Petite femme 4 50
Femme 5 »
Grande femme 5 50

Manches courtes, 0 fr. 50 en moins.

Tous les articles gaze en mérinos, cachemire et coton se trouvent en blanc et en rosé au même prix.

Camisoles flanelle, maille de bas.

Taille de femme, estame blanche 6 50
— 5 fils 8 50
Mérinos blanc 10 50
— fin 12 »
— extra-fin 15 »

Grande femme, 0 fr. 50 en plus.
Petite femme, 0 fr. 50 en moins.

Camisoles coton écru.

Qualité ordinaire 2 75 3 50
— fine 4 25 5 »
— extra-fine 5 75 6 50

A partir de 4 fr., en blanc, 0 fr. 50 en plus.

Jupons de laine tricotés.

Tricots à côtes, forts 6 50 8 50
— très-forts 10 50
Mérinos côtes, fins 14 » 16 »
Tricotés à la main 15 » 18 » 22 »

Mêmes prix pour les jupons de mérinos fantaisie à partir de 10 fr. 50, toutes les nuances.

Caleçons coton écru à ceinture

TRICOT GRIN DE RIZ. fr. c.

Petite femme, ordinaire. 4 25
Femme. 5 75
Grande femme. . . . . 7 »
Petite femme, fins. 5 25
Femme. 7 50
Grande femme, fins. 7 75

Assortiment complet de **GILETS TRICOTÉS** en mérinos couleur pour mettre entre la robe et la confection, à 12 fr. et à 15 fr. Cet article est avec ou sans manches.

CAPELINES en mousseline laine et cachemire d'Écosse, toutes nuances, de 5 fr. 75 à 12 fr. 75.

CHEMISETTES RUSSES en alpaga et cachemire d'Écosse, garnitures plates et à bouillons, toutes nuances, de 9 fr. 50 à 20 fr.

BONNETERIE POUR HOMMES.

Chaussettes coton écru.

Fines et fortes, la douzaine. 15f 18f 21f
— qualité supér. 24 30 33
Extra-fines, coton longue soie. . . . 39f 45 54 60

Chaussettes fil Écosse blanches.

Genre fin et fort, la douzaine. 21f 27f 33f
Extra-fines 29 42 48
Mêmes prix en couleurs unies et en rayé.

Chaussettes coton cachou rayé et fil de lin.

Qualité ordinaire, la douzaine, de. . . . . 12f à 21f
— supérieure, — de. . . . . 24 à 33

Gilets mi-soie.

Petite taille, la pièce. 17 50
Moyenne, — . . . . . 21 »
Grande taille, — . . . . . 22 »

Pantalons mi-soie.

Petite taille, la pièce 17 50
Moyenne, — . . . . . 19 »
Grande taille, — . . . . . 21 »

Gilets mérinos gaze.

Petite taille, la pièce . . . . . 11 »
Moyenne, — 11 50
Grande taille, — . . . . . 12 »

Gilets cachemire blanc.

Petite taille, la pièce. 19 50
Moyenne, — . . . . . 22 »
Grande taille, — . . . . . 25 »

Gilets coton gaze.

Petite taille, la pièce. 8 50
Moyenne, — 9 50
Grande taille, — . . . . . 10 »

Pantalons cachemire.

Petite taille, la pièce. . . . . 22 »
Moyenne, — . . . . . 24 »
Grande taille, — . . . . . 29 »

Pantalons flanelle maille de bas.

Estame blanche, 5 fils, la pièce. 8 50
— 5 fils, — 10 50
— 6 fils, — 11 75 13 50
Mérinos fort, la pièce. . . . . 15 » 16 50
— extra-fin, — . . . . . 18f 19 50 22 »
Toutes les tailles.

Gilets flanelle maille de bas.

Estame blanche, 5 fils, la pièce. 6 50 8 25
— 6 fils, — 9 50
Mérinos fort. . . . . 11 50 13 »
— fins. . . . 14f 50 15f 50 17f 18 50 20 »
Toutes les tailles.

Gilets coton écru.

Qualité ordinaire, la pièce. 2 25 2 75
— supérieure, — 3 50 4 25
— fine, — . . . . . 5 »
— très-fine, — 6 50 7 50

Pantalons coton écru.

Qualité ordinaire, la pièce. 2 75 3 50 4 25
— supérieure, — 5 50 6 25
— très-fine, — . . . . . 7 » 8 50
— extra-fine, — . . . . . 9 50 11 »
Toutes les tailles.

Un joli choix de **BAS FILOSELLE NOIRS** pour ecclésiastiques, toutes les tailles, de 8 fr. à 10 fr.

Bas de coton blancs et couleurs.

Qualité ordinaire, la paire. 2 75
— — 5 fils. 3 50
— — 6 fils. 4 25
Toutes les tailles.

Bas de laine blancs et couleurs.

fr. c. fr. c.

Estame, 5 et 6 fils, la paire. 3 50 4 25
Mérinos, 5 fils, — . . . . . 5 »
— 6 fils, — . . . . 6 50 7 25 8 »
Toutes les tailles.

Chaussettes de laine blanches.

Estame blanche, 4 et 5 fils, la paire. 1 75
— — 4 et 5 fils, — 2 25
Mérinos blanc, 4 et 5 fils, — 2 75
— — fin. 3 50
— — fin. 3 75
— — extra-fin. 4 25
— — extra-fin. 4 75
Toutes les tailles.

Chaussettes de laine couleurs.

Estame, 4 et 5 fils, la paire. 1 95
— 4 et 5 fils, — 2 45
— 4 et 6 fils, — 2 75
Mérinos fin, — 3 50
— fin, — 4 25

Assortiment complet de **JAMBIÈRES, GRENOUILLÈRES ET CHAUSSONS DE NUIT** en blanc et en ponceau pour hommes et femmes.

Gilets de chasse.

Qualité ordinaire, tricots à côtes, toutes nuances, de. . . . . 12 » à 15 »
Haute nouveauté, — bordure astrakan, — bordure écossaise, — gilets écossais, — gilets grosses côtes transparentes, — gilets petites côtes transparentes, — nuance ordinaire et nuance fine, de. . . . . 18 » à 30 » selon la taille.

SÉRIE DES ARTICLES POUR ENFANTS.

Bas coton blancs à côtes.

	Qual. ordin. fr. c.	supér. fr. c.	fine. fr. c.
de 1 an à 2	1 50	1 75	2 »
3 ans à 4	1 75	2 »	2 25
5 — 6	2 »	2 25	2 50
7 — 8	2 25	2 50	2 75
9 — 10	2 50	2 75	3 »
11 — 12	2 75	3 »	3 25
13 — 14	3 »	3 25	3 50

Bas coton blancs unis.

Même assortiment que dans les bas à côtes, avec une différence en moins de 0 fr. 25 par paire.

Un grand choix de **BAS RAYÉS, PONCEAU ET UNIS**, aux mêmes prix que les bas à côtes.

Robes laine tricotées à la main.

Première taille, la pièce. 2 50
Deuxième taille, — 3 25
Troisième taille, — . . . . . 4 »
Quatrième taille, — 4 50
Cinquième taille, — . . . . . 5 »
Sixième taille, — 5 50
Une qualité supérieure, 1 fr. au-dessus.

Bas de laine blanc et rayé à côtes.

Même prix que les bas de coton blanc à côtes.

A partir de dix ans, deux qualités supérieures en plus avec une augmentation de 50 centimes et 1 fr. sur le prix le plus élevé.

Camisoles cachemire gaze.

Première taille, la pièce. 6 25
Deuxième taille, — 6 75
Troisième taille, — 7 75
Quatrième taille, — 9 50
Cinquième taille, — 10 75
Sixième taille, — . . . . . 12 »

Camisoles mérinos gaze.

Première taille, la pièce. 3 50
Deuxième taille, — 3 75
Troisième taille, — . . . . . 4 »
Quatrième taille, — 4 25
Cinquième taille, — 4 50
Sixième taille, — 4 75

Camisoles coton gaze.

Première taille, la pièce. . . . . 3 »
Deuxième taille, — 3 25
Troisième taille, — 3 50
Quatrième taille, — 3 75
Cinquième taille, — 3 90
Sixième taille, — 4 25

Maillots coton écru,

TRICOT POINT DE RIZ PELUCHÉ.

Première taille, la pièce. 2 25
Deuxième taille, — 2 50
Troisième taille, — 2 75
Fillette. 3 50

Pantalons coton écru. fr. c.

Première taille, la pièce. 1 25
Deuxième taille, — 1 75
Troisième taille, — 2 25
Quatrième taille, — 2 75
Cinquième taille, — . . . . . 3 »
Une qualité supérieure à 1 fr. 25 au-dessus.

Robes coton écru,

TRICOT POINT DE RIZ PELUCHÉ INTÉRIEUREMENT.

Première taille, la pièce. 2 25
Deuxième taille, — 2 50
Troisième taille, — 2 95
Quatrième taille, — 3 50
Cinquième taille, — 3 75
Sixième taille, — 4 25
Une qualité fine, 1 fr. au-dessus.

Brassière coton écru,

TRICOT POINT DE RIZ PELUCHÉ.

Première taille, la pièce. 1 45
Deuxième taille, — 1 75
Troisième taille, — . . . . . 2 »
Quatrième taille, — 2 25

Gilets coton écru.

Première taille, la pièce. 1 75
Deuxième taille, — . . . . . 2 »
Troisième taille, — 2 25
Quatrième taille, — 2 75
Cinquième taille, — . . . . . 3 »
Une qualité supérieure, 0 fr. 50 au-dessus.

MANTEAUX TRICOTÉS, pour enfants, depuis. 6 75

Grand choix de **CAPELINES**, tissu rayé et en cachemire, uni, de toutes nuances et de toutes les tailles.

COMPTOIR DE COIFFURES.

CORDONNET, invisible. . . . . » 20 » »
— toutes nuances. . . . . » 75 1 »
— réseaux-fins. . . . . 1 25 1 45 et 1 75
— extra-fins. . . . . 2 » 2 25
RÉSEAUX en chenilles noires. . . . . 1 45 et 1 95
— — fines. . . . . 2 25 et 2 75
— — — . . . . . » » 3 50
CACHE-PEIGNE, à partir de. . . . . » » » 60

COMPTOIR DE GANTERIE DE PEAU.

Gants glacés.

TURIN, deux boutons. 1 45
— supérieurs, deux boutons. 2 25
CHEVREAU, garanti, deux boutons. 2 75
— — — 3 25
— supérieur, — 3 95
— — manchettes. 3 75
— supérieur, un bouton. 3 50
GANTS JOUVIN. 4 95
CHEVREAU MANCHETTES DIANE. 4 50
GANTS TURIN, POUR SOIRÉE, toutes nuances, quatre et six boutons. . 3 25

Gants de Suède.

SUÈDE, deux boutons. . . . . » 95
— — 1 45
— trois boutons. 1 95
SAXE, sans boutons. 1 95
— qualité extra. 2 90
SAXE MANCHETTES DIANE. 2 45
TURIN, double piqûre. 1 95
— — 2 45
GANTS PEAU DE CHIEN. 3 75

Gants pour hommes.

TURIN, belle qualité. . . . . 1 95 à 2 45
CHEVREAU. 3 25
JOUVIN. 4 95
GANTS PEAU DE DAIM. 1 95
— supérieurs. 2 90
— extra. 4 75
SUÈDE. 1 75
SAXE. 2 45
TURIN, double piqûre. 1 95
— — 2 45
CHEVREAU. 3 25
GANTS PEAU DE CHIEN. 3 95

Gants d'enfants.

CHEVREAU, premier choix. 1 75

GANTERIE DE TRICOT.

SAISON D'HIVER.

Gants pour femmes.

Castor laine. 1 25
— supérieur 1 95
Satin laine à manchettes. . . . . 1 95 et 2 45
Velours de laine à manchettes. . . . . 2 95 et 3 50
Extra à manchettes feston. 3 75

Gants d'enfants.

	fr. c.
Castor laine	» 95
— supérieur	1 25
Satin laine à manchettes	1 95

Nota. — Gants de castor et mérinos bleu et blanc, jusqu'à sept ans.

Articles pour hommes.

GANTS castor laine, qualité forte		1 75
— —	1 95	2 75
— velours de laine à poignet		3 25
— — supérieure		4 25
— — extra		5 »
POIGNETS mérinos		» 95
— doublés pareil	1 25	1 45
— de soie		2 75

SAISON D'ÉTÉ.

Articles pour femmes.

GANTS fil Écosse, manchettes		» 95
— — supérieur		1 45
— — extra-fin		1 95
— satin fil, manchettes		1 95
— — — brodées		2 25
MITONS, filets brodés	1 25 et	1 95
— — fins	2 45 et	2 95
— — extra-fins, broderies riches	3 50	4 50

Articles pour hommes.

GANTS fil d'Écosse	1 25
— — fins	1 75
— cordonnet	1 45
— — supérieur	1 95
— fil Perse	2 25
— — extra	2 60
— de coton blanc pour service, qual. ordin.	» 75
— — — qual. supér.	1 45

Gants d'enfants.

GANTS fil d'Écosse		» 60
— — manchettes		1 10
— — supérieur		1 45
— satin fil		1 95
MITONS filet, brodés		1 25
— — supérieur		1 50
GANTS fil d'Écosse blanc	» 95 à	1 25
— fil Perse, manchettes		1 75

Jupons pardessus.

JUPONS poil de chèvre, deux volants ruchés et application de lacets, à	22 »
— toile de laine et satin de laine, à rayures et à carreaux, garnitures variées	29 »

Jupons de cachemire toutes nuances.

CACHEMIRE de toutes nuances, à un volant, de $0^{m}08$, garni de lacets, à	29 »
— à trois volants, garni de petits velours	39 »
— garnitures variées, haute nouveauté, à	42 »
— tout ce qu'il y a de plus riche, à	45 »
ALPAGA, un joli choix de garnitures riches, de	39 » à 65 »

Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE se chargent de faire exécuter toutes les garnitures qui leur seront envoyées.

Jupes-Cages américaines Thomson.

L'ÉLÉGANTE ET LA MIGNONNE,

MODÈLES EXCLUSIFS AUX GRANDS MAGASINS DU LOUVRE.

Longueurs : $0^{m}90$			$0^{m}95$			1^{m}			$1^{m}05$			$1^{m}10$		
Ressorts.	fr.	c.	Ress.	fr.	c.	Ress.	fr.	c.	Ress.	fr.	c.	Ress.	fr.	c.
13	8	50	12	7	75	13	8	50	21	13	50	18	12	»
19	12	25	20	12	75	17	11	»	26	16	75	27	17	75
24	15	25	25	16	25	20	12	75	42	26	75	»	»	»
30	19	25	32	20	50	25	16	25	»	»	»	»	»	»
38	24	25	40	25	50	32	20	50	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	40	25	50	»	»	»	»	»	»

La jupe-cage l'*élégante*, qui vient d'être fabriquée spécialement pour les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, réunit tout ce que peuvent exiger et l'élégance et la mode.

La *mignonne*, d'un très-petit volume, n'est destinée qu'à soutenir les vêtements tout en leur imprimant un ballonnement à peine apparent.

Crinolines brillantes.

Nombre de ressorts.	Qualité ordinaire.	Qualité extra.
5	6 fr. 50	9 fr. »
6	7 50	9 50
7	8 50	10 »
10	10 50	12 »
12	11 50	14 »
14	12 50	16 »
16	13 50	17 »
18	14 50	18 »
20	15 50	20 »
25	18 50	22 »

La qualité extra est remarquable par la souplesse et la légèreté des aciers.

Crinolines tissu de laine.

Nombre de ressorts.	5	6	7	8	10	12	14
Rayé laine et coton ordinaire	6 »	6 50	7 »	7 50	9 »	» »	» »
Rayé noir et blanc et fantaisie, article fort	7 50	8 »	8 50	9 50	10 50	» »	» »
Rayé laine, noir et blanc et couleur, tout laine	9 50	10 »	10 50	11 »	12 50	13 50	» »
Rayé fantaisie supérieur, haute nouv.	» »	» »	» »	» »	13 »	14 »	15 »
Toile de laine ponceau uni	» »	» »	» »	» »	13 50	14 50	15 50
Satin de laine noir et blanc et cachemire ponceau, qualité extra	» »	» »	» »	» »	» »	» »	20 »

Crinoline-empire, article breveté, exclusif aux GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, sans ressorts dans le haut, et ceux du bas posés en biais, dernière perfection; en brillanté, 15 fr. 75; en popeline ponceau, 20 fr.

Nota. — Nous envoyer les mesures bien exactes de la longueur derrière et du tour de taille.

COMPTOIR D'OMBRELLES.

	fr. c.
OMBRELLES Louis XV, taffetas cuit, manches demi-sculptés, à	6 75
— Louis XV, taffetas extra, manches sculptés riches	9 50
OMBRELLES moire antique, doublées de blanc	11 50
— Louis XV, taffetas gros grain, doublées de blanc, manches vieux chêne sculpté et rhinocéros	15 50
— Louis XV, moire antique, manches vieux chêne sculpté	16 50
— moire antique, manches tout rhinocéros	18 »
— moire antique, manches rhinocéros extra	22 »
— moire antique, manches ivoire	25 »
— — — riche	28 »
— dentelle Cambrai, ivoire	35 »
— — — vert	39 »
— — — ivoire vert sculpté	49 »
— — Chantilly, ivoire	80 »
— — — dessins riches, ivoire vert sculpté	95 »
— Chantilly, dessins riches, montées demi-écaille	120 »
— Chantilly, dessins riches, montées tout écaille	150 »
— enfant, non doublées	3 50
— — taffetas doublé de blanc	6 50
— batiste doublée	1 45
— — $0^{m}48$	3 95
— — $0^{m}54$	4 50
— bain de mer, $0^{m}48$, élantine écrue, doublées foulard vert ou bleu	7 75
— foulard écru, doublé de bleu et vert, manches épine et rotin	12 50
— foulard écru, doublé de bleu et vert, manches épine et rotin, $0^{m}47$	16 75

Ombrelles-cannes pour hommes.

Élantine écrue doublée de blanc, bleu et vert, $0^{m}50$, à	16 75
Élantine écrue, bleu et vert, $0^{m}60$	18 75
— — $0^{m}65$	20 »

En-tout-cas.

$0^{m}47$, taffetas souple	4 60
$0^{m}47$, — — extra	5 25
$0^{m}47$, — cuit, manche sculpté	6 50
$0^{m}47$, — extra, —	7 75
$0^{m}48$, taffetas, poignée rhinocéros	9 75 et 11 50
$0^{m}54$, taffetas extra, poignée vieux chêne	13 50
$0^{m}54$, — — rhinocéros	16 50
$0^{m}54$, — manche rhinocéros extra	18 50

Parapluies.

$0^{m}65$, monture acier, taffetas souple	8 50
$0^{m}65$, — — extra	10 50 12 50
$0^{m}65$, — — cuit	14 » à 16 »
$0^{m}65$, — poignée rhinocéros	18 »
$0^{m}65$, monture paragon, —	22 »
$0^{m}65$, — écaille	23 »
$0^{m}65$, — poignée rhinocéros, sculptée et ivoire	25 » à 29 »

Pour la taille $0^{m}60$, 50 centimes en moins sur tous les prix. Les manches sont en bois de laurier, myrte, poirier, chêne, etc., pour dames et pour hommes.

NOUVEAUX CORSETS THOMSON (BREVET DRUCKER.)

Seul dépôt aux GRANDS MAGASINS DU LOUVRE.

Révolution complète dans la fabrication. Le CORSET-GANT, breveté, d'un bon marché presque inconcevable, qui, au lieu de comprimer le buste et en arrêter contre nature le développement, le soutient gracieusement et sans effort, est sans contredit le plus grand progrès hygiénique et économique qui se soit produit dans la confection.

Le succès sans pareil qu'a obtenu le CORSET-GANT, la saison passée, sera au moins égalé par le succès de la saison présente. Les nouveaux modèles dont la désignation suit, sont admirables. Seul le CORSET-GANT, avec sa coupe extraordinaire et véritablement scientifique, arrive à donner à la taille cette toute gracieuse souplesse qui fait le principal mérite de cet article tant vanté. — *Tous ces corsets et ceintures sont garantis en véritable baleine.*

Tarif des corsets et ceintures-gants.

	Corsets.	Ceint.
COUTIL, 1re qualité, 16 baleines	» »	3 75
— — 20 —	3 75	» »
— — 16 — garni broderie	» »	4 75
— — 20 — éventails et broderie	5 50	» »
— — 30 — —	6 50	» »
— — 46 — —	» »	7 50
SATIN AMÉRICAIN, 16 — broderie	» »	5 50
CORSETS IMPÉRATRICE, coutil très-fort, parfaitement baleinés	10 75	11 50

ARTICLES HAUTE NOUVEAUTÉ SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS.

	Corsets.	Ceint.
SATIN AMÉRICAIN, 20 baleines	14 »	» »
— — 20 —	» »	13 25
COUTIL, — 20 — N° 1	9 50	9 50
— — 20 — N° 2	11 25	11 25
— — 28 — Article extra fin, très-riche	16 »	» »
COUTIL IMPÉRIAL. 38 — Éventails plumetis	» »	20 »
CEINTURE GRECQUE SATIN. Éventails plumetis, baleines brodées	» »	10 »

	Corsets.	Ceint.
CEINTURE ET CORSET FLANELLE croisée bleue et ponceau, éventails plumetis, baleines brodées, fantaisie	» »	15 »
CEINTURE FLANELLE, ponceau et bleu, baleines non apparentes, garnies d'une bande de moire noire	» »	15 »

CEINTURE ET CORSETS DE SOIE OU MOIRE, HAUTE NOUVEAUTÉ,

Garnis intérieurement en toile fine et doublés en florence.

Satin et moire de toutes couleurs, 1re qualité, gorge garnie de guipures, ce qui se fait de plus riche.

Un genre spécial de corset de soie fantaisie, de deux nuances, à baleines non apparentes et recouvertes d'un ruban d'une couleur autre que celle du corset.

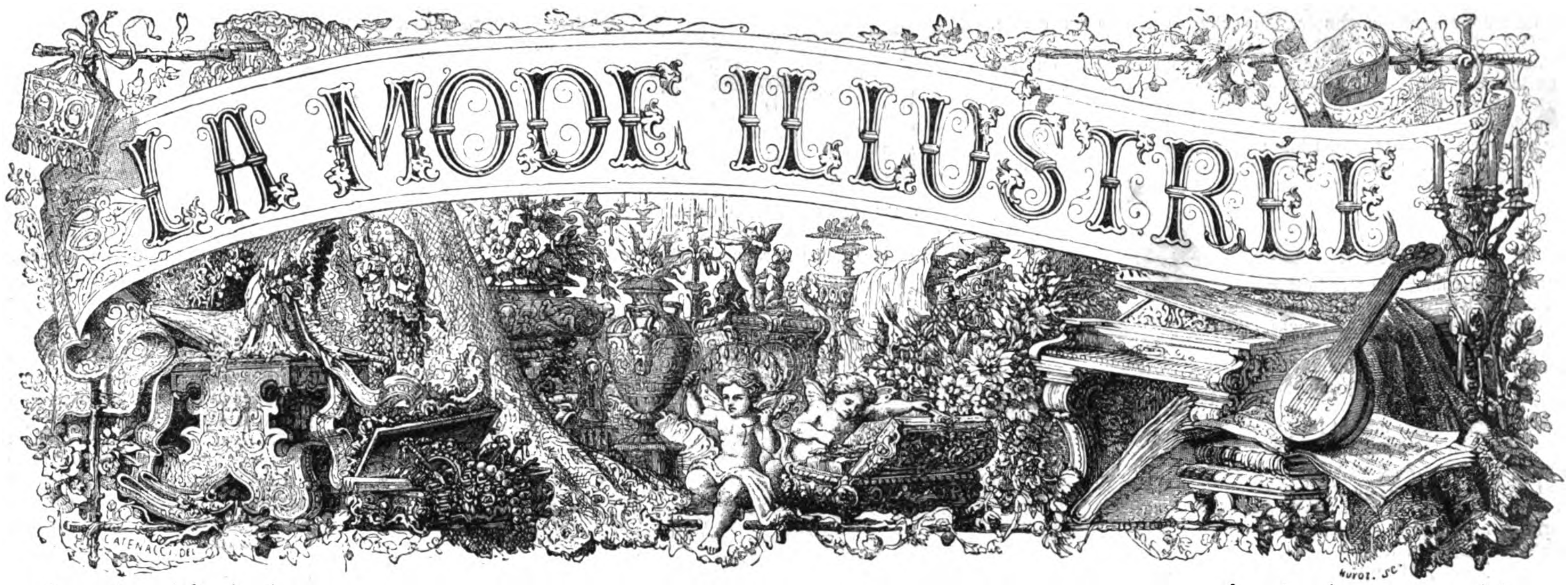
Exemple. — Un corset de moire blanche, dont chaque baleine forme autant de rayures bleues. Ce genre de corset est tout à fait nouveau et du meilleur goût comme forme. Il est pareil à notre corset-gant.

Ceintures, 16 baleines, 25 fr., satin ou moire.
— 20 — 35 —
Corsets, 20 — 40 —

NOTA. — Nous envoyer simplement la mesure du tour de taille prise par-dessus la robe. Tous nos corsets et ceintures portent le timbre Drucker, breveté, s. g. d. g. et sont garnis en *véritables baleines*. Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, se sont approvisionnés d'un assortiment considérable, qui leur permet de répondre sans retard à toutes les demandes qui leur seront faites.

FIN DU CATALOGUE DES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE.

N° 42 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 14 octobre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Chapeaux d'automne

ET D'HIVER.

N° 1. *Chapeau à fond carré*, en velours violet bordé de dentelle noire *perlée* en jais ; deuxième dentelle pareille sur le côté qui repose sur le chignon. Larges brides en velours, croisées sous le menton et retenues par une rose-thé ; mêmes roses sur le devant du chapeau.

N° 2. *Toque en velours noir* pour jeune fille ; la toque est bordée de grelots en perles ; une *patte* garnie de la même façon entoure le chignon ; roses *roses* ; brides roses.

N° 3. *Chapeau à fond carré*, croisé de bandes en velours violet, avec bouillonnés en satin blanc ; même bande autour du chapeau bordé de grelots en cristal blanc ; roses blanches ; brides en velours violet.

N° 4. *Chapeau à fond carré long*, en satin bleu, avec treillage en ruban de velours noir ; dentelles noires, grelots ovales, noirs ; larges brides bleues, ornées de feuillages en velours noir.

N° 5. *Chapeau à fond rond*, composé de bouillonnés en satin blanc, brodés d'un *semé* en perles noires ; dentelles noires ; *collier* garni de dentelles ; roses cerises ; brides en satin blanc nouées sous le chignon.



N° 1.

CHAPEAUX D'HIVER
de chez Mme Aubert,
Rue Neuve-des-Mathurins, 6.
A partir du 15 décembre,
Rue Laffitte, 9.



N° 4.



N° 3.



N° 5.



N° 6.



N° 2.

N° 6. *Chapeau carré de velours vert bouillonné*, bordé de franges en plumes blanches ; mêmes franges autour des brides, retenues sous le menton par un narcisse à cœur de cristal.

Panier pour tricot.

MATÉRIAUX : Laine andalouse bleue (la laine andalouse est *torse* comme la soie de cordonnet), perles blanches en cristal, — 2 anneaux de cuivre ayant chacun 6 centimètres de contour, — 2 baleines très-étroites. — Ganse blanche.

Si l'on voulait rendre ce panier plus élégant, on substituerait à la laine de la grosse soie de cordonnet. On enfile sur le brin, quel qu'il soit, un certain nombre de perles de cristal, et l'on fait au crochet une chaînette de 95 mailles ; on travaille en *allant et revenant*.

1er *tour*. Dans chaque maille on fait une maille simple, dans laquelle on glisse une perle.

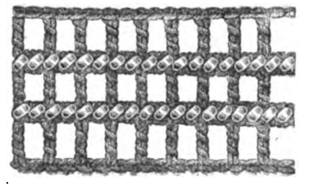
2e *tour*. Alternativement une double bride (pour laquelle on prend deux fois le brin sur le crochet), — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent.

On répète les deux tours précédents 19 fois, alternativement, puis on fait encore un tour pareil au 1er tour, — et 2 tours de brides simples (une bride dans chaque maille) que l'on répète sur l'autre côté de la chaînette, par laquelle on a commencé l'ouvrage ; ces 2 tours cousus ensemble sont destinés à contenir les baleines.

Côtés transversaux. Dans chaque maille on fait une maille simple, et l'on joint la dernière maille à la première maille de ce tour ; cela forme un cercle dans lequel on pose l'un des anneaux, sur lequel on travaille de façon à le recouvrir,

en faisant une maille simple dans chaque maille du cercle.
On en fait autant sur l'autre côté transversal.

Sur le bord supérieur on fait des points en biais, en enfilant 4 perles pour chaque point; on orne les deux cercles avec des perles disposées en ligne droite. L'anse est formée par un morceau de ganse ayant 56 centimètres de longueur, que l'on recouvre avec des brides faites en laine bleue, en glissant une perle après chaque bride; les brides forment une spirale, qui se produit quand on tourne un peu l'ouvrage, tout en l'exécutant. On met un gland en perles et laine, à chaque extrémité de l'anse.



TRAVAIL AU CROCHET DU PANIER POUR TRICOT (GRANDEUR NATURELLE).



PANIER POUR TRICOT.

Deux bordures perlées.

Nous avons fait composer le dessin de ces bordures de telle sorte qu'il puisse servir à divers usages.

Ainsi, l'on pourra choisir seulement les *grandes*, ou seulement les *petites* dents, en les rapprochant sans cesse.

Ces bords *dentelés* ornent les paletots, les robes, les vestes, les jupons, les vêtements d'enfants.

Si cependant l'on ne veut pas border le paletot à dents, le semé perlé et la bordure peuvent l'orner sans que l'on tienne compte des grandes et petites dents.

Paletot en drap gris.

Les figures 1 à 4 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot, fait en drap gris, peut être exécuté en toute étoffe; le col est en gros grain noir en soie, de même que les bords formant les ornements, et dont la largeur est d'un centimètre 1/2; des rouleaux de même étoffe, faits avec des bandes coupées en biais, dont la largeur est de 3/4 de centimètre à peine, figurent celles des boutonnières qui sont simulées, c'est-à-dire *toutes* les boutonnières, excepté celles du côté de droite du paletot. Les boutons ronds et plats sont en bois noir.

Pour faire ce paletot on emploiera 3 mètres 15 centimètres d'étoffe, ayant 1 mètre 33 centimètres de largeur. On coupe 2 morceaux d'après chacune des figures 1 et 4, en tenant compte de la différence de contour pour le dessous de la manche (fig. 4). On coupe le col *double* en gros-grain, d'après la figure 3, qui en représente la moitié, de telle sorte que l'un des morceaux forme la doublure de l'autre; on complète partout les morceaux *repliés* sur le patron, en consultant, pour plus de sûreté, outre le patron en grandeur naturelle, le patron réduit au 16e. Sous les devants, on pose une bande de taffetas noir, ayant 6 centimètres de largeur, qui sert à soutenir les boutons et les boutonnières; on réunit tous les morceaux en rapprochant les chiffres pareils, et faisant des coutures à points arrière; les remplis de ces coutures sont séparés, aplatis, ourlés sur chaque côté; on pose sur l'encolure le col *double;* la manche est garnie, puis cousue ensemble depuis 5 jusqu'à 6, depuis 7 jusqu'à 8; le bord inférieur de la manche est doublé avec une bande de taffetas ayant 10 centimètres de largeur, puis la manche est cousue dans l'entournure, 8 sur 8 du devant.

Paletot pour petite fille

OU PETIT GARÇON DE QUATRE A SIX ANS.

Les figures 16 à 21 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

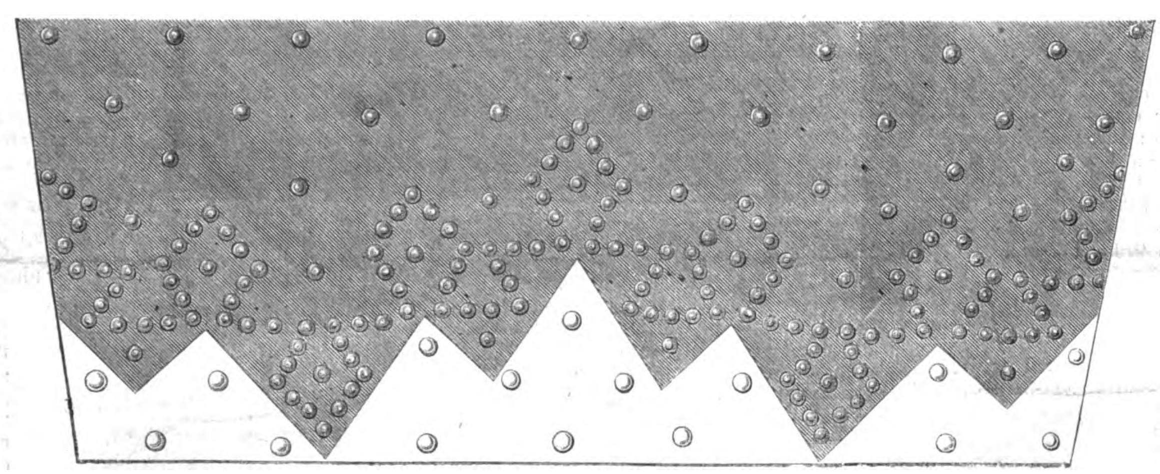
Ce paletot est fait en drap *molleton* gris; il est garni avec des bandes de taffetas noir, ayant 1 centimètre de largeur, *piquées* avec de la soie blanche de cordonnet. Ces bandes ornent les contours du paletot, le col, les poches et les manches; les boutons de jais, en forme de boules, sont plus gros sur le devant que sur les poches et les manches.

On emploiera, pour faire ce paletot, 1 mètre 10 centimètres d'étoffe, ayant 1 mètre 33 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 16, 18 et 21, — le dos d'un seul morceau d'après la figure 19, qui en représente la moitié, — et deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 20, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. Sous le bord de chaque devant on pose une bande de taffetas noir, ayant 5 centimètres de largeur, pour soutenir les boutons et les boutonnières; on exécute celles-ci sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche. On fait, entre la double ligne de chaque devant, la fente pour la poche; sur le côté supérieur de cette fente on attache la poche, qui est arrondie, tandis que sur le côté inférieur de la fente on fixe le revers, en rapprochant les chiffres pareils. Le revers est plié *en dehors* sur la ligne désignant *le pli*. On assemble les figures 16 et 17 en réunissant les chiffres pareils, et l'on garnit les contours comme cela a été dit ci-dessus. On fixe sur l'encolure le col, doublé et bordé de taffetas noir, en assemblant les chiffres pareils. Chaque manche est cousue ensemble depuis 25 jusqu'à 26, depuis 27 jusqu'à 28, garnie sur son bord inférieur avec le revers qui a été cousu ensemble depuis 27 jusqu'à 29, et enfin cousue dans l'entournure, 28 sur 28.

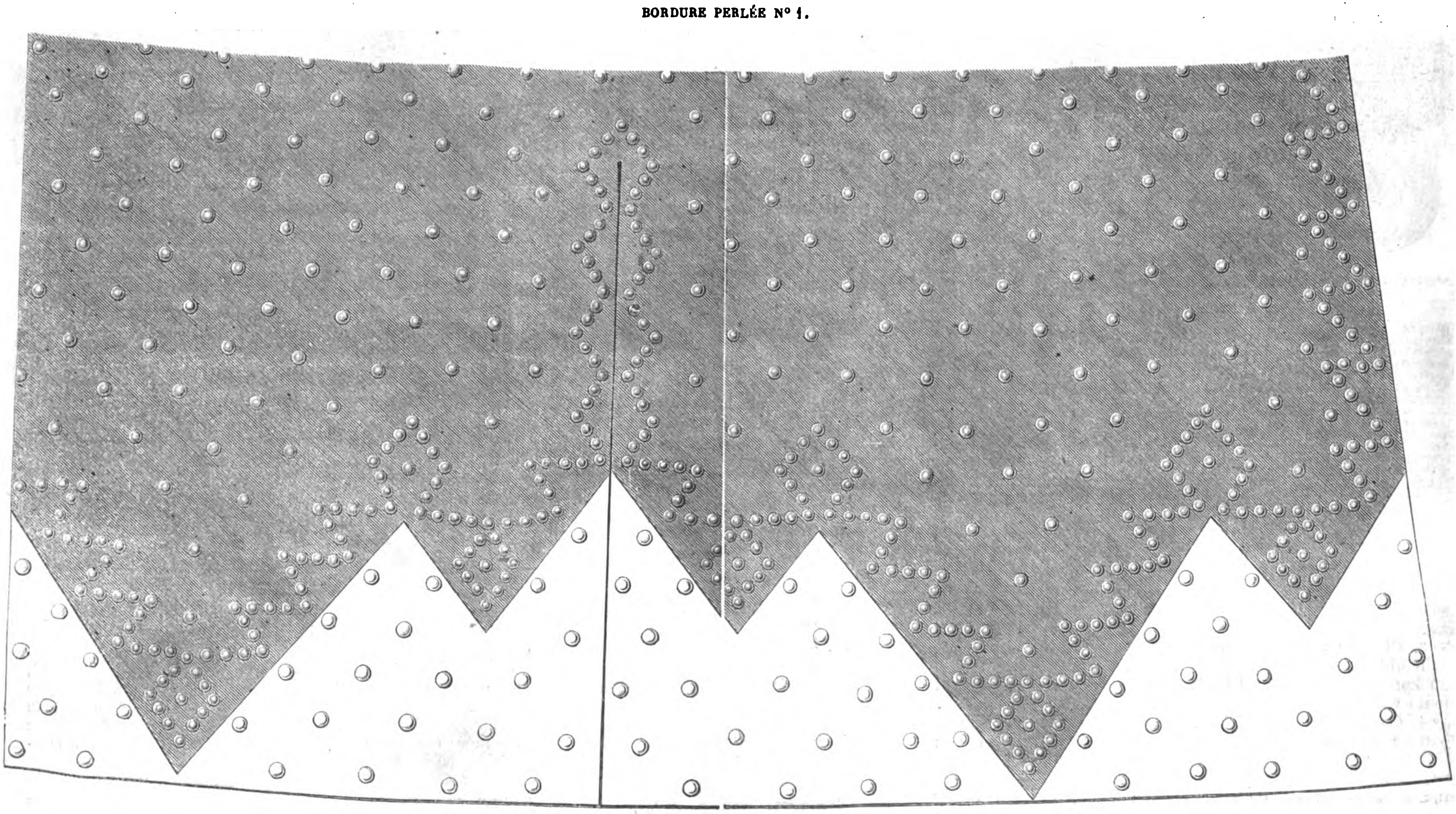
Paletot

EN POULT-DE-SOIE NOIR.

Le patron de ce paletot, ouaté et doublé, est exactement pareil à celui du paletot *à festons;* il en diffère seulement par la garniture, ~~qui se compose~~ de galons en passementerie. Ceux de devant sont bordés, de chaque côté, avec une guipure po-



BORDURE PERLÉE N° 1.



BORDURE PERLÉE N° 2.



PALETOT EN DRAP GRIS (DEVANT)

Bourdure en guipure sur filet.

POUR NAPPE D'AUTEL, ETC.

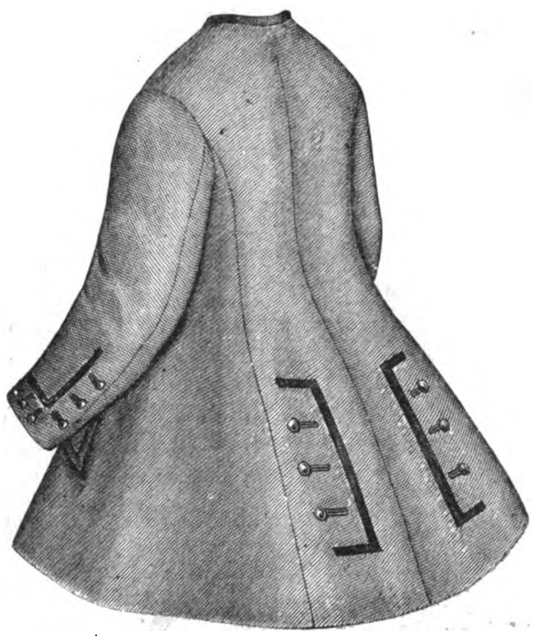
Les parties tout à fait mates de ce dessin sont faites au point de reprise ordinaire, avec du gros coton. Les autres détails de ce travail ont été expliqués à diverses reprises.

Paletot Fantaisie.

Les figures 13 à 15 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot, fait en velours, ou gros-grain, ou satin noir, ouaté et doublé, est orné de dentelle de Chantilly noire, de soutache noire, de perles, d'étoiles en jais et de glands en passementerie.

On emploiera, pour faire ce paletot, 5 mètres d'étoffe, ayant 55 centimètres de largeur. On coupe, en étoffe et doublure, deux morceaux d'après chacune des figures 13 à 15, en tenant compte de la différence de contour pour le dessous de la manche (fig. 15). On complète les côtés *repliés* sur le patron en consultant, pour plus de facilité, le patron réduit au 16e. La ouate, recouverte de mousseline et de marceline noire (doublure), est piquée en grandes losanges. Les coutures sont faites en points *arrière;* on réunit dos et devants en assemblant les chiffres pareils, et laissant *libre* l'un des côtés de la



PALETOT EN DRAP GRIS (DERRIÈRE).



PALETOT POUR ENFANT DE QUATRE A SIX ANS.

doublure, qui, plus tard, est *rabattu* et ourlé sur chaque couture; on diminue quelque peu la feuille de ouate vers chaque couture, pour que celle-ci ne soit pas trop épaisse. L'encolure est garnie avec un passe-poil, puis bordée avec une bande de même tissu que le paletot, ayant 3 centimètres de largeur, découpée en *dents* sur l'un de ses côtés longs. On dispose la garniture, partiellement indiquée sur le patron, en consultant nos dessins. La manche est cousue ensemble en réunissant les chiffres pareils, ornée de sa garniture, et enfin fixée dans l'entournure, 16 sur 16. Le paletot se ferme par devant avec des agrafes.

Paletot en velours.

Les figures 5 à 7 (*recto*) apprtiennent à ce modèle.

La garniture de ce paletot se compose de dentelles de Chantilly, de frange, de galon large, de corde de soie, de glands et de boutons en passementerie.

Pour faire ce paletot on emploiera 5 mètres de velours. On coupe, en étoffe et doublure, les devants et le dos d'après les figures 5 et 6; la manche d'après la figure 7, en tenant compte de la différence de contour pour le dessous de la manche; pour le dos et les devants on complètera les côtés repliés; et, pour plus de sûreté, on consultera les patrons réduits au 16e. On réunit dos et devants en assemblant les chiffres pareils, et l'on fait les coutures à points arrière, en laissant toujours libre l'un

des côtés de la doublure, qui, plus tard, est ourlé sur la couture. La manche est cousue ensemble en réunissant les chiffres pareils. Les *dents* de l'une des parties de la manche cachent une partie de la couture du coude; la garniture de la manche se compose de deux galons cousus ensemble, de façon à former une sorte de feuille, c'est-à-dire diminués sur chaque extrémité, et terminés par un gland. La corde de soie borde les *dents*, en dessous desquelles on pose une dentelle de Chantilly, ayant 2 centimètres de largeur. Dans le creux séparant deux dents on pose un bouton; les *dents* de la couture du coude de l'une et de l'autre moitié de la manche sont jointes par quelques points. On fixe la manche dans l'en-

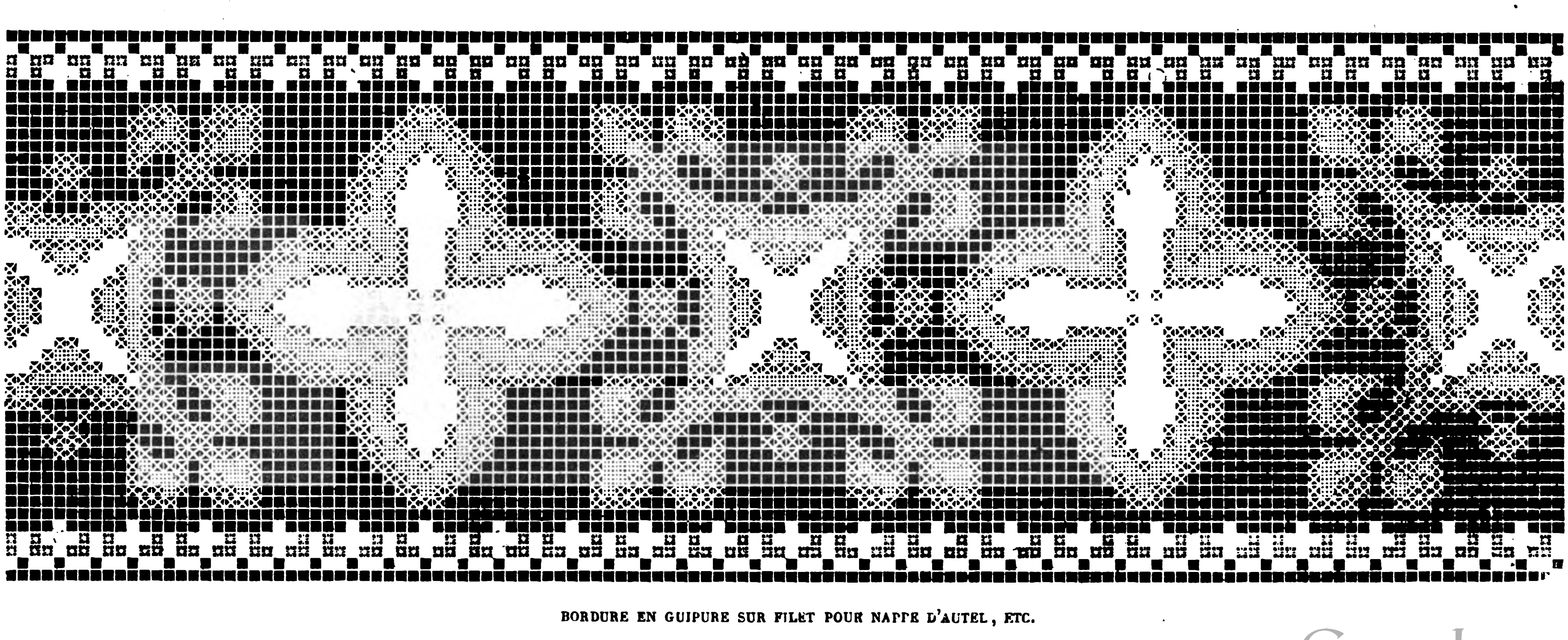
sée à plat, ayant à peine 2 centimètres de largeur, et formant une sorte de *spirale,* au centre de laquelle se trouve un gland; les autres galons traversent des boucles de jais noir, entre lesquelles on pose un gros bouton et deux boutons plus petits; sur chaque côté du dos retombe une bande de poult-de-soie noir, fixée par des boucles de jais, graduées comme dimension; un bouton de jais est posé sous chaque boucle. La frange noire, torse, à *gros-grain*, posée sous le contour du paletot, a 6 centimètres de hauteur.



PALETOT EN POULT-DE-SOIE NOIR (DEVANT).



PALETOT EN POULT-DE-SOIE (DERRIÈRE).



BORDURE EN GUIPURE SUR FILET POUR NAPPE D'AUTEL, ETC.



PALETOT FANTASIO (DEVANT).

tournure, 18 sur 18. Il ne reste plus qu'à placer la garniture en copiant la disposition indiquée par le dessin. La dentelle du paletot a 6 centimètres de largeur; la frange est de même hauteur que la dentelle; les dents *sous lesquelles* on coud la dentelle sont partout bordées avec de la corde de soie; une dentelle noire, ayant 1 centimètre de largeur, encadre partout le galon, qui est surmonté sur les côtés par un gros bouton. Des agrafes ferment le paletot par devant.



PALETOT EN VELOURS (DEVANT).

Paletot en poult-de-soie noir.

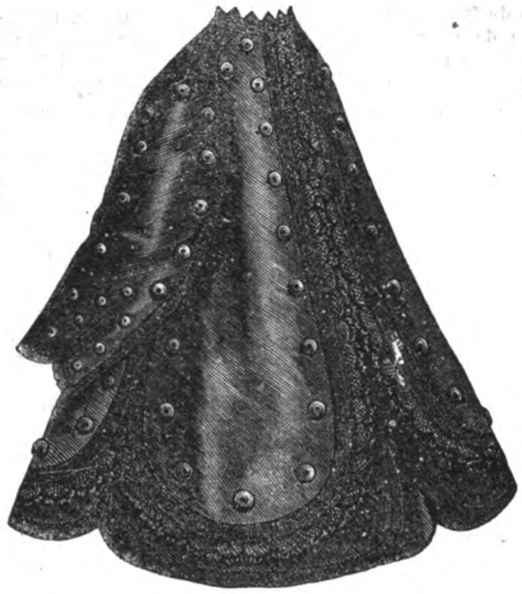
OU VELOURS NOIR.

La figure 8 (*recto*) appartient à ce modèle.

On fait ce paletot en toute étoffe, drap, poult-de-soie ou velours, et, dans les deux derniers cas, on le ouate et on le double; sa forme est pareille à celle du paletot *à festons*, dont le patron se trouve sur la planche jointe au présent numéro. La garniture se compose d'un galon ayant 3 centimètres de largeur, d'une guipure noire de même largeur que le galon, et de gros boutons en jais noir. Nous publions le patron de la manche (fig. 8); quant au paletot, on emploiera, ainsi que nous venons de le dire, le patron du *paletot festonné*, en arrondissant un peu le bord inférieur sur les côtés. Une bande de poult-de-soie noir (ou de drap, ou de velours), ayant 3 centimètres de largeur, découpée en *dents* sur l'un de ses côtés longs, est posée sur l'encolure, et tient lieu de col droit; les dents sont bordées avec une bande de taffetas coupée en biais, ayant un demi-centimètre de largeur. On réunit les chiffres de la manche (fig. 8), on la coud ensemble, on la fixe dans l'entournure en couvrant cette couture, comme toutes les autres, avec du galon (voir le dessin). Le paletot se ferme avec des agrafes.



PALETOT A FESTONS.



PALETOT EN POULT-DE-SOIE OU VELOURS NOIR (DERRIÈRE).

Paletot à festons.

Les figures 9 à 12 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce modèle, fait en drap noir, est orné de bandes et de gros-grain noir, ayant 1 centimètre de largeur, coupées en biais et disposées en *festons;* sur le dos et sur les épaules ces bandes se terminent chacune par un petit gland en passementerie et jais noir. La bande qui orne la poche est de même largeur que les précédentes, mais augmente à l'une de ses extrémités, de telle sorte que sa largeur est, à cette place, de 4 centimètres. Toutes les bandes sont ornées de perles noires, et surmontées d'une soutache noire disposée en bouclettes. Le paletot est orné et fermé devant avec de gros boutons en jais noir.



PALETOT EN POULT-DE-SOIE NOIR OU VELOURS NOIR (DEVANT).

Pour faire ce paletot on emploiera 1 mètre 70 centimètres d'étoffe ayant 1 mètre 33 centimètres de largeur. On coupe les devants et le dos d'après les figures 9 et 10, après avoir complété les côtés repliés sur le patron, de telle sorte que chacun des morceaux ait l'apparence des figures réduites au 16e, placées sur notre planche pour faciliter notre explication, mais non pour remplacer (bien imparfaitement) les patrons publiés en grandeur naturelle. On coupe la manche d'après la figure 12, en tenant compte de la différence des contours pour le côté de dessous; on coupe les deux pattes des poches en gros-grain noir, d'après la figure 11, en y laissant en plus un demi-centimètre sur le contour pour les remplis de ces poches. On pose, sous les bords des devants une bande en taffetas noir, ayant 6 centimètres de largeur, destinée à soutenir les boutons et les boutonnières; on fait sur chaque devant la fente indiquée sur le patron, et l'on pose en dessous une poche plus ou moins longue; sur cette fente on place (en réunissant les chiffres pareils) la patte, dont la fente a été garnie d'un passe-poil; on assemble dos et devants en réunissant les chiffres pareils; on replie en dessous le contour inférieur du paletot, et l'on couvre ce rempli avec une bande de taffetas noir coupée en biais, ayant 2 ou 3 centimètres de largeur;



PALETOT FANTASIO (DERRIÈRE).



PALETOT EN VELOURS (DERRIÈRE).



PALETOT A FESTONS (DERRIÈRE).



Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 58bis r. Ste Anne.

on coud la manche ensemble en assemblant les chiffres pareils, et l'on procède, pour son contour inférieur, comme cela vient d'être indiqué pour le contour du paletot; on coud la manche dans l'entournure, 8 sur 8; la garniture est posée d'après les indications partielles du patron *et* celles du dessin.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Costume en cachemire gris de la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46 (M. et Mme Cassin successeurs). Ce costume se compose du jupon orné d'une bande brodée (broderie cachemire), de la robe, plus courte que le jupon, et du paletot pareil; la broderie de la robe se compose de palmes; le paletot, fendu sur les côtés, est encadré avec une bande étroite en broderie cachemire; de petites palmes sont posées sur chaque division du paletot; celui-ci est ajusté et retenu par une ceinture en cachemire brodé; les entournures et les poignets des manches du paletot sont ornés de broderie-cachemire.

Robe en poult-de-soie vert, avec rayures noires satinées, à filets blancs; sur le devant de la robe trois bandes de satin noir encadrées de guipure blanche, et fixées par des boucles argentées; entournures et poignets avec bandes pareilles; ceinture en satin noir, encadrée de guipure, à deux pans arrondis, ayant chacun 20 centimètres de longueur, flottant par devant.

MODES.

Lors même que l'on reculerait devant l'adoption de ce qu'on désigne aujourd'hui par ces mots : *le costume*, qui représentent la robe franchement courte sur un jupon de couleur tranchante, il n'en est pas moins certain que tout le monde pourra bénéficier des avantages économiques de cette mode, en évitant son aspect quelque peu excentrique. Ainsi, une robe dont le bord inférieur est usé peut être portée très-convenablement avec la combinaison suivante : On raccourcit la robe de telle sorte qu'elle soit ronde, c'est-à-dire sans aucune *queue*. Les lés de derrière seront cependant maintenus un peu plus longs que ceux des côtés et de devant. Le bord de cette robe raccourcie sera *dentelé;* ceci est une condition *sine qua non* de la robe courte. On fait ces dents pointues ou carrées, ou rondes, selon qu'on le préfère, et je rappellerai à mes lectrices, en passant, qu'elles ont reçu des bordures dentelées dans les nos 26, 36 et 39, et dans le numéro d'aujourd'hui. Je poursuis ma combinaison : Sous les dents de la robe écourtée on fixera un volant tuyauté en cachemire violet ou bleu foncé, doublé de mousseline roide, noire; les plis de ce volant seront tous *couchés* du même côté, et représenteront le jupon. Est-on rebelle à l'alliance de deux couleurs différentes? Rien ne s'oppose à ce que ledit volant soit en taffetas ou cachemire de même teinte que la robe, car on *reporte* des volants; cette prolongation de la jupe de la robe peut lui restituer sa longueur première, si elle est de teinte identique. Quand on la fait de couleur tranchante, la jupe, tout allongée, ne peut avoir de *queue*, et



TOILETTES DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Robe en granité gris, avec pardessus pareil. La garniture se compose de lacets noirs disposés en ligne droite, en triangles, et parsemée de petits boutons noirs et blancs.

Robe en knickerbocker français, avec pardessus à longues pointes, garnies en taffetas gros bleu.

Robe en taffetas violet avec rayures noires. Corsage péplum, garni de franges noires, et de longs glands en soie noire.

touche terre tout autour, car l'arrangement général figure *le costume*, qui se compose d'une robe courte et d'un jupon rond.

Mais, à propos de jupon, il faut que je note ici l'une des adoptions bizarres et imprévues dont la mode est coutumière; celle-ci est à son aurore; mais son développement dépassera toute attente. Il s'agit des applications de drap sur bandes de drap, utilisées comme garnitures de jupons et de vestes. Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, a organisé cette industrie sur une très-grande échelle, et de façon à livrer ces travaux échantillonnés, avec les applications toutes découpées, à des prix fort abordables; mais elle pensait l'attribuer aux meubles... Voici que la mode en a décidé autrement, et, tout en la favorisant pour le mobilier, elle l'adapte aux vêtements. Depuis quelques jours une procession de dames viennent chercher chez Mme Michaud des bandes de drap échantillonnées pour préparer les jupons d'hiver et garnir les vestes d'intérieur.

Je dois avouer que j'ai fait acte de contrition devant les derniers chapeaux qui m'ont été montrés par Mme Aubert; ils sont charmants! et l'on a trouvé moyen de concilier leur exiguïté avec les exigences de la température. Les personnes les plus frileuses ont perdu tout droit aux objections et aux récriminations, car quelques-uns de ces chapeaux se continuent sur les côtés, de façon à couvrir les oreilles, tandis que d'autres sont garnis de larges brides en velours qui se plaquent sur les oreilles et continuent le chapeau en encadrant le visage; généralement ces brides se croisent sous le menton, et se fixent à l'aide d'une épingle anglaise invisible, ou d'une broche assez simple pour ne pas affecter l'aspect d'un joyau, et affronter le grand jour, si hostile aux pierreries. Je signalerai particulièrement un chapeau de velours noir, traversé par une large bride de velours noir lisérée en satin blanc; mêmes lisérés pour tout le chapeau; frange de perles blanches et plumes noires et blanches; un chapeau de velours bleu, pas trop clair, d'une teinte superbe; un

autre en velours violet; tout cela échappant à la description, car cela est plissé, bouillonné, disposé selon les lois de la fantaisie, qui, ainsi qu'on le sait, n'a pas de lois; mais on peut noter son impression, même quand on ne saurait l'analyser, et l'on se dit : C'est charmant.

Les dames âgées, celles qui repoussent toute espèce de chignon (et le nombre en est toujours plus rare), auront des chapeaux très-petits, — on n'en voit pas d'autres, — entourant complétement leur visage, et avec calotte ronde.

Tout se découpe en pointes, non-seulement les bas de robes et de paletots, mais aussi les chapeaux. On en prépare dont le fond est fendu au milieu, ce qui forme deux *dents* entourées d'une bordure en plumes; d'autres aussi à trois *dents* garnies de dentelle, de franges de perles ou de plumes; il y a aussi des fonds-treillages, composés de bandes de velours entrelacées, au milieu desquelles surgissent des *crevés* en satin, et même parfois en tulle. Enfin, je l'ai dit, par la multipicité de leurs formes, par la variété de leur disposition et de leurs ornements, les chapeaux actuels échappent à la description; mais cette diversité même est l'un des bienfaits de la mode actuelle, puisque, grâce à elle tous les visages et tous les âges ne sont pas forcés de se vouer à une forme unique.

Justice pour tous! Il paraît que j'ai été induite en erreur, et je me hâte de placer ici les renseignements contradictoires qui m'ont été donnés.

J'ai reçu la visite de Mme Aubert, modiste, qui avait failli tomber en syncope à la lecture de l'article *Modes* du n° 39.

« Qu'avez-vous dit, Madame? qu'avez-vous dit? Comment! vous croyez que nous employons des *formes* préparées en fabrique?

— Un fabricant de *formes* de chapeaux s'est présenté ici, et m'a exposé son industrie.

— L'intrigant! Mais, Madame, toutes les formes se font chez moi, sous mes yeux, avec toutes les modifications qui sont exigées par la diversité des visages et la différence des âges. Jamais je n'emploie de formes faites à la douzaine, mais seulement celles que l'on prépare sous ma direction, dans mon atelier.

— Je vous en donne acte, et je déplore d'avoir reçu de bonne foi des renseignements inexacts.

— Cela ne suffit pas! Il faut que vous jetiez un coup d'œil dans l'atelier, que vous y voyiez vous-même, en fonctions, les ouvrières spéciales, que vous soyez convaincue, en un mot, afin de rectifier les affirmations inexactes qu'un ennemi de la corporation des modistes a seul pu vous apporter. »

Et je dois à la vérité d'ajouter que j'ai vu en effet exécuter les *formes* de chapeaux dans l'atelier de Mme Aubert.

E. R.

VARIÉTÉS.

ORDRE ET DÉSORDRE.

L'éducation dure autant que nous; elle commence à la naissance pour finir à la mort, et nul ne peut jamais dire, en ce qui la concerne : *Il n'est pas encore temps*, ou bien : *Il n'est plus temps*. Nul ne peut, ne doit se croire arrivé à la limite extrême du perfectionnement, pas plus qu'il ne peut, il doit préparer à sa paresse ce commode lit de repos représenté par l'idée qu'indiquent ces mots: *Il est trop tard.*

Non-seulement il n'est jamais trop tard pour combattre en nous les défauts qui sont préjudiciables à nous et aux autres, mais encore il faut se hâter de parer la maturité de l'âge et la vieillesse de toutes les qualités qui militeront en leur faveur. On le sait, sans qu'il soit besoin d'indiquer et de développer ici les causes de ce fait, on le sait, l'indulgence est réservée aux défauts de l'enfance et de la jeunesse, parce que l'une et l'autre contiennent des promesses de perfectionnement; mais on la refuse à l'âge qui n'a pas tenu ses promesses, on la dénie aux caractères qui n'ont pas su ou n'ont pas voulu se connaître, se corriger, se perfectionner. Sans doute, toute âme délicate aura toujours pour la vieillesse, quelles que soient ses imperfections, le sentiment qui est dû à tout ce qui a vécu longtemps, et par conséquent souffert longtemps, mais la vieillesse entourée de défauts n'inspire que la pitié, tandis qu'elle doit inspirer le respect.

Or il n'y a pas seulement de *gros* défauts, il y en a aussi qui sont *petits*, et, par cela même, plus difficiles à déraciner; on se retranche derrière leur insignifiance pour s'épargner la peine de les combattre, et l'on remet chaque jour la lutte au lendemain. Quelques-uns de ces petits défauts dégénèrent cependant en fléaux, et, quand on reconnaît l'influence désastreuse qu'ils exercent sur la vie et l'humeur de ceux qui nous entourent, on se dit avec découragement : *Il est trop tard !*

Sans doute l'habitude longuement établie par la succession des années constitue pour tous nos défauts un auxiliaire redoutable; sans doute il est difficile de vaincre à la fois ceux-ci et celle-là; mais il n'est pas exact d'affirmer qu'*il est trop tard;* cette excuse appartient aux esprits lâches, aux cœurs faibles, qui n'ont jamais voulu concevoir le sentiment net et exact du devoir, ni le reconnaître dans ses diverses incarnations. Le devoir est dans tout en effet : il est semblable, pour nous, à une glace qui peut être brisée en mille morceaux inégaux, mais représentant toujours la même image, même dans ses moindres fragments. C'est en méconnaissant cette vérité que nous prétendons *choisir* nos devoirs, et nous les choisissons avec une sollicitude si touchante.... pour nous-mêmes..... que nous nous vouons surtout à ceux qui, n'étant pas d'un usage quotidien, ne devant peut-être même jamais servir, sont destinés à ne jamais se trouver en état d'antagonisme avec nos plus chers défauts, ceux que nous choyons avec tendresse, ceux que nous nous donnons comme des compagnons aimables et tolérants; compagnons dangereux pourtant, et, lorsque nous les acceptons au début du voyage, nous ne prévoyons guère ou bien nous ne voulons pas prévoir le résultat vers lequel ils nous conduisent.

Pour ne prendre comme exemple que l'un des défauts les plus répandus, considéré par cela même comme l'un des plus insignifiants, nous mettrons aujourd'hui en présence les avantages de l'ordre et les inconvénients du désordre. Quelques jeunes filles sourient... d'autres laissent échapper un geste d'impatience et d'ennui en lisant cet exorde éminemment menaçant pour elles. Patience ! elles verront, si elles continuent la lecture de ces lignes, que ce *tout petit* défaut peut les conduire fort loin, là, entre autres, où elles n'ont nullement le désir d'arriver.

Tous les jours une mère vigilante, une institutrice dévouée à sa tâche, leur répète vingt fois par jour: Rangez les objets qui vous appartiennent, — vos livres gisent de tous côtés, jetés au hasard ; — vos pelotons sont semés dans tous les coins; — vos cahiers de musique, jetés les uns sur les autres, jonchent le parquet de leurs pages froissées et déchirées. Mais l'on sait bien que les mères et les institutrices ont pour but unique de contrarier les jeunes filles. Mon Dieu ! quand on a bon cœur, on ne leur en veut pas trop! Elles agissent dans de bonnes intentions sans doute, mais s'appliquent à mille détails parfaitement inutiles. Qu'un livre soit à droite, au lieu d'être à gauche, qu'importe après tout? Que les pelotons de laine ou de fil, les bobines de coton, soient dispersés un peu partout, où est le mal? Quand on en a besoin, on sait toujours les retrouver. Que les cahiers de musique aient des feuilles déchirées, qu'est-ce que cela prouve, sinon que le papier est mauvais?... Et ainsi de suite pour chaque petit désordre dû à l'incurie, à la paresse, à la négligence.

Eh bien! moi, qui ai plus d'espoir d'être écoutée, puisque je ne suis ni la mère ni l'institutrice de la jeune fille qui lit ceci, je vais lui conter, non pas un apologue, mais bien une histoire véritable.

Il y avait quelque part une petite fille qui passait pour être paresseuse : je crois même qu'elle l'était, car elle se fit un beau jour un raisonnement qui semble si simple qu'on ne saurait assez s'étonner de le voir si peu répandu. Elle aimait, sinon l'oisiveté, du moins à pouvoir employer à sa guise une partie de son temps, et, entre autres, à transporter au jardin son pliant et quelques livres, afin de rester à ne *rien faire*, c'est-à-dire à lire les livres qui l'intéressaient, qui n'étaient par conséquent ni l'Histoire ancienne, ni les écrits grammaticaux de Noël et Chapsal, ni la Géographie de Meissas.

Malheureusement ses heures de récréation étaient perpétuellement écourtées par la hâte même avec laquelle elle voulait en jouir. Quand elle quittait son ouvrage, elle le jetait loin d'elle; quand ses leçons étaient finies, elle se dispensait de ranger les cahiers et les livres; il résultait de tout cela qu'une partie de son temps était employée le lendemain à retrouver ses plumes, ses crayons, son papier et ses volumes.... Autant de perdu pour la récréation. Quant à l'ouvrage..... hélas! c'était encore pis! Le peloton emmêlé, les aiguilles qui avaient quitté leurs mailles, et qu'on ne retrouvait pas toujours, représentaient un drame domestique à peu près quotidien. Chaque jour, en effet, le tricot était humecté par les torrents de larmes que provoquaient les fâcheux pronostics d'une bonne tante, laquelle avait entrepris la tâche d'enseigner à l'enfant l'art de faire des bas; peu s'en fallait que l'on ne prédît à celle-ci qu'elle mourrait sur l'échafaud ; en tous cas, on entrevoyait pour elle une destinée fâcheuse, représentée par son indifférence à l'endroit du tricot.

Les enfants ne suivent jamais volontiers les conseils dus à l'expérience des grandes personnes ; ils doivent se faire une expérience personnelle, proportionnée à leur petite taille, et qui représente le fruit de leurs propres réflexions. Range ton ouvrage, — tes livres, — tes cahiers de musique..... Cela était sans cesse répété à la petite fille, et toujours inutilement..... A quoi bon, en effet, prêter l'oreille à ces conseils? C'étaient des idées de *grande personne;* mais l'ordre ne tarde pas à naître du désordre même, ainsi que vous l'allez voir tout à l'heure.

Un beau jour la petite fille se dit qu'elle aurait plus de temps pour s'amuser si elle perdait moins de temps à réparer les effets du désordre : elle essaya.... et s'aperçut qu'en effet il n'est rien de tel, dans l'intérêt même de la paresse, que de faire toute chose en son temps, et surtout de ne jamais attendre les derniers moments. Le lendemain du jour où elle avait soigneusement remis à leurs places respectives les divers objets nécessaires à ses leçons, la récréation eut une durée inespérée. Ce résultat l'encouragea, et, comme il est de notre essence même d'aller toujours plus loin dans notre voie, elle voulut même *prendre de l'avance* pour tous ses travaux... Elle avait ainsi toujours plus de temps à employer comme elle l'entendrait..... Seulement, ô prodige! avec l'habitude de l'ordre était né le goût du travail, et le temps que la paresse avait voulu conquérir fut employé en occupations qui se multiplièrent insensiblement dans une sphère toujours plus active. Le devoir principal représenté à cette époque par l'étude étant rempli, il restait beaucoup de loisirs..... Mais l'ordre même qui avait fait ces loisirs ne pouvait se concilier avec l'oisiveté, et celle-ci fut vaincue par le soin même que l'on avait pris de la préparer et de l'assurer. Cette petite fille, c'était.... moi-même, et cette confession a pour but d'engager les jeunes filles qui me lisent à essayer de ma méthode. Au nom même de la paresse, ayez de l'ordre!...... Et bientôt, je vous le prédis, la paresse disparaîtra de ses derniers retranchements. Il s'agit tout simplement de porter des œillères, comme celles que l'on met aux chevaux pour qu'ils ne regardent ni à droite ni à gauche, de peur d'y trouver des distractions, mais toujours tout droit devant eux dans la route qu'ils doivent parcourir pour remplir leur devoir; il s'agit de s'acquitter toujours, tout de suite, du devoir, du petit devoir immédiat, car, si vous le remettez, non-seulement vous n'en serez pas dispensé, mais il viendra s'ajouter à un autre devoir également indispensable, et fera peser sur vous deux charges au lieu d'une.

Je sais bien que certaines femmes croient que le désordre leur *sied* comme une jolie robe ou comme une coiffure bien choisie ; elles pensent que ce défaut leur communique une grâce piquante, et que l'ordre est une qualité *vieille* et *pauvre*. Il n'est pas d'usage en effet que les indifférents nous signalent en face les inconvénients de nos défauts, et il se peut même qu'on s'amuse aux dépens des femmes frivoles en leur assurant que leurs imperfections sont des qualités; mais, si elles pouvaient entendre en quels termes on les apprécie quand elles ne sont plus là!.... Si elles pouvaient comprendre que la logique des jugements attribue aux actes les plus sérieux la somme d'ordre ou de désordre dont nous faisons preuve dans les circonstances les plus futiles, peut-être y regarderaient-elles à deux fois avant de se faire une parure d'un vilain défaut, d'autant plus vilain en effet qu'il ne saurait être isolé, circonscrit in de certaines limites, et que son action signalée sur un point se retrouve immanquablement même dans les circonstances où il prend les proportions les plus répréhensibles. En tous cas, et même sans examiner ici les conséquences funestes qu'entraîne l'habitude du désordre, disons tout de suite qu'il est incompatible avec la considération, et qu'il excite toujours la risée. Une femme qui n'a pas d'ordre est une écervelée qui inspire la pitié, en attendant qu'elle inspire le mépris; le désordre, en effet, ne reste pas acquis seulement à une portion de l'existence; quand il existe dans les habitudes, quand il se traduit par le mauvais emploi du temps, par le manque d'exactitude élevé à l'état d'infirmité chronique, on le retrouve ailleurs encore, et entre autres dans les principes. Le désordre dans les petits devoirs implique forcément le défaut d'équilibre dans le jugement, et par conséquent les erreurs plus ou moins graves qui résultent de cette incapacité morale; alors, en effet, les proportions sont interverties à nos yeux, nous assimilons les notions les plus simples et les plus saines à des préjugés, tandis que nous érigeons en lois rigoureuses les préjugés les plus absurdes, les plus opposés à la vérité, au sens moral, au devoir personnel et réciproque.

Pour ne parler que des relations sociales, notons ici qu'il n'est point de rapports plus désagréables que ceux entretenus avec une personne qui manque d'ordre, qui promet et oublie ses promesses, ou bien y manque sciemment, qui se prépare un arsenal de prétextes pour excuser toutes ses infractions aux engagements qu'elle prend, et qui use et abuse de ces prétextes sans s'apercevoir qu'ils montrent la corde, et que nul n'en est dupe; qui emprunte vos livres et les perd, qui vous fait perdre votre temps en des projets auxquels elle fait constamment faux-bond ; qui, en un mot, prend en toute occasion les proportions d'un fléau. Et cependant..... cependant, il y a des êtres plus désagréables encore que ceux atteints d'une sorte d'insanité d'esprit qui ne leur permet pas d'introduire l'ordre dans leurs actions : je veux parler de ceux qui font deux parts dans leur vie, se réservant les bénéfices de l'ordre, et faisant peser sur autrui les inconvénients du désordre; de ceux qui soignent leurs livres, et qui perdent les vôtres, qui se soumettent, en ce qui les concerne à mille précautions minutieuses, et s'en affranchissent en ce qui concerne les autres; qui soignent leurs meubles, et ne se font pas scrupule de dé-

térioror les meubles d'autrui; de ceux qui manquent à un engagement pris, non parce qu'ils l'oublient, mais simplement parce qu'ils ont trouvé inopinément un plus agréable emploi de leur temps; de ceux enfin chez lesquels le désordre se double d'égoïsme, s'augmente d'injustice et se complète d'indélicatesse.

Mais l'étude de ce caractère ne se rattache qu'indirectement à notre sujet; rejoignons celui-ci, pour ajouter que l'ordre représente plus qu'une qualité, et qu'il résulte surtout d'habitudes prises à temps. C'est donc dès la jeunesse, dès l'enfance même, qu'il importe d'en faire connaître les avantages, non par des préceptes, car l'enfance et la jeunesse n'accordent qu'une médiocre attention à ce mode d'enseignement, mais par de constants exemples. Le meilleur moyen d'agir sur les enfants est donc d'agir d'abord sur soi-même, et, si l'on n'a pas eu le bonheur de naître avec l'esprit d'ordre, il faut le transplanter en soi dès que la réflexion a démontré qu'il était indispensable, non-seulement à notre paix, non-seulement au bien-être de ceux qui nous entourent, mais encore à la bonne éducation que l'on *doit* aux enfants.

EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

M. de Montaudon était trop aisément dominé par ceux qui voulaient prendre la peine de le flatter, pour ne pas se trouver profondément blessé par l'apparence de la domination. Les adroites insinuations de Catherine, présentées avec une naïveté et une simplicité admirablement jouées, eurent le résultat qu'elle en attendait. Secrètement blessé, M. de Montaudon résolut d'établir d'un seul coup, et pour n'avoir plus à y revenir, l'inébranlable fermeté de son caractère: il ne tarda pas à dépasser toutes les espérances de Catherine.

« Revenez demain ici à la même heure avec votre protégée, » lui dit-il en la congédiant: « j'aurai probablement une proposition avantageuse à lui faire. »

On juge que les deux femmes furent ponctuelles. Désirée tenait par la main son enfant chéri.

« Hé bien! leur dit M. de Montaudon, « j'ai réfléchi; je me suis informé de tout ce qui vous concerne, et les renseignements que l'on m'a donnés sont bons; je vous propose une place de femme de charge....

— Oh! monsieur le comte, » s'écria Catherine avec effusion.....

« Vos fonctions consisteront à surveiller la lingerie, à inspecter le service général, à veiller à la ponctualité de mes repas; vous aurez 500 francs par an; cela vous convient-il?

— Toute ma vie sera employée à prouver ma reconnaissance à M. le comte.

— C'est bon, c'est bon..... Et cet enfant? vous ne pouvez le garder...

— Il est si petit et si délicat! » répondit Désirée en rapprochant son fils du giron maternel.....

— Il ne gênera pas monsieur le comte, » interrompit Catherine; « le château est si grand!..... On le tiendra à l'écart, cet enfant.....

— Il faudra pourtant le mettre quelque part, lui faire apprendre quelque chose, » dit M. de Montaudon.

« Oh! certainement, » reprit Désirée.... « Je m'en séparerai dans un an; il ne sera pas long-temps ici.

— D'ailleurs, c'est votre affaire. Si je suis content de vos soins, vous resterez ici, même si je ne me décidais pas à habiter continuellement le château; vous avez donc tout intérêt à me satisfaire. »

Les deux femmes furent congédiées; deux jours plus tard Désirée entrait en fonctions, et s'établissait dans le logement qui lui avait été assigné, et qui était situé dans les combles du château.

Ce coup d'État s'était accompli à l'insu de M. Masson: il en prit bonne note..... Non qu'il en fût contrarié outre mesure: il savait bien que l'influence des honnêtes gens n'est jamais à redouter, car ils sont paralysés par une foule de sots scrupules; leur fierté leur interdit la flatterie; leur conscience leur défend les insinuations, les mensonges, les intrigues..... A tout prendre, mieux valait encore voir ce poste important entre les mains de cette *sotte* qu'au pouvoir d'une femme assez habile pour contre-balancer son influence. Il ne détestait pas la veuve Gaillousse, car il était trop habile pour s'encombrer du fardeau d'une haine inutile. Mais enfin *la chose* s'était faite en dehors de lui.... et s'il arrivait que Désirée mécontentât le comte..... eh bien, ma foi! il n'en serait pas fâché.

Ce fut entre la parfaite indifférence du maître et l'hostilité latente du serviteur que Désirée s'établit au château de Mausigné. Son activité, silencieuse et discrète, se traduisait par des soins ingénieux; elle ne reculait devant aucun travail; les améliorations se produisaient comme par enchantement, et le comte se trouva *englué*, disait-il, dans une vie paisible, régulière, parfaitement équilibrée; les conserves étaient toujours faites à temps, cuites à point; le linge, admirablement soigné, exhalait de légers parfums aromatiques; de la cour au grenier, le vaste château qui composait le gouvernement de Désirée était frotté, entretenu, aéré, rangé selon les règles de la méthode la plus savante. M. de Montaudon, respecté, vénéré dans ce petit coin de terre, s'oublia tout doucement à être heureux. La pâtisserie qu'on lui servait était exquise, sa cave bien meublée; il mangeait bien, dormait bien, et ne songea plus à quitter son habitation.

Le petit Georges joua bientôt un certain rôle dans le château; il plaisait à tous par sa beauté et sa gentillesse, et le comte lui-même voulut bien lui accorder quelque attention. Célibataire endurci, M. de Montaudon avait professé toute sa vie, non-seulement de l'indifférence, mais encore une profonde antipathie pour les enfants. Dans les cœurs même les plus desséchés ces sentiments ne peuvent résister à la fréquentation quotidienne des enfants; ceux-ci possèdent le don de charmer et d'intéresser, et nul ne peut se soustraire à leur empire; ils règnent, par cela seul qu'ils se montrent; à eux les sourires de tous, la sollicitude générale; leur faiblesse les signale à toutes les protections; leurs grâces, leur langage enfantin, leurs passions en miniature, leurs essais de ruses, le développement de leur intelligence, fournissent un spectacle toujours nouveau, un sujet de réflexions toujours intéressant.

D'abord récalcitrant à cet empire, M. de Montaudon se laissa peu à peu entraîner par le besoin d'une distraction; le babil de Georges l'amusa, il attira l'enfant en lui donnant quelques friandises de son dessert, puis il l'admit à sa table..... Un enfant, cela ne tirait pas à conséquence..... Et, tandis que Désirée dînait à l'office, Georges prit l'habitude de s'asseoir à la table du comte.

Une mère sage et prévoyante n'eût pas consenti à accepter pour son fils une situation pleine de périls; mais la pauvre Désirée était seulement une mère passionnée; elle poursuivait aveuglément la satisfaction présente de son enfant, sans jamais avoir le courage de lui imposer une contrariété qui eût été féconde en bons résultats pour l'avenir. L'enfant était vain et sensuel; il préférait de beaucoup les recherches et les magnificences du premier étage, habité par le comte, au mobilier rigide et presque monacal des deux petites chambres données à sa mère; les dorures l'éblouissaient, les tapis épais le charmaient, la bonne chère lui semblait délicieuse. Il s'assimilait avec avidité ce que son intelligence enfantine pouvait comprendre dans les doctrines professées par son protecteur. Celui-ci s'exprimait, il est vrai, en termes parlementaires et parfaitement convenables..... Mais le sens de tous ses discours, de tous les jugements qu'il portait sur les hommes et sur les choses, était essentiellement dangereux pour un jeune esprit. Georges ne pouvait révoquer en doute les paroles qui étaient prononcées par le maître de tout ce qui l'entourait, par son protecteur, par celui qui avait donné un asile à sa mère, et qui l'admettait à connaître les plaisirs de la richesse, à en jouir sous son égide. Quand M. de Montaudon affirmait que la force avait toujours conduit, et devait toujours conduire toutes choses ici-bas, Georges se prenait à mépriser le droit. Quand son protecteur vantait la légalité comme seule idole que l'on dût respecter, Georges concluait aisément à la niaiserie de l'équité; quand il démontrait par cent exemples empruntés à l'antiquité, aux temps modernes, et même à la vie familière, que le but de tous les hommes a toujours été la satisfaction de leurs passions, n'importe à quel prix, soit que l'on eût la force de la conquérir, ou l'habileté de la dérober, oh! alors Georges trouvait que ces doctrines étaient commodes entre toutes, et s'essayait déjà à les appliquer dans la mesure de ses forces. L'enfant était remarquablement intelligent; il devait profiter des leçons qui lui étaient données.

Les mois s'étaient écoulés sans qu'il fût question de prendre une décision relative à l'éducation de Georges; ce petit compagnon eût fait défaut à l'égoïsme du vieux comte. Désirée n'osait toucher à son bonheur, qui était de vivre près de son fils; son ambition maternelle ne s'était pas assoupie, mais ses espérances et ses visées suivaient une voie qui devait satisfaire les vœux qu'elle formait pour l'avenir de son enfant, tout en la dispensant des douleurs de la séparation.

M. de Montaudon était immensément riche, célibataire, et sans parents autres que des collatéraux avec lesquels il avait prudemment rompu, afin de n'être pas incommodé de leurs sollicitations. Guidé par la sottise qui inspire toujours les égoïstes, il s'était appliqué à éloigner de lui toutes les affections, pour éviter les charges qui auraient pu en être la conséquence; il avait pensé qu'il serait fort habile de détacher tous les liens qui auraient pu l'attacher à des «gens» qui attendaient tout de lui, et ne pouvaient rien pour lui; à ses yeux, conserver des rapports avec ces individus eût été le comble de la niaiserie. «Ce n'est pas moi qui ferais ce métier de dupe, » s'était répété complaisamment le vieux comte, et il avait élevé successivement des barrières toujours plus hautes entre lui et ses parents; les divers degrés de l'indifférence, aboutissant à une froideur glaciale, composaient une gamme que M. de Montaudon s'entendait à parcourir. Comme sa famille se composait de plusieurs individus assez niais pour avoir quelque dignité, il ne tarda pas à atteindre le but que ses efforts se proposaient: il était seul.

L'un des motifs qui l'avaient porté à éloigner tous ses alliés était représenté par la crainte incessante de subir l'influence de l'un d'entre eux; c'était l'indépendance qu'il poursuivait, et qu'il demanda à l'isolement: là aussi il réussit à souhait, nul de ses parents ne s'immisça dans son existence. Mais il devint la proie de M. Masson. Ainsi, il avait travaillé à conquérir l'isolement pour vivre à sa guise, sans devoir, sans charges d'aucune nature, pour sauvegarder, au profit de son égoïsme et de sa vanité, l'indépendance de ses actions, et l'isolement l'avait fatalement ramené à la domination qu'il avait voulu éviter: M. Masson régnait sur ses décisions..... L'enfant de la femme de charge représentait toute la somme de distractions qui était à sa portée. Certains caractères ne peuvent, quoi qu'ils fassent, éviter la domination d'autrui; seulement cette domination peut s'exercer à leur avantage ou à leur désavantage: dans le premier cas, leur vanité est en souffrance, et ils bravent ce joug dès qu'ils peuvent tenter de s'en affranchir; dans le second cas, l'empire tombe en des mains subalternes qui l'établissent et le maintiennent par la flatterie, et la vanité satisfaite s'accommode de cette domination, ou s'aveugle sur sa portée.

Désirée se disait donc, en songeant à l'avenir de son fils, que M. de Montaudon assurerait très-certainement l'existence de celui qui était devenu son favori. Éloigner Georges au moment où s'établissait sa faveur inespérée, eût été un acte de maladresse irréparable: mieux valait laisser les choses suivre leur cours..... et garder son enfant près d'elle. Cependant, comme l'amour maternel, même exagéré, même blâmable, — et il l'est lorsqu'il sacrifie à sa satisfaction l'avenir et l'éducation de l'enfant, — comme cet amour est encore la plus pure des passions terrestres, la clairvoyance ne saurait lui faire constamment défaut. Malgré son ignorance, malgré sa simplicité, Désirée pressentait parfois que Georges pourrait payer cher sa félicité actuelle; elle comprenait vaguement que sa place n'était pas dans ce beau salon, à cette table opulente; elle se disait qu'il prenait là des habitudes dont la privation deviendrait pour lui un immense malheur, et des goûts qu'il ne pourrait toujours satisfaire. Alors elle élevait timidement la voix; elle rappelait à son maître que l'enfant grandissait, qu'il devait faire quelques études, apprendre une profession.... Mais M. de Montaudon n'aimait pas à être troublé dans ses coutumes et dans la quiétude qui résultait de leur régularité. Il opposa d'abord de nonchalantes fins de non-recevoir..... Puis, la mère revenant sur ce sujet, il déclara que Georges ne quitterait pas le château, mais en ajoutant qu'on s'entendrait avec un prêtre pour lui faire donner quelques leçons..... le matin..... avant le lever du comte.

Tel fut le moyen terme auquel on s'arrêta. Désirée voyait dans cette décision la confirmation de ses espérances les plus ambitieuses..... car il devenait évident que le comte se chargerait de l'enfant..... et en même temps elle conservait son Georges près d'elle! Il aurait fallu plus de force, plus de raison qu'elle n'en possédait pour repousser cette fortune inespérée. Aussi, faisant taire les craintes vagues qui venaient parfois l'assaillir lorsqu'elle songeait à la vie molle et luxueuse dont son fils prenait l'habitude, elle se désintéressa de la direction de leur vie à tous deux, et chargea la Providence de disposer les événements pour le bonheur de Georges. La Providence répond rarement à cette marque de confiance; elle veut que les hommes préparent eux-mêmes leur existence, qu'ils conquièrent le bien-être au prix du travail, des privations, qu'ils acquièrent la paix de la conscience et le repos de l'esprit en engageant la lutte avec tous les instincts pervers qui s'agitent en nous, et en triomphant d'eux. Le bien-être, la tranquillité, la satisfaction d'une âme qui n'a aucun reproche à s'adresser, sont les plus sûrs éléments du bonheur. Mais, ainsi que cela vient d'être dit, ils ne sont pas donnés à l'homme; il faut préparer l'enfant à les conquérir lui-même.

Georges, en grandissant, avait obtenu, de la faiblesse et de l'indifférence du comte, la jouissance d'une chambre plus élégante que la petite cellule dans laquelle il avait dormi pendant plusieurs années dans la couchette de fer, à proximité du lit de sa mère; c'est là qu'il prenait les leçons de langues anciennes qu'un prêtre lui donnait. En s'en tenant aux apparences qui l'entouraient, Georges pouvait se faire illusion, et se croire parfois l'héritier d'un nom et d'une fortune remarquables. Quelle différence y avait-il en effet entre les jeunes gentilshommes campagnards et lui? Il habitait un magnifique château, il s'asseyait à une table servie avec la plus exquise recherche; il avait un cheval, il était vêtu avec luxe.... En vérité, pouvait-on se préoccuper de l'avenir, quand le présent était si beau?

Ce pauvre M. Masson lui-même, que l'on avait autrefois soupçonné d'hostilité, semblait subir, comme son maître, l'empire exercé par ce gracieux enfant; c'était lui qui, bien souvent, faisait naître la pensée d'un présent que le comte n'aurait peut-être pas donné de lui-même. Quand Désirée voulait essayer..... bien vainement..... de réagir contre la tendresse maternelle, quand elle prêchait à son fils l'étude, le travail, M. Masson souriait d'un air ironique.....

« Bah! bah! » disait-il à Georges, « toutes les mères sont les mêmes, elles ont un petit chapelet d'exhortations qu'elles se croient obligées en conscience de débiter. Va!... tu en sauras toujours assez; j'ai idée que tu seras riche un jour..... On a vu des choses plus extraordinaires. »

Georges acceptait avidement sa prédiction; M. Masson n'était-il pas l'homme d'affaires, le confident de M. de Montaudon? Mieux que tout autre il connaissait ses intentions.... Sans doute le sort de Georges était déjà assuré..... cela devait être..... Et Georges étudiait ses leçons tant bien que mal... il entrevoyait des visions enivrantes: il serait riche, il irait à Paris, dans ce Paris qu'il connaît par les récits de M. de Montaudon, qui appelle cette ville le paradis de la jeunesse riche. Il ne s'arrêtait pas souvent à la pensée de sa mère..... sinon pour se dire que, si ce beau château lui appartenait un jour, sa mère continuerait à l'administrer.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



No 3,017, *Ardennes*. Le taffetas noir peut parfaitement se prêter à garnir une robe d'alpaga noire. Comme je ne pourrais *expliquer* une garniture, et que le dessin est bien plus explicite, voir les diverses gravures de modes. On a reçu dans le no 38 un paletot de cachemire noir garni de guipure; en consulter le dessin. On peut en effet placer au-dessus de la guipure une frange de perles. Les galons écossais sont employés surtout pour les toilettes d'enfants. Merci pour cette approbation. — No 17,238, *Allier*. La saison actuelle nous commande de consacrer nos planches de patrons aux toilettes d'automne et d'hiver; mais, comme la mode ne change pas pour les costumes de *nouveau-nés*, voir nos modèles publiés cet été, et ceux des années précédentes, en attendant les modèles futurs. Voir, pour la layette, aux Renseignements généraux. — No 87,275, *Nord*. Voir la planche de broderies du no 38. — No 6,312, *Espagne*. Ne pouvant publier les initiales enlacées ou non enlacées de *toutes* nos abonnées, nous remplaçons ces initiales par des alphabets publiés plusieurs fois dans le cours de l'année. — No 86,322, *Rhône*. J'ai donné la recette des feuilles de noyer telle qu'on me l'a envoyée. Un certain nombre d'abonnées m'ayant avertie qu'elles en ont éprouvé les meilleurs résultats, j'y suis revenue. Je n'ai rien à en dire de plus, ne sachant rien de plus. — No 87,502, *Isère*. Jusqu'ici nous n'avons pas publié ce que nous demande notre abonnée, et nous ne savons si nous ferons place à cet objet. Mille remercîments pour l'approbation que l'on veut bien nous accorder. — No 87,155. *Maine-et-Loire*. Rien ne s'oppose à ce qu'une jeune fille porte un pardessus brodé en perles, puisque cet ornement est actuellement adopté par tout le monde; seulement la broderie doit être peu surchargée, et je lui préférerais de beaucoup un galon mélangé de perles. Nous sommes très-fiers de cette fidélité, datant de la première année du journal. — No 65,859, *Hérault*. Rien ne s'oppose à ce qu'une jeune fille porte un chapeau de tulle noir, avec fleurs rouges, roses, ou cerise. Merci pour cette aimable lettre. — No 18,855, *Portugal*. Ces indications se trouvent dans le journal. Lingerie et linge, chez Mme Potier, rue Neuve-des-Petits-Champs, no 4. Corsets, Mme Clémençon, rue du Port-Mahon, 8. Je ne connais pas de chapelier spécial pour les enfants. On trouve des étoffes anglaises, rue Richelieu, non loin de la fontaine Molière. — No 76,666, *Allier*. Les renseignements que l'on me demande se trouvent sur nos planches de patrons, et sur celles des *Patrons illustrés*. A cinq mois les enfants ne portent pas de robes courtes et montantes, mais des brassières sous leur robe longue. La longueur des robes que l'on veut faire courtes dépend de la taille de l'enfant. A neuf ou dix mois, quand il commence à *se tenir*, ses robes tombent jusqu'à la cheville. — No 79,276, *Indre*. Le paletot en cachemire, orné de galons perlés, peut être porté en toutes circonstances, et même pour toilettes parées, si la broderie en est riche. On ne peut mettre, l'hiver, en *aucune circonstance*, une robe de piqué blanc. Il faut couper le paletot de velours, sur le patron du paletot de cachemire, publié dans le no 38. Oui pour les étoiles. — *Nevers*. Rue du Bac, 46; on peut avoir toute confiance en cette maison. — No 80,433, *Seine*. Cette demande m'a été adressée bien souvent; j'ai toujours dû y répondre négativement, car les négociants parisiens ne veulent pas s'imposer les ennuis que cette combinaison causerait. L'ouvrage qu'ils font faire doit être exécuté promptement et à bon marché; ils ne consentent pas à envoyer des paquets hors de Paris, à supporter les frais d'envoi et de retour, qui, d'un autre côté, absorberaient la faible rétribution du travail, s'ils étaient mis à la charge de la travailleuse; de plus, ils devraient s'astreindre à une correspondance, à de longues explications données par écrit, et ils préfèrent éviter tout cela en employant des ouvrières parisiennes.... qui ne manquent pas, hélas!.... car il y a toujours plus de mains que de travail. Voir cependant chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14; Mme Potier, rue Neuve-des-Petits-Champs, 4. — No 22,304, *Lot-et-Garonne*. Il faut *absolument* joindre une lettre à l'envoi. Faire allumer quand la nuit est venue. Ne vaudrait pas la teinture. Voir les articles *Modes*. — No 72,810, *Rhône*. Erreur radicale, la moire est toujours à la mode. Merci pour la sympathie que l'on veut bien m'accorder. — No 27,498, *Nord*. La plus longue description de *garnitures* en dit moins que le moindre dessin. Voir nos gravures de modes, noires et coloriées. Je conseille d'employer comme garniture du velours noir, brodé en perles noires et blanches, en copiant l'une des dispositions de l'une de nos gravures. — No 75,825, *Vaucluse*. La difficulté qu'on me signale existe malheureusement pour moi, comme pour tout le monde. Je ne puis indiquer aucun numéro de fil d'une façon absolue, puisque ces numéros varient suivant l'origine de la fabrication; il faut essayer avec du no 120 ou 130. S'adresser à Mme Decan, rue Drouot, no 32. — No 79,320, *Nord*. On recevra, selon toute probabilité. Nous ne pouvons publier de patrons ayant une dimension spéciale; mais bientôt l'*Art de la couture* enseignera à nos lectrices le moyen *simple, facile, pratique*, d'accommoder tous les patrons à leur taille particulière. — No 6,090, *Algérie*. Nous avons publié à diverses reprises des patrons de robes coupées en pointes, et des explications concernant ces robes. Il nous serait impossible de répéter souvent ces explications; on les trouvera *résumées*, *claires*, définitives, sur la planche de patrons qui accompagnera le no 44. — No 80,685, *Loire*. Je suis bien fière d'une semblable approbation. Hebdomadaire..... il n'y en a pas, mais le *Magasin pittoresque* ne laisse rien à désirer. — No 70,657, *Algérie*. Voir les derniers articles de *modes*, pour les robes courtes ou allongées. — *A. B., Monaco*. Adresser directement ces questions à M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25; il sera bien plus compétent que moi pour y répondre. — No 29,531, *Loire*. Impossible, à notre grand regret, ce genre de travaux ne pouvant trouver place dans notre cadre. — *Haute-Vienne*. Toutes les vestes, quelle que soit leur forme, peuvent être brodées en perles, et l'on a reçu de nombreux patrons de vestes. — No 17,678, *Morbihan*. Les coffres à bois ne se placent jamais dans un salon *très-élégant*, et sont remplacés par les banquettes d'antichambre faites en forme de coffre. — No 25,882. *Charente-Inférieure*. On plie les serviettes en forme de fichu, le chiffre brodé en dessus. Toutes les facons trop compliquées sont admises à peine dans les restaurants de troisième ordre, et nous ne saurions nous en occuper. Robes décolletées à manches courtes, avec fichu et manches longues, en tulle et dentelle, noire ou blanche. Nous avons publié un article sur les *initiales et marques du linge*. Le volume de la *Bonne Ménagère* n'est pas encore mis en vente. Je ne connais pas les habitudes de ce magasin. — No 16,878, *Paris*. C'est seulement quand une réunion est très-nombreuse que l'on peut s'éloigner sans saluer la maîtresse de la maison, et en tous cas on abrége ces formalités, tant vis-à-vis d'elle qu'en ce qui concerne les personnes que l'on connaît. La maîtresse de la maison ne reconduit pas le soir chacune des personnes qu'elle a reçues, car elle manquerait d'égards à *tous* ses autres hôtes, en les quittant pour courir sur les traces de la personne qui se retire. Je ne connais aucune maison de ce genre. — No 72,181. *Somme*. Les articles *Modes* répondent à la plupart de ces questions. Le *costume*, c'est-à-dire jupon, robe et paletot pareils, se porte plus au printemps, en été, en automne qu'en hiver. Pattes ou bandes de velours pour garnir un jupon; c'est seulement en comparant un patron avec l'objet qu'il s'agit de métamorphoser, que l'on peut s'assurer de la possibilité de cette métamorphose. Je ne puis *décrire* des formes de chapeaux, car mes explications, si prolixes qu'elles fussent, ne vaudraient pas l'un des dessins que l'on reçoit et que l'on recevra. On porte encore des bijoux d'acier. — No 79,301, *Seine-Inférieure*. Le *Magasin d'Éducation et de Récréation* (chez Hetzel, rue Jacob, 18) est le plus charmant journal que l'on puisse donner à des enfants de dix à dix-huit ans; il paraît deux fois par mois. S'adresser à l'éditeur ou bien à tous les libraires. S'adresser directement à M. Maho, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25, pour les questions relatives au cours de piano, questions qu'il m'est impossible de résoudre, parce que je ne connais pas les habitudes commerciales des maisons que j'indique. On perdrait moins de temps en s'informant directement. — No 76,479, *Calvados*. A Paris, une marraine fait à la mère ou à l'enfant un présent en rapport avec ses ressources: de là l'impossibilité absolue d'indiquer la nature de ce présent, variant selon le goût et la fortune de chacun. On donne le costume de baptême, — ou une pièce d'argenterie. — No 71,101, *Pas-de-Calais*. Voir rue des Beaux-Arts, 12, rue Louis-le-Grand, chez tous les marchands de curiosités. J'engage à ne pas faire monter le bol en bronze; le laisser tel qu'il est, ou tout au plus le poser sur un pied chinois en bois, tel qu'on en trouve rue de l'Université, à droite, en venant de la rue des Saints-Pères, chez un épicier, très-bien pourvu de porcelaines de Chine. Cela tient au métier de *doreur*, et ne peut être fait par nous. — No 6,463, *Bordeaux*. Puisque le *personnage* en question joue aux échecs, le présent est tout trouvé! Commandez chez Hunsinger, rue de la Roquette, 56, une charmante table-échiquier, avec ivoires gravés; un tiroir de chaque côté, à la droite du joueur, sert à contenir les pièces en ébène et ivoire. — No 94,468, *Nord*. Robe de taffetas à carreaux bleus et blancs. Corsage blanc montant. Corselet en taffetas bleu. Rubans de velours bleu dans les cheveux, si la jeune fille va à un concert *prié*, c'est-à-dire dans une maison particulière. S'il s'agit d'un concert public, toilette de ville avec chapeau. On fait la visite *après* la soirée à laquelle on a été invité. Voir, pour plus amples détails, le volume de la *Civilité non puérile mais honnête*, par Mme Emmeline Raymond (en vente chez tous les libraires et chez les éditeurs, librairie Didot, rue Jacob, 56). — No 13,140, *Passy*. Nous publions des dessins de guipure sur filet, autant que cela est possible, quand on ne peut se vouer à aucune spécialité. — No 94,188, *Saint-Malo*. On remet le velours à neuf dans la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46 (M. et Mme Cassin successeurs) que je recommande en toute conscience. — No 33,159, *Ain*. On recevra probablement le patron de guêtre..... mais ce patron ne changeant pas de forme, on le trouverait dans les années antérieures. Il me semble difficile de supprimer le pantalon blanc pour les petites filles; ce pantalon ne dépasse pas le genou, et ne peut être sali par les boues de l'hiver. — No 87,959, *Manche*. A Paris, une jeune fille ne porte pas en hiver un chapeau rond en feutre, quand elle a plus de quatorze ans. En tous cas, on entourera la calotte avec un simple ruban noir. Les femmes ne portent jamais ces chapeaux en hiver. Rien ne s'oppose à ce que le manteau de velours soit coupé sur le patron publié dans le no 38. — No 419, *Belgique*. J'ai tant de fois répété les détails relatifs aux jupes, qu'il m'est impossible de revenir sur ce sujet, qui sera encore une fois amplement traité dans le no 44 (avec patron) dans l'article de l'*Art de la Couture*. On fait actuellement, très-souvent, trois gros plis par derrière, aucun pli devant, ni sur les hanches. — No 15,037, *Algérie*. Pour monter à cheval, on met un pantalon un peu *bouffant*, fixé à la cheville, qu'il entoure d'une garniture festonnée ou brodée; on met toujours un jupon sous la jupe d'amazone. — No 3,033, *Angleterre*. Nous avons publié plusieurs fois des dentelles à l'*aiguille* telles qu'on les demande. On trouve les numéros contenant ces travaux, dans nos bureaux, rue Jacob. Nous avons annoncé que Mme Cambray donnait des leçons de *tous* les travaux que nous publions, les envoyait *échantillonnés*, ou tout prêts, à toutes les personnes qui lui en font la demande. — No 85,045, *Tarn-et-Garonne*. Humecter à plusieurs reprises les taches *rousses* avec de la bière. Un trop constant usage de ces tablettes peut en effet nuire aux dents. Employer une décoction de feuilles de noyer pour arrêter la chute des cheveux. Le journal et sa *direction* sont fiers d'être ainsi appréciés. — No 74,754, *Landes*. Ces beaux dessins ne se font malheureusement pas au *point compté*, mais sont imprimés directement sur le canevas. — No 9,606, *Passy*. Le no 27 (1er juillet 1866) contient un patron de robe coupé en pointes. Les abonnées aux *Patrons illustrés* ont reçu dans la 8e livraison un patron de jupon coupé en pointes. Demander ces numéros au bureau, rue Jacob, 56. — No 68,450, *Vosges*. On nettoie et on répare les tapisseries anciennes, rue du Bac, 46, chez M. et Mme Cassin; quant au prix de ces réparations, il me serait impossible de l'indiquer, puisque je ne connais pas cette industrie; ceux-là même qui l'exercent ne peuvent arrêter de prix sans avoir pris connaissance des objets à réparer. — No 27,301, *Seine-Inférieure*. On ne fait pas de voile en *frivolité*, ce travail étant trop lourd pour cet usage. On recevra prochainement un certain nombre de bordures et étoiles en *frivolité*. — *Mâcon*. Il nous est malheureusement impossible de trouver place dans notre cadre pour ce genre de travaux littéraires; ils ne pourraient y figurer qu'au détriment des travaux *féminins*, des articles et des romans, et par conséquent changeraient la forme actuelle du journal. — No 89,822, *Indre*. Je préférerais pour jeune fille le paletot ouaté, en soie noire; pour sa mère, un paletot en drap noir *mat*, ou bien en cachemire noir ouaté. Jupon violet en cachemire. On a reçu dans les *Patrons illustrés*, et dans le journal, des patrons de robe et de jupon coupé en pointes. — No 79,909, *Gers*. On donne le nom de *père* au second mari de sa mère. On fait des robes avec des plis, d'autres sans aucun pli sur les hanches (même quand ce ne sont pas des robes *princesse*), mais avec un pli triple au milieu par derrière. Les fanatiques, enfin, ne mettent aucun pli, et *biaisent* la partie supérieure des lés de façon que, réunis, ils aient la même envergure que la ceinture. Cette dernière mode est particulièrement laide. Se laver avec de l'eau de son. — No 13,338, *Rhône*. Malheureusement impossible, car on travaille depuis quinze jours à la planche de patrons publiée avec ce no 42. La rotonde, d'ailleurs, ou talma, se trouve dans les patrons de nos premières années. — No 65,397, *Indre-et-Loire*. Je ne conseillerais pas pour la saison prochaine l'emploi de la guipure Cluny blanche, en guise de garniture pour une robe de taffetas noir. Voir dans chaque numéro des descriptions et gravures de toilettes, et par conséquent de garnitures. — No 34,252, *Corrèze*. On est libre d'offrir le bras droit, ou le bras gauche, selon qu'on le préfère. — No 94,728, *Ille-et-Vilaine*. On recevra *une* tête de chien en tapisserie, mais il nous est tout à fait impossible de publier une collection suffisante de têtes d'animaux sur une dimension déterminée, car cette collection prendrait une place trop étendue, préjudiciable par conséquent aux intérêts des nombreuses abonnées qui n'en feraient aucun usage. La mode, du reste, à Paris du moins, ne favorise pas ce genre de tapisserie. — No 11,111, *Ain*. Voir la réponse ci-dessus. On comprendra qu'il nous est complétement impossible de publier trois cents carrés différents en guipure sur filet, pour un couvre-pied qui en comptera douze cents. L'année entière, les cinquante-deux numéros dont elle se compose, n'y suffiraient pas, en se vouant exclusivement à ce genre de travail; notre abonnée en serait charmée..... mais les autres? Elles se croiseraient les bras pendant un an? Nous devons tenir compte de tous les goûts et de tous les intérêts, et cette obligation rigoureuse nous défend de nous vouer à aucune spécialité. — No 85,312, *Allier*. Le pantalon et la veste sont plus *parés* pour petit garçon de trois ans que la blouse. Faire tout le costume en velours anglais, ou mieux encore en velours de soie. Rien ne s'oppose au paletot marron, avec le costume gris. Chapeau de feutre gris avec ou sans plume, à volonté. Guêtres, si l'on veut, pareilles au pantalon, quant à la nuance. Point de tablier pour les petits garçons, du moment où ils ont quitté les robes. Les enfants portent des chapeaux-capotes, tant que leur âge leur permet de s'endormir pendant la promenade ou les visites; passé deux ans, ils portent des chapeaux ronds en feutre ou velours. Costume en velours anglais. Guimpe montante. Il faut comparer les patrons du paletot-sac avec la rotonde, mais cela ne doit pas être possible, vu le *sens* du velours. La teinture efface toutes les taches. On porte encore ces corsages. — No 73,060, *Maine-et-Loire*. La généralité des paletots en cachemire noir n'a point de broderie au passé. On fait les paletots en velours, de même forme que ceux de cachemire. La dimension d'une couverture au crochet tunisien dépend de l'usage auquel on la destine; elle est courte, si l'on veut en faire un couvre-pied; elle a la largeur et la longueur du lit, si l'on veut s'en servir en guise de couverture. Merci pour cette aimable appréciation. — No 66,689, *Aisne*. On a reçu bien des dessins, patrons et explications concernant les paletots. L'astrakan ne peut s'unir au cachemire; celui-ci, à l'état de paletot, *doit* être brodé en perles, ou bien orné de galons, en copiant l'une des nombreuses dispositions que l'on a reçues et que l'on recevra; les perles sont rondes ou longues, à volonté. Oui pour les corsages-chemisettes en cachemire. — No 15,987, *Paris*. Aujourd'hui on donne la main, même aux indifférents; il n'y aurait pas de raison pour la refuser à son fiancé, ou bien au fiancé de sa fille. — No 93,453, *Lot-et-Garonne*. Les stores en filet brodé, ou les deux rideaux séparés, sont fort élégants, et peuvent être placés dans les plus riches salons; on fait, à volonté, un seul store, ou deux rideaux; on peut être assuré sur l'avenir de ce travail, il est *à la mode*, et beau. — No 12,967, *Paris*. Merci pour l'idée, qui me semble bonne, et sera probablement utilisée, et merci aussi pour la sympathie et l'approbation. — *V. de B..... Château de V.....* S'adresser pour la rectification du dessin à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14; elle dispose de l'un des premiers dessinateurs de Paris. — No 15,868, *Paris*. Je ne connais pas le damas de coton blanc, et n'ai jamais vu de rideaux en cette étoffe. — No 68,315, *Marne*. Nous avons publié, nous publierons encore des patrons de chemise. Il me serait impossible de donner, sans le secours des dessins et des patrons, et à cette place, des explications suffisantes pour que l'on fasse des chemises; mesurer l'encolure des *pièces* pour en juger. Je préfère toujours les taies d'oreiller à garniture brodée, séparée. Il faut toujours se déganter pour signer à l'église. Évidemment, toilette blanche, voile, et fleur d'oranger. Merci pour l'envoi parfumé. — No 83,317, *Ain*. Ce patron a paru dans les *Patrons illustrés*. Ce patron no 3 n'est autre que le paletot-sac, plus court, ou bien l'un de ceux publiés dans ce no 42. Nous ne pouvons envoyer de patrons en dehors de ceux publiés soit dans la *Mode illustrée* soit dans les *Patrons illustrés*, et nous espérons que notre abonnée à *perpétuité* trouvera dans ce no 42 tout ce qu'elle désire en fait de paletots. Les numéros suivants lui porteront de nombreux modèles pour *garnitures* de paletots. — No 87,311, *Cher*. Ainsi qu'on l'a pu voir dans les divers articles de *modes*, on ne porte cet hiver *que* des paletots noirs; je ne saurais donc conseiller, au nom de la mode, la combinaison de toilette que l'on m'indique, et qui serait autorisée seulement dans le cas où la robe de dessus serait relevée et fixée sur un jupon de même teinte que le paletot. On ne porte pas non plus de chapeaux *entièrement* en peluche.

AVIS.

Nous publierons, avec le prochain numéro, la onzième livraison des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et patrons suivants: Chemise pour jeune fille de douze à quatorze ans. — Pantalon pour jeune fille de treize à quinze ans. — Corset pour jeune fille de quatorze à seize ans. — Corsage de taffetas noir à revers. — Col en toile et guipure. — Col brodé avec dentelle de Valenciennes. — Manchettes brodées avec dentelle de Valenciennes.

Explication de la clef diplomatique.

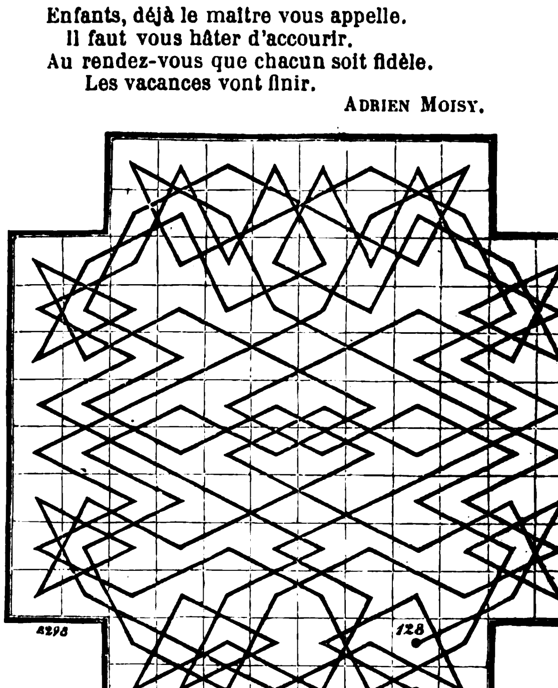
FIN DES VACANCES.

Entendez-vous? là-bas la cloche sonne;
Vite, écoliers, il faut enfin partir.
Dans le préau, qui n'avait plus personne,
Vos cris joyeux vont encor retentir.

Adieu le bois au vert feuillage,
Les champs fleuris où vous alliez courir,
L'air pur et le ciel sans nuage,
La mer immense où le vent vient mugir;
Adieu le clocher du village,
Le vieux château, les parents, le plaisir!

Enfants, déjà le maître vous appelle.
Il faut vous hâter d'accourir.
Au rendez-vous que chacun soit fidèle.
Les vacances vont finir.

ADRIEN MOISY.

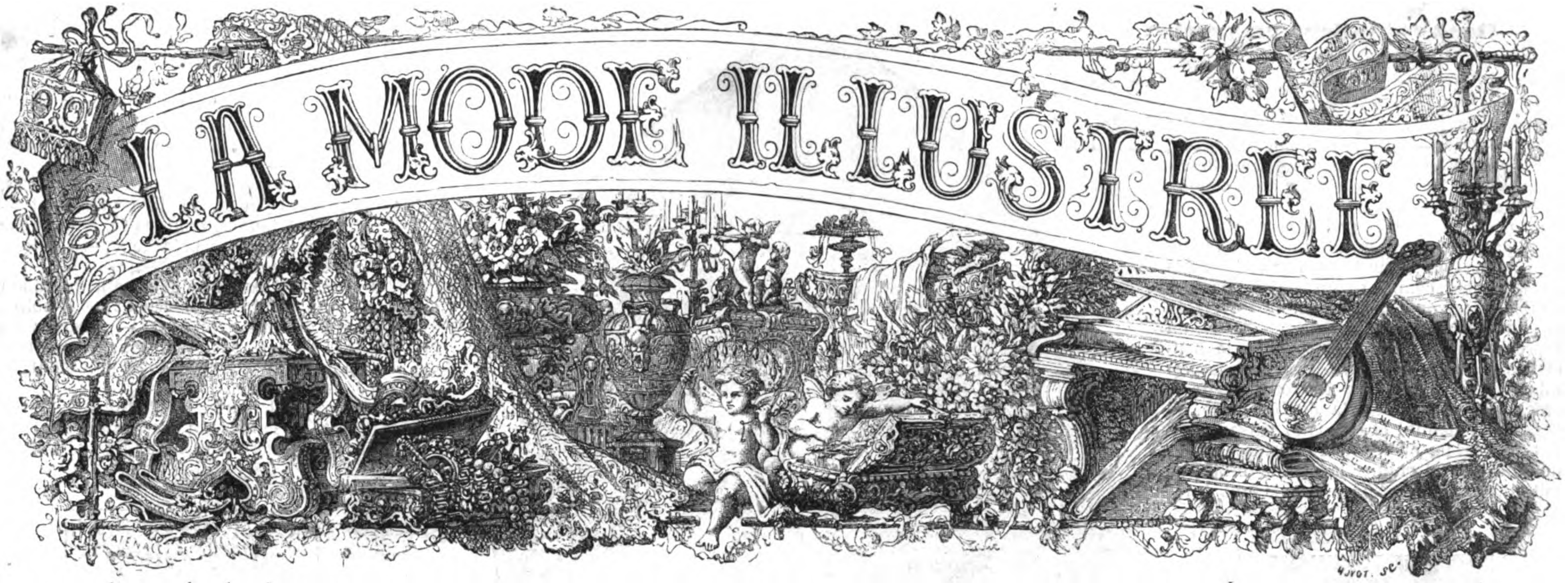


Voir, à notre avant-dernier numéro, l'Échiquier renfermant, disséminées dans ses cent vingt-huit cases, les syllabes contenues dans les vers qui précèdent.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

N° 43. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 21 octobre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTREE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Paletots des Grands Magasins du Louvre,

RUE DE RIVOLI, TOUTE LA RUE MARENGO ET RUE SAINT-HONORÉ.

Paletot Marc-Aurèle. Galon tout noir, avec frange de soie sans perles.

Paletot Marguerite. Galon perlé disposé en trois rangs sur le paletot, les entournures, les poignets, les dents; frange en soie terminée par de grosses perles.

Paletot Gabrielle (vu devant et derrière). Galon non perlé disposé autour de l'encolure, sur les devants et sur les bords des dents arrondies; un galon semblable *simule des dents* sur la manche et borde le poignet; frange en soie et perles.

Deux dessins de tapisserie.

On utilisera ces petits dessins *courants* pour pantoufles, tabourets, etc.; en les faisant sur du gros canevas, au point double croix, on en composera des tapis.

Portefeuille pour aiguilles.

MATÉRIAUX : Drap rouge et drap bleu; flanelle fine, blanche; satin rouge; ruban de taffetas rouge; fin cordonnet d'or; soie jaune; corde de soie de plusieurs couleurs mélangées.

Les deux côtés de ce portefeuille représentent, grâce à un travail d'*application*, deux cartes, le sept de carreau et le six de pique; l'un et l'autre sont faits en drap blanc, posés sur une feuille de carton, et doublés de satin rouge; un nœud, fait avec du ruban de taffetas rouge, ayant 2 centimètres de largeur, soutient la petite feuille de flanelle sur laquelle on pique les aiguilles.



PALETOT MARC-AURÈLE. En drap, de 75 à 110 fr. — En velours, de 170 à 220 fr.



PALETOT MARGUERITE. En drap, de 75 à 130 fr. — En velours, de 170 à 220 fr.

Pour chaque côté on coupe un morceau de drap blanc et de satin rouge, ayant chacun 9 centimètres 1/2 de longueur, 6 centimètres de largeur. Les *points* sont découpés en drap rouge pour l'un des côtés, drap noir pour l'autre côté, en copiant la disposition de deux cartes; on colle ces morceaux sur du papier de soie, en employant une dissolution de gomme arabique, puis on colle le papier de soie sur ce drap blanc. Chaque *point* de la carte est entouré avec du cordonnet d'or fixé avec de la soie noire; on borde le tout avec une fine corde de soie de plusieurs couleurs vives, mélangées; les deux *couvercles* sont réunis sur l'un de leurs côtés transversaux; on place à l'intérieur une double feuille de flanelle déchiquetée, que l'on fixe avec un nœud de ruban de taffetas rouge.

Deux entre-deux au crochet

BRODÉS EN REPRISES.

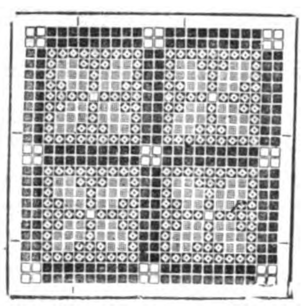
N° 1. On fait une chaînette ayant la longueur voulue pour l'entre-deux.

1er *tour.* — Dans chaque maille une maille simple.

2e *à* 11e *tour.* — Alternativement une bride, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles.

12e *tour.* — Une maille simple dans chaque maille du 11e tour.

13e *tour.* — Brides croisées, c'est-à-dire que l'on attache le brin à la première maille du dernier tour; * on jette le brin deux fois sur le crochet, comme si l'on voulait faire une double bride; on passe le brin au travers de la plus proche maille du tour précédent, on reprend le brin, on le passe dans la bouclette qui vient d'être formée, et dans le premier des deux jetés qui se trouvent sur le crochet; sans terminer la double bride, on passe une maille, et, dans la suivante, on fait une bride, on reprend le brin deux fois de suite pour terminer la double bride; on fait une maille en l'air, — puis une bride



DESSIN DE TAPISSERIE. — ■ Noir. ◘ Vert foncé. ■ Vert plus clair. □ Soie ou laine blanche.

dans le milieu de la bride qui vient d'être terminée, ce qui forme une croix. — Recommencez depuis *.

Les mêmes brides croisées se répètent sur l'autre côté de l'entre-deux; on le brode en *reprises* selon notre dessin, avec du coton assorti.

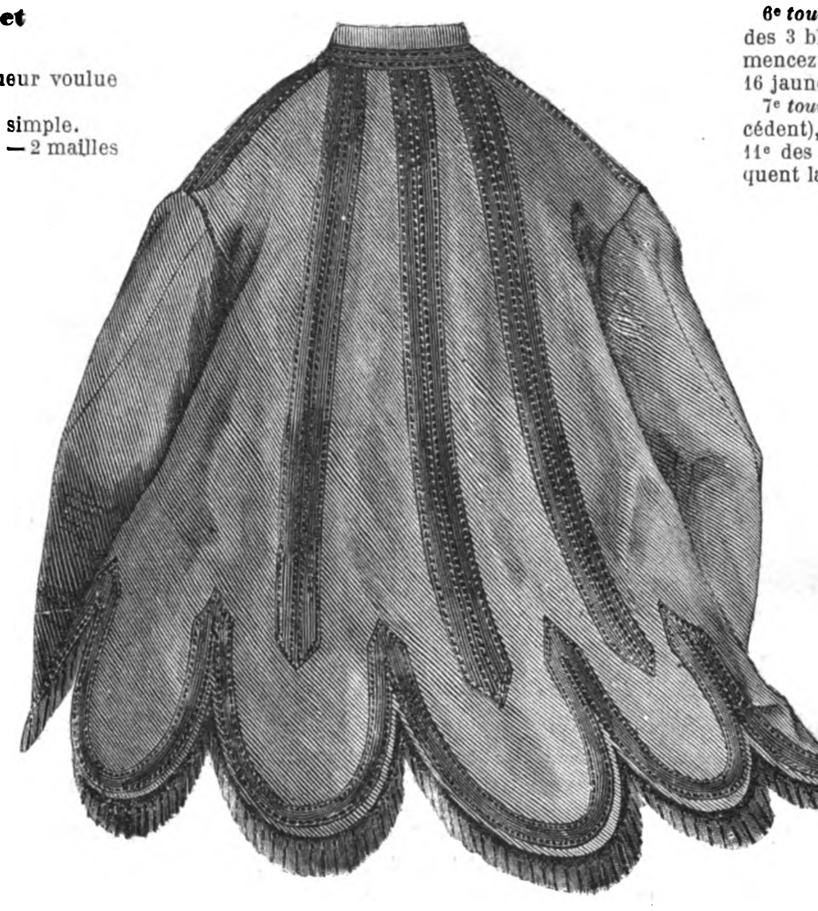
N° 2. Il est pareil au précédent, mais les brides sont *contrariées*, c'est-à-dire que chaque bride est posée au milieu de l'espace qui sépare deux brides du tour précédent; on brode l'entre-deux avec la dentelle suivante : * dans la première maille 2 brides séparées par 4 mailles en l'air; on passe 3 brides du tour précédent, et l'on recommence depuis *.

On brode ce fond en *reprises*, d'après notre dessin.

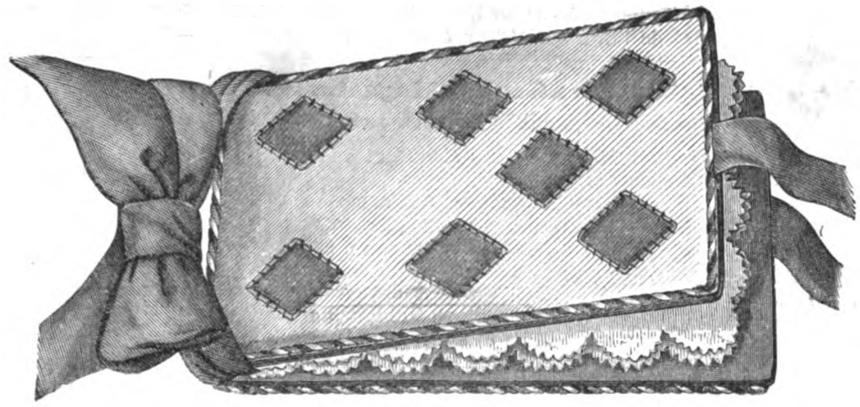
Bourse de jeu au crochet.

MATÉRIAUX : Soie de cordonnet bleue, maïs, noire; taffetas maïs ou bleu pour doublure; un fermoir en acier.

La bourse se compose de deux disques pareils, commencés chacun par le contour extérieur. On travaille *en rond*, et, chaque fois que l'on change de couleur, on termine la maille avec la soie dont elle est faite. On prend par conséquent la couleur suivante, seulement au moment où l'on passe le brin dans la maille suivante; la couleur abandonnée n'est pas coupée; on la laisse à l'envers de l'ouvrage jusqu'au moment où l'on revient à cette couleur.



PALETOT GABRIELLE.



PORTEFEUILLE POUR AIGUILLES.

On prend la soie bleue, et l'on fait une chaînette de 130 mailles, dont on réunit la dernière à la première; sur ce cercle on fait, avec la même soie, un tour de mailles simples. Nous supprimerons désormais le mot *maille* dans le cours de l'explication.

2e *tour.* — * Une jaune, — 19 bleues. — Recommencez encore cinq fois depuis *.

3e *tour.* — * 3 jaunes, dont celle du milieu sur la première jaune du tour précédent, — 17 bleues. — Recommencez depuis *.

4e *tour.* — * 2 jaunes (la 2e sur la 1re des 3 jaunes du tour précédent), — une bleue, — 2 jaunes (la 1re sur la 3e jaune du tour précédent), — 3 bleues, — 2 jaunes, — 4 bleues, et l'on passe une maille du tour précédent entre la 3e et la 4e, — 2 jaunes, — 3 bleues.—Recommencez depuis *.

5e *tour.* — * Une jaune sur la 1re des deux plus proches jaunes du tour précédent, — 3 bleues, — une jaune, — 2 bleues, — 4 jaunes, — 2 bleues, — 4 jaunes, — 2 bleues. — Recommencez depuis *.

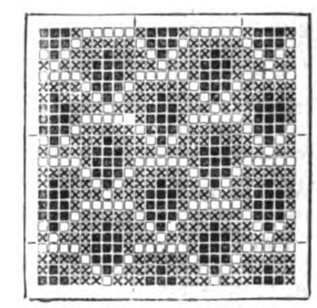
6e *tour.* — 2 jaunes; — * une bleue sur celle du milieu des 3 bleues du tour précédent; — 18 jaunes. — Recommencez depuis *; mais à la fin du tour on fait seulement 16 jaunes.

7e *tour.* — * 5 jaunes (la 3e sur la 1re bleue du tour précédent), — 5 noires, — 3 jaunes, chacune sur la 8e, 9e et 11e des 18 jaunes du tour précédent (on passe par conséquent la 10e), — 5 noires. — Recommencez depuis *.

8e *tour.* — * 3 jaunes, chacune dans la 2e, 3e et 4e des 5 jaunes du tour précédent, — 5 noires, — 5 jaunes, dont les 2e, 3e et 4e sur les 3 jaunes du tour précédent, — 5 noires. — Recommencez depuis *.

9e *tour.* — * Une jaune dans celle du milieu des 3 jaunes du tour précédent, — 4 noires sur les 5 du tour précédent; — 2 jaunes (la 2e sur la 1re des 5 jaunes du tour précédent); — 4 noires sur les 5 du tour précédent. — Recommencez depuis *.

10e *tour.* — 4 noires; — * 2 jaunes (la 2e sur la 1re des 2 jaunes du tour précédent); — 5 bleues, et les 2e, 3e et 4e sur les 3 bleues du



DESSIN DE TAPISSERIE. — ■ Fauve foncé. □ Même nuance plus claire. ■ Soie ou laine verte de belle nuance moyenne.

tour précédent; — 2 jaunes (la première sur la dernière des 2 jaunes du tour précédent, — 7 noires. — Recommencez depuis *; mais en dernier lieu on ne fait que 3 noires.

L'ouvrage est désormais assez avancé pour qu'on le continue en copiant le dessin. Les deux disques sont réunis par des mailles simples faites avec de la soie jaune, puis on les entoure avec la petite garniture suivante :

1er *tour.* — Soie noire; dans chaque 3e maille on fait 2 brides séparées par 3 mailles en l'air.

2e *tour.* — Soie jaune; sur chacun des festons composés de 3 mailles en l'air du tour précédent on fait une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, le tout posé *à cheval;* entre les 2 brides du tour précédent on fait une maille simple.

3e *tour.* — Soie noire; dans chaque maille une maille simple; mais dans le creux de chaque feston on pique le crochet sous les 2 brides du premier tour.

On double la bourse avec du taffetas, et l'on pose un fermoir en métal.



DOS DU PALETOT VALENTIN.



DOS DU PALETOT MARGUERITE.

Bande brodée en reprise sur filet.

Cette bande servira pour garniture de rideaux, de couvre-pieds, etc.; on la pose *à plat*, bien entendu.

Fanchon Marion.

TRICOT, FILET OU CROCHET.

Matériaux : 16 grammes de fine laine blanche (laine édredon) ; 8 grammes de laine zéphyr blanche ; soie plate violette ; grosses aiguilles à tricoter en acier ; un moule à filet ayant près de 2 centimètres de circonférence ; un crochet.

Le fond et le bavolet de cette fanchon sont tricotés au point *diamant* avec de la fine laine blanche. La garniture se compose de ruches faites au filet avec de la laine zéphyr blanche (plus grosse que la précédente) et de la soie violette. On exécute le fond d'un seul morceau avec les barbes, en commençant par le bord de derrière, pour lequel on monte 166 mailles, sur lesquelles on tricote de la façon suivante, en allant et revenant.

1er *tour*. — Entièrement à l'endroit.

2e *tour*. — Entièrement à l'envers.

3e *tour*. — (Tour à dessin), à l'*endroit* de l'ouvrage ; alternativement 1 jeté, — 2 mailles tricotées ensemble à l'endroit.

4e *tour*. — Entièrement à l'endroit, et chaque jeté tricoté comme une maille ; ces 4 tours composent le point diamant dont nous publions le dessin en grandeur naturelle. On répète ces 4 tours cinq fois encore, puis on fait 1 tour à l'endroit, — 1 tour à l'envers, et l'on démonte 60 mailles sur chaque côté, les barbes étant terminées. Il reste 46 mailles sur l'aiguille; on répète les 4 tours ci-dessus décrits, en diminuant une maille à chaque extrémité, jusqu'à ce que l'on termine la pointe de la fanchon par devant avec 2 mailles. Pour le bavolet on monte 50 mailles, sur lesquelles on exécute cinq fois de suite les 4 tours ci-dessus décrits ; mais après avoir fait 4 tours on diminue toujours 2 mailles de chaque côté. Après le 20e tour on démonte, et dans le premier tour du bavolet, qui représente son bord inférieur, on exécute au crochet la dentelle suivante:

1er *tour*. — Laine blanche ; * une maille simple dans la première maille, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille. — Recommencez depuis *.

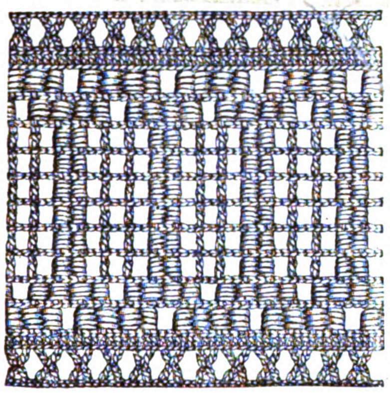
2e *tour*. — * 3 brides dans le premier vide formé par les mailles en l'air, — une maille en l'air, — une maille simple sur le vide suivant, — une maille en l'air. — Recommencez depuis *.

3e *tour*. — Soie violette ; sur chaque côté de la maille simple du tour précédent on fait une maille simple, et, entre les 2 mailles simples, une maille en l'air; après la seconde maille simple 3 mailles en l'air, ainsi de suite. Le bavolet est cousu sur le bord inférieur et les côtés transversaux du fond.

La garniture encadre le fond et les barbes; on la fait au filet en montant 214 mailles; on exécute 4 tours avec la laine blanche, — puis 1 tour avec la soie violette ; — même tour à l'autre extrémité, c'est-à-dire sur le premier tour de la garniture; on coud cette garniture autour du fond, au-dessus du bavolet, et par devant jusqu'aux barbes, en la plissant, surtout par devant, où l'on doit la maintenir plus touffue. Sur le milieu du fond, derrière la ruche précédente, on en pose deux encore; pour la 1re on monte 68 mailles, 43 pour la seconde; ces deux garnitures sont en tout semblables à celle qui a été décrite.



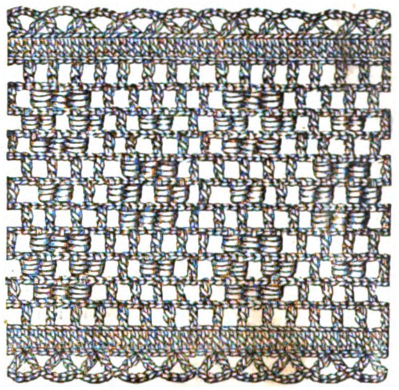
PALETOT GABRIELLE. En drap, de 50 à 130 fr. — En velours, de 150 à 200 fr.



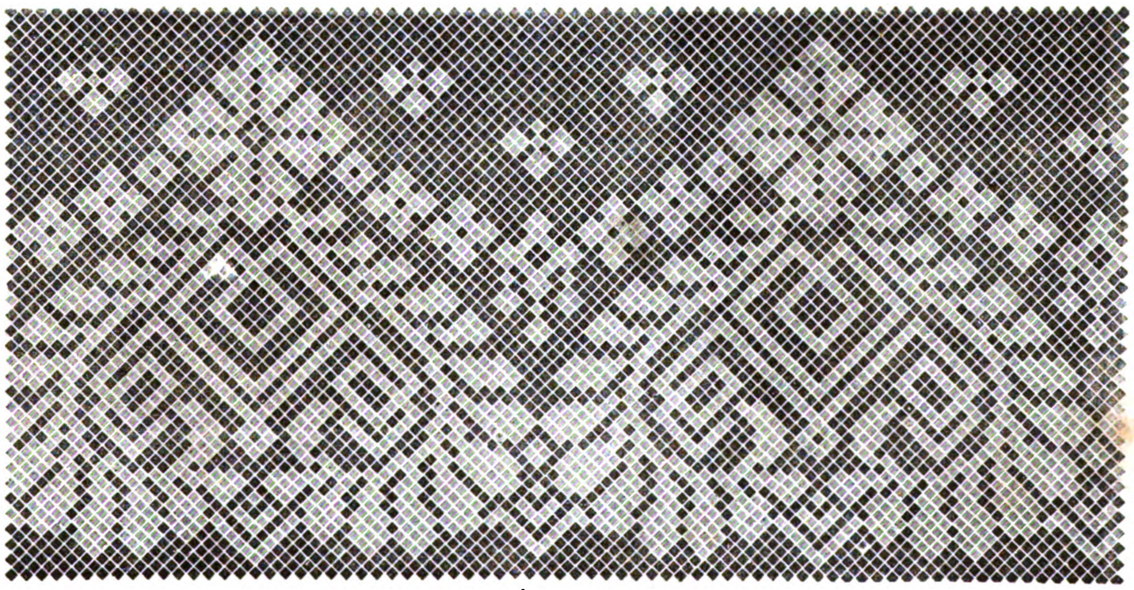
No 1. ENTRE-DEUX AU CROCHET BRODÉ EN REPRISE.



BOURSE DE JEU AU CROCHET.



No 2. ENTRE-DEUX AU CROCHET BRODÉ EN REPRISE.



BANDE BRODÉE EN REPRISE SUR FILET.

Plein en tapisserie.

On emploiera ce dessin pour tabourets, pantoufles, coussins, etc. Le fond est fait en laine violette, à la croix ordinaire; les triangles sont exécutés au point double-croix en laine noire, encadré de soie de cordonnet mais.

Entre-deux en guipure sur filet.

Pour le fond de cet entre-deux, qui a six *carrés* ou *mailles* de largeur, on commence par 2 mailles, et l'on fait 5 tours en augmentant d'une maille à la fin de chaque tour, de telle sorte que le dernier compte 7 mailles. On continue toute la bande et l'on maintient le même nombre, en diminuant d'une maille à la fin d'un tour, et augmentant d'une maille à la fin du tour suivant. Quand la bande a la longueur voulue, on la termine en diminuant dans la proportion observée pour augmenter au commencement. La broderie se compose de tous les détails donnés pour l'entre-deux ci-dessus décrit. On festonne l'entre-deux sur chaque côté long.

Entre-deux en guipure

SUR FILET ET BRODERIE.

Les carrés de guipure sur filet sont faits isolément; chacun a 8 carreaux ou *mailles* en hauteur, autant en largeur; on commence à l'un des coins par 2 mailles; on augmente d'une maille à la fin de chaque tour, c'est-à-dire que l'on fait deux nœuds dans la dernière maille, jusqu'à ce que le nombre de mailles dépasse d'*une* maille celui qui est attribué au carré; on fait un tour sans augmentation, et l'on diminue une maille à la fin de chaque tour, jusqu'à ce qu'il reste seulement 2 mailles.

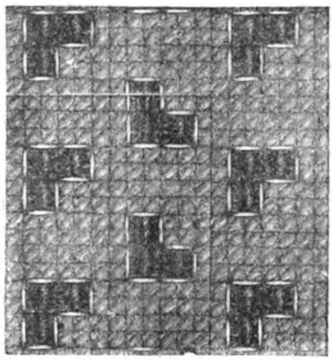
Le bord du carré est brodé au point d'esprit (voir le 1er détail, no 73); la petite croix du dessin qui vient d'être indiqué marque le commencement de la première rangée de bouclettes; on fait ensuite les rosettes des quatre coins, commencées chacune par le milieu (voir le 2e détail.) — On attache le brin au nœud du milieu, on le dirige vers le nœud *a*, on passe en dessous, pour revenir au point de départ, et passer plusieurs fois autour du nœud du milieu; on revient aux nœuds suivants en se conformant à la classification des lettres de l'alphabet; on a formé ainsi une croix en biais dont le centre est représenté par la roue; ou fixe le brin sous la roue, on le coupe, on le rattache à la place marquée *a* sur le 3e détail, et l'on fixe les bouclettes de feston autour des barrettes du filet; on enlace encore une fois ces bouclettes, on dirige le brin vers la roue, on l'y fixe et on le coupe. Il reste à exécuter les trois *flèches* sur chacun des quatre côtés de la roue; on les fait au point de reprise, en consultant le quatrième détail. On attache le brin au nœud *a*, on le conduit vers † (suivre ces indications sur le dessin du 4e détail), on le ramène en dessous de la barrette du filet vers *b*, on le passe sous le nœud pour le conduire à †, en le tournant plusieurs fois autour de la barrette, puis on exécute la première flèche au point de reprise; le brin est tourné autour du nœud *b* ramené au *point;* de là on le conduit à *c*, et on continue le travail d'après les indications du dessin.

Quand on a un nombre suffisant de carrés, on les *faufile* sur une bande de nansouk, brodée au plumetis et au point russe, d'après notre dessin. On festonne les carrés de guipure, et l'on découpe en dessous l'étoffe de la bande.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de taffetas à rayures d'égale largeur, rose vif et blanches. La robe, entièrement coupée à pointes, est sans plis sur les manches. Corsage décolleté très-bas avec bretelles; à l'intérieur, corsage montant en mousseline blanche brodée, avec manches longues à revers dont la broderie est doublée de ruban rose en taffetas.

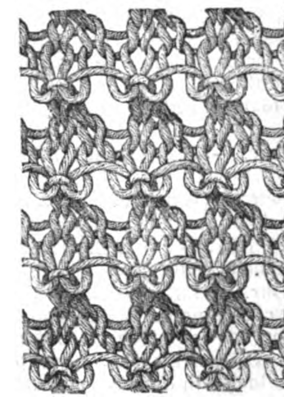
Toilette de mariée. Robe en faye blanche sans aucune garniture. La robe, coupée en *pointes*, faite à queue, est simplement bordée avec une corde de soie blanche formant un trèfle sur le bord inférieur de la couture de chaque lé, et recouvrant sur chacune de ces coutures. Ceinture formée par un bouquet de fleurs d'oranger se terminant en une longue branche; mêmes fleurs sur l'entournure des manches, et par devant sous la ruche qui garnit l'encolure; guirlande en fleurs d'oranger. Grand voile en tulle illusion, tombant par derrière jusqu'à l'extrémité de la queue de la robe.



PLEIN EN TAPISSERIE.



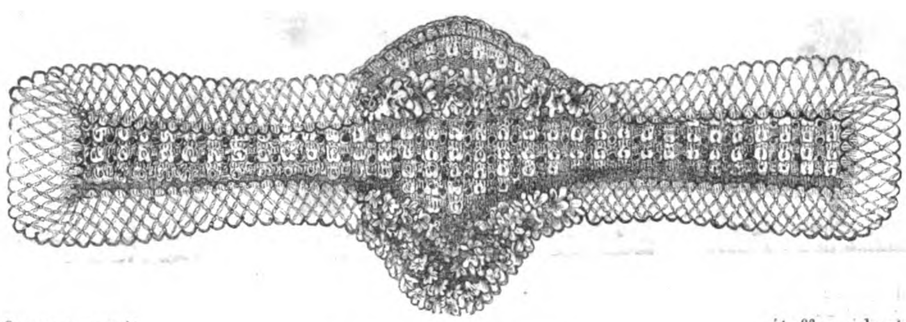
FANCHON MARION.



POINT DIAMANT (FANCHON).

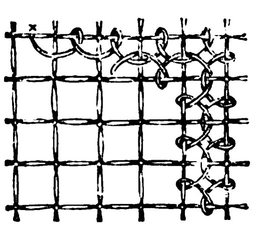
MODES.

On ne fait pas, je crois, une distinction suffisante entre la *mode* suivie par quelques personnes et la *mode* de tout le monde. Quand on est forcée d'être le greffier des arrêts pris par cette puissance fantasque, il faut bien enregistrer l'une et l'autre *mode*, sous peine d'être accusée d'ignorer la plus *nouvelle*, en d'autres termes la plus extravagante; mais nulle d'entre nous n'est tenue, à moins qu'elle ne le veuille bien, de la copier immédiatement et scrupuleusement. Si un petit nombre de personnes, avides d'exciter la curiosité sont parfois plus galonnées que les chasseurs ouvrant la portière des équipages de *gala*, on peut affirmer que pas une femme distinguée n'arbore au grand jour les dorures et les galons. On peut aller plus loin dans cette affirmation : il n'y a pas une seule femme, même parmi celles qui ne sont pas *distinguées*, assez hardie pour porter à Paris les toilettes extravagantes que l'on attribue à la mode actuelle. On *risque* beaucoup aux eaux, sur les plages, en voyage.... Mais ici on n'a pas encore osé se départir d'un *décorum* auquel une femme serait sévèrement rappelée par le premier passant de la rue.

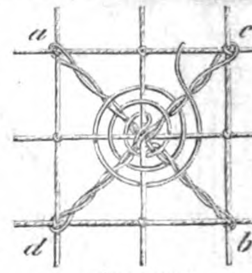


FANCHON MARION, ÉTENDUE.

On a beaucoup parlé, entre autres, de la disparition de la crinoline..... On y a même cru un moment, mais on sait aujourd'hui qu'il est plus exact de mentionner sa diminution. La crinoline, qu'elle soit en crin comme les jupons que l'on trouve chez Mme Fladry, ou bien en percale, ou bien en tout autre tissu, conserve toujours sur son bord inférieur un ou deux ressorts d'acier, indispensables pour soutenir l'envergure de la robe, qui est de 6 mètres ou de 6 mètres 50. Les robes sont coupées en biais, cela est vrai, sans plis devant et sur les hanches, cela est vrai... mais non pas vrai pour tout le monde, car il y a un grand nombre de personnes qui repoussent absolument ces platitudes, et se bornent à diminuer la largeur supérieure de la robe, à mainte- [illegible] lé de devant, tout en conservant quelques plis sur les hanches et par derrière. On le voit, les femmes deviennent de plus en plus éclectiques en fait de modes, et nulle d'entre elles n'accepte plus docilement, respectueusement, des décisions qui lui semblent absurdes, et destinées à l'enlaidir.



DÉTAIL Nº 1.

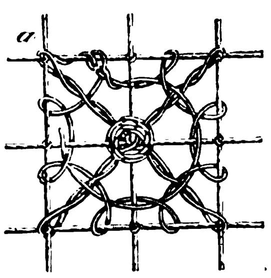


DÉTAIL Nº 2.

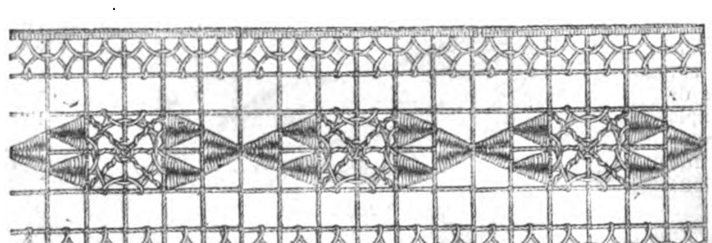
Même remarque concernant les chapeaux. Il est de gros visages qui pourraient passer inaperçus s'ils étaient convenablement entourés, et qui deviennent bouffons avec une soucoupe posée en guise de couvre-chef; ces visages ne sont pas cependant condamnés à porter des chapeaux dont la forme serait spéciale; ils peuvent s'accommoder des formes actuelles, en faisant augmenter leurs proportions, et choisissant celles des variétés qui accompagnent les joues et encadrent la figure. Pour les personnes qui ne sont plus jeunes, point de brides nouées derrière le chignon, ou même derrière les oreilles..... Et les visages, même jeunes, mais trop volumineux, doivent se soumettre à la même abstention. Ainsi compris, le chapeau sera plat (puisque la platitude est à la mode), mais il ne sera pas trop *petit;* il avancera un peu plus que le front, il garnira les oreilles, et s'arrêtera par derrière sur le chignon. Si cependant on n'est plus d'âge à s'annexer un chignon, on portera des chapeaux, petits sans doute, mais à calotte ronde point proéminente.

Je remarque parfois, avec découragement, qu'un certain nombre de nos lectrices ne veut pas tenir compte des indications que je donne à *tout le monde*, et m'adresse des questions auxquelles il a été répondu depuis longtemps et par avance, croyant peut-être que les renseignements sont *valables* seulement quant ils sont *personnels*. Hélas! il m'est impossible de composer des lois *particulières*, des garnitures *particulières*, pour chacune des personnes qui m'écrivent. Après avoir tant et si souvent discouru sur les jupes en biais, sur l'envergure des bords inférieurs de la robe, on m'interroge encore sur tout cela! J'ai dit aussi, et répété, que les jeunes filles pouvaient porter des paletots en cachemire noir, à la condition d'éviter les broderies trop *chargées* et les ornements trop compliqués..... Il n'est pas de jour pourtant où je ne reçoive deux ou trois lettres de jeunes filles, lettres bien écrites, gracieusement composées..... mais qui portent toujours la même interrogation : J'ai seize ans, — ou dix-sept, — ou dix-huit ans... Puis-je porter un paletot en cachemire noir? On a reçu la réponse avant d'adresser la demande, car il y a lontemps déjà que j'ai dit ce qui vient d'être répété.

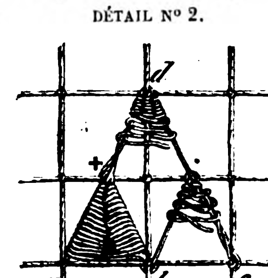
J'en dirai autant en ce qui concerne les vêtements d'enfants. Les formes de ces vêtements ne changent pas chaque saison, ni même chaque année.... Pourquoi ne pas utiliser les patrons que l'on a reçus jusqu'ici, en choisissant les étoffes adoptées pour l'hiver?..... Mais non! Il faut, non-seulement des patrons toujours nouveaux, mais encore *spéciaux*, personnels.... Et, quels que soient nos efforts et le nombre des planches, nous ne pouvons espérer de trouver ni de publier deux cent mille patrons divers et inédits; c'est à ce chiffre, — *au moins*, — que s'élèvent, dans le cours de l'année, les demandes qui me sont adressées. E. R.



DÉTAIL Nº 3.



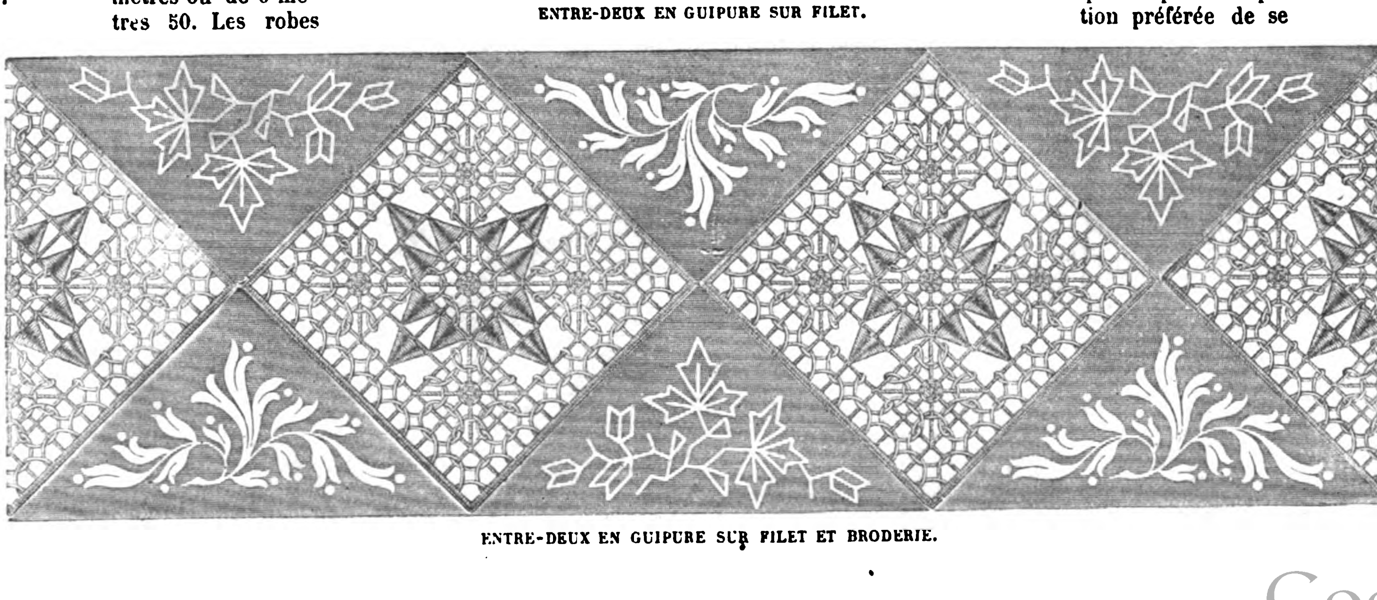
ENTRE-DEUX EN GUIPURE SUR FILET.



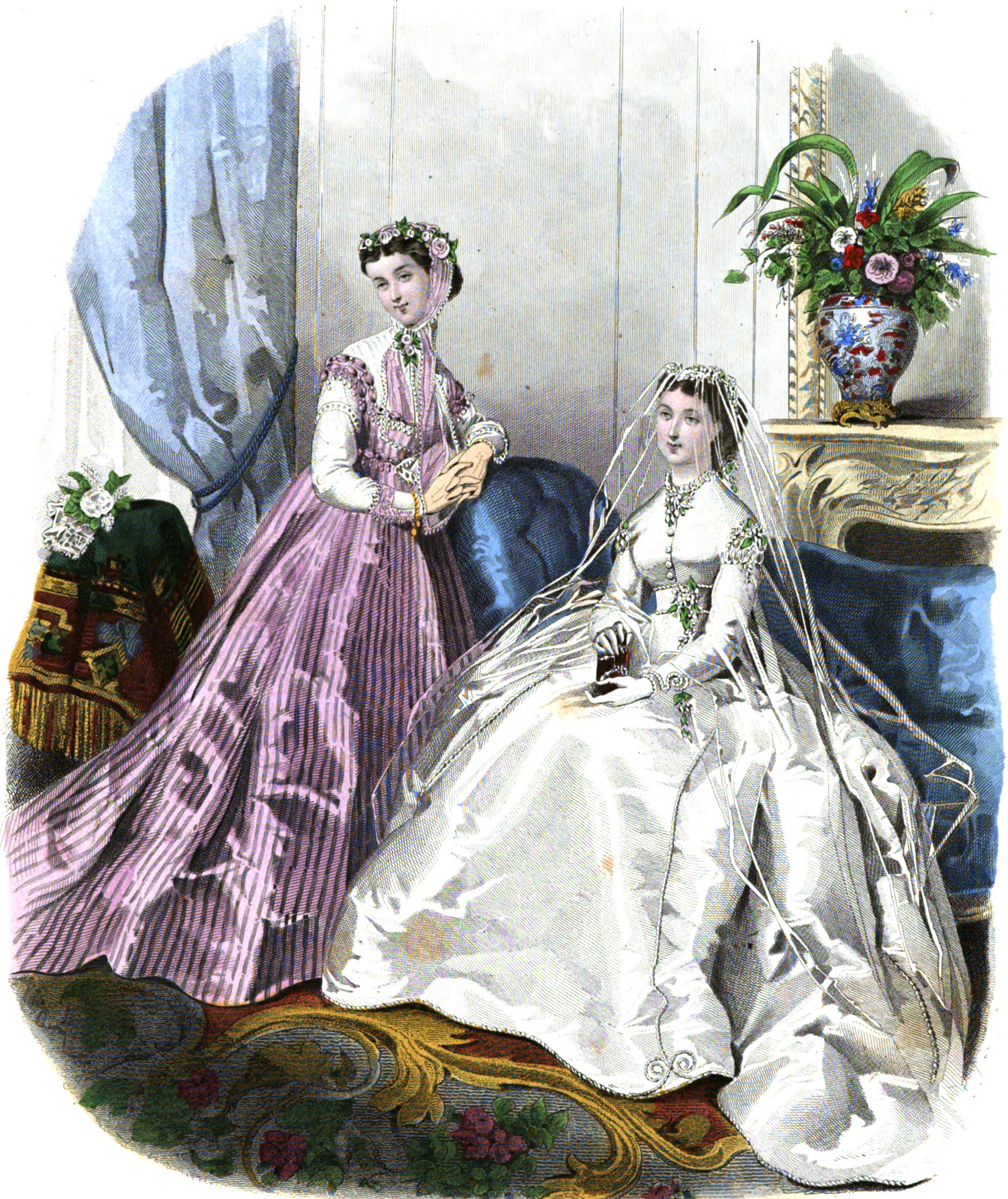
DÉTAIL Nº 4.

LES SUPPOSITIONS.

Les êtres curieux, malveillants et vaniteux, ceux en un mot qui ont pour occupation préférée de se mettre en chasse pour découvrir les défauts, les infériorités ou les irrégularités que peut recéler l'existence de leur prochain, font une consommation considérable de suppositions ; c'est en effet grâce à cette opération de l'esprit qui les porte à conclure du connu à l'inconnu,



ENTRE-DEUX EN GUIPURE SUR FILET ET BRODERIE.



Leroy imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris.

Toilette de Mariée de Mme FLADRY. 14. Faubg Poissonnière 14

qu'ils arrivent à forger une suite d'inductions s'enchaînant tant bien que mal, n'ayant pas toujours pour résultat, malgré la peine que l'on a prise en les édifiant, de prouver l'infériorité ou la culpabilité d'autrui, mais entraînant toujours une conséquence non moins douce, guère moins flatteuse, qui n'est autre que la supériorité dont on s'adjuge à soi-même le témoignage.

Voyez en effet combien la supériorité est facile et accessible moyennant cette petite opération! Il ne s'agit plus de prendre la peine d'être réellement meilleur, d'avoir une plus grande somme de délicatesse, de posséder des vertus plus incontestables; il n'est plus besoin de s'élever pour être plus grand que son entourage : il suffit d'abaisser celui-ci, et, quand par ce procédé très-simple on se trouve au-dessus du niveau, on se plonge avec béatitude dans la contemplation des qualités exceptionnelles que l'on s'adjuge.

La coutume de *faire des suppositions* sur le compte d'autrui est plus pernicieuse qu'on ne le croit; je dis pernicieuse, non pas seulement pour ceux qui fournissent matière *à suppositions*, mais pour ceux-là même qui se livrent à cet exercice d'esprit..... ajoutons de petit esprit. Ces derniers oscillent perpétuellement entre l'odieux et le grotesque, commettant les bévues les plus ridicules, émettant les hypothèses les plus absurdes, prenant peu à peu l'habitude d'une méfiance qui est beaucoup plus honteuse pour celui qui l'éprouve que pour celui qui l'inspire, car il est une vérité que l'on ne saurait méconnaître : quand nous jugeons notre prochain sans le connaître, tans pis pour nous si nous le trouvons laid : c'est notre propre image que nous voyons en lui; ce sont nos défauts que nous lui donnons, et nous lui attribuons toutes les fautes et toutes les indélicatesses que nous aurions commises si nous nous étions trouvés dans sa situation.

Je sais bien que l'infirmité morale représentée par l'habitude de *faire des suppositions* sur le compte d'autrui est incurable lorsqu'elle arrive à un certain degré; mais je suis certaine qu'on peut la combattre et l'atténuer en s'examinant avec bonne foi, et se jugeant avec une sévérité salutaire. Il y a des individus qui ne peuvent renoncer à la douce satisfaction de trouver leur prochain en faute, puisqu'ils n'ont pas d'autre moyen à leur portée pour s'estimer supérieurs à leur prochain; ceux-là ont adopté le célèbre raisonnement des *Saltimbanques* : « Cette caisse est-elle à nous?..... Elle doit être à nous! » Quand un individu quelconque les heurte, les froisse, leur fait ombrage par une supériorité intellectuelle ou morale, ils se hâtent de panser la plaie de leur vanité en se posant la question de Bilboquet : « Cet individu a-t-il une tare quelconque?..... Il doit en avoir une! » Et de là à la chercher il n'y a qu'un pas.... Il y a moins encore de là à l'inventer, — je veux dire à la supposer. — Mais il est temps de restituer aux mots le sens qui



TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Robe en poult-de-soie violet, avec revers doublés de satin blanc. La robe est ouverte devant sur un jupon de taffetas violet brodé. Même broderie sur la robe.

Petite fille de six ans. Robe de cachemire blanc, avec jupe et corselet dentelés, bordés de taffetas bleu.

Robe en taffetas vert, garnie de bandes en taffetas vert plus foncé, mélangées d'entre-deux en dentelle noire, et de broderie en perles noires. Même garniture sur le corsage et sur les manches.

leur appartient réellement, et de les dépouiller du déguisement qui cache en partie leur laideur, et favorise leur admission dans les consciences même timorées. La supposition n'est que le masque du mensonge; c'est de mensonge, c'est de calomnie dont on se rend coupable en faisant des suppositions; la dose de vraisemblance dont on essaye de les envelopper n'est pas une atténuation, mais une aggravation, car on s'évertue à corroborer l'accusation, non pour justifier la condamnation, mais pour excuser l'accusation.

Je sais qu'il y a des sceptiques incorrigibles, aux yeux desquels l'exhibition d'un acte notarié, justifiant chacun des actes de la vie privée de leur prochain, serait encore un témoignage récusable, et qui s'écrieraient volontiers : « Que prouve cela?..... Ne sait-on pas qu'il y a des accommodements avec le ciel, bien plus encore par conséquent avec le notariat? » Il est donc inutile d'entreprendre de les convaincre; leurs doutes composent à eux seuls le léger bagage de leur supériorité; ils leur suffisent pour se trouver plus habiles, plus clairvoyants que les individus assez *niais* pour accorder quelque bonne foi à leurs semblables; et, d'un autre côté, ces doutes qu'ils transforment en certitudes, au gré de leurs rancunes, leur constituent un lieu d'asile pour leur vanité toujours ombrageuse. Il est doux, en effet, de se répéter que l'on vaut mieux qu'autrui; mais il ne suffit pas de se le dire, il faut encore se le démontrer..... Cela est aisé, du moment où l'on prend l'habitude d'abaisser, par des suppositions, tous ceux qui se trouvent mêlés à notre vie, directement ou indirectement.

Ce n'est donc pas de ces sceptiques invétérés que nous avons à nous occuper; il serait inutile d'entreprendre de les corriger, car, du jour où ils ne douteraient plus obstinément d'autrui, ils seraient forcés de douter d'eux-mêmes; leur choix ne peut donc être douteux; mais, lorsque l'inclination aux suppositions (je n'ajoute pas *malveillantes*, cet adjectif étant malheureusement sous-entendu, car on ne fait guère, hélas!..... de suppositions bienveillantes) se manifeste en de jeunes esprits, je crois qu'ils peuvent lutter contre son envahissement.

N'y a-t-il donc pas d'intrigants ici-bas, point d'individus méprisables, point de fripons dont il faille se ga-

rer? En un mot, doit-on accorder à tous les êtres les bénéfices d'une confiance illimitée? Hélas! oui; il y a des individus qu'il faut éviter... Mais de ce que le soupçon, passé à l'état chronique, est sujet à donner naissance à des erreurs burlesques, à des jugements injustes et outrageants, il n'en faut pas inférer que la prudence doive abdiquer ses droits; tant qu'elle se bornera à les exercer, elle ne mérite aucun blâme..... On l'accuse, on la condamne seulement lorsqu'elle dépasse les limites qui lui sont assignées; elle perd son caractère défensif pour assumer toutes les iniquités, toute la responsabilité de l'agression!.... Alors, elle n'est plus la prudence, elle est la *supposition calomnieuse*, et la qualité se transforme en défaut, grâce à son alliage de vanité, affamée de l'infériorité d'autrui.

Les intrigants ne sont pas d'ailleurs tellement à redouter que l'on doive vivre à l'état de défense perpétuelle contre le genre humain tout entier, à la seule fin de se préserver de leurs entreprises. L'amitié ne s'improvise pas, et l'on ne court pas par conséquent le risque d'avoir un ami méprisable. Avant de prendre un caractère affectueux et intime, nos rapports avec nos semblables sont soumis à une sorte de noviciat durant lequel mille occasions s'offrent à nous pour juger les principes et les habitudes d'un nouveau venu dans notre cercle; à nous de discerner les points de contact, ou les causes d'éloignement..... Mais nos jugements ne doivent pas prendre pour point de départ les *suppositions*, car cette origine est radicalement viciée par notre personnalité; ils doivent s'appuyer sur l'individu lui-même, sur les faits, sur l'accord ou la contradiction qui se révèle entre ses affirmations et ses actes. En un mot, pour demeurer équitable, pour éviter les erreurs, nous devons prendre l'individu pour ce qu'il se donne, jusqu'à preuve du contraire. On peut être tranquille d'ailleurs sur la durée des rapports que nous pourrions avoir avec des êtres peu honorables. L'individu dont le passé est douteux, celui qui ne peut faire la lumière sur tous les épisodes de son existence, ne saurait s'accommoder longtemps de la compagnie de personnes dont la vie est simple, régulière, tout entière exposée au grand jour; il s'y fourvoie parfois, mais il étouffe dans cette atmosphère qui lui est antipathique et pourrait lui devenir dangereuse; il s'éloigne de lui-même, et ne tarde pas à disparaître complétement par le seul fait de l'opposition des idées et des principes, sans qu'on doive avoir recours à la dure nécessité d'une expulsion. Les gens honorables n'ont donc pas à redouter un contact prolongé avec les individus douteux; leurs existences demeureront toujours parfaitement distinctes, pareilles aux eaux du Rhin, conservant leur teinte pure, même après avoir reçu le Mein, qui ne peut, malgré cette union, se dépouiller de sa couleur fangeuse.

Ce n'est donc pas pour conserver notre honorabilité intacte que nous faisons de vilaines suppositions sur nos semblables; il importait d'enlever ce prétexte à la défense de l'habitude que nous attaquons; il importait de la dépouiller des voiles sous lesquels elle cache son véritable mobile; celui-ci n'est autre que celui déjà indiqué: la vanité. .. et parfois l'envie..... La vanité, qui nous conseille d'abaisser les autres pour nous élever dans la même proportion; l'envie, qui nous excite à jeter de la fange sur tous ceux que nous soupçonnons d'avoir une valeur supérieure à la nôtre: on commence par le premier de ces mobiles, mais il nous conduit infailliblement à l'autre.

Si l'on pouvait conserver un doute quelconque sur l'origine des suppositions, ce doute s'évanouirait devant l'examen loyal de leur manifestation; jamais les suppositions ne se produisent de haut en bas, mais de bas en haut. Que le nouveau venu dans une ville ou dans un cercle soit pauvre, obscur, laid, nul quant à l'intelligence, il lui sera loisible d'être ou d'avoir été non-seulement un individu peu recommandable, mais encore un fripon; aucune supposition n'ira fouiller sa vie passée ou présente, nul ne s'inquiétera de savoir si sa vie a toujours été irréprochable, et l'on prouvera, en ce qui le concerne, que l'on sait au besoin user de tolérance et de mansuétude. Mais qu'au contraire il blesse sans le savoir, sans le vouloir, l'une des nombreuses et susceptibles vanités dont il est entouré, tout change de face; son procès s'instruit avec une rapidité merveilleuse, chacun apportant son concours zélé à l'œuvre d'examen. Il paraît riche..... L'est-il vraiment?..... Oui..... Rien ne prouve qu'il n'ait pas volé sa fortune..... Il a habité hors de France?..... Pourquoi n'aurait-il pas commis quelque crime à l'étranger? Nous n'étions pas là pour le surveiller..... Donc, nous ne savons pas s'il n'est pas un misérable. N'a-t-il au contraire qu'une aisance médiocre?..... Hé! hé! c'est bien louche! Il n'a peut-être rien du tout?..... Il fait des dupes..... c'est probable..... Il y a une foule de trafics occultes auxquels on peut demander des ressources..... Que savons-nous? rien..... Donc, nous pouvons, nous devons tout supposer, et mettre toutes choses au pire.

Eh! mon Dieu! pas tant de zèle! Pour penser que le nouveau venu fait des dupes, attendez qu'il ait essayé de vous duper; cela ne tardera pas, soyez tranquille, si tel est son dessein, et si telles sont ses habitudes. Mais soyez francs..... au moins envers vous-mêmes..... Convenez que la morale ne vous imposerait pas un intérêt aussi fougueux si le nouveau venu ne vous causait quelque ombrage. Où est le point douloureux qu'il a effleuré? Je l'ignore, car chacun a sa vanité particulière; peut-être dépense-t-il plus que vous...... Il est mieux habillé..... Il parle facilement..... Il a un talent quelconque... Je ne sais, mais il est facile d'inférer de vos *suppositions*, et seulement de vos suppositions, qu'il vous blesse par quelque supériorité.

S'il s'agit d'une femme, c'est bien pis; dans ce cas les suppositions ne connaissent aucune mesure, et aboutissent rapidement aux conséquences les plus extrêmes. On ne saurait malheureusement nier le plaisir particulier que les femmes trouvent à attaquer, à déchirer une autre femme. Une intuition surnaturelle leur indique sur tous les degrés de l'échelle sociale, et même aux distances les plus éloignées, les auxiliaires qui peuvent collaborer à leur œuvre d'abaissement. Quand il s'agit d'amoindrir un caractère, de jeter le doute sur une réputation, une sorte de franc-maçonnerie réunit immédiatement les femmes les plus étrangères les unes aux autres; elles communiquent à l'aide d'un télégraphe inconnu, fonctionnant mystérieusement. Pour préparer leur poison, dont la composition rappelle l'affreuse cuisine élaborée par les sorcières de Macbeth, elles puisent aux sources les plus impures; peu leur importe la provenance du témoignage, pourvu qu'il soit à charge; c'est au nom de la morale qu'elles créent leurs suppositions; mais elles ne s'arrêtent pas un seul moment à peser, au nom de cette même morale, la valeur des témoignages qu'elles sollicitent. Que si, par un concours de circonstances bien rares, l'aide étrangère leur fait défaut, qu'à cela ne tienne! elles prennent sur leur propre fonds, et cette source est inépuisable; elles sont assez riches pour se passer des suppositions d'autrui, et pour fournir un abondant contingent d'imputations odieuses. Heureusement que la passion s'en mêle et vient tenir lieu de contre-poison; l'acharnement redouble ses coups et frappe à faux... La femme qui a l'habitude de faire des suppositions était odieuse..... voici qu'elle devient ridicule, puis grotesque, et sa victime est acquittée au tribunal des gens sensés, en raison même de l'emportement de son accusatrice.

Ne dites pas que ce tableau est chargé... Il est à peine exact; ne pensez pas que, tout en conservant l'habitude de faire quelques *petites* suppositions sur le compte d'autrui, vous pourrez éviter d'aboutir aux suppositions odieuses et ridicules. On ne s'arrête pas sur cette pente, à moins de rebrousser chemin résolûment, et de s'interdire toute hypothèse malveillante sur le compte d'autrui.

Si la conscience ne s'oppose pas à ces sujets de conversation, comment le bon goût, le savoir-vivre, n'indiquent-ils pas que la vulgarité la plus caractérisée, celle qui émane à la fois du caractère, de l'esprit et de l'éducation, peut seule se complaire à s'occuper des faits et gestes d'autrui? Qu'importe que les autres agissent mal ou *nous paraissent* mal agir? Avons-nous à répondre de leurs actions? Refusons-leur notre estime, s'ils ne la méritent pas, éloignons-nous d'eux, c'est notre droit, mais il s'arrête à cette limite. Je sais bien que c'est par intérêt pour la morale que l'on fait bien des suppositions.... Nonobstant ce mobile, je reste persuadée que l'on sert mieux le bien en donnant de bons exemples, qu'en signalant ceux qui sont mauvais. Il y a plus: je ne comprendrai jamais que des femmes chrétiennes, pratiquant la religion dont le révélateur n'a pas voulu user du droit de jeter la première pierre, quoiqu'il fût sans péché, et quoiqu'il s'agît d'une pécheresse, s'attribuent le pouvoir de condamner sur des apparences, et même très-souvent sans aucune apparence. Il y a là une contradiction qui trouble mon entendement, et qui me porte à douter fortement du mobile de la supposition et de l'accusation..... ou plutôt à n'en pas douter du tout, et à reconnaître immédiatement son origine empoisonnée. Mais les faits sont-ils bien patents?... N'en peut-on douter?..... M. X .... est-il bien un homme méprisable? Mlle Z.... est-elle vraiment une personne peu honorable? Songez que le silence a une double signification; il est le symbole de l'indulgence discrète, comme du mépris le plus complet, le plus écrasant.... Il peut donc être observé, quel que soit le sentiment qu'il représente.

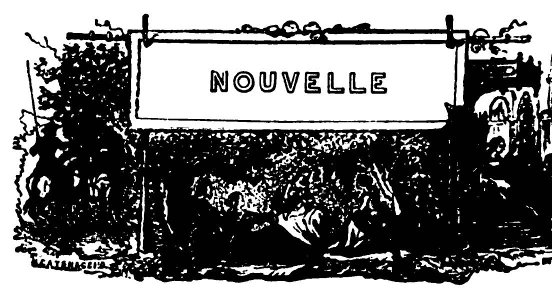
Je ne puis résister au plaisir de placer ici une anecdote qui, si je ne me trompe, a quelques liens avec le sujet dont nous venons de nous occuper. Une grande dame française, — je la désigne ainsi, non pas seulement parce qu'elle portait un titre et un beau nom historique, mais parce qu'elle possédait la tradition du savoir-vivre, qui comporte un grand esprit de charité, — cette dame, donc, avait fait à l'étranger connaissance avec une autre dame venant comme elle demander la santé aux eaux renommées d'un pays que je ne nommerai pas; on se rencontra pendant les *saisons* de trois années consécutives, on se convint, on se lia.

Une autre dame, compatriote de la dernière, jalouse probablement de ces rapports devenus intimes, essaya de faire entendre à la dame française qu'elle se trompait peut-être dans le choix qu'elle avait fait, et qu'en cherchant bien on trouverait sans doute qu'elle avait eu tort d'accueillir dans son intimité.....

La comtesse de *** arrêta net ces insinuations: « Madame, » dit-elle à l'officieuse personne, « quand il s'agit d'étrangers et d'étrangères, nous avons l'habitude de croire tout le bien que l'on nous en dit, parce qu'on n'invente jamais le bien, et de fermer l'oreille au mal, parce que l'on peut avoir mille raisons inavouables pour le mettre en circulation; on ne m'a jamais dit que du bien de madame ***..... Permettez-moi donc de suivre en cette circonstance la coutume que je viens de vous indiquer; quand il sera question de vous, je ne m'en départirai pas non plus. »

Croit-on que les suppositions ne seraient pas arrêtées à leur origine si chacun avait le bon goût et le savoir-vivre dont la comtesse *** donna la preuve en cette circonstance? N'y a-t-il pas plus de dignité à s'abstenir de ces sujets de conversation qu'à leur prêter une oreille et une langue trop complaisantes? Ne comprend-on pas que, si l'on ne peut s'interdire les suppositions, au nom de la conscience, et par égard pour la charité, on doit les éviter tout au moins pour échapper au reproche de vulgarité?

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Les années apportèrent une à une leur contingent de conséquences, se déduisant des prémisses qui avaient été posées. M. de Montaudon continuait à témoigner à Georges ce sentiment qui ne peut prétendre à la dignité de l'affection, et représente seulement le besoin de distraction qu'un égoïste peut éprouver. L'enfant, devenu jeune homme, avait acquis un petit nombre de connaissances qui lui étaient parfaitement inutiles, puisqu'elles ne le rendaient propre à aucune profession. En revanche, il avait bien profité des leçons qu'il avait recueillies près du comte, et qui lui avaient été données plus directement par M. Masson. Il était vain et paresseux; pour lui la force était une divinité qu'il fallait toujours respecter, tandis que l'habileté remplissait ici-bas les fonctions d'une divinité en sous-ordre, qui remplissait les lacunes laissées par son chef d'emploi. Le succès planait sur le tout; du moment où l'on avait réussi, tout devenait légitime; le fait accompli s'installait dans sa majesté: impie qui se refusait à l'aduler.

Mais ce tranquille château ne suffisait plus à Georges; il voulait connaître le monde, se mêler à ses semblables, jouer un rôle sur une scène plus vaste. Un jour..... il avait seize ans environ..... il essaya de profiter des bonnes dispositions dans lesquelles M. de Montaudon se trouvait, et demanda à son protecteur la permission de voyager, — pour se former un peu.

A ces mots, le comte se renversa sur son fauteuil, en donnant les marques les moins équivoques d'une hilarité convulsive. Il se remit pourtant, — afin de prolonger une scène qui le divertissait, — et demanda sérieusement à Georges ce qu'il entendait par ces mots: « Se former? »

Georges ne savait pas au juste ce que ces mots représentaient; mais n'était-il pas d'usage de faire voyager un jeune homme de son âge?

« Trop jeune, mon ami; vous êtes trop jeune, » répondit M. de Montaudon; « on ne pourrait se risquer à vous envoyer tout seul de par le monde; il faudrait vous faire accompagner par un précepteur..... un abbé, cela a bien meilleure façon..... Oui, un abbé et un valet de chambre.....

— Oh! non, monsieur le comte, je n'en demande pas tant!

— Pourquoi donc? un peu plus, un peu moins..... il faudrait vous allouer une pension considérable, sans doute?

— Monsieur le comte, » reprit Georges dans l'âme duquel cette cruelle moquerie commençait à éveiller une colère sans bornes, « je n'ai pas ces sottes prétentions; depuis onze ans je vis de vos bienfaits.....

— Mais oui..... Et vous pensez sans doute que bienfait oblige? Mais *oblige*, qui? Est-ce le bienfaiteur, est-ce l'obligé?

— Je crois que c'est l'un et l'autre.

— Très-bien..... très-bien.....

— En me faisant élever, mon bienfaiteur n'a-t-il pas eu quelque dessein pour mon avenir?....

— Moi?..... » s'écria M. de Montaudon en se redressant. « Moi?.... C'est un peu fort! Je n'ai pas eu le moindre projet vous concernant, je vous prie de le croire et de vous en souvenir. Vraiment, la vie nous réserve de singulières surprises! Comment? Je ne me serai pas marié pour m'éviter les ennuis et les charges de la paternité, j'aurai écarté de moi toutes les relations qui auraient pu entraîner des devoirs, selon les absurdes préjugés qui ont encore cours, et tout cela aurait pour conséquence de

m'appliquer à préparer l'avenir de Georges Gaillousse? probablement d'en faire mon héritier? Mais, c'est tout bonnement insensé, ce que j'entends!

— Peut-être, Monsieur le comte, m'était-il permis de croire, tout en n'étant pas fou, que, sans me désigner pour être son héritier, mon bienfaiteur me donnerait une profession quelconque, sans laquelle tous les bienfaits dont j'ai été comblé jusqu'ici me seraient plus préjudiciables qu'avantageux.

— Que voilà bien la nature humaine dans tout son épanouissement! Cet individu aurait été vacher, ou tout autre chose analogue; je l'ai pris chez moi, je l'ai nourri, habillé; je lui ai même fait donner quelque instruction, et c'est moi qui mérite des reproches!

— Monsieur le comte, vous avez fait trop, ou pas assez.....

— C'est cela, c'est cela!..... Allez, mon petit ami, je ne suis pas en peine de la déduction logique qui va se produire; on ne manque jamais de bonnes raisons à se donner à soi-même dès qu'il s'agit de justifier son ingratitude. Mais, en voilà assez, monsieur Georges; cette conversation m'excède. Cependant il faut fixer, je le reconnais, nos positions respectives. Je vous ai toléré près de moi, parce que le château était un peu vide, et que vos gentillesses enfantines animaient ma solitude; vous m'intéressez beaucoup moins depuis que vous avez grandi. Je ne vous ai jamais fait aucune promesse, je n'ai pris envers vous aucun engagement, et je ne saurais être responsable des illusions sur lesquelles il vous a plu d'édifier votre avenir. Cet avenir sera ce que vous le ferez..... et j'ai idée que vous irez loin, trop loin peut-être; quel qu'il soit, je m'en lave les mains; restez, partez, créez-vous une position, n'en ayez pas, cela vous regarde, et m'est parfaitement indifférent. Vous êtes prévenu, et n'aurez à vous en prendre qu'à vous-même si le résultat ne répond pas à vos désirs. J'ai besoin de rester seul. »

Ainsi congédié, Georges sortit de chez le comte, la rage et la mort dans l'âme. La tentative sur laquelle il avait édifié tant d'espérances avait été maladroitement conçue et plus maladroitement exécutée; on s'était moqué de lui, et il avait eu la niaiserie d'en être et de s'en montrer blessé. Ce n'était pas ainsi qu'il fallait s'y prendre. Il fallait solliciter, prier, s'humilier, et il s'était exprimé au nom des droits qui lui avaient été tacitement conférés, pensait-il, par la protection dont il jouissait depuis tant d'années!

Tout entier au ressentiment, à l'ambition déçue, Georges, qui persistait à se croire fort habile, élabora immédiatement un autre plan. Il réduirait M. de Montaudon par l'ennui, par le manque de distractions; il s'éloignerait, et, quand son absence aurait duré quelques jours, le comte le recevrait en tuant le veau gras.

La conception d'un plan est certainement un point important, mais il y a quelque chose de plus important encore, et c'est son exécution. A l'âge qu'avait Georges, il n'est pas rare de former le projet d'une fuite, d'un voyage, et l'on se crée aisément les plus séduisantes visions; on a toujours été soumis à une discipline : on y échappera; ces aspects si connus, si familiers, si rebattus, vont être échangés contre l'inconnu, qui est à la fois beau et effrayant. L'imprévu réserve sans nul doute des chances inespérées..... Oui, il faut partir!

Mais, si ignorant que fût Georges, il possédait un sens posisif et pratique fort développé pour son âge; il savait que l'on ne voyage pas sans argent, et que les héros des anciens romans pouvaient seuls se mettre en campagne sans porte-manteau et sans porte-monnaie. Il se retira dans sa chambre, s'y enferma, et emballa soigneusement ses effets personnels dans une petite valise, découverte un jour qu'il furetait dans un grenier : c'était déjà quelque chose, mais ce n'était pas assez.

Désirée, malgré l'espoir qu'elle fondait sur l'intérêt témoigné à Georges par le comte, avait jugé prudent de s'imposer une économie sévère, afin de pouvoir disposer de quelques fonds, le cas échéant. Elle possédait environ cinq mille francs; trois mille avaient été placés sur hypothèque; deux mille francs étaient en sa possession, et elle les réservait pour un prochain placement. Georges n'ignorait aucune de ces circonstances. Désirée lui avait même fait connaître sa cachette, pour le cas où elle serait frappée d'une mort subite.

Ce jour était la veille de celui où Désirée devait surveiller une lessive générale, et rester par conséquent éloignée de sa chambrette pendant une grande partie de la journée. Georges, qui ne voulait pas reparaître devant le comte, se séquestra sous prétexte d'indisposition.

« Ah! monsieur Georges est souffrant, » dit le comte quand on vint le prévenir de cette circonstance..... Il a la migraine, sans doute! C'est une indisposition élégante, et qui est l'apanage des gens de bonne maison. Laissons-le tranquille; il guérira tout seul. »

Tel n'était pas l'avis de Désirée, qui avait pris au sérieux la maladie de son fils. Elle l'entoura des soins les plus minutieux, quoi qu'il fît pour la rassurer et l'éloigner; il craignit même, pendant quelques heures, que cette ruse ne compromît l'exécution de son grand dessein... Mais Désirée dut convenir que ses craintes avaient été exagérées, et se dirigea, dès cinq heures du matin, vers la buanderie, située dans la cour des communs.

Alors Georges se leva, s'habilla, s'enferma dans la chambre de sa mère; il tira la couchette qu'elle venait de quitter, souleva un carreau à moitié descellé, sous lequel se trouvait pratiquée une petite excavation, y prit un petit sac contenant les deux mille francs en pièces d'or, lui substitua un papier sur lequel il avait tracé ces mots: *Je te les rendrai*..... remit le carreau, puis le lit, prit sa petite valise et s'évada par le parc.

Telle fut l'action par laquelle s'ouvrit la vie de cet enfant bien-aimé.... mais, hélas!.... mal et follement aimé. Il abandonnait sa mère..... en la volant!

Vers le soir Désirée revint, bien fatiguée de son travail; elle appela Georges, puis le demanda à tous les domestiques du château; nul ne put lui répondre. Georges était sans nul doute chez M. le comte.

Il n'y était pas. Alors, conduite par une inspiration maternelle, Désirée courut à la chambre de son fils; elle constata la disparition de tous ses effets. Elle se dirigea en tremblant vers sa modeste cellule, craignant de comprendre, frémissant de deviner... Oui, c'était vrai! Il avait emporté l'argent.... Il avait vo..... Mais non, il n'avait pas volé..... Elle calomniait son enfant! Ce qui était à elle, n'était-il pas à lui?..... Mais qu'on ne sache pas..... Oh! qu'on ne sache pas!..... Qu'allait-il devenir? Quels risques n'allait-il pas courir?..... A quels périls ne sera-t-il pas exposé..... Où était-il, mon Dieu?

M. de Montaudon la fit appeler; il se sentait un peu souffrant depuis le matin, et il n'avait pas quitté son appartement.

« Désirée, je vais me coucher de bonne heure; vous me ferez préparer une tisane calmante..... Je crois que j'ai un peu mal à la poitrine.

— Cela va être fait, monsieur le comte..... Dois-je veiller dans la chambre voisine?

— Mais non; je suis seulement un peu indisposé..... A propos, où donc est Georges? »

Désirée, déjà si pâle, pâlit encore à cette question; elle répondit à voix basse:

« Il est parti.

— Bah! Pas possible! Pourquoi faire?

— Je l'ai envoyé chez un parent de son père, pour lui faire voir un peu le monde.

— Toujours ce refrain.... Hé bien! il verra un singulier monde, et il me semble qu'il aurait tout aussi bien fait de s'en tenir à celui qui l'entourait ici. Mais, dites donc, il me semble qu'il aurait bien pu me prévenir... Les plus simples notions de la civilité puérile et honnête auraient dû l'engager à venir me faire une révérence...

— Je croyais, » dit la pauvre Désirée, continuant à mentir, « qu'il était venu prendre humblement congé de monsieur le comte.... Peut-être, le sachant indisposé, n'a-t-il pas osé entrer?

— S'il me savait indisposé, il choisissait singulièrement, il faut en convenir, le moment de son départ; et n'y a-t-il pas d'indiscrétion à vous demander de quelle nature sont les projets du jeune voyageur?

— Mon Dieu! » reprit Désirée, de plus en plus troublée, « il n'a pas de projets.... c'est-à-dire, il verra... Il est parti pour peu de temps, du reste, et, si monsieur le comte le permet, il reviendra... au moins pour me voir.

— C'est qu'il faut que je vous le dise, Désirée, vous ne connaissez peut-être pas toute la vérité en ce qui concerne votre fils.

— Moi!... » s'écria Désirée avec angoisse... « Qu'y a-t-il donc?

— Il y a que ce jeune sot m'est venu trouver hier matin, et qu'il m'a mis en demeure de lui fournir les moyens de voyager... Une idée qui lui avait poussé tout à coup. Comme je me suis permis, avec toute la politesse qui me caractérise, de... de lui rire au nez, il a entrepris de me démontrer qu'il avait des droits.

— Des droits!

— Oui, fondés, disait-il, sur mes bienfaits passés, sur l'éducation que je lui ai fait donner; je l'ai envoyé promener, comme de juste, et il paraît qu'il y est allé. Mais j'ai voulu vous faire connaître les faits, afin que vous avisiez quand il reviendra, — ce qui ne peut tarder, — à lui faire comprendre sa situation. Je n'ai aucune sorte de devoir envers lui, et je ne veux pas qu'il se mette en tête de sottes visées, qui lui causeraient, je vous en préviens, de fort cruelles déceptions. C'est bon, vous pouvez me laisser maintenant; je sonnerai quand j'aurai besoin de vous. »

Désirée regagna sa chambre en chancelant; elle s'enferma, car elle avait ce farouche besoin de solitude qui accompagne la douleur dans les âmes fières; et là, assise toute seule devant la fenêtre, le regard errant vaguement sur les cimes des arbres séculaires qui entouraient le château, elle essaya de récapituler tous les événements qui meurtrissaient son cœur.

Georges n'était plus près d'elle!... Cette douleur dominait toutes les autres. Il était parti sans même lui écrire, en lui laissant seulement trois mots relatifs à l'argent qu'il avait... emporté, ajoutait l'inépuisable tendresse maternelle, qui s'interdisait tout blâme. Mais aussi le comte avait été bien dur et bien cruel! Il avait désespéré, humilié ce pauvre garçon... Il lui en eût bien peu coûté, pourtant, de satisfaire ce désir... Que faisait-il de son argent?... Rien... il ne lui servait à rien, cet immense superflu!

Ici, quelque aveuglée, quelque entraînée qu'elle fût par sa passion, Désirée entrevit pourtant les erreurs dans lesquelles son jugement s'égarait en compromettant sa conscience. Elle frissonna, secoua ces pensées, essaya de revenir à la saine appréciation des choses; mais la réalité la blessait par trop de points pour qu'elle n'essayât pas de la fuir. Tout croulait à la fois autour d'elle... la sécurité du présent, comme les espérances de l'avenir; sans jamais arrêter complétement dans sa pensée la mesure des bienfaits que M. de Montaudon réservait à Georges, elle s'était sans cesse répété, et depuis longtemps, qu'il ne pourrait abandonner cet enfant sans le mettre à l'abri du besoin; il était impossible d'admettre qu'il l'eût laissé grandir près de lui, sans profession, pour l'abandonner sans ressources, qu'il eût accaparé la jeunesse de Georges, qu'il lui eût donné des habitudes de luxe et d'oisiveté pour le laisser retomber à terre mille fois plus dénué que s'il ne l'eût jamais connu.

Et pourtant toutes ces impossibilités se réalisaient; les plus tristes prévisions venaient se substituer aux plus riantes espérances... C'en était fait! on ne devait plus compter sur M. de Montaudon.

« Il l'a pris, il l'a gardé près de lui, » se disait Désirée avec amertume, « comme on garde un jeune chien, ou bien un petit chat; il s'en est amusé; puis, l'animal a grandi... Il lui donne un coup de pied, et le renvoie à l'office.

« Que va-t-il devenir? Mon Dieu! protégez-le! Mon Dieu! secourez-le! » s'écria Désirée en tombant à genoux et se prosternant avec humilité et ferveur : « Écrasez-moi... mais préservez l'enfant! Faites-moi souffrir tous les maux... mais écartez-les de lui... Et je vous bénirai, et je dirai : Frappez plus fort... Oh! frappez seulement sur moi! »

Puis elle se releva et alla s'accouder machinalement à la fenêtre, à cette fenêtre d'où elle avait si souvent contemplé son fils s'ébattant dans le parc aux côtés de M. de Montaudon. Dès alors, elle s'effaçait, elle se *faisait petite*, pour ne point encombrer la vie de son fils; elle se privait volontairement de le garder près d'elle, et s'exilait de son horizon pour l'agrandir. La lune se levait dans sa majestueuse sérénité sur les sombres masses de verdure qui partageaient le parc en zones gracieuses. Ce calme, cette splendeur d'une belle nuit étoilée, irritaient encore la douleur de Désirée. Nous sommes ainsi faits, que l'aspect de la nature augmente le trouble de notre âme dès que nous ressentons une peine quelconque; triste, désolée, la nature se conforme trop à nos sentiments, et les exagère en les répercutant; calme, au contraire, elle nous irrite par le spectacle d'une insensibilité implacable : ainsi elle nous blesse, soit par l'analogie, soit par le contraste.

« Il m'écrira bientôt, sans doute, » se dit Désirée en reprenant son monologue mental... « Bientôt... tout de suite... Il sait combien je l'aime; il ne voudrait pas me laisser dans cette torture... Oh! m'écrire! Quoi! voilà tout ce que j'aurai maintenant? Et dire qu'il était là hier, près de moi... Et je me plaignais, je me trouvais malheureuse parce qu'il était un peu malade! »

Ces réflexions furent troublées par un coup frappé fortement à la porte de Désirée. Elle tressaillit, car les espérances insensées sont proches voisines des douleurs extrêmes...

« C'est lui! c'est peut-être lui! »

Non; c'était seulement le valet de chambre du comte. M. de Montaudon était plus souffrant; il toussait beaucoup, il avait de la fièvre; on était allé chercher un médecin, et il faisait prier Désirée de veiller près de lui.

Georges avait gagné à pied une petite ville voisine, située à trois lieues du château; il était descendu chez un hôtelier qui le connaissait un peu, et lui avait confié que M. de Montaudon l'envoyait à Paris, afin d'y porter des papiers importants. La version n'avait rien d'improbable, aussi ne fut-elle pas contestée; il eut la prévoyance de se faire donner par l'hôtelier un mot de recommandation pour l'un de ses confrères parisiens, alléguant d'une part son inexpérience, de l'autre l'extrême confiance que lui inspirait l'hôtelier.

« Je suis parti tout à fait à l'improviste, » ajouta Georges, « et n'ai pas eu le temps de demander à monsieur le comte dans quel hôtel je devais me loger. On dit tant de choses sur Paris, que je ne puis m'exposer à descendre dans la première maison venue... »

L'hôtelier, très-flatté d'être consulté, fort aise de procurer une *pratique* à un confrère, — à charge de revanche, — loua beaucoup la précoce sagesse du jeune voyageur, et se hâta de rédiger une lettre de recommandation, conçue dans les termes les plus honorables.

« A propos, » reprit négligemment Georges, « ne faut-il pas une espèce de passe-port, pour éviter tout tracas durant mon voyage? Le comte était si pressé d'envoyer ses papiers à Paris, qu'il ne m'a donné aucun détail là-dessus; il m'a recommandé de m'arrêter chez vous, et il a ajouté : « Si j'omets quelque formalité essentielle, adressez-vous à l'hôtelier de la *Croix-Rouge;* on m'en a parlé comme d'un homme fort intelligent, et qui ne peut vous donner que de bons conseils. »

« Vraiment? monsieur le comte a dit cela?

— Comme je vous le dis.

— Oh! il est vraiment trop bon... Mais qui donc peut lui avoir parlé de moi?

— C'est sans doute M. Masson...

— Ah! c'est possible; oui, ce doit être M. Masson. Eh bien! mon jeune monsieur, dînez tranquillement.... On va vous servir un fameux dîner; c'est moi qui vous en réponds, et je vais vous arranger l'affaire de vos papiers. »

Tout s'arrangea en effet, grâce à l'intervention de ce notable de l'endroit; et Georges, après avoir soldé sa note, *rubis sur l'ongle*, selon l'expression de l'aubergiste, monta dans la voiture qui faisait le service entre cette petite ville et une ville plus considérable. Il se dirigeait sur Paris.

On voit que, pour un coup d'essai, c'était un coup de maître. Georges avait utilisé sa précoce connaissance du cœur humain pour flatter l'aubergiste et s'en faire un aide; il avait assez bien construit ses diverses fables, et se dit avec fatuité, en constatant le succès de ses ruses, qu'il ne pouvait manquer de réussir dans toutes ses entreprises.

Avait-il donc quelque projet en vue? Non, vraiment; l'humiliation qu'il avait reçue était venue se greffer sur le désir récemment conçu de se mêler *au monde*, d'y chercher, d'y trouver une place. La déclaration si nette qui lui avait été faite par M. de Montaudon avait fauché ses espérances sur pied, et, du même coup, supprimé ses hésitations. Il s'était dit que, n'ayant rien à attendre, il n'avait rien à perdre, et qu'il était temps de se mesurer avec la fortune. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Georges arriva sans aucune aventure à Paris; il eut soin

de ne pas faire usage de la lettre de recommandation rédigée par l'hôtelier de la *Croix-Rouge*, et alla se loger dans le quartier latin, qui existait encore à cette époque. Il avait, sur tous les détails matériels de l'existence, l'ignorance radicale qui est l'apanage des enfants gâtés, tandis que, sur tous les points qui confinent au sens moral, son expérience dépassait la maturité pour aboutir à la corruption. Tous les élans généreux avaient été étouffés en lui sous les sarcasmes de M. de Montaudon, sous l'incessant étalage de 'doctrines qui sont un outrage pour l'humanité. De ce côté-là, Georges se croyait en possession d'une force incalculable; il n'avait aucun scrupule... partant aucune entrave; il se souvenait de l'un des exemples que M. de Montaudon citait avec le plus de complaisance : « N'y avait-il pas eu, dans l'antiquité, un peuple réputé grand entre tous, et qui avait décrété la légitimité du vol... tant qu'il n'était pas découvert ? » Aujourd'hui, sans doute, on y mettait moins de franchise; la loi s'était faite hypocrite; il y avait des codes, des tribunaux, des jugements, des condamnations... Mais en dehors de cette mise en scène, bonne pour en imposer aux esprits vulgaires, n'y avait-il pas des vols impunis?... On ne les désignait pas sans doute par le mot de *vol*, réservé pour le menu fretin, pour les gens malhabiles; à part cette restriction, ne sommes-nous pas encore imbus des doctrines lacédémoniennes? Dès qu'une *affaire* réussit, en demande-t-on davantage?

Cependant, quelque large que soit la façon dont on envisage ces questions, il n'est pas toujours aisé de passer de la théorie à l'application; il était difficile de comprendre comment un petit campagnard de seize ans, arrivé à Paris avec mille neuf cents francs dans son escarcelle, s'y prendrait pour tenter ces grandes entreprises, grâce auxquelles l'argent de quelques-uns passe dans la poche d'un seul. Les moyens qu'il comptait employer ne pouvaient se dégager d'une atmosphère vague qui l'incommodait singulièrement; le but seul était évident à ses yeux : jouir... Mais cela ne suffisait pas.

Il résolut de mettre sa destinée sous l'invocation du dieu Hasard, et se promit de sonder le terrain sur lequel il avait débarqué.

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne suffit pas que l'on inscrive dans les lettres qui sont adressées à Mme E. Raymond, le numéro de l'abonnement; pour recevoir une réponse, il faut que la lettre soit *toujours* accompagnée de la *bande même* qui, sur l'enveloppe du journal, porte le nom de l'abonnée et le numéro de l'abonnement.

Toute lettre demandant des renseignements, sans être pourvue de cette bande, ne parvient pas même à Mme Raymond.

No 61,910. *Haut-Rhin*. Oui, gants paille. — *No* 87,410, *Charente*. Non, non, il ne faut pas faire ce présent à son fiancé; cela ne se fait jamais à Paris, et cela n'est remplacé par aucun équivalent. Gilet blanc. Ceinture ronde, sans boucle, à rosette de ruban blanc, avec une branche de fleur d'oranger fixée au centre, et retombant sur une longueur de 15 centimètres environ. Merci mille fois pour cette lettre vraiment charmante. — *No* 292, *Italie*. Cela serait trop peu épais pour descente de lit. Utiliser le drap en *applications*, pour bandes de jupon et de veste. — *No* 71,510, *Eure*. Mieux vaudrait ajouter deux lés, et border la jupe simplement avec une corde de soie formant un trèfle sur chaque couture des lés. Les étoffes écossaises, le cachemire, le velours anglais, conviennent pour vêtements complets de petits garçons et de petites filles. On recevra. — *Haut-Rhin*. S'adresser à l'adresse indiquée pour les enfile-aiguille : chez M. Sajou, rue Rambuteau, 52 ; lui demander le prix, que je ne connais pas. — *No* 73,148, *Manche*. Madame Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14 ; on en sera contente à tous égards. Nous avons déjà publié cet été un dessin de bandes, copie de tapisserie ancienne; ces dessins sont difficiles à composer de cette façon, car, étant *essentiellement* irréguliers, ils ne se font pas au point compté, et s'impriment directement sur le canevas. — *No* 67,551, *Vienne*. Je conseille de surseoir à la préparation des jupons, car la mode actuelle pourrait bien être abandonnée dans quelques années, et il m'est impossible de prévoir son avenir. On exécute, en effet, le point russe avec du coton blanc, un peu gros. — *No* 64,240, *Finistère*. Voir les *Patrons illustrés*. On y trouvera cet objet ainsi qu'une chemise pour le même âge. — *No* 85,402, *Marne*. Toutes ces questions sont résolues dans la *Civilité non puérile mais honnête*, publiée par Mme Raymond, en articles dans la *Mode illustrée*, et actuellement mise en vente, en volume, à la librairie Firmin Didot, et chez tous les libraires. Il nous serait impossible de répéter ici tout ce qui a été dit sur ces divers sujets. On a reçu de véritables *dictionnaires*, comprenant tous les objets dont il peut être utile de connaître le prix. Voir les nos 41 et 42. — *Près Linz, Autriche*. Je ne puis, à mon grand regret, disposer ici d'une place suffisante, pour écrire des garnitures; il faut les chercher dans les descriptions de toilettes, les gravures de modes coloriées; je dirai seulement que rien n'est plus à la mode cette année que les garnitures composées de *lisérés* en satin. Garnir la robe noire et blanche avec d'étroites bandes de satin noir, lisérés en satin blanc, en copiant l'une des dispositions de nos gravures; biais de satin gris, sur la robe de moire grise. Corsage décolleté en mousseline blanche, ou montant, en cachemire, si la robe n'est plus destinée qu'à des toilettes *négligées*. Merci pour cette aimable appréciation de nos efforts. — *No* 13,338, *Rhône*. On porte toujours la *rotonde*, surtout pour manteau peu *paré*, et pour sorties de bal, et l'on en trouvera dans notre collection plusieurs patrons que nous ne pouvons *re*publier, cette forme n'étant nullement moderne. — *No* 88,518, *Seine-et-Oise*. Le *jeté*, pour le tricot, signifie l'action de *jeter* le brin sur l'aiguille avant de faire une maille; ce terme est pourtant bien connu, de même que tous ceux employés pour le crochet; ils ont été publiés, *re*publiés, et entre autres dans le no 4 de cette année. — *Marseille*. Si le talma avait une forme nouvelle, il ne serait plus le talma dont nous avons publié plusieurs patrons, quand ce modèle était tout à fait à la mode; nous ne pouvons qu'engager notre *ancienne* abonnée à revoir les planches de patrons des années 1861, 1862, 1863. On fera le talma en drap léger ou cachemire. Merci mille fois pour cette *trop* aimable lettre. — *No* 21,839, *Bas-Rhin*. Il y a bien de la coquetterie à se qualifier d'*humble campagnarde*, quand on écrit de la sorte. Les serviettes à thé sont de moitié plus petites que les serviettes ordinaires; une nappe de thé, quand on la destine non à couvrir une table, mais à *cacher* un plateau qui n'est pas très-beau, ou pas très-neuf, est de même dimension que ce plateau. On fait nappes et serviettes en linge damassé, broderie blanc sur blanc. On pose la serviette sur sa robe, pour garantir celle-ci. — *No* 4,447, *Albi*. Ce genre d'ouvrage est tellement passé de mode, que nous ne pouvons nous risquer à le faire paraître. — *No* 78,173. *Pas-de-Calais*. Comme c'est surtout par la lecture des grands écrivains que l'on peut former son style, une jeune fille, dont les lectures sont nécessairement fort restreintes, ne peut aspirer à avoir un *beau style*..... d'ailleurs on n'est pas même certain de l'acquérir, quand on peut lire les bons écrivains anciens et modernes, un beau style étant chose rare, et presque toujours un don naturel. Une jeune fille doit s'appliquer à avoir un style simple, naturel et clair... ce sera un déjà beau résultat : le reste viendra plus tard, s'il doit venir. — *A. B.* La robe de damas ne peut composer qu'une toilette d'intérieur. Quant aux garnitures de robes, il m'est, hélas !... impossible d'en placer ici des descriptions, bien insuffisantes du reste sans le secours du dessin, et prenant une place trop considérable. Voir, dans chaque numéro, les gravures de modes et les descriptions de toilettes. Une corde de soie disposée en trèfle au bas de chaque lé, etc. Chapeaux ronds en feutre blanc, pour petites filles de trois à sept ans. — *No* 955. *Rhône*. Il y a longtemps que les articles de *modes* ont affirmé que l'on portait et que l'on porterait cet hiver des paletots en cachemire noir. Les jeunes filles peuvent aussi en porter, à la condition de ne point les surcharger de perles et de broderies. — *No* 95,031. *Ain*. Il nous est complétement impossible de réimprimer dans le journal les articles déjà publiés de Mme Emmeline Raymond, notre abonnée nouvelle sera assez équitable pour reconnaître que *toutes* nos abonnées anciennes se plaindraient à bon droit de ces répétitions. Nous ne publions jamais d'initiales, mais de nombreux alphabets. — *No* 329, *Cher*. Il m'est tout à fait impossible, à mon grand regret, de me charger d'aucune commission entraînant soit des démarches personnelles, soit une correspondance, également incompatibles avec mes occupations. S'adresser directement à M. Lecouppey. — *No* 74,168, *Italie*. La couronne qui surmonte la croix de la Légion d'honneur, étant la couronne impériale, ne peut être adoptée par aucun particulier; les couronnes dites de *fantaisie*, c'est-à-dire celles qui n'appartiennent à aucun titre nobiliaire, peuvent figurer, à titre d'*ornement*, sur un mouchoir féminin, mais seraient déplacées sur un mouchoir masculin. Cela dépend de la position du lit : s'il est *contre* le mur, le couvre-pied peut en effet se borner à recouvrir le dessus et le devant; si, au contraire, le lit avance dans la chambre, et que le chevet seul soit appuyé au mur, le couvre-pied doit retomber également sur chaque côté. — *Charente-Inférieure*. Jupon de laine noire, pour grand deuil. — *No* 16,557, *Paris*. Tous les détails concernant les jupes ont été publiés et *re*publiés; il nous est impossible d'y revenir. Il est évident qu'il faut défaire et refaire les jupes qui sont trop larges du haut. Je ne connais pas encore les modes qui seront adoptées pour les bals. Les cachemires seront au contraire plus gracieux qui ne l'étaient, quand la grande crinoline les tendait comme sur un métier. — *No* 7,228. *Grand-duché de Luxembourg*. Voir dans la collection du journal, choisir le patron d'un grand talma, le faire en drap ou poult-de-soie noir, le doubler entièrement avec la fourrure; c'est la *seule* forme de pardessus qui puisse être doublée en fourrure, et l'on porte beaucoup de grands talmas à l'état de manteaux. — *No* 75,976. *Oise*. Cette étoffe se porte, mais n'est pas très-solide; j'aimerais mieux le cachemire noir; on broderait seulement le bord inférieur, qui serait doublé avec du taffetas noir, pour plus de solidité. Pourquoi pas le costume entier en cachemire gris (jupon, robe, paletot), avec galons et palmes de cachemire français *appliqué* ? — *No* 15,791. *Haute-Garonne*. Voir, pour la largeur des jupes, les divers articles de *modes*. Le costume complet en velours anglais est charmant pour *fillette*, jusqu'à douze ans.

AVIS.

Plusieurs de nos abonnées nous ont réclamé à tort le no 40 de la *Mode illustrée*. Ce numéro commence le *quatrième* trimestre, savoir :

1er trimestre, nos 1 à 13.
2e trimestre, nos 14 à 26.
3e trimestre, nos 27 à 39.
4e trimestre, nos 40 à 52.

Nous nous sommes engagés à fournir 52 numéros par an, et nous devrions finir cette année le 23 décembre; nos engagements seraient donc rigoureusement tenus avec ce 52e numéro; — mais, pour commencer le 1er numéro avec le 1er janvier de l'année prochaine, nous donnerons un 53e numéro *gratis* à nos abonnées de la présente année.

Nous prévenons nos abonnées que la planche jointe au no 44 contiendra un patron de corsage montant, *avec toutes les indications nécessaires pour augmenter ou diminuer sans aucune difficulté tous les patrons quels qu'ils soient.*

Les objets suivants figureront également sur cette planche: Robe de chambre WATTEAU. — Bonnet LAMBALLE. — Bonnet-coiffure. — Bonnet MADELEINE. — Bonnet A CHAINETTES. — Bonnet SANS FOND. — Bonnet FANCHON. — Bonnet MAMAN. — Ceinture à pointes. — Veste à revers. — Veste pour jeune fille de treize à quinze ans. — Corset extérieur pour petites filles de 6 à 8 ans. — Presse pour les gants.

Nous faisons pour ce numéro un double tirage, c'est-à-dire cent mille exemplaires, afin que nos futures abonnées puissent se le procurer, en le désignant par ces mots : Le numéro avec *corsage augmenté et réduit;* il sera vendu avec la gravure coloriée : 1 franc.

CLEF DIPLOMATIQUE

(A gauche, un paquet de consonnes... A droite un paquet de voyelles... on prend à gauche... on prend à droite... on ajuste... on mêle... les mots se forment... on les espace... et on lit.)

C Q J M.	E U E A I E
j m l s q c h n t	a i e o i e a u u i a e
j m d p p l l n	a i e u a i o
l c r s s n c n s t n t	a a e e i o a e
x p s d s l l n	a u e i u i o
j m l b b r s	a i e e a y o e
q m j t t n r n t	u i e e e e i a
l s f l l s d n r s	e e u i e u e o e
t t r b c h n f n t	e e u e e u y a
j m c r s t l l s	a i e i a i e e
c m m x l n g s c l s n p l r	o e a u o i u e u
l g t t d r s	a o u e e o e e
q t r m b l s r l f l r	u i e e u a e u
d n c m f l x b l	u e i e e i e
j m s v r n d l n t	a i e a u i e o u a
f n d d l c p s b l	a u o u a a i i e
l r f l t v c l l n t	e e e a i a
j m d n s l v l l	a i e a a a e e
l c h n t d l b r r	e a u a o u e u
q n d s s l s m b r l l	u a o u a o e a e e
j c h m n s n g r	e e i e o e u
j m p d d v x c h n	a i e a u i o u i e u e e
d v s r t t b s	a e i e o u a
l h r d n s l p l n	a e u e o u a a a i e
l f n p r n d s s b t s	e a o e e e a
j m q n d l b p p r c h	a i e u a a u e a o e
l t n t m n t l n t n	e i e e o i a i
d l p s c l c h	e a i e u e o e
m r m r r g n t n	a u u u e a e i
j m m d l r c d	a i e a i i a a e
d v r d n t b r c	u e o y a e e a u
m b r g n t l c s c d	o a e a a a a e
s p r d l r s s	o u e e e u i e a u
m s j m p l s n c r	a i a i e u e o e
q n d d s l l l s r	u a u o e i e o i
n d r n r r n d r	u e i e a y o o e
l f t d m n r	e a i e u a o i
l b r s p r f m	a i e a u e e
v l l n t l s c h s	e e i a e e o
q d n v x m	u i u e o i a i e e
m r p t n t d x m t s	e e e e e u o
D M S M N T	E E I O O

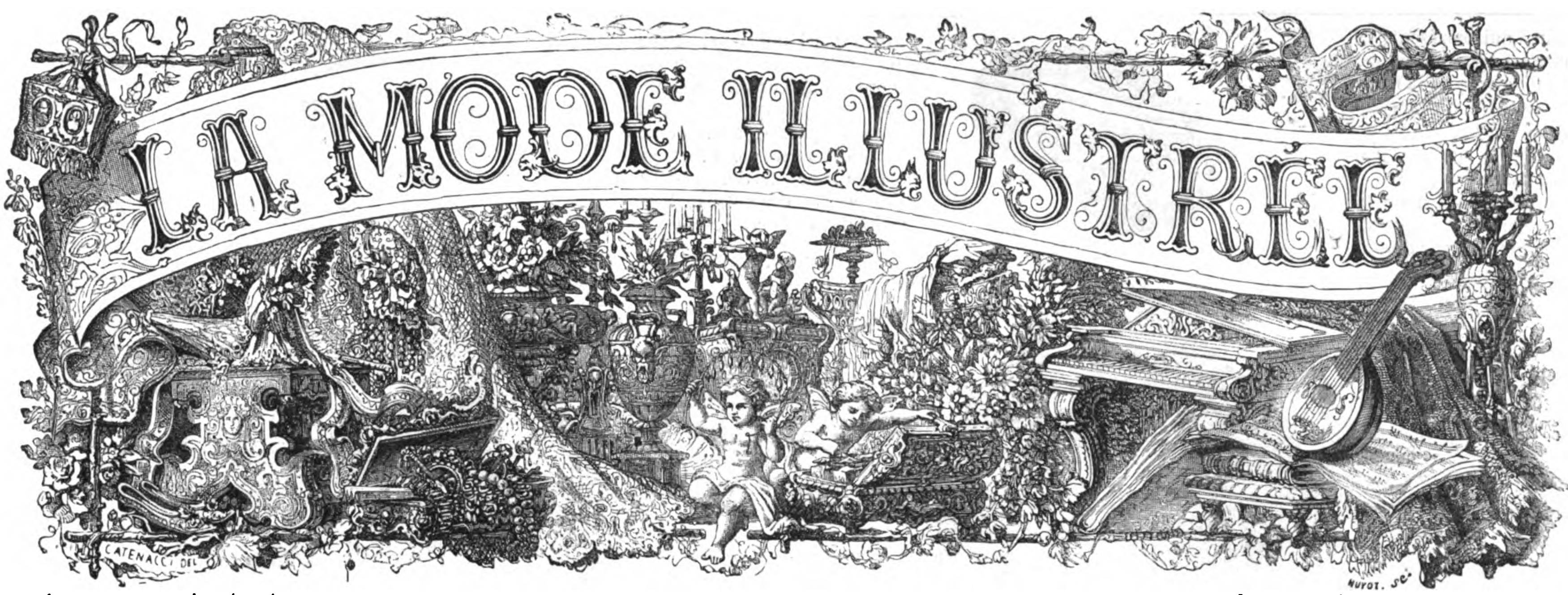
Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



N° 44 (*avec patrons*). Ce numéro avec la gravure coloriée, *Corsage augmenté et réduit*, sera vendu séparément 1 fr. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 28 octobre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Robe de chambre Watteau.

Les figures 1 et 4 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

On fait cette robe de chambre en cachemire, ou flanelle, ou tout autre tissu dit de *fantaisie;* dos et devants doivent être complétés, quant à leur longueur, en suivant la direction des lignes du patron, de telle sorte que le bord inférieur de la robe de chambre ait 4 mètres 80 centimètres de contour.

Après avoir disposé sur la fig. 2 les plis indiqués pour le dos sur le patron, et les avoir répétés sur l'autre moitié du dos, en réunissant les croix et les points qui portent les mêmes lettres, on assemble dos et devants sur l'épaule (avec un liséré), depuis 1 jusqu'au 4, et sous le bras, depuis 1 jusqu'au bord inférieur, sous lequel on pose une bande en faux ourlet. Le col droit (fig. 3) est coupé double, en étoffe pareille à la robe, et posé sur l'encolure. Les deux moitiés de chaque manche sont coupées d'après la figure 4, puis cousues ensemble depuis 7 jusqu'à 8, depuis 9 jusqu'à 10; sous le bord inférieur de la manche on pose une bande de taffetas ayant 5 centimètres de largeur, puis on fixe la manche dans l'entournure, 10 sur 10.

La garniture de la robe de chambre se compose de bandes en velours, — ou taffetas, — ou cachemire, que l'on pose d'après les indications partielles du patron et celles du dessin.



ROBE DE CHAMBRE WATTEAU.

L'ART DE LA COUTURE.

V.

Nous pensons que rien ne peut être plus utile pour toute personne s'occupant de préparer elle-même ses vêtements, que de connaître une méthode simple, essentiellement *pratique*, grâce à laquelle on peut augmenter ou diminuer les proportions d'un patron, sans redouter de le déformer; nous avons en conséquence fait préparer un *corsage montant*, qui servira à la fois comme patron de corsage, et comme type de démonstration.

Il importe avant tout de prendre bien exactement la mesure de la taille à laquelle est destiné le corsage, ou bien un vêtement ajusté quelconque; on emploie à cet effet un mètre en ruban, et l'on prend les mesures sur la personne portant *un corsage plat*, en notant au crayon le nombre de centimètres mis en regard des désignations suivantes :

Longueur du dos.
Largeur du dos.
Largeur du buste par derrière.
Largeur de la poitrine.
Longueur de la taille.
Épaisseur de la taille.

En commençant par la largeur du buste, on pose le mètre en travers du dos, on le réunit par devant au milieu de la poitrine, sans trop serrer le mètre ; on inscrit le nombre de centimètres.

On procède de la même façon pour l'épaisseur de la taille, et, selon que le corsage doit être plus ou moins serré, on inscrit un centimètre de moins ou de plus.

La longueur de la taille est mesurée sous le bras, depuis le bras jusqu'à la ceinture.

Pour la largeur de la poitrine, on pose le mètre près de l'un des bras, on le dirige vers l'autre bras en traversant la poitrine.

La longueur du dos, et la largeur du buste par derrière, sont notées d'après les indications du

dessin, qui représente le corsage vu par derrière.

La longueur de la manche est prise sur la couture intérieure, c'est-à-dire depuis le bras jusqu'au poignet.

On note la longueur du jupon depuis la ceinture, sur le milieu, par devant jusqu'au sol.

sur le bord inférieur, et sur les côtés. La largeur du bord supérieur est réduite par des plis que l'on fait dans l'espace compris entre l'étoile et le point, et au milieu par derrière, dans l'espace compris entre le double point et la croix.

---

les ressorts sur les figures 27 et 28; un dessin spécial reproduit l'un de ces ressorts. On assemble l'un des deux morceaux coupés d'après la figure 27, avec l'un de ceux coupés d'après la figure 28, en les réunissant par quatre cordons de fil, ayant chacun 11 centimètres de longueur, 1 centimètre 1/2 de largeur; ces cordons sont cousus



CORSAGE MONTANT, MODÈLE DÉCRIT DANS L'ART DE LA COUTURE.

On compare les mesures prises ainsi sur la personne, avec les mesures que l'on prend sur un patron quelconque; on voit immédiatement dans quelle proportion doit avoir lieu l'augmentation ou la diminution.

Le patron de corsage montant qui sert de type à cette démonstration, indique par ses contours principaux, ▬ ▬ ▬, les proportions d'une taille moyenne; la ligne parallèle suivant ce contour à l'extérieur *augmente* la proportion, tandis que la ligne ponctuée placée à l'intérieur diminue cette proportion. Ainsi, une personne ayant beaucoup d'embonpoint devra comparer les mesures du patron *augmenté* avec les mesures prises sur elle-même, et doubler ou tripler l'augmentation, si celle du patron n'est pas suffisante; une personne très-mince réduira au contraire le patron en dedans de la ligne ponctuée, qui est parallèle au contour du patron, si la réduction par nous indiquée laisse le patron encore trop large. En consultant le patron que nous publions exceptionnellement avec *augmentation* et *réduction*, on peut aisément augmenter ou diminuer *tous* les patrons quels qu'ils soient. Pour ne pas nuire à la clarté de la démonstration, nous avons employé la planche entière pour ce corsage, et nous n'en publions pas la manche, que l'on trouvera du reste sur tous nos patrons passés, présents et futurs; disons seulement que l'envergure supérieure de la manche doit toujours être semblable à l'*entournure* du corsage.

Jupe taillée en pointes. Outre les patrons que nous avons publiés jusqu'ici des jupes taillées en *pointes*, nous avons voulu joindre au simple corsage montant qui vient d'être décrit une démonstration, aisée à comprendre et à copier, d'une jupe unie taillée en pointes. Les lignes fines tracent les contours des lés de la robe (le lé de devant et celui de derrière sont représentés *à moitié* de leur largeur seulement), tandis que les lignes ponctuées indiquent l'étoffe qui doit être enlevée, sur le bord supérieur,

Corset extérieur pour enfant.

Les figures 27 à 29 (*recto*) appartiennent à cet objet.

Ce corset *extérieur* soutient la taille des enfants sans la comprimer, et, retenant les épaules dans leur situation normale, contribue à développer la poitrine. On le fait en coutil, gris avec baleine, et *élastiques* (ou ressorts) en métal; on le borde avec du cordon rouge en laine.

On coupe en étoffe double deux morceaux d'après chacune des figures 27 et 28, le devant d'un seul morceau d'après la figure 29, qui en représente la moitié. On exécute avec de la soie rouge, au point *arrière*, toutes les coutures indiquées sur le patron, et destinées à contenir les baleines et les ressorts; les baleines sont placées sur le devant,

l'un près de l'autre entre les deux *doubles* de chaque morceau (voir le dessin représentant le corset étendu); la longueur de ces cordons varie suivant la taille de l'enfant. Des rubans pareils réunissent les deux autres morceaux pareils, mais, après les avoir cousus sur la figure 27, on les *passe* dans les autres cordons, en les entrelaçant (voir le *dessin*), puis on les fixe sur la figure 28. A chaque extrémité de la figure 27, on pose la bretelle qui se compose d'un ruban de fil ayant 21 centimètres de longueur, 3 centimètres de largeur, plié en deux dans le sens de sa largeur, et garni soit avec un ruban de caoutchouc, ayant 11 centimètres de longueur, soit avec un rouleau de ouate, destinés l'un ou l'autre à éviter la pression qui pourrait être exercée par la bretelle. En outre, on garnit les figures 27 sur leur bord supérieur avec un ruban de laine rouge ayant 30 centimètres de largeur, fixé aux places indiquées par les étoiles, puis noué sur le dos plus ou moins serré, afin de maintenir les épaules plus ou moins fortement. Tous les morceaux sont bordés avec du cordon rouge. Sur la figure 29, (devant) on fixe à l'endroit 4 morceaux de cordon rouge, deux ayant 6 centimètres de longueur, les autres 4 centimètres de longueur. Les diverses parties du corset sont réunies à la ceinture, qui se ferme sur le côté avec une boucle.



CORSET EXTÉRIEUR POUR ENFANT DE SIX A HUIT ANS.

Bonnet Madeleine.

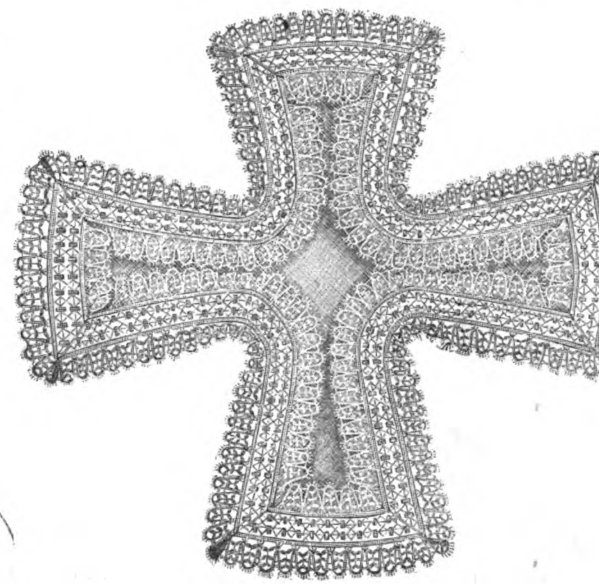
La figure 22 (*recto*) appartient à ce modèle.

Ce bonnet se compose d'une sorte de croix faite en mousseline, guipure, et entre-deux de guipure; à ce fond se rattachent deux barbes en mousseline fixées sous le chignon par un ruban élastique. Les ornements se composent de touffes en ruban étroit, de velours lilas, posées, l'une au milieu du fond, les deux autres sur chaque côté de la *patte* de devant, tandis que deux grappes faites avec des bouclettes du même ruban sont placées sur chaque côté de la patte de derrière.

On coupe le fond d'après la figure 22, qui en représente la moitié, en posant la mousseline double, et en biais, sur la ligne indiquant le milieu; on ourle le contour de ce fond, et on le



BONNET MADELEINE.



FOND DU BONNET MADELEINE.



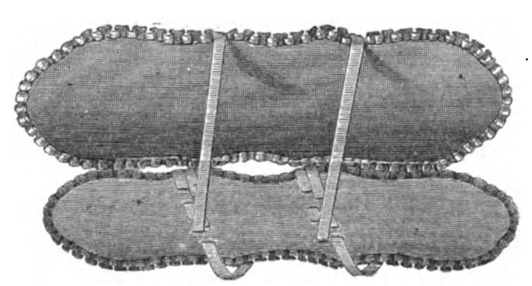
BONNET MAMAN.

borde avec de l'entre-deux, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, auquel se rattache de chaque côté une guipure ayant 2 centimètres de largeur, posée d'un côté sur le fond même, de l'autre, sur le contour extérieur de l'entre-deux (voir le dessin spécial représentant le fond du bonnet Madeleine). Pour soutenir la touffe du milieu et les barbes, qui ont chacune 66 centimètres de longueur, 15 centimètres de largeur, et sont bordées de guipure, on pose en travers de l'envers du fond une triple bande en tulle roide, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, qui est fixée seulement au milieu de la ligne fine de la figure 22. A chaque extrémité de cette bande on en fixe une pareille, ayant 9 centimètres de longueur, formant avec la précédente un angle, et destinée à soutenir les touffes des côtés, qui ont chacune 8 centimètres de diamètre; les dernières bandes sont cousues seulement sur le contour du fond. Deux bandes de tulle roide, ayant chacune 12 centimètres de longueur, se dirigeant en biais depuis le milieu du fond, servent de soutien aux grappes, qui se composent de bouclettes de ruban ayant chacune 5 centimètres de longueur.

Bonnet maman.

La figure 23 (*recto*) appartient à ce modèle.

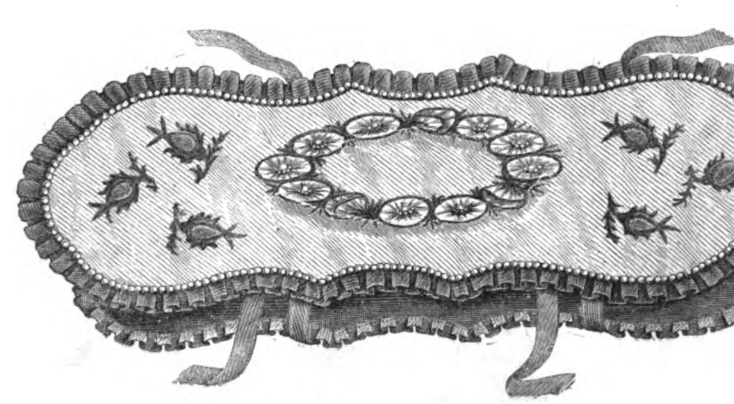
Ce bonnet convient aux personnes qui veulent couvrir leur tête, et ne se soucient point d'adopter les coiffures actuelles. On coupe pour le fond, d'après la figure 23, deux morceaux en nansouk, entre-deux brodés, et entre-deux en dentelle; on assemble le tout d'après les indications de la figure 23, et l'on forme les pointes en faisant un pli dont on découpe l'étoffe à l'envers; on assemble ces deux moitiés du fond depuis 34 jusqu'à 35, puis on les garnit avec une dentelle ayant un centimètre 1/2 de largeur; la même dentelle encadre l'entre-deux de dentelle jusqu'à la ligne ponctuée de la figure 23, et repose *à plat* sur le nansouk. On forme quelques plis en posant chaque croix sur le point, puis on attache ce fond à une passe coupée en biais d'après la figure 16, qui appartient au bonnet-coiffure. Le milieu du fond, par devant, doit se trouver sur la pointe de la passe, et l'on pose sous la ligne ponctuée de la figure 23 une bande double droit fil en nansouk, ayant 21 centimètres de longueur; les deux moitiés du fond sont séparées au-dessus de chaque bande par un espace de 2 centimètres 1/2. On pose sur la ligne ponctuée du fond un ruban ayant 3 centimètres de largeur, plissée au milieu, de façon à n'avoir plus que 2 centimètres de largeur, qui couvre l'espace vide, et que l'on complète par un nœud à deux pans. Un autre nœud est posé sur le chiffre 34 du fond; un troisième nœud sur l'étoile de la figure 23. La garniture de devant est formée par une bande de tulle ayant 2 mètres 60 centimètres de longueur, 2 centimètres de largeur, bordée d'un côté avec une dentelle ayant 1 centimètre de largeur; cette bande est échancrée vers ses extrémités, de façon à n'avoir plus qu'un centimètre de largeur. Depuis le bord inférieur du bonnet jusqu'au premier pli supérieur de la moitié de gauche du fond, cette bande est *ruchée* à plis triples, puis à plis doubles; la couture de cette ruche est cachée par un ruban ayant 7 centimètres de largeur, plié en deux, qui depuis l'extrémité inférieure de la passe se déploie dans toute sa largeur, et forme les brides, lesquelles ont chacune 50 centimètres de longueur. Sur le milieu de la pointe, on pose une touffe de ruban étroit composée de 12 bouclettes ayant chacune 3 centimètres de largeur, entourée d'une ruche de tulle; sur le côté gauche, 4 bouclettes du ruban large, ayant chacune 4 centimètres de longueur, se rattachent à la rosette, et occupent un espace de 11 centimètres.



INTÉRIEUR DE LA PRESSE POUR LES GANTS.



FLEURETTE.



PRESSE POUR LES GANTS.



BOUTON DE ROSE.

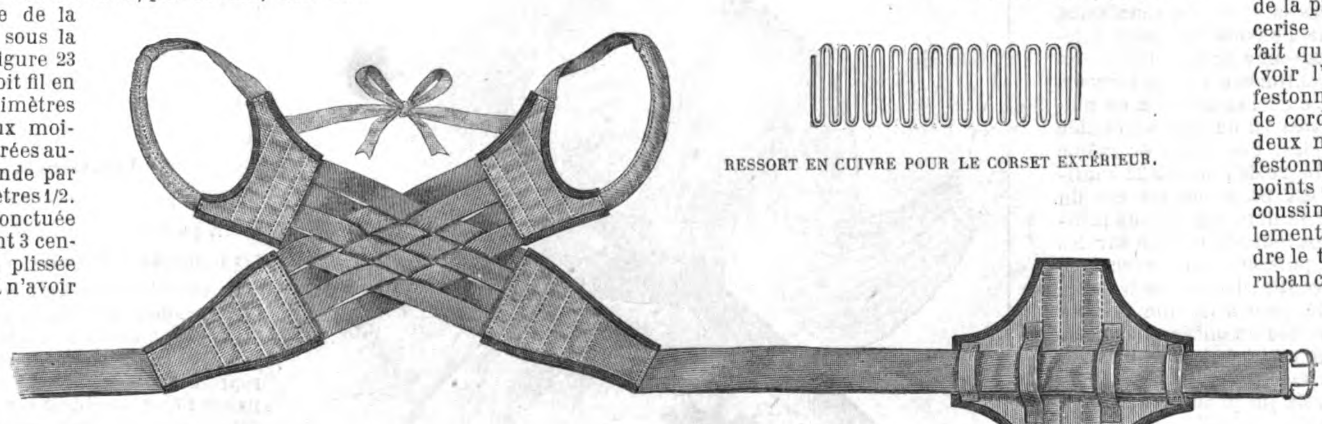
Presse pour les gants.

La figure 32 (*recto*) appartient à ce modèle.

MATÉRIAUX : Carton; taffetas cerise; taffetas blanc; rubans de mêmes couleurs ayant 1 centimètre de largeur; fine chenille cerise, et quatre nuances de même chenille verte; perles blanches et perles d'acier.

Cette presse sert à conserver aux gants que l'on porte la forme et l'apparence des gants qui n'ont pas encore été mis. Elle se compose de 2 morceaux de carton, recouverts de taffetas parfumé à l'intérieur, qui retiennent les gants au moyen de rubans ayant 1 centimètre de largeur. Le morceau représentant le dessus de la presse, est orné d'une broderie exécutée en chenille, et de petites rosettes de ruban plissé, qui représentent des fleurettes. Une ruche de ruban entoure les deux moitiés de la presse.

On coupe 4 morceaux de carton blanc, pas trop épais, d'après la figure 32, qui représente la moitié de l'un de ces morceaux; — 4 morceaux de taffetas, dont trois cerise, et le quatrième gris clair, d'après cette même figure 32, en laissant en plus tout autour environ 1 centimètre de taffetas pour les coutures; la moitié de dessus est recouverte avec le taffetas gris, et doublée avec le taffetas cerise; la moitié de dessous est recouverte des deux côtés avec du taffetas cerise. Les fleurettes placées sur le dessus de la moitié supérieure sont exécutées avec 5 centimètres de ruban blanc en taffetas, bordé avec de la chenille rouge très-fine, et froncé sur le côté opposé à la chenille; on serre les fronces autant que possible, et l'on forme ainsi la fleurette, au centre de laquelle on place une perle blanche, entourée de perles d'acier. Avant de fixer les diverses fleurettes, qui forment une couronne au centre de la presse, on brode au passé, avec de la chenille, les feuilles de cette couronne, puis aussi les boutons de rose placés à chaque extrémité. On recouvre l'un des côtés de trois des morceaux de carton avec un petit coussin de ouate saupoudrée de poudre d'héliotrope, ou de tout autre parfum; on recouvre l'un de ces coussins avec du taffetas cerise, l'autre avec le taffetas gris, et l'on a ainsi préparé la moitié supérieure de la presse. Dans le taffetas cerise de cette moitié, on fait quatre rangées de fentes (voir l'intérieur de la presse) festonnées en soie blanche de cordonnet. On réunit les deux morceaux de carton en festonnant leur contour à points assez écartés; les deux coussins se trouvent naturellement à l'extérieur; on encadre le tout avec une ruche de ruban cerise, surmontée d'une rangée de perles blanches. Pour la moitié de dessous le coussin est placé à l'intérieur, et les deux morceaux sont recouverts en taffetas cerise, réunis, puis entourés d'une ruche



RESSORT EN CUIVRE POUR LE CORSET EXTÉRIEUR.

CORSET EXTÉRIEUR ÉTENDU.

faite en ruban blanc. Pour relier les deux moitiés, on prend 4 morceaux de ruban cerise, ayant chacun 55 centimètres de longueur, que l'on coud sur la moitié inférieure, et que l'on passe dans les diverses fentes de la moitié supérieure.

Veste pour jeune fille

DE TREIZE A QUINZE ANS.

Les figures 10 à 15 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Cette veste sans manches est faite en velours anglais bleu, doublé en marceline noire; le dos se termine en deux bouts croisés; la veste est bordée avec une frange à grelots. Si l'on désire que la veste soit plus simple, on supprimera les bouts (ou *pattes*) croisés.

On coupe en étoffe et double les deux devants et les deux petits côtés, d'après les figures 10 et 11, — le dos d'après la figure 12, qui en représente seulement la moitié, — puis 2 morceaux d'après chacune des figures 13, 14, 15, pour les épaulettes et les pattes du dos. On coud les pinces de la poitrine, puis on assemble tous les morceaux en réunissant les lettres pareilles. En joignant le dos aux petits côtés, on *prend* en même temps les chiffres pareils des pattes du dos, qui ont été doublées au préalable, et qui sont ainsi fixées dans cette couture; on en fait autant pour les épaulettes. Partout les coutures sont faites de telle sorte que l'un des côtés de la doublure demeure écarté, pour être plus tard ourlé sur cette couture qu'il cache. La veste ferme par devant avec des agrafes et des œillets.

Bonnet avec carré.

Les figures 30 et 31 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le carré qui est posé sur le chignon est fait en guipure, et entouré d'une guipure ayant 3 centimètres de largeur; il a 9 centimètres en tous sens, et peut être fait en mousseline brodée, ou se composer d'entre-deux réunis. On coupe le fond en mousseline d'après la figure 30, qui en représente seulement la moitié; la passe, d'après la figure 31, qui en représente également la moitié, mais celle-ci en tulle roide. On ourle le fond, puis on assemble les figures 30 et 31, en réunissant les chiffres pareils. Sur l'envers du bord inférieur du fond, on pose une bande double en tulle roide ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, que l'on recouvre avec de l'entre-deux de guipure ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, doublé de ruban rose en taffetas. Une patte de même ruban, doublée de tulle roide, ayant 32 centimètres de longueur, est posée en travers du carré, qui est fixé sur le double point de la figure 30; cette patte est ensuite cousue sur les étoiles de la passe, puis couverte avec une bande de tulle ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, garnie sur chaque côté long avec une guipure d'un centimètre 1/2, plissée au milieu jusqu'au carré, maintenue plate en dehors de ce carré. Le devant de la passe est bordé de ruban, puis on y pose, depuis la croix jusqu'aux coins inférieurs, une ruche de ruban. Depuis cette ruche jusqu'à 2 centimètres de distance de cette même ruche sur le côté gauche, la passe est ornée d'une bande de tulle garnie de dentelle d'un côté, *ruchée* de l'autre, et disposée en spirale. Sur l'espace resté libre à droite, on pose entre les ruches une touffe de ruban étroit, ayant 8 centimètres de diamètre, composée de bouclettes et de deux pans, chacun de 20 centimètres, en ruban plus large; c'est avec ce dernier ruban que l'on fait les 3 boucles, ayant chacune 10 centimètres de longueur, et les deux pans, chacun de 36 centimètres de longueur, que l'on place au milieu de la patte sous le carré. Aux extrémités inférieures de la passe se rattachent les brides de mousseline, qui ont 12 centimètres de largeur sur leur bord inférieur, seulement 6 centimètres de largeur sur leur bord supérieur; sur leur côté long qui *continue* la passe, on les borde avec du ruban; sur l'autre côté, avec de la guipure.



VESTE POUR JEUNE FILLE DE TREIZE A QUINZE ANS (DERRIÈRE).



BONNET AVEC CARRÉ.

Bonnet Fanchon.

La figure 21 (*recto*) appartient à ce modèle.

Ce bonnet est garni avec des ruches et des rosettes faites avec des bandes taffetas bleu découpées. On prépare d'abord le fond d'après la figure 21 (qui en représente la moitié) en entre-deux brodés et entre-deux de dentelle, ayant 2 centimètres de largeur, et mousseline blanche. On ourle le contour du fond, et l'on garnit le bord inférieur, en commençant depuis l'étoile, avec une bande de mousseline rehaussée d'une dentelle ayant 4 centimètres de largeur. Cette bande a 70 centimètres de longueur, 3 centimètres 1/2 de largeur au milieu par derrière, dentelle non comprise, et diminue vers chaque extrémité, de façon à n'avoir plus qu'un centimètre 1/2 de largeur. Sous le fond, c'est-à-dire au milieu jusqu'à l'étoile, de chaque côté, on pose une passe de même forme, coupée en tulle roide, qui s'étend jusqu'à la ligne unie de la figure 21. On borde le devant du fond jusqu'à la garniture avec du ruban bleu ayant 3 centimètres de largeur. On prépare avec une bande ayant 3 centimètres de largeur, rehaussée d'un côté avec de la dentelle, une ruche qui est posée depuis le point de chaque côté jusqu'à l'étoile, couvrant la couture du ruban qui borde la passe, et placée pied contre pied, reposant à moitié sur le fond. La couture de cette ruche et celle de la garniture sont couvertes avec une ruche faite en taffetas bleu, découpée de chaque côté, et ayant 5 centimètres 1/2 de largeur. Une rosette de même taffetas, ayant 6 centimètres de diamètre, est placée sur l'étoile du fond; à cette même place on fixe les brides, qui ont chacune 76 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur; ces brides sont réduites à 3 centimètres de largeur, par 2 plis, sur une hauteur de 14 centimètres à compter depuis leur point de départ.

Veste à revers.

Les figures 5 à 9 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce modèle est fait en cachemire nuance capucine, et garni avec une frange à grelots, en perles noires. On coupe en cachemire et marceline noire (doublure) 2 morceaux, d'après chacune des figures 5 et 6; le dos sans couture, d'après la figure 7, qui en représente seulement la moitié; on coupe 2 morceaux pour chaque manche, d'après la figure 8, en tenant compte de la différence des contours pour la moitié de dessous, et les revers des manches d'après la figure 9. On exécute les bouclettes en soutache noire, ou perles noires, puis on pose la doublure, et on exécute les pinces de la poitrine. On assemble dos et devants en réunissant les chiffres pareils, et faisant toutes les coutures comme cela est indiqué pour la *veste de jeune fille*. Le revers des devants, replié sur la ligne ponctuée de la figure 5, est *doublé* avec un morceau de cachemire pareil à celui de la veste. On coud les manches ensemble, en réunissant les chiffres pareils; on pose le revers sur le bord inférieur, puis on fixe la manche dans l'entournure avec un passe-poil.



BONNET FANCHON.



VESTE POUR JEUNE FILLE DE TREIZE A QUINZE ANS. (DEVANT).

Bonnet-coiffure,

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

A partir du 15 décembre, rue Laffitte, 9.

Les figures 16 à 18 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce modèle est fait en dentelle de soie blanche, en entre-deux assorti, ruban rose, large, et étroit.

On coupe en tulle roide la passe de derrière, d'un seul morceau, d'après la figure 17, qui en représente la moitié, — 2 morceaux d'après la figure 16, et on réunit ces derniers sur leur côté échancré. Cette passe est bordée sur chaque côté long avec du ruban ayant 3 centimètres de largeur, puis garnie avec du ruban pareil (mais plissé sur l'un de ces côtés longs), depuis la ligne

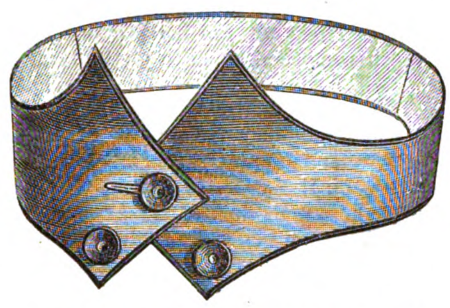
unie de la figure 16, jusqu'au bord inférieur, de telle sorte que le ruban cousu sur le milieu de la passe soit posé *droit* sur le contour extérieur de cette passe. Depuis le bord inférieur de la passe, le ruban se continue, non plissé, en deux pans, l'un de 60, l'autre de 80 centimètres, que l'on passe sous le chignon, pour les nouer sur le côté de la tête. La couture du ruban plissé est cachée sur la passe par une dentelle ayant 2 centimètres de largeur, dont le bord dépasse un peu le contour de devant de la passe. A 1 centimètre 1/2 de distance de la pointe, on place une garniture qui dépasse la ligne fine de la figure 16, et se compose, à droite, de plusieurs bouclettes et bouts de rubans ayant 3 centimètres de largeur; à gauche, d'une cocarde ovale, formée de 5 à 6 bouclettes en *éventail*, faites avec du ruban ayant 8 centimètres de largeur. On borde la figure 17 avec du ruban ayant 3 centimètres de largeur; on pose au milieu 2 bouclettes chacune de 13 centimètres de longueur, puis on réunit les côtés transversaux de la figure 17 à la figure 16, en posant étoile sur étoile. A ces mêmes places, on pose une sorte de *traverse* ayant 30 centimètres de longueur, 1 centimètre de largeur, faite en tulle roide, recouverte de ruban, passée dans les bouclettes, et traversant le chignon, quand la coiffure est posée sur la tête. Il ne reste plus qu'à préparer le fond d'après la figure 18. Il se compose de 3 entre-deux, chacun de 3 centimètres de largeur, réunis par 2 entre-deux ayant 1 centimètre de largeur, au travers desquels on passe du ruban de taffetas très-étroit (zéro). On encadre ce fond, — en marquant les coins par une pince, — avec de la dentelle ayant 2 centimètres de largeur, doublée de ruban rose ayant 3 centimètres de largeur plié en deux. On forme 2 plis dans la figure 18, en posant chaque croix sur le point, et aux mêmes places on le fixe sur le chiffre 31 de la passe, puis son bord inférieur est fixé au milieu de la figure 17, au-dessus des bouclettes de ruban.



VESTE A REVERS.



BONNET-COIFFURE DE CHEZ Mme AUBERT,
Rue Neuve-des-Mathurins, 6, à partir du 15 décembre, rue Laffitte, 9.



CEINTURE A POINTE DE CHEZ Mme FLADRY,
Rue du Faubourg-Poissonnière, 14.

on l'encadre, en commençant par le bord extérieur, avec quatre rangs de dentelle froncée, traversée, à intervalles de 2 centimètres, par des bouclettes de ruban de velours, posées *à cheval*, un peu plus longues que la hauteur de la dentelle, et *contrariées*. La dernière rangée de dentelle est surmontée d'un ruban de velours posé *à plat*, indiqué sur la figure 19. On pose, à la place marquée d'une étoile, une touffe de bouclettes en velours,

Ceinture à pointes,

MODÈLE DE Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Les figures 25 et 26 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

On fait cette ceinture en gros grain noir, ou en étoffe pareille à la robe, ou bien encore en velours, satin ou taffetas, pour accompagner les corsages blancs montants ou décolletés.

Notre modèle, fait en gros-grain noir, est bordé d'un liséré de velours noir, et doublé de marceline blanche. On coupe en étoffe, en doublure, et en gros tulle roide, 2 morceaux, d'après la figure 25, et le côté de derrière sans couture, d'après la figure 26, qui en représente la moitié. On réunit les morceaux en rapprochant les lettres pareilles, et l'on pose le liséré sur les contours. On pose les boutons de velours noir, et l'on fait la boutonnière.

Bonnet-Lamballe

DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY,
Rue Neuve-des-Petits-Champs, 4.

Les figures 19 à 20 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce bonnet est fait en mousseline, garni de guipure, orné de ruban de velours bleu très-étroit (zéro).

On coupe le fond d'après la figure 19, qui en représente la moitié, en posant la mousseline double, et en biais, sur la ligne indiquant le milieu. On coupe 2 morceaux doubles, d'après la figure 20; on ourle le contour du fond, cousues sur un disque de mousseline raide, ayant 6 centimètres de diamètre; on assemble les 2 morceaux de la passe (fig. 20) en cousant ensemble les côtés échancrés, et l'on fait de chaque côté la prince indiquée. Les brides qui entourent le chignon, sous lequel elles sont réunies par un ruban élastique, se composent chacune d'une bande de mousseline ayant 60 centimètres de longueur, 20 centimètres de largeur, arrondie sur son bord inférieur, encadrée de dentelle; sur le côté supérieur de chacune de ces brides, on forme 3 plis profonds, puis on la coud sur le chiffre 33 de la figure 20; on réunit les 2 brides par quelques points, à 5 centimètres de distance de leur extrémité inférieure; on pose une touffe de ruban sur l'extrémité supérieure de chaque bride. Les 2 chaînettes ont 40 et 50 centimètres de longueur; elles sont formées par des anneaux de velours, faits chacun avec un bout de ruban ayant 5 centimètres de longueur. Un ruban élastique, ayant 14 centimètres de longueur, est cousu à l'intérieur de la passe, à 4 centimètres de distance de chaque extrémité; on fixe le fond sur la passe, 32 sur 33.

Bonnet à chaînettes.

La figure 24 (*recto*) appartient à ce modèle.

Les chaînettes qui retombent sur le chignon sont faites en entre-deux de guipure et ruban de velours lilas. Les anneaux se composent d'entre-deux ayant 2 centimètres de largeur, et de ruban de velours d'un centimètre de largeur.

On assemble des entre-deux ayant 3 centimètres de largeur, pour former le fond d'après la figure 24, qui en représente la moitié; les coutures sont cachées sous un ruban de velours ayant 1 centimètre de largeur. On garnit le bord inférieur du fond avec une bande de tulle ayant 2 centimètres de largeur, que l'on recouvre avec du ruban de taffetas lilas,



BONNET LAMBALLE DE CHEZ Mmes POTIER ET LABORY,
Rue Neuve-des-Petits-Champs, 4.



BONNET A CHAINETTES.

sur lequel on pose une guipure froncée légèrement ayant 4 centimètres de largeur. On borde le devant du fond avec une bande double, en mousseline, ayant 2 centimètres de largeur, formant la pointe par devant, grâce à un pli que l'on y fait, et dépassant le fond de chaque côté, de 5 centimètres environ. Pour la garniture de devant, on prépare une ruche faite avec une bande de tulle ayant 3 centimètres de largeur, rehaussée par une guipure d'un centimètre. Cette ruche est posée en ligne droite jusqu'aux places marquées par une étoile sur la figure 24, puis on entoure en partie à cette place une cocarde faite en ruban ayant 2 centimètres de largeur. Un ruban pareil, plissé au milieu, couvre la couture de la ruche jusqu'à la cocarde. L'espace qui se trouve entre les deux cocardes, sur le milieu supérieur du bonnet, est orné d'un carré de 4 centimètres, fait en ruban ayant 4 centimètres de largeur, entouré d'une guipure légèrement froncée, et posé la pointe en avant. Pour les chaînettes, on prépare un anneau avec un morceau d'entre-deux ayant 8 centimètres de longueur; l'anneau suivant, de même longueur, est fait en ruban de velours, et passé dans le précédent, — ainsi de suite alternativement. La chaînette fixée sous le bonnet a 52 centimètres de longueur, — celle qui la surmonte 36 cen-

timètres de longueur; celle-ci est fixée sur l'autre à son cinquième anneau, en comptant depuis le bonnet. Les brides ont chacune 56 centimètres de longueur, et sont faites en ruban ayant 8 centimètres de largeur.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en poult-de-soie blanc, de forme princesse; le bord supérieur est découpé en dents arrondies; la manche est remplacée par une bretelle; à l'intérieur, corsage plissé en mousseline blanche, avec manches très-courtes; chaque bretelle se compose de deux pattes boutonnées l'une sur l'autre sur le dessus du bras. Les ornements se composent de trois guirlandes de feuilles de chêne avec glands, brodées en soies de couleur, et posées l'une devant, les autres sur chaque côté, du haut en bas de la robe; même broderie sur le bord supérieur qui est dentelé et sur les bretelles. Dans les cheveux, guirlande en feuilles de chêne.

Jupon en cachemire brun foncé, avec application de losanges en velours bleu, entourées de galon brun clair. Robe de dessus en poult-de-soie brun clair, avec ceinture de velours bleu; un ruban de velours bleu est fixé sur chaque côté de la ceinture par devant, puis par derrière, et forme ainsi une sorte de boucle dans laquelle la robe de dessus est passée. Corsage composé d'entre-deux en taffetas noir, brodés en perles, et de rubans en velours bleu; manches entièrement en velours bleu. Toque de velours brun foncé, avec guirlande de plumes bleues.

MODES.

Si l'on voulait en croire quelques personnes, nous subirions dès à présent la jupe plate, étroite et courte du premier empire; ce malheur pourra arriver, mais il n'existe pas encore. Les robes ont sur leur bord inférieur 6 mètres à 6 mètres 50 centimètres d'envergure: voilà pour les robes étroites; on les fait plates, il est vrai, par devant et sur les hanches, en formant seulement deux plis doubles au milieu de la robe par derrière; mais beaucoup de personnes portent encore des plis sur les hanches: voilà pour les robes plates; quant aux robes courtes, en tous cas, elles ne seront admises que pour les toilettes du matin.

On coupe tous les lés en biais, fût-ce même ceux d'une robe dont l'étoffe a seulement 50 centimètres de largeur; sur son bord inférieur, un lé de robe n'a pas plus de 40 centimètres de largeur; l'excédant est donc plié en biais, et coupé ainsi. Le lé de devant est maintenu tout à fait à plat; sur chaque côté de la couture de derrière, on fait deux plis, et aux environs de ces plis quelques fronces. La largeur de la robe coupée en pointes doit avoir seulement 5 centimètres de plus que le tour de taille sur son bord supérieur, quand il n'y a aucun pli à la robe; quand il y a deux plis, la robe a 40 centimètres de plus que le tour de taille. Ces détails m'ont été obligeamment donnés par Mme Fladry, couturière, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, et j'ai vu chez elle des jupes si gracieuses qu'elles m'inspirent la plus grande confiance en la méthode qui a présidé à leur composition. Mme Fladry fait pour les *costumes* (c'est-à-dire les robes courtes) des crinolines en crin, qui ont autant de succès que son excellent jupon en crin, avec un ressort et deux volants plats coupés en biais.

L'immense majorité des paletots sera noire cet hiver: drap noir, cachemire noir, poult-de-soie noir, velours noir; je l'ai déjà annoncé, mais à l'état de prévision; — aujourd'hui on ne peut plus conserver de doute à cet égard, pas plus que sur leur forme, qui est à peu près invariable: c'est le paletot-sac rendu plus ou moins élégant par les broderies, les galons, les perles, etc.

On portera beaucoup de corsages différents des robes qu'ils accompagneront; on en a reçu cet été un grand nombre de patrons, car ils ne sont autre chose que les *corsages blancs*, faits, pour l'hiver, en mohair ou cachemire blanc ou de couleur. Les ornements se composent d'entre-deux en guipure Cluny, posés sur des bandes de taffetas de couleur vive; parfois ces entre-deux seront faits en soie, au crochet, ou bien en *frivolité*.

Les enfants d'un à six et huit ans porteront beaucoup de costumes complets en velours anglais gros bleu. Les tout petits enfants seront vêtus de douillettes à pèlerine; depuis trois ans, leur costume se composera de la robe et du paletot pareil, ouaté, si l'étoffe en est légère.

On portera toujours tous les genres de vestes, depuis celle en tulle ou dentelle, posés sur des corsages décolletés, jusqu'à celles de drap, faites en forme de sac ou de camisole; beaucoup, parmi ces dernières, seront en drap blanc, avec bandes en drap blanc, ornées d'applications en drap, et de broderies en soie de couleurs vives; on trouve ces bandes toutes échantillonnées, chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Il y aura du reste plus de vestes larges que de vestes ajustées, la mode suivant pour cet objet la forme qu'elle a adoptée pour les paletots. Les vestes courtes avec ou sans manches demeureront encore acquises à la toilette, mais surtout pour les jeunes filles.

Les paletots en drap noir auront fréquemment une doublure en flanelle de couleur vive; la *doublure* de couleur tranchante reprend faveur, mais principalement pour les vêtements dits de négligé, et, par une bizarre contradiction, pour les pardessus du soir, tels que *sorties de bal* et de théâtre.

Les corselets de toute forme régneront encore cet hiver. Les ceintures sont rondes, à rosette, ou *chou*, placé sur le côté. Les ceintures longues sont un peu abandonnées; ce sont les femmes d'un *certain âge* qui les portent maintenant avec les bouts flottants sur le côté, ou par devant, mais non par derrière.

On fait beaucoup de jupons de cachemire avec un *bouillonné* plat, posé sur le bord inférieur, et encadré d'une corde en soie, ou d'un galon quelconque. Les volants, quand on en met, ce qui est très-fréquent, sont tuyautés, et tous les plis sont *couchés* dans la même direction. Pour les jupons très-simples, gris, noir et blanc, on emploie comme toujours, en guise de garniture, les bandes et les pattes de velours noir, ou d'orléans noir, les galons écossais noir et blanc, les tresses de laine noire, disposées en festons ronds ou pointus. E. R.

VARIÉTÉS. — L'ESPRIT.

« Que sert la poudre, si on n'y joint du plomb? Que sert l'esprit, si on n'y mêle du bon sens? »

(*Revue Britannique.*)

Il n'est pas dans la langue française de mot plus sujet à interprétations diverses que celui-ci : l'esprit. Qu'est-ce que l'esprit? Où est-il, où n'est-il pas? Pourquoi ce qui est esprit ici, n'est-il là que pédantisme ou lourdeur, là-bas que frivolité méprisable? Selon les latitudes, la signification du mot change, ou même se déplace tout à fait. Dans certaines contrées que je m'abstiendrai de nommer, est réputé spirituel celui qui trompe le plus habilement son prochain; l'esprit s'y mesure aux actions plus qu'aux paroles, et, quand celles-là rapportent beaucoup de bénéfices illicites, celles-ci peuvent être aussi nulles, aussi insignifiantes, aussi diffuses que possible, sans que l'individu qui les prononce ait sa réputation d'esprit compromise par la platitude de son langage.

Dans les pays septentrionaux, la fourrure étant un préservatif appelé à jouer un rôle utile, on la porte en dedans des vêtements; en France, où le froid n'est pas intense, où il s'agit non de se garantir avec une enveloppe chaude, mais de montrer à tout venant que l'on a pu *payer*..... ou peut-être seulement *acheter* un objet dont le prix est élevé, on porte sa fourrure à l'extérieur des vêtements. Il en est de l'esprit comme de la fourrure: ce n'est pas toujours ceux qui en ont le plus qui le mettent en dehors.

Il ne dépend jamais de nous d'être cités pour notre esprit, mais il dépend toujours de nous de n'être pas cités pour notre sottise. S'il n'est pas donné à tout le monde de tirer en toute circonstance un feu d'artifice composé d'idées plaisantes, fines, ingénieuses, il est donné à tous ceux qui veulent en prendre la peine de n'être pas des ignorants, d'avoir un jugement net, et d'acquérir sur toutes choses des notions d'équité qui les préserveront à jamais du mépris inspiré et mérité par les sots. Avec de l'instruction, de la réflexion, et le sentiment de la justice largement développé, on pourra juger sainement toute chose, et l'on sera certain de n'être pas un sot, tandis qu'avec l'esprit tout seul on court le risque assez fréquent de dire et de faire beaucoup de sottises.

Ayez de l'esprit si vous voulez et si vous pouvez; cela n'est qu'un accessoire dans la vie, et vous servira à amuser quelques personnes d'une part, à vous faire beaucoup d'ennemis d'une autre. Mais ayez avant tout du bon sens, car c'est là une nécessité première, un strict devoir, pour remplir convenablement le rôle qui vous est assigné, quel qu'il soit. Si vous n'avez que de l'esprit, sans bon sens, vous serez le jouet de vos passions, la proie de mille erreurs, et en mille circonstances vous vous trouverez en opposition avec les lois de l'équité.

Si l'esprit, séparé du bon sens, est plus nuisible qu'utile et agréable, s'il constitue un danger pour celui qui le possède, et presque toujours une fatigue pour celui qui assiste à ses divagations, il faut avant tout s'appliquer à analyser le bon sens, à constater le nombre et la nature de ses antagonistes. Or nous trouvons en première ligne, parmi ceux-ci, la vanité, avec son cortége d'erreurs.

C'est la vanité qui démontre à quelques-uns d'entre nous qu'ils sont composés d'une pâte toute particulière, et que leur essence les place au-dessus des devoirs, lesquels sont pourtant égaux pour tous les enfants de Notre Père.

C'est la vanité qui leur suggère les convictions les plus injustes, et les plus grotesques, qui leur persuade entre autres qu'ils ont tous les droits, tandis que tous les devoirs incombent à une partie inférieure de l'humanité, destinée de toute éternité à leur servir d'ilotes.

C'est la vanité enfin qui les conduit à tous les dénis de justice, et par un juste châtiment les livre en proie aux flatteurs que chacun peut avoir, toute relation gardée; c'est donc la vanité qui est le principal, peut-être l'unique ennemi du bon sens.

C'est de ce côté par conséquent que doivent se porter tous nos efforts; s'il nous est impossible de déraciner la vanité du cœur humain, il est toujours possible à chacun d'entre nous de l'éloigner et d'en circonscrire l'action.

Ce résultat ne serait pas difficile à obtenir, si chacun voulait prendre la peine d'examiner, et surtout de s'appliquer quelques vérités tellement incontestables, tellement répandues, qu'elles sont devenues banales; mais il ne faut pas les dédaigner pour ce fait, car il n'est donné qu'aux vérités de devenir des banalités.

Ces vérités sont, entre autres, que nul d'entre nous n'a de droits supérieurs à ceux d'autrui, et ne peut par conséquent prétendre au privilége; si nous professons sur ce point des opinions opposées, il nous faut renoncer à nous considérer comme faisant partie de la communion chrétienne;

Que nul d'entre nous n'a de valeur morale et intellectuelle que par le cœur et par le bon sens; que la fortune, la position sociale, ne peuvent pas plus tenir lieu de cette valeur personnelle constituant *seule* une supériorité réelle et incontestable, que l'esprit ne peut remplacer le bon sens;

Que si nous sommes injustes, méchantes, exigeantes, dures, avec ceux qui dépendent de nous, si nous augmentons leur fardeau aux dépens du nôtre, si nous leur ménageons d'une main parcimonieuse tout ce à quoi ils ont autant de droit que nous-mêmes, le repos, la nourriture, les égards, nous serons très-inutilement riches et haut placées; j'entends *inutilement*, quant au respect qui flatterait notre vanité; nous n'obtiendrons que justice..... c'est-à-dire le blâme et le mépris de ceux qui ne dépendent pas de nous, la haine fardée de flatterie de ceux qui ont le malheur d'être placés dans notre dépendance.

Le bon sens aura gain de cause, quand ces vérités auront pénétré l'intelligence; dès lors, il n'y aura plus qu'à développer l'instruction, pour éviter à jamais la sottise, pour pouvoir juger sainement de toutes choses, pour s'intéresser aux questions de morale, d'art, ou de science, selon les aptitudes spéciales dont on est doué. Au risque d'être accusée d'émettre un paradoxe, je dirai que je ne crois pas à la sottise..... innée. Entendons-nous: je sais bien qu'il y a des esprits de plus d'une sorte, les uns vifs, les autres lents, ceux-ci plus brillants que solides, ceux-là plus solides que brillants; mais je soutiens que les esprits faux, c'est-à-dire ceux qui ne s'appuient pas sur la base solide du jugement, que les esprits vulgaires, c'est-à-dire ceux qui ne sauraient s'élever à aucune notion de délicatesse et de générosité, ne naissent pas plus vulgaires ou faux qu'on ne naît bossu; ces infirmités intellectuelles sont dues à l'éducation mauvaise, aux mauvais exemples, aux habitudes extravagantes ou grossières, qui appartenaient au milieu dans lequel on s'est développé. A force d'entendre déraisonner sur toutes les matières, de voir la passion prendre toujours le pas sur la justice, la vanité plus exigeante que l'honneur, l'esprit se vicie, et contracte une déviation à laquelle il ne peut plus être porté remède, de même qu'au contact et à l'exemple d'un égoïsme bas et grossier, il prend une teinte de vulgarité qui devient indélébile, et ne peut être ni effacée, ni même voilée, par le luxe, les *grands airs*, les dorures et les panaches. C'est dans ces conditions, et non dans un vice d'organisation, que la sottise prend naissance, et s'étale, outrecuidante et ridicule dans le premier cas, grossière et lourde dans le second.

Quant à l'esprit, ou plutôt à la signification que l'on attribue généralement à ce mot, c'est-à-dire la promptitude des reparties, le *tour* plaisant et amusant que l'on donne à la conversation, les mots fins, les allusions ingénieuses, cet esprit-là est inné, mais peut demeurer latent, si l'on n'est pas placé dans un courant où il puisse se développer; l'habitude contribue à l'aiguiser, l'exemple l'encourage. J'ajouterai seulement qu'il faut être doué d'une dose considérable de bonté pour éviter, quand on possède ce genre d'esprit, de froisser les uns, et d'exciter chez les autres une sérieuse inimitié; la bonté elle-même, le tact et le savoir-vivre réunis, ne réussissent pas toujours à écarter ce péril, d'où l'on peut conclure que, de toutes les variétés d'esprit, celle-ci, qui est la plus enviée, est la moins désirable.

Séparé de la bonté qui l'arrête et pallie ses coups, du tact qui enseigne à ne point dépasser la limite tracée par le bon goût, du savoir-vivre qui interdit sévèrement toute allusion directe et blessante, l'esprit amusant n'est autre chose que l'esprit des méchants et des individus mal élevés; c'est aussi l'esprit des individus qui n'ont ni convictions d'aucune sorte, ni caractère, ni conscience, qui *amusent* les indifférents aux dépens de ceux qu'ils appellent leurs amis, qui mettent en relief, pour *faire rire*, les ridicules de leurs intimes, ou même leurs mauvaises actions..... quitte à revenir sur leurs pas, sur leurs paroles, et à vouloir combattre l'effet de leurs propres indiscrétions, commises principalement dans le but d'alimenter la conversation avec des expressions pittoresques. Si les êtres de cette espèce ne sont pas évités avec le soin que l'on prendrait pour s'écarter des pestiférés, c'est uniquement parce qu'il ne déplaît pas à la malignité humaine de voir distribuer des horions sur le dos des



Gilquin fils, imp. Paris.

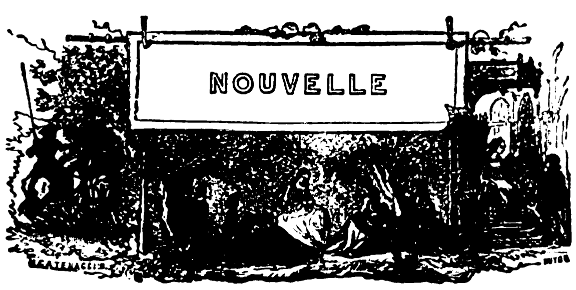
LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56, Rue Jacob, Paris

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 58 bis r. Ste Anne.

autres, et d'assister aux exploits de ceux qui déchirent autrui à belles dents; seulement, avec la légèreté qui caractérise en général l'humanité, on oublie que chacun a son tour dans ces attaques, et que celui qui écoute avec complaisance et indulgence les méchancetés assénées sur son prochain, jouera, joue, ou bien a joué en d'autres circonstances le rôle du prochain. Il plaît à sa vanité de se croire exempte, de par sa supériorité particulière, de semblables attaques, et parce qu'on ne lui dénonce pas, ou ne lui a pas dénoncé les ridicules dont on l'a affublé, il s'amuse sans regrets des railleries qui tombent sur les autres..... C'est là un mauvais sentiment, et il a sa punition méritée, car celui qui l'éprouve a, sans s'en douter, *amusé* à ses dépens tous ceux dont il s'amuse lui-même. On oublie trop souvent que la logique d'un caractère est implacable..... même quand ce caractère n'a pas de logique...., que l'être méchant ne choisit pas ses victimes, car il les prend partout sans avoir la pudeur d'épargner ceux qu'il appelle ses amis, ceux qui ont la naïveté de croire que l'on peut être un *ami* pour un individu sujet à se démentir sans cesse, et ne sachant jamais résister au plaisir de dire un mot plaisant.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Il alla dîner dans un modeste restaurant, et y trouva un grand nombre d'étudiants. Sa bonne mine, ses bonnes façons, ses habits simples, mais fort élégants, produisirent un effet auquel il était loin de s'attendre : on se moqua de lui.

« Voilà des habits qui ne se sont pas usés sur les bancs de l'École.

— Excusez du peu! Des gants saumon... un jonc! qu'est-ce que tout ça vient faire ici?

— C'est un jeune comte en rupture de ban.

— Un marquis frais émoulu de son marquisat.

— Vous n'y êtes pas! C'est l'héritier du trône de Russie, qui vient faire son droit parmi nous. Salut! jeune et auguste czarévitch! Désolé d'avoir compromis votre incognito... Mais aussi, pourquoi n'avoir pas voilé quelques-uns de ces rayons qui composent votre auréole, laquelle vous désigne à l'adoration que nous allons vous exprimer?

— Allons, allons, mes amis, de quoi vous mêlez-vous? Est-il donc indispensable d'être mal vêtu pour faire de bonnes études?

— Hélas! mon bon Claudius, tu viens d'exprimer une triste vérité sous forme de question ironique et critique! Oui, cela est indispensable! cela a de tout temps figuré dans les desseins impénétrables de la Providence.... Regarde-moi... Regarde-nous.... Regarde-toi!.... et conclus! Nous faisons tous de bonnes études.....

— Hum! hum!

— Presque tous..... Eh bien! y a-t-il un seul d'entre nous qui puisse réunir les éléments d'un costume pareil à celui que porte ce jeune prince déguisé?..... Même en nous cotisant, en faisant contribuer l'École entière, dis, arriverions-nous à cet ensemble plein de distinction?

— La scie a assez duré, » reprit Claudius, qui s'obstinait dans sa bienveillante intervention; « nous n'avons pas le droit de gêner les consommateurs de l'établissement.....

— Pourquoi consomme-t-il tout seul? Claudius, Claudius, tu oublies cette grande vérité qui nous est chaque jour répétée par tous les organes des partis forts... ou têtus : « Quand on n'est pas avec nous, on est contre nous. » Sus aux adversaires! »

Pendant la dernière partie de ce discours, Georges s'était levé doucement, en tenant son assiette de potage non encore entamée; il se dirigea vers la table autour de laquelle étaient assis les étudiants qui s'égayaient à ses dépens, et se plaça d'un air de bonne humeur entre Claudius et son principal interlocuteur.

« Bravo, le nouveau venu!

— Hourrah pour le czarévitch!

— Pourquoi vous étiez-vous mis là-bas, tout seul, comme si vous étiez en pénitence?

— Ne vous connaissant pas, je n'ai pas osé.....

— Pas osé! Il est délirant!

— Nous avons donc été bien élevé par notre maman?

— Le nouveau venu est une petite demoiselle, c'est sûr!

— De grâce! » interrompit Georges de sa voix la plus douce, « ayez un peu pitié de l'ahurissement que provoquent chez un campagnard, Paris d'abord, puis votre conversation étincelante.....

— Il a bien dit ça!

— Oh! il s'exprime en termes choisis.

— Genre noble, nuancé de courtoisie et d'ironie!

— Très-bien, très-bien!

— Maudits bavards! » s'écria Claudius, « n'êtes-vous pas capables de parler sérieusement, ou de vous taire pendant dix minutes?

— Que si! Va, il est bien aisé d'être sérieux, et nous allons te le prouver tout à l'heure. Attention, Messieurs! Tenue de diplomates! cette table doit devenir l'image d'un congrès; figurons-nous que nous sommes ici pour décider des destinées des peuples; ce n'est pas plus difficile que ça.

— Je m'appelle Claude Renaud, dit Claudius par nos amis.....

— Parce qu'il aspire à devenir un savant en *us*.....

— Et vous?

— Je me nomme Georges Claveau, » répondit le nouveau venu avec aplomb; « je suis venu à Paris sans dessein préconçu, un peu pour voir le monde; et, si je trouve, chemin faisant, une profession qui me convienne, je l'adopterai.

— Moi, » reprit Claudius, « je n'ai le temps ni d'attendre ni de choisir : je serai chirurgien ; et il faut que je me presse ; mon excellente mère ne me le dit pas, mais je m'en doute..... Toutes ses économies ont passé aux frais que mon séjour à Paris lui a causés.

— Avec cela qu'ils sont lourds, tes frais! Tu loges à peine, tu ne manges guère, et tu fais des copies pour un huissier, afin de payer tes habits..... qui ne coûtent pas cher!

— C'est que les économies n'étaient pas bien considérables, » répondit Claude avec douceur; « et j'ai hâte de faire cesser un état de choses qui est le monde renversé : une mère qui soutient son fils..... tandis que c'est le fils au contraire qui doit travailler pour pouvoir soutenir sa mère, la dorloter, lui rendre enfin une petite partie des soins dont elle l'a comblé! »

Georges avait involontairement baissé les yeux; les étudiants, qui s'attachaient à ridiculiser toute chose et tout sentiment, avaient depuis longtemps cessé d'attaquer Claude; leurs plaisanteries n'avaient pas entamé ses résolutions, ni froissé sa vanité; il avait établi sa situation, ses projets, avec une simplicité qui désarmait les moqueurs; il les maintenait avec une fermeté qui inspirait un respect involontaire, mais général.

On va vite en amitié quand on est jeune; Claude adressa à Georges quelques questions qui auraient été extrêmement déplacées dans un salon, mais qui devenaient fort naturelles dans cette taverne.

« Vous avez encore votre père?

— Non, » dit Georges; « je l'ai perdu quand j'étais encore tout petit, et d'une façon bien malheureuse; il surveillait la construction d'une maison qu'il faisait bâtir..... Il est tombé d'un échafaudage, et s'est tué.

— Pauvre enfant... orphelin!... » dit Claudius se parlant à lui-même.

« Il surveillait une construction..... comme entrepreneur?..... » demanda l'un des étudiants.

« Comme propriétaire, » répondit Georges avec aplomb.

« Mais vous avez encore votre mère?

— Oui.

— A la bonne heure, » fit Claudius, en respirant avec satisfaction.... « Et elle vous a envoyé ici, tout seul?... sans but?.... Vous avez sans doute un correspondant, des lettres de recommandation?

— Mon Dieu! non. Ma mère vit, depuis qu'elle est veuve, chez l'un de nos parents qui possède un château magnifique; il est très-vieux, il ne connaît personne à Paris. Quant à ma mère, elle n'a jamais quitté la campagne.

— Cela me semble bien imprudent, de vous laisser partir sans vous assurer ici au moins le secours que procure l'expérience d'un correspondant.

— Et quels sont vos desseins? » reprit un autre étudiant.

— Je compte suivre les cours de l'École de droit; quelle que soit la carrière à laquelle je me destine, cette étude est, je crois, profitable, sinon indispensable.

— Vous êtes riche? » demanda Claudius.

« Ni riche, ni pauvre, je crois.... J'ignore tout à fait le chiffre des ressources que possède ma mère; mais je suppose qu'elle a dû faire bien des économies depuis onze ans.

— Monsieur votre parent est marié?

— Non.

— Riche, célibataire, très-vieux..... Mais voilà un parent parfait, » s'écria l'un des étudiants, qui fut immédiatement admonesté par un sévère regard de Claude, auquel il répondit en prenant une voix mignarde :

« Pardon, pardon!... Ne le ferai plus! »

Claude haussa les épaules, et continua son interrogatoire amical.

« Vous avez cependant quelque chose en vue?... Excusez-moi si je vous presse.... Mais vous êtes jeune; la vie oisive est si dangereuse à Paris que je me permets d'insister dans votre propre intérêt. Avez-vous quelque préférence pour une carrière quelconque?

— Je crois que l'industrie me sourirait, » répondit Georges, qui n'était pas trop contrarié par l'interrogatoire qu'il subissait. Dans sa pensée, cette conversation devait avoir pour résultat de faire surgir quelque bonne *idée* de l'horizon nébuleux où toutes ses idées s'obstinaient à se cacher. « Oui.... l'industrie.....

— Ah!.... » fit Claude avec une nuance de désappointement.... « C'est singulier, à votre âge! Les parents ont parfois cette préférence, mais les jeunes gens ne la partagent guère. Enfin!..... Seulement, c'est bien vague, c'est bien élastique, ce mot *industrie*.

— Il y a d'abord ceux qui sont chevaliers dans cet ordre, » dit l'étudiant incorrigible.

« Ceci passe la plaisanterie! » s'écria Claude indigné... « Monsieur Ferdinand, je vous préviens....

— Voilà Claudius qui m'accable de sa disgrâce.... Il me retire le tutoiement pour m'infliger un *vous* méprisant!... Pardon, Claudius, pardon..... Ne le ferai plus!

— Qu'entendez-vous par l'industrie? » reprit Claude, « est-ce le commerce?

— Je voudrais trouver une voie qui me conduisît rapidement à la fortune.

— Rien que ça!.....

— Indiquez la voie à ce jeune homme!

— Il cherche un poteau indicateur posé à la bifurcation de sa route, et étendant un bras sur lequel on aura eu l'attention d'imprimer ces mots : *Route de la fortune!* »

Claude avait éprouvé un sentiment de répulsion que son extrême bienveillance se hâta de réprimer. « Qui sait? » se dit-il.... « ce jeune homme veut peut-être, comme moi, donner à sa mère une existence paisible ? Elle est chez un parent riche, et s'y trouve peut-être malheureuse?

« Vous conviendrait-il de vous placer chez un négociant, très-riche, dit-on, qui est mon parent éloigné? Il vend de la draperie, de la bonneterie, je vous en préviens...... mais en gros, et il paraît qu'on fait rapidement fortune dans ce commerce-là; vous pourriez vous habituer aux affaires chez lui..... et plus tard, quand vous pourrez mettre des fonds dans sa maison, il vous associerait peut-être à ses affaires.

— Quels seraient les avantages que l'on me ferait?

— Des avantages?....» répéta Claude avec quelque surprise.... « Je ne sais vraiment.... je crois que l'on débute sans rien gagner, et plus tard on est rétribué selon les services que l'on rend.

— Cela n'est pas assez prompt, » répondit Georges; « mais je vous remercie mille fois de votre bienveillante proposition; je ne dis pas non, d'ailleurs.... Mais je voudrais d'abord chercher autre chose. »

Les jeunes gens se séparèrent amicalement, en se donnant rendez-vous pour le lendemain. Pendant huit jours environ Georges se joignit aux étudiants. Le soir de ce huitième jour, Claude, qui avait étudié ce nouveau compagnon, et avait rencontré dans son analyse des lacunes étranges, des abîmes insondables, des contradictions dont la bizarrerie lui semblait inquiétante, enfin des invraisemblances qui jetaient sur Georges un jour douteux, résolut d'en avoir le cœur net. Il l'emmena, après le dîner, au jardin du Luxembourg, et l'y retint deux heures en tête à tête, pour l'éclairer, le conseiller.... ou le pénétrer.

« Pourquoi semblez-vous blâmer en moi, » lui dit Georges, « le désir de gagner de l'argent, qui me semble bien légitime, et qui, en tous cas, est bien répandu, puisque vous ne vous en défendez pas vous-même?

— Ce n'est pas ce désir qui est blâmable.... Mais quelquefois le but que l'on se propose, et les moyens que l'on compte employer pour l'atteindre méritent un blâme sévère.

— Expliquez-vous.

— Que je veuille gagner de l'argent pour tâcher de procurer à ma mère une existence paisible, cela n'a rien que de très-simple; que je travaille nuit et jour, que j'endure toutes les privations, que j'étudie sans cesse pour arriver à ce résultat, cela n'est pas blâmable, n'est-il pas vrai?.... Vous me comprenez?.... Mais si, au contraire, j'avais le désir de m'enrichir pour satisfaire mes goûts, mes passions ou mes vanités; si, pour arriver à la fortune, j'étais capable de commettre des actions déshonorantes.... ou seulement viles; comprenez-vous que je serais méprisable?

— Ma parole d'honneur! » se dit Claude en examinant son compagnon, « je crois qu'il est bien ignorant sous certains rapports; je tâche de réduire les proportions de mon raisonnement, comme si j'avais en face de moi un gamin de six ans, et il ne paraît pas me comprendre. On dirait que je lui parle une langue inconnue.

— Mais cependant, » reprit Georges, « ne serait-il pas plus commode de gagner de l'argent sans se soumettre aux rudes privations que vous subissez?

— Décidément, il est obtus, » se dit Claude entre ses dents... « Malheureusement, mon jeune ami, les moyens *commodes* et *rapides*, que vous connaissez seulement par ouï-dire, sont toujours en désaccord avec la probité; il n'existe pas de profession dans laquelle on arrive rapidement à la fortune, à moins de se décider à grossir sa part aux dépens d'autrui.

— ... Aux dépens d'autrui, » répéta Georges en souriant avec fatuité; « mais cela n'est-il pas l'histoire universelle? Notre ami Ferdinand, quand il sera avocat, n'essayera-t-il pas d'accaparer le plus de causes possibles? Quand vous serez chirurgien, ne tâcherez-vous pas d'étendre votre clientèle?

— Nous ne nous entendons pas, » répondit Claude avec quelque impatience; « je n'ai pas voulu blâmer ceux qui, ayant une profession définie, connue honorable, acceptent pour leurs travaux une rétribution méritée; j'ai seulement prétendu vous démontrer que l'on ne pouvait gagner honnêtement beaucoup d'argent sans travailler sérieusement et continuellement. Croyez-en d'ailleurs une expérience plus vieille que la vôtre : pour quelques coquins qui réussissent, combien de coquins crèvent de faim après s'être imposé plus de soucis, plus d'angoisses poignantes que ne leur aurait coûté le travail le plus opiniâtre et les plus dures privations! Mais ceux-ci disparaissent dans les gouffres toujours béants de la misère... souvent du bagne... tandis que les autres, je veux dire leurs pareils plus favorisés par le hasard, ne sont vus qu'au travers du prisme de leur luxe; et cet exemple encourage tous ceux qui envient leurs jouissances. Mais il n'est pas facile d'être un coquin habile... Et c'est bien heureux, » ajouta mentalement l'honnête Claude... « Pour parvenir par la mauvaise voie, il faut autant et plus d'énergie, de talents, de prévoyance, de finesse que pour arriver par la grande route honorable. Donc, ils réussissent, non parce qu'ils sont des coquins... mais quoiqu'ils soient des coquins, et je n'ai jamais pu comprendre comment ces gens-là étaient assez bêtes pour manquer de conscience. »

Toute une partie du cerveau de Georges était, comme le soupçonnait Claude, complétement oblitérée; certains

mots ne présentaient aucun sens à sa compréhension... D'autres avaient toujours été considérés par lui comme ayant une signification qui était purement de convention... quelque chose comme les formules polies par lesquelles on termine les lettres. Il était, vis-à-vis du sentiment abstrait qui s'appelle honneur, aussi dépaysé qu'un sauvage transplanté en pleine civilisation.

Il demeurait donc très-pensif, très-surpris et complétement silencieux. Claude reprit la parole :

« Assez de généralités, » dit-il, « venons-en à quelque chose de plus positif : que comptez-vous faire? quelles sont vos ressources?

— Il faut, je vous l'ai dit, que je gagne de l'argent.

— Oui, je sais... Mais tout de suite?

— Le plus vite possible.

— Votre mère peut-elle vous soutenir ici, ou bien faut-il au contraire que vous subveniez en grande partie à vos dépenses?

— J'ai une petite somme... Mais je ne voudrais pas redemander de l'argent à ma mère.

— Bien, c'est très-bien!... » Le visage de Claude s'épanouit. « Alors, vous voulez travailler?... Je vous aiderai; mon huissier a de l'ouvrage pour deux, soyez tranquille. Par exemple, il faudra quitter votre chambre, qui représente un loyer trop considérable; faites comme moi, ma mansarde me coûte 60 francs par an (*); je déjeune avec un morceau de pain... Bah! on ne s'en porte que mieux! Je n'ai pas de feu en hiver; mais que nous importe? Nous passons notre journée à l'École. Quand vous aurez goûté de cette bonne vie saine, vous m'en direz des nouvelles! Vous ferez votre droit, et alors vous pourrez choisir une carrière... et je vous permettrai d'y faire fortune très-rapidement, si vous y tenez beaucoup! »

Les deux amis quittèrent le Luxembourg en riant, mais le lendemain Georges ne parut pas au restaurant où se réunissaient les étudiants; le surlendemain, même abstention. Claude, inquiet, craignant une indisposition, se rendit au domicile occupé par son jeune protégé : il était parti, sans laisser son adresse.

La maladie de M. de Montaudon menaçait d'être longue et de devenir grave; il était alité depuis un mois déjà, et paraissait s'affaiblir chaque jour davantage. Désirée, toujours plus désespérée, puisque son fils ne lui avait pas donné de ses nouvelles, était forcée de rester nuit et jour près du malade, qui préférait ses soins à ceux de ses autres domestiques. Elle cachait soigneusement les tourments qu'elle endurait, et avait répondu, à quelques questions, que Georges allait revenir; puis, la maladie et l'égoïsme aidant, M. de Montaudon ne lui avait plus parlé de ce sujet.

Il n'y avait pas, près de ce lit de souffrances, des parents inquiets dont on dût ménager la sensibilité; le médecin disait donc franchement son avis quand il quittait la chambre du comte, et qu'il était rencontré par M. Masson. Selon lui, la maladie était mortelle; il s'agissait d'une phthisie qui emporterait le vieillard. Rare à cet âge, cette maladie ne pardonnait jamais, et faisait des progrès désespérants dans ce corps épuisé. Désirée connaissait cet arrêt, et émit à plusieurs reprises l'avis de mander quelques médecins spéciaux de Paris. M. Masson ne repoussait pas cette proposition, mais il affirmait que le comte, ayant toute sa connaissance, devrait être consulté en cette matière..... Or cette proposition le troublerait, en lui signalant l'imminence d'un danger qu'il ne soupçonnait aucunement, et pourrait activer les progrès de la maladie.

Il fallut pourtant s'y résoudre; on usa d'un stratagème bien connu, et cependant toujours accepté; on supposa le voyage d'un médecin célèbre, on persuada au comte que son médecin habituel désirait profiter de cette occasion inespérée pour entrer en consultation avec l'un des plus illustres personnages de la science médicale..... Bref, la consultation eut lieu; M. de Montaudon fut confirmé dans sa sécurité par les assurances du médecin parisien. En quittant la chambre du malade, il dit à son confrère et à M. Masson, en présence de Désirée :

« Il n'en a pas pour vingt-quatre heures peut-être; je ne comprends pas même comment ce vieillard a pu supporter cette maladie pendant deux mois. »

Puis il déjeuna copieusement, goûta aux excellents vins qui lui furent servis, mit dans son portefeuille quatre billets de mille francs offerts par M. Masson, et repartit.

« Ce n'était guère la peine de dépenser quatre mille francs pour cette visite, » dit M. Masson en regardant s'éloigner la voiture qui emportait les deux médecins.

« En effet... » répondit machinalement Désirée... « Mais cet argent?

— Oh! je le porterai en compte, bien entendu; j'ai mon reçu d'ailleurs, tout est en règle. Mais je suis attendu pour une affaire importante.

— Comment?.... Vous allez partir dans un semblable moment?

— Ce n'est pas ma présence qui pourrait prolonger la vie de ce pauvre homme, » répondit philosophiquement M. Masson... pour lequel *monsieur le comte* n'était plus qu'un *pauvre homme;* « j'ai rendez-vous avec le fermier du Bois-Ferrand, et, comme il apporte de l'argent, il convient de ne pas le faire attendre. Mais, à propos, madame Désirée, j'ai ici douze mille francs, touchés pour le comte; il va se passer, probablement, en mon absence, des événements qui font perdre la tête aux uns, et permettent bien des désordres aux autres; on pourrait s'introduire dans mon cabinet... Bref, je vais vous remettre la somme à vous, qui êtes une personne sûre... contre reçu bien entendu... et vous me rendrez ce dépôt à mon retour demain matin; mes comptes seront bien en règle, et les ayants-droit n'auront pas de reproches à m'adresser.

— Comme vous parlez de tout cela, monsieur Masson! Monsieur n'est pas encore mort...

— Peuh! Il n'en vaut guère mieux; vous avez entendu les médecins?..

— Ils se trompent quelquefois.

— Oh! très-souvent, mais il n'est pas besoin d'être un grand clerc pour comprendre que le malade est au plus bas. »

Quelques larmes se montrèrent dans les yeux de Désirée.

« Vous parlez bien tranquillement de cette mort, » dit-elle; « je vous croyais attaché au comte?

— Attaché? Mais certainement; il y avait entre nous un échange de services également avantageux aux deux parties contractantes, et c'est là la plus solide base de tout attachement. Mais, s'il meurt, il se dérobe à nos liens, et, ma foi! il n'y a plus de raison pour que je maintienne de mon côté des charges qui n'existent plus du sien. C'est de la duperie, allez!... de vouloir donner de l'affection à qui n'en a que faire, à qui la mépriserait et en rirait éternellement. Le comte a eu, sa vie durant, ce qu'il a voulu : des serviteurs humbles et empressés... Pour le reste, il l'a dédaigné ou méconnu : on lui rend la pareille! »

M. Masson n'en avait jamais tant dit; il fallait qu'il fût bien certain que le comte n'en pouvait revenir. Il remit à Désirée un portefeuille contenant douze billets de mille francs, lui en dicta le reçu, qu'elle écrivit et dont il surveilla la signature, plia soigneusement ce reçu, et partit.

Désirée alla placer le dépôt qui lui était confié dans la cachette naguère consacrée à ses économies, ferma soigneusement à clef la porte qui conduisait à son petit appartement, puis se rendit près du malade. Tout en faisant ce trajet, qui était assez long, car il fallait traverser d'immenses couloirs, elle examinait la profession de foi de l'intendant, et, secouant la tête, elle conclut en se disant : « Cela n'est pas exact; on peut avoir de l'attachement, même pour ceux qui ne le méritent pas, qui nous dédaignent et vous foulent aux pieds. Ce vieillard, en donnant à mon Georges des idées et des habitudes qu'il n'aurait pas dû avoir, m'a fait bien du mal... Et pourtant, cela me fait quelque chose... oh! oui... de savoir qu'il va mourir; non, on n'est pas maître de donner ou de refuser son affection... Et, quand on peut la refuser, c'est qu'on ne pourrait pas la donner. »

La nuit s'annonçait mauvaise; au dehors s'élevait un vent d'orage, qui ployait et tordait les grands arbres du parc, qui s'engouffrait dans les cheminées, gémissait dans les couloirs, et prenait toutes les intonations, celles de la fureur comme celles de la plainte. « C'est un mauvais temps pour les voyageurs, » se dit Désirée en frissonnant... « Heureusement pour lui que M. Masson ne va pas loin... » Elle tourna le bouton d'une première antichambre, et y trouva quelques domestiques riant autour de la garde-malade.

« Vous êtes bien gais, » leur dit Désirée avec un ton de reproche.....

— Que voulez-vous? ce médecin de Paris était si drôle! Figurez-vous qu'il a dit à la garde, en consultant le baromètre : « Si le temps se met à l'orage cette nuit, votre malade va *tourner.* »

« Ah! ah! ah! comme la crème!

— Et pourtant ce n'est pas la crème des hommes!

— Non. Était-il dur et dédaigneux!

— Votre maître n'est pas encore mort, » dit Désirée avec indignation, « et je ne comprends pas comment vous pouvez, à deux pas de lui, tenir des discours si inconvenants..... vous qui, comme moi, mangez son pain!

— Tiens! ce n'est pas pour nous faire plaisir qu'il nous donne son pain, comme vous dites. Il a bien soin de nous faire savoir que nous ne sommes rien du tout pour lui. A-t-il jamais fait attention à nos peines? avons-nous été pour lui autre chose que des machines montées pour le servir? Eh bien! pourquoi donc lui serions-nous attachés et aurions-nous de la pitié pour lui? Il souffre... Est-ce que ça lui ferait quelque chose si nous souffrions?... Il va mourir.... Eh! il se moquerait bien de nous, si nous étions à sa place... Par ainsi...

— Eux aussi! » se dit tout bas Désirée... Puis, élevant la voix... « Tout cela ne vous excuse pas d'être tous réunis ici, et de le laisser tout seul.

— Bah! il dort, ou c'est tout comme. »

Désirée traversa l'antichambre, puis un petit salon, et entra doucement dans la chambre tendue et capitonnée que M. de Montaudon avait fait disposer avec l'entente savante du bien-être qui dirigeait tous les soins dus à sa précieuse personne.

Le malade était seul, mais il ne dormait pas; son regard errait vaguement sur tous les points de la chambre, et il paraissait être en proie à une sorte de délire; il se parlait à lui-même par mots entrecoupés, et sa mémoire semblait passer une sorte de revue de son existence.

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.

* La scène se passe en 1840.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro la douzième livraison des ***Patrons illustrés*** contenant les objets suivants :

Pantalon, gilet, veste, pour petit garçon de cinq à sept ans;

Veste d'intérieur avec gilet pour dame; riche dessin de broderie pour chaque partie de la veste.

Explication de la Clef diplomatique.

CE QUE J'AIME.

J'aime l'oiseau qui chante
J'aime du papillon
La caresse inconstante
Aux épis du sillon;

J'aime le baby rose
Qui me jette, en riant,
Les feuilles d'une rose
Et trébuche en fuyant;

J'aime, cristallisée
Comme aux longs cils un pleur,
La goutte de rosée
Qui tremble sur la fleur;

D'une cime flexible
J'aime à suivre, ondulant
Au fond du lac paisible,
Le reflet vacillant;

J'aime, dans la vallée,
Le chant du laboureur,
Quand, sous la sombre allée,
Je chemine songeur;

J'aime, au pied du vieux chêne,
A deviser tout bas
A l'heure où, dans la plaine,
Le faon prend ses ébats;

J'aime, quand l'aube approche,
Le tintement lointain
De la pieuse cloche
Au murmure argentin;

J'aime, à midi, l'arcade
Du verdoyant berceau
Ombrageant la cascade
Où se perd le ruisseau;

Mais j'aime plus encore,
Quand du soleil, le soir,
Un dernier rayon dore
Le faîte du manoir,

La brise parfumée
Éveillant les échos
Qui d'une voix aimée
Me répètent... deux mots.

Edme SIMONOT.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

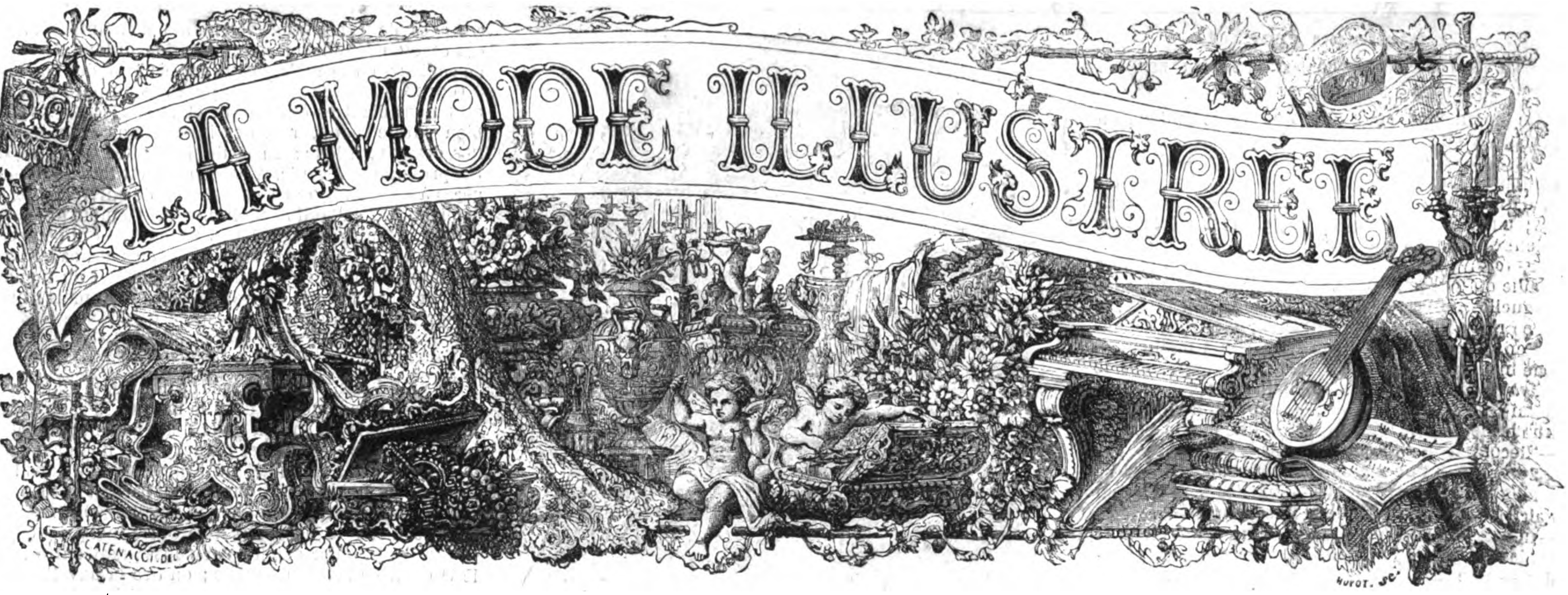
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS. — Riche ou pauvre, chacun se plaint du sort.

N° 45. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 4 novembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Paletots des Grands Magasins du Louvre,

RUE DE RIVOLI.

Nous avons publié avec le n° 42 les patrons des diverses formes de paletots adoptés pour cet hiver.

Le même numéro contient une bordure dentelée et perlée, qui s'adapte à la forme des paletots.

Nous compléterons la série de ces renseignements par la publication de dessins représentant diverses garnitures de paletots faciles à copier, et s'adaptant à chacun des patrons que nous avons fait paraître.

Paletot Hortensia et paletot Valentin. Comme tous les paletots de cette année, ces paletots se font indifféremment en drap, en cachemire ou bien en velours; garniture en galons noirs perlés; franges avec perles.

Coiffures simples.

On peut, sans adopter comme coiffure quotidienne une coiffure trop compliquée, en choisir une qui soit simple d'exécution et d'aspect, tout en étant suffisamment *soignée*.

Coiffure simple. Les cheveux de devant ont été fortement ondulés; on les peigne en arrière, on les roule sur eux-mêmes, comme si l'on faisait une boucle, au-dessus de l'oreille, et on les fixe sous les cheveux de derrière. Ceux-ci sont *crêpés*, ou, ce qui vaut mieux pour leur santé, roulés sur un crêpé de même longueur, diminuant d'épaisseur vers son extrémité, et noué à cette extrémité avec les cheveux, ce qui fixe en même temps deux boucles artificielles, qui peuvent être *naturelles*, si la longueur des cheveux permet d'en friser le bout; on roule le tout, et l'on fixe les cheveux en dessous avec une très-longue broche-frisette, ou toute autre épingle. Les deux boucles retombent derrière l'oreille.

Coiffure simple avec chignon à deux coques; en ajoutant à cette coiffure un brin de fleur, un bout de ruban, une jeune fille sera suffisamment bien coiffée pour un concert, un dîner *prié*, une *sauterie*, etc.

On sépare les cheveux de devant, et l'on noue ceux de derrière réservés au chignon, avec un mince cordon de soie, à trois reprises différentes (voir le premier détail de cette coiffure). Pour le deuxième et le troisième nœud, on laisse pendre les bouts du cordon; le premier nœud se fait tout près de la tête. Pour gonfler les coques, on crêpe les cheveux en dessous, ou bien on y pose du crêpé; on peut aussi augmenter le volume des cheveux, en nouant des cheveux artificiels tout près de la tête. L'extrémité des cheveux (à partir du dernier nœud) est divisée en deux parties, puis on noue les cordons du second nœud autour du premier nœud, ceux du troisième au second. On roule ensuite les extrémités des cheveux au-dessus du chignon, on les fixe en dessous et l'on complète la coiffure par un peigne.



PALETOT HORTENSIA, DES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE,

Depuis 55 fr. jusqu'à 100 fr.

Chapeau catalane.

Ce chapeau se compose d'un carré long ayant 18 centimètres de longueur, 12 centimètres de largeur, fait en crêpe bleu, garni de ruches bleues, de fleurs de cerisier, et de brides-écharpes en crêpe ruché que l'on noue devant, ou seulement sous le chignon. Ce chapeau servira surtout pour théâtres et concerts; exécuté en tulle noir ou en velours, on le porte *à la ville*.

On coupe le carré ci-dessus désigné en tulle roide, on le borde de laiton, on le recouvre avec du crêpe ou du tulle *double*. On pose en travers sur chaque extrémité (en laissant par conséquent un espace vide au milieu) quatre ruches en crêpe découpé, ou tulle, faites chacune avec une bande ayant 4 centimètres de largeur; ces ruches sont plissées au milieu à plis triples; une ruche pareille encadre le fond; l'espace vide du milieu est couvert avec une bande de crêpe ou de tulle ayant 1 mètre 36 centimètres de longueur, 26 centimètres de largeur, fixée sur chaque côté du fond qu'elle traverse; une ruche un peu plus large est posée sur le contour du fond, en dessous.

Coiffure Violetta.

Cette coiffure se compose d'un carré *treillagé* fait en ruban de velours violet, et de bouquets de violettes; on la pose la pointe vers le front.

On prépare un carré de tulle noir roide, de 14 centimètres, que l'on borde avec du ruban de taffetas noir; on traverse ce carré avec des rubans de velours ayant 1 centimètre de largeur, posés à intervalles de 2 centimètres, croisés et se terminant à chaque bout par une bouclette ayant 2 centimètres de longueur. A chaque point de jonction on pose une petite touffe de violettes, sans *piquer* dans le tulle, qui devra être découpé et enlevé en dessous du treillage; on complète la coiffure en posant deux plus grosses touffes de violettes, dont l'une, reposant sur le chignon, est garnie de deux bouclettes, chacune de 19 centimètres, et de deux bouts de ruban, chacun de 60 centimètres de longueur; ce dernier ruban a 2 centimètres de largeur.

Dentelle au crochet.

FIL FIN (OU SOIE DE CORDONNET DE COULEUR POUR ORNEMENTS DE ROBES).

On commence cette dentelle par le milieu, en procédant de la façon suivante :

Alternativement 13 mailles en l'air, — 1 picot, composé pour cette dentelle, de 3 mailles en l'air et d'une bride faite dans la première de ces 3 mailles; ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait la longueur voulue pour la dentelle.

1er *tour.* — * Une maille simple dans la première maille du tour précédent, — 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 5 mailles du tour précédent, — une bride dans la maille suivante : — encore 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 5 mailles, — une maille simple dans la maille suivante. Sur le suivant picot on fait : une maille simple, — une demi-bride, — une bride, — une double bride, — une bride, — une demi-bride, — une maille simple. — Recommencez toujours depuis *.

2e *tour.* — * Une maille-chaînette sur la première maille du tour précédent; — sur les 7 mailles en l'air suivantes on fait une maille simple, — 5 brides, — une maille simple, — une maille-chaînette sur la bride suivante, — encore une maille simple, — 5 brides, — une maille simple sur chacune des 7 mailles en l'air suivantes, — une maille-chaînette sur la maille suivante, — 4 mailles-chaînettes pour atteindre le milieu du plus proche groupe de brides pour la branche suivante; — 3 mailles en l'air, — 1 picot (composé cette fois de 3 mailles en l'air et d'une maille simple dans la première de ces 3 mailles), — 4 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en passant la dernière pour faire 3 mailles-chaînettes, — 1 picot, — 3 mailles-chaînettes; sur les suivantes 3 mailles en l'air, une seconde branche, puis, dans le milieu et dans les autres mailles du groupe de brides, des mailles-chaînettes. — Recommencez depuis *.

Les 3e et 4e *tours* sont pareils aux 1er et 2e tours, mais on les fait sur le côté opposé du travail précédant le premier tour. Le milieu de la dentelle est terminé.

1er *tour du côté en ligne droite.* — * Sur la maille simple qui sépare deux feuilles : une maille en l'air, — une maille-chaînette sur la pointe supérieure de la plus proche branche, — 3 mailles en l'air, — une bride dans le picot placé à la gauche de la même branche, — 5 mailles en l'air, — une bride dans le picot à droite de la plus proche branche, — 3 mailles en l'air, — une maille simple sur la pointe de la même branche, — une maille en l'air. — Recommencez depuis *.

Les autres tours sont aisés à suivre en consultant le dessin.

1er *tour du côté dentelé.* — * Une maille simple sur la maille qui se trouve entre deux feuilles, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur la pointe de la plus proche branche, — 9 mailles en l'air, — une maille simple sur la pointe de la branche suivante, — 5 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

Pour l'exécution des brides en croix du troisième tour de ce bord dentelé, voir l'explication des entre-deux au crochet brodés en reprises, dans le n° 43.



PALETOT VALENTIN DEPUIS 36 fr. JUSQU'A 70 fr.

Frivolité.

L'extension prise depuis quelque temps par ce travail nous commande de lui faire une place dans nos pages. Exécutée avec du fil très-fin, la frivolité tient lieu des plus belles dentelles; faite en gros coton, on en compose des voiles de fauteuil ou des couvre-pieds d'une extrême magnificence; enfin elle remplace aussi les plus belles passementeries pour garnitures de pardessus, de vestes, de corsages de robes, de vêtements d'enfants, et, dans ces cas, on la fait en soie noire de cordonnet, ou soie de couleur, en la mélangeant parfois avec des perles.

Outre les dessins que nous publions aujourd'hui, nous en tenons d'autres en réserve; et, si nos lectrices veulent bien suivre mot à mot nos instructions en consultant nos dessins, il leur sera facile d'exécuter toute la *frivolité* présente et à venir. A celles qui sont tout à fait étrangères à ce travail, nous conseillons de suivre toutes nos explications, d'abord avec du fil extrêmement gros.

Pour exécuter les bouclettes festonnées qui composent la *frivolité*, on emploie une navette en bois, os ou ivoire, sur laquelle on dévide le fil; les bouclettes ou nœuds se font de deux façons ; on les désigne par ces mots : nœuds à l'endroit, — nœuds à l'envers.

NŒUDS A L'ENDROIT.

On prend la navette chargée de fil dans la main droite, on forme une bouclette dans le brin en la retenant avec les trois doigts du milieu de la main gauche; on saisit la bouclette avec le pouce et l'index de la main gauche, de telle sorte que l'extrémité du brin se trouve dans l'intérieur de la main, tandis que le brin partant de la navette soit au-dessus du pouce (voir le détail n° 1). On glisse la navette d'arrière en avant à la place indiquée *b* sur le dessin du premier détail, par conséquent entre le 3e et le 4e doigt de la main gauche; on tire la navette, et par conséquent le brin *a* à droite horizontalement, et en tendant fortement le fil de telle sorte que la bouclette ait exactement l'apparence de la bouclette *b* du 2e *détail*; on glisse le troisième doigt de la main gauche sous le brin *a* fortement tendu (voir le 2e détail), au travers de la bouclette, par conséquent, que l'on dirige vers la place marquée par un point sur le dessin représentant le 2e détail, derrière le brin *a*, qui doit demeurer toujours tendu. Le brin *b* forme de la sorte une *bouclette-feston*, ou nœud, que l'on glisse sur le brin *a* jusqu'au pouce et à l'index de la main gauche en élevant graduellement le troisième doigt de la main gauche. Le *nœud à l'endroit* est terminé. Nous résumons ces instructions en répétant encore ceci : La règle principale pour la bonne exécution du travail est que le brin *a* soit tendu *promptement*, *fortement*, *horizontalement*; après que la navette a été passée dans la bouclette, et qu'il demeure dans cette situation tandis que les doigts de la main gauche transforment la bouclette en *nœud*, suivant les indications des dessins qui représentent, le 2e et le 3e détail.

NŒUDS A L'ENVERS.

La position de la main est pareille à celle qui est indiquée pour les débuts du nœud à l'endroit; mais le brin *a*,



DOS DU PALETOT VALENTIN.



DOS DU PALETOT HORTENSIA.

au lieu de demeurer à l'intérieur de la main, est rejeté sur le dessus de la main gauche ; on glisse la navette au travers de la bouclette *b*, mais cette fois *d'avant en arrière* (voir le 1er détail), puis on tend fortement le brin *a*, en sens horizontal, vers la droite, en laissant glisser vers les doigts la partie du brin *a* qui se trouve sur le dessus de la main gauche, et retirant de la bouclette le troisième doigt de la main gauche (voir le détail n° 2). La bouclette *b* ayant ainsi pris la forme qu'elle a sur le dessin représentant le 3e détail, on glisse de nouveau le troisième doigt au travers de la bouclette à la place indiquée par un point derrière le brin *a*, comme cela a été fait pour le *nœud à l'endroit;* le *nœud à l'envers*, qui vient d'être formé, est glissé tout près du *nœud à l'endroit;* ces deux nœuds réunis se désignent par ces mots : *Nœud double*. La beauté et la régularité du travail exigent pourtant que tout *nœud double* soit commencé par le nœud à l'envers. Quand, dans le cours du travail, la bouclette *b* se rétrécit trop,



COIFFURE A DEUX COQUES VUE PAR DEVANT.



EXÉCUTION DU CHIGNON DE LA COIFFURE SIMPLE.



COIFFURE SIMPLE.



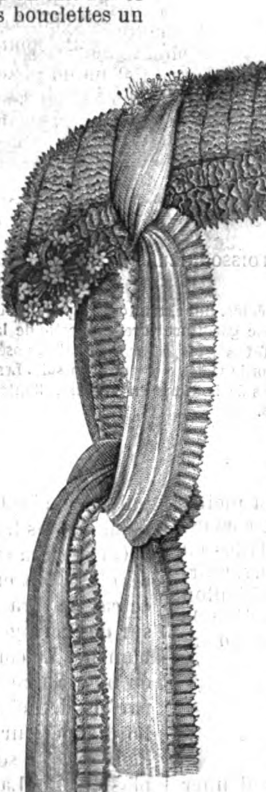
COIFFURE A DEUX COQUES, VUE PAR DERRIÈRE.



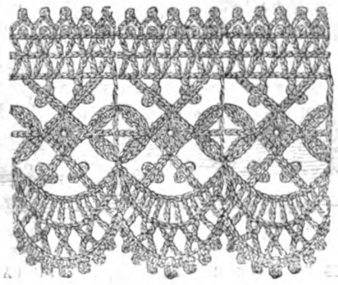
EXÉCUTION DU CHIGNON A DEUX COQUES. (1er DÉTAIL.)

on l'élargit en tirant en avant le brin *a* depuis son point de départ. Lorsqu'on a fait un nombre suffisant de nœuds, on rétrécit la bouclette *b*, en tenant la rangée de nœuds entre le pouce et l'index, jusqu'à ce que l'on ait obtenu la *bouclette de nœuds* telle que la représente un dessin spécial ; en serrant davantage encore on produit l'effet du dessin qui porte cette désignation : *Réunion des picots.*

Ces picots forment le principal ornement de la frivolité ; on en fait sur le contour des bouclettes un nombre plus ou moins considérable, à volonté. Le plus simple procédé pour faire un picot consiste à laisser un intervalle d'un demi centimètre environ entre deux nœuds, c'est-à-dire à la place où l'on serre les picots ; plus tard, lorsqu'on rapproche la rangée des nœuds, le fil réunissant deux nœuds forme un picot; ces picots servent aussi à rattacher entre eux les divers *anneaux* ou *bouclettes*, dont la réunion forme des rosettes, des bordures, etc. Pour les faire réguliers, on emploie, soit une épingle, ou un crochet ordinaire, soit, mieux encore, un petit outil dont nous publions le dessin (voir *Crochet pour frivolité*). Ce crochet est suspendu à un anneau que l'on passe dans le pouce gauche, et que l'on a ainsi toujours à sa portée. C'est avec ce crochet que l'on passe au travers du picot



CHAPEAU CATALANE.



DENTELLE AU CROCHET.

le brin tourné autour de la main gauche ; ce brin forme alors une bouclette, dans laquelle on passe la navette ; alors on tire fortement le brin *a*, et le nœud qui vient d'être formé se joint à la rangée de nœuds, tandis que le picot se trouve entre deux nœuds (voir le dessin qui représente la *réunion des picots*).

Quand on se sera familiarisée par quelques essais avec ces instructions, il sera aisé d'exécuter les divers travaux que nous allons décrire.

Deux dentelles en frivolité, avec bord au crochet. N° 1. Pour exécuter cette dentelle de dimension semblable à celle du dessin, on emploiera du fil n° 100. On fait : * 4 doubles nœuds (c'est-à-dire 4 fois de suite un nœud à l'envers et un nœud à l'endroit), — 1 picot, — 4 fois de suite 3 doubles nœuds, — 1 picot, — 4 doubles nœuds ; on serre la rangée de façon à former un anneau, et, pour l'anneau plus petit, on fait neuf doubles nœuds, mais on laisse, en commençant le premier double nœud, un intervalle d'un tiers de centimètre entre cet anneau et le précédent ; on répète toujours depuis *, en laissant toujours le même intervalle entre chaque anneau ; on joint ensemble les grands anneaux par les picots, comme cela a été indiqué ci-dessus dans l'explication des picots, et en consultant le dessin qui représente cette dentelle.

Pour le bord au crochet on fait un 1er *tour*, de la façon suivante : une maille simple (suivie de 6 mailles en l'air) dans chacun des petits anneaux. — Les 2e et 3e tours se composent de demi-brides, posées les unes au-dessus des autres, et séparées par une maille en l'air. Avec les demi-brides du 3e tour, on forme les petits picots, de la façon suivante : * Une demi-bride, dans la première demi-bride du tour précédent ; on laisse glisser la bouclette hors du crochet, on pique celui-ci dans la maille en dessous, celle-là même d'où part la bouclette transformée en picot ; on fait une maille simple dans la première bride du tour précédent, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille, puis on recommence depuis *.

Dentelle n° 2. * 4 doubles nœuds, — 1 picot, — 4 fois de suite, trois doubles nœuds, — 1 picot, 4 doubles nœuds; on serre l'anneau pas tout à fait, en laissant un écartement d'un tiers de centimètre environ ; — on laisse un même intervalle entre cet anneau et le suivant, — on fait 3 doubles nœuds, on les attache au plus proche picot de l'anneau précédent, puis on fait deux fois de suite : 4 doubles nœuds, — 1 picot, — puis 3 doubles nœuds, — 1 picot, — 3 doubles nœuds, et l'on ferme l'anneau, qui est ovale.

Bord au crochet. Le premier tour se compose entièrement de mailles simples ; les deux autres tours sont semblables aux deux derniers tours du bord au crochet de la dentelle précédente.

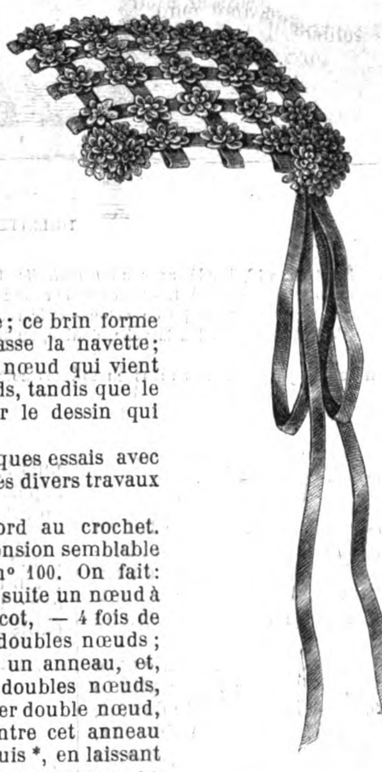


EXÉCUTION DU CHIGNON A DEUX COQUES (2e DÉTAIL).

Cravate. Elle se compose de deux rangées d'anneaux grands et petits, au travers desquels on passe un ruban de velours noir, ou de couleur vive.

On prend du fil n° 80, et l'on fait : * 4 doubles nœuds, 7 picots, et après chaque picot un double nœud ; on forme un anneau avec cette rangée, puis, à intervalle très-petit, on fait un anneau composé de 5 doubles nœuds, — 1 picot, — 5 doubles nœuds ; on répète toujours depuis *, à mêmes intervalles, en rattachant chaque grand anneau, après les quatre premiers doubles nœuds, au picot correspondant du plus proche anneau.

Quand on a fait un nombre d'anneaux suffisant pour la longueur



COIFFURE VIOLETTA.

de la cravate, on forme l'extrémité arrondie : on fait deux grands anneaux séparés par un picot, — puis un petit anneau (5 doubles nœuds, — 1 picot, — 5 doubles nœuds), on le rattache au picot du petit anneau correspondant, on fait encore deux grands anneaux et un petit anneau, celui-ci rattaché au même picot de l'avant-dernier petit anneau, et l'on continue la cravate en faisant alternativement un grand, — un petit anneau, celui-ci toujours rattaché au picot du petit anneau de la première rangée (opposée à celle-ci). Voir au surplus le dessin qui représente une partie de la cravate.

Rosette nº 1. On fait d'abord 8 anneaux ovales, chacun de 5 doubles nœuds, 3 picots séparés les uns des autres par 4 doubles nœuds, — 5 doubles nœuds; ces anneaux (ou *feuilles*) sont joints par les picots des côtés, puis on serre le cercle autant que possible, et l'on tourne autour du brin avec lequel on travaille les brins qui ont été coupés, et l'on attache soigneusement le brin en dessous.

On recommence un autre petit anneau qui se compose de 12 doubles nœuds, lequel est toujours attaché au cercle précédent après trois doubles nœuds (au picot du milieu de la première feuille), puis on l'attache encore au picot réunissant la première et la seconde feuille ; à intervalle d'un demi-centimètre environ, on fait un anneau composé de 4 doubles nœuds, — 5 picots, suivis chacun par deux doubles nœuds, — 4 doubles nœuds, A très-faible distance on fait un tout petit anneau, composé de huit doubles nœuds, lequel, après les quatre premiers doubles nœuds, est réuni au picot du milieu de la seconde feuille; à même distance, encore un anneau de 4 doubles nœuds, de 5 picots, suivis chacun de 2 doubles nœuds, — quatre doubles nœuds ; mais le 1er picot est *passé*, c'est-à-dire qu'à cette place l'anneau est joint au 5e picot de l'anneau pareil; on laisse encore un intervalle d'un demi-centimètre, et l'on recommence depuis*. A la fin du tour, les deux brins, celui qui commence et celui qui finit le tour, sont noués ensemble solidement.

Si nos lectrices ont fait quelques essais en suivant fidèlement ces instructions, nos conseils leur seront inutiles pour exécuter la 2e rosette, les bordures et tous les autres dessins de *frivolité*. Pour la rosette nº 2, nous ajouterons seulement que le cercle du milieu est rempli par une *roue* (point de dentelle); il en est de même pour les palmes du col nº 2. L'encolure des deux cols se compose d'un bord au crochet. La bordure avec perles et cordon est faite en soie de cordonnet de moyenne grosseur; on emploie, au lieu du brin *a*, une ganse fine en soie, de même nuance que la soie de cordonnet, sur laquelle on exécute les doubles nœuds avec de la soie de cordonnet qui représente le brin *b*. Avant de commencer le travail, on a enfilé sur cette soie un certain nombre de perles qui remplacent les picots, et sont toujours glissées entre deux doubles nœuds. Quand la rangée de nœuds est suffisamment longue, on forme les feuilles de trèfle, et l'on coud quelques perles sur leurs points de jonction. Ces feuilles sont faites isolément, puis cousues ensemble.

Nous ajouterons que la *frivolité* appliquée sur du tulle produit un effet charmant, que nous ferons connaître à nos lectrices dans l'un de nos numéros, nous bornant aujourd'hui à publier une étoile appliquée sur du tulle; son exécution sera facile pour toute personne qui a suivi nos explications. Ce genre de travail est charmant, entre autres comme *semé* pour fond de bonnet.



TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Jupon en cachemire bleu vif, brodé avec un *vermicelle* fait en soutache de soie noire. Robe courte en taffetas gris foncé. Les lés de cette robe sont alternativement arrondis, et découpés en dents; ils sont brodés de velours noir remontant sur chaque couture jusqu'à la taille. Paletot droit pareil à la robe, doublé, ouaté, garni de velours noir comme la robe.

Jupon en cachmire rouge, orné de rubans en taffetas noir, disposés en coins repliés sur eux-mêmes. Robe courte en alpaga noir, garnie comme ce jupon. Paletot en drap noir, ayant une garniture pareille à celle de la robe, mais faite en velours noir.

Robe en taffetas gris, à bords dentelés, posés sur un bas de jupon en taffetas violet, bordé d'une corde violette et grise, en soie. Les *dents* de la robe sont garnies de velours noir, et ornées de boutons en velours. Boutons plus larges entre les feuilles formées par les dents.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de satin gris à larges rayures noires. Corsage fait en mousseline blanche plissée, avec côtés, ceinture et bretelles en velours; sur les épaules nœuds flottants en ruban de velours; rosettes de velours noir par devant. Coiffure en feuillage vert; grains de corail et dentelle noire.

Robe de dessous en taffetas blanc (sans *queue*), garnie avec un large volant tuyauté, surmonté d'une ruche plissée au milieu. Robe de dessus en satin blanc, courte devant, de façon à laisser voir le volant de la robe de dessous, s'allongeant sur les côtés, de façon à former *une queue*; la robe est bordée avec une large bande en taffetas bleu, à demi voilée par une dentelle blanche posée à plat, depuis le bord inférieur de la bande bleue, dont la moitié supérieure n'est point couverte par la dentelle; corsage en tulle blanc, avec ceinture et berthe-péplum faites en taffetas bleu et dentelle blanche. Dans les cheveux, guirlande de fleurs bleues, sans feuillage ; au cou, médaillon retenu par un long ruban de velours bleu, derrière le cou; boucles d'oreilles en émail bleu, et franges d'or; gants demi-longs.

MODES.

Quoiqu'il me soit absolument impossible de donner dès à présent les détails, gravures et patrons des toilettes de bal, qui ne verront pas le jour avant deux mois, je puis cependant indiquer quelques particularités, tracer au moins les lignes générales de ce genre de toilettes.

On portera encore des *berthes*, mais non sur le corsage décolleté fait en même étoffe que la robe, ou du moins ce cas ne sera pas général; ces berthes seront posées sur des corsages décolletés, plissés, faits en mousseline blanche. Le corsage de la robe se réduira à un corselet, ou bien à une prolongation de la jupe (genre princesse), parfois dentelée (je parle de la prolongation) sur son bord supérieur. Plus que jamais la toilette représentera deux *cornets*, soudés l'un à l'autre par leur extrémité la plus étroite. La robe est un cornet renversé, le corselet surmonté du corsage blanc est le second cornet, d'où s'élance le buste, plus ou moins orné de dentelles, de



Leroy, imp. Paris

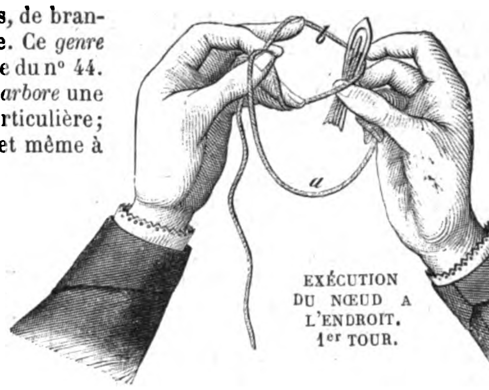
LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris

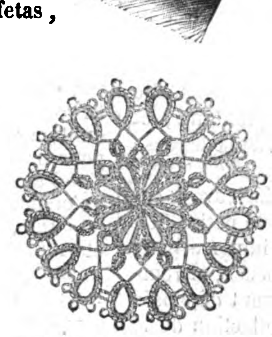
Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 58 bis r. Ste Anne



NAVETTE VIDE.



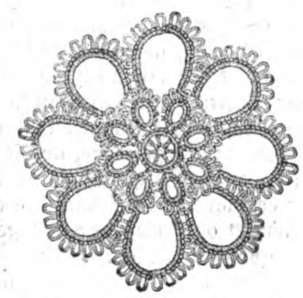
EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENDROIT. 1er TOUR.



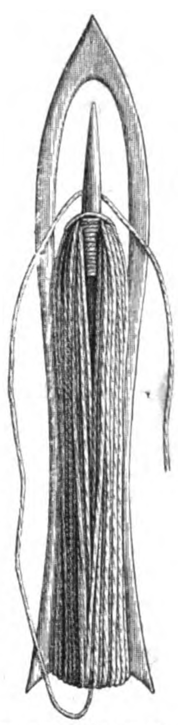
No 1. ROSETTE EN FRIVOLITÉ.



CROCHET POUR FRIVOLITÉ.



No 2. ROSETTE EN FRIVOLITÉ.



NAVETTE CHARGÉE DE FIL.

rubans, de colliers, de boucles d'oreilles, de branches de fleurs retombant de la coiffure. Ce *genre* est déjà indiqué dans la gravure coloriée du no 44. La deuxième figurine de cette gravure *arbore* une nouveauté qui mérite une mention particulière; vous l'avez toutes reçues, mesdames, et même à plusieurs reprises, mais il s'agit d'une nouvelle application de cet objet. On fait pour cet hiver les *corsages blancs*, dont vous avez de nombreux patrons dans les numéros de l'été dernier; on fait ces corsages, dis-je, en velours et taffetas; le velours représente le nansouk ou la mousseline, le taffetas, découpé en bandes plus ou moins larges, brodé en perles, ou bien orné de boutons, tient lieu des entre-deux en guipure; parfois aussi cette broderie est faite en soutache, couleur sur couleur. Disons en passant que *tous* les dessins représentant des bordures en soutache peuvent aussi être exécutés en perles, puisqu'il s'agit uniquement de suivre leurs contours, en y cousant des perles. Le velours peut être de couleur vive, et rappeler les teintes du costume; ainsi sur la gravure du no 44, ce velours est bleu, les bandes de taffetas sont noires; le bleu reparaît dans les ornements du jupon, sur lequel la robe est relevée; quand je dis la robe, on devine que je sacrifie à une vieille habitude, dont il faudra se défaire sous peine d'inexactitude. La robe, en effet, a changé de rôle avec le jupon; bien souvent celui-ci est pourvu d'un corsage pareil, tandis que la robe en est dépourvue, et n'est plus qu'un jupon *de dessus;* souvent aussi le corsage diffère à la fois de la robe et du jupon, comme dans cette toilette brune, dont la gravure et la description se trouvent dans le no 44; je la recommande aux méditations de nos lectrices. Grâce à l'uniformité, à la sobriété des teintes, cette toilette réussit à être très-moderne, en évitant de se montrer excentrique, et, si dans la rue on se retourne pour la regarder, on lui épargnera les rires moqueurs dont on accueille trop souvent les costumes actuels.

Voici des notes prises chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, 6, et réunissant les mêmes caractères que la toilette dont je viens de donner l'analyse.

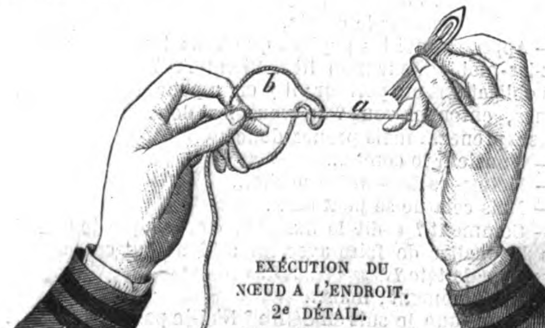
Chapeau plat, arrondi devant, carré derrière, avec milieu fait en velours gris; bords froncés en velours pourpre; brides de velours pourpre passant sur le milieu du chapeau ; guirlandes de fleurs en plumes de tourterelles, à cœur noir et rouge, posées en bordure; mêmes fleurs aux coins des brides et sous le menton.

Chapeau napolitain, carré, long, en tulle de Malines noir, recouvert avec un *apprêt* brodé en jais, à longues pampilles tombantes. Très-larges brides en moire noire, doublées et lisérées de satin blanc; à droite bouquet de flaxinelle en velours blanc rosé, satiné, à fins feuillages.

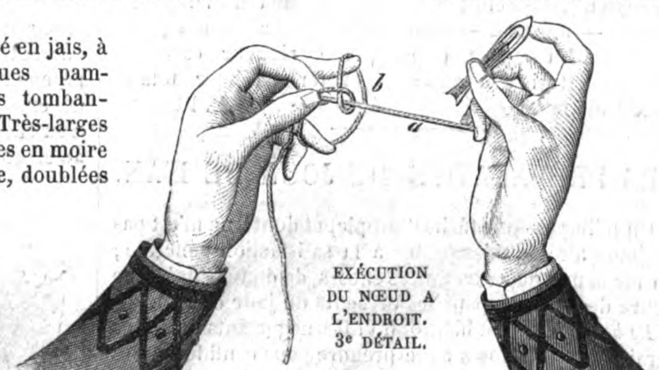
Lamballe en velours bleu, lamé d'or, avec fond à plis, bordé d'une haute blonde blanche, à gouttes d'or *invisibles*, retombant en cache-peigne. Écharpes-brides de velours, découpées, entourées de même blonde, mais plus étroite; à gauche, tête de plume blanche, avec iris blanc à feuillage; même fleur au menton.

Chapeau *page* (rond) très-bas, avec calotte ovale; bords roulés en velours noir, grelots de satin blanc. Dessus, tête de plume blanche, avec *hélianthus* au pied. Guides en moire noire.

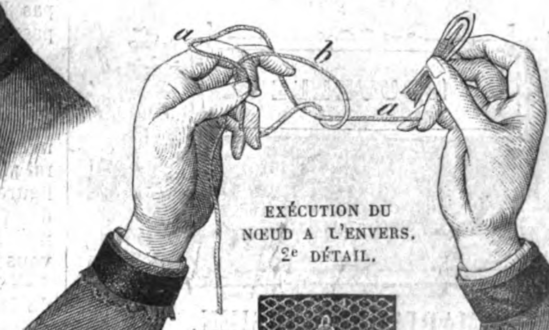
On ne se contente pas de savoir ce que l'on porte, et l'on tient surtout à savoir



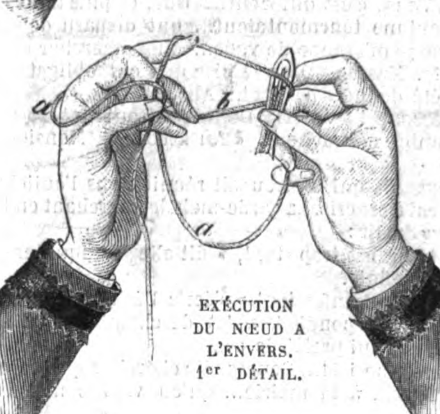
EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENDROIT. 2e DÉTAIL.



EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENDROIT. 3e DÉTAIL.



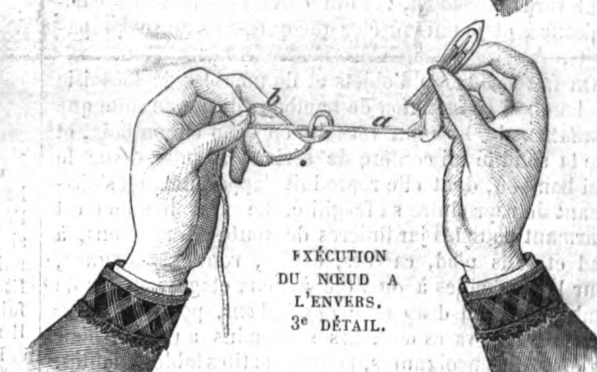
EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENVERS. 2e DÉTAIL.



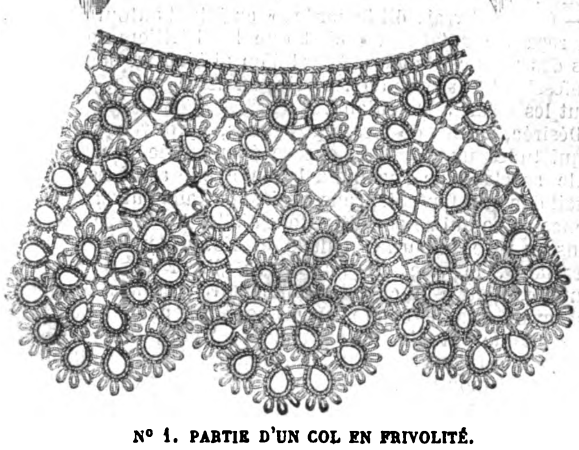
EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENVERS. 1er DÉTAIL.



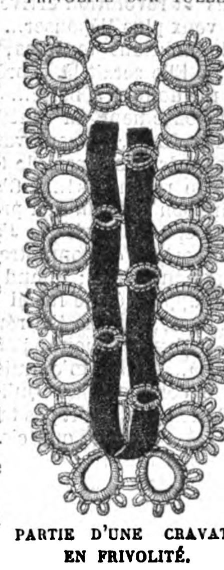
FRIVOLITÉ SUR TULLE.



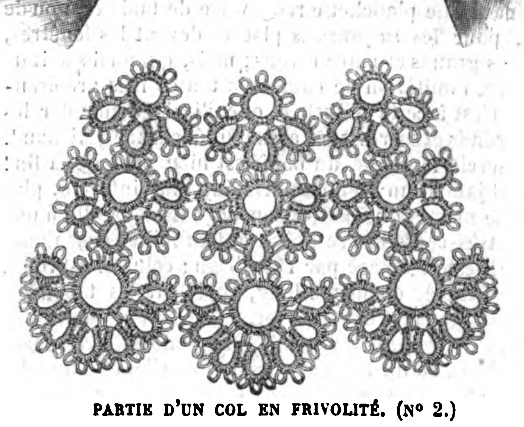
EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENVERS. 3e DÉTAIL.



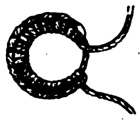
No 1. PARTIE D'UN COL EN FRIVOLITÉ.



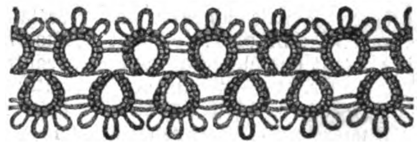
PARTIE D'UNE CRAVATE EN FRIVOLITÉ.



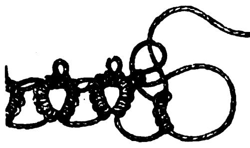
PARTIE D'UN COL EN FRIVOLITÉ. (No 2.)



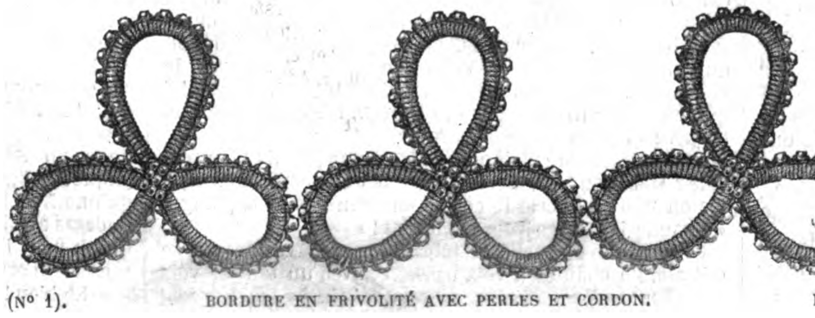
BOUCLETTE OU ANNEAU DE NŒUDS.



BORDURE EN FRIVOLITÉ.



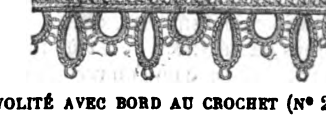
LA RÉUNION DES PICOTS.



BORDURE EN FRIVOLITÉ AVEC PERLES ET CORDON.



DENTELLE EN FRIVOLITÉ AVEC BORD AU CROCHET (No 1).



DENTELLE EN FRIVOLITÉ AVEC BORD AU CROCHET (No 2).

ce que l'on portera. M'élevant, malgré mes protestations, à la dignité de prophétesse, quelques-unes de nos lectrices veulent savoir en été les modes de l'hiver futur, et me demandent dès le mois de septembre, dès les premiers jours du mois d'octobre, des descriptions de toilettes de bal, telles qu'on les portera à Paris seulement à dater du mois de janvier. Il me serait aisé, sans doute, d'improviser des descriptions quelconques..... Mais il leur manquerait un tout petit mérite: celui de l'exactitude. En cette saison, il n'est pas une couturière parisienne qui prépare des robes devant servir seulement dans une dizaine de semaines, et nulle d'entre elles ne peut affirmer ce que décidera la mode en fait de toilettes de bal.

Pour ne parler que des modes de la saison actuelle, je dois prévenir mes lectrices qu'il ne faut jamais prendre la *nouveauté* au pied de la lettre; quand on dit que l'on ne fait absolument que des paletots-sacs cet hiver, il ne faut pas en inférer que l'on doive préparer une hécatombe de tous les paletots un peu ajustés qui datent de l'hiver précédent; cela signifie seulement que *tous les paletots neufs faits cet automne ont la forme ci-dessus indiquée*, non que l'on soit obligée de s'interdire les paletots que l'on possède déjà; on peut porter, sans craindre de paraître surannée, les paletots de l'an dernier, et on les voit circuler bravement à Paris depuis quelque temps. Pour résumer ces divers détails, je dirai que la mode est *bonne personne* (faute peut-être de pouvoir être autrement), et qu'elle tolère les paletots de toute longueur, courts, — moyens, — assez longs, probablement parce qu'on les lui impose, parce qu'une rigueur excessive compromettrait son autorité, et ferait rejeter totalement son joug. E. R.

LES PRÉPARATIFS DU JOUR DE L'AN.

On m'impose une tâche multiple, et dont il ne m'est pas toujours aisé de m'acquitter à la satisfaction générale; on me demande, entre autres choses, de donner de bonne heure des conseils pour les présents du jour de l'an.

De bonne heure est bientôt dit! Les négociants parisiens seraient peu disposés à me prendre pour confidente des surprises qu'ils réservent au public, et dont ils gardent soigneusement le secret, qui représente pour eux le succès de la saison. J'ai cependant trouvé en Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, une certaine somme de complaisance, et je puis révéler quelques-uns de ses préparatifs.

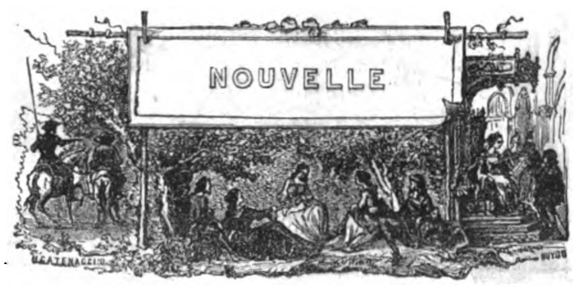
On fait beaucoup d'objets et de meubles de fantaisie en bambou et *imitation* de bambou; disons de suite que l'*imitation* de bambou est faite en beau et bon bois, et que la solidité lui confère de sérieux avantages sur le vrai bambou, dont elle reproduit l'apparence, en s'abstenant de reproduire sa fragilité. Le vrai bambou est charmant pour les jardinières de toutes dimensions, à pied et sans pied, carrées, ovales, rondes, longues, pour les corbeilles à ouvrage à deux étages, ornées de lambrequins en drap avec *applications*, pour les *hottes* destinées aux vases de fleurs suspendus au mur, pour les étagères-encoignures, pour les petites tables pliantes, soutenant une planchette recouverte de tapisserie ou de drap, pour les *suspensions* placées devant les fenêtres, pour les grands et petits écrans; mais, quand il s'agit de s'asseoir, l'imitation de bambou a toutes mes préférences, et c'est à cette industrie que j'irais demander les siéges ronds et carrés que j'ai examinés chez Mme Michaud. Dieu merci! le règne du pouff est bien près de sa fin! Y eut-il jamais un meuble plus laid, plus informe, plus comique même, que ce tronçon de borne habillé d'une frange très-coûteuse, se prélassant au milieu des salons? Le pouff est remplacé par l'escabeau; celui-ci est rond, ovale ou carré, ou même long, copié sur les tabourets Louis XIV, et cette dernière forme est la plus nouvelle; on le recouvre en tapisserie ou bien en drap avec *applications*. Je ne dois pas passer sous silence l'une des plus jolies *nouveautés* futures: c'est une étagère carrée, en bambou *vrai*, à trois étages; chaque planchette est recouverte d'une tapisserie chinoise sur fond blanc, dont le dessin m'a été montré chez Mme Michaud.

Tous les articles traitant des *présents du jour de l'an* sont forcément incomplets; je ne puis en effet connaître tous les goûts, prévoir toutes les *nuances* de situation qui déterminent la nature d'un présent, et en règle l'opportunité; de plus la question de *dépense* se divise en fractions innombrables: tel objet est trop coûteux ici, qui sera considéré là comme trop mesquin; en général, entre égaux, et d'inférieur à supérieur, un objet auquel on a travaillé, ou du moins auquel on est censé avoir travaillé, est plus convenable qu'une *inutilité*, achetée sans détour dans un magasin, et qui ne représente qu'une somme d'argent déboursée.

S'agit-il au contraire d'un présent fait à un inférieur, — et je comprends dans cette catégorie les enfants, les jeunes parents, etc., c'est-à-dire tout ce joli monde qui se trouve à l'âge où l'on reçoit des présents, et pas encore à l'époque de maturité où l'on se borne à en faire, — on choisit le présent selon le goût particulier du destinataire, et sans être aucunement forcé de lui donner l'apparence de *respect*, ou de *sentiment*, qui est attachée à un ouvrage que l'on a fait soi-même, — ou que l'on passe pour avoir fait soi-même; on donne un objet de toilette plus ou moins *inutile*, selon que *le* ou *la* destinataire est plus ou moins riche; des livres, si *le* ou *la* destinataire ont le noble goût de la lecture; — un joli meuble, étagère à trois tablettes, avec ivoires gravés, ou guéridon, ou petit bureau, ou *cabinet*, tels qu'on les trouve dans l'atelier de M. Hunsinger, rue de la Roquette, 56. Je mentionne ces meubles, parce qu'ils ont une originalité qui permet de les mélanger à tous les autres meubles déjà existants dans une pièce quelconque, et parce qu'ils représentent un genre tout nouveau dans l'industrie parisienne; un bijou, — une lorgnette de spectacle, — un éventail, — un portemonnaie, — une porcelaine ancienne..... Enfin, on tâche de connaître les goûts particuliers du destinataire, et l'on essaye de s'y conformer dans la mesure de la dépense que l'on veut faire.

Quant aux nombreux présents faits d'inférieure à supérieure, de nièce à tante, de fille à mère, de petite-fille à aïeule, de filleule à marraine, la valeur importe peu; l'attention, l'intention, suppléent à la dépense, et remplacent avantageusement une somme d'argent dépensée avec indifférence. On trouvera, dans la collection de la *Mode illustrée*, un riche assortiment de petits ouvrages qui peuvent être offerts au jour de l'an. Seulement, à moins de convention spéciale, d'intention nettement énoncée par le destinataire, on ne peut jamais offrir un ouvrage *non monté*, car dans ce cas on offre un objet parfaitement inutile, ou bien l'on impose au destinataire une dépense qu'il ne lui convenait peut-être pas de prendre à sa charge; mieux vaut un simple voile de fauteuil fait au crochet qu'une tapisserie *non montée*.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Ah! voilà Henriette! Elle est bien jolie et bien riche; beaucoup plus riche que moi, certainement.... Je vais l'épouser.. Ses parents consentent... M'aimez-vous? Oh! si je vous aime!... Mais la révolution arrive... Ils sont ruinés... merci! Je ne veux plus l'épouser... Pas si sot... Et pourtant, » reprit le mourant tout bas, comme s'il faisait une confession : « Elle serait là.... près de moi.... Il n'y a personne pour me donner à boire... J'ai si soif! »

Désirée se leva silencieusement du fauteuil qui était caché derrière les rideaux du lit, et, soulevant la tête du moribond, elle lui fit prendre une tasse de tisane.

« Et celui-ci? Ah! je le reconnais!..... C'est M. de..... Chut! il ne faut pas dire son nom! Il m'a pris pauvre, il m'a peu à peu associé à ses entreprises... J'ai appris par lui tout ce qu'il était important de connaître... J'ai cherché, j'ai trouvé des commanditaires; quand j'ai été certain du succès, je l'ai supplanté, je lui ai fait concurrence.... je l'ai écrasé..... Et, comme j'ai réussi, tout le monde m'a approuvé; si j'avais échoué, j'étais un pleutre. Réussir!... tout est là... Mais il m'ennuie! Pourquoi est-ce qu'il me regarde comme cela? Qu'il s'en aille! Mettez-le à la porte! Partez. Il ne faut pas tant de façons avec un homme ruiné! — Qu'est-ce que c'est que celui-là? Je sais, je sais! Le bon tour! et comme j'ai été habile! C'est mon petit secrétaire. Je l'ai pris chez moi, avec moi: je l'ai comblé de bienfaits, tout le monde en peut témoigner. Je lui ai acheté un remplaçant, j'ai été pour lui comme un père.... Mais il y avait quelqu'un à qui je tenais beaucoup dans ce temps-là, et qui me répétait toujours que je me laissais mener par mon secrétaire, que chacun le savait..... De plus, ce petit bonhomme s'avisait d'avoir souvent des idées qui étaient en contradiction avec les miennes... Il s'était mis des stupidités en tête. Il croyait au progrès, à un tas de billevesées..... Qu'est-ce que j'ai fait? Je ne l'ai pas renvoyé, non certes. Mais je lui ai rendu la reconnaissance si difficile qu'elle est devenue impossible; j'ai adopté vis-à-vis de lui un ton sec, des airs dédaigneux; j'ai fait tant d'allusions à mes bienfaits, aux égards, au respect, à la soumission qu'il me devait, que je l'ai enfin exaspéré... J'avais le beau rôle! j'avais le beau rôle! Lui a été un ingrat... Moi le bienfaiteur froissé par son obligé... Il s'en est allé... et on a vu que j'avais de la fermeté.

« Qu'est-ce que j'ai donc?... Est-ce que je suis bien malade? Mais non! Je ne veux pas! Il y a encore bien de la vie en moi, » s'écria le comte en brandissant le poing... « Comme il me regarde, cet ingrat! »

Et le comte se cacha la tête sous sa couverture; il se mit alors à chanter à voix basse, et avec un ton de voix enfantin : « *Nous n'irons plus aux bois, les lauriers sont coupés!*

« Qui donc chantait cet air-là? Ah! c'est le dernier, c'est le petit Georges... »

Désirée tressaillit.

« ... Pourquoi n'est-il pas là? Il devrait être près de moi; car enfin j'ai été bon pour lui, très-bon... comme pour les autres, » reprit le mourant après une pause assez longue, « tout cela m'a convenu *à moi*... Mais tous ceux que j'ai connus m'étaient bien indifférents. Mais il n'y a personne ici, près de moi... Personne pour chasser toutes ces figures; elles viennent toutes... Elles m'enfoncent de petites lames aiguës... Qu'on me délivre!

— Je suis là, Monsieur, » dit Désirée, épouvantée par cette agonie... « Je suis là pour servir Monsieur le comte.

— Ah! oui, servir! Si je m'étais trompé, pourtant; si je m'étais trompé? S'il avait mieux valu être aimé que *servi*?... On peut encore essayer; car enfin je ne vais pas encore mourir, n'est-ce pas, Désirée? Vous avez toujours été une brave femme; je veux faire quelque chose pour vous; oui, je veux vous donner une petite fortune... Et vous pourrez trouver un état pour Georges... à moins qu'il ne soit trop tard... Vous aurez alors de l'attachement pour moi, n'est-ce pas?

— J'en ai... autant que peut le permettre le respect qu'on doit à Monsieur le comte...

— Oui, oui, le respect... je sais... Mais, quand Georges était petit, je crois qu'il m'aimait un peu; cela valait mieux que du respect, je m'en souviens. Écoutez, Désirée; prenez cette clef qui est là sous mon traversin.

— Monsieur le comte...

— Prenez cette clef... je vous l'ordonne... Ouvrez ce secrétaire; enlevez le grand tiroir du milieu... Il y a à gauche un bouton... Y êtes-vous?

— Oui, Monsieur le comte.

— Apportez-moi les papiers que vous trouverez; donnez-les-moi, ici, sur mon lit... Bien! c'est cela. Ce sont des obligations au porteur; il y en a pour soixante mille francs, entendez-vous? Je vous les donne; c'est pour vous; prenez... mais prenez donc!

— Monsieur le comte...

— Mettez-les dans votre poche...

— Mais cela ne se peut pas...

— Comment? » dit le malade, « est-ce que je ne suis pas le maître de faire avec mon bien tout ce qui me passe par la tête?

— Certainement, mais...

— Est-ce que je suis en délire? N'ai-je pas ma tête?.... ajouta M. de Montaudon, qui s'affaiblissait visiblement « J'aurais pu faire un testament... à quoi bon?... Que m'importe ce que deviendront *les autres* quand je n'y serai plus! Vous, c'est différent... Oui, et puis toutes ces figures... qui me tourmentaient... ont disparu depuis... depuis que je m'occupe de vous... Allez chercher des témoins... M. Masson... Que je dise que ces obligations... vous ont été données par moi... Ah!...

— Au secours! » s'écria Désirée en ouvrant la porte de la chambre à coucher... « Au secours! Monsieur se meurt! »

La compagnie qui se trouvait réunie dans l'antichambre accourut à ces cris. La garde-malade, marchant en tête, s'approcha du lit:

« Ma foi! il est trop tard, » dit-elle tranquillement, « la chose est finie.

— Mort! sans confession! » s'écria Désirée en pleurant.

« Dame!... » répondit le valet de chambre, « il avait défendu qu'on lui parlât de ça...

— Et personne ici!... Courez vite chercher quelqu'un... Je ne sais pas... à la mairie... qu'on vienne mettre les scellés.

— Ça, c'est vrai, dit la garde, » en jetant autour d'elle un regard scrutateur; « c'est que les héritiers ne sont pas des gens commodes. Allez! j'en ai bien vu dans ma profession! Toujours on les vole, on les a volés, ou on peut les voler, à les entendre! »

Désirée, à bout de forces physiques, éprouvée par ses inquiétudes maternelles, encore épouvantée par l'horrible spectacle de l'agonie à laquelle elle avait assisté, gisait dans un fauteuil, sans avoir, pour ainsi dire, conscience de ce qui se passait autour d'elle. Elle vit, comme dans un rêve, la garde-malade entr'ouvrir un tiroir du secrétaire, le valet de chambre se glisser dans un cabinet contigu à la chambre mortuaire, et dans lequel on savait que le comte gardait son argent comptant, mais elle ne put faire un mouvement, ni dire une parole. Quand elle revint à elle il faisait grand jour; une fille de service lui mouillait le front avec un peu d'eau fraîche; M. Masson s'agitait au milieu des gens de loi.

« Madame Désirée?

— Ah! c'est vous, monsieur Masson?

— Oui, oui! ce pauvre homme est parti plus vite que je ne m'y attendais; mais il me faut mon dépôt pour le mettre sous scellés. »

Désirée se leva, et prit à travers les couloirs et les escaliers le chemin qui conduisait à son appartement; elle ouvrit sa porte, traversa la première chambre, entra dans la seconde, déplaça son lit, le carreau, tendit la main dans l'excavation. Le portefeuille n'y était plus.

Elle crut à une hallucination; elle fouilla soigneusement... Rien... Il n'y avait rien.

« Comment est-ce possible? » se dit Désirée en portant ses deux mains à son front. « C'est moi, c'est bien moi qui ai mis hier le portefeuille à cette place; est-ce que je rêve? Suis-je folle? Ah! on l'a volé! Mais qui? Personne ne savait... J'avais la clef, d'ailleurs; la serrure est compliquée, on ne peut l'ouvrir sans la clef, et il n'y en a qu'une... Si!.... il y en avait une seconde.... Celle que Georges avait, et que je n'ai jamais retrouvée... mais quelqu'un peut l'avoir trouvée.... Ce doit être cela! Ah! Dieu merci! Georges est en loin d'ici!

— Eh bien! ma pauvre Désirée? » dit une voix amicale...

« Qui est-ce?... Ah! Catherine....

— Oui, c'est Catherine. Il y a bien du changement par ici! Heureusement qu'il y a aussi de *bons* changements...

— Quoi! que voulez-vous dire?

— Eh oui! Il est revenu! Vous l'avez revu?

— Qui?

— Eh mais, qui donc sinon votre Georges? Il est plus beau que jamais.

— Georges est ici?... » dit Désirée avec une étrange et effrayante véhémence....

« Comment! vous ne le savez pas! Je sortais hier au soir du château, lorsque je l'y ai vu entrer par la petite porte du parc; j'ai voulu courir après lui, le gronder, l'embrasser; mais il avait tiré la porte sur lui; l'orage était effrayant; j'avais bien des choses à faire chez moi... Ma foi! je me suis dit que je l'embrasserais ce matin.

— Vous êtes sûre de ce que vous dites?

— Je l'ai vu comme je vous vois, je vous le jure.

— Écoutez, Catherine, » dit Désirée en se levant avec un calme effrayant; « vous avez de l'amitié pour moi?

— Cette question!

— Vous pourrez voir ici d'étranges choses. Il faut me jurer, dès à présent, que, quoi qu'il arrive, quoi que vous puissiez voir, vous ne direz jamais à personne..... à personne, entendez-vous?..... que vous avez aperçu, hier, Georges ici.

— Mais, Désirée, vous me faites peur... Qu'est-ce qu'il va arriver?...

— Oh! jurez, » s'écria Désirée en ouvrant la fenêtre de la chambre située dans les combles du château... « Jurez... à moins que vous n'aimiez mieux me voir morte.... Et si vous refusez, si vous vous approchez de moi pour me retenir, je me jette par la fenêtre devant vous. Vous me connaissez?... Vous savez que je n'ai qu'une parole?

— Désirée, je jure tout ce que vous voulez..... Soyez raisonnable.....Voyons, sur quoi faut-il jurer?

— Sur ceci, » dit Désirée en désignant le crucifix qui était suspendu au-dessus de son lit.

Catherine se hâta de prononcer la naïve formule de serment qui lui était dictée par son amie. Alors Désirée tomba sur une chaise avec accablement, en disant:

« Maintenant, ils peuvent venir!

— Madame Désirée! » fit une voix qui s'élevait des profondeurs de l'escalier..... « Venez donc, je vous attends.

— C'est M. Masson qui vous appelle, » dit Catherine en baissant instinctivement la voix.

« Je sais, » répondit Désirée sans quitter sa chaise.

« Eh bien?...

— Eh bien! qu'il vienne me chercher. »

Au bout de quelques minutes, M. Masson, un peu essoufflé, et fort contrarié d'avoir attendu, faisait en effet son entrée dans la chambre de Désirée.

« Savez-vous qu'il est fort désagréable d'attendre, quand nous sommes accablés d'affaires?.. Enfin! les femmes se laissent toujours un peu aller au plaisir de bavar..... je veux dire de causer. Voyons, donnez-moi vite le portefeuille.

— Je ne l'ai pas, » répondit Désirée en pâlissant...

« Quoi?... Comment? vous ne l'avez pas?... Prétendriez-vous nier? Ah! par exemple, ce serait un peu fort! Que diable! j'ai votre reçu.

— Je sais cela; mais je ne puis vous rendre l'argent, puisque je ne l'ai pas; faites ce que vous voudrez; faites-moi prendre et juger comme voleuse... je n'y puis rien!... Mais faites vite.

— Ah ça, que signifie cette mauvaise plaisanterie? Voleuse! vous ne l'êtes pas... ou du moins ne l'avez pas été jusqu'à présent... Il y a quelque chose là-dessous, » ajouta M. Masson en parlant entre ses dents... « Elle est capable de se laisser poursuivre, condamner, de *faire son temps*, pour garder une somme à son garnement de fils, qui a dû devenir un garnement, ça ne fait pas l'ombre d'un doute... Voyons, Désirée, je ne comprends rien à ce qui se passe; mais vous me connaissez: je serai forcé de faire mon devoir, et de vous faire poursuivre si vous vous obstinez à ne pas vous expliquer, et à ne pas rendre l'argent. Convenez que Georges est dans tout ça...

— Georges! » s'écria Désirée, qui, de livide, était devenue pourpre... « Qui ose l'accuser?

— Je ne l'accuse pas...

— C'est heureux! Vous savez bien qu'il est parti depuis bien longtemps.

— Enfin, tout cela m'est égal; j'ai votre reçu, vous avez pris cet argent en dépôt, il faut me le rendre, ou je vous ferai arrêter.

— Vous aurez raison, » répondit Désirée, qui s'était assise, et conservait l'attitude d'un morne découragement; « on me jugera, on me condamnera, et ce sera bien fait. »

M. Masson, ne pouvant vaincre cette impassibilité, se décida à avoir recours à la justice. Un nouvel incident précipita les événements.

On avait parlé haut dans l'appartement de Désirée; plusieurs domestiques avaient entendu la conversation qui venait d'avoir lieu, et l'un des valets en sous-ordre, désireux de prouver son zèle pour la cause des *ayants droit*, arrêta M. Masson au passage pour lui dire mystérieusement:

« Elle a l'argent sur elle, dans un gros portefeuille; je l'ai non-seulement senti quand elle m'a touché en passant près de moi, mais je l'ai vu, car sa poche est comme qui dirait *entre-bâillée* par le paquet, qui est gros. »

Muni de ce renseignement, M. Masson revint sur ses pas; il adjura Désirée de mettre fin à son obstination, et l'avertit que l'on avait aperçu sur elle un portefeuille qui devait être celui-là même dont elle niait la possession. A ces paroles, Désirée éprouva un moment d'espoir insensé; elle se dit rapidement que tous ces événements auxquels elle venait d'assister pouvaient bien lui avoir fait perdre la mémoire... que le portefeuille était peut-être demeuré dans sa poche; elle y porta vivement la main, et produisit les valeurs qui lui avaient été données par M. de Montaudon quelques instants avant sa mort.

M. Masson se jeta sur le paquet.

« Qu'est-ce que cela? » s'écria-t-il.

« Ah! c'est vrai, » répondit Désirée, subitement revenue au découragement: « ce n'est pas votre argent; ce sont des obligations qui m'ont été données par le comte.

— Des obligations! » reprit M. Masson, qui avait rapidement compté les feuilles de papier; « il y en a pour soixante mille francs.... Données?.... données par M. de Montaudon? Allons donc, ma mie, ceci change la thèse; vous ne ferez accroire à personne que le comte, dont l'humeur était peu prodigue, vous ait donné une pareille somme... Et au moment de mourir encore, quand il n'attendait plus rien de vous! C'est absolument inadmissible, je vous en préviens.

— Comment! » s'écria Désirée, « vous me soupçonnez... vous osez croire que j'ai pris ces papiers... que je suis une voleuse?

— Rendez-moi mon argent... Et encore, ça ne suffirait plus maintenant, car il y aurait toujours ce dernier incident dont vous aurez à répondre devant la justice; vous étiez seule près du comte quand il est mort; j'ai mes comptes en règle, et, quand on lèvera les scellés, vous répondrez de tout ce qui manquera à l'appel. »

Catherine, terrifiée, avait perdu sa hardiesse et sa loquacité habituelles; elle pleurait, serrait les mains de Désirée, en lui répétant:

« Ça n'est pas vrai! ça n'est pas possible, vous n'avez pas volé! »

Désirée lui jeta un étrange regard, et lui répondit presque durement:

« Taisez-vous... Vous ne savez pas ce dont je suis capable.... Puisqu'on prend sur moi les preuves du vol.... Eh bien! je subirai ma destinée! Monsieur Masson, j'avoue tout; voilà des témoins, inscrivez que j'avoue..... Mais, quant à revoir vos douze mille francs, vous ne les reverrez pas.

— Qu'en avez-vous donc fait, malheureuse?

— Ah! voilà. Ça, c'est mon secret, et vous ne l'aurez pas, même si vous me prenez ma vie. Si vous aviez comme autrefois des pinces, des roues, tout ce que vous voudrez, vous ne me feriez rien avouer; je me laisserais découper par petits morceaux sans vous répondre! »

Puis, réfléchissant tout à coup que son exaltation même pourrait compromettre le succès de sa ruse, Désirée résolut de garder désormais le plus profond silence. Elle tint parole. Interrogée le soir même, elle ne fit que les réponses les plus brèves, les plus évasives, et souvent les plus contradictoires; elle n'affirma même plus qu'elle avait reçu les obligations en don, et répéta jusqu'à satiété: *Faites de moi ce que vous voudrez*. Elle fut aussitôt arrêtée et transférée à la prison de la ville voisine.

Ce fut un étrange procès. Tous les témoins appelés affirmèrent la bonne conduite et la parfaite honnêteté de la prévenue; il n'y eut, pour ainsi dire, de témoin à charge que l'inculpée elle-même. Catherine, assise au banc des témoins, ne cessait de sangloter et de se lamenter. M. Masson lui-même, tout en articulant les faits, rendit hommage à la probité scrupuleuse de la détenue, jusqu'au moment où sa culpabilité avait éclaté. Guidée par lui, l'accusation essaya même de déplacer les débats, et interrogea l'accusée sur son fils, sur sa résidence actuelle, sur ses moyens d'existence.

« Je ne sais rien... Il est parti... Il ne m'a pas écrit... C'est sans doute qu'il est mort, » répondit Désirée en perdant tout à coup son impassibilité, et éclatant en larmes: « Pauvre enfant! pauvre enfant!... Il n'était pas mauvais. Oh! non!... Mais les mauvais conseils l'ont perdu!...

— Perdu?

— Eh oui!... il est perdu pour moi... Et d'ailleurs, il est mort, c'est sûr... Mort dans quelque coin, peut-être de faim... S'il vit, il se repentira...

— Il se repentira... Et de quoi?

— Du chagrin qu'il m'a causé, Monsieur le Président, en se sauvant loin de moi. »

Et Désirée, essuyant la sueur qui perlait sur son front, murmura à voix basse... « On dit qu'ils ont aboli la torture!... Ça n'est pas vrai. »

On essaya vainement de la presser de questions, de la compromettre par ses propres paroles, d'introduire enfin un peu de lumière dans cette affaire ténébreuse; il fallut bien s'en tenir aux faits, si incompatibles qu'ils fussent avec la vraisemblance morale. L'avocat de Désirée eut de magnifiques mouvements oratoires; il fit un résumé touchant de la vie de sa cliente, tout entière consacrée au dévouement sous tous ses aspects féminins; dévouement de l'épouse et dévouement de la mère; il évoqua le souvenir de ces condamnés innocents dont la mémoire est léguée de siècle en siècle par l'opinion publique, pour en faire un éternel sujet de remords.

« Nous sommes en face de l'innocence! » s'écria-t-il. « Un vol a été commis; le fait semble acquis; mais comment, et par qui?

— Il n'y avait pas de pie voleuse au château, » dit M. Masson à ses voisins, qui rirent beaucoup de l'observation.

« Comment, et par qui? C'est là ce que l'accusation devrait démontrer; ce vol n'a pas été commis par la prévenue; chacun a cette certitude au fond de sa conscience... Dès lors, la condamnation est impossible. »

Le procureur général se leva à son tour; il prononça un réquisitoire qui changeait complètement l'aspect des choses. Il peignit Désirée comme une femme habile, qui, sachant que la probité représente une grande force, avait su en prendre les dehors; il esquissa rapidement ce caractère insinuant, rusé, concentré, qui avait tenté l'accaparement d'une fortune considérable, et l'avait tenté par tous les moyens en son pouvoir: d'une part les soins incessants donnés au bien-être d'un vieillard; d'une autre, l'affection qu'elle comptait lui inspirer pour son fils, en élevant l'enfant sous ses yeux, en faisant de Georges le commensal assidu de M. de Montaudon. Monsieur le procureur général pénétra dans tous les replis de cette âme machiavélique, et demeura vraisemblable dans toutes ses suppositions, parce que la vérité, en effet, confine toujours, par quelque point extrême, même aux suppositions les plus hasardées. C'est ce point qu'il importe de trouver, de développer, de mettre en lumière; moyennant cette aptitude que l'on pourrait désigner par le mot de *flair*, on réussit à rendre vraisemblable même cette partie qui est purement imaginaire dans toute supposition, et qui représente le mensonge ou l'erreur, selon qu'on l'émet sciemment, avec le désir de nuire, ou seulement avec simplicité et bonne foi.

Cette première partie du réquisitoire ne s'écartait en effet ni de la vraisemblance, ni de la vérité, et donnait un poids écrasant à la deuxième partie, à celle qui avait pour objet de soutenir l'accusation de vol. Si Désirée avait tout d'abord rempli ses fonctions avec le zèle consciencieux qu'elle mettait à toutes choses, et seulement pour contenter son maître, il est certain qu'à un moment donné quelques visées ambitieuses avaient germé dans son âme aveuglément maternelle; mais elle avait d'abord espéré uniquement la protection du comte pour son fils, auquel il semblait porter un intérêt croissant. Plus tard, il est vrai, elle avait espéré davantage, et le réquisitoire n'errait pas complètement sur ce point.

Poursuivant le cours de ses déductions, éminemment logiques selon lui, monsieur le procureur général montra Désirée perdant, par la fuite de son fils, un principal allié dans son œuvre d'accaparement; il mit en lumière l'extrême effronterie avec laquelle cette femme refusait de rendre un dépôt dont l'existence était prouvée par sa signature même. Qu'en avait-elle fait? Ceci était son secret, et l'on ne pouvait douter, en examinant son attitude de farouche décision, qu'elle fût déterminée à le garder; elle l'a sans doute caché, probablement enfoui, puisque l'instruction n'a pu révéler l'existence d'aucun recéleur. Mais cela n'était pas suffisant; douze mille francs!... Qu'est-ce que cela, quand on a rêvé la possession d'une fortune colossale? Alors, on se trouve seule avec le comte mourant... peut-être mort? Rien ne prouve en effet qu'elle ait donné l'alarme au moment où son maître expirait. Ignorante autant que cupide, elle s'empare des valeurs qui se trouvent à sa portée, et ne les cache pas même, comptant que sa seule affirmation suffira pour faire établir son droit de possession. Elle a cru être fort habile en conservant quelque modération; elle aurait pu affirmer en effet que M. de Montaudon lui avait donné en mourant tout ce qu'il possédait! Mais la justice, gardienne jalouse des droits sacrés de la famille et de la propriété, n'a pas eu de peine à démasquer cette ruse grossière. Il reste maintenant à appliquer le châtiment mérité par l'hypocrisie, par le vol, puisqu'il faut lui appliquer son nom véritable... etc..., etc.

Disons de suite que le procureur général ne s'acquittait pas seulement des devoirs de sa position, consistant à soutenir l'accusation. En son âme et conscience, Désirée était bien telle qu'il la représentait; il s'était échauffé devant son œuvre, et, comme tous les Pygmalions, il croyait voir sa statue en vie.

Son opinion fut partagée jusqu'à un certain point par le tribunal; tout en se rendant à l'évidence, les juges cherchaient instinctivement la vérité, et, leur conviction n'étant pas absolue, ils admirent les circonstances atténuantes. Désirée fut condamnée à quatre ans de détention.

Quand son arrêt lui fut signifié, elle l'écouta avec l'impassibilité qui ne se démentait pas en elle, lorsqu'il s'agissait seulement d'elle. Elle se leva, et suivit silencieusement les gendarmes qui l'emmenaient. Il fallut emporter Catherine, qui poussait des cris perçants et persistait à maintenir l'innocence de son amie.

DEUXIÈME PARTIE.

« Je t'assure, mon enfant, que tu as tort, et grand tort; ce sont de petites choses, j'en conviens; mais cela classe tout de suite. Que t'importe de laisser là ton nom de Denise, et d'en adopter un autre plus élégant, plus aristocratique? On a souvent plusieurs prénoms, et celui que l'on porte ne figure pas toujours sur l'acte de naissance; dès lors, rien ne s'oppose à ce que l'on agisse comme tant d'autres.

— Non, maman, je vous en prie, ne me forcez pas à ce changement; il me semble que je commettrais un faux.

— Un faux! Peut-on être plus absurde! Les scrupules sont louables, certes, et je pense qu'ils ne me font pas défaut... Mais je les réserve pour les circonstances sérieuses. Cela me contrarie d'avoir une fille qui s'appelle Denise; une fille jeune, belle, riche, qui pourra devenir comtesse ou marquise tout comme une autre.

— Oh! maman.....

— Mais certainement; cela pourra être, et cela sera; te figures-tu l'effet de ce nom: la marquise Denise de ... n'importe quoi? Jamais une personne titrée ne s'est appelée Denise.

— Puisque c'est le nom de mon parrain!

— Oui, Denis-Claude... Aussi, c'est ma faute; je n'aurais pas dû y consentir; mais ton pauvre père était si entiché de ce cousin, qu'il a voulu te le donner pour parrain; puis... Il faut tout dire... dans ce temps-là cela n'avait pas les inconvénients actuels; nous ne savions pas que le commerce... je veux dire les affaires, iraient si bien.

— Maman, » dit la jeune fille, » je t'assure que mon nom n'est pas laid du tout; il me plaît; c'est celui de mon bon cousin Claude, que j'aimerai toujours, quoiqu'il vive bien loin de nous; et puis, d'ailleurs, ces noms simples sont redevenus à la mode.

— Quelques-uns de ces noms, ma fille, mais non pas tous; ainsi, tu t'appellerais Marguerite, ou Jeanne, ou

Marthe, eh bien! je ne dirais rien; cela peut s'associer à tous les titres. La comtesse Marguerite... ça sonne bien... ça a grand air tout à fait. Mais Denise... fi donc! c'est un nom de laitière. Maudit cousin, maudit parrain! Il avait bien besoin d'affubler ma fille unique d'un prénom aussi villageois, aussi commun! »

Cette conversation intime avait lieu dans un joli petit hôtel, situé rue de Londres. Mme Roger était la veuve d'un commerçant en laines, qui lui avait laissé, après liquidation faite, une jolie fortune composée: 1° de quinze cent mille francs placés en rentes et obligations, — valeurs solides; — 2° de l'hôtel sis rue de Londres, et 3° d'une charmante maison de campagne à Meudon. Cette veuve privilégiée avait une fille unique, que l'on trouvait charmante, même en faisant abstraction de sa dot et de ses *espérances*. Toutes les conditions de bonheur semblaient donc réunies dans l'existence de Mme Roger; mais est-il ici-bas un bonheur parfait? non, sans doute; et Mme Roger ne pouvait faire exception à la loi commune. Elle avait la santé, la fortune, une conscience tranquille; la jeunesse, la grâce, la beauté, la bonté de sa fille... Que lui manquait-il donc? Quel était le ver rongeur de ce beau fruit? Hélas!... Il lui manquait un titre! Ne souriez pas, chères lectrices, car il s'agit d'une variété des maladies de l'esprit, qui sont imaginaires sans doute, mais nullement chimériques.

Quand M. et Mme Roger jetaient ensemble, dans une courageuse communauté de travail, les bases de leur fortune, tout allait bien dans ce ménage laborieux, uni, heureux enfin, grâce au travail quotidien. Mais les affaires prospérèrent; Denise vint au monde, et son père, voulant donner à sa femme d'agréables loisirs, la remplaça à la caisse par un vieux commis probe et diligent. Mme Roger se trouva tout d'abord un peu embarrassée de l'emploi de son temps; il y avait bien la petite fille; mais on ne pouvait s'en occuper douze heures par jour. L'éducation première lui faisait totalement défaut; les soins donnés à la maison de commerce ne lui avaient pas permis de prendre l'habitude des mille travaux qui occupent les femmes. Elle se trouva donc en face de l'oisiveté.

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Le cours de piano de M. Lecouppey se compose de sept cahiers: *A B C du piano*, méthode pour les commençants, prix net: 6 francs. — *L'Alphabet*, 25 études très-faciles, prix: 4 fr. 80. — *Le Progrès*, 25 études faciles, 4 fr. 80. — *Le Rhythme*, 25 études sans octaves, 4 fr. 80. — *L'Agilité*, 25 études progressives, 4 fr. 80. — *Le Style*, 25 études de genre, 6 fr. — *École du mécanisme*, 15 séries d'exercices, 6 francs.

Enseignement du piano. Conseils aux mères et aux jeunes professeurs, un volume, 2 francs.

Chacun de ces cahiers peut être acquis séparément. Il sera envoyé *franco* pour la France, à chacune des abonnées de la *Mode illustrée*, qui en fera la demande à M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. M. Maho accepte des timbres-poste en payement, jusqu'à concurrence d'une somme de 10 francs; au-dessus de ce chiffre, on lui envoie un mandat de poste. Au-dessus de 50 francs, il fait traite sur son débiteur, si celui-ci le préfère.

Il envoie aux mêmes conditions (60 pour 100 de remise sur le prix marqué, et *franco*) toute musique éditée par lui ou ses confrères; ces avantages sont faits aux abonnées de la *Mode illustrée*.

Il est complétement impossible de recevoir une réponse dans les deux numéros suivant la lettre qui contient les questions.

Toute lettre demandant des *renseignements*, non munie d'une bande du journal portant le nom de l'abonnée et le numéro de l'abonnement, est considérée comme non avenue et ne reçoit pas de réponse.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

N° 6,528, Paris. Tous les dessins peuvent être brodés sur la toile à café, puisqu'il s'agit seulement de supprimer le fond. Le théâtre est, de tous les lieux de réunion, celui où la longueur de la jupe est le plus indifférente, puisqu'on n'y voit que le buste; de plus, la robe courte (si tant est qu'elle se généralise) ne convient qu'aux toilettes du matin. — *N° 1,900, Charente*. On recevra, soit dans *la Mode illustrée*, soit dans les *Patrons illustrés*, et de plus on a reçu, car tous les costumes d'été pour enfants de cet âge sont pareils aux costumes d'hiver: l'étoffe seule diffère. On a reçu cet été des patrons pour chemisettes d'enfants. — *N° 89,291, Isère*. Poult-de-soie... Mais une robe noire n'est pas une robe *parée*. — *N° 34,418, Morbihan*. A été dit et répété dans les articles de *Modes*; gris, ou violet, ou noir.... On ne sort pas de ces couleurs. Voir l'article *Ameublement* dans le n° 41. Merci mille fois pour cette charmante et excellente lettre. — *N° 73,073, Haut-Rhin*. Parfaitement, quant au jupon pareil au corsage de cachemire. Chapeau de velours noir, garni de ponceau; il me serait impossible d'indiquer ici une forme de chapeau. Voir les dessins du n° 42, et choisir. Mieux vaut en effet ouater, et utiliser pour l'hiver le pardessus de soie noire. — *N° 15,315, Paris*. On peut, en effet, teindre ou reteindre du velours. S'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46 (M. et Mme Cassin, successeurs); on trouvera là des renseignements parfaitement consciencieux, plus compétents que les miens. Mme Cassin a le bon esprit de fonder une excellente clientèle, en tenant compte des intérêts des personnes qui s'adressent à elle, ce qui est le meilleur et le plus honnête des calculs. Oui pour la robe de mousseline, avec dessous de soie, mais il me serait impossible, au moment où je réponds à cette lettre, de prévoir et de décrire les toilettes de bal. — *N° 75,716, Cher*. On a reçu, on recevra, des dessins d'étoiles au crochet de tous genres, car nous en publions un riche assortiment. Les couvre-pieds en guipure sur filet sont infiniment plus *riches* que ceux au crochet... mais aussi infiniment plus longs à exécuter. Nous avons publié cet été des patrons de chemises et de camisoles, et la saison actuelle nous *impose* bien d'autres patrons! — *Turin*. Mieux, oui, même avec un habit ordinaire, même respect; jeune, non. — *N° 24,069, Doubs*. On ne garnit plus les corsages décolletés, puisqu'il n'y a plus de corsages! Plaisanterie à part, ces corsages se font aujourd'hui pour la plupart en mousseline plissée; celui de la robe est parfois une continuation de celle-ci (forme dite *princesse*), parfois une très-haute ceinture ou corselet; on en recevra des patrons, mais plus tard, car il est impossible, au mois d'octobre, de connaître les modes réservées aux toilettes de bal. Chez tous les épiciers, notamment rue Castellane. Je n'ai pas assez de place *ici*, pour répéter une explication que l'on trouvera dans les premières années du journal. — *N° 20,855, Eure-et-Loir*. Voir l'article de *Modes* du n° 41. Les jupons noirs et blancs peuvent seuls accompagner indifféremment toutes les robes; 2 mètres à 2 mètres 20 de largeur, pour le bord inférieur des crinolines actuelles. — *N° 34,566, Tarn*. Les jupons de couleur vive ne peuvent se porter qu'avec des robes de teintes neutres, et unies. Du moment où la robe a deux couleurs, le jupon doit se conformer à l'une d'entre elles; par conséquent, le jupon de cachemire noir peut seul convenir à la robe bleue, à raies noires. Quant aux dispositions, voir les diverses gravures de robes courtes, publiées à la fin de l'été et cet automne. Pour fillettes de dix ans, robe chinée noir et blanc, jupon rouge. Oui pour les toques. — *N° 86,822. Tarbes*. Le patron de robe de chambre était annoncé pour le n° 44. Ne sommes-nous plus en automne? — *N° 34,861, Basses-Pyrénées*. Hélas! il ne dépend nullement de ma bonne volonté de donner aux planches de patrons la composition qui peut être souhaitée particulièrement par les abonnées qui font appel à ma complaisance. On recevra sans doute, mais je ne puis préciser la date. Les *Patrons illustrés* accompagnant le n° 45 contiennent un confortable costume d'hiver pour petit garçon de cinq ans. Il nous est impossible de nous interdire de publier des toilettes d'été pendant l'été, ou d'hiver pendant l'hiver, car d'une part nous ne pouvons, au commencement de chaque saison, rassembler dans un seul numéro tous les modèles connus et futurs de chaque saison, quitte à laisser nos autres numéros vides, et d'une autre, tout en respectant et *imitant* les femmes qui ne changent pas continuellement la forme de leurs ajustements, je dois tenir compte d'un public fort nombreux, qui aime au contraire le changement et la variété. — *N° 25,105. Isère*. On ne peut affirmer que les paletots de cachemire noir, déjà fort connus, soient la nouveauté de l'hiver prochain, mais ils en sont l'uniforme; le broder d'après les dessins du n° 42; en changer la manche, si l'on veut, d'après l'un des patrons de ce numéro. Le trimestre se composant de treize numéros, le n° 40 ne pouvait en faire partie. — *N° 6,652*. Impossible de placer *ici* des explications de travaux, car il n'y aurait plus de place pour les renseignements. On a reçu dans le n° 36 la plus jolie *dent* pour bas de robe. Voir les gravures représentant des robes courtes; point de liserés, car ils ne conviennent qu'aux robes longues et unies. Pourquoi non pour le paletot, le manchon et la palatine? On fait de tout cela, à *volonté*, robes tout à fait plates, ou bien avec des plis derrière. M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. — *N° 90,084, Marne*. Le *Guide du domestique*, chez Martinon, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 14; prix: 3 francs. On recevra. — *N° 78,897, Blaye*. On portera en effet des paletots en soie, ouatés, et des vestes de toute forme, de toute couleur. — *N° 37,081, Deux-Sèvres*. Il est impossible de placer *ici* des détails suffisants pour cet ameublement, car ils occuperaient *tout* l'espace réservé à *tous* les renseignements. On colle le papier sur toile, et on l'isole du mur, quand la chambre est humide. — *N° 37,051, Côte-d'Or*. Dans ce cas, au lieu de recevoir un *grand nombre* de dessins intéressants et divers, on en reçoit cinq ou six tout au plus dans le courant de l'année, hâtivement, par conséquent incomplétement coloriés. Nous ne pouvons changer des dispositions prises, surtout dans l'intérêt de nos abonnées. — *Corse*. Il m'est absolument impossible de donner *ici* mon avis sur des affaires aussi délicates, et tout aussi impossible de me mêler des dissentiments qui peuvent se produire dans une famille. — *N° 34,998. Ardennes*. On trouvera, dans nos numéros passés et futurs, un grand nombre d'*étoiles* au crochet. — *N° 78,583*. Tout dépend de l'usage auquel on destine cette robe. On l'allongera d'après l'une des combinaisons que l'on a vues dans les divers articles de modes, avec une bande de taffetas bleu clair, si la robe est destinée à être *parée*, ou bleu foncé dans le cas opposé; le bord de la robe sera découpé à *dents*, ainsi que celui de la bande qui sera posée en dessous, et jouera le rôle d'un jupon. — *N° 10,291, Oise*. Merci mille fois; de semblables lettres font, en effet, du travail un plaisir, et aident à supporter le petit nombre de *prétentions* aigres et injustes auxquelles on ne peut éviter de se heurter parfois. — *N° 16,317*. Une femme *délicate* peut en effet être dispensée de porter des corsages décolletés et voici comment je *tournerais* la difficulté: la robe de soie blanche, à pois ou filets noirs, serait décolletée en *carré* seulement; le corsage serait rendu montant par une chemisette fort bouillonnée, en crêpe blanc, crêpé; sous cette chemisette on pourrait mettre même de la flanelle en la recouvrant de mousseline blanche; cette combinaison concilierait les questions d'âge, de santé et de parure; manches longues, pareilles à la robe. — *N° 34,566, Tarn*. Evidemment, portière dans chaque pièce, par conséquent deux portières par porte. — *N° 81,120, Lot-et-Garonne*. Orfèvrerie Christofle; je conseille la théière en métal anglais, si l'on ne veut y mettre un très-grand prix; les boîtes à thé sont faites en bois et doublées en papier de plomb. — *N° 17,180, Lot*. Une robe de velours noir, garnie de chinchilla, ne pourrait servir que pour toilette *de jour*. — *N° 15,987, Paris*. Paletot en velours noir. 1 mètre 60 centimètres de longueur par derrière pour la robe de mariée; manches presque justes et longues, avec une étroite dentelle blanche aux poignets; la longueur des robes *toilette parée* est de 1 mètre 40 à 45 centimètres, par derrière. Il m'est impossible de décrire *ici* des garnitures ni en général de répondre à un si grand nombre de questions; on ne porte que du gris, du noir, du violet, du noir et de blanc; les mariées ne mettent aucun pardessus. — N° 6,697, *Paris*. Il y a bien longtemps que les articles de *Modes* annoncent le règne incontesté des paletots de cachemire noir; on a reçu dessins et patrons. Les costumes *écossais* pour petit garçon sont des déguisements plutôt que des habillements, et le bon goût les réprouve. On ne peut mettre des brides de tulle noir à un chapeau de velours gris, tout au plus des brides en tulle gris, et beaucoup mieux des brides en ruban gris. — *Bruxelles*. Un an, à l'annulaire; en cas de veuvage on garde l'anneau, ou le quitte si l'on se remarie. — *N° 28,587, Puy-de-Dôme*. Il ne dépend nullement de ma complaisance de hâter la publication d'une réponse, car c'est la *mise en page* qui règle la quantité des renseignements et par conséquent leur date. Pas plus à l'état de jupon qu'à l'état de robe on ne peut porter à pied, de jour et en hiver, de la popeline bleu clair; il est tout aussi impossible de sortir sans pardessus, et en hiver encore! Je conseille de faire avec cette popeline une toilette de dîner et de soirée, en conservant la robe longue et la recouvrant avec des lés de mohair blanc, d'après la gravure du n° 40: ces lés sont fixés sur la robe de dessous. Oui pour le paletot en drap de velours blanc. Si j'avais d'autres conseils à donner pour l'épiderme, je les publierais. — *N° 93,920, Hérault*. Voir pour les chapeaux le n° 42 et les derniers articles de *Modes*; pour les jeunes filles il y a des chapeaux carrés, ovales ou longs, en velours noir ou de couleur: de vrais couvercles de boîtes. — *Vendée*. Voir le n° 44. — *Belgique*. Merci mille fois pour cette approbation bien précieuse, puisque c'est une mère de famille qui l'accorde. La fourrure qui seule convient aux jeunes filles est l'astracan: pèlerine, manchon et manchettes (ce dernier objet est loin d'être indispensable). La garniture en fausse hermine peut être portée par les petites filles, mais non par les jeunes filles. On trouve les garnitures d'astracan aux *Magasins du Louvre*. — *N° 325, Seine-et-Oise*. On met les bandes tricotées dans un tamis, puis sur une marmite remplie d'eau bouillante; on les y laisse assez longtemps pour que l'humidité dégagée par la vapeur ait bien pénétré le tricot; quand celui-ci est sec et froid, on le défait. — *N° 70,290, Cantal*. Tous les nouveaux paletots sont en forme *sac*, mais il y en a beaucoup qui datent de l'hiver dernier qui ne seront pas sacrifiés, et l'on peut par conséquent être certaine de n'être pas *seule* à porter son paletot un peu cintré; une robe de soie de nuance claire peut être mise pour une messe de mariage; quant à la jupe, il faut la modifier en tout ou en partie d'après les patrons du n° 44; point de garniture, ni surtout de guipure blanche; paletot en velours. On recevra des toilettes de bal. A sept mois les robes sont longues pour sortir, mais peuvent être courtes pour la maison; à cet âge les enfants sont enveloppés dans leur manteau long. — *N° 37,467, Allier*. Rien ne s'oppose à la toilette projetée; il n'y a point d'*intermédiaire* entre le paletot de velours et celui de cachemire; celui-ci n'est pas *négligé*. Voir les articles de *Modes*. — *Belgique*. Les robes courtes sont tout à fait plates; mais le jupon tombe jusqu'à la cheville au moins. Il nous est impossible de placer la carte photographique de Mme Raymond dans le numéro du journal; le prix de cette carte est de 1 fr. 25 cent., port en sus. — *N° 81,816, Puy-de-Dôme*. Voir la *Lettre à une amie* dans le n° 39. Chapeau chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6. — *N° 27,180, Sarthe*. Les corsages différents des robes sont toujours un peu *expédient*; je ne saurais donc conseiller de ne point faire de corsage pareil pour les robes neuves et surtout en hiver. Les ouvrages de ce genre remontent à une date trop ancienne et trop nouvelle à la fois pour que nous puissions leur faire place; la mode les a abandonnés depuis sept ou huit ans seulement, et l'on ne peut y revenir maintenant. Ce serait bien difficile, puisqu'il n'y a aucune règle déterminée pour ce service; les avis sont bien partagés sur ce point, car on nous a adressé des lettres de remerciment. A bientôt avec la jeune fille. — *N° 22,443, Côtes-du-Nord*. Le châle de cachemire de l'Inde rayé a plus de chances de durée que ses confrères de prix plus élevés; mais on sait que ce genre de châle est voué aux toilettes négligées et aux visites intimes. Je crois qu'en tous cas, mieux vaut retarder l'emplette d'un an et faire soi-même, sur l'un de nos patrons, un paletot en cachemire noir, avec galons perlés. Merci mille fois pour cette lettre si flatteuse. — *N° 14,576, Côtes-du-Nord*. Les robes courtes ne se portent *que* le matin, pour toilettes négligées, et nulle femme n'est encore *obligée* d'adopter cette mode si elle ne convient pas à son âge et si on la trouve laide; quant aux robes, on les coupe à pointes en effet, ainsi qu'on peut le voir dans les articles de *Modes*; les jupons aussi. Oui, on porte la crinoline, plus petite, mais on la porte; pour les autres renseignements, voir les articles de *Modes*, car l'espace dont je dispose pour *tous* les renseignements suffirait à peine pour les descriptions de toilettes que l'on me demande. — *N° 29,256. Espagne*. Robe de dessous en taffetas blanc garnie avec un volant découpé en dents très-aiguës; robe de dessus en gaze lisse blanche, plus courte que la précédente, à bord légèrement ondulé, garni avec un rouleau de satin blanc; corsage décolleté en taffetas blanc, recouvert de gaze lisse, plissée; ceinture en large ruban de satin blanc, tombant sur le côté. Toilette *maternelle* en satin lilas; sur la tête coiffure catalane en tulle de soie blanc, avec blondes et liserons en velours lilas. Envoyer un mandat de poste pour renouveler directement l'abonnement. — *N° 1,282, Boissond*... Ce dessin occuperait à lui seul un côté entier de la planche de patrons, et nous obligerait par conséquent à supprimer un grand nombre de patrons plus généralement nécessaires; nous ne pouvons donc l'envoyer, à notre grand regret. Je n'ai aucune notion sur cette transformation. — *N° 95,287, Ille-et-Vilaine*. Je n'ai rien à critiquer dans ces projets de toilette, qui sont tout à fait d'accord avec la mode actuelle; mais, *règle générale*: Faire toujours un corsage pareil quand il s'agit de robes neuves, car les chemisettes et vestes sont toujours un peu *raccommodage*. Paletot en drap noir. Oui pour la crinoline en question. — *N° 15,858, Loir-et-Cher*. Jupon en moire de laine grise avec bandes de drap noir, à *applications* violettes et blanches. C'est toujours le même patron, par conséquent celui du corsage en indienne du n° 32 peut être fait en toute étoffe; plis simulés; la ceinture fixe seule le corsage à la taille. Paletot sac, toque de velours noir. Le velours anglais peut en effet servir pour paletots de femme et d'enfant. La guêtre n'est nullement obligatoire. — *N° 17,388, Ille-et-Vilaine*. Robe de mariée en satin blanc ou bien en faye blanche, avec rouleaux de satin blanc. — *N° 17,272, Paris*. Toque carrée en velours noir. On ne peut changer la forme des siéges anciens. Cette combinaison (bandes remplies pour simuler les bandes en reps ou velours) ne serait pas heureuse et je ne puis la conseiller. — *N° 16,286, Paris*. A peine si l'on aurait pu terminer la chancelière pour le jour indiqué, en la commençant le jour où on la demande. Pour *trouver* un modèle d'ouvrage quelconque, le faire dessiner, puis graver, puis expliquer, puis enfin le publier, il ne faut pas moins de six à huit semaines... Que notre abonnée juge s'il était possible de faire ce qu'elle désirait; mais il y a bien des modèles de *chancelières* dans la collection du journal. — *N° 80,908, Seine-et-Marne*. Un costume complet pour petit garçon se trouve dans la onzième livraison des *Patrons illustrés*; nous ne pouvons revenir en arrière, et publier les patrons de gravures parues depuis plusieurs semaines. Il faut garder la rotonde en cachemire noir, *telle qu'elle est*, car ce pardessus est toujours à la mode. Faire un jupon avec la robe dont on m'envoie l'échantillon. Il n'y a rien à répondre, il suffit de s'incliner.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

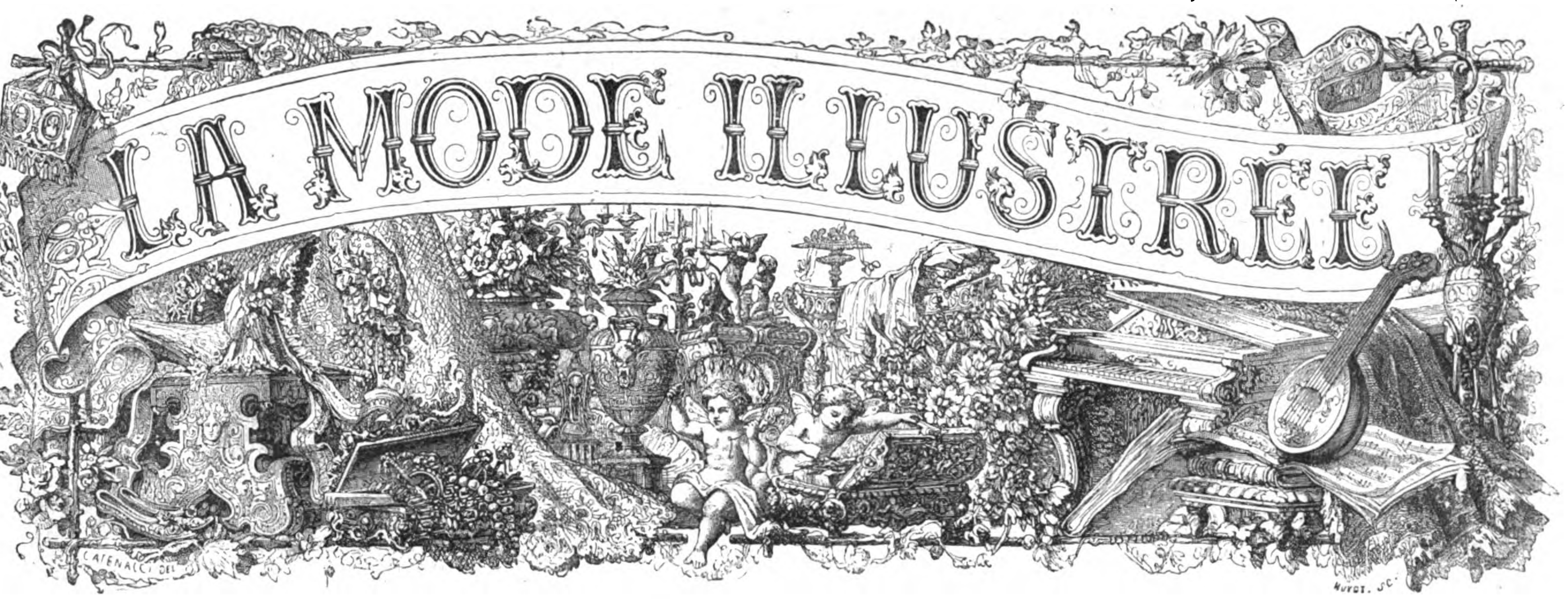
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Où s'arrêtera l'excentricité des coiffures des femmes?

Nº 46. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 11 novembre 1866.



Le numéro, vendu séparément,
25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée,
50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.

S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Veste

EN FOULARD BLEU.

Nos lectrices ont reçu plusieurs fois le patron des vestes de cette forme ; il nous restait à leur indiquer leur emploi adapté aux toilettes de spectacle et de petites soirées.

Ce modèle, fait en foulard bleu, est orné d'entredeux en dentelle blanche, ou bien en guipure, posés à plat; sous la dentelle garnissant l'encolure, les poignets et l'entournure, se trouve un ruban en taffetas noir. On porte ces vestes sur un corsage blanc montant, sans manches.

Dessin de tapisserie pour devant de foyer,

DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

MATÉRIAUX : Canevas no 14 ; laine, 10 fils.

Ce dessin, très-harmonieux de forme, très-doux de teinte, reproduit des ogives et des trèfles; les lignes principales sont faites en plusieurs nuances brunes se détachant sur un fond vert clair, tandis que les trèfles sont nuancés en violet. On peut rendre ce travail bien plus facile en traçant d'abord les contours, *remplissant* quand le dessin est ainsi marqué. La ligne blanche qui sépare le dessin trace les limites du quart : on n'a plus qu'à le répéter en retournant le modèle.

Fichu au crochet.

MATÉRIAUX : 96 grammes de laine zéphyr blanche, 10 fils; 64 grammes de même laine bleue; 16 grammes de laine chinée, blanche et noire.

Ce fichu, fait au crochet tunisien ordinaire, se compose d'un fond blanc *moucheté*, et d'une bordure bleue ornée de *dents* exécutées avec la laine chinée, et d'une dentelle étroite en laine blanche et laine chinée. Les écharpes sont pareilles au fichu; celui-ci est fixé par derrière avec deux boutons.

La bordure et le fond sont faits d'un *seul morceau*. On prend la laine bleue, et, commençant par le bord inférieur du fichu, on monte 9 mailles. Chaque tour du crochet tunisien se compose de deux



VESTE EN FOULARD.

rangs, l'un allant de droite à gauche, l'autre de gauche à droite; il est donc bien entendu qu'en disant un *tour*, nous entendons désigner les deux rangs qui le composent.

1er tour. — Même nombre de mailles; dans les cinq tours suivants, exécutés toujours avec la laine bleue, on augmente d'une maille sur chaque côté de la maille du milieu, c'est-à-dire que l'on passe chaque fois une bouclette dans la maille-chaînette qui sépare les 2 mailles perpendiculaires.

7e tour. — 8 mailles avec la laine bleue; on attache la laine blanche sans couper la laine bleue, on fait 3 mailles; — on prend un second peloton de laine bleue, afin de ne pas *traverser* le fond blanc avec cette laine, et l'on fait encore 8 mailles. Le nombre des mailles bleues demeure *toujours* le même dans le cours de l'ouvrage, *à moins d'une mention particulière ;* mais jusqu'au 37e tour, après chaque 4e tour, on fait de chaque côté un tour bleu, sans tenir compte des mailles du fond, de telle sorte qu'à chaque 4e tour se rattachent *deux* tours bleus. Depuis le 37e tour, ces *tours de contrebande* se répètent de chaque côté trois fois encore, et cette fois d'abord après trois tours, ensuite à un seul tour d'intervalle.

Quant au *fond* proprement dit, on doit augmenter depuis le 8e tour (par conséquent depuis le 2e du fond) d'une maille de chaque côté jusqu'au 35e tour (du fond), de telle sorte que le 41e tour se compose de 71 mailles blanches (sans compter la bordure bleue).

Le 42e *tour* se fait sur le même nombre de mailles.

43e tour. — On augmente d'une maille sur chaque côté du fond.

44e à 48e tour. — Même nombre de mailles; mais du 44e au 45e on fait, après chaque 8e maille bleue, 27 mailles blanches, puis 19 bleues (celles-ci forment la bordure sur

le bord supérieur du dos), — encore 27 blanches et 8 mailles bleues.

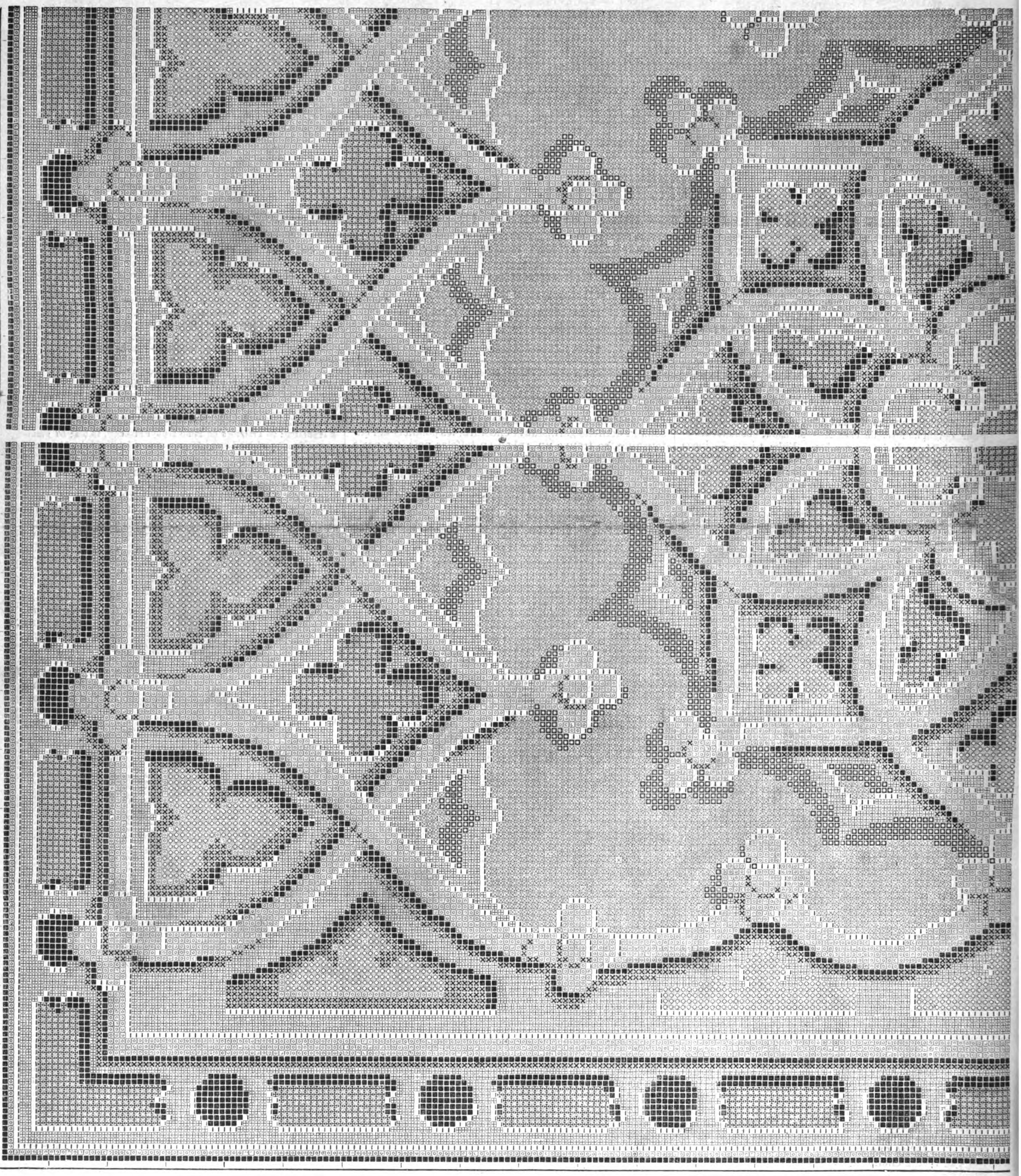
Avec le 48e tour se termine le dos du fichu, et l'on continue le travail pour le devant de droite.

1er *tour de devant*. — 8 mailles bleues, — 27 blanches, — 4 bleues; le nombre des mailles bleues reste tel qu'il vient d'être indiqué, jusqu'à *nouvel ordre*, la bordure large représentant le contour extérieur, la bordure étroite le contour intérieur. Dans le fond on diminue une maille (du côté de la bordure étroite), d'abord dans le 3e tour, puis jusqu'au 33e tour, à intervalles de 3 tours; la diminution a toujours lieu dans la seconde rangée du tour, c'est-à-dire que l'on démonte 2 mailles ensemble, et que l'on en fait une seule maille dans la première rangée du tour suivant. La maille diminuée doit être celle qui précède les 2 dernières mailles. Depuis le 34e tour on diminue une maille sur chaque côté du fond à intervalles pareils aux précédents, jusqu'au 42e tour; depuis celui-ci jusqu'au 51e l'intervalle n'est plus que de 2 tours, — puis d'un tour jusqu'au 59e, qui se termine par une maille. La pointe du devant est faite en 6 tours avec la laine bleue; on diminue 2 mailles au milieu, jusqu'à ce que l'on termine le tour par une seule maille.

Le devant de gauche est fait comme le précédent; on prend la laine chinée, et l'on fait, à l'aiguille, les *mouches contrariées*, à intervalles de 12 mailles; la même laine sert pour exécuter, au point de chaînette, la *grecque* qui sert d'ornement à la bordure. On borde le contour du fichu avec la dentelle suivante, qui se compose de 3 tours.

1er *tour de la dentelle*. — Laine chinée; dans chaque 2e maille de lisière 2 mailles simples, séparées par 2 mailles en l'air; derrière, sur les épaules et sur les pointes de devant, on fait 2 mailles dans chaque maille de lisière.

2e *tour*. — Laine blanche; dans chaque dent du tour



DESSIN DE TAPISSERIE POUR DEVANT DE FOYER. — Explication des signes : Noir. ✖ Brun foncé. ⊞ Brun moyen. ⊡ Brun clair. ǀ Maïs. ◘ Vert foncé. ⊠ Vert clair. ✠ Violet foncé. ◙ Violet clair.

précédent, 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air.

3e *tour*. — Laine chinée, comme le 2e tour.

Pour chacune des deux écharpes, qui flottent derrière le fichu, on monte 22 mailles avec la laine bleue employée pour les 5 premiers tours, après lesquels on prend la laine blanche. Dans la première rangée du premier tour on fait une maille dans chaque maille, mais dans la seconde rangée de ce tour on démonte ensemble les 10e et 11e, puis 12e et 13e mailles. Cette diminution est maintenue à la même place dans les tours suivants. Par contre, on augmente d'une maille à la fin et au commencement de chaque tour jusqu'au 12e tour; depuis là l'écharpe se rétrécit, c'est-à-dire que, la diminution du milieu étant maintenue, l'augmentation n'a plus lieu que du 14e au 23e, — du 25e au 32e, — dans les 34e et 35e, — dans les 37e et 38e tours, de telle sorte que le 48e tour ne compte plus que 8 mailles.

Le fond de chaque écharpe est orné de *mouches* pareilles à celles du fichu. On prend la laine bleue, et l'on fait une maille dans chaque maille du contour de l'écharpe, à l'exception du côté transversal supérieur. On prend ensuite la laine chinée, et l'on fait dans chaque maille bleue une maille simple suivie de 3 mailles en l'air. En dernier lieu on noue sur le bord inférieur des brins de laine bleue ayant 8 centimètres de longueur; on coud les écharpes sous le bord inférieur du dos du fichu.

Fichu tricoté.

Matériaux : 128 grammes de laine zéphyr blanche ; 32 grammes de même laine noire ; 2 aiguilles à tricoter ayant chacune 1 centimètre 1/2 de circonférence.

La disposition de ce fichu à fond blanc moucheté de noir imite un peu l'hermine; il est garni d'une dentelle faite en laine noire et laine blanche, orné de *mouches* noires. Deux cordons, terminés chacun par un gland, servent à fixer le fichu; le fond a une doublure tricotée, on le fait, en allant et revenant, en tours à l'endroit.

On commence par le bord inférieur du dos en montant 8 mailles; on tricote 78 tours, toujours *à l'endroit*, mais en augmentant d'une maille au commencement de chaque tour. Après le 78e tour on doit avoir 86 mailles sur l'aiguille; on enfile sur un brin de laine les 39 premières mailles, — on démonte les 8 mailles suivantes, qui représentent l'encolure; il reste 39 mailles sur l'aiguille, sur lesquelles on tricote l'un des devants (toujours *à l'endroit*), mais dans les 1er, 5e, 9e tours on diminue une maille sur le bord de devant (encolure). La diminution n'a plus lieu que sur le contour extérieur; on fait d'abord 80 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 10e maille; viennent ensuite 24 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 8e tour; — puis 18 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 6e tour; — 12 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 4e tour; — 9 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 3e tour; — enfin, on diminue une maille dans chaque 2e tour, jusqu'à ce qu'il reste seulement 4 mailles, que l'on démonte.

On reprend les 39 premières mailles enfilées sur un brin de laine, et l'on fait le second devant pareil au précédent. Le fond du fichu est terminé; sa doublure lui est en tout pareille, et l'on coud les deux morceaux ensemble sur leur contour extérieur.

La dentelle de l'encolure est faite sur 250 mailles que l'on monte séparément, en employant de la laine noire.

1er *tour de la dentelle*. — Entièrement à l'endroit.

2e *tour*. — * 3 à l'endroit, — 3 à l'endroit, tricotées ensemble, — 3 à l'endroit, — une maille augmentée, — une à l'endroit, — une augmentée. — Recommencez toujours depuis *.

3e *tour*. — Uni et à l'endroit; on répète ces deux derniers tours *une fois* encore avec la laine noire, — *trois fois* avec la laine blanche.

Pour la dentelle garnissant le contour extérieur du fichu on monte 400 mailles, et l'on tricote comme cela vient d'être indiqué pour la dentelle de l'encolure, mais on fait 5 tours noirs et 12 tours blancs. On coud la dentelle à plat autour du fichu, on la fronce seulement sur le bord inférieur du fond. La dentelle de l'encolure doit être *rabattue* sur le fichu, et dans chaque *dent* des deux dentelles on fait quelques points noirs imitant une petite queue d'hermine; on en fait autant pour le fond. On pose sous le bord inférieur du fond une *patte* faite au crochet, en mailles en l'air; les cordons sont exécutés de la même façon, cousus sous chaque devant, et passés dans la patte de derrière quand on veut fixer le fichu.

Jupon tricoté pour petite fille

DE DEUX A QUATRE ANS.

Matériaux : 112 grammes de laine à tricoter, blanche ; 32 grammes de même laine ponceau ; fines aiguilles de bois, ou grosses aiguilles d'acier.

Le corsage et le jupon sont faits en laine blanche ornée de raies ponceau, et tricotés séparément.

Jupon. On commence par le bord inférieur, par conséquent avec la première rayure ponceau; en montant 312 mailles avec la laine ponceau, on forme un cercle avec ces 312 mailles, qui donnent au jupon une largeur d'un mètre 40 centimètres; on l'augmente ou la diminue à volonté, mais de telle sorte que le nombre des mailles soit toujours *divisible* par le nombre treize.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Toilette de chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14. *Robe en taffetas violet*, avec rubans de velours noir, boucles et fers à cheval recouverts en velours noir, et ornés de perles noires ; mêmes ornements sur les épaules, les poignets et la ceinture.

Robe en cretonne de laine grise, avec paletot pareil. Les ornements se composent de bandes en taffetas noir, et de gros boutons gris.

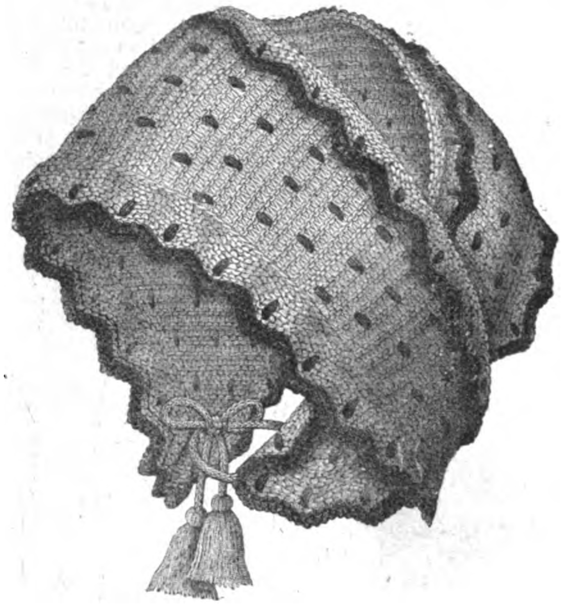
Toilette de chez Mme Rossignon, rue Laffitte, 41. Robe en taffetas noir, à rayures *capucine*. Bandes en taffetas noir avec boutons en jais.

Le dessin dentelé se compose de 9 tours, qui, faits à l'envers, apparaissent en relief, et se rattachent à une bande faite à l'endroit.

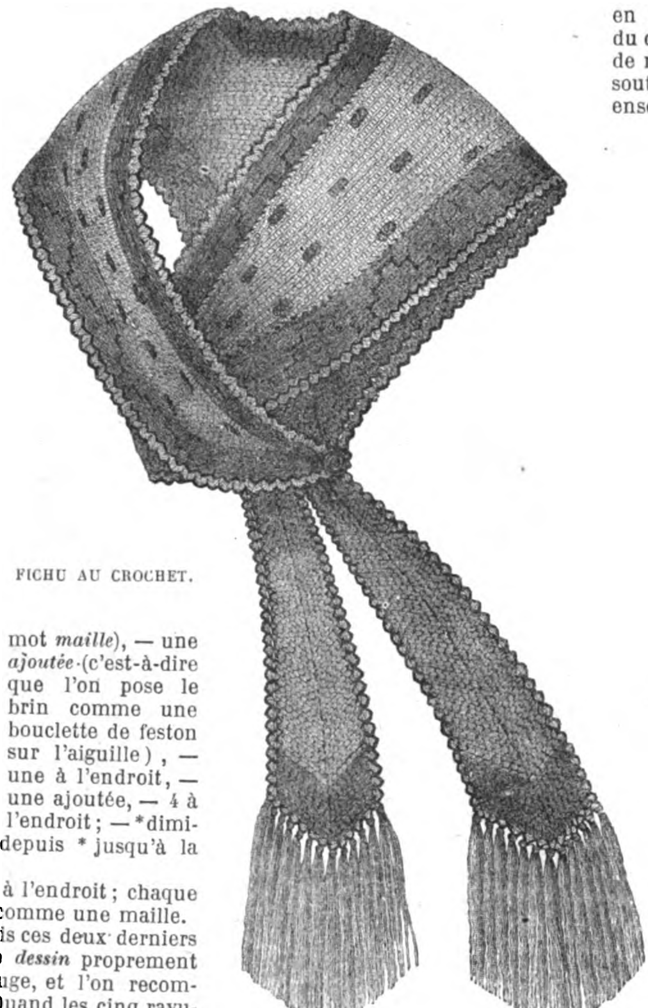
1er à 3e *tour.* — Entièrement à l'endroit.

4e à 9e *tour.* — Laine blanche; entièrement à l'endroit, de la façon suivante :

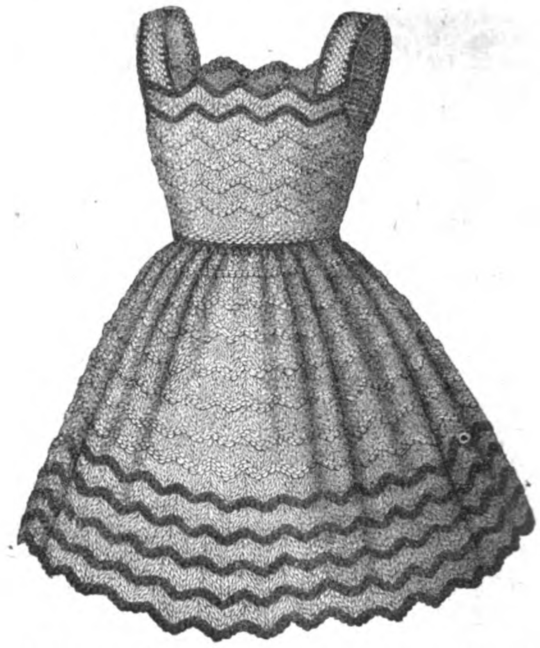
4e *tour.* — * Diminution (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble), — 4 mailles à l'endroit (nous supprimons le



FICHU TRICOTÉ.



FICHU AU CROCHET.

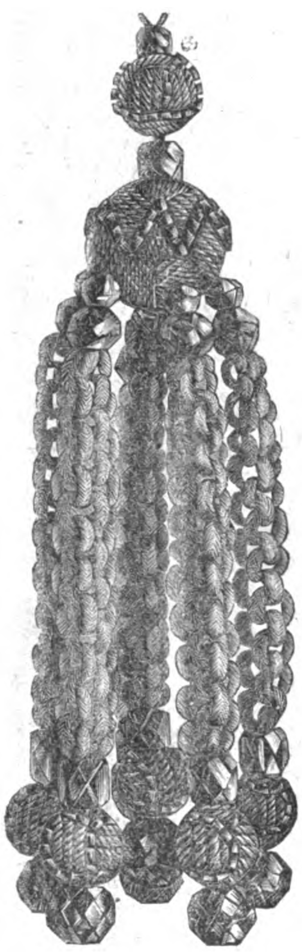


JUPON TRICOTÉ POUR PETITE FILLE DE DEUX A QUATRE ANS.

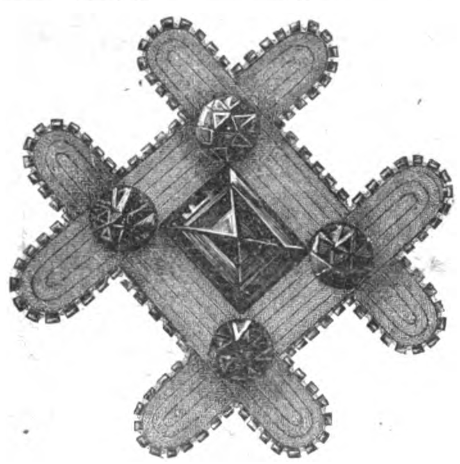
mot *maille*), — une *ajoutée* (c'est-à-dire que l'on pose le brin comme une bouclette de feston sur l'aiguille), — une à l'endroit, — une ajoutée, — 4 à l'endroit; — *diminution. -- Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

5e *tour.* — Entièrement à l'endroit; chaque maille *ajoutée* est tricotée comme une maille.

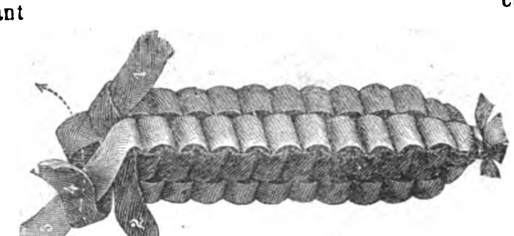
On répète encore une fois ces deux derniers tours, et l'on a terminé le *dessin* proprement dit. On prend la laine rouge, et l'on recommence depuis le 1er tour. Quand les cinq rayures rouges sont terminées, on diminue le nombre des mailles, c'est-à-dire que *dans la direction de la première diminution de chaque dent* on *diminue encore une fois*, de telle sorte que chaque dent n'a plus que 12 mailles. Cette diminution se renouvelle dans le 9e tour de la 7e répétition du dessin, *au-dessus de la seconde diminution de chaque dent*, puis encore dans la 9e et la 10e répétition du dessin, comme les premières fois; de telle sorte que le dernier tour de la 10e répétition n'a plus que 216 mailles. Avec la onzième répétition commence la fente que l'on fait où l'on veut, l'ouvrage devant désormais être exécuté en *allant* et *revenant*, tout en maintenant le dessin. Après la onzième répétition, on fait 3 tours à l'envers, puis un tour durant lequel on démonte toujours 3 mailles ensemble. Sur ce bord démonté on fait au crochet, avec la laine ponceau, une bride dans chaque maille. Le jupon est terminé.



GLAND ROND.



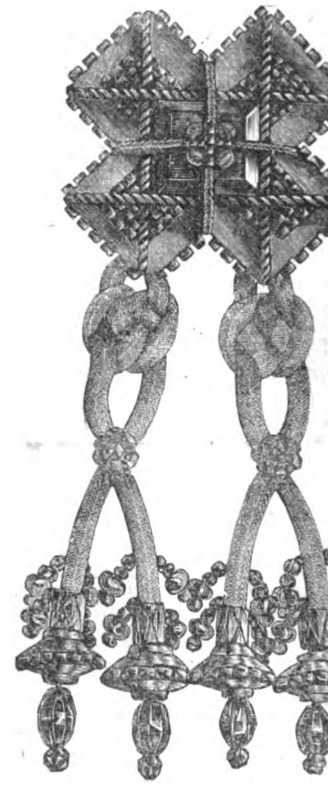
MOTIF EN PASSEMENTERIE.



CORDON NOUÉ EN TRESSE OU GANSE.

Corsage. On commence par le bord inférieur, en montant 88 mailles sur des aiguilles un peu plus fines, et l'on tricote le dessin comme on l'a fait pour le jupon, mais en *allant* et *revenant*, et comptant seulement 11 mailles pour chaque dent. Quand la 4e répétition du dessin est terminée, on sépare 22 mailles à chaque extrémité de l'aiguille, et l'on tricote séparément le devant et chaque moitié du dos, afin de former l'entournure; le devant et les *dos* se composent de deux répétitions du dessin, dans lesquelles les deux dernières rayures en relief sont faites avec la laine rouge. Après la deuxième rayure rouge on démonte.

Pour chaque épaulette on monte 26 mailles avec la laine blanche; on tricote 10 tours à l'endroit en allant et revenant, et l'on coud les deux côtés transversaux de cette épaulette sous le bord supérieur du corsage. Sur les côtés longs des épaulettes on fait un tour de mailles simples au crochet avec la laine rouge, et, depuis l'un de ces côtés, on continue sur l'entournure, afin de la border de la même façon. La moitié de droite du dos est bordée de la même façon, et l'on fait en même temps, à distances régulières, quelques mailles en l'air, servant de boutonnières. La moitié de gauche du dos est *doublée* avec une *patte* se composant de 4 tours de mailles simples faites en laine blanche, servant à soutenir les boutons que l'on pose à cette place. On coud ensemble le corsage et le jupon.



GLAND PLAT AVEC BOUTON CARRÉ.

Ornements

NOUVEAUX

en passementerie.

Ce n'est pas seulement la *vue* de ces ornements que nous offrons à nos lectrices; nous espérons que, grâce au crochet, au travail *de nœuds* et à leur aiguille, elles pourront exécuter elles-mêmes la plupart de ces passementeries si coûteuses, et figurant aujourd'hui sur les manteaux, les vestes, les corsages de robes. L'emploi devenu général des perles de tout genre facilite du reste ce travail.

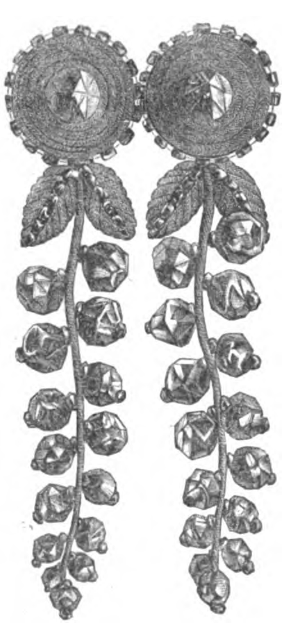
No 1. *Gland rond.* Il se compose de cinq chaînettes exécutées en cordon rond, selon les explications données ci-dessous pour le *cordon noué;* ces chaînettes sont fixées sous un bouton rond recouvert en soie noire, orné de petites perles, garni à chaque extrémité d'une grosse perle taillée, surmonté d'un bouton plus petit, au-dessus duquel on place encore une perle taillée; deux perles semblables sont fixées sur l'extrémité supérieure de chaque chaînette, tandis qu'un bouton rond, recouvert en soie et une perle, terminent l'extrémité inférieure.

Cordon noué en galon. On fait ce cordon soit en ganse ronde, comme pour le *gland rond* (voir ci-dessus), soit en galon plat : il peut être plus ou moins serré.

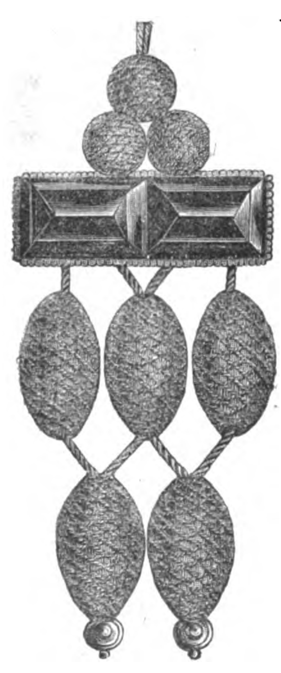
Le modèle dont nous nous occupons maintenant est fait en *tresses* de soie ayant un demi-centimètre de largeur; ces tresses, au nombre de quatre, sont de quatre couleurs différentes : rouge, bleu, jaune et vert; il est superflu d'ajouter qu'on peut préférer l'uniformité de teinte.

On noue quatre morceaux de tresse (ou de ganse) ensemble; le nœud doit être en direction perpendiculaire pendant la durée du travail; on pose trois de ces tresses l'une sur l'autre en sens opposé (voir le dessin), puis on glisse la quatrième tresse sous la première dans la direction indiquée par la pointe de la flèche. On continue en procédant de façon inverse, c'est-à dire en ramenant la tresse 4 sur la tresse 3, celle-ci sur la tresse 2, et ainsi de suite.

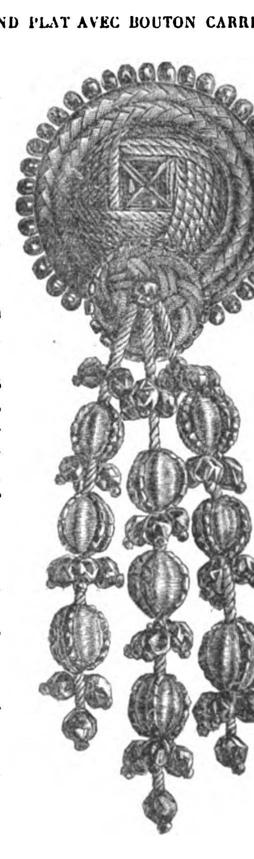
Pour 2 centimètres de *cordon noué* on emploiera 12 centimètres de chacune des quatre tresses ou ganses.



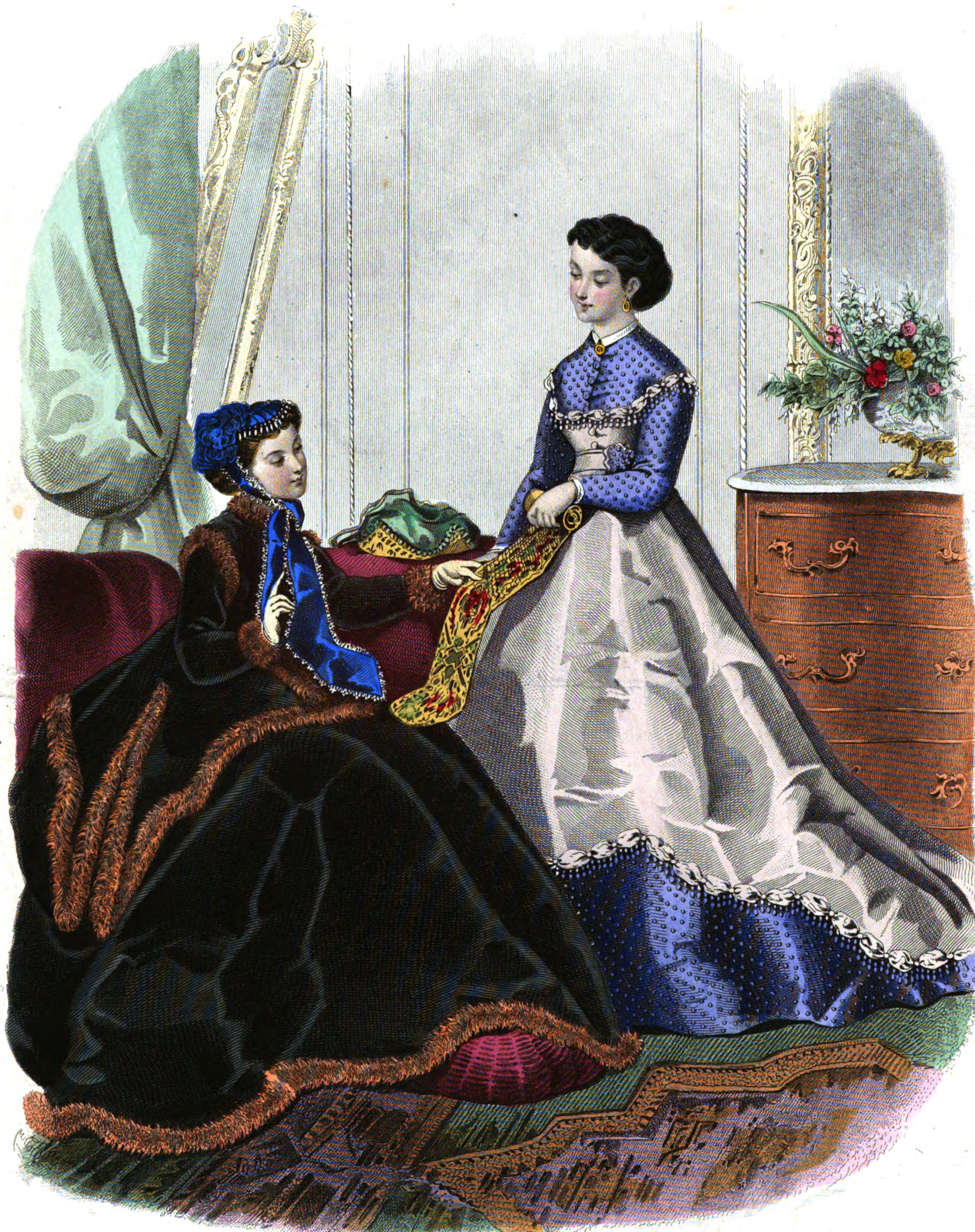
FRANGE A GRELOTS.



GLAND PLAT A GRELOTS.



GLAND PLAT.



Gilquin fils imp. à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Toilettes de Mme BRÉANT-CASTEL, 58 bis r. Ste Anne.

Gland plat. Le bouton est formé par une spirale de cordon noir un peu gros, roulé sur lui-même, orné de perles, et, au centre, d'un bouton en passementerie. Une petite rosette, faite en ganse noire, est posée sur ce bouton plat, et soutient trois pendeloques en grelots de passementerie et perles enfilées sur une ganse.

Gland plat à grelots. Il se compose de deux plaques en jais taillé, entourées de petites perles, et surmontées de trois grelots ronds couverts au crochet avec de la soie noire de cordonnet; en dessous, mêmes grelots, mais ovales; les deux derniers terminés chacun par deux perles taillées.

Frange à grelots. Bord composé de rosettes exécutées en ganse avec bouton taillé, en jais au centre, et perles longues autour; à ces rosettes se rattachent deux feuilles faites au crochet en mailles simples avec de la soie de cordonnet; la nervure de ces feuilles est faite en perles; des perles taillées, grandes et petites, sont fixées sur un bout de ganse, et forment frange.

Gland plat avec bouton carré. On coupe un morceau de carton ayant la forme du bouton carré, on le recouvre en poult-de-soie noir; on place au centre une plaque de jais taillé; à chaque pointe de cette plaque on fixe en *carré* des perles longues très-rapprochées, qui servent aussi à encadrer le bouton, puis on croise de la ganse d'après les indications du dessin. Les deux glands sont faits avec de la ganse et des perles rondes, ovales et longues.

Motif en passementerie. On le fait en soutache et perles; le centre est occupé par une plaque taillée en jais; à chaque pointe même plaque, mais ronde; comme le précédent, cet ornement est exécuté sur un morceau de carton coupé d'après notre dessin.

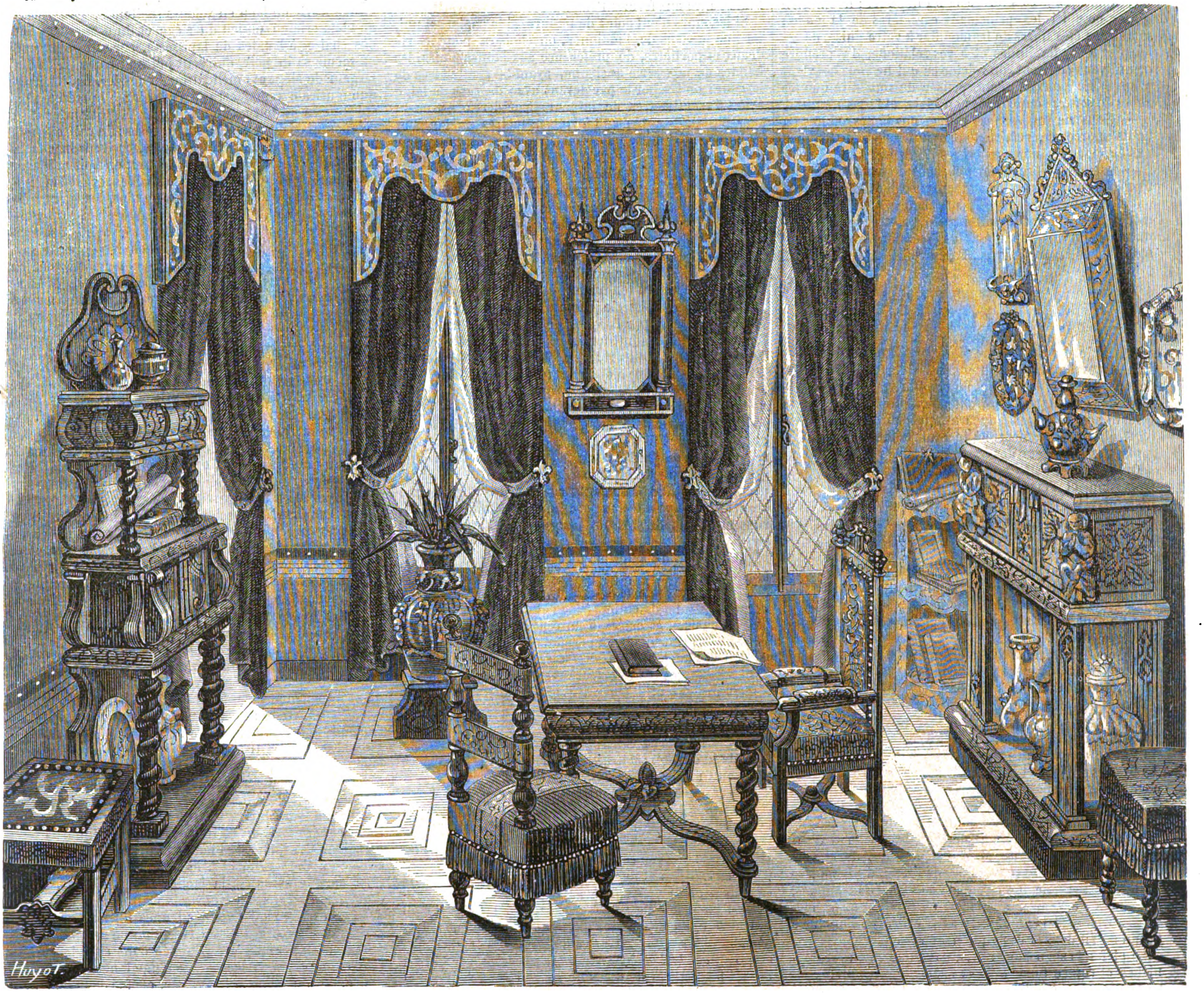
DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de velours noir, garnie sur son bord inférieur avec une bande de martre ayant 8 centimètres de largeur. Paletot en velours noir de forme péplum, bordé de fourrure pareille à celle de la robe; cette fourrure garnit le bord du paletot, les poignets et les entournures des manches, l'encolure et les devants.

Chapeau de chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6. Ce chapeau est fait en velours bleu vif; il est de forme un peu oblongue, bouillonné, garni de grelots en jais blanc: très-larges brides en velours bleu, fixées sous le menton sans être nouées; touffes de plumes bleues sur le côté.

Robe de dessous (ou plutôt *bas de jupon*) en taffetas violet, brodé d'un semé de perles blanches; corsage montant et manches longues, pareilles au bas de jupon, avec broderie semblable. Robe de dessus en taffetas, nuance *gris-mode;* cette robe, beaucoup plus courte devant que sur les côtés, laisse partout dépasser le bas de jupon violet; une torsade en taffetas de même nuance que la robe et une frange de perles blanches bordent la robe de dessus, qui n'a qu'un corselet à ceinture et des bretelles formées par des torsades: le *chou* de la ceinture grise est mélangé de violet.

Cette combinaison se prête à l'emploi de deux robes anciennes.



PETIT SALON.

MODES.

La mode des robes courtes cause une étrange perturbation dans le monde féminin, et l'on me reproche, entre autres choses, de n'avoir pas mentionné la forme des corsages qui accompagnent ces robes. Ce reproche est injuste: ces corsages sont en tout pareils à ceux de toutes les autres robes. D'autres personnes pensent que ces robes courtes sont si courtes qu'il devient indispensable d'adopter le vêtement qui n'a pas de nom en Angleterre. Nouvelle erreur: la robe est courte, mais le jupon est long, au moins aussi long qu'il était avec les robes relevées par des *tirettes;* il n'y a par conséquent aucunement lieu de masculiniser encore la toilette féminine. On veut aussi savoir si l'on peut porter des robes courtes au spectacle. Ce détail a peu d'importance, car on ne voit pas les robes au spectacle; en tous cas on ne portera pas de robes courtes aux théâtres tels que l'Opéra ou les *Italiens*, car on y porte des toilettes du soir, et les robes courtes sont considérées comme toilettes de *matinée*, de rues et de visites.

Je vais essayer d'indiquer exactement la situation des robes courtes à Paris, en ce mois de novembre 1866. Les personnes qui aiment cette mode peuvent se la permettre parce qu'on voit beaucoup de ces robes; les personnes qui ne l'aiment pas peuvent s'en dispenser parce que cette mode est loin d'être universelle et obligatoire; les robes longues sont seules admises pour les dîners et réunions du soir. En général, les robes courtes sont faites en alpaga noir et portées sur un jupon de cachemire rouge, ou bleu, ou violet.

Je crois qu'il ne sera pas inutile de placer ici quelques descriptions de toilettes de *soirées* vues en *projet* chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.

Toilette destinée à une femme de quarante ans. Robe en satin, nuance capucine; devant et sur les côtés, la jupe touche seulement terre; derrière, les lés sont coupés en biais, réunis en biais et forment une queue, tout ce qu'il y a de plus *queue*, carrée sur chaque côté, dépassant le lé de côté de 15 centimètres tout d'abord et s'allongeant encore graduellement. La garniture se compose de dentelles noires, *perlées*, disposées en revers, sur toute la hauteur des lés longs qu'elles encadrent; *motifs* en même dentelle posés sur le bord inférieur; mêmes dentelles en *équerre* sur les lés de devant; corsage demi-décolleté, garni de dentelles noires perlées; manches juge, doublées de taffetas capucine.

Toilette de jeune femme. Robe de dessous en taffetas bleu uni; robe de dessus (sans lés de devant), en soie blanche, à larges rayures bleues, satinées, à longue queue, encadrée d'un biais de satin bleu, bordé d'étroites dentelles blanches et de jais blanc; corsage décolleté en mousseline blanche plissée; corselet pareil à la robe

de dessus, bordé de biais bleus, étroits, de dentelles blanches et de grelots en jais blanc.

Toilette de jeune fille. Robe en taffetas gris clair découpée en dents carrées, bordées d'une ruche de taffetas gris déchiquetée; sous les dents, bande de taffetas rose vif, simulant une robe de dessous. Corsage décolleté en mousseline blanche, plissée; corselet de taffetas gris avec bretelles grises, fixées sur l'épaule par une rosette en rubans roses.

On portera cet hiver plus d'étoffes en soie (toute proportion gardée) que de tissus légers, même pour les toilettes de bal; la queue est de plus en plus prononcée et tout à fait obligatoire pour les toilettes du soir.

Je m'attends à de nombreuses réclamations, et je vais y répondre par avance.

— Nous ne voulons pas de toilettes si élégantes, si riches, si coûteuses!

Mes chères lectrices, vous n'êtes pas forcées de les adopter, tandis que je suis forcée de les indiquer; il faut bien que je note ici les principaux caractères de la mode; mais vous êtes libres de les modifier à votre guise, de les adapter à vos habitudes et à vos relations, d'y prendre ce qui vous convient, de rejeter ce qui ne vous convient pas; je ne pouvais me dispenser de vous dire que les robes de *soirées* sont coupées en biais, et faites à *queue*...

— Nous ne voulons pas couper nos belles étoffes en petits morceaux, refaire toutes nos robes de l'année passée, nous costumer en reines de théâtre...

— Vous êtes libres! Mais, chargée de vous dire ici la mode nouvelle, je ne puis malheureusement tenir compte de toutes les convenances particulières, décrire une mode qui soit la mode de tout le monde, et se plie complaisamment aux goûts les plus divers et les plus opposés... Je fais ce que je dois... Faites comme il vous plaira!

E. R.

AMEUBLEMENT.

Quand je donne à cette pièce la désignation de *petit salon*, mes lectrices m'entendent bien : ce petit salon peut être aussi vaste que l'on voudra; il s'agit seulement de le distinguer du *grand salon*, officiel, ennuyeux, réservé aux réunions d'apparat, aux soirées dansantes, particulièrement consacré à recevoir la foule des indifférents, des étrangers, des inconnus.

Or, s'il est des situations ou des goûts qui exigent la possession et l'emploi du grand salon, il en est aussi, Dieu merci!... qui dispensent de toute étiquette. Quand on n'a pas à recevoir une foule de personnes dont on ne se soucie pas et qui ne se soucient pas davantage de ceux qui les reçoivent; quand il s'agit de passer en bonnes causeries, en lectures intéressantes, en travaux utiles ou amusants, un certain nombre d'heures dans la compagnie de sa famille et de quelques amis intimes, rien ne vaut le petit salon avec son ameublement varié, ses siéges divers, ses ornements curieux. Les Allemands ont, pour exprimer la sensation de bien-être que l'on éprouve dans une pièce commode et heureusement disposée, un mot dont nous ne possédons pas l'équivalent : *heimlich*, la demeure qui plaît au regard tout en satisfaisant l'esprit, la demeure où l'on trouve en communauté intime les fleurs, les livres, les instruments de musique, les corbeilles à ouvrage, les siéges commodes, les grands rideaux et les lourdes portières qui isolent la compagnie du monde extérieur et des courants d'air.

Il y a tout cela, et plus encore, dans le petit salon dont notre dessin révèle un coin; il y a des meubles anciens ou d'excellentes copies de meubles anciens exécutés dans les ateliers de M. Hunsinger, rue de la Roquette, 56; il y a des porcelaines de Chine, du Japon, de vieilles faïences de Rouen, d'anciens plats hollandais, des glaces de Venise, anciennes ou copiées sur les modèles anciens. Mais procédons avec ordre et n'oublions aucun détail dans la description de cette pièce.

Le plafond est en papier gris, pas trop clair, avec corniches et rosace nuance vieux chêne; ces plafonds sont très-solides et moins coûteux que les plafonds ordinaires.

Les murs sont recouverts d'une étoffe de laine grenat pas trop foncée, encadrée de baguettes presque noires; lambris de même teinte que les corniches du plafond.

Comme chacune de mes lectrices ne consentirait pas peut-être à faire la dépense des tentures, je conseille une combinaison inférieure à la précédente, mais la rappelant : on recouvrirait les murs avec du papier uni, velouté, de teinte neutre, gris *moyen* (ni clair ni foncé), ou gris-olive, toujours dans les teintes moyennes. Que l'on ne se récrie pas contre ce choix : il ne faut pas le juger en l'isolant du reste de l'ameublement auquel le papier velouté uni est destiné à servir de repoussoir; c'est l'ombre indispensable pour faire valoir le tableau que l'on va composer; rien de plus doux, du reste, de plus harmonieux que cette tenture veloutée.

Avec la tenture grenat on mettra des portières et des rideaux de même teinte que cette tenture, avec lambrequins en tapisserie à dessins Louis XIII. On comprend que les *galeries* en cuivre estampé ou même en bois doré sont soigneusement bannies de l'ameublement du petit salon; le but poursuivi et atteint est justement d'éviter la symétrie dans les détails, tout en la conservant dans l'ensemble; rien de plus ennuyeux, de plus monotone, que les salons dans lesquels on a tout vu du premier coup d'œil; la verve s'y éteint, l'esprit s'y glace, et, se conformant malgré qu'il en ait à tout ce qui l'entoure, il devient lourd et compassé.

Il ne faudrait pas inférer de ce fait qu'il suffit de mélanger au hasard les meubles de toutes les époques et de tous les bois, pour composer un intérieur agréable; quand on doit s'interdire toute dépense superflue, mieux vaut s'en tenir au mobilier qui est celui de *tout le monde* et se dire que la médiocrité impose la régularité. Mais dans l'ameublement dont nous nous occupons, si l'on n'a pas cherché, si même l'on a évité, entre autres choses, l'uniformité dans les siéges, on a cependant suivi une certaine chronologie, et l'on n'a pas associé le style renaissance aux formes Pompadour.

Si les murs n'ont point de tenture, si le papier est uni, tel que je viens de l'indiquer, on choisira pour les rideaux et portières, de préférence aux étoffes unies, les bandes de tapisserie ancienne, ayant 50 centimètres de largeur; on les borde par devant avec du reps de laine ayant 5 centimètres de largeur; par derrière avec du reps pareil, ayant de 15 à 20 centimètres de largeur; 70 à 75 centimètres, telle doit être, en effet, la largeur de l'un des côtés des rideaux ou portières; en guise d'*embrasse*, une torsade de laine, double, de même teinte que le reps; lambrequins en tapisserie, ou bien, en place de *galerie*, une bande de tapisserie ayant 10 à 15 centimètres de largeur, clouée sur une planchette qui cache le bâton soutenant les anneaux des rideaux; sur notre dessin, les rideaux étant entièrement en étoffe, l'*embrasse* est faite avec une bande de tapisserie.

Dans cette pièce, tendue en étoffe unie ou bien en papier uni, la tapisserie joue un rôle considérable, car elle est destinée, par l'opposition de ses teintes, par la *fantaisie* de ses dessins, à *relever* les tons neutres ou forcés des tentures et des rideaux. Mais il en est de ces tapisseries comme du mobilier; *toute* tapisserie ne peut figurer dans ce petit salon, qui repousse les dessins géométriques, réguliers, comme le genre Louis XV et Louis XVI; la tapisserie dont il s'agit et que notre dessinateur a été étudier chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, se compose d'un *fouillis* de *ramages*, de palmes, de fleurs, qui n'ont jamais figuré dans aucun jardin; elle a l'aspect décoratif, incessamment varié et *amusant*, qui donne une si grande valeur aux porcelaines de Chine. Malheureusement ces dessins ne peuvent se faire au *point compté*, car il est de leur essence même d'échapper à toute régularité; on les imprime directement sur le canevas, puis on les *chantillonne* pour les exécuter; on en fait des lambrequins de croisées, de portières et de cheminées; des fauteuils entiers (siége et dossier), des bandes (voir la chaise), associées à du reps ou du drap pour le siége et formant le dossier; des tabourets carrés dont on voit un spécimen près du dressoir, des encadrements et des lambrequins pour l'étagère-encoignure, qui est posée à terre et contient des livres et des portefeuilles de dessins.

Devant l'une des fenêtres se trouve un grand vase de faïence de Rouen, contenant une plante; ce vase, qui sert de *jardinière*, est exhaussé par un piédestal en bois noir, tout uni.

La crédence est, comme le dressoir auquel elle fait face, comme les divers siéges, en bois de chêne ancien; la cheminée (que l'on ne voit pas parce que la perspective a des exigences inflexibles) est recouverte d'une tablette et d'un lambrequin *à pentes* dont le dessin, composé de *chimères* et de *ramages*, a été copié par Mme Michaud sur une tapisserie ancienne. En face de la cheminée est un piano à queue (petit format). Près du piano se trouve une étagère plus haute que large, dont toutes les tablettes sont recouvertes de drap grenat incrusté, et qui sert de *bibliothèque musicale*; sur les tablettes sont rangés les cahiers de musique reliés et non reliés. J'ai vu le modèle de cette ingénieuse petite bibliothèque musicale chez M. Hunsinger.

Près de la cheminée se trouvent plusieurs fauteuils de dimensions diverses, un tabouret carré Louis XIII, recouvert en tapisserie et servant de *pouff*. Il n'y a de *grand siége* qu'un divan, très-bas, à dossier élastique comme le divan lui-même, qui est entièrement recouvert de velours grenat; le *bois* n'est pas visible dans ce divan qui remplace le classique canapé, et le remplace avantageusement, eu égard au confortable.

Il y a bien des ornements dans ce petit salon, et il serait difficile d'énumérer les cadres ronds ou ovales, les miroirs de Venise, les petites consoles qui émaillent les parois; la cheminée est garnie d'une pendule Louis XIII et de deux grands vases en faïence italienne. De grands *bols* en porcelaine de Perse, de Chine, du Japon, ou bien en faïence ancienne, servent de *jardinières* et sont placés de tous côtés.

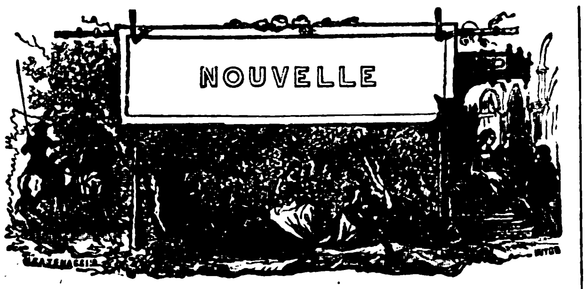
On m'objectera, et avec vérité, que l'ameublement de ce *petit salon* est exceptionnel; que chacun n'a pas les loisirs et les ressources nécessaires pour rassembler une sorte de musée d'objets anciens et curieux... que chacun, après tout, aspire avec raison, à trouver dans son intérieur des impressions de bien-être et un entourage de bon goût. J'ai prévu cette objection fondée, et je vais indiquer les changements qui peuvent être faits dans ce petit salon, en me plaçant au point de vue de dépenses plus restreintes.

Les papiers veloutés unis sont un peu plus chers, mais infiniment plus *meublants* que les papiers clairs et à dessins; nous les maintiendrons donc si faire se peut; les rideaux et portières seront en damas de laine grenat; les grands fauteuils sculptés seront remplacés par le modèle que les tapissiers appellent *confortable anglais*, de dimension moyenne; on les fait entièrement recouverts d'étoffes et capitonnés; choisissons le tissu le plus solide, c'est-à-dire le velours de laine grenat; conservons aussi le divan assorti. On pourra avoir deux ou plusieurs chaises de formes dissemblables, qui seront recouvertes en tapisserie ou bien en velours capitonné, avec bandes de tapisserie au milieu du siége et du dossier. On fait des chaises à bandes de tapisserie, sur satin capitonné et même satin noir, qui sont jolies et commodes vu la largeur du siége et l'inclinaison du dossier. La bibliothèque musicale remplacera le dressoir; à la crédence on substituera un joli meuble fait chez M. Hunsinger et se composant de deux parties superposées : un *cabinet*, c'est-à-dire une sorte de petite armoire, posé sur une table de jeu qui lui sert de support, le tout en bois noir avec incrustations d'ivoire gravé. Les tables seront de forme carrée et longue. Les livres, les dessins, les travaux féminins, le piano, réunis dans cette pièce, lui communiqueront cet aspect *habité, occupé*, qui fait défaut à tous les salons officiels et leur donne une physionomie stéréotype, banale, ennuyeuse et monotone. On placera aussi çà et là des tabourets carrés en *imitation de bambou*; ce genre, auquel nous consacrerons prochainement une mention spéciale, s'allie avec tous les *bois* et peut être placé dans toutes les pièces, quel que soit leur ameublement; on les recouvre en tapisserie ou bien en drap avec *applications* de drap, et l'on en trouve de jolis modèles chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Parfois aussi la tapisserie est remplacée par un petit matelas en satin capitonné; cela est moins joli, mais il faut bien indiquer tout ce que crée la nouveauté.

J'engage toutes celles de mes lectrices qui ne peuvent avoir un grand et un petit salon, à ne point sacrifier la plus belle chambre de leur demeure pour la transformer en un salon soigneusement clos, inaccessible et par cela même *inutile*; un salon que l'on n'habite pas, dont on fait usage seulement une ou deux fois par an, est en effet complétement inutile. Dans les familles qui n'ont pas un grand état de maison, les salons de réception sont superflus, et le salon devrait être la pièce commune à tous les membres de la famille. C'est là que chacun apporterait et trouverait les livres qu'il préfère, les portefeuilles de dessins, les crayons, les aquarelles, les corbeilles à ouvrage, les instruments de musique. Combien d'heures précieuses, de jouissances simples et vraies sont sacrifiées au préjugé qui commande de posséder un salon soigneusement fermé! C'est grâce à ce préjugé que chacun habite sa chambre, qu'il n'y a point de centre de réunion, que chacune des personnes qui composent la famille se trouve *dépaysée* et désœuvrée quand elle quitte sa cellule particulière; c'est pour satisfaire à ce préjugé qu'on introduit les visiteurs dans ce salon vide et froid, dont on se hâte d'ouvrir les persiennes, tandis que l'on court à la recherche de la maîtresse de la maison. Pense-t-on qu'il ne serait pas infiniment plus agréable pour l'hôte, en l'honneur duquel on condamne ce salon à l'obscurité et à la solitude éternelles, d'être reçu dans le salon de la famille tel que je viens d'en esquisser les traits, d'y trouver la maîtresse de la maison devant sa table à ouvrage, les jeunes filles au piano, le père à ses lectures? Cette réception ne serait-elle pas plus hospitalière que celle donnée dans ce salon inhabité, et qui est précédée parfois d'une longue station solitaire, durant laquelle le visiteur, confus de causer tant d'embarras, se demande vingt fois s'il n'agirait pas plus sagement en s'esquivant de suite? Pendant qu'il se morfond on cherche la maîtresse de la maison, celle-ci cherche ses enfants, puis en détache quelques-uns pour chercher leur père; une servante ahurie arrive avec deux tisons pour allumer le feu et ne réussit qu'à enfumer le visiteur, qui n'ose pas même s'asseoir sur ces meubles si bien rangés et respectueusement couverts de housses.

Mais, dira-t-on, il n'est pas agréable d'être surpris pendant que l'on exécute certains raccommodages... Qu'importe? Ce ne sont pas les raccommodages, ce sont les déchirures qui doivent causer de l'humiliation; une femme ne doit pas borner son ambition à raccommoder des bas et à faire des reprises, mais elle peut être glorieuse de ce talent, quand il ne s'est pas développé aux dépens de l'instruction et des goûts d'élégance qui seyent à toutes les femmes de tout âge, quel que soit le degré qu'elles occupent sur l'échelle sociale.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Pour échapper à l'ennui qui s'emparait d'elle, Mme Roger essaya d'avoir recours à la lecture; elle choisit d'abord le genre de littérature qui était à peu près à la portée de sa capacité, et s'entoura de tous les journaux de modes qui florissaient à cette époque. Pendant vingt ans et plus, on sait que ces publications, flattant le goût du jour qui se faisait démocratique, surtout par envie de l'aristocratie, furent rédigées par des comtesses, des marquises, des baronnes de contrebande, entretenant leurs lectrices de duchesses et de princesses de fantaisie. Les récits apocryphes, les réunions élégantes, les narrations concernant les faits et gestes du *faubourg Saint-Germain*, qui eût été bien surpris s'il avait jeté un regard sur le portrait que l'on traçait de lui; les *Chroniques du grand monde*, les indiscrétions qui soulevaient devant son curieux regard bourgeois ce voile qui devait rester inexorablement tiré devant son obscure condition, éblouirent et enivrèrent le faible cerveau de Mme Roger; elle étudia dans l'*Almanach des cinquante mille adresses* les numéros de toutes les demeures patriciennes; elle essaya de mettre des noms sous les décevantes initiales que *ses* journaux livraient à ses études; le titre de vicomte la faisait palpiter... celui de comte lui causait des extases, et il n'est pas de termes pour décrire les émotions occasionnées par le mot de marquis. Marquis... ô ciel!

Cette monomanie s'aggrava chaque jour, et empoisonna tout le bonheur réel que le ciel lui avait départi. Lorsque son mari constatait près d'elle, avec une légitime satisfaction, l'accroissement de ses affaires et de ses gains, elle se prenait à soupirer tout bas, en se disant : « Que n'est-il pauvre comme Job... mais comte! ou seulement baron! » Pour elle, le suprême bonheur eût consisté à user du droit de timbrer ses lettres avec un écusson armorié; mais au lieu du tortil de baron, en place d'une fière devise : *Dieu et mon roi!...* ou *Gare à qui me touche!* le papier dont elle se servait chez elle portait une légende commerciale; on y lisait en toutes lettres : *Roger. Laines. Rue du Sentier.* Horreur! Nous l'avons dit, Mme Roger était assez simple d'esprit; de plus, honnête et droite de caractère, elle n'imaginait pas même que ce bonheur si ardemment convoité était à sa portée; elle ne se doutait pas qu'en s'affublant d'une particule, voire même d'un titre, elle n'eût fait que suivre un exemple généralement répandu. Non; à ses yeux tout titre était vrai, légitime, par cela seul qu'il se produisait au grand jour sous la forme d'une signature, ou sur la surface lustrée d'une carte de visite. D'ailleurs, M. Roger, très-satisfait de son nom, n'eût certainement pas consenti à changer ce nom honnête contre une appellation de fantaisie.

Le digne commerçant faisait des projets pour l'avenir de sa fille; elle serait riche... on la marierait à quelque honnête garçon que l'on connaîtrait depuis son enfance, et qui la rendrait heureuse... Ainsi, de quelque côté que s'étendît son regard, Mme Roger n'entrevoyait aucune des oasis vers lesquelles elle aspirait; rien que la roture à perpétuité!

Un jour cependant que son mari lui avait fait part d'une opération magnifique dont le résultat doublait ses capitaux, elle eut une inspiration..... elle entrevit une lueur. Si elle avait eu un fils, il n'y avait pour elle aucun espoir d'échapper à la condition bourgeoise dans laquelle elle étouffait. Mais elle avait une fille.... mais cette fille pouvait épouser un homme noble, titré! Quelle perspective s'ouvrit tout à coup devant ses regards éblouis!

Cependant, selon toute probabilité, Mme Roger en devait être réduite à la triste situation de Moïse, qui entrevit la terre de Chanaan, mais à qui il ne fut pas donné d'y entrer. M. Roger n'avait pas employé ses loisirs à étudier la littérature dans les petits journaux de modes de cette époque; il ne se complaisait pas à lire et relire ces récits dans lesquels on voyait la duchesse de *** *stationnant* sous le péristyle de l'Opéra au bras d'un grand d'Espagne; les faits et gestes de la marquise de B*** lui demeuraient aussi inconnus, aussi complétement indifférents que les détails donnés sur la dernière fête offerte par la comtesse de C*** à la haute fashion parisienne. Il était probable, et même tout à fait certain, qu'il ne consentirait jamais à chercher avant tout un blason pour sa fille quand le moment de la marier serait venu. Lorsque ces réflexions se présentaient à son esprit, Mme Roger tombait des hauteurs enivrantes du rêve aux platitudes de la réalité; elle était forcée de déserter les cimes aristocratiques sur lesquelles son imagination *stationnait* (comme la duchesse de *** avec son grand d'Espagne) pour se replacer sous le joug des probabilités vulgaires auxquelles sa vie demeurait invariablement soumise. Hélas!... il fallait en perdre l'espoir!... Jamais aucune gazette de l'élégance aristocratique n'imprimerait « que la jeune et charmante comtesse Denise de.... n'importe quoi.... attendait mardi dernier sa voiture à la sortie des Italiens, en compagnie de sa mère et d'un grand d'Espagne! »

Mais le sort, qui se complaît parfois à envoyer de rudes châtiments aux insensés incapables d'apprécier les biens réels dont ils ont été comblés, le sort qui, pour les punir, n'a bien souvent qu'à exaucer leurs vœux, se chargea de déblayer les obstacles qui s'élevaient entre Mme Roger et le but vers lequel tendaient toutes ses aspirations. Une catastrophe se produisit dans cette famille, qui avait paisiblement joui d'une prospérité dont aucun nuage n'avait troublé la sérénité. M. Roger, retardé un jour par une affaire, et se hâtant de rejoindre son domicile, fut renversé par le timon d'une voiture qui lui passa sur le corps au moment où il traversait le boulevard près de la rue Montmartre; on le rapporta chez lui; il vécut encore quelques jours, fit les dispositions testamentaires les plus sages, et mourut paisiblement, parce qu'il avait la conscience d'avoir accompli ses devoirs pendant toute sa vie, et d'avoir assuré l'existence de sa femme et l'avenir de sa fille.

Il avait choisi pour tuteur de Denise le parrain qu'il lui avait donné quand elle était venue au monde; un sien cousin, bien jeune pour les graves fonctions qu'il lui avait attribuées, Denis-Claude Renaud, étudiant en médecine. M. Roger voulait un parent pour exercer cette fonction de parrain, et son choix était nécessairement fort limité, puisqu'il n'avait plus que des cousins éloignés. Claude, récemment débarqué à Paris, eut donc l'honneur de donner son nom à sa petite cousine.

Au moment où Mme Roger essayait de décider sa fille à changer son prénom, trop bourgeois, contre un prénom plus élégant, il y avait vingt ans que Denise était née; trois années s'étaient déjà écoulées depuis la mort de M. Roger. Les deux premières années avaient été consacrées à un deuil sévère, à une vie claustrale, car Mme Roger pleura amèrement et sincèrement l'époux excellent qu'elle avait perdu; Denise se montrait inconsolable; son parrain seul, le bon Claude, avait le pouvoir d'alléger sa douleur par les marques de tendre sympathie qu'il lui donnait. Mais cet appui si précieux fit bientôt défaut à la jeune fille. Claude gagnait péniblement à Paris sa vie et celle de sa mère qui l'avait rejoint, tout en regrettant l'existence paisible de la province. Un oncle était mort; durant sa vie il n'eut pas donné une obole à son neveu Claude, mais il ne put emporter son domaine, qui valait environ deux cent mille francs. Claude en hérita, et, pour complaire à sa mère, il se décida à quitter Paris pour la campagne. Là, il ne renonça pas à sa profession, seulement il l'exerça gratis, et sa clientèle s'étendit considérablement; il était si aimé, si apprécié, qu'un mariage inespéré s'était offert à lui. Claude était donc riche, heureux, selon toute probabilité, mais il était fixé loin de Paris, et sa filleule se trouvait privée d'un ami précieux à tous les titres.

Elle demeurait, en conséquence de tous ces événements, absolument livrée à l'influence de sa mère; déjà elle avait subi bien des assauts relatifs au projet qui représentait les plus chères espérances de Mme Roger : un mariage aristocratique. Denise avait les goûts simples, le bon sens dont son père avait donné tant de preuves, mais elle aimait sa mère dont elle était tendrement aimée, et résistait par instinct plutôt que par conviction raisonnée. Jusqu'ici tout s'était borné à quelques escarmouches; on avait causé de ce projet, encore relégué dans le domaine de l'abstraction; mais Denise n'avait refusé aucun prétendant, car aucun homme titré ne s'était mis sur les rangs, et celui-là *seul* devait lui être présenté. Mme Roger avait résolûment écarté toutes les autres demandes; elle s'était même éloignée de quelques vieux amis, anciens commerçants, parce qu'ils avaient trop fortement insisté dans un sens qui se trouvait en opposition avec ses plus chères visions.

Il n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire de rompre tous les liens qui nous attachent au passé, de se transplanter sur un sol nouveau, inconnu, d'édifier promptement des relations nouvelles. La terre promise, convoitée par Mme Roger, se dérobait à ses efforts. Elle était riche, elle avait une fille jeune, belle, bonne, bien élevée... Eh bien! tout cela ne suffisait pas! Elle ne savait comment s'y prendre pour pénétrer dans ce cercle d'élus où l'on s'appelle familièrement par ces titres sonores : comte!... marquis!... baron! Mme Roger, secondée par les changements qui s'étaient produits dans l'existence de Claude, avait rompu la plupart de ses anciennes relations, mais n'avait pas encore réussi à s'en créer d'autres... à trouver ces relations qui devaient combler tous ses désirs. Et cependant le temps s'écoulait!

Depuis quelques mois, cependant, l'abstraction semblait prendre corps... la vision glissait doucement dans le domaine de la réalité... Mme Roger recevait chez elle un ancien garde du corps, nommé monsieur de Berthelay; il n'avait jamais rien possédé, mais n'en avait pas moins été ruiné par la révolution de juillet, car les révolutions ont cela de particulier, qu'elles ruinent non-seulement les riches, mais aussi les pauvres. Depuis cette époque, réduit à vivre d'un obscur emploi dans l'administration d'une société d'assurances contre l'incendie, M. de Berthelay, qui avait conservé des goûts épicuriens, en avait été réduit à s'*embourgeoiser* un peu; le hasard l'avait mis en rapport avec Mme Roger; il avait pris part chez elle à des dîners excellents qui lui avaient inspiré le désir de cultiver une relation très-précieuse pour lui. Son âge ne lui permettait pas, malheureusement, de se mettre sur les rangs..... D'ailleurs, il n'avait qu'une particule, et Mme Roger tenait avant tout à un titre; mais il avait sans nul doute conservé des relations qui pourraient l'aider à trouver pour Denise le mari que souhaitait sa mère. Rien n'avait été énoncé à ce sujet, mais il était tacitement convenu, de part et d'autre, qu'il se chargeait de cette négociation délicate.

Jusqu'ici ses recherches avaient été vaines. Un titre représente une valeur considérable; peut-être Denise n'était-elle pas assez riche pour la réalisation des vœux formés par sa mère. Quoi qu'il en soit, M. de Berthelay comprenait qu'il fallait absolument prévenir Mme Roger qu'il s'occupait d'elle, et lui apporter tout au moins quelques espérances en guise de *relais*, pour fournir une nouvelle carrière.

Il était assez soucieux en gravissant un matin les quatre étages qui conduisaient à l'appartement de l'une de ses meilleures amies, la vicomtesse d'Argennes. Elle était fort âgée; la timidité naturelle inhérente à son caractère s'était encore accrue par une longue succession de malheurs; aujourd'hui elle vivait à grand'peine, et subissait la tyrannie absolue d'une ancienne servante nommée Sophie, qui se vantait d'être la seule capacité de l'association.

La porte était entre-bâillée; Sophie travaillait dans une antichambre qui servait de salle à manger. M. de Berthelay s'assit sur une chaise de paille près de la servante maîtresse.

« Comment se porte ma vieille amie?

— Couci, couci, » dit Sophie en tirant énergiquement l'aiguille; « mais c'est sa faute.

— Comment cela?

— Toujours la même histoire! Elle sait pourtant qu'il faut prendre un parti, que *nous* ne pouvons vivre plus longtemps avec le peu que *nous* possédons, et ne sait pas prendre une décision. J'avais eu pourtant une fameuse idée! Mais Madame ne veut pas... Elle a des scrupules... Je vous demande un peu! Comme si j'étais capable de lui donner un conseil malhonnête!

— Impossible, en effet!

— N'est-ce pas? Vous devriez lui dire tout ça. Voyons, qu'est-ce que je lui propose? De faire, pour de l'argent, ce qu'on fait tous les jours pour rien en échange de beaux *mercis*. C'est agréable les *mercis!*... je ne dis pas, mais ça ne paye ni les bouchers ni les boulangers. Pourquoi n'exercerait-on pas cet état-là aussi honnêtement qu'un autre? Monsieur un tel veut se marier, Mademoiselle une telle cherche un mari, ou bien on le cherche pour elle; ils ne se connaissent ni d'Ève ni d'Adam; madame la vicomtesse d'Argennes leur prête son intervention; elle invite les familles à prendre chez elle un petit thé..... Eh bien! quoi? Toute peine mérite un salaire; le jeune homme donne *un tant* sur la dot, l'autre famille en fait autant... on continue, et au bout de l'année il se trouve qu'on a vécu gentiment, et qu'on a fait quelques économies qui serviront, quand on n'y sera plus, pour les vieux jours de Sophie.

— Votre idée avait du bon, » répondit M. de Berthelay, devenu tout pensif.

« Je crois bien! Avec le nom de Madame et notre honnêteté, ça aurait été comme sur des roulettes.

— Sophie!... » C'était dans la pièce voisine que l'on prononçait doucement son nom.

« C'est Madame qui m'appelle... Entrez, Monsieur, je vais vous suivre. »

M. de Berthelay ouvrit la porte de la chambre occupée par Mme d'Argennes. Là se trouvait la maîtresse du logis, assise dans un grand fauteuil anciennement doré, et qui datait évidemment de Louis XIV; quelques portraits de famille étaient suspendus aux murs recouverts d'un papier fané et déchiré. Mme d'Argennes avait conservé autour d'elle des meubles qui lui rappelaient un brillant passé; mais ces débris d'opulence, épars dans un appartement construit pour loger la pauvreté, attristaient le regard et causaient une impression pénible; ruine vivante au milieu de toutes ces ruines, Mme d'Argennes offrait l'image du découragement et de l'abattement. Ses épais cheveux blancs étaient soigneusement lissés sous un bonnet de mousseline; elle était enveloppée dans une robe de chambre, et méditait tristement, en fixant son regard sur les deux maigres tisons qui se consumaient dans son foyer, et dont la séparation était imposée par l'économie.

« Quoi! c'est vous, monsieur de Berthelay? » dit-elle en reconnaissant le nouveau venu... « Vous montez quatre étages pour visiter une pauvre vieille femme? C'est bien! cela vous sera compté quelque part.

— C'est le sacrifice seul qui est méritoire, » répondit M. de Berthelay en s'asseyant vis-à-vis de la vieille dame, « et, comme je ne fais qu'obéir à l'amitié en venant prendre de vos nouvelles, je n'ai droit à aucune récompense.

— Merci, merci! Vous-même, mon cher monsieur, êtes-vous content? Tout va-t-il comme vous pouvez le désirer?

— Heuh, heuh! Il faut bien s'accommoder de ce que l'on ne peut améliorer.

— Sophie m'oublie, » dit Mme d'Argennes, et elle appela en élevant un peu la voix : « Sophie!

— Me voilà, Madame, » dit la servante en apparaissant tout à coup.

« Mon enfant, je n'ai pas encore déjeuné...

— Je le sais bien! Je vais vous apporter deux œufs; ça n'est pas grand'chose, mais c'est tout ce qu'on a voulu me donner à crédit; moi, je déjeunerai avec du pain sec. » Et la terrible Sophie quitta la chambre.

Quelques larmes montèrent aux yeux de Mme d'Argennes.

« Pardon, Monsieur, pardon, de vous faire assister à ces conciliabules de ménage..... Sophie est bonne, elle m'est dévouée, mais elle est un peu brusque... Elle voudrait me voir dans une meilleure situation... Mais, je ne sais.... J'aurais bien besoin d'un bon conseil.... Et, puisque vous avez été, bien contre mon gré, initié à ma véritable position; je vais vous consulter, si vous le permettez.

— Je me mets à vos ordres.

— C'est bien. J'entends Sophie; nous reprendrons tout cela quand elle m'aura servi mon déjeuner. »

Sophie rentrait en effet, portant, sur un plateau, deux

œufs à la coque, un petit pain et un peu de vin remplissant le quart d'un verre. En plaçant ce chétif repas sur une petite table à portée de sa maîtresse, Sophie lui dit avec aigreur :

« Je ne pourrai pas vous en apporter autant demain.

— C'est bien, ma fille, » répondit Mme d'Argennes ; « nous aviserons. »

La vieille dame prit silencieusement sa collation, puis, écartant la table du déjeuner, elle se leva, poussa le verrou de la porte, et revint s'asseoir près de M. de Berthelay.

« Vous l'avez entendu, Monsieur et cher ami, » lui dit-elle, « et Sophie n'exagère rien ; je n'ai plus les ressources nécessaires pour soutenir mon existence pendant les années que Dieu voudra me laisser encore vivre ; feu M. d'Argennes n'était pas riche ; j'étais pauvre ; il avait fait des placements malheureux qui ont peu à peu réduit notre avoir ; moins on a, plus on risque ; il nous fallait pour vivre, même obscurément, trouver de notre argent des intérêts élevés, toute proportion gardée. En dernier lieu, il y a de cela deux ans, c'est-à-dire trois mois avant de mourir, M. d'Argennes s'était laissé enjôler par un courtier qui lui vantait les beaux bénéfices d'une entreprise fondée pour l'épuration de l'huile... je ne sais quoi... quelque chose comme cela, car je n'ai jamais rien compris à toutes ces manigances ; cela rapportait neuf du cent. M. d'Argennes, comptant avoir là un millier de francs de revenu, y a placé onze mille francs, pour lesquels on lui a donné de belles feuilles de papier représentant le portrait de l'usine, avec une quantité de cheminées qui produisaient de grands nuages de fumée : ça n'a pas produit autre chose. Le premier semestre m'a été régulièrement payé par ledit courtier, puis je ne l'ai plus revu. Sophie a été aux renseignements ; l'usine n'avait jamais existé ailleurs que sur les feuilles de papier données comme *actions ;* le courtier avait pris dans sa poche, ou plutôt dans la mienne, la somme représentant soi-disant le semestre des intérêts ; il les avait payés pour se donner le temps de disparaître, ou celui de faire de nouvelles dupes ; bref, c'était un gredin, ou bien ils étaient plusieurs gredins, peu importe ; le fait est que j'étais volée, sans pouvoir excercer mon recours contre qui que ce fût.

« Est-ce que je me trompe? Est-ce que la partialité trouble mon jugement? Je ne sais ; mais il me semble qu'il y a des degrés, même dans l'infamie. Voler une femme, une vieille femme, incapable de réparer le désastre qui la réduit à la misère ; lui voler l'assiette de potage, le pauvre tison, nécessaires pour ne pas mourir de faim et de froid, cela doit compter pour l'action la plus exécrable. Si j'avais eu mes dix mille francs dans ma poche, et que ce scélérat m'eût tuée pour me les prendre, il eût été moins infâme, car au moins il m'aurait ôté la vie, que son vol transforma pour moi en une torture à laquelle la religion seule m'empêche de me soustraire. Croyez-vous au moins que cette catastrophe ait inspiré de l'indignation contre le misérable qui l'a causée, ou de la sympathie pour moi qui suis sa victime? Pas du tout ; on a ri de nous, de M. d'Argennes et de moi, qui avions été assez stupides pour ne pas prévoir que nous avions affaire à un voleur, assez obtus pour avoir confiance en l'un de nos semblables. Quant au voleur..... hé! hé!... il n'a pas manqué d'habileté. Comment donc! il peut parvenir, devenir fort riche ; et alors on le saluera bien bas! Ah! monsieur ; il ne faut pas vivre trop longtemps si l'on veut emporter quelque sentiment d'estime pour l'humanité!

« Je sais peu ce qui se passe. Sophie, qui est intelligente, et se tient, dans sa sphère, au courant du monde, avait eu une idée qui est singulière..... et m'a toujours répugné.... Vous allez en juger.

« Est-il vrai qu'après avoir dépouillé la noblesse de son patrimoine, de ses privilèges, un singulier revirement se soit opéré dans l'esprit de ceux-là même qui furent ses spoliateurs? Est-il vrai qu'ils nous envient nos noms, nos titres, notre ancienneté, en un mot, tout ce qu'ils n'ont pu nous ravir? Est-il vrai, ainsi que le dit brutalement Sophie, qu'aujourd'hui la noblesse représente *un capital?*

— Cela est vrai, Madame, » répondit M. de Berthelay.

« Eh bien! le projet de Sophie consistait à me faire user de quelques bonnes relations pour... mon Dieu! comment dire cela? pour marier des personnes nobles et pauvres avec des roturiers ou des roturières qui seraient riches ; elle dit que ces offices se payent fort cher, et me vaudraient une source de revenus bien suffisants.

« Quoique mon pauvre cerveau soit bien affaibli, je sens..... tenez, je le sens à la peine même que j'ai eue à énoncer ce projet ; oui, je sens que ce rôle ne me convient pas. Si j'étais seule..... si Sophie n'était pas là, si elle ne m'avait donné depuis un si grand nombre d'années tant de preuves de dévouement, croyez-moi, je vous en supplie.... je ne me mettrais guère en peine de dîner ce soir ; je resterais dans ce fauteuil, et la faim viendrait m'y tuer..... Mais du moins je mourrais sans avoir pactisé avec l'esprit de ce temps, auquel je n'appartiens pas ; je n'aurais pas battu monnaie avec le seul héritage que j'aie recueilli, avec la noblesse, avec le nom de mon mari. Mais, dites... dites!... que peut faire une femme de mon âge? Aller à l'hospice? Oui, il y a des hospices pour les vieillards, mais il faut être riche pour être admis dans certains de ces établissements ; et, quant aux autres, ils s'ouvrent devant des protections qui me font défaut. D'ailleurs, je préférerais mille fois mourir de faim, plutôt que d'aller vivre en communauté avec des individus que leur infortune rend respectables sans doute, mais dont l'éducation diffère totalement de la mienne. Et Sophie? Elle aussi se fait vieille ; elle ne trouverait pas à entrer en condition ; le peu qui me reste me vient de petites pensions qui s'éteindront avec moi... Donnez-moi un conseil, je vous prie..... Vous êtes resté dans le monde qui s'est écarté de moi, et dont je n'ai pas recherché la pitié ; vous savez mieux que moi comment on pense, comment on agit aujourd'hui..... Me trompé-je dans mes répugnances? Sont-elles fondées? ne le sont-elles pas? Faut-il y persévérer et mourir sans me préoccuper du seul être qui m'ait marqué et conservé un attachement sincère et désintéressé? Faut-il au contraire sacrifier ces répugnances? Quel est le sentiment qui me les suggère? Est-ce seulement un orgueil condamnable... ou bien ne serait-ce pas la dignité.... peut-être même l'honnêteté? »

Ayant ainsi parlé, Mme d'Argennes porta un mouchoir à ses yeux flétris, et essuya quelques-unes de ces larmes de vieillard qui sont navrantes par leur rareté même. M. de Berthelay, cet épicurien égoïste en apparence, fut atteint jusqu'au fond du cœur par l'exposé de cette détresse morale et matérielle.

« Vous vous trompez, et vous ne vous trompez pas, » dit-il en prenant la parole à son tour. « Sachez, d'abord, que l'on vous a dit l'exacte vérité en ce qui concerne les tendances de notre époque. Oui, après avoir renversé la noblesse, on aspire en général à se rattacher à elle, à porter ses noms, qui rappellent un passé glorieux, et faire revivre ses titres qui sont fiers et sonores, et possèdent le prestige de l'ancienneté. Vous avez en effet entre les mains *un capital,* et vous persistez à tort à le détenir improductif.

« Vous auriez raison dans vos répugnances, s'il s'agissait d'exercer sans scrupule l'industrie que l'on vous conseille ; mais n'oubliez pas que vous pouvez l'exercer honorablement.

— Recevoir de l'argent!

— Tout le monde n'en reçoit-il pas de tout le monde, qui pour un objet, qui pour un autre? Nos ancêtres n'en acceptaient-ils pas d'un ministre, d'un favori? Il s'agit, ne l'oubliez pas, d'un échange de services, et, avec un peu de délicatesse de part et d'autre, on sauvegardera l'amour-propre de chacun. Les transactions se feront par Sophie... Vous n'aurez d'autre rôle à jouer que de tenir votre salon.

— Je ne puis recevoir personne ici, dans ce pauvre appartement.

— Aussi faudra-t-il en changer ; il faut vous caser d'une façon un peu plus convenable.

— Où prendre de l'argent?

— Laissez-nous faire..... c'est-à-dire laissez faire Sophie, » dit M. de Berthelay en se reprenant ; « elle vous sera bien utile ; tout se passera en dehors de vous, et vous lui prêterez seulement votre nom.

— C'est là ce qui m'inquiète, » reprit Mme d'Argennes, « car je voudrais prêter mon nom seulement à bon escient.

— Sophie est la probité en personne.

— Je le sais bien!... Mais il y a bien des nuances dans tout cela, et je n'ai pas la tête assez forte pour me rendre suffisamment compte de la portée de tous ces engagements. Enfin! que Dieu ait pitié de moi!

— Vous avez ici, » poursuivit M. de Berthelay en jetant les yeux autour de lui, « un mobilier qui donnera beaucoup de *caractère* à un petit salon ; il s'agira seulement de faire un peu nettoyer quelques objets...... Le reste représentera très-bien, et aura, ma foi!.... un style très-précieux.

— *Caractère? style?* En vérité, je n'entends rien à cette langue nouvelle.

— Ne faites pas attention ; je me parle à moi-même, et je m'entends. Reprenez courage, ma chère dame ; vous verrez des jours meilleurs ; vos scrupules ne doivent pas vous tourmenter, croyez-moi. Ce que vous allez faire n'a rien de blâmable ; tous les jours on a recours à un intermédiaire bienveillant en matière de mariage, et il est tout simple que l'on reconnaisse la peine qu'il veut bien prendre. »

En quittant Mme d'Argennes, M. de Berthelay eut une conférence avec Sophie, puis il se rendit chez Mme Roger, qui était solitairement assise dans un petit salon. Dans la pièce voisine on apercevait Denise, occupée à prendre une leçon d'accompagnement, et jouant une sonate de Beethoven écrite pour piano et violon.

On avait donc, non-seulement le droit, mais encore le devoir de parler bas, car il ne fallait pas distraire la jeune musicienne de son occupation favorite.

« Je viens de visiter l'une de mes anciennes amies, » dit M. de Berthelay en s'appuyant complaisamment dans l'un de ces excellents fauteuils capitonnés, qui portent et méritent le nom de *confortable;* « j'avais un peu négligé depuis quelque temps la vicomtesse d'Argennes.....

— Quel joli nom! » dit avec admiration Mme Roger.

« C'est plus qu'un joli nom, » reprit M. de Berthelay, « c'est un beau nom, honorable et honoré. Mme la vicomtesse d'Argennes est apparentée au meilleur monde, et aurait l'un des salons les mieux composés de Paris, n'était.....

— Quoi?

— Eh! mon Dieu, le manque d'argent. Si elle pouvait recouvrer certaines sommes qui lui sont dues, elle réunirait chez elle la meilleure compagnie ; mais elle a dû réduire sa maison, et, comme elle a au plus haut degré le sentiment de sa dignité, s'éloigner un peu du monde dans lequel elle ne pouvait tenir la place qui lui appartient. Si je n'avais moi-même été atteint par les bouleversements politiques, je me hâterais de mettre à sa disposition une dizaine de mille francs pour l'aider à poursuivre quelques coquins, lesquels ont impudemment abusé de sa bonne foi ; ce serait une bonne action..... et une bonne spéculation ; car, j'avoue ma faiblesse, j'aime la bonne compagnie, j'aurais été heureux de voir se constituer un salon agréable sous l'autorité d'une femme digne de tous les respects, avec laquelle j'aurais pu vous mettre en rapports intimes, quasi quotidiens, vous, madame, et mademoiselle Denise ; vous vous seriez convenues à première vue, j'en suis certain. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



L'*N*ND*T**N.

L*sfl**v*sd*b*rd*s*n*nd*ntl**rsr*v*g*s,
S*r*p*nd*nt**l**n,l*sch*mpss*nt*nv*h*s,
*tl*sfl*tsf*r'**xc*mm*nç*ntl**rsr*v*g*s
*nt**r*ntt**t-*-c**pl*sh*b*t*ntss*rpr*s.
V*t*,*ll**rf**ts'*nf**r,l**rsf*rc*s*mp**ss*nt*s
N*p**v*nt*rr*t*rl*pl*sgr*ndd*sfl***x,
*td*rr**r***xd*j*l**rsm**s*nsch*nc*l*nt*s
*ngl**t*ss*ntl**rsb**ns,s'*cr**l*ntd*nsl*s***x.

Q**lt*rr*bl*sp*ct*cl**st*ff*rt*l*v**!
C*s*ntd*l*ngs*pp*ls*td*scr*sd*ch*r*nts;
C'*st*nv***ll*rdq**f**t,t*nd*sq**,d*m*-n**,
D*nss*sbr*s*n*m*r**mp*rt*s*s*nf*nts;
C'*st*n*b*rq***ll*nt**b*t*m*ntq**cr**l*,
D**xc*ntsp*nts*mp*rt*s,d*sd*s*str*ss*nsn*m;
C'*std*nsl*v*ll**nd***l*n**nx***s*f**l*,
C'*stl*h*d**s*m*rt,c'*stl'*n*nd*t**n!*

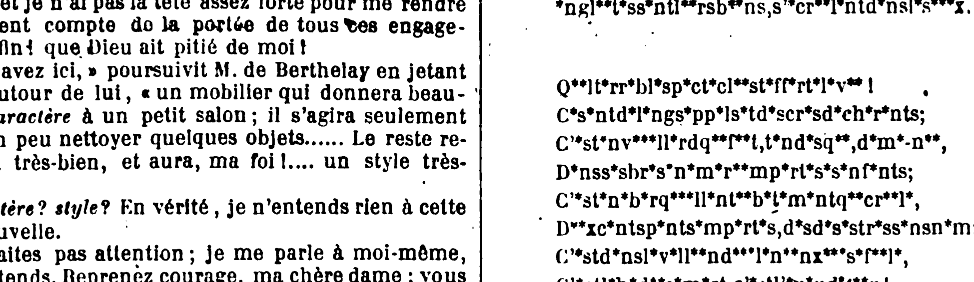
L*s*n*nd*ss*ntl*,d*nsl*h**td*l*v*ll*,
l*sfl*tsm*n*ç*ntsn*s*ntpntp*rv*n*s;
N'***ntpl*sr**n,h*l*s!p*sd*p**n,s*ns*s*l*,
*ls*rr*nttr*st*m*nt,c*nst*rn*s,*b*tt*s.
L**rd**l**r*stn*vr*nt**tl**rm*lh**r*mm*ns*.
Q**v**ntl*ss*c**r*r?q**pl**ntl**rp**vr*t*?
M**s*ll**rr*st**nc*r**nr***nd'*sp*r*nc*:
*ls*ntf**d*nsv*sc***rs,d*nsv*tr*ch*r*t*!

*DR**N M**S*.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

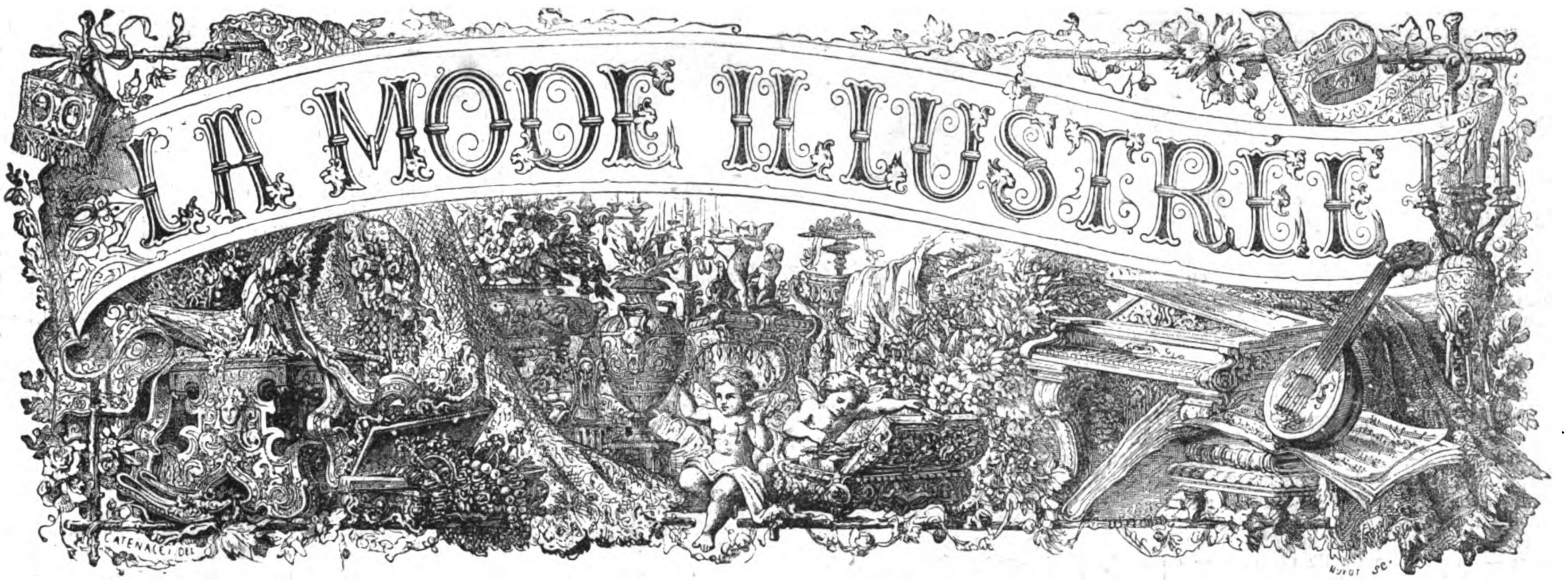
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS : — Gardez-vous d'émousser la sensibilité des enfants.

N° 47. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 18 novembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Toilette d'automne.

ROBE DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

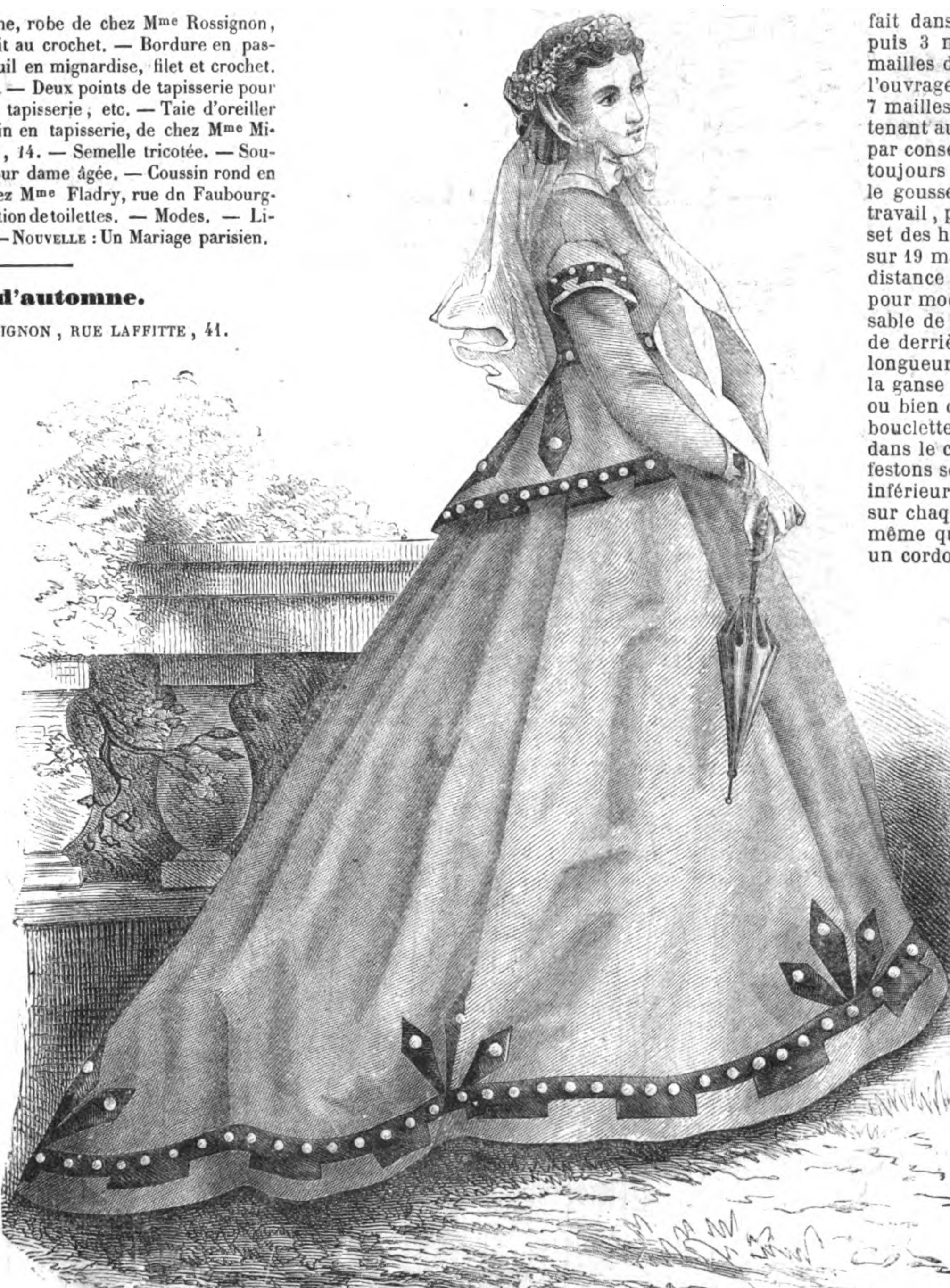
Robe et paletot en *granité* gris; garniture en taffetas noir, avec boutons plats en nacre de perles blanche. Chapeau en tulle noir bordé de petites roses; grand voile mantille en tulle noir.

Corset fait au crochet.

MATÉRIAUX : Ganse blanche en coton; coton chiné, noir et blanc ou gris blanc.

Ce corset est plus élastique et plus chaud qu'un corset fait en coutil. On l'exécute avec du coton chiné blanc et noir; on l'encadre avec de petits festons faits en coton rouge; un busc mécanique le ferme par devant.

Chaque moitié du corset est faite séparément en mailles simples, pour chacune desquelles on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent; on travaille toujours sur une ganse. On commence l'une des moitiés par le bord de devant, en faisant une chaînette de 86 mailles; on ajoute la ganse, et l'on fait, en allant et revenant, 12 tours avec le même nombre de mailles. Dans le 13e tour commence le *gousset*, qui se compose de tours très-courts, s'allongeant graduellement pour se rattacher au 12e tour. On fait dans le 13e tour d'abord 7 mailles sur la ganse, puis 3 mailles sans ganse, le tout sur les 10 dernières mailles du 12e tour; une maille en l'air. — On retourne l'ouvrage, et, pour le 14e tour, on fait 3 mailles *sans*, et 7 mailles *avec* la ganse. Dans les 16 tours suivants, appartenant au gousset, on fait, à l'issue de chaque 2e tour, par conséquent dans les tours impairs, 4 mailles de plus, toujours sur les mailles du 12e tour. Le 30e tour termine le gousset; le 31e tour est fait sur toute la longueur du travail, puis on commence sur le bord inférieur le gousset des hanches, se composant de 16 tours, commençant sur 19 mailles; son dernier tour se termine à 7 mailles de distance du bord supérieur. On doit désormais prendre pour modèle un bon corset, avec lequel il sera indispensable de comparer l'ouvrage pour le terminer. — Le bord de derrière de chaque moitié se termine par 12 tours de longueur égale. L'*envers* du corset est le côté sur lequel la ganse est visible; sur l'endroit on fait, avec du coton ou bien de la laine rouge, 4 mailles simples dans chaque bouclette formée par la ganse, — puis une maille simple dans le creux qui sépare deux *côtes* du travail; ces petits festons sont exécutés sur le bord supérieur et sur le bord inférieur. On fait une rangée de mailles simples rouges sur chaque côté long du corset. Le busc mécanique, de même que les œillets et les baleines, sont soutenus par un cordon de fil gris, ayant 2 centimètres de largeur.



TOILETTE DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Bordure en passementerie.

Nous avons publié récemment divers travaux en passementerie, dont procède la bordure actuelle, destinée aux *confections* de tous genres; on peut la répéter indéfiniment, ou bien l'employer telle qu'elle est, en guise de *pattes* ou de chevrons. On la fait avec de la ganse de coton recouverte en soie, telle que les passementiers l'emploient. On l'exécute avec quatre bouts égaux ployés en deux; leur longueur est déterminée par la dimension que l'on veut donner à la bordure. On destine quatre de ces bouts à la main droite, les quatre autres à la main gauche, et l'on exécute, avec l'aide du dessin, d'abord l'un des gros nœuds de l'extrémité; on divise les quatre bouts en deux moitiés, chacune de deux, et l'on fait avec les deux bouts extérieurs les lignes de bouclettes entrelacées; les deux bouts intérieurs servent pour les quatre petits nœuds du milieu. Tous les bouts sont employés pour le gros nœud du milieu. Voir, pour plus de détails, les travaux de passementerie publiés dans le n° 36.

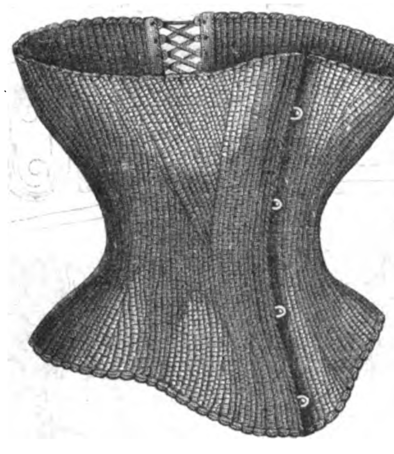
Voile de fauteuil

EN MIGNARDISE, FILET ET CROCHET.

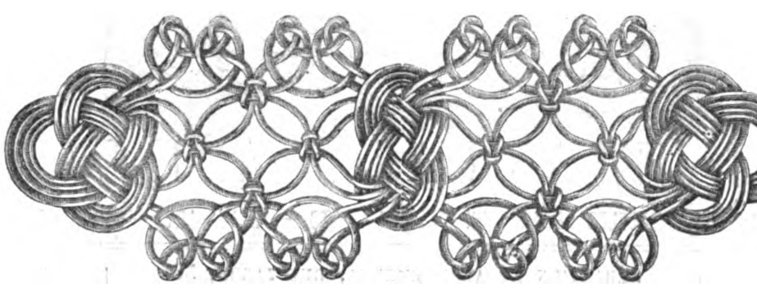
On prépare d'abord les carrés de filet en les commençant par 2 mailles, sur lesquelles on fait 19 tours; on aug-

mente d'une maille à la fin de chaque tour, de telle sorte que le 19e tour compte 20 mailles. On fait ensuite 4 tours en augmentant une maille à la fin d'un tour, et la diminuant à la fin du tour suivant, ainsi de suite alternativement pour ces 4 tours, dont le dernier compte 23 mailles du côté des augmentations; on fait ensuite 19 tours en diminuant une maille à la fin de chaque tour. On a formé un carré long, que l'on fixe sur de la toile cirée, et que l'on brode en reprises, suivant l'indication du dessin. Quand on a préparé de la sorte un nombre de carrés suffisant pour la dimension du voile de fauteuil, on commence le travail au crochet de la façon suivante : On dispose la mignardise (ganse ronde en coton avec picots) en lignes parallèles formant des carreaux, cousues l'une sur l'autre à leurs points de jonction, et formant un feston arrondi sur le contour extérieur du voile de fauteuil. Dans le cours du travail, on doit parfois *raccorder* la mignardise, et l'on doit, en tous cas, éviter de préparer plus de trois ou de quatre carreaux à la fois. On assemble d'abord, au crochet, les deux lignes parallèles séparées par un espace de 2 centimètres environ; nous dirons, de plus, que toutes les brides faites dans les picots de la mignardise sont exécutées de la façon suivante : après avoir jeté le brin sur le crochet, comme lorsqu'on s'apprête à faire une bride, on pique le crochet dans le picot, et l'on y passe le brin; — on fait une maille en l'air, — on jette encore le brin sur le crochet, on reprend le brin, on le passe dans la maille en l'air qui vient d'être faite et dans le dernier jeté, puis on termine la bride comme une bride ordinaire.

On commence le travail au crochet par la place marquée † sur l'un des coins d'un carreau; on fait une bride dans chacun des 4 plus proches picots de la mignardise, et l'on



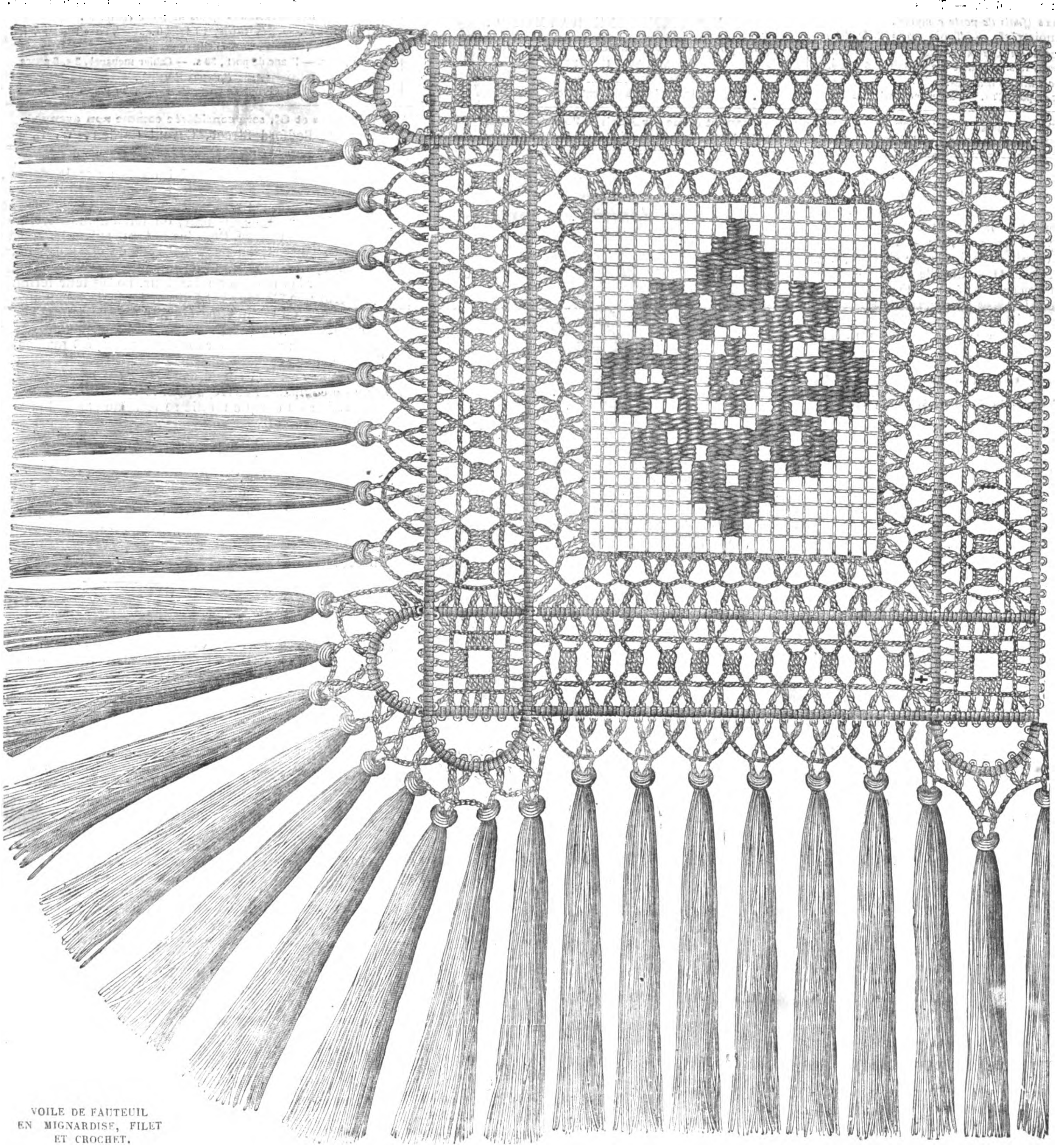
CORSET FAIT AU CROCHET.



BORDURE EN PASSEMENTERIE.

réunit les 4 brides en une seule maille, puis * 8 mailles en l'air, et une double bride dans la première de ces 8 mailles; — une bride dans chacun des 2 picots suivants, et l'on forme, avec ces 2 brides et la brochette du crochet, une seule maille. — Recommencez dix fois depuis *; — ensuite 8 mailles en l'air et une double bride dans la première de ces 8 mailles; — sur chacun des 4 picots suivants une bride, puis ces 4 brides réunies en une seule maille (second coin); — 4 mailles en l'air, dans chacun des 2 picots suivants une bride, et les 2 brides réunies en une seule maille; — 4 mailles en l'air, — 4 brides sur 4 picots réunies en une seule maille (troisième coin); — *3 mailles en l'air, — 3 brides simples sur les 3 mailles en l'air du milieu du feston opposé (ces 3 brides doivent paraître à l'*envers* sur l'*endroit* du travail), — 2 mailles en l'air, — une double bride dans la première des 3 mailles en l'air précédant les 3 brides, — 2 brides (réunies en une seule maille) dans les 2 picots suivants. — Recommencez neuf fois depuis *. — 3 mailles en l'air, — 3 brides dans les 3 mailles en l'air du milieu du feston opposé, — 2 mailles en l'air, — une double bride dans la première des mailles en l'air précédant les 3 brides; cette double bride est rattachée par une maille-chaînette à la maille qui réunit les 4 brides du commencement du tour.

On a ainsi formé l'un des quatre grands carrés qui composent le voile de fauteuil; les trois autres sont faits comme celui-ci; les quatre petits carrés placés chacun à l'un des quatre coins d'un grand carré sont exécutés d'après le dessin; nous dirons seulement que chaque petit carré se compose de deux tours. On commence par l'un des coins; à la fin du premier tour on fixe le brin, on le coupe, on le rattache de nouveau au commencement pour le second tour, qui se compose de quatre fois cinq brides.



VOILE DE FAUTEUIL EN MIGNARDISE, FILET ET CROCHET.

Il reste à opérer la réunion du carré de filet avec le carré de mignardise. Le carré de filet est d'abord encadré avec de petits festons; on les forme en faisant, dans chaque maille de lisière du filet 2 mailles simples séparées par 3 mailles en l'air; dans la maille de chaque coin on fait une maille simple, — 3 mailles en l'air, — 3 mailles simples, — 3 mailles en l'air, — une maille simple. Ensuite, pour réunir le carré de filet au carré de mignardise, on commence par un coin et l'on fait une bride dans chacun des 4 picots de la mignardise; on réunit les 4 brides en une maille, — 3 mailles en l'air; — * sur chacun des 2 plus proches petits festons du carré de filet une bride, et ces 2 brides réunies en une maille, — 3 mailles en l'air, — 2 brides sur les 2 picots suivants de la mignardise, et les 2 brides réunies en une maille, — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *, à l'exception des coins, pour lesquels on copie le dessin.

On borde l'ouvrage avec une dentelle terminée par une frange; la dentelle se compose du tour suivant : * Une bride dans l'un des picots de la mignardise, — une bride dans le picot suivant, les deux brides réunies en une maille, — 4 mailles en l'air; — on jette le brin trois fois sur le crochet, comme si l'on voulait faire une grande bride, mais on fait seulement une bride simple dans chacun des deux picots sui-

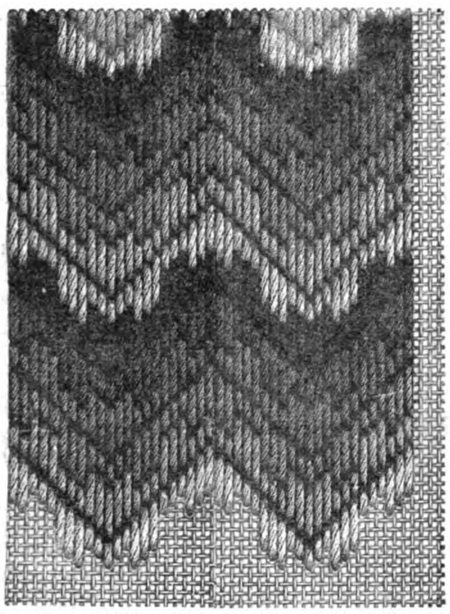
vants, les deux brides réunies en une seule maille ; il reste par conséquent deux jetés sur le crochet, et l'on en fait une double bride, — 9 mailles en l'air, — une double bride dans la première de ces 9 mailles, — une double bride tout près de la double bride qui précède les 9 mailles en l'air, par conséquent dans la maille qui réunit les deux brides, ce qui forme une sorte de croix, — 4 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

Sac pour lingerie.

CROCHET.

MATÉRIAUX : Gros coton blanc ; gros coton rouge.

Ce sac est fait au crochet côtelé, et les festons formés par le dessin à chaque extrémité sont ornés de glands faits en coton blanc et coton rouge. Le travail se fait en *allant* et *revenant ;* on le commence par une chaînette de 384 mailles (largeur du sac), et sur cette



N° 1. — POINT DE TAPISSERIE POUR PANTOUFLE.



SAC POUR LINGERIE.

N° 1. Rayures séparées par deux rangées de croix, l'une blanche, l'autre noire ; la rayure est faite avec cinq nuances bleues, et cinq nuances grises ; la disposition des points est indiquée sur le dessin ; il sera aisé de la copier en examinant la place à laquelle le canevas est partiellement vide.

N° 2. Rouge et gris. Les points longs et courts de chaque rangée sont faits les premiers sur six, les seconds sur trois fils ; cinq points longs forment la pointe de chaque feston ; la teinte la plus foncée du dessin est faite en laine noire. Il est aisé de compter sur notre dessin les fils du canevas, pour copier la disposition de ce point de tapisserie.

Taie d'oreiller brodée,

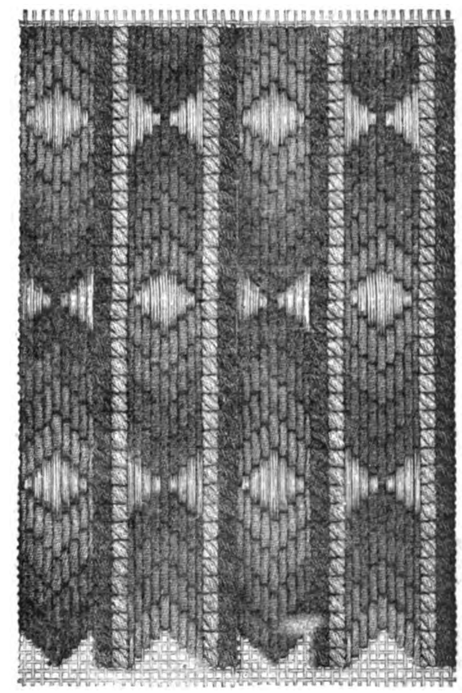
MODÈLE DE CHEZ Mme POTIER, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 4.

On trouvera, dans la planche de broderies accompagnant le n° 38, des dessins qui serviront pour encadrement de taies d'oreiller ; en outre, mais plus près du bord supérieur que du bord inférieur, on brode les initiales ou les armoiries. La taie est boutonnée en dessous.

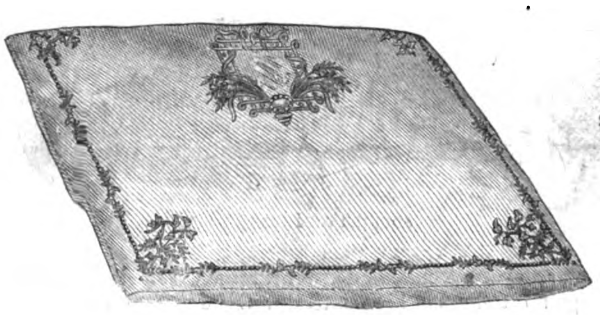
Semelle tricotée.

MATÉRIAUX : Gros coton blanc à tricoter ; restes de laines, aussi variées que possible comme teintes ; aiguilles à tricoter, en acier, pas trop grosses.

On placera ces semelles au fond des bottines, ou



N° 2. POINT DE TAPISSERIE POUR PANTOUFLE.



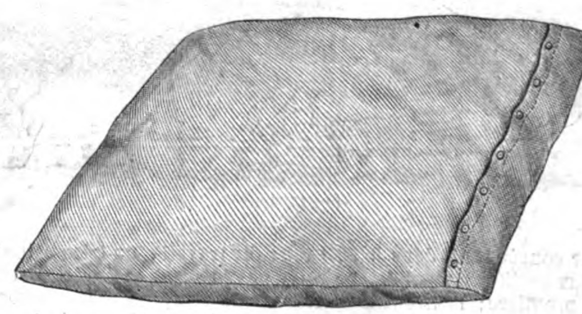
TAIE D'OREILLER BRODÉE.

Dessin pour coussin en tapisserie,

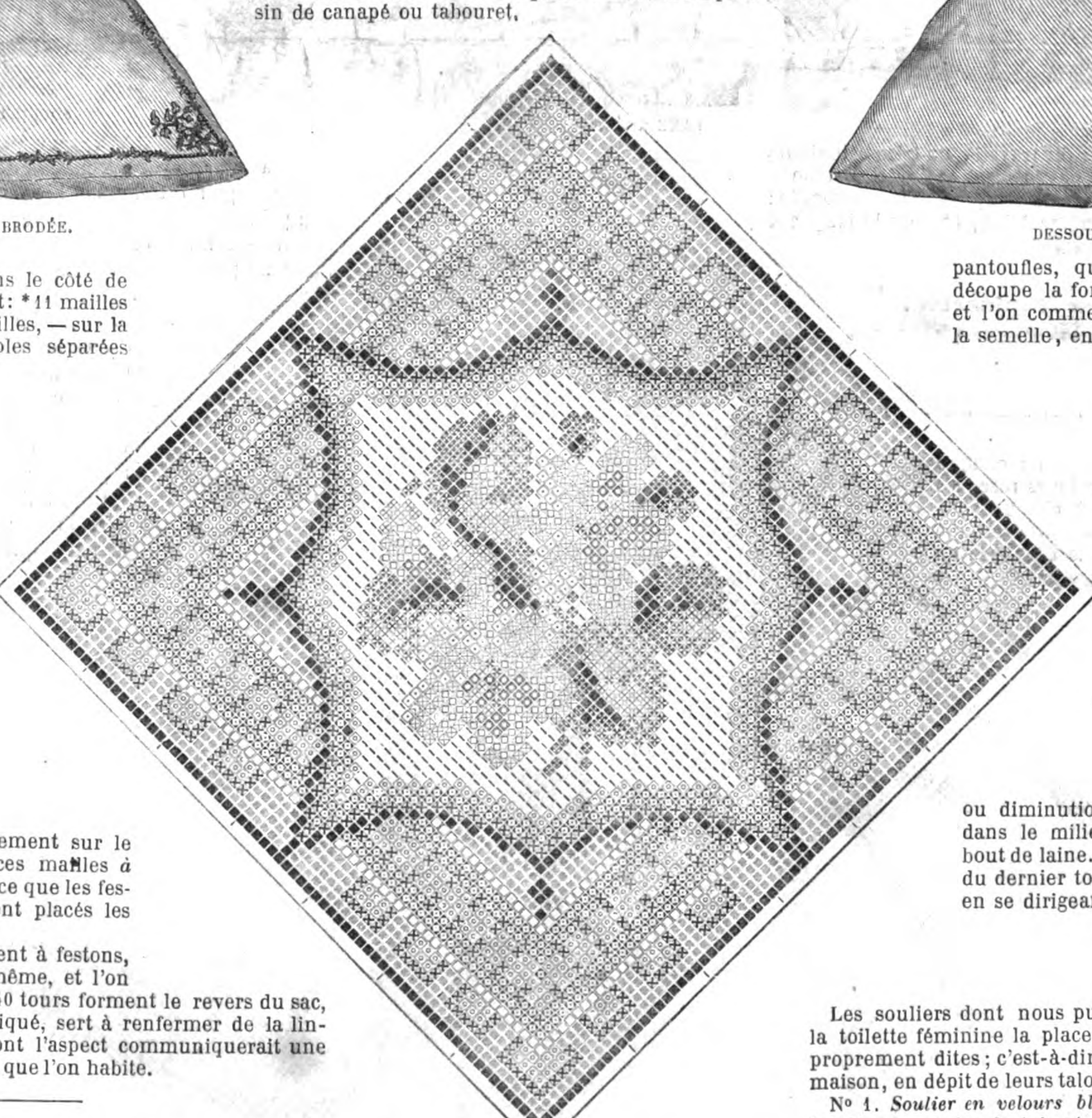
DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

MATÉRIAUX : Canevas de grosseur moyenne ; laines et soies d'Alger.

On exécutera ce dessin au point double croix pour coussin de canapé ou tabouret,



DESSOUS DE LA TAIE D'OREILLER.



DESSIN POUR COUSSIN DE TAPISSERIE. ■ Noir. ✖ Brun foncé. ◘ Brun moins foncé. ▦ Brun clair. □ Soie mais. ⁜ Violet foncé. ⊞ Violet moins foncé. ⊞ Violet clair. ◘ Gris foncé. ◘ Gris moins foncé. ⊞ Gris clair. ▣ Soie blanche. ■ Vert foncé. – Vert plus clair en soie.

chaînette, piquant toujours dans le côté de derrière de chaque maille, on fait : * 11 mailles simples sur les premières 11 mailles, — sur la maille suivante, 2 mailles simples séparées par une maille en l'air, — 11 mailles sur les 11 mailles suivantes ; on passe le brin au travers de chacune des 3 mailles suivantes, de telle sorte que l'on a 4 bouclettes sur le crochet ; on les démonte ensemble toutes les quatre. Recommencez 15 fois depuis *, de telle sorte qu'à la fin du tour on a formé 16 festons, chacun de 24 mailles. A la fin de chaque tour, avant de retourner l'ouvrage, on fait une maille en l'air considérée comme maille de lisière, et ne comptant pas dans le dessin.

On fait 80 tours de la sorte ; on réunit les deux côtés en ligne droite de l'ouvrage, puis aussi, les mailles du commencement sur le bord à festons ; en réunissant ces mailles *à l'envers* de l'ouvrage, on veille à ce que les festons se trouvent bien exactement placés les uns sur les autres.

Sur le bord supérieur, également à festons, on commence sur la couture même, et l'on fait 40 tours sur 8 festons ; ces 40 tours forment le revers du sac, lequel, ainsi que cela a été indiqué, sert à renfermer de la lingerie ou des effets d'enfants, dont l'aspect communiquerait une apparence de désordre à la pièce que l'on habite.

Deux points de tapisserie,

POUR PANTOUFLES, SACS DE VOYAGE, TAPISSERIE, ETC.

Ces deux points, qui ont l'aspect du *damassé*, sont faits sur du canevas non divisé, avec plusieurs nuances appartenant à deux couleurs différentes.

pantoufles, que l'on porte à la maison. On découpe la forme de l'une de leurs semelles, et l'on commence le travail par la pointe de la semelle, en montant le nombre de mailles voulu pour la largeur de cette pointe. On travaille en allant et revenant, toujours à l'endroit ; les bouts de laine sont pris par trois ensemble, et tricotés avec le coton dans chaque 4e tour, de telle sorte que chaque bout est plié en deux, et que ses deux extrémités, surgissant toujours du même côté, forment une sorte de fourrure. Cette semelle tricotée doit être un peu plus petite que celle de la chaussure à laquelle elle est destinée. On suit la forme de cette semelle coupée en papier, en augmentant ou diminuant le nombre des mailles ; ces augmentations ou diminutions doivent toujours avoir lieu dans le milieu de l'un des tours faits sans bout de laine. Après avoir démonté les mailles du dernier tour, on peigne les bouts de laine, en se dirigeant du talon vers la pointe.

Souliers.

Les souliers dont nous publions le dessin occupent dans la toilette féminine la place naguère dévolue aux *pantoufles* proprement dites ; c'est-à-dire qu'on les porte seulement à la maison, en dépit de leurs talons noirs, rouges, bleus, ou dorés.

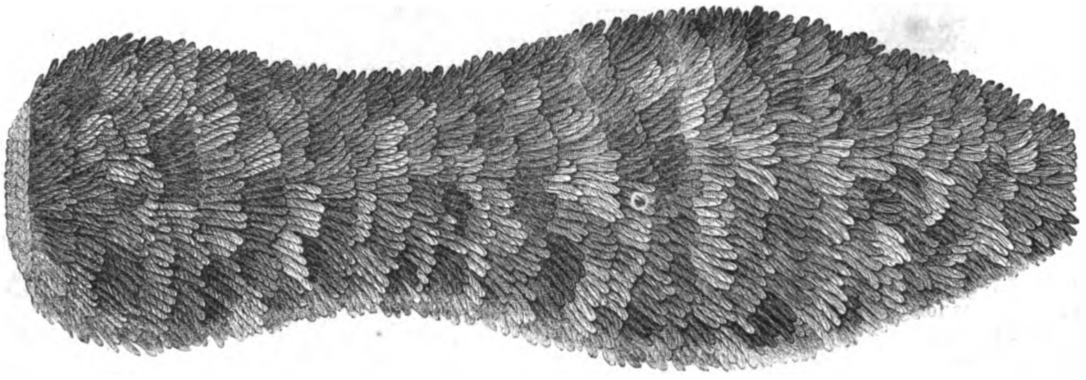
N° 1. *Soulier en velours bleu.* Trois *pattes* en velours noir, brodées en perles de jais et entourées de dentelle noire, ornent l'empeigne ; deux dentelles noires étroites, réunies par une rangée de perles, bordent le tour du soulier.

N° 2. *Soulier en satin brun*, bordé d'une bande de velours brun foncé, brodée en perles d'or ; mêmes perles pour la broderie du soulier, et les ornements de la rosette faite en ruban de moire brune.

No 3. *Soulier en velours violet*, garni d'hermine, avec grelots en cristal blanc.

No 4. *Soulier en satin noir*, orné de galons en soie noire et blanche.

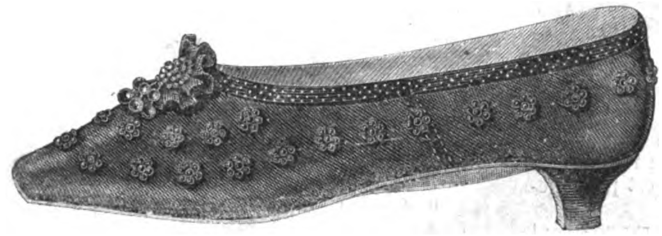
No 5. *Soulier en cuir bronzé*, orné de guipure blanche, posée sur du ruban de velours noir.



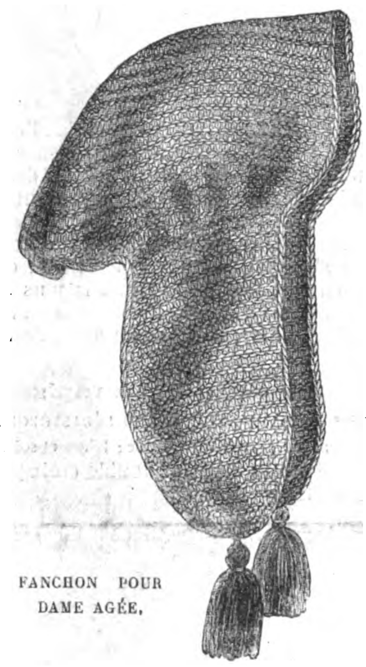
SEMELLE TRICOTÉE.



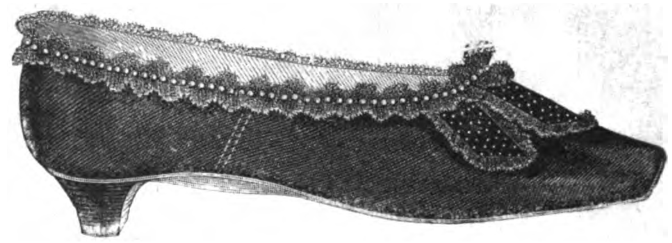
SOULIER No 5.



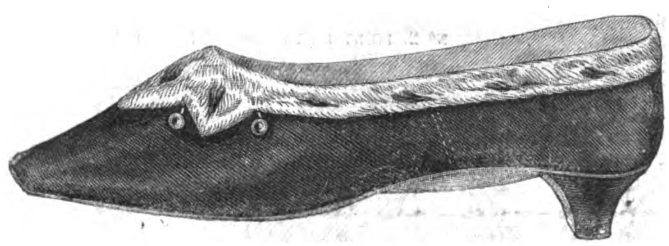
SOULIER No 2.



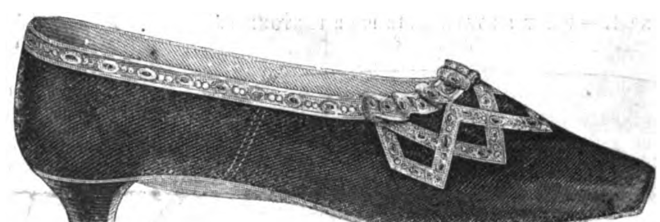
FANCHON POUR DAME AGÉE.



SOULIER No 1.



SOULIER No 3.



SOULIER No 4.

Fanchon tricotée

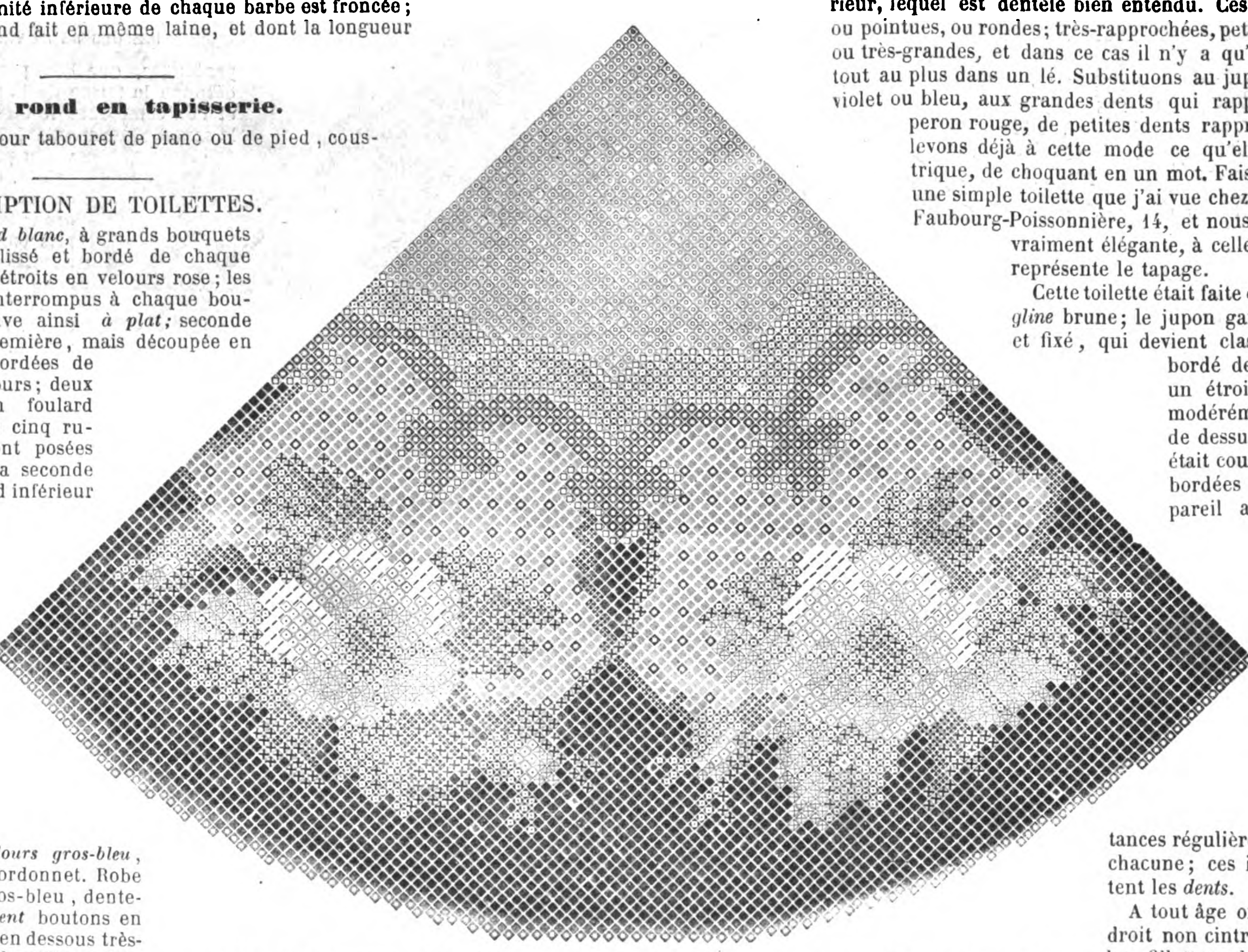
POUR DAME AGÉE.

MATÉRIAUX : 20 grammes de laine anglaise violette ; même quantité de même laine noire ; grosses aiguilles à tricoter en acier.

Cette coiffure n'est pas une *parure*, mais un *préservatif* contre la température de l'hiver. On dévide les deux laines ensemble, et l'on tricote avec les deux brins réunis, toujours à l'*endroit*, en *allant* et *revenant*. On commence par l'une des barbes, en montant 35 mailles, et l'on fait 114 tours pas trop *serrés*. Au commencement de chaque tour, on *lève* une maille sans la tricoter. Cette barbe se rattache à la fanchon, qui se compose de 110 tours, chacun de 70 mailles; dans le 15e tour on tricote une maille, puis on en ajoute une, et ainsi de suite, alternativement. Quand les 110 tours de la fanchon sont terminés, on réduit le nombre des mailles de moitié; par conséquent, dans le 225e tour du travail, on tricote toujours deux mailles ensemble, puis on fait la seconde *barbe* pareille à la première; l'extrémité inférieure de chaque barbe est froncée; puis on y fixe un gland fait en même laine, et dont la longueur est de 7 centimètres.

Coussin rond en tapisserie.

Ce dessin servira pour tabouret de piano ou de pied, coussin de voiture, etc.



COUSSIN ROND EN TAPISSERIE. — Noir. Vert foncé. Vert plus clair, en laine ou soie. Brun très-foncé. Brun moins foncé. Brun de mauve moyenne. Brun plus clair. Brun clair. Brun très-clair. Brun plus clair encore. Soie brune très-claire, de nuance plus effacée que la teinte précédente ; cette soie est destinée au fond du coussin.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de foulard fond blanc, à grands bouquets roses, avec volant plissé et bordé de chaque côté de trois rubans étroits en velours rose; les plis du volant sont interrompus à chaque bouquet, lequel se trouve ainsi *à plat;* seconde robe pareille à la première, mais découpée en dents très-aiguës, bordées de cinq rubans de velours; deux pattes-écharpes en foulard blanc, couvertes de cinq rubans de velours, sont posées sur chaque côté de la seconde robe, depuis son bord inférieur jusqu'à la taille; une ceinture de même forme que les pattes, mais plus large, retombe par derrière. Corsage décolleté très-bas, avec bretelles et corsage supplémentaire en mousseline blanche plissée. Dans les cheveux, guirlande de fuchsias roses.

Bas de robe en velours gros-bleu, brodé en soie de cordonnet. Robe courte en taffetas gros-bleu, dentelée; dans chaque *dent* boutons en velours gros-bleu, et en dessous très-étroite dentelle de Chantilly noire; corsage montant à manches longues en velours gros-bleu ; corselet à bretelles en taffetas gros-bleu, garni de dentelle noire posée sous les *dents* des bretelles et du corselet, broderie en soie sur l'encolure et les poignets des manches du corsage montant fait en velours gros-bleu. Chapeau en velours noir, entièrement bordé de plume gros-bleu ; brides-écharpes en tulle noir bordées de dentelle noire étroite.

MODES.

Jamais on ne vit tant de bords ondulés, dentelés, étagés; on en porte quatre ou cinq étages à la fois. Jupon ayant 4 mètres 20 ou 30 centimètres de largeur, bords dentelés, au-dessus desquels une ganse, un galon, un biais quelconque simule encore un étage de dents; robe courte dentelée, paletot dentelé, chapeau dentelé.

Il y a à prendre et à laisser dans cette mode nouvelle; à laisser surtout. Le costume le plus répandu se compose d'un jupon de cachemire rouge garni d'un volant plissé, ayant 18 centimètres de hauteur, fixé de chaque côté; par conséquent ce volant n'est point *volant*. Robe courte et plate, en alpaga noir, ayant 4 mètres d'envergure sur son bord inférieur, lequel est dentelé bien entendu. Ces dents sont carrées, ou pointues, ou rondes; très-rapprochées, petites par conséquent, ou très-grandes, et dans ce cas il n'y a qu'une ou deux dents tout au plus dans un lé. Substituons au jupon rouge un jupon violet ou bleu, aux grandes dents qui rappellent trop le Chaperon rouge, de petites dents rapprochées, et nous enlevons déjà à cette mode ce qu'elle a de trop excentrique, de choquant en un mot. Faisons mieux, copions une simple toilette que j'ai vue chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, et nous arrivons à la mode vraiment élégante, à celle qui fuit tout ce qui représente le tapage.

Cette toilette était faite entièrement en *épingline* brune; le jupon garni du volant plissé et fixé, qui devient classique; ledit volant bordé de chaque côté avec un étroit galon noir, très-modérément perlé. La robe de dessus, pareille au jupon, était courte, à dents carrées, bordées d'un étroit galon pareil au précédent; mais dans le vide formé entre ces dents se trouvait une frange noire un peu perlée, un peu moins haute que ce vide. Pour faire ces dents on enlève un bout d'étoffe ayant 5 centimètres de largeur et de hauteur, à distances régulières de 5 centimètres chacune; ces intervalles représentent les *dents*.

A tout âge on se voue au paletot droit non cintré; les petits enfants, les fillettes, les jeunes filles, les *grandes personnes*, tout le monde porte cet uniforme. On m'écrit pour



Leroy imp. à Paris.

LA MODA ELEGANTE ILUSTRADA

56. Rue Jacob Paris

n°47 _ 1866

me dire qu'il est plus commode que gracieux, que les paletots cintrés donnaient plus d'élégance à la taille... etc. On oublie que je ne suis pas plus responsable des décisions de la mode, qu'un greffier des arrêts qu'il enregistre. Je suis, certes, bien éloignée d'approuver ce qui se fait; les modes actuelles, et surtout celles qu'elles présagent, me semblent hideuses. Aujourd'hui les robes plates dessinent les formes de la crinoline réduite, telle qu'on la porte cet hiver: cela n'est pas déjà très-beau, on le comprend; mais, quand la crinoline aura disparu, ces mêmes robes dessineront la stature des femmes qui les porteront... Belle mode, en vérité, pour d'honnêtes jeunes filles, pour d'honorables jeunes femmes, pour de respectables mères de famille! Quand son heure aura sonné, il faudra bien pourtant enregistrer son adoption, et je demande en grâce que l'on ne fasse pas peser sur moi la responsabilité de ses laideurs et de ses inconvenances.

La mode des jupons ou des *bas de jupons* de couleur vive me semble très-heureuse et très-économique pour les costumes de petites filles; elles peuvent grandir sans surcharger outre mesure le budget de la famille. Au lieu de réformer une robe trop courte, on pose sous son bord inférieur une bande de cachemire plissé, et voilà un *costume* composé à peu de frais; on le complète en faisant porter à la petite fille une chemisette à manches longues, de même teinte que le bas de jupon, bleu ou rouge. Si l'on prend la peine de découper en dents carrées ou pointues le bord de la robe devenue trop courte, le costume est irréprochable; ce procédé peut servir jusqu'à treize ans. J'ai déjà dit qu'on pouvait utiliser cette combinaison à tout âge, en donnant, avec le *bas de jupon* ajouté, une longueur normale au costume. Ainsi les robes courtes ne conviennent pas, ou *pas encore*, aux femmes qui ne sont plus jeunes; mais, si elles ont des robes trop courtes pour la longueur que l'on exige des robes longues, rien ne s'oppose à ce qu'on les allonge avec un volant de taffetas ou de cachemire.

Pour les toilettes de soirées et de bal, on porte des jupons en nansouk blanc, taillés à pointes, faits à queue, garnis d'un volant plissé. On les trouve aux *Magasins du Louvre*, au prix de 14 fr. 75 centimes. Ce prix sera jugé très-*avantageux*.

E. R.



TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Robe en épingline de laine gris de fer, garnie seulement par derrière, avec des rubans de velours noir. Paletot pareil à la robe, doublé, ouaté, répétant la garniture en rubans de velours noir.

Petit garçon de deux ans. Jupe et veste en toile de laine bleue, avec lacets de laine noire, et grelots noirs en laine.

Robe en taffetas noir, allongée avec une bande de cachemire violet brodée d'un *vermicelle* en soutache noire. Paletot en drap noir.

LIVRES.

La librairie Didot vient de mettre en vente un volume bien connu et toujours bien accueilli, destiné à charmer toutes les générations, tous les âges, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Qui d'entre nous n'a lu et ne relira avec un intérêt toujours nouveau la vie de Robinson Crusoé? Seulement cette nouvelle édition ajoute une séduction de plus à l'œuvre de Daniel de Foé : cent gravures magnifiques retracent tous les épisodes de cet émouvant récit, et lui communiquent plus de mouvement encore et d'énergie que n'en peut contenir le texte privé de ce puissant auxiliaire. Le volume, grand in-octavo, est imprimé en beaux caractères sur papier chiné, et chaque page est ornée d'encadrements variés ; on n'a rien négligé, en un mot, pour faire de ce volume l'un des plus intéressants, et, malgré le luxe de bon goût dont on l'a revêtu, l'un des moins coûteux parmi les livres d'étrennes. Son prix est de 7 fr. 50, broché ; cartonné et doré sur tranches, il coûte 9 francs.

Tandis que les pessimistes gémissaient sur l'extension prise par un genre de littérature qui s'adresse uniquement à la curiosité de bas aloi, les optimistes affirmaient que le goût de la lecture était bon à prendre, quelle que fût la grossièreté de la nourriture, que ce goût s'épurerait en se soutenant et ne tarderait pas à repousser les premiers aliments qui l'avaient tenté. Et, par le fait, c'étaient les optimistes qui se trouvaient dans le vrai; l'abus des feuilletons voués à la biographie des forçats, à la narration des crimes, l'accumulation des assassinats et des empoisonnements, a produit le résultat que l'on pouvait attendre avec sécurité : la réaction, c'est-à-dire la lassitude et le dégoût. Mais l'habitude était prise; mais les esprits qui ne voulaient plus être condamnés au bagne à perpétuité ne pouvaient plus consentir à retomber dans l'oisiveté, dans les ténèbres qu'ils avaient échangées contre les émotions violentes dont l'abus avait émoussé l'effet; dès lors il fallait songer à ouvrir des horizons nouveaux à cette multitude d'intelligences avides; il fallait lui démontrer que le domaine de la science réserve à ceux qui l'explorent des surprises plus intéressantes que celles dont les feuilletons modernes sont saturés; il fallait, en un mot, communiquer à l'instruction, à toutes les grandes découvertes de notre siècle, la vie et le mouvement qui se trouvent représentés par la biographie des inventeurs dont l'existence contient des drames aussi poignants que les fictions dont on s'écarte désormais pour n'y plus revenir; c'est dans cette pensée que la publication des *Merveilles de la Science* a été résolue. Quel a été le succès de l'œuvre de M. Louis Figuier, personne ne l'ignore et je n'ai pas besoin de le répéter; on sait en effet que M. Figuier est l'un des *vulgarisateurs* préférés de notre temps; il a le rare mérite d'adoucir les escarpements de la science, et conduit à l'instruction

sans que l'on ait à passer par des voies arides et ingrates. Les quatre premiers fascicules des *Merveilles de la Science* (chez MM. Furne et Jouvet, 45, r. Saint-André-des-Arts) sont consacrés à la machine à vapeur et à ses diverses applications. A côté des détails techniques se trouve la biographie de tous les inventeurs qui se sont transmis à travers les siècles l'idée de cet admirable instrument de civilisation, en le rapprochant toujours davantage du point de perfection qui devait permettre à la vapeur cette puissante démonstration, consistant *à marcher* devant ceux qui la niaient; l'intérêt dramatique demeure ainsi inséparable de l'exactitude scientifique, et les lecteurs des *Merveilles de la Science* se comptent aujourd'hui par milliers, grâce à l'heureuse conception de M. Louis Figuier.

Je dois mentionner ici l'un des livres les plus utiles que j'aie jamais examinés; ce livre, qui a pour titre : *A B C, ou première année d'études, divisée en douze mois, à l'usage des enfants de six à huit ans*, est le service le plus signalé que l'on ait pu rendre aux mères et aux sœurs aînées, chargées de donner les premières leçons. Le plan d'études est conçu de la façon la plus simple, et la plus heureuse par conséquent; il est divisé en *semaines*, par leçons de grammaire, suivies de questionnaires, dictées, exercices de mémoire, notions d'histoire sainte, géographie élémentaire. L'institutrice trouve par conséquent sa route tracée, déblayée de tout obstacle; il n'y a plus d'efforts infructueux, plus d'hésitations, plus d'essais inutiles, fatiguant l'intelligence de l'enfant; mais seulement des notions graduées, habituant à suivre une méthode facile et fertile en bons résultats. Je le répète: sous son apparence modeste, ce livre est une œuvre remarquable, et toutes les mères de famille devront un tribut de reconnaissance à la *mère de famille* qui a écrit ce volume en dérobant son nom à la notoriété honorable qu'elle mérite par son œuvre. Ce livre est mis en vente à la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.

Un aimable écrivain dont nos abonnées connaissent le nom et aiment les œuvres, Mlle Zénaïde Fleuriot, m'a envoyé récemment un volume, *la Clef d'or* (chez Dillet, 15, rue de Sèvres, prix 2 fr.), que j'ai lu avec l'intérêt commandé par tout ce que Mlle Fleuriot écrit; elle ne s'arrête pas en effet à la superficie des sentiments et des caractères, et chacune de ses fictions, irréprochable au point de vue de la portée morale, demeure dans la logique du cœur humain, dont elle a étudié les mauvais penchants, pour prouver la possibilité de l'amélioration, et les vertus, pour en augmenter le développement. *La Clef d'or* est une lecture saine et attachante, qui sera accueillie avec intérêt par tous les âges, par les jeunes filles, les jeunes femmes, les mères et les grand'mères.

Et pour mettre un peu de variété dans nos lectures, passant de la prose à la poésie, donnons un salut de bienvenue à un petit volume qui fait son entrée dans le monde, sous le patronage des fleurs : *Églantines et Chrysanthèmes*, par *Émile Larivière* (Librairie centrale, 24, boulevard des Italiens). — L'auteur nous ramène à l'âge d'or où l'on rêve en effeuillant les marguerites. C'est un gracieux recueil de jeunes et fraîches pensées; et si l'espace trop restreint dont nous pouvons disposer nous interdit les citations, nous souhaitons du moins bonne fortune à l'auteur et à son livre.

N. B. MM. Firmin Didot rappellent aux nombreux abonnés de *la Mode illustrée* qu'ils mettent à leur disposition (sur demande affranchie) des *prospectus* détaillés du *Nouveau Testament illustré*, de la *Biographie des Musiciens* de Fétis, et de l'*Histoire universelle* de Cantu (ces deux derniers ouvrages avec primes). Ces belles publications sont d'un merveilleux à-propos pour les cadeaux du jour de l'an. EMMELINE RAYMOND.

CHRONIQUE DU MOIS.

J'ai l'espoir, et il y a bien de l'humilité dans cet espoir, que mes lectrices n'ont pas tenu un compte rigoureusement exact des dates. Six semaines en effet séparent cette chronique de celle qui la précède, et cependant je demeure dans la légalité, malgré cette apparente infraction à mes devoirs. Une *chronique par mois* implique douze chroniques par an; en les faisant paraître chaque quatrième semaine, j'avais pris une avance que j'ai employée en vacances... Cette explication sommaire est inutile, j'en suis certaine, pour la grande majorité de nos abonnées, qui connaissent les termes de nos engagements mutuels... Il en est quelques-unes pourtant devant lesquelles je dois présenter cette justification de mes actes. Je veux parler de celles qui ne réclament pas quand elles reçoivent cinq numéros dans un mois, mais qui nous adressent de durs reproches lorsqu'ayant reçu les treize numéros qui composent leur trimestre, nous ne leur expédions pas un quatorzième numéro... Nous n'avons pas le droit de changer la mesure de l'année *Julienne*, fixée par Jules César, puis réformée par Grégoire XIII, et d'ajouter de notre chef quatre semaines aux cinquante-deux semaines représentant l'année solaire... Mais, tout en signalant l'iniquité de ces exigences, j'avouerai tout bas aux personnes qui s'en rendent coupables que leur injustice me semble bien flatteuse. Notre vanité a tout lieu de se montrer satisfaite en constatant ce déni de justice.



Quelques semaines, et même quelques jours d'absence, suffisent pour être mis en dehors du mouvement parisien, qui ne s'arrête jamais. Tant pis pour ces retardataires, pour ces flâneurs, pour ces promeneurs! Ils ne sauront pas le grand-petit événement dont on a parlé hier, et dont, pour cette raison, on ne parle plus aujourd'hui. Le *mot* à la mode leur demeurera inconnu, et ils seront obligés de se remettre humblement à épeler ce langage parisien que l'on apprend et que l'on oublie si vite.

J'avais, pour ma part, si bien effacé Paris de mon souvenir pendant ces quelques jours d'absence, que j'ai été tentée, à mon retour, de visiter les monuments, de gravir l'escalier de la colonne Vendôme et les majestueux degrés de l'Arc-de-triomphe. Quelques minutes de réflexion ont suffi pour glacer cet élan; la paresse a repris tous ses droits, en murmurant languissamment que rien ne pressait, que les monuments seraient toujours là... Raisonnement parisien s'il en fut!... c'est-à-dire frivole et plus d'à moitié inexact. Par le temps de démolitions qui court, les monuments, en effet, ne sont pas complétement assurés de rester debout... Et lors même qu'ils seraient *toujours là*, nous devrions être très-certains que nous ne jouirons pas du même privilége. Mais on n'a pas, à Paris, le temps de s'arrêter très-longtemps sur de semblables réflexions.

En repassant dans ma mémoire tous les événements qui se sont écoulés depuis la dernière fois où j'ai pris directement la parole pour parler *à la personne* de nos abonnées (style d'huissier que je connais seulement par ouï-dire), j'ai reconnu que mes vacances avaient été très-heureusement placées. J'ai pour mission, à cette place, d'amener, si je le puis, un léger sourire sur les lèvres des amies inconnues qui lisent ces lignes. La tâche eût été difficile à remplir dans ce calamiteux automne de l'année 1866; elle nous a donné un échantillon de tous les maux qui affligent l'humanité, mais à tour de rôle et avec des intermittences qui permettent, d'habitude, de retrouver un peu de courage. Cette année, quand on n'était pas personnellement atteint, il fallait porter sa part du fardeau commun, et, lorsqu'un fléau durait encore, son successeur apparaissait déjà. Combien de peines et de misères! La charité, qui en temps ordinaire est un plaisir, devient un devoir rigoureux en face des infortunes innombrables causées par cet horrible désastre qui s'appelle l'inondation.

Mais voici qu'en récapitulant tous les sujets qui m'auraient semblé pénibles à traiter, je reprends insensiblement la tâche à laquelle je me félicitais d'avoir échappé. Allons!... je ne suis pas encore redevenue tout à fait Parisienne; j'oublie qu'il faut soigneusement écarter les images pénibles, laisser le passé dans son abîme, l'avenir dans son nuage, et s'occuper gravement des choses futiles. Hors de ce programme point de gaieté... parisienne.

On n'est pas encore revenu, mais *on* va beaucoup au spectacle. Si ces nouvelles vous semblent contradictoires, vous changerez d'avis en consultant un dictionnaire parisien; vous y apprendrez, en effet, que l'on a une foule

d'amis ravissants et charmants, mais qu'on les voit le plus tard possible, et qu'on les quitte aussitôt que faire se peut. A Paris, en effet, l'amitié est incompatible avec le soleil; il est si doux de mettre une jolie toilette toute neuve et d'aller la promener sur les boulevards! Renoncer à cette jouissance ineffable pour rester chez soi, pour attendre quelques visites, peut-être inutilement, c'est là un sacrifice sur-parisien... Non, non; tout ce que vous voudrez, mais pas cela! oh! pas cela!... On consentirait encore volontiers à faire des visites, parce que cela constituerait un but de promenade et un prétexte d'exhibitions de toilettes; mais, pour faire des visites, il faudrait que quelqu'un consentît à en recevoir: nul ne s'y prêtant, on ne se *voit* pas encore. L'amitié est retardée jusqu'au moment où les brouillards et les pluies auront établi leur règne définitif.

Il est bien tard pour vous parler de *Nos Bons Villageois*. Sardou et Delaporte!... telle est l'invocation sous laquelle MM. les directeurs de théâtre sont certains de vaincre. Et le public a raison, car il n'est pas aujourd'hui, à Paris, d'actrice plus parfaite que Mlle Delaporte.

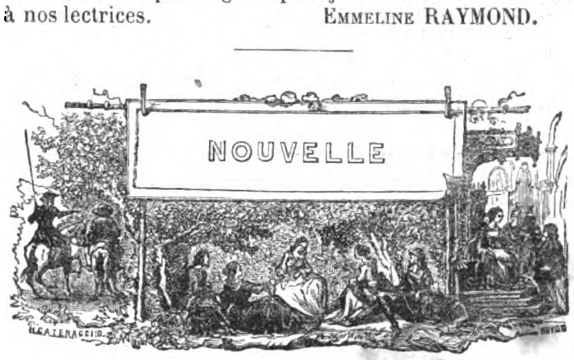
Il est peu probable que j'aille voir au Théâtre-Français *Un Fils*, comédie de M. Vacquerie; il est tout à fait certain que, l'ayant vue, je n'entreprendrais pas de vous la raconter. La donnée en est révoltante. Que vous semble d'un *point d'honneur* consistant à déshonorer sa mère? Tant que le Théâtre-Français n'aura pas un autre spectacle à me donner, il sera privé de ma présence, je le lui déclare sans détour; je ne m'exposerai pas à franchir les excavations de la rue Richelieu, pour assister aux tortures d'un faux honnête homme qui, pour sauver son honneur particulier, sacrifie celui de sa mère. C'est entendre l'honneur comme Jean-Jacques Rousseau entendait la paternité. Mais le cœur a si longtemps battu à gauche, qu'il faut bien essayer de changer un ordre de choses aussi suranné. Plaçons-le à droite... et traitons toutes les réclamations de niaiseries *bourgeoises*... dernier terme du mépris.

Je vous parlerais bien de la *Conjuration d'Amboise*, drame en vers, de M. Bouilhet; mais on me dit que l'Odéon aura peut-être changé son affiche avant que vous lisiez ces lignes. Me voilà donc placée entre des succès trop anciens, des succès trop contestables, des succès trop éphémères... Qu'il est donc difficile de trouver à Paris un sujet de chronique!

Je ne puis, en conscience, vous faire l'historique de la Sainte-Chapelle, à propos de la rentrée des cours. Ce dernier mot me ramène, par un calembour aussi détourné qu'involontaire, à un sujet que je m'étais promis de traiter; mais la place m'est toujours mesurée d'une main si avare, que je n'ai pu encore dire aux jeunes mères qui lisent ceci tout le bien que je pensais des cours dirigés par Mlle Couchonnal, rue Richelieu, 79; l'instruction que l'on souhaite aux jeunes filles y est donnée par les meilleurs professeurs de Paris, et, quand j'aurai dit que M. Georges Mathias dirige la classe de piano, j'aurai prouvé mon affirmation. Les mères qui ont le bonheur de pouvoir élever leurs filles sous leurs yeux me sauront quelque gré, je l'espère, de leur indiquer cet établissement qui répond à leurs plus légitimes exigences et mérite la plus sincère approbation.

J'espère que je serai redevenue tout à fait Parisienne d'ici à la prochaine chronique, et que les théâtres, entre autres, seront plus dignes qu'aujourd'hui d'être *racontés* à nos lectrices.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Ce que vous ne pouvez faire, ne m'est-il pas permis de le tenter? » dit Mme Roger, dont la manie était parvenue à la période aiguë. Je suis riche, et je m'estimerais heureuse de rendre un petit service à une dame si respectable.

— Oh! c'est difficile..... bien difficile! Nous sommes fiers, chère madame; nous ne sollicitons aucun service de ce genre.

— Je le sais bien..... Mais c'est moi qui sollicite la permission de le rendre; il y a d'ailleurs un moyen bien simple à employer... Offrez cette somme comme venant de vous.

— Non pas, s'il vous plait! Je ne puis me prêter à ce subterfuge..... D'ailleurs, ce prêt devra vous être garanti par la signature de la vicomtesse d'Argennes.... Il y aurait peut-être un moyen.....

— Lequel? Pourquoi ne pas me l'indiquer franchement?

— Voici ce qui me vient à l'esprit. Mme d'Argennes a près d'elle une demoiselle de compagnie dont le dévouement va jusqu'au fanatisme; c'est avec elle que vous pourriez peut-être vous entendre. Je vous réponds de la probité de Mlle Sophie; cette personne est un beau type... dont la race se perd du reste; on le retrouve encore parfois dans nos maisons; c'est le type du serviteur dévoué, employant toutes ses forces, toutes ses ressources à alléger le fardeau du maître, se vouant à le servir avec tendresse et respect.

— Pour inspirer ce dévouement, il faut le mériter, » dit Mme Roger.

« Oui, il faut même l'avoir mérité pendant plusieurs générations; ce dévouement doit être une tradition; il faut en avoir reçu l'exemple de ses parents, et c'est ainsi que l'on voit parfois, dans nos familles, deux races vivre de la même vie... celle du seigneur et celle du serviteur... se soutenir mutuellement, côtoyer les mêmes périls, supporter les mêmes peines, demeurer unies par tous les liens indissolubles que forment d'un côté une protection constamment généreuse, et d'un autre une reconnaissance à toute épreuve. Mlle Sophie est la fille d'un ancien garde-chasse de Mme d'Argennes, qui, lui-même, était au service de cette famille depuis un temps immémorial. Cette roture est presque de la noblesse, » ajouta M. de Berthelay en souriant.

« Mais, dites-moi; cette demoiselle Sophie viendra-t-elle ici?

— Oh! elle ferait pour Mme d'Argennes des démarches plus pénibles que ne saurait l'être celle-ci, car je vous connais, chère Madame, et je sais qu'il n'est pas d'âme plus délicate et plus généreuse à la fois que la vôtre. Croyez bien que je n'aurais pas accepté de *tout le monde* le service que vous voulez rendre à ma vieille amie. Certaines personnes, en effet, sont généreuses, disposées à obliger..... mais elles sont dépourvues de cette délicatesse exquise qui porte à diminuer l'importance du service, afin d'en rendre l'acceptation plus aisée. Oui! oui! c'est là le grand art; c'est là le tact suprême, et l'esprit ne peut s'apprendre que du cœur.

— Je ne veux pas que Mme d'Argennes me souscrive une obligation, » dit Mme Roger, enflammée d'émulation.

— Oh! quant à cela, il faudra bien vous y soumettre, » reprit M. de Berthelay, « car ma vieille amie n'acceptera rien..... si elle accepte..... sans prendre l'engagement de rembourser la somme reçue. Elle viendra vous voir...

— Il ne faut pas qu'elle prenne cette peine.....

— Si, si; elle n'entendra pas qu'il en soit autrement; mais Mlle Sophie l'aura précédée; elle vous aura remis l'obligation souscrite par la vicomtesse; et quand celle-ci viendra vous rendre une visite..... je vous connais!..... vous êtes capable de ne pas faire, dans la conversation, la moindre allusion au service que vous lui rendez!

— Naturellement!

— Mademoiselle votre fille a terminé sa leçon; la voici... Inutile, n'est-ce pas, de parler de tout cela devant elle?

— Tout à fait inutile. »

Cette conversation résumait assez fidèlement le caractère de M. de Berthelay. Il avait un peu embelli la vérité, et l'avait accommodée aux besoins du moment; il ne commettait aucun acte malhonnête, mais consentait à alimenter la manie à laquelle il devait de fréquenter en commensal l'hôtel de Mme Roger; il avait été rigoureusement exact en ce qui concernait le caractère de Mme d'Argennes, et la vérité s'obscurcissait seulement à propos de sa situation pécuniaire. Là, encore, il s'excusait à ses propres yeux par un raisonnement spécieux; s'il s'était prêté à cette négociation, c'était uniquement pour rendre service à deux femmes qui avaient mutuellement besoin l'une de l'autre. De quoi s'agissait-il après tout? d'une dizaine de mille francs; quand bien même Mme Roger les perdrait, une somme aussi insignifiante, eu égard à sa fortune, ne compromettait aucunement sa situation. Pourquoi les perdrait-elle, d'ailleurs? Le projet de Sophie, habilement exploité, pouvait certainement donner de bons résultats. Il était certain, dès lors, vu la parfaite probité de Mme d'Argennes, que la somme serait restituée..... à moins que..... à moins que Denise ne fût mariée par ses soins, auquel cas Mme Roger se hâterait de déchirer l'obligation, et tout serait dit.

Dans cette justification de sa conduite que M. de Berthelay s'adressait à lui-même, il s'appuyait surtout sur son désintéressement. « Ce n'est pas pour moi que je travaille, » se disait-il, « en rapprochant ces dames; il ne me reviendra rien du tout dans cette combinaison; comme elle est désintéressée, elle ne saurait être répréhensible. »

Ici encore M. de Berthelay ne se disait que la moitié de la vérité; sans doute il ne se réservait, il ne comptait se réserver aucun dédommagement pécuniaire de ses peines, aucun courtage..... Fi donc!..... Mais il entrevoyait une succession ininterrompue de bons dîners auxquels il serait constamment convié, tant chez Mme Roger que chez Mme d'Argennes elle-même, si l'agence-Sophie réussissait; il prenait possession par avance, et du moins en espoir, de deux maisons dans lesquelles il serait toujours le bienvenu..... et s'était ainsi décidé à devenir l'auxiliaire de Sophie..... Tant il est vrai que l'on glisse vite sur la pente des compromis, et que toute action qui nécessite une défense devant le tribunal que chacun de nous porte en sa conscience, est, par cela seul, répréhensible. Mais si le moraliste ne peut se dispenser de blâmer les atermoiements de M. de Berthelay, l'observateur est forcé de reconnaître que les transactions de cette nature sont malheureusement nombreuses à notre époque, qui compte peu de caractères absolus dans la connaissance et la pratique du bien. Le moindre de nos intérêts personnels est le plus habile et le plus ingénieux des avocats; il plaide sa cause avec un talent qui trouble toutes les notions que nous possédons sur le bien et le mal. A bout de bonnes raisons, il dispose en dernier ressort de cette excuse suprême qui s'appelle l'imitation...... comme si le mal pouvait être plus excusable par cela seul qu'il procède d'exemples donnés et du mal commis antérieurement! Et tout en invoquant cet argument, tout en se disant: *Cela s'est fait..... Bien d'autres l'ont fait avant moi*..... on a grand soin de ne pas pousser l'imitation jusqu'à ses dernières limites; on se hâte de se grandir dans son abaissement, on essaye de s'en relever et de s'en absoudre en ajoutant: *Combien ont fait pire!..... Combien à ma place agiraient de façon moins délicate!* Dès lors, on recommence à s'estimer, et l'on reprend la confiance que chacun d'entre nous éprouve pour sa supériorité personnelle, en s'appliquant à collectionner dans sa mémoire, principalement, uniquement, les exemples de mauvaises actions commises par le prochain. On suit ainsi la pente qui descend insensiblement, qui nous conduit de l'indélicatesse, professée d'abord platoniquement, et se manifestant par l'approbation que l'on accorde ou l'excuse que l'on fournit à l'immoralité d'autrui, à l'indélicatesse plus personnelle, désertant le domaine de l'abstraction pour aborder celui des faits, se lassant de borner son rôle à protéger, à défendre les mauvaises actions du prochain, pour s'exercer enfin dans un milieu moins désintéressé, et avec lequel la conscience a pu se familiariser en l'exploitant pour le compte des autres.

C'est ainsi que, tout en se défendant d'avoir été stimulé par aucun intérêt personnel, M. de Berthelay en arriva, par des gradations insensibles, à se dire qu'il pourrait peut-être s'associer à Mme d'Argennes pour l'exploitation d'une agence matrimoniale. La pauvre femme n'avait pas beaucoup de tête..... il pourrait donc lui être fort utile..... Elle était parfaitement respectable, elle portait un beau nom..... Oui, il y avait peut-être quelque chose à faire.

Tant il y a que Sophie se présenta le surlendemain chez Mme Roger. Elle était assez intelligente pour s'acquitter convenablement de son rôle; quand elle s'étudiait un peu, elle était fort présentable, et savait placer à propos dans la conversation quelques inflexions de voix, quelques termes étudiés dans la compagnie de Mme d'Argennes. Instruite par quelques mots de M. de Berthelay du caractère de Mme Roger, elle se présenta avec la dignité simple qui devait être son apanage; sans faire aucun étalage de son dévouement, elle put l'indiquer avec mesure, car, sur ce point, il n'y avait pas tout à fait mensonge; si Sophie pensait beaucoup à elle, elle pensait un peu à sa maîtresse.

Quand on l'introduisit chez Mme Roger, celle-ci vit entrer une personne qui pouvait avoir cinquante ans environ, grande, maigre, osseuse; ses cheveux gris étaient plaqués sur ses tempes en deux modestes bandeaux sous un chapeau noir; son costume, presque monacal, se composait d'une robe et d'un petit châle carré de gros mérinos noir; ses mains, très-grandes et un peu crochues, étaient couvertes par des gants de soie noire soigneusement reprisés.

Mme Roger fut tout d'abord embarrassée... Était-ce une servante, ou bien une demoiselle de compagnie? En la faisant asseoir, ne risquait-on pas de commettre une inconvenance au point de vue de l'étiquette?... En la laissant debout, ne s'attirerait-on pas le reproche d'une morgue absurde, s'attachant comme une lèpre aux écus? Son bon cœur lui vint en aide; elle se souvint qu'elle allait rendre un service, et se dit que, dans ce cas au moins, on ne pouvait marquer trop de bienveillance.

Lorsque Sophie l'aborda en se nommant, et ajouta qu'elle venait de la part de M. de Berthelay pour Mme la vicomtesse d'Argennes, Mme Roger se hâta de lui dire qu'elle savait ce dont il s'agissait, et quitta un moment la chambre, en l'engageant à s'asseoir. Sophie ne se le fit pas répéter, mais choisit discrètement une chaise placée près de la porte. Quand Mme Roger rentra, Sophie voulut se lever.....

« Restez donc, » dit la maîtresse de la maison avec une bienveillance qui lui était naturelle, « ou plutôt venez ici; rapprochez-vous un peu de moi, nous allons causer de la vicomtesse. »

Sophie répondit avec une inclinaison modeste:

« C'est pour vous obéir, Madame, » et vint se placer en face de Mme Roger, assise sur un canapé, et ayant devant elle une table sur laquelle elle posa un petit paquet qu'elle était allée chercher.

« Je suis heureuse, croyez-le bien, Mademoiselle, de pouvoir rendre un léger service à une amie de M. de Berthelay.

— Je sais, Madame, et Mme la vicomtesse sait aussi, à quel point vous êtes bonne; j'ai apporté, dans un billet que vous adresse M. de Berthelay, une obligation souscrite par ma maîtresse; ce sont mes lettres de créance, » ajouta Sophie, qui posa sur la table, en souriant, une large enveloppe portant un cachet armorié.

« Et voici les miennes, » répondit Mme Roger en lui remettant le paquet tout préparé.

« Madame la vicomtesse doit venir vous voir, Madame...

— Dites-lui que je la supplie de ne pas se déplacer; je me rendrai prochainement chez elle.

— Madame la vicomtesse serait au désespoir d'être prévenue; laissez-lui le plaisir de vous devancer; elle serait ici avec moi, si une légère indisposition ne l'avait retenue chez elle, et ne lui avait fait défendre sa porte; dans huit jours au plus tard elle sera ici, et vous priera, Madame, de lui faire l'honneur de la visiter le plus souvent possible, car elle ne sort guère! Sa dernière visite a été pour M. le vidame d'Aulnaie, son cousin germain... Nous l'avons perdu! » ajouta Sophie en soupirant.

« Raison de plus pour que je ne souffre pas qu'elle prenne la peine.....

— Raison de plus, » répondit gravement Sophie en se levant, « pour qu'elle veuille prendre cette peine. Madame, permettez-moi de vous présenter l'expression de ma gratitude; un service, même peu considérable, rendu

à ma maîtresse avec tant de bnone grâce, vous donne en moi une esclave. »

En disant ces paroles, Sophie s'inclina en une profonde révérence, et Mme Roger, quasi mise en possession de son rêve, repassa dans sa mémoire tous les détails de cette entrevue.

« Oui, » se disait-elle, « c'est une race particulière; tout porte leur empreinte, jusqu'à leurs serviteurs. Quelle simplicité ! et pourtant quelle dignité modeste chez cette suivante ! Ce n'est pas ainsi que nos domestiques s'expriment, et je crois qu'on ne pourrait jamais leur donner ces attitudes à la fois respectueuses et respectables. Ah ! la tradition ! M. de Berthelay l'a bien dit..... Voyons donc ce qu'il m'écrit. »

M. de Berthelay adressait à Mme Roger quelques lignes amicales devant servir d'introduction et de lettre de créance à Sophie, ainsi que celle-ci l'avait annoncé. Elle plaça dans un tiroir l'obligation souscrite par la vicomtesse d'Argennes, et s'abandonna à une douce rêverie. Elle allait donc aborder la terre promise..... cette terre habitée par des êtres qui portaient des noms historiques, des titres dont l'origine se perdait dans la nuit des temps ! Elle y serait accueillie comme une égale, et sa fille s'allierait à une famille noble.

Denise vint troubler ces séduisantes visions; elle représentait en effet l'obstacle possible, sinon probable, qui se placerait peut-être entre les rêves de Mme Roger et leur réalisation..... Et pourtant elle était indispensable à l'accomplissement de ces projets ! Rendons en passant cette justice à Mme Roger, qu'elle n'eut jamais la pensée de recourir à une combinaison qui lui eût cependant permis de posséder le titre qu'elle rêvait pour sa fille. Elle avait quarante ans à peine; elle possédait de son chef la moitié de la fortune laissée par son mari, et aurait très-certainement trouvé pour elle-même l'époux titré qu'elle rêvait pour Denise; mais la folie qui la dominait n'avait atteint qu'une partie de son cerveau, et avait laissé intacts en elle le bon sens et le sentiment du devoir. La pensée de se remarier, de changer pour un nom plus élégant le nom qu'avait porté son mari, de se créer de nouvelles affections au détriment de la tendresse qu'elle portait à sa fille, n'approcha jamais de son esprit, soigneusement gardé par son cœur; elle se contentait de recevoir par contre-coup les reflets de la lumière qui éclairerait Denise. Le rôle de mère d'une comtesse ou d'une marquise comblait son ambition..... Mais ce rôle était désormais indispensable à son bonheur, et elle était résolue à vaincre l'opposition qu'elle pourrait rencontrer chez Denise.

La jeune fille apparaissait dans tout son éclat aux yeux ravis de sa mère, qui la contemplait en se disant tout bas : « Tu serais comtesse !..... » Denise avait vingt ans; sa taille moyenne avait une élégance naturelle, une dignité simple et aisée; ses grands yeux gris, de nuance indécise, tantôt presque bruns, et quelquefois presque bleus, étaient surmontés d'un sourcil châtain, qui tranchait avec fermeté sur la blancheur mate du front; si la partie supérieure de son visage annonçait le courage et la décision, ses lèvres épaisses, qui s'ouvraient en un doux sourire, indiquaient à tout physionomiste que la bonté tempérait toujours l'énergie de ce caractère. Des cheveux épais, de nuance indécise comme ses yeux, presque noirs à l'ombre, presque dorés quand un rayon de soleil les éclairait, formaient à cette jeune tête un diadème magnifique dans sa simplicité.

« Viens t'asseoir là, tout près de moi, » dit Mme Roger en lui faisant une place sur le canapé...... « Je veux t'admirer à mon aise !

— J'aime mieux que vous m'aimiez, » répondit Denise en s'asseyant près de sa mère, qui l'attira vers elle en l'entourant de son bras.

« L'un n'empêche pas l'autre, ma fillette chérie.

— Je n'en sais rien !..... Quoi qu'il en soit, je me contente d'être aimée.

— Écoute-moi bien ! Nous allons faire une petite visite à Mme Morel.

— La couturière ?

— Oui; nous lui commanderons quelques jolies toilettes pour toi.

— N'ai-je pas tout ce qu'il me faut pour la saison ?

— Non, ma fillette; nous verrons plus de monde d'ici à peu de temps; il faut prévoir bien des circonstances... Enfin, tu as vingt ans; nos relations s'étendant, il est hors de doute qu'on va te demander en mariage.....

— Oh ! maman, je ne tiens pas du tout à me marier. Je sais bien que je ne pourrai jamais être aussi heureuse que je le suis ici près de toi.

— Toutes les jeunes filles en disent autant, et cependant il faut bien les marier..... Nous recevrons prochainement une visite..... Mme la vicomtesse d'Argennes viendra nous inviter à quelques réunions, et, selon toute probabilité, nous rencontrerons chez elle, dans le cercle choisi et honorable dont elle fait partie, l'homme qui deviendra mon gendre, qui te donnera un beau nom.

— Le nom m'importe peu; pourvu que je puisse honorer et aimer celui que vous aurez choisi pour gendre, je serai satisfaite, et ne lui demanderai ni des parchemins ni des écus.

— Honorer..... C'est comme cela que je l'entends; quant à aimer, je ne sais pas trop quelle signification tu donnes à ce mot.

— Ni moi non plus, » répondit Denise, devenue songeuse. « Je voudrais aimer celui qui deviendra mon mari; d'abord comme j'aime mon cousin Claude, avec la sécurité, avec la confiance que m'inspire ce caractère si simplement loyal, honnête et bon...... puis, autrement encore; je voudrais pouvoir me dire : Celui-là, et pas un autre, celui-là seul peut être le guide, le protecteur de ma vie; celui-là seul peut diriger mes actions, éclairer ma conscience..... Je n'accepterais pas un autre compagnon..... mon cœur me démontre qu'il n'en est pas d'autre pour moi.

— Laisse-moi te dire, mon enfant, qu'il faut se garder de ces sentiments trop exaltés; il est possible que tu rencontres un caractère honorable tel que tu le désires, tel que je le veux aussi pour toi, et que ton cœur ne te donne aucun des avertissements que tu attends de lui. S'il se présentait un homme un peu plus âgé que toi?....

— Je ne l'accepterais pas s'il était trop jeune.

— Et tu aurais bien raison ! Mieux vaut au contraire qu'il ait l'expérience qui te fait défaut..... Oui, un homme de quarante à quarante-cinq ans.....

— Oh ! pour cela non, chère maman ! Songez-y donc ! Plus âgé que mon cousin Claude !

— Ton cousin Claude n'a rien à faire dans tout ceci; je ne sais pourquoi tu l'évoques à tout propos.

— Je voulais seulement vous prouver, par son exemple, qu'un mari de son âge serait trop âgé pour moi. Non, je n'épouserai jamais un homme qui pourrait être mon père, car je ne pourrais jamais le considérer comme un égal, comme un compagnon. Ce serait un censeur morose, ou bien un flatteur intéressé à faire oublier sa vieillesse..... Non, non, jamais !

— Nous causerons de tout cela plus tard, » répondit Mme Roger, un peu désappointée. « Allons nous habiller pour notre conférence avec Mme Morel. »

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

№ 19,179, *Marne*. Je crois qu'il serait imprudent de donner à ce manteau cette forme trop *marquante*, et déjà trop connue; on portera *aussi* des manches très-larges; en tous cas, si l'on tient à la transformation, je conseille plutôt le paletot dont le patron a paru dans le nº 38. La garniture de petit-gris est fort convenable, ainsi que le manchon à bandes; Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, se chargera de la transformation, et s'en acquittera parfaitement. Toujours le paletot-sac, à tout âge, pour enfants, petites filles, jeunes filles, femmes, mères et grand'mères; on fait ce paletot presque aussi long que la robe pour petits enfants, et assez large pour qu'il puissent le porter deux ou trois ans; un modèle a paru dans le nº 42. Chapeau rond en feutre blanc, bordé de velours bleu, avec cocarde bleue. De 80 à 100 francs. Oui, on peut le porter ouaté; il en est malheureusement ainsi pour les chapeaux, mais on y met aussi des brides très-larges, pour préserver les oreilles et les joues. C'est une industrie toute particulière, et dont je ne connais pas le secret. — № 86,758, *Algérie*. D'inférieur à supérieur, on dira *M. le colonel*. Une femme dira *Monsieur*, tout simplement, car elle ne peut énoncer le grade *tout court*, sans le nom, à moins d'être une amie, une parente, ou bien d'être fort âgée. Les détails concernant les lettres de faire part, l'envoi des cartes, etc., ont été publiés dans les articles de la *Civilité*, actuellement réunis en volume; leur étendue ne permet pas de les répéter ici, mais notre abonnée les trouvera dans la collection du journal. — № 77,931, *Isère*. Nous n'envoyons aucun patron *autre* que ceux publiés dans le journal. S'adresser pour ces demandes à Mme Rossignon, rue Laffitte, 41. — № 76,093, *Jura*. Mieux vaut en effet ne pas se servir quotidiennement du peigne fin en ivoire; en se nettoyant la tête avec le peigne fin deux fois par semaine, on évite tous les inconvénients que l'on me signale. — № 14,091, *Basses-Pyrénées*. Nous ne répondons pas des abonnements qui ne sont pas faits directement dans nos bureaux, et nous n'avons reçu aucune des deux réclamations dont on nous parle. — *Genève*. S'adresser à Mme Briant-Castel, rue Sainte-Anne, 58 bis, car j'ignore le prix de cet objet; si l'on voulait bien s'adresser directement aux sources indiquées, on éviterait une considérable perte de temps. Pour donner des renseignements de cette nature, étrangers à mes fonctions, il me faudrait abandonner mon travail pour aller chercher ces renseignements, et c'est chose impossible. — № 29,441, *Charente-Inférieure*. Je suis incompétente pour faire disparaître ces taches, et il est indispensable de s'adresser à un nettoyeur, non pour *teindre* la soie, mais pour enlever les taches. La cage en question est considérablement réduite, et fait exactement le même effet que les jupons à 2 et 3 cercles. Impossible de porter une robe courte sans jupon réel ou simulé. Voir les articles de *modes*. Voir la 12e livraison des *Patrons illustrés*. Nous avons publié cet été un nombre considérable de ces ceintures à basques. On ne porte qu'un seul volant de 10 centimètres, plissé et fixé de chaque côté. Les chapeaux étant plus petits que jamais, on peut toujours *refaire* un chapeau de l'an dernier. — № 95,936, *Cher*. Il n'y a pas de patron spécial pour les crinolines actuelles, puisqu'il suffit de couper les lés de l'étoffe à pointes, sans aucun pli, de poser deux cercles à 6 centimètres de distance, sous le bord inférieur, qui a 2 mètres 25 d'envergure. Nous ne pourrions publier un jupon avec des cercles jusqu'en haut, sans nous trouver en complète opposition avec la mode actuelle, mais on est libre d'en mettre si l'on veut. La robe est courte dans le *costume*, mais le jupon l'allonge; il est au moins aussi long que les jupons de l'an dernier, portés avec la crinoline ordinaire : donc il n'y a pas *nécessité* de raccourcir la crinoline. — № 63,865, *Loire*. L'usage commande de donner la main, pour quêter, à un *monsieur*, qui conduit la quêteuse. Pourquoi non, si le caractère inspire toute confiance ? Je ne connais pas le prix de ce volume; s'adresser à l'éditeur. Il doit y avoir erreur, car j'en ai *vu* faire qui n'étaient pas bleues du tout. Merci pour les envois. — № 4,485, *Suisse*. Je choisirais pour les rideaux du reps de laine pareil à la teinte la plus foncée de l'échantillon, avec bande de tapisserie *à la main*, ayant 10 centimètres de largeur. Oh ! non ! non ! point de rideaux blancs, ni *avec*, ni *sans* transparents. — № 73,260, *Ain*. Chapeau de tulle noir. Si la dame n'est pas chez elle, on se retire, les jeunes filles pas plus que les dames ne faisant visite aux hommes. Non; on ne doit sortir qu'avec son *chaperon*, ou bien avec une dame qui le remplace. Toutes deux doivent écrire. De simples compliments *affectueux*, si les relations sont affectueuses. Merci pour la confiance et l'amitié que l'on m'accorde. — № 31,120, *Lot-et-Garonne*. S'adresser, pour tous les objets et caisses de voyage, au plus habile, au plus consciencieux des emballeurs, à M. Delassus, rue Neuve-Saint-Augustin, 6. Ces peignoirs pour bain sont en molleton, ou flanelle rouge, et *sèchent* très-facilement dans une chambre chauffée. — № 34,975, *Eure*. Le cours de piano de M. Lecouppey, chez M. Maho, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. Je ne doute pas d'un bon résultat, si l'on veut suivre les *conseils d'une ex-musicienne* (nº 36 de l'année 1866). — № 73,464, *Seine-Inférieure*. Oui pour le double emploi de la robe grise. Robe de tulle. — № 29,391, *Côte-d'Or*. Erreur radicale, dont on a pu s'apercevoir en lisant les articles de *modes*; non-seulement on porte des rayures brochées, mais aussi des dessins brochés entre les rayures des soieries. — № 73,144, *Haute-Vienne*. Je n'ai malheureusement pas la connaissance de tous ces prix, ni le temps d'aller les demander; mais il serait si facile de demander aux *Magasins du Louvre* les prix et les échantillons de ce drap-velours ! On les reçoit *franco*. On y trouve aussi des bandes d'astrakan, qui ne se vendent pas (à ma connaissance du moins) dans des maisons spéciales. Manches étroites. Les manches larges seront tout à fait exceptionnelles. № 17,132, *Oise*. Voir les articles de *modes*. — № 16,935, *Paris*. Laisser le volant du bord inférieur; le surmonter d'un bouillonné étroit, à deux têtes, traversé par un ruban rose ou bleu. Même ceinture. Oui, pour le corsage montant. — № 580, *Batignolles*. Les *redingotes* ne peuvent être portées passé deux ans. Une petite fille de quatre ans porte des robes décolletées, même en hiver, avec corsage montant en nansouk, ou cachemire de couleur. Merci pour cette excellente lettre. — № 27,688. *Nord*. On porte toujours des vestes zouaves, d'autres aussi, et l'on en reçoit de nombreux modèles. La largeur de la robe courte est de 4 mètres, celle du jupon 4 mètres 20 à 4 mètres 50 centimètres. Voir les articles de *modes*, car la robe courte se *monte* exactement comme la robe longue. Quand la dent est carrée, on la découpe à distance régulière dans la robe; pour les autres formes, il faut les découper en papier au nombre de deux ou trois, les poser sur l'étoffe, et découper celle-ci. — № 37,328, *Deux-Sèvres*. On recevra probablement. — № 69,621, *Basses-Pyrénées*. Personne n'est d'accord sur ce point : s'il est salutaire, ou préjudiciable, ou inefficace, de raser les cheveux pour les faire repousser; je crois que cela peut être utile quand on relève de maladie; je suis persuadée que, lorsqu'on a *naturellement* peu de cheveux, on les raserait en vain pour les épaissir; il faut dix-huit mois de patience, quand les cheveux ont été rasés; si la chevelure est faible, il faut se garder des crêpés, des ligatures, etc., et se borner à la rouler dans une résille. Je ne connais aucun livre enseignant l'art de parler. La dernière question doit être adressée, non à moi, mais à un médecin. — № 3,289, *Constantinople*. Voir les articles de *modes* et les gravures. Les manches larges formeront pendant quelque temps l'exception. — № 3,057, *Paris*. Peut-être, mais je n'ose le promettre, car ce genre est devenu commun. — № 137,139, *Drôme*. Probablement pour ce dessin. C'est bien en effet ce que nous appelons *mignardise*. Merci bien sincèrement, pour cette appréciation de nos efforts. — № 68,401, *Hérault*. En faire demander chez Mmes Potier et Labory, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 4; on en porte toujours. — № 52,203, *Bouches-du-Rhône*. Je ne connais aucune maison de ce genre; voir dans l'Almanach Didot-Bottin.

AVIS. — Nous publierons, avec le prochain numéro, la 13e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et objets suivants : Pantalon, gilet et veste pour petit garçon de huit à dix ans. — Capuchon pour dame. — Corsage avec broderie. — Chemisette-guimpe, avec dessin de broderie. — Voile de fauteuil brodé. — Bordure au plumetis. — Bordure en soutache. — Alphabet au plumetis.

Explication de la Clef diplomatique.

L'INONDATION.

Les fleuves débordés, inondant leurs rivages,
Se répandent au loin; les champs sont envahis,
Et les flots furieux, commençant leurs ravages,
Entourent tout à coup les habitants surpris.
Vite, il leur faut s'enfuir; leurs forces impuissantes
Ne peuvent arrêter le plus grand des fléaux,
Et derrière eux déjà leurs maisons chancelantes,
Engloutissant leurs biens, s'écroulent dans les eaux.

Quel terrible spectacle est offert à la vue !
Ce sont de longs appels et des cris déchirants;
C'est un vieillard qui fuit, tandis que, demi-nue,
Dans ses bras une mère emporte ses enfants;
C'est une barque allant au bâtiment qui croule,
Deux cents ponts emportés, des désastres sans nom;
C'est dans la ville en deuil une anxieuse foule,
C'est la hideuse Mort, c'est l'*Inondation* !

Les inondés sont là, dans le haut de la ville,
Où les flots menaçants ne sont point parvenus;
N'ayant plus rien, hélas ! pas de pain, sans asile,
Ils errent tristement, consternés, abattus.
Leur douleur est navrante et leur malheur immense.
Qui vient les secourir ? qui plaint leur pauvreté?...
Mais il leur reste encore un rayon d'espérance :
Ils ont foi dans vos cœurs, dans votre charité !

ADRIEN MOISY.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

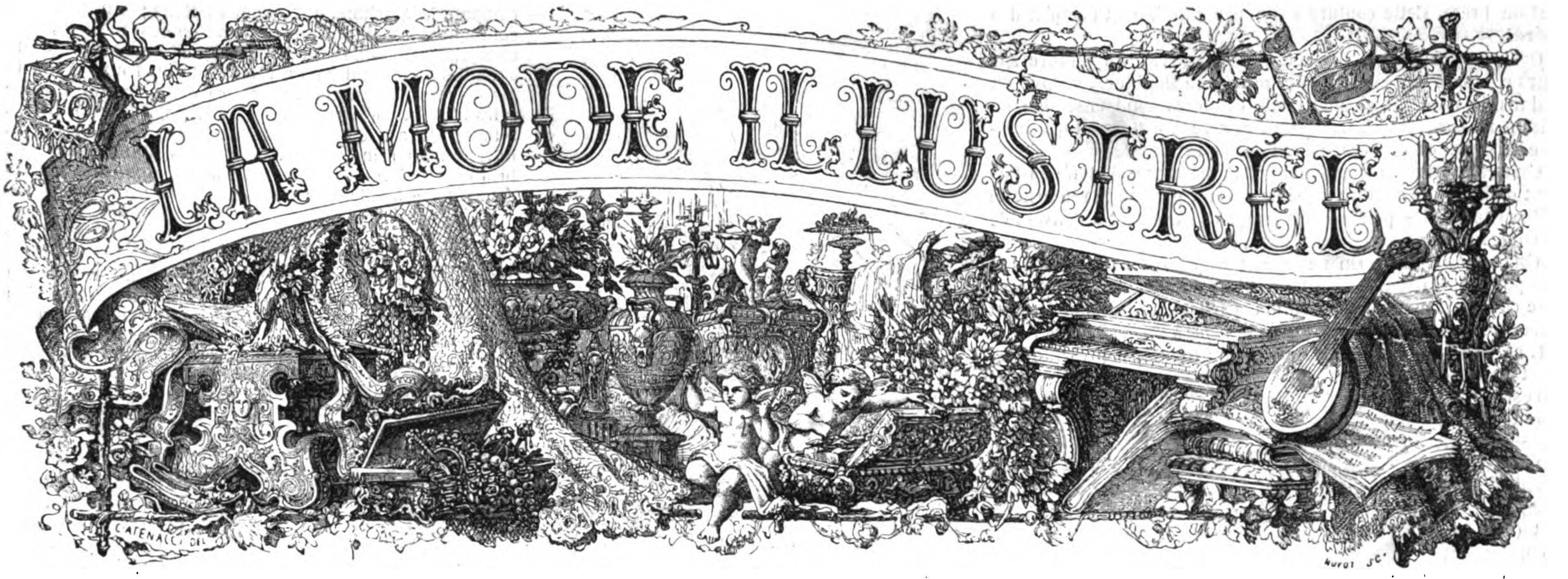
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
Que de mystères dans la nature !

N° 48. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 25 novembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Toilette de jeune fille,

MODÈLE DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe en taffetas bleu bluet, avec étoiles noires brochées. La garniture se compose d'étroits rubans noirs, à étoiles blanches, partout posés sur deux lignes parallèles.

L'ART DE LA COUTURE.

VI.

Ourlet roulé. On fait souvent dans la lingerie des ourlets non pas *plats*, mais ronds; ainsi les *corps de chemisette*, etc., ont fréquemment, en place de coutures ordinaires, des ourlets roulés. On exécute ceux-ci en roulant les remplis de l'étoffe entre l'index et le pouce de la main gauche, au lieu de plier et d'aplatir ces remplis comme pour les ourlets ordinaires. On doit *rouler* par très-petites portions, et les points doivent fixer immédiatement le rouleau, qui ne peut être *bâti* ni par conséquent préparé à l'avance.

Surjet roulé. On l'emploie très-fréquemment dans la lingerie et en général pour tous les tissus très-légers, quand il s'agit de les froncer. On roule le surjet comme cela vient d'être indiqué pour l'ourlet; mais, au lieu de faire les points en dessous, on les fait par dessus, comme s'il s'agissait d'un surjet, en piquant toujours l'aiguille d'arrière en avant, à distances aussi régulières que possible. Ces points ne sont pas très-rapprochés, et l'on tire le fil après en avoir fait quatre ou cinq, formant ainsi peu à peu les *fronces* voulues.

Fronces ordinaires. Dans la lingerie il est rare que l'on fasse des fronces doubles; on se borne à fixer le brin par un nœud, tout près de l'extrémité de l'étoffe; on retient celle-ci sur la table avec la main droite et l'on glisse l'aiguille de droite à gauche, en prenant trois fils *sur* l'aiguille, autant dessous, et continuant de la sorte.

Fronces doubles. On procède de la même façon que pour les précédentes, mais on se garde de tirer des brins isolément. Quand les deux *fronces* sont faites, on tire les deux brins à la fois, et l'on égalise le tout à l'aide d'une aiguille relativement forte.

Coutures à points devant et à points arrière. Nous avons mentionné ces deux coutures dans nos précédents articles, mais il nous a paru utile de placer ici ces deux dessins, qui pourront aider la démonstration maternelle et en faciliter la compréhension pour l'intelligence d'une petite fille; elle y verra que les points *devant* se font devant l'aiguille, les points *arrière* derrière l'aiguille. Pour la première couture on prend toujours *sur* l'aiguille un nombre de fils identique à celui qu'on laisse *sous* l'aiguille, et l'on avance horizontalement, en piquant toujours au travers des deux morceaux d'étoffe. Pour l'autre couture, on prend sur l'aiguille, de droite à gauche, six fils, on tire le brin, on pique l'aiguille en arrière, à trois fils de distance du point de départ du point précédent, et à six fils en avant de la fin du même point précédent. On a par conséquent neuf fils en tout sur l'aiguille, et l'on continue de la sorte pour toute la couture.

Ourlet ou couture double. L'un des côtés de l'étoffe est plié une fois, l'autre côté, c'est-à-dire l'autre morceau d'étoffe, qu'il s'agit d'adjoindre à celui-ci, est plié deux fois. On pique l'aiguille à distances régulières dans les deux morceaux, de façon à obtenir la couture *nette* dont nous publions le dessin (voir *Ourlet double déployé*).

Couture double. Celle-ci, très-souvent usitée dans les *confections*, lorsqu'on les fait sans doublure, se compose d'une couture *à points devant*, qui réunit deux morceaux. Quand cette première couture est terminée, on *retourne* le travail (voir le dessin représentant la couture double déployée), de telle sorte que les remplis de l'étoffe soient contenus à l'intérieur; puis on assemble une seconde fois les deux morceaux en faisant, à un demi-centimètre de distance de la première couture, une deuxième couture également à points devant.

Ce procédé est usité pour les pardessus et vestes en drap.

Surjet lâche. Il est employé pour les étoffes très-épaisses, et les points, destinés à joindre deux morceaux de drap, doivent être faits de telle sorte que, l'aiguille piquant seulement dans la moitié environ de l'épaisseur de l'étoffe, la couture ne soit aucunement visible à l'*endroit*.

Couture piquée sur étoffe épaisse. On plie le bord de l'un des deux morceaux qu'il s'agit de réunir en donnant à ce rempli presque 1 centimètre de profondeur; on fait la couture piquée à un demi-centimètre de distance du bord replié, qui prend, quand la couture est terminée, l'apparence d'un passe-



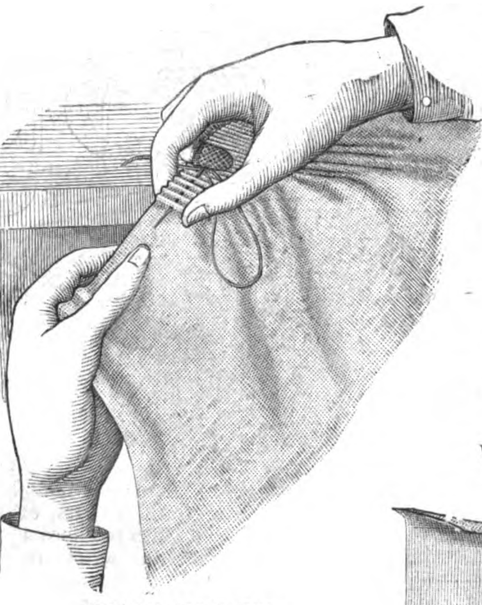
TOILETTE DE JEUNE FILLE, DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

poil ou liséré. Cette couture évite par conséquent l'emploi des lisérés.

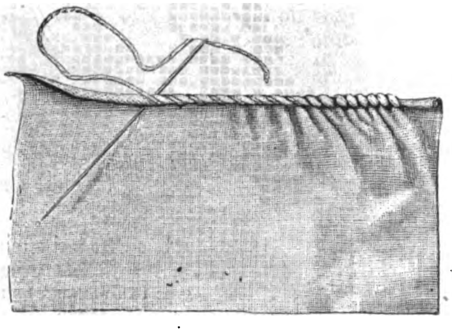
Ourlet-surjet. Quand il s'agit, entre autres, de joindre sur leurs contours une étoffe quelconque et sa doublure, on plie en dedans le bord de chaque étoffe et on les coud ensemble en faisant un *ourlet-surjet*. Le dessin consacré à cette couture indique la direction et l'écartement des points.

Couture retournée. On assemble deux morceaux d'étoffe en faisant d'abord une couture à points devant, puis on la retourne de telle sorte que les points et les remplis se trouvent à l'envers de la couture tendue.

Couture des cordons. On ne saurait trop insister sur la solidité des points qui fixent les cordons et les boutons, et nous pensons que ce détail mérite une mention particulière. Quand on veut poser un cordon sur un ourlet, on le *pique* à l'*endroit*, sous l'ourlet, et, lorsqu'on l'examine à l'*envers* du travail, il présente l'aspect du dessin qui lui est consacré. On plie le cordon pardessus l'ourlet, et on le *pique* une seconde fois à l'extrémité de cet ourlet (voir le dessin représentant la couture d'un cordon à l'*endroit*). On sait que la *couture piquée* se fait toujours sur l'*endroit*.



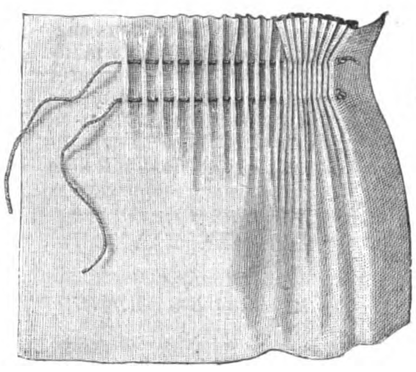
FRONCES ORDINAIRES.



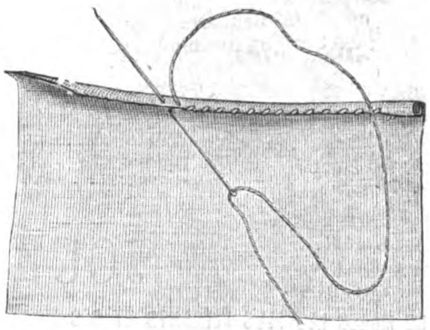
SURJET ROULÉ.

Couture d'un cordon sur l'étoffe. On le coud une première fois à *points arrière*, puis on le retourne et on le *pique* sur ses trois autres côtés.

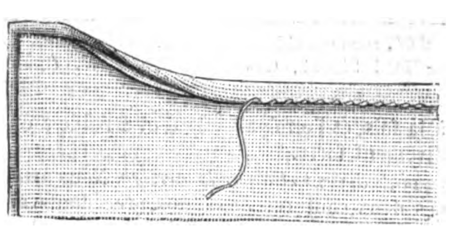
Couture des baleines. Pour fixer les baleines on fait, avec de la soie ou bien du fil très-fort, soit un éventail (voir la partie supérieure du dessin), soit une croix (voir la partie inférieure du dessin); on perce les baleines avec un poinçon pour y passer



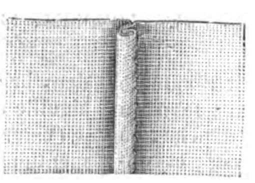
FRONCES DOUBLES.



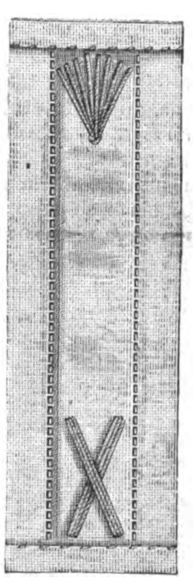
OURLET ROULÉ.



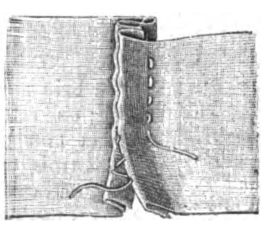
OURLET DOUBLE.



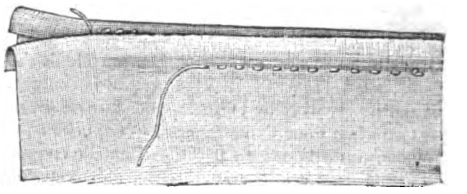
OURLET DOUBLE DÉPLOYÉ.



COUTURE DES BALEINES.



COUTURE DOUBLE DÉPLOYÉE.

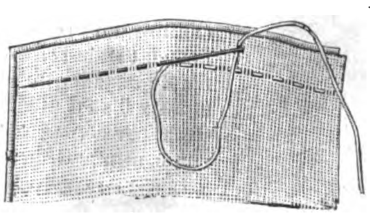


COUTURE DOUBLE.

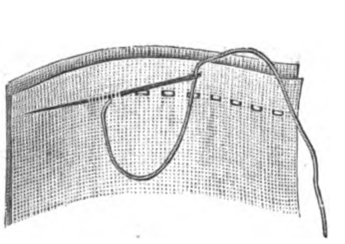
l'aiguille. Tous les points doivent être faits d'un seul et même côté pour chaque direction.

Couture des boutons. Quand on veut fixer un bouton de linge, on fait deux ou trois points à la place qu'il doit occuper, puis on pique l'aiguille de bas en haut, au travers du milieu du bouton. On fait ainsi, à partir de ce centre, des points en forme de *rayons*, à distance régulière.

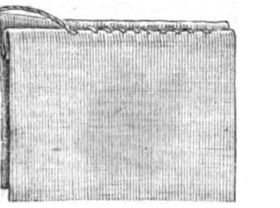
Pour les autres boutons, on fait au milieu un petit cercle composé de *points arrière;* on passe le brin au travers de l'étoffe et du bouton, on entoure celui-ci plusieurs fois en dessous avec le fil ou la soie, et l'on pique encore plusieurs fois dans l'étoffe, dans le cercle du bouton, formé par les points arrière, et dans le brin qui a été tourné en dessous du bouton.



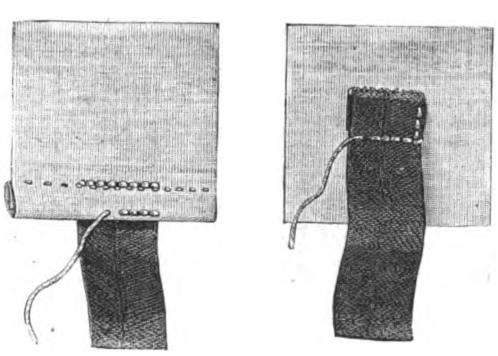
COUTURE A POINTS DEVANT.



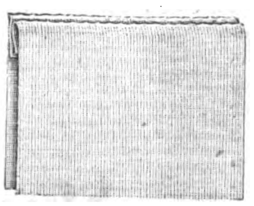
COUTURE A POINTS ARRIÈRE.



OURLET-SURJET.



ENDROIT. — COUTURE D'UN CORDON. — ENVERS.



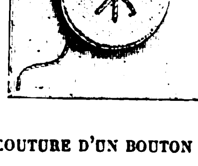
COUTURE RETOURNÉE.

Fanchon au filet.

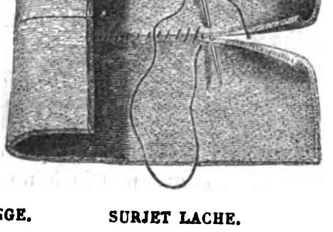
MATÉRIAUX : 130 grammes de laine *anglaise* (aussi fine que possible) violette; 64 grammes de même laine blanche; un moule à filet, ayant 1 centimètre 1/2 de circonférence (mesuré avec un bout de fil), un second moule ayant 4 centimètres de circonférence.

Cette fanchon peut servir à garantir la tête ou le cou; elle se compose d'un fond carré fait en laine violette, et d'une bordure rayée blanche et violette, se terminant par des franges de ces deux teintes.

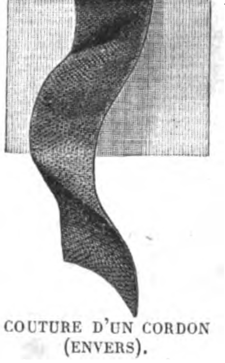
On commence la fanchon par le milieu en montant 4 mailles avec la laine violette sur le moule fin; les mailles sont réunies en cercle. Dans le 1er tour on augmente une maille dans chaque maille; les mailles *augmentées* ont réservées, dans les 80 tours dont se compose la fanchon, aux augmentations; on fait par conséquent 2 mailles dans chacune de ces mailles, qui sont plus petites que les autres; chaque tour compte donc 4 mailles de plus; il y en a 164 dans le 40e tour. Avec le 41e commence la bordure, qui se compose de quatre raies blanches, et quatre raies violettes. Chaque raie a 5 tours. Quand le 80e tour est terminé, on met sur la navette trois brins violets, deux brins blancs; avec ce brin quintuple, on fait, pour former la frange, une maille dans chaque maille, en employant le gros moule.



COUTURE D'UN BOUTON DE LINGE.



SURJET LACHE.



COUTURE D'UN CORDON (ENVERS).

Pantoufle en tapisserie.

On peut faire le dessin en noir sur fond rouge, en rouge sur fond brun; mais il sera plus distingué si l'on choisit deux nuances bien tranchées, appartenant à la même teinte : gris-bleu foncé, entre autres, et gris-bleu clair pour le fond. On peut aussi faire le dessin en soie, le fond en laine.

Points au tricot

ET AU CROCHET, POUR COUVERTURES, CAPELINES, PETITS CHALES, ETC.

N° 1. *Tricot.* — *1er tour.* — Entièrement à l'endroit; la première maille de *chaque* tour est levée sans être tricotée; la dernière maille est tricotée à l'envers, et, comme il en est de même pour le *point* suivant, nous ne mentionnerons pas même ces deux mailles dans le cours des deux explications.

2e *tour.* — * 2 à l'envers, — 2 tricotées ensemble en biais, — 1 jeté. — Recommencez depuis *.

3e *tour.* — A l'endroit; chaque jeté est tricoté comme une maille.

4e *tour.* — Comme le 2e tour; mais, cette fois, on fait le jeté non *après*, mais *avant* les 2 mailles tricotées ensemble en biais.

N° 2. — *Tricot. 1er tour.* — * Une maille à l'endroit, — 1 jeté, — 2 mailles tricotées ensemble à l'endroit. — Recommencez depuis *.

2e *tour.* — *1 jeté, — 2 tricotées ensemble à l'endroit (c'est-à-dire une maille et 1 jeté du tour précédent); — une à l'envers. — Recommencez depuis *.

On répète alternativement ces deux tours.

Bordure en soutache

OU PERLES.

Pour exécuter en perles tous les dessins de soutache, il suffit de coudre les perles deux par deux, en suivant tous les contours du dessin.

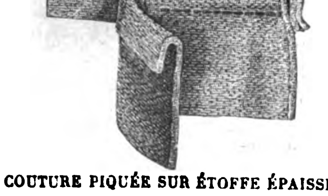
Capuchon pour dame (tricot).

MATÉRIAUX : 115 grammes de fine laine zéphyr blanche; 16 grammes de même laine nuance capucine.

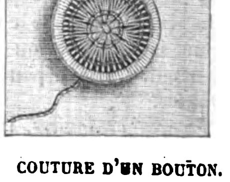
Le capuchon se complète par une pèlerine et une fanchon, à laquelle se rattache une dentelle bordée de laine capucine; deux dentelles pareilles garnissent la pèlerine; une autre dentelle, avec *mouches* capucine, retombe en arrière autour du bord de devant.

Le tricot est fait à l'endroit en *allant* et *revenant;* on le maintient un peu *lâche*, de telle sorte que 4 mailles tricotées occupent un espace de 2 centimètres sans être *tendues*.

On commence par la pointe de devant, avec 8 mailles, formant simplement des bouclettes; la 1re maille de chaque tour est démontée. On fait 11 tours; à la fin de ces tours on augmente, c'est-à-dire que l'on *monte* à *nouveau* 2 mailles. On augmente de la même façon 3 mailles, dans chacun des 5 tours suivants; la 1re de ces mailles ajoutées est toujours tricotée dans le tour suivant, avec la dernière maille



COUTURE PIQUÉE SUR ÉTOFFE ÉPAISSE.



COUTURE D'UN BOUTON.

tricotée appartenant au précédent. Immédiatement avant, on fait 1 *jeté* pour compléter cette maille et dans le tour suivant ce jeté est tricoté en biais. Il y a 30 mailles dans le 11e tour, 45 mailles dans le 16e. A la fin du 17e et du 18e tours, par conséquent sur chaque côté du tricot, on ajoute *à nouveau* 66 mailles, sur lesquelles on fait un tour à l'endroit, puis 97 tours, en diminuant une maille à la fin de chaque tour, c'est-à-dire que l'on tricote 2 mailles ensemble prises *en biais*, en piquant l'aiguille d'avant en arrière; la 1re maille de chacun de ces tours est levée *en biais;* on fait ensuite 20 tours, dans chacun desquels on diminue 3 mailles, c'est-à-dire qu'en dehors des deux dernières mailles tricotées ensemble à la fin du tour, on tricote ensemble les 2 mailles qui au commencement suivent la maille *levée*, puis aussi celles qui précèdent les deux dernières mailles, mais pour ces deux dernières diminutions les mailles ne sont pas tricotées en biais. Après ces 20 tours, il reste 20 mailles que l'on démonte *lâche*. Le capuchon et la pèlerine sont terminés.

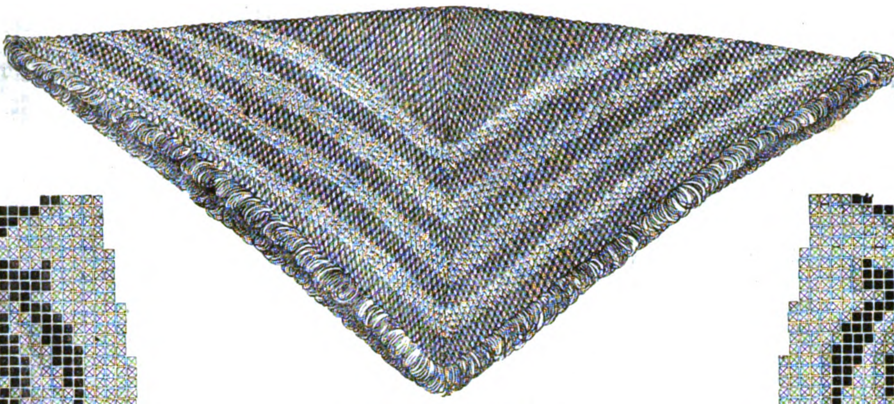
Pour la fanchon on monte 8 mailles, sur lesquelles on fait 3 tours; à la fin de chacun de ces tours, on monte *à nouveau* 2 mailles; viennent ensuite 12 tours, et dans chacun 3 mailles montées *à nouveau*. A la fin du 16e et du 17e tour, on monte *à nouveau* 20 mailles; on tricote 16 tours, dans chacun desquels on ajoute, comme cela a été fait pour le capuchon, 2 mailles; puis 14 tours, dans chacun desquels on diminue 3 mailles; on démonte les 16 dernières mailles. Il ne reste plus que les dentelles à tricoter; on les fait en *allant et revenant*. Pour la dentelle qui se rattache au bord inférieur de la pèlerine, on prend la laine capucine, et l'on monte 300 mailles.

1er *tour*. A l'endroit.

2e *tour*. * 3 mailles à l'endroit, — 3 mailles tricotées *ensemble* à l'endroit, — 3 mailles à l'endroit, — une maille ajoutée (1 jeté), — une maille à l'endroit, — une maille ajoutée. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

3e *tour*. A l'endroit; les 2e et 3e tours qui forment le dessin sont répétés deux fois encore avec la laine capucine 6 fois avec la laine blanche; on fait ensuite un tour à l'endroit, puis on démonte.

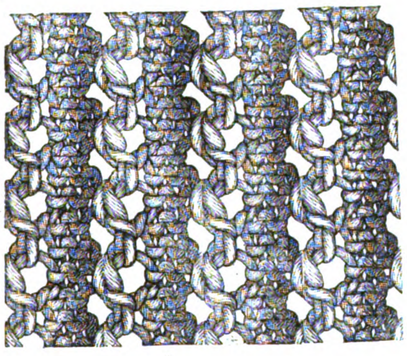
Une dentelle pareille, montée sur 220 mailles, garnit le devant du capuchon; une autre dentelle plus étroite, montée sur 240 mailles, composée de 2 *dessins* capucine, et de quatre dessins blancs, se rattache encore à la pèlerine; on coud la première dentelle sur le contour de la pèlerine, ou fixe pardessus, au crochet, la dentelle plus étroite qui cache la couture de la précédente; la troisième dentelle sert à réunir le bord de devant de la fanchon et du capuchon, et l'on brode sur cette dentelle, avec la laine capucine prise triple, des *mouches*, en piquant au travers de la dentelle, de la fanchon et du capuchon. On fait avec la laine blanche, prise double, des mailles en l'air au crochet, formant deux cordons chacun de 1 mètre; on les passe au travers du capuchon pour le froncer autour du cou en commençant depuis le milieu par derrière, et se dirigeant sur chaque côté jusqu'au point



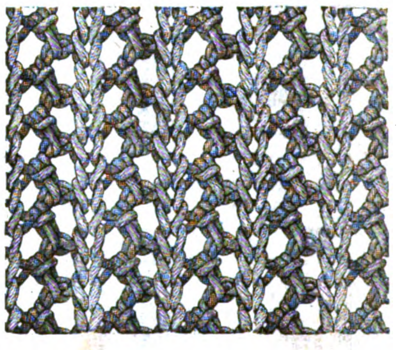
FANCHON AU FILET.



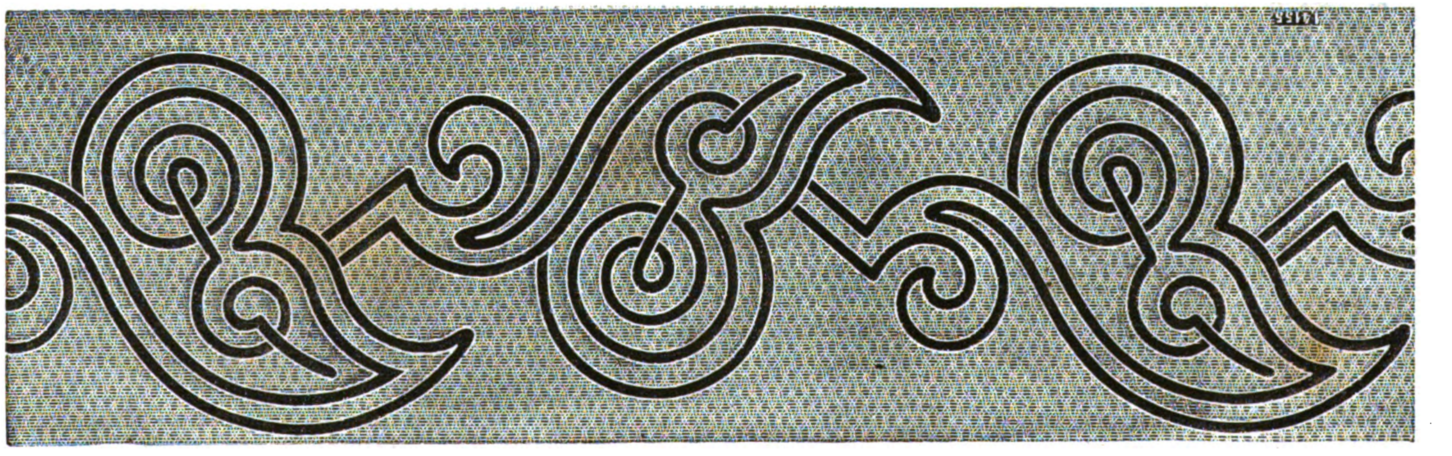
PANTOUFLE EN TAPISSERIE.



TRICOT N° 1.



TRICOT N° 2.



BORDURE EN SOUTACHE.



CAPUCHON POUR DAME. (TRICOT.)

prenant chaque fois une maille du 1er tour de l'écharpe, de telle sorte que celle-ci se trouve *double;* on la retourne, afin que le tour *démonté* se trouve à l'intérieur, et l'on pose les fonds blancs l'un sur l'autre. La plus large bordure bleue, qui sert d'encadrement au visage, est repliée sur le fond blanc, de telle sorte que les raies blanches et noires se trouvent à l'extérieur: on y brode ensuite des *mouches* noires, en piquant au travers de l'écharpe et de la doublure; mêmes mouches sur la bordure étroite. On fronce les deux extrémités de l'écharpe, et l'on y pose un gland bleu et blanc.

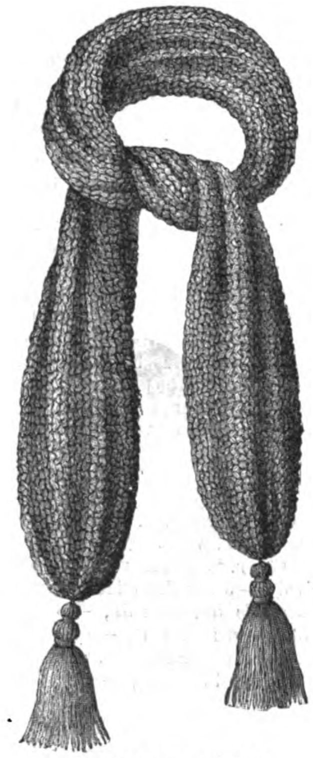
Cache-nez au tricot.

MATÉRIAUX : 32 grammes de laine anglaise (aussi fine que possible) blanche, ou bleue, ou paille; grosses aiguilles à tricoter, en acier, ou fines aiguilles en bois.

Ce cache-nez, très-léger et très-élastique, se commence par 63 mailles, sur lesquelles on fait 210 tours, en suivant les explications données pour le *point* de tricot n° 3. Les mailles du dernier tour, comme celles du premier, sont enfilées sur un brin de laine, à l'aide duquel on fronce les deux extrémités, en y plaçant deux glands.

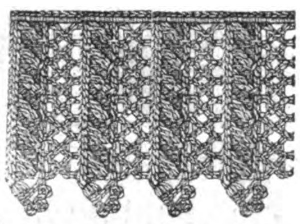


CAPUCHON POUR JEUNE FILLE. (TRICOT.)

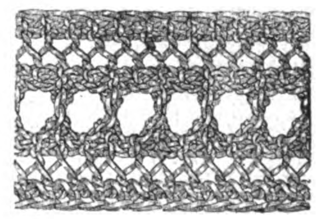


CACHE-NEZ TRICOTÉ.

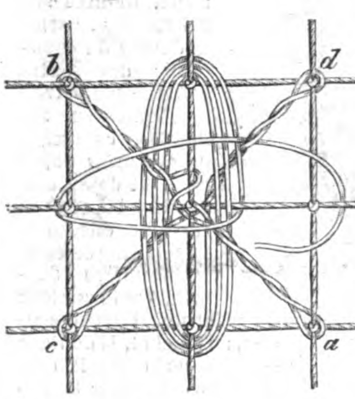
de jonction du capuchon et de la fanchon. On place un gland en laine blanche à l'extrémité de chaque cordon.



DENTELLE AU CROCHET N° 1.



ENTRE-DEUX TRICOTÉ.



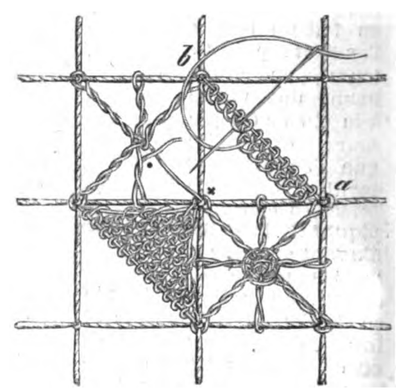
1er DÉTAIL.

Capuchon
POUR
jeune fille, tricot.

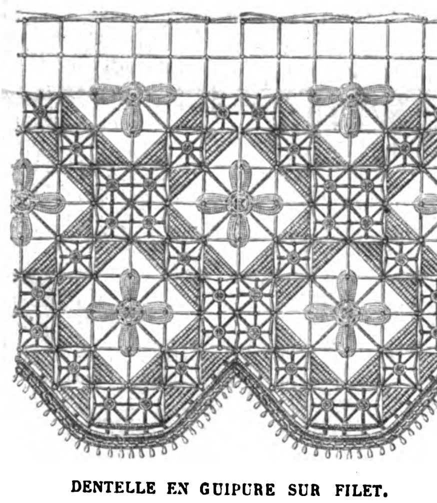
MATÉRIAUX : 115 grammes de laine édredon blanche; 32 grammes de même laine bleue; un peu de même laine noire; fines aiguilles à tricoter en bois.

Ce capuchon se compose d'une longue écharpe, que l'on drape autour de la tête et du cou; le fond est blanc; la bordure se compose de raies bleues et noires, et de mouches noires. Le tricot est uni, on le fait en *allant et revenant;* il doit être *lâche* et élastique; 3 mailles doivent occuper un espace de 2 centimètres.

On prend la laine blanche, et l'on monte 275 mailles (longueur de l'écharpe); on tricote 94 tours (ou aiguilles), puis, pour la bordure : 2 tours noirs, 2 tours bleus, 2 tours blancs, 6 tours bleus, 2 tours blancs, 2 tours bleus, 2 tours noirs, 20 tours bleus. On fait encore 90 tours blancs (doublure de l'écharpe), puis la bordure large, qui se compose de 12 tours bleus, 2 tours noirs, 4 tours bleus, 4 tours blancs, 16 tours bleus, 4 tours blancs, 4 tours bleus, 2 tours noirs, 44 tours bleus. On démonte, en



3e DÉTAIL.



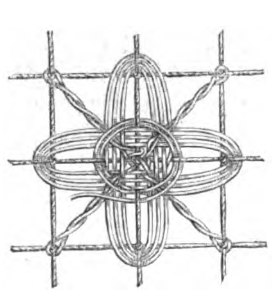
DENTELLE EN GUIPURE SUR FILET.

Dentelle
EN
guipure sur filet.

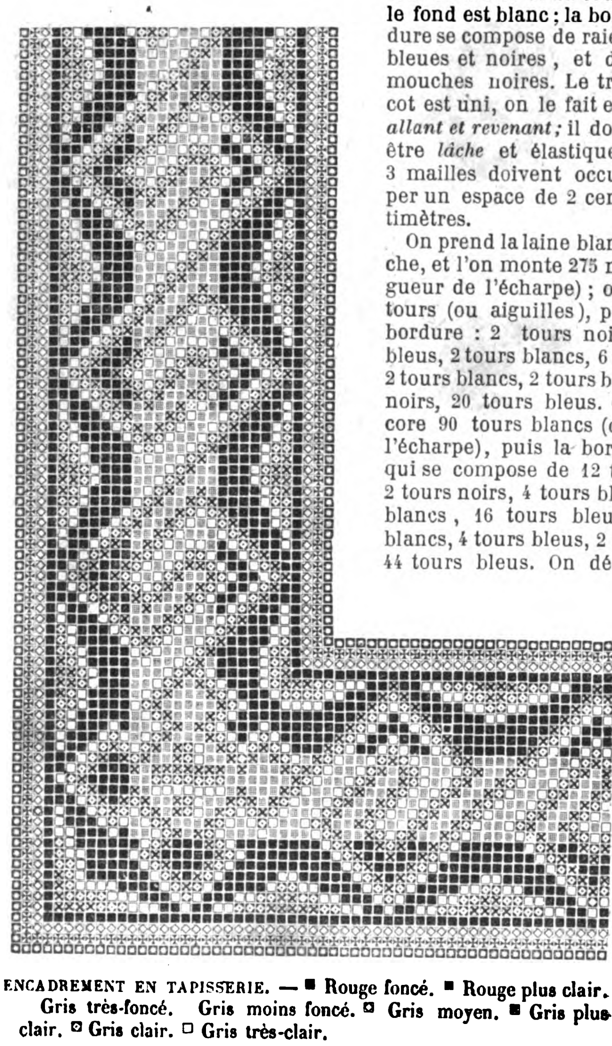
MATÉRIAUX : Fil nos 60 et 100.

On pourra employer cette dentelle pour garniture de nappe d'autel, de rideaux, de couvre-pied.

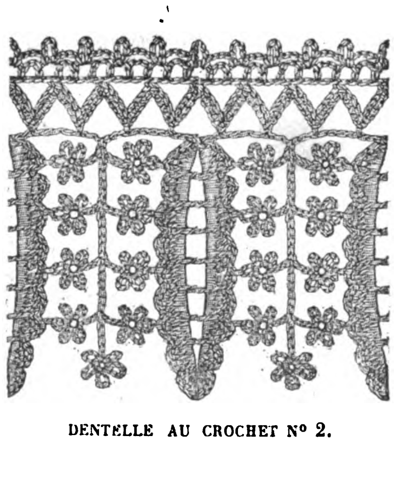
On fait d'abord une bande de filet ayant la longueur et la largeur voulues. Pour faire cette bande, on prend du fil n° 60, un moule ayant la grosseur nécessaire pour former des mailles de dimension pareille à celles du dessin, et l'on monte 2 mailles; on exécute 11 tours, en augmentant d'une maille à la fin de chaque tour, de telle sorte que le dernier de ces tours se compose de 11 carrés; on fait par-dessus un tour sur le même nombre de carrés, puis on continue le travail jusqu'à ce qu'il ait la longueur voulue, en augmentant d'une maille à la fin d'un tour, et diminuant d'une maille à la fin du tour suivant; ainsi de suite alternativement. A l'extrémité de la bande on procède comme au commencement, mais en sens inverse, par conséquent on diminue une maille à la



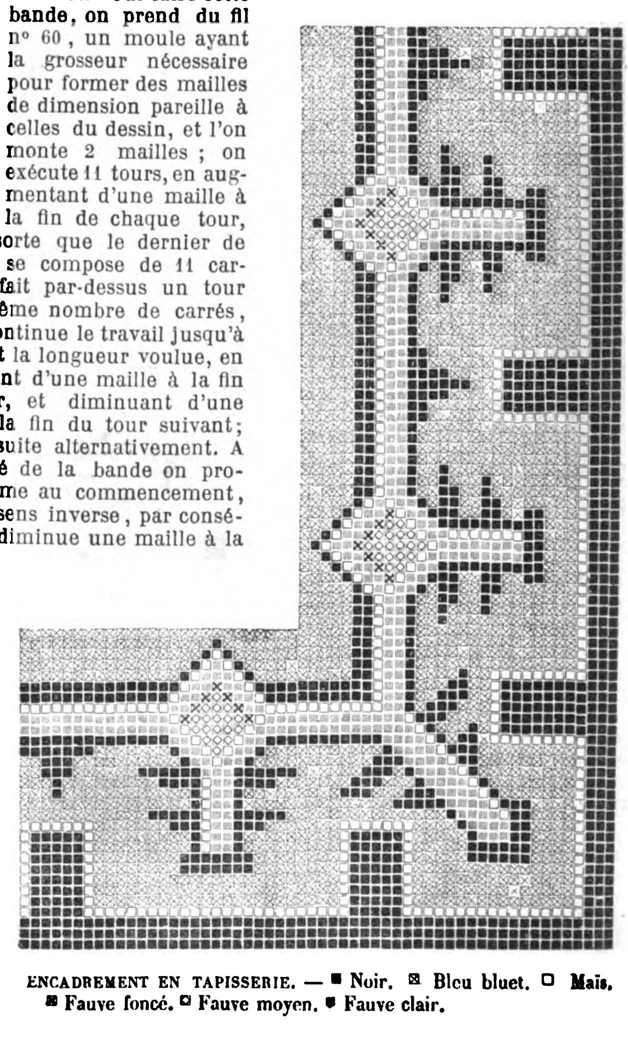
2e DÉTAIL.



ENCADREMENT EN TAPISSERIE. — ■ Rouge foncé. ■ Rouge plus clair. Gris très-foncé. Gris moins foncé. ◘ Gris moyen. ■ Gris plus clair. ◙ Gris clair. □ Gris très-clair.



DENTELLE AU CROCHET N° 2.



ENCADREMENT EN TAPISSERIE. — ■ Noir. ◙ Bleu bluet. □ Maïs. ■ Fauve foncé. ◘ Fauve moyen. ■ Fauve clair.

fin de chaque tour; on *tend* une partie de cette bande sur de la toile cirée ou sur un métier, puis on exécute la guipure en employant du fil n° 100, et commençant par les croix qui figurent au centre d'un carré (voir les détails 1 et 2). On fixe le fil au nœud du milieu (voir le détail n° 1) et l'on tend le brin dans les quatre directions, en suivant la direction indiquée par les lettres, d'*a* à *b*, etc. Quand la croix est ainsi formée, on conduit le fil en le tournant trois fois autour de la barrette du milieu, puis de même pour la barrette qui croise celle-ci, et pour le centre de la croix. Les croix du bord supérieur n'ont que trois branches. Les parties mates des lignes qui servent d'encadrement aux croix sont exécutées d'après les indications du détail n° 3. On forme d'abord la roue (voir le carré supérieur de gauche, sur le détail n° 3); depuis la division marquée par un point, on va former la roue du milieu, puis, tournant le fil sur lui-même, on le conduit vers la petite croix, on le ramène sous la roue, où on le fixe. Le triangle mat est fait au point de feston en *allant* et *revenant*. Le premier rang est exécuté d'*a* à *b* sur le fil qui a été tendu en biais.

Quand le travail de guipure est terminé, on découpe le filet en suivant les contours inférieurs *dentelés* du dessin; sur ces contours on fait un feston auquel on attache des picots de dentelle, que l'on achète au mètre, ou bien on exécute au crochet, avec le fil n° 100, un tour de brides, séparées par 2 mailles en l'air, puis un tour de mailles simples avec les picots; pour ceux-ci, on laisse glisser hors du crochet chaque seconde maille; on pique le crochet dans la maille qui se trouve tout à fait en-dessous, on y fait une maille simple, — encore une maille simple dans la plus proche maille du tour précédent, et ainsi de suite.

Dentelle au crochet n° 1.

On fait cette dentelle *en travers* en allant et revenant, et piquant toujours le crochet dans le côté de derrière de chaque maille. On commence par une chaînette de 26 mailles.

1er *tour*. On passe la dernière maille, et l'on fait une maille dans chaque maille.

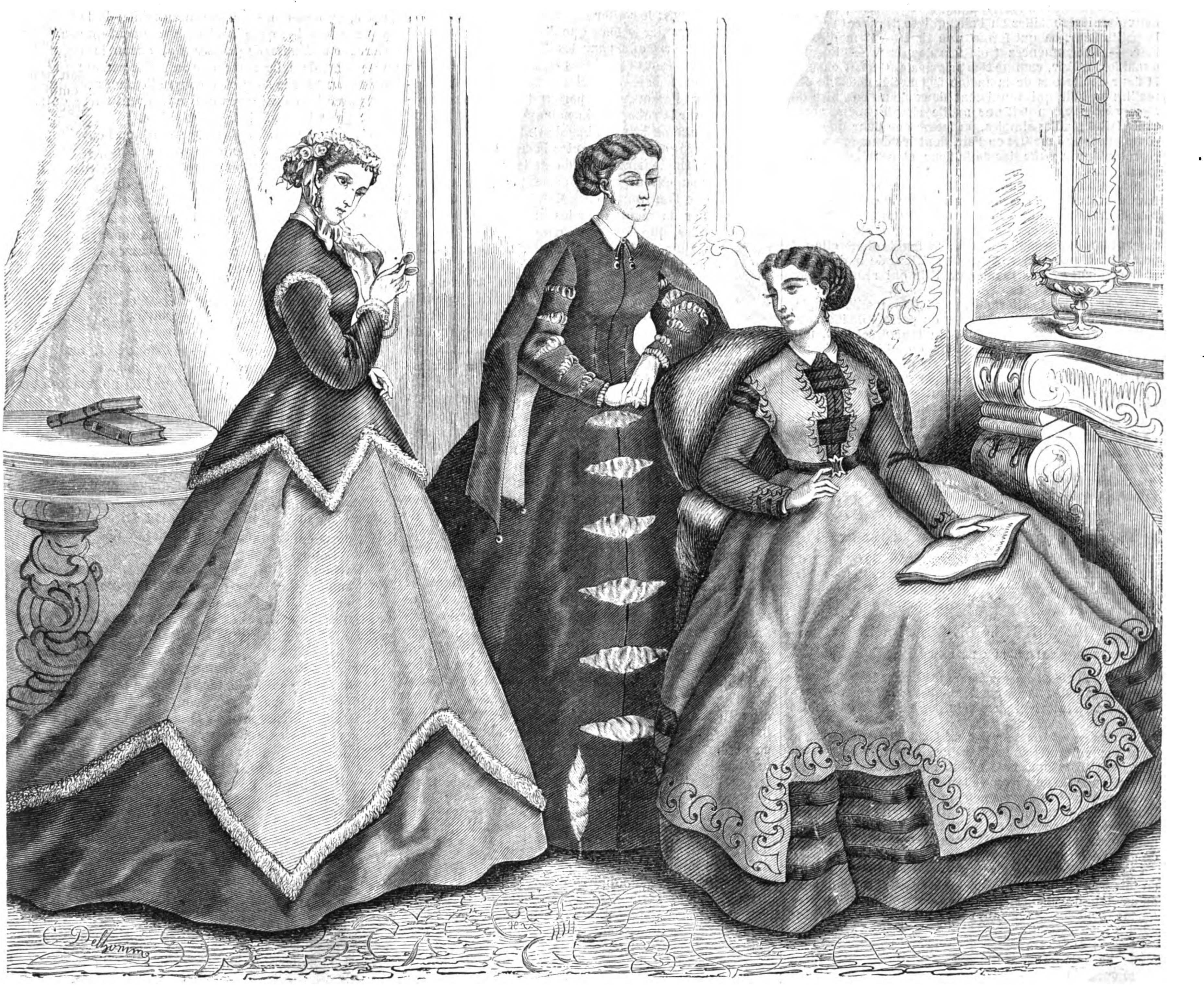
2e *tour*. Dans chaque maille une bride; la première bride est formée par 3 mailles en l'air; puis 2 mailles en l'air, et 3 brides dans la dernière maille du tour.

3e *tour*. 3 picots (un picot se compose de 5 mailles, et d'une maille simple dans la première de ces 5 mailles),— une maille simple sur les 2 mailles en l'air du tour précédent; * 2 doubles brides, pour lesquelles on pique le crochet *derrière* l'ouvrage dans la quatrième des plus proches mailles simples du 1er tour; ceci forme une sorte de *barre* en relief et en biais, par-dessus les brides; on ne passe aucune maille du tour précédent, on fait une maille simple dans chacune des 4 mailles simples suivantes, et l'on recommence depuis *.

4e *tour*. Alternativement une maille simple, — 3 mailles en l'air sous lesquelles on passe 2 mailles du tour précédent.

5e et 6e *tour*, comme le 4e tour; mais on place toujours la maille simple au milieu de l'un des festons composés de mailles en l'air.

7e *tour*. Sur chaque feston 3 mailles simples, mais dans le dernier 4 mailles simples, afin de regagner le nombre de 25 mailles qui se trouvent dans le 1er tour.



EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — MODÈLES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Jupon en drap brun foncé. Robe courte, en drap brun plus clair, bordée de petit-gris. Paletot en drap, pareil au jupon, également bordé de petit-gris.

Robe de satin noir, avec *crevés* en satin violet. Manches étroites à crevés; secondes manches larges doublées de satin violet.

Jupon en cachemire rouge, avec bandes de galon blanc et noir. Robe courte en popeline grise, brodée en soutache noire. Corsage pareil, mais sans manches, et ouvert devant, sur un corsage de cachemire rouge, orné comme la jupe. Manches longues en cachemire rouge.

On répète toujours du 2e au dernier tour, jusqu'à ce que la dentelle ait la longueur voulue; quand elle est terminée, on fait sur le bord, en droite ligne, un tour de mailles simples.

Entre-deux tricoté.

On fait cet entre-deux *en travers*, avec du coton plus ou moins fin, selon l'usage auquel on le destine. On travaille toujours à l'endroit, après avoir monté 14 mailles.

1er *tour*. Une maille *levée*, sans être tricotée (nous ne répéterons plus le mot *maille*), — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — 2 à l'endroit; on ajoute 4 mailles, c'est-à-dire que l'on pose le brin sur l'aiguille, comme si l'on faisait une bouclette de feston, — 4 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

2e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — encore diminution, — 4 à l'endroit, — diminution, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

3e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 8 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

4e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — diminution, — 8 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

5e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — encore diminution, — 2 à l'endroit, — diminution, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

On répète sans cesse du 1er au 5e tour, jusqu'à ce que la dentelle ait la longueur voulue.

Dentelle au crochet n° 2.

Faite en très-gros coton, cette dentelle composera une superbe garniture pour couvre-pied. On fait d'abord la partie supérieure en *allant* et *revenant*. On commence par une feuille.

Feuille. On fait une chaînette de 30 mailles, et, passant les 5 dernières mailles, on fait une maille simple, — 2 mailles en l'air, — une maille simple, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 3 doubles brides, — 2 brides séparées par 2 mailles en l'air, — encore 2 mailles en l'air, puis une maille simple dans la 1re maille de la chaînette; on passe toujours sous les mailles en l'air un nombre de mailles *égal* à celui des mailles en l'air. Ceci représente la *nervure* de la feuille, et l'on travaille autour de cette nervure en faisant 5 brides dans chaque vide formé par les 2 mailles en l'air, — 7 brides dans le vide de la pointe de la feuille (formé par les 5 mailles de la chaînette primitive qui ont été *passées*); on fait une maille simple dans chaque maille simple, comme dans chaque bride de la nervure. La feuille est terminée.

Branche de fleurs. Après la dernière maille de la feuille qui vient d'être décrite, on commence la branche de fleur à *couper le brin*. 18 mailles en l'air dont les huit premières servent de trait d'union avec la feuille; — * sur la 5e de ces mailles en l'air on fait une maille simple, et sur le cercle ainsi formé : 5 mailles simples, suivies chacune de 5 mailles en l'air, — 2 mailles-chaînettes, dans les deux dernières mailles en l'air, qui se trouvent près de la petite fleur, ce qui forme une tige, — 13 mailles en l'air. — Recommencez trois fois depuis *. — Ensuite 6 mailles en l'air, comme tige principale. On fait ensuite la fleur de dessous de la même façon. Sur chacune des mailles en l'air qui réunissent deux fleurs en guise de *tige principale*, on fait une maille simple; mais, après avoir fait 6 mailles simples, on forme une fleur que l'on commence par 7 mailles en l'air, dont les deux premières représentent la *petite* tige de la fleur, et celle-ci est toujours jointe à la feuille par une maille-chaînette (voir le dessin). Quand la branche est terminée, on passe à la feuille suivante, en faisant 8 mailles en l'air, puis on répète alternativement la branche de fleurs et la feuille, jusqu'à ce que la dentelle ait la longueur voulue, en rattachant toujours chaque fleur à la feuille dont elle est précédée. Il reste à faire le bord supérieur de la dentelle, en travaillant sur les mailles en l'air qui réunissent les feuilles et les branches.

1er tour du bord. Alternativement une maille simple, 9 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles.

2e tour. Dans chaque maille du tour précédent, une maille simple; mais dans la maille du milieu de chaque feston, formé par les mailles en l'air du tour précédent, on fait 2 mailles simples, séparées par une maille en l'air.

3e tour. Dans la maille du milieu de chaque feston on fait une maille simple suivie de 4 mailles en l'air.

4e tour. Alternativement une maille simple, 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille.

5e tour. * Sur le plus proche feston, 2 mailles simples séparées par 6 mailles en l'air, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe le feston suivant. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

Deux encadrements en tapisserie.

Ces encadrements servent pour border des peaux de mouton avec lesquelles on forme des *descentes de lits*, des devants de foyer, etc.

DESCRIPTION DE CHAPEAUX

DE CHEZ Mme TALON, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 20.

Chapeau ovale en velours blanc, avec encadrement dentelé; sur le côté, large narcisse blanc; bandeau de velours vert à l'intérieur; larges brides en ruban de taffetas blanc.

Chapeau en velours noir à demi-fond, laissant passer le chignon; guirlande de feuillage gris avec trois grosses roses; *joues* en velours noir à demi recouvertes par de larges brides roses en ruban de taffetas.

Chapeau rond en velours noir, bordé d'une crête de velours noir et d'une dentelle, réunies par un fil de perles blanches; une cocarde en velours noir, ornée de perles blanches, retient une plume blanche couchée sur le côté de gauche du chapeau.

Chapeau bouillonné en satin violet, avec trois rosettes en jais noir; dentelles noires à l'intérieur et sur le bord de derrière du chapeau; ces dernières dentelles se prolongent pour former des brides-écharpes nouées par-dessus les brides violettes.

Chapeau de velours bleu avec oreillères; à l'intérieur, camélia de velours blanc; dessus, dentelle noire, plume bleue couchée, et saule bleu avec gouttes de jais; deux barbes de dentelle noire retombent en arrière.

MODES.

J'ai bien des détails à donner aujourd'hui sur les toilettes du jour et celles du soir, et je demande grâce d'avance pour le *pêle-mêle* de cet article. La place me fait absolument défaut pour ménager des transitions. On trouvera donc ici plus de choses que de mots.

L'or et l'argent joueront un rôle considérable dans les toilettes de bal. La plus jolie disposition (à mon avis du moins) est la rayure d'or sur tulle de soie. La largeur du tulle est de 1 mètre 60 centimètres; on en emploie 7 mètres pour la robe, qui coûte 38 francs aux *Magasins du Louvre*. La même rayure existe aussi en argent; les autres dispositions sont des étoiles, de gros pois, des étincelles (celles-ci forment des robes charmantes). Les rayures diagonales, les grandes étoiles et une infinité d'autres dessins coûtent 49, 55, 60 et 65 francs la robe. Les tulles de soie brodés en blanc ou bien en couleur (plumes, bouquets des champs, roses, etc.) coûtent 80, 90, 105, 115 et 125 francs. Les tarlatanes unies, blanches, ayant 1 mètre 70 centimètres de largeur, coûtent 65, 75 ou 85 centimes le mètre, 1 fr. 05 c., 1 fr. 25, 1 fr. 35 jusqu'à 30 francs 50 centimes le mètre. Les tarlatanes unies, rose, bleu, vert, mauve, cerise, ponceau, maïs, etc., coûtent 10 centimes de plus par mètre que les précédentes.

Les robes de bal sont coupées en biais, tout comme les robes de ville; l'emplette n'est donc pas ruineuse. Avec les robes de tarlatane unie on portera des bijoux en fleurs, nouveauté qui convient parfaitement aux jeunes filles et aux jeunes femmes. On la trouve chez Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40. La parure complète se compose du peigne, des boucles d'oreilles, du collier, de la broche et du bracelet; son prix est de 25 francs. On peut acquérir chaque objet séparément. Le peigne à guirlandes coûte 8 fr. 50 centimes; la broche avec les boucles d'oreilles, 6 francs; le bracelet, 3 francs; le collier monté sur velours, 8 francs. On peut demander la fleur que l'on désire, il n'y a de différence de prix que pour les fleurs en velours. Les mêmes parures sont composées en fruits : cerises, merises, groseilles, baies de sorbier, raisin noir ou blanc. On peut aussi assortir à la parure des branches destinées à relever la robe : raisin noir sur robe de tarlatane blanche, cerise ou bleue, ainsi de suite.

La campagne entreprise contre la crinoline a eu pour résultat de l'amoindrir, mais non de la supprimer. Plusieurs systèmes ont surgi, et j'ai déjà signalé ici les jupons de crin, que l'on trouve chez Mme Fladry. Je ne veux pas manquer de mentionner les jupes nouvelles, à six ou huit cercles, que l'on trouve chez Mme Bréant-Castel, rue Sainte-Anne, 58 bis; leur prix est de 20 francs. Les jupes de crin rompent plus radicalement avec la tradition de la crinoline; celles que l'on trouve chez Mme Bréant diffèrent moins sensiblement des jupons à cercles, seulement leur forme est considérablement réduite. Les adversaires de la crinoline se rangeront du côté de la jupe de crin; ses partisans adopteront la jupe à cercles; tous les goûts trouveront ainsi leur satisfaction.

On fait beaucoup de robes en drap, et même des *costumes* complets en drap. La mode des robes coupées en biais devait ramener la réhabilitation du drap. Ces costumes sont à bords festonnés en laine noire, ou couleur sur couleur; les plus élégants sont brodés. Ainsi j'ai vu chez Mme Bréant une robe en drap brun foncé, avec paletot pareil; broderie en laine brune, de teinte un peu plus claire, composée de feuillage avec application de bouquets de fleurs en cuir; j'y ai vu beaucoup de jupons en cachemire pour *costumes*, perlés, comme les bordures dont nous avons publié le dessin dans le n° 42. Et à ce propos, je vais indiquer une étoffe nouvelle fort originale : il s'agit du taffetas noir à très-petits pois en relief, imitant les semés de perles; l'échantillon m'en a été communiqué par Mme Rossignon, rue Laffitte, 41, qui en garantit la solidité; on en fait des toilettes de ville et d'intérieur, en forme de redingotes, sans autre ornement que de gros boutons à aiguillettes depuis le col jusqu'aux pieds; elle m'a montré en même temps des échantillons de taffetas à rayures, ou pois, ou fleurettes brochées, en toute nuance. Elle livre la robe toute faite, garnie de passementerie ou velours aux épaules et aux manches, pour 125 francs. En gros grain de Lyon, à larges raies satinées ou raies en reps, la robe toute faite coûtera 215 francs.

J'ai reçu de Lyon (fabrique Kuister-Margaron, rue Lafont, 16, et rue du Garet, 4) une collection d'échantillons qui, je l'espère, intéresseront nos lectrices. Il s'agit d'abord du cygne tissé sur étoffe, employé pour palatines, garnitures ou doublures de sorties de bal, garnitures de robes et de vêtements d'enfants. Grâce à ce nouveau procédé de fabrication, le cygne se prête à tous les contours les plus compliqués, et peut même être préparé d'après les patrons envoyés à la fabrique; il perd sa lourdeur réelle, qui contrastait désagréablement avec sa légèreté apparente.

La même fabrique m'adresse des échantillons de tulle-crêpe-neige, qui doit composer les plus vaporeuses toilettes de bal; de crêpe mousseux, crêpe impératrice, crêpe à charmants petits dessins imprimés, crêpe zéphyr. Tous ces tissus conviennent aux toilettes de jeunes filles. Les crêpes de toutes teintes, à étincelles d'or, composeront de belles toilettes pour jeunes femmes. Le crêpe-coton a une belle teinte lactée. Ai-je tout dit? Mentionnons encore le *drap de l'Inde*, superbe étoffe préparée dès à présent pour les robes et confections pareilles du printemps prochain, pour vêtements d'hommes et d'enfants; sa teinte est celle des beaux foulards écrus de l'Inde; mais le tissu est incomparablement plus beau, car il offre une grande résistance et forme de beaux plis.

En voici beaucoup pour une fois, et cependant je n'ai pas encore tout dit. La suite aux prochains numéros.

F. R.

EMPLOI DU SON.

MÉTHODE POUR ÉLEVER LES ENFANTS NOUVEAU-NÉS.

J'ai déjà signalé cette méthode; je viens aujourd'hui donner tous les détails qui la concernent, et témoigner des avantages qu'elle offre, en appuyant ce témoignage d'une expérience quasi personnelle.

On fait faire une petite caisse de bois blanc ayant la forme de l'intérieur du berceau, sauf l'espace nécessaire pour assurer les couvertures en dehors du contour de la caisse. On met une certaine quantité de son au four, afin de détruire les insectes qui pourraient s'y trouver; puis, avec ce son, on remplit la petite caisse.

On bassine le son avec une bassinoire à manche court, et on le maintient chaud avec des bouteilles de grès ou des boules remplies d'eau bouillante que l'on place au fond, en ayant soin de les employer de façon que l'enfant soit préservé de leur contact brûlant.

On pose un oreiller comme dans un berceau ordinaire, on creuse un peu le son au milieu de la boîte, on y place le baby, qui n'a d'autre vêtement que sa brassière, ou *chemise de premier âge*, aucun lange, aucun vêtement, de telle sorte que sa petite personne repose *directement* sur le son; on recouvre l'enfant avec du son, puis avec les couvertures qui se trouvent fixées entre le berceau et la paroi de la petite caisse.

Quand on retire l'enfant de son lit, on l'enveloppe de langes chauffés; on enlève avec une petite pelle les boules que forme le son lorsqu'il a été atteint par l'humidité, on remplace le son enlevé par du son nouveau, toujours passé au four; mieux vaut encore employer un petit baquet et une écumoire à trous très-larges, qui sert à tamiser tout le son contenu dans la caisse; les petites boules restant dans l'écumoire sont jetées.

Il faut aérer très-souvent la caisse en la plaçant près d'une fenêtre ouverte avec le son qui y est contenu, et une bassinoire très-chaude placée au centre; on remue le son avec une petite pelle afin de l'aérer et de le purifier complétement.

Ces soins sont minutieux sans doute, et, toute proportion gardée, assez dispendieux; mais il résulte de cette méthode tant d'avantages que l'on ne reculera pas devant son application.

L'enfant ne risque pas de rester dans une enveloppe humide, puisque le son absorbe immédiatement tout liquide. On sait que de nombreuses maladies, infirmités, incommodités, sont dues justement au contact prolongé du corps de l'enfant avec des draps ou des matelas mouillés.

Plus de matelas ni de paillasses à faire sécher, plus de draps de lits à renouveler plusieurs fois par jour et par nuit.

Jamais un enfant, quel que soit son embonpoint, ne sera *coupé* si on l'élève dans le son, qui communique à son épiderme une douceur particulière; il se développe en toute liberté, sans être serré dans des *maillots* barbares, qui constituent pour le premier âge une torture égale à celle des *corps* baleinés et bardés de fer que portaient autrefois les femmes.

Enfin, si je pouvais joindre au précepte écrit l'exemple vivant; si je pouvais faire connaître le magnifique résultat d'une *éducation dans le son*, tel qu'il m'est donné de le contempler, tous les enfants de l'avenir seraient semblables au baby que j'admire; semblables quant à la santé... car je n'ose attribuer à l'emploi du son la beauté exceptionnelle qui éclate en celui qui a toute ma tendresse.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Les dispositions si nettement accusées par Denise faisaient surgir un nouvel obstacle sous les pas de Mme Roger. Elle avait en effet étudié sa situation; elle se disait qu'elle ne pouvait espérer trouver pour sa fille un homme jeune et titré, et s'était d'avance résignée à accepter un gendre arrivé à la maturité de l'âge, et qui, dépourvu de fortune, s'estimerait heureux de trouver une jolie dot apportée par une jeune et jolie femme. Et cette petite fille s'avisait d'avoir sur ce point des idées arrêtées, qui se trouvaient complétement opposées à celles de sa mère !

Sophie n'avait pas perdu de temps; elle avait trouvé, rue du Dragon, un appartement vaste, majestueux, qui avait *bon air*, sans être composé d'un trop grand nombre de pièces : deux chambres à coucher, un beau salon, communiquant à une grande salle à manger. Mme d'Ar-



Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Chapeaux de Mlle TALON, 20 Rue de la Chaussée d'Antin

gennes, soumise désormais à la direction que Sophie lui imprimait, en prit immédiatement possession. Les vieux meubles, les portraits de famille se trouvèrent placés dans le cadre qui leur convenait le mieux; on remplaça les objets qui étaient trop délabrés; on nettoya quelques vieilles tentures reléguées dans une armoire et demeurées sans emploi dans le logement naguère occupé par Mme d'Argennes; le vieux mobilier restauré, augmenté par les soins de Sophie, prit un aspect respectable; tout fut prêt enfin, et un matin Mme d'Argennes, menée par M. de Berthelay, se rendit rue de Londres, chez Mme Roger.

Celle-ci, prévenue, attendait avec émotion la première vicomtesse qu'il lui fût donné de contempler face à face. Dès les premières paroles échangées, Mme Roger se sentit à l'aise; Mme d'Argennes conquit rapidement sa sympathie, non-seulement grâce à son titre, mais surtout en raison de sa dignité simple, de la parfaite loyauté de son caractère, dont il était impossible de douter dès qu'on la voyait et qu'on l'entendait causer. Elle aborda bravement le point délicat auquel Mme Roger s'était bien promis de ne faire aucune allusion.

« Madame, » dit-elle de sa voix triste et douce, « je connais l'étendue des obligations que j'ai contractées envers vous; je ferai de mon mieux pour les acquitter... Sophie m'affirme que cela sera aisé.... Dieu le veuille! Mais j'aurais préféré éviter la terrible extrémité à laquelle j'ai été réduite..... l'éviter au prix de ma vie.

— Madame!..... De grâce, ne parlons pas d'un si léger service......

— C'est qu'il est affreux d'emprunter une somme d'argent que l'on n'a pas la certitude de pouvoir restituer...»

Ici M. de Berthelay toussa, puis ajouta vivement:

« ..... De suite.

— Je vous en supplie, Madame, » dit Mme Roger, « promettez-moi de ne jamais faire la moindre allusion à cette petite transaction. Veuillez vous souvenir des nombreux services que vous avez sans nul doute rendus dans le cours de votre vie; le bonheur n'était-il pas pour vous, qui étiez en situation de devenir utile? Souffrez donc que je jouisse discrètement du même bonheur, et laissez-moi ajouter que la gratitude est tout entière de mon côté, puisque vous m'avez permis de connaître la joie de vous être utile.

— Voilà qui est bien dit, » reprit M. de Berthelay.

« Et bien pensé, » dit Mme d'Argennes, attendrie par cet élan du cœur. Elle tendit la main à Mme Roger, et serra affectueusement celle de l'excellente femme, qui savait rendre service avec tant de délicatesse.

« Me ferez-vous la grâce de venir ici quelquefois? » dit Mme Roger, en retenant, par un geste de déférence, la main de la vicomtesse.

« Je ne sors jamais, » répondit Mme d'Argennes, « vous êtes jeune, je suis bien vieille... Il faudra donc que vous veniez chez moi quand vous voudrez me voir. Vous avez une jeune fille, dont M. de Berthelay m'a dit un bien infini; ne voulez-vous pas me la faire connaître? »

Mme Roger saisit un cordon de sonnette, donna un ordre au valet de chambre qui se présenta, et Denise, mandée au salon, y fut introduite aussitôt.

La présentation eut lieu, et..... résultat souhaité, mais inespéré!..... Mme d'Argennes inspira à première vue beaucoup de sympathie à la jeune fille.

« Je suis heureuse de vous avoir vue, Mademoiselle, » dit la vicomtesse, « heureuse aussi de l'espoir que l'on me donne de vous recevoir quelquefois. La maison d'une vieille femme n'est pas très-gaie; j'essayerai, pour vous, d'animer et de rajeunir mon cercle.

— Votre bonté m'encourage à vous dire, Madame, » répondit Denise, « que si vous me permettez de vous visiter quelquefois, en compagnie de ma mère, la solitude avec vous n'aurait rien d'effrayant pour moi.

— Vous êtes aimable et bonne comme votre mère, ma chère enfant, et je vous quitte toutes deux, plus heureuse que je ne l'ai été depuis longtemps. Voulez-vous me donner votre soirée d'après-demain vendredi? Nous serons à peu près seules; mais je compte recevoir désormais le vendredi, et notre cercle s'augmentera prochainement. »

Denise porta respectueusement à ses lèvres la main que lui tendait la vieille dame. Celle-ci, touchée de cette marque spontanée de déférence, la baisa au front, et, après avoir échangé avec Mme Roger, devenue radieuse, quelques cordiales paroles d'adieu, s'éloigna au bras de M. de Berthelay.

« Eh bien! » dit celui-ci, après avoir installé sa vieille amie dans le coupé de louage qui les reconduisait rue du Dragon, « vous voyez que tout cela n'était pas bien effrayant!

— J'en conviens; j'ajouterai même que cette jeune fille, que son excellente mère, m'ont touchée par leur accueil; je n'espérais pas trouver dans cette relation tant de délicatesse et de générosité..... D'où vient donc que j'ai le cœur oppressé, qu'il me semble être engagée dans une voie mauvaise pour moi, périlleuse pour cette mère et cette fille, qui m'inspirent un intérêt sincère? Je ne suis pas faite pour ces situations fausses..... Biaiser, éluder, parler et agir avec réticence, recevoir le prix tacite de services inavoués; tout cela paraît amer..... plus amer encore que l'assaut sans cesse renouvelé que Sophie me livrait naguère... quand je n'avais pas encore consenti à me plier à ses vues.

— Vous envisagez la question à un point de vue fort exagéré, ma chère amie, » répondit M. de Berthelay. « Quoi de plus simple que de faire un échange de services? Vous n'avez pas l'intention de tromper Mme Roger, ou toute autre personne réclamant vos bons offices..... Vous ne leur conseillerez pas d'accepter un aventurier....

— Grand Dieu!

— Parce qu'il vous aurait promis une grosse somme pour l'aider à faire un bon mariage? Dès lors, vos scrupules portent à faux. Croyez-moi : toutes les professions sont honorables quand on les exerce honnêtement.

— Oui, mais il en est peut-être qui présentent un plus grand nombre d'écueils..... Enfin, conseillez-moi, mon ami...... Je serais bien heureuse de retrouver la paix de la conscience, que je cherche vainement depuis quelques jours.... Voyons, » reprit Mme d'Argennes après une pause, « il faut essayer de tenir ses engagements.... même ceux qui sont tacites. Sophie m'a bien fait comprendre ce que l'on attendait de moi...... et, d'ailleurs, cela fait pour ainsi dire partie des charges de la profession dont j'ai déjà recueilli les bénéfices..... Il faut recevoir du monde; où en trouver? Vous savez qu'à part vous, personne ne se souvient plus de moi.

— Vous vous trompez; j'ai rencontré hier M. de Langey; il m'a demandé de vos nouvelles; je lui ai dit, — car il est inutile, n'est-ce pas, de dire à tout le monde *toute* la vérité? — je lui ai dit que vous aviez fait des recouvrements inespérés; que votre situation était très-bonne, que vous comptiez recevoir vos amis une fois par semaine, qu'on jouerait un peu chez vous.....

— Jouer! » s'écria Mme d'Argennes, « jamais je n'y consentirai!

— Calmez-vous; il s'agit d'un modeste whist à dix centimes la fiche; il faut bien jouer quelque chose! Grâce à ce whist, que vous ne pouvez proscrire, car c'est un jeu honnête et honorable, grâce surtout à sa régularité, vous aurez Langey et sa cousine, la baronne de Frémont, que vous avez connue autrefois; ils attireront leurs partners habituels, MM. de Bissy et de Camps; cela forme un *noyau* autour duquel d'autres habitués ne tarderont pas à se grouper. Mme de Frémont doit venir vous voir demain, et le whist se trouvera tout organisé vendredi soir.

— Cela divertira médiocrement Mme Roger et sa jeune fille..... et dans tout cela il n'y a pas d'épouseur.

— Qui sait? peut-être Langey......

— Impossible! un vieux sot! Jamais je ne me prêterais à lui faire épouser cette charmante Denise.

— Bon, bon! ceci ne vous regarde pas; s'il lui convenait, c'est son affaire; mais j'ai pensé aussi à faire comparaître, sinon vendredi prochain, du moins à la réunion suivante, le comte de Chanteleux; il n'est pas vieux, quarante ans au plus.....

— Quarante-cinq ans au moins.

— Bah! ce sont ses ennemis qui chargent ainsi son acte de naissance..... Il est encore beau; c'est un homme honorable, n'est-ce pas?

— Quant à cela, rien n'est plus vrai.

— Il n'a pas de fortune..... Eh bien! mais cela pourra s'arranger. »

Le vendredi suivant deux lampes, placées sur la cheminée, éclairaient modestement le salon de Mme d'Argennes; la table de whist était dressée dans un angle de la pièce; le plateau destiné au thé était préparé dans la salle à manger. Sophie avait décidé que cette première réunion, tout à fait intime, n'imposait pas de frais extraordinaires, et avait sagement remis à une autre soirée la location d'un domestique vêtu d'un habit noir; elle s'était installée dans la salle à manger pour ouvrir la porte de l'antichambre, et introduire les visiteurs au salon.

A huit heures, la sonnette retentit. Sophie introduisit une dame, l'aida à replacer dans leur ordre naturel quelques boucles grises aplaties par le capuchon dont elle se dépouilla, puis ouvrit la porte du salon, et annonça :

« Madame la baronne de Frémont.

— Je viens trop tôt, ma chère bonne, » dit la nouvelle venue en s'asseyant près de Mme d'Argennes; « mais vous m'excuserez : j'ai à cœur de réparer le temps perdu. Hier on m'attendait; j'ai pu causer pendant dix minutes à peine avec vous, et c'est insuffisant quand on ne s'est pas vues depuis deux ans; car il y a tout autant, n'est-ce pas?.....

— Je ne vous ai plus rencontrée depuis trois ans environ.....

— Trois ans! C'est vrai, pourtant! Oh! ce Paris! Ma chère, on n'est vraiment pas responsable de ses méfaits quand on habite Paris. On voudrait aller à droite..... pas du tout, on va à gauche; on a conservé des sentiments affectueux pour une ancienne amie, on voudrait la voir... Inutile! Si elle n'est pas dans votre courant, si, à votre instar, soit dit sans reproche, elle a jugé à propos de délaisser ses relations qui sont les vôtres, il ne faut pas espérer de remonter le courant contraire. Les heures s'envolent, les jours se passent, les mois, les années s'accumulent sans que l'on puisse réaliser le projet d'aller lui serrer la main. Un beau jour, il est trop tard...... On ne se reconnaîtrait plus!..... Moi, qui ai du caractère, je me suis révoltée, et au premier mot vous concernant, prononcé par Langey, j'ai demandé votre adresse actuelle, je suis accourue hier, et me revoilà aujourd'hui! Cette fois, vous ne nous échapperez plus. Mais, dites-moi; est-ce vrai, ce que m'a dit Langey?..... Je le souhaite de tout mon cœur...... Votre situation est bonne? »

Mme d'Argennes réprima une contraction nerveuse, et parvint à répondre tranquillement :

« De bons amis, Berthelay entre autres, me sont venus en aide, et m'ont aidée à trouver des ressources sur lesquelles je ne comptais pas; ma situation est bonne en effet.

— Vous êtes gentiment installée ici; votre mobilier a bon air tout à fait dans ces pièces à plafond élevé. Ah! ma chère; ils ont beau faire et beau dire, avec leur progrès, leurs inventions nouvelles et leurs millions pondus d'hier! Quand on veut avoir quelque chose de beau, c'est toujours à nous qu'il faut revenir..... Et ils le savent si bien, qu'ils n'ont rien de plus pressé, dès qu'ils ont ramassé quelques écus, que de se fourrer dans nos meubles, et de s'établir dans nos noms et titres! »

La porte s'ouvrit, et Sophie annonça :

« Madame et mademoiselle Roger, Monsieur de Berthelay. »

Mme Roger rayonnait de satisfaction. Denise, habillée avec une savante élégance, s'avança vers la maîtresse du logis, qui la baisa au front, et présenta la mère et la fille à Mme de Frémont. Le whist put s'organiser, grâce à l'arrivée de quelques invités, et Mme d'Argennes causa à l'écart avec ses deux nouvelles amies.

« Cette réunion est bien grave pour vous, ma chère enfant, » dit-elle à Denise; « mais nous essayerons de grouper autour de vous quelques jeunes filles de votre âge; nous aurons un piano la semaine prochaine, et vous pourrez faire un peu de musique.

— Combien vous êtes bonne, Madame! » s'écria Mme Roger.

« Les vieillards, » reprit Mme d'Argennes en souriant, « ne sauraient être trop aimables..... N'ont-ils pas à se faire pardonner leur vieillesse par les jeunes gens qui consentent à ne pas s'écarter d'eux?

— J'ai toujours pensé, » répondit Denise, « qu'il appartient au contraire à la jeunesse d'entourer de soins les personnes qui sont leurs aînées, qui ont acquis, souvent à un prix douloureux, l'expérience dont nous sommes privées, et qui veulent bien nous admettre près d'elles; c'est à nous, au contraire, qu'il appartient de faire oublier notre jeunesse...... c'est-à-dire nos défauts et notre étourderie, à force de soins respectueux.

— Vous gagnez mon cœur, ma chère enfant, par ce langage qui est, on le devine aisément, l'expression de vos véritables sentiments..... Vrai, je sens que je vais vous aimer comme si j'avais le bonheur d'être votre aïeule. »

Mme Roger et Denise devinrent, on le comprend, fort assidues aux soirées de Mme d'Argennes. Ainsi que celle-ci l'avait promis, son cercle s'accrut rapidement; d'anciennes connaissances se renouèrent, et il s'en formait aussi un grand nombre qui étaient nouvelles. Par sa famille, par son honorabilité personnelle, Mme d'Argennes pouvait recevoir et reçut des personnes respectables; mais il arriva ce qui arrive souvent à Paris, même dans les maisons qui sont le mieux hantées; il y eut une sorte de population flottante, composée d'étrangers et d'étrangères, indispensables, hélas! aux plans de Sophie et à la profession qu'elle exerçait sous le nom de sa maîtresse. Grâce aux entrevues matrimoniales qui avaient lieu dans le salon de Mme d'Argennes, deux mariages avaient eu lieu, et leur conclusion avait apporté quelques billets de mille francs dans la bourse de la communauté, tenue, bien entendu, par Sophie.

Mais Denise ne se mariait pas; on lui avait présenté plusieurs prétendants, sans pouvoir la décider à agréer aucun d'entre eux. Mme Roger était au désespoir; elle n'avait jamais eu le dessein de forcer les inclinations de sa fille, mais seulement l'espoir d'influencer sa décision..... Et cet espoir allait s'affaiblissant chaque jour.

Un vendredi, la réunion était particulièrement nombreuse; Mme d'Argennes causait près de la cheminée avec Denise, lorque la porte s'ouvrit tout à coup : on annonça M. de Berthelay et M. le comte de Mausigni; tous deux traversèrent le salon, et M. de Berthelay, rappelant en quelques mots à la maîtresse de la maison la permission qu'elle lui avait accordée de lui présenter M. de Mausigni, lui nomma le nouveau venu.

C'était un grand jeune homme, remarquablement beau, et qui avait assez bonne façon; cette restriction est nécessaire pour indiquer exactement une sorte d'hésitation qui se produisait dans les manières du comte de Mausigni. Sans manquer à aucune des règles du savoir-vivre, ce jeune homme semblait parfois s'étudier à ne commettre aucune infraction contre le code des gens de bonne compagnie. Là était la nuance, insaisissable pour les observateurs superficiels, perceptible pour quelques personnes seulement. Le nouveau venu avait, par réflexion, la tenue et les façons que les hommes de bonne compagnie possédaient naturellement.

Mme d'Argennes eut la perception confuse de cette particularité, et, retenant M. de Berthelay qui s'éloignait déjà, elle lui dit tout bas :

« Qu'est-ce que ce jeune homme?

— Il est très-beau, n'est-il pas vrai!

— Ce n'est pas à ce sujet que je vous questionne; d'où vient-il?...... qui vous l'a fait connaître?

— D'où il vient? Parbleu! je n'en sais rien, et cela le regarde. Qui me l'a fait connaître? c'est Launay, qui l'a vu la saison dernière à Bade, Wiesbaden, Hombourg, et autres bords du Rhin. Soyez donc tranquille, ma chère amie! je n'ai pas pour habitude de fréquenter des aventuriers!

— Oh! » reprit Mme d'Argennes un peu confuse, « ce n'est pas cela que je voulais dire! Je ne voudrais pas recevoir chez moi des personnes dont la situation ne serait pas tout à fait nette...... et voilà pourquoi..... Ne trouvez-vous pas que ce comte de Mausigni a quelque chose de bizarre dans la tenue?

— Il est étranger.

— Ah! le nom est français pourtant..... mais tout à fait inconnu.

— Launay m'a expliqué tout cela. La famille de Mausigni est en effet française d'origine, mais établie en Pologne depuis la reine Marie d'Arquien, femme de Jean Sobieski, à laquelle cette famille était apparentée. Plusieurs siècles ne passent pas sur une famille sans y apporter bien des changements; nous en savons quelque chose! Bref, M. de Mausigni n'est pas fort riche; son frère aîné gère le petit domaine qui compose aujourd'hui tout leur avoir. Avant de s'ensevelir complétement à la campagne..... en Pologne! brrr! cela donne le frisson!..... ce

jeune homme a voulu voir un peu le monde, et cela me semble fort naturel; on lui a conseillé de se marier, il y paraît fort disposé..... Et, ma foi! s'il trouvait une dot passable, il s'installerait très-volontiers en France, ancienne patrie de sa famille.

— De qui M. de Launay tenait-il tous ces détails?

— De Mausigni lui-même, de ceux qui le connaissaient; que sais-je? Vous m'en demandez bien long!

— C'est que je n'aime pas beaucoup ces étrangers qui tombent au milieu de nous, et dont nous ne pouvons contrôler les antécédents.

— Écoutez donc, ma chère amie; à moins d'établir autour de nous une muraille de la Chine, comment pourrons-nous échapper à cette invasion? Les chemins de fer sont faits pour cela!.... D'ailleurs, il faut bien que j'ajoute deux mots à tout cela: mademoiselle Roger n'est pas mariée, et Sophie a tout intérêt à pourvoir le comte de Mausigni, qui lui a promis vingt-cinq mille francs si elle lui obtenait une dot de six cent mille francs. Les affaires sont les affaires!

— Sophie! Sophie! » répéta Mme d'Argennes avec agitation; « mais je ne veux pas..... Je veillerai..... cette Denise est une charmante enfant..... je ne souffrirai pas qu'on la marie ainsi.

— Il faudra rendre les dix mille francs à Mme Roger.... D'ailleurs, vous soulevez une controverse inutile. Soyez tranquille, rien ne sera conclu sans que nous ayons pris des renseignements positifs.

— A la bonne heure..... à la bonne heure, » reprit Mme d'Argennes, non encore tout à fait rassurée; il faut agir avec la plus grande prudence, je vous en conjure! »

Le comte Georges de Mausigni fut présenté à quelques personnes, et entre autres à Mme et Mlle Roger par M. de Berthelay. Il était, nous l'avons déjà dit, remarquablement beau; d'épais cheveux blonds couronnaient un front élevé; ses yeux bleus étaient doux et fiers à la fois; de grands favoris, taillés à la mode du jour, entouraient son visage d'un cadre doré.

Il causa avec Mme Roger et avec Denise de sa seconde patrie, la Pologne; il leur peignit ces vastes plaines, ces champs de céréales, si souvent, hélas!... ravagés par les batailles; il raconta la poésie qui se dégage de ces horizons infinis, l'amour que tous les enfants de cette terre ont voué à ses aspects tristes et doux. Puis, s'excusant de traiter un sujet aussi intime d'une façon si sérieuse, il changea brusquement de ton, et reporta la conversation sur un terrain plus banal; il reprocha gaiement aux Français d'avoir négligé, dans les emprunts faits aux danses étrangères, la mazourka polonaise, cette danse si noble, si chevaleresque, si poétique et si chaste.

« Cela est d'autant plus impardonnable, » répondit Denise en souriant, « que la musique de la mazourka a été introduite en France par un grand compositeur, par Frédéric Chopin.

— Certes! Chopin est doublement mon compatriote, Mademoiselle, car il était, comme moi, Polonais et Français à la fois. Je suis heureux de vous entendre prononcer ce nom avec le respect qu'il mérite.....

— Qu'il a toujours obtenu en France, Monsieur; il nous a révélé, dans la musique, un monde nouveau, original, poétique, rêveur, comme le pays auquel il avait voué toute sa tendresse. Ses œuvres ont traduit la Pologne en une langue qui est universelle, la musique!

— A vous entendre parler, Mademoiselle, je suis certain que vous êtes musicienne, que vous jouez les compositions de Chopin, que vous les jouez bien, qui plus est. Je vous en conjure, Mademoiselle, faites-nous entendre, tout au moins, quelques-unes de ses mazourkas, si vous ne voulez nous jouer l'une de ses polonaises, ou l'une de ses nocturnes! »

D'autres voix se joignirent à celle de M. de Mausigni, et Denise se plaça au piano.

Après quelques instants de méditation, elle frappa *sotto voce* les premières notes mystérieuses de la mazourka en *fa* mineur (2e de l'œuvre 7). Quelques mesures servent de prélude, à peine perceptible, à une plainte douloureuse qui aboutit tout à coup à un *stretto* délibéré..... Puis, celui-ci s'affaisse par un ralentissement de mesure qui le ramène au découragement..... Mais voici des accords belliqueux, presque féroces dans leur étrangeté..... Ils se perdent dans le retour au prélude primitif, qui, cette fois, termine le petit poëme de la mazourka.

Georges de Mausigni, ému, transporté, écoutait encore quand la dernière note s'était éteinte dans le silence. Il exprima à Mme Roger l'intensité du plaisir qu'il avait éprouvé..... Puis, se reprenant tout à coup, il lui dit avec une parfaite bonne grâce:

« Excusez-moi, Madame, non-seulement aujourd'hui, mais une fois pour toutes; je suis étranger, j'ai vécu à la campagne, je commets probablement quelques irrégularités dans l'observance des usages établis par la société française; j'aurais dû me borner à dire comme mes voisins: Charmant! délicieux! Mademoiselle joue du piano comme un ange!..... Et je n'ai pu me renfermer dans cette limite tracée par le bon goût. Outre que je me représente difficilement un ange jouant du piano, instrument très-moderne, je n'ai pu m'astreindre à exprimer mon émotion par des banalités qui sont, dans la conversation, ce qu'est au village le terrain communal, c'est-à-dire le lieu où chacun use d'un pâturage exploité par tous. »

Denise était venue rejoindre sa mère; elle écoutait avec un secret plaisir ces éloges qui avaient à ses yeux l'inappréciable mérite de différer un peu des compliments habituels. Mme Roger répondit gracieusement à M. de Mausigni « que son étrangeté même était une qualité de plus à ajouter à toutes celles qu'il possédait déjà. » Sophie, toujours impassible, ne put cependant s'empêcher d'adresser quelques mots à M. de Berthelay, qui se trouvait dans la salle à manger, près de la table sur laquelle elle dressait le thé. Elle lui dit tout bas:

« Cela marche. »

M. de Berthelay répondit par un mouvement affirmatif. Sophie passa de l'autre côté, et revint apporter une tasse de thé à M. de Berthelay, en ajoutant, toujours à mi-voix:

« Il faut qu'il obtienne d'aller voir ces dames.

— C'est son affaire, » répondit M. de Berthelay entre ses dents.

« Oui, mais il faut l'aider. »

Et Sophie alla chercher les gâteaux.

Vers la fin de la soirée, M. de Mausigni avait demandé à Mme Roger la permission d'aller lui faire visite; cette permission lui fut accordée séance tenante.

Il en profita, non le lendemain, mais après avoir laissé s'écouler deux jours après la soirée de Mme d'Argennes. Dès lors, l'hôtel de la rue de Londres lui fut ouvert pour quelques visites du matin, et il reçut quelques invitations pour des soirées musicales qui s'organisaient chez Mme Roger.

Denise, la sage Denise, ne tarda pas éprouver quelque sympathie pour ce jeune homme qui parlait avec éloquence de la terre natale, et se déclarait prêt à mourir à son premier appel. Sans jamais rien préciser, il confia à Mme Roger et à sa fille qu'il remplissait une mission de confiance, aussi honorable que dangereuse, particulièrement délicate, en ce qu'elle l'obligeait à tenir dans l'ombre certains côtés de sa vie, et à jeter un voile discret sur ses antécédents. Ces confidences, habilement ménagées, portèrent à son comble la prédilection que Mme et Mlle Roger marquaient à M. de Mausigni. Un jour qu'il gémissait particulièrement de la dure loi sous laquelle il était courbé, Mme Roger lui témoigna une sympathie quasi maternelle, et, pour relever son courage abattu, lui affirma que, malgré ces circonstances dont il se plaignait, nul ne pouvait se méprendre sur son compte.

« Qu'importe, d'ailleurs? » ajouta Denise gravement; n'avez-vous pas un refuge certain?..... le témoignage de votre conscience? »

M. de Mausigni, un moment troublé par ces paroles, reprit doucement:

« Ce témoignage me suffit certainement....... mais suffirait-il à...... aux autres? Ne conserveront-ils pas contre moi une sorte de suspicion, tant que je ne pourrai dire ce que je fais, de quelle nature est l'œuvre à laquelle j'ai consacré ma vie? Ma vie! Et si je voulais la reprendre... ou plutôt la partager entre mon culte ancien et un culte nouveau, non moins beau à mes yeux; si, rencontrant aujourd'hui une jeune fille accomplie, j'osais prétendre à elle, tout au moins par l'étendue de la tendresse que je lui ai vouée, le pourrais-je? Non, sans doute! Les familles, et je ne saurais les en blâmer, agissent envers nous autres étrangers comme les gardes qui veillent aux frontières: Vos papiers! Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Où allez-vous? Toutes questions auxquelles il m'est, hélas! interdit de répondre. J'ai quelques bons amis...... Ils sont épars sur le globe entier; et, pour toute garantie de mes paroles, je ne puis présenter que des relations nées d'hier, essentiellement éphémères comme tout ce qui tient au monde, et, par cela même, peu aptes à m'offrir un appui sérieux! »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

La *Civilité non puérile mais honnête*, par Mme Emmeline Raymond, se vend à la librairie Firmin Didot, rue Jacob, 56. 1 volume, prix: 4 fr.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

No 22,074, *Meuse.* Une demoiselle d'honneur n'est nullement obligée de faire un présent aux mariés. — *No* 28,328, *Loire-Inférieure.* La robe de deuil peut parfaitement être utilisée pour demi-toilette, surtout si on l'orne avec les galons mélangés de jais, qui sont tout à fait à la mode. — *No* 81,996, *Bas-Rhin.* Oui. — *No* 4,399, *Manche.* Puisqu'il est impossible de placer même une simple réponse dans le prochain numéro, comment pourrais-je y faire figurer un dessin d'ouvrage composé selon des indications particulières, qu'il faudrait par conséquent trouver dessiner, graver et expliquer? Nos numéros ne s'improvisent pas, et je n'ai pas à ma disposition (à mon grand regret) une baguette de fée, qui rendrait l'impossible possible. — *No* 3,020, *Yonne.* Il faut au contraire employer les cartes de visite que l'on possède. Jamais le mot *veuve* ne peut prendre place sur une carte de visite, ni dans la signature, à moins que celle-ci ne figure dans des actes notariés. — *No* 4,817, *Gers.* Il n'existe pas de patron de *robes courtes;* celles-ci ne sont autre chose que les robes longues, faites moins longues, suivant les nombreuses indications concernant leur longueur et leur largeur qui ont été placées dans les articles de *modes.* — *No* 89,802, *Haut-Rhin,* Du moment où la carte porte monsieur et madame, on n'en met pas deux, quand on les adresse au mari et à la femme; on en met *deux*, quand il s'agit de la mère et de la fille (mariée), etc. On trouvera ces détails plus développés dans *la Civilité non puérile mais honnête*, par Mme Emmeline Raymond, volume que l'on peut se procurer chez tous les libraires. Les lambrequins ne sont pas doublés de carton, mais seulement de percaline, ou de soie, ou de mérinos, fond noir; à mon avis, rien ne peut être comparé aux dessins anciens pour tapisserie, et ce travail constitue l'occupation la plus amusante parmi toutes celles d'ici-bas! Variété! variété! c'est la loi de ce *style.* — *No* 16,517, *Paris.* Pour recevoir un numéro, il faut indiquer positivement sa date, ou l'objet qu'il contient; or j'avoue ne pas comprendre ce que l'on nous demande; s'agit-il d'un pardessus, d'une veste, ou d'un corsage? Au surplus on en recevra de ce genre, et l'on peut toujours réclamer aux bureaux du journal les 50 centimes envoyés. — *No* 9,720, *Paris.* La combinaison que l'on préfère convient parfaitement. Ceinture un peu haute, à *pointe remontante.* Bretelles. A l'intérieur, corsage montant en cachemire uni, de même teinte que la couleur dominante des tissus écossais. On n'est jamais *ridicule* en s'abstenant de toute garniture. — *No* 66,767, *Seine-et-Oise.* Merci mille fois pour l'envoi, qui sera utilisé. — *No* 42,148, *Haute-Marne.* Oui, pour les chapeaux de feutre. Je ne connais pas la forme que l'on m'indique. Plume noire, et velours noir. Voir les articles de *modes.* — *No* 87,777, *Italie.* Faire, pour cette *circonstance*, la robe bleue, courte, sur un jupon pareil. Broder la robe en jais blanc, taillé en perles longues, moyennes et courtes. — *No* 90,633, *Cher.* Il y a très-certainement erreur. Une réponse peut ne pas paraître, si la lettre ne m'est pas parvenue; elle peut tarder si la place fait défaut, ou si la lettre contenait des détails concernant l'Administration, qui y fait d'abord droit, puis me la restitue; mais une réponse *ne peut* paraître cinq, ni même trois mois après la date de la lettre. Je ne connais pas de morceau de piano de ce genre. Les vieilles faïences de Rouen se trouvent chez tous les marchands de curiosités, mais il n'y en a pas de magasin spécial à Paris. Ce n'est pas moi qui suis chargée de ce quadruple baptême, et, si je trouvais ces noms, ils ne seraient plus de vous. J'ai à mon grand regret des occupations qui ne sauraient se concilier avec des recherches de ce genre, lesquelles (notre abonnée voudra bien le reconnaître) sont tout à fait en dehors des *renseignements.* Voir dans les *comptes-rendus* des courses. — *No* 29,599, *Meurthe.* Oui et non, selon le patron et selon la préférence. — *No* 1,345, *Ariège.* Voir, dans les précédentes années, les articles de la *Civilité*, ou consulter le volume. — *No* 89,576, *Morbihan.* Garnir le jupon avec un bouillonné plat, de même étoffe, ayant 10 centimètres de hauteur. — *No* 90,084. *Marne.* Le retard a été causé par l'inscription erronée aux *Patrons illustrés*, en place de la *Civilité.* Ce livre est à faire; il se fera, et même dans le journal. On recevra divers objets faits en laine. — *No* 88,103, *Loire-Inférieure.* En assortissant le jupon à la teinte du paletot de couleur, celui-ci peut être porté en toute sécurité, quant aux arrêts actuels de la mode. La robe et la garniture peuvent parfaitement servir, mais je crois qu'il sera indispensable de couper les lés en biais. Une jeune fille n'a point de cartes de visite; elle inscrit son nom au crayon sur les cartes de sa mère ou de son père. — *No* 90,412, *Isère.* On a reçu de nombreux modèles de paletots, avec leurs garnitures, parmi lesquels on pourra choisir la métamorphose que l'on désire. On porte *au moins* autant de robes relevées avec les tirettes que de robes courtes.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro une planche de patrons contenant les objets suivants.

Veste d'intérieur. — Toque en cachemire, pour enfants de quatre à six ans. — Robe pour enfant d'un à deux ans. — Crinoline réduite. — Corsage montant en cachemire. Costume complet pour petit garçon de cinq à sept ans. — Corsage montant, avec pattes formant basques. — Corsage montant, pour petite fille de neuf à onze ans. — Calotte brodée pour homme. — Sortie de bal avec capuchon. — Capuchon en velours pour dame âgée. — Capuchon pour dame. — Coiffure. — Bonnet pour dame âgée. — Bonnet sans fond. — Jarretière brodée. — Bottine pour enfant.

CHARADE

Mon premier est une note.
Contre mon second, cher lecteur,
Il n'est pas de sûr antidote,
Soit pour le corps, soit pour le cœur.
Mon tout, magnifique et trompeur,
Meurt dans l'air où son contour flotte.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

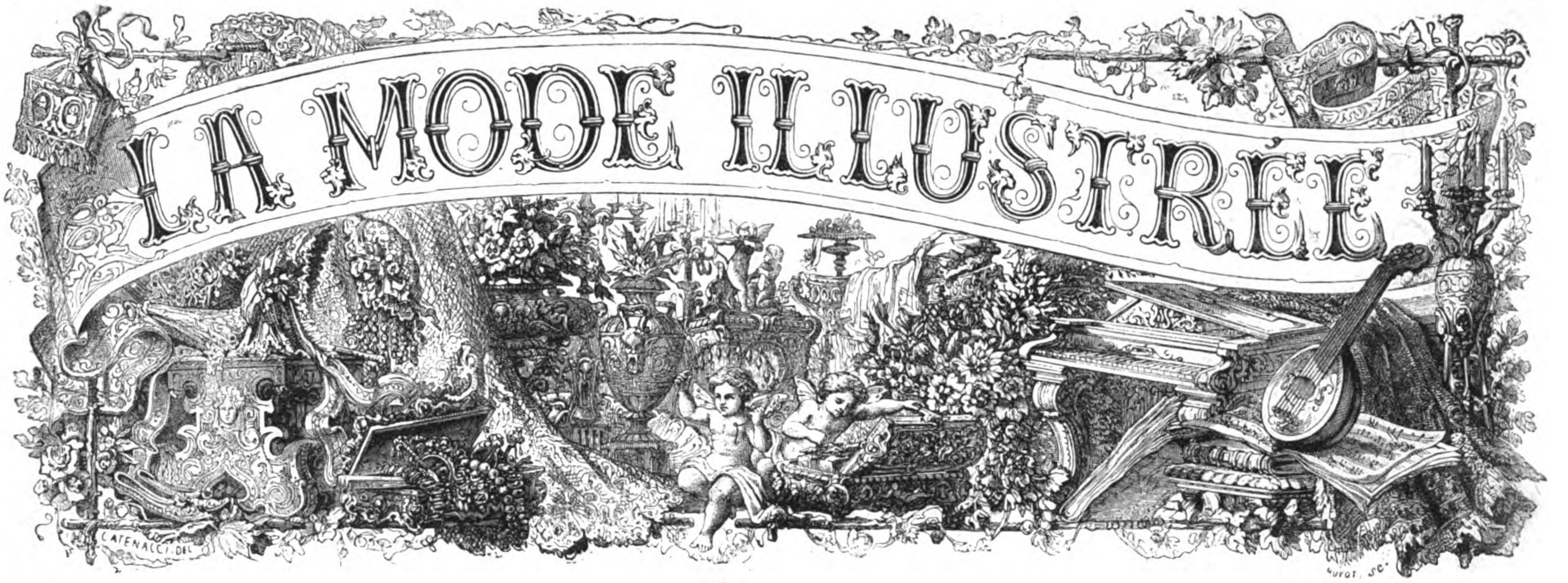
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Qui s'y frotte s'y pique.

N° 49 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 2 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



VESTE D'INTÉRIEUR (DOS).

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Veste d'intérieur.

Les figures 4 à 6 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Cette veste est faite en cachemire noir, ouatée, et doublée de taffetas noir; des boutons noirs émaillés de blanc, de la soutache noire disposée en bouclettes, du galon noir, brodé en perles blanches, des grelots disposés en frange et en glands, composent la garniture.

On coupe les devants d'après la figure 4, le dos, sans couture, d'après la figure 5, qui en représente seulement la moitié; — 2 morceaux pour chaque manche, d'après la figure 6, en tenant compte, pour la moitié de dessous, de la différence de contours. Après avoir piqué la ouate sur la doublure, en losanges, on assemble les figures 4 et 5, depuis 7 jusqu'à 8, depuis 9 jusqu'à 10, à points *arrière*, en laissant toujours intact l'un des côtés de la doublure, qui plus tard est rabattu sur la couture pour la cacher; de plus, on diminue toujours un peu l'épaisseur de la ouate vers les coutures; sur les contours, on plie l'une contre l'autre étoffe et doublure, et on les coud ensemble; on fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche, puis on dispose la garniture, en partie indiquée sur le patron. On coud ensemble les deux moitiés de la manche, depuis 11 jusqu'à 12, depuis 13 jusqu'à 14; on pose la garniture, on fixe la manche dans l'entournure, garnie d'un passe-poil, 14 sur 14, et l'on garnit cette couture avec de la frange à grelots.

On peut faire cette veste en drap, et supprimer toute doublure.

Capuchon en velours.

Les figures 49 à 23 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Ce modèle est fait en velours anglais violet, avec doublure ouatée, galon perlé, dentelle noire étroite, et à l'intérieur ruche de taffetas blanc, découpé, et dentelle noire.

On coupe en velours, ouate et doublure, deux morceaux, d'après la figure 49, un morceau, d'après la figure 50, et la figure 52 seulement en étoffe et doublure. On pique la ouate et la doublure en losanges, puis on joint cette doublure ouatée au velours, et l'on réunit la passe avec le fond, depuis 32 jusqu'à 33, ensuite le fond et le bavolet (ou pèlerine) depuis 34 jusqu'à 35. Le fond a été froncé depuis 32 jusqu'à 33 de la passe, depuis 32 jusqu'à 34 du bavolet. La couture réunissant le fond au bavolet est couverte à l'envers avec une bande de doublure coupée en biais, qui sert en même temps de coulisse, pour le cas où l'on veut serrer le capuchon autour du cou. On plie étoffe et doublure l'une contre l'autre sur les contours, et on les coud ensemble. La ruche de taffetas blanc qui garnit la passe se compose d'une bande ayant 5 centimètres de largeur au milieu, 1 centimètre 1/2 seulement de largeur à chaque extrémité, découpée de chaque côté, garnie en dessous avec une dentelle noire, ayant 1 centimètre de largeur. Le revers est garni avec une dentelle, ou guipure noire, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, puis avec un galon perlé; on réunit le revers à la passe, en rapprochant les chiffres pareils; la ruche est posée au-dessus de la passe, par conséquent *entre* la passe et le revers. Le bavolet est garni comme le reste du capuchon; on pose des agrafes par devant.



VESTE D'INTÉRIEUR (DEVANT).



CAPUCHON EN VELOURS.

Capuchon pour dame.

La figure 31 (*recto*) appartient à ce modèle.

Ce capuchon, représenté sur la tête d'une dame âgée, convient cependant à tous les âges. Il est fait en cachemire blanc, brodé en perles noires, avec revers et garniture en velours bleu vif; le revers, qui se termine devant en *écharpe*, est orné de perles noires, de dentelle noire, et derrière, de deux glands en perles noires. Une broche à camée le fixe devant sous le menton. Un rang de perles couvre la couture réunissant la pèlerine au fond; celui-ci est, à bien peu de chose près, semblable au précédent modèle; il en est de même pour la pèlerine, qui se taille sans *crans*. La figure 31 représente la moitié du revers en velours; à l'intérieur, on pose une tresse de velours bleu, et une branche de feuillage en velours.

Crinoline réduite.

Les figures 32 à 38 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Cette crinoline mérite son nom, car elle est faite en un tissu de crin gris; sous le bord inférieur, puis à 28 centimètres de distance, se trouvent deux ressorts d'acier très-minces, couverts d'un volant de même tissu que le jupon, ayant 32 centimètres de hauteur, depuis le milieu par devant jusqu'à 26 centimètres de distance; de chaque côté du milieu le volant est plat, le reste de son envergure a des plis de 5 centimètres. Ce volant se termine sur la même ligne que le jupon quant au bord inférieur, mais sa *tête*, large de 3 centimètres, dépasse les derniers ressorts.

Pour ce jupon coupé à pointes, on taille deux morceaux d'après chacune des figures 33 à 35, — le lé de devant entier, d'après la figure 32, qui en représente seulement la moitié; on coud ensemble tous les lés, en réunissant les chiffres pareils; on pose des rubans de fil sur les lignes du patron afin d'y placer les ressorts. Le jupon ferme de côté, et l'on pose sur l'un de ces côtés (voir la figure 36) une *patte* sur laquelle on coud un bouton, dont la boutonnière est faite sur la figure 32. Le bord supérieur du bouton est *monté* entre le dessus et le dessous de la ceinture qui est *double*; on la coupe d'après les figures 37 et 38; en assemblant les deux moitiés de la ceinture, 9 doit se trouver sur 10; on *soutient* le jupon en l'attachant à la ceinture.

Disons aussi que, voulant tenir compte de tous les goûts, même *dissidents*, le patron est disposé de telle sorte que l'on pourra poser sur le lé de derrière (fig. 35) onze petits volants qui le garniront sur toute sa hauteur, et augmenteront le volume de la crinoline; la direction de ces volants est indiquée sur le patron.

On peut faire ce jupon en toute étoffe.

Calotte brodée pour homme.

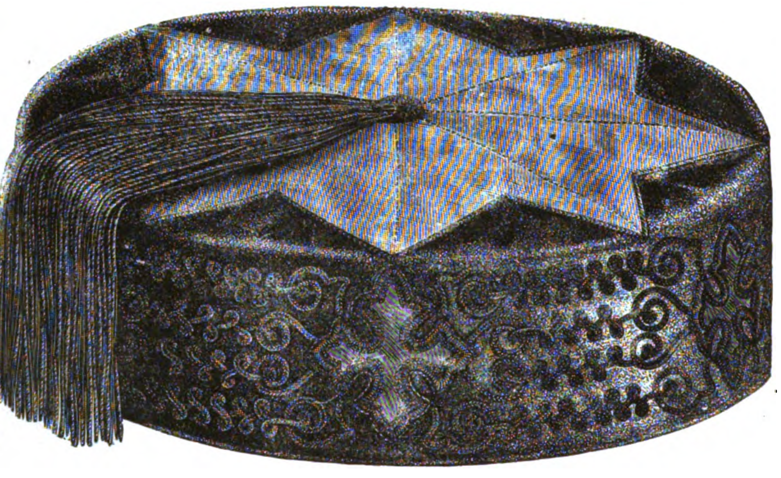
Les figures 60 et 61 (*verso*) appartiennent à cet objet.

MATÉRIAUX : Velours noir; taffetas; soutache; soie de cordonnet, le tout noir.

Le fond de la calotte est fait en taffetas noir, doublé, ouaté et piqué; le bord est en velours noir avec broderie et *applications;* ce bord est coupé en *dents* sur son côté supérieur, qui encadre le fond, orné au centre d'un long gland; la figure 60 représente la 8e partie du fond; — la figure 61, la 8e partie du bord.



CRINOLINE RÉDUITE.



CALOTTE BRODÉE POUR HOMME.



CAPUCHON POUR DAME.

On coupe le fond d'un seul morceau en taffetas double (dessus et doublure) et ouate; le bord en velours, ouate et taffetas pour doublure. On pique d'abord le fond ouaté en *nervures* indiquées sur le dessin, en employant de la soie noire de cordonnet. Un dessin spécial reproduit la broderie du bord, que l'on exécute avec de la soutache noire; les *croix* sont en taffetas noir appliqué; on les festonne tout autour, et l'on coud une soutache en dedans du feston. La doublure et la ouate du bord s'arrêtent à la ligne ponctuée de la figure 61; on coud le fond entre le dessus et la doublure du bord, dont les *dents* sont fixées sur le fond, et entourées de soutache.

On comprend que cette calotte comporte bien des modifications; on peut, entre autres, la faire en drap de deux couleurs, — entièrement en velours de deux couleurs, — supprimer la ouate.

Enfin le dessin de broderie peut servir pour robe de drap, jupon, etc.

Toque en cachemire pour enfant

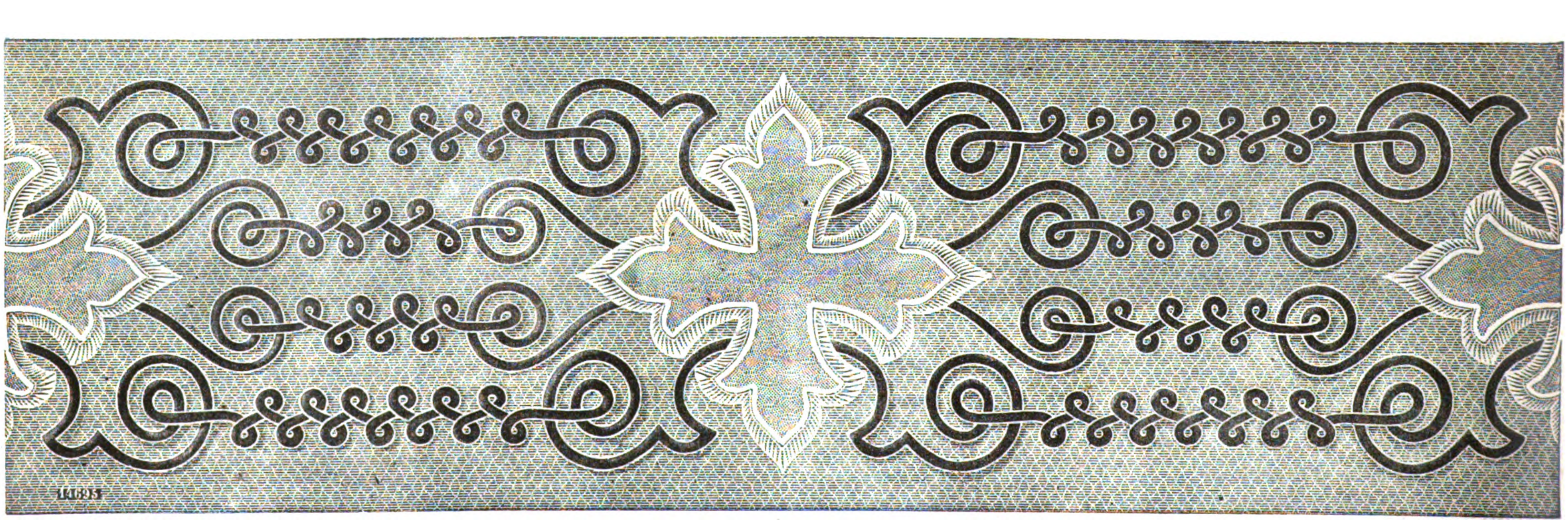
DE QUATRE A SIX ANS.

Les figures 53 et 54 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Cette toque, en cachemire blanc, est doublée de taffetas bleu, piquée en soie bleue, ornée de rubans bleus en velours, ayant 7 centimètres de largeur.

On coupe en cachemire, ouate et doublure, le fond et le bord d'un seul morceau chacun, d'après les figures 53 et 54; un liséré de taffetas bleu borde le contour inférieur; un autre passe-poil sert à réunir le fond et le bord, que l'on coud ensemble, en rapprochant les lettres pareilles, puis, par derrière, depuis le point jusqu'à 37. Une bande de carton léger recouverte de taffetas bleu, ayant 6 centimètres de largeur, soutient le bord sous lequel on la pose. La couture de derrière est cachée par le nœud de ruban à bouts flottants.

Rien ne s'oppose à ce que l'on fasse cette toque en cachemire de nuance foncée.



BRODERIE DE LA CALOTTE.

Corsage montant en cachemire.

Les figures 39 à 42 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

On sait que l'on fait ces corsages en cachemire, ou bien en taffetas de toutes couleurs, pour accompagner toutes les jupes de robes; en général, le jupon qui dépasse la robe courte, ou sur lequel la robe longue est relevée, se fait de même teinte, sinon de même tissu que le corsage dit *de couleur*.

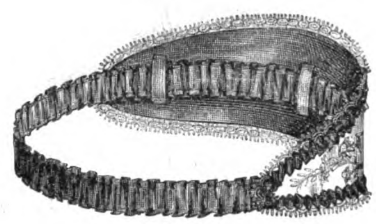
Notre modèle, fait en cachemire gros bleu, est orné de soutache noire. On coupe les devants d'après la figure 39, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour faire sur le bord inférieur un *rempli* de 5 centimètres. Le dos est



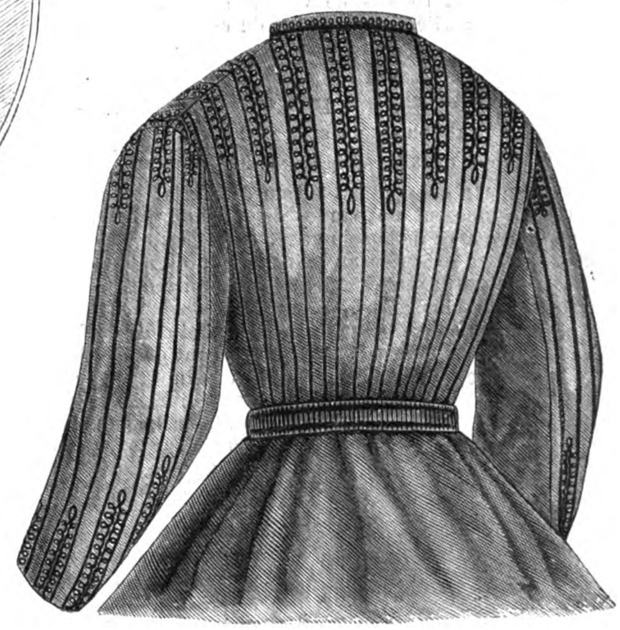
CORSAGE EN CACHEMIRE.



TOQUE EN CACHEMIRE POUR ENFANT.

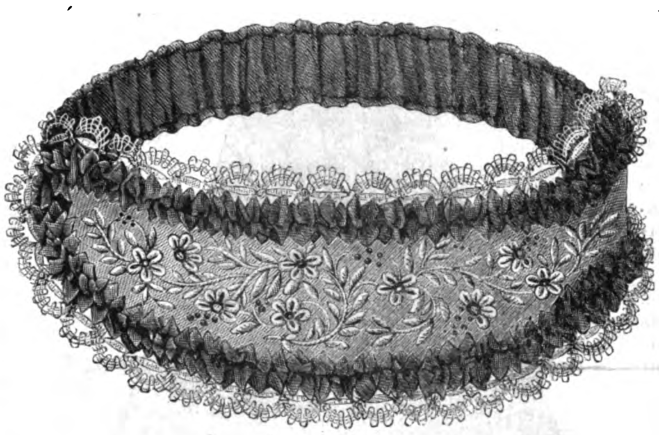


INTÉRIEUR DE LA JARRETIÈRE.



CORSAGE EN CACHEMIRE (DOS).

coupé entier d'après la figure 40 (qui en représente seulement la moitié), les manches d'après les figures 41 et 42. On fait l'ourlet du bord des devants, puis on les joint au dos sur l'épaule, depuis 14 jusqu'à 15. On exécute la broderie d'après les indications partielles du patron et celle du dessin. Quand la broderie est exécutée sur chacun des morceaux composant le corsage, on les assemble; on fait sur le bord inférieur un ourlet d'un demi-centimètre, et l'on fixe en même temps l'extrémité des lignes de soutache. On borde l'encolure avec une bande *double*, ornée de soutache, et dont la largeur est d'un centimètre 1/2; sa couture est cachée par une soutache posée à plat. On pose les boutons, on fait les boutonnières. La moitié de dessus de la manche est ornée de soutache, puis on coud les deux moitiés ensemble, depuis 16 jusqu'à 17, depuis 18 jusqu'à 19. Sous le bord inférieur de la manche, on pose une bande de taffetas ayant 5 centimètres de largeur. On fait un pli dans la moitié de dessous de la manche, en posant la croix sur le point, puis on coud la manche dans l'entournure garnie d'un passe-poil, en rapprochant les chiffres pareils.



JARRETIÈRE BRODÉE.

Jarretière brodée.

La figure 55 (*verso*) représente le dessin et le patron de la jarretière.

MATÉRIAUX (pour la paire) : Cachemire blanc ; taffetas bleu ; 60 centimètres de ruban élastique, ayant 2 centimètres de largeur ; 1 mètre de guipure blanche, ayant à peine 2 centimètres de largeur ; grosse soie blanche de cordonnet ; même soie bleue ; un peu de ouate et de gaze roide.

La jarretière est faite en ruban élastique, fermé en rond, recouvert de taffetas bleu; ce ruban a 30 centimètres de longueur; le dessus de la jarretière est orné d'un plastron en cachemire ou velours blanc, brodé en soie bleue de cordonnet; la jarretière est passée dans 3 pattes perpendiculaires, placées sous le plastron.

On exécute le dessin de la figure 55 sur le cachemire; les feuilles sont faites au plumetis, avec la soie blanche, tandis que les fleurs sont exécutées au point de *poste* (ou de *minute*). Les petits points du dessin sont faits avec la soie bleue, de même que les nervures des fleurs.

On double le plastron avec de la ouate, de la gaze roide, du taffetas bleu, lequel est ramené à l'*endroit*, pour encadrer ce plastron, autour duquel on coud la guipure légèrement froncée, dont on couvre la couture avec une ruche de taffetas bleu. Chacune des 3 pattes, au travers desquelles on passe la jarretière, a 4 centimètres 1/2 de longueur; l'une est fixée au milieu, chacune des deux autres à 3 centimètres de distance de l'extrémité du plastron. On recouvre le ruban élastique avec du taffetas bleu, on le passe dans les pattes, on coud les deux extrémités ensemble.

Sortie de bal avec capuchon.

Les figures 1 à 3 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Cette *sortie de bal* convient particulièrement aux jeunes filles; on la fait en cachemire uni de toutes nuances; notre modèle est rose de Chine, avec doublure en marceline blanche, ouatée. Les ornements se composent de rubans en velours noir, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, et de guipures Cluny, blanches, un peu plus étroites.

En coupant les diverses figures composant ce patron, on doit considérer les figures 1*a* et 1*b*, comme se faisant *suite*; il faut donc, après que l'on a complété le petit côté replié, réunir ces deux morceaux du patron, A sur A, B sur B; d'après cette figure 1, ainsi disposée, on coupe deux morceaux; si l'étoffe choisie n'a pas une largeur suffisante, on peut faire une couture sur la *ligne diamétrale* (voir



SORTIE DE BAL (DEVANT).



SORTIE DE BAL (DOS).

le patron). On coupe le capuchon entier d'après la figure 3, qui en représente seulement la moitié; — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 2, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous; les figures 1 et 2 sont doublées et ouatées; la figure 3 seulement doublée; on réunit les deux figures 1, au milieu par derrière, sur l'épaule depuis 1 jusqu'à 2. Chaque manche est cousue ensemble depuis 3 jusqu'à 4, puis placée dans l'entournure, 4 sur 4. Le capuchon et sa doublure sont plissés comme l'indique la figure 3, en posant chaque croix sur le point voisin. On place ensuite la garniture, un bouton et une bouclette-boutonnière, on coud le capuchon sur l'encolure, que l'on borde ensuite avec une bande coupée en biais, ayant 1 à 2 centimètres de largeur. Deux rubans de velours servent de *brides* pour nouer la sortie de bal autour du cou.

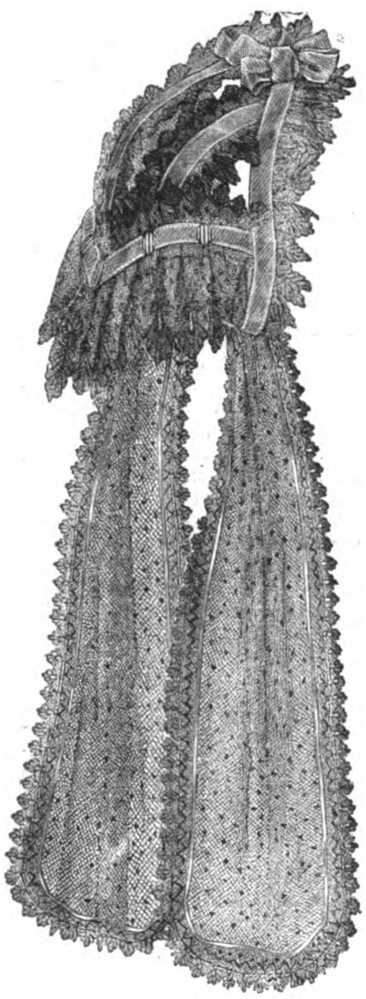
Costume complet pour petit garçon

DE CINQ A SEPT ANS.

Les figures 7 à 18 (*recto*) appartiennent à ce costume.

Ce costume très-simple est fait en drap gris; les ornements se composent de bandes de cachemire noir, *piquées* en carré avec de la soie grise. Cette petite broderie peut aussi être exécutée au point russe; de même que l'on peut substituer aux bandes de cachemire des galons noirs plus ou moins larges.

Pantalon. On coupe la moitié de devant et celle de derrière d'après les figures 7 et 8, en laissant en plus l'étoffe nécessaire, pour un ourlet de 6 centimètres sur le bord inférieur du pantalon. La patte indiquée sur le patron est taillée à part en étoffe double, puis fixée à la place qui lui est attribuée sur le patron; la patte de la poche est coupée d'après la figure 9. La ceinture de devant et celle de derrière sont coupées d'après les figures 10 et 11, en étoffe, et en forte percaline pour doublure, chacune d'un seul morceau. On fait dans chaque *jambe*, sur la moitié de devant du pantalon, une fente pratiquée entre la double ligne, et destinée à la poche intérieure. On fixe les pattes de la poche sur le pantalon, en réunissant les chiffres pareils. On joint la moitié de devant du pantalon à la moitié de derrière, depuis 15 jusqu'à 16, depuis 17 jusqu'à 18; on ourle chaque côté de la moitié de derrière, depuis 15 jusqu'à 16, et l'on pique sur chaque couture de côté, depuis 15 jusqu'à 16, une bande de cachemire ayant 4 centimètres 1/2 de largeur. Quand l'ourlet du bord inférieur est fait, on réunit les deux du pantalon au milieu, devant et derrière, puis on ourle les bords de la fente, depuis 19 jusqu'à 20. On plisse le bord supérieur en posant toujours la croix sur le point, puis, rapprochant les chiffres pareils, on *monte* le pantalon entre le dessus et la doublure de la ceinture, que l'on garnit des boutonnières et des boutons indiqués.



BONNET POUR DAME AGÉE, VU PAR DERRIÈRE.

Gilet. On coupe les deux devants en étoffe et percaline (doublure) d'après la figure 12; le dos entier d'après la figure 13, qui en représente seulement la moitié, mais en percaline prise double; on prépare les deux ceintures à *boucles* d'après la figure 14. Dans chaque devant on fait, entre la double ligne, une fente destinée à une petite poche intérieure, que l'on borde d'étoffe pareille à celle du gilet; enfin, cette ouverture et les contours supérieurs de la poche sont garnis avec une bande de cachemire ayant 3/4 de centimètre de largeur. Le devant et le contour inférieur du gilet sont garnis, outre la doublure, avec une bande d'étoffe ayant 5 centimètres de largeur. On fait les boutonnières sur le devant de gauche, on pose les boutons sur le devant de droite. Les contours du gilet (encolure, devants et bords inférieurs) sont garnis avec une bande de cachemire, puis on réunit les morceaux du gilet, en rapprochant les chiffres pareils. En faisant les coutures des côtés, on *prend* en même temps la petite ceinture à *boucle;* cette boucle est attachée à la ceinture de gauche.

Veste. On coupe, pour les devants et la manche, deux morceaux d'après chacune des figures 15 et 17; le dos est taillé d'un seul morceau, d'après la figure 16, qui en représente seulement la moitié. La patte est préparée d'après la figure 18. On assemble dos et devants en rapprochant les chiffres pareils; on plie à l'endroit le bord des contours, on le recouvre avec une bande de cachemire indiquée sur le patron. La manche est cousue ensemble, depuis 35 jusqu'à 36, garnie de cachemire, placée dans l'entournure, 37 sur 37. La patte est recouverte de cachemire que l'on pique, et l'on y fait la boutonnière indiquée; cette patte est cousue avec un bouton au coin supérieur du devant de gauche; sur le devant de droite on place un bouton auquel s'attache la boutonnière de la patte; on pose en outre des agrafes pour fermer la veste.



COSTUME COMPLET POUR PETIT GARÇON DE CINQ A SEPT ANS.



ROBE POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.



BONNET POUR DAME AGÉE.

Robe pour enfant d'un à deux ans.

Les figures 43 à 48 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La robe est faite en cachemire bleu, avec bandes de taffetas bleu, coupées en biais, ornées de coutures en croix faites en soie blanche, et de boutons recouverts en taffetas bleu, avec étoile blanche au centre.

Il nous semble superflu d'ajouter que cette robe peut être exécutée en toute étoffe de toute couleur, et cependant cela n'est pas tout à fait inutile. Nous décrivons un modèle élégant..... mais si cette élégance n'est pas à la portée de toutes nos abonnées, nous ne comprenons pas que celles de nos abonnées qui réclament des modèles extrêmement simples n'exécutent pas nos patrons en percale imprimée, si ce tissu leur convient mieux que les tissus indiqués; dès-lors, et pour ne parler que de la robe dont nous nous occupons, le modèle sera aussi simple que possible.

On coupe la robe d'après la figure 43, qui en représente la moitié, en étoffe et gaze roide, si l'on fait la robe en cachemire, cette étoffe devant être doublée. La robe n'étant pas indiquée dans toute sa longueur, on devra compléter cette longueur qui sur notre modèle est de 52 centimètres y compris l'ourlet inférieur de 3 centimètres. La pièce de devant est coupée d'après la figure 44, qui en représente seulement la moitié; on coupe de plus 2 morceaux d'après chacune des figures 45 à 48.

Après avoir cousu la robe ensemble par derrière depuis l'étoile jusqu'au bord inférieur, on ourle la fente depuis l'étoile jusqu'à 23, on fait l'ourlet sur le bord inférieur, et l'on pose la garniture en partie indiquée sur le patron, et tout à fait indiquée sur le dessin. Sur le bord supérieur on forme des plis en posant chaque croix sur le point; ces plis sont simples; — ils sont doubles seulement à la place où se trouvent les bandes de la garniture. La robe est *montée* (en rapprochant les chiffres pareils) entre le dessus et la doublure de la pièce, garnie suivant les indications du dessin, et doublée de percaline. La manche est froncée sur chaque côté transversal, puis fixée chiffres sur chiffres, entre le dessus et la doublure de la patte, garnie suivant les indications du dessin. On pose chaque croix sur le point, pour former les deux plis sur chaque côté de la robe; on les pique deux fois en travers, puis on pose la manche dans l'entournure garnie d'un passe-poil, 28 sur 28. L'encolure et le bord inférieur de la manche sont ornés d'une guipure Cluny, blanche, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, dans laquelle on passe un ruban de velours noir *zéro*. On peut aussi fixer la robe à la taille de l'enfant avec une ceinture en ruban, ou bien assortie à la garniture de la robe.



BONNET SANS FOND, VU PAR DERRIÈRE.

Bonnet pour dame âgée.

Les figures 25 et 27 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le bonnet est fait en tulle noir, dentelle noire, ruban de velours vert de diverses largeurs, de petites boucles en jais, ayant 2 centimètres de longueur. On coupe en tulle roide la passe de devant et celle de derrière, d'après les figures 25 et 26, on les encadre avec du ruban de fil d'archal, on les réunit en rapprochant les chiffres pareils. Deux pattes en ruban de velours vert, ayant chacune 30 centimètres de longueur, et 2 centimètres de largeur, posées sur du tulle roide, forment le fond du bonnet; à chaque patte se rattache une dentelle noire ayant 4 centimètres de largeur; on fixe ce fond à la passe, d'après les indications du patron. Une dentelle ayant 8 centimètres 1/2 de hauteur, rehaussée

par une bande de tulle noir de 4 centimètres, est froncée, puis fixée à la passe de derrière. Le bord supérieur de cette passe est garni avec une dentelle de 4 centimètres de largeur, légèrement froncée, dressée *debout;* la couture est cachée par un ruban de velours, orné de 5 boucles en jais. Sur la passe de devant on pose une dentelle ayant 4 centimètres de largeur, — même dentelle à 11 centimètres de distance du coin inférieur; toutes deux dépassent de 3 centimètres la passe, et leur couture est cachée sous un ruban. Quelques bouclettes de ruban, un nœud double, ornent le devant du bonnet; deux écharpes de tulle noir, ayant chacune 48 centimètres de longueur, 16 centimètres de largeur, garnies d'une dentelle ayant 3 centimètres de largeur, et d'un ruban très-étroit, servent de brides; rien ne s'oppose à ce que l'on mette en outre des brides de ruban.

Bonnet sans fond.

La figure 27 (*recto*) appartient à ce modèle.

On fait ce bonnet avec du ruban de velours rose, et de taffetas noir, ayant chacun 2 centimètres 1/2 de largeur, du ruban de taffetas noir, ayant 6 centimètres 1/2 de largeur, de la dentelle noire ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, de l'entre-deux pareil, ayant 2 centimètres de largeur.

On coupe le fond (sera enlevé plus tard) d'après la figure 27 (qui en représente seulement la moitié) en tulle noir roide, que l'on encadre avec du ruban de fil d'archal, puis avec du ruban de velours rose; le devant est garni de dentelle noire, froncée, cousue avec des perles. On prend un morceau d'entre-deux, ayant 80 centimètres de longueur, on le borde de chaque côté avec de la dentelle noire, et l'on coud des perles noires soufflées sur tout ce morceau. On pose le milieu de l'entre-deux sur le velours qui borde le fond, et on le fronce un peu aux coins du fond. Deux rubans de velours rose, ayant chacun 30 centimètres de longueur, sont croisés sur le fond, puis demeurent glissés sous la dentelle, qui garnit le côté intérieur de l'entre-deux, et que l'on découd un peu à cet effet. Les bouts de ces rubans, coupés en biais, dépassent le fond de 6 centimètres environ. On prend deux morceaux du ruban étroit en taffetas noir, ayant chacun 44 centimètres de longueur; chacun est cousu sur l'un des coins de devant du fond; là on les entrelace, puis on recommence près des coins inférieurs; on les fixe sous le bord inférieur du fond. Le ruban qui se trouve entre les deux nœuds, doit former une *pointe* sur la dentelle. On coupe le tulle roide (qui forme le fond) jusqu'au ruban de velours; on place devant et derrière quelques bouclettes en ruban de velours rose, des boucles de jais, et enfin 2 brides du large ruban noir, ayant chacune 63 centimètres de longueur, 7 centimètres de largeur, entourées de dentelle cousue avec des perles, et ornées de petites bouclettes en ruban de velours rose.



CORSAGE MONTANT POUR PETITE FILLE DE NEUF A ONZE ANS.

Corsage montant pour petite fille

DE NEUF A ONZE ANS.

Les figures 19 à 24 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Robe et corsage en toile de laine brune, avec encadrement en velours anglais brun foncé; boutons et grelots de même teinte que le velours.

Corsage. On coupe en étoffe et doublure deux morceaux, d'après chacune des figures 19, 20, 23 et 24; on laisse en plus à la figure 19 (devant) l'étoffe nécessaire pour faire sur le bord de devant un rempli de 3 centimètres. Le dos est coupé sans couture, d'après la figure 21, qui en représente seulement la moitié. Les deux moitiés de chaque manche sont coupées d'après la figure 22, en tenant compte de la différence de contours, pour la moitié de dessous. On fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche; on coud les deux pinces de la poitrine; on assemble tous les morceaux du corsage, en réunissant les chiffres pareils; on borde les contours avec le velours, l'encolure avec un passe-poil. La manche est cousue ensemble, depuis 44 jusqu'à 45, depuis 46 jusqu'à 47; on la borde avec du velours, on la fixe dans l'entournure, garnie d'un passe-poil, en rapprochant les chiffres pareils, et *prenant* en même temps les deux pattes qui ont été doublées de soie, et bordées de velours.

Coiffure à voilette,

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE LAFFITTE, 9.

Cette coiffure, très-facile à imiter, se compose de deux rouleaux en taffetas noir, ornés de tresses et de boutons en paille, d'une large dentelle noire, et de roses nuance soufre.

Pour faire le rouleau de devant, on coupe en tulle noir, double, une bande ayant 46 centimètres de longueur, large de 4 centimètres au milieu, de 2 centimètres à chaque extrémité. On *habille* cette bande avec du taffetas noir, brodé de petits boutons en paille, en le disposant de telle sorte que le taffetas serré, de distance en distance par la tresse de paille, forme des *bouillonnés.* Le second rouleau, se rattachant à celui-ci, a 24 centimètres de longueur, 2 centimètres de largeur; la dentelle qui s'y rattache a 90 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur; on la rehausse avec une bande de tulle noir, qui porte à 14 centimètres sa hauteur totale. On pose le bouquet comme l'indique le dessin.



COIFFURE A VOILETTE DE CHEZ Mme AUBERT,
Rue Laffitte, 9, près le boulevard des Italiens.



BONNET SANS FOND.

Corsage montant avec pattes

FORMANT DES BASQUES.

Modèle de chez Mme Gérard, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 40.
Les figures 28 à 30 (*recto*) appartiennent au patron des pattes.

La robe, faite en épingline brune, a un corsage montant, avec ceinture à laquelle se rattachent sept pattes de même étoffe que la robe; des pattes analogues, mais beaucoup plus petites, garnissent l'entournure de la manche; un gland brun est placé à l'extrémité de chaque patte, encadrée d'une bande de velours anglais brun, taillée en biais.

Le corsage est fait d'après le patron publié dans le no 44 (corsage avec augmentation et réduction); on taille les 7 pattes de la ceinture, en étoffe et doublure, d'après la figure 28; — les 6 pattes des manches d'après la figure 29, — les 6 feuilles de la rosette de la ceinture d'après la figure 30, le tout en étoffe et doublure de soie, qui sont réunies par l'encadrement en velours anglais.

Chaque patte de la ceinture est cousue ensemble, depuis l'étoile jusqu'au point, puis fixée à l'envers de la ceinture (qui a 4 centimètres de largeur); les pattes sont séparées par des intervalles égaux. La ceinture est doublée, bordée, garnie d'agrafes posées sous la rosette; celle-ci est formée par les 6 feuilles qui ont été coupées d'après la figure 30; on forme un pli dans chacune de ces feuilles, en posant la croix sur le point; une *patte* de même étoffe cache leur jonction.



CORSAGE MONTANT AVEC PATTES FORMANT DES BASQUES.

AVIS. Le dessin et l'explication de la bottine pour enfant, dont le patron se trouve sur la planche jointe au présent numéro, paraîtront dans le prochain numéro.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Petit garçon de six ans. Pantalon bouffant en cachemire grenat, avec bottes à haute tige; robe droite (sans manches) en velours anglais noir bordée d'astrakan; manches en cachemire grenat; toque ronde en velours noir garnie d'astrakan.

Petite fille de huit ans. Robe de popeline à carreaux bleus et blancs; bottes en cuir bleu; pardessus en velours bleu, garni de cygne; chapeau marin en feutre blanc garni de rubans bleus.

Petite fille de treize ans. Robe de dessous en toile de laine violette à manches longues; robe de dessus à bords dentelés en velours noir avec paletot popeline pareil à manches moyen âge; toque de velours noir, avec bordure en plumes de paon.

Petite fille de trois ans. Jupe plissée en cachemire rouge; robe courte en cachemire gris, à dents carrées bordées de velours noir orné de boutons blancs.

Petite fille de six ans. Jupon en velours anglais bleu vif, orné de velours noir en bandes et de soutache noire; robe de dessus en drap de Paris à carreaux écossais, fixée par des pattes de velours noir; chapeau de velours gris avec plume de coq, rouge.

Petit garçon de huit ans. Pantalon et veste en velours noir, bas rouges, bottes noires.

Petite fille de dix ans. Robe de dessous montante à manches longues, en popeline grise; polonaise en velours vert, garnie de fourrure brune; toque de velours vert avec petite plume blanche.

MODES.

Quoiqu'il ne soit pas encore question de bal, à Paris, on y connaît déjà les arrêts de la mode, en ce qui concerne les toilettes de bal.

Ces toilettes se conformeront fidèlement aux *styles* adoptés pour les robes de jour. On portera des *fourreaux* décolletés, — et des corsages à basques non moins décolletés. Les premiers sont, ainsi qu'on le sait, taillés tout d'une pièce (corsage et jupe); les seconds seront parfois des corsages, mais souvent aussi. seulement des corselets.

La mode des jupes nouées par derrière, si grotesque et si absurde qu'elle n'a pu rallier qu'un bien petit nombre d'adhérentes, se met à sa place, en se bornant aux toilettes de bal. Là, en effet, les tissus vaporeux peuvent former sans inconvénient ces larges nœuds à bouts flottants..... Mais de jour, mais en tissu de laine, les jupes nouées représentaient la dernière expression de l'extravagance. Les toilettes de bal se conformeront généralement à la mode de la robe, plus courte que la robe de dessous, et chercheront la plupart de leurs effets dans ce domaine, qui ouvre une large voie à la fantaisie et au goût individuel. Nos lectrices désirent peut-être trouver ici un spécimen de ces diverses toilettes? Ce désir est légitime, et je vais me hâter de le satisfaire.

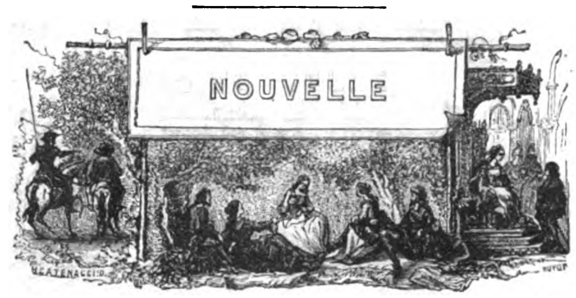
Le *fourreau*, dit aussi robe *empire*, n'est autre chose que la robe princesse, faite décolletée, à manches courtes; taffetas, satin, velours, soierie rayée, tels sont les tissus que l'on emploie pour la préparer. Très-souvent le fourreau est plus court qu'une robe de dessous, de couleur tranchante; il nous conduit, sans que nous paraissions nous en douter, sans que la perspective d'un semblable péril éveille nos méfiances; il nous conduit, dis-je, aux tailles qui se terminaient sous les aisselles. Mon devoir est de constater ici son apparition..... mais, après l'avoir rempli, je rentre en possession de mon indépendance, et je note, pour obéir à la vérité, que le *fourreau* est l'un des vêtements les plus disgracieux parmi tous ceux que l'aberration féminine a pu favoriser, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Je lui préfère le corselet sous toutes ses formes; celui-ci s'alliera à toutes les combinaisons de jupes, et j'en veux décrire un qui me semble tout à fait joli. Robe de dessous en poult-de-soie blanc, garnie avec deux volants tuyautés, en tarlatane blanche, posés *pied* contre *pied*, leur couture de jonction étant cachée par une ruche de tarlatane, découpée de chaque côté (comme les volants). Robe de tarlatane blanche, simplement bordée de cinq petits rouleaux de taffetas blanc. La couture de derrière, réunissant deux lés, n'est faite que jusqu'au tiers de sa hauteur depuis la ceinture. Les deux lés séparés sont noués ensemble négligemment, et ce nœud *retire* un peu la robe en arrière. Corselet à basques, par derrière seulement, fait en taffetas blanc, et orné de ruches très-étroites en tarlatane blanche. Substituez, pour une jeune femme, du tulle avec étincelles d'or à la tarlatane, bordez la robe avec cinq chefs d'or, ornez-en le corselet, ajoutez de la soutache d'or aux ruches de la robe de dessous, en la disposant en bouclettes, ou bien en *touffes*, qui interrompraient la ruche à distances régulières ou irrégulières, vous aurez à la fois une toilette très-élégante, très-simple (eu égard aux goûts actuels), et pourtant très-moderne. Des fleurs à couleur vive, ou bien des fleurs en velours blanc, à cœur d'or, ou des fuchsias d'or, composeraient la coiffure.

La mode des corsages à basques sera précieuse pour composer les toilettes maternelles. On fera, en effet, ces corsages montants, à revers par devant, en tout tissu, léger ou épais, et l'on sera, dans le premier cas, décolletée, sans cependant découvrir ses épaules.

Les fleurs en velours promettent de fournir cet hiver une glorieuse carrière. J'ai omis de citer parmi les bijoux en fleurs les plus jolis de tous, qui sont des fuchsias et des clochettes en velours noir, servant non-seulement pour les toilettes de petit deuil, mais encore comme ornement de fantaisie. Le fuchsia en velours noir est particulièrement joli en boucles d'oreilles, collier et bracelet.

Nos lectrices savent-elles que l'on ne porte plus de châle plié en triangle? C'en est fait: cette pointe trop classique a disparu. Paris est rempli, mais littéralement rempli de châles *tartans* et autres, qui se portent pliés en deux, et se posent sur le dos, comme s'il s'agissait d'une écharpe. On a d'abord pu croire à une erreur, à un oubli.... supposer qu'une dame très-pressée, et craignant de manquer un train de chemin de fer, avait jeté son châle sur ses épaules, sans avoir le temps de le plier; mais aujourd'hui le doute n'est plus permis; ce n'est pas un oubli, une négligence, c'est une mode, et il est temps de compter avec elle. E. R.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Rien n'est plus habile que de donner un aliment à l'imagination féminine, quand on veut la détourner d'exercer la faculté qui est la faculté féminine par excellence, c'est-à-dire l'observation. Toute femme impartiale aura bientôt découvert et déjoué les ruses les plus ingénieuses, mais elle perd son impartialité dès qu'on l'intéresse à une cause généreuse. La voie indiquée à Mme Roger et à Denise les entraîna loin de la prudence dont elles auraient, sans cette diversion habile, écouté les conseils. Comment ne pas rassurer ce jeune homme, qui craignait d'être confondu parmi la race des aventuriers? Comment lui refuser les témoignages d'estime et de sympathie qui pouvaient seuls dissiper les craintes poignantes dont il leur avait fait confidence?

On devine le reste; Denise aima bientôt ce jeune héros; Mme Roger voyait en lui la réalisation de tous ses rêves, et quand il parla, quand il avoua timidement à la mère de Denise que son bonheur dépendait désormais d'elle, qu'il n'avait pas de plus cher désir que celui de réaliser sa petite fortune pour s'établir en France, il fut accueilli, encouragé, accepté comme le gendre que l'on aurait préféré à tous les autres prétendants. Cette fois Denise ne fit aucune opposition. Il restait à discuter le parti auquel on s'arrêterait pour la célébration du mariage.

Denise voulut en référer à son cousin Claude; mais sa mère estima que ce projet était inutile et dangereux: inutile, car Denise, majeure, venait de recevoir ses comptes de tutelle et ne relevait plus que d'elle et de sa mère; dangereux, parce qu'il fallait éviter d'attirer l'attention sur le comte de Mansigné*.

Peu de jours après l'acceptation de sa recherche, celui-ci vint un matin chez Mme Roger.

« Votre générosité, la confiance que vous et Mlle Denise avez bien voulu m'accorder, pesaient sur mon cœur, » lui dit-il en lui baisant la main; « permettez-moi, aujourd'hui, de vous prouver à toutes deux la vérité de toutes mes affirmations.

— Si j'avais douté de vous, » répondit Denise sur un ton de reproche, « aurais-je accepté?

— Sans doute..... Et je me souviendrai toute ma vie de cette foi généreuse; mais vous ne pouvez me blâmer si je m'oppose à ce que vous me fassiez plus longtemps crédit.

— Orgueilleux, » dit Mme Roger en riant.

— Eh oui! je le suis..... Hélas! je ne vous ai jamais dit que je n'avais aucun défaut! Mais celui-ci, si je ne me trompe, est du nombre de ceux que vous excuserez..... J'irai plus loin; vous me repousseriez peut-être si j'étais assez parfait pour être dépourvu d'orgueil.

— Il resterait à s'entendre sur le sens que vous attribuez à ce mot, » reprit Denise; « signifie-t-il pour vous *dignité?* Alors, vous avez raison.

— Il signifie surtout le besoin invincible de me montrer digne d'estime aux nobles cœurs qui ont bien voulu me donner un peu d'affection. Et maintenant, permettez-moi d'entrer en matère:

« Depuis deux mois déjà j'ai écrit à mon frère au sujet d'un accommodement qui me permettrait de me transplanter en France. Vous souriez, Madame; est-ce de ce mot étrange ou étranger, *transplanter?*

— Non, » répondit Mme Roger, « mais de cette date: deux mois. Vous avez donc écrit le lendemain de notre entrevue chez Mme d'Argennes?

— Oui, Madame. Voici la lettre que mon frère me répondait à ce sujet; voici une dépêche télégraphique que je reçois à l'instant. »

Pendant que Mme Roger parcourait le premier de ces deux documents, M. de Mansigné l'expliquait rapidement à Denise:

« Nous sommes des gentilshommes ruinés, » lui disait-il; « ma part dans le domaine paternel, si tant était qu'il me fût possible de la réaliser, représentait une somme de trois cent mille francs.

— C'est une ruine fort acceptable, » dit Mme Roger en interrompant sa lecture.

« Pour vous, Madame, » reprit M. de Mansigné, « c'est peu de chose; mais comment vendre des terres là-bas? Les acquéreurs sont rares, et mon frère m'élevait cette objection, tout en ajoutant, comme vous le voyez, qu'il allait peut-être épouser une jeune fille riche, et qu'il pourrait, dans ce cas, m'envoyer la somme qui représente ma part dans l'avoir commun. Il me prévenait qu'en tous cas il tenait à ma disposition la moitié des joyaux de notre mère; je serai bienheureux de les offrir à Mlle Denise. Ce sont des joyaux historiques.....

— Historiques! » s'écria Mme Roger.

« Oui, car la plupart ont appartenu à la reine Marie d'Arquien, notre parente, la femme du grand Sobieski! Aujourd'hui je reçois la dépêche télégraphique dont vous voudrez bien prendre connaissance: la voici. Mon frère m'annonce que son mariage est décidé, qu'il se conclut ces jours-ci, et qu'il m'enverra, sitôt la conclusion, une somme de trois cent mille francs, représentant ma part dans la succession paternelle.

— Voilà de bonnes, d'heureuses nouvelles! » dit Mme Roger, « et nous pourrons, à notre tour, fixer la date de votre mariage.

— Hélas! non, Madame..... pas encore! Il m'importait surtout de vous donner, en ce qui me concerne personnellement, toutes les garanties possibles..... Quant à me marier bientôt... ici... cela m'est encore interdit. Il faudrait produire des papiers qui pourraient devenir compromettants pour la cause dont je suis l'humble soldat. J'aurai le courage d'attendre qu'il me soit permis d'agir sans ambiguïté, au grand jour. D'ici là, je vous conjure seulement de me conserver votre bienveillance...... oserais-je ajouter votre affection?..... Il est possible qu'on la mette à l'épreuve, que l'on essaye d'éveiller votre méfiance, de susciter contre moi des soupçons...... auxquels je ne survivrais pas, s'ils étaient de nature à compromettre les espérances que vous avez bien voulu me donner.

— Des soupçons! » s'écria Mme Roger.

« Des doutes! » ajouta Denise...... « Vous n'y songez pas! C'est mal à vous d'admettre un seul instant que nous puissions douter de vous.

— Merci! Vous ne savez pas à quel point ces assurances sont douces et précieuses pour mon âme inquiète, pour un cœur redoutant de perdre son bien le plus cher. Mais je ne m'abuse pas, je sais que toutes les armes sont bonnes pour mes adversaires; et quand même ceux-ci me laisseraient jouir en paix d'un bonheur qu'ils ignorent, n'ai-je pas en outre quelques autres ennemis tout aussi dangereux?..... Je veux parler de ces soi-disant amis de salon, qui m'ont quelquefois jalousé..... Or ceux-là sont impitoyables et implacables; ils ne peuvent avouer leurs mobiles, honteux pour eux, et s'appliquent, à notre insu, à nous abaisser par des suppositions venimeuses, dont nous ne pouvons nous défendre, puisque nous les ignorons. La race des *Basile* est innombrable, éternelle, et met toujours en pratique le procédé conseillé dans *le Barbier: Calomniez! calomniez! Il en reste toujours quelque chose!*

— Ce n'est pas près de nous, » reprit Denise en s'animant, « que de semblables tentatives pourraient réussir: on juge avec son cœur, avec sa foi, et on ne se laisse pas abuser par des allégations mensongères.

— Oh! oui, n'est-ce pas? Jugez toujours avec votre cœur! L'esprit est plus sujet à errer en se méfiant, que le cœur n'est exposé à se tromper en se confiant.

— Voilà une belle parole, » répondit Denise, « et je m'en souviendrai!

— Selon vous, nous devons garder le silence sur nos projets, et en remettre l'accomplissement à une époque indéterminée?..... » continua Mme Roger.

— Oui; gardons soigneusement notre secret, et attendons; j'espère que je n'attendrai pas longtemps! »

On se conforma à ce programme. M. de Mansigné visitait souvent l'hôtel de la rue de Londres; on se rencontrait chez Mme d'Argennes; mais le mariage projeté ne fut confié à personne.

Si invraisemblable que paraisse cette confiance aveugle témoignée à un étranger, il ne faut pas, sous peine d'erreur, la déclarer inadmissible; elle ne fait pas partie de cet arsenal de sentiments chimériques dans lequel un romancier va puiser des auxiliaires pour les besoins de sa cause. Nous avons vu, nous voyons chaque jour des exemples d'une imprudence analogue à celle dont Mme Roger faisait preuve, et rien de plus humainement vrai que cette tendance possédée par chacun d'entre nous, nous incitant à toujours juger les autres d'après nous-mêmes; c'est là qu'il faut chercher l'origine des soupçons dirigés contre les gens de bien, comme de la confiance accordée aveuglément aux inconnus. Je ne prétends pas, bien entendu, assimiler la prudence à un symptôme d'antécédents mauvais; je veux seulement disculper un peu les dupes contre lesquelles l'indignation s'exerce volontiers, en absolvant, jusqu'à un certain point, ceux qui les ont dupées. Être dupe ne représente pas seulement une infériorité intellectuelle, c'est aussi parfois le symptôme d'une supériorité morale qui ne saurait admettre chez autrui les détours qui n'existent pas en elle.

On cacha à Mme d'Argennes, comme à tout le monde, le mariage qui avait été convenu. Sophie seule était mystérieusement instruite du succès obtenu par M. de Mansigné. Quelques semaines s'écoulèrent de la sorte; la saison de la dispersion annuelle des habitants de Paris était arrivée; Mme Roger et sa fille, conseillées par M. de Mansigné se décidèrent à se rendre en Suisse; il fut convenu qu'il irait les y rejoindre.

* Une erreur typographique s'est glissée dans le no 48. On a mis Mansigni, *au lieu de* Mansigné.



LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56, Rue Jacob Paris.

Costumes d'Enfants: Envois de la MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE r. d'Hauteville, 53

Ce fut dans une jolie petite habitation située près du lac de Genève, et louée par Mme Roger, que les fiancés se revirent après six semaines de séparation. M. de Mansigné paraissait triste et abattu, malgré la joie qu'il manifestait de se retrouver près de tout ce qu'il aimait.

Affectueusement interrogé par Mme Roger, il lui avoua que cet état d'incertitude épuisait son courage. « Quand l'attente est définie, » ajouta-t-il, « quand on se dit que le repos, le bonheur, nous seront accordés au-delà d'un certain délai, oh! alors..... on peut attendre, non-seulement avec patience, mais avec joie; il est si doux d'effacer un à un de notre vie ces jours qui nous séparent du but ardemment désiré! Mais, moi!..... Je me dis souvent : Ce sera peut-être demain..... Seulement, les phases de découragement deviennent toujours plus fréquentes; et je me répète alors : Ce sera peut-être dans un an..... cela ne sera peut-être jamais!

— Mon ami, je crois que vous vous exagérez vos devoirs; qu'y a-t-il après tout qui puisse vous obliger à prolonger cette situation? Je suis prête à la faire cesser; Denise y consent comme moi..... Voyons, expliquez-vous; où est l'obstacle?

— Hélas! je ne puis vous le dire. Qu'il vous suffise de savoir que la nature des engagements qui me lient à mes frères d'armes me défend de me conformer à la loi française, de produire au grand jour mes papiers; d'attirer en un mot l'attention par un acte public. Je n'ose vous demander ce que vous m'accorderiez peut-être.... ce qui concilierait tout.....

— Quoi? parlez.

— Non, c'est impossible..... Et pourtant, que vous importerait, si vous avez réellement confiance en moi?

— Cette restriction est offensante pour nous, mon ami. Eh quoi! pourrais-je songer à vous confier ma fille, s'il y avait place dans mon cœur pour le moindre doute?

— Pardonnez-moi... pardonnez-moi... C'est que je suis bien malheureux... Enfin, consentiriez-vous à un mariage contracté hors de France, ici, ou plutôt en Italie, dans un village? Nous voyagerions, ou nous séjournerions en Suisse, ou bien en Italie, jusqu'au moment où, libre enfin de tout lien, je pourrais rentrer en France, et y faire valider notre mariage. Dites, ai-je trop compté sur votre cœur, sur la noblesse de votre caractère? Avons-nous besoin entre nous de ces précautions honteuses qui semblent assimiler le plus saint des contrats à une affaire traitée entre deux individus, ayant de part et d'autre de bonnes raisons pour se montrer défiants? »

Mme Roger, malgré son aveuglement, en dépit de son enivrement, ne put réprimer un léger mouvement de désapprobation; cette proposition effarouchait un peu les habitudes de son esprit, et lui inspirait une secrète répugnance. De plus, comme tous les motifs sérieux sont généralement étayés par des raisons frivoles, et que parfois même celles-ci, qui sont l'accessoire, l'emportent sur ceux-là, quoiqu'ils représentent le principal, Mme Roger éprouvait une déception, puérile sans doute, mais très-sensible. Ce n'est pas de la sorte qu'elle comptait marier sa fille; elle aspirait à la pompe parisienne, aux lettres de *faire part*, aux nombreuses invitations, aux équipages rangés autour de l'église, conduits par des cochers en grande tenue, contenant difficilement les attelages fougueux; elle avait bien souvent entrevu dans ses visions l'église de la Madeleine, son orchestre habile, ses *suisses* en habits de fête, le grand orgue versant des flots harmonieux sur une assemblée d'élite, sa fille, enfin, cette charmante Denise, enveloppée de dentelle, apparaissant au sommet de l'escalier triomphal..... Tous les menus détails de la cérémonie avaient été depuis longtemps arrêtés dans son esprit..... Tout, jusqu'à sa toilette personnelle, une délicieuse robe mauve..... uniforme des mères élégantes à pareil jour..... Et il fallait renoncer à ce rêve!

M. de Mansigné était trop habile pour méconnaître la nature de l'effet produit par sa proposition; il se hâta de revenir sur ses pas.

« Du reste, » ajouta-t-il après une courte pause, « ce projet est probablement insensé; ne l'accueillez pas, je le renie; il a été conçu dans un moment de souffrance et d'irritation. Non, il ne faut pas que Denise, que vous-même consentiez à ce mariage; je partirai, j'attendrai quelque part, loin de vous, ma délivrance.... ou ma mort. Non, non, point de mariage clandestin; je donnerai mon nom à ma fiancée selon la coutume de son pays..... ou je renoncerai à tout bonheur ici-bas..... Et maintenant je regrette d'avoir été lâche vis-à-vis du bonheur; je n'aurais pas dû accepter la permission de vous voir si souvent..... Pas pour moi..... peu importe que je souffre..... mais pour vous, pour mademoiselle Denise..... Le monde fera mille suppositions absurdes, que j'aurais dû vous épargner.

— Écoutez, » répondit Mme Roger, ébranlée par ce dernier et insidieux argument; « Denise est majeure depuis un mois; elle a reçu ses comptes de tutelle; elle est bien libre de disposer de sa fortune et de son existence; de plus, elle est fort raisonnable, et en état, par conséquent, de peser ses résolutions. Je ne veux pas influencer sa détermination quelle qu'elle soit, car je tiens à décliner toute solidarité au sujet de votre projet; mais je donne d'avance mon consentement à la décision qu'elle prendra; je vous autorise à causer de tout cela avec elle. »

M. de Mansigné usa de cette permission; il sut exalter les sentiments généreux de la jeune fille; il l'éblouit en faisant luire devant elle une auréole de proscrit et de martyr, il la toucha enfin en lui dépeignant sa tendresse en termes simples et vrais.

Vrais? Oui, ils l'étaient, car il y a bien des contradictions dans l'âme humaine. Le coureur de dots, qui n'avait d'abord eu en vue que la fortune de Denise, s'était laissé toucher par la grâce modeste et fière, par la droiture du caractère de cette jeune fille. Avant de la connaître, il aspirait seulement à l'existence oisive, molle, luxueuse, qui devait être le partage de son mari..... Maintenant, qu'il avait apprécié l'influence bienfaisante de sa compagnie, qu'il avait entrevu près d'elle un horizon pur, élevé, il tenait à Denise par les liens les plus forts. Ce fut justement cette note vraie qui précipita la résolution de la jeune fille; s'il avait été moins sincère sur ce point, si elle n'avait compris, discerné la tendresse qu'il lui portait, cette proposition d'un mariage presque clandestin aurait éveillé la méfiance en elle, et, selon toute probabilité, aurait rencontré une opposition qu'on n'aurait pu faire fléchir. Mais quoi! Elle aimait le fiancé agréé par sa mère; le jugeant d'après elle, lui accordant toutes les qualités qu'elle connaissait, parce qu'elle les rencontrait en elle-même, le croyant bon, loyal, probe, Denise accorda le consentement que sollicitait M. de Mansigné.

Il fut convenu que Mme Roger partirait pour l'Italie avec sa fille, et que M. de Mansigné, les suivant à deux jours de distance, les rejoindrait dans un petit village dont il connaissait particulièrement le curé, disait-il.

Denise, accompagnée par sa mère, se rendit en Italie. Deux jours plus tard, ponctuellement fidèle à l'itinéraire qui avait été tracé, M. de Mansigné descendait dans une petite auberge située sur la frontière italienne. Il devait y passer la nuit.

Tout en se faisant servir un modeste souper, il interrogeait la servante qui s'occupait de lui; il se fit donner quelques détails sur le passage et le séjour de Mme Roger, dont on lui traça un signalement fort exact, en vantant la bonté et la générosité de la *dona* et *di sua figlia*.

« Y avait-il d'autres voyageurs actuellement séjournant à l'auberge? »

Cette question fut faite sur un ton d'indifférence et de distraction; on voyait que le noble étranger cherchait seulement à *tuer le temps*.

« Il y avait seulement une dame française, retournant dans son pays par la Suisse.

— On l'appelle?

— Mme Dubois.

— Elle est seule?

— Toute seule avec une femme de chambre qui n'est pas jeune; toutes les deux ont l'air très-respectable.

— Je n'ai plus besoin de rien, » reprit M. de Mansigné en étouffant discrètement un bâillement... « Je vais écrire. Mon déjeuner pour sept heures; ne m'oubliez pas, je vous prie.

— Soyez tranquille, Monsieur; bonne nuit!

— Bonne nuit! »

M. de Mansigné, demeuré seul, ouvrit un nécessaire de voyage qui contenait une certaine quantité de papiers; il les visita soigneusement, les tria, en conserva quelques-uns, et brûla les autres. Comme il terminait cette besogne, le pêne de sa porte fut légèrement poussé; mais la serrure ne céda pas immédiatement; une voix dit en français au dehors :

« C'est pourtant bien ma porte..... Pourquoi semble-t-elle fermée?..... »

Puis une pression plus énergique eut pour résultat d'ouvrir la porte au moment où M. de Mansigné s'était levé pour avertir la personne occupée à remuer le pêne, qu'elle commettait une erreur. Il se trouva en face d'une femme assez âgée, grande, maigre, un peu voûtée, vêtue de deuil; elle tenait un bougeoir à la main..... Elle prononçait déjà quelques mots d'excuse, lorsque, envisageant M. de Mansigné, elle poussa un cri déchirant, laissa tomber son bougeoir, et s'affaissa sur elle-même.

Le premier mouvement de M. de Mansigné fut assez bizarre.... Il s'élança vers la porte, la ferma à double tour, puis, cette précaution prise, il s'approcha de la femme qui s'était évanouie à ses pieds, la releva, lui fit respirer des sels, et lui mouilla le front avec de l'eau.

L'évanouissement se dissipa assez vite..... Mais, en revenant à elle, l'inconnue semblait demeurer encore en proie à un égarement; elle avait saisi le poignet de M. de Mansigné, et le serrait convulsivement, en répétant :

« Tu ne m'échapperas pas!.....

— De grâce, Madame, revenez à vous, » disait M. de Mansigné, vivement contrarié de cette scène.

« Tu ne me reconnais pas?..... » lui fut-il répondu d'une voix entrecoupée..... « C'est juste..... Il y a si longtemps! Quinze ans sans revoir mon fils..... Cela compte double.... et j'ai tant souffert... Moi, je t'ai reconnu tout de suite..... Tu es beau, autrement, mais autant qu'autrefois..... Georges! mon Georges! »

M. de Mansigné chancela devant ce cri maternel. Il ne pouvait feindre la surprise, la froideur..... Non, dût sa vie en dépendre, il ne pouvait en ce moment repousser sa mère..... Vaincu, terrassé, il tomba à genoux devant Désirée Gaillousso, la veuve du cabaretier.

Et elle? elle le repoussa sans doute? Elle se souvint qu'il l'avait dépouillée non-seulement de ses pauvres économies, mais encore d'un dépôt à elle confié; elle se retraça l'horreur et les angoisses de ce procès qui l'avait convaincue de vol; elle envisagea l'ignominie de la prison subie pour lui?..... Non, elle était mère! elle retrouvait son fils..... Elle ne lui reprocha que son abandon et son oubli; entourant de ses bras cette tête chérie, elle la pressait contre elle avec cette douce énergie qui n'appartient qu'aux mères. Mille questions se pressaient sur ses lèvres..... mais ces lèvres baisaient le front du jeune homme, agenouillé devant elle, et les questions demeuraient en suspens.

« Hélas! » lui dit-elle enfin, « j'aurais tout supporté sans me plaindre.... Mais ne pas te voir.... Mais se dire à toute heure du jour et de la nuit : Vit-il? Peut-être en ce moment même, il expire quelque part de maladie et de misère.... Cela, vois-tu, je ne sais comment j'ai pu le supporter; Dieu m'a aidé, Dieu qui me réservait le bonheur de te revoir..... Tu es donc riche? Qu'as-tu fait?

— Bien des choses, » répondit Georges en se relevant... Il pâlit légèrement en prenant une chaise pour s'asseoir près de sa mère, qui saisit sa main, et la retint de toutes ses forces. « Mais vous-même, ma mère?

— Moi?..... Eh bien! j'ai été graciée.

— Graciée?

— Oui, je ne suis pas restée en prison tout le temps pour lequel on m'avait condamnée.

— En prison? Comment? Pardonnez-moi si je vous fais répéter toutes vos paroles; mais je suis bouleversé..... je ne comprends pas.

— Oui, oui, c'est comme moi..... J'ai été en prison pour.... pour ces dix mille francs..... Tu conçois, je ne pouvais laisser les soupçons se diriger sur toi, et j'ai même eu bien peur un moment, car on paraissait comprendre..... deviner..... Et Catherine t'avait vu près du château. Quant à elle, je lui avais fait jurer qu'elle se tairait, et elle a tenu son serment. »

La tête de Georges était retombée sur sa poitrine.... Il balbutiait... « Ces dix mille francs n'étaient-ils pas à vous?

— N'est-ce pas que tu l'as cru? » s'écria Désirée avec un mouvement de joie..... Oh! c'est ce que je me disais! Non, il n'est pas possible que mon fils ait..... volé..... un dépôt confié à sa mère : c'était trop horrible! Mais tu aurais dû au moins m'écrire..... me dire ce que tu devenais..... Enfin!..... J'ai donc été en prison; on a toujours *un peu* soupçonné quelque chose. Le fait est que j'y ai été traitée avec douceur, qu'on a toujours fait sur moi des rapports favorables, et que Mme Dubois, la sœur d'un inspecteur, une dame veuve, âgée, très-respectable, m'a prise avec elle pour la servir... quoique j'aie été en prison pour vol. Voilà pourquoi nous nous retrouvons ici; Mme Dubois a été en Italie; et maintenant, écoute : avant tout, il faut rendre cet argent. Oh! si j'avais pu le gagner! Nuit et jour ce chiffre de dix mille francs est là, devant mes yeux.... Il me représente une mauvaise action qu'il faut essayer de réparer; tu ne savais pas tout cela.... Tu sais maintenant que cet argent ne m'appartenait pas... Il faut le rendre, et puisque tu as réussi.... car tu parais riche... hâte-toi; ne perds pas un moment pour l'envoyer aux héritiers de M. de Montaudon.

— C'était donc à lui qu'appartenait cette somme? » reprit Georges..... Son visage se contracta amèrement..... « Ma mère, je ne puis rendre cet argent..... Je ne l'ai pas. Et d'ailleurs, » fit-il en s'animant, « M. de Montaudon m'a fait assez de mal pour que je le croie à peine quitte envers moi, par ce léger tort commis envers sa succession.

— M. de Montaudon t'a fait du mal?..... Ah! je comprends ce que tu veux dire; il ne t'a pas fait tout le bien que tu attendais de lui; mais, mon enfant, cela ne peut t'autoriser à te dédommager à ta guise..... Cela ne peut t'excuser d'avoir disposé d'une somme qui lui appartenait. Oublies-tu, d'ailleurs, que nous avons mangé son pain?

— Son pain était empoisonné! » s'écria Georges avec violence..... « Oh! ma mère, vous ne connaissez pas tout le mal que cet homme nous a fait! J'ai été pour lui un jouet, une compagnie commode, qu'il pouvait renvoyer ou attirer à son gré, selon les caprices de son humeur. J'ai été surtout un auditoire complaisant, écoutant avec docilité ses doctrines perverses; je ne voyais, je n'entendais que lui, je ne pouvais le juger, puisque je ne pouvais le comparer; quand il affirmait sans cesse que le succès était le but que l'on devait poursuivre soit par la force, soit par la ruse; quand il disait que l'on était absous dès que l'on avait réussi, que l'honnêteté était un masque ou une duperie, que l'estime, que l'admiration s'attachaient au succès, abstraction faite des moyens employés pour l'obtenir, dites..... que devais-je penser?

— Qu'il blasphémait, qu'il était un niais, tout en se croyant un homme habile.....

— Oui, aujourd'hui..... Mais alors? mais quand je ne connaissais le monde et les hommes que par lui, quand je croyais que ceux-ci étaient faits à son image? D'ailleurs, il avait fait de moi un oisif, et je trouvais que ces doctrines étaient fort commodes. Ah! s'il avait pensé, non à lui, mais à moi; s'il s'était préoccupé de mon avenir, non pour me léguer une partie de sa fortune, comme j'en ai eu un moment la sotte prétention, mais pour me donner un état; si seulement il m'avait abandonné à moi-même, s'il m'avait laissé suivre la voie qui était la mienne, si j'étais aujourd'hui un obscur ouvrier, vivant de mon travail, oui, je pourrais me souvenir que nous avons mangé son pain, comme vous le dites, et je pourrais le bénir! Mais, tel que je suis, tel qu'il m'a fait, je le maudis! Il m'a donné tous les goûts, toutes les habitudes de la richesse... puis il m'a abandonné sans ressources dans ce vaste monde.... Je porte aujourd'hui la livrée du mensonge, et il faut que je la garde encore, que je la garde toujours, frémissant à chaque minute de me voir démasqué, usant mes forces, ma vie, à lutter contre mille périls, souvent imaginaires, tout en me disant que derrière moi, là où je ne l'aperçois pas, se dresse peut-être le danger véritable! Ah! vous me croyez riche? vous me croyez heureux?.... Voilà, » ajouta-t-il en étendant la main vers une petite bouteille remplie d'absinthe, « voilà le consolateur auquel j'ai souvent besoin de recourir; il me fait tout oublier pendant quelques heures, et c'est toujours cela de gagné!

— Oh! mon Georges, je ne te quitterai plus! Va, à nous deux, nous pourrons réparer le passé..... Il faut revenir sur tes pas!.....

— La route serait trop longue. Non, non, je touche peut-être au salut, mais par une autre voie; pourvu que je ne sois pas reconnu!

— Mais enfin, qu'y a-t-il? que fais-tu? qu'as-tu fait depuis que tu m'as quittée?

— En ce moment je suis sur le point d'épouser une belle jeune fille que j'aime..... qui m'aime aussi, je le crois, je l'espère.

— Alors, » s'écria Désirée, « tu es sauvé!

— Elle me croit riche, honorable; je porte un titre de comte qui a ébloui sa mère.....

— Et tu les trompes? » dit Désirée avec épouvante..... « Oh! Georges, tu ne peux faire cela!

— Il le faut! C'est la seule chance de salut qui me reste; et d'ailleurs j'aime Denise.

— Mais dis-lui tout, à elle, à sa mère: elles t'estimeront pour cet aveu; et si la jeune fille t'aime, elle ne te repoussera pas, quoique tu n'aies pas de titre.

— Lui tout dire! Est-ce que c'est possible? Lui dire que j'ai été..... Jamais! Vous ne connaissez pas Denise, ma mère! Elle est fière, honnête, rigide même...... Oh! elle ne pourrait me pardonner!

— Et si elle découvre tout plus tard?

— Alors je serai son mari.

— Si elle te méprise, si elle te hait?..... Et tu l'aimes, malheureux!

— Oui; ce serait l'enfer..... Eh bien! alors, ce sera ma mort.

— Écoute, » reprit Désirée avec agitation: « je ne t'ai pas cherché depuis quinze ans, parce que je craignais de te faire du tort..... Une mère qui avait été en prison comme voleuse!..... Et puis, j'étais ignorante, je ne savais comment m'y prendre pour te retrouver, et je ne pouvais, je ne voulais consulter personne. Mais aujourd'hui un miracle s'est fait, tu es là, je te tiens, je ne te quitterai plus; j'écarterai le malheur..... Je sens, je vois que tu cours à ta perte..... Il ne faut pas tromper cette jeune fille, qui se fie à toi..... Je lui parlerai, je lui dirai tout....

— Non, ma mère, c'est impossible; nous nous quitterons ici, il le faut, mais pour nous retrouver plus tard, soyez tranquille.

— Ah! tu crois qu'il me sera possible de te perdre encore une fois? Je mourrais de désespoir; car enfin, la force s'use, et la mienne a été mise à une cruelle épreuve; je te garde à vue; là où tu iras, j'irai. »

Désirée parlait avec une résolution sombre et froide, et Georges comprit que tous les raisonnements viendraient se briser contre cette passion arrivée à son plus haut degré de paroxysme. Il parut céder, et dit à sa mère avec une apparente tranquillité:

« Nous allons causer de tout cela. Quand vous êtes entrée, j'allais me préparer une tasse de thé..... Cela me calme toujours..... Voulez-vous en prendre avec moi?

— Moi? comme tu voudras: je n'y tiens pas..... D'ailleurs, en ce moment.....

— Justement; mes nerfs sont excités, et cela me fera beaucoup de bien.

— Alors, prends-en tout de suite.

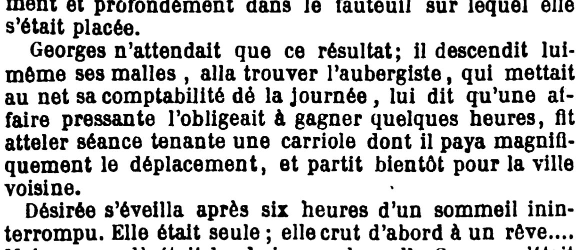
— Vous me tiendrez compagnie..... »

Et Georges tira de son nécessaire une coupe d'argent qu'il posa sur un plateau creux, mit le feu à l'alcool versé autour de la coupe, et prépara du thé. Tout en se livrant minutieusement à cette occupation, pour le moins singulière dans un semblable moment, il prit dans son nécessaire une petite fiole, et versa adroitement dans l'une des deux tasses quelques gouttes de la liqueur qui y était contenue. Ce mouvement fut accompli avec tant de dextérité que Désirée, tout entière d'ailleurs à son agitation, ne s'en aperçut pas. Il remplit la tasse avec du thé, la posa devant sa mère, et quand celle-ci vit son Georges prendre la tasse de thé qu'il s'était réservée, elle l'imita machinalement..... Peu après, elle se sentit envahie par une soudaine somnolence....... Une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'elle dormait paisiblement et profondément dans le fauteuil sur lequel elle s'était placée.

Georges n'attendait que ce résultat; il descendit lui-même ses malles, alla trouver l'aubergiste, qui mettait au net sa comptabilité de la journée, lui dit qu'une affaire pressante l'obligeait à gagner quelques heures, fit atteler séance tenante une carriole dont il paya magnifiquement le déplacement, et partit bientôt pour la ville voisine.

Désirée s'éveilla après six heures d'un sommeil ininterrompu. Elle était seule; elle crut d'abord à un rêve.... Mais, non; là était la chaise sur laquelle Georges s'était assis près d'elle..... Ici, sur la table, se trouvaient encore les deux tasses..... Elle comprit tout..... et, se levant en chancelant, elle alla rejoindre sa maîtresse Mme Dubois.

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Les valises en applications de drap sur drap, doublées en cuir avec pochettes, garnies de courroies et d'une poignée en cuir, composent de *confortables* corbeilles à ouvrage, et peuvent être offertes remplies de bonbons au jour de l'an. Leur prix est de 25 francs. On les trouve chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14.

La photographie sur émail, mentionnée une fois, et au sujet de laquelle on demande des détails, réunit les avantages de la miniature à ceux de la photographie. La ressemblance est exacte, puisqu'elle est due à la photographie; mais les traits ne courent pas le risque de revêtir une expression de dureté, et le caractère d'une vieillesse prématurée et exagérée. On fait en photographie sur émail des portraits de toute dimension, depuis ceux qui peuvent tenir dans le chaton d'une bague, jusqu'à ceux qui ornent un bracelet, ou composent un immense médaillon. Voir, pour plus amples détails, le curieux cabinet de l'inventeur de la photographie sur émail, M. Lafont de Camarsac, rue de la Paix, 3.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

N° 96,360, Italie. Jamais l'approbation de nos lectrices ne saurait me devenir indifférente. Nous ne pouvons envoyer ce patron, mais on peut le demander à Mme Rossignon, rue Laffitte, 41, ou bien utiliser la *veste d'intérieur* du n° 49; notre abonnée redoit 75 centimes. — *N° 93,116, Seine.* Couper la robe en biais, la faire courte, dentelée, sur un jupon de cachemire violet, car la mode durera. Merci pour l'approbation donnée à la *Nouvelle*, et au journal. — *N° 89,793, Italie.* Si la lettre m'est parvenue sans bande, je n'ai pu en prendre connaissance, et on ne garde pas ces lettres. Maintenant on m'envoie la bande..... Comment répondre à une lettre que je ne connais pas? — *N° 74,653, Haut-Rhin.* A Paris, on ne ferait pas un pareil présent. — *N° 94,166, Haut-Rhin.* Cette combinaison est fort à la mode, à la condition, toutefois, que le bleu soit de nuance *moyenne.* Pour la garniture de la robe grise, voir les gravures noires et coloriées. Le corsage décolleté pouvant être remplacé par un corsage en mousseline blanche plissée, il faut se garder de *sacrifier* le corsage montant. Il faudrait s'entendre sur l'acception du mot *petites soirées;* dès que l'on fait autre chose qu'une partie de carte, on peut, en effet, mettre un corsage décolleté. — *N° 3,569, Lot-et-Garonne.* Rien n'est de plus mauvais goût que de supprimer le mot *madame*, sur les cartes de visite, pour n'y laisser que le prénom et le nom de famille. Si l'on veut, quant au paletot.— *Haut-Rhin.* Nous ne nous sommes pas engagés à placer à la colonne des *renseignements*, l'étymologie des mots, et leurs rapports avec les langues étrangères, ces matières étant absolument en dehors de notre cadre. Voir le dictionnaire de Littré. — *N° 292, Italie.* S'adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, pour les travaux en drap sur drap. — *Dublin.* Sera plus joli sur un ruban de satin noir, et l'entre-deux ininterrompu. Les chevrons sont des sortes de demi-cercles. On garnit seulement le dessus des entournures, et l'extrémité inférieure des manches, en ligne droite. Pour le cas dont il s'agit, je conseille deux garnitures parallèles, mais seulement sur la moitié de dessus de la manche. Ceinture ronde, agrafée, en satin noir, avec une plus grande rosette en frivolité. — *Seine-Inférieure.* Avec grand plaisir, mais il me faudrait l'adresse de la personne. Quant à la seconde demande, je ne puis malheureusement lui donner satisfaction. Pour trouver une place, il faudrait *déplacer* quelqu'un...., chose tout à fait impossible. — *N° 77,593, Eure.* A la Librairie agricole, rue Jacob. — *N° 91,490, Haut-Rhin.* On recevra, mais il nous est impossible de préciser la date. *N° 19,251. Indre-et-Loire.* Les petites écharpes de mousseline blanche, ornées de guipure en dentelle, nouées en un gros nœud par dessus le col, sont très-chaudes et toujours élégantes. Il est complétement impossible de recevoir une réponse dans le *prochain numéro.* — *N° 35,512, Haute-Loire.* Le point non croisé est tout aussi *convenable* en tapisserie, que le point croisé; mais il a l'inconvénient de faire biaiser l'objet, et d'offrir peu de solidité pour les siéges, entre autres. — *N° 93,930, Puy-de-Dôme.* La demande du *corset extérieur* a été envoyée à Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40; prière de s'y adresser directement, mes occupations m'interdisant absolument de m'occuper d'aucune commission. — *N° 19,982, Ain.* Nous avons publié, cet été et cet automne, de nombreux dessins et patrons pour cols; en ce moment nous devons nous occuper des toilettes d'hiver. Aucun magasin à Paris (à ma connaissance du moins) n'enverra, *à choisir*, de si menus objets, dont la vente, même assurée, compenserait à peine la perte de temps et les frais causés par l'expédition. — *N° 88,251. Gironde.* On ne dit pas plus *Mesieur* (on ne le dit pas du tout) que *Mósieur*, avec accent circonflexe. On prononce le mot sans accent. — *N° 77,039, Saône-et-Loire.* Il m'a été impossible de lire une lettre accompagnée de cette adresse; l'encre, tout à fait blanche, y avait tracé des caractères rendus encore plus illisibles par l'état du papier. En tout état de cause, je ne pourrais, à mon grand regret, répondre à un si grand nombre de questions numérotées, car la page entière des renseignements serait consacrée à une seule abonnée. — *N° 80,979, Eure-et-Loir.* Les corsages décolletés, en mousseline blanche, sont tout à fait convenables pour les soirées dansantes, mais..... mais ils ne peuvent s'allier à une jupe de soie, dont la nuance ne serait pas excessivement claire. Avec la jupe dont on me parle, le corsage devrait être en tulle noir. Quant à *expliquer* une berthe sans dessins, et sans patrons, cela est totalement impossible. Les corsages, soit en mousseline, soit en tulle noir, n'ont pas de berthes proprement dites, mais diverses garnitures que le dessin seul peut rendre. On en recevra prochainement des modèles. — *Birmingham.* On a reçu, on en recevra, on peut en outre en demander chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — *N° 96,631, Haute-Garonne.* On trouvera dans le numéro que l'on me cite (chambre de jeune fille) les combinaisons de siéges à allier aux rideaux de perse-cretonne. La différence de dessin ne fait aucune difficulté. Choisir les petits confortables capitonnés. Les meubles *bébé* ne peuvent être qu'un accident dans une pièce, et ne constituent pas un ameublement régulier. On peut toujours demander aux *Magasins du Louvre* le papier pareil aux perses, dont on a choisi les échantillons, et cette combinaison est bien préférable aux *rideaux* blancs; donc perse-cretonne avec papier pareil, — petits confortables capitonnés recouverts avec les anciennes soies, — escabeaux et chaises volantes, avec tapisserie, ou applications de drap sur drap. — *N° 95,031, Ain.* Un semblable journal n'existe pas: il n'aurait pas assez d'abonnées. Nous ne pouvons lire le mot qui suit celui de *couverture*, et ne savons, à notre grand regret, de quel objet on nous parle. — *N° 15,621. Paris.* Toutes les jupes, celles de dessous comme celles de dessus, sont coupées en biais (ou *pointes*). Les corsages ne se font pas à pointe, mais bien à ceinture longue par derrière, ou simplement à *chou* sur le côté. Un corsage décolleté doit être recouvert en tarlatane, si la robe est en tarlatane, On recevra des gravures de toilettes de bal. Il m'est impossible de donner à cette place des descriptions de toilettes. Si l'on est extraordinairement maigre, on peut, en effet, mettre des manches de tulle, presque *justes*, bouillonnées sur toute leur hauteur; guimpe pareille. On porte des bijoux en fleurs: collier, peigne, boucles d'oreilles, broche et bracelets. On trouve ces parures chez Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40. Souliers. — *N° 75,107, Savoie.* Aux *Magasins du Louvre.* On ne peut avoir pour ce prix une belle fourrure. — Petit-gris. — J'ignore l'effet que peut produire une décoction de graine de lin. Ce savon très-commun se trouve chez tous les épiciers. Je ne mets rien du tout dans mes cheveux; je suis tout à fait incompétente. Quant à la toilette masculine, on porte toujours les grands talmas ou rotondes, surtout en guise de manteaux. — *N° 24,217, Charente.* Paletot en cachemire, avec l'une des garnitures que l'on a reçues dans les nos 43 et 45. Point de corsage en cachemire blanc pour *soirée;* ce corsage doit être en mousseline. On met toujours ces nœuds. Les robes couvertes servent uniquement pour les toilettes *négligées* du matin. *N° 42,301, Nord.* Les articles de *Modes* ont donné et répété ces détails Le jupon dépasse la cheville; la robe est de 12 à 15 centimètres plus courte que le jupon. — *Loire.* Le meilleur emploi d'un châle en cachemire français, consiste à le transformer en rotonde, ou bien en robe de chambre. S'adresser pour cette transformation, à Mme Cassin, rue du Bac, 46. Ces détails ont été publiés dans la *Civilité non puérile, mais honnête.* On remet la petite serviette avec la tasse de thé. Oui, pour le chapeau en velours noir. — *N° 16,717, Italie.* S'adresser directement aux *Magasins du Louvre*, car ces questions me sont tout à fait étrangères; mais je ne veux pas omettre d'adresser tous mes remerciments à l'abonnée qui apprécie nos efforts en si *bons* termes; on ne se douterait guère que cette lettre est écrite par une étrangère. — *N° 30,140, Ain.* 4 mètres sur le bord inférieur. Le devant des jupons de percale est plat; on peut, si l'on veut, les froncer un peu sur les hanches, et un peu plus par derrière. L'entre-deux se place entre deux séries de petits plis. On emploie les fourches ondulatrices, que l'on trouve chez M. Croisat, coiffeur, rue Ménars, n° 2. Chapeau Lamballe. — *N° 96,384, Loire-Inférieure.* Je ne connais pas ce procédé, à mon grand regret, mais je le chercherai. — *N° 95,480, Meurthe.* Ma filleule peut se procurer les livres de Mlle Zénaïde Fleuriot. Connaît-elle *Jane Eyre, Shirley, le Professeur*, romans anglais de Currer Bell, traduits en français?.... Ceux de Dickens? — *N° 3,992, Haute-Vienne.* On a reçu tous les modèles de paletots que l'on porte cet hiver. Mais j'y songe! Je n'aurais pas dû répondre à cette question. Où en serions nous, grand Dieu! s'il fallait donner des *renseignements* aux amies de nos abonnées? Aux *Magasins du Louvre*, on trouvera toutes les *confections* et fourrures désirées. — *N° 18,490, Naples.* Il y a dans cette lettre un mot que je n'ai pu lire, et j'ignore par conséquent la *quantité* de la flanelle, au sujet de laquelle on me consulte. Ce serait bien lourd pour un costume complet, et je conseille de faire avec cette flanelle une bonne robe de chambre dont on a reçu le patron dans le n° 44. Je me sers toujours des tirettes. Le jupon à raies noires et blanches est le seul qui puisse accompagner *toutes* les robes. — *N° 69,060, Haute-Vienne.* Les pommades à la graisse de porc, le cold-cream employé modérément. Voir l'article de *Modes* du n° 49. — *Marseille.* Le présent est offert à la marraine, non à la personne qui la remplace. La corbeille est offerte par le fiancé..... mais je n'ai jamais ouï dire que celui-ci reçût une corbeille offerte par sa fiancée. — *N° 17,622, Paris.* Ces indications ont été données et répétées pendant la durée de la mode des résilles; nous n'y pouvons revenir, cette mode ayant disparu. — *N° 6,951, Haute-Loire.* Les abonnements ne peuvent dater d'un numéro que l'on nous désigne, mais du premier numéro du trimestre; c'est ce qui a été fait. Une maîtresse de maison cède la première place, à moins d'être septuagénaire, pour le moins. Plat long. Au contraire, car il est plus poli de supposer que l'on a moins de talent que ses invitées, et pour cette raison on se fait entendre avant celles-ci. — *N° 24,460, Vendée.* Nous avons publié cet été bien des objets de layette. Nous ne pouvons nous en occuper en ce moment, mais nous y reviendrons nécessairement. Je ne connais pas l'objet (ou peut-être est-ce la désignation seule qui m'est inconnue) désigné par le mot *patin.* — *N° 22,695, Aude.* Encadrer les grandes étoiles avec des étoiles plus petites, dont on trouve de nombreux modèles dans notre collection. Rien ne s'oppose à cette garniture, et l'on trouvera dans le n° 52, entre autres toilettes, une robe garnie à peu près de cette façon, mais pas en *tunique*, qui, d'ailleurs, ne conviendrait nullement à cet âge. Il me serait impossible d'expliquer différemment cette explication. Qu'y a-t-il *sous* les mailles en l'air? le tour précédent dont on passe le nombre de mailles indiqué; il me serait plus difficile encore de trouver d'autres termes, pour dire que l'on fait une maille simple dans chacune des mailles suivantes. — *N° 16,632, Paris.* La femme étant absente, le mari est dispensé d'envoyer sa carte au jour de l'an; il n'envoie que la sienne, *à lui.* — *N° 37,081, Deux-Sèvres.* Cette industrie m'est totalement inconnue. — *N° 87,638, Nièvre.* Un seul pli par derrière. Corsage à basque, ou bien corsage *péplum*, avec deux pointes sur chaque côté.

AVIS.

Nous publierons, avec le prochain numéro, la 14e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et objets suivants:

Paletot-sac en drap noir. — Robe pour petite fille de six à huit ans. — Capuchon arabe. — Capeline. — Capuchon-*folie*. — Deux pans de cravate.

Nous prévenons nos abonnées que, par suite de l'annexion de la Vénétie à l'Italie, le prix des abonnements à la *Mode illustrée* est le même pour les deux destinations, à partir du 9 novembre dernier.

Toute lettre non accompagnée de la bande du journal, soit pour un changement, soit pour une réclamation, sera considérée comme non avenue.

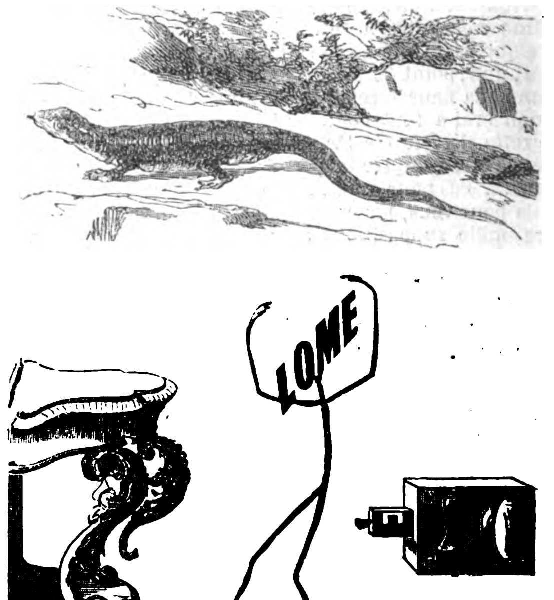
Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est: *Mi-rage.*

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

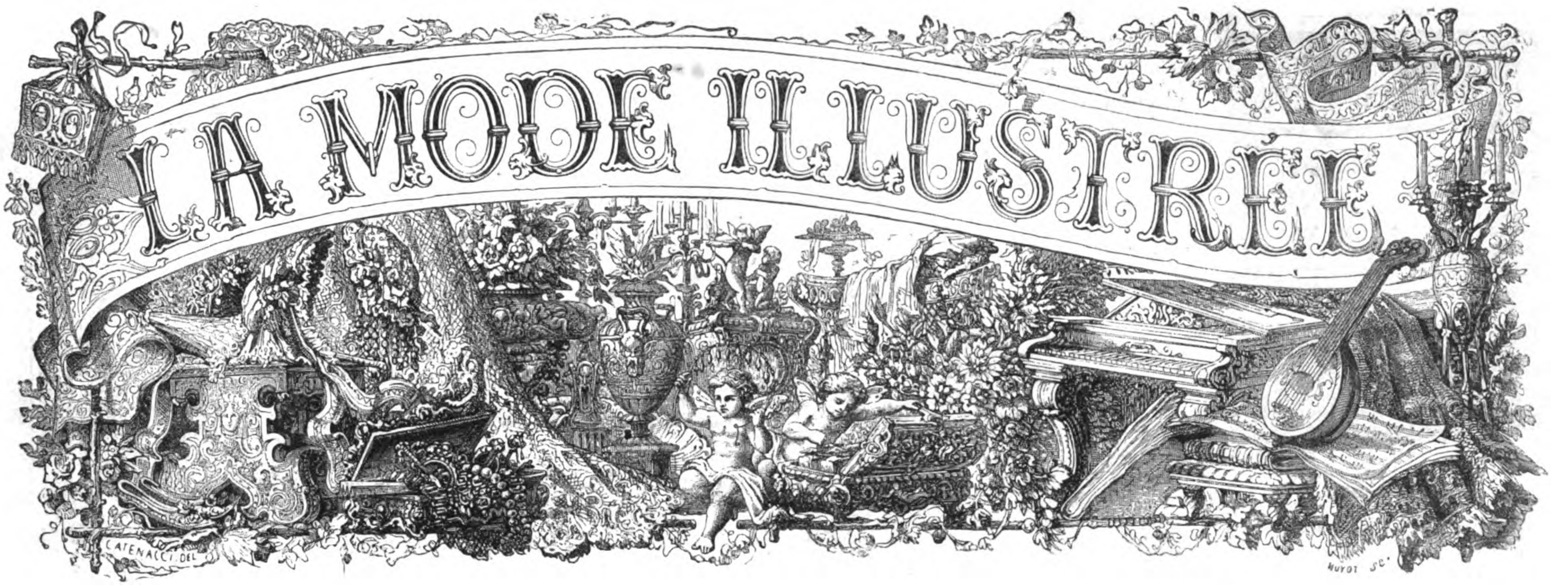
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'âme a grand besoin de quiétude.

N° 50. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 9 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Sommaire. — Corsage montant, modèle de chez Mme Bréant-Castel, rue Sainte-Anne, 58 *bis*. — Voile de fauteuil, application sur tulle en nansouk et taffetas. — Observation relative aux travaux de laine publiés avec patrons. — Capeline au crochet pour enfant de six mois à deux ans. — Points au tricot et au crochet pour couvertures, capelines et petits châles, etc. — Dessin de tapisserie de chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — Capuchon tricoté pour dame ou jeune fille. — Entre-deux en frivolité avec crochet. — Carré en guipure sur filet pour pelote, sachet, etc. — Bottine au crochet pour enfant. — Chausson tricoté pour enfant. — Explication de la gravure de modes. — Description de toilettes. — Modes. — NOUVELLE : Un Mariage parisien.



CORSAGE MONTANT, DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Corsage montant.

MODÈLE DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL,
Rue Sainte-Anne, 58 *bis*.

Ce corsage représente une fusion entre les divers genres actuellement à la mode : par devant, il reproduit l'effet de la ceinture, tandis qu'il forme un peu le péplum sur les côtés, et la basque par derrière.

La robe est faite en étoffe de soie brune, avec fleurettes brochées jaune d'or ; pour garniture, d'étroits rubans en velours brun très-foncé.

Voile de fauteuil.

APPLICATION SUR TULLE EN NANSOUK ET TAFFETAS.

Les arabesques sont faites en nansouk, entouré au point de cordonnet, exécuté avec du coton blanc, puis on découpe le nansouk en dehors de la broderie. La place réservée aux médaillons est entourée de points d'échelle, exécutés avec du fil, de même que les *roues* placées dans l'arabesque du milieu. Les médaillons sont faits en taffetas bleu, sur lequel on place les *sujets* découpés en taffetas nuance *chair*, collés sur du papier de soie, qui est lui-même collé sur le taffetas bleu ; les sujets sont fixés sur le taffetas bleu, au point de cordonnet, fait avec de la soie de teinte *chair*, un peu plus foncée que le taffetas. Les *écharpes* sont en taffetas rose vif. Le carquois et la flèche sont exécutés en fil d'or très-fin, les cheveux en soie brune, fine. Les contours des médaillons sont festonnés, de telle sorte que l'on puisse aisément les *faufiler* à leur place, et les enlever quand le voile de fauteuil doit être nettoyé. Deux dessins, désignés par le mot *application*, figurent sur la même page, et peuvent être, l'un ou l'autre, placés au centre du voile de fauteuil, en place de l'arabesque qui s'y trouve.

OBSERVATION

RELATIVE AUX TRAVAUX
DE LAINE
PUBLIÉS AVEC PATRONS.

Cette méthode simplifie à la fois et l'explication et l'exécution des travaux, écarte toute possibilité d'erreur, et permet d'employer sans grave inconvénient des laines un peu plus fines ou un peu plus grosses que celles indiquées. Bien souvent, en effet, nos abonnées n'ont pas tenu suffisamment compte de nos indications ; quelques-unes ont entrepris des robes d'enfant avec de la laine anglaise, ou mousse, quand ces robes devaient être faites avec de la laine ordinaire, un peu grosse : d'autres, au contraire, en possession de grosse laine dix fils, l'ont employée pour exécuter des pardessus qui devaient être faits en laine fine.

Avec les patrons on est dispensé de tenir compte de l'épaisseur de la laine, et par conséquent du nombre des mailles ; on relève le patron en papier, on commence le crochet, et l'on mesure fréquemment le travail sur le patron, lui donnant la forme de celui-ci, soit par des augmentations, soit par des diminutions.



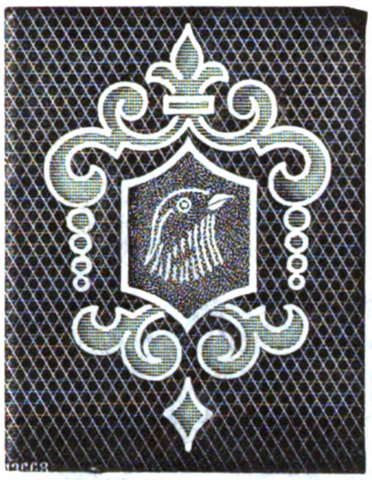
CORSAGE MONTANT (DOS).

Capeline au crochet

POUR ENFANT DE SIX MOIS A DEUX ANS.

MATÉRIAUX : 48 grammes de laine zéphyr blanche ; un crochet en bois ayant 2 centimètres de circonférence.

La capeline se divise en quatre parties : fond, passe, revers et bavolet. La passe qui entoure le fond est faite entièrement en brides serrées ; les trois autres parties sont exécutées selon les indications données pour le *point au crochet*



APPLICATION.

n° 3 (voir la page suivante). Le fond, de forme ovale, a 26 centimètres de largeur, 22 centimèt. de hauteur. Pour ce fond, on fait une chaînette de 20 mailles; depuis le 2e jusqu'au 10e tour, on augmente d'une maille au commencement et à la fin de chaque tour; on travaille sur ce nombre de mailles, du 11e au 20e tour; ensuite on laisse une maille au commencement et à la fin de chaque tour, jusqu'à ce que ces diminutions aient réduit à 20 le nombre des mailles. Pour la passe, on fait autour du fond, d'abord, un tour de mailles simples, dans lequel on passe des mailles çà et là, particulièrement au milieu, devant et derrière, de façon à réduire l'envergure, qui doit avoir seulement 48 centimètres.

Bavolet. On fait une chaînette de 100 mailles, sur lesquelles on exécute 3 tours, puis 6 tours, que l'on *raccourcit* chacun de 4 mailles, au commencement et à la fin; enfin, sur ce bord ainsi arrondi, on fait encore 1 tour, puis un tour de mailles simples; le bord inférieur est garni avec les *dents* suivantes:

1er *tour.* Alternativement une maille simple, — 1 picot (c'est-à-dire 4 mailles en l'air), et dans la première une maille-chaînette; sous le picot on passe une maille.

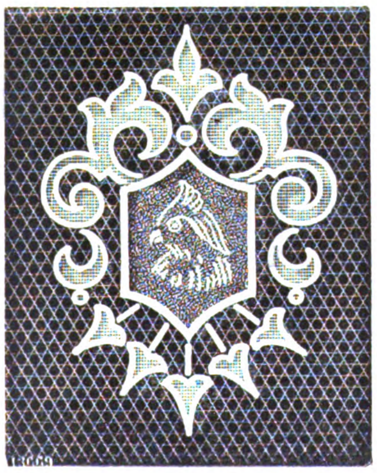
2e *tour.* Comme le précédent, mais la maille qui sépare 2 picots doit toujours être placée dans la pointe de chaque picot.

Revers. On le fait au crochet tunisien ordinaire, et, commençant par le bord inférieur, on fait une chaînette de 40 mailles, sur lesquelles on exécute 4 tours; viennent ensuite 2 tours, dans chacun desquels on abandonne 6 mailles au commencement et à la fin, et sur ce bord arrondi on fait encore 1 tour, que l'on surmonte d'un tour de mailles simples. On encadre le bavolet avec la dentelle suivante:

1er *tour.* Alternativement une maille simple, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille du tour précédent.

2e *tour.* * Une maille simple dans le milieu des plus proches mailles en l'air, — une maille en l'air, — 4 brides dans le milieu des plus proches mailles en l'air, — une maille en l'air. — Recommencez depuis *.

Pour la garniture du revers, on fait dans cha-



APPLICATION.



VOILE DE FAUTEUIL
APPLICATION SUR TULLE
en nansouk et taffetas.

que maille perpendiculaire une maille simple, suivie de 4 mailles en l'air.

On coud sur le fond le bavolet plissé, puis on attache le revers; 2 cordons, ayant chacun 40 centimètres de longueur, composés de mailles en l'air, et terminés par de petits glands, servent à nouer la capeline.

Points au tricot et au crochet,

POUR COUVERTURES, CAPELINES, PETITS CHALES, ETC.

Nº 1. *Tricot.* On monte le nombre de mailles voulues pour la longueur de l'objet que l'on veut tricoter, et l'on travaille en *allant et revenant.*

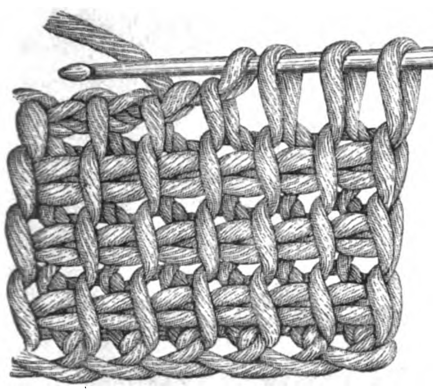
1er *tour*, entièrement à l'endroit. La 1re maille de *chaque* tour est levée sans être tricotée; la dernière maille est tricotée à l'envers, et, comme il en est de même pour le *point* suivant, nous ne mentionnerons pas même ces 2 mailles dans le cours des deux explications.

2e *tour.* * 3 tricotées ensemble à l'endroit; — on ajoute 2 mailles, c'est-à-dire que dans la plus proche maille du tour précédent on tricote une maille à l'endroit, une à l'envers, une à l'endroit. Recommencez depuis *.

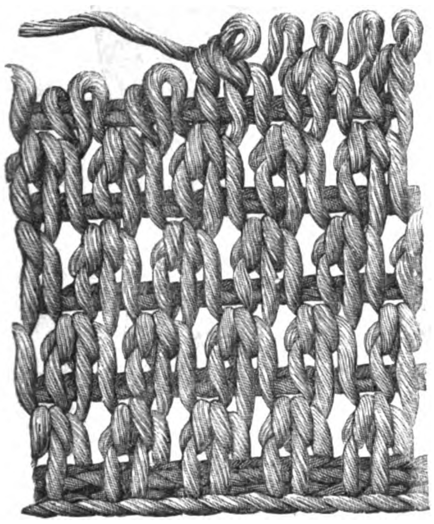
Ces 2 tours représentent le dessin. Pour qu'il soit *contrarié* dans les répétitions suivantes, on doit tricoter *ensemble* les 3 mailles, dont deux sont les mailles *augmentées*, tandis que l'on tricotera au contraire 3 mailles dans la maille formée par les 3 mailles tricotées ensemble.

Nº 1. *Crochet.* Ce *point* est celui du crochet tunisien ordinaire, dont nous répétons ici l'explication, parce qu'il constitue la base d'une foule de *points*, et entre autres de ceux que nous publions aujourd'hui. Le crochet tunisien se compose de deux *rangs*, qui composent un *tour*. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour.* De droite à gauche. On passe dans chaque maille le brin, que l'on conserve sur le crochet.



Nº 1. CROCHET.



Nº 4. CROCHET.

2e *tour.* De gauche à droite. Chaque maille est démontée avec une maille en l'air; on prend sur le crochet le brin qui, sur notre dessin, se trouve derrière le crochet, et on le passe dans les deux plus proches bouclettes, ainsi de suite; en revenant de droite à gauche, on passe le brin dans le côté perpendiculaire de chaque maille du tour précédent.

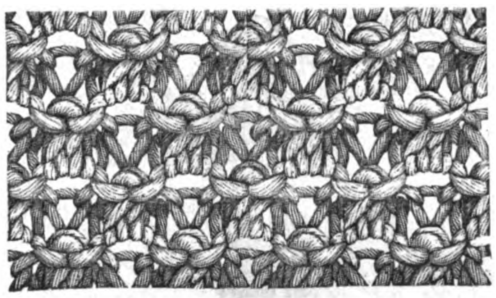
Nº 2. Le point ondulé diffère du crochet tunisien ordinaire, en ce que, dans chaque 1er rang de chaque tour (de droite à gauche), on pique le crochet *derrière* la chaînette horizontale, au travers de la maille perpendiculaire, par conséquent dans la direction indiquée par la flèche.

Nº 3. *Point fourchette.* Dans chaque premier rang de chaque tour (de droite à gauche) on jette le brin sur le crochet avant chaque maille, que l'on prend sur le crochet, et dans le second rang (de gauche à droite) on démonte chaque maille perpendiculaire *ensemble*, avec le jeté qui se trouve à sa droite. Dans le premier rang des tours suivants, on pique toujours le crochet *à la fois* dans la maille perpendiculaire et le jeté qui se trouve à sa gauche.

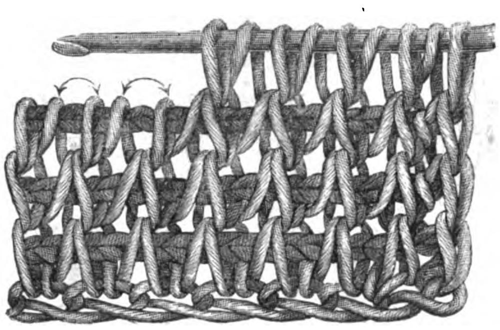


CAPELINE AU CROCHET POUR ENFANT

DE SIX MOIS A UN AN.



Nº 3. TRICOT.



Nº 3. CROCHET.

Nº 4. *Point-groupe.* * 1 jeté; on passe le brin dans chacune des deux plus proches mailles du tour précédent, et l'on démonte ces deux nouvelles mailles en faisant une maille en l'air. Recommencez toujours depuis *.

2e *tour.* * Une maille en l'air au travers de la dernière maille qui se trouve sur le crochet; — une maille en l'air; on laisse glisser le jeté du tour précédent hors du crochet. Recommencez depuis *.

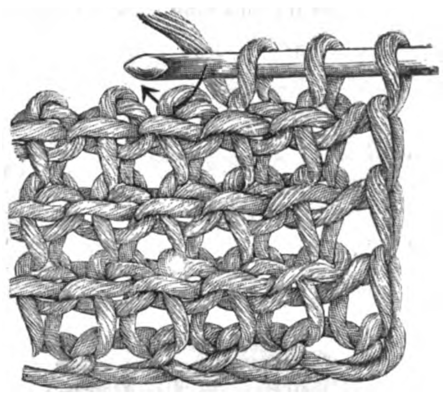
3e *tour.* Un jeté; — on passe le brin dans le jeté resté libre, puis aussi dans la maille suivante, et l'on démonte à la fois ces deux dernières mailles, en faisant une maille en l'air. Recommencez depuis *. Le dessin indique ce tour en voie d'exécution. On répète toujours alternativement les 4e et 5e tours.

Nº 5. *Point à jours.* 1er tour. * Un jeté; on passe le brin dans chacune des 2 mailles suivantes. Recommencez depuis *, en gardant toutes les bouclettes (ou mailles) sur le crochet.

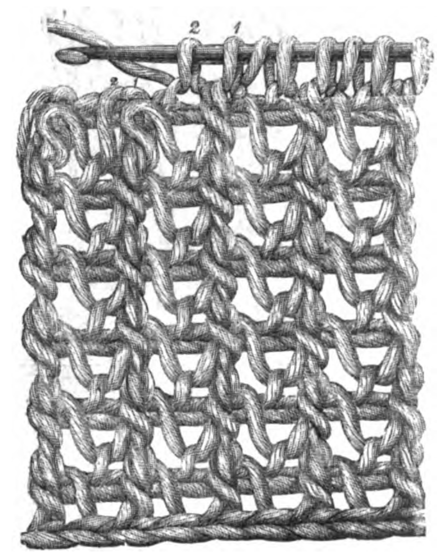
2e *tour.* * Une maille en l'air, passée au travers des 2 mailles qui se trouvent réunies, — une maille en l'air. On laisse glisser le jeté hors du crochet. Recommencez depuis *.

3e *tour.* * 1 jeté. Les 2 mailles, qui dans le tour précédent ont été démontées ensemble, sont posées dans le jeté (voir sur le dessin les mailles 1 et 2, pour les passer dans le jeté qui les précède); on passe le brin au travers de ces 2 mailles, puis, dans la plus proche des mailles horizontales du tour précédent. Recommencez depuis *.

On répète alternativement les 2e et 3e tours.



Nº 2. CROCHET.

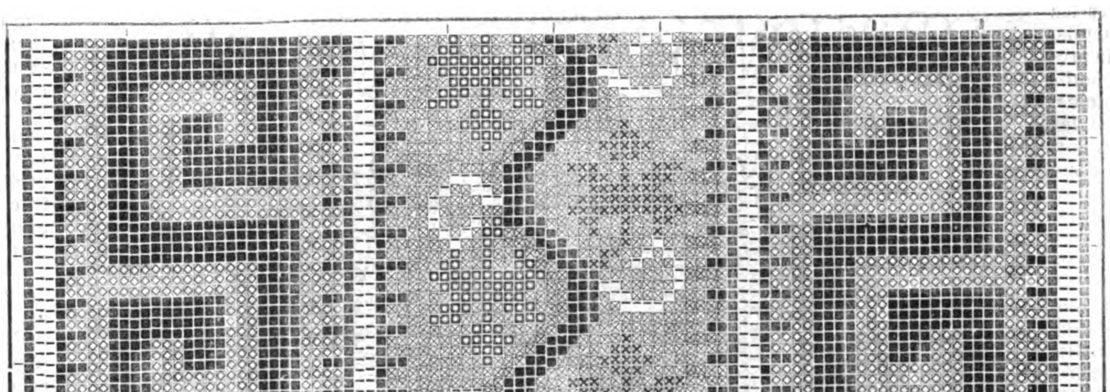


Nº 5. CROCHET.

Dessin de tapisserie

DE CHEZ MADAME MICHAUD, Boulev. Sébastopol, 14.

Ce dessin, tel qu'il est, peut servir pour bandes; on le répète, si l'on veut en composer un siége, un tabouret, un tapis, etc.



DESSIN DE TAPISSERIE DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

Explication des signes : ■ Noir. ◻ Vert de nuance moyenne. ◻ Violet. ■ Lilas (en soie ou laine). – Jaune (en soie ou laine). ▣ Fauve très-clair.

Dentelle en guipure

SUR FILET.

Nos derniers numéros contiennent tous les détails relatifs à l'exécution du fond en filet (voir le nº 43) et de la broderie en guipure. Nous prions nos lectrices de vouloir bien s'y reporter pour cette dentelle, qui servira à garnir de la lingerie, et, exécutée en gros fil, des rideaux, etc.

Capuchon tricoté

POUR DAME OU JEUNE FILLE.

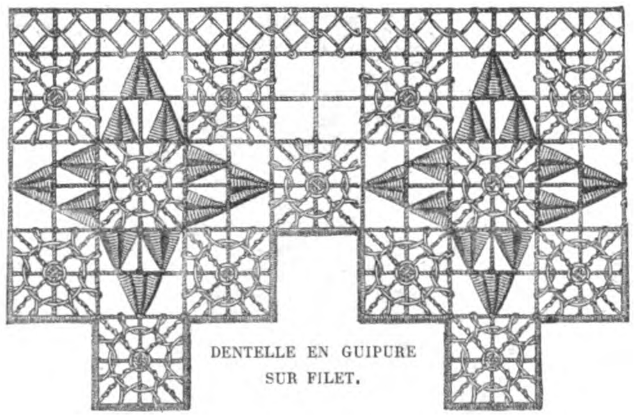
MATÉRIAUX : 48 grammes de laine zéphyr bleue; 48 grammes de même laine blanche; un peu de même laine noire.

Ce capuchon se compose d'un carré ayant 66 centimètres en tous sens, traversé par des cordons ornés de glands.

On commence, avec la laine bleue, par l'un des coins du carré, en montant 30 mailles; on travaille en allant et revenant, toujours à l'endroit, et l'on fait ainsi 108 tours, en augmentant d'une maille à la fin de chaque tour; le 110e tour a par conséquent 111 mailles. On tricote encore 108 tours; à la fin de chacun de ces tours, on diminue une maille jusqu'à ce qu'il en reste seulement trois, que l'on démonte.

On relève tout autour de

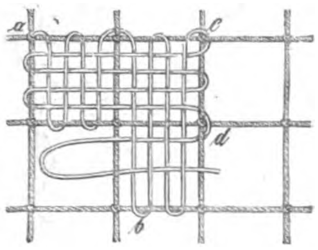
ce carré les mailles de lisière, et l'on tricote avec la laine blanche, toujours à l'endroit, en allant et revenant, un bord de 5 centimètres, en augmentant un peu à chacun des quatre coins. On démonte, et l'on coud ensemble les côtés transversaux de ce bord. On fait au crochet l'encadrement suivant : * Une maille simple, dans une maille de lisière ; on passe 2 mailles de la lisière, et dans la 3e on fait 5 brides. Recommencez toujours depuis *. On orne ce bord en y brodant de petites *queues* d'hermine, avec la laine noire. Deux cordons, chacun de 70 centimètres, exécutés avec des mailles en l'air, sont passés dans le carré (voir le dessin), terminés par des glands de 5 centimètres, serrés au milieu par derrière, et noués. Les deux autres cordons servent d'ornement.



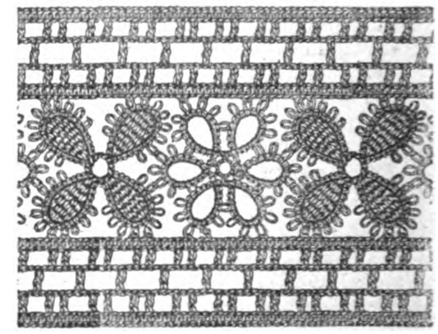
DENTELLE EN GUIPURE SUR FILET.

Entre-deux en frivolité avec crochet.

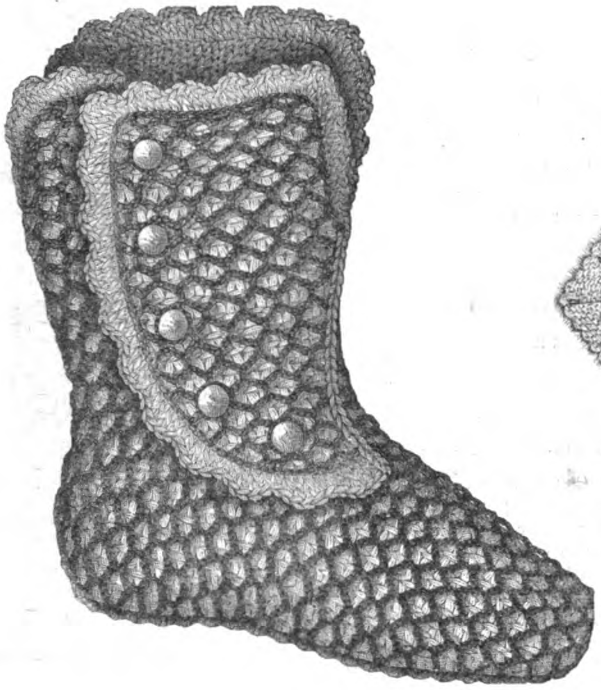
Nous avons consacré une place considérable dans le no 45 au travail connu sous le nom de *frivolité*, et les explications déjà données nous dispensent aujourd'hui de revenir sur ce sujet. Nous dirons seulement que chacune des six feuilles qui composent une rosette de l'entre-deux est formée de 4 doubles nœuds, 7 picots séparés les uns des autres par 2 doubles nœuds, et 4 doubles nœuds; on réunit le premier et le dernier picot de deux feuilles voisines. Pour la fleur à 4 pétales, on fait (pour chaque pétale) 6 doubles nœuds, — 11 picots, suivis chacun d'un double nœud, et encore 6 doubles nœuds; l'intérieur est rempli de bouclettes au feston, faites à l'aiguille, comme les dentelles dont nous avons publié l'explication dans les nos 31 et 34. Pour former le cercle intérieur de cette fleur, on tourne plusieurs fois le brin qui sert à la *frivolité*, et l'on traverse régulièrement ce cercle. On coud ensemble les picots des rosettes et des fleurs, selon la disposition indiquée par le dessin. Le bord fait au crochet se compose, pour chaque côté, de 6 tours tellement simples que notre dessin suffit pour les copier.



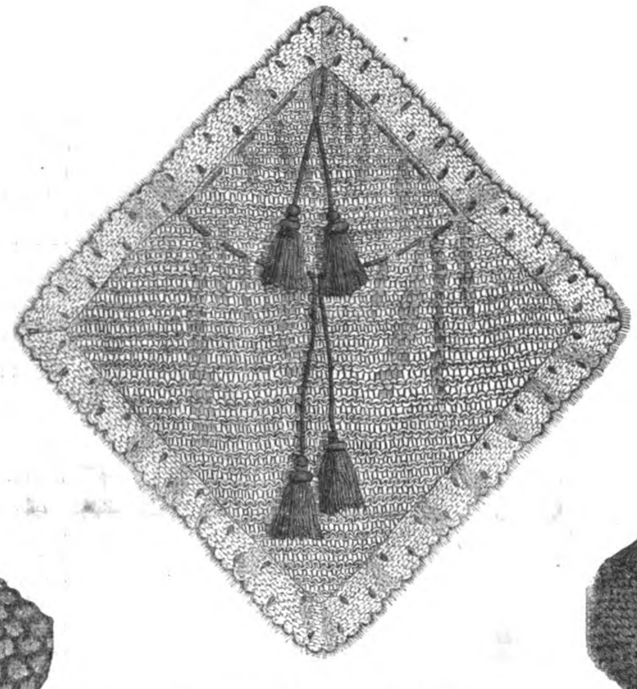
POINT DE TOILE.



ENTRE-DEUX AU CROCHET ET FRIVOLITÉ.



BOTTINE AU CROCHET POUR ENFANT.



CAPUCHON TRICOTÉ POUR DAME OU JEUNE FILLE.



CHAUSSON TRICOTÉ POUR ENFANT.

Carré en guipure sur filet

POUR PELOTE, SACHET, ETC.

MATÉRIAUX : Fil de grosseur moyenne ; une grosse aiguille à tricoter, en acier ; 1 moule à filet, ayant 1 centimètre de circonférence (moule no 1) ; moule à filet ayant 2 centimètres de circonférence (moule no 2).

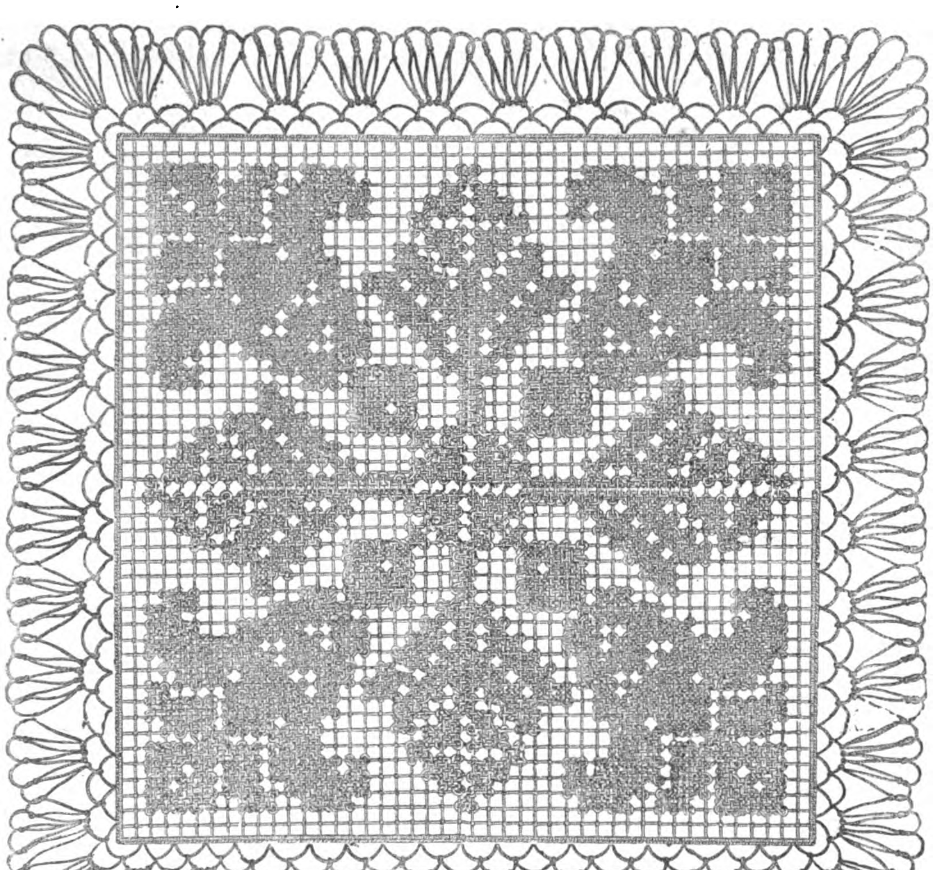
Le fond du carré fait au filet se compose de 44 tours, ou mailles. La broderie est exécutée au *point de toile*, dont nous publions un dessin spécial. Ce fond est entouré avec une dentelle au filet, composée de 4 tours, dont les deux premiers sont faits avec le moule no 1.

1er *tour de la dentelle*. Une maille dans chaque 5e maille du carré.

2e *tour*. Dans chaque maille du tour précédent, une maille, une maille dans chacune des 4 mailles du coin.

3e *tour*. Moule no 2. 4 mailles dans une maille du tour précédent, — on passe la maille suivante, ainsi de suite, excepté pour les 3 mailles du coin dont on ne passe aucune.

4e *tour*. Moule no 1. Une maille dans chaque maille.



CARRÉ EN GUIPURE SUR FILET.

Bottine au crochet pour enfant.

Les figures 56 à 59 (*verso* de la planche de patrons jointe au no 49) appartiennent à cette bottine.

MATÉRIAUX pour la paire : 28 grammes de laine zéphyr blanche ; 4 grammes de même laine bleue ; un écheveau de soie bleue, de cordonnet.

Cette bottine est faite en laine blanche, au crochet tunisien, et recouverte d'un treillage exécuté en soie bleue ; de petits boutons blancs la terminent sur le côté. La semelle est faite en laine bleue, au crochet cotelé ordinaire. Le tout reproduit la forme des bottines hongroises.

Le patron publié avec le précédent numéro facilitera l'exécution du crochet tunisien ; il permettra en outre de faire cette bottine en cachemire blanc, ou de couleur, et d'y exécuter au point de chaînette le treillage en soie, de nuance *tranchante*.

On commence par le bord de devant de la bottine, en faisant une chaînette de 7 mailles, sur lesquelles on exécute le 1er tour du crochet tunisien. Dans chacun des 12 tours suivants, on augmente d'une maille sur chaque côté de la maille du milieu, de telle sorte que le 13e tour compte 31 mailles. Afin de pouvoir comparer cette empeigne terminée avec le patron, on doit réunir les figures 56 et 57, depuis 40 jusqu'à 41. Dorénavant on fait le travail en deux parties, et l'on exécute d'abord le petit côté intérieur (fig. 56) sur les quinze premières mailles du 13e tour. L'augmentation voulue par le patron a lieu au commencement ou bien à la fin des tours. Le côté extérieur (fig. 57) est fait sur les quinze dernières mailles du 13e tour ; il reste par conséquent *une* maille, entre les 2 morceaux. La patte à boutonnière (fig. 58) se commence par le bord supérieur, en droite ligne, en faisant une chaînette de 15 mailles ; durant l'exécution de cette partie de la bottine, on doit tenir compte des boutonnières, pour chacune desquelles on fait dans le 2e rang de chaque tour (de gauche à droite) 3 mailles en l'air entre 2 mailles. Plus tard, quand le treillage est fait, on festonne chacune de ces boutonnières avec la soie bleue, et l'on coud les boutons à leur place.

Treillage. On le commence sur le bord de devant de la bottine, et l'on fait dans les mailles de lisière 5 mailles simples, toujours suivies de 5 mailles en l'air. Dans les tours suivants, on fait chaque maille simple dans la maille du milieu des 5 mailles en l'air ; la dernière maille de chaque tour est rattachée au bord de la bottine, et l'on augmente de telle sorte que le treillage soit bien *plat* sur la bottine. Quand toutes les parties ont été revêtues de ce treillage, on les coud ensemble à l'envers, en rappro-

chant les chiffres pareils, et employant de la laine blanche. A l'*endroit*, on couvre chaque couture avec un rang de mailles-chaînettes, faites en laine blanche. Sur les mailles de lisière de la bottine (à l'exception bien entendu du bord inférieur) on fait avec la laine blanche une petite dentelle, dont voici l'explication: alternativement une maille simple, une bride, une double bride, — une bride.

Semelle. On la commence par le bord de devant, en faisant une chaînette de 15 mailles; on continue le travail d'après la figure 59 du patron. En cousant la semelle à la bottine, les chiffres 39 et 40 doivent se trouver réunis.

Chausson tricoté pour enfant.

MATÉRIAUX pour la paire : 24 grammes de laine zéphyr rose ; 24 grammes de même laine blanche ; grosses aiguilles à tricoter, en acier.

Le soulier rose se rattache à une tige blanche ; on commence par le bord *dentelé* de cette tige.

Laine rose. On monte 96 mailles divisées sur 4 aiguilles, et l'on travaille en *rond*.

1er et 2e *tour*, à l'envers. Laine blanche.

3e *tour*. A l'endroit.

4e *tour*. *4 mailles à l'endroit, — 1 jeté, — 1 à l'endroit, — 1 jeté, — 4 à l'endroit, — 3 mailles tricotées ensemble. Recommencez 7 fois depuis *.

5e *tour*. A l'endroit. Tous les jetés du tour précédent sont tricotés comme des mailles; aux places où l'on a *diminué*, c'est-à-dire tricoté 3 mailles ensemble, on tricote encore 3 mailles ensemble, de telle sorte que la diminution du tour précédent se trouve au milieu des 3 mailles que l'on tricote ensemble dans ce 5e tour.

6e et 7e *tours*. Comme le 5e tour.

8e *tour*. A l'endroit. Il doit rester 48 mailles.

Laine rose. 9e *tour*. A l'endroit.

10e et 11e *tour*. A l'envers.

Laine blanche. 12e *tour*. A l'endroit.

13 à 30e *tour*. Toujours alternativement une maille à l'envers, une maille tricotée en biais.

Laine rose. 31e *tour*. A l'endroit.

32e et 33e *tours*. A l'envers.

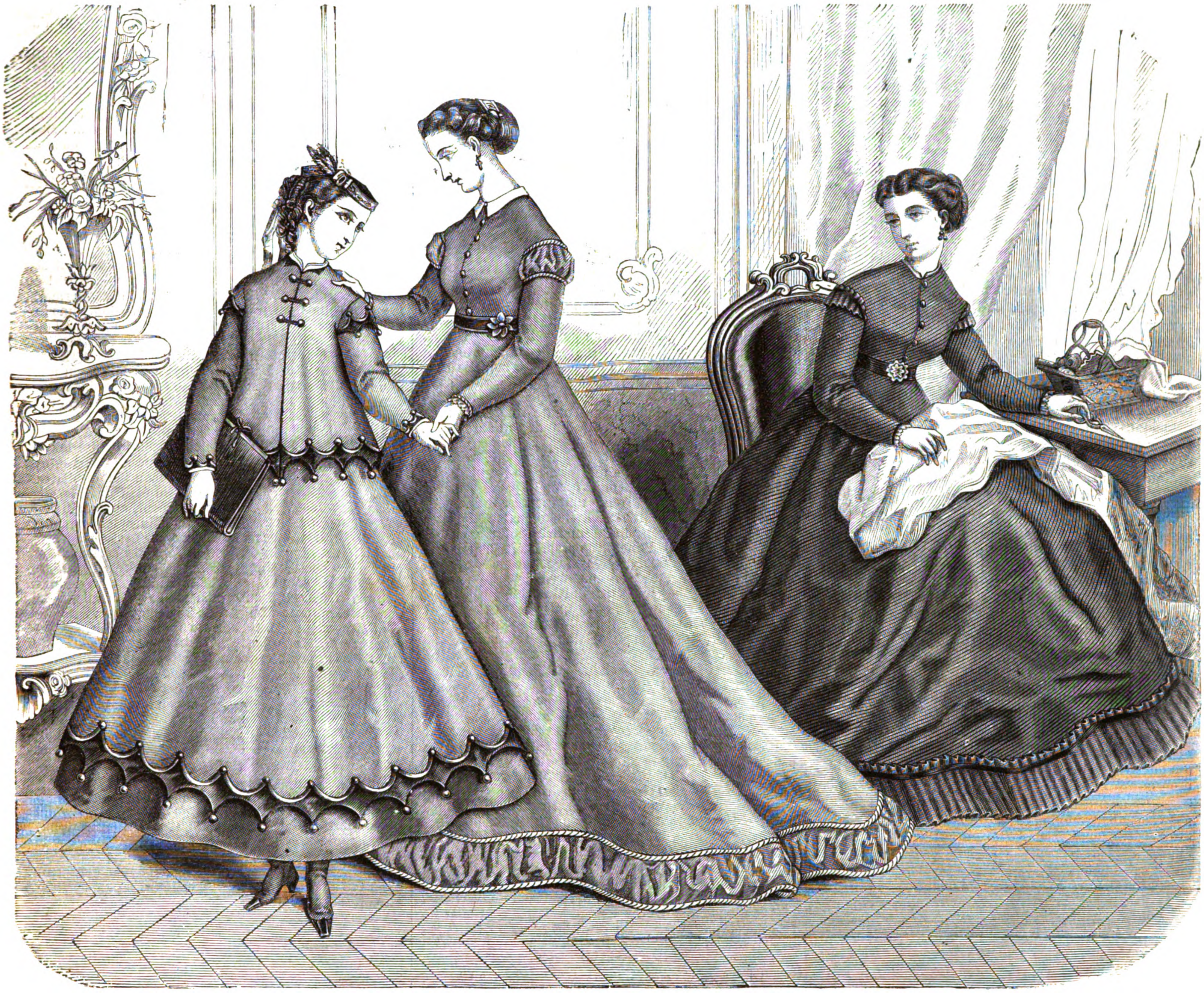
Laine blanche. 34e *tour*. A l'endroit.

35e *tour*. Alternativement 1 jeté, — 2 mailles tricotées ensemble; dans le tour suivant chaque jeté est tricoté comme une maille.

Laine rose. 36e *tour*. A l'endroit.

37e et 38e *tours*. A l'envers.

Laine blanche. 39e à 47e *tour*. On tricote alternativement une maille à l'envers, et on lève la maille suivante, comme si on voulait la tricoter à l'envers, le brin du peloton restant *devant* la maille qu'on lève; dans le tour



TOILETTES DE CHEZ MADAME BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Jeune fille de quinze ans. Jupon en cachemire bleu ; robe courte dentelée, en natté gris ; sous les dents rondes une bande dentelée en cachemire noir ; paletot assorti.

Robe en taffetas violet, avec bouillonné encadré d'une corde violette.

Robe en alpaga noir avec volant plissé.

suivant, on doit veiller à ce que les mailles *levées* soient *contrariées*.

On compte 18 mailles pour la *pointe* de devant, de la partie qui imite un bas (on laisse par conséquent 30 mailles), et l'on travaille sur ces 18 mailles en allant et revenant.

Laine rose. 48e *tour*. A l'endroit.

49e *tour*. A l'envers.

50e *tour*. A l'endroit.

Laine blanche. 51e à 85e *tour*, avec le dessin expliqué pour le 39e tour; mais, comme on travaille toujours en *allant et revenant*, on doit, sur l'envers de l'ouvrage, tricoter la maille à l'endroit, tandis que, près de la maille *levée*, le brin doit se trouver non devant, mais *derrière*. De plus, on doit diminuer une maille au commencement et à la fin du 84e et du 85e tour, ainsi qu'au milieu, de telle sorte que le 85e tour compte seulement 13 mailles. Désormais on travaille avec la laine rose.

86e *tour*. A l'endroit.

87e *tour*. Une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit. On répète encore 3 fois les deux derniers, puis on fait le 94e tour à l'endroit, en diminuant une maille à chaque extrémité.

On travaille tout autour du tricot, en levant sur une aiguille toutes les mailles de lisière de la pointe qui vient d'être terminée; les 30 mailles abandonnées sont reprises, et l'on divise toutes ces mailles sur 4 aiguilles; on tricote de nouveau en *rond*, et l'on fait d'abord 20 tours, alternativement 1 à l'endroit, un à l'envers. Dans les deux derniers des tours qui sont tricotés à l'endroit, on doit diminuer 2 fois de suite, dans le milieu de derrière du soulier. On fait ensuite 8 tours à l'endroit, et, dans chaque 2e tour, on diminue 2 fois dans le milieu de devant du soulier; dans le 1er de ces 8 tours, il doit y avoir 9 mailles d'intervalle entre les deux diminutions. Les diminutions se rapprochent d'une maille dans les tours suivants, et forment par conséquent des lignes en biais qui se rejoignent. En démontant le tricot après ces 8 tours, on tricote à l'envers 2 mailles opposées ensemble.

Le *bas* (en tige) est entouré d'une bande rose, en relief, pour laquelle on prend toutes les mailles roses du 1er tour du soulier, et l'on tricote en *rond* 4 tours à l'endroit, mais de telle sorte que l'envers des mailles soit à l'endroit de l'ouvrage; on démonte très-serré. Il ne reste plus qu'à passer dans le tour *à jours* du bas un cordon ayant 36 centimètres de longueur, fait avec deux brins roses, et deux brins blancs tressés, terminés par un petit gland blanc et rose.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Les quatre saisons. Bas de robe en velours gris très-clair, avec *flocons de neige* et bandes en cygne blanc; au-dessus tunique garnie d'une guirlande de grappe de raisins avec

leur feuillage. Cette tunique est faite en taffetas blanc; la ceinture est garnie d'épis de blé et de coquelicots disposés en longue frange ; corsage vert-printemps avec treillage doré; fleurettes de printemps *piquées* dans le bouillonné qui encadre les épaules et dans la coiffure.

Costume Médicis. Robe en velours anglais mauve à jupe longue et large, ornée de galons d'or; cordelière d'or; corsage ouvert en carré avec gorgerette et fraise en mousseline blanche ; manches longues bouillonnées avec manchettes bouillonnées ; les manches longues sont *cerclées* de galons d'or ainsi que le bouillonné supérieur formant épaulette ; gants blancs, courts ; éventail-écran en plumes de paon; sur la tête, diadème d'or retenant un voile blanc qui flotte en arrière ; grosse chaîne d'or avec un médaillon en guise de collier.

Ce costume peut être fait en toute autre étoffe : en satin, moire, moire antique, etc.; la forme du corsage et celle des manches suffit pour lui donner son caractère et sa date.

MODES.

Décidément la mode ne compte pas autant de changements qu'on l'avait pronostiqué. La crinoline devait être proscrite..... Elle vient de passer un nouveau bail avec la mode, moyennant quelques rétrécissements. On ne devait plus porter que des robes plates, et chaque jour on rencontre par centaines de sérieuses *dissidentes*, qui conservent quelques plis sur les hanches et par derrière. Elles ont bien raison! Est-il rien de plus laid que ces robes-moules tendues sur la femme, comme la tapisserie sur son métier? Une abonnée parisienne, bien spirituelle, qui me visite quelquefois, et dont le nom m'est inconnu, me disait récemment: « Je viens de rencontrer une petite femme portant une robe plate et courte..... Elle avait l'air d'un saucisson. J'ai tant ri que je me suis rendue immédiatement chez ma couturière, pour faire ajouter deux lés à la robe qu'elle me prépare. »

Je crois fort sérieusement que la mode des robes plates est enrayée; on la voit telle qu'elle est, cela suffit pour qu'on ne veuille pas la voir. En effet, une mode, même très-laide, même superlativement extravagante, a quelques chances d'être acceptée, tant qu'on ne la juge pas; mais, une fois soumise à l'analyse, passant par la discussion, elle est exposée, comme toutes choses, à la critique et au rejet; quand elle ne revêt pas le caractère foudroyant de quelques épidémies, quand elle ne s'impose pas à toutes les femmes avant qu'elles aient eu le temps de se reconnaître, de se compter, de se consulter, c'est une mode manquée. Puisse-t-il en être ainsi en ce qui concerne les robes plates! Constatons en tous cas que, pour cet hiver du moins, il y aura autant de robes à plis que sans plis. Les événements sont loin, comme on voit, de justifier les fâcheuses prophéties du mois dernier, qui nous annonçaient le règne incontesté, absolu, des robes plates.

Outre les chapeaux catalans, espagnols, siamois, Lamballe, à collier, les chapeaux-mentonnière, Marie-Stuart, etc., l'hiver a donné naissance à un chapeau qui devrait s'appeler le demi-chapeau. En effet, un demi-fond, auquel se rattache un demi-bavolet, se soude lui-même à une demi-passe, ornée d'une demi-plume. Cela n'a pas de nom (je parle du chapeau, et au propre), mais change d'appellation suivant chaque modiste. Ce chapeau, que l'on devrait s'entendre pour appeler le demi-chapeau, est très-répandu. Les jeunes filles et les jeunes visages se trouvent bien des brides nouées derrière l'oreille, ou simplement croisées sans nœud, sous le menton. Les visages fatigués doivent fuir cette combinaison, car le large nœud des brides, encadrant les joues, est plus seyant, parce qu'il cache une plus grande partie de la figure.

Les paletots de l'an dernier n'ont pas tous été condamnés à figurer dans un auto-da-fé. J'en vois beaucoup; ils circulent avec assurance dans Paris, quoiqu'ils ne soient pas tout à fait droits, ni tout à fait sacs, et je m'empresse d'annoncer cette bonne nouvelle à nos lectrices, qui ne s'obstineront pas, je présume, à être plus Parisiennes que les Parisiennes. On revoit aussi bien des paletots de couleur; ce qui sauve ces derniers, c'est la similitude du paletot avec la robe, ou bien son analogie avec le jupon; ainsi, il ne faudrait pas mettre un paletot violet sur une robe brune, à moins cependant que le jupon, rendu visible par un système de pattes ou de tirettes, ou parce que la robe est courte, que ce jupon, dis-je, ne soit de même teinte que le paletot. Dans ce cas, tout est sauvé! On semble avoir composé une manière de costume, et l'on peut se montrer avec sécurité; il en est de même quand le paletot violet, ou gros bleu, est porté avec une robe de même couleur, en laine ou soie, peu importe.

On porte beaucoup de fourrures peu coûteuses, mais en guise de fourrure, plutôt que de parure. Les personnes qui achètent aujourd'hui *de la fourrure* s'appliquent moins à exhiber une palatine coûteuse qu'à acquérir une enveloppe chaude et confortable. Autrefois on garnissait le bord du manteau en dessus; aujourd'hui on double entièrement le manteau, à moins de frais que n'en causait naguère la parure dudit manteau, quand il s'agissait plutôt de satisfaire la vanité que de se préserver d'une température froide ou humide. De là, une grande quantité de paletots en *faye* noire, de manteaux de voiture, entièrement doublés de *poitrine de petit-gris*, avec un encadrement très-étroit en petit-gris. On voit aussi beaucoup de manchons en velours, avec deux bandes en fourrure sur chaque côté. Sur ce point au moins la mode est raisonnable. E. R.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

TROISIÈME PARTIE.

Plus d'une année s'était écoulée depuis que le comte, la comtesse de Mansigné et Mme Roger, mère de cette dernière, avaient quitté l'Italie; on avait voyagé pendant plusieurs mois, s'arrêtant çà et là, partant quand Georges en manifestait le désir. Enfin, Mme Roger, et Denise elle-même, avaient voulu revenir en France. Une petite fille belle, adorable, charmante, était née. Il fallait enfin s'établir, renoncer à cette vie nomade, être chez soi... revenir à Paris, disait Mme Roger. Georges essaya d'abord de résister à ce désir..... Mais il ne pouvait prolonger éternellement cette existence provisoire : il avait usé tous les prétextes, il était lassé par cette lutte dans laquelle il ne pouvait, hélas! introduire aucun argument sérieux; car il était condamné au mensonge; seulement il obtint, fortement appuyé par Denise, que l'on ne retournerait pas immédiatement à Paris. La jeune femme, qui entretenait une correspondance assez active avec son cousin Claude, et qui lui avait communiqué le désir qu'éprouvait son mari d'habiter la campagne une partie de l'année, annonça triomphalement à Georges qu'on lui proposait, pour une modique somme de trente mille francs, une grande maison, presque un petit château, située dans le Berry; que, grâce à un immense jardin, à un riche potager, on aurait tout l'agrément d'une vaste propriété, sans en supporter les charges. Georges essaya, comme de coutume, d'entraver ce projet..... Mais comment s'y prendre pour ôter à Denise cette perspective qui la comblait de joie? Lasse de ces demeures banales qui s'appellent, selon leur importance, hôtel ou auberge, attristée de vivre dans ces chambres qui ne lui rappelaient aucun souvenir, et dont l'aspect froissait ses plus délicats sentiments, en lui rappelant sans cesse que leur hospitalité vénale était acquise à tous venants, Denise aspirait à *la maison*, au *home*, comme disent les Anglais; elle voulait que sa fille se développât sous un toit qui serait celui de sa famille; et enfin, quoique entourée d'êtres qu'elle chérissait, de son mari, de son enfant, de sa mère, elle éprouvait, à la pensée de la France, de la patrie, une sorte de désir fiévreux qui menaçait de se transformer en nostalgie.

Un autre sentiment la dominait encore. Jadis elle avait accepté aveuglément toutes les affirmations données par son fiancé; aujourd'hui, qu'elle ne voyait dans l'existence de Georges aucune trace des mystères qu'il lui avait fait entrevoir, sans les préciser, elle se demandait parfois avec angoisse s'il n'y avait pas en lui d'autres mystères qu'elle n'avait pas pressentis. Ils vivaient seuls partout... Ah! elle ne s'en plaignait pas..... Mais pourquoi évitait-il tout le monde? Pour protéger son bonheur contre les indifférents..... sans doute; il lui avait donné cette explication, et elle la trouvait bonne..... D'où venait pourtant qu'un secret instinct troublait sa sécurité, et l'avertissait que d'autres motifs se cachaient sous cette raison?

Il se produisait mille indices à peine perceptibles, insignifiants quand on les pesait à part, graves lorsqu'on les contrôlait l'un par l'autre. Dans leurs longues conversations, Denise avait bien souvent questionné son mari sur son enfance, sa jeunesse..... Pour lui répondre, il faisait un effort visible, il s'exprimait brièvement, élaguant tous les détails, et changeant de sujet dès qu'il pouvait échapper à cet affectueux interrogatoire; il redoutait de parler de lui..... Pourquoi?

Ce *pourquoi* funeste revenait bien souvent dans la pensée de Denise; elle voulait à tout prix échapper à ses craintes, vagues sans doute, mais persistantes; elle voulait revenir en France, y vivre de la vie de tout le monde, faire régulariser son mariage; et la patrie représentait pour elle la terre solide sur laquelle elle voulait établir son existence, fondée, lui semblait-il, sur un sol mouvant.

Georges, au contraire, assistait avec une secrète épouvante à ces préparatifs d'installation définitive. Jusqu'ici il avait réussi!..... Il était parvenu à éluder toutes les explications, à éviter toutes les lumières, à louvoyer parmi tous les écueils; il avait obtenu un succès inespéré; il avait épousé une jeune fille riche, charmante, il était à l'abri du dénûment, il n'avait plus qu'à se laisser vivre dans l'oisiveté, qu'il avait toujours aimée, dans le luxe, qu'il avait toujours si ardemment ambitionné..... Désormais il était content, heureux. Le passé devait s'évanouir comme une ombre importune, et M. de Montandon avait décidément raison : le succès amnistiait tous les moyens mis en œuvre pour l'obtenir.

Il n'en était pas ainsi cependant; le châtiment arrivait pour Georges, sous sa forme la plus imprévue, la plus cruelle : il aimait Denise.

Il l'aimait sincèrement, ardemment, avec remords, avec désespoir; car il se sentait déchu, avili, absolument indigne d'elle. Être méprisé par l'être que l'on aime! c'est là un supplice dont on ne peut mesurer l'intensité sans effroi et sans pitié. Le plus grand des malheurs que l'on puisse éprouver ici-bas est celui de connaître trop tard le bien. Trop tard! ces deux mots martelaient sans cesse le cœur et le cerveau du malheureux Georges.

C'est près de Denise qu'il avait découvert avec stupeur ce que l'on appelle l'honneur; ce caractère loyal, cette âme délicate, cet esprit de droiture et d'équité, lui avaient ouvert des horizons inconnus, et lui représentaient une terre promise à laquelle il lui était à jamais interdit d'aborder.

S'il avait été chrétien de cœur, et non pas seulement de baptême, il se serait souvenu que Jésus a élevé le repentir presque à la dignité d'une vertu; il aurait trouvé un jour le courage de confesser à Denise ce passé qui l'écrasait d'un poids toujours plus lourd. Il aurait sollicité... il aurait peut-être obtenu un pardon généreux..... Mais quoi! s'humilier, s'avilir, faire naître le mépris dans ce cœur..... cela était au-dessus de ses forces; seulement, trop lâche pour risquer de tout perdre par un aveu sincère, il n'avait plus les ressources d'une imagination naguère si féconde en mensonges, si habile à donner à tout ce qui était faux les apparences de la vérité, tout au moins les bénéfices de la vraisemblance; il ne savait plus..... il ne pouvait plus mentir!..... ni surtout mentir à Denise quand elle l'interrogeait en levant vers lui ses beaux yeux gris si francs, si limpides, si profonds. Oh! ce regard! ce regard!... Georges s'éloignait, il s'enfermait, il buvait cette liqueur qui représente sans doute une intoxication certaine, mais qui est en même temps l'oubli des douleurs..... l'oubli momentané des remords.

Après avoir reçu bien des lettres, après avoir écrit bien souvent à Claude, Denise annonça avec joie à son mari que l'achat de la maison était chose faite... à moins cependant qu'il ne refusât son consentement. Georges tenta un dernier effort..... Il fit revivre toutes les raisons naguère si puissantes, selon lui, qui devaient l'obliger à voyager encore, à retarder toute installation. Mais Denise le conjura de lui parler désormais sans réticences. Depuis quinze mois écoulés il ne s'était produit aucun fait mystérieux dans leur existence; la France ne lui était pas interdite, puisqu'il y vivait naguère paisiblement, au grand jour. Avait-il des raisons sérieuses, de nature telle qu'elles dussent être cachées à sa femme, des raisons qui devaient le retenir loin du monde, loin des curieux? Fort bien; elle consentait à tout ignorer, elle serait heureuse de vivre dans la plus profonde solitude... Mais, enfin, la solitude existait en France, non moins qu'en Allemagne, en Suisse, en Italie; on vivrait à la campagne.

« Notre retour y est d'ailleurs indispensable, » ajouta Denise; « Claude m'écrit qu'il faut s'occuper immédiatement de faire régulariser notre situation. Emporte donc tous tes papiers. Ce pauvre Claude! il m'a bien grondée d'avoir consenti à ce mariage! Nous allons lui prouver qu'il s'est trompé, et nous le calmerons en donnant *satisfaction à la loi*, comme il dit. »

Usé par les luttes du passé, par les inquiétudes du présent, Georges *laissa faire;* il se sentait désormais incapable de diriger les événements.

Mme Roger, qui n'avait pas trouvé dans le mariage de sa fille toutes les satisfactions de vanité qu'elle s'en promettait, aspirait à revenir en France autant que Denise; elle se disait que l'on ne resterait pas toujours à la campagne, que l'on rentrerait tôt ou tard à Paris, et que là, elle aborderait enfin de plain-pied ce monde vers lequel elle n'avait cessé d'aspirer. Jusqu'à ce moment fortuné elle avait un intérêt, une distraction qui commençait à prendre dans sa vie une place considérable; ses journées s'écoulaient tout entières au service de Mlle Claudine-Louise de Mansigné, sa petite-fille; promener l'enfant, présider à sa toilette, admirer sa beauté, ses moindres mouvements, telles étaient les plus sensibles plaisirs de Mme Roger.

Enfin, on se dirigea vers la France; on passa cette frontière au-delà de laquelle commençait la terre natale; on séjourna quelques jours à Paris, pour commander et expédier un mobilier confortable; et, comme on était en plein été, on ne fit aucune visite, sur la demande expresse de Georges. Mme Roger ne put cependant s'interdire d'aller, à l'insu de son gendre, frapper à la porte de Mme d'Argennes. La vieille dame, sérieusement malade, était aux eaux en compagnie de Sophie.

Quand les emplettes furent terminées, on se hâta de partir pour le Berry. Denise espérait être reçue chez elle par son cousin Claude... Le jardinier, qui vint au-devant des nouveaux propriétaires, leur apprit que M. Claude avait dû faire un petit voyage pour une affaire de très-grande importance, et qu'il ne fallait pas l'attendre avant huit jours au moins.

Quelle fête pour Denise de se trouver enfin chez elle! Nous sommes *chez nous*, disait-elle tendrement à son mari; ces deux mots lui semblaient bien doux à prononcer, après avoir vécu pendant quinze mois *chez les autres*.

La maison, suffisamment grande, contenait un rez-de-chaussée, un beau salon, une salle de billard, une grande salle à manger; au premier étaient quatre chambres à coucher, avec de grands cabinets et une pièce immense, qui serait transformée en bibliothèque, à ce que décida Denise, séance tenante.

« Nous y mettrons des vitraux de couleur, des meubles



Gilquin fils imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 rue Jacob Paris

TRAVESTISSEMENTS

anciens, tables, crédences, siéges..... des porcelaines, des faïences anciennes.... Ce sera, vous verrez, notre pièce favorite. »

Et Denise allait par toute la maison, inspectant tous les recoins, supputant toutes les appropriations; les chambres du second seraient disposées pour loger des amis; les domestiques seront casés au-dessus. Il y avait un pavillon séparé... Au rez-de-chaussée, on disposerait une salle de bain.... Au premier étage, il y avait place pour un superbe fruitier.... Enfin, on verrait à installer un calorifère dans les caves de la maison.

Un calorifère! A ce mot Mme Roger dressa la tête.

« Vous ne songez pas pourtant à passer l'hiver à la campagne? » demanda-t-elle avec anxiété..... « à vous enterrer ici pour toujours?

— Je ne songe à rien, » répondit gaiement Denise, « sinon à me tenir prête pour toutes les décisions que mon seigneur et maître voudra prendre. Puisqu'il a fait tout ce que je voulais, c'est bien le moins que je lui obéisse maintenant. Mon devoir est de rendre sa maison aussi agréable que possible, afin qu'il s'y plaise et qu'il s'y trouve heureux. S'il lui convient d'y rester, il n'appartient pas à une femme soumise de le contrarier dans ses volontés. Tu verras d'ailleurs, maman, combien nous serons heureux ici! Nous aurons un poulailler, une vacherie... Louise passera sa vie au jardin, elle jouera là-bas sur ces jolies pelouses.... Oh! oui! nous serons bien heureux! N'est-ce pas, Georges? »

Georges souriait faiblement; tout ce qui l'entourait lui semblait participer du rêve.... Une crise était imminente, il le sentait, et l'absence du cousin Claude la retardait seulement de quelques jours... Mais quand il apparaîtrait, ce parent, ce tuteur de Denise, quand il le presserait de faire ses déclarations pour procéder à l'inscription du mariage sur les registres de l'état civil, quand il faudrait produire ses papiers, que dirait-il, lui, Georges?.... « Qui sait? » se répétait parfois ce malheureux en recourant plus fréquemment que jamais à son consolateur, à l'hébétude... « Qui sait? d'ici là, ce cousin peut mourir, lui — ou moi..... et alors, tout sera évité. »

Denise se multipliait; elle était partout à la fois: visitant le jardin..... revenant à tire d'ailes à la maison pour annoncer à sa mère, ou bien à Georges, la découverte d'une treille magnifique ou d'espaliers en plein rapport. La petite Louise passait sa vie au grand air, et gazouillait du matin au soir, s'essayant évidemment à imiter le langage des merles et des fauvettes qui dialoguaient autour d'elle. Les ouvriers travaillaient de tous côtés, les peintres chantaient, les menuisiers cognaient, les maçons dressaient leurs échafaudages, les caisses de meubles arrivaient de Paris; on se pressait de tous côtés, on s'appliquait à embellir la maison dans laquelle Denise rêvait de s'installer définitivement.

Les huit jours fixés comme terme au voyage de Claude se passèrent..... Point de Claude..... mais une lettre affectueuse et grave adressée à Denise pour lui annoncer un retard apporté à la visite qu'il comptait faire au nouveau ménage. La lettre était datée de Paris, et Denise constata avec chagrin que ce Claude, toujours capricieux, n'avait pas voulu revenir à Paris quand sa filleule s'y trouvait, et s'y rendait justement quand elle s'en éloignait pour se rapprocher de son cousin.

Mais elle était si occupée des embellissements de sa maison, si heureuse entre sa mère, sa fille, son mari, que cette contrariété se dissipa bien vite. Ainsi que tous les malheureux, Georges considéra un répit, même incertain, comme une trêve bienfaisante accordée à ses inquiétudes. On ne devait procéder à la régularisation du mariage contracté à l'étranger qu'en présence et avec le concours de Claude. Il y avait seulement sursis..... Mais le condamné à mort ne se reprend-il pas à espérer quand il obtient quelques jours de répit?

Aussi Georges essaya-t-il de dominer les remords qui l'accablaient d'un poids devenu insupportable; il essaya de s'intéresser aux projets de Denise, de s'occuper avec elle des embellissements de leur habitation... Mais, quoi qu'il fît, il ne pouvait réussir à considérer cette installation comme un port définitif le recueillant après tant d'orages. Quand Denise le consultait sur la nuance d'un papier de tenture, quand elle voulait connaître ses préférences pour la disposition du salon, il écoutait à peine... il répondait avec un triste sourire, « qu'il lui donnait ses pleins pouvoirs, » et ne cessait de se poser mentalement cette question: « Quand elle saura..... qu'arrivera-t-il? »

Bien des circonstances eussent dû cependant suffire pour éveiller depuis longtemps déjà la méfiance de la mère et de la fille. Mais Mme Roger ne pouvait à elle seule parvenir à éprouver un doute quelconque lorsqu'il s'agissait d'un homme titré. Se méfier d'un comte?..... Impossible!..... Et Denise ne pouvait, pas plus que sa mère, ressentir un sentiment méfiant vis-à-vis de l'homme qu'elle aimait, et qui était devenu son mari. Quand un fait leur semblait étrange et demeurait inexpliqué, elles rejetaient l'une et l'autre toute réflexion importune, en l'attribuant à ces mystères politiques dont Georges leur avait vaguement fait connaître l'existence. Habiles à se tromper elles-mêmes par confiance, par générosité, par délicatesse, jamais elles n'avaient fait la moindre allusion à cette somme de trois cent mille francs, qui représentait la part de Georges dans la fortune paternelle, pas plus qu'aux bijoux héréditaires des Sobieski, dont il n'avait plus été fait mention. Georges n'en parlait plus, parce que la tendresse véritable répugne au mensonge. Denise gardait le silence, parce que l'affection réelle comporte toujours une inépuisable dose de confiance. On avait vécu jusqu'ici avec les revenus de la dot de Denise; la propriété dans laquelle on s'installait en ce moment avait été achetée au nom de Denise, — une idée de Claude, qui en avait parfois de bien singulières, disait la jeune femme avec quelque impatience, et en regrettant d'avoir envoyé à son cousin le plein-pouvoir, muni de l'autorisation de son mari. — Enfin Georges, malgré les liens qui faisaient de cette famille *sa* famille, se trouvait étranger entre sa femme, sa belle-mère, son enfant, et ne pouvait parvenir à cette fusion complète, qui, il le sentait bien, eût été indispensable à son bonheur.

On reçut encore une lettre de Claude, datée de Hombourg..... Une seconde portant le timbre de Wiesbaden, et toutes ces lettres amenaient sur le visage de Georges des teintes livides. Quant à Mme Roger, la dose de patience qu'elle avait attribuée à ce qu'elle appelait les excentricités du cousin Claude, allait toujours s'affaiblissant.

« Conçoit-on un caractère pareil? » s'écria-t-elle après avoir parcouru la dernière lettre de son parent. « Comment! il attend que nous soyons en France, que nous ayons besoin de lui, pour entreprendre un voyage d'agrément sur les bords du Rhin! Il a toujours été quelque peu extravagant; mais il me donne tout à fait lieu de croire qu'il est devenu complétement fou. Il nous écrit vingt lignes à peine, pour nous dire qu'il ne peut encore fixer définitivement le jour de son arrivée chez nous. Il ne nous communique pas même, non, il ne daigne pas nous communiquer les motifs importants qui le retiennent hors de France..... Et, de plus, il ne vous adresse pas même un mot d'affection ou de politesse, mon cher Georges!..... En vérité, il est impardonnable! Dans son avant-dernière lettre, il nous chargeait de vous faire ses compliments. — Cette fois il ne mentionne pas même votre nom.

— En effet.... je n'avais pas remarqué, » balbutia Georges... « Mais je ne lui garde aucun ressentiment de cet oubli..... Entre parents..... Il ne me connaît pas.... Et, d'ailleurs, je serai toujours disposé à lui pardonner en faveur de la tendresse qu'il porte à Denise.

— Vous êtes trop bon; je ne lui pardonne rien, moi; et je vais lui écrire pour lui apprendre à vivre.

— Voyons, maman, Claude a, selon toute probabilité, une affaire importante qui le retient loin de nous; et quant à cet oubli, il ne fallait pas le faire remarquer à Georges, car mon parrain n'y a certainement pas mis une intention mauvaise. Il est si distrait!

— Eh bien! qu'il se corrige de sa distraction; quant à une affaire importante..... il n'en a pas, il n'en peut avoir; comme si je ne connaissais pas ses affaires! Tout y est simple: il touche ses revenus, et les dépense, voilà tout. Non, ce n'est pas cela; je parie qu'il est allé étudier en Allemagne quelque nouvelle invention, quelque instrument de chirurgie, car ce garçon-là ne se lasse pas d'apprendre et de faire des expériences. Voilà pourquoi il retarde indéfiniment son arrivée parmi nous; et il y a trois ans qu'il n'a vu Denise! Belle tendresse!

— Pour cela, oui, » répondit Denise avec fermeté; « Claude m'aime comme un père, comme un frère, et je sais que je puis compter sur lui à la vie, à la mort.

— Tant que tu ne te trouveras pas en concurrence avec l'un de ses nombreux caprices. Enfin, il est certain que je vais lui écrire. Le temps se passe, il faut que votre mariage soit régularisé, mes enfants, et si M. Claude s'obstine à parcourir le monde justement quand on a besoin de lui, eh bien! on se passera de lui! Je l'en préviendrai, et, d'après sa réponse, que je le sommerai de rendre catégorique, j'écrirai à mon avoué de Paris: voilà qui est bien décidé. »

Mme Roger écrivit en effet à Claude; mais cette réponse catégorique qu'elle exigeait ne lui fut pas envoyée..... Peu de jours après cette conversation, le marteau de la porte cochère retentit fortement; c'était vers le soir, et les maîtres de la maison étaient réunis dans le salon du rez-de-chaussée. Georges se leva en frémissant... « Voilà, » se dit-il mentalement, « voilà ma destinée qui frappe à la porte.... Voilà peut-être le châtiment! »

Denise, émue, s'était précipitée hors du salon; Georges la suivit machinalement, et la retrouva près d'un homme jeune encore, vêtu d'un costume de voyage, et qui l'embrassait paternellement.

« Te voilà donc, ami Claude!

— Comme tu as embelli, chère Denise!

— Tu vas voir ma fille.... Elle dort: quel dommage!.... car tu ne pourras admirer ses beaux yeux..... Voilà Georges, mon mari..... Aime-le comme moi-même!..... » Et Denise, courant vers la maison, en appelant sa mère, en lui annonçant l'arrivée de Claude, n'assista pas au salut cérémonieux échangé entre les deux hommes. Georges tendit la main au nouveau venu; mais celui-ci n'aperçut sans doute pas ce mouvement, car il se détourna aussitôt pour donner quelques instructions aux domestiques qui s'empressaient autour de lui pour porter ses bagages.

Mme Roger avait oublié tous ses fugitifs ressentiments; d'ailleurs, Claude ne prouvait-il pas une extrême déférence en se rendant immédiatement à l'appel péremptoire qu'elle lui avait adressé? Elle embrassa tendrement son parent.

On sait ce que sont les entrevues succédant à une longue séparation. Les questions se croisent et demeurent souvent sans réponse; on répète dix fois les mêmes détails, on parle en même temps du passé, du présent, de l'avenir; on se perd dans les incidents, on se les explique mutuellement, mais rien ne demeure bien précis dans ce vagabondage de la pensée et de la parole. Tout entière à sa joie de retrouver ce meilleur ami de son enfance et de sa jeunesse, Denise n'eut pas le loisir d'analyser la singulière attitude de son mari. Georges, qui, tout en s'attendant aux pires événements, gardait toujours ce secret espoir qui ne quitte jamais les coupables ni les malheureux, Georges semblait atterré par l'apparition de Claude. Dans ses plus extrêmes suppositions, la clarté devait dater seulement de l'heure à laquelle il serait bien forcé d'avouer, sinon la vérité, du moins une partie de la vérité au tuteur de sa femme. Mais les soupçons qu'avaient fait naître tout récemment les noms des villes dans lesquelles Claude avait séjourné se confirmaient au-delà de toutes ses craintes: il savait tout, ou presque tout; sa froideur dédaigneuse en témoignait. Et il fallait rester là en face de cet homme, devenu son parent! Il fallait lui sourire, en dépit du mépris à peine déguisé qu'il lui témoignait! Parfois, durant cette soirée, Georges envisagea la disparition de Claude comme un moyen de sursis, sinon de salut; la disparition! le mot n'était que le déguisement d'un autre mot qu'il n'osait prononcer, même mentalement. La *disparition* n'était que l'atténuation de ce mot, la *mort*.... Oui, Claude savait tout; il avait conçu des soupçons; il s'était, sans aucun doute, livré à des recherches, recueillant partout des renseignements, les coordonnant, remontant d'une découverte à une autre découverte confirmant la précédente, renouant enfin les anneaux épars soigneusement disséminés, qui, rapprochés, soudés, reconstruisaient cette chaîne du passé dont le poids lui semblait si accablant. Mais, comme ces renseignements concernaient désormais l'honneur de *sa famille*, Claude en avait, sans aucun doute, gardé le secret... S'il pouvait *disparaître*... mourir, avant de l'avoir révélé à Denise!.... Et Georges frissonnait devant cette tentation, tout en prenant le thé que Denise lui servait gracieusement. Il comprenait la déduction logique, implacable, qui transforme les mauvais sentiments en mauvaises actions, qui, de celles-ci, fait le vice, lequel devient aisément le crime. Il remontait par la pensée les années écoulées depuis le moment où il avait abandonné sa mère pour chercher à travers le vaste monde le succès, c'est-à-dire la richesse à tout prix; il revoyait les premières scènes qui s'étaient produites après son arrivée à Paris; la taverne des étudiants, plus tard cette promenade du Luxembourg, dans laquelle Claude lui avait donné des conseils austères.... Car il l'avait bien reconnu; et d'ailleurs le nom lui avait fait reconnaître depuis longtemps ce premier compagnon, ce premier protecteur de sa jeunesse. Claude Renaud était Claudius, ce camarade pauvre et respecté des étudiants qui se réunissaient à la taverne. Le parent chez lequel il lui avait offert de le placer, ce négociant en laines, c'était M. Roger... Et s'il avait accepté alors, s'il avait consenti à suivre l'humble voie qui lui était indiquée, s'il avait appliqué ses efforts, son intelligence à accomplir obscurément une modeste tâche; s'il avait essayé de conquérir à force de travail sa place parmi les hommes, il n'y aurait peut-être eu rien de changé à la destinée qu'il s'était faite à l'aide du mensonge..... Il n'aurait eu que les remords et la honte de moins..... il serait en possession de l'estime de sa femme, de cette estime qu'il avait volée..... et qui allait sans doute lui être retirée avec indignation. Oui, probe, actif, intelligent, s'appliquant à plaire à M. Roger, s'élevant par le travail et la bonne conduite, tandis que Denise eût grandi près de lui, il l'eût obtenue peut-être... Tandis que maintenant.......

« Si ce Claude pouvait mourir cette nuit!..... » se répétait Georges sans avoir tout à fait conscience de ses pensées et de leur portée; comme dans le délire provoqué par la fièvre, cette image se reproduisait avec la continuité et la régularité imprimées au mouvement d'un balancier d'horloge; « tout serait retardé, alors... » se disait-il en se développant à lui-même les conséquences de cet événement assez improbable... « Denise ne saurait pas... Elle ne me mépriserait pas, elle ne me repousserait pas avec indignation, avec horreur, avec mépris... Oui; mais comment? »

Et l'imagination du malheureux, depuis longtemps surexcitée par ses craintes, ses remords, et aussi, il faut bien le dire, par l'absinthe, à laquelle il avait pris l'habitude de recourir pour écarter de lui la pensée qui le tuait, cette imagination esquissa rapidement un plan, absolument comme s'il s'agissait de tracer le canevas d'un roman. Il avait chez lui, dans son bureau, les dernières lettres de Claude.... Ne possédait-il pas le talent d'imiter les écritures, à ce point que celui-là même qui avait tracé les lignes ne pouvait distinguer le modèle de l'imitation? Eh bien! ne pourrait-on tracer quelques lignes de l'écriture de Claude?..... avouer un suicide, dû à une cause qu'il ne pouvait avouer, même en mourant?

« Oui; mais il y a des experts pour examiner les écritures et découvrir les faux, » alléguait la prudence.

« Bah! d'autres experts, rivaux de leurs confrères, soutiendront que ceux-ci se sont trompés.

« Et puis, et puis, la nuit, quand il dormira, on pourra lui donner un coup de poignard..... avec son propre poignard, bien entendu, qui se trouve dans une gaîne de maroquin là-haut avec ses bagages. »

Georges fit un violent effort sur lui-même... il échappa à cette horrible hallucination.

« Je ne pourrai pas, je ne pourrai jamais, » se dit-il... « Tuer! oh! mon Dieu! je n'ai jamais tué! *Cela*, au moins, je ne l'ai pas fait. Tuer Claudius, si bon pour moi autrefois, si bon pour tout le monde..... l'ami, presque le père de Denise... Qu'éprouverait-elle si, en ce moment, elle pouvait connaître ma pensée? Mais ce n'est pas moi qui ai conçu ce projet.... ce n'est pas possible! C'est un autre *moi*, en proie à la fièvre, à la maladie! »

En ce moment, on se souhaitait mutuellement une bonne nuit; Claude était fatigué, et on le renvoyait bien vite dans sa chambre. Georges..... pour échapper sans doute à une nouvelle marque de dédain, pour éviter de tendre devant Denise une main qui serait refusée, s'était offert à conduire leur hôte. Ils sortirent ensemble.

« Ce bon Claude, » dit Denise avec attendrissement, « il est toujours le même! Il a une façon si droite, si équitable, si indulgente à la fois pour juger les hommes et les choses, que sa présence m'éclaire et me réchauffe à la fois!

— Oui, j'ai eu, je l'avoue, un vif plaisir à le revoir;

mais, dis-moi, mon enfant.... ne trouves-tu pas qu'il a été un peu froid envers ton mari?

— Mais non! D'abord, Claude ne s'apprivoise pas tout de suite: vous savez combien il est sauvage; ensuite il n'a pas été très-satisfait de mon mariage, et il conserve peut-être un peu de rancune contre ce pauvre Georges, qui *nous* rend cependant bien heureuses, n'est-ce pas, maman?

— Certainement.

— Mais tout cela se dissipera, vous verrez, et nous jouirons de la paix qui appartient aux *hommes de bonne volonté*. Je suis fatiguée aussi..... Voulez-vous remonter, maman? Cela évitera à Georges la peine de venir nous chercher. »

Sur le seuil de la chambre qui lui avait été attribuée, Claude avait cérémonieusement salué le comte de Mansigné, en lui adressant ces mots:

« J'aurai à vous parler demain, Monsieur.

— Quand vous voudrez, » avait machinalement répondu Georges.

« A vous seul.

— Bien, Monsieur.

— Nous nous rejoindrons au jardin après le déjeuner.

— Je suis à votre disposition. »

Et sur cette dernière parole les deux hommes s'étaient séparés. Georges s'enferma dans sa chambre; il tira d'une armoire, dont il portait toujours la clef sur lui, un flacon d'absinthe, et absorba une certaine quantité de la liqueur qui y était contenue. Une demi-heure plus tard il gagnait son lit en trébuchant, et y tombait comme une masse inerte. C'était à ce prix qu'il conquérait quelques heures de sommeil.

On l'a vu: Georges était toujours resté tel qu'il était apparu presque enfant à Claude: un problème psychologique, irritant par son étrangeté. Sur certains points son intelligence, déliée pourtant, pénétrante et douée d'une remarquable facilité d'assimilation, demeurait absolument rebelle à la véritable signification des mots et des choses. Certaines abstractions ne prenaient jamais corps pour lui, et demeuraient à ses yeux la représentation de sentiments de convention que nul n'éprouvait en réalité. Il y avait eu en lui déviation du sens moral, et il n'avait pas eu la force de se redresser et de se guérir. La vérité était, selon lui, le masque honorable que l'on donnait au mensonge productif; l'honneur, c'est-à-dire les apparences de l'honneur, étaient nécessaires pour faire bonne figure dans le monde, au même titre qu'un habit coupé par un tailleur en renom. On devait tâcher de commettre la lâcheté à huis-clos, et de se revêtir de dignité quand on se trouvait en public. Quant à la vérité avec tous ses périls, quant à l'honneur avec tous ses risques, Georges s'en détournait avec une répulsion irrésistible, assez semblable à l'horreur qu'inspire aux enfants un breuvage salutaire, mais amer.

Cette intelligence était donc demeurée obtuse sur bien des points; la sensation la dominait bien plus que le sentiment; comme l'enfant encore insoucieux du bien et du mal, il allait instinctivement vers tout ce qui flattait ses instincts, il s'écartait obstinément de tout ce qui eût pu lui imposer un renoncement à ses satisfactions.

Le fils de Jean Gaillousse, le cabaretier, et de Desirée, l'humble couturière de village, transplanté au sein du luxe et de la richesse, et mis en possession de toutes les jouissances matérielles que procure l'argent, se trouvait, par le fait des doctrines qui lui avaient été inoculées par son protecteur, atteint de cette décrépitude morale qui est le partage des races vieillies dans l'oisiveté et les priviléges; il comprenait, jusqu'à un certain point, que la considération est indispensable; mais, s'il en enviait les bénéfices, s'il essayait d'en dérober les apparences, il ne pouvait se résoudre à en assumer les charges. Tel avait été l'état de son esprit jusqu'au moment où, devenu le mari de Denise, il avait perçu dans la compagnie d'un caractère simple, droit, énergique, les clartés qui lui avaient fait défaut pendant son enfance et sa jeunesse. La tendresse que lui inspirait sa femme contribua, il faut en convenir, à lui faire apprécier la distance qui la séparait moralement de lui; mais il est certain que cette tendresse même prouvait, jusqu'à un certain point, la possibilité de se régénérer; la force fit défaut; Georges se répéta sans cesse qu'il était un malheur plus grand encore que celui d'ignorer le bien, le malheur de le connaître trop tard. Il ne sut pas apprécier les grandeurs de l'expiation, ou bien il ne put se résoudre à leur devoir le pardon et l'estime de Denise. Mais, comme il souffrait par la pensée, il essaya d'obtenir au moins un engourdissement momentané, fût-ce au prix d'un empoisonnement honteux, et il recourut.... à l'absinthe, prouvant ainsi une fois de plus que l'on ne saurait rester stationnaire dans l'abjection, que l'on roule toujours plus bas, quand on ne trouve pas en soi la force nécessaire pour remonter la pente sur laquelle on se trouve entraîné.

Le lendemain, Georges, en proie à une migraine insoutenable, ne put assister au déjeuner. Ces migraines étaient devenues fréquentes; Mme Roger et Denise n'en éprouvaient aucune inquiétude. Claude demanda qu'on le fît avertir dès que le malade pourrait le recevoir, et Denise, emportant sa fille dans ses bras, entreprit, avec son parrain, une tournée d'exploration dans son nouveau domaine. Une heure plus tard, Claude revenait seul à pas lents vers la maison. Il monta à l'appartement de Georges, et trouva celui-ci pâle, abattu, installé dans un grand fauteuil. Claude ferma soigneusement au verrou la porte de la chambre, et vint s'asseoir en face du malade.

« Vous êtes souffrant?

— En effet.... une migraine intolérable.... à laquelle je je suis malheureusement sujet.

— Je suis chirurgien, c'est vrai, mais aussi un peu médecin..... Je vous guérirai peut-être.... Mais nous avons à nous occuper tout d'abord d'un sujet qui, je ne vous le cacherai pas, est plus digne d'intérêt que votre indisposition; il s'agit de Denise.

— Ma femme?..... Quoi? Monsieur..... qu'y a-t-il?

— Votre femme.... hélas! oui.

— Monsieur, Denise a-t-elle à se plaindre de moi?

— Non, Monsieur! Denise n'a pas à se plaindre du comte de Mansigné... mais elle aurait fort à se plaindre de Georges Gaillousse, fils du cabaretier de Mansigné. »

Georges, frappé par ces paroles comme par un coup de couteau, pencha la tête sur le dossier de son fauteuil, et s'évanouit.

Claude lui donna quelques secours, réussit à dissiper cet évanouissement sans appeler à son aide, et reprit la conversation au point où il l'avait laissée.

« Je regrette de ne pouvoir vous ménager; je le regrette d'autant plus que Denise vous porte, ainsi que j'ai pu m'en convaincre, une vive et sincère affection.

— Mais enfin, Monsieur, » répondit Georges, en essayant d'engager une lutte puérile autant qu'inutile, « je ne comprends rien au langage que vous tenez..... En tous cas, et quelles que soient vos intentions, veuillez remettre cette conversation à un autre moment; la chambre de ma femme est séparée de celle-ci par une simple cloison..... Il ne faut pas....

— Rassurez-vous, Monsieur; j'ai laissé Denise bien loin d'ici au fond du jardin, gardant Louise, qui joue sur une pelouse; le moment est opportun au contraire..... et, d'ailleurs, je n'attendrai pas un jour de plus pour vous adresser le langage que vous méritez. Je serai sévère..... vous n'en doutez pas?..... moins sévère pourtant que je ne le croyais, car cette pauvre Denise vous aime, et ce sentiment m'oblige à vous ménager.

« Depuis deux mois, Monsieur, je m'occupe à reconstituer votre passé. Je vais vous en faire l'historique, puisque vous affirmez que mon langage est incompréhensible pour vous. Vous êtes le fils de Jean Gaillousse, cabaretier, mort victime de son intempérance, et de Désirée, sa femme, qui, restée veuve, entra comme femme de charge au service du comte de Montaudon. Est-ce vrai?

— Non, Monsieur; cela est faux! » s'écria Georges, recouvrant une énergie fébrile; « c'est une infâme calomnie!

— Taisez-vous, » répondit Claude avec dureté; « ce système de dénégation peut être utile quand il s'appuie sur quelques doutes, mais il augmente les charges qui pèsent sur l'accusé, lorsque les preuves qui s'élèvent contre lui sont aussi complètes, aussi écrasantes que celles dont je suis nanti. Je n'ai pu découvrir cependant le motif pour lequel vous avez abandonné votre mère..... Peut-être est-ce parce que vous n'aviez pas de motif du tout, » ajouta Claude... « Votre conduite ultérieure prouve en effet que le raisonnement et le jugement vous ont souvent fait défaut.

« Bref, vous êtes venu à Paris en commençant par voler.....

— Monsieur! Pas un mot de plus! Je ne vous permettrai pas.....

— Assez!.... Par voler un nom qui n'était pas le vôtre; vous vous appeliez Claveau alors, et depuis vous avez porté bien d'autres noms! Vous ne me reconnaissez pas, sans doute? Vous avez oublié la taverne des étudiants, nos promenades, nos conversations, durant lesquelles vous dévoiliez déjà, à seize ans!.... les instincts qui ont gouverné votre existence: la soif d'une fortune immédiate, le besoin effréné de jouissances matérielles et vaniteuses. Je vous ai reconnu, moi qui vous parle, et j'ai constaté une fois de plus l'immuable logique qui préside à nos destinées, qui soumet les événements à l'empire de notre caractère, parce que celui-ci les contient tous en germe, heureux ou malheureux, grands ou abjects. Sans force contre les privations, lâche devant l'accomplissement du devoir, atteint de cette méprisable vanité qui estime que l'éclat, que les apparences de la fortune peuvent tenir lieu d'honneur et de dignité morale; paresseux, enfin!... et c'est tout dire en un mot, vous avez essayé de tout pour parvenir... De tout, excepté des seuls moyens qui pouvaient vous aider à atteindre votre but, excepté du travail, excepté du devoir, des saines privations, des dévouements fortifiants; tous ces mots n'étaient que des mots vides de sens à vos yeux, et vous vous croyiez bien habile et bien fort, parce qu'à l'âge où l'on se laisse guider par ces mots, vous les envisagiez comme des niaiseries pédagogiques, bonnes tout au plus à encombrer la route qui conduit aux jouissances. Comprenez-vous au moins maintenant que ces *illusions* sont les seules réalités de la vie? Voyons! vous avez réussi à vivre sans travailler..... N'avez-vous pas subi, et souvent, des privations plus effrayantes que celles dont je voulais imposer l'habitude à votre jeunesse? N'avez-vous pas dépensé pour mal faire plus d'efforts pénibles que ne vous en aurait coûté la route que je vous indiquais? Enfin, vous êtes arrivé à un résultat, certes inespéré, dû, non-seulement à vos mensonges, mais à la rare confiance de deux femmes privées d'appui; vous avez épousé une héritière!..... Mieux que cela, une digne jeune fille, généreuse, dévouée... Eh bien! aviez-vous raison? avais-je tort? êtes-vous heureux? Non! ces chimères, dédaignées par votre esprit précoce, l'honneur, la probité, la délicatesse, sont venues s'asseoir à votre foyer, en s'incarnant dans la personne de votre femme; elles vous hantent nuit et jour comme des fantômes impitoyables; elles vous font mesurer à toute heure la distance infranchissable qui vous sépare de Denise..... Vous les avez méprisées: elles se vengent en vous condamnant au mensonge à perpétuité, en vous obligeant à persévérer dans cette voie méprisable qui vous a conduit au but que vous poursuiviez, mais en faisant de votre succès même, votre châtiment et leur triomphe!

— Monsieur, » dit Georges en recouvrant un peu d'assurance, « votre discours est très-éloquent sans doute, mais je suis forcé de vous avertir qu'il se trompe d'adresse; vous commettez une erreur que vous regretterez bientôt. J'ai des ennemis, je le sais, qui auront eu recours contre moi à une bonne calomnie, à je ne sais quel roman.....

— Un roman! » reprit Claude en élevant involontairement la voix..... « Non pas; c'est de l'histoire, et je vais vous le prouver:

« Vous avez vécu à Paris jusqu'au moment où les ressources que vous possédiez ont été dissipées; vous aviez fréquenté quelques cafés..... Un jour, vous vous êtes trouvé obligé d'accepter l'emploi de *jeune premier* dans une troupe ambulante. Vous vous êtes lassé de cette profession, et, profitant du voisinage de la frontière, vous avez quitté la France; vous avez risqué à Hombourg une pièce de vingt francs..... qui représentait peut-être tout votre avoir; vous avez gagné une somme assez considérable, et vous vous êtes présenté à Hombourg sous le nom et le titre de baron de Claveau; vous y avez dépensé et perdu tout ce que vous possédiez, et vous avez été forcé d'entrer au service d'un grand seigneur prussien en qualité d'aide-valet de chambre. Vous avez été à Berlin avec votre maître; là, j'ai perdu vos traces; mais l'on vous retrouve à Varsovie, palefrenier chez le comte J***, que vous quittez bientôt, et qui vous rencontre, à son extrême surprise, à Bade deux ans plus tard, portant le nom de comte de Varigny; vous disparaissez, bien entendu, en apercevant votre ancien maître. Vous êtes parti pour l'Amérique, vous êtes allé, dit-on, en Californie.... Peu importe l'exactitude de ces derniers détails, car je n'entreprends pas de dresser votre biographie, mais seulement d'établir à grands traits les principales phases de votre existence bien accidentée, si l'on juge de ce qu'on en ignore, par ce que l'on en connaît. Vous comprendrez aisément que je ne veuille pas m'appliquer à soulever tous les voiles.... Vous reparaissez en Europe avec des apparences de luxe, avec des papiers qui paraissent être fort en règle, et qui établissent votre qualité de comte de Mansigné, avec une correspondance dont vous faites lire négligemment quelques passages à ces amis de voyage que l'on se crée si aisément quand on est jeune, beau, riche et titré. Vous louvoyez avec une certaine habileté entre un grand nombre d'écueils périlleux; pour les Slaves vous êtes Français, pour ceux qui pourraient vous questionner sur vos antécédents, vous êtes d'origine française, mais Polonais par votre mère et votre naissance. Vous vivez pendant dix-huit mois de la vie régulière que l'on mène lorsqu'on possède une fortune assurée; vous voyagez, vous fréquentez les bords du Rhin; enfin, vous passez l'hiver à Paris.

« Là, confiant à quelques personnes votre désir de conclure un mariage..... avantageux, vous vous êtes mis en rapport avec une certaine demoiselle Sophie, qui exerce la profession de *marieuse*, sous le patronage honorable de sa maîtresse, la vicomtesse d'Argennes. Les renseignements que j'ai pris, et scrupuleusement contrôlés, s'accordent à disculper complétement Mme d'Argennes de toute participation à ce mariage; mais vous aviez promis vingt-cinq mille francs à cette Sophie, dans le cas où vous réussiriez à épouser Denise, et ses conseils vous ont aidé à réussir. Je sais que vous avez tenu parole, et que les vingt-cinq mille francs ont été payés.

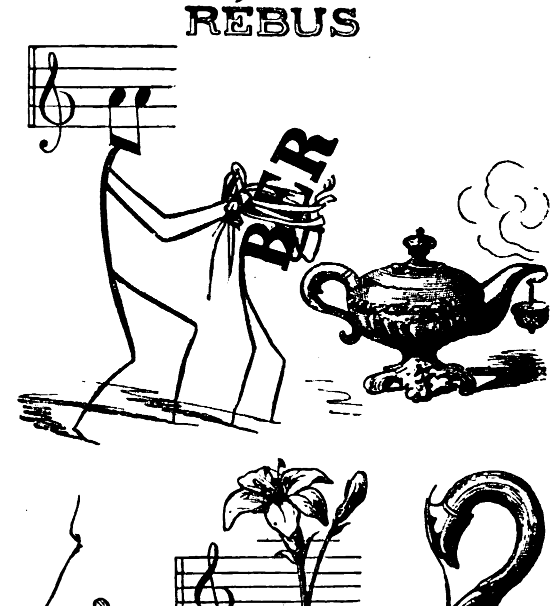
« Où aviez-vous trouvé la somme relativement considérable à l'aide de laquelle vous avez pu jouer pendant dix-huit mois le rôle de gentilhomme oisif? Je ne le sais pas bien exactement; mais je ne l'ignorerai pas longtemps, car en ce moment l'un de mes amis, riche négociant établi à New-York, est sur votre piste. Ce qui me semble le plus grave dans tout ceci est l'extrême habileté que vous possédez pour imiter et falsifier les écritures: ce talent est rarement employé à des actes avouables.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

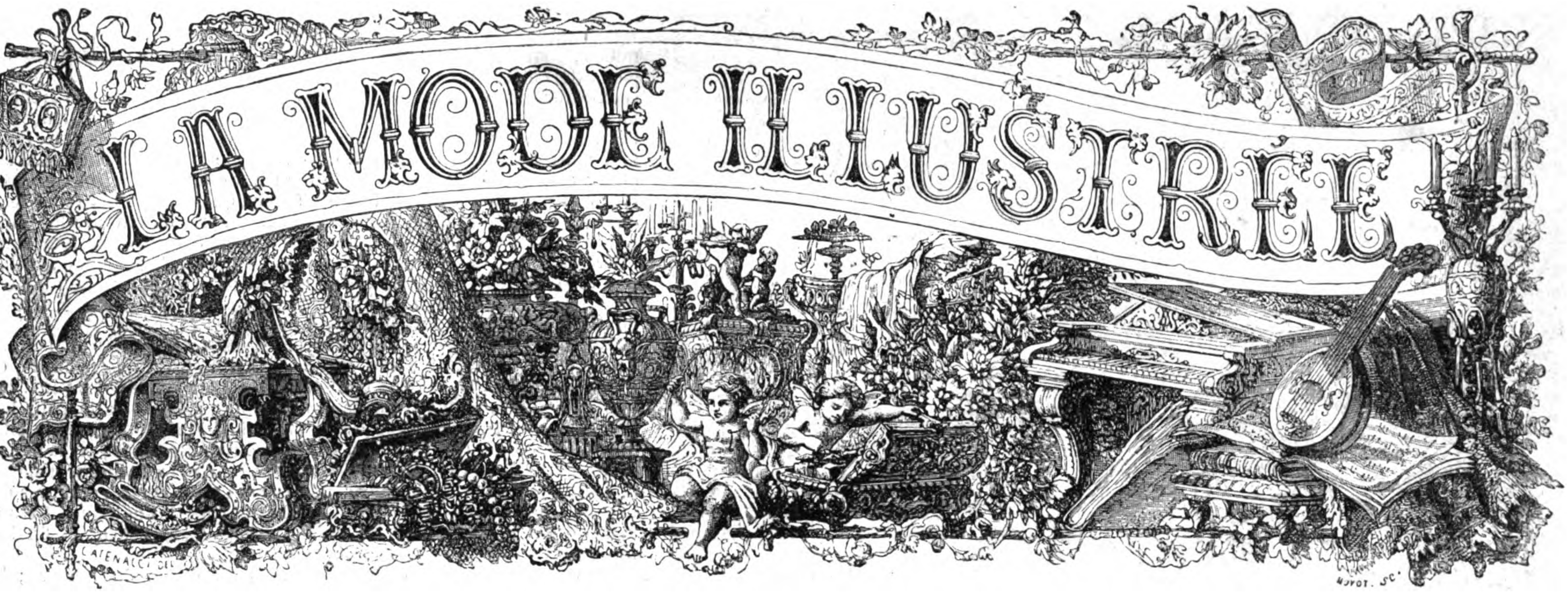
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les arts consolent l'homme dans ses peines.

N° 51. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 16 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cie, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Porte-cure-dents et porte-allumettes.

MATÉRIAUX : Une coquille de homard ; petits morceaux d'étoffe de diverses couleurs ; fil d'archal de grosseur moyenne ; laine zéphyr rouge ; même laine brune ; ruban de taffetas rouge ; même ruban blanc ; soutache de soie rouge ; soie noire de cordonnet.



PORTE-CURE-DENTS ET PORTE-ALLUMETTES.



PORTE-CURE-DENTS ET PORTE-ALLUMETTES.

Ces personnages burlesques causeront peu de dépenses à celles de nos abonnées qui voudront les copier ; on les fait avec une coquille de homard et quelques petits morceaux d'étoffe.

La plus belle partie du genre humain a toujours le pas sur l'autre partie moins belle. Commençons donc par la marchande qui porte la hotte avec tant d'énergie.

Pour cette figure, on emploiera la patte gauche du homard, la tête et deux petites pattes ; on aura soin de maintenir ces coquilles humides pendant toute la durée du travail ; si, nonobstant cette précaution, les peaux fines qui servent pour ainsi dire de *charnière* aux différents membres venaient à se rompre, on pourrait les remplacer par quelques points faits avec de la soie rouge. On emploiera pour séparer les diverses parties de la coquille une petite scie, ou bien un couteau extrêmement tranchant.

Dans la patte gauche, devant servir plus tard de tête, on fait à 2 centimètres de distance du bord supérieur (sous la partie inférieure de ce qui devient la mâchoire) un trou qui traverse les deux parties de la mâchoire, puis à 1 centimètre de distance un deuxième trou. On prend un morceau de fil d'archal, ayant 34 centimètres de longueur, on le passe, jusqu'à moitié de sa hauteur, au travers des trous supérieurs ; on le plie de façon à avoir deux *branches* perpendiculaires de fil d'archal, chacune de 17 centimètres ; on les plie encore chacune à 10 centimètres de distance du

milieu, pour former les genoux, puis à 2 centimètres de distance de leur extrémité, pour composer l'un des ergots des pieds; pour compléter ceux-ci, on ajoute depuis les genoux encore 3 morceaux de fil d'archal, pliés chacun, comme le premier ergot, à 2 centimètres de distance de l'extrémité; on enveloppe chaque morceau avec de la laine brune, imitant ainsi des pattes de canard. On enveloppe le fil d'archal jusqu'au genou avec de la ouate recouverte d'un morceau d'étoffe, on joint le tout à la patte qui forme la tête, en faisant quelques points (pour lesquels on passe l'aiguille dans le second trou), puis on entoure les jambes avec des pantalons en percale blanche, dentelés sur leur bord inférieur. Les pattes du homard forment les bras de la personne; on lui met un petit jupon de percale, une robe de laine ou de soie, un tablier jaune, orné, comme la robe, de soutache rouge. La fraise en nansouk ou mousseline cache la jonction de la tête avec le corps.

L'ouverture de la patte qui forme la tête est cachée sous un bonnet de velours noir, garni d'une ruche découpée en cachemire blanc, et d'une soutache rouge. Deux perles noires collées imitent les yeux. La tête du homard, dont on enlève les antennes, sert de hotte pour les cure-dents ou pour les allumettes; on colle à l'intérieur de cette tête du papier vert, à l'extérieur (en dessous) du papier rouge; on la borde avec une ruche de rubans étroits, blancs et rouges. La hotte est suspendue sur le dos de la porteuse par 2 morceaux de fil d'archal, entourés de fil rouge, collés dans les ouvertures laissées par les antennes, fixés à la hotte par une bouclette de soutache, également collée, et finalement passée autour du cou de la marchande.

Le vieux personnage a pour tête la patte droite du homard; la queue de celui-ci forme son habit, et les pattes forment ses bras. On procède avec le fil d'archal exactement comme cela a été indiqué pour la précédente figure. Les *tibias* sont garnis de ouate et d'étoffe. On prépare le gilet avec ses poches en drap jaune, avec broderie au point russe, en soie noire; on y pose trois petits boutons en acier. On perce la queue du homard, pour la fixer d'abord au bas des reins du *monsieur*, puis tout près de la tête, qui est entourée d'une fraise, et d'un collet dentelé en velours noir, ou drap bleu, festonné en soie blanche. L'intérieur de la patte est recouvert de papier argenté, puis on garnit l'ouverture avec une petite bande d'astrakan. L'extrémité des deux pattes servant de bras est garnie de ouate ou d'étoffe, puis fixée entre le corps et la queue du homard, servant d'habit. La chaîne de montre est faite en perles d'acier. Ce personnage ne peut se passer de sa canne et de ses lunettes; celles-ci sont découpées dans un morceau de carton noirci.

Encadrement du voile de fauteuil

PUBLIÉ DANS LE N° 50.

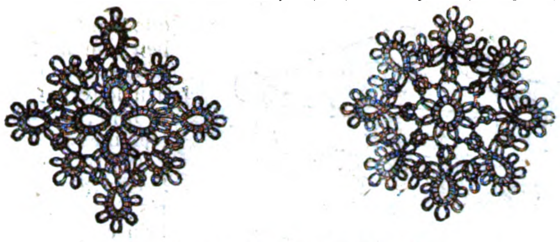
Pour l'exécution de cet encadrement, voir les explications concernant le voile de fauteuil dans le n° 50.

Deux cols en toile, ornés de frivolité.

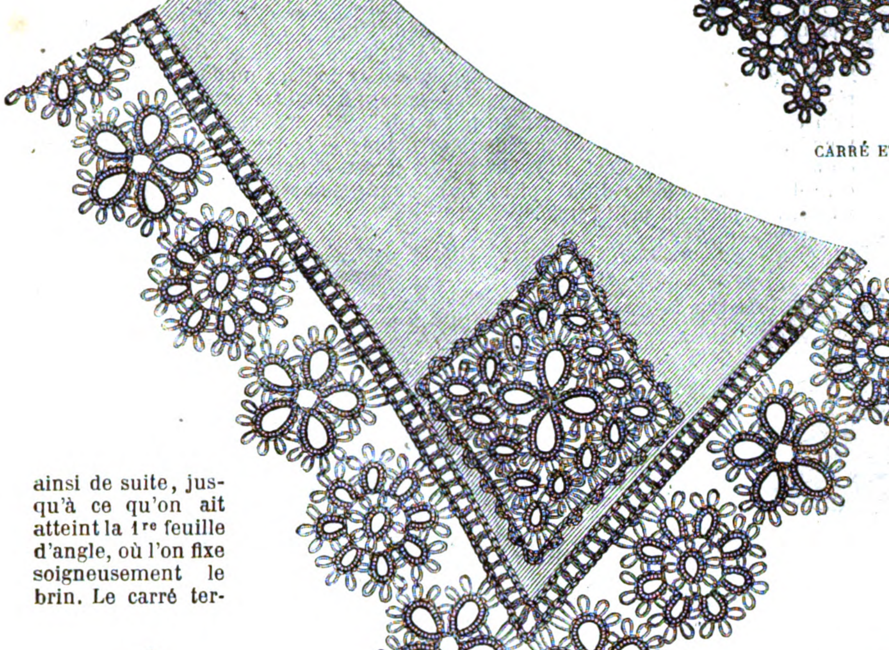
Col n° 1. — Le carré placé au coin du col se commence par le milieu, en faisant pour chacune des 4 feuilles, pas trop rapprochées: 6 doubles nœuds, — 6 picots séparés l'un de l'autre par 3 doubles nœuds, — et encore 6 doubles nœuds; le fil est fixé, coupé, et l'on recommence une nouvelle petite feuille, en faisant 2 doubles nœuds, — 10 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds (ceci représente l'un des angles du carré). On attache le brin à très-faible distance (entre la feuille qui vient d'être faite et le picot désigné) au 4e picot de l'une des 4 feuilles du milieu; — à même distance, on fait encore une feuille pareille à la précédente, attachée, par ses 2 picots du milieu, aux deux derniers picots de la feuille formant l'angle (voir le dessin du col). Après deux de ces feuilles, on fait une feuille d'angle, et

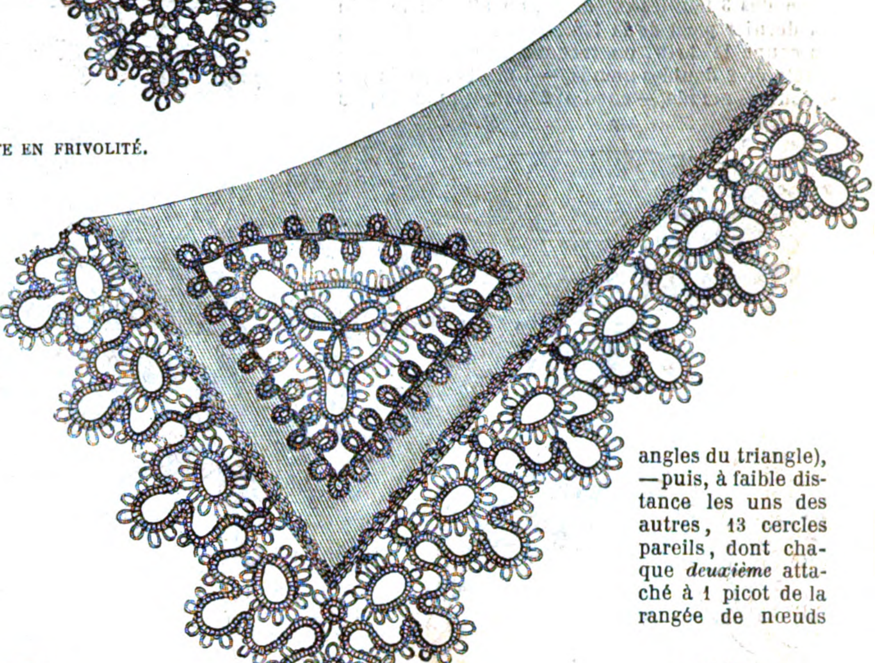



13583



CARRÉ ET ROSETTE EN FRIVOLITÉ.





ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait atteint la 1re feuille d'angle, où l'on fixe soigneusement le brin. Le carré ter-



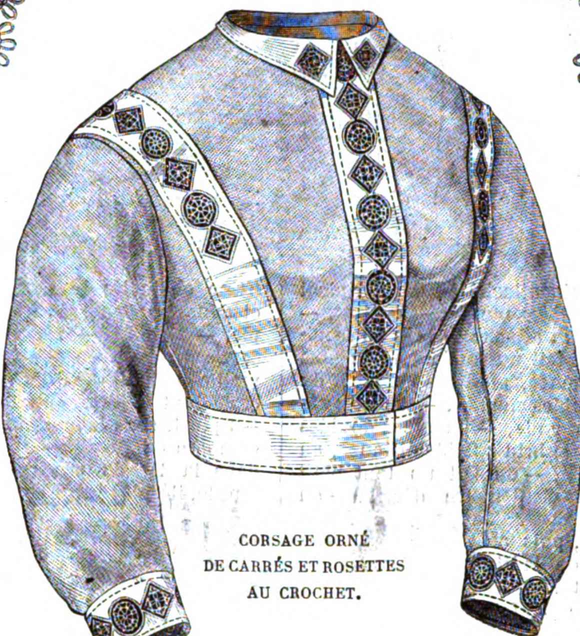
CARRÉ AU CROCHET. N° 1. COL EN TOILE ORNÉ DE FRIVOLITÉ.



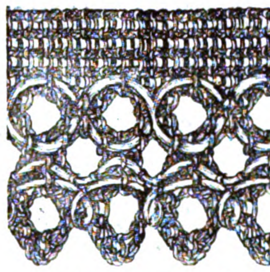
N° 2. COL EN TOILE ORNÉ DE FRIVOLITÉ. ROSETTE AU CROCHET.

miné est posé sur la pointe du col, dont on découpe la toile en dessous; on plie les bords, on les coud, on les recouvre avec l'encadrement suivant, fait au crochet, puis fixé sur le contour: alternativement 2 mailles en l'air, — 1 picot (celui-ci composé de 3 mailles en l'air, et d'une maille-chaînette dans la première de ces mailles). Le dessin suffira pour exécuter les rosettes, qui forment une sorte de dentelle entourant le col. Nous dirons seulement que le cercle placé au centre des rosettes à 8 feuilles est toujours fait isolément. On attache le brin *à nouveau* au brin coupé, pour les 8 feuilles extérieures. Le bord de cette dentelle, fait au crochet, se compose de 2 tours: l'un est fait avec des mailles en l'air et quelques mailles simples placées dans les picots des rosettes, l'autre se compose de brides *à jours*.

Col n° 2. — Il est orné d'un triangle et d'une dentelle à *grand effet*. On commence le triangle par le milieu, en faisant pour chacune des 3 feuilles 5 doubles nœuds, — 5 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — et 5 doubles nœuds. Quand la 3e feuille est terminée, on fixe et on coupe le brin. On prend ensuite, en place du fil qui se trouve sur la navette, une ganse extrêmement fine, sur laquelle on fait, avec le fil que soutient la main gauche, la rangée de nœuds suivante: 1 double nœud, — le brin est attaché au picot du milieu de l'une des 3 feuilles; — *2 doubles nœuds, — 5 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds, — le fil attaché au picot du milieu de la plus proche feuille, — 2 doubles nœuds, — 9 picots séparés l'un de l'autre par 3 doubles nœuds, — 2 doubles nœuds attachés au même picot que précédemment. — Recommencez depuis *, 2 fois encore, puis fixez et coupez la ganse et le brin. Recommençant *à nouveau*, on fait trois petits cercles, composés chacun de 12 nœuds à l'endroit, très-rapprochés (ils forment l'un des angles du triangle), — puis, à faible distance les uns des autres, 13 cercles pareils, dont chaque *deuxième* attaché à 1 picot de la rangée de nœuds faite sur la ganse (voir le dessin du col). On coupe dans le col le morceau qui doit être remplacé par le triangle, on en festonne le contour, on y fixe le triangle. Pour la dentelle, on fait d'abord: * un cercle de 3 doubles nœuds, — 4 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 3 doubles nœuds; on reprend la ganse sur laquelle on fait: 3 doubles nœuds, — puis, sans ganse: un cercle de 2 doubles nœuds, — 12 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; — on reprend la ganse sur laquelle on fait: 3 doubles nœuds, — 4 picots séparés chacun par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds; on attache le brin au 3e picot (en comptant depuis le dernier) du second cercle fait sans ganse, — 3 doubles nœuds, attachés au 4e picot de la rangée faite sur la ganse (voir le dessin), — 2 doubles nœuds, — 6 picots séparés chacun par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds attachés au picot du cercle suivant, — 3 doubles nœuds, attachés au dernier picot de la rangée, — 2 doubles nœuds, — 3 picots séparés chacun par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds; — on attache le brin au 6e picot du cercle (en comptant depuis le commencement), — 4 doubles nœuds. — Recommencez depuis *. On fait sur le bord supérieur un tour au crochet pareil à celui qui encadre le carré du col n° 1. On consultera le dessin pour la pointe de la dentelle.



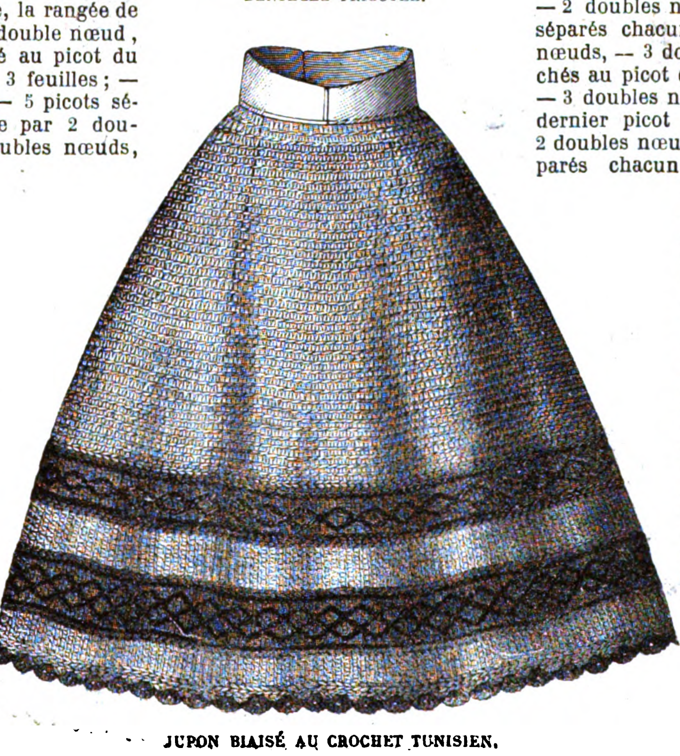
CORSAGE ORNÉ DE CARRÉS ET ROSETTES AU CROCHET.



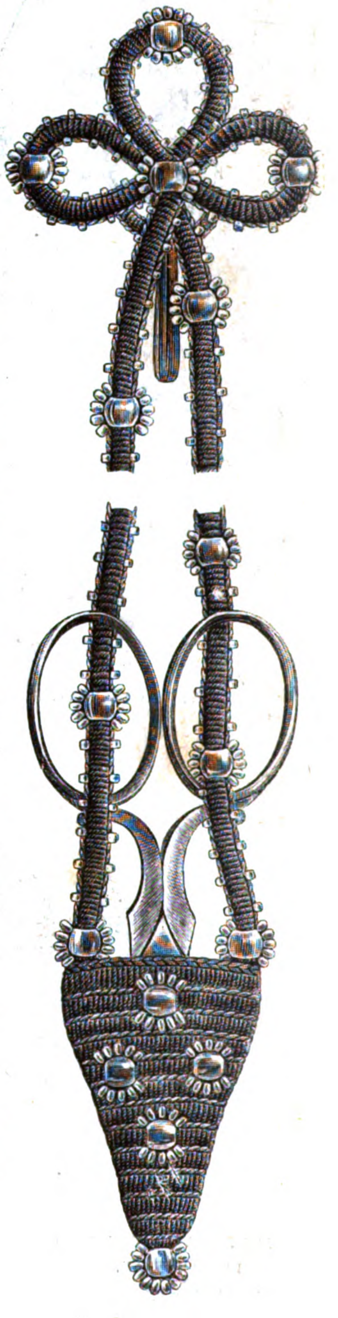
DENTELLE TRICOTÉE.



PORTE-ALLUMETTES EN FORME DE CARQUOIS.



JUPON BIAISÉ AU CROCHET TUNISIEN.



PORTE-CISEAUX.

Carré et rosette

EN FRIVOLITÉ.

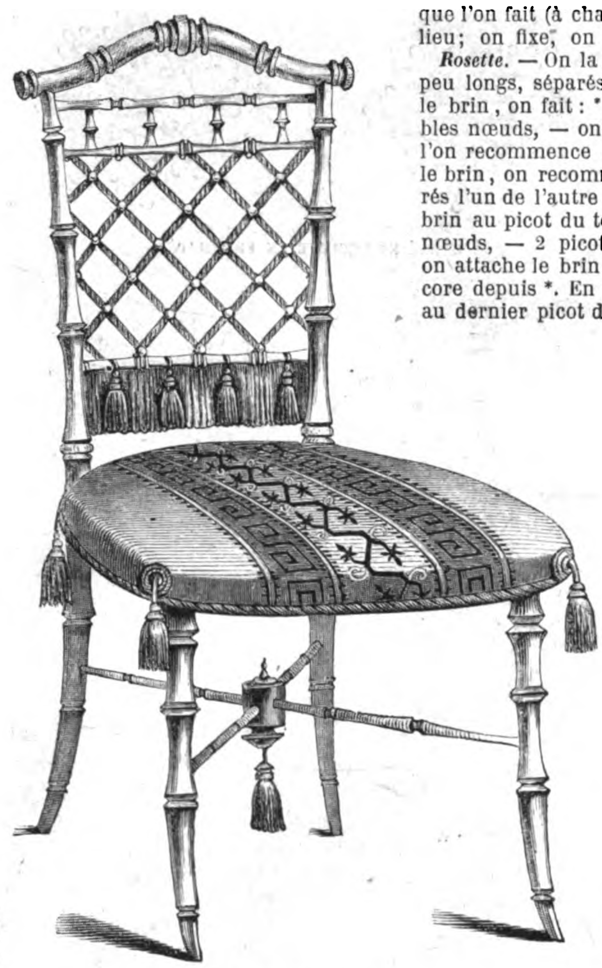
Carré. On fait à

faible distance 4 feuilles, composées chacune de 5 doubles nœuds, — 7 picots un peu longs, séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — 5 doubles nœuds. En place du 1er picot de chacune des 3 feuilles suivantes, on attache le brin au dernier picot de la feuille précédente. On fixe, on coupe le brin, on recommence un nouveau cercle de 2 doubles nœuds, — 7 picots séparés par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; on attache le brin au picot du milieu de l'une des 4 feuilles, et l'on fait un tout petit cercle de 2 doubles nœuds, le brin attaché au dernier picot du 1er cercle, — 3 doubles nœuds, — 1 picot, — 2 doubles nœuds; — on attache le brin au 6e picot de la feuille, — on fait un cercle un peu plus grand de 2 doubles nœuds, attachés au picot du petit cercle, — 2 doubles nœuds, — 4 picots séparés par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; — on attache le brin à faible distance, au 2e picot de la 2e feuille, — on fait un tout petit cercle qui vient d'être décrit, — on attache le brin au 3e picot de la 2e feuille, puis au 4e picot de ladite feuille, et l'on recommence 3 fois encore depuis *, en attachant toujours le 1er picot du premier cercle que l'on fait (à chaque répétition) au picot du dernier petit cercle fait en dernier lieu; on fixe, on coupe le brin.

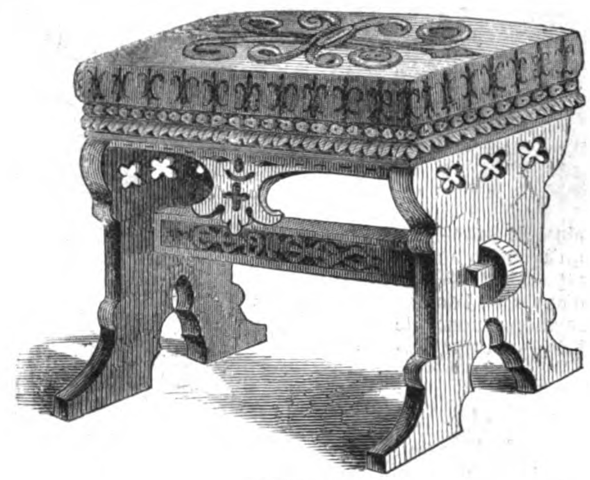
Rosette. — On la commence par le milieu, en faisant un cercle de 8 picots, un peu longs, séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds. Après avoir fixé et coupé le brin, on fait: * un tout petit cercle de 3 doubles nœuds, 1 picot long, — 3 doubles nœuds, — on attache le brin à faible distance, au 1er picot du cercle, et l'on recommence depuis *, 7 fois encore à distance régulière. On fixe et coupe le brin, on recommence * un nouveau cercle de 2 doubles nœuds, 7 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; on attache le brin au picot du tout petit cercle, on fait à faible distance un cercle de 2 doubles nœuds, — 2 picots séparés par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; — on attache le brin au picot du suivant petit cercle, et l'on recommence 7 fois encore depuis *. En place du 1er picot du suivant grand cercle, on attache le brin au dernier picot du petit cercle.



TABOURET.



CHAISE VOLANTE.



ESCABEAU.



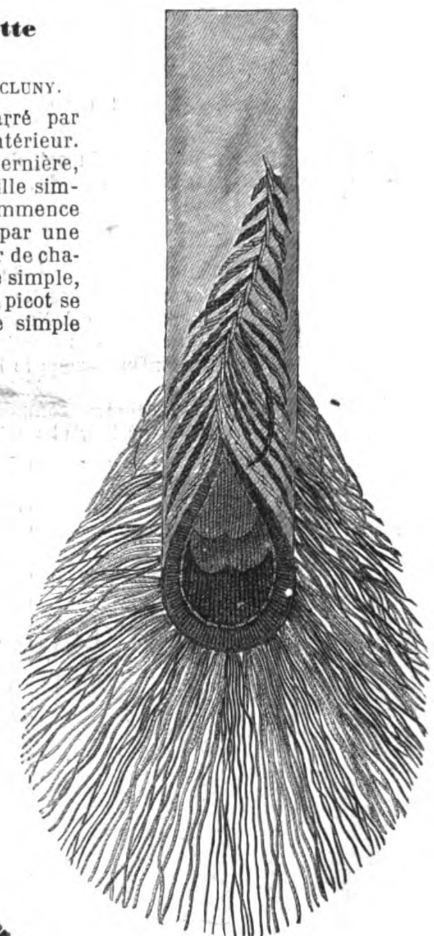
No 1. PAN DE CRAVATE.

Carré et rosette

AU CROCHET.

IMITATION DE GUIPURE CLUNY.

On commence le carré par les 4 feuilles de l'intérieur. * Une chaînette de six mailles, on passe la dernière, et dans les 5 autres mailles on fait: une maille simple, — 2 brides, — 2 doubles brides. On recommence 3 fois depuis *. On attache la dernière feuille par une maille-chaînette à la 1re feuille, et l'on fait autour de chacune des 4 feuilles, alternativement, une maille simple, — 1 picot, sous lequel on passe une maille; le picot se compose de 3 mailles en l'air, et d'une maille simple dans la 1re de ces mailles. Sur chaque feuille, il doit se trouver 5 picots, et le troisième de ceux-ci sur la pointe de la feuille. On fixe le brin, on le coupe; dans le picot de la pointe d'une feuille, on fait: * une maille simple, — 6 mailles en l'air, — une bride triple, dans le creux séparant 2 feuil-



No 2. PAN DE CRAVATE.



DESSIN DE TAPISSERIE POUR LE TABOURET, de chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14.

Explication des signes: ■ Vert foncé. ◘ Brun très-foncé. ⊞ Brun moins foncé. ⊞ Brun de teinte moyenne. ■ Brun clair. □ Brun très-clair (en soie). ◘ Noir.



QUATRE TOILETTES DE MARIÉES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 27.

Robe en poult-de-soie blanc sans aucune garniture, à l'exception des quatre écharpes (deux sur chaque côté) simulées par des rouleaux de satin blanc et par une frange blanche mêlée de perles blanches en cristal ; à la ceinture, rosette en fleurs d'oranger ; broche en mêmes fleurs ; guirlande et voile de tulle blanc.

Fourreau blanc à rayures mates et satinées. Corde de soie blanche sur toutes les coutures ; à la taille, par derrière, trois bouts flottants en ruban blanc frangé. Voile de tulle blanc.

Robe en poult-de-soie-blanc, à bords dentelés garnis de satin blanc ; rouleaux de satin blanc ; manches garnies comme la robe.

Robe en satin blanc avec bande *cloutée* en grosses perles blanches et surmontée d'une dentelle blanche étroite. Corsage montant à manches larges. Tunique en tulle blanc, avec corsage montant sans manches, entièrement brodée en perles de cristal ; bande de satin cloutée, avec dentelle blanche. Coiffure en fleurs d'oranger et voile de tulle blanc.

les, — 6 mailles en l'air. — Recommencez depuis *. Dans le tour suivant (dernier du carré) on fait une maille simple dans chacune des 6 mailles en l'air, — puis 5 mailles en l'air ; dans la maille suivante 2 mailles simples, séparées par 5 mailles en l'air, — 5 mailles en l'air. Recommencez 7 fois depuis *.

Rosette. On la commence par les 3 feuilles ordinaires en faisant : * une chaînette de 4 mailles, dont on passe la dernière, pour faire une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes. Recommencez 2 fois depuis *. Attachez et coupez le brin.

1er *tour.* Une maille simple sur la pointe d'une feuille, — 5 mailles en l'air, — ainsi de suite ; attachez la dernière maille à la première de ce tour.

2e *tour.* Dans chaque maille, une maille.

3e *tour.* Dans chaque maille une bride, pour laquelle on pique le crochet *sous* chaque maille entière du tour précédent. Après chaque bride une maille en l'air.

4e tour. * Dans chacune des 5 plus proches brides, une maille simple, — une maille simple, — 5 mailles en l'air, — une maille simple, — 7 mailles en l'air, — une maille simple; ces 3 mailles simples dans les brides qui se suivent, par conséquent on ne passe aucune maille sous les mailles en l'air, — 5 mailles en l'air. Recommencez 5 fois depuis *. Attachez et coupez le brin.

5e tour. Dans chaque bouclette du milieu une maille simple, suivie de 10 mailles en l'air.

6e tour. Alternativement une bride, — 1 picot, sous lequel on passe une maille du tour précédent. Le picot se compose de 3 mailles en l'air, et d'une maille-chaînette dans la première de ces 3 mailles.

Dentelle tricotée.

Le dessin de cette dentelle se compose de 3 rangs à *jours;* les *jours* sont, plus tard, entourés de fil plat brillant.

On la tricote en travers, en allant et revenant. On monte 15 mailles.

1er à 4e tour. Une maille levée sans être tricotée; 14 mailles à l'endroit.

5e tour. 6 mailles à l'endroit, — 2 mailles que l'on ajoute, — diminution (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble), — une à l'endroit, — 2 mailles que l'on ajoute (en faisant comme précédemment une bouclette de feston), — diminution, — une à l'endroit, — 2 mailles que l'on ajoute, — diminution, — une à l'endroit.

6e tour. 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 6 à l'endroit.

7e tour. Une levée, — 13 à l'endroit; on démonte les 4 dernières mailles, de telle sorte qu'il en reste 15 sur l'aiguille (nombre primitif).

On répète toujours du 2e au 7e tour. Quand la dentelle est terminée, on passe autour de chaque jour du fil plat et brillant (voir le dessin).

Corsage orné de carrés et rosettes

AU CROCHET.

Ce dessin est destiné à indiquer l'un des usages auxquels peuvent s'appliquer les carrés et rosettes au crochet; on les pose sur des bandes de toile fine, et l'on découpe la toile sous le carré et la rosette.

Jupon biaisé fait au crochet.

MATÉRIAUX : 320 grammes de laine zéphyr, 10 fils, blanche; 128 grammes de même laine rouge; 32 grammes de même laine noire; un crochet en bois, ayant 1 centimètre 3/4 de circonférence.

Ce jupon, de forme nouvelle, *biaisé* (c'est-à-dire en pointes), est fait au crochet tunisien avec de la laine blanche. Les bandes servant de garniture sont exécutées en laine rouge et laine noire, partie au crochet tunisien, partie selon le point du crochet no 2 (voir le no 50). On commence par le jupon, au-dessus des bandes. On fait une chaînette de 58 mailles, sur lesquelles on exécute 16 tours de crochet tunisien (voir l'explication de ce crochet dans le no 50). Pour *biaiser*, on diminue désormais dans les 12 tours suivants formant la pointe.

1er tour de cette pointe. On diminue 2 mailles sur le côté supérieur de la pointe, — 3 mailles dans le tour suivant, — 4 mailles dans les 2 tours suivants, — 3 mailles dans chacun des 8 tours suivants. Sur le côté en biais du travail, on fait 16 tours, chacun de 58 mailles (hauteur du jupon). On fait le second lé biaisé qui, de même que tous les autres, est fait comme le précédent, et, sur chaque côté en biais, on exécute 16 tours, — seulement 8 tours sur le côté en biais de la 4e pointe. Ceci représente la moitié du jupon, et la seconde moitié est tout à fait semblable à la première.

La garniture se commence par le bord inférieur, avec la laine blanche. On fait une chaînette de 260 mailles (largeur du jupon); on fait un tour de crochet tunisien, 2 tours de crochet ondulé (voir le dessin de crochet no 2, dans le no 50), — 4 tours au crochet tunisien, le dernier avec la laine rouge. On fait ensuite la première bande, qui se compose d'un tour rouge et d'un tour noir, (crochet ondulé), 7 tours tunisiens rouges, — 1 tour noir, 1 tour rouge *ondulés;* on fait 6 tours tunisiens blancs, 1 tour pareil rouge, puis on commence la seconde bande, en tout pareille à la précédente, mais qui n'a que 5 tours tunisiens, rouges, à la place de 7 tours. Les deux bandes sont ornées au milieu avec des losanges faites en mailles-chaînettes (laine noire) pour lesquelles on passe le crochet dans le côté perpendiculaire de chaque maille; la bordure est réunie au jupon, en piquant le crochet à la fois dans une maille de la bordure et une maille du jupon, et y faisant une maille-chaînette. On coud ensemble les deux côtés transversaux du jupon, en y laissant une fente de 20 centimètres. Sur le bord inférieur on exécute avec la laine rouge le tour suivant: sur chaque 3e maille, on fait 2 brides, — 2 mailles en l'air, — encore 2 brides. On monte le jupon entre le dessus et le dessous d'une ceinture ronde, coupée double.

Porte-ciseaux.

MATÉRIAUX : Soie noire de cordonnet; petites et grosses perles d'acier; ganse noire, ronde, ayant 1 mètre 12 centimètres de longueur.

A l'extrémité de ce *porte-ciseaux*, qui s'attache à la ceinture par son autre extrémité, se trouve une sorte de capsule destinée à contenir la pointe des ciseaux.

On prend la ganse noire, on la recouvre d'un feston exécuté avec la soie noire, et, après deux points de feston, on enfile et l'on glisse tout près du cordon l'une des petites perles d'acier. Le feston est interrompu, à intervalles de 6 centimètres, par l'une des grosses perles d'acier que l'on enfile sur le cordon. On n'a pas trop rapproché les points du feston, et, quand le cordon est recouvert, on recommence le feston sur le côté opposé, en piquant toujours l'aiguille entre deux points du feston précédent; on y met une quantité égale de petites perles, puis, quand ce côté est terminé, on place cinq petites perles sur chaque côté de chaque grosse perle; on plie le cordon en deux, et l'on forme les 3 bouclettes représentées par notre dessin, qui reproduit les deux extrémités du porte-ciseaux. Sous les bouclettes disposées en trèfle, on fixe un gros crochet d'agrafe.

La capsule contenant la pointe des ciseaux est faite en spirale sur de la ganse noire, recouverte de mailles simples. On fait pour cette capsule une chaînette de 6 mailles, dont on réunit la dernière à la première; on enfile sur la ganse quatre grosses perles, et l'on fait en spirale 10 tours, en augmentant çà et là, de telle sorte qu'il y ait 30 mailles dans le 10e tour; on copie la disposition du dessin, pour glisser chaque grosse perle à la place qui lui est assignée; l'ouverture inférieure est comblée par une grosse perle, que l'on entoure comme les autres avec de petites perles cousues sur le travail. On passe les bouts du cordon dans les branches des ciseaux, puis on fixe ces bouts à la capsule.

Porte-allumettes en forme de carquois.

MATÉRIAUX : Papier-canevas; taffetas rouge; ruban de velours rouge, ayant un demi-centimètre de largeur; soie rouge et soie noire; fil d'or.

Notre modèle, un peu plus grand que le dessin, est fait en papier-canevas blanc. La broderie est exécutée au point russe, avec de la soie noire; du ruban de velours rouge, passé au travers des fentes, pratiquées dans le papier-canevas, complète l'ornement du porte-allumettes.

On coupe en papier-canevas 2 morceaux *biaisés* (comme les lés de nos robes), autant en taffetas rouge; chacun de ces 4 morceaux a 12 centimètres de longueur, 5 centimètres de largeur sur son bord supérieur, 3 centimètres sur le bord inférieur. — On coupe encore 2 morceaux en papier-canevas, et autant en taffetas, de même longueur que les précédents, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur sur le bord supérieur, 1 centimètre 1/2 sur le bord inférieur. On exécute la broderie sur les deux plus grands morceaux de canevas. La grecque est faite au point russe, en soie noire, la pointe et la tige des flèches à la croix, avec du fil d'or, les *plumes* des flèches au point russe avec de la soie rouge. Les côtés du carquois (morceaux plus étroits) sont simplement encadrés à la croix, avec du fil d'or, et ornés d'un *semé* quelconque. On découpe le bord supérieur de chaque morceau. A 2 trous de distance du *creux* de chaque dent du bord supérieur, on fait une fente perpendiculaire comprenant 5 trous; on répète ces fentes en dessous de la bordure grecque, et sur le bord inférieur du carquois. On réunit tous les morceaux en les festonnant ensemble avec de la soie rouge (un point dans chaque trou du canevas) et fixant en même temps la doublure en soie rouge; on ajoute un petit fond en même papier-canevas, fixé de la même façon. On festonne le bord supérieur qui a été découpé; on passe dans le côté de derrière 2 rubans de velours, qui sont joints par une petite cocarde, et servent à suspendre le porte-allumettes.

Deux pans de cravate.

No 1. Cette cravate est faite en taffetas gris clair et gris foncé, celui-ci servant pour les applications des triangles, qui sont festonnés d'un côté, et bordés de l'autre au *passé*, avec de la soie noire de cordonnet. Les pois sont jaunes au centre, bleus pour le premier demi-cercle, rouges pour le second demi-cercle (l'extérieur). L'encadrement général se compose de deux rangées de feston, la première noire, la seconde (extérieure) rouge. Une frange grise borde le pan de la cravate.

No 2. La broderie de cette cravate, faite en taffetas rouge, imite une plume de paon; l'*œil*, fait au passé et au point de feston, est en soie rouge pour les points dont la teinte est la plus claire, soie verte, pour la teinte suivante, soie bleue, pour la teinte plus foncée, et encore soie verte pour la teinte qui encadre l'*œil*. Les brindilles sont brodées au passé, avec de la soie verte chinée, et brune chinée. Les mêmes soies sont employées pour la frange.

Meubles.

Chaise *volante* en bois imitant le bambou. Le dossier de cette chaise est garni d'un treillage, d'une frange et de glands en soie multicolore; le siége est recouvert d'une bande en tapisserie, dont nous avons publié le dessin dans le no 50. A cette tapisserie se rattache de chaque côté du satin brun havane.

Tabouret en bois sculpté, recouvert en tapisserie, dont nous publions le dessin.

Escabeau en bois de chêne, recouvert en drap brun clair, avec applications de drap brun foncé et noir. Modèle de chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14.

Dessin de tapisserie pour le tabouret rond.

Ce dessin servira aussi pour coussin rond.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Jupon de taffetas bleu, garni avec un volant plissé ayant 20 centimètres de hauteur. Fourreau décolleté, en carré, fait en foulard blanc, à grands bouquets Pompadour; le bord du fourreau est découpé en dents très-larges, et bordé d'un ruban de velours bleu, voilé par une guipure blanche, en soie; les rubans cachent les coutures de chaque lé, et sont couverts avec un entre-deux pareil à la guipure. Manches moyen-âge, dentelées, doublées de taffetas bleu. Chemisette montante, à manches longues, faite en tulle blanc bouillonné, contre chaque bouillonné se trouve un ruban de velours bleu, zéro. (Toilette de dîner.)

Toilette de visites. Jupon rond en popeline grise, garni de pattes en velours brun-grenat. Robe courte pareille au jupon, découpée en dents carrées, bordée de velours brun-grenat; même velours sur toutes les coutures. Corsage à basques carrées, et ceinture. Manches presque justes à dents carrées, et boutonnées depuis le poignet jusqu'au coude. Chapeau en velours brun-grenat, bouillonné, avec frange de jais, branche de houx sur le côté, et brides-écharpes, en tulle noir, garnies de dentelle noire.

MODES.

Il est avec les robes plates bien des accommodements. Outre les personnes qui sont résolues à n'adopter qu'une demi-platitude, il en est d'autres qui savent l'éluder, et je veux décrire l'une de ces toilettes, assez habile pour concilier les exigences de la mode avec celles du bon goût. C'était une toilette pour grand dîner suivi d'une soirée.

Robe de dessous à queue en taffetas bleu vif, coupée en fourreau, hélas!..... en fourreau décolleté. Robe de dessus en gaze de Chambéry blanche, à rayures alternativement mates et claires; celle-ci plus courte que celle-là, mais plus courte en apparence plutôt qu'en réalité, ainsi qu'on va le voir. Le bord, découpé en dents arrondies, est garni avec un assez gros rouleau de satin blanc. La robe de dessus a quelques plis sur les hanches et par derrière, et c'est ici que gît la malice : elle est tirée en arrière, tendue, si vous voulez, relevée un peu, et les lés des côtés sont réunis sous le lé de derrière. La toilette est, de la sorte, plate par devant, mais forme par derrière des plis très-larges, et une queue presque aussi prolongée que celle de la robe de dessous.

Il faut bien le reconnaître : les modes actuelles semblent imaginées par les jolies femmes pour augmenter la laideur des femmes qui ne sont pas jolies..... ou plutôt, et ceci doit être l'expression de la vérité, ces modes ont été inventées par des femmes laides, conspirant contre la beauté des femmes non laides, et voulant placer celles-ci à leur niveau. Les chapeaux découvrent la tête, les cheveux s'écartent du visage, les corsages s'éloignent des épaules, les manches sont remplacées bien souvent par un simple cordon..... et l'on demeure stupéfait des affreuses révélations faites par ces modes indiscrètes. Que les dos sont vilains, mon Dieu!... quand on les décollète jusqu'à la ceinture! Que les bras sont maigres, osseux, noirs, rouges, grelottants, quand ils rejettent leur protectrice naturelle, c'est-à-dire la manche! Et les coiffures qui découvrent les joues, les oreilles, les tempes, pour couvrir le front, quelle expression maussade et refrognée elles communiquent aux visages! Toutes les femmes ont en ce moment une physionomie chagrine, qui est bien naturelle du reste. Une femme, j'entends même celle qui est dépourvue de toute coquetterie, est toujours péniblement impressionnée par sa laideur..... Et aujourd'hui toutes les femmes se trouvent laides, ou du moins enlaidies de par la volonté de la mode.

Mais pourquoi s'y conforme-t-on? Pourquoi se soumettre à des arrêts absurdes?

Au lieu de répondre à ces questions, je les aurais posées comme vous, il y a de cela sept ou huit ans. Depuis lors j'ai médité sur ce sujet, et j'ai recueilli quelques lumières qui me semblent assez justes. On tient à être *à la mode*, non pour paraître belle ou gracieuse, mais seulement pour paraître riche. Une mode nouvelle suppose une robe neuve, — un chapeau neuf, — un pardessus qui ne date pas de l'année dernière. Une mode ancienne implique l'économie, — la gêne, — peut-être la pauvreté..... L'une de ces trois suppositions suffirait pour être toisée dédaigneusement par la femme riche que l'on rencontrerait, par le commis de magasin qui ferait un calcul rapide et mental, par l'ouvreuse de loges, par le cocher de fiacre. Or il est aujourd'hui peu d'âmes (à Paris) douées d'une force de caractère suffisante pour dominer les airs méprisants d'une inconnue, d'un commis ou d'une ouvreuse de loges.

Et voilà pourquoi les femmes sont, — non pas muettes, on prétend qu'elles ne le sont jamais, — mais voilà pourquoi elles se montrent fagottées d'une façon non-seulement ridicule, non-seulement inconvenante parfois, mais encore essentiellement préjudiciable à leur vraie beauté.

L'abondance des dessins, patrons, applications, que



Leroy imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Robes et Jupons de Mme BREANT-CASTEL, r. Neuve des Petits Champs, 28.

nos numéros portent à nos lectrices, fait en ce moment de l'article de modes un pur pléonasme. Mais, de plus, une telle abondance m'oblige à écourter ces pages pour cette fois. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Il est rare que l'on ne regrette pas un peu ce qui disparaît pour toujours. S'agit-il des individus? Leurs défauts disparaissent avec eux, et l'on se souvient seulement de leurs qualités, fussent-elles même négatives. Est-il question des années? On soupire en songeant que ce qui fut le présent est devenu le passé, et l'on se dit avec appréhension que même cette année 1866, de néfaste mémoire, cette année qui va finir dans quelques jours, après nous avoir infligé une prodigieuse variété de fléaux, peut être dépassée en désastres généraux ou particuliers. Oui, on la regrette..... Vous le niez?... Vous tiendrez un autre langage en vous apercevant que vous étiez plus jeune en 1866 qu'en 1867.

Cette année a été particulièrement désastreuse pour les artistes et les écrivains en possession de la célébrité ou de la notoriété. Quelle liste de morts illustres! La littérature, la musique et la peinture ont fourni leur contingent funèbre, avec une infatigable émulation. Tous ceux qui portent un nom connu devaient croire que l'on avait dressé quelque part de mystérieuses listes de proscription, composées, à l'instar des premières listes du tribunal révolutionnaire, avec les noms les plus remarquables. Chacun exprimait son effroi en constatant ce choix inexplicable.... Ceux-là surtout qui ne sont presque pas célèbres se montrent les plus craintifs. Ils affirment qu'ils ne recouvreront pas leur tranquillité avant le 1er janvier 1867.

Et comme Paris est toujours disposé à exploiter toutes les dispositions, il a voulu se conformer à la mode de l'année 1866, et a composé une foule de petits spectacles avec l'*horrible* à tous les degrés. Ici, c'est une tête de guillotiné posée sur une table, et se livrant aux conversations les plus variées avec tous les spectateurs. On lui reproche seulement un accent anglais trop prononcé... Ainsi, voilà qui est prouvé : l'accent natal résiste nonseulement aux voyages, aux séjours dans les pays étrangers, mais encore au trépas! C'est peine perdue, on le voit, que d'essayer d'en corriger les défectuosités.

D'une autre part on voit un colonel qui enferme une petite fille dans un panier à claire-voie, le transperce avec son épée, fait couler le sang de la petite fille dont on entend les cris, puis la retire vivante et souriante dudit panier. On se disait que ce colonel faisait là un singulier emploi de son épée; mais les érudits se sont hâtés d'apprendre au public que *colonel* est, non pas un titre, mais un prénom. C'est sa façon de s'appeler Jean ou Pierre. Soit, il n'est pas colonel, et j'en suis bien aise pour tous les colonels, mais rien ne m'empêchera d'improuver ce spectacle, et de penser que ce colonel (lisez *Pierre* ou *Jean*) devrait bien se livrer à d'autres exercices. Que l'on pile des montres pour la plus grande satisfaction du public, très-bien. Mais des petites filles! Je voudrais bien que l'on m'expliquât la partie morale, ou seulement l'agrément de ce spectacle.

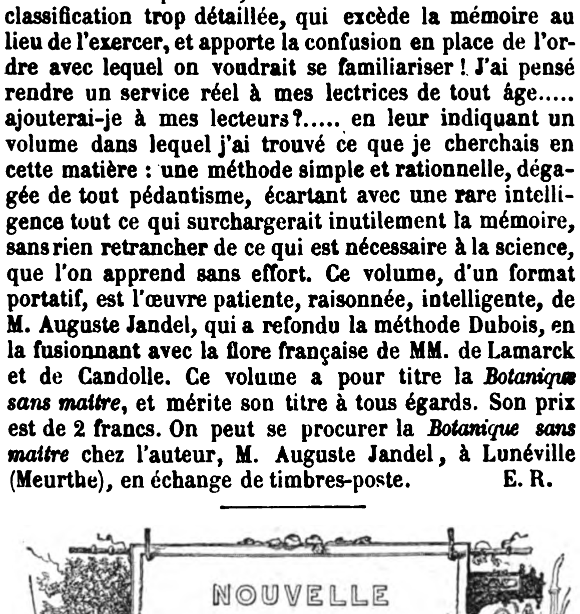
La chronique théâtrale est bien forcée, du reste, de chercher son bien, c'est-à-dire ses sujets, dans les spectacles de second et de troisième ordre. Autrefois chacun des théâtres de Paris avait l'habitude d'offrir plusieurs premières représentations au public dans le cours de chaque saison. Aujourd'hui les Parisiens ne se lassent pas facilement, et la même pièce *tient* l'affiche pendant plusieurs mois consécutifs. Situation déplorable pour les signataires des comptes rendus de théâtre! Ils chôment, — et ne peuvent chômer! Il faut servir à l'abonné son feuilleton hebdomadaire, et cependant s'interdire tout retour aux pièces déjà mentionnées. Beaucoup se rejettent sur la bibliographie, et je vais les imiter, ne pouvant, pas plus que les maîtres du genre, discourir sans sujet.

D'ailleurs ne vaut-il pas mieux parler de beaux et bons livres que de mauvaises pièces? Et parmi les beaux livres, n'est-il pas indispensable de mentionner la nouvelle œuvre de Gustave Doré? Elle fait partie intégrante de la vie parisienne, car Paris s'est passionné pour les *Fables de la Fontaine*, illustrées par Gustave Doré. On ne s'aborde guère sans se demander : Avez-vous vu le Bûcheron et la Mort?... la Cigale et la Fourmi?... Le Meunier, son Fils et l'Ane?... Le Rat de ville et le Rat des champs?... Et les vignettes? Qu'elles sont fines, spirituelles, expressives! Quelle gloire alors d'ouvrir une reliure mobile, posée sur la table, et d'offrir à l'examen des visiteurs curieux les livraisons déjà parues, dont ils ne parlent que par ouï-dire! Pour comble d'agrément, l'ouvrage paraît par livraisons. On en reçoit une chaque semaine, au prix de 50 centimes! Cela coûte moins cher qu'un journal quotidien à dix centimes, on paye cela sans s'en apercevoir, et l'on possède au bout de l'année une œuvre magnifique, destinée à récréer tous les âges. On acquiert ainsi, à peu de frais, un volume dont le texte typographique ne le cède en rien aux plus beaux livres de ce genre. Édité par la maison Hachette, ce livre est mis en vente chez Paul Duffis, rue des Beaux-Arts, 9. Les *Fables de la Fontaine*, illustrées par Doré, se composeront de 60 livraisons environ, contenant plus de 300 dessins (70 à 80 compositions d'une page entière, et 248 grands dessins placés en tête des fables).

C'est aussi la maison Hachette qui a édité un volume portant ce titre : *Mémoires d'une enfant*, par Mme J. Michelet. Œuvre étrange et attachante! œuvre d'artiste et de moraliste à la fois! Cette *enfant* n'a rien oublié de l'enfance, de ses vives sensations, de ses vagues aspirations, de ses joies et de ses peines. Le cadre et le tableau revivent ensemble dans cette narration, faite pour apprendre à ceux qui l'ignorent que l'infini peut être contenu dans les limites en apparence les plus étroites. Il y a là de délicieuses descriptions de la campagne méridionale. La phrase sobre poursuit non l'harmonie, la pompe, mais l'exactitude, et chaque mot est un coup de pinceau. Mais il y a plus encore dans ce mélancolique récit..... Il y a les drames qui se passent dans l'âme de l'enfant moins aimée ou moins *choyée* que ses frères et sœurs, qui souffre sans se plaindre, sans même admettre qu'il en puisse être autrement. Lisez ce volume..... lisez-le à tout âge, car à tout âge vous y trouverez une saveur particulière... Jeune fille, vous y apprendrez à voiler votre supériorité par tendresse pour la petite sœur moins aimée, dont le cœur supporte si péniblement la privation des marques d'affection..... Mère, vous ferez peut-être un salutaire retour sur vous-même, et vous redouterez d'infliger à l'un de vos enfants cette douleur poignante et humiliante, excitée par la préférence dévolue à un frère ou bien à une sœur.

Au bord de la mer, par l'auteur des *Horizons prochains* (un volume, chez Michel Lévy, 2, rue Vivienne), réalise l'un des désirs que j'ai formés. De même que je souhaitais qu'un grand musicien voulût bien entreprendre la réduction intelligente et complète des belles partitions, pour le piano seul, j'aspirais à la possibilité de trouver des *Guides du voyageur*, pensés par des poëtes, écrits par des artistes. Quelle joie, en effet, d'emporter avec soi le compagnon préférable entre tous, de l'écouter *au bord de la mer*, de partager ses impressions, de recevoir la confidence des sentiments qui l'ont agité ici même, ici, en face de cette mer bleue, de ce paysage éclairé par le soleil du midi, ou assombri par l'orage! Les privilégiés font comme Napoléon Ier: ils prennent le diadème eux-mêmes sur l'autel, et se couronnent de leur propre main. Ceux-là ont leur originalité, et se réservent d'obéir seulement à leur nature. Mais il est d'autres organisations, qui ont besoin d'initiation, qui veulent être soutenues, guidées, qui ne sauraient reconnaître ce qui est beau, si on ne les aidait un peu. Les premiers, les privilégiés, liront le volume dont je viens de prendre connaissance, avec le secret plaisir que l'on éprouve à rencontrer ses pairs..... Les autres y trouveront ce qu'il y a de plus précieux dans la vie intellectuelle, la révélation du beau et du bien.

Il n'est pas de plus charmante étude pour tous les âges que celle de la Botanique. Mais, parmi ceux qui voudraient l'entreprendre, combien reculent devant une classification trop détaillée, qui excède la mémoire au lieu de l'exercer, et apporte la confusion en place de l'ordre avec lequel on voudrait se familiariser! J'ai pensé rendre un service réel à mes lectrices de tout âge..... ajouterai-je à mes lecteurs?..... en leur indiquant un volume dans lequel j'ai trouvé ce que je cherchais en cette matière : une méthode simple et rationnelle, dégagée de tout pédantisme, écartant avec une rare intelligence tout ce qui surchargerait inutilement la mémoire, sans rien retrancher de ce qui est nécessaire à la science, que l'on apprend sans effort. Ce volume, d'un format portatif, est l'œuvre patiente, raisonnée, intelligente, de M. Auguste Jandel, qui a refondu la méthode Dubois, en la fusionnant avec la flore française de MM. de Lamarck et de Candolle. Ce volume a pour titre la *Botanique sans maître*, et mérite son titre à tous égards. Son prix est de 2 francs. On peut se procurer la *Botanique sans maître* chez l'auteur, M. Auguste Jandel, à Lunéville (Meurthe), en échange de timbres-poste. E. R.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Vous êtes occupé en ce moment, non de la honte de vous trouver démasqué, mais des moyens que j'ai pu employer pour arriver à connaître la vérité? Ils sont bien simples! Un seul doute, un unique soupçon, suffisent pour motiver des recherches; une seule découverte conduit, en remontant le passé, à tous les éclaircissements que l'on poursuit. Vous vous croyez bien habiles, messieurs les faussaires? Hé! vous ne pouvez vous préserver de commettre vous-mêmes cette imprudence capitale qui met sur la trace de tous vos mensonges. Ainsi, vous avez trouvé que le nom de Mansigné sonnait bien, qu'il avait bon air, qu'il n'était ni trop commun, ni trop bizarre, ni trop *vague*, qu'il ne paraissait pas inventé comme un nom de roman ou de comédie, et vous l'avez pris, sans réfléchir que c'était le nom de la commune dans laquelle vous êtes né, et que cette commune figurait même dans la table géographique du premier dictionnaire que l'on pourrait feuilleter.

« Depuis que ce mariage s'était conclu à l'étranger, en des conditions anormales, vous comprendrez que j'ai voulu savoir ce qu'était l'homme qui avait épousé ma chère Denise. Les renseignements pris à Paris étaient bien incertains; je me suis décidé à aller moi-même à la recherche de la vérité; j'ai quitté ma maison, ma femme, tous ceux qui ont pourtant besoin de moi, et je me suis rendu à Paris. Là, j'ai bientôt appris la part que la demoiselle Sophie a eue à votre mariage; on vous considère déjà là-bas comme un aventurier, car tous les mensonges amoncelés ne peuvent étouffer une vérité... au contraire, plus on en rassemble, plus elle les dissipe aisément. J'ai vu Mme d'Argennes; elle m'a confirmé, en pleurant, quelques-uns des détails qui étaient déjà parvenus jusqu'à moi. La pauvre femme est inconsolable du malheur de Denise, et je ne serais pas étonné qu'elle en mourût; elle voulait se traîner jusqu'ici, se jeter aux pieds de Mme Roger et de sa fille, leur jurer qu'elle est innocente, solliciter leur pardon avant de mourir.... J'ai réussi à la consoler un peu..... Je lui ai pardonné : pauvre femme! elle ne savait ce qu'elle faisait!

« J'ai recueilli à Bade, à Hombourg, à Wiesbaden, tous les détails qu'il m'importait de connaître. Je suis venu en France; j'ai eu l'inspiration de visiter la commune de Mansigné, de m'y faire raconter tous les événements qui s'y sont écoulés depuis trente ans. Là, j'ai connu une brave et digne femme, une amie de votre mère, qu'on appelle Catherine, et qui l'a recueillie, ainsi que vous, lorsque vous étiez tous deux sans asile; par elle, j'ai pu connaître la prison dans laquelle votre mère a expié un vol..... qu'elle n'avait pas commis; par le directeur de cette prison, enfin, je suis arrivé jusqu'à Mme Dubois, chez laquelle votre mère vit aujourd'hui; j'ai vu votre mère, enfin!.... Me direz-vous encore que je me trompe, et que mon langage vous semble énigmatique?

« Elle ne vous accuse pas.... elle est votre mère.... Elle vous pleure, elle souhaite que vous soyez heureux, même si elle doit payer ce bonheur en renonçant à vous voir; j'ai pu exaucer un de ses vœux les plus ardents : la somme qu'elle était accusée d'avoir soustraite a été restituée aux héritiers de M. de Montaudon.

« Persistez-vous à vous défendre? Bien; donnez-moi l'indication exacte du lieu de votre naissance, je partirai immédiatement pour la Pologne, je procéderai à la constatation de vos allégations, et je serai trop heureux de revenir près de vous faire amende honorable..... Malheureusement vous ne consentirez pas à me mettre en rapport avec votre noble famille!

— En effet, Monsieur, cela est inutile, » dit Georges, qui semblait avoir pesé et pris une décision durant ce long récit. « Vous avez été bien dur pour moi, mais je vous ai écouté avec patience, parce qu'il s'agit avant tout de Denise.....

— Denise! hélas! » dit Claude en laissant tomber sa tête dans ses mains.....

« Dans le long réquisitoire que vous venez de dresser contre moi, et dont je parviendrais, soyez-en certain, à écarter les principales charges si je les discutais isolément, qu'y a-t-il après tout? J'ai pris un nom, un titre qui ne m'appartenaient pas..... Eh! mon Dieu! on voit bien que vous avez quitté Paris depuis longtemps! Si vous y aviez vécu jusqu'à présent, vous sauriez que chacun en fait autant.....

— Chacun? » répéta Claude avec mépris....

« Je veux dire que vous rencontreriez dans le monde un grand nombre d'individus qui, pour satisfaire à la mode du jour, agissent comme moi sur ce point.

— Depuis quand une mauvaise action est-elle atténuée par le grand nombre des coupables qui la commettent?

— Mon Dieu! celle-ci ne faisait de tort à personne.....

— Et Denise?

— Enfin, je veux appeler votre attention sur ce point : dans tous les faits qui me sont imputés, il n'en est point qui soient réellement répréhensibles, et....

— Et votre mère, malheureux! » s'écria Claude en frémissant d'horreur... « Votre mère qui expiait à votre place le vol que vous avez commis!...

— Parlez plus bas.... Oh! Monsieur, songez à Denise! J'avais seize ans, hélas!... je ne savais pas... je ne connaissais ni la portée ni les conséquences de.... de l'emprunt que je croyais faire à ma mère..... Mais... parlez plus bas!

— Finissons-en, » reprit Claude en s'asseyant, « votre destinée est une fois encore en vos mains. Voulez-vous expier? Pouvez-vous tenter de vous régénérer par le repentir?

— Oh! oui, je me repens.

— Des mots ne suffisent pas; voici ce que je vous propose. Vous allez vous engager, vous partirez pour l'Afrique, vous y passerez cinq ans au moins, et si vous parvenez, par une conduite irréprochable, à vous relever à nos yeux et aux vôtres, vous reviendrez alors près de votre femme et de votre enfant.

— Militaire! soldat! Ne plus voir Denise, — ma fille! — non, non, je ne puis..... je ne pourrai jamais!

— Alors, Monsieur, je ferai casser votre mariage, car Denise ne peut être la femme d'un aventurier. »

A ces derniers mots, les yeux de Georges se fixèrent avec épouvante sur la porte qui conduisait à l'appartement de sa femme..... Il se leva, saisit le bras de Claude et balbutia ces mots :

« Taisez-vous!.... taisez-vous!.....

— C'est inutile, » dit une voix sourde qui semblait appartenir à un fantôme... « C'est inutile, j'ai tout entendu... » Et Denise s'avança lentement ; sa démarche avait cette roideur automatique qui appartient aux somnambules conscients de leurs mouvements, et aussi aux malheureux dominés par une pensée écrasante.... Elle arriva près de Claude, et répéta : « J'ai tout entendu... J'étais là, dans cette chambre, depuis longtemps.

— Denise!... » s'écria Georges avec désespoir.

« Ce que tu as dit, Claude, est vrai, n'est-ce pas?.... » reprit la jeune femme, sans paraître tenir compte de la présence de son mari. « Tu n'as jamais menti... toi!... tu n'accuserais pas un innocent, tu ne répéterais pas des accusations hasardées... je le sais... Tout cela doit être vrai... Mensonges sur mensonges!... rien que des mensonges! Tout cela pour être mis en possession d'une dot.

— Non! non! » s'écria Georges; « *cela*, du moins, est une accusation injuste.... Denise, vous savez bien que je vous ai aimée, que je vous aime tendrement, ardemment... J'aurais été moins malheureux si je vous avais moins aimée, parce qu'alors je n'aurais pas compris combien vous étiez meilleure et plus noble que moi! Si jamais vous pouvez me pardonner, ce sera en vous souvenant que je vous aimée uniquement!

— Si ce sentiment est vrai, » reprit Claude, « il vous donnera des forces pour l'expiation.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, pourvu que l'on ne veuille pas m'obliger à quitter ma femme et mon enfant.

— C'est là justement le seul parti qu'il vous reste à prendre; plus cette résolution vous semble douloureuse, mieux vous prouverez la sincérité de votre repentir, » répondit Claude; « vous avez ignoré ou repoussé jusqu'ici la seule règle que l'on doit suivre en toute circonstance, quand on veut être honoré par ses semblables, et rester honorable vis-à-vis de soi-même : adopter toujours le parti qui vous coûte le plus à prendre. Cette règle est bien simple, comme vous voyez; elle contient en germe tous les dévouements, toutes les délicatesses, la paix de la conscience et l'estime de tous.

— Claude a raison, » dit Denise sans pouvoir se résoudre à jeter un regard sur le malheureux qui l'implorait.

« Vous aussi! vous voulez que je parte!..... que j'aille vivre, mourir peut-être loin de vous!

— Je veux, » répondit Denise avec fermeté, « je veux que tous les mensonges auxquels j'ai ajouté foi deviennent des réalités; je veux que le masque soit le visage. J'ai aimé, j'ai épousé un homme honorable, qui avait consacré sa vie à une noble cause... Je ne puis être la compagne d'un homme qui serait mon inférieur; cette mésalliance morale est au-dessus de mes forces, car je dois estimer mon mari, et ne saurais me contenter du faux éclat d'un titre et d'un nom qui ne lui appartiennent même pas. Je t'autorise, mon cher Claude, à prendre toutes les décisions qui te paraîtront justes... Je souscris d'avance au parti que tu auras arrêté...... »

Et Denise quitta la chambre sans avoir pu se résoudre à jeter un seul regard sur l'être méprisable que sa famille jugeait à huis clos.

Georges mesurait-il en ce moment suprême la profondeur de l'abîme dans lequel l'avaient entraîné ses convoitises et ses défauts, qui, peu à peu, et par une implacable logique, s'étaient transformés en vices? Claude, qui l'étudiait, en douta... et il nous est permis de l'imiter. L'énergie qui commande l'expiation n'est pas chose commune, et l'on a raison d'assimiler le repentir à l'impeccabilité, car, lorsqu'on sait se relever, on prouve que l'on était digne d'éviter la chute. Mais le repentir n'est pas la vertu commode qu'ont inventée ceux qui n'ont pas d'autre vertu, ceux qui croient racheter toutes leurs fautes avec ces paroles : *Je me repens*. Malheur à ceux qui se repentent souvent! Ce sont les lâches, les vicieux, ceux qui essayent de bénéficier à la fois de la faute et de l'indulgence accordée au repentir; il ne saurait y avoir de récidive sur ce point quand on mérite réellement le pardon accordé à un repentir réel. On peut subir une fois dans sa vie, mais seulement une fois, l'humiliation qui s'attache au pardon..... Qui s'expose à le solliciter deux fois ne l'a jamais mérité.

D'ailleurs, le repentir n'a aucune valeur s'il n'est immédiatement suivi de l'expiation. C'est là ce que Claude essaya de faire comprendre à son compagnon; il entreprit de lui démontrer qu'il fallait avant tout se créer par lui-même un nom, qui serait tout au moins irréprochable, pour remplacer le nom volé qu'il avait donné à sa femme et à sa fille; il lui rappela qu'il existait une infortunée.....: sa mère..... envers laquelle l'expiation ne pourrait jamais s'égaler à la faute, si l'on ne pouvait compter sur la générosité d'une tendresse à toute épreuve. Il le supplia de ne pas perdre un moment; de peur d'arriver trop tard, et de s'exposer à conserver pendant toute sa vie des remords qui ne pourraient plus s'apaiser. Mais ces considérations morales n'arrivaient pas jusqu'à l'entendement de Georges; il les percevait vaguement, sans reconnaître leur justesse et le lien qui les rattachaient étroitement à sa vie. N'ayant jamais pu se résoudre à leur sacrifier ses inclinations, ses goûts, ses instincts, s'étant toujours appliqué à rejeter tous les devoirs pour suivre uniquement les suggestions de ses passions, il se trouvait tout à coup en face des *difficultés* dont il avait réussi jusqu'ici à s'affranchir tant bien que mal. Les difficultés élevées de par la volonté de Denise se dressaient désormais implacables entre lui et son bonheur; il reconnaissait qu'il n'avait pas la force de les surmonter, et se disait avec désespoir qu'on ne lui permettrait plus de les éluder.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

RENSEIGNEMENTS

No 81,004, *Toulon*. Merci mille fois pour cette charmante lettre, pour l'approbation du *ménage*. Ainsi qu'on l'a vu d'après les nombreux dessins de pardessus pubiés cet hiver, on n'en garnit *aucun* à bord, avec de la dentelle ou de la guipure; celle-ci pourrait seulement servir pour une grande *rotonde* de cachemire noir, brodée en perles. Le jupon n'implique pas forcément la similitude de teinte avec le chapeau. Pas la moindre confiance. Mélanger de l'alcool à l'eau servant pour laver le visage. Voir, dans le *Cours* de piano de M. Lecouppey, les cahiers nos 5 et 7 (*l'Agilité*, et *l'École du mécanisme*), chez M. Mabo, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. — *No* 90,167, *Ille-et-Vilaine*. Peut-être, mais non tout de suite. Si j'avais pu *mieux* expliquer cet objet, je l'aurais fait de suite; l'explication est aussi exacte que possible, et je ne pourrais que la répéter. — No 22,702, *Sarthe*. Garnir le corsage montant avec une berthe carrée, en dentelle ou guipure, ou frange de chenille noire; cette combinaison *garnit* beaucoup. Faire le corsage décolleté de la même robe en forme de corselet, complété par des draperies en tulle blanc. — *No* 91,080, *Savoie*. Une semblable publication *hebdomadaire* n'existe pas. On ne peut mieux faire que de s'adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, pour ce travail. — *No* 19,705, *Ille-et-Vilaine*. Un journal spécial pour découpure en bois n'existe pas, à ma connaissance du moins. Je ne pense pas qu'il nous soit possible de faire à ce genre de travail une place suffisante, sans courir le risque de lui sacrifier des travaux plus généralement utiles. — *No* 9,656, *Paris*. Voir l'article *Deuil*, dans le no 31. Rideaux doublés de percaline bleue ou rose. Paillasse de varech pour le berceau, à moins que l'on suive la méthode récemment indiquée. Cette broderie serait convenable. On fait ces robes principalement en piqué blanc, soutaché. Pour le baptême, la robe de mousseline est de *rigueur*. — *No* 20,280, *Loire*. Voir les patrons parus, et à paraître. — *No* 6,954, *Paris*. Demander dans nos bureaux le numéro, et la reliure mobile. — *A. B., à M....* Les rideaux blancs ne sont pas des rideaux au point de vue de l'ameublement, car ils servent seulement à accompagner les grands rideaux en étoffe de laine ou de soie. On a déjà reçu bien des lambrequins en tapisserie; on en recevra encore. Le meuble est très-beau, il faut le garder, et mettre comme rideaux du damas de soie vert et blanc, si faire se peut, ou bien du reps de laine vert-clair, avec bordure en tapisserie sur fond blanc, ou bordure imitation de Neuilly. — *No* 35,426. *Algérie*. S'adresser à Mme Decan, rue Drouot, 32. On ne porte que des corsages à ceinture, ou des robes-fourreaux, soit au bal, soit à la ville. Ceinture de ruban bleu en moire. — *No* 29,783, *Seine-et-Oise*. En taffetas noir, pour la porter avec toutes les robes. — *No* 210, *Belgique*. La recette pour teindre la mousse a été publiée et *republiée*; nous ne pouvons donc la répéter encore, au détriment de nos anciennes abonnées; on la trouvera dans le volume de la *Bonne Ménagère*, actuellement sous presse. — *No* 37,154, *Oise*. On recevra des dessins pour bandes de couvertures, mais nous ne pouvons nous engager à publier *exactement* celui que l'on nous demande. Impossible de placer des descriptions de toilettes aux renseignements. Voir les gravures et articles de modes. Le paletot de velours noir, sur une robe si claire, n'atténuerait pas celle-ci, mais l'accuserait d'une façon disgracieuse : mieux vaudrait un paletot en drap blanc. Chapeau lilas pour la mère, si l'on repousse le chapeau blanc. Je ne connais pas cet objet *bon*, et ne saurais le recommander comme tel. — *No* 88,796, *Savoie*. Voir les chapitres spéciaux de la *Civilité non puérile mais honnête*, par Mme Raymond; ils ne peuvent être répétés dans le journal. Il est *complètement* impossible de recevoir des réponses dans le *prochain* numéro. — No 20,252, *Haute-Garonne*. Grand manteau et capote, car un enfant de sept mois ne peut porter un chapeau rond. Les articles *Ameublement*, écrits pour *toutes* les abonnées, contiennent toujours plusieurs indications de prix différents pour chaque ameublement; nous n'en pouvons indiquer qui soient moins somptueux que le damas de laine, la perse, etc. L'ameublement d'une maison de campagne a été publié. — *No* 90,866, *Manche*. Il ne dépend pas de moi, malheureusement, d'avancer la date des réponses. Il vaut bien mieux mettre un galon noir, comme garniture du costume en velours anglais. Pantalon droit. — *No* 96,251, *Pyrénées-Orientales*. Il m'est impossible de *conseiller* des présents, puisque j'ignore à la fois et les goûts du destinataire, et la somme consacrée à ce présent. — *No* 77,736, *Oise*. La *cage* a été abandonnée pour les petits garçons, mais subsiste, réduite, pour les petites filles, dont les robes sont coupées en pointes, comme celles des *grandes personnes*. — *No* 33,944, *Bas-Rhin*. Garnir l'encolure et les poignets avec une dentelle noire, ou mieux encore copier le *fourreau de satin noir* paraissant dans le no 1, en faisant les manches moyen âge en tulle noir, sinon le corsage décolleté doit être pareil à la jupe. On peut mettre la coiffure, puisqu'il y a dans la robe un filet blanc. Il m'est impossible d'avancer à mon gré la date des réponses. La tunique, y compris la dentelle, doit être de 80 centimètres plus courte que la robe. Corsage plissé, fermé devant. — *No* 16,718, *Lombardie*. Impossible pour le moment. — *No* 95,964, *Algérie*. On reçoit une gravure des toilettes de mariée. L'ombrelle en question n'est nullement indispensable. Les mouchoirs font partie du trousseau, quelle que soit leur élégance. Oui pour les jupons, mais on les coupe à pointes. Oui pour les gants en peau de Suède. On a reçu une telle quantité de dessins de paletots, et par conséquent de garnitures de paletots, qu'en vérité je n'ai rien à ajouter d'inédit sur ce sujet; a été dit, c'est le paletot en cachemire noir. Oui pour la robe allongée, non pour le paletot, puisque la bande simule un jupon. — *No* 90,112, *Landes*. Tremper l'extrémité des cheveux dans de l'eau bouillante, puis les rouler en papillotes. — *No* 1,002, *Rhône*. On trouve des cravates très-souples et très-chaudes, en foulard blanc, boulevard Sébastopol, 14. Le *genre* actuel exige que l'on brode ses initiales à l'un des coins de cette cravate en foulard. — *No* 72,889, *Morbihan*. Nous n'avons pas attendu cette requête pour faire paraître les corsages de robe de bal à leur saison; on en recevra dans le no 52. Quant au *dessin* vermicelle, ce n'est pas un *dessin*, mais seulement des courbes irrégulières de soutaches, sur la hauteur désirée. — *No* 638, *Paris*. Impossible en ce moment. Notre lectrice oublie qu'un dessin de ce genre exige *deux mois* de préparation avant de paraître. — *No* 3,815, *Paris*. Oui, — oui, — oui. — *Linz*, *Autriche*. Avec le plus grand plaisir. — *No* 13,283, *Paris*. On reçoit une si grande variété d'ouvrages au crochet, qu'en vérité il nous serait difficile d'y rien ajouter. Prière de chercher dans les numéros parus et à paraître. — *No* 81,120, *Lot-et-Garonne*. Mon cordonnier, Wolf, demeure rue du Vieux-Colombier, no 7. J'en suis contente, sans cependant *garantir* à personne que l'on sera satisfait, car on est peut-être plus difficile que moi. — *No* 91,960. *Pas-de-Calais*. Nous avons publié toutes les indications nécessaires pour augmenter et diminuer nos patrons (voir le no 44) et ne pouvons promettre des objets de dimension exceptionnelle. Plus tard, probablement; en ce moment la saison d'hiver nous impose des préoccupations autres que celles du linge et de la lingerie.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Plusieurs de nos abonnées nous ont demandé des exemplaires de l'année 1861 du journal, et des années suivantes. Il reste de

1861	sans gravures,	12	exemplaires.
	avec —	23	—
1862	sans —	15	—
	avec —	8	—
1863	sans —	7	—
	avec —	2	—
1864	sans —	1	—
	avec —	18	—
1865	sans —	2	—
	avec —	12	—

Tous ces exemplaires sont cartonnés avec tranches dorées, et leur prix est fixé comme suit :

Sans gravures : 40 fr. l'exemplaire.
Avec gravures : 60 fr. —

Ils seront envoyés *francs* de port sur demande affranchie, *en France seulement*.

C'est tout ce qui reste de l'édition, qui ne sera pas réimprimée.

AVIS IMPORTANTS.

Nous prévenons nos abonnées des *départements* qui écrivent à l'administration pour faire recevoir à Paris le prix de leur renouvellement, que ce genre de recouvrement étant presque toujours sans résultat, nous avons dû y renoncer. Nous les prions donc de vouloir bien nous adresser un mandat sur la poste, seul moyen d'éviter un retard dans l'envoi du journal.

Nous prions les personnes dont l'abonnement expire *fin décembre*, de joindre la bande du journal à leur demande de réabonnement, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des numéros.

Nous publierons avec le prochain numéro une planche de patrons contenant les objets suivants : Berthe-corsage. — Corsage décolleté, en bouillonnés de mousseline et guipure. — Corsage décolleté, en mousseline et guipure. — Capuchon avec grande pèlerine pour jeune fille. — Chapeau pour petite fille de six mois à un an. — Chapeau catalane. — Chapeau Lamballe. — Chapeau ovale. — Chapeau siamois. — Robe et veste pour petite fille de quatre à six ans. — Veste à pointes. — Robe pour petit garçon de deux à quatre ans. — Palatine et manchon au crochet pour petite fille. — Jupon piqué. — Robe pour dame ou jeune fille.

ERRATA. — Dans le no 48, à l'article *cache-nez au tricot*, on a renvoyé pour l'explication du *point* de tricot, au no 3; il faut lire no 2, qui se trouve à la page précédente.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

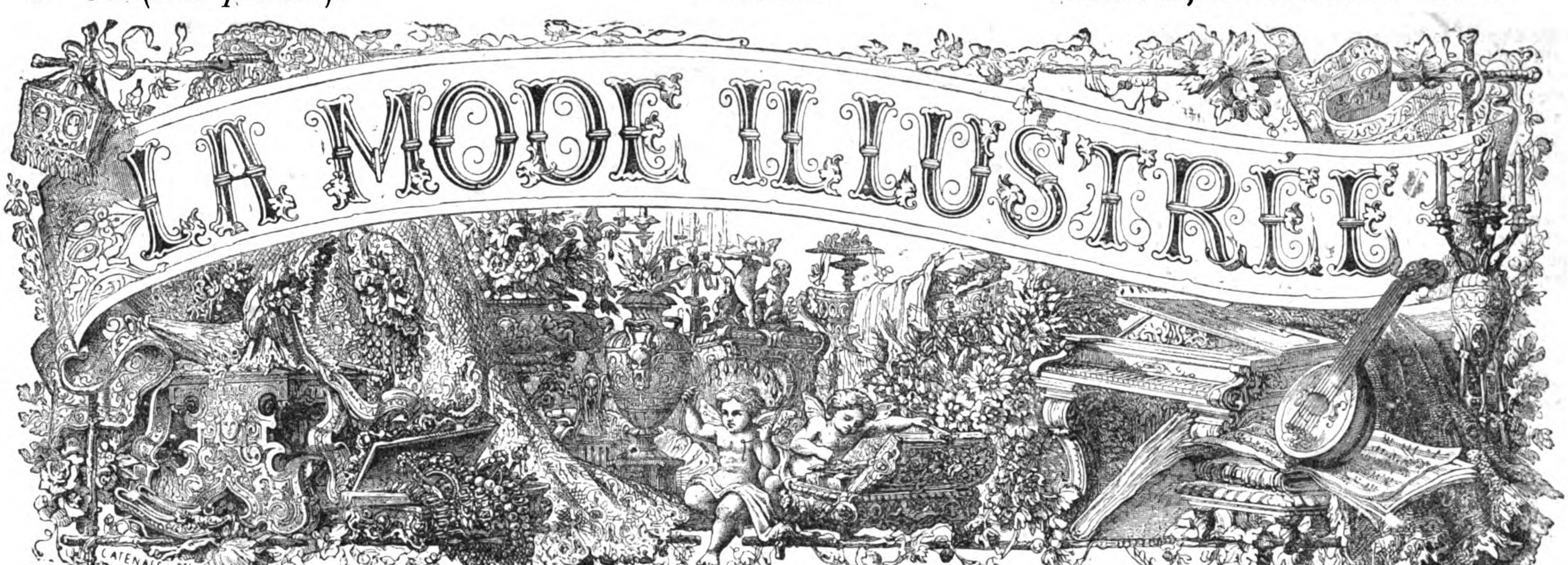
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
De la liberté naît la licence.

N° 52 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 23 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément,
25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée,
50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demandé non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



CORSAGE DÉCOLLETÉ EN MOUSSELINE ET GUIPURE.



BERTHE-CORSAGE.



CORSAGE EN BOUILLONNÉ DE MOUSSELINE ET GUIPURE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corsage décolleté

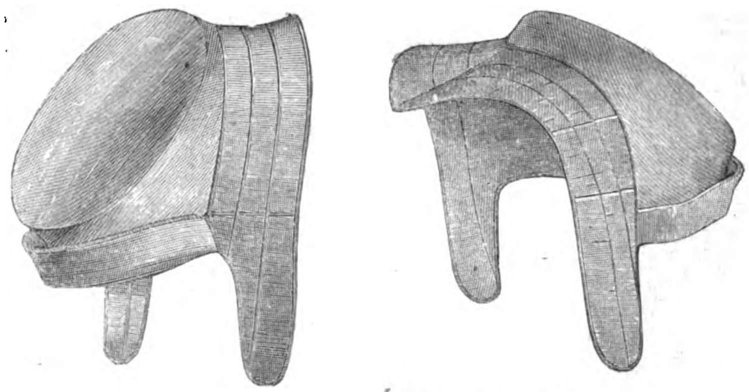
EN MOUSSELINE ET GUIPURE.

Les figures 44 à 49 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

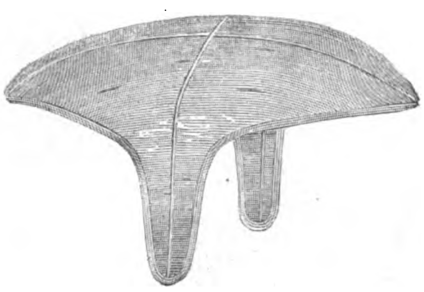
Ce corsage est fait en mousseline, entre-deux de guipure ayant 2 centimètres 1/2, guipure ayant 1 centimètre 1/2, et ruban de velours bleu ayant 2 centimètres de largeur; on le porte avec une jupe blanche ou de couleur très-claire.

On coupe 2 morceaux d'après chacune des figures 44, 47, 49; mais, pour les devants (fig. 44), on laisse en plus l'étoffe nécessaire, pour faire un ourlet de 3 centimètres par devant, garni de boutonnières-bouclettes à droite, de boutons à gauche. On coupe le dos entier d'après la figure 45 qui en représente seulement la moitié; — la ceinture entière, mais en étoffe double, d'après la figure 46, qui en représente seulement la moitié; — la figure 48, entière aussi, d'après le patron, qui en représente la moitié, mais seulement jusqu'à la ligne fine qui s'y trouve. On coud les pinces de la poitrine, étoile sur étoile jusqu'au point, — croix sur croix jusqu'au double point; on assemble dos et devants depuis 18 jusqu'à 19, depuis 20 jusqu'à 21, en faisant une couture double. On pré-

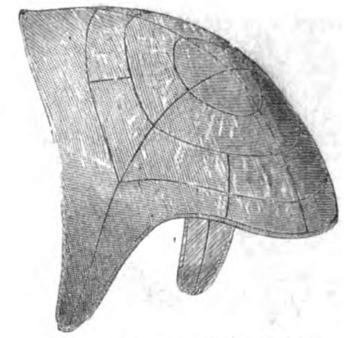
pare d'après la figure 44 un morceau de mousseline plissée, et l'on fixe au corsage d'abord cette mousseline plissée, puis les entre-deux, que l'on replie pour former les coins; on découpe la mousseline sous les entre-deux, dont le bord inférieur est garni d'une dentelle posée à plat. On borde le contour supérieur du corsage avec une bande de mousseline, que l'on recouvre d'un ruban de velours garni de chaque côté avec une guipure posée droite. Le corsage est monté entre les deux côtés d'une ceinture en nansouk, fermée par des boutons ou des agrafes, sur laquelle on fixe la ceinture *visible*, garnie sur son bord inférieur d'un ruban de velours, bordé de guipure. La manche est recouverte d'un bouillonné en mousseline, pour lequel on emploie une bande ayant 45 centimètres de longueur, 11 centimètres de largeur au milieu, 6 centimètres de largeur à chaque extrémité, froncée sur chaque côté long; on y coud l'entre-deux sous lequel on découpe la mousseline du bouillonné et celle de la manche, dont on réunit les deux côtés transversaux, depuis 28 jusqu'à 29; son contour inférieur est pris entre les deux côtés d'une bande de mousseline ayant 2 centimètres de largeur, recouverte de ruban de velours garni de guipure. La manche est fixée dans l'entournure 28 sur 28. On pose les petits nœuds qu'indique le dessin.



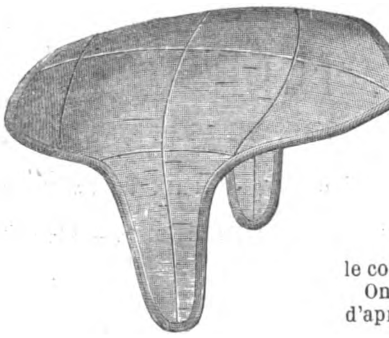
FORMES DE CHAPEAUX MARIE STUART.



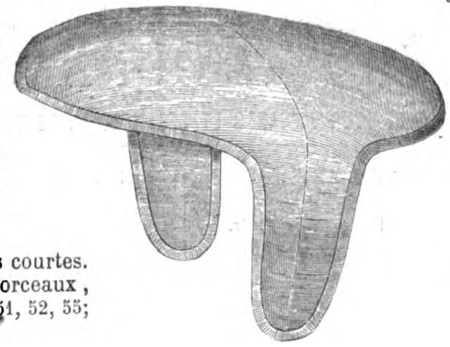
FORME DE CHAPEAU OVALE.



FORME DU CHAPEAU LAMBALLE.



FORME DE CHAPEAU CATALANE.



FORME DE CHAPEAU SIAMOIS.

Berthe-corsage.

Les figures 56 et 57 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

La berthe est faite en satin bleu, tulle de soie, dentelle de soie blanche ayant 7 centimètres de largeur, et *motifs* isolés, de même dentelle. On coupe en tulle blanc, roide, le dos entier, d'après la figure 57 qui en représente seulement la moitié, les deux devants d'après la figure 56, et l'on réunit le tout depuis 42 jusqu'à 43. Les deux devants sont recouverts avec du tulle de soie blanc, plissé en plis profonds dirigés en avant; le dos est recouvert depuis son bord inférieur jusqu'à la ligne fine de la figure 57, avec un bouillonné de même tulle, puis on garnit le bord inférieur du dos et les côtés avec une bande de satin bleu, coupée en biais et pliée en deux, laquelle est cousue sur le tulle, seulement sur son bord supérieur; la largeur de cette bande est sur l'épaule de 5 centimètres 1/2, et diminue graduellement de façon à n'être plus que de 2 centimètres sur le bord inférieur du dos. Une dentelle, ayant 7 centimètres de hauteur, est cousue sur le bord supérieur du dos: le bord inférieur de cette dentelle est fixé sur le satin; le bord supérieur du dos est garni avec une bande de satin ayant 1 centimètre 1/2 de largeur. Le contour inférieur de la berthe est garni avec une dentelle de 7 centimètres légèrement froncée; le contour supérieur avec une dentelle de 2 centimètres. Sur chaque devant on place 3 bandes de satin, chacune ayant 3 centimètres de largeur, disposées un peu en biais, ornées chacune avec un *motif* en dentelle; une bande semblable traverse le milieu du bouillonné du dos. En dernier lieu, on découpe et l'on enlève le tulle roide sous la dentelle supérieure du dos.

Corsage décolleté en bouillonné de mousseline ou guipure.

Les figures 50 à 53 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce corsage est fait en mousseline avec entre-deux de guipure, ayant 2 centimètres de largeur, et guipure d'un centimètre. Un bouillonné de mousseline ayant 3 centimètres de largeur, traversé par un ruban cerise vif, garnit le contour supérieur du corsage, et le contour inférieur des manches courtes. On coupe en mousseline 2 morceaux, d'après chacune des figures 50, 51, 52, 55; — le dos et la ceinture, d'un seul morceau, d'après les figures 53 et 54, qui en représentent seulement la moitié. Les figures 50 et 53 sont réunies sur l'épaule, puis on dispose les bouillonnés de 4 centimètres, et les entre-deux, d'après les indications du patron et du dessin. On borde les devants avec une bande double en mousseline, ayant 2 centimètres de largeur, sur laquelle on fait les boutonnières, et l'on pose les boutons (ceux-ci sur le devant de gauche); sur le côté de droite cette bande est cachée par un entre-deux garni de guipure sur chaque côté. On réunit dos, petits côtés et devants, en rapprochant les chiffres pareils. Une garniture, faite avec une bande droite en mousseline, ayant 2 centimètres de largeur, biaisée à chaque extrémité, garnie d'un côté avec une guipure, froncée de l'autre côté en surjet roulé sous le doigt, est cousue à la place où les petits côtés joignent le dos et les devants; les extrémités biaisées sont destinées au bord inférieur du corsage. Les manches sont recouvertes de bouillonnés et d'entre-deux (voir le dessin). Le contour du corsage est bordé, comme les devants, avec une bande double en mousseline, recouverte du bouillonné ci-dessus indiqué, fait avec une bande de mousseline, ayant une longueur de moitié supérieure à celle de l'espace qu'il doit recouvrir. Les manches sont posées dans les entournures garnies de passe-poils, en rapprochant les chiffres pareils. Le corsage est monté entre le dessus et le dessous de la ceinture coupée double, que l'on ferme avec des boutons ou des agrafes.



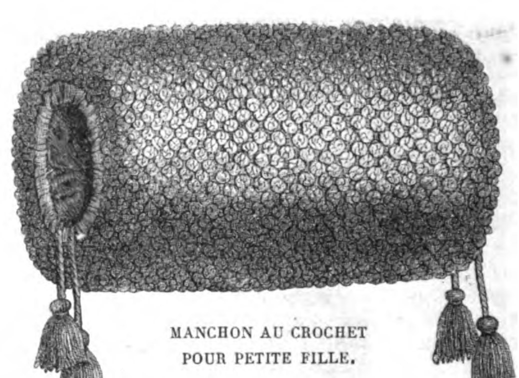
VESTE POUR PETITE FILLE.



PALATINE AU CROCHET POUR PETITE FILLE.



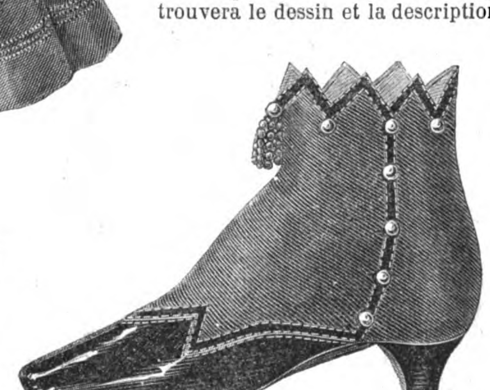
ROBE POUR PETITE FILLE.



MANCHON AU CROCHET POUR PETITE FILLE.



Nº 2. BOTTINE EN SATIN BRUN.



3. BOTTINE EN SATIN BRUN.



Nº 1. DEMI-BOTTE EN CHEVREAU.

Formes de chapeaux.

Les figures 10 et 35 (*recto*), 59 et 60 (*verso*), appartiennent à ces modèles.

Nous publierons les formes des quatre chapeaux dont on trouvera le dessin et la description à la page 429. Chacune de ces formes est coupée entière, d'après la figure, qui en représente seulement la moitié, en tulle roide. Le contour en est bordé de fil d'archal, et l'on pose aussi les fils d'archal aux places indiquées sur le patron. On *habille* cette forme avec du tulle plissé ou froncé; puis on fait le chapeau avec les tissus et les ornements indiqués dans chaque description de nos chapeaux.

Palatine et manchon pour petite fille.

La figure 58 (*verso*) appartient au patron de la palatine.

MATÉRIAUX : 150 grammes de laine zéphyr grise; marceline rouge; ouate; 2 mètres de corde rouge en soie; six glands en chenille rouge; un crochet assorti à la laine.

La palatine et le manchon sont faits au crochet-bouclettes, et imitent l'astrakan gris.

Manchon. — On le fait dans le sens de sa longueur, en allant et

revenant. On commence par une chaînette de 63 mailles, sur lesquelles on revient pour faire le :

1er *tour*. Dans chaque maille on passe le crochet, on prend le brin et on le garde sur le crochet, comme si l'on faisait du crochet tunisien.

2e *tour*. On fait 5 mailles en l'air, puis l'on démonte une maille, ainsi de suite.

Les tours suivants sont faits comme les deux précédents. On pique le crochet dans le côté perpendiculaire de chaque maille démontée, et l'on y passe le brin, gardant toutes ces bouclettes sur le crochet, comme dans le premier de chaque tour du crochet tunisien. Les espèces de *nœuds* formés par les 5 mailles à l'envers, demeurent à l'*envers*, qui deviendra l'*endroit* du travail. On fait ainsi 90 tours (chacun de deux rangs, comme dans le crochet tunisien), puis on coud ensemble le dernier et le 1er tour du travail. On pose la doublure ouatée sur l'enveloppe faite au crochet, et l'on fronce le tout sur les côtés transversaux. La doublure ouatée doit être un plus étroite que la manche faite au crochet. On coud en même temps une bande de taffetas rouge prise en biais, et que l'on ourle par dessus la couture, pour servir de coulisse dans laquelle on passe la corde de soie.



ROBE A RAYONS.

Palatine. — La figure 58 représente la moitié de cette palatine, que l'on commence par le bord inférieur du dos, en faisant une chaînette de 18 mailles. On augmente, ou bien on diminue au commencement et à la fin de chaque tour, pour copier les contours du patron. Sur ce contour, quand la palatine est terminée, on fait dans chaque maille une maille simple, suivie de 4 mailles en l'air. On met une doublure ouatée, pareille à celle du manchon, puis les cordes, qui se nouent par devant.

Robe et veste pour petite fille

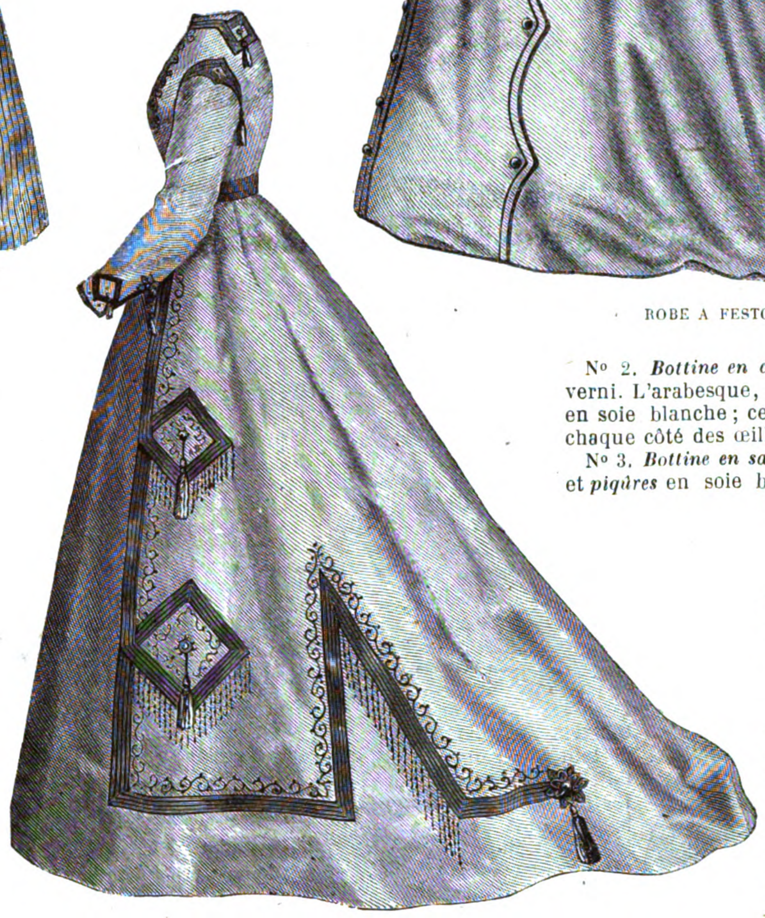
DE QUATRE A SIX ANS.

Les figures 24 à 32 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Le costume est fait en popeline brune unie. La garniture se compose de bandes en même étoffe, ornées sur chaque côté de perles blanches, crayeuses. La veste est ornée uniquement avec ces perles.

On coupe en étoffe et percaline de doublure un morceau d'après chacune des figures 24 et 25; le dos entier d'après la figure 27, qui en représente seulement la moitié; — 2 morceaux d'après chacune des figures 26 et 28. La jupe, qui a 2 mètres 8 centimètres de largeur, 44 centimètres de longueur, y compris la bande inférieure coupée en biais, ayant 6 centimètres de largeur, est doublée de gaze roide; cette bande est ajoutée au bas de la jupe, à l'envers, puis repliée à l'endroit, ourlée, et ornée de perles.

On coud les pinces de la poitrine, puis on réunit tous les morceaux, en rapprochant les chiffres pareils; sur le bord du devant de gauche, on replie l'une contre l'autre étoffe et doublure. Le contour supérieur du corsage, et celui du devant de droite, sont garnis avec une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres de largeur, fixée comme celle du jupon, reposant sur le corsage, sur un espace d'un centimètre 1/2, et ornée de perles. On pose les boutons, on fait les boutonnières, sur les figures 24 et 25, qui en portent l'indication. La manche doublée, ornée comme le jupon sur son bord inférieur, est cousue ensemble depuis 47 jusqu'à 48, puis fixée dans l'entournure, garnie d'un passe-poil, en rapprochant les chiffres pareils. On plisse le jupon de façon à lui donner la largeur du corsage, et l'on fait un pli double par devant, des plis simples partout ailleurs. On réunit le corsage au jupon. La ceinture est faite avec une bande d'étoffe et de doublure, ayant 5 centimètres de largeur; on l'orne de perles, ainsi que le nœud, fait en étoffe pareille. Une guipure, ayant 1 centimètre 1/2, garnit l'encolure et les manches.

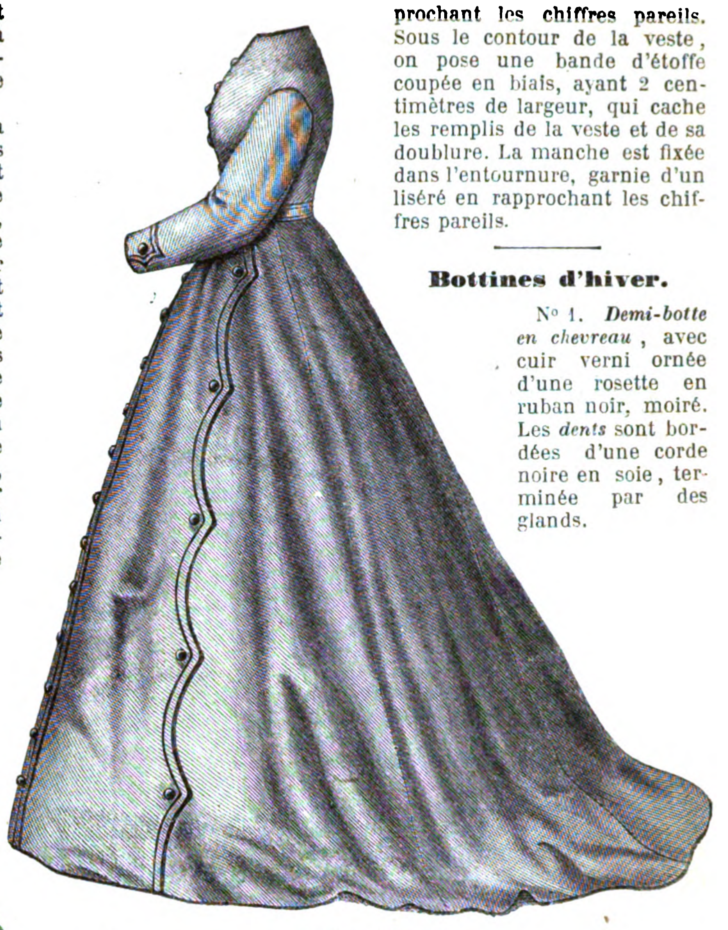


ROBE A LOSANGES.

Veste. — On coupe en étoffe et mousseline, ou marceline noire, 2 morceaux, d'après chacune des figures 29 et 30; — le dos entier d'après la figure 31, qui en représente seulement la moitié; — la manche d'après la figure 32, en tenant compte, pour la moitié de dessous, de la différence de contour indiquée par les lignes unies. On coud les pinces de la poitrine, les perles servant d'ornement; on assemble tous les morceaux, en rapprochant les chiffres pareils. Sous le contour de la veste, on pose une bande d'étoffe coupée en biais, ayant 2 centimètres de largeur, qui cache les remplis de la veste et de sa doublure. La manche est fixée dans l'entournure, garnie d'un liséré en rapprochant les chiffres pareils.



ROBE EN POULT-DE-SOIE NOIR.



ROBE A FESTONS.

Bottines d'hiver.

No 1. *Demi-botte en chevreau*, avec cuir verni ornée d'une rosette en ruban noir, moiré. Les *dents* sont bordées d'une corde noire en soie, terminée par des glands.

No 2. *Bottine en cuir brun*, avec bout de cuir verni. L'arabesque, faite en cuir verni, est *piquée* en soie blanche; ces *piqûres* se continuent sur chaque côté des œillets.

No 3. *Bottine en satin brun*, avec cuir noir verni, et *piqûres* en soie blanche sur tous les contours de la bottine.

Robes d'hiver de chez Mme Fladry,

Rue du Faubourg-Poissonnière, 27.

Les figures 36 à 41 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Ces robes, coupées en pointes, et de forme *fourreau* ou princesse, sont destinées aux toilettes *de ville* et d'intérieur; elles ne diffèrent que par la garniture, et le patron ci-dessus indiqué représente toutes les robes. Les figures 37, 38, 39, n'ayant pu être indiquées dans toute leur longueur, on devra compléter celle-ci pour chaque lé. Les devants (à l'exception de la robe à *festons*) sont en droit fil. La doublure du corsage, quand celui-ci tient à la jupe qui le *continue*, doit dépasser la ceinture de 8 centimètres environ. La robe sera entièrement doublée avec une ancienne robe de soie ou de laine, ou enfin avec de la percaline molle.

Robe à festons faite en *natté* gris (tissu en soie et laine). Sa garniture, fort simple, se compose uniquement de lisérés en taffetas noir, de soutache noire, et de boutons - camées noirs.



ROBE A BANDES ENTRELACÉES.

Pour faire cette robe, on coupe 2 morceaux d'après chacune des figures 36, 37, 38 et 41 (celle-ci double); le dos entier d'après la figure 39, qui en représente seulement la moitié; — la manche d'après la figure 40. On faufile la *doublure* sur chaque morceau, on coud les pinces de la poitrine, on pose sur le bord des devants une bande d'étoffe pareille à celle de la robe, ayant 5 centimètres de largeur, et coupée en biais; on fixe le liséré sur le bord du devant de droite. A 1 centimètre de distance de ce liséré, on coud la soutache, en piquant l'aiguille dans la bande et la robe à la fois. On fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche. Les devants, découpés en festons, sont bordés d'un liséré depuis 2, — réunis aux côtés, à points arrière, depuis 1 jusqu'à 2, cousus sur ces côtés depuis 2 jusqu'au bord inférieur, en rapprochant les chiffres pareils, et suivant les indications partielles du patron; on couvre cette couture avec de la soutache, puis on pose les boutons. Depuis 3 jusqu'à 4, on laisse de chaque côté une fente, pour y poser une poche. On assemble les figures 36, 37, 38, 39, en rapprochant les chiffres pareils, on ourle les bords inférieurs de la doublure, on pose un liséré sur l'encolure et le bord inférieur, et, dans le cas où la robe ne serait pas doublée, on pose sous ce bord une bande de mousseline roide ayant 30 centimètres de hauteur, et une bande de même étoffe que la robe, ayant 8 centimètres de large. La mousseline roide *étale* bien le bas de la robe, et de plus préserve celle-ci pour le cas où l'on voudrait la retourner. On encadre le revers de la manche avec un liséré, on l'orne de soutache et d'un bouton, on le coud sur le dessus de la manche, en réunissant les chiffres pareils; on coud la manche ensemble depuis 12 jusqu'à 13, depuis 14 jusqu'à 15. Sous le bord inférieur de la manche, on pose une bande de taffetas ayant 8 centimètres de largeur; on fixe la manche dans l'entournure, garnie d'un liséré 15 sur 15. La ceinture, ayant 4 centimètres de largeur, est faite en étoffe double et mousseline roide, coupée en pointe d'un côté, encadrée d'un liséré et de soutache, garnie enfin d'une petite *traverse*, dans laquelle on passe la pointe de la ceinture.



CAPUCHON A GRANDE PÈLERINE.



ROBE POUR PETIT GARÇON DE DEUX A QUATRE ANS (VUE PAR DERRIÈRE).

Robe à rayons. Cette disposition convient aux toilettes de jeunes filles, comme aux toilettes des dames de tout âge. Faite en taffetas à rayures noires et blanches, les bandes sont en velours noir. Si la robe est en tissu de fantaisie (laine et soie) et que l'on veuille y mettre une garniture moins coûteuse, les bandes ou *rayons* seront en taffetas noir.

Robe à losanges en popeline grise. Bandes de gros-grain noir coupées en biais; grelots noirs en perles; soutache et glands noirs.

Robe avec soutache perlée, en poulet-de-soie noir. La garniture se compose de soutache noire, ornée de perles blanches crayeuses; glands noirs; boutons noirs émaillés de blanc.

Robe à bandes entrelacées, faite en taffetas violet. Les bandes en velours anglais, violet; glands violets; boutons noir en jais.

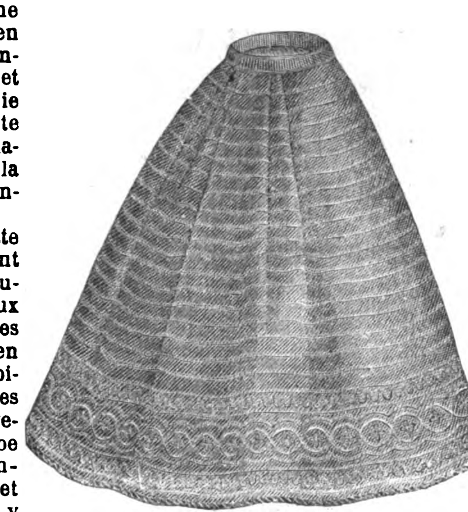
Capuchon avec grande pèlerine

POUR JEUNE FILLE.

Les figures 42 et 43 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce capuchon peut aussi être porté en guise de pardessus, et, dans ce cas, il est rejeté en arrière sur la pèlerine, et boutonné de façon à être maintenu plat près de l'encolure. Il est fait en cachemire blanc, doublé de taffetas rouge, et légèrement ouaté. Sa garniture se compose de deux rangées de perles noires, et de grosse corde noire en soie ornée de glands, qui est disposée en bouclettes au milieu de l'encolure par derrière, et sert par devant à fixer la pèlerine autour du cou.

On coupe le capuchon et la pèlerine, chacun d'un seul morceau, d'après les figures 42 et 43, qui en représentent la moitié seulement, le tout en cachemire ouate et doublure. On coud dans la pèlerine les pinces de l'épaule, on plisse le capuchon en posant chaque croix sur le point, puis on le réunit à la pèlerine, en rapprochant les chiffres pareils. Les remplis des coutures sont couverts avec une bande de taffetas rouge. Sur le bord de devant du capuchon, on forme les plis indiqués, en posant chaque croix sur le point; on borde le contour avec un liséré de taffetas rouge, on coud les rangées de perles, et l'on fixe au milieu, par derrière, une corde disposée en bouclettes ayant 1 mètre 70 centimètres de longueur; une corde pareille, ayant 2 mètres 20 centimètres de longueur, couvre la couture réunissant le capuchon à la pèlerine, et se noue par devant.



JUPON PIQUÉ POUR DAMES.

Robe pour petit garçon

DE DEUX A QUATRE ANS.

Les figures 11 à 23 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce costume est fait en lindsay. La garniture se compose de revers et épaulettes en même étoffe, bordées de bandes de velours anglais violet ayant un 1/2 centimètre de largeur, et fixées par des boutons blancs en nacre de perles.

Des lisérés en velours anglais et de petits glands violets en soie complètent les ornements.

On coupe en lindsay et percaline de doublure 2 morceaux d'après chacune des figures 11, 12, 13; le dos et le col entiers d'après la figure 14 et 15, qui en représentent seulement la moitié; — le col, en outre, est coupé double, mais sans doublure. On coupe la manche d'après la figure 16, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coupe 2 morceaux d'après chacune des figures 17 et 18, — 4 morceaux d'après la figure 23; — la figure 17 *simple*, les figures 18 et 23 en étoffe double. Pour la jupe, on coupe en étoffe et gaze roide : 2 morceaux d'après chacune des figures 19, 20, 21, — le lé de derrière entier d'après la figure 22. Sous le bord du devant de gauche, par devant, on pose une bande de lindsay ayant 3 centimètres de largeur, bordée avec du velours, et l'on y fait les boutonnières indiquées. Sur le bord du devant de droite, étoffe et doublure sont pliées l'une contre l'autre et l'on y pose les boutons. Ces morceaux sont tous réunis (en rapprochant les chiffres pareils) avec un passe-poil, qui ne se trouve pas cependant sur la couture de côté, ni sur celle de l'épaule. On coud le col sur l'encolure, en rapprochant les chiffres pareils; on coud les manches ensemble depuis 31 jusqu'à 32, depuis 33 jusqu'à 34, on pose les épaulettes et les revers, en rapprochant les chiffres pareils. Avant de fixer l'épaulette, on y fait la fente indiquée entre la double ligne; — après l'avoir fixée, on la plie sur la ligne portant le mot *pli*, on l'orne de boutons et de glands. La manche est fixée dans l'entournure garnie d'un passe-poil, 34 sur 34.



ROBE POUR PETIT GARÇON DE DEUX A QUATRE ANS (VUE PAR DEVANT).

Jupe. Tous les lés doublés sont cousus ensemble, avec un passe-poil, en réunissant les chiffres pareils. En faisant les coutures qui réunissent les figures 19 et 22 avec les côtés, on prend (en rapprochant les chiffres pareils) les revers, qui sont presque des basques, et qui ont été bordés de passe-poils. Les deux lés de devant sont cousus ensemble depuis l'étoile jusqu'au point; leur passe-poil s'étend jusqu'au bord supérieur de la jupe, et garnit la fente du côté gauche de la jupe. Sous ce côté on pose une bande de lindsay ayant 3 centimètres de largeur; sous le côté de droite de la fente, on place une patte en étoffe double de même longueur que cette fente. Par devant, la jupe est ornée de glands et de boutons. Sous le bord inférieur on pose une bande de lindsay ayant 5 centimètres de largeur. Les revers sont repliés comme l'indique le dessin, ornés de boutons et de glands. On plisse la jupe en posant chaque croix sur le point, puis on la joint au corsage. Une ceinture en 2 morceaux, faite en lindsay et doublure, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, est cousue à la hauteur de la taille. Dans le milieu par derrière, l'une des moitiés de la ceinture, coupée en pointe, est fixée par un bouton sur l'autre moitié. Par devant, la ceinture est terminée par une rosette faite avec une bande de lindsay; cette rosette a 6 centimètres de diamètre. Un bouton en nacre de perle est placé au centre.



VESTE A POINTES.

Jupon piqué pour dame.

Les figures 1 à 4 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce jupon, coupé en pointes, et ouaté,



Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob Paris

Veste de Mme ROSSIGNON, 41, rue Laffitte
Robe de Mme RABOIN, 67, rue N.^ve des Petits Champs
et Jupe de Mme BRÉANT-CASTEL, 28, r. N.^ve des P.^ts Champs

est fait en cachemire noir, doublé de cachemire gris. Il est *piqué* en ligne droite en soie blanche, au point de chaînette, qui forme aussi la bordure. La ceinture ronde se ferme par derrière avec des agrafes. On coupe le lé de devant entier d'après la figure 1, qui en représente seulement la moitié; — 2 morceaux d'après chacune des figures 2, 3 et 4. On assemble tous les lés de la doublure séparément, — tous ceux du jupon, en rapprochant les chiffres pareils; on reporte sur le cachemire noir le dessin en partie indiqué sur le patron, on place la ouate, et on réunit jupon, ouate et doublure. Après avoir cousu les lés ensemble au milieu, par derrière, depuis 5 jusqu'à 6 (en laissant intact un côté de la doublure, qui sera plus tard ourlé sur la couture), on plie l'une contre l'autre étoffe et doublure, sur leur bord inférieur et sur la fente du jupon. On pique ensuite le jupon au point chaînette, ou bien à points devant. Sur le bord supérieur, et sur chaque côté de la fente, on forme 2 doubles plis, en posant chaque croix sur le point. On monte le jupon entre le dessus et la doublure d'une ceinture encadrée d'un liséré. Une grosse corde de soie noire et blanche borde le bas du jupon.

Veste à pointes.

Les figures 5 à 9 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La veste, faite en cachemire rouge, est doublée de marceline blanche, et ornée d'un galon perlé. On coupe 2 morceaux (en étoffe et doublure) d'après chacune des figures 5, 6, 7, 8; la manche d'après la figure 9, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous, puis on assemble devants et côtés, en rapprochant les chiffres pareils. L'épaulette se compose d'un bouillonné fait avec



Nº 2. — CHAPEAU CATALANE.

CHAPEAUX DE CHEZ Mme AUBERT, Rue Laffitte, 9.



Nº 1. — CHAPEAU LAMBALLE.



CHAPEAU POUR PETITE FILLE DE SIX MOIS A UN AN.



Nº 3. — CHAPEAU OVALE.

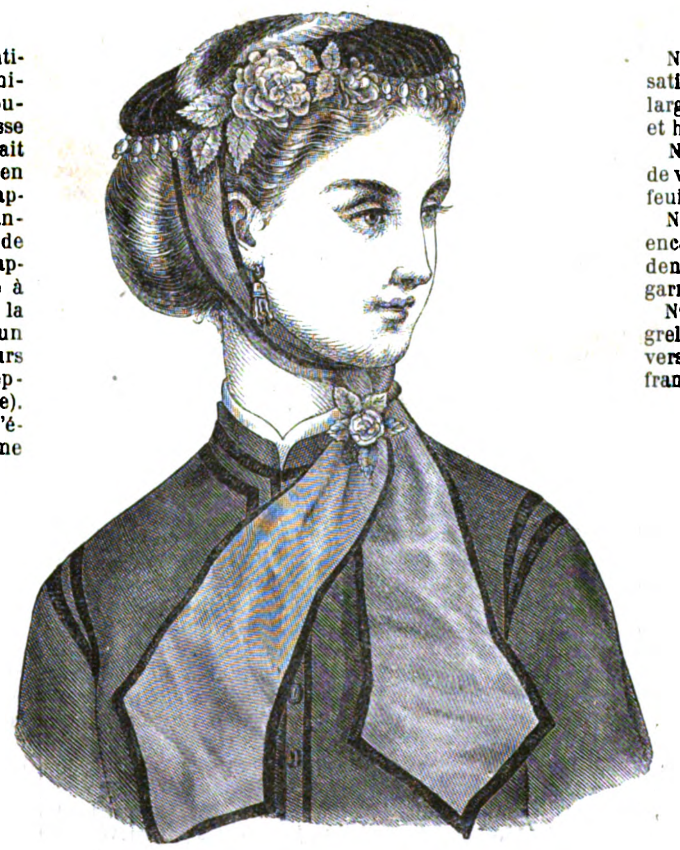
une bande de cachemire coupée en biais, ayant 86 centimètres de longueur, 16 centimètres de largeur au milieu, 3 centimètres de largeur à chaque bout. On double cette bande avec de la mousseline roide, on la plisse depuis l'étoile jusqu'au point, de telle sorte qu'elle n'ait plus que l'envergure de l'entournure, puis on la plie en deux. On coud cette épaulette dans l'entournure, en rapprochant les chiffres pareils; on coud de même la manche ensemble; sur son bord inférieur on fait un ourlet de 2 centimètres, puis on la pose dans l'entournure en rapprochant les chiffres pareils. Cette couture est faite à points *devant*, afin de pouvoir aisément détacher la manche pour le cas où l'on voudrait porter la veste avec un corsage blanc, à manches longues. On garnit les contours de la veste et ses coutures avec le galon perlé (à l'exception des coutures de l'épaule, des côtés et de la manche). Le galon garnissant l'entournure couvre la couture de l'épaulette; celle-ci est traversée par 3 morceaux de même galon.

Chapeau pour petite fille ou

PETIT GARÇON DE SIX MOIS A UN AN.

Les figures 33 et 34 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Notre modèle, de forme *Paméla*, est fait en taffetas blanc; sa garniture se compose d'une ruche découpée en taffetas blanc, et de nœuds de rubans blancs. On coupe le fond entier, en biais, d'après la figure 34 (qui en représente seulement la moitié), en taffetas et mousseline servant de doublure; la passe est coupée entière aussi d'après la figure 33, qui en représente la moitié, mais *double*, en taffetas. On fait dans cette figure 33 des coutures à points devant sur les lignes unies, et l'on passe dans ces coulisses des ressorts, dont la longueur est indiquée sur le patron; quoique celui-ci représente seulement la moitié de la passe, les chiffres indiquent cependant la longueur *totale* des ressorts, telle qu'il les faut pour la passe entière; cette passe est par conséquent bouillonnée; on coud ensemble ses côtés transversaux, puis on la réunit au fond en rapprochant les chiffres pareils, après avoir plissé le fond, en posant chaque croix sur le point. A l'intérieur, on passe dans le fond encore une seconde doublure, se composant d'une bande de florence ayant 8 centimètres de largeur, cousue sur la couture réunissant le fond à la passe. A l'extérieur, cette couture est cachée par la ruche découpée en taffetas, qui a 3 centimètres de largeur. On place sur le milieu du chapeau par devant (la passe forme une pointe) un nœud composé de 5 bouclettes et de deux bouts, chacun de 15 centimètres, fait en ruban de 3 centimètres; un plus petit nœud cache par derrière la couture de jonction de la passe. Les brides, en ruban de 6 centimètres, ont chacune 55 centimètres de longueur.



Nº 4. — CHAPEAU SIAMOIS.

Chapeaux d'hiver

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE LAFFITTE, 9.

C'est dans la rue Laffitte, tout près du boulevard, que nos lectrices iront chercher ces jolis modèles, car Mme Aubert a dû faire place aux constructions du nouvel Opéra, et transporter sa maison de modes rue Laffitte, 9, près le boulevard des Italiens.

Nº 1. *Chapeau Lamballe*, en velours noir, avec liserés de satin blanc, et franges de perles blanches; brides très-larges, en velours noir, traversant la passe. Plumes et branches d'azaléas blancs.

Nº 2. *Chapeau catalane* en taffetas violet, avec *festons* de velours violet; grelots en perles noires, dentelles noires, feuillage de velours noir.

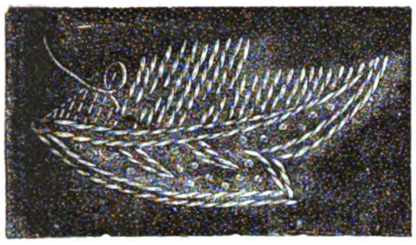
Nº 3. *Chapeau ovale* en satin blanc, bouillonné, avec encadrement de velours violet, grelots en perles blanches, dentelles blanches, et roses-thé; larges brides violettes, garnies de dentelle.

Nº 4. *Chapeau siamois* en velours bleu vif, bordé de grelots en perles blanches; brides en taffetas bleu, traversant le chapeau, et bordées sur le chapeau d'une frange blanche en plumes; roses jaune-soufre.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Jupon rond en cachemire vert, garni de deux volants plissés occupant un espace de 25 centimètres. Robe courte en cachemire, pareille au jupon, bordée avec deux rubans de velours noir, très-étroit, brodés en perles blanches; sur leur bord inférieur tous les lés sont séparés sur une hauteur de 10 centimètres; les rubans de velours noir remontent jusqu'à la ceinture, sur chaque côté de la couture de chaque lé; corsage plat, à ceinture; manches presque plates, à deux bouillonnés, l'un à l'épaule, l'autre, moins saillant, vers le coude; la ceinture, pareille à la robe, est garnie comme celle-ci; même garniture sur les manches.

Jupe en taffetas gris, ornée de guirlandes de feuillage de velours bleu appliquées sur le taffetas, garnissant le bord inférieur et remontant sur chaque côté jusqu'à la taille. En guise de ceinture



EXÉCUTION DE LA BANDE BRODÉE.

dre; — recommandez ce magasin; — procurez de l'ouvrage à une digne mère de famille; — indiquez cette ouvrière qui manque de pain. — Toute cette partie de la correspondance est navrante pour moi... et serait désormais inutilement navrante. Oui, je le confesse, j'ai cédé à quelques-unes de ces sollicitations; leur nombre même m'interdit de leur donner désormais satisfaction, car, n'ayant aucun motif pour accueillir les unes plutôt que les autres, la *Mode illustrée* se transformerait peu à peu en un dictionnaire d'adresses, et perdrait une partie de l'utilité qu'elle *doit* à ses abonnées. Elle perdrait plus encore. Le public, qui ne lit pas les lettres que l'on nous écrit, pourrait, à notre extrême préjudice, nous confondre avec les publications qui vivent de *réclames*, et nous ne pouvons consentir à une assimilation qui serait injuste et injurieuse. Nous ne pouvons omettre d'indiquer les sources auxquelles nous puisons nos modèles, pas plus qu'un libraire ne pourrait se refuser d'indiquer le nom des auteurs dont il édite les œuvres... Mais nous prions instamment nos lectrices de ne plus nous demander de recommander leurs protégés, car nous ne pourrions être *utile* à quelques personnes, sans nuire à notre publication.

J'irai plus loin... car je supplierai nos abonnées de ne point exiger de moi les adresses de toutes les industries dont elles peuvent avoir besoin. En donnant *toutes* les adresses que l'on me demande, je ferais concurrence à une autre publication de la maison Didot..... à *l'Almanach Didot-Bottin*..... et du même coup je ferais tort et grand tort à la *Mode illustrée*. Pour répondre en une seule fois aux questions passées, présentes et futures, nous avons publié cette année un numéro et demi de plus, — contenant la matière de trois numéros ordinaires, en tout 53 numéros dans l'année, — et consacré entièrement à l'indication des prix sur lesquels on me questionne chaque jour. Nous ne pouvons recommencer cette nomenclature, et nous prions nos abonnées de vouloir bien garder ces numéros pour y recourir chaque fois qu'elles voudront m'interroger sur le prix d'une emplette quelconque.

Tout est-il réglé dans ces lignes de fin d'année?... Non, car il me reste à placer ici l'expression de ma gratitude pour toutes les amies inconnues qui veulent bien me soutenir et m'éclairer par leurs encouragements et leurs conseils; j'ai puisé dans cette correspondance, non pas une vanité sans limites, ni une confiance insensée en mes propres forces, mais la quiétude que l'on éprouve dans une atmosphère sympathique, la lumière qui se révèle à ceux qui la cherchent de bonne foi. Nous pouvons espérer en la durée de notre succès, puisqu'il encourage nos développements, sans égarer notre jugement et sans nous inspirer une orgueilleuse confiance en notre infaillibilité.

EMMELINE RAYMOND.

Capuchon-péplum.

Modèle de chez Mme Rossignon, rue Laffitte, 41.

Ce capuchon est fait en cachemire rouge, ouaté et doublé de foulard blanc; à la pèlerine carrée se rattachent, sur chaque épaule, deux pointes brodées d'un semé en perles blanches, et terminées chacune par un gland angora; une même pointe couvre la partie supérieure du capuchon.



BANDE BRODÉE.

Bande brodée.

Ce dessin représente un nouveau genre de broderie sur drap ou reps; on trace les contours très-légèrement, puis on remplit l'intérieur des feuilles et des pétales, et l'on efface les contours. Le fond de la bordure dont nous publions le dessin est en drap brun; les arabesques sont exécutées avec deux nuances brunes, le feuillage avec de la soie verte, chinée; les pétales des églantines avec deux nuances roses; leur pistil est fait au point noué avec de la soie jaune. Toute la broderie est faite en soie; on peut cependant l'exécuter en laines fines.

Un dessin spécial reproduit l'une des feuilles en cours d'exécution; l'une des moitiés de cette feuille est semblable au dessin de la bordure, par conséquent sans contours; l'autre moitié reproduit une variété de la même broderie, qui peut s'allier à la première variété : ici, les contours sont tracés en laine ou soie, l'intérieur est rempli au point noué.

Encoignure avec lambrequin.

AMEUBLEMENT.

Nos lectrices ont souhaité recevoir le dessin de l'encoignure que je leur avais signalée; nous avons fait prendre chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, le dessin des lambrequins et des bandes qui l'encadrent. Décrivons-la telle qu'elle est; nous dirons ensuite comment on peut la modifier dans le sens de l'économie.

L'encoignure se compose de trois planchettes coupées en triangle, couvertes en dessous de damas de laine uni (non damassé), en dessus d'une tapisserie à dessins Louis XIII; le lambrequin inférieur, également en tapisserie de même époque, est isolé; les deux lambrequins supérieurs se continuent en bandes fixées sur le mur par quelques pointes et terminées par une frange à boules, de teintes très-atténuées, assorties à celles de la tapisserie.

L'intérieur (c'est-à-dire les parois) peut être tendu en damas de laine uni, de même couleur que celui employé pour couvrir le dessous de chaque planchette; rien ne s'oppose cependant à ce qu'on laisse *visible* le papier employé pour toute la chambre. L'encoignure peut être isolée ou répétée dans un deuxième coin de la chambre, ou bien enfin garnir les quatre coins; la dimension des planchettes est absolument facultative; en tous cas elle ne doit guère dépasser 38 centimètres de profondeur, mesurés depuis le milieu, c'est-à-dire le coin, jusque par devant.

Tous les lambrequins avec leurs bandes sont bordés d'une corde en laine.

Comme premier procédé de simplification j'indiquerai d'abord les planchettes recouvertes en velours de laine et bordées chacune d'un lambrequin ordinaire, en tapisserie; par conséquent les bandes servant d'encadrement se trouveraient supprimées.

Enfin on pourrait garnir les planchettes avec une simple frange de laine, et les recouvrir en damas de laine uni. Dans tous les cas on pose les planchettes sur des tasseaux en bois ordinaire cloués dans le mur.

Dans une salle à manger, les encoignures pourront contenir divers objets destinés ou *paraissant* destinés au service du thé, du café ou de la table : théière, cafetière, sucrier, tasses en porcelaine ou plats en faïence ancienne, cruches, burettes, etc., en verrerie ou faïence ancienne. La lampe, placée dans une grande coupe de porcelaine ou bol de faïence garni de fleurs, peut figurer dans toutes les pièces et par conséquent surmonter toutes les encoignures.

Dans une bibliothèque, un cabinet de travail, un petit salon, on pourra placer sur les tablettes des livres, des albums, une corbeille à ouvrages, une foule de menus objets.

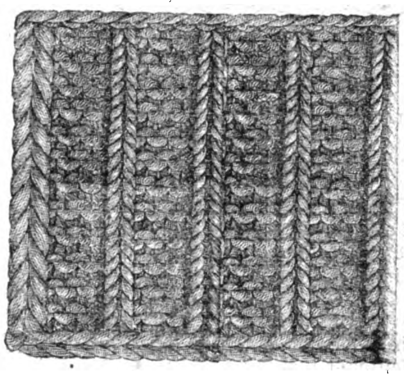
Dans un salon, l'encoignure, toujours surmontée d'une lampe *avec* ou *sans* la coupe de porcelaine garnie de fleurs, ne peut contenir que des objets cu-

rieux, japonais, ou chinois, ou anciens, des albums, etc.

L'intervalle séparant les planchettes est tout à fait facultatif; il est soumis seulement à l'élévation de la pièce dans laquelle on place l'encoignure; plus la pièce est élevée de plafond, plus l'écartement devra être considérable, et la dimension des tablettes devra suivre cette progression; dans ce cas, mais seulement dans ce cas, la profondeur pourra être de 40 à 45 centimètres.

Siéges. Puisque nous avons entrepris de tenir nos lectrices au courant de la mode dans ses rapports avec l'ameublement, il faut constater ici que l'on ne fait plus aucun siége avec plusieurs bandes de tapisserie, alternant avec des bandes de velours ou de reps; on ne réforme pas ceux que l'on possède, bien entendu, mais on n'en fait plus de nouveaux ayant cette disposition.

La mode favorise universellement les siéges avec une seule bande de tapisserie posée au milieu, et se rattachant à du drap ou bien à du velours de laine, ou bien du satin uni; ces étoffes sont parfois tendues sur le siége, mais plus souvent capitonnées à intervalles très-rapprochés. Si le siége a un dossier tapissé, la même disposition se répète pour le dossier: bande de tapisserie au milieu seulement, formant la continuation de celle du siége. Le drap noir, le satin noir et le velours de laine noir, sont extrêmement favorisés par la mode actuelle pour les chaises volantes, les chaises à haut dossier, les fauteuils entièrement recouverts. On comprend que cette couleur exige une bande de tapisserie de teintes vives; mais cette nécessité même contient en germe bien des écueils, bien des tentatives manquées, en désaccord avec le bon goût. J'ai vu chez un tapissier une grande chaise à haut dossier en drap noir; la bande de tapisserie représentait des pavots rose-vif sur un fond jaune-canari; c'était affreux! Une autre chaise, de même forme et en



TRICOT.

même drap, avait une bande de tapisserie sur fond blanc; celle-ci était comique; à quelques pas et moyennant l'infirmité d'une vue basse, on aurait pu croire que l'on avait omis de recouvrir le milieu de la chaise, et que l'on jouissait du spectacle de la toile employée par les tapissiers pour garnir les meubles. Les bandes à dessins Smyrne, à animaux héraldiques, sont celles qui s'allient le mieux au drap noir. Du reste on peut consulter en ces matières le goût infaillible de Mme Michaud.



ENCOIGNURE AVEC LAMBREQUIN. (AMEUBLEMENT.)

Tricot.

Ce tricot servira pour écharpes-capuchons, jupons, couvertures, etc. On le fait en allant et revenant, sur un nombre de mailles divisible par quatre mailles, c'est-à-dire 8, où 12, ou 16, ou 20 mailles, et au-dessus de ce chiffre; on répète sans cesse ce tour: alternativement une maille à l'envers, 3 mailles à l'endroit.

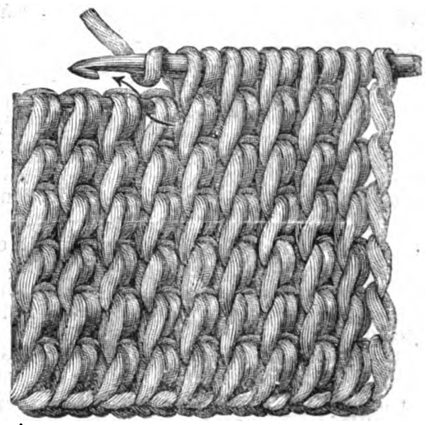
Crochet.

Ce point est une variété du crochet tunisien. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour.* Alternativement: un jeté (on jette le brin sur le crochet), une bouclette prise dans chaque maille comme lorsqu'il s'agit de relever les mailles dans le premier rang du crochet tunisien; on garde toutes les bouclettes sur le crochet.

2e *tour.* On démonte chaque maille ensemble avec son jeté.

3e *tour.* Comme le premier tour, mais chaque bouclette est prise dans le côté horizontal du tour précédent, c'est-à-dire à la place indiquée par une flèche.



CROCHET.

Couverture composée de bandes.

MATÉRIAUX: Canevas Java; feutre très-clair; laine zéphyr noire laine rouge.

Cette couverture se compose de bandes alternées en canevas Java et tricotées; les premières sont ornées d'une broderie exécutée en laine noire, et festonnées sur leurs côtés longs en même laine, sur leurs côtés tranversaux en laine-feutre, de même teinte que le canevas; celui-ci a 15 centimètres de largeur pour chaque bande; sa longueur dépend de la dimension que l'on veut donner à la couverture; on plie les bandes de chaque côté sur un espace de 1 centimètre, puis on exécute le feston noir.

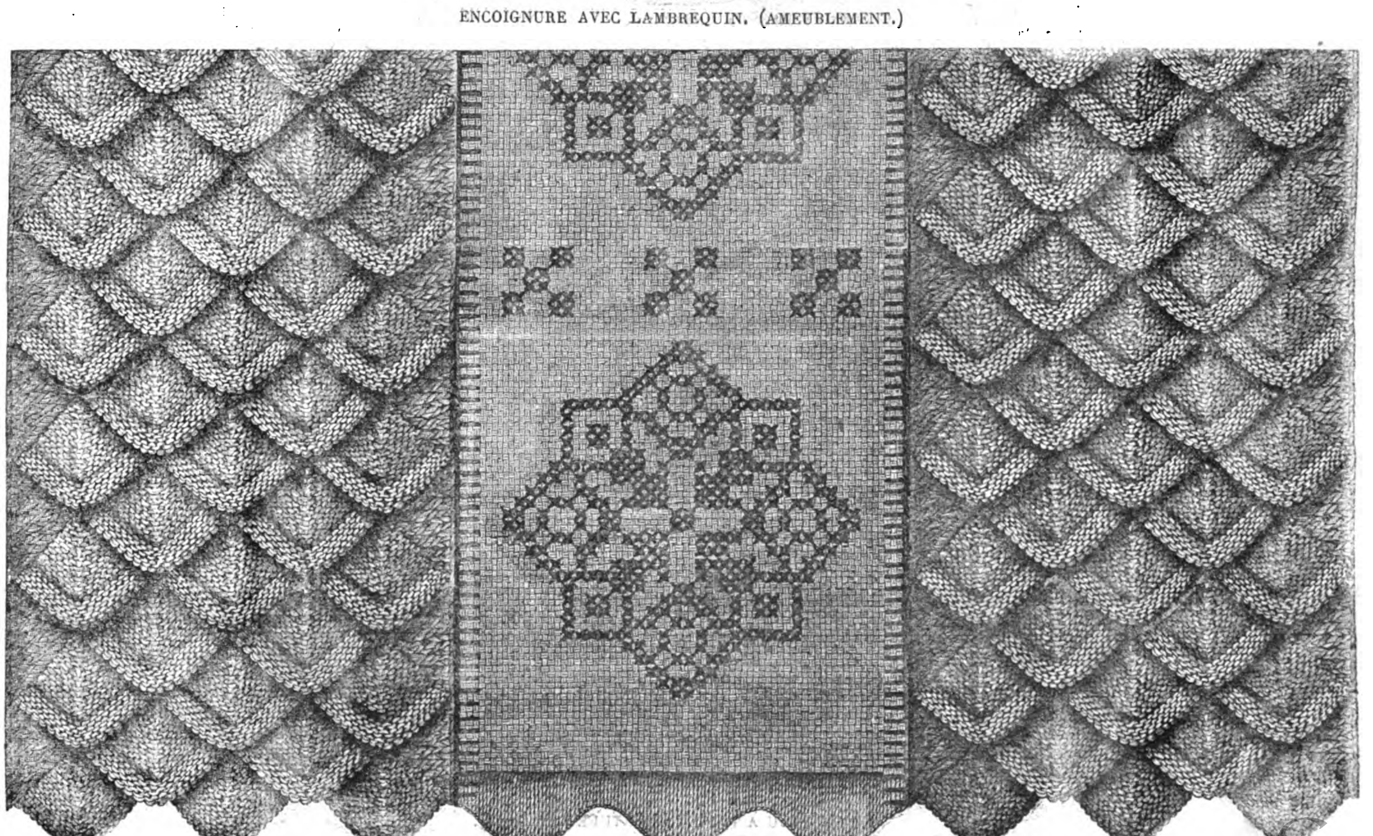
Bandes tricotées. On monte 62 mailles avec la laine rouge, et l'on tricote en *allant et revenant*. La première maille de chaque aiguille est levée sans être tricotée; sa dernière maille est tricotée alternativement une fois à l'endroit, une fois à l'envers; ces deux mailles sont indépendantes du dessin et ne seront plus mentionnées dans le cours de l'explication.

1er *tour.* 20 à l'envers, — 2 jetés, — 20 à l'envers, — 1 jeté, — 20 à l'envers.

2e *tour.* * 8 à l'endroit, — 2 diminutions (c'est-à-dire chaque fois deux mailles tricotées ensemble), 8 à l'endroit, — 1 jeté, — une à l'envers, — une à l'endroit (ces deux dernières mailles sont tricotées sur les deux jetés du tour précédent), 1 jeté, — recommencez une fois depuis *, — 8 à l'endroit, — 2 diminutions, — 8 à l'endroit. Dans les tours suivants on tricotera seulement une maille sur le double jeté, *à moins d'indication contraire.*

3e *tour.* * 7 à l'envers, — 2 diminutions, — 7 à l'envers, — 1 jeté, — 4 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 7 à l'envers, — 2 diminutions, — 7 à l'envers.

4e *tour.* * 6 à l'endroit, — 2 diminutions, — 6 à l'endroit, — 1 jeté, — 6 à l'endroit, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 6 à l'endroit, — 2 diminutions, — 6 à l'endroit.



COUVERTURE COMPOSÉE DE BANDES.

5e *tour.* *5 à l'envers, — 2 diminutions, — 5 à l'envers, — 1 jeté, — 8 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 5 l'envers, — 2 diminutions, — 5 l'envers.

6e *tour.* * 4 à l'endroit, — 2 diminutions, — 4 à l'endroit, — 1 jeté, — 10 à l'endroit, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 4 à l'endroit. — 2 diminutions, — 4 à l'endroit.

7e *tour.* * 3 à l'envers, — 2 diminutions, — 3 à l'envers, — 1 jeté, — 12 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 3 à l'envers, — 2 diminutions, — 3 à l'envers.

8e *tour*. * 2 à l'endroit, — 2 diminutions, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — 14 à l'endroit, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 2 à l'endroit, — 2 diminutions, — 2 à l'endroit.

9e *tour*. * une à l'envers, — 2 diminutions, — une à l'envers, — 1 jeté, — 16 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — une à l'envers, — 2 jetés, — une à l'envers.

10e *tour*. * 2 diminutions, — 18 à l'endroit; — recommencez une fois depuis *, — 2 diminutions. Ce tour doit compter 42 mailles outre la maille du commencement et celle de la fin.

11e *tour*. Entièrement à l'endroit.

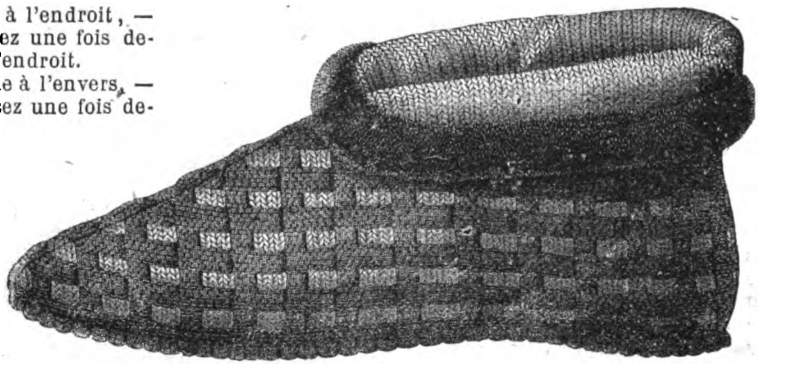
12e *tour*. Entièrement à l'envers.

13e *tour*. Entièrement à l'endroit. Le dessin est formé par ces treize tours; on les répète sans cesse du premier au dernier, mais, le dessin devant être contrarié, on commence par l'augmentation.

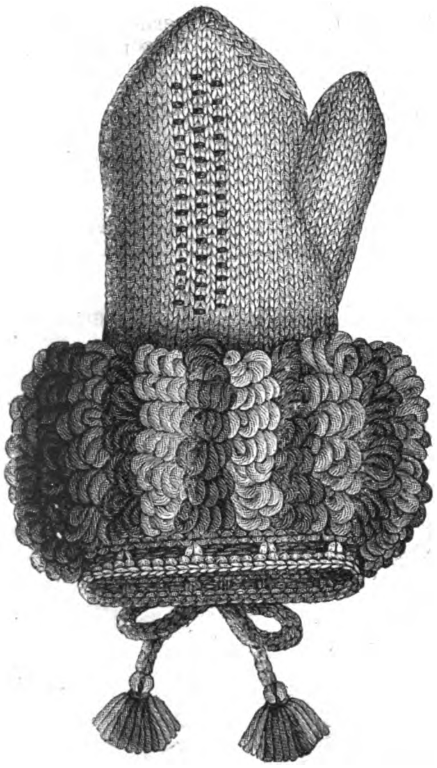
14e *tour*. (1er tour de la répétition du dessin), une à l'endroit, — 1 jeté, — 20 à l'endroit, — 1 jeté, — 20 à l'endroit, — 1 jeté, — une à l'endroit.

15e *tour*. 1 à l'envers, — * 1 jeté, — une à l'envers, — une à l'endroit (ces deux dernières mailles sont tricotées sur le jeté du tour précédent), 1 jeté, — 8 à l'envers, — 2 diminutions, — 8 à l'envers; — recommencez une fois depuis *, — 1 jeté, — une à l'envers, — une à l'endroit, — 1 jeté (les deux mailles sur le jeté du tour precédent), une à l'envers.

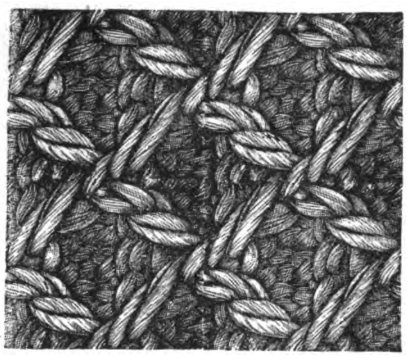
Il est aisé désormais de continuer le dessin. Quand on a tricoté un nombre suffisant de bandes, on remplit au crochet les vides des côtés longs, afin que ceux-ci soient en ligne droite. On fait dans chaque vide : une maille simple, — une demi-bride, — 2 brides, — une double bride, — une triple bride; — une double bride, — 2 brides, — une demi-bride. Toutes ces mailles sont distribuées de telle sorte que la maille simple se trouve sur la pointe du feston, et la bride triple dans le creux de ce feston. On coud ensemble toutes les bandes de telle sorte que le bord festonné en noir du canevas Java dépasse un peu la bande tricotée sur laquelle il repose.



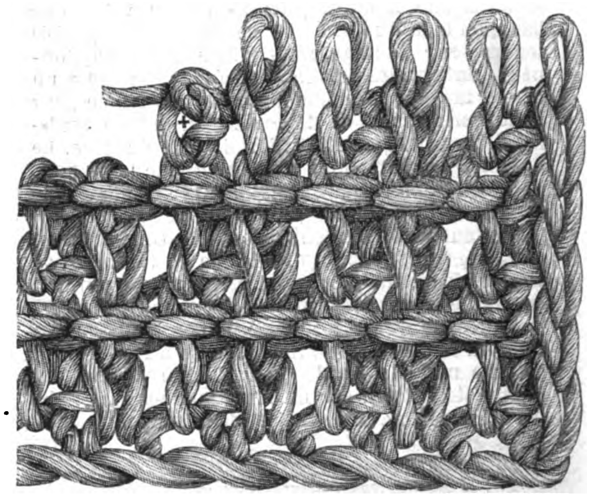
DOTTINE TRICOTÉE POUR DAME.



GANT TRICOTÉ POUR ENFANT D'UN A TROIS ANS.



CROCHET-RELIEF (BORDURE DU CACHE-NEZ).



CROCHET NOUÉ. (FOND DU CACHE-NEZ.)

Bottine

TRICOTÉE POUR DAME.

Matériaux pour la paire : 128 grammes de laine zéphyr rouge, 10 fils; 64 grammes de même laine noire.

Cette bottine peut être portée soit à la maison, soit par-dessus une autre chaussure, pour aller à l'église, pour promenades en voiture, voyages, etc.

Le dessin de l'extérieur se compose de carreaux rouges et noirs; la doublure intérieure est tricotée entièrement en laine rouge et toujours à l'endroit; cette doublure, pliée en dehors, forme un revers auquel se rattache une garniture imitant la fourrure.

Ce modèle est préparé pour un pied moyen; la longueur est de 27 centimètres, depuis le talon jusqu'à la pointe; cette dimension peut être modifiée dans les deux sens opposés, en augmentant ou diminuant le nombre des mailles.

On commence par le côté extérieur, en montant sur des aiguilles d'acier, de moyenne grosseur, 162 mailles avec la laine noire; on réunit ces mailles en rond; les trois premiers tours sont faits entièrement à l'envers; dans le quatrième tour on ajoute la laine rouge et l'on tricote, du 4e au 7e tour alternativement, 3 mailles à l'endroit avec la laine rouge, 3 mailles à l'envers avec la laine noire. Ces 7 tours forment une *rangée* du dessin qui se répète sans cesse. Avec le 8e tour on commence la diminution qui a toujours lieu aux mêmes places; on tricote dans un tour les deux premières mailles ensemble, dans le tour suivant les deux dernières mailles ensemble, et ainsi de suite alternativement; de plus, dans le 5e tour (à compter depuis le premier dans lequel on diminue), on diminue une maille au commencement et une maille à la fin, c'est-à-dire que les deux diminutions ont, pour cette fois, lieu dans le même tour. On tricote de la sorte 52 tours, puis on divise les mailles entre les deux diminutions et l'on fait 22 tours, en allant et revenant pour former la fente du revers, mais en diminuant une maille au commencement de chaque tour seulement; le dernier (72e tour) se compose de 84 mailles; on démonte.

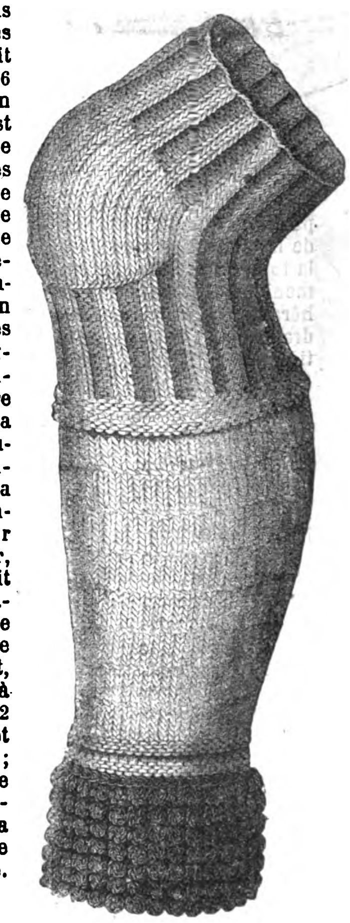
La doublure est faite entièrement à l'endroit; on prend la laine rouge et l'on monte 146 mailles sur lesquelles on tricote sept tours. La diminution commence dans le 8e tour et se continue jusqu'au 42e tour, d'après les indications données ci-dessus pour la partie extérieure, puis on divise les mailles pour la fente, et l'on fait en allant et revenant 16 tours après lesquels on démonte. La semelle est faite au crochet avec de la laine noire, en mailles simples pour chacune desquelles on pique le crochet dans la maille entière du tour précédent; on emploie un patron de semelle coupé en papier, et l'on copie ses contours en augmentant et diminuant le nombre des mailles. La bottine et sa doublure sont cousues autour de la semelle, puis ensemble, sur leur bord supérieur, que l'on garnit avec une imitation de fourrure faite avec la laine noire, au crochet, sur un moule à frange ayant 2 centimètres et demi de largeur; on prend la laine triple pour cette fourrure; on la coud à sa place, puis on coupe les bouclettes de laine.



CACHE-NEZ AU CROCHET.



TOILETTE POUR PETITE FILLE DE DIX ANS.



GUÊTRE TRICOTÉE POUR ENFANT DE TROIS A CINQ ANS.



COUTEAU A PAPIER (PEINTURE SUR BOIS).

Gant tricoté pour enfant

D'UN A TROIS ANS.

MATÉRIAUX pour la paire : 20 grammes de laine zéphyr blanche : 12 grammes de même laine bleue ; aiguilles d'acier, de grosseur moyenne ; un moule à filet ayant 3 centimètres de circonférence (mesurée avec un bout de fil).

Ce gant est tricoté à l'endroit avec de la laine blanche, et se complète par la manchette, qui se compose de tours à jours sur lesquels on fixe une sorte de garniture *fourrée* faite de bouclettes bleues et blanches que l'on exécute sur le moule à filet : chaque côté de la manchette est bordé avec un tour à *jours* dans lequel on passe un cordon bleu terminé par des glands. On commence le gant par le bord inférieur de la manchette en montant 42 mailles que l'on réunit en *rond*, et sur lesquelles on fait 3 tours à l'endroit, — 1 tour à l'envers.

5e *tour*. Alternativement 1 jeté, — 2 mailles tricotées ensemble.

6e *tour*. A l'envers.

7e à 13e *tour*. A l'endroit.

14e à 23e *tour*. Alternativement 1 tour à jours (comme le 5e tour), — 1 tour à l'endroit.

24e à 29e *tour*. A l'endroit.

30e *tour*. A l'envers.

31e *tour*. Comme le 5e tour.

32e *tour*. A l'envers.

Le fond à *jours* de la manchette est terminé ; on fait 6 tours à l'endroit pour le gant sur le même nombre de mailles, puis on commence la pointe du pouce sur l'une des mailles quelconque du 7e tour ; sur chaque côté de cette maille on augmente d'une maille ; après chaque tour à augmentation, faite toujours à la même place, on fait un tour uni (sans augmentation) ; il y a en tout 7 tours à augmentation ; après le 14e tour du pouce (7 tours *avec*, 7 tours *sans* augmentation), il doit y avoir 17 mailles entre les deux mailles augmentées ; depuis là on tricote le pouce isolément, en prenant ces 17 mailles sur deux aiguilles. On monte 10 mailles *à nouveau* sur une troisième aiguille, on réunit les 27 mailles en *rond*, on tricote 5 tours en diminuant chaque fois une maille au commencement et à la fin des 10 mailles ajoutées, ce qui forme une pointe se terminant avec le 5e tour ; on tricote encore six tours, sans augmentation ni diminution, puis on forme la pointe du pouce en diminuant 1 maille après chaque 5e maille ; on fait un tour uni après chaque tour à diminution.

On continue la *main* avec les mailles restées sur les autres aiguilles, en travaillant toujours en *rond*, mais on prend les mailles de lisière des 10 mailles ajoutées pour le pouce. Dans les 5 tours suivants on forme une pointe en diminuant une maille sur chaque côté des 10 mailles ajoutées. On fait ensuite 10 tours sur le même nombre de mailles ; après le dernier de ces tours on commence à former la pointe supérieure du gant, en diminuant de chaque côté, tout en réservant 19 mailles pour le dessus, 19 mailles pour le dessous de la main ; les 2 mailles en



TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 27.

Jupon en taffetas brun, bordé d'une bande de velours anglais brun ; robe en popeline brune unie, découpée en *dents de scie* bordées d'un petit rouleau en taffetas brun. Broderie en étroits galons brun. Paletot ouaté pareil à la robe.

Robe courte en natté gris, ornée de galons et de frange noire en chenille. Jupon plissé en cachemire rouge. Paletot pareil à la robe.

Robe de taffetas noir, ornée de festons en velours noir bordé de dentelle étroite ; dans chaque feston, boutons noirs en passementerie avec boutonnières *simulées* faites en soutache noire. Paletot de velours noir avec *festons* en moire noire.

plus de chaque côté séparent les diminutions ; celles-ci ont lieu dans chaque 2e tour, avant et après les 2 mailles ci-dessus mentionnées. Quand le gant est terminé en pointe, on orne le dessus avec des croix faites en laine bleue ; dans chaque *jeté* des tours à *jours* de la manchette on fait alternativement 6 bouclettes blanches, — 6 bouclettes bleues au feston, sur le moule ci-dessus indiqué.

Toilette pour petite fille de dix ans.

Robe en toile de laine grise ; corsage à basques arrondies ; la garniture se compose d'un galon-cachemire bordé de chaque côté avec une frange noire très-étroite ; sur la jupe le galon est disposé en tunique, en ligne légèrement ondulée.

Guêtre tricotée pour enfant

DE TROIS A CINQ ANS.

Cette guêtre, tricotée avec de la laine brune, est garnie au-dessus de la cheville avec une bande faite au crochet, en laine noire, et imitant l'astrakan.

On prend des aiguilles d'acier de grosseur moyenne et l'on monte 88 mailles réunies en rond, sur lesquelles on fait 34 tours composés alternativement de 2 mailles à l'endroit, 2 mailles à l'envers. Avec le 35e tour commence la genouillère (pointe), faite en *allant* et *revenant*. On prend sur une aiguille supplémentaire 12 mailles du dernier tour sur lesquelles on fait le premier tour de la pointe ; à la fin de chaque aiguille on prend la plus proche maille des autres aiguilles, de telle sorte que la pointe augmente d'une maille avec chaque aiguille ; on continue de la sorte jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 42 mailles du tricot côtelé primitif ; désormais on tricotera la pointe isolément et l'on diminue une maille au commencement et à la fin de chaque maille jusqu'à ce qu'il reste seulement 12 mailles. On relève ensuite sur chaque côté de ces 12 mailles un nombre de mailles suffisant pour former avec lesdites mailles 88 mailles en tout ; on fait 34 tours en *rond* composés alternativement de 2 mailles à l'envers, — 2 mailles à l'endroit. On fait ensuite 3 tours à l'envers, — 3 tours à l'endroit, — encore 3 tours à l'envers ; dans le dernier de ces trois tours on tricote *ensemble* les deux premières et les deux dernières mailles, et l'on répète cette diminution dans chaque 6e tour du mollet que l'on commence. Pour ce dernier on tricote d'abord 7 tours, composés alternativement d'une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; on contrarie

côtes dans le 8e tour, en ce que, sur 2 mailles, on *lève* la première sans la tricoter, on tricote la 2e à l'endroit, on reprend la maille levée, on la tricote à l'envers avant de la laisser glisser hors de l'aiguille; on fait ensuite 7 tours composés alternativement d'une maille à l'endroit, une maille à l'envers et ainsi de suite.

Le *mollet* compte en tout 8 répétitions de ce dessin et se termine par 3 tours à l'envers, — 3 tours à l'endroit, — encore 3 tours à l'envers; on fait ensuite 36 tours à l'endroit qui servent de *doublure* à l'imitation d'astrakan; celle-ci est faite avec de la laine noire, sur une longueur égale à l'envergure inférieure de la guêtre et se compose de 7 tours; on exécute l'imitation d'astrakan d'après les explications données pour la *palatine* et le *manchon* dans le no 52; on coud cette bande sur la guêtre.

Cache-nez au crochet.

MATÉRIAUX : 130 grammes de laine zéphyr, 8 fils; 32 grammes de même laine rouge; un crochet de grosseur moyenne.

Le fond de ce cache-nez est fait avec de la laine blanche, au *crochet-nœud;* la bordure en laine ponceau et laine blanche au *crochet-relief;* nous publions les dessins de ces deux *points*. On fait pour le fond une chaînette de 34 mailles et, comptant la dernière maille comme *première* maille du tour suivant, on travaille de la sorte :

1er *tour.* * On passe le brin dans la plus proche maille, on le garde sur le crochet (nous appellerons cette maille une *bouclette*), — une maille en l'air (les deux mailles qui se trouvent sur le crochet sont démontées avec une maille en l'air), — une bouclette dans la dernière bouclette (celle-ci est désignée par une petite croix sur le dessin), — une bouclette dans la maille suivante de la chaînette. Recommencez toujours depuis *.

2e *tour.* Chaque maille est démontée avec une maille en l'air.

On répète sans cesse ces deux tours qui forment le dessin, mais dans le premier de ces deux tours on pique toujours le crochet dans le *côté de derrière* de la maille perpendiculaire. Le fond du cache-nez se compose de 64 *répétitions* du dessin, par conséquent de 130 tours en tout. Après le dernier tour on pique toujours dans le côté de derrière perpendiculaire de chaque maille, et l'on y fait une maille-chaînette.

1er *tour de la bordure.* Dans chaque maille du tour précédent on fait une maille simple en piquant sous la maille entière, et de même que dans les mailles simples des tours suivants on dirige le brin sur le crochet, non d'arrière en avant, mais d'avant en arrière, puis on fait une maille en l'air à la fin de chaque tour.

2e *tour.* Une maille simple (pour chaque maille simple on pique le crochet dans le côté horizontal de derrière de chaque maille), — * une bride dans la 2e maille suivante du tour précédent (en piquant le crochet sous les deux côtés perpendiculaires de cette maille), — une maille simple dans la même maille, — une maille simple dans chacune des mailles suivantes (en piquant dans le côté horizontal de derrière), — une bride dans la maille sur laquelle on a fait la bride précédente. Recommencez depuis *.

3e *tour.* Une maille simple dans chacune des quatre premières mailles du tour précédent, — une maille simple sur la maille *passée* dans le tour précédent, — une maille simple dans chacune des trois mailles suivantes. Recommencez depuis *.

On répète alternativement les 2e et 3e tours qui forment le dessin, mais dans chaque répétition du 2e tour on fait la bride en relief sur le côté perpendiculaire de la maille qui embrasse deux tours; la bordure se compose de trois bandes blanches et de deux bandes rouges composées chacune de trois *dessins*, c'est-à-dire de 6 tours, et, en outre, de la bande supérieure qui compte seulement 4 tours. On encadre chaque côté long du cachez-nez avec le tour suivant : laine blanche : * une maille simp'e, — 5 mailles en l'air, — une bride dans la première de ces 5 mailles; — on passe trois des mailles de lisière et l'on recommence depuis *. Sur les côtés transversaux on fait des festons composés chacun d'une maille simple, — 5 mailles en l'air sous lesquelles on passe 2 mailles; dans chaque feston on noue quatre brins de laine blanche, chacun de 24 centimètres.

Couteau à papier. (Peinture sur bois.)

MATÉRIAUX : Un couteau à papier en bois de tilleul; encre de Chine; sépia; blanc de plomb; quelques pinceaux.

La peinture sur bois est un art essentiellement féminin : des coffrets de toute dimension, des presse-papiers, des petits meubles tels que des guéridons, etc., peuvent être décorés de cette façon; tous ces objets doivent être faits en bois de tilleul, non polis, unis et plats. On y reporte les dessins comme s'il s'agissait de les reporter sur étoffe, puis on fixe les contours (et les nervures si l'on peint des fleurs) avec de l'encre de Chine, en employant soit un pinceau, soit une plume très-molle; on peint avec de la sépia les parties qui doivent être foncées en laissant paraître la couleur du bois pour toutes les parties claires; on couvre toutes les parties marquées en blanc avec du blanc de plomb et l'on devra revenir plusieurs fois sur celles-ci.

Sur notre modèle le fond est peint avec la sépia, les arabesques, de teinte moyenne, gardent la couleur du bois, les détails teintés en blanc sont recouverts avec le blanc de plomb. Pour l'autre côté du couteau à papier on intervertit cette disposition.

Quand les couleurs sont sèches on fait polir le couteau par un menuisier.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de dessous en satin blanc, bordée d'une corde en soie orange; au milieu de chaque lé, trois bouillonnés en tulle blanc traversés par un ruban orange, formant un groupe de trois rayures perpendiculaires; robe de dessus en velours orange, bordée d'une corde orange et doublée de satin blanc. Cette robe, plate devant et derrière, est ouverte sur les côtés (ceux-ci terminés par un gland orange) et forme de larges plis sur chaque hanche; corsage décolleté très-bas, continuant la jupe; corsage décolleté, en mousseline blanche plissée; manches moyen âge en velours, doublées de satin blanc et terminées par un gland; manches très-courtes en mousseline blanche; coiffure composée de chaînettes en or.

Robe de dessous garnie d'un volant tuyauté et bordé d'un ruban rose, faite en gaze de Chambéry blanche à rayures roses; robe de dessus en gaze de Chambéry blanche, unie, à lés dentelés garnis d'un ruban rose, orné de perles et pendeloques blanches. Corselet en taffetas rose, entièrement brodé en perles blanches; perles et pendeloques sur tous les contours du corselet; corsage décolleté, plissé, en mousseline blanche; ruban rose passé dans l'engrelure du corsage de mousseline; dans les cheveux deux petites pivoines roses.

MODES.

Quand je pensais, autrefois, avoir fait dans le domaine de l'économie une bonne trouvaille, consistant à suivre la mode tout en évitant des frais considérables, je me hâtais naïvement de la communiquer à notre public... J'ai découvert, à mon extrême regret, que ces communications, loin de le satisfaire, ne servaient pour ainsi dire qu'à le *mettre en goût;* ma combinaison indiquée, on m'en demandait une autre, — plusieurs autres, — une infinité d'autres, chacun voulant avoir la sienne qui n'eût encore servi à personne, chacun demandant une *idée*, non-seulement pour sa personne, mais pour celle de chacun de ses parents, alliés et amis. Or, quand même on aurait de l'imagination, beaucoup d'imagination, il serait tout à fait impossible de créer une garniture, un enjolivement, une combinaison inédite pour chacune des lectrices de la *Mode illustrée.*

Aussi le souvenir de cet insuccès, ou de ce succès trop complet, m'avait inspiré l'égoïste tentation de garder le secret sur une combinaison avantageuse... J'ai à peine besoin d'ajouter que j'ai repoussé cette tentation et que je viens livrer mon idée à nos lectrices.

On me demandait jadis d'indiquer des procédés pour allonger et rélargir les robes; la mode ayant passé de l'ampleur à la platitude, on voudrait maintenant trouver moyen d'utiliser les robes que l'on possède. Je reconnais que le problème ainsi posé est plus aisé à résoudre, sans cependant comporter un nombre infini de solutions; la plus pratique consiste, il me semble, à faire, avec une jupe large et très-longue, un fourreau, — puisque fourreau il y a, — plus court qu'une robe de dessous. Le fourreau n'est autre chose que la robe dite Princesse, c'est-à-dire que le corsage fait partie intrinsèque de la jupe qu'il continue. On découd donc l'ancien corsage, et avec la jupe seule on procède à la préparation du fourreau; les manches de l'ancien corsage peuvent servir; le bord inférieur du fourreau est, si l'on veut, en ligne droite, et dans ce cas on y pose une étroite bande de fourrure, un effilé étroit ou même un simple galon : l'antique ourlet, si classique et si simple, est complétement détrôné : *ça n'a pas l'air fini,* disent les couturières en parlant d'un bas de robe qui n'est garni ni d'une corde, ni d'un rouleau d'étoffe, ni découpé en dents carrées, rondes ou pointues. Donc tous les bas de jupe, qu'il s'agisse du costume court ou de la robe à queue, dissimulent leur ourlet sous un ornement quelconque. La robe dont nous nous occupons, celle qui représente la transformation d'une toilette ancienne en fourreau moderne, aura donc un bord découpé, si l'on ne préfère la fourrure, la frange ou le galon ci-dessus indiqués. On m'objectera que ce fourreau sera nécessairement court, que l'on déteste les robes courtes (à quoi je répondrai que l'on a bien raison, et que ma combinaison ne peut convenir à tout le monde). J'espère démontrer que l'on se trompe, et que l'on peut faire même une robe longue avec un fourreau court. Supposez-le fait avec une ancienne robe de velours noir; sous son bord découpé en dents arrondies, bordées d'un gros liséré en satin noir, on fixera un simulacre de robe de dessous consistant en une bande de taffetas noir couverte d'un ou de deux volants plissés à plis plats et *couchés* tous du même côté; rien ne s'oppose à ce que cette soi-disant jupe de dessous forme une certaine queue par derrière et que, par conséquent, la toilette soit présentable pour les visites de jour et même pour quelques visites sans prétention du soir. Le fourreau sera plat, c'est la condition absolue de son existence... Si l'on critiquait cette combinaison au nom des nombreuses personnes qui repoussent et exècrent les robes plates, je retirerais ma proposition sans y substituer aucun équivalent : on est toujours libre de ne point adopter une mode qui déplaît; mais il n'est pas toujours possible d'indiquer, à côté de la mode nouvelle, une combinaison qui ne soit pas la mode ancienne ni la mode nouvelle, en conservant la queue de la première et la physionomie de la deuxième. A ces récalcitrantes (dont je fais partie), je n'ai qu'un seul conseil à donner : Gardez vos robes anciennes et attendez, en leur compagnie, de meilleurs jours pour préparer des robes nouvelles.

E. R.

MUSIQUE.

Nul ne peut espérer d'éviter tout reproche, mais chacun doit s'appliquer à n'en mériter aucun; or quelques-unes de nos lectrices désirent connaître les publications nouvelles pour le piano, et je ne dois pas réserver toute la place accordée ici à la musique, uniquement pour les compositions classiques; le reproche de partialité, s'il m'était adressé, pourrait être justifié par les apparences... Évitons-le donc; mais, comme le naturel chassé revient au galop, je ne puis m'engager à ne point préférer, parmi les œuvres modernes, celles qui, par leurs qualités, se rapprochent le plus des compositions classiques.

Voici d'abord un grand nombre de morceaux écrits pour la jeunesse. Les *Concerts à la pension* nous offrent trois trios écrits avec une grande élégance par M. Louis Meyer; ces trios (piano, violon et violoncelle) seront un encouragement et une récompense pour les petites pianistes de neuf à douze ans. On sait que la musique est le plus efficace de tous les exercices et le stimulant de tous les progrès sérieux.

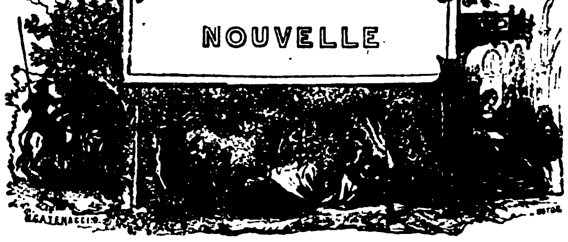
Dans le même ordre, je signalerai les *Délices germaniques*, par Théodore Oesten : ce sont douze fantaisies non difficiles, écrites sur les charmants airs populaires de l'Allemagne; — trois *Bagatelles*, du même auteur, sur des airs russes, italiens et suisses.

Les pianistes plus âgées joueront les *Naïades* et les *Contes d'autrefois*, de F. Spindler; — les *Romances sans paroles*, de J. Schiffmacher; — les *Roses et Muguets*, de C. Raynald; — la *Polka* et les *Sirènes*, deux valses de F. Spindler; — la Gavotte, la Sarabande et la Courante de F. Hiller.

Chassez le naturel... vous savez le reste; j'ai donc gardé pour la fin tous les compliments que mérite M. J. Oesten pour sa transcription simple et fidèle d'*Adélaïde* de Beethoven. Il existait déjà plusieurs transcriptions de cette admirable romance, mais, en les écrivant, les pianistes avaient eu bien plus en vue les effets qu'ils produiraient en introduisant des *ornements* bizarres dans l'œuvre de Beethoven, que le respect dû à ce grand génie. L'*Adélaïde* n'était qu'un prétexte et Beethoven un accessoire, s'effaçant devant la personnalité de M***. M. Oesten a prouvé plus de goût et de talent avec ce décalque fidèle, qui transporte sur le piano la romance de Beethoven, que ses devanciers chevelus, surchargeant *Adélaïde* de doubles, triples et quadruples croches dont Beethoven avait négligé l'emploi.

Les divers morceaux de musique que je viens d'indiquer se trouvent chez M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Prends garde, ma chère enfant, de trop présumer de tes forces; il est plus difficile que tu ne le prévois, peut-être, de vivre en communauté étroite avec une personne inférieure quant à l'éducation, aigrie par la douleur, passionnée jusqu'à l'exaltation, ayant voué un culte idolâtre à ce fils... que sa tendresse insensée a peut-être poussé à sa perte.

— Si je comprends bien tes objections, tu crains pour moi un surcroît de peines. Le sacrifice de ma vie est fait en ce qui me concerne, et comme j'ai retenu tes leçons, toutes tes leçons, je sais que nous devons nous imposer, en toute circonstance, le devoir même qui nous cause le plus de répugnance. Je ne veux pas me faire à tes yeux meilleure que je ne suis; oui, ce qui peut subsister en moi de sotte vanité souffre à la pensée d'appeler ici, d'installer parmi nous une personne d'humble condition, qui tient à nous par des liens si proches... Mais c'est justement ce sentiment mauvais qu'il faut combattre et vaincre. Elle est respectable?...

— Je la considère comme une martyre de l'amour maternel; le jugement lui a fait défaut, elle s'est abandonnée à une passion qu'elle croyait irréprochable parce que son esprit peu éclairé ne lui a pas permis de comprendre que toute passion est blâmable par cela seul qu'elle est *passion*... Mais le cœur et l'honneur sont irréprochables en elle...



Leroy, imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 28, r. Nve des Pts Champs.

— Eh bien ! cela suffit; tu m'as parlé de *moi*... songe aussi un peu à *elle*... à sa solitude, à son désespoir; d'ailleurs avons-nous le droit de lui cacher l'existence, la situation de son fils? Non certes. Ne sois pas égoïste pour moi, mon bon Claude; sous prétexte d'alléger mon fardeau, il ne t'est pas permis d'augmenter la part d'autrui de tout ce que tu retrancherais à la mienne. Tu me diras où elle se trouve... je lui écrirai ; il faut d'ailleurs qu'elle ait la consolation de connaître Louise. »

Dès le lendemain, en effet, Denise écrivait à *Madame Désirée, chez madame Dubois.*

« Madame,

« C'est la femme de votre fils qui vous écrit; quand vous connaîtrez les épreuves que nous traversons en ce moment, vous me pardonnerez de n'avoir pas rempli plus tôt le devoir que j'accomplis aujourd'hui. Georges est bien malade... On nous fait espérer que sa situation pourra s'améliorer à force de soins ; ma sollicitude ne lui fera pas défaut, mais je reconnais que la vôtre ne lui sera pas inutile; venez vous installer chez nous, près de votre fils et de votre petite-fille que vous ne connaissez pas encore et qui pourra peut-être vous consoler du passé tout en vous rendant le présent moins douloureux. Vous trouverez chez nous le respect que méritent votre caractère et vos souffrances. « DENISE. »

Depuis le jour où son fils l'avait abandonnée une deuxième fois, Désirée avait perdu tout espoir de le revoir; elle remplissait avec zèle et dévouement ses fonctions près de Mme Dubois et vivait en proie à une douleur craintive et farouche; elle comprenait en effet que l'ignominie devait peser sur elle sous peine de retomber sur son fils, et s'était toujours interdit toute défense qui se serait transformée en accusation contre Georges. Lorsque Claude, à force de patientes recherches, parvint jusqu'à elle, il devina sa douloureuse histoire, dans ses réticences, dans la maladresse de certaines affirmations... Mais il ne put réussir à lui faire confirmer la certitude morale qu'il avait acquise. Elle savait que Georges était marié à une riche jeune fille, et elle avait fait à la sécurité de son fils un sacrifice héroïque. Elle s'était juré de ne jamais chercher à le revoir.

L'appel de Denise vint jeter la perturbation dans les résolutions qu'elle avait prises. Quoi ! on lui parlait du respect qu'elle méritait ! Mais, si on la respectait, on savait donc que son fils était méprisable? La terrible rançon payée pour sauver Georges avait été inutile ! elle avait supporté vainement le poids d'une accusation et d'une condamnation infamantes !... elle avait souffert... et ne l'avait pas sauvé ! Le soupçon de son innocence entraînait forcément la certitude de la culpabilité de son fils... Non, elle ne voulait pas de ce respect... elle affirmerait qu'elle en était indigne... Il y avait donc des sacrifices stériles, même parmi ceux qui coûtent le plus?

Oui, il fallait répondre à cette jeune femme... il fallait refuser de la voir, lui expliquer les raisons qui forçaient une coupable à s'interdire le bonheur d'embrasser la fille de son fils bien-aimé... Et dans la simplicité de son esprit, Désirée ne comprenait même pas que cette délicatesse excessive était incompatible avec le rôle qu'elle s'obstinait à conserver; elle ne discernait pas l'invraisemblance qui ressortait de ses scrupules mêmes, et ne s'apercevait pas que son obstination contenait de fait la condamnation du fils qu'elle voulait sauver à ses dépens.

Mais ce fils était bien malade... On lui disait qu'elle lui serait peut-être utile... Ses forces la trahirent après un violent combat. Elle essaya de tout concilier et répondit à Denise dans les termes suivants :

« Madame,

« Vous êtes bien bonne d'avoir pensé à moi, et je voudrais vous remercier à genoux pour la lettre que vous m'avez écrite. Je ne dois pas aller chez vous, mais si Georges est très-malade, comme vous me le mandez, c'est différent, et alors, je ne peux pas ne pas y aller; je vais demander à Mme Dubois un congé pour quelques jours.

« Mais, Madame, c'est une malheureuse que vous recevrez chez vous, et il ne faut pas qu'on sache que je suis sa mère ; cela pourrait lui faire du tort et à vous aussi ; c'est pour cela que je me tenais loin de lui, que je ne lui écrivais pas et que je n'avais jamais de ses nouvelles. Qu'est-ce que cela faisait que je souffre? Les mères sont faites pour cela, et je ne me plaignais pas pourvu que lui soit heureux et content; d'ailleurs je ne pouvais pas me plaindre puisque tout ce qui est arrivé était tout à fait juste. Peut-être que des méchantes gens vous ont dit le contraire. Ne les croyez pas. Comme Georges était plus beau et meilleur que tous les garçons, on l'a toujours jalousé; alors il a eu des ennemis; mais c'est bien à tort, croyez-moi, croyez sa mère, qui ne méritait pas un fils comme lui. Malgré tout, il serait resté bon fils pour moi, mais c'est moi qui me suis cachée, moi qui ne lui ai pas dit où j'étais, pour ne pas lui nuire dans le monde.

« Je viendrai, puisque vous le permettez, mais seulement pour quelques jours; soyez sans crainte, je m'en irai bien vite et je ne reviendrai plus ; vous ne direz pas chez vous que je suis sa mère ; je vous ai dit pourquoi. Je pourrai embrasser la petite fille... oh ! bien tendrement !... elle ne comprendra pas que je suis sa grand'mère, puisqu'elle est encore bien petite. Je veux encore vous répéter d'être sans inquiétude; ce n'est pas par moi que vous aurez de la peine, car j'aimerais mieux mourir mille fois, plutôt que de nuire à lui, à vous ou à l'enfant.

« Désirée GAILLOUSSE. »

Mme Dubois ne trouva pas à remplacer immédiatement sa femme de chambre, qui lui était devenue indispensable. Quelques jours se passèrent en recherches. Enfin Désirée put se mettre en route. Quand elle arriva à destination, Claude avait dû repartir, et Denise était privée de l'appui de sa présence, dans cette première entrevue qu'elle redoutait à tant de titres.

Le pavillon que Denise avait rêvé de consacrer à l'usage des amis de la famille venait de recevoir une nouvelle destination. Claude avait présidé à certains arrangements pris en vue de la maladie de Georges; on avait préparé pour celui-ci une chambre commode dont l'unique croisée était pourvue de barreaux, et qui n'avait d'autre issue que la chambre voisine, dans laquelle Denise s'installa; près de celle-ci se trouvait une pièce destinée à Désirée, puis deux chambres occupées par une servante et un domestique. La grande maison devait être habitée par Mme Roger, Louise et les gens de service.

Georges avait recouvré la santé, ainsi que ses médecins l'avaient prédit, mais il avait perdu la mémoire et toute lucidité d'esprit; il reconnaissait parfois sa femme et les personnes qui le soignaient, mais son état le plus habituel consistait en une sorte d'idiotisme enfantin, assez tranquille; il s'adressait fréquemment à Denise en l'appelant *maman*, et la suppliait de lui donner un peu de cette bonne liqueur qui *fait oublier*, disait-il. Durant la continuelle surveillance qu'elle exerçait sur lui, Denise avait noté divers symptômes... Quand Georges la reconnaissait, quand il semblait recouvrer pour quelques instants la conscience de son être, quand son cerveau enfin percevait quelques lueurs et tentait de retrouver son équilibre, la santé physique semblait au contraire subir une altération notable; il était plus calme et plus doux, lorsque les ténèbres s'épaississaient autour de son intelligence.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

LES INDIGESTIONS DE MARGUERITE.

OU

UNE CAMPAGNE CONTRE LES BONBONS.

« Docteur, quand reviendrez-vous? Docteur, vous reviendrez demain? » disait hier Mme X... au célèbre docteur C...

— Non! non! » répondit avec beaucoup de majesté le docteur C... « Je ne reviendrai plus, je ne reviendrai jamais!

— Oh! docteur, » s'écria la pauvre petite femme en joignant deux jolies mains blanches, « aurez-vous bien le cœur d'abandonner ma pauvre Marguerite?

— Je ne reviendrai plus! » répondit le docteur.

— Docteur, vous êtes féroce! » s'écria Mme X... avec un geste de désespoir.

— C'est vous qui l'êtes! » répliqua le docteur. « Des bonbons, toujours des bonbons et rien que des bonbons à une malheureuse petite enfant de sept ans qui a déjà tous les défauts de sa mère, qui, grâce à ses gâteries, n'aime que ce qui est sucré, soit au moral, soit au physique! Vous la tuerez!

— Taisez-vous, barbare docteur, » dit Mme X... « Ah! vous n'êtes pas mère! Si vous saviez comme Marguerite pleure quand on lui refuse ce qu'elle adore!

— Soit, mais elle n'adore pourtant pas les indigestions, je suppose, et voilà la sixième de l'année dont j'ai à la guérir! Que diable voulez-vous qu'on fasse pour une petite fille à laquelle sa mère ne sait pas dire non, même quand il y va de sa vie!... »

Pendant ce dialogue, Marguerite était pâle et blême dans son petit lit blanc. Elle n'en avait pas perdu un seul mot, il faut bien le dire.

Le docteur, malgré sa menace, revint le lendemain. Il portait un paquet sous son bras.

« Qu'est-ce que cela? » demanda Mme X...

— C'est un remède pour cette vilaine petite fille, » répondit le docteur. « Si elle ne l'avale pas tout entier, c'en est fait d'elle! »

Et, ayant développé gravement son paquet, il en tira un bel album, très-bien relié, qu'il présenta à Marguerite.

« Tenez, » lui dit-il d'une voix qu'il essaya de faire bien rude, « pour aujourd'hui, voilà mon ordonnance. »

A la vue du beau livre, la petite figure pâle de Marguerite, que la grosse voix du docteur avait effrayée, se dora d'un sourire. Elle ouvrit le *remède* avec empressement.

« Oh! » dit-elle en rougissant après avoir vu le livre, « c'est bien méchant, docteur, de me donner un livre qui s'appelle le *Royaume des Gourmands*. C'est égal, les images sont bien jolies, et je vais les regarder.

— Oui, » répondit le docteur, « mais pour savoir ce que veulent dire les images, il faudra lire le texte aussi, Mademoiselle! C'est là ce que le docteur vous ordonne; c'est la médecine qu'il faut boire jusqu'à la dernière page dans la journée! à moins que vous n'aimiez mieux.... »

Le docteur se pencha sur l'oreille de la petite malade et prononça tout bas le nom d'un remède terrible!

— Oh! non! oh! non! » s'écria Marguerite en se rejetant bien fort dans le recoin de son petit lit.

Le docteur avait achevé sa pensée par un geste que la mère comprit.

— Pauvre Marguerite! » dit-elle, « elle n'aime pas du tout ça, par exemple. »

Il est bon de dire que Marguerite, gâtée outre mesure, nourrie de sucre et de bonbons de toutes sortes, avait fini par tomber dans un véritable état d'épuisement. Voilà ce qui arrive par l'usage trop fréquent de la cuisine des confiseurs.

Quand Marguerite eut lu le *Royaume des Gourmands*, qui la tint fort attentive, elle demanda à sa petite mère une tasse de bouillon. On cria au miracle dans toute la maison.

Depuis ce jour le docteur n'apparaissait plus sans apporter un nouveau livre, si bien que le *Royaume des Gourmands* fut suivi de beaucoup d'autres : la *Journée de Mlle Lili, Mlle Lili à la campagne*, les *Aventures surprenantes de trois vieux marins*, le *Livre de Maurice*, les *Aventures de terre et de mer*, les *Esclaves blancs*, l'*Histoire d'une Bouchée de pain*, la *Comédie enfantine*, prirent place successivement sur l'étagère de la petite malade pendant trois mois qu'elle resta au lit. Le docteur lui donnait, de deux jours l'un, un livre nouveau, quand il apprenait que Marguerite, fidèle à sa promesse, avait renoncé aux bonbons, c'est-à-dire à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Toute la partie de la bibliothèque d'éducation et de récréation de M. Hetzel, destinée aux enfants de son âge, finit par y passer : *Les Contes et le théâtre du petit château* de M. Jean Macé, l'*Histoire d'un aquarium et de ses habitants, le Petit Monde, les Bébés*, les *Récits enfantins, les Fées de la famille, la Botanique de ma fille, Cinq Semaines en ballon*, le *Nouveau Robinson Suisse*, les *Aventures d'un petit Parisien, la Belle petite Princesse Islée*, les *Fables de M. de Ségur*, et la grandissime édition des *Contes de Perrault*, illustrés par Gustave Doré!

Et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en même temps que le petit corps de Marguerite, sa petite âme et sa raison, qui étaient bien malades aussi, se guérissaient à vue d'œil. Mademoiselle la malade, disons-le entre nous, avait presque peur de se bien porter, depuis que les livres étaient devenus l'annexe obligée des tisanes. Elle n'avait qu'une idée, c'était que le docteur lui ordonnât beaucoup de nouvelles médecines, — même bien amères.

Cependant les roses revenaient sur ses joues. Marguerite, guérie, avait gagné deux choses pendant sa longue convalescence : elle avait gagné le goût des lectures et perdu sa passion insensée pour les sucreries; si bien que le jour de l'an venu, au lieu d'un sac de bonbons et des boîtes pleines d'indigestions qu'elle avait tant aimées jusque-là, elle demanda à sa maman les cinq volumes de la collection du *Magasin d'Éducation et de Récréation* de MM. Jean Macé, Jules Verne et P.-J. Stahl, et un bon abonnement à cet excellent journal, d'où étaient tirés quelques-uns des livres qui l'avaient guérie.

Le docteur eut tout lieu d'être fier du traitement qu'il avait imaginé, car il put enregistrer deux guérisons sur ses tablettes. La mère de Marguerite était une charmante femme, riche, oisive et nourrissant contre les livres les préjugés qui appartiennent aux ignorants; c'est vous dire qu'elle s'ennuyait souvent, et même toujours, car les grosses sommes d'argent dont elle pouvait disposer étaient, hélas!... impuissantes à lui donner les douces distractions que les livres apportés par le docteur avaient procurées à Marguerite. En voyant combien sa fille était devenue heureuse et gaie en apprenant dans ses jolis livres tant de choses curieuses, intéressantes et salutaires, elle voulut à son tour essayer du remède. Elle lut d'abord les livres de Marguerite; dans la *Journée de Mlle Lili* elle trouva des scènes familières, retracées et un charme qui amena bien souvent une larme d'attendrissement dans ses yeux. Oui, c'est ainsi que sa chère Marguerite lui était souvent apparue... Dans l'*Arithmétique de Mlle Lili*, elle... oserai-je l'avouer?... elle apprit ce qu'elle avait oublié, ou plutôt ce qu'elle avait mal appris; puis, comprenant tout à coup que l'instruction acquise par sa petite fille lui commandait de perfectionner ses propres connaissances, elle lut avec attention tous les livres qui appartenaient à sa fille, et constata avec surprise qu'elle y prenait le plus réel des plaisirs, et que son ennemi intime, l'ennui, avait disparu devant la lecture.

Le goût des beaux livres se joignant à celui des bons livres, la mère de Marguerite voulut avoir la nouvelle édition des *Contes de Perrault*, illustrée par Gustave Doré, *les Animaux peints par eux-mêmes*, avec les spirituelles, les adorables illustrations de Granville, et un texte écrit par les plus illustres d'entre les littérateurs; elle voulut étudier la *Botanique de ma fille* par Jules Néraud, revue et augmentée par Jean Macé. Puis, prenant décidément goût à la lecture, elle demanda les *Bonnes Fortunes parisiennes*, par Stahl, livre ainsi nommé sans doute parce qu'il représente une vraie bonne fortune pour les lecteurs. Peu d'écrivains possèdent au même degré que M. Stahl la finesse, l'élégance et la simplicité qui collaborent pour composer des tableaux exquis; par-dessus toutes ces qualités d'esprit, plane un sentiment attendri qui lui assigne dans la littérature contemporaine la place qui appartient à cette originalité pleine de grâce et de charme.

EMMELINE RAYMOND.



No 4,562. Crêpe lisse blanc. Parure de fuchsias en velours rouge, composée du peigne, du collier, des boucles d'oreille, de la broche, et d'une longue branche destinée à relever la seconde robe. — No 21,282, *Basses-Pyrénées*, Non-seulement je ne connais pas de publication de ce genre, mais je suis certaine qu'il n'en existe pas. Aucun éditeur ne pourrait donner de réponse à ce sujet, avant d'avoir pris connaissance des manuscrits, et mes occupations m'interdisent formellement, à mon grand regret, la perte de temps qu'entraînerait une négociation de ce genre. — No 77,080, *Nord*. On peut toujours se décider pour la toilette décolletée, en ayant soin de se munir d'une pèlerine ouatée et piquée, en satin blanc, rose, ou bleu, ou mauve. Faire la robe en *fourreau*, plus court qu'une robe de dessous, en taffetas blanc ou lilas, garni de bouillonnés en tulle. Chapeau en velours mauve. — No 9,183, *Paris*. Comment pourrais-je faire paraître le dessin que l'on me demande, dans le délai prescrit ? Pour qu'il pût servir, c'est-à-dire être exécuté, puis monté, il aurait dû être publié dans le no 50, c'est-à-dire quatre jours après la réception de la lettre; or il n'est pas de dessin de ce genre qui n'exige deux mois de travail (dessinateur, graveur, et metteur en page) avant d'être publié. Si nos lectrices voulaient bien consentir à ne point me demander des choses tout à fait impossibles, elles m'éviteraient le cruel regret de leur opposer des refus. — No 16,049, *Aube*. On fait chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, no 27, *toutes* les variétés de corsets. Un atelier spécial fonctionne chez elle en même temps que l'atelier des robes; on y fait le genre de corset que l'on me désigne. — No 30,464, *Nogent le.....* Probablement, mais plus tard. Quant aux initiales, impossible à notre grand regret; nous n'en publions jamais. — No 92,236, *Rhône*. N'a pas encore été publié en volume. Voir dans nos numéros les diverses robes pour enfant de cet âge, et choisir; mais j'ajouterai que je préfère la jupe plate devant, un peu plissée par derrière, avec le corsage décolleté. Jupon de cachemire noir dentelé, bordé de velours noir. Couper régulièrement, chaque semaine, l'extrémité des cheveux de l'enfant; point ou peu de pommade. On ne met *jamais* des diamants au grand jour. — *G. O. Lille*. Le jupon accompagnant une robe courte, tombe jusqu'à la cheville, ainsi que cela a été dit plusieurs fois. Il n'y a jamais eu de photographie de Mme Raymond telle que vous la décrivez; ce doit être une photographie de fantaisie; la véritable se trouve aux bureaux, rue Jacob, 56; son prix est de 1 franc 45, pour la recevoir *franco*. — No 92,221, *Caen*. On met des portraits de famille dans une chambre à coucher, ou tout autre tableau. — No 35,112, *Sarthe*. On doit suivre la coutume telle qu'elle est établie dans la localité que l'on habite. Je ne saurais répondre autrement à cette question, ces visites n'étant pas usitées à Paris. J'ajouterai que je ne *devrais* pas répondre aux questions concernant des personnes non abonnées. — No 15,889, *Paris*. Il est bien tard pour faire cette question, et d'ailleurs il est impossible de désigner des présents convenables, quand on ne connaît pas les goûts du destinataire, ni les ressources du donateur. On fait l'un des mille ouvrages publiés par *la Mode illustrée*. Une robe, — un jupon en laine, — ou tout autre objet de toilette, pour l'enfant de deux ans. Voir, pour la robe de popeline, nos gravures, descriptions de toilettes, et articles de modes. — No 69,829, *Cantal*. Les conseils que l'on me demande ont été publiés, il y a plusieurs années, à une époque où l'on portait des châles de cachemire, un peu délaissés maintenant. Le côté court sur le bras droit; la marque est tout à fait indifférente. Le journal est très-fier des services qu'il rend. — No 14,043, *Gironde*. On envoie la moitié du nombre des boîtes de bonbons à la marraine, l'autre moitié à la mère: c'est le jugement de Salomon, on le voit. — No 33,915, *Loiret*. C'est bien simple: lisez, no 2, au lieu de no 3, ainsi que l'a expliqué un *errata*. — No 85,095, *Bouches-du-Rhône*. Les visites faites de jour, à moins qu'il ne s'agisse de visites officielles, faites à un supérieur à l'occasion du jour de l'an, *exigent* la redingote, et *repoussent* l'habit, sans exception. Pas dans la huitaine, mais de suite, avant de repartir, en faisant une visite; cela se fait maintenant quand on s'est vu dix à quinze fois, mais non vis-à-vis des dames âgées, auxquelles il faut laisser prendre l'initiative de la *poignée de main*. — No 15,991, *Pas-de-Calais*. Impossible, d'abord, parce qu'un dessin à *sujet* ne pourrait, vu sa dimension, trouver place dans nos colonnes; ensuite parce que ce genre de sujet, tout à fait passé de mode, est classé parmi les sujets ridicules. — No 15,091, *Finistère*. Les dentelles au crochet sont infiniment plus jolies que celles au tricot, à peu près abandonnées maintenant; largeur de 2 à 6 centimètres; cousue à plat. — No 86,770, *Basses-Pyrénées*. Les voiles de fauteuil au crochet, ou, mieux encore, en guipure sur filet, sont les plus élégants; ceux en filet brodé en reprises sont un peu abandonnés. — No 91,510, *Pyrénées-Orientales*. Mme Gérard, rue du Faubourg Saint-Honoré, 40. Mais on se trompe quant à la réclamation: la place des ressorts est indiquée *dans l'explication* et *sur le patron*. Mme Gérard, seule, peut indiquer le prix de ce corset extérieur. La transformation des cachemires anciens, français ou indiens, en robes de chambre, sorties de bal, rotondes, etc., a lieu dans les meilleures conditions, chez Mme Cassin, rue du Bac, 46. Courts, avec ou sans entre-deux. On a reçu des patrons de pantalons. — No 659, *Villette*. Plus tard. — No 83,174, *Haute-Saône*. Il ne peut être fait de réponse *directe*. On n'a jamais porté de manteaux faits entièrement en astracan. S'adresser, pour le prix de la teinture (que j'ignore), à Mme Cassin, rue du Bac, 46. J'ignore aussi les prix des patrons; s'adresser à Mme Rossignon, rue Laffitte, 41. On a reçu des patrons de robes et de jupes coupées en pointes. — No 52,321, *Isère*. Il est un peu tard pour donner mon avis, et je le regrette, car j'aurais déconseillé le travail déjà fait. Le meuble Louis XVI, authentique, méritait plus d'exactitude dans la tapisserie; ainsi le dessin que l'on me décrit constituera un anachronisme perpétuel et désagréable; il aurait fallu choisir un dessin *grisaille* pour chaque meuble, varié, si l'on y tenait, quant à la composition, mais non quant au style. Le fond eût été uniforme, rouge, ou bleu, ou vert d'eau. L'alliance des bandes de velours avec la tapisserie est impossible dans ce cas, sous peine d'*anarchie*, et, — j'oserai dire le mot, — de mauvais goût. Je conseille de sacrifier bravement les deux fauteuils déjà faits, d'exécuter tout le meuble sur du gros canevas, mais tout en dessins *grisaille*. Merci mille fois pour cette aimable lettre. — No 24,442, *Belgique*. On ne porte pas en cette saison, de jour, des robes de nuance claire. Oui, pour les robes de foulard, comme toilettes de dîners et de soirée, mais cette fois le tissu devra être de couleur claire. Oui, mais on ne porte plus guère de corsage décolleté, à pointes. On recevra dans le no 52 des dessins et patrons de *berthes*. Une jeune fille ne doit accepter de lire aucun livre, quel qu'il soit, sans l'autorisation de ses parents. — *M. D.... Dordogne*. Le mélange est tout à fait facultatif; au lieu de le conseiller, je le déconseille en toute connaissance de cause.

AVIS. — Les abonnements *pour l'étranger*, qui sont échus le 1er janvier 1867, doivent être renouvelés avant cette époque, pour qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi du journal. — L'administration des Postes interdit l'encartage de tout bulletin de souscription *pour l'étranger*.

L'ADMINISTRATION DE LA MODE ILLUSTRÉE.

Explication du dernier rébus.

La *Mode illustrée* redouble d'efforts afin de satisfaire ses abonnées.

A TOUTES NOS ABONNÉES.

La *septième* année de la **MODE ILLUSTRÉE** fini avec le no 53. Tous les six ans l'année comporte un numéro de plus. Chaque abonnée à l'année entière aura donc cette année 53 numéros au lieu de 52. — Les abonnements commencent le 1er de chaque mois, mais ne seront pas donnés pour moins de *trois mois*.

Le numéro 53 contient le titre et la table des matières de l'année qui vient de s'écouler. Cette table n'est d'une utilité réelle que pour nos abonnées à l'année entière; mais, comme elle pourra également intéresser les abonnées à un seul trimestre, nous la leur fournirons également. Elles seront étonnées du grand nombre de patrons que nous donnons, même au-delà de nos engagements, et dont les abonnées *à l'année entière* peuvent seules profiter, parce que le journal, pris dans son ensemble, leur montre toutes les variations de la mode, tous ses caprices, tous ses changements : tel trimestre contient *trois* patrons, tel autre en renferme *sept*.

Un grand nombre de numéros de l'année courante sont épuisés; on ne peut donc plus promettre de compléter la présente année. Les numéros simples qui existent encore se vendent séparément 25 centimes, et chaque numéro avec patrons 50 centimes.

Nous rappelons à nos abonnées dont l'abonnement finit avec la présente année, et qui ne l'auraient pas encore renouvelé, que nous publions également une édition avec 52 gravures coloriées, *une* chaque semaine.

Mais on peut s'abonner également à 12 gravures par an, soit *une* par mois; à 24 gravures, soit *deux* par mois; ou à 52 gravures, soit *quatre* par mois. *Toutes* nos abonnées ont dû recevoir ou peuvent se procurer un *spécimen* de ces belles gravures *coloriées*.

A dater du 1er janvier 1867, la *Mode illustrée* sera imprimée *en caractères neufs* et les illustrations du corps de l'ouvrage seront encore perfectionnées sous le rapport du *dessin* et de la *gravure*.

Nous donnons ici un tableau des *prix* des différentes éditions, afin que chaque personne puisse se rendre facilement compte du bon marché du journal.

La **MODE ILLUSTRÉE** se compose de quatre éditions et une *annexe* pouvant servir de complément à chacune des quatre éditions.

PREMIÈRE ÉDITION. (*Franco.*)

Composée de 52 numéros (1 par semaine), formant, à la fin de l'année, 416 pages du format de l'*Illustration*, accompagnées de plus de 2,000 gravures sur bois imprimées dans le texte, et de 15 grandes feuilles détachées représentant plus de 60 patrons (de grandeur naturelle) de robes, manteaux, objets de lingerie, etc., des dessins de broderie, etc.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois : 3 fr. 50. — Six mois : 7 fr. — Douze mois : 14 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 3 fr. — Six mois : 6 fr. — Douze mois : 12 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. (*Franco.*)

Contenant tout ce que la première édition renferme, plus 12 gravures de la grandeur du journal, très-richement coloriées, une par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

Trois mois : 4 fr. 25. — Six mois : 8 fr. 50. — Douze mois : 17 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 3 fr. 75. — Six mois : 7 fr. 50. — Douze mois : 15 fr.

TROISIÈME ÉDITION. (*Franco.*)

Renfermant tout ce que donne la première édition, plus 24 gravures de la grandeur du journal, très-richement coloriées, deux par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois : 5 fr. — Six mois : 10 fr. — Douze mois : 20 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 4 fr. 50. — Six mois : 9 fr. — Douze mois : 18 fr.

QUATRIÈME ÉDITION. (Édition de luxe.) (*Franco.*)

Formée de tout ce que donne la première édition, plus 52 gravures splendidement coloriées, quatre par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois : 7 fr. — Six mois : 13 fr. 50. — Douze mois : 25 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 6 fr. 75. — Six mois : 13 fr. — Douze mois : 24 fr.

ANNEXE. — Les **Patrons illustrés**, 14 feuilles séparées (*en dehors des 12 feuilles qui accompagnent déjà la* **Mode illustrée**), donnant les Patrons de 60 à 70 nouveaux objets de vêtements divers.

Prix uniforme (départements et Paris) franco :

Trois mois : 1 fr. — Six mois : 2 fr. — Douze mois : 4 fr.

Ces patrons ne se vendent pas *séparément*, et seront *uniquement* délivrés aux abonnées de la **Mode illustrée** avec leur journal.

Aucune feuille de Patrons ne sera vendue à part.

La Mode illustrée est un journal *indispensable* aux familles, par ses gravures innombrables représentant *tous* les travaux féminins, par ses explications *précises et détaillées* enseignant à faire ces divers travaux, par ses planches de grand format contenant des patrons d'une *exactitude rigoureuse*, donnés en *grandeur naturelle*. *La Mode illustrée* ne se borne pas à publier des dessins; les explications qu'elle contient et les patrons qui accompagnent les numéros permettent d'exécuter les objets représentés par les gravures.

Pour satisfaire celles de nos abonnées qui, reconnaissant l'utilité et la parfaite exactitude des patrons, ont désiré en voir augmenter le nombre, *la Mode illustrée* publie une *annexe* intitulée :

LES PATRONS ILLUSTRÉS,

composée de 14 livraisons par an (*en dehors des 15 feuilles de patrons livrés aux abonnées de* LA MODE ILLUSTRÉE). Ces 29 feuilles offrent un total de 200 patrons au moins; l'abonnement aux *Patrons illustrés*, réservé *aux abonnées de* LA MODE ILLUSTRÉE *uniquement*, est de 4 fr. en plus par an. Mais nous devons ici répéter que l'abonnement à la *Mode* et aux *Patrons illustrés* doit être fait à la même époque et pour le même laps de temps pour les *deux publications* à la fois. On les recevra sous la même bande.

Ces 14 patrons illustrés paraissent dans le courant de l'année, c'est-à-dire 7 par semestre, de sorte qu'une abonnée au premier semestre seulement pourrait en recevoir *trois* dans le premier trimestre, *quatre* dans la deuxième trimestre, et *en sens inverse*; ce qui donne aux abonnées *à l'année entière* l'avantage de n'être privées d'aucun patron.

L'envoi d'une des *dernières bandes* du journal est indispensable pour les réabonnements.

Si on désire les *Patrons illustrés* pour un trimestre seulement, on ne peut les recevoir qu'à la condition de s'abonner pour le même laps de temps à la *Mode illustrée*, également pour un trimestre, sauf à se réabonner ensuite au journal sans patrons illustrés.

Pour celles de nos abonnées qui font collection de la *Mode illustrée*, nous avons préparé une fort jolie couverture en cartonnage anglais, richement dorée, dont nous offrons ici un spécimen réduit. Nous l'enverrons sur



demande *franco* par la poste (pour la France), au prix de 5 *francs*. Nous avons adopté la couleur brun-marron comme uniforme et définitive *pour l'édition sans gravures coloriées*; la couleur *rouge* pour l'édition *avec gravures*. Nous ne donnons pas de couverture de papier pour envelopper la collection brochée, le volume étant assez gros pour exiger une reliure.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

FIN DE L'ANNÉE 1866.

...mbes de cham-

FAMILLE.